સાધારણ

બાઇન્ડીંગ

00066619

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-1.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

ADRIEN BAILLET Né le 13 Juin 1649 à la Neuville en Hez près de Beauvais mort le 21 Janv. 1706
Dans une douce Solitude,
A l'abri du Mensonge et de la Vanité,
Pour découvrir la Vérité.

JUGEMENS DES SAVANS SUR LES PRINCIPAUX OUVRAGES DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée 1. de l'ANTI-BAILLET de MENAGE, avec des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE; 2. des REFLEXIONS sur les Jugemens des Savans; 3. des REFLEXIONS sur la Vie de Descartes par Baillet; 4. des Jugemens des Savans sur les MAITRES D'ELOQUENCE par Mr. GIBERT Professeur de Rhetorique.

TOME PREMIER.

66619

A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXV.

Mich. Pichey. 1756.

00066619

AVERTISSEMENT
SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

ON n'en vient guere à une nouvelle Edition d'un Ouvrage un peu considerable, sans l'accompagner de quelque amélioration, qui la distingue & qui la mette au-dessus de la précedente. C'est ce que l'on trouvera dans celle-ci, soit à l'égard de l'ordre, soit à l'égard des Additions.

Par exemple, dans l'Edition de *Paris*, les Notes de Mr. DE LA MONNOYE sur le I. Tome se trouvent à la fin de ce Volume, au lieu que, dans celle-ci, on les a placées sous les pages aux endroits où elles correspondent, ce qui est infiniment plus commode pour les Lecteurs. On y a mis aussi dans leur rang les Corrections & Additions qui étoient à la fin de chaque Tome.

Ce n'est pas tout; on y a ajouté deux Volumes entiers, qui font le VII. & le VIII., dont le premier contient 1. L'ANTI-BAILLET, qui étoit devenu fort rare, avec des Observations de Mr. *de la Monnoye*, qui n'avoient jamais été imprimées; 2. les *Reflexions sur les Jugemens des Savans*, qui étoient encore plus rares, & qui avoient été imprimées en cachete à *Paris* en 1691, quoi qu'on eût mis sur le Titre, *à la Haye chez Arnoult Leers*; 3. les *Reflexions sur la Vie de Descartes*, publiées la même année à *Paris*, avec la même suposition à l'égard du Lieu & du nom du Libraire.

On ne connoit pas trop bien l'Auteur de ces deux Pièces, quoique le P. *le Long*, dans sa *Bibliotheque des Historiens*, attribue la derniere à Mr. l'Abbé *Gallois*. Mr. *Bayle* dit * „qu'il est aisé de connoître qu'elles viennent des Jesuïtes, fâchez au dernier point contre Mr. *Baillet*, de ce qu'il a témoigné quelque partialité pour le Port Royal & qu'il a parlé peu obligeamment de quelquesuns de leurs Auteurs. On le tourne, *ajoute-t-il*, cruellement en ridicule sur sa *Vie de Descartes*. L'autre Ecrit contre lui n'est ni si vif, ni si agréablement tourné". Mr. *Marchand* met dans sa Note que ces deux Ecrits sont en effet des Jesuïtes, qu'ils ont été imprimez à *Rouën*, & qu'on les attribue communément au P. *Michel Le Tellier*, Confesseur de *Louïs* XIV. Cependant il y en a d'autres qui prétendent que c'étoit un Jesuïte, mort

* Voy. Let. CXI. pag. 423.

fort

fort jeune à *la Flèche*, qui avoit beaucoup d'esprit & de vivacité.

Pour le VIII. Tome, il contient les *Jugemens sur les Maîtres de l'Eloquence*, par Mr. *Gibert* Professeur de Rhetorique à Paris. Cet Ouvrage a été imprimé à *Paris* en trois Volumes *in*-12. Le I. parut en 1713, le II. en 1716. & le III. en 1719. L'Auteur a dessein de continuer son Projet, & de donner les *Jugemens sur les Orateurs*.

C'est là tout ce dont on a cru devoir instruire le Public sur cette nouvelle Edition.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux les Oeuvres imprimées de feu Mr. Adrien Baillet en 1685. 1688. 1689. & intitulées: *Les Jugemens des Savans sur les principaux Auteurs. Des Enfans devenus célèbres par leurs Etudes. Des Auteurs déguisés. Et des Satires personnelles, Traité historique de celles qui portent le titre d'Anti.* L'utilité que l'on retire de la lecture de ces divers Traités qui sont devenus très-rares, & qui renferment beaucoup d'érudition & une infinité de recherches, n'est pas moins grande que la réputation que l'Auteur s'est acquise dans la Republique des Lettres, ayant puisé dans les sources d'une riche & ample Bibliothéque appartenante à l'un des plus illustres & des plus doctes Magistrats du Royaume qui l'honoroit de sa protection. Ainsi j'ai cru qu'une nouvelle édition de ces mêmes Traités seroit très-profitable pour le Public & pour tous les Savans. Ce 13. Novembre 1719. *Signé* MOREAU DE MAUTOUR.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les *nouvelles Notes Critiques* sur *les Jugemens des Savans de Baillet*; & elles m'ont paru d'autant plus dignes de voir le jour, qu'en corrigeant quantité de méprises dans le texte de cet Auteur souvent peu éxact, elles en rendront la lecture beaucoup plus utile au Public.

J'ai lû aussi la *Preface de l'Auteur des Notes*, & l'*Abregé de la Vie de Mr. Baillet*, où je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.

Fait à Paris, ce 15. Fevrier 1722. Signé, BURETTE.

AVER-

AVERTISSEMENT
SUR L'ORDRE ET L'ARRANGEMENT
des huit Volumes des *Jugemens des Savans.* &c.

POUR LE PREMIER TOME.

L'Epître dédicatoire à Monsieur de Lamoignon.

Préface de l'Auteur des Notes.

Avertissement de l'édition de 1685.

L'Abregé de la Vie de Mr. Baillet & le Plan général de l'Ouvrage des Jugemens des Savans imprimé séparément en 1694.

Præfatio prioris Indicis Bibliothecæ Lamonianæ.

Les Jugemens & Préjugés sur les Livres en général.

Jugemens sur les principaux Imprimeurs qui ont excellé dans leur profession.

La Table générale des Auteurs des Ouvrages sur lesquels on a rapporté les Jugemens des Savans dans les Recueils des *Imprimeurs*, des *Critiques*, des *Grammairiens* & des *Traducteurs*.

POUR LE SECOND TOME.

Jugemens sur les Critiques, contenant les Examinateurs de Livres, les Bibliothécaires, les Catalogues, & sur les Critiques Grammairiens en général.

Jugemens sur les Principaux Grammairiens Artistes. Les Grammairiens Latins, Grecs, Hébreux, François, Italiens & Espagnols.

Jugemens des principaux Traducteurs.

POUR LE TROISIEME TOME.

Discours pour servir d'éclaircissement aux premiers Volumes de cet Ouvrage, & de Préface au Recueil suivant des Poëtes.

Jugemens des principaux Auteurs qui ont traité de l'Art Poëtique.

Jugemens sur les principaux Poëtes Hébreux & Grecs. La Liste des Poëtes tant Grecs que Latins, qui se trouvent dans le *Corpus Poëtarum Græcorum*, & dans les deux *Corpus Poëtarum Latinorum*.

Jugemens sur les principaux Poëtes Latins depuis les Guerres Puniques, & quelques-uns des Grecs, jusqu'à la renaissance des Lettres.

POUR LE QUATRIEME TOME.

Jugemens sur les Poëtes Modernes depuis la renaissance des Lettres jusqu'à present.

Table générale pour les Poëtes & les Auteurs qui ont traité de l'Art Poëtique.

POUR LE CINQUIEME TOME.

Les Enfans célèbres par leurs Etudes, & la Table.

Les Auteurs déguisés, & la Liste des Auteurs déguisés.

POUR LE SIXIEME TOME.

Les Satires Personnelles, Traité Historique & Critique de celles qui portent le titre d'*Anti*.

Table générale des *Anti*, & celle des Auteurs de ces *Anti*.

Table

AVERTISSEMENT.

Table générale des Matiéres des six Volumes.

POUR LE SEPTIEME TOME.

L'Anti-Baillet de Mr. Ménage avec des Obſervations de Mr. de la Monnoye.

Reflexions ſur les Jugemens des Savans.

Reflexions ſur la Vie de Des Cartes.

Table des Matieres de ce Volume.

POUR LE HUITIEME TOME.

Les Jugemens des Savans ſur les Auteurs qui ont traité de la Rhetorique avec un Précis de leur Doctrine, par Mr. Gibert Profeſſeur de Rhetorique.

Table des Matieres de ce Volume.

AVIS AU RELIEUR.

Dans le Tome VI. la feuille *Oo*, eſt *mal marquée par un ſimple O.*

A

MONSEIGNEUR

L'AVOCAT GENERAL DE LAMOIGNON.

MONSEIGNEUR,

La Liberté que je prens de mettre votre Nom à la tête de cet Ouvrage ne doit point donner au Public la pensée que c'est un présent que j'aye voulu Vous faire. Comme il n'y a rien dans votre maison qui ne soit à Vous, je n'aurois pû prétendre me faire un mérite de Vous présenter une chose qui Vous appartient.

C'est un Recueil de Jugemens sur les Auteurs, & sur les Livres de votre Bibliothéque. Il a été fait chés Vous, pour Vous, & par une personne qui a l'honneur & l'avantage d'être à Vous. Ainsi l'on n'aura point sujet de croire qu'en prenant cette liberté, j'aye eu d'autre ambition que celle de faire connoître à tout le monde quel est le Protecteur de cet Ouvrage.

En effet, MONSEIGNEUR, quelle Protection n'ai-je point lieu d'espérer de celui qui en a donné une si puissante à tant d'Auteurs, depuis plusieurs années, & pour des Ouvrages qui ne le touchoient pas de si près que celui-ci? Et que ne dois-je point attendre de l'autorité d'un Nom, qui depuis trente ans a été l'objet du respect & de l'amour des Peuples de ce Royaume, & des Gens de Lettres qui sont répandus par tout ce qu'on appelle le Monde Savant.

La France & la République des Lettres n'ont-elles pas é-

galement ressenti les effets de cette Protection en la Personne de feu Monsieur le Premier Président, qui a rendu des services immortels à l'une & à l'autre? Et y a-t-il quelqu'un parmi les gens de bien de ce Royaume, & les Savans de l'Europe, qui s'étant vû enlever le Pere, n'ait senti relever ses espérances dans le Fils, en le voyant le suivre de si près dans toutes ses démarches?

C'est le langage que les uns & les autres ont tenu, lorsque se voyant privés d'un Protecteur si puissant & si plein de bontés, ils ont protesté parmi leurs cris & leurs gémissemens, qu'ils ne trouveroient de consolation & de ressource, que dans l'appui que Vous deviés continuer de donner en sa place à la Justice & aux Lettres. Ils ont eu raison d'attendre ces bons effets de votre reconnoissance, puisqu'ils Vous ont donné dans leurs cœurs & dans leurs esprits la place que Monsieur le Premier Président y possedoit si universellement, ou plutôt, qu'ils Vous l'ont conservée, comme à l'héritier naturel, & au successeur légitime de ses vertus.

Comme la confiance que j'ai en votre Protection, n'est pas moindre que la leur, il semble que je devrois à leur exemple me mettre en devoir de publier quelques-unes de ces excellentes qualités, qui Vous ont acquis leur estime, pour faire voir que mon espérance n'est pas vaine; & qu'il ne suffit pas d'être distingué des autres par la grandeur de la naissance ou des emplois, pour pouvoir proteger les Loix & les Lettres au point que Vous le faites.

Mais ce qui fait ma peine parmi tous les autres avantages que je reçois chés Vous, c'est de me voir privé de celui de pouvoir m'acquitter de ce devoir par les obligations où ma condition m'engage de Vous suivre dans les sentimens de votre modestie.

Puis donc que je n'ai point cette liberté, je ne puis faire autre chose pour la satisfaction de ceux qui pourroient se plaindre de mon silence, que de les renvoyer à ce qu'en ont publié les Etrangers, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été les

témoins domestiques de vos actions, & qui n'en ont connu que cette partie que Vous n'avés pas pû Vous dispenser jusqu'ici de rendre publique.

Au moins, MONSEIGNEUR, ne pourrés-Vous pas les empêcher de se souvenir de ce qu'ils ont lû dans les Livres de divers Auteurs, qui depuis plus de vingt-cinq ans ont entrepris de faire passer à la Postérité les sentimens glorieux, que le Public conservera toujours pour votre mérite.

C'est par le grand nombre de ces Auteurs, & par la diversité de leurs Professions, que les Siécles à venir pourront juger de l'élévation & de l'étenduë de ce mérite, que les qualités de votre ame, & celles de votre esprit Vous ont si légitimement acquis. Ils ne seront pas surpris de le voir louer par une foule de Jurisconsultes de l'un & de l'autre Droit (1), *parce que leur profession leur donne lieu de Vous approcher, & de le connoître de plus près que le reste des Savans. Mais que n'en croiront-ils pas, lorsqu'ils verront de concert les Théologiens* (2), *les Philosophes* (3), *les Historiens ou les Géographes* (4), *les Antiquaires* (5), *les Critiques* (6), *les Orateurs* (7), *les Poëtes* (8), *& particuliérement ceux d'entre eux qui ont été les plus ennemis de la flaterie & de la bassesse* (9), *les Grammairiens mêmes* (10), *& ceux qui se sont le plus distingués par leur litérature universelle* (11), *lors, dis-je, qu'ils verront tous ces Auteurs célébres conspirer à publier vos éloges, quoique par des routes fort différentes, & sans communication? Et ne se trouveront-ils pas confirmés dans ces grands sentimens, lorsqu'ils verront ces témoignages de tant de personnes différentes appuyés par ceux* des

1. Doujat. Aubery. Des Maisons. De Loy. Mirbel. Colonecques. &c.
2. De Launoy. Testelette. Rubé &c.
3. Marmet. Channevelle. &c.
4. Du Val. Labbe. Cluv. &c.
5. Patin. &c.
6. Tann. Le Févre. &c.
7. Rapin. de la Baune. Richesource. &c.
8. Du Perier. &c.
9. Despreaux. Villiers. &c.
10. Jos. de Luques. Pajot.
11. Du Cange.

des Nations étrangéres, qui ont eu l'avantage de Vous connoître par elles-mêmes dans vos voyages (1)?

Après tous ces témoignages, MONSEIGNEUR, il est aisé de juger, si les Ecrivains ont eu raison de rechercher avec tant d'empressement l'honneur de votre Protection, pour les Ouvrages qu'ils ont exposés au Public; & si j'en ai moins qu'eux de Vous la demander pour des milliers d'Auteurs de presque tous les siécles, de toutes sortes de conditions, & de différent mérite.

Comme ils sont exposés de nouveau aux yeux & à la censure des vivans, ceux d'entre eux qui sont représentés dans ce Recueil comme des Critiques & des Juges équitables des autres, aussi-bien que ceux qui y paroissent jugés & censurés injustement, ont besoin d'un nouvel appui; les uns pour se maintenir dans leur autorité, les autres pour mettre leur innocence à couvert. J'espére qu'ils le trouveront en Vous, puisque jamais le vrai mérite n'a manqué de Protection dans votre Maison.

Pour moi, je ne puis douter que Vous ne m'honoriés toujours de votre bien-veillance, après les marques que Vous m'en avés données, en me confiant ce que Vous avés de plus cher au monde, ainsi que Vous me l'avés dit souvent. C'est le soin de votre Bibliothéque, & l'instruction de Monsieur votre Fils, qui commence déja, quoique dans un âge peu avancé, de donner des espérances, qu'il pourra un jour soutenir dignement votre illustre Nom. Je suis avec un respect profond,

1. Elzevier. Univ. d'Oxford.

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur
A. B.

PREFACE
DE L'AUTEUR DES NOTES.

QUoique ſans éxercer une critique trop ſévére, je prétende avoir corrigé un très-grand nombre de fautes dans ces prémiéres Oeuvres de Monſieur Baillet nouvellement réimprimées en ſept volumes, je ne laiſſe pas de reconnoitre que c'étoit un homme d'un mérite ſingulier, né pour l'étude, laborieux juſqu'à paroitre infatigable, qui avoit une lecture d'une prodigieuſe étenduë, &, choſe ſurprenante, nonobſtant l'air peu naturel de ſa diction, une extraordinaire facilité à écrire. Nous avons de lui, dans un autre genre, des compoſitions très-châtiées, & je ne fais pas difficulté d'avouer que s'il avoit apporté dans ſes recherches touchant les *Jugemens des Savans*, *les Anti*, *les Enfans célébres*, *& les Auteurs déguiſés*, autant d'éxactitude, qu'on en remarque dans ſes Vies des Saints, je n'aurois pas eu grande occaſion de le critiquer.

A la vérité ſon Recueil des Jugemens des Savans ſur les Auteurs étoit un deſſein bien imaginé. Mr. Baillet avoit raiſon de croire que rien ne pouvoit tout enſemble être plus utile, ni plus agréable aux amateurs de la litérature qu'une inſtruction touchant le fort & le foible des Livres les plus connus. Il ſavoit que ſi le nombre des Auteurs eſt grand, celui des Juges des Auteurs eſt infini, puiſqu'autant de Lecteurs, autant de Juges. Il n'ignoroit pas les railleries que Perſe parmi les Latins, le Caporal parmi les Italiens, Régnier & Deſpréaux parmi les François, ont faites de ces gens qui n'ayant qu'une teinture ſuperficielle des Lettres, oſent s'ériger en Cenſeurs des anciens, & des modernes.

Pour apprendre donc à ces Juges téméraires à ſe défier de leur goût, il commença par traiter à fond de tous les préjugés, contre leſquels on doit être en garde dans la lecture de quelque Livre que ce ſoit. Comme il vouloit éviter tout reproche de préſomption, il préféra les lumiéres d'autrui aux ſiennes. Il crut que l'introduction la plus ſure à la connoiſſance des Auteurs étoit de s'en rapporter aux Auteurs eux-mêmes. Il s'étoit, dans cette vuë, propoſé de ramaſſer leurs témoignages touchant les Ecrivains qui ſe ſont acquis quelque diſtinction par leurs Ouvrages tant ſur les Sciences en général, que ſur les Arts libéraux.

Ce plan, comme on voit, étoit extrémement vaſte. Pour le ren-

rendre plus intéressant, il ne jugea pas à propos de débuter par des Recueils sur les Théologiens, sur les Jurisconsultes, les Médecins, ou les Mathématiciens; il aima mieux ne produire d'abord que ce qui lui parut un peu plus à la portée du public. Après avoir donné une notice suffisante des plus célébres Imprimeurs, il y joignit en plusieurs volumes, celle des Critiques, des Grammairiens, des Traducteurs, & des Poëtes.

Nul Ouvrage de cette espéce n'avoit encore été vu dans le Royaume. C'étoit un tissu à la Mosaïque, composé de diverses piéces taillées par diverses mains, & rassemblées artistement par une seule. Colomiés qu'on croiroit peut-être lui avoir servi de modéle dans sa France Orientale, n'y avoit pas lié ses extraits avec le même art. Il les y avoit répandus sans ordre, les laissant François, ou Latins, en un mot bruts, tels qu'ils étoient lorsque, pour ainsi dire, il les avoit tirés de la mine. Notre Auteur n'en a pas usé de même. Il a donné plus de justesse, & de dignité à son Ouvrage. Tous les Ecrivains qu'il y a cités, il les a fait parler François, voulant bien pour fuir le mélange des citations Grecques, Latines, Italiennes, Espagnoles, s'exposer à tous les inconvéniens attachés aux traductions, soit quand on retranche quelque chose d'essentiel de l'original, soit quand on y ajoute quelque chose d'étranger, soit enfin quand, de quelque maniére que ce puisse être, on corrompt le véritable sens par une interprétation vicieuse. Difficilement à la longue un Traducteur peut-il se garantir de ces trois sortes de fautes. Mr. Baillet ne les ayant pas toujours évitées, on a dû s'appliquer d'autant plus à les corriger, que sur son autorité un Lecteur de bonne foi seroit en danger de les copier. Pope-Blount, Morhof, les Continuateurs de Moréri ne les ont déja que trop copiées, & l'on auroit lieu de craindre que de main en main elles ne se transmissent jusqu'à la derniére postérité, si on ne prenoit soin d'en interrompre la prescription.

De ces fautes les unes sont anciennes, qui régnent il y a longtems dans les Livres; les autres nouvelles. Les premiéres n'appartiennent à Mr. Baillet que par adoption, mais on peut le regarder comme le pére des secondes. Je ne me suis guére arrêté à celles du langage, si ce n'est où l'expression étant trop équivoque rendoit la pensée obscure. Son style qui par rapport au sujet devoit être simple, clair, net, correct plûtôt qu'élégant, est enflé, guindé, alambiqué, rempli de mauvaises phrases, & sur tout d'idiotismes. De fois à autre cependant on est surpris de trouver-

ver certaines tirades d'éloquence, même fort belles, comme lorsqu'il s'étend sur les louanges de la noble & ancienne Maison dans le sein de laquelle il a vécu; du grand homme ayeul de l'illustre éléve, dont l'éducation lui fut confiée, & quelques autres endroits où, différent de lui-même, il s'exprime avec assés de pureté; ce qui bien loin de réparer les défauts remarqués dans sa diction, les rend au contraire plus sensibles, en sorte que pour la réformer il faudroit presque entiérement la réfondre, & c'est ce que je n'ai pas entrepris.

Mon but, dans l'éxamen de son Livre, a été de préférer les choses aux paroles, & de m'attacher principalement à son dessein. Il m'a paru qu'originairement son intention, en recueillant les jugemens d'autrui, étoit de n'y pas mêler le sien. Lui-même s'étoit imposé cette loi. Faute de l'avoir observée, il s'est attiré des querelles, dont il n'est *pas sorti* à son avantage, & qui ont servi à faire voir que son Livre, pour être utile, avoit besoin d'une éxacte *révision*. Je l'ai donc revu, & sans toucher à la lettre du texte, à l'ordre, ni au nombre des Chapitres, ni des Articles, je me suis fixé à marquer par des notes, au bas des pages, les fautes qu'il a commises dans les noms, dans les époques, dans l'intelligence des passages, & dans les faits, à quoi j'ai ajouté l'éclaircissement de quelques endroits qui sembloient en avoir besoin.

Ce sont les limites où je me suis resserré. J'ai cru devoir éviter les digressions infinies que m'offroient les Ecrivains dont il a parlé. Si au lieu, par exemple, *d'éclaircir un mot mal entendu*, je m'étois de gaieté de cœur occupé à rechercher les particularités de la vie d'un Critique, d'un Grammairien, d'un Poëte; qu'aurois-je fait autre chose qu'imiter ces Commentateurs, qui ne touchant ni près, ni loin les endroits difficiles de leur Auteur, se jettent à quartier, pour débiter une érudition hors d'œuvre. Il seroit à souhaiter que ceux qui composent, n'écrivissent que des singularités, & que ces singularités fussent vraies. Ce seroient des Ouvrages inestimables. On a même lieu de croire que s'il n'y avoit dans les Livres que des choses singuliéres, des choses une fois dites, la vie ordinaire d'un homme seroit assés longue pour les lire, sinon tous, du moins la plus grande partie.

On m'objectera peut-être que je ne me suis guére souvenu de cette idée, lorsque j'ai grossi de deux assés longues additions l'article 313. & l'article 932. de cet Ouvrage; l'un à l'occasion de Pomponius Lætus, l'autre de Nicandre. A quoi je répondrai que

que ces deux morceaux, préparés dans une autre vuë, n'ont été transportés là que par rencontre, & que je ne voudrois pas en avoir inséré plusieurs de cette espéce dans ma révision, parce que tout curieux qu'ils sont, ils pourroient, n'y étant pas absolument nécessaires, y être regardés comme étrangers. Ma qualité de Réviseur m'oblige à ne point excéder ma fonction. Je dois suivre mon Auteur pas à pas, HOC AGE. Je dois compter ses chutes, lui prêter la main pour le redresser, prêt à le défendre contre ceux de ses Adversaires qui m'ont paru s'être trompés dans leur Critique, contre Ménage en quelques endroits, contre l'Auteur anonyme des Réflexions imprimées en quatre Lettres, contre l'Abbé Fontanini, contre moi-même, si je viens à m'appercevoir que je l'aie injustement repris.

Une des plus foles chicanes qu'on lui ait faites, c'est de lui avoir reproché l'inutilité de son Ouvrage, sur ce que les Jugemens qu'il contient étant, dit-on, la plûpart contraires, ils se détruisent l'un l'autre. Les Censeurs qui ont opiné de la sorte, ont-ils pu ne pas voir que Mr. Baillet ayant intitulé son Livre *Jugemens*, & non pas *Examen des Jugemens*, n'étoit par conséquent obligé qu'à les rapporter fidélement, sans entreprendre de les réformer, ou de les concilier? Qui ne sait d'ailleurs combien grande est la différence des goûts. Ne reconnoissons-nous pas tous les jours que les Savans qui ont jugé si diversement des Auteurs, ont eu raison, puisqu'à proportion des fautes qui se trouvent en chaque Ouvrage, le meilleur, à le bien prendre, n'est d'ordinaire que le moins mauvais.

Je reviens à mes Notes. Ce n'est point un esprit d'ostentation qui me les a dictées. C'est l'envie seule de contribuer à rendre meilleur un Livre qui méritoit de le devenir. Persuadé qu'on ne fait rien qu'autant que ce qu'on fait est vrai, j'ai tâché de mettre en divers endroits des sept volumes, que j'ai examinés, la principale chose qui me paroissoit y manquer; j'entens l'éxacte vérité. Mr. Baillet, qu'on dit se l'être toujours proposée dans ses écrits, y étoit particuliérement obligé dans un Ouvrage, tel que celui-ci, purement critique, & tant de citations, dont il l'a rempli, ne permettent pas de douter qu'il ne l'ait cherchée avec soin. J'espére pourtant faire voir qu'il n'a pas creusé par tout autant qu'il faloit pour la déterrer. S'il l'a cherchée, oserai-je le dire? plus heureux que lui je me flate de l'avoir trouvée, non pas en vertu d'une plus grande habileté, mais d'une plus grande diligence. On verra là-dessus, presque à chaque page, des preuves de mon

mon attention. J'invite les Lecteurs à y recourir, dans la confiance où je suis, qu'à l'aide de la pierre de touche que je leur offre, ils pourront surement ici, d'un bout à l'autre, démêler le vrai d'avec le faux.

Je me crois au reste obligé d'avertir que les Libraires qui procurent cette édition, l'ayant commencée trois ou quatre mois avant que d'avoir mes Notes, le premier volume a été achevé d'imprimer sans qu'elles ayent pu y être rangées dans la place * qui leur convenoit. C'a été une nécessité de les renvoyer à la fin avec des chiffres rélatifs aux endroits qu'elles éclaircissent.

Celles des volumes suivans ont été réguliérement placées au bas des articles qu'elles concernent, & pour être plus reconnoissables, ont été distinguées par cette marque ¶.

J'avois pris soin, en travaillant à mes Notes, de corriger éxactement toutes les fautes d'impression de mon éxemplaire *in*-12. des Oeuvres de Mr. Baillet, en *sorte* que le texte des six derniers volumes *in*-4. ayant été imprimé sur le texte de mon éxemplaire, devroit être, ce semble, très-correct; cependant comme je n'ai point voulu me charger de voir les épreuves, je ne puis répondre de rien, les Libraires, suivant les régles de leur prudence, ayant seuls conduit cette édition, à laquelle je n'ai absolument nulle autre part que celle que m'y donnent mes Notes au bas de chaque article, & la révision de ces mêmes Notes à la fin de chaque volume †.

Les mêmes Libraires ayant dessein de rendre cette seconde édition plus utile, & plus commode que la premiére, ont observé ce qui suit.

I. *Ils ont mis à la tête du Livre le portrait de Mr. Baillet, avec l'Histoire de sa Vie, & de ses Ouvrages.*

II. Leur intention étant de mettre au bas du portrait une Inscription qu'ils me demandérent, je leur en offris deux, dont l'une étoit rélative à ma Critique, l'autre un Eloge pur & simple. Voici la premiére.

Puisque, dans mes écrits, sans craindre la Satire,
Plein d'une noble liberté,
J'eus pour objet la Verité:
Un Critique sincére a bien pu me la dire.

Voici la seconde.

Amateur de la Vérité
J'ai pour la découvrir écrit, lu, médité,

Bru-

* Cela regarde l'Edition de Paris, car dans celle-ci on a eu soin de placer toutes ces Notes dans leur ordre.

† On a eu soin aussi de corriger dans cette Edition toutes les fautes indiquées par M. de la Monnoye.

Brûlant de satisfaire une si noble envie.
Mes veilles, je l'avouë, ont abrégé mes jours,
Mais elles m'ont acquis une plus belle vie
Dont les Parques jamais ne trancheront le cours.

J'avois laissé à leur choix d'employer de ces deux Inscriptions celle qu'ils croiroient convenir le mieux; mais comme depuis on leur en a présenté une qu'ils ont témoigné agréer, j'ai consenti volontiers qu'ils la préférassent, ce qu'ils ont fait.

III. Après la Vie de Mr. Baillet qui est à la suite de son Avertissement au Lecteur, ils ont fait imprimer tout au long le PLAN GENERAL de l'Ouvrage, piéce auparavant séparée du corps des volumes, & dont, parce qu'elle étoit extrémement rare, il importoit de renouveller l'édition, pour donner une juste idée de l'étenduë que devoit avoir le Recueil entier des Jugemens des Savans.

IV. Pour empêcher que l'attention du Lecteur ne soit détournée par la peine de chercher les citations à la fin d'un volume, ou d'un chapitre, ils les ont placées en deux colonnes au bas de chaque page avec des chiffres de renvoi. Ils ont gardé le même ordre pour les Additions & Corrections que Mr. Baillet n'avoit pu insérer en leur place.

V. Ils ont rapporté entre deux étoiles à la fin des Articles, & quelquefois dans les Articles mêmes entre deux crochets, les éditions des Auteurs dont parle Mr. Baillet; celui-ci ne les ayant pas toujours éxactement rapportées.

VI. Outre les Tables des Chapitres, les Listes des Auteurs, & autres dressées avec éxactitude par le Réviseur des épreuves, ils se sont chargés de mettre à la fin du dernier volume une Table alphabétique des matiéres répanduës dans le cours de l'Ouvrage.

VII. Quant au dessein qu'ils avoient d'extraire incidemment de l'Anti-Baillet les corrections des fautes prétendues commises par Mr. Baillet, ayant su que l'Auteur des Notes s'étoit acquitté de ce soin, ils s'en sont entiérement remis à sa diligence.

Voila ce que j'ai cru devoir ajouter à ma Préface, afin que le Public fût pleinement informé de l'état de cette édition. Il me reste seulement à dire touchant Mr. Baillet, que si je l'apelle ici *Monsieur*, au lieu que dans mes Notes je ne dis par tout que Baillet, c'est que ma Préface est un Discours de cérémonie, & que mes Notes sont une Critique, outre que du moment qu'un Auteur est mort, on est à son égard dispensé du cérémonial.

AVER-

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR. (1)

I.

On a sujet d'appréhender que la multitude des Livres qui augmentent tous les jours d'une maniére prodigieuse, ne fasse tomber les siécles suivans dans un état aussi fâcheux qu'étoit celui où la barbarie avoit jetté les *précédens depuis la décadence de l'Empire Romain*, si l'on ne tâche de prévenir ce danger par le discernement de ceux qu'il faut rejetter ou laisser dans l'oubli, d'avec ceux que l'on peut retenir, & si l'on ne fait encore dans ceux-ci le choix de ce qui peut être utile d'avec ce qui ne l'est pas.

La nécessité de ce choix & de ce discernement se fait sentir de plus en plus à ceux qui savent de quelle importance il est d'être bien conduit dans ses études & dans la lecture de tant de Livres en un aussi petit intervalle qu'est celui que Dieu a prescrit à la vie de l'homme. Ce discernement seroit sans doute la plus courte & la plus sure de toutes les méthodes que l'on pourroit souhaiter pour toutes sortes d'études, & dans toutes sortes de personnes. Il seroit non seulement comme le flambeau de l'entendement, mais il lui tiendroit aussi lieu d'un *conducteur fidéle*, qui lui épargneroit la longueur & les difficultés des *chemins*, & qui lui feroit trouver en *peu de tems* & *immanquablement* ce qu'il cherche dans les Livres.

Mais avant que de pouvoir faire ce discernement par soi-même, la vie s'écoule, & on ne se trouve presqu'en état de bien étudier, que lorsqu'on est à sa fin. Avant que la Raison se développe d'elle-même, les hommes errent long-tems, s'ils n'ont point de guide. Ils n'ouvrent les yeux pour entrer dans le bon chemin, que lorsque la nuit s'approche, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont près de la mort. Les affaires différentes & les occupations étrangéres jointes aux maladies qui traversent la vie, abrégent encore ce tems, & troublent ce loisir nécessaire à acquerir ce discernement. Entret. sur les Sciences.

Quelque bien intentionné & quelque laborieux que l'on ait été, on a le déplaisir de voir qu'après plusieurs années d'études on n'en sait guéres plus que lorsqu'on a commencé, & que l'on sait quelquefois si mal ce que l'on croit avoir appris, que l'ignorance de ce qu'on sait est souvent plus tolérable que sa maniére de le savoir. Les Savans mêmes, qui après avoir essuyé des travaux

1. Cet *Avertissement* étoit au commencement de l'édition in-12. de 1685.

travaux immenſes, & avoir blanchi ſur les Livres, ſemblent être arrivés à ce diſcernement, ne laiſſent pas de ſe plaindre à la fin de leur courſe, qu'ils ſeroient allé loin, s'ils avoient d'abord connu le véritable chemin. Ils témoignent qu'en marchant dans cette longue carriére, ils ont découvert des ſentiers, qui leur auroient épargné beaucoup de peines. Que feroit-ce donc ſi dès le commencement de nos études nous ſavions le chemin le plus droit & le plus aiſé? Quel avantage n'aurions-nous pas de connoître d'abord ce qu'il faut embraſſer & ce qu'il faut fuir dans les Livres?

Nous aurions ſans doute cet avantage, ſi quelque ſavant homme s'étoit voulu donner la peine de nous faire ce diſcernement dans une Critique judicieuſe qui fût univerſelle, & qui s'étendant ſur toutes ſortes de Livres & d'Auteurs, comprît tous les Arts & toutes les Sciences, qui font les occupations des hommes. Mais comme il n'y a point lieu d'eſperer ſi-tôt une faveur ſi importante de la bonté divine, j'ai crû que, juſqu'à ce que le Ciel faſſe naître ce Cenſeur général, il ne feroit pas entiérement inutile de recueillir les Jugemens & les Cenſures que divers Critiques particuliers ont faites *ſur les principaux Ouvrages des Auteurs les plus connus*.

Je ne me ſerois pas crû obligé de rendre raiſon de ma conduite au Public, ſi j'étois demeuré dans ma premiére réſolution, qui étoit de ne faire que des Notes Critiques au Catalogue de la Bibliothéque de Monſieur l'Avocat Général de Lamoignon, & de ne travailler uniquement que pour l'uſage particulier de Monſieur ſon Fils. Mais puiſque la choſe a pris un autre cours, il faut au moins informer le Lecteur de ce qu'il peut eſperer de ce Recueil, & de ce qu'il n'en doit pas attendre.

II.

Ce Recueil n'eſt donc qu'une compilation aſſés ſimple des ſentimens de quelques perſonnes ſur les Ouvrages de leurs ſemblables, & pour lui donner quelque ordre & quelque ſuite, j'ai cru le pouvoir partager en ſix parties différentes.

La premiére qui eſt celle qui paroît préſentement, comprend (outre le Diſcours ou le Traité ſur les Jugemens des Livres en général, & ſur les Préjugés dans leſquels on les lit) les Jugemens particuliers ſur les principaux Imprimeurs, ſur les Critiques, ſur les Grammairiens & ſur les Traducteurs (1). Si l'on s'apperçoit, par la maniére dont cette premiére épreuve ſera reçuë, que le deſſein de l'Ouvrage ne déplaiſe point entiérement au Public, & qu'il puiſſe avoir ſon utilité, on eſpére donner les autres parties inceſſamment.

La ſeconde contient les Jugemens ſur les Poëtes (2), ſur les Romans & les autres fictions en Proſe, ſur les Orateurs, & ſur les Epiſtolaires.

La troiſiéme contient les Jugemens ſur les Géographes, ſur les Chronologiſtes,

1. Cette premiére Partie eſt contenuë dans le premier, & le ſecond volume de la preſente édition.

2. Ces *Jugemens ſur les Poëtes* ſont contenus dans le quatriéme & le cinquiéme Volumes. Baillet n'a point fait imprimer le reſte de cette ſeconde partie, ni les quatre ſuivantes.

tes, sur les Historiens & sur les Antiquaires, ausquels j'ai joint ceux que l'on fait des Blasonistes, quoiqu'ils fassent plûtôt partie des Historiens Généalogiques.

La quatriéme contient les Jugemens sur les Philosophes, sur les Mathématiciens, sur les Naturalistes, & sur les Médecins.

La cinquiéme contient les Jugemens sur les Jurisconsultes, sur les Canonistes, sur les Politiques, & sur les Moralistes, c'est-à-dire, sur ceux qui ont traité de la Morale purement humaine sans rapport à la Théologie.

La sixiéme contient les Jugemens sur les Théologiens, c'est-à-dire, les Interprétes de la Bible, les Peres & Auteurs Ecclésiastiques jusqu'au XII. siécle, les Théologiens Scholastiques, les Ecrivains Ascétiques, Liturgiques, &c. les Hétérodoxes ou Théologiens Hérétiques qui ont écrit contre l'Eglise depuis le XII. siécle.

III.

Comme je fais profession de ne rien dire de moi-même, je n'ai pas sujet d'appréhender qu'on m'oblige de répondre de la solidité & de la vérité de tous ces Jugemens. Je ne me crois responsable que de la fidélité avec laquelle je les représente, & pour donner plus de lieu de voir si j'impose à quelqu'un, j'ai eu soin de mettre à la fin de chaque article les citations éxactes de ces témoignages, comme j'ai fait aussi à la fin du discours général, qui est à la tête de la premiére partie, & qui fait le premier Tome (1), pour m'accommoder au goût de ceux qui n'aiment point à voir un discours rompu & chargé de citations ennuyeuses.

Ainsi mes Auteurs pourront parler pour eux-mêmes, sans que je me trouve engagé à prendre le parti & les intérêts d'aucun d'eux, ni à soutenir leurs sentimens. De sorte qu'il sera libre à chacun des Lecteurs en particulier de se faire impunément le Censeur de ces Critiques avec autant d'autorité que ceux-ci en ont pris pour censurer les autres, ou de se mettre de leur nombre ajoutant son sentiment au leur.

D'ailleurs on peut juger que la plûpart de ces Censeurs que j'ai pris pour mes garans, n'ont point prétendu que leurs jugemens fussent des arrêts, mais qu'on les devoit considérer comme de simples propositions qu'ils ont faites de leurs sentimens, dont l'autorité & la force dépendent de l'approbation des Savans. C'est ainsi que Mr. de la Mothe le Vayer dit (2), *qu'il explique ses sentimens de telle sorte que sans donner un jugement précis, ni qui vienne absolument de lui, il laisse, éxemt de toute partialité, la liberté à chacun de contredire les opinions qu'il rapporte. Et il ne veut pas qu'on prenne pour des résolutions ce qu'il n'expose que comme des doutes de quelque vrai-semblance.* Nous ne devons pas douter que les autres n'ayent été dans une disposition semblable.

IV.

1. Ce sont les *Préjugés*: Dans cette édition on en a placé les citations au bas de chaque page.

2 Avant-propos des Historiens Grecs & Latins vers la fin.

IV.

Je ſerois fâché de donner lieu de croire qu'en citant mes garans, je vouluſſe les louer ou les approuver. Le P. Bouhours dans la Préface de ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe, dit que *le nom ſeul de ceux qu'il cite, eſt un éloge, & qu'il ſeroit auſſi inutile de les louer en les citant, que d'avertir lorſqu'on cite Ciceron & Virgile, que ce ſont de bons Auteurs & de beaux Eſprits.* Cela eſt bon pour ceux qui n'employent que les témoignages des bons Auteurs. Mais comme tous les Jugemens que je rapporte ſur une même perſonne, ne ſont pas toujours uniformes, il eſt viſible que dans une contrarieté d'opinions, il faut qu'il y en ait quelques-uns qui s'écartent de la vérité & de la juſtice. Dans cette diverſité qui paroît particuliérement dans les Jugemens des Auteurs de la premiére claſſe, on auroit ſouhaité peut-être que j'euſſe fait un choix de ceux qui ſont juſtes, ſolides & véritables, & que j'euſſe rejetté les autres. Mais ce diſcernement eſt au-deſſus de mes forces, & je n'aurois pû éviter de déplaire à la moitié de mes Lecteurs, qui auroient pû ſe déclarer en faveur de ceux qu'on auroit rebutés, parce qu'il n'eſt preſque *pas poſſible que les hommes ayent tous le même goût & le même ſens*; & que ce qui paroît mauvais à l'un, s'eſt quelquefois trouvé bon au jugement d'un autre. Il vaut donc mieux laiſſer au Lecteur le plaiſir de ce diſcernement lui-même.

Néanmoins j'ai crû pouvoir inſinuer de tems en tems ce que je penſois du plus ou du moins d'autorité de ces garans, & j'ai été quelquefois bien aiſe de faire connoître la diſtinction, que je mets, par éxemple, entre le jugement de Photius & celui du jeune du Verdier, entre ceux de Ciceron, de Denys d'Halicarnaſſe, de Quintilien, de Longin, & ceux de Sigonius, de Keckerman, de Bodin, de Poſſevin, &c.

V.

Mais quoique je m'intéreſſe auſſi peu dans l'autorité de ces Juges ou Critiques, que dans la réputation de ceux qui ſont jugés ou cenſurés, il n'eſt peut-être pas hors de propos de parler ici pour la juſtification de quelques-uns de mes garans d'entre les Catholiques, qui paroîtront avoir uſé peut-être de trop de liberté dans leurs Jugemens ſur quelques Ouvrages de Religion, & qui pourroient bleſſer la tendreſſe ſcrupuleuſe de ceux qui ne pénétreroient pas aſſés l'innocence de leurs intentions.

S'il arrive donc que l'on voie dans la ſuite de ce Recueil quelques Hérétiques loués, & quelques Catholiques blâmés par ces Critiques, même dans les Ouvrages ſur l'Ecriture Sainte, ſur la Théologie, & ſur le Droit Eccléſiaſtique, on doit ſuppoſer que ni ces Critiques, ni moi en rapportant leur opinion, ne ſommes pas aſſés malheureux pour prétendre toucher à la pureté & à la vérité de la Religion Catholique, dont le centre eſt & ſera toujours le Siége Apoſtolique des Succeſſeurs de S. Pierre. Mais dans ces occaſions qui ſont aſſés rares, on n'a point eu d'autre intention que de rendre une juſtice égale à tout le monde; de louer Dieu comme l'Auteur de ce qui ſort de bon de

la plume des Hérétiques mêmes, qui peuvent ne pas faire toujours un mauvais usage des talens naturels & acquis que la bonté divine leur communique; & de blâmer ou plaindre la misére de l'homme, c'est-à-dire, l'ignorance & la présomption humaine dont les Ecrivains Catholiques ne sont pas toujours exemts, quelques priviléges qu'ils ayent dans la Communion des Saints.

Et pour finir ce qui regarde mes garans, j'aurois rapporté en cet endroit ce que l'on pense de leur habileté, & du poids de leur autorité, si je n'avois cru qu'il étoit plus à propos d'en faire la premiére partie du Recueil des Critiques que l'on peut consulter.

VI.

Je n'ai pas toujours traduit à la lettre les témoignages des Critiques, mais je me suis contenté de leur pensée, hormis dans les endroits où cette éxactitude m'a semblé nécessaire pour mieux appuyer ce qui auroit paru plus douteux & plus difficile à croire.

S'il arrive que je cite quelquefois un Auteur sur la foi d'un autre, quoique *cela soit assés rare, je suis assés scrupuleux* pour les citer tous deux, & pour marquer le ruisseau aussi-bien que la source. J'en ai usé de la sorte en deux rencontres, premiérement lorsque je n'ai point eu la commodité de lire dans l'original, & de puiser dans la source les choses que j'avance; & en second lieu lorsque j'ai cru qu'un passage cité par un autre, auroit plus de poids & de crédit, que s'il étoit cité par moi seul. Le pis qu'il en peut arriver, est de s'en tenir à l'autorité de celui que j'allégue & que je prens pour mon garant, & de ne le considérer que comme une copie.

Je n'ai point rapporté les Jugemens que les Anciens ont portés sur les Ouvrages que nous n'avons point, & qui sont censés être perdus pour le Public, parce que cela ne paroît pas nécessaire au dessein que j'ai eu de rendre quelque *service à ceux qui veulent lire* les Livres avec fruit, les Ouvrages perdus n'é*tant pas du nombre de ceux qu'on peut lire. J'en ai usé souvent de* même à l'égard de la plûpart de ceux qui ne sont encore que Manuscrits, quelque esperance que l'on ait de les voir au jour.

VII.

On s'étonnera peut-être du peu d'uniformité que l'on trouvera dans ces Jugemens, voyant des Auteurs du second & du dernier rang remporter quelquefois des témoignages avantageux, sans être censurés & notés pour leurs défauts; & d'autres au contraire, qui, quoique de la premiére classe, ne laissent point d'être chargés de reproches & accusés d'un grand nombre de fautes. C'est ce qui paroîtra, par éxemple, dans ce que nous rapporterons d'Hérodote, de Tacite, de Joseph, de Dion, de Seneque, d'Aristote, de Platon, d'Homere, & de plusieurs autres des Anciens, & quelques-uns même d'entre les Modernes de la premiére réputation, comme d'Erasme, de Lipse, de Baronius, de Scaliger, de Mr. de Thou, de Vossius, de Mr. de Saumaise, de Mr. de Launoy, &c.

Mais

Mais on ne doit point tirer avantage de cette inégalité pour les Ecrivains médiocres, de qui on ne s'est pas tant soucié de rechercher les défauts, leurs Livres n'étant pas d'un aussi grand usage que ceux des autres. On ne peut pas dire non plus que cette conduite puisse porter préjudice à ces grands hommes, ni que cette sévére censure soit capable de leur faire perdre le rang qu'ils ont acquis dans le Monde savant, puisqu'au contraire le grand nombre de leurs Censeurs & la peine qu'on a prise de les examiner de si près, est une marque de l'estime qu'on en fait, & du besoin que l'on en a pour l'utilité publique.

VIII.

J'ai tâché de me tenir toujours dans une grande reserve à l'égard des Eloges qu'on a faits des Auteurs, & je me suis attaché à n'en employer aucun, qu'il ne fût accompagné & soutenu d'un jugement de l'Auteur même. C'est ce qui m'a obligé de retrancher les Eloges que la plûpart des Poëtes ont faits sur les Livres & les Auteurs, & de ne point employer les Epigrammes ni les Epitaphes. J'ai même consideré comme suspects plusieurs de ces Ecrivains qui ont recueilli en prose les Eloges des Hommes Illustres de leur Ordre, de leur Pays, de leur Communion & de leur Profession.

J'ai aussi évité la plûpart de ces citations honorables de *Savant*, de *très-Savant*, &c. dont les Livres sont remplis, & je les ai regardées plûtôt comme une maniére de reconnoissance envers ceux dont on a profité, que comme un jugement de leur personne ou de leur Ouvrage. J'en ai pourtant excepté les Eloges ou plûtôt les témoignages avantageux rendus aux Auteurs par leurs Adversaires, & par ceux qui humainement parlant, sembloient n'avoir ni sujet ni inclination d'en dire du bien, parce que ces sortes de témoignages sont d'un grand poids, & que ce n'est ordinairement que la force de la vérité qui les leur a enlevés.

IX.

J'ai douté long-tems si je devois parler des vivans, d'autant plus qu'il est difficile d'en rien dire de juste, & que selon Patercule (1), c'est une espéce de badinerie de compter & de dépeindre ceux que nous avons présens devant les yeux, n'étant pas d'ailleurs aussi aisé de les censurer que de les admirer. Je savois de plus qu'il y a beaucoup de mesures à garder, & des précautions à prendre sur ce sujet. Je me remettois dans la mémoire divers exemples de deux espéces d'Ecrivains toutes opposées, la premiére de ceux dont les Ouvrages ayant été méprisés & comme réprouvés de leur vivant, ont été & sont encore recherchés avec estime & avec empressement après leur mort; la seconde

1 *Penè stulta ea inhærentium oculis ingeniorum enumeratio ..... nam vivorum ut magna admiratio, ita censura difficilis est.* Lib. 2. n. 36.

conde de ceux qui ayant fait de l'éclat dans le monde, & qui ayant mandié l'approbation de leurs flateurs pour leurs écrits, n'ont pû les empêcher après leur mort de tomber sous la censure & dans le mépris de la Posterité. Enfin je n'ignorois pas que les Livres ne sont parvenus à leur maturité, & que leur bonne ou mauvaise cause ne s'éclaircit qu'à la mort de leurs Auteurs, & de ceux-mêmes qui ont interêt à leur réputation, aussi-bien que de leurs envieux.

Mais je me suis déterminé à le faire par l'éxemple des Bibliothécaires, des Ecrivains d'Hommes Illustres, des Auteurs des Journaux, & par l'avis de quelques personnes, qui m'ont voulu persuader que notre curiosité cherche encore plus à se satisfaire sur les vivans que sur les morts.

Et quoique les effets de la louange ne soient peut-être pas moins à craindre pour les personnes qui en sont le sujet, que ceux du blâme & de la censure, j'ai affecté néanmoins de ne publier que les vérités qui sont glorieuses & avantageuses à la réputation des vivans, & de ne point dire celles qui pourroient être choquantes, à moins qu'elles n'ayent déja été écrites & reçuës du Public avec approbation. *Car lorsque je n'ai pas d'autre garant de ce que j'ai à dire des vivans que la voix publique; j'ai cru que ce témoignage pouvoit être suffisant pour les choses qui sont avantageuses aux Auteurs, mais non pas pour celles qui paroissent désobligeantes.*

Il y a donc cette différence entre les jugemens qu'on fait des morts, & ceux que l'on rapporte sur les vivans dans ce Recueil, que les premiers renferment les deux sortes de vérités, c'est-à-dire, ce qui s'est dit également pour & contre les Auteurs, au lieu que les derniers n'en renferment ordinairement qu'une sorte, laissant à ceux qui viendront après nous le soin de dire le reste. En quoi l'on ne trouvera sans doute pas moins d'équité que de prudence, puisqu'il n'y a rien de plus inconstant ni de plus suspect que ces sortes de jugemens qui se font verbalement, & souvent sans méditation & sans désinteressement.

X.

Je me suis réduit uniquement à remplir mon Titre, qui ne promet que des *Jugemens*, quoiqu'il eût été peut-être plus modeste de les appeller des *Sentimens* ou des *Opinions*, mais il en auroit été moins juste & moins conforme à l'humeur des Critiques, qui se considérent comme les Juges des Livres. Il est vrai que je les appelle *Savans* plûtôt que *Critiques*, parce que j'ai voulu marquer l'honneur & le respect que je porte à tous les gens de Lettres; & que le terme de Critique semble avoir encore quelque chose d'odieux dans l'esprit de ceux qui ne sont pas entiérement guéris de leur prévention. Mais je n'ai pas prétendu qu'ils fussent tous véritablement savans, & ce terme dans mon Titre n'insinuë autre chose, sinon ceux qui ont fait profession de savoir quelque chose, & de dire leur avis sur ce qu'ils croyoient savoir.

Quoique je n'aie entrepris de parler que des *Principaux Ouvrages des Auteurs les plus connus*, j'espére néanmoins en rapporter plus qu'il ne sera pos-

 sible

sible d'en lire à chaque particulier ; étant d'ailleurs inutile & impossible même de parler de tous. Et j'ose faire croire à la plûpart des Lecteurs que je leur donnerai plus que le Titre ne leur promet sur le nombre des Auteurs, sans leur donner sujet de se plaindre de cette conduite, ni encore moins de la fausseté ou du peu de justesse de mon Titre.

X I.

Comme je ne suis engagé suivant mon Titre qu'à donner des Jugemens, je ne me suis pas arrêté à faire la liste des Ouvrages de chaque Auteur, mais je me suis restraint seulement à ceux dont il est question.

Je n'ai pas rapporté non plus les différentes Editions de ceux dont je donne les Jugemens. Ce n'est pas que je n'aye crû que cela fût fort utile & quelquefois nécessaire même (1), mais comme ce Recueil devoit faire partie d'un Catalogue de Bibliothéque, j'avois déja marqué ces Editions dans la premiére partie de ce Catalogue, qui contient l'ordre des *Matiéres traitées dans les Livres*. Ainsi ç'auroit été faire deux fois une même chose dans un même Ouvrage.

Je n'ai rien dit aussi des actions ni des emplois des Auteurs durant leur vie, parce que cela auroit prodigieusement grossi ce Recueil, & que j'avois envie de le faire à part dans la troisiéme partie de ce Catalogue dont on vient de parler.

Je ne doute pas que plusieurs ne trouvent mauvais que je me sois réduit dans ces retranchemens : mais pour tâcher de les appaiser, & pour suppléer en quelque façon à ce prétendu défaut, je les avertis qu'ils trouveront ce qu'ils souhaitent dans les Bibliothéques, & dans les Recueils d'Hommes Illustres, que je cite ordinairement pour mes garans avec les autres Critiques ; & que sachant de quel Pays, ou de quel Ordre de Religion, ou même de quelle profession étoit l'Auteur, *dont ils demandent la Vie & les Ecrits*, ils pourront voir dans la premiére partie du Recueil des Critiques ceux qui en ont traité & consulter leurs Livres.

Si l'on voit que plusieurs ne soient pas satisfaits de cet expédient, on pourra dans une nouvelle Edition se résoudre à ce second travail.

Je me suis donc contenté de marquer en titre le tems auquel les Auteurs ont vécu, ou l'année de leur mort autant que je l'ai pû trouver, parce que c'est une époque fixe & assurée pour savoir au plus juste quand ils ont pû écrire, & quand ils ont été en état de faire quelque figure dans le monde.

1. Cette raison est une des principales de celles qui ont déterminé Mr. Moette à donner les bonnes éditions des Auteurs dans la présente édition. Il a suivi en cela l'avis de plusieurs Savans qui l'en ont jugé très-capable.

XII.

Après tout il ne faut pas esperer que cette sorte de Recueil puisse plaire à tout le monde. Quelques-uns trouveront mauvais qu'on ne parle point assés avantageusement de ceux à la réputation desquels ils s'interessent. Plusieurs autres jugeront que l'on est trop indulgent, ou même prodigue d'Eloges.

Mais si les sentimens des Critiques que je rapporte dans tout cet Ouvrage, ne sont pas souvent d'accord les uns avec les autres, à combien plus forte raison les Lecteurs auront-ils de goûts différens? Si les premiers ne sont point sans passion & sans foiblesse, on ne doit pas prétendre que les seconds en soient éxemts. Tant que l'on ne s'accordera point dans le monde, & que la différence des humeurs & des goûts suivra celle des esprits, il n'y a point lieu de croire que l'on trouve beaucoup d'uniformité de sentimens, sur tout dans les choses dont Dieu a laissé à l'homme la liberté de discourir & de juger.

Ainsi puisque les dispositions des esprits sont si différentes, je ne doute presque pas qu'il ne se trouve aussi des Lecteurs, qui dans cette grande diversité de Jugemens qui sont rapportés dans ce Recueil, n'en rencontrent enfin quelques-uns qui leur reviennent, & qui ne se voyent quelquefois d'accord avec quelques-uns de ces Critiques, soit par une sympathie d'humeur, soit pour être éclairés des mêmes lumiéres, soit enfin pour être dans les mêmes Préjugés ou dans les mêmes engagemens.

Mais s'il se trouve des endroits par hazard qui soient capables de déplaire à quelques-uns, je puis assurer du moins que je n'ai jamais eu la moindre envie de choquer personne, & je déclare avec sincérité, que si cette liberté apparente dont je me suis crû obligé d'user pour exprimer la vérité, produisoit quelques effets fâcheux contre la simplicité de mes intentions, je suis dans la résolution de supprimer tout ce qui pourroit causer cet inconvénient.

Je souhaite aussi que ceux de l'autre Communion me fassent la grace de croire que je n'ai jamais eu dessein de les désobliger, loin d'avoir voulu leur insulter, lorsque j'ai dit quelque chose contre quelques-uns de leurs Membres; & c'est dans cette pensée que j'ai voulu me servir presque par tout du nom de Protestant, pour marquer même les Huguenots de France, & les autres Calvinistes des Pays-bas & d'Angleterre, quoi qu'il leur convienne moins qu'aux Hérétiques d'Allemagne, parce qu'ils sont persuadés que ce terme ne les dèshonore pas.

XIII.

Comme les fautes sont inévitables dans toutes sortes de compilations, & comme je ne doute nullement qu'il ne s'en soit glissé un grand nombre dans celle-ci; je souhaiterois au moins que l'on eût la bonté de vouloir contribuer à me faire réparer celles que j'aurois pû faire principalement en parlant des Au-

teurs Modernes, pour n'en avoir pas été assés informé, ou pour l'avoir mal été.

Aussi oserois-je espérer que ceux qui pourront y avoir quelque interêt ou pour leurs proches, pour leurs amis, ou pour eux-mêmes, me feront le plaisir de me communiquer leurs corrections, pour réformer ce qui est déja imprimé, & leurs instructions pour les cinq autres parties de ce Recueil, qui ne le sont pas encore. J'aurai pour eux toute la reconnoissance possible, & j'en rendrai des témoignages publics, en les citant fidellement, & en les mettant au nombre de mes Garans & de mes Maîtres, à moins qu'ils ne me donnent avis d'en user autrement.

Car je ne considére ce Recueil que comme une premiére ébauche, & comme un essai assés léger & superficiel, ou comme une épreuve encore toute brute & fort imparfaite, de ce qu'on pourroit faire dans la suite sur un sujet si important & si nécessaire. La matiére est capable de la plus belle forme du monde, si jamais elle a le bonheur de tomber dans d'habiles mains, qui puissent la polir & lui donner ses ornemens & ses accroissemens nécessaires. Le Calepin n'étoit rien dans son origine, c'étoit un Ouvrage pitoyable quand il sortit des mains d'Ambroise Calepio. Néanmoins il s'est trouvé d'habiles gens, qui voyant que l'on pourroit faire quelque chose de bon de son dessein, ont pris la peine de le purger, de le mettre en ordre, & de l'augmenter jusqu'au point où nous le voyons aujourd'hui. De sorte qu'il n'y a presque plus que le nom & le titre du Livre qui soit de Calepin. Il pourroit peut-être bien arriver quelque chose de semblable à ce Recueil; & quoique je n'aye pas, ce me semble, la présomption de croire qu'il pût être fort utile à quiconque auroit assés de résolution & de forces pour entreprendre un Ouvrage de cette importance; je m'imagine pourtant que je le considére avec assés d'indifférence pour renoncer à sa proprieté, & le lui abandonner, sans lui donner lieu de craindre que je voulusse jamais l'accuser d'être plagiaire.

XIV.

Quoiqu'un Auteur ne soit pas toujours le Maître de la matiére qu'il traite, on ne peut pas dire qu'il ne le soit pas de la maniére dont il la traite. Si la fidélité & la soumission qu'il doit à sa matiére ne lui permet pas d'avoir toujours égard à la disposition différente des esprits de ceux entre les mains desquels il pourra tomber, le respect qu'il doit à tous ses Lecteurs, l'oblige d'user de toutes sortes de précautions, pour ne pas le choquer ou le distraire par des maniéres qui ne sont pas d'un usage commun, & pour s'accommoder au goût de son siécle qui paroît le plus universel. Ainsi comme ces maniéres d'écrire consistent particuliérement dans le style, il faut éviter sur toutes choses tout ce qui y a l'air d'affectation, s'éloigner également des extrémités de l'élévation & de la bassesse, & fuir les excés de la contrainte & du relâchement, de l'afféterie & de la négligence, du scrupule & de la licence.

Je

Je souhaiterois que cette maxime se trouvât tellement pratiquée dans mon Recueil, qu'on ne fit aucune réfléxion à ma maniére d'écrire, qu'on ne s'apperçût pas même de la moindre singularité dans mon style, & qu'on ne songeât qu'aux choses qui y sont rapportées.

C'est pourquoi je ne puis dissimuler que je me suis apperçû d'une espéce de défaut ou de négligence, lorsque j'étois déja fort avancé dans cette premiére partie du Recueil; & que j'ai remarqué que quand je parle en la premiére personne, je le fais quelquefois au plurier, & quelquefois au singulier. J'avouë que je n'y ai point songé en écrivant, & que cela m'est arrivé sans affectation, soit que ç'ait été l'effet de quelques distractions, & d'un défaut d'application à mon travail, soit qu'on veuille croire que je pensois plus à la chose que je voulois écrire qu'à la maniére de le faire. J'avois entrepris de corriger ce défaut, & de me réduire à l'uniformité. Mais j'y ai trouvé trop de contrainte dans la suite. Je me suis imaginé qu'il y a des endroits où je n'aurois pas pû parler au singulier, sans me rendre suspect de quelque vanité basse & frivole; & qu'il y en a d'autres où il semble que *j'aurois inconsidérément attribué à plusieurs* ou à d'autres qu'à moi les visions & les défauts où je pourrois être tombé, si j'avois parlé au plurier.

Au reste s'il est permis de se défendre par l'exemple des autres, on peut croire que cette inégalité n'a rien d'irrégulier ni rien de nouveau, puisque dans presque tous les siécles il s'est trouvé de célébres Auteurs qui l'ont pratiquée. Mais je me contenterai de nommer Ciceron, que l'on s'est toujours proposé comme un Maître en l'art de parler, & qui néanmoins ne laisse pas de parler souvent de lui-même en l'un & en l'autre nombre, je ne dis pas seulement dans un même Traité, mais quelquefois aussi dans une même phrase. (1)

XV.

Enfin il ne seroit peut-être pas impossible de retirer de ce Recueil une utilité à laquelle je n'ai point songé en y travaillant. Car j'ose croire qu'on pourra trouver dans ce que je dirai en rapportant les Jugemens des Critiques, des Grammairiens, des Traducteurs, des Poëtes, des Orateurs, des Historiens, &c. les Régles & les Maximes de la bonne Critique, de la Grammaire, de la Traduction, de la Poësie, de l'Eloquence, de l'Histoire, &c. Ainsi ce sera une espéce d'Art, dont les préceptes consisteront dans les éxemples qui pourront n'être pas moins utiles qu'agréables.

Mais à dire le vrai, je n'ai eu que deux choses en vûë, lorsque j'ai entrepris ce travail, la premiére est le divertissement honnête d'un Magistrat (2), qui prend plaisir à se délasser des fonctions pénibles de sa Char-

1. Offic. l. 1. n. 77. ac deinceps.

2. Chrétien François de Lamoignon né le 26. de Juin 1644. mort Président à mortier le 7. d'Août 1709.

Charge parmi les délices innocentes de ſa Bibliothèque; la ſeconde eſt l'utilité de Monſieur ſon Fils dans l'ordre de ſes études, dont les fondemens pourront devenir plus ſolides par l'amour & la connoiſſance des Livres. De ſorte que ſi d'autres en tirent quelque avantage, je le conſidérerai comme un ſurcroît de ſatisfaction pour moi; s'il leur eſt inutile, je ne ſerai pas ſurpris, ni par conſéquent puni de mon attente.

Fin de l'Avertiſſement.

ABREGE' DE LA VIE DE Mr BAILLET.

MONSIEUR BAILLET naquit le treiziéme jour de Juin de l'an 1649. Presque toute l'Europe étoit alors dans le trouble. Ses parens étoient de Picardie, d'une fortune très-médiocre, au voisinage de la guerre tant au dedans qu'au dehors. Son grand pere s'appelloit Jean, & son pere Adrien. Celui-ci épousa en premiéres noces une fille de son voisinage qui lui donna une fille & un garçon. Ces deux enfans eurent dans leur mariage, la fille deux garçons & deux filles, le fils un garçon & trois filles. Quoique cette famille n'ait rien eu de distingué dans le monde, il faloit faire cette remarque pour rendre compte d'un des articles du Testament de Mr. Baillet.

Il étoit l'ainé du second lit, & le premier des sept enfans qui en sortirent, quatre garçons & trois filles. Celles-ci ont vécu dans la condition de leur pere, & sont mortes comme lui au milieu des occupations & des embarras de l'agriculture, & d'une vie toute champêtre; mais les garçons se sont élevés au dessus de la vocation paternelle.

Le second des quatre s'appelloit Etienne; il étoit né avec un amour violent pour la solitude Religieuse. Sa conduite dans toute son enfance en étoit une preuve continuelle. Son pere & sa mere qui avoient une pieté solide, loin de le détourner, l'aidoient dans ses pieuses démarches. L'amour de la retraite crût avec l'age de telle sorte, qu'après avoir éxaminé longtems le lieu où il pourroit satisfaire davantage sa passion, il n'en trouva pas de plus propre que la Maison de la Trappe. Il s'étoit retiré avec son frere aîné dans un village dont il étoit Vicaire. Ils y vivoient comme des Religieux très-retirés, dans de grandes austerités. Ce fut de là qu'Etienne charmé des merveilles qu'on publioit des Religieux de la Trappe, quitta son cher frere pour y aller solliciter une place. On l'accorda à ses instances; mais le Pere Abbé à la vuë de la foiblesse de sa compléxion, ne put lui accorder au bout du Noviciat l'engagement

gement qu'il avoit mérité d'ailleurs par sa ferveur à observer la Régle. Etienne mortifié de ce refus, sans perdre espérance, pria la Communauté de le souffrir au moins en qualité de Frere-Donné, tant il avoit d'envie de vivre & de mourir dans cette sainte Retraite. Il y est depuis 28. ans dans les divers emplois ausquels on l'applique.

Le troisiéme qui s'appelloit Pierre avoit une inclination merveilleuse pour la Chirurgie. Ses fréquentes & longues courses de jour & de nuit pour le Public l'ont enlevé tout jeune.

Le dernier des quatre étoit Antoine qui fit ses études à Beauvais dans le petit Seminaire comme son ainé, vint à Paris avec lui, y reprit l'étude de la Philosophie. Il avoit un goût singulier pour la Physique particuliére qui lui forma celui de la Médecine. Pour y réussir il joignit la pratique à la théorie. Mr. de Lamoignon informé de sa connoissance & de son amour pour les Livres en général & pour la Médecine en particulier, le nomma Sou-Bibliothécaire au Collége Mazarin. Après y avoir travaillé quelques années, *Mr l'Intendant de Flandres lui* offrit le soin de l'Hopital militaire de Dinant. Il l'accepta, & remplit ce poste où il mourut après avoir mérité les éloges de celui qui le lui avoit donné, & de tous ceux à qui il a eu affaire.

L'ainé de tous dont on donne la Vie, fut nommé Adrien sur les fonts de Batême selon la coutume du pays qui donne presque toujours aux ainés le nom du pere. Son parain & sa maraine étoient les voisins du pere, à peu près de même condition.

Le pere faisoit valoir par son industrie un petit fonds de terre qu'il avoit reçu de la succession de ses ancêtres. Les malheurs de la guerre qui tombérent d'abord sur la Picardie comme frontiére, l'obligérent à en engager une partie, & à se réduire à cultiver les terres d'autrui pour subsister, & entretenir dans une honnête médiocrité sa nombreuse famille. Il fut même obligé dans la suite de sortir du lieu de sa naissance pour prendre dans un village voisin une ferme de Mr. le Marquis de Vignacourt neveu du grand Maître de Malte.

Le lieu où le pere & les enfans avoient reçu la naissance est un Bourg situé sur le chemin de Clermont à Beauvais à quatre lieuës de celle-ci & à deux de l'autre, sur les limites *de la forêt de Hez. Le fameux Robert* Comte de Clermont *y avoit* fait un Château qui pût lui servir & à ses Successeurs de place de sureté & de divertissement.

Les parens de l'enfant le présentérent à l'Eglise de la Paroisse de la Neuville pour y recevoir le saint Batême dès qu'il fut né. A peine sut-il bégayer & se trainer qu'on le conduisit à l'école. On l'y voyoit avec une attention *d'homme parfait* & une *gravité de vieillard*.

L'enfant passa quatre à cinq années de cette maniére. Ennuyé de ne trouver plus rien de nouveau à l'Ecole, il trouvoit divers prétextes d'y faire diversion pour aller voir les Cordeliers. Il y couroit, il y servoit les Messes toute la matinée, dinoit avec eux, & après tout le Service, où il assistoit comme un Novice, il revenoit le soir à la maison paternelle. Il étoit si content qu'en un an seulement il devint assés fort dans la piété & dans l'étude du Latin pour être présenté à son Evêque & lui demander place dans son petit Séminaire, il eût la consolation

de l'obtenir & d'y être reçu avec beaucoup de distinction.

Baillet étant donc entré au petit Séminaire, y commença ses études par la Sixiéme. Il fut toujours des premiers dans toutes ses Classes. Mais il faut avouer qu'il n'y brilloit pas & ne s'y distinguoit pas autrement que les douze plus forts d'une centaine d'Ecoliers; ce fut dès la Cinquiéme & à la fin de sa Quatriéme que l'amour pour les Livres & pour l'Etude se déclara fortement même avec passion, jusqu'à prendre quelque argent à son pere pour acheter des Livres.

On se servoit avec fruit au Collége des Méthodes Françoises de Port *Royal pour le Latin & le Grec.* Les foibles se contentoient des Abrégés; mais les courageux avoient les grandes Méthodes. Baillet avoit appris le Grec dans la Grecque. Il apprit la Poësie Latine & Françoise dans la Latine. Il y trouva toutes les espéces de vers dans l'une & l'autre Langue avec toutes leurs beautés & leur finesse; & quoiqu'on se contentât dans sa Classe d'ébaucher la composition des vers Latins seulement, il y acquit par lui-même sur la lecture des régles & des meilleurs modéles proposés dans la méthode une telle facilité que l'on a sû de lui & de ses bons amis, compagnons, & témoins de ses études sécrettes, qu'il tournoit déja toutes ses Leçons en vers Latins & François. Il habilloit tous les sujets qui le frappoient tantôt à la Latine, tantôt à la Françoise, toujours en vers. C'étoit selon lui sa Farce comique; ses Gilles rimailleurs, ses Arlequins Poëtes. Il n'avoit garde de les communiquer à ses Maîtres trop sérieux pour les souffrir. Il s'en divertissoit en son particulier ou avec trois ou quatre jeunes gens choisis à peu près de son humeur, avec lesquels il avoit formé des liaisons d'amitié & d'études les plus innocentes & les plus fermes. Cette manie de versifier le tint jusqu'à la fin de sa Philosophie, & même au de-là jusqu'à son entrée dans le grand Séminaire pour y recevoir les Ordres. Il lut tous les Poëtes Latins qu'il put trouver parmi ses connoissances; Virgile, Horace, Ovide, Juvenal, Seneque, &c. S'il étoit circonspect pour la lecture des Poëtes Latins, il l'étoit encore plus pour celle des Poëtes François. Il se contenta de ceux que la Méthode de Port-Royal propose. Comme cette lecture lui coutoit peu d'application, & qu'elle le divertissoit, il y passoit presque tout son tems dont il ne se réservoit que ce qu'il lui en falloit pour faire ses extraits & mettre en vers ce qu'il entendoit lire d'Histoire sainte ou prophane tous les jours.

Il donna à ses extraits le titre de *Juvenilia* qui grossirent entre ses mains pour en faire deux bons volumes. Il étoit à sa dix-septiéme année quand il les fit pour recueillir ce qu'il trouvoit digne de remarque & de souvenir dans les Poëtes sur la Théologie Païenne, les fausses Divinités, les Sacrifices, les Temples, les Jeux publics, & tout le reste qui y a rapport. Ces *Juvenilia* sont restés parmi ses manuscrits après avoir servi de modéle à Mr. de Lamoignon dans ses études. Il monta en Rhétorique où il passa deux années entiéres, & suivoit les leçons du Maître & l'ordre de la Classe plutôt pour trouver & appliquer dans ses lectures particuliéres l'usage des préceptes qu'on y enseignoit. Content de parcourir la Rhétorique de Mr. Lenglet qui étoit très-claire & très-méthodique, & les plus belles Oraisons de Ciceron & de Quin-

Quintilien, il donna tout le reste de son tems à l'Histoire & à la Géographie.

Il avoit déja lû beaucoup d'histoires, il en avoit fait des extraits; mais c'étoit d'une maniére assés vague, & plutôt pour satisfaire sa curiosité naturelle que pour établir un systême réglé. Ce fut en Rhétorique qu'il commença à donner à son travail quelque ordre proportionné au dessein qu'il y conçût d'embrasser toute l'Histoire. Ce fut dans ce tems qu'il commença son plan de Chronologie: & celle qu'il a donnée à la fin de ses Vies des Saints n'est qu'un petit extrait de celle qui regarde les deux Testamens. A mesure qu'il plaçoit dans l'ordre des tems les faits historiques qui lui paroissoient de quelque considération, il recherchoit avec soin le lieu où les choses s'étoient passées, celui de la naissance, de la vie & de la mort des personnes qui devoient avoir place dans son abrégé historique. Il ne se contentoit pas de la Géographie ancienne, il y joignoit la moderne qui donne l'état où se trouvent ces mêmes lieux : c'étoit faire insensiblement l'histoire de la fortune de toutes les parties du monde depuis Adam jusqu'à notre tems. Mais comme il s'appliquoit plus à l'Histoire Ecclésiastique qu'à l'autre, il l'embrassa entiérement, & la Topographie Ecclésiastique qu'il a donnée ensuite des Vies des Saints est un fruit de ses premiers travaux sur la Géographie.

Pour comprendre toute l'étenduë & l'économie de ses études sur la Chronologie & la Géographie par rapport à sa vocation Ecclésiastique, il suffit de parcourir son dessein tel qu'il le donna en 1694. pour mettre à profit tout ce qu'il seroit obligé de lire pour son éxécution. Sa Philosophie se passa sans grande attention, ne s'occupant que de sa curiosité Historique, cependant il soutint un Acte où il répondit en Maître devant toute la Ville de Beauvais.

Le succès de sa Thése ne lui enfla pas le cœur. Les applaudissemens le mirent en garde; il n'en devint que plus humble, plus retiré & plus mortifié. Ce qui amollit les autres, ne servit qu'à redoubler son application. En 1670. & 1671. il passa au grand Seminaire, où il étudia la Théologie; c'est-à-dire, la Science de l'Ecriture-Sainte, des Conciles & des Peres; la vérité des Dogmes, la pureté de la Morale, la sainteté de la *discipline de* l'Eglise; c'étoit tout ce qui composoit les cahiers de Mr. Haslé, & les instructions de Mr. de Baupuits, sous lesquels il l'étudioit avec beaucoup de progrès. Ces études faites pendant deux ans & demi, avec tant de choix, sous de si savans Maîtres, les jours & les nuits sans autre interruption que les cinq heures du lit, jettérent de profondes racines dans l'esprit & le cœur de Mr. Baillet, l'un & l'autre étoit bien préparé. L'amour de la Vérité étoit le seul motif de son travail. Ennemi de l'inutilité, de la curiosité, & de la vaine gloire, il n'étudioit que pour s'édifier. Il se croyoit par un fond d'humilité si peu propre à autre chose qu'à la retraite & à l'étude, qu'il conçût dès-lors le désir de se retirer pour vivre sans embarras, sans distraction. Son frere Etienne qui venoit le voir au Collége, l'entretenoit toujours de son projet de solitude. Ce fut dans ces saints entretiens que les deux freres s'animérent, se fortifiérent dans leurs pieuses résolutions. Adrien étoit sur le point d'être rappellé du Collége au grand Séminaire pour y recevoir les Or-

Dessein de retraite.

Ordres sacrés, il redoutoit cet engagement prochain. Pour s'y soustraire & n'être point d'ailleurs à la charge de son pere, il concertoit déja avec son frere des moyens de se retirer à la Trappe, quand son Evêque & ses autres Supérieurs lui commandérent de professer la Cinquiéme au Collége. Ce commandement auquel il ne s'attendoit guére le surprit. Il eut beau alléguer qu'il n'avoit jamais étudié pour remplir cet emploi, qu'il n'en avoit point les talens, il fallut céder à l'ordre, & commencer à la Saint Remi l'ouverture des Classes. Que fit Mr. Baillet pendant les deux années qu'il régenta la *Cinquiéme*? Il étudioit d'abord à *fond tout ce qu'il devoit enseigner à ses écoliers*; *la Religion faisoit* l'ame de toutes ses instructions; il gagnoit les plus opiniâtres par une tendresse soutenuë de fermeté. Il est vrai qu'il paroissoit pancher vers la sévérité; mais il la couvroit de sa charité par une égalité qui retenoit dans les bornes du devoir contre la légereté ordinaire à la jeunesse. On étoit fort content des écoliers de Mr. Baillet pour la modestie, l'*application*, & les progrès dans l'étude, il s'y donnoit sans réserve.

1672. Regente jusqu'à la S. Remi 1676.

Après avoir *passé* deux ans en Cinquiéme les Supérieurs voulurent le faire monter en Rhétorique, assurés qu'il rempliroit avec suffisance cette place, & que le Public ne perdroit rien à la mort de Mr. Lenglet, si Mr. Baillet l'acceptoit; mais on ne put l'y résoudre, soit qu'il se défiât de ses forces en les comparant à celles du défunt Rhétoricien, soit plûtôt qu'il voulût avoir plus de loisir pour continuer le genre d'études qu'il avoit commencé depuis plusieurs années, & auquel la Rhétorique auroit sans doute fait une grande diversion. Il éluda donc pour cette fois les intentions de ses Maîtres en leur proposant un sujet dont ils seroient tout autrement satisfaits. C'étoit son confrére & son voisin. Les Supérieurs ne le pressérent donc plus que pour monter en Quatriéme y remplir cette place.

Ce changement n'en apporta presque point ni à sa maniére extérieure, ni à sa conduite particuliére. C'étoit à peu près les mêmes objets d'études pour la Classe & la même méthode. Il ne fit donc que continuer les deux années suivantes ce qu'il avoit fait les deux précédentes. Il ne faisoit d'autre mouvement que de son Cabinet à *la Classe*, & de *la Classe* à son Cabinet. *Un garçon qui faisoit ses commissions* au dehors le dispensoit de sortir. Au diner, au souper, il voyoit tous les jours ses Supérieurs & ses confréres, ne bûvoit pas de vin, travailloit jour & nuit, & faisoit tous les jours de nouvelles découvertes plus conformes à son inclination qu'il n'avoit fait jusqu'à la troisiéme année de sa Régence. Son emploi lui procuroit environ 600. livres par an. Il étoit nourri. Content de très-peu, il ne dépensoit rien; de sorte qu'après avoir suppléé aux besoins pressans de sa famille, il employoit le fruit de sa profession à se donner des Livres. Il en avoit fait une assés bonne provision des meilleurs pour son projet; puis qu'il est certain qu'en sortant du Collége il avoit de toute leur lecture ramassé un nombre d'Auteurs déguisés qu'il avoit démasqués, suffisant pour en composer deux volumes. Ses Dissertations en Latin & en François sur leurs déguisemens subsistent encore très-amples, & très-correctes, telles qu'il les avoit rangées au Collége. Il n'en a donné dans la suite que la Préface en un volume sous le titre d'Au-

teurs déguisés. Mais le corps de l'Ouvrage dont il avoit obtenu Privilége, est resté parmi ses manuscrits. Son Evêque le tira du Collége à la Saint Remi de 1675. pour le faire venir au grand Seminaire, & lui conférer les dégrés de l'Ordre Ecclésiastique.

L'obéissance parut toujours à Mr. Baillet le parti le plus sûr quand il s'agit de suivre la voix du Pasteur légitime. Il avoit jusques-là pratiqué les régles qu'il publia depuis de cette vertu dans un Livre qui a pour titre *la Conduite des Ames*, c'est-à-dire, les devoirs d'un Directeur, & la soumission qui lui est dûe; il entra au Séminaire où les trois premiers mois lui servirent de préparation à l'état saint du Ministére en général, & en particulier à la réception de la Tonsure & des quatre
1676. Mineurs. Il les reçut au mois de Janvier de l'année suivante; & de trois mois en trois mois le Soudiaconat, le Diaconat & la Prêtrise. Ces interstices ne lui paroissoient pas suffisans. Mais il fallut s'en tenir encore à la volonté de ses Supérieurs. L'Evêque, Mr. Haslé & Mr. Hermant ses grands Vicaires, Mr. Tristan, Mr. le Maire Chantre de la Cathédrale, tout habiles qu'ils fussent, ne pouvoient dans leurs examens trouver en lui les bornes de la Science néccssaire à un Ecclésiastique. Ils lui en trouvoient bien au-delà du commun, & certainement ils ne l'auroient pas admis aux Ordres, s'ils ne lui avoient trouvé encore plus d'humilité qui fût capable de le garantir de l'enflure du cœur trop ordinaire aux Savans. Il ne bornoit pourtant pas ses études à la Théologie. Un de ses Confreres nous a appris en 1695. que la Vie de Mr. de Peiresc faisoit son amusement; qu'il avoit fait de savantes remarques sur les nouveaux Conciles de la derniére impression, lesquelles il communiquoit à ses amis aux heures de récréation.

L'Evêque, éxact observateur des Canons de l'Eglise, s'étoit imposé cette loi, de n'ordonner Prêtre aucun Séculier, qu'il n'eût une Eglise & une Paroisse à laquelle il pût l'attacher pour un tems seulement, dans le dessein de juger de l'ouvrier à l'œuvre, c'est pourquoi il l'envoya dans une Paroisse aux extrémités du Diocèse, pour y être Vicaire en Chef. Ce lieu qui s'appelle Lardiéres entre Meru & Beaumont, étoit déja si pauvre alors, que les Habitans ne pouvoient absolument se cottiser pour rétablir le Presbytére. Les pauvres trouvoient en lui des secours qu'ils n'avoient pas ressenti jusqu'alors. Tous le benissoient: mais quel exemple pour les Prêtres, s'ils font attention que Mr. Baillet n'avoit point de patrimoine, très-peu d'épargne de sa Régence, chargé de se nourrir, son frere, & un petit valet, que tout le produit de son Vicariat ne passoit pas 300. livres; qu'après avoir fait tout ce que nous venons de marquer, il trouvoit encore en réserve de quoi venir à Paris tous les ans acheter des Livres. On cessera d'en être surpris dès que l'on saura ce que le frere Etienne a déclaré depuis sa mort, que chés son frere on ne bûvoit que de l'eau, on ne mangeoit que de gros pain, jamais de viande de boucherie, presque point de lard, des légumes seulement tirées du jardin, cuites à l'eau & au sel, blanchies d'un peu de lait, à peu près comme à la Trappe, où ils avoient toujours envie de se rendre, tout accoutumés aux austérités qu'ils avoient appris qui s'y pratiquoient. Un jour de Dimanche le bon frere Etienne crut bien faire d'assaisonner la peti-

te

te portion un peu plus graſſement qu'à l'ordinaire. Le Vicaire ſortoit pour aller dire la Meſſe quand l'odeur de la ſauſſe lui vint au nés. Il étoit naturellement vif & prompt, la Nation & le temperament concouroient à cette vivacité. Son premier mouvement le porta à renverſer ce qui le frappoit, à faire une ſévére réprimande à ce cuiſinier, qui depuis le ſervit à l'ordinaire. Une vie ſi pénitente, ſi retirée n'attiroit point chés lui ceux de ſes voiſins qui vivoient plus à l'aiſe. Le petit nombre des autres étoit aſſés retiré. Ce qui laiſſoit au Vicaire de Lardiéres preſque tout le tems de travailler. Il *en avoit encore plus qu'à Beauvais; de ſorte que voyant ſa Paroiſſe* aſſés bien renouvellée depuis près d'un an qu'il y étoit, il crut qu'il lui étoit permis de venir à Paris y faire emplette de Livres ſelon ſes petites facultés. A ſon retour il brigua la condition de Chappier dans l'Egliſe de Beaumont. Le Curé de cette petite Ville étoit ſavant & fourni d'un grand nombre de bons Livres. Le Vicaire de Lardiéres ne ſortoit que pour le voir, & en profiter. Ce Curé lui fit tant d'amitié, qu'il lui demanda en plaiſantant la derniére place de ſon Egliſe, à condition pourtant de ne confeſſer ni prêcher. Le Curé reçut ſa demande ſérieuſement, & la lui accorda ſur le champ pour le lier ſans retour. Il ſe donna pour Vicaire & Succeſſeur futur Mr. Gavois l'un des quatre bons amis du Vicaire. Ce fut pour lui un double engagement qu'il regarda avec l'avis de ſon Confeſſeur Mr. Hermant, & la permiſſion de ſon Evêque, comme la voix de Dieu qui l'y conduiſoit pour ſes deſſeins. Il ſe diſpoſoit à venir quand il ſût que le Curé cédoit ſa place à Mr. Gavois. Ce changement diminua ſa joie; car il eſtimoit l'un & l'autre: il ſe flatoit de profiter de leur compagnie. Il ne changea rien néanmoins à la réſolution priſe. Il vint à Beaumont vers le milieu de Mai avec ſon peu de meuble, & tous ſes Livres en grand nombre, muni de la permiſſion de l'Evêque, apellé par les deux Curés ancien & nouveau. Il croyoit qu'il ne s'agiſſoit plus que d'endoſſer la Chappe pour prendre poſſeſſion de ce petit poſte. Lorſqu'on le vit arriver, il ſe leva un tumulte de toute la Ville contre lui. Un Prêtre enfant de la Ville briguoit ſous main le même emploi, pour vivre agréablement dans ſon Pays, au milieu de ſa famille, parmi ſes amis & ſes compatriotes. Il étoit grand, bien-fait, d'un extérieur fort revenant. Tous vouloient abſolument de lui, & s'oppoſoient à la réception de Mr. Baillet. Cette tempête dura quinze jours; Mr. Baillet auſſi tranquile à ranger ſes Livres au milieu de tant de vacarme, vivoit comme ſi elle n'eût point été pour lui, ſans s'inquieter, ſans ſe remuer, même ſans ſe plaindre; il laiſſoit aux autres le ſoin *de ce dénouement*, & à Dieu celui de *terminer* la difficulté *comme il* plairoit à ſa Providence. Cependant on en écrivit à Madame la Maréchale de la Mothe, Dame temporelle de la Ville. Informée du mérite du ſujet, elle fit ſavoir aux Habitans ſes intentions en ſa faveur. Ces gens prévenus & aheurtés à leurs ſens, ne vouloient pas ſe rendre; enfin elle fut obligée d'en écrire à ſon Baillif. Par malice les Habitans avoient avancé que Mr. Baillet ne ſavoit pas chanter. C'étoit une de leurs calomnies; car on fut ſurpris de l'entendre chanter avec force, & une connoiſſance auſſi parfaite du Pleinchant que s'il en avoit fait ſon étude ca-

capitale. Malgré ces difficultés il fut reçû, & enfin il se vit paisible de toutes parts. Alors il partagea son tems: il en donna la premiére portion aux fonctions de son emploi, chantant l'Office, faisant le Catéchisme, répondant à ceux qui le consultoient; tout le reste étoit pour son cabinet & ses Livres.

Mort de son Evêque le 21. Juillet 1679.

Au milieu d'un si grand calme dont il ne joüissoit que depuis deux mois, la nouvelle de la mort de son Evêque vint le frapper si vivement qu'elle tira de ses yeux un torrent de larmes, & perça son cœur d'une douleur aussi violente que l'est celle d'un bon enfant à la vûë de la perte d'un pere tel qu'étoit cet Evêque pour ses Diocésains, & d'une maniére plus particuliére pour les enfans de son petit Séminaire. La désolation publique du Diocése, la consternation du Clergé, faisoit un spectacle qui fondoit les cœurs les plus durs. Que ne ressentoit donc pas un cœur tendre, nourri du pain de ce Pasteur depuis tant d'années, si reconnoissant de tant de graces qu'il en avoit reçû? Après avoir donné quelque-tems à l'excès de son affliction, l'esprit revenu de son trouble, pour se consoler, il s'amusa à mettre en ordre la Vie de ce saint Prélat. Un autre accident causa encore quelque distraction à son travail. La mort de Mr. de Lamoignon premier Président du Parlement touchoit sensiblement Mr. Hermant. C'en étoit assés pour intéresser Mr. Baillet qui regardoit les biens & les maux de son Directeur comme les siens propres, ou plûtôt qui n'ayant presque point de sensibilité pour tout ce qui lui arrivoit personnellement de bien ou de mal du côté de la fortune, la reservoit toute entiére pour ses patrons & ses amis. Cette mort, il est vrai, lui procura l'avantage de le voir comme il passoit par Beaumont pour aller à Paris se consoler de cette perte avec Mr. son fils l'Avocat Général.

Mr. Hermant tenoit depuis longtems à toute cette illustre famille qui l'estimoit, l'aimoit, & l'attiroit quelquefois à Paris. Le fils qui avoit hérité de son pere non seulement sa belle & nombreuse Bibliothéque, mais bien plus son amour pour les Lettres & les vrais Savans, reçut Mr. Hermant avec de nouvelles démonstrations d'estime pour le dédommager autant qu'il pourroit de la perte qu'il venoit pleurer avec lui. Ce sage Magistrat accoutumé par les leçons de Mr. *son pere à faire un* juste discernement des personnes parmi le grand nombre de Savans qu'il auroit pû consulter, crut ne pouvoir s'adresser plus surement à d'autre qu'à Mr. Hermant pour lui trouver un homme qui pût tout à la fois avoir soin de sa Bibliothéque & l'aider efficacement dans les besoins continuels de sa Charge sur tous les sujets qu'il y faut traiter, & pour la discussion desquels il falloit tirer des éclaircissemens des Livres de la Bibliothéque. A cette demande Mr. Hermant n'hésita pas d'un moment. J'ai votre homme pour le fonds, dit-il, à Mr. de Lamoignon, si vous ne vous rebuttés pas d'un extérieur peu poli. Nous avons besoin de fond, la forme ne m'embarasse point; l'air de ce pays, & un grain de sel discret fera le reste: il en trouvera ici. Il n'en fallut pas davantage pour presser Mr. Baillet de venir à Paris présenter ses services à Mr. l'Avocat Général. Il faut avouer qu'il aimoit Paris depuis qu'il y étoit venu faire provision de Livres. La courtoisie des Libraires de ce tems-là lui paroissoit une faveur singuliére, & un attrait puissant pour lui.

Il

Il fut même si surpris de la proposition que lui fit Mr. Hermant de la part de Mr. de Lamoignon, qu'il croyoit sérieusement qu'il vouloit l'éprouver, ou au moins qu'il pourroit bien y avoir quelque mal entendu entre eux. Quand il reconnut que la chose étoit sérieuse, ce fut de nouvelles difficultés, des prétextes d'incapacité pour cet emploi, de son extérieur rebutant, de sa grossiéreté, les affronts qu'il alloit faire à celui qui le produisoit, & à ceux qui l'attendoient; les siens il les comptoit pour rien. Mr. Hermant se chargea de tout, le priant seulement de ne se donner d'autre contrainte dans toute sa conduite que pour les maniéres de la Ville, & quelque réserve pour ceux qu'il verroit chés Mr. de Lamoignon.

Mr. Baillet prit quelque-tems pour se disposer à venir à Paris avec une idée générale de tout ce qu'il pouvoit avoir étudié jusques-là. Il savoit que la Maison où il devoit entrer avoit été, & seroit sans doute encore ouverte à tous les Savans; qu'il seroit obligé de leur répondre en qualité de Bibliothécaire; qu'on éxigeoit ordinairement dans cet emploi une connoissance éxacte des Livres de toute espéce, une superficielle au moins de ce qu'ils contiennent pour se trouver au fait des matiéres qui se présentent dans les conversations, ou que d'autres occasions obligent de traiter.

1680 Il alla donc à Paris au mois d'Avril après les Fêtes de Pâques; comme il n'y avoit pas d'autre affaire, il vint trouver Mr. Hermant chés Mr. de Lamoignon. Ces Messieurs ravis de le voir, ne le retinrent qu'autant de tems qu'il leur en fallut pour s'assurer de sa parole; qu'il retourneroit dans le moment à Beaumont pour en revenir avec ses Livres sans perdre de tems. Mr. Baillet se pressa pour avoir le loisir de faire part à son ami de sa bonne fortune. Il lui dit des choses ravissantes du contentement qu'il avoit reçu de Mr. de Lamoignon. Il ne pouvoit revenir de sa surprise sur la distinction avec laquelle il en avoit été reçu & pressé de retourner. Depuis, l'estime & l'amitié ont toujours été en augmentant dans le Magistrat pour son Bibliothécaire qu'il traitoit comme son frere & son meilleur ami. La reconnoissance la plus vive, & l'attachement le plus parfait ont fait depuis ce tems-là le caractére de Mr. Baillet envers son illustre patron. La suite en sera une preuve continuelle.

Dès le 13. Mai Mr. Baillet étoit chés Mr. de Lamoignon où il commençoit à se reconnoître. Un de ses premiers soins, comme il l'écrit à un ami, est de lui marquer avec quelle bonté il a été reçû; que depuis il a trouvé dans son patron plus encore qu'il n'en avoit dit. Sa premiére visite avoit été chés Mr. Haslé son Supérieur, & son Maître au grand Séminaire. Mr. Hermant étoit encore à Paris, & menoit le nouveau Bibliothécaire chés ses amis. Mais il avoit la satisfaction, sans sortir de sa Bibliothéque, d'y voir aborder les plus savans & les plus distingués dans l'Eglise, dans l'Etat, dans la Robe, dans la République des Lettres. Ces premiéres entrevûës ne furent pas stériles à Mr. Baillet. Il voyoit, il écoutoit, il proposoit, il prenoit toutes les maniéres du monde savant.

Il ne fit jamais tant de visites depuis : car il ne sortoit réguliérement que les Lundis, encore durant les quatre premiéres anneés il sortoit beaucoup plus rarement. Il les faisoit d'abord pour former son goût, ses expressions, tout

tout son extérieur sur les plus parfaits modéles de la Litérature Ecclésiastique & Profane.

Il paroît y avoir donné le reste de Mai, tout Juin & la meilleure partie de Juillet. Depuis ce tems-là il s'occupa tout entier & sans relâche à déménager, à rebâtir & disposer de nouveau les Livres de la Bibliothéque qu'il falloit manier tous plus d'une fois.

Le plaisir de se voir si bien établi chés un Magistrat si sage, dans une Bibliothéque si exquise, au milieu de tant de secours pour la continuation de son projet, fut troublé par la mort de Mr. Haslé qui arriva le huit Décembre de cette même année.

Après avoir rendu à ce *bon Maître* les derniers devoirs de sa reconnoissance durant sa maladie & après sa mort, il traça en peu de mots l'extrait de sa Vie pour en conserver la mémoire, & en proposer l'exemple à la Postérité. C'est un des petits morceaux qu'il a pris plaisir de donner de son vivant à plusieurs amis qui aimoient beaucoup mieux ces portraits faits de sa main, que ceux gravés sur le cuivre.

1681. Il passa toute l'année suivante à continuer le Catalogue de la *Bibliothéque* malgré son mal de jambes ordinaire qui se réveilla avec plus de violence, & plusieurs autres distractions qui lui survenoient, dont il se plaignoit à ses amis. Mille visites indifférentes l'importunoient à toute heure, quelque soin qu'il prit de se tenir caché dans son grenier. Cependant il acheva dès le mois d'Août 1682. le Catalogue des matiéres, qui sans faire une montre assés vaine, s'est augmenté dans ses mains jusqu'au nombre de 35. volumes *in-folio*. Tous les Savans curieux les vont voir dans la Bibliothéque; plusieurs Prélats & Magistrats du premier ordre en ont voulu avoir des copies entiéres, d'autres un précis éxact.

On y trouve par ordre des matiéres tout ce qui est contenu dans les Livres qui composent la Bibliothéque, & des renvois aux Livres qui en traitent. Rien n'étoit plus commode pour Mr. l'Avocat Général qui ayant ce Catalogue sous ses yeux, trouvoit sur le champ tous les sujets qui l'occupoient & les Auteurs qui en avoient *écrit*. Cet avantage étoit d'autant plus grand que sa Bibliothéque avoit cela de singulier, qu'il n'y manquoit presque rien sur les matiéres du Droit ancien & nouveau, & sur tout des Arrêts des Cours Souveraines. Mr. Baillet s'étoit fait *un devoir & un plaisir particulier de les développer & les ranger* avec plus d'ordre, de soin & de clarté. Cette partie du Catalogue qui le rend plus estimable & plus utile, valoit à son Auteur de fréquens éloges de la part de son patron & de ses amis qui venoient le feuilleter. L'ordre qu'il a donné aux matiéres Ecclésiastiques ne satisfait pas moins tous ceux qui le connoissent. Plusieurs savans Docteurs *en ont dit tant de bien, que les Libraires en ont sollicité souvent la communication pour l'imprimer.* Après avoir tout rangé, il acheva les quatre volumes des Jugemens des Savans, & les 1684 donna au Libraire avec tant de désintéressement & de défiance de leur débit, qu'il se contenta pour toute chose de quelques Exemplaires qu'il destinoit à ceux de ses amis qui voudroient absolument les avoir de lui.

Le Libraire n'en avoit pas si peu d'estime; il en pressa l'édition, en fit tirer un grand nombre qu'il débita entierement en si peu de tems, qu'il ne donnoit pas le loisir à l'Auteur de se reconnoître pour les cinq volumes qui devoient suivre. L'Au-

L'Auteur avoit fait en détail tout le plan de l'Ouvrage, tel qu'il le donna dix ans après a un de ses amis qui se plaignoit au nom du Public de ce qu'ayant donné en deux ans neuf volumes, il sembloit par son interruption devoir le priver de la suite.

Voyés ce *Plan* après cette Vie, pag. XLIV. Ce Plan n'étoit qu'une brochure de quelques feuilles qui contenoit le détail & les sou-divisions éxactes de toutes les parties de son Ouvrage. Ses amis le pressoient de le mettre à la tête des premiers volumes; mais il craignoit si fort que ces commencemens fussent mal reçus, qu'il ne pût se résoudre à le leur accorder. On ne put pas pour lors l'arracher de ses mains; & les quatre premiers volumes parurent seuls en 1685. sous le titre de *Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs*. Le tems depuis l'édition s'étoit passé à écouter le bruit, à répondre aux plaintes, à recevoir les longues & fréquentes visites non seulement des vieux amis, mais de tous ceux qui en pareil cas veulent prendre part à la querelle, & s'intéresser pour un Auteur appuyé. L'Auteur continuë & en moins de six mois il passe de ses mains en celles de son patron, & de celles de son patron en celles de l'Imprimeur de quoi faire cinq justes volumes sur les Poëtes. Le Libraire qui trouvoit son compte aux premiers, se pressoit assés dans l'espérance de le faire encore mieux dans la suite; à quoi contribuoit la bonté de l'Ouvrage, & même les cris de ses envieux qui l'accréditoient en travaillant à sa ruine.

1686. Il fut si bien servi, que dès le premier Septembre de la même année il l'envoya à un ami avec ces paroles:

Je ne sai si vous aurés la patience de lire cinq volumes de babioles. Si cela vous arrive vous ne manquerés pas de m'en dire votre sentiment avec une sincérité non suspecte, & particuliérement du Discours qui est à la tête du premier Tome; mais il vaut mieux se taire que de vous entretenir de bagatelles.

Mr. le Président Cousin le Censeur Royal, & Mr. de Lamoignon l'Examinateur le plus rigide, n'en jugeoient pas de même. Le Public courut enlever presque toute l'édition. Les Savans de France y trouvérent encore plus de style & d'éxactitude litéraire que dans les premiers. Il n'y eut que Mr. Ménage & sa suite qui furent pénetrés de douleur à la vûë de ce qu'ils trouvérent à la tête des cinq volumes. La première piéce est un Eclaircissement que l'Auteur présente au Public sur la conduite qu'il avoit tenuë dans la publication des premiers volumes. Il répond en peu de mots à toutes les plaintes que quelques chagrins avoient faites de sa Critique en général & en particulier. Eclaircissement à la tête du Recueil des Poëtes.

Mr. Baillet devoit naturellement donner la suite de ses Jugemens des Savans, & il l'auroit fait si le Libraire ne l'eût sollicité de lui donner ses *Auteurs déguisés & démasqués*. Il fallut donc les relire & leur donner la derniére main pour acquitter sa parole. Il les avoit composés depuis plusieurs années. Il est vrai qu'ils avoient multiplié par ses derniéres lectures de la Bibliothéque de Mr. de Lamoignon. Mais pour y donner un ordre qui les plaçât avec distinction chacun dans leur rang, il avoit fait plusieurs remarques sur le changement des noms, sur les différens motifs qui avoient porté les Auteurs à ce changement, sur les différentes maniéres dont les Auteurs ont usé dans ce changement, enfin sur les inconvéniens que ces changemens 1688.

mens ont causés dans le Monde, dans l'Eglise, sur tout dans la République des Lettres. On doit cette justice aux belles études de Mr. de Lamoignon le fils aîné de Mr. l'Avocat Général, qu'il eut beaucoup de part à ce travail de son Maître qui l'amusoit à la découverte des Auteurs déguisés. Ce jeune Seigneur se divertissoit à reconnoître sous le masque les vrais Auteurs qui s'en étoient couverts. Le Maître content du succès de son Disciple encore si jeune, en prit occasion pour l'animer à continuer de lui proposer quelques éxemples de jeunes gens qui au-dessous de vingt ans avoient donné au Public des preuves de leurs études. Ils firent une si forte impression sur son esprit & sur son cœur, qu'il forma sur le champ le dessein d'en ramasser lui-même le plus grand nombre qu'il pourroit. Il s'y occupa avec tant d'application, qu'en peu de tems il en trouva de quoi faire un volume. Mr. Baillet souffroit avec peine de voir la plûpart des gens de qualité dans cette fausse prévention que les études nuisent à la santé & à l'esprit des enfans. Il en connoissoit plusieurs de l'âge & de la condition de son Elève qu'on laissoit croître dans une lâche oisiveté dans la crainte d'intéresser leur santé.

Il les publia en forme de Lettre qu'il adressoit au jeune Compilateur pour servir de prélude à la publication qu'il alloit faire de leur découverte des Auteurs déguisés. Ils ajoutérent aux éxemples des jeunes gens qui étoient devenus célébres par leurs études ou par leurs écrits, quelques-uns de ceux qui ayant vieilli sans étude, s'étoient avisés bien-tard de s'y appliquer, & qui y avoient réussi.

Il en proposa des uns & des autres de tout tems, & afin qu'on ne pût pas dire que l'esprit eût changé avec le tems, il ne manqua pas d'en rapporter d'illustres du nôtre même.

Ce Recueil fut bien reçû. Les Professeurs de l'Université exhortoient leurs Ecoliers à l'avoir. Ils en faisoient lire les endroits qui leur paroissoient plus propres à picquer l'émulation, ils en distribuoient pour prix. Les peres le mirent entre les mains de leurs enfans. De sorte que l'édition en fut bientôt épuisée & produisit des fruits merveilleux. Ce fut alors que la prophétie de Mr. Bayle commença à se vérifier en la personne du jeune Mr. de Lamoignon, que *cet enfant sous un si excellent Maître feroit des progrès extraordinaires qui soutiendroient* dignement la gloire de son pere & de son grand-pere. Telle fut la fortune de ce Traité que Mr. Baillet appelloit le petit Livret. Quand l'Anti-Baillet parut, les deux premiers mots du Livre les surprirent, celui d'*Anti* parut nouveau à Mr. de Lamoignon, & celui de *Baillet* qui y étoit lié lui donna l'idée d'un *Anti-Personnel* qui attaquoit la personne, plutôt qu'un *Anti-Réel* qui n'en veut qu'aux *Ouvrages*. La vivacité du jeune Grammairien l'emporta sur le flegme du Maître qui n'eut pas de repos qu'il ne lui eût donné cette double idée d'*Anti Personnels* & *Réels*, & ouvert à son activité un nouveau champ sur les recherches de tous les Ecrivains qui avoient fait porter à leurs Ouvrages le même titre d'*Anti*, à commencer depuis le premier, qui est l'*Anti-Caton* de Cesar, jusqu'au dernier qui est l'*Anti-Baillet*. Le Recueil en fut bientôt fait & grossi, de maniére à former deux justes volumes *in*-12. Le Compilateur prit une route nouvelle pour les

les ranger en ordre & les donner au Public. Il appelle ces Ouvrages qui portent le titre d'Anti, de véritables Satires. Il en distingue de deux sortes, les Personnelles & les Réelles; les premiéres attachent le nom de la personne attaquée, les autres celui de la matiére à laquelle elle déclare la guerre. Quoique l'Auteur ait donné à son Recueil le titre de Satires Personnelles; cependant il ne laisse pas de marquer à la fin un bon nombre de Satires réelles qui portent aussi le titre d'Anti. Tout cet assemblage est partagé en quatre Entretiens, où l'Auteur suppose quatre ou cinq Savans assemblés pour traiter ce sujet.

Il faut savoir qu'après avoir achevé son Traité des Auteurs déguisés & démasqués, & frais sur cette matiére, il ne put s'empêcher de se cacher pour cette fois sous un nom changé; car il est tout à la fois Albert Lainier de Verton, de Brillat, de Rintail, &c. C'est une même personne qui jouë différens rôles sous autant de noms qu'il a trouvés dans la combinaison diverse des lettres de celui qu'il porte. *Il n'y* a que le jeune de Saint Yon qui étoit son Disciple, Mr. de Lamoignon l'héritier de la Seigneurie de Bâville, laquelle, dans différentes Paroisses qui la composent, comprend celle de S. Yon sur le chemin d'Orléans; il prend autant de noms, autant d'Ouvrages différens, ou achevés, ou bien avancés, par le Livre des Satires personnelles. On peut voir leur idée dans ce même Recueil au commencement du troisiéme Entretien. Enfin son Livre parut avec Approbation & Privilége au mois de Juin de l'année 1689.

Auteurs déguisés. 1690.

Ensuite Mr. Baillet se remit promptement à revoir ses Auteurs déguisés qu'il avoit promis au commencement du Traité historique de ses Enfans Célébres, tout le monde l'attendoit comme une chose assurée. Ceux qui connoissoient Mr. Baillet ne distinguoient point en lui, promettre & tenir; tant il étoit sincére & éxact à sa parole. Il ne tint pas à son travail, puisqu'il avoit achevé cet Ouvrage, & l'avoit même tout complet en François & en Latin. Il ne tint pas non plus à Mr. le Chancelier qui lui en avoit donné le Privilége. Le Libraire & l'Imprimeur comptoient si fort là-dessus, qu'ils avoient tout préparé. Un de ses amis le lui avoit déja demandé le croyant imprimé. Voici sa réponse vers le Carême de cette année.

Pour ce qui regarde mes nouvelles, il faut vous dire qu'il n'est rien de ce qu'on vous a pû dire de l'impression de mes Auteurs déguisés. Je vous ai déja dit autrefois que j'avois abandonné de bonne heure les Anonymes. Pour ce qui est de mes Pseudonymes, il est vrai qu'ils sont en état d'être imprimés, & que j'en ai même le Privilége, scellé, controllé & regiſtré au Syndicat de la Communauté des Libraires; que le Libraire & l'Imprimeur ont fait tous les préparatifs nécessaires, & qu'ils me persecutent à outrance pour leur abandonner ma Copie pour la publier. J'avois destiné à la tête de cet Ouvrage une Epitre Dédicatoire; mais elle s'est grossie insensiblement sous ma main; si bien qu'elle fait un petit Traité que je fais actuellement imprimer. Mais mon voyage à la campagne m'empêchera de le mettre au jour avant mon retour. Je vous en dirai des nouvelles alors. Dès le mois d'Août de la même année avant son long voyage des vacances l'Ouvrage étoit imprimé. Notre Auteur l'envoya à son ami avec ce compliment. *Tant que je ferai des folies,*

lies, il faudra que vous en ayés votre part. J'en viens d'en faire une toute nouvelle, & je ne sai pas encore ce qui m'en coûtera. Le volume a pour titre Auteurs déguisés; *s'il sert à vous divertir, comptés que c'est moi qui va me divertir avec vous. Je vais à la campagne au commencement de Septembre.* On ne sera pas fâché de trouver ici quelques circonstances qui le regardent, & qui instruiront de sa nature, & du caractére de son Auteur.

Mr. Lipstorpius savant Médecin d'Allemagne, étant venu à Paris quelques années auparavant pour y voir les Savans, ne manqua pas de connoître Mr. Baillet, & de l'entretenir non seulement sur ce qu'il avoit déja publié; mais sur toutes les parties qui lui restoient à donner, & qu'il avoit promises. Au sujet des Auteurs déguisés, il le pria de lui faire voir ce qu'il en avoit ramassé pour juger si son dessein avoit rapport à celui que son ami Mr. Placcius avoit conçu de traiter la même matiére. M. Baillet nous apprend lui-même qu'il avoit composé en Latin depuis environ douze ans un Ouvrage qui avoit pour titre *Elenchus Apocalypticus Scriptorum Cryptonymorum, &c.* c'est-à-dire Recueil d'Auteurs qui se sont cachés, & que l'on découvre. Mr. Placcius informé du projet de son Auteur, lui écrit en 1688. une longue Lettre Latine pour le remercier de l'ouverture obligeante qu'on lui en avoit faite de sa part, il lui offre de lui faire part de ses découvertes sur ce sujet, & le prie de donner le tout en Latin & au plûtôt pour le rendre utile à tous les Savans répandus dans l'Europe. Sans doute Mr. Baillet comptoit dès lors de ne le donner qu'en François. *J'aurois maintenant*, nous dit-il dans l'Avis de sa Préface, *confusion de le reconnoître; je prétens l'anéantir tant pour ses imperfections, que parce que je l'ai écrit en une Langue qui semble devenir de plus en plus étrangére en France.* Il en fit donc un en François, mais plus éxact & mieux rangé que le premier; & c'est de cet Ouvrage dont celui-ci est le Traité préliminaire.

Mr. Baillet étoit déterminé à laisser en repos ses Auteurs déguisés, aussi-bien que la suite de ses Jugemens des Savans, en attendant que la Providence lui présentât l'occasion indispensable d'en continuer la publication, lorsque Mr. l'Abbé le Grand l'engagea avec quelques autres interessés à ranger par ordre les mémoires qu'il avoit recueillis sur la Vie & la Philosophie du célébre Philosophe de nos jours Mr. Descartes. En bien moins d'un an elle fut mise sous la Presse, dès le 19 Février de 1691. le Libraire Hortemels chargé de ce Livre trouva fort son compte avec les Etrangers, & en trois mois de tems il leur envoya plus de la moitié de l'édition. Si la mort ne l'avoit enlevé, il se flattoit d'en donner une seconde. Cependant comme on étoit bien aise d'avoir en France une Vie de Descartes qui fut courte & à bon marché, & qu'on menaçoit de reduire en abregé celle qui y paroissoit dans une juste étenduë, Mr. Baillet docile aux remontrances de ses amis, se mit à renfermer en un petit *in-12.* les deux *in-4.* de la Vie de son Philosophe. Plusieurs de ses amis lui proposerent d'écrire pour sa satisfaction & la leur particuliere, la Vie de Richer sans dessein de la publier. C'est à quoi il occupa ses vacances de Bâvile. Vie de Descartes 1...

Je suis ici, écrit-il à un ami, *dans une solitude assés grande & fort agréable. Je m'y amuse à composer la Vie du fameux Ri-* Septembre 1692. Vie de Richer.

Richer au sujet duquel votre Sorbonne a tant été troublée. Mais ce ne sera pas à Privilege dans le Royaume. Celle de Descartes avoit fait trop de bruit. Celle de Richer lui paroissoit d'une nature à en faire encore plus, & en France & en Italie.

Histoire d'Hollande. 1693. Cette année il en produisit autant & plus encore que les précédentes. Dès que Mr. Baillet eût achevé la Vie de Richer il reprit ses Jugemens des Savans dans le même dessein de les ranger, sans publication, pour s'occuper & contenter ses amis. Deux occasions l'empêchérent d'y travailler. La premiére, on desiroit de lui une Histoire éxacte d'Hollande qui pût servir de *continuation à celle de Grotius*, & portât le même caractére de sincérité & de désintéressement. Les deux termes de cette Histoire lui étoient marqués; la Tréve concluë entre les sept Provinces & l'Espagne en 1609. & la Paix de Nimegue en 1679. Cet espace de 70. ans devoit paroître bien long à un Auteur éxact qui voit dans les moindres circonstances les ressorts des plus grands évenemens. Malgré les difficultés qui se presentoient, il l'accepta sans délibérer long-tems, puisque dès le troisiéme Février il obtint Privilege de son Histoire, & qu'elle fut imprimée le quinze Avril suivant. Elle faisoit quatre tomes *in-douze* d'un caractére assés fin, & d'une raisonnable grosseur. L'Auteur s'y cacha sous le nom renversé de Sieur *Balthazar d'Hezenail de la Neuville*. Personne, excepté quelques intimes, ne reconnut dans ce nom celui d'Adrien Baillet, natif de la Neuville en Hez. Le style de l'Histoire paroissoit au Public assés pur, assés châtié pour sortir de la plume d'un Mr. de la Neuville qui avoit déja donné quelque Histoire dont on avoit été satisfait.

La seconde occasion qui suspendit la continuation des Jugemens des Savans fut aussi imprevûe que la premiére. Ce fut au sujet d'un Sermon du Pere Bourdalouë, sur la conception de la Sainte Vierge en Décembre 1692. où il se laissa mener par Madame de Lamoignon qui lui demanda son avis, mais il ne répondit rien, & pour réponse il composa son Traité de la dévotion à la Sainte Vierge, & du culte qui lui est dû. Il le dédia à Madame de Lamoignon, comme à celle qui l'avoit demandé & qui l'attendoit avec impatience.

Il pouvoit faire un petit volume *in-douze*, & instruire tous les Chrétiens. Dans cette vûe il demanda un Privilége sur les Approbations de quatre Docteurs de Sorbonne, Robert Pénitencier de Paris, Hideux Curé des SS. Innocens, Mansel & Valois. Elles étoient si favorables & si précises que Mr. le Chancelier accorda volontiers ce qu'on demandoit, & que l'Auteur se nomma sans rien craindre pour un Ouvrage de cette nature, & revêtu de toutes les formalités les plus éxactes. *Il y eut plusieurs éditions*, qui causérent beaucoup de disputes, & même le Livre a été mis à l'*Index* sans qualification néanmoins avec cette formule *donec corrigatur*. Il a subi plusieurs éxamens, enfin il s'est trouvé quelques défenseurs aussi bien que des Critiques.

La joie que Mr. Baillet avoit de se voir encore une fois tranquille fut bien temperée par les tristes nouvelles qu'il reçut de la mort de deux personnes qui lui étoient fort chéres. La premiére étoit un de ses bons amis. La seconde étoit son frére le Médecin qui depuis un an étoit établi à Dinan aux 1693.

gages du Roi & y faisoit sa profession dans l'Hôpital Royal avec beaucoup de zèle & de succès.

Ses amis voulant tout à la fois profiter du calme dont il jouïssoit après la tempête, & faire diversion à sa douleur, le pressoient de donner la suite de ses Jugemens des Savans. Il s'y étoit remis après l'Histoire d'Hollande; mais les efforts de ses Adversaires le rendoient plus réservé. Tout ce qu'il crut pouvoir accorder aux instances d'un de ses meilleurs amis, fut un dé-
1694. tail du Plan qu'il en avoit donné au commencement de l'Avertissement qu'il avoit mis à la tête du premier Tome de ses Jugemens de Savans. Il l'avoit réduit en une page. Il donna à celui-ci toute son étendue. Il en contient soixante-seize qui font une petite brochure dont il ne fit tirer qu'autant d'éxemplaires qu'il en désiroit pour les distribuer à ses bons amis. C'est pour cela qu'il ne marque point le nom de l'Imprimeur ni du Libraire que l'on auroit été importuner inutilement, puisqu'il ne lui en avoit laissé aucun.

Mr. Baillet charmé d'avoir donné si tranquillement son Histoire pour ne s'être pas montré, résolut d'en user de même en publiant son Ouvrage de la conduite des Ames qu'il venoit de composer avec sa diligence ordinaire.

Le Livre tel qu'il paroît avec l'Approbation de Mr. Gerbais contient vingt-sept Chapitres sans Préface, le Privilége en est accordé à Claude Versoris: l'Auteur y est nommé Daret de la Villeneuve; ce sont deux masques à la faveur desquels il a été reçu sans contradiction & subsiste encore aujourd'hui, comme tant d'autres qui n'ont excité aucune tempête, parce qu'on en ignore les vrais Auteurs. Ses amis même n'auroient peut-être jamais sû que ce Traité fût de lui, s'il n'en avoit fait confidence à quelques-uns d'eux.

L'Auteur nous a marqué lui-même Vies des Saints. Mars 1695.
l'époque de son entreprise de la Vie des Saints dans une Lettre qu'il écrit à un grand Serviteur de Dieu, du Vendredi quatre Mars 1695.

Je vous écris du jour que je commence à composer une nouvelle Vie des Saints, qui soit éxacte & édifiante, n'ayant pû résister aux pressantes sollicitations de ceux qui me l'ont demandée. C'est un Ouvrage de longue haleine, & qui avec mes autres occupations pourra bien durer quatre ou cinq ans.

Un an après l'Ouvrage commença à paroître, & bien-tôt l'on reconnut qu'il auroit été de la prudence de le donner tout à la fois, par les cris que differentes passions élevérent contre lui & son Auteur. Il l'envoya à cette personne avec une Lettre datée du treize Avril 1701.

Voilà enfin, dit l'Auteur, *l'éxemplaire de la Vie des Saints en douze volumes que je vous prie de présenter à votre Communauté.* Ces douze volumes contenoient les Vies des Saints des douze mois de l'année, suivant le Calendrier Romain. Après les avoir achevés, il continua l'autre partie qu'il avoit promise, si le Public paroissoit content de la premiére. Le grand & prompt debit soutenu des instances de ceux qui l'avoient, l'engagérent à tenir parole. Il s'agissoit encore de donner l'Histoire des Fêtes mobiles, les Vies des Saints de l'ancien Testament qui sont en vénération dans l'Eglise, & la double Table qui marquât les lieux & les tems où les Saints, dont il avoit donné les Vies, avoient paru avec quelque distinction. Tout cela de-

devoit faire encore cinq volumes *in-octavo*.

L'année 1697. ne fut pas pour Mr. Baillet plus tranquille. Ses amis qui le savoient occupé à la Vie des Saints, le publioient par tout. Comme sa critique passoit pour judicieuse, & des plus sûres, grand nombre d'Eglises de France pensérent à le consulter sur la réforme qu'elles méditoient de faire de leurs Breviaires.

Les Vies des Saints parurent donc enfin au commencement de Mai en trois Volumes *in-folio*, ou en douze *in-octavo*, on leur donna ces deux formes, la premiére, comme plus convenable aux Savans qui conservent ces sortes d'Ouvrages dans leurs cabinets, l'autre pour ceux d'entre les Fidéles qui portent avec eux ces Livres capables de nourrir leur piété, & se font un mérite de les prêter à d'autres pour la même fin.

L'état d'une famille nombreuse desolée de la mort de son frére en 1702. le détourna pour quelque tems de son travail.

L'année 1704. sembloit devoir laisser notre Auteur en repos: il ne lui restoit plus, selon ses engagemens pris avec le Public, que de dresser une table d'exemples tirés des Vies des Saints. Ce dessein étoit simple dans son origine, facile à exécuter à un homme qui préparoit déja la troisiéme Edition de ses Vies des Saints. Mais sur les remontrances d'un de ses amis à qui rien n'étoit caché, il conçût, à l'occasion de ce premier, celui de faire un systême complet des points de Foi, de Morale & de Discipline prouvés par l'Ecriture Sainte, & le consentement de ses Interprêtes, par les Conciles & les monumens authentiques de l'Histoire Ecclesiastique, par les Peres de l'Eglise, enfin par les éxemples des Saints. Il devoit donner à ce projet le titre & la forme de Dictionnaire universel Ecclésiastique, où les Etudians en Théologie, les Docteurs mêmes, & le simple Fidéle pûssent aisément trouver dans l'ordre alphabétique tout ce qui concerne ces trois Chefs, Dogme, Morale & Discipline.

Il l'appelloit déja son grand & dernier Ouvrage, il se l'approprioit soit parce que sa disposition lui en paroissoit nouvelle, soit parce qu'il se flatoit de l'achever en trois ans, si Dieu les lui donnoit avec sa santé ordinaire, comptant dès lors d'en faire trois volumes *in-folio*, sur tout ce qu'il avoit fait d'avance en ce genre depuis sa *Rhétorique*.

A son dernier voyage de Baville les Religieux reformés de l'Ordre de Saint Etienne de Grandmont voisins de cette Terre, priérent Mr. le President de Lamoignon d'engager son Bibliothécaire à traduire du Latin en François les Maximes & les enseignemens de leur Patriarche. Ce Magistrat qui aimoit ses voisins, flaté par les éloges qu'ils donnoient au Legendaire, les lui mit entre les mains, persuadé qu'il les satisferoit encore sur ce point, autant qu'il avoit fait sur la Vie de leur Instituteur, dont ils étoient très-contens. Il combla effectivement leur attente plus promptement qu'il n'avoit espéré. Cela pourra se faire, dit-il à son ami, ces jours-ci, ou au plus tard à la Chandeleur, ce n'est qu'un petit Livre *in-douze* de plus de 500. pages, qui contient une excellente Préface, la traduction éxacte des Maximes de Saint Etienne de Grandmont, ses Sentences en Latin, une Table étendue & raisonnée de ses Maximes par ordre alphabétique. L'Auteur n'avoit garde d'y mettre son nom. Ainsi le petit Livre passa sans bruit: c'est le dernier qui ait paru de lui.

C'est

C'est ici qu'il faut parler de ses ulceres, de sa maladie & enfin de sa mort. Ses Amis lui demanderent des nouvelles de sa santé, voici ce qu'il leur répond.

3. Août 1705. *Vous voulés donc m'obliger à vous parler encore de l'état où me mettent mes incommodités. Il faut s'y résoudre. Ce qui pourroit empêcher ma guérison, est la complication des deux maux opposés qui me retiennent. Mon mal d'hyver, je veux dire mes ulcéres, va assés bien pendant les chaleurs de l'été, parce que le froid lui est contraire. Mais mon mal d'été, c'est-à-dire, le double Eresypelle, s'irrite de plus en plus par ces mêmes chaleurs, & s'accroît de telle sorte qu'il occupe déja plus de la moitié du corps, & me menace de faire son ravage par tout le reste, sans qu'on puisse s'y opposer. Mais j'espére aussi un accroissement de patience par le secours de vos priéres.*

Madame de Lamoignon qui le voyoit avec peine baisser de jour en jour, s'interessoit si fort à sa conservation, qu'elle l'avoit enfin forcé à se mettre entre les mains de l'Abbé Aignan. Car jusques-là Mr. Baillet n'avoit pas eu d'autre Médecin que lui-même. L'Erésypelle lui couvroit tout le corps, hors les parties qui étoient exposées à l'air & à la vûë de tout le monde. L'Abbé Aignan lui fit prendre des vulneraires qu'il croyoit capables de dégager la malignité du sang & de le purifier. Mais ce reméde irrita le mal au lieu de le diminuer. Un de ses amis qui connoissoit mieux le tempérament de Mr. Baillet, lui conseilloit de ne plus l'employer, puisqu'il ne faisoit que l'échauffer, lui qui naturellement avoit une chaleur si violente.

Madame de Lamoignon voyant qu'il périssoit à chaque moment meubla sa chambre très-modestement, & l'avertit de songer sérieusement à la mort; ce qu'il reçut très-amiablement priant la compagnie de prier Dieu pour lui pardonner.

On le laissa donc habillé, couvert de sa robe de-chambre dans un fauteuil, où son premier soin fut d'appeller son Confesseur de Saint Paul sa Paroisse. En l'attendant il étoit si plein des pensées du salut, qu'il ne regardoit & ne parloit à personne. Le Confesseur vint, & avertit en sortant, que Mr. le Curé lui apporteroit les Sacremens sur les six heures. Dans cet intervalle quelques-uns de ses amis avertis du danger où il étoit le vinrent voir, le presserent de confier le dépôt de ses Manuscrits à la personne qui étoit auprès de lui depuis huit jours, & qu'il chargeoit de ses dernieres & secrétes dispositions. Leurs instances lui faisant craindre que n'ayant rien ordonné dans son Testament au sujet des Manuscrits, la personne de confiance ne les prît, ou pour les garder ou pour les leur remettre à leur discrétion; il lui fit promettre de les remettre tous sans exception aussi-tôt après sa mort à Mr. le Président de Lamoignon. Ils sont à lui, ajouta-t-il; si vous en aviés besoin, ils seront entre ses mains mieux qu'entre les vôtres; quoiqu'il n'y ait rien d'achevé & même qui vaille. Il lui dit: *Vous trouverés mon Testament olographe tel que nous l'avons minuté ensemble il y a deux ans. Soyés-en le fidéle Exécuteur sous les yeux & les avis de Mr. le Président.* Quand j'aurai reçu les Sacremens, retirés-vous, & revenés demain au matin (un garçon restera la nuit auprès de moi.) Vous me lirés à haute voix l'Office de l'Eglise que nous reciterons ensemble jusqu'au moment qu'il plaira à Dieu me

me retirer de cette vie. Dès que j'aurai les yeux fermés, ôtés de la vûe mes habits & mon linge pour le donner à de pauvres Ecoliers. Cette personne l'assura qu'il lui feroit fidéle en tout. Le malade ne pensa plus depuis qu'à Dieu, il se mit lui-même dans l'état convenable pour recevoir les saintes Onctions, ne voulant pas permettre qu'une bonne femme qu'on avoit appellée pour aider le garçon, mit la main sur lui pour quelques secours que ce fût. On ne peut imaginer une délicatesse plus scrupuleuse.

Dès que Mr. le Curé de saint Paul fut entré avec les Sacremens, le Malade se mit à genoux, fit les priéres avec *l'Eglise & les Assistans. Il se* remit dans le fauteuil pour recevoir les Onctions, il répondit éxactement à tout ce qu'on lui demanda.

Après la réception des Sacremens, il demeura tranquille jusqu'à minuit, qu'un transport de cerveau de quelques heures le fit aller & venir de sa chambre dans son Cabinet, parlant en Prédicateur des choses du salut avec plus de force que jamais: après quoi il se remit *paisiblement dans son fauteuil*, où le trouva sur les six heures *du matin* la personne de confiance qui commença auprès de lui l'Office du jour par les Matines. Le Malade récitoit alternativement par cœur les versets des Pseaumes assés distinctement jusqu'à dix heures que ses paroles commencérent à s'affoiblir & à être entrecoupées.

Il étoit à tout moment distrait par des personnes de toute *condition* qui venoient le voir. On voulut le deshabiller & le mettre au lit sur les onze heures à la vûë de quelques mouvemens convulsifs. Mais il s'y opposa, & il fallut le laisser dans sa situation ordinaire. On continua de reciter les Heures de l'Eglise par ordre; il ne répondoit plus qu'en bégayant. Son Confesseur qui revenoit de porter à Mr. le Cardinal de Noailles la nouvelle de son état, lui dit qu'il lui apportoit la bénédiction de son Archevêque. Il voulut se mettre à genoux pour la recevoir, mais les forces lui manquoient. Il posa sa tête sur les bras de la personne de confiance qui achevoit les Complies. On remarqua qu'entendant l'Oraison *Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam*, il se réveilla, fit un nouvel effort pour la réciter, & recommander à son Sauveur la Maison qu'il montroit avec des signes de démonstrations de reconnoissance. On l'entendit achever entre les dents l'Oraison. Il fut encore environ un quart d'heure à répeter ce verset, *Erravi sicut ovis quæ periit, quære servum tuum*; & il expira si doucement avec ses paroles, qu'à peine s'en apperçut-on.

Ainsi finit sa vie Adrien Baillet, simple Prêtre du Diocèse de Beauvais, ce savant Critique, d'une vaste érudition, d'une mémoire si heureuse, d'un *jugement si solide*, ce Pénitent si austére & si caché, Bibliothécaire de Mr. de Lamoignon depuis vingt-six ans.

Dès qu'il eut les yeux fermés, le Confesseur & la personne de confiance furent mandés par Mr. le Président pour savoir tout ce qui s'étoit passé. Le premier crut tout dire en un mot, en l'assurant que Mr. Baillet avoit vécu & étoit mort comme un saint dans l'innocence & dans la pénitence. L'autre lui marqua sa derniére volonté au sujet des Manuscrits, & que le Testament diroit le reste. On l'alla chercher dans le moment, on en fit la lecture devant ce Magistrat, sa Fa-

Famille & ses Amis. Tous fondoient en larmes, quand pénétré de douleur de la perte qu'il faisoit, il les fit tous retirer, à la reserve de l'Exécuteur pour le pleurer avec lui dans le secret plus librement, & enfin régler avant son départ pour Bâville ce qu'il jugeoit convenir à sa propre reconnoissance & à la mémoire du Défunt. Dès le lendemain matin on ramassa tout ce qu'on put trouver de Manuscrits. On se contenta de prendre des copies de son Testament.

Son Testament.

Il y déclare d'abord, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit, que pour user de sa liberté, marquer sa derniére volonté, la soumettre en tout à celle de Dieu, & disposer du peu qu'il laissera en mourant, il est & sera toujours fidélement attaché à la Foi de Jesus-Christ notre Rédempteur dans le sein de l'Eglise qu'il a formée, & dans la Communion des Saints qu'il a rachetés de son sang. Il embrasse toutes les vérités qu'il a revelées à son Eglise, détestant toute hérésie & tout schisme, voulant pour cela être enterré dans le Cimetiere commun des Fidéles de la Paroisse où il mourra, comme Membre du Corps Mystique de Jesus-Christ avec eux. Par reconnoissance pour une telle grace, & dans le desir de se faire des amis auprès de Dieu en la personne des pauvres de Jesus-Christ dont il demande les priéres, il les institue ses Légataires universels, à l'exception de quelques contracts dont il distribue les fonds & interêts à sa famille nombreuse & pauvre. Il souhaite que tout ce qui regarde ses funerailles se fasse dans la plus grande simplicité, comme pour le moindre des Fidèles. Il recommande aux Exécuteurs de son Testament de ne rien faire qu'avec l'agrément de Mr. le Président de Lamoignon à qui j'appartiendrai, dit-il, avec tout ce qui me regarde, jusqu'à la fin de mes jours, espérant que les vifs ressentimens de la reconnoissance que j'ai toujours pour tout ce que je lui dois, ne se termineront point avec ma vie, mais que Dieu me permettra de les emporter en l'autre Monde, afin de solliciter toujours sa divine misericorde pour lui & pour toute son illustre Famille, dont les interêts spirituels & temporels ne me sont point indifférens. Il ordonne enfin de donner à chacun de la Maison trois Livres, un Nouveau Testament, une Imitation & des Priéres, à un Ami tout le Tillemont, à un Valet de chambre cent francs. Mr. le Présidont voulut qu'il fut enterré sous les Charniers de Saint Paul avec les Prêtres, & pria le Commissaire Labbé de faire poser avec le consentement de Mr. le Curé cette Epitaphe.

Hic jacet ADRIANUS BAILLET *Sacerdos Bellovacensis, qui post expressam moribus & scriptis Vitam Sanctorum, obiit Parisiis anno salutis 1706. ætatis 56. apud Illustrissimum Senatûs Præsidem de Lamoignon, cujus Bibliothecam à 26. annis curabat.*

De cætero Scripta consule. Posuit Testamenti Curator A. FRION *Professor Marchianus, annuentibus hujus Parochiæ Pauperibus heredibus scriptis.*

Son extérieur étoit plus négligé que propre; car il étoit toujours si occupé ou à ses études ou par les frequentes visites qu'il recevoit, qu'il ne se donnoit pas le tems ni le soin de ranger ses habits, son meuble, ni ses Livres; se contentant d'ôter de la vûë tout ce qui auroit pû la blesser: le reste alloit comme il pouvoit.

voit. Il étoit d'une taille médiocre qui se ressentoit d'un fond d'indispo-sition héréditaire, toujours fort é-chauffé, quoique d'un teint pâle, des yeux enfoncés, un large front: des cheveux noirs prevenoient en fa-veur de son esprit, de sa mémoire, & de la constance de son travail, il ne se chauffoit jamais qu'en compagnie. Dès qu'il étoit seul, il éteignoit son feu, tant par mortification que pour être moins distrait dans son étude: on trouva caché de tous côtés dans les réduits de son appartement plus de deux voyes de bois scié qu'il re-commanda avant sa mort de remettre secrettement dans le Bucher commun, pour tenir caché le retranchement qu'il avoit fait de son nécessaire.

Quoique son mal de jambes ne l'eût jamais quitté, cependant il avoit joui d'une santé assés égale pendant les 18. derniéres années de sa vie jusqu'à son Eresypelle deux ans avant sa mort, pour ne faire aucuns remedes. Il vou-loit que l'eau ou froide ou chaude bien employée fût le reméde de pres-que tous les maux du corps. Il s'en trouva toujours bien à la moindre at-teinte qu'il sentoit; & quand le mal étoit violent, une dose de Vinai-gre achevoit ce que l'eau n'avoit pu dissiper. Il traitoit durement son corps, comme un ennemi insolent qu'il faut toujours tenir assujeti. Tous les jours il s'étudioit à lui retrancher de son or-dinaire; il l'avoit enfin accoutumé à ne dormir que cinq heures, encore le plus souvent habillé, à ne faire qu'un repas, à ne pas boire de vin, à se pas-ser de feu, à ne sortir qu'une fois la semaine en Ville, à garder le cabi-net.

Dans un corps reduit à l'extrême nécessaire l'esprit ne pouvoit manquer d'être libre & le maître de l'un & de l'autre; sans dissipation il étoit tou-jours appliqué: sans soin, jamais dis-trait: sans desir, sans passion, l'étu-de, la priere, la charité du prochain, & la patience des visites l'occupoient tout entier. De là ces études si conti-nuës, ces découvertes si vastes, ces Extraits, ces Dissertations multipliées à l'infini, tant de Mémoires, tant d'Ouvrages écrits de sa main seule, sans secours étranger, ces corrections faites par lui-même, la moitié des nuits passées dans les veilles, quarante trois ans entiers écoulés dans cette uni-formité inviolable, ont produit tant de si bons fruits.

Fin de la Vie de Mr. Baillet.

PLAN

PLAN DE L'OUVRAGE

QUI A POUR TITRE :

JUGEMENS DES SAVANS sur les principaux Ouvrages des Auteurs. (1)

A Mr. DE FONTFROIDE.

MONSIEUR,

Je vous envoie ce Plan, pour vous en rendre tout à la fois & le juge & le maître, s'il est vrai qu'il soit aussi nécessaire que vous le pensés pour ceux qui ne peuvent pas juger de toute l'étenduë que doit avoir le Recueil des Jugemens des Savans par la division générale que j'en ai donnée à la tête du premier volume (2). *Le droit que vous avés acquis sur tout ce qui me regarde est trop ancien pour pouvoir vous être contesté, principalement en une occasion où il s'agit autant de vous demander des lumiéres sur mon dessein, que de vous donner de nouvelles marques de ma déférence. Je vous en laisse donc la décision comme à un Juge fort éclairé, & la disposition comme à un Maître, dont je suis le très-humble & le très-obéissant serviteur.*

1. Baillet avoit fait imprimer ce *Plan* en 1694. in-12. pp. 76. dont il n'a été tiré qu'un fort petit nombre d'exemplaires, qu'il a distribués à ses amis.

2. C'est l'Avertissement qui est ci-dessus, pag. xi.

PRE-

PRELIMINAIRES DE L'OUVRAGE

Des Jugemens sur les Livres en général: & des qualités louables & vicieuses de ceux qui jugent.
Des Préjugés ordinaires où l'on est à l'égard des Auteurs & des Livres

PREMIERE PARTIE.

LES IMPRIMEURS qui se sont signalés par leur savoir, leur industrie, leur éxactitude & leur fidélité.

LES CRITIQUES, *c'est-à-dire*, ceux qui donnent la connoissance *des Auteurs*, *des Livres*, *des affaires de la Litérature*, & *généralement de tout ce qui s'appelle République des Lettres*.

Les Critiques universels qui ont parlé indifféremment de toutes sortes d'Auteurs, ou d'Ouvrages.
Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs Ecclésiastiques.
Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs Ecclésiastiques Réguliers, ou d'Ordres Religieux.
Les Critiques & Bibliothécaires d'Auteurs ou d'Hommes illustres recueillis par Provinces ou par Villes, selon la différence des Pays.
Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs, selon la profession des Arts & des Sciences.
Les Critiques ou Bibliothécaires de Livres par simples Catalogues, Inventaires de Bibliothéques, de Librairies, de Cabinets, de Boutiques.
Ceux dont la Critique se trouve répanduë dans divers Ouvrages, faits sur d'autres sujets.
Ceux qui ont traité des Gens d'étude, & de la maniére d'étudier.
Ceux qui ont dressé des systêmes d'Arts & de Sciences pour servir de plan aux études.

LES CRITIQUES Grammairiens, *autrement*, les Philologues, & Gens de Belles Lettres.

Ceux qui ont travaillé sur les anciens Auteurs pour les éxaminer, les corriger, les expliquer & les mettre au jour.
Ceux qui ont fait des Recueils de Leçons diverses, d'Observations, de Lieux communs, de Scholies, de Commentaires, & de Mélanges d'érudition, & de cette espéce de Litérature qui s'appelloit Grammaire chés les Anciens & que les Modernes ont qualifiée *Philologie*. Rangés

non par classes, mais seulement selon l'ordre des tems.

Les Grammairiens Artistes ou Techniques, *c'est-à-dire*, ceux qui ont traité des lettres, des mots, & des régles de la Grammaire.

Ceux qui ont traité de la Parole, & de la différence des Langues.

Ceux qui ont traité de l'Orthographe, des Notes, des Monogrammes, des Chiffres, des Abbréviations & de la Stéganographie.

Les Grammairiens de la Langue Latine, 1. qui ont fait les Dictionnaires ou simples recueils de mots, 2. qui ont écrit des régles de l'art.

Les Grammairiens de la Langue Grecque, 1. qui ont fait les Lexiques ou Dictionnaires, 2. qui ont donné des régles de l'art de la Grammaire Grecque.

Les Grammairiens Hébreux, Arabes & ceux de quelques autres Langues Orientales, disposés selon la double méthode observée ci-dessus.

Les Grammairiens de la Langue Françoise, 1. ceux qui ont traité de l'Orthographe de notre Langue, 2. qui ont traité de ses principes, 3. qui l'ont réduite en méthode, 4. qui y ont fait des Remarques & des Observations, 5. qui en ont donné des Dictionnaires.

Les Grammairiens de la Langue Italienne, & ceux de la Langue *Espagnole, &c.*

Les Traducteurs, qui ont tourné des Originaux de quelque Langue que ce soit, en Latin ou en Langues vulgaires.

Les Traducteurs Latins, depuis le quatriéme siécle de l'Eglise, jusqu'à notre tems.

Les Traducteurs François, depuis le quatorziéme siécle, ou le regne de Charles V.

Les Traducteurs Italiens, Espagnols, Alemans, dont les versions en Langues vulgaires sont les plus estimées ou les plus connuës parmi nous.

SECONDE PARTIE.

Les Poetes, & tous ceux qui ont employé la Fiction dans leurs Ouvrages.

Les Auteurs qui ont traité de l'Art Poëtique ; & de la versification en toutes sortes de Langues.

Les Poëtes Grecs depuis Homere jusqu'au tems de la réduction de la Gréce sous l'Empire Romain.

Les Poëtes Latins depuis les Guerres Puniques jusqu'aux tems de la plus basse Latinité.

Et ceux des Grecs qui ont paru sous les Empereurs Romains & de Constantinople.

Les Poëtes modernes depuis la renaissance des Lettres ou le commencement du 14. siécle jusqu'à notre tems: soit dans les Langues mortes ou savantes; soit dans les Langues vivantes ou vulgaires; sans distinction de pays, ni de langue, ni de profession, ni de genre de Poësie; & sans autre méthode que celle de l'ordre des tems.

Voilà, Monsieur, ce qu'il y a d'imprimé jusqu'ici. Depuis que j'ai interrompu la publication de l'Ouvrage, j'ai eu occasion d'amasser dequoi faire des Additions très-considérables, soit pour augmenter les articles des Auteurs dont j'avois parlé, soit pour insérer de nouveaux Auteurs dont je n'avois point fait mention. Ces Additions sont rangées dans le même ordre qu'est celui que vous voyés dans les volumes imprimés. J'en ai fait aussi au Traité préliminaire de l'Ouvrage, sur tout à la partie qui contient les Préjugés concernant les Auteurs ou les Livres. J'ai cru devoir grossir celui qui regarde les Anciens & les Modernes de ce qui s'est fait de plus remarquable à ce sujet depuis la querelle émuë dans l'Academie Françoise, & répanduë ensuite par le monde au sujet d'un petit Poëme intitulé le Siécle de Louis le Grand. *Voici la continuation du Plan de l'Ouvrage selon la méthode que je me suis proposé d'observer dans l'impression, quand il plaira à Dieu de faire naître l'occasion de publier le reste.*

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

Les Poetes Prosaïques, ou les Auteurs de Romans & de Fictions en prose.

Traité préliminaire de la nature des Romans, de ce qu'on peut blâmer, excuser, ou louer dans ce genre d'écrire.
Romans ou Fictions des Orientaux.
Romans des Grecs anciens.
Romans des Occidentaux en général.
Romans Spirituels & Moraux.
Romans Politiques; Romans Philosophiques; Romans Physiques.
Romans Héroïques; Romans Comiques; Romans Héroï-comiques.
Romans Satiriques; Romans Satiri-comiques.
Romans de Chevalerie ou Militaires.
Romans de Bergerie ou Pacifiques.
Nouvelles Historiques ou petits Romans.

A l'égard des Romans purement Erotiques, j'ai cru devoir me dispenser d'en parler. Si j'en represente quelqu'un par maniére d'exemple, ce ne sera que pour faire mieux juger de ce qu'on doit penser des autres, & faire approuver plus aisément les raisons qu'on a de les laisser dans l'oubli.

Les Auteurs de Fictions ingénieuses en prose, distinguées des Romans, & confonduës assés souvent avec les Piéces satiriques.

Les Auteurs des Satires en prose, & de quelques autres en vers, dont on n'a point parlé parmi les Poëtes; avec un Traité préliminaire sur la Satire.

On ne doit pas rapporter à cette classe le Livre des SATIRES PERSONNELLES *qui portent le titre d'*ANTI, *& que je fis imprimer en deux volumes l'an 1689. c'est un Ouvrage purement Historique & Critique; & quoiqu'on y fasse souvent le jugement des Auteurs & des Ouvrages qu'on y represente, c'est un dessein néanmoins entiérement détaché de celui des* JUGEMENS DES SAVANS, *& composé dans une œconomie toute différente.*

Les Auteurs de Facéties, de Contes, de Piéces burlesques, tant en prose qu'en vers.

Les Dialogistes ou Auteurs de Dialogues.

J'ai cru pouvoir ranger ici ces Ecrivains, parce que pour l'ordinaire leur genre d'écrire consiste dans la fiction, & qu'il est souvent satirique. Sans cela j'aurois cru devoir leur donner place entre les Orateurs & les Epistolaires.

Les Auteurs d'Apologues ou de Fables morales; & ceux qui ont voulu donner des instructions pour la conduite de la vie sous des images & des signes.

Les Auteurs Hieroglyphiques & Symboliques, *c'est-à-dire*, ceux qui se sont expliqués par Hieroglyphes, & qui ont enveloppé la vérité sous des symboles: & ceux aussi qui ont fait des Recueils de Hieroglyphes & de Symboles, *& dont il faudra remettre néanmoins la plus grande partie parmi les Antiquaires.*

Les Auteurs d'Emblêmes, de Devises, d'Enigmes, de Logogryphes, & d'autres maniéres de représenter la vérité sous des figures, des fictions & des fables.

Quoiqu'on pût rapporter ici le Blazon, j'ai cru en devoir remettre les Ouvrages après les Historiens & les Antiquaires.

Les Auteurs de Paraboles & d'Allegories; du genre d'écrire par similitudes & comparaisons pour renfermer un sens moral ou mystique dans des recits historiques de faits imaginés.

Les Auteurs d'Apophthegmes, d'Adages, de Proverbes, de Gnomes, de Parémies, &c.

Il sera peut-être plus à propos de remettre cette espéce d'Ecrivains parmi les Auteurs de Morale humaine dans la cinquiéme partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs de Mythologie ou de ce qui s'appelle les Fables des anciens, avec un Traité préliminaire de l'esprit & de l'utilité de ces Fables.

Ceux qui ont écrit la Généalogie ou l'Histoire des Divinités de l'Antiquité Païenne, qui ont traité de la Théologie ou Idolatrie des Gentils.

Mais il y a bien des écrits concernant leurs Temples, leurs Sacrifices & leurs superstitions que j'ai cru devoir remettre parmi les Antiquités prophanes, dont je parlerai après les Historiens dans la troisiéme partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs qui ont traité des Oracles du Paganisme.

J'y

J'y ai joint auſſi quelques-uns de ceux qui ont écrit des ſonges, des apparitions d'eſprits ou de ſpectres, des viſions, & des opérations magiques.

Mais pour les Ouvrages de cette nature qui ne regardent pas le Paganiſme, j'ai crû devoir les remettre avec ceux qui regardent la Religion & la Superſtition en général dans la derniére partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs modernes qui ont fait des deſcriptions de Pompes, de Triomphes, de Fêtes publiques mais ſéculiéres, de cérémonies, de décorations d'entrées, de réceptions, de jouſtes, de tournois, de carrouſels, de balets, de ſpectacles, de jeux publics, & autres repréſentations où la Fable eſt employée pour le divertiſſement plus que pour l'inſtruction.

J'y ai ajouté quelques-uns de ceux qui ont écrit des jeux à cauſe de la proximité du ſujet. *Mais pour ce qui regarde ce qui étoit en uſage chés les anciens ſur toutes ces choſes, on le trouvera parmi les Antiquaires après les Hiſtoriens. Et pour les autres jeux ſervant à la récréation & à l'exercice du corps, voyés-les à la fin des Médecins.*

Les Rhéteurs ou Rhetoriciens, *c'eſt-à-dire*, ceux qui ont traité de l'Art Oratoire & de l'Eloquence.

1. Parmi les anciens Grecs & Latins.
2. Parmi les Modernes, où ſe trouvent auſſi ceux qui ont écrit de l'Eloquence ſacrée, de la Rhétorique Eccléſiaſtique, & de l'Art de prêcher.

Les Orateurs qui ont écrit & dont il nous reſte des piéces d'Eloquence.

Les Orateurs anciens de la Gréce & de Rome.

Parmi leſquels ſe trouvent auſſi pluſieurs de ceux qu'on a nommés *Sophiſtes*, & quelques-uns de ceux qu'on a nommés *Scholaſtiques*; les Faiſeurs de Déclamations, de Panegyriques.

Pour ce qui eſt des Orateurs Eccléſiaſtiques de l'ancienne Egliſe, je n'ai pas crû devoir les ſéparer de la claſſe des Saints Peres qui ſe trouveront dans la derniére partie de cet Ouvrage.

Les Orateurs modernes, tant Grecs & Latins, qu'en Langues vulgaires, diviſés en trois ordres.

1. Les Orateurs qu'on peut appeller Scholaſtiques, & qui ont harangué ſur des ſujets divers.
2. Les Orateurs de la Chaire Eccléſiaſtique ou les Prédicateurs.
3. Les Orateurs du Barreau ou les Avocats plaidans; parmi leſquels j'ai rangé auſſi les Auteurs de Diſcours prononcés par les Magiſtrats aux ouvertures des Audiences, aux Mercuriales, & en d'autres rencontres.

Les Epistolaires ou Auteurs de Lettres.

Ceux qui ont écrit de l'art & du caractére Epiſtolaire.

Ceux qui ont écrit de la maniére, des formules & du ſtyle des Lettres, des inſcriptions, des ſouſcriptions, des adreſſes, tant pour les affaires eccléſiaſtiques & les civiles, que pour celles qui regardent les habitudes réciproques des Particuliers.

Lettres des anciens Latins.

A l'égard de celles des Peres de l'Egliſe & autres Auteurs Eccléſiaſtiques, j'ai crû devoir ſeulement faire le choix d'un petit nombre de ceux où le caractére, le ſtyle & le genre épiſtolaire paroît davantage.

Lettres des Modernes, tant en Latin qu'en Langues vulgaires, ſur toutes ſortes de ſujets.

Néanmoins lorſqu'un Auteur n'a écrit que d'une ſeule matiére ſans mélange, comme ont fait quelques Philoſophes, Hiſtoriens, Politiques, Théologiens; je réſerve à parler de leurs Lettres parmi les Ouvrages de Philoſophie, d'Hiſtoire, de Politique, de Théologie, &c.

TROI-

TROISIE'ME PARTIE.

Les Historiens, & généralement ceux qui ont décrit les lieux, les tems & les actions des Hommes.

Les Geographes ou Historiens des lieux.

Les Geographes anciens, tant Grecs que Latins.

Le Geographes modernes, principalement depuis la découverte du nouveau Monde, jusqu'à notre tems.

Les descriptions particuliéres de pays & de lieux, que l'on appelle Chorographies & Topographies.

Les *Itineraires & Livres de Voyages.*

Les plans, profils & descriptions des Villes, Places, &c.

Il y a néanmoins beaucoup d'Auteurs de Relations historiques des Provinces, Villes, & d'autres lieux particuliers que je n'ai point fait difficulté de remettre parmi les Historiens des mêmes lieux, quoi qu'ils semblent être considerés comme Geographes.

Les Ouvrages d'Hydrographie ou descriptions des Mers, des Rivieres & des autres eaux de la terre.

Mais pour ce qui est des écrits concernant ce que l'on appelle la Marine ou l'Art de la Navigation, le Commerce, les droits & les Us de la Mer, j'ai cru devoir les rapporter ailleurs.

Les Chronologistes ou Historiens des tems.

Ceux qui ont écrit de la doctrine des tems, par rapport aux caractéres célestes, & selon la distribution civile des différens Peuples de la terre.

Les Auteurs de Calendriers, & ceux qu'on appelle Computistes.

Je ne comprens point les Martyrologes parmi les Calendriers, parce que je les ai reservés pour le Recueil des Historiens Ecclésiastiques.

Les Auteurs de Chroniques & de Fastes, & les Chronographes, *c'est-à-dire*, ceux qui ont rangé les événemens humains selon la suite des tems en les attachant à des Epoques, à des Cycles & à des Périodes.

Les Historiens proprement dits, ou Historiens des Personnes. *Et premiérement*,

Les Auteurs qui ont traité de l'Art Historique; de la maniére d'écrire & de lire l'Histoire; de l'utilité qu'on en doit tirer; de la créance qu'on y peut avoir.

Les Histoires générales ou universelles depuis la premiére mémoire d'homme, jusqu'au tems de l'Historien.

On auroit pu rapporter à cette espéce la plûpart des Chroniques que nous avons rangées ci-devant parmi les Ouvrages de Chronologie.

Les Histoires universelles de quelques siécles ou âges separés. Historiens qui ont écrit celles de leurs tems, sans se restraindre à aucun pays particulier.

Les mélanges Historiques ou les Fragmens de toutes sortes d'Histoires prises de tous tems, de tous pays, & de toutes sortes de personnes.

Les Dictionnaires Historiques & Recueils alphabétiques de l'Histoire générale des personnes & des pays, détachés de l'ordre des tems.

Les Histoires Généalogiques qui paroissent universelles, au moins selon les intentions de leurs Auteurs.

Pour les Histoires Généalogiques qui sont particuliéres, nous en remettons une partie parmi les Histoires particuliéres des pays & des personnes qu'elles regardent, & l'autre parmi les Ouvrages du Blazon.

Les Histoires spéciales qui peuvent être regardées comme générales pour de certains Peuples ou de certains Pays par rapport aux Histoires particuliéres des lieux & des personnes. *Et premiérement*,

Les Histoires & Annales sacrées: & tout ce qui regarde d'une maniére générale l'Histoire des anciens Hébreux & des Juifs, jusqu'au sac de Jerusalem sous Vespasien.

Auteurs d'Ouvrages mêlés & de Traités singuliers concernant l'Histoire de l'Ancien Testament.

Auteurs d'Ouvrages mêlés & de Fragmens singuliers concernant l'Histoire du Nouveau Testament.

Les Histoires générales de l'Eglise, & les Annales Ecclésiastiques, depuis la naissance du Christianisme, jusqu'au tems des Historiens qui les ont écrites.

Les Histoires particuliéres de l'Eglise primitive ou des anciens Chrétiens.

L'Histoire générale de l'Eglise écrite par les Modernes, ausquels on a joint aussi ceux qui ont traité l'Histoire sacrée conjointement avec l'Ecclésiastique.

Les Histoires particuliéres de l'Eglise, écrites par les Modernes.

Les Martyrologes & Ménologes; les Recueils de Vies des Saints, d'Actes des Martyrs, &c. les Fastes Ecclésiastiques, les Légendes.

Les Histoires des Conciles en général & en particulier: ausquelles on a joint celles de quelques Assemblées Ecclésiastiques les plus célébres.

Les Histoires des Papes en général & en particulier: celles des Schismes qui ont divisé le Saint Siége; & celles qui regardent plus spécialement l'Eglise Romaine.

Les Histoires des Cardinaux en général & en particulier, avec les Traités Historiques concernant la dignité du Cardinalat, & ceux qui regardent l'Etat de la Cour de Rome historiquement.

Les Histoires Monastiques d'Ordres Religieux. *Et prémiérement*,

Celles des Peres des deserts, des Solitaires Orientaux, des Moines Grecs anciens & modernes.

Celles des Religieux d'Occident.

Histoires de l'Ordre de Saint Benoît, & des autres Maisons Monachales qui en sont venuës, tant d'hommes que de filles.

Histoires de l'Ordre de Citeaux en général & en particulier.

Histoires de l'Ordre de Prémontré, de celui des Chanoines Réguliers de Saint Augustin, &c.

Histoires des Ordres particuliers des Chartreux, des Camaldules, de Fontevraut, des Maturins, de la Merci, des Jéronimites, &c.

Histoires des Ordres Mendians. 1. Des Carmes. 2. des Augustins 3. des Dominicains. 4. des Religieux de Saint François divisés en plusieurs branches.

Pour ce qui est des priviléges, exemptions, & autres droits des Réguliers, j'ai remis les Ouvrages qui en traitent parmi les Auteurs du Droit Canon.

Pour ce qui est des Ouvrages concernant la Discipline Monastique, les Régles & les Statuts des Réguliers, je les ai remis parmi les Théologiens, entre les Ascétiques & les Mystiques.

Histoires de la Compagnie des Jésuites en général & en particulier, avec les plus importans d'entre les Ouvrages qui se sont faits pour en attaquer & en défendre l'institut, la conduite, la doctrine, &c.

Histoires des autres Maisons Religieuses ou Congrégations de Clercs Réguliers: *par exemple*, Théatins & Barnabites; Prêtres de l'Oratoire, Prêtres de la Mission, &c.

Histoires de Monastéres & Communautés de Filles qui ne dépendent d'aucun des Ordres Religieux de ci-dessus.

Histoires des Religieux Militaires en général.

Pour les Histoires particuliéres des Ordres Militaires, je les ai souvent jointes à celles du pays où ils se trouvent établis, au rang des Historiens civils & profanes.

Histoires des Confréries & Sociétés de dévotion qui sont en quelque considération dans l'Eglise.

Histoires des Hérésies en général & en particulier: Savoir les Recueils & Catalogues universels des Hérétiques de tous les siécles de l'Eglise.

Histoire des Hérétiques des trois premiers siécles.

Historiens des Ariens & de leurs branches ou descendans, jusques aux Sociniens.

Histoires des Donatistes & des Manichéens, & de leurs descendans.

Histoires des Pélagiens, Demi-Pélagiens; & de toutes les disputes élevées dans l'Eglise sur les matiéres de la Prédestination & de la Grace, jusqu'à nos jours.

Histoires des Eutychiens, des Nestoriens, & des descendans des uns & des autres, jusqu'en ces derniers tems.

Histoires des Monothélites, des Iconoclastes, & des Schismatiques Grecs.

Histoires des Vaudois, Albigeois, & de leurs

leurs deſcendans; celles des Wicléfites, des Huſſites, &c.

Hiſtoires des Luthériens & des branches diverſes du Luthéraniſme.

Hiſtoires des Sacramentaires, &c. des Zuingliens & des Calviniſtes, & de leurs branches.

Les Mélanges hiſtoriques ou matiéres diverſes & détachées, concernant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſans ordre des faits, des tems ou des lieux.

Hiſtoires des Etats de l'Egliſe, des Offices & Dignités Eccléſiaſtiques. Notices & Géographies Eccléſiaſtiques qui ſont générales.

Hiſtoire de la Diſcipline de l'Egliſe, en ce qui ne regarde pas préciſément le Droit Canon.

Hiſtoires profanes & civiles; profanes par *rapport à l'Hiſtoire ſacrée; civiles* par rapport à l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*.

Cette diſtinction n'a lieu que pour les Hiſtoires des Peuples qui n'étoient ni Juifs ni Chrétiens. Depuis que les Etats & les Princes qui les ont gouvernés ont embraſſé le Chriſtianiſme, tout ſe trouve mêlé pour le Civil & pour l'Eccléſiaſtique dans les Hiſtoires. Et quoi qu'il ſe trouve bien des Hiſtoires particuliéres de pays qui ſont purement Eccléſiaſtiques, je ne laiſſerai pas de les rapporter avec les civiles des mêmes pays.

Hiſtoires prophanes des ORIENTAUX, *c'eſt-à-dire*, des Chaldéens, des Egyptiens, des Indiens, des Chinois, des Perſes, depuis leurs origines, juſqu'au tems des Grecs.

Pour ce qui eſt des Hiſtoires poſtérieures des mêmes Nations, nous les rapporterons après celles des Peuples de l'Europe, à cauſe des rapports qu'elles ont avec les découvertes du nouveau Monde.

Hiſtoires de la GRECE ANCIENNE depuis les tems heroïques ou fabuleux, ou depuis la guerre de Troye, écrites par les anciens Auteurs Grecs.

Hiſtoires de la Gréce ancienne par les Auteurs Modernes.

Hiſtoires des Provinces particuliéres de l'ancienne Gréce ſous le nom de laquelle on comprend auſſi la Thrace, l'Aſie mineure, la Syrie, l'Egypte, &c.

Hiſtoires de la GRECE MODERNE, en ce qui n'a point de rapport abſolu avec l'Hiſtoire de l'Empire de Conſtantinople.

Hiſtoires ROMAINES écrites par les anciens Auteurs, depuis la fondation de Rome, ſans autre ordre que celui du tems auquel ont vécu ces Auteurs, juſqu'à la fin de l'Empire Romain en Occident.

Hiſtoires Romaines écrites par les Modernes, juſqu'aux mêmes termes.

Pour ce qui eſt de cette foule de Traités qui regardent les anciens uſages, coutumes, rits des Grecs & des Romains, j'ai cru devoir les remettre après les Vies des Hommes illuſtres à la fin de cette troiſiéme partie de l'Ouvrage ſous le Titre d'Antiquités Grecques & Romaines.

Hiſtoire BYZANTINE ou de l'Empire de Conſtantinople, non depuis Conſtantin, mais depuis Juſtinien où finit à peu près l'Empire Romain en Occident.

Par les Grecs, juſqu'à la réduction entiére de l'Empire ſous les Turcs.

Par les Francs ou Latins, & les autres Ecrivains Occidentaux de ces derniers tems.

Hiſtoires d'ITALIE indépendemment de l'Empire Romain.

Hiſtoires de l'ancienne Italie, *c'eſt-à-dire*, des Peuples différens du pays, & de leurs origines; les Deſcriptions Hiſtoriques ou Chorographies anciennes & modernes du pays.

Hiſtoires Eccléſiaſtiques de l'Italie en général.

Hiſtoire Civile de l'Italie depuis les Lombards, juſqu'au tems de Charlemagne.

Pour ce qui eſt de l'Hiſtoire des Gots & autres Etrangers en Italie qui ſont venus avant les Lombards, elle eſt compriſe ci-deſſus avec celle de l'Empire Romain.

Hiſtoires de l'Italie depuis l'Empire des François & des Alemans, juſqu'à la diviſion du pays en diverſes Principautés.

Hiſtoires de l'Italie depuis le ſiécle de Dante & Petrarque, qu'on s'eſt mis à écrire en langue vulgaire.

Hiſtoires particuliéres des Provinces, Villes, & autres lieux de l'Italie.

de Rome moderne, & de l'Etat Eccléſiaſtique.

de Florence & de la Toſcane.

de Génes & de la Ligurie.

de Naples & de Sicile en général & en particulier.

de Veniſe & des autres Villes de la Seigneurie.

du Milanez, & autres pays de Lombardie.
de la Savoie & du Piémont.
des autres Principautés & Républiques de l'Italie.

Histoires de diverses Isles adjacentes à l'Italie, ausquelles j'ai joint celles des Isles de Malte & Rhode moderne, celles même de Chypre moderne; celles de Raguse, celles de Dalmatie, &c. à cause que leurs liaisons avec l'Italie moderne semblent plus grandes que celles qui pourroient les unir avec les Septentrionaux.

Histoires Généalogiques de l'Italie en général.

Pour ce qui est des Généalogies des Maisons particuliéres d'Italie ; voyés les parmi les Histoires ou Vies d'Hommes illustres; ou parmi celles des Villes & Seigneuries du pays.

Histoires d'Espagne.

Histoires Chorographiques & Topographiques de l'Espagne.

Histoires des Origines & des Antiquités Espagnoles, ou plûtôt l'Histoire fabuleuse d'Espagne.

Histoires génerales du pays selon l'ordre des tems, ausquels ont écrit les Historiens.

Histoires Ecclésiastiques du pays.

Histoires particuliéres des Royaumes, Provinces, Villes & autres lieux d'Espagne; *par exemple*, de Castille, d'Aragon, de Catalogne, &c.

Histoires Généalogiques de l'Espagne.

Mélanges Historiques concernans les Espagnols, les Gots, les Vandales, les Mores qui se sont établis dans le pays.

Histoires de Portugal générales & particuliéres dans le même ordre que celles d'Espagne.

Histoires de France.

Histoire Chorographique tant ancienne que moderne du pays; Descriptions générales des lieux, &c.

Histoire des anciens Gaulois, indépendemment de l'Histoire Romaine.

Histoire des Origines & des Antiquités des Francs, avec l'Histoire fabuleuse de la France.

Histoires générales de la France, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'aux tems de ceux qui les ont écrites.

Histoires & Annales Ecclésiastiques de la France. Notices d'Evêchés, & autres matiéres historiques de l'Eglise Gallicane en général.

Histoires de la premiére race de nos Rois, écrites, tant par les Anciens que par les Modernes.

Traités singuliers qui regardent cette même Race par les Histoires détachées.

Histoires de la seconde Race en général & en particulier, suivant la même méthode.

Histoires de la troisiéme Race dans le même ordre pour le général & le particulier, jusqu'à la branche des Valois.

Histoires des Croisades ou des expéditions des François en Orient, sous cette même Race, pendant plus de deux siécles.

Histoires de la branche des Valois en général & en particulier, jusqu'à celle des Bourbons.

Traités singuliers d'Histoires ou de faits arrivés durant cet espace. Mémoires historiques, &c.

Histoires de la Ligue, des Guerres civiles & autres troubles arrivés sous les derniers Rois de cette branche au sujet de la Religion.

Histoires de la branche des Bourbons en général & en particulier.

Traités singuliers, Mémoires, Relations, Recueils historiques, concernant la France sous le regne de nos trois derniers Rois.

Histoires des Provinces, des Villes, & des lieux particuliers du Royaume de France rangées selon l'ordre civil des Gouvernemens. Ordre auquel j'ai reduit même les Histoires Ecclésiastiques de lieux particuliers, pour la commodité des Lecteurs. Ainsi l'on trouvera rassemblés sous le titre d'une Province, d'une Ville ou de quelque autre lieu que ce soit tous les Traités concernant l'Histoire Civile, Ecclésiastique, Généalogique, Topographique & Naturelle de chaque lieu ou pays en question.

Histoires des Provinces, Villes & lieux joints à la France dans les derniers tems, ou qui sont de son voisinage; *par exemple*, de la Lorraine & de l'Alsace; de la Savoie & de Geneve; du Roussillon & de la Navarre, dont les Histoires se trou-

trouvent aussi en partie parmi celles de l'Allemagne, de l'Italie & de l'Espagne.

Histoires Généalogiques de la France en général, & celles de la Maison Royale en particulier.

Pour ce qui est de celle des autres Maisons & Familles du Royaume, elles se trouveront ou parmi celles des Provinces ci-devant, selon l'ordre Géographique; ou parmi les Histoires & les Vies d'Hommes illustres ci-après selon l'ordre Alphabétique.

Histoires de l'Etat de la France, des Offices de la Couronne, des Dignités & des Charges du Royaume.

Traités Historiques concernant les Etats du Royaume, & leurs assemblées; les Parlemens, & ce qui regarde le Gouvernement & la Police de la France.

Mélanges d'Ouvrages, ou Traités divers de matiéres qui regardent l'Histoire de France.

Recueils historiques d'Hommes illustres de la France,

Mais on pourra remettre une bonne partie parmi les Vies d'Hommes illustres en général, entre les Historiens de l'Amérique, & les Antiquaires.

Histoires des Pays-bas.

Histoires Topographiques & Chorographiques des dix-sept Provinces; leur Histoire naturelle, les Itinéraires & Livres de voyages, qui en contiennent diverses descriptions.

Histoires de l'ancienne Belgique ou de ce qui s'appelloit autrefois le *Belgium* & la Germanie inférieure.

Histoires générales des dix-sept Provinces, jusqu'au tems de ceux qui les ont écrites.

Histoires particuliéres des Provinces & des Villes avant les Guerres. Ausquelles j'ai crû pouvoir joindre les Histoires de la Ville & du Pays de Liége.

Histoires de Bourgogne & d'Autriche dans les Pays-bas, *c'est-à-dire*, l'Histoire des Pays-bas sous les Princes de la Maison de Bourgogne & d'Autriche.

Histoires des troubles & des Guerres civiles des Pays-bas, tant en général qu'en particulier, écrites du côté des Espagnols ou Catholiques; puis celles qui ont été écrites du côté des Hollandois ou Protestans.

Histoires générales de Hollande, *c'est-à-dire*, des Provinces unies, & gouvernées par les Etats Généraux.

Histoires particuliéres de ces Provinces & de leurs Villes, sur tout de celles de Hollande, Gueldre, Frise, &c.

Histoires générales des Pays-bas Catholiques depuis la séparation des autres.

Histoires particuliéres des Provinces Catholiques & de leurs Villes ou autres lieux.

Relations & autres Traités historiques concernant les guerres & les conquêtes des François dans les Pays-bas.

Histoires Généalogiques des Pays-bas & de leur Noblesse. Voyés-en la plus grande partie parmi les Histoires particuliéres des Comtes de Flandres.

Mélanges d'Ecrits historiques concernant les affaires Civiles ou Politiques, Militaires & Ecclésiastiques des Pays-bas.

Histoires d'Alemagne.

Histoire Chorographique de l'Alemagne en général: & l'Histoire naturelle du pays.

Histoires générales de l'Alemagne, commençant dès l'Empire Romain ou même dès le Déluge & la Création du Monde. Les Recueils divers ou Collections d'Auteurs de Chroniques d'Histoires ou d'Annales Germaniques & Alemanniques.

Pour ce qui est des Histoires d'Alemagne depuis Charles Martel & Pepin, jusqu'à la translation de l'Empire Occidental des François aux Alemans, je les ai presque toutes comprises parmi les Histoires de France sous la seconde Race de nos Rois.

Histoires d'Alemagne depuis la translation de l'Empire aux Rois de Germanie selon l'ordre de la Chronologie, autant que cela se peut commodément, jusqu'à notre tems.

Histoires des Provinces particuliéres de l'Alemagne, des Républiques, Principautés & autres Etats du Corps Germanique, des Villes & autres lieux particuliers d'Alemagne.

Histoires Généalogiques de l'Alemagne en général. Pour celles des Maisons ou Familles particuliéres, elles se trouveront jointes avec les autres Histoires de ces Maisons parmi celles des Provinces ou des Principautés du pays.

Histoires de l'Etat de l'Empire, des Electeurs

teurs & des élections; des Offices & Dignités de l'Empire d'Alemagne.

Mélanges de divers Ouvrages historiques, concernant les affaires de l'Alemagne.

Histoires des Suisses, des Grisons, & des Peuples voisins qui ont rélation aux Cantons des uns, ou aux Ligues des autres.

Histoires du Royaume de Bohême, &c. voyés-les parmi celles des Provinces particuliéres d'Alemagne.

Histoires de Hongrie avec celle de l'ancienne Illyrie, celles de l'Esclavonie, de la Transilvanie, &c. *On auroit pû remettre ici celles de Dalmatie & Raguse qui se trouvent ci-devant à la suite de celles de l'Italie moderne.*

Histoires de Pologne, de Prusse, de Lithuanie, de Russie, de Moscovie, de Tartarie, & généralement de tous les Peuples qu'on comprenoit autrefois sous le nom de Sarmates, de Daces, de Gétes, de Gots & de Scythes. Le tout selon l'ordre des tems, des lieux & des personnes tel que j'ai tâché de l'observer dans les Histoires précédentes.

Histoires des deux Royaumes du Septentrion compris sous le nom de Scandinavie, *c'est-à-dire*, de la Suede & du Danemark; anciennes & modernes, selon le même ordre que ci-dessus.

1. celles qui sont communes aux deux Nations.
2. celles qui sont particuliéres à la Suéde.
3. celles qui sont particuliéres au Danemark.

Histoires des Isles Britanniques comprises aujourd'hui sous le nom de Grand-Bretagne ou d'Angleterre.

Histoires Chorographiques & Naturelles de ces Isles, contenant les descriptions des lieux, du climat & des Peuples qui les ont habitées en toutes sortes de tems.

Histoires des anciens Peuples, & des antiquités de ces Isles.

Histoires générales de ces Isles depuis les premiers commencemens jusqu'au tems des Historiens qui les ont écrites.

Histoires des Eglises Britanniques par les Anciens & les Modernes jusqu'au tems de la Réformation sous Henri VIII.

Histoires particuliéres de l'Angleterre, tant Ecclésiastiques que Civiles, soit du Royaume en général, soit de ses Provinces & de ses Villes séparément.

Histoires particuliéres du Royaume d'Ecosse jusqu'à sa réunion à la Couronne d'Angleterre.

Histoires particuliéres de l'Hibernie ou Irlande jusqu'à sa réunion à la Couronne d'Angleterre.

Histoires Ecclésiastiques & Civiles de l'Angleterre depuis le Schisme de Henri VIII. jusqu'à notre tems.

Histoires particuliéres des troubles arrivés sous Charles premier & Cromwel; & de ceux qui se sont élevés sous Jacques II. & le Prince d'Orange son gendre.

Histoires Généalogiques d'Angleterre & de la Noblesse du pays.

Histoires de l'Etat, des Offices, des Dignités & Charges du Royaume: Histoire de la Police d'Angleterre, &c.

Mélanges d'Ecrits historiques, concernant les affaires de l'Angleterre.

HISTOIRES générales de l'ASIE jusqu'à notre tems, indépendemment des Grecs & Romains.

Histoires du Levant, depuis que les Mahométans, *c'est-à-dire*, les Sarrazins & les Turcs, ont détruit l'Empire de Constantinople.

Histoires modernes de la Terre-Sainte, ou de la Palestine, *outre ce qui a été rapporté des Croisades parmi les Histoires de la seconde Race des Rois de France; & des Itinéraires ou Livres de Voyages parmi les Géographes.*

Histoires générales & particuliéres des Arabes & des Sarrazins depuis l'Hégire de Mahomet. Ecrites 1. par des Mahometans. 2. par des Chrétiens.

Histoires générales & particuliéres des Turcs, avant & depuis la prise de Constantinople, selon l'ordre Chronologique.

Histoires particuliéres de divers pays, qui composent maintenant l'Empire des Turcs, tant en Europe, & en Asie, qu'en Afrique.

Mélanges de Traités, de Rélations, & de Discours concernant l'Histoire des Turcs.

Histoires Ecclésiastiques des Grecs modernes sous les Turcs; de l'Etat de leurs Eglises, &c.

Pour ce qui est des Histoires particuliéres de Rhodes & de Malte, de l'Isle & du Royau-

Royaume de Chypre, voyés-les après celles de l'Italie. Voyés aussi les Histoires des Ordres Militaires du Levant comme des Templiers, de Saint Jean de Jérusalem soit avec ces mêmes Histoires de Rhodes & de Malte, soit à la fin des Histoires Monastiques & Régulieres de l'Eglise.

Histoires particuliéres de l'Arménie, & celles des pays voisins, comme de la Colchide, de la Mingrelie, *&c.*

Histoires particulieres de la Perse moderne & des Sophis. Pour ce qui est de l'Histoire ancienne des Perses, des Parthes, voyés-la ci-dessus avant l'Histoire de l'ancienne Gréce.

Histoires de la Tartarie & des peuples ou pays voisins.

Histoires de l'Inde Méditerranée ou de l'Empire du Mogol.

Histoires des Indes Orientales : *& généralement de tout ce qui regarde les découvertes*, les expéditions & le commerce des Portugais, des Castillans, des Hollandois, des Anglois, *&c.* dans les deux presqu'Isles, & dans les Isles.

Histoires de la Chine. Histoires du Japon. Histoires des Isles voisines de la Chine & du Japon.

Histoires Ecclésiastiques, & Rélations des Missions faites par les Chrétiens dans l'Orient, *c'est-à-dire*, au Levant, en Perse, dans les Indes, dans la Chine, au Japon & dans les Isles.

HISTOIRES générales de l'AFRIQUE. Les Descriptions Géographiques les Histoires naturelles du pays, *&c.*

Histoires particuliéres de l'Egypte, de la Barbarie, de la Mauritanie, de Maroc, & autres Royaumes voisins.

Histoires des Isles Canaries, de celles du Cap-verd, des Açores, de Madagascar, & de toutes les autres qui sont adjacentes à l'Afrique.

Histoires de l'Ethiopie, de l'Abyssinie, des autres Royaumes, Pays & Côtes de l'Afrique Meridionale.

HISTOIRES des Indes Occidentales ou de l'AMERIQUE en général, *c'est-à-dire*, de l'autre Continent avec les Isles, & de tout ce qu'on a découvert de terres inconnuës vers l'un & l'autre Pole.

Histoires particuliéres du Méxique, ou de la nouvelle Espagne. Celle de la Floride, *&c.*

Histoires particuliéres du Canada. Rélations des Missionaires de la nouvelle France. Histoires ou Rélations des terres que les Anglois, les Hollandois, & les autres Peuples du Nord de l'Europe ont découvertes dans l'Amérique Septentrionale.

Histoires particuliéres du Perou, du Brésil, & des autres contrées de l'Amérique Méridionale.

HISTOIRES ou VIES des Hommes illustres de l'un & de l'autre séxe, dans toutes sortes d'Etats & de Professions.

Dissertation préliminaire de la maniére d'écrire la Vie des Particuliers.

Recueils de Vies & d'Eloges historiques d'hommes illustres faits pêle-mêle ; ou distingués par pays, par professions, par societés, ou par tels autres rapports qu'il a plu à leurs Auteurs.

Vies des particuliers détachées & rangées selon l'ordre alphabétique de leurs noms, sans distinction de Séxe, de Religion, de Pays, de Profession, *&c.*

Où se trouvent aussi les Traités singuliers qui regardent l'Histoire personnelle des Particuliers hormis les Oraisons funébres que j'ai cru devoir adjuger aux Orateurs plûtôt qu'aux Historiens.

Pour ce qui est des Vies des personnes qui ont gouverné les Etats en chef, comme de Papes à l'égard de l'Eglise universelle, d'Empereurs & de Rois à l'égard de leurs Empires & de leurs Royaumes, elles se trouveront avec les Histoires des Etats qu'ils ont gouvernés, parce qu'elles en font partie d'une maniére essentielle & inseparable.

LES ANTIQUAIRES & ceux qui ont traité des USAGES divers du Genre humain dans toutes sortes de tems & de lieux d'une maniére Philologique, *c'est-à-dire*, mêlée d'Histoire, de belles Lettres & de Grammaire, pour expliquer la Religion, les rits, les coûtumes, les exercices, & les façons de faire des Peuples de la Terre.

Mélanges d'Antiquités sacrées & prophanes sans

sans distinction & sans ordre.

Antiquités Sacrées & Ecclésiastiques, concernant les usages des Hébreux & des Chrétiens en général.

Antiquités Sacrées en explication des choses singuliéres de l'ancien Testament concernant l'histoire ou le sens literal, rangées selon le canon ou l'ordre des Livres de la Bible.

Antiquités Sacrées concernant les singularités historiques naturelles & literales du Nouveau Testament.

Antiquités Ecclésiastiques concernant les usages & autres particularités des Chrétiens de l'ancienne Eglise.

Antiquités Profanes & Civiles, *c'est-à-dire*, qui regardent en général la Vie commune des Peuples de la terre, & principalement celles des Gentils, parmi les anciens Grecs & les anciens Romains.

Antiquités de choses particuliéres aux Grecs. Antiquités de choses particuliéres aux Romains.

Antiquités de choses communes aux uns & aux autres.

1. de leur Religion & de tout ce qui regarde leurs superstitions, *c'est-à-dire*, leurs Dieux, leurs Temples, leurs Fêtes & leurs Sacrifices, outre ce qui a été rapporté ci-devant de la Mythologie.
2. de leur Gouvernement, de leur Etat, & de leur Police; de leurs Charges, de leurs Familles, de leurs Assemblées civiles.
3. de leurs Mariages, de leurs Societés, de leurs maniéres de procéder en Justice; de leurs Domestiques; de leurs Commerces, & de leurs Sépultures.
4. de leurs habits, de leurs meubles, de tous les autres ornemens, & des soins qui regardoient le corps.
5. de leurs maniéres de vivre en tout ce qui concernoit le boire & le manger, hors ce qui appartient à la Physique ou à la Médecine, dont il est parlé ailleurs.
6. de leurs éxercices & de leurs divertissemens publics ou particuliers. *Outre ce qui a été déja rapporté ci-dessus des pompes & des jeux publics, dans la seconde partie de l'Ouvrage.*
7. de leurs maniéres de bâtir, de cultiver les terres & les jardins, des outils ou instrumens dont ils se servoient dans leurs travaux; de leurs voitures, &c.
8. de leurs Arts méchaniques & mentaux, de leurs maniéres de faire la guerre par terre & par mer, de leurs armes & machines, de leurs vaisseaux, &c. *Outre ce qui sera remis dans la quatriéme Partie de cet Ouvrage sur ces matiéres.*
9. de leurs inscriptions sur toutes sortes de monumens, de leurs pierres gravées, de leurs sceaux & de leurs cachets; de leurs Statuës & autres figures de toute espéce.
10. de leurs monnoies, de leurs poids & de leurs mesures.
11. de leurs Médailles & de tout ce qui y a rapport.

Mais comme j'ai cru devoir joindre à ces Antiquités ce qui pouvoit regarder les usages postérieurs des Peuples sur les mêmes choses, j'ai fait presque toujours suivre le Moderne après l'Antique, non seulement en matiére de Monnoies; mais aussi pour les inscriptions, les maniéres de vivre, de s'habiller, de se divertir, &c.

Les Auteurs qui ont écrit du Blazon des Armoiries, & de tout ce qui s'appelle Art Heraldique. *Mais j'ai rapporté parmi les Historiens les Livres de Blazon qui sont faits simplement pour l'Histoire Généalogique des Familles, & non pour servir de préceptes ou d'éxemples à cet Art.*

QUATRIE'ME PARTIE.

Les Philosophes ausquels j'ai joint les Naturalistes, les Medecins, & les Mathematiciens.

LES PHILOSOPHES qui ont traité de la Philosophie en général, & de l'Art de philosopher, *c'est-à-dire*, de la maniére de former le jugement, de penser, de raisonner. Les Dialecticiens anciens & modernes.

Les Philosophes anciens ou Barbares jusqu'aux tems des Grecs, avec les Auteurs

Mo-

Modernes qui ont écrit pour faire connoître leur Philosophie; pour en conserver les restes ou la mémoire.

Les Philosophes de la Gréce jusqu'à Platon, principalement les Pythagoriciens & les Socratiques avec ceux qui dans les tems postérieurs se sont attachés à Pythagore & à Socrate.

Platon & ses Scholiastes. Les Philosophes Platoniciens, & les Académiciens depuis ses premiers Disciples jusqu'à notre tems, sans distinction de leurs classes ou de leurs branches diverses, & sans autre différence que celle de l'ordre des tems.

Les Philosophes Epicuriens anciens & modernes : Et ceux qui ont fait revivre en ces derniers tems les dogmes de Democrite, d'Epicure, sans s'en rendre les Sectateurs.

Les Philosophes Cyniques anciens & modernes.

Les Philosophes Stoïciens anciens & modernes : & par occasion les Auteurs qui ont écrit du Destin & de la Providence en Philosophes.

Les Philosophes Pyrrhoniens; & les Sceptiques des derniers tems.

Aristote & ses Scholiastes ou Interprétes.

Les Philosophes Péripateticiens depuis ses premiers Disciples jusqu'au tems de la Scholastique.

Les Philosophes Arabes ou Mahometans.

Les *Philosophes Scholastiques*, la plûpart *Sectateurs* d'Aristote. Les principaux Auteurs de Cours Philosophiques.

Les nouveaux Philosophes, *c'est-à-dire*, ceux d'entre les Modernes, qui sans s'arrêter à tout ce qui avoit été dit par ceux qui les avoient précédés, se sont frayé des routes nouvelles pour rechercher la vérité, & qu'on peut diviser en trois classes.

1. Les Philosophes Acéphales, *c'est-à-dire*, qui n'ont pas d'autres chefs qu'eux-mêmes, & qui aussi ne passent pas pour chefs des autres.
2. Les Ramistes que l'on pourroit remettre plûtôt parmi les Logiciens, comme les Lullistes.
3. Les Philosophes Cartésiens qui commencent à former diverses branches.

Sous le nom des Philosophes, dont je viens de démêler les Sectes; je comprens tous ceux qui ont traité généralement de tout ce qui regarde la nature des choses, & en particulier de la conduite de la vie de l'homme, & du réglement des mœurs, par la voie du raisonnement.

Mais pour ce qui est de ceux qui ont traité séparément de ces matiéres, nous les remettons les uns parmi les Naturalistes ou Physiciens ci-après : les autres parmi les Politiques & les Moralistes dans la cinquiéme partie de cet Ouvrage.

LES NATURALISTES ou Philosophes-Historiens des choses naturelles.

1. Ceux qui ont traité de la Physique particuliére & détachée de ses principes généraux.
2. Ceux qui ont traité des choses naturelles inanimées dans l'Univers par genres ou par espéces, *par exemple*,

Des Cieux, de la Lumiére, des Couleurs, des Elémens, des Mixtes, des Météores, des Vents, des Eaux, des Fossiles, Pierres, Métaux, Minéraux, de l'Aiman, & de tout ce qui concerne la surface & le dedans de la Terre.

3. Ceux qui en particulier ont traité des Plantes, & qu'on qualifie communément Botanistes. Ausquels j'ai joint les Auteurs qui traitent de l'Agriculture & du Jardinage.
4. Ceux qui ont traité des Animaux, tant de l'Air & des Eaux, que de la Terre. Ausquels j'ai joint les Auteurs qui ont traité de la Chasse & de la Pêche, à cause de la proximité du sujet.
5. Ceux qui ont traité de la nature de l'Homme en général; de l'état de son ame ou de son esprit sans rélation à la vie surnaturelle, ou à la Théologie revelée; de l'état de son corps sans rélation expresse à la Médecine.

LES MEDECINS.

1. Les Auteurs de Léxiques, Dictionnaires, & autres Recueils alphabétiques de termes & de choses qui regardent la Médecine en général, & chacune de ses parties en particulier.
2. Les Auteurs qui ont traité de l'état &

& de la nature de la Médecine en général; de son usage, de l'abus qu'on en a fait; de ses progrès; de la maniére de l'apprendre & de l'éxercer.

3. Les Médecins anciens qui ont traité de la Médecine en général: Et premiérement des Grecs anciens; d'Hippocrate & ses Disciples; de Galien & des Grecs postérieurs. Ce qui nous reste de la Secte des Dogmatiques, des Empiriques & des Méthodistes.

4. Les Médecins Latins, depuis le tems d'Auguste ou de Tibere, jusqu'à la fin de l'Empire Romain en Occident.

5. Les Médecins Arabes, & ceux qui ont écrit pour ou contre leur maniére d'éxercer la Médecine. Et par occasion, ceux qui ont écrit de la Médecine des Egyptiens, des Ethiopiens, des Indiens, des Chinois, & des Americains.

6. Les Médecins Occidentaux depuis le quatorziéme siécle jusqu'à notre tems. Les Commentateurs modernes d'Hippocrate & de Galien. Auteurs modernes d'Institutions de la Médecine. Auteurs d'Observations diverses, de Questions, *&c.*

Les Anatomistes ou ceux qui ont traité du corps humain, ou de quelques-unes de ses parties, ceux qui ont publié de nouvelles expériences sur cela. Les principaux Ouvrages de Chirurgie.

Les Auteurs de Pathologie, *c'est-à-dire*, ceux qui ont écrit des maladies & de tous les autres maux qui affligent le corps humain.

Les Auteurs de Pharmaceutique, *c'est-à-dire*, qui ont traité des remédes & de la maniére de les composer.

Les Chymistes dont l'Art & la Science font partie de la Pharmaceutique. *On auroit pû rapporter ici pareillement les Botanistes, à cause de l'usage des herbes & des simples dans la composition des remédes: & ceux mêmes qui ont écrit des bains & des eaux, des mineraux, & des autres choses naturelles qui entrent dans la composition des remédes Mais on les trouvera ci-dessus parmi les Naturalistes.*

Les Auteurs qui ont écrit de la Thérapeutique, *c'est-à-dire*, de la maniére de penser les maux, & de traiter les malades; où l'on rapporte aussi ceux des Ouvrages de Chirurgie qui ne regardent pas précisément l'Anatomie. Les Praticiens & les Méthodistes modernes.

Les Auteurs qui ont traité du Regime de vivre en santé & en maladie: De la Diéte, des Alimens, des Viandes & des Boissons; & par occasion de la Cuisine & de la Sommellerie, ou de l'art d'apprêter à manger; de ce qui peut abréger ou prolonger la vie, en un mot de tout ce qu'on croit capable de conserver ou d'alterer la santé. Mais pour ce qui est des éxercices du corps qui contribuent ou qui nuisent à la santé, des récréations & des jeux établis dans la même vûë, voyés après les *Arts* à la fin de la quatriéme partie de cet Ouvrage.

Traités de la Médecine des Animaux, & particuliérement de celle des Chevaux, Mulets, Jumens & autres Bêtes de service, que les Latins appellent *Veterinaria*, *Hippiatrica*, *Mulomedicina*; de celle des Chiens, *&c.*

LES MATHEMATICIENS.

Auteurs qui ont recueilli les illustres *Mathématiciens* par genres & espéces.

Auteurs qui ont traité de la nature, de l'excellence, de l'utilité, des progrès de la Mathématique; qui en ont fait des Dictionnaires.

Auteurs qui ont traité de la Mathématique en général, qui en ont donné les Elémens; qui en ont fait des Systêmes, des Abrégés & des Cours entiers.

Auteurs qui ont traité des Mathématiques par parties détachées: & premiérement:

Les Auteurs qui ont traité de l'Arithmétique, & de tout ce qui regarde la Science des Nombres & leur usage.

Auteurs qui ont traité de l'Analyse des Anciens, de l'Algébre ou Logistique, des Proportions & Logarithmes.

Les Auteurs qui ont traité de la Géométrie en général, qui en ont donné les Elémens.

Ceux qui ont donné des Traités singuliers sur quelque partie de la Géométrie, *par exemple*, des lignes,

gnes, des plans & surfaces, des solides, des coniques, *&c.*

Ceux qui ont écrit de la Géométrie pratique en particulier.

Les Auteurs qui ont traité de la Musique, & de tout ce qui regarde les sons & l'harmonie parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont traité des espéces de cette Science en particulier.

Les Auteurs qui ont traité de l'Optique ou de la Perspective parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont écrit de la Perspective pratique en particulier.

Ceux qui ont écrit de la Dioptrique & de la Catoptrique.

Les Auteurs qui ont écrit de la Géodésie ou de l'Arpentage, *c'est-à-dire*, de la *Science de mesurer les longueurs, les hauteurs & les profondeurs des terres.*

Les Auteurs qui ont écrit de l'Astronomie en général parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont donné des Systêmes & des Hypothèses, ou qui ont attaqué ou défendu les Systêmes & les Hypothèses des autres.

Ceux qui ont traité du mouvement des Cieux, des Corps célestes, des Etoiles, des Planétes, des Cométes & des Phénoménes qui ne regardent pas précisément les Naturalistes dont il a été fait mention ci-devant.

Ceux qui ont fait des Tables Astronomiques & des Ephémérides célestes.

Ceux qui ont fait diverses Observations Astronomiques sans s'attacher à un sujet particulier.

Ceux qui ont écrit en particulier sur tout ce qui regarde le Soleil & la Lune, des Eclipses, *&c.*

Ceux qui ont écrit de la Sphére en particulier, des Globes céleste & terrestre, de l'Astrolabe, de l'Anneau, & des autres Instrumens Astronomiques.

Ceux qui ont écrit de l'Astrologie judiciaire. *Dont la plûpart pourront néanmoins être remis dans la derniére partie de cet Ouvrage parmi les Auteurs de Superstitions ou de fausse Religion.*

Pour ce qui est des Auteurs de la Cosmographie & de la Chronologie, deux Sciences qui participent beaucoup de l'Astronomie, on les trouvera dans la troisiéme Partie de cet Ouvrage à la tête des Historiens, les uns parmi les Géographes, les autres parmi les Chronologistes.

Les Auteurs qui ont traité de la Méchanique en général parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont traité singuliérement des Machines & des Instrumens de Mathématique. Mais j'ai remis ce qui regarde les Machines militaires parmi ceux qui ont traité de l'Art militaire ci-après.

Ceux qui ont traité des ressorts, des automates, & de ce que les Anciens appelloient Pneumatique.

Ceux qui ont traité de la Gnomonique, c'est-à-dire des Horloges, des Cadrans & Pendules, de la Boussole, *&c.*

Ceux qui ont écrit en particulier des Pompes & des Moulins, de l'art de découvrir, d'élever, de conduire & de gouverner les eaux.

Pour ce qui regarde la Marine & les Vaisseaux par rapport à la Méchanique, voyés les Ouvrages d'Hydrographie après les Géographes ci-dessus, & ceux qui appartiennent à l'Art de la Navigation, ci-après.

Ceux qui ont écrit de la Statique, c'est-à-dire de la Science du poids, de la pesanteur & de l'équilibre des choses en général.

Ceux qui ont écrit en particulier de l'art de trouver le centre de gravité, ou des Centrobariques.

Ceux qui ont écrit des diverses espéces de la Statique par parties séparées, principalement de l'Hydrostatique & de l'Aërostatique, *c'est-à-dire*, du poids de l'eau & de l'air.

J'ai cru devoir rapporter ailleurs ceux qui ont fait des Traités Historiques & Philologiques des poids & des mesures.

Ceux qui ont écrit des Barométres, des Thermométres, des Hygrométres, *&c.*

LES AUTEURS qui ont traité des Arts libéraux en général.

Ceux qui ont écrit de l'invention, de la perte, de la réparation, des progrès des Arts & des moyens de les perfectionner.

Ceux qui ont traité de l'Ecriture, c'est-à-dire, de l'art de lire, d'écrire, de connoître ou d'expliquer les pensées par le ministére des yeux, de déchiffrer toutes choses, &c. outre ce qui a été rapporté parmi les Grammairiens touchant les lettres, l'orthographe, les chiffres, la Stéganographie dans la premiére partie de l'Ouvrage.

Ceux qui ont traité de l'Art de l'Imprimerie, de son origine, de ses progrès & de ses avantages, outre ce qui a été dit des principaux Imprimeurs à la tête de cet Ouvrage. *La Gravure semble faire partie de l'Imprimerie : j'ai cru néanmoins devoir plutôt la joindre à la Peinture avec laquelle elle n'a pas moins de rapport.*

Ceux qui ont écrit en général des Arts de la Peinture, de la Sculpture & de l'Architecture, & de ce qui est de leur dépendance ; qui ont donné des recueils historiques des Peintres, des Sculpteurs & des Architectes.

Ceux qui ont écrit en particulier de la Peinture des Anciens & des Modernes, de la Gravure, de la Sculpture ; qui ont traité des Tableaux, des Portraits, & des Estampes, des Statuës, &c. outre ce qui en a été dit parmi les Antiquaires.

Ceux qui ont écrit en particulier de l'Architecture parmi les Anciens & les Modernes.

Ceux qui ont traité singuliérement de quelques plans, de quelques desseins, & de quelques édifices séparément.

Ceux qui ont traité de l'Architecture militaire. *Voyés* dans l'article suivant ceux qui ont écrit des Fortifications.

Ceux qui ont traité de l'Art militaire en général, & de tout ce que les Anciens comprenoient sous le nom de Tactiques.

Ceux qui ont écrit plus particuliérement de la maniére de faire la guerre chés les Grecs & les Romains; de leurs armes, de leurs machines, &c. *Outre ce qui en a déja été rapporté parmi les Antiquaires.*

Ceux qui ont écrit de la maniére de faire la guerre chés les Modernes, principalement depuis l'invention de la poudre.

Ceux qui ont écrit singuliérement de l'Artillerie & de tout ce qui la regarde: du port & du maniment des armes.

Ceux qui ont écrit en particulier de la maniére de camper, d'assiéger, de ranger en bataille, d'attaquer, de défendre.

Ceux qui ont écrit en particulier des Officiers des armées & de leurs devoirs; des Soldats & de leurs devoirs; de la Cavalerie, de l'Infanterie, &c.

Ceux qui ont traité des Fortifications en général & en particulier.

Ceux qui ont traité de l'Art de la navigation, de la maniére de faire les équipages chés les Anciens & les Modernes; & tout ce qui regarde la conduite des hommes sur mer. Ce qui concerne aussi les côtes, les ports & les havres. *Outre ce qui a été dit parmi les Géographes Antiquaires, & ce qui sera dit aussi de la Jurisprudence marine à la fin des Livres du Droit.*

Ceux qui ont traité des exercices du corps & de l'art de s'exercer ; ce que les Anciens appelloient *Gymnastique* & *Agonistique*. Du Manége, des Académies, de l'art de monter à cheval, de faire des armes, de courir; des autres exercices corporels, tant à pied qu'à cheval, institués pour le divertissement; des jeux qui ont la même fin: & par occasion, des jeux qui amusent l'esprit sans exercer le corps. *Outre ce qui a été dit parmi les Antiquaires* part. 3. *& parmi les Auteurs*

de fictions, de spectacles, &c. partie 2. *de cet Ouvrage.*

CINQUIE'ME PARTIE.

Les Auteurs du Droit établi parmi les hommes pour régler leur conduite. 1. Ceux du Droit Civil. 2. Ceux du Droit Ecclésiastique. 3. Les Ecrivains de Politique. 4. Les Ecrivains de Morale.

Ecrivains de Préliminaires du Droit.

1. Ceux qui ont fait des Bibliographies ou *des Recueils d'Auteurs du Droit, & de Jurisconsultes.*
2. Ceux qui ont traité de la Jurisprudence en général, de la maniére de l'étudier, de la réduire en art & en méthode.
3. Ceux qui en ont donné des Elémens, des Systêmes généraux, des Abrégés ou Epitomes, des Paratitles, & d'autres Apparats ou Préparatifs à cette connoissance.
4. Ceux qui en ont donné des Dictionnaires, des *Index*, des Glossaires, & d'autres Répertoires généraux.
5. Ceux qui en ont fait l'Histoire & la Chronologie.
6. Ceux qui ont traité de son origine & de ses principes, de sa fin, de ses moyens, de son utilité, qui en ont donné les Eloges, &c.
7. Ceux qui ont donné des Traités généraux de la justice & de l'injustice, du droit de l'équité, de la Loi en général, de la Jurisdiction.
8. Ceux qui ont traité de la maniére de rendre la justice, des devoirs & de l'autorité des Juges.

Auteurs qui ont écrit du Droit Naturel, du Droit des Gens, du Droit Public en général, du droit commun à tout le genre humain.

Auteurs qui ont écrit du Droit positif des Hébreux, & des autres anciens Peuples, appellés communément *Barbares*, à la distinction des Grecs & des Romains qui les ont suivis.

Ceux qui ont fait des paralléles & des concordances du Droit des Hébreux & des Barbares avec celui des Grecs & des Romains.

Auteurs qui ont écrit du Droit des anciens Grecs.

Auteurs qui ont écrit du Droit des anciens Romains. Recueils de leurs premiéres Loix, & ceux qui ont fait des Notes & des Commentaires pour les expliquer.

Jurisconsultes anciens qui ont vécu avant la compilation des Pandectes, des Codes, & de tout ce qui compose aujourd'hui le Corps du Droit civil: & dont il nous reste quelques Ouvrages.

Ecrivains Modernes qui ont commenté ou expliqué ces anciens Jurisconsultes.

Droit Civil des Romains & des Peuples dont le pays a été démembré de leur Empire, rassemblé en un corps par l'autorité de Justinien. Editions, corrections diverses de ce Recueil. Notes & Scholies des Jurisconsultes sur tout le Corps de Droit.

Les Institutes de Justinien en particulier, leurs éditions séparées, leurs corrections, leurs abregés, &c.

Les Commentateurs des Institutes selon l'ordre des tems, sans distinction de pays, &c.

Le Digeste ou Pandectes; & tout ce qui regarde cette compilation en général & en particulier.

Commentateurs du Digeste en général, rangés selon l'ordre des tems ausquels ils ont vécu.

Commentateurs particuliers de diverses parties expliquées séparément.

Auteurs de divers Ouvrages singuliers qui regardent quelques endroits du Digeste.

Les Ordonnances & Constitutions des Empereurs recueillies pour composer le Droit Civil: *Et premiérement,*

Le Code Théodosien & tout ce qui en regarde les éditions & l'explication, &c.

Le Code Justinien, ce qui regarde sa composition, & les éditions, scholies & corrections qu'on en a données séparément.

Les Commentateurs du Code Justinien rangés selon l'ordre des tems ausquels ils ont vécu.

Les Commentateurs particuliers des par-

parties séparées du Code, & ceux qui ont fait des Traités singuliers sur des endroits choisis & détachés de cet Ouvrage.

Les Novelles ou Constitutions des Empereurs, publiées séparément du corps de Droit.

Commentaires & Traités singuliers des Jurisconsultes sur ces Novelles.

Le Droit Oriental des Grecs modernes, autrement appellé le Droit Grec-Romain en général.

Les Basiliques ou Constitutions des Empereurs de Constantinople, qui composent le Droit Oriental de Grecs-Romains.

Les Commentateurs & Scholiastes des Basiliques.

Les Jurisconsultes Grecs qui ont traité du Droit Grec-Romain, & qui ont paru depuis Justinien jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs.

Les Jurisconsultes modernes qui ont rétabli la connoissance du Droit Romain en Occident selon les Livres de Justinien, depuis le XII. siécle ou depuis Irner, & qui ont écrit indifféremment sur toutes sortes de matiéres du Droit-Civil, rangés selon l'ordre des tems ausquels ils ont vécu, sans distinction de pays.

Ceux qui ont écrit séparément sur des espéces détachées, & sur des matiéres singuliéres de Droit, rangés par classes selon l'ordre observé dans le Corps de Droit. *Mais je n'ai pas cru devoir étaler ici la sous-division des titres qui auroit occupé trop de place.*

Les Conciliateurs du Droit; ceux qui ont recueilli les Antinomies, les Enantiophanes ou contrariétés apparentes, les variations, les différences du Droit; qui les ont conferées ensemble, les ont conciliées ou expliquées les unes par les autres.

Les Auteurs d'Observations, d'Emendations ou Corrections, de Remarques, de Leçons diverses, de Mélanges, ou de choses différentes ramassées sur le Droit Civil-Romain qui ne se peuvent pas réduire commodément à des classes certaines.

Les Auteurs qui ont traité le Droit par principes. *Outre ce qui a été rapporté ci-devant de ceux qui ont écrit de son origine.*

Les Auteurs qui ont traité le Droit par Questions, par Disputes, par Controverses.

Les Auteurs qui ont donné des Conseils juridiques, des Consultations, des réponses, des décisions ou conclusions, de simples opinions, des conjectures, &c. sur des matiéres du Droit Civil-Romain.

LE DROIT Occidental des peuples de l'Europe depuis la décadence de l'Empire Romain en Occident, ou depuis les invasions des Barbares du Septentrion dans les Provinces de l'Empire.

Le Droit François ancien; Loix Saliques & Bourguignones; Constitutions de nos Rois de la premiére Race: Capitulaires & Ordonnances civiles des Rois de la seconde Race.

Le Droit François moderne sous la troisiéme Race de nos Rois: *Et premiérement,*

Ceux qui ont traité de l'origine & des progrès de ce Droit, qui en ont fait l'Histoire; qui l'ont conferé avec le Droit Romain.

Ceux qui ont fait des Institutions ou Institutes du Droit *François, qui en* ont donné des Méthodes, des Abrégés, & qui ont voulu réduire en Art la maniére de l'apprendre & de l'enseigner.

Le Droit Coutumier de France: les Coutumes générales & particuliéres du Royaume: leurs rédactions, &c.

Les Auteurs qui ont conferé les Coutumes les unes avec les autres, qui les ont conciliées, qui les ont expliquées par des Notes, qui y ont fait des Commentaires, tant en général qu'en particulier.

Edits & Ordonnances de nos Rois. Codes & Recueils qu'on en a faits.

Auteurs qui ont fait des Notes sur ces Ordonnances, qui les ont commentées, qui les ont conferées, &c.

Arrêts ou Décisions des Cours Souveraines du Royaume. Recueils divers qu'on en a faits.

Plaidoyers des plus célébres Avocats du Barreau François, principalement ceux où les plus belles questions de Droit se trouvent examinées. *Outre ce qui a été rapporté ci-devant parmi les Orateurs.*

Les Praticiens François ou Auteurs qui ont traité de la Pratique judiciaire en France, tant pour le Civil que pour le Cri-

Criminel. Ceux qui ont écrit du ſtyle du Palais, des Formules, &c.

Auteurs qui ont écrit du Droit royal & public en France, concernant les affaires de l'Etat. *Outre ce qui ſera rapporté parmi les écrits de Politique ci-après.*

Auteurs qui ont écrit ſpécialement du Droit des Particuliers en France, par Traités ſinguliers, par Factums, &c.

Auteurs de Maximes du Droit François.

Auteurs de Traités touchant diverſes parties du Droit François rangés par claſſe ſelon l'ordre des matiéres qu'ils ont traitées.

Auteurs de Queſtions de Droit François & de mélanges ou de choſes qui ne ſe peuvent facilement réduire en claſſes.

Pour ce qui eſt du Droit François Eccléſiaſtique, voyés-en les Auteurs à la ſuite de ceux du Droit Canon.

Le Droit Italien moderne diſtingué de l'ancien Droit Romain. Traités généraux de ce Droit.

Conſtitutions & Statuts des Provinces, Pays & Villes d'Italie, ſur tout de Rome, de Veniſe, de Génes, de Florence, de Piémont, &c.

Edits & Ordonnances des Princes & Chefs de Communautés; Decrets & Mandemens des Senats & autres Conſeils de Républiques dans l'Italie; Déciſions de Rote, &c.

Traités particuliers touchant les matiéres du *Droit Italien*.

Le *Droit Eſpagnol* en général depuis les *Wiſigots* & les *Vandales*. *Ordonnances des Rois*. *Conſtitutions des Villes*. Ecrits des Juriſconſultes ſur les unes & les autres.

Auteurs qui ont écrit de la pratique & du ſtyle du Barreau Eſpagnol.

Ceux qui ont écrit du Droit public de l'Eſpagne, & des priviléges des Rois Catholiques.

Le Droit particulier des Royaumes réunis à l'Eſpagne, Entr'autres,

Les Conſtitutions & les Pratiques du Royaume de Caſtille & de celui de Leon.

Les Conſtitutions & Pratiques du Royaume de Navarre & de celui de Biſcaye.

Le For ou la Juſtice du Royaume d'Arragon. Les Auteurs qui en ont fait des Traités.

Les Coutumes, les Conſtitutions & les Us de la Catalogne.

Les Ordonnances & les Réglemens du Royaume de Portugal.

Le Droit Eſpagnol établi dans les Royaumes de Naples & de Sicile. Le Droit particulier de ces deux Royaumes.

Le Droit Eſpagnol établi dans le nouveau Monde, *c'eſt-à-dire*, dans l'Amérique & les Indes qui obéiſſent au Roi Catholique.

Le Droit Alemand avant la réception du Droit Romain au-delà du Rhin & du Danube.

Le Droit Germanique-Romain, ou Alemand-Impérial. Les Juriſconſultes qui en ont écrit en général & en particulier.

Conſtitutions & Ordonnances des Empereurs d'Alemagne depuis les ſucceſſeurs de Charlemagne, & celles des Electeurs de l'Empire depuis leur établiſſement.

Déciſions de la Chambre Impériale, & maniéres d'y proceder.

Auteurs qui ont fait des Notes & des Commentaires ſur les Conſtitutions des Empereurs; & ceux qui ont écrit ſur la Bulle d'Or en particulier. Ceux qui ont traité du Droit public d'Alemagne.

Auteurs qui ont écrit ſur le Droit particulier d'Alemagne ſelon l'ordre des Provinces & des Villes, de l'uſage deſquelles il eſt queſtion dans ces Traités.

Le Droit de Pologne, de Hongrie, de Suede & de Dannemarck. Statuts & *Pratiques de ces Royaumes*.

Le *Droit Flamand*. Edits & Ordonnances des Princes du Pays. Savoir des Comtes de Flandres, de Hainaut, de Hollande, &c. des Ducs de Brabant, de Gueldres, &c. des Princes des Maiſons de Bourgogne & d'Autriche.

Loix & Coutumes particuliéres des Villes des Pays-bas.

Mais ce qui regarde le Droit de la Friſe eſt compris parmi celui de l'Alemagne, quoi qu'il lui ſoit particulier.

Auteurs des Traités divers concernant le Droit Flamand.

Le Droit Anglois ancien & moderne; public & particulier aux trois Royaumes.

Loix anciennes des Iſles Britanniques.

Conſtitutions des Rois d'Angleterre. Recueils divers qu'on en a faits. Auteurs qui y ont fait des obſervations.

Cou-

Coutumes & Usages des Provinces & Villes d'Angleterre. Auteurs qui en ont écrit des Traités.

Loix, Constitutions & Coutumes particuliéres du Royaume d'Ecosse.

Le Droit Nautique ou Traités concernant le Domaine de la Mer, le Droit public & les prétentions que les Peuples ont sur elle.

Mais pour ce qui est du Droit particulier qui concerne la Mer, la Navigation & le Commerce Maritime ; on en trouvera les Traités parmi ceux qui regardent le Droit Civil des Nations qui se l'attribuent.

Droit Ecclésiastique ou Canonique.

Auteurs qui ont écrit de l'origine & de la fin du Droit Canonique, qui en ont fait l'Histoire; & qui ont donné d'autres Traités préliminaires à sa connoissance.

Auteurs qui ont conferé le Droit Canon avec le Civil : & qui ont écrit sur les différences de l'un d'avec l'autre: Ceux qui ont donné les régles de l'un & de l'autre ensemble.

Auteurs qui ont écrit des Institutions ou Institutes du Droit Canonique. Ceux qui l'ont réduit en Art; qui en ont donné des Méthodes, des Abrégés, des Sommes & des Systêmes.

Droit Canonique de l'ancienne Eglise, *Savoir*,

Collections diverses des Conciles généraux & particuliers.

Auteurs Ecclesiastiques qui ont fait des Notes & des Commentaires sur les Conciles.

Collections particuliéres & Codes de Canons anciens. 1. chés les Grecs. 2. chés les Latins. Auteurs qui ont travaillé sur ces Canons séparément.

Auteurs de Nomocanons chés les Grecs; & de divers Abrégés de Canons chés les Latins.

Collections d'Epîtres Décrétales des Papes avant Gratien : & de quelques Epîtres Canoniques de Peres Grecs.

Collections de Capitulaires ou Constitutions des Princes Chrétiens & des Evêques concernant l'administration & la discipline de l'Eglise.

Auteurs particuliers de Pénitentiels.

Auteurs des Recueils de Formules ou Formulaires dans l'Eglise. *Outre ce qui sera rapporté parmi les Auteurs Liturgiques.*

Canonistes anciens qui ont écrit avant la réception du Decret de Gratien, rangés selon l'ordre des tems.

Droit canonique moderne, rassemblé en un corps dans le douziéme siécle de l'Eglise & les suivans. Editions diverses du Cours-canon ; corrections, gloses & notes sur tout l'Ouvrage.

Decret de Gratien en particulier. Ses éditions, ses corrections &c.

Auteurs Canonistes qui l'ont commenté.

Decretales des Papes recueillies dans le Corps du Droit canonique. Des Compilations particuliéres de Gregoire IX. de Boniface VIII. de Clement V. de Jean XXII. &c.

Auteurs Canonistes qui ont interprêté particuliérement les Décretales par des Gloses & des Commentaires.

Bullaires ou Recueils de Bulles & de Decrétales postérieures à celles qui sont renfermées dans le Corps de Droit canon.

De la Chancellerie Romaine ou Apostolique & de ses Régles, c'est-à-dire, des Etablissemens faits à Rome depuis Jean XXII. & Nicolas V. & que l'on a suivis jusqu'à present en Cour de Rome.

Des autres Tribunaux Ecclésiastiques de Rome, comme de l'Inquisition, du Saint Office, &c.

Les Canonistes & Interprétes du Droit Ecclésiastique en général, qui ont écrit depuis le treiziéme siécle jusqu'au nôtre selon l'ordre des tems ausquels ils ont vécu.

Les Canonistes qui ont écrit en particulier sur des matiéres détachées du Droit-canon.

Auteurs de Traités particuliers sur la Jurisdiction Ecclésiastique.

Auteurs de Traités particuliers concernant l'autorité du Pape, & les démêlés survenus dans l'Eglise touchant la puissance Ecclésiastique & la puissance Séculiére, tant en général qu'en ce qui regarde principalement l'Empire, la Seigneurie de Venise, l'Espagne & l'Angleterre. *Mais pour ce qui est des différens arrivés en France sur ce sujet, tant de la part des Papes envers les Rois, que du Clergé même du Royaume envers les Magistrats;*

on en trouvera les Traités parmi les Ouvrages qui regardent particuliérement le Droit Ecclésiastique de France.

Auteurs de Traités concernant la Hiérarchie ou la puissance des Ordinaires dans l'Eglise; les exemptions des Réguliers, & les contestations élevées de part & d'autre sur ce sujet.

Auteurs qui ont écrit en particulier des biens & revenus Ecclésiastiques, & de toutes les matiéres bénéficiales.

Auteurs qui ont écrit en particulier sur les matiéres du mariage; matiéres souvent communes à l'un & l'autre Droit.

Auteurs qui ont écrit sur d'autres matiéres détachées du Droit Ecclésiastique, rangés selon l'ordre observé dans le Cours-canon.

DROIT François Ecclésiastique en général. Ceux qui ont écrit de son origine. Ceux qui en ont fait l'Histoire. Ceux qui ont tâché de le réduire en méthode.

Auteurs qui ont traité des Libertés, Droits & Immunités de l'Eglise Gallicane; *c'est-à-dire*, des anciens usages, ou de la maniére dont l'Eglise de France s'est attachée aux anciens canons de l'Eglise Universelle, indépendemment du Droit postérieurement établi.

Auteurs qui ont écrit en particulier des matiéres contestées entre Rome & la France, sur cela, des prétentions de la Cour Romaine sur les franchises du Royaume, *des entreprises des Papes sur les droits* des Rois, & des bruits survenus en ces occasions entre les deux *Puissances.*

Constitutions Ecclésiastiques des Rois de France concernant la discipline des Eglises de leur Royaume, depuis Charlemagne jusqu'à notre tems, données sous le nom de Capitulaires, d'Ordonnances, de Pragmatiques-Sanctions, &c.

Auteurs qui ont écrit du Droit Ecclésiastique moderne de France, *c'est-à-dire*, depuis le Concordat de Leon X. & de François I.

Auteurs qui ont traité du Droit de Régale séparément. Des Indults & autres matiéres concernant les Bénéfices & les Bénéficiers de France, droits de Patronage, *&c.*

Auteurs qui ont écrit de la Pratique & des usages du For Ecclésiastique en France; des Officialités, *&c.*

DROIT Alemand Ecclésiastique, principalement en ce qui regarde les Investitures & le Concordat Germanique. *Le reste se trouvera ci-devant parmi les Traités du Droit-canon qui est commun à toute l'Eglise, aussi bien que ce qui regarde le Droit particulier des Eglises des autres Etats de la Chrétienté.*

LES POLITIQUES, *c'est-à-dire*, les Auteurs qui ont traité de l'Art de gouverner les hommes dans la vie civile, ou qui en ont publié des maximes.

Ceux qui ont écrit des avantages de la Science de la Politique, & des abus que l'on en fait: qui en ont donné des Systêmes, des Abrégés & des Traités généraux: qui ont donné des Idées & des Descriptions de l'Homme Politique.

Ceux qui ont traité en particulier de la diversité des Etats, & separément de la Monarchie, de la République, de la maniére de regner.

Ceux qui ont traité du Prince, ou des qualités & des interêts de celui qui commande aux autres; des qualités du Ministre, de l'Ambassadeur, du Sécrétaire, & des autres Officiers qui ont part à l'administration des Etats.

Ceux qui ont traité de la Noblesse & du Peuple: des droits des Magistrats & de *ceux des Citoyens, des Corps de Villes & Communautés de la Bourgeoisie;* des Charges & Offices, *&c. Outre ce qui en a été dit parmi les Historiens & les Antiquaires.*

Ceux qui ont traité de la Paix & de la Guerre; qui ont écrit leurs Négociations, leurs Ambassades: qui ont recueilli des Traités faits entre les Puissances, qui ont publié des Mémoires politiques.

Ceux qui ont donné des Ouvrages mêlés de Politique & de Morale. *Le reste se trouvera parmi les Auteurs du Droit & de la Philosophie.*

LES OECONOMIQUES, *c'est-à-dire*, les Auteurs qui ont traité singuliérement de l'Art de gouverner une famille ou même de mener une vie privée.

Ceux qui ont écrit de l'état des personnes ma-

mariées & de leurs devoirs; des devoirs reciproques des Parens & des Enfans; de ceux des Maîtres & des Domestiques.
Le reste se trouvera parmi les Auteurs de Morale humaine, & parmi les Théologiens Moraux.

LES MORALISTES, *c'est-à-dire*, les Auteurs qui ont écrit de la Morale humaine, indépendamment des principes du Christianisme, sur les maximes de l'équité naturelle, & sur les lumiéres de la Raison.

Ceux qui ont traité en particulier de la Volonté humaine, & de ses dépendances.
Ceux qui ont traité de l'Art de bien vivre, & de vivre heureux dans le monde; de l'usage des biens & des maux de la vie; de la Fortune, *&c.*
Ceux qui ont traité de la Vertu en général, & de ses espéces en particulier.
Ceux qui ont traité des Passions de l'Ame, soit en général soit en particulier.
Ceux qui ont traité diverses questions de Morale, soit par des Ouvrages suivis, soit par maximes détachées.
Le reste se trouvera parmi les Philosophes; & pour ce qui regarde la Morale Chrétienne, les Auteurs qui en ont écrit se verront ci-après parmi les Théologiens Moraux, & les Auteurs de Livres de dévotion.

SIXIE'ME PARTIE.

LES THEOLOGIENS, *c'est-à-dire*, ceux qui ont écrit sur des matiéres de Religion ou de Théologie.

Ceux qui ont écrit de cette Science en général, & de la maniére de l'étudier; ceux qui en ont donné des Systêmes, des Méthodes, des Abregés, des Introductions.
Les Auteurs qui ont traité de la Religion en général; de ses principes, de ses fondemens, de sa nécessité, de sa vérité, de son utilité.
Les Ecrivains qui favorisent l'Athéisme, le *Libertinisme*, &c. qui semblent nier, détruire ou rendre inutile toute Religion.
Auteurs qui ont combatu les Athées, les Impies & les Libertins.
Ces Ecrivains superstitieux qui abusent de la Religion. Ceux qui ont écrit de la Magie, de l'Astrologie judiciaire, des Divinations de toute espéce, des Prestiges, Enchantemens & Charlataneries, de la Cabale, & des opérations des Démons. Auteurs visionaires qui ont écrit des Visions, des Illusions diaboliques.
Auteurs qui ont combatu la Superstition & les Superstitieux de quelque espéce que ce soit.
Les Auteurs qui ont écrit de la Théologie naturelle, & de Dieu, independemment de la révélation. *Où l'on trouvera les Ouvrages de Métaphysique, ou de ce qu'on appelle maintenant Science générale, qui regardent ce point, & dont il n'a point été fait mention parmi les Philosophes & les Naturalistes.*
Ceux qui ont écrit du Naturalisme, des lumiéres de la Nature en matiére de Religion.
Ceux qui ont fait des Conciliations ou des Concordes de la Raison humaine avec la Foi.
Les Auteurs Déistes, Politiques en Religion, Juifs modernes, Mahométans.
Les Auteurs qui ont combatu par des écrits le Déisme, la Religion des Politiques, le Judaïsme, le Mahometisme.
Pour ce qui est du Polythéisme ou de l'Idolatrie des Gentils, on trouvera les Ouvrages qui en traitent dans la seconde Partie parmi les Ecrits Mythologiques, & dans la troisiéme parmi les Antiquités profanes ou paiennes.
Les Auteurs qui ont traité particuliérement de la vérité de la Religion Chrétienne.
Pour ce qui est des Ouvrages Henotiques faits pour concilier les différentes Sectes du Christianisme, j'ai cru pouvoir les remettre plus commodément après les Hérétiques modernes.

Les Theologiens de Positive; premiérement ceux qui ont travaillé sur l'Ecriture Sainte.

Ceux qui ont écrit de la divinité de l'Ecriture, de son authenticité, de son autorité, de sa certitude.

Ceux qui ont écrit de la lecture de l'Ecriture Sainte; de sa clarté, de son obscurité, de sa suffisance ou plenitude; de l'usage qu'on en doit faire; de la maniére de l'entendre & de l'expliquer.

Ceux qui ont prétendu donner la clef de l'Ecriture Sainte.

Ceux qui ont traité de son sens naturel, & de tous ses autres sens.

Ceux qui ont traité du Canon des Ecritures, *c'est-à-dire*, des Livres Canoniques & des Livres Apocryphes.

Ceux qui ont donné des *Plans*, des *Systêmes*, des *Méthodes*, des *Abrégés*, des Notices de l'Ecriture Sainte: ceux qui en ont fait des partitions ou distributions: ceux qui en ont donné des Analyses.

Ceux qui ont fait des Concordances de la *Bible;* des œconomies de l'Ecriture, des Tables pour y servir d'Introduction, des Dictionnaires, &c.

Ceux qui ont écrit de la Grammaire de l'Ecriture Sainte, *c'est-à-dire*, de tout ce qui peut servir à procurer l'intelligence de la Lettre.

Paraphrases & *Versions* anciennes & modernes de l'Ecriture Sainte: ceux qui ont travaillé sur les anciennes *Versions*, & ceux qui ont critiqué les modernes.

Ceux qui ont traité singuliérement du droit d'interpréter l'Ecriture, & d'en déterminer le sens, tant en général que par rapport aux contestations suscitées dans les deux derniers siécles par les Protestans, contre l'Eglise Romaine: au sujet du Juge légitime des Controverses.

Critiques sacrés & Interprétes litéraux du texte de l'Ecriture Sainte.

Editions diverses de l'Ecriture: ceux qui y ont joint leurs notes & leurs corrections.

Interprétes moraux & mixtes de l'Ecriture. Ses Commentateurs rangés selon l'ordre des tems ausquels ils ont vécu.

Les Conciliateurs de l'Ecriture, *c'est-à-dire*, ceux qui ont entrepris de concilier ou d'accorder les endroits de l'Ecriture qui paroissent contraires ou se contredire.

Interprétes & Commentateurs qui ont travaillé en particulier sur tout l'Ancien Testament, ou sur quelqu'un de ses Livres à part, rangés selon l'ordre que ces Livres tiennent dans le Canon de la Bible.

Interprétes & Commentateurs du Nouveau Testament en particulier, tant litéraux que moraux, disposés selon l'ordre des tems, ceux qui en ont fait des Systêmes & des Analyses, des Abrégés. *Outre ce qui a été rapporté parmi les Historiens sacrés.*

Auteurs qui ont travaillé sur l'Evangile séparément.

Ceux qui ont fait des Harmonies ou des Concordes Evangeliques, &c.

Ceux qui ont travaillé sur quelques-uns des Livres du Nouveau Testament à part.

Mélanges d'Ecrits faits sur divers endroits de l'Ecriture, rangés selon l'Ordre de la Bible: *Outre ce qui est rapporté parmi les Antiquités sacrées.*

Ce seroit ici le lieu des Théologiens de Positive qui ont travaillé sur les Conciles, les Canons & les Constitutions de l'Eglise: mais je n'ai pas cru devoir les séparer des Canonistes qui se trouvent parmi les Auteurs du Droit Ecclésiastique.

Les Peres, ou la Théologie des Saints Peres: *Et premiérement*,

Les Auteurs qui ont fait des Traités touchant l'autorité des Saints Peres: l'usage & l'abus qu'on fait de leurs Ecrits & de leur nom.

Ceux qui ont traité de leurs maniéres d'écrire, de prêcher, d'interpréter les Ecritures, d'exposer les vérités Catholiques, &c.

Les Peres de l'Eglise, & les autres Auteurs Ecclésiastiques qui ont écrit des matiéres de Théologie ou de Religion, & que l'on comprend ordinairement sous le nom de Théologiens de Positive. Rangés selon l'ordre des tems ausquels ils ont vécu depuis les premiers Disciples des Apôtres, jusqu'au siécle des Scholastiques en Occident, sans dis-

tinction des Grecs d'avec les Latins.

Pour ce qui est des Théologiens de Positive qui ont paru depuis Pierre Lombard ou la fin du douziéme siécle jusqu'à notre tems, je n'ai pas cru devoir les retirer du rang des Scholastiques.

Les Theologiens Scholastiques: *Et premiérement*,

Ceux qui ont traité de l'Art de la Scholastique, de son origine, de ses progrès, de son utilité, de ses inconveniens, de l'abus qu'on en fait: & de la maniére de lire les Scholastiques avec fruit.

Ceux qui ont donné des Abregés & des Méthodes pour servir d'introduction à la Théologie Scholastique; qui en ont dressé des Systêmes, &c.

Les Théologiens Scholastiques en général, rangés selon l'ordre des tems ausquels ils ont vécu.

Commentateurs particuliers ou Interprétes du Maître des Sentences.

Commentateurs particuliers ou Interprétes de Saint Thomas.

Les Sommistes généraux ou Auteurs de Sommes Théologiques: & ceux qui ont réduit toute la Théologie en un corps achevé.

Les Théologiens Dogmatiques de l'Ecole qui se trouvent sous-divisés en un nombre de classes trop grand pour pouvoir être ici spécifiés. L'ordre qu'on y garde est celui des matiéres disposées selon la méthode des Scholastiques.

Les Théologiens Polémiques de l'Ecole, *c'est-à-dire*, ceux qui ont traité la Théologie éristique ou contentieuse, & les Controverses contre les Hérétiques. Rangés selon la disposition des Hérésies qu'ils ont attaquées.

Ces Controversistes sont précédés par les Auteurs qui ont traité de la Controverse en général, de l'art de disputer en Théologie, & des inconveniens qui en naissent, de la maniére de terminer les Controverses: qui ont donné des Méthodes & des Introductions à la Théologie Polémique: qui ont écrit du Juge légitime des Controverses. *Outre ce qui en a été rapporté ci-devant parmi les Auteurs qui ont écrit du droit d'interpréter l'Ecriture Sainte & d'en déterminer le sens.*

Les Théologiens Hétérodoxes des deux derniers siécles qui ont introduit de nouvelles doctrines dans la Religion, ou qui ont attaqué celle de l'Eglise Catholique. Rangés par classes sous leurs chefs selon l'ordre des tems où ils ont vécu.

Pour ce qui est des Hérétiques des douze premiers siécles, ils se trouvent parmi les Peres de l'Eglise sous le nom d'Auteurs Ecclésiastiques: & les Hérétiques des XIII. XIV. *&* XV. *siécles parmi les Scholastiques, les uns & les autres selon l'ordre des tems.*

A la tête de ces Hérétiques se trouve la classe des Auteurs qui ont traité de l'Hérésie en général; de la maniére de la découvrir & de la réfuter: de ses causes, de son origine & de ses progrès. De la conduite & des artifices des Hérétiques, de la maniére dont on doit les traiter ou les punir. *Outre ce qui a été dit de l'Inquisition parmi les Historiens Ecclésiastiques, & les Canonistes.*

Les Auteurs qui ont traité du Schisme en particulier & des Schismatiques.

Les Théologiens Hénotiques & Conciliateurs de Religions.

Ceux qui ont travaillé à réunir & à reconcilier toutes les Sectes du Christianisme ensemble. Ceux qui ont traité de la tolérance des Religions & de la liberté de conscience sur ce point.

Ceux qui ont donné des Concordes particuliéres; des Traités Iréniques ou Pacifiques de Religion, & autres projets & moyens de réunion: 1. Entre les Catholiques & les Protestans en général, ou quelques-unes de leurs Sectes en particulier. 2. Parmi les Societés des Protestans, qui se trouvent divisées entre-elles: où se voyent les Auteurs qu'on appelle Syncrétistes, & ceux qui ont traité de tout ce qui regarde le Syncrétisme dans ses différentes espéces.

Les Théologiens Moraux & les Casuistes modernes, qui ont écrit de la Théologie morale ou de pratique, & qui ont traité des Cas de conscience, parmi les Catholiques & les Protestans sans distinction de Sectes.

A la tête de ces Théologiens se trouvent les Auteurs qui ont traité des Casuistes en général, de leurs devoirs & de leurs qualités. De l'art de douter & de décider; des scrupules de conscience, de la con-

conscience droite ou erronée ; de la maniére de la fonder & de la conduire ; de la Probabilité ; de l'Opinion ; de la Régle des Mœurs.

Les Théologiens de Discipline. Auteurs qui ont traité des usages, coûtumes & pratiques établies dans l'Eglise ; qui ont écrit pour les maintenir ou les rétablir, pour justifier les changemens qui y sont survenus, pour en procurer la réformation, &c. *Outre ce qui en a été rapporté parmi les Canonistes dans la cinquiéme partie de cet Ouvrage.*

Les Théologiens Symboliques & Catéchétiques.

Ceux qui ont dressé ou expliqué des Symboles, des Articles, des Professions ou Confessions de Foi. Ceux qui ont publié des Expositions simples de la doctrine de l'Eglise.

Ceux qui ont donné des Catéchismes, des Systêmes de créance & des Instructions familiéres sur la Religion en toutes sortes de Langues & sans distinction de Sectes.

Les Théologiens Paranétiques, ou les Auteurs d'Homélies, de Prônes, d'Exhortations publiques, ou de Sermons où l'Eloquence étudiée n'a point beaucoup de part. *Outre ce qui a été rapporté sur ce sujet parmi les Orateurs de la Chaire, ou les Prédicateurs dans la seconde Partie de cet Ouvrage.*

Les Théologiens Ascétiques, ou les Auteurs d'Ouvrages composés pour les éxercices de la vie spirituelle, que nous appellons généralement Livres de Pieté ou de dévotion. Parmi lesquels on trouvera aussi les Auteurs Hétérodoxes qui en ont écrit sans distinction des Sectes.

Les Théologiens Mystiques & Contemplatifs, ou les Auteurs de Livres de Méditations & de Priéres. Avant lesquels on trouve,

1. Ceux qui ont traité de la Méditation en général, de son utilité, du bon & du mauvais usage qu'on en peut faire ; de l'Art de méditer, de la méthode qu'on y doit garder.

2. Ceux qui ont traité de la Priére ou de l'Oraison en général, de l'Oraison mentale en particulier ; de la maniére de prier ; de la pratique d'Oraison ; des méthodes & des formules d'Oraison.

De ceux qui ont traité en particulier de l'Oraison Dominicale.

Les Théologiens Liturgiques, *c'est-à-dire*, ceux qui ont écrit sur tout ce qui regarde le Service divin & les pratiques extérieures de notre culte.

Ceux qui ont dressé ou expliqué les Liturgies anciennes des Grecs ou Orientaux, des Latins ou Occidentaux.

Ceux qui ont écrit des Offices divins parmi les Anciens & les Modernes. Des Missels, des Breviaires, des Rituels, des Heures, des Ordinaires, des Offices propres ou particuliers, des Formulaires, des Sacramentels, des *Agenda* & Manuels pour toutes sortes de Ministres & Officiers de l'Eglise.

Ceux qui ont écrit des Rits Ecclésiastiques, des Cérémonies de l'Eglise, des Fêtes, *&c.* ceux qui ont publié des Observations Liturgiques, autant en Philologues & en Historiens qu'en Canonistes & en Théologiens. *Outre ce qui a été rapporté parmi les Antiquités Ecclésiastiques.*

VOUS diriés, MONSIEUR, *que je ne vous aurois fait tout ce détail que pour vous faire comprendre plus sensiblement qu'auparavant combien l'éxecution d'un tel dessein est au dessus de mes forces. Pour moi je n'ai besoin ni de ce détail ni des remontrances d'autrui pour m'en convaincre. Mais vous m'avouerés que je ne m'engage pas beaucoup, pourvû qu'on n'exige de moi que ce que portent mes conventions avec le Public. Vous pouvés vous souvenir des termes ausquels je lui ai fait regarder mon Ouvrage comme* un essai superficiel & une épreuve fort imparfaite de ce qu'on pourroit faire sur un dessein si important (1). *Cette idée ne represente proprement qu'une Liste d'Auteurs & d'Ouvrages rangés à peu près sur le Plan que je viens de vous tracer, avec quelques réfléxions d'autrui que j'ai bien voulu appeller par honneur* JUGEMENS DES SAVANS, *quoique j'aie marqué en plus d'un endroit* (2) *combien j'étois éloigné de*

1. Avertissement num. 13. XX.

2. Tom. I. pag. 191. & Tom. III. dans l'*Eclaircissement* qui commence à la pag. 1.

de croire que ces prétendus jugemens dussent être des décisions. En mesurant ce qui reste à imprimer sur ce qu'il y a d'imprimé, on jugera aisément que ce n'est pas une affaire infinie, quelque longue & pénible qu'elle puisse être. Il ne s'ensuit pas de là que l'Ouvrage ne soit pas au dessus des forces d'un Particulier aussi mal pourvû que je le suis des talens & des secours nécessaires pour satisfaire le Public. Mais c'est pour vous marquer que comme la fin de cette entreprise se m'est aussi présente que son commencement & ses progrès, je conçois mieux que personne qu'en renonçant entiérement à sa publication, comme je m'y sens assés porté, je ne ferois pas un fort grand sacrifice à ceux qui croyant qu'on doit toujours laisser le monde comme il est, craindroient que les Auteurs ou leurs Ouvrages ne fussent plus ce qu'ils auroient été auparavant.

IN PRIOREM BIBLIOTHECÆ LAMONIANÆ INDICEM PRÆFATIO AD ILLUSTRISSIMUM CHRISTIANUM FRANCISCUM.

DE Bibliothecarum institutione, utilitate, ac dignitate si quid ad te præloqui conatus ero, VIR ILLUSTRISSIME, *næ ego actum agere videar post tam multos tamque doctos viros, in primis Fulvium Ursinum, Henricum Kitschium, Justum Lipsium, Judocum Dudinckium, Antonium Possevinum, Claudium Clementem, Johannem Lomejerum, Hermannum Conringium, Joachimum Johannem Maderum, &, qui nostrâ Te linguâ scripsere, Gabrielem Naudæum, Ludovicum Jacob Carmelitam, &, si lubet, Dominum le Gallois, aliosque, etiamsi, nec deesset spicilegio locus in iis quæ ipsorum diligentiam fugisse videntur. Ad rem igitur quam-proximè nostram par est accedere, ac de insolenti hactenus methodo quam in digerenda Bibliothecæ Tuæ penu inire visum est nonnulla subjicere.*

Ex quo enim sponsalibus tabulis adjudicata Tibi est ab Illustrissimo Parente locuples satis (1) *& electa Bibliotheca, quasi pro nihilo cæteras fortunæ patriæ facultates habere visus es, & cum Psalte Prophetâ exclamare*, Hæreditas mea præclara est mihi, propter hoc lætatum est cor meum (2). *Atque exinde ea Te potissimum cura sollicitavit, ut quam nactus eras Spartam, hanc splendidè simul ac diligenter ornares. Intelligebas quippe non ad spectaculum, quod ait* Se-

1. ¶. Si ce mot *satis* dit Ménage chap. 109. de son Anti-Baillet, se prend ici dans le sens du François *assés*, cette idée d'une assés grande & assés bonne Bibliothéque, *locuples satis & electa Bibliotheca*, ne s'accorde guére avec cette même Bibliothéque que la page suivante dit être remplie de toutes sortes de livres le nombre desquels excéde celui des plus amples catalogues, non seulement de Paris, mais de l'Univers, *omnigena librorum supellex, cujus census amplissimarum totius, non Urbis modo, sed & Orbis Bibliothecarum catalogos longe exsuperat.* Que si le *satis*, ajoute Ménage, est mis pour *valde*, comme en ont usé les Auteurs du 7. & 8. siécle, il ne sera pas de la belle Latinité. A cela Baillet auroit répondu deux choses, l'une que *census* ne doit pas se prendre pour dénombrement mais pour estimation, l'autre qu'on pourroit trouver de bons exemples de *satis* dans la signification de *valde*, comme quand Bacchis dans l'*Heautontimorumenos* dit *Satis pol proterve me Syri promissa huc induxerunt.*

2. Psalm. 15. v. 6.

Seneca (1), *sed ad studium instructam esse à Parente Bibliothecam; nec Tua maximè referre quàm multos, aut quàm nitidos, sed quàm bonos & quam utiles Tibi libros reliquerit; studiosam fortasse, imò ne studiosam quidem esse luxuriam ac inanitatem eorum qui scientiâ & studio vacui, multos libros coemere gestiunt, iisque concinnè ornatis ac dispositis, neque unquam loco motis, inde tamen eruditionis existimationem apud imperitos aut adulatores venantur; ejusmodi Bibliothecarum cumulatores illiteratos Gibbosis esse similes, ut facetè aiebat Ludovicus XI. Rex Galliæ qui licet ingens à tergo gibbi sui gestent onus, illud tamen nusquam intuentur: aut pueris illis, ut habet Erasmus, quibus totas noctes etsi ardeant lampades, parum tamen aut nunquam ipsi invigilant.* (2)

Sapientiùs igitur quàm isti Tuo nomini Tuæque dignitati consultum iisti, qui, quod multi faciunt, laudare ingentia rura lubens videaris, at exiguum, quod pauci solent, colere sedulus institueris: si tamen illud exiguum est, in quo omnigena librorum supellex exspatiatur, cujus etiam census amplissimarum totius non Urbis modo, sed & Orbis Bibliothecarum Catalogos longè exsuperat. Cujus Librorum Tuorum supellectilis fructum ut faciliorem simul & uberiorem perciperes, duo potissimum requiri animadvertebas, alterum quod jam occupaverat Parens Tuus, Galliarum juxta ac Literarum quondam amor nunc desiderium, ut nimirum & naris emunctioris Auctores, & notæ castigatioris editiones compararet; alterum quod Tu jampridem in votis habebas, ut ne in illud vitium aut incommodum concurreretur, quo laborant omnes ferè quotquot hactenus Bibliothecarum contexti sunt Catalogi, qui solam ac rudem voluminum frontem & antipagmentum (3) *vix enunciantes incoctam ac indigestam rerum, quæ in iis jacent, molem nihil ferè juvant. Unum fortasse excipias Bibliothecæ Bodlejanæ sive Oxoniensis totâ Europâ imò & orbe præstantissimæ Catalogum cui conficiendo integrum adlaboravit novennium Vir Clarissimus Thomas Hyde hujusce Bibliothecæ Præfectus, qui eum per alphabeticam Auctorum non Rerum seriem digessit. Sed pace omnium dixerim:* Hæc oportuit facere & illa non omittere (4). *Illa ipsa quæ Thomæ Hydano* (5) *arrisit methodus, ut ad studiorum utilitatem minus necessaria, ita nec sola debuit adesse sed posterior, cui priorem argumentorum sive rerum ordinem utpote longe utiliorem præmitti oportere nemo non intelliget, plerique enim mortalium ad Rerum studia animum adjungere solent, ad Auctorum verò vix unus aut alter. Quare è latebris meis à Te arcessitus, & quantumvis rudis, ac lucis splendidioris impatiens, Bibliothecæ Tuæ addictus mancipatusque operæ pretium me fortasse facturum arbitratus sum, si post assignatum novum singulis fere voluminibus ordinem, quatenus id fieri per locorum situm atque angustias, ac per pluteorum forulorumque exigentiam* (6) *licuit, duplici eorum Indici contexendo non segnem operam darem, præmissâ prius* (7) *Bibliothecæ ac per classes majores distributâ synopsi, sive secundum loci positionem conspectu. Priorem Indicem* (8) *qui de rebus sive argumentis agit mensium novem spatio confeceram quidem, sed in eo nitidius pro virili meâ transcribendo, & pluteorum forulorumque notis illustrando, quindecim alios exegi menses. Ad posteriorem qui de Auctoribus erit, etiamsi jam adfectus ac tantum non confectus dici possit, tanquam ad infectum de novo me quamprimum accingam, Deo bene juvante, nisi Tu me ad aliud operis evocaveris* (9). *Cui tamen Auctorum Indici subsecivas aut subreptitias duntaxat horas vix impensurum me ex eo auguror quod Filii Tui, qui licet septennio minor* (10) *non unum aut alterum modo sed plures etiam quotidie magistros exhaurire & velit & possit, quod, inquam, Filii Tui suavissimi studiis ac lateribus assiduus volente Te ac jubente in posterum sim adfuturus. Neque ea fortasse*

una

1. L. de Tranquillit. animi cap. 9.
2. Christian. Liberius pag. 110. Apophthegmat. pag. 124.
3. ¶. Menage n'aime point ce *voluminum frontem & antipagmentum*, phrase effectivement pédantesque. L'Auteur des Reflexions pag. 134. est de son avis, & traite de galimatias la période qui commence par *alterum* & finit par *juvant*.
4. Matth. c. 23. v. 23.
5. ¶. Cet *Hydanus* est ridicule après avoir dit *Hyde*. Ménage.
6. ¶. *Exigentiam* est un mot tout à-fait barbare. *Ménage*.

7. ¶.

una erit caussa cur noster ille Auctorum Index in menses aut etiam annos plures distrahendus sit, illud enim accedet etiam quòd non solâ Librorum cujusque Auctoris nomenclaturâ contentus, uti in ingenti & magnifico suo Catalogo facere satis habuit Thomas Hyde, in animo habeam, singulorum vitam, scribendi occasionem rationemque, sed paucissimis verbis, denique variorum Criticorum de eorum scriptis judicia censurasque adjicere. Sed cum sufficiat diei malitia sua, de posteriori hoc Indice plura dicere modò supersedeo (11), & quæ de ejus methodo ac ratione monenda erunt, ad ea ultrò ablegare tempora constitui, quibus negotium hoc totum mihi confectum erit. Ad prioris igitur quem de Rebus contexui Indicis institutum ut redeam, pauca pro expeditiori ejus usu subjicienda videntur.

1. Ac primò quod ad systema seu synopsim adtinet, quia nihil magis liberum, idcircò nullum mihi ducem pedissequus proposui, sed eam mihi methodum delineandam suscepi, quæ & rationi & usui consentanea magis videretur.

2. Indicem universum ordine rerum alphabetico ideò digessi, quia quo in eo minus artis ac industriæ elucet, eò plus utilitatis & compendii inesse intelligimus. Neque hic dissimulare velim eam mihi fuisse religionem sive scrupulosæ diligentiæ stimulum, ut singula ferè volumina evolverem, ne quis vel Tractatulus impunè latitans calamum effugeret meum, quod necesse omninò me habuisse facilè fatebitur quisquis ad varias Librorum, Tractatuum, Dissertationum collectiones intra unicum sæpè aut plura unius conditionis volumina compactas animum adverterit qualia sunt, exempli causâ, Bibliotheca SS. Patrum, Tractatus Tractatuum Juris, Conciliorum Collectiones, Canisii Lectiones antiquæ, Acherii Spicilegium, Mabillonii Analecta, Baluzii Miscellanea, Bollandi & aliorum Acta SS. Patrum, aliorumque quamplurimorum Scriptorum, argumenti quantumvis varii, opera simul compacta, Schotti Hispania illustrata, Quercetani seu potiùs Duchesne (12) Francicæ Historiæ Scriptores, Pistorii, Freheri, Reuberi, Urstisii, Goldasti, Lindembrogii Germanici Scriptores, Corpus Historiæ Byzantinæ, Goldasti Monarchia Imperii, Critici sacri, Opusculorum de rebus Jansenioram, Molinianorum & Casuistarum Congeries, denique innumerorum propemodum, quos vocant fugitivos ac volantes, libellorum simul adsutorum farragines, quæ de rebus Miscellaneis ad Ecclesiam, Civilia negotia, Privatorum statum, literas politiores, varias artes ac disciplinas pertinentibus agunt, promiscuè congestæ, ad sexaginta jam voluminum numerum excreverunt, quæ omnia nisi enucleatiùs & expeditiùs suo quælibet ordine exponantur, perinde esse mihi videretur, ac si merces suas in thecis & capsis reconditas Magnarius venditor emptorum usui & conspectui subtraheret. Quâ ex methodo fiet, ut primo quidem intuitu inveniatur tandem & appareat Tractatus seu Liber, quo Vos carere aut quem Vobis deperditum esse, Tuque & Parens Tuus identidem & frustrà querebamini, & sub uno eodemque titulo Homogeneos, ut ita dicam, & simul coactos unius ejusdemque argumenti libros habeas, qui cum Heterogeneis, seu diversi omnino argumenti Libris intra viginti & plura nonnunquam variæ formæ ac editionis volumina ultrò citròque palantes vagantur aut delitescunt.

3. Præter ordinem alphabeticum duos etiam alios in Titulis quibusque plerumque observare studui, Chronologicum scilicet & Geographicum, ubi potissimùm temporum ac locorum distinctio lucis quidpiam adferre videtur, non tamen severiorem in iis trutinam semper exigendam esse censui, cum utrumque hunc ordinem non rarò interturbandum fore non ignorem, accedentibus novis & locum sibi inter alios postulantibus Libris Tractatibusque, quos dies postmodum paritura est, cui licet leviori incommodo consultum utcunque volui, insertâ alternis chartâ virgine, quæ venturos in posterum Libros excipere possit.

4. Cum Titulorum materia paulò uberior

7. ¶. Le *præ* du mot *præmissa* rend le *prius* superflu. *Ménage.*

8. ¶. Ménage trouve un Gallicisme dans les mots suivans : *Priorem Indicem qui de rebus sive argumentis agit, mensium novem spatio confeceram.* Pour moi je n'y en trouve point.

9. On l'a achevé depuis ce tems-là.

10. C'étoit l'an 1683.

11. C'est cette dernière partie du second Catalogue que nous donnons ici.

12. ¶. Il faloit dire *Duchesnii.* Ménage.

rior esse videtur, ne multùm operæ aut temporis in quærendis, quæ voles, impendere cogaris, Titulos Capitibus, Capita Paragraphis, Paragraphos Numeris, Numeros quandoque Articulis; & hos demum Sectionibus distinxi, uti passim videre est, v. g. titulis Biblia Sacra; Beneficia; Ecclesiastica & Civilis Potestas; Francia; Jus; Philosophi; Poëtæ; Roma, &c.

5. *In Titulis Regionum ac celebriorum Urbium eam secutus sum rationem, ut primo locorum Chorographiam ac Topographiam, deinde Religionem ac Mores, tum Ecclesiasticam Historiam, posteà Heterodoxiæ, sive Schismaticorum sive Hæreticorum historiam enumerem: sequuntur Rerum sæcularium in Republica aut Imperio gestarum Scriptores; hos excipiunt Negotiorum Civilium, Politiæ, Statutorum, ac Juris cujuslibet gentis Tractatus; nonnunquam etiam literariam sive Doctorum ac disciplinarum historiam adjunxi; denique Miscellanea congessi, quæ cum ad Titulum præfixum pertineant ad certam classem redigi non potuêre.*

Hoc unum monere juvat, in Francorum Historiâ duplicem Geographiæ, quia sic oportuit, ordinem constitui, alterum in collocandis Ecclesiasticæ Historiæ Scriptoribus ex Imperii Romani veteris divisione desumptum esse, quia huc usque in Ecclesia Gallicana stetit, statque Romanorum per Provincias ac Metropoleis Galliarum partitio; alterum in recensendis Rerum sæcularium historicis ex recentiore Provinciarum Francicarum in majora duodecim, ut vocant, Gubernamenta (1) *distributione derivatum.*

6. *In iisdem Galliæ locorum Titulis assignandis non prisca Urbium, sed Civitatum, sive quod idem est, Populorum nomina substitui, utpote notiora & usui hodierno magis obvia. Absunt igitur ab hoc nostro Indice* Lutetia, Genabum, Agendicum, Durocortorum, Cæsarodunum, Cæsaromagus, Augustæ variæ, Samarobriva, Avaricum, Gergovia, Limonum, Augustoritum. *&c. quorum loco invenies,* Parisios, Aurelianos, Senones, Rhemos, Turones, Bellovacos, Ambianos, Bituriges, Arvernos, Pictones, *seu* Pictavos, Lemovices, *&c. ac pro* Augustarum *nominibus* Veromanduos, Suessiones, Treveros, *&c. Verùm ob eandem utilitatis caussam omissis Civitatibus seu Populis, ea Urbium nomina adscripsi, quæ in ore omnium versantur qualia sunt* Rothomagus *pro Vellocassibus,* Lugdunum *pro Segusianis,* Narbo Martius *pro Arecomicis Volcis* (2), Tolosa *pro Tectosagis Volcis,* Burdigala *pro Vibiscis Biturigibus,* Vienna *pro Allobrogibus,* Avenio *pro Cavaris,* Arelate *pro Desuviatibus* (3), Massilia *pro Commonis,* Valentia *pro Segalaunis,* Augustodunum *pro Æduis,* Aquæ-Sextiæ *pro Salyis, atque alia receptiora aut vulgatiora pro desuetis propemodum & exoletis nominibus.*

Eamdem etiam rationem habui in plerisque Italiæ & Hispaniæ locorum titulis, ut notiora minus usitatis vocabula præferrem atque ob oculos sisterem.

7. *At verò nomina Patria, sive locorum ac personarum vernacula, in Latinam Linguam detorquere mihi fuit religio, ea nimirùm quæ post Imperii Romani, sive potius Latinitatis occasum exorta sunt, Celtica, Teutonica, Sclavonica, Gothica, Vandalica, Sarracenica, aliaque è Barbaris recentioribus arcessita vocabula, satiusque mihi esse duxi, ea prout sonant, statuere, quàm temerè in illud impingere lutum, in quo hæsisse jure deprehenduntur Historici cætera præstantissimi Paulus Æmylius* (4), *Petrus Bembus Cardinalis, Jacobus Augustus Thuanus, & alii qui ejusmodi instituto utile minùs quàm operosum iis facessunt negotium, qui in mediæ & infimæ ætatis Historiâ satis nondum versati sunt.*

8. *Cum Rebus contingit ut sint binomines, trinomines &c. singula quidem earum suis quæque locis nomina adposui, ne quis perperàm quærere se & de industria falli putet, sed ne repetitio nauseam pariat aut chartam inutilis occupet, sub uno quidem Titulo rem enuntiavi, ac sub altero, tertio & quarto eamdem indicare contentus ad eum Titulum redeundum esse monui, ubi enunciata res est, ut accidit Urbibus aliquot, puta* Ticino *seu* Papiæ, Patavio *seu* Pa-

1 ¶ Ménage auroit voulu qu'il eût dit *in majores duodecim Præfecturas, Gubernamenta vulgo appellant.* Mais c'est chicaner.

2 ¶ Narbonne, dit Ménage, est *in Volcis Tectosagibus*; & non pas *in Volcis Arecomicis.* Autre chicane. Les Auteurs ne s'accordent point là dessus. Ptolomée met Narbonne *in Volcis Tectosagibus*, mais Strabon l. 4. la met *in Volcis Arecomicis.*

3 ¶. Ar-

Paduæ, Anicio *seu* Podio, *& aliis. Quod idem dictum velim de rebus quæ Titulos plures habere possunt, sic* As *seu de* Asse, Monetæ, Nummi, *&c. sic* Spectacula, Comœdiæ, Ludi publici, Fabulæ, *&c.* Conjugium, Matrimonium, Nuptiæ *&c. nonnunquam etiam Titulum eumdem duplicavi, cùm Latina & Gallica diverso & scribendi & loquendi modo initialibus præsertim seu capitalibus literis procul à se distent. Verbi gratiâ,* Saltatio *&* Danse: Præconium *seu* Subhastatio, *&* Criée *seu* Enchere: Arausio *&* Orange, Aurelia *&* Orleans: *& alia quæ sub diversis Catalogi literis tibi sub hâc, mihi sub illâ, alteri sub istâ quærere videbitur, ac ne crambem recoquere cogar, cùm ad vernaculos ventum erit Titulos, tunc Lectorem ad Latinos remittendum esse duxi.*

9. *At quoniam præcipua hæc mihi cura esse debuit & fuit, ne quis divinando quæritet, & quæritando inveniendi spe cadat, posthabitâ sive penitus omissâ Latinitate plures Gallicè Titulos adscripsi, qui Latinè nisi ridiculè & insulsè subjici non potuissent. Sic habes Titulum,* Conestable, *non Comes Stabuli;* Maréchaux de France, *non Polemarchi Franciæ;* Eaux & Forêts, *non Aquæ & Sylvæ;* Parlement, *non Curia aut Senatus; sic* Garentie, Déguerpissement, Tiers *&* Danger; *& alia id genus.*

Neque dubitavi in hoc toto Indice licet Latino Librorum Gallicorum Titulos Gallicè exscribere, ut fidem servare me velle majorem vel inde testarer; imò & Italicos, Hispanicos, aliosque suâ quoslibet linguâ sistere, si exceperis Hebraicos & Græcos, quos ne diversus appareret caracter, Latinè versos tanquam Latinos proposui.

10. *In Personarum titulis non Prænomina, quæ hodie propria sive lustrica adpellamus, sed nomina Patronymica sive Gentis, sæpius quoque Cognomina sive familiæ, nec rarò etiam Agnomina sive Toparchiæ aut loci natalis appellationem in monimentum seu Titulum erexi; eam nimirum denominationem tam virorum quàm fœminarum usurpare soleo, quâ dum viverent aut vivant, dignosci ac distingui consuevere. Ex iis tamen excepi supremas sive Principes Personas, quales Imperatores, Reges, Duces quos vocant* independentes, *aliique Principes seu Domini nemini præterquam Deo subjecti, quorum Prænomina relictis gentilibus titulo dedi, sic nullum Francorum Regem reperies titulo* de Valois, de Bourbon, *nullum Anglorum titulo* Stuart, *nullum Hispanorum aut Germanorum titulo* d'Autriche, de Baviere, de Saxe, *nullum Pontificem Romanum nomine Gentis Patronymico; Medicæorum tamen Hetruriæ Ducum nomina pleraque titulo* de Medicis *reperies.*

Eorumdem etiam Autocephalorum Principum uxores ad Prænomina reduxi: sic Reginas nostras aliarumque gentium reperies titulis Anna, Catharina, Elizabetha, Henriette, Margareta, Maria, Theresia *&c. omissis Patronymicis* d'Autriche, de France, de la Grand-Bretagne, d'Orleans, de Medicis, de Savoie, de Baviere, *&c.*

11. *Quod ad Conciliorum Acta & Canones attinet, ea tantùm sub singularibus, vel Urbium vel argumenti Titulis apposui, quæ extrà Conciliorum aut Canonum collectiones, tum seorsim, tum in alienis voluminibus vagantur. Idem observavi in Vitis sive Historiâ Privatorum, sive singulorum virorum ac locorum, quæ seorsim editæ sunt, quas idcircò suis Titulis donavi; at cum eædem Vitæ ac Historiæ partem faciunt unius continuique operis de Rebus gestis putà Romanorum Imperatorum, Regum Francorum, Pontificum Romanorum, Sanctorum, Episcoporum alicujus urbis, Monachorum, &c. eas à corpore generalis Historiæ haud separare soleo, sic v. g. de* Romulo, Tarquinio, Cæsare, Antonino; Constantino, Theodosio; *sic de* Carolo *Magno*, Ludovicis IX. XI. XIII. *&* XIV. *de* Carolis VI. *&* VII. *de* Henrico IV. *sic de* Leone *ac* Gregorio *Magnis;* Johanna *Pseudopapa*, Hildebrando, Sixto V. Pio V. Alexandro VII. *Nihil ad singulares eorum Titulos addaxi, nisi quæ seorsim edita sunt, reliqua de iis scripta ad generales Titulos non injuriâ relegavi, putà tit.* Roman. Imp. Historiæ, Francor. Hist.; Romanor. Pontific. Hist. *&c. cæterorum sive*

3 ¶ Arles, dit Ménage, est *in Salyis.* Cependant les *Desuviates* de Pline sont auprès de *Cavari*, c'est-à-dire auprès d'Avignon, qui est à 13. lieuës d'Arles.

4 ¶ Pourquoi écrire *Æmylius*, l'Historien Paul Emile n'aiant jamais écrit son nom autrement que par un i. *Æmilius*? Plutarque même quoi qu'il dérive ce nom d'*αἱμυλία* ne laisse pas d'écrire *Αἰμίλιος* pour conserver l'orthographe Latine.

sive Principum Sæcularium sive Pontificum nullam toto Indice mentionem ideò feci, qui promptum est eorum vitas in universâ omnium Historiâ secundùm temporum seriem reperire. At non eadem est ratio voluminum, quibus virorum ex omni gente & plagâ illustrium, & maximè Sanctorum Vitæ, Elogia & Panegyrici continentur, quippe quorum acta varios plerumque Auctores nacta sint, neque ullo temporum ac locorum ordine percurrant: quare singulos, qui hisce voluminibus comprehenduntur, sive sanctos, sive viros togâ & sago illustres, suis titulis disponendos esse censui, quia nullius non interest scire, quis adsit, aut etiam quis absit, quod utique in Historia Pontificum, Imperatorum, Regum, &c. necesse non est, quorum numerus certus & inconcussus ordo neminem latet.

12. *Intactas reliqui minutiorum schedularum collectiones, quales sunt quas sub titulo Adversariorum tomo 1. promiscuè congessi, variæ Lectiones, antiquæ Lectiones, Electa, aliaque Miscellanea Philologorum & Criticorum, & Collectanea simul edita: non enim tam Rerum quàm Dissertationum aut Tractatuum est noster Index* (1). *Neque aliter faciendum esse duxi, in Edictorum, Arrestorum seu Sententiarum, aliisque Actorum publicorum Collectionibus. Illa tamen tùm Regum Edicta tùm Curiarum Decreta, quæ extrà ejusmodi collectiones errant, ac inter fugitivas schedas delitescunt, Titulo rerum, de quibus agunt affixi, maximè cum insignia sunt, & ad Ecclesiæ seu Reipublicæ institutionem pertinent.*

13. *Quoniam in Indicibus, Lexicis, aliisque operibus, quæ ordine alphabetico reguntur, necessaria in primis est dictionum Capitalium seu Titulorum Orthographia, eam quoque partem sedulò excolendam esse duxi. Ac primò, quod insolens fortè & novum videbitur, Vocales* I *&* U *à Consonantibus* J *&* V *non distinxi modò, sed & ab invicem ita disterminavi, ut tomo singulari vocalem* I, *tomo alio consonantem* J *complexus fuerim; item alius vocalem* U, *alius consonantem* V, *tomus comprehendit. Exempli gratiâ, vocalis* I *series hæc est*, Ibas, Ie, Id, Im, In, Ir, Is, It, Ivo, *&c. Consonantis* J *series ita ferè procedit, ut post dictionem* Ivo, *sequantur* Jacobus, Jansenius, *&c. deinde* Je, Jo, Ju. *Atque idem ordo est Vocalis* U *& Consonantis* V, *ita ut dictio* Uxor *dictionibus* Vabres, Vacationes, *&c. præmittatur. Idem etiam præstiti, ubi nec primas dictionum syllabas obtinent ejusmodi Literæ duæ, sive Vocales, sive Consonantes, ut Vocales præcedant, sequantur Consonantes. Sic titulos* Austria, Autroche (2) *&c. reperies ante titulos* Avalos, Avaritia, *&c.* Euxinus *ante* Eva; *atque ita de cæteris. Quòd si, quem minùs juverit novellum ejusmodi institutum, per me profectò minimè steterit, quin huncce ordinem refigat.*

14. *Ex veteribus scribendi erratis quæ usu ac temporum serie invaluerunt, alia retinui, alia expunxi. Ex iis, quæ retinui, sunt* Hæres, Hæreditas, *pro* Heres, Hereditas; Hebræi, Hierusalem, *pro* Ebræi, Jerusalem; Emptio, Sumptus, *pro* Emtio, Sumtus; Fœminæ *pro* Feminæ; *&c.* Paulus, Paulinus, *pro* Paullus, Paullinus, *&c. Ex iis erratis, quæ expunxi, præcipua sunt*, Sylvanus, Sylvester, Sylvius; *quorum loca restitui* Silvanus, Silvester (3); Silvius; Fœlix, Fœlicianus, *quorum loco* Felix, Felicianus; Solennia, *cujus loco* Sollemnia; Salustius, *cujus loco* Sallustius; Litteræ *&* Litterati, *quorum loco* Literæ *&* Literati, *etsi veteres Libri* T *literam non rarò duplicent, & alia non pauca, quæ memoriam modò fugiunt.*

15. *Ad Orthographiam Titulorum etiam pertinet, quòd nullam eorum, qui nominibus præmitti solent, Linguæ nostratis aliarumque vernacularum articulorum rationem habuerim, neque viam errandi, quam nobis alii straverant secutus fuerim; Articulis igitur minutiori charactere præpositis Titulos sic ferè exarare solitus sum*, l'Allemant, de Laistre, de la Lande, de Montjosieu, de Grassalio, la Noüe, des Abbrevoirs (4), la Cerda, d'Avalos, *&c. etiamsi passim scribi videamus* Lalemantius, Delaistre, Lalandæus, Demontiosius,

De-

1 ¶ Ménage trouve un Gallicisme dans le tour de ces mots: *Non enim tam Rerum quam Dissertationum, aut Tractatuum est noster Index.* Pour moi je n'y en trouve point, car voici la construction: *Non enim noster Index tam est* Index *Rerum, quam Dissertationum aut Tractatuum.*

2 ¶ Il faloit écrire *Haute-Roche.*

3 ¶ *Silvanus* & *Silvester*, sont pourtant moins corrects que *Sylvanus* & *Sylvester*, puisque ces mots viennent de la racine Grecque ὕλη, surquoi on peut voir

Degraffalius, Lanua, Lanovius, Defabbrevoirs, Lacerda, Davalus, *&* *plura alia, quæ si per literam articuli quæras, frustra quæres, tametsi ejusmodi nomina dubiæ scriptionis ad utrumque titulum revocavi, ne cui de industriâ negotium in quærendo facessam, illud unum in titulo minùs proprio Lectorem moneo, ut ad titulum genuinum revertatur. Verbi gratiâ:*

tit. L. Lanovius. *Vide tit.* Nouë. N.
tit. D. Davalus. *Vide tit.* Avalos. A.
tit. D. Lalemantius. *Vide tit.* Allemant. A.
tit. D. Defabbrevoirs. *Vide tit.* Abbrevoirs. *&c.* A.

Idem etiam præstiti in aliis nominibus, de quorum Orthographia supra dixeram. Verbi gratiâ:

tit. Heres. *Vide tit.* Hæres.
tit. Fœlix. *Vide tit.* Felix.
tit. Sylvanus. *Vide tit.* Silvanus. *&c.*

Sed ut ad Articulos redeam, eos ab istâ, quam supra statui, regulâ excepi; qui nominibus ita adhæsere, ut in ipsa nomina penitùs coaluerint, quemadmodum contigit in dictionibus Lamoignon, Doria, *&c. Olim quidem scribebatur* Ly Amoignon, *seu* Ly Amoins, *deinde* les Amogues; *postea* L'Amoignon, *ac demum coalescente articulo* Lamoignon, *unde ineptè omninò quidam recentiores etiam in Actis publicis & Arrestis scribunt* de la Moignon. *Ad* Doriam *quod attinet, etiamsi Carolus Sigonius passim in ejus vita* Auriam *Latinè nominet* (5), *priorem appellationem utpotè notiorem constanter retinui. Neutram igitur in Catalogo reperies ad literam* A, *sed alterum ad* L, *alterum ad* D. *Atque ita in aliis nominibus, quibus idem contigit.*

16. *De ratione quam in assignandis Pluteis ac Forulis habui, nihil amplius moneo, quàm quæ paucis totius Bibliothecæ synopsi præfixi.*

Librorum non materiam duntaxat, sed & formam, & editionem, & auctorem, annum quoque, & locum editionis, atque adeò ipsam Librorum pellem diligenter adnotavi, ne quis in posterum errori vel minimo superfit locus.

17. *Denique si quis miretur quod in amplissimâ hac optimorum Librorum penu non pauci reperiantur sive Religioni sive moribus noxii, aut etiam tum quoad rem, tum quoad dictionem indoctè ac insulsè ab Auctoribus triobolariis ac proletariis scripti: sciat is hanc esse Bibliothecarum conditionem, quæ fuit olim Noachi Arcæ, quæ cum mundis immunda simul servabat animalia; aut agrorum, qui cum lætis segetibus lolium infelix connutriunt; aut etiam, si conferre fas est, Christi Sospitatoris Ecclesiæ, quæ cum justis iniquos, cum electis reprobos ad decretorium usque Judicii diem in sinu fovebit. Neque profectò diffitendum est plerosque hos pejoris notæ Libros, non à Te, non à Parente Tuo quæsitos, sed Vobis in obsequii monimentum ab Auctoribus minùs prudenter oblatos, & à Vobis non tam scripti quàm scriptoris gratiâ perhumaniter idcircò acceptos, ut quemlibet de Republicâ literariâ benè mereri studentem benè sperare & confidere juberetis. Itaque si ejusmodi libri in Bibliothecâ Tuâ locum ægrè occupant, eum tamen si minùs doctrinæ, saltem observantiæ titulo utcunque tuentur.*

De cæteris æqui bonique consule, & ignosce. (6)

voir Vossius dans son Etymologicon au mot *Sylva*. J'avouë néanmoins que les Anciens écrivoient *Silva*, *Silvanus*, &c.

4 ¶ Il faloit écrire *de Sabrevois*.

5 De vita Andr. Auriæ, Melph. Principis.

6 ¶ On peut touchant cette Préface, s'en tenir à la Critique sensée qu'en fait l'Auteur des Réflexions dans sa troisieme Lettre. [On trouvera ces *Réflexions* dans cette Edition, au Tome VII. pag. 261. Add. de l'Ed. d'Amst.]

DES JUGEMENS SUR LES LIVRES EN GENERAL.

DANS la penſée que j'ai euë de dire quelque choſe des jugemens que l'on fait des Livres en général, & des préjugés avec leſquels on les lit, j'ai crû pouvoir laiſſer à ceux qui traitent de la Morale le ſoin de nous dire ſi la paſſion de *faire des Livres eſt moins déréglée que celle d'en juger; & ſi pour être moins univerſelle & de moindre étenduë, elle en eſt moins violente dans ceux qui en ſont poſſédés.*

Ainſi j'ai lieu d'eſperer qu'on ne trouvera point mauvais que je me renferme dans les bornes d'une ſimple expoſition de fait, pour tâcher de rendre ce Diſcours plus conforme au Recueil des jugemens particuliers que j'entreprens de publier; & que je m'applique à ne le former, autant qu'il me ſera poſſible, que des penſées & des reflexions d'autrui, pour ne me point départir de la réſolution que j'ai priſe de ne rien dire de ma tête, & de m'appuyer en toute rencontre de l'autorité des autres en leur marquant ma reconnoiſſance.

C'eſt pourquoi je me contenterai de parler dans la premiére Partie de ce Diſcours de la liberté qu'on s'eſt toûjours donnée de porter ſon jugement ſur les Auteurs & ſur leurs Ouvrages, & de rapporter dans la ſeconde quelques-uns des principaux préjugés qui préviennent cette liberté.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

I. De la liberté de juger.

COmme il n'y a point de Loix civiles qui défendent à perſonne de ſe faire Auteur, & d'écrire pour le Public; il ſemble qu'il n'y en ait pas auſſi pour retrancher ou réformer la licence que chacun prend de ſe rendre le Cenſeur ou le Juge de ces ſortes de perſones. I. PART. CH. I.

Il paroît au contraire que les Puiſſances dans les Etats les plus floriſſans & les mieux policés ont jugé à propos de conſerver au Public, c'eſt-à-dire, à tous les Particuliers, le droit d'opiner ſur les paroles & les penſées des Hommes dès le moment qu'on les met au jour; & que ſi le commerce des Lettres eſt une veritable Republique comme il en porte le nom, il ſemble que ſon veritable caractere doit être la

I. PART. CH. I.

la liberté „ *Populo libera sunto suffra-* „ *gia.* (1).

C'est pourquoi Monsieur de Balzac avoit raison de dire (2) que le champ est ouvert à quiconque y veut entrer, & qu'il est exposé au pillage du premier venu: Que les Loix nous laissent faire en matiere d'esprit & de Livres, & qu'elles nous abandonnent les uns aux autres.

L'experience d'une longue suite de siécles nous persuade assés qu'il n'y a peut-être pas même de Puissance qui soit capable d'arrêter cette liberté, & on a remarqué (3) que le plus puissant Ministre du Royaume avec tout son crédit, & que tout le corps entier d'une illustre Assemblée avec toute sa sagesse & toutes ses raisons n'ont pas pû effacer les impressions du Peuple, ni reformer les jugemens que les Particuliers ont faits d'une simple piece de Théatre.

CHAPITRE II.

Usage de cette liberté.

CH. II.

MAis si les Particuliers font gloire de se maintenir dans la possession de cette liberté, rien ne leur est plus agréable que d'user, sur les productions d'esprit, d'un droit dont ils sont si jaloux; & sans examiner s'il leur est naturel ou s'il est usurpé, ils l'exercent hautement & toûjours impunément tant que la Religion & l'Etat n'y sont pas offensés.

Un Lecteur ne trouve rien de si doux & de si conforme à son amour propre, que de se voir le Juge & le Censeur d'un Auteur, qui se soumet à son jugement; & il est très-rare d'en rencontrer quelqu'un qui soit assés indifferent pour laisser aller un Auteur, quel qu'il puisse être, pourvû qu'il l'entende, sans lui prononcer sa sentence.

I. PART. CH. II.

Cette conduite n'est peut-être pas si injuste qu'elle paroîtroit d'abord à ceux qui la considérent comme un effet de la corruption du cœur de l'Homme, & qui la mettent au rang des mauvaises inclinations que le peché a formé en nous. Car dès le moment qu'un Ecrivain donne un Ouvrage au Public, il le doit regarder avec la même indifference qu'il feroit des Ouvrages étrangers; il ne doit pas trouver étrange que le Public s'en fasse le juge: Et il auroit grand tort de vouloir se soustraire à la jurisdiction du moindre de ses Lecteurs depuis qu'il s'est abandonné à tout le monde.

Messieurs de l'Academie disent (4) que comme le present que les faiseurs de Livres font au Public ne procéde pas pour l'ordinaire d'une volonté tout à fait desin*teressée, & qu'il n'est pas tant* un effet de *leur liberalité que de leur ambition*, il n'est pas aussi de ceux que la bienséance veut qu'on reçoive sans en considerer le prix. Que puisqu'ils font une espéce de commerce de leur travail, il est bien raisonnable que ceux ausquels ils l'exposent ayent la liberté de le prendre ou de le rebuter selon qu'ils le reconnoissent bon ou mauvais. Ils se dépouillent de toute proprieté en le rendant public (5), & c'est ce qui a fait dire à Monsieur Despreaux (6) que

Dès que l'impression fait éclore un Poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achete;
Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses Ecrits tous seuls doivent parler pour lui.

Ainsi comme le reconnoît Monsieur de Balzac (7) rien n'empêche les Particuliers pour passer le tems & pour fuir l'oisiveté, d'exercer chez eux une Inquisition privée, & d'y faire en toute sureté les Maîtres du sacré

1. T. Livius, lib. 7. n. 17.

2. Entretien 11. Page 197. 198. Edition d'Hollande, ou pag. 643 du Tom. II. *in fol.*

3. Despreaux, Satire IX. 231. 233.
En vain contre le Cid un Ministre se ligue...
L'Academie en corps a beau le censurer...
¶. J'ai ouï critiquer ces deux Vers à Mr. Robbe:
En vain contre le Cid un Ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
Il prétendoit que pour raisonner conséquemment le Poëte devoit dire:
En vain contre le Cid Richelieu se déchaine
Tout Paris pour Rodrigue a les yeux de Chimène.

4 Sentimens de l'Academie Françoise, sur la Tragi-Comedie du Cid, Page 4. 5, ou pag. 75. de l'Edition d'Amst. 1722. inserée dans les Oeuvres de P. Corneille.
¶ Mr. l'Abbé de Saint Pierre a fait une longue critique de ce passage, dans un Discours qu'il fit imprimer in-4. l'an 1713. touchant le sujet des Conférences de l'Académie.

5. ¶ Cum semel à te carmen profectum est, jus omne perdidisti. Oratio publicata, res libera est. *Symmach. ad Auson. lib. 1. Epist.* 31. Edit. Genev. in-8 vel Epist. 25. Lib. 1. Paris. Edit. in-4.

6. Satire IX. 183. &c.

7. Entretien 11. page 198. ou pag. 643. du Tom. 2. de l'Ed. *in-fol.*

8. ¶. Balzac pag. 643. du tom. 2. de ses Oeuvres. Racan pag. 24. de ses Mémoires pour la vie de Malherbe,

sacré Palais: de déchirer les Auteurs en maniant leurs Livres, d'effacer, s'ils veulent, tout Virgile de leur main, comme Malherbe fit tout Ronsard (8), & rien n'est capable de réprimer cette licence que la sagesse, la modestie, la discretion, le bon sens, les lumieres & les autres bonnes qualités que pourroient avoir ces Juges volontaires.

CHAPITRE III.

Difference de cette liberté dans les Lecteurs & dans les Auteurs.

CEtte liberté appartient toute entiere aux Lecteurs de Livres, sans que les Auteurs y puissent avoir la moindre part: & ces derniers n'ont que celle d'écrire ou de ne pas écrire, laquelle ne subsiste que jusqu'à leur *détermination, au lieu que celle* des premiers passe de génération en génération & de siécle en siécle, & qu'elle doit durer tant que dureront les Écrits & la Mémoire des Auteurs.

On peut dire que plus la condition des premiers paroît glorieuse & charmante, plus celle des derniers est-elle humiliante & miserable, & c'est ce que le célébre Aristarque (9) de l'antiquité s'étoit bien persuadé, lorsqu'il érigea chés lui un Bureau pour censurer les Écrits des autres, sans vouloir jamais rien écrire lui-même, pour ne point laisser de matiere de censure aux autres.

Mais si ce fâcheux État où les Auteurs se trouvent reduits est un mal necessaire & sans remède, il est constant qu'il ne leur étoit point inévitable, puisqu'ils n'avoient qu'à ne point écrire. C'est ce qui fait voir le tort qu'ils ont de se plaindre de leur mauvais sort qu'ils veulent nous faire passer pour une necessité malheureuse, plûtôt que de le considerer comme une servitude dans laquelle ils se sont jettés volontairement.

C'est pourquoi Caton avoit grande raison, ce semble, de railler un Consul Romain [*A. Posthumius Albinus Consul l'an de la Ville 602. que Plutarque apelle Labienus* (10) *dans la Vie de Caton,*] sur ce qu'il demandoit excuse au Public des fautes de *locution* qu'il avoit faites dans son Histoire Romaine, prétendant qu'elles étoient d'autant plus pardonables, qu'il l'avoit écrite en Grec, c'est-à-dire en une Langue fort differente de celle de son pays, & qui par consequent lui étoit moins connuë. Car qui est-ce qui l'avoit obligé d'écrire en quelque maniere que ce fût? & supposant qu'il y eût eu quelque engagement, qui est-ce qui l'avoit contraint d'écrire plûtôt en Grec qu'en sa Langue naturelle? (11) Il étoit de ces Gens qui se soucient moins d'éviter les fautes que de les commettre pour avoir le plaisir d'en demander le pardon, & ce Censeur crut devoir le rendre d'autant plus ridicule qu'il avoit voulu prévenir même son Lecteur par sa Préface, & le disposer par avance à lui pardonner les fautes qu'il pourroit faire plûtôt que d'attendre qu'il les eût faites. (12) Oui Albinus auroit merité le pardon qu'il demande, disoit-il, si ç'avoit été par un Arrêt des Amphictyons qu'il eût été obligé d'écrire, & s'il n'avoit point pû en obtenir dispense. (13)

Ceux qui en ont usé de la même maniere que ce Romain jusqu'aujourd'hui, n'ont presque jamais été traités plus favorablement, & il semble que les Lecteurs ayent toûjours pris ces plaisantes précautions dans des Préfaces pour une insulte qu'on a voulu faire à leur facilité & à leur indulgence, & qu'elles leur ayent donné occasion d'exercer leur empire sur ces sortes d'ouvra-

herbe. Ménage pag. 547. de ses Observ. sur les Poësies de Malherbe 2. édit.

9. ¶. L'Auteur ayant depuis reconnu qu'il s'étoit ici trompé, s'est corrigé en ces termes: *Je ne suis pas fortement persuadé qu'il faille distinguer le célébre Aristarque, d'avec le Grammairien à qui Suidas donne plus de huit cens volumes de compositions, comme je l'ai marqué plus bas* n. 518. *C'est pourquoi j'abandonnerois volontiers l'autorité des garans sur la foi desquels j'ai dit que ce Critique s'étoit contenté de censurer les Ecrits des autres, sans vouloir rien écrire lui-même.* Voyez le Tom. I. de l'Anti-Baillet Chap. 25.

10. ¶. Il se trompe. Plutarque l'appelle *Albinus* dans la Vie de Caton. C'est dans les Apophthegmes des Romains qu'il l'appelle *Labienus*. Baillet a en cela copié la faute de Vossius le pere l. 1. des Hist. Grecs c. 20.

11. *Na tu, Aule, nimium nugator es, cum maluisti culpam deprecari quàm culpâ vacare. Nam petere veniam solemus aut cùm imprudentes erravimus, aut cùm noxam compulsi peccavimus. Tibi, inquit, te oro, quis perpulit ut id committeres, quod priusquam faceres, peteres ut ignosceretur?* Aul. Gell. *Noct. Attic. L.* 11. *cap.* 8.

12. Macrob. Saturnal. procem.

13. Plutarque dans la Vie de Caton le Censeur & dans les Apophthegmes des Romains. Vossius le pere l. 1. des Hist. Grecs. c. 20. Filesac 2. Select. c. 11. p. 375.

d'ouvrages avec une rigueur encore plus inéxorable. Je pense que c'est aussi ce que le Poëte a voulu nous faire connoître par ces vers. (1)

Un Auteur à genoux dans une humble Préface
Au Lecteur qu'il ennuie, a beau demander grace:
Il ne gagnera rien sur ce Juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.

En effet, quelque injustice que l'on commette dans les jugemens qu'on fait d'un Livre, cela n'en excite pas davantage la compassion pour son Auteur, & on n'est guéres d'humeur à plaindre un Ecrivain maltraité qui veut bien se plaindre lui-même de ce que „ bien ou mal, vrai ou faux, „ c'est presqu'aujourd'hui la même chose, „ & que tout le monde se mêle de juger, „ quoi qu'il n'y ait rien de si rare que le „ jugement. „ Une periode, dira-t-il au milieu de ses ressentimens, " nous aura „ coûté une journée; nous aurons distillé „ tout nôtre esprit dans un discours qui „ sera peut-être un chef-d'œuvre de l'Art: „ Et on croira nous faire grace de dire qu'il „ y a de *jolies choses* dedans, & que le lan- „ gage n'en est pas mauvais. (2) Car loin d'entrer dans les ressentimens de ces sortes de mécontens, on est presque toûjours porté à s'en divertir, & quoi-qu'on puisse faire pour s'abstenir de les railler, on croit être en droit de leur demander; Pourquoi ils se mêlent d'écrire; Pourquoi ils entreprenent de traiter une matiere qu'ils n'ont pas assés étudiée; Pourquoi ils le font d'une maniere qui ne leur est point naturelle, & pour laquelle ils n'ont ni talens ni habitudes; Pourquoi enfin étant capables d'autre chose, ils se donnent la torture pour faire parade de ce que la Nature & l'Art semblent leur refuser. C'est ce qui a fait dire à Pline le jeune (3) que ceux qui étant remplis de savoir & de merite se tiennent neanmoins dans le silence, temoignent plus de force d'esprit que beaucoup d'autres qui ne sauroient s'empêcher de publier ce qu'ils savent.

1 Despreaux Sat. IX. 187. & suiv. Cervantes dans la Preface de son Dom Quichote.

2 Balzac. Lettre 6. du Livre 4. à Chapelain, de l'an 1639. ou pag. 786. de l'Edit. in-fol. Tom. I.

3. *Illi qui tacent hoc amplius præstant quod maximum opus silentio reverentur.* Plin. junior. *Epist.* 25. L. 7. cité par François de la Mothe le Vayer, Préface du jugement sur quelques Historiens, parlant de Messieurs Dupuy.

CHAPITRE IV.

Des engagemens contraires à cette liberté, & si l'on y a égard.

Ce que je viens de dire de la liberté des Auteurs & du choix qu'ils ont d'écrire ou de ne pas écrire, & par consequent de subir ou d'éviter les jugemens du Public, n'est peut-être pas toûjours sans restriction. Il peut sans doute se rencontrer des Gens qui par leur ministére ou par leur vocation se trouvent dans des engagemens indispensables d'écrire. Mais le Public n'est pas toûjours assés raisonnable pour entrer dans ces considerations; ou s'il y entre, il ne croit pas qu'elles soient capables de donner à ces personnes le privilege de n'être point jugées par lui, ni qu'elles doivent *les dispenser de bien écrire.*

Comme le Monde est persuadé d'ailleurs que ces sortes de considerations sont assés sujettes à l'illusion, & qu'il y a peu d'Ecrivains (hors ceux qui ne travaillent que pour divertir les Peuples, pour corrompre les mœurs, pour faire perdre le tems, ou pour tâcher de troubler l'Etat ou la Religion) lesquels ne puissent couvrir leur ambition ou leur interêt de ce beau prétexte: on se soucie fort peu d'être informé de ces obligations prétenduës d'écrire, l'on ne prend interêt qu'à l'ouvrage même; on en juge par son prix interieur & veritable, & non par ces circonstances étrangeres. (4)

Le Lecteur ne s'arrête presque jamais qu'à la qualité du Livre, & se moque ordinairement des éclaircissemens qu'on veut lui donner sur les motifs qu'on a eus de le rendre public: laissant à l'Auteur le soin de consulter devant Dieu, s'il a eu un juste sujet de publier son Ouvrage. (5)

On a vû neanmoins dans ces derniers tems, quelques Auteurs très-sensés & de ceux même du premier ordre, lesquels bien que convaincus de cette disposition du Public, n'ont pas laissé de croire que c'étoit une justice qu'ils se devoient à eux-mêmes, de faire voir qu'ils avoient eu quelque engagement à publier leurs Livres. Parce que

que comme il eſt toûjours ridicule, au ſentiment de Ciceron même, (6) de parler quand il n'y en a point de neceſſité, ils apprehendoient d'être traités comme des Gens qui s'ingerent de dire leurs ſentimens lorſque perſonne ne les leur demande. Mais loin de vouloir recuſer leurs Juges par cette conduite, ils les engageoient encore davantage à les examiner avec plus de ſoin & de ſévérité pour voir s'il étoit vrai qu'ils ne fuſſent pas du nombre des grands Parleurs.

Comme cette adreſſe a réüſſi à la gloire & à la réputation de ces Ecrivains, & que le Public ſemble avoir eu aſſés d'égard à leurs remontrances; il s'eſt élevé dans la Republique des Lettres une nuée de nouveaux Auteurs qui ont voulu recourir aux mêmes artifices, dans la penſée qu'ils ſeroient conſiderés du *Public comme ces premiers*, & qu'en *ſauvant les intentions qu'ils* ont eûës de *ſe faire mettre en lumiere*, *ils* en auroient meilleur marché de leurs Cenſeurs pour le reſte.

Les uns nous ont voulu perſuader qu'ils ont été ſurpris par des rencontres imprévûës, les autres, qu'ils ont été forcés par la multiplication des mauvaiſes Copies de leur Original; ceux-ci qu'ils ont été trahis par l'infidelité d'un ami indiſcret; ceux-là qu'ils ont été obligés de déférer aux avis & à l'autorité d'une perſonne grave & de céder à des ordres ſuperieurs; d'autres qu'ils *ont été prévenus par l'avarice* d'un Libraire intereſſé qu'ils ont feint avoir *mis précipitamment* ſous la Preſſe quelque *Exemplaire* ſubreptice, *mutilé & défectueux*; & d'autres enfin qu'ils ne ſe ſont laiſſés vaincre qu'à la neceſſité preſſante ou d'obvier à quelque inconvénient fâcheux, ou de pourvoir à quelque beſoin important.

Mais cette méthode de commencer les Préfaces & de préoccuper ſes Lecteurs étant devenuë commune à tous ceux qui vouloient écrire à la mode, a paſſé bien-tôt pour une affectation groſſiére & quelquefois ridicule; & n'a ſervi qu'à rendre généralement tous ces Ecrivains ſuſpects de déguiſement & de menſonge, & à confondre ceux qui pouvoient avoir de veritables raiſons, avec ceux qui n'en avoient que de fauſſes. (7) De ſorte que le Public a mieux aimé n'écouter aucunes de ces excuſes, & ſuppoſer que toute production qui ſort de la Preſſe n'eſt pas moins libre & volontaire à l'égard de ſon Auteur que lorſqu'elle eſt ſortie de ſa cervelle & de ſa plume, ſans s'amuſer à faire la diſcuſſion de ceux qui parlent avec ſincerité, d'avec ceux qui voudroient lui impoſer dans un point qui lui paroit de nulle conſequence, par raport au droit qu'il a de le juger.

CHAPITRE V.

Perſone n'eſt exemt de la cenſure.

CH. V. ON ne doit donc pas trouver étrange que dans la ſuppoſition qu'on fait qu'il *n'y a preſque perſonne de ceux qui ſe mêlent d'écrire qui ne s'y ſoient portés volontairement & par leur propre choix*, on n'ait point d'indulgence pour eux quand ils ſe ſont livrés une fois entre les mains du Public, & qu'on les traite tous indifferemment, ſans avoir égard à leur mérite ni à leur qualité.

Mais on peut dire que cette égalité de conduite qui n'épargne perſonne ne ſert pas peu pour conſoler la plûpart des Ecrivains de cette rigueur ſi entiere & ſi uniforme que le Public exerce ſur eux. Car de toutes les differentes eſpeces d'Auteurs qui compoſent la République des Lettres il me ſemble qu'il n'y a gueres que ceux qui font profeſſion de n'écrire que pour leur gloire, & pour acquerir une vaine réputation leſquels puiſſent être inconſolables, lorſqu'ils ſe voyent généralement condamnés par leurs Juges, parce qu'ils ſont cenſés avoir tout perdu pour le tems préſent & pour la poſterité, & qu'ils n'ont pour l'autre vie que la reſſource qu'ils peuvent trouver dans le bon uſage qu'ils doivent faire de la confuſion ſalutaire qu'ils ont d'avoir écrit ſi mal à propos.

Mais il eſt difficile que les autres Ecrivains ne trouvent toûjours quelque conſolation dans cette néceſſité commune d'être jugés & cenſurés par le Public & tous les Parti-

4 Nicole, Avertiſſement du 1. Volume des Eſſais de Morale.

5 Nicole, Avis au Lecteur du 2. Vol. des Eſſais de Morale de la ſeconde Edition.

6. Préface des Traités de l'Education du Prince, de la premiere Edition.

7. Avis au Lecteur du 2. Vol. des Eſſais de Morale.

Particuliers qui en auront la fantaisie. Les Petits se consolent aisément de se voir considerés & traités comme les Grands. Il n'y a pas d'Ecrivain du second rang qui ne regarde comme une espece de faveur de se voir confondu en cette occasion avec ceux du premier ordre.

Chœrile ne se soucie plus de passer pour un médiocre Poëte (1) voyant qu'Homere a été si rudement traité, en tant de differentes manieres & par tant de divers Censeurs.

Le Mantouan (2) ne se sent presque pas de sa disgrace; voyant que les Critiques n'ont pas épargné Virgile non plus que lui, & ne se croit pas deshonoré d'avoir part à ses humiliations, se voyant honoré d'ailleurs d'une statuë aussi bien que lui.

Chapelain se console de sa froideur & de sa langueur voyant Malherbe accusé de simplicité. (3)

Libanius soufre plus patiemment qu'on le fasse passer pour un Déclamateur foible & languissant, quand il entend dire que Demosthene n'est ni pompeux, ni agréable, ni propre à peindre les mœurs.

Longolius ne doit pas trouver mauvais qu'on le fasse passer pour un Orateur gêné & contre-fait, & pour un singe ridicule de l'ancienne Eloquence Romaine, voyant que dès le siécle d'Auguste même Ciceron étoit si mal traité par les Censeurs qui trouvoient son éloquence fade & sans force, & qui le faisoient passer pour un Asiatique, c'est-à-dire, pour un grand conteur de paroles & de pensées superfluës.

Enfin la Populace des Philosophes & des Historiens peut trouver aussi de quoi se consoler de la sévérité des Critiques dans le peu d'égard qu'ils ont eu pour le mérite de Platon & d'Aristote, de Seneque, & de Plutarque, de Descartes & de Gassendi; & pour celui d'Herodote, de Thucydide, de Tite-Live, de Tacite, de Josephe, de Dion, d'Ammien, de Baronius, de Monsieur de Thou & de tout ce qu'il y a de plus grand dans toute l'Antiquité & depuis la renaissance des Lettres.

On peut dire aussi que cette foule d'Ecrivains médiocres qui ont eu intention de rendre quelque service à la Religion, quoique l'Eglise n'ait point exigé cela d'eux, auroit grand tort de se plaindre des mauvais traitemens des Censeurs Publics & Particuliers, sachant que les plus grands Ecrivains de l'Eglise n'en ont pas été exemts.

Je ne parle pas de Saint Justin, de Saint Irenée, de Tertullien, de Saint Clement d'Alexandrie, d'Origene, d'Arnobe, de Lactance & de tous ceux qui ont donné plus de lieu à la censure par quelques défauts d'exactitude dans leurs sentimens. Mais quelles libertés n'a-t-on point prises contre les Docteurs de l'Eglise les plus autorisés & les moins faillibles? Quels exercices certains Censeurs particuliers n'ont-ils point donnés à l'humilité, à la patience & à la générosité de Saint Jerôme & de Saint Augustin? (4) *Et qui peut ignorer de quelle maniere on a traité les Ecrits* & la mémoire de Saint Gregoire le Grand (5) & de Saint Thomas (6).

Ce sont-là sans doute, humainement parlant, de grands sujets de consolation pour les petits & médiocres Ecrivains qui ont au moins la satisfaction de ressembler par cet endroit à ces glorieux Modéles.

D'un autre côté les Grands Hommes, c'est-à-dire les Auteurs du premier ordre ne témoignent point avoir beaucoup de chagrin de se voir exposés aux jugemens bisares d'un aussi grand nombre de Censeurs qu'ils ont de Lecteurs. Ils ont au contraire grand interêt qu'on ne fasse grace à personne, & qu'on banisse également la faveur & l'indulgence, afin que cette rigueur inflexible contribue encore à les distinguer davantage & à relever l'éclat de leur mérite, de même que l'épreuve du feu semble donner un nouveau lustre à la pureté de l'or.

Il est vrai que ceux d'entr'eux qui ont paru dans la Gentilité semblent n'avoir eu que du mépris pour tous les jugemens qui leur étoient peu favorables, mais cette hauteur avec laquelle ils traitoient le Public ne les empê-

1 Horace vers 357. de son Art Poëtique.

2 ¶ Baillet entend le Carme Baptiste de Mantouë à qui ses compatriotes ont, de même qu'à Virgile, érigé une statuë, *pia Hercle*, dit Paul Jove, *si non ridenda comparatione.*

3. ¶ Menage ch. 102. de son Anti-Baillet nie que Malherbe soit accusé de simplicité de style, sa diction étant très-figurée, & ajoute que ce n'est pas tant la froideur & la langueur qu'on blâme dans Chapelain que la dureté & le manque de politesse, quoique la politesse soit plutôt la qualité d'un Sonnet, d'un Madrigal, d'une Ode, d'une Elégie ou de tel autre petit Poëme que du Poëme Epique.

4. S. Hieronym. initio Vit. S. Hilarionis. Item. Epist. a

empêchoit pas de reconnoître sa jurisdiction sur leurs Ecrits.

Et ceux qui ont eu le bonheur d'écrire dans l'esprit du Christianisme, loin de prendre le parti du mépris pour toutes les censures même déraisonables, ont sû en tirer les avantages considerables autant pour eux-mêmes que pour leurs Censeurs. Car cette conduite leur a donné lieu de reconnoître encore mieux qu'ils ne faisoient auparavant, la foiblesse de l'homme dans les uns aussi bien que dans les autres ; de corriger avec humilité ce qui méritoit de l'être ; d'instruire ou d'adoucir avec charité ceux que l'ignorance ou la passion avoient mis au rang de leurs Censeurs ; de repousser avec rigueur l'insolence sans blesser l'insolent ; & enfin d'aimer & d'honorer avec reconnoissance ceux même qui les avoient censurés avec aigreur *& malignité.* (7)

CHAPITRE VI.

Il y a peu de Livres entierement exemts de fautes.

IL n'est pas difficile, ce semble, de dire pourquoi tout le monde est soûmis à la censure, & pourquoi de tous les Ouvrages qui ont été publiés, il n'y a que ceux ausquels l'Esprit de Dieu a travaillé, qui en doivent être exemts. C'est parce que comme *il y a assés peu de Livres qui soient généralement mauvais en toutes leurs parties, il y en a encore moins qui soient universellement bons.*

On juge ordinairement de la bonté ou des defauts d'un Livre par la matiere que son Auteur y traite & par la forme qu'il lui donne. Il semble qu'il y ait peu de difficulté à bien choisir sa matiere, & à moins qu'un Ecrivain n'ait le cœur & l'entendement entierement corrompus, il sauve ordinairement à ses Censeurs la peine de l'examiner en la leur faisant supposer bonne & utile. Car il ne s'agit pas ici de ces matieres frivoles & criminelles qui font le sujet des mauvais Livres qui portent avec eux leur condamnation, & qui trouvent ou qui rendent souvent leurs Lecteurs aussi vicieux & aussi malhonêtes gens que leurs Auteurs.

Ce n'est donc pour l'ordinaire que dans la forme & dans les manieres d'écrire que péchent la plûpart des Livres qui ne sont pas faits exprès pour être mauvais, & c'est aussi en quoi les Critiques se plaisent le plus à faire voir leur industrie & leur habileté à censurer.

Mais ils ne s'accordent pas entierement dans les qualités qu'ils exigent pour faire qu'un Livre puisse passer pour bon & pour bien fait. Les uns semblent ne demander que le bon sens avec l'intelligence de la matiere qu'on y traite. Les autres nous specifient quatre qualités qu'ils prétendent sufire pour faire un bon Livre, (8) savoir, la prudence ou le discernement, la solidité, la netteté ou l'ordre, & la (9) breveté. D'autres croyent que c'est assés de la science, de l'exactitude, & de la justesse qui fait l'harmonie & les proportions. Il y en a d'autres qui soûtiennent qu'il n'y doit manquer aucune des qualités qui contribuent à la perfection de l'esprit de l'homme.

Ces derniers Critiques composent sans doute le parti le plus nombreux & le plus puissant de la République des Lettres, parce que leur sentiment est plus favorable au caprice & à la malignité de l'homme qui est naturellement porté à la censure de son *semblable, & qui est bien aise de trouver* ou de feindre même des défauts dans les Ouvrages les plus accomplis. Ainsi puisque leur voix l'emporte, il faut conclure qu'il n'y a peut-être pas de Livres parfaitement bien faits en toutes leurs parties, parce qu'il ne s'en trouve peut-être pas en qui l'on puisse rencontrer tout à la fois toutes ces conditions avantageuses.

Personne que je sache ne resiste à ce sentiment, d'autant moins qu'il est plus conforme à la maxime commune qu'il n'y a rien de parfait dans le Monde, c'est-à-dire, dans tout ce qui vient de la part de l'homme.

ad Pammach. pro Libris suis contra Jovinian. &c.

S. Prosper Epist. ad Augustin. Augustinus ipse passim in Epist. & Lib. contra Semipelag. &c.

5. Joan. Diac. Lib. 4. Vitæ S. Gregor. cap 69. & 70. Sigebert. Gemblac. de Vir. illustr. cap. 41. & 43. Baronius ad Ann. 664. &c.

6. Theoph. Raynaud. Erotem. de bonis & malis Libris num. 579. & seqq. in *Clausula Operis* ubi dat *sceram mærentibus &c.*

7. S. Hieron. Præfat. in Chronic. Eusebian. Idem in Epist. 97. & alibi.

S. August. Epist. 79. & alibi non semel.

8 Christian. Liberius, de scribendis & legendis Libris pag. 26.

9 ¶ Briéveté a toujours été le mot d'usage.

I. Part. Ch. VI.

me. Mais on est convenu néanmoins qu'on apeleroit un bon Livre non pas celui qui devroit être tel à toute rigueur, mais celui qui auroit moins de défauts.

Horat. L. I. III. Sat. 68.

Optimus ille est
Qui minimis urgetur.

Ce ne peut donc pas être celui „ qui fait „ plaisir à notre malignité naturelle & qui „ flate l'injustice que nous avons de ne „ vouloir jamais donner à ceux qui excel- „ lent en quelque talent naturel toute la „ gloire qu'ils méritent, comme a prétendu vainement un Ecrivain moderne (1) qui soûtient qu'un Livre de cette nature est bon parce que nous sommes méchans; que nous le recevons avec aplaudissement, parce qu'il favorise la malignité de notre cœur en la secondant; & qu'il n'y a que les Livres qui supposent que le Lecteur est foible ou malin qui ont aujourd'hui beaucoup de succès. Car loin de nous persuader que ce soit-là le caractére d'un bon Livre, nous ne voudrions presque pas d'autre description d'un méchant Livre que celle-là, (2) dans ce genre de composition.

Nous en sommes donc presque toûjours reduits à appeller un bon Livre celui où il se trouve quelque chose de bon, & à confesser qu'il n'est pas nécessaire que tout y soit bon pour lui accorder cette qualité. Mais il faut au moins que le bon l'emporte sur le médiocre & le mauvais, (3) & l'on croit faire grace à un Ouvrage de ne le point traiter de méchant Livre quand le médiocre y fait la partie dominante (4) & que le bon & le mauvais y ont l'alternative. (5)

C'est pourquoi si Martial est un bon garant de son siécle, & s'il est vrai comme il le dit qu'il faille juger de la bonté des Ecrits des autres par l'idée qu'il nous donne de ses propres Ouvrages, on peut dire que dès son tems il ne se faisoit presque plus de bons Livres, puisqu'il nous assure qu'il ne s'en publioit pas dans lesquels le mauvais n'occupât la plus grande place, où le genre médiocre ne remplît aussi fort-bien la sienne, & où par conséquent il en restoit assés peu pour les bonnes choses.

CHAPITRE VII.

Des bons Livres par raport à leur matiere.

Ch. VII.

Mais si la forme des bons Livres semble être perie de si-bonne heure, soit pour la disposition, soit pour le langage, on peut assurer que la matiere en a du moins toûjours subsisté jusqu'à notre tems, même au milieu des siécles les plus barbares & les plus ténebreux; & qu'on ne laisse pas de considerer les productions de ces tems-là qui n'ont que cette partie de bon.

La plûpart de tous ces Ecrivains venus depuis la décadence de la *Latinité* n'ont point aspiré à la gloire de bien écrire, mais seulement à celle de dire de bonnes choses, & lorsqu'ils ont réussi en ce dernier point, les Critiques n'ont eu rien à prendre sur eux. C'est pourquoi les plus séveres même & les plus judicieux n'ont pas jugé qu'un Livre fût mauvais lorsqu'il étoit heureusement conduit à la fin que l'Auteur s'étoit proposée, quelques choses qu'ils y trouvassent à redire d'ailleurs; & ils sont convenus qu'un Ouvrage qui n'a point été fait pour le stile ne laisse pas de pouvoir être bon quoique le stile n'en vaille rien. Comme, par exemple, lorsqu'un Historien est

1. L'Abbé de Villars Traité de la délicatesse. pag. 18. 19.

2. Cleant. Tom. 2. de ses Sentimens. p. 43. 44. Horatius Satyr. III. L. I. v. 68.

3. Ap. Delect. Epigramm. L. 1. p. 6. & not. Th. Farnab. in Martial. p. 21.

4. *Tamen æquus judex compenset vitiis bona: Pluribus hisce (si modo plura, illi bona sunt) inclinet.* Horat. ¶. Ces paroles que Baillet cite comme d'Horace ne sont pas absolument de lui, elles sont de Th. Farnabius sur l'Epigramme 17. du Liv. 1. de Martial. Voici les vers d'Horace, Sat. 3. lib. 1. v. 68.

Nam vitiis nemo sine nascitur: optimus ille est,
Qui minimis urgetur. Amicus dulcis, ut æquum est,
Cum mea compenset vitiis bona; pluribus hisce
(Si modò plura mihi bona sunt) inclinet amari,
Si volet; &c. Horat. L. I. Sat. III. 68. & seqq.

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura,
Quæ legis; hic aliter non fit, Avite, liber.
Mart. Lib. I. Epig. XVII.

c'est-à-dire:

Ce Recueil que tu vois paraître
A du bon, du passable, & du méchant aussi.
Le méchant excéde peut-être,
C'est le sort de ces livres-ci.

5. Symmach. L. 4. Epist. 189.

¶. Cette citation de Symmaque marquée *L.* 4. *Epist.* 189

est fidéle, judicieux, & bien instruit; lorsqu'un Philosophe est juste dans ses raisonnemens, & qu'il bâtit sur de bons principes; lorsqu'un Théologien est conforme à la Foi, & qu'il ne s'écarte ni de l'Ecriture ni de la Tradition: ils passent parmi les gens de bon goût pour un bon Historien, un bon Philosophe, & un bon Théologien. C'est ce qu'ont remarqué les Peres Antoine Possevin (6), Claude Clement (7), Theophile Raynaud (8): c'est ce qu'ont remarqué aussi Monsieur de Filesac (9), le prétendu Liberius (10), Monsieur du Cange (11), & tous ceux des Critiques qui en ont jugé le plus sainement.

Les siécles differens ont leur génie & leur goût particuliers, & comme aujourd'hui ce seroit s'attirer sur les bras l'Armée entiere des Critiques si on affectoit de mal parler même en écrivant sur *les matieres qui dépendent le moins de la beauté du langage*; de même, depuis principalement que l'Empire a été renfermé dans l'Eglise, il semble que c'étoit s'exposer à la censure que d'affecter le beau Langage sur *tout parmi les Latins*, parce qu'il paroissoit que l'éloquence & les autres ornemens du discours n'étoient plus alors à l'usage des Peuples, ausquels il faut toûjours avoir égard quand on écrit en leur Langue.

C'est particulierement cette considération qui a porté les plus judicieux Ecrivains de l'Eglise & *qui pouvoient écrire* & parler le *mieux de leur siécle*, à *mépriser toutes* ces vaines beautés du langage qu'ils *jugeoient* indignes de leur caractére & *de la gravité* Chrétienne, & propres seulement à des Poëtes & à des Orateurs Païens qui n'avoient rien de solide à débiter.

Saint Jerôme les considerant comme des puerilités, témoigne souvent qu'il y avoit renoncé pour embrasser un genre d'écrire plus proportioné à la majesté de notre Religion, & à la capacité des personnes même les plus simples. (12)

Saint Augustin qui avoit autrefois enseigné l'Art de parler, & qui savoit parfaitement celui d'ecrire, s'est abaissé exprès dans son stile & dans ses manieres pour faire voir par son exemple ce qu'il en faloit juger, & pour nous faire connoître que la maniere de parler selon le vulgaire, mais qui est sans bassesse, est beaucoup plus utile que le genre sublime des doctes, & que la politesse étudiée du langage de ce qu'on apelle le beau Monde, pour l'expression & l'intelligence des choses qu'on veut enseigner aux autres. (13)

Saint Salvien de Marseille entrant aussi dans les mêmes considérations censure ces Ecrivains affectés de son tems qui alloient rechercher les mignardises & les enjouemens du stile dont la mode étoit passée, disant que pour lui il aimoit mieux écrire des choses utiles que des bagatelles simplement plausibles. (14)

Saint Gregoire le Grand semble aller encore plus loin, prétendant avoir eu raison de ne point éviter les *Metacismes*, c'est-à-dire, le concours de l'M finale avec la voyéle initiale que les Grammairiens de ces tems-là ne pouvoient soufrir, ni même les Barbarismes, parce qu'il jugeoit que c'étoit une chose *tout-à-fait indigne de vouloir assujetir la* Parole de Dieu *aux régles de Donat*. (15)

Des raisons aussi importantes & aussi justes que celles de ces célébres Auteurs ont pleinement satisfait les Critiques qui se sont relâchez de leurs maximes en faveur des

189. *ou* 185. est fausse. Baillet l'a copiée d'après son Christianus Liberius, qui n'est autre que Guillaume Salden *de scribendis Libris* pag. 190. Ils devoient l'un & l'autre citer Symmaque ou L. 5. Epitre 83. de l'édition de Genève 1598. *in*-8 ou L. 5. Epitre 85. de l'édition *in*-4. de Paris 1604. On trouve en effet dans cette Epitre adressée à Helpidius les mots suivans: *Nam mediocribus scriptis amicorum benignitas scit favere.*

6. Possevin. Bibl. sel. L. 1. de cult. ing. cap. 49. &c.

7. Claud. Clemens de Musæi instruct.

8. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. libb.

9. Joan. Filesac. Selector. tom. 2. Tract. qui inscrib. *Varro*.

(10) Christian. Liberius Germ. de leg. & scrib. Libb. Germanopol.

11. Carol. Dufr. du Cange Præfat. ad Glossar. Latino-barbar. &c.

12. S. Hieronym. Epist. 34. cap. 1. Item Epist. ad Lætam. Item Epistola 139.

Idem Epistola 21 ad Paulum Concordiens. Ubi de vitæ Pauli Monachi stylo. ¶. Au lieu de *Pauli Monachi*, Baillet avoit mis *S. Paula*, parce que ne citant que de la seconde main, & ayant trouvé par abbréviation *S. Paul.* pour *S. Pauli*, il avoit cru que c'étoit *S. Paula*.

13. S. August. enarrat. in Psalm. 38.

Idem. Lib. 2. contra Cresconium Grammat. c. 1.

14. S. Salvianus Massil. præf. ad Lib. 1. de Provid.

15. S. Gregor. Epist. ad Leandr. Hispal. Episc. præfix. Comment. in Lib. Job. ¶ Sur quoi il faut voir ce que Scioppius lui répond pag. 2. de son *Infamia Famiani*.

des Auteurs Ecclesiastiques. Mais cette dispense ne regarde pas les Ecrivains profanes ni même ceux d'entre les Chrétiens qui semblent n'avoir écrit que pour parler, pour faire parade de leur esprit, & pour occuper leurs Lecteurs par des discours étudiés. Et c'est avec raison que les Critiques n'ont pas mis leurs Ouvrages au rang des bons Livres à moins qu'ils n'ayent été tels autant dans la forme que dans la matiere.

CHAPITRE VIII.

De l'importance & de la necessité, d'être jugé ou examiné.

CH. VIII. ON doit juger de l'importance & de la néceffité même qu'il y a de faire le jugement & la censure des Livres pour l'avantage de ceux qui en voudront tirer du fruit, par la condition misérable de ceux qui entreprennent d'écrire, & par les engagemens fâcheux où se trouvent généralement tous les Ouvrages des Hommes de porter toûjours quelque marque de la corruption de notre Nature.

Outre ce que nous avons dit des obstacles qui empêchent qu'il puisse y avoir des Livres universellement bons ; „ Il y a encore, dit l'Auteur des Essais de Morale, „ (1) des poisons dans les Livres qui sont „ visibles & grossiers, & il y en a aussi „ d'invisibles & de cachés. Il y a des Livres tout empestés, & d'autres qui ne „ sont corrompus qu'en certaines parties ; „ & il y en a peu qui ne le soient en cette „ maniere.

„ Car les Livres sont les Ouvrages des „ hommes, & la corruption de l'homme „ se mêle dans la plûpart de ses actions. „ Et comme elle consiste dans l'ignorance „ & la concupiscence, les Livres se ressentent presque tous de ces deux défauts. „ Ils se ressentent de son ignorance par les „ maximes qui y sont semées. Ils se ressentent de la concupiscence, parce que „ les passions qui nous possedent s'impriment dans nos Livres, & portent ensuite cette impression insensible jusques dans „ l'esprit de ceux qui les lisent. L'homme „ se mêle par tout. Ainsi en lisant les „ Livres des Hommes, nous nous remplissons insensiblement des vices des „ hommes.

Cela fait voir de quelle consequence il est qu'il y ait dans le monde des Critiques également sages & habiles qui sachent nous montrer au doit les défauts des Livres, & specifier les remédes qui y sont nécessaires; qui puissent nous faire distinguer les véritables beautés d'avec les fausses, & nous marquer précisément ce qu'il y a à rechercher ou à fuir dans la lecture de ces Ouvrages. Et parce qu'outre la corruption qui vient des Livres-mêmes, il y en a encore une autre qui vient de nous, & qui gâte les meilleures choses que nous trouvons dans les Livres : parce que selon les vérités de notre Religion notre cœur est un vase infecté qui peut corrompre tout ce qu'il reçoit : parce qu'enfin les choses les plus utiles que nous lisons dans les Livres nous peuvent être un sujet d'erreur par la fausse aplication que nous en pouvons faire : il est nécessaire que nous ayions recours aux jugemens que les Personnes savantes & judicieuses font de toutes ces choses, afin que nous en puissions faire le discernement, & qu'ayant rejetté ce qui nous peut nuire, nous puissions avec toute assurance apliquer le reste à notre usage.

Ces considerations ont porté les Puissances Ecclesiastiques & Séculieres à établir des Censeurs publics pour l'avantage des Peuples soûmis à leur conduite, & même pour conserver l'ordre & la paix dans l'Eglise & dans l'Etat politique.

C'est dans la vûë du bien des Fidéles, que le Pape Gelase & les soixante & dix Evêques du Synode de Rome de l'an 494, après avoir déclaré quels sont les Livres Cano-

1. M. Nicole, Traité de la maniere d'étudier chrêtiennement. Tom. 2. num. 9. & 10. pag. 407. 408. de la 1. Edit.

2. Concil. Rom. ann. 494. in Editionib. Conc. & alibi passim. *Item* apud Baron. ad hunc ann. &c.

3. Conc. Trident. Session, 18, seu 2. sub Pio IV, initio,

Item Session. 25. cap. 2.

Item Bulla Pii IV. Pontif. præfix. Indici Tridentino.

Item Franc. Forerius præfat. in Ind. Lib. proh.

Item Petrus Suavis Histor. Concil. Trid. Lib. 6. ad an. 1562. & Lib. 8. ad ann. 1563. ad finem.

4. Actes divers de la Faculté de Théologie & de l'U-

I. PART. CH. VIII.

Canoniques, mirent au rang des Apocryphes ceux des Heretiques & de quelques Catholiques-mêmes dans lesquels ils croyoient avoir trouvé quelque chose qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la Foi ou des Mœurs de ceux qui pourroient les lire. (2)

C'est dans la même vûë que les Peres du Concile de Trente nommerent des Commissaires de diverses Nations pour examiner l'*Index* Romain des Livres défendus, & le mettre en état de pouvoir être autorisé par toute la Chrétienté, & que sur leur raport ils remirent cette affaire entre les mains du S. Pere à cause que la multitude des Livres demandoit une discussion trop longue & trop difficile. (3)

Du P. Paul IV.

Pie IV.

Les autres *Indices* qu'on a tant multiplié depuis ce tems-là, & la multitude des Decrets de la sacrée Congregation semblent *avoir encore beaucoup étendu ces vûes, mais seulement dans* les Pays *d'Inquisition* où ils ont eu une bonne partie de leurs effets conformément aux intentions de leurs Auteurs.

On n'a point été moins persuadé en France de la néceſſité d'examiner les Livres. Mais le droit de le faire au moins pour les Livres concernant la Religion & la Police Ecclesiastique semble être toûjours demeuré attaché à l'autorité Episcopale, parce que les Evêques sont les Juges naturels de la Doctrine de l'Eglise, & que la décision *des points de la Foi & de la Discipline Ecclesiastique* leur *appartient de plein droit, &* par l'autorité qu'ils ont reçûë *immédiatement* de J. *Christ. (4)*

Ils ont toûjours exercé ce droit & l'exercent actuellement autant qu'ils le jugent à propos. Mais il semble que depuis l'établissement de la Faculté de Théologie, ils ayent bien voulu se décharger de cette partie de leurs fonctions sur les Docteurs, sans néanmoins rien diminuer de leur autorité en ce point.

On doit dire la même chose de tous les Pasteurs du second ordre, puisque dans les obligations qu'ils ont d'instruire les Peuples qui leur sont soumis, la néceſſité de faire le discernement du vrai d'avec le faux & du bon d'avec le mauvais dans les Livres de Doctrine est d'ailleurs inséparable de leur ministere, & fait une des principales & des plus nécessaires de leurs fonctions. (5)

Depuis ce tems-là Messieurs de la Faculté de Théologie de Paris ont consideré „ le droit d'examiner les Livres qui se pu„ blient, & de porter son jugement sur la „ qualité de la doctrine, comme une des „ principales prérogatives de leur celébre „ Corps. (6) Quelques-uns d'entr'eux ont publié même (7) que „ comme les Papes „ lui ont donné ce pouvoir par l'autorité „ de leurs Bulles, nos Rois très-Chrétiens „ *par leurs Ordonnances & par leurs Let*„ *tres Patentes*, & le Parlement par la jus„ *tice de ses Arrêts*, elle s'y est maintenuë „ par une possession immémoriale. Que „ les Docteurs ayant reçu ce *Privilége* „ comme un apanage qui est attaché à „ leurs dégrés, ils en ont toûjours joui „ paisiblement sous l'autorité de la Fa„ culté.

Ces Messieurs fixent néanmoins ailleurs cette possession qu'ils appellent immémoriale au quatorziéme siécle, & dans les Raisons d'oposition qu'ils vouloient former à la nomination de quelques Censeurs publics l'an 1650. ils disent (8) „ qu'il y a plus „ de deux cens ans que les Docteurs de „ *Paris sont en possession* d'aprouver les „ *Livres sans* être assujetis qu'à leur seu„ le Faculté à laquelle seule ils prétendent „ être responsables de leurs approbations.

Le Pere Theophile Raynaud Jesuite s'est bien donné de la peine pour faire voir que ce privilége que les Docteurs en Théologie s'attribuent n'est nullement un droit qu'ils ayent acquis, & qu'il ne leur apartient pas en vertu de leur chaperon. Il ajoûte que des trois qualités que Gerson leur

l'Université de Paris.

Raisons d'oppositions contre les Censeurs prétendus &c. article 9. pag. 18. de la troisiéme piece du Vol. des Differens de la Faculté de Théologie.

5. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. Lib. num. 468. 470. pag. 272.

6. Voyez amplement Gerson Tom. 1. Traité de l'examen de la doctrine part. 1. considerat. 1. 2. 3. 4.

7. Considerations sur l'entreprise de Cl. M. & de M. Gr. & sur la prétention d'être commis seuls à la censure des *Liv. pag.* 2. [¶. Cl. M. & M. Gr. signifient *Claude Morel* & *Martin Grandin*.]

8. Raisons d'oppositions contre les Censeurs prétendus, art. 13. pag. 22.

I. Part. Ch. VIII.

leur donne, les deux premieres qu'il apelle *autoritative*, & *authentique* appartiennent proprement aux Curés & aux autres Pasteurs chargés des ames; & qu'il ne reste pour les véritables Docteurs que la troisiéme qu'il apelle *Doctrinale*. (1)

Quoiqu'il en soit, les Docteurs se sont acquités de cet emploi avec assés d'exactitude & de fidelité, jusqu'à ce que pour obvier à quelques desordres arrivés dans l'impression des Livres durant les troubles du „ Royaume, on vit établir en 1624. quatre Docteurs de la Faculté par des Let- „ tres Patentes du Roi du 22. Mars pour „ être Censeurs & Approbateurs de tous „ les Livres nouveaux qui s'imprimeroient, & pour en être responsables en leurs noms, avec défenses aux Libraires d'imprimer aucun Livre qui n'eût été examiné par deux de ces Approbateurs. (2)

Cette commission qui subsiste encore aujourd'hui, quoique le nombre ait été changé, donna quelque chagrin au reste des Docteurs qui crurent qu'on les vouloit priver du droit d'examiner & juger les Livres par cette conduite. Mais Monsieur le Chancelier les remit dans le calme par la réponse qu'il fit le 2. Janvier de l'an 1625. au Syndic de la Faculté; „ Qu'il „ n'avoit jamais prétendu faire aucun pré- „ judice au moindre Docteur, ni déro- „ ger aucunement à leurs droits & à leurs „ anciens Priviléges. (3)

En effet ils n'ont pas laissé de continuer depuis ce tems-là jusqu'à present dans l'exercice de la censure, & on voit dans les Editions, des Approbations publiques de toutes sortes de Docteurs indifferemment, nonobstant la commission qui en est donnée à quelques Particuliers.

Cet établissement donne encore beaucoup moins d'atteinte au droit irrévocable des Evêques, & les Prélats en ont été si bien persuadés, que lorsqu'en l'Assemblée générale du Clergé de l'an 1645. il fut proposé qu'aucun Livre concernant la Doctrine de Théologie & des mœurs ne fût imprimé ni publié sans l'Approbation & l'autorité de l'Evêque Diocesain, ils ne jugerent pas à propos de rien changer dans l'état présent des choses. (4)

La précaution que l'on a apportée en France pour tous les autres Livres qui ne regardent pas la Religion n'a peut-être pas été moins grande ni moins sage. Il semble qu'on avoit autrefois donné la commission de les examiner aux Maîtres des Requêtes qui paroissent avoir gardé cet emploi jusqu'au tems d'Henri IV. Mais il y a apparence que cette commission étoit personelle plûtôt qu'attachée à la dignité des Maîtres des Requêtes, & que d'ailleurs ils n'étoient chargés que de lire les Livres de Droit & d'Histoire où l'on a coûtume de traiter des Questions politiques & de rapporter des faits qui peuvent regarder les droits du Roi, les interêts de l'Etat, & les Loix du Royaume. *C'est pour cette raison que les Docteurs de la Faculté de* Théologie de Paris ne trouvoient pas bon que Monsieur Morel, qui avoit été commis avec Monsieur Grandin pour être les Censeurs des Livres concernant la Religion, se vantât de tenir la place des Maîtres des Requêtes dans cette fonction. (5)

Les Heretiques mêmes du Royaume ont crû que cette institution étoit de si bon ordre & d'une telle nécessité, qu'ils se sont conformés à nos usages en ce point sans songer qu'ils avoient fait Schisme d'avec nous. Dans la Discipline de leurs Eglises (6) il leur est ordonné de députer des commis de chaque Province *pour avoir le soin de prendre garde à ce qui sera écrit & publié:* Et il y est dit en un autre endroit que *les Ministres ni autres de leurs Eglises ne pourront faire imprimer de Livres composés par eux ou par qui que ce soit touchant la Religion ni autrement pour les publier, sans les communiquer aux Colloques, ou s'il est besoin, au Synode Provincial, & en cas que la chose presse, aux Academies & aux Pasteurs prochains.* Ces articles ont

1. Rayn. ut suprà partition 3. Erotem. 2 num. 470. 472. 473. pag. 273. 274.
2. Extrait abregé des Registres de la Faculté de Théol. sur ce qui s'est passé l'année 1624. & les suivantes, pag. 4.
3. Considerations sur l'entreprise de deux Docteurs commis à la censure des Livres, pag. 6.
4. Raisons d'opposit. art. 7. pag. 10. comme devant.
5. Ibid. artic. 13. num. 3. & initio pag. 22.
6. Discipl. des Eglises Ref. chap. 1. art. 15. Item chap. 14. art. 16.

I. Part. Ch. VIII.

ont été confirmés ensuite par les Synodes Nationaux de Montauban en 1594. de la Rochelle en 1607. d'Alez en 1620. de Charenton en 1623. d'Alençon en 1637. &c. Celui de Montauban dit: *Et quant à ceux qui s'ingerent de faire imprimer des Livres sans les avoir communiquez aux Colloques ou aux Synodes, suivant la Discipline, ils seront griévement censurés & leurs Ecrits suprimés.*

Ç'est ce qui a donné lieu au Synode d'Anjou de déposer un Ministre de Saumur nommé d'Huisseau, accusé d'avoir fait imprimer sans approbation le Livre de *la Réunion du Christianisme*. C'est aussi sous le même prétexte qu'ils ont si mal traité le Ministre Dysse ou Dise de Die en Dauphiné pour avoir laissé imprimer depuis trois ans le Livre des *Moyens & Propositions de Paix pour la Réunion des deux Religions en France* sans l'avoir soumis à leur censure.

Leur Synode National de Castres tenu en 1626. leur fait les mêmes défenses, sous les mêmes peines soit pour les Livres de simple méditation, soit pour ceux de controverse. Celui de Charenton tenu en 1631. ordonne, sur la réquisition du Commissaire de Sa Majesté, *que deux de leurs Pasteurs attesteront de l'examen qu'ils auront fait des Ecrits.* Celui de Loudun en 1659. veut que *ces Réglemens soient étendus même aux Sermons & à toute sorte d'Ecrits de Religion.*

Suivant ce Réglement le Synode de leur Province de l'Isle de France, a nommé les Ministres de Charenton pour examiner les Livres de Religion qui seroient mis au jour dans leur ressort, & ils se sont mis en possession de cette pratique depuis plusieurs années, comme il paroît par plusieurs Livres de leurs Ministres imprimés avec leur approbation à la tête, comme ceux d'Edme Aubertin, de Jean Mestrezat, de Jean Daillé, de Moïse Amyraut, de Mr. Claude, &c.

Sa Majesté elle-même a bien voulu leur faire l'honneur d'en vouloir connoître par un Arrêt de son Conseil donné le 9. Novembre 1670. lequel défend sous de griéves peines de débiter aucuns Livres de leur Religion, qui n'ayent été certifiés & attestés par des Ministres approuvés. (7)

Si l'examen & la censure des Livres concernant la Religion sont du ressort de la Jurisdiction Ecclesiastique, on ne peut pas nier que leur condamnation, leur supression & leur anéantissement, comme de tous les autres Livres, n'appartiennent à la Puissance séculiére qui a été dans la possession de cette pratique dès qu'elle est devenuë Chrétienne.

Nous voyons que dans les premiers siécles d'après la Persecution, les Livres qui étoient censurés par les Conciles, étoient souvent défendus & supprimés par l'autorité du Prince, non pas seulement comme étant le Protecteur des Canons, mais comme agissant par raison d'Etat. (8)

Le Concile de Nicée condamna les dogmes d'Arius: Et l'Empereur Constantin en défendit les Livres par Edit, & il les condamna au feu avec des peines afflictives pour ceux qui seroient surpris en les cachant & les retenant. (9) L'an 398. Arcadius publia un Edit contre les Livres d'Eunomius & de ceux de son opinion, des Manichéens & de quelques autres Sectaires à la sollicitation de Saint Chrysostome, comme l'on croit, après lui avoir representé que l'Eglise les avoit déja censurés, & il les condamna au feu. (10)

Theodose le jeune, après que le Concile d'Ephése eût condamné les Livres de Nestorius, fit un Edit pour les faire rechercher & les faire brûler. (11) L'an 452. l'Empereur Marcien autorisa par ses Ordonnances la censure que le Concile de Calcedoine avoit faite des Livres des Eutychiens & les fit périr par le feu. (12) Et ce fut à la priére du Pape Saint Leon que deux ans après ce Prince fit un autre Edit adressé à ceux d'Alexandrie & d'Egypte, par

7. Ut supra.
8. Fra Paolo, Trattato dell' Inquisit. cap. 29.
9. Socrat. Hist. Eccles. L. 1. cap. 9.
Item Sozomen. L. 1. cap. 21.
Item Baron. Spond. &c. ad ann. 325. n. 28.
10. L. 34. Cod. Theod. de Hæret.
11. L. ult. Cod. Theod. de Hæret.
Item in act. Concil. Ephes. &c.
12. In act. Conc. Chalcedon. Act. 3.
Item in Cod. Justinian. L. Quoniam 23. C. de Episcop. & Cler.

I. Part. Ch. VIII.

par lequel il condamne au feu les Livres des mêmes Heretiques & des Apollinaristes. (1) L'Empereur Justinien fit une Ordonnance le 6. Août de l'an 536. par laquelle il défendoit & condamnoit au feu les Livres de Severe d'Antioche & des autres Heretiques censurés au Concile de Constantinople sous le Patriarche Mennas. (2) Les Livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriarche Saint Ignace condamnés par le VIII. Concile Oecumenique dans la huitiéme Session, furent brûlés par l'ordre & en présence de l'Empereur Basile qui étoit au Concile. (3)

Il s'est trouvé aussi en Occident des exemples de cette conduite des Princes avant le tems de Charlemagne, & un de nos Historiens raporte (4) que Récaréde Roi d'Espagne suprima les Livres des Ariens sur les instructions de *Saint Leandre* de Seville, & d'autres disent que ce fut ensuite de leur condamnation faite au troisiéme Concile de Tolede l'an 593. (5)

Le P. Paul prétend que cette pratique a subsisté jusqu'à la fin du huitiéme siécle; que jusqu'alors il suffisoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les Livres qui contenoient une Doctrine condamnée: „ Mais qu'après l'an 800. comme les Papes commencerent de se mêler du gouvernement politique, ils défendirent aussi & firent brûler les Livres dont ils condamnoient les Auteurs. (6) Mais cet Ecrivain ne s'est peut-être pas souvenu que les Papes Saint Leon dès l'an 444. Gelase dès l'an 492. & Symmaque en l'année 503. firent brûler de leur propre autorité les Livres des Manichéens. (7)

On ne peut néanmoins rien conclure de cette action contre la puissance des Princes séculiers sur les Livres Ecclesiastiques, non plus que de celle du Pape Adrien II. qui fit le même traitement aux Livres de Photius l'an 868. ensuite de la tenuë de son Concile de Rome, (8) ni de celle d'Innocent II. qui condamna pareillement au feu les Livres de Pierre Abailard & d'Arnaud de Bresse l'an 1140. après qu'ils avoient déja été condamnés au Concile de Sens par les soins de Saint Bernard, (9) ni enfin de celle de tous les autres Papes qui ont jugé à propos d'en user de la sorte à l'égard des Ecrits de ceux qui n'étoient pas soumis à leur puissance temporelle.

CHAPITRE IX.

De l'obligation de se soumettre au jugement des Censeurs.

Ch. IX.

IL est visible par le petit nombre de faits que je viens de rapporter, que la necessité d'examiner & censurer les Livres dans l'Etat Ecclesiastique & Politique a toûjours été considerée comme une chose très-importante pour l'un & l'autre Gouvernement: Mais il n'est pas si facile de dire si cette necessité a toûjours été autant active que passive (s'il m'est permis de me servir de ces expressions) c'est-à-dire si elle tomboit également sur les Auteurs aussi-bien que sur les Censeurs; & si un Ecrivain a toûjours été obligé de faire voir ses Ecrits & de les soumettre au jugement de ceux qui avoient droit de les censurer avant que de les mettre au jour.

Il est vrai que de tems en tems on a vû des exemples d'Auteurs qui ont eu soin de demander l'aprobation de leurs Ouvrages soit au Pape, soit aux Evêques, les reconnoissant pour les Juges & les dépositaires de

1. Baron. ad. ann. 454.
Item Spond. ex eo ad hunc ann. num. 2.
2. Novell. 42. Justinian.
Item ap. Baron. ad ann. 536. n. 109.
3. Act. Conc. œcum. 8. action 8.
Item Baron. ad ann. 869. num. 6.
4. Aimoin. L. 3. de reb. Francor. cap. 77.
5. Baron. & ex eo Spond. ad ann. 593. num. 7.
6. Hist. du Concile de Trente L. 6. pag. 431. de la version de M. de Josseval, (c'est à dire Amelot de la Houssaie.)
Item Traité de l'Inquisition. chap. 9.
7. De Leone quidem vide Prosperi Chronic. de aliquis vide Baronii Annal. ad ann. notat.
8. Baronii Epitom. Spond. ad ann. 868. num. 3.
9. Vie de Saint Bernard Livre 6. chap. 4. pag. 548. Edition *in* 8.
Item apud Baron. ad annum 1140.
10. Gennad. de Vir. Illustr. cap. 100. ubi suas recenset lucubrationes.
11. ¶. Il faloit dire *Hormisdas.*
12. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. Lib. num. 475.
13. ¶. C'est le Pape *Jean VIII.*
14. Joan. Diac. præfat. vit. S. Gregorii ad Joan. Pap. præfix. operib. Gregor.

de la Foi de l'Eglise, & qui se sont particuliérement attachés à faire valoir l'autorité singuliere du saint Siége en ce point.

Gennade de Marseille envoya son Livre de la Foi au Pape Gelase pour le lui faire examiner (10). Un Evêque d'Afrique apelé Possesseur envoya au Pape Hormisde (11) les Commentaires qu'il avoit faits sur les Epîtres de Saint Paul pour les revoir. (12) Jean le Diacre adresse au Pape Jean (13) la Vie de Saint Gregoire le Grand qu'il avoit composée, comme à celui à qui il apartenoit d'aprouver ou de condamner les Livres (14). Le B. Fauste Benedictin montra la Vie de Saint Maur son Confrere au Pape Boniface (15) qui l'aprouva après l'avoir examinée. (16) L'Abbé Joachim soumit au jugement du Saint Siége tous les Ouvrages qu'il avoit composés & tous ceux qu'il pourroit faire dans la suite. C'est ce qui porta quelques Papes à prendre la défense de sa mémoire & de ses Ecrits après sa mort (17). Godefroi de Viterbe (18) adressant son Panthéon ou sa Chronique au Pape Urbain III. semble reconnoître qu'il n'y avoit point de son tems de productions qui fussent authentiques sans l'aprobation du Pape, & il ajoûte que c'est dans cette pensée qu'il lui envoye son Livre avant que de le rendre public afin qu'il puisse être honoré de son aprobation. (19)

Mais il y a grande apparence que ce n'étoit qu'une *simple déference* & une *soumission très-volontaire* que ces Ecrivains *témoignoient avoir pour ceux qu'ils considéroient comme leurs Superieurs & dont ils demandoient plûtôt la protection que le jugement* par ces sortes de Dédicaces ou de Préfaces interessées, telles qu'étoient celles de la plûpart des Auteurs que je viens de citer.

C'est ce qu'il est aisé de juger par la maniere d'agir qu'on a remarquée dans Ambroise Autpert François de naissance, mais qui étoit Abbé de S. Vincent sur le Volterne en Italie au huitiéme siécle. Cet Auteur dédia ses Commentaires sur l'Apocalypse au Pape Etienne III. (20) vers l'an 768. & il le fit parceque quelques personnes envieuses l'avoient voulu empêcher de publier son Ouvrage, & s'étoient adressées au Pape pour ce sujet. Mais le Pape l'ayant exhorté au contraire à le publier & à continuer sur le pied qu'il avoit commencé (21) sans s'arrêter aux plaintes ni aux médisances de ses envieux, cela porta Ambroise à demander à ce Pape l'aprobation de son Ouvrage, ajoûtant une chose tout-à-fait singuliere & remarquable, qui est „ qu'il étoit le premier Ecrivain qui la „ lui eût demandée; que la liberté d'écrire „ en suivant les Peres de l'Eglise étoit pu„ blique & commune; " & que lui-même, comme il dit, „ ne prétendoit pas la bles„ ser par cette libre, volontaire, & hum„ ble soumission. *Sed non ideo libertas „ succubuit quia humilitas semetipsam li„ bere prostravit.* (22)

On a voulu nous persuader que cette pratique d'envoyer ses Ecrits au Pape pour les examiner & les juger étoit aussi en usage dans l'Orient, & nous faire conclure delà que cette prétenduë coûtume en avoit fait une obligation & une espéce de Loi. Il est néanmoins difficile d'en raporter des exemples, hors ce qui regarde *l'aprobation ou la confirmation de quelques Canons ou de quelques autres reglemens Ecclesiastiques.*

Baronius & ceux qui l'ont suivi ont crû qu'il suffisoit de nous produire celui de Jean Patriarche d'Alexandrie, qu'ils prétendent sur la foi de Photius (23) avoir envoyé au Pape Gelase un Traité Apologetique

15. ¶. Boniface III. Voyez l'annotation de J. B. Marus sur Pierre Diacre c. 2. de Viris illustribus Casin.

16. Fausti præfat. ad vit B. Mauri.

17. Honorius III. PP. Epist. ad Episcop. Lucaniæ apud Rayn. Erotem. num. 477.

Item Innocent. III. cap. Damnamus, de summa Trinitate & Fide Catholica.

18. ¶. Le Jacobin Bernard de Luxembourg dans son livre intitulé *Catalogus Hæreticorum* a dit l. 1. c. 6. *Gotfridus Ordinis nostri in libro dicto Pantheon.* En quoi il s'est trompé, n'y ayant nulle preuve que Godefroi qui a fini sa Chronique en 1186. se soit fait Jacobin 30. ou 40. ans après. Aussi ce Bernard de Luxembourg est-il un Ecrivain fort ignorant, à qui Théophile Raynaud n'a bien voulu s'en raporter sur cet article que pour avoir occasion d'insulter à tout l'Ordre des Jacobins dans son Ouvrage Satirique *de immunitate Cyriacorum à censura.*

19. Godefrid. Viterbiens. præfat. Chronici ad Urb. III. Papam.

20. ¶. Ce Pape fut élu en 752. & mourut le 6. Avril 757. il faloit donc mettre Etienne IV. qui fut élu au mois d'Août 768.

21. *Labora sicut cœpisti.*

22. Tabl. hist. & chron. de l'Off. du S. Sacre. siécle 8. nombr. 67.

23. ¶. Biblioth. c. 54. tout à la fin.

I. Part. Ch. IX. tique contre les Pelagiens pour l'examiner. (1) Mais il n'y a point eu de Jean sur le Siége d'Alexandrie durant tout le tems du Pontificat de Gelase qui l'occupa depuis l'an 492. jusqu'en 496. Jean Talaïda ayant été chassé d'Alexandrie & étant venu à Rome pour trouver un asile auprès du Pape Felix III. fut établi Evêque de Nole l'an 484. où il mourut peu de tems après. Jean Mela ne monta sur la Chaire d'Alexandrie qu'en 498. du tems du Pape Anastase II. C'étoit d'ailleurs un Heretique, au-lieu que ce Jean en question est appellé orthodoxe. Entre Talaïda & Mela qui n'écrivirent ni l'un ni l'autre, il n'y eut sur le Siége Patriarchal que le fameux Pierre Mongus pour la seconde fois, & Athanase. Mongus mourut en 490. Athanase dura jusqu'en 498. c'est-à-dire tout le tems du Pontificat de Gelase, & deux ans au-delà.

CHAPITRE X.

Qu'il est de l'interêt des Auteurs de s'assujettir à cette obligation.

Ch. X. Mais quoique la necessité de se mettre entre les mains des Censeurs publics avant que de se mettre au jour ne soit pas fort ancienne, on ne peut pas dire qu'il y aît eu un tems auquel les Auteurs n'ayent point été obligés pour leur réputation & pour le bien public de se soumettre au jugement des personnes habiles & judicieuses dont il faut avouer qu'ils ont pourtant toûjours eu le choix jusqu'à la publication de leur Ouvrage.

Car outre qu'il n'y a point d'Auteur de bon sens qui ne se reconnoisse sujet à l'erreur, & qui ne doive se supposer aveugle & trop interessé dans la recherche de ses propres fautes : c'est que la beauté & la bonté d'un Livre consistent en tant d'excellentes parties, qu'il est impossible qu'il n'y en ait toûjours quelqu'une qui manque ou qui soit défectueuse, & que par consequent ils n'ayent toûjours besoin ou d'aides ou de réformateurs. (2)

C'est une necessité qu'on s'est faite de soi-même. L'interêt & l'amour propre l'ont produite dans la plûpart de ceux qui ont voulu réussir & acquerir quelque réputation, les Païens l'ont reconnuë & s'y sont réduits avant nous. (3) Mais si la plûpart des Saints Ecrivains de notre Religion l'ont embrassée avec joie, & s'ils l'ont encore beaucoup mieux suivie que les autres, c'est parce qu'*ils l'ont établie* sur d'autres principes, c'est-à-dire sur *l'humilité Chrétienne & la charité qui leur a fait envisager uniquement la gloire de Dieu*, le service de l'Eglise, & leur propre sanctification dans leurs Ecrits, comme il a paru particuliérement dans la conduite de Saint Ambroise & de Saint Augustin.

J'ai crû que le Lecteur ne seroit pas fâché de voir ici dans quels sentimens le premier de ces deux Saints Docteurs en écrit à un Evêque de Lodi nommé Sabin, à qui il envoyoit ses Ouvrages pour les examiner dans toute la rigueur, & les corriger de son autorité, & suivant ses lumiéres.

„ (4) Les Ecrits que vous m'avez renvoyés, dit-il, me paroissent beaucoup „ meilleurs depuis qu'ils ont passé par votre examen & qu'ils ont subi votre jugement. C'est ce qui me porte à vous en „ envoyer encore d'autres, mais aux conditions dont nous sommes convenus ensemble, afin que l'on voye que c'est la „ sin-

1. Baron. ad ann. 590. loco peregrino, & ex eo Henr. Spond. Epit. Baron. ad ann. 496. num. 6.

2. Sentimens de l'Academie sur la Tragi-Comedie du Cid page 8. ou pag. 76. de l'Edit. de 1723. des Oeuvres de P. Corneille où l'on a inseré les Sentimens &c. ¶. La Critique de M. l'Abbé de S. Pierre sur cet endroit est fort juste.

3. Th. Rayn. Erot. de bon. & mal. lib. partit. 3. Erot. 1. num. 458. 459.

4. *Ambrosius Sabino Laudensi Episcopo, rogans ut libellos quos illi mittit scrutanter discutiat, & quæ corrigenda decreverit arbitrii sui judicio corrigat.*

Remisisti mihi libellos quos tuo judicio probatiores habebo. Ideo misi alios non judicii favore delectatus, sed promissâ à te, petitâ à me veritate illectus. Malo enim tuo corrigatur judicio, si quid movet, priusquam foras prodeat, unde jam revocandi nulla facultas sit, quam laudari à te quod ab aliis reprehendatur. Itaque arbitrum te eorum quæ postulas rogavi. Neque enim legi à te mea quæ nonnunquam tribuo in vulgus, sed in tuæ calculum venire sententiæ desideravi. Non erit longi subsellii ista judicatio & mora, ut dictum est antiquitus. Facile est tibi de nostris judicare. Ego certe huc invitatu tuo prodeundum putavi, tuum est liquidò decernere, & scrutanter discutere quæ corrigas, ne tibi

I. Part. Ch. X.

„ sincerité & la severité que vous m'avez „ promis de garder par tout qui me charme & qui me donne cette confiance, & „ non pas ces manieres obligeantes & ces „ jugemens favorables que vous avez portés de ces premiers. Car il m'est beaucoup plus avantageux de recevoir de „ vous des corrections que des loüanges „ avant que mes Ouvrages soient donnés „ au Public dont il n'y a plus d'apel, & „ d'être censuré de vous presentement „ pour mériter l'aprobation des autres après „ la publication, que d'en être flaté & „ d'en être épargné pour tomber ensuite „ dans la censure des autres.

„ Quand je souhaite que vous lisiés ce „ que je suis engagé de donner au jour, „ ce n'est point pour vous donner un „ vain amusement, mais c'est pour faire „ passer mes sentimens dans les vôtres, „ & *pour vous engager si bien dans mes* „ interêts, que vous puissiés craindre avec „ justice qu'on ne vous attribuë mes propres fautes, qui deviennent vôtres dès „ que je vous les abandonne. Car outre „ mon peu de lumiére, outre mes foiblesses particuliéres, il y a pour l'ordinaire „ dans l'esprit de ceux qui se mêlent d'écrire un aveuglement qui les empêche „ de voir leurs propres defauts. Ces ténebres qui les environnent ne leur produisent que des fantômes vains qui les jettent dans *l'illusion* en leur cachant la „ *diformité qui paroît aux yeux des autres.* Ceux qui travaillent pour *les autres,* s'exposent au danger de *n'en être* „ pas toûjours *traité favorablement,* & de „ ressentir les effets de la mauvaise volonté „ des uns aussi-bien que de la juste severité „ des autres. C'est ce qui doit porter un „ Auteur à s'accommoder plûtôt au goût „ des autres qu'au sien en particulier, & à „ se dépouiller, pour ainsi dire, de ses propres sentimens pour embrasser ceux des „ autres.

„ C'est pourquoi je vous prie de n'employer toute la bonne volonté que vous „ témoignés avoir pour moi qu'à un examen exact & severe de ce que je vous „ envoye, non pas suivant les régles de „ l'éloquence du Barreau dont je ne fais „ pas profession, mais selon la sincerité „ & l'integrité de la Foi que vous avés „ embrassée, & selon ce qui est convenable à notre état. Marqués-moi sur „ toutes choses tout ce que vous ne trouverés point de *poids* & tout ce qui ne „ vous paroîtra point de *bon alloi,* afin que nos Adversaires n'en puissent „ point tirer avantage, car il est toûjours „ fâcheux qu'un Livre ne se puisse point „ défendre par lui-même, & qu'il ait besoin d'apologie. Mais je ne craindrai „ point de leur abandonner le mien, après „ que vous l'aurés apuyé de votre autorité „ & que vous l'aurés honoré de votre „ protection.

CHAPITRE XI.

De l'utilité de la Censure.

Ch. IX.

Au reste cette necessité ne peut être que très-avantageuse aux Ecrivains quand ils ont affaire à des Censeurs également *éclairés* & libres de *préjugés* & de *passions,* parce que ceux-ci ne leur tiennent pas moins lieu de Maîtres savans que de Juges équitables. Car dans cette supposition les remarques qu'ils peuvent faire des défauts d'un Auteur ne sont pas des reproches de sa foiblesse, mais des avertissemens,

bi vitio vertant ea quæ nobis potuerunt obrepere. Nescio quo enim modo præter imprudentiæ caliginem quæ me circumfundit, unumquemque fallunt sua scripta & auctorem prætereunt: atque ut filii etiam deformes delectant, sic etiam scriptorem indecores sermones sui palpant. Incautius plerumque aliquid promitur, aliquid accipitur malevolentius, aliquid erit ambiguum, tum quia alieno examinanda judicio, non pro nostra debemus magis quam pro aliena opinione trutinare, & discutere omnes scrupulos malevolentiæ. Assume igitur benevolo animo autem vertutiæ, & pertracta omnia, sermones ventila, si in iis non forenses blanditiæ & suasoria verba, sed fidei sinceritas est & confessionis sobrietas. Notam adpone ad verbum dubii ponderis & fallacis stateræ, ne quid pro se esse Adversarius interpretetur. Esto ut revincat si congredi cœperit, male se habet liber qui sine assertore non defenditur. Ipse igitur pro se loquatur, qui procedit sine interprete. Habetur hic tamen, non egredietur à nobis nisi à te acceperit auctoritatem. Itaque cum eum fide tua prodire jusseris committetur tibi (*aliàs* sibi.) Tamen quoniam non in sermone est regnum Dei, sed in virtute, verbum si offenderit, virtutem Professionis interrogato, &c. *Ambros. epistol.* 40.

mens, qui lui donnent de nouvelles forces & de nouvelles lumiéres.

Quand la Censure demeure dans les bornes qui lui sont prescrites par la prudence & par l'équité, on peut dire qu'elle n'est pas moins utile dans la République des Lettres qu'elle le fut autrefois dans celle de Rome; & qu'elle ne fait pas moins de bons Ecrivains dans l'une qu'elle a fait de bons Citoyens dans l'autre.

Car selon Messieurs de l'Academie (1) c'est une verité reconnuë que la louange a moins de force pour nous faire avancer dans le chemin de la vertu que le blâme pour nous retirer de celui du vice: & il y a beaucoup de personnes qui ne se laissent point emporter à l'ambition, mais il y en a peu qui ne craignent de tomber dans la honte. D'ailleurs la louange nous fait souvent demeurer au-dessous de nous-mêmes, en nous persuadant que nous sommes déja au-dessus des autres, & nous retient dans une médiocrité vicieuse qui nous empêche d'arriver à la perfection. Au contraire le blâme qui ne passe point les termes de l'équité, decille les yeux de l'Homme que l'amour propre lui avoit fermés, & lui faisant voir en quoi il s'éloigne de la fin qu'il s'étoit proposée ou des moyens qu'il a dû employer pour y parvenir, le fait revenir de ses égaremens, lui redonne le courage, & le remet en état de réussir.

M. le Bon (2) témoigne aussi (3) que les jugemens divers qu'on fait des Livres sont toûjours extrémement avantageux, quels qu'ils puissent être, parce que quoique les Auteurs semblent donner leurs Ouvrages au Public sans aucune restriction, ils peuvent néanmoins s'y reserver légitimement le droit de corriger ce qu'il y auroit de défectueux. Ils sont toûjours utiles lorsqu'ils sont justes, & ils ne nuisent de rien lorsqu'ils sont injustes, dit-il, parce qu'il est permis de ne les pas suivre. Il ajoûte qu'il est même de la prudence qu'en plusieurs rencontres les Auteurs s'accommodent à ces jugemens qui ne leur paroissent pas justes; parce que s'ils ne leur font pas voir que ce qu'on reprend en eux soit mauvais, ils leur font voir au moins qu'il n'est pas proportionné à l'esprit de ceux qui le reprennent. Or il est toûjours meilleur, tant qu'on le peut sans inconvenient, de choisir un temperament si juste qu'en contentant les personnes judicieuses, on ne mécontente pas ceux qui ont le jugement moins exact, puisque l'on ne doit pas supposer qu'on n'aura que des Lecteurs habiles & intelligens.

Ce n'est pas seulement aux Auteurs que la Censure peut être utile pour leur faire corriger leurs fautes & les rendre plus exacts & plus habiles. On peut dire que le Public en tire encore beaucoup d'avantages *quand sur des propositions indécises il naît des contestations honnêtes*, dont la chaleur découvre en peu de tems ce qu'une froide recherche n'auroit pû découvrir en plusieurs années; & que l'entendement humain faisant un effort pour se délivrer de l'incertitude de ses doutes, s'acquiert promtement par l'agitation de la dispute la satisfaction qu'il trouve dans la certitude des connoissances. Plusieurs de celles qu'on estime aujourd'hui sont sorties de la contention des esprits, (4) & il est souvent arrivé que par cette heureuse violence on a tiré la Verité du fond des abymes, & qu'on a forcé le Tems d'en avancer la production.

C'est une espéce de guerre qui est avantageuse pour les deux parties qui la font & pour ceux qui y sont indifferens comme pour ceux qui s'y interessent, lorsqu'elle se fait civilement, & que les armes empoisonnées y sont défenduës: Et on peut dire que les Vaincus ont souvent plus de part aux fruits de la victoire que les Victorieux-mêmes.

C'est

1. Sentim. de l'Academie sur la Tragi-Com. du Cid. pag. 6. & suivantes, ou pag. 76. de l'Ed. de 1723. deja citee, & M. l'Abbé de S. Pierre sur cet endroit.

2. ¶. Baillet dans sa Liste des Auteurs déguisés dit que par le Sr. le Bon il faut entendre Antoine Arnaud & Pierre Nicole conjointement. Richelet dans son Dictionnaire cite l'Art de penser comme ayant pour Auteur le Sieur le Bon; & Racine, qui n'a pas toûjours été bien avec Messieurs de Port-Royal, a peut-être par rapport à eux affecté de donner dans sa Comédie des Plaideurs le nom de *le Bon* à un Sergent. Act. 2. Sc. 4. Il est parlé d'un Mr. le Bon page 267. & 268. du 3. Tome du Ménagiana; & dans la note que j'ai faite sur cet Article, j'ai dit que ce Mr. le Bon étoit Auteur de l'excellent livre intitulé la

I. PART. CH. XI. C'eſt à ces ſortes de conteſtations & de cenſures qu'on eſt redevable des grands progrès que l'on a fait depuis un ſiécle dans les Sciences humaines, particulierement dans la Phyſique, la Medecine, & les Methématiques; dans la Chronologie, & la Géographie; dans la Poëſie, dans la Philoſophie, & dans quelques parties-mêmes du Droit Canonique & Civil.

Mais d'un autre côté on ne ſauroit nier qu'il ne ſoit venu quelques inconveniens de cette Critique contentieuſe dans la Republique des Lettres, lors principalement que les Cenſeurs particuliers qui n'avoient point d'autre autorité que celle qu'ils s'étoient acquiſe par l'opinion de leur capacité, ont fait entrer la paſſion dans leurs jugemens, & qu'ils ont mêlé leurs interêts particuliers ou d'autres conſiderations étrangeres avec celles du Public.

CHAPITRE XII.

De la difficulté de bien juger des Livres, & du danger qui s'y rencontre.

CH. XII. CE que nous venons de dire doit nous faire juger de la difficulté qu'il y a de ſe bien acquiter de cette importante fonction, & du danger même où l'on s'expoſe quand on s'ingere dans cet emploi de ſon autorité privée, & ſans être avantageuſement pourvû de tout ce que l'eſprit humain peut avoir d'excellentes qualités ſoit par ſa nature, ſoit par ſon travail & ſon induſtrie.

Car s'il eſt difficile de parler de ſes propres Ouvrages ſans être ſoupçonné de vanité & de complaiſance ſecrete pour ſoi-même: il n'eſt pas moins difficile de parler des Ouvrages des autres ſans être accuſé ou de malice ou de flaterie, ou même d'aveuglement. (5)

Si on explique ſes ſentimens ſur les Ecrits d'un Auteur pour qui on n'ait eu que de l'indifference, & ſi par un diſcernement trop exact on veut diſtinguer les bons & les mauvais endroits avec trop de ſeverité, ou même ſi on les defend foiblement, auſſi-tôt on eſt accuſé d'ignorance, de prévention, & de négligence, & un Auteur s'imagine que ſon Cenſeur a eu de la jalouſie de ſa réputation, qu'il a voulu élever ſa gloire ſur les ruines de la ſienne, & qu'il s'eſt comporté à ſon égard en Critique partial plûtôt qu'en Juge déſintereſſé. I. PART. CH. XII.

Si d'un autre côté l'on juge des Ouvrages d'un * Ami, ſi la paſſion qu'on a pour lui les fait voir plus grands & plus beaux qu'ils ne ſont en effet, & ſi par une tendreſſe deréglée on tâche de les montrer de la même maniere aux autres: Auſſi-tôt le Lecteur ne manque pas de reprocher à ces ſortes de Cenſeurs ou qu'ils ſe ſont laiſſés aveugler, ou qu'ils l'ont voulu éblouïr, abuſer de ſa bonne foi, & ſurprendre ſon aprobation.

Il n'appartient donc pas à tout le monde, diſoit Monſieur de Marolles, (6) de juger des Ouvrages d'autrui, parce qu'on ſe met au hazard d'en recevoir de la confuſion, à moins que d'être plus habile que celui qu'on cenſure.

Monſieur Huet reconnoît (7) que ce métier eſt d'autant plus difficile & plus périlleux que le champ en eſt vaſte & abondant, car il ne conſiſte pas ſeulement à dire ſa penſée ſimplement ſur les Auteurs, mais il s'agit de prononcer leur ſentence, de faire comparoitre devant ſon Tribunal tout ce que l'Antiquité & les Siécles inferieurs ont eu de plus auguſte, & de faire le procès à une infinité de vivans & de morts dont la réputation aura toûjours des partiſans.

C'eſt pourquoi il ne leur eſt preſque pas poſſible d'éviter l'un des deux précipices qui les environnent, puiſque s'ils rendent la juſtice avec exactitude & ſeverité, ils s'attirent

la Logique ou l'Art de penſer; mais le plus ſûr eſt de croire que le livre eſt en partie de Mr. Arnaud, en partie de Mr. Nicole.

3. Diſcours ſecond impr. devant l'Art de penſer, pag. 23. ou pag. 20. de l'Ed. d'Amſt. 1718.

4. Sentim. de l'Acad. pag. 9. & ſuiv. comme devant, ou pag. 77. de l'Edit. de 1723. & M. l'Abbé de S. Pierre ſur cet endroit.

5. Guillaume du Hamel dans ſa Diſſertation ſur les Ouvrages de Mr. de Brebeuf, au commencement.

* *Fit ſæpè ut amicorum dicta factaque eâ indulgentiâ cenſeamus quâ plerumque ſinguli etiam vitia noſtra diligimus.* Symmach lib. 1. Epiſt. 72.

6. Preface ſur la Traduction de Virgile.

7. P. Dan. Huet, de clar. Interpr. pag. 90. I. Edit.

tirent la haine & l'envie des esprits mal-faits, ou interessés; & que s'ils la rendent mal en se laissant corrompre ou faute de capacité, ils deviennent l'objet de la risée & du mépris de tout le monde.

Louïs le Roi qui assure que rien au monde n'est si difficile que de juger des Ecrits des autres, prétend (1) que cette difficulté vient particuliérement de la diversité des génies & des qualités qui se trouvent dans ceux qui écrivent, & qui ont autant de differentes manieres d'écrire; & que si cela est vrai pour le seul stile sur la bonté duquel les Critiques ne sont pas encore bien d'accord, c'est toute autre chose pour ce qui regarde le fond des compositions.

Monsieur de Segrais nous a voulu donner aussi une forte idée de cette difficulté qui consiste à ne juger même que du stile simplement & de la seule maniere de s'exprimer. (2) „ Il prétend que de mille „ personnes qui jugent de l'esprit d'un „ Ouvrage & de la justesse des pensées „ avec assés de finesse, à peine s'en trouve-t-il un très-petit nombre qui juge de „ même de l'excellente expression. Cependant il y a bien de la difference entre „ la simple conception des choses, & la „ maniere de les dire. Ceux qui trouvent, „ dit-il, peu d'esprit dans les Auteurs qui „ pensent toûjours dans le bon-sens, & „ qui ne s'écartent jamais du naturel sont „ de cette malheureuse secte qui est insensible aux attraits de la veritable éloquence.

Il met au même rang ceux qui ne peuvent sentir le tour qu'un Auteur donne à ses pensées, ni le choix ni la beauté de ses termes; ceux qui ne peuvent distinguer les expressions d'un Auteur d'avec les expressions de ceux qui l'ont precedé ou qui l'ont suivi, & qui sur ce fondement l'accusent d'avoir dérobé aux premiers une notion quelquefois assés commune qui se présente aux yeux de tout le monde, & dont l'idée se conçoit facilement; ceux enfin qui jugent que les Ecrivains posterieurs ont parlé aussi-bien que les Anciens, parce qu'ils ont dit la même chose dans la même langue.

Mais d'autres Critiques estiment que cette difficulté de bien juger de l'expression des Auteurs, quoiqu'elle soit véritablement aussi grande que Monsieur de Segrais vient de nous la representer, ne l'est pourtant pas encore à l'égal de celle qu'il y a de bien juger de la conception de leurs pensées & du fond des choses qu'ils traitent, parce que les differentes passions des hommes, leurs inclinations, leurs conditions, leurs emplois, *leurs qualités, leurs études; enfin toutes leurs differentes maniéres de vivre mettant de fort grandes differences* dans les idées des choses qu'ils conçoivent les font tomber souvent dans un nombre infini d'erreurs. C'est pourquoi on a raison de comparer l'entendement humain à un miroir inégal qui reçoit & qui represente les objets differemment, & qui mêlant sa nature & ses qualités aux leurs, les change & les corrompt par la difformité & la fausseté qu'il semble leur communiquer. (3)

Il n'est donc rien de plus difficile que de bien juger des productions de l'esprit de l'homme. C'est ce qui fait qu'on a d'autant moins de sujet de s'étonner que l'on voye tant de temeraires Critiques qui deshonorent & qui troublent la République des Lettres, & qui ont obligé les Puissances souveraines non seulement d'établir des Censeurs publics pour exercer une Cri-

1. Ludov. Regius in Vit. G. Budæi pag. 31. edit. Fed. Morelli, *vel* 227. Collectionis Bateslanæ.

2. J. Ren. de Segrais, Préface sur l'Eneïde de Virgile, num. 25. pag. 70.

3. Le P. Mallebranche, Recherche de la Vérité *chap. 2. de la 2. part. du l. 2.* rapporte en Latin cette comparaison tirée du Chancelier Bacon.

4. *Vitruvius Poll. Præf. L. 7. Architectur.*
Ælian. Prænest. L. 11. variarum Historiarum.
Gerard. Joann. Voss. de Hist. Græc. l. 1. c. 15.
Joan. Jonsius de Histor. Philosopho. l. 1. c. 9. & *ii.* De Zoïlo fusè J. Alb. Fabricius 2. Biblioth. Græc. c. 7. n. ult.

5. *Obtrectator ille infelix de corio suo mortuo Ciceroni satisfecit.* Marc. Senec. in Controvers. apud Balz. Entret. 10. pag. 189. Edit. Batav.
Item Schottus de Claris apud Senecam patrem Rhetoribus pag. 12.

¶. Bailles outre Sénéque cite Balzac & André Schott. J'ai trouvé que ces mots *Obtrectator ille infelix* &c. que Baillet, sur la foi de Balzac, produit comme de Sénéque, sont uniquement de Balzac, qui appelle même ce Rhéteur *Cœlius* au lieu de *Cestius*. L'Auteur de l'Histoire des quatre Cicérons conte cette avanture de Cestius d'une maniére originale.

6. Jo. B. Gall. not. ad Hist. Thuan. Sentence du Prêvot

Critique légitime dans l'examen des Livres: mais encore d'employer quelquefois leur autorité pour réprimer par des peines l'insolence de ceux qui ont scandalisé le Public par les excès de leurs censures.

Le fameux Zoïle qui a laissé son nom à tous ces Critiques passionés & médisans qui sont venus après lui, en a peut-être donné le premier exemple à la postérité. Car quoiqu'on ne soit pas sûr ni du lieu, ni du tems de sa mort, chacun convient assés qu'elle a été violente, & qu'elle a été une punition de la témerité avec laquelle il a censuré non seulement Platon & Isocrate, mais particuliérement Homere dont il a remporté le nom odieux d'*Homero-mastix*. Ceux qui l'ont fait passer de Grece en Egypte ont écrit que Ptolemée Philadelphe le fit pendre: ceux qui l'ont fait aller en Asie disent qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne: & ceux qui l'ont laissé dans son pays prétendent qu'il y fut lapidé sans spécifier le lieu de cette execution. (4)

Nous pouvons joindre à ce Grec l'exemple d'un Rheteur Latin apellé Cestius Pius à qui, selon le raport de Seneque le Pere, (5) le jeune Ciceron fit donner les étrivieres d'importance pour la liberté qu'il avoit prise mal à propos de censurer les Livres de son Pere & de décrier son éloquence.

Nous avons encore la mémoire assés fraiche de la séverité salutaire dont le Parlement & les Magistrats de la Police ont été obligés d'user pour reprimer la hardiesse de certains Critiques importuns, qui avec le seul secours de leur présomption & de leur temerité, s'étoient imaginés pouvoir sans autorité entreprendre impunément la Censure de nos plus célébres Ecrivains. On sait ce qui est arrivé au faux Gallus pour avoir entrepris de faire la Critique de l'Histoire de Monsieur le Président de Thou. (6) On sait ce qu'il en a coûté au faux Romanus pour s'être mélé de censurer la Prose & les Vers de feu Monsieur l'Evêque de Vence. (7)

Si les autres Censeurs imprudens ont échapé à la justice des Princes & des Magistrats on peut assurer qu'ils n'ont pas pû se soustraire à celle du Public qui les a notés d'infamie & qui les a fait passer à la Posterité comme des criminels *Cauterisés* & perdus de réputation. On ne connoît aujourd'hui Anytus, Melitus & Lycon que par la malediction qu'ils ont attirée sur leurs personnes & sur leur posterité pour la hardiesse qu'ils ont euë de critiquer Socrate (8). Et si l'on veut accompagner cet exemple de l'Antiquité de quelqu'autre de notre siécle, on peut hardiment proposer celui de Gasp. Scioppius dont la mémoire semble être en horreur à tout le monde tant aux Catholiques qu'aux Heretiques, pour l'effronterie avec laquelle il a attaqué les Ecrits & les personnes que l'on consideroit le plus parmi les Savans, comme Monsieur de Thou, Scaliger, (9) Vossius, le P. Strada & la Compagnie entiere des Jesuites.

Enfin pour achever de faire voir le danger qu'il y a de censurer les Ouvrages des autres, on peut jetter les yeux sur les malheurs arrivez à divers Savans de ces deux derniers siécles, & considerer que s'ils n'y ont pas perdu leur réputation comme ceux dont nous venons de parler, ils y ont quelquefois perdu la vie, quelquefois même l'esprit & presque toûjours la charité.

On est presque assuré que le célébre Mathematicien Regiomontanus (c'est-à-dire, Jean Muller (10) de Konigsberg) fut empoisonné

Prêvot de Paris du 7. Juin 1614. &c. imp. in 4. en franç. & en lat. ¶. *Jo. B. Gallus* étoit le P. Jean Baptiste de Machault Jésuite.

7. Paul. Rom. de Elog. Aurel. Item Christian. Catholic. de Theol. P. Aur. Sentence du Prevôt de Paris du 25. d'Octobre 1646. contre Romanus. Sentence du Prevôt de Paris du 22. Fevrier 1647. contre Catholicus. Déclarat. & Arrêts donnés en faveur du Clergé chap. 9. pag. 32. & suivantes. ¶. *Paulus Romanus*, & *Christianus Catholicus* étoient les PP. François Vavasseur, & François Pinthereau Jésuites.

8. Plutarch. vit. Socrat. Diog. Laërt. vit. Socrat. Lib. 2. ¶. Baillet cite *Plutarchus, vita Socratis*, c'est un ouvrage imaginaire.

Ælian. var. Histor. Lib. 2. cap. 13.

Suidæ Lexic. Vossius de Poët. Græc.

Epicteti Enchirid. ad calcem. Balzac, Entret. 10. pag. 190. Edit. in 12. de Holl. ou pag. 640. du Tom. II. in fol.

9. ¶. *Il pouvoit ajouter* Casaubon, Heinsius.

10. ¶. L'Empoisonnement de Jean Muller par les enfans de Trapezuntius (c'est ainsi qu'il faut dire) n'est fondé sur aucun bon témoignage. Paul Jove moins éloigné de ce tems-là me paroit plus croyable, lors qu'il dit que ce Mathématicien mourut à Rome de peste. La verité est que Jean de Nimegue (*Joan-*

sonné par les enfans du Trapezontin (c'est-à-dire, George de Trebizonde) parce qu'il avoit censuré les Ecrits de leur Pere, & qu'entr'autres il avoit fait voir une infinité de fautes dans la Version & les Commentaires qu'il avoit fait sur l'Almageste de Ptolomée. (1)

Personne n'ignore l'assassinat de Ramus executé par les pratiques criminelles de notre Philosophe Charpentier, sous prétexte de vanger l'honneur, les sentimens, & les Livres d'Aristote que Ramus avoit attaqués avec une liberté un peu trop Picarde; & l'on prétend que la crainte du même traitement fit mourir Denis Lambin un mois après, parce qu'il avoit eu plusieurs prises avec le même Charpentier pour le même sujet. (2)

François Robortel ayant censuré quelques Ouvrages de Baptiste Egnace Venitien pensa être tué d'un coup de Baïonnette que cet Egnace lui donna dans le ventre pour répondre à sa Critique. (3)

Le Trapezontin dont nous avons déja parlé s'étant persuadé qu'il ne pourroit mieux relever le mérite d'Aristote qu'en abaissant celui de Platon de tout son possible, il s'apliqua à censurer ses Ecrits & ses sentimens de toutes ses forces, & il le fit impunément jusqu'à ce que le Cardinal Bessarion l'humilia & le terrassa de telle sorte par ses puissantes défenses pour Platon, qu'il en perdit entierement l'esprit & la mémoire, & qu'il tomba dans une démence qui le rendit l'objet de la risée des uns & de la compassion des autres. (4)

CHAPITRE XIII.

Des qualités necessaires pour bien juger des Livres.

CH. XIII. ON n'aura point de peine à concevoir que l'Art de critiquer soit embarassé de plus de dangers que nulle autre Profession des Lettres, lorsqu'on voudra considerer que pour composer un bon Critique, il faut faire l'assemblage de toutes les excellentes qualités dont quelques-unes suffisent séparément pour faire un habile homme dans les autres connoissances. Car il ne suffit pas à des Censeurs ou Critiques d'être doués de celles qui leur sont communes avec les Auteurs qu'ils soumettent à leur examen, il faut qu'ils fassent encore en eux-mêmes l'union de celles qui paroissent incompatibles dans les Personnes des autres Professions, ou dont la rencontre n'y est pas du moins absolument necessaire.

Mais avec toutes ces qualités ils ne peuvent point encore passer pour des Critiques accomplis, si elles ne se trouvent accompagnées de celles qui sont necessaires à des Juges qui doivent prononcer *sur les Esprits des Hommes, sur la réputation des Auteurs, & sur la fortune des Livres.*

§. I.

1. LA principale & la plus importante de ces qualités que demande la Critique est sans doute le *Jugement*, c'est-à-dire le bon sens & la justesse de l'Esprit dans le discernement du vrai & du faux. Il n'y a rien de plus estimable dans la profession que l'on fait des Sciences. Toutes les autres qualités d'esprit ont des usages bornés: il n'y a peut-être que l'exactitude de la Raison qui soit d'une étenduë infinie, & dont on ne voit pas les extrémités.

Mais s'il n'y a rien de plus considerable que cette justesse d'esprit & cette solidité de jugement, il n'y a rien aussi de plus rare parmi les Critiques aussi-bien que parmi les Ecrivains. C'est le goût de l'esprit, c'est le discernement du vrai & du bon, c'est une délicatesse pour tout ce qu'il y a de faux & de mauvais: & il y a très-peu de gens parmi ceux qui se mêlent d'écrire, & moins encore parmi ceux qui se mêlent de juger

(*Joannes Noviomagus*) dans sa vie de Trapezuntius imprimée dès 1538. à la fin de son edition de la Dialectique du même Trapezuntius a écrit que Jean Muller *ob reprehensum Trapezuntium tantam sibi invidiam comparasse scribitur, aut a Trapezuntii filiis veneno extinctus quibusdam credatur.* Mais Paul Jove plus âgé de 27. ans, & qui avoit passé toute sa vie à Rome devoit être mieux instruit du fait.

1. Corn. Toll. Append. ad Pierium de Infelicit. Literator. pag. 10. Item Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. pag. 600. & alii.

2. Scæv. Sammarth. Elog. Jac. Aug. Thuan. Hist. Cornel. Toll Append. ad Pier. de Infelic. Lit. Pap. Mass. Elog. Jac. Carp &c.

3 Johan. Imperial. Musæi Historic. pag. 61. Theoph. Spizel de Felic. Literar. Comment. 4. pag. 485.

juger des Ecrits qui ayent ce goût, ce discernement, & cette délicatesse.

C'est cette qualité qui aprend aux véritables Critiques à ne se pas éblouïr par un vain éclat de paroles vuides de sens; à ne se payer pas de mots ou de Principes obscurs, à ne se déterminer jamais dans leurs jugemens, qu'ils n'ayent pénetré jusques au fond des choses traitées par un Auteur; à prendre subtilement & immanquablement le point dans les matiéres embarassées; à marquer précisément le fort & le foible d'un Ouvrage, ce qui y est dominant, ce qu'il y a de naturel & ce qu'il y a d'étranger; en un mot c'est-elle qui leur fait distinguer la délicatesse des choses d'avec celle des maniéres. Car comme les Ouvrages des Auteurs sont remplis de choses fausses, ils sont aussi remplis de fausses maniéres, c'est-à-dire des maniéres qui font dans l'esprit des Lecteurs des effets tout contraires à ceux que les Auteurs s'étoient proposés.

C'est ce qui a donné lieu de partager en deux classes differentes la plûpart des Ecrivains qui ont donné sur eux-mêmes quelques prises à la censure des Critiques. Car les uns ne s'étant apliqués qu'aux choses, & les autres seulement aux maniéres, ils sont tombés les uns & les autres dans un défaut oposé. Les premiers se sont rendus intelligens dans les choses & grossiers dans *les maniéres*; & les autres ont été délicats *dans les maniéres*, & peu intelligens dans *les choses*. Le premier défaut est ordinaire aux Ecrivains qui vivent dans la retraite, & l'autre aux gens du monde & à ceux qui écrivent plûtôt pour plaire que pour instruire. (5)

Les Critiques se sont plûs sur toutes choses à examiner & à censurer ces deux parties dont toutes les productions d'esprit sont composées. Mais quoiqu'il n'y ait rien de plus commun que leurs jugemens sur ces deux parties, il n'y a rien de moins commun que l'éxactitude de jugement dans la plûpart. On ne rencontre par tout que des esprits faux, qui n'ont presque aucun discernement de la Vérité, qui prennent toutes choses d'un mauvais biais, qui se payent des plus mauvaises raisons, & qui veulent en payer les autres; qui se laissent emporter par les moindres apparences; qui sont toûjours dans l'excès ou dans l'extrémité, & qui passent legerement de l'une à l'autre; qui ne font point de difference entre écrire & *écrire*, ou qui ne jugent de la vérité des choses que par l'air que se donne un Auteur & par les maniéres de son stile.

C'est pourquoi il n'y a point d'absurdités si insuportables qui ne trouvent des Aprobateurs aussi-bien que des Censeurs; & les plus ridicules sottises rencontrent toûjours des Critiques, c'est-à-dire des Lecteurs à l'esprit desquels elles sont proportionnées.

Cependant il n'y a rien de plus difficile à corriger que cette fausseté de jugement, parce qu'elle dépend beaucoup de la mesure d'intelligence qu'on aporte en naissant; & que le sens commun n'est pas une qualité si commune que l'on s'imagine. Il est vrai néanmoins qu'une grande partie des faux jugemens que l'on fait des Ouvrages d'autrui ne vient pas de ce principe, & qu'elle n'est causée que par la précipitation de l'esprit, & par le défaut d'attention qui fait que l'on juge temerairement de ce que l'on ne connoît que *confusément & obscurément*. On aime mieux suposer qu'un Auteur a raison ou qu'il a tort que de l'examiner, & quand on ne l'entend pas on veut croire que les autres ne l'entendront pas mieux. La vanité & la présomption contribuënt encore beaucoup à ce défaut de jugement. On croit qu'il y a de la honte à douter & à ignorer, & l'on aime mieux décider au hazard que de reconnoître qu'on n'est pas assés instruit des choses pour en porter son jugement. (6)

des

485. ¶. Je n'ai point vu Spizelius. Mais Imperial que j'ai vu ne dit autre chose, sinon que Baptiste Egnace ayant tiré son poignard attaqua Robortel, *ut educto senili gladiolo, in eum impetum facere non dubitarit.*

4. Corn. Toll. Append. ad Pierium, de Infelicit. Literator. pag. 9. Vossius de Hist. Lat. Lib. 3. &c. ¶. Tollius est le seul qui ait dit que la reponse de Bessarion fit perdre l'esprit & la mémoire à *Trapezuntius*. Ce fut l'extréme vieillesse qui le réduisit en cet état, Paul Jove l'écrit ainsi après Volaterran Ecolier de Trapezuntius.

5. Nicole, premier Traité de l'Education du Prince, num. 19. & 20. pag. 13. & 14.

6. Sieur le Bon, premier Disc. sur la Log. ou l'Art de penser, pag. 7. 9. ou pag. 5, 6, de l'Ed. d'Amst. 1718.

I. Part. Ch. XIII.

§. II.

2. LA seconde qualité nécessaire à celui qui veut juger des Livres est la *Science*, qui doit toûjours être plus grande que celle que l'on trouve dans les Livres qu'on veut juger. Il faut principalement exceller dans celle qui est traitée dans les Ouvrages qu'on censure, & tant qu'on ne juge que de ce qui est du ressort de la Science qu'on a acquise, on ne laisse pas de passer au jugement de Saint Basile pour habile & judicieux Critique. (1)

Mais si un Censeur pour faire voir qu'il est bon Grammairien ne reprend que des mots dans un Livre de Théologie; si un autre qui a quelque connoissance des tems & des lieux se contente de remarquer dans les Ouvrages d'un Jurisconsulte des fautes de Chronologie & de Geographie; si d'autres en examinant un Historien n'ont pris garde qu'à ses fautes de Philosophie & de Mathematique: ces Critiques passent dans le monde pour d'assés mal habiles-gens, quoiqu'ils ayent pû exceller dans la Grammaire, & être bons Chronologistes, Geographes, Philosophes, Mathematiciens (2), parce que ces connoissances ne sont qu'accessoires à la principale qui leur manque. C'est ce qui a porté Gerson à mettre au nombre des ignorans Critiques ceux qui n'étoient habiles qu'en une sorte de Science, parce qu'il est difficile qu'on ne trouve à examiner que des choses d'une même espéce dans un Livre (3), & il prétend que c'est avec raison que Galien tout bon Critique qu'il étoit en certaines choses, fut raillé par un Rabin nommé Moïse (4), pour s'être mêlé de porter son jugement sur ce qui étoit hors de sa Sphere & qui passoit ses connoissances.

Quoiqu'il soit donc encore plus nécessaire pour un parfait Critique que pour le parfait Orateur, dont Ciceron étoit si fort en peine, qu'il sache toutes choses & qu'il les sache dans la derniére exactitude; on n'ose pas néanmoins tant exiger aujourd'hui, parce que ce seroit se mettre hors d'état d'en pouvoir jamais trouver aucun, & se réduire à la nécessité de rejetter toutes sortes de jugemens & de censures, sous prétexte que leurs Auteurs ne peuvent pas être parfaits Critiques dans cette suposition.

Mais depuis que les belles Lettres ont recouvré l'éclat & le credit qu'elles avoient dans l'Antiquité la plus florissante, on est encore moins indulgent pour les prétendus Critiques qui sont à l'autre extrémité, c'est-à-dire pour ces hardis ignorans qui n'aportent que des mains impures pour manier les Livres, & qui décident avec d'autant plus d'assurance que le défaut de lumiéres & de connoissance leur fait naître *moins de scrupules. Ces petits Tyrans regnoient particuliérement dans les siécles* de tenebres & de barbarie durant lesquels le petit nombre de beaux esprits & de savans hommes n'osoit presque paroître, ni rien produire qui sentît tant soit peu l'érudition plus que vulgaire, sans être accablés incontinent & sans être même souvent jettés dans des Prisons comme des Magiciens. (5)

La République des Lettres n'étoit pas encore bien purgée de cette vermine du tems du Prince de la Mirande, quoiqu'elle fût dès-lors en assés bon état. Car on voit parmi le nombre des Censeurs de ses Ouvrages un Critique fort ignorant & fort animé contre lui, qui sans avoir égard ni à la qualité de son Altesse, ni à la rareté de son esprit, vouloit lui faire des affaires à Rome, particuliérement pour le mot de *Cabale*. (6) Quelques-uns ayant eu la curiosité de demander à ce Censeur ce qu'il entendoit par ce mot de Cabale qui le rendoit si chagrin & si emporté contre ce jeune Prince; il fit réponse que „ c'étoit un „ scelerat & un homme tout-à-fait diabo- „ lique qui s'appelloit *Cabale*; qu'il avoit „ eu

1. S. Basil. Epist. 75. & Append. Rayn. pag. 269.

2. Ant. Possev. Biblioth. select. Lib. 1. de Cult. ingenior. cap. 50. pag. 41. & S. Hieron. Epist. 26. ad Pammach. & Joann. Filelac select. Libr. 2. pag. 179. Varron. c. 12.

3 Gerson Tom. 1. Tract. de examination. Doctr. part. 2. considerat. 2. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. Lib. 3. Erotem. 2. num. 464. pag. 270.

4. ¶. Il faloit pour parler juste, & pour empêcher qu'on ne prît pour un autre le Rabin dont il s'agit, dire: *& il prétend que c'est avec raison que le Medecin Rabbi Moïse a blamé Galien, d'avoir eu la vanité, sur ce qu'il étoit grand Médecin, de se présumer capable de rai-*

„ eu l'impieté d'écrire beaucoup de choses „ contre Jesus-Christ même, & qu'ayant „ formé une Heresie détestable, il avoit „ laissé des Sectateurs qui s'appelloient *Ca-„ balistes*.

Mais si l'on convient qu'un Critique ne sauroit avoir trop de capacité & d'érudition pour examiner & censurer les choses ou les matiéres traitées dans les Livres: il semble qu'on ne soit pas encore assés d'accord de la qualité & de la mesure de cette Science qu'il faut avoir pour bien juger des maniéres d'écrire, du stile, de la pureté du discours & de l'éloquence. Les uns estiment que pour exercer cette sorte de censure, il n'est nullement besoin de la science acquise, & que les personnes les plus ignorantes sont capables de s'en acquiter mieux que les Savans-mêmes qui auroient moins de bon sens; & qu'ainsi les Femmes & *généralement* tout ce qu'on apelle le Peuple peuvent être de fort bons Juges de cette partie.

En effet on a vû souvent les Auteurs les plus graves & les mieux établis en réputation écrivant en Langue vulgaire consulter leurs Femmes & leurs Servantes même sur leur langage, leur stile, leurs mots & particuliérement sur ce que les Grecs apelloient *Euphonie*, aussi-bien dans leurs Vers que dans leur Prose, jugeant que ce qui les choquoit ne pouvoit manquer d'avoir effectivement quelque chose de choquant, & se souvenant d'ailleurs que les *Femmes sont les véritables dépositaires de l'usage*, au lieu que les Hommes *savans s'attachent plus à l'analogie & au raisonnement.*

C'est ainsi que Monsieur de Malherbe & Monsieur de l'Etoile avoient coûtume de lire à leurs servantes les Ouvrages qu'*ils* avoient composés avant que de les mettre au jour, pour connoître s'ils avoient bien réussi, croyant, comme le dit Monsieur Pelisson, que les Vers n'avoient pas leur entiere perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes même les plus rudes & les plus grossiéres. (7)

C'est peut-être une persuasion semblable qui fait que souvent les ruelles des Dames sont les Tribunaux où se jugent les Livres écrits en notre Langue, & que ce sont des Ecoles où ceux de nos Ecrivains d'aujourd'hui qui se piquent de politesse, vont puiser leurs lumiéres. Le P. Malebranche attribuë ce talent particulier des Femmes à la délicatesse des fibres de leur cerveau, & il dit que c'est ce qui leur donne cette grande intelligence pour tout ce qui frappe les sens. (8)

C'est aux Femmes, dit-il, à décider des modes, à juger de la Langue, à discerner le bon air & les belles maniéres. Elles ont plus de science, d'habileté & de finesse que les Hommes sur ces choses. Tout ce qui dépend du goût est de leur ressort, mais pour l'ordinaire elles sont incapables de pénetrer des vérités un peu cachées. Car c'est la maniére & non pas la réalité des choses qui dans la plûpart remplit toute la capacité de leur esprit, parce que les moindres choses produisant de grands mouvemens dans les fibres délicates de leur cerveau, elles excitent dans leur ame des sentimens assés vifs & assés grands pour l'occuper toute entiere.

Ce que l'on vient de dire des Femmes par raport au jugement qu'elles peuvent faire de certains Livres se peut attribuer à plus forte raison au Peuple, *c'est-à-dire, généralement à tous ceux qui n'ont point de Lettres ni de savoir*. De Longueil & le Roi disent (9) qu'il y a beaucoup d'Orateurs qui ne veulent pas reconnoître pour Juges de leurs productions les Grammairiens ni les Critiques, mais seulement le Peuple pour lequel ils semblent travailler principalement. On peut dire la même chose des Poëtes, & sur tout de ceux du theâtre dont la bonne ou la mauvaise fortune dépend plûtôt des jugemens du Peuple

raisonner de plusieurs autres choses, comme de Médecine. Voyez Ménage Tom. 1. de l'Anti-Baillet pag. 40. & 41. ch. 9.

5. Voyez l'Apologie de M. Naudé pour les Grands Hommes accusés de Magie.

6. Joan. Pic. Mirand. Apolog. adversf. obtrect. suos. Quæst. 5. de Cabal. & Magia natur.

7. Mr. Pelisson. Relat. de l'Academ. Françoise, pag. 331. 332. Despreaux, Refl. 1. sur Longin, dit la même chose d'une servante de Moliere.

8. Recherche de la Vérité. Tom. 1. Liv. 2. part. 2. chap. 1. pag. 188. num. 1.

9. Christoph. Longolius Epist. ult & Ludov. Regius in vit. Budæi, pag 239. in collect. Bat. Edit. Londin.

ple que de ceux des Savans. C'est ce qui a paru de tout tems par la pratique qui a été en usage chez les Grecs, chez les Romains & qui se continuë encore aujourd'hui parmi nous. (1) Et nous voyons dans Pline le jeune (2) qu'un faiseur de Tragédies de son tems nommé Pomponius avoit si peu de déference pour les jugemens des Savans & de ses véritables amis que lorsqu'ils étoient d'avis qu'il corrigeât quelque chose, au lieu d'y acquiescer, il avoit coûtume de dire qu'*il en appelloit au Peuple* comme à son Juge souverain. En quoi il a été pourtant blâmé par ce judicieux Auteur, parce qu'il n'y a rien de plus inconstant, de plus capricieux, ni souvent rien de plus injuste que le jugement du Peuple, de l'aveu des Auteurs les plus graves de l'Antiquité profane & Chrétienne, (3) dont les uns ont remarqué que le Peuple se détermine souvent en faveur de ce qu'il y a de pire & de plus foible; & les autres, que la populace préfére pour l'ordinaire les choses excessives à la médiocrité & à la moderation (4), la multitude au choix & au petit nombre, & le plaisant au serieux & au solide. C'est pourquoi Horace (5) conseille à ceux qui composent des Ouvrages importans de ne point s'arrêter au jugement que le Peuple en pourra porter, & de ne point se mettre si fort en peine de son aprobation. (6)

§. III.

3. Après ces deux premiéres qualités nécessaires à des Censeurs, qui sont le jugement & la science, qui suposent aussi la *force* & la *pénétration* de l'esprit, il semble qu'il n'y en ait pas de plus importante que celle qui sied le mieux à ceux qui veulent faire la fonction de Juges. C'est l'*integrité* accompagnée de la *vigueur* & de la *séverité*. Bodin dit que c'est la chose du monde le plus à souhaiter que de voir regner dans la République des Lettres cette *integrité*; c'est-à-dire, une équité incorruptible à l'égard des jugemens qu'on y rend sur les productions d'esprit, parce qu'autrement ce seroit d'un côté s'exposer au danger de rebuter les plus beaux esprits, & de faire perdre le courage aux meilleurs Ecrivains: & de l'autre ce seroit séduire les simples, & abuser de la facilité que les Lecteurs ont de s'en raporter de bonne foi au jugement des Critiques.

C'est particulierement par cette integrité & par cette vigueur intrépide que se maintient la discipline & l'uniformité que l'on voit dans le monde savant, soit à l'égard des Auteurs, soit à l'égard des Livres. C'est elle qui fait qu'on n'y connoît *ni dignité, ni emploi, ni charge, ni aucune autre qualité que celle de bien ou mal écrire*; & que les Princes-mêmes & les Césars qui ont écrit y sont considerés seulement comme des Auteurs. (7) La difference que cette integrité peut quelquefois y souffrir, c'est peut-être de ménager la puissance & la dignité des vivans lorsqu'il y a quelque danger que la liberté de la Critique ne diminuë quelque chose de l'estime qu'on doit avoir d'ailleurs pour ces personnes, ou de l'autorité que leur donne le rang qu'ils tiennent dans le monde. Mais si la discretion oblige les Censeurs de ne se point commettre témerairement avec des Auteurs qui auroient pour se défendre & pour se vanger trente Legions, comme disoit autrefois Favorin de l'Empereur Adrien (8), elle ne les dispense pas de faire passer à la Posterité les jugemens équitables qu'ils en peuvent porter, & de les faire communiquer au Public lorsque ces considérations

1. Vide Terent. in prolog. Comoed. & alii Comic. Græc. Lat. &c.

2. Plin. Jun. Epist. 17. Lib. 7.

¶ Pline ne dit pas que ce Poëte fût son contemporain. Aussi Pomponius vivoit-il du tems de Germanicus & de Caligula, & n'a point passé apparemment l'Empire de Claude. Il n'est pas vrai non plus que Pline dans l'Epître citée ait blâmé Pomponius d'avoir tant déféré au Peuple: Il l'excuse au contraire, ou du moins semble l'excuser, parce qu'il donne à entendre que ce Poëte écrivant pour le Peuple croyoit n'avoir besoin que de l'approbation du Peuple.

3. *Vulgus deteriori & infirmiori favet.* T. Liv. Lib. 42. n. 63.

4. *Violenta moderatis, plura paucioribus, jucunda seriis.*

S. Ambr. Lib. 1. Epist. 3. Ou plûtôt Filesac qui donne ce sens aux paroles de S. Ambr. Select. Lib. 2. cap. 12. pag. 378.

¶ Baillet ayant reconnu que S. Ambroise n'applique point ces paroles au Peuple devoit supprimer cette citation.

5. *Neque te ut miretur turba labores.* Lib. 1. Sat. X. 73.

I. Part. Ch. XIII.

rations ne subsistent plus. Elle les dispense encore moins de rendre en toute rencontre témoignage à la Vérité du vivant même de ces Auteurs formidables : & quoique la prudence puisse leur permettre quelquefois de ne point publier les mauvaises qualités des Ouvrages de ces personnes, lorsqu'ils en publient les bonnes, il seroit impossible de justifier la foiblesse & la lâcheté qui les porteroit à faire passer pour bon & pour véritable, ce qui ne l'est point en effet, puisque ce seroit tomber dans la malediction que le Prophete a prononcée aussi-bien sur les flateurs qui veulent faire croire que ce qui est *mauvais & amer* est *bon & doux*, que sur les médisans qui apellent *mauvais & amer* ce qui est véritablement *bon & doux*. (9)

On n'a pourtant pas consideré comme des témeraires ceux des Critiques de l'Antiquité qui n'ont point eu ces égards & qui ont eu assés de courage & de résolution pour reprendre les défauts des Ouvrages des Tyrans les plus jaloux de leur réputation dès leur vivant & même en leur présence.

On admire encore aujourd'hui la vigueur & la constance de Philoxene Poëte Grec vivant à la Cour de Denis le Jeune Tyran de Syracuse. Philoxene ne voulut jamais avoir la complaisance de donner la moindre aprobation aux méchans Vers que faisoit ce Prince. Ce mépris jetta Denis dans une grande colere, & il fit mettre Philoxene dans la prison que les Siciliens apelloient les Carrieres. Quelque-tems après le Tyran le fit sortir, & croyant qu'après ce traitement il auroit son aprobation plus aisément qu'auparavant, il lui lut un de ses Poëmes. La patience que Philoxene témoigna pour l'écouter put bien durer jusqu'à la fin de la lecture de la Piéce, mais le Prince n'eut pas plûtôt achevé, que Philoxene se leva brusquement, demandant qu'*on le remenât aux Carrieres* plûtôt que de se voir obligé d'aprouver une composition qui lui paroissoit pitoyable. (10)

I. Part. Ch. XIII.

On a donné des louanges à la liberté que Perse a prise de critiquer & de railler Neron sur l'affectation ridicule qui paroissoit dans ses Vers, quoique ce Prince fût vivant pour lors, & que ce jeune Satyrique eût sujet de tout aprehender de la jalousie d'un puissant Prince qui vouloit passer pour le meilleur Poëte de son siécle & de ses Etats. (11)

Et parmi les Chrétiens on a consideré comme une action très-genereuse & très-digne de l'immortalité, celle de deux savans & saints Evêques de France à qui le Roi Chilperic avoit donné son Livre à examiner.

Ce Prince se piquoit fort de belles Lettres, & affectoit la réputation du plus savant Homme de son Royaume. Il se mêloit même d'écrire sur toutes sortes de sujets, & particuliérement de faire des Vers Latins. Mais si ses flateurs n'osoient lui faire voir qu'il étoit fort méchant Poëte, ces Prélats ne lui dissimulerent pas qu'il étoit fort mauvais Théologien. Le premier à qui il fit lire son Livre sur la Trinité fut Gregoire de Tours qui lui en montra les fautes avec tant de liberté & de vigueur que „ le Roi ne pouvant y répondre, il lui dit „ en colere qu'il feroit voir son Livre à „ des Prélats plus doctes que lui qui assurément lui donneroient leur aprobation. „ Gregoire répartit avec un peu de chaleur „ que son zéle avoit allumée, que pas un „ Homme savant ne seroit de son opinion, „ & qu'il n'y avoit que des fous à qui il „ la pût persuader. Quelque-tems après, „ Salvius Evêque d'Albi vint à la Cour, „ &

6. Horat. de Art. poëtic. & ap. Filesac. pag. 379.
7. Cleante Tom. 2. des Sentimens sur les Entret. d'Ariste & d'Eugene, Let. 9. pag. 275.
8. Spartian. in vit. Hadrian. Imperat. n. 15.
9. *Væ qui dicitis malum bonum, ponentes amarum in dulce, & dulce in amarum.* Isaiæ cap. 5. vers. 20.
10. Athenæi Dipnosoph. Lib. 1. 4. 14.
Ælian. var. Histor. Lib. 12 cap. 44.
Lucian. ad indoctum multos libros ementem.
¶ Athenée ne parle nullement du fait ici rapporté. Elien n'en dit pas davantage, & Lucien ne circonstancie point du tout la chose. Je ne sache que Diodore Sicilien l. 15. Stobée chap. 13. & Tzetzes Chil. 10. hist. 358. qui l'aient contée à peu près comme elle est ici rapportée. Ciceron dans la 6. Lettre du 4. livre à Atticus a designé l'histoire en deux mots. Parmi nos modernes le Payis l'a amplement brodée l. 3. de ses *Amours, Amitiez, Amourettes*, Lettre 33. Après lui Tannegui le Févre pag. 121. 122. de ses Vies des Poëtes Grecs y a mis un peu moins du sien, & c'est ce dernier que Baillet a copié.
11. Persius. Sat. I. 93. 94. 95. *Item* 99. 100. 101. & 102. Ibi Casaubon.

I. PART. CH. XIII.

„ & le Roi aussi-tôt lui montra son Livre, „ croyant le faire aprouver par ce Prélat „ qui étoit fort renommé pour sa doctrine „ & pour sa pieté. Mais bien loin d'avoir „ la pensée de commettre cette faute, il „ entra dans une telle indignation après la „ lecture qu'on lui en fit, qu'il tâcha de se „ saisir du Livre pour le déchirer. Chilperic voyant une si grande uniformité dans „ la censure de ces deux grands Evêques, „ & touché de leur resistance & de leur „ vigueur eut honte de sa folie, & ne parla plus de son mauvais Ouvrage. (1)

Voilà quelques exemples de la fermeté & de la vigueur incorruptible que devroient avoir ceux qui portent leurs jugemens des Livres, lorsqu'ils ont affaire à des Auteurs qui veulent enlever leur aprobation par force. Mais comme le nombre de ces derniers s'est beaucoup accrû dans la suite des tems, on doit moins s'étonner que celui des premiers soit si fort diminué, & que leur foiblesse les ait fait si souvent succomber, soit sous la multitude, soit sous la tyrannie des mauvais Ecrivains. Et ce n'est peut-être pas sans fondement que quelques Auteurs de ces derniers tems se plaignent qu'il y a dans le monde savant bien des Denis & bien des Tyrans, mais qu'on n'y voit point de Philoxene; & que tel qui juge souverainement de Corneille, n'a que des aplaudissemens à donner pour les fautes d'un Duc & Pair. (2)

§. IV.

4. ENfin on peut mettre au nombre des qualités nécessaires à un Censeur des Ouvrages d'autrui la *douceur* & la *modestie*. Cette douceur loin d'être incompatible avec la séverité dont on vient de parler ne sert au contraire qu'à lui donner plus d'éclat & plus de mérite. Elles s'entr'aident & se retiennent mutuellement l'une l'autre dans les bornes que la Prudence & la Justice leur prescrivent. La douceur empêche que la séverité n'arrache le bon grain avec les chardons; & la séverité empêche que la douceur ne laisse croître les chardons parmi le bon grain.

Mais pour ne me point égarer dans les lieux communs de ces deux vertus inséparables dans ceux qui font la fonction de Juges; je me contenterai de representer la conduite que l'Académie Françoise a jugé à propos de garder entre les extrémités de la douceur & de la séverité, parce que la sagesse & la discretion que l'on y voit paroître peut servir de modéle à tous ceux qui entreprennent de juger des Livres, & de faire des censures.

„ Le Cardinal de Richelieu avoit prié „ l'Académie de n'affecter pas une séverité trop exacte, afin que ceux dont les „ Ouvrages seroient *examinés ne fussent „ pas rebutés par un travail trop long & „ trop penible*, d'en entreprendre d'autres. „ L'Académie pria le Cardinal de trouver „ bon que la Compagnie ne relâchât rien „ de la séverité qui étoit nécessaire pour „ mettre les choses qui devoient recevoir „ son aprobation le plus près qu'elle pourroit de leur perfection. Et en expliquant „ la nature de cette séverité, il fut dit „ qu'elle n'auroit rien d'affecté, ni d'aigre, ni de pointilleux; qu'elle seroit „ seulement sincere, solide, & judicieuse; „ que l'examen des Ouvrages se feroit éxactement par ceux qui seroient nommés „ Commissaires, & par toute la Compagnie, lorsqu'elle jugeroit leurs observations. Mais sur ce que Monsieur de „ Gombaud avoit témoigné être en peine „ de savoir si on obligeroit les Auteurs de „ suivre toûjours les sentimens de la Compagnie en toutes les corrections qu'elle „ feroit, bien qu'elles ne fussent pas entierement conformes aux leurs: Il fut resolu qu'on n'obligeroit personne à travailler au-dessus de ses forces, & que ceux „ qui

1. Gregor. Turon. Hist. Franc. Lib. 5. cap. 44. Baron. ad ann Chr. 583. num. 55. 56.
Carol. le Cointe Annal. Eccles. Franc. ad ann. 580. Tom. 2.
Antoine Godeau, Hist. Eccles. 6. siécle Liv. 2. Tom. 4. pag 388. Edit. d'Holl. in 12.
2. M. Gueret, de la Guerre des Auteurs, pag. 108. 109.
3. Registre de l'Académie Franç. du Lundi 12. Novembre 1634. Et Monsieur Pelisson, Hist. de l'Academie, pag. 168. & suivantes.
4. Idem ibidem pag. 333.
5. Sixtus Senens. Biblioth. Sanct. præfat. Libri 5.
Joh. Henr. Alsted. Lib. de Critica, Tom. 4. Encyclopæd.
6. Th. Stapleton. Relect. princ. fid. controvers. 6. quæst. 4.

I. PART. CH. XIII.

„ qui auroient mis leurs Ouvrages au point „ qu'ils seroient capables de les mettre, en „ pourroient recevoir l'aprobation, pour- „ vû que l'Académie fût satisfaite de l'or- „ dre de la *Piéce en général*, de la jus- „ tesse des parties, & de la pureté du „ langage. C'est ce que nous aprenons des Registres-mêmes de l'Académie, dont cet Extrait est raporté par Monsieur Pelisson dans sa Relation Historique. (3)

Mais peu d'Ecrivains se seroient peut-être accommodés de la rigueur excessive de Monsieur de l'Etoile l'un des Membres de ce célébre Corps, qui selon le même Auteur, (4) reprenoit trop hardiment & trop brusquement, & avec une séverité étrange, ce qui ne lui plaisoit pas dans les choses qu'on exposoit à son jugement. Car on l'accuse d'avoir fait mourir de regret & de douleur un homme qui étoit venu de Languedoc avec une *Comédie* qu'il croyoit un chef-d'œuvre, & où il lui fit remarquer clairement mille défauts.

Il y a une autre espéce de douceur qui consiste à traiter avec *indulgence* des Ouvrages qu'on auroit pû censurer avec plus de rigueur sans blesser ni la vérité ni la justice. C'est de cette sorte de douceur dont les Critiques Ecclesiastiques ont eu besoin particulierement pour ne point juger témerairement des Ecrits de la plûpart des Ecrivains des trois premiers siécles de l'Eglise depuis les Apôtres jusqu'au Concile de Nicée, *& de ceux mêmes de plusieurs autres Auteurs, qui ayant écrit avec une intention droite & innocente ne se sont pourtant pas exprimés avec assés de précaution*. C'est elle qui nous fait avoir divers égards à toutes les circonstances favorables qui peuvent excuser ou justifier un Ecrivain. S'il est le premier qui traite une matiére, on considere qu'il est difficile qu'il la puisse porter à sa perfection, & l'on juge que c'est beaucoup pour lui d'avoir fendu la glace & d'avoir montré le chemin aux autres (5). S'il n'écrit que pour le Peuple, pour les ignorans & pour les personnes grossiéres, on a égard à certaines libertés qu'on se donne volontiers dans ce genre d'écrire plus que dans les autres, & on n'y exige point une exactitude pareille à celle qu'on demande à ceux qui traitent des Sciences, qui veulent examiner les questions à fonds; & établir les vérités en combattant l'erreur. S'il écrit sur des matiéres contestées & s'il se propose quelque Adversaire à combattre, on considere que la chaleur de la dispute peut l'emporter quelquefois un peu trop loin, & le porter à une autre extrémité opposée à celle qu'il combat dans la crainte qu'il a de s'aprocher trop de son Adversaire. Enfin s'il écrit en Vers soit de l'Histoire, soit de la Philosophie, soit de la Théologie, la difficulté & l'*exigence* de sa matiére doit porter un Critique indulgent à excuser sa versification lorsqu'elle n'est pas toûjours heureuse, & d'un autre côté la contrainte des Vers semble quelquefois rendre excusable le défaut d'exactitude quand il paroît de petite consequence (6). C'est pour cette sorte de douceur que Vivès & le P. Raynaud ont loué particulierement le Pape Adrien VI. Ils disent que n'étant encore que Doyen de l'Université de Louvain (7) il exerçoit la censure des Livres avec une facilité & une condescendance mêlée de beaucoup de sagesse, qu'il tâchoit toûjours d'adoucir les expressions qui pouvoient paroître dures & fâcheuses, qu'il donnoit toûjours le sens le meilleur aux choses qui pouvoient souffrir quelque ambiguité, qu'il condamnoit peu & excusoit beaucoup, & qu'après les interêts de la Verité qu'il préferoit à toutes choses, il sembloit n'en avoir pas de plus chers que ceux des Auteurs.

Cette douceur est inséparable de la *Modestie* qui doit paroître dans les sentimens & les jugemens des Censeurs. On peut dire même qu'elle n'en est que l'effet & com-

Joseph. Acosta Soc. J. Lib. 2. de Christo revelato, cap. 20.

Sixt. Senens. Bibl Sanct. Lib. 6. annot. 152.

Cornel. Muss. Bitunt. Comment. in Epist. ad Rom. cap. 5.

Maldon. in Joan. cap. 6. Tolet. in cap. Ev. Joan. cap. 6.

Bellarmin. Lib. de Purgatorio, cap. 18. ad quintum argumentum. Item Melch. Can. loc. Theol. Lib. 11. &c.

And. Riv. Tract. ad auctorit. PP. cap. 11. pag. 67. & seqq. præfix. Critic Sacr. &c.

7. Ludov. Vives, Lib. 5. de tradendis discipl. ad fin Theoph. Raynaud Erotem. 3. de bon. & mal. Libr. partition. 3. num. 510. pag. 291.

¶ *Quum adhuc esset Decanus Lovaniensis*, dit Vivès, ce qui ne signifie pas *Dôyen de l'Université de Louvain*, mais *Doyen de S. Pierre de Louvain.*

I. Part. Ch. XIII. comme la suite, & qu'il est difficile qu'un Censeur qui est véritablement modeste puisse traiter un Ecrivain avec trop de hauteur, & qu'étant persuadé lui-même de ses propres foiblesses, il n'ait quelqu'égard à celles des autres. Il n'y a rien, selon Saint Augustin (1), qui fasse plus d'effet sur l'esprit des honnêtes Gens, & qui vienne mieux à bout des choses les plus difficiles que cette Modestie. C'est elle qui gagne le cœur de toutes sortes de personnes. C'est elle qui établit la réputation d'un Critique, & qui lui attire sans violence l'estime des Lecteurs, & la confiance des Auteurs. C'est elle qui leur acquiert cet ascendant & cette autorité sur les autres lorsqu'ils l'affectent le moins, & qu'ils songent le moins à l'exiger & à se l'attribuer. C'est pourquoi Quintilien a trouvé le véritable moyen d'autoriser sa Critique en disant que *lorsqu'il prenoit la liberté de dire son sentiment, il ne prétendoit nullement ôter au Lecteur celle qu'il a de le suivre ou de ne le pas suivre* (2). Et nous voyons que ceux qui ont connu le mieux ce que c'est que la véritable Critique ont affecté de faire paroître de la modestie & d'en faire des leçons aux autres, lors même qu'ils en avoient le moins. (3)

CHAPITRE XIV.

Des Défauts des Critiques.

Ch. XIV. Après avoir parlé des principales qualités que l'on demande particulierement à ceux qui jugent des Ouvrages des autres, il ne seroit peut-être pas fort nécessaire de rien ajoûter des défauts dont ils doivent être exemts pour faire leurs fonctions, puisque sur ce que je viens de dire du jugement, de la science, de l'integrité, & de la douceur d'un légitime Critique, il n'est pas difficile de deviner ce qu'on doit penser de la privation & de l'absence de ces qualités.

Mais comme une vertu a pour l'ordinaire plus d'un vice à combattre, on ne doit pas être surpris de voir que le nombre des défauts qu'un Critique doit éviter soit beaucoup plus grand que celui des qualités qui lui sont nécessaires. Ainsi outre les défauts qui sont contradictoirement opposés à ces qualités, on peut compter encore ceux de la précipitation dans les jugemens, de la pédanterie, de la chicanerie, de la malignité & de l'aigreur, de la haine & de l'amitié particuliere, & enfin de l'amour propre & de l'interêt. I. Part. Ch. XIV.

§. I.

1. La *Précipitation* dans les jugemens est un des plus ordinaires d'entre les vices d'un Critique, & dont les suites ne sont pas les moins fâcheuses. Ce vice fait presque autant de tort à la liberté de l'esprit que la *prévention* ou le *préjugé*, parce *qu'il lui fait presque toûjours prendre pour certain ce qui ne l'est pas. C'est une impetuosité de l'esprit à laquelle les Critiques* les plus capables se laissent souvent emporter, soit par l'idée qu'ils se forment par avance d'un Auteur ou d'un Livre qu'ils ont à examiner, soit par la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, croyant n'avoir pas besoin d'une longue méditation pour en porter leur jugement.

On peut juger de la consequence & de la qualité des fautes que leur fait faire cette précipitation, par celles que font les Juges dans l'administration de la Justice lorsqu'ils n'y aportent point assés de déliberation & d'étude. Celles des Critiques outre qu'elles sont beaucoup plus fréquentes, semblent être encore moins réparables, en ce que dans les Arrêts & les Sentences précipitées des Juges, la surséance de l'execution donne souvent lieu à leur réformation, & qu'un Accusé qui s'étoit trouvé condamné par un premier jugement, se trouve absous dans un posterieur sans ressentir aucun des effets qu'auroit produit l'injustice du premier. Au-lieu que dès lors qu'il a plû à un Critique de publier de vive voix ou par l'impression la censure qu'il fait d'un Auteur, cette prononcement

1. S. Aug. ad Macedonium 155. secund. Bened. seu 92. ut antea num. 11.

Item Macedonius Epistol. ad Augustinum. Ep. inter Augustinianas 154. sive 51. ut antea num. 1.

2. *Nemini præscribunt, dum sententias suas exprimunt neminem opprimunt.* Quintil. Lib. IX. c. 4. ¶ Ces paroles que Baillet cite comme de Quintilien l. 9. c. 4. n'en sont pas. Voici celles qui s'y trouvent

I. PART. CH. XIV.

nonciation ou cette publication tient lieu de l'execution de son jugement, & s'il tend d'abord à la ruine de la réputation d'un Livre ou de son Auteur, il n'y a point de révocation de ce premier jugement qui soit moralement capable de la rétablir, & d'effacer entiérement les premieres impressions qu'il a laissées dans l'esprit de ceux qui en ont eu communication.

Enfin ce vice paroît d'autant moins excusable qu'il est plus facile de le prévenir & d'y remedier qu'à la plûpart des autres, puisqu'il ne s'agit pour cela que de s'accoûtumer à aller moins vîte dans ses jugemens, & à prendre plus de tems pour mieux considerer les choses. Il faut qu'un Censeur soit persuadé que ce qui est vrai aujourd'hui, le sera tout autant demain: que ce qui est écrit n'est pas sujet au changement, qu'il ne lui peut échaper comme feroient des paroles dites en l'air, ou des actions passagéres qui ne laisseroient aucun de leurs vestiges après elles: Et qu'ainsi il ne nuira de rien de prendre plus de loisir & de mesures pour examiner une pensée ou une expression, en moderant & arrêtant l'impetuosité de son esprit, pour l'accoûtumer à ne point faire paroître trop de legereté dans les choses même évidentes, & à ne point décider brusquement & précipitamment dans les choses douteuses & obscures. (4)

§. II.

2. LA *Pédanterie* semble être le vice propre & particulier des Critiques; on la considere comme un mal qui leur est familier & comme attaché à leur profession. On ne fait guéres de distinction entre un mauvais Critique & un Pédant. Et on peut assurer qu'il n'y a eu que les Pédans qui ayent rendu la Critique odieuse à ceux qui prennent encore aujourd'hui ce nom en mauvaise part.

Mais puisque ce bel Art semble être rentré dans sa premiére dignité par les excellentes qualités & le mérite de plusieurs grands Hommes de ces derniers tems qui en ont fait profession publique, il est visible que la Pédanterie est un vice d'esprit & non de profession, & qu'elle est seulement attachée à la personne de ceux qui font un mauvais usage de la Critique, sans qu'on en puisse tirer la moindre consequence contre ceux qui n'en abusent pas.

„ C'est une Pédanterie de relever des „ choses basses & petites, de faire une vai„ ne montre de sa Science, d'entasser du „ Grec & du Latin sans jugement, de s'é„ chauffer sur l'ordre des mois Attiques, „ sur les habits des Macédoniens, & sur „ de semblables disputes de nul usage.

„ C'est une Pédanterie de piller un Au„ teur en lui disant des injures, de déchi„ rer outrageusement ceux qui ne sont pas „ de notre sentiment sur l'intelligence d'un „ passage de Suétone, ou sur l'étymolo„ gie d'un mot, comme s'il s'y agissoit de „ la Religion & de l'Etat.

„ C'est une Pédanterie de vouloir faire „ soulever tout le monde contre un hom„ me qui n'estime pas assés Ciceron, com„ me contre un perturbateur du repos pu„ blic, ainsi que Jules Scaliger a tâché de „ faire contre Erasme; de s'interesser pour „ la réputation d'un ancien Philosophe „ comme si l'on étoit son proche parent. (5)

C'est une Pédanterie de traiter de Barbares tous ceux qui ne sont pas Italiens, qui ne témoignent pas assés de vénération pour la Cabanne de Romulus, & qui ne jurent pas en Latin par Hercule & par Castor, & qui ne s'assujettissent pas avec assés de résignation & de docilité aux formules de Ciceron.

C'est une Pédanterie de mépriser tous les Historiens pour relever le mérite de Tacite, de vouloir se distinguer par des maniéres particuliéres de critiquer, & par des affectations singulieres d'un stile extraordinaire.

C'est une Pédanterie de ne savoir souffrir les autres Critiques, & de vouloir être seul le Juge d'un Livre, de prendre occasion des fautes des autres pour les humilier & les perdre de réputation, de taxer les au-

vent dans le sens de la citation: *Etiam cum judicium meum ostendero, suum tamen legentibus relinquam.*

3. Joseph. Scaliger. in Epistolis passim ut 443. &c.

4. Nicole, Trait. des Jugemens témeraires num. 22. Tom. I. des Essais de Morale, pag. 291. de l'Edit. d'Holl.

5. Le Bon, premier Discours sur l'Art de penser. pag. 18. ou pag. 15. de l'Edit. d'Amst. 1718.

autres d'orgueil & d'ambition pour avoir osé prendre le nom de Critique, & de prétendre que ce beau titre n'est dû qu'à soi seul.

C'est une Pédanterie de se vanter que quand il s'agira de traiter ou de censurer ce qu'il y a de plus difficile dans les Auteurs, ce seroit peut-être le loisir ou la volonté qui pourroit nous manquer, mais jamais le pouvoir ni la capacité.

C'est une Pédanterie à un homme qui professe les belles Lettres de se fâcher qu'on l'apelle Docteur en Grammaire avec fondement, plûtôt que Monsignor della Scala sans fondement.

C'est une Pédanterie de vouloir se liguer avec tel & tel pour tenir tête à tous les autres Savans, & de présenter le défi à tout le monde sur la matiére de l'érudition; de renvoyer avec hauteur son Adversaire sur les derniers bancs des basses Classes, & de le ménacer du fouet & de la ferule, sous prétexte qu'il fait des fautes en Chronologie; de publier avec plus d'ostentation que de vérité qu'on a souvent racommodé les premiers hommes du siécle brouillés ensemble, qu'on a pacifié leurs querelles d'érudition, & qu'on les a empêché d'écrire l'un contre l'autre.

C'est une Pédanterie de vouloir nous obliger de croire que Tite-Live, Terence, Aristote, &c. ne savoient pas leur propre langue, & de se mettre sur le pied au dix-septiéme siécle de faire des leçons de Grammaire aux Anciens qui nous ont appris leur langue & qui ont écrit dans le tems qu'on la parloit le mieux; de vouloir changer les mots & transporter les periodes, même dans le texte de l'Ecriture, sans aporter d'autres raisons de cette liberté que parce qu'il nous paroit que le sens en seroit meilleur.

C'est une Pédanterie de vouloir se rendre tellement le Maître & le Propriétaire d'une pensée & d'une observation que de se mettre en colere tout de bon quand on en trouve une semblable dans les autres, & de prétendre qu'on n'a pû l'employer sans usurpation & sans attentat: d'affecter le difficile & le délicat dans le goût des bonnes choses; de louer un bon Ouvrage avec malignité.

C'est une Pédanterie de dire de son propre Ouvrage qu'on peut l'apeller le Recueil des fautes d'autrui (1): de se croire si peu faillible & si fort à l'épreuve de la censure que de s'assurer (2) que les Libelles qu'on fait contre un homme qui travaille pour acquerir de la réputation lui font plus glorieux que ceux qui ont été faits à sa louange; & de ne laisser pas de recueillir tous les témoignages d'estime que les Savans ont rendu à son mérite pour en tirer avantage & en entretenir sa propre vanité. (3)

Enfin comme il y a des Pédans de toutes robes, *de toutes conditions, & de tous sexes, on peut dire que c'est une Pédanterie* cavaliére de juger cavaliérement des Livres, & de faire le procès à un Auteur dans le tems-même qu'on proteste qu'on n'est pas son Juge, & qu'on n'est point connoisseur dans les matieres qu'il a traitées. Que c'en est une de laquais de confondre par une dépravation du goût les meilleurs Auteurs avec les plus pitoyables, & de dire indifferemment:

> ...... *La Serre est un charmant Auteur,*
> *Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.* (4)

Et que c'en est une de femme, de traiter imperieusement un Livre que le hazard a soumis à une domination étrangere; de condamner un Ouvrage qui déplaît d'abord, & d'aprouver celui qui plaît; sans aporter d'autres raisons de la bonté de l'un, & des défauts de l'autre, que parce que l'un est assés heureux pour nous plaire, & que l'autre a eu le malheur de nous déplaire. (5)

§. III.

1. ¶ Ménage dit pag. 341. du Tom. 1. de son Anti-Baillet chap. 86. que ces paroles: *C'est une pédanterie de dire de son propre ouvrage, qu'on peut l'appeller le Recueil des fautes d'autrui*, se doivent entendre du P. Hardouin Jesuite, qui dans la Préface de ses *Nummi antiqui* de toutes les éditions a dit: *Horum hic detegentur errores qui cum singulis fere sint aspersi paginis, totum ab iis opus ERRATA ANTIQVARIORVM, ni tam insolenti titulo jactantiæ suspicio adhæreret, inscribi meritò potuisset.* La vraie raison sur laquelle Ménage devoit se fonder pour reprendre ici Baillet d'avoir désigné si clairement le P. Hardouin, étoit de n'avoir pas voulu faire attention au correctif dont ce Pére a usé.

2. ¶ Le même pag. 342. du Tome cité reconnoit que ces paroles: *les libelles qu'on fait contre un homme* &c. jusqu'au mot *vanité*, le regardent uniquement, & tâche d'y répondre comme il peut.

I. PART. CH. XIV.

§. III.

3. LA *Chicanerie* est encore un vice assés commun aux Critiques qui se font Juges des Livres. Elle a quelque chose même de plus lâche & de plus indigne que ni la Précipitation ni la Pédanterie, parce qu'elle est toûjours accompagnée de la mauvaise foi & de l'envie de nuire à un Auteur, en cherchant les moyens de lui faire des querelles & des procès sur toutes choses malgré le bon sens & malgré la raison. Ainsi un Critique qui entreprend d'examiner un Livre à dessein de n'y trouver que des choses à reprendre est un véritable Chicaneur, lorsqu'il cherche à triompher d'un endroit ambigu; lorsqu'il fait violence à une pensée pour lui donner un mauvais tour; lorsqu'il tâche de détourner & de rendre tortu un sens qui paroît droit à ceux qui ont l'œil simple: (6) lorsqu'il donne des explications malicieuses à ce qu'un Auteur aura dit fort innocemment; lorsqu'il forme des difficultés sur des riens & qu'il fait des monstres de simples bagatelles.

C'est un Chicaneur lorsqu'il condamne dans un Livre ce qu'il aprouve dans un autre, quoique les vûës, les circonstances & les maniéres n'en soient nullement differentes; lorsqu'il fait un procès sur une particule inutile, ou sur un article qui ne change rien au sens; & lorsqu'il veut sans raison qu'un mot signifie autre chose dans un Auteur, dont il a arrêté la condamnation par avance, que dans les autres.

C'est un Chicaneur lorsqu'il sépare exprès les phrases pour en changer le sens & leur en donner un nouveau; & lorsque dans un Ouvrage en Prose il y cherche des Vers en dépit des Muses & contre l'intention de l'Auteur, de même que ce Philosophe sophiste qui séparoit un mot en deux afin de trouver des Vers dans les Oraisons d'Isocrate. (7)

En un mot c'est être Chicaneur, lorsqu'on change la ponctuation du discours, ou lorsqu'on traite d'ignorant ou de fourbe un Auteur qui aura mis sans y songer l'*hypocolon* ou le point avec la virgule, au lieu du *comma* qui est la virgule, ou du *colon* qui fait les deux points: Et enfin lorsqu'on impute à un Auteur les fautes de l'Imprimeur, & qu'on le tourmente injustement sur celles de cette nature qui peuvent aporter quelque alteration au sens.

Il paroît assés par plusieurs monumens de l'antiquité que l'engeance des Chicaneurs, non plus que celle des Pédans, n'est pas née dans notre siécle, & que l'Art de chicaner n'a point été inconnu aux Anciens. Mais les Chrétiens ont toûjours eu grand soin d'en garantir l'Eglise, & loin de le souffrir dans les Censeurs Chrétiens, ils ne l'ont pas même jugé digne d'un honnête homme. C'est pourquoi les Peres de l'Eglise se sont apliqués particuliérement à inspirer aux Fidéles de l'horreur pour ce vice, & à nous faire connoître que c'est le vrai caractére des Heretiques qui ont toûjours eu recours à ce malicieux artifice pour tâcher de trouver à redire aux Ecrits des Catholiques; & ils ont eu raison de comparer ces sortes de Chicaneurs au Loup de la Fable qui cherche toutes sortes de faux prétextes pour tâcher de donner couleur au dessein qu'il a de dévorer l'Agneau. (8)

Le P. Théophile Raynaud s'est aussi fort étendu sur les inconveniens que cette licence de chicaner pourroit produire non seulement dans la République des Lettres, mais beaucoup plus encore dans la Religion. Il fait voir qu'il n'y a point de Livre, quelque parfait & quelque saint qu'il puisse être, où on ne puisse trouver quelque chose à dire à droit ou à tort, quand une fois on s'est mis sur le pied de tout pervertir & de contrôler sur toutes choses. Mais il n'étoit pas fort nécessaire qu'il nous en don-

3. On poura voir des exemples de toutes ces espéces de Pédanterie dans la seconde Partie du Recueil des Critiques, que j'ai appellé Critiques Grammairiens, & sur-tout de ceux qui ont vécu dans ces deux derniers siécles.
4. Despreaux, Satyre III. 176.
5. Dissertation sur les Oeuvres de M. de Brebeuf. Traité de la délicatesse.
Sentimens de Cleante, Tom. 1.
6. Basilius, Homil. de Invidia, &c.
7. G. Men. Obs. sur la Langue Franç. préf. Tom. 2. pag. 9.
8. S. Hilarius Lib. 2. de Trinitate.
S. Gregor. Magn. Lib. 6. Moral. in Job. cap. 17.
S. Gregor. Nyssen. initio Libri de Trinitate.
S. Basilius Epist. 80. & ut supra.
Agapius apud Photium Bibliot. Tmemat. 179.

I. PART. CH. XIV. donnât des preuves si sensibles & si efficaces, en voulant nous persuader qu'il savoit autant qu'aucun autre l'Art de tricher & de chicaner, lorsqu'il a publié une Censure libertine & impie du Symbole des Apôtres, dans laquelle ou lui-même (1) ou celui à qui il l'attribue & qu'il apelle *très-Catholique & très-savant Homme*, tire en effet tous les mots de ce Symbole ou par les cheveux ou par les pieds, pour faire voir qu'il n'y en a point qui ne soient suspects, dangereux, captieux, impies & heretiques en un sens. Voilà, à dire le vrai, un essai de ce que peut produire la maudite chicane. Mais je ne vois pas bien quel jeu cet Auteur *très-Catholique* a voulu jouer, en jouant ainsi notre Profession de Foi. Je ne sai si c'est pour les personnes simples & faciles à être scandalisées, ou si c'est pour les prétendus Esprits-forts qu'il a fait cette Piéce, & s'il a voulu rendre quelque service aux Sociniens ou aux Déistes. Mais je sai encore moins par quel principe le P. Raynaud a témoigné aimer & estimer si fort cette Piéce, & a même entrepris de la justifier par l'exemple d'un nommé *Cocher* (2), qui pour montrer que les Lutheriens pouvoient abuser de l'Ecriture Sainte en faveur de leurs opinions, fit un Livre exprès tissu de passages de l'Ecriture seulement pour prouver que Jesus-Christ n'est pas Dieu, & qui l'année suivante en 1528. en composa un autre des termes de la même Ecriture sans autre mêlange, pour prouver qu'on est obligé de rendre obéissance & respect au Diable, & que la Sainte Vierge a perdu sa virginité. Mais l'exemple n'est guéres moins pernicieux que la copie, & il ne faut pas douter que ces sortes de libertés indiscrétes n'ayent beaucoup contribué à faire condamner à Rome le P. Raynaud & à faire mettre son Livre à l'*Index*. (3)

Ce même Auteur prétend que c'est cet esprit de chicane qui porta autrefois Thomas Pedrovius, Jean Martinez Silicée ou Pedernalez Archevêque de Toléde, Melchior Cano Evêque des Canaries, Paschal Manzo (4) Dominicain, premier Professeur en Théologie de l'Université d'Alcala, & plusieurs autres envieux ou ennemis de la Compagnie des Jesuites à trouver diverses choses à redire au Livre des *Exercices* de leur Patriarche Saint Ignace, nonobstant l'aprobation du Pape Paul III. En quoi certes le P. Raynaud paroit avoir beaucoup plus de raison, que lorsqu'il prétend que ce n'est que par une pure chicanerie qu'on a censuré en France, & encore beaucoup plus sévérement condamné à Rome, le mauvais Livre que le Pere Rabardeau (5) entreprit d'écrire contre le séditieux *Optatus Gallus*. I. PART. CH. XIV.

§. IV.

4. ON peut compter aussi parmi les vices des mauvais Critiques la *malignité* & l'aversion particuliére dans laquelle ils se trouvent pour ceux dont ils entreprennent de juger les Ecrits. Cette malignité est une production ordinaire de l'envie & du défaut de sincerité qui fait connoître que le Juge est souvent beaucoup plus corrompu que le Livre qu'il censure, & que les défauts prétendus qu'il veut y faire voir, sont plus dans la cervelle du Critique que dans l'Ouvrage de l'Auteur, comme l'amertume & le dégoût d'une bonne viande à l'égard d'un malade consiste plus dans la mauvaise disposition de son estomac, dans la dépravation de son goût & dans le défaut de son appetit que dans la qualité de la nourriture.

Cette malignité qui est presque commune

1. ¶ Le P. Théophile Raynaud pag. 37. du 20. & dernier volume de ses Oeuvres dit que cette *censure du Credo* n'est pas de lui, mais d'un Théologien Anglois Catholique & qu'ayant été faite à bon dessein, on l'a condamnée injustement. Scioppius ennemi mortel des Jésuites la leur attribue, & la rapporte tout au long chap. 19. du livre que, sous le nom d'Alphonse de Vargas, il a fait *de Stratag. Jesuitar.* Mais Scioppius n'en doit pas être cru sur sa parole, & Baillet, au lieu de rendre suspecte l'intention soit de la censure du *Credo*, soit du P. Théophile Raynaud qui l'a produite, devoit se contenter de les reprendre d'avoir, l'un en composant, l'autre en publiant cette piéce, donné lieu aux libertins d'en faire un mauvais usage.

2. ¶ Il est vrai que dans l'édition qu'a citée Baillet il y a *Cocherus*, mais c'est une faute d'impression pour *Cochlaeus*, corrigée dans *l'errata*. Voyés Bayle au mot *Gediccus* remarque A. Et Cochlée lui-même fol. 163. tourné, & 177. de ses *Acta & Scripta Lutheri*. Jean Cochlée fut en son tems un Théologien célébre, que Baillet, de la maniére dont il en parle à la fin du num. XI. §. 2. de ses *Anti*, ne paroît pas avoir bien connu.

3. Theoph. Rayn. Erotem. Partition. 3. Erot. 3. pag. 294. & seqq.

ne à tous les hommes regne particuliérement parmi les Critiques. C'est-elle qui empêche souvent qu'ils ne donnent à un Auteur qui excellera dans quelque talent naturel, ou dans quelque connoissance acquise par son travail, toute la gloire qu'il mérite, & qui fait qu'ils sont ravis de publier & de nous faire croire qu'un tel Auteur n'est pas digne de toute la réputation qu'il a acquise. (6) C'est cette mauvaise disposition qui leur fait voir dans les Ouvrages des autres des taches & des défauts qui paroîtroient insensibles & imperceptibles à la sincerité, à la simplicité, & à la droiture du Cœur. C'est-elle qui aplique leur esprit à toutes les choses qui le peuvent porter à en faire un jugement desavantageux, & qui le détourne de tout ce qui les en pourroit faire juger favorablement. C'est elle qui leur fait sentir vivement les moindres conjectures: & qui grossit à leurs yeux les apparences les plus légeres. C'est elle qui leur fait deviner les intentions cachées d'un Ecrivain, & pénétrer le fond de son cœur. C'est par elle qu'ils le croyent coupable parce qu'ils seroient bien aises qu'il le fût, & que tout ce qui tend à les en persuader leur plaît & leur entre aisément dans l'esprit. (7) Enfin c'est elle qui leur fait fermer les yeux pour ne pas voir ses bonnes qualités, & qui les détourne de l'aplication qu'ils devroient apoter à eux-mêmes, & de l'attention qu'ils devroient faire sur leur propre ignorance & sur leurs foiblesses en jugeant de celles d'un Auteur. Il ne seroit peut-être pas difficile de produire divers exemples de cette malignité touchant les jugemens des Livres, mais il vaut mieux laisser au Lecteur le plaisir de les choisir lui-même dans la multitude.

§. V.

5. La passion de l'*Amour* & de la *Haine* est encore un obstacle qui empêche que les jugemens qu'on fait des Livres puissent être sains & libres. Les amis & les ennemis sont également suspects, mais d'une maniére oposée selon la maxime du Droit qui veut, que le témoignage des amis de la personne dont on doit faire le jugement ne soit guéres considerable pour décharger l'Accusé, quoiqu'il le soit beaucoup pour le charger: & qu'au contraire celui de ses ennemis n'ait guéres de force pour le charger, quoiqu'il en ait beaucoup pour le décharger (8). Ainsi les amis ne paroissent pas moins recusables dans les jugemens favorables qu'ils font des Livres, que les ennemis le sont dans le blâme & la condamnation qu'ils en font. L'amitié rend ordinairement les Critiques aveugles ou muets quand il s'agit de découvrir ou de publier les défauts de l'Ouvrage de leur ami, & l'inimitié cause en eux les mêmes effets à l'égard de ce qu'il y a de bon dans celui de leur ennemi.

C'est pourquoi nous voyons que quelque vérité qu'il y eût dans les sentimens avantageux que St Sulpice Severe témoignoit avoir pour Saint Paulin son ami particulier, ce dernier ne laissoit pas de lui reprocher par une modestie Chrétienne que l'excès de son affection lui faisoit passer les bornes de la vérité, & qu'il péchoit contre la charité par trop de charité (9). C'est aussi ce dont étoit fort persuadé Symmaque, l'homme le plus qualifié d'entre les Païens de ces tems-là. Car ayant choisi un Censeur (10) d'entre ses amis pour examiner ses écrits, il témoignoit apprehender que l'amitié ne fît quelque tort à la liberté que l'on

Item pag. 300. & seqq.

4. ¶ Le P. Théophile Raynaud dit tout au contraire *Diatr.* 8. *in Cyriacos*, que Paschal Manço, bien loin de trouver à redire au livre de S. Ignace, en approuva la doctrine comme très-saine, & n'y condamna que les remarques injurieuses qu'y avoit faites Melchior Cano.

5. ¶ Charles Hersent Parisien Chancelier de l'Eglise de Mets ayant sous le nom d'*Optatus Gallus* publié en 1640. le livre séditieux *de cavendo schismate*, fut réfuté par divers Auteurs, entre autres par le P. Michel Rabardeau Jésuite dont l'ouvrage fut censuré en France & à Rome, au lieu que celui d'Optatus Gallus ne le fut qu'en France.

6. L'Abbé de Villars, dans son Traité de la Délicatesse, pag. 17. 18.

7. Nicole, Tom. 1. des Essais de Morale 5. Traité des Jugemens temeraires, num. 5. page 280. Edit. d'Holl.

8. Arnauld, p. 139. de la Nouv. Def. de la Tr. du N. T. contre M. Mallet chap. 15. pag. 129. Edit. 2. in 12.

9. S. Paulin. Epistol. 2. & 7. Edit. Rosweyd.

10. ¶ C'étoit Hesperius. *Voyez* Symmach. 1. Epist. 78. edit. Genev. vel 72. edit. Paris.

I. Part. Ch. XIV.

l'on doit avoir dans cet office important, parce, disoit-il, (1) que l'affection amollit souvent la séverité & l'intégrité d'un Juge & que nous avons pour l'ordinaire la même indulgence pour ce que font & pour ce que disent nos amis que pour nos propres défauts.

D'ailleurs comme il n'y a rien de plus inconstant ni de plus sujet au changement que l'amour & la haîne qui passent souvent de l'un à l'autre successivement, il est aisé de voir qu'il n'y a point de fond à faire sur les jugemens qui ont été faits dans les mouvemens de l'un ou de l'autre, puisqu'ils se détruisent les uns les autres. C'est ce qu'on a remarqué, par exemple, en la personne de Joseph Scaliger le premier Critique de son tems, lequel ayant jugé d'abord qu'un homme étoit docte & avoit de l'esprit, & que son Livre étoit bon & utile, disoit après avoir changé d'inclination que ce même homme *n'étoit qu'un ignorant & une bête, & que son Livre ne valoit rien & étoit très-mal fait.* On a aussi observé la même chose dans Gaspar Scioppius, dans Monsieur de Saumaise & dans ceux des Critiques qu'on fait avoir été les moins maîtres de leurs passions. C'est ce que l'on experimente encore davantage parmi les Critiques vivans dont les jugemens ne sont ni plus fixes, ni plus arrêtés, ni par consequent plus raisonnables que les passions auxquelles ils seront sujets tant qu'ils vivront. C'est pourquoi les anciens avoient raison de dire que dès qu'un homme prend la qualité d'ami ou d'ennemi, il est censé incontinent dépouillé de celle de Juge.

Néanmoins il faut avouer de bonne foi que tous les jugemens des amis ou des ennemis ne sont pas toûjours des jugemens d'amitié ou d'inimitié, & qu'ainsi il y auroit une espéce d'injustice de les recuser, lorsqu'il paroît que la vérité l'emporte sur toutes les autres considerations interessées; que le jugement d'un véritable ami tend à découvrir & à reconnoître de bonne foi les défauts d'un Auteur, & que celui d'un ennemi prétendu est fait à son avantage. C'est ce qui a porté les plus sages Ecrivains de tous les siecles à rechercher avec empressement les sentimens de ceux de leurs amis qui leur paroissoient les plus sincéres, les plus judicieux & les plus capables, avant que de s'exposer à ceux de leurs ennemis, c'est-à-dire du Public, parce qu'ils ont jugé que si ces premiers, suivant les obligations d'une véritable amitié, ne leur dissimuloient rien de ce qui pourroit leur être objecté, ils se mettroient aisément à l'épreuve des insultes des derniers.

Il s'est trouvé au contraire des personnes très-judicieuses qui ont estimé qu'il valoit mieux pour la réputation d'un Auteur que son Ouvrage fût examiné & censuré par ses propres ennemis lorsqu'ils ont d'ailleurs de la suffisance, mêlée de quelque amour pour la vérité & pour la justice, parce que, comme dit Saint Jerôme, *si l'envie les porte à rechercher jusqu'aux moindres petites taches d'un Livre, de l'autre c'est un grand sujet de satisfaction pour un Auteur de recevoir de son ennemi des témoignages avantageux que la seule Vérité lui a arrachés* (2).

I. Part. Ch. XIV.

§. VI.

6. Enfin le dernier des vices que l'on remarque dans les Critiques qui censurent les autres est celui de l'*Amour propre*. On peut, à dire le vrai, le considerer comme le dernier, quoiqu'il semble naître avec l'homme & qu'il paroisse être attaché à sa nature depuis sa corruption, parce qu'il est en effet le dernier dont les Critiques aussi-bien que le reste des hommes se puissent défaire, & dont ils ne se dépouillent qu'avec leur mortalité. Il y en a effectivement très-peu qui entreprennent de juger ou examiner un Livre sans quelque raport à eux-mêmes, & qui n'en portent un jugement favorable ou desavantageux, autant qu'ils croyent que cela peut contribuer à l'interêt qui les unit ou les sépare d'avec l'Auteur ou la matiére du Livre.

C'est ce qui fait que le jugement qu'un Critique a porté d'un Auteur sert quelquefois

1. S. Hieron. Epist. ad Pammach. &c.
Theoph. Raynaud, Erotem. 3. partit. 3. num. 454. & seqq. pag. 278. & seqq.
Joann. Filelac. Selector. Lib. 2. cap. 12. pag. 377. & seqq.
Plin. Sec. Jun. Lib. 1. Epistol. 20. & Lib. 5. Epist. 3.
2. Voyés la Citation 1.

fois plus à nous faire connoître la diſpoſition & le caractére du Critique que celui de l'Auteur qu'il a critiqué.

Mais comme il n'y a rien de plus décrié dans le monde que cet amour propre qui n'eſt pas moins contraire à l'honêteté humaine qu'à la vertu Chrétienne, on ne doit pas trouver extraordinaire qu'il n'y ait preſque pas de Critique qui n'ait tâché de le déguiſer & de le traveſtir dans ſes jugemens, & que ceux qui dans le Chriſtianiſme n'ont point eu aſſés de vertu ou aſſés de grace pour le détruire & l'anéantir entiérement, ont eu du moins aſſés d'honêteté & aſſés de pudeur pour le cacher aux yeux du monde.

Les Critiques qui ont employé moins d'adreſſe & moins d'artifice pour cacher leur amour propre dans les jugemens des Auteurs, ſont ſans doute ceux qui ont affecté de travailler ſur certains Auteurs plûtôt que ſur d'autres. Car en ſe regardant auſſi eux-mêmes, comme ne faiſant qu'un avec eux, ils ſemblent avoir aſſés bien ménagé cet amour propre, lorsqu'ils ont donné adroitement des louanges à leurs Auteurs avec profuſion.

C'eſt ce qui a paru particuliérement depuis deux ſiécles dans la plûpart de ces Critiques qui ont donné de nouvelles Editions ou des Traductions d'anciens Auteurs, ou qui ont fait des *Scholies*, des Obſervations ou des Commentaires ſur leurs Ouvrages. *L'amour propre de ces Meſſieurs n'y eſt pas tout à-fait inviſible. Car il eſt arrivé ſouvent qu'au lieu de porter un jugement ſimple, & déſintereſſé de leurs Auteurs & de les traiter comme des étrangers avec qui ils* „ n'euſſent point de liai- „ ſon particuliere, ils ont pris à tâche de „ les environner de clartés & de lumiéres, „ & les ont comblé de gloire dans l'eſpe- „ rance que cette gloire devoit rejaillir ſur „ eux-mêmes.

C'eſt ſans doute ce qui a porté les uns à mettre Platon au-deſſus de tous les autres Philoſophes, & les autres à donner ce rang à Ariſtote au préjudice de Platon & de tous les autres. C'eſt par le même motif que tel a voulu que Tacite fût le premier Hiſtorien du monde pour nous mieux faire valoir ſes Commentaires ſur cet Auteur, qu'un autre qui a travaillé ſur Tite-Live s'eſt déclaré en ſa faveur contre Tacite. C'eſt ce qui ſemble auſſi avoir le plus partagé les eſprits ſur la préſeance entre Homere & Virgile, Pindare & Horace, Demoſthene & Ciceron. C'eſt par une pareille attache que d'autres ont voulu nous faire croire qu'Herodote, Thucydide, Polybe, Denys d'Halicarnaſſe, Salluſte, Céſar, & même Paterculе & Quinte-Curſe (3) pouvoient paſſer pour les premiers Auteurs au préjudice les uns des autres, n'y ayant pas eu aucun de ces Auteurs & de pluſieurs autres même qu'il eſt inutile de raporter qui ne ſe ſoit fait de zelés partiſans, & dont le nom n'ait ſervi de voile pour mettre à couvert l'amour propre des Critiques qui ont porté leurs jugemens ſur eux en les publiant ou en les expliquant.

Ceux qui ont travaillé ſur Origène, ſur Euſébe & ſur les autres Hiſtoriens Eccleſiaſtiques pourroient bien avoir été touchés d'une tendreſſe pour eux, & peut-être que confondant leur réputation & leurs interêts avec ceux de leurs Auteurs, ils ſe ſont crûs obligés de juſtifier les uns des erreurs qu'on leur attribuoit, & d'excuſer les autres ſur divers points dont ils étoient chargés. D'autres que le zèle ſemble avoir porté un peu plus loin, ont tâché de nous perſuader que les Auteurs Païens qui ont vécu ſous les Empereurs Chrétiens pourroient bien auſſi avoir été Chrétiens, tels qu'Eutrope, Aurelius Victor, & même les Poëtes Auſone (4) & Claudien.

Il y en a eu qui n'ayant pû faire la même grace à Ammien Marcellin & à Zoſime, ont tâché par une eſpéce de compenſation de relever leur mérite & leur bonne foi au-deſſus des Ecrivains Chrétiens, qui avoient traité le même ſujet, & quoiqu'on ait fait aſſés bonne juſtice à Ammien (5), il eſt difficile qu'il n'ait pas paru un peu trop d'amour propre dans ceux (6) qui ont porté des jugemens ſi avantageux de Zoſime.

Il

3. ¶ L'uſage veut qu'on écrive *Quinte-Curce*.

4. ¶ L'Auteur dans ſes corrections imprimées au devant du 1. volume des Poëtes a reconnu qu'il y avoit de grandes raiſons de tenir Auſone pour Chrétien.

5. ¶ La Mothe le Vayer, Henri & Hadrien de Valois &c.

6. ¶ Entre autres Leunclaw.

I. Part. Ch. XIV.

Il s'est trouvé même des Auteurs dont le nom seul semble avoir réveillé l'amour propre des Critiques, & leur avoir donné occasion de nous faire songer à eux-mêmes en parlant de ces Auteurs avec éloge. Ainsi il y a grande apareuce que Scaliger le fils n'a parlé si avantageusement de Joseph l'Historien, & qu'il n'a entrepris sa défense contre Baronius (1) & les autres Critiques que parce qu'il avoit l'honeur de porter son nom. Et comme il n'y a personne, quelque saint qu'il soit, qui puisse être entiérement exemt de cet amour propre, qui nous empêche de croire que Monsieur du *Saussay* n'aura peut-être songé à faire un Volume *in folio* de la gloire & des louanges de Saint *André* & de tous les hommes illustres de sa connoissance qui ont porté le nom d'*André*, que parce qu'il s'apelloit André? Le P. *Jacob* Carme a fait un Recueil d'éloges des illustres *Jacques* & *Jacob* par le même motif. On peut se persuader sans témerité que les PP. *Raynaud* & *Labbe* Jesuites n'ont fait les Recueils de témoignages avantageux & des éloges, l'un des illustres *Theophiles* & l'autre des *Philippes* que parce qu'ils s'apelloient le premier *Theophile* & le second *Philippe*. Sanderus de Gand qui étoit Chanoine de Tournay s'est aussi trouvé engagé sans doute par sa propre inclination à traiter des illustres *Antoines* parce qu'il en portoit le nom.

Il n'y a point de doute que les Critiques n'ayent un avantage particulier pour mieux réussir que les autres dans les jugemens qu'ils font des Auteurs qui ont été d'un même pays, d'une même profession, d'une même societé & institut qu'eux, parce que ces occasions leur donnent les moyens de les connoître plus à fond que ne peuvent faire les autres Critiques. Mais c'est aussi dans ces occasions que l'amour propre semble le mieux trouver son compte. Car il est difficile que ceux qui ont fait les jugemens ou recueilli les éloges des hommes illustres de leur pays n'y ayent point pris quelque complaisance, n'ayent point crû eux-mêmes augmenter le nombre de ces hommes illustres, contribuer autant ou plus qu'eux à la gloire de leur pays, & travailler peut-être pour leur propre réputation plus que pour celle de ceux dont ils font des jugemens honorables ou dont ils raportent les éloges. C'est ce qui a produit ce grand nombre d'Histoires & de Bibliotheques ou Recueils des célébres Ecrivains de diverses Provinces & de diverses Villes, & l'amour propre y a si bien joué son jeu, qu'il ne paroît presque pas que personne de quelque Nation qu'il puisse être ait sujet de se plaindre de l'entreprise des étrangers sur les Ecrivains de son pays ou de sa Ville.

I. Part. Ch. XIV.

Cette experience n'est peut-être pas si évidente ni si générale dans les Critiques à l'égard des Auteurs qui ont été de la même Profession des Arts & des Sciences, parce qu'effectivement cette sorte de societé ne paroît pas si forte ni si étroite que celle qui est formée par la naissance & la demeure dans un même lieu. (2) Suivant ce raisonnement on peut dire néanmoins que comme la societé qui se contracte dans les Communautés est très-étroite & fort souvent indissoluble, l'amour-propre y trouve par ce moyen des commodités plus grandes pour s'y établir. Ce qui se remarque particuliérement dans les Communautés Régulieres où l'amour propre voyant qu'on cherche à le détruire & à l'aneantir pour y faire regner la charité & le pur amour de Dieu, fait souvent se travestir en *amour de Societé & de Communauté*, & rentrer par cet artifice dans les cœurs d'où on avoit prétendu le chasser. Ce n'est donc pas sans quelque probabilité qu'on peut dire que cet *amour de Societé*, que nous n'oserions plus appeller *amour propre*, a souvent porté divers Critiques Religieux à faire des jugemens avantageux de leurs Confreres, & à se restraindre pour l'ordinaire à ceux de leur Institut, de leur Ordre ou de leur Maison, seulement pour nous mieux specifier leurs amitiés particuliéres & pour nous faire songer à eux-mêmes de plus près.

C'est peut-être ce qui a animé un Carme à entreprendre la défense & les éloges de Jean Patriarche de Jerusalem accusé d'Origenisme & de Pelagianisme, mort en 416. & — Pierre Wastel.

1. ¶ Pag. 17. des Prolégomenes *de Emend. Temp.* edit. 1629.

2. Cicero, Lib. 1. Officior.

3. ¶ C'est une fable dont Baronius se moque, *ad ann.* 444. *n.* 5.

4. Le P. Noël Aléxandre *pour* S. Thomas. Le P. Ja-

I. Part. Ch. XIV.

& à ramasser sous son nom par un artifice tout-à-fait nouveau un assés grand nombre d'Ouvrages dont on ne connoît pas les véritables Auteurs, pour en faire deux Volumes *in folio* qui parurent l'an 1643. parce qu'il a crû ou qu'il nous a voulu faire croire que ce Patriarche avoit été Carme (3).

Greg. de Lauro.

On peut conjecturer que c'est par le même motif qu'un Abbé Religieux de l'Ordre de Cisteaux au Royaume de Naples publia en 1660. une grosse Apologie *in folio* pour remettre en réputation le fameux Abbé Joachim qui avoit été du même pays, pour le défendre contre les accusations dont il avoit été chargé, & pour nous le representer comme le grand Prophete des derniers siécles.

Peut-être que ceux (4) qui ont si bien réussi à défendre Saint Thomas, Savonarola, &c. auroient-ils moins bien fait, s'ils n'avoient point été Jacobins & s'ils n'avoient eu un peu de ce secours familier & domestique qui pourroit passer pour un vice spirituel dans des personnes moins vertueuses; & on n'a guéres vû que des Cordeliers (5) se soient extraordinairement interessés à la réputation & à l'autorité des Ecrits de Scot.

Enfin tous les Religieux en general qui ont eu si grand soin de faire des Recueils & des Bibliotheques d'éloges & de jugemens glorieux des hommes illustres de leur Ordre, auroient bien pû se tâter le poux & voir si cet amour particulier de société n'auroit point eu quelque part à leur travail. Car ces idées de science, de grandeur, d'esprit & de vertu même que nous voyons dans toutes ces sortes d'Ouvrages n'élévent pas seulement tous ces hommes illustres dont ils ont jugé si avantageusement; elles impriment aussi du respect & de l'estime pour tous ceux qui ont fait ces jugemens & ces éloges, que la plûpart de ces Critiques intéressés n'auroient peut-être pas fait s'ils ne s'étoient imaginés qu'on les enveloperoit aussi dans la même gloire.

Il ne faut pas néanmoins s'imaginer „ qu'ils ayent tous donné des louanges à „ leurs Auteurs dans l'esperance du retour. „ Plusieurs en auroient eu quelque hor- „ reur s'ils y avoient fait reflexion. Ils les „ ont loué de bonne foi, & sans y enten- „ dre finesse. Ils n'y ont pas pensé, mais „ pour me servir des termes d'un célébre „ Philosophe du tems (6), l'amour pro- „ pre y a pensé pour eux, & sans qu'ils „ s'en apperçûssent, parce qu'il en est de „ cet amour propre comme de la chaleur „ qui est dans le cœur de l'homme, & qui „ ne se sent pas, quoiqu'elle donne la vie „ & le mouvement à toutes les parties du „ corps.

„ Les Critiques ayant donc quelque ra- „ port & quelque liaison avec l'Auteur „ dont ils font le jugement, leur amour „ propre leur inspire & leur fournit tou- „ jours abondamment des louanges que „ l'Auteur n'a pas mérités, afin d'en pro- „ fiter eux-mêmes. Et cela se fait d'une „ maniére si adroite, si délicate & si fine „ qu'on ne s'en aperçoit pas.

Il y a souvent quelque chose de plus qu'une inclination simple & volontaire pour cet amour propre dans la plûpart de ces Critiques, & il est rare qu'ils soient sans quelque espéce d'obligation de suivre ses mouvemens. L'Auteur de la Recherche de la Vérité que j'ai déja allegué a remarqué cette disposition dans les Commentateurs plus particuliérement que dans les autres Critiques. „ Ils ne louent pas, „ dit-il, les Auteurs sur lesquels ils tra- „ vaillent, parce qu'ils sont prévenus d'es- „ time pour eux & qu'ils se font honeur „ à eux-mêmes en les louant, mais enco- „ re parce que c'est la coutume, & qu'il „ semble qu'il le faille ainsi. Il se trouve „ des personnes qui n'ayant pas beaucoup „ d'estime de certaines Sciences ni de cer- „ tains Auteurs ne laissent pas de les com- „ menter & de s'y apliquer, parce que leur „ emploi, le hazard, ou même leur capri- „ ce les a engagés à ce travail; & ils se „ croyent obligés de louer d'une maniére „ hyperbolique les Sciences & les Auteurs „ sur lesquels ils travaillent, quand même „ ce seroit des Auteurs impertinens & des „ Sciences très-basses & très-inutiles.

„ En effet il seroit assés ridicule qu'un „ hom-

Jaques Quétif *pour* Savonarole.

5. ¶ Il á voulu dire *Jacobins*, ou après le mot *Cordeliers* il faut lire *qui se soient* &c.

6. Recherche de la Verité par Malebranche, 2. part du Livre 2. chapitre sept.

I. Part. Ch. XIV. „ homme entreprît de commenter un Auteur qu'il croiroit impertinent, & qu'il s'apliquât serieusement à écrire d'une matiére qu'il penseroit être inutile. Il semble donc que ces Critiques soient obligés de louer les Auteurs & les Sciences, quand les uns & les autres seroient méprisables, pour conserver leur réputation; & que la faute qu'on a faite d'entreprendre un mauvais Ouvrage soit réparée par une autre faute. C'est ce qui fait que quelquefois d'habiles Gens qui commentent differens Auteurs disent des choses toutes differentes, & même se contredisent. C'est aussi pour cela que presque toutes les Préfaces ne sont ni sinceres ni conformes à la vérité & au bon sens. Si on commente Aristote, c'est *le génie de la Nature.* Si on écrit sur Platon, c'est le *divin Platon.* On ne commente guéres les Ouvrages des hommes tout court. Ce sont toûjours les Ouvrages d'hommes tout divins, d'hommes qui ont été l'admiration de leur siécle, & qui ont reçû de Dieu des lumiéres toutes particuliéres. „ De même la matiére „ qu'ils ont traitée est toujours la plus „ belle, la plus relevée & la plus nécessai„ re de toutes, pourvû qu'on veuille s'en „ tenir à leur parole. Ces sortes de Critiques ne se contentent pas pour l'ordinaire de s'entêter tous seuls de quelque Auteur, mais leur entêtement se communique à d'autres à proportion de l'estime que l'on fait d'eux & de la réputation qu'ils ont dans le monde, & ainsi les fausses louanges qu'ils donnent aux Auteurs & les jugemens interessés qu'ils en font, sont souvent cause que des personnes peu éclairées qui s'adonnent à la lecture se préoccupent aisément & se laissent aller à l'erreur, suivant les Préjugés dont il reste à parler dans la suite de ce Discours.

SECONDE PARTIE.

Des Prejugés suivant lesquels on a coûtume de juger des Livres.

II. Part. COmme la vie est trop courte pour pouvoir lire avec fruit tous les bons & tous les méchans Livres en général ou ceux même qui ne regardent qu'une seule faculté, c'est faire plaisir sans doute aux Esprits qui ont encore leur liberté & leur indifférence de les avertir de bonne heure de ne point prendre le chemin le plus long ou le plus difficile, ou souvent le plus ingrat & le plus inutile dans le choix qu'ils doivent faire des Livres parmi cette masse confuse de la Librairie, qui accable le monde, & qui semble être si fort à charge à la République des Lettres. C'est leur faire plaisir de les déterminer par des jugemens équitables, & de les prévenir utilement sur les qualités des Livres qu'ils doivent lire devant qu'ils en fassent la lecture pour empêcher qu'ils ne soient surpris par les mauvais Préjugés qui les gâtent.

S'il n'y a personne qui puisse absolument se garentir du Préjugé & de la prévention dans la lecture des Livres, du moins jusqu'à ce qu'on soit capable d'étudier seul, & de se rendre le juge de ses propres Maîtres, il est de très-grande importance de savoir qu'il ne faut pas trop s'y laisser aller, & qu'il n'y a rien de plus sujet à l'erreur que ces Préjugés, c'est-à-dire, les impressions qui nous sont restées des jugemens des Livres que nous avons ouï faire à nos Maîtres ou à ceux pour l'autorité desquels nous avons eu une déference aveugle. Mais d'un autre côté il y auroit une espéce d'injustice à prétendre que tous ces Préjugés que l'on a des Auteurs & des Livres soient généralement faux & déraisonnables, parce que ce seroit compter au nombre des jugemens témeraires ceux des personnes intelligentes qui ont servi de fondement à ces Préjugés.

On peut juger de l'avantage qu'il y a d'être entré d'abord dans de bons Préjugés par le malheur de ceux qui sont engagés dans de mauvais, parce que les uns & les autres sont presque également irrévocables. Les bons ne déterminent & ne bouchent peut-être pas moins l'esprit de ceux qui en sont prévenus que les mauvais; & les uns & les autres ne leur permettent pas d'apercevoir d'autres objets que ceux de leur préoccupation.

Car on peut s'imaginer que ces deux espéces de Préjugés sont à l'égard de l'esprit de ceux qui sont heureusement ou malheureusement entêtés d'un Auteur ou

1. Le P. Rap. Préface generale sur ses Comparaisons & ses Reflexions, pag. 3. 4. &c.

II. PART. CH. I.

ou d'un Livre, ce que les bons & les mauvais Ministres des Princes sont à leurs Maîtres. De même que les bons Ministres ne souffrent pas que les flateurs & ceux qu'ils croyent capables de porter leur Maître à quelque injustice ou à quelque chose de contraire au bien de la Religion & de l'Etat approchent de leurs Personnes; & que les mauvais ne permettent, autant qu'ils peuvent, qu'à ceux qui sont dans leurs interêts ou qui ne peuvent les déposseder de leur faveur, de parler à leurs Maîtres: Ainsi les bons Préjugés ne se laissent pas aisément vaincre par de nouveaux sentimens, par des jugemens qui ne leur seront pas conformes, ou par des opinions qui leur seront contraires; & les mauvais ne permettent pas que l'esprit regarde fixement les choses toutes pures, & selon la vérité, mais *ils les déguisent & les lui présentent d'une maniére si fort alterée & si éloignée de* ce qu'elles sont effectivement, qu'il est très-difficile qu'il se puisse détromper.

Puis donc que les bons & les mauvais Préjugés ont une force presque égale sur les Esprits & qu'il est inutile d'entreprendre de les guérir, il est bon du moins de faire voir sur quels Auteurs & sur quels sujets ils s'étendent principalement pour tâcher de faire faire un bon usage de cet engagement à ceux qui ne veulent ou qui ne croyent pas pouvoir s'en défaire, ou *pour donner lieu à ceux qui voudront rentrer dans leur premiere liberté*, d'examiner ce qu'il y a de légitime d'avec *ce qui* ne l'est pas dans ces jugemens de *préoccupation*: & de former ensuite des jugemens nouveaux des Livres, ou confirmer ceux des autres, autant qu'ils pourront avoir d'étenduë, de lumiére & de force d'esprit.

CHAPITRE PREMIER.

Préjugés des Anciens.

PArmi le grand nombre des Préjugés qui nous font agir dans la lecture & dans l'estime que nous faisons des Auteurs, il n'y en a pas qui ayent plus de poids ni peut-être une plus longue prescription que ceux où nous sommes pour les Anciens. Mais pour mieux connoître ce que ces Préjugés peuvent avoir de raisonnable & de légitime, il faut distinguer parmi les Anciens ceux qui ont écrit sur les connoissances humaines & séculiéres d'avec ceux qui ont traité des Divines & de celles de Religion. Entre ceux même du premier genre, il faut prendre garde de ne point confondre ceux qui ont cultivé l'Art de parler, c'est-à-dire, les connoissances qui dépendent particuliérement de la perfection & de la beauté des Langues, comme la Grammaire, la Poëtique, la Rhetorique, avec ceux qui ne se sont apliqués qu'à l'Art de penser, c'est-à-dire aux Sciences où le raisonnement & l'experience ont le plus de part.

Suivant cette distinction il n'est plus difficile de concevoir la vérité de ce qu'un Auteur moderne (1) a dit à l'avantage des Préjugés où l'on est pour les Ouvrages de l'Antiquité du premier genre. Car on peut convenir avec lui qu'on ne peut rien savoir *en perfection dans les belles Lettres que par le commerce de ces Anciens*, & que pour réussir dans les Sciences il faut avoir un goût particulier pour la plus pure & la plus saine Antiquité. Et on ne peut pas porter plus loin les Préjugés où l'on est en leur faveur qu'en disant que personne ne doute que les Ouvrages des Anciens ne soient les sources les plus pures desquelles l'on peut tirer les richesses & les trésors d'où se forme le bon sens, & d'où naît le discernement par lequel on distingue le vrai d'avec le faux, dans les beautés de la Nature, ausquelles il faut s'attacher pour bien *sentir* celles de l'Art.

Mais n'est-ce pas faire sortir cette verité de ses bornes, lorsqu'on prétend sans exception qu'il ne se trouve rien de sain ni rien de solide que dans le commerce qu'on peut avoir avec ces Anciens; qu'il n'y a rien de faux dans leur esprit, rien d'égaré dans leurs maniéres, rien d'affecté dans leur caractére; que tout y va au bon sens pour lequel ils avoient un goût sûr & non sujet à se laisser corrompre; & qu'on ne sauroit s'écarter de ces sources qu'on ne s'expose au danger de prendre des détours, & de ne point marcher sûrement dans la voie des belles Lettres qu'on ne peut bien aprendre que par eux?

C'est dans de pareils Préjugés que Monsieur de Balzac prétendoit (2) qu'un homme

2. Entret. XI. de Balzac pag. 198. 199. Edit. d'Holl. ou pag. 643. 644. du Tom. II. in-fol.

me sage & modeste ne doit point donner à son esprit, quelqu'élevé qu'il puisse être, la liberté de juger souverainement des Anciens ; & qu'il ne doit point lui permettre de rien trouver de mauvais, non pas même rien de médiocrement bon de ce qui vient de la bonne Antiquité. Il ajoûte que c'est une espéce de sacrilége de ne pas assés estimer les Anciens qui nous ont tant obligés. Comme si nous étions obligés de croire qu'ils n'ont travaillé que pour nous, & qu'ils ont moins songé à leur propre satisfaction & à leurs besoins qu'aux nôtres, quand ils se sont divertis en Vers & qu'ils ont plaidé en Prose.

En un mot il veut qu'en certaines occasions nous portions notre culte pour ces Anciens & notre soûmission aveugle jusqu'à soûtenir *contre notre avis particulier*, *contre le témoignage de nos yeux*, *contre les objections de notre Dialectique & de notre Grammaire*, que ces grands hommes de l'Antiquité n'ont point fait de fautes, ou que leurs fautes ont été belles ; qu'ils n'avoient point de défauts, ou que leurs défauts étoient plûtôt des vertus imparfaites que des vices.

Il ne se peut rien dire de plus magnifique ni de plus specieux en faveur de l'entêtement que produisent en nous les Préjugés où nous sommes pour les Anciens. Mais Monsieur de Balzac semble avoir eu lui-même quelque confusion d'avoir porté jusqu'à cet excès la déference que nous devons avoir pour les Anciens, & il a reconnu dans la suite qu'il peut y avoir un juste temperament entre la bassesse & la hauteur que de véritables Critiques doivent éviter, qui est le respect qu'ils doivent aux Anciens.

C'est ce temperament que les plus judicieux ont toûjours tâché d'aporter dans l'imitation des Anciens, & dans les jugemens qu'ils en ont portés : & on a eu raison de blâmer ceux qui se sont jettés dans l'une ou l'autre de ces extrémités, comme d'un côté le Cardinal Bembe & Christofle de Longueil qui ont été taxés de trop d'assujettissement & de bassesse aveugle pour les Anciens, & de l'autre Politien & Hermolaüs Barbarus qui ont été accusés de trop de mépris & de trop d'indifference pour eux (1).

Si nos Préjugés en faveur des anciens ont eu de grands partisans & des défenseurs zelés dans ces derniers tems, on peut dire qu'ils ont trouvé des Adversaires encore plus puissans qui ont entrepris de les combattre & de les détruire, si cela eût été possible, particuliérement ceux qui regardent les anciens Philosophes & les autres Auteurs qui ont traité des matiéres qui dépendent principalement du raisonnement ou de l'experience, & qui ont eu la Vérité pour objet.

Un de ces principaux Adversaires qui a fort éclaté de nos jours trouve fort mauvais que l'on se soumette aveuglément à l'autorité des Anciens, (2) & il dit qu'*il est assés difficile de comprendre comment il se peut faire que des gens qui ont de l'esprit aiment mieux se servir de celui des autres dans la recherche de la Verité que de celui que Dieu leur a donné.*

Il y a sans doute infiniment plus de plaisir & plus d'honneur à se conduire par ses propres yeux (dit-il) que par ceux des autres ; & un homme de bonne vûë ne s'avisera jamais de se fermer les yeux, ou de se les arracher, dans l'espérance d'avoir un conducteur. C'est néanmoins ce que font ceux qui aiment mieux suivre l'autorité, que de faire usage de leur esprit.

Cet Auteur raporte plusieurs causes de ce Préjugé qu'il apelle un renversement d'esprit. 1. La paresse naturelle des hommes qui ne veulent pas se donner la peine de méditer sur quoi que ce soit, & de faire eux-mêmes

1. ¶ Ceci n'est pas exact, Hermolaüs Barbarus & Politien ne méprisoient pas le style, par exemple, de Ciceron, ils méprisoient seulement une trop servile imitation de ce style, telle que depuis elle parut dans les écrits du Cardinal Bembe, & de Longueil.

2. Recherche de la Vérité par Malebr. 2. Part. du Liv. 2. chap. 4 pag. 208. & suiv.

3. Voyés Malebr. ibid. pag. 210. & suiv.

4. Diog. Laërt. in vit. Pythagoræ. ¶ Il est vrai que Diogene Laërce cité ici par Baillet écrit qu'au raport d'Anticlide l. 2. de la vie d'Alexandre, Pythagore avoit perfectionné la Géométrie : mais on ne trouvera nulle part que Pythagore ait fait aucun Livre soit de Géometrie, soit d'Arithmétique, soit de Musique. Le plus sûr même est de croire qu'il n'a jamais rien écrit, y ayant grande apparence que les livres allegués sous son nom étoient des ouvrages supposés.

5. Galenus Lib. 1. de usu partium cap. 9.

Suidas dit que ce sentiment de Galien pour Hippocrate

mêmes ce que les Anciens ont fait sans avoir ni de guides, ni d'autres exemples à suivre devant eux. 2. L'incapacité de le faire où l'on est tombé pour ne s'y être pas apliqué de jeunesse. 3. La satisfaction que l'on reçoit dans la connoissance des vraisemblances & de ce qui a le plus d'attrait exterieur. 4. La sotte vanité qui fait qu'on souhaite d'être estimé savant, parce qu'on apelle savant ceux qui ont le plus de lecture. 5. L'opinion fausse où l'on est que les plus Anciens sont les plus éclairés, & qu'il n'y a rien à faire où ils n'ont pas réussi. 6. Un faux respect mêlé d'une folle curiosité qui fait qu'on admire davantage les choses les plus éloignées de nous.

C'étoit sans doute pour profiter de cette foiblesse de notre esprit & de la force de notre Préjugé que les imposteurs de tous les siécles se sont imaginés pouvoir impunément débiter leurs mensonges & leurs impertinences, en les attribuant aux plus Anciens de ceux qu'ils avoient oüi dire qui avoient écrit quelque chose, & dont il ne nous est resté que les noms. Tels sont Zoroastre, Trismegiste, Manéthon, Bérose, Sanchoniathon, les Sibylles, Archiloque, Megasthène; & ces faux Auteurs à qui on a donné des noms en leur forgeant des écrits touchant les origines des Nations Occidentales & Septentrionales à l'imitation de ceux que nous venons de raporter, & qui avoient *traité* de celles des Peuples d'*Orient & du Midi*: pour ne rien dire des Livres Apocryphes que ces personnes oisives ont eu la hardiesse de composer sous les noms spécieux des Anciens Patriarches du Vieux Testament, & des Hommes Apostoliques du Nouveau.

Cette passion pour l'Antiquité ne se termine pas aux Auteurs & aux Livres, elle s'étend encore sur tous ses monumens qui en sont venus jusqu'à nous, & les vestiges qui en sont restés. On recherche les Médailles & les Inscriptions, on honore la Cabane de Romulus, on révere des Marmouzets de bronze qui sentent la vieille Divinité du Paganisme, on garde même avec soin les Pantoufles & la Lanterne de quelques Anciens, seulement parce qu'il y a long-tems que ces choses sont faites & qu'elles sont à demi pourries.

Ceux qui prétendent que l'on trouve dans les Anciens tout ce que l'on peut désirer n'auroient pas manqué de nous faire voir dans l'Histoire du Regne de Nembrot toute la politique la plus fine & même toutes les autres Sciences, si ce Prince l'avoit composée lui-même: (3) comme quelques-uns trouvent qu'Homére & Virgile avoient une connoissance parfaite de la Nature. Ils seroient prêts de jurer que si Atlas & Promethée s'étoient voulu donner la peine d'écrire sur l'Astronomie, ils n'auroient rien laissé à observer à ceux qui sont venus après eux. Qu'il n'y a rien à ajoûter à ce que Pythagore a écrit de la *Géométrie* dont ils veulent qu'il ait perfectionné la Science, (4) & qu'il a porté l'Arithmétique, & la Musique à leur période. Qu'il y auroit beaucoup de témérité à ne point reconnoître universellement la Principauté d'Hippocrate sur tous les Médecins, à douter d'aucun de ses axiomes ou de ses maximes, à ne point reverer *toutes ses paroles comme celles d'un Dieu*, (5) & à ne le point croire aussi infaillible pour son particulier, qu'incapable de tromper les autres. (6)

Enfin parce qu'il nous faut respecter l'Antiquité nous n'oserions accuser d'erreur Epicure, Platon, Aristote ni les autres grands-Hommes; nous n'oserions pas même croire qu'Aristote s'est trompé, sans passer à l'instant pour les Idolâtres ou les Sectateurs (7) *de quelques petits Savans du parti des nouveaux Philosophes fort satisfaits d'eux-mêmes d'avoir compris quelques principes de la Philosophie de D......* (8) *qui donne*

crate a été depuis le sentiment universel de tout le monde.

Ger. Voss. de Philosoph. cap. 11. §. 20. pag. 85.

6. Macrob. 1. in Somn. Scip. 6. & apud Voss. Loco cit.

7. Le P. Rapin, Compar. de Plat. & d'Arist. l. 4. c. 6.

8. ¶ On devine aisément *Descartes*. L'idée qu'en donne ici le P. Rapin ne paroit pas trop s'accorder avec celle qu'il en a donnée dans ses Réflexions générales sur la Philosophie, n. 18. en ces termes: *Descartes est un génie des plus extraordinaires qui ait paru dans ces derniers tems, d'un esprit fertile, & d'une méditation profonde. L'enchainement de sa doctrine va à son but; l'ordre en est bien imaginé selon ses principes, & son systeme, tout mêlé qu'il est d'ancien & de moderne, est bien arrangé. A la vérité il enseigne à douter, & ce n'est pas un bon modéle à des esprits naturellement incrédules, mais enfin il est plus original que les autres.* Je demande si le portrait n'a pas de quoi plaire, & si le prétendu défaut que le Peintre y laisse entrevoir n'est pas une de ces taches qui rendent la beauté plus piquante?

II. Part. Ch. I.

donne assés dans le sens des génies médiocres, & sans être accusés de suffisance & d'orgueil pour oser parler avec tant de liberté d'une Philosophie qui est un *abîme de profondeur impénétrable aux esprits médiocres*, *& qu'on ne peut*, à ce qu'on prétend, *considerer de sens froid sans en être épouvanté*.

Cependant Aristote, Platon & Epicure étoient des hommes comme nous, & de même espéce que nous. Et qui plus est, c'est qu'au tems où nous vivons le monde est plus âgé de deux ou trois mille ans qu'il n'étoit lorsque ces Anciens ont écrit. Il a donc plus d'expérience, il doit être plus sage, & (1) c'est la vieillesse du monde & l'expérience qui font découvrir la vérité. (2)

Ce Préjugé d'estime pour les Anciens qui nous posséde & qui nous aveugle si fort est encore souvent un artifice dont notre amour propre & notre orgueil se servent adroitement pour se conserver & se maintenir dans la possession de notre esprit & de notre cœur. „ Car lorsqu'on estime une opi„ nion nouvelle & un Auteur du tems, il „ semble que leur gloire efface la nôtre, à „ cause qu'elle en est trop proche: mais on „ ne craint rien de pareil de l'honneur „ qu'on rend aux Anciens. (3)

„ D'ailleurs comme la vérité & la nou„ veauté ne peuvent pas se trouver ensem„ ble dans les choses de la Foi qui dépendent „ de la Tradition; & comme les hommes ne „ veulent pas faire le discernement qu'il faut „ faire entre les vérités qui dépendent de la „ Raison, & celles qui dépendent de la Tra„ dition qu'on doit aprendre d'une manié„ re toute differente: ils confondent la „ Nouveauté avec l'Erreur, & l'Antiqui„ té avec la Vérité. Luther, Calvin, & „ les autres ont dit quelque chose de nou„ veau, & ils ont erré: Donc Galilée, „ Harvée, Descartes se trompent dans ce „ qu'ils innovent. L'impanation de Lu„ ther est nouvelle (4), & elle est fausse: „ Donc la circulation d'Harvée est fausse, „ puisqu'elle est nouvelle. C'est pour ce„ la que quelques-uns apellent aussi indif„ feremment du nom odieux de Novateurs „ les Hérétiques, & les nouveaux Philoso„ phes. Les idées & les mots de Vérité „ & d'Antiquité, de Fausseté & de Nou„ veauté *ont été liés les uns avec les autres*. „ Le commun des hommes ne les sépare „ plus, & les Gens d'esprit même sentent „ quelque peine à les bien séparer.

Ce respect deréglé que l'on porte aux Anciens produit un grand nombre d'effets assés fâcheux. Car il ne faut pas s'imaginer, par exemple, que ceux qui vieillissent sur les Livres d'Aristote & de Platon puissent toûjours faire un bon usage de la liberté de leur esprit. Ils n'employent ordinairement tant de tems à la lecture de ces Livres que pour tâcher d'entrer dans les sentimens de leurs Auteurs, & leur but principal est de savoir au vrai les opinions qu'ils ont tenuës sans se mettre en peine de ce qu'il faut tenir.

S'il y a quelque chose de vrai & de bon dans quelque Ouvrage des Anciens, aussitôt on se jette dans l'excès. On publie que tout en est vrai, que tout en est bon, & que tout en est admirable. On se plaît même à admirer ce qu'on n'entend pas, & on veut que tout le monde l'admire avec la même facilité. On tire gloire des louanges qu'on donne à ces Auteurs obscurs, parce qu'on persuade par-là aux autres, qu'on les entend parfaitement, c'est un nouveau sujet de vanité, & on s'estime au-dessus des autres hommes, à cause qu'on croit entendre une impertinence d'un vieil Auteur ou d'un homme qui ne s'entendoit peut-être pas lui-même.

En effet combien a-t on vû de Savans qui ont sué pour éclaircir des passages obscurs des Philosophes, & même de quelques Poëtes de l'Antiquité; & combien s'en est-il trouvé qui ont fait leurs délices de la Critique d'un mot, & du sentiment d'un Auteur?

Mais il ne suffit pas d'avoir fait voir les deux extrémités où nous portent les Préjugés differens que nous avons des Anciens sans montrer le milieu dans lequel on les peut raisonnablement contenir pour ne point commettre d'injustice dans les jugemens qu'on en fait au préjudice des Modernes.

Il

1. *Veritas filia temporis, non auctoritatis.*
2. Malebranche de la Recherche de la Verité, 2. Part. du Liv. 2. chap. 4. 5. & 6. pag. 210. & suiv.
3. Le P. Rap. Comparaison de Platon & d'Aristote.

II. PART. CH. I.

Il faut convenir qu'il y a des choses dans lesquelles les Anciens ont eu le dessus des Modernes, qu'il y en a qui leur ont été communes & dans lesquelles ils peuvent avoir également bien réussi les uns & les autres, & qu'il y en a enfin dans lesquelles les premiers ont eu le dessous des derniers venus.

1. Parmi les choses du premier genre il faut compter tout ce que les Anciens ont écrit simplement pour parler, & pour exercer leur stile, & tous ceux de leurs Ouvrages qui nous ont conservé la pureté & les ornemens de leurs Langues, & tout ce qui concerne l'Art d'exprimer les passions de l'Homme, & les qualités de la Nature telles qu'elles peuvent être depuis sa corruption.

C'est pourquoi les anciens Poëtes & Orateurs tant Grecs que Romains n'ont point encore trouvé leurs égaux dans le genre d'écrire qu'ils ont embrassé, & on peut dire que ceux des Modernes qui ont fait leurs Poësies ou leurs Harangues en leurs Langues, sont peut-être encore plus éloignés de leur perfection que de leur siécle: & qu'ils ne les ont aprochés qu'autant qu'ils les ont ou copiés ou imités, ce qui seul suffit pour les empêcher de pouvoir jamais arriver à la gloire de leurs Originaux.

Ce n'est pas qu'il ne se soit peut-être trouvé depuis ces Anciens, des Génies aussi propres qu'eux à faire valoir l'Art Poëtique & l'Art Oratoire; mais comme la Religion Chrétienne a mis des bornes étroites à l'art de feindre & de mentir, en rétablissant la simplicité ancienne que le péché avoit ôtée à la Vérité, il n'est pas incroyable que le scrupule ait empêché ces grands Génies de porter aussi loin qu'ils auroient pû ces deux Arts ingénieux dont les beautés consistent principalement dans le déguisement, & dans le mouvement des passions.

2. Les choses qui sont communes aux Anciens & aux Modernes dans leurs écrits sont celles qui dépendent des qualités naturelles de l'esprit humain, comme sont le jugement, le sens commun, le goût spirituel, la délicatesse & la pénétration. Mais comme ces qualités sont de tous les siécles, & que la Nature n'en est pas moins liberale aujourd'hui qu'elle étoit autrefois, les Anciens n'ont peut-être pas d'autre avantage sur les Modernes en ce point que celui de leur Antiquité, qui fait que quand les choses se trouvent égales, ils doivent avoir toujours le pas devant, puisque la Nature le leur a donné en les faisant naître devant les autres.

Il est vrai que ceux qui n'aiment que l'Antiquité, & qui font encore aujourd'hui un parti considerable dans la République des Lettres, tâchent de nous persuader qu'on ne trouve presque de solidité de jugement, de sens droit, de bon goût, de délicatesse, & de finesse d'esprit que dans les Ecrits des Anciens, & qu'on ne voit presqu'aucun de leurs Livres qui en soit dépourvû. Mais ils ne considerent peut-être pas que les siécles suivans ont laissé périr ceux de leurs Ouvrages qui n'étoient pas soûtenus par ces excellentes qualités, & que quand la Posterité aura éclairci la masse des mauvais Livres des Modernes que le nouvel Art de l'Imprimerie a multiplié presque jusqu'à l'infini, il pourra aussi ne rester que ceux où se trouvent ces qualités. Et quand on en aura fait le discernement & qu'on les aura séparé comme le bon grain d'avec la paille qui les couvre & qui les confond aujourd'hui, on pourra juger si les bons Livres de ces derniers siécles sont ou meilleurs ou en plus grand nombre que ceux des Anciens.

3. Enfin les choses du dernier genre, c'est-à-dire les connoissances dans lesquelles les Modernes sont allés plus loin que les Anciens sont principalement les Sciences ausquelles le tems qui forme & meurit toutes choses, & l'expérience qui est le fruit de l'industrie humaine ont donné de grands accroissemens; telles que sont la Physique, la Médecine, l'Astronomie, la Chronologie, la Géographie, & diverses autres parties des Mathématiques qu'on appelle Mixtes, que les Anciens ont traitées assés imparfaitement.

Mais comme ils étoient dépourvûs de tous

II. PART. CH. I.

te, pag. 292. 293. ¶ Cette citation est fausse, parce que c'est uniquement celle du P. Mallebranche, qui est ici continuée.

4. ¶ Elle avoit été soutenuë 400. ans auparavant par l'Abbé Rupert, comme Bellarmin le reconnoit l. 3. *de Sacr. Euchar.* & au livre *de Scriptor. Eccles.*

II. PART. C. I.

tous ces grands ſecours que l'invention des nouveaux Arts & des Inſtrumens de Mathématique, les nouvelles découvertes de la Nature, & l'uſage d'une longue ſuite de ſiécles ont aportés aux Modernes, il eſt bien juſte d'avoir quelque égard à ces conſidérations quand on ſe trouve tenté de les accuſer d'ignorance & de les mépriſer ſous prétexte qu'ils ſe ſont ſouvent trompés. On doit toûjours porter du reſpect à la grandeur de leur génie, dit le P. Rapin, (1) & on ne doit pas les chicaner ſur toutes leurs fautes, puiſque les fautes même qu'ils ont faites dans les petites choſes ſont quelquefois des marques de l'aplication qu'ils ont euë pour les grandes, & pour celles qui étoient eſſentielles à la matiére qu'ils ont traitée.

Il faut même, ſelon Monſieur de Balzac (2) diſſimuler, déguiſer, & cacher autant qu'il eſt poſſible, les petits manquemens des grands Perſonages de l'Antiquité, à tout le moins en public, & pour donner bon exemple au Monde. Il ne faut pas néanmoins perdre l'uſage de notre jugement par trop de reſerve & trop d'affectation de modeſtie à leur égard, c'eſt aſſés de marquer du reſpect pour leur nom & de la civilité pour leurs perſonnes. Quand on ſe croit obligé de ſe départir de leurs ſentimens, il faut, dit-il, dorer & parfumer ſes objections. On peut ſe ſéparer de ſes Maîtres quand il s'agit de ſuivre la Vérité qui nous entraîne ailleurs, mais il faut prendre congé d'eux de bonne grace & toujours avec des proteſtations de fidélité pour l'avenir.

C'eſt une honêteté de bien-ſéance qui a paſſé pour une eſpéce de devoir en toutes ſortes de tems, & ceux même que nous comptons aujourd'hui parmi les Anciens nous ont apris cette maxime comme la pratiquant eux-mêmes envers ceux qu'ils conſideroient comme des Anciens à leur égard. (3) Et ce qui doit nous déterminer le plus à prendre le parti d'une conduite ſi raiſonable & ſi juſte, c'eſt que les Anciens eux-mêmes ont bien vû qu'ils ne pouvoient porter les choſes à leur perfection. Ils ont même reconnu que la connoiſſance des choſes qui leur étoient inconnuës étoit reſervée aux ſiécles poſtérieurs, (4) & que l'induſtrie des hommes, le tems, l'uſage, & l'experience découvriroient une infinité de choſes qui leur étoient cachées, comme l'a prévû Sénéque en plus d'un endroit de ſes Ouvrages.

II. PART. CH. I.

Cependant cette perſuaſion ne les a point découragés, & ne les a point rebutés, ils n'ont point laiſſé de travailler pour notre ſervice, & nous ne ſaurions nier ſans ingratitude que nous ne leur ayons les premiéres obligations de nos études & de nos connoiſſances.

Mais ſi leurs fautes méritent d'être excuſées & reſpectées même pour leur vieilleſſe, & pour cette eſpéce d'immortalité qu'elles ont acquiſe, on ne doit pas pour cela les juſtifier, & moins encore s'en faire des exemples pour défendre les nôtres. Il eſt vrai, diſent Meſſieurs de l'Académie, (5) que les fautes des Anciens ne ſont preſque conſidérées qu'avec réverence, parce que les unes étant faites devant les régles, ſont nées libres & hors de leur Juriſdiction, & que les autres par une longue durée ont comme acquis une preſcription légitime. Mais cette faveur qui à peine met à couvert ces grands Hommes, ne paſſe point juſqu'à leurs ſucceſſeurs. Ceux qui viennent après eux heritent bien de leurs richeſſes, mais non pas de leurs priviléges & les vices quelques anciens qu'ils puiſſent être n'autoriſent pas ceux d'aujourd'hui, & ne ſauroient preſcrire contre la régle & le bon ſens.

Il

1. Le P. Rapin Compar. de Platon & d'Ariſtote pag. 292. 293.

2. Balzac, Entret. XI. pag. 199. 200. édit. de Holl. ou pag. 643. 646. du Tom. 2. in-Fol.

3. *Veterès cum excuſatione audiendi ſunt.* Seneca Lib. 6. quæſtion. natural. cap. 5.

4. *Multa ſæculis tunc futuris cum memoria noſtri exoleverit reſervantur.* Senec. Quæſtion. nat. Lib. 7. cap. 3. *Veniet tempus, quo iſta quæ nunc latent, in lucem dies extrahat & longioris ævi diligentia.* Senec. Quæſt. nat. Lib. 7. cap. 25. & J. Fileſac. Lib. 2. ſelect. cap. 13. pag. 382.

5. Sentimens ſur la Tragi-Comédie du Cid de Corneille pag. 185. 186. de la 1. Edit.

6. Mœurs des Chrétiens, 1. part. num. 2. pag. 2. & 3. & num. 53. pag. 475.

7. Amad. Guimen. Opuſc. pag. 191. num. 4. ¶ de l'édit. de Lyon, où ce livre fut imprimé in-4. l'an 1664. ſous le nom d'*Amadæus Guimenius Lomarenſis.* Il eſt du P. Mathieu Moya Jéſuite de Madrid, Confeſſeur de la Reine d'Eſpagne Anne Marie d'Autriche, mére de Charles II. La Sorbonne, au moment qu'il parut le cenſura, & le Pape Aléxandre VII. qui le 24. Juin 1665. condamna cette cen-

II. PART. CH. I.

Il faut faire une grande difference entre l'Antiquité, en ce qui concerne la Religion, & celle qui consiste dans les connoissances purement humaines. Celle-ci n'est qu'une pure nouveauté en comparaison de celle-là, & il y a presque autant à distinguer entr'elles, qu'entre l'Erreur & la Vérité, c'est-à-dire, entre la Science de l'homme & celle de Dieu.

Monsieur Fleuri dit (6) que comme la Religion Chrétienne n'est pas une invention des hommes, mais un ouvrage de Dieu, elle a eu d'abord toute sa perfection aussi-bien que l'Univers; & que ce seroit une erreur détestable de croire que dans la suite des siécles on ait trouvé quelque chose non seulement pour les dogmes, mais encore touchant les mœurs & la conduite de la vie plus utile, plus sage, & plus sublime que ce que Jesus-Christ a enseigné à ses Apôtres, & les Apôtres à leurs Disciples.

On ne s'est donc pas contenté de rejetter & de condamner dans tous les âges de l'Eglise les Nouveautés que les Auteurs Hérétiques ont tâché d'introduire: Mais on a toujours eu grand soin de nous marquer même la préférence qu'on doit faire des Anciens Auteurs Catholiques sur les Modernes, parce qu'étant plus près de la source, on trouve incomparablement plus de pureté & plus de cette simplicité qui accompagne les vérités éternelles dans leurs Ecrits, que dans ceux des Auteurs des siécles posterieurs.

C'est ce qui a porté la sacrée Faculté de Théologie à censurer l'opinion du faux Guimenius, qui dit (7) que *toutes choses étant présentement beaucoup mieux examinées en Théologie qu'elles ne l'étoient dans les tems passés, il vaut beaucoup mieux suivre les Théologiens modernes que les Anciens Peres.* (8) C'est aussi ce qui a rendu un des plus fameux Hommes de ce siécle l'objet de la fable publique pour s'être vanté sottement de (9) *n'avoir jamais voulu employer ou perdre son tems à lire les Anciens Peres, parce que les Modernes,* dit-il, *ont poli avec beaucoup d'industrie & beaucoup d'étude tout ce que ces Anciens ont pû trouver & penser de beau & de raisonnable.*

M. Caramuel.

Ce sentiment de l'Eglise Catholique a été combatu par plusieurs de ses propres Ecrivains depuis un siécle, qui se sont peut-être imaginé qu'ils travailleroient pour leur propre autorité, & pour leur réputation, en diminuant celle des Anciens, & en faisant leurs efforts pour rehausser & pour apuyer celle des Modernes. Mais ceux d'entr'eux qui ont voulu employer l'autorité même de quelques Anciens pour diminuer l'autorité des Anciens semblent avoir affecté de confondre l'Antiquité profane avec la Sacrée pour pouvoir raisonner & disposer de celle-ci comme de celle-là.

Ainsi le P. Poza voulant nous faire gouter la nouveauté de ses imaginations, (10) a voulu nous persuader qu'il n'y avoit point grand fonds à faire sur les Anciens par l'autorité de Senéque. Il est vrai que ce Philosophe dit, „ que la Vérité est exposée à „ tout le monde, que nul ne l'a encore oc- „ cupée; que ceux qui nous ont précédé „ sont nos guides, mais que nous ne som- „ mes pas leurs esclaves; qu'il en reste „ encore beaucoup pour ceux qui vien- „ dront après nous, que chacun aime „ mieux croire que juger......... Mais „ que pour lui il ne s'attache à aucun par- „ ticulier de ces grands Philosophes de „ l'Antiquité; qu'il a droit d'en juger & „ d'en dire son avis. C'est pourquoi, qu'il „ avoit la liberté de suivre tantôt les sen- „ timens de l'un & tantôt de changer quel- „ que chose dans celui de l'autre. (11)

Mais si Senéque a eu sujet de préférer la

censure, étant depuis mieux informé, condamna lui-même le livre le 10. Avril 1666. Bien des gens au reste ne distinguant point *Amadæus* d'*Amadeus*, qu'ils ont pris pour un synonyme Latin du Grec Θεόφιλος, ont mal à propos cru reconnoitre sous ce nom le P. Théophile Raynaud.

8. Censura Sac. Facul. Theol. Paris. in Lib. cui Tit. Amed. Guim. Lomar. &c.

9. *Non multum ego temporis impendo aut perdo in Veterum Libris legendis; non quod contemnam illos, sed quod omnia quæ pulchrè cogitarunt jam sint à junioribus summo studio & industriâ elimata.* J. Caramuel. 2. part. Theol. fundam. fol. 36. n. 51.

Carolus Vischius in Bibliothec. Ordin. Cisterciens. pág. 196. 197.

Nicole, sous le nom de Guill. Wendrock in Appendicib. ad not. Litter. Montalt.

10. Joan. Bapt. Posa dans la Preface de son *Elucidarium Dei-para*, où il cite Seneque *de vita beata*; c. 1. L'*Elucidarium* du P. J. B. Poza, Jesuite, Professeur en Theologie au College d'Alcala, fut imprimé in-4. à Lyon 1627.

11. L. Ann. Senec. Epistol. 33.

II. PART. CH. I.

la Raison à l'Autorité dans les choses purement humaines, & qui ne pouvoient se régler que par la Raison n'ayant point d'autre guide que la Raison: Poza qui étoit & Chrétien & Regulier ne devoit pas ignorer qu'un homme qui se mêle d'écrire dans l'Eglise des matiéres de la Foi pour l'instruction & l'édification des Fidéles, doit suivre l'Autorité plus que sa Raison; & qu'en matiére de Religion il n'a point pû suivre cette maxime de Senéque sans ruiner l'obéissance qui est duë à la Foi & à la Tradition, qui en est un des principaux fondemens.

En user ainsi, n'est autre chose que donner à chacun la liberté d'opiner sur les points de Religion, comme les Philosophes Païens ont fait dans les matiéres de science & des mœurs, où ils n'ont suivi que leurs sens, leurs propres pensées, & leur lumiére naturelle; c'est traiter Saint Athanase & Saint Augustin en Théologie comme nous ferions Platon & Aristote en Philosophie.

Cet Auteur a fait le même abus d'une assés belle pensée de Lactance, qui dit que „ ceux-là se privent eux-mêmes de la sagesse qui se laissant mener par les autres „ comme des bêtes, reçoivent sans discernement tout ce que les Anciens ont inventé. Que ce qui les trompe, c'est le „ nom d'Anciens, s'imaginant ne pouvoir „ pas être plus sages qu'eux, parce qu'ils „ sont venus après eux, & qu'on les apelle „ Modernes..... Que Dieu a distribué la „ sagesse à tous les hommes selon leur „ portée, & que ceux qui nous ont précedé dans le tems ne nous précedent pas „ pour cela dans la sagesse, parce qu'étant „ donnée également à tous les hommes, „ ceux qui sont venus les premiers ne la „ peuvent pas ôter aux autres. (1)

Mais qui ne voit que Lactance n'en veut qu'à ceux qui se laissent aller aux coutumes & aux traditions humaines au préjudice de la vérité manifeste, ou qui sont trop crédules & trop timides dans la recherche des choses naturelles qui dépendent de la Raison?

Quelques-uns de ces Théologiens Modernes qui ont pensé réduire la Morale Chrétienne en problêmes, ont jugé à propos de mettre en question si l'on doit préférer les Anciens Peres & Docteurs de l'Eglise aux nouveaux Ecrivains & Docteurs de l'Ecole. (2)

Azor veut que les opinions de ces Ecrivains nouveaux des derniers tems ayent autant de poids & de crédit que les sentimens des Anciens & des Peres de l'Eglise, de sorte que si les Peres l'emportent quelquefois sur les Auteurs Modernes, ceux-ci l'emportent aussi souvent sur les Peres: & que „ *quand les opinions des uns & „ des autres sont égales en elles-mêmes, „ quoiqu'on préfere souvent celles des Anciens à celles des Nouveaux il n'y a point „ de Loi ni de raison assés forte pour obliger „ à la préferer toujours.* (3)

Cette décision a paru d'une conséquence dangereuse, en ce qu'il semble ôter l'obligation de s'assujettir aux sentimens des saints Docteurs de l'Eglise, qui ne disent dans les choses importantes que ce qu'ils ont apris d'elle, & donner la liberté de les suivre ou de ne les suivre pas. Car selon cette maxime il pourroit être permis de suivre toûjours les nouveaux & de ne suivre jamais les Peres, lorsque les raisons des Nouveaux seront aussi vrai-semblables que celles des Peres. Or il ne sera jamais difficile à ceux qui les jugeront par le sens humain & par la Raison naturelle plutôt que par la lumiére de la Foi de trouver des artifices pour faire paroître autant de probabilité & de vrai-semblance dans les opinions modernes que dans les sentimens des Anciens.

Les autres Défenseurs de l'autorité des Modernes (4) ont voulu user de distinction & partager le different, en disant que *la resolution des difficultés qui naissent touchant la*

1. *Sapientiam sibi adimunt qui sine ullo judicio inventa majorum probant, & ab aliis pecudum more ducuntur. Sed hoc eos fallit quod majorum nomine posito, non putant fieri posse ut ipsi plus sapiant, quia minores vocantur......... Deus dedit omnibus pro virili petitionem sapientiæ nec quia nos illi temporibus, sapientia quoque antecesserunt. Quæ si omnibus æqualiter datur, occupari ab antecedentibus non potest.* Lactant. Lib. Divin. Institut. cap. 7.

2. Ger. de la Mor. des J. Tom. 1. L. 1. part. 2. chap. 1. art. 1. pag. 261. 262. & suiv.

3. Joan. Azor. Inst. Moral. Lib. 2. cap. 17. quæst. 1. pag. 127.

4. Valer. Reginald. præfat. in Prax. Fori Pœnitential. de casibus consc.

Ludov. Cellot. Lib. 8. de Hierarchia & Hierarchis cap. 16. pag. 714.

la Foi se doit tirer des Anciens: mais que celles qui regardent les mœurs & la vie des Chrétiens se doivent prendre des Auteurs nouveaux. La distinction paroît claire, mais elle tient peut-être un peu de l'*Escobar*, & du *Casuitisme*, & elle ne léve pas entiérement tous nos scrupules.

Car, comme écrit un autre Moderne, s'il apartient aux Anciens de déterminer les questions qui naissent sur les matiéres de la Foi, il faut nécessairement qu'ils décident aussi les difficultés de la conscience & des mœurs, puisque les Fidéles doivent vivre par la Foi: Et si nous devons prendre des Modernes les régles des mœurs & non celles de la Foi, il faut qu'on nous donne une autre régle de notre vie que la Foi, & que la Foi ne soit plus la source & la mesure des bonnes œuvres ni le principe de la vie Chrétienne. (5) S'il est vrai que nous *ne devons prendre des Anciens* que les *régles de la Foi* sans celles des *Mœurs*, la Foi que nous *recevons* d'eux sera morte & stérile: si les Nouveaux ne nous donnent que les régles des Mœurs sans celles de la Foi, notre vie quelque bonne qu'elle paroisse ne sera que Païenne.

Mais il est fort inutile de nous embarasser d'une décision qui passe pour erronée, & qui est rejettée de l'Eglise. Et quand nous n'aurions pas d'autres motifs pour nous porter à préférer les Anciens aux Modernes en tout ce qui concerne la Religion, & pour *nous attacher inviolablement* aux décisions *de ces premiers: l'incertitude, l'embarras, l'inégalité, la témerité* & les *contradictions* qui se rencontrent dans *plusieurs* de ces Théologiens modernes, & particulierement des nouveaux Docteurs de la Probabilité nous y obligeroient assés d'ailleurs.

L'Auteur de la Recherche de la Vérité fait sur la conduite & sur les sentimens de ces Modernes une reflexion qui est d'autant moins à mépriser qu'il n'est ni le seul ni le premier qui l'a faite. (6) Il dit „ qu'il „ lui semble que ce sont d'ordinaire ceux „ qui crient le plus contre les Nou„ veautés de Philosophie qu'on doit esti„ mer, qui favorisent & qui défendent „ même plus opiniâtrement certaines Nou„ veautés de Théologie qu'on doit détes„ ter. Car ce n'est pas, dit-il, leur lan„ gage qu'on n'aprouve pas, tout inconnu „ qu'il ait été à l'Antiquité, l'usage l'au„ torise: ce sont les erreurs qu'ils répan„ dent ou qu'ils soûtiennent à la faveur de „ ce langage équivoque & confus. Que „ ce sont principalement ces sortes de gens „ qui s'éfarouchent si on parle en Philoso„ phie autrement qu'Aristote, & qui ne „ se mettent point en peine si on parle en „ Théologie autrement que l'Evangile, les „ Peres & les Conciles.

Il nous est sans doute fort peu important & peu nécessaire de savoir ce que les anciens Philosophes Païens ont cru des points qui regardent l'essence & l'existence de Dieu, la beatitude de l'homme, l'immortalité de l'ame & toute la Morale qui dépend de la véritable Théologie, quoiqu'il soit très-important & très-nécessaire de savoir que Dieu existe, qu'il fait notre beatitude, que l'ame est immortelle, & que toute la Morale ne consiste que dans le véritable culte de Dieu. Cependant il s'est trouvé un fort grand nombre de Savans, (7) qui se sont mis plus en peine de savoir, par exemple, le sentiment d'Aristote sur l'immortalité de l'Ame que la vérité de la chose en soi, & on en a vû même qui ont fait des Ouvrages exprès (8) pour expliquer ce que ce Philosophe en a écrit, & qui n'en ont pas tant fait pour savoir ce qu'il en faloit croire.

S'il y a une infinité de choses dont la connoissance est inutile, & qui ne sont que de l'invention de l'esprit humain, il est par consequent encore plus inutile de rechercher & de savoir ce que les Anciens en ont cru. „ Mais dans les questions de la „ Foi ce n'est pas un défaut de chercher „ ce qu'en a cru, par exemple, Saint Au„ gustin

5. Mor. des J. T. 1. L. 1. p. 2. chap. 1. art. 1. pag. 269. 270.

6. Malebr. Rech. de la Ver. 2. Part. du Liv. 2. chap. 5. pag. 222.

7 Le même pag. 217. & 221. &c. ¶ Le P. Mallebranche dans l'endroit ci-dessus allegué se contente de dire que le principal but de Pomponace a été de montrer qu'Aristote a cru que l'ame étoit mortelle, quoique (devoit ajouter le P. Mallebranche) il ait témoigné que son intention étoit purement de prouver qu'à s'en tenir aux termes d'Aristote on ne pouvoit conclurre rien de certain pour la mortalité, ni pour l'immortalité de l'ame.

(8) Petrus Pomponatius en a fait un pour montrer qu'Aristote a cru l'ame mortelle.

„ gustin ou quelqu'autre Pere de l'Eglise, „ ni même de travailler avec soin pour dé- „ couvrir si Saint Augustin a cru ce que „ croyoient ceux qui l'ont précédé, parce „ que les choses de la Foi ne s'aprennent „ que par la Tradition, & que la Raison „ ne peut pas les découvrir. La créance „ la plus ancienne étant la plus vraie, il „ faut tâcher de savoir laquelle l'est en ef- „ fet, & on ne le peut faire qu'en exami- „ nant le sentiment de plusieurs personnes „ qui se sont suivies dans differens tems.

„ Mais les choses qui dépendent de la „ Raison leur sont tout-à-fait oposées, & „ il n'est pas si necessaire de se mettre en „ peine de savoir ce qu'il en faut croire.

„ En matiére de Théologie on doit ai- „ mer l'Antiquité parce qu'on doit aimer „ la Vérité, & que la Vérité se trouve dans „ l'Antiquité. Il faut que toute curiosité „ cesse lorsqu'on tient une fois la *Vérité*.

„ Mais en matiére de Philosophie on „ doit au contraire aimer la nouveauté par „ la même raison qu'il faut toujours ai- „ mer la Vérité & la rechercher par tout où „ elle se peut trouver. Si l'on croyoit „ qu'Aristote & Platon fussent infaillibles, „ il ne faudroit s'apliquer qu'à les enten- „ dre, mais la Raison ne permet pas qu'on „ le croye. La Raison veut au contraire „ que nous les jugions plus ignorans que „ les nouveaux Philosophes, parce que de- „ puis leur tems il s'est écoulé un grand „ nombre de siécles qui ont donné lieu à „ plusieurs expériences & découvertes „ nouvelles ; que les nouveaux Philoso- „ phes peuvent savoir toutes les vérités „ que les Anciens nous ont laissées, & en „ trouver encore plusieurs autres. Mais „ cependant la Raison ne veut pas qu'on „ croye encore ces nouveaux Philosophes „ à leur parole plutôt que les Anciens. „ Elle veut au contraire qu'on les exami- „ ne sans se préoccuper ridiculement de „ leur science ni de leurs qualités d'es- „ prit. (1)

CHAPITRE II.

Préjugés des Auteurs Ecclésiastiques & Profanes.

PUisque le Préjugé où étoient plusieurs des Chrétiens de l'Eglise Primitive, à l'égard des Livres des Païens est effacé depuis fort long-tems, il est assés inutile de faire voir quel en étoit le fondement, & en quoi consistoit le danger que l'on y trouvoit pour les nouveaux Convertis, lorsqu'ils étoient encore assiégés de Païens qui tâchoient en toute occasion de leur faire valoir les beautés de leurs Poëtes & de leurs Philosophes.

Ce seroit aussi d'un autre côté faire perdre le tems au Lecteur, si pour lui faire voir l'utilité qu'on peut retirer des Livres des *Gentils*, on se mettoit en devoir de lui repeter ici tout ce qu'il peut en avoir lû ailleurs (2) soit dans les Ecrits des anciens Peres de l'Eglise qui en ont fait eux-mêmes un excellent usage, autant pour le reglement de leurs mœurs, que pour combattre le Paganisme; soit dans les Traités particuliers que plusieurs Modernes ont fait sur ce sujet. (3)

A l'égard des Livres des Chrétiens, les Gentils s'étoient étrangement préoccupés contre ceux des trois ou quatre premiers siécles de l'Eglise. Ils s'étoient sottement imaginé que nos Ecrivains ne pouvoient être que des ignorans, parce qu'ils ne voyoient presque aucun de leurs prétendus Savans embrasser la Religion Chrétienne, qu'ils savoient être ennemie de l'orgueil & de l'enflure que produit la vanité des Sciences humaines. Et sur la foi des plus médisans de nos ennemis tels qu'étoient Celse, Porphyre, & l'Empereur Julien, ils publioient par tout que l'Eglise de Jesus-Christ n'avoit produit aucun Philosophe, aucun Orateur, aucun Docteur; qu'on n'y cultivoit point l'Eloquence ni les au-

tres

1. Idem ibid.

2. S Basil de legendis Libris Gentil. oration.

S. Greg. Nazianzen. in oration. de laudibus Basilii Magni.

Clem. Alexandr. Origen. Arnob. Lact. & aliorum exempla.

S. Augustin. Lib. 2. de doctrin. Christiana. cap. 38. 39, & 40.

S. Cyrill. Alex. Lib. 6. contra Julian. Apostat. ad text. 4.

Petri Blesen. Epistol. 8. Item Epistol. 91.

3. Claud. Espencæus Tract. de profectu ex Lib. Gentil.

Joan. de Marchepallio disput. de citandis impunè à Concionatore legibus civilibus, id est, Literis paganicis. ¶ Baillet après Claude Despence qui est à

la

tres Arts ni les Sciences, & qu'on ne remarquoit qu'une simplicité grossiére en tout ce qui étoit sorti de la plume des Auteurs Chrétiens depuis l'établissement de la Religion.

Ce fut pour détromper le Public de cette erreur que Saint Jerôme entreprit d'écrire son Livre des Ecrivains Ecclesiastiques, comme il le témoigne lui-même à Dexter, (4) & il fit bien voir par ce grand nombre de Savans &, de saints Docteurs dont il a fait le Catalogue, que notre Religion loin de condamner ou de négliger les Sciences & les Arts, savoit au contraire en purifier & sanctifier l'usage, qui ne pouvoit pas être excellent dans la mauvaise Religion.

Il faut reconnoître de bonne foi que la pureté du discours paroît plus alterée dans la plûpart des Ecrits des Auteurs Ecclesiastiques que dans ces Auteurs Classiques des Grecs & des Romains qui ont écrit lorsque leurs Republiques & leurs Langues étoient les plus florissantes. Mais on doit faire réflexion sur les desseins de Dieu pour l'établissement de son Eglise, & considerer que ceux qui auroient pû écrire avec toute la pureté & tous les ornemens de leur Langue ont suivi l'Esprit de Dieu qui ne vouloit pas qu'on donnât par cette affectation la moindre occasion de croire que l'éloquence & l'artifice des raisonnemens humains eussent contribué la moindre chose à la conversion des Peuples & à l'affermissement de la *véritable Religion*.

D'ailleurs la beauté du langage étoit comptée parmi la plûpart des Chrétiens de l'Eglise Latine pour une de ces vanités du siécle ausquelles ils devoient renoncer, & nous avons un bel exemple de ce renoncement volontaire dans les Ecrits de Saint Augustin, qui, comme nous l'avons déja remarqué, avoit affecté en plusieurs occasions de négliger son stile, méprisant la réputation de bien parler pour s'accommoder à la portée des Peuples ausquels il vouloit se rendre utile.

Après tout, nos Critiques dégoûtés devroient considerer que les Ecrivains Ecclesiastiques n'auroient pas pû se garantir quand ils l'auroient voulu de la décadence de la belle Latinité, qui étoit universelle dans l'Empire, lorsqu'il a plû à Dieu de les faire naître dans l'Eglise. Et s'ils n'ont le goût entiererement dépravé, ils doivent reconnoître que les Ecrivains Chrétiens n'ont été inferieurs à aucun des Auteurs Païens de leur tems, même pour la beauté du stile & de l'expression.

Le stile de Tertulien, de Saint Cyprien, de Minutius Felix, de Lactance, de Saint Jerôme, de Saint Sulpice Severe, &c. vaut bien sans doute celui d'Apulée, d'Aule-Gelle (5), de Capitolin, de Lampridius, de Spartien; de Macrobe, &c. Les plus judicieux Critiques ont crû trouver même l'air & le stile de César dans Saint Cyprien; celui de Ciceron dans Lactance; & celui de Salluste dans Saint Sulpice Severe. Et qui doute que tous ces grands hommes de la Gentilité dont nous estimons si fort les Ecrits, n'eussent été autant & peut-être plus embarassés que nos Auteurs Ecclesiastiques pour bien parler, s'ils avoient vêcu dans le même tems.

Mais si l'Eglise a voulu montrer dans ses Ecrivains de la Langue Latine qu'elle n'avoit aucun besoin de l'éloquence humaine, & qu'elle se soucioit peu de la pureté & des ornemens du discours en comparaison de la pureté du cœur & des ornemens de l'ame: Elle a bien sû faire voir dans ceux de la Grece que ce n'étoit ni par impuissance ni par aucun effet de quelque mauvais goût qu'elle en usoit de la sorte. Les anciens Auteurs Grecs de la Gentilité, sans en excepter ceux même qui ont porté la Langue Attique au comble de sa gloire & de sa perfection n'ont rien eu au-dessus des Peres de l'Eglise Greque, soit pour la force & la beauté du stile, soit pour la majesté & la délicatesse des maniéres.

Nous pouvons hardiment oposer à Platon,

la tête des Auteurs ici allégués, y en ajoute un dont il a défiguré le nom & le surnom, parce que l'ayant trouvé apparemment cité par abbréviation *J. de Marchepal*, il a cru que le nom de cet Auteur étoit *Joannes de Marchepallio*, au lieu que c'est *Jacobus de Marchepallu* Cordelier qui écrivoit l'an 1525. ou 30.

Clavigny de Sainte-Honorine. chap. 1. du discern. & de l'usage des Livres suspects.

Theoph. Rayn. Erotem. 11. integro part. 1. pag. 183.

Anton. Possevin. Biblioth. Select.

Voyés encore la plûpart de ceux qui ont traité de la maniére d'étudier & de lire les Livres.

4. S. Hieronym. Præfat. ad Dextrum, Lib. de Vir. Illustr.

5. ¶ L'usage est pour Aulu-Gelle.

ton, à Demosthene & à Isocrate, Saint Basile le Grand, Saint Gregoire de Nazianze, & Saint Jean Chrysostome. (1) Personne ne niera que Prohæresius qui professoit publiquement l'Eloquence au quatriéme siécle effaçoit généralement tous les Philosophes, les Rheteurs & les Sophistes Païens de son siécle. Et quoique la plûpart de ceux-ci s'attachassent particuliérement à l'étudier & à l'imiter, on sait qu'il avoit lui-même si peu d'attache à sa profession glorieuse, que bien que Julien l'Apostat l'eût excepté nommément de la défense qu'il fit à tous les Professeurs Chrétiens d'enseigner, pour le distinguer & faire honeur à son mérite, il aima mieux faire voir qu'il estimoit moins la gloire que lui avoit acquise l'éloquence séculiére dont il étoit apellé *le Roi*, que l'avantage d'être Chrétien qui lui donnoit lieu de prendre sa part de la persécution dont ce Prince vouloit le priver. (2)

Depuis le rétablissement des belles Lettres dans l'Europe, il a falu faire ce semble une nouvelle distinction entre les Ecrivains Profanes & les Ecclesiastiques, quoique tous fissent profession du Christianisme. Les premiers sont ceux qui paroissent n'avoir presque point ambitionné d'autre gloire que celle de faire revivre la Gentilité dans leurs Ecrits, de parler & d'écrire à la Païenne en toute rencontre, d'imiter jusqu'aux défauts des Anciens, & de s'assujettir comme des esclaves à toutes leurs maniéres, sans avoir égard aux circonstances des tems, des lieux, des personnes & de l'état présent des choses de leur siécle. Les derniers sont ceux qui ont fait un choix judicieux des choses que les anciens Païens ont écrites, & qui se pouvoient apliquer à l'usage du tems auquel ils écrivoient; qui n'ont point fait difficulté d'employer des termes Ecclesiastiques pour exprimer des choses purement Ecclesiastiques, & qui par leur conduite ont montré aux autres les régles de bon sens, & l'Art de la véritable Eloquence.

On peut mettre au rang des premiers tous ces ridicules scrupuleux qui n'osoient lire l'Ecriture Sainte de peur de gâter leur beau Latin. (3) Ceux qui empêchoient leurs amis de lire les Epîtres de Saint Paul pour le même sujet, non contens de ne les pas lire eux-mêmes, & qui les traitoient

1. Budæus, Lancelot, & alii Critici passim.

2. S. Hieron. Chronic. Eunapius de vit. Sophist.

3. Politian. ap. Bibliograph. curios. pag. 53.

N B. J'ai compris Politien parmi les Ridicules scrupuleux qui n'osoient lire l'Ecriture-Sainte, de peur de gâter leur beau Latin, quoique je ne l'aye nommé que dans la Citation, ayant suivi quelques Auteurs Allemans, Espagnols & *François*: *Mais Politien dans sa 10. Epître du 4. Livre, dit lui-même qu'il expliquoit publiquement l'Ecriture-Sainte durant le Carême. C'est ce que Barthius a remarqué aussi au 47. Livre de ses Adversaires, chap. 5. col. 2193. Consultez Melanchthon, Vivès, Du Plessis-Mornay, &c.* ¶ L'Auteur dans la note rélative au chiffre 2. ayant sur la foi d'Hallervord Collecteur d'un mauvais catalogue intitulé *Bibliothéque curieuse*, fait à Politien l'injure de le marquer comme un de ces ridicules scrupuleux qui n'osoient lire l'Ecriture de peur de gâter leur beau Latin, s'en est retracté sur ce que Politien Epitre 10. dit lui-même qu'il expliquoit publiquement l'Ecriture Sainte durant le Carême. Pour moi je crois que ce qu'en faisoit Politien n'étoit que pour remplir par maniére d'acquit sa fonction de Théologal de l'Eglise de Florence, & que sur l'article des mœurs étant un homme notoirement fort décrié, il peut très-vrai-semblablement ne s'être pas beaucoup appliqué à lire l'Ecriture, non pas dans l'appréhension puérile de gâter son beau Latin, mais par le peu de gout qu'il avoit pour cette lecture, ce qui rend assés croyable ce qu'ont là-dessus rapporté de lui Vivès & Mélanchthon, Ecrivains qui n'ont jamais passé pour médisans & qui étant voisins de ce tems-là pouvoient savoir la chose par tradition.

4. ¶ Il est vrai, comme le remarque Ménage Tom. 1. de l'Anti-Baillet c. 8. qu'*Epistolaccias* en Italien signifie proprement *une grande vilaine Epitre*, & qu'ainsi Baillet traduisant *Epistolaccias* par *de petites Lettres de néant*, n'a pas bien exprimé l'idée que donne la terminaison *accio* & *accia*.

(*a*) Quand Konigius & Scipio Gentilis font apeller par le Cardinal Bembo les Lettres de S. Paul, *epistolaccias*, ils ne prétendoient pas qu'il les regardoit comme de *petites Lettres de néant*. Car tous les mots Italiens terminés en *accio* & *accia*, *chiesaccia*, *capellaccio*, *cavallaccio*, *libraccio*, &c. sont des augmentatifs qui marquent une étenduë déplaisante, & non pas une petitesse. (Anti-Baillet, Tome 1. pag. 36.)

5. Petr. Bemb. Cardinal. apud Scipion. Gentil. in Comment. in Epist. Pauli ad Philemonem, pag. 40. & apud Konigium Bibl. V. & N. ¶ Ce sont les paroles de Baillet copiées d'après Konig, où il a trouvé au mot *Bembus*, la citation du passage de Scipio Gentilis. Bayle qui auroit voulu là-dessus un garant plus ancien que Gentilis, mort l'an 1616. 69. ans après le Bembe, témoigne n'en avoir pu trouver d'anterieur à Lansius. En quoi il s'est terriblement équivoqué, ne s'étant pas apperçu que celui-ci se fonde expressément sur Gentilis, auquel il avoit alors notoirement survécu, puisque dans l'édition même de

de *petites Lettres de néant*, (4) tout revêtus qu'ils fussent eux-mêmes de la Pourpre Ecclesiastique. (*a*) (5) Ceux qui ne vouloient pas seulement souffrir la vûe d'aucun Livre de notre Religion, pour ne se point donner d'impressions étrangéres & impures, à leur avis, & qui fussent capables de deshonorer ou d'alterer la connoissance qu'ils avoient des Antiquités Romaines & Profanes. (6) Ceux qui aimoient mieux dire, leur Breviaire en Grec, que de suivre leurs regles ordinaires & d'imiter leurs Confréres, quoi qu'ils fussent Réguliers, pour ne point infecter leur beau stile prétendu par le mauvais latin de la Bible & de l'Office de l'Eglise. (7) Ceux enfin qui ayant ouï dire que Saint Jerôme lisoit encore avec assiduité dans sa derniére vieillesse les Comédies de Plaute, & que Saint Chrysostome avoit ordinairement un Aristophane sous le chevet de son lict, se sont peut-être imaginés qu'il leur suffisoit d'imiter ces Saints par cet endroit pour satisfaire aux obligations du Christianisme, & qui ont fait toute leur étude dans les sujets même de Religion, de ce qui ne servoit à ces Saints que d'une récreation innocente pour se délasser de leurs fatigues (8)

Le Préjugé n'est pas plus favorable pour ceux de nos Ecrivains qui se sont jettés dans une extrémité opposée à celle de ces Chrétiens profanes dont on vient de parler. Car s'ils ont eu raison d'un côté de juger que des sujets purement Chrétiens ne peuvent être que deshonorés par le mêlange des Fables Païennes & par les maniéres qui étoient de l'usage de l'idolâtrie ancienne, ils ont eu grand tort de l'autre de s'imaginer que les matiéres de notre Religion puissent être embellies par de nouvelles fictions, en introduisant le mensonge & la fable dans les choses où la vérité doit paroître toute nuë. C'est de cette nouvelle licence que nous sont venus tant de mauvais Ouvrages de Poësie sainte, ces Romans spirituels & toutes ces Histoires forgées à plaisir, ou pour épouvanter le pécheur, ou pour repaître les simples de prodiges & de miracles faux ou d'événemens surprenans, & pour les entretenir dans une pieté grossiére. C'est en vain, dit le Poëte (9) que tous ces pieux inventeurs de nouvelles fictions,

Pen-

l'ouvrage que Bayle cite de ce Lansius, il se trouve une Epitre de ce dernier datée de 1620. & par conséquent postérieure de 4. ans à la mort de Gentilis. L'Auteur que Bayle suivant son principe pouvoit raisonnablement présumer avoir le premier attribué, quoique sans preuve, ce prétendu fait au Bembe, est un Théologien Protestant nommé Victorin Strigelius, né l'an 1524. vingt-trois ans avant la mort de Bembe arrivée en 1547. *Bembus*, dit-il, dans l'explication du Pseaume 4. *qui postea Cardinalis factus est, cum ad Sadoletum venisset, & eum in enarratione Epistolæ ad Romanos aliquid operæ collocare intellexisset. Omitte*, inquit, *has nugas, non decent gravem virum tales ineptiæ.* Bayle, par une continuation d'erreur, fauté d'avoir sû que ces paroles étoient de Strigelius, les a rapportées comme d'un Gregoire Michel qui se les est appropriées dans une de ses notes sur la traduction Latine qu'il donna des Curiosités inouïes de Gaffarel en 1676. plus de cent ans après l'impression du livre de Strigelius sur les Pseaumes.

6. Ger. Joh. Voss. de Hist. Lat. & alii passim. de Pomponio Læto. ¶ Ceci regarde Pomponius Lætus fameux Professeur en humanités à Rome vers la fin du quinziéme siécle. L'Idée qu'en donne ici Baillet est tirée de ce que Vossius en a compilé au 3. livre de ses Historiens Latins chap. 8. Elle est un peu outrée, comme je pourrai le faire voir dans une Dissertation expresse sur ce Pomponius. *Elle est imprimée au tom. 2.*

7. De Joan. Petro Maffejo Soc. J. id retulere. ¶ Scioppius pag. 60. de son *Judicium de Stylo Historico*, dit qu'on lui avoit certifié la chose; par où l'on voit que la pratique du P. Maffée ne s'accordoit guére avec celle de Pomponius Lætus, qui de peur de gâter son Latin, ne voulut point apprendre le Grec.

8. Ol. Borrichius de Poëtis pag. 34.
Item Tan. Fabr. &c.

N.B. J'ai dit que Saint Jerôme se plaisoit encore dans sa vieillesse à la lecture de Plaute, & Saint Chrysostome à celle d'Aristophane. Le premier point n'est contesté de personne; mais le second n'a pas la même évidence, & je serois volontiers de l'opinion de Monsieur le Fevre de Saumur qui le met parmi les choses de peu de fondement. ¶. Tannegui le Févre donna en François dans un petit volume imprimé l'an 1665. les Vies des Poëtes Grecs en abrégé. Là dans celle d'Aristophane il rejetta comme fabuleux ce qu'on disoit de la coutume qu'avoit S. Chrysostome de mettre sous son chevet les Comédies de ce Poëte, afin qu'au moment que l'envie de les lire le prenoit, il fût en état de la satisfaire. Ménage ensuite a remarqué dans la Préface de la seconde partie de ses Observations sur la Langue Françoise, & à la fin du chap. 113. de son Anti-Baillet Tom. 2. pag. 48. que c'étoit Alde Manuce l'ancien qui dans l'Epitre dédicatoire de son édition d'Aristophane avoit le premier avancé ce conte touchant S. Chrysostome. *Voila comment cette tradition, qui a régné près de deux siécles, s'est introduite; Et ce qu'il est à propos de savoir pour s'en desabuser.*

9. Despreaux de l'Art Poëtique Chant III. v. 195. & suiv.

Pensent faire agir Dieu, ses Saints & ses Prophetes,
Comme ces Dieux éclos du cerveau des Poëtes;
Mettent à chaque pas le Lecteur en Enfer:
N'offrent rien qu'Astaroth, Belzebud (1), Lucifer.
De la foi d'un Chrétien les mysteres terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles.
L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire, & tourmens mérités:
Et de leurs fictions le mêlange coupable
Même à ses verités donne l'air de la fable . . . .
(2) Il ne faut point parmi les ridicules songes
Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges.

Ces sortes d'Ecrivains, & sur tout ces faiseurs de contes devots & de fausses Histoires ont fait à l'Eglise un tort peut-être plus considérable qu'on ne se l'est imaginé d'abord, lorsqu'on a cru pouvoir tolerer leur licence. Car outre qu'ils abusent de la simplicité & de la crédulité de la populace qu'ils jettent dans l'erreur, c'est qu'ils donnent lieu aux libertins de douter des vérités plus importantes, & de les confondre malicieusement avec ces sortes de fictions.

CHAPITRE III.

Préjugés de la dignité & de la qualité des Auteurs.

CH. III. QUoique la République des Lettres ne reconnoisse point d'autre qualité ni d'autre dignité dans les jugemens qu'elle porte des Ecrivains que celle d'Auteur, & qu'elle fasse profession de ne point considerer davantage les Têtes couronnées ni les autres personnes les plus qualifiées, que celles qui passent pour les derniéres & les plus basses sur les rangs établis dans le monde: il faut reconnoître néanmoins qu'on n'y est pas entiérement *libre* de préjugé sur ce point, & que l'on ne laisse pas de mettre quelquefois autant de distinction entre les Livres des uns & des autres, qu'il y en a entre leurs personnes. Car si on excepte une certaine engeance de Critiques qui font profession de n'épargner personne, & de jetter la dent sur toutes choses; & qui semblent faire tous leurs délices de la *malignité & du plaisir avec lequel ils tâchent de rabaisser & d'humilier ceux qui dans le monde sont élevés* au-dessus des autres: il n'y a presque personne qui ne se sente porté à distinguer les Ouvrages des Grands d'avec les autres. On y attache souvent une idée de grandeur plutôt qu'à ceux des autres, soit à cause que l'on a bonne opinion de l'éducation & des études des Grands que l'on supose ordinairement *avoir été plus excellentes que celles du* commun des hommes; *soit* à cause que l'on s'imagine que leur qualité ou leur dignité les mettant dans des engagemens qui leur font regarder les autres sous leur dépendance ou sous leur conduite, leur donne aussi plus d'élévation, de capacité & d'étenduë d'esprit; soit enfin parce que le besoin continuel que ceux qui se mêlent de juger des Livres ont des Grands aussi-bien que les autres, plie insensiblement leur ame au respect & à l'estime pour leurs Livres aussi-bien que pour leur état.

Mais lorsque le Préjugé de l'estime que nous faisons des Ouvrages des Grands n'a de fondement que sur ce dernier motif, il ne dure guéres plus que la vie de l'Auteur pour l'ordinaire, ils sont traités comme les autres lorsque la mort les leur a rendus égaux, & qu'on n'a plus rien à esperer ni rien à craindre de leur part dans le monde.

Le peu de certitude & le peu de justice qu'il y a dans cette sorte de Préjugé vient moins de l'erreur de l'esprit que de la corruption du cœur, parce que ceux qui n'ont

1. ¶. C'est réguliérèment *Beelzebub* qu'il faudroit écrire. Les Grecs ont écrit *Beelzeboul*. En François le meilleur seroit d'écrire *Belzébut*, ou même simplement *Belzébu*.

2. ¶. Le Poëte ayant été repris de la mauvaise césure de ce vers l'a ainsi refait:
Et fabuleux Chrétiens n'allons point dans nos songes.

3. ¶. Gilles le Maistre mort le 5. Décembre 1562. On a en Latin & en François son Ouvrage intitulé *Decisiones insignes*, & *Décisions notables*.

4. ¶. Il étoit habile dans la Jurisprudence Françoise sur la pratique de laquelle il a écrit un livre pour

n'ont que des aprobations & des éloges à donner aux Auteurs dans les Ouvrages desquels ils ne considérent que la qualité & le crédit, font plutôt le personnage de lâches flateurs que celui de Critiques sincéres. Et s'il ne se trouve point dans ces derniers siécles de Denis qui veuillent faire les Tyrans dans la République des Lettres, on peut dire qu'il se trouve encore moins de Philoxenes qui osent seulement témoigner quelque indifference pour une mauvaise piéce, ou douter devant ces Auteurs de l'excellence de ce qui ne leur paroîtroit que très-médiocre chés eux, ou dans le conseil de liberté qu'ils ont coutume de tenir avec leurs amis particuliers.

Ainsi comme on est persuadé que c'est une chose assés rare de ne point confondre le respect qui est dû à la qualité d'un Auteur avec l'estime qui est duë à son mérite, il y a moins lieu de s'étonner que la plupart des jugemens qu'on a fait de leurs Ecrits pendant leur vivant passent pour très-suspects.

Il ne laisse pas d'y avoir souvent des rencontres où la qualité d'un Auteur peut donner un prétexte raisonnable & un fondement plausible au préjugé qu'on se forme de son Ouvrage, lors principalement que cette qualité consiste dans une dignité, dans une charge, ou dans un emploi qui supose de la suffisance & de l'habileté pour pouvoir s'en acquitter conformément aux obligations qui y sont attachées.

Tels sont particuliérement les Magistrats & les Prélats, sur tout quand ils écrivent sur des sujets qui concernent leur état & leurs fonctions. Mais dès qu'ils sortent de leur sphere & qu'ils écrivent sur des choses qui ne sont plus de leur ressort & de leur jurisdiction, on peut dire, sans diminuer rien du respect qui est dû à leur grandeur, qu'ils sont censés déchus de ce privilége de n'être pas jugés, ou de ne l'être que favorablement.

C'est pourquoi quand Monsieur le Premier Président (3) le Maistre auroit moins bien écrit qu'il n'a fait sur les matiéres concernant la Jurisprudence, le préjugé lui seroit toujours plus favorable qu'à Monsieur le Premier Président (4) Lizet qui s'est amusé à écrire des matiéres de Controverse & purement Ecclesiastiques, lui qui avoit toujours été élevé dans le Barreau. Un Archevêque de Paris (5) qui a écrit de la puissance Ecclesiastique, & qui a tâché d'en démêler les droits & les ressorts d'avec ceux de la puissance séculiére, seroit bien plus excusable & plus estimable, même quand il seroit échapé quelque chose à son exactitude, qu'un Archevêque de Thessalonique (6) qui s'est amusé à faire de grands Commentaires sur Homere, & dont la qualité n'a point empêché les Critiques de le traiter avec toute la rigueur qu'on aporteroit pour juger des Ouvrages d'un simple Grammairien ou Commentateur de Poëte.

La dignité d'Evêque n'est pas un titre vain qui soit entiérement impuissant contre la Critique, & incapable de mettre ceux qui en sont revêtus à couvert de la censure, tant qu'ils se renferment dans les bornes de la doctrine Ecclesiastique. Car sur l'assurance & sur le témoignage que nous en ont donné vingt-neuf Prélats de l'Eglise Gallicane, considérables par leur savoir & par leur pieté, on peut dire que, *comme les Evêques sont les vrais Docteurs de l'Eglise, personne n'a droit de s'élever contre leur doctrine, à moins qu'ils ne soient tombés dans des erreurs manifestes, ou que l'Eglise n'ait condamné leurs sentimens, ce qu'elle ne fait jamais qu'avec beaucoup de circonspection:* & que *les Ouvrages qu'ils publient portent leur aprobation par le seul nom de leurs Auteurs* (7). Comme le droit de juger tout ce qui s'écrit sur les matiéres Ecclesiastiques leur apartient essentiellement, ils ne reconnoissent point pour Juges de leurs Ouvrages les Censeurs particuliers, & quoiqu'ils veuillent bien soumettre quelquefois leurs écrits à leur jugement,

pour l'instruction & décision des causes tant civiles que criminelles. Etant de premier President au Parlement de Paris devenu Abbé de S. Victor, il fit imprimer divers livres de controverse, pour lesquels les Catholiques mêmes n'eurent que du mepris. Entre les Protestans qui s'en sont moqués Beze le distingua extrémement par son Epître macaronique sous le nom de *Magister Benedictus Passavantius*, laquelle en ce genre est un chef-d'œuvre.

5. ¶. Mr. de Marca.

6. ¶. Eustathius.

7. XXIX. Prel. approb. du Rit. de Nic. Pav. Ev. d'Alet.

II. Part. Ch. III.

ment, cela ne déroge rien à la liberté & au droit qu'ils ont de pouvoir n'être jugés & censurés que par l'autorité publique de l'Eglise.

CHAPITRE IV.

Préjugés de la Réputation & de l'Autorité d'un Auteur.

Ch. IV.

IL n'y a guéres de Préjugé qui soit plus général, ni peut-être plus fort sur nôtre esprit que celui qui nous vient de la réputation d'un Auteur.

On a beau nous prêcher qu'il ne faut point avoir acception de personnes, qu'il ne faut point se soumettre aveuglément à l'autorité, qu'il faut moins prendre garde à celui qui écrit qu'à ce qu'on écrit, en un mot qu'il faut user de sa Raison dans les jugemens qu'on doit faire d'un Livre & qu'il ne faut point se laisser aller au tourbillon qui emporte le vulgaire. On est même assés convaincu d'ailleurs qu'il n'y a rien de plus trompeur ni souvent rien de plus mal fondé que la réputation d'un Auteur, & qu'un premier Ouvrage, qui aura peut-être saisi par surprise les aprobations du Public, ne peut pas toujours servir de caution pour les suivans.

Cependant on ne se conduit presque aujourd'hui que par ce Préjugé dans l'estime que l'on fait de la plûpart des Livres, & on ne s'y gouverne que sur le bruit que fait le nom d'un Auteur. On veut connoître un Auteur devant que de connoître son Ouvrage, & souvent l'on condamne ou l'on aprouve un Livre qu'on n'a point lû sur l'idée qu'on s'est formée de son Auteur.

Ce n'est que par un effet de cette bizarrerie que l'on voit tant de méchans Livres en crédit, parce que le hazard y a mis leurs Auteurs, & que l'on en voit d'autres au contraire qui demeurent dans le mépris & dans l'obscurité, parce que leurs Auteurs n'ont point eu de Patrons ou de Crieurs publics pour les mettre en vogue.

II. Part. Ch. IV.

Mais quelque raison que l'on ait de blâmer en général cette espéce de Préjugé, dont les Savans ne sont pas moins préoccupés que le vulgaire ; l'expérience nous fait néanmoins assés connoître qu'il n'est pas toujours déraisonnable, & qu'il est même d'une grande utilité, quand on est parfaitement informé d'ailleurs de la capacité & de la force de l'Auteur, & quand on sait quel est son crédit & le poids de son autorité dans l'Eglise ou dans le monde. C'est pourquoi si j'avois envie de m'instruire exactement de ce que je dois croire des Sibylles, de Saint Denis l'Areopagite, de la Papesse Jeanne, des régions suburbicaires, & de tout ce qu'il vous plaira, je ne me croirois nullement blâmable de choisir parmi un si grand nombre d'Auteurs qui en ont fait des Traités singuliers, celui dont la réputation seroit plus grande & dont l'habileté seroit plus universellement reconnuë. Dans le dessein que j'aurois d'étudier Aristote, l'on me prendroit pour un fou, si pour bien entendre ce Philosophe j'entreprenois de lire les quatorze ou quinze mille Commentateurs qui l'ont expliqué chacun en leur maniére, au lieu d'en choisir un petit nombre de ceux que je saurois avoir le mieux réussi sur le bruit & la réputation où ils sont parmi les Savans qui les ont lûs.

Les effets de ce Préjugé se font encore sentir tout autrement dans la maniére dont on considére & dont on traite les Ouvrages des Peres de l'Eglise & des Auteurs Ecclesiastiques. Car, comme dit le Sieur de la Motte (1) encore qu'il semble que nous devons juger des Livres, plutôt par eux-mêmes que par le nom, la qualité & la réputation de leurs Auteurs; & que la vérité nous doive être vénérable de quelque Ecrivain qu'elle vienne; néanmoins il est souvent nécessaire & toujours utile d'examiner si les Ouvrages qu'on attribuë aux Saints Peres & aux autres Auteurs dont l'autorité est en considération, sont véritable-

1. Antoine Arnaud, Apologie pour les SS. Peres, Livre 1. page 1.

2 ¶. Voyez Du Pin Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques des IV. & V. siécles.

3. Eusebii Histor. Ecclesiast. Libro 1. cap. 13. In Edit. Latin. Epistolar. Ignatian.

4. *Neque legenti statim persuasum sit omnia quæ magni Auctores dixerint esse utique perfecta. Nam & labuntur aliquando & oneri cedunt, & indulgent ingeniorum suorum voluptati : nec semper intendunt animum & nonnunquam fati-*

blement de ceux à qui on les attribuë, parce que cela sert beaucoup à l'intelligence d'un Auteur dont on ne peut d'ordinaire mieux découvrir les vrais sentimens que par la conférence de ce qu'il dit en differens Ouvrages.

C'est ce qui a porté tant d'habiles Critiques depuis un siécle à rechercher avec aplication les véritables Auteurs d'une infinité d'Ouvrages que l'on ne savoit à qui attribuer, ou qu'on attribuoit mal-à-propos à des Auteurs qui ont du crédit, afin de pouvoir se servir de leur autorité. C'est ce qui a porté aussi la plûpart des imposteurs à suposer aux grands Hommes des Livres & des Ecrits pour tâcher de donner du cours & de la vogue à des opinions qu'ils croyoient ne pouvoir faire passer que sous quelque nom illustre dont ils savoient qu'on respectoit l'autorité.

C'est ainsi que les Hérétiques des premiers siécles empruntoient les noms des Apôtres & des hommes Apostoliques, pour tâcher d'autoriser leurs méchans Livres & leurs rêveries; & que quelques Hérétiques *modernes en ont usé* quelquefois à l'égard des Peres. Il s'est trouvé même des Catholiques qui n'ont point fait de scrupule d'user de cet artifice, croyant peut-être récompenser une légére faute de mauvaise foi par la vûë de quelque plus grand bien, comme Vigile de Tapse, (2) qui n'ayant pas assés bonne opinion de lui-même, & se méfiant de sa propre autorité, crut que pour faire mieux recevoir les Ouvrages qu'il avoit faits contre les Hérétiques de son tems, il pouvoit les publier sous les grands noms de Saint Athanase & de Saint Augustin. Nous n'avons rien de plus auguste que le Nom de Jésus-Christ Notre Sauveur, ni rien après lui qui soit plus digne de nos respects que le Nom de la Sainte-Vierge sa mere, de sorte que nous n'aurions pas manqué de mettre au premier rang des Livres Sacrés & Canoniques les Ecrits de l'un & de l'autre si nous en avions (3). Cependant nous n'avons point fait cet honneur à la Lettre au Roi Abgare qu'Eusebe a fait passer jusqu'à nous sous le Nom du Divin Sauveur, ni à celle qui court dans le monde sous le Nom de la Sainte Vierge, comme étant écrite à Saint Ignace d'Antioche, parce que nous sommes tout persuadés que ces deux Lettres ne sont que des productions de quelques dévots indiscrets qui ont cru pouvoir par cette pieuse fourbe se jouer tout à la fois & de la sainteté de ces Noms consacrés dans notre Religion, & de la crédulité des Lecteurs simples & incapables de discernement.

Il ne faut pourtant pas se préoccuper ni s'entêter si fort de l'autorité & de la réputation des grands Hommes, (je parle de ceux qui n'ont écrit que suivant leurs lumiéres naturelles) que de croire qu'ils ayent été incapables de manquer ou de se tromper, & que tout ce qu'ils ont écrit soit dans sa derniére perfection.

Les plus grands Auteurs, dit Quintilien (4), ne sont pas toujours parfaitement accomplis en toutes choses, ils font quelquefois de faux pas & des chutes même, & plient sous le fardeau comme les autres. Ils accordent quelquefois quelque chose au relâchement & au divertissement de leur esprit, ils ne sont pas toujours dans la même aplication, ils nous laissent quelquefois des marques de leur lassitude & de leur foiblesse. Ciceron a remarqué que Demosthene s'étoit quelquefois oublié lui-même, & Horace a écrit qu'Homere s'étoit quelquefois laissé endormir sur ses Ouvrages. Ce sont de grands Hommes, mais qui ne laissent pas d'être hommes, quelque grands qu'ils puissent être. Il arrive souvent que ceux qui prennent indifferemment tout ce qu'ils trouvent dans leurs écrits pour des loix ou des regles infaillibles, choisissent ordinairement ce qu'il y a de plus mauvais pour leur usage, & que ceux qui se les proposent comme des Modéles parfaits qu'ils veulent suivre, ayant beaucoup plus de facilité pour imiter leurs vices que leurs vertus, s'imaginent fortement s'être rendus semblables à ces grands Hommes, lorsqu'ils

fatigantur, cum Ciceroni dormitare interim Demosthenes, Horatio etiam Homerus videantur. Summi enim sunt, homines tamen: acciditque iis qui quidquid apud illos reperrerunt dicendi legem putant, ut deteriora (quod facilius est) imitentur, ac se abundè similes putent si vitia magnorum consequantur. Modeste tamen & circumspecto judicio de tantis viris pronunciandum est, ne (quod plerisque accidit) damnent quod non intelligant. Ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum scripta legentibus placere quam multa displicere maluerim. Quintil. Instit. Orat. Lib. 10. cap. 1.

II. PART. CH. IV. qu'ils n'ont pris que leurs défauts. On doit toujours néanmoins aporter beaucoup de modestie, de respect, & de circonspection quand on est engagé à parler de leurs manquemens, de peur que la précipitation & la témérité ne nous portent souvent à reprendre ou à condamner en eux des choses que nous n'entendons pas & qui sont au-dessus de nous. De sorte que si nous étions obligés de commettre quelque excès dans les jugemens que nous devons faire des Ouvrages de ces grands Hommes, il vaudroit mieux, à son sens, que ce fût dans l'aprobation que dans la censure, & qu'on péchât plutôt par indulgence que par trop de rigueur.

CHAPITRE V.

Préjugés des Titres honorables & des surnoms donnés aux Auteurs pour marque d'estime.

CH. V. SI parmi les Titres d'honneur & d'estime qu'on a donné à divers Auteurs, il s'en trouve qui puissent nous servir pour nous régler dans les jugemens que nous devons faire de leurs Ecrits, on ne peut pas douter qu'il n'y en ait aussi beaucoup qui ont imposé à la Postérité, & qui ont été souvent l'effet de l'amitié & de la faveur plutôt que de la justice. Il est difficile de croire que les premiers qui ont été honorés de ces sortes de Titres & de surnoms ne les ayent pas mérités, parce que le Public ne se porte pas aisément à rien innover en faveur de personne, sans quelque puissant motif, & qu'il n'est point d'humeur à commencer ce dont il n'a point encore d'exemple sans avoir de fortes raisons.

Mais depuis que l'exemple & la coutume se sont glissés parmi les vûes du mérite, on a vû confondre un grand nombre de médiocres Savans avec ceux du premier ordre, de sorte que des Titres qui servoient d'abord à la distinction des personnes qui s'étoient élevées au-dessus des autres Ecrivains par leur savoir extraordinaire & par l'excellence de leurs Ouvrages, sont devenus ensuite des Titres communs & affectés à de certaines professions, dont l'acquisition n'a plus été difficile à personne. II. PART. CH. V.

C'est ce qui paroît particuliérement dans l'aplication qu'on a faite des Titres de *Théologien*, de *Sophiste*, de *Grammairien*, de *Scholastique*, de *Maître*, de *Docteur*, & d'autres appellations qui ont passé dans la suite pour des qualités qui s'acqueroient avec quelque solemnité & ausquelles on a attaché des distinctions de rang, & quelquefois des priviléges & des récompenses.

§. I.

Titre de Théologien.

LE premier à qui on ait donné le Titre de *Théologien* par excellence, a été Saint Jean l'Evangeliste, qu'on a voulu ce semble preferer aux trois autres par cette qualité, par laquelle on a eu intention de reconnoître la sublimité avec laquelle il a traité de la Divinité du Verbe Eternel fait Homme, qu'il a pénétrée & qu'il nous a expliquée avec plus d'élévation & d'étenduë que les autres Evangelistes. Ce surnom lui étoit déja ordinaire du tems de Saint Athanase, (1) & d'Origéne même, s'il est vrai que le Discours de la consommation du monde & de l'Ante-christ soit véritablement de Saint Hippolyte le Martyr, qui

1. Sanct. Athanas. Synops. sacr. Script. bis.
2. Sanct. Hippolyt. Mart. de Consumm. sæc. & de Antichr.
3. Apud Baron. ad ann. 97. num. 12.
Sanct. Cyrill. Hierosolym. Catech. 12.
Sanct. Epiphan. Salam. hæres. 51.
Sanct. Chrysostom. procem. in Psalm. 37.
Cyrill. Alexandr. Libro 3. de Trinitate.
4. Joan. Hierosolym. seu quis alius inter Chrysostomi Opera, Tom. 5. Orat. 5.
5. *S. Simeon Abb. S. Mamant Monast. C. P. apud Dominic. Magr. in Hierolex. pag. 619.*
6. Mr. Hermant, Vie de S. Basil. & de S. Gregoire de Nazianze, Tom. 2. Livre 8. chap. 21. page 123. 124.
¶. Ménage pag. 59. du Tom. 1. de son Anti-Baillet chap. 16. fait voir que ce n'est point S. Gregoire de Nazianze qu'on a cité sous le nom de νέος Θεόλογος, mais ou Siméon Metaphraste, selon l'opinion de Joseph, Evêque de Modon, ou Siméon Prevôt de S. Mammets Xérocerque, selon celle de Leo Allatius pag. 143. *de Simeonibus*, suivi en cela par le Cardinal Bona dans sa Notice des Auteurs cités dans ses livres de la Psalmodie.
7. Joan. Pitseus, Leland. &c. de *Scriptor. Angl.* ad ann. 1240.
8. Ant. Possevin in Appar. sac. & Valer. Andr. in Bi-

qui avoit étudié sous Clement Alexandrin avec Origéne. Car Saint Jean y est apellé seulement Saint Jean le *Théologien* & le bien aimé de Jesus-Christ (2). Et nous aurions lieu de croire que ce titre seroit aussi ancien que Saint Jean même si nous avions quelque raison probable pour nous persuader que les Lettres qui portent le nom de Saint Denis l'Areopagite fussent d'un Auteur contemporain à ce Saint Evangeliste, parce qu'il est qualifié de Jean le Théologien dans l'inscription de la dixiéme Lettre qui lui est adressée dans cette supolition. Mais il est très-constant que dans le quatre & cinquiéme siécle c'étoit le titre ordinaire par lequel on le distinguoit des autres, & dont on se servoit pour marquer le respect & l'estime particuliére qu'on en faisoit, comme il paroît par Saint Cyrille de Jerusalem, Saint Epiphane, Saint Chrysostome, Saint Cyrille d'Alexandrie (3), & plusieurs autres Ecrivains de l'Eglise Grecque.

Le second à qui on ait donné par honneur le titre particulier de *Théologien* dans l'Eglise, est Saint Gregoire de Nazianze, qui l'a mérité par l'excellence de ses Ecrits en général, & en particulier pour les quatre Discours admirables qu'il a fait sur la Théologie où il prouve à fond la Doctrine Catholique sur la Trinité, & ruine tous les faux raisonnemens des Hérétiques. Et quand il est apellé par les uns le second *Théologien (4), & le jeune par les autres (5)*, il faut entendre selon la pensée de ceux qui l'apellent ainsi, que c'est toujours par raport à Saint Jean l'Evangeliste qu'ils apelloient le premier & l'ancien Théologien. (6)

Depuis le tems de Saint Gregoire on ne voit presque personne qui ait porté en titre le surnom de *Théologien*, si ce n'est un Anglois nommé Richard Chanoine Régulier de l'Abbaye de Saint Victor de Paris qui vivoit cent ans après le célébre Richard de S. Victor qui étoit Ecossois (7). Quelques-uns veulent que Jean Thauléré ait porté aussi ce nom (8), mais ce n'étoit pas une apellation simple comme celle dont il s'agit ici, & ceux qui l'ont voulu honorer de leur estime particuliére ne l'ont pas apellé le *Théologien* tout court, mais le *Théologien illuminé*. Enfin ce titre, d'une marque d'estime qu'il étoit auparavant, est devenu une qualité & un nom de Profession qu'on a abandonné aux Théologaux (9) des Chapitres de Chanoines &, généralement, à tous ceux qui enseignent ou qui étudient la Théologie.

§. II.

Titre de Sophiste.

LE titre de *Sophiste* étoit anciennement un préjugé avantageux de l'estime qu'on faisoit de ceux à qui on le donnoit. Il n'étoit point attaché particuliérement à la Philosophie, mais on le donnoit indifferemment à tous ceux que l'on croyoit exceller dans quelque Art & dans quelque Science que ce fût (10), selon Suidas.

Ainsi l'on trouve dans l'Antiquité des Jurisconsultes (11), des Médecins (12), des Musiciens (13), des Poëtes (14), des Orateurs (15) & des Théologiens même (16), à qui on a cru faire honneur en leur donnant ce Titre glorieux comme un témoignage de l'estime qu'on en faisoit. On en qualifioit même quelquefois ceux qui se distinguoient dans le monde par leur sagesse & par

Biblioth. Belgic.

9. ¶. V. Du Cange au mot *Theologus*.

10. Suidas in Lexic. voce *Sophist*.

11. Jac. Ravard. in opere posthumo Lib. 2. Conjectaneor. cap. 10.

12. Suidas iterùm col. 1324. & Edit. Latin. duntax. col. 911.

13. Hesych. ill. in Lexic. ¶ Il faloit citer *Hesych. au mot Σοφιστὴς* simplement, & supprimer cet *ill.* abbréviation d'*illustris*, ou d'ἰλλούστριος, comme parloient les Grecs, titre d'honneur d'Hesychius de Milet, qui ne doit pas être confondu avec le Grammairien Hesychius d'Alexandrie.

Item Athenæus Dipnosophist. Lib. 14. ex Æsch. ¶. *ex Æschylo*, tout au long, parce qu'on pourroit croire que c'est *ex Æschine*.

14. Pindari Isthmia Ode 5. ejusque Scholiastes Græcus. Vide fusè Ger. Joan. Voss. de Rhetorices nat. & constit. pag. 4. 5. & seqq.

15. Plutarch. in Lycurgo. Item Juvenal. Satyr. 7. vers. 166. ¶. Plutarque dans la Vie de Lycurgue n'a pas employé le mot *Sophiste* uniquement comme un Synonyme de *Rhéteur*, mais a dit Σοφιστὴς λόγων, phrase qui signifie un *Rhéteur artificieux*.

16. Sic Tertullian. vocat Miltiadem, Ecclesiarum Sophistam; sic Claud. Mamert. Augustinum, sic & nonnulli mediæ ætatis Theologi dicti.

par leur gravité, & c'est en ce sens que Solon fut apellé *Sophiste*. (1)

Mais il semble néanmoins que ce titre ait apartenu plus spécialement aux Philosophes d'abord, & dans la suite aux Rhéteurs & aux Déclamateurs qui faisoient profession d'éloquence avec quelque exterieur de Philosophie. C'est pourquoi Saint Augustin dit qu'on apelloit *Sophistes* même parmi les Latins ceux qui écrivoient élegamment, & qui parloient le mieux en cette Langue. (2)

La qualité de *Sophiste* a donc été fort honorable & parmi les Grecs, & parmi les Latins. On l'a considerée assés long-tems comme un Préjugé suffisant pour nous faire porter un jugement avantageux des Ecrits de ceux à qui on l'a donnée, & les Chrétiens même n'ont point fait difficulté de l'attribuer aux Ecrivains Ecclesiastiques, pour marquer l'estime qu'ils faisoient de leurs Ouvrages.

C'est dans cette pensée que Claudien Mamert semble apeller Saint Augustin un *Sophiste* (3), & que Tertulien (4) apelle Miltiade célébre Ecrivain & défenseur de notre Religion sous Commode, *le Sophiste des Eglises*, quoique M. Valois semble prétendre que c'étoit moins un titre honorifique, que le nom de sa profession qu'il croit avoir été celle de Rheteur. (5)

C'est aussi pour faire honneur au mérite de Rabanus Maurus qu'on lui a donné ce titre de *Sophiste* par excellence, (6) & que l'Abbé Trithéme dit qu'il étoit le plus considérable & le plus en réputation de tous les *Sophistes* de son siécle. (7)

L'idée honorable qu'on avoit attachée à ce nom paroît avoir duré beaucoup plus long-tems en Occident, c'est-à-dire parmi les Latins, que chés les Grecs. Et l'on voit qu'au douziéme siécle on s'en servoit encore en bonne part pour faire les éloges des Savans, comme il paroît en divers endroits de l'Histoire d'Oudri Vital, Moine Normand, contemporain de Saint Bernard. (8)

Au lieu que ce beau titre commença de s'avilir dans la Gréce dès devant le tems de Platon & de Philippe de Macédoine. Car, selon la remarque de M. le Président du Faur de Saint Jori (9), depuis que Protagoras, Hippias, Prodicus & Gorgias en ont fait un trafic sordide avec leurs Ecoliers, & qu'ils ont voulu mettre la sagesse & l'Eloquence à prix d'argent, incontinent on a vû flétrir la gloire de ce beau nom de *Sophiste*.

Les plus honnêtes Gens ont fait difficulté de recevoir cette qualité de la bouche de ceux qui en vouloient honorer leur savoir & leur mérite, voyant qu'elle étoit si fort deshonorée par tous ces Marchands de Philosophie qui s'attribuoient le titre de Sophiste avec d'autant plus d'arrogance qu'ils le méritoient moins. C'est ce qui fit tomber ce nom dans la disgrace & qui pensa l'exterminer entiérement de la societé des vrais Philosophes & des vrais Rhéteurs, comme nous l'aprenons de Themistius. (10)

Voilà ce qui a fait dire à Ciceron (11) „ qu'on apelloit *Sophistes* ceux qui profes-„ soient la Philosophie avec une vaine os-„ tentation de paroles pour le gain sordide. Et Senéque les nomme des *Sophistes*: „ *Charlatans* qui couroient de Ville en Vil-„ le pour débiter leur science & leur pré-„ ten-

1. Isocrat. Orat. de Antidos. seu retribution.
2. S. Augustin. Lib. 2. Locution. in Exod.
3. Claudian. Mamert, Lib. 2. de animæ statu, cap. 10.
4. Tertullian. Lib. advers. Valentinian.
5. Henric. Valesius in observationib. ad Eusebii Hist. Ecclesiast. Lib. 5. cap. 17. ad fin. ¶. Tout le monde dit aujourd'hui Mr. *de* Valois, & même dès 1650. bien des gens ne parloient pas autrement.
6. Ap. Auct. vit. Rab. Maur. Arch. Mog.
7. Jo. Trithem. & ex eo Dominic. Magri in Hierolexic. pag. 574.
8. Orderic. Vital. Histor. pag. 352. 460. 475. 570. &c. & ante illum Theodulf. Lib. 3. carm. & alii passim.
9. Petrus Faber Sanjorian, Comment. ad L. 1. de Justitia & Jure pag. 6. & 7. Comment. de Reg. Juris.
10. Themistius Oration IV. in Sophista.
11. Ciceron. Academic. Quæstion. Lib. 2.
12. Seneca Epist. XXIX. Item apud Vossium seniorem, Lib. de Rhetor. nat. & constitut. cap. 1. pag. 6.
13. Aristides in sua communi Apologia. Item apud Petr. Fabr. ut supra. ¶. Aristide étant ici mal à propos cité au lieu d'Isocrate, il faut corriger la citation de la maniére qui suit: *Isocrates in Orat. contra Sophistas.*
14. Synes. Ptolemaïd. Episcop. Epist. ad Omm. ¶. La citation de l'Epître de Synesius à Orus n'est point correcte. C'est une méprise causée par ce peu de mots mal entendus : *προσέθηκα τὸν περὶ τῦ δώρυ*, qu'on lit à la fin de la 154. Epitre où l'article *τὸν* suppose le substantif *λόγον*, savoir le *πρὸς Παιόνιον ὑπὲρ τῦ*

„ tenduë éloquence, & qui auroient eu „ plus d'honneur d'abandonner la Philosophie, que de la porter vendre ainsi de „ côté & d'autre. (12) C'est contre ces sortes de *Sophistes* qu'Isocrate a fait une Oraison toute entiére, dans laquelle il entend sous ce Nom déja devenu odieux de son tems, ces gens qui s'apelloient Dialecticiens & Rhéteurs, quoique leur Profession ne consistât que dans de pures chicanes de mots & dans des disputes frivoles, & qui prétendoient que les Philosophes n'étoient que ceux qui s'apliquoient aux affaires civiles & politiques. (13)

Ainsi le Préjugé où l'on avoit été d'abord en faveur des Ecrivains qu'on avoit apellé *Sophistes*, se tourna contre eux-mêmes, dès que l'on vit changer la notion & l'idée de ce nom. De sorte qu'on s'est accoutumé peu à peu à juger qu'un *Sophiste* n'est proprement qu'un grand diseur de rien, un Auteur de discours inutiles & captieux, un Déclamateur qui n'a que du babil, qui se forge lui-même les questions sur lesquelles il veut disputer, qui fait un jeu & un simple divertissement de la Rhétorique & de la Dialectique; qui n'aime que la contestation, la chicane & la vetillerie; qui fait paroître dans ses Ecrits comme dans ses Discours le caractére d'une ame vénale & d'un esprit fourbe; qui par une vanité grossiére ne parle que de lui-même; & qui songe plutôt à sa réputation & à ses propres intérêts qu'au *bien public* ou à *l'utilité de ceux à qui il parle & pour qui il écrit*; qui ne s'occupe que de vaines subtilités; & qui met toute son étude à nous surprendre par ses sophismes & ses sophistiqueries. (14)

Voilà la définition que les Anciens ont donnée des *Sophistes*, depuis qu'ils ont abandonné l'étude de la véritable Sagesse & de la véritable Eloquence. Et ceux qui se sont attachés sérieusement à cette étude voyant que ces Gens-là retenoient le nom ambitieux de *Sophistes* pour eux, se sont contentés par modestie de prendre ou celui de Philosophes ou celui de Rhéteurs.

Mais rien n'a tant multiplié la race des *Sophistes* que l'introduction de la Scholastique contentieuse dans les Ecoles de la Philosophie & de la Théologie, dans les Universités de l'Europe, & particuliérement en France. C'est ce qui nous a attiré ce grand déluge de productions monstrueuses de l'esprit humain évaporé dans ses propres pensées, c'est-à-dire, tous ces gros fatras d'*Anteprédicaments*, de *grandes & petites Logicales*, de *Principes Sophistiques*, de *Conclusions Sophistiques*, de *sens composés & divisés*, de *Sophismes choisis & subtilisés*, de *conséquences & d'antécédences*, de toutes sortes de *Quodlibétiques* & de *Quolibets*, des *puissances actives & passives*, des *Instances*, des *Quiddités*, des *Formalités*, des *Formules*, des *Fallaces*, des *insolubles* ou *Questions inexplicables*, des *Impossibilités*, sans parler d'un grand nombre de Commentaires Scholastiques sur Aristote. (15) Mais la défaite de tant de Monstres n'a pas couté bien cher à la République des Lettres qui a cru qu'il suffisoit de les mépriser pour les faire périr, & leurs Auteurs même sont tombés si avant dans l'oubli, qu'outre Pubwel, & Jean Hinton, nous ne connoissons presque plus de Scholastiques modernes qui ayent porté ou qui ayent voulu retenir le nom odieux de *Sophiste*. (16)

§. III.

τῦ δώρυ λόγος, le discours dont Synesius accompagna le présent qu'il fit d'un Astrolabe à Péonius. Au lieu de τῦ δώρυ Rusinger en 1556. & Cornarius en 1560. ayant lu τῦ Ὤρυ prirent cet Orus pour un Officier considérable de la Cour de l'Empereur Arcadius, & publiérent sous la forme d'une Epitre adressée au prétendu Orus; le discours touchant l'envoi de l'Astrolabe. Cette erreur, quoique remarquée par le P. Petau, n'a été reconnuë ni par Bailler, ni même par Jean Albert Fabrice qui page 227. du huitiéme volume de sa Bibliotheque Grecque ne prend pas garde que cette Epitre à Orus qu'il dit qui manque dans l'édition de ce Pere, n'est autre chose mot pour mot que le discours touchant l'envoi de l'Astrolabe, qui de son aveu n'y manque pas.

Quintilian. Lib. 11. Institut. Orator. cap. 1.

Aul. Gell. Lib. 10. Noct. Attic. cap. 22.

Theophil. Spizelius in Felic. Literat. Comm. 5. num. 3. 4. 5. pag. 576. & seqq. & alii plurim.

Seneca in Epist. passim. puta 45. 48. 49. &c.

Diog. Laërt. Lib. 2. in vit. Socratis. ¶. Je ne vois rien dans la Vie de Socrate par Diogéne Laërce qui regarde tant soit peu les Sophistes, hors les vers où Timon fait passer Socrate lui-même pour un Sophiste.

S. Greg. Nazianz. Orat. de Laudibus Basilii M.

Lactantius Lib. 3. Institut. Divin. cap. 16. & alii plur.

15. Vid. var. script. Catalog. ap. Pitseum de Angl. Wadding. & Altamuran. de Minorit. & Dominic. Launoïum & Bulæum de Coll. Navarr. & de Hist. Universitat. Paris. &c.

16. Joan. Pits. in Append. alphabetic. de Script. Angl.

II. Part. Ch. V.

§. III.

Titre de Grammairien.

LA qualité de *Grammairien* a passé parmi les Gens de Lettres pour un titre d'honneur & pour une marque de l'estime qu'on faisoit du savoir de ceux à qui on l'avoit donné. En effet on apelloit autrefois *Grammairiens* non pas seulement ceux qui n'étoient habiles qu'en Grammaire, ou dans la Critique, ou même dans tout ce qu'on apelle Philologie ; mais généralement tous ceux qui passoient pour Savans dans toutes sortes de connoissances. (1)

Vossius témoigne qu'on donnoit auparavant à ces sortes de Savans qui passoient pour universels, le nom de *Polyhistor* qui signifioit autant que celui de *Grammairien*, & que les titres de *Philologue* & de *Critique* dont on a qualifié quelques-uns de ces Savans, marquoient une aussi grande étenduë de connoissances. (2)

Les principaux d'entre ceux qu'on a honoré du nom de *Polyhistor* (3) parmi les Auteurs sont Cornelius *Alexander* ; *Apion* d'Alexandrie, contre qui Joseph l'Historien a écrit ; *Hygin* l'Affranchi d'Auguste ; & *Solin* qui en avoit fait le titre de son Livre. (4)

Entre ceux qui ont porté le titre honorable de *Grammairien* comme une marque de leur grande Literature, sans pourtant avoir fait aucune profession particuliére de Grammaire, on remarque particuliérement Jean *Philopone* fameux Philosophe du tems de Justinien, que l'on prétend avoir été très-versé dans toutes sortes de connoissances (5), mais qui étoit de la Secte impie des Trithéites.

Chrétien *Druthmar* (6) Moine de Corbie en Picardie au neuviéme siécle, a été qualifié aussi du surnom de *Grammairien*, quoiqu'il n'ait écrit que sur l'Ecriture-Sainte.

Jean *Tzetzès* (7) frere d'Isaac dans le douziéme siécle paroît avoir acquis ce titre non pas tant pour ses scholies sur Hésiode qui sont assés peu de chose, que pour son Histoire diverse qu'il a écrite en Vers Politiques Grecs.

Rolandin de Padouë qui vivoit au treiziéme siécle, n'a peut-être point écrit autre chose que *l'Histoire* de la tyrannie des quatre Ecelins dans son pays. On lui donne pourtant le titre de *Grammairien* (8), & il y a aparence qu'il ne l'a acquis que parce qu'il a composé son Ouvrage avec plus d'industrie, plus de jugement, plus de prudence, & plus de capacité que le commun des Ecrivains n'en faisoit paroître dans ces tems-là.

Dans le même siécle un Historien de Dannemark nommé Saxon (9), assés célébre & assés estimé même, hormis en quelques traits fabuleux, ne s'est fait connoître à la Postérité que par le surnom de *Gram-*

1. Gerard Joan. Voss. Lib. 1. de Arte Grammatica cap. 1. pag. 6. & cap. 6. pag. 30. Edit. 2.
Diomed. Lib. 2. pag. 414. Ed. Putsch. de Arte Grammatica.
Car. Dufresn. du Cange Gloss. Latin. col. 646. voce, *Grammaticus*: & in Glossario Græco-barbaro, voce, Γραμματικός.

2. Voss. de Arte Grammat. Lib. 1. cap. 6. pag. 30.

3. Alex. Polyhistor sæpe citatur à Josepho, ab Eusebio & aliis de Apione cymbalo mundi : Vide Voss. de Hist. Græc.
C. Julius Hyginus Polyhistor dicitur Suetonio in Illustr. Gram. & Eusebio in Chron.

4. ¶. Vossius dans l'endroit ci-dessus marqué prouve qu'effectivement Alexander Cornelius, (car c'est ainsi qu'il faloit dire) Apion d'Aléxandrie & Hygin ont eu le nom de *Polyhistor*, mais il ne met nullement de ce nombre Solin, qui n'a pas eu le même titre quoiqu'il l'ait donné à son livre.

5. Photii Biblioth. Item Suidæ Lexicon. Vossius de Sc. Mathem. parte 2. c. 1. §. 7. pag. 311.
Joan. Jons. Hist. Philosoph. Lib. 3. cap. 18, pag. 302.

6. ¶. Son Commentaire sur S. Mathieu a été imprimé in-8. à Haguenau l'an 1530. & à Cologne l'an 1618. Il a écrit sur S. Luc. Ce qu'on a de lui se trouve dans la Bibliothéque des Peres, Tom. 15. Du Pin Biblioth. Ecclés. IX. siécle.

7. ¶. Jean Tzetzès étoit Grammairien de profession, mais quoiqu'il soit quelquefois appelé σοφώτατος γραμματικός, ce n'est pas à dire qu'il eût par excellence le titre de Grammairien, en sorte que par *Jean le Grammairien*, on entendît *Jean Tzetzès*.

8. ¶. Dans la basse Latinité *Grammaticus* a signifié, de même que Γραμματικός dans le bas Grec, un Notaire, un Tabellion, un Greffier, ou Secrétaire. Et comme le pére de Rolandin avoit été Secrétaire de la Ville de Padouë, c'est en ce sens que Rolandin qui exerçoit la même charge, a été nommé *Grammaticus*, ce qui en François ne doit pas être traduit *Grammairien*, mais ou Secrétaire ou Greffier.

9. ¶. Le nom de batême de *Saxon le Grammairien*, ce qui n'a peut-être pas été remarqué jusqu'ici, étoit *Jean*. Agrippa, du moins Epit. 1. du 5. livre l'appelle

Grammairien qu'il a mérité particuliérement pour la beauté extraordinaire de son stile, qui ne se sent nullement de la corruption de son siécle, ni de la barbarie de son pays.

Enfin il n'y a que cent ans que ce titre se communiquoit encore aux Personnes de mérite pour marquer l'estime qu'on faisoit de leur érudition, quoiqu'elles ne fissent aucune profession de Grammaire, comme il paroît en Thomas d'Averse (10) Jurisconsulte Néapolitain vivant en 1580. dont nous n'avons point d'autres Ecrits que sur le Droit, & qui néanmoins n'a point aujourd'hui d'autre surnom que celui de *Grammairien*.

§. IV.

Titre de Scholastique.

Le nom de *Scholastique* a passé aussi fort long-tems dans le monde pour un titre d'honneur. Dès le siécle d'Auguste on le donnoit aux Rhéteurs qui se signaloient au-dessus des autres par leur Eloquence & par la beauté de la Déclamation.

Depuis le tems de Néron il semble que ce nom ait été affecté à ceux qui s'exerçoient à la plaidoirie dans les Ecoles de Droit. (11) Ensuite on l'a attribué aux Avocats plaidans de véritables Causes, comme nous le voyons en la personne de Socrate l'Historien Ecclésiastique, Avocat de Constantinople; d'Eusébe (12) qui plaidoit dans le même tems & dans le même lieu; d'Evagre d'Epiphanie Auteur de l'Histoire Ecclesiastique qui avocassoit dans le Barreau d'Antioche; d'Agathias de Murine (13) Historien de l'Empereur Justinien & Avocat à Smyrne; de Jean d'Antioche qui nous a donné la Collection Grecque des Canons rangés par matiéres, & le premier Nomocanon, & qui d'Avocat devint Prêtre & Patriarche de cette Ville sous Justinien, & de plusieurs autres dont l'Histoire nous fournit des exemples (14). Et ce nom paroît avoir subsisté assés long-tems en cette signification parmi les Grecs, puisque Constantin Harmenopule le portoit encore au douziéme siécle, comme une marque de sa profession. On a vû aussi le tems auquel ce nom de *Scholastique* se donnoit indifferemment à toutes sortes de Jurisconsultes, mais il ne paroit pas que cela ait été universel ni de longue durée.

Depuis l'établissement des Ecoles Ecclésiastiques fait par nos Rois de la premiére race, & remis en vigueur par l'Empereur Charlemagne, ce nom de *Scholastique* a été donné aux Maîtres de ces Ecoles, c'est-à-dire, à ceux qui étoient commis pour les gouverner, & pour enseigner les Clercs de chaque Eglise. Quelques-uns prétendent que celui qu'on apelloit le *Scholastique* dans ces Eglises n'avoit été établi d'abord que pour enseigner les Langues, les Humanités, & tout ce que l'on comprend

pelle *Joannem Grammaticum*, *Saxoniensem Historiographum*. Quant à sa diction qu'on dit lui avoir acquis le surnom de *Grammairien*, je convieus que par rapport au tems de l'Auteur elle a du tour, & quelque élégance, mais on doit aussi convenir qu'on ne laisse pas d'y trouver quantité de mauvais mots, de mauvaises phrases, d'expressions obscures, & presque toujours affectées.

10. *Tomaso Grammatico* Jurisconsulte & Gentilhomme Napolitain, originaire d'*Averse*, n'a écrit qu'en Italien. Il ne faisoit nulle profession de Grammaire; & *Grammatico* étoit purement son nom de famille comme *l'Avocat* est celui de quelques particuliers qui n'ont jamais pris de licences.

11. Ger. Voss. Etymologic. Ling. Lat. pag. 454. Idem de Rhetoric. nat. & constitut. cap. 1. pag. 9. 10.

Henricus Valesius in Prolegomen. ad Hist. Eccl. & Evagr. à se vers.

J. Doujat Hist. du Droit Can. ch. 15. p. 43.

Car. du Cange Gloss. Latinit. Tom. 3.

Voss. de Hist. Græc. pag. 270. ubi de Agathia &c.

Dominic. Macr. Hierolex. p. 551. 552.

12. ¶. Dit le Scholastique Auteur d'un Poëme de IV. Livres en vers héroïques intitulé *Gaina* du nom de *Gainas* fameux Goth qui en étoit le sujet.

13. ¶. La Mothe le Vayer dans son Jugement d'Agathias, ayant dit *Murine* a été copié en cela par Moreri, qui n'a pas manqué de l'être ensuite par Baillet; mais comme de *Myra* Ville de Lycie on dit *Myré*, & non pas *Mure*, je crois de-même que de *Myrina* Ville de l'Eolide il faut dire *Myrine* & non pas *Murine*. Il a mieux nommé cette ville, articl. 1201.

14. Francis. Florent. ad cap. 3. extra de vita & honor. Cler. fuse. ¶. Remarquez la bevuë de Baillet qui ayant trouvé par abbréviation *de hon.* a lu *de honor.* au lieu de *de honest.*

Francisc. de Roye ad Can. Ego Berengarius 41. de consecrat. distinct. 2. sive Tract. de Vita, Hæresi & Pœnitentia Berengarii pag. 12. & seqq.

Innocent. Cironius ad Titul. de Magistris pag. 379. in Lib. 5. Decret.

Le Pere Thomassin, ancienne & nouvelle Discipline sur les Bénéfices.

prend sous le nom de belles Lettres, & qu'il y en avoit un autre dans la même Eglise pour enseigner la Théologie & qui portoit en titre la qualité de *Théologien.* Mais il paroît du moins que ces fonctions différentes ont été réunies depuis en une seule & même personne dans les Chapitres, & que celui qui portoit le nom de *Scholastique* étoit tenu par sa profession d'enseigner publiquement aux Chanoines & aux autres Ecclesiastiques de leur Eglise non seulement les belles Lettres, mais encore la Théologie, & même la Liturgie. Sur quoi l'on peut voir Monsieur Florent, Monsieur Ciron, Monsieur de Roye & plusieurs autres des Modernes qui ont traité doctement cette matiére. (1)

(*a*) Ainsi celui qu'on appelloit par honeur le *Scholastique* de l'Eglise n'étoit autre que celui qui s'apelloit en certains lieux le *Primicier*, ou le *Maitr'Ecole*, & en d'autres l'*Ecolâtre* ou le *Théologal* à la fonction duquel il y avoit une Prébende attachée pour sa subsistance.

C'est en ce sens qu'Adelman, un des principaux Défenseurs de la réalité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, avoit porté le nom de *Scholastique* de Liége avant que d'avoir été fait Evêque de Bresse.

Le vieux Berenger fut honoré aussi de cette qualité avant que d'être tombé dans ses erreurs, mais ce ne fut qu'à cause de la Théologale de Saint Martin de Tours qu'il avoit exercée avec réputation auparavant que de passer à Angers où il eut son Archidiaconé, & où il commença de publier son Hérésie. Adelman dont on vient de parler écrivant contre lui l'apelle son *Conscholastique*, soit parce qu'ils avoient l'un & l'autre fait l'Office de Théologal, soit parce qu'ils avoient tous deux étudié ensemble sous Saint Fulbert de Chartres (2).

Le B. Alger qui écrivit aussi contre Berenger portoit le nom de *Scholastique* parce qu'il avoit été Théologal ou Ecolâtre de Liége devant que de se faire Moine de Cluni.

Le jeune Berenger (3) qui entreprit de défendre Pierre Abailard contre Saint Bernard, & dont nous avons parmi les Oeuvres de ce Sophiste une misérable Epître, *dans*

la-

1. ¶. Ménage Tom. 1. de son Anti-Baillet chap. 39. remarque plusieurs fautes de Baillet sur cet article tant dans les mots que dans les choses. Ses remarques méritent d'être luës.

(*a*) La Dignité de *Scholastique* & celle de *Théologal* sont deux Dignités differentes. Le Scholastique, c'est le Chef de l'Ecole, apellé en quelques Lieux où il y a Université, *le Chancelier de l'Université.* Le Théologal est un Chanoine de l'Eglise Métropolitaine ou Cathédrale, institué pour enseigner la Théologie à ses Confreres, & pour leur prêcher la Parole de Dieu. Ces Théologaux furent institués à l'égard des Eglises Métropolitaines par le Concile général de Latran tenu sous Innocent III. qui commença en 1215. Et à l'égard des Eglises Cathedrales, ils furent institués par le Concile de Bâle, qui commença en 1431. & comme le Concile de Bâle n'est point gardé en France pour la Police, la Pragmatique Sanction au paragraphe *statuimus* du Titre des Collations, établit les Théologaux dans les Eglises Cathedrales & Métropolitaines: Et l'Ordonnance d'Orléans (qui est du mois de Janvier 1560.) dans les Eglises Cathedrales ou Collégiales. Berenger, Archidiacre d'Angers, qui vivoit dans l'onziéme siécle, ne peut donc pas avoir été Théologal de Saint Martin de Tours. Ce qui a fait tomber dans cette erreur, c'est que Berenger étoit Maitr'Ecole & Chancelier de l'Eglise de Saint Martin de Tours: car Papirius Masso s'y est tout-à-fait trompé, en disant qu'il n'avoit jamais été Maitr'Ecole dans cette Eglise. Dans un Titre de Saint Martin de Tours de 1081. il signe, *Berengarius schola D. Martini Magister.* La Chronique de Tours; *Anno MLX. clarebat Berengarius Grammaticus, Andegavensis Archidiaconus & Thesaurarius nec non Magister scholarum & Camerarius sancti Martini:* On prétend, pour le marquer en passant, qu'il a aussi été Maître'Ecole d'Angers. C'est l'opinion de Papirius Masso au Livre 3. de ses Annales de France: de Loüis Servin Avocat Général du Parlement de Paris dans son Plaidoyer pour Hamilton: de Claude Ménard Lieutenant de la Prévôté d'Angers, dans son Traité manuscrit de l'Université d'Angers, & dans l'éloge de Berenger: De Maan, dans son Histoire des Archevêques de Tours au Chapitre d'Hildebert. De Cesar Egasse du Boullay, dans son Histoire de l'Université de Paris, & de Raoul Mousnier, dans son Histoire de Saint Martin de Tours. Mais M. de Roye, Professeur en Droit de l'Université d'Angers, dans son Livre de la Vie, de l'Hérésie & de la Pénitence de Berenger, & M. de Launoy dans son Livre *de scholis*, prétendent au contraire qu'il n'a jamais été Maître'Ecole d'Angers, & qu'il ne l'a été que de Tours: Fondés sur l'endroit de la Chronique de Tours que je viens de raporter. C'est une question que j'ai traitée problématiquement dans mes Remarques sur la Vie de Mathieu Ménage, premier Théologien de l'Eglise d'Angers, qui fut député au Concile de Bâle par l'Evêque & le Chapitre d'Angers, & par les Peres du Concile de Bâle vers le Pape Eugéne IV. Mais je croi présentement que Berenger n'a point été Maîtr'Ecole d'Angers. Ce que Claude Ménard a écrit que dans les Titres de l'Abbaye de S. Nicolas d'Angers, il avoit pris la qualité de Maîtr'Ecole d'Angers, ne se trouvant pas véritable; & dans le Titre du don de la Comtesse Grêcia, qui est dans la même Abbaye, Berenger n'y prenant d'autre qualité que celle de *Grammaticus*, & un Rainaldus

y pre-

laquelle il déchire ce Saint par des injures les plus atroces, est apellé Berenger le *Scholastique* aussi-bien que l'autre, & il y a bien de l'aparence qu'il étoit aussi Théologal.

Olivier le *Scholastique* qui vivoit au commencement du treiziéme siécle & qui nous a laissé une Histoire des Croisades, avoit acquis ce titre étant Théologal de Cologne avant que d'être Cardinal.

Il est probable que tous les autres Ecrivains Ecclésiastiques de l'Occident qui ont porté ce surnom depuis Charles le Chauve, ne l'ont pris que comme la marque de l'emploi qu'ils avoient dans leur Eglise, & que ce terme n'a presque plus été en usage parmi les Latins depuis le tems de ce Prince pour marquer l'estime particuliére qu'on faisoit de l'esprit, de l'érudition, ou de l'éloquence des Savans.

Il s'en trouve néanmoins encore quelques exemples, tel que celui d'Anselme Doyen & Chanoine de Laon, mort en 1117. Nous le distinguons des autres de même nom, par la qualité de *Scholastique* qui lui fut donnée non pas à cause de la célébre Ecole qu'il ouvrit chés lui; mais à cause de son érudition extraordinaire dans la plupart des Sciences Humaines & Divines, qu'il accompagnoit d'une beauté d'esprit & d'une éloquence qui étoit fort audessus de la portée de son siécle. C'est ce qui l'a fait apeller par Guibert la gloire & l'ornement du Pays Latin pour les bonnes Lettres & les belles connoissances; & par Jean de Sarisberi, *le Docteur des Docteurs* (4).

Si nous en croyons Genebrard (5), le titre de *Scholastique* étoit aussi chés les Grecs un nom d'Office ou de Dignité Ecclesiastique, qui avoit du raport ou à la Théologale des Occidentaux ou au Notariat Apostolique, & cet Auteur veut que Zacharie le *Scholastique*, qui vivoit du tems de Justinien, ait eu un emploi de cette nature dans quelque Eglise, qui lui a fait porter ce nom jusqu'à ce qu'il devint Archevêque de Metelin. Néanmoins Jean Tarin écrit avec plus de probabilité (6) que ce n'étoit point un Titre d'Office, mais un terme d'Honneur dont on avoit voulu reconnoître son mérite, & par lequel on avoit marqué

y prenant celle de *Chancelier*, c'est-à-dire, de *Maître-Ecole*.

A l'égard de la Dignité de Primicier que Mr. Baillet confond avec celle de Scholastique, c'étoit une Dignité differente de celle de Scholastique. Mr. du Cange dans son Glossaire, raporte plusieurs significations du mot *Primicerius* parmi lesquelles il y en a une tirée de l'*Ordo Romanus*, qui semble favoriser l'opinion de ceux qui croyent que le *Primicerius* avoit le soin d'enseigner les Ecclesiastiques de son Eglise. Mais il est très-vrai-semblable que ces enseignemens ne se doivent entendre que des Offices Divins. Je veux dire que la fonction de ce *Primicerius* étoit de montrer aux inferieurs le Chant & les Cérémonies, afin que la décence & l'uniformité fussent gardées dans l'Eglise. Ce *Primicerius* n'étoit donc à proprement parler, que ce qu'est le Chantre; ce qui a été remarqué par Monsieur du Cange.

Le *Primicerius* de l'Eglise de Mets (on l'apelle *Princier*) & qui l'est aussi de l'Eglise de Toul & de celle de Verdun, ce qui est remarquable, n'a pas cette fonction.

C'est la premiére dignité du Diocese après l'Evêque. Et il préside même aux Assemblées du Clergé à l'exclusion de l'Evêque; ce qui convient bien à son nom: Car *Primicerius* c'est le premier, c'est le Chef, *Primus in cera*; c'est-à-dire, *in Catalogo*. On trouve dans le Code Justinien, *Primicerius Domesticorum & Protectorum Principis*, *Primicerius Fabricensium*, *Primicerius Mensorum*, *Primicerius sacri Cubiculi*, *Primicerius Officiorum & scriniorum*, *Palatinorum*. Et dans Luitprandus, *Petrus Primicerius Apostolorum*: On a dit de même *Secundicerius* pour dire le second; *Secundicerius Notariorum* dans le Code Théodosien, & la Loi 2. de *petitionibus*. Voyés le Glossaire de Monsieur du Cange. On a dit aussi *Capicerius*, d'où nous avons fait le mot de *Chevecier*. Et quoique le Princier & le Chévecier soient deux Dignités differentes, ces deux mots quant à l'étymologie, sont de même signification. C'est pourquoi l'Auteur de l'ancienne Version Françoise des Décrétales, a traduit le Titre *de Officio Primicerii*, par ces mots, *de l'Office du Chevecier*. Le Princier, c'est le premier de l'Eglise. Le Chévecier, c'est celui qui a soin du chevet de l'Eglise; c'est-à-dire, du fond de l'Eglise, depuis l'endroit où la cloture commence à tourner en rond. Dans le Nécrologe de l'Eglise de Paris de 1316. au 18. Juillet; ce qui m'a été indiqué par M. Chastelain, Chanoine de l'Eglise de Paris; le *Capicerius* est apellé *Capitiarius*. (ANTI-BAILLET, Tom. I. pag. 133.)

2. Ph. Labb. Diss. Hist. Phil. de Script. Ecclesiast. Tom. 1. pag. 7.

Item Franc. de Roye de Vita Bereng. pag. 8. 9. &c.

3. ¶. Celui-ci étoit de Poitiers, l'autre étoit de Tours.

4. Guibert Novigent. Lib. 3. cap. 4.

Item Joan. Sarisberiens. Epist. 202. ad M. Richardum Episc.

Item Bulæus Tom. 1. Hist. Universit. pag. 559.

5. Gilb. Genebrard. præf. in vers. Latin. Zach. Mitylen. de mundi creation. contra Philos. ejus æternit. asserentes.

Item apud Car. du Cange in Glossar. Latinit.

6. Joan. Tarin. in not. ad Zachar. Dialog. de Mundi opificio p. 708. post Origen. Philoc.

qué l'estime qu'on faisoit de son éloquence, & de ses grandes connoissances, sur tout dans la Philosophie Platonicienne.

En effet la qualité de *Scholastique* sembloit apartenir proprement à tous les Gens de Lettres en général, pourvû que leur érudition fût reconnuë du Public, & elle leur avoit été attribuée long-tems auparavant qu'on eût entrepris de la restreindre, & de la déterminer à ne plus spécifier que des Rhéteurs, des Déclamateurs, des Avocats, des Ecolâtres & des Théologaux (1).

Casaubon prétend que Théophraste le Disciple d'Aristote est le premier qui ait employé ce terme dans cette signification, & que depuis ce tems-là (2), quoiqu'on l'ait apliqué à divers usages, on l'a pourtant toujours attribué d'une maniére plus particuliére aux personnes de bel esprit, ou de grande érudition.

Ainsi Saint Jérôme témoigne que Serapion ancien Auteur Ecclésiastique fut surnommé le *Scholastique* à cause de la beauté & de la délicatesse de son esprit (3). Saint Jean Climaque fut aussi qualifié du même titre, qu'on lui donne encore aujourd'hui, quoiqu'il l'eût généreusement compris dans le renoncement qu'il fit aux vanités du monde. Il l'avoit d'autant plus mérité qu'outre les qualités naturelles de son grand génie, il avoit été encore très-instruit dans les Sciences humaines, & dans les belles Lettres avant sa retraite. Et selon Monsieur d'Andilly (4), ce nom de *Scholastique* ne se donnoit en ce tems-là qu'à des personnes éclairées des lumiéres de la Raison & de l'Eloquence, & en qui les dons de la Nature se trouvoient joints avec l'étude des Arts & des Disciplines.

Ce n'est que dans la vûë de ces mêmes qualités que Walafrid Strabon apelle le Poëte Prudence le *Scholastique* de l'Espagne (5), & que Pallade d'Hélenople donne le même titre à Euloge qui étoit un homme consommé dans toutes sortes de connoissances, & qui en avoit, pour le dire ainsi, renfermé l'Encyclopédie au dedans de lui-même (6).

Quelques-uns ont voulu même enchérir sur le mot de *Scholastique*, & voulant marquer un dégré éminent d'érudition dans les Savans, ils ont cru pouvoir porter ce nom au souverain dégré en leur faveur, c'est pour cela qu'on trouve que Fortunat & Sedulius ont été apellés *Scholasticissimes* (7).

§. V.

Titre de Maître.

Le nom de *Maître* (*Magister*) étoit plutôt un titre de puissance & d'Office que de sagesse & d'érudition, avant qu'on l'eût fait passer de l'Empire dans l'Eglise, & de l'Eglise dans la République des Lettres.

Il ne se donnoit même dans les commencemens qu'aux Maîtres qui enseignoient publiquement dans les Ecoles, & aux Préfets des Colleges (8), & ce fut assés

1. Voss. du Cange, Magri, & alii loc. citat. ex variis Auctorib.

2. Isaac Casaubon. in not. ad Capitolin. pag. 416. 417. in Maximo juniore.

3. S. Hieron. Catal. de Scriptorib. Eccl. cap. 99.

4. D'Andilly, Vie de saint Jean Climaque chap. 3. pag. 8.

5. Walafrid. Strab. de reb. Ecclef. seu Off. Divin. cap. 25.

6. Pallad. Lausiac. Hist. cap. 26.

7. Lib. 3. de Miraculis sanct. Dionis. &c.
Chronic. Fontanellens. cap. 12. & ex iis.
Mr. du Cange Tom. 3. Gloss. de la Latin.
Item Domin. Magr. dans l'Hierolexic. pag. 552.

8. Ger. Vossius Etymologic. pag. 303. 304.

9. ¶. Ce *Maitre Odon* étoit un Moine Anglois de l'Ordre de Citeaux. Pitseus qui le met en 1181. sous Henri II. Roi d'Angleterre l'apelle *Odo Ceritonensis*, vel *Shirton*, & non pas *Serton*.

10. ¶. *Michel Blanpain* dit vulgairement *Maitre Michel*, étoit de Cornouaille. Pitseus qui le fait vivre en 1250. le confond avec un Poëte qu'il dit que Textor cite quelquefois *in Cornu Copiæ*, il devoit dire *in Epithetis*. Mais ce Poëte que cite Textor étoit posterieur à l'autre de plus de 200. ans. Il est apellé en Latin *Michaël Anglicus*, n'étant néanmoins Anglois que de nom, & non pas de nation. Simler & Valére André qui font le dénombrement de ses Poësies disent qu'il étoit de Beaumont en Hainault.

11. ¶. *Maitre Conrad* de Marpurg a écrit la Vie, & a été Confesseur de Sainte Elizabeth qu'on apelle Reine d'Hongrie, parce qu'elle étoit fille d'André II. du nom Roi d'Hongrie.

12. ¶. *Henri d'Eimbeck*, & non pas d'*Eimeck* comme l'écrit du Cange, ni d'*Eymeric*, comme Baillet, étoit un Saxon, Docteur en Théologie, qui a écrit sur les Sentences, composé un Vocabulaire, & un Traité de Logique. Il mourut l'an 1430.

13. ¶. Du Cange pag. 36. de la docte & curieuse Préface qu'il a mise au devant de son Glossaire de la basse Latinité dit qu'au rapport d'Hépidannus Moine de S. Gal, Iso Magister mourut l'an 871.

assés tard qu'on s'avisa d'en faire, d'un titre d'Office qu'il avoit été auparavant, un titre d'honneur pour ceux qui excelloient dans la connoissance des Arts & des Sciences, & enfin pour les Docteurs en Théologie, ausquels il semble être demeuré seulement comme un titre de Profession.

Ainsi le Préjugé n'a presque rien à prendre sur la qualité de *Maître* pour régler l'estime qu'on pourroit faire du savoir & du mérite de ceux qui l'ont portée, soit en *prénom* comme *Maître* Odon (9), qui étoit Eude Serton; *Maître* Michel, qui étoit Michel Blan-pain (10); *Maître* Conrard (11), qui étoit Conrard de Marpurg; *Maître* Ange, qui étoit Henri d'Eymeric (12); & une infinité d'autres Ecrivains particuliérement de l'Université de Paris: soit en *surnom*, comme Iso *Magister* (13) Moine de Saint Gal au neuviéme siécle; Florus *Magister* (14), soit l'Archidiacre de Lyon, soit le Moine Bénédictin au même siécle; Simeon *Magister* (15) le Logothéte, Thomas *Magister* (16) & plusieurs autres Grecs modernes qui prenoient ordinairement ce surnom de leur emploi.

Il s'est néanmoins trouvé des Auteurs à qui on a donné ce Nom comme une marque du jugement avantageux que l'on faisoit de leurs Ouvrages, comme il paroît en la personne de Pierre Lombard (17), de Pierre le Mangeur, & de Gratien. Le premier fut nommé le *Maître* des Sentences, le second le *Maître* de l'Histoire Scholastique ou Savante, & le troisiéme le *Maître* des Canons ou des Décrets.

C'étoit vouloir persuader à la Posterité la bonne opinion où le Public de ces tems-là étoit de leur capacité & de l'excellence de leurs Livres. C'étoit nous dire en un mot qu'on consideroit Lombard comme le premier & le chef des Théologiens, le Mangeur comme un excellent Historien, & Gratien comme le plus habile des Canonistes. Cependant on est assés revenu aujourd'hui d'une opinion si peu raisonable & d'un Préjugé si mal établi.

Il est vrai que Pierre Lombard n'est pas tout-à-fait indigne de ce Titre glorieux, quoique l'Eglise & la Sacrée Faculté n'ayent pas cru devoir aprouver & recevoir généralement toutes ses opinions sans exception. Et le grand nombre joint au mérite de tant d'illustres Commentateurs qui ont travaillé sur ses quatre Livres des Sentences a beaucoup contribué encore à le maintenir dans la possession de cette qualité. Mais il ne se trouvera pas aujourd'hui un Critique de bon goût qui veuille juger aussi favorablement de Pierre Comestor ou le Mangeur dont l'Histoire n'est qu'un pot-pourri, confus & indigeste de bonnes & de mauvaises choses entassées sans jugement & sans discernement, & qui a rendu un très-mauvais office à la Vérité en la confondant avec le Mensonge. Il faut avouer que Gratien a conservé sa réputation & sa qualité de *Maître* des Décrets plus longtems que le Mangeur n'a fait celle de *Maître* de l'Histoire; Mais les Critiques du siécle passé (18) & sur tout Antoine Augustin, étant venus aporter le jour dans sa

871. Il ajoute qu'au sentiment de Goldast Iso étoit le véritable Collecteur du grand Dictionnaire qu'on trouve sous le nom de son disciple Salomon aussi Moine de S. Gal, & depuis Evêque de Constance mort l'an 909. Ce Dictionnaire dont il y a des raisons de croire que Papias a tiré une partie du sien, n'a jamais été imprimé, mais les Gloses d'Iso sur Prudence extraites des Manuscrits de Charles Widman, & de Jaques Bongars se voient à la fin des Oeuvres de ce Poëte dans l'édition d'Hanau qu'en a donnée Weitzius l'an 1613. en un gros in-8.

14. ¶. Touchant *Florus Magister* Diacre, & non pas Archidiacre de l'Eglise de Lyon, Ecrivain du IX. siécle, voyés Du Pin dans sa Biblioth. Ecclesiastique. Le prétendu Moine Bénédictin de ce nom n'a été connu que de Trithéme.

15. ¶. Touchant les divers *Siméons* ou *Syméons*, qui ont eu le surnom de *Maître*, voyés la Dissertation *de Symeonibus* de Léon Allatius.

16. ¶. *Thomas Magister* vivoit au commencement du 14. siécle. Jean Albert Fabrice a diligemment, quoi qu'en petit, ramassé ce qu'on en peut savoir.

17. ¶. Ce qu'on a dit autrefois que Gratien, Pierre Lombard & Pierre Comestor étoient freres, est une fable, dont il y a long-tems qu'on est revenu. Gratien étoit de Chiusi dans la Toscane, Pierre Lombard de Novare en Lombardie, d'où le surnom de Lombard lui est demeuré, & Pierre Comestor de Troies en Champagne. Leur grande conformité est d'avoir écrit dans le douziéme siécle; & d'y être tous trois morts à quelques années l'un de l'autre.

18. De Mouchi, Le Comte, les Corr. Rom. ¶. En parlant des Correcteurs de Gratien Antoine de Mouchi, Antoine le Comte, & Antoine Augustin, il ne faloit pas oublier d'y joindre Etienne Baluze dont nous avons de très-bonnes remarques tant sur le dernier & principal de ces trois Correcteurs Antoine Augustin, que sur Gratien même, desquelles Baillet ne pouvoit prétendre cause d'ignorance, puisque leur édition, qu'on sait être de 1672. a precedé de 13. ans celle de ce volume (*imprimé en* 1685.)

II. PART. CH. V.

sa grosse compilation, ils y ont découvert tant de fautes de toutes espéces que les Canonistes d'aujourd'hui auroient honte de le reconnoître pour leur *Maître*.

§. VI.

Titre de Docteur.

Le nom de *Docteur* est un des plus récents d'entre les titres d'honneur dont on ait voulu qualifier les Gens de Lettres. Mais comme ce n'est qu'un titre de Profession & de Societé qui ne s'acquiert que dans certaines Facultés particuliéres, il est difficile qu'il puisse nous servir de Préjugé certain pour fixer légitimement l'estime ou les jugemens que nous devons faire de ceux qui publient leurs Ouvrages en cette qualité, & il n'y a presque personne de ceux qui s'occupent à la lecture des Livres, lequel ne se fasse un plaisir ordinaire de distinguer le Docte d'avec le Docteur.

Il semble que ce titre ait été créé vers le milieu du douziéme siécle pour succéder à celui de *Maître*, & on en attribuë l'établissement avec celui des autres dégrés Scholastiques tels que nous les voyons aujourd'hui à Pierre Lombard, à Gilbert de la Porrée qui étoient les principaux Théologiens de l'Université de Paris dans ce tems-là, & à Gratien dans l'Université de Boulogne. Néanmoins ces deux noms de *Maître* & de *Docteur* n'ont pas laissé de subsister ensemble dans une assés longue suite d'années, & ils avoient même leurs fonctions ou du moins leurs notions distinctes & séparées.

On prétendoit que le *Maître* étoit celui qui enseignoit de son propre fond les Sciences qu'il avoit acquises par son industrie & par les lumiéres naturelles de son esprit comme sont toutes les connoissances humaines : & que le *Docteur* étoit celui qui enseignoit les Sciences qui dépendent de la révélation & qui ne s'acquiérent que par la Foi.

Les uns soutenoient alors que le titre de *Docteur* étoit plus magnifique, plus ambitieux & plus pompeux que celui de *Maître* qui n'avoit que de la simplicité. Les autres au contraire prétendoient qu'il y avoit plus d'arrogance & plus de l'air de domination dans celui de *Maître*, que dans celui de *Docteur*, & que c'est pour cela que Jesus-Christ avoit défendu de prendre le premier (1).

Mais il y a peut-être plus de subtilité que de solidité dans ce rafinement de Scholastique, & l'Auteur de qui M. du Boulay raporte ces prétenduës differences entre l'un & l'autre titre nous fait conclure sagement que nous n'y pouvons point faire de fond pour en tirer quelque consequence raisonnable & assurée de l'habileté de ceux qui les possédent. Et il prétend qu'ils mettent dans leur esprit beaucoup plus de vanité que de Science. *Scholasticus gradus* (Magistri & Doctoris) *non scientiam sed superbiam sæpius probatur augere.*

Ceux donc qui depuis l'établissement de la Scholastique dans les Universités ont voulu laisser à la Postérité un Préjugé de l'estime qu'on devoit faire de l'esprit ou des Ecrits de ceux qui se signaloient le plus dans les Ecoles des Arts, de la Médecine, de la Jurisprudence & de la Théologie, voyant que le simple titre de *Docteur* ne leur suffisoit pas, & qu'il ne servoit de rien pour les distinguer des autres Docteurs, ont cru devoir y joindre une *Epithete spécifique* pour nous marquer plus particuliérement en quoi consistoit leur mérite.

C'est de cette nouvelle invention que nous sont venus les Titres fameux de Docteurs *Angelique*, *Seraphique*, *subtil*, *très-résolu*, *irréfragable*, *illuminé*, *famigeratissime ou très-renommé*, *solide*, *abondant*, *très-ordonné*, *très-fondé*, *singulier*, *admirable*, *extatique*, *très-Chrétien*, *notable*, *suffisant*, *resplendissant*, *clair*, *solennel*, *universel*, *profond*, *authentique*, *entier*, *incorruptible*, *divin*, & une infinité d'autres dont l'Ecole a voulu honorer ses Maîtres.

Ceux qui savent l'Histoire des Lettres des treize, quatorze & quinziéme siécles jugeront aisément si le Préjugé n'a point eu la meilleure part dans l'aplication de la plu-

1. Autor Dialogi Hierarchiæ subcœlestis cap. 4. prologi apud Cæs. Eg. Bulæum de Hist. Universit. Paris. sæc. 4. pag. 682, & 683, Item 681.

2. Possevin. in Apparat. Sacr. Tom. 1. Item Script. de rebus Minorit. var.

3. ¶ Le 15. Juillet, 4. mois après S. Thomas mort le

II. PART. CH. V.

plupart de tous ces nouveaux Titres.

Irrefragabilis. Alexandre de Hales qui mourut en 1245. est apellé communément le Docteur *Irréfragable*, & la *Fontaine de Vie*. Et Possevin prétend (2), qu'il a justement mérité ce Titre magnifique par l'excellence de ses Ecrits; c'est pourtant tout ce que nous pourrions dire de Saint Paul ou d'un Evangeliste.

Il n'y a personne d'entre les Critiques Catholiques, qui jusqu'à present se soit avisé de contester à Saint Thomas la qualité de *Docteur Angelique*, & qui ne reconnoisse que les services signalés qu'il a rendus à l'Eglise par ses Ecrits Théologiques, l'ont justement fait passer parmi nous pour l'Ange, pour le Chef & pour le premier Docteur de l'Ecole de la Théologie. *Angelicus.*

Les Ouvrages de Saint Bonaventure sont estimables en un autre genre que ceux de Saint Thomas son ami & son compagnon d'étude qu'il suivit l'an 1274. (3) même de près en l'autre monde. Cependant tout le monde ne convient pas que le Titre de *Docteur Séraphique* soit assés précis pour nous marquer le mérite de ses Ecrits au plus juste. On estime qu'il signifie trop ou qu'il signifie trop peu pour ce Saint. Il signifie trop, si l'on prétend par cette qualité l'élever au-dessus de Saint Thomas; comme les *Séraphins* le sont au-dessus des Anges dans le Systême qu'on nous fait des Ordres differens de ces Intelligences spirituelles au Ciel. Il signifie trop peu, si l'on prétend ne le considerer que comme un simple Docteur de l'Ordre *Séraphique*, c'est-à-dire, de Saint François. *Seraphicus.*

On n'est pas encore aujourd'hui bien d'accord du sens que l'on doit donner à la qualité de *Docteur subtil* que l'on attribuë à Scot, c'est-à-dire à Jean Duns Ecossois mort en 1308. Car si d'un côté les uns prennent cette subtilité pour une pénétration & une vivacité d'esprit dans l'art de la dispute, les autres la prennent pour une obscurité & un embaras affecté dans l'explication des vérités Théologiques (4). *Subtilis.*

Raimond Lulle l'ancien qui fut martyrisé l'an 1315. est apellé le *Docteur Illuminé*, mais si ses Sectateurs & ceux qui ont pris sa défense veulent que ce soit à cause des lumiéres extraordinaires qu'il avoit reçûës de la Nature & de la Grace pour écrire ses Livres, ses ennemis qui n'ont pas été en petit nombre, & une bonne partie de ses Lecteurs indifferens ont pris ce terme d'*Illuminé* pour une antiphrase. *Illuminatus.*

Roger Bacon Cordelier Anglois qui mourut en 1284. porte encore aujourdhui le Titre de *Docteur admirable*. Il l'étoit en effet, ou du moins étoit-il admiré de presque toute l'Europe pour tant de rares connoissances où la beauté & la force de son génie l'avoient fait parvenir dans un siécle auquel elles étoient presque généralement ignorées. Cependant il n'a point tenu aux demi-doctes de ces tems-là que nous ne l'ayons pris pour un Sorcier & un Magicien, & on sait ce qu'il lui couta pour avoir eu plus de savoir que les Savans du commun de son siécle (5). *Mirabilis.*

Henri de Gand ou Goethals dont nous avons entr'autres choses un Catalogue d'Ecrivains Ecclésiastiques, & qui mourut en 1293. a été proclamé *Docteur solemnel*. Mais ce Titre paroit plutôt un témoignage de sa grande réputation que de son profond savoir. En effet s'il n'étoit pas le plus habile Scholastique de l'Université de Paris, il ne laissoit pas d'être un de ceux qui faisoient alors le plus de bruit dans la Philosophie & dans la Théologie de l'Ecole. *Solemnis.*

Alain de l'Isle, dit le Convers, parce qu'il mourut Frere-lai de Cisteaux en 1294. a été honoré du nom de *Docteur Universel* étant Recteur de l'Université de Paris. Il pouvoit mériter ce titre dans un tems comme le sien auquel l'encyclopédie des Sciences avoit beaucoup moins de circonference qu'aujourd'hui, parce qu'effectivement il a embrassé un assés grand nombre de matiéres diverses dans ses Ecrits. Mais s'il étoit revenu au monde dans notre siécle, il auroit pu rencontrer un assés bon nombre de Savans qui auroient été en état de lui contester son Universalité de doctrine, & il en trouveroit peut-être peu qui voulussent le *Universalis.*

le 7. Mars précédent.
4. Sixt. Sen. Paul. Jov. Theoph. Spizel. & alii.
5. Ioannes Pitseus & alii Angl. Script. Bibl. Item Vossius de Scient. Mathemat. Naudé, chap. 17. de son Apologie des grands Hommes accusez de Magie.

II. PART. CH. V.

le reconnoître pour leur Docteur *Particulier*.

C'étoit l'Université de Paris qui étoit la *distributrice* de tous ces Titres d'honneur, & s'il s'en est donné quelques-uns dans les Ecoles Etrangéres, c'est-elle qui leur en a donné l'exemple & l'envie.

On peut dire qu'elle en a été prodigue à l'égard d'un Anglois nommé Richard de Midleton (1), que Monsieur de Launoy apelle de Moienville & les autres Ecrivains, François de Myville, & qui n'est connu dans les Ecoles que sous le nom Latin de *Mediavilla*. Car elle lui en a accordé quatre devant que de le laisser sortir de son sein, comme si un seul n'eût point été suffisant pour marquer à la Posterité l'estime qu'elle vouloit que l'on fit de son mérite & de sa science. Et elle l'a fait apeller le *Docteur solide*, le *Docteur abondant & riche*, le *Docteur très-fondé*, & le *Docteur mis à l'enchere & au plus haut prix*, sans néanmoins que l'on sache bien positivement toutes les raisons qui ont donné lieu à toutes ces apellations differentes.

Solidus, Copiosus, Abundantissimus, Auctoratus.

Gilles de Rome ou Colonna Archevêque de Bourges mort en 1316. porte aussi le nom de *Docteur très-fondé*, & l'on juge qu'il l'avoit assés justement acquis par la réputation où il a été du plus fidéle des Disciples de Saint Thomas & d'un de ses meilleurs Défenseurs. On trouve encore parmi ses Titres celui de *Docteur heureux*, & ce sont les Protestans même qui nous en avertissent (2).

Fundatissimus. *Beatus.*

Pierre Oriol de Verberie, dit *Aureolus*, qui mourut Archevêque d'Aix l'an 1321. est surnommé le *Docteur éloquent* & le *Docteur insigne*. Mais ces deux Titres ne nous servent presque point pour nous faire connoître le caractére de ses Ecrits, ni l'estime qu'on en faisoit, quoiqu'elle fût grande alors; parce que le premier lui a été donné à cause du talent qu'il avoit pour parler en public, & le second à cause du zele qu'il avoit témoigné dans la défense de l'opinion de la Conception immaculée de la Sainte Vierge.

Facundus. Insignis.

II. PART. CH. VII.

François Mayronée ou de Mayronis qui mourut en 1325. en a porté deux aussi, celui de *Docteur Illuminé* & celui de *Docteur Aigu*. Il avoit aparemment eu le dernier de la succession de son Maître Scot dont il a tâché de prendre l'air & la subtilité; & pour le premier nous ferions scrupule de soutenir qu'il lui fût fort légitimement acquis, sachant que ses lumiéres n'ont pas paru entiérement pures, même au saint Siége (3).

Illuminatus. Acutus.

Le Titre de *Docteur très-résolu* dont on a qualifié Durand de Saint Pourçain, qui du Siége du Puy passa à celui de Meaux où il mourut en 1333. paroît assés juste, & tiré du caractére de son génie. Car il passoit pour un Théologien un peu hardi, & quelquefois trop décisif au jugement de quelques-uns.

Resolutissimus.

On ne convient pas assés du Préjugé que la qualité de *Docteur singulier* attribuée à Guillaume Ockam mort en 1347. doit former en nous avant que de nous mettre à la lecture de ses Livres. Les uns croyent qu'on a voulu nous marquer la beauté de son esprit & la rareté de ses conceptions: les autres estiment qu'on a voulu nous faire entendre par ce Titre équivoque, cette singularité de sentimens si extraordinaire dans un Religieux, qui paroît dans les Livres qu'il a faits pour la défense de l'Empereur Louïs de Baviere contre le Pape Jean XXII. dans ceux qu'il a faits sur la pauvreté des Apôtres & sur la proprieté des Mendians, &c.

Il paroît au reste que personne n'étoit si curieux de ces Titres de Doctorat que les Freres Mineurs. Car outre que la plus grande

1. Launoy des Prescript. touchant la Conception de la Vierge Marie.

Labbe de Script. Eccl. Pits. de Angl.

¶. *Auctoratus* est ici très mal interpreté, il faudroit pour signifier *mis à l'enchere & au plus haut prix*, qu'il y eût dans un sens passif *auctionatus*, ce que l'usage n'admet point; & ce qui d'ailleurs, quand même l'usage l'admettroit, ne produiroit pas un sens bien net. *Auctoratus* obligé par serment à faire quelque chose, comme un Soldat qui s'enrole, ou un gladiateur qui s'engage à prix d'argent. Les Docteurs contemporains de Richard n'étoient pas assés habiles pour entendre ce mot dans une signification si Latine, laquelle de plus, bien-loin d'être honorable, ne pouvoit être qu'injurieuse. Ces bonnes gens dans le style de ce tems-là prirent *auctoratus*, qu'ils écrivoient *autoratus*, ou *authoratus* pour autorizé, enseignant avec autorité, comme dans l'Evangile il est dit que faisoit J. C.

2. Matth. Flacc. Illyric. Catal. Testium veritatis.

Item Guill. Crowæus in Elench. Script. in Bibl. sacr.

II. PART. CH. IV.

grande partie de ceux dont nous venons de raporter des exemples ont été Cordeliers, on peut ajouter que c'est de cet Ordre que sont sortis le Docteur *très-ordonné* qui est Jean de Bassoles mort vers 1340. le *Docteur suffisant* qui est Pierre d'Aquila ou Scotel; le *Docteur fondé* qui est Guillaume d'Oona ou Varon; le *Docteur notable* qui est Pierre de l'Isle; le *Docteur illibat* ou *sans tache* qui est Alexandre l'Allemand de Saxe; le *Docteur resplendissant* qui est Pierre Philargi de Candie depuis Pape sous le nom d'Alexandre V. le *Docteur vénérable* qui est Geoffroi des Fontaines; & plusieurs autres Docteurs titrés à plaisir que l'on peut voir particuliérement dans Willot & Waddingue, & dans les autres qui ont recueilli les Ecrivains Ecclésiastiques.

Ordinatissimus. *Sufficiens.* *Fundatus.* *Notabilis.* *Illibatus.* *Refulgens.* *Venerandus.*

Mais ces Titres honoraires ne se donnoient pas à si bon marché hors de la Maison de Saint François.

Profundus.

Celui de *Docteur profond* a bien couté des sueurs & des travaux à Thomas Bradwardin Archevêque de Cantorbie qui mourut vers l'an 1350.

Authenticus.

Gregoire de Rimini Général des Augustin n'acquit celui de *Docteur authentique* qu'après des assiduités incroyables & une aplication très-opiniâtre sur les opinions des Nominaux ou Ockamistes dont il suivoit la Secte, & qui passoient pour les plus obscurs & les plus difficiles dans la Philosophie contentieuse. Et si nous en croyons Cornelius Curtius (4), ce Docteur s'étoit rendu si *authentique* que „ quiconque ne „ le reconnoissoit point pour son Maître, „ passoit incontinent pour un parfait ignorant en toutes choses, & qu'il sembloit „ qu'il y avoit de la folie à ne lui pas acquiescer, & à ne le pas suivre en tout. Mais nous n'avons pas besoin de ces sortes d'éloges, quand nous ne cherchons que des vérités.

II. PART. CH. IV.

Illuminatus.

Jean Taulere, qui mourut en 1355. (5) avoit porté à juste titre le nom de *Docteur illuminé*, parce qu'en effet ses Ouvrages sont remplis de l'esprit de Dieu. Mais parce qu'il eut le malheur de plaire à Luther, & d'être loué par sa bouche comme un Docteur véritablement illuminé d'enhaut, Eckius & quelques autres Catholiques ont cru devoir en tirer de mauvaises conséquences contre les Ouvrages de cet Auteur. Ils ont traduit en ridicule & rendu odieux ce Titre légitime qui formoit en nous un Préjugé favorable pour lui, & il n'a point tenu à quelques-uns d'eux qu'il ne passât pour un visionaire. Mais l'Abbé de Blois, dit Blosius, & le Chartreux Surius l'ont heureusement défendu, & on lui a conservé son Titre dans sa signification naturelle.

Divinus.

Jean de Ruysbroeck ou Rusbrochius qui mourut en 1381. a presque eu le même sort que Taulere à cause de son Titre de *Docteur Divin*. Cette glorieuse qualité n'a point manqué de lui susciter des envieux, & Gerson lui-même s'étoit persuadé que Ruysbroeck s'étoit égaré dans ses visions, & que l'enthousiasme lui avoit un peu trop échauffé l'imagination. Cependant Jean Schonaw, Surius & d'autres ont entrepris sa défense, & Denis le Chartreux en faisoit une estime particuliére.

A dire le vrai, on est encore aujourd'hui extrémement partagé sur le jugement qu'on doit faire de la plûpart des Méditations, des Visions & d'autres Ouvrages ascetiques des Auteurs purement contemplatifs (6).

Mais de tous ceux dont l'Ecole a voulu honorer le Doctorat par des Titres *honorifiques*, il n'y en a point après Saint Thomas qui ait eu plus universellement & plus légitimement l'aprobation du Public, que Jean Gerson pour la qualité de Docteur *très-*

3. Clemens VI. P. R. apud Possevin. Appar. sacr. Tom. 1. pag. 586. Spond. A. C. 1315. n. 7.

4. Cornel. Curt. Elog. Vir. Illust. Ord. Erem. S. Aug. pag. 121.

5. ¶. Ceux qui font vivre *Taulére* en 1370. se trompent. Il mourut non pas en 1355. mais le 17. Mai 1361. à Cologne où cette date est marquée dans l'inscription de son tombeau. Les curieux pourront voir dans la 1. Centurie des Lettres de Martin Ruar les sentimens de ce Ruar & de V. Grunewalde sur *Taulére* en cinq Lettres à compter depuis la 3. jusqu'à la 7.

6. De his omnibus vide Possevin. in Appar. passim. Labbe de Scriptorib. Eccles.
Crowæum in Elencho Script. in Bibl. sac.
Du Cange in Indice Auctor. præfix. Pits. &c.
Voss. de Histor. Lat. passim.
Val. Andr. Vischium, &c. ¶. Toutes ces citations sont vagues, & ne peuvent tout au plus servir qu'à connoitre le nom des Auteurs appellés Mystiques. Il vaut mieux pour savoir juger de leur doctrine consulter le livre intitulé *Instruction sur les états d'oraison* par J. B. Bossuet Evêque de Meaux.

Christianissimus.

très-Chrétien (1). Il l'a merité non pas seulement par la pureté de sa doctrine jointe à une pieté très-solide : mais particuliérement pour avoir fait une guerre sainte au Pharisaïsme de son siécle, & pour avoir heureusement triomphé de ceux qui vouloient introduire dans le Christianisme diverses nouveautés contraires à la liberté Evangelique & à la simplicité de la Religion, & qui vouloient accabler les Fidéles sous le joug de plusieurs préceptes onéreux & de divers établissemens dans la discipline, dont la plûpart étoient inouïs jusqu'alors dans l'Eglise, & qui étoient encore plus insupportables que ceux dont Saint Pierre se plaint dans les Actes (2). On trouve encore dans divers Auteurs & dans quelques Titres des Livres du Cardinal d'Ailly son Maître, & des siens propres les noms de *Docteur très-résolu* & de *Docteur Evangelique*, qui sont des témoignages qu'on a voulu rendre à la liberté Chrétienne qui regne dans ses Ouvrages.

Resolutissimus. Evangelicus.

Il paroît que le Cardinal de Cusa mort en 1464. a été honoré pareillement du Titre de *Docteur très-Chrétien* (3). Je ne sai pas précisément ce qui pourroit le lui avoir fait acquerir. Les uns l'ont loué de son bel esprit, de sa capacité, & de son habileté dans les affaires Ecclesiastiques & Politiques; les autres l'ont fait passer pour un excellent Canoniste; d'autres ont admiré la connoissance exquise qu'il avoit des Mathématiques & de quelques Sciences humaines (4). Mais il ne paroît pas que les Critiques ayent rien remarqué de fort singulier dans tout ce qu'il a écrit concernant la Religion Chrétienne & la Théologie qui ait dû le faire distinguer des autres par la qualité de très-Chrétien, & Sixte de Sienne entre les autres n'y a rien trouvé d'extraordinaire que de l'obscurité affectée, comme nous le pourrons voir ailleurs (5).

Christianissimus.

Extaticus.

Le Titre de *Docteur Extatique* convient assés à l'Institut d'un Chartreux, & particuliérement à un homme aussi pieux & aussi attaché à la contemplation qu'étoit Denis Ryckel de Leeuwis que nous apellons Denis le Chartreux & qui mourut en 1471. Mais ce ne nous est pas un Préjugé suffisant pour nous faire croire que ses Ecrits ne sentent que la vision & le ravissement: au contraire ceux qui savent quelle est la multitude prodigieuse de ses Ouvrages jugeront aisément qu'il ne s'est guéres donné le loisir de méditer, & de se laisser endormir dans l'extase durant qu'il écrivoit.

Il ne seroit pas difficile d'ajoûter ici plusieurs autres exemples de Titres donnés aux Auteurs pour honorer leur merite, & particuliérement à ceux qui ont excellé dans l'un & l'autre Droit depuis Irnere & Gratien: mais ce que nous en avons raporté, & que nous avons pris de la Théologie Scholastique suffit pour nous faire voir quel a été le goût & le genie de ces siécles, jusqu'au changement que le rétablissement des belles Lettres y a aporté.

On ne peut pas nier que les Anciens n'en usassent avec plus de simplicité & moins de flaterie dans l'emploi de ces sortes de surnoms, & qu'ainsi ils ne soient plus propres pour régler nos Préjugés dans l'estime des Auteurs à qui ils les ont donnés. Car si d'un côté nous trouvons dans l'antiquité des Auteurs à qui on a donné les surnoms de *Muse Attique*, de *Theophraste*, de *Chrysostome*, &c. de l'autre on en a vû qui ont porté ceux de *Demosthene de village* ou *de paille*, d'*Epitimée* au lieu de Timée, de *Rabienus* au lieu de Labienus, & d'autres propres à nous faire remarquer les défauts des Auteurs, comme ceux de devant ont été employés pour nous marquer leurs vertus (6). Ils

1. Edm. Rich. de Vit. Gerson. post Apolog. pag. 298.
Item Lugdunens. Ecclesia in Epist. ad Christophorum Basiliensem Episcopum post Apol. pag. 313. anni 1504.
Stephan. Berney in tumul. Gerson. pag. 334. post Ap.
Jo. de Launoy Hist. Colleg. Nav. Par.
Natal. Alexand. animadversion. in Launoian. observat. circa Simoniam. pag. 71.
Petrus Schottus Argentorat. in compendiosa laude Gersonii ann, 1489. post Apol. pag. 315.

2. Act. Apostolor. cap. 15. vers. 10.
Joan. Gerson. lectione 4. Libri de Vita spiritual.

3. Défense des Libertés de l'Eglise Gall. p. 10. in 4. de l'Edition de 1662. au sujet des Th. des J.

4. Voss. de Scient. Mathemat. non semel.
Possevin. Appar. sacr. Tom. 2.
Labb. de Script. Eccles. & alii passim.

5. Sixt. Senens. Lib. 4. Biblioth. sanct.

6. Xenophon dict. Musa Attica; Tyrtamus dict. Euphrastus, tum Theophrastus; Dio Prusæus & Joannes

II. Part. Ch. V.

Ils ne se servoient même quelquefois que des Lettres de l'Alphabet, c'est-à-dire, des nombres de leur chifre pour nous faire connoître le rang que les Auteurs tenoient dans leur estime. Ils ont apellé Moïse *Alpha*, & ils auroient été sages & judicieux de dire avec nous qu'effectivement ce Prophéte Legislateur est le Chef de tous les Ecrivains du monde, & qu'il est le premier en toutes choses. Mais ils en sont allé feindre la plus sotte & la plus impertinente raison du monde, pour faire croire aux Gentils qu'il avoit eu ce nom du mot d'ἄλφος qui veut dire la galle & la ladrerie dont les Auteurs Païens ont écrit faussement que les Israëlites étoient incommodés quand ils sortirent de l'Egypte (7).

Ils ont nommé Eratosthene *Beta* à cause qu'il tenoit le second rang dans leur esprit pour toutes sortes de Sciences, & que les *ayant embrassées toutes avec une étude & une aplication égale, il n'avoit pû s'y rendre si profond & si acompli que ceux qui ne s'étoient adonnés qu'à l'étude d'une seule* (8).

Pythagore a été surnommé *Gamma* selon Ptolemée Chenne fils d'Hephestion (9) qui ne nous en dit point la raison. On a donné le nom de *Delta* à cet Antenor qui a écrit l'Histoire de Crete, parce que c'étoit un homme de bien & qu'il aimoit son Pays. Car δέλτος signifioit autrefois *bon* en la langue de ces Insulaires selon le même Auteur, qui ajoute qu'on a attribué le nom d'*Epsilon* à Apollonius célébre Astronome du tems de Ptolemée Philometor *, à cause de la figure de cette Lettre qui semble tourner avec la Lune au cours de laquelle il s'étoit fort apliqué.

* ¶ Il y a *Philopator* dans Photius.

On a qualifié du nom de *Zeta* Satyre l'ami particulier d'Aristarque à cause de l'industrie & de l'aplication qu'il avoit aportée à la recherche des principes des choses. Et on dit qu'Esope fut surnommé *Theta* par son Maître Idmon à cause qu'il étoit rusé & adroit, & qu'il conservoit toujours l'humeur d'esclave sans se soucier de la liberté.

CHAPITRE VI.

Préjugés des engagemens des Auteurs.

Ch. VI.

IL arrive souvent que l'esprit & la plume d'un Auteur ne sont pas libres de ne pas suivre les engagemens où il est, soit par sa profession, soit par ses habitudes.

Ainsi il est très-avantageux pour bien juger d'un Livre, de savoir avant que d'en faire la lecture quels ont été les engagemens, le genre de vie, l'humeur & la disposition de l'esprit, les premieres impressions & l'éducation, la profession & la Religion des Auteurs; aussi-bien que les desseins, les vûës & les motifs qu'ils ont eus.

Il est assés rare & assés difficile même qu'on se défasse de ses premieres impressions, & que l'on renonce volontiers à l'éducation que l'on a reçûe, & il n'est rien de plus ordinaire dans les Ouvrages des Auteurs, que d'y trouver des marques des Préjugés qui leur sont venus des premiers Maîtres qui les ont instruits, ou des premiers Livres qu'ils ont lûs.

C'est de-là que viennent ces entêtemens ridicules qui forment les partis & les *factions dans la République des Lettres*. C'est ce *Préjugé* qui produit cette obstination, & cette chaleur avec laquelle les uns veulent que nous retenions la prononciation vicieuse de la Langue Grecque qui s'est glissée chés les Modernes dans la corruption & la barbarie des siécles: & que les autres

nes Antioch. dict. Chrysost. Dinarchus dict. Demosthenes Hordearius vel Agrestis, &c.

Voss. de natur. Rhetoric. pag. 77. 83. pag. 105. &c. Idem de Histor. Græc. pag. 83. 84. ubi de Timæo & de Hist. Lat. ubi de Labieno. l. 5.

7. Ptolem. Hephæstionis filius cognomento Chennus & Helladius Besantinous in Chrestomathiis, apud Photium in Bibl. cod. 190. & 279. & ex recentiorib.

Joan. Jonsius lib. 2. Histor. Philosoph. cap. 7. pag. 147.

P. Dan. Huet Demonstrat. Evangel. propos. 4. cap. 2. num. 48. & 58. pag. 54. & 55.

8. Artemidor. Ephes. Epitom. pag. 95.

Martian. Herack. peripl. p. 95. Edit. Aug.

Suidæ Lexic. Hesychius Milesius &c.

Voss. Histor. Græc. Lib. 1. cap. 17. pag. 109. Ubi de Eratosthene.

Jonsius de Histor. Philosoph. ut sup.

9. Ptolemæus Chenn. Hephæstionis fil. lib. 5. Histor. apud Photium cod. 190. ut sup.

Item apud Jonsium.

autres blâment ceux qui ne prononcent point mal le Latin comme nous faisons. C'est dans ce Préjugé que nos Grammairiens & nos Regens prétendent que pour nous aprendre une Langue que nous ne savons pas, il faut que nous nous accoutumions à tourner d'abord la nôtre en celle que nous voulons aprendre : au lieu de tourner celle-ci, & de tâcher d'en acquerir l'intelligence par le moyen de la nôtre, ou en la conferant avec une autre Langue que nous savons déja.

C'est dans cette prévention que quelques-uns trouvent à redire que l'on quitte la Grammaire Latine de Despautere pour aprendre le Latin, quoiqu'ils ne soient point d'avis, non plus que nous, que l'on se serve de la Grammaire Grecque de Gaza pour aprendre le Grec, ni de la Grammaire Hébraïque de Kimhi pour aprendre l'Hébreu, parce que leurs Maîtres ne leur ont point mis entre les mains les Originaux de Gaza & de Kimhi pour leur enseigner ces deux derniéres Langues.

C'est peut-être par de pareils engagemens que les Partisans de l'Antiquité & de la grandeur des Romains, soutiennent qu'il faut exprimer en leur Langue les Actes publics & les Inscriptions des Monumens d'aujourd'hui, plutôt qu'en celle du Prince à la gloire duquel elles sont faites, & des Peuples pour lesquels & dans le Pays desquels elles sont representées.

(1) Enfin, c'est suivant le Préjugé & les impressions de l'éducation & des premiéres études, qu'on se croit engagé au moins par bien-séance de retenir toute sa vie les maximes dans lesquelles on a été élevé, de demeurer dans une Secte qu'on a une fois choisie, & de défendre ou d'attaquer toujours Platon, Aristote, Averroës, Scot, Ockam, Paracelse, Descartes & les autres pour lesquels on aura eu soin de nous inspirer de l'inclination ou de l'aversion (2).

On se défait encore moins de son humeur & de son naturel que de l'éducation & de la teinture de ses Maîtres, parce que comme cette humeur & ce naturel naissent avec l'homme & se fortifient à mesure qu'il croît, & qu'il prend des forces, il ne s'en peut ordinairement dépouiller qu'en perdant la vie.

Il n'y a presque point d'Ecrivain dans les Ouvrages duquel cette humeur ne se fasse plus ou moins connoître, mais il semble qu'il y ait peu de raison de l'attribuer à certains climats, & à certains siécles plutôt qu'à d'autres. Elle est personelle sans doute, & elle fait partie du caractére de l'esprit. C'est ce qui a fait dire au Poëte,

> Souvent, sans y penser, un Ecrivain qui s'aime,
> Forme tous ses Heros semblables à soi-même.
> Tout a l'humeur Gascone en un Auteur Gascon (3).

Car l'on voit des humeurs Gascones & des caractéres de rodomonts dans des Auteurs de toutes sortes de pays, de toutes sortes d'états & de conditions.

Les Engagemens où les Auteurs se trouvent par leur Profession ou leur Institut d'écrire plutôt d'une certaine maniére que d'une autre, ne sont pas les moins puissans, ni les moins incommodes. C'est ce qui nous doit porter à rechercher plus particuliérement de quelle profession & de quel institut ont été ceux dont on veut examiner les Livres. Et quoiqu'en ait écrit un Moderne (4), il n'y a pas d'injustice à remonter jusqu'à la Profession d'un Auteur, pour voir si ce qu'il écrit y est conforme ou non, & pour faire le discernement de ce que l'on peut attribuer à ces sortes d'engagemens, d'avec ce que la liberté & le dégagement de l'esprit y ont pû produire.

Il y a, dit-on, dans chaque Societé un esprit particulier qui sert à les *caractériser* & à les distinguer entr'elles, & qui étant généralement répandu par tout le corps, ne peut manquer de se communiquer à tous les membres. Ceux qui se piquent de finesse dans le discernement des caractéres & des maniéres differentes des Ecrivains, prétendent que cet esprit particulier & cet air de singularité est moins imperceptible dans les Professions & les Societés Regulieres que dans les autres, parce

1. *Ut ferè quisque initio studiorum nactus est Magistros aut Interpretes, sic solet pronus esse ad arguendum vel propensus ad celebrandum Aristotelem &c.* Possevin.

ce que la distinction d'avec le commun des hommes y est plus grande & plus réelle que dans les Societés séculiéres.

Ces Critiques veulent nous persuader par exemple, qu'il n'est pas difficile de reconnoître les Ecrits des Moines d'avec ceux des Mendians, en ce que ceux des premiers ont pour l'ordinaire plus d'onction & de simplicité Chrétienne, & ceux des seconds plus de secheresse & de scholastique. Ceux des premiers qui traitent des matiéres Théologiques sont assés souvent composés sur le stile de l'Ecriture-Sainte, & de quelques anciens Peres de l'Eglise, & leur force ne consiste pour la plûpart que dans les autorités tirées de l'une & des autres; au lieu que ceux des derniers sur les mêmes sujets ne sont presque apuyés que sur le raisonnement, dont les principes sont néanmoins tirés de l'Ecriture & de la Tradition. *Hors des matiéres Théologiques, les premiers sont plus volontiers Historiens, & les derniers plus ordinairement Philosophes.*

Le caractére de societé paroît peut-être moins sensible dans les Ecrits des autres Reguliers, & principalement de ceux qui sont de récente institution.

Asinius Pollio, apud Quint. l. 1. c. 5. & l. 8. c. 1.

Mais comme au siécle d'Auguste il se trouvoit de certains esprits plus délicats & plus difficiles que les autres, lesquels prétendoient avoir remarqué dans Tite Live un goût de *Patavinité* que le commun des Critiques n'y pouvoit sentir, de même il y a au siécle de Louïs le Grand de certaines gens dans la République des Lettres, qui poussent si loin le raffinement de la Critique; qu'ils se croyent capables de pénétrer jusques dans le fond des esprits des Ecrivains de societé, de déveloper les ressorts differens qui donnent le mouvement à leur langue & à leur plume; de discerner les vûës & les motifs qu'ils peuvent avoir suivant leurs engagemens; en un mot de nous faire la distinction du génie & du caractére ordinaire, non seulement des Carmes d'avec celui des Capucins, mais même de celui des Ecrivains de la Compagnie de Jesus, d'avec celui des Ecrivains de l'Oratoire de Jesus.

Quoique les esprits semblent avoir plus de liberté dans les Professions séculiéres, ils ne peuvent souvent s'empêcher de nous faire voir l'inclination & la pente qu'on leur a une fois donnée, & de se faire sentir même dans les Ecrits qui ne sont pas de leur Profession. Ainsi un Jurisconsulte répand souvent sans y songer quelque chose de son Droit dans ses Ecrits aussi bien que dans ses conversations. Ainsi Monsieur Maimbourg a trouvé de la Médecine dans les Vers du Chancelier de l'Hospital, quoiqu'il ne fit pas même profession de cette Science, & qu'il ne fût que le fils d'un Médecin. C'est aussi ce qu'on a remarqué de Fracastor & de quelques autres.

Il y a encore divers autres engagemens qui ont obligé les Auteurs d'écrire d'une autre maniére qu'ils n'auroient peut-être fait s'ils en avoient été dégagés. Ainsi Baronius, Bellarmin & du Perron s'étant trouvés revêtus de la Pourpre Romaine, se sont crû obligés de soutenir de tout leur possible les interêts de la Cour Ecclesiastique dont ils étoient devenus les Princes.

On peut dire la même chose de la plûpart des Ecrivains qui ont pris parti dans la querelle de leurs Maîtres. Il y a une grande difference à observer entre les Auteurs Allemans & les Italiens qui ont écrit durant les brouilleries des Papes avec les Empereurs, où chacun se faisoit une conscience selon ses interêts & ses engagemens. Les Alpes ou les Pyrenées & quelquefois même une simple riviére, ont souvent fait ces differences. Les raisonemens & les maniéres *Ultramontaines* ne sont pas toujours les mêmes que celles de deça les Monts, & on a vû des Auteurs changer de plume & de stile, selon qu'ils passoient ou qu'ils repassoient les Alpes.

Les Ecrivains qui ont été ou Domestiques, ou Créatures, ou Pensionaires des Grands, n'ont pas été sujets à de moindres engagemens, & ces considerations sont de grands Préjugés à des Critiques contre leur liberté & leur désinteressement. On est assés revenu de l'affectation de leur prétenduë sincerité, & on est assés insensible aux protestations qu'ils font la plûpart de

2. Ant. Possevin. Lib. 12. Biblioth. Select. Tract. 3. cap. 1. pag. 34.

3. Desp. Art. Poëtiq. Chant III. 127. & suiv.

4. L'Abbé de Villars, de la Délicatesse, pag. 30.

II. Part. Ch. VI. de prendre le parti de l'indifference. On s'accommode mieux, par exemple, de la naïveté sincere de cet Evêque Italien (1) qui déclaroit bonnement qu'il avoit une plume d'argent & une de fer, pour l'usage different que ses intérêts lui en faisoient faire, & qu'il changeoit alternativement selon l'alternative de la création ou de la suppression de ses pensions; on s'accommode mieux, dis-je, de cette franchise cavaliere que de la feinte & de la dissimulation des Auteurs interessés, qui ne sert qu'à nous les rendre suspects, & à nous retenir dans une reserve & dans une précaution perpetuelle à leur égard.

Enfin on peut mettre parmi les engagemens qui donnent le mouvement & les impressions aux Auteurs, diverses passions de l'ame qui les possédent, comme l'amour, la haine & l'envie, qui fournissent une grande matiére à la Librairie; & les habitudes même que le hazard semble avoir formées, & qui ont quelquefois assés de force pour tourner & changer les dispositions de l'esprit d'un Auteur. C'est ainsi qu'un Ecrivain Moderne après avoir vécu longtems dans l'aversion du *Casuitisme* & avoir même souffert l'éloignement de son Pays & de son Eglise pour s'être rendu suspect de séverité excessive, s'est trouvé engagé d'écrire (2) en faveur de l'usure & des billets par les habitudes agréables qu'on dit qu'il a contractées avec des Marchands & d'autres personnes d'un commerce séculier.

Ce qui nous fait connoître que quelque chose que nous ayons dite des premiéres impressions & de l'éducation, le changement d'habitudes, aussi-bien que celui d'état & de condition en fait souvent un considérable dans les engagemens que l'on a d'écrire, sans parler de celui de Robe & d'Institut, de pays, de tems, & de Maître, & particuliérement de Secte & de Religion. C'est ce qui nous doit porter à faire le discernement des Ouvrages qu'un même Auteur auroit écrit dans divers Etats. Car il ne faut point confondre par exemple Æneas Silvius avec Pie Second; ni le *Pere* N. avec *Monsieur* N (3). II. Part. Ch. VI.

CHAPITRE VII.

Préjugés des Nations ou du Pays des Auteurs.

Ch. VII. QUoique nous ayons dit plus haut que les qualités de l'esprit de l'homme sont personnelles, & qu'il y ait une espéce d'injustice à rejetter sur un climat, sur un territoire, ou sur une Province les vices & les vertus qu'on remarque dans les Auteurs: Néanmoins plutôt que de faire schisme avec le plus grand nombre des Critiques, il faut convenir avec eux que les Auteurs étant composés de matiére corporelle aussi-bien que de substance spirituelle, ils participent au moins par cet endroit à la qualité de l'air qu'ils respirent, & du terrain qui les nourrit. Et on peut leur accorder que le génie particulier des lieux se communique à l'esprit, soit par l'organe des Sens, soit par telle autre impression qu'il leur plaira, & que

> Les climats font souvent les diverses humeurs (4).

Aristote estimoit que les Peuples qui naissent dans les Pays froids & généralement dans toute l'Europe sont naturellement courageux & robustes, mais qu'ils ne sont point propres aux exercices de l'esprit, qu'ils ne sont point capables de méditation, & qu'ils n'ont point d'industrie pour les Arts. Il jugeoit au contraire que les Peuples

1. Paul Jove Evêque de Nocere. ¶. Bayle qui au mot *Jove* rapporte ce fait n'en cite pour garant que Teissier, Auteur sans autorité. Le P. Garasse dans sa Recherche des Recherches d'Etienne Paquier attribuë ce prétendu mot de Paul Jove à du Haillan mal satisfait de n'avoir pas reçu d'Henri IV. les récompenses qu'il en attendoit. Sur quoi il ajoute que le Roi avoit dit que si du Haillan avoit eu une plume d'or, il y avoit long-tems qu'elle lui auroit passé par le bec, pour donner à entendre que gueux comme etoit du Haillan il auroit été obligé de vendre cette plume pour avoir de quoi manger. Mais le P. Garasse n'est pas, comme on sait, un témoin fort sûr, non plus que Teissier.

2. ¶. L'Ecrit ici désigné n'est autre, dit-on, que le *Traité de la pratique des billets entre les Negocians* in-12. *par un Docteur en Theologie* nommé le Correur. J'en ai vu la 2. *édition revuë & augmentée*, prétenduë *imprimée à Mons chez Gaspard Migeot à l'enseigne des trois Vertus* 1684. *avec Approbation.* Sans pourtant qu'il en paroisse aucune au commencement du Livre ni à la fin.

3. ¶. Baillet désigne le P. Maimbourg Jesuite, qui étant

ples de l'Asie ont beaucoup de talent pour les exercices de l'esprit, qu'ils sont ingénieux, spirituels, propres à la méditation & au raisonnement, & adroits à trouver & à perfectionner les Arts (5).

Mais si l'on vouloit se départir du respect dû à l'antiquité & au mérite de ce Philosophe, on pourroit demander à ses Sectateurs où est la solidité de cette pensée. Car sans entrer en discussion de ce qu'il dit des Asiatiques, qui ne sait que Regiomontanus ou Muller de Konigsberg (6), que Copernic, que Tycho Brahé, que Kepler & plusieurs autres Mathematiciens, Astronomes & Philosophes sont sortis des Pays les plus froids (7)? Et qui sont les Asiatiques plus capables de méditation & de contemplation que ces Septentrionaux? Où a-t-on trouvé les Arts de l'Imprimerie & de l'Artillerie si ce n'est dans les Pays froids, & où a-t-on perfectionné les autres Arts les plus beaux & les plus utiles à la vie si ce n'est en Europe? Et qui est-ce qui voudroit soutenir aujourd'hui que les Européens ne sont point propres aux exercices de l'esprit, eux qui sans contredit ont passé généralement tous les Peuples des autres parties du Monde en ce point.

Peut-être qu'Aristote n'a voulu parler que de l'état où avoient été avant lui & où étoient de son tems les Pays froids & l'Europe. Mais le célébre Anacharsis né dans le fond de la Scythie & dont il ne pouvoit ignorer la réputation, pouvoit lui répondre tout seul pour tous les Pays froids; & la seule Ville de Marseille dont il connoissoit la gloire pouvoit bien lui servir de caution pour toute l'Europe, puisqu'il en avoit bien voulu excepter la Gréce.

Quoiqu'il semble donc qu'il y ait quelque témerité à paroître si décisif sur la distribution des talens & des dons particuliers que la Nature ou plutôt le Dieu de la Nature a faite aux Nations differentes & à chaque Peuple en particulier, on peut croire néanmoins que la Providence a fait ce partage d'une telle sorte qu'en donnant quelque avantage particulier à une Nation ou à un Pays plûtôt qu'à un autre, elle a récompensé celui-ci par quelqu'autre avantage (8), afin que l'un n'eût point occasion de s'élever au-dessus de l'autre, & qu'ils fussent dans des dépendances mutuelles & dans des besoins réciproques les uns des autres.

C'est ce qui a porté Virgile à dire que nous ne sommes point tous capables de toutes choses, que les uns ont des talens pour certaines choses seulement, & les autres pour d'autres; qu'il n'y a point de canton ni de pays qui puisse seul produire & porter toutes choses, mais que la Nature a disposé sagement de ses divers presens selon la diversité des lieux (9).

Mais Dieu n'ayant pas voulu donner à l'état de l'Homme une stabilité de fortune sur la terre, a établi dans toutes les Nations une vicissitude sur les esprits aussi-bien que sur les corps, afin que par le moyen de ces révolutions chaque Nation eût son tour dans la communication ou dans la privation des talens & des avantages de l'esprit, & que l'une ne pût au préjudice de l'autre se vanter d'autre chose que de les avoir eus ou de les avoir perdus un peu plutôt ou un peu plus tard.

La Providence a voulu faire connoître à l'Homme, qu'en quelque lieu qu'il demeure il n'y posséde rien en propre que sa propre misere, & en faisant passer de Province en Province les lumiéres de l'esprit aussi-bien que celles de la véritable Religion, elle avertit les Peuples qui les possédent présentement de profiter de l'exemple des Peuples qui les ont perdues. La Sagesse des Grecs les a quittés, & ils sont tombés dans la Barbarie

étant sorti de la Societé en 1682. par ordre du Pape Innocent XI. fut appellé Mr. Maimbourg.

4. Despreaux, Art Poëtique, Chant III. 114.

5. Aristot. Polit. Lib. 7. cap. 7. p. 543. M.

6. ¶. Ce fameux Astronome n'étoit pas de Konigsberg dans la Prusse, mais de Konigshoven Forteresse de Franconie dans l'Evêché de Wirtzbourg. Voyés Melchior Adam & Gassendi dans sa vie.

7. ——— ——————— *Prudentia monstrat*
Summos posse viros & magna exempla daturos,
Vervecum in patria crassoque sub aëre nasci. Juvenal Satyr. X. 48. &c.

8. Nic. Ant. Biblioth: Hisp. p. 1. præfat.

9. *Non omnia possumus omnes.* Eclog VIII. 63.
Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt. Georg. II. 109.
Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ.
Arborei fœtus alibi. Georg. I. 54. 55.
Continuo has leges æternaque fœdera certis
Imposuit Natura locis. Georg. I. 60. 61.

barie dont ils avoient autrefois tant d'aversion & de mépris. La gloire des Lettres qui n'étoit que posterieure à celle des armes dans la République des Romains a été néanmoins la premiére qui s'est effacée, & sa chute a prévenu la décadence de leur Empire de plus d'un siécle.

Mais la politesse jointe à l'exercice des plus beaux Arts & à la profession des Sciences les plus sublimes, a succedé à la grossiéreté des Peuples Septentrionaux & des Occidentaux; & ceux-ci sont menacés de s'en voir privés à leur tour.

Plusieurs ont remarqué que le progrès des Sciences & des Arts suit ordinairement celui des Armes. C'est une reflexion qu'ils ont faite sur l'Histoire de l'état des Grecs, des Romains & des Arabes même, & on peut dire qu'elle se vérifie encore aujourd'hui dans notre Monarchie. Mais il est difficile qu'on en puisse faire une régle universelle, puisque le succès prodigieux des armes Ottomanes n'a été encore suivi d'aucun effet semblable jusqu'ici.

Voilà peut-être une partie de ce qu'on pourroit dire de moins déraisonnable en général sur les diverses Nations qui ont composé le monde savant jusqu'à present. Mais puisqu'on veut que chaque Pays different ait un caractére particulier pour distinguer ses Ecrivains d'avec ceux d'un autre, il faut voir en peu de mots ce qu'on en dit de plus plausible, pour donner lieu à chacun de reconnoître la justice ou l'injustice du Préjugé sur lequel il méprise ou il estime un Auteur, pour être plûtôt d'un Pays que d'un autre.

§. I.

Des Orientaux.

Orientaux.

MONsieur Huet a remarqué (1) que tous les Ecrivains des Pays Orientaux sont grands amateurs de fictions, & que dans cette inclination ils ont suivi entiérement le génie de leur Nation. La plupart des grands Romanciers de l'Antiquité sont sortis, selon lui, de ces Peuples du Levant, c'est-à-dire de l'Égypte, de la Syrie, de l'Arabie, & de la Perse. Les Ecrivains de ces Pays ont toujours conservé jusqu'à present l'esprit Poëtique, & ont encore aujourd'hui autant de talent & de disposition pour l'invention, & de facilité pour l'imagination qu'ils en ont toujours eu. Tous leurs Discours sont figurés, ils ne s'expliquent que par allégories. Leur Théologie, leur Philosophie & principalement leur Politique & leur Morale sont toutes envelopées sous des fables & des paraboles.

Juifs & Syriens.

ON peut faire le même jugement des Ecrivains de la *Palestine* & même de tous les *Juifs*, qui depuis leur double dispersion se sont répandus dans les differentes contrées du Monde. Le P. Simon prétend (2), que la plûpart d'entr'eux & particuliérement les Rabins qui n'ont point été animés de l'Esprit saint, & qui n'ont suivi que leurs lumiéres naturelles ont écrit sans solidité; qu'ils n'ont que des puérilités cabalistiques, des allégories frivoles, de grossiéres paraboles, & que le Talmud, par exemple, contient un million de fables les unes plus impertinentes que les autres. L'Ecriture-Sainte est toute mystique, toute allégorique, toute énigmatique. Et les Auteurs sacrés ayant voulu s'accommoder à l'esprit des Juifs parmi lesquels & pour lesquels ils écrivoient, n'ont point fait difficulté d'employer ces expressions figurées pour communiquer aux hommes ce qu'il plaisoit à Dieu de leur inspirer.

Egyptiens.

IL ne nous est resté qu'un fort petit nombre d'Ecrits des *Egyptiens*. Mais ils suffisent pour nous faire connoître que cette Nation étoit toute mystérieuse dans l'expression de ses pensées, tout s'expliquoit chés eux par images, tout y étoit déguisé sous des Hieroglyphes (3). Et il n'est pas hors d'aparence que ces maniéres énigmatiques ayant rebuté la Posterité, n'ont pas moins contribué que la longueur des tems & les di-

1. Petr. Dan. Huet, Origine des Romans pag. 11. 12.

2. Rich. Simon, Hist. critique du V. Testament en plusieurs endroits.

3. ¶. *D'Hieroglyphes:* Il faut écrire & prononcer *Hiéroglyphes* sans aspiration, quoi qu'on dise la Hiérarchie.

4. Huet ut supra, pag. 13.

5. Jacob. Golius præfat. in Grammat. Arab. Erpenii.

6. Frideric. Spanhem. Frid. fil. Ezechielis Fr. in Sermon. Academ. anni 1674. præfix. Cat. Biblioth. Lugdun. Bat.

II. Part. Ch. VII. Orientaux.

diverses révolutions du Pays à nous faire perdre la plus grande partie des Livres de ces Peuples (4).

Arabes.

Les Auteurs *Arabes*, selon Golius (5), sont pour l'ordinaire subtils & industrieux. Monsieur Spanheim le jeune Bibliothéquaire de Leyde prétend (6) qu'ils sont beaucoup plus Poëtes que tous ceux des autres Nations & que l'on voit plus de versifications en Arabe seulement qu'en toutes les autres Langues ensemble. On ne peut pas nier aussi qu'ils ne se soient signalés dans la Philosophie, la Géometrie, l'Astronomie, & la Médecine, sur tout depuis leurs conquêtes en Asie, en Afrique & en Espagne. Le P. Rapin remarque (7) que les Sciences qui étoient passées de la Gréce en Italie, passérent ensuite d'Italie ou de chés les Latins en Afrique, c'est-à dire, chés les Arabes aussi-bien que la domination; que cet amour des Sciences continua sous les Rois d'Egypte, de Fez & de Maroc; & que ces siécles qui furent ceux de l'ignorance en Europe, furent des siécles savans en Afrique, en Egypte, & dans toute l'étenduë de leur grand Empire, qui dura 500. ans. Mais ils ont infecté la plûpart de leurs Livres de l'Astrologie judiciaire & de diverses autres superstitions, qui ne nous ont pas laissé une grande idée de la force de leur esprit, ni une opinion fort avantageuse de la solidité de leur génie. Et d'ailleurs M. Huet assure qu'on ne trouve presque dans leurs Ecrits que métaphores tirées par les cheveux, que *similitudes* & que fictions (8). Ce qui regarde particuliérement leurs Livres de Religion & de Morale qui semblent pour la plûpart avoir été composés sur le plaisant Modéle de leur Alcoran.

Perses.

Les *Perses* n'ont point cédé aux Arabes dans l'art de feindre & de mentir agréablement, & quoiqu'autrefois le mensonge leur fût très-odieux dans la conversation & le commerce de la vie civile, il leur plaisoit infiniment dans les Livres & dans les Lettres qu'ils s'écrivoient mutuellement (9). Strabon raporte qu'on n'ajoutoit pas beaucoup de foi aux anciennes Histoires des Perses, des Medes & des Syriens, à cause de l'inclination que leurs Ecrivains avoient à conter des fables (10). Depuis l'établissement du Mahometisme, la Langue Arabe est devenuë la Langue des Savans dans la Perse aussi-bien que dans la Turquie, & leurs Livres même qui sont en Persan ne laissent pas d'être écrits en caractéres Arabiques, & c'est sans doute par la communication de ces Arabes que les Perses sont devenus amateurs de l'Arithmetique, de la Géometrie, de l'Astronomie jointe à l'Astrologie judiciaire, de la Physique, de la Morale & de la Medecine, de la Jurisprudence, de l'Eloquence, & particuliérement de la Poësie. La plûpart de leurs Piéces d'éloquence sont en Vers & toujours accompagnées de beaucoup d'Histoires & de Sentences de moralité. Tout le Pays est plein de Poëtes, mais de la médiocre & de la derniére taille aussi-bien que de la premiére. Ils sont fort scrupuleux rimeurs, mais fort peu exacts dans l'observation du nombre des Syllabes. Toute la Nation n'est presque curieuse que de galanterie, d'histoires amoureuses, & de Romans, & on ne voit point de moralité dans leurs Livres qui ne soit enveloppée de fictions (11).

Indiens.

On prétend qu'il en est de même des Auteurs *Indiens* que du reste des Orientaux. Ils ont embarassé & obscurci leurs Histoires par leurs fictions affectées, & pour l'ordinaire ils ont renfermé leur Philosophie morale dans des Allégories ou dans des Apologues ou des Fables d'Animaux, comme ont fait Locman & Esope, si toutefois ce ne sont point deux noms differens d'une même personne. Les principaux de leurs Livres que l'on nous propose pour nous faire remarquer le véritable caractére de l'esprit de ces Peuples, sont pour le premier genre l'Histoire de leurs prétendus Patriarches Brammon & Bremau, & pour le second, le fameux Ouvrage qui a

7. R. Rap. Compar. de Platon & d'Aristote, pag. 281. 282. Edition in 4. de l'an 1684.
8. Huet, des Romans, pag. 14.
9. *Idem Huet* ibid. depuis la page 27. jusqu'à la 37.
10. Strab. Geograph. Lib. X. pag. 507. Ed. 1610.
11. Voyés diverses Relations, Voyages du Levant.
Voyés encore le Catalogue des Manuscrits que Warner a légués à la Bibliotheque de Leyde. C'est ce qui paroit aussi par les Manuscrits Persans de la Bibliotheque de M. de Lamoignon, raportés de la Perse par Tavernier.

II. PART. CH. VII. Orientaux.

a été si fort recherché dans tout l'Orient sous le titre de *Kilile & Dimne* & qui comprend toute la sagesse & la morale de ces Peuples (1).

Ainsi nous ne pourrons presque conclure autre chose en faveur des Nations Orientales, que de dire que comme leurs Ecrivains n'ont point travaillé pour notre usage, ils ne sont bons & utiles la plûpart que pour leur Pays; que le goût des Occidentaux est un peu different (2) du leur; que le génie des uns est peut-être plus éloigné de celui des autres, que n'est la distance des lieux qui les sépare. Et rien n'empêche que nous ne prenions toutes leurs fictions, leurs allégories, & leurs autres maniéres d'écrire que nous avons remarquées pour des puérilités, des bassesses, des badineries, & des fadaises; comme il leur est permis de faire passer chés eux le sérieux, la gravité, la sincerité, & la *solidité* des Ecrivains d'Occident pour des grossiéretés, des simplicités, & tout ce qu'il leur plaira.

§. II.

Des Grecs.

Grecs.

Nous avons remarqué plus haut qu'Aristote avoit fait une exception en faveur des Grecs dans le Paralléle qu'il nous a donné des qualités des Peuples de l'Asie & de ceux de l'Europe. Il vouloit d'un côté que les Grecs eussent la force & la valeur des Européens sans en avoir la stupidité & la grossieté d'esprit, & de l'autre qu'ils eussent toute l'industrie & la délicatesse des Asiatiques sans en avoir la mollesse & la lâcheté (3). Il attribuoit ces bons effets à la situation avantageuse de leur Pays qui se trouve entre les extrêmités du froid & du chaud. Eusebe témoigne avoir été aussi dans ce sentiment. Car il dit que de tout tems les Grecs ont paru être nés pour la Science, à cause du temperament du climat & de la subtilité de l'air (4).

II. PART. CH. VII. Grecs.

Mais s'il avoit prévû l'état où *sont les* Grecs d'aujourd'hui, ou il auroit aporté quelque restriction à sa pensée pour ne la point rendre si universelle, ou il auroit été obligé de nous montrer que l'air & le climat du Pays devoient changer avant les esprits.

Ciceron semble avoir voulu aussi rafiner sur les differentes impressions que les differentes qualités de l'air faisoient sur les esprits dans la Gréce. Il dit que les lieux de cette Nation où l'air étoit subtil portoient des esprits plus subtils comme à Athénes, & que ceux où il étoit grossier ne produisoient que des esprits grossiers & stupides comme à Thébes en Beotie (5). Mais s'il faloit s'arrêter à ces reflexions, Pindare & le *Philosophe Cébès* qui étoient de Thébes, *Hésiode*, *Plutarque & plusieurs* autres grands Hommes, auroient bien abusé de l'estime de tant de siécles, puisqu'ils étoient Beotiens, & qu'ils ne devoient être, au raisonnement de Ciceron & des autres (6), que des esprits grossiers. C'est aussi suivant ce vieux préjugé que les Arcadiens passoient dans l'esprit du monde pour des grossiers & des gens d'une simplicité rustique parmi les Grecs, parce qu'ils vivoient dans un air grossier: cependant ils ne laissoient pas d'être fort bons Musiciens, & Poëtes même; & *Polybe* qui étoit d'Arcadie n'étoit assurément pas une bête.

Au reste il faut convenir que les Grecs ont eu le dessus de toutes les Nations du monde jusqu'apresent pour la sagesse & les Sciences humaines. C'est ce qui a donné lieu à Saint Paul de les opposer tantôt aux Barbares (7) comme les Savans aux ignorans, & tantôt aux Juifs comme les Sages du siécle aux personnes simples & grossiéres, disant que ceux-ci se conduisoient par les

1. L'Auteur du Journal des Savans du 6. Decembre 1666.
Leo Allatius tract. de Symeon. &c. P. Possin. post Pachym.
Nous en parlerons plus amplement au Traité des Auteurs déguisés au titre corrompu de *Lelo Demno*.

2. ¶. Il falloit dire, ce semble, *est très-different du leur*.

3. Aristot. Lib. 7. Politicor. c. 7. ut sup.

4. Euseb. Cæsar. Lib. 8. de præparat. Evangel.
¶. L'exactitude demandoit que Bailler citât Philon le Juif, des termes duquel, tirés de son Ouvrage de la Providence, Eusebe a composé le dernier chapitre de son VIII. Livre de la Préparation Evangelique.

5. *Athenis tenue cœlum, ex quo etiam acutiores putantur Attici: crassum Thebis itaque pingues Thebani.* Cicero Lib. de Fato.

6. Joan. Filesac. Selector. cap. 1. sive lib. quem *Varronem* inscripsit cap. 1.

7. *Græcis ac Barbaris, sapientibus ac insipientibus.* Rom. I. 14.

8. *Judæi signa petunt & Græci sapientiam quærunt.*

II. Part. Ch. VII. Grecs.

les miracles, & ceux-là par la sagesse, & que la Croix de JESUS-CHRIST étoit un scandale pour ceux-ci & une folie pour ceux-là, parce qu'elle choquoit également la simplicité des uns, & la sagesse des autres (8). Et Saint Clement d'Alexandrie témoigne que la Philosophie, c'est-à-dire la Sagesse & les Sciences, étoit comme un *Testament* & un partage que Dieu avoit laissé en propre aux Grecs, de même qu'il avoit donné aux Juifs la Loi, les Prophetes & tout ce qui compose l'ancien Testament de notre Religion (9).

C'est pourquoi cette Nation se considérant sans doute comme la dépositaire ou plutôt comme la propriétaire de toute la Sagesse, à l'exclusion de tous les autres Peuples qu'elle traitoit de Barbares, a pris un très-grand soin de la conserver chés elle durant plusieurs siécles, de l'entretenir, de la cultiver, & de la faire valoir avec tout le succès & l'éclat possible, en faisant fleurir chés elle les Arts & les Sciences comme l'a remarqué Cicéron (10).

Quoiqu'on trouve des marques de cette sagesse séculiére & de cette politesse répanduë dans les écrits de la plûpart des Grecs, soit Européens soit Asiatiques, il faut reconnoître néanmoins l'avantage que la Ville d'Athénes avoit sur le reste du Pays pour tous les exercices de l'esprit.

Elle étoit, selon Thucydide (11), l'École de toute la Gréce pour toutes sortes de Sciences : elle en étoit l'abrégé selon Euripide (12); l'ame, le soleil, & la prunelle selon Demosthene, & la plûpart de ses Ecrivains se sont distingués des autres Grecs par la beauté de leur génie aussi-bien que par la pureté & par l'élégance du stile Attique.

Les Athéniens, selon M. Cousin (13), avoient mis la plûpart des Sciences & des Arts dans leur perfection, avant que les autres Peuples eussent commencé de s'y adonner. Et selon le P. Rapin (14), ils étoient ceux de tous les Grecs qui avoient la plus grande delicatesse pour tous les Arts en général, & le goût le plus exquis " pour l'é-
„ loquence en particulier. Il s'étoit élevé
„ parmi eux tant d'excellens Orateurs,
„ qu'insensiblement la connoissance des
„ plus belles choses leur étoit devenuë
„ comme naturelle. Periclès avoit si bien
„ accoutumé leurs esprits à ne rien souf-
„ frir que de pur, d'élégant, & d'achevé:
„ que ceux qui avoient à parler en Public
„ regardoient jusques aux moindres d'en-
„ tre le Peuple comme autant de censeurs
„ de ce qu'ils alloient dire."

Mais si les Grecs ont surpassé même les Orientaux dans la politesse & la delicatesse d'esprit, & dans l'industrie qu'ils ont fait paroître à inventer, à cultiver & perfectionner les Arts & les Sciences: on peut assurer qu'ils n'ont pas été moins grands amateurs de fictions & de mensonges. On a remarqué que la plûpart de leurs Auteurs ont été superstitieux, & on considére particuliérement leurs Poëtes comme les Peres de la plûpart des fausses Divinités, & les Inventeurs de presque toute la Théologie du Paganisme. C'est ce qui a porté Saint Paul & les Ecrivains Ecclésiastiques des premiers siécles à se servir du même terme pour marquer les Grecs & les Gentils, & à les prendre indifféremment les uns pour les autres (15), & c'est aussi ce qui a fait apeller la Gréce *la mere des Fables* par Nonnus de Panople (16). Ἕλληνες. Μυθοτόκος Ἑλλάς.

La posterité n'a point trouvé ce caractére tout-à-fait étrange dans les Poëtes de cette Nation, dont la profession étoit de feindre & de mentir, mais elle l'a jugé entiérement insuportable dans ses Historiens. Les Critiques de bon sens n'ont pû souffrir que des Peuples qui feignoient d'être si amoureux de la sagesse ayent traité si indignement l'Histoire dont l'ame est la verité sans mé-

Judæis scandalum, Græcis stultitiam. 1. Cor. I. 22. 23.

9. Clem. Alex. Stromat. Lib. 6. sub finem.

10. *Hæc illa est Regio quæ famâ, quæ gloriâ, quæ doctrinâ, quæ pluribus artibus diu floruit, quæ præclara custos & altrix omnis sapientiæ fuit.* ¶. Ces paroles que Baillet cite comme de Ciceron *l.* 2. *de Finib. c.* 21. ne s'y trouvent point.

11. ¶. Thucydide l. 2. apelle Athenes Ἑλλάδος παίδευσιν. Mais ce n'est pas Euripide qui l'a nommée *l'Abregé de la Gréce* Ἑλλάδος Ἑλλάδα. Il faloit dire qu'elle étoit ainsi nommée dans l'Epitaphe d'Euripide attribuée par Athénée à Thucydide, & par d'autres à Timothée Musicien & Poëte.

12. Apud Athenæum in Dipnosophist. &c.

13. M. Cousin, Avertissement sur la Traduction de Zosim. Xiphil. &c.

14. R. Rap. Compar. de Demosth. & Cicer. chap. 11.

15. Paul. ad Rom. I. 16. & alibi. Orig. in Cels. Clem. Alex. in Strom. & alii passim.

16. Nonn. Panopolit. Lib. 1. Dionysiac. v. 31.

Grecs.

mélange. Quintilien ne met guére de difference entre la licence des Poëtes & celle que les Historiens Grecs se sont donné dans leurs Ecrits (1), & on étoit entiérement persuadé à Rome du déreglement de leur conscience dans le tems que Juvenal a dit (2),

quidquid Græcia mendax
Audet in historia......

Nous verrons ailleurs que les Ecrivains de l'Histoire Grecque sont redevables de cette méchante réputation à Hérodote, & qu'effectivement plusieurs d'entr'eux se sont gâtés sur ce modéle dangereux.

Ce qu'il y a de surprenant c'est de voir que le Christianisme même n'ait pas pû entiérement réformer ce caractére de la Nation, & si on en excepte les Saints Peres & un petit nombre d'Auteurs Ecclesiastiques que la Grace de JESUS-CHRIST a mis à part, & qu'elle a prévenu d'un puissant amour pour la Verité, on ne peut pas dire que les autres se soient garantis de cette infection qui paroît avoir été universelle dans tous les tems, & dans tous les lieux, où cette Nation avoit répandu son esprit.

C'est une plainte qui a été formée contre les anciens Grecs par tout ce qu'il y a eu d'Auteurs les plus graves, tels que Ciceron, Tite-Live, Plutarque, Pausanias, Origene &c. (3). Et pour ce qui est des Grecs modernes, le P. Rapin après Scaliger & Saumaise témoigne (4) qu'ils ont eu peu de sincérité en tout ce qu'ils ont écrit, qu'ils ont eu recours aux visions & aux avantures extraordinaires pour satisfaire leur génie & imposer à la posterité, & que c'est ce qui est cause que la connoissance que nous avons de ce qui est arrivé dans le bas Empire de Constantinople n'est pas entiérement sûre ni fort exacte.

Les autres Critiques de ces deux derniers siécles n'en ont pas jugé plus favorablement, prétendant les avoir convaincus en diverses rencontres de mauvaise foi, de legereté, de perfidie & de mensonge, & long-tems devant eux Joseph l'Historien écrivant contre Apion avoit accusé tous les Grecs en général d'imposture & de mauvaise conscience (5).

Pline le jeune trouvoit encore un autre vice considérable parmi ceux de cette Nation qui est le grand babil & l'excès des paroles dans leurs discours, renfermant souvent assés peu de sens dans de grandes périodes, & n'ayant que de la fluidité de langue pour toute abondance (6). Mais il semble que cette accusation ne regarde que les Grecs de l'Asie où étoit le gouvernement de Pline, parce que c'étoit effectivement le vice de ceux de ces quartiers-là d'être trop diffus dans leurs Ouvrages & de grands parleurs, mais diseurs de rien, & l'on disoit en proverbe que l'*enflure Asiatique ne s'apaisoit que par le sel Attique.*

Enfin on a trouvé à redire jusqu'à l'ostentation avec laquelle les Grecs ont affecté de mettre à la tête de leurs Ouvrages des Titres magnifiques qui promettant ordinairement plus qu'il n'y avoit d'exécution dans la suite, étoient plutôt les Titres de la vanité naturelle de cette Nation que de la matiére de leurs Livres (7).

§. III.

Des Romains.

Romains.

CE n'est point sans fondement que notre Préjugé nous porte à préférer les Ouvrages des Grecs à ceux des Romains pour la délicatesse de l'esprit, & pour la politesse & les autres agrémens de la Langue, & Monsieur Cousin a eu raison de dire que les Ouvrages des Latins ont cédé à ceux des Grecs l'avantage de l'excellence aussi-bien que celui de l'antiquité (8).

A

1. Quintilian. Institut. Orat. Lib. 2. c. 4.
2. Juvenal. Satyr. X. 174.
3. Cicer. Orat. pro Flacco. Item ad Quintum Fratrem.
Tite-Live Lib. 28. n. 43.
Plutarch. in Vit. Solon.
Pausan. in Corinthiac.
Origenes Lib. 4. adversus Celsum.
Et maximè Voss. sen. de arte Historiæ cap. 9. pag. 47.
4. Scalig. Baron. Casaub. Salmas. Voss. Barth. & alii. Marin Le Roi de Gomberville, des Vertus de l'Hist. pag. 25, 26. &c.
Le P. Rap. Instruc. pour l'Histoire §. 28. pag. 147. & §. 8. pag. 31. 32. de l'Edit. in 12.
5. Joseph. Lib. 1. contr. Apion.
6. *Mos est plerisque Græcorum ut illis sit pro copia volubilitas: tam longas, tamque rigidas periodos uno spiritu quasi torrente contorquent. Aliud autem est eloquentia, aliud loquentia, &c.* Plin. Epist. 20. Lib. 5.

Item

II. PART. CH. VII. Romains.

A dire le vrai il semble que la Providence avoit destiné les Romains pour autre chose que pour cultiver les beaux Arts & les Sciences purement spéculatives. Elle avoit formé l'esprit des Grecs pour la Peinture, la Sculpture, l'Eloquence, la Poësie, & les autres Arts; & celui des Orientaux, surtout des Chaldéens & des Egyptiens, pour l'Astronomie & les autres Sciences Mathématiques. Mais comme elle avoit reservé les Romains pour l'Empire du Monde, il semble qu'elle ne leur avoit donné de talens & de disposition d'esprit, que pour aprendre & exercer l'Art de commander.

C'est pourquoi Virgile abandonne de bon cœur aux autres Nations la gloire des Arts & des Sciences, pourvû qu'on accorde aux Romains celle de la véritable Politique.

D'autres Peuples sauront l'Art d'animer le cuivre,
Leurs marbres sembleront & respirer & vivre:
D'autres de l'Eloquence emporteront le prix,
Ou décriront l'Olympe, & son riche lambris:
Ton Art, Peuple Romain, ton illustre Science
Sera d'asservir tout à ta vaste puissance,
De te rendre en tous lieux dans la guerre & la paix
L'effroi des ennemis, & l'amour des Sujets (9).

Néanmoins ils ne crurent pas devoir toujours demeurer dans ces termes, & le succès de leurs armes ayant ouvert le passage aux autres Nations, ils entrerent dans leur commerce par le droit de leurs conquêtes, & surtout dans celui des Grecs, dont ils comprirent les Arts & les Sciences parmi les dépouilles qu'ils remporterent de leur Pays. C'est ce qui a fait avouer ingénument à Ciceron & à Horace, que les Romains étoient redevables aux Grecs de la Philosophie, des belles Lettres, & de toutes les connoissances qui servent d'ornement à l'Homme, & qui font sa perfection (10).

Ce commerce avec les Grecs aporta dans ces Ecrivains de Rome un changement & une difference très-sensible entre ceux qui avoient paru jusqu'à la fin de la seconde guerre Punique & ceux qui vinrent depuis. On a vû peu à peu la rudesse des premiers faire place au bon goût & à un genre de délicatesse, qui n'alla point si loin sans doute que celle des Grecs, mais qui n'eut peut-être pas moins de solidité, & qui n'ayant rien d'effeminé dans sa politesse comme celle des Grecs, conserva toujours dans les Ecrivains du premier rang un caractére mâle, vigoureux & convenable à la Majesté de l'Empire.

Mais on peut dire que cette gloire des Romains a été de très-petite durée en comparaison de celle des Grecs, & qu'elle s'est trouvée presque toute renfermée dans l'espace des deux siécles dont l'un fut le dernier de la Republique, & l'autre le premier de la Monarchie. C'est dans ces bornes étroites de la fécondité de cette Nation qu'il faut rechercher tous ces célébres Auteurs que nous apellons Classiques, c'est-à-dire, en qui se rencontre la pureté de la Langue jointe au bon goût des choses.

Le nombre en est fort petit, & il n'est presque composé que de Poëtes & d'Historiens. Il ne nous est resté d'entre leurs Orateurs & leurs Philosophes que le seul Ciceron, qui a très-bien soutenu les deux personnages, & si l'on veut compter Senéque, parmi les Philosophes de la Langue Latine, on ne peut néanmoins pas lui donner le rang des Auteurs Classiques, que nous ne refuserions pas à Varron, s'il nous étoit resté de lui quelque chose qui fût assés digne de

Item. Jo. Filesac. Varro Lib. 2. Selector. cap. 13. pag. 383.

7. Plin. Sen. Præf. ad Hist. nat. p. 2. & 3.

8. Cousin, Avertiss. sur l'Hist. de Zozim. Xiphil. Zonar. &c.

9. Virgil. 6. de l'Eneide vers 847. & suiv. de la Trad. de Segrais.

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem: vivos ducent de marmore vultus;
Orabunt caussas melius, cœlique meatus
Describent radio, & surgentia sidera dicent:
Tu regere imperio populos, Romane, memento:
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis, & debellare superbos.

10. *A Græcis Philosophiam & omnes ingenuas disciplinas habemus.* Cicero Lib. 2. de Finib. n. 21.

Græcia capta ferum victorem cepit, & artes
Intulit agresti Latio. Horat. Epist. Lib. II. Ep. I. 156.

II. Part. Ch. VII.

Romains.

de la réputation où il a été du premier des Philosophes Romains.

Les meilleurs de leurs Historiens ne sont pas exemts de défauts comme on le fera voir au Recueil des Jugemens suivans (1). Ils ont été cause même que la Posterité a chargé toute la Nation d'une partie des vices des Grecs, & qu'on les a accusés de trop de présomption pour eux-mêmes & trop de mépris pour les Peuples des Pays de Conquêtes & pour les Barbares, sans se souvenir qu'ils avoient été de leur nombre durant l'état florissant des Grecs. Il faut avouer qu'ils ont eu plus de bonne foi, & qu'ils ont été moins curieux de fictions & de mensonges; mais peut-on excuser la négligence qu'ils ont euë de s'informer exactement des affaires des Nations étrangeres, ou le peu sincerité qu'ils ont témoigné en voulant bien leur imposer des faussetés.

Les Romains n'ont point eu de goût pour la plûpart des Mathématiques, & peu de leurs Ecrivains y ont réussi. Ils traitoient ces connoissances avec trop d'indifference, ils ne les consideroient quasi que comme des exercices propres à rendre les esprits efféminés & plus convenables à des Grecs & à des Asiatiques nés pour obéïr, & accoutumés au joug, qu'à des Romains destinés pour commander aux autres, & pour gouverner le Monde.

§. I V.

Des Italiens.

Peuples de l'Empire & Provinces.

JE n'ai pas crû devoir m'arrêter aux Préjugés que l'on a des Ecrivains de la Langue Latine qui sont venus après les siécles de pureté, parce que si on excepte les jugemens que l'on fait de leur stile, qui est plus ou moins corrompu selon les tems ou les lieux dans lesquels ils ont écrit, il n'y a presque point de régles générales à suivre dans les observations que divers Critiques ont faites sur les particuliers.

II. Part. Ch. VII.

Italiens.

On a pourtant distingué le caractére des *Africains* & des *Espagnols* d'avec celui des autres Peuples de l'Empire, & on a remarqué que les premiers sont obscurs pour l'ordinaire, irréguliers dans leurs compositions, durs dans leur stile & embarassés dans leurs expressions, quoique cela ne soit point universel; & que les derniers ont presque tous quelque chose d'affecté, un air qui n'est pas toujours naturel; & un stile Poëtique, enflé & *ampoullé*; ce qui s'est observé particuliérement dans la savante famille des Annéens d'où étoient sortis les Senéques, Lucain, Florus, &c.

Depuis la décadence de l'Empire & de la Latinité, il s'est formé divers Etats dans l'Europe, où les Nations qui avoient été de l'Empire se firent une Langue particuliére pour l'usage commun de leurs Peuples, & ne laissérent pas de conserver la Langue Latine pour celui de leurs Savans & de leurs Ecrivains. Les autres pays ayant été éclairés dans la suite par la Foi de l'Evangile introduisirent aussi cette Langue dans leurs Eglises & dans leurs Ecoles publiques & particuliéres. C'est ce qui nous a produit par toute l'Europe, hors la Moscovie, & ce qui est présentement sous la domination des Turcs, deux sortes d'Ecrivains qui ont écrit, soit en Latin, soit en Langue vulgaire.

Entre tous ces Peuples les *Italiens* ont été considerés comme les successeurs légitimes, & les héritiers les plus proches des anciens Romains, pour les Lettres & les Sciences comme pour le reste. C'est en partie sur cet avantageux Préjugé qu'on a établi la bonne opinion qu'on a euë de leur esprit & de leurs bonnes qualités pour écrire.

Monsieur Naudé estime (2) que les Esprits

1. ¶. Baillet avoit dessein de donner les Jugemens sur les Historiens.

2. Gabr. Naudé Mascurat, ou Jugement des Piéces sur Mazarin. pag. 213. ¶. Naudé page 213. de son Dialogue intitulé, *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin*, livre, que, pour abréger, on cite sous le titre de *Mascurat* un des personnages du Dialogue, dit très-intelligiblement que l'esprit des Italiens est plus gentil que le nôtre: mais quand Baillet lui fait dire que *les esprits d'Italie ont plus de gentillesse que ceux du nôtre*, je ne puis m'imaginer à quoi se raporte le *nôtre*.

3. Paul. Jov. Elog. 112.

4. In L. de Vir. Ill. Ligur. & Reip. Gen.

5. Epist. Bass. præfix. 3. parti Catal. Nundin. Francof

6. Despreaux Art Poëtiq. Chant I. v. 39. &c.

7. R. R. Instruct. pour l'Histoire §. 21. pag. 95. de l'Edit. in 12. & pag. 145. ¶. Le P. Rapin ch. 21. de

II. PART. CH. VII. Italiens.

prits d'Italie ont plus de gentillesse que ceux du nôtre, & qu'ils sont sans comparaison plus adonnés à la Poësie. Il n'y a point de doute que les Ecrivains de ce pays n'ayent de la délicatesse, que quelques-uns d'eux n'ayent eu quelque chose de plus fin & de plus délié même que la plûpart de ceux des autres Nations.

On veut attribuer ces belles qualités à la bonté du climat & à la subtilité de l'air que respirent les Italiens, & quoiqu'il n'y ait peut-être pas beaucoup de discrétion de s'oposer à un Préjugé si universellement répandu dans le monde, on pourroit néanmoins demander où étoit cette grande délicatesse d'esprit & toutes ces autres excellentes qualités dans ces Italiens qui ont vêcu depuis Janus & Saturne jusqu'aux guerres Puniques, & depuis l'invasion des Gots jusqu'au siécle de Petrarque? Ils ont pourtant été nourris & élevés dans le même climat & dans le même air que ceux qui ont paru depuis les guerres Puniques jusqu'à la domination des Gots, & depuis Petrarque jusqu'à nous.

C'est par un pareil raisonnement que Paul Jove prétend (3) que les Liguriens ont le génie épais & grossier, & que leurs productions n'ont que de la rudesse & de la rusticité, que l'air n'y est pas si subtil que dans tout le reste de l'Italie, & il dit que quelques-uns comparoient les génies de cette Province aux rochers steriles & au méchant terrain de ce pays. *Cependant le Soprani & l'Abbé Justiniani (4) nous ont fait connoître un assés grand nombre de beaux esprits & de savans hommes de toute la Ligurie ou de la riviére de Génes.*

Quoiqu'il en soit, les Auteurs Italiens ont écrit pour la plûpart avec plus de politesse, plus d'élegance & plus d'artifice que ceux du reste de l'Europe (5), & ils semblent avoir eu un génie tout particulier pour la Poësie, pour les Antiquités, pour les Arts liberaux, pour la Jurisprudence & pour cette connoissance composée de celle de l'Histoire & de la Jurisprudence que nous apellons Politique.

Pour ce qui est de leur Poësie, elle a pour l'ordinaire plus de brillant que de solidité, & elle tend plus à l'agréable & au plaisant qu'à l'utilité & à l'honnête. Monsieur Despreaux prétend que les Italiens s'attachent rarement à la droite Raison & au sens commun dans leurs Poësies, & qu'ils y ont témoigné peu de justesse d'esprit; mais que voulant s'élever de peur de se rencontrer avec le commun, ils se sont rendus irréguliers & monstrueux & n'ont eu qu'un faux éclat (6).

La plûpart emportés d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée.
Ils croiroient s'abaisser dans leurs Vers monstrueux,
S'ils pensoient ce qu'un autre a pû penser comme eux.
Evitons ces excès: laissons à l'Italie
De tous ces faux brillans l'éclatante folie.

Et pour ce qui regarde la Politique & la Morale des Italiens, le P. Rapin remarque (7) qu'ils sont excessifs en réflexions pour la plûpart, & il juge que c'est leur Corneille Tacite qui les a gâté, & qui les a fait échouer dans les Livres qu'ils en ont voulu écrire.

Scaliger dit (8) qu'ils sont naturellement grands parleurs, qu'ils aiment à employer beaucoup de discours pour dire peu de choses, & que par exemple ils font des chapitres tout entiers d'une simple conjecture.

Mais on ne peut pas excuser d'injustice l'opinion peu avantageuse que la plûpart des Critiques du Nord ont témoigné avoir de l'érudition des Italiens. Ils se sont imaginés faussement que l'aplication laborieuse à l'étu-

de ses Réflexions sur l'Histoire page 278. de l'édition d'Amsterdam 1686. dit en général que Tacite par son habitude à juger des hommes en mauvaise part a gâté l'esprit à bien des gens, mais il ne specifie point les Italiens.

8. Poster. Scaligeran. pag. 126. ¶. Ce Jugement de Joseph Scaliger regarde principalement les *Variæ lectiones* de Victorius, & se trouve au mot *Italiens* dans le *Scaligerana* que Baillet appelle *posteriora*, parce que des deux *Scaligerana*, celui-ci, quoiqu'il ait paru le premier, n'a été pourtant recueilli qu'en Hollande par Jean & Nicolas de Vassan, quelques années après que Scaliger eut quitté la France; au lieu que l'autre, qui n'a paru que le second, ne laisse pas d'être intitulé *Prima Scaligerana*, parce qu'il a été recueilli par François Vertunien quelques années avant que Scaliger passât de France en Hollande. Voyés la note sur l'article 235. au tome 2.

l'étude étoit incompatible avec cette gentillesse naturelle de leur esprit, qu'ils ont voulu nous faire passer pour une simple legereté (1), & ils n'avoient pû se persuader qu'il pût se trouver en Italie un homme qui fût véritablement & solidement savant, jusqu'à ce qu'ils eussent vû les diverses Leçons de Castalion d'Ancone, comme nous l'apprend un Ecrivain Italien (2). Ces Messieurs n'apelloient véritable & solide Science que cette érudition qui s'acquiert par la grande lecture, & qui ne consiste qu'en observations, corrections, scholies, & lieux communs. Mais ils devoient considerer que l'Italie loin d'être dépourvûë de ces sortes de Savans, en avoit elle-même fourni les premiers exemples à l'Allemagne & aux Pays-bas depuis le quinziéme siécle, comme il sera aisé de le remarquer dans notre Recueil des Critiques Grammairiens, & qu'il y a quelque sorte d'ingratitude de ne pas reconnoître qu'on est redevable aux Italiens, d'avoir fendu la glace aux autres pour cette espéce d'érudition.

Il n'est peut-être pas si aisé de justifier les Ecrivains Italiens du reproche qu'on leur a fait de deux défauts considérables, quoiqu'il ne soit pas juste de les attribuer universellement à toute la Nation.

Le premier de ces défauts qu'on a prétendu trouver dans la plûpart de leurs Ecrits, est un certain air de cette vanité Romaine qui leur fait mépriser toutes les autres Nations, jusqu'à nous traiter tous indifferemment de Barbares (3), comme si les Sciences & la politesse n'avoient jamais passé les Alpes, & comme si la Providence les avoit fait les seuls héritiers de toute la sagesse des Grecs & des anciens Romains. C'est ce qui les a rendu eux-mêmes méprisables & odieux à la plûpart des Allemans, des Anglois & des Hollandois, qui leur ont donné le change, & les ont condamné à la peine du Talion. Et si l'on veut se donner la peine de consulter le Livre qu'un Italien a fait touchant les calamités arrivées aux Gens de Lettres (4), il ne sera pas difficile de juger par le nombre des malheureux Savans de l'Italie, qui surpasse de beaucoup celui des autres Nations ensemble, que Dieu semble avoir pris plaisir à rabaisser leur hauteur, & à confondre leur orgueil.

L'autre défaut est le peu de pieté & le peu de sentiment de Christianisme que l'on a remarqué dans ceux de leurs Ouvrages qui n'ont point été composés exprès pour le service de l'Eglise.

Nous avons vû plus haut avec quelle indignité Pierre le Calabrois, dit *Pomponius Lætus*, Politien, le Cardinal *Bembe* (5), & quelques autres Italiens traitoient l'Ecriture-Sainte, & généralement tout ce qui concerne la Religion; & Kempius n'a point fait difficulté d'apeller l'Italie *la boutique fameuse de l'iniquité* (6). Injure qu'on ne peut point exempter de mensonge, à moins qu'on ne l'entende de divers Ecrivains de perdition qui ont été Italiens, comme (7) Bernardin Ochin de Sienne, Mathieu Gribaldi Jurisconsulte de Padouë, les deux Socins de Sienne, Nicolas Paruta sujet de la République de Venise, Jean Valentin Gentil de Cosenza, Jean Paul Alciat du Milanez, George Blandrate de Saluces, François Lismanini Cordelier de Corfou, mais Italien d'adoption; Pierre Pomponace

1. Janus Nicius Erythræus in Pinacothec. part. 1. pag. 167. 168.

2. Id. ut supra.

3. Voyés dans les Ecrits du Card. Bembe & des autres Italiens de son tems. ¶. Lipse Epist. 57. Cent. 2. Miscell. a interprété ainsi un passage du Cardinal Bembe dans son Histoire de Venise sur ce que parlant du Roi de France Louïs XII. il affecte d'user du mot *Aloysius* comme plus Latin que *Ludovicus: Quale illud*, ce sont les termes de Lipse, *de Ludovico Gallorum Rege, quem Aloysium, magis ῥωμαϊστὶ scilicet, ubique appellat, & alibi cum faceta additiuncula, quem isti (qui isti? barbari nos & inepti) Ludovicum appellant.* Pétrarque Epitre 1. du Livre IX. *rerum senilium* déclare hautement qu'il ne faloit chercher ni Orateurs ni Poëtes hors de l'Italie. Les beaux esprits de son pays près de 200. ans après étoient encore dans le même sentiment, du moins à l'égard des Poëtes, si ce que Beze rapporte de ses premiéros Poësies Latines est vrai, que Flaminius les ayant vuës s'écria, qu'à la fin les Muses avoient passé les Alpes & pénetré dans les Gaules. Il paroit même qu'en 1587. ils n'étoient pas tout-à-fait gueris de cette prévention, témoin les beaux Phaleuques de Joseph Scaliger imprimés audevant de toutes les éditions de la Pancharis de Bonnefons.

4. Pierii Valerian. de Infelicit. Literatorum.

5. Partie 2. de ce Discours au 2. chap. des Préjugés sur les Auteurs Eccles. & Profan pag. 52. 53.

6. Mart. Kemp. Charism. sacror. Triad. seu Biblioth. Anglor. pag. 351.

7. ¶. De ces 18. Italiens *Pierre Pomponace* de Mantouë que de son tems on nommoit vulgairement *le Peretto*, & l'*Arétin* qu'on auroit dû nommer *Pietro Bacci* d'Arezzo, s'il

II. Part. Ch. VII. Italiens.

ce de Mantouë, Pierre l'Arétin d'Arezzo, Marcel Squarcialupi Médecin de Lombardie, Michel Gittichi Venitien, Jules César Vanini de Naples, Jules de Trevigi, Alexandre Vitrelini, Jaques de Chiari, François Nigri, & de quelques autres enfans infortunés de l'Italie, qui ont misérablement abandonné leur Religion & leur Patrie pour aller répandre dans tous les Pays du Nord & de l'Occident les semences malheureuses du Photinianisme, du Déisme, & même de l'Athéisme.

§. V.

Des Espagnols.

Espagnols.

Les Espagnols ont été en réputation de gens d'esprit & de belles Lettres même, depuis qu'ils ont été réduits entiérement sous l'obéïssance des Romains, c'est-à-dire, depuis le tems d'Auguste. L'Espagne a donné à l'Empire & à la Ville de Rome divers Orateurs, divers Philosophes, & quelques Jurisconsultes, mais elle a été encore plus féconde en Poëtes (8).

Depuis qu'elle a été assujettie au joug des Sarazins & des Maures, elle n'a point laissé de produire au milieu de ses tribulations & de ses calamités un assés grand nombre d'Ecrivains Arabes & Juifs, la plûpart Médecins, Astronomes, Philosophes ou Rabins, & on peut dire que ceux d'Espagne surpassoient tous les autres Auteurs de ces Sectes répanduës dans les diverses Provinces du monde.

Néanmoins ces tems ausquels fleurissoient les Mahometans & les Juifs d'Espagne furent des siécles de ténebres & de Barbarie pour les Sciences & les Lettres Chrétiennes & Humaines, jusqu'à ce que les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle ayant purgé le pays de ces hôtes incommodes, & réuni une bonne partie des Royaumes de l'Espagne, on y vit refleurir les Arts & les Sciences par la communication de la France & de l'Italie (9).

II. Part. Ch. VII. Espagnols.

Mais pour dire quelque chose des Préjugés sur lesquels on se forme l'opinion qu'on a des Ecrivains Espagnols, on a remarqué que la gravité est le caractére de la plûpart d'entr'eux, mais une gravité qui est oposée à la subtilité & à la gentillesse d'esprit qu'on a attribuée à quelques autres Nations.

Nicolas Bassé parlant des talens & des dons que chaque Nation a reçûs de la Providence, témoigne (10) que les Historiens sont convenus de dire que les Italiens ont écrit élégamment, les François subtilement, & les Espagnols prudemment.

Le P. André Schott écrit (11) qu'entre les Peuples divers de l'Espagne, les uns avoient toujours été jugés plus propres pour un certain genre d'écrire, & les autres pour un autre; & que tous ne réüssissoient pas également bien dans le même emploi & la même profession. Que la Ville & le Territoire de Cordouë avoient produit plusieurs Poëtes dès le tems de Ciceron, mais qu'au jugement de cet Orateur, ils n'avoient ni délicatesse, ni subtilité, ni agrémens.

Il ajoute qu'on a remarqué volontiers que les Ecrivains de Toléde sont ordinairement délicats & subtils; que ceux du Portugal

s'il est vrai qu'il fût fils naturel de *Luigi Bacci*, ont été soupçonnés d'Athéisme, quoiqu'ils soient morts en apparence Catholiques, le premier l'an 1526. le second, l'an 1556. J'ignore sur quel fondement le P. Rapin qui ne les connoissoit l'un & l'autre que de nom, les a faits Platoniciens, dans sa Comparaison de Platon & d'Aristote chap. 5. de la 4. partie. Pomponace, comme tout le monde sait, étoit un Péripatéticien juré, & l'Arétin, le plus ignorant des hommes, ne savoit absolument ce que c'étoit que Philosophie. *Jule César Vanini*, grand Plagiaire, moins ignorant mais qui avoit moins d'esprit que l'Arétin, est mort professeur & martyr de l'Athéisme à Toulouse où il fut brûlé vif dans la place de Salin le 9. Février 1619. *Francesco Negro*, car c'est ainsi qu'il se nommoit, & non pas *Nigri*, étoit de Bassano, Auteur de la *Tragedia del libero arbitrio*, Satire outrée contre l'Eglise Romaine. Il la traduisit depuis en Latin. On peut voir dans les Bibliothéques de Gesner, de Simler, & de leurs Continuateurs la liste de ses autres Ouvrages. Il étoit disciple du vieux Socin, & mourut un peu au delà du 16. siécle Maître d'école à Chiavenne dans les Grisons. *Jule de Trevis*, & *Jaques de Quiers* disciples du même Socin n'ont laissé aucun écrit. Les douze autres sont aussi rangés parmi les Anti-Trinitaires; & Sandius dans sa Bibliothéque en fait mention plus ou moins ample.

8. Nicol. Anton. part. 1. præfat. in Biblioth. Hispaniæ. pag. 5. & seqq.
Item Latin. Pac. Panegyr. ad Theodos. sen.

9. N. Anton. ibid. pag. 12.

10. N. Bassé, Lettre au Comte d'Hanaw, 3. partie des Catal. des Foires de Francfort.

11. A. S. Peregrini Biblioth. Hispan. in 4. Ep. Limin,

II. Part. Ch. VII. Espagnols.

tugal s'adonnent avec plus de succès à la Musique & à la Poësie; que les Castillans sont meilleurs Médecins & plus habiles Jurisconsultes que les autres; & que ceux du Royaume de Valence ont passé pour bons Orateurs & bons Médecins.

Dom Nicolas Antoine prétend (1) que ceux d'Andalousie ou de la Betique sont en réputation depuis fort long-tems d'avoir excellé au-dessus des autres Espagnols dans l'étude de la sagesse, & dans les productions de leur esprit, & il apuie cet éloge sur l'autorité de Strabon le Géographe.

Enfin on a remarqué que les quartiers de l'Espagne exposés au Midi & à l'Orient, mais sur tout le long des côtes de la Mediterranée, ont été assés fertiles en beaux esprits, & ont produit beaucoup de savans hommes; mais que les esprits sont plus pesans dans la Navarre, la Biscaye, les Asturies & la Galice, ce qu'on n'a point manqué d'attribuer à la constitution de l'air, & à la stérilité du terrain.

Belles Lettres.

Jean Barclay & le Président de Gramond ont prétendu (2) comme plusieurs autres que l'Espagne n'a point été si heureuse dans la production des gens de belles Lettres, que dans celle des autres espéces de Savans, & qu'on n'y a point vû fleurir la Philologie & la connoissance des Langues, comme dans l'Italie & dans la France (3). Le Bibliothequaire Espagnol, homme judicieux & discret, reconnoît qu'il y a quelque aparence de *vérité* dans cette observation (4), pourvû qu'on veuille avoir égard seulement à la quantité & non pas à la qualité de ces Philologues: mais que si on veut les peser plutôt que de les compter, on trouvera que l'Espagne a fourni dans ces deux derniers siécles des personnes capables de tenir tête aux plus habiles gens des autres Nations de l'Europe dans la connoissance des Langues Hébraïque, Grecque & Latine, dans la Poësie, dans l'Eloquence, dans l'Histoire, dans toutes sortes d'Antiquités & dans la Critique des Auteurs.

Historiens.

Les Historiens Espagnols & particuliérement ceux qui ont écrit en Langue vulgaire, ont pour l'ordinaire assés de pureté & d'ornement dans leur stile, & ont eu en ce point le dessus de ceux qui ont écrit en Latin. Mais les uns & les autres sont accusés d'avoir trop négligé leur propre réputation & leur propre gloire, par un excès de passion pour celle de leur Pays, de s'être aveuglés volontairement pour marcher avec plus de hardiesse dans les ténebres & dans les précipices, & de n'avoir point assés compris l'importance qu'il y a de ne jamais s'écarter des régles de l'exactitude & de la fidélité, quand on écrit l'Histoire. Ils se sont laissé abuser la plûpart aux impostures d'Annius de Viterbe, & de Cyriaque d'Ancone (5), & ils n'ont fait remonter leurs Généalogies & leurs Origines jusqu'à Thubal & Japhet que par des fictions plus impertinentes les unes que les autres, & puisées dans le faux Berose, & dans d'autres égoûts aussi corrompus (6). Leurs Histoires & leurs Antiquités Ecclesiastiques n'ont pas de meilleures cautions, & j'espére faire voir ailleurs dans quelles Boutiques de mensonge on a forgé toutes ces fausses Chroniques, & ces Mémoires supposés sous les noms spécieux de Flav. Lucius Dexter fils de Saint Pacien de Barcelone, de M. Maxime Evêque de Sarragosse, d'Helecas, de Braulion, de Taion & de Valderede ses successeurs, de Luitprand Diacre de Pavie, de Julien l'Archidiacre de Tolède,

1. Nic. Anton. Bibl. Hispan. præfat. part. 1. & apud illum Strabo Geograph. Lib. 3.

2. Joan. Barcl. Satyrici part. 4. sive Iconis anim. cap. 7. Item citante Nicol. Ant.

3. Barthol. Gramond. Hist. Gall. Lib. 1. pag. 21. Georg. Hornius in Orbe Polit. part. 4. pag. 29. Abraham Golnitz. in Compendio Geographico pag. 100. Thom. Lansius in consultatione de Principatu Europæ, Orat. contra Hispaniam. Paul. Merula Cosmograph. part. 2. cap. 8.

4. Nic. Ant. Præfat. part. 1. pag. 17. 18. 19. 20. 21.

5. ¶. On est comme en possession de traiter d'imposteur *Cyriaque d'Ancone* pour les Inscriptions qu'il a produites, & *Annius de Viterbe* pour les Auteurs qu'il a publiés. Je n'examinerai point s'ils ont été trompeurs ou trompés. Je remarquerai seulement qu'Annius étant mort le 13. Novembre 1502. est mort quelques 56. ans après Cyriaque. Celui-ci avoit commencé vers 1427. à rechercher les inscriptions antiques, comme on l'apprend d'une Lettre de Philelphe datée de cette année-là: c'est la 12. du l. 1. On voit par la 4. du 4. qu'il étoit prêt à partir de Constantinople en 1440. Par les 21. & 22. du 5. qu'il étoit en 1443. sur le point d'arriver à Venise, chargé des plus curieuses inscriptions de la Gréce & de l'Asie. Par la 48. du même 5. livre, qu'il avoit envoyé à Philelphe *quatuor pulcherrima Epigrammata quæ nuper ex Peloponneso in Italiam advexerat.* Cette Lettre est du 31. Octobre 1444, & c'est la derniére qu'il paroit que Phi-

de, d'Athanase premier Evêque de Sarragosse, de Festus Avienus, d'Isidore de Beja, de J. Gilles de Zamora, des livres & des lames de plomb trouvées auprès de Grenade, des Ecrits de Saint Gregoire d'Elvire, de la Chronique du Moine Aubert, & de quelques autres fruits de l'imposture, dont un savant Espagnol nous a promis une bonne & solide censure (7). Un Critique de nos jours a remarqué aussi dans les Historiens Espagnols un esprit de partialité pour leur Etat qui les rend fort suspects, trop d'affectation dans la maniére de debiter leurs maximes, & trop de réflexions inutiles dans leurs Ecrits de Politique & de Morale humaine, en quoi il prétend qu'ils ont aussi mal réussi que les Italiens, les uns & les autres ne s'étant apparemment formés que sur le Modéle de Tacite (8).

Poëtes.

Les Poëtes Espagnols ont un caractére tout-à-fait singulier, c'est dommage qu'ils n'ont point apporté assés d'art, & qu'ils ont négligé l'érudition, selon le témoignage même de Dom Nicolas Antoine (9), qui prétend que ses compatriotes ne se sont appliqués qu'à limer leurs mots & leurs phrases, sans se soucier d'aller puiser l'esprit Poëtique dans l'Aganippe, ni de se former sur les anciens Grecs & Romains. Ils ne se sont pas voulu donner la peine d'étudier la Fable ni les Belles Lettres qui sont absolument nécessaires aux Poëtes. C'est pourquoi ils n'ont point réussi dans le Poëme Epique au moins pour la plûpart, & s'ils ont fait quelque chose de supportable dans le genre dramatique, ce n'est point pour avoir suivi les régles d'Aristote ni d'Horace, mais pour s'être quelquefois laissé aller assés heureusement à leur propre génie, dont les saillies quelques irréguliéres qu'elles fussent n'ont point laissé d'emporter les applaudissemens des peuples. C'est ce qu'on voit dans Garsilasse, Lopé de Vega, Carpio, Gongora, les deux Argensoles, & le Portugais Camoes. (10)

Orateurs.

Pour ce qui est des Orateurs en Langue vulgaire, on peut dire qu'ils ont été encore plus rares en Espagne qu'en Italie. Il ne paroît pas qu'on y ait beaucoup cultivé l'éloquence du Barreau, mais celle de la Chaire y a fleuri en la personne de quelques Prédicateurs, dont le plus considérable & le plus éloquent a été Grenade sans doute.

Philosophes.

L'Espagne a nourri aussi quelques Philosophes d'importance dans le Christianisme aussi-bien que dans le Mahometisme. Si l'on en croyoit ceux du pays, il ne s'en trouveroit point parmi ceux des autres Nations qui les auroient surpassés, & fort peu même qui les auroient égalés (11). Mais il faut considerer cette opinion, plutôt comme un véritable sentiment de tendresse pour leur Patrie, que comme un jugement fort sain ou fort sincere. Au reste on n'y voit presque point d'autres Philosophes que des Peripateticiens, qui sont devenus subtils dans leurs raisonnemens, Formalistes, & Métaphysiciens par le caractére de leur esprit né à la Dialectique & aux Réflexions, comme l'a remarqué le Pere Rapin dans ses Réflexions sur la Philosophie (12).

Mathématiciens. Jurisconsultes.

Les Espagnols n'ont pas moins bonne opinion de leurs Mathematiciens & de leurs Jurisconsultes que de leurs Philosophes, & je croi qu'il est assés inutile de les troubler dans leur complaisance, & dans la pensée où ils sont qu'il ne se peut rien trouver de meilleur hors de leur pays.

En-

Philelphe lui ait écrite, en sorte qu'on pourroit croire que Cyriaque seroit mort en 1445. ou 46. au plus tard; n'y ayant nulle apparence, s'il avoit vécu aussi long-tems que le suppose Pierre Apien, qu'étant si grand ami de Philelphe celui-ci n'en eut point reçu de Lettres pendant tant d'années. Une forte preuve que Cyriaque est mort dans le tems que je présume, c'est que Blondus dans son *Italia illustrata* qu'il écrivoit sous Eugene IV. parlant d'Ancone dit qu'elle avoit perdu Cyriaque depuis peu. Cela prouve qu'il étoit mort avant l'année 1447. tems auquel commença le Pontificat de Nicolas V. d'où s'ensuit qu'Apien, & ceux qui sur son témoignage ont écrit que ce Pape avoit employé Cyriaque à cette recherche d'inscriptions, se sont trompés.

6. G. Voss. de Hist. Latin. Lib. 3. pag. 609. & alii.

7. Nicol. Anton. var. in locis Tomi utriusque Biblioth.

Cette Critique des faux Auteurs a pour titre; *Trophæum historic. Ecclesiastic. erectum ex manubiis Pseudo-Dextri &c.* Tom. 2. pag. 119. ubi de suis scriptis.

8. R. Rap. Instruction pour l'Histoire. §. 21. pag. 95.

Idem ibid. pag. 145 & pag. 148. Edit in 12.

9. Nic. Anton. præf. part. 1. pag. 23. 24.

10. ¶. De tous les Poëtes ici nommés Lope de Véga seul a cultivé le genre dramatique.

11. Nic. Anton. præf. part. 1. pag. 16.

12. R. Rap. Refl. sur la Philos. num. 18.

II. PART. CH. VII. Espagnols. Théologiens.

Enfin on ne peut pas refuser à l'Espagne la gloire d'avoir porté de grands Théologiens, & d'habiles Interpretes de l'Ecriture-Sainte parmi un si grand nombre de médiocres. A dire le vrai, elle a donné à l'Eglise fort peu de ces Théologiens Polémiques que nous apellons Controversistes. Ce n'est pourtant pas un effet de sa stérilité, mais comme la Bonté Divine l'a préservée du venin de l'Hérefie, tant qu'il n'y a point eu d'ennemis, on n'a point eu besoin d'armes ni de combattans, & ç'auroit été se battre contre des spectres & des fantômes, disent les Critiques Espagnols, si l'on s'étoit amusé à écrire de la Controverse dans un Pays qui ne produit point d'Hérétiques (1). Mais puisque l'Espagne a bien été capable de mettre au monde des Déistes tout autrement pernicieux que ne peuvent être les Hérétiques, elle n'auroit point mal fait de se mettre en devoir de leur oposer de fidéles & de vaillans soldats capables de défendre la Religion Chrétienne, contre des ennemis de la Trinité & de l'Incarnation aussi détestables qu'étoient Jean Valdez, Michel Servet, & Benoît d'Espinose que nous apellons Spinosa.

Controversistes.

Casuistes.

En compensation du défaut de Controversistes, l'Espagne a répandu dans le monde une abondance de Casuistes ou de Théologiens de la Morale, laquelle peut passer pour une profusion & une véritable prodigalité. C'est de son sein qu'on a vû sortir comme du ventre du Cheval de Troye tous ces braves, Escobar, Guimenius ou Moya, Castro, Soto, Lugo, Dicastillo, Castro-Palao, Sanchez, la Torre, Vasquez, Martinez, Vivaldez, Polanco, Villalobos, Truxillo, Fernandez, Fagundez, Pelaëz, Leander, Suarez, Lopez, Mascarenhas, Avellaneda, Fr. d'Avilla, Ledesma, Padilla, Alvarado, Hurtado, Trullenc, Velasquez, Porcel, Prado, Medina, Zambrano, Urrutigoyti, Corduba, Horozco, Rodriguez, Saa, Toledo, Azor, Rocafull, Mendoza, Loarte, Caramuel, Mercado, Rebullosa, & plus de deux cens autres Théologiens Moraux, dont le nombre est sans doute plus considérable que l'autorité, puisqu'à peine en trouvera-t-on trois ou quatre dans une si grande foule dont les opinions n'ayent été censurées & condamnées par l'Eglise du tems de nos Peres & du nôtre. Ainsi tous ces Ouvriers demeurans flétris pour la Postérité, ont frustré l'Espagne leur Mere de la gloire qu'elle devoit esperer de leurs travaux.

Ascetiques.

Mais c'est faire justice à la Nation Espagnole de reconnoître qu'elle a excellé en Ecrivains Ascetiques, qui ont enrichi l'Eglise de Livres spirituels & de devotion. C'est ce qu'il sera aisé de voir dans le Recueil que j'espére en donner. C'est aussi ce que Dom Nicolas Antoine nous fait remarquer à la tête de sa Bibliotheque. Et le Cardinal Bentivoglio reconnoissant pareillement cette vérité dans sa Lettre à Tobie de Mathieu ou *Matthew Anglois*, dit que la Langue Espagnole a une qualité particuliére pour ces sortes de compositions spirituelles, parce que sa gravité naturelle donne beaucoup de poids aux choses qui y sont enseignées, & les imprime aisément dans les cœurs de ceux qui lisent ces sortes de Livres (2).

§. VI.

Des Allemans & des autres Peuples du Nord.

Allemans & Septentrionaux.

C'Est à la Religion Chrétienne que les Allemans & les autres Peuples du Septentrion sont rédevables du changement de leurs esprits aussi-bien que de leurs cœurs, & on peut dire que nos Rois y ont fait entrer les belles Lettres, les Sciences, la Police, & les Sentimens de l'humanité, avec les lumiéres de l'Evangile. Car jusqu'alors les esprits de ces Peuples (selon leur propre aveu) avoient suivi la constitution du climat (3); ils n'avoient rien eu que de grossier & de sauvage, rien que de bar-

1. Nic. Anton. præfat. part. 1. pag. 14.

2. Guido Bentivogl. pag. 624 delle Opere stampate in Parigi 1648. fol. & apud Nic. Ant. part. 1. Præfat. Bibl. Hisp. pag. 14. 15. ad marg.

3. Jo. And. Quenstedt de Patriis vir. illust. Dialog. pag. 138. 139.

4. *Amant inertiam, oderunt quietem.* Cornel. Tacit. Lib. de German. morib.

5. Joan. Bodin. Lib. 5. de Repub. Gallic. & Method. Histor. cap. 5. *non procul à fine.* ¶. Mais il ne dit rien de tel dans le 5. l. de sa Repub. cite ici par Baillet.

6. Bodin. Meth. Histor. cap. 5. pag. 143.

Allemans & Septentrionaux.

barbare & de brutal; & ils avoient toujours été couverts des tenebres les plus épaisses de l'ignorance.

Ils avoient même témoigné dans les occasións une aversion particuliére pour les Sciences & pour les Arts, & quoiqu'ils fussent grands ennemis du repos & de la paix, ils aimoient pourtant l'oisiveté & la paresse (4). De sorte que quand ils n'avoient point de guerres, ils s'abandonnoient à la débauche plutôt que de se resoudre à faire le moindre exercice pour l'utilité de la vie.

Mais depuis qu'ils se sont laissé aprivoiser, on a vû leurs esprits se décrasser peu à peu, & produire dans la suite des siécles des Ouvrages qui semblent le disputer en solidité & en érudition avec ceux des Nations les plus polies. Et leur exemple a fait assés connoître qu'il n'y a point sous le Ciel d'air si grossier, point de climat si froid, point de Pays si sauvage, ni de terre si inculte, qui ne puisse produire de bons esprits quand on a soin de les cultiver avec application & assiduité : & que les habitans du Septentrion ont peut-être autant d'aptitude, & de disposition pour les Arts & les Sciences que ceux des Regions tempérées, lorsqu'ils veulent faire une épreuve sérieuse de leur industrie & de leurs forces par l'étude & la méditation.

Jean Bodin, qui d'ailleurs ne paroissoit pas trop affectionné pour les Allemans, n'a point laissé de dire (5), que depuis que ces Peuples se sont dépouillés de leur ferocité, ils ont fait de si grands progrès dans toutes sortes d'exercices & de professions, que non seulement ils ont effacé de notre memoire cette aversion qu'ils avoient pour les Lettres & les Sciences, mais qu'ils paroissent aussi avoir surpassé les Asiatiques même en humanité, les Romains dans l'Art & la Discipline militaire, les Hébreux dans la Religion, les Grecs dans la Philosophie, les Egyptiens dans la Géometrie, les Phéniciens dans l'Arithmétique, les Chaldéens dans l'Astrologie, & toutes les Nations dans l'invention & la perfection des Arts & des Manufactures.

Cet éloge joint aux témoignages désobligeans que Bodin a rendus en divers endroits de ses Livres à la Nation Allemande, est pour nous un Préjugé du peu de stabilité de son esprit, qui ne savoit se contenir dans le milieu des extrémités, plutôt que des bonnes ou des mauvaises qualités des Ecrivains Allemans. Il paroît néanmoins avoir assés bien trouvé ce juste milieu dans un autre endroit du même Livre (6), lorsque voulant faire voir quelle est la force de l'habitude & de l'accoutumance, il dit que l'opiniâtreté du travail & l'aplication assidue à l'étude pour les connoissances humaines & naturelles, & que les sentimens de Religion pour les divines, sont bien capables de tourner l'esprit de l'homme & de le rendre plus poli & plus parfait, mais qu'ils ne peuvent pas changer la constitution de sa nature.

C'est pourquoi les Allemans sont toujours Allemans (7) dans leurs Ecrits. C'est-à-dire que, quoiqu'il n'y ait point de Science si difficile & si abstraite à laquelle ils ne soient parvenus par leurs travaux immenses, par leurs longues meditations, & par leur industrie particuliére, tant de peines & tant de mérites n'ont pas pu leur acquerir des qualités que la Nature n'a point jugé à propos d'accorder aux esprits qu'elle a renfermés dans des corps robustes, & environnés d'un air froid & grossier.

Ainsi il ne faut point chercher dans les Ouvrages de la plus grande partie des Allemans, la gentillesse, la subtilité, le brillant, la vivacité, la délicatesse, la politesse, l'air enjoué, l'ordre, la méthode, & toutes les beautés qui se trouvent dans les Ecrits des Grecs, & des Romains, & l'on ne doit point exiger d'eux autre chose que de la solidité, de l'exactitude, du jugement & de l'érudition.

Casaubon dit dans M. Huet (8) qu'à dire le vrai, les Allemans ne sont pas beaucoup avantagés de la Nature, mais qu'ils repa-

7. ¶. Morhof l. 1. c. 16. n. 56. du Tom. 1. de son Polyhistor trouvant ici sa nation trop maltraitée, en a témoigné sa douleur en ces termes : *Quam enim invidiosum hoc*, les Alemans sont toujours Alemans, *Quasi non & apud cæteras gentes homines inepti essent neque apud Germanos viri docti.* En quoi il n'a pas pris garde qu'en s'exprimant de la sorte il faisoit plus de tort aux Alemans que Baillet même, qui sans user d'un mot aussi dur qu'est celui d'*inepti* ne leur refuse pas l'honneur de l'érudition, mais uniquement celui de la politesse.

8. Petr. Dan. Huet. de Clar. Interpret. p. 168. edit. Paris. in-4.

II. Part. Ch. VII.

Allemans & Septentrionaux.

reparent ce défaut innocent par l'aplication au travail, par le long usage des choses, & qu'ils sont plus diligens & plus industrieux que les autres Peuples à faire valoir leurs talens naturels, & à polir leur rudesse.

C'est pour cela qu'un rieur d'Italie voyant combien cette Nation est laborieuse, ne put s'empêcher de dire autant par admiration que par raillerie, que les Allemans ont l'esprit, non pas dans la cervelle comme les autres hommes, mais sur le dos (1); & que Minerve avoit ses Mulets dans les Ecoles & les Académies de ce Pays, comme la Ville de Rome avoit autrefois entretenu les Mulets de Marius dans ses Armées.

Poëtes.

On ne doit donc pas s'étonner de ne point trouver dans les Ouvrages en Vers que les Allemans ont produits ce génie heureux de la Poësie que l'on admire dans les Italiens modernes & dans les anciens Grecs & Romains.

Orateurs.

Ils ne sont pas beaucoup plus heureux dans les Piéces d'éloquence qui ne demandent guére moins de feu, de vivacité & d'imagination que la Poësie.

Historiens.

Leurs Historiens ne sont pas non plus fort réguliers pour la plûpart. Car sans parler ici de leur peu d'exactitude, de la partialité, & de la mauvaise foi des uns, de la simplicité & de la crédulité excessive des autres, on peut dire avec Barth. Keckerman, qui étoit Allemand lui-même (2), qu'ils sont remplis de trop de *verbiage* & de *fatras*, qu'ils retardent mal-à-propos & qu'ils jettent dans l'impatience un Lecteur qui ne cherche que le solide, & qui veut aller droit aux faits qu'il y cherche. C'est ce qui a fait dire au P. Rapin que les Allemans ont de vastes projets sur leurs Histoires, mais rien de reduit dans l'ordre naturel que demanderoit un dessein exact (3).

Belles Lettres.

Mais la partie que les Allemans semblent avoir le mieux remplie est cette espece d'érudition qui s'acquiert par la grande lecture des Auteurs, qu'ils ont tâché de répandre avec profusion, non pas dans leurs Livres d'Humanités & de Philologie seulement, mais dans ceux-même qu'ils ont fait sur la Philosophie, la Médecine, les Mathématiques, la Jurisprudence, & la Théologie. Et on peut dire que ce grand Pays a produit plus de bons Philologues, Grammairiens, & Commentateurs, que de bons Ecrivains dans les Arts & les Sciences qui ne sont point du ressort de ces Humanistes.

C'est ce qui a donné lieu au reproche dont on charge les Allemans d'entasser trop de citations dans leurs Ecrits; d'user trop de fanfare dans les Eloges qu'ils donnent indifféremment & avec prodigalité sans distinguer le merite: & de faire paroître trop d'affectation pour les Antiquités Grecques & Romaines.

Bodin témoigne (4) qu'ils se sont plus apliqués à multiplier le nombre de leurs Livres, & à les faire bien gros qu'à les rendre bons. Scaliger le fils dit (5) que c'est la maniére des Allemans de ramasser des passages & des lieux communs, & de faire des Recueils plutôt que de produire rien du leur.

Et Jules Cesar son pere écrit (6) que les Allemans ont l'esprit tourné d'une telle maniére, qu'ils ne sauroient presque rien écrire qu'ils n'y mettent toujours quelque chose de naïf, de plaisant & d'assés peu serieux: mais que par ces maniéres ils aprêtent plutôt à rire au vulgaire, qu'ils n'attirent sur eux l'admiration des Sages.

Un Auteur de nos jours semble avoir voulu mettre en question de savoir *si un Allemand peut être bel esprit* (7) parce que c'est comme un prodige, dit-il, qu'un Allemand fût fort spirituel. D'autres ont consideré cette proposition comme une injure & une insulte qu'on auroit voulu faire à une Nation très-considérable dans l'Europe, qui fait paroître une inclination particuliére pour les Lettres, qui les fait si bien allier avec

1. Præf. in Edition. Lugdunens. Encyclopædiæ Alstedii.

2. Bartholom. Keckerman. de Histor. natur. & proprietatib. pag. 47.

N B. Quand je dis que Keckerman étoit Allemand, je veux dire qu'il étoit du nombre des Septentrionaux, qui sont compris dans ce Paragraphe avec les Allemands. Il est vrai que cet homme avoit été longtems Professeur à Heidelberg dans le Palatinat du Rhin: mais il étoit né à Dantzic dans la Prusse Royale, quoique d'un pere de la Pomeranie, qui le fit élever en sa jeunesse dans cette partie de la basse Allemagne.

3. R. Rap. Instruct. pour l'Hist. §. 28. pag. 158.

4. J. Bodin. Method. Hist. cap. 5. p. 143.

5. Prima Scaligeran. pag. 79, 80. verbo *Erasmus*.

II. PART. CH. VII. Allemans & Septentrionaux.

avec les armes, qui a trouvé pour la gloire & l'utilité du Genre humain des choses tout-à-fait admirables dans les Arts & les Sciences, telles que sont l'Imprimerie, l'Artillerie, le Compas de proportion, & quelques découvertes qui ont paru nouvelles dans l'Astronomie & dans les autres Mathématiques. Mais l'Auteur n'a point prétendu ôter aux Allemans la gloire d'être de *bons esprits* laquelle est tout autrement solide que celle de *bel esprit* qu'il paroît lui vouloir disputer. Et tout homme de jugement doit convenir qu'un Allemand qui s'est rendu *bon esprit* par son industrie & par son travail, est beaucoup plus louable qu'un Italien ou un François qui étant né *bel esprit* n'a soin de l'entretenir que dans la vanité ou dans l'oisiveté.

§. VII.

De ceux des Pays-bas.

Pays-bas.

LA plûpart des Ecrivains des Pays-bas qui ont paru jusqu'au commencement du seiziéme siécle sont considerés comme des esprits simples, crédules & grossiers; & on auroit pû ne les point séparer des Allemans, puisqu'ils semblent en avoir pris le caractére aussi-bien que les mœurs & la Langue, & qu'il y a toujours eu beaucoup de conformité entre les uns & les autres, soit pour la complexion des corps, soit pour la *constitution de l'air & du climat*.

Mais depuis deux cens ans, les Pays-bas sont parvenus à un dégré éminent de gloire & de réputation par le mérite singulier de divers Ecrivains qu'ils ont produits. Et ceux qui jugeroient de l'étenduë du Pays par le nombre de ces Auteurs auroient peut-être peine de se persuader que tous les Pays-bas fussent renfermés dans un petit coin de la terre.

Il n'y a presque point d'Arts ni de Sciences sur lesquelles ils n'ayent tâché de faire des merveilles. Et si le succès ne les a pas toujours suivis, il semble qu'on devroit plutôt accuser la Nature, s'il étoit permis de s'en plaindre, que de s'en prendre aux particuliers qui n'ont rien épargné pour faire profiter les talens qu'elle leur a confiés.

II. PART. CH. VII. Pays-bas.

Hollandois.

Depuis la séparation des Provinces-unies d'avec les Catholiques, vous diriés que la Providence ayant abandonné les Hollandois à eux-mêmes, ait bien voulu les laisser joüir d'une espéce de felicité temporelle, dans le grand nombre de Savans qui sont nés, ou qui se sont assemblés chés eux des autres régions de l'Europe. Et les autres Nations n'ont point pû regarder sans jalousie la gloire que ces nouveaux Républicains se sont acquise en si peu de tems, par le mérite & la réputation de tant de grands Hommes de Lettres, qui ont excellé dans presque toutes sortes de connoissances humaines, plutôt que par le bonheur de leurs grands Capitaines & le succès de leurs armes.

Mais si d'un côté nous ne pouvons voir sans compassion & sans gémissemens la perte de tant de bons sujets, que le Schisme & l'Hérésie ont rendus ou nuisibles ou inutiles à l'Eglise Catholique: nous ne pouvons de l'autre ne point concevoir de déplaisir & d'indignation, voyant que les Hollandois laissent impunément glisser parmi le nombre de leurs Ecrivains & de leurs Gens de Lettres non seulement des Sociniens, des Anabaptistes, & des Mennonites, mais encore des Déistes & des Athées même de profession. C'est ce qui a porté Kempius (8) à nommer leur Pays *une nouvelle Afrique en monstres fanatiques.*

Pour revenir au Préjugé où l'on est à l'égard des Ecrits des Flamans & des Hollandois, sous le nom desquels nous comprenons tous les Auteurs des dix-sept Provinces, on peut dire que ceux qui tiennent le premier rang des Savans dans leurs Pays, conservent ce même rang dans la pensée de tout le monde. Ils ne cédent le pas à aucun

6. Jul. Cæs. Scaliger. Lib. 6. Poëtices 4. ubi de Melanchth. & Germanis. p. 798.

7. Le P. Bouhours, Entret. 4. d'Eugene & d'Ariste touchant le bel esprit. Et Sentim. de Cleanthe Tom. 1. Let. 4. p. 131. & 5. Lett. p. 156. 157. ¶. On sait que Cléante, car c'est ainsi que ce nom est écrit dans le livre, n'est autre que Barbier Daucour, aidé, comme on l'a crû, dans cette composition, par un habile homme de Port Royal. Et c'est sur quoi Furetiére dans son second Factum, & Baillet dans sa Liste des Auteurs déguisés ont douté que l'ouvrage fût de Barbier Daucour.

8. Martin. Kempius Charismat. Triad. seu Bibl. Anglic. pag. 350.

II. PART. CH. VII. Hollandois.

aucun des plus doctes des autres Nations pour la connoissance des Langues, de la Critique des Auteurs, de la Philologie, & de la plûpart des choses qui dépendent du travail, de l'étude, & de l'industrie humaine.

Mais dans celles qui ne dépendent que de la beauté du génie, & de la délicatesse de l'esprit, on les regarde comme des Eratosthénes, par raport à la politesse des Ecrivains des Climats où l'air est plus subtil, plus pur, & plus doux. Quoique l'on puisse dire que les Erasmes, les Lipses, les Grotius, les Heinsius & quelques autres puissent faire faire une grande exception à cette régle, & qu'ils avoient vérifié du moins pour eux le témoignage que Barthius (1) rend aux Ecrivains des Pays-bas, d'être *des esprits fins & ingénieux*.

§. VIII.

Des Anglois.

Anglois.

LES Ecrivains des Isles Britanniques se sont rendus recommandables dans la République des Lettres long-tems avant ceux de l'Allemagne, & des autres pays du Nord. Si l'on veut s'en raporter à la bonne foi des Bibliothequaires du pays, on se persuadera peut-être qu'il y en a eu longtems même avant la naissance de Jesus-Christ. Mais il est aisé d'imposer de loin quand on ne supose que des Manuscrits.

A dire le vrai, nous ne connoissons point de Savans sortis de ces Isles devant le commencement du cinquiéme siécle de l'Eglise. Il n'est pourtant pas juste de faire honneur de cette antiquité à des gens d'aussi mauvaise réputation que sont le Philosophe Morgan (2) qui n'est connu que sous le nom du fameux Héréfiarque Pelage: & Fastidius Priscus Evêque de Londres sectateur du même Pelage, dont on nous a donné du Cabinet de Monsieur Holstenius un Livre qui avoit été imprimé auparavant parmi les piéces supposées à Saint Augustin.

II. PART. CH. VII. Anglois.

Ainsi je croi qu'on ne peut honorer & obliger davantage la Nation Angloise qu'en lui donnant pour chefs de ses Ecrivains dont il nous est resté des Monumens, Gildas le Sage, Saint Adelme de Shireburne, & Béde le Vénérable, tous trois célébres pour leur doctrine & leur sainteté, & l'ornement de leur pays durant les six, sept & huitiéme siécles.

Depuis ce tems-là on peut assûrer que l'Angleterre n'a point cessé de porter de beaux esprits, & de produire de savans Hommes, au-delà même de ce que la barbarie des siécles a pû en accorder aux autres Nations; & on n'a point manqué d'attribuer cette fécondité à la temperature de l'air, & à la bonté du climat (3).

Un Théologien de Zurich prétend que les Anglois ont un génie transcendant, qui a quelque chose de plus subtil & de plus divin que les autres Nations (4). C'est le sentiment d'un Allemand qui a cru que pour louer dignement un Ecrivain particulier de l'Angleterre, il falloit dire de toute la Nation, ce qu'il vouloit nous faire croire de lui. Mais les Anglois qui se connoissent mieux eux-mêmes que ne font les étrangers, ont trop de modestie pour ne pas supprimer une pensée semblable à celle-là, si elle leur étoit jamais venuë dans l'esprit, & ils sont trop sages pour ne point prévenir tout ce qui pourroit faire naître la jaloûsie entre des Nations voisines & amies, qui s'étudient avec une émulation & un zele égal à l'avancement & à la perfection des Arts & des Sciences.

Il faut pourtant reconnoître avec un Auteur moderne (5) que les Anglois ont une profondeur de génie qui est particuliére & ordinaire à leur Nation: & que c'est pour cela qu'ils aiment les méthodes profondes, abstruses, recherchées, & que par un attachement opiniâtre au travail, ils s'apliquent à

1. Gaspar Barthius au Livre 52. de ses Adversaires, apellé ceux des Pays bas, Esprits fins & ingénieux. Qualités qui conviennent peu aux génies de ces climats. ¶. Barthius à l'endroit cité n'y dit rien de tel, ce qui n'est pas un grand malheur pour les Ecrivains des Pays-bas.

2. ¶. En langage Britannique de ce tems là *Morgan* étoit synonyme de *Pelagius* qui signifie *Marinus*, nom qui convenoit à Pélage que S. Jérome dit avoir tiré son origine d'Ecosse, mais que d'autres maintiennent Anglois.

3. Matt. Kempius in præfat. ad Charism. pag. 14. & 15.

4. Joan. Henric. Heidegger. Tigurin. Theol. præfat. super opera Theologica Joannis Prideaux, Præfat. Kempii pag. 17.

II. PART. CH. VII. Anglois.

à observer la Nature plus que ne font les autres Nations.

La chose du monde à laquelle les Anglois se sont le plus apliqués, sur tout depuis la Mission du Moine Saint Augustin, est la Théologie sans doute, & on a vû leurs Catéchistes & leurs Théologiens se répandre dans l'Allemagne & dans la France dès le huit & le neuviéme siécle.

La Scholastique s'étant introduite dans l'Université de Paris, & s'étant communiquée de-là aux autres Ecoles de l'Europe, les Anglois ont fait paroître une inclination & un talent particulier pour cette espéce de Théologie. Jean Pits Catholique Anglois prétend qu'ils ont passé les autres Nations non seulement par le nombre de leurs Ecrits Scholastiques, mais plus encore par la subtilité de leurs raisonnemens, & par les artifices de leurs disputes (6). Il ajoute qu'il se trouve dans la seule Angleterre plus de Commentateurs sur les Livres des Sentences de Pierre Lombard, qu'il n'y en a dans tout le reste de l'Europe, & qu'au raport de quelques-uns (7) cet art de disputer & de chicaner dans la Philosophie & dans la Théologie de l'Ecole que l'on apelle *la Scholastique*, a été en usage chés les Anglois, avant que de passer dans l'Université de Paris.

Mais pour le peu d'interêt que la France a de conserver la gloire qu'elle a acquise par cette nouvelle invention, elle ne se feroit peut-être pas grand tort de l'abandonner à ceux qui voudroient la lui disputer.

Le Chancelier Bacon a trouvé diverses choses à redire aux Ouvrages de Théologie composés par les Anglois ses compatriotes (8). Il dit premierement que la masse en est trop grosse & trop confuse, ensuite qu'ils se sont trop égarés dans les lieux communs, qu'ils se sont trop étendus dans leurs digressions, qu'ils sont trop longs & trop diffus dans leurs explications, trop ennuyeux & trop chicaneurs dans leurs disputes, trop affectés & trop embarassés dans leurs méthodes. Mais ce judicieux Magistrat pouvoit considerer que ces défauts ne sont point particuliers à ceux de son pays, qu'ils leur ont été communs avec ceux des autres Nations, & qu'il ne leur étoit pas plus possible qu'aux autres de se garantir de cette espéce de contagion, dont trois ou quatre siécles ont été presqu'entierement infectés, sous le regne absolu de la Scholastique.

Bacon ne juge pas plus favorablement de leur Théologie positive, & de leurs Ouvrages exegetiques & ascetiques, c'est-à-dire, de tous leurs grands Commentaires sur l'Ecriture, & de leurs Livres de devotion.

Mais on nous vante les Sermons des Prédicateurs Anglois, & un Moderne n'a point fait difficulté de dire (9) qu'ils ont effacé leurs voisins en ce genre de parler & d'écrire. Ce témoignage paroît un peu trop suspect étant sorti de la plume d'un Protestant, & le Suisse Hottinger homme de leur communion n'y a point remarqué une excellence si achevée, puisqu'il a dit (10) que pour faire quelque chose d'excellent des Sermons des Anglois, il en faudroit retrancher leurs longues digressions, les fréquentes aplications qui ne regardent souvent pas leur sujet, & ramasser en un corps celles de leurs observations qui sont les plus propres pour la pratique, & qui sont répanduës de côté & d'autre.

Romains.

La séparation de l'Eglise Anglicane d'avec la Catholique a causé un changement considerable au caractére des Esprits du pays, & une grande altération à la véritable Théologie. Le mélange de toutes sortes d'Hérétiques & de quelques fanatiques qui ont été reçûs dans cette nouvelle Communion, pour la désolation de la véritable Religion, a causé encore beaucoup de troubles & de confusion dans leurs sentimens. Néanmoins c'est une espéce de justice

5. Le P. Rapin. Reflex. sur la Philos. num. 18.

6. Jo. Pitseus de illustr. Angl. Scriptorib. procem. pag. 7. ¶. Pitseus dans l'endroit marqué cite un *Alexander Minutianus* que je pense être un Imprimeur qui avoit quelque literature, & mettoit des Préfaces de sa façon au devant des livres qu'il imprimoit. Il étoit Milanois, ou tenoit du moins sa boutique à Milan vers l'an 1502.

7. Alexander Minutianus in Epist. apud eundem Pits.

8. Franc. Verulam. de augment. Scientiar. circa finem.

9. M. Kempius Triade Charism. præfat. pag. 16.

10. Joan. Henric. Hottinger. in Bibliothecario quadripartito, cap. 3. pag. 35. & apud Kempium Præfat. pag. 20.

II. PART. CH. VII. Anglois.

tice que l'on doit aux Episcopaux, de les distinguer des autres, non seulement à cause de leur capacité & de leur érudition; mais encore parce qu'ils ont témoigné moins d'emportement & d'entêtement dans leurs Ecrits contre nous, & que dans les choses de la Discipline Ecclésiastique & dans la Hiérarchie ils ont paru moins éloignés de l'Eglise Catholique que les autres. Et nous ne désesperons pas de nous voir bien-tôt réunis dans le sein de l'Eglise (1) par la miséricorde de Dieu qui vient de regarder favorablement un pays si célébre autrefois par son zele pour la Religion Catholique & pour le saint Siége.

Au reste quoique l'espace qui s'est écoulé depuis le Schisme d'Henri VIII. jusqu'à-present ait été un tems de nuages & d'adversité pour la Théologie orthodoxe, on peut assurer que ç'a été un siécle de lumiére pour les Lettres & les connoissances humaines, & on y a vû fleurir les Arts & les Sciences avec autant de succès & d'éclat qu'en aucun autre pays du monde, par l'industrie & les travaux de plusieurs Hommes, qui se sont signalés dans la Philosophie, la Critique, la Philologie, la Médecine & les Mathématiques, & dans la Poësie même, au jugement d'un Critique de ce siécle (2). Car selon cet Auteur, les Anglois ont plus de génie pour la Tragédie que les autres Peuples, tant par l'esprit de leur Nation qui se plait, dit-il, aux choses atroces, que par le caractére de leur Langue qui est propre aux grandes expressions.

§. IX.

Des François.

François.

Les Ecrivains François ont eu leurs défauts comme ceux des autres Nations. Et il auroit été à souhaiter que les Etrangers qui ont voulu prendre le soin de nous les marquer, eussent eu plus de pénétration pour les découvrir, ou plus de charité & de désintéressement pour ne leur en attribuer que de véritables.

II. PART. CH. VII. François.

Il est vrai que les uns leur ont reproché leur vanité & leur ostentation; les autres leur legereté & leur inconstance; ceux-ci leur curiosité & l'amour des nouveautés dans leurs sentimens (3); ceux-là leur mauvaise foi particuliérement dans leurs Histoires (4); d'autres enfin ont publié que le grand vice des François étoit de se contenter d'éfleurer les Sciences sans les aprofondir, de vouloir tout embrasser sans rien retenir, de vouloir goûter de tout, sans vouloir digerer rien de solide, en un mot de ne savoir les choses que superficiellement (5).

De tous ces vices que l'on a objectés aux Ecrivains de notre Nation, le premier est peut-être le seul dont ils puissent être convaincus. Il n'est pas difficile de les justifier & de les disculper de tous les autres que la passion, l'ignorance, ou le défaut de jugement dans leurs Censeurs a bien voulu leur imposer.

Mais qui oseroit se vanter de n'avoir pas suivi quelque mouvement de vanité en voulant écrire pour le Public, hors les Saints qui n'ont pris la plume que par nécessité, & dans qui la grace avoit corrigé cet orgueil qui nous est devenu comme naturel, & qui est dans nous le premier vivant & le dernier mourant des vices (6)? Plusieurs d'entre les Anciens & les Modernes peuvent avoir écrit par un principe de charité, mais quel est l'Auteur dont on ait dit qu'il a écrit *par humilité*? Personne ne s'est jamais avisé d'écrire dans le dessein purement d'en tirer de la confusion, & de n'en recueillir pour le fruit de ses peines que le mépris des Hommes, & peut-être même que cette affectation ne seroit pas exempte de vanité. Il n'y a point d'Ecrivain qui

n'ait

1. ¶. Baillet en auguroit ainsi par rapport au nouveau Roi d'Angleterre Jaques II. qui faisant profession ouverte de la Religion Catholique en favorisoit l'exercice dans ses Etats.

2. Le P. Rapin Reflex. sur la Poëtique part. 2. §. 23. pag. 201.

3. Martin. Kempius Charismat. Triad. pag. 350. 351. &c.

4. Jacob. Meyer Fland. ubi de Phil. Cominæo.

5. *Scire in omnibus aliquid, in toto nihil.* Præf. Encyclop. Alsted. Edition. Lugd.

6. *Quo primo vitio lapsa est anima, hoc ultimum vincit.* Saint Augustin. in Psal. VII. fol. 9. Litt. L. M. Edit. Nivell.

7. Cicero pro Archia.

8. Blais. Pasc. Pens. chap. 24. pag. 180. 181 182.

9. *Qui sine peccato est, primus in illam lapidem mittat* Joan. Evang. cap. 8. vers. 7.

II. Part. Ch. VII. François.

n'ait envie d'avoir des Aprobateurs de ce qu'il écrit, & qui ne soit bien aise même d'avoir aussi quelques admirateurs. Ceux même qui écrivent contre la gloire, (7) veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit. Ceux qui écrivent pour s'exposer au Public sont ordinairement assés présomptueux pour vouloir être connus de toute la Terre, & même des Gens qui viendront après eux quand ils ne seront plus. Ils ne se contentent pas de la vie qu'ils ont en eux-mêmes, & dans leur propre être, ils veulent vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, selon la pensée d'un des Sages de notre siécle & de notre Nation (8). S'ils ont de l'esprit, du jugement, de la lecture, de l'érudition, & de la suffisance, ils s'empressent de le faire savoir, afin d'attacher ces belles qualités à cet être d'imagination: ils les détacheroient plutôt d'eux-mêmes pour les y joindre, & ils consentiroient volontiers d'être ignorans & bêtes pour acquerir la réputation de Savans & de Bel Esprit.

Telle est sans doute la disposition de la plûpart des Ecrivains, & ils ne pourroient se porter à la nier ou à la cacher que par un autre mouvement de cet orgueil. Ce n'est pas le vice d'une Nation particuliére, c'est le vice de tout le Genre humain; & il est assés difficile que les Ecrivains d'un pays puissent sans vanité taxer ceux d'un autre pays de vanité. Ainsi l'on pourroit en toute sureté permettre à ceux des autres Nations qui en sont exempts, & qui en accusent les *François*, de jetter la premiére pierre sur eux, sans craindre de les trop exposer (9).

Ceux qui dans ces derniers siécles ont prétendu charger nos Ecrivains de legereté & d'inconstance, pourroient bien avoir pris à contresens ce que César, Tacite, Trebellius Pollio, & peut-être quelques autres anciens Auteurs ont écrit de la legereté d'esprit, qu'ils ont attribuée aux Gaulois de leur tems. Car au jugement de quelques-uns (10) cette legereté ne doit se prendre que pour cette facilité & cette vivacité d'esprit que l'on a remarquée plus volontiers parmi les Peuples des climats temperés que chés les autres; & c'est une qualité aussi louable dans ceux de notre pays, qu'elle l'étoit dans les Asiatiques, les Grecs & les Syriens, ausquels Tite-Live l'a attribuée dans son Histoire (11). Au moins César semble-t-il s'en être expliqué, en parlant de la docilité & des dispositions que les Gaulois avoient pour les Lettres (12).

Gaulois.

A dire vrai, il est assés difficile de prendre quelque couleur de justice, pour accuser d'inconstance & de legereté une Nation qui a toujours persisté constamment dans l'amour des Lettres, des Arts, & des Sciences, qui a non seulement devancé ses voisins de plusieurs siécles, mais qui a donné même à la République des Lettres de célébres Ecrivains long-tems auparavant que la Ville de Rome se fût avisée de lui faire de pareils présens.

On peut juger par les témoignages des anciens Grecs (13) & Romains (14) de quelle antiquité sont parmi nous les Druides, les Bardes, les Sarronides & les Eubages, c'est-à-dire, toutes sortes de Gens de Lettres & de Savans.

Les *Druides* étoient non seulement les Philosophes & les Théologiens du pays, ils en étoient encore les Jurisconsultes, les Rhéteurs, les Orateurs, les Mathématiciens, les Astrologues, & les Médecins (15). Ils ne se contentoient point de connoître toutes ces Sciences, ils les professoient publiquement & les enseignoient à la jeunesse dans leurs Ecoles: mais par une raison un peu bizarre, ils ne nous ont rien laissé par écrit, pour ne pas communiquer leurs Sciences & leurs mystéres à la populace qu'ils regardoient avec le dernier mépris, & pour obliger leurs Ecoliers à faire plus de fond sur leur mémoire que sur leurs cahiers (16).

Les *Bardes* (17) étoient les Poëtes des Gau-

10. J. Bodin. de la Républiq. Liv. 5. chap. 1. pag. 698.
11. *Levissima hominum genera.* Tit. Liv. Hist. Lib. 36. cap. 17.
12. Cæsar. Commentar. de bello Gallic. Lib. 6. cap. 4.
13. Diodor. Sicul. Biblioth. Lib. 5.
Strabo Geograph. Lib. 4.
14. Cæsar. Comment. Lib. 6. ut supra.
Plin. sen. Histor. natur. Lib. 16. cap. 14. & Lib. 30. cap. 1.
Ammian. Marcellin. Lib. 15. Hist. cap. 9. Ed. Paris. 1681.
Pompon. Mela in Geogr. l. 3. c. 2.
15. C. Egass. Bulæi Histor. Universit. Paris. Tom. 1. de Academ. Druidar. pag. 6. 7.
16. Comment. Cæsaris, Lib. 6. cap. 4. ut sup.
17. ¶. De Valois l'aîné sur Ammien Marcellin pag. 98.

Gaules, & ils excelloient particuliérement dans la Poësie Héroïque & Lyrique (1).

Les *Sarronides*, & les *Eubages* ou *Vates* ont été moins célébres, & se sont dans la suite aisément confondus avec les Druides: les premiers s'apliquoient principalement à la Philosophie en general & à la Physique en particulier; & les seconds ne s'adonnoient presque qu'à l'Astrologie judiciaire & à la Magie.

Depuis les Peuplades des Phociens (2) & des Ioniens à Marseille on a vu nos Gaulois se rendre habiles dans l'érudition Grecque dès le tems des Rois de Perse. Ils y ont formé dès-lors cette célébre Académie qui n'a point eu de superieure dans le Monde, & qui a serieusement disputé le rang de préséance à celle d'Athénes. Il n'y a point d'Art, ni de Science qu'on n'y cultivât avec autant de succès que de pompe & d'éclat. On ne se contentoit pas d'y enseigner & d'y parler communément les trois Langues, savoir la Grecque, la Celtique ou Gauloise, & dans la suite des tems la Latine, qui s'y introduisit après la prise de Rome par les Gaulois: ce qui a fait donner à la Ville de Marseille le nom de *Triglotte* par les Grecs & de *Trilingue* par les Latins, comme Saint Isidore de Seville le raporte de Varron (3).

On y professoit encore publiquement l'Eloquence, la Philosophie, les Mathématiques, la Médecine, la Jurisprudence & la Théologie fabuleuse. C'est ce qui a fait apeller cette Ville le Siége & la Maîtresse des Etudes & des Sciences par Tacite (4), qui releve la gloire de son beaupere par l'avantage qu'il avoit eu d'y faire ses études. Ciceron mettoit l'excellence de ces Ecoles à un si haut point, qu'il semble avoir preferé cette savante Ville non seulement à toute la Gréce, mais à toutes les Nations du Monde, tant pour sa belle discipline, que pour l'importance & la gravité des Sciences qu'on y professoit (5), & il l'apelle la nouvelle Athénes des Gaules, l'abord universel & le confluant des belles Lettres & la Politesse.

Car il y avoit cette différence entre la maniére d'enseigner les Sciences à Marseille & celle des Druides, que ceux-ci tenoient leurs Ecoles dans les bois & dans les grottes, & avoient quelque chose de plus severe & de plus retiré: au lieu qu'à Marseille (6) on y aprenoit le beau monde, la civilité des mœurs, l'art de vivre en galant homme, l'honnêteté dans les actions & les paroles, la complaisance & la bienveillance dans les devoirs de la société civile, en un mot tout ce qu'il y avoit jamais eu de plus délicat, de plus poli & de plus achevé chés les Grecs.

La Gaule avoit même cet avantage au-dessus de la Gréce qu'elle possedoit toutes les richesses & toutes les commodités de celle-ci, sans en avoir les défauts, & que selon Tacite (7) la Ville de Marseille avoit fait un heureux mélange de la politesse Grecque avec la temperance Gauloise. C'est pourquoi Strabon nous témoigne que ceux des Romains qui étoient touchés du desir de bien apprendre les belles Lettres quittoient la Ville d'Athénes pour venir les étudier à Marseille (8), où l'on voyoit aborder dans le même dessein les meilleurs Sujets de toute l'Europe, sans en excepter les Grecs, & ceux-mêmes de l'Asie mineure, qui malgré la distance des lieux & la hau-

98. fait voir par de bonnes autorités que ces *Bardes* etoient des espéces de parasites & de plaisans qui couroient les tables des Seigneurs du pays à la louange desquels ils jouoient & entonnoient des chansons sur leurs instrumens. Tels ont eté ceux que depuis on a nommés Jongleurs & Chanterres.

1. Lucan. Lib. 1. Pharsal. v. 447. &c.

2. ¶. *Photéens*, de Φώκαια, ville d'Ionie, auroit été mieux que *Phociens*.

3. S. Isidor. Orig. Lib. 15. cap. 1. ex Varr. &c.

4. Corn. Tacit. Vit. Jul. Agricol. soceri. n. 4.

5. *Non solum Græciæ, sed haud scio an cunctis Gentibus anteponendam jure dicam*, &c Cicer. Oration. pro Flacco. N. 26. edit. Amst. 1661. in-4.

6. *Literarum & civilitatis emporium*. Cic. ¶. Ces mots ne sont pas de Cicéron qui n'a jamais dit *Civilitas*.

7. *Massilia sedes & Magistra studiorum, locus Græca comitate & Provincialium parsimonia mixtus, beneque compositus*. Tacit. Vit. Agric.

8. Strabon. Geograph. Lib. 4. p. 181. &c. ¶. Ὥστε τὰς φιλομαθεῖς ἐχομένους Ῥωμαίους μὴ εἰς Ἀθήνας, ἀλλ' εἰς Μασσαλίαν φοιτᾷν. Ces paroles que, dans l'édition in-12. Baillet, après du Boulay, cite comme de Strabon l. 4. n'en sont pas. Elles sont tirées de l'Epitome de ce Géographe faite par un Ecrivain du 10. siecle, comme le présume Dodwel.

9. Cæs. Egass. du Boulay de Acad. Massiliens. pag. 18. 19.

J. Bap. Guesnay de Antiq. Massil. &c.

10. G. Vossius de Hist. Græc. pag. 467. &c.

Jo. And. Quenstedt de Patr. vir. illustr. Dial. pag. 62.

Apud

haute réputation de leurs Académies, ne laissoient pas de leur préferer quelquefois celle de Marseille (9).

Quand on fait reflexion sur cette antiquité & sur cet établissement de l'Académie de Marseille, on n'a point lieu de s'étonner que les Gaules ayent porté des Ecrivains illustres dès le tems d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire, plus de cent ans devant que Rome en eût produit. Pytheas & Eumenide ou plutôt Eudimenes tous deux de Marseille (10) avoient publié leurs ouvrages sur les pays étrangers, avant que Livius Andronicus, Nevius & Ennius les premiers des Romains qui ont rendu leurs Ecrits publics, eussent mis au jour ce qu'ils avoient composé sur leur propre pays.

Tant que la Langue Grecque a pû subsister avec honneur dans la Gaule Narbonnoise & Viennoise, c'est-à-dire, jusqu'à l'irruption des Bourguignons, des Gots & des Vandales, on peut assurer qu'elle n'a rien témoigné de cette inconstance dont quelques-uns ont voulu charger notre Nation, & qu'elle a toujours produit des hommes savans, soit à Marseille, soit à Arles, soit dans les autres Villes de la Province des Romains.

Il ne seroit peut-être pas difficile de montrer de l'érudition Grecque dans l'Aquitaine & dans la Celtique ou Lyonnoise, avant même qu'on y eût introduit la Langue des Romains, & il s'est trouvé des personnes savantes qui l'ont fait voir, & qui ont pleinement satisfait la curiosité de nos jaloux sur ce point (11). Les lieux même où l'on parloit la Langue vulgaire ne laissoient pas de se servir de caractéres Grecs, comme Cesar le témoigne des Druides (12).

Mais quelques sentimens de piété & de tendresse que nous puissions avoir pour notre patrie, ils ne nous aveugleront jamais jusqu'au point de nous faire croire, que *ce sont les Gaulois qui ont appris aux Grecs & aux Asiatiques les belles Lettres, les Arts liberaux, & les Sciences les plus nobles, loin de les avoir reçuës d'eux.* C'est néanmoins ce qu'Annius de Viterbe a voulu persuader il y a près de deux cens ans aux personnes simples dans ses Commentaires sur le prétendu Berose (13). Mais il faut le pardonner à quelques-uns de nos François qui se sont laissés séduire aux fictions gratuites d'un Italien qui ne pouvoit avoir aucun interêt de mentir en faveur de notre Nation (14), & qui ont cru qu'Aristote avoit reconnu que la Philosophie devoit son origine aux Gaulois de la Celtique, & que la Gaule avoit été la Maîtresse de la Gréce.

La sincérité & l'amour de la Vérité nous obligent de reconnoître franchement que ce qu'il y a eu de politesse & de Sciences dans les Gaules, est dû pour la plus grande partie à la Gréce, & particuliérement aux Ioniens, par la transmigration de ceux de Phocée. Et s'il y a eu au contraire quelque rudesse & quelque grossiéreté parmi certains Grecs, soit de l'*Hellade*, soit de l'Asie Mineure, on peut sans craindre notre chagrin attribuer ces défauts aux plus rustiques d'entre les Gaulois qui ont été porter leurs armes & leur barbarie dans la Macédoine & dans l'Asie où ils se sont habitués par le droit de leurs conquêtes.

(15) C'est dans cette pensée que Saint Jerôme dit que l'Aquitaine étoit heureusement fertile en Orateurs éloquens, non pas

Apud Straboncm octies, novies, passim.

Apud Hipparchum, Geminum, qui laudavere.

¶. Toutes ces citations, à une près très-obscurément désignée, ne regardent que le seul Pytheas de Marseille, & point du tout son compatriote le prétendu *Euménide* ou *Eudimenès*, il faloit dire *Euthymanès*, ou *Euthymenès* vraisemblablement même nom, comme, pag. 367. de ses Historiens Grecs, le présume Vossius, que Baillet s'est contenté de citer par un *&c.* On sait au reste que Pytheas vivoit en la 130. Olympiade, mais l'époque d'Euthymanès n'est point connuë.

11. Petr. Pith. præfat. in declamat. Quintil. ad Christ. Thuan.

Bulæi Prolegom. ad Histor. Universit.

Cl. Joly chap. 3. 4. du Traité des Ecol. Episcopales.

12. Lib. 6. Comm. de Bell. Gallic. cap. 4.

13. *Neque Galli a Græcis, sed potius à Gallis Græcia & Asia Litteras & Disciplinas consecutæ sunt.* Joan. Ann. Vit. Comment. in Beros. Lib. 5. de Regib. Babylon. pag. 154. Edit. in-12.

Item Comment. in Lib. de Regib. Assyr. pag. 212.

14. Bulæus de Academ. Pictaviens. & aliar. pag. 22. 56. Tom. 1. Hist. Univ. Paris.

15. *Quod nunc Oratorum fertiles sunt Galli non tam ad Regionis diligentiam quam ad Rhetoricum clamorem pertinet: maximè cum Aquitania Græcâ se jactet origine, & Galatæ (stulti & ad intelligentiam tardiores appellati) non de illa parte terrarum (Aquitaniæ) sed de ferocioribus Gallis sint profecti.* S. Hieron. præfat. Lib. 2. Comm. in Epist. ad Galat. Paul.

François.

pas tant par la bonté du terrain que par l'éducation des anciens Grecs dont elle faisoit gloire de tirer son origine: & qu'au contraire les Galates étoient des esprits pesans, difficiles à gouverner & qui ne comprenoient pas aisément les choses, au jugement même de Saint Paul, parce que ces Peuples étoient venus des quartiers des Gaules, qui n'avoient point été civilisés ni cultivés par les belles Lettres.

Depuis que les Gaulois ont reçû la Langue Latine, on peut dire qu'ils n'ont pas fait plus de deshonneur aux Romains qu'ils en avoient fait aux Grecs jusqu'alors. C'est une chose même assés singuliére & qui mérite d'être remarquée que ç'ait été un Gaulois qui a le premier introduit dans Rome l'art de bien parler la Langue Latine, & qui y a enseigné le premier la Rhétorique.

Jusqu'alors on avoit ignoré cet Art dans la Capitale du Monde. On n'y connoissoit point d'autre éloquence que la force du bras, & selon Ovide (1), quiconque savoit bien jetter un dard, étoit disert & éloquent:

Qui bene pugnabat, Romanam noverat artem:
Mittere qui poterat pila, disertus erat.

Les paroles & les discours des Romains n'avoient senti jusqu'alors que le chou, l'ail & l'oignon, selon l'expression de Varron même (2); & ils étoient d'autant plus misérables, si l'on en croit Vossius le Pere (3), qu'ils ne connoissoient point leur misére au milieu de cette dureté militaire à laquelle ils étoient accoutumés.

Lyonnois.

Mais depuis que L. Plotius (4) Gaulois (c'est le nom de ce chef des Rhéteurs Romains) a trouvé le moyen de les apprivoiser, & qu'il leur a ouvert la porte de l'Eloquence, on les a vû courir avec tant d'avidité & de succès dans cette carriére, que peu s'en faut qu'ils n'ayent égalé le nombre des Orateurs de la Gréce.

C'est donc à notre Plotius que la Ville de Rome est redevable de ses plus grands Orateurs, & de ses premiers Rhéteurs; & personne ne peut nier qu'il n'ait instruit & formé tous ceux qui ont vêcu jusqu'à Ciceron, qui n'étoit encore qu'un enfant quand Plotius commença d'enseigner la Rhétorique en l'Olympiade 173. & qui seul suffiroit pour combler la gloire de son Maître en Rhétorique (5) & celle du pays qui le lui a donné.

Orateurs & Rhéteurs.

*Mais pour ne point faire de peine aux Successeurs de ces illustres Romains de l'Antiquité, & pour ne leur point donner lieu de croire que ce recit des obligations qu'ils ont aux Gaulois ne fût comme un reproche secret de ce qu'ils ne les reconnoissent peut-être point assés (6), nous nous contenterons de remarquer que depuis le tems de Sylla & de notre Plotius, les Gau-

1. Ovid. Fastor. Lib. 3.

2. *Allium ac cepe eorum verba olebant.* Varro & ex eo Voss. de Rhetoric. natura & constitutione cap. 13. pag. 90. & præfat de vitiis sermonis. ¶. Il n'y avoit qu'à renvoyer aux paroles de Varron dans Nonius au mot *Cepe.*

3. Tull. Cicero Epist. ad Titinnium, & ex eo Quintilianus, Lib. 2. Institut. cap. 4.

Et Andr. Schot. de Rhetorib. pag. 24.

Sueton. Lib. de claris Rhetoribus.

Pet. Pithœus Epist. ad Christ. Thuan. in Declamat. Quintil

Ger. Joh. Voss. de nat. & constitut. Rhetor. pag. 89. cap. 13.

4. ¶. De Plotio vid. Quintil. & Sueton. loc. cit. Item Seneca 2. Controv. 8.

5. ¶. Le passage que Suétone nous a conservé de l'Epitre de Ciceron à Titinnius fait voir que Plotius n'enseigna point la Rhétorique à Ciceron qui nonobstant l'envie qu'il avoit de l'avoir pour Maître, en fut empéché par des gens habiles dont le sentiment étoit qu'il lui seroit beaucoup plus utile de s'exercer à déclamer en Grec qu'en Latin.

6. *Isthæc commemorari quasi exprobratio est immemoris beneficii.* Terent. Andr. Act. 1. Scen. 1. v. 15. 16.

7. De Montano, vide Marc. Senec. Controvers. 29. pag. 213.

Andr. Schottus de Claris apud Senecam Rhetorib. pag. 21. in operibus Senecæ, & Konig. Bibl. V. & N pag. 550.

De Vibio idem Senec. Lib. 2. Controv. 9. *ad insaniam versus est, dum insanos imitari conaretur.*

• S. Hieronym. in Chronic. passim. ¶. Seneca 3. Controv. 20. de *Votieno Montano.* De eodem Hieronymus in Eusebii Chron. De *Vibio* autem *Gallo*, Idem Seneca 2. Controv. où il dit que ce *Vibius* pour avoir trop bien voulu décrire les extravagances de certains fous, le devint. On pouvoit se passer d'en faire un Gaulois. *Gallus* étoit son surnom, & si parce qu'il s'appelloit *Gallus*, on devoit le croire Gaulois, il s'ensuivroit que par la même raison *Asinius Gallus*, *Anicius Gallus*, *Aquilius Gallus*, & plusieurs autres le seroient.

8. ¶. *Domitius Afer*, *Clodius Quirinalis*, & *Statius Ursulus* constamment étoient Gaulois. Mais pour Castor, ce n'est, au raport de Suïdas, que par erreur qu'on

Gaules n'ont point cessé de produire de savans hommes, & particuliérement de célébres Rhéteurs & des Orateurs Latins, qui ont éclaté tant à Rome dans le Barreau & dans les Ecoles, que dans les Villes de leurs Provinces jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident.

Votienus Montanus de Narbonne passoit pour un des plus célébres Orateurs de l'Empire du tems d'Auguste, & Vibius Gallus étoit un Rhéteur très-éloquent sous le même Prince; quoique le premier ne fût pas sans défauts, & que le second soit tombé dans une disgrace humiliante sur la fin de ses jours (7).

On sait de quelle réputation étoient sous Tibere l'Orateur Domitius Afer natif de Nismes, & le Rheteur Clodius Quirinalis natif d'Arles. Tandis que ce dernier professoit la Rhétorique à Rome, Statius Ursulus de Toulouse, & Castor de Marseille l'enseignoient dans les Gaules avec beaucoup d'éclat, & Oscus ou Oscius Provençal professa l'éloquence, tantôt à Rome, tantôt à Marseille avec beaucoup de concours (8).

On peut voir avec quels éloges Quintilien parle de Julius Florus l'oncle de Julius Secundus célébre Orateur de son tems. Il apelle Florus le Prince de l'Eloquence des Gaules, il lui donne un des premiers rangs entre les plus éminens de Rome, & il le juge digne du bon siécle (9).

Depuis le tems de Neron ou la fin de la famille des Césars jusqu'à Trajan; le Barreau Romain n'a point été moins rempli ni moins honoré d'Orateurs Gaulois, & les Ecoles d'Eloquence & de Droit ont presque toujours été gouvernées par des Maîtres nés & formés dans les Gaules. Minutius Pacatus & Sextus Julius Gabinianus n'ont pas été des moins considerés d'entre les Rhéteurs sous Galba & Vespasien. Mais Marcus Aper qui hantoit le Barreau avec Julius Secundus son Compatriote s'est beaucoup distingué parmi les autres, tant pour la beauté de son esprit que pour la force de son éloquence (10).

Et quoique l'éloquence Romaine ait été presque ruinée & anéantie à Rome depuis le jeune Pline, elle n'a point laissé de se maintenir glorieusement avec la Grecque dans les principales Villes des Gaules, & particuliérement à Marseille, à Arles, à Besançon, à Autun, à Lyon, à Narbonne, à Toulouse, à Bourdeaux & ailleurs.

La plûpart des Orateurs & des Panegyristes de l'Empire ont été Gaulois. Eumenius étoit d'Autun. Nazarius étoit ou d'Aquitaine si l'on regarde sa naissance, ou de Provence si l'on considére ses habitudes. Latinus Pacatus Drepanius étoit d'Aquitaine; Claud. Marius Victor, & Corvinus (11) étoient de Provence.

Mais pour ne point abuser de la patience du Lecteur, j'aime mieux le renvoyer à ce que

qu'on l'a dit Rhéteur de Marseille; d'autres l'ayant cru ou Rhodien ou Galate. A l'égard d'*Oscus* toute la preuve qu'on ait qu'il étoit Provençal c'est qu'un de ses amis le rencontra un jour à Marseille. Du reste ce que Sénéque dans la préface du 5. Livre de ses Controverses ajoute touchant la manie qu'avoit cet Oscus de mettre par tout des métaphores fait voir que ce ne seroit pas un grand honneur à la Gaule d'avoir été la patrie d'un Orateur de si mauvais gout.

9. Quintilian. Lib. 10. Institut. Oratoriar. cap. 3. ¶. Il y a ici plus d'une bevuë. Ce n'est pas à Florus, qui exerçoit son éloquence dans les Gaules, que Quintilien *donne un des premiers rangs entre les plus éminens de Rome*, c'est à Julius Secundus qu'il juge digne d'avoir eu un tel parent que Florus, ce qui ne signifie pas qu'*il le juge digne du bon siécle*.

10. Dialog. de caus. corrupt. Eloq. initio, & deinceps. ¶. Le *Pacatus* dont parle Séneque a précedé l'Empire de Galba, & le *Pacatus* Panégyriste de Théodose est venu long-tems après. Ni l'un ni l'autre n'avoient nom *Minutius*. Celui ci dont Suïdas fait mention étoit un Grammairien Grec d'Aléxandrie, & non pas un Rhéteur Latin né dans les Gaules. Il est parlé de *Gabinien* dans le Dialogue des Causes de la corruption de l'Eloquence, & dans la Chronique d'Eusébe. Ce que Suétone en disoit dans son Traité des Rhéteurs célébres est perdu. *Aper* étoit & contemporain & compatriote tant de Julius Secundus Orateur comme lui, que du Poëte Maternus, ausquels adressant la parole, il apelle les Gaulois *Gallos nostros* n. 10. du Dialogue ci-dessus allégué *de caussis corruptæ eloquentiæ*. Ce *Maternus* François étant précisément celui que Domitien, au rapport de Dion Cassius, fit mourir ne doit pas être confondu avec l'Espagnol *Maternus* dont Martial Epig. 37. du l. 7. fait mention, & qui vivoit encore du tems de Trajan.

11. ¶. Ce *Corvinus* n'est point connu. Baillet l'a tiré de du Boulay, qu'il n'en devoit pas croire sur sa parole. L'erreur peut venir de ce qu'Apulée ayant, sur la fin de son Apologie, fait mention d'un Corvinus Clemens, on a cru que c'étoit le même Clemens dont au premier livre de ses Florides il a parlé en ces termes: *meus Clemens eruditissimus & suavissimus Poëtarum*, en sorte que ce Corvinus Clemens en qualité de compatriote d'Apulée, qui étoit né à Madaure

que le Poëte Ausone, & Sidoine Apollinaire entre les anciens (1), M. Pithou l'aîné, M. du Boulay, & M. Joly parmi les Modernes (2) ont écrit de cette foule d'Orateurs & de Rhétoriciens des Gaules, qui recompensoient amplement l'Empire de la sterilité des autres Provinces de l'Occident.

L'Eloquence des Gaulois a donc été toujours une maniére de parler fort commune dans l'Empire depuis Auguste (3), & le proverbe n'en est venu que de l'opinion constante où l'on avoit été depuis longtems que les deux principales occupations des Gaulois étoient l'*Eloquence* & l'Art Militaire (4). Et il faloit que les Gaules fussent en réputation de produire plus d'éloquens Orateurs & d'Avocats que les autres Nations, puisque Juvenal y a trouvé matiére pour la Satyre, disant que la Gaule étoit la nourrice des Avocats, & que c'étoit-elle qui dressoit & instruisoit les Avocats de ses voisins & des Etrangers. (5)

Grammairiens.

2. Les Grammairiens Latins de notre Nation ne sont pas beaucoup moins anciens que les Rhétoriciens & les Orateurs. Marc Antoine Gniphon, qui fut le Maître de Jules César, de Ciceron & de plusieurs autres personnes illustres de la République, & Valerius Caton tous deux Gaulois se sont rendus très-recommandables dans cet Art, & dans le même tems. Ils ont écrit & ont enseigné tous deux avec grand succès. Mais la méthode du premier tendoit plutôt à faire des Orateurs, & celle du second étoit plus propre à faire des Poëtes, comme il paroît par ce qu'en a écrit Suetone (6). Les Grammairiens qui enseignoient les deux Langues dans nos Provinces n'étoient peut-être pas moins habiles que ceux qui professoient à Rome (7).

Poëtes.

3. A l'égard de la Poësie, il faut avouer que la Gaule de deçà les Alpes n'a point produit de génies comparables à ceux de delà, qui sont nés dans la Gaule qu'on apelloit Cisalpine par raport aux Romains. Elle n'a pourtant pas laissé de produire de tems en tems des Poëtes qu'on n'a point jugé tout-à-fait méprisables.

P. Terentius Varron (8) qui vivoit du tems de Ciceron, étoit d'Atace sur Aude au quartier de Narbonne. Cornelius Gallus (9) qui vivoit sous Auguste étoit de Frejus. Caton le Grammairien dont on a parlé ci-dessus faisoit aussi le métier de Poëte, & ses Piéces ont eu l'aprobation de son siécle. Petrone (10) qui vivoit sous Claudius, & Neron étoit natif de Provence. Pline le jeune témoignoit être charmé des Poësies de Sentius Augurinus (11) Poëte Gaulois qui vivoit de son tems, & disoit que depuis plusieurs années on n'avoit rien vû de plus juste, de mieux sensé, & de plus achevé même que ses Vers (12).

Nous ne prétendons rien à la naissance de Juvenal ni de Stace, quoique quelques-uns l'ayent voulu mettre dans les Gaules sans fondement. Mais on peut compter encore parmi les Poëtes Gaulois Ausone de Bourdeaux, Saint Paulin Evêque de Nole

daure entre la Gétulie & la Numidie, dans le payis des Massyles, ayant eté peut-être quelque part appelle *Corvinus Massylus*, un ignorant, tel que ce Jaques Philippe de Bergame, cité par le P. Guesnay pag. 68. de ses Annales de la Province de Marseille, aura bonnement pris *Massylus* pour *Massiliensis*, & fait de là un *Corvinus* de Marseille.

1. Ausonii Commemorat. Professor. Burdigal. & Tolos. carmine inter eius opera.

Item carm. de Mosellæ accolis

Sidon. Apollinar. Lib. 5. Epistol. 10. ubi illustres aliquot Rhetores ac Declamatores recenset, & in suo Narbone.

2. Petr. Pithœus Prolegom. ad Declamat. Quintiliani ad Christoph. Thuan.

Cæs. Egass. Bulæus de veterib. Galliar. Acad. præmiss. Tomo 1. Histor. Universit. Parisiens.

M. Claude Joly, Traité historique des Ecoles Episcop. chap. 1. 3. &. 4.

3. Gallicæ Eloquent. Princeps Florus. Quintil. Lib. 10. cap. 3.

4. Fragment. Catonis. Senec. de originib. apud Charisium, Sosipatr. & ex iis Joan. Quenstedt Germanus pag. 36. de patr. Viror. Illustr. ¶. M. Cato Orig. 2. apud Sosipatrum l. 2. *Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem & argute loqui.*

Martian. Heracleot. Strab. Geograph. Tacit. &c.

5. *Gallia -- nutricula Caussidicorum.* Juv. Sat. VII. 147. *Gallia Caussidicos docuit facunda Britannos.* Idem Sat. XV. v. 111. ¶. Ces mots du 147. vers de la 7. Satyre de Juvenal, *Nutricula Caussidicorum Gallia*, regardent l'Afrique plutôt que la Gaule.

6. Sueton. Tranq. de Grammaticis illustribus.

7. Vid. Auson. Carm. de Professorib. ubi varios affert Grammat. Græc. & Lat.

8. ¶. Eusebe dans sa Chronique, Olympiade 174.

9. ¶. Le même Eusebe, Olympiade 188.

10. ¶. C'est l'opinion d'Henri & d'Hadrien de Valois fondée sur le dessein de l'ouvrage, sur le style de l'Auteur, & principalement, ce semble, sur le passage de Sidonius Apollinaris au Poëme 23. intitulé *Narbo*. A quoi si Baillet avoit fait attention il auroit

II. Part. Ch. VII. François.

Nole natif d'Aquitaine. Saint Prosper de la même Province, Alcime Avite Archevêque de Vienne, Sidoine Apollinaire Evêque de Clermont, & quelques autres qui n'ont point deshonoré entiérement leur Patrie.

Historiens.

4. On ne se plaindra pas que notre Nation ait été toujours dépourvûë d'habiles Historiens. Trogue Pompée qui vivoit dans le bon siécle, étoit de la premiére Viennoise. Il avoit eu pour pere un habile homme Sécretaire du Cabinet & de quelques Ambassades sous Jules César, & il composoit les Lettres, les Réponses, les Relations & les Harangues de ceux qui l'employoient. (13)

Mais son fils porta la gloire de sa Nation encore plus loin, & au jugement des grands Hommes de son tems & du siécle suivant, il a fort bien soutenu la dignité de l'Histoire par la grandeur & la gravité de son sujet, par son habileté & son expérience, par la beauté & la force de son éloquence.

On ne trouvera peut-être pas mauvais que l'on ait rendu en cet endroit quelque témoignage au mérite de cet Historien célébre (14), parce que nous n'aurons pas la satisfaction d'en parler au Recueil de nos Historiens, à cause de la perte que le Public a faite de ses Ouvrages par le mauvais office que lui a rendu Justin en prétendant l'abreger.

On peut joindre à Trogue Pompée Sulpice Severe d'Aquitaine, qui est consideré comme le plus bel Auteur de la Latinité depuis sa diminution, & comme le dernier de ceux que la Barbarie a respecté.

II. Part. Ch. VII. François.

Philosophes & Mathématicies.

5. Elle a eu aussi ses Philosophes & ses Mathématiciens. Nous avons déja parlé de deux anciens Cosmographes de Marseille, qui ont écrit autant en Philosophes & en Mathématiciens qu'en Géographes dès auparavant les guerres Puniques. On les pourroit accompagner d'un Eratosthene Gaulois, d'un Lydanus, (15) & de deux Freres Provençaux nommés Telon & Gyarée qui vivoient du tems de César, qui étoient très-habiles dans les Mathématiques, & surtout dans l'Astronomie & dans la Marine, & qui selon Lucain n'honoroient pas moins la fécondité de leur Patrie que celle de leur mere (16).

Mais de tous les Philosophes Gaulois qui ont paru dans la Gentilité, personne n'a tant éclaté que Favorin d'Arles, qui a été assés heureux pour pouvoir vivre sous l'Empereur Adrien, quoiqu'il fût plus savant que lui. Ce qui passoit pour une merveille & pour une rareté singuliére de ces tems-là. Il étoit Académicien de Secte, mais cela n'empêchoit pas qu'il n'effaçât encore les Rhétoriciens, les Géométres & les Astrologues. Il enseigna d'abord à Marseille, & ensuite à Athenes, où il eut A. Gelle entre les autres pour Ecolier. * Il s'est acquis outre cela un rang très-considerable parmi les Historiens de son siécle, & il n'y avoit que le seul Plutarque de son tems

roit placé *Pétrone* sous les Antonins, plutôt que sous Néron.

11. ¶. Pline le jeune l. 4. Ep. 27. Gyraldus, & après lui Glandorpius, donnent pour pere à ce Poëte un Gaulois nommé *Cneius Sentius*, qu'ils disent avoir fait de grands exploits dans la Grande Bretagne & contre les Juifs. Eutropius à la vérité l. 7. parle de *Cn. Sentius* un des Généraux de l'Empereur Claude dans la Grande Bretagne, mais il ne le fait ni Gaulois, ni Commandant contre les Juifs, ni pére de *Sentius Augurinus*.

12. Plin. jun. Lib. 4. Epistol. 27. ad Falconem.

13. ¶. *Trogus Pompeius*, ce sont les paroles de Justin sur la fin du 43. livre, *dicit patrem quoque sub Cajo Cesare militasse, Epistolarumque & Legationum, simul & anuli curam habuisse*. Ce qui signifie que le Pére de cet Historien après avoir porté les armes sous Jule César, avoit été son Secrétaire, chargé des depêches des Ambassades, & avoit eu conjointement la garde de son seau. Voila le sens tel à peu près que l'a rendu la Mothe le Vayer, copié par Moréri, Baillet qui copie ordinairement ce dernier, auroit suivant sa coutume mieux fait d'en suivre les expressions que d'y ajouter une paraphrase ridicule.

14. Plin. senior vocat severissimum Auctorem, & crebro ejus meminit in Histor. natur. maximè in Indice Auctorum è quibus profecit.

Justinus in præfat. vocat Virum priscæ eloquentiæ.

Vopiscus in Probi Vit. eum disertissimis viris accenset.

V. & Vossium Lib. 1. de Histor. Latin. cap. 19. pag. 99.

15. ¶. Cet *Eratosthène* & ce *Lydanus* sont deux illustres imaginaires tirés de quelque mauvais répertoire par du Boulay.

16. *Gemini fratres fœcunda gloria Matris*. Lucan. De Telone & Gyareo l. 3. à v. 591. usque ad 616.

* N B. Quoiqu'il soit vrai qu'Agellius, ou Aulu-Gelle a écouté les Leçons de Favorin à Athenes, néanmoins l'omission du mot de *Rome* change la pensée que j'en aurois voulu donner. Je voudrois donc rétablir ainsi la phrase: *Favorin enseigna d'abord à Mar-*

II. PART. CH. VII.

tems qui lui pût disputer le premier rang parmi les Philosophes (1).

François. Medecins.

6. Les Médecins n'y ont pas été en moindre réputation. On voit dans Pline que Crinas professoit la Médecine à Marseille sous l'Empereur Claudius d'une maniére qui le mettoit au-dessus des autres Médecins de son tems (2). Il parle aussi d'un autre nommé Carmis qui s'étoit rendu célébre pour certaines maximes tout-à-fait singuliéres.

Mais un des plus renommés d'entre les Médecins Gaulois a été sans doute Démosthéne, dont il nous est resté quelques fragmens dans les Oeuvres d'Aëtius d'Amide. C'étoit un homme d'une industrie toute extraordinaire, (3) & que Galien admiroit particuliérement pour sa grande expérience & son exactitude achevée (4).

Jurisconsultes.

7. Nos Gaules ont eu aussi leurs Jurisconsultes, & il est aisé de juger par ce que nous avons raporté de Juvenal que la Jurisprudence s'y enseignoit universellement, & que tout étoit plein de Gens très-versés dans le Droit. La mémoire de quelques-uns des principaux d'entr'eux n'a point laissé de passer jusqu'à nous, quoique le tems nous ait envié leurs Ecrits.

Artanus paroissoit à Narbonne avec beaucoup d'éclat du tems de l'Empereur Domitien, & Martial nous a fait connoitre qu'il étoit de ses amis (5). Dans la Provence on a vû Menecrate qu'on apelloit un second Scævola, Charmolée, & son fils Zenoténe célébres par leur expérience & par l'équité de leurs Oracles (6), & plusieurs autres qui ont mieux aimé servir leur Patrie & le Public de vive voix que par leurs écrits.

II. PART. CH. VII. François. Théologiens.

8. Enfin depuis qu'il a plû à Dieu de nous envoyer du Ciel les principes de la véritable Théologie, les Eglises des Gaules ont donné aussi des témoignages de leur fécondité pour les Sciences, en produisant un grand nombre de Docteurs excellens, & de savans Théologiens. Les premiers & les principaux d'entr'eux sans doute sont Saint Irenée de Lyon, qui a écrit en Grec sous Marc Aurele & Commode, & Saint Hilaire de Poitiers qui s'étoit formé une maniére d'éloquence tout-à-fait singuliére.

Tertulien apelle Saint Irenée, *omnium Doctrinarum curiosissimum exploratorem.* Tert. adverf. Valentinian.

Que si les Grecs vouloient nous envier la possession du premier, en vertu de sa naissance charnelle, nous trouverions de quoi nous récompenser de cette perte en reprenant sur les Italiens par le même droit, Saint Ambroise Docteur de l'Eglise Universelle, qui est né dans les Gaules, soit que ç'ait été à Tréves, soit que ç'ait été à Lyon, ou même à Arles.

L'Empire Romain courant à sa ruine vers l'Occident, entraînoit avec lui les Belles Lettres, & la politesse, qui se trouvérent enfin accablées sous le poids de sa chûte. L'Eglise de son côté ne pouvoit manquer de souffrir très-considerablement dans ces effroyables révolutions de l'Empire. Les ravages des Barbares qui ruinerent celui-ci ne nuisirent pas moins à la discipline & aux mœurs de celle-là, que la corruption des derniers Romains & des Gaulois qui vivoient encore à la Romaine.

Cependant ce fut dans ces fâcheuses conjonctures que les Gaules se signalérent encore autant que jamais par le grand nombre d'illustres Théologiens, qui voyant les desseins de Dieu sur l'Empire & sur l'Eglise, les ont suivis d'une maniére honorable pour

Marseille, puis à Athenes, & ensuite à Rome, où il eut A. Gelle pour écolier. Parce que A. Gelle témoigne en deux endroits, (*Lib. 14. chap. 1. & Lib. 16. chap. 3.*) qu'il avoit eu Favorin pour Maître dans Rome. ¶. Il y a dans cette Correction beaucoup de choses peu correctes. Baillet y ecrit indifféremment *Agellius*, *A. Gelle*, & *Aulu-Gelle:* il n'y a cependant que le dernier qui soit reçu. Pour *Favorin* ou *Phavorin* il faloit opter & s'en tenir à l'un des deux sans varier. Le nom étant originairement Latin il vaut mieux écrire Favorin. Il me semble aussi qu'on ne devoit pas avancer sans preuve que Favorin ait enseigné à Marseille, ni qu'Aulu-Gelle l'ait ouï à Athénes.

1. Suidas in Lex. voc. Φαβώριν.

Lucian. in Eunucho.

Philostrat. in Vita Sophistar. Lib. 1.

Galen. Lib. de optimo genere interpr.

Voss de Hist Græc. Lib. 2. cap. 10. pag. 212 213.

C. Eg. Bulæus de veterib. Acad. Franc. pag 20. 21.

2. Plin. Lib. 29. Histor. nat. cap. 1. ¶ Pline l. 29. c. 1. parle assés au long de ce *Crinas* & de ce *Charmis.* Je serois volontiers de l'avis de ceux qui croient, dit Hermolaüs Barbarus, qu'au lieu de *Crinas*, il faut lire *Critias.*

Ludov. Cæl. Rhodig. antiquit. lect. Lib. 23 cap. 34.

3. ¶. Voyez sur cet endroit les remarques de l'Anti-Baillet tom. 1. chap. 20.

4. Galen. apud Bulæ. de Acad. Vet. p. 19.

5. Martial. Lib 8. Epigra. ad Librum suum. Epigr. 72. ¶. *Artanus* dont sur la foi de du Boulay il a plu ici

II. Part. Ch. VII. François.

pour l'Empire Romain & utile pour l'Eglise de Jesus-Christ.

Car on peut dire que les Lettres humaines & la politesse qui faisoient la gloire de cet Empire avant sa ruine, ont heureusement trouvé après cette disgrace une retraite ou une sépulture honnête dans leurs Ecrits: & que l'Eglise y a trouvé aussi son avantage, se servant de leurs Ouvrages & de leurs personnes pour faire passer la Religion aux Barbares, & les incorporer insensiblement aux Romains sous un même Chef.

Les principaux de ces saints & savans Théologiens, sont Saint Eucher de Lyon, Salvien de Marseille, & plusieurs de ses Disciples, Claudien Mamert, Vincent de Lerins, Musée de Marseille, Saint Prosper, Saint Hilaire d'Arles, Saint Honorat de Marseille, Sidoine Apollinaire, Alcime Avite, Saint Cesaire d'Arles, ausquels on pourroit joindre Jean Cassien (7), & Gennade de Marseille s'ils n'avoient fait quelque tache à leur réputation, & quelques autres qu'on peut apeller les derniers Ecrivains des Gaulois, & les premiers Maîtres des François dans l'établissement de notre Monarchie.

Il n'est pas aisé, suivant ce que nous venons de dire, de nous montrer en quoi consiste cette legereté & cette inconstance que quelques-uns ont cru trouver dans ceux de notre Nation pour les Lettres & les Sciences. Saint Jerôme n'y reconnoissoit pas ce défaut lorsqu'il a dit que la Gaule étoit la seule qui n'avoit point produit de Monstres, mais qu'elle avoit toujours été très-abondante en Personnages très-savans & très-éloquens (8).

Et le Poëte Claudien estimoit toute la Nation si constamment & si universellement savante, qu'il semble avoir voulu persuader à la Posterité qu'il y avoit dans les Gaules autant de savans hommes que de Citoyens, & qu'il a cru ne pouvoir pas faire plus d'honneur à l'Empereur Honorius que de lui donner pour Compagnie les *Doctes Gaulois avec le Senat Romain* (9).

Quelques-uns trouveront peut-être à dire que je n'aye point compris les Grands hommes de la Gaule Cisalpine *parmi ceux de notre Nation, quoique les Peuples de ses quatre Provinces fussent censés être véritablement Gaulois par les Anciens, tant pour leur origine que pour leurs mœurs (10). Ce seroit le moyen d'enlever à l'Italie une bonne partie de sa gloire, & de lui faire perdre tout d'un coup, Virgile, Catulle, Valerius Flaccus, Statius Cæcilius; Tite-Live, Cornelius Nepos, & Valere Maxime; les deux Plines, Asconius Pedianus, le Philosophe Thrasea Pætus, l'Orateur Titus Cassius Severus, le Grammairien Oppius Chares, & plusieurs autres personnes illustres, même parmi les Chrétiens.

* Au regard des Romains.

Mais si l'on ne peut étouffer & anéantir la vanité que notre Nation voudroit tirer de ses doctes Ancêtres, il est bon de lui donner des bornes & de tâcher de la renfermer au deçà des Alpes: Il y auroit même de la charité à nous faire voir le peu de solidité qui se trouve dans la gloire que l'on supose être passée de ces Gaulois jusqu'à nous, & dans le Préjugé qu'on s'en forme en faveur des Ecrivains d'aujourd'hui, sous prétexte qu'ils sont nés dans le même climat que ces Anciens. Car quand elle ne leur

ici à Baillet de faire un Jurisconsulte de Profession né à Narbonne, étoit un Officier appelé par le devoir de sa charge à Narbonne pour y rendre la justice. L'Epigramme de Martial ne donne point d'autre idée que celle-là.

6. Lucian. Samos. in Toxari. ap. Bul. pag. 20. ¶. Ni *Charmolée* ni son fils *Zenothémis*, car c'est ainsi que ce nom se devoit écrire, ni *Ménécrate* n'étoient des Jurisconsultes. A la vérité ce dernier étoit Magistrat à Marseille, mais bien-loin d'y faire paroitre l'habileté tout ensemble, & l'intégrité d'un Scévole, il eut au contraire la honte d'y perdre l'honneur & les biens pour avoir rendu une Sentence injuste. C'est de quoi Baillet auroit pu s'instruire, si au lieu de copier du Boulay, il avoit consulté Lucien.

7. ¶. En qualité de Prêtre à Marseille quoique Scythe d'origine.

8. *Sola Gallia monstra non habuit, sed viris semper doctissimis & eloquentissimis abundavit.* ¶. Il y a dans S. Jerome *viris semper fortissimis.*

9. ——— ——— *Te Gallia doctis*
Civibus & toto stipavit Roma Senatu. Claudian. Panegyric. in quartum Consulatum Honorii. V. 582. 583.

10. De Liguribus quidem sic Lucanus illos Galliæ comatæ accensens:

Et nunc tonse Ligur quondam per colla decora
Crinibus effusis toti prælate comatæ.

De cæteris Galliæ togatæ, vid. Pithœum ex Cassiodoro &c. ut supra.

François.

leur seroit pas propre, & quand elle auroit pû passer à leurs héritiers légitimes; quel est le François d'aujourd'hui qui peut assurer qu'il vient directement de ces Gaulois célébres plutôt que des Allemans qui ont détruit leur politesse & l'état florissant des Lettres, en y introduisant la barbarie? & quel est celui au contraire, qui lorsqu'il s'agit des conquêtes des Francs sur les Gaulois & sur les Romains, n'est bien aise de prendre part à leur gloire comme si elle rejaillissoit sur lui-même, & de compter ses Ancêtres parmi les Victorieux plutôt que parmi les vaincus?

Ce qu'il y a d'incontestable, est que les deux Nations des Francs & des Gaulois se sont mêlées d'une telle manière qu'elles se sont étroitement alliées ensemble, & n'ont plus fait qu'un peuple. Les François ont donné leur nom aux Gaulois, en échange de ce que ceux-ci leur avoient donné leur Pays. Ils se sont entre-communiqués leurs bonnes & leurs mauvaises qualités Et comme dans le mélange de deux couleurs, chacune perd de sa force, & qu'il en resulte une troisiéme qui les efface (1): ainsi les Francs s'adoucirent par le commerce & les habitudes des Gaulois, mais les Gaulois devinrent plus ignorans & plus grossiers.

De sorte que dès le commencement du sixiéme siécle s'il n'étoit pas vrai de dire que les François fussent barbares comme avoient été les Francs ou Allemans, il ne l'étoit pas non plus de dire qu'ils fussent polis, délicats & instruits dans les Lettres, comme avoient été les Gaulois.

La Langue Latine qu'on avoit parlé communément dans le pays depuis les Empereurs dégénera en Langue *Romaine*, c'est à dire *Rustique* (2), & qui n'étoit nullement Latine, quoique c'en fût comme une émanation, mais monstrueuse & toute corrompuë, qui ne se reconnoissoit presque plus que par le caractére de ses Idiômes (3).

Ainsi il fallut que ceux qui vouloient se distinguer & passer pour savans étudiassent la Langue Latine comme une Langue étrangére.

Plusieurs Ecrivains de ces siécles malheureux, & particuliérement ceux qui étoient nouvellement venus d'Allemagne s'habituer dans nos Provinces, se contentérent même d'un Latin écorché, & de mettre des terminaisons & des inflexions Latines à une infinité de mots Allemans, qu'ils étoient obligés de substituer à la place de ceux qu'ils ne savoient point en Latin (4). Pratique qui n'étoit pas moins ordinaire en Italie, en Espagne, en Afrique, & par tout où les Barbares avoient enfin fixé leur demeure, qu'en France.

Ceux qui avoient quelques talens plus que les autres, les employérent à catechiser les Ignorans, & à écrire pour la conversion de ceux des Barbares qui étoient ou Païens ou Hérétiques, plutôt qu'à cultiver les Belles Lettres.

On négligea d'étudier les *Historiens*, les Poëtes, les Orateurs, & les autres Auteurs profanes, pour ne s'attacher qu'à ce qui regardoit directement la Religion: à qui toutefois ces études étrangeres ne sont pas inutiles pour conserver la Critique & la connoissance de l'Antiquité (5), comme l'a judicieusement remarqué Monsieur Fleury.

„ Faute de ces secours, ajoute cet Auteur, „ on reçût aisément des Ecrits suposés sous „ des noms illustres d'Auteurs Ecclesiastiques, & on devint trop crédule pour les „ miracles. Il étoit si constant que les Apôtres & leurs Disciples en avoient fait „ une infinité, & qu'il s'en faisoit tous les „ jours aux tombeaux des Martyrs, qu'on „ ne les examinoit plus. Les Histoires qui „ en contenoient un plus grand nombre & „ de plus extraordinaires étoient les plus „ agréables.

Il ne paroissoit plus de Grammairiens, ni de Rhéteurs, ni de Poëtes, ni de Philosophes, ni de Mathématiciens, ni de Médecins, ni de Jurisconsultes dans la République des Lettres qui fut très-long tems enveloppée dans les ruines de l'Empire. On n'y appercevoit plus que des Théologiens

1. Mr Fleuri, Mœurs des Chrétiens, chap. 46. pag 410. 411.

2. ¶. Baillet se seroit mieux fait entendre, s'il avoit dit: dégénéra en Langue *Romaine*, ce qui signifioit alors en Langue *Rustique*.

3. Car. du Fresne du Cange, præfat. ad Gloss. Latinitat. num. 13. pag. 11. 12.

4. Id. ibid. num. 14. ex Guillimanno Lib. 1. de Reb. Hel-

II. Part. Ch. VII. François.

giens & des Historiens. Les premiers se soucioient peu de la pureté du discours, & ne recherchoient que celle de la Foi orthodoxe & des mœurs. Les seconds n'avoient presque pas d'autres qualités remarquables que la naïveté & la bonne-foi; mais comme la plûpart étoient faciles, simples & crédules, ils se laissoient volontiers imposer, & le défaut d'exactitude & de précaution les faisoit aisément tomber dans la séduction & dans l'erreur.

Voila peut-être quel est le préjugé le plus raisonnable où l'on se trouve aujourd'hui à l'égard de la plûpart de ces Ecrivains qui ont suivi le démembrement de l'Empire Romain. Les gens du siécle ne témoignant ni goût ni inclination pour les Lettres & les Sciences, l'Eglise se crut obligée d'en sauver elle-même les débris, autant que la bien-séance & son utilité particuliére sembloient le demander.

C'est pourquoi l'on vit en France un grand nombre de Prélats ériger dans leurs Palais des Ecoles publiques pour succéder en quelque sorte à tant d'illustres Académies ruinées principalement par les Gots & les Bourguignons: & on y enseignoit les bonnes Lettres & les Humanités, aussi-bien que la Théologie & les exercices ou devoirs de la vie Chrétienne.

Mais comme les Ecoles Episcopales n'étoient pas toujours également maintenuës, & que le changement d'Evêques y causoit souvent de l'alteration: les Bénédictins eurent la charité d'ouvrir même aux Séculiers leurs Ecoles que Saint Benoît sembloit n'avoir instituées que pour ses Disciples & ses Religieux, & pour y enseigner les Lettres Saintes & Ecclesiastiques au plus: au lieu que depuis ils se sont trouvés engagés de professer publiquement dans leurs principales Maisons toutes sortes de Sciences humaines, & à toutes sortes de personnes.

C'est ce qui a donné lieu au Préjugé où l'on a été qu'il n'y avoit point durant tous les siécles de ténebres, d'hommes de Lettres ni de Savans en France hors des Monastéres, ou du moins qui n'eussent été instruits dans les Ecoles Monacales.

L'érudition n'étoit que fort médiocre, & les lumiéres de ces prétendus Savans étoient assés bornées. Ils ne savoient ce que c'étoit qu'Arts Liberaux, & on passoit pour fort habile, lorsqu'on étoit venu à bout de la Syntaxe Latine, & qu'on étoit parvenu à lire du Grec. Et la Science la plus à la mode sembloit être celle du Plain-chant.

Mais on avoit au moins cet avantage que l'on devenoit savant dans l'Ecriture Sainte par les soins de ces Religieux qui tenoient les Ecoles. Et s'ils se sont relâchés dans la suite de cet assujettissement à enseigner les Lettres profanes à des Laïcs qui troubloient leur régularité & leur discipline, ils n'ont point laissé de rendre un service considérable à la Posterité par la multiplication & la conservation des Manuscrits des anciens Auteurs, pour les tems heureux de la délivrance des Lettres ausquels on en devoit faire un plus grand usage.

Charlemagne entreprit de rétablir l'étude des beaux Arts & des Sciences, il y porta ses Sujets autant par son exemple que par ses liberalités. Il crut que les Ecoles Episcopales & Monacales n'étoient pas suffisantes pour les généreux desseins qu'il avoit de rendre la France savante, & de chasser la barbarie des autres pays qu'il avoit conquis. C'est ce qui le porta à en établir de nouvelles qui fussent publiques & universelles, & l'on peut dire que son chef-d'œuvre est *l'Université de Paris*, (6) qui est devenuë la Maitresse de toute l'Europe dans la suite, & qui a formé la plûpart des grands hommes qui ont paru dans l'Eglise Latine durant près de six siécles.

Charlemagne avec tout son zele & toute son autorité ne put venir à bout de rétablir le bon goût des Anciens, & de faire reprendre aux Ecrivains François la politesse des Grecs & la délicatesse des Romains qui avoient regné si long-tems parmi nos Gaulois.

Louïs le Debonnaire & Charles-le-chauve

Helvetior. pag. 80.

5. Monsieur Fleury, Mœurs des Chrét. pag. 411. 412. chap. 46.

6. ¶. L'Université de Paris n'a point commencé sous Charlemagne. Paquier dans ses Recherches, & après lui André du Chesne au devant des Oeuvres d'Alcuin, & ailleurs, ont prouvé par de très-bonnes raisons qu'elle étoit moins ancienne de 400. ans.

ve qui tâcherent de marcher sur ses pas, suspendirent pour quelque tems les tristes effets de la barbarie & des ténebres qui se répandirent sur les Lettres au siécle suivant.

C'étoit le dixiéme de l'Eglise : mais il ne fut pourtant pas si malheureux pour la France que pour l'Italie, quoique Baronius & Bellarmin considerant les désordres & l'ignorance de l'Eglise particuliére de Rome en ce siécle, ayent voulu conclure de-là, qu'il n'y avoit ni saints ni savans hommes dans l'Eglise universelle durant tout ce même siécle, & qu'ils ayent tâché d'une maniére peu obligeante & peu discréte d'enveloper toutes les Provinces d'Occident dans la disgrace arrivée au saint Siége durant ce tems-là (1).

Les Auteurs conservoient encore dans leurs Ecrits un certain caractére de simplicité qui se fait aimer même aujourd'hui, nonobstant la délicatesse de notre siécle. On y trouve un air naturel qui nous fait connoître qu'ils n'avoient pas perdu le bon sens, quoiqu'ils n'eussent pas le goût fin ; & on remarque dans ceux de leurs Ouvrages qui concernent la Religion, une onction qui paroît s'être séchée depuis qu'on s'est accommodé du stile de la Scholastique.

Il semble que Saint Bernard ait emporté ou enseveli avec lui toutes ces bonnes qualités & tant d'autres qui l'ont rendu la gloire & l'ornement de son siécle, de son pays, & de l'Eglise universelle.

Après lui & de son tems même, les études commencérent de se rétablir avec plus d'ardeur que jamais. Mais on fit succéder à la simplicité & à l'air naturel des siécles d'auparavant, une passion singuliére pour les subtilités, & un esprit de chicane, qui a paru particuliérement dans la Dialectique & dans la Métaphysique Péripatéticienne. Il y a grande aparence que les Ecrivains de France avoient contracté ce vice des Arabes par la communication des Espagnols (2).

Cet amour pour les études s'allumoit de jour en jour par cette émulation que produisoit dans nos François le concours surprenant des Etrangers qui venoient de tous les quartiers de l'Europe dans l'Université de Paris. Mais la rareté des Livres anciens & la difficulté de les entendre à cause du changement de la Langue & des mœurs, les portoit plutôt à s'apliquer davantage au raisonnement & à la lecture des Auteurs modernes.

On ne lisoit presque que le Maître des Sentences pour la Théologie, Gratien pour le Droit Canon, l'Aristote des Arabes & ses Commentateurs Mahometans pour la Philosophie. Et parce qu'on étoit dépourvû du secours de la Critique, & de la connoissance des Langues & de l'Antiquité, on négligeoit les Peres, les Canons des Conciles, & généralement tous les Ouvrages des Anciens.

Mais enfin la lumiére des Belles Lettres par un heureux retour & par un bon effet de cette vicissitude qui l'avoit fait autrefois disparoître, est revenuë éclairer nos Provinces depuis environ deux cens ans, & leur a rendu leur ancien éclat, même avec usure.

Il semble que la bonté Divine ait voulu dédommager la France de tout ce qu'elle avoit souffert durant près de mille ans de ténebres & d'ignorance. Car si on considére la multitude & les excellentes qualités des grands hommes qu'elle y a fait naître depuis le regne de Louïs XII. on peut se persuader sans manquer de respect pour l'Antiquité, que ces illustres Modernes ont été beaucoup plus loin que nos Ancêtres qui vivoient du tems des Grecs ou des Romains, & qu'ils ont traité les Arts liberaux & les Sciences humaines avec beaucoup plus de succès & plus d'avantage.

C'est proprement aux Ecrivains de ces deux derniers siécles qu'il faut apliquer les jugemens divers que l'on fait des François.

Le Préjugé où nous sommes aujourd'hui veut que le siécle précédent ait été simplement un siécle d'érudition dans lequel on s'apliquoit particuliérement à la profonde lecture, à l'étude des Langues, & à la critique des Ecrits des Anciens plutôt qu'à celle

1. Voyés la défense du 10. siécle à la fin de la petite Perpetuité de la Foi de l'Eucharistie, 3. partie chap. 6. & 7. page 360. & suiv. Et le 3. §. de la préface de Dom Mabillon sur le 5. siécle des Actes des Saints de l'Ordre des Bénédictins.

2. Le P. Rapin Compar. de Platon & d'Aristote. 4. part.

II. Part. Ch. VII. François.

celle de leur esprit, & où l'on faisoit regner principalement la Philosophie & les Humanités que l'on employoit dans toutes sortes de Sciences.

Ce même Préjugé veut au contraire que le siécle où nous vivons soit un siécle de délicatesse, où l'on tâche d'introduire le bon goût dans les Arts & les Sciences, de joindre la Politesse avec l'Erudition, de faire le discernement des esprits aussi-bien que des choses, d'examiner ce que l'on doit recevoir ou rejetter des écrits & des exemples des Anciens, & de juger de la maniére dont on pourroit réformer ou perfectioner leurs vûës & leurs pensées, sans se borner à ce qu'ils ont inventé, & à ce qu'ils nous ont apris en suivant simplement leurs lumiéres naturelles.

Cette idée générale que nous-nous formons des Ecrivains François, pourra bien être réformée ou par ceux qui viendront après nous, ou par ceux des Nations étrangéres, qui auront lieu de prétendre qu'elle n'apartient pas moins aux Ecrivains de leurs pays qu'à ceux du nôtre. Il n'est pas juste de leur vouloir ôter cette pensée, & je ne croi pas qu'il faille briguer trop ardemment la préséance de literature & d'érudition sur eux : mais aussi n'est-ce pas une injustice ni une témerité de faire voir aux censeurs des Ecrivains de notre Nation qu'il y a sans doute plus qu'une *teinture legere* & plus qu'une *écorce superficielle* dans leurs Ouvrages. Et l'on pourroit sans sortir des bornes de la bienséance & de la modestie non seulement apeller d'un jugement si précipité, mais défier encore les Etrangers, c'est-à-dire, ceux qui ne sont point François, sur la solidité, l'étenduë, & la profondeur.

Grammairiens.

1. Et pour commencer par la Grammaire, les Etrangers trouveront sans doute parmi eux des Ecrivains capables de tenir tête en Hébreu à Genebrard, à Cinqarbres, à Dacquin & à Messieurs de la Boderie: mais qu'ils nous en produisent quelqu'un auquel nous ne puissions opposer Vatable ou Quate-blé, Mercerus ou le Mercier, Capel, Bochart, & quelques autres que l'Auteur de la France Orientale pourra indiquer à ceux qui seroient curieux de les connoître.

Pour le Grec ils pourront présenter les plus habiles de chés eux contre Toussaint (3), Lambin, Dorat, Goulu, Henri Estienne (4); mais peut-être ne seroit-il pas trop sûr d'en faire de même contre Budé, Danès, Turnèbe, Chrestien, Casaubon, & Monsieur Valois. (5)

Paul Colomiés.

Et pour ce qui est de la connoissance de la Langue Latine, quoique nous n'ayons peut-être personne à produire au-dessus des Etrangers, il n'en faut pas conclure que tous nos Ecrivains n'ayent sû cette Langue que legerement & superficiellement, le seul Passerat entre deux ou trois mille peut servir de caution pour toute la Nation.

Je ne parle point de la connoissance de notre Langue, puisque les Etrangers n'y ont point de part, & qu'ils ne peuvent nous porter envie en ce point; comme la connoissance parfaite qu'ils ont de leur Langue ne nous donne point de jalousie.

Pour ce qui regarde la corruption, les changemens & le mélange des Langues Grecque & Latine avec les vulgaires & les Barbares, ils pourroient peut-être opposer à Monsieur Pithou le jeune, à Monsieur Rigaut, & à Monsieur Fabrot, Meursius, Lindembrogius, Spelman, & Vossius: Mais on leur donne volontiers un siécle pour chercher ou pour forger parmi eux de quoi mettre au bassin de la balance contre les Glossaires de la Latinité & de l'Hellenisme du moyen & du bas âge de Monsieur du Cange.

Traducteurs.

2. Dans l'Art de traduire on a tout sujet de supposer que les bons Traducteurs Latins de notre Nation ne sont peut-être pas inferieurs à ceux des autres ni en nombre ni en mérite, jusqu'à ce qu'on puisse s'en convaincre par la lecture du Recueil qu'on en donne dans la suite de ce dessein.

Et s'il falloit mettre en paralléle les Traductions en Langue vulgaire, les Etrangers persuadés qu'il n'y a point de Nation qui se soit tant exercée dans ce genre d'écrire que la nôtre, n'hésiteroient pas sur la

4. part. chap. 6.
M. Fleury, Mœurs des Chrét. chap. 53. pag. 471.
3. ¶. *Toussains* plus connu par son nom Latin *Tusanus*.

4. ¶. Henri Etienne pouvoit bien trouver sa place pour le Grec à côté de Budé, de Turnèbe &c.
5. ¶. Comment a-t-il pu oublier Muret, Lambin, Bunel, Louïs le Roi, & tant d'autres?

II. Part. Ch. VII. François.

la déference, au moins à l'égard de la multitude.

Car soit que l'on considere les Traductions Françoises qui ont paru avant la réformation de notre Langue, soit qu'on jette les yeux sur celles qui ont été faites depuis, on remarquera aisément qu'il ne se trouve presque plus de Livre en Grec ou en Latin, tant soit peu considerable, qui n'ait été tourné en notre Langue & même plus d'une fois.

Il est vrai que de toutes celles du premier genre, il n'y a presque que celles d'Amiot & de Vigenere qui se soient maintenuës dans leur premiére réputation & dans l'estime publique, Mais combien s'en trouve t-il parmi celles de ce siécle qui approchent des Originaux les plus parfaits de l'Antiquité, & qui égalent ou qui passent même leurs Originaux quand ils ne sont pas de la premiére classe? C'est ce qui se voit dans toutes ces belles Versions qui sont sorties, soit de l'Académie Françoise, soit de la Societé de Port-Royal, soit du Cabinet de quelques Particuliers qui nous ont donné les Historiens de l'Eglise & de l'un & l'autre Empire. (1)

Critiques.

3. Les Etrangers nous font valoir le mérite de leurs Critiques & de leurs Philologues, & nous reconnoissons avec eux l'importance des services que ces grands Hommes ont rendus à la République des Lettres. Mais ils souffriront bien au moins qu'on leur donne pour compagnons de leur gloire des Critiques François qui les valent comme Pelissier, les deux Scaligers (2), Brodeau, Turnèbe, Lambin, Dubois, de Billy, Muret, Vaillant (3), Dorat, Pithou, du Faur de saint Jory, Chrestien, Passerat, le Mercier des Bordes, le Févre (Nic.), Casaubon, du Duc, Rigaut, du Puy, de Maussac, Saumaise, Petit, Bochart, Gaumin, le Févre (Tann.), Valois: & s'il ne falloit avoir égard à la modestie des vivans on en pourroit nommer encore un grand nombre du premier ordre.

Et pour ce qui est de la Critique Ecclesiastique on sait jusqu'où les grands noms de Sirmond, de Marca, de Launoy, &c. portent leur ombre.

II. Part. Ch. VII. François. Poëtes.

4. Notre Nation a porté comme les autres & porte encore des Poëtes Latins qui ont leur mérite, & qui empêchent sans doute que les autres n'ayent entiérement l'avantage sur elle en ce point.

Il n'est peut-être pas si aisé de décider sur les Poëtes François. Si nous ne sommes pas contents de nous-mêmes pour le Poëme Epique, c'est peut-être parce que nous serions plus difficiles & plus délicats en ce genre que ni les Italiens ni les Espagnols. Car on ne peut point dire que ce soit le génie qui ait manqué jusqu'ici à nos Poëtes non plus qu'aux Italiens. Ils ont eu même tout l'art & toute l'érudition que Dom Nicolas Antoine auroit souhaité aux Poëtes Espagnols. Avec tout cela nous ne pouvons pas nous vanter encore d'avoir un Poëte héroïque qui soit capable de nous faire prendre le dessus de nos voisins, même après que de Malherbe & Messieurs de l'Académie ont tâché de faciliter le chemin, pour arriver à ce point de perfection que nous cherchons.

Il n'en est pas de même pour le genre dramatique. Le Théâtre François s'est élevé trop haut depuis cinquante ans pour se contenter d'être mesuré avec celui des Modernes, & il semble avoir voulu même passer celui des anciens Romains, pour atteindre à l'élevation & à la gloire de celui des Grecs. Et si nous étions sûrs du désinteressement & de la liberté entiére de nos Critiques, nous pourrions nous persuader sur leur autorité que la Comédie des François ne céde point à celle des Grecs, comme il est indubitable que leur Tragédie a effacé celle des Romains.

La Satyre a trouvé enfin son homme parmi nous, c'est-à-dire un homme qui a su la purifier & la perfectioner, en joignant les deux caractéres de Juvenal & d'Horace sans prendre part à leurs vices: & qui s'étant mis facilement au-dessus du premier, n'a été inferieur au second que pour le tems,

1. ¶. Il designe le Président Cousin.

2. ¶. *Scaliger* le pere etoit natif de Vérone en Italie, mais ayant obtenu en 1528. au mois de Mars des Lettres de naturalité en France où il demeura jusqu'à sa mort arrivée le 21. Octobre 1558. il peut être réputé François.

3. ¶. Ce *Vaillant*, c'est-à-dire *Germain Vaillant de Guellis* n'est pas un Critique fameux. Il auroit mieux valu

François.

tems, au jugement même des Etrangers (4).

Et pour ce qui est du genre Lyrique & de celui qui renferme les diverses espéces des petits Vers, les Etrangers ne reprocheront pas à la France son peu de fécondité dans la production des Poëtes qui y ont réussi, même avant que notre Langue eut reçu sa perfection.

Romans.

5. Je ne parlerai pas ici de l'Art des Romans. Car quoique selon des Essarts (5) & Monsieur Huet (6) nos François en ayent communiqué l'invention & la perfection aux Espagnols, aux Italiens, & aux autres Peuples de l'Europe: & quoique nos Auteurs Romanesques ayent emporté le prix de ces sortes de compositions sur eux avec tant de hauteur, que leurs plus beaux Romans n'égalent pas les moindres des nôtres: néanmoins je ne pense pas qu'on nous puisse justifier & encore moins louer devant Dieu d'un Art qui fait juger autant de la corruption de nos mœurs, que de la politesse de notre galanterie.

Aussi voyons-nous ces sortes d'ouvrages tomber peu à peu dans le mépris & l'oubli, depuis qu'on s'est avisé de nous donner des divertissemens plus honnêtes, plus solides, & plus utiles, soit par des Traductions nouvelles des plus beaux Ouvrages des Anciens, soit par des compositions en notre Langue où l'on a délicatement & judicieusement mêlé l'agréable avec le serieux.

Orateurs & Rhéteurs.

6. Nos Orateurs n'ont pas entiérement dégénéré des Anciens Gaulois en matiére d'éloquence. Ils en ont même augmenté ou diversifié les especes par la différence de l'emploi qu'on a été obligé d'en faire, & on en a introduit au moins de trois sortes, dont la première est l'Eloquence Scholastique que l'on exerce dans des causes feintes & chimériques, & dans toutes sortes de sujets arbitraires; la seconde est celle du Barreau ou des Gens de la robe; & la troisiéme est celle de la Chaire, c'est-à-dire, des Prédicateurs de l'Evangile.

Nous avons eu plusieurs Orateurs de la premiére espéce sur tout en Langue Latine durant ces deux derniers siécles, mais pour ne point trop exposer leur réputation, il faut se contenter d'opposer Muret seulement à ceux des autres Nations.

L'Eloquence du Barreau est sans doute la plus difficile à pratiquer; aussi ne l'a-t-on point encore rencontrée en France telle qu'on la souhaiteroit absolument, quoique personne n'ait pû jusqu'ici exprimer bien nettement ce que l'on demande. C'est pourquoi tant que l'on ait enfin trouvé cet *Orateur parfait* si difficile à dépeindre, que nous attendons tous les jours, & que nous attendrons long-tems, Monsieur le Maistre se maintiendra toujours dans le premier rang qu'il tient sur tous les Orateurs du Barreau François. On s'étoit promis de le voir dégrader par Monsieur Patru, dont on a depuis quelque tems redonné les Plaidoyers avec un nouveau lustre. Mais le Public qui est l'arbitre naturel & le dispensateur ordinaire de ces sortes de rangs, a souhaité pour cet effet quelque chose de plus que la pureté du langage & que le bon sens; il n'a point crû que l'Art de l'Eloquence dût se terminer à la politesse & à l'élégance: il a demandé de l'élévation & de la force: en un mot il a voulu un Orateur, & non pas un Grammairien & un Critique simplement.

Quoique l'Eloquence de la Chaire paroisse la plus aisée de toutes, on n'a point encore néanmoins pu venir à bout en France de la faire passer toute entiére sur le papier, & de la rendre aussi sensible à des Lecteurs qu'elle le peut être à des Auditeurs.

Ainsi il est de la justice d'en abandonner la gloire aux Etrangers, parmi lesquels on ne trouvera peut-être que Grenade qui ait pu y réussir en Espagne, les Prédications des Italiens n'étant pas moins squelettes que celles des François dès qu'elles sont dépouillées de leur charnûre, & destituées du feu qui les animoit dans la Chaire par le ministere de la voix & du geste.

Historiens.

7. A l'egard des Historiens du Royaume, on peut dire que le nombre en est devenu

valu supprimer ici son nom, & mettre un peu plus bas celui du P. *Petau* compatriote de *Vaillant*.

4. M. Spanheim, Préf. sur sa Traduction des Cesars de Julien.

5. Apud Nicol. Anton, Biblioth. Hisp. Tom. 2. in addendis ultim anonymor.

6. M. Huet, Traité de l'origine des Romans, &c. p. 74. Edit, de 1711.

devenu presque infini, si l'on y veut comprendre ceux qui ont écrit l'Histoire des Villes, des lieux & des maisons particuliéres, & ceux qui ont composé aussi l'Histoire Etrangére.

Cette multitude a peut-être été plus onéreuse à notre Nation qu'elle ne lui a été glorieuse. Si l'on s'en raporte au témoignage de Monsieur de Gomberville. „ Les „ Histoires de France sont remplies de „ confusion, d'impertinences & d'ordures, „ parce que les uns mettent indiscrétement „ les usurpateurs de cette Couronne au „ nombre de nos Rois: les autres emplissent leurs Livres d'ignorances, d'impostures, & d'invectives, & presque tous „ y apportent peu de prudence (1). Ce Censeur prétend ailleurs que les Etrangers ont sujet de nous accuser de brutalité, de voir que tous nos Historiens n'ayent jamais eu ni de jugement, ni de science, ni d'éloquence (2).

Cette sévérité de M. de Gomberville pouvoit avoir son utilité pour ceux à qui il vouloit apprendre les vices & les vertus de l'Histoire, & elle pouvoit être salutaire à ceux qui de son tems entreprenoient d'écrire l'Histoire sur des Originaux peu exacts: mais elle paroît outrée & excessive sans doute, quand on veut comparer nos Histoires avec celles des autres Nations. Il est vrai que quelques-uns de nos Historiens sont allé chercher nos commencemens dans la Fable. Mais quelle est la Nation dont les origines ne soient pour le moins aussi fabuleuses & impertinentes à commencer depuis les Orientaux, les Grecs & les Romains, jusqu'aux Frisiens & aux derniers des Peuples du Nord? (3)

La nôtre a du moins cet avantage qu'elle a été des mieux disposées à reconnoître & à rejetter l'imposture, & elle ne s'est pas tenuë fort obligée aux Allemans qui nous ont forgé des imposteurs pareils à Walstad & à Hunibaud.

Nos Historiens ont été chargés par un Flamand d'une accusation qui n'est pas moins atroce. Cet Auteur n'étant pas satisfait de Philippes de Comines & de Robert Gaguin, n'a point crû devoir se contenter de leur dire des injures, mais ayant laissé répandre sa bile sur toute la Nation, il n'a point fait difficulté d'en attaquer les mœurs & les actions aussi-bien que les écrits, & de dire généralement que *les François sont d'aussi mauvaise foi dans leurs Histoires que dans leurs actions* (4). Mais un Auteur des Pays-bas tout autrement célébre que celui-ci, nous a dispensé d'examiner la vérité ou le fondement de cette accusation, & nous a appris qu'elle n'étoit que l'effet d'une passion trop aveugle pour son pays (5).

Dans une si grande multitude d'Historiens, il ne nous seroit peut-être pas difficile d'en trouver, lesquels avec leurs défauts peuvent légitimement être comparés, je ne dis pas aux plus excellens d'entre les Modernes de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, & de l'Allemagne, mais à ceux qui tiennent le premier rang parmi les Grecs & les Romains.

Philippes de Comines n'est inferieur ni à Tacite, ni à Polybe, ni à Thucydide, ni à aucun des Anciens au jugement même d'un des plus célébres Critiques d'entre les Etrangers (6), & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'avoit obligation de ses lumiéres & de sa suffisance à aucun de ces Anciens qui ont servi de modéle aux plus parfaits d'entre les Modernes.

Paul Emile selon le même Auteur est presque le seul dans ces derniers siécles qui ait découvert la voie veritable & ancienne de l'Histoire, & qui y soit entré avec succès, il témoigne qu'il est égal aux Anciens, &

1. Mar. le Roi de Gomb. Epist. dedic. des vertus & des vices de l'Hist. pag. 7. 8

2. Gomberville ibid. des vertus & des vices de l'Hist. pag. 46.

3. ¶ L'Abbé Trithême fit imprimer *in folio* à Maïence l'an 1515. un abregé *de Origine Francorum* extrait des six pretendus livres de Walstad, où il est parlé de l'irruption des Sicambres dans la Germanie le long du Rhin, à quoi il joignit une continuation tirée des douze derniers livres d'Hunibaud, jusqu'au siécle de l'Empereur Arnoud. C'est une Chronique fabuleuse en style Latin-barbare, laquelle est universellement décriée.

4. *Res suas Galli non majori solent scribere fide quàm gerere.* Jac. Meyer. rer. Flandr. Hist. Lib. 19.

5. Ger. Jo. Vossius de Hist. Lat. Lib. 3. cap. 11. pag. 664. in R. Gaguino.

6. Just. Lips. not. ad Lib. 1. Politic. fol. 12. 13.

Quoi-

& qu'on ne peut pas ne le pas goûter, sans faire connoître quelque mauvais goût & quelque défaut de jugement.

Ce ne sont pas les François seulement, mais les Etrangers (7) sur tout qui ont donné à Monsieur le President de Thou la préséance sur tous les Historiens de ces derniers temps, & qui l'ont égalé aux Anciens, soit pour la grandeur du sujet, soit pour la disposition & la proportion des parties, soit enfin pour le choix d'un stile convenable à la majesté de l'Histoire. Et si nous voulions joindre Monsieur de Mezeray à ces grands Hommes, il ne leur feroit peut-être pas beaucoup de deshonneur, mais on attend de jour en jour quelque chose de plus des vivans.

Chronologistes.

8. On avoit ignoré dans le monde la Science de la véritable Chronologie jusqu'au tems de deux François que la Providence semble avoir fait naître pour tirer cette Science de son enfance & des ténébres qui l'avoient environnée jusqu'alors; pour lui prescrire des régles certaines; pour lui donner son accroissement, la mettre dans toute l'étenduë qu'elle peut avoir, & la porter presque au comble de sa perfection.

Ces deux grands Hommes sont, comme personne n'en doute, Scaliger le fils & le Pere Petau. On peut dire qu'ils sont d'autant plus au-dessus de l'envie des Etrangers, que d'un côté ils n'ont encore trouvé personne parmi tous les Modernes qui ait été capable de les suivre de près & de les atteindre, & que de l'autre il n'y a personne parmi les Anciens que l'on voulût mettre en paralléle avec eux dans une Science qui n'étoit pas assés estimée, ni assés connuë dans l'Antiquité.

Geographes.

9. Les Hollandois & les Flamans avoient été considerés depuis plus d'un siécle comme les Maîtres des autres Peuples en Géographie, & personne ne leur disputoit un honneur & un avantage que leur avoient justement merité Gerard Mercator, Abraham Ortelius, Paul Merula, Pierre Bertius, Guillaume Jansson, de Blaew, & même Philippe Cluvier (8), quoique né hors de leurs Provinces.

Mais enfin M. Sanson (9) les ayant tous effacés, a fait passer cette gloire à la France au jugement même des Hollandois (10), & de tout ce qu'il y a de personnes habiles & de bon goût.

Depuis M. Sanson la France a produit d'autres excellens Géographes, qui sauront empêcher que l'avantage qu'il lui a procuré ne passe aux Etrangers.

Philosophes.

10. Pour ce qui est des Philosophes, on ne peut pas dire que la France en ait été sterile, puisque c'est elle qui a formé & perfectionné tous ceux des Nations étrangéres même, sur tout depuis l'introduction de la Scholastique dans l'Université de Paris, du tems de Pierre Lombard & de Pierre Abailard (11) jusqu'à celui de la Ligue ou des guerres civiles.

Il faut avouer néanmoins qu'il n'a rien paru de trop extraordinaire dans la plûpart de nos Peripatéticiens & de nos Averroïstes, & qu'ils se sont souvent laissés égaler & passer même par ceux des Nations voisines en subtilité pointilleuse, en raffinement de chicane, & en spéculations creuses & abstraites.

Mais nous pouvons produire trois Chefs de Secte qui sont assés considérables dans la Philosophie moderne pour être opposés à tout ce que les Etrangers ont eu de grands Philosophes.

Le premier est la Ramée qui a eu le malheur de passer pour un brouillon, & qui s'est vû accablé sous l'effort de ses envieux. Il a encore aujourd'hui un assés grand nombre de sectateurs; sur tout en Allemagne, mais ceux de France paroissoient être

Quoique Philippes de Comines & Paul Emile ne fussent pas nés actuellement en France, néanmoins ils sont considerés comme de veritables François, à cause de leur établissement, de même que S. Irenée, Alcuin, Pierre Lombard & plusieurs autres.

7. Vossius Præfat. de Histor. Lat.
Christian. Mathias Theatr. Histor. p. 821.
Mart. Zeillers de Historicis, parte 2. pag. 151.
Science de l'Hist. chap. 4. pag. 79. 80.

8. ¶. *Philippe Cluvier* étoit de Dantzic capitale de la Prusse: il mourut à Leyde en 1623. age de 43. ans.

9. ¶. *Nicolas Sanson* d'Abbeville mort à Paris le 7. Juillet 1668. âgé de 68. ans 7. mois.

10. M. Baudrand Catalog. Geogr. post Lexic. Ferrarii.

11. ¶. Plusieurs ont écrit *Abaillard*, mais on prononce & l'on devroit toujours écrire *Abailard*.

II. Part. Ch. VII. François.

être fondus pour la plûpart dans les autres ſectes.

Le ſecond eſt Gaſſendi qui eſt eſtimé le plus ſavant de tous les Philoſophes modernes, & qui, quoi qu'il n'ait voulu paſſer que pour le reſtaurateur de la Philoſophie d'Epicure & de Démocrite, ne laiſſe pas d'avoir encore des Diſciples qui le conſidérent comme leur premier Maître & leur véritable Chef.

Le troiſiéme eſt Deſcartes apellé par excellence *le fils de la Nature*. Sa Secte eſt aujourd'hui la plus puiſſante & la plus conſidérable de toutes celles de la Philoſophie moderne. Elle ſe fortifie de plus en plus, & elle reçoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens, autant par le mérite que par le nombre de ſes ſectateurs.

Mathématiciens.

11. Les Mathematiques n'ont pas été traitées en France avec moins d'ardeur & de ſuccès que les autres Sciences, & il ſeroit difficile de trouver chés les autres Peuples plus de Mathématiciens qui ayent été au-delà des Anciens.

On peut ſans ſortir de notre ſiécle propoſer entre pluſieurs autres Monſieur Viéte, M. Mydorge, M. Deſcartes, M. Paſcal, M. de Fermat, le P. Pardies s'il eût vêcu, & quelques-uns de ceux qui vivent aujourd'hui comme des perſonnes capables de ſoûtenir l'honneur & le rang de leur Nation, tant que les Mathématiciens ſeront en conſidération parmi les Hommes.

Médecins.

12. Depuis que la Médecine s'eſt ſoumiſe aux nouvelles experiences, il ſemble qu'elle ait changé de Maîtres & de Chefs en changeant de méthode.

Auparavant cette revolution, la France avoit en la perſonne de Fernel un Médecin que les Etrangers même conſideroient comme le Prince des Modernes, de même que Galien l'étoit de ceux du moyen âge, & Hippocrate des Anciens.

Mais le dix-ſeptiéme ſiécle en a diſpoſé autrement, & nous ſommes encore à chercher ce Médecin accompli auquel toutes les Nations puiſſent déferer la Principauté, d'un commun conſentement. Cependant Fernel trouve de quoi ſe conſoler dans le ſort d'Hippocrate & de Galien, & quoiqu'il n'ait point gardé ſon rang auſſi long-tems que ces deux grands Hommes, il eſt toûjours glorieux pour lui & pour ſa Nation de l'avoir mérité, & d'en avoir eu même la poſſeſſion.

II. Part. Ch. VII. François.

Juriſconſultes.

13. La Jurisprudence ne s'eſt trouvée nulle part plus honorée, ni plus dignement exercée qu'en France. On l'y a cultivée & perfectionnée en toutes ſes parties, de ſorte que quand elle auroit pû périr chés les autres Nations, on auroit toujours eu lieu de la retrouver chés nous, & de la rétablir ſur les lumiéres de nos Juriſconſultes, ſelon l'aveu même des Etrangers (1).

Notre Nation ne prétend pas ôter à l'Italie la gloire d'avoir fait revivre la Juriſprudence Romaine en Occident, quoiqu'on puiſſe dire que quelques-uns de nos François y ayent eu quelque part, comme Placentin (2) natif de Montpellier qui vécut ſur la fin du douziéme ſiécle, Pierre de Belleperche, Jean Favre ou le Févre, & quelques autres qui y ont travaillé dans le treiziéme ſiécle (3).

Mais elle peut légitimement s'attribuer celle d'en avoir exterminé la barbarie, & d'avoir purifié & embelli cette Science par le ſecours des belles Lettres & des autres connoiſſances. Car perſonne ne pourra nier que ce ne ſoit à Budé que la Juriſprudence a cette obligation.

C'eſt principalement depuis ce tems-là qu'on a porté cette Science ſi loin dans les diverſes Ecoles de France, qu'il ſemble qu'on l'ait fait toucher à ſon periode, du moins en ce qui regarde le Droit écrit ou Romain. De ſorte que ſi les Etrangers ont eu chés eux beaucoup de gens de la portée de Rebuffy (4), de Corras, de Doneau, de le Comte, de Fournier & de la plûpart de nos

1. Petr. Hallæi Orat. de Juriſprud. civ. autorit. in Gall. pag. 6. 7.

2. ¶. *Placentinus* a profeſſé à Montpellier, il y eſt mort l'an 1192. & y a été enterré au cimetiére S. Barthelemi, mais on ne prouve pas qu'il ſoit né à Montpellier ni en autre ville de France. C'eſt donc un peu bien légérement que Nicolas Boyer & après lui Pancirole ont dit que *Placentinus fuit genere Gallus*, & que *in Monte Peſſulano originem ſumpſit*. Le nom ſeul *Placentinus* fait voir que ce Juriſconſulte étoit de Plaiſance.

3. ¶. Il faloit dire dans le treiziéme ſiécle & dans le quatorziéme, puiſque *Pierre de Belle Perche* eſt mort le 17. Janvier 1307. que ſuivant le calcul Romain on comptoit 1308. Et que *Jean Faber*, car c'eſt ainſi qu'on doit dire, & non pas *Favre* ni *le Févre*, étoit con-

II. PART. CH. VII. François.

nos Juriſconſultes du commun, on peut dire qu'ils en ont eu très-peu de la force de Tiraqueau, Duarein, Connan, Rançonnet, Eguinaire Baron, Bourdin, Baudoin, du Moulin, de Briſſon, Hotman, & d'un grand nombre de ceux qui ont éclaté dans notre ſiécle: mais qu'ils n'ont encore eu perſonne capable de tenir contre Cujas.

Théologiens.

14. ENFIN ſi l'on vouloit s'arrêter à conſiderer les Théologiens de France; on n'auroit pas de peine à juger qu'il a falu des benedictions particuliéres du Ciel ſur notre Nation pour en produire un ſi grand nombre, de ſi excellens, & durant tant de ſiécles.

Ils ont été de tout tems en réputation d'être les premiers Théologiens du Monde. Les Peuples, les Princes étrangers, & les Papes mêmes ſe ſont ſoûmis à leurs déciſions, non pas qu'ils ſe cruſſent dépendans de leur autorité, mais ſimplement, parce qu'ils étoient entiérement perſuadés de leur mérite & de leur capacité au-deſſus des Théologiens des autres Nations.

On fait l'Hiſtoire de Jean XXII. que la Faculté de Paris obligea à la retractation de quelques erreurs qu'il avoit avancées.

Il ne faut pourtant pas diſſimuler deux ſortes d'accuſations dont on charge les François ſur la Théologie. La première eſt de l'avoir renduë trop contentieuſe par les ſubtilités de la Dialectique; & la ſeconde eſt d'entretenir impunément une certaine race de Théologiens libres, qui mettent en queſtion les vérités les plus importantes. Mais ces objections ont été réponduës par pluſieurs ſavans Hommes avant nous.

Ils ont fait voir pour le premier point que ſi on s'eſt crû obligé dans la Faculté de Théologie de France d'introduire & d'employer cet Art qu'on apelle la *Scholaſtique*, ce n'a été que pour donner de l'ordre & de la méthode au raiſonnement.

Cette ſage Faculté a conſideré que quoique notre Raiſon doive être ſoumiſe à la Foi, & que nous devions recevoir toutes les vérités de notre Religion ſans raiſonner; nous pouvons néanmoins rendre compte de notre ſoumiſſion, & de l'acceptation que nous faiſons de ces vérités; & que nous y ſommes même obligés, ſoit pour combattre ceux qui attaquent notre créance, ſoit pour inſtruire ceux qui l'ignorent (5).

Elle a pris de la méthode des anciens Philoſophes & ſur tout d'Ariſtote, ce qu'elle a jugé de plus propre pour détruire le Menſonge & pour établir la Vérité. En quoi elle a crû pouvoir imiter Saint Jean de Damas qui s'étoit formé long-tems auparavant de pareilles idées avec aſſés d'ordre & de ſuccès.

¶ Vers le milieu du huitieme ſiecle.

Il eſt vrai que l'on a eu quelque peine de voir qu'on pût objecter aux Chrétiens qu'ils ſont redevables de cet Art à des Arabes & des Mahometans, ſur ce que Saint Thomas, qui eſt conſideré comme le Fondateur de la Secte des Scholaſtiques (6), ſemble avoir plutôt pris la méthode d'Averroës que celle d'Ariſtote. Mais outre que ce Saint l'a rectifiée, & qu'il lui a fourni du ſien ce qui lui manquoit: c'eſt qu'avant lui Gilbert de la Porrée depuis Evêque de Poitiers, Pierre Abailard depuis Moine de Cluni, Pierre Lombard depuis Evêque de Paris, & Lanfranc (7) Prieur du Bec depuis Abbé de Saint Eſtienne de Caën & Archevêque de Cantorberi, qui étoient les principaux Théologiens de la Faculté de Paris au douziéme ſiécle, avoient déja jetté les fondemens de la Scholaſtique, & ébauché cette méthode ſans la communication des Arabes.

Il faut avouer que cette Scholaſtique a dégéneré de tems en tems en chicane & en fauſſe Dialectique. Mais ſi l'on veut prendre la peine de voir l'*Hiſtoire de l'Univerſité*, loin d'en rejetter la faute ſur les Théologiens François, l'on trouvera que cette corruption & ces déſordres ne ſont venus le plus ſouvent que des Théologiens étrangers (8), qui ont été à charge

à

contemporain de Bartole qui mourut l'an 1355. n'ayant que 46. ans & même ſelon quelques-uns que 44.

4. ¶. L'Orthographe la plus reçuë eſt d'écrire *Rébuffe, Coras, Le Conte,Ranconet, de Connan, Briſſon.*

5. Le P. Rapin, de l'uſage de la Philoſoph. §. 6. pag. 380.

6. Le même, Réflexions ſur la Philoſophie, §. 16. pag. 285. de l'Edition in 4. 287.

7. ¶. *Lanfranc* ſeul n'a point vu le douziéme ſiécle étant mort l'an 1089.

8. De quelques Eſpagnols. Voyés D. Nic. Ant. Bibl. d'Eſpagn. Tom. 1. pag. 404. col. 2.

De pluſieurs Hibernois, Ecoſſois, & quelques Anglois.

Voyés Du Boulay, Hiſtoire de l'Univerſité.

à la Faculté de Paris, & qui en ont été considerés comme les membres vicieux & pourris.

Il est certain d'ailleurs que cette même Faculté a eu soin de tems en tems d'y aporter des remédes, & d'ordonner par ses Decrets (1) qu'on enseigneroit l'Ecriture-Sainte, les saints Canons, les Saints Peres, & la Théologie ancienne, avec toute la pureté & la simplicité possible, & qu'on en banniroit toutes les vaines subtilités.

François I, &c.

Nos Rois-mêmes n'ont pas dédaigné d'en prendre connoissance (2), & par leurs Ordonnances également salutaires & severes ils ont purgé ce célébre Corps de toutes ces mauvaises humeurs autant qu'il leur a été possible.

Au reste cet Art & cette Méthode Scholastique, toute desseichée & toute désagréable qu'elle est, n'a point laissé d'avoir son utilité, & de produire ses effets contre l'imposture & l'erreur. On peut dire même qu'elle a rendu la Doctrine de notre Religion redoutable à tous les Novateurs des derniers siécles, & que ne pouvant y résister, ils ont entrepris de la décrier, en déclamant indifferemment contre tous les Scholastiques, sans en vouloir distinguer les abus, d'avec son usage légitime.

Quant au second point dont quelques Etrangers ont bien voulu accuser notre Nation, on auroit pû le considerer avec d'autant plus d'indifference & de mépris qu'il a moins de fondement.

Car on peut dire sans faire tort aux Etrangers, que la France par raport à ses Ecrivains est au milieu des deux extrémités que l'on doit fuir également dans la Religion, entre l'impieté des Libertins & la superstition des faux Devots.

Ce n'est pas qu'elle soit entiérement exemte de cette double vermine; mais sur le peu de connoissance que l'on peut avoir de la Librairie & du commerce des Lettres, on oseroit assurer qu'il se trouve en France plus qu'ailleurs de bons Ecrivains qui savent pénétrer, & qui enseignent le véritable esprit de la Religion Chrétienne: & que le nombre de ceux qui en ont écrit indignement, quoique toujours trop grand, en est peut-être moindre que dans les pays étrangers.

Il faut avoir peu de connoissance de notre Nation pour se laisser surprendre à certaines fictions comme ont fait quelques Allemans (3), qui prenant les imaginations frivoles du P. Zacharie de Lizieux pour des vérités plausibles du *Petrus Firmianus* (4), ont écrit sur sa bonne foi que la France, & particuliérement la Ville de Paris, est toute remplie d'Athées; qu'il y en a même des Colleges & des Académies; & que les assemblées de ces nouveaux Docteurs ne se tiennent que la nuit.

C'est sans doute sur ces fictions ridicules, & peut-être sur ce qu'on avoit fait accroire au bon Pere de Mersenne (5) le plus facile des hommes (6), que les Calvinistes mécontens ont pris sujet de calomnier les Catholiques de France (7), & de dire qu'il y a parmi eux *un grand Parti composé de Déistes, de Sociniens, &c.* comme si cette accusation regardoit moins les Huguenots du même pays: comme si le Calvinisme n'étoit pas plus près du Socinianisme & du Déisme que la Religion Catholique (8).

Un Auteur séditieux & qui a tâché de commettre tout le monde, a prétendu que M. Huet avoit publié la même chose (9) & qu'il avoit dit que la France est remplie

de

1. Recueil des Piéces concernant l'Université, sur les troubles de la Faculté de Théol. pag. 8. 9. Edit. in 4. parch.

2. Alph. Garf. Maramor. de Academ. & clar. Hispan. Vir. in Hispan. illustrat. Schotti, & in Bibl. Hispan. Nic. Anton: Tom. 1. pag. 404.

3. Theophil. Spizel. in Felic. Litterat. Tract. 1. pag. 104 109.

Martinus Kempius in Triad. charism. seu Bibl. Anglic. pag. 3(1.

4. Petr. Firmian. Sæculi genius. ¶. L'Auteur de ce livre est le P. Zacharie de Lizieux Capucin.

5. Sc. qu'il y avoit plus de 50000. Athées dans Paris vers l'an 1623 ¶. Sur ce pied-là le nombre des Impies diminua bien dans la suite à Paris, puisque Patin dans une Lettre du 17. Novembre 1662. n'y compte que dix mille Athées, à la tête desquels le Duc de Roquelaure disoit en plaisantant qu'il se mettroit pour aller faire la guerre au Pape Aléxandre VII.

6. Marin. Mersenn. Commentar. in Genesim, pag. 671.

Item in præfat. ad Lector. & in Epist. ad Jo. Franc. de Gondy Arch. Parisiens.

7. Jurieu, Politique du Clergé de France, pag. 96. jusqu'à 103. Edit. de 1681. in 12.

8. Voyés l'Apologie pour les Catholiques contre cet Auteur de la Politique du Clergé.

9. P. Dan. Huet, præfat. ad Delphin. Demonstrat. in Evangel. num. 2. &c.

de Déistes & de Libertins, qu'il y avoit un grand nombre de ces malheureux Esprits-forts : que l'impieté s'avançoit & faisoit de grands ravages à la Cour & dans le Royaume ; & que c'étoit même l'esprit commé général de tous ceux qui vouloient paroître d'une habileté un peu distinguée. Mais ce malheureux Ecrivain voulant gratifier ses Confreres des Calvinistes, impose à M. Huet (10), feignant malicieusement qu'il ne parle que de la France, de la Cour, du Clergé & du Royaume, quoiqu'il n'en dise pas un mot; que ce qu'il rapporte des Déistes & des Libertins soit général à toute sorte de pays, & qu'il n'en nomme & n'en spécifie aucun que la Hollande, où toutes les méchantes Religions, & nommément le Déisme & le Socinianisme sont reçûs sous la protection du Calvinisme. (11)

Après tout, il est bon de remarquer pour la justification de la France, qu'elle n'a eu aucune part ni aux conseils ni aux entreprises diaboliques de tous ces Ministres de l'Antechrist, & de ces détestables ennemis de la Sainte Trinité & de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui sont sortis en ces deux derniers siécles de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Hollande & de l'Angleterre.

De tous ces quarante Ouvriers de Satan qui sortirent de l'Ecole du vieux Socin (12) pour aller dans l'Occident & le Septentrion renverser les fondemens de la *Religion*, il n'y en avoit pas un qui fût François. Et l'on sait que Servet, Ochin, Memnon, l'Aretin, Hoffman le Prophete, Gentil, Vanin, Browne, Spinosa, Beverland n'ont point pris naissance dans ce Royaume (13), & que ceux qui ont osé y mettre le pied, ont été punis du dernier supplice dès qu'ils ont été découverts. En un mot c'ont été les Etrangers qui ont gâté ce qu'il y a de Libertins en France.

VOILA ce que le devoir d'un bon Citoyen m'a obligé de répondre aux Etrangers sur les défauts que le Préjugé leur a fait trouver dans les Ecrivains François. L'on jugera peut-être que je l'ai fait avec trop d'étendue par raport au dessein que je me suis proposé dans ce Discours ; ou trop superficiellement & trop imparfaitement, si l'on considere l'heureuse abondance d'une si belle matiére. Mais il faut pardonner le premier aux sentimens de pieté que l'on doit à sa Patrie, s'il y a de l'excès ; & l'on doit excuser le second, s'il y a du défaut, puisqu'il n'est pas possible de renfermer en si peu d'espace ce qui devroit faire le sujet d'un gros Livre à part.

Je n'ai pas prétendu ravir aux autres Nations la gloire d'avoir donné aussi-bien que la France de grands hommes à la République des Lettres & d'avoir heureusement cultivé les Arts & les Sciences. Mais j'ai souhaité seulement de faire remarquer deux choses.

La premiere est, que la plus grande & la plus saine partie des Etrangers reconnoît que notre Nation n'est dépourvûë d'aucune des excellentes qualités qui ont rendu recommandables à la Posterité les Grecs, les Romains, & ceux de nos voisins qui ont le plus de réputation & de mérite. Et que c'est avec quelque sorte de justice que quelques-uns d'entr'eux l'ont apellée *la Mére & la Princesse des Arts* (14); quelques autres, *un Peuple né dans la délicatesse de l'esprit, naturellement poli, vif & subtil* (15) ; d'autres, *une Nation habile à tout, soit aux Lettres, soit aux armes, généreuse, sincére, & gardant la foi plus constamment qu'aucun autre Peuple* (16), &

10. Jurieu, Esprit de M. Arnaud, Tom. 1. observat. 6. pag. 194. 195.

11. ¶. Le fait n'est pas ici éxactement rapporté : le voici au vrai. Ce fut en 1675. que la Démonstration Evangelique de Mr. Huët parut pour la premiere fois. Là dans la Préface au Dauphin, n. 1. & non pas 2, il est dit que la corruption générale des hommes, étoit alors si grande, qu'ils trouvoient les plus foibles raisons assés fortes pour rejetter le Christianisme, & les plus fortes au contraire trop foibles pour le recevoir. De-là n. 2. l'Auteur dit qu'étant à Amsterdam, il y eut de fréquentes conversations avec un très habile Juif qui se moquoit des preuves les plus convaincantes, que les Chrétiens, pour établir la vérité de leur Religion, tiroient du Vieux Testament. Y a-t-il rien là qui tombe sur les Hollandois?

12. Chr. Sand. in Bibl. Anti-Trinitarior. pag. 18.

13. ¶. *Servet* étoit Espagnol. *Ochin*, l'*Aretin*, *Gentil* & *Vanin* Italiens. *Mennon*, car c'est ainsi qu'il faut écrire, Frison. *Hoffman* Alemand. *Browne* Anglois. *Spinosa* & *Beverland* Hollandois.

14. Dan. Heinsius Belga in monum. Scalig. memor. Decret.

15. Anton. Lullus Balcar. Lib. 7. de Oration. cap. 5.

16. Jul. Cæsar. Scaliger. Veronensis in Cardan. Exerc. 167. & apud Bodin. Lib 5. de Repub. cap. 1. pag. 698. & Voss. pag. 664. de Histor. Lat.

& d'autres enfin, *un Pays généralement savant jusqu'au miracle & au delà de ce que l'on pourroit s'en imaginer* (1).

La seconde, qu'il y a souvent peu de fondement à faire sur les jugemens généraux que l'on fait d'une Communauté ou d'un Peuple tout à la fois, & qu'il se trouve pour l'ordinaire beaucoup d'injustice & de vanité dans cette sorte de Préjugé. Il y a de l'injustice à donner à toute une Nation les vices & les défauts que l'on aura remarqués dans quelques particuliers, comme à rendre de bonnes qualités universelles lorsqu'elles ne sont que personelles. Il y a de la vanité & de l'incertitude à réduire les differences des esprits par climats, & à renfermer tous ceux d'une même trempe & d'une même espéce entre des riviéres, des côtes ou des montagnes, & souvent même entre des bornes civiles & arbitraires qui sont sujettes à changer à mesure que le pays change de Maître.

Nous reconnoissons avec Hippocrate, Platon, Aristote, Seneque & les autres (2), que la temperature de l'air & la bonté du climat contribuë quelque chose à la disposition naturelle des esprits qui en ont plus de mollesse, & de ce qu'on apelle gentillesse & délicatesse. Mais nous ne pouvons consentir à ce que quelques-uns d'entr'eux ont avancé que les Peuples de l'Occident & du Septentrion n'ont ni génie ni disposition pour les Arts & les Sciences.

Ce brillant & cette vivacité que l'on veut bien accorder aux esprits qui ont été élevés dans un air subtil & temperé de plus qu'aux autres, est peu de chose en comparaison de la solidité, de la pénétration, de la fermeté, de la force & de l'industrie que l'on a remarqué dans un million d'autres qui n'ont pas eu cet avantage, & cela ne sert peut-être qu'à les rendre un peu meilleurs Poëtes que les autres.

Et ce qui fait que le Préjugé que l'on a de certains pays, n'est pas toujours faux, ce n'est pas tant la constitution de l'air que c'est la rencontre de plusieurs personnes d'un même pays qui se sont appliqués aux mêmes études, soit par les exemples mutuels de leurs Citoyens, soit par la coutume, soit par l'occasion qui s'est présentée à eux.

C'est ainsi que les Toulousains, les Parisiens, les Angevins, les Poitevins, les Bretons, les Bourdelois, &c. sont ordinairement bons Jurisconsultes: parce que les Universités de ces Villes présentent l'occasion & la commodité d'étudier en Droit: qu'on a vû sortir de Toulouse Cujas, Corras, Pybrac, du Faur de saint Jory, Ferrier, Duranti & un grand nombre d'autres célébres Jurisconsultes, particuliérement dans notre siécle; qu'on a vû naître dans Paris Budé, Danès (3), Connan, Seguier, de Thou, le Maître, Bourdin, du Moulin, Mangot, du Mesnil, Hotman, le Fevre, Pasquier, &c. (4); à Angers, Ayrault, Choppin, Bodin, &c. (5); à Fontenay en Poitou Tiraqueau, Brisson, &c.; en Bretagne Duarein, Baron, Dargentré, &c.; à Bourdeaux Rauconet, du Ferron, &c.

C'est par une autre espéce de Préjugé que l'on a voulu faire passer les Picards pour des gens laborieux, & que l'industrie a souvent rendus Philosophes & Médecins: parce qu'on a vû paroître avec éclat dans la Philosophie Vatable ou Ouâte-bled de Gamaches, Ramus ou la Ramée du Vermandois, Carpentier (6) de Clermont (7) en Beauvaisis; & dans la Médecine Trigaut

1. Nicol. Anton. Hispan. præfat. Biblioth.

2. Hippocrat. Lib. de aëre, aquis & locis section. Operum 3.

Plato in Timæo. Item Chalcidius paraphr. in Platonis Timæum.

Aristotel. Lib. 7. Politicor. cap. 7. pag. 543.

Senec. Lib. 2. de Ira, cap. 16.

Joan Filesac. Varro seu Selector. Lib. 2. cap. 1. pag. 336. 338.

3. ¶. *Danès* n'a jamais fait profession de Jurisprudence, ni en qualité d'Avocat ni en qualité de Jurisconsulte.

M. Loysel prétend que les Parisiens sont meilleurs Avocats que ceux du reste du Royaume.

Loysel Dialog. des Avocats du Parl. de Paris, pag. 556.

5. Le Roi Charles V. dans les Lettres Patentes qu'il octroya pour les Priviléges de l'Université d'Angers, rend un témoignage avantageux à cette Ville en ces termes.

Inter Regiones alias Regni nostri Civitas Andegavensis veluti fons Scientiarum irriguus Viros alti consilii solet ab antiquo propagatione quasi naturali providere. Du 1. Août 1373. Bodin. Liv. 5. de la Républ. Ch. 1. pag. 682.

6. ¶. Il faloit dire *Charpentier*, & non pas *Carpentier*.

gaut (8), du Bois ou Silvius & Fernel au Diocese d'Amiens (9), Grevin & Patin dans celui de Beauvais, Ruelle à Soissons, &c. On veut attribuer cet amour du travail au climat qui est plus froid que dans les autres Provinces de la France, & qui semble tenir quelque chose de la proximité des Pays-bas & de l'Allemagne. Mais on peut dire que c'est plûtôt aux malheurs de la guerre & aux autres afflictions fréquentes de cette Province que l'on doit les fruits des travaux de la plûpart des gens de Lettres qui sont venus de ces quartiers, sur tout au siécle passé, & qui ont tâché de vaincre leur mauvaise fortune par leur industrie. Et si dans ce siécle on s'est persuadé que les Picards, sur tout ceux d'Abbeville, sont meilleurs Géographes que les autres Peuples de la France & de l'Europe même, c'est moins le climat que l'exemple de Monsieur Sanson qui les a rendus tels en montrant le chemin, non seulement à Messieurs ses enfans, mais encore au P. Briet, à Monsieur du Val & aux autres qui l'ont suivi par une louable émulation.

On dit que la Normandie est fort inégale pour l'air, qu'il est subtil en quelques endroits, temperé en d'autres, & fort grossier en d'autres. Néanmoins cette inégalité n'a encore été suivie d'aucune bizarrerie dans la production des beaux Esprits & des savans hommes dont cette Province a toujours été fort liberale pour toutes sortes d'Arts & de Sciences.

On prétend que dans l'Auvergne ceux qui viennent sur les montagnes sont des esprits fins, délicats & transcendans; & que ceux qui naissent dans les vallées sont grossiers & stupides pour l'ordinaire. Il n'est donc plus question pour confirmer ou pour démentir ce Préjugé que de savoir si le Chancelier de l'Hospital, Genebrard, Savaron, le P. Sirmond & M. Pascal sont venus sur les montagnes ou dans les Vallées.

Il seroit ennuyeux & inutile de parcourir ainsi toutes les autres Provinces du Royaume. Nous dirons seulement qu'on a jugé que les lieux les plus agréables d'autour des riviéres de la Loire, de la Seine, & du Rône ont paru plus fertiles en Poëtes que les autres, si on en excepte la Provence, qui depuis plusieurs siécles semble en avoir été le séjour le plus ordinaire.

C'est dans ces quartiers que regnoient autrefois nos anciens Trouverres ou Trobadours, nos Chanterres, nos Jongleurs & nos premiers Romanciers, comme on le peut voir dans ce qu'en ont écrit le Président Fauchet & Jean de Nostredame. Et quoique l'on convienne que la douceur & la pureté de l'air puisse contribuer quelque chose à la gentillesse d'esprit nécessaire aux Poëtes, on peut dire que c'étoit autant la Coutume & la Cour des Comtes de Provence, que la Nature qui les rendoit Poëtes s'ils en méritoient le nom.

Enfin ce n'est que par une concession fort gratuite & fort volontaire que nous avons accordé que les esprits ne sont pas ordinairement fort délicats dans un air grossier, quoiqu'ils puissent devenir aussi savans que les autres par leur travail & leur industrie.

Car pour ne point chercher d'exemples du contraire hors du Royaume, le Limousin a toujours été consideré comme un pays mal-sain & couvert d'un air grossier, néanmoins il n'a point laissé de produire des esprits très-fins & très-beaux. Qu'y a-t-il de plus poli que Muret, soit dans

tier. Le nom de famille du fameux Marigny de Nevers étoit Jaques Carpentier.

7. Nous parlons ici de la Picardie selon l'ancien département, qui comprenoit aussi le Beauvaisis, le Soissonnois & le Laonnois.

8. ¶. Il faloit aussi dire *Tagaut*, & non pas *Trigaut*: *de la Ruelle*, & non pas *Ruelle*.

9. N B. Je me suis contenté de marquer ici en général, que Fernel étoit Picard, parce qu'il s'agit seulement des Médecins de toute la Picardie. Et si je l'ai fait du Diocése d'Amiens, c'est pour le suivre lui-même qui s'est dit d'Amiens, & la plûpart des Ecrivains de son tems; & pour ne point entrer dans une question qui n'est pas absolument de mon sujet. Il est vrai que Fernel étoit de Clermont en Beauvaisis selon l'opinion constante de ceux de ce pays, & selon les preuves que Monsieur Hermant en a chés lui, & dont il a eu la bonté de me donner avis. Mais cela n'ôte pas Fernel à la Picardie, puisque Clermont étoit alors de cette Province, & c'est tout ce que j'ai voulu dire dans cet endroit. ¶. Mr. Simon Conseiller au Présidial de Beauvais pag. 41. de son Supplément aux Mémoires d'Antoine Loisel; & de Pierre Louvet touchant les hommes illustres du Beauvoisis, écrit que Fernel étoit de Mondidier (petite Ville de Picardie entre Amiens & Compiégne) que son pére vint tenir hôtellerie dans le faubourg de Clermont, & que son nom étoit Fournel,

II. Part. Ch. VII. François.

dans ses Vers où il a égalé Catulle, soit dans sa Prose où il a marché sur les pas de Ciceron? Qu'y a-t-il de plus délicat que Dorat ou Auratus, autant pour les Vers que pour la belle Critique (1)? Et que n'eût pas fait Simeon du Bois ou Bosius par la beauté de son génie jointe à son érudition, si les assassins l'eussent laissé vivre plus long-tems?

La basse Picardie est un pays fort rude & dont l'air est très-impur selon Monsieur de Sainte Marthe (2). C'est pourtant d'Etaples qu'étoit ce Jacques le Févre qui rétablit à Paris le bon goût des choses dans la Théologie, dans la Philosophie & dans quelques autres Sciences; il falloit par conséquent qu'il en eût lui-même plus que les autres qui étoient nés dans un air plus pur. Et c'est de Montreuil qu'étoit Lambin, que le même Auteur nous dépeint comme un bel esprit, & qui avoit quelque chose de plus délicat que n'en donne ordinairement l'érudition de College. La haute & la moyenne Picardie n'ont pas non plus le bruit de produire des esprits fort fins ni fort déliés. Cependant l'Abbé de Billy né dans la haute étoit d'un sérieux également délicat & solide; & Voiture né dans la moyenne a passé en délicatesse & en fine galanterie tout ce qu'il y avoit de beaux esprits à la Cour de France de son tems.

Les extrémités de la Gascogne passent pour un pays peu favorisé du Ciel, & néanmoins qui est-ce qui ne sait que le Cardinal d'Ossat & Monsieur de Marca ont été des génies très-fins, très-délicats & très-polis, quoiqu'ils fussent nés au milieu des brouillards épais des Pirenées.

Ainsi ce seroit faire une espéce d'injure à la Providence Divine, de vouloir lui prescrire des régles sur la distribution de ses dons, & de prétendre l'assujettir à la disposition des élemens & des climats, elle qui les maîtrise & qui les gouverne. Et ce seroit en connoître les effets assés-mal, de nier sa liberalité pour les talens de l'esprit envers les pays même qui se sont sentis le plus de la malédiction du Créateur; de nier que les lieux temperés & environnés d'un air pur & subtil ne portent souvent autant & quelquefois plus d'esprits stupides & grossiers en un tems, qu'ils n'en ont porté de polis & de délicats en d'autres, comme on peut le justifier par l'exemple de la Gréce d'aujourd'hui comparée à celle des siécles passés, quoique le climat n'y soit pas changé.

Enfin l'on ne sauroit nier qu'il n'y ait des pays très-agréables & très-avantagés du Ciel, lesquels ont été néanmoins destinés par la Providence à ne produire que des esprits simples & grossiers. C'est ce qu'on peut assurer de la Palestine qui étant une terre de bénédiction, & coulant le lait & le miel aux termes de l'Ecriture, n'a pourtant presque jamais rien produit dans cette délicatesse dont il s'agit, & qui au contraire semble n'avoir point imprimé dans les Juifs d'autre caractére que celui de la simplicité & de la grossiéreté qui nous est marquée même dans les Livres Saints.

CHAPITRE VIII.

Préjugés de l'humeur des Auteurs, c'est-à-dire, de l'aigreur & du chagrin; de l'honnêteté & de la douceur que les Auteurs font paroître dans leurs Ouvrages.

Ch. VIII.

NOus pouvons apliquer sans exception à tous ceux qui lisent les Livres la remarque qu'un Auteur judicieux a faite sur lui-même (3), & dire avec quelque assurance que nous avons presque tous la foiblesse d'étudier souvent dans les Livres l'esprit de l'Auteur beaucoup plus que la matiére qu'il a traitée, & que pour l'ordinaire nous sommes plus touchés de la maniére de dire & d'écrire les choses que des choses mêmes. L'impression que cette maniére fait sur le Public est assés forte pour faire souvent approuver ou condamner un sujet, sur la conduite que garde son Auteur en le traitant, ou du moins elle contribuë beaucoup plus à nous faire connoître la disposition d'un Auteur, que l'état même de la chose sur laquelle il écrit.

Comme il n'est pas aisé aux Auteurs de

1. ¶. Nous n'avons rien de *Dorat* en matiére de Critique. Il ne s'y seroit pas acquis beaucoup d'honneur, s'il n'y avoit pas mieux réussi qu'en vers.

2. Scæv. Sammarthan. in Elog. *Lambini.* Item Elog. Jac. Fabri initio.

3. Relat. histor. de l'Académie Franç. de Monsieur

II. Part. Ch. VIII.

de déraciner ce Préjugé de l'esprit de leurs Lecteurs, il faut qu'ils prennent le parti de s'y accommoder s'ils veulent travailler à leur propre réputation, & s'ils veulent retirer de leurs Ouvrages les fruits & l'utilité qu'ils s'y sont proposée. Ils ne peuvent parvenir à l'une ni à l'autre de ces deux fins qu'en tâchant de cacher leurs défauts & leurs foiblesses, s'ils en ont, comme personne n'en est exemt; en arrêtant le plus qu'ils peuvent les mouvemens des passions dont ils pourroient être émus; & en étouffant les sentimens d'animosité ou de tendresse, sur tout lorsqu'ils écrivent pour réfuter ou pour défendre quelqu'un.

Quoique l'art de dire des injures & d'écrire avec aigreur, soit fort ancien dans la République des Lettres, il n'est pourtant point encore venu à bout de se faire recevoir parmi les honnêtes gens, & on ne peut point dire qu'il y ait un tems auquel cet usage ait été à la mode.

Il est vrai que cette licence semble avoir eu quelque cours parmi les Grecs, mais ce n'est pas ce qui a mis leurs Livres en réputation. C'est au contraire une tache qu'ils y ont faite, & qui leur est demeurée jusqu'aujourd'hui. Ciceron en a été très-persuadé, tant qu'il a écrit de sens rassis, & de tête libre: & il a eu soin de nous avertir de ne les point imiter dans une conduite si peu raisonnable & si peu conforme à la sagesse dont ils faisoient profession. „ Laissons, dit-il, aux Grecs cette coutume „ de malhonnêtes gens, qui attaquent avec „ des paroles injurieuses les personnes contre lesquelles ils disputent, & qui passent de la censure de l'Ouvrage à la satyre contre l'Auteur (5).

Mais Ciceron ne s'est pas toujours soutenu lui-même d'une si belle leçon, & s'étant souvent laissé aller à l'impétuosité de son stile & de sa passion contre ses parties, il a donné matiére à la Posterité de le blâmer d'avoir perdu la modération & la gravité nécessaire à un Orateur & à un Magistrat, & d'avoir deshonoré lui-même sa mémoire en souillant le Barreau Romain par des injures & des bassesses prises du langage des halles.

Il semble même que ce mauvais exemple des Grecs & des Romains avoit voulu s'introduire parmi nos Avocats & nos Orateurs François, & qu'il s'étoit déja glissé insensiblement dans le Palais. Quelques-uns n'y gardoient plus cette modération si nécessaire pour régler les mouvemens de l'action, & pour persuader leurs Juges. Mais enfin l'on y est aujourd'hui parfaitement guéri d'un mal si honteux, & le P. Rapin attribue à Monsieur le Premier Président de Lamoignon la gloire d'avoir purgé le Barreau de ces ordures (4).

Depuis le rétablissement des belles Lettres, il semble que ce mal soit devenu beaucoup plus familier aux Grammairiens & aux Critiques qu'aux autres Savans.

Comme la plûpart de ceux de cette Profession n'ont travaillé que dans des vûës entiérement humaines, c'est-à-dire, basses & grossiéres, ils ont pris un air tout-à-fait profane, en déterrant & en étudiant les Auteurs Profanes. L'orgueil & l'envie ont été les principaux ressorts qui les ont fait remuer les uns contre les autres, & qui les ont fait recourir à la médisance, aux injures & à une infinité de saletés, dont ils ont tâché de se noircir mutuellement, pour se détruire les uns les autres avec plus de facilité, & dresser leur réputation sur la ruine de celle des autres.

C'est ce qui a fait beaucoup diminuer le prix des Ecrits de la plûpart de ces savans Italiens qui vivoient à la fin du quinziéme siécle, comme nous le verrons dans la suite de notre Recueil. C'est ce qui a perdu la réputation des deux Scaligers, de Sciop-pius, de Garasse, de Gretser, de Gruter, de Feuardent, de Saumaise & de plusieurs autres, même de ceux d'entre les Catholiques qui ont écrit avec trop d'aigreur contre les Hérétiques, quoique ce soit plutôt le caractére de ceux-ci contre nous. Et c'est ce qui a rendu odieux le nom de Critiques & qui a pensé en avilir la profession & l'exercice.

Mais on peut dire que cette mal-honnêteté est encore plus scandaleuse & d'une conséquence tout autrement dangereuse dans

sieur Pelisson, pag. 234. de la 2. édit.

5. *Sit ista in Græcorum levitate perversitas qui maledictis insectantur eos a quibus de veritate dissentiunt.* Cicero, Lib. 2. de Finib. n. 25.

4. Le P. Rapin, Réflexion sur l'Eloquence du Barreau, §. 9. pag. 29.

dans des Théologiens & dans ceux qui écrivant sur des sujets de Religion tâchent d'insinuer leurs interêts particuliers parmi ceux de l'Eglise, & de faire passer leur chagrin & leur passion pour un zele nécessaire à la défense de la Vérité & de la Justice. Ce seroit peu de chose s'ils n'exposoient par cette conduite que leur propre réputation. Ils perdent volontairement l'avantage que la bonté de leur cause leur donne sur leurs adversaires, & souvent ils laissent dans l'esprit de ceux qui ne prennent point de part à leurs querelles, un Préjugé qui est quelquefois aussi préjudiciable à la Vérité qu'à leurs Livres & à leurs propres personnes.

Il leur est inutile, principalement dans la conjoncture des affaires de notre siécle, d'alleguer pour leur justification quelques exemples de la sévérité de Saint Pierre, de Saint Paul & de Saint Jude dans leurs Epîtres, puisque les termes de rigueur que ces Saints ont employés contre les Hérétiques de leurs tems, tombent plus sur la corruption de leurs mœurs que sur les erreurs de leur esprit (1). Il ne leur est pas plus avantageux de se couvrir de l'autorité de quelques anciens Peres de l'Eglise, puisqu'on peut raisonnablement douter qu'ils ayent autant de sainteté, de désinteressement, de simplicité & de charité que ces Anciens, & qu'ils n'ont pas les mêmes raisons qu'eux pour en user de la sorte.

On ne peut pas nier qu'il ne paroisse quelque aigreur dans la maniére extérieure dont Saint Jerôme a jugé à propos de traiter Vigilance, Helvide, Jovinien, Pélage, les Luciferiens, les Origénistes, & particuliérement Rufin; que Saint Epiphane (2) n'ait employé souvent des termes forts contre les Hérétiques dont il avoit à parler; que Lucifer de Cagliari & Saint Hilaire n'ayent parlé vigoureusement de l'Empereur Constance (3); que Saint Gregoire de Nazianze & Saint Bernard n'ayent témoigné beaucoup de zele contre quelques Philosophes qui faisoient les Théologiens, le premier contre Maxime le Cynique, & le second contre Pierre Abailard (4).

Mais l'Eglise a été satisfaite de leurs raisons, & persuadée de la droiture de leur cœur & de la pureté de leurs intentions, & on a regardé comme une grande témérité la licence qu'Erasme & quelques-uns des Hérétiques de ces derniers siécles ont prise de taxer ces Saints de passion & d'emportement (5). S'il s'est trouvé des Catholiques qui ont jugé que Saint Jerôme auroit été peut-être un peu trop aigre contre Rufin & contre quelques autres Moines de son tems; s'ils ont crû qu'il auroit pû porter trop loin l'insulte & la raillerie (6), ils n'ont pas estimé qu'on en dût faire un exemple à la Posterité, parce que les raisons & les circonstances qui peuvent avoir contribué à justifier ce Saint ne subsistent plus dans la même espéce (7), ou bien elles ne paroîtroient point suffisantes pour la justification des Ecrivains de notre siécle.

Je ne sai si c'est une marque d'une délicatesse plus grande, ou plutôt d'un orgueil plus fin, de ce *qu'on n'est point d'humeur* de souffrir dans notre siécle la mal-honêteté & l'incivilité des Ecrivains que l'on toleroit davantage, ce semble, dans les siécles passés. Ou si c'est que notre Langue ne s'accommode pas aisément des injures & des ordures dont on rougiroit moins en Latin ou en Grec. Quoiqu'il en soit, nous sentons bien que notre cœur ne sauroit se laisser persuader aux injures, & il nous arrive souvent d'oublier ou de mépriser même les raisons d'un Auteur, quand nous nous voyons arrêtés & distraits par les traits de sa passion & par l'impétuosité de ses emportemens.

La colere & le chagrin offusquent le jugement d'un Auteur & blessent sa liberté, au lieu que la modération le tient toujours dans le calme & l'insinuë agréablement dans l'esprit de son Lecteur.

En un mot le Préjugé veut qu'un Livre où

1. II. Epistola Petri, cap. 2. vers. 1. 2. 10. 12. Epist. 2. Paul. ad Timoth. cap. 3. Epistola Judæ, vers. 7. 10. 11. 12. 13. 16. 19.

2. In Panario adv. Hæretic.

3. Lucifer in Libris pro S. Athanas. de Regib. apostaticis, de non conveniendo cum Hæreticis, &c. S. Hilar. Lib. adv. Constantium quem in vivis adhuc esse existimabat.

4. Gregor. Nazianz. Orat. 28. contra Max. Cynic. Item carmine de vita sua, num. 51. & seqq. S. Bernard. in Epist. 188. Item 189. de Petr. Abail. Item 191. 192. 193.

5. Erasm. præfat. ad Librum S. Hieronymi contra Vigilantium. Scaligerana 2. *verbo* Hieronym. &

où l'Auteur a répandu quelque chose de sa bile & de son fiel ne puisse pas être un bon Livre, quelque excellente qu'en soit la matiére, quelque belle & quelque savante qu'en soit l'ordonnance & l'execution.

On lui fait son procès d'abord, & il est condamné avant qu'on se soit donné la patience de l'écouter & de le lire. Un Auteur a beau protester qu'il n'est point aggresseur, & qu'il n'use que de récrimination. On lui répondra toujours que quand il voudroit renoncer aux obligations du Christianisme, il ne lui seroit jamais permis de se départir de celles de l'honêteté humaine, qu'il n'est jamais permis de blesser, même selon les maximes du monde, pour imiter ceux qui l'ont blessée à notre égard.

L'unique moyen de conserver & d'augmenter sa réputation & d'abaisser *en même tems ou de perdre celle de ses adversaires est de prendre surement leur contre-pied.*

C'est ainsi qu'en usa autrefois Saint Gregoire de Nysse à l'égard d'Eunomius. Car jugeant sagement que les injures & les calomnies *dont cet Hérétique* l'avoit chargé, ne faisoient rien au sujet qu'ils avoient à traiter, loin de vouloir les relever ou les repousser par d'autres injures: il aima mieux les laisser tomber & les regarder comme les fruits d'une tête légere & d'un jeune déclamateur (8).

Si & ego tibi vellem pro maledictis maledicta rependere, quid aliud quam duo maledici essemus?

C'est aussi comme Saint Augustin jugea à propos de se comporter à l'égard de Petilien „ pour ne point multiplier le nombre „ des médisans, disoit-il, pour ne point „ scandaliser les personnes graves qui en „ auroient horreur & pour ne point achever de gâter ceux qui seroient déja dans „ de mauvaises dispositions.

„ Quand j'ai à répondre à quelqu'un „ qui m'a *attaqué par des injures* & des ca- „ lomnies grossiéres, je tâche sur toutes „ choses de retenir mes ressentimens & „ les mouvemens d'indignation que j'en „ pourrois avoir d'abord. C'est un respect „ & une considération que j'ai pour le „ Lecteur; dont je tâche de ménager l'esprit & le cœur par ce moyen, afin qu'il „ soit persuadé que si je souhaite avoir le „ dessus de mon adversaire, ce soit en „ bonnes raisons & non pas en injures & „ en outrages comme lui. Ceux de nos „ Lecteurs, dit-il à Petilien, qui auront „ tant soit peu d'esprit & de jugement, „ n'auront pas de peine à juger si vous avés „ eu raison de quitter le sujet que nous „ avions à traiter entre nous, & qui est „ comme la cause du Public, pour vous „ jetter dans le parti de l'insulte & de la „ calomnie; & pour me charger d'injures, „ comme si vous n'aviés entrepris que la „ cause d'un particulier; & comme s'il „ ne s'agissoit que d'informer le Public de „ mes défauts, & de me déchirer pour „ *triompher de la cause que je défens.* Il „ *faut, continuë-t-il, que vous ayés eu* „ *bien mauvaise opinion, je ne dis pas de* „ tous les Chrétiens seulement, mais même de tout le Genre humain, pour croire que vos écrits ne pourront pas trouver „ un Lecteur prudent & judicieux qui saura distinguer notre cause d'avec nos personnes, & nos raisons d'avec nos emportemens, & qui sans se soucier de savoir quels nous aurons été vous & moi, „ n'examineront que ce que nous aurons „ écrit, pour la Vérité ou contre l'Erreur. „ Vous deviés avoir quelque considération „ pour le jugement de ceux dont la censure est à craindre pour vous, & leur ôter „ sujet de croire que vous n'auriés eu rien „ à dire, si vous n'aviés cherché en moi „ dequoi médire. Il semble que vous „ n'écriviés que pour certains petits génies, pour des esprits vains & legers qui „ aiment que l'on soit disert en sottises & „ en niaiseries, & qui ne se soucieront pas „ que je vous aye convaincu par la force „ de la Vérité, pourvû qu'ils voyent que „ vous m'ayés injurié en beaux termes. „ C'est un artifice dont vous avés voulu „ vous

& multi seu Lutherani seu Calvinistæ propemodum sine numero.

6. S. Hieron. in Apolog. contra Rufin. Lib. 1. passim. Item Lib. 2. 3. sæpe.

Carol. du Fresne du Cange, præfat. Gloss. Latinit. num. 72. pag. 61.

7. Sulpit. Sever. Dialog. 1. ubi Posthumian. de S. Hieronym.

Vide Theophil. Rayn. de bon. & mal. Libris partition. 1. Erotem. 9. fuse.

Vide & Dn. de Clavigny de Sainte Honorine, de l'usage des Livres suspects c. 5. pag. 35.

Vide & Claud. Clem. Musæi instruct.

8. S. Gregor. Nyssen. Oration. 4. adv. Eunom.

„ vous servir sans doute pour me détourner moi-même du sujet qui est en „ question, pour ne m'occuper que des „ reproches que vous me faites, & pour „ m'arrêter à ma propre défense sans songer davantage à celle de la Vérité, mais „ j'aurai soin de me tenir dans des précautions nécessaires en abandonnant toujours ma propre cause pour m'attacher „ uniquement à celle de Dieu que j'ai entreprise d'abord (1).

Voilà sans doute un modéle achevé sur lequel doivent se régler les Auteurs, je ne dis pas seulement ceux qui ne travaillent que pour la gloire de Dieu, pour l'utilité de l'Eglise, & pour l'édification des Peuples, mais ceux même qui ne travaillent que pour leur propre réputation ou par quelque vûë purement humaine.

Car selon la pensée de Monsieur de Chanteresne (2), lors même que l'amour propre auroit intention de décrier ses ennemis, de les rendre odieux & de les faire condamner par tout le monde de bassesse & d'injustice; il ne pourroit mieux faire que de suivre les pas de la charité. Il n'y a rien d'ordinaire qui fasse mieux remarquer le procedé bas & peu honnête dont on use envers nous, que d'y opposer un procedé plein de modération & d'honêteté. Cette opposition qui fait remarquer la difference de ces deux conduites contraires met l'une & l'autre dans un plus grand jour. L'honêteté en paroît plus belle d'un côté, & la mal-honêteté plus honteuse de l'autre. Et ainsi l'amour propre des Auteurs a par cette voie même tout ce qu'il peut prétendre, qui est qu'ils se relévent, & qu'ils rabaissent ceux qui les ont choqués; qu'ils attirent sur eux l'estime publique de tout le monde; qu'ils laissent dans l'esprit de leurs Lecteurs un Préjugé avantageux pour la cause qu'ils défendent, & pour le sujet qu'ils traitent; & qu'ils établissent surement leur réputation sur les ruines de celle de leurs Adversaires.

Comme c'est une prudence qui est propre aux enfans du siécle, selon le langage de l'Ecriture, & qu'elle n'a point besoin de grace surnaturelle pour parvenir à ses fins: Il y a quelque sujet de s'étonner que les Hérétiques & principalement ceux des deux derniers siécles n'ayent point préferé ce parti de l'honêteté à celui des outrages & des calomnies. Ils vouloient introduire des nouveautés, & pour cet effet ils avoient besoin de s'insinuer adroitement dans les esprits de ceux qui ne les aiment pas. La Politique demandoit donc qu'ils se servissent du premier moyen comme étant le plus sûr & le plus efficace. Mais par un effet tout particulier de la Providence & de la Miséricorde de Dieu sur l'Eglise Catholique ils en ont usé autrement.

Cette conduite qui étoit autant une marque du déréglement de leur cœur que de l'aveuglement de leur esprit leur a fait perdre créance parmi tous ceux qui ont bien voulu user de leur Raison pour les examiner, & n'a servi qu'à affermir les Catholiques dans la Religion de leurs Ancêtres & des Apôtres avec plus de zele & de fidélité qu'auparavant.

Néanmoins quelques-uns d'entr'eux n'ont pas laissé par une pénétration d'esprit dangereuse pour nous, de reconnoître la facilité de cette méthode, & de la suivre avec le succès qu'ils s'en étoient promis. Et Sebastien Munster avertissant Erasme que son stile picquant & outrageux faisoit mépriser ses raisons, lui propose l'exemple de Simon Grynée qui avoit l'adresse de se servir de la modération & de l'honêteté pour insinuer ses opinions (3).

C'est aussi par cette affectation de douceur & d'honêteté que les Sociniens se sont rendus encore beaucoup plus pernicieux & plus redoutables à l'Eglise qu'ils ne l'auroient été s'ils avoient imité, en nous attaquant, les pratiques grossiéres & barbares des Lutheriens & des Calvinistes. Leurs maniéres sont insinuantes, le poison y est présenté honêtement & d'une maniére plus délicate & plus humaine. Et l'on sait assés par quelle adresse Grotius devint la proye d'un Socinien après avoir écrit avec assés de succès contre Socin (selon les Dogmes des Arminiens.) Car ayant lû la réponse que

1. S. Augustin. Lib. 3. contra Literas Petiliani cap. 2. & Apol. Theoph. Rayn. num. 137. Erot, 9. pag. 88.

2. Nicole, Second Traité du troisiéme Tome des Essais de Morale, de la charité & de l'amour propre, §. 30. pag. 147. Edition d'Hollande.

3. M. de Clavigny, du discernem. & de l'usage des

II. PART. CH. VIII.

que Crellius avoit faite à son Livre de la *Satisfaction de Jesus-Christ*, il fut moins touché de ses raisons que de son honêteté, de sa déférence, & de ses maniéres décevantes: de sorte qu'au milieu de cet enchantement, il lui en écrivit une Lettre de rémerciment, & lui manda les effets du charme & du sort qu'il avoit jetté sur lui (4).

Un Auteur de notre tems voulant distinguer la vigueur d'avec l'aigreur dans la maniére d'écrire, dit qu'il y a trois conditions à observer, sur tout lorsqu'on écrit contre ses amis, & qui consistent à ménager ce que l'on doit à la Vérité, ce que l'on doit à la Justice, & ce que l'on doit à l'Amitié. Il veut d'un côté que l'on fasse voir avec force les absurdités des erreurs que l'on refute, mais qu'en même tems on ait beaucoup de douceur pour la personne que l'on croit coupable de ces erreurs. C'est, dit-il, satisfaire tout à la fois à ce que l'on doit à la Vérité & à l'Amitié (5).

Il ajoute que ce n'est point blesser l'Amitié que de se servir, pour combattre le sentiment d'un Ami que l'on croit faux, de cette sorte de preuves qu'on apelle dans l'Ecole *par réduction à l'absurde*. Car ces argumens ne consistent pas à tirer une absurdité de la Doctrine que l'on combat, en attribuant cette absurdité à celui contre qui l'on dispute, mais en esperant au contraire que la vûë de cette absurdité que l'on fait voir être une suite de son opinion l'obligera de demeurer d'accord que son opinion est insoûtenable.

Il est donc permis de faire voir que de ce que l'on combat il suit des absurdités que les Hommes peuvent apeller des extravagances quand ils apellent chaque chose par son nom, mais l'Amitié veut que l'on cherche des expressions plus douces. Quand on répond à un argument, il est permis d'en faire voir le défaut, mais c'est traiter un Adversaire en Ami de ne point faire sur cela de réflexion desobligeante. On ne doit point dire que son Ami tient une opinion ou une autre sans en avoir de grandes assurances, ni chercher des sujets de querelle hors de la matiére que l'on traite. On doit donner à ce que l'on reprend le nom le plus favorable, apeller sentiment ou opinion ce que l'on pourroit traiter d'erreur, & chercher quelque tour pour accommoder les contradictions les plus apparentes.

A l'égard des devoirs de la Justice, il dit avec beaucoup de raison qu'on ne doit jamais employer de moyens injustes quoiqu'ils nous paroissent avantageux à la cause de la Vérité. Quelques personnes pourroient s'imaginer que lorsqu'un homme qui soutient l'erreur la répand plus facilement à cause qu'il passe pour habile, pour sincére, & pour homme de bien, il seroit peut-être utile pour la Vérité de lui faire perdre cette réputation. Néanmoins il prétend sagement qu'il n'est pas permis de le faire si l'on ne peut prouver ses accusations par des preuves publiques, certaines & indubitables. Ainsi quelque bonne fin qu'on eût, on ne doit jamais, dit-il, employer pour cet effet des soupçons sans preuves, & des jugemens téméraires fondés sur ce qui est caché dans le cœur des Gens, comme de dire qu'*on n'écrit point pour l'amour de la Vérité, mais pour faire sa fortune, ou pour se remettre bien à la Cour, ou de peur de perdre ses Bénéfices, ou par complaisance pour ses Amis, ou par chagrin contre quelqu'un, ou pour se maintenir en considération dans un parti.*

JE M'ETOIS proposé de parler des differens Préjugés où l'on est à l'égard des Libelles diffamatoires & des Piéces satyriques; des Livres de curiosités dangereuses, de vanités, d'obscenités, & de ceux qui tendent des piéges à la pureté des mœurs; des Livres de Magie & de l'Astrologie judiciaire; des Livres d'Hérésie, & de nouveautés ou contestations entre ceux d'une même Religion; des Livres de Mahométisme, de Judaïsme ou Déisme; & enfin des Livres d'Athéisme & de libertinage.

Mais parce que cela me porteroit trop loin,

des Liv. susp. chap. 3. p. 35. ex Sebast. Munst.

4. In Bibl. Fratrum Unitar. inter Crell. Oper.

5. Défense de Monsieur Arnaud, part. 4. pag. 219. & suivantes jusqu'à 235.

Et Nouv. de la République des Lettres, Septembre 1684. pag. 112.

II. PART. CH. VIII.

loin, & me feroit sortir des bornes que je me suis prescrites dans ce Discours, je me contenterai d'indiquer à ceux qui auroient la curiosité de savoir ce qu'on a pensé & ce qu'on a dit de ces sortes de Livres, quelques-uns des Auteurs qui ont écrit sur ces matieres: jusqu'à ce que notre siécle en produise d'autres qui les puissent traiter plus à fond & plus exactement.

On peut donc voir sur ce sujet le *Théotime* de Gabriel du Puy-Herbaut (1), Moine de l'Ordre de Font-Evraut, c'est-à-dire, les trois Livres qu'il a faits touchant la condamnation, l'abolition & la purgation des mauvais Livres; celui que Gerson a fait contre le Roman de la Rose; les deux que Gretser a écrits sur le droit & la coutume de défendre les Livres dangereux & pernicieux; la Dissertation que Jacques Laurent a faite pour opposer à ce que Gretser avoit dit de la tolérance des Livres des Gentils, des Juifs, des Mahométans, & de ceux des Catholiques qui se sentent de la foiblesse & de l'ignorance humaine, & à ce qu'il avoit ajouté pour la condamnation & la réprobation totale des Livres des Protestans; la Dissertation du Pere Jules Nigroni Jesuite Italien, touchant la lecture des Livres de galanterie, d'amourettes & d'obscenités; les Livres du Pere Claude Clement Jesuite Fran-Comtois touchant la maniére de bien dresser & de bien fournir une Etude ou une Bibliothéque (2); les *Erotémes* ou Questions du Pere Théophile Raynaud sur les bons & les mauvais Livres (3). Le Traité de Monsieur Sorel touchant la connoissance des bons Livres (4); le Traité que Monsieur de Clavigni de Sainte Honorine a fait sur le Discernement & l'usage que l'on doit faire des Livres suspects; l'Ouvrage du Pere Thomassin touchant la lecture des Poëtes; le Traité de Paganinus Gaudentius touchant la suppression des Livres ineptes & impertinens (5); le Bouclier céleste de Jean-Baptiste Nocette Génois contre les Libelles diffamatoires; les Prolégoménes & les Régles générales qu'on a coutume de mettre à la tête des Indices des Livres défendus par les Censeurs de l'Inquisition d'Italie & d'Espagne; ce que l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres écrivit l'année derniére sur la difference du siécle d'Auguste & du suivant, d'avec le nôtre touchant la bien-séance, la modestie & la véritable *Urbanité* dans les Satyres, les Piéces de théâtre & les Poësies galantes (6). Mr. Bayle.

CHAPITRE IX.

Préjugés de l'âge & de l'état des Auteurs c'est-à-dire, de la jeunesse, de la vieillesse d'un Auteur & des Livres Posthumes.

CH. IX.

Quoique dans le Senat des Critiques on ne paroisse point si exact ni si rigoureux à l'égard des jeunes Gens & des vieillards que dans le Parlement, & qu'il n'y ait point de Constitution qui nous marque l'âge auquel on est capable ou incapable d'écrire, comme il y a dans la Jurisprudence des Loix qui prescrivent l'âge légitime pour les actions & les fonctions de la vie & de la Societé civile: on n'y est pourtant pas plus persuadé de la bonté des productions qui paroissent avant ou aprés l'âge auquel l'esprit de l'Hom-

Lipse & les autres l'appellent ainsi, *In Sat. Menippaa:* ¶ Lipse devoit écrire *Menippea.*

1. ¶. Touchant ce *Gabriel du Puy-herbaut* voyés la Croix du Maine, & du Verdier dans leurs Bibliothéques, & la note de Mr. le Duchat à la fin du 32. chap. du 4. liv, de Rabelais.

2. Claud. Clem. Musæi instruct. Lib. 2. sect, 3. capitib. septem à pag. 389. ad 432.

3. Theoph. Raynaud Erotem. partition. 1. serie 1. 8. 3. per Erotemata quindecim à pag. 9. ad pag. 230.

4. De la censure des Fables, des Romans, des Nouvelles ou Historiettes libertines & scandaleuses, & de leur défense. Second Traité depuis la page 71. jusqu'à la 188. Edit. d'Hollande, & le Traité de la Comédie & de la condamnation du Théatre depuis la page 258.

5. C'est la onziéme Dissertation de son Ouvrage qui a pour titre *Obstetrix litteraria* sur la maniére de composer & de publier les Livres.

6. M. Bayle, Nouv. de la République des Lettres du mois de Juin de l'an 1684. pag. 362. 364. 365. 366. où l'on fait voir que les loix de la bien-séance sont à présent plus séveres & plus étenduës qu'elles n'ont jamais été; que notre siécle est plus poli & plus honnête du moins pour l'exterieur, que celui d'Auguste & des Empereurs suivans, que Juvenal & Horace sont bien éloignés de la perfection qu'on a donné depuis peu à la Satyre Françoise, que *Martial* & Ca-

l'Homme est censé être dans sa force & dans sa liberté.

Quelque tendresse & quelqu'indulgence que l'on ait pour les compositions de l'esprit qui se font dans l'enfance & dans la premiere jeunesse, le Préjugé ne laisse pas de nous faire supposer que ces Ouvrages se sentent toujours de la foiblesse de l'âge. S'ils sont effectivement au-dessus de la portée ordinaire & de la force du commun de cet âge, le Préjugé les compte parmi les fruits précoces, & il semble condamner ces esprits mûrs avant le tems à tomber aussi avant le tems.

C'est une remarque qu'on a faite presque de tout tems, dit Quintilien (7), qu'une maturité trop avancée & trop précipitée n'est pas pour l'ordinaire d'une longue durée; que l'esprit de l'Homme semble avoir son cours fixé & *limité*; que plus il s'avance, plus il approche de sa *fin*, & que quelques efforts qu'il *fasse*, il lui est souvent inutile de vouloir prévenir son rang & gagner le devant. Car il y a une espéce de *fatalité*, s'il est permis de parler comme ces *Anciens*, laquelle lui arrête le cours, & qui portant envie au bonheur de l'Homme, rend presque toujours vaine l'espérance qu'on auroit pû se former de le voir passer les bornes prescrites par la Nature aux autres esprits du commun.

Si l'on veut joindre l'exemple à l'autorité on peut se souvenir de celui d'*Hermogéne de Tarse*, qui après avoir enseigné la *Rhétorique* avec grand *éclat*, même à Marc Auréle, dès l'âge de quinze ans, & s'être distingué si fort de tout ce qu'il y avoit de Rhéteurs de son tems autant de *vive* voix que par la publication de quelques Livres qui lui attirerent une réputation merveilleuse, oublia à vingt-quatre ans tout ce qu'il avoit su jusqu'alors, & perdit l'esprit & l'érudition tout à la fois. De sorte qu'on *disoit* de lui qu'il avoit été un vieillard en son enfance par sa sagesse, & qu'il avoit été un enfant en sa vieillesse par son ignorance & par sa stupidité (8).

Senex inter pueros, puer inter senes.

Ceux d'entre nous qui ont vû Innocent X. assis sur le saint Siége ont été témoins d'une autre bizarrerie de la Nature encore plus étonante dans cet enfant de dix à onze ans, lequel répondoit à Rome sur toutes les Sciences avec une clarté d'esprit & une mémoire si prodigieuse, qu'on a cru qu'il y avoit ou du miracle ou du sortilége. Un Religieux Servite l'avoit instruit dès son enfance, & il devoit être un Homme admirable. Depuis la mort du Maître, l'Enfant a oublié tout ce qu'il savoit & est devenu comme un stupide, & s'il est encore au monde, comme il est très-possible, il peut tenir lieu d'une preuve vivante à ceux qui en douteroient (9).

Si la nature se plaît quelquefois à faire ces efforts extraordinaires dans les esprits, elle ne peut pas les soutenir long-tems, & on remarque que ce grand feu s'éteint ordinairement ou par la stupidité (10) ou par la mort.

Il faut avouer que les exemples de semblables disgraces sont rares, mais il n'est rien de plus commun que ces Ecrivains précipités qui se mêlent de mettre au jour leurs cahiers de Collége, les instructions de leurs Maîtres, & leurs études encore toutes cruës & toutes indigestes, comme dit M. Valois l'aîné après un Ancien (11).

Lorsqu'on fait reflexion sur leur âge, on ne sauroit se persuader qu'ils ayent eu le loisir d'étudier ce qu'ils veulent enseigner aux

Catulle étoient des esprits grossiers & rustiques, & plus propres pour les conversations d'un Corps-de-Garde, que pour celles d'une Ruelle, & que c'étoit le défaut de leur siécle, mais que si la délicatesse & la modestie moderne est plus grande, les Livres de galanterie & de médisance n'en sont pas plus innocens, & que cette retenuë exterieure ne sert qu'à les rendre encore plus dangereux que ceux de ces anciens, dont il est aisé d'éviter le poison qui est plus découvert & plus grossiérement préparé.

7. *Observatum illud ferè est, celerius occidere festinatam maturitatem, & esse nescio quam, quæ spes tantas decerpat invidiam, ni videlicet ultra quam homini datum est nostra provehantur.* Quintilian. Lib. 5. Institut. Oratoriar. in procemio.

8. Eunap. de Vit. Sophist. Jul. Capitol. in Marco Antonino. ¶. Baillet ici & dans ses Enfans celébres cite touchant cet *Hermogéne* deux Auteurs qui n'en parlent pas, Eunapius dans ses Vies des Sophistes, & Capitolin dans celle de Marc Antonin le Philosophe.
Philostrat. de Vit. Sophist. & Suidas ab eo.
Claud. Clemens Mus. Instr. pag. 200.
Voss. in Rhetor. & alii passim.

9. M. Godeau, Histoire de l'Eglise, fin du siécle 2. Liv. 2. pag. 492. Edit. d'Hollande.

10. ¶ Il faloit dire: par la stupidité, ou par une *mort prématurée.*

11. Henric. Valesius in orat. funebr. Jac. Sirmondi.

aux autres (1). Et lorsque ceux d'entr'eux, qui étoient d'ailleurs doués d'excellentes qualités d'esprit, sont enfin parvenus à une veritable maturité, & à la solidité de jugement par la suite des années par des études plus serieuses & plus importantes, & par une plus grande experience, ils ont été eux-mêmes des premiers à reconnoître les défauts & les imperfections de leur jeunesse dans les Ouvrages qu'ils avoient publiés en cet âge.

C'est ce qui a porté Monsieur de Saumaise au repentir d'avoir donné son *Florus* si jeune & avec tant de précipitation (2). C'est ce qui a fait connoître à Monsieur Heinsius le pere, qu'il y a quelque difference entre les traductions & les éditions qu'il a faites d'Hésiode & de Théocrite en sa jeunesse, & celles qu'il a faites des autres Auteurs dans un âge plus avancé. C'est enfin ce qui a fait juger à Monsieur Vossius le fils qu'il auroit bien pû retoucher dans la suite à son prétendu Scylax.

Plus les Auteurs ont eu de prudence & de sagesse plus ils ont reconnu la vanité & la temerité qu'il y a de se jetter si tôt & si brusquement entre les mains de l'Imprimeur, & ceux qui n'ont pû se resoudre à publier les fruits de leur jeunesse ont fait connoître au Public qu'ils avoient la maturité des vieillards dans cet âge.

Platon s'est acquis l'estime & la vénération de l'Antiquité par la sagesse & la prudence qui l'empêcha de se produire sitôt dans le Monde, & qui le porta à ne rien publier qu'il n'eût été consulter tout ce qu'il avoit pû trouver de Sages & de Philosophes en ses divers voyages. En effet il avoit quatre-vingts ans quand il mit au jour ses Dialogues, qui renferment toute sa Philosophie, après les avoir tenus longtems supprimés dans l'obscurité de son Cabinet (3). (*a*).

Ce n'est pas une petite louange que Monsieur Rigaut donne à M. du Puy le Conseiller d'Etat d'avoir differé long-tems malgré les instances de ses amis à mettre ses productions au jour, & d'avoir voulu épargner à sa vieillesse la confusion où il en voyoit d'autres pour les fautes de leur jeunesse, & qui avec tout leur repentir ne pouvoient effacer les marques de leurs premieres folies, pour avoir voulu si-tôt les rendre immortelles (4).

Monsieur Valois n'avoit pas non plus mauvaise raison de nous vanter la discrétion & la conduite du P. Sirmond, qui ne pût se resoudre à rien publier de ses Ouvrages qu'après l'âge de 40. ans, quoi qu'il se fût rendu habile de bonne heure (5).

Ces grands Hommes feignant de mépriser la gloire que les jeunes Ecrivains poursuivent avec tant de passion & d'aveuglement, travailloient plus sûrement à l'acquerir

1. Cl. Salmas. Epistol. ad Gronovium de suo Floro. ¶. Voici les paroles de Claude Saumaise dans sa Lettre à Gronovius qui est la cxi. des imprimées. *Præter mea errata tot alia de suo accumularunt operæ: ut fœtum illum* (il parle de son édition de Florus à Heidelberg 1609.) *nunquam pro meo agnoverim. Habeo tamen ad editionem paratum elegantissimum illum auctorem, qui ubi prodierit, si unquam prodit, ostendet quid intersit inter puerilia rudimenta, & maioris ætatis curam.* Il avoit commencé par dire: *Scio me auctorem illum olim in Germania curasse edendum cum vix quindecim essem annorum*, d'où il s'ensuivroit que Saumaise seroit né l'an 1594. & non pas 1596. comme il est dit pag. 18. de sa Vie imprimée au devant de ses Epitres, ni 1592. comme l'insinuë un autre endroit de cette même Vie pag. 22. Cependant feu Mr. Philibert de la Mare dans sa Vie manuscrite de Saumaise que j'ai luë y déclare lui avoir souvent oüi dire qu'il étoit né l'an 1588. & qu'à cette occasion il avoit coutume d'appliquer ce vers de Tibulle tout ensemble & d'Ovide, à l'année de sa naissance,

Cum cecidit fato Consul uterque pari:

entendant par là qu'à l'exemple de ces deux Poëtes qui naquirent l'année que les deux Consuls Hirtius, & Pansa périrent dans la bataille donnée l'an 711. de Rome auprès de Modéne contre Marc Antoine, il étoit né lui l'année que les deux fréres de Guise, le Duc & le Cardinal, furent tués aux Etats de Blois. Cette époque a été suivie par Adolphe Vorstius dans l'Oraison funébre de Saumaise, & par Claude Barthelemi Morisot dans l'Eloge du même Saumaise son compatriote & son ami familier; ce qui me fait croire que dans la Lettre à Gronovius il y avoit en chiffre XX. & que le second X. étant négligemment formé, l'Imprimeur au lieu de XX. ayant lu XV. a imprimé *quindecim* tout au long: à moins qu'on ne veuille dire que Saumaise, pour rendre plus excusables les fautes qui lui étoient échapées dans sa premiére édition de Florus, n'ait jugé à propos de se faire plus jeune de six années qu'il n'étoit lorsqu'il la donna.

2. Anton. Clem. in Vita Salmasii pag. 27. 28.

3. Theoph. Spizel. Infel. Liter. Tractat. 19. pag. 467. de Cacoëthe scribendi.

(*a*) Il est vrai que Platon fut long-tems avant que de publier ses Ouvrages. Mais aucun des Anciens n'a dit qu'il ne les publia qu'après la quatre-vintiéme année de son âge: qui etoit une circonstance à ne pas oublier, si elle eût été véritable. En ce cas, il les auroit publiés l'année de sa mort: car selon Hermippus

dans

querir que ceux-ci, quoique d'une maniére plus fine & plus délicate; & comme ils ont su dans leur jeunesse même faire le discernement de ce qu'il y a de vain d'avec ce qu'il peut y avoir de solide dans cette gloire, ils ont de bon cœur abandonné le premier à ceux de leur âge, pour ne s'attacher qu'au second.

C'est ce qui les a fait mettre au rang des sages vieillards durant leur jeunesse, au lieu que les autres étoient encore comptés parmi les jeunes gens durant leur vieillesse.

L'indulgence & la facilité avec laquelle on a coutume d'excuser les imperfections des écrits qui viennent du défaut de l'âge, ne servent de rien pour leur réparation. Il n'y a qu'un moyen de le faire qui est celui que saint Augustin a montré à tous les esprits raisonnables.

Il a cru en devoir faire même un exemple à la posterité, & il l'a voulu pratiquer le premier pour épargner aux autres la peine & la confusion de commencer, & pour leur faire voir que s'il est glorieux de ne point faire de fautes, ce n'est point une chose honteuse de reconnoître celles qu'on a faites en sa jeunesse, & de se mettre en devoir de les réparer dans un âge plus avancé & plus mûr.

C'est le dessein & la fin de ses Retractations, dans lesquelles il s'est fait en sa vieillesse le censeur de sa jeunesse. Néanmoins il semble qu'il a fait connoître par une conduite si génereuse & si extraordinaire, qu'il n'y a que les esprits les plus forts qui soient capables de se relever, & qui remarquant d'eux-mêmes leurs propres défauts par leur pénétration & leur solidité, sans attendre que le Public leur rende cet office, puissent les effacer d'une maniére à faire croire, que ce qui paroît des fautes de jeunesse à leurs yeux auroit pu passer pour des perfections ou des fruits murs de la vieillesse dans des esprits du second ordre (6).

Si ce Saint avoit eu des imitateurs dans la suite des tems, il nous seroit plus aisé de voir par quels dégrés l'esprit de l'homme passe dans ses âges différens pour arriver à sa perfection, & comment il prend son accroissement & ses forces à mesure que le corps prend les siennes. Nous sommes assés persuadés que plus un homme écrit, plus il doit se perfectionner, plus son stile & ses maniéres doivent se former, son imagination se régler, & le bon sens prendre la place du brillant (7). Mais le grand nombre de petits Ecrivains qui ont commencé par des Ouvrages médiocres & qui ont fini par de pitoyables, nous oblige à faire le discernement de deux sortes d'esprits, & nous fait juger que l'âge & le travail ne servent, ce semble, qu'à gâter les uns comme ils contribuënt à perfectionner les autres.

Il

dans Laërce, il mourut dans la quatre-vingtiéme année de son âge. Jonsius a écrit au chapitre huitiéme du Livre premier de son Histoire des Philosophes, que le Gorgias de Platon fut publié la centiéme Olympiade. Et ainsi ce Dialogue auroit été publié huit ans avant la mort de son Auteur: car Platon mourut la premiére année de la cent-huitiéme Olympiade. Il est au reste très-faux que Platon ait tenu ses Dialogues supprimés dans l'obscurité de son Cabinet. Il les lisoit & les donnoit à lire à tout le monde. Athénée a écrit au Chapitre dernier du Livre II. de ses Dipnosophistes, que Gorgias ayant lu dans une Assemblée le Dialogue de Platon intitulé *le Gorgias*, il dit à ceux qui étoient presens à cette lecture, qu'il n'avoit rien dit de tout ce que Platon lui faisoit dire dans ce Dialogue. Et il ajoute que Phædon avoit dit de lui la même chose, après avoir lu le Dialogue de l'immortalité de l'ame, intitulé *le Phædon*. Le même Auteur a écrit que Protagore ayant lu le Dialogue qui porte son nom, dit que Platon savoit brocarder ὡς καλῶς οἶδε Πλάτων ἰαμβίζειν & Diogene dans la Vie de Platon dit que Platon ayant lu son Dialogue de Lysis à Socrate, Socrate dit en s'écriant, *Quels mensonges ce jeune homme dit de moi.* Il dit aussi que Favorin avoit écrit, que Platon lisant son Dialogue de l'ame, tout le monde se retira, à la reserve d'Aristote qui l'entendit tout entier. (ANTIB. t. 1. p. 82.) ¶. Il y a dans cette Remarque contre Baillet, d'ailleurs fort bonne, une erreur très-reconnoissable, puisque c'est une erreur de calcul. On convient que Platon est mort la premiére année de la 108. Olympiade, d'où il s'ensuit que si le Dialogue intitulé *Gorgias* a été publié en la centiéme Olympiade, il aura été publié sept Olympiades entiéres, c'est-à-dire *vingt-huit* ans, & non pas *huit* ans, avant la mort de Platon, puisqu'une Olympiade est une durée de quatre ans révolus, & que par conséquent sept Olympiades font vingt-huit ans. Il est donc visible que l'Imprimeur de l'Anti-Baillet a omis le mot *vingt* avant *huit*, & qu'au lieu de *huit* ans, il faut nécessairement lire *vingt huit* ans.

4. *Sero se permisit Typographis quorum opera præfestinata pœnitentiam nonnullis induxit & conservavit ridenda senibus cunabula.* Nic. Rigalt. in Vita P. Puteani, pag. 664. Collection. Batesian. Edit. Londin. in-4. 1681.

5. Henric. Vales. in Orat. funeb. Sirmondi, pag. 690. ejusd. Edit.

6. *Inveniet quomodo scribendo profecerim quisquis opuscula mea ordine quo scripta sunt legerit.* S. Aug. Retractation. Prolog.

7. L'Abbé de Villars, de la Délicatesse, Dial. 1. p. 3.

Il est aisé de juger par ce que nous venons de dire des Ouvrages de la jeunesse des Auteurs, quelle est l'estime & la vénération que le Préjugé nous donne pour ceux de la vieillesse, c'est-à-dire, de cet âge où l'on supose que l'érudition soit accompagnée d'une prudence consommée, & qu'une longue expérience ait porté le jugement à sa maturité.

Il y a pourtant des compositions d'esprit ausquelles il semble que l'on soit moins propre dans le grand âge que dans la jeunesse. Ce sont principalement celles qui dépendent de la vigueur & de la chaleur de l'imagination. C'est ce que les Critiques ont remarqué sur tout de la Poësie, qui pour l'ordinaire cesse d'être heureuse dans les meilleurs Poëtes, lorsqu'ils sont sur le declin de leur âge.

C'est pour cela qu'au sentiment de Longin (1) l'Odyssée d'Homére est moins estimée que son Iliade, & qu'on ne trouve plus dans celle-là ce feu & cette force d'esprit qui semble éclater dans celle-ci.

Et pour joindre quelques exemples des Modernes, on sait ce que M. de Sainte Marthe a remarqué de Jean Dorat le premier Poëte Lyrique de son siécle pour les Vers Grecs & Latins, mais qui perdoit beaucoup de sa vigueur & de sa beauté dans les dernieres années de sa vie (2). Et le Gyraldi témoigne que le fameux Baptiste Mantouan qui faisoit des Vers médiocres & suportables en sa jeunesse n'en fit plus que de pitoyables dès que la chaleur de cette jeunesse commença de se rallentir en lui; & qu'il a verifié en sa personne la remarque que l'on a faite, que ceux qui dans la fleur de leur âge ont plus de brillant que de solidité, & plus de complaisance que de docilité pour ce qu'ils font, ne manquent point de décroître de jour en jour, & de tomber dans la disgrace des personnes inutiles, quand ils arrivent au déclin de leur âge (3).

Ce n'est pas dans les Poëtes seulement que le nombre des années fait une revolution d'esprit. On a remarqué de Monsieur Patin le Pere qu'à mesure qu'il vieillissoit ses Lettres devenoient plus froides & plus arides, ce qui les rendoit moins agréables. On auroit peut-être dit la même chose de celles de M. de Balzac s'il n'eût eu besoin de ce temperament de l'âge pour faire tomber ses hyperboles & ses *ampoulles*. Enfin personne n'ignore que les dernieres Oeuvres de M. de la Motte le Vayer ne soient bien moins raisonnables que celles qu'il avoit composées dans la fleur & la vigueur de son âge. (4)

Des Posthumes.

Après avoir parlé de l'opinion que l'on a des Livres que les Auteurs composent dans les deux extrémités de leur vie, on peut ajoûter quelque chose sur l'estime qu'on a de coutume de faire de ceux qui ne paroissent qu'après leur mort.

On doit considerer des Ouvrages posthumes comme des pupiles qui ont besoin de protection, & qui, ayant perdu leurs Peres avant le tems, méritent qu'on ait de la condescendance & de l'indulgence pour leur foiblesse & leurs imperfections.

Ce seroit une espece d'inhumanité de maltraiter des Auteurs à qui Dieu n'a point donné le loisir de mettre la derniére main à leurs Ouvrages. Il vaut mieux, selon le langage de Pline (5), considerer un Ouvrage qu'on n'a point pu achever, comme un Ouvrage qu'on n'a point commencé, que de décrier un Auteur & de juger de lui par un Ouvrage qui n'est pas entiérement digne de lui.

Pro non inceptis libri, qui non absolverit.

Cé n'est pas assés pour rendre la disgrace des

1. Longin. du Sublim. Chap. VII. de la Trad. de Despreaux, Edit. de la Haye 1722. ou Chap. IX. de l'Ed. de Tollius à Utrecht. Madame Dacier prétend avoir de bonnes raisons pour n'être pas du sentiment de Longin.

2. Scævol. Sammarthan. Elogior. Lib. 3. pag. 100. ¶. Scévole de Sainte Marthe a eu de l'indulgence pour Dorat son contemporain, dont les vers, de quelque tems qu'on les date, n'ont jamais été que très-médiocres. On en peut dire tout autant de ceux de Mantuan.

3. Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. 1. de Poet. sui seculi: & apud Voss. de Hist. Latin. Lib. 3. cap. 11. pag. 663.

4. ¶. Je demande si les neuf Dialogues Sceptiques composés dans la premiére jeunesse de la Mothe le Vayer, sous le nom d'*Orasius Tubero*, sont plus modestes & mieux écrits que l'*Héxaméron rustique* imprimé un an avant la mort de l'Auteur âgé pour lors de 85. ans

5. ¶ Baillet cite bien à la marge le sens de Pline le jeu-

des Livres posthumes complete, qu'ils n'ayent point été conduits jusqu'à la perfection que leur Auteur étoit capable de leur donner. Il arrive encore très-souvent qu'ils tombent en des mains étrangéres & peu intelligentes, & quelquefois même entre celles de personnes interessées qui étant portées par l'amour d'un gain sordide, prennent la liberté de mettre les noms spécieux des Auteurs qui ont quelque vogue à la tête de quelques cahiers imparfaits, ou de quelques copies, sinon entiérement fausses, au moins alterées par les additions, par les retranchemens & par les autres changemens qu'il leur a plû d'y faire.

Ainsi ces personnes par un zéle un peu trop officieux, & par une affection aveugle & indiscréte, ruinent quelquefois ou affoiblissent la réputation des grands Hommes, sous prétexte d'obliger le Public, ou d'executer leurs derniéres volontés.

Car il ne faut pas s'imaginer que tous les Auteurs ayent été aussi heureux que Monsieur de Marca l'a été de rencontrer Monsieur Baluze, & Spelman de trouver Monsieur Dugdale pour l'édition de ses Conciles d'Angleterre. On sait ce que Monsieur Cujas a souffert dans la publication de ses Oeuvres posthumes, & la plainte qu'Heinsius en a faite à Casaubon. (6)

Monsieur de Sainte Marthe a remarqué que les Oeuvres posthumes de Guillaume Rondelet sont fort au-dessous de la réputation de leur Auteur par la même raison (7).

Tous les habiles Mathématiciens de la fin du dernier siécle ont voulu faire le procès à Clavius, pour avoir brouillé les cahiers posthumes d'Aloisius Lilius, & pour avoir causé du desordre & de l'abus dans la reforme du Calendrier, faute d'avoir bien compris les Ecrits de cet habile Italien (8).

Les Oeuvres de Louïs de Gongora qu'on veut faire passer pour le Prince des Poëtes Espagnols ne sont défectueuses & pleines de fautes que parce qu'elles sont posthumes, selon le témoignage de Dom Nicol. Antoine (9).

C'est aussi pour cette raison que la seconde partie du Glossaire barbare de Spelman, ne répond nullement à la premiére, étant assés difficile de bien entrer dans la pensée & dans l'esprit d'un Auteur qui n'est plus (10).

On sait ce qui s'est dit & ce qui s'est fait touchant l'autorité de certains Opuscules posthumes de Monsieur de Marca donnés au jour par les soins de Monsieur l'Abbé de Faget (11).

On convient que la plûpart des Ouvrages posthumes de Vossius le Pere ne lui font point d'honneur, quoiqu'ils soient en assés grand nombre (12).

Les Mémoires de Monsieur de Ribier sont pleins de fautes grossiéres parce qu'ils sont posthumes.

La plûpart des Opuscules Géographiques, Historiques, Théologiques & Critiques d'Holstenius qui ont paru après sa mort sont fort imparfaits.

L'Ouvrage des Riviéres de France par Papyre Masson auroit encore été meilleur qu'il n'est, s'il n'étoit posthume.

Les Oeuvres posthumes de Monsieur de Brebœuf sont infiniment au-dessous de sa Pharsale.

Monsieur l'Evêque d'Amiens dit que le Livre posthume de Monsieur Pascal, c'est-à-dire, le Recueil de quelques-unes de ses pensées qui ont été trouvées dans son Cabinet après sa mort parmi ses papiers, auroit eu besoin des derniers soins de son Auteur; & qu'un „ Ouvrage si peu achevé „ nous remplit d'admiration & de douleur „ de ce qu'il n'y a point d'autre main qui „ puisse donner la perfection à ces pre- „ miers

jeune, mais non pas les paroles qui sont telles: *Nam si ratione posteritatis habeas, quicquid non est peractum, pro non inchoato est.* Plin. jun. Epist. 8. Lib. 5.

6. Daniel Heinsius Epistol. ad Casaubon. de morte *Scaligeri*.

7. Scævol. Samm. Elog. Lib. 2. p. 48. in Elogio *Rondeletii*.

8. *Vossius* de Scientiis Mathemat. in Clavio, in Vieta, in *Scaligero* & aliis Chronolog. & Mathem. c. 41. n. 17. p. 235. 236. Jacob. August. Thuan. Histor. suor. temp. &c. l. 129. p. 1060.

9. Nic. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 2. pag. 30.

10. Journal des Savans du cinquiéme Janvier 1665.

11. V. les Lettres de Mr. de Faget & de M. Baluze sur ce sujet, imprimées en 1668.

12. Jons. *Histor. Philos. pag.* 313. 314. Konigii Bibl. Bibliograph. curios. & alii passim.

„ miers traits, que celle qui en a sû graver „ une idée si vive & si remarquable, ni „ nous consoler de la grande perte que „ nous avons faite par sa mort (1). Et Monsieur l'Evêque de Grenoble parlant de ce même Ouvrage posthume, dit que si ces „ Diamans brutes épars çà & là jettent tant d'éclat & de lumiére, ils-auroient sans doute ébloüi tous les esprits, „ si ce Savant Ouvrier avoit eu le loisir de „ les polir & de les mettre en œuvre. Que „ s'il eût vêcu plus long tems, ses secon„ des pensées auroient été sans doute dans „ un meilleur ordre que ne sont ces pre„ miéres, mais qu'elles ne pouvoient être „ plus sages ; qu'elles auroient été plus „ polies & plus liées, mais qu'elles ne „ pouvoient être ni plus solides ni plus lu„ mineuses (2).

Ceux qui ne goûtent pas la Critique de Melchior Cano en certains endroits de ses Lieux Théologiques, ont recours à ce prétexte pour affoiblir ou éluder son autorité, quoiqu'ils reconnoissent d'ailleurs la haute suffisance de cet Ecrivain. Et ils tirent avantage de ce que Cano étant mort avant que d'achever son ouvrage, il n'a point pû à plus forte raison le revoir & le corriger (3).

Il n'est pas difficile sur ce que je viens de raporter de s'imaginer quelle peut être la fortune des autres Ouvrages posthumes, c'est-à-dire, de ceux ausquels les Auteurs n'ont pû mettre la derniére main.

Mais de tous ces Ouvrages imparfaits, il semble qu'il y en ait peu qui soient plus indignement traités que les Sermons des grands Prédicateurs dont le talent principal consistoit dans l'action. Ces sortes de Piéces posthumes ne sont pour le dire ainsi, que comme les cendres de ces grands Hommes, & nous ne considerons presque le papier que comme un tombeau où sont étendus les cadavres de ces Discours, qui la plûpart n'ont eu de beauté que lorsqu'ils étoient animés, & que lorsqu'ils sont sortis de la bouche de leurs Auteurs, & non pas de leur plume ; & qui ont été faits plutôt pour les oreilles de l'Auditeur que pour les yeux du Lecteur.

C'est ce qui paroît assés par ce que nous avons du P. de Lingendes (4) & de quelques autres Prédicateurs qui pensant conserver leur réputation par le soin qu'ils ont eu d'empêcher qu'on n'imprimât rien d'eux, ont été privés des fruits de leur prudence & de leur discrétion par les mauvais offices qu'on leur a rendus après leur mort en mettant leurs restes au jour.

Ceux même dont la réputation n'étoit pas fondée sur les graces de l'action, mais sur l'abondance des pensées & sur la force des raisonnemens & dont par conséquent les Discours ne devoient point paroître moins beaux sur le papier qu'ils l'étoient dans leur bouche, n'ont pas été beaucoup plus heureux que les autres dans la publication qui s'en est faite après leur mort, & nous en avons un exemple dans celle des Panégyriques posthumes de Monsieur Biroat (5).

CHA-

1. Aprobat. de Monsieur Faure Evêque d'Amiens, pour les Pensées de M. Pascal, à la tête de l'Edition, in-12. 1670.

2. Approbat. de M. le Camus Docteur en Théol. depuis Evêque de Grenob.

3. Anton. Possevin. in Apparat. Sac. & in Bibl. Select.

Gabr. Naudæus in Bibliograph. Politic.

Baron in Annalibus Eccles. ubi de Dial. S. Greg. M. & alibi.

4. Nath. Sotwel Contin. Alegamb. Bibl. Soc. J. pag. 153.

Et Monsieur Galois Journal des Savans du 4. Avril 1667.

5. Journal des Savans du 5. Decembre 1667. &c.

6. *Ne ad scribendum cito prosilias, & levi ducaris infamia. Multo tempore disce quod doceas.* Hieron. ad Rusticum l. 1. Epist.

Lucil. Lib. 9. Satyr. ait :

Labora
Discere, ne te res ipsa, ac ratio ipsa refellat.

7. Corn. Tacit. Lib. 15. Annal. ait *Compositius cuncta quam festinantius, &c.*

Epicteti Enchirid. cap. 69.

Tanti periculi res est statim evomere quod non concoxeris.

Erasm. Comment. in adagium, *Canis festinans cæcos parit catulos.*

Hadrian. Junius Lib. 4. Animadvers. c. 16.

Claud. Minos seu Minault ad Emblem. 208. Alciati.

Eras-

CHAPITRE X.

Préjugés de la Précipitation & de la Lenteur des Auteurs. De la grosseur & de la petitesse des Livres, de ceux qui se sont étudiés à faire beaucoup de Livres, & de ceux qui en ont fait peu.

LA Précipitation & la Lenteur sont deux extrémités que l'on a toujours blâmées en général dans ceux qui se mêlent d'écrire.

Si le Préjugé n'est point favorable aux jeunes gens qui mettent leurs productions au jour de trop bonne heure, comme on l'a vû plus haut, ce n'est que parce qu'on suppose qu'elles ne peuvent être que les fruits d'une trop grande *précipitation*, & que selon l'avis de Saint Jerôme & de toutes les personnes sages, on ne doit point se presser de s'exposer au Public, & qu'il faut employer de longues années à étudier & à méditer ce que l'on veut enseigner aux autres (6).

On a raison d'apliquer à la composition des Livres ce que le célébre Zeuxis disoit de ses Tableaux. „ *Que c'est peindre pour* „ *l'éternité que d'être long-tems à faire une* „ *Piéce*. Les écrits des Anciens & de quelques Modernes, nous fournissent quantité de beaux traits de Moralité contre ceux qui ne veulent point se donner la patience & le loisir nécessaire pour digerer ce qu'ils ont à écrire & pour limer & polir ce qu'ils ont déja écrit (7).

Et à dire le vrai, l'aveuglement & la passion de l'homme produisent peu d'effets plus bizarres que ne le font ceux qui viennent de cette folle précipitation. Car au lieu que l'homme tâche ordinairement de reculer sa peine & son suplice, les Ecrivains précipités & impatiens avancent le leur le plus qu'il leur est possible, & cet avancement n'en diminuë point la durée, puisque cette peine n'étant autre que la confusion de n'avoir point réussi, elle ne finira point tant que la mémoire de leurs ouvrages vivra dans l'esprit des hommes.

On ne peut pas dire de ces gens que ce sont des Auteurs qui écrivent & qui composent, puisque pour me servir des termes de Pline le jeune (8), ils aiment mieux avoir écrit que d'écrire, comme ces juges qui n'aiment point à juger, mais seulement à terminer les procès. Et ainsi comme ils ont plutôt écrit qu'on ne peut dire qu'ils écrivent, ils ont pour le repentir ce *loisir* qu'ils ne se sont pas voulu donner pour écrire.

C'est à ces sortes de gens qu'un de nos Maîtres en *l'art d'écrire* s'adresse pour leur donner cette importante leçon (9).

Travaillés à loisir, quelque ordre qui vous
presse,
Et ne vous piqués point d'une folle vitesse.
Un stile si rapide & qui court en rimant
Marque moins trop d'esprit, que peu de jugement.
J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle aréne
Dans un pré plein de fleurs lentement se proméne,
Qu'un torrent debordé qui d'un cours orageux
Roule plein de gravier sur un terrain fangeux.
Hâtés-vous lentement, & sans perdre courage
Vingt fois sur le métier remettés votre ouvrage.

Po-

Francisc. Bencius Soc. J. Orat. de stilo, &c.

Joannes Filesac. Selector. Lib. 2. ejus Varro de multiplici Scriptorum genere, cap. 4. pag. 347. 348. Item cap. 11. pag. 375. 376.

Christian. Liberius de scrib. & leg. Lib. num. 9. pag. 27. 28.

Theophil. Spizelius in Infelic. Liter. Tractat. 19. de Cacoëthe scrib. pag. 467. ¶. Baillet entasse ici beaucoup de citations tirées la plûpart d'*Hadrianus Junius* 4. *Animadv.* 16. & du livre que Filesac a intitulé *Varro*. Je remarquerai seulement que ce qu'on fait dire à Zeuxis qu'il peignoit pour l'éternité n'est pas vrai à la lettre. Il avouoit simplement, comme l'écrit Plutarque dans la Vie de Periclès & dans le Discours touchant le grand nombre d'amis, qu'il mettoit beaucoup de tems à peindre, se contentant de donner à entendre que quand on peint pour la durée il est bon de peiner ses tableaux. Erasme l. 6. de ses Apophthegmes, n. 39. est le premier qui ait dit que Valére Maxime avoit exprimé la réponse de Zeuxis en ces termes : *Diu pingo, quia pingo æternitati*. Hadrianus Junius dans l'endroit cité, a, sur la foi d'Erasme, répeté la même chose. Cependant on auroit beau chercher dans Valére Maxime, on n'y trouveroit rien de tel.

8. Plin. jun. 6. Epistol. 2. ¶. Il y a dans Pline parlant des Avocats de son tems: *egisse malunt quam agere.*

9. Despreaux de l'Art. Poëtique Chant. I. v. 163. &c.

Polissés-le sans cesse, & le repolissés,
Ajoutés quelquefois, & souvent effacés.

Aussi avons-nous vû cette belle maxime pratiquée par tout ce qu'il y a eu de plus judicieux & de plus habiles Ecrivains de tous les siécles & sur toutes sortes de sujets.

Denis d'Halicarnasse nous aprend que Thucydide employa vingt-sept ans à limer & à polir son Histoire, & que la durée de sa composition égala presque celle de la Guerre qu'il a décrite (1).

On sait combien de tems & de soins Euripide apportoit à ses Tragédies devant que de les laisser passer sur le Théâtre (2). Et l'on dit qu'un jour qu'il étoit en la compagnie de ses amis, & qu'il se plaignoit en leur présence de sa propre lenteur & de la pesanteur de son esprit qui l'empêchoit de faire quelquefois plus de trois Vers en trois jours; Alceste, qui s'y trouvoit, en voulut tirer avantage pour sa propre gloire, & dit que pour lui il pouvoit sans peine faire cent Vers par jour. Euripide se croyant taxé par ce faste & cette vanterie, lui répartit avec chaleur „qu'il ne doutoit nullement „ de sa facilité pour composer, mais qu'il „ osoit assurer que tous ses Vers qui lui „ sortoient de la tête avec tant d'abondan„ ce & de profusion ne dureroient pas plus „ de trois jours, & que les siens qui lui „ coutoient tant, pourroient résister au „ tems & passer à l'éternité.

Diodore de Sicile employa trente ans à son Histoire selon son propre témoignage (3). Dion Cassius en a donné vingt-deux à la sienne (4).

On dit qu'Isocrate étoit fort long-tems sur ses compositions, & qu'il ne plaignoit pas dix ans ou quelquefois même quinze pour une seule harangue (5).

On sait le tems que les Bucoliques & les Géorgiques ont coûté à Virgile, & ce qu'il lui auroit coûté l'Enéide s'il avoit vécu davantage, & l'on voit dans sa Vie, qui court sous le nom de Donat, qu'il faisoit gloire d'imiter l'Ourse dans la formation & la perfection de ses petits. *C'est aussi une louange que Quintilien a donnée à Saluste.*

Catulle loue la *Smyrne* du *Poëte Cinna* qu'il avoit été neuf ans entiers à composer, & quoique ce ne fût qu'un fort petit Livre, il témoigne qu'il étoit beaucoup préférable aux milliers de Vers qu'*Hortensius* faisoit quelquefois sur un pied; aux Annales de Volusius; & à tous ceux des Ouvrages de son tems que la précipitation seule de

1. Dionys. Halicarn. Judic. de Thucydid. pag. 939. Operum.

2. Liberius de Lib. scrib. pag. 29. 30.

Theophil. Spizel. Infel. Liter. Tract. 19. pag. 468. ¶. Il faloit au lieu de ces Ecrivains modernes peu estimés citer le seul Valére Maxime l. 3. c. 7. où ce fait d'Euripide & d'Alcestis est conté plus éxactement, car c'est *Alcestis* qu'il faut dire, lorsque c'est un nom d'homme, l'usage contre la raison n'ayant reçu *Alceste* que dans la signification de la femme d'Admète Roi de Thessalie. Quelques-uns sans necessité ont lu *Alcestem* dans le 652. vers de la VI. Satire de Juvenal, comme si les Latins avoient dit *Alceste* pour *Alcestis*, & cette erreur peut avoir favorisé l'introduction du féminin Alceste en François. Quant au masculin, si connu par le Misanthrope de Moliére, il faut supposer qu'il vient du Grec Ἀλκήστης, comme *Alceste* vient d'Ἀλκήστης.

3. Diod. Sicul. Biblioth. præfat.

4. Dio. Cass. & ap. Voss. de Arte historic. cap. 32. pag. 149. ¶. Dion Cassius le dit lui-même dans Xiphilin sur la fin de la Vie de Commode.

5. Chr. Liber. ut supra pag. 28. ¶. C'est Plutarque dans la Vie d'Isocrate, & Longin c. 4. du Sublime qu'il faloit citer.

6. Catulli carmine 96. pag. 65 M.

7. Voss. de Histor. Lat. Lib. 3. cap. 9. pag. 801. 802.

8. Idem ibid. & de Scientiis Mathemat. c. 41. num. 4. p. 23. ubi de Chronol.

9. ¶. La remarque d'*Erasme* l. 6. de ses Apophthegmes n. 35. est curieuse touchant la peine que *Paul Emile* & *Linacer* avoient à se satisfaire dans la composition.

10. Voss. de arte hist. Item de Hist. Latin. &c. p. 674.

11. Sixt. Senens. Lib. 4. Biblioth. sanct. & alii. ¶. Sixte de Sienne ne dit rien des trente ans qu'employa Pagnin à sa version. C'est à Richard Simon l. 2. c. 20. de son Histoire Critique du Vieux Testament qu'il faloit renvoyer.

12. Chr. Liberius de scrib. Lib. pag. 29. Paul. Jovius, in elogio *Sannazarii* & alii.

13. Ger. Voss. de arte hist. cap. ult. pag. 149. Bayle dans son Dictionn. au mot *Jove*, rem. G.

14. Bayle, Nouv. de la République des Lettres de Mars 1684. pag. 21. Item dans son Dictionn. au mot *Pereira*, rem. C.

15. Balzac, Entretien 9. pag. 185. Edition d'Hollande, ou 637. du Tom. 2. de l'Ed. in-fol.

16. ¶. Le nommé Jaques Edouard Auteur de quelques Remarques critiques in 12. sur le Moréri de 1704. ayant lu que Scipion Tetti, accusé de sentimens peu orthodoxes touchant la Divinité, avoit été condamné aux Galéres, s'imagina que c'étoit dans *le Traité de Apollodoris*, que cet Ecrivain avoit débité ses erreurs, & prit là dessus occasion de reprocher à Baillet d'avoir parlé d'un tel livre avec éloge. Jamais

II. Part. Ch. X.

de leurs Auteurs avoit fait éclorre (6).

Et pour joindre quelques exemples d'Auteurs modernes avec ces Anciens, on sait que Gobelin Persone a employé près de vingt-neuf ans à son Cosmodrome ou son Histoire, quoique d'autres veuillent qu'il lui ait donné même quarante-deux ans (7).

Chrêtien Massé de Cambray a travaillé cinquante ans durant à la compilation de sa Chronique (8).

Thomas Linacer Anglois, quoique très-habile & très-savant au raport d'Erasme, étoit fort lent à composer, étant persuadé de l'importance & de la nécessité de bien écrire (9).

Paul Emile employa trente ans entiers à son Histoire de France (10). Santès Pagninus en mit autant à faire sa version Latine de l'Ecriture-Sainte (11).

Sannazar fut vingt ans à faire son Poéme des Couches de la Sainte Vierge (12). Paul Jove employa trente-sept ans à la composition de son Histoire (13). Gomesius Pereira Medecin Espagnol fut trente ans à composer son *Antoniana Margarita*, pour prouver que les Bêtes n'ont point de sentiment (14).

Jean de la Case Archevêque de Benevent passa la meilleure & la plus longue partie de sa vie à faire & à polir son Galatée. C'est un Livre de l'épaisseur de deux Almanachs, dit M. de Balzac (15). Ce n'est pas, ajoute-t-il, que la Case eût l'esprit stérile, car jamais homme n'eut de plus grands avantages de la Nature. Mais c'étoit l'éloquence Attique qu'il cherchoit, & non pas l'éloquence Asiatique. Il rejettoit les premiéres pensées comme autant de tentations du malin esprit, il ne se servoit pas indifferemment de toutes les bonnes choses. Mais entre les bonnes, il choisissoit les meilleures, & celles-ci étant en fort petit nombre, il étoit bien difficile d'en composer un gros Livre.

Scipion Tetti Neapolitain avoit employé plusieurs années à son petit Traité des Apollodores, avant qu'on l'envoyât aux Galeres. C'est un ouvrage de deux feuilles, mais le Public qui l'a trouvé bon (16) n'a point crû que ni la petitesse du corps, ni la longueur du tems, ni la disgrace de l'Auteur dût lui en faire perdre l'estime & le goût (17).

Sebastien Ackern ou Acernus Polonois employa dix ans entiers à son Poëme de la Victoire des Dieux, & il n'y a point perdu son tems (18).

Mathieu Farinator (19) employa trente ans

mais censure ne fut plus mal fondée que celle-là. Scipion Tetti ne dogmatise nullement dans son *Commentarius de Apollodoris* dedié à un Cardinal d'une pieté reconnuë, & le bon Jaques Edouard auroit fait un meilleur usage de sa Critique, si ayant envie de reprendre ici Baillet, il l'avoit repris d'avoir sans aucune preuve avancé que le Tetti employa plusieurs années à la composition du petit Traité dont il s'agit. Colomiés, qu'allégue Baillet pour son garant, ne dit rien de tel. Aussi n'y a-t-il pas d'apparence qu'un ouvrage si court, quoique plein d'érudition, ait demandé un travail de plusieurs années. Un Scaliger, un Saumaise, n'y auroit pas mis trois jours; & supposé qu'il en ait couté vingt, ou même quinze au Tetti, ce n'a pu guere être que parce que les livres, qu'il avoit besoin de citer, étant alors plus rares, il ne les avoit pas sous sa main, comme on les a eus depuis.

17. P. Colom. Mêlang. Hist. pag. 843. de l'Edit. de ses Oeuvres in-4.

Item Jac. Aug. Thuan. in Vita sua. p. 13.

18. Ghilini Tom. 2. Theatr. homin. Literator. pag. 225.

Simon Starovolski in hecatontade seu Centur. Polonor illustr. pag. 225.

19. ¶. Ce Compilateur, dont le nom de Batême étoit *Mathias*, mettoit à la maniére de ce tems-là son nom de famille au genitif. *Ego*, dit-il dans un avant-propos qui précéde les deux tables de son livre, *Frater Mathias Farinatoris de Vienna*, il entend de Vienne en Autriche, *sacri Ordinis beatæ Dei genitricis, & Virginis Mariæ de Monte Carmeli, Lectorum sacræ Theologiæ minimus.* Après quoi dans le Prologue qui suit les tables, il rend compte à ses Lecteurs de l'Ouvrage qu'il avoit entrepris; que se défiant de ses forces, il avoit pendant deux ans hésité à produire ses materiaux; que cependant le Pape Jean (XXII.) ayant ouï parler de ce dessein, souhaita qu'il fût exécuté, mandant l'Auteur par un Bref exprès, & voulant que le livre fût intitulé *Lumen animæ*; qu'assisté de trois habiles coadjuteurs Léon, Amand, & Sévérin que le Pape lui avoit donnés, il avoit travaillé sans relâche jour & nuit vingt-neuf ans entiers, *triginta annis minus uno* à perfectionner son ouvrage. Qui ne croiroit là-dessus que ce seroit un chef-d'œuvre. C'est bien cependant la plus impertinente rhapsodie qu'on se puisse imaginer. On y débite dans la premiere partie sous 75. titres ou chapitres, la plûpart très-longs, de ridicules observations physiques, d'où l'on tache de tirer une morale tendante à salut. Dans la seconde partie qui contient jusqu'à 267. chapitres mais fort courts, la morale est plus simple, mais tout aussi fade. Les citations y sont tirées d'une infinité d'Ecrivains apocryphes, supposés, qui n'ont jamais existé. L'Auteur peut avoir été trompé à quelques-uns, mais en général il est difficile qu'on ne doute de sa bonne foi, d'autant plus que tout ignorant qu'il est, faisant dans son Prologue l'énumeration de certains

ans à son Livre de la Lumiére de l'Ame (1).

Jacques Godefroy (2) a mis aussi trente ans à son travail sur le Code Théodosien, mais la grandeur de l'Ouvrage & le succès de l'execution font assés voir que ce terme auroit été petit pour un homme moins capable & moins diligent que lui.

L'Académie della Crusca de Florence a été près de quarante ans à son Vocabulaire (3); & il y en a déja cinquante & plus, que Messieurs de l'Académie Françoise travaillent au Dictionnaire de notre Langue.

Le Chancelier Bacon a employé dixhuit ans à son nouvel Organe, & on en a trouvé plus de douze copies toutes differentes l'une de l'autre dans son Cabinet après sa mort (4).

M. de Vaugelas avoit été trente ans sur sa Traduction de Quinte-Curse, la changeant & la corrigeant sans cesse (5).

M. de l'Etoile n'a laissé que deux petites Piéces de Théâtre qui fussent achevées, parce qu'il travailloit avec un soin extraordinaire à polir tout ce qu'il faisoit & qu'il repassoit cent fois sur les mêmes choses, comme nous l'apprend Monsieur Pelisson (6).

M. Heinsius le jeune a employé trente ans à son Virgile, c'est-à-dire à revoir ce Poëte & à y corriger les fautes des Copistes (7).

Et M. Despreaux dit de lui-même, ou d'un homme fait comme lui. Depuis

Qu'un Démon jaloux de mon contentement
M'inspira le dessein d'écrire poliment,
Tous les jours malgré moi, cloué sur un Ouvrage
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin passant ma vie en ce triste métier
J'envie en écrivant le sort de Pelletier (8).

Il paroit assés par l'estime que le Public a faite de la plûpart de ces Auteurs dont je viens de raporter les exemples que le Préjugé est plus favorable à la lenteur qu'à la précipitation. *Mais il est difficile qu'on en puisse faire une regle universelle & infaillible pour juger de la bonté des Ouvrages.*

Car si d'un côté cette lenteur est louable dans les Auteurs qui en font un loisir judicieux & toujours actif, elle est blâmable dans ceux qui la convertissent en paresse, qui ne savent pas en faire un bon usage, & qui s'en servent pour leurrer & entretenir le Public de vaines espérances.

Il y a d'ailleurs des esprits à qui la durée du tems, la longueur du travail, & l'opiniâtreté de l'aplication est souvent inutile, & quelquefois même nuisible, comme il y a des fruits qui ne sont point de garde, & qui se gâtent quand on les laisse trop longtems sur l'arbre.

Pline le jeune avoit raison de dire que ces esprits si difficiles font quelquefois du tort à leurs ouvrages à force de les vouloir retoucher trop souvent, & que ce n'est plus les polir, mais les affoiblir & les user que de passer si souvent la lime pardessus. *Non jam splendescit limâ sed atteritur* (9). Et nous voyons dans l'Histoire de son oncle qu'Apelles se vantoit d'avoir au moins cet avantage sur Protogéne qu'il savoit finir, avouant que les ouvrages de celui-ci étoient d'un travail immense, mais d'une exactitude trop scrupuleuse, l'excès de cette extrémité

livres imaginaires d'Hermès, d'Algazel, de Palæmon, de Morienes & de Belinus, il a l'impudence de dire que *proprio labore* il les a traduits en Latin, lui qui est la barbarie même, & qui bien-loin d'entendre le Grec ne paroit pas l'avoir su lire. Une chose qui m'a surpris en le parcourant, c'est qu'alléguant plusieurs Médecins, Philosophes, & Theologiens du 13. siécle, il ne fait nulle part le même honneur à S. Thomas d'Aquin. J'ai vu deux éditions de ce livre, toutes deux *in folio*, la premiére du 3. Septembre 1477. à Ausbourg d'un caractére entre carré & Gothique par Antoine Sorg qui se qualifie *civem Augustensem, artis impressoriæ magistrum*, & dit s'être servi de caractéres d'étain pour cette impression. La seconde édition est du 22. Mars 1482. en lettre Gothique, *Stagneis Karacteribus*, sans nom de lieu ni d'Imprimeur.

1. Matth. Konig. Bibl. V. & N. p. *296*.
Ex Dieterico part. 1. Ant. Bibl. pag. 127.

2. ¶. Claude Barthelemi Morisot, qui à la fin des deux Centuries de ses Lettres a fait imprimer quatre éloges, le premier desquels est celui de *Jaques Godefroi*, restraint à vingt ans le travail de ce Savant homme sur le Code Théodosien. *Cui operi*, dit-il, *per viginti annos insudavit.*

3. Relat. Historiq. de l'Académie Franç. de *M.* Pelisson, pag. *159*. Préface de la Grammaire Italienne de Dom Lancelot pag. IX. n. V.

4. Henning. Witten in Memor. Philosoph. hujus sæculi Tom. 1. Vita Verulamii Baconis ab anonymo scripta pag. 286. ¶. Il est dit dans l'endroit cité que Bacon avoit employé beaucoup de tems à faire & refaire

mité n'étant pas moins préjudiciable à la bonté des ouvrages que le défaut de l'autre (10).

C'est peut-être pour avoir trop fatigué & impatienté le Public que la Pucelle en a été si mal reçûë, la dureté & la contrainte des Vers de Monsieur Chapelain sont les fruits de sa lenteur, & la longueur des années qu'il a employées à ce Poëme, n'a servi qu'à ralentir l'ardeur avec laquelle on l'auroit lû d'abord s'il avoit eu l'adresse de surprendre son Lecteur.

La version Latine d'Athenée n'en est ni meilleure ni plus exacte pour avoir été trente ans entiers à se former & à se polir entre les mains de Dalechamp, & le Public se soucie peu s'il en faut attribuer les retardemens & les défauts aux frequentes visites qu'il étoit obligé de rendre à ses malades, puisque rien ne l'obligeoit de se faire mauvais Traducteur pour devenir bon Médecin (11).

On prétend aussi que ce n'est pas la longueur du tems qui a donné la perfection à celle de Vaugelas, puisque des huit ou neuf maniéres differentes qu'on a trouvées dans son Cabinet après sa mort, la premiere paroissoit souvent aussi bonne, & quelquefois meilleure même que les postérieures, & que celles qui étoient le plus travaillées au jugement de ceux qui revirent cette version (12).

Emmanuel Sâ fut quarante ans à composer son petit Livre des Aphorismes pour les cas de conscience, cependant c'étoit un assés mauvais Livre, jusqu'à ce que le Maître du sacré Palais en eût fait retrancher ou corriger plus de quatre-vingt endroits erronés (13).

Enfin il semble que le Public n'ait point grand égard à la longueur de vingt années que le Pere Esprit Sabathier employa pour faire une seule Carte qui fut apellée *Ombre idéale de la Science universelle*, & qui ne put même voir le jour qu'après que le Pere François Marie de Paris y eut encore donné trois ans de son loisir (14).

Si les Critiques ont témoigné quelquefois de vouloir bien user d'indulgence pour la lenteur des Ecrivains, en la considerant comme un effet de la crainte & du respect que ceux-ci ont envers le Public : ils n'ont pas eu la même disposition ni la même facilité pour excuser leur précipitation. C'est avec grande raison qu'ils ont voulu mettre cette difference entre ces deux extrémités, parce qu'ils ont toujours pris cette précipitation, non seulement pour un mépris injurieux que les Auteurs font du Public & de la Postérité ; & pour une maniére de le servir trop cavaliérement ; mais encore pour la Source & pour la Mere de deux espéces monstrueuses qui accablent de plus en plus la République des Lettres, je veux dire, de la *Multitude* & de la *Grosseur* des Livres.

Il y a long-tems que Salomon s'est plaint de la multitude des Livres, & de ce qu'on ne finissoit point d'en faire tous les jours de nouveaux (15). Les Païens même qui sembloient n'avoir point d'autre moyen de se rendre immortels qu'en tâchant de vivre dans l'esprit & la mémoire de la Postérité, & en multipliant leurs Livres dans cette intention, n'ont pû approuver cette démangeaison d'écrire beaucoup (16).

Mais que n'auroient pas dit ces Auteurs Sacrés & Profanes sur l'état de ces derniers tems,

faire son *Nouvel Organe*, mais le nombre des années n'y est point compté.

5. M. Pelisson Relat. Histor. de l'Acad. Franç. pag. 319. Preface de Du Ryer sur la Traduction de Quinte-Curce de Vaugelas.

6. Id. ibidem pag. 334.

7. Journal des Sav. de l'année de sa mort 1681.

8. Despr. Satir. III. v. 7.

9. Plinius junior. Lib. 5. Epistol. 11.

Item Lib. 9. Epist. 35.

Theophil. Spizel. Labyr. Infel. Lit. seu vit. & mor. Liter. commonefact. 19. pag. 471. 472.

10. *Aliam gloriam usurpavit (Apelles) cum Protogenis opus immensi laboris ac curæ supra modum anxiæ miraretur: dixit enim, omnia sibi cum illo paria esse, aut illi meliora, sed uno se præstare, quod manum ille de tabula nesciret tollere: memorabili præcepto, nocere sæpe nimiam diligentiam.* Plinius senior. Lib. 35. Histor. natural. cap. 10. pag. 691. col. 2.

11. Is. Casaubon. Præfat. ad suas animadvers. in Athen.

12. Pelisson, Histoire de l'Académie, p. 319. 320. Du Ryer, Préface de la Trad. Françoise de Quinte-Curse, par Vaugelas.

13. Alegamb. Bibl. Soc. Jes. Scriptor. Possevin. Appar. Sacr. Tom. 1. Ecrits des Curés de Paris, &c. pag. 316.

14. Journal des Savans, &c.

15. Eccles. cap. 12. v. 12. *Faciendi plures Libros nullus est finis.*

16. Juvenal. Satir. VII. v. 51. 52.

tenet insanabile multos
Scribendi cacoëthes & ægro in corde senescit.

tems, & particuliérement depuis l'usage de l'Imprimerie, s'ils avoient pu connoître les débordemens des esprits & de la Librairie qui se sont faits ensuite dans le monde?

Les savans & les ignorans prennent indifferemment la plume, comme par une espéce de conspiration pour accabler, ou du moins pour fatiguer & rebuter le genre humain; pour distraire & faire égarer les esprits; pour charger & confondre la mémoire; pour gâter & falsifier le jugement, & pour faire évaporer l'imagination des hommes par la multiplication inutile des Livres.

C'est le moyen que les uns & les autres ont trouvé pour tendre des piéges à la curiosité que nous avons naturellement de vouloir apprendre tout ce que nous ne savons pas, & de voir & lire pour cet effet tout ce qu'on apelle *Nouveautés* ou *Livres nouveaux*.

Ainsi les uns & les autres, quoiqu'ils ayent pris & qu'ils prennent encore tous les jours des routes differentes, ne laissent point d'arriver tous à un même but, & d'aboutir malgré leurs vûës & leurs intentions à une même fin, qui est de nous faire perdre le fruit de nos études; notre loisir & notre tems, c'est-à-dire, le prix de l'éternité; & souvent même nos fortunes temporelles & nos petites finances. C'est ce qui nous rend doublement ridicules dans l'esprit des Financiers publics & de tous ceux qui ne sont point atteints ou qui sont guéris de l'amour des Livres. Car depuis que les Auteurs se sont avisés de se découvrir ou de se trahir les uns les autres, nous avons mieux reconnu qu'auparavant quelle est la source & le sujet de tous ces inconvéniens qui nous arrivent de leur lecture, & on nous a fait remarquer qu'ils ne viennent que de ce que cette multitude affreuse de Livres n'est pour l'ordinaire qu'une multiplication des mêmes Livres; que plusieurs Livres n'en sont souvent qu'un en plusieurs façons. Et d'autant que par l'artifice des Synonymes & des Epithetes, on lit souvent les mêmes choses sous des titres differens & sous divers noms d'Auteurs: il ne faut point chercher ailleurs l'origine du dégoût & du rebut des uns, & celle du rétardement des autres dans le progrès qu'ils feroient s'ils n'étoient abusés par tant de Répetiteurs & de hardis Plagiaires.

C'est ce que le Pere Théophile Raynaud a remarqué des Interprétes & Commentateurs de l'Ecriture-Sainte qui ne font presque que se copier les uns les autres (1).

C'est ce que Petrus Aurelius (2) & quelques autres Critiques (3) ont trouvé dans la plûpart des Théologiens Scholastiques, soit qu'ils ayent écrit sur le Maître des Sentences & sur Saint Thomas, soit qu'ils ayent traité la Morale en particulier.

C'est ce qui a formé le sujet de tant de plaintes que l'on fait contre tous ces *fatras* & ces masses monstrueuses de Commentaires sur *Aristote*, & contre la plûpart des Cours ennuyeux de nos Philosophes Scholastiques.

C'est ce qui a fait dire à plusieurs que si on retranchoit les Répétitions de tout ce qui s'est fait sur le Code & le Digeste, sur le Décret & les Décrétales, on seroit moins rebuté de l'étude de l'un & l'autre Droit; & que les Canonistes & les Jurisconsultes pourroient se rendre habiles à moins de frais & en moins de tems.

C'est ce qui nous a fait croire que si la plûpart des Historiens, des Géographes, des faiseurs de Chroniques & d'Itineraires s'étoient contentés de polir leurs Originaux sans les transcrire, il y auroit eu moins de menteurs; & que si l'on obligeoit tous les faiseurs de Vers de faire restitution à Homére, à Virgile, à Horace & aux autres Anciens, nous ne serions pas en peine de lire tant de Modernes.

Voilà les effets du Préjugé contre la multitude des Livres, qui d'ailleurs ne laisse pas d'avoir son utilité, au moins pour ceux qui traitent des vérités de la Religion Chrétienne selon Saint Augustin (4).

C'est

1. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. Libb.

2. Petrus Aurel. Vindiciæ censur. Sorb. adv. spongiam Herm. Loëmelii, pag. 241. 242.

3. Theol. Mor. des J. Lettres de Montalt. Fact. & Ecrits des Curés de *Paris*: & autres Livres pag. 115. 116.

4. *Utile est plures Libros à pluribus fieri, diverso stilo, non diversæ fide, etiam de quæstionibus iisdem, ut ad plurimos res ipsa deveniat, ad alios sic, ad alios autem sic.*

Neque enim omnia quæ ab omnibus conscribuntur in omnium manus veniunt. Et fieri potest ut nonnulli qui etiam hæc nostra intelligere velient, eos non inveniant Libros, in hos saltem incidant.

S. August. Lib. 1. de Trinit. cap. 3. Tom. 3. Operum.

C'est une chose avantageuse au Public & particuliérement à l'Eglise, dit ce Saint, qu'il se trouve plusieurs Ecrivains qui fassent plusieurs Livres tous differens quant à la forme, quoiqu'ils travaillent tous sur une même matiére; que n'ayant tous qu'une même foi & de mêmes principes, ils prennent un stile divers & des maniéres differentes pour expliquer les mêmes questions: afin que leurs Livres étant ainsi multipliés, ils puissent tomber entre les mains de plus de gens qui pourront s'instruire d'une même vérité, les uns d'une façon & les autres d'une autre; & que comme on ne peut point avoir tous les Livres qui se font, on puisse du moins trouver dans ceux que l'on peut acquerir, ce qui est traité dans ceux qui ne nous pourroient pas aisément tomber entre les mains.

Il est même à souhaiter, dit encore ce Saint dans un autre endroit de ses Ouvrages (5), que dans les lieux où l'hérésie a quelque cours, tous ceux qui ont quelque talent pour écrire prennent la plume pour la défense de leur Religion & de la cause commune de leur Eglise, quand ils devroient écrire tous la même chose & dans les mêmes maniéres, ne dussent-ils en diversifier que les termes & les expressions. Car il est à propos, ajoute-t-il, que les Hérétiques sachent que l'Eglise Catholique n'a point pour un ou deux Ecrivains à son service, mais qu'elle en peut produire des légions entiéres capables de la défendre contre ses attaques & les insultes de ses ennemis. Qu'il arrive encore cet avantage de la multitude des Livres, qu'on les peut avoir plus commodément, c'est-à-dire à moins de frais & avec moins de peine que s'ils étoient plus rares, & qu'on en peut faire le choix plus facilement.

En effet les Auteurs Ecclésiastiques n'ont pas crû que ce seroit entiérement perdre sa peine que de prendre la plume contre les Ariens après Saint Athanase, quoiqu'il eût parfaitement traité la matiére, & que ce qu'il en avoit écrit eût pû suffire contre tous les ennemis de la Divinité du Fils de Dieu.

Saint Basile le Grand, Saint Epiphane, Didyme d'Alexandrie, les deux Grégoires de Nazianze & de Nysse, les deux Cyrilles de Jerusalem & d'Alexandrie, Saint Hilaire, Saint Ambroise, Saint Augustin, Gregoire de la Bétique ou d'Elvire, Idacius Clarus, Saint Fulgence, Saint Phebade d'Agen, Lucifer de Cagliari, Cerealis, Victorin & plusieurs autres anciens Auteurs Grecs & Latins, sans parler des Modernes qui ont écrit contre les nouveaux Ariens & Photiniens, que nous apellons Sociniens, n'ont pas cru rendre mauvais office à l'Eglise en multipliant les Ecrits contre ces Hérétiques, & en repetant si souvent la même matiére.

La plûpart de ces Saints & savans Auteurs ont tant de raport & de ressemblance entr'eux, selon la remarque même du Cardinal Bellarmin & du P. Possevin (6), qu'ils semblent avoir écrit de concert & conspiré ensemble pour raporter les mêmes passages de l'Ecriture dans le même ordre, pour les expliquer de la même maniére, & pour se servir des mêmes argumens contre les Hérétiques. Ils repetent tous & inculquent les mêmes choses comme s'ils n'avoient fait que copier tous un même Original. Mais loin d'avoir merité le moindre blâme par cette conduite, loin d'avoir incommodé l'Eglise par cette multiplication d'ouvrages, ils s'en sont fait un mérite devant Dieu & devant les hommes, & ils ont assûré à l'Eglise une Victoire que ses ennemis lui auroient peut-être disputée plus long-tems.

Si donc ils ont fait tant de Livres sur une matiére, il faut s'en prendre au zele de la Religion & aux mouvemens que Dieu donnoit à tous ces Saints d'étaler les richesses de ses dons & de les faire profiter à sa gloire & au service de l'Eglise. Et s'ils ont écrit la même chose il faut se souvenir qu'ils puisoient dans une même source, qu'ils étoient animés d'un mê-

5. *Optandum est, ubi hereses vigent, ut quicumque aliquâ scribendi facultate prædu i sunt, ii scribant omnes, etsi non modo de rebus iisdem scripturi sint, sed eadem etiam aliis verbis fortasse scripturi. Expedit enim ut heretici intelligant in castris Catholicorum non unum aut alterum esse, sed multos qui cum iis adversa fronte congredi audeant.* Idem Lib. contra mendacium ad Consentium, Tom. 4. Operum.

6. Rob. Bellarmin. tom. 1. Controvers. Præfat. ad Lector.

Anton. Possevin. Biblioth. Select. Lib. 1. cap. 49. pag. 39.

même esprit, qu'ils avoient la même fin, les mêmes secours, les mêmes ennemis à combattre, le même sujet à traiter, la même cause à défendre & le même Maître à servir.

Multitude de Livres d'un seul Auteur.

ON PEUT faire le même raisonnement à proportion de celui-ci sur tous les autres sujets Sacrés ou Ecclésiastiques, Profanes ou Séculiers qui ont été traités plusieurs fois par plusieurs Auteurs: & conclure que la multitude des Livres qui sont répandus dans le monde n'est point blâmable par raport au grand nombre des Auteurs, mais seulement lorsqu'elle vient d'un Auteur que la demangeaison d'écrire porte plutôt à faire beaucoup de Livres qu'à les faire bons.

La fécondité d'un petit nombre de bons Ecrivains qui ont enrichi le Public d'un grand nombre de présens considérables, a été d'un exemple très-préjudiciable à une infinité d'autres qui aspirant à leur gloire, quoiqu'ils n'eussent ni leur tête, ni leurs forces, ni leur bonheur, n'ont pas laissé de gâter souvent plus de papier que ceux-là n'en avoient utilement employé.

Mais ces derniers ont été à leur tour aussi préjudiciables aux premiers, & la multitude de leurs mauvais Livres ayant dégoûté le Public, pourroit bien lui avoir donné lieu de confondre avec eux ceux de ces bons Ecrivains: & avoir rebuté les Copistes qui se sont enfin lassés de faire passer jusqu'à nous les bons Livres aussibien que les méchans, & peut-être parce que leur multitude seule les aura épouvantés.

Car, pour ne rien dire des miliers de Sentences, de Paraboles, de Vers, de Cantiques, de Proverbes, de Traités des Plantes, des Animaux & des autres productions de la Nature que SALOMON avoit composés (1), & où il n'y avoit rien que d'excellent; à quoi pourrions-nous raisonnablement attribuer la perte que nous avons faite des Livres de TRISMEGISTE, quel qu'ait été cet Auteur? Car s'il est vrai que cet homme seul ait composé Six mille cinq cens vingt-cinq Volumes, ou plutôt comme d'autres l'ont écrit Trente-six mille, ou selon quelques-uns même Trente-six mille cinq cens vingt-neuf Livres touchant la sagesse des Egyptiens, il n'est pas possible qu'il ne se soit trouvé bien du fatras, & de la rêverie dans tout ce grand nombre de compositions, qui aura détourné les Copistes d'en faire le discernement & de nous communiquer ce qu'il y auroit eu de bon (2). Mais il est aisé d'attribuer ce que l'on veut à un fantôme, & si l'on veut faire prendre quelque couleur & quelque aparence de vérité à ce conte, on peut se persuader avec la Croix-du-Maine (3) que c'étoit anciennement la coûtume des Egyptiens de publier tous les Livres qu'ils composoient sous ce spécieux nom de Trismegiste, ou d'un autre équivalent en Langue vulgaire, soit pour se faire honneur, soit que ce fût un titre ordinaire de Livres. Ainsi rien ne nous empêche dans cette supposition de croire qu'il y ait eu dans l'Egypte plus de *Trente-six mille Trismegistes*.

Si nous en croyons Liberius (4) le faux Trismegiste ne passera que pour un fort petit Ecrivain avec ses Trente-six mille volumes auprès de CALLIMACHUS le Cyrenien, dont nous avons les Poësies & qui fut

1. Lib. 3. Regum cap. 4. v. 32. 33.
Joseph. Autiq. Judaic. Lib. 8. cap. 2.

2. Jamblich. de Ægypt. Sap. ¶. Iamblique sect. 8. c. 1. dit qu'au compte de Seleucus ce *Mercure* avoit composé deux mille volumes, ou au compte de Manéthon trente-six mille cinq cens vingt cinq. Il dit de plus au chapitre suivant que de l'histoire des Dieux Empyrées le même Mercure avoit composé cent livres, autant des Ethériens, & mille des Célestes. Voyés Couring. *de Hermetic. medic. c.* 4. & surtout J. A. Fabrice au tom. 1. de sa Bibl. Grecque chap. 7. 8. 9. 10. 11. 12. & 13.
Nicol. Anton. in Vincentio Marinerio, tom. 2. Bibl. Hispan. pag. 263. initio.
Christ. Liberius de scrib. Lib. p. 8.

3. Franç. de la Croix du Maine, Discours de ses propres Livres, page 540 *à la fin de sa* Bibliothéque. ¶. Ce n'est pas un moderne tel que la Croix du Maine qu'il faloit citer, mais l'Auteur ancien d'où la Croix du Maine a tiré cette remarque.

4. Christ. Liberius de Lib. scrib. leg. &c. pag. 7.

5. ¶. On dit en François *Ptolomée*, & non pas *Ptolémée*. Callimaque n'a point été Bibliothécaire de Ptolomée Philadelphe comme l'ont dit Raphaël de Volterre l. 14. *Morof.* l. 7. de son Polyhistor. c. 2. n. 17. & d'autres modernes qui ne citent pour garant aucun ancien.

6. Joan. Lomejer. de Bibliothecis, cap. 13. *pag.* 307. M.

7. Suidæ Lexic. voce *Callimach.*

8. Voyés les beaux & judicieux Catalogues de Livres & d'Auteurs que fit ce Callimachus dans Jonsius,

fut Bibliothéquaire de Ptolemée (5) Philadelphe entre Zenodote & Eratosthene. Car il prétend qu'il a composé plus de Huit cens mille Livres, ce que huit cens des plus laborieux Ecrivains auroient peine de faire aujourd'hui. Il a été abusé par Lomejer sans doute (6), & il y a grande aparence que ce dernier est tombé sur un endroit de Suidas mal cité par quelqu'un, & que luimême s'y est trompé en prenant *huit cens mille* pour *huit cens* (7). A moins qu'on ne veuille dire que cet Auteur avoit fait le Catalogue de plus de Huit cens mille Livres (8), encore la Bibliothéque d'Alexandrie n'en contenoit-elle pas plus de Sept cens mille au raport d'Aule-Gele (9).

Ce que l'on dit des autres Auteurs anciens qui se sont plû à la multitude des Livres n'est pas si fort au-dessus du vraisemblable, & surtout si l'on se souvient d'expliquer le mot de *Livres* par celui de *Cahiers* ou *Rouleaux*, c'est-à-dire, de simples feuilles ou cartes roulées d'où nous est venu le mot de *Volume*.

Ainsi il n'est pas tout à fait incroyable qu'Aristarque le Grammairien qui vivoit sous Ptolemée Philometor en ait fait un mille (10) en ce sens (11), quoique Suidas se contente de dire que le bruit commun lui en donnoit plus de Huit cens (12).

On dit que Zenon le Pere des Stoïciens avoit composé Sept cens cinq Opuscules différens (13); qui nonobstant leur multitude étoient d'une si grande force que Carnéade de l'Académie ayant entrepris d'y répondre, s'étoit cru obligé toutes les fois qu'il prenoit la plume pour le refuter, de prendre auparavant de l'ellebore blanc pour se purger & se fortifier la tête, & pour empêcher que l'estomach ne lui envoyât des vapeurs au cerveau (14). Mais on ne convient pas que tous ces Ouvrages ne fussent que d'un seul & même Zenon, & quelques-uns doutent que ce fût au Chef des Stoïciens qu'en vouloit Carnéade (15).

Cela nous doit être d'autant plus suspect qu'Epicure passoit dans le Monde pour celui des Philosophes qui avoit le plus écrit, selon Diogéne Laërce (16), qui ajoute dans sa Vie que la multitude de ses Volumes montoit jusqu'au nombre de Trois cens dans lesquels il n'avoit mis aucun témoignage, ni passage, ni aucun mot qui fût pris d'autrui. Tout y étoit de lui, & l'on juge de là quelle étoit la force & la fécondité de son esprit.

Quoique Laërce ait dit qu'Epicure avoit surpassé généralement tous les Philosophes par la multitude de ses Livres, (17) il ne laisse pas en un autre endroit d'en excepter Chrysippe, disant que Zenon avoit fait beaucoup de Livres à la vérité, mais que Xenophane en avoit fait plus que lui; que Démocrite en avoit fait plus que Xenophane; qu'Aristote en avoit fait plus que Démocrite; & Epicure plus qu'Aristote; mais que Chrysippe en avoit fait plus qu'Epicure (18).

Ce Chrysippe n'étoit proprement que le singe d'Epicure pour les compositions, & le Parasite de ses Livres, comme l'apelloit Carnéade. Car il affectoit de faire & d'écrire tout ce qu'il voyoit faire & écrire à Epicure, c'est pourquoi il le copioit souvent, & quand il le vouloit surpasser, il alloit mandier divers passages des autres Philosophes, ce qui a fait dire à Zenon & à Aristote que tous ses Livres

sius, Liv. 2. chap. 5. des Ecrivains de l'Hist. Philos. p. 133. & suiv.

9. Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. 6. cap. 17.

10. ¶. Un *mille* pour un *millier* n'est pas François.

11. Christ. Liber ut supra pag. 7.

12. Suidas in Lexic. voce *Aristarch.*

13. Liberius de scrib. Lib. pag. 7. ¶. Liberius se trompe touchant ces prétendus sept cens cinq Opuscules de Zénon inconnus dans toute l'Antiquité.

14. Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. 17. c. 15. Item Plin. senior Hist. Nat. Lib. 25. c. 5. Voss. de Philosoph. sect. c. 19. p. 79. 99.

15. Jac. Oyselius in not. ad Aul. Gell. pag. 768.

NB. J'ai dit sur la foi de Pline l'Ancien, d'Aulu-Gelle, de Vossius &c. que Carnéade Philosophe Academicien se purgeoit le cerveau avec de l'ellebore blanc pour écrire contre Zenon le pere des Stoïciens; S. Augustin (*lib. contra Cresconium c.* 19.) dit, que c'étoit lorsqu'il vouloit disputer contre Chrysippe. Mais quoique l'autorité de Saint Augustin pour ces sortes de faits, n'ait rien au dessus de celle des Auteurs profanes; cela nous fait toujours penser que la plûpart de ces relations sont suspectes. C'est aussi ce que j'ai voulu marquer, lorsque j'ai ajoûté après Oyselius & quelques autres, *que l'on doute que ce fut au Chef des Stoïciens qu'en vouloit Carnéade.* ¶. Voyés cependant Ménage tom. 1. de l'Anti-Baillet c. 41.

16. Diog. Laërt. in Vita Epicuri, Lib. 10 pag. 273. col. 2. n. 26. de multitud. Libror. Epicuri. Item Origenes Lib. 1. advers. Celsum.

17. Πάντας ὑπερβαλλόμενος πλήθει βιβλίων.

18. Diog. Laërt. Procem. n. 16. Lib. 1. pag. 4.

vres n'étoient pleins que de témoignages & de paroles d'autrui (*a*). Et Diogéne Laërce (1) dit que comme il écrivoit tout ce qui lui venoit dans la pensée avec une précipitation étrange, il ne faisoit rien de bien, & ne se soucioit pas d'être exact pourvû qu'il surpassât Epicure dans le nombre des Livres. Et en effet il avoit composé plus de Trois cens volumes sur la Dialectique seule (2), sans parler de ce qu'il avoit écrit sur divers autres sujets.

Cependant, à bien considerer la chose on ne peut pas dire que Chrysippe ait surpassé Epicure dans la multitude des Livres, selon le raisonnement d'Apollodore d'Athénes dans Laërce (3), puisque si l'on eût ôté des Livres de Chrysippe tout ce qui n'étoit pas de lui, il ne lui seroit presque rien resté, aulieu que ceux d'Epicure n'étoient composés que de ce que sa cervelle & son fonds lui avoient fourni (4).

Cela fait voir le peu d'équité qu'Hesychius l'Illustre, & ceux qui l'ont suivi (5) ont fait paroître, lorsqu'ils ont confondu le mérite d'Epicure avec celui de Chrysippe, & qu'ils ont dit que l'un & l'autre pour s'être trop pressé d'écrire & de multiplier leurs ouvrages ont été peu exacts & peu solides en ce qu'ils ont mis au jour (6). Ce qui n'est vrai que de Chrysippe (7), quoi qu'on ait soupçonné Epicure d'avoir mis au rang de ses Livres ceux de Démocrite sur les Atomes, & ceux d'Aristippe touchant la volupté pour en grossir le nombre, & en acquerir de la gloire comme s'il en avoit été l'Auteur (8).

Outre ce que l'on a dit de ces laborieux Ecrivains, on nous a encore voulu persuader que THEOPHRASTE disciple d'Aristote avoit mis au jour Trois cens volumes (9); que DIDYME LE CHALCENTERE, c'est-à-dire aux entrailles de cuivre, ainsi nommé à cause qu'il étoit extraordinairement laborieux, avoit composé jusqu'à Trois mille cinq cens Traités différens (10), & Séneque en met jusqu'à Qua-

(*a*) Aristote n'a pu parler des Livres de Chrysippe. Il étoit mort avant que Chrysippe fût au monde. Aristote mourut l'an troisiéme de la cent quatorziéme Olympiade, & Chrysippe mourut dans la cent quarante-troisiéme. Monsieur Baillet cite pour la confirmation de son opinion Diogéne Laërce dans la Vie d'Epicure, à la page 273. de l'édition d'Angleterre; M. Baillet n'a point lu le Grec de cet endroit de Laërce, mais en ayant lu la version d'Aldobrandinus, que voici: *Epicuri multam scriptionem Chrysippus æmulatus est, quemadmodum Carneades ait, Parasitum ejus librorum ipsum appellans: si quid enim Epicurus scriberet, tantumdem scribere Chrysippus ob æmulationem studebat. Quocirca & eadem sæpe scripsit, & ea, quæ sibi in mentem illico veniebant, & festinatione parum emendata; testimoniaque tot insunt, ut eis solis libri referti sint, quemadmodum & apud Zenonem & apud Aristotelem invenire licet*; & l'ayant lu ponctuée de la sorte que je viens de la representer, & telle qu'elle est imprimée dans l'Edition d'Angleterre; il a crû que ce que disoit Laërce de Chrysippe avoit été remarqué par Zenon & par Aristote: & ces mots, *quemadmodum & apud Zenonem & apud Aristotelem invenire licet*, veulent dire que ce défaut de raporter trop de témoignages dans des Traités Philosophiques, qu'on blâmoit dans les Ecrits de Chrysippe, se rencontroit aussi dans ceux de Zenon & d'Aristote. (ANTIB. t. 1. p. 27.) ¶. A quoi j'ajoute qu'à l'égard de Zénon il n'y a guére d'apparence qu'étant mort en la 129. Olympiade, il eût pu faire une remarque pareille à celle dont il s'agit contre Chrysippe, qui étant né au commencement de l'Olympiade 125. c'est-à-dire quelque 18. ou 20. ans auparavant, n'étoit pas en âge d'avoir composé beaucoup de livres.

1. Laërt. Lib. 10. de Vita Epic. p. 273.

2 Petr. Gassend. de Vita Epic. Lib. 3. pag. 90. cap. 4. Diog. Laërt. in Chrysippo n. 199.

3. Laërt. Lib. 7. de Vita Zenonis. Idem in Chrysippo n. 182. ¶. Diogéne Laërce l. 7. in Chrysippo n. 182. dit ὅτι τὰ Ἐπικούρου οἰκείᾳ δυνάμει γεγραμμένα καὶ ἀπαράθετα ὄντα. Et l. 10. n. 26. il dit que dans les trois cens volumes d'Epicure il n'y avoit nul témoignage emprunté d'ailleurs, que c'étoient toutes maximes originales. Κύλινδροι μὲν γὰρ πρὸς τριακοσίους εἰσί. γεγράφθαι δὲ μαρτύριον ἔξωθεν ἐν αὐτοῖς οὐδὲν ἀλλ' αὐταί εἰσιν Ἐπικούρου φωναί.

4. P. Gassendi. Lib. 1. de Vit. Epic. c. 9. pag. 34. & seqq. Laert. in Chrysippo n. 182. & l. 10. n. 26.

5. Joan. Filesac. Varro Lib. 2. select. cap. 11. pag. 376. ex Hesychio illustri, &c. ¶. Ni Diogéne Laërce ni par conséquent Hésychius qui ne fait ici que le copier mot à mot, ne disent point qu'Epicure écrivoit avec trop de précipitation; c'est uniquement Filésac qui chap. XI. de son livre intitulé *Varro* accuse faussement Hésychius d'avoir repris Epicure de ce défaut. En quoi d'un côté Baillet a raison de justifier Epicure, & de l'autre tort de croire avec Filésac qu'Hésychius a fait une faute qu'il n'a point faite.

6. Ger. Jo. Vossius de Philosophor. sect. cap. 8. §. 16. pag. 55.

7. ¶. Il n'y a qu'à lire Diogéne Laërce l. 10. n. 27. & son copiste Hésychius depuis les mots ἐζήλωσε δὲ αὐτὸν Χρύσιππος jusqu'à γέμειν τὰ βιβλία, pour reconnoitre cette vérité que Baillet n'a pas reconnuë à l'égard d'Hésychius.

8. Dict. Hist. de Moreri, pag. 465. de la premiére Edit. ¶. Voila un beau garant d'un fait de cette consequence, pour la preuve duquel il étoit si naturel de citer Diogéne Laërce l. 10. n. 4. sans parler de Clément Aléxandrin Strom. 6. & des autres témoignages recueillis curieusement par Ménage dans sa note sur Diogéne à l'endroit ci-dessus allegué.

9. Liberius de scrib. Lib. pag. 7. ex Genebrardo, &c. Vid. & Laërtium & Hesychium. ¶. Liberius &

Quatre mille (11). Ce qui a fait dire à Athénée que Didyme avoit oublié le nombre de ses Livres (12).

Quelques-uns ont écrit que DIOMEDE le Grammairien en avoit fait Dix mille (13) quoiqu'avec assés peu de vrai-semblance (14).

Parmi les Romains SERVIUS SULPICIUS (15) en avoit fait Cent quatre-vingt-huit sur le Droit Civil seulement (16). VARRON à l'âge de quatre-vingts quatre ans avoit déja composé Quatre cens quatre-vingts dix Livres dont il se perdit une bonne partie durant sa proscription par le pillage qu'on fit des Bibliothéques de la Ville, comme nous l'aprend Aule-Gelle (17). C'est ce grand nombre des Ouvrages de Varron qui a fait dire à Saint Augustin (18) qu'il s'étonnoit qu'ayant tant lû, il eût eu le loisir d'écrire; & qu'ayant tant écrit, on auroit eu de la peine à se persuader qu'un homme eût été capable de tant lire. (19).

GALIEN avoit composé plus de Quatre cens Livres sur la Médecine, & plus de Deux cens quarante sur les autres Sciences (20), & le grand nombre de ceux qui nous sont restés nous fait assés connoître qu'il n'est pas impossible absolument de beaucoup écrire & de bien écrire tout à la fois (21).

Il ne nous seroit pas difficile de trouver aussi parmi les anciens Auteurs de l'Eglise de ces habiles & laborieux Ecrivains à qui les ouvrages tomboient de la plume avec une facilité qui fait encore aujourd'hui le sujet de notre étonnement.

Car sans parler d'ESDRAS à qui les Rabins donnent Deux cens quatre Livres sur divers sujets, & Soixante & douze sur la seule Cabale (22); qui pourroit croire qu'ORIGENE avec les exercices journaliers de son école en auroit pû composer *Six mille?* Néanmoins Saint Jerôme nous assûre qu'il en avoit lû autant de lui, Saint Epiphane & Rufin (23) nous ont aussi spécifié

& Génébrard doivent être ici comptés pour rien. Hésychius suppute le nombre des Auditeurs, mais non pas des volumes de la composition de Théophraste. Diogéne Laërce qui en a dressé le Catalogue les fait monter à près de 500.

10. Moreri Dict. Hist. ex var. Auctorib. Suidas. voce Δίδυμος. Athenée, l. 4. c. 6.

11. Luc. Senec. Epist. 88. & ap. Morer.

12. Athænei Dipnosoph. Lib. 4. & ap. Morer. ¶. C'étoit *Demetrius* de Trezéne qui au rapport d'Athénée *appeloit par cette raison* βιβλιολάθας ce Didyme, duquel on peut voir à ce sujet le conte que fait Quintilien l. 1. c. 8.

13. ¶. C'est un songe. On n'a *jamais rien écrit de* tel de ce Grammairien: Et Baillet lui-même qui renvoie au chapitre où il en parle, n'y dit pas un seul petit mot de ces prétendus dix mille volumes.

14. V. notre Rec. des Gramm.

15. ¶. Pomponius dans la Lettre 43. *de Orig. Jur.* ne dit point que *Servius Sulpicius* ait composé jusqu'à 188. volumes sur le Droit, *mais seulement près de* 180. Hotman que cite Baillet n'en compte pas davantage.

16. Franc. Hotoman. descript. Jurisconsultor. qui à Pomponio citantur, pag. 442. Christ. Liber. & alii.

17. Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. 3. cap. 10. ad finem.

18. D. Augustin. Lib. 6. de Civit. Dei. cap. 3.

Ant. du Verdier de Vauprivas *Biblioth.* pag. 1034.

19. ¶. Ayant été ami particulier du célebre Pierre Palliot Parisien, Imprimeur, Libraire & Graveur établi à Dijon, où il mourut le 6. Avril 1698. âgé de 89. ans, *j'aurois* tort de ne pas prendre ici l'occasion d'en faire l'éloge comme d'un des plus laborieux Ecrivains de l'Europe, qui sans literature, & sans savoir autre Langue que sa maternelle, a eu assés de génie pour composer l'Histoire du Parlement de Bourgogne, augmenter de près de moitié *l'Indice armorial* de Géliot, graver toutes les armoiries contenuës dans ces deux volumes *in-folio* & de plus laisser autres treize gros *in-folio* de Mémoires Généalogiques du Duché de Bourgogne, actuellement conservés dans le cabinet de Mr. Joly de Blaisy Président au Grand Conseil. Je me souviens les avoir vus plus d'une fois tous écrits de la main de l'Auteur, ce qui me donna lieu de lui appliquer dans les vers suivans, la pensée de Saint Augustin ci-dessus rapportée touchant Varron:

Vrai regitre vivant, oracle plein de foi,
Tresor en recherches fertile,
Fameux Palliot explique-moi
Cette énigme si difficile:
Comment à toujours lire occupant ton esprit,
Tu sus trouver le tems d'écrire?
Et comment ayant tant écrit,
Tu sus trouver le tems de lire?

20. ¶. Il est difficile de marquer au juste le nombre des ouvrages de Galien. Les Curieux pourront examiner là-dessus ce qu'en a écrit Jean Albert Fabrice l. 4. de sa Bibliothéque Gréque c. 7.

21. Ph. Labb. de Vit. Claud. Galen. & alii, &c.

22. Lib. Mazor. num. 12. apud Christian. Liberium de scrib. Lib. pag. 7. ¶. Cela ne quadre pas tout-à-fait avec ce qu'on lit dans le 4. *livre d'Esdras*, chap. 14. depuis le 21. verset jusqu'à la fin.

23. ¶. *Rufin* parloit des six mille volumes d'*Origéne* sans les *avoir vus*. Il avançoit même faussement que Saint Epiphane se vantoit de les avoir lus, quoique ce Saint n'ait fait autre chose que produire dans son dif-

cifié le même nombre (1). Et Saint Jérôme écrivant à Pammachius (2), semble dire qu'il n'y avoit personne qui en pût autant lire en sa vie qu'Origéne en avoit écrit ou dicté à ses copistes, qu'Ambroise lui entretenoit en grand nombre & avec beaucoup de libéralité (3).

L'on pourroit mettre S. AUGUSTIN au rang des plus laborieux & des plus infatigables Ecrivains, je ne dis pas de l'Eglise, mais de toute l'Antiquité même, sans craindre de donner lieu de croire que le grand nombre de ses Livres auroit pû préjudicier à leur excellence. Et plût à Dieu que le tems eût eu autant de respect pour eux que l'Eglise a toujours témoigné d'en avoir, nous aurions aujourd'hui un trésor qui nous consoleroit aisément de la perte que nous avons faite de la plûpart de ceux que l'on vient de nommer.

Si l'on veut passer dans les siécles postérieurs, on y trouvera peut-être que ce zele que les Anciens avoient fait paroître pour remplir le monde de leurs Livres, a dégéneré en une espéce de manie, sur tout depuis l'usage de l'Imprimerie. Et si l'on considere qu'un de nos *in-folio* peut bien contenir la valeur de cinquante & quelquefois de cent volumes des Anciens, on jugera aisément si les Modernes ont été moins laborieux & moins curieux de gloire qu'eux par le petit nombre que je citerai ici succinctement à ne commencer que depuis l'établissement de la Scholastique.

Les Oeuvres d'ALBERT LE GRAND sont en Vingt & un volumes in-folio de l'édition de Lyon de 1651, & d'ailleurs en Dix-neuf.

Celles de Saint THOMAS sont en Dix-sept volumes de l'édition de Rome, en Seize de Venise, en Vingt & un ou en Vingt-trois de Paris.

RAIMOND LULLE a fait plus de Quatre mille volumes si l'on s'en tient à ce qu'on en a publié. Et il y a dans la Bibliothéque de Monsieur l'Avocat Général de Lamoignon un Catalogue Manuscrit de ses Ouvrages qui comprend Quatre-vingt-sept volumes ou Livres de son Art qu'on apelle des *Lullistes*; Trente-cinq sur la Physique; Trente & un sur la Métaphysique; Cent vingt-cinq sur la Théologie, & sur divers sujets qui ont raport à la Religion; Vingt & un sur la Médecine; plus de Soixante sur la Chimie, mais qu'on lui a supposés mal-à propos pour la plûpart; Vingt sur la Morale; Dix-huit sur les Mathématiques; Huit sur le Droit; avec un Supplément de Quatre-vingt-six sur la Théologie, & de Dix-huit sur la Logique. Mais il est dit à *la fin du Catalogue qu'il y a encore un grand nombre d'autres volumes tant imprimés que manuscrits qui se conservent dans les Bibliothéques de Majorque, de Barcelone, de Rome, de la Sorbonne, de Saint Victor, des Chartreux de Paris, & des autres endroits de la Chrétienté.*

WICLEF qui mourut en 1387. avoit composé plus de Deux cens volumes, selon le témoignage du Pape Pie Second raporté par Verheiden (4), & ce que nous en avons n'est qu'un reste que les Protestans ont sauvé du feu.

ALPHONSE TOSTAT Evêque d'Avila mort en 1454. a fait un nombre innombrable de Livres selon le Langage de quelques-uns. Ce que l'on en a imprimé est renfermé dans Quatorze volumes in-folio Vingt-sept tomes de l'édition de Venise; en Quinze volumes de Cologne; & en Dix-huit d'ailleurs. Le Pelerin, c'est-à-dire, André Schott Auteur de la petite Bibliothéque d'Espagne (5), dit que Tostat a fait un si grand nombre de volumes seulement sur

discours contre la 64. Hérésie qui est celle des Origénistes, un long extrait de Méthodius, où celui-ci dans son livre de la Résurrection, écrivant contre Origéne, lui dit entre autres choses, que s'il étoit vrai qu'il eût fait 6000. volumes, comme le bruit en couroit, il le plaindroit fort de s'être donné tant de peine pour entasser erreurs sur erreurs. On voit que ce raisonnement, qui ne roule que sur un *si*, n'est pas d'ailleurs de saint Epiphane. Quant à Saint Jerôme, bien loin d'assurer qu'il eût lu ces 6000. volumes, il nie formellement qu'Origéne en eût tant fait: Examinés vous même, dit-il à Rufin, dans sa 2. Apologie, les listes qu'Eusébe a publiées de ces livres; je suis sûr que, si vous comptés bien, vous n'en trouverés pas le tiers de 6000.

1. Anton. Thysius in Not. ad Aul. Gell. Lib. 3. cap. 10. ad fin.
L. de Moreri Dict. Hist.
Le Galois, Traité des Biblioth. pag. 75.
Chr. Liber. de scrib. Libr. pag. 7.
P. Dan. Huetii Origenian. & alii.

2. ¶. S. Jérome n'a rien écrit de tel dans aucune Lettre à Pammachius.

3. Euseb. Histor. Ecclesiast. Lib. 6. cap. 23. & seqq. Item

II. Part. Ch. X.

Il n'a vécu que 40. ans.

sur l'Ecriture-Sainte, que si on en vouloit compter les feuilles par les jours de sa vie, on trouveroit qu'il n'y en auroit pas un à compter depuis le moment de sa naissance auquel il n'eût rempli plus de trois feuilles. Sixte de Sienne dit qu'on peut juger de la grosseur & de la masse de tous ces épouventables volumes par le petit abregé que Pierre Ximenes Evêque de Coria son disciple tâcha de faire de son Commentaire sur Saint Matthieu seulement. Et quoiqu'il fit tous ses efforts pour réduire cet Abregé à la cinq ou sixiéme partie du Commentaire au plus, quelques retranchemens qu'il y eût faits, il ne put venir à bout d'en faire moins d'un gros & d'un grand in-folio de 1020. pages du plus grand papier qu'on apelle *folio regali* en caractéres très-menus & très-serrés, & dont on auroit pû faire Quatre justes volumes à l'ordinaire (6).

Denis Rickel de Leeuwis, dit le Chartreux qui mourut en 1471. a beaucoup plus écrit que Saint Augustin, & on n'est point encore revenu de l'étonnement où l'on a toujours été de voir qu'il ne se soit jamais servi de copiste, & qu'il ait tout écrit de sa propre main (7) comme on le voit dans Swert, dans Valere André, & dans Petrejus. Ce que l'on a imprimé de ses Ouvrages est renfermé en Douze gros volumes in-folio, quoiqu'il se trouve divers autres Traités imprimés séparément.

Jean de Hagen ou de Indagine Chartreux d'Allemagne, qui mourut en 1475. composa plus de Trois cens Livres divers qu'il adressa à divers Princes & Prelats (8), & l'on trouve de lui plus de Quatre cens trente-trois Traités, sans un grand nombre d'autres raportés par Trithéme (9).

On prétend que le fameux Paracelse qui mourut en 1541. avoit écrit près de Trois cens volumes, & s'il eût vécu du tems des Anciens, ils auroient pû faire monter toutes ces compositions jusqu'au nombre de Trente mille volumes en la maniére qu'ils les prenoient, suivant la supputation du Sieur de la Croix du Maine (10). D'autres se contentent de dire que Paracelse avoit écrit Deux cens trente Livres sur la Philosophie, Quarante-six sur la Médecine (11), & Soixante-six sur les choses occultes, sans compter tous ceux qui se glissoient sous le manteau des curieux (12).

Les Hérétiques du dernier siécle ont été fort curieux aussi de peupler le monde de Livres aussi-bien que d'enfans, s'imaginant pouvoir accabler l'Eglise par la multitude des uns & des autres, & croyant pouvoir fournir par ce double expédient assés d'armes & de soldats pour entretenir l'une & l'autre guerre qu'ils avoient entreprise contre elle. Luther avec ses Sept volumes in-folio de Wittemberg ou ses Quatre de Steinmann; Zuingle avec ses Quatre de Zurich; Melanchthon avec ses Cinq de Bâle ou ses Quatre de Wittemberg sont des premiers sans doute, mais ils ne sont pas des plus féconds. Les Quatorze de Calvin réduits à Neuf dans la derniére édition d'Amsterdam, les Huit de Brentius, les Dix de Bullinger, les Neuf ou Dix de Musculus, les Treize de Rodolphe Gualter, sans parler des *in-quarto* & des *in-Octavo* de Moïse Amyraut qui montent jusqu'au nombre de Quarante ou Cinquante, ont fait un peu plus de montre & de parade.

Mais si l'Eglise vouloit se contenter de leur opposer Homme pour Homme & Livre pour Livre, elle trouveroit aisément dans une seule de ses Sociétés Réguliéres de quoi leur tenir tête, & de quoi les enveloper

Item Lib. eod. cap. 32.

4. Jac. Verheiden in Vit. Theologor. Protest. initio. ¶. Pourquoi ne pas citer le Pape Pie II. lui-même, *Historia Bohemica cap.* 35.?

Christian. Liberius de scrib. Lib. pag. 8.

5. A. S. Peregrin. Biblioth. Hispan. Scriptor. Tom. 2, pag. 207.

G. Math. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 815.

6. *Sixt.* Senens. Lib. 4. Biblioth. sanct. pag. 392.

7. Theodor. Petrejus in Biblioth. Carthusian. à pag. 50. usque ad 84.

Francisc. Swertius in Athenis Belgic.

Valer. Andr. Dessel in Biblioth. Belgic. pag. 185.

8. Justus in Chronic. Francof. pag. 57. apud G. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 427.

9. Joan. Trith. à pag. 164. ad 193. Catal. Script. Eccles. & post eum Bibl. Carthus.

10. Franç. de la Croix du Maine, Bibl. Franç. pag. 519.

11. Matth. Konigii Bibl. Vet. & Nov. pag. 608. initio.

12. Melchior. Adam in Vita Paracelsi, pag. 32. Tom. de Medic. German.

II. PART. CH. X.

veloper sans déployer ses autres forces.

Pour ne rien dire de SALMERON, de BELLARMIN & de LUGO; ni même de TURRIEN, GRETSER, d'ANDRE' SCHOTT, &c. on n'a qu'à jetter les yeux sur les Ouvrages de SUAREZ, qui composent Vingt grands volumes ou plutôt Vingt-six si l'on vouloit les ramasser tous ensemble (1).

Ceux de VASQUEZ sont en Dix ou Neuf ou en Huit volumes selon leurs differentes éditions in-folio.

Ceux de LORIN en Dix ou en Onze in-folio.

Ceux de Corn. à LAPIDE sont en Seize in-folio, & il disoit sur la fin de ses jours & de ses travaux, qu'ayant épuisé tous ses esprits vitaux & animaux à écrire pour le service & la gloire de Dieu, il ne lui restoit plus que son sang qu'il auroit bien souhaité épuiser pareillement ou répandre pour la même cause (2).

Ceux de Th. SANCHEZ sont en Huit in-folio; & de Gasp. SANCHEZ en Dix ou en Douze volumes.

Ceux de Corn. HAZART sont en plus de Trente-cinq in-Octavo sur les matiéres de Controverse, & en Sept in-folio sur l'Histoire.

Ceux de JEAN EUSEBE DE NIEREMBERG montent à Seize volumes in-folio, & à près de Trente tant in-quarto & in-octavo qu'en moindre forme.

Ceux du P. PETAU dont le mérite doit être distingué de celui des autres, sont en Huit volumes in-folio sans parler de plusieurs autres Ouvrages mis en d'autres formes & de ce qu'il a fait sur les anciens Auteurs.

Ceux de THEOPHILE RAYNAUD sont en Dix-neuf volumes *in-folio* sans y comprendre l'*Apopompée* qui fait le Vingtiéme & qui n'est pas le moins curieux.

Ceux du P. LABBE ne sont pas aisés à compter, pour les *raisons* qui ne sont point inconnuës au Public. Si l'on veut s'en raporter au Catalogue qu'il en a fait publier, on se persuadera aisément que dès l'an 1662. il en avoit déja fait Soixante & seize volumes dont les titres seuls comprennent Cinquante-cinq pages in-quarto dans ce Catalogue.

ESCOBAR avoit déja publié Quarante-trois volumes de sa façon la plûpart in-folio à l'âge de soixante & dix ans; & dès-lors il en disposoit encore Onze autres de la même force qu'il a eu le loisir de pousser à leur fin, puisqu'il a vécû encore onze ou douze ans après, & qu'il passoit pour le plus laborieux & le plus fécond Ecrivain de son pays & de sa Société (3). — Il mourut en 1669. âgé de 81. ans.

Enfin ATHANASE KIRCHER a mis au jour près de Trente volumes in-folio & près de Quinze in-quarto.

Ce n'est pas seulement dans cette Société qu'on s'est étudié à multiplier & à grossir les Livres. La seule Théologie Morale d'ANTONIN DIANA surnommé l'*Agneau de Dieu* étoit en Douze volumes in-folio, au milieu du désordre & de la confusion où son Auteur l'avoit laissée, & le Chartreux d'Alcolea lui ayant donné de l'ordre & de l'arrangement elle s'est trouvée réduite à Neuf volumes de l'édition de Lyon (4).

PIERRE D'ALVA & ASTORGA qui s'étoit crû choisi & député du Ciel pour venir défendre & orner de ses Ecrits le mystére de la Conception de la Sainte Vierge, & les Priviléges de son Ordre Séraphique, avoit composé plus de Quarante-huit gros volumes in-folio sur ces deux sujets, quoiqu'il y en ait eu plus d'un tiers de supprimé depuis. Entr'autres il y avoit un A, B, C, D, ou Abécédaire de la Vierge Marie en Vingt & un volumes, dont la premiére Lettre A avoit été imprimée à Madrid en Trois grands volumes in-folio à l'Imprimerie Royale l'an 1648.; une Bibliothéque de la Conception en Six volumes; un Bullaire de la même Conception; un Bullaire de son Ordre en Dix volumes. Il fit encore divers autres Livres en moindre

1. Nathan. Sotwel. Biblioth. Soc. J. post Alegamb., &c.

2. Alegamb. & Sotwel, Bibliothec. Soc. J.

3. Nicol. Anton. Bibl. Hisp. Tom. 2. in Append. ult. pag. 655.

A la tête de son Commentaire sur le Cant. des Cant. on voit son Portrait avec cette Inscription, *Antonius de Escobar & Mendoza Soc. Jes. fere septuagenarius post quadraginta tria Volumina edita, alia undecima digerit.*

4. Nic. Anton. Tom. 2. Bibl. Hisp. pag. 72. col. 2.

5. Decret. sacr. Congreg. 22. Junii 1665. in collect. Decret. pag. 94. Decret. 85. pag. 294.

Index Libror. prohibitor. Alexandri VII. P. pag. 100.

II. PART. CH. X.

dre forme, tant pour attaquer que pour repouſſer ſes *Adverſaires* ſur l'opinion de la *Conception*. Mais s'étant fait condamner à Rome plus d'une fois, & ſous divers noms (5) il tomba dans une diſgrace qui le rendit le jouet des Dominicains, la confuſion des Cordeliers, & le rebut de l'Egliſe: & il s'en alla mourir hors de ſon pays l'an 1667.

Mais ſe trouveroit-il quelqu'un parmi les Modernes & les Anciens-mêmes, qui oſât faire comparaiſon avec l'incomparable CARAMUEL? C'étoit peu de choſe pour lui d'avoir publié près de Quarante volumes in-folio & Vingt in-quarto. Il avoit dans la tête une capacité locale d'une trop vaſte étenduë pour pouvoir être remplie & entiérement occupée d'un ſi petit nombre de productions. Il avoit entrepris de renouveller ou de réformer tous les Arts & toutes les Sciences *Divines* & *Humaines*; de châtier & de corriger la plûpart des Auteurs qui les avoient traitées; de fournir lui ſeul toutes les Ecoles publiques & tous les Cabinets des Particuliers; & de ſuffire lui ſeul à tout le Monde pour toutes ſortes d'études & d'exercices.

Quiconque en voudra douter, pourra conſulter le magnifique Catalogue de ſes Livres & de ſes projets extraordinaires qu'il en a compoſé lui-même, dans le deſſein de faire un enchaînement des uns avec les autres, *qui fût ſi étroit & ſi neceſſaire*, qu'on *fût obligé* non ſeulement de *ne les point acheter les uns ſans les autres*, en nous aſſurant que *quiconque n'auroit point tout ſeroit cenſé n'avoir rien du tout*; mais encore, pour comble de miſére, de les lire tous indiſpenſablement les uns après les autres. Et je ſuis ſûr qu'après la lecture de ce Catalogue on aura lieu de douter ſi les Gaſcons de France ſont plus Gaſcons & plus fanfarons que ceux d'Eſpagne (6).

JOSEPH PELLIZER DE SALAS a déja donné près de Soixante volumes de toutes ſortes de grandeurs au Public, & s'il n'eſt mort depuis dix ou douze ans, il n'aura pas manqué d'en publier encore beaucoup d'autres. Car Dom Nicolas Antoine ſon ami, dit qu'il faiſoit encore eſpérer dans peu de tems la publication des Annales d'Eſpagne en Douze volumes; l'Hiſtoire de la Maiſon d'Autriche en Quatre; l'Hiſtoire généalogique d'Eſpagne en Quatre; & qu'il gardoit encore plus de Cinquante autres Livres chés lui, juſqu'à l'occaſion de les produire (7).

FELIX LOPE' DE VEGA CARPIO étoit une autre eſpéce de génie que tous ceux dont on vient de raporter les exemples, pour ſa fécondité ſurprenante. Jamais homme n'eut une facilité plus grande pour la compoſition. Du moins n'eſt-il arrivé jamais à perſonne qu'à lui, d'avoir fait Dix-huit cens Comédies & plus de Quatre cens Actes Sacramentels ou Piéces dramatiques qu'on a coutume de reciter à la Fête du Saint Sacrement en Eſpagne. Dom Nicolas Antoine dit que ſi l'on vouloit meſurer la grandeur de ſes Ouvrages ſur la longueur de ſa vie, l'on trouveroit qu'il n'y auroit point de jour dans un ſi long eſpace de tems auquel il n'eût rempli cinq grandes feuilles de papier, à compter dès le premier moment de ſa naiſſance.

Après tant de Géants, & quelques Hercules de la République des Lettres, je crois qu'il eſt aſſés inutile d'en citer d'autres comme Voſſius, Meurſius, Gruter & tous ces Critiques laborieux qui ont mieux aimé travailler ſur les Anciens ou à leur imitation, que de produire de nouvelles imaginations de leur tête; Baronius, Raynaldi, Ughelli, Argaez, & divers autres Eſpagnols entre les Hiſtoriens; Cardan, Aldroand, Liceti parmi les Philoſophes & Médecins; & parmi les Juriſconſultes Bartole, Cujas, Antoine Favre (8) le pere de Monſieur de Vangelas; Barboſa qui compoſa Vingt & un volumes in-folio ſur le Droit Canon; Farinas ou Farinacci qui en fit Seize (9) plus eſtimés que leur Auteur

100. 101.
Vide & Nic. Ant. Tom. 2. pag. 133. 134.

6. Carol. Viſch. Biblioth. Ciſtercienſ. pag. 179. & ſeqq.
Nic. Anton. Tom. 1. Biblioth. Hiſp.

7. Idem ibid. Tom. 1. pag. 621. 622. 623.
Item Tom. 2. in Appendic. pag. 307. col. 1. & 2. & pag. 663.

8. ¶. Bailler avoit écrit *Favre* par un *u* voyelle dans l'*errata*, mais mal, il faut écrire & prononcer *Favre*, comme *Cadavre*.

9. ¶. Les Oeuvres de *Proſper Farinaccio* ne contiennent que treize volumes, & c'eſt bien aſſés.

II. PART. CH. X.

teur qui passoit pour un grand fripon & un débauché, ce qui faisoit dire au Pape Clement VIII. que la *farine* en étoit bonne, mais que le *sac* n'en valoit rien.

Car il n'est pas difficile de juger par ce peu d'exemples que, quoi que le Préjugé ne soit pas favorable pour l'ordinaire à la multitude des Livres, c'est pourtant une chose assés commune aux bons & aux mauvais Ecrivains de faire indifferemment beaucoup de Livres.

Et comme cette conduite ne peut pas nous servir de régle certaine pour savoir le jugement que nous devons faire en particulier de ces *Auteurs laborieux, il y a lieu de s'étonner qu'il se soit trouvé de tems en tems des hableurs & des fourbes pour vouloir surprendre le Public, & lui enlever son estime par une fausse ostentation ou par une vaine promesse de lui produire incessamment une multitude de Livres.

C'est sans doute par cet artifice que VINCENT MARINIER a prétendu dans notre siécle se mettre en reputation en voulant nous persuader qu'il avoit composé plus de Cinquante volumes importans sans compter plus de Trois cens quatre-vingt-mille Vers tant Grecs que Latins, qu'il soutenoit avoir faits. Comme le Public n'en voyoit point de preuves, & qu'il sembloit douter de la vérité des paroles de Marinier, notre Auteur spéculatif, au lieu de réduire ses promesses en pratique & de faire mettre quelques-uns de ses grands Ouvrages sous la Presse, se contentoit d'écrire aux uns & aux autres pour les en assurer. Il leur faisoit de longues listes de titres de ses prétendus Livres dans ses Lettres, & lorsque quelqu'un lui paroissoit un peu trop incrédule sur ce sujet, il tâchoit de l'abattre & de le persuader en lui opposant l'exemple des Trente-six mille cinq cens vingt-neuf Livres de Trismegiste (1): & en venant même jusqu'au détail des circonstances de ses travaux, il lui spécifioit le nombre des mains de papier qu'il y avoit consumé, la petitesse de son caractére, & la maniére dont il serroit ses lignes, pour en grossir l'idée.

C'étoit sans doute par de semblables mouvemens de vanité qu'un jeune homme de vingt-sept ans dont parle du Verdier de Vauprivas (2), voulant imiter les Auteurs qui envoyoient à celui-ci la liste de leurs Livres pour être inserée dans sa *Bibliothéque Françoise*, lui mit entre les mains un grand Catalogue, & un Inventaire bien fourni des Livres qu'il se vantoit d'avoir composés à cet âge. Il montoit jusqu'au nombre de Cinq cens volumes & plus. C'étoient les titres les plus beaux & les plus magnifiques que l'on se pût imaginer, & ils occupoient plus de cent pages dans ce Catalogue. De sorte, dit du Verdier, *que la vie de l'homme la plus longue & la plus des-occupée n'auroit point été suffisante même pour lire le quart des volumes qui paroissoient dans cette belle montre.*

Le même Auteur parlant des fourbes de Pierre Paschal (3) qui tiroit de gros appointemens de l'Epargne pour faire l'Histoire de France feignant d'y travailler incessamment, quoiqu'il n'en fit rien, nous raporte encore un trait de fanfaronade que lui fit un esprit à peu près du même caractére, qui soutenoit avoir écrit Huit cens volumes contenans Trente mille cahiers & qui non content *de lui en avoir dressé le Catalogue, avoit la sottise de le publier par des Lettres & des écrits divers* (4).

Nous avons encore la mémoire toute fraiche d'un magnifique Catalogue de Livres imprimé à Bourges le dix de Mars de cette année 1685. où l'on voit plus d'une centaine d'Ouvrages importans d'un Auteur de cette même Ville publiés seulement depuis l'an 1682. dans le même lieu, avec ceux qui doivent bien-tôt paroître au jour. La Posterité qui n'en entendra peut-être parler

Nicolas Catherinot.

1. Nic. Anton. Bibl. Hisp. Tom. 2. pag. 262. & 263.
2. Ant. du Verdier Bibl. Franç. p. 1034.
3. Touchant *Pierre Paschal*, outre Antoine du Verdier dans l'endroit marqué, voyés la 10. Lettre du 9. Livre de Paquier. Le P. Goulu Général des Feuillans l'a inserée tout au long dans une de celles que sous le nom de Phyllarque il a écrites contre Balzac.
4. Ant. du Verdier Bibl. Franç. pag. 1034. 1035.
5. Franç. de la Croix du Maine, Epitre au Roi, *pag.* 513. 514. 515. après sa Bibliothéque.
6. ¶. Ces paroles sont de Guéret pag. 178. de sa Guerre des Auteurs imprimée *in* 12. à *Paris* 1671. La Métamorphose des yeux de Philis en Astres, Poëme de 660. vers, est de Germain Habert Abbé de Cerisi,

II. PART. CH. X.

parler qu'en cet endroit, ne pourra pas s'imaginer que tout ce grand nombre de Livres & de Traités joint à plusieurs autres Ouvrages que le même Auteur avoit déja fait imprimer auparavant seront à peine suffisans pour faire un juste volume *in-quarto* étant tous reliés ensemble.

Mais c'est un divertissement d'entendre la Croix-du-Maine compter au Roi Henri III. tous ses beaux exploits de plume & d'imagination, dont il a bien voulu nous conserver la mémoire en mettant au jour le Discours de ses projets. Il dit qu'il avoit dans sa Bibliothéque Huit cens volumes de Mémoires ou Recueils divers tous de son invention, tous recherchés par lui & extraits de tous les Livres qu'il avoit lûs jusqu'alors, dont le nombre, dit-il, étoit infini, comme il étoit aisé de le voir par ses Vingt-cinq ou trente mille cahiers, & chapitres de toutes sortes de matiéres, qui peuvent tomber dans la connoissance des hommes. Il y étoit traité, si on l'en croit, de tant de choses differentes qu'il est presque impossible de parler de quelque chose ou même de s'en imaginer quelqu'une, dont il n'eût fait une très-curieuse recherche. Et pour en spécifier quelque chose, il dit que la description qu'il avoit faite du Spirituel & du Temporel de la France contenoit plus de Cent volumes, & qu'il en avoit écrit plus de Cinquante sur la Noblesse & les *Familles* du Royaume. Pour *faire voir qu'il n'étoit point hableur* ni rodomont, quoiqu'à sa mine & au peu d'âge qu'il avoit alors il fût en grand danger de passer pour menteur, il prie le Roi de députer des Commissaires pour aller visiter sa Bibliothéque & examiner la vérité de ce qu'il lui disoit. Il avoit disposé toutes ces riches productions de son esprit en cent Buffets *différens de sa Bibliothéque*, & il ne demandoit au Roi que deux cens écus pour chaque buffet, afin de faire part au Public de tant de trésors précieux, qu'il étoit honteux d'avoir mis à un prix si bas & si vil, croyant avoir fait injure à Sa Majesté de l'avoir taxée à si peu de chose (5).

II. PART. CH. IX.

Grosseur & petitesse.

Ce que j'ai raporté au préjudice ou même à l'avantage de la quantité des Ouvrages faits par un seul Auteur, se doit entendre pareillement de leur grosseur. C'est le même *Préjugé* qui regle l'estime bonne ou mauvaise que nous en avons. Comme ce n'est point la quantité, ce n'est pas non plus la grosseur qui donne l'immortalité à l'Auteur d'un Livre, dit un Moderne (6). „ L'Abbé Cerisi ira plus „ loin avec sa seule *Métamorphose* des „ yeux de Philis en Astres que beaucoup „ d'Auteurs qui occupent de grandes pla„ ces dans nos Bibliothéques, & le *Tem„ ple de la Mort* forcera plus aisément la „ rigueur des tems que les Six cens vo„ lumes de Monsieur l'Evêque du Bel„ lay.

Le petit Livre de la Vie & des vertus de la Sainte Vierge par le Sieur de Grandval vivra plus long-tems & toujours plus honorablement dans l'esprit des personnes de bon goût & de pieté solide, que toutes ces grosses masses d'Alva & Astorga, de Poza & d'une infinité d'autres Ecrivains de cette trempe.

Le petit Mercator de Rigberius (7) a rompu le coû de nos jours aux deux grands volumes du Pere Garnier.

Et la plus saine partie de la République des Lettres fait le même jugement de la plupart de ces petits Mémoires, de ces cahiers, de ces observations en feuilles volantes, & de ces petits Traités divers publiés depuis trente ou quarante ans sur la Physique, la Médecine, les Mathématiques, après lesquels on court avec avidité au mépris de tous les gros Commentaires sur Aristote. On loue le Sieur Madelenet du petit nombre de Vers qu'il a laissés, beaucoup plus que ni le Mantouan

si, frere de Philippe Habert Auteur du Temple de la Mort, Poëme de 268. vers. Ce qu'on ajoute des six cens volumes de Jean Pierre Camus Evêque de Belley, pourroit être reduit à cent. Guéret, dont Baillet a copié la faute, a fort mal écrit *du Bellay* nom de famille, pour *Belley* nom de Ville Episcopale dans le Bugey en Bresse.

7. ¶. *Rigberius* est le nom sous lequel avoit coutume de se déguiser Dom Gabriel Gerberon Religieux Bénedictin de la Congrégation de S. Maur. C'est sous ce nom qu'il fit imprimer *in* 12. à Brusselles en 1673. son Marius Mercator. A l'égard de la phrase *a rompu le cou*, on peut voir ce qu'en a dit, Lettre 24 l'Auteur de Réflexions sur ces Jugemens des Savans.

touan (1), ni l'Auteur des *Virgile & Ovide Chrétiens*, ni le Marinier avec ses Trois cens quatre-vingt mille Vers dont on a parlé plus haut.

Scaliger estimoit plus le petit Atys de Catulle (2) que tous les grands Vers de Lucain. Car en effet il n'est presque pas possible de se soutenir toujours avec une force égale dans un Ouvrage de longue haleine, & de donner à un grand corps des proportions aussi justes qu'à un petit.

C'est sans doute ce qui a porté parmi les Anciens Térence & Horace, & parmi les Modernes Malherbe & Monsieur Despreaux à mettre si peu de chose au jour, quoique ceux-là n'ignorassent pas les applaudissemens que la populace ignorante & grossiére donnoit aux gros volumes d'Antimachus, selon Catulle (3). Ils ne portoient point envie à Lucilius (4) qui *faisoit Deux cens Vers en se mettant à table, & qui en faisoit Deux cens autres avec la même facilité en se levant de table.* Et ils n'en estimoient pas Cassius Severus meilleur Poëte, pour avoir laissé suffisamment de quoi brûler son corps de la grosseur de ses papiers & de ses écrits, comme Varus s'avisa de faire, après l'avoir tué de la part d'Auguste sur ses propres Livres.

La fortune d'un Livre est faite dès que sa grosseur nous frappe l'imagination, & souvent il passe pour lû dès qu'on l'a vû. C'est pourquoi on ne s'avise plus gueres de lire les Vingt-quatre Livres des Commentaires de Thomas Hasselbach sur le premier Chapitre d'Isaïe, & quoiqu'il n'ait point eu le loisir d'achever ce premier Chapitre du Prophéte par une continuation de plusieurs autres Livres, ni de travailler de la même force sur tout le reste de l'Ecriture sainte comme il en avoit envie, cela ne nous a point fait plaindre son mauvais sort, ni la perte que nous avons faite d'un Ouvrage qui auroit été rare à voir & singulier dans son espéce (5).

Le Pere Simon n'a pû s'empêcher d'admirer le gros volume du P. Phelippeau, Jesuite, sur les quatre premiers Chapitres du Prophéte Osée, jugeant que si on en retiroit les digressions & les matiéres étrangéres il ne resteroit de ce qui appartient à son sujet & à son titre que peu de chose pour faire un fort petit Livre (6).

Le Pere Malebranche raille assés agréablement Savilius sur la maniére de son Commentaire de quelques-unes des premiéres propositions d'Euclide. Ce célébre Auteur avoit mis au jour un *in-quarto* de près de trois cens pages pour expliquer les *définitions, les axiomes, les demandes & les huit premiéres propositions du Géométre.* Et le Pere Malebranche le rend ridicule en ce qu'une heure étant suffisante à un esprit médiocre pour apprendre toutes ces choses ou par lui-même ou par le secours du plus petit des Géométres, il parle de son entreprise comme de quelque chose de fort grand & de fort difficile; qu'il a peur que les forces ne lui manquent; qu'il laisse à ceux de ses successeurs qui auront plus de santé & plus de vigueur de corps & d'esprit pour continuer cet Ouvrage important le soin de pousser & d'étendre les choses plus loin; & enfin de ce que si l'âge le lui eût permis, il nous auroit laissé Douze ou Quinze gros volumes sur les élémens de Géométrie (7).

Monsieur Despreaux en la personne d'un de nos Ecrivains Modernes

dont

1. ¶. C'est le Carme *Baptista Mantuanus* qu'on appelle tout simplement en François *Mantuan*. Le *Virgile* & *l'Ovide Chrétiens* sont du P. Laurent le Brun Jésuite dont il sera parlé au nombre 1500. des Poëtes §. 2.

2. ¶. Ce que Baillet dit ici de *Scaliger* par rapport à Catulle & à Lucain se doit entendre de Scaliger le pére qui dans sa Poëtique lorsque l'occasion s'offre de parler de l'*Atys de Catulle* louë toujours extrémement ce petit poëme, jusqu'à le traiter de divin, & critique au contraire en toute rencontre les vers de Lucain, du génie & des expressions duquel il n'est presque jamais content. Voyés-le touchant l'Atys l. 2. c. 21. & l. 6. c. 4. & c. 7. voyés-le touchant Lucain l. 3. c. 25. & 26. l. 5. c. 15. l. 6. c. 6.

3. Catull. carm. 96. ait: ¶. [*Secundum emendatiorem lectionem & quasi duo hi versus aliud constituant Epigramma, quod 97. numerari ex Achillis Statii sententia debuit*].

Parvi mei mihi sunt cordi monimenta laboris,
At populus tumido gaudeat Antimacho.

Vid. & Turneb. adversar. Lib. 28. c. 38. ubi exponit quo sensu τὸ *tumido* hîc dicatur.

4. ——— ——— *amet scripsisse ducentos*
Ante cibum versus, totidem cœnatus: Etrusci
Quale fuit Cassi rapido ferventius amni

Inge-

dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume:

censure avec beaucoup de raison ceux qui ne s'étudient qu'à grossir & à multiplier leurs Ouvrages, sans se mettre si fort en peine d'y faire entrer le bon sens (8), & il semble vouloir nous faire connoître que le goût & que la délicatesse de notre siécle sur ce sujet n'est guéres moins grande que celle du tems de cet ancien Callimachus (9), qui ne mettoit point de différence entre *un grand Livre & un grand mal.*

Ainsi les Calvinistes, & entr'autres Scaliger, Melchior Adam, Crowæus, Monsieur Morus & quelques autres de la même Communion n'ont pas trop mauvaise raison de témoigner de l'étonnement de ce que Calvin ait fait de si gros Livres & en grand nombre sans néanmoins avoir jamais voulu se rétracter de rien ni connoître le moindre de ses défauts (10).

Des Ecrivains de cette espéce qui se sont résolus de ne jamais reculer, ou qui par le choix de leur institut ou par le mauvais état de leurs affaires sont tombés dans la néceffité de toujours avancer, quelqu'obstacle qu'ils puissent rencontrer, se croiroient estropiés s'ils s'étoient retranché quelque chose. Et ceux principalement dont la subsistance dépend du poids & de la mesure de leurs écrits, s'imagineroient perdre un soû, en retirant un mot inutile ou mal placé de leurs Ouvrages.

C'est par ce motif que Guillaume Xylander, Louïs Dolce, Jean Baudoin, Pierre du Ryer & plusieurs autres Ecrivains mercenaires & gagés par les Libraires se sont trouvés obligés d'allonger & de grossir de tout leur possible les écrits qu'ils mettoient sous la Presse. De sorte que pour sauver & conserver leur vie ils ont bien voulu fletrir & perdre leur réputation, les uns par la néceffité de faire des Traductions à trente sols ou à un écu la feuille: les autres de faire des Vers à quatre francs le cent, quand ils étoient grands, & à quarante sols, quand ils étoient petits, comme le raporte Monsieur Furetiere (11).

Mais qui n'admireroit la bizarrerie & l'inconstance des Critiques dans leurs jugemens, & qui croiroit qu'après s'être tous si généralement déclarés contre la grosseur des Livres, il s'en trouveroit qui ne fussent point favorables à leur petitesse?

Le Préjugé en faveur des petits Livres paroitroit d'autant moins déraisonnable qu'il est mieux fondé en raisons. On les suppose ordinairement meilleurs que les gros, quand ils sont de la même espéce & sur le même sujet, parce qu'on a plus de loisir de les travailler; qu'on ne les perd point de vûë comme les vastes Ouvrages; & qu'on en a devant les yeux le commencement, la suite & la fin presqu'en même tems, comme dans une carte & dans un tableau.

Cependant Scaliger n'a point laissé de chicaner Drusius sur ce qu'il ne faisoit que de petits Livres (12).

Les Libraires qui sont aujourd'hui les arbitres de la fortune des Livres & des Auteurs n'ont pas toujours été curieux de Livrets, parce qu'effectivement ils n'étoient pas au goût de tout le monde, & que le debit n'en étoit pas facile. On sait que Moret célébre Imprimeur d'Anvers successeur &

Ingenium: capsis quem fama est esse, librisque Ambustum propriis.
Horat. Satyr. X. v. 60. Lib. I.
Vid. & Voss. de Antimacho pag. 42. 43. de Poëtis Græcis.
5. Sixt. Senens. Biblioth. sanct. Lib. 4. pag. 292. ¶. Il devoit citer lib. 3.
6. Hist. critiq. de l'Anc. Testam. l. 3. c. 12.
7. Recherche de la Verité, Tom. 1. Liv. 2. 2. Part. chap. 6. pag. 416. de l'Edit. de Paris 1712.
8. Satyr. II. à Moliere, V. 77.
9. Callimach. Grammat. apud Athenæum in Dipnos. Lib. 3. cap. 1.
Costar préf. de la seconde partie de ses Lettres.
Chr. Liberius de scrib. Lib. Tract.
Jo. Filesac. Varro Lib. 2. Select. cap. 11. pag. 376. & alii plures.
10. Joseph. Scalig. in Scaligeranis posteriorib. pag. 41. voce *Calvin.*
Melch. Ad. in Calvini Vita pag. 109.
Guill. Crowæus in Elencho Script. in Bibl. sacr. pag. 201. ex Mori Calvino.
11. Nouv. Allegoriq. pag. 161. des troubles du R. d'Eloq. ou pag. 133. de l'Edition *in-8.* 1658.
12. Poster. Scaligeran. pag. 67. ad finem voce *Drusius.*

II. PART. CH. X.

& gendre de Plantin eut querelle un jour sur ce sujet avec Erycius Puteanus qui avoit succédé à la réputation de Lipse pour les belles Lettres. Et sur ce que cet Imprimeur lui reprochoit qu'il ne faisoit que de petits Livres qu'il ne pouvoit débiter, parce qu'on méprisoit leur petitesse; Puteanus voulut se justifier sur l'exemple de Plutarque qui n'a fait que de petits Livres, & qui néanmoins ne laissent pas d'être de grand prix. La colere & l'indignation saisirent Moret à cette comparaison, & prenant Puteanus par les épaules, il le jetta hors de sa Boutique en lui reprochant la vanité qu'il avoit de croire que ses Livres valoient ceux de Plutarque (1).

Enfin l'Auteur de l'*Esprit de M. Arnaud* n'a point crû pouvoir trouver de plus grandes injures à dire à M. Colomiez son confrere de Religion, qu'en témoignant de le mépriser, & en le raillant assés froidement sur ses petits Livres de peu de feuilles. Il l'apelle *le grand Auteur des petits Livrets*, ajoutant qu'il ne lui faut qu'un volume d'une feuille pour se mettre en rang avec les Auteurs de la premiere & de la seconde taille (2).

CHAPITRE XI.

Préjugés des Abregés, des Sommaires, des Extraits, des Recueils, & Compilations que l'on a faites des Ouvrages des Anciens.

CH. XI. LEs Savans sont toujours extrémement partagés sur le jugement que l'on doit faire des Abregés, des Extraits des Livres, & de tous ces autres Monumens qui nous sont restés des Anciens, par le canal des Ecrivains posterieurs, qui ont employé toute leur industrie à racourcir, à démembrer & à mutiler les bons Auteurs qui leur paroissoient trop étendus.

Les Critiques & généralement tous les studieux qui sont ordinairement les plus grands ennemis de ces sortes d'Abregés & d'Extraits, prétendent que la coutume de les faire, ne s'est introduite que long-tems après ces siécles heureux, ausquels fleurissoient les belles Lettres & les Sciences parmi les Grecs & les Romains. C'est à leur avis un des premiers fruits de l'ignorance & de la fainéantise, où la Barbarie a fait tomber les siécles qui ont suivi la décadence de l'Empire. Les gens de Lettres & les Savans de ces siécles, disent-ils (3), ne cherchoient plus qu'à abreger leurs peines & leurs études, surtout dans la Lecture des Historiens, des Philosophes & des Jurisconsultes; soit que ce fût le loisir, soit que ce fût le courage qui leur manquât.

II. PART. CH. XI.

Ainsi ceux de ces tems-là qui s'appliquoient à écrire ou pour acquerir de la gloire, ou pour rendre service au Public, connoissant le génie & le goût de leur siécle, mettoient toute leur industrie à faire des Abregés ou des Extraits *des meilleurs Auteurs, qu'on ne lisoit plus à cause de leur grosseur. Ils savoient d'ailleurs que le moyen le plus sûr de perdre sa peine & de tomber dans le mépris, étoit de faire des Livres nouveaux, & surtout de les faire un peu longs.*

C'est ce qui rendit insensiblement les Ecrivains semblables aux Lecteurs, c'est-à-dire, négligens & de mauvais goût. Ils se contentérent de tirer des Auteurs ce qu'ils croyoient demander le moins d'application aux Lecteurs, ce qui devoit leur plaire davantage & les moins fatiguer: & peu à peu ils perdirent eux-mêmes ce discernement necessaire pour faire de bons Abregés & des Extraits judicieux.

Mais quoiqu'ils n'eussent tous qu'une même fin qui étoit celle de ne point dégoûter leurs Lecteurs, & de venir à bout de se faire lire: ils n'ont pourtant pas pris tous une même route pour y parvenir.

1. Les uns ont réduit leurs Auteurs en *Epitome*, en gardant réguliérement les propres termes & les expressions de leurs Originaux; en tâchant de renfermer tout leur sens en peu de mots, & en n'y apportant que le moins de changement qu'il leur étoit possible.

2. Les

1. Paul. Colomes. Recueil des Particularités n. 125. ¶. Colomiés dit que ce fut Puteanus qui sortit en colére de la boutique de Moret sur la réplique injurieuse que celui-ci lui avoit faite.

2. Jurieu *Esprit de Mr. Arn.* 2. partie, pag. 298.

3. Claud. Salmas. præfat. in Luc. Ampelii Edit. post Florum.

4. C'est de quoi se plaignent les Scaligers, Is. Casaub,

2. Les autres ont fait leurs *Abregés* à leur mode, & en un stile qui leur étoit particulier. Ils ont quelquefois même pris la liberté de tirer des autres Auteurs ce qu'ils croyoient manquer au leur, pour former le sens qu'ils lui vouloient donner.

3. Quelques-uns se sont contentés de faire des *Centons* ou des *Rapsodies* de plusieurs Auteurs, dont ils ont pris divers morceaux pour composer leurs compilations.

4. D'autres ont fait des *Lieux communs* où ils ont réduit comme dans des classes differentes les endroits des Auteurs qui pouvoient se ranger sous les mêmes Titres, & appartenir à une même matiére.

5. Plusieurs ne songeant qu'à leur utilité particuliére dans leurs études, faisoient des *Recueils* de ce qu'ils lisoient, se contentant quelquefois de mettre leurs *Remarques* à la marge de leurs Livres. Mais souvent ils les mettoient dans des cahiers à part, & les copistes les multiplioient dans le même ordre qu'ils les trouvoient dans ces cahiers.

6. Enfin on en a vû d'autres qui n'y ont point apporté d'autre finesse que celle d'extraire de suite tout ce qui leur frapoit l'imagination & qui leur paroissoit digne d'être remarqué, sans rien changer dans l'ordre de leurs Auteurs. Ce n'étoient que des morceaux coupés sans aucune liaison, & souvent sans beaucoup de sens, mais ils pouvoient servir à rafraichir la mémoire de ceux qui avoient fait ces *Extraits*.

Toutes ces maniéres d'abreger les Auteurs pouvoient avoir quelque utilité pour ceux qui avoient pris la peine eux-mêmes de les faire: & peut-être qu'elles n'étoient point entierement inutiles à ceux qui avoient lû les Originaux. Mais ce petit avantage n'a rien de comparable à la perte que la plûpart de ces Abregés ont causée à leurs Auteurs. Et on peut dire que la République des Lettres n'a point encore trouvé aucun de ces Abregés qui ait pû la consoler d'une perte de tant d'excellens Originaux qu'elle est en danger de ne pouvoir jamais recouvrer (4).

Je ne prétens point parler ici d'aucun des Livres sacrés tels que sont les Livres des Rois, les Paralipomenes, & ceux des Maccabées. Quoique quelques Critiques surtout entre les Modernes (5) ayent voulu, ce semble, nous faire croire que ces Livres auroient pû donner quelque lieu à la perte qu'on a faite des Livres de *Gad*, d'*Iddo*, de *Nathan*, du Prophete *Jehu*, des Mémoires de *Salomon*, de la Chronique des Rois de Juda, de celle des Rois d'Israël, des cinq Livres de *Jason le Cyrenien*, & de quelques autres dont ils se sont imaginés que ces Livres saints qui nous sont restés ne sont que des Extraits ou des Abregés.

Mais de quelle malédiction n'a-t-on point chargé *Tribonien*, *Dorothée*, *Théophile* & tous ces Avocats & *Antecesseurs* qui ont travaillé sous eux par les ordres de Justinien à la compilation du *Digeste*? N'a-t-on point perdu par cet artifice près de deux mille volumes des plus excellens Jurisconsultes de l'Antiquité? Si l'on s'en raporte aux plaintes qu'en font tous les jours nos Jurisconsultes, l'on ne pourra jamais assés regretter la perte des Ouvrages de *Julien*, de *Papinien*, des trois *Scevoles*, d'*Alphene*, de *Sabin*, de *Procule*, de *Labeon*, de *Nerace*, de *Celse*, de *Pompone*, de *Valens*, de *Mæcien*, de *Javolene*, de *Marcel*, d'*Africain*, de *Florentin*, de *Cajus*, de *Mauricien*, & *Clement*, de *Tertullien*, de *Marcien*, de *Venuleïe* (6), de *Tryphonin*, de *Callistrate*, & particuliérement de *Paul*, d'*Ulpien*, de *Modestin*, & d'un grand nombre d'autres Auteurs que ces Compilateurs ont, pour ainsi dire, assassinés pour composer leurs Pandectes prétenduës que plusieurs ne traitent que de *Centon* & de *Rapsodie* assés mal tissuë (7).

Plusieurs estiment qu'on a négligé & qu'on a laissé périr un grand nombre des Ouvrages des Peres Grecs depuis *Origene* ou Saint *Irenée*, même jusqu'au Schisme, quand on a vû toutes ces *Chaînes* d'Auteurs Anonymes sur divers Livres de l'Ecriture Sainte; telles que sont celles que nous

saub. Jean Ger. Voss. & divers autres Critiques.

5. F. *Sixt.* Senens. Biblioth. sanct. Lib. 2.

Ben. Spin. Tract. Theol. Politic.

Rich. Simon Hist. critiq. du V. Test. & plusieurs autres.

6. ¶. De *Venuleius*, il faloit dire en François *Venulée*, comme de *Pompejus*, on dit Pompée, d'*Apulejus* Apulée.

7. Salmas. Prolegomen in Jul. Solin. Polyhist. & quis non Jurisconsultorum?

nous ont données les Peres Balthasar Cordier, & Pierre de Poussines ; Leon Allatius & divers autres Critiques sur la Genese, sur les Prophetes, sur les Evangelistes, sur Job, sur les Pseaumes, sur les Actes des Apôtres, les Epîtres des Apôtres. Sans parler de plusieurs autres qu'on découvre tous les jours dans les Bibliothéques (1) sur la plûpart des autres Livres de l'Ecriture.

Quelque loüables que soient les Extraits ou lieux communs que l'Empereur Constantin Porphyrogenete fit faire des plus excellens Auteurs de l'Antiquité Grecque & Romaine, sur l'Histoire, la Politique & la Morale, on ne laisse pas de dire que c'est à l'excès de son industrie & de sa bien-veillance que nous sommes redevables de la perte que nous avons faite de l'Histoire Universelle de *Nicolas de Damas*, d'une bonne partie des Livres de *Polybe*, de *Diodore de Sicile*, de *Denis d'Halicarnasse*, & de quelques Chroniques d'Auteurs Grecs du moyen âge (2).

Ce même Prince a fait faire encore d'autres Recueils ou Abregés d'Auteurs sur la Vie Champêtre & les exercices de la Campagne sous le Titre de *Geoponiques*, s'étant servi pour cet effet du travail & des soins de Cassianus Bassus, quoique l'inscription des Imprimés les donne à l'Empereur Constantin Pogonat (3). Et si nous en croyons M. Valois (4), c'est encore au même Porphyrogenete que l'on doit le Recueil qui a été fait de divers endroits des Auteurs qui ont traité du Parfait Maréchal & de la cure des Chevaux sous le Titre d'*Hippiatriques*. Mais quoique les intentions de ce Prince studieux fussent très-bonnes, quoique son dessein ne fût autre que de rendre en quelque façon la vie à tant d'Auteurs qu'on ne lisoit presque plus, qu'on laissoit ensevelis dans l'oubli à cause de leur multitude & de leur grosseur : il n'a point laissé de faire un tort considerable à la République des Lettres sans y songer. Car sous prétexte de vouloir obliger & soulager les paresseux & les personnes à qui les occupations & les affaires ne donnoient pas le loisir de lire tant de Livres, il a été cause que les plus studieux se sont contentés de ces *Recueils* par une inclination naturelle que tout le monde a de vouloir abreger ses peines. Ainsi comme on ne lisoit plus les Originaux, on ne les copioit plus, & on ne se soucioit pas de les conserver à la Postérité. Voila ce qui a fait dire aux Critiques (5) que les *Geoponiques* & les *Hippiatriques* de l'Empereur Constantin Porphyrogenete nous ont fait perdre tout d'un coup divers Ouvrages d'*Anatolius*, d'*Africain*, de *Damageron* ou *Demogeron*, de *Democrite*, de *Didyme*, de *Diophane*, de *Fronton*, d'*Hierocle*, de *Leontin*, de *Pamphile*, de *Pelagon*, de *Sotion*, de *Simon*, de *Theomneste*, de *Xenophon*, & de plusieurs autres anciens Philosophes & Médecins.

Ceux qui n'ont fait leurs Abregés & leurs Epitômes que d'un seul Auteur, semblent n'avoir voulu pour la plûpart établir leur reputation que sur la ruine du même Auteur, & n'avoir voulu faire vivre leur nom que par la mort ou l'anéantissement de leur Original.

Si Festus Pompejus n'a pas détruit entierement VERRIUS FLACCUS lorsqu'il en a fait l'Abregé : du moins ne sauroit-on nier que Paul Diacre en voulant abreger FESTUS, c'est-à-dire faire un second Abregé du premier, ne l'ait presque entierement massacré (6).

Quel qu'ait été ce Florus qui a reduit TITE-LIVE en Epitômes, on n'a jamais eu grande idée de son merite. Le peu de cas qu'on a fait de son Ouvrage n'a pas peu servi, ce semble, à le justifier & à le faire croire innocent de la perte que nous avons faite de la plûpart des Livres de ce célébre Historien. Car on ne peut pas soutenir rai-

1. P. Lambec. Biblioth. Cæsar. Vindobon. pass.
A. Possevin. in Append. ad Apparat. sac.
Ph. Labb. in Bibl. nov. Manuscript. Edit. in 4. seu specimen antiquar. lect.
Sixt. Senens. in Biblioth. sanct. &c.

2. Ger. Jo. Voss. de Hist. Græc. Lib. 2. cap. 26. ¶. C'est tout au commencement de ce chap. 26. où il faut prendre garde qu'au lieu de *Dubium vero non est quin hac minima fuerit causa, cur tot nobiles Graciæ Historici perierint :* il faut lire : *Dubium vero non est quin hac non minima*, &c.

3. Salmas. in Solin exercitat. Plin. Prolegom. Vales. & alii Crit. ¶. L'opinion de Saumaise est que ces *Géoponiques* ont été compilés par Cassianus Bassus qui les a dediés à Constantin Porphyrogénéte. Mais de la maniére dont Valois s'exprime dans l'endroit cité il paroit ne reconnoitre point d'autre Auteur de collection que ce Constantin lui-même, en quoi il se trompe. A l'égard de Constantin Pogonat, Cornarius est le seul qui la lui ait attribuée.

4. Henr. Vales. præfat. ad Lect. in excerpt. seu Eclog. ex Collectan. Constant. Porphyrogen.

raisonnablement, comme quelques-uns se le sont assés legerement imaginés, qu'un Abregé de si petite consequence ait été capable de faire oublier ou negliger un Original de cette importance.

Mais on ne doute presque plus que Justin ne nous ait fait perdre le Trogue Pompée entier par l'Abregé qu'il en a fait, d'autant que cet Ouvrage a été assés bien reçu, & qu'on a crû qu'il avoit fort judicieusement renfermé tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans les Quarante-quatre livres de son Original, ayant gardé assés religieusement son ordre, sa méthode & d'autres choses moins importantes, même jusqu'au nombre des Livres. Quoiqu'il ait omis toutes ces descriptions des pays, des mœurs, de la Religion & des coutumes des Peuples qui composoient les Sept premiers Livres de Trogue Pompée (7).

Plusieurs sont dans la même opinion à l'égard de Xiphilin neveu du Patriarche de Constantinople, qui nous a donné un Abregé ou un Extrait de Dion, mais seulement de ce qu'il avoit écrit depuis Cesar & Pompée jusqu'au tems d'Alexandre Severe. Mais si ces Messieurs veulent que ce travail de Xiphilin nous ait fait perdre les Vingt derniers Livres de Dion, à qui attribueront-ils la perte que nous avons faite de ses Trente-cinq premiers Livres, ausquels *Xiphilin n'a pas touché?* Et pour*quoi les Vingt*-cinq autres *Livres* qui nous *restent de cet Historien ne sont-ils point pe*ris avec les autres, puisque *Xiphilin les a* abregé comme les autres?

Mais je ne sai ce que l'on doit penser de l'opinion d'un célébre Critique de ce siécle (8) sur les Livres des Actions & paroles remarquables que nous avons sous le nom de *Valere Maxime*. On est persuadé que cet Auteur vivoit du tems de Tibere & de Caligula au plus tard. On est encore plus persuadé que le stile de l'Ouvrage qui porte son nom est fort mauvais, & que ce n'est nullement du Latin de ce siécle qui passoit encore pour celui d'Auguste. C'est ce qui a porté Vossius à croire que nous avons perdu l'Original de Valere Maxime, & que ce que nous avons n'en est que l'Abregé fait par Jules Paris (9), qui pourroit bien avoir causé la perte de son veritable Auteur.

Monsieur de *Saumaise* prétend que l'Ane de Lucien n'est qu'un Abregé de ce que Lucius de Patras avoit écrit sur ce sujet, qui composoit les deux premiers Livres de ses Metamorphoses; comme celui d'Apulée en est une Paraphrase: mais ce n'est que sur de simples conjectures qu'il veut supposer que ces *Metamorphoses* de Lucius n'ont été perduës que parce que l'on *s'est contenté* de l'Ouvrage de Lucien & de celui *d'Apulée*, disant que l'Abregé de Lucien *surtout est beaucoup plus proportionné à la paresse naturelle* qui nous fait apprehender de lire les gros Livres (10).

Plusieurs ont cru que Cassiodore nous avoit fait perdre l'Histoire Tripartite d'Epiphane *le Scholastique* en l'abregeant. Mais on n'a point grand sujet de croire que la compilation de Cassiodore nous ait fait faire une perte fort considérable, puisque l'ouvrage d'Epiphane le Scholastique n'étoit qu'une version pitoyable de Socrate, Sozomene & Theodoret, de laquelle on peut dire que la privation nous est plus utile que la possession ne nous en seroit avantageuse (11).

Quoique l'assemblage des Vies des Empereurs Romains depuis Adrien jusqu'à Diocletien que nous apellons le *Corps de l'Histoire Auguste* ne soit point un Abregé de la nature des autres: cela n'empêche pas les Critiques de vouloir nous persuader que ce Recueil & ce choix que l'on a fait de quelques-unes des Vies écrites par Spartien,

5. Salmas. & alii Crit. ut supra.
6. Vossius de Philologia, cap. 5. §. 12. pag. 36. Scaliger, Dacier, & alii.
7. Vid. Prologos à Jacobo Bongarsio editos in 7. priores Trogi Libros.
8. G. J. Voss. de Histor. Lat. Lib. 1. c. 24. pag. 123. 124.
9. Præfat. in Libell. de Prænominibus Roman.
10. Salmasius Prolegom. in Polyhistor. Jul. Solin.
11. Petr. Dan. Huet. de clar. Interpr. p. 153. ¶. Baillet, comme l'a remarqué Ménage chap. 17. de l'Anti-Baillet, s'est ici terriblement mépris. Il devoit dire: *Plusieurs ont cru que l'Histoire Tripartite de Cassiodore nous avoit fait perdre la traduction entiere qu'Epiphane le Scholastique avoit faite de l'Histoire Ecclesiastique de Socrate, de celle de Sozoméne, & de celle de Théodoret. Mais en cela Cassiodore ne nous a pas causé une grande perte: & l'ouvrage d'Epiphane, comme l'abregé nous le fait voir, n'étant recommandable ni par l'exactitude ni par le style, ne mérite pas d'être regretté.*

II. PART. CH. XI.

TIEN, CAPITOLIN & les autres au préjudice de celles que l'on n'a point fait entrer dans ce Corps, a causé la perte de celles-ci (1).

Mais on prétend qu'il n'y a point d'Auteurs à qui l'art des Abregés & des Extraits ait été plus pernicieux qu'aux anciens Grammairiens, aux Critiques & aux Philologues. Nous avons perdu le veritable Ouvrage des Dipnosophistes d'ATHENE'E, ou si ce que nous en avons n'en est pas l'extrait, du moins est-il fort estropié (2). Plusieurs soutiennent que le Lexicon d'HESYCHIUS *le Grammairien* qui court aujourd'hui dans le monde, n'en est qu'un racourci (3), que l'on nous a substitué à la place de celui qu'on a negligé pour sa grosseur. On est dans le même sentiment à l'égard du STEPHANUS ou ESTIENNE DE BYSANCE (4) dont les Ethniques étoient un veritable ouvrage de Grammaire & de Philologie. L'Abregé ou plûtôt l'Extrait qu'en a fait Hermolaus pour les noms des Villes seulement, a été traité par d'autres Abbreviateurs de la même maniere qu'Hermolaus avoit traité Estienne, au sentiment de quelques-uns qui croyent que ce que nous avons n'est que l'Extrait d'Hermolaus, c'est-à-dire l'Extrait de l'Extrait d'Estienne (5). Enfin je ne doute nullement que le Lexicon de Scapula n'eût fait perir entierement le Tresor de la Langue Grecque d'HENRY ESTIENNE, s'il n'avoit trouvé un azyle dans les Bibliothéques & les Cabinets des Savans par la faveur de l'Imprimerie, qui donne aux gros Livres l'avantage de l'immortalité que les Anciens ne pouvoient pas aisément avoir par le moyen de leurs Copistes.

Sans ce merveilleux Art nous serions en grand danger de perdre les grandes Collections des Conciles, les Annales de Baronius, & tous ces grands corps de Librairie dont les Abregés & les Extraits se multiplient si fort tous les jours. Néanmoins cet avantage que la République des Lettres retire de l'Imprimerie n'a point empêché Monsieur Gallois de dire (6) qu'il est toujours à craindre que ces faiseurs d'Extraits ou de Compilations des Notes qu'on apelle de *Variorum* ne soient enfin cause de la perte des Originaux ; & que les anciens Commentaires sur les Auteurs ne se r'imprimant plus un jour, au lieu des Remarques entiéres des meilleurs Critiques, comme de *Lipse*, de *Casaubon*, de *Saumaise* & des autres Interpretes, on n'en ait plus que des Abregés imparfaits, comme il est arrivé des Commentaires de *Servius* sur Virgile & de plusieurs autres excellens Ouvrages de l'Antiquité, dont la perte ne se peut attribuer qu'aux Abregés & aux Extraits qu'on en a faits.

Monsieur de Saumaise comparant ces faiseurs d'Abregés, de Compilations & d'Extraits avec les Plagiaires, dit que *cette premiére maniére de profiter du travail des autres est plus honnête sans doute que celle de ces derniers, mais qu'elle n'est pas moins préjudiciable aux Lettres. Il ajoûte qu'il ne sait pas même s'il se peut trouver une methode plus pernicieuse que celle-là pour faire perir les meilleurs Auteurs* (7), & il prétend qu'il n'y a point de moyen plus sûr pour introduire la paresse & ensuite l'ignorance dans la République des Lettres. Mais il veut bien néanmoins qu'on puisse leur faire grace, puisque le tort qu'ils ont fait aux Auteurs est plus un effet de leur imprudence que de leur malice. Car il est assés vrai-semblable que *plusieurs* d'entr'eux ne songeoient qu'à leur utilité particuliére en faisant leurs Recueils ou leurs Abregés.

Ce même Critique paroît avoir changé de sentiment depuis ce tems-là (8). Car loin d'accuser ceux de l'espéce dont nous venons de parler, il n'a pas voulu dans la suite *reconnoître pour coupables* même ceux qui en faisant leurs Abregés & leurs Compilations n'ont songé qu'à faire ensorte qu'on pût se passer de leurs Originaux, pour pouvoir substituer à leur place leurs Copies ou leurs Extraits.

Il témoigne dans sa Préface sur Ampelius

1. *Salmas. in Hist. August. Scriptor. 7. Idem Prolegom. in Solinum, p. 12. Item, Vossius & alii Critici.*
2. *Casaubon. Præfat. in Athenæum.*
3. *Corn. Schrevelius, præfat. in Edition. Hesych.* Item Godeau, Histoire de l'Eglise, tom. 1. &c.
4. ¶. On ne dit que *Stephanus* en parlant de cet Auteur.
5. *Theod. Ryck. Præfat. in notas & Cast. Holstenii*

II. PART. CH. XI.

pelius qu'il n'eſt plus dans la penſée que ces ſortes d'ouvrages ayent pû cauſer la perte qu'on a faite des anciens Auteurs. Il prétend au contraire que la République des Lettres leur a des obligations toutes particuliéres d'avoir ſauvé l'ame & l'eſprit de ces Auteurs dans les Abregés, & une bonne partie de leurs membres dans les Extraits. Depuis que les Barbares avoient inondé l'Empire, la bétiſe & la brutalité des ſiécles avoient porté les Lettres à des extremités ſi fâcheuſes, que les plus excellens Ouvrages des Grecs & des Romains ſeroient infailliblement peris dans ce naufrage univerſel, ſans l'induſtrie de ces faiſeurs d'Abregés & d'Extraits, qui nous ont au moins ſauvé quelques planches de ce débris. Au reſte, nonobſtant le chagrin de Meſſieurs nos Critiques, il vaut encore mieux avoir les reſtes de ces Auteurs tous eſtropiés & tous démembrés qu'ils paroiſſent, que de n'en rien avoir du tout; & il ne faut pas que le déplaiſir que nous avons de leur perte nous faſſe rejetter avec tant de fierté ces petits ſujets de conſolation.

Apre's avoir expoſé une partie des ſentimens où l'on eſt à l'égard des Abregés & des Recueils qui ſe ſont faits autrefois des Ouvrages des Anciens qu'on a perdus, il ſemble que ce ſeroit tromper le Lecteur ſi l'on ne diſoit rien de ce que l'on penſe de la plûpart de ceux qui ſe ſont faits dans ces derniers tems, & dont les Originaux par conſequent ne ſont point perdus. On peut aſſurer que le Préjugé eſt encore moins favorable à ces derniers, qu'on a d'autant moins de complaiſance pour eux qu'il n'y a rien à riſquer dans leur cenſure & leur condamnation, tant que l'on ſera en poſſeſſion de leurs Originaux.

1. La plûpart de nos Critiques ſont prévenus d'un grand mépris pour tous ces *Abregés*, ces *Epitomes*, ces prétenduës *Methodes courtes & faciles*, ces *Tables Analytiques* qui ont été faites des Ouvrages des Anciens: parce qu'ils ſupoſent que ces Originaux ſont trop éloignés pour pouvoir être exprimés & repreſentés avec aſſés de fidelité.

Ces Abregés, hors ceux qui ont été faits par les Auteurs mêmes des Originaux, ne ſont propres pour l'ordinaire qu'à ceux qui les font. Mais ceux-ci ſe trompent lorſqu'ils s'imaginent que parce que ces petits Abregés leur ont ſervi à conſerver la mémoire de ce qu'ils avoient appris dans les Auteurs, ils peuvent être auſſi utiles aux autres. Une note ou une penſée abregée n'eſt connuë que de ceux qui en ont vû une explication étenduë. Il eſt impoſſible de ne pas ſupoſer & omettre dans ces Abregés beaucoup de choſes qui ſont établies & expliquées dans les Originaux. Ainſi l'on peut dire qu'il n'y a perſonne à qui ces ſortes d'Abregés ſoient ſi pernicieux qu'à ceux-même pour qui on prétend les faire, c'eſt-à-dire aux enfans & à ceux qui commencent d'étudier quelque Science, à qui il eſt de la derniere conſequence de leur bien expliquer toutes choſes d'abord, de ne rien ſupoſer tant que l'on peut, d'établir profondement les grands principes, & de ne rien omettre de ce qui peut contribuer à les affermir, pour pouvoir enſuite élever ſur ces fondemens en toute aſſurance tel édifice que l'on y voudra bâtir.

S'il y a donc quelque utilité dans ces Abregés, elle ne regarde proprement que ceux qui ſavent déja par avance les matiéres qui ſont traitées avec plus d'étenduë dans les Originaux, c'eſt-à-dire, pour parler François, qu'ils ne peuvent ſervir qu'à ceux qui n'en ont pas beſoin. Cependant pluſieurs aiment & recherchent ces *Abregés* parce qu'ils ſont commodes à leur pareſſe, qu'ils veulent ſe contenter d'effleurer la ſurface des choſes, & qu'ils s'eſtiment habiles quand ils ſavent les définitions générales, les diviſions & les termes des Arts (9). Mais les perſonnes judicieuſes eſtiment avec raiſon qu'il eſt plus à propos d'ignorer entiérement certaines choſes que de les ſavoir mal; & que tant que l'on peut commodément puiſer à la ſource, on n'eſt jamais excuſable d'aller chercher les petits ruiſſeaux.

2. Les Critiques ne jugent pas plus favorable-

nii ad Steph.
Item Thom. De Pined. Paul Colomiés, Biblioth. Choiſie, n. 48. Voſſ. de Hiſtor. Græc. &c.
6. Journal de Savans du 7. Fevrier 1667.

7. Salmaſ. Prolegom. in Solinum, pag. 12. & 13.
8. In L. Ampel. Præf. poſt Flori Edit.
9. Le P. Lamy, 6. Entret. ſur les Sciences, pag. 242. & ſuiv.

rablement de ces *Recueils* de ces *Extraits*, de ces Magazins de *Lieux communs*; & de toutes ces autres *Compilations* où l'on a ramassé tout ce que les Auteurs ont dit sur chaque matiére. Un ramas si bizarre, dit un Ecrivain moderne (1), ne peut guéres produire que des monstres. Il est impossible de faire de tant de parties differentes un Tout proportionné, & qui ait cette uniformité qui fait l'agrément des beaux Ouvrages. Ceux qui lisent ces piéces décousuës dans ces grands *Repertoires*, ne peuvent savoir le dessein de leur propre Auteur, & il est difficile qu'ils ne les apliquent mal, & contre l'usage pour lequel elles ont été faites. Ainsi quelque ingénieuse que l'aplication en puisse être, ils ne font rien qui soit naturel. Quand on a quelque sujet à traiter il est très-dangereux, au jugement du même Auteur, d'avoir recours à ces *Lieux communs*, parce que tant de differentes choses, & ce grand nombre de divers sentimens confondent l'esprit, & l'occupent tellement qu'il n'est pas libre pour consulter attentivement la Vérité, & se former une image nette de ce qu'il doit dire. C'est ce qui nous devroit donner de l'éloignement & de l'aversion pour toutes ces grosses Compilations que nous avons sous le nom de *Théâtre de la vie humaine*, de *Polyanthée*, de *Parterre des Orateurs*, & plusieurs autres dont les beaux Titres ne servent qu'à nous éblouïr.

Mais on ne doit pas faire le même raisonnement des *Collections* que les particuliers font pour eux-mêmes, & on peut dire qu'autant que celles des autres nous sont nuisibles, autant celles que nous faisons pour notre usage nous sont-elles avantageuses. C'est perdre son tems de lire ces ramas faits par d'autres, mais ce n'est point le perdre de les faire soi-même, c'est-à-dire, de recueillir avec soin ce qu'on trouve d'excellent dans les Livres, & de travailler à donner de l'ordre à ses propres *Collections*. Elles ne peuvent servir qu'à celui qui les fait, parce que, selon le Critique que j'ai déja cité, on ne peut appercevoir la pensée d'un Auteur dans un discours détaché. Un homme, dit-il, renferme dans deux paroles tout ce qu'il a lû dans deux pages; mais peut-on entendre ces deux paroles, si l'on n'a lû comme lui ces deux pages entiéres? En faisant ces Extraits, il a eu plusieurs vûës qu'il n'exprime & ne represente pas sur le papier. Et tout le monde ne peut pas deviner ce qui l'a porté à remarquer de certaines choses qui à d'autres qu'à lui, paroissent être de nul usage.

CHAPITRE XII.

Préjugés des Livres Anonymes & des noms des Auteurs.

CH. XII.

LA suppression & la supposition des noms ne sont pas toujours un mauvais préjugé contre les Livres, parce qu'on est assés persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs, qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place. Les uns suppriment leurs noms pour éviter la peine ou la confusion d'avoir mal écrit, ou d'avoir mal choisi un sujet. Les autres pour éviter la récompense ou la louange qui leur pourroit revenir de leur travail; ceux-ci par la crainte de s'exposer au Public & de faire trop parler d'eux, ceux-là par un mouvement de pure humilité pour tâcher de se rendre utiles au Public sans en être conus; d'autres enfin par une indifference & par un mépris de cette vaine réputation qu'on acquiert en écrivant: parce qu'ils considérent comme une bassesse & comme une espéce de deshonneur de vouloir passer pour Auteur, de même qu'en ont usé quelquefois les Princes en publiant leurs propres Ouvrages sous le nom de leurs domestiques.

Plusieurs ont estimé qu'il est à propos & nécessaire même que les Auteurs mettent leur nom à la tête de leur Ouvrage, parce que c'est comme une caution & une assûrance publique de la doctrine qu'ils enseignent

1. Le P. Lami, Entret. sur les Sc. p. 242. jusqu'à la page 246.

2. Concil. Trident. sess. 4. Decret. de usu & editione sacror. Libror.

3. Instruct. post. Regul. de Libror. prohibit. §. 1. de Libror. impression.

4. *Non agnoscendum opus quod non erigat frontem, quod nullam constantiam praeferat, nullam fidem repromittat de ple-*

gnent. On s'est confirmé dans cette opinion encore plus qu'auparavant depuis qu'on a découvert l'artifice des Hérétiques & de ceux qui étant notés publiquement ou soupçonnés de nouveautés ont voulu surprendre le Public en supprimant leur nom pour n'être point reconus.

C'est ce qui a porté le Concile de Trente à défendre qu'on imprimât dans la suite aucun Livre sur les matiéres de Religion sans le nom de son Auteur (2).

Ceux qui ont dressé les instructions de l'*Indice* des Livres défendus sous Pie IV. ont jugé qu'il falloit étendre cette défense sur toutes sortes de Livres & que l'on devoit obliger les Auteurs à marquer leur nom, leur surnom & celui de leur pays. Mais comme ils reconnoissent en même tems qu'il peut y avoir des raisons suffisantes de cacher son nom, ils veulent que celui des Censeurs & des Approbateurs y paroisse pour cautionner l'Anonyme (3).

En effet on peut dire que le nom d'un Auteur sert de Préjugé pour son Livre, dont on fait tout d'un coup le jugement sur l'idée qu'on a déja de la personne. Et quoique la méthode de se faire Anonyme soit devenuë à la mode depuis un demi siécle, on ne laisse pas de régler ses inclinations & son estime sur l'idée que l'on a de celui que l'on sait ou que l'on devine en être l'Auteur, & alors cette idée nous tient lieu de son nom.

Mais lorsque l'on ne peut pas connoître l'Auteur d'un Livre Anonyme par aucune marque qui soit sensible, ou par quelque apparence, cette ignorance produit dans les esprits deux effets assés differens selon la difference de leur disposition.

Dans ceux qui sont accoutumés à juger d'un Livre par son Auteur, elle produit ordinairement cette indifference & ce froid qu'ils ont pour tout ce dont ils ne sont pas prévenus, n'aimant point à lire un Livre dont ils ne savent point l'histoire, l'occasion & le sujet par avance, & ne voulant point s'exposer au hazard d'être trompés & de perdre leur peine.

Dans ceux qui sont assés dégagés de préoccupations pour ne s'attacher qu'à la matiére & au sujet que traite un Livre, elle produit un autre effet qui est beaucoup plus dangereux, comme il paroit particuliérement dans les Livres hérétiques dont on a eu soin de cacher les Auteurs pour ne point détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoissoient ces Auteurs.

Cette pernicieuse addresse n'est pas nouvelle dans les Hérétiques, & nous voyons que Tertullien s'en plaignoit dès les premiers siécles écrivant contre les Marcionites (4). Leurs successeurs ont eu grand soin de conserver une pratique qu'ils ont toujours jugée très-utile à leurs fins, & ce n'a point été un petit exercice pour les Critiques de l'Eglise Catholique de pouvoir faire le discernement de tant d'Anonymes qui s'étoient glissés parmi les Ouvrages des Peres de l'Eglise & des autres Auteurs Orthodoxes, & qui enfin d'*Anonymes* étoient devenus *Pseudonymes*, pour me servir de ces termes, par l'ignorance des Lecteurs ou des Copistes, ou même par l'indiscretion des Relieurs, qui pour la commodité de ceux qu'ils servoient ayant joint & cousu ensemble des Traités de divers Auteurs inconnus ont donné lieu de croire dans la suite des tems moins éclairés, qu'ils étoient d'un même Auteur, parce qu'ils étoient reliés dans un même volume.

C'est ainsi que dans le siécle passé & au commencement de celui-ci l'on a vû porter aux *Fidéles de l'Eglise* Catholique des priéres de Calvin à la Messe sans savoir qui en étoit l'Auteur, parce que la malice ou l'ignorance les avoit fait relier d'abord par un Libraire de Lyon au bout des Heures de la *Vierge*, comme nous le témoigne Scaliger (5).

C'est ainsi qu'à Rome on débita durant tout un an entier des Lieux communs de Théologie d'un Luthérien sous le nom de Terra Nera sans savoir que ce fût Melanchthon (6).

Mais ce n'est pas ici le lieu de rapporter ces

plenitudine tituli & professione debita Auctoris. Tertullian. Lib. 4. contra Marcion. cap. 2.

5. Scaligeran. prior. pag. 220. Edit. prior. verbo *Rota* in fine.

6. Ibidem initio & Paul. Colomes. in not. ad Scaligeran. ¶. *Terra nera* est le synonyme Italien du Grec Μελάγχθων, & de l'Alemand *Schwartzerd.* La conformité cependant auroit été plus grande, si on avoit écrit *Nera terra*.

ces sortes d'erreurs qui regardent moins les Anonymes, que les *Imposteurs* qui ont supposé leurs Ouvrages à d'autres, ou les *Pseudonymes* qui ont joint le desir de nous tromper à celui de demeurer cachés & inconus.

Car il y a pour les Auteurs qui veulent se donner au Public plus d'une maniére de s'écarter du chemin ordinaire, & d'éluder le Public quand ils veulent user de déguisement.

Outre celle de ne point mettre de nom, ni d'autres marques qui puissent nous donner la connoissance de l'Auteur, il y en a encore trois autres qui semblent s'éloigner davantage des regles de la sincérité.

La premiére est celle de prendre un masque pour se déguiser, c'est-à-dire, un nom contrefait ou qui ne puisse s'attribuer visiblement à personne. Ce que nous appellons *Pseudonymes* ou *Cryptonymes.* La seconde est celle de publier son Ouvrage sous le nom d'un autre pour lui donner de l'autorité & du cours, soit que ce soit le nom d'un ancien Auteur, soit que ce soit celui d'une personne de crédit & de grande reputation : c'est ce que nous appellons *Imposteurs* soûmis à la peine de *supposition de part*, s'il est permis de se servir de ce terme.

La troisiéme est celle de mettre son nom à l'Ouvrage d'autrui; comme l'Empereur Caligula qui faisoit mettre sa tête sur les troncs des statuës de Jupiter & des autres Divinités, & de voler les Auteurs en supprimant leurs noms & en effaçant les marques qui pourroient servir à faire reconnoître les véritables Peres, comme le Cyclope Cacus (1) qui tiroit les vaches d'Hercule par la queuë, afin qu'on ne pût tirer aucune conséquence contre lui par la route des vestiges; c'est ce que nous appellons *Plagiaires* soûmis à la peine portée par la Loi *Fabia de plag. aut de Furt. xij. Tabb.*

Je n'ai pas crû devoir m'engager à parler ici des Préjugés dans lesquels on est pour ces trois sortes de faux Auteurs quelque raport qu'ils ayent avec les Anonymes, parce que s'il paroît qu'il y ait quelque utilité de les faire connoître au Public, j'espererois pouvoir le faire dans un Recueil à part, pourvû qu'en découvrant ceux qui auroient voulu demeurer toujours cachés je ne m'exposasse point à blesser la charité qui se doit dans le Christianisme, ou l'honnêteté qui se pratique dans le Monde.

Mais quelque chose qu'on ait pû dire au désavantage de ceux qui suppriment leurs noms dans leurs écrits (2), nous sommes un peu revenus de l'aversion qu'on nous avoit inspirée pour les Anonymes, & nous-nous sommes défaits d'une partie de ces Préjugés qui nous les rendoient suspects, depuis que nous avons considéré qu'il s'est trouvé des Auteurs qui ont eu des raisons & des motifs très-louables & très-justes, & quelquefois nécessaires pour en user ainsi.

Car enfin peut-on blâmer ceux qui pour ne point se rendre inutiles aux personnes pour lesquelles ils écrivent, & qui pour ne point choquer ou chagriner ceux qui sont déja mal intentionés & mal disposés à leur égard, suppriment leur nom qui pourroit faire tort aux bonnes choses qu'ils ont à écrire.

C'est ainsi que Saint Jerôme, après Saint Clement d'Alexandrie, prétend (3) que Saint Paul en usa dans son Epître aux Hébreux, dans l'esprit desquels il croyoit être mal pour avoir quitté le Judaïsme; & que non content d'y avoir supprimé son nom, il n'y voulut pas même mettre celui de ceux à qui il l'adressoit pour ne les point exposer à l'insulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis. C'est aussi la pensée de Saint Chrysostome & de Saint Augustin (4). Quelques Modernes disent avec assés de vrai-semblance que Saint Paul, après avoir quitté le nom de Saul, crut qu'il ne pourroit mettre le nom de Paul sans choquer les Juifs qui considé-roient

1. ¶. On n'a jamais dit que *Cacus* fût un Cyclope. De la maniére dont il est décrit dans Virgile, c'étoit plûtôt un Satyre, étant appellé *Semi-homo* & *Semifer*, qu'il vaut pourtant mieux, avec Servius, interpréter simplement *homme sauvage*. Properce, 4. Eleg. 9. en fait un monstre à trois têtes, figure bien différente de celle d'un Cyclope.

2. Theoph. Raynaud Erotem. de bon. & mal. Lib. partition. 1. Erotem. 19. pag. 231.
Clav. de Sainte Honorine, de l'usage des Livres suspects, chap. 14. pag. 115. 116.
Johan. Deckerrus Conjectur. de Lib. adespotis &c. pag. 7. 8. 9. 10.

3. S. Hieron. Lib. de Scriptorib. Eccles. in Paulo.
Clem. Alexandrin. apud Euseb. Lib. 6. Hist. Eccles. cap. 14.

4. S. Jo. Chrysostom. Hom. 61. Tom. 5. Edit. Græc.
S. Augustin. Exposit. inchoat. Epistolæ ad Rom.
Franc. Sixt. Senens. Biblioth. sanct. Lib. 4. Tract. de

II. Part. Ch. XII.

roient ce nom Romain comme un témoignage du mépris qu'il avoit fait de leur Religion; & que d'un autre côté il ne devoit point reprendre son ancien nom de Saul pour ne point donner lieu aux nouveaux convertis d'entre les Gentils de croire qu'il seroit retourné à son ancien Judaïsme (5).

Peut-on blâmer ceux qui par une sage défiance de leur propre capacité se contentent de laisser aller leurs écrits au jour, sans s'y exposer eux-mêmes, afin d'écouter avec plus d'indifférence & de sûreté les jugemens differens que l'on pourroit porter de leurs Ouvrages, & pour laisser à tout le monde la liberté de le faire sans que la considération pour l'Auteur les puisse arrêter.

C'est ainsi qu'Apellès s'étoit caché derriére son tableau pour entendre les sentimens divers qu'on en auroit sans paroître. C'est dans cette pensée que Saint Gregoire de Nazianze dit qu'il avoit prié un de ses amis de retirer son nom du Livre de *la Foi* qu'il avoit composé, & de n'en pas découvrir l'Auteur, afin que les personnes éclairées & prudentes à qui il le donneroit à lire pussent en porter un jugement plus libre & plus sain (6).

Peut-on blâmer ceux qui connoissant un peu le génie du siécle où ils vivent, tâchent de se soustraire aux langues du commun, & qui par la suppression de leur nom veulent se maintenir dans le pouvoir de renoncer ou de reconnoître leur Ouvrage? C'est peut-être suivant ces vûes qu'un Auteur moderne voulant modérer sans doute l'opinion que nous avons de son mérite parloit en ces termes il y a quelques années. „ *Pour ne me pas faire honneur*, dit-il, „ *d'une fausse modestie en suprimant mon* „ *nom, j'avoue que c'est un peu par vanité* „ *que je me cache: car je suis trop fier pour* „ *me montrer, connoissant que dans un sié*„ *cle aussi éclairé & aussi critique qu'est le* „ *nôtre on s'humilie dès qu'on se déclare Au*„ *teur* (7).

Enfin peut-on blâmer ceux qui par modestie, & par un mouvement d'humilité & de mépris pour la gloire tâchent de se cacher en faisant du bien aux autres? On prétend que c'est par ce motif que Moïse, les autres Auteurs Anonymes de l'Ecriture Sainte & les quatre Evangelistes avoient supprimé leur nom, afin de laisser à Dieu toute la gloire de leur travail. Du moins est-ce le sentiment de Saint Chrysostome (8).

Arnaud de Bonneval ne s'est pas contenté de cacher son nom dans le célébre Traité des Oeuvres Cardinales de Jesus-Christ, il a bien voulu même apporter des raisons pour justifier sa conduite, quoiqu'il n'y ait eu que son humilité qui ait pû lui faire croire qu'elles lui convinssent. „ Il est vrai, „ dit-il, que chacun a coutume de mettre „ son nom à la tête de son Livre, afin „ que le stile puisse ajoûter quelque chose „ à la réputation de son Auteur, & que „ l'Auteur puisse donner du poids & du „ crédit à son stile, & que l'un & l'autre „ se soûtiennent mutuellement par cette „ communication de gloire. C'est ce qu'ont „ justement mérité les Hommes Illustres „ par la beauté & par la force de leur es„ prit, & c'est ce qui a fait passer leur nom „ célébre jusqu'à nous, sans qu'il y ait „ sujet de craindre que les tems en puissent „ effacer la mémoire. Mais pour moi, „ continuë-t-il, qui suis si éloigné de ces „ grands Hommes & pour l'esprit & pour „ la Science, & pour l'éloquence, je n'ai „ pas crû que mon nom méritât de faire „ le titre de mon Livre, parce qu'il seroit „ plus capable de deshonorer la matiére „ que j'y traite & qui est noble & élevée „ par elle-même, que de lui apporter au„ cun nouvel ornement (9).

La

de falsa Librorum inscriptione pag. 321. Col. 1.

5. Theoph. Ray. de bon. & mal. Libb. Erot. 19. num. 406. pag. 237.

6. S. Gregor. Theol. in præfat. ad Lib. de Fide, & ex eo Sixt. Senens. loc. cit. pag. 321.

7. Le P. Rap. de l'Instruct. pour l'Histoire.

8. Sanct. Chrysostom. initio Expos. Epistol. Paul. ad Roman.

9. De Cardinal. Christi Operib. inter Cypriani Opera, ubi ait: *In capite Libri sui quisque Auctorem se posuit, ut & stylus auctori & stylo auctor famularetur, & auctoritate altrinsecus communis gloria muniretur. Hæc Virorum illustrium præclara meruerunt ingenia, & per hoc vivax eorum fama & gloria indelebilis perseverat. Nos vero qui vix intelligimus quæ ab eis dicta sunt, sensu & eloquentiâ omninò iis impares, si quid aliquando scribimus indignum titulo judicamus, ne forte nobilis materia, cujus explanationi studium adhibemus, decoloratam potiùs quàm ornatam nostra præsumptione queratur.*

La modestie de cet Abbé a néanmoins été cause d'un petit inconvénient, car elle a donné lieu à l'erreur de quelques-uns qui l'ont attribué à Saint Cyprien. Elle n'a point laissé d'être suivie depuis ce tems-là & embrassée par un grand nombre de personnes vertueuses & savantes que l'on a reconnuës à la fin les unes après les autres pour la plûpart (1).

Le premier Livre que la Société des Jésuites ait jamais produit étoit *Anonyme*, mais l'utilité du Livre a excité la curiosité du monde avec tant d'efficacité, qu'on a découvert enfin qu'il étoit dû à Canisius (2).

Au reste il n'y a point de siécle qui ait été plus fécond que le nôtre dans cette espéce d'Auteurs sans noms ou sous des noms supposés que la modestie & l'humilité ont dérobés à notre connoissance. Nous ne pouvons pas en choisir un exemple plus éclatant que celui que nous proposent Nosseigneurs du Clergé dans l'éloge qu'ils ont fait de cet Auteur inconnu qu'ils appellent le *Protecteur de la Hierarchie* & le *Défenseur des Evêques*. Après avoir publié quelques-unes des vertus qu'ils ont bien voulu lui attribuer; & avoir fini
„ par son humilité sincere, jointe à sa pru-
„ dence & à sa gravité, ils ajoûtent, que
„ le seul regret qu'ils ayent, c'est de n'a-
„ voir pû découvrir jusqu'alors la main
„ qui avoit porté des coups si funestes aux
„ ennemis de l'Eglise, & qui l'avoit fait
„ triompher avec tant de gloire. Que le
„ Clergé de France a fait tous ses efforts
„ pour témoigner sa gratitude & pour tirer
„ cet Homme à qui la Hiérarchie est si
„ sensiblement obligée, des ténébres où il
„ se tenoit caché. Mais que quelque hono-
„ rable députation que l'Assemblée de
„ 1635. ait ordonné qu'on lui fît en quel-
„ que part du monde qu'on sût le rencon-
„ trer, quelque récompense & quelque
„ gratification qu'on lui ait proposée, ja-
„ mais on ne l'a pû obliger de se décou-
„ vrir, & de passer les bornes que sa mo-
„ dération lui avoit prescrites. Qu'il s'est
„ contenté d'avoir *infatigablement* em-
„ ployé ses veilles & ses travaux pour l'E-
„ glise qu'il a toujours uniquement aimée.
„ Que comme il a combatu en secret pour
„ la gloire de Dieu, de même il n'a voulu
„ recevoir qu'en secret sa couronne des
„ mains adorables de celui pour qui il a
„ combatu. Qu'il a fui *l'estime*, l'hon-
„ neur, & les applaudissemens avec le
„ même empressement que les autres les
„ recherchent, & que lorsqu'il a donné
„ ses Ouvrages au Public, ce n'a été qu'en
„ supprimant son Nom, afin de se priver
„ par-là de la gloire que méritoit la doctri-
„ ne extraordinaire qu'il y a fait paroître.
„ Que si c'est une chose merveilleuse d'a-
„ voir composé tant de savans Livres, d'a-
„ *voir rendu* de *si fréquens* combats avec
„ tant de succès, & *d'avoir imposé* un
„ *profond silence aux plus fiers* ennemis
„ de la *Vérité*, c'en est une *incomparable*-
„ ment plus surprenante de ne vouloir
„ point jouïr de la réputation qu'on *s'est*
„ acquise par tous ces travaux (3).

Ainsi tant que la modestie, l'humilité, & le mépris généreux mais Chrétien de la gloire de ce monde passeront pour des vertus estimables, on n'aura jamais raison de blâmer ceux qui par leur mouvement cachent leurs Noms dans leurs Ouvrages.

Saint Salvien de Marseille après avoir blâmé la vaine curiosité des Lecteurs qui cherchent plutôt à connoître le Nom d'un Auteur qu'à profiter des bonnes choses qu'il écrit, apporte une belle raison pour justifier la modestie de ceux qui cachent leurs noms. C'est, dit-il, que les jugemens que la plûpart des hommes portent des Ouvrages qui *paroissent* au *jour* sont si foibles, si mal fondés, de si peu de conséquence, qu'ils font plus d'état du Nom de celui qui écrit, qu'ils ne goûtent la force & la beauté des choses écrites (4). Ce qui pou-

1. Six. Senens. Loc. cit. pag. 321. ut supra.
Theoph. Rayn. Erot. 19. num. 401. pag. 234.

2. Matth. Raderus in Canisii Vita. ¶. Ce livre anonyme parut d'abord sous le titre de *Summa doctrinæ Christianæ*, on ne lui donne plus que celui de *Catechismus Canisii*.
Item ex Raynaudo, pag. 236, num. 404.

3. P. Aurelii elogium à Patribus generalis cœtus Cleri Gallicani anno 1646. congregatis præfix. Operib. P. Aur. ¶. Personne aujourd'hui n'ignore que *Petrus Aurelius* n'est autre que Jean du Verger d'Hauranne Abbé de S. Cyran, mort à Paris l'an 1643.

4. *Ne scripta quæ in se habent plurimum salubritatis, minora forsitan fiant per nomen Auctoris.* Salvian. Epist. 3d.

pouvant faire craindre avec raison à un Ecrivain que le peu d'éclat de son Nom n'empêche le fruit que l'on pourroit retirer de la lecture de ses Ouvrages, il est bon souvent qu'il ne le fasse pas connoître (5).

APRE'S avoir parlé des Préjugés sur les Livres qui ne portent point le nom de leurs Auteurs, on pourroit ce semble dire quelque chose de ceux où l'on est à l'égard des Ouvrages dont les Auteurs ont eu *des Noms qui frappent l'imagination*.

On ne peut pas nier qu'il n'y ait certains Noms qui font des impressions particuliéres sur l'esprit des Lecteurs, mais on peut dire avec quelque assûrance qu'il n'y a rien de plus bizarre ni peut-être de plus déraisonnable que les conséquences que quelques-uns ont prétendu en tirer au préjudice ou à l'avantage des Ouvrages. C'est à quoi les Hérétiques & quelques Rieurs n'ont pas voulu faire beaucoup de reflexions, lorsqu'ils ont cherché à faire des railleries sur certains noms des Auteurs qui ne leur plaisoient pas (6).

Mais il y a souvent plus de bassesse dans l'esprit de ces railleurs, comme dit l'Auteur de l'Art de penser (7), que dans les Noms sur lesquels on veut se jouer. Néanmoins il s'est trouvé quelques Auteurs qui ont témoigné n'être pas insensibles à cette fausse délicatesse, & qui ont voulu faire quelques changemens dans leurs noms pour tâcher de détourner la bassesse ou la dureté de l'idée qu'on auroit pû s'en former.

Les uns en quittant le nom de leur famille pour prendre celui de quelque terre, comme a fait Monsieur de Balzac, qui s'imaginant que le nom de Monsieur *Guez* n'avoit rien de relevé, & qu'il n'étoit point propre à donner crédit à ses Lettres, a pris celui de sa Terre près d'Angoulême, pour tâcher d'en rehausser le prix, croyant que ceux qui ne connoîtroient l'Auteur que par ce nom, le prendroient aisément pour quelqu'un de l'illustre Maison d'Entragues (8).

Les autres ont retranché leur surnom entiérement, en se contentant de leur nom propre, comme le Poëte Théophile *Viaut*, qui craignant que son surnom ne fût souvent traduit en ridicule, & ne lui attirât de tems en tems des brocards & des railleries de la part des Rieurs, s'en défit entiérement, & ne retint que celui de *Théophile* qui n'avoit rien que de beau & de glorieux.

D'autres se sont contentés de joindre l'article avec leur nom pour en détourner l'idée qu'on y attache quand ces noms servent à marquer autre chose, & pour ôter tout sujet d'y faire de sottes allusions comme on voit dans les noms de *Lerat*, *Leporcq*, &c.

D'autres enfin sans en vouloir changer la signification, se sont contentés d'en changer la langue comme de *Gaucher* en *Scevole*; de *Le Borgne* en *Strabo*; de *Boulanger* en *Artopæus* & *Pistorius*; de *Charpentier* en *Fabricius*; de *Foullon* en *Cnaphæus*; de *Valet* en *Servilius* ou *Servius*; de *la Grenouillere* en *Batrachelius*; de *Vieilleau* en *Palæonydorus*; de *Bout d'homme* en *Virulus*; de *Couvreur* en *Tectorius* ou *de Tecto*, & de plusieurs autres (9).

CHAPITRE XIII.

Préjugés du Titre des Livres.

CH. XIII.

LE Titre d'un Livre doit être son abregé, & il en doit renfermer tout l'esprit autant qu'il est possible. Il doit être le centre de toutes les paroles & de toutes les pensées du Livre, de telle sorte qu'on n'y en puisse pas même trouver une qui n'y ait de la correspondance & du raport.

C'est pourquoi Pline avoit beaucoup de raison de dire que pour bien écrire, il faut toujours avoir le Titre de son Livre devant

ad Saloninum.

5. *Mr. de la Roeque*, Journal de Sav. du 2. Mars 1682.

6. *Voyés les railleries sur les mots d'Holcot, Tricot, Dormisecure.*

Voyés celle que l'Auteur de l'Esprit de Mr. Arnaud fait assés froidement sur le nom de Mr. *Soulier*.

Celles qui se sont faites sur les noms de *Labbe*, de quelques *Casuistes*, d'*Arnaud*, de *Saci*, &c.

7. Logique de Port Royal touchant les termes barbares des figures pour les argumens. pag. 14. de l'édition in-12. Amst. 1718.

8. Sorel, Traité de la connoissance des bons Livres, chap. 2. pag. 27. 28. Edit. d'Hollande.

9. *De his ac similibus passim in larvatis nostris.* ¶. Bailler entend son livre des Auteurs déguisés.

II. PART. CH. XIII.

vant les yeux, le méditer souvent & ne jamais s'en écarter. Et que quand on ne sort jamais de sa matiére, & quand on éxécute ponctuellement les promesses du Titre on ne peut pas dire que le Livre soit trop long; mais qu'il l'est toujours trop, quand on y fait entrer quelque chose d'étranger; & qui ne s'y peut raporter que par accident & par une espéce de contrainte (1).

Néanmoins on ne doit pas toujours prendre tellement cette maxime à la rigueur, qu'on ne puisse quelquefois malgré son Titre inserer dans son Livre d'autres choses qui ont leur utilité, comme ont fait Budé dans son Livre de *Asse*, où il se trouve beaucoup de choses qui concernent plutôt l'Etat & l'Histoire de France que les monnoyes; Monsieur de Thou dans sa Vie; Monsieur Gassendi dans celle de Monsieur de Peiresc, &c. *Mais* alors il seroit bon d'en avertir le Public & de le comprendre même dans son Titre comme on l'a vû judicieusement pratiqué par l'Auteur des Vies de Saint Athanase, de Saint Basile, de Saint Ambroise, &c. qui ayant eu soin de renfermer dans ses Titres ce qu'il avoit dessein d'écrire touchant les personnes illustres & les principaux événemens de l'Eglise & de l'Empire arrivés du tems de ces Saints, a trouvé le secret de ne jamais sortir de son sujet, & de satisfaire en même tems & ceux qui y cherchent la Vie du Saint qu'on y promet, & ceux qui demandent une Histoire exacte de l'Eglise universelle de ces siécles.

Le Titre d'un Livre est souvent la marque du jugement de son Auteur, & rien n'est plus ordinaire que de voir condamner ou approuver un Livre sur un simple Préjugé où son Titre nous aura mis d'abord.

C'est pourquoi il est de la derniére importance pour la fortune d'un Livre & pour la réputation de son Auteur que son Titre soit juste, simple, naturel, modeste, en termes propres, sans figure, sans affectation, sans obscurité, sans équivoque, sans finesse, sans raffinement, sans fourbe, sans hablerie, sans fanfare, sans rodomontade, sans enflure, sans impertinence, sans expression ridicule, sans superfluité, & sans aucun air qui soit rude & choquant.

On ne peut pas dire même qu'un Titre qui auroit la plupart de ces excellentes qualités puisse encore être une caution suffisante pour la bonté d'un Livre. Il peut quand il est en cet état répondre de la bonne volonté qu'a eue l'Auteur de réussir & de ne point abuser de la confiance des Lecteurs, mais il ne peut pas répondre de la suffisance de l'Auteur, ni du succès de l'éxecution de l'Ouvrage.

Aussi voyons-nous que Vincent Pinelli *le Pere & le Fauteur des Lettres dans l'Italie & le premier connoisseur des Livres de son tems ne se fioit jamais aux Titres quels qu'ils fussent. Comme il n'étoit pas d'humeur à se laisser éblouir aux Titres spécieux & magnifiques, il ne se laissoit pas non plus trop gagner à la simplicité ni à la sincerité apparente des autres.*

Mais avant que d'acheter les Livres, il passoit souvent par la permission des Libraires les heures & quelquefois les jours entiers à les examiner pour n'avoir pas le déplaisir de se voir abusé, *& pour ne point voir dans sa Bibliothéque qu'il tâchoit de rendre précieuse & bien choisie, quelque sot Livre insulter à sa facilité sous un titre spécieux* (2).

1. En effet un Titre juste auquel un Ouvrage corresponde parfaitement est quelque chose d'assés rare dans le Monde. Car pour commencer par les JUIFS & *les autres Peuples Orientaux, on ne peut pas dire* que la plûpart des Titres qu'ils ont donnés & qu'ils donnent encore tous les jours à leurs Livres soient conçûs dans cette justesse & dans cette simplicité naturelle que nous cherchons. Tout y est presque figu-

1. Plin. jun. Epist. 16. Lib. 5.
Et ap. Filesac. Varron. Lib. 2. Selector. cap. 13. pag. 385.
2. Paul. Gualdus in Vita Pinelli, pag. 334. Collectionis Batesianæ.

3. C'est du Rab. Aharon Chajein.
4. Du Rabin Joseph Aben Ezra.
5. De Joseph Aben Virga.
6. Du R. Joseph. Ben Gikatalia.
7. Du R. Isaac Abuhab.

8. Du-

figuré, & hors du sens litteral dans leurs Titres comme dans leurs Livres.

Ainsi il faut deviner que le *cœur d'Aaron* veut dire un Commentaire allégorique sur quelques Prophétes & quelques autres Livres de l'Ecriture (3): que *les os de Joseph* sont une explication de régles & de Canons pour expliquer la Loi (4): que les *réliques de Joseph* sont une introduction au Talmud (5); que le *Jardin des Noix* est un Livre de cabale (6): que le *Fleuve Phison* signifie des Sermons sur la Loi & les Prophétes (7); que les *Pommes d'or* sont des questions de Théologie (8); que le Livre *de la Grenade avec sa fleur* traite des cérémonies anciennes des Juifs qui ne sont plus en usage parmi eux (9); que le *bouquet de Myrrhe* est un commentaire sur le Pentateuque (10).

En un mot la plupart de leurs Livres ne sont que du *Pain*, des *habits*, de *l'eau*, de l'*or* & de l'*argent*, des *vases*, des *chariots*, des *tonneaux*, des *puits*, des *fontaines*, des *montagnes*, des *vallées*, des *déserts*, des *arbres*, des *herbes*, des *lys*, des *roses*, des *citadelles*, des *maisons*, des *licts*, des *tables*, des *couteaux*, des *chaînes*, des *besaces*, des *yeux*, des *mains*, des *pieds* & tout autre chose que ce qu'ils ont voulu dire.

Il n'y a peut-être pas eu beaucoup moins d'affectation dans la plupart des titres que les GRECS mettoient à la tête de leurs Livres. Pline l'ancien dit qu'ils avoient une adresse toute extraordinaire pour trouver & donner à leurs Ouvrages des Inscriptions magnifiques; que les uns les avoient apellés *Rayons de miel*, les autres *Corne d'abondance*, d'autres, *Muses*, *Pandectes*, *Enchiridions*, ou *Manuels*, *Limones* ou *Prairies*, *Pinakidions* ou *Tablettes*, & d'autres Titres encore qui avoient beaucoup de parade & d'ostentation: mais que souvent aprés ces grandes portes & ces superbes entrées, on ne voyoit rien dans le milieu ni dans le fond de leurs édifices (11); que ce n'étoit que du plâtre peint & fardé pour tromper leurs Lecteurs.

Aule-Gelle encherit encore sur Pline par la maniére dont il represente cette affectation des Grecs dans leurs Titres trop recherchés, parmi lesquels il met encore ceux d'*Anthéres* ou *Florides*, d'*Eurémes* ou *Inventions*; de *Lychnes* ou *Flambeaux*; de *Stromates* ou *Tapisseries* ou plutôt *Stromatées* ou *Tapissiers*, d'*Hélicons*, de *Problémes*, de *Paraxiphides* ou de *Glaives*, de *Peples*, de *Pragmatiques*, de *Parergues*, de *Didascaliques*, de *Pancarpes* ou toutes sortes de fruits (12).

Le même Auteur comprend aussi les LATINS dans l'accusation ou plutôt dans la raillerie qu'il fait de ces sortes de pratiques, & entre ceux de leurs Titres qu'il juge être trop affectés il nomme les *Silves*, les *Muses*, les *Leçons particuliéres*, les *Leçons antiques*, les *Mémoires*, les *Conjectanées*, les *Epîtres morales*, les *Questions Epistolaires*, & d'autres où il a trouvé à redire, ce semble, avec assés peu de raison, puisqu'il ne paroît pas en quoi la plupart de ces Titres pourroient marquer trop d'affectation particuliére. En effet Pline opposant les Grecs aux Romains en ce point, dit que ceux-ci étoient beaucoup plus simples & plus grossiers, & n'avoient point trouvé de Titres plus spirituels ni plus étudiés que ceux d'*Antiquités*, d'*Exemples*, d'*Arts*, &c. (13).

Si ces deux Auteurs ont témoigné être délicats & si difficiles en Titres, que n'auroient-ils pas dit de l'affectation de tant de *Modernes* de ces deux derniers siécles, auprès desquels toutes ces grandes & magnifiques inscriptions que nous leur avons vû blâmer dans les Anciens n'auroient paru avoir que de la simplicité & de la bassesse. Combien d'allégories & de métaphores, combien d'expressions bouffantes, combien d'ampoulles & d'enflure voyons-nous dans les Titres de Livres composés par les Modernes, & particuliérement dans ceux qui traitent des matiéres Ascetiques & de la

8. Du R. Jechiel Mili.
9. Du Rab. Isaac Cohen.
10. Du R. Abraham Seva.
11. *Inscriptiones propter quas vadimonium deseri possit. At cum intraveris, Dii Deaque, quam nihil inveneris!* Plin. sen. Hist. Natur. præfat. ad Vespasian.
12. A. Gellius præfat. Noct. Atticar.
13. V. Claud. Salmas. in præfat. ad Julii Solini Polyhistor. fuse.
Et si lubet, Anton. Thysius in not. varior. ad Aul. Gell. præfat.

la dévotion populaire? Il est visible que ce sont plutôt les productions de la chaleur de leur cœur, que de la lumiére de leur esprit; & de la force de leur imagination, que de la solidité de leur jugement. Car que pourroit-on penser autre chose par exemple des *Allumettes du feu divin* (1) de Pierre Doré; du *Fusil de Pénitence pour battre le caillou de l'homme & prendre le feu avec ses Allumettes* par un Anonyme du commencement de l'autre siécle (2): *de la Boutique de l'Apotiquaire spirituel, &c.* de Wichmans pour dire un Recueil de quelques Passages des Peres; *de la Rose blanche & rouge* du même Auteur pour dire l'histoire de la mort d'un Catholique des Pays-bas tué par les Hérétiques (3): du *Lis entre les épines* par le même pour dire la Vie de Sainte Dimpne: *de la Vignette de la Vierge chargée de Pampres Mystiques* par H. Lancelot (4): de *Soupirail pour laisser évaporer les fumées du vin nouveau des Hérétiques*, par le Pere Jean David (5): d'*Eteignoir du flambeau fumeux de l'hérésie* par le même; de *Jardin de l'Epoux & de l'Epouse* en deux Parties, où l'on voit la *Moisson de Myrrhe & de parfums* dans celui de l'Epoux, & le *Pancarpe de la Sainte Vierge*, c'est-à-dire, la cueillette de toutes sortes de fruits dans celui de l'Epouse, par le même; du *Roi des enfans du Catechisme sortant des Ecoles de la Charité*, par le Pere le Roi (6); de *l'Astre qui ne s'éteint & ne se couche pas*, pour dire que l'Empereur d'Allemagne n'avoit ni le droit ni le pouvoir de donner aux Jesuites les Abbayes & les biens Ecclésiastiques qui appartenoient aux Bénédictins avant que les Lutheriens s'en fussent saisis, par le Pere Hay; de l'*Eclipse de cet Astre qui ne s'éteint & ne se couche point*, pour marquer la réponse au Livre précédent par le Pere Jean Crusius (7).

Mais je n'ai pas prétendu m'assujettir à faire ici de longues listes de Livres ausquels les Titres trop recherchés, trop magnifiques, ou trop tirés par les cheveux ont fait quelque tort. Ceux qui souhaiteroient s'en divertir pourroient satisfaire leur curiosité sur les Quais ou dans la poussiére des petites boutiques, où ils trouveroient des *Soleils de l'Ame*, des *Flambeaux* de toutes les façons; des *Ailes du cœur dévot*; des *Braziers de l'amour divin*, des *Encensoirs fumans de pensées mystiques*; des *Brise-têtes du Dragon infernal*; des *Paradis en terre*; des *Avant-goûts du Paradis*; des *Clefs du Paradis*; des *Trésors inestimables de Saint Joseph*, des *Bouquets sacrés*, des *sept Trompettes*; le *Château du Palais de la Vierge d'Amour contenant quarante Chambres, révélé de Dieu à Marie Tessonniere* par le Pere de la Riviere Minime; *le Temple de la dévotion de la Mere de Dieu, orné des Tableaux de ses Augustes grandeurs, représentés par les élévations d'esprit*, par le Pere d'Orleans Cordelier (8); des *Tapisseries œconomiques tissuës du fil de la sagesse*, par Antoine de la Nativité Augustin; des *fleurs de Lys de la Charité*; des *Mouëlles Theologiques*; des *Vergers*, des *Arrosoirs*, des *Labyrinthes*; des *Horloges*, des *Eponges*, des *Miroirs*, des *Portes*, des *Brasselets* & des *Colliers d'or*, du *Sucre spirituel*, des *œufs de Pâques*, des *Rossignols spirituels*, des *Collires*, des *Sortiléges de la sagesse sacrée*, des *Couronnes de douze étoiles*, des *Zodiaques spirituels*, des *Tours de Babel*, *&c.* pour ne rien dire d'une infinité de Livres sur les autres Sciences dont les Titres ne sont pas moins équivoques.

Ces affectations de Titres extraordinaires ne viennent pas toujours des Auteurs des Livres, mais quelquefois de leurs Traducteurs ou de ceux qui en procurent l'édition. C'est ainsi que Jacques le Vasseur

a

1. ¶. Le livret intitulé *Allumettes du feu divin* fut imprimé à Paris in-8. par Etienne Caveillier 1539. & sur la fin il est dit que son Auteur est Frére Pierre Doré Religieux de l'Ordre de S. Dominique au Couvent de Ste Avoie à Blois. Quelques-uns ont cru que c'étoit lui que Rabelais à la fin du chap. 22. de son 2. livre appeloit *nostre Maistre Doribus*, & n'ont fait nulle distinction entre le Docteur Oris Inquisiteur de la Foi, & le Jacobin Pierre Doré. Beze parle du premier pag. 20. de la premiére partie de son Histoire Ecclesiastique, & du second sur la fin de son *Passavant*, où il le nomme *Asinum aureum, id est*, ajoute-t-il, *Fratrem Auratum*.

2. V. la Bibl. de la Cr. du Maine, & de du Verdier. ¶. L'un & l'autre dans le catalogue des Oeuvres de Pierre Doré n'ont pas manqué de rapporter les *Allumettes du feu divin*, mais je doute qu'ils aient fait mention du *Fusil de pénitence*.

3. V. Valer. Andr. Bibl. Belg. in *Augustino* Wichmans.

4. Valer. Andr. ibid.

5. Alegamb. Biblioth. Soc. J. & Valer. Andr. Bibl. Belg. pag. 490.

6. Charles le Roi Minime l'an 1645.

a publié *les deux Chérubins du Tabernacle*, voulant marquer deux Sermons sur la Sainte Vierge par Radbod second Evêque de Noyon, & *le cri de l'Aigle provoquant ses petits au vol* pour dire quelques Homelies de Saint Eloy (9).

Néanmoins ces Titres ne sont pas toujours ridicules lorsqu'ils sont symboliques ou que par leur figure ils font assés connoître la chose figurée, comme P. E. *l'Aigle qui a fait la poule devant le Cocq* par Claude Chappuis (10), pour dire la fuite de l'Empereur Charles-Quint devant François Premier à (11) Landrechy (12).

Ce n'est point assés pour nous donner un Préjugé certain & utile d'un Livre qu'un Titre soit simple & naturel, mais il faut aussi qu'il soit juste, & qu'il exprime si bien tout le Livre qu'on puisse dire de chaque endroit que c'en est le titre ou la suite.

C'est ce qui a fait dire aux Critiques qu'on ne voit pas bien en quoi consiste la justesse du Titre d'*Epîtres Familiéres* qu'on a donné à la première partie des Lettres de Ciceron (13).

„ En effet ce Titre ne se trouve point „ dans les anciens Manuscrits, & jamais „ ceux qui ont cité ces Lettres anciennement ne se sont avisés de les distinguer „ & de marquer leur caractére par-là. A „ dire le vrai, il s'y en trouve quelques-„ unes qui sont écrites assés familiérement; „ mais leur nombre est si petit en compa-„ raison de celles où l'on traite gravement „ des choses très-importantes, qu'il n'y „ auroit rien de plus mal conçu que de „ donner au tout un nom emprunté d'une „ petite partie. Outre qu'il y a beaucoup „ plus de Lettres écrites familiérement par-„ mi celles qui s'adressent à Attique (14) „ l'ami intime de Ciceron que parmi les „ autres : de sorte qu'on auroit plus de rai-„ son de donner le Titre de *Familiéres* à „ celles-ci qu'aux autres.

„ Le mal n'en seroit pas si grand si l'on „ ne voyoit beaucoup de gens qui se rebu-„ tent par le Titre d'*Epîtres Familiéres*, & „ qui sur ce Préjugé de mépris se privent „ d'une lecture très-curieuse & très-profi-„ table. Car on peut dire qu'il n'y a point „ de Livres qui méritent plus d'être con-„ sultés que les Oeuvres de Ciceron, & „ qu'il n'y a point d'Ouvrage de Ciceron „ qui soit plus digne d'être lû que ces Let-„ tres, comme l'a remarqué l'Auteur des „ Nouvelles de la République des Let-„ tres.

M. de la Mothe le Vayer trouvoit aussi (15) que M. de Balzac n'avoit pas donné à son Livre *de la Cour* un Titre qui fût tout-à-fait juste en l'appellant *Aristippe*, parce, disoit-il, que cet Aristippe étoit un fort mauvais Courtisan, & que par conséquent il ne pouvoit servir de Modéle, comme Monsieur de Balzac sembloit avoir voulu le proposer.

Mais on n'a jamais demandé un compte trop exact aux Auteurs des raisons qui leur ont fait mettre en titres de Livres les noms de leurs amis ou de personnes de considération, & qui avoient paru singuliérement sur le sujet qu'ils traitoient.

C'est ce qui se peut assés remarquer par la conduite de Ciceron, qui a donné à ce qu'il a fait sur les Orateurs le titre de *Brutus*; à ce qu'il a fait sur l'amitié, celui de *Lelius*; & à ce qu'il a fait sur la vieillesse, celui de *Caton l'ancien*. C'est aussi ce qu'on a vû pratiquer à Lucien qui a donné le Titre de *Nigrin* à son Dialogue des mœurs des Philosophes; de *Menippe* à celui de la Necromance; d'*Hermotime* à celui des Sectes de Philosophie ; d'*Anacharsis* à celui des études & des exercices de la jeunesse.

Les Modernes ont crû les pouvoir imiter dans cette liberté.

Ainsi Sepulveda a donné le Titre de *Gon-*

salve

7. Roman. Hay Benedictin, sive ut quibusdam Gasp. Sc.

Alegamb. Bibl.

8. Voyés les Bibliographies du P. Jacob.

9. J. du Launoy Hist. du Collége de Navarre pag. 325.

10. ¶. J'ai fait autrefois plusieurs recherches touchant ce Claude Chappuis, une partie desquelles a été employée sur le 8. chapitre du 1. livre de Rabelais, & l'autre sur le Dizain 93. de S. Gelais, avec cette différence que la note sur S. Gelais n'est encore que manuscrite.

11. ¶. Baillet en bon Picard écrit *Landrechy* pour Landrecy.

12. V. la Croix du Maine, Bibl. Franc. au nom *Claude Chappuis*.

13. Nouvelles de la République des Lettres du mois de Mai 1684. tirées de P. Victorius, & des autres Critiques.

14. ¶. Il faloit avec Bayle dire *Atticus*.

15. ¶. Cette critique se trouve dans la cinquiéme journée de l'Hexaméron rustique de la Mothe le Vayer.

salve à son Traité de la Gloire, & celui de *Démocrate* à ce qu'il a fait sur l'Art Militaire. Gesner celui de *Mithridate*, à son Traité des Langues. Fracastor a donné le nom de *Nauger* à son Livre de la Poëtique; Loisel celui de *Pasquier* à son Dialogue des Avocats de Paris; Freher celui de *Sulpitius* à son Traité de l'Equité, & celui de *Pomponius* à son Livre posthume des Médailles anciennes. Jansenius d'Ypre celui d'*Augustin* à son Livre de la Grace. Filesac celui de *Varron* à son Traité des Livres & des Ecrivains. Heinsius celui d'*Aristarque* à ses Observations Critiques sur la Paraphrase de Nonnus. Drusius celui de *Cadmus* à son Traité des mots qui ont passé d'Orient en Occident. Monsieur Bochart celui de *Phaleg* à sa Géographie sacrée. Ben. Arias Montano pareillement celui de *Phaleg* à son Traité des premiéres Peuplades du monde: celui de *Caleb* à son Livre du partage de la Terre Sainte: celui de *Néhémie* à ce qu'il a écrit touchant la situation & le plan de l'ancienne Ville de Jerusalem, celui de *Noé*, *Beseléel* & *Ariel* à son Ouvrage des édifices sacrés: celui de *Daniel* à son Traité des siécles & de la Chronologie: celui de *Joseph* à son Recueil des mots cachés & difficiles qu'il explique: celui de *Jeremie* à son Traité de l'Action ou Recueil des Verbes: celui de *Thubal-Cain* à ce qu'il a fait des poids, mesures & monnoyes: & celui d'*Aaron* à son Traité des habits & des ornemens & vaisseaux sacrés.

Je ne doute presque pas que tous ces Auteurs, tant Anciens que Modernes, ne soient redevables de cette invention, ou plutôt de cette licence à Platon, qui n'a point donné d'autres Titres à ses Dialogues que les noms des personnes qui y avoient quelque part, ou quelque raport quel qu'il pût être. Car je crois que c'est toute la raison qu'il a eüe d'appeller son Dialogue de la Religion, *Euthyphron*; celui des Actions humaines, *Criton*; celui de l'Ame, *Phædon*; celui de la Sagesse *Theages*; celui de la Dispute, *Euthydeme*; celui des Sophistes, *Protagoras*; celui du Mensonge, *Hippias*; celui de la véritable explication des mots, *Cratyle*; celui de la Rhétorique, *Gorgias*; celui de la Poëtique, *Ion*; celui de la Volupté, *Philebe*; celui de la Vertu, *Menon*; ceux de la Nature de l'Homme & des Vœux, les deux *Alcibiades*; celui de la Prudence, *Charmide*; celui de la force, *Laches*; celui de l'Amitié, *Lysis*; celui de l'Avarice ou de l'Amour du gain, *Hipparque*; celui de la Loi, *Minos*; celui de la Nature, *Timée*; celui de l'Atlantique, c'est-à-dire, de l'Origine & de l'établissement des Peuples dans le monde, *Critias*; celui des idées, *Parménide*; celui de la beauté, *Phædre*. Et il y a grande apparence que ce n'est qu'à cause de cette affectation, qu'on lui a attribué les Dialogues de la Mort, de la Consultation, de la Déliberation & des Richesses, dont le premier s'appelle *Axioque*, le second *Démodoque*, le troisiéme *Sysiphe*, & le dernier *Erasistrate* ou *Eryxias*.

Il y a encore d'autres maniéres de se relâcher de la justesse de son Titre, sans néanmoins aller chercher des termes impropres, obscurs ou figurés comme ceux dont nous venons de parler. Nous en avons des exemples dans la maniére avec laquelle deux célébres Ecrivains de nos jours ont voulu exprimer les Titres de quelques-uns de leurs Livres.

Quoique le premier ait donné à son Ouvrage le Titre de *Démonstration Evangelique*, il n'a point fait difficulté d'y inserer des probabilités, des conjectures & des convenances: & bien que le second ait donné au sien celui de *Doutes sur la Langue Françoise proposés à Messieurs de l'Academie*, il n'a point laissé au jugement des Critiques (1) d'y décider souvent plûtôt que de proposer. Ainsi tout le monde n'a point cru que tout fût *demonstratif* dans le premier, & que tout fût *douteux* dans le second, quoique leurs Titres semblassent le promettre ainsi.

Il y a un autre défaut de justesse & de vérité dans les Titres qui est beaucoup plus considérable, & qui consiste à abandonner son sujet dès qu'on a perdu son Titre de vûë.

1. Gill. Ménage Chap. 90. du Tom. I. de ses Observat. sur la Langue Franç. de la 2. Edit. partie 1. Livre 1. en l'année 411. pag. 110. 111. Edition d'Holl. section. 37.

2. Ant. Godeau, Hist. de l'Eglise 5. siecle.,

3. Barbier Daucour sous le nom de Cleante sur les En-

II. Part. Ch. XIII.

vûë. C'est ce que Monsieur Godeau a prétendu remarquer dans le Livre de Synesius Evêque de Ptolemaïde touchant *la Providence de Dieu* qui est, dit-il, plus Oratoire que Chrétien, & qui represente plûtôt l'idée d'un bon & d'un mauvais Prince qu'il ne traite du sujet que son inscription promet aux Lecteurs (2).

Mais quoique nous puissions dire sans blesser le respect dû aux Anciens, qu'il leur étoit assés ordinaire de s'égarer de leurs Titres, il ne faut pas prétendre qu'ils puissent nous servir de Modéles en ce point, & que nous puissions légitimement profiter de cette liberté.

Notre siécle est plus délicat & plus difficile que les leurs sur ce sujet, & quiconque entreprendroit aujourd'hui de suivre cette méthode, s'exposeroit à perdre une bonne partie de sa réputation. Car, comme dit un Auteur moderne (3) quand il n'y auroit point de malice, & quand un Auteur n'auroit pas eu dessein d'abuser & de se jouer de la bonne foi des Lecteurs, c'est toujours un égarement qui marque un esprit distrait & déréglé.

Mais il est difficile d'excuser de malice & de mauvaise foi ceux qui abandonnent leur Titre volontairement & pour toujours, parce que ce n'est pas une chose si ordinaire, ni si facile même de ne toucher jamais son sujet, que de ne s'en éloigner jamais.

Ainsi on a eu raison de blâmer Etienne d'Alviu de n'avoir parlé que des *Abbés* ou des *Abbesses* dans son Livre, dont le Titre est des *Evêques*, & ce n'est pas sans sujet que Dom Nicolas Antoine a trouvé mauvais que Dom Jean Mathieu grand Veneur de Philippe IV. Roi d'Espagne ait donné à son Livre le Titre de l'*Origine & de la Dignité de la Maison Royale*, parce que non seulement il ne dit pas un mot de ce que son Titre semble nous insinuer, mais qu'on ne peut pas même deviner par cette inscription que son Livre ne traite que de la Chasse (4).

Cleanthe a formé des plaintes presque semblables contre celui d'un Livre qui parut en 1671. & qui portoit *de la Délicatesse*, parce que dans tout cet Ouvrage il n'y a pas, dit-il, une page, pas un raisonnement, pas une ligne qui se raporte à ce Titre (5).

Monsieur de Chanteresne, qui sait autant qu'Auteur du monde l'art de bien faire un Livre, a été très-persuadé de l'importance & de la nécessité qu'il y a de faire en sorte que toutes les parties d'un Livre ayent du rapport avec son Titre, & il a crû devoir prévenir le Public sur la liberté qu'il a prise de joindre plusieurs Traités de differentes matiéres sous un même Titre de l'*Education du Prince*, auquel il ne „ paroisse soit pas qu'ils eussent tous un rapport „ fort naturel. Il témoigne (6) qu'en effet la plûpart de ces Traités avoient été „ faits sans aucun rapport exprès à l'instruction d'un Prince & par des vûës toutes différentes de celle-là. Néanmoins „ il prétend qu'on n'a point eu sujet de le „ blâmer de les avoir rassemblés sous ce „ même Titre, parce, dit-il, qu'ils s'y „ rapportent en quelque sorte. Il se met ensuite en devoir de nous montrer ce rapport, afin de conserver dans nos esprits cette union qu'il vouloit faire de ces differens Traités avec celui de l'Education d'un Prince. Mais il a reconnu dans la suite (7) que ce rapport prétendu „ étoit assés „ éloigné, & que l'inclination de la plûpart du monde s'est portée à regarder ces „ Traités plûtôt comme separés que comme réunis sous un même Titre & sur un „ même sujet. C'est pourquoi il s'est crû obligé de satisfaire cette inclination publique en retranchant dans les Editions suivantes le Titre courant de *l'Education d'un Prince* qui en étoit l'unique lien, & en remettant ces Traités sous celui des *Essais de Morale*.

Cette justesse de Titre est sans doute necessaire pour toute sorte d'Ouvrages de quelques sujets qu'ils puissent être, mais elle est de la derniere conséquence pour ceux qui regardent les choses essentielles de la Religion, & qui traitent des principes de notre foi, parce qu'il est toujours à craindre que les moindres inconveniens qui en pour-

Entretiens d'Ariste & d'Eugéne Lett. 1. Tom. 2. pag. 15.
4. Nicol. Anton. Bibl. Hispan. Tom. 1. pag. 565.
5. Cleanth. Tom. 2. Lettre 1. pag. 12, 13.
6. Nicole, sous le nom de Chanteresne, Préface de l'Educ. d'un Prince.
7. Id. Avis au Lect. sur le 2. Tome des Essais de Morale.

pourroient naître n'euſſent des ſuites dangereuſes.

C'eſt ce qui a obligé un grand Prélat de ces derniers tems de modifier le titre de la Verſion Françoiſe qu'il avoit faite du Nouveau Teſtament (1), avant que de la mettre entre les mains des Fidéles, & de l'appeller *Verſion expliquée*, *&c.* pour ſe mettre à couvert de la cenſure. C'eſt auſſi ce qui a fait reſoudre l'Auteur anonyme (2) de la Traduction du même Livre en notre Langue qui a fait tant de bruit depuis vingt ans, d'ajouter à ſon Titre qu'elle avoit été faite ſur la Vulgate *avec les differences du texte Grec*, croyant appaiſer par ce moyen une partie des plaintes que l'on commençoit de former contre cet Ouvrage.

On peut raporter encore à ce ſujet les ſuites incommodes & fâcheuſes qu'ont les Titres choquans & rebutans qui font qu'on s'éloigne quelquefois de la lecture des Livres, qui d'ailleurs ne laiſſent pas d'être fort utiles. Il y a bien des perſonnes, par exemple, que le ſeul Titre du Journal *des Savans* détourne de la lecture de cet Ouvrage, ſe perſuadant qu'il faut être ſavant & habile pour y comprendre quelque choſe. C'eſt ce qui a porté l'Auteur à changer ce Titre, ou plûtôt à y en ajouter un ſecond qui puiſſe ſervir d'explication au premier, pour ne plus épouvanter le commun des curieux, & pour faire voir que les ouvriers même y peuvent trouver de quoi ſe divertir, & de quoi s'inſtruire auſſi bien que les plus ſavans (3). On a vu même que ces Titres ont été ſeuls capables de faire quelquefois de mauvaiſes affaires aux Auteurs, quoiqu'il n'y eût rien de choquant & de mauvais dans leurs Livres. On n'ignore pas que le P. Gilles Gabrielli fut obligé depuis quelques années de s'aller juſtifier à Rome ſur le Titre qu'il avoit donné à ſon Livre d'*Eſſais de la Morale Chrétienne & Diabolique*, & quoique ſon Ouvrage fût jugé fort ſain, il ne laiſſa point d'en changer le Titre dans une ſeconde édition qui fut approuvée par le Maiſtre du ſacré Palais, & qui parut à Rome l'an 1680. (4).

Ce n'a jamais été une choſe honteuſe à un Auteur de changer ſon Titre dans des ſecondes éditions pour tâcher de le rendre plus juſte, non plus que de changer ou corriger dans ſon Livre les choſes qui ne paroiſſent point avoir aſſés de rapport avec ſon Titre.

On a vu pratiquer ces changemens de tout tems avec toute ſorte de liberté, & particuliérement dans ces derniers ſiécles, *& on a toujours conſideré cette permiſſion comme le privilége des ſecondes penſées. Mais les perſonnes qui ont intention de nuire, abuſent des uſages les plus indifférens & les plus innocens.*

Nous avons vu des exemples de cette licence en ces derniéres années dans la publication de deux des plus miſérables Livres, que l'Imprimerie ait jamais enfantés, dont l'un eſt né pour la corruption des eſprits, & l'autre pour celle des cœurs. On ne s'eſt point contenté de les changer de la Langue en laquelle ils avoient été compoſés en la nôtre, pour en communiquer le poiſon à toute notre Nation: mais on en a même changé les Titres pour tâcher de ſurprendre ceux qui étoient dans des précautions ſuffiſantes ſur la connoiſſance qu'ils en avoient par leurs premiers Titres. Ainſi c'eſt une eſpéce de charité d'avertir ceux qui ont quelque ſoin de conſerver la pu-

1. M. Godeau, Ev. de Vence, Trad. du N. Teſtam.

2. ¶. Iſac le Maiſtre, *vulgo* de *Saci*, anagramme d'*Iſac*.

3. Préface du Journal des Savans de l'an 1683.

4. Journal des Savans de l'an 1681. pag. 131.

5. *Tract. Theologico-Politicus.* ¶. Touchant ce Traité & les trois différens titres qu'on lui a donnez dans la traduction Françoiſe qui en a paru, voyés Bayle au mot *Spinoſa*, remarque H.

6. *Aloiſia Arcana Sotad. &c.* ¶. Quant à *Luigia Sigea* fille d'honneur de Dona Maria ſœur de Jean III. Roi de Portugal, il eſt certain que le livre intitulé *Aloïſia Sigeæ Toletanæ Satira Sotadica de arcanis Amoris & Veneris*, n'eſt pas une traduction de l'Eſpagnol, mais un original Latin ſuppoſé à Meurſius homme grave *incapable d'avoir* une pareille idée. On ſait à n'en pouvoir douter que cet Ouvrage diviſé en ſept Dialogues, dont le dernier qui a pour titre *Feſcennini*, fait lui ſeul le ſecond Tome, eſt de Nicolas Chorier Hiſtorien du Dauphiné. Ce ſeptiéme Dialogue ayant été imprimé à Geneve, Chorier en corrigea de ſa main un exemplaire qu'on a depuis vu dans le cabinet de Mr. Vachon de la Roche Conſeiller au Parlement de Grenoble mort en 1708. Mr. du May Avocat Général au même Parlement fit, dit-on, les frais de la premiére édition qui notoirement paſſe pour être de Grenoble. Chorier lui-même dans l'Epitre dédicatoire de ſes Poëſies Latines imprimées in 12. l'an 1680. en cette ville-là, convient qu'avant que d'avoir rien lu d'*Aloïſia Sigea* il avoit fait des vers

pureté & l'innocence de l'esprit & du cœur de se donner de garde d'un Livre qui a pour Titre *Reflexions d'un esprit desinteressé*; ou suivant une autre édition du même Livre, *La Clef du Sanctuaire*; & d'un autre qui a pour Titre *Entretiens de Tullie & d'Octavie*, ou même *Academie des Dames*, parceque le premier n'est autre que le Livre de Spinosa (5); & le second celui de Louise Sigée de Tolede Dame Espagnole, dont la traduction latine est attribuée à Meursius ou Moërs (6).

Nous voyons encore une autre espéce de changemens arrivés aux Titres des Livres, mais sans la participation des Auteurs pour le plus souvent. Ce sont les Copistes qui ont fait la plûpart de ces changemens dans ceux des Anciens, tant des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques que des Gentils & Profanes dont nous avons assés d'exemples (7).

Quelquefois aussi les faiseurs d'Abregés étoient cause de ces changemens, & non conteus de nous avoir fait perdre la plûpart des Originaux ausquels ils ont touché, ils nous en ont fait perdre aussi les Titres. C'est ce qui paroît entr'autres par l'Ouvrage d'Estienne de Bizance, dont Hermolaüs a fait un Extrait que nous avons aujourd'hui sous le Titre *des Villes* (8). Mais ce n'est pas le Titre de l'Auteur, aussi n'avoit-ce pas été sa pensée ni son intention de ne nous donner que des noms de Villes dans son grand Lexicon, à qui il avoit donné le Titre d'*Ethniques* ou des *Nations* (9). Son dessein avoit été de donner un Ouvrage de Grammaire pour expliquer les noms dérivés des Peuples, des Villes & des Provinces, autant en Grammairien qu'en Geographe & en Historien.

Enfin il est arrivé aussi quelquefois aux Anciens de changer eux-mêmes le Titre de leurs Ouvrages, lorsqu'il ne leur paroissoit pas assés propre ou assés magnifique pour soutenir leur rang, comme Monsieur de Saumaise l'a remarqué de Jules Solin, qui dans sa premiere édition avoit donné à son Ouvrage le Titre de *Recueil de choses mémorables*, mais qui dans la seconde le changea en celui de *Polyhistor* par un mouvement de cette vanité & de cette ostentation que nous avons remarquée plus haut dans les Grecs (10).

Un Titre ne sauroit être juste qu'il ne soit encore en même tems simple, naturel & modeste. Il est difficile que des Lecteurs raisonnables & de bon goût puissent avoir bonne opinion d'un Auteur qui donne un Titre fanfaron à son Livre, & ils croyent lui faire grace de n'en point tirer un Préjugé désavantageux pour son Ouvrage. Ces fanfaronades étoient presque devenuës à la mode vers le commencement de notre siécle, & elles ont continué assés avant jusqu'à ce qu'enfin nous les voyons presque entierement dissipées de nos jours.

Si l'on n'eût arrêté le cours de cette manie par le mépris & les railleries qu'on en a faites: nous aurions vû la République des Lettres toute remplie de *Palais d'Honneur*, de *Palais d'Eloquence*, de *Palais du Parnasse*, de *Palais d'Apollon & de Pallas*, de *Palais des Muses*, de *Temples de l'Honneur*, de *Temples de la Sagesse*, de *Temples de Memoire*, de *Temples de l'Immortalité*, &c. de *Théâtres d'Honneur*, de *Théâtres de la vie humaine*, de *Théâtre des beaux Esprits*, d'*Amphithéâtres d'Honneur*, d'*Amphithéâtres de la Providence*, &c. de *Phares*, de *Lauriers*, de *Triomphes*, de *Trophées*, de *Tableaux*, de

vers à la louange de la Dame, sur ce qu'on lui avoit dit que c'étoit contre l'impudicité qu'elle avoit écrit. Il ajoute que ces Vers furent imprimés à son insu au devant du livre, dont il proteste que l'infamie ne lui étoit pas encore connuë, & qu'il ne les fait réimprimer dans son recueil, que parce que les ayant fait innocemment, il se croit bien fondé à ne les pas supprimer comme criminels. Il est aisé de voir que ce sont là de vains détours pour se mettre à couvert du soupçon d'avoir composé un Ouvrage, auquel Louise Sigée n'a nulle part pour l'invention, ni Meursius pour la traduction. Les vers de Chorier intitulés *de laude eruditæ Virginis quæ contra turpia Satiram scripsit*, consistent en 67. Héxaméres mal conçus, pleins de fautes contre la quantité, & de barbarismes, dont sa prose n'est pas exemte. Il est dit dans une note de Moller au bas de la page 81. du Polyhistor de Morof tom. 1. liv. 1. que le véritable Auteur du livre dont il s'agit est un certain Jean Westréne Jurisconsulte de la Haie, & l'on ne cite pour toute preuve de ce fait qu'un Journaliste Alemand aussi peu connu que ce Jean Westréne.

7. Joseph. Antiquit. Jud. ¶. Les deux livres de Joseph contre Apion, si l'on en croit quelques Critiques, n'avoient en tête le nom d'aucun adversaire. Quelques exemplaires Latins, les uns manuscrits les autres imprimés, ont *Manéthon* au lieu d'Apion.

S. Augustin. Lib. de gestis Pelagii.

8. ¶. Voyés Bayle au mot *Stephanus*.

9. V. Critic. in recentior. Stephani de Urbib. Editiones.

10. Claud. Salmas. Prolegomen. in Solin.

II. PART. CH. XIII.

de *Trésors*, de *Clefs d'or*. Et les Citoyens de cette République n'auroient plus été qu'*Ames*, qu'*Esprits*, que *Génies*, que *Heros*, que *Miracles*, que *Prodiges*, *&c.* ou pour mieux dire de grands riens sous de pompeuses fanfares.

Le Titre de *Science Héroïque* que M. de la Colombiére a donné à son grand Livre du Blason, peut être mis aussi au rang des Titres fanfarons, quoiqu'il semble ne l'avoir point fait à dessein. Car on croit que c'est une bévûë dans laquelle il est tombé par surprise, & que le mot d'*Héroïque* lui est échapé pour celui d'*Heraldique*. Erreur qui a continué même dans la derniére Edition, & dont l'Imprimeur a témoigné qu'il auroit souhaité se corriger, s'il n'en avoit été averti trop tard pour pouvoir la réparer (1).

Après ce qu'il y a de *Divin* nous ne connoissons rien de plus auguste, ni de plus grand dans le monde que ce qui est *Royal*. Nos fanfarons ont cru sans doute qu'il y auroit de l'impieté d'employer le Titre de *Divin* à des usages communs, en quoi je les trouve plus modestes que ce Drusius des Pays-bas, qui au lieu de donner ce Titre à ses Livres, se l'est reservé pour lui par une usurpation & une arrogance qui n'a point encore eu d'exemple (2).

Mais ils n'ont pas cru devoir témoigner le même respect pour le Titre de *Royal* qu'ils ont cru pouvoir mettre à toutes leurs sausses pour en rehausser le goût, c'est ce qui a tant multiplié les Titres de *Chemin Royal*, de *Manuel Royal*, d'*Exercices de l'Ame Royale*, d'*Année Royale*, d'*Heures Royales* de plus de cinquante façons, de *Dictionnaire Royal*, de *Grammaire Royale*, de *Philosophie Royale*, de *Géographie Royale*, de *Venerie Royale*, de *Medecin*, de *Maistre d'Hôtel*, de *Cuisinier*, de *Jardinier Royaux*, quoique les Auteurs n'eussent pas plus envie d'instruire ceux de ces Professions qui sont au service des Rois que les autres.

Le Titre de *Méthode Royale* qu'un Moderne a donné à une espéce d'introduction au Blason a choqué si fort le Pere Menestrier qu'il n'a point fait difficulté de l'apeller un Titre monstrueux (3).

Et on a vu dans ces derniers tems un Ecrivain si passionné pour tout ce qui avoit l'air *Royal*, que non content de rechercher les matiéres qu'il jugeoit regarder les Rois & leurs familles pour les rendre l'objet de ses productions Royales, il honoroit encore les Abregés & les Compilations qu'il faisoit des Ouvrages d'autrui de ce Titre magnifique, sans se soucier d'examiner s'il y avoit du raport & de la convenance. C'est ce qui le fait encore aujourd'hui apeler par quelques-uns le *Plagiaire Royal*, comme s'il avoit eu autant de passion de se saisir des Titres du Roi que des Ecrits des Auteurs (4).

Il y a une autre espéce de fanfare qui consiste plus dans la pensée que dans les mots du Titre d'un Livre, & qui est encore plus préjudiciable à la réputation des Auteurs & des Livres, que celle dont on vient de parler. C'est ainsi que Bucelin (5) voulant nous faire voir que tout l'Empire d'Allemagne, & particuliérement la Maison d'Autriche est ou *toute Benedictine*, ou *toute Benie*; & qu'en récompense saint Benoît est Archiduc des Moines; & prétendant nous montrer les liaisons étroites de ces deux familles, c'est-à-dire, des Benedictins & des Imperiaux comme venant d'une même souche, a tâché de faire un Titre conforme à son Livre qu'il a apellé, *l'Aigle Benedictine de l'Empire dont on dépeint les services immortels en faisant voir le bel arrangement de ses plumes*. (Des Anciens.)

Nous n'avons pas une idée plus avantageuse du Livre que le Pere Alegre de Casanate a fait pour honorer son Ordre sous le Titre de *Paradis ou Jardin de l'ornement*

&

1. Cramoisy, avis au Lecteur sur la 2. Edition de la Science Héroïque de la Colombiere. ¶. La seconde édition de la Science Héroïque est de 1644. in-fol. à Paris chez Cramoisy. L'Auteur du livre s'appelloit Marc de Vulson Sieur de la Colombiére Huguenot, Conseiller au Parlement de Grenoble. Ayant l'an 1618. surpris sa femme en adultére, il la tua elle & le galant, ensuite de quoi étant parti en poste pour la Cour, il obtint sa grace. Depuis ce tems-là on menaçoit à Grenoble les femmes coquettes de la *Vulsonade*.

2. ¶. Au devant des deux Dialogues *delle Corti* de l'Arétin, imprimés in-8. à Venise en 1538. on voit son portrait avec cette inscription au bas: *Divus P. Aretinus, acerrimus virtutum ac vitiorum demonstrator.* Et à la fin du livre au dessus du même portrait: *Divus F. Aretinus, flagellum Principum.* Drusius n'étoit pas encore au monde & n'y est venu que 12. ans après.

3. Cl. Franc. Menestrier, Pref. de l'Abregé métho-

& des agrémens du Carmel, où l'on montre l'Original Archetypique du grand Patriarche Elie le Prophete, où l'on découvre la source, & où l'on fait voir les Trophées qu'on y a dressés (6).

Mais pour voir diverses autres espéces de fanfaronnades, il suffit de jetter les yeux sur la plûpart des Titres qu'un fameux Auteur de ces derniers tems, grand génie d'ailleurs, a donné à la plûpart de ses Livres. On y trouve une *Grammaire audacieuse*, une *Mathématique audacieuse*, une *Uranie crucifiée*, un *Protée celeste*, des *Adulteres du Soleil & de l'Art*, un *Plutarque Lunaire*, la *Croix des génies sublimes*, le *Tribunal de Dédale*, le *Pandoxe*, les *Trois Travaux de l'Hercule Logicien*, le λεπτότατος *ou le très-subtil*, les *trois plumes de Caramuel*, le *Dieu de Caramuel*, & d'autres qui nous servent de Préjugés pour connoître le caractére de son esprit.

COMME il y a toujours de l'excès & de la vanité dans ces airs de fanfaron que l'on donne aux Titres des Livres, il peut aussi se trouver quelquefois du défaut & de l'inconvenient dans une trop grande affectation de modestie, & cette autre extremité pourroit n'être pas moins nuisible aux Livres.

Monsieur de Sainte Marthe se plaint de ce que Montagne avoit voulu paroître trop modeste dans son Livre; & il dit que cet Ouvrage auroit mérité un Titre plus magnifique & plus noble que celui d'*Essay* qu'il témoigne n'avoir pas assés de sens pour exprimer la force de son Livre (7).

M. de la Roque fait presque la même plainte d'un Auteur assés connu de nos jours, „ qui a donné depuis quelques an-„ nées l'Histoire Monastique d'Orient sous „ un Titre dont la modestie ne convient „ pas assés à toute la recherche & à l'exac-„ titude avec laquelle elle est écrite (8). Il ajoute que „ quoiqu'il ne lui ait donné que „ le Titre d'*Essay*, c'est un Ouvrage non „ seulement fini, mais fort accompli & „ qui n'avoit encore été tenté par person-„ ne (9). Dom Mabillon s'est crû obligé aussi de détromper le Public au sujet du même Auteur, qui publia l'année derniére ses deux premiers volumes de l'Histoire de l'Ordre de Saint Benoît, & de nous avertir que cet Ouvrage est une Histoire fort accomplie & fort entiére, quoique cet Auteur par un semblable mouvement de cette modestie ne lui ait donné que le Titre d'*Abregé* (10).

Mais il est beaucoup plus agréable aux Lecteurs de se voir trompés de cette maniére que de l'autre, puisque non seulement ils en ont plus d'estime & plus d'amitié pour un Auteur de ce caractére; mais qu'il y a toujours à gagner pour eux dans cette fourbe innocente, qui fait que l'on y reçoit plus que le Titre ne promet; au lieu qu'on a le déplaisir d'être joué & d'être frustré de ses espérances dans les Titres trop pompeux & trop fanfarons.

C'est la louange que Grotius donne à Vossius pour ses Livres de l'*Idolatrie*. „ J'ai „ lu, dit-il, avec une avidité & un plaisir „ singulier, ce que vous avés écrit sur l'I-„ dolatrie. Vous avés fait dans cet ouvra-„ ge le contraire de ce qui se pratique au-„ jourd'hui par la plûpart de ceux qui se „ mêlent d'écrire, qui font de belles mon-„ tres & de grandes promesses dans leurs „ Titres sans les executer, au lieu que „ vous nous trompés par une méthode „ toute opposée à la leur, & que vous „ nous donnés plus que votre Titre ne pro-„ met (11).

Il n'y a rien de si insuportable à un Lecteur, ni qui lui donne tant d'indignation que de se voir abusé par un Titre trop spécieux, & on ne peut nier que ceux qui se laissent charmer par ces attraits grossiers ne soient fort à plaindre.

La

thodique pour aprendre le Blason.

4. Catal. Librorum Philipi Labbe ab amico collectus, &c.

5. ¶. Gabriel Bucelin, Bénédictin Alemand.

6. ¶. Le P. Labbe a dit de cet Ouvrage in-fol. du P. Marc Antoine d'Alégre que c'étoit *pro thesauro Carbones*.

7. Scæv. Sammarth. Elogior. Lib. 2. in elogio Michaëlis Montani.

8. ¶. Cet *Essai* de l'Histoire Monastique d'Orient est de Louis Bulteau qui s'étant fait par humilité Frére Commis dans la Congrégation de S. Maur s'y soumit à tous les exercices d'un Religieux sans en porter l'habit. Il mourut le 16. Avril 1693.

9. Journal des Savans du 26. Juin 1684.

10. Joann. Mabillon ad calcem Prolegomenon. Actor. Ordin. S. Benedict. sæc. 5. Edit. 1685. ¶. Cette Histoire est en deux volumes in-4.

11. Hug. Grotius Epist. ad Gerard. Joan. Vossium, data Lutetiæ 10. Maji 1642. & Epistolarum 1573. item Francisc. Junius junior, præfat. ad Vossium de Scientiis Mathemat.

La Legende *Dorée* (1) de Jacques de Voragine n'a point laissé de séduire quelques personnes simples du tems de nos Ancêtres par la belle aparence de son Titre, quoique l'ouvrage ne fût rien moins que de l'or.

Les Epîtres *Dorées* d'Antoine de Guevarre n'ont pas laissé d'éblouïr beaucoup de personnes du siécle passé, quoiqu'elles n'eussent qu'une fausse lueur, & qu'elles ne fussent remplies que de sotises & d'impertinences au jugement du Pere André Schott (2), qui accuse nos François d'en avoir eu trop bonne opinion, & de leur avoir accordé trop legerement le Titre de *Dorées* dans les Traductions qui s'en sont faites en notre Langue (3).

Censio in omnes Auctores omnium, &c. Voyez le Tome suivant, n. 61.

Le jeune du Verdier ne promettoit rien moins qu'une Critique universelle qui devoit être également ample & judicieuse sur tous les Auteurs anciens & modernes de toutes sortes d'états & de professions dont il fait le dénombrement dans son grand Titre. Néanmoins on n'a point été long-tems sans se persuader que toutes ses prétenduës censures n'étoient que quelques remarques de très-petite importance qu'il avoit copiées des autres Critiques. Il est vrai que ses fausses promesses n'ont pu tromper personne hors ceux qui n'auroient vu le Titre de son Livre que dans les Catalogues, parce que l'imposture paroît assés dès qu'on aperçoit le Livre même, n'étant pas possible de comprendre en un si petit nombre de feuilles ce que plusieurs gros volumes auroient peine de renfermer.

Quelques-uns commencent à faire presque le même jugement d'un Livre qui a paru depuis un an à Lyon sous le Titre de *Dictionaire général & curieux* (4), où l'on ne promet rien moins que tout ce qu'il y a de plus beau & de plus utile en notre langue, les définitions, divisions & étymologies des mots enrichis d'éloquens discours, d'Histoires, de passages des Peres & des Auteurs les plus célébres, anciens & modernes, des démonstrations Catholiques sur les points de Controverses. On prétend dans la suite de ce beau Titre que cet Ouvrage est très-nécessaire à tous ceux qui veulent composer, parler en public & diriger les ames; qu'ils trouveront dans ce seul volume *une riche Bibliothéque*, &c. L'Auteur paroît si persuadé du grand débit que son Livre aura sur la foi d'un Titre si magnifique, qu'il a eu soin d'y faire ajoûter *Premiére édition*, pour nous faire voir que ce ne sera pas la derniére.

On pourroit dire la même chose d'un Livre que la Hollande produisit au jour l'an 1683. sous le Titre splendide de la *France savante* (5). On ne pouvoit rien imaginer de plus propre pour exciter la curiosité de notre Nation & de nos voisins, ni rien qui fût plus capable d'éblouïr & de leurrer le monde, car ce Titre ne sembloit-il pas nous faire espérer autre chose qu'une simple Table des Titres du Journal des Savans mise en trois façons?

C'est à ces sortes de masques trompeurs que l'on peut rapporter la pensée de Sénéque; qui dit (6) que ces belles têtes & ces pompeuses apparences du dehors donnent matiére de discourir & de feindre ce que l'on veut, & qu'elles nous portent à de mauvaises espérances, *Frons ipsa dat locum Fabulæ, & ad malam spem invitat*.

On peut mettre aussi au rang des Titres trompeurs dont les promesses n'ont point été accomplies, la plûpart de ces éditions d'Hollande que l'on apelle de *Variorum*, parce qu'il y en a peu effectivement où l'on ait fait un choix judicieux de ce qu'il y a de meilleur dans les corrections & les remarques des Critiques sur les Auteurs. C'est néanmoins ce que le Public attendoit sur la foi de ce Titre (7).

Il y a neuf ans qu'on vit paroître au jour une espéce de *Suplément* assés imparfait de la Bibliothéque de Gesner, & qui pensa nous séduire par le beau Titre de *Bibliothéque curieuse des Auteurs les plus rares*

1. ¶. Vivès page 371. du Tome 1. de ses Oeuvres *in-folio* dit parlant de cette *Legende* qu'il ne sait *cur auream appellent, quum scripta sit ab homine ferrei oris, plumbei cordis*. Claude Despence fameux Docteur de Sorbonne trouvoit apparemment ces paroles de Vivès à son gré, mais ayant poussé une fois la liberté jusqu'à traiter en chaire cette *Legende dorée* de *Legende forrée*, il causa du scandale, & fut, dit Beze, page 33. du tome 1. de son Histoire Ecclésiastique, obligé de se rétracter publiquement.

2. Andr. Schott. Peregrin. Biblioth. Hispan. tom. 2. p. 251. in classe Minorit.

3. ¶. Jean de Guterry a traduit les deux premiers tomes de ces Lettres, & Antoine du Pinet le troisieme.

4. ¶. Par Maitre César de Rochefort Docteur és Droits, &c.

res & les moins connus, &c. Mais la sincerité de son Auteur ne lui a point permis d'abuser long-tems de la bonne foi du Public, ni de dissimuler que c'étoit un artifice dont il s'étoit servi pour satisfaire l'Imprimeur son frere, qui craignoit de n'en point avoir le débit, si on n'y mettoit un Titre extraordinaire, ne croyant pas le mot de *Suplément* assés capable de relever le goût des curieux (8).

C'est par une semblable adresse que le P. Tylcovius ou Tylkowski Jésuite Polonois tâcha de donner quelque cours à ses Huit volumes de Philosophie depuis quatorze ou quinze ans sous le Titre de *Philosophie curieuse*, quoique cet artifice ne lui ait pas entiérement réussi, & qu'il n'ait pas fort émû la curiosité du Public, qui a jugé qu'il n'y avoit presque rien de curieux que dans le Titre.

On peut mettre aussi au rang des Titres trompeurs ceux qui sont directement contre la sincerité & qui semblent avoir été faits pour insinuer le contraire de ce qu'ils signifient.

Pour ne rien dire de l'Histoire véritable de Lucien, & de quelques autres Ouvrages des Anciens, c'est peut-être dans cet esprit que le P. Sirmond voulant donner au jour l'Ouvrage d'un Auteur Anonyme du cinquiéme siécle, & que les PP. Mabillon & Germain ont trouvé dans leur voyage d'Allemagne attribué à Primasius (9), lui donna le Titre de *Prædestinatus* comme par une espéce d'antiphrase à cause que cet Auteur compte les Prédestinatiens parmi les Hérétiques de son siécle, & qu'il semble n'avoir fait son Recüeil des hérésies, ou plûtôt copié saint Augustin que pour y faire cette addition.

C'est par un déguisement encore plus artificieux qu'un Auteur Anonyme publia vers le même tems un Livre sous le Titre de *Défense de Monsieur Vincent de Paul* Supérieur Général de la Mission. Car après l'avoir lu & examiné sérieusement il est aisé de voir que c'est la défense d'une autre personne (10), & que c'est en même tems une espéce d'accusation fine & adroite de M. Vincent, contre le Livre que M. Abelly a fait de sa vie.

Le Livre du P. Bagot qui a pour Titre *La Défense du Droit Episcopal* n'a paru rien moins que ce qu'il vouloit faire paroître. C'est ce qui obligea l'Assemblée du Clergé de l'an 1655. d'en ordonner la suppression, Ordonnance qui a été confirmée par la derniere Assemblée. Et il est aisé de juger que si le prétendu Jaques de Vernant n'eût pas écrit directement contre son propre Titre de *La Défense de l'autorité de Notre S. P. le Pape, de Nosseigneurs les Cardinaux, Archevêques, Evêques*, &c. il n'eût pas attiré sur lui la censure dont il a été flétri.

Mais il y a un autre défaut de sincérité que l'on ne peut excuser de mensonge & d'infidelité, soit que la fourbe soit concertée à dessein de nuire au Public, comme dans cette édition de Martial imprimé chés Vascosan l'an 1554. sous le Titre *Martialis castus ab omni obscœnitate perpurgatus*, qui ne laisse pas néanmoins de renfermer toutes les libertés & les ordures de ce Poëte (11), soit que l'imposture ne tende qu'à l'interêt de celui qui la commet pour tâcher d'acquerir quelque réputation, ou d'attraper ou conserver quelque pension. Telle étoit celle de ce P. Paschal Historiographe de France sous François I. & Henri II. qui avoit coûtume de forger des Titres de Livres, qu'il supposoit avoir composés, & être prêts à mettre sous la Presse, afin de se faire continuer une grosse Pension, qu'il recevoit pour travailler à l'Histoire de France, quoiqu'il fût reconnu par les habiles Gens de son tems pour un grand paresseux & pour un parfait ignorant en ce point. Et du Verdier raporte (12) qu'entre divers Programmes qu'il faisoit publier de tems en tems, il en fit afficher un qui portoit ce Titre *Petri Paschalii Liber quartus*

5. La France savante par Corneille de Beughem d'Emerick.

6. Senec. Lib. de vita beata, & ex eo Filesac. Varro Lib. 2. selector. cap. 13. pag. 383.

7. Ant. Borremans cap. 7. variar. Lect. pag. 74. 75. Journal des Savans du 7. Fevrier 1667. Nouv. de la République des Lettres de Mai en 1684. pag. 277, 282, & suiv.

8. Joan. Hallervord. Præfat. Biblioth. curios.

9. ¶. *Primasius* disciple de S. Augustin vivoit au 6. siécle.

10. ¶. De l'Abbé de S. Cyran.

11. Francisc. Vavassor de Epigrammate, cap. 20. pag. 258.

12. Ant. du Verdier, Biblioth. Franç. pag. 1035, 1036. &c. Voyez ci-dessus, p. 148. Not. 3.

II. PART. CH. XIII.

tus rerum à Francis gestarum, quoiqu'il n'eût pas même commencé le premier Livre, & qu'à sa mort toutes ses productions historiques ne montassent pas jusqu'à la valeur de six feuillets.

Plusieurs Auteurs sachant que le plus grand malheur qui puisse arriver à un Livre est celui de n'être point lû, & se défiant d'ailleurs de la curiosité des Lecteurs envers leurs Ouvrages, se sont avisés de chercher des Titres extraordinaires pour la réveiller & d'employer des termes surprenans, simplement pour donner envie de lire leurs Livres.

On ne croit pas qu'il y ait eu d'autre motif qui ait porté le Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris à donner le titre de *Chronique Scandaleuse* (1) à son Histoire de Louïs XI. Car il n'y a rien de fort extraordinaire dans ce Journal, qui ait pû lui mériter une inscription si choquante. On n'y dit point grand mal de personne, quoique quelques-uns ayent pensé qu'on l'avoit appellé scandaleuse, à cause de quelques éxécutions sanglantes arrivées sous ce Roi. On n'y trouve pas même toutes les vérités de ce Prince, & le Sieur Sorel croit que ç'ont été les Libraires plûtôt que l'Auteur qui ont donné ce Titre à cette Chronique, afin de pouvoir la mieux débiter (2).

Un Auteur Flamand voulant faire une réponse aux Hérétiques, & faire en sorte en même tems qu'elle fût lûë, crût qu'on la négligeroit comme plusieurs autres, s'il ne tâchoit de la distinguer du commun des piéces de Controverses, par quelque Titre nouveau, & s'imagina qu'il n'y avoit pas de moyen plus efficace pour la faire lire que de l'appeller *le QUARE Hérétique répondu & réfuté par le QUIA Catholique* (3).

C'est peut-être dans le même dessein de nous surprendre & d'exciter notre curiosité, que le Pere Ribadeneïra célébre Ecrivain parmi les Jesuites voulant écrire de l'Institut & des singularités de son Ordre donna à son Livre le Titre d'EL-PORQUE, c'est-à-dire, le *Pourquoi*. Car il auroit pû l'appeller simplement, une *Réponse à ceux qui étoient en peine de savoir* 1. *Pourquoi les Jesuites ne chantent point dans le Chœur?* 2. *Pourquoi ils ne sont obligés qu'à une pénitence volontaire?* 3. *Pourquoi quelques-uns ayant demeuré trente ans chés eux n'ont pas encore fait Profession?* 4. *Pourquoi la Societé les peut chasser après qu'ils y ont été fort long-tems?* C'est la matiére de ce curieux Livre imprimé à Alcala de Henarez en 1605. & par conséquent c'en devroit être le Titre (4).

Et parce qu'on est persuadé que nous aimons & que nous recherchons toujours la *Nouveauté*, les Auteurs, & ceux de notre siécle particuliérement, n'ont point manqué d'en orner leurs Titres pour réveiller notre curiosité, selon la remarque du Pere Malebranche (5). C'est ce qui nous a produit tant de *Nouvelles Méthodes*, de *Nouvelles Physiques*, de *Nouveaux Elémens de Géométrie*, de *Nouveau Cours de Chymie*, de *Nouvelles Instructions*, de *Nouvelles Lumiéres*, d'*Ancienne Nouveauté*, de *Nouveaux Secrets*, de *Nouveau Théologien*, de *Nouveau Sécretaire*, de *Nouveau & parfait Notaire*, de *Nouveau & parfait Praticien*, de *Nouveau Maître d'Hôtel*, de *Nouveau Maréchal*, de *Nouveau & parfait Cuisinier*, de *Nouvelle Magie*, de *Nouveau Théâtre du Monde*, de *Nouveau Armorial, universel*, & tant de *Nouvelles* Historiques, Galantes, Comiques, Tragiques qu'on avoit fait succéder aux Romans & dont enfin on s'est défait pour s'attacher à quelque chose de plus solide.

Mais les Contemplatifs sur tous les autres semblent avoir eu un talent particulier pour exciter notre dévotion à lire leurs Livres par des Titres tout-à-fait surprenans.

1. ¶. Gilles Corrozet dans son Trésor des Histoires de France tit. dernier. La Croix du Maine pag. 270. de sa Biblioth. Naudé pag. 29. de son Addition à l'Histoire de Louïs XI. & plusieurs autres disent que l'Auteur de cette Chronique s'appelloit Jean de Troyes. Quelques-uns le nomment Denys Hesselin. Une note marginale ancienne d'un exemplaire que j'ai de cette Chronique imprimée in-8. chez Galliot du Pré 1558. l'attribuë à Guillaume Cousinot. Le P. Garasse pag. 2. de sa Recherche des Recherches de Paquier, dit qu'on appella l'Histoire de cet Auteur sans nom qui diffama Louïs XI., *La Médisante*. En quoi il y a double erreur, l'une que l'Auteur ait eu en vuë de diffamer Louïs XI.; l'autre que cette Histoire ait éte intitulée *La Médisante*. Quant à Sorel qui page 328. de sa Biblioth. Franç. dit qu'elle a été nommee *Scandaleuse*, sans qu'on en puisse deviner le sujet, il n'a pas fait reflexion que c'est parce qu'elle rapporte divers faits scandaleux qui deshonoroient plusieurs familles.

nans. Les uns nous ont voulu divertir par des Titres en forme d'Echo ou de rime, comme le Pere Gualterus Paulus, qui nous a donné ses Oeuvres sous les Titres de *Scalæ alæ animi*; de *Jesus esus novus orbis*, &c. Les autres ont pris la distribution du tems pour faire le partage de leurs Titres comme le Pere Nadasi dont la plûpart des Livres ne sont que des *Années*, des *Mois*, des *Semaines*, des *Jours*, & des *Heures*. D'autres ont emprunté les parties du corps humain. D'autres se sont servi d'expressions moins figurées, & qui nonobstant leur simplicité ne frappent pas moins l'imagination du Lecteur telles que sont celles de *Pensés-y bien*; *Il faut mourir*; *Compelle intrare*; *Vade mecum*.

Enfin il s'en est vû d'autres qui prenant leur essor plus haut, n'ont point fait difficulté d'employer les Noms adorables des Personnes de la Sainte Trinité, pour honorer leurs imaginations, & pour nous les faire lire avec plus de respect. C'est ce qui nous a produit 1. des *Instructions du PERE ETERNEL à sa Fille*; 2. des *Lettres que JESUS-CHRIST envoye à l'Ame ou à son épouse*, (quoique tout ce qui a paru sous ces Titres ne soit pas toujours visionaire); 3. *Des avis du* SAINT ESPRIT *au Roi* (6), dont le plus éclatant & le plus important est sans doute celui qui fut apporté depuis quelques années par le grand Prophéte Eliachim Michaël. Il nous avertissoit que dans très-peu de tems on verroit une Armée de 144000. hommes de troupes toutes fraîches & toutes sacrées, sous les ordres & le généralat du Roi, qui auroit pour Lieutenans les quatre Princes des Anges. Il ajoûtoit que notre Monarque extermineroit immanquablement tous les Hérétiques & tous les Mahométans par le moyen de tant de Soldats, qui seroient autant de victimes, & que les Cavaliers de l'infaillibilité du Pape se signaleroient dans cette belle Armée par dessus tous les autres (7).

Ceux qui ont entrepris de traiter des matiéres basses & méprisables, & qui ont voulu faire des Traités singuliers des choses les plus odieuses, se sont crû obligés avec plus de raison de chercher quelques termes extraordinaires dans leurs Titres pour surprendre & rehausser leur matiére. Les uns se sont contentés de marquer qu'ils entreprenoient de louer ce que toute la terre semble mépriser & blâmer, croyant que cette singularité exciteroit assés la curiosité du Lecteur. C'est ainsi qu'Isocrate a fait l'éloge de *Busiris*, Cardan de *Néron*, Synesius de la *Pauvreté* (8), Passerat de l'*Aveuglement*, Favorin de la *Laideur* & de la *Fiévre quarte*, Cardan de la *Goute*, Prævidelli de *la Peste*, un ancien nommé Glaucon de l'*Injustice*, Erasme de *la Folie*, Lucien de la *Goinfrerie* (9), Heinsius de l'*Ane* par raport à l'ânerie, c'est-à-dire à la bêtise & à l'ignorance; le même a fait l'éloge de la *vermine*, comme étant le partage des Gueux; Passerat & le jeune du Verdier ont fait celui du *Rien* ou du *Néant* Enfin Sebastien Rouillard ayant à faire les louanges d'un brin de paille, & ne trouvant rien d'assés ridicule dans ce mot pour en faire un Titre surprenant, & propre à donner envie de lire son ouvrage, a eu recours à l'*ampoulle* pour lui faire faire son effet, & a donné à son Livre le Titre de *la magnifique Doxologie du Fêtu*.

Il y a d'autres espéces de Titres ridicules de Livres qui sont également ridicules. Mais ils ont cet avantage de ne tromper personne, n'ayant rien que de conforme au reste de l'Ouvrage, & comme ces Livres ont été composés pour nous faire rire, on ne trouve point étrange que leurs Titres nous disposent à rire par avance sans nous imposer. Ainsi quand on a vû le Titre du Livre *Multibibus* imprimé à *Oenozi*-

2. Char. Sor. Biblioth. Fr. pag. 318. de l'Histoire de France.

3. Henr. Lancell. Augustin. apud Valer. Andr. Bibl. Belgic. ¶. Henri Lancelot étoit un Augustin né à Malines.

4. Jo. Palafox & Mendosa Epistol. ad Innocent. X. Papam. num. 129. 130. 131.

5. Recherche de la Vérité, Liv. 2. 2. part. chap. 8. pag. 234.

6. ¶. Par Jean Desmarets Sieur de Saint Sorlin.

7. Pierre Nicole, sous le nom de Damvilliers, Let. 6. des Visionn. pag. 263. & suiv. & surtout Lettr. 2. pag. 80.

8. ¶. Baillet a voulu dire de la *Chauveté*, quoique ce mot ne soit pas établi, non plus que celui de *Calvitie* qui s'établira encore plus tard, parce que venant immédiatement du Latin, les femmes ne l'entendront & ne le recevront pas si aisément que *Chauveté* qui vient du François *Chauve*.

9. ¶. Il faloit dire l'*Ecornifierie*, Παρασιτικήν.

zithople (1) sous les auspices de *Dionysius Bacchus*, on n'est pas surpris de voir étaler ensuite les beaux droits & les plaisans priviléges des Ivrognes.

On doit dire la même chose des Ouvrages que nous appellons Maccaroniques & de ceux qui sont dans le stile burlesque & bouffon. Si Monsieur Frey eût donné à son Livre le Titre de *Description du tumulte arrivé entre les Vignerons du village de Ruel & les Archers de Paris*, nous l'aurions pris pour une piéce sérieuse sans le voir, mais quand nous lisons *Recitus veritabilis super terribili esmeuta Paysanorum de Ruellio*, &c. nous connoissons la piéce & son caractére sans en voir davantage (2).

Mais on n'a point sujet de regarder si favorablement ceux qui en matiére de Religion prennent des Titres impertinens pour des Ouvrages que l'on ne sauroit traiter trop sérieusement & avec trop de respect, sur tout quand ils emploient de basses & de sottes allusions, qui donnent lieu aux Libertins de faire de méchantes railleries. C'est ainsi que Jean le Maffieux Prêtre de Mante, ayant fait une explication Morale sur ces Antiennes solennelles de l'Avent qui commencent par *O* & que l'Eglise chante à Vêpres devant & après le Cantique *Magnificat* aux jours qui précédent la Fête de Noël, publia cet Ouvrage sous le Titre impertinent de *la douce Moëlle & la Sausse friande des* Os *savoureux de l'Avent*. Celui du Pere d'Alva apellé, *le nœud indissoluble de la Conception du ventre & de celle de la tête*, ne fait guéres plus d'honneur à la Sainte Vierge; non plus que celui du Pere de la Haye à l'Evangile, sous le Titre de *Triomphe de la Vérité sur un Char tiré par les quatre Evangelistes, escorté par l'Armée des Saints Peres* (3), quoique les rieurs n'ayent pas grande raison de vouloir railler ce dernier.

Nous avons mis parmi les qualités nécessaires à un bon Titre la clarté & la netteté de l'expression sans équivoque & sans ambiguité, parce que le Préjugé nous porte ordinairement à croire que l'obscurité d'un Titre est la marque & l'effet de l'embarras d'un esprit. Je n'entens pas le Titre d'un Livre, donc ce Titre ne vaut rien; parce qu'il est censé n'être pas bon dès que les plus simples & les plus grossiers ne l'entendent pas. Et je ne suis point tenté d'acheter & de lire un Livre sous ce Titre, comme je ne le suis pas d'acheter une marchandise dont l'étiquette & la montre me sont inconnuës.

Ainsi tant que j'ignorerai ce que veut dire l'*Océan Macro-micro-cosmique* que le Sieur Philippe Jacques Sachs a publié depuis près de vingt ans, je ne me sentirai peut-être pas pressé de le voir, & si je consultois un Grammairien pour m'expliquer ce Titre, il auroit raison de me renvoyer à un Géographe, & celui-là à un Physicien, sans que les uns & les autres s'avisassent de m'adresser à un Médecin; pour me dire que ce Titre signifie le rapport qu'il y a entre le mouvement des eaux & celui du sang.

Ainsi je ne puis deviner ce que Leo Allatius a voulu dire par le Titre d'*Abeilles Urbaines*, qu'il a donné à un de ses Livres, à moins que je ne sache qu'il y a dans le mot d'*Abeilles* une allusion aux mouches des Barberins; que dans celui d'*Urbaines* qui ne marque autre chose que la ville de Rome, il y a un jeu sur le nom d'un Pape de la famille des Barberins; & qu'ainsi dans l'esprit de cet Auteur ces *Abeilles Urbaines* ne sont autres que les Hommes Illustres qui se trouvérent à Rome depuis l'an 1630. jusqu'en 1632. inclusivement, sous le Pontificat d'Urbain VIII. & qui y publiérent quelque production de leur esprit.

Et

1. ¶. Ville de vin & de biére, deux boissons qui enivrent.

2. Mr. Naudé dans le Mascurat, pag. 277. témoigne que c'est une des meilleures piéces Maccaroniques qui soit en notre Langue. Elle vaut celle du Provençal de la Sable ou d'Arena, celles des Italiens Théoph. Folengi, du Beolque de Ruzante, &c. ¶. Ce *Frey*, n'en deplaise à Naudé mauvais connoisseur, n'a point entendu du tout le génie de la Poësie Maccaronique. Le François n'y doit pas entrer tout cru, comme on le voit dans les mots *recitus* pour *recit*, *esmeuta* pour *emeute*, il faut savoir l'allier plus finement avec le Latin. Remi Belleau par exemple qui a si bien reussi dans son *Dictamen metrificum*, auroit pour *recitus veritabilis* dit *recitamen veritabile*, & pour *emeuta*, car c'est du moins comme cela qu'il faloit écrire, il se seroit servi de *bagarra* qui n'a pas l'air si François. Ce qu'ajoute Baillet touchant le Beolque

de

II. PART. CH. XIII.

Et j'avouë que j'ai été autrefois trompé par l'obscurité & par l'ambiguité du Titre d'un Livre de Monsieur l'Evêque de Lodéve. Sachant que ce Prélat s'appelloit Jean *Plantevit* ou *Plantavit* de la Pause, j'avois quelque sujet de m'imaginer que son Livre intitulé *Planta Vitis* étoit quelque Arbre généalogique de sa Maison, à cause de cette allusion, à son nom. Cependant ce n'est autre chose qu'un Recueil de Synonymes d'Hébreu Chaldéen, & d'Hébreu de Rabin.

L'Auteur du Parnasse Réformé paroît n'avoir pas moins été choqué de l'obscurité & de l'affectation ridicule d'un Titre rétrograde qu'un Augustin a donné à un Livre fait contre le Traité de l'Equilibre des liqueurs & de la pesanteur de la masse de l'Air. Ce Titre est *la Verité du vuide contre le vuide de la Verité*. „ On ne doit pas souffrir, ajoûte „ ce Censeur, la mauvaise affectation „ de ces sortes de Gens, qui font con„ sister toute l'excellence d'un Livre „ dans le Titre, & qui croyent beau„ coup mériter des Lettres quand ils „ ont trompé le Public par cette super„ cherie (4).

Enfin je ne pourrois m'imaginer, sans être prévenu, que *les Promenades de Richelieu* ne sont autres qu'un Livre des Vertus Chrétiennes auquel il a plû au Sieur de saint Sorlin de donner ce beau Titre; que *les trois filles de Job* ne sont autres que les Vertus Théologales du Pere de Saint Jure; que le *Théandre* ne signifie autre chose que le Traité de la Semaine-Sainte du Pere Cl. Perry; que l'*Amour innocent* ou *l'illustre Cavalier* ne veut dire autre chose que l'explication des grandeurs de la Sainte Vierge par le Sieur de Someire; que *le son de la Trompette* de Thomas Anglus, avec le *Clairon Portugais* du Pere Macedo, que les *Tablettes suffragiales* du même Anglus, la *reddition des comptes de sa Ferme*, son *enchantement de Mommouth*, sa *Balance*, son *Eventail pour chasser les mouches* ne sont autre chose que des Traités Théologiques de la Grace, du Purgatoire, & sur l'affaire de Monsieur de Chalcédoine.

Mais ce seroit une chose infinie de faire une recherche de tous les Titres de Livres qui ont une obscurité affectée. Il me reste avant que de finir cette espéce de Préjugé, de dire encore un mot des Titres imités que l'exemple des autres & la mode ont fait naître, & de ceux qui ne se sont fait Auteurs que par imitation.

Quelqu'habile que puisse être un Ecrivain qui suit un autre, il a toutes les peines imaginables de se faire mettre sur les rangs des Auteurs du premier ordre. Son Ouvrage, dût-il aller au-delà de son Original, ne passe toujours que pour une copie. C'est pourquoi ceux de ce genre qui ont été plus curieux d'acquerir de la réputation que les autres, & particuliérement les Plagiaires ont eu grand soin de supprimer autant qu'il leur a été possible toutes les traces de leurs Originaux qui auroient pû les trahir, jugeant qu'il n'y avoit pas de moyens plus sûrs & plus courts pour arriver à leur gloire en profitant de leurs dépouilles.

Ainsi on a considéré dans la République des Lettres comme des personnes grossiéres & de peu d'addresse, ceux d'entre les Ecrivains qui ont imité ou copié jusqu'aux Titres des Auteurs.

L'Honête Homme de Faret ayant été assés bien reçû dans le monde, quoiqu'il n'eût rien de trop extraordinaire, & qu'il fût d'ailleurs une imitation ou une espéce de recueil de ce qui avoit été dit avant lui sur son sujet, & sur tout par le Comte Balthasar de Chastillon; Cet *Honête-Homme*, dis-je, fut si fécond qu'il produisit mille autres *honnêtetés* dans la République des Lettres, & qu'il donna l'origine à quantité d'*honnêtes* Titres. De-

de Ruzzante n'est nullement correct, puisque le Beolque & le Ruzzante ne sont qu'un seul & même Auteur, qui n'ayant d'ailleurs composé qu'en rustique Padouan, ne peut être mis dans un juste paralléle avec un Ecrivain Macaronique, l'une des maniéres étant bien differente de l'autre.

3. ¶. Le titre de Jean Massieux & non pas *le Massieux* est dans la Biblioth. de du Verdier, *& dans la Caille* pag. 165.

Celui de Pierre d'Alva dans celle de Dom Nicol. Antoine.

Celui du P. Hay, & non pas *de la Haye* dans celle d'Alegambe.

4. ¶. Gueret pag. 103. 104. du Parnasse Reformé de la 1. édit. & pag. 90. de la 2. L'Auteur du livre intitulé, *La vérité du vuide contre &c.* est le P. Charles Bourgoin Augustin.

Item Sorel Bibl. Franç. des Livres de Philosophie, pag. 39.

De-là est venuë l'*Honête-Femme* du P. du Bosc, copie qui quoique médiocre, ne dégénéroit point encore trop de l'original, en comparaison de l'*Honête-Garçon* de Grenaille qui n'a rien qui ne soit au-dessous du genre médiocre, non plus que son *Honête-Fille*, & son *Honête-Mariage*. Il faut dire la même chose de l'*Honête-Veuve* de M. J. (1) & de l'*Honête Maitresse* d'un Anonyme qui sont les fruits d'un caprice semblable (2). On peut aussi rapporter à cette émulation les deux Livres de Monsieur Chorier dont l'un a pour Titre *les Sentimens de l'Honête-Homme*, & l'autre *la Philosophie de l'Honête-Homme*.

Il faut avouer néanmoins que les Critiques se donnent un peu trop de licence dans l'opinion qu'ils ont que la plûpart des Livres qui portent quelque chose de semblable dans leur Titre sont imités les uns des autres, & viennent d'une même source. Comme si ceux qui ont écrit sur les *Femmes*, sur les *Courtisans*, sur les *Magistrats*, sur les *Ministres*, sur les *Cardinaux*, &c. n'avoient pû rien dire de nouveau après les premiers, qui en avoient traité (3).

On a vû dans notre siécle un certain tems auquel un Livre ne pouvoit avoir un air de nouveauté, un débit plusque l'ordinaire, ou quelque singularité particuliére qui frappât l'imagination, sans être contrefait aussi tôt. Les Auteurs & les Libraires s'étoient mis dans la fantaisie que s'ils imitoient ces Titres & ces Méthodes qui étoient en vogue, ils donneroient le même cours à leurs Livres. Et ces Esclaves croyoient mériter beaucoup du Public, quand ils avoient fait une méchante copie de quelque excellent Original (4).

„ Combien la *Rome ridicule* de Saint „ Amant a-t-elle produit de villes *ridicules* „ qu'on ne sauroit souffrir ? Combien sa „ *Solitude* en a-t-elle fait d'autres qu'on ne „ lit pas ? Que de misérables *Métamorphoses* ont succedé à celle *des Yeux de Philis* „ *en Astres* ? Que de *Temples* ont été bâ„tis sur le *Temple de la Mort* ? Et n'est„ce pas de la *Pompe funébre de Voiture* „ que viennent ces ennuyeuses *Pompes fu*„*nébres de Scarron* & de la *Calprenéde* ? Combien avons-nous vû d'*Ecoles*, combien de *Cabinets*, combien de *Conférences*, & d'*Entretiens*, combien de *Récréations*, combien de *Sécrets* en Titres de Livres venus les uns des autres?

Le *Mercure François* n'a-t-il point mis au monde près d'une trentaine d'autres *Mercures* faits à sa ressemblance? Le *Florus* des Romains n'en a-t-il point produit beaucoup d'autres dans l'Europe?

Et n'est-ce pas l'*Hipparque* de Platon touchant l'amour du gain & du trafic, qui a fourni le Titre à l'*Hipparque* du prétendu René de la Vallée, c'est-à-dire, du Pere Théophile Raynaud pour son Livre du Religieux Marchand (5), au sujet d'une Bulle de Rome qui défend aux Réguliers d'exercer aucun trafic &c.?

L'Echelle de Saint Jean Climaque a fait faire sans doute beaucoup d'autres *Echelles* à son imitation; mais quelle différence & quelle disproportion ne trouve-t-on pas entre tant de foibles copies & cet excellent Modelle ? On a vû plus d'une *Imitation de la Vierge*, formée sur l'*Imitation de Jesus-Christ*, mais avec quelque differen-ce (6).

Les Hérétiques qui ont eu de tout tems recours à la ruse & à l'imposture, pour s'insinuer

1. ¶. Baillet qui donne ici *l'Honnête Veuve* à un *M. J.* pouvoit observer que Gueret dans l'endroit cité la donne à Grenaille.

2. Gueret, de la Guerre des Auteurs, pag. 210. 211.

De la connoissance des bons Livres, Traité 1. de Sorel, chap. 1. pag. 4.

3. Sorel ibid. pag. 6. & suiv. de l'Edit. d'Hollande.

4. Gueret, Guerre des Auteurs, pag. 212.

5. ¶. Ce livre du Pere *Théophile Raynaud* parut en 1642. dedié au Pape Urbain VIII. & approuvé de deux Docteurs.

6. Alphonf. de Andrada, Francisc. Arias *& nonnulli alii scripsere de Imitatione B. Mariæ Virginis.*

7. Anton. Possevin. Apparat. sacr. Tom. 1. & alii passim.

8. Voss. de Historic. Latin. Lib. 1. cap. 99. in Trogo Pompeio.

9. ¶. Baillet a traduit un peu trop literalement l'endroit où Vossius dit que *Trogus à libro* VII. *usque ad* XLI. *tractat de regno Macedonico, cujus dignitas principium suum debet Philippo Magno, patri Alexandri.* Le *Philippo Magno, patri Alexandri*, ne peut faire d'équivoque en Latin, mais *Philippe le Grand Pére d'Alexandre* en fait une très-grande en François, à cause de *Grand pére* qui signifiant *ayeul* donne lieu de croire que Baillet a pris Philippe non pas pour le pére, mais pour le grand-pére d'Alexandre.

10. ¶. Cet Ecrivain, prétendu plus récent, n'est autre

ſinuer dans l'Egliſe, ne ſe ſont pas contenté de ſuppoſer leurs Ouvrages aux anciens Auteurs Orthodoxes, mais ils ont même tâché d'imiter leurs maniéres d'écrire, juſqu'aux Titres de leurs Ouvrages.

On leur a vû ſouvent dreſſer leurs Profeſſions de Foi & diverſes Inſtructions ſous des inſcriptions trompeuſes, & ſemblables à celles des Catholiques.

Dans le ſiécle paſſé Guillaume d'Einſeingrein avoit fait le *Catalogue des Témoins de la Vérité*, c'eſt-à-dire, des Auteurs Eccléſiaſtiques Orthodoxes, qui pouvoient donner témoignage contre les Nouvelles Héréſies. Le deſſein en étoit très-louable & très-utile pour les Catholiques. Un Luthérien qui en étoit aſſés perſuadé entreprit de le traverſer, & fit pour cet effet un gros Livre ſous le même Titre de *Catalogue des Témoins de la Vérité*, où il raporte preſque les mêmes Auteurs qu'Eiſeingrein, mais avec des aplications Luthériennes contre l'Egliſe Catholique, afin que les Fidéles le confondiſſent plus aiſément avec celui d'Eiſeingrein, il n'y fit point paroître ſon nom, ne voulant pas qu'on ſût que c'étoit Mathias Eſclavon ou Flaccius Illyricus Chef des Luthériens rigides, & le premier des Centuriateurs (7).

Il s'eſt trouvé au contraire des Ecrivains dans l'Egliſe Catholique qui ont crû ne pouvoir empêcher plus efficacement les effets de l'Héréſie, qu'en contrefaiſant leurs Ouvrages, c'eſt-à-dire, en ſe ſervant des mêmes Titres & quelquefois auſſi de la même méthode, quoique dans des deſſeins tout oppoſés, & il ſe peut faire que Monſieur Abelly, & Buſembaum ayent ſongé à nous faire tomber des mains *la Moëlle Théologique* de Scultet Calviniſte Alleman de Sileſie en nous donnant les leurs.

Les Savans conviennent que les *Philippiques* de Démoſthene ont mis en tête à Ciceron de donner le même Titre à ſes Oraiſons ou Invectives contre Marc Antoine; & que les *Philippiques* de Théopompe ont fait naître la même envie à Trogue-Pompée pour le Titre de ſon Hiſtoire. Il eſt viſible que c'eſt un effet de pure imagination dans l'un & dans l'autre. Mais s'il eſt permis de juger lequel des deux ſemble avoir mieux rencontré, on ſe perſuadera aiſément que Trogue-Pompée a eu beaucoup plus de raiſon dans cette imitation que Ciceron (8), parce qu'effectivement la plûpart des Livres de ſon Hiſtoire traitoient de l'Empire des Macédoniens, que l'on apelloit aſſés ordinairement le *régne Philippique* à cauſe de Philippe le Grand Pere d'Alexandre (9) à qui cet Empire devoit les commencemens de ſa grandeur, & que ſon ſujet revenoit aſſés à celui de l'Hiſtoire de Théopompe. Mais n'eſt-ce point par un tour de fantaiſie un peu bizarre que Ciceron a affecté d'imiter le Titre de Démoſthéne, quoique le ſujet & les perſonnes n'en fuſſent nullement ſemblables?

N'eſt-ce point auſſi à une grande bizarrerie d'eſprit qu'il faut attribuer l'imagination qu'a euë un Ecrivain de la Baſſe Allemagne, de vouloir réveiller en nous le ſouvenir du déteſtable Livre *des trois Impoſteurs*, en donnant ce Titre à un Livre qu'il fit imprimer à Kiel l'an 1680. ayant choiſi pour ſes trois Impoſteurs Edoüard Herbert, Thomas Hobbes, & Benoît de l'Eſpinoſa? Et peut-on s'empêcher de prendre pour un Viſionaire un autre Ecrivain plus récent (10) qui a pris le même Titre *des trois Impoſteurs*, pour écrire contre trois

autre que *Jean Baptiſte Morin* qui dès l'an 1654. c'eſt-à-dire 16. ans avant que le livre de Kortholt parût publia le ſien ſous le titre *de tribus impoſtoribus* contre Gaſſendi, Bernier & Neuré. Morin d'ailleurs étant mort le 6 Novembre 1656 peut être regardé comme un Ecrivain plus récent que Chrétien Kortholt mort le 31. Mars 1694. Ménage qui page 268. du Tome I. de ſon Anti-Baillet chap. 72. a relevé cet anachroniſme pouvoit reprendre encore Baillet d'avoir parlé des *trois Auteurs Catholiques* contre leſquels Morin écrivit, comme de trois hommes d'un mérite égal. Gaſſendi, je l'avouë, étoit un homme *de la premiére réputation*, mais l'expreſſion me paroit un peu trop forte pour Bernier, & quant à Neuré, je ſoutiens, quoique ce fût un homme d'eſprit, qu'elle ne lui convient nullement. Je ne penſe pas qu'on voie autre choſe de lui que trois Letres Latines à la fin de celles de ſon ami Gaſſendi, & une très-rare de 61. pages in-4. qui a pour titre: *Querela ad Gaſſendum de parum Chriſtianis Provincialium ſuorum ritibus, minimumque ſanis eorumdem moribus, ex occaſione ludicrorum qua Aquis Sextiis in ſolemnitate Corporis Chriſti ridicule celebrantur.* La Lettre eſt datée d'Aix le 20. Février. L'Auteur n'y a pas mis ſon nom, mais elle eſt indubitablement de Neuré. Bien loin d'avoir été un homme *de la premiére réputation*, il ne craignoit rien tant que d'être connu. Auſſi l'a-t-il été fort peu. Je renvoie ceux qui en voudront ſavoir la raiſon, au 2. tome du *Chevræana* pag. 290.

trois Auteurs Catholiques de la premiére réputation?

On ne peut pas dire que cette sévérité & cette délicatesse qui nous porte à condamner toutes ces imitations ridicules dans les Titres, & qui nous les fait considérer comme des bassesses & des attachemens serviles, soit particuliére à notre siécle. Il y a long-tems que l'on a censuré ces Imitateurs & ces Esclaves, qui après avoir emprunté le Titre de leurs Livres, d'un autre Auteur qui les a devancés, se donnent la gêne & la torture pour chercher de quoi le remplir, & qui voulant nous faire un mystére de leur Titre comme si c'étoit une chose sacrée & inviolable, aiment mieux chercher à droit & à gauche des choses étrangéres qui ne lui conviennent pas plûtôt que de changer & de réformer le Titre pour le rendre conforme à la matiére qu'ils traitent. On sait combien Trebellius Pollion se rendit ridicule au siécle de Dioclétien pour avoir affecté de donner à son Livre le Titre *Des trois Tyrans* de l'Empire Romain du tems de Gallien, à cause des trente Tyrans qui avoient paru à Athénes après la prise de cette Ville par Lysandre. Pollion ayant choisi d'abord son Titre, contre les régles de l'Art, qui veulent que le Titre ne soit composé qu'après que l'Ouvrage est achevé, & qu'il en soit comme l'abregé & l'essence, étoit engagé pour s'acquitter de sa promesse de trouver trente Tyrans sous Gallien. Il n'en pût ramasser que vingt-neuf, & il fut obligé pour trouver son compte d'aller chercher *Valens* qui s'étoit révolté du tems de Decius. C'étoit faire, ce qu'on apelle dans l'Architecture, plier le Niveau sur le bâtiment, plûtôt que de régler le bâtiment sur le niveau. On ne manqua point de le relever sur cette liberté, & de lui faire connoître qu'il étoit aisé, suivant cet expédient, de passer le nombre des Tyrans qu'il s'étoit prescrit. Il trouva encore plus de Censeurs pour l'indiscrétion qu'il avoit euë de mettre deux Femmes au nombre de ses trente Tyrans, savoir Zenobie & Victoire. Pollion eut plus d'égard à ce dernier reproche qu'à celui de devant, & dans une seconde édition il retrancha les deux Femmes de son Catalogue, & pour faire le nombre de ses trente Tyrans, il mit à leur place Tite & Censorin qui prirent la Pourpre l'un sous Maximin, & l'autre sous Claude II. Ainsi il trouva trente Tyrans à quelque prix que ce fût, quoiqu'il n'y en eût que vingt-sept qui fussent de son dessein & qui eussent rapport à son Titre (1).

Gaspar Barthius tout honnête homme qu'il étoit, traduisit en Latin & fit distribuer par le monde le *Pornodidascale* (2) de l'Aretin. Ce Titre lui parut beau, & pour fraper l'imagination des autres, il voulut l'imiter, non seulement dans sa Traduction de la Diane de Gil-Polo, qui est la suite de celle de Montemajor, en lui donnant le Titre d'*Erotodidascale*; mais encore dans celle qu'il fit de la Celestine Espagnole, qu'il appella *Pornobosco-didascale*.

Un autre Allemand nous a diverti depuis quelques années par un jeu de fantaisie qui a paru encore plus capricieux. Cet Auteur a sû sans doute qu'un de nos Jurisconsultes avoit fait un Livre de Politique mêlé d'Histoire & de Droit, sous le Titre Ottius. Hotman.

1. Salmas. Proleg. in Hist. August.
Item Voss. de Histor. Latin. Lib. 2. cap. 6. pag. 189.

2. ¶. Les *Ragionamenti* de l'Arétin sont divisés en deux parties, chacune desquelles contient trois Dialogues. Celui qu'a traduit Barthius, & qu'il a intitulé *Pornodidascalus* parce que la vie des Courtisans y est décrite, est le troisiéme Dialogue de la premiére partie. La plus ancienne Traduction qu'on en ait vuë, est d'un Espagnol nommé Ferdinand Xuarès qui ayant voulu rendre honnête l'original l'a gâté. C'est néanmoins d'après cette Version Espagnole qu'un François anonyme fit la sienne, imprimée au commencement du siecle dernier sous le titre impertinent des *Amours de Lais & de Lamie*. Et c'est enfin à cette même Version Espagnole que Barthius homme sans gout s'est attaché, n'ayant, au lieu de l'Arétin, traduit que Xuarès corrupteur de l'Arétin.

3. Vossius de Philosoph. Sectis cap. 12. Lib. 2. §. 2. pag. 66.
Joan. Lomejer. de Bibliothecis, cap. 5. pag. 83.
Christian. Liberius de scrib. & legend. Libris, pag. 119. 120.
Et Diog. Laërtius, in Platone, n. 8. &. in Philolao n. 85——A. Gell. Noct. Att. Lib. 3. cap. 3.

4. Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. 3. cap. 17. Lomejer. de Bibl. pag. 85. ¶. Aulu-Gelle dit qu'Aristote n'eut pour cette somme qu'une très petite partie des Oeuvres de *Speusippe*, mais Diogéne Laërce dit en général τὰ βιβλία.
Liberius ut supra pag. 119.

5. Id. Ibid. Liberius, &c. pag. 120.
N B. Il est dit que Ptolomée Philadelphe paya aux Athéniens quinze talens d'argent pour les Tragédies d'Es-

II. Part. Ch. XIII. Titre de *Franco-Gallia*, & il a crû que ce Titre fieroit bien à une espece de petit Dictionnaire de mots François qu'on prétend venir de l'Allemand.

C'est ainsi que par une imitation frivole on multiplie de jour en jour les Titres équivoques des Livres, & que par ce moyen on rend presque inutiles les Catalogues, les Bibliothéques & les autres Recueils de Livres qui ne consistent que dans l'énonciation des Titres, & qui seroient d'un usage merveilleux, si l'on ne mettoit aux Livres que des Titres qui fussent justes, simples, univoques, sincéres; & qui renfermassent tout le sujet & l'esprit d'un Livre.

CHAPITRE XIV.

Préjugés des circonstances & des accidens qui arrivent aux Livres.

1. *Du prix & de la rareté des Livres.*

2. *De leur débit, des éditions fréquentes & des Libraires.*

3. *Des récompenses & des disgraces des Livres.*

§. I.

Ch. XIV. Prix des Livres. Le Préjugé que l'on a du prix & de la rareté des Livres n'a point plus que les autres le caractére de l'infaillibilité; & nous sommes accoutumés à ne plus confondre les plus excellens avec les plus chers & les plus rares.

Si les personnes judicieuses & intelligentes témoignent quelquefois autant d'avidité que les autres pour les Livres qui sont de difficile acquisition, cette avidité est souvent moins une marque de leur estime que d'une curiosité dereglée, dont ils ne sont pas plus exemts que les autres. II. Part. Ch. XIV. Prix des Livres.

Avant l'usage de l'Imprimerie dans l'Europe, c'étoit souvent un Préjugé de bonté pour un Livre que de coûter cher, parce que les Copistes prenoient ordinairement plus de soin de ceux qu'ils savoient être estimés, & qu'outre les accompagnemens qu'ils y mettoient pour en rehausser le prix, ils ne manquoient point de faire & de vendre la réputation des Auteurs par-dessus leurs peines.

Il semble même que les plus habiles connoisseurs de l'Antiquité ayent voulu nous faire connoître l'estime particuliére qu'ils faisoient des meilleurs Livres par le prix de l'argent qu'ils en ont donné. C'est ainsi que Platon qui n'étoit ni qualifié de naissance, ni fort bien fondé en finances, ne laissa point de payer trois Traités de Philolaüs Philosophe Pythagoricien la somme de plus de quatre mille livres de notre monnoie (3). 46.. — &c. Aristote donna trois talens Attiques, c'est-à-dire, près de sept mille francs de quelques Ecrits de Speusippe neveu de Platon, qui ne faisoient qu'un volume assés petit (4). 6940. liv. 14. f. Demetrius Phalereus fit acheter à Ptolomée Philadelphe les Originaux des Tragédies de Sophocle, d'Euripide & d'Eschyle, dont il paya quinze talens d'argent aux Athéniens, c'est-à-dire, plus de trente-quatre mille livres selon notre maniére de compter (5). 34703 liv. 16. f. Pline se faisoit fort de vendre quand il lui plairoit ses recueils à Laërtius Licinius quarante mille écus (6).

Et

d'Eschyle, de Sophocle & d'Euripide. Galien & le Giraldi après lui, racontent la chose un peu autrement. Ils ne parlent que de *Sophocle & d'Euripide.* Ils disent que les Athéniens ayant refusé à Ptolomée les Exemplaires corrects de ces Poëtes qu'il avoit demandés, pour mettre en sa Bibliothéque, il défendit qu'on leur laissât emporter du bled d'Alexandrie: mais que la necessité de vivre obligea les Athéniens de lui faire ce présent, pour pouvoir acheter du bled, & que ce Prince par reconnoissance, ne se contenta pas de leur accorder la liberté d'acheter le bled, mais qu'il le leur envoya gratuitement. ¶. Baillet dans ses *corrections* sur les quatre premiers volumes, en voulant retoucher cet endroit, l'a empiré. Aussi n'étoit-ce pas des modernes, c'étoit immédiatement Galien Comm. 2. in Epidem. 3. qu'il devoit consulter. Il auroit vu qu'il n'y est parlé ni de *Demetrius Phalereus*, ni de *Ptolomée Philadelphe*, mais simplement de Ptolomée Evergéte, qui donna en gage quinze talens aux Athéniens pour la sureté des exemplaires qu'il leur demandoit des Tragédies d'Eschyle, de Sophocle, & d'Euripide desquelles il souhaittoit, disoit-il, avoir des copies: ce qu'ayant obtenu, il garda les anciens exemplaires, renvoyant les copies très-bien écrites qu'il en avoit fait faire, & laissant les quinze talens aux Athéniens en reconnoissance du plaisir qu'ils lui avoient fait. J'ignore pour moi sur quoi Gyraldus peut s'être fondé pour supprimer le nom d'Eschyle, pour substituer Philadelphe à Evergéte, & pour mêler dans sa narration la pretenduë disette de blé des Athéniens, rien de tout cela ne se trouvant dans l'unique ancien Auteur qui a rapporté le fait dont il s'agit, je veux dire dans Galien.

6. ¶. Au rapport de Pline son neveu, Lettre 5. du

II. Part. Ch. XIV. Prix des Livres.

Et pour descendre jusqu'au tems que commença l'Imprimerie, on sait que le Beccatelli, dit Bologna, de Palerme fut obligé de vendre une terre qu'il avoit, pour pouvoir acheter un Tite-Live écrit de la main de Poge Florentin qui employa ce prix de son Livre à acheter une autre terre près de Florence vers l'an 1455. (1). Le Cardinal de Pavie se trouva encore obligé depuis ce tems-là de payer quatre-vingts écus d'or d'un Plutarque, & vingt-cinq des Epîtres de Seneque (2).

Jacques Piccolomini.

Depuis que l'Impression a multiplié & rendu les Livres si communs, la cherté n'a point laissé de continuer pour les Manuscrits comme auparavant, mais on peut dire que s'il a fallu juger de l'excellence de ces Manuscrits par la grandeur de leur prix, ce Préjugé semble regarder moins les Auteurs des Livres que les Copistes de ces Manuscrits dont on recherche particuliérement l'exactitude & l'intelligence, aussi-bien que le tems auquel ils ont vécu, qui sont des circonstances indépendantes, & tout-à-fait distinguées des bonnes & des mauvaises qualités des Auteurs.

A l'égard des Livres imprimés, on peut dire que le sujet le plus ordinaire de leur cherté & de leur rareté est leur suppression, parce que rien ne donne tant d'envie d'avoir un Livre que la difficulté de le trouver, & que c'est bien souvent par cette difficulté que des Livres qui ne valent rien acquiérent une grande réputation (3). On s'imagine que cette suppression ne se fait point sans des raisons importantes, & l'on prétend juger de l'importance du Livre par celles de ces raisons, principalement lorsqu'elles sont inconnuës, & qu'on les prend pour des mystéres d'Etat ou de Religion.

On n'épargne rien pour entrer dans la participation de ces mystéres, & on tâche de racheter à quelque prix que ce soit la liberté de l'esprit de l'homme, & celle des Lettres que l'on croit interessées dans la suppression & la condamnation d'un Livre, qui trouve souvent de la protection & quelquefois de l'avantage au milieu de sa disgrace. Cinq cens francs & cinq cens écus même ont paru peu de chose pour un exemplaire à ceux qui ont témoigné tant de passion pour conserver les débris de l'édition de la Vulgate de Sixte V. que Clement VIII. avoit tâché de supprimer: Et ceux qui dans Paris ont bien voulu payer vingt-cinq pistoles pour un Livre *in-quarto* de Volkelius *de la Véritable Religion* (4), après qu'on eut condamné au feu une édition entiére à Amsterdam *par l'autorité du Magistrat*, ont fait voir jusqu'à quel excès la mauvaise *curiosité* & la fausse compassion d'un Livre disgracié peuvent nous porter.

§. II.

Debit des Livres.

Le débit des Livres est encore moins une marque infaillible de leur excellence que leur prix & leur rareté. Il est souvent un pur effet du caprice & de l'inclination du Vulgaire, à qui il appartient particuliérement de mettre les méchans Livres en vogue, & d'établir la mode dans la Librairie (5).

Il semble même que le grand Débit fasse quelque tort aux plus excellens Livres, hormis à ceux qui sont d'un usage continuel & indispensable à tout le monde, en ce qu'il les rend moins rares & moins précieux. Mais ce tort ne consiste que dans le mépris, où l'on voit insensiblement tomber ce qui devient trop commun. Car d'ail-

du liv. 2. ces termes: *Referebat ipse*, il parle en de son oncle, *potuisse se, quum procuraret in Hispania, vendere hos commentarios Lartio Licinio quadringentis millibus nummûm.* Plusieurs éditions pour *Lartio* ont *Largio*, nulle n'a *Laërtio*, car *Laërtius* n'a jamais été un nom Romain. *Quadringentis millibus nummûm*, sont plûtôt, comme le reconnoit Mr. de Saci 40000. livres de notre monnoie que 40000. écus.

1. Gallois, Traité des Bibliothéques pag. 154. ¶. Baillet cite ici Gallois, Traité &c. Il falloit dire *le Gallois* ou plûtôt au lieu d'un Moderne peu exact: il falloit comme Naudé page 88. de son Addition à l'Histoire de Louïs XI. citer la Lettre même du Panormitain où il prie Alfonse Roi de Naples de vouloir bien lui dire qui avoit le mieux fait, ou de Poge qui avoit vendu le Tite-Live écrit de sa main pour acheter une métairie; ou de lui qui se disposoit à vendre la sienne, afin d'acheter ce même Tite Live exposé en vente à Florence pour le prix de six vingts écus d'or.

2. ¶. Les citations de Baillet dans la table qu'il en a donnée à la fin du premier volume de l'édit. in-12. étant fort brouillées, je pense que c'est au chiffre précédent (1) qu'il falloit citer *Liberius* page 120. & ici (2) *Le Gallois*, Auteurs de néant l'un & l'autre, que Baillet néanmoins allégue avec une entiére sécurité. S'il avoit consulté les Lettres du Cardinal de Pavie

II. Part. Ch. XIV. Débit des Livres.

d'ailleurs les bonnes choses ne sauroient être trop communes, tant que l'on en sait estimer le prix, & en faire un bon usage.

Il est donc inutile de chercher dans le Débit des Livres, des régles & des mesures pour le jugement que nous en devons faire. Car si d'une part nous voyons de bons Livres qui se sont heureusement multipliés dans le monde, comme la Version de Louvain qui a été imprimée plus de deux cens fois dans l'espace d'un siécle (6), comme le Divin Livre de l'Imitation de Jesus-Christ qui a passé par plus d'impressions qu'il n'y a de mois qu'il a été composé, comme celui des Confessions de Saint Augustin & tous ceux qu'on appelle d'usages Ecclésiastiques & Civils, sans parler des Auteurs Classiques dont on se sert pour les études : de l'autre on apperçoit un grand nombre d'assés mauvais Livres dont la multiplication est fort incommode au Public.

La Serre pouvoit se vanter d'avoir mis une centaine de volumes au jour & d'en *avoir* vû beaucoup de differentes éditions, d'avoir reçû des applaudissemens pour ses harangues, d'avoir sû plaire à la multitude, d'avoir fait des piéces de Théâtre ausquelles tout le Peuple couroit avec une avidité & une presse toute extraordinaire, & d'avoir sû charmer même le Cardinal de Richelieu & presque toute la Cour de Louïs XIII. sans néanmoins être jamais arrivé à la gloire de bien écrire (7). Ses Ouvrages ont presque toujours été l'objet de la risée & de l'horreur des personnes de bon goût quoiqu'ils ayent toujours trouvé

Despr. Satyre 2.

Des Marchands pour les vendre & des Sots pour les lire.

Escobar avoit déja été imprimé trente-neuf fois dès l'an 1656. & les Lettres de Montalte furent cause qu'on l'imprima une quarantiéme comme un méchant Livre, & pour examiner si on ne lui imposoit point dans ces Lettres (8). Busembaum avoit déja été imprimé quarante-cinq fois dès l'an 1670.

Mais sans aller chercher des exemples hors de cette Ville, & loin du tems où nous vivons, nos yeux peuvent nous rendre un témoignage assuré de ce qui se passe actuellement dans la Librairie à la honte des Lettres de notre siécle, où l'on voit des Livres de la médiocre & de la derniére trempe insulter, pour le dire ainsi, à ceux qui sont les plus excellens ; & se répandre dans le monde jusqu'au regorgement : tandis que ceux-ci se trouvent resserrés chés le Marchand, ou dans quelques Bibliothéques, & quelques Cabinets choisis d'un petit nombre de personnes intelligentes.

Ce désordre nous oblige de distinguer avec le Vulgaire deux sortes de bontés dans les Livres. La premiére regarde uniquement les Savans & les esprits de bon goût, qui font la plus petite mais la plus précieuse portion de la République des Lettres ; & c'est cette bonté qui rend les Livres *durs à la vente*. La seconde regarde les Peuples, en qui l'exemple, la persuasion, & la préoccupation font ordinairement le débit des Livres.

Les Libraires qui sont accoutumés à sacrifier toutes choses à leurs propres intérêts, ne veulent plus entendre parler de cette premiére sorte de bonté, à moins qu'elle ne se trouve jointe à la seconde. Et c'est ce qui fait la difficulté de trouver à Paris des Imprimeurs pour tout ce qui sent l'érudition un peu rare, sur tout lorsque

Pavie, il auroit trouvé que dans la 107. celui-ci, sur ce que Donato Acciaïoli lui mandoit qu'on vouloit avoir d'une traduction Latine des Vies de *Plutarque* en trois volumes, 80. écus d'or au dernier mot, & 16. ou 15. tout au moins des Epitres de *Sénéque*, lui marque pour réponse, qu'il examine si les livres sont bien conditionnés, & qu'il tâche de les avoir à meilleur marché.

3. Nouv. de la Rép. des Lettres du mois de Juin 1684. pag. 420.

4. Christoph. Sand. Biblioth. Antitrinraitior. pag. 96. ¶. Voici ses termes : *Relatum mihi est à fide dignis viris, in Galliis, pro une exemplari horum librorum ob penuriam eorum persolutos fuisse 25. nummos Hungaricos aureos.*

Et Nouvelles de la Rep. des Lettres du mois de Juin 1684. p. 398.

Joan. Filesac. Selector. Lib. 2. cap. 12. pag. 378.

5. *Vulgus deteriori & infirmiori favet.* Ex Tito Livio Lib. 42. n. 63.

6. Arnauld, Défense de la Trad. du N. Test. contre Mallet, pag. 111. Tom. 4.

7. Gueret, Parnasse réformé page 33. &c. jusqu'à 42. de la 2. Edit. & devant.

8. Ecrits des Curés de Paris, & autres Piéces, &c.

II. Part. Ch. XIV. Débit des Livres.

que les Ouvrages ne sont point écrits en notre Langue.

On ne peut point nier d'ailleurs que les Libraires ne contribuent quelquefois au crédit & à la fortune des Livres qu'ils impriment & qu'ils débitent, parce que l'opinion que l'on a de leur expérience & de leur réputation sert souvent de Préjugé dans l'idée qu'on se forme de la bonté des Livres.

C'est ce qui fait dire à l'Auteur du Mascurat (1) que tout ce qui sortoit des Presses & des Boutiques de la veuve Guillemot, de Robert Sara, de Cardin Besogne, de la veuve d'Antoine Coulon, &c. avoit mauvaise odeur dans le monde à cause du peu de capacité & de la trop grande facilité de ces gens-là : & qu'au contraire on avoit bonne opinion de ce qui venoit des Imprimeries des Sieurs Cramoisy, Vitré, Martin, Rocolet, Petit, de la veuve du Sieur Du Puis, parce qu'ils avoient la réputation de ne se point charger de mauvaises Copies. Et quoiqu'on ne puisse point convenir que tout ce qui a été imprimé par ces Libraires soit universellement bon : il est vrai néanmoins que le Préjugé est si fort, que les plus judicieux & les plus éclairés ne laissent pas encore aujourd'hui de s'arrêter à ces circonstances, principalement lorsqu'on est persuadé de la fidélité, de l'exactitude, & de l'intelligence des Imprimeurs.

La recherche & le choix que l'on fait des éditions des Manuces, des Estiennes, des Frobens, des Elzeviers, de Plantin & de Vitré, est un témoignage public de la vogue & de la réputation que les bons Imprimeurs donnent aux Livres.

C'est le motif qui a porté Messieurs du Clergé à préférer Vitré à tout ce qu'il y avoit d'habiles Imprimeurs dans Paris par une distinction qui lui étoit tout-à-fait glorieuse (2). C'est le même motif qui a fait choisir Camusat par Messieurs de l'Académie Françoise pour être leur Imprimeur, parce qu'il étoit homme de bon sens, fort entendu dans sa Profession, qu'il n'imprimoit guéres de mauvais Ouvrages, & que selon M. Pelisson c'étoit presque une marque infaillible de bonté pour un Livre d'être de son impression (3).

On a vu depuis trente ou quarante ans un petit Relieur sous les Tours de Notre-Dame s'ériger en Libraire & en Imprimeur, & donner de la réputation aux Livres après en avoir reçû lui-même de leurs Auteurs, & on recherchera toujours les Livres marqués *aux trois Vertus* avec autant de passion que ceux qui sont à l'*Ancre*, à l'*Olivier* & au *Compas* (4).

L'opinion que l'on a euë de la pieté particuliére des Imprimeurs de Cologne & de leur attachement inviolable à la Foi Catholique, a formé parmi nous un Préjugé favorable à tous les Livres imprimés en cette Ville depuis la naissance des nouvelles Hérésies. Les Protestans s'en sont apperçûs, & ils se sont imaginés qu'un des meilleurs moyens de nous ôter l'aversion que nous témoignons avoir de leurs Livres de Religion, étoit d'ôter les noms de Genéve, d'Amsterdam, &c. & d'y substituer celui de Cologne à leur place.

§. III.

Récompense de Livres.

Si les Récompenses & les gratifications dont on a honoré les Ecrits & les travaux des gens de Lettres s'étoient toujours

1. Mascurat ou Jugement des Ecrits contre Mazarin, pag. 203. 204.

2. Pref. des Mémoires & Act. du Clergé, &c.

3. Relat. historiq. de l'Acad. Franç. pag. 18. 19. de l'Edit. in-12. 1672.

4. ¶. Cela veut dire que les livres imprimés chés Charles Savreux seront autant recherchés que ceux qu'Alde Manuce, Robert Estienne, & Christophle Plantin ont imprimes.

5. ¶. M. Dacier n'estime le *Stater* d'or que sept livres de notre monnoie.

6. ——— ——— *idem Rex ille, Poëma*
Qui tam ridiculum tam care prodigus emit,
Edicto vetuit ne quis se, præter Apellem,
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia. Quod si
Judicium subtile videndis artibus illud
Ad libros & ad hæc Musarum dona vocares,
Bœotum in crasso jurares aëre natum.
At neque dedecorant tua de se judicia, atque
Munera, quæ multa dantis cum laude tulerunt
Dilecti tibi Virgilius, Variusque Poëta.
Horat. Epistol. I. 237. & seqq. Lib. II.
Vid. & Hesychius Milesius, & Suidas.
Tanneguy le Fevre, des Poëtes Grecs pag. 80. 81.
¶. dans l'abregé de la Vie de Cherile : c'est-là que parlant du *Stater* d'or il l'estime une pistole.

7. Voss. de Hist. Græc. Lib. 4. pag. 42. Idem de Poëtis Græcis.
Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. de Poët. Græc.

II. PART. CH. XIV. Récompense des Livres.

jours distribuées avec jugement & avec équité, nous pourrions plus sûrement régler nos Préjugés sur leur mesure, & augmenter ou diminuer les degrés de nôtre estime sur la grandeur ou la petitesse de ces Récompenses.

Mais il n'est pas aisé de trouver un grand nombre d'exemples de cette liberalité judicieuse hors du Régne d'Auguste & de Louïs le Grand.

La plus grande partie de ces sortes de Récompenses paroissent avoir été les effets d'une inclination aveugle & d'une bienveillance interessée. Chœrilus fit un Poëme de la victoire des Grecs sur Xerxès, & Archelaüs Roi de Macédoine lui donna un *Stater* d'or (5), c'est-à-dire, la valeur de près de deux de nos Louïs d'or pour chaque Vers. Cependant si on en croit Horace & M. le Févre de Saumur après lui (6), c'étoient des Vers assés mal faits.

Horat. Epist. I. 233. Lib. II.

Gratus Alexandro Regi Magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus & male natis
Rettulit acceptos, regale numisma, Philippos.

Je sai bien que l'on accuse Horace d'avoir confondu deux Poëtes de ce nom, dont le premier étoit si bon Poëte qu'on lui donna le second rang d'après Homére, & qui reçût d'Archelaüs la Récompense que l'on vient de marquer pour son Poëme de la victoire des Grecs: & le second qui vivoit un siécle après sous Alexandre le Grand, étoit un très-mauvais Poëte qu'Alexandre n'honora jamais de son estime ni de sa bienveillance. Mais il suffit qu'Horace (7) ait crû que ç'a été le méchant Poëte Chérile, & son mauvais Ouvrage qui a été récompensé si libéralement, pour faire voir le peu de fondement que l'on doit faire sur ces sortes de reconnoissances.

(8) Cette erreur l'a jetté dans une autre en lui faisant croire qu'Alexandre, qui avoit le goût si fin pour la Peinture & les autres Arts, n'étoit qu'un stupide & un Béotien dans les jugemens des Livres & des Vers. Mais il ajoûte qu'il n'en étoit pas de même d'Auguste, que les faveurs & les gratifications extraordinaires dont il avoit comblé Virgile & Varius, ne feroient jamais de deshonneur au jugement favorable que ce Prince faisoit de ces deux Poëtes. En quoi Auguste étoit généreusement suivi de Mécénas qui lui avoit communiqué une partie de ce bon goût pour les Lettres, de sorte qu'au sentiment de M. Dacier, Virgile avoit reçû pour lui seul tant de la libéralité d'Auguste que de celle de ses amis près de deux cens cinquante mille écus pour ses Vers (9).

On peut mettre au rang des Récompenses judicieuses celle que l'Empereur Caracalla donna à Oppien pour son Poëme de la Pêche qu'il trouva si fort à son gré, qu'il lui fit payer un *Stater* d'or pour chaque Vers (10), comme Archelaüs avoit fait à Chœrilus, ce qui fut cause qu'on appella dans la suite les Vers d'Oppien *des Vers dorés* (11).

Charles V. Roi de France donna une Charge de Maître des Requêtes pour une Traduction de la Cité de Dieu (12). (a) En quoi ce sage Prince avoit plus d'égard à l'utilité publique, & à la bonne volonté du Traducteur qu'au merite particulier de sa Traduction; ayant témoigné encore en d'autres occasions le désir qu'il avoit de faire

6. Matth. Konigii Biblioth. Vet. & Nov. pag. 128.

8. ¶. Baillet se seroit mieux expliqué s'il avoit dit: *Cette erreur l'a jetté dans une autre, en lui faisant croire qu'Aléxandre qui lui paroissoit avoir eu le gout si fin pour la Peinture &c.*

9. Andr. Dacier, Remarques sur l'Ode 12. du 4. Livre d'Horace, pag. 299.

10. ¶. Sozoméne dans la Préface de son Histoire a remarqué le premier que les vers d'*Oppien* à cause de la liberalité que l'Empereur lui avoit faite, avoient eté depuis appellés des *Vers dorés*. Il est vrai qu'il dit que c'étoit de Sévere l'Empereur & non pas d'Aléxandre fils de Sévére qu'Oppien avoit reçu cette liberalité.

11. Jul. Cæsar Scaliger de Arte Poëtic. in critic. Poëtar.

Ant. Godeau Hist. de l'Eglise, fin du 3. siécle, pag. 711. Tom. 1.

12. Journal des Sav. du 15. Mars 1666. ¶. *Ce Traducteur de la Cité de Dieu* s'appelloit Raoul de Presle. Sa Traduction, comme l'a curieusement remarqué du Verdier, a été imprimée à Abbeville par Jean du Pré, & Pierre Gérard en 1486. la seconde à Paris l'an 1532. par Galliot du Pré.

(a) Budée, dans ses Commentaires de la Langue Grecque, dit qu'il fut fait Maître des Requêtes à cause de la connoissance qu'il avoit de la Langue Grecque. Voici l'endroit: *Permultis annis, antequam id munus à Rege sperare cœpi* (il parle de la Charge de Maître des Requêtes) *utriusque ipse linguæ commendationis*

Récompense des Livres.

faire fleurir les Sciences dans son Royaume, d'exciter une louable émulation parmi les bons esprits, & de reconnoître par ses liberalités les études & les travaux de ceux qui auroient tâché de rendre quelque service à l'Eglise ou aux Lettres.

La République de Venise semble avoir voulu passer en magnificence Archelaüs & Caracalla, dans la gratification qu'elle fit à Sannazar pour une Epigramme qu'il composa à l'honneur de cette Ville. Car elle lui donna un grand nombre d'écus d'or pour chaque Vers. Mais cette liberalité nous donne une plus grande idée de la générosité & de la reconnoissance de cette République, que de l'excellence du Poëte, puisque son Epigramme est défectueuse, étant du nombre des fabuleuses, & qu'on ne l'a payé que pour son encens (1). (*a*).

Quelques-uns disent qu'Amiot eut l'Abbaye de Bellosane après la mort de Vatable pour une Traduction assés mauvaise qu'il fit du Roman d'Heliodore, & qu'il ne racommoda qu'après son Voyage au Concile de Trente (2).

Philippe Apien Allemand eut deux mille cinq cens Pistoles du Duc Albert pour une simple description de la Baviere (3); mais c'est encore peu de chose en comparaison de ce que Cambden a reçu pour son bel Ouvrage de la description d'Angleterte (4).

Guillaume Xylander pour la Traduction de l'Arithmetique de Diophante, reçut cinquante *thaleres* (5) du Duc de Wirtemberg (6). Jerôme Wolfius n'a presque point fait d'Ouvrages dont il n'ait été très-liberalement recompensé par les Princes & les Républiques d'Allemagne, & souvent même plus d'une fois (7).

René Choppin eut des Lettres de Noblesse (8) pour son Livre du Domaine, & mille pistoles (9) pour la premiere partie des Coûtumes d'Anjou. (*b*) *Philippe des* Portes Abbé de Thiron gagna trente mille livres

Une Abaye de 10000. écus.

tione acoitus tum in Aulam; cum animus meus alienissimus esset ab hoc instituto; apud Principem tamen, tum corporis, tum animi dotibus, Regiaque Majestatis honestamentis & decoribus, & naturâ, & divinitus ita donatum, ut ampliora optare sine piaculari insolentiâ nullus, meâ sententiâ, possit. (Certe quidem ingenio & facundiâ ornatum, iis qui non norunt, incredibili) mire valuit Literarum Græcarum studii admiratio: quibus. ipsis hoc meum ornamentum magis quam Latinis Literis acceptum retuli. (Anti-Baillet Tom. 2. pag. 49.) Voyés ci-après page suivante à la fin de la Citation N.B. *Il semble*, &c.

1. Delectus Epigramm. Lib. 7. pag. 363.

☞ (*a*) Lancelot dans son *Delectus Epigrammatum*, a repris cette Epigramme de Sannazar, à cause qu'elle est fabuleuse. Ce que je souhaiterois qu'il n'eût pas fait, ces sortes d'Epigrammes étant au contraire très-belles & très-agreables. Et son opinion a été très-bien refutée par le P. Vavasseur dans son Livre de l'Epigramme, chap. 9. *Neque intra res*, &c.

J'ajoute à la remarque du Pere Vavasseur que les plus belles Epigrammes sont fabuleuses: témoin l'Epigramme de Niobé, de vivante faite pierre par les Dieux, & de pierre faite vivante par Praxitele: témoin l'Epigramme de Venus armée: témoin l'Epigramme d'Amaltée, *Perspicuo in vitro pulvis qui dividit horas.* & plusieurs autres semblables, dont l'énumération seroit ennuyeuse. (ANTIB. Tom. 2. p. 50.) ¶. Le P. Vavasseur & Ménage ont eu raison d'appeller mauvais connoisseurs ceux qui n'approuvent pas l'Epigramme de *Sannazar* parce qu'elle est fabuleuse. Baillet à tout hazard s'en est fié au Collecteur du *Delectus Epigrammatum*, qui n'est pas Dom Lancelot, comme l'a cru Ménage, mais le célébre Pierre Nicole. L'Epigramme de *Sannazar*, soit par le sens, soit par la versification est assurément très-belle. Ce qu'on dit du présent dont l'honora la République de Venise, semble n'être fondé que sur la tradition. Je n'en trouve nulle preuve authentique dans la Vie du Poëte, quoiqu'écrite assés au long par Jean Baptiste *Crispo* de Gallipoli. Tout le témoignage qu'il en rend est conçu en ces termes: *Mi afferma il Signore Aldo Manucci* (c'est Alde le jeune fils de Paul) *che la Republica di Venetia diede cento scudi al Sannazaro per ciascun verso dell' Epigramma:* Viderat Hadriacis &c.

2. M. Bullart. Acad. des Arts & Sciences, &c. ¶. Bayle, Dict. Crit. article d'*Amyot*.

3. Ger. Voss. de Scient. Mathem. p. 258. ¶. Voici les paroles de Vossius: *Is*, il entend le Duc de Baviére Albert V., *pro opera hac remuneratus enim bis mille & quingentis aureis.* Il me semble que par *aureis*, qui suppose *nummis*, on entend simplement *écus d'or*.

4. ¶. Aussi n'y a-t il pas de comparaison entre ces deux Ouvrages, celui de *Cambden* méritant plus de pistoles que l'autre de testons.

5. ¶. Une liberalité de 150. livres de notre monnoie ne méritoit pas d'être alleguée.

6. Melchior Adam de Vit. Philosoph. German. page 290. in Vita Xylandri.

7. Id. Ibid. p. 307. Vit. Philos. German. in Hieronymi Wolfii Vita.

8. ¶. Papirius Masso in elogio *Choppini.* Ménage, Remarques sur la *Vie de P. Ayrault*, & chap. 31. de l'Anti-Baillet.

9. Masson dit, *mille aureos.*

(*b*) Il est vrai que Desportes avoit dix mille écus de rente, comme nous l'aprenons du Satyrique Regnier, son neveu.

Or, Rapin, quant à moi, je n'ai point tant d'esprit.
Je vai le grand chemin que mon oncle m'aprit:
Laissant là ces Docteurs que les Muses instruisent
En des arts tous nouveaux, & s'ils font, comme ils disent,
De ses fautes un Livre aussi gros que le sien,
Telles je les croirai, quand ils auront du bien,
Et que leur belle Muse, à mordre si cuisante,
Leur don'ra, comme à lui, dix mil écus de rente.

Mais

II. Part. Ch. XIV. Récompense des Livres.

livres de rente à faire des Vers, dont il n'auroit pas pû tirer trente écus s'il avoit vécu de nos jours (10).

L'Auteur du Parnasse reformé pour nous faire connoître qu'il n'y a rien de plus trompeur que le Préjugé que quelques-uns tirent de ces sortes de récompenses, fait parler la Serre en ces termes. „ Il est étrange, dit-„ il, qu'on me fasse des réproches après „ ma mort sur des livres dont on ne m'a „ rien dit pendant ma vie; & je ne com-„ prens pas, comme on ose en parler mal, „ après le bon argent que j'en ai reçu. Y „ a-t-il d'autres marques de la bonté d'un „ Ouvrage que le profit qu'en tire l'Au-„ teur, pourvu qu'il soit payé de son Pa-„ tron & de son Libraire aussi avantageu-„ sement que je l'ai toujours été, n'est-ce „ pas une hérésie de douter de son mérite? „ Et y a-t-il de meilleures pensées, & qui „ pesent plus que celles que l'on récom-„ pense au poids de l'or?

„ Il lui fait dire ensuite qu'il n'a point „ travaillé pour l'immortalité de son nom „ à la verité, mais qu'il a mieux aimé que „ ses Ouvrages le fissent vivre, que de fai-„ re vivre ses Ouvrages, & qu'il a cru „ qu'un homme sage devoit preferer les „ Pistoles de son siècle, aux vains hon-„ neurs de la Posterité (11).

L'Amiral de Joyeuse donna une Abaye pour un seul Sonnet, au raport de Monsieur de Balzac (12), & Monsieur Ménage ajoute que le même Amiral ne fit point de difficulté de donner dix mille écus pour une piéce impertinente qui lui avoit plû (13).

Jacques Philippe Tomasini fut récompensé d'un Evêché en Italie pour avoir donné ses éloges, qui sont assés peu de chose; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il avoit volé ces éloges à Rhodius pour les publier sous son nom, comme nous serons obligés de le dire au Recueil des Plagiaires (14).

Mais il semble qu'il ne se soit encore trouvé personne qui se soit plu davantage à re-

Mais ces dix mille écus de rente ne consistoient pas en une Abbayie. Desportes avoit trois Abbayies, celle de *Tiron*, celle de Bonport, & celle de Josaphat. Et avec ces trois Abbayies, il avoit une Prébende de la sainte Chapelle de Paris. (ANTI B. To. 1. p. 385)

NB. Il semble que j'aye voulu insinuer par une Note marginale que les trente mille livres de rente, que Desportes gagna à faire des Vers, consistoient en Abayes, il est bon néanmoins de savoir que les gratifications diverses qu'on lui fit à la Cour y contribuérent quelque chose. Car sans parler des sommes qu'il reçut de l'Amiral de Joyeuse en differentes fois, en l'une desquelles il eut dix mille écus; les Rois de France Charles IX. Henri III. & Henri IV. le comblerent de divers présens, & Claude Garnier assure dans sa Muse infortunée qu'il savoit de lui-même que Henri III. lui fit donner comptant dix mille écus qui faisoient alors une somme plus considérable qu'aujourd'hui: aussi bien que les quatre mille livres d'or que le Roi Charles V. faisoit payer à Raoul de Presles jusqu'à ce qu'il eut achevé la Traduction Françoise de la Cité de Dieu, avant que de lui donner une Charge de Maître des Requêtes. *Voyés ci-dessus, page préced. la Note (a)* Budée, *&c.*

10. Balzac, Remarques sur les Sonnets de Job & d'Uranie chap. 8. ¶. Balzac dans l'endroit cité ne dit rien de positif sur la fortune que Desportes avoit faite par ses vers. C'est dans ses Dissertations Chrétiennes & morales page 400. du Tome 2. de ses Oeuvres *in-folio* qu'il a dit: *La peine que prit Desportes à faire des vers lui acquit un loisir de dix mille écus de rente.* En quoi il a embelli cette expression de Régnier dans sa neuviéme Satyre, où il parle des envieux de son oncle Desportes:

—— *Et s'ils sont comme ils disent*, &c.

Mairet dans sa Lettre au Duc d'Ossone a dit que Desportes avoit lui seul recueilli les récompenses de tous les Poëtes ses dévanciers, ses contemporains, & ses successeurs. Ce que Ménage a répeté en Italien page 381. de ses *Mescolanze* de la 1. édition.

Gueret, de la guerre des Auteurs, pag. 116.

11. Parnasse reformé, pag. 41. 42. ou pag. 35.

12. Balzac Entret. page 68. Edit. de Holl. ¶. Balzac a dit cela, non pas dans ses Entretiens, mais dans l'endroit ci-dessus allégué de ses Dissertations Chrétiennes & morales.

13. Gill. Ménage, tom. 2. de ses Observat. sur la Langue Franç. page 26. ¶. Baillet renvoie ici son Lecteur au Tome 2. des Observations de Ménage sur la Langue Françoise page 26. mais Ménage chap. 21. de son Anti-Baillet a eu raison de s'inscrire en faux contre cette citation. C'est Balzac qui chap. 8. de ses Remarques sur les Sonnets de Job & d'Uranie, a dit *Mr. l'Amiral de Joyeuse donna dix mille écus à un homme que j'ai connu pour lui avoir dédié un Discours de ce style là, où il n'avoit pas oublié le zénit de la vertu, le solstice de l'honneur, & l'apogée de la gloire, non plus que le Roi des merveilles, & la merveille des Rois, outre toutes les passions & toutes les puissances de son ame.*

Conferés ces deux faits prétendus de l'Amiral de Joyeuse, avec ce que nous avons dit de Desportes, Abbé de Thiron page précedente. ¶. Cette note de Baillet n'est bonne qu'à supprimer de même que celle qui est en marge de la page précedente où il suppose que le revenu dont jouïssoit Desportes, consistoit en une seule Abbayie qui lui rendoit par an 10000. écus. Il a voulu inutiliément racommoder cela par le NB. *Il semble*, &c. de cette page.

14. Colomiés, Recueil de particularités, num. 109. ¶. Jean Albert, nommé alors en Latin, *Faber*, aujourd'hui *Fabricius* dans sa Centurie des Plagiaires n. 31. parle de ce *Tomasini* un peu plus au long que Colomiés.

II. PART. CH. XIV. Récompense des Livres.

répandre ses liberalités sur toutes sortes d'Ecrivains, & particuliérement sur les faiseurs de Vers que le Cardinal de Richelieu, dont la conduite a confirmé le Public dans la pensée où il est que les meilleurs Ecrivains ne sont pas toujours les plus favorisés ni les mieux recompensés.

Ce n'est point blesser le respect dû à la mémoire de ce grand homme, de dire qu'il suivoit plûtôt ses inclinations dans la distribution de ses graces, qu'il n'avoit égard au mérite de ceux qu'il vouloit gratifier.

(1) Il donna au Sieur Colletet outre la pension ordinaire qu'il lui faisoit comme aux autres Poëtes, six cens francs pour six Vers. Colletet se trouva si bien payé, qu'il eût souhaité lui vendre tous ses Vers au même prix comme il le témoigne lui-même par ce distique:

Armand, qui pour six Vers m'as donné six cens livres,

Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres!

Ce Cardinal donna encore une autre fois cinquante Pistoles de sa propre main au même Colletet pour deux Vers seulement de son *Monologue des Thuilleries*, ajoutant obligeamment que *le Roi n'étoit pas assés riche pour payer tout le reste* de cette piéce, comme le raporte M. Pelisson (2).

Quoique le Cardinal Mazarin semble avoir fait paroître plus de reserve & moins d'ostentation que celui de Richelieu: il n'a point laissé de donner des marques d'une liberalité qu'on auroit pu prendre pour une véritable profusion. Car une seule Ode de M. Chapelain ne fut-elle pas reconnuë de lui d'une pension de cinq cens écus? Et la seule Préface des Poësies du President Maynard (3) ne lui valut-elle pas mille francs? (4).

Combien de pensions ne donnoit-il pas & dedans & dehors le Royaume à des Ecrivains de toute espéce, & souvent de médiocre mérite (5).

Il avoit néanmoins cet avantage au-dessus du Cardinal de Richelieu qu'il ne laissoit point dans l'oubli ou le mépris les plus savans, pour élever les méchans Poëtes & les flateurs, quoiqu'il eût moins de connoissance des Lettres, & moins d'élevation d'esprit que lui (6).

Il semble qu'il n'y ait pas moins de prudence, ni moins de sagesse à donner des récompenses aux mauvais Ecrivains, pour leur faire tomber la plume des mains & les faire taire. C'est une charité double que l'on feroit à ces méchans Auteurs, & un service considérable que l'on rendroit au Public.

C'est pourquoi M. de Balzac avoit raison de louer ce Dictateur Romain qui donna de *l'argent à un mauvais Poëte qui lui avoit presenté des Vers, à condition qu'il n'en feroit plus à l'avenir* (7). L'on estimera toujours un trait de la sagesse & de la generosité de la Reine de Suede, qui récompensa un froid & pitoyable Harangueur pour avoir fini.

Mais si les Récompenses des Livres & la bonne fortune des Auteurs ne doit pas nous en donner un Préjugé plus avantageux, il seroit bien moins raisonnable de croire que leurs miseres & leurs disgraces dûssent donner la moindre atteinte à leur réputation.

Il n'est rien de plus ordinaire que de voir le mérite negligé & souvent maltraité, tandis que les Esprits présomptueux & les méchans Ecrivains sont dans la faveur. Je n'entreprendrai pas d'en raporter des exemples, de peur de m'engager à faire un gros Volume à commencer depuis Homere que l'on doit considérer comme le pere & le chef des misérables & infortunés Ecrivains, jusqu'au Tasse qui n'en sera pas le dernier.

J'aime mieux renvoyer le Lecteur aux Re-

1. Guill. Colletet dans son Art Poëtique 1. Traité, pag. 25.

2. Pelisson, Relat. historique de l'Académie Franç. page 115. 116.

3. ¶. Le Cardinal Mazarin n'a jamais rien déboursé pour cette *Préface* des Poësies de Maynard, laquelle d'ailleurs n'est pas de Chapelain, mais de Gomberville. Cette double erreur est de Naudé page 237. de son Mascurat. Baillet qui l'a copiée d'après lui, l'a depuis reconnuë ingénument. Voyés la Note suivante N B. *J'ai rapporté* &c.

4. N B. J'ai raporté sur la foi de Monsieur Naudé que Monsieur Chapelain reçut mille francs du Cardinal Mazarin pour la Préface des Poësies de Maynard. J'avois sujet de croire que Naudé étoit témoin oculaire du fait, ayant été Bibliothécaire & domestique du Cardinal, cependant la Préface qui est aujourd'hui à la tête des Poësies de Maynard

II. Part. Ch. XIV. Récompense des Livres.

Recueils quoiqu'imparfaits que Pierius, Tollius, Spizelius ont faits des miseres & des malheurs arrivés aux Gens de Lettres, que de m'étendre sur une matiere si odieuse aux personnes qui veulent faire fortune, & si capable de dégoûter de l'étude les Esprits interessés qui recherchent dans les Sciences, autre chose que ce que l'on y doit chercher.

Enfin si nous voulions examiner tous les *Préjugés* qui préviennent ou qui alterent la liberté que notre esprit devroit avoir pour bien juger des Livres, la recherche en seroit peut-être trop ennuyeuse & presqu'infinie. Car on peut dire qu'ils se multiplient en nous à proportion que la foiblesse de notre esprit est grande, & que la force de nos passions est violente. L'ignorance dans laquelle nous sommes nés, jointe au peu d'amour que nous avons pour la verité contribuë encore beaucoup à les augmenter.

C'est ce qui doit sans doute diminuer beaucoup l'autorité des jugemens dont j'entreprens de donner un Recueil. Et quoique je donne le nom de *Savans* aux Critiques qui les ont portés, je les considere néanmoins pour la plûpart comme des hommes plus ou moins environnés de tenebres, de foiblesses, & de passions, dont les jugemens sont par conséquent sujets à l'erreur, & dont les sentences sur diverses productions de l'esprit de leurs semblables peuvent rarement passer pour des Arrêts irrévocables. Mais j'espere au moins que ce Recueil pourra contribuer à faire voir comme dans un miroir ou dans un tableau une image assés naturelle de l'esprit de l'homme dépeint avec une bonne partie de ses défauts, autant en la personne de ceux qui y jugent les autres, qu'en celles de ceux qui y sont jugés; & qu'il pourra faire prendre plus de précautions à ceux qui le liront pour ne point se laisser determiner dans leurs jugemens par le seul vrai-semblable, & pour ne point se laisser aller aux apparences, *sans y aporter le discernement necessaire pour distinguer l'incertitude & la fausseté d'avec l'assurance & la verité.*

nard est de Monsieur de Gomberville, & nous n'avons pas d'autre Préface de Chapelain que celle qu'il a faite pour l'Adone du Cavalier Marin.

J'aurois pu ajouter au même Préjugé les mille écus que le Cardinal de Richelieu donna à Claude Achillini Poëte Italien, pour un seul Sonnet: (*Nicius Erythr. & Colletet du Sonnet*) les huit mille écus ou *Nummes* que Terence eut pour la seule Comédie de l'Eunuque; (*Vita Ter.*) & *divers autres traits* que l'Histoire nous a *conservés touchant* la récompense des Livres, & sur tout des Poësies: quoique de tous les Écrivains, on n'en voye pas qui ayent été plus exposés à la misere, à l'indigence & à la mendicité, que les Poëtes.

5. ¶. Tels que Jean Bapt. Morin & autres.

6. Mascurat de Naudé, pag. 237. 238. & suiv.

7. Balzac Lett. 4. du 27. Livre de l'Edition in-fol. ¶. Ce n'est pas Balzac qu'il faloit citer, c'est l'endroit d'où il a tiré cet exemple, savoir l'Oraison de Cicéron pour le Poëte Archias.

TABLE DES CHAPITRES

Des Jugemens sur les Livres en général.

PREMIERE PARTIE.

Des Jugemens sur les Livres en général. Page 1.
Chap. I. *De la liberté de juger.* Ibid.
Chap. II. *Usage de cette liberté.* 2
Chap. III. *Différence de cette liberté dans les Lecteurs & dans les Auteurs.* 3
Chap. IV. *Des engagemens contraires à cette liberté, & si l'on y a égard.* 4
Chap. V. *Personne n'est exemt de la censure.* 5

CHAP. VI. *Il y a peu de Livres entiérement exemts de fautes.* 7
CHAP. VII. *Des bons Livres par raport à leur matiére.* 8
CHAP. VIII. *De l'importance & de la nécessité d'être jugé ou examiné.* 10
CHAP. IX. *De l'obligation de se soumettre aux jugemens des Censeurs.* 14
CHAP. X. *Qu'il est de l'interêt des Auteurs de s'assujettir à cette obligation.* 16
CHAP. XI. *De l'utilité de la Censure.* 17
CHAP. XII. *De la difficulté de bien juger des Livres, & du danger qui s'y rencontre.* 19
CHAP. XIII. *Des qualités nécessaires pour bien juger des Livres.* 22
§. I. *Le jugement.* ibid.
§. II. *La Science.* 24
§. III. *L'integrité.* 26
§. IV. *La douceur & la modestie.* 28
CHAP. XIV. *Des défauts des Critiques.* 30
§. I. *La Précipitation.* ibid.
§. II. *La Pédanterie.* 31
§. III. *La Chicanerie.* 33
§. IV. *La Malignité.* 34
§. V. *L'Amour & la Haine.* 35
§. VI. *L'Amour propre.* 36

SECONDE PARTIE.

DEs Préjugés suivant lesquels on a coutume de juger des Livres. 40
CHAP. I. *Préjugés des Anciens.* 41
CHAP. II. *Préjugés des Auteurs Ecclesiastiques & Profanes.* 50
CHAP. III. *Préjugés de la dignité & de la qualité des Auteurs.* 54
CHAP. IV. *Préjugés de la réputation & de l'autorité d'un Auteur.* 56
CHAP. V. *Préjugés des Titres Honorables, & des surnoms donnés aux Auteurs pour marque d'estime.* 58
§. I. *Titre de Théologien.* ibid.
§. II. *Titre de Sophiste.* 59
§. III. *Titre de Grammairien.* 62
§. IV. *Titre de Scholastique.* 63
§. V. *Titre de Maitre.* 66
§. VI. *Titre de Docteur.* 68
CHAP. VI. *Préjugés des engagemens des Auteurs.* 73
CHAP. VII. *Préjugés des Nations ou du Pays des Auteurs.* 76
§. I. *Des Orientaux.* 78
§. II. *Des Grecs.* 80
§. III. *Des Romains.* 82
§. IV. *Des Italiens.* 84
§. V. *Des Espagnols.* 87
§. VI. *Des Allemans & des autres Peuples du Nord.* 90
§. VII. *De ceux des Pays-bas.* 93
§. VIII. *Des Anglois.* 94
§. IX. *Des François.* 96
CHAP. VIII. *Préjugés de l'humeur des Auteurs, c'est-à-dire, de l'aigreur & du chagrin; de l'honêteté & de la douceur que les Auteurs font paroître dans leurs Ouvrages.* 120
Des Préjugés sur les Libelles diffamatoires, &c. 125
CHAP. IX. *Préjugés de l'âge & de l'état des Auteurs, c'est-à-dire, de la jeunesse & de la vieillesse d'un Auteur & des Livres posthumes.* 126
CHAP. X. *Préjugés de la précipitation & de la lenteur des Auteurs. De la grosseur & de la petitesse des Livres. De ceux qui se sont étudiés à faire beaucoup de Livres, & de ceux qui en ont fait peu.* 133
CHAP. XI. *Préjugés des Abregés, des Sommaires, des Extraits, des Recueils & des Compilations que l'on a faites des Ouvrages des Auteurs.* 152
CHAP. XII. *Préjugés des Livres Anonymes & des noms des Auteurs.* 158
CHAP. XIII. *Préjugés du Titre des Livres.* 163
CHAP. XIV. *Préjugés des circonstances & des accidens qui arrivent aux Livres.* 183
§. I. *Du prix & de la rareté des Livres.* ibid.
§. II. *De leur débit, des éditions fréquentes & des Libraires.* 184
§. III. *Des récompenses & des disgraces des Livres.* 186

JUGEMENS
DES PRINCIPAUX
IMPRIMEURS,

Qui se sont signalés par leur savoir, par leur fidelité, par leur exactitude & par leur désintereſſement, qui sont les quatre principales qualités neceſſaires pour les bonnes Impreſſions des Livres.

CEUX D'ITALIE.

NICOLAS JENSON ou JANSON, *François de Nation établi à Venise vers l'an 1486.*

1. IL n'eſt pas ordinaire de voir que les Auteurs & les Inventeurs d'un Art ayent le loiſir ou l'induſtrie de le polir & de le perfectionner. C'eſt toujours beaucoup que le genre humain leur ait cette premiére obligation ſans que l'on en doive éxiger davantage d'eux. Ils font la partie la plus difficile, & qui par conſéquent mérite le plus de louanges. Ainſi l'on ne doit point trouver étrange que les Allemans ſe ſoient contentés d'avoir inventé l'Art de l'Imprimerie, & qu'ils ayent laiſſé aux autres le ſoin d'y ajouter & de lui donner ſa perfection & ſon luſtre.

NICOLAS JENSON ayant paſſé de France en Italie, eſt le premier au jugement de la plûpart du monde qui commença de polir & d'embellir cet Art. Jenſon.

Le Sabellic dit qu'il ne ſe contenta pas d'éxercer ſon métier comme les autres, mais qu'il ſurpaſſa de beaucoup tout ce qu'il y avoit eu d'Imprimeurs juſqu'alors par la beauté de ſes caractéres. Il ajoute que par ſon induſtrie il rendit le gouvernement du Doge Barbarigo plus célébre que celui de ſes Prédeceſſeurs. Et on peut dire

Jenson. re qu'il jetta les fondemens de la réputation que l'Imprimerie de Venise s'est acquise depuis par le moyen des Manuces. (1)

On trouve encore des témoignages avantageux rendus à son mérite par Nicolas Bassé dans une Lettre au Comte d'Hanau (2), par Bern. de Malinckrot Doyen de Munster dans son Traité de l'Imprimerie (3), & par plusieurs autres Ecrivains. (4)

LES MANUCES, Imprimeurs *de Venise & de Rome.*

1 ALDE *le Pere*, Romain de naissance (5), mort en 1516. dit *Aldus Pius Manucius.*

2 PAUL *son fils* mort en 1574.

3 ALDE *le petit-fils* mort en 1597.

Alde Manuce. 2 LE Sr Jansson d'Almeloveen (6) croit avoir beaucoup avancé, quand il a dit qu'Alde l'ancien a été un des premiers qui ait imprimé le Grec nettement & correctement. Mais Ange de Roccha (7) va plus loin, & prétend qu'il est le premier qui a imprimé le Grec de suite, c'est-à-dire des Ouvrages continus écrits en cette langue; qu'auparavant lui on n'avoit point encore fait cette épreuve, & que lorsqu'il se rencontroit quelque mot ou quelque passage Grec dans les Livres Latins qu'on imprimoit, on laissoit la place en blanc faute de caractéres.

Alde Manuce. Le même Auteur ajoute qu'outre cette gloire qui lui est propre & particuliére, il est encore parvenu à celle que produit à un Imprimeur l'exactitude des corrections, & la beauté des caractéres; qu'il a acquis tant de réputation dans son Art qu'on lui a long-tems attribué tout ce qui sortoit de bon de l'Imprimerie. De sorte que quand on vouloit relever le mérite de quelque belle impression, on disoit en Proverbe *qu'elle venoit de la Presse d'Alde.*

La Langue Latine ne lui est guéres moins obligée que la Grecque; & comme a remarqué de Malinckrot après de Roccha (8), il a contribué à son établissement autant & plus que les Critiques les plus laborieux.

Jules Scaliger dans sa premiére Invective contre Erasme (9) accuse ce grand homme de s'être mis au service de notre Manuce pour corriger les épreuves de son Imprimerie. Mais en croyant humilier son adversaire, il rehausseroit encore de beaucoup

1. M. Ant. Sabellic. Coccius Historiâ Venetâ.

¶. Cette citation n'est pas exacte. Sabellic a parlé deux fois de Nicolas Jenson; l'une dans son Histoire universelle livre 6. de l'Ennéade 10. l'autre dans son Histoire de Venise livre 8. de la 2. Decade, à l'occasion de l'Imprimerie, dont l'invention fut connuë sous le Doge Pascal Malipiero, élu l'an 1457. & mort l'an 1462. Jenson commença dès 1461. à imprimer & vraisemblablement mourut en 1481 ne se trouvant depuis cette année-là nul livre de son impression, d'où il s'ensuit que Sabellic n'a pu ni du dire, comme effectivement il ne l'a point dit, que le gouvernement d'Augustin Barbarigo élu Doge en 1485. quatre ans après la mort de Jenson, avoit été illustré par l'industrie de cet Imprimeur. Une autre faute de Baillet, c'est d'avoir ignoré que Sabellic n'ayant écrit qu'en Latin, ne devoit pas être nommé *le Sabellic*, mais simplement *Sabellic*, l'usage étant de ne mettre l'article qu'au devant du nom des Auteurs Italiens qui ont écrit en leur Langue. Ménage n'a pas manqué de le relever là dessus chap. 8. de son Anti-Baillet.

2. Epist. dedic. 3. tomi Cat. Nundinar. Francofurt.

3. Pag. 83. edit. in-4. & in addendis.

4. Le Gall. Tr. des Biblioth. pag. 161. & alii.

¶. Parmi ceux qui ont parlé de Jenson avec éloge, Naudé dans son Addition à l'Histoire de Louïs XI. & Chevillier dans son Origine de l'Imprimerie de Paris se sont distingués. Ils ont l'un & l'autre spécifié les principales éditions qu'il a données, & n'en ont date la plus ancienne que de 1470. Je viens pourtant de dire que dès 1461. il avoit commencé à imprimer, & je l'ai dit sur la foi des Annales Typographiques imprimées l'an 1719. à la Haie. Leur Auteur pag. 36. & 37. y faisant mention d'un livre qu'il a vu dans la riche Bibliothéque du Comte de Pembrok. C'est, dit-il, une maniére de grand in-8. dont il rapporte le titre ainsi orthographié. Questa sie una opera la quale si chiama *Decor puellarum*; Zoe Honore delle donzelle: la quale da regola, forma, e modo al stato de le honeste donzelle. Le livre est de 235. pages, la page de 22. lignes, la ligne d'environ 33. lettres. Les premiéres lettres des chapitres y sont écrites à la main; & coloriées en rouge. Le caractére de l'impression est Romain, ne cédant point en beauté à ceux de Robert Etienne ou de Vascosan. Ce qu'on appelle la composition, très-correct. La date se lit à la fin en ces termes: *Anno à Christi incarnatione* MCCCCLXI. *per Magistrum Nicolaum Jenson, hoc opus quod Puellarum decor dicitur, feliciter impressum est. Laus Deo.* L'Auteur répond ensuite pertinemment aux objections des Critiques touchant cette date de 1461. qu'ils croient ou fausse ou fautive, parce qu'il ne se trouve aucun livre depuis, imprimé par Jenson avant 1470. & qu'une interruption de huit ans entiers ne leur paroit pas vraisemblable.

5. ¶. Alde quoique né à Bassano dans la Marche Tre-

Alde Manuce.

coup le mérite des éditions de Manuce si ce qu'il lui impute étoit constant, puisque loin de donner la moindre atteinte à la réputation d'Erasme, chacun témoigneroit encore beaucoup plus d'empressement pour les éditions de notre Imprimeur, sachant qu'elles auroient été corrigées par le premier Critique de son siécle. D'ailleurs il y a beaucoup d'apparence que Scaliger s'est trompé dans la chaleur de sa passion qui l'aveugloit, car Erasme (10) soutient que dans tout le tems qu'il demeura chés Alde, il ne corrigea point d'autres livres que les siens propres.

Le même Erasme loue Manuce de ce que ses éditions étoient non seulement plus correctes & plus entieres, mais encore à meilleur marché que celles des autres Imprimeurs, & il fait valoir ainsi son desinteressement aussi bien que son industrie. (11)

Après cela je ne vois point la raison qui a fait dire à Joseph Scaliger (12) qu'*Aldus Senior étoit un pauvre homme* (13), *quoiqu'il eût infiniment imprimé des Auteurs Grecs*, & qu'il semblât n'avoir point d'autre défaut que celui d'avoir été surmonté par Henri Estienne dans la bonté des éditions Grecques.

Au reste Alde l'ancien avoit de l'érudition, quoi qu'en ce point il ait été obligé de le céder à son fils & à son petit-fils. On a de lui une espéce de Grammaire Grecque; des Notes sur *Horace*, sur *Homere* &c. Mais comme la suite des tems nous a procuré quelque chose de meilleur, je n'ai pas crû le devoir mettre ni au nombre des Grammairiens, ni dans celui des Critiques, où il n'auroit pû avoir un des premiers rangs, ni une gloire approchante de celle qu'il posséde parmi les plus célébres Imprimeurs.

* *Aldi Manutii Avi, πάρεργον de vitiatâ vocalium ac diphthongorum prolatione* in-8°. *Venet.* 1515. — *Annott. ad Horatium* in-8°. *Venet.* 1519.*

§. 2. PAUL MANUCE fils d'Alde.

Paul Manuce.

LE Pere Labbe fait passer aux enfans & aux héritiers du vieux Alde la gloire d'avoir prêté leurs mains aux Lettres Grecques dans leur renaissance (14). Le plus célébre sans doute & presque le seul de ses Enfans qui ait acquis de la réputation est Paul Manuce, dont Mr. de Thou loue l'industrie (15) comme nous le verrons ailleurs.

Le

Trevisane, & par cette raison appellé *Bassianus*, aima mieux dans la suite être appellé *Romanus*, il y joignit peu après le nom de *Manutius*, & depuis en reconnoissance de la protection dont l'honoroit le Prince de Carpi Alberto Pio son disciple, il prit aussi le nom de *Pius*, devenant par ce moyen *Aldus Pius Manutius Romanus*. On peut voir cette gradation agréablement contée dans la XI. Oraison de Majoragius.

6. Theodor. Jansson. de Vit. Stephanor. pag. 125.

7. Angel. Roech. Biblioth. Vatican. pag. 412.

¶. Il y a ici plusieurs fautes. Ange Rocca (c'est ainsi que ce nom doit être écrit) ne dit point, dans l'endroit cité, qu'Alde ait le premier imprimé des Ouvrages Grecs *continus*, mais qu'il n'imprimoit tout au plus que deux feuilles chaque semaine, sur quoi il faut voir comme Chevillier pag. 126. le réfute. Si Rocca d'ailleurs *avoit* prétendu qu'Alde avoit le premier donné des impressions Grecques; Baillet auroit eu *tort* de ne pas faire voir le contraire en citant la Grammaire Grecque de Constantin Lascaris qui parut à *Milan* dès le 30. *Janvier* 1476. *dix-huit ans avant que Venise eût vu le petit* Poëme de *Musée* dont l'édition fut le coup d'essai d'Alde Manuce, sans parler de l'Homére entier imprimé à *Florence in-folio* 1488.

8. *Malinckrot* de Arte Typographic. cap. 14. pag. 92. 96. *Ang. Rocc.* Bibl. Vatic. pag. 402.

9. Oratione I. in Erasmi Ciceron. Dial.

10. Eras. in Epist. Malinckrot pag. 96. 97.

11. ¶. Si Erasme a dit que les éditions d'Alde étoient à meilleur marché que celles des autres Imprimeurs, c'est parce qu'elles étoient plus correctes, & qu'on pouvoit dire des autres, qu'elles auroient toujours été plus chéres, quand elles auroient moins couté. Du reste Alde vendoit fort bien ses livres. On peut s'en rapporter à ce qu'en dit Codrus Urceus dans sa 4. Lettre, & même à ce qu'en dit Erasme au proverbe *Festina lente*, où dans une longue digression qu'il y fait à l'occasion d'Alde, il témoigne qu'il s'en faloit bien que Froben, quoi qu'aussi laborieux, fût aussi riche. Alde, si on l'en croit, ne s'étoit pas moins acquis de bien que de gloire dans sa profession, *non minus auri sibi peperit quam nominis utroque dignus.*

12. Posterior. Scaligeran. pag. 7.

13. ¶. *Aldus Senior étoit un pauvre homme.* Ces paroles changent entiérement le sens du texte. Voici le passage fidélement copié. *Aldus a infiniment imprimé d'Auteurs Grecs, & cependant étoit pauvre.* Il est visible que Jean de Vassan collecteur du second Scaligerana s'est mépris lorsqu'il a dressé cet article appliquant au vieux Alde ce que Scaliger lui avoit dit de la pauvreté du jeune. Il devoit sans parler des éditions Grecques d'Alde, ni d'Henri Etienne, concevoir ainsi tout simplement son article. *Alde Manuce fils de Paul est mort extrémement pauvre.*

14. Labbe Bibl. Bibl. pag. 2. & Append. pag. 197.

15. Histor. suor. temp.

Paul Manuce.

Le Pape Pie IV. le fit venir à Rome pour lui donner la direction de l'Imprimerie Apostolique (1) dans le dessein de lui faire imprimer les saints Peres avec toute l'éxactitude dont un homme de cette expérience seroit capable comme le marque Opméer & Mr. Bullart (2). Le S. Pere lui avoit fait fournir avec une libéralité extraordinaire tous les secours imaginables pour ce grand & glorieux dessein, entre autres un bon nombre d'habiles Ouvriers, & des Caractéres nouvellement fondus d'une beauté achevée. Mais on ne voit pas que l'effet de cette commission ait été aussi grand qu'on auroit dû se le promettre d'un homme si capable & si bien secouru.

Il s'étoit rendu beaucoup plus savant que son Pere, & il trouvera dans la suite de ce Recueil une place honorable parmi les Critiques-Grammairiens, où nous verrons entre autres choses qu'il s'est signalé dans la pureté de la Langue Latine, & dans la connoissance de l'Antiquité.

§. 3. ALDE MANUCE fils de Paul.

Alde le jeune.

Alde *le jeune* fils de Paul fit assés bien dans les commencemens, & tant qu'il demeura à Venise. Mais il se relâcha dans la suite à cause du mauvais ordre de ses affaires, & de la misére dans laquelle il tomba, comme on le voit dans Tollius (3), qui a continué le Recueil des malheureux hommes de Lettres, composé par Pierius, & dans le Vittorio de Rossis (4). Car s'étant amusé à régenter à Boulogne & à Rome, & ayant passé la plus belle partie de sa vie dans la poussiére des classes, il se vit non seulement méprisé & maltraité de ses Ecoliers par sa mauvaise conduite, mais encore appauvri, négligé & accablé de dettes à cause des grandes dépenses qu'il avoit faites pour faire transporter ses Livres & son Imprimerie de Venise à Rome. Il arriva en cette Ville sous le Pontificat de Sixte-Quint Restaurateur ou plûtôt Fondateur de l'illustre Imprimerie du Vatican, dont le Pape Clement VIII. donna à la fin la direction à notre Manuce, autant par la considération de son Pere & de son Aïeul, que par la vûë de son propre mérite.

Alde Manuce, le jeune.

En effet il étoit savant & grand homme de Lettres, mais inférieur à son Pere, & comme il a composé divers Ouvrages, nous parlerons encore de lui plus d'une fois dans la suite de ce Recueil.

Le Catalogue des éditions de cette célébre Imprimerie, & particuliérement des Livres imprimés dans la boutique d'Alde le jeune parut in-4o. en 1595.

DOMINIQUE DE BASA (5)

Vénitien établi à Rome sous Sixte V.

3. Nous avons cru le devoir joindre aux Manuces, soit parce qu'il avoit été formé & instruit dans l'école & la boutique du vieux Alde (6), soit parce qu'il passa de Venise à Rome aussi-bien que les deux derniers, & qu'il y eut le même emploi. Car Sixte V. lui donna la direction de la nouvelle Imprimerie du Vatican à cause de son savoir & de la grande expérience qu'il avoit de ce bel art (7).

Dominique de Basa.

DANIEL BOMBERGUE

d'Anvers établi à Venise. (8)

4. Il a imprimé un grand nombre de Bibles Hebraïques, dont la plûpart sont fort estimables pour leur éxactitude (9) au jugement du P. Simon grand connoisseur en ces matiéres. On a aussi divers Ouvrages des Rabbins en leur Langue sortis de cette Imprimerie, & qui ont rendu le nom de Bombergue aussi célébre parmi les Juifs que parmi nous.

Daniel Bombergue.

Sca-

1. Petr. Opmeer Chronic. pag. 508. edit. Beyerl.
2. Isaac Bullart Academ. tom. 2. lib. 4. pag. 261.
3 Corn. Tollius de infelicit. Literat. pag. 29. post Pierium.
4. Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. 1. num. 109.
¶. *Il faloit alléguer cet Auteur ou sous son nom Italien Giovan Vittorio de' Rossi*, & non pas ridiculement *de Rossis*, & sans lui donner du *le*, puisqu'il n'a écrit qu'en Latin, ou sous le nom Grec-Latin *Janus Nicius Erythræus* qu'il lui a plu se donner.

5. ¶. Dominique Basa. Il y avoit un Bernardo Basa Imprimeur à Venise du tems de Sixte V. & au delà. Il en est fait mention plus bas.
6. ¶. Il n'y a pas d'apparence qu'il eût fait son apprentissage sous le vieux Alde, autrement il auroit eu près de 90. ans lors que Sixte V. le manda.
7. Ang. de Rocca Append. ad Biblioth. Vatic. pag. 413. Greg. Leti lib. 9. Vit. Sixti V. ad fin.
8. ¶. Mort vers le milieu du 16. siecle.
9. Rich. Simon, Hist. Critiq. du V. Test. pag. 512. &c.

Daniel Bombergue.

Scaliger (10) disoit qu'il avoit dépensé trois millions d'écus à imprimer des livres, & qu'ils sont tous fort corrects; qu'il a imprimé entre autres le Talmud par trois fois, & que chaque impression lui avoit coûté cent mille écus.

M. Vossius écrit (11) que c'est Bombergue qui a terminé toutes les disputes qui partageoient les Juifs sur l'affaire des Points-voyelles établis depuis les Massorhétes pour fixer la prononciation. Mais qu'il y consuma tout son fonds qui étoit fort ample pour nourrir & gager quelques centaines de Juifs qu'il occupoit à cet emploi. Que c'est la Boutique de Bombergue qui a donné la naissance à tous ces Points-voyelles que les Chrétiens Rabbinistes considérent comme venus du Ciel.

Néanmoins tous les Juifs ne sont pas de ce sentiment, & plusieurs prétendent que les éditions de Bombergue sont remplies d'une infinité de fautes, surtout dans les Points qui y sont souvent marqués différemment dans les mêmes mots & dans le même sens. (12)

LES JUNTES *de Lyon, de Florence; de Rome & de Venise.*

Les Juntes.

5. Ils étoient venus de Lyon & ils tenoient le second rang dans l'Italie après les Manuces. Le plus considérable d'eux tous a été *Bernard*. Nous avons deux principaux Catalogues de leurs Editions.

Le premier est celui des héritiers de Philippe Junte à Florence, imprimé in 12. en 1604. Le second est celui des livres de Bernard Junte, de Jean-Baptiste Ciotti & de leurs associés, imprimé à Venise en 1608. in 12.

VOILA quels furent les principaux Imprimeurs de l'*Italie* dans le siécle passé; mais ils n'ont point empêché Erasme (13) de dire que ce Pays n'étoit pas fort heureux en ce point, ni de se plaindre que tous les Livres imprimés en Italie de son tems, étoient pleins de fautes sans exception, & que cet inconvénient ne venoit que de l'avarice des Imprimeurs qui faisoient difficulté de débourser quelque chose pour entretenir des Correcteurs.

Les Juntes.

Mr. Catherinot parlant des Lettres historiées que les Imprimeurs ont substituées aux Lettres enluminées des Manuscrits, dit „ que les Italiens qui ne peuvent oublier leur humeur amoureuse les ont „ profanées des amours de Jupiter & d'autres figures honteuses, au lieu que les „ Imprimeurs des autres Pays se sont attachés à n'y representer que des personnes ou des traits de l'Ecriture sainte, de „ l'Histoire, de la Morale, des Figures d'animaux, de Plantes, Fleurs, ou d'autres „ choses indifférentes (14). Et le P. Possevin Jésuite s'étoit déja plaint dans sa Bibliothéque Choisie de cette licence des Imprimeurs de son Pays.

CEUX DE FRANCE.

JOSSE DE BADE *d'Asck ou Asche en Brabant né en 1462. Imprimeur de Paris, mort en 1526. (15) dit en Latin* JODOCUS BADIUS ASCENSIUS.

Josse Bade.

6 UN Auteur Anonyme (16) dit qu'il fut le premier qui introduisit en France l'usage des Caractéres ronds qu'il „ y apporta d'Italie environ l'an 1500. étant venu en ce Royaume non seulement „ pour enseigner le Grec à Paris, mais „ encore pour y établir cette belle Imprimerie

10. Posterior. Scaligeran. pag. 34. 35.

11. Isaac Voss. Epist. Dedic. Tract. de Oracul. Sibyllin.

12. ¶. Ménage chap. 52. de l'Anti-Baillet a fort bien observé que les Juifs n'ont eu cette prétention qu'à l'égard de la premiére édition de la Bible de Bombergue, mais qu'ils avoient tous loue sa Bible de la seconde édition, & renvoie là dessus à l'Histoire critique même du V. T. citée par Baillet. Postel dans son Alphabet des 12. Langues au chap. de la Langue Chaldaïque dit avoir connu Bombergue à Venise; & lui donne l'éloge de *Vir ad rem Christianam ornandam natus*. Voyes de plus André Chevillier pag. 267. &c. de son Origine de l'Imprimerie de Paris.

13. Erasm. lib. 20. Epistol. col. 1027. c.

14. Catherinot de l'Art d'imprimer pag. 3.

15. ¶. Josse Bade & non pas *Josse de Bade*, est mort en 1535.

16. Journal des Savans du 31. Janv. 1684.

„ merie connuë ſous le nom de *Prælum* „ *Aſcenſianum*, dans laquelle il donna au „ Public pluſieurs bons Livres en ces Ca„ ractéres ronds, au lieu que juſques alors „ on n'en avoit eu dans notre Pays que de „ Gothiques. (1)

Il faut avouer que ſes Caractéres n'ont pas tout l'agrément de ceux des Eſtiennes; mais Scaliger (2) dit que ſes Editions ſont bonnes. Et il eſt d'autant plus eſtimable qu'il étoit ſavant pour un Imprimeur, & que ſelon Valere André (3) il avoit enſeigné avec ſuccès les belles Lettres à Lyon avant que de venir profeſſer le Grec à Paris.

LES ESTIENNES *de Paris & de Genève*, ſavoir:

1. HENRI I. *du nom, mort vers l'an* 1519. *à Paris.*
2. ROBERT I. *du nom fils d'Henri, mort à Genève l'an* 1559.
3. CHARLES *frere de Robert* mort à Paris.
4. FRANÇOIS *frere de Robert & de* Char'es mort à Paris.
5. ROBERT *Second du nom fils de Robert Premier mort vers l'an* 1588. *à Paris.*
6. HENRI *Second du nom fils de Robert Premier mort à Genève* (4) *l'an* 1598.
7. PAUL *fils d'Henri Second à Genève.*
8. ROBERT *Troiſiéme du nom fils de Robert Second, Petit-fils de Robert Premier à Paris.*
9. ANTOINE *fils de Paul, petit-fils d'Henri Second mort à Paris.*

§. 1. HENRI ESTIENNE premier du nom. (5)

7 HENRI Premier imprima aſſés peu de livres, & il s'en acquitta avec la réputation d'un des meilleurs Imprimeurs de ſon tems. Mais ſa principale gloire eſt celle d'avoir formé & dreſſé ſes enfans dans cette généreuſe entrepriſe par laquelle ils s'efforcérent de porter l'Art de l'Imprimerie à ſa perfection. On peut voir le Sieur d'Almeloveen dans un Livre qu'il a fait exprès de la Vie des Eſtiennes imprimé à Amſterdam in-12. en 1683. quoiqu'il ne ſoit peut-être pas toujours fort ſûr de le ſuivre en tout ce qu'il dit de ces illuſtres deſcendans de notre Henri. Henri I. Eſtienne.

§. 2. ROBERT ESTIENNE l'ancien (6).

8 IL travailla d'abord ſous Simon de Colines ſon beaupere, c'eſt-à-dire qui avoit épouſé ſa mere veuve d'Henri I. & qui avoit eu ſon Imprimerie. Mais ayant épouſé depuis la fille de l'Imprimeur Badius Aſcenſius (7), & ayant dreſſé une boutique à ſes dépens, il fit valoir l'Imprimerie avec beaucoup plus de réputation que tous ceux qui l'avoient éxercée juſqu'alors, & rendit ſon nom immortel, non ſeulement par la netteté & la beauté extraordinaire de ſes caractéres Hébreux, Grecs, & Romains, mais encore par ſon éxactitude ſans éxemple, par ſon habileté, & par le grand des-intéreſſement (8) qui lui fit préférer l'interêt du Public au ſien particulier. Robert I. Eſtienne.

Mr. Colomiés (9) dit qu'il a infiniment plus contribué à la gloire de la France & du Monde Chrétien que tous les

1. ¶. On a imprimé en caractéres ronds à Paris dès 1470. 1471. & 1472. comme l'a prouvé Chevillier pag. 54. de ſon Orig. de l'Imprim. de Paris.

2. Poſterior. Scaligeran. pag. 23.

3. Val. And. Deſſelius Biblioth. Belgic.

4. Bailler dans les corrections imprimées au commencement du Tome 1. de ſes Poëtes *de l'edit.* in-12. a reconnu que c'étoit à Lyon qu'Henri Etienne étoit mort.

5. ¶. Henri Etienne 1. du nom mourut ſur la fin de 1520.

6. ¶. Mort à Geneve le 7. Septembre 1559. agé de 56. ans.

7. ¶. Nommée Perrete.

8. Th. Janſſ. d'Almelov. pag. 13. de Vit. Steph.

9. Paul. Colom. Gall. Oriental. pag. 22.

10. Th. Janſſ. pag. 31. ejuſd. operis

11. ¶. *Cela*, dit Ménage p. 255. du Tome 1. de ſon Anti-Bailler c. 69. *n'eſt pas véritable. Il expoſoit ſur ſa boutique ſes feuilles imprimées & non tirées, & il promettoit des ſous & des doubles à ceux qui y trouveroient des fautes.*

12. Malinkrot. de Art. Typog. cap. 14. pag. 92.

13. Jac. Verheid. Elog. præſtant. Theolog. (Proteſtant.) pag. 127.

14. Colom. Biblioth. Choiſie pag. 200.

Robert I. Estienne.

les conquérans, & qu'après Alde Manuce & Jean Froben, il n'y a point eu d'Imprimeur plus célébre que lui. Mais s'il est vrai qu'il leur ait été inférieur en quelque chose, ce ne peut être que dans l'âge, puisqu'il les a surpassés tant en érudition, qu'en éxactitude.

Car (10) il est difficile de s'imaginer & de concevoir la force & l'assiduité de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui sortoient de ses presses. Et comme il n'étoit pas encore content d'un travail si difficile & si ennuyeux, il faisoit mettre souvent les feuilles des Livres qu'il imprimoit sur les Quais, sur les Ponts, & dans les places publiques de Paris, avec des affiches par lesquelles il prioit chacun de vouloir les lire & les corriger & promettoit même de grosses sommes d'argent pour payer & récompenser la peine de ceux qui y auroient remarqué quelques fautes. (11).

Après cela qui est-ce qui peut raisonnablement douter que ce qu'avance le Sieur de *Malinckrot* (12) à son sujet ne soit très-vrai, quand il écrit que Robert Estienne étoit plus habile qu'Alde Manuce, & que ses caractéres étoient aussi plus beaux, quoique ce ne fût là qu'une des moindres perfections de cette célébre Imprimerie? Mais on peut dire que les Manuces avoient quelque sujet de se consoler de se voir *inférieurs* à Robert Estienne, puisque Jacques de *Verheiden* ose même assurer (13) qu'il a surpassé tout ce qu'il y a eu, tout ce qu'il y a, & tout ce qu'il y aura jamais d'habiles Imprimeurs dans le monde; & que toute la postérité savante admirera éternellement la magnificence & la délicatesse de ses caractéres, particuliérement pour les Lettres Hébraïques & Grecques.

En effet on n'a point encore remarqué jusqu'à présent qu'il se soit trouvé aucune édition de quelque Imprimeur que ce soit, (quelques-uns en exceptent Plantin) qui ait été entiérement exemte de fautes d'impressions, quelque diligence qu'on y ait apportée. Il n'y a peut-être que celles de Robert Estienne qui ayent eu cet avantage, au moins quelques-unes entre un si grand nombre qu'il a mises au jour. C'est ce que Mr. Colomies (14) a remarqué entre autres de son nouveau Testament Grec imprimé in-12. en 1549.

Voila sans doute ce qui l'a fait appeller par Mr. de Sainte Marthe (15) le plus industrieux & le plus splendide de ceux de sa Profession, & par François Perrault (16) Professeur en Langue Grecque (17) le Prince des Imprimeurs.

Quoiqu'il soit admirable par tout, on prétend qu'*il* s'est surpassé lui-même dans les *diverses éditions* des *Livres* de l'Ecriture Sainte. Théodore de *Beze écrit* (8) qu'il y a apporté la plus grande diligence qu'il fut possible, la conscience la plus délicate & le scrupule le plus religieux du monde. Mais comme ce point a besoin d'un éxamen particulier, nous le reservons pour la premiére partie de nos Théologiens, où nous parlerons des Ouvrages de ceux qui ont travaillé sur l'Ecriture Sainte.

Le Roi François I. dit le Pere des Lettres étant très-persuadé de la capacité d'un si excellent Imprimeur, lui donna l'Imprimerie Royale, mais seulement pour l'Hébreu & le Latin, parce que, comme a remarqué l'Auteur de sa Vie (18), Conrard Neobarius, Frederic Morel & Adrien Turnebe en avoient déja les caractéres Grecs. (20)

Ce même Prince, au rapport du Sieur du

15. Sammarth. elog. Gallor. lib. 4. pag. 131. &c.

16. ¶. Il faloit mettre : *& par François Beraud, Professeur en Langue Grecque à Geneve.* Baillet ayant trouvé pag. 54. des Vies des Etiennes par Almeloveen *Peraldo*, faute d'impression pour *Beraldo*, a traduit *Perrault* au lieu de traduire *Berauld*.

17. In Prolegomen. Vit. Stephanor.

18. Beza in vers. 12. Matthæi cap. 2.

19. Th. Janss. d'Almel. Vit. Steph. pag. 13.

20. ¶. Voici les paroles d'Almeloveen pag. 20. de ses Vies des Etiennes édition d'Amsterd. 1683. *Hinc verisimile puto à Rege officium illud, seu quemadmodum ipse loquitur, munus ei esse impositum, Hebræa & Latina (in Græcis enim Conradus Neobarius, cui forte successit; & postea Guillelmus Morelius & Adrianus Turnebus fuere Typographi Regii) imprimendi.* Cela veut dire que Robert Etienne n'auroit pas manqué, lorsqu'il fut nommé Imprimeur Royal pour l'Hébreu & pour le Latin, de l'être aussi pour le Grec, si Conrad Neobarius ne l'avoit alors été; que peut être fut ce immédiatement après ce Conrad, que Robert Etienne le fut, de même qu'Adrien Turnebe & Guillaume Morel le furent depuis. Au lieu de ce sens qui est le véritable, Baillet en donne un aux paroles d'Almeloveen également

Robert I. Estienne.

du Verdier de Vauprivas, „ (1) voulant „ que les Manuscrits de sa Bibliothéque „ fussent mis en lumiére, donna cette char- „ ge à Robert Estienne le plus diligent de „ tous les Imprimeurs qui ayent jamais „ été, lequel outre la beauté des caracté- „ res dont il devoit se servir pour l'impres- „ sion de ces Livres, auroit encore eu soin „ par son industrie particuliére & son tra- „ vail incroyable de les rendre de la meil- „ leure correction qu'il auroit été possible. „ Mais il en perdit presque toute la gloire „ par la disgrace qui lui survint, & en quit- „ tant son pays, il se vit aussi obligé d'a- „ bandonner en même tems cette grande „ entreprise.

Comme je ne prétens pas être Historien dans ce Recueil, je ne me crois point obligé de parler du mécontentement qu'il croyoit avoir reçu de quelques-uns de Messieurs de Sorbonne. Il suffit de dire qu'il abandonna sa Patrie par une pure bizarrerie d'esprit, après avoir abandonné la Religion de ses Peres, & peut-être à cause de la friponnerie de quelques-uns de ses valets, lesquels l'ayant volé considérablement, l'avoient mis hors d'état de pouvoir subsister à Paris dans l'éclat & le grand air où il avoit paru jusqu'alors.

Ainsi pour peu qu'on veuille faire réfléxion sur le caractére particulier du Génie des Estiennes, c'est-à-dire sur ce zèle extraordinaire pour le bien public, & sur ce rare désintéressement, qui a même ruiné leur famille, & leur a fait consumer tout leur bien, tous leurs soins, tous leurs travaux & tout le tems de leur vie dans ce noble éxercice (2), il est aisé de juger qu'on a voulu calomnier notre Robert, lorsqu'on a prétendu l'accuser d'avoir volé les caractéres de l'Imprimerie du Roi (3) en se retirant à Genéve, & d'avoir été brûlé en effigie pour cet effet. (4)

Robert I. Estienne.

Le Catalogue de ses Livres, c'est-à-dire non seulement de ses éditions, mais encore de celles de son Pere Henri, & de son beaupere de Colines ou Colinée (5) fut imprimé chés lui in-8°. en 1546.

Mais le Catalogue des Livres de tous les Estiennes généralement & de Patisson leur allié, fut imprimé à Amsterdam en 1683. in 12. après leurs Vies par les soins de Thomas Jansson Sieur d'Almelovéen.

Or comme Robert Estienne a été Auteur aussi bien qu'Imprimeur, nous parlerons encore de lui dans la suite de ce Recueil.

Quelques-uns se sont imaginés qu'on avoit confondu le Pere avec le Fils, que l'on dit avoir été brûlé en effigie à Paris pour son *Introduction au Traité des conformités* &c. Mais l'un & l'autre de ces deux faits n'est pas encore aujourd'hui bien avéré, & il y a grande apparence qu'il leur a été imposé par leurs envieux. (6)

§. 3.

lement faux & absurde: savoir que François I. donnant à Robert Etienne l'Imprimerie Royale pour l'Hébreu & pour le Latin, la lui auroit en même tems donné pour le Grec, n'eût ete que Conrad Neobarius, Fréderic Morel & Adrien Turnébe avoient déja pour lors la direction des Caracteres Grecs Royaux, c'est-à-dire, étoient Imprimeurs de François I. pour le Grec. Il y a là un nombre prodigieux de fausses suppositions. La 1. qu'il y avoit trois Imprimeurs Royaux pour le Grec en même tems. La 2. que Neobarius, qui avant sa mort arrivée en 1540. se qualifioit *Regium in Græcis Typographum*, ait eu pour Collégues Fréderic Morel & Adrien Turnébe, celui-ci alors peu connu, & n'ayant pas encore 30. ans, l'autre n'en ayant pas 18. La 3. qu'Almeloveen ait nommé Fréderic, & non pas Guillaume, le Morel dont il fait mention. La 4. que Robert Etienne n'ait eu cet emploi qu'après Turnébe, qui tout au contraire ne l'eut qu'en 1551. après la retraite de Robert Etienne à Geneve. La 5. mais c'est assés, je pourrois compter jusqu'à dix sans épuiser la critique.

1. Ant. du Verd. Préf. de la Biblioth. Fr.

2. Jansson in supradict. Opere pag. 18. 19.

3. ¶. On a prétendu l'accuser d'avoir volé non pas les caractéres de l'Imprimerie Royale, mais les moules à fondre des caractéres Grecs semblables à ceux de cette Imprimerie & ce fut à la requête du Clergé que le 27. Mai 1619. Louïs XIII. ordonna qu'on payeroit de ses deniers la somme de 3000 livres pour retirer ces moules ou des mains de Paul Etienne fils de Robert, ou de celles de la République de Geneve à qui l'on disoit que Paul les avoit engages pour même somme. Chevillier qui pag. 259. & 260. rapporte ces particularités ne nous apprend pas quelles en ont été les suites, & par là laisse à conclurre à tout homme qui voudra raisonner juste, qu'une accusation, telle que celle-là intentee sans preuve, après un silence de 68. ans, tomboit d'elle-même. Qu'après tout de deux choses l'une, ou le vol dont on se plaignoit étoit avéré, ou ne l'étoit pas: s'il l'étoit, que bien loin qu'on dût offrir de l'argent pour retirer ces moules qu'on reclamoit, on devoit en obtenir avec interêts la restitution: s'il ne l'étoit pas, que l'accusateur devoit être condanné à une satisfaction proportionnée à l'injure. Michel Maittaire qui

depuis

§. 3. CHARLES ESTIENNE, (7)

§. 4. FRANÇOIS ESTIENNE, Freres du vieux Robert. (8)

Charles Estienne. 9. CHARLES se rendit aussi recommandable par son Imprimerie. Il prenoit pareillement la qualité d'Imprimeur du Roi (9), il avoit du savoir, & quoiqu'il fût inférieur en ce point à son Frere Robert & encore plus à son Neveu Henri, il ne laissa pas de composer des Livres assés utiles au Public. (10)

François Estienne. Et pour ce qui est de *François* ESTIENNE, il ne paroît pas qu'il ait rien de fort considérable en son particulier (11), parce qu'étant associé avec Simon de Colines leur beaupere, depuis que Robert dressa une nouvelle boutique à part, il travailla conjointement avec lui dans celle du vieux Henri leur Pere, & qui avoit été laissée à la veuve après sa mort.

§. 5. ROBERT ESTIENNE, second du nom, fils de Robert. (12)

Robert II. Estienne. 10. IL demeura inviolablement attaché à la Religion Catholique, ce qui le fit desheriter par son pere Robert, à l'avantage de ses freres Henri & François.

Mais pour le récompenser d'ailleurs, on lui conserva la direction de l'Imprimerie *Royale*, & on peut dire que ses Impressions ne cédent guéres en beauté à celles de son Pere & de son frere.

§. 6. HENRI ESTIENNE, second du nom fils du vieux Robert, mort en 1598. (13)

11. IL a été sans contredit le plus savant non seulement de ceux de sa docte famille, mais encore de tous les Imprimeurs qui ont paru jusqu'à présent. Henri II. Estienne.

Néanmoins il faut avouer que son Pere savoit plus d'Hébreu que lui, & que les Impressions du fils sont beaucoup au dessous de celles du Pere tant par la proprété & la beauté des Caractéres, que pour l'éxactitude même. Car comme il vouloit que tous les Auteurs, & particuliérement les Grecs, qu'il devoit mettre au jour passassent par ses mains pour les corriger, & pour y faire des Notes, il se précipitoit trop, dans la crainte de laisser vaquer les deux presses de son Imprimerie, qui ne lui donnoient point le loisir de revoir & d'éxaminer ses copies. (14)

On prétend même qu'il n'étoit point fidéle dans ses éditions. Et Scaliger (15) dit qu'en corrigeant les Ouvrages des Auteurs qu'il devoit mettre sous la presse, il y ajoutoit & y retranchoit ce qu'il jugeoit à propos selon les lumiéres qu'il croyoit avoir, c'est-à-dire selon sa fantaisie; & qu'enfin il commettoit diverses autres infidélités par un droit nouveau qu'il prétendoit avoir sur les

depuis la page 134. jusqu'à la 138. de son *Historia Stephanorum* imprimée à Londres in-8. 1709. a éxaminé le fait avec attention, me paroit avoir amplement justifié sur cet article la mémoire de Robert Etienne.

4. Id. Jansl. ubi de Henrico filio p. 83. 84.

¶. Ce ne fut point pour cet effet, ce prétendu vol étant alors une chimére inconnuë. S'il fut donc brûlé en effigie, comme Beze en demeure d'accord dans son Passavant, & dans ses *Icones*, ce fut parce que la coûtume étoit de brûler les hérétiques, & que Robert Etienne atteint auparavant d'herésie, en devenoit convaincu par sa fuite.

5. ¶. Le vrai nom de cet Imprimeur étoit *de Colines*. Quelques-uns ont dit *Colinet* mais mal. *Colinée* ne vaut absolument rien.

6. ¶. Ce qu'on a fait dire à Henri Etienne qu'il n'avoit jamais eu si froid que pendant qu'on le brûloit, je l'ai ouï conter de Théophile & de plusieurs autres. Il n'y a qu'à rire de ces sortes de fables, sans se donner la peine de les réfuter.

7. ¶. Charles mourut à Paris en 1564. agé d'environ 60. ans.

8. ¶. François étoit l'ainé & mourut vers l'an 1550. à Paris, car le *Dictionarium Latino-Gallicum* de l'impression *in-fol.* de François Etienne 1570. & 1571. n'est pas de ce François Etienne, mais de son neveu fils de Robert I.

9. ¶. Depuis l'an 1551. dit Maittaire, jusqu'en 1561. n'ayant pas imprimé au delà.

10. ¶. Ménage chap. 59. de son Anti-Baillet a fait une ample & curieuse addition à cet article.

11. ¶. Maittaire a donné le Catalogue des impressions de deux François Etienne, l'un frére & l'autre fils de Robert I. Il ne sait pas bien à la vérité si ce François II. étoit fils de Robert I. de Robert II. ou même de François I. Ce qu'il y a de sûr, c'est que François Etienne II. du nom a toujours vécu à Geneve où il professoit la Religion que Robert I. embrassa, laquelle Robert II. qui demeuroit à Paris, n'embrassa jamais.

12. ¶. Mort à Paris l'an 1588.

13. ¶. A l'hôpital de Lyon, âgé d'environ 70. ans, presque imbecille.

14. Theod. Jansl. ab Almelov. p. 78. 83.

15. Scaligeranor. pag. 47. item pag. 55.

Henri II. Estienne. les Auteurs. En quoi il étoit bien différent de Christ. Plantin, qui, quoi qu'infiniment au dessous de lui pour les Sciences & pour l'industrie, ne laissoit pas de rendre meilleur service au Public par la fidélité inviolable dont il usoit dans ses Impressions.

Mais néanmoins, comme Scaliger n'étoit pas toujours uniforme dans ses jugemens, il loue ailleurs (1) notre Henri Estienne de ce dont il vient de le blâmer ici. Il ajoute que son Imprimerie avoit été l'asyle & la garde fidelle de l'Hellénisme, & il prétend en un autre endroit (2) que tout ce qu'il a imprimé de Grec est beaucoup meilleur que les éditions d'Alde Manuce qu'on estimoit tant.

En effet il passoit pour le plus grand Grec de son siécle depuis la mort de Budé, & il n'y avoit que Turnebe, & peut-être Camerarius, Florent Chrestien qui pussent lui tenir tête en ce point dans toute l'Europe, au jugement des meilleurs Critiques. (3)

Il n'excelloit guéres moins dans les autres connoissances humaines par le moyen desquelles, selon Mr. de sainte Marthe (4), lui & son Pere sont heureusement venus à bout de rendre plus corrects, & de rétablir, pour ainsi dire, dans leur pureté originale un très-grand nombre d'Auteurs tant sacrés que profanes qui sont sortis en foule de leurs Presses.

Enfin pour faire voir qu'Henri Estienne possédoit jusqu'aux moindres qualités qui peuvent contribuer à perfectionner un Imprimeur, on a remarqué (5) qu'il avoit la main très-délicate, & très-heureuse; qu'il écrivoit ou peignoit merveilleusement bien le Grec & le Latin, que son Ecriture avoit toute la beauté de l'Imprimerie même. On disoit aussi qu'il imitoit parfaitement la main de ce fameux *Ange Vergece* qui fit les Exemples pour graver les Caractéres du Roi.

Henri II. Estienne. Nous parlerons encore de lui dans la suite, c'est-à-dire, parmi les Grammairiens qui ont fait des Dictionnaires, parmi les Critiques de Philologie, & parmi les Traducteurs Latins.

Le Catalogue de ses Editions parut chés lui en 1569. in-8. & à Amsterdam en 1683. in-12. avec une Lettre ou Traité de l'état de son Imprimerie, qui est proprement une Plainte ou une Invective en Prose & en Vers contre les Imprimeurs & les Libraires ignorans, qui s'ingéroient dans cette noble Profession sans avoir le secours des Langues & des belles Lettres, & qui avoient l'insolence de le mépriser, & de se moquer de lui & des autres Imprimeurs savans.

On peut dire avec Jacques de Verheiden, (6) que cette plainte est encore aujourd'hui autant & plus de saison que jamais.

§ 7. PAUL ESTIENNE Fils d'Henri Second (7.)

12. QUoi qu'il fût fort inférieur en érudition à son Pere, & à son Aïeul, il ne laissoit point de passer pour habile dans la connoissance des Langues Grecque & Latine. Henri son Pere avoit eu plus de soin de lui laisser dans ses instructions cette partie de sa succession, que celle de sa belle Imprimerie, comme il paroit par plusieurs Lettres & diverses Préfaces de Livres qu'il lui addresse. Paul Estienne.

Il fit le métier d'Imprimeur à Geneve du-

1. Epist. 46. ad Casaub. Stephan. gener.
2. Posterior. Scaligeran. pag. 7.
3. Andr. Schott. Epistol. ad Lector. pro Lysiæ Orat. Malinckrot de Arte Typogr. cap. 14. pag. 92. Casaubon. Epist. Scalig. Epist. &c. passim.
4. Sammarthan. elog. Gall. lib. 4. p. 131.
5. Th. Janss. Vit. Stephanor. pag. 80.
6. Verheid. elog. Præstant. Viror. p. 129.
7. ¶. Mort à Geneve l'an 1627. agé d'environ 60. ans. On a de lui un volume in-8. de traductions en vers Latins de diverses Epigrammes de l'Anthologie, & quelques Poësies Latines de son invention sous le titre de *Juvenilia*.
8. ¶. On n'a jamais dit que *houët*.
9. ¶. Mort à Paris vers 1644. agé d'environ 70. ans. Ce Robert pour se distinguer d'avec son Pére avoit coutume de mettre ces lettres R. F. R. N. au devant de ses éditions Latines, ce qui signifie *Roberti filius Roberti nepos*.
10. ¶. Joseph Scaliger dans sa Lettre à Charles Labbé du 26. Février 1607. s'en faisoit une autre idée. Il se récrie sur la beauté de l'édition des Epigrammes qu'il avoit traduites de Martial, & que ce Robert avoit imprimées.
11. ¶. C'est une traduction imprimée chez lui l'an 1629. de la Rhétorique d'Aristote. On lit *page* 121. du l. 3. de la Bibliotheque Grecque de J. A. Fabrice que cette Rhétorique fut imprimée à Paris chez le Traducteur l'an 1529. & cette faute d'impression a été cause que Maittaire dans le Catalogue des impressions de

Paul Estienne.

durant quelque tems; mais sa Presse avoit beaucoup dégénéré de la beauté de l'Imprimerie de Paris. Il vendit ensuite ses Caractéres à Chouet, ou Chovet (8) Imprimeur de Geneve, son Pere Henri en ayant déja vendu une partie long tems auparavant aux Wechels de Francfort. Voyés le Sieur Jansson d'Almeloveen dans la Vie des Estiennes.

§. 8. ROBERT ESTIENNE troisiéme du nom, fils de Robert second, petit-fils de Robert Premier (9.)

Robert III. Estienne.

13. IL tint l'Imprimerie depuis l'an 1598. jusqu'en 1628. Mais comme il n'eut point celle de son Pere qui étoit échuë à Patisson leur allié, il ne faut point s'étonner si ses Impressions ne sont pas si belles (10).

Au reste il étoit habile non seulement dans ce qui concernoit sa Profession, mais encore dans la connoissance du Grec & du Latin. Il voulut même faire des Livres aussi bien que les autres. Mais je n'ai vu de lui jusqu'ici qu'un Livre écrit en notre Langue (11).

§. 9. ANTOINE ESTIENNE fils de Paul, petit-fils d'Henri Second (12).

Antoine Estienne.

14. JE pense que cet Antoine est le dernier des mâles de sa famille qui ayent éxercé l'Imprimerie. Ayant quitté la Religion de son Pere pour rentrer dans celle de ses Ancêtres, il quitta aussi Geneve pour revenir à Paris lieu de leur origine, où il eût durant quelque tems l'Imprimerie Royale.

Mais on dit qu'ayant mal fait ses affaires, il fut obligé de tout abandonner, & d'aller mourir à l'Hopital dans la derniére misére, à la honte des Lettres. (13)

TELLE fut la fin de l'illustre maison des Estiennes, qui au jugement d'un savant Hollandois (14) tiennent encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les Imprimeurs du monde, & qui n'ont eu entre eux personne de comparable à Henri Estienne second du nom, selon le même Auteur.

SIMON DE COLINES ou Colinée, ou Colinet Imprimeur de Paris (15).

Simon de Colines.

15. CEt Imprimeur ayant épousé la Veuve d'Henri Estienne premier du nom vers l'an 1521. il en eut aussi l'Imprimerie, & il se rendit recommandable sur tout par la netteté & par la beauté de son Caractére Italique.

Comme il vécut long-tems, il eut le loisir d'imprimer un fort grand nombre de livres (16) qui portérent sa réputation fort loin. Jean Genés de Sepulveda célébre Ecrivain Espagnol fait ses éloges (17) dans une de ses Epîtres rapportée par Malinkrot (18) où il traite cet Imprimeur de Savant Personnage.

MICHEL DE VASCOSAN, *d'Amiens. Imprimeur de Paris, allié de Robert Estienne* (19) *mort du regne d'Henri III.* (20)

Michel de Vascosan.

16. LA Croix-du-Maine écrit qu'il étoit des plus célébres Imprimeurs de la France, tant pour son savoir que pour les autres qualités qui sont nécessaires à un excellent Ouvrier, tel qu'il étoit, pour perfec-

de Robert Etienne 1. du nom lui a par erreur attribué cet Ouvrage, de quoi néanmoins s'étant depuis apperçu il a tâché de réparer la méprise. Une chose à observer c'est que ce Robert III. n'avoit traduit que les deux premiers livres de la Rhétorique d'Aristote. Ce fut un de ses neveux nommé comme lui Robert qui acheva la traduction.

Th. Jansf. pag. 50.

12. ¶. Mort aveugle à l'Hotel-Dieu de Paris l'an 1674. agé de 80. ans.

13. Theod. Jansf. d'Almeloveen de Vit. Steph. pag. 122. 123.

14. Ant. Borremans Epist. ad Th. ab Almelov. pag. 128. post Vit Steph. ad ann. 1683.

15. ¶. *Mort à Paris l'an 1547.*

¶. J'ai déja observé qu'on n'a jamais dit *Colinée*; qu'on auroit même peine à trouver dans quelque Auteur François contemporain *Colinet* pour *de Colines*; & qu'ainsi le dernier est non seulement le meilleur, mais l'unique bon.

16. Janson d'Almel. Vit. Steph.

17. ¶. La Lettre qu'on allégue ici de Sépulvéda est la 38. du 3. livre. Elle est toute simple, & ne contient nul éloge de Simon de Colines. C'est à Vascosan que Sépulvéda, Lettre 75. du l. 5. donne la qualité d'homme savant & éxact.

18. Malinckr. de Art. Typogr. cap. 14. pag. 96.

19. ¶. L'alliance de Vascosan avec Robert Etienne consistoit en ce que Catherine Badius *femme* de Vascosan étoit sœur de Perrette Badius femme de Robert Etienne.

20. ¶. L'an 1576.

Michel de Vascosan.

fectionner cet Art. (1) Il ajoute que tous les Livres, qu'il imprimoit étoient recommandables pour deux raisons, premiérement, parce qu'il choisissoit ordinairement les meilleurs & les plus estimés d'entre les Auteurs; ensuite parce que ses Caractéres étoient beaux, son papier bon, ses corrections éxactes, & la marge ample. En quoi se sont aussi signalés, dit le même Auteur, les Estiennes, *Patisson* & les Morels le pere & le fils.

Jules Scaliger lui donne des éloges magnifiques (2), & dit qu'il excelloit au dessus des autres dans cette profession, qu'il y apportoit une diligence & une industrie toute particuliére, une habileté & une doctrine tout-à-fait grande, & une fidélité incomparable. Et c'est aussi ce que Malinckrot (3) a remarqué. Enfin Nicolas Bassé (4) le joint à Robert Estienne, & dit qu'ils sont les deux premiers Imprimeurs de la France.

MAMERT PATISSON d'Orléans, Imprimeur de Paris (5)

Mamert Patisson.

17. IL avoit épousé la Veuve d'un des Enfans du vieux Robert Estienne, & il se mit en société avec Robert second du nom son allié, dont il eut ensuite toute l'Imprimerie.

La Croix-du-Maine (6) témoigne qu'il étoit fort habile, & savant même dans le Grec, dans le Latin, & dans sa Langue maternelle; qu'il ne choisissoit que de bonnes copies, & les Ouvrages des Auteurs de la premiére réputation.

Ses Editions sont fort correctes, ses Caractéres beaux, le papier bon, & il n'a omis aucuns des agrémens qu'on recherche dans les Livres. En un mot ses Impressions sont aussi estimées que celles de Robert Estienne l'ancien, aussi imprimoit-il dans sa boutique même.

LES WECHELS, Chrétien, & André son fils, Imprimeurs de *Paris*, & de *Francfort*. (7)

Les Wechels.

18. LEurs Editions sont assés estimées, & on dit qu'en effet ils avoient une bonne partie des Caractéres d'Henri Estienne. Le Catalogue des Livres sortis de leur presse parut à Francfort en 1590. in-8. où André s'étoit retiré sous la protection du Comte de Hanau après l'éxécution de la S. Barthelemi.

Ce qui a aussi contribué à rendre leurs Editions plus célébres, & qui les fait encore aujourd'hui rechercher avec empressement, est la grande réputation du Correcteur de leur Imprimerie *Frederic Sylburge*. grand homme de Lettres, qui passoit pour un des premiers Grecs, & pour un des plus excellens Critiques d'Allemagne, comme nous le verrons en son lieu.

ADRIEN

1. Biblioth. Franc. à la Lettre M.

2. J. Cæs. Scal. Epist. 85.

¶. Ces éloges magnifiques n'ont pas empêché Cardan de dire que Vascosan n'avoit pas fort magnifiquement imprimé le Livre de Scaliger, connoissant, en habile homme, le caractére de l'esprit de l'Auteur. *Vides modo*, ce sont les termes au commencement de son Apologie contre Scaliger, *hominis naturam & ingenium, ob quam causam, credo, Impressor, homo minime stultus, satis parce, nec pro more suo, opus illud impressit.*

3. Bern. à Malinckrot cap. 14. pag. 96. de Arte Typogr.

4. Basseus epist. ad Comit. Hanoviens. præfix. tom. 3. Catal. Nundin. Francof.

5. ¶. Il mourut l'an 1600. comme ces mots d'une Epitre de Casaubon au Pere André Schott Jésuite, datée du 23. Juillet 1602. le font connoitre: *Declamationes Quintiliani, quorum in tuis meministi, olim edidit Patissonius, homo eruditus & in arte fide singulari solitus. Ille vir optimus, cum ad plures ante biennium transiit, parem sibi fide, industria, & aliis virtutibus in eam rem necessariis neminem reliquit.*

6. Fr. de la Croix du Maine Bibl. Fr. p. 304.

7. Chrétien Wéchel vivoit encore en 1552. André son fils mort le 1. Novembre 1581. se retira, vers l'an 1573. à Francfort, ville libre, qui ne dépend point des Comtes de Hanau. Ce ne fut que vers le commencement du 17. siécle que les héritiers d'André ayant des Imprimeries à Hanau eurent besoin de la protection de ces Comtes. Voyés Bayle au mot *Wéchel.*

8. ¶. On peut voir pag. 6. & 7. du Menagiana Tome 4. ce qui a été remarqué touchant le nom de famille de ce savant homme; à quoi j'ajoute que la coutume étant autrefois, non seulement d'écrire, comme plusieurs font encore, mais aussi de prononcer *leu, veu, deu, receu, apperceu*, &c. au lieu de *lu, vu, du, reçu, apperçu*, on aura de même au lieu de *Tournebu* écrit & prononcé grossiérement *Tournebeu*, d'où ceux qui ont cru mieux parler, ont fait *Tournebeuf.*

9. ¶. On a diversement corrompu le nom de cet Imprimeur, en l'écrivant *Thory*, comme ici, *Toury*. comme a fait la Caille, & plus mal encore le P. Garasse pag. 297. & 918. de la Recherche des Recherches de Paquier, où il change *Géofroi Tory* en *George Toré*, le confondant, qui pis est, avec Guillaume Cretin,

ADRIEN TOURNE-BEUF, dit Turnebe, (8) Imprimeur de *Paris*, mort en 1565.

Adrien Tourne-beuf.

19. CE grand homme ne crût pas descendre du rang que lui donnoient la Charge de Professeur Royal, & la haute réputation que son érudition lui avoit acquise, en se faisant Imprimeur. Il eut la direction de l'Imprimerie Royale pour les Caractéres Grecs durant quelque tems. Il a assés peu imprimé, mais qui doute que ses Editions ne soient correctes & sûres?

Nous parlerons de lui avec plus d'étenduë parmi nos Critiques de Philologie.

GEOFROY THORY dit *le Maistre du Pot cassé* de Bourges Imprimeur à Paris (9).

& Jean Louis **TILETAN** Imprimeur dans la même ville.

Geofroi Thory.

20 MR Naudé dans le Mascurat (10) parle de *Geofroy Thory* comme d'un Imprimeur qui s'étoit signalé dans son tems parmi ceux de sa Profession. Mr. Catherinot dit qu'il étoit Imprimeur à Paris dès le tems du Roi Louïs XII. & qu'il a traité des dimensions des Lettres de l'Imprimerie dans son Champ-Fleury (11).

Tiletan.

François Hotman (12) témoigne que TILETAN (13) étoit habile & savant. Nous avons le Catalogue des Livres qui sont sortis de la boutique de ce dernier imprimé à Paris in-8° en 1546.

LES MORELS *de Paris*, *savoir*:

1 Guillaume MOREL mort en 1564.
2 Jean MOREL son frere. (14)
3 Fréderic MOREL l'ancien, mort en 1583. (15) Gendre de Vascosan.
4. Claude MOREL.

Guill. Morel.

21 GUILLAUME étoit Normand natif de Tailleul (16). Il eut l'Imprimerie Royale après que Turnebe s'en fut démis (17). Comme il s'appliqua particuliérement aux Auteurs Grecs il y réussit fort bien, & ses Editions Grecques sont estimées (18). Il devoit en effet s'être rendu habile en cette Langue, puisqu'il remplissoit une Chaire de Professeur Royal à Paris pour l'enseigner (19), & il s'est aussi rendu Auteur par un Dictionnaire Grec-Latin-François qu'il composa au milieu de tant d'occupations.

Jean Morel.

2. Il ne paroît pas que *Jean* MOREL son frere ait beaucoup travaillé à l'Imprimerie, cependant il étoit savant dans les Langues, mais il fut brûlé à Paris pour le fait de la Religion. (20)

3. &

Cretin, & le prenant pour le Raminagrobis de Rabelais. C'étoit un bon homme. Son Champ fleuri dont il donna in-4. en 1529. la 1. édition, fut réimprimé in-8. l'an 1549. On a de lui sept Epitaphes en Prose Latine du style de celles de Poliphile. Simon de Colines les imprima in-8. l'an 1530. & l'on peut voir ce qu'en a dit le 4. Tome du Menagiana pag. 84. L'enseigne qui le fit appeller le Maitre du pot cassé, & l'explication que pag 88. de la 2. édit. de son Champ fleuri il a voulu donner de cette enseigne ressemblent à la glose d'Orleans. Je doute qu'il ait vécu jusqu'en 1536.

10. Jugemens des Livres faits contre Mazarin pag. 8.

11. N. Catherin. l'Art d'imprimer pag. 3.

12. Præfat. in Asconium Pedianum.

13. ¶. *Louis*, qui dans ce tems-là s'écrivoit *Loys*, étoit le nom de famille de cet Imprimeur. *Tiletan* marquoit qu'il étoit de Tielt Ville de Gueldre. La Caille en a fait deux Imprimeurs, savoir Jean Loys pag. 110. & Jean Tiletain pag. 115.

14. ¶. Mort en 1559.

15. ¶. Le 17. Juillet agé de 60. ans.

16. ¶. *Il faloit*, comme l'a remarqué Ménage, dire: du Tilleul dans le Comté de Mortain.

17. Theod. ab Almeloveen Vit. Steph.

¶. *Ce fut en 1555.* que Turnebe étant reçu Professeur Royal en Grec, se démit de son emploi d'Imprimeur Royal en faveur de Guillaume Morel.

18. Malinckrot de Arte Typogr. cap. 14 pag. 94.

19. La Croix-du-Maine Biblioth. Françoise pag. 151.

¶. *Ni Guillaume Morel n'a été Professeur Royal, ni La Croix-du-Maine n'a écrit qu'il l'ait été.* Voyés Ménage chap. 68. de son Anti-Baillet.

20. ¶. *Jean Morel frére de Guillaume a été confondu par la Croix du Maine, & depuis par la Caille, & par Maitraire, avec Jean Morel Parisien Auteur d'un livre de la Discipline Ecclésiastique, imprimé in-4. à Lyon chez Jean de Tournes. Il étoit cependant aisé de les distinguer. Le Jean Morel Normand, âgé d'environ 20. ans mourut à Paris en prison, où il étoit détenu comme hérétique, & ayant été déterré, fut brûlé le 27. Février 1559. au lieu que le Jean Morel Parisien étoit plein de vie à Orleans le 27. Avril 1562. & n'a jamais été prisonnier pour le fait de la Religion.* Voyés ces distinctions dans l'Histoire Ecclesiastique de Beze Tom. 1. pag. 165. & Tom. 2. pag. 34.

Fred. Morel.

3. & 4. Frédéric MOREL l'ancien (1) étoit natif de Champagne, Gendre de Vascosan, & Pere du célébre Traducteur Frédéric Morel Professeur Royal. Il se rendit fort habile dans les Langues Grecque & Latine, & il eut l'Imprimerie Royale, aussi-bien que Claude MOREL (2). Ils ont travaillé l'un & l'autre avec beaucoup de succès, & leurs éditions Grecques ont été fort bien reçûës parmi les Savans. On a les Catalogues de leurs éditions. Celui de Guillaume Morel parut l'an 1555.

Claude Morel.

SEBASTIEN NIVELLE (3) & SEBASTIEN CRAMOISY Imprimeurs à Paris (4).

Sebastien Nivelle.

22 NIVELLE se distingua du commun des Imprimeurs par son éxactitude, & l'on recherche encore aujourd'hui ses éditions avec soin, quoiqu'on n'ignore pas qu'il n'y ait eu un peu de préjugé dans l'estime qu'on en faisoit autrefois.

Sebastien Cramoisy.

CRAMOISY n'*étoit* pas indigne du rang qu'il tenoit parmi les principaux Imprimeurs de son tems; quoique ses Editions n'eussent ni l'éxactitude ni la beauté de celles qui étoient sorties des boutiques des Estiennes, des Manuces, des Plantins, & des Frobens. Néanmoins il avoit une capacité plus qu'ordinaire, qui non seulement le faisoit considérer comme le Chef de la célébre Société du *Grand Navire*, c'est-à-dire des Libraires de Paris, mais qui fut cause encore qu'on jetta les yeux sur lui pour lui donner la direction de la plus belle Imprimerie du monde nouvellement établie au Louvre par la magnificence de nos Rois. Le Catalogue de ses Editions a été imprimé plus d'une fois tant par lui que par son Petit-fils qui lui a succedé dans la direction de l'Imprimerie Royale.

JEAN CAMUSAT Imprimeur de Paris (5).

Jean Camusat.

23 MOnsieur Pelisson témoigne que Camusat étoit de tous les Libraires de son tems celui que l'on estimoit le plus habile. Car outre qu'il étoit, dit-il, très-entendu dans sa Profession, il étoit homme de bon sens, & n'imprimoit guéres de mauvais Ouvrages; de sorte que c'étoit presque une marque infaillible de bonté pour un Livre que d'être de son impression. C'est ce qui porta l'Académie Françoise à le choisir pour son Libraire. (6)

ANTOINE VITRE' *Imprimeur de Paris* (7).

Antoine Vitré.

24 IL n'y a personne qui *soit* encore allé si loin que lui jusqu'à présent, & peu s'en est fallu qu'il n'ait porté l'Imprimerie au période de sa perfection. La Polyglotte seule du Président (8) le Jay a *mis* le Public dans cette persuasion; & nonobstant le jugement de ses envieux, & la disgrace où ce divin Ouvrage est tombé en ces derniéres années, il ne laisse pas de passer encore en cet état pour le chef-d'œuvre, & presque pour le dernier effort de cet Art, non seulement à cause de la nouveauté & de la majesté des Caractéres, mais encore pour l'industrie particuliére de Vitré, & pour l'éxactitude extraordinaire qu'il y a apportée. Ses autres Editions soûtiennent aussi parfaitement bien la réputation où il étoit du premier homme de France pour son métier.

En

1. Du Verdier, la Croix-du-Maine Biblioth. Franç.
¶. Quoique Frédéric ou Frideric soit dans le fond le même nom que Fédéric, je crois pourtant que Fedéric Morel n'ayant voulu être appelé ni Frédéric ni Fridéric, mais uniquement Federic, il étoit à propos de lui conserver cette orthographe. Il est aussi fort surprenant que Fédéric Morel II. du nom Professeur Royal comme son pére, & célébre par son savoir & par ses éditions, n'ait point trouvé sa place en cet article, ayant été reçu Imprimeur ordinaire du Roi pour l'Ebreu, le Grec, le Latin & le François le 2. Novembre 1581.

2. ¶. Claude Morel fils de Fédéric I. & frére de Fédéric II. mourut le 16. Novemb. 1626.

3. ¶. Mort âgé de 80. ans le 19. Novembre 1603.

4. ¶ Mort à Paris au mois de Janvier 1669.

5. ¶. Mort à Paris l'an 1639.

6. Relat. de l'Academ. Franç. tiré des Registres du 12. Mars & du 10. Avril 1634. p. 18. 19.

7. ¶. Mort à Paris au mois de Juillet 1674.

8. ¶. Baillet dans ses Corrections imprimées au devant de la 1 part. de ses Poëtes a reconnu qu'au lieu de ces mots *du Président le Jay* il devoit dire *de Gui Michel le Jay*, mort Doyen de Vezelai, avouant de plus qu'à l'article 566 du 3 vol. il a fait la même faute, sur laquelle par conséquent Ménage qui avoit vu ces corrections dès 1686. a eu tort de le relever quatre ans après.

9. ¶. Mort à Paris le 15. Aoust jour de sa fête 1681.

10. ¶.

Antoine Vitré.

En effet quoi qu'il y eût alors en ce Royaume un très-grand nombre d'Imprimeurs, il les a tous effacés par l'éclat de son nom jusqu'à Robert Estienne, auquel il n'a été inférieur qu'en érudition. Et quoique de son tems les Hollandois semblassent être les Maîtres de cet Art, on prétend que Vitré seul étoit capable de leur tenir tête, s'il se fût avisé d'observer, comme on a fait depuis, la distinction de la consone d'avec la voyelle dans les Lettres I & V, & de serrer un peu de plus près son petit Caractére. Car effectivement on a vû sortir de ses Presses, entre les autres Ouvrages exquis, des Heures de Prieres qui passent tout ce qu'il y a eu de plus délicat & de plus achevé dans les Imprimeries d'Hollande.

Nosseigneurs du Clergé font eux mêmes les Eloges de ce célébre Imprimeur en plus d'un endroit de leurs Actes & de leurs Mémoires & témoignent hautement qu'il n'y a eu que son mérite seul & son habileté singuliére qui les a portés à le choisir pour leur Imprimeur. C'est aussi dans cette vûë que Mr. Colbert l'avoit retenu pour la direction de l'Imprimerie Royale du Louvre, dont il prétendoit porter la gloire beaucoup au delà de ce qu'avoient fait les Cardinaux de Richelieu & Mazarin par le moyen de notre Vitré, qu'il avoit même prévenu pour cet effet d'une pension honorable, dont sa bonne volonté fut recompensée jusqu'à la fin de ses jours.

LOUIS BILLAINE *Imprimeur de Paris* (9).

Louis Billaine.

25 IL étoit des mieux entendus de son tems dans la Librairie. Il savoit non seulement le Latin & le Grec, mais encore l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand & le Flamand; & corrigeoit fort bien ses épreuves lui-même, quand il vouloit s'en donner la peine. Ainsi il ne fait point deshonneur à tant d'illustres Imprimeurs & Libraires de Paris dont nous venons de parler, puisqu'au jugement de quelques-uns même, il a été à l'égard des Savans de sa Profession dans Paris, ce qu'un Ancien disoit qu'avoient été Cassius & Brutus à l'égard des véritables Romains dans la République (10).

IMPRIMEURS DES AUTRES VILLES de France.

ESTIENNE DOLET *Imprimeur de Lyon, brûlé à Paris en 1545.* (11)

Estienne Dolet.

26 IL s'étoit rendu habile dans le Grec & le Latin (12), & s'étoit même étudié à polir nôtre Langue du tems de François Premier. Il avoit été Auteur avant que de se faire Imprimeur, & on lit encore plusieurs de ses Ouvrages en Vers & en Prose tant en Latin qu'en François. Il est vrai que les deux Scaligers (13), le font passer pour un fort méchant Poëte, comme nous le verrons en son lieu, mais Mr. Naudé dans le Mascurat (14) prétend que Scaliger le Pere n'en a parlé mal que par un mouvement particulier de haine qu'il avoit contre lui; & que d'ailleurs Dolet étoit un fort bon Imprimeur. En effet

10. ¶. *Ultimi Romanorum.* Mot de Crémutius Cordus dans ses Annales qui ne sont pas venuës jusqu'à nous. Suet. in Tib. n. 61. & ibi Casaub.

11. ¶. Etienne Dolet le 3. Aout jour de l'invention de S. Etienne son patron fut brûlé à Paris en 1546. comme Athée relaps, n'ayant pas encore 39. ans complets. Bayle dans son Dictionaire a donné un ample article de Dolet. Il est bien peint dans la Lettre d'un *Joannes Odonus* inserée parmi les Oeuvres de Gilbert Cousin *Gilbertus Cognatus.* Il naquit à Orleans l'an 1508.

12. La Croix-du-Maine Biblioth. Franç.
Du Verdier de Vauprivas Bibl. Franç.

¶. Ce n'étoit pas à du Verdier ni à la Croix-du-Maine qu'il faloit se rapporter de l'habileté de Dolet en ces Langues. Ils n'entendoient le Grec ni l'un ni l'autre; & ne savoient qu'assés médiocrement le Latin. Pour Dolet il ne paroît point par ses Oeuvres qu'il ait sû le Grec. Ses prétenduës versions de l'Hipparchus de Platon & de l'Axiochus, ont été faites d'après les Interprétations Latines qu'il en avoit trouvées. J'avouë qu'il avoit bien étudié le Latin, mais quoi qu'il en fit son capital, il n'écrit pas naturellement. Sa prose sent l'écolier qui fait des thémes. C'est un tissu de phrases mendiées. Ses vers sont misérables, sur tout les lyriques. La Langue qu'il savoit le mieux, c'étoit, pour le tems, sa maternelle.

13. Jules Cæs. Scal. lib. 6. art. Poët. de Critic.
Joseph. Just. Scal. in Scaliger. primis pag. 75.

14. Jugement de ce qui s'est fait contre Mazarin pag. 8.

Estienne Dolet.

effet on a remarqué que ses éditions sont éxactes & correctes.

LES GRIFFES *Imprimeurs de Lyon.* (1)

1. SEBASTIEN *mort en* 1556. (2)
2. ANTOINE, &c.

Les Griffes.

27 SEbastien s'étoit rendu fort célébre pour son éxactitude, & pour la netteté de son Caractére Italique.

Jules Scaliger, pour témoigner l'estime qu'il faisoit de son habileté & de son mérite, plutôt que pour l'engager à imprimer ses Ouvrages, lui dédia les treize Livres qu'il fit *des causes de la Langue Latine* (3) en 1540. Dans l'Epitre qu'il lui addresse il dit qu'il avoit voulu mettre son Ouvrage sous sa protection, & lui en confier la publication, afin que comme la Postérité ne manqueroit pas d'avoir une estime & une vénération particuliére pour sa pieté sincére, pour sa doctrine plus que commune, pour son insigne honnêteté, & pour ses autres qualités excellentes; on pût juger de l'utilité & de l'importance de son Ouvrage non seulement par le crédit & par l'autorité qu'il plairoit à Griffe de lui procurer, mais encore par la réputation & les ornemens qu'il voudroit lui donner en le mettant au jour.

Après lui parut *Antoine* GRIFFE (4) qui acquit aussi quelque renom parmi ceux de sa Profession.

On a le Catalogue des Livres qu'ils ont imprimés.

GUILLAUME LE ROUILLE, Rovillius, Imprimeur de *Lyon* vers le milieu du siécle précédent. (5)

Guillaume le Rouille.

28 IL avoit de la science, mais ce qui l'a particuliérement fait connoitre à la Postérité est la curiosité qu'il avoit pour les Figures & les Portraits, & il n'épargnoit aucune dépense pour tirer ou faire tirer les hommes illustres, les animaux & les plantes même au naturel.

Il feroit à souhaiter néanmoins qu'il y eût apporté plus de fidélité & plus d'éxactitude, & qu'il ne se fût pas donné la liberté d'inventer à plaisir les Portraits & les Médailles qu'il vouloit faire passer pour véritables, comme dans le Livre qu'il publia en 1553.

LES FRELONS Imprimeurs de *Lyon* (6).

Les Frelons.

29 L'Imprimerie de Frelon étoit assés estimée vers le milieu de l'autre siécle, & il étoit curieux que ses Editions fussent éxactes. Il avoit pour Correcteur de ses épreuves un savant homme appellé *Louis Saurius.*

Mais je ne sai s'il est bien sûr de s'en rapporter à la bonne foi de Du Jon lors qu'il veut nous persuader que plusieurs des Imprimeurs Catholiques, & nommément notre

1. ¶. Sébastien & Antoine son fils signoient en François *Gryphius*. Bien des gens le disent encore, & je le crois aussi bon que *Gryphe*, qu'il faut bien se garder d'écrire *Griffe*, quoi qu'en 1552. & au delà il y ait eu de cette famille un Imprimeur à Venise qui à l'Italienne écrivoit son nom *Giovan Griffio*.

2. ¶. Le 7. Septembre âgé de 63. ans.

3. ¶. Il n'est point vrai, comme l'a fort bien remarqué Ménage chap. 15. de son Anti-Baillet, que Jule Scaliger ait dédié ses livres *de causis Linguæ Latinæ* à Sébastien Gryphe; il lui a seulement écrit une Lettre touchant cet Ouvrage, laquelle, comme plusieurs autres de sa façon, est un franc galimatias. A la suite de cette Lettre est la Préface sur le livre adressée à Sylvius César Scaliger fils ainé de l'Auteur.

4. ¶. Antoine Gryphe fils de Sébastien paroit avoir négligé ses derniéres impressions, n'y employant que des caractéres usés. Il a bien imprimé quand il a voulu, & ne cédoit pas en érudition à son pére, si l'on s'en rapporte à la Lettre que lui écrivit de Pise Angelius Bargæus le 4. Novembre 1560. pag. 286. des *Epistolæ claror. viror.* in-8. à Lyon 1561. chez les héritiers de Sébastien.

5. ¶. La distinction de l'u consone, & de l'u voyelle n'étant pas observée du tems de Guillaume Roville est cause que l'on ne sait pas encore aujourd'hui bien prononcer généralement le nom de cet Imprimeur, les uns disant *Rouille*, les autres *Rouville*. Mr. Brossette suivant en cela l'exemple de la Croix-du-Maine, a dans son nouvel éloge de la Ville de Lyon, écrit *Rouville*, plaçant Guillaume Rouville parmi les Echevins de Lyon jusqu'à trois fois, la premiére en 1568. la seconde en 1573. & la troisiéme en 1578. On pourroit croire que la Croix-du Maine qui savoit apparemment fort bien que c'étoit *Roville* qu'il faloit dire, ne s'est avisé le premier d'écrire *Rouville* que pour prevenir ou corriger l'erreur de ceux qui voyant *Rouille* écrit avec un simple u voyelle, suivant l'orthographe alors reçuë, étoient exposés à prononcer, & ne prononçoient que trop souvent *Rouille* pour *Roville*. C'est ainsi que pour *Mérovée*, *Fornove* & *Rovere*, plusieurs, quoique mal, prononcent

Les Frelons.

notre Frelon (7), n'avoient point la liberté de suivre & de représenter les Manuscrits qu'ils imprimoient dans toute la sincérité & la fidélité qui est duë aux Auteurs dont on publie les Ouvrages. Il prétend qu'il se commettoit quantité de fourbes dans leurs Imprimeries par la véxation de certains Emissaires, députés par des espéces d'Inquisiteurs secrets. Il raconte, pour nous donner un exemple de ce qu'il avance, qu'étant à Lyon en 1559. il alla voir ce Louïs Saurius qui lui montra le saint Ambroise que Frelon imprimoit actuellement; & que comme il en admiroit la beauté des Caractéres, & l'éxactitude de l'Edition, Saurius lui dit qu'il n'y auroit personne qui suivant ces belles apparences, ne prît cette Edition pour la meilleure, & ne la préférât à toutes les autres. Mais il ajoûta que néanmoins il ne conseilleroit jamais à personne d'en acheter, parce que deux Cordeliers avoient pris la liberté de changer & d'altérer le texte de S. Ambroise dans presque toutes les pages. Du Jon dit qu'en même tems il lui montra dans un tiroir des feuilles du même Ouvrage que Frelon avoit imprimé d'abord sur la foi des Manuscrits; mais qu'on avoit arrêté & saisi cette premiére Edition, ce qui incommoda beaucoup ce pauvre Imprimeur à cause de la grande dépense qu'il avoit été obligé de faire inutilement. (8) Il n'est pas difficile de reconnoître dans ce recit le Caractére de l'héresie & les traits de cet Esprit calomniateur qui animoit alors certains zélés d'entre les Prétendus Reformés contre nous, & leur faisoit dire que les Catholiques avoient corrompu les Peres de l'Eglise & les autres Auteurs Ecclésiastiques dans leurs Imprimeries. Néanmoins je ne veux pas croire absolument qu'un Huguenot qui passoit pour honnête homme dans son parti, ait eu l'effronterie de forger à plaisir un fait dont il assure avoir été témoin oculaire, & qui quoique fort suspect nous sera assés indifférent quand nous jouïrons de l'excellente Edition de S. Ambroise que nous prépare Dom Jacques de Friche Bénédictin (9), assisté de Dom Nicolas le Nourry son confrére.

Les Frelons ont imprimé le Catalogue de leurs Editions.

Les trois DE TOURNES (10), TORNÆSII, *Imprimeurs de Lyon, puis de Genève*; savoir:

1. *Jean*, 2. *Antoine*, 3. *Samuel.*

De Tournes.

30. JE crois que le plus habile pour les Humanités aussi bien que pour l'Imprimerie, étoit Jean (11). Cet homme voulant nous montrer qu'il savoit quelque chose, a composé quelques Livres de Belles-Lettres; & voulant nous faire voir en même tems qu'il connoissoit le fin de son métier, il nous a donné quelques éditions entre les autres, qui sont tout-à-fait charmantes pour la beauté & la netteté des caracté-

cent encore *Mironée, Fornoüt* & *Ronere.* Baillet pour achever de desigurer le nom de *Guillaume Roville* a écrit *Guillaume le Rouille* après du Verdier p. 508. de sa Bibliothéque, sans avoir néanmoins pris garde que du Verdier qui n'accentuë point les é fermés, lorsqu'ils sont en Lettre capitale, a écrit *Guillaume le Rouille* au lieu de *Guillaume le Rouillé*, nom d'un Jurisconsulte d'Alençon, qui a fait des Notes Latines sur le grand Coutumier de Normandie, & de plus un mauvais Livre François intitulé *de la Prééxcellence de la Gaule & des Gaulois.* Le nom de cet Auteur ne devoit point par bien des raisons être confondu avec celui de *Guillaume Roville* si célebre par ses belles Impressions Françoises, Latines & Italiennes. J'avouë au reste, quoi que j'aye cherché ci-dessus à excuser la Croix-du-Maine d'avoir écrit *Rouville* pour *Roville* ne pouvoir l'excuser de même d'avoir appellé *Guillaume le Rouville* ce Jurisconsulte d'Alençon nommé *Guillaume le Rouillé.*

6. ¶. Ils écrivoient leur nom avec deux L, Frellon, & se nommoient l'aîné *Jean* & le cadet *François.*

7. ¶. C'étoit alors François. Jean son frére en 1559. étoit mort.

8. Franc. Junius, Præf. in Ind. Expurg. pag. 8.

9. ¶. Elle a paru en deux volumes in-fol. le premier l'an 1686. le second l'an 1691.

10. ¶. Il faloit dire: Les quatre de Tournes.

I. Jean de Tournes l'ancien, né Catholique, mort Huguenot à Lyon, excellent Imprimeur.

II. Jean de Tournes son fils, né Huguenot à Lyon d'où vers l'an 1584. il alla s'établir à Geneve.

III. & IV. Jean Antoine & Samuel fréres, petits-fils de Jean II.

11. ¶. Jean de Tournes l'ancien n'ayant jamais passé pour homme de Lettres, celui dont il est ici parlé, ne peut être que Jean de Tournes son fils, savant à la verité, mais qui n'a pas à beaucoup près aussi bien imprimé que son pere. Il a paru sous son nom des notes sur Petrone, lesquelles, dit Boissard dans la 2. partie de ses *Icones*, lui furent attribuées du consentement de Denys Lebé qui les avoit faites sans vouloir en être cru l'Auteur.

De Tournes.

ractéres, & pour l'éxactitude de la correction.

Les autres n'ont point mal fait, mais il faut avouer que ce qu'ils ont imprimé à Genève est fort inférieur en tout à ce qui nous est venu de leur Imprimerie de Lyon. Ils nous ont donné le Catalogue de leurs Editions.

JEAN CRESPIN Imprimeur de Genéve (1), vers l'an 1553.

Jean Crespin.

31 C'Etoit un savant homme, qui d'Avocat se fit Imprimeur. Joseph Scaliger (2) dit que ses vieilles Editions sont bonnes. Et le Sieur Colomiés (3) ajoute qu'il s'en trouve de celles qu'il a faites à Genève, qui par la beauté de leurs caractéres égalent celles de Robert Estienne.

Il s'appliquoit particuliérement à la connoissance de la Langue Grecque, & composa même un Lexicon Grec-Latin, qui fut augmenté (4) depuis quelques années par Ed. Grant, & imprimé en 1681.

APRE'S les Imprimeurs de Geneve que nous avons nommé ci-devant, il seroit assés difficile d'en trouver parmi le grand nombre de ceux qui se sont établis dans cette Ville, qui méritent d'être mis au rang de ceux qui ont travaillé avec réputation & avec succès. Quelques-uns semblent en avoir voulu distinguer deux parmi les autres. Le premier est *Eustache* VIGNON (5), dont il semble que Casaubon ait fait quelque estime, comme il paroit par quelqu'une de ses Lettres, quoique certainement ses Editions ne soient pas fort correctes, ni accompagnées des autres agrémens, qu'on recherche dans les Livres. Le second est *Jacques* CHOUET, qui dans les commencemens sembloit vouloir representer une image de l'Imprimerie des Estiennes, sous prétexte qu'il avoit acheté les Caractéres d'un petit-fils du célébre Robert Estienne: mais il n'en exprima pas seulement l'ombre.

Eustache Vignon.

Jacques Chouet.

SIMON MILLANGES Imprimeur de Bourdeaux.

Simon Millanges.

32. APrès avoir été long-tems Recteur ou Principal du Collége de Bourdeaux (6) & s'en être très-dignement acquité, il se vit obligé de quitter la place aux Jésuites, à qui on donna le Collége. De sorte qu'à la persuasion de ses proches, il se fit Imprimeur, & dressa une boutique, qui tint un des premiers rangs parmi le grand nombre des belles Imprimeries de France. Il voulut s'appliquer lui-même à la *correction* de tous les *Livres* qui passoient par sa presse, & *il* s'en acquita avec une patience & une exactitude admirable, ne se fiant point à des Correcteurs, qui pour l'ordinaire sont ou trop intéressés, ou trop précipités, ou enfin trop mal-habiles. (7)

CEUX D'ALLEMAGNE.

1. JEAN FROBEN, d'Hamelbourg en Franconie *mort en* 1527. (8).
2. JEROME FROBEN, *son fils.*
3. NICOLAS BISCHOP ou EPISCOPIUS *son gendre*, *Imprimeurs de Basle.*

Jean Froben.

33. JEan Froben fut le premier dans toute l'Allemagne, qui apporta de la déli-

1. ¶. Jean Crépin fils d'un Avocat d'Arras après avoir etudié cinq ans en Droit à Louvain, se rendit à Paris, où de même que François Baudoin son compatriote, il fut pendant quelque tems domestique du célebre Jurisconsulte Charles du Moulin, sous lequel il écrivit, & qui par cette raison l'a dans un endroit de sa Conférence des Evangelistes appelé son Secretaire. Il se fit recevoir Avocat au Parlement. Delà étant devenu ami de Beze il se retira comme lui en 1548. à Genève, & peu de tems après y dressa une Imprimerie fameuse par les belles éditions qui en sont sorties. Il mourut de peste en cette même Ville l'an 1572. & laissa un fils aussi Imprimeur nommé Samuel. Il y a eu un Jean Crépin qui a imprimé à Lyon in-4. les Epîtres de S. Jérome avec les annotations d'Erasme 1528.

2. Posterior. Scaligeran. pag. 23.

3. Colom. Biblioth. Choisi. pag. 200.

4. Idem ibid. pag. 79. 80.

¶. Ce qu'avoit écrit Colomiés touchant cette augmentation n'étant pas correct a été retranché de l'édition qui a paru de sa Bibliothéque Choisie, & de ses autres Oeuvres à Hambourg 1709. in-4. par les soins de l'illustre Jean Albert Fabrice.

5. ¶. Eustache Vignon étoit gendre de Crépin. Ses éditions ne sont pas fort belles, mais elles passent pour correctes.

6. ¶. Gabriel de Lurbe dans sa Chronique Bourde-

Jean Froben.

délicatesse dans l'Art d'imprimer, & de la discrétion dans le choix qu'il sût faire des meilleurs Auteurs. Melchior Adam (9) écrit qu'il ne voulut jamais souffrir sous ses presses aucuns de ces Libelles qui enrichissent le Libraire aux dépens de la réputation d'autrui, & qui font aujourd'hui toutes les délices & presque toute la fortune de plusieurs Imprimeurs d'Hollande. Froben estimoit avec raison que c'étoit une chose indigne de la majesté & de la pureté des Sciences, & des belles-Lettres, à l'honneur desquelles il avoit consacré son Imprimerie, que de la deshonorer par tous ces Ouvrages, qui ne vont pas directement au bien public ou de la Religion, ou de la Société civile, témoignant en toute rencontre un mépris généreux pour le gain sordide que le commun des Libraires y cherche. Le même Auteur remarque qu'il avoit *le cœur droit, une sincérité insigne, une fidélité incorruptible; qu'il étoit prévénant & obligeant jusqu'à l'excès, préférant toujours l'utilité publique à ses propres interêts*, qualité devenuë extrémement rare de nos jours parmi ceux de cette profession.

Les premiers effets de son industrie parurent dans les Ouvrages de S. Jerôme. Il entreprit de les rétablir dans leur premiére intégrité autant qu'il lui étoit possible, ayant été assisté d'abord dans ce grand dessein par Jean Reuchlin dit Capnion, & ensuite par Erasme & par les deux freres Amerbaches, comme le temoigne Erasme lui-même & Malinkrot après lui (10). Ce grand Ouvrage lui ayant réussi, il entreprit avec le même courage les Oeuvres de S. Augustin, & ensuite toutes celles d'Erasme en neuf Tomes. On prétend (11) que ces trois impressions sont des plus correctes de toutes celles de cette fameuse boutique, laquelle après avoir produit les Peres Latins avec tant de succès, se rendit encore très-recommandable par la premiére Edition qui s'y fit des Peres Grecs, dont on n'avoit encore rien vû jusqu'alors dans toute l'Allemagne.

Comme la mort ne permit pas à Jean Froben d'executer ces derniers desseins, il fut obligé de laisser ce soin à ses enfans, c'est-à-dire, à *Jerome* son fils, & à *Nicolas* EPISCOPIUS son gendre, qui, s'étant associés ensemble, continuérent de maintenir cette Imprimerie avec réputation. Ils s'en acquitérent avec d'autant plus de facilité, qu'ils étoient tous deux non seulement hommes de Lettres, mais encore gens de probité, comme témoigne Melchior Adam (12), & d'une intégrité si éxemplaire, qu'elle se fit remarquer dans toute l'Europe, & mit les noms des Frobens en bonne odeur dans le monde.

C'est donc à ces deux excellens ouvriers que nous devons les Peres Grecs (13), & nous apprenons d'Erasme qu'ils commencérent par les Ouvrages de S. Basile le Grand.

Les Frobens avoient pour Correcteur de leurs Epreuves un savant homme appellé *Sigismond Gelenius* (14), dont nous parlerons parmi nos Critiques de Philologie, & parmi nos Traducteurs. Ainsi on ne doit pas douter, que les Editions des Frobens n'en soient d'autant plus éxactes (15). Le Catalogue des Editions de la boutique d'Episcopius fut imprimé en 1564.

JEAN

deloise, & Jean Darnal son Continuateur ne disent point que Simon Millanges ait été ni Recteur ni Principal du Collége de Bourdeaux, mais seulement qu'après y avoir long-tems regenté il entreprit en 1572. de dresser dans la Ville une des plus belles Imprimeries du Royaume. Il vivoit encore en 1619.

7. Bern. de Malinckrot cap. 14. pag. 96.

8. ¶. On peut voir l'histoire de la mort de Jean Froben, & l'éloge de cet Imprimeur dans la Lettre touchante d'Erasme à Jean Heemsted Chartreux, sans autre date que de 1527.

Nous avons une Lettre de Jean Froben du 17. Juin 1515. à Erasme aussi Latine que pas une de celles d'Erasme parmi lesquelles elle est imprimée pag. 1539. de l'édition de Leyde.

9. Melchior Adam. Vit. Philosoph. Germ. pag. 64.

10. Malinckrot. de Art. Typogr. cap. 15. pag. 100.

11. Melchior Ad. Vit. Philosoph. ibid.

12. Id. ibid.

13. Eras. Epist. dedic. ad Jac. Sadoletum.

14. ¶. Erasme dans plusieurs de ses Lettres, & sur tout Lettre 1010 de l'édition de Leyde. Zeltner dans son Recueil des habiles Correcteurs d'Imprimerie n'a pas manqué d'y donner place à Gélénius, & d'en parler amplement après Bayle qu'il n'a fait que copier.

15. Malinkrot pag. 96. cap. 15.

JEAN AMERBACHE Imprimeur de *Basle* (1).

Jean Amerbache.

34. SEs Editions sont assés estimées (2), & Jean Reuchlin témoigne qu'il avoit le génie excellent (3), qu'il étoit très-versé dans les Sciences, & qu'on lui étoit redevable de ce merveilleux artifice, qui avoit produit la beauté des nouveaux caractéres.

Ce fut cet Imprimeur qui appella *Froben* à Basle avec les *Petri*, comme nous l'apprend Melchior Adam (4), afin d'avoir moyen d'avancer & de perfectionner la Librairie par une émulation louable, & par les secours mutuels qu'ils se devoient donner les uns aux autres.

Il corrigea lui-même les Oeuvres de S. Ambroise, de saint Jerome & de saint Augustin. Erasme témoignoit une estime toute particuliére (5) de la diligence & de l'exactitude que son Frere & lui apportoient à la correction des exemplaires qu'ils mettoient sous leur presse (6).

JEAN HERBST, dit OPORIN, Imprimeur de *Basle*, mort en 1568. (7).

Oporin.

35. IL fut d'abord Professeur en Langue Grecque à Basle, & dès lors son habileté étoit fort connuë parmi les Savans.

Mais quoiqu'il s'acquitât de cet emploi avec l'approbation universelle du Pays, il s'en défit néanmoins, parce qu'apparemment il y trouvoit moins de profit que d'honneur, & il se fit Imprimeur. Melchior Adam (8) dit que la néceſſité de gagner de quoi pouvoir subsister le rendit laborieux & exact; qu'il se mit à copier les Livres Grecs sous Jean Froben (9), & qu'il en fit de même des Poëtes Latins dans la suite.

Oporin.

Après sa mort il dressa une assés belle Imprimerie, & comme il avoit une connoissance parfaite des bons Manuscrits (10), il ne mit sous sa Presse que les Auteurs qui méritoient de revivre dans l'Empire des Lettres. Le même Auteur pour marquer jusqu'où alloient la diligence & le scrupule d'Oporin, assure qu'il n'est pas sorti un seul Livre de sa boutique qu'il n'ait pris la peine de corriger lui-même, sans s'en fier à l'industrie des autres. Il ajoute qu'il entretenoit chés lui un grand nombre d'Ouvriers, & qu'il les nourrissoit & les payoit avec une libéralité qui étoit beaucoup au-dessus de ses forces & que par une tendresse un peu extraordinaire il retiroit chés lui ceux qui avoient été renvoyés par les autres Libraires, & qu'il en avoit quelquefois jusqu'à cinquante à ses gages. Cette conduite, jointe avec sa générosité, ou plutôt avec le peu de soin qu'il avoit de se faire payer, acheva de le ruiner, après s'être déja vu auparavant obligé de racheter son Magazin & sa boutique d'entre les mains des créanciers, où l'un & l'autre étoient tombés par le luxe & la mauvaise conduite de la femme de Winter son parent, qui étoit associé avec lui.

Mr. de Thou fait l'éloge d'Oporin (11), & nous avons le Catalogue de ses Editions sous le titre de *Dépouilles de Jean Oporin* &c. imprimé en 1571. in-8°.

HER-

1. ¶. Jean d'Amerbach né à Reutlingue en Souabe, fut pére de Boniface, de Bruno, & de Basile d'Amerbach, trois fréres d'un grand mérite & d'une grande érudition. S'étant établi à Bâle avec Jean Pétri son associé, il y donna la premiére édition qu'on eût encore vuë de S. Augustin. Après quoi ayant commencé celle de S. Jérome, sa mort arrivée au commencement du 16. siecle ne lui ayant pas permis de finir l'Ouvrage il le recommanda en mourant à ses trois fils. Ce qu'ensuite Baillet dit de *Froben & des Petri* appelés à Bâle par Jean d'Amerbach n'est pas net. Le sens de Melchior Adam, ou plutôt d'Henri Pantaleon que Melchior n'a fait que copier, est que ce furent Jean d'Amerbach & son associé Jean Petri qui appelérent à Bâle Jean Froben & Adam Petri, lesquels travaillérent avec eux, & depuis furent leurs successeurs.

2. Malinckr. Art. Typogr. cap. 14. pag. 93.

3. Reuchl. seu Capn. lib. 1. de verbo mirific.

4. Melch. Adam Vit. Phi[illegible] in Frob. pag. [illegible]

5. Erasm. Vita à seipso script.

6. ¶. Jean d'Amerbach n'avoit point de frére. Ce furent après sa mort, Bruno & Basile ses fils, qui pour mettre Jean Froben en état d'imprimer correctement prenoient soin de revoir les exemplaires. Voyés à la tête des Oeuvres d'Erasme la dédicace qu'en fait Beatus Rhenanus à Charles-quint, car cette Vie d'Erasme écrite par Erasme même, à laquelle le chiffre 1. renvoie, ne contient absolument rien de ce que Baillet a prétendu y trouver.

7. ¶.

HERVAGIUS Imprimeur de *Basle* (12), & HENRIC-PETRI du même lieu.

Hervagius. 36 Erasme estimoit fort *Hervagius*, & disoit que nous avons obligation à Alde de nous avoir donné le premier le Prince des Orateurs (13), mais que nous sommes beaucoup plus redevables à Hervagius de l'avoir mis en un état beaucoup plus accompli, & de n'avoir épargné aucune dépense ni aucun soin pour lui donner sa perfection. (14)

Henric-Petri. Et pour ce qui est d'*Henric-Petri* (15), on peut voir ce qui est sorti de sa boutique dans le Catalogue que ses héritiers en firent imprimer in-4o à Basle, avec une continuation de ce qui s'étoit imprimé chés eux jusqu'en l'année 1628.

JEROME COMMELIN de Douai, Imprimeur d'Heidelberg mort en 1597 (16).

Jerome Commelin. 37 Il étoit François de Nation, & les Livres que nous voyons sans nom d'Imprimeur qui marquent la boutique de *S. André* sous l'enseigne d'une Vérité assise, sont de son Imprimerie. Il demeuroit ordinairement à Heidelberg à cause de la Bibliothèque Palatine.

Scaliger (17) témoigne que ce qu'il a fait est bon, & qu'il étoit habile en Grec & en *Latin, mais non pas en Hébreu.* Malinkrot (18) loue non seulement son *érudition* mais encore sa diligence, dont il a donné des preuves, ayant imprimé tant d'excellens Auteurs qu'il semble ne le céder en ce point ni aux Manuces ni aux Estiennes même selon cet Auteur. Les deux principaux Ouvrages de son impression sont le saint Athanase, & le saint Chrysostome. Jerome Commelin. Casaubon (19) témoignoit faire une estime particuliére de ses éditions, & il dit en une de ses Lettres, qu'autant qu'il en trouvoit, il les achetoit toutes sans distinction.

Nous parlerons encore de Commelin en un autre endroit.

LES IMPRIMEURS DE COLOGNE,

Qui ont paru durant un demi-siécle jusqu'au commencement de celui-ci. Savoir:

1. Arnold de Myle,
2. Godefroi Hittorp,
3. Pierre Quentel,
4. Gerwin de Calen,
5. Herman de Myle,
6. Materne Cholin,
7. Jean Gymnique,
8. Antoine Hierat,
9. Jean Kinche,
10. Bernard Gualter,
11. Pierre Henningue, &c.

38 Ils étoient tous fort considérables non seulement par le rang de Conseillers, & par les premiéres Magistratures qu'ils exerçoient dans la Ville, mais encore plus par leur piété, qui ne leur a fait presque imprimer que des Livres faits pour l'utilité de l'Eglise, pour la défense de la Religion, & pour le réglement des mœurs. (20)

Pierre Quentel. 3. Pour ce qui est de Pierre Quentel, il s'étoit déja rendu célébre dans la Ville avant qu'on eût encore entendu parler

7. ¶. Le 6. de Juillet.
8. Melch. Adam Vit. Phil. German. pag. 142.
9. ¶. Il faloit dire : *pour Jean Froben.*
10. ¶. Melchior Adam ne dit rien de tel.
11. Thuan. Hist. ad ann. 1568.
12. ¶. Erasme Lettre 1149. dit que Jean Hervagius avoit épousé la veuve de Froben & qu'il n'étoit pas ignorant.' La veuve de Froben nommée Gertrude, étoit fille de Wolfgang Lachner Imprimeur dont parle Erasme en plus d'un endroit de ses Lettres.
13. ¶. Il faloit dire: *des Orateurs Grecs*, afin que d'abord on entendît que c'est Démosthéne dont Erasme a voulu parler.
14. Erasm. Epistol. lib. 28. Col. 1709. c.
15. ¶. Cet Henric-Pétri apparemment fils ou de ce Jean, ou de cet Adam Petri dont nous avons parlé plus haut a été un Imprimeur fort négligent. Ses éditions ne sont ni belles ni correctes. On le nomme communément Henri-Pierre. Ses héritiers ont mieux imprimé que lui.
16. ¶. Casaubon dans une Lettre du 13. Mars 1598. mande la mort de Commelin à Jaques Gillot, & Joseph Scaliger qui ne croyoit pas que Casaubon en sût déja la nouvelle, la lui mande bien circonstanciée dans la 45. de ses Lettres du 17. Mars de la même année, par où il paroit que ce fut très-certainement l'an 1598. que Jérome Commelin mourut.
17. Posterior. Scaligeran. pag. 54.
18. Malinckr. Art. Typogr. cap. 14. pag. 93.
19. Casaub. Epistol. 43 ann. 1595. pag. 58.
20. Bern. de Malinck. de Art. Typograph. cap. 14. pag. 95.

P. Quentel. ler ni d'*Hittorp* ni de *Calenius*, & il avoit mis son Imprimerie en vogue par l'édition de tous les Ouvrages de Denys le Chartreux, qui ne sont pas en petit nombre.

Sa boutique demeura quelque tems en réputation sous ARNOLD QUENTEL, JEAN KREPSIUS & *Gerwin Calenius*. (1).

Antoine Hierat. 8. Mais *Antoine* HIERAT semble avoir surpassé tous les autres par la gloire qu'il a acquise en réimprimant la plupart des Ouvrages des SS. Peres, dont les premiéres éditions étoient devenuës déja assés rares.

Malinckrot dit qu'il en a mis un si grand nombre au jour, qu'il est difficile de concevoir comment un homme seul peut avoir eu assés de résolution & assés de tems pour en venir à bout; & de croire qu'il ait été assés riche & assés laborieux pour n'avoir emprunté la bourse ni imploré le secours de personne. Il prétend même que tous les Imprimeurs qui avoient paru jusqu'alors dans le monde lui étoient fort inférieurs, soit qu'on considerât la multitude & la grosseur des Ouvrages qu'il avoit imprimés, soit qu'on eût égard au choix qu'il avoit fait de ses Auteurs; & il dit que pour s'en convaincre, on n'a qu'à jetter les yeux sur le Catalogue des Livres sortis de ses presses. Il est obligé néanmoins de reconnoître que si cette boutique a passé les autres en fécondité, elle leur a cedé du moins en magnificence & en dignité, & particuliérement à celle de Plantin, à laquelle il auroit pû hardiment joindre celles des Estiennes, des Manuces & des Frobens. Et quoiqu'il ait avancé plus haut, qu'Hierat avoit toujours travaillé tout seul avec une application infatigable sans le secours de personne. Il avouë pourtant qu'il fut assisté & servi utilement par *Jean Gymnique* le jeune, fils de sa femme, car il avoit épousé la veuve de Jean Gymnique le pere qui avoit été son Maître. (2).

IMPRIMEURS DES PAYS BAS CATHOLIQUES.

RUTGER RESCIUS Imprimeur *de Louvain mort en* 1545.

Rutger Rescius. 39. IL étoit savant en Grec, & il l'enseignoit à Louvain, où il occupoit la première Chaire des Professeurs. Malinckrot dit qu'il y professoit aussi la Langue Hébraïque (3).

Mais quoi-qu'il en soit, il est constant qu'il tourna presque toutes ses inclinations au Grec, & ne s'appliqua presque qu'à l'édition des Auteurs en cette Langue dont il a imprimé un grand nombre. Erasme (4) disoit qu'on en auroit peut-être pû trouver d'aussi savans que lui, mais non pas de plus éxacts ni de plus diligens.

Ainsi quoi-que ses Editions ne soient pas fort belles, elles ne laissent pas d'être estimées des Savans, comme il paroit par une Lettre que Guillaume Pantin écrit à Nansius (5), & elles sont d'autant plus éxactes, qu'étant savant & judicieux, il prenoit la peine de corriger lui-même les copies qu'il imprimoit avec toute l'éxactitude dont il étoit capable, comme on le peut voir dans Aubert le Mire (6), qui dit que Rescius avoit

1. Malinckr. ibid. pag. 95. cap. 14.

2. Malinckr. de Arte Typog. cap. 15. pag. 100. Idem ibid. pag. 124. 125.

3. Malinckr. Art. Typogr. c. 14. p. 93.

4. Erasm. Liv. 13. Epistol. 31.

¶. Rutger Rescius, dans l'endroit cité, n'est loué de son exactitude & de sa diligence que comme Professeur en Langue Grecque, & non pas comme Imprimeur, dont par les Lettres d'Erasme il ne paroit nulle part qu'il ait fait la fonction. Il paroit seulement par une Lettre de lui à Erasme datée de Louvain le 8. Mars 1516. pag. 1554. de l'édition de Leyde, qu'il étoit un des Correcteurs d'Imprimerie de Thierri ou Theodoric Martin d'Alost Imprimeur à Louvain. Depuis néanmoins on ne peut pas disconvenir que de son chef il n'ait dressé une Imprimerie à Louvain, & qu'il ne se soit attaché sur tout à donner des éditions Grecques, qu'il prenoit lui-même soin de corriger. Valére André en rapporte quelques-unes dans sa Bibliothéque, telles que la Paraphrase des Instituts par Théophile, les Aphorismes d'Hippocrate conferés sur des manuscrits, &c. J'ai vu aussi dans des Catalogues diverses éditions Latines, entre autres de quelques Ouvrages de Jean Driede Professeur en Théologie à Louvain tant in-fol. qu'in-4. chés Rutger Rescius.

5. Guill. Pantin. Epist. ad Franc. Nansium præfix. Operib. Pauli Leopardi.

6. Elog. Belg. pag. 131.

7. Biblioth. Belg. Val. Andr.

8. ¶. Agé de 57. ans.

9. ¶. Il n'a guére été Imprimeur que de ses Ouvrages.

10. Is.

Rutger Rescius.

Avoit procuré aux Pays-bas la même gloire qu'Alde l'ancien avoit acquis à l'Italie parce qu'ils avoient été tous deux les premiers qui eussent imprimé le Grec dans leur païs.

Voyés ses Ecrits dans Valere André (7).

HUBERT GOLTZIUS *de Venloo au Duché de Gueldre, Imprimeur de Bruges, mort en* 1583. (8).

Hubert Goltzius.

40. OUtre la réputation qu'il avoit de savoir les Humanités, l'Histoire & l'Antiquité, outre qu'il étoit connoisseur dans la Médaille, outre qu'il étoit Graveur & Peintre, il eut la curiosité de se faire encore Imprimeur (9). Car comme il apréhendoit qu'on ne laissât glisser dans l'impression de ses Ouvrages des fautes qui en eussent pû diminuer le mérite: il établit en sa maison une belle Imprimerie, où toutes les Editions passoient par ses mains; & il les corrigeoit lui-même, leur donnant leur perfection, au moins pour ce qui regardoit les figures. Aussi les a-t-il renduës si parfaites en l'art du burin, & en la netteté du caractère, qu'elles ont été reçuës par toute l'Europe avec applaudissement, & qu'elles servent encore maintenant d'ornement aux plus fameuses Bibliothéques. (10)

Cependant on dit que Goltzius ne savoit pas le Latin (11), & je ne sai comment ceux qui le disent, pourront s'accommoder avec ceux qui prétendent qu'il corrigeoit lui-même ses épreuves. Mais nous parlerons de lui plus au long parmi les Antiquaires & Médaillistes.

CHRISTOPHLE PLANTIN *de Tours* (12); Imprimeur d'Anvers, mort en 1598. (13).

Christophle Plantin.

41. GUichardin le jeune (14) nous dépeint son Imprimerie comme une des plus rares merveilles de l'Europe, & qui étoit unique en son espéce. Le bâtiment de cette Imprimerie étoit si magnifique, qu'il passoit pour le plus bel ornement de la Ville d'Anvers au jugement du même Auteur. Il dit qu'on y voyoit tant de Presses, tant de caractéres de toutes sortes de grandeurs & de figures, tant de Matrices à fondre les Lettres, tant d'instrumens faits à plaisir, & tant d'autres commodités, que le prix de tout cela se montoit à des sommes immenses, & composoit un juste tresor.

Un Anonyme qui a fait la Préface de l'Index de Plantin (15) ajoute que ses Caractéres étoient d'argent, & qu'il ne partageoit cette gloire avec personne, parce qu'elle lui étoit singuliére à l'exclusion de tous les autres Imprimeurs; mais cet Auteur ne savoit pas apparemment que Robert Estienne avoit prévenu Plantin dans cette magnificence, quoiqu'il fût moins riche que lui.

Mr. de Thou dit qu'étant à Anvers en 1576. (16) il eut la curiosité d'aller voir Plantin, lequel, quoique très-mal pour lors dans ses affaires, ne laissoit pas d'entretenir encore actuellement dix-sept presses. Outre tout ce grand appareil d'Imprimerie, il entretenoit encore un fort grand nombre d'Ouvriers habiles & expérimentés dans cette Profession, qu'il payoit avec tant

10. If. Bullart Academ. Tom. 2, lib. 2. pag. 162.

11. ¶. C'est une fausseté. Son *Thesaurus rei antiquariæ* seul est une preuve du contraire. Dira-t-on que c'est une charité qu'un de ses amis lui a prêtée? Cela est bientôt dit, mais il faudroit en avoir de bons garans. Goltzius entendoit non seulement le Latin, mais aussi le Grec. Lipse lui adressant la 21. de ses Questions epistoliques du 2. livre y a cité un assés long passage de Strabon sans l'interpreter. Supposera-t-on qu'il lui envoyoit l'explication du Grec & du Latin dans le paquet, comme on a supposé qu'il faisoit quand il écrivoit à Plantin? Avec de pareilles conjectures avancées après coup & sans aveu, on détruira les faits le mieux établis. Il se pourroit d'ailleurs bien faire que ceux qui ont dit que Goltzius ne savoit pas le Latin, auroient par équivoque pris Goltzius pour Gorlæus Antiquaire à peu près de même pays, & de même tems, si habile Medailliste, qu'il entendoit tous les Livres de médailles écrits en Latin sans avoir appris cette Langue. Mr. de Peiresc, de qui Gassendi l. 2. *de Vita Peireskii*, dit tenir cette particularité, pouvoit d'autant mieux la savoir, qu'il avoit vu de près Gorlæus à Delft. Il s'en faut bien que Balzac soit aussi croyable sur ce qu'il rapporte touchant Lipse & Plantin, livre 1. de ses Lettres à Chapelain, Lettre 17.

12. ¶. Il étoit de Mont-Louïs Bourg de Touraine à 2. lieuës de Tours.

13. ¶. Agé de 75. ans.

14. Lud. Guichardin. descript. Belg. in Antuerp.

15. Indicis *Plant. Præfat.*

16. Thuan. de Vita sua, &c.

Christophe Plantin.

tant d'assiduité, qu'il comptoit par jour plus de 200. florins, c'est-à-dire, plus de 100. écus de dépense qu'il faisoit pour cet effet (1).

Mais ce qui contribuoit le plus à sa gloire étoit ce grand nombre de Savans qu'il retenoit chés lui par des appointemens magnifiques, & qu'il occupoit à corriger ses Impressions. Les principaux de ces célébres Correcteurs au raport d'Aubert le Mire (2) étoient 1. *Victor Giselin*, 2. *Theodore Pulman*, 3. *Antoine Gesdal*, 4. *François Hardouin*, 5. *Corneille Kilien*, 6. *François Raphelenge*, qui devint son gendre.

Comme ils ont tous fait connoître leur savoir & leur suffisance à la postérité par des Livres qu'ils ont composés d'ailleurs; nous pourrons parler encore d'eux dans la suite de ce Recueil, & particuliérement de Giselin, de Pulman, & de Raphelenge. Et nous nous contenterons de remarquer ici après Valére André (3), que *Corneille* KILIEN l'un d'entre eux, qui mourut en 1607. se signala par dessus les autres, & s'y attacha avec une assiduité fort opiniâtre ayant passé cinquante années entiéres à travailler dans cette boutique avec une patience infatigable accompagnée d'un succès merveilleux, que produisoit sa fidélité & son expérience.

Ainsi tout ce qu'on dit de l'éxactitude de ses Editions ne souffre aucune difficulté, sur tout lorsqu'on fait réfléxion sur la délicatesse du scrupule de Plantin. Car ne se fiant pas toujours aux lumiéres & à la diligence de tant de clairvoyans & savans Correcteurs, & ne voulant pas même s'en rapporter à ses yeux, ni à sa propre expérience, quoique, selon Malinckrot, il fut très-éclairé, & très-intelligent dans sa Profession, il avoit coutume d'exposer en public les Epreuves, après avoir été éxactement revûës & éxaminées chés lui en particulier, & de mandier ainsi, à l'éxemple d'Apelle, le jugement des Passans, promettant même des récompenses pour chaque faute qu'on y auroit remarquée. Il paroit par ce recit que Malinckrot (4) a voulu copier Plantin sur Robert Estienne, & que celui-là par une louable imitation a voulu pratiquer dans les Pays-bas, ce qu'il avoit vu faire à celui-ci dans Paris, avant que de sortir de France. Et voila peut-être ce qui a fait juger à Valére André & aux autres (5) que les Editions de Plantin doivent être sans aucune faute, qui est une perfection que nous pensions avoir été unique & particuliére à Robert Estienne.

Ces excellentes qualités de Plantin jointes à la beauté & à la netteté exquise de ses caractéres, & au choix qu'il avoit coutume de faire des bons Auteurs, lui ont attiré non seulement l'estime & les éloges de tous les Savans de son siécle, mais encore les applaudissemens & l'amour même de toute la postérité. Lipse, qui pour le seul interêt des Belles-Lettres *avoit fait une étroite liaison avec lui* (6), *l'appelle tantôt la Prunelle, & tantôt la Perle des Imprimeurs. Scaliger* (7) *dit qu'il étoit d'une fidélité inviolable à l'égard des Auteurs qu'il imprimoit* & des copies qu'on lui donnoit, & qu'il auroit fait scrupule d'y rien changer: ce que ne faisoit pas Henri Estienne. Dom Nicolas Antoine (8) prétend qu'il est le plus clairvoyant de tous les Imprimeurs, & que sa fidélité ayant passé pour un prodige, en deviendra d'autant plus incroyable à la postérité. Le Cardinal Baronius lui écrivant pour lui faire faire une seconde Edition de ses Annales Ecclésiastiques, qui dût servir de régle & de modéle à toutes les autres suivantes, dit (9) qu'il avoit jetté les yeux sur lui pour cette grande entreprise, parce qu'il étoit le premier des Imprimeurs du Monde, & qu'il les surpassoit tous autant par la piété sincére, que par toutes les autres parties qui composent un homme achevé pour cette Profession. Arias Montanus (10) semble avoir voulu consacrer son industrie, sa pruden-ce,

1. Guicciard. ut supra, &c.
Is. Bullart. Acad. ut infra.
2. Aub. Miræus elog. Belg. p. 207. 208.
Malinckr. cap. 14. de Art. Typog. p. 94.
3. Val. Andr. Dessélius Bibl. Belg. pag. 156.
Aub. Mir. pag. 208. ut suprà.
4. Malinckr. cap. 16. pag. 102.
5. Bibl. Belgic. voce Cornel. Kilian. pag. 156.
Item Aub. Mir.
6. Lips. not. ad Tac. & alibi non semel.
Item Epist. ad Moret.
7. Scaligeran. prior. pag. 47. iterum pag 55.
8. Nicol. Ant. Biblioth. Hispanic. pag. 162. tom. 1.
9. Leonard Nicod. addit. ad Topii Bibl. Neapolitan.

Christophle Plantin. ce, son assiduité, son éxactitude, sa diligence, son des-interessement, *sa constance & ses travaux*, en les publiant à la tête de la Bible Royale, ou Polyglotte d'Anvers. Enfin Guillaume Pantin (11) écrit qu'ayant glorieusement consumé toute son industrie & des richesses immenses pour donner la vie, & pour communiquer l'immortalité à une infinité d'Auteurs, qui par leur excellence se sont distingués des autres, la République des Lettres lui a autant d'obligation que le Ciel en avoit à l'Atlas de la fable dans la supposition de l'Antiquité Païenne; & il compare sa boutique au ventre du Cheval de Troye, ajoutant qu'il en étoit sorti infiniment plus de Héros Hébreux, Grecs, & Latins, que ce Cheval n'en avoit produits de Grecs.

Au reste Plantin est le premier qui ait porté en titre la qualité d'*Archi-Imprimeur* que le Roi d'Espagne lui donna de son propre mouvement par reconnoissance de son mérite, comme écrit de Malinckrot (12) avec d'amples gratifications pour soutenir dignement ce nouvel honneur & la réputation de son Imprimerie.

Le Sieur Bullart lui a donné une place parmi les Hommes Illustres de son Académie, & il l'a remplie d'un éloge (13).

Entre tant de célébres Ouvrages dont l'Eglise & les Lettres sont redevables à Plantin, on a toujours considéré (14) comme son chef-d'œuvre la Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle autrement la Grand-Bible de Philippe second, & ce n'est pas sans raison qu'on l'a toujours estimée comme le plus beau fruit de l'Imprimerie jusqu'à la naissance de celle de Vitré ou de Mr. le Jai, à laquelle il lui a fallu ceder cet honneur.

Le Catalogue des Editions faites en la boutique de Plantin fut imprimé en 1615. in-8° à Anvers non pas à dessein de faire voir ce qu'il y avoit à vendre, puisque dès ce tems-là il y en avoit déja plusieurs qui n'y étoient plus, étant dispersées dans les Provinces, mais par une présomption louable ou du moins utile à ceux qui sont curieux des bonnes Editions, afin que par ce Catalogue fidéle ils puissent sûrement distinguer ce qui vient de Plantin, d'avec ce qui n'en vient pas, comme le dit l'Anonyme qui en a fait la Préface (15). Christophle Plantin.

JEAN BELIER ou BELLER (16) *Imprimeur d'Anvers, mort en 1595.*

42 Il étoit celui d'après Plantin, mais il avoit d'ailleurs cet avantage qu'il Jean Belier.
savoit peut-être plus de Latin, & qu'il fit & imprima un Dictionnaire tiré de Robert Etienne & de Gesner; & en composa même encore un autre depuis de Latin en Espagnol, comme on le voit dans la Vie des Etiennes (17). B. de Malinckrot dit que les *Bellers* & *Nutius* ont pareillement fait rechercher leurs éditions, par la beauté de leurs caractéres, & la bonté de leur papier (18).

Les Bellers se sont aussi établis à Douai, & on estime les éditions de *Balthasar*.

LES MORETS Imprimeurs d'Anvers.

1. JEAN, *gendre de Plantin, mort en 1610*
2. BALTHASAR *fils de Jean, mort en 1641.*

43 Jean Moret eut la seconde fille de Jean Moret.
1 Plantin avec sa boutique d'Anvers. Ses éditions ne sont pas moins belles ni moins éxactes, au moins pour la plûpart, que celles de son Beaupere. Il avoit aussi quelque étude, & il s'est servi de bons Correcteurs entre lesquels le célébre *Kilien* lui rendit service jusqu'en 1607.

2. Quoique BALTHASAR eût parfaitement bien étudié sous Lipse, l'ami de la Balthasar Moret.
maison, & qu'il pût paroître ailleurs, il aima mieux employer toutes ses lumiéres & son industrie à faire valoir l'Imprimerie de

tan. pag. 61.
10. Ben. Ar. Mont. Prolegomen. Biblior. Regior.
11. Pantin Epist. ad Nansium præfix. Oper. Leopardi.
12. Malinckr. cap. 14. pag. 94.
13. Bull. Acad. tom. 2. lib. 4. pag. 258.
14. Nic. Ant. Bibl. Hisp. in Aria Mont. pag. 162.
15. Præfat. Indic. lib. è Typogr. Plant.
16. ¶. Un belier en Flamand c'est *ram* & non pas beller, nom propre qui devoit être ici uniquement conservé. Ceux de cette famille écrivoient leur nom *Bellere* en François.
17. Theod. Janss. d'Almeloveen de Vit. Steph.
18. Malinckr. de Art. Typogr. cap. 14. pag. 95.

Moret. Balthasar.

de son Aïeul & de son Pere, étant beaucoup plus savant que n'avoient été ni l'un ni l'autre.

Mr. Bullart témoigne (1) qu'il s'assujettit avec tant de diligence ,, & d'application ,, à corriger les *Autographes* ou les copies ,, originales qu'il mettoit sous la presse, ,, qu'il travailla encore plus à les polir ,, que les Auteurs mêmes qui les avoient ,, composées. Il ajoute qu'en effet il ne ,, s'est trouvé personne d'entre les Auteurs ,, vivans qui ait osé lui disputer cet honneur, & qui n'ait reconnu ses corrections très-judicieuses & sa censure très-raisonnable; qu'ils ont tous avoué que ,, leurs Ouvrages avoient trouvé leur dernier ornement dans les mains de cet ,, homme laborieux.

Mr. de Malinckrot (2) dit qu'il n'étoit pas moins curieux que son grand-pere pour la netteté des caractéres & l'éxactitude de l'Impression, & qu'il entretenoit pour le moins quarante-huit Ouvriers dans l'Imprimerie, dont il a eu grand soin de conserver la pureté & l'honneur où elle s'étoit toujours maintenuë par la vertu & par l'attache à la Communion Catholique qu'avoient eu Plantin & Moret, en ne laissant glisser sous ses presses aucun Livre écrit contre l'Eglise Romaine ou contre l'innocence des mœurs.

IMPRIMEURS D'HOLLANDE.

Imprimeurs d'Hollande.

44. On peut dire que c'est Plantin qui a jetté les fondemens des belles Imprimeries d'Hollande, par l'érection qu'il fit d'une boutique à Leiden, approchante de celle d'Anvers, & qui servit d'Ecole à tant d'illustres Imprimeurs qui ont eu tant d'éclat dans ce petit coin du monde. Il semble que le Compas de Plantin ou plutôt la Sagesse divine leur ait inspiré une adresse particuliére pour mesurer toutes choses dans leurs éditions, même jusqu'aux reliûres des Livres avec une justesse & une uniformité qui ne s'est point encore démentie. Ce qu'on a donc particuliérement aimé jusqu'ici dans ces Impressions d'Hollande, est cette netteté & cette gentillesse des caractéres qui saute aux yeux d'abord, avec cette proportion agréable & cet arrangement serré, auquel les autres Imprimeurs semblent n'avoir point encore pû parvenir. C'est dommage que quelques-uns d'entre eux se soient si fort deshonorés sur tout en ces derniéres années, en souillant leurs presses d'une infinité de libelles, nés pour détruire le repos de l'Eglise & de l'Etat, l'honnêteté Chrétienne & civile, & la réputation des personnes utiles au Public.

FRANCOIS RAPHELENGIUS ou RAFFLENGHEN, Imprimeur de *Leide, mort en* 1597. (3)

François Raphelengius.

45. Il entra dans le commerce de la Librairie en épousant la fille ainée de Plantin (4). Il étoit fort habile dans les Langues Hebraïque, Chaldaïque, Arabe, Grecque, Latine (5). Il professoit même l'Hebreu & l'Arabe à Leide où étoit son Imprimerie, ou plûtôt celle de Plantin son beaupere qu'il conduisoit. Malinkrot nous apprend qu'il avoit été Correcteur (6) des épreuves à Anvers sous ce célébre Imprimeur, dont il acquit l'amitié & l'alliance par les bons services qu'il lui rendit. Arias Montanus témoignant (7) qu'il avoit beaucoup d'industrie, une diligence incroyable, une éxactitude & une application continuelle, un esprit pénétrant & un jugement fort solide, ajoute qu'il en avoit donné des preuves publiques dans la correction de la Grand-Bible Polyglotte d'Anvers qu'im-

1. Academ. des Sciences & des Arts Tom. 2. lib. 4. pag. 26.
2. Malinckr. de Arte Typogr. cap. 15. pag. 95.
3. ¶. Le 20. de Juillet à l'âge de 59. ans.
4. Ath Bat. Jo. Meurs. in Vit. ill.
5. Theod. Janss. d'Almelov. in Vit. Steph.
6. Mal. de Arte Typog. cap. 14 p. 95.
7. Ben. Aria Mont. Prolegom. Bibl. Antuerp.
8. Val. And. Dessel. Bibl. Bel.
9. Aub. Mir. & Aub. Van den Eede Bibl. de Script. Eccl.
10. Gerard Jean Vossius pag. 263. *de Scient. Mathemat.* dit que Guillaume Blaeu mourut le 21. Octobre 1638. âgé de 67. ans.
11. Le fils de Guillaume Jansson Blaeu *n'a été* connu que sous le nom de Jean Blaeu, & *l'on* n'a même guére appelé le pere que *Guillaume Blaeu*.
12. Ce *Josse Jansson* n'est autre que Jean Blaeu, qui dans

François Raphelengius. qu'imprima son beau-pere. Raphelengius [illegible] s'est encore signalé par des Ecrits qu'il a la[illegible]és à la Posterité, & qu'on peut voir dans [illegible] Valere André (8), dans l'Athene de Meur[illegible]s, &c. (9).

[illegible] BLAEW ou BLAW, Imprimeurs d'Amsterdam.

1. GUILLAUME dit *Wilhelmus Cæsius Janssonius*, mort en 1628. (10)
2. Jean JANSSON son fils (11)
3. Josse JANSSON, &c. (12).

Guillaume Blaew. 46 VOssius nous a fait connoître le mérite de GUILLAUME en plus d'un endroit de ses Livres. Il avoit été disciple du célébre Tycho-Brahe, & il joignit la Science des Mathématiques, & particuliérement de l'Astronomie & de la Géographie à l'*Art de l'Imprimerie*, *en quoi il réüssit admirablement aussi bien que ses enfans. On peut dire que leur chef-d'œuvre en l'un & en l'autre est leur Atlas avec leur Théatre.*

Il avoit le génie excellent & le jugement merveilleux. C'étoit un homme d'une éxactitude sévére & d'un travail infatigable autant pour l'Imprimerie de ses Cartes & de ses Livres, qu'à l'égard de ses expériences Astronomiques & Géométriques, pour lesquelles il n'épargnoit rien. En effet *il se fit admirer de toute la terre par ses Globes célestes*, ses Cartes Marines & par divers Ouvrages très-doctes & très-ingénieux. Mais pour ce qui est de ses Cartes terrestres, il faut avouer que nos Géographes François, & particuliérement Messieurs Sanson, ont donné au Public quelque chose de plus éxact & de plus poli.

Guillaume Blaew ne savoit pas le Grec, mais il avoit une connoissance éxacte des Langues Latine, Françoise & Allemande. Et Grotius lui donne la gloire d'avoir été le plus diligent des Imprimeurs de son tems. (13)

2. Jean JANSSON de BLAEW n'étoit gueres moins habile que son pere, & s'il lui cédoit en quelque chose pour les Mathématiques, il avoit l'avantage sur lui dans la Jurisprudence, & s'étoit fait passer Jurisconsulte ou Avocat. C'est à lui qu'on est redevable de la plus grande partie de l'Atlas, & Vossius (14) qui le veut faire passer pour un grand Astronome & un habile Géographe en même tems dit qu'il a surpris & réjoui le Public par l'industrie admirable avec laquelle *il a fait le Théatre des Villes & des Fortifications.* Borremans (15) dit qu'il a rendu des services si importans à la République des Lettres par le travail & la constance avec laquelle il a *imprimé les Livres, que son nom vivra dans la gloire tant que les Savans vivront & que les Livres dureront: & que c'est son mérite qui l'a rendu digne du choix que Gustave-Adolphe Roi de Suéde* fit de lui pour être son Imprimeur. Jean Blaew.

Il faut avouër pourtant qu'il s'est quelquefois negligé dans quelques-unes de ses éditions, non point par défaut d'habileté, mais parce qu'il étoit distrait & attaché à des occupations qu'il jugeoit plus importantes.

3. Josse JANSSON n'a point eu beaucoup d'éclat, & il semble qu'il ait été obscurci par les Elzeviers.

JEAN MAIRE *Imprimeur de Leyde.*

47 IL étoit estimé de Grotius, de Vossius & de Saumaise, comme il paroît par leurs Lettres. *Et en effet ses éditions font assés voir qu'il n'étoit pas indigne d'être considéré de ces grands hommes ausquels il n'étoit pas inutile.* Jean Maire.

LES

dans l'édition qu'il a donnée des Oeuvres de Janus Nicius Erythræus, & de quelques-unes de celles de Leo Allatius, a mis Cologne à la place d'Amsterdam & s'est caché sous le nom de Jodocus Kalcovius. Guillaume Blaeu & Jean son fils ainé travaillérent ensemble aux deux premiers volumes de leur Atlas. Jean & Corneille son cadet, leur pére étant mort, donnérent le troisiéme volume. Après quoi la mort de Corneille étant survenuë, Jean demeuré seul, poursuivit l'Ouvrage.

13. Ger. Vossius de Philolog. cap. 11. §. 27. pag. 64. Idem de Scient. Mathemat. cap. 36. §. 47. 48. 49. pag. 199. 200. 201. où il fait ses éloges avec assés d'étenduë. Idem de Math. Chronol. cap. 44. §. 40. pag. 263. Grotius epistol. 124. ad Gassend. pag. 349. ad Gallos.

14. Voss. de Scient. Mathem. c. 36. §. 49. & cap. 44. §. 40.

15. Ant. Borremans Epist. ad Theodor. ab Almelov. pag. 129 post Vit. Stephanor.

LES ELZEVIERS Imprimeurs d'Amsterdam & de Leyde (1), ſavoir,

1. BONAVENTURE.
2. ABRAHAM.
3. LOUIS.
4. DANIEL, mort vers l'an 1680 ou 1681.

Les Elzéviers.

48 IL n'y a point de boutique d'où il ſoit ſorti de plus beaux livres ni en plus grand nombre. Il faut avouer qu'ils ont été au deſſous des Eſtiennes tant pour l'érudition que pour les éditions Grecques & Hébraïques: mais ils ne leur ont cédé ni dans le choix des bons livres, ni dans l'intelligence de la Librairie; & ils ont eu même le deſſus pour l'agrément & la délicateſſe des petits caractéres.

Ainſi ce n'eſt point ſans raiſon qu'on les conſidére encore comme la Perle des Imprimeurs, non ſeulement d'Hollande, mais encore de toute l'Europe.

Quoi-que DANIEL ait laiſſé des enfans, il paſſe néanmoins pour le dernier de la famille, & ayant entrainé à ſa mort une partie de la gloire des Etats pour l'Imprimerie, on prétend qu'il n'y a preſque plus perſonne dans cette célébre République qui ſoit capable de ſoûtenir l'autre. Les Elzeviers ont imprimé plus d'une fois le Catalogue de leurs éditions, mais celui que Daniel a publié le dernier eſt extrémement groſſi de livres étrangers: il fut imprimé à Amſterdam l'an 1674 in-12. diviſé en ſept parties.

ANDRE' FRIS ou FRISIUS Imprimeur d'Amſterdam, mort vers l'an 1681.

André Fris.

49 LE Sieur Borremans dit qu'il ſe rendit recommandable parmi les autres pour ſon éxactitude ſinguliére (2), qu'il étoit très-verſé dans les deux Langues des Doctes, & qu'il avoit un ſoin tout particulier de corriger les fautes des Exemplaires, & d'y employer les caractéres les plus beaux. Mr. Colomiez qui (3) lui rend preſque le même témoignage, dit qu'il a fait paroître combien *il étoit* entendu dans ſa Profeſſion, par le *choix* judicieux de certains Livres & des Traités ſinguliers qu'il a imprimés, qu'outre le Grec & le Latin, il ſavoit les Langues vivantes; & qu'il a traduit entre autres d'Italien en Latin les expériences du Sieur Redi touchant la génération des Inſectes, &c.

André Fris.

On pourroit ajouter à ceux que nous venons de nommer deux autres Imprimeurs qui ont eu auſſi quelque réputation, ſavoir *Adrien Vlacq* de la Haye & *François Hack* de Leyde, dont le premier étoit *à la vérité plus ſavant que l'autre, mais ſes éditions ne laiſſent pas d'en être moins éxactes, & ſon caractére* beaucoup moins beau.

IMPRIMEURS ANGLOIS.

50 SI je ne me trouve point en état de publier ici le mérite des principaux Imprimeurs d'Angleterre, il n'en faut point rejetter la cauſe ſur le défaut où l'on s'imagineroit peut-être qu'auroit été cette Iſle ſavante, mais il la faut attribuer au peu de connoiſſance que j'en pourrois avoir. On doit reconnoître néanmoins que les bons Imprimeurs y ont été aſſés rares juſqu'au regne de Charles ſecond, & la diligence & l'éxactitude des Auteurs ſembloit aſſés ſuppléer d'ailleurs à celle des Imprimeurs, comme il paroit particuliérement par les Ouvrages dont nous devons la correction & l'édition aux ſoins d'Henri Savill, de Jean Selden & de quelques autres Savans. On peut remarquer toutefois que *Guillaume* TURNER acquit aſſés de réputation ſur la fin du régne de Jacques I. & ſur le commencement de celui

1. ¶. Il a oublié un Elzévier plus ancien que Bonaventure & qu'Abraham, ſavoir Louïs, qui dès 1595. ſe diſtinguoit à Leyde par ſes éditions, où l'on reconnoit qu'il a obſervé avant Bonaventure & Abraham Elzéviers la diſtinction de l'u conſone & de l'u voyelle, propoſée il y avoit long-tems par quelques Ecrivains François tels que Ramus, Joubert *&c.* mais cependant toujours négligée. *L'exemple* de ces Elzéviers n'a été ſuivi qu'aſſés tard *en France*, en Allemagne, & ſur tout en Italie. *Rien n'auroit* manqué à leur gloire ſi pour achever de perfectionner leur orthographe ils s'étoient *aviſés* d'introduire dans

lui de Charles premier, & qu'il le cedoit à peu d'Imprimeurs de ſon tems pour la beauté & la netteté des caractéres. Mais les Sçiences & les Arts ayant reçu dans cette Iſle un accroiſſement & un éclat merveilleux depuis un demi ſiécle, & particuliérement depuis que le Roi Charles dernier mort a mis & entretenu l'émulation parmi tant de Savans répandus dans ſes Etats, on peut dire auſſi que l'Imprimerie y a fait de grands progrès, & que le ſeul *Théatre de Sheldon* en donnera des preuves à toute la Poſtérité tant que dureront les beaux livres, qui nous ſont venus de cette excellente boutique.

IMPRIMEURS POLONOIS.

51 LEs deux fameuſes Imprimeries Sociniennes, qu'on appelle autrement Polonoiſes ont aſſés peu de bonnes qualités, qui puiſſent les faire rechercher: mais elles en ont beaucoup de mauvaiſes qui doivent nous les faire déteſter, puiſqu'elles ont ſervi de boutiques à l'ennemi de notre Religion pour y forger des armes contre le véritable Chriſtianiſme.

De ces deux Imprimeries, l'une étoit dans la petite Pologne, & l'autre dans la Lithuanie. (4) La premiére fut tranſportée de Cracovie à Racovie, l'Imprimeur de Cracovie s'appelloit *Alexis Rodecki*, & il imprima beaucoup du tems même d'Eſtienne Bathory, & particuliérement des Ouvrages de Socin. Il paſſa de là à Racovie en 1577. où le Palatin de Podolie qui s'étoit fait Socinien, fit valoir l'Imprimerie mieux qu'auparavant; Rodecki la laiſſa à ſon gendre *Sebaſtien Sternac*, & elle dura juſqu'en l'année 1638.

La ſeconde plus ancienne encore que l'autre fut établie à Zaſlaw en Lithuanie par Mathias Kawiczinski, dont l'Imprimeur étoit Daniel de *Leczica*. Enſuite elle fut tranſportée à Losko, ville qui appartenoit à Kiszka, Châtelain de Vilna, Socinien. Après on la mit dans Vilna ſous la conduite de l'Imprimeur *Karcan*. De là enfin elle fut portée à Lubec ſur Niemen, où elle eut pour Imprimeur *Pierre Blaſte Kmit* gendre de Karcan, *Jean Kmit* fils de Blaſte, & après lui Jean *Lengius* Luthérien. Cette Imprimerie perit en 1655. ou 1656. par la peſte & par l'irruption des Moſcovites. Depuis ce tems-là les Sociniens ont porté leurs Ecrits en Hollande, où tout paroit preſque également bien reçu.

DES DEUX PRINCIPALES IMPRIMERIES DU MONDE,

Dont on n'a point pû parler ci-deſſus ſous le nom des Imprimeurs particuliers.

52 LA premiére eſt celle des Papes, appellée ordinairement Du VATICAN, ou *l'Imprimerie Apoſtolique.* Sixte Quint la fit bâtir avec beaucoup de magnificence dans le deſſein d'y faire faire des éditions les plus éxactes & les plus correctes dont on ſeroit humainement capable. Il eſt vrai que ſa principale vuë étoit de rétablir dans leur intégrité les Livres corrompus & altérés, ſoit par la ſucceſſion des tems, ſoit par la malice ou la négligence des hommes & de les purger des fautes que la mauvaiſe foi des Hérétiques y avoit fait gliſſer, comme dit le Sieur Leti (5) dans ſa Vie.

Mais outre cela il avoit encore pris la réſolution d'y faire imprimer l'Ecriture ſainte en pluſieurs Langues, les Conciles Généraux, un grand nombre de Statuts & divers Réglemens Eccléſiaſtiques, tous les Ouvrages des Saints Peres, des Liturgies, Rits & Uſages divers pour toutes ſortes d'Egliſes, & quantité d'Inſtructions Chrétiennes en diverſes Langues & en différens caractéres, tant pour étendre la Réligion Chré-

dans les capitales l'U rond voyelle & l'I conſone ainſi formé J. Cet honneur leur a été enlevé par Lazare Zetzner de Strasbourg dans les éditions duquel on peut dès 1609. & peut être plûtôt reconnoitre la diſtinction de l'u voyelle dans les capitales comme dans les petites, & de plus l'introduction de l'i à queuë dans les capitales.

2. Ant. Borremans var. lection. cap. 7. pag. 72.

3. Colom. Biblioth. Choiſie, pag. 43.

4. Poſt. Biblioth. Anti-Trinitar. pag. 201. 202.

5. Gregor. Leti Vit. Sixt. V. l. 9. à la fin.

Chrétienne dans les Pays-éloignés, que pour en défendre la vérité contre ses ennemis domestiques & étrangers. Rocca (1) dit que pour cet effet il fit venir à Rome tout ce qu'il put trouver ou plutôt tout ce qu'il put engager d'habiles Gens par des libéralités extraordinaires, pour vaquer aux corrections des Exemplaires; qu'il n'épargna rien ni pour la quantité ni pour la qualité des choses nécessaires, soit pour le grand nombre des Presses soit pour la multitude des caractéres Latins, Grecs, Hébraïques, Arabes, & Esclavons, soit même pour la grandeur & la bonté du papier. Il ajoute que le Pape voulut que la magnificence se trouvât toujours jointe avec les commodités; & qu'il donna la direction de cette grande Imprimerie à un habile Venitien nommé Dominique de *Baza* connu par son grand savoir & par la longue expérience qu'il avoit de cet Art; & lui mit d'abord entre les mains de grandes sommes pour commencer l'éxécution. (2).

Vossius (3) dit que quand il n'auroit fait que la dépense des caractéres Arabes dans cette Imprimerie, la République des Lettres lui auroit toujours des obligations immortelles, parce que ce sont les premiers qu'on ait vû dans l'Europe, & qu'ainsi c'est à lui qu'on doit la meilleure partie des livres imprimés en cette Langue pour la premiére fois.

Il ne faut pas oublier que Pie IV. avoit déja jetté les fondemens de cette grande Imprimerie, dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce, comme nous l'avons remarqué.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

52. *bis.* LA *seconde* est celle des Rois de France appellée ordinairement DU LOUVRE ou *l'Imprimerie Royale*. Elle est plus ancienne que celle du Vatican si on en va rechercher l'origine dans l'Histoire du Roi François Premier, comme on voit, par ce que nous en avons touché en parlant des Estiennes, des Morels & des autres qui en ont eu la conduite. Mais elle doit le comble de sa gloire à Louïs XIII. sous lequel le Cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle est aujourd'hui; après que Mr. *Des Noyers* (4) inspiré par les Jésuites lui eut fait connoitre l'importance de ce grand dessein.

Nous nous abstenons ici d'en décrire la magnificence & la richesse de peur qu'on ne nous accuse d'en faire l'éloge, & il vaut mieux renvoyer le Public à ce qu'en ont écrit les étrangers (5), plûtôt que nous exposer au reproche qu'on pourroit nous faire de donner quelque chose à nos inclinations. Il suffit de faire remarquer qu'on en donna la Direction à *Sebastien Cramoisy*, & qu'on la consacra pour ainsi dire, en commençant par le divin Livre de l'*Imitation de J. C.* Les principaux Ouvrages qu'elle a produits depuis sont quelques Histoires de France, quelques Peres de l'Eglise, une Bible Vulgate en 8. Volumes & particuliérement le grand Corps des Conciles généraux en 37. Volumes, mais le plus éclatant & le mieux reçu de tous est celui de l'Histoire Byzantine.

Mr. Colbert dans la pensée de rendre la mémoire de son Ministére immortelle, avoit conçu sur cette Imprimerie un haut dessein, pour encherir encore par dessus les Cardinaux de Richelieu & Mazarin. Cette nouvelle passion lui faisoit témoigner publiquement qu'il portoit envie à la gloire qu'avoit acquise le célébre Cardinal Ximenès, lequel ne laissoit pas de travailler avec un zèle admirable à l'Ouvrage extraordinaire de la Polyglotte d'Alcala ou de Complute, quoi qu'il fût occupé aux affaires de l'Etat, & qu'il eût sur les bras une grande & fâcheuse guerre contre les Mores. Il prétendoit aller encore beaucoup au delà, quelques grandes que dûssent être ses autres occupations: & il avoit choisi, comme

1. Angel. Rocca de Bibl. Vatican. in Appendic. pag. 413.

2. ¶. Rocca s'exprime fort mal lorsque parlant de Sixte V. il dit: *Hinc nobilissimam Typographiam, rem quidem Pontifice, quin se ipso dignam in Vaticano instituit, Dominico Basa Veneto Typographo, homine quidem navo & industrio ac sagaci ad Typographiam erigendam atque regendam electo, qui pro hujusmodi re præstanda circiter quadraginta aureorum millia insumpsit, nulli parcens incommodo, nullique impensæ.* Au lieu en effet de dire que le Pape avoit dépensé 40000. écus pour l'établissement de l'Imprimerie du Vatican, il dit que c'est

...me nous avons dit, *Antoine Vitré* qui lui a...oit fait esperer d'effacer en peu de tems les ... Hollandois, & tout ce qu'il y avoit eu jusqu'... ...rs d'habiles Imprimeurs. Cependant les ... affaires de l'Etat, & particuliérement ce... ...es de la Chambre de Justice in... ...rent cette glorieuse entreprise, & l'Imprimerie Royale, loin même de continuer suivant le mouvement & le cours que lui avoient donné les deux Cardinaux, demeura presque entiérement dans l'oisiveté pendant tout le tems du Ministére de ce grand Homme, qui d'ailleurs ne cessa jamais de favoriser les Lettres. Mais l'Eglise & l'Etat qui y ont un interêt commun, auront peut-être bientôt l'avantage de voir les premiers Ministres de sa Majesté reprendre ce grand dessein avec plus de zèle & de succès même qu'on n'a point encore fait jusqu'ici.

MARQUES ou ENSEIGNES DES PRINCIPAUX IMPRIMEURS ET LIBRAIRES,

Qui ont paru jusqu'au milieu de notre siécle.

COmme il est arrivé quelquefois, sur tout dans le siécle passé, que les Imprimeurs n'ont pas mis leur nom, ni même celui de la Ville ou du lieu de leur Impression aux Livres qui sont sortis de leur presse ou de leur boutique: on ne trouvera peut-être pas mauvais que l'on rapporte ici quelques-unes des Marques ou des Enseignes qui servent à faire reconnoître les plus célébres d'entre eux. Comme sont:

L'*Abel* de l'Angelier, de Paris.
L'*Abraham* de Pacard, de Paris.
L'*Aigle* des Bellers, d'Anvers & de Douai.
De Blade, de Rome.
De Rouville ou Rouille (6), de Lyon.
De Thorné.
De Velpius.
L'*Amitié* de Guillaume Julien, de Paris.
L'*Ancre* de Christofle Raphelengius ou Raffenghen, de Leyde.
L'*Ancre entortillée & morduë d'un Dauphin* des Manuces, de Venise & de Rome.
De Chouet, de Geneve.
De Pierre Aubert de Geneve.
L'*Ange Gardien* de Henaut, de Paris.
L'*Arbre verd* de Richer, de Paris.
L'*Arion* d'Oporin ou Herbst, de Bâle.
De Brylinger, de Bâle.
De Louis le Roi, de Bâle.
De Chouet, de Geneve.
De Pernet, de Bâle. (7)
L'*Arrosoir* de Rigault, de Lyon.
Le *Basilisque* (8) *& les quatre Elemens* de Roigny, de Paris.
Le *Bécheur ou le Jardinier* de Maire, de Leyde.
Le *Bellerophon* de Perier, de Paris.
Le *Berger* de Bosc & de Colomiez, } de Toulouse.
La *Bonne Foi* des Billaines, de Paris.
Le *Caducée* des Wechels, de Paris & de Francfort.
Le *Cavalier* de Pierre Chevalier, de Paris.
Le *Chardon au Soleil* de Drouart, de Paris.
Le *Chesne verd* de Nicolas Chesneau, de Paris.
Le *Cheval Marin* de Jean Gymnique, de Cologne.
Les *Cigognes* de Nivelle & de Cramoisy, de Paris.
La *Citadelle* de Monnin, de Poitiers.
Le *S. Claude* d'Ambroise de la Porte, de Paris.
Le *Coq* de Wigand Hanen Erben, ou Gallus, de Francfort.
Le *Cœur* de Huré, de Paris.
Les deux *Colombes* de Jacques Quesnel, de Paris.
Le *Compas* de Plantin, d'Anvers.
Des Morets, d'Anvers.
De François de Raphelengien, ou Rafflenghe (9), de Leyde.

De

c'est Dominique Basa qui avoit fait cette dépense, n'ayant épargné ni peine ni argent pour l'éxécution d'un si beau dessein.

3. Voss. de Scient. Mathemat. cap. 16. §. 29. pag. 69.

4. ¶. Il faloit dire *De Noyers*.

5. Voss. add. hist. G. Periand. Anonym. Bibl. curio...

6. ¶. Nous avons prouvé plus haut qu'il faloit écrire & prononcer *Roville*.

7. ¶. Cet Imprimeur né à Lucque, & de Catholique devenu Protestant s'appelloit *Pietro Perna*.

8. ¶. Le Basilic.

9. ¶. Il devoit, comme plus haut, dire *Raphelengius* ou *Rafflenghen*.

De Beller, de Douay.
D'Adrien Perier, de Paris.
De Soubron, de Lyon.
Le *Compas d'or* de Claude & Laurent Sonnius, de Paris.
Le *Corbeau* de George Rabb, ou Corvin, de Francfort.
La *Couronne* de Materne Cholin, de Cologne.
La *Couronne d'or* de Mathurin Du Puis, de Paris.
La *Couronne de Fleurons* de Rousselet, de Lyon.
De Jacques Crespin (1), de Geneve.
De Chouet, de Geneve.
La *Crosse* d'Episcopius ou Bischop de Bâle.
Le *Cygne* de Blanchet.
Les *Elemens* de Roigny, de Paris.
L'*Elephant* de François Regnaut, de Paris.
L'*Enclume & le Marteau* d'Henri-Petri, de Bâle.
L'*Envie* de Gazeau.
Les *Epics meurs* de Du Bray, de Paris.
L'*Esperance* de Gorbin, de Paris.
De Barthelemi de Albertis, de Venise.
L'*Etoile d'or* de Benoist Prevost, de Paris.
La *Fleur de Lys* de Cardon & d'Anisson de Lyon.
La *Fontaine* de Vascosan, de Paris.
Des Morels de Paris,
La *Fortune* de Ph. Borde & de Rigaud de Lyon.
Le *Frelon* des Frelons & Harsy, de Lyon.
La *Galere* de Galiot du Pré, de Paris.
Les *Globes en balance* de Jansson ou Blaew, d'Amsterdam.
Les *Grenouilles ou Crapaux* (2) de Froschover de Zurich.
Le *Griffon* des Griffes (3), de Lyon.
D'Antoine Hierat, de Cologne.
De Wyriot, de Strasbourg.
La *Gruë ou Vigilance* d'Episcopius, de Bâle.
De Jean Gymnique, de Cologne.
L'*Hercule* de Vitré, de Paris.
De Jean Maire, de Leyde.
L'*Hermathene ou Terme de Mercure & Pallas* de Verduss. d'Anvers.
Le *Janus* de Jean Jannon, de Sedan.
Le *Nom de Jesus* de Pillehotte, de Lyon.
La *Lampe* de Perne ou Pernet, de Bâle.
La *Licorne* de Jean Gymnique, de Cologne.
De Boullé, de Lyon.
De Chappelet, de Paris.
De Kerver, de Paris.
Le *Lion rampant* d'Orry.
Les *Lions & l'Horloge de Sable* d'Henri Petri, de Bâle.
Des Héritiers de Nicolas Brylinger, aussi de Bâle.
Le *Loup* de Poncet le Preux, de Paris.
Le *Lys* des Juntes, de Florence, de Rome, de Venise & de Lyon, &c. Ils ont pris quelquefois l'Aigle de Blade, de Rome.
Le *Lys blanc* de Gilles Beys, de Paris.
Le *Lys d'or* d'Ouen Petit, de Paris, & de Guillaume Boulle, de Lyon.
Le *Mercure fixe*, de Blaise.
Le *Mercure arrêté* de David Douceur, de Paris.
Le *Meurier* de Morel, de Paris.
Le *Navire* de Millot.
Le *Grand Navire* de la Societé des Libraires de Paris pour les impressions des Peres de l'Eglise.
Le *Naufrage* de du Chesne.
L'*Occasion* de Fouet, de Paris.
L'*Oeil* de Vincent, de Lyon.
L'*Olivier* des Estiennes, de Paris & de Geneve.
De Patisson de Paris, qui est celui des Estiennes.
De Sebast. Chappelet, de Paris.
De Gamonet de Geneve, qui est celui des Estiennes.
De P. l'Huillier, de Paris.
Des Elzeviers, d'Amsterdam & de Leyden.
L'*Oranger* de Zanetti, de Rome & de Venise: de Tosi, de Rome.
L'*Orme entortillé d'un cep de vigne* selon quelques-uns des Elzeviers, d'Amsterdam & de Leyde.
L'*Oiseau entre deux Serpens* des Frobens, de Bâle.
La *Paix* de Jean de Heuqueville, de Paris.
La *Palme* de Courbé, de Paris.
Le *Palmier* de Bebelius.
D'Eisingrein.

De

1. ¶. De Jean Crespin.
2. ¶. Il faloit simplement dire: Les Grenouilles, par allusion du nom de l'Imprimeur à frosch *grenouille*, car en Alemand un *crapaud* c'est krott.
3. ¶. Gryphes.

De Guarin, de Bâle.
Le *Parnasse* de Ballard, de Paris.
Du *Pegase* des Wechels, de Paris, & de Francfort.
De Marnef (1) ou Marnius & des Aubry, de Francfort & d'Hanaw.
De Denys du Val, de Paris.
Le *Pelican* de Girault, de Paris.
De François Heger, de Leyden.
Des deux Marneffs, de Poictiers, Jean & Enguilbert.
Le *Persée* de Bonhomme, de Lyon.
Le *Phenix* de Michel Soly, de Paris.
De Pierre Leffen, de Leyde.
Le *Pin* de le Franc.
De P. Aubert de Geneve, d'Ausbourg.
La *Pique entortillée d'une branche & d'un serpent*, de Frederic Morel, de Paris.
De Jean Bien-né, de Paris, & quelquefois de Robert Estienne.
Le *Pot Cassé* de Geoffroy Thory, de Paris.
La *Poule* des Myles & des Birckmans, de Cologne: & de Meursius, d'Anvers.
La *Presse ou l'Imprimerie* de Badius Ascensius, de Paris.
La *Renommée* des Janssons d'Amsterdam.
De Hautin, de la Rochelle.
De Sigismond Feyrabent, de Francfort.
La *Rose dans un cœur* de Corrozet, de Paris.
La *Ruche* de Robert Fouet, de Paris.
Le *Sage* de Sartorius, d'Ingolstad.
La *Salamandre* de Zenaro, de Venise.
De Pesnot, de Lyon.
De J. Crespin, de Lyon.
De Denis Moreau, de Paris.
De Claude Senneton, de Lyon.
La *Samaritaine* de Jacques Du Puis, de Paris.
Le *Samson déchirant un Lion*, de Calen & de Quentel, de Cologne.
Le *Samson emportant les portes de la Ville de Gaze*, de Scipion & de Jean de Gabiano ou Gavian de Lyon: & de Hugues de la Porte, de Lyon.
Le *Saturne* de Colinet ou de Colines, de Paris, & quelquefois d'Hervagius, de Bâle.
Le *Sauvage* de Buon, de Paris.
Le *Sauveur du Monde* de Calen & de Quentel, de Cologne.
Le *Sceptre éclairé* de Vincent, de Lyon.
La *Science* de Lazare Zetzner, de Strasbourg.
Le *Serpent Mosaïque* de Martin le jeune, de Paris.
D'Eustache Vignon, de Geneve.
Le *Serpent entortillé autour d'une Ancre* du même Vignon.
Les deux *Serpens* des de Tournes, de Lyon & de Geneve.
Les *Serpens couronnés entortillés d'un bâton enfermant un Oiseau*, des Frobens, de Bâle.
Le *Soleil* de Brugiot.
De Guillard, de Paris.
De Vlacq, de la Haye en Holl.
De Basa, de Venise.
La *Sphere* des Blaews ou Janssons d'Amsterdam.
Des Huguetans & Ravaud, de Lyon.
Il s'est trouvé aussi diverses éditions de Livres d'Hollande dans ces derniéres années marquées *de la Sphere* sans nom d'Imprimeur.
Le *Temt*. Voyés *Saturne* comme ci-dessus.
Le *Terme des trois Mercures* d'Hervagius, de Bâle.
La *Toison d'or* de Camusat, de Paris.
Le *Travail* de J. Maire, de Leyde.
La *Trinité* de Pillehotte, de Lyon.
De Meturas, de Paris.
L'*Uberté* ou *Fécondité* d'Hubert Goltzius, de Bruges.
Le *Vase* ou *la Cruche panchée*, de Barth. Honorat, de Lyon.
La *Verité* des Commelins, d'Heidelberg & de S. André: & de David, de Paris.
La *Vertu* de Laurent Durand, de Paris.
Les *Vertus Théologales* de Savreux, de Paris.
Le *Victorieux* de Vincent, de Lyon.
La *Vigilance* ou *la Gruë sur une Crosse*, d'Episcopius, de Bâle.
La *Vipere de S. Paul* de Michel Sonnius, de Paris: de P. de la Roviere, de Geneve, &c.

(1) ¶. Il confond ici *Marnef* nom d'une famille de Libraires de Paris & de Poitiers, fort connuë & fort ancienne avec celle de Claude Marnius un des héritiers d'André Wechel.

FIN.

TABLE GENERALE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES,

sur lesquels on a rapporté les Jugemens des Savans dans les Recueils des Imprimeurs, des Critiques, des Grammairiens, & des Traducteurs.

Les chiffres ne sont pas ceux des pages, mais ceux des Articles ou Chapitres, qui dans tout le corps de l'Ouvrage sont placés à côté de la premiére lettre de chaque Article.

A

2. T. 53. D'ABBEVILLE, *Pierre*, 744
Aben-Ezra, *Abraham*, 719
d'Ablancourt, *Nicolas Perrot*, 950
Abram, *Nicolas*, 519
Abril *ou* Avril, *Pierre Simon*, 658, 1033
Academie Françoise, 135
Acciajoli *ou* Accievoli, *Donat*, 316. 819
Accursius, *Mariangelus*, 331
d'Achery, *voyés* Dachery.
Acidalius, *Valens*, 411
Adam, *Melchior*, 144
Adelard, 798
Agellius, *v.* Aulu-Gelle.
Agricola, *Rodolphe*, 259. 309. 811.
Alais, D. V. 765
Alamanni *ou* Aleman, *Nicolas*, 882
Alberic, *Jacques*, 123
Alberti, *Leandre*, 110
Alderete, *Bernard*, 776
d'Alderete, *Diegue*, *v.* Garzia.
Aleander le Jeune, *Jerôme*, 491
Alegambe, *Philippe*, 112
Alegre de Casanate, *Marc Antoine*, 107
Aleotti, *Jean-Baptiste*, 1013
Alexandre ab Alexandro, 311
Alidosi, J. N. *v.* Paschal.
Allatius *ou* Allacci, *Leon*, 116. 546. 924
Allemans, *Traducteurs en Lang. vulg.* 1045
Alstedius, *Jean-Henri*, 269
d'Altamura, *Ambroise*, 110
Alunno, *François*, 766 2. T. 53.
Alvarez, *Emmanuel*, 659
Amasæus, *Romulus*, le pere & *Pompilius*, le fils 842
Amelot de la Houssaye, 977
Amerbache, *Jean*, 34
Amerbache, *Vite*, 259
Amyot, *Jacques*, 935
l'Amy, *Bernard*, 263. *bis*, 607
Anastase le Nonce *ou* Apocrisiaire, 793
Anastase le Bibliothecaire, 795
d'Andilly, *Robert Arnaud*, 954
André de Desschel, *Valere*, 127. 150. 609
Andronique de Thessalonique, 299
Dall' Anguillata, *Jean André*, 983
Anianus, 792
Antesignan, *Pierre*, 708
Antoine de Siene, *v.* Siene.
Antonio, *Nicolas*, 128
Apollonius d'Alexandrie, 691
Aprosio, *Angel*, 113
Aretin, *Leonard*, 297, 801
Argyropyle, *Jean*, 814
Arnaud, *Antoine*, 955
Ascensius, *Josse Badius*, 6. 333
Asconius Pedianus, 273
Athenée, 280
*de l'*Aubespine, *Gabriel*, 487
Augustin, *Antoine*, 238. 397
Aulu-Gelle, *ou selon d'autres* Agelle, 279
Auratus, *v.* Dorat.
des Autels, *Guillaume*, 745

Avan-

Avanzati, *Bernard*, 998
Avanzo, *François*, 1006
Av[illegible]il, *Pierre Simon*, v. Abril.
d'Ay[illegible], *Diegue*, v. Lopez.

B.

BAcon, *François de Verulam*, 270
Badius Ascensius, *Josse*, v. Ascensius.
Bayle, 78
après le Journal des Sav. de France.
Baldelli, *François*, 1001
Baldi, *Bernardin*, 1013
Bale *ou* Baleus, *Jean*, 158
de Balmis, *Abraham*, 724
Baluze, *Estienne*, 575
Barbarus *ou* Barbaro, *Daniel*, 1011
Barbarus, *Hermolaüs*, 314. 816
Barbosa, *Arias*, 329
Barezzo Barezzi, 988
Baronius, *Cesar*, 237
Barriento, *Barthelemy*, 656
Barthius, *Gaspar*, 528. *als*. 529
Bartolin, *Albert*, 157
Bartolocci, 102
Bartolomé, *Jacques*, 1042. n. 3.
Barvoët, *Alexandre*, 217
de Basa, *ou* Baza, *Dominique*, 3
Basgapé *ou* A-Basilica Petri, *Charles*, 1026
Baudouin, *Jean*, 948
de la Baune, *Jacques*, 605. §. 4
Belier *ou* Beller, *Jean*, 42
Bellarmin, *Robert*, 86. 237. 739
Belon *ou* Bellon, *Pierre*, 932
Bembe, *Pierre*, 770
Bence, *François*, 886
Benedict, *Florentin*, 773
Benoist *ou* Benedict, *Jean*, 481
Berain, 760
Berkelius, *Abraham*, 589
Bernegger, *Matthias*, 499
Beroalde, { *Philippe*, le pere, / *Philippe*, le fils, } 324
Bertram, *Bonaventure Corneille*, 736
Bertrand, *Jean*, 204
Bessarion, 802
de Beughem, *Corneille*, 203
Beveregius, *Guillaume*, 569
Bignon, *Jerôme*, 526
Bigot, *Emery*, 581
Billaine, *Louis*, 25
de Billy, *Jacques*, 387. 873. 932
Birague de Châtillon, *Lapus*, 804
Bitrian, *Jean*, 142. n. 4.
Blaew, { *Guillaume* Jansson, / *Jean* Jansson, } 46
Blancanus, *Joseph*, 202
Blancard *ou* Blanchard, *Nicolas*, 587
Blanchot, *Pierre*, 229
Blanc-pain, *Thomas*, 579
Blondel, *David*, 255
Boccace, *Jean*, 296
Boccalini, *Trajan*, 64
Bodin, *Jean*, 413
Boëce *ou* Boëthius, 782
de la Boëtie, *Estienne*, 932
Boïardo, *Mathieu*, 992
Boileau, *v*. Des-Preaux.
du Bois *ou* Bosius, *Simon*, 388
du Bois, 980
Bolduanus, *Paul*, 184. 196
Bollandus, *Jean*, 241. 537
Bombergue, *Daniel*, 4
Bona, *Jean*, 96
Bond, *Jean*, 522
Bongars, *Jacques*, 453
Boniface, *Baltasar*, 183
Borremans, *Antoine*, 586
Borrichius, *Olaüs*, 175
Borromée, *Frederic*, 163
Boscan, *Jean*, 1027
Bosius, *v*. du Bois.
Bottrigari, *Hercule*, 1015
Bouhours, *Dominique*, 141. 758. 971
Bouillaud *ou* Bullialdus, *Ismaël*, 226
du Boulay *ou* Bulæus, *Cesar Egasse*, 138
Bourdelot, *Jean*, 486
Bourdin, *Gilles*, 375
Boxhornius, *Marc-Zuer*, 500
Bracelli, *Jacques*, 119
Brasseur, *Philippes*, 154
de Breval, 946
Brice, *Germain*, 344. 825. *bis*
Briet, *Philippes*, 172
Brodeau, *Jean* Brodæus, 366
Browerus, *Christofle*, 471
Brucciolì, *Antoine*, 1016
le Brun, 600
Bucelin, *Gabriel*, 103
Budé, *Guillaume*, 343. 698. 824. *bis*
Bulæus, *v*. du Boulay.
Bumaldus, *Jean Antoine*, 122
Burley, *Gualter*, 194
Busæus, *Jean*, 450
Buschius, *Herman*, 337
Buxtorf, { *Jean* le pere, 102. 728. 740 / *Jean* le fils, 728 }

2. T. 53.

C

CAlcagninus, *Cælius*, 328
Calderin, *Domice*, 305
Calepin, *Ambroise*, 630
Callidius, *Corneille de Loos*, 145
Camaldule, *Ambroise*, 815
Camerarius, *Joachim*, 380. 861
Camerarius, *Philippes*, 480
Camusat, *Jean*, 23
de Candale, *François de Foix*, 884
Candidus December, *Pierre*, 805
du Cange, *Charles du Fresne*, 574. 641. 690
Caninius, *Ange*, 701
Canisius, *Henry*, 449
Cano, *Melchior*, 231
Canter, *Guillaume*, 59. 383. 864
Canter, *Theodore*, 403
Cantoclarus, *v.* Chantecler.
Capella, *Martian. Min. Fel.* 289
Capnion, *Jean*, *v.* Reuchlin.
Caramuel, *Jean*, 614. 667
de Cardone, *Jean-Baptiste*, 229
de Carmone, *J. Gerard*, 823
Caro, *Annibal*, 981. *bis*
Carrion, *Louis*, 410
Cartari, *Vincent*, 982
Casanate, *v.* Alegre.
de las Casas, *Christofle*, 775
Casaubon, *Isaac*, 457. 902
Casaubon, *Meric* ou *Emery*, 539
Casellius, *Jacques Durand*, 443
Cassandre, 964
Cassiodore, *Magn. Aur. Senat.* 789
Castalio, *Joseph*, 464
Castell, *Edme* ou *Edmond*, 731
de Castel-vetro, *Louis*, 376. 1019
Castricome, *Pancrace*, 148
Catalogues Anonymes des Bibliotheques
du Duc de Baviere, 212
de Constantinople, 214
de Leyde, 215
du Louvre, 219
de la Chine, 213
du Card. Barberin, 227
d'Heinsius, 227
Catalogues de Libraires, 205
Caussin, *Nicolas*, 163
Ceba, *Ansaldo*, 1021
Censorin, 283
Ceratin, *Jacques*, 341
de la Cerda, *Jean Louis*, 502. 630
Chalcondyle, *Demetrius*, 695
Chalvet *ou* Calventius, *Mathieu*, 94[illegible] 2. T. 58
de Champagne, *Jean*, 9[illegible]7
de Chantecler, *Charles*, 896
Chanut, 974
Charisius, *Flavius Sosipater*, 624
Charpentier, 759. 966
Checque *ou* Cheecke, *Jean*, [illegible]
du Chesne, *André*, 132
Chevalier, *Antoine Raoul*, 732
Chevreau, *Urbain*, 544
della Chiesa *ou* ab Ecclesia, *François Aug.* 124
Chifflet, *Pierre François*, 561
Chouet, *Jacques*, 31
Chrestien, *Florent*, 415
Christophorson, *Jean*, 844
Chrysoloras, *Manuel* ou *Emmanuel*, 692
Ciacconius, *Pierre*, 389
Ciceron, 163
de Cinq Arbres, *Jean*, 734
Ciofani, *Hercule*, 404
Clauser, *Conrad*, 852
Clement, *Claude*, 229
Clenard, *Nicolas*, 699
Coccejus, *Jean*, 466
Coëffeteau, *Nicolas*, 943
le Cointe, *François*, 249
de Colines, *Simon*, 15
Colletet, *Guillaume*, 139
Colomiez, *Paul*, 69. 137
Combefis, *François*, 556. 926
Comenius, *Jean Amos*, 634
Comes *ou de* Comitibus *ou* Conti, *Noël*, 870
Commandin, *Frederic*, 865
Commelin, *Jerôme*, 37
Constantin, *Robert*, 59. 435. 686
Contarini, *Vincent*, 469
Conti, *Natale*, *v.* Comes.
de Cordes, *Jean*, 222
Cordier, *Baltasar*, 508. 918
Cordier, *Jean Martin*, 1042
Cornarius, *Jean*, 843
Corradus, *Quint. Marius*, 651
de Cortegana, *Diegue*, *v.* Lopez.
Cossart, *Gabriel*, 541
Cotelier, *Jean Bapt.* 582
Coulomby, 946
Cousin, *Louis*, 970
Courant, *Pierre*, 579
Covarruvias, *Sébastien*, 778
Cramoisy, *Sebastien*, 22
Crasso, *Jean Paul*, 858
Crasso, *Laurent*, 73[illegible]. 171
Crafton,

[redacted]rafton, *Jean*, 680
[redacted]efpin, *Jean*, 31. 683
[redacted]us, *Pierre*, 165. 321
[redacted]*Jean-Baptifte*, 195
[redacted]de l'Hift. Byz. 603
[redacted]*Corneille*, 654
[redacted]ix, *v.* Crucejus.
de la Croix-du-Maine, *François Grudé*, 129
Crowæus, *Guillaume*, 97
Crucejus *ou della* Croce, *Annibal*, 866
Crucejus *ou de la* Croix, *Emery*, 497
Cruckius, *Jacques*, 476
la Crufca, *Academ. de Flor.* 767
Crufer, *Herman*, 860
Cujas, *Jacques*, 406
Cunæus, *Pierre*, 896
Cuper, *Gilbert*, 585
Cydonius *v.* Demetrius,
Cyriaque d'Ancone, 298
Cyrille. 676

D.

DAblancourt *v. d'*Ablancourt.
Dachery, *Luc*, 563
Dacier, *André*, 597. 979
Dacquin, *ou d'*Hacquin, Aquinas, *Philippes*, 729
Daillé, *Jean*, 255
Dalechamp, *ou de la* Champ, *Jacques*, 421. 890
Danet, *Pierre*, 638
de Daniel, *ou* Danielis, *Pierre*, 405
Daufquey, *Claude*, 493. 609. 914
December *v.* Candide.
Delfau, *François*, 550
Delrio, *Marc Antoine*, 440
Demetrius Cydonius, 800
Dempfter, *Thomas*, 161
Denys d'Halicarnaffe, 53
Denys le Petit, 790
Defpautere, *Jean*, 644
Des-Preaux, *Boileau*, 140. 594. 976
Diana, *Antonin*, 91
Didyme le Grammairien, 291
de Dieu, *Louis*, 743
Diomede le Gramm. 621
Dolce, *Louis*, 991
Dolet, *Eftienne*, 26. 746. 932
Domenichi, *Louis*, 994
Donat, *Ælius*, 285. 622
Donat, *Jerôme*, 318. 821
Donat, *Marcel*, 424
Doni, *Antoine François*, 113
Dorat, *Jean*, 233. 401. 406
Dorlandus, *Pierre*, 108 2. T. 38.
Doufa, *Jean* le pere, 434
Doufa, *Jean* le fils, 417
Draudius, *George*, 63
Drufius, *Jean*, 468. 738
le Duc *v.* Fronton.
de Dudinck, *Joffe*, 229
Dupleix, *Scipion*, 752
Duryer, *v.* Ryer.

E.

Ab ECclefia, *v. della* Chiefa.
Egnatius, *Jean Bapt.* 123
Eifingrein, *Guillaume*, 83
Elie Levite, 721
Elfius, *Philippe*, 106
Elzevier, { *Bonaventure*, *Abraham*, *Louis*, *Daniel*, } 48
Epiphane le Scholaftique, 783
Epifcopius, *Nicolas*, 33
Erafme, *Didier*, 57. 259. 339. 647. 832
Eratofthene, 271
Erhard, *George*, 461
Ernftius, *Henri*, 223
Erpen, *Thomas*, 742
Erythræus, *Janus Nicius*, 115
Efcobar, *ou* Efcovar, *François*, 838
des Effars, *Nicolas d'Herberay*, 930
Eftienne de Byzance, *v.* Stephanus.
les Eftiennes, *Imprim.* 7
Eftienne, *Robert I.* 8. 632
Eftienne, *Charles*, 9. 681
Eftienne, *Henri II.* 11. 420. 685. 748. 892. 937
Eftienne, { *Robert II.*, *Paul*, *Robert III.*, *Antoine*, } 10. 12. 13. 14.
Etymologicon Grec, 675
Eunapius, 193
Euftathius, *de Theff.* 293. 787
*d'*Expilly, *Claude*, 745

F.

FAber *v.* du Faur, & le Fevre.
Fabricius *v.* le Fevre.
Fabrini, *Jean*, 985
Fabrot, *Charles Annibal*, 604. §. 2. 690
Faletti, *Jerôme*, 1025
Fanucci, *Thomas*, 166

2. T. 31. Faret, 946
Faria de Souza, *Emmanuel*, 1039
Farnabe, *Thomas*, 521
Fauchet, *Claude*, 130.939
du Faur de S. Jory, *Pierre*, 426
Favorin, *Varin*, 678
Felicien, *Jean Bernardin*, 827, *bis*
Fell, *Jean*, 567
Ferg *ou* Freg, *Christofle*, 221
Ferrari, *Octave*, 768
Ferrarius le Benedictin, 907
Ferrini, 118
le Fevre de la Boderie, { *Guy*, *Nicolas*, } freres, 727
le Fevre, *Nicolas*, 454
le Fevre, *Tanneguy*, 170.545.952
le Fevre, *Anne*, 596.979
Fichard, *Jean*, 204
Ficin, *Marsile*, 820
Filz, 763
Finé, *Oronce*, 836
Flaccus, *Verrius*, 617
Flechier, *Esprit*, 973
Floridus Sabinus, *François*, *v.* Sabinus.
Foësius, *Anutius*, 888
Foires de Francfort, 206
de Foix de Candale *v.* Candale.
Folieta *ou* Fogliete, *Hubert*, 119
Fonseca, *Pierre*, 893
Forster, *Jean*, 726
Fortius de Ringelberg, *Joachim Steerck*, 260
du Fossé, *v.* Marsilly.
Fournier, *Guillaume*, 373
Foxius Morzillus, *v.* Morzillo.
Frachetta, *Jerôme*, 986
Freher, *Marquard*, 458
Freigius, *Thomas*, 266
Freinshemius, *Jean*, 531
Frelon, *Imprim.* 29
du Fresne, *Charles*, *v.* du Cange.
du Fresne, *Raphaël*, *v* Trichet.
de Freymon, *Wolfgang*, 204
Fris *ou* Frisius, *André*, 49
Frischlin, *Nicodeme*, 660
Frisius, *Jean Jacques*, 59.196
Frizon, *Leonard*, 176
Froben, { *Jean* le Pere, *Jerôme* le Fils, } 33
Fronton le Duc, 479.909
Frusius, *André*, 655
Fruterius, *Luc*, 374
Fulgence Planciade, 623

G.

GAddi, *Jacques*, 85
Gale, *Thomas*, 555
Galeotti, *Barthelemy*, 122
Galesinus, *Pierre*, 874
Gallois P. [redacted]
le Gallois, 229
Garet, *Jean*, 578
Garnier, *Jean*, 229.251.558
Garzia *ou* Gracian d'Alderete, *Diegue*, 1031.
Garzoni, *Thomas*, 267
Gataker, *Thomas*, 514
Gaudin, *Jean*, 636
Gaumin, *Gilbert*, 542
Gaza, *Theodore*, 306.694.809
Gelenius, *Sigismond*, 830
Gelli, *Jean-Baptiste*, 1004
A Gellius *v.* Aulu-Gelle.
Genebrard, *Gilbert*, 737.889.936
Genez de Sepulveda, *Jean*, *v.* Sepulveda.
Gennade de Marseille, 81
Gerberon, *Gabriel*, 572
Gerhard, *Jean*, 88
Germain, *Michel*, 577
Gesner, *Conrad*, 59.368.608.684.851
Geusius, *Jacques*, 592
Ghilini, *Jerôme*, 73
Ghino, *Leonard*, 990
Giffanus, *Obert* ou *Hubert*, 445.901
Gilles, *Pierre*, 835
Giraldi, *Lilio Gregorio*, 167.356
Girard, 960
Giry, *Louïs*, 951
Giselin, *Victor*, 422
Giudici, *ou* le Juge, *Jean*, 1008
Glarean, *Henri Lorit*, 36
Glossaires, *ou Vieilles* Gloses, 627
Goar, *Jacques*, 604 §. 2.
Godefroy, *Denis*, 478
Godefroy, *Jacques*, 487. n. 2.
Godoi, *Pierre*, *v.* Gonzales.
Golius, *Jacques*, 215
Goltzius, *Hubert*, 40
de Gomberville, *Marin le Roi*, 185
Gonzales de Godoy, *Pierre*, 1042. n. 6.
de Gournai, *Marie le Jars*, 750
de Goussainville, *Pierre*, 562
Gracian, *Diegue*, *v.* Garzia.
Grævius, *Jean George*, 570
de la Grange, *Isaac*, 465
Grant, *Edouard*, 683
de Grante-Mesnil, *ou* Grentemesnil, *J.* Paumier.

Gra-

2. T. 55. Graverol, *François*, 176
a[illegible] Grenade, *Louïs*, 1034
Gre[illegible]in, *Jacques*, 932
les Gry[illegible]hes, *Sebastien*, *Antoine*, &c. 27
Grono[illegible]ius { *Jean* Frederic le P. / *Jacques* le Fils, } 448
Grotius, *Hugues*, 504. 916
Groulart, *Claude*, 898
Gruter, *Jean*, 483
Grené *ou* Gryn, *Simon*, 346. 826. *bis*
Gualtherus, *Rodolphe*, 879
Guarini de Verone, 302
Guarino, *Alexandre*, 996
Guillelme, *Jean*, 391
Guinther *ou* Winther, *Jean*, 859
Guyet, *François*, 518
Gymnique, *Jean*. 38

H.

Hacquin *v.* Dacquin.
Hahnpol *ou* Hagenbut, *v.* Cornarius.
Hallervord, *Jean*, 59. 74
du Hamel, 963
Hanckius, *Martin*, 191
Hardouin, *Jean*, 601
Harold, *François*, 111
Harpocration, *Valere*, 672
Heidel, *Wolfgang Ernest*, 614
Heinsius, *Daniel*, 229. 547. 922
Heinsius, *Nicolas*, 227. 557
Henric-Petri, 36
Henriquez, *Chrysostome*, 104
Henri de Gand, 81
Henschenius, *Godefroi*, 241. 337
Herauld, *Didier*, 472
Herbst, *Jean*, *v.* Oporin
Hermant, *Godefroi*, 253. 566. 961
Herodien, 691
d'Herouval, *Antoine de Vion*, 565
de Herrera, *Thomas*, 106
Hervagius, 36
Hervet, *Gentien*, 875. 934
Hesychius Grammair. 671
Hierat, *Antoine*, 38
Hill, *Joseph*, 688
Hiug, *v. Juda*.
Hoelzlin, *Jeremie*, 523
Hoeschelius, *David*, 210. 470. 905.
Holstenius, *Luc*, 532. 923
Honoré d'Autun, 81
Hoofdius, 1046
Hornius, *George*, 198
Hotman, *ou* Hotoman, *François*, 407 2. T. 52.
Hottinger, *Jean Henri*, 102
Hoy, *André*, 706
Huarte, *Jean*, 257
Huët, *Pierre Daniel*, 71. 571
Humfred, *Laurent*, 880
Hyde, *Thomas*, 225

I.

Ildefonse de Tolede, 81
Illyricus, *Matthias Flaccius*, 83
Imprimeurs Anglois, 50
Hollandois, 44
Polonois ou Sociniens, 51
Imprimerie du Vatican, 52
du Louvre, 52. *bis*
Index des livres défendus, 77
Isidore Mercator, 794
Isidore de Seville, 81. 290

J.

Jacob de S. Charles, *Louis*, 92. 107. 229
Jacobilli, *Louis*, 124
James, *Thomas*, 208
Janson, *Nicolas*, *v.* Jenson.
Jansson, *Guill. Jean*, &c. *v.* Blaew.
de Jarava, *Jean*, 1041
Jean de Sarisbery, *v.* Sarisbery.
Jenson, *Nicolas*, 1
S. Jerôme, 80. 779
du Jon, *v.* Junius.
Jona de Cordouë, 718
de Jonge, *v.* Junius.
Jonsius, *Jean*, 199
Joseph, de Gaspi R. 723
de S. Joseph *Ange*, 743
Joubert, *Laurent*, 745
Jourdain, *Antoine*, 730
Journal des Savans, 78
Jove, *Paul*, 58
Juda Hiug, 717
Junius *ou* du Jon, *François*, 427
Junius *ou* de Jonghe, *Adrien*, 382. 862
les Juntes Imprim. *Bern. Phil.* &c. 5
Justinien, *Fabien*, 62. 87
Justinien, *Michel*, 119

K.

Keckerman, *Barthelemy*, 268. 447
Kimhi, *David*, 720
Konig, *George Matthias*, 75

2. T. 53.

L.

LAbbe, *Philippe*, 67. 95. 541. 666. 754
Labbé, *Charles*, 473
Laërce, *Diogene*, 192
Lætus, *Pomponius*, 313
de Laguna, *André*, 365. 848. 1032
Lambecius, *Pierre*, 218
Lambin, *Denys*, 377. 854
Lancelot de P. R. 668. 689. 714
Voyés encore Port Royal.
Landino, *Christofle*, 1003
Langbaine, *Gerard*, 431
Langius, *Charles*, 371
Langus, *Jean*, 840
Lapus Florentin. Castillon, *v.* Birague.
Lascaris, *Constantin*, 696
Lascaris, *Jean André*, 323. 996
Latino Latini, 408
de Launoy, *Jean*, 139. 248
Laurent, *Jean*, 523
de Laval, 958
de Lebrixa, *v.* Nebrissensis.
Lectius, *Jacques*, 439
Leonicene, *Nicolas*, 827. 995
Leonique Thomé, *Nicolas*, 828
Leopard, *Paul*, 372
Leunclavius, *Jean*, 409. 883
Lilius, *George*, 160
Lilius, *Guillaume*, 653
Linacer, *Thomas*, 646 826
Lindanus, *Jean Antonide*, *v.* Vanderlinden.
Lindembrog, *ou* Lindembruch, { *Erpold*, *Frederic*, *Henri*, } 495
Lipen, *Martin*, 76
Lipse, *Juste*, 229. 437. 662
de Locres, *Ferry* ou *Ferreol*, 142. 155
Lombert, 975
Lomejer, *Jean*, 229
de Longe-Pierre, 602
Longin, *Denys Cassius*, 55
Lopez d'Ayala, *Diegue*, 1028
Lopez de Cortegana, *Diegue*, 1030
Lopez d'Estremadoure, *Diegue*, 1029
Lopez de Tolede, *Diegue*, 1035
Lopis Stunica, *ou plutôt*
Lopez de Zuniga, *Diegue*, 347
Lubin, *Eilhard*, 477
Lucius, *Pierre*, 107
D. de Luines *v.* Laval.
de Lunebourg, *Auguste*, 614

Lupus, *Chrétien*, 252. 55[illegible] 2. T. 51
Luscinius, *Ottomarus*, [illegible]
Luther, *Martin*, [illegible]043
Lycosthene, *Conrad.* 59

M.

MAbillon, *Jean*, 577
Macrobe, *Aur. Ambr. Theod.* 284
Magini, *Jean Antoine*, 1010
Maigret *ou* Meygret, *Louis*, 475
Maire, *Jean*, 47
de Malherbe, *François*, 749. 944
Mandolio, *Prosper*, 116
Les Manuces *Imprim.* 2
Manuce le fils, *Paul*, 831
Manuce le petit-fils, *Alde*, 418. 609. 1024
de Marca, *Pierre*, 245
Marcellus, *Nonius*, 620
de Marcilly, *Theodore*, 460
Maretti, *Fabio*, 984
Mariana, *Jean*, 1036
de Marolles, *Michel*, 228. 962
de Marsilly, *Paul Antoine*, 957
de Sainte Marthe, *Scevole*, 131
de Martignac, 598. 978
Martinius, *Pierre*, 735. 885
Masius, *André*, 855
Masson, *Jean Papire*, 432
Matamore, *Alfonse Garsias*, 125
Mathieu Toscan, *Jean*, *v.* Toscan.
Maturantius, *François*, 262
Maucroix, 967
de Maussac, *Philippe Jacques*, 507
de Medinilla & Porres, *Jean Antoine*, 1042. n. 5
Méetkerque *ou* Metcherque, *Adolphe*, 705
Melanchthon, *Philippe*, 259. 364. 847
Ménage, *Gilles*, 564. 756. 769
Ménard, *Hugues*, 524
de Mendoza, *Ferdinand*, 238
Mercier, *Jean*, 378. 733. 857
Mercier des Bordes, *Josias*, 463. 908.
Mercure savant, 78
après le Journal des Savans.
de Merouville, *Charles*, 605. §. 4.
Merula, *George*, 308. 818
de Mesmes *ou* Memmius, *Jean-Baptiste*, 834
Meursius, *Jean*, 152. 498. 690
de Meziriac, *Claude Gaspar Bachet*, 496. 845
de Milanges, *Simon*, 32
le Mire *ou* Miræus, 89. 109. 149. 211

Mo-

Modius, *François*, 419
Moliere, *different du P. Comique*, 946
de Molina, *Jean*, 1042. n. 2
de Molinet *ou* Moulinet, *Claude*, 576
de Montaigu, *Richard*, 915
Moquot, *Estienne*, 712
les Morels *Imprim.* { *Guillaume*, *Jean*, *Frederic* l'ancien, *Claude*, } 21
Morel, *Frederic* le jeune, 459. 906
Moret *Imprim.* { *Jean*, & *Baltasar*, } 43
Morus, *Thomas*, 338. 831
Morzillo, *Sebastien Fox*, 355
Moschopulus, *Emmanuel*, 677. 693
Mosellan, *Pierre*, 331
Moser, *Barthelemy*, 203
de la Mothe-le-Vayer. *v.* le Vayer.
du Moulisset. *v.* Molinet.
Mountagu. *v.* Montaigu.
Munckerus, *Thomas*, 590
Munster, *Sebastien*, 933
Muret, *Marc Antoine*, 394. 877
Musculus, *Wolfgang*, 849
Mutius, 792
de Myle, *Imprim.* { *Arnold* *Herman* } 38

N.

NAnnius, *Pierre*, 361. 837
Nardius, *Jean*, 516
Naudé, *Gabriel*, 200. 229. 243
Neander, *Michel*, 887
Nebrissensis *ou* Lebrixa, *Ælius Anton.* 330. 645. 774
Nicodemo, *Leonard*, 117
Nicole, 263
Nivelle, *Sebastien*, 22
Nizolius, *Marius*, 631
Nonius, *v.* Marcellus.
Nonnius, *Pierre*, *v.* Nugnez.
Nonnius Pincianus, *Ferdinand*, 358
Nortwegue, *Jean*, 162
Nugnez, *Pierre Jean*, 703
Nugnez de Guzman. *Ferdinand*, *v.* Nonnius Pincian.
Nunnesius, *v.* Nugnez.

O.

OBsopæus, *Vincent*, 897
Officina Latinitatis, 637
Oldoino, *Augustin*, 124
Oporin, *Jean*, 35
Oresine *ou* d'Oresmieux, *Nicolas*, 928
*d'*Orleans, *Louis*, 441
Osius, *Felix*, 489
Oswalde Schreckenfusch, *Erasme*, 869
Ottius, *Jean Henri*, 761
Ouate-bled. *v.* Vatable
Oyselius, *Jacques*, 560

P.

PAcius de Beriga, *Jules*, 913
Pæanius, *Sophiste*, 781
le Page, *Jean*, 109
Pagninus, *Santes*, 725
de Paimpont, *v.* Vaillant.
Pajot, *Charles*, 635
Palmerius, *Jean Meller*, 475
Palmerius, *Matthias*, 803
Pamelius, *Jacques*, 399
Pancirol, *Gui*, 204
Panvini, *Onufre*, 121
Papebrochius, *Daniel*, 241. 537
de Paris, *Bernard*, 744
Parrhasius, *Janus*, 335
Parthenio, *Barthelemi*, 989
Paschal Alidosi, J. N. 122
Pasor, *George*, 534
Passerat, *Jean*, 428. 610. 630
Patin, *Charles*, 583
Patisson, *Mamert*, 17
Patru, *Olivier*, 250
Paul Diacre, 617
Paumier de Grente-Mesnil, *Jacques*, 143
de la Pause, *Jean*, *v.* Plantevit.
Pearson, *Jean*, 567
Pedianus, *v.* Asconius.
Peletier, *ou* Pelletier, *Jacques*, 745
Pellisson Fontanier, *Paul*, 134
Pellini, *Pompeio*, 1007
Pellissier *ou* Pellicier, *Guillaume*, 357
Pena *ou* Penia, *Jean*, 841
Pennot, *Gabriel*, 105
Perceval *ou* Pertivalez, *André.*
Peregrinus, *v.* Schott.
Periander, *Gilles*, 146
du Perier, *Thomas*, 742
Perione, *Joachim*, 702. 845
Perraut, *Claude*, 595. 972
du Perron, *Jacques Davy*, 239
Perrot, *Nicolas*, 303. 806
Perrot d'Abl. *Nicolas*, *v.* d'Ablancourt.
Persona *ou* Porsena, *Christofle*, 812
Petau, *Denys*, 513. 921
Petit, *Jacques*, 599

2. T. 53. Petit, *Pierre*, 593
Petit, *Samuël*, 530
de Petra, *Gabriel*, 903
Petrarque, *François*, 295
Petrejus, *Theodore*, 108
Petri, *Suffrid*, 147
Philander, *Guillaume*, 363
Philelphe, *François*, 307. 810
Photius, 56
Phrynichus Arrhabius, 669
Picolomini, *Alexandre*, 1020
Pie, *Jean-Baptiste*, 348
Pie II. Pape, *dit auparavant* Æneas Silvius Piccolomini, 300
Pierius Valerianus, *Jean*, 256
Pigafetta, *Philippes*, 1009
Pighius Vinand, *Estienne*, 433
Pincianus, *Ferdinand*, *v.* Nonnius.
Pinedo, *Thomas*, 554
du Pinet de Noroy, *Antoine*, 932
Pirckeimer, *Bilibald*, 830
Pithou, {*Pierre*, *François*,} freres, 414
Pitiscus, *Samuel*, 602. §. 3
Pitseus, *Jean*, 159
Planciade *ou* Placiade, *v.* Fulgence.
Plantevit de la Pause, *Jean*, 102
Plantin, *Christofle*, 41
Planudes, *Maxime*, 799
Platon de Tivoli, 831. *bis*
Plutarque, 163
Pocciantius, *Michel*, 118
Poggius, *Jean François*, 301
Pogianus, *Jules*, 866
Politi, *Adrien*, 997
Politien, *Ange Bassien*, 315. 817
Pollux, *Jules*, 281. 670
Pomei, *François*, 636
Pompejus, *Festus*, 617
Ponce de Leon, *Gonsalve Marin*, 881
Pontanus *ou* Bruck, *Jacques*, 482. 663. 910
Pontanus, *Jean Jovien*, 179. 320
la Popeliniere, *Lancelot Voisin*, 180
Popma, {*Ausone*, *Cyprien*, *Sixte*, *Tite*,} freres, 390
Porcacchi, *Thomas*, 999
Porsena, *Christofle*, *v.* Persona.
de la Porte, *Jean Baptiste*, 615
Portenare, *Ange*, 120
des Portes, *Philippe* 234
Port Royal, 94. 244. 606. 757. 772. 953. 959. *Voyez aussi* d'Andilly, Lancelot, de Saci, &c.
Possevin, *Antoine*, 60. 85. 207 2. T. 52.
Possin, *Pierre*, *v.* Poussines.
Postel, *Guillaume*, 741. 872
de Poussines, *Pierre*, 553. 927
del Pozzo, *ou* Puteanus, *Jules*, 121
del Prado, *Laurent*, *v.* Ramirez.
Precieuses, 755
Pricæus, *Jean*, 551
le Prieur, *Philippe*, 552
Priscien, 625
de Pure, 965
Puteanus, *Erycius*, 124. 229. 503
Puteanus, *Jules*, *v.* Pozzo.
Puteanus, *Pierre*, *Jacques*, &c. *v.* du Puy.
Putschius, *Elie*, 436
du Puy, *Pierre & Jacques*, *freres*. 226

Q.

QUenstedt, *Jean André*, 66
Quentel, *Pierre*, *Arnold*, &c. 38
Quesnel, *Joseph*, 226
Quesnel, *Pasquier*, 580
de Quevedo Villegas, *François*, 1038
Quintilien, 54

R.

RAder, *Matthieu*, 492. 912
Ragueneau J. 611
Rainold, *Jean*, 255
Ramirez del Prado, *Laurent*, 527
Ramus *ou* la Ramée, *Pierre*, 657. 704. 747
Raphelengius, *François*, 45
Rapin, *René*, 70. 174. 189
Ravisius Textor, *Jean*, *v.* Textor.
Raynaud, *Theophile*, 93
Reinesius, *Thomas*, 525
Renouard, 940
Rescius, *Rutger*, 39
Reuchlin, *Jean*, dit Capnion, 326
Rhenanus, *Beatus Bildius*, 352
Rhodomannus, *Laurent*, 438
de Ribadeneyra, *Pierre*, 112
Riccobon, *Antoine*, 120. 423. 895
Richelet, *Pierre*, 762
Richer, *Edme*, 258
Rigaud, *Nicolas*, 509. 690. 919
Rittershuys, *Conrad*, 456
Rivet, *André*, 90
Rivius, *Jean*, 359
Robertson, *Guillaume*, 688
Robortel, *François*, 371

2. T. 33. Rocca, *Ange*, 220
Rodeille, *Pierre*, 602. §. 2. & 605. §. 5
Rodigin, *Louis Richier Cæl.* 325
de la Roque, 78
de Rosoy, *Claude Vitart*, 932
de Rossis *ou* le Roux, *Vittorio* ou *Vincent*, *v.* Erythræus.
Rosweyde, *Heribert*, 241. 484
le Rouille *ou* Rovillius, 28
le Roy *ou* Regius, *Louis*, 867. 933
le Roy, *de Haute-fontaine*, 968
Rubens, *Philippe*, 451
Ruelle, *Jean*, 340. 838
Rufin, 780
Rupert, *Christofle Adam*, 505
Rutilius, *Bernardin*, 204
du Ryer, *Pierre*, 949

S.

SAbinus, *Franc. Floridus*, 204. 351
de Saci, *Isaac le Maistre*, 956
Sallo *ou* d'Hedouville, 78
Salviati, *Leonard*, 771
Sambucus, *Jean*, 392
Sanctius *ou* Sanchez, *François*, 429. 661. 710
Sanderus, *Antoine*, 153. 216
Sandius, *Christofle*, 100. 190
de Sarisbery, *Jean*, 292
de Saumaise, *Claude*, 511
du Saussay, *André*, 133
Savaron, *Jean*, 467
Saville, *Henri*, 474
Scaino, *Marc-Antoine*, 1017
Scala, *Barthelemi*, 317
Scaliger, *Jules Cesar*, 168. 362. 650. 846
Scaliger, *Joseph Juste*, 235. 446. 899
Scapula, *Jean*, 687
Scaurus, *Terence*, 619
Schabtai, *Rabbin*, 101
de Schelstraate, *Emmanuel*, 252
Schildius, *Jean*, 604. §. 3
Schmidt, *Erasme*, 494
Scholiastes, { Grecs, 274. 275. 276. / Latins. 277 }
Scholiastes Dauphins, *autrement*, *Variorum*, de Paris, 605. §. 4
Schott, *André*, 126. 163. 485. 911
Schott, *Gaspar*, 614
Schrevelius, *Cornelius*, 533. 604. §. 3
Science de l'Histoire, 187
Scioppius, *Gaspar*, 162. 201. 246. 535. 665
Scoppa, *Lucius Jean*, 342. 609. 646
Scot, *Alexandre*, 708 2. T. 33.
Scot Erigene, *Jean*, 796
Sedegno, *Jean*, 1040
Segni, *Bernard*, 1018
Segni, *Pierre*, 1023
de Segrais, *Jean Baptiste*, 981
Selden, *Jean*, 515
Sempilius, *Hugues*, 202
Seneque, *Lucius*, 612
Sepulveda, *Jean Genés*, 853
Serranus *ou* de Serre, *Jean*, 868
Servius, *Maur. Honorat.* 286
Sevin, *Nicolas*, 510
de Seyssel, *Claude*, 929
de Siene, *Antoine*, 110
de Siene, *Sixte*, *v.* Sixte.
Sigebert de Gemblours, 81
Sigonius, *Charles*, 183
Silvius, *Æneas*, *v.* Pie II. P.
Simler, *Josias*, 59
Sirmond, *Jacques*, 242. 512. 920
Simon, *Richard*, 98
Sixte de Sienne, *François*, 84
Solin, *C. Jules*, 282
Soprani, *Raphael*, 119
Sorel, *Charles*, 136
Sotwel, *Nathanael*, 112
de Sousa, *Emmanuel*, *v.* Faria.
Spach, *Israel*, 196
Spanheim, *Ezechiel*, 584. 969
Spanheim, *Frederic le jeune*, 215
Spelman, *Henri*, 639
Spera, *Pierre Ange*, 162
Spinosa, *Benoit*, 99
Spizelius, *Theophile*, 256
de Sponde, *Jean*, 430
Stanley, *Thomas*, 538
Starovolski, *Simon*, 156
Statius, *Achilles*, 395
Stephanus de Byzance, 673
Steerck de Rhingelberg, *v.* Fortius.
Steweckius, *Godeschalc*, 442
Stobée, *Jean*, 287
Strebée, *Jean Louis*, 832
Strozzi, *Frederic*, 993
Struthius, *Joseph*, 856
Stuckius, *Jean Guillaume*, 444
Sturmius, *Jean*, 402
Suetone, 162. 163
Sueyro *ou* Sueiro, *Emmanuel*, 1037
Suidas, 674
Superbe, *Augustin*, 121
Swert, *François*, 150
Sylburge, *Frederic*, 416. 707

2. T. 53.

T.

TAllemant, 968
Tam, *Rabbin*, 722
Tartaglia, *ou* Tartalea, *Nicolas*, 1014
Taubman, *Frederic*, 455
Taxander, *Valer. Andr. v.* André.
Tectander, *Joseph*, 856
Tennulius *ou* Tenneuil, *Samuel*, 591
Tetti, *Scipion*, 217
Textor, *Jean Ravisius*, 336. 652
Thaumas du Fossé, *v.* Marsilly.
Thomasinus, *v.* Tomasini.
Thory, *Geofroy*, 20. 932
de Thou, *Jacques Auguste*, 240
Thysius, *Antoine*, 536
Tileman, *Frederic*, 181
de Tillemont, *Sebastien le Nain*, 254
Tinto, *François*, 121
Tiraqueau, *André*, 311
Tiron, *Tullius*, 612
de Toledo, *Diegue*, *v.* Lopez.
Tollius, *Corneille*, 256
Tollius, *Jacques*, 547
Tomasini, *Jacques Philippe*, 64. 114. 209
Toppi, *Nicolas*, 117
Torrentius, *Lævin*, 412
Tortelli, *Jean*, 609
Toscan, *Jean Mathieu*, 113
de Tournes *ou* Tornæsius, { *Jean*, *Antoine*, *Samuel*, } Imp. 30
Toussain *ou* Tusanus, *Jacques*, 682
Trapezonce *ou* Trapezontin, *George*, 310. 813
Trichet du Fresne, *Raphael*, 224
de Trigny, 757
Trittheme, *Jean*, 82. 103. 107. 143. 614
Turnebe *ou* Tournebeuf, *Adrien*, 19. 369. 850
Turrien *ou* la Torre, *François*, 232. 393. 876
Turselin, *Horace*, 619. 894.
Tzetzes, { *Isaac*, *Jean*, } freres, 294

U.

d' ULloa, *Alfonse*, 1005
Urbain de Bellune, 697
Ursatus *ou* Orsati, *Sertorius*, 613
Ursinus *ou* Orsini, *Fulvius*, 425
Usserius *ou* Usher, *Jacques*, 255. 520 2. T. 53.

V.

VAdianus, *Joachim*, 353
Vaillant de Gueslis de Paimpont, *Germain*, 400
du Vair, *Guillaume*, 942
Valerius, *Corneille*, 265
Valla, *George*, 334 609. 829
Valla, *Laurent*, 304. 643. 807
Valois, *Henri*, 247. 549. 925
Valvasone, *Erasme*, 987
Vander-Linden, *Jean Antonide*, 203
Varchi, *Benoît*, 1022
Varet, 263.
Variorum d'Hollande, 604. §. 3.
Variorum de Paris, *v.* Scholiastes Dauphins.
Varron, *M. Ter.* 272. 616
de Vascosan, *Michel*, 16
Vatable, *François*, 828
de Vaugelas, *Claude Faure*, 751. 947
Vavasseur, *François*, 68. 173. 666
le Vayer, *François de la Mothe*, 186. 753
Veenhuysen, *Jean*, 523
du Verdier, *Antoine*, 59 129
du Verdier, *Claude*, 61
Verdizzotti, *Jean Marie*, 1002
Vergara, { *François*, *Jean*, } Freres, 700
Vertranius Maurus, *Marc*, 354
Victorius, *Pierre*, 396. 878
de Vigenere, *Blaise*, 938
Vigier *ou* Viger, *François*, 917
Vignon, *Eustache*, 31
de Villegas, *François*, *v.* Quevedo.
Vinet *ou* Vinette, *Elie*, 398
de Vintemille, *Jacques*, 932
Vischius, *ou de* Visch, *Charles*, 104
Vitelli, *N.* 1012
Vitré, *Antoine*, 24
Vivés, *Jean Louis*, 230. 259. 345. 648
Volaterran. *Raphael*, 322. 822
Vossius, { *Denys*, *Gerard le jeune*, *François*, } Freres, 490
Vossius, *Gerard le Catholique*, 900
Vossius, *Gerard Jean*, 163. 169. 182. 197. 202. 261. 506. 633. 640. 664. 711.
Vossius, *Isaac*, 568
Vulcanius, *Bonaventure*, 448. 904
Vultejus, *Juste*, 829

W.

de Wadding, *Luc*, 111
de Waghenaer, *Pierre*, 109*
Wechel, { *Chrétien*, *André*, } Impr. 18
Weitzius, 501
Welser, *Marc*, 462
Willichius, *Josse*, 609
Willot, *Henri*, 111
Winther, *v.* Guinther.
de Wion, *Arnold*, 103
Witte *ou* Witten, *Henning*, 72
Wolphius, *Jerôme*, 386. 871
Wowerius, *Jean*, 452 2. T. 53.

X.

Ximenés Paton, *Barthelemi*, 777
Xylander, *Guillaume*, 384. 863. 1044

Z.

Zacharie, Pape, 791
Zambert, *Barthelemi*, 824
Zeillers, *Martin*, 188
Zucchi, *Barthelemi*, 1000
Zuerius, *Marc*, *v.* Boxhornius.

Fin de la Table des Auteurs.

JUGEMENS
DES SAVANS
SUR LES
PRINCIPAUX OUVRAGES
DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée 1. de l'ANTI-BAILLET de MENAGE, avec des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE; 2. des REFLEXIONS sur les Jugemens des Savans; 3. des REFLEXIONS sur la Vie de Descartes par Baillet; 4. des Jugemens des Savans sur les MAITRES D'ELOQUENCE par Mr. GIBERT Professeur de Rhetorique.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXV.

TABLE DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES du second Volume.

JUGEMENS DES PRINCIPAUX CRITIQUES.

PREMIERE PARTIE.

CRITIQUES HISTORIQUES,

Contenant les Examinateurs ou Censeurs de Livres, les Bibliothéquaires, ceux qui ont fait les Recueils des Hommes Illustres par leurs Ecrits, ceux qui ont fait les Catalogues des Livres.

CHAP. I. DEs Critiques universels qui ont parlé indifféremment de toutes sortes d'Auteurs. Page 1

CHAP. II. Des Critiques & Recueils d'Auteurs Ecclesiastiques. 21

CHAP. III. Bibliothéques d'Auteurs Ecclesiastiques Reguliers. 35

CHAP. IV. Des Bibliothéquaires & Ecrivains d'Hommes Illustres disposez selon les Païs differens. 41

CHAP. V. Des Professions des Arts & des Sciences. 56

CHAP. VI. *De quelques Catalogues de Livres, tant de Libraires que de Bibliothéques particuliéres.* 70
Catalogues de Manuscrits. 71
Catalogues de Livres imprimez. 74
Des Critiques qui ont écrit de la maniére de dresser une Bibliothéque, &c. 79
CHAP. VII. *Des principaux Critiques qui n'ont point écrit exprès ou par profession sur le Jugement des Ouvrages des Auteurs, mais qui se sont contentez d'en faire l'examen par occasion dans leurs écrits, ou qui étant consultez sur les Livres n'ont donné leurs avis, & n'ont prononcé leurs Sentences que de vive voix.* 81
De quelques Savans Hérétiques qui se sont exercez dans la Critique & qui ont voulu l'employer contre l'Eglise Catholique. 89
CHAP. VIII. *Critiques des Etudes.* 90
§ 1. *Des Gens d'Etude & de leur état.* ibid.
§ 2. *De l'Examen des Esprits.* 91
§ 3. *Ceux qui ont écrit de la Maniére de bien étudier.* ibid.
§ 4. *De quelques Systèmes des Sciences pour servir de Plan aux Etudes.* 94

SECONDE PARTIE.

CRITIQUES GRAMMAIRIENS,

Contenant principalement les Auteurs qui ont écrit de la PHILOLOGIE.

Critiques ou *Philologues anciens.* 97
Critiques ou *Philologues modernes qui ont paru depuis le rétablissement des Belles Lettres.* 110
Dissertation touchant POMPONIUS LÆTUS. 124
Des principaux Recueils, ou *Corps de Critique.* 274
Critiques de l'Histoire Byzantine. ibid.
Variorum *d'Hollande.* 276
Interprétes ou *Scholiastes Dauphins.* 278

JUGEMENS DES PRINCIPAUX GRAMMAIRIENS que l'on appelle TECHNIQUES ou ARTISTES.

De deux Livres anonymes qui traitent de l'Art de parler en général. 283
Auteurs qui ont donné des Traitez de l'Orthographe, &c. *par rapport à la Grammaire.* 285
Traitez particuliers des Lettres. 286
Des Notes & Abbréviations. 287
De la Cryptographie ou *Stéganographie.* 288

Grammairiens de la Langue Latine.

CHAP. I. *De ceux d'entre les Latins qui en ont écrit.* 290
CHAP. II. *Des autres anciens Grammairiens Latins.* 291
Les vieilles Gloses. 295

Grammairiens Latins des derniers siécles.

CHAP. I. *De quelques-uns des principaux Dictionaires & Recueils de mots.* ibid.
CHAP. II. *De quelques Dictionnaires de la Latinité corrompuë.* 302
Grammairiens Artistes des derniers siécles qui ont écrit des Régles de l'Art de la Grammaire Latine. 304

Grammairiens Grecs.

CHAP. I. *De ceux qui ont fait des Lexicons.* 315
CHAP. II. *De quelques Dictionnaires de Grec corrompu & barbare.* 324
CHAP. III. *De ceux qui ont donné des Grammaires Grecques.* ibid.

Grammairiens Hébreux, & de quelques autres Langues Orientales. 339

CHAP. I. *Des principaux Grammairiens qui ont vécu vers la fin du IX. siécle & le commencement du X.* 340

CHAP. II. *De quelques Grammairiens Hébreux d'entre les Chrétiens.* 343

§. 1. *De ceux qui ont fait des Lexicons.* ibid.

§. 2. *De ceux qui ont écrit de l'Art & des Régles de la Grammaire.* 346

CHAP. III. *De quelques autres Traitez de Grammaire de Langues Orientales.* 349

§. 1. *De la Grammaire Arabe.* ibid.

§. 2. *De la Grammaire Persane.* 350

§. 3. *De la Grammaire Turque.* ibid.

Grammaires en Langues vulgaires qui viennent de la Latine.

CHAP. I. *Des Grammairiens François.* 351

§. 1. *De quelques Auteurs qui ont écrit de l'Orthographe Françoise.* ibid.

§. 2. *De ceux qui ont écrit des Principes de la Grammaire Françoise.* 352

CHAP. II. *Grammairiens Italiens.* 365

§. 1. *De quelques Dictionnaires.* ibid.

§. 2. *De quelques Grammaires Italiennes.* 366

CHAP. III. *Des Grammaires Espagnoles.* 367

JUGEMENS DES PRINCIPAUX TRADUCTEURS.

AVERTISSEMENT. 369

Des Traducteurs Latins. 370

Des Traducteurs François. 423

De quelques Traductions Italiennes, Espagnoles & Allemandes. 468

Traducteurs Italiens. ibid.

Traducteurs Espagnols. 476

Traducteurs Allemands. 477

JUGEMENS
DES PRINCIPAUX
CRITIQUES.
PREMIERE PARTIE,

Contenant les Examinateurs ou Censeurs de Livres, les Bibliothéquaires, ceux qui ont fait les Recueils des Hommes Illustres par leurs Ecrits, ceux qui ont fait les Catalogues des Livres.

C'est-à-dire,

Cette premiére espéce de Critiques, dont le devoir est de ramasser & de faire le dénombrement des Ouvrages de chaque Auteur; d'en faire le discernement, afin de ne point attribuer à l'un ce qui appartient à l'autre; de juger de leur stile & de leurs maniéres d'écrire, d'apprendre le succès qu'ils ont eus dans le Monde; & de faire voir le fruit qu'on en doit tirer.

JUGEM

JUGEMENS
DES PRINCIPAUX CRITIQUES.
PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Critiques universels qui ont parlé indifferemment de toutes sortes d'Auteurs.

COMME nous ne parlons dans tout notre Recueil que des Ecrivains dont les Ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, nous ne dirons rien ni de *Zoïle* (1) fameux Censeur d'Homére, de Platon, d'Isocrate, &c. ni de *Didyme Chalcentere* (2) Censeur de Ciceron, ni de plusieurs autres Critiques anciens dont les Ouvrages se sont perdus. (3)

DENYS D'HALICARNASSE, vivant sous Auguste.

Denys d'Halicarnasse.

53. IL semble qu'on ne soit pas encore bien assuré que les fragmens de Critique qui nous restent sous son nom soient certainement de lui. Il y a plus d'apparence que ce sont des Extraits que quelque Grec posterieur aura faits de ses Ouvrages. Henri Estienne (4) a montré le rapport qu'il y a entre cette Critique & celle de Quintilien pour en faire voir l'antiquité, comme si celui-ci avoit lû & imité Denys. Mais il se pourroit faire au contraire que l'Auteur de ces Extraits écrivant au troisiéme ou au quatriéme siécle auroit profité des Livres de Quintilien. Il est constant néanmoins que l'Auteur est ancien, & que si ce ne sont pas les paroles de Denys d'Halicarnasse c'en sont les sentimens selon toutes les apparences. Mr. de la Mothe-le-Vayer (5) dit que „ c'est „ de la plus fine & de la plus judicieuse „ Critique ; qu'il n'est point aveuglé par „ aucune passion particuliére, & encore „ moins par l'ignorance. Et en effet on a

1 Dionys. Halicarnass. de Zoilo in judic.
2 Ammian. Marcel. lib. 22. de Didymo, pag. 235.
3 Senec. Epist. 88. Suidas in Lexic. & alii.
4 Henr. Steph. tom. 2. oper. Dionysii Halicarn.
5 Jugemens des Historiens, pag. 74. 75. ¶ Les paroles qu'on cite ici de la Mothe-le-Vayer ne sont nulle part dans ses Jugemens des Historiens.

Denys d'Halicarnasse.

a toujours reçu ses jugemens avec le respect dû à l'autorité qu'il s'est acquise dans l'antiquité, comme il paroît en divers endroits ausquels les plus célébres Ecrivains ont eu occasion de parler de lui (1).

Entre les precieux morceaux qui nous restent de ces excellens Ouvrages dont nous regrettons tant la perte, nous avons

1. *Les Caractères des Anciens*, par lesquels, comme par des marques infaillibles, chacun peut faire le discernement des Écrits des Anciens, & remarquer ce qu'il faut imiter, & ce qu'il faut éviter dans chacun d'eux en particulier.

2. *Des Commentaires à Ammée* sur les Ecrivains Athéniens, dont la premiére Partie traite des anciens Orateurs Athéniens, savoir Lysias, Isocrate & Isæus. La seconde contient les Orateurs qui les ont suivis, comme sont Démosthène, Hyperide, Æschine; mais il ne reste que le premier Traité de cette seconde Partie, encore; est-il fort estropié. La troisiéme Partie devoit comprendre les Historiens, mais il ne paroît pas qu'elle ait encore vû le jour, & peut-être même que Denys d'Halicarnasse s'étoit contenté de la promettre.

3. *Une Epître au même Ammée* sur l'Eloquence & les Harangues de Démosthène.

4. *Une autre à Pompée* qui est un jugement de Platon, dans lequel il fait voir ce qu'il approuve dans son stile & ce qu'il n'y approuve pas, avec une *Appendice* des plus célébres Historiens qu'on peut se proposer comme des modeles pour bien écrire. Ces Historiens sont Hérodote, Thucydide, Xénophon, Philiste & Théopompe.

5. *Du Caractère* & des propriétés de Thucydide à Tuberon, & un autre *Traité* plus ample à Ammée sur le même sujet.

On peut ajoûter qu'entre ses autres Ouvrages de Critique qui sont entiérement perdus, il n'y en avoit peut-être pas de plus important pour notre sujet que les trois Livres *De l'Imitation* à Démétrius, dans le premier desquels il parloit de l'Imitation des Anciens; dans le second il faisoit voir quels sont les Poëtes, les Philosophes, les Historiens & les Orateurs qu'on peut imiter; & dans le troisiéme il montroit en quoi consiste cette imitation & quelle est la maniére d'y bien entrer.

Nous-nous sommes peut-être un peu trop étendu sur le sujet de ce grand Critique par rapport au dessein que nous avons pris d'être succints & de ne dire précisément que ce qui regarde le jugement des Auteurs; mais cela ne paroîtra pas entiérement déraisonnable quand on considera qu'il est comme la régle de ceux qui embrassent ce genre d'écrire, & qu'ayant passé de beaucoup tous les Critiques de l'Antiquité qui l'avoient précedé, selon Eunapius (2), il a été regardé comme le Maître de ceux qui sont venus après lui.

Nous parlerons encore de Denys parmi les Historiens.

* *Dionysii Halicarnassei Scripta omnia, Historica & Rhetorica*, Gr. Lat. *Opera & studio Friderici Sylburgii* in-fol. *Francofurti* 1586. la plus correcte de toutes les Editions. — Idem *Gr. Lat. Opera Joh. Hudsonii* in-fol. 2 vol. *Oxoniæ* 1704. Dans cette Edition la Rhétorique se trouve traduite en Latin, ce qui la rend plus commode, mais elle est très-fautive. *

QUINTILIEN, sous Galba & Vespasien.

54. Son dixiéme Livre des *Institutions*, & le Dialogue des *Causes de la corruption de l'Eloquence* que quelques-uns lui attribuent sont des ouvrages de Critique. Quintilien.

André Schott (3) dit, que les jugemens qu'il porte sur les qualités des Auteurs sont pleins de sincerité & de candeur; qu'il en a fort bien marqué les vertus & les talens, mais qu'il a donné lieu de croire qu'il en vouloit à Sénéque, comme s'il eût voulu le condamner & le rendre odieux. En effet comme il tâchoit de rétablir la pureté de la Langue Latine qui commençoit à déchoir & à se corrompre, il avoit de la peine de voir que la jeunesse ne lisoit presque plus que Sénéque, & sans prétendre le leur arracher absolument des mains il vouloit leur redonner le goût des

1 Voss. Hist. Lat. lib. 2. pag. 171. *Item* De Hist. Gr. ¶ Il n'est parlé ni près ni loin de Denys d'Halicarnasse dans les Historiens Latins à l'endroit cité.

2 Eunapius de Vit. Sophist. in Porphyrio.

3 And. Schott. tom. 2. Biblioth. Hispan. pag. 203.

4 Voyés M. Despréaux dans sa Préface sur Longin. Ger. Langbaine sur le même. Vossius, lib. 1. Histor. Græc. &c. Eunapius de vit. Sophist. in Porphyrio.

Quintilien. des bons Auteurs. Mais nous parlerons de lui plus amplement au Recueil des Rhétoriciens.

* *Quintiliani Opera*, in-4°. *R. Steph. Parif.* 1542. — Ibidem in-fol. *Vascosan.* 1543. — Ibidem in-4°. *Turnebi* 1586. — *Edmundi Gibson*, in-4°. *Oxoniæ* 1593. — *cum notis variorum* in-8°. 2. vol. *Lugd. Batav.* 1665. — *edente P. Burmanno cum notis Almeloveen.* in-4°. 2 vol. Ibidem 1720. *

LONGIN, *Dionysius Cassius Longinus*, mis à mort par l'ordre de l'Empereur Aurelien.

Longin. 55. TOut le monde le reconnoît pour un souverain Critique, comme n'ayant point eu de Supérieur en ce point.

Le Philosophe Porphyre qui avoit été son disciple parle de lui comme d'un prodige, & s'il en est crû, le jugement de Longin étoit la régle du bon sens; ses décisions en matiére d'ouvrages passoient pour des Arrêts souverains: & rien n'étoit bon ou mauvais qu'autant que Longin l'avoit approuvé ou blâmé.

La plûpart de ses ouvrages étoient de cette Critique dont nous traitons, mais il ne nous en est resté que le petit livre du Sublime dont il faudra parler parmi les Rhétoriciens (4).

* *Dionysii Longini de sublimi Orationis genere Gr. & Lat. interprete Jac. Tollio, cum ejusdem & aliorum comment. & versione Gallica N. Despreaux ejusdemque & Dacerii & aliorum notis* in-4°. *Trajecti ad Rhen.* 1694. *

PHOTIUS Patriarche de Constantinople, mort peu après l'an 886.

Photius. 56. PErsonne ne lui a jamais disputé la gloire d'avoir été le plus savant homme de son siécle, ayant eu une lecture prodigieuse avec un jugement très-exquis & un génie extraordinaire (5). C'est le témoignage des Auteurs anciens & modernes (6).

Photius. Il y a peu de Livres qui puissent être d'une plus grande utilité & qui ayent plus d'agrément que sa Bibliothéque, en ce qu'il nous a, pour ainsi dire, conservé l'ame & l'esprit d'une infinité de Livres de Théologie, de Philosophie, de Médecine, d'Histoire, d'Orateurs & de Philologie, que nous avons perdus. La République des Lettres n'a point encore porté de Juge ni de Censeur plus judicieux, plus capable, plus libre, ni plus désintéressé qu'il paroît être sur la Critique qu'il a faite de plus de deux cens soixante-dix Auteurs qu'il a lus fort exactement. De sorte qu'on peut dire qu'il étoit plus habile en Théologie que les Théologiens qu'il censure; en Philosophie, en Rhétorique & en Belles Lettres, que ni les Philosophes, ni les Orateurs, ni les Grammairiens & Philologues qu'il rapporte. C'est le jugement qu'en font Heinsius (7) & André Schott (8). Ce dernier dit en un autre endroit (9) que la Critique de Photius suit particuliérement la méthode d'Hermogène sur les Idées, & que comme cet Hermogène a beaucoup plus de subtilité que ni Aristote, ni même Ciceron, il s'est attiré l'admiration de beaucoup de gens, mais qu'il en a trouvé peu qui l'ayent pû imiter.

Il paroît néanmoins que cette Bibliothéque n'est point dans toute la perfection qu'auroit pû lui donner son Auteur. On y trouve souvent des répétitions des mêmes choses & des mêmes mots; des endroits défectueux, & d'autres hors de leurs places naturelles; un stile négligé, & souvent un renvoi qu'il fait de ce qu'il a dessein de dire à une seconde partie de cet Ouvrage qu'il n'a point faite; on y trouve même des cahiers entiers qui y sont deux fois, comme ceux de Denys d'Egée, d'Hiéroclès, & d'Himerius. Casaubon a remarqué aussi (10) qu'il attribuë quelquefois à un seul & même Auteur des sentimens contraires & opposés les uns aux autres & qui sont effectivement de divers Auteurs, & que c'est ce qui met la confusion dans plusieurs de ses narrations. C'est

5 Nicet. David. in vit. S. Ignat. Patr. Constantinopolitani. *Item* Zonar. & Cedren. in Hist. Joan. Diac. & alii.

6 Vossius, lib. 2. Histor. Græc. cap. 25. pag. 288. *Item*, ejusd. addend. pag. 540. Baron, Bellarm, Labb, Schott & alii, Lambec. Combefis.

7 Dan. Heinsius prolegom. in Aristarc. sacr.

8 Andr. Schott. not. ad Procli Chrestomath.

9 Idem Schott. in præfat. ad Phot. Myriobibl.

10 Casaub. Exercitat. prima in Baron, cap. 3. pag. 26.

Photius. C'est ce qui a fait croire à Schott que l'assemblage de ce Recueil des Cahiers de Photius a été fait avec précipitation; qu'il n'avoit apparemment écrit ces Reflexions que pour le soulagement de sa mémoire, sans avoir dessein de servir le Public, ou que les affaires de l'Etat & de son Eglise ne lui ont pas donné le loisir d'y mettre la derniere main (1).

Monsieur Valois l'aîné avoit dessein de prouver qu'il y a plus d'un quart de cette Bibliothéque qui n'est point de Photius (2).

Photius a fait d'autres Ouvrages fort considerés, entre autres Des Lettres que Montagu nous a données, & le *Nomocanon* dont nous parlerons parmi les Ecrits du Droit Canon.

* *Bibliotheca Photii, sive Librorum quos legit Photius Patriarcha Constant. excerpta & censuræ, Græcè edit: à Dav. Hoeschelio* in-fol. *Aug. Vindel.* 1601. — Idem *Latinè interprete And. Schotto* in-fol. *ibidem* 1606. — Idem *Gr. Lat. interprete And. Schotto* in-fol. *Rothomagi* 1653. Cette derniere Edition n'est qu'une copie des deux précédentes, ce qu'elle a de commode est que le Grec & le Latin sont à côté l'un de l'autre.*

DIDIER ERASME, mort en 1536.

Erasme. 57. **L**E Cardinal du Perron (3) nous donne une assés méchante idée de sa Critique, & dit qu'il a fait de grandes fautes dans les jugemens qu'il donne des Auteurs.

La Critique d'Erasme paroît dans ses Préfaces & dans ses Lettres, mais particuliérement dans le *Ciceronien* qui est une Censure qu'il a faite en forme de Dialogue des Auteurs qui approchent ou qui sont éloignés du stile de Ciceron.

Joseph Scaliger (4) dit que quoiqu'il n'y eût d'ailleurs rien de plus docte que tous ses écrits, il n'a point laissé de tomber en celui-ci dans des erreurs qui semblent tenir quelque chose de la badinerie & de l'enfance. Mr. de Mauffac, (5) écrit qu'il y a dans ce Dialogue beaucoup de passion & d'envie contre les Auteurs, beaucoup de termes injurieux, & de méchantes railleries, tant à l'égard de Ciceron, le pere & la source de la pureté Romaine, qu'envers ses sectateurs, & particuliérement les Italiens de la fin du quinziéme siécle & du commencement du seiziéme qui croyoient avoir rencontré le génie Ciceronien. Il compare Erasme à un bandit, qui, sans s'arrêter nulle part & se croyant en droit de tout prendre, court impunément la campagne & pille tout ce qu'il trouve à sa rencontre: & il dit qu'il n'a point traité les Auteurs avec plus d'indulgence. Erasme.

Cela n'empêche pas néanmoins qu'Erasme n'ait eu quelquefois raison, principalement lorsqu'il s'est expliqué contre ces Gens qui faisant gloire de n'imiter que Ciceron, condamnoient indifféremment tout ce qui n'étoit pas dans le stile de cet Orateur, sans examiner si les tems, les personnes, les lieux & les matiéres qu'on traite peuvent souffrir ces maniéres & ces expressions. C'est ce que nous verrons dans la suite de ce Recueil en parlant de Longolius, de Bembe & de quelques autres imitateurs serviles de Ciceron. Et Vossius de son côté témoigne en plusieurs endroits (6) l'estime qu'il faisoit des jugemens qu'Erasme a portés sur les Auteurs dans ce Dialogue.

Jules Scaliger fit deux Oraisons, ou plutôt deux Invectives contre cet Ouvrage d'Erasme, mais avec un peu trop de chaleur, comme il le reconnut ensuite lui-même, & ce fut même avec si peu de succès, que Joseph son fils, pour sauver l'honneur de son nom & de sa famille, employa toutes choses au monde pour supprimer ces deux *Déclamations* qui lui coûterent beaucoup d'argent & d'inquiétudes, sans avoir pû venir à bout de son dessein (7).

Quant au stile du Dialogue *Ciceronien* Borremans (8) dit qu'Erasme n'y a gardé ni

1 Schott. prolegom in eumd. Phot.
2 Paul. Colomesius in Opusc. particul. pag. 97.
3 Perronian. pag. 111. au mot *Erasme*.
4 Scaligeran. diction. *Erasmus*, &c.
5 Mauffac. præf. Orat. Jul. Scal. ad Guil. du Vair.
6 In Libris de Histor. Latin. passim.
7 Scaligeran. passim. Vide & infra in Philolog.
8 Borremans. Var. lection. cap. 4. p. 26.

9 Labb. Bibl. Bibl. pag. 27. 28.
10 ¶ Baillet a peut-être voulu dire qu'on avoit en deux volumes in-folio les deux principaux Ouvrages de Gesner sur les Auteurs, savoir sa Bibliothèque & ses Pandectes, mais il s'est fort mal expliqué, & Menage a eu raison de le reprendre tant d'avoir dit que ces Pandectes sont en deux gros volumes *in-folio*, quoi qu'elles ne soient qu'en un seul qui ne fait pas la

Erasme. ni la bien-séance ni l'uniformité, & que bien loin de parler Ciceronien lui-même, & de suivre *les maximes* qu'il prescrit aux autres, *il* tombe dans une autre extrémité qui *est* le genre Poëtique; & qu'il quitte souvent Ciceron pour parler des Poëtes comme s'il avoit oublié son thême: qu'enfin ce nouveau Censeur a eu tort de vouloir porter son jugement des Livres de son tems, comme s'il les avoit lûs.

* *Erasmi Opera omnia* in-fol. 9. vol. *Basil.* 1540. — Eadem *in-fol.* 11. vol. *Lugd. Batav.* 1703. *

PAUL JOVE, mort en 1552.*

Jove. 58 PAUL JOVE dépeint assés souvent le caractére des hommes doctes dont il fait les éloges, & il juge quelquefois de leurs Ouvrages. Mais nous le remettons parmi les *Historiens qui* ont fait les éloges & les vies des Hommes illustres.

* *Elogia Doctorum Virorum, &c.* in-fol. *Florent.* 1551. — Idem in-fol. *Basil.* 1566.*

CONRARD GESNER, mort en 1565. *avec ses Abbreviateurs & ses Continuateurs.*

Gesner. 59 ON a de lui deux principaux Ouvrages sur les Auteurs & les Livres; savoir, sa *Bibliothéque*, [in-fol. *Tiguri* 1545.] & ses *Pandectes* [in-fol. *Tiguri* 1548.] (9) Ce dernier Ouvrage est compris en dix-neuf Livres de *Partitions universelles* en deux gros volumes in-folio, où il a rangé les Auteurs dans des Classes réglées & sous des lieux communs selon la disposition des Arts & des Sciences. Il devoit encore y avoir deux Livres, le vingtiéme contenant les Ouvrages de Médecine, & le vingt-uniéme ceux de Théologie qui fut depuis imprimé séparément (10). On loue le dessein & le travail même de Gesner dans ces Pandectes, mais il n'étoit pas assés bien instruit pour éxécuter dignement ce grand projet, qui mériteroit bien la peine qu'on se donneroit aujourd'hui de le reprendre & d'y travailler de nouveau, l'Imprimerie nous ayant mis au monde, depuis Gesner, beaucoup plus de Livres & de meilleures éditions qu'elle n'avoit fait depuis sa naissance jusqu'à lui. Gesner.

La Bibliothéque est un travail qui n'est ni moins industrieux ni moins pénible que l'autre, & comme remarque sagement Jonsius (11) quoiqu'elle soit remplie de fautes, cela ne doit point empêcher qu'on ne lui conserve sa premiere réputation, parce que c'est avoir beaucoup fait pour lui, que d'être entré le premier dans cette carriere que personne n'avoit encore ouverte, & d'avoir montré le chemin à ceux qui sont venus après lui, & qui n'ont presque point eu d'autre peine que de polir ou continuer la matiére. Il faut avouer avec Dom Nicolas Antonio (12) que Gesner a traité cela d'une maniére un peu séche & stérile, mais on doit considerer aussi que la recherche qu'il auroit fallu faire pour nous donner l'Histoire des Lettres & des Auteurs comme on a fait depuis, étoit infiniment au dessus des forces d'un Homme seul qui n'avoit personne à suivre, qui étoit sans secours, & qui outre cela étoit occupé à d'autres Ouvrages concernant la Physique, la Médecine & les Langues dont il a enrichi le Public.

Il s'est formé peu de Desseins dans la République des Lettres qui ayent été mieux goûtés que celui-là, quoi qu'on ne puisse pas se vanter de le voir encore parfaitement éxécuté jusqu'ici dans le grand nombre des Bibliothéques & des Catalogues, que l'exemple de celui de Gesner a fait naître.

CONRAD LYCOSTHENE entreprit le premier de faire un *Abregé* de cette nouvelle Mort en 1561. avant Gesner.

la moitié de l'autre, que d'avoir ajoûté qu'outre ses dix-neuf livres dont ces Pandectes étoient composées, il y en devoit avoir deux de plus, le vingtiéme contenant les Ouvrages de Médecine, & le vingt-uniéme ceux de Théologie, qui fut depuis séparement imprimé; en quoi il y a double erreur, l'une d'avoir donné à entendre que le vingtiéme livre soit entré dans les Pandectes, quoi qu'il n'ait jamais paru ni là ni ailleurs, l'autre d'avoir ignoré que le vingt-uniéme avoit été imprimé dans les Pandectes-mêmes, & non pas séparément.

11 Jonsius, lib. 3. Hist. Philosoph. p. 10.

12. Nic. Anton. Præfat. Biblioth. Hisp. pag. 30.

velle Bibliothéque laborieuse, en faveur de ceux qui n'aiment pas les gros Livres, comme nous apprend Simler (1), & pour épargner les finances de ceux qui étoient épouventés du grand prix du Livre de Gesner ; mais cet Abregé n'est point de grand usage, parce qu'il n'a marqué ni la forme des Livres, ni le lieu, ni l'année des éditions, ni le nom des Imprimeurs. Oporin l'imprima en 1557. in-4°.

Mort en 1576.

JOSIAS SIMLER a beaucoup mieux réüssi dans l'*Abregé* qu'il en a fait [in-fol. *Tiguri* 1574.] car outre qu'il a soigneusement observé les choses qui manquent à Lycosthène, & que nous venons de remarquer, c'est que non-seulement il a bien gardé l'uniformité & la proportion dans cet Ouvrage, mais il l'a encore enrichi de beaucoup de Livres nouveaux qu'il s'est contenté de marquer d'un asterisque pour les distinguer de ceux de Gesner.

Mort vers le commencement du 17. Siécle.

JEAN-JACQUES FRIS qui étoit de Zurich aussi-bien que Simler encherit encore sur lui. Car il augmenta cet Abregé [en 1583. in-folio *Tiguri*] de quelques milliers de Livres tant de nouveaux Auteurs que de ceux qui y étoient déja, & se servit pour cet effet du Catalogue MS de la Bibliothéque de Vienne & de ceux des Foires de Francfort, qui ne sont pas toûjours fort exacts. Il avoit même réduit séparément cet Abregé à peu près en la maniére des Pandectes de Gesner sous des titres de lieux communs, sélon les Arts & les Sciences, mais si ce dernier Ouvrage a été imprimé (2), il n'a point fait grand bruit jusqu'ici.

Mort en 1605.

ROBERT CONSTANTIN Normand, a fait un *Index* tant de la Bibliothéque que des Pandectes de Gesner, qui est assés bon. Il parut dès l'année 1555. [in-4°.] Vossius & les autres s'en sont servis utilement, quoiqu'il ne soit pas exemt de fautes.

Mort en 1575.

GUILLAUME CANTER a fait (3) des Notes sur la Bibliothéque de Gesner abregée par Simler, & comme il étoit bon Critique d'ailleurs, je ne doute nullement qu'elles ne soient excellentes : mais je n'ai pas été assés heureux pour les trouver & m'en servir comme j'aurois souhaité pour le dessein de ce Recueil.

Mort vers la fin du 16. siécle.

ANTOINE DU VERDIER Sieur de Vauprivas, a fait aussi un Supplément à la Bibliothéque de Gesner des Livres qui ont échappé à la diligence de *Simler* & de *Fris*, ou qui ont été mis au jour depuis leur tems. * Il se trouve à la fin de sa Bibliothéque Françoise. * Cela est assés bon, mais tant que l'Imprimerie subsistera, il se fera toujours de nouvelles augmentations à cette Bibliothéque, quoique l'on se soit avisé dans ces derniers tems de donner d'autres titres à ces sortes d'Ouvrages.

Aujourd'hui (1685) vivant.

JEAN HALLERVORD fit pareillement un nouveau supplément à la Bibliothéque de Gesner en ces derniéres années ; mais son Imprimeur craignant que le titre de *Supplément* ne rendît le Livre méprisable & n'en empêchât le débit, il l'obligea de changer ce titre & de l'appeller *Bibliothéque curieuse*. * in-4°. *Regiomonti* 1656. *

Monsieur de Thou a fait un Eloge de Gesner qu'on peut voir à l'année 1565. & nous parlerons encore plus d'une fois de cet Auteur dans la suite.

ANTOINE POSSEVIN, mort en 1611.

60 ANTOINE POSSEVIN dont la Bibliothéque choisie est une espéce de Critique universelle de toutes sortes d'Auteurs Profanes. Voyés le Chapitre suivant des Auteurs Ecclésiastiques où nous parlerons de son Apparat sacré. *Possevin.*

* *Bibliotheca selecta* in-fol. *Romæ* 1593, — Idem *Coloniæ Agrip.* in-fol. 1607. *

DU

1 Jos. Simler. Præf. epitom Bibl. Gesn.

2 ¶ Baillet, dit Ménage chap. 50. de l'Anti-Baillet, ne devoit pas en qualité de Bibliothécaire, ignorer que cet Abregé n'a jamais été imprimé.

3 ¶ Le P. Labbe est le premier que je sache qui page 107. de sa *Bibliotheca Bibliothecarum* ait rapporté cela de Canter sur un oüi-dire : *Canterus* DICITUR *notas scripsisse in Bibliothecam Simleri.* Là-dessus Baillet a dit : *Canter a* FAIT *des notes sur &c.* & Morhof : *Canterus* FECIT *notas in &c.*

4 ¶ Il parut sous le nom de Scioppius à la suite de ses Commentaires sur les Priapées une Censure de la Cen-

DU VERDIER le jeune, Avocat au Parlement de Paris. *Claudius Verderius, Antonii filius.*

Du Verdier. 61 IL publia à Lyon en 1586. [in-4o.] une Censure (4) de presque tous les anciens Auteurs, à ce qu'il prétend dans son titre magnifique, où il croyoit avoir remarqué les fautes des plus célébres Grammairiens, Poëtes, Historiens, Dialecticiens, Rhéteurs, Orateurs, Jurisconsultes anciens & modernes, Philosophes, Mathématiciens, Médecins & Théologiens. Mais il paroît un peu de présomption dans cet Ouvrage, assés peu de jugement, & trop d'expressions d'un [redacted] homme qui affecte le suffisant & souvent sans occasion. Il semble qu'il ait pris plaisir à contredire les autres Censeurs, & à juger des Auteurs & de leurs Ecrits au hazard. Vossius & Konig après lui disent qu'ils n'ont presque rien vû de plus fade, ni de plus impertinent, & qui mérite plus de censure que cette Censure même.

Et en un autre endroit Vossius avouë que du Verdier étoit savant, mais qu'il est mauvais Critique.

FABIEN JUSTINIEN *Genois*, mort en 1627. Prêtre de l'Oratoire.

Justinien. 62 IL a fait un *Index* universel [imprimé à Rome en 1612. in-fol.] qui comprend par ordre Alphabétique les Matiéres traitées en particulier. Comme ce Livre devient assés rare, on s'imagine volontiers que l'Ouvrage doit être excellent. Il le seroit en effet s'il avoit été fait avec plus d'exactitude, si la maniére d'énoncer les sujets n'étoit pas si séche, & s'il ne s'étoit pas trompé si souvent dans les noms & les Ouvrages des Auteurs (5).

GEORGE DRAUDIUS Allemand, vers 1630.

63 IL nous a donné une Bibliothéque Classique en trois Volumes [in-4o. à Francfort 1611.] où il a ramassé toutes sortes de Livres qu'il a tâché de ranger sous des titres generaux des Sciences & des Arts, ayant aussi observé autant qu'il a pû l'ordre Alphabetique des surnoms. Il faut avouer qu'il a découvert en partie quelle étoit la meilleure méthode de dresser ces sortes d'Ouvrages, & on peut dire même qu'il y est entré, quoiqu'il l'ait fait d'une maniére fort imparfaite. Ce n'est presque qu'une compilation des Catalogues des Foires de Francfort assés mal digerée. Il y a une infinité de fautes, soit dans les noms des Auteurs, soit dans l'exposition des titres des Livres, soit dans les chiffres des années de l'édition, soit dans la marque des formes. Les Allemans eux-mêmes (6) y reconnoissent aussi ces mêmes défauts. Draudius.

Telle est la destinée fâcheuse de ceux qui travaillent sur la foi d'autrui, & qui ne pouvant voir les Livres par eux-mêmes, sont obligés de s'en tenir aux Mémoires défectueux & à des Catalogues qui souvent ont été dressés à la hâte, ou par des ignorans. La diversité des Langues est encore une des causes de l'altération & de la corruption des titres, quand on ne les entend pas assés, & le peu de connoissance qu'on a des pays étrangers & de leurs Ecrivains, fait souvent que de plusieurs Auteurs differens on n'en fait qu'un; & que d'un seul on en fait plusieurs. Comme ces sortes de fautes sont moralement inévitables, aux faiseurs de Bibliothéques universelles, elles leur sont aussi beaucoup plus pardonnables qu'à ceux qui ayant dressé les Catalogues des Bibliothéques particulieres ont pû & dû s'instruire par eux-mêmes, & examiner les Livres dont ils disposoient librement.

Au reste la Bibliothéque de Draudius ne

4 Censure de Claude du Verdier à Francfort in-12. l'an 1606. Cet écrit qui est des plus courts ne contient que trois ou quatre Observations Grammaticales. Celui de du Verdier ne méritoit pas qu'on le critiquât sérieusement. Ce n'est qu'une déclamation de jeune homme.

Vossius lib. 4. & libro 5. Rhetorices.
Konigius Biblioth. vet. & nov. pag. 81.

5 ¶ Il vaudroit autant dire que le Livre seroit bon s'il n'étoit pas mauvais.

6 Anonym. Bibliograph. Historico-Philol. pag. 166.

Draudius. ne laisse point d'avoir son utilité en l'état même où elle est. Et l'on peut dire que cette utilité est encore plus grande pour ceux qui connoissent déja les Livres d'ailleurs, que n'est le fruit qu'on peut faire de plusieurs autres qui sont plus exactes.

On y a corrigé beaucoup de fautes, & on y a fait beaucoup d'augmentation dans les deux dernieres éditions qui s'en sont faites.

TRAJ. BOCCALINI; JAC. PHIL. TOMASINI; NICIUS ERYTHRÆUS, &c.

64 LE Boccalin est fort capricieux dans le jugement qu'il fait des Auteurs, comme écrit Gabriel Naudé dans son Avis pour dresser une Bibliothéque. Et d'autres ont aussi remarqué qu'il n'a presque suivi que son imagination. Mais nous en parlerons plus amplement parmi les Politiques.

Et comme les deux autres n'ont presque parlé que des Ecrivains de leur pays dans leurs Eloges, nous les remettons au Chapitre IV. avec ceux qui ont écrit des Hommes Illustres d'Italie.

* *Ragguagli di Parnasso in Venetia.* in-4°. 2. vol. 1624. & 1630. *

JACQUES GADDI *de Florence* vers 1650.

Gaddi. 65 IL a fait un gros Recueil des Ecrivains qu'il appelle *non-Ecclesiastiques*, tant de Grecs & de Latins, que d'Italiens des premiers rangs. C'est un Ouvrage de Critique d'Histoire divisé en cinq Théatres, le premier comprend les Philosophes, le second les Poëtes, le troisiéme les Historiens, le quatriéme les Orateurs, & le dernier les Critiques. Le premier Volume parut à Florence en 1648. in-folio. Le second qui s'étend depuis la Lettre L jusqu'à l'S, fut imprimé à Lyon en de plus beaux caracteres, sur de Gaddi. meilleur papier l'an 1649. Le titre de cet Ouvrage est magnifique & ne promet (1) rien moins que tout ce qui se peut dire de plus curieux & de plus utile pour toutes sortes de personnes, & sur toutes sortes de sujets. Mais les Savans & les bons connoisseurs n'en jugent pas si avantageusement. Voyés le Pere Labbe, *Bibl. Bibl. pag.* 67.

Le Gaddi a fait encore divers Ouvrages contenant les éloges de toutes sortes d'Hommes Illustres qui se sont fait connoître par leurs écrits, mais ils n'ont point eu grande vogue dans le monde, & ils ont assés de peine à passer les Alpes.

JEAN-ANDRÉ QUENSTEDT, Allemand de Quedlimbourg, *mort depuis peu.*

66 IL a fait un grand Traité en forme de Quenstedt. Dialogue du pays & du lieu de la naissance des Hommes de Lettres, qui ont vécu depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1600. C'est une espéce d'Histoire Géographique, mais assés imparfaite, outre que le choix qu'il fait de certains Auteurs au préjudice de ceux qu'il omet n'est pas toujours fort judicieux.

Il devoit mieux apprendre la Géographie, & ne point faire passer des Italiens de Lombardie pour des Egyptiens, des François, pour des Grecs, &c. Il a passé les choses les plus importantes, & les plus nécessaires à son dessein, & outre cela, il a fait de grosses fautes & en grand nombre. Le P. Labbe (2) a remarqué dans cet Ouvrage un zèle trop aveugle pour son Lutheranisme, & une affectation ridicule dans son animosité contre les Catholiques, ayant souvent recours à des folies d'enfant pour marquer sa passion.

* *Dialogus de Patriis Illustrium doctrina & scriptis Virorum* in-4°. *Witteberg.* 1654. *

PH-

1 ¶ Baillet se sert là d'une phrase fort équivoque & qui peut egalement signifier tout le contraire de ce qu'il a entendu.

(2) Labbe Bibl. Bibl. pag. 79.

PHILIPPE LABBE JESUITE, mort en 1666 (1).

Labbe. 67 CE ſavant homme a fait pluſieurs Ouvrages qui appartiennent tant à la Critique univerſelle en général, qu'à celle des Auteurs Eccléſiaſtiques en particulier. Nous parlerons de ce dernier point dans le Chapitre ſuivant. Ses principaux Ouvrages qui regardent le ſujet préſent ſont, 1. *La Bibliothéque des Bibliotheques*, 2. celle des *Médailles & des Monnoies, des Poids & Meſures*, 3. celles des *Antiquités & des Curioſités*, 4. *L'eſſai d'une nouvelle Bibliotheque de Manuſcrits*, ou d'antiques Leçons Grecques & Latines, diviſées en quatre parties ; avec dix ...s Supplémens, qui comprennent divers Catalogues curieux de Livres rares.

* Ces trois Ouvrages ont été augmentés par Ant. Teiſſier, & imprimés *in*-4o. à Genéve en 1686. 2 vol. *

1. *La Bibliothéque des Bibliothéques*, eſt proprement un Recueil de la plûpart des Catalogues & Bibliothéques qui avoient paru juſqu'à ſon tems, ou dont il avoit ouï parler, c'eſt-à-dire des Recueils d'Auteurs & d'Ecrits de toutes les Nations, de toutes les Profeſſions, de toutes les Societés Réguliéres & Séculiéres, & de toutes les matiéres. Le Sieur de Witte Allemand (2) dit que cet Ouvrage eſt un effet de la grande lecture, & de l'induſtrie du P. Labbe, & qu'il ne lui refuſeroit pas les louanges qu'il mérite s'il eût eu plus de charité pour les Proteſtans.

„ Au reſte ce Recueil de Bibliothéques & de Catalogues peut être très-utile à tout le monde, dit Mr. de Salo (3), mais principalement à ceux qui veulent avoir une connoiſſance exacte des bons Livres, & qui veulent dreſſer des Bibliothéques. Cette Science eſt plus conſidérable (continuë le même Auteur) que ne peuvent s'imaginer ceux qui n'ont que médiocrement étudié. Mais ceux qui veulent approfondir les matiéres dont ils entreprennent d'écrire, connoiſſent mieux que les autres l'utilité qu'on en peut tirer. Labbe.

2. Le ſecond Recueil de ce Volume eſt un autre Catalogue appellé *Bibliotheca Nummaria*, dont la premiére Partie contient une liſte de ceux qui ont écrit des Médailles, & la ſeconde de ceux qui ont traité ſinguliérement des Monnoies, des Poids & Meſures.

Ce qui me ſurprend un peu, c'eſt qu'encore qu'on ait imprimé ce Recueil de Médailliſtes, & de ceux qui ont écrit des Monnoies dans les éditions qu'on a faites en Angleterre & en Hollande du Traité des Monnoies, composé par J. Selden, on ne diſe nulle part que cet Ouvrage eſt du P. Labbe, & que Mr. de la Roque même ſemble auſſi avoir bien voulu l'ignorer ou plutôt le diſſimuler dans le Journal des Savans du 31. Mai 1683. comme ſi on vouloit laiſſer le Public dans la penſée que ce curieux Recueil eſt de Selden. Injuſtice qui auroit été très-ſenſible au P. Labbe qui n'aimoit point à cacher ſon nom dans ſes Ouvrages, & qui n'auroit pas ſouffert impunément qu'un autre ſe fût paré de ſes plumes.

3. Le troiſiéme Recueil eſt un Catalogue de ceux qui ont écrit & commenté ſur les anciennes Inſcriptions, les Statuës, les Pierres gravées, les Obéliſques, les Pyramides, les Anneaux, les Sceaux, les Mœurs & Façons de faire des Anciens, les Curioſités & Raretés des Cabinets, en un mot ſur tout ce qui s'appelle Antiquités ſous le nom de *Mantiſſa Supellectilis*. Mais je croi qu'il n'eſt pas inutile d'avertir le Public d'un défaut conſidérable de pluſieurs feuilles qui ont été perduës ſoit entre les mains de l'Auteur, ſoit entre celles de l'Imprimeur. Ce qui a produit un grand *Hiatus*, s'il m'eſt permis d'uſer de ce terme, depuis le commencement de la lettre C juſqu'à la fin de la lettre F, de ſorte que les Curieux ont perdu par ce malheur les *Charles*, les *Claudes*, les *Conrads*, les *Cuthberts*, les *Curces*, (par exemple, Curtius Inghiramius auquel il nous renvoye inutilement en parlant d'Allatius à la page 368.) &c. les

1 ¶ Le P. Labbe mourut le 25. Mars 1667. âgé de 60. ans.

2 Henn. Wit. Præfat. Memor. Theol. noſt. &c. pag. 24.

3 Journal des Savans de l'an 1665. du 2. Février.

Labbe. les *Daniels*, les *Davids*, les *Denis*, les *Durands*, &c. les *Erasmes*, les *Erycius* ou *Errics*, les *Everards*, &c. les *Faustes*, les *Ferrys* ou *Federics*, les *Ferdinands*, les *Fortuns* s'il y en avoit, comme *Licet*, & la plus grande partie des *François*. Ce qui est une perte d'autant plus sensible à ceux qui cherchent sérieusement à s'instruire des Antiquités qu'elle paroît irréparable, ce défaut se trouvant dans toutes les éditions.

4. Pour ce qui est du Livre que le P. Labbe a fait sous le nom de *Specimen novæ Bibliothecæ Manuscriptorum librorum* [in-4°. *Parif.* 1653.] il faut avouer qu'il est utile & curieux, mais outre qu'il est fort imparfait, c'est qu'on le trouve un peu trop sec & décharné, & trop dénué des explications nécessaires à faire comprendre son dessein. Un Allemand qui ne s'est pas voulu nommer reconnoît que cet Ouvrage est excellent, quoiqu'il ait trouvé comme les autres qu'il n'est pas achevé (1).

Le Catalogue des Oeuvres du P. Labbe, c'est-à-dire, tant des Livres qu'il a faits, & qu'il a commencés, que de ceux qu'il avoit envie de faire, parut en 1656. puis en 1662. avec une amplification de Titres qui approche assés de l'ostentation.

LE P. FRANCOIS VAVASSEUR Jésuite, mort l'an 1681.

Vavasseur. 68 LE P. Bouhours (2) dit que Vavasseur étoit un des plus judicieux Critiques de son tems, quoiqu'il ne fût pas de son sentiment touchant le jugement que la passion & l'aveuglement lui avoient fait faire de quelques Livres. Grævius (3) l'appelle homme très-disert, de grand esprit & de beaucoup d'érudition. Et Konig (4) lui rend le même témoignage. M. de la Roque (5) dit qu'il avoit un discernement admirable des Auteurs anciens & modernes, un sens droit, un jugement solide, une exactitude inconcevable, un amour extraordinaire de la Vérité, & une fort grande application au travail; & que le témoignage que le P. Petau rend de la bonté de sa Critique, & de la politesse de son esprit dans trois ou quatre de ses Lettres vaut un Eloge tout seul, mais que ses Ouvrages font encore mieux connoître le mérite de l'Auteur.

Ses deux principaux Ouvrages de Critique sont, 1. le Livre du *Stile bouffon*, & 2. celui de l'*Epigramme*.

Dans le premier qui a pour titre *de Ludicra dictione*, il attaque nos Poëtes Burlesques: & le Sieur Colomiez dit (6) qu'il est admirable en son genre; qu'on ne peut raisonner plus solidement ni plus ingénieusement qu'il fait; qu'il y fait paroître par tout les graces & les beautés ordinaires de son stile, & la finesse de sa Critique & du jugement qu'il nous donne des plus célébres Auteurs de l'Antiquité. Grævius (7) parle aussi fort avantageusement de ce Livre, & il dit qu'il est écrit avec beaucoup d'agrément & de délicatesse.

Son Livre de l'*Epigramme* est aussi un Ouvrage de Critique, mais il n'y a point assés bien soutenu sa réputation de Censeur judicieux au sentiment de quelques personnes qui ont crû y trouver trop de zéle contre un recueil (8) d'Epigrammes choisies, & de Sentences fait par un Anonyme, qui s'est acquis depuis une grande réputation dans le monde, comme si le P. Vavasseur n'eût fait cet Ouvrage, que pour réfuter celui-ci. Nous parlerons dans la suite d'une autre censure qu'il a faite contre quelqu'un de ses Confreres. Mais on ne doit point dissimuler ici qu'il a été soupçonné d'être l'Auteur de la Critique qui a paru sous quelques noms (9) supposés contre quelques Ecrits en Vers & en Prose d'un célébre Prélat du Royaume (10). Nous aurons occasion d'en parler ailleurs.

Le Catalogue des Ouvrages de ce Pere est à la tête du Recueil de ses Poësies &

1 Bibliogr. Cur. Historico-Philolog. p. 168.
2 Entret. d'Eug. & d'Arist. 2. Dial. pag. 169.
3 Not. in Epist. famil. Ciceron. pag. 61.
4 Matth. Konig. Bibl. Vet. & Nov. pag. 32.
5 Journ. des Sav. du 22. Fév. 1683.
6 Paul Colom. Bibl. choif. pag. 1. 2.
7 Græv. Not. in Hesiod. &c.
8 ¶ Il est, comme nous l'avons déja remarqué, de Pierre Nicole qui le fit imprimer *in*-12. à Paris 1659. sous le titre de *Delectus Epigrammatum*.

9 ¶ Le P. Vavasseur écrivit sous le nom de *Paulus Romanus* l'Epitre adressée l'an 1646. le 20. Août à *Candidus Hesychius*, le sujet de laquelle est: Si Antoine Godeau Evêque de Grasse étoit un homme bien propre à écrire l'éloge de l'Abbé de Saint Cyran? *Antonius Godellus Episcopus Grassensis an elogii Aureliani scriptor*

Vavasseur. & de ses Remarques sur la Langue Latine, imprimé en 1683.

* *Vavassorii Opera omnia* in-fol. *Amstelodami 1709. apud Petr. Humbertum* *.

M. COLOMIEZ de la Rochelle (Paul) aujourd'hui vivant (11).

Colomiez. 69 C'Est faire justice à cet Auteur que de le reconnoître pour un des plus intelligens qui soient aujourd'hui dans la connoissance des Livres. Il paroît même que son principal talent consiste dans le discernement des bons Livres d'avec les mauvais, & de tout ce qu'il y a de rare & de curieux dans la belle Literature; & comme la plûpart de ses Livres ne sont que de Critique, la reconnoissance m'oblige d'avoüer que je me suis très-utilement servi de plusieurs de ses Ouvrages, dont les principaux sont,

1. *La France Orientale* [in-4°. *à la Haye* 1665.] dont nous parlerons parmi les Bibliothéquaires ou Recueils d'Hommes illustres de ce Royaume.

2. *Ses Opuscules*, qui comprennent premiérement le Cabinet des Lettres en Latin, ensuite le Recueil François des Particularités, & après la Clef des Lettres Françoises & Latines de Scaliger, & de celles de Casaubon & de Saumaise, sans parler des petites notes qu'il a faites sur Quintilien.

3. Quelques Remarques sur les *Scaligeranes* sans nom d'Auteur.

4. Les *Mélanges Historiques* qui sont aussi Anonymes imprimés à Orange en 1675. [*in-12.*]

5. Sa *Bibliothéque choisie* imprimée à la Rochelle en 1682. [in-12.] mais ce n'en est que le premier Volume.

Il a encore fait quelques autres libelles dont nous ferons mention ailleurs, où nous verrons qu'ils ne lui ont attiré la mauvaise humeur des Calvinistes ses Confreres, que pour avoir écrit avec un peu trop de sincérité & de bonne foi (12).

Mr. Gallois reconnoît en lui beaucoup Colomiez. de curiosité & d'érudition concernant l'Histoire des Lettres & la connoissance des Auteurs (13).

* *Omnia Colomesii Opera edita à Joanne Alberto Fabricio* in-4°. *Hamburgi* 1709. *

LE P. RAPIN (René) Jésuite aujourd'hui vivant (14).

70 IL a fait un beau corps de Critique Rapin. composé de huit Traités, dont il y en a quatre de *Comparaisons* des Grands Hommes de l'Antiquité qui ont le plus excellé dans les belles Lettres; & quatre de *Réflexions* sur l'Eloquence, la Poëtique, l'Histoire & la Philosophie avec le jugement qu'on doit faire des Auteurs qui se sont signalés dans ces quatre parties des belles Lettres.

Toutes ces parties qui avoient été auparavant imprimées séparément furent réunies ensemble l'Eté dernier 1684. quoiqu'elles eussent toutes été composées les unes après les autres sans aucun raport particulier entre elles.

L'Auteur nous donne avis que cet Ouvrage peut servir de régle à ceux qui se mêlent d'écrire & de parler sur toutes les matiéres principales qui regardent les belles Lettres. Son dessein a été de rétablir le goût des bonnes choses qu'il prétend avoir été un peu gâté par un esprit d'érudition trop profonde qui regna dans le siécle précédent, & de faire voir que ce bon goût n'est autre que celui qu'on doit avoir pour la plus pure & la plus saine Antiquité. Il propose aux Savans des modeles de toutes les Sciences à imiter dans le Tome des *Comparaisons*, & des régles à suivre dans celui des *Réflexions*. C'est-à-dire qu'il renferme en ce dessein comme un abregé de tout ce qu'il y a d'exquis dans les belles Lettres.

Quoique d'autres avant lui ayent déja fait les mêmes Comparaisons, & qu'ils ayent mis les mêmes Personnages en Parallele,

scriptor idoneus? Le même Vavasseur sous le nom de *Candidus Hesychius* fit réponse le 3. Mars 1647. à *Paulus Romanus* par une autre Epitre où il examine si Antoine Godeau Evêque de Grasse étoit Poëte? *Anton. Godellus Episc. Grassensis utrum Poëta?* Ces deux piéces se trouvent dans l'édition d'Amsterdam *in-fol.* de toutes les Oeuvres du P. Vavasseur. Ses Remarques sur les Réflexions du P. Rapin touchant la Poëtique & la Réponse du P. Rapin à ces Remarques, sont à la fin de la même édition.

10 *M. Godeau*, V. Déclarations & Arrêts en faveur du Clergé n. 9. pag. 32. & suiv.

11 ¶ Mort le 13. Janvier 1692.

12 Jurieu, Esprit de Mr. Arnaud, tom. 2. page 297.

13 Journ. des Sav. du 17. Août 1676. &c.

14 ¶ Mort le 27. Octobre 1687. âgé de 66. ans.

Rapin. lele, si on en excepte les deux Historiens: néanmoins on peut assurer que par tout ailleurs, il ne se trouve point un si grand détail de ces huit Savans qu'il compare entre eux, ni rien qui puisse donner une plus grande idée de leur mérite, ni une plus parfaite connoissance de tout ce qui a du rapport à leur caractére.

La premiére Comparaison est de Démosthene & de Ciceron où il traite ce qu'il y a de plus essentiel dans l'Eloquence.

La seconde est d'Homere & de Virgile, & quoiqu'il n'y ait rien laissé échapper du génie & du caractére de ces deux Auteurs, dans lesquels il n'y a rien à perdre, on peut dire néanmoins que c'est un véritable Traité du Poëme Epique.

La troisiéme est de Thucydide & de Tite-Live. C'est proprement un abregé de l'Histoire du Péloponèse & de l'Histoire Romaine. Ce Traité est une vraie étude du Sublime dont ces deux Auteurs ont été de grands Maîtres.

La quatriéme est de Platon & d'Aristote, où après le Parallele de leurs Actions & de leurs Dogmes, il fait une Histoire Critique & curieuse des avantures de la doctrine de l'un & de l'autre Philosophe.

Le premier Traité des Réfléxions a trois parties qui sont des Réfléxions judicieuses sur l'Eloquence, 1. *en général*, 2. sur celle du Barreau, 3. *sur celle* de la Chaire, avec toutes les Régles que chacune de ces trois sortes d'Eloquence demande par son caractére, dans un assés grand détail.

Le second renferme tout ce qui se peut dire de la Poëtique, & il contient en particulier un jugement des Poëtes Grecs, Latins, Italiens & Espagnols qui ont paru depuis trois mille ans, & presque dans tous les genres de Poësies.

Le troisiéme est une instruction assés circonstanciée de l'Histoire par des exemples pris des Historiens anciens & modernes, & par des régles pour ceux qui veulent y travailler; avec un jugement des Historiens Grecs, Latins, Italiens & Espagnols.

Le quatriéme est une explication des commencemens, du progrès & de la décadence de l'ancienne Philosophie, du caractére des anciens Philosophes. Son dessein a été de purifier la Philosophie en général de tous les défauts & de toutes les foiblesses, dont la plûpart des Philosophes vrais ou faux l'avoient remplie, pour tâcher d'en faire une occupation agréable & honnête. Il y propose un abregé des quatre parties de l'ancienne Philosophie, il y touche même les sentimens de Descartes & de Gassendi, & enfin il fait une observation sur l'usage qu'on doit faire de la Philosophie pour la Religion.

C'est ainsi que le P. Rapin parle de ces huit Traités, & on ne peut pas faire un jugement plus modeste que celui que nous venons de voir sur lui-même (1). Monsieur Gallois (2) loue ces Ouvrages en plus d'un endroit, & dit *qu'ils sont écrits avec beaucoup de pureté & d'élégance, & que les Réfléxions sont savantes & solides.*

Quelques beaux que soient ces Traités, *ils n'ont point trouvé dans l'esprit de leurs Lecteurs une disposition* qui leur fût *toujours également* favorable, & ils ont ressenti les effets de la diversité des goûts de notre siécle. Quelques (3) Critiques Anonymes ont écrit contre les Réfléxions sur l'Eloquence particuliérement pour ce qui regarde le jugement des Orateurs du Barreau & de la Chaire, & contre celles qu'il a faites sur la Poëtique & les Poëtes. Mais ceux qui ont voulu attaquer les Réfléxions sur la Philosophie & sur les Philosophes se sont contentés de faire les Aristarques pour ne point tomber eux-mêmes entre les mains des autres Censeurs, s'ils se fussent amusés à écrire.

Nous parlerons encore de cet Auteur parmi les Poëtes.

* *Les Oeuvres du P. Rapin* 3. *Volumes* in 12. *Amsterdam* 1709. *

M.

1 Rap. Dessein de son Ouvr. servant de Préface universelle.

2 Journal des Savans du 22. Juin 1671. Et Journal du 20. Janvier 1676, &c.

3 ¶ Gueret entre autres, dans sa Guerre des Auteurs, à commencer dès la page 140. a declamé fort au long contre les Réfléxions du P. Rapin sur l'Eloquence. Le P. Vavasseur a critiqué les Réfléxions sur la

M. HUET (Pierre Daniel) *Abbé d'Aunay*, aujourd'hui vivant (4).

Huet. 71 SOn principal Ouvrage de Critique est celui qu'il a fait *de la Traduction* en deux Livres, dont le premier traite de la maniére de traduire qu'il juge la meilleure, & le second, est un jugement des plus célébres Traducteurs. Monsieur de Segrais (5) témoigne qu'il ne peut rien ajoûter à ce Traité tant pour la beauté de son stile & pour la force de ses raisons, que pour sa doctrine qui est incompréhensible en un homme aussi jeune qu'étoit alors Monsieur Huet.

Les Etrangers en ont parlé aussi avec beaucoup d'éloges (6).

Ce Traité est fait en forme de Dialogues; dont les Personnages sont très-judicieusement choisis. Ce sont trois amis d'une profession fort différente, mais étroitement unis ensemble par la conformité des études & des humeurs, & qui se sont fort distingués des autres dans la République des Lettres, autant par leur savoir, que par leur probité, & surtout par la modération avec laquelle ils jugeoient tous trois des affaires du tems. Le premier est Casaubon Huguenot sans emportement, le second est le P. Fronton le Duc (7) Jesuite sans zéle déréglé, & le troisiéme est Monsieur le Président de Thou Magistrat sans préjugé servile. Les caractéres de chaque Personnage y sont admirablement bien observés. C'est Casaubon qui tient le Bureau, & qui instruit les autres, parce que la matiére lui convenoit mieux qu'aux autres par rapport à ses services & à l'étude de la Critique & de la Philologie dont il faisoit profession, & qu'en effet il avoit dessein de traiter ce sujet. Mais il lui auroit été fort difficile de mieux faire que Monsieur Huet.

La Dissertation qu'il a faite des *Romans* en notre Langue est encore un fruit de sa bonne Critique, elle est pleine d'érudition, & elle soutient bien la réputation de son Auteur.

Enfin les trois Livres qu'il a faits de l'Histoire d'*Origene*, & surtout le discernement qu'il apporte dans le jugement de ses Ouvrages ont encore beaucoup contribué à lui maintenir le rang qu'il posséde parmi les premiers Critiques de ce siecle. Huet.

On peut remarquer aussi que Monsieur Huet est devenu comme l'Aristarque & le Juge de plusieurs autres Ouvrages qui ont paru de nos jours, & particuliérement de toutes ces Editions, & ces Remarques critiques, qui se sont faites sur les Auteurs classiques à l'usage de Monseigneur. Aussi n'y a-t-il aucun des Auteurs de ces Editions de ces Remarques qui n'ait eu soin d'en avertir le Public dans sa Préface avec des sentimens de reconnoissance.

* *D. Huetius de interpretatione Lib. II. & de claris Interpretibus* in-4°. *Parisiis* 1661. *

Le Sr. WITTE ou Witten (Henning) *Allemand*, que je crois encore vivant.

72. IL a donné au Public [in-8°. à Francfort en 1674.] cinq volumes de Mémoires ou de Monumens des hommes illustres du dix-septiéme Siécle, c'est-à-dire, un de Théologiens; deux tant de Philosophes que d'Orateurs, de Poëtes, & d'autres Gens de belles Lettres; un de Médecins; & un de Jurisconsultes. Ils sont divisés par Decades & comprennent les Vies ou Eloges, ou les Oraisons Funébres des Hommes célébres de notre siécle avec la liste de leurs Ouvrages. C'est un Recueil de Piéces qu'on peut appeller Originales qui ont été faites pour la plûpart par les amis de ces Savans, ou par d'autres Personnes qui ont été de leur connoissance, & qui ont eu des habitudes & des liaisons étroites avec eux. C'est ce qui rend cet Ouvrage estimable. On y souhaiteroit un peu plus de choix, parce que toutes ces Piéces ne sont pas également bonnes. Et comme l'Auteur est un Allemand, il ne s'est presque attaché qu'à ramasser ce qui regarde ceux de son pays. Il n'y en a qu'un fort petit nombre de François & d'Anglois, & autant que je puis m'en souvenir, il n'y en a point d'Espagne ni d'Italie. Witte.

LE

la Poëtique. On peut voir aussi les pages 206. 207. & 337. du 1. tome du Menagiana de 1715.

4 [Mort à Paris le 26. de Janvier 1721. âgé de 91. au moins quelques jours. ADD. de l'Ed. d'Amst.]

5 R. de Segrais Préface de Virgil. num. 22.

6 Præf. Varior. Auct ad us. Delph.

7 ¶ Il s'appelloit Fronton du Duc.

LE SR. GHILINI (Jerôme) *Italien.* LE SR. CRASSO (Laurent) aussi *Italien.*

Ghilini. Crasso. 73 LE premier publia à Venise l'an 1647. in-4°. *Le Théatre des Gens de Lettres* en deux Tomes (1).

Le second donna aussi *les Eloges des Hommes de Lettres* qui parurent dans la même Ville en deux Volumes in-4°. l'an 1666.

Ces deux Ouvrages sont écrits en Italien, & ils sont estimés pour l'exactitude & la diligence que ces Auteurs ont apportée à recueillir les principales actions, & les écrits des Auteurs dont ils parlent.

LE SR. HALLERVORD (Jean) de *Konisberg* en Prusse, que je croi encore vivant.

Hallervord. 74 IL publia en 1676. un Catalogue de Livres sous le nom de *Bibliothéque curieuse.* Ce qu'il y a de plus curieux dans ce Recueil ce n'est pas à mon avis ce qu'il a copié dans les autres Catalogues, en quoi je ne voi pas quelle peut avoir été sa fin ni son motif : mais seulement un petit nombre d'Auteurs modernes dont il rapporte les écrits quand il les connoît, aussi-bien que leur âge & leurs emplois. Ainsi j'ai crû que l'Auteur du Journal l'a voulu railler & le louer par ironie, quand il a produit entre les choses les plus curieuses de ce Catalogue une Lettre d'Alexandre le Grand traduite par Cornelius Nepos, un Traité de Chimie composé par la Reine Cleopatre, &c. Il auroit encore pû ajouter autre chose de ce Catalogue qui ne nous donneroit pas une idée fort avantageuse de la Critique de cet Auteur.

Nous avons vû ci-devant que cet Ouvrage n'avoit été fait que pour servir de supplément à la Bibliothéque de Gesner, & comment pour satisfaire à la vûë bizarre de l'Imprimeur son frere, il lui a donné le titre spécieux qu'elle porte. Au reste l'Auteur à qui nous devons encore un petit supplément aux Historiens Latins de Vossius, auroit pû rendre celui-ci beaucoup plus ample & beaucoup plus exact, & on a lieu d'esperer encore autre chose de sa curiosité & de sa diligence. Hallervord.

LE SR. KONIGH (George Mathias) Professeur d'*Altdorf* que je croi encore vivant (2).

75 IL donna [in-folio] en 1678. sa (3) *Bibliothéque ancienne & nouvelle* de toutes sortes d'Auteurs. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il a soin de marquer le tems auquel ont vécu les Auteurs, & particuliérement l'année de leur mort quand il la sait. Il y a même ajouté quelquefois le jugement qu'on en a fait, & les témoignages qu'on leur a rendus, en quoi il seroit à souhaiter qu'il y eût plus d'uniformité & moins de partialité, non seulement dans l'énumeration de certains Auteurs moins connus au préjudice de plusieurs autres plus importans & plus célébres qu'il a omis, mais encore dans le choix qu'il fait de ceux de leurs Ouvrages qu'il propose par préférence aux autres qu'il ne nomme pas. Konigh.

LE SR. LIPEN (Martin) *Allemand* encore vivant.

76 NOus avons déja de lui quatre Volumes de sa *Bibliothéque réelle*, deux des matiéres de belles Lettres & de Philosophie, un de Médecine, & un de l'un & l'autre Droit. [en 1676. 79. 82. in-folio à Francfort.] On nous fait bien-tôt esperer celles de Théologie en deux Volumes (4). On ne peut pas douter que cette disposition par les matiéres ne soit la plus utile, mais on pourroit peut-être encore ajouter quelque chose à l'ordre & à l'exactitude qu'il a gardée. Il s'y rencontre aussi un bon nombre de fautes autant dans le nom des Auteurs que dans les titres des ma- Li

1 ¶ Ces deux Tomes sont toujours reliés en un volume qui n'est pas fort gros. Girolamo Ghilini & Lorenzo Crasso sont deux Ecrivains peu judicieux, grands & fades louangeurs, le premier sur tout.

2 [Mort vers la fin de l'an 1698, âgé de 82. ans. Add. *de l'Ed. d'Amst.*]

3 ¶ Daniel George Morhof Tome 1. de son Polyhistor. l. 1. c. 18. n. 15. dit que cette Bibliothéque de Konig n'est qu'une compilation peu exacte tirée de divers Catalogues, qu'on y rapporte quelquefois de faus-

Lipen. matiéres, mais il faut considerer que dans ces sortes de travaux les fautes sont presqu'inévitables, sur tout à l'égard des Livres étrangers quand on n'a pû les voir & les examiner par soi-même.

Le Volume qui contient les Traités de Médecine n'est presque qu'une compilation de Vander Linden.

Voyés le Journal des Savans du 8. Avril 1680. *pag.* 105.

LES CATALOGUES DES LIVRES DE'FENDUS dans les Pays d'Inquisition, sous le nom d'*Index Expurg. & Libb. probib.*

Index de l'Inquisition.

77 Quelque curiosité que les Inquisiteurs les plus exacts & les plus diligens des siécles passés témoignassent pour faire dresser des Catalogues de Livres, qu'ils vouloient noter & défendre, la confusion & le peu d'exactitude les rendoient fort inutiles à ceux qui auroient voulu en faire quelque usage. Philippes II. Roi d'Espagne fut le premier qui trouva une forme plus convenable au sentiment du Pere Paul (5) ordonnant en l'an 1558. d'imprimer le Catalogue des Livres défendus par l'Inquisition d'Espagne.

A son exemple le Pape Paul IV. commanda que la Congrégation du Saint Office à Rome fit dresser & imprimer un Catalogue semblable. Ce qui fut executé en 1559. Le Pape Pie IV. songeoit à publier & à autoriser cet *Index Romain*, lorsqu'on proposa au Concile de Trente l'importance qu'il y avoit d'arrêter le cours des méchans Livres qu'on faisoit tous les jours pour corrompre la foi & les mœurs des Fideles. C'est ce qui engagea le Pape à renvoyer l'affaire de l'*Index* à ce Concile. Les Peres de l'Assemblée nommerent des Commissaires pour l'examiner, ce qui fut executé avec assés de diligence : mais sur le rapport de ces Examinateurs, le Concile rémit cette affaire entre les mains du S. Pere, à cause que la multitude des Livres demandoit une discussion trop longue & trop difficile. On ne laissa point de le publier sous le nom du Concile de Trente qui n'y a pourtant eu point d'autre part que celle que nous venons de marquer.

Index de l'Inquisition.

Après cet *Index* du Concile qui a été imprimé en plusieurs lieux & une infinité de fois, on vit paroître celui de Philippes II. ou du Duc d'Albe qui est beaucoup plus ample, & qui fut imprimé pour la première fois à Anvers en 1571. in-4°. avec la Préface d'Arias Montanus. Et il est bon de remarquer que les Hérétiques le firent imprimer à Strasbourg en 1609. in-8°. dans de mauvaises intentions. Ils y ajouterent une Préface de François (6) *du Jon* qui est tout à fait malicieuse, & une autre Dissertation de *Pappus* qui n'a guéres moins de malignité.

Celui de Clement VIII. parut en 1596. avec des augmentations, il s'en fit plusieurs éditions dans la suite avec des additions, & c'est celui qu'on appelle *le Romain*.

Celui du Cardinal Quiroga Archevêque de Tolede Inquisiteur général d'Espagne, fut imprimé pour la premiere fois en 1583. & les Hérétiques en ont pris des Extraits qu'ils ont fait imprimer à Strasbourg, à Saumur, à Oppemburg à dessein d'en tirer quelque avantage contre l'Eglise Catholique.

Celui du Cardinal Sandoval Archevêque de Tolede Inquisiteur général parut à Madrid en 1612. in-fol. & il fut réimprimé ensuite avec diverses augmentations. Un Hérétique nommé Turretin le fit imprimer à Genève en 1619. dans le même esprit qu'avoient fait du Jon & Pappus.

Il en parut un autre en 1628. appellé l'*Index Espagnol* qui n'est proprement que celui de Sandoval revû & augmenté.

Celui de Mascarenhas Evêque en Algarve Inquisiteur général en Portugal qui commence depuis Luther & Erasme fut composé par Balth. Alvarez Jesuite.

Ceux des Maîtres du Sacré Palais, de François de la Madelaine Chef-de-fer, de J. Marie Braschelle &c. ont paru de tems en tems avec des Recueils & des Decrets de l'Inquisition.

On

fausses particularités touchant les Auteurs, à quelques-uns desquels on attribuë des Livres qu'ils n'ont ni faits, ni songé à faire.

4 ¶ Ils ont paru l'an 1685. à Francfort *in-fol.* comme les quatre précédens.

5 Frà Paolo Hist. del Conc. di Trento lib. 6.

6 F. Junii Præfat. pag. 5. Joan. Pappi Præfat. pag. 451.

Sallo d'Hedouville Journal des Savans.

Launoy Epistol. part. 5. Epistol. ad Bernier.

Index de l'Inquisition.

On peut aussi mettre ici celui que le Sieur James Protestant Bibliothécaire d'Oxford publia en 1627. pour tâcher de nous faire de la peine (1).

Mais le plus considérable de tous les *Indices* est celui d'Antoine de *Sotomayor* qui a été fait pour les Etats soumis au Roi d'Espagne, & on peut dire qu'il surpasse autant celui de Sandoval comme celui-ci étoit au-dessus de tous les autres au jugement même de Thomas James. Car outre plusieurs augmentations laborieuses, des *Supplémens* & quelques corrections des *Indices* précédens, il comprend encore l'*Index d'Alexandre VII.* l'*Index du Concile de Trente* publié par Clement VIII. l'*Index ou Recueil des Decrets* donnés depuis le commencement avec une *Appendice* qui va jusqu'en 1667.

Ce gros Recueil fut imprimé à Genève par les Hérétiques en 1667. sur l'exemplaire de Madrid.

Au reste ces sortes d'Ouvrages ont extrémement déplû aux Hérétiques qui n'ont pû souffrir que des Censeurs, auxquels ils prétendent n'être pas soumis, examinassent leurs Ouvrages. Nonobstant leurs murmures, il faut avouer que cet établissement est très-sage & très-utile même, quand il est executé conformément aux intentions de ceux qui en ont été les premiers Auteurs.

Cependant je ne sai comment il est arrivé jusqu'ici que ces sortes d'*Indices* ayent apporté si peu d'utilité & de secours à ceux qui en ont voulu faire quelque usage, quoi qu'il n'y ait pas de composition plus pénible, & qui demande tant de jugement & de lumiéres.

Ils sont ordinairement divisés en trois classes dont la premiere contient les *Hérétiques*, c'est-à-dire les têtes condamnées avec leurs Ouvrages.

Index de l'Inquisition.

La seconde contient les *Catholiques*, c'est-à-dire ceux d'entre eux dont les Ouvrages sont censurés.

La troisiéme contient les *Anonymes*.

Mais il est arrivé souvent de la confusion dans les deux premiéres classes. On voit des Auteurs dans la premiére qui appartiennent à la seconde, & de la seconde qui sont de la premiére. Ainsi comme par ce desordre on y remarque d'un côté des Hérétiques absous & mis au rang des Catholiques, & d'un autre des Catholiques, condamnés en leurs personnes, & déclarés hérétiques : il faut beaucoup de discernement pour lire ces sortes d'*Indices*, & pour pouvoir s'y fier avec sûreté. Autrement on prendra Adolphe Metkerque (2), Levinus Lemnius, & plusieurs autres Hérétiques de notorieté publique pour des Catholiques ; & au contraire on détestera la personne & la mémoire du pieux Wessel ou Basile de Gansfort, de Jean Aventin, de Marcel Palingene, de Bruccioli, de Marcilius de Padoue, d'Erasme même, du Pere Paul Servite, du bon homme Thomas Anglus ou White, & d'un assés bon nombre d'autres Catholiques, comme de gens atteints & convaincus d'Hérésie, quoi qu'ils ayent toujours vécu & qu'ils soient morts dans le sein de l'Eglise Catholique.

Dans la troisieme classe ils ont mis comme inconnus & Anonymes divers Auteurs qu'on connoît fort bien, mais cet inconvenient n'est pas de fort grande importance en comparaison de celui que produit tous les jours parmi les Catholiques de France cette liberté que ces Messieurs les Censeurs se sont donnée de censurer les meilleurs Livres de nos plus illustres Ecrivains sous pretexte qu'ils ne sont pas conformes aux prétentions *Ultramontaines*, ou aux

1 Th. James Præfat. Indicis lib. prohib. edit. 1627.

2 ¶ Adolphe Metkerque, qu'on écrit plus ordinairement *Mikerque*, né Catholique à Bruges, depuis, pendant les guerres de Flandre, varia, & donna des marques publiques de cette variation en divers endroits des Annotations qu'il fit imprimer l'an 1580. à Anvers & à Leyde sur les Actes de la Paix concluë à Cologne en 1579. mais le 6. Octobre 1591. mourant à Londres, où il s'étoit retiré quelques années auparavant, il déclara par écrit qu'il n'y avoit pas de véritable Religion hors de la Catholique, conseillant à sa fille de retourner en son pays, pour y vivre & mourir en ce sentiment ; ce qu'elle executa. Touchant Levinus Lemnius, ceux qui en ont parlé ne m'en ont appris autre chose sinon que c'étoit un Médecin Zélandois qui après la mort de sa femme se fit Prêtre, & fut Chanoine de l'Eglise de Ziriczée sa patrie où il mourut le 1. Juillet 1568. J'ai lû ses quatre livres *de occultis naturæ miraculis*, où les sept ou huit endroits que l'Index du Cardinal Quiroga y a notés, trouveront aisément grace devant un Tribunal plus équitable, & ce qui me le persuade, c'est que Valére André, qui a eu soin d'avertir que les sentimens d'Adolphe Mékerque n'avoient pas toujours été orthodoxes, n'auroit pas manqué de faire une pareille remarque sur les écrits de Levinus Lemnius s'il y avoit eu lieu de la faire.

Index de l'Inquisition.

aux Statuts de l'Inquisition qui sont deux choses inconnuës en France.

C'est ainsi que ces Messieurs ont prétendu pouvoir flétrir la gloire de ces grands noms de Messieurs de Thou, du Puy, de Marca, de Launoy, Boileau, Quesnel, Gerbais & plusieurs autres que l'on connoît assés, & dont les Ecrits ne sont pas moins honorables pour l'Eglise Romaine qu'ils sont utiles & avantageux pour tous les véritables Catholiques.

Ils en ont quelquefois condamné d'autres sur leurs simples préjugés sans s'être donnés le loisir de les examiner. Il est vrai qu'ils prétendent avoir le droit de juger sans examen tous les Ouvrages qui paroissent sous le nom des personnes suspectes, & qu'ils en ont ainsi usé durant les contestations qui ont agité l'Eglise de France depuis quarante ou cinquante ans. Mais qui leur a donné celui d'envelopper dans leurs censures & leurs condamnations un grand nombre de savans Prélats, qui, loin d'avoir jamais été suspects d'aucune nouveauté, se sont même portés avec éclat & avec zéle contre les personnes qui en ont été accusées? Et qui a donné à une Congregation d'institution humaine le pouvoir de restraindre ou de mépriser l'autorité divine des Evêques, & sur tout lorsque ce sont des Prélats très-Orthodoxes, lorsqu'il s'agit d'une de leurs principales fonctions qui est de juger ce qui est utile ou dangereux pour les Fidéles, & lorsqu'ils ne dépendent point de cette jurisdiction étrangére qui est contraire aux libertés de leurs Eglises, & qui n'a jamais été reçuë dans ce Royaume.

Ils n'ont pas eu plus de considération pour ceux de nos Ecrivains des siécles précédens qu'ils n'ont pas trouvés entiérement conformes à la nouveauté de leurs prétentions, & aux intérêts de leur Cour. Ils ont condamné le Songe du Verger de Philippes de Maizieres (1), son Abrégé de Raoul de Presles; les Ouvrages de Nicolas de Clemangis; l'Ouvrage de François Duarein des sacrés Ministeres ou Offices; le Constantin, c'est-à-dire, le Livre des Loix & Ordonnances de cet Empereur par François Baudouin; les Commentaires du célébre Docteur Claude Despense sur l'Epître à Tite, & ses livres de la Continence; & plusieurs autres dont l'on pourroit faire un juste *Index*, & qui n'ont point d'autres hérésies ni d'autres erreurs que de parler pour l'observation des Canons & des libertés de l'Eglise Gallicane, pour la distinction des deux Puissances, pour la Souveraineté de nos Rois, pour la Reforme de la Discipline Ecclésiastique & la correction des abus qui pouvoient s'être glissés parmi les Romains aussi-bien que parmi nous.

Index de l'Inquisition.

Mais on ne doit pas attribuer la conduite de ces Censeurs à aucune partialité contre la France, puisqu'on trouve dans leurs *Indices* les noms & les Ouvrages de divers Italiens, Allemans & Anglois Catholiques pour le même sujet.

D'autres Critiques ont prétendu aussi trouver des vestiges de l'animosité de quelques Particuliers dans ces *Indices* qu'ils ont cachée sous le manteau de l'intérêt public de l'Eglise, & croyent en pouvoir donner des preuves par les exemples des Peres Theophile Raynaud Jesuite, du Pere Valerien le Grand Capucin, & de quelques-uns de ces Auteurs qu'on accuse de nouveauté dans ces derniers tems.

On y rencontre aussi parmi les Livres dé-

1 ¶ Il n'est pas sûr que Philippes de Maisiéres soit Auteur du Songe du Verger; Philippe en effet ayant quitté la Cour du Roi de France Charles cinquiéme se retira aux Celéstins de Paris, qu'il fit ses héritiers après avoir vécu 25. ans dans leur maison, & leur laissa de plus tous ses Ouvrages, parmi lesquels celui-ci, qui auroit été le plus considérable, ne s'étant point trouvé, on croit avoir lieu de conclure qu'il n'est pas de Philippe de Maisiéres. Antoine du Verdier *pag. 956.* de sa Bibliothéque lui attribuë un autre Songe intitulé *le Songe du vieil Pelerin*, divisé en 144. chapitres, dont il dit avoir vu le manuscrit en parchemin, *rapportant* une longue remarque écrite à la fin du livre, par laquelle il paroît *qu'un très-sage & très-Catholique Chevalier, Chancelier de Chypre, nommé Messire Philippe de Maisieres l'avoit composé l'an* 1397. d'où il s'ensuivroit que cet Ouvrage, quel qu'il soit, car nous ne savons pas de quoi il traite, du Verdier n'en disant rien, seroit posterieur de dix-sept ans à Charles cinquiéme mort l'an 1380. par ordre duquel on veut qu'en 1374. le Songe du Verger ait été fait. Savaron pag. 16. de son Traité *que les Lettres sont l'ornement des Rois*, & après lui Naudé pag. 160. de son Addition à l'Histoire de Louis XI. attribuent ce Songe à Charles de Louviers Intendant & Conseiller de ce Prince. Ils se sont fondés pour cela sur la foi des manuscrits, Savaron du moins en cite un en marge. Du Verdier, que j'ai cité plus haut, a ridiculement, pag. 1188. de sa Bibliothéque, cru que *Le Vergier* étoit le nom de l'Auteur du Songe.

Index de l'Inquisition. défendus; non-seulement plusieurs Ouvrages Orthodoxes qui durant plus de deux ou trois siécles auparavant avoient été entre les mains de tous les Savans de l'Eglise Catholique & Romaine sans aucune contradiction de la part de tant de Papes qui avoient tenu le Siége durant ces siécles; mais encore un assés bon nombre d'entre les Modernes, après avoir été légitimement imprimés en Italie & même à Rome avec l'approbation des Inquisiteurs & autorisés par des Brefs Apostoliques, telles qu'ont été, par exemple, les Notes d'Erasme sur le Nouveau Testament, lesquelles Leon X. approuva par un Bref donné à Rome le 10. de Septembre de l'an 1518. après que ce Pape en eût fait lui-même la lecture & les eût trouvées fort bonnes.

On a encore remarqué que ces Censeurs ne s'accordent pas toujours entre eux; que ceux d'Italie sous le nom du Concile de Trente défendent en certains endroits, ce que permettent ceux des Païs-Bas dont l'*Index* fut fait par ordre de Philippe II. & par les conseils & le Ministere du Duc d'Albe (1). Et ce qui est remarquable c'est qu'il s'est trouvé des Inquisiteurs même qui ont trouvé à redire à la censure de ces sortes d'*Indices*, & qui pour avoir osé prendre cette liberté envers leurs Confreres ont été mis eux-mêmes dans l'*Index* par d'autres Inquisiteurs (2).

JOURNAL DES SAVANS, Par Messieurs SALLO, GALLOIS, & DE LA ROQUE.

Journal. 78 LA premiére vûë qu'on eut dans l'institution de cet Ouvrage fut de procurer au Public, c'est-à-dire aux Gens de Lettres, un divertissement qui ne leur fut pas moins utile qu'agréable, en quoi on a parfaitement bien réüssi. Mais (3) comme le stile n'en pouvoit pas être uniforme, parce que plusieurs personnes y contribuoient; & comme cette inégalité qui vient tant de la diversité des sujets que des Génies de ceux qui les traitent auroit pû être désagréable, on engagea le Sieur d'Hedouville (4) à prendre soin d'ajuster les matériaux qui venoient de differentes mains, en sorte qu'ils pussent avoir quelque proportion & quelque régularité. Journal.

Ainsi sans rien changer au jugement de chacun, il se contenta d'en changer quelquefois l'expression, & sans épouser aucun parti il presentoit au Public les jugemens des Ouvrages avec autant de franchise & de liberté qu'en prenoient à son égard ceux qui lui communiquoient leurs Mémoires; parce qu'il tâchoit de n'avoir point de Préjugés, point de passion, ni de partialités.

Mais (5) comme on s'étoit plaint dès la premiére année de la trop grande liberté qu'on s'y donnoit de juger de toutes sortes de Livres, prétendant que c'étoit une espéce de tyrannie & de vexation dans la République des Lettres, & que c'étoit entreprendre sur la liberté publique que de s'attribuer ainsi le droit de juger des Ouvrages de tout le monde: on crut qu'on pourroit avoir quelque égard à ces plaintes, c'est pourquoi Monsieur Gallois succedant à Monsieur Sallo changea cette conduite.

Entre les principaux Censeurs des Journaux qui ont donné lieu à ces plaintes, on peut compter quelques Savans dont le chagrin a éclaté un peu hautement, & entre autres quatre Personnes de réputation; savoir Tanneguy le Févre, Charles Patin, Gilles Ménage, & Jean Claude le Ministre de Charenton. On a pû remarquer dans les Journaux même celui de Messieurs le Févre, Patin & Claude; mais Monsieur Ménage a fait paroître le sien dans sa Préface sur les Oeuvres de Malherbe, où il dit „ que les Gazettes „ de ce nouvel Aristarque ne sont, pour user „ des termes de Monsieur Sarasin, que *Bil*„*levezées Hebdomadaires*: Et il ajoute que la dignité de Conseiller ne l'auroit pas empêché de se vanger des railleries que le Sieur d'Hedouville avoit faites sur ses *Amenités de Droit* par d'autres railleries & plus fines & plus ingenieuses, s'estimant bien fondé en droit par une autorité (ti-

1 Jo. Pappi Præfat. in collation. censuræ in Gloss. Juris canon. editæ jussu Pii V. cum iisdem Gloss. à Greg. XIII. approbatis.

2 Thomas James ubi supra.

3 Préface du premier Vol. des Journaux.

4 ¶ *On veut*, dit Baillet dans ses Auteurs déguisés, *que le Sieur d'Hédouville, que les Etrangers font passer pour le premier Auteur des Journaux des Savans, n'ait été autre que le Serviteur de M. Sallo Conseiller au Parlement en la quatriéme des Enquêtes.* Denys Sallo mourut l'an 1669. dans

Journal. (tirée de l'Evangile (6) des Payens) qui dit „ *Senatori maledicere non licet, remaledicere jus fasque est* (7).

„ *Le Journal a ressenti dans la suite*
„ *les effets de la bizarrerie du Public* (8),
„ *qui ne trouvant plus ce sel & cette pe-*
„ *tite pointe qui rendoit autrefois cet*
„ *Ouvrage si agréable par la liberté qu'on*
„ *s'y donnoit de juger de toutes sortes*
„ *d'Ouvrages en témoigna du méconten-*
„ *tement. Il ne se souvenoit plus que*
„ dès la premiere année il avoit formé
„ des plaintes contre Monsieur Sallo,
„ lesquelles avoient porté les Auteurs des
„ Journaux suivans à ne plus user de
„ Critique, mais à s'attacher uniquement
„ à donner des Extraits exacts des Livres
„ au lieu de les censurer, en quoi on pré-
„ tend que les esprits solides trouvent
„ mieux leur compte.

„ *Aussi n'est-ce pas d'eux que sont ve-*
„ *nuës ces secondes plaintes, dit Mr. de*
„ *la Roque, mais seulement de certains*
„ esprits qui n'ayant pas assés de *pénétra-*
„ *tion*, ou le goût assés fin pour entrer
„ dans ce qu'on donne de plus beau & de
„ plus curieux sur chaque Livre dans le
„ Journal, voudroient qu'on s'amusât à
„ les divertir par des paroles qui cachent
„ souvent bien de l'aigreur, & qui édi-
„ fient toujours beaucoup moins un Lec-
„ teur qu'elles ne l'instruisent.

Je veux que ces raisons ayent satisfait les esprits raisonnables, & que ceux que l'Auteur appelle *solides* étant capables de juger des Livres par eux-mêmes, & de remarquer par leur discernement les perfections & les défauts des Ouvrages des autres s'accommodent mieux en effet de ces Extraits que de la censure qu'on en feroit.

Mais puis qu'on a voulu rendre le Journal utile à tout le monde indifferemment jusqu'aux Artisans, & que pour cet effet on fit même l'année derniere un changement ou plutôt une explication au titre qui rebutoit les ignorans, & sembloit faire connoître qu'il n'étoit que pour les *Savans*: on ne feroit peut-être point trop mal d'avoir quelque égard aux esprits médiocres & aux foibles qui sont toujours le plus grand nombre. Car n'étant pas capables de se soutenir par eux-mêmes dans la lecture des Livres, leurs intérêts pourroient porter l'Auteur du Journal à faire pour la conduite des esprits ce que les Pasteurs prudens & éclairés font pour celle des ames dans l'Eglise de Jesus-Christ, en leur faisant faire le discernement de ce qu'il y a d'utile d'avec ce qu'il y a de nuisible dans les Livres. Et parce que par une foiblesse d'esprit qui est une suite de la corruption du cœur, la plûpart des Hommes ne se conduisent presque plus aujourd'hui que par le préjugé dans la lecture des Livres, il y auroit sans doute de la charité & de la prudence à les prévenir utilement par des jugemens équitables qui nous vinssent d'une Critique saine & judicieuse.

(9) Il y a, ce semble, plus d'injustice du côté de ceux qui voudroient qu'on ne parlât dans le Journal que des Livres qu'ils aiment. „ Les Mathématiciens, dit Mr.
„ de la Roque, se plaignent qu'on les né-
„ glige pour donner trop aux expériences;
„ les Physiciens ne peuvent souffrir les Li-
„ vres d'Histoire; les Antiquaires n'ai-
„ ment que la découverte de quelque Ori-
„ ginal ou de quelque Manuscrit célébre.
„ Enfin on ne veut que des Livres de sa
„ Profession ou de son goût. Mais pour fermer la bouche aux Mécontens, il suffit de leur faire remarquer que le Journal est fait pour tout le monde & pour plus d'un pays, & qu'ainsi il y auroit de l'injustice à favoriser les uns plus que les autres.

Il ne se peut rien de plus équitable que cette méthode de l'Auteur du Journal; mais si les raisons qu'autoient les Particuliers de ne souhaiter que ce qu'ils demandent, & de ne trouver dans le Journal que ce qu'ils y cherchent, ne laissent pas encore de subsister après cette réponse; il semble qu'il n'y auroit presque pas d'autre expé-

dans sa 43 année, & Jean Gallois dans sa 75. le 19. Avril 1707.

5 Préface des Journ. de l'an 1666.

6 ¶ Cet Evangile des Païens consiste dans ce mot de Vespasien: *Non oportere maledici Senatoribus, remaledici civile, fasque esse.* Suet. in Vespas. n. 9.

7 Préface de Menage de ses Observ. sur Malherbe.

8 Journal du 7. Juin 1677.

9 Ibid. du même jour 7. Juin 1677.

Journal. expédient pour les satisfaire, que d'établir séparément des Journaux differens sur chacune des Sciences & des Professions qui partagent les Hommes.

Au reste le dessein de ce célébre Journal qui fut conçû à Paris, & qui s'y est executé assés heureusement, a été merveilleusement goûté dans tout le Royaume, & il a été reçu avec applaudissement des Nations étrangéres, dont les unes ont mis cet Ouvrage en Latin, en Italien & en Allemand; les autres excitées par cet exemple ont conçû de pareils projets de Journaux (1).

Nitzchius l'a traduit en Latin & publié à Leipsick avec assés d'élégance & de fidelité hormis en certains endroits qui dépendent du génie particulier de notre Langue que les Etrangers ont de la peine à pénétrer. D'ailleurs il a fait perdre la beauté & la proportion à certaines figures sur tout à celles dont on a voulu marquer la grandeur telle que le Microscope la represente (2).

On a traduit aussi le Journal en Italien, mais les Traducteurs se sont donné la liberté d'y ajouter ce qui se passe de nouveau & de curieux dans le commerce des Lettres en ces pays-là (3).

Entre les Journaux qui se font à l'imitation de celui de France dans les pays étrangers, les plus célébres sont ceux d'Angleterre, d'Italie, & d'Allemagne. Celui d'Angleterre qui s'appelle *Transactions Philosophicales* étoit dressé ces années dernieres par Mr. *Hoock*, mais il ne regarde que la Physique & les Mathématiques, au lieu que celui de France regarde toutes les sortes de Sciences; aussibien que celui d'Italie à son imitation, étant dressé sur ce modéle par Mr. l'Abbé *Nazari* qui en a eu soin jusqu'à present. Celui d'Allemagne est fait par plusieurs Personnes judicieuses qui font profession de suivre celui de France, de ne point mettre de jugement, de louer peu, & de ne blamer jamais. Il est fort estimé de Mr. Bayle & des autres Critiques. Il s'imprime à Leipsick d'où il a même pris son nom, & c'est le Sr. *Menkenius* qui l'a entrepris depuis l'an 1681. (4) & qui est puissamment secouru dans ce travail par Mr. *Carpzovius* qui fait honneur à son Journal. pays & à ses amis.

Enfin les Hollandois songeant autant à leur interêt particulier qu'à la commodité du Public ont réimprimé en petite forme celui de France dont ils nous ont déja donné neuf ou dix Volumes fort propres & fort commodes, mais Mr. de la Roque (5) se plaint qu'il y a des falsifications dans cette impression.

On peut encore rapporter à ce que nous avons dit du Journal, un Livre fait depuis peu par le Sieur de *Beughem* Hollandois imprimé à Amsterdam en 1683. Ce Livre a pour titre *La France Savante*. Et sans doute, une montre si magnifique devoit nous produire quelque chose de grand & de curieux; cependant ce n'est qu'une table assés grossiére non pas des matiéres singulieres, mais simplement des titres du Journal des Savans. Il est vrai qu'elle est faite en trois façons, c'est-à-dire, qu'il a rangé les mêmes titres dans trois classes differentes. Dans la premiére il a laissé les titres selon l'ordre des tems comme ils sont déja dans le Journal; dans la seconde il a mis les mêmes titres selon l'ordre alphabétique des noms des Auteurs; & dans la troisiéme il les a remis à peu près selon l'ordre général des matiéres. Il auroit pû abreger son travail de près de deux tiers par la réduction des deux derniéres classes en deux petites tables du premier *Index* des titres, sans s'obliger à répeter trois fois une même chose. Du reste la disposition de cet Ouvrage ne demandoit pas une grande industrie, & il n'y avoit nulle nécessité de nous séduire par un titre si spécieux.

LES NOUVELLES DE LA RE'PUBLIQUE DES LETTRES *depuis l'an* 1684. par Monsieur BAYLE (6), & du MERCURE SAVANT.

L'Auteur de ce curieux Ouvrage proteste qu'il ne veut pas profiter de la liberté que les Libraires d'Hollande se donnent de publier tout ce que les raisons de Religion & d'Etat ne permettent point ailleurs. *Il témoigne qu'il ne prétend point établir un Bureau d'Adresse de médisance*,

1 Journal du 30. Mars 1665.
2 Journal du 15. Octobre 1668.
3 Idem du même jour.
4 Journal de l'an 1682.
5 Journal du 26. Juillet 1683.
6 [Mort le 28. Decembre 1706. à l'âge de 59. ans & quel-

Journal. *sance*, ni employer les Mémoires qui n'auroient pour but que de flétrir la réputation des Gens. Il a jugé cette licence indigne d'un honnête homme, & rien ne l'a tant choqué dans le MERCURE SAVANT que l'affectation qui y regne de maltraiter des Personnes très-illustres. Il semble, dit-il, que cet Auteur n'ait songé à ce travail, que pour satisfaire ses passions particuliéres.

Mais pour lui il tâche de s'éloigner de cette méthode, & de prendre un raisonnable milieu entre la servitude des flateries, & la hardiesse des censures. Il promet que s'il juge quelquefois d'un Ouvrage, ce sera sans prévention, & sans aucune malignité, de sorte que ceux qui seroient interessés à ce jugement ne puissent point s'en irriter. Il déclare qu'il ne prétend pas établir aucun préjugé ou pour ou contre les Auteurs. S'il approuve ou s'il réfute quelque chose il dit que c'est sans conséquence, & qu'il n'a pour but que de fournir de nouvelles occasions aux Savans de perfectionner l'instruction publique.

Quoiqu'il soit Huguenot, il n'affecte pas de parler des Livres qui concernent sa Religion, & quand il en parle il a soin de ne point faire paroître de partialité. Ainsi il fait le métier de Rapporteur plutôt que celui de Juge, & il assure qu'il fait des extraits aussi fidéles des Livres qui sont contre les Protestans que de ceux qui sont pour eux, & qu'il ne veut s'arrêter sur les *Livres de controverses* qu'autant qu'il le faut pour montrer qu'il se veut étendre indifféremment sur toutes sortes de choses.

Pour complaire à deux sortes de lecteurs de différent goût, dont les uns se plaignent que le Journal de Paris leur donne trop en abregé l'Idée d'un Livre, & les autres au contraire qu'il ne leur parle pas d'un assés grand nombre d'Ouvrages à chaque fois, il divise chacune de ses relations en deux parties. La premiere est pour ceux qui veulent qu'on leur rende raison d'un Livre un peu amplement, & la seconde pour ceux qui ne demandent qu'une idée superficielle de beaucoup de Livres (7).

Mais avec toutes ces précautions il n'a point laissé d'avoir la même fortune que les Auteurs du Journal François de Paris. Journal. Car il a été soupçonné de quelque partialité dans ses premiéres Nouvelles, & on lui a fait connoître qu'on auroit mieux aimé qu'il se fût renfermé dans les bornes d'un Historien désinteressé, & qu'il eût épargné ses réflexions. C'est pourquoi il a voulu se montrer aussi complaisant pour le Public que ces Messieurs, & l'on remarque qu'il a profité de cet avis depuis le mois d'Août de 1684. Il s'est réservé davantage sur les louanges dans la suite, & il semble avoir usé de son sel avec plus de ménage pour tâcher de s'accommoder au goût des uns sans dégoûter les autres. (8).

CHAPITRE II.

Des Critiques & Recueils d'Auteurs Ecclésiastiques.

79 NOus aurions pû mettre *Eusèbe de Césarée* à la tête de ces Critiques, parce qu'en effet il est le premier qui ait eu soin de recueillir & d'examiner même les Ouvrages des Auteurs Ecclésiastiques & les Monumens de l'Eglise Primitive. Mais parce que cela fait partie de son Histoire nous réservons à en parler dans nôtre Recueil des Historiens.

Nous garderons la même conduite à l'égard de *Baronius*, de *Monsieur Godeau*, de *Monsieur de Thou*, & des autres Historiens qui ont inseré dans leurs Ouvrages les jugemens ou les éloges qu'ils ont fait des Ecrivains illustres.

SAINT JEROME Pere & Docteur de l'Eglise, *mort en 420.*

80 IL a composé un Livre des *Ecrivains illustres de l'Eglise* qui ont paru depuis la mort du Fils de Dieu jusqu'à la quatorziéme année de l'Empire de Théodose le vieux. Il s'est proposé pour modéles divers Auteurs Grecs & Latins qui ont embrassé ce genre d'écrire parmi les Anciens, mais il a eu la pensée de suivre particuliérement Ciceron dans son *Brutus* ou S. Jerôme.

quelques Mois. ADD. *de l'Ed d'Amst.*]

7 Préf. du 1. Tom. des Nouv. de la Républ. des Lettres.

8 Préf. du 2. Tom.

S. Jerôme. ou son Dialogue des Orateurs ; & Suetone dans ses deux livres des *Grammairiens* & des *Rhéteurs*.

Il témoigne lui-même (1) qu'il a entrepris ce travail pour fermer la bouche aux Philosophes & aux prétendus Savans d'entre les Païens qui publioient faussement qu'il n'y avoit que des ignorans & des idiots qui embrassoient le Christianisme, & que notre Religion ne produisoit ni Philosophes, ni Orateurs, ni autres Ecrivains habiles.

Ce petit Livre a reçû les Eloges de tous les siécles, & son dessein a été trouvé si utile & si honorable à l'Eglise que plusieurs après lui, même jusqu'à nos jours, ont tâché d'acquerir de la gloire & de rendre quelque service au Public en marchant sur ses traces dans le même genre d'écrire. Dom Nicolas Antoine dit (2) que cet Ouvrage a toujours été consideré parmi les Chrétiens comme un oracle qu'on a eu grand soin de consulter jusqu'à present.

Néanmoins tout le monde ne l'a pas toûjours crû infaillible & sans tache. Le Pere Possevin Jesuite (3) nous l'a fait assés connoître quand il a prétendu suppléer aux défauts de cet Ouvrage par son Apparat sacré, & voici ces grands défauts dont il le reprend.

1. De ce qu'il ne fait point mention de Denys l'Aréopagite.

2. De ce qu'il dissimule l'hérésie d'Eusèbe de Césarée.

3. De ce qu'il ne parle pas des Livres Canoniques conformément au Canon du Concile de Trente, mais d'une maniére capable de donner atteinte à l'autorité des livres qui n'étoient pas encore universellement reçûs de son tems, & que le Concile de Trente a déclarés Canoniques.

4. De ce qu'il n'a point voulu porter son jugement sur les Ouvrages de Saint Ambroise.

5. De ce qu'il ne parle pas d'Origène comme d'un Hérétique.

6. De ce qu'il met quelques Hérétiques au rang des Orthodoxes.

Mais la plus vrai-semblable des raisons de Possevin est sans doute celle d'avoir voulu augmenter cet Ouvrage de Saint S. Jerôme. Jerôme & de ses Continuateurs, puisqu'il n'est point difficile d'ailleurs de justifier un des plus habiles & des plus judicieux Auteurs d'entre les Docteurs de l'Eglise de ces prétendus défauts ausquels Possevin s'est crû obligé de remédier.

Il faut avouer néanmoins que cette reserve pour Saint Ambroise a fait soupçonner Saint Jerôme de quelque partialité dans cet Ouvrage, & que tout saint & tout éclairé qu'il étoit, il paroît n'avoir pas eu pour Saint Ambroise toute l'estime qu'un si grand homme méritoit, lorsqu'il dit (4) „ *Qu'il* „ *ne veut point dire son sentiment de ses* „ *Ecrits sous prétexte qu'il étoit vivant, &* „ *que de quelque maniére qu'il en parlât, il* „ *auroit peur ou qu'on ne l'accusât de flaterie, ou qu'on ne s'offensât de la vérité.* „ Car on ne voit pas bien, dit Monsieur „ Hermant (5), comment on auroit pû „ accuser Saint Jerôme qui demeuroit „ alors en Palestine de vouloir flater Saint „ Ambroise : & dans la haute réputation „ que ce Saint Prélat avoit acquise pour „ lors, c'est-à-dire en l'an 392. il étoit „ difficile de croire que les plus grandes „ louanges que Saint Jerôme eût pû lui „ donner eussent paru excessives.

„ Aussi ne paroit-il pas que Saint Jerô„ me ait usé de cette reserve à l'égard des „ autres personnes vivantes dont il parle „ dans son Livre des illustres Ecrivains ; & „ que la crainte de passer pour flateur l'ait „ empêché ni de louer Evagre d'Antioche „ dont il soutenoit le parti contre l'Orient „ (c'est-à-dire contre les Partisans de Saint „ Flavien son Coévêque) ; ni Gélase de „ Césarée Métropolitain de la Palestine „ où il étoit ; ni Sophrone de Jerusalem „ son ami particulier ; ni même les Ou„ vrages de Maxime le Cynique ennemi „ déclaré de Saint Grégoire de Nazian„ ze, (que Saint Jerôme honoroit d'ail„ leurs comme ayant été son Maître.) :

On voit aussi (6) qu'en d'autres rencontres, il censure les sentimens de Saint Ambroise, & qu'il semble en vouloir diminuer le prix. Mais ces maniéres désobligeantes ne l'ont point empêché de lui faire

1 Hieronym. Præf. de Script. Ecc.
2 Nicol. Anton. Bibl. Hispan. Præfat. p. 30.
3 Possev. Prolegom. Apparat. sacri.
4 Hieronym. de Vir. Illust.
5 God. Herm. Vie de S. Ambr. liv. 2. ch. 20. pag. 129.
6 Idem ibid.
7 Ger. Jo. Voss. lib. 2. de Hist. Græc. cap. 23. pag. 278.
8 If. Voss. not. ad Epistol. S. Ignat. page 257.

S. Jerôme. faire justice ailleurs, de parler avec éloge de ses Traités de la Virginité, & de se servir plus d'une fois de son autorité comme d'un saint & d'un grand Docteur.

Pour ce qui est de la traduction Grecque que nous avons de cet Ouvrage de Saint Jerôme, Vossius le Pere (7) croit avec les autres que c'est *Sophronius* de Jerusalem contemporain de Saint Jerôme qui en est l'Auteur: Isaac son fils au contraire (8) a prétendu détromper le Public en voulant nous persuader que cette piéce publiée par Erasme sous le nom de Sophrone en l'année 1529. (9) est une piéce supposée; que la traduction est très-peu fidelle; & qu'outre cela elle n'est point ancienne; qu'en un mot il faut ou qu'Erasme lui-même en soit l'Auteur, ou que ce soit quelqu'autre Imposteur qui auroit pû abuser de la crédulité d'Erasme. Mais Monsieur Huet (10) dit que c'est une pure imagination de Monsieur Vossius; que Sophronius en est le véritable Auteur; que de plus la traduction est fidelle & exacte, & qu'enfin il s'en trouve des endroits dans Suidas (11) qui se lisent mot pour mot tels qu'on les voit dans la traduction Grecque.

1. GENNADE *de Marseille vivant en* 496.

Avec

2. S. ISIDORE *de Seville mort en* 636.
3. S. ILDEFONSE *de Tolede mort en* 667.
4. SIGEBERT *de Gemblours mort en* 1113.
5. HONORE' *d'Autun vivant en* 1120.
6. HENRY DE GAND *Archidiacre de Tournay mort en* 1293.

Gennade. 81 Quoique Gennade ait apporté assés de diligence dans son Livre des Hommes illustres, on remarque néanmoins qu'il a eu moins de soin de rechercher & de rapporter les Ecrivains des pays étrangers que ceux du sien, & que la plûpart de ses Auteurs sont Gaulois: s'en trouvant assés peu des autres Provinces de l'Empire.

Le Cardinal Bellarmin (12) dit que c'est principalement cet Ouvrage qui l'a rendu Gennade suspect de Semipélagianisme. Et c'est en effet ce qu'il est aisé de voir par les éloges qu'il donne au Moine Cassien & à l'Evêque Fauste; & par la maniére dont il tâche de rabaisser le mérite de Saint Prosper: on y découvre aussi un air de malignité secrete dans le tour qu'il donne à ce qu'il rapporte de Saint Augustin, car on le voit biaiser dans les louanges qu'il lui donne quoiqu'il n'ait pû s'empêcher de rendre un témoignage authentique „ *de l'intégrité de sa Foi & de la sagesse qui lui a fait representer dans tous ses Ecrits l'Eglise de Dieu sans tache & sans ride.* (Gennade.)

2. & 3. On a remarqué dans *Saint Isidore* & dans *Saint Ildefonse* le même panchant pour leur pays que nous avons vû dans Gennade pour le sien, & ils ne se sont attachés qu'à nous donner presque que des Espagnols, encore n'y ont-ils pas apporté toute l'éxactitude possible. (Isidore, & Ildefonse.)

4. Quant à *Sigebert*, Vossius a remarqué qu'il néglige souvent la suite des tems dans l'ordre qu'il donne à ses Ecrivains (13). Bellarmin (14) veut aussi qu'il ne soit pas assés libre dans ses jugemens, & qu'il ait fait paroître trop de passion contre les Papes pour les Empereurs, mais cela regarde plûtôt sa Chronique que ses Hommes illustres. Sigebert a fait d'ailleurs diverses fautes aussi-bien que les précédens par le défaut d'éxactitude. Quelques-uns l'accusent aussi de quelque vanité, d'avoir pris grand soin de faire le dénombrement de tous ses Ecrits au bout de son Catalogue, mais si c'est un grand vice, il est devenu fort commun dans notre siécle, & Sigebert ne l'a point fait sans exemple. (Sigebert.)

5. *Honoré d'Autun* n'a fait presque que copier Saint Jérôme, Gennadius, Saint Isidore, & Saint Ildefonse. On pourroit l'accuser d'y avoir apporté assés peu de discernement, & particuliérement à l'égard de Gennadius avec lequel il semble faire le Semipélagien en louant & en blâmant ceux à qui Gennadius a donné des louanges ou du blâme. Mais on peut dire pour son excuse que son dessein a été de faire l'abrégé fidele de ces Auteurs & de (Honoré d'Autun.)

les.

9 ¶ Ce fut en 1528. savoir, l'année de l'édition du S. Jerôme d'Erasme chés Froben.

10 P. Dan. Huet. de clar. Interpret. lib. 2 page 132.

11 ¶ Sans pourtant que Suidas fasse aucune mention en cet endroit ni de Sophronius ni de S. Jérôme.

12 Bellarmin. de Script. Eccles. ad annum 490.

13 Vossius de Hist. Latin. lib. 2. cap. 26.

14 Bellarmin. de Scriptorib. Eccles.

Honoré d'Autun.

les continuer jusques à son tems comme il a fait.

Henri de Gand.

6. Pour *Henri de Gand*, il paroît avoir voulu faire une continuation de l'Ouvrage de Sigebert de Gemblours, en recueillant ce qu'il a pû trouver d'Ecrivains qui ont vêcu depuis le tems de ce Moine jusqu'au sien.

Tous ces Catalogues ont été imprimés ensemble après celui de Saint Jerôme, premiérement par les soins de Suffridus Petri de Leeuwarde à Cologne in-8°. en 1580. & ensuite à Anvers en 1639. in-fol°. avec les augmentations d'Aubert le Mire, qui a ajoûté des Notes assés peu importantes, & prises de Baronius, ou de Bellarmin pour la plûpart.

L'ABBE' TRITTHEME (Jean) mort en 1516. (1)

Trittheme.

82 SOn Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques se terminoit d'abord à l'année 1494. mais il a reçû depuis ce tems-là divers accroissemens. Platus (2) l'appelle un Ecrivain éxact & diligent, & on ne conteste pas ce dernier point qui consiste dans l'application au travail; puisque Trittheme étoit fort laborieux; mais on ne tombe pas d'accord du premier qui demande du discernement, & plus de discussion que Trittheme n'en (3) a apporté à tout ce qu'il a fait.

Gaspar Scioppius (4) dit que quoique sa propre foiblesse & la foi d'autrui lui ayent fait faire bien des fautes, elles sont très-excusables en ce qu'il a toûjours agi avec candeur & sincérité; qu'ainsi on a tort de l'accuser de fourbe & de mauvaise foi, comme s'il avoit forgé des Auteurs & des Livres chimériques dans sa tête, sous prétexte qu'on ne trouve point ces Livres ni ces Auteurs.

Mais il faut savoir que depuis ce tems-là, il y a bien eu des Bibliothéques surtout en Allemagne lesquelles ont été pillées & brûlées dans la destruction des Monastéres faite par les armées des Protestans, ou par les soulévemens des Paysans. Ainsi les Livres que Trittheme a vû dans plusieurs lieux d'Allemagne qu'il a visités pour cet effet, peuvent avoir été ensevelis dans les flammes ou dans les ruines de leurs Monastéres.

Trittheme.

Cependant Browerus Jesuite Allemand dit (5) que ce seroit avoir trop de simplicité & de crédulité, que de donner des mains à tout ce que Trittheme a écrit dans ses Recueils d'Hommes illustres, & de se laisser aller aux apparences de tant de titres spécieux; que le bon homme promettoit ce dont il ne pouvoit pas disposer, & entreprenoit ce qui étoit au-dessus de ses forces; qu'il aimoit la belle montre; qu'il prenoit plaisir non-seulement à multiplier le nombre des Livres des Auteurs, mais encore à les grossir & à nous representer comme de gros Volumes, ce qui souvent n'étoit que petit Livret ou feuille volante; qu'il comptoit les moindres petites Poësies parmi les Livres les plus considérables; qu'il a changé les véritables titres des Ouvrages des Auteurs; & qu'enfin il avoit vû ou examiné fort peu des Livres dont il nous a donné la liste.

Le P. Possevin (6) reconnoît aussi que c'est un Auteur d'un assés petit jugement, quoiqu'il avouë sincérement qu'il lui est fort redevable en son particulier, & qu'il a enrichi son Apparat sacré du fruit de ses veilles.

Il n'y a donc point grand fonds à faire sur la Critique de Trittheme, parce que les jugemens qu'il fait quelquefois de la doctrine & de la capacité de ses Auteurs ne sont proprement que des éloges dont la plûpart sont faits au hazard.

Outre le grand nombre de fautes qu'il a faites dans la Chronologie & dans l'Histoire, quelques-uns l'ont encore accusé de parler mal de la Théologie Scholastique, comme s'il s'étoit étudié à la rendre mé-

1 ¶ Gerard Jean Vossius, sur la foi de Bellarmin dont les supputations ne sont point éxactes, a mis la mort de Tritheme en 1519. Mais il vaut bien mieux, avec le diligent Auteur de sa Vie Jean Busée Jésuite, s'en rapporter à l'inscription sépulcrale qu'on voit dans le Monastére des Benedictins de Wirtzbourg où cet Abbé est enterré, laquelle porte qu'il mourut le 13. Décembre 1516. âgé de près de 55. ans. Voyés de Sponde dans sa continuation des Annales de Baronius A. 1499. *n.* XI.

2 Hieronym. Plat. lib. 2. de bono stat. Religiosi cap. 9.

3 ¶ N'étoit capable d'en apporter.

4 Gasp. Sciop. de orig. domus Austriac.

5 Christoph. Brower. Vit. Fortunat. Pictav. pag. 18.

6 Ant. Possev. Appara. sacr. pag. 945.

Trittheme. méprisable, & de ne point témoigner assés de respect pour la Cour de Rome dont il reprend les déréglemens avec trop de liberté, comme l'écrit encore Possevin, qui ajoûte que cela ne venoit ni d'aucune mauvaise inclination, ni d'aucune passion aveugle qui fût en Trittheme.

On peut encore rapporter aux Auteurs Ecclésiastiques les Catalogues qu'il a faits des Hommes illustres de l'Ordre des Bénédictins & de celui des Carmes, & même celui qu'il a composé des Ecrivains célébres d'Allemagne.

Et pour ce qui est du Catalogue qu'il a fait de ses propres Ouvrages on le peut voir dans une longue Lettre, qui est à la tête de sa Polygraphie, & qui est de Jean Duracluvius son disciple.

* *Joh. Trithemii de Scriptoribus Ecclesiasticis, cum 2. Appendicibus Werlini* in-4°. *Col.* 1546. *

1. GUILLELMUS EISINGREIN *Catholique*, vivant encore en 1565. &
2. MATTHIAS FLACK ESCLAVON dit *en Latin* *M. Flaccius Illyricus*, Luthérien mort en 1575. (1)

83 ILs ont fait tous deux un Livre sous un même titre de *Catalogue des témoins de la Vérité*, mais avec des intentions bien différentes, chacun à dessein de rendre service à ceux de sa Communion. — Eisingrein & Illyricus.

L'un & l'autre Ouvrage est une liste des Ecrivains Ecclésiastiques qui ont combattu & refuté les Hérésies de leurs tems & celles de notre siécle par avance. Par les Hérésies de notre siécle Eisingrein entend les Protestans, c'est-à-dire toutes ces Societés revoltées qui ont fait Schisme d'avec le Saint Siége : & au contraire Illyricus entend les Catholiques qui sont demeurés inviolablement attachés à Jesus-Christ dans le sein de l'Eglise Romaine sous l'autorité du Pape.

Eisingrein suit l'ordre des tems comme a fait Trittheme. Mais il employe la plus grande partie de son Ouvrage en éloges, comme a remarqué Possevin dans son Apparat (2), où il parle de cet Ouvrage avec beaucoup d'étenduë, en donnant avis au Public que les Hérétiques de leur côté ont eu un dessein tout semblable, c'est-à-dire, contraire à celui d'Eisingrein sous le même titre, & rempli de mensonges. Il ajoute qu'on s'en doit d'autant plus donner de garde qu'il est sans nom d'Auteur, & qu'il pourroit séduire ceux qui le prendroient d'abord pour celui d'Eisingrein ou de quelque autre Catholique. — Eisingrein & Illyricus.

En effet si quelques-uns se plaignent qu'Eisingrein n'a point apporté assés de jugement & de capacité dans son Ouvrage, on a encore beaucoup plus de sujet de se plaindre de Flaccius Illyricus qui est cet Anonyme dont Possevin a voulu parler sans le connoître, puisqu'outre qu'il est tombé dans les mêmes défauts, il y a semé partout des marques d'une passion aveugle, & un air envenimé contre l'Eglise sans se soucier si ce qu'il écrivoit faisoit à sa cause ou non.

* *Catalogus testium Veritatis ab anno* 1563. *perductus ad annum* 1666. *curâ Adolphi Gotefridi Volusii*, in-4°. *Moguntiæ* 1666. *

Franç. (3) SIXTE DE SIENNE *Dominicain* mort en 1569.

84 IL a fait un Ouvrage de Critique sous le nom de *Bibliothéque Sainte*, & le P. Simon (4) dit qu'il est fort utile pour se perfectionner dans l'étude des Livres sacrés. — Sixte de Sienne.

Son dessein principal a été de faire connoître les Auteurs de ces Livres, les anciennes Versions, & les Commentaires. Et quoiqu'il n'ait pas sû parfaitement la Critique de l'Ecriture, on peut dire qu'il y a peu d'Ouvrages sur cette matiére où il y ait tant d'érudition & de bon sens, & il ex-

1 ¶ Mathias Flaccius Illyricus devoit être nommé le premier ; le *Catalogus testium Veritatis* d'Eisingrein n'ayant paru qu'en 1565. à Dilinghen, 9. ans après la premiere édition de celui de Flaccius, & trois après la seconde. Le nom de Flaccius ne fut mis, ce qui est remarquable, ni dans la première édition, qui est de Bâle 1556. ni dans la seconde qui est de Strasbourg 1562. Simon Goulard, dont il est surprenant que Baillet n'ait point ici parlé, fit en 1597. réimprimer à Lyon en deux volumes *in-4°.* & depuis en 1608. à Genéve en un volume *in-folio* le *Catalogus testium Veritatis* fort augmenté, lui donnant une nouvelle forme, comme si c'avoit été un Ouvrage de sa façon. L'occasion vouloit encore que Baillet parlât de Jean Conrad Diétéric, qui trouvant plus à propos de ne rien changer dans l'Ouvrage de Flaccius en procura deux non-

Sixte de Sienne. explique même souvent sa pensée avec beaucoup de liberté.

Ce sont ces bonnes qualités qui l'ont fait considérer comme le Prince des Doctes par Stapleton (5) & qui ont fait dire à Monsieur de Thou qu'il y avoit du choix dans son érudition (6). Henri Saville l'appelle un Censeur très-habile & très-judicieux des Ecrits des Anciens (7) & Richard de Montaigu dit (8) que c'étoit un homme d'une lecture prodigieuse & d'une industrie tout-à-fait extraordinaire.

Néanmoins quelque savante & quelque utile que soit cette Bibliothéque Sainte de Sixte de Sienne, l'Inquisition Romaine n'a point laissé d'y trouver beaucoup de choses qui n'étoient pas à son goût, & qui lui paroissoient un peu trop hardies, & Possevin de son côté (9) y a remarqué un très-grand nombre de fautes, mais on peut dire qu'il a besoin lui-même de Critique & de Censeur en plusieurs endroits du Recueil qu'il nous en a donné au second Tome de son Apparat sacré.

Il faut pourtant tomber d'accord qu'il y a dans Sixte de Sienne des fautes contre la bonne Critique, & on a lieu de s'étonner qu'un homme d'aussi bon goût (10) & aussi judicieux que lui, ait donné dans les réveries impertinentes & dans les impostures grossiéres de son confrere Annius de Viterbe.

Dans la premiére partie de son Ouvrage qui est en huit livres il traite de l'autorité des livres Canoniques & ensuite des Auteurs de chaque livre en particulier avec assés d'érudition. Mais comme il n'y est pas toûjours éxact, un Critique moderne prétend que c'est pour avoir suivi ordinairement le sentiment des Peres & des autres Auteurs qui avoient écrit avant lui sur cette matiére.

Dans la seconde partie il multiplie trop les Livres sacrés sous prétexte de quelques noms qui se trouvent dans l'Ecriture & il y a même plusieurs endroits où sa Critique n'est pas fort heureuse. Sixte de Sienne.

Tout ce qu'il rapporte aussi touchant les Livres de la Cabale n'est appuyé sur aucun fondement, & les Juifs avoient imposé en cela à Pic de la Mirandole dont l'autorité jetta les autres ensuite dans l'erreur.

Sixte de Sienne paroît plus éxact dans cette partie de son Ouvrage où il a fait l'Analyse des Peres & de plusieurs autres Auteurs qui ont écrit sur la Bible (11).

* *Sixti Senensis Bibliotheca Sancta* in-fol°. *Colon.* 1586. — *ejusdem aucta per Joh. Hayum* in-folo. *Lugd.* 1591 *.

ANTOINE POSSEVIN Jesuite de *Mantouë*, mort en 1611.

85. IL a fait premiérement une *Bibliothéque choisie* en dix-huit livres pour servir de guide dans les Etudes, & pour fournir les moyens de pouvoir travailler utilement au salut de tout le monde. Il y parle de toutes sortes d'Auteurs & il en fait même assés souvent la Critique. Possevin.

Après il a fait l'*Apparat sacré* qui est en trois Volumes de l'Edition de Venise [in-fol. 1603.] & en deux de celle de Cologne. C'est un gros Recueil de toutes sortes d'Auteurs Ecclésiastiques rangés dans un ordre Alphabétique.

Vossius dit que ce dernier Ouvrage de Possevin est très-docte & très-laborieux (12), & en un autre endroit il dit que l'Auteur est un homme de beaucoup de lecture & d'une érudition qui s'étend sur diverses choses (13).

Cependant si nous en croyons le même Vossius (14), Possevin ne doit passer presque que pour un Copiste qui s'est tellement assujetti à transcrire les autres Bibliothéquaires, & les faiseurs de Catalogues, qu'il auroit fait scrupule même de ne

nouvelles éditions *in*-4°. toutes deux de Francfort, l'une en 1666. où il ne se nomma point, l'autre en 1672. où il se nomma. Voyés J. A. Fabrice dans sa *Decas decadum* & Bayle au mot *Illyricus*, lettre E.

2 Possev. Apparat. pag. 701.

3 ¶ Moreri voyant au titre de la Bibliothéque sainte de Sixte de Sienne, BIBLIOTHECA SANCTA A F. SIXTO SENENSI, *&c.* & croyant que cet F. qui signifie FRERE signifioit FRANÇOIS, a donné dans son Dictionnaire le nom de François à Sixte de Sienne; simplicité que Baillet a fidellement copiée.

4 Rich. Simon Hist. Critiq. du V. Testam. chap. 17. liv. 3. pages 514. 515.

5 G. Crow. Elench. in sacr. Script. litt. S.

6 J. Aug. Thuan. Hist. in elog.

7 H. Savil. not. ad Chrysost. oper. edit. Eton.

8 Rich. Montacut. Exercitationes Ecclesiast. Analect. Exerc. 5. §. 4.

9 Possevin Apparat. sacr. tom. 2. pag. 412. & sequentib. ad 417.

10 ¶ Sixte de Sienne, Juif converti, savoit bien l'Hé-

Possevin. ne pas copier aussi leurs fautes.

Ainsi selon la remarque même de plusieurs autres Critiques, cet Ouvrage n'est proprement qu'une compilation de ceux de Saint Jerôme & de ses Continuateurs, de Trittheme, d'Eisingrein, de Gesner, de Sixte de Sienne, & de Suffridus Petri amassée avec assés peu de choix & de discernement.

M. Naudé (15) écrit qu'il y a apporté trop de facilité & de négligence, & qu'il ne peut plaire qu'aux Génies les plus médiocres. Keckerman prétend (16) qu'il n'a aucune méthode dans ce qu'il écrit, que tout ce qu'il a fait n'est que lambeaux & rhapsodies mal tissues & entassées avec beaucoup de désordre & de confusion, de sorte qu'il est très-difficile d'en faire aucun usage, à moins que d'y apporter beaucoup de jugement & de discrétion de son côté.

Valere André (17) a remarqué aussi comme beaucoup d'autres, qu'il s'est souvent trompé soit dans les noms, soit dans les surnoms des Auteurs & particuliérement des Etrangers. Et un Allemand anonyme dit que comme il s'est mêlé d'y ajoûter quelquefois le jugement qu'il fait des Auteurs (18), il est fâcheux qu'il ne soit point assés libre, ni assés désinteressé, qu'il est plein des Préjugés ordinaires à ceux de son pays & de sa profession, & que quand il marche seul & sans guide, sa Critique n'est pas fort sûre.

On peut ajoûter qu'il parle mal (19) Latin & qu'il ne se soucie pas beaucoup d'éviter les solécismes; qu'il fait souvent de longues digressions qui ne regardent pas son sujet, comme des Histoires de Peuples, de Lieux, &c.

Mais au reste il faut que tout le monde reconnoisse que sa Bibliothéque & son Apparat sont d'un très-grand travail & qu'on en pourroit tirer beaucoup d'utilité, si quelque homme capable & judicieux vouloit Possevin. se donner la peine de les revoir, & d'y faire les corrections & les additions nécessaires.

Ce Pere a fait encore un autre Livre de Critique. C'est le jugement de quatre Ecrivains fameux, qui sont le Sieur de la Noue, Jean Bodin, le Sieur Philippe du Plessis-Mornay, & Machiavel. Mais cet Ecrit n'est pas encore entiérement éxemt de défauts.

* *Ant. Possevini Bibliotheca selecta* in-fol. *Colon. Agrippinæ* 1607. — *Ejusdem Apparatus Sacer de Scriptoribus Eccl.* in-fol. 2. vol. *ibidem* 1608. — *Ejusdem Judicium de aliquot Scriptis Nuæ Militis Galli, J. Bodini, Ph. Mornæi & Nic. Machiavelli* in-8°. *Lugd.* 1593.

LE CARDINAL BELLARMIN (Robert) Jésuite *de Mont-Pulcien*, mort en 1621.

86. IL s'est acquis beaucoup de Réputation par son Livre des Ecrivains Ecclésiastiques qui l'a fait reconnoître pour un homme de grande lecture & de bon discernement. G. Calixte Protestant célébre (20) disoit que c'étoit là le meilleur de tous ses Ouvrages.¶ Bellarmin.

On l'accuse néanmoins de quelque partialité, d'avoir blâmé des Auteurs sur le seul titre des Livres qui parlent des differens des Papes avec les Princes séculiers, d'avoir condamné quelques Traductions des bons Auteurs sous prétexte qu'elles ont été faites par des Hérétiques, quoiqu'ils n'y ayent pas commis d'infidelité.

Il faut avouer aussi qu'il se trompe quelquefois dans la Critique & dans la Chronologie, mais ces deux derniers défauts sont excusables, quand on considére le grand nombre de belles observations qu'il

l'Hébreu, médiocrement le Grec, n'avoit nul goût pour les Humanités, & a très-mal jugé de la plupart des Auteurs dont il a parlé.

11 R. Simon iterum ut supra.

12 Voss. de Hist. Lat. lib. 3. pag. 747.

13 Idem ibid. lib. 3. pag. 799.

14 Idem ibid. lib. 2. cap. 26. pag. 274.

15 Gabr. Naud. Bibliogr. Politic. p. 114.

16 Barth. Keckerm. de nat. & propriet. hist. pag. 155.

17 Val. And. Dessel. Bibl. Belg. Præf.

18 Bibliograph. Cur. Historico-Philolog. pag. 166.

19 ¶ Il confond l'oncle avec le neveu, Antoine Possevin le Jésuite avec Antoine Possevin le Médecin. Celui-ci s'est effectivement laissé souvent échaper des Barbarismes & des solécismes, sur lesquels Scioppius dans son Traité *de stylo historico* l'a fortement relevé.

20 Henn. Witten. Præfat. ad Theolog. Memor. pag. 12.

¶ Calixte ne donnoit pas une grande opinion des Ouvrages de Bellarmin, en disant que le meilleur étoit le Livre des Ecrivains Ecclésiastiques.

Bellarmin. qu'il a faites. Il auroit été à souhaiter qu'il eût vû les bonnes éditions des Auteurs, il en auroit tiré plus de soulagement & de secours.

Les meilleures éditions de son Livre sont celle de Cramoisy [in-4°.] en 1617. & les suivantes qui ont été faites sur celle-là, & celle de l'an 1658. [in-8°.] à Paris procurée par le P. Labbe.

Nous parlerons de Bellarmin avec plus d'étenduë parmi les Auteurs de Controverse dans la suite de ce Recueil, & parmi ceux qui ont traité de l'autorité de l'Eglise & du Pape.

FABIEN JUSTINIEN *Génois*, de l'Oratoire, mort en 1627.

Justinien. 87 OUtre son *Indice universel* dont nous avons parlé auparavant, il a fait encore un Catalogue des Auteurs qui ont travaillé sur l'Ecriture Sainte, soit sur toute la Bible en général ou quelques-uns de ses Livres en particulier; soit sur quelques Chapitres des Livres, ou même sur quelques versets à part expliqués singuliérement & commentés par des Traités exprès.

Tout cela est disposé selon l'ordre même de la Bible, & imprimé in-fol. en 1612. à Rome. Le Livre est assés rare, il y a beaucoup de travail & d'industrie, & il est encore plus utile qu'il n'est curieux.

On peut mettre encore au rang des Critiques de Livres Ecclésiastiques un autre Ouvrage du même Auteur in-8°. imprimé à Rome, à Paris, & ailleurs. Il traite *de l'Ecriture Sainte*, *de l'usage qu'on en doit faire*, *de ses Interpretes & Commentaires*, *des Prédicateurs* &c. montrant les Livres qui sont propres premiérement pour l'étude de l'Ecriture Sainte; secondement pour apprendre à bien prêcher, ensuite le choix des bons Livres pour la Théologie Spéculative, Pratique & Positive.

* On pourroit aussi rapporter ici un Catalogue *des Interprétes* Catholiques de l'Ecriture Sainte fait par *André Schott* Jesuite d'Anvers, [in-4°. à Cologne 1618.] mais nous avons autre chose de plus important Justinien. à dire de lui dans la suite de ce Recueil.

JEAN GERHARD de Quedlimbourg *Allemand*, mort en 1637.

88 NOus avons son *Patrologue*, qui Gerhard. est un Ouvrage posthume de la Vie & des Ecrits des Auteurs de l'Eglise Primitive. Le P. Labbe (1) ne le traite pas plus favorablement que les autres Censeurs Hérétiques des Peres comme sont Cock, Perkins, Rivet &c

Mais on peut dire que ce Gerhard qui passe pour un grand Saint parmi les Luthériens n'est pas un grand Critique; qu'il n'a pas le discernement fort fin ni le goût fort délicat. Et pour rendre sa disgrace complete, il est tombé entre les mains de misérables Imprimeurs qui ont extrémement multiplié ses fautes, c'est une des raisons qu'apporte Olearius dans son *Buffet* (2) pour tâcher d'excuser Gerhard, mais il n'y a point de réponse à l'accusation du crime de Plagiaire dont le charge le P. Labbe dans un autre de ses Ouvrages (3). Car effectivement il paroît que le Patrologue a pillé Bellarmin presque tout entier dans le Livre des Ecrivains Ecclésiastiques.

Néanmoins on peut dire pour sa justification qu'il n'avoit pas dessein de rendre public cet Ouvrage qu'il n'avoit compilé que pour son usage particulier, & pour soulager sa mémoire au besoin, comme nous l'apprenons de son fils (4), qui par un excès d'affection & de pieté pour son Pere lui a rendu ce mauvais office en le mettant en lumiére.

* *Patrologus* in-8°. *Jenæ* 1633. — & 1654. — *Hamburgi* 1663. & *Lipsiæ* 1668.*

AUBERT LE MIRE de *Bruxelles*, mort en 1640.

89 IL a fait une augmentation aux Cata- Le Mire. logues des sept Auteurs qu'il a publiés avec des notes distinguées de cette augmentation. Ces Auteurs sont S. Jerôme, Gennade, S. Isidore, S. Ildefonse, Si-

*Voyés Raph. Soprani, & Michel Giustiniani dans leurs Biblioth. des Liguriens. Ferd. Ughelli dans son Italie sacrée, &c.

1 Phil. Labb. de Script. Eccles. ad Bellarm.

2 Olear. Abac. Patr. Paralip. ad Gerard. in Præfat.

¶ Il faloit dire: *Olearius dans son Abacus.*

3 Labb. Biblioth. pag. 91.

4 Gerard Jun. Præfat. Patrolog.

Le Mire. Sigebert, Honoré d'Autun & Henri de Gand.

Le P. Labbe semble ne pas faire beaucoup d'estime de ce double travail de Le Mire (5) prétendant qu'il n'est riche que des dépouilles de Bellarmin, aux observations duquel il n'a presque rien ajoûté, si ce n'est peut-être quelques fautes. Il pourroit encore ajoûter qu'il a été souvent le Copiste de Baronius.

En effet on peut dire que Le Mire doit la meilleure partie de sa grande réputation à la beauté des matiéres curieuses qu'il a embrassées, plûtôt qu'à la forme qu'il y a donnée, & quelque prévention qu'on ait pour son mérite, les personnes éclairées jugent qu'à la verité il étoit diligent, curieux, & assés laborieux, mais d'ailleurs peu éxact & quelquefois même assés peu judicieux.

AUBERT VANDEN-EEDE *publia* en 1649. *in folio* un autre Recueil d'Auteurs Ecclésiastiques qui est un Ouvrage posthume de notre Le Mire, commençant depuis l'année 1494. où Tritthéme avoit fini ses Ecrivains illustres de l'Eglise. C'est un travail de beaucoup de recherche, mais d'ailleurs assés imparfait, en ce qu'ayant entrepris de rapporter les Ecrits des Auteurs, il se contente d'en nommer quelques-uns, sans se donner la peine de nous faire connoître les autres. Il s'y trouve encore des fautes en assés grand nombre, soit en ce qu'il rapporte de leurs actions, soit en ce qu'il marque de leurs Ouvrages Les Auteurs y sont placés à peu près selon l'ordre du tems auquel ils sont morts.

* *Auberti Miræi, Bibliotheca Ecclesiastica* in fol. *Antuerp.* 1639.

Auberti Vanden-Eede, Bibliotheca A. Miræi Pars secunda, Opus posthumum in-fol. *Antuerp.* 1649.*

ANDRE' RIVET *Poitevin de S. Maixant*, Ministre en Hollande, mort en 1650. (6)

Rivet. 90 SA *Critique sacrée* des six premiers siécles de l'Eglise, a eu assés de cours dans le monde, & a été imprimée Rivet. plusieurs fois. Le P. Labbe qui le traite par tout comme un scélérat prétend que ce n'est qu'une compilation de ce qu'il a trouvé dans Possevin, & Bellarmin, dans les autres Catholiques, & dans les Livres Critiques des Protestans, comme sont la Censure des Peres faite par Rob. Cock, la Mouelle Théologique d'Abr. Scultet (7).

Le même Auteur soûtient ailleurs que Rivet n'avoit jamais lû les Peres que par les yeux d'autrui (8): mais Vossius qui l'appelle son Collegue dans les Ecoles de leur Théologie lui rend un autre témoignage en deux ou trois endroits (9) disant qu'il étoit très-versé dans la lecture des Peres.

Quoi qu'il en soit de l'habileté de Rivet, il faut tomber d'accord que la passion & le Préjugé l'ont souvent aveuglé & l'ont jetté dans l'erreur; & que dans les endroits même où il semble avoir raison, son jugement ne paroît pas toûjours fort sain ni entiérement libre.

* *And. Riveti, Critici sacri Specimen de Scriptis Patrum*, in-8°. *Dordrecti* 1619.*

ANTONIN DIANA *de Palerme en Sicile*, Clerc Regulier, Examinateur des Evêques, Consulteur du Saint Office pour le Royaume de Sicile, mort à Rome vers 1660.

91 IL a fait un Recueil d'Auteurs de Diana. Théologie Morale & de Casuistes qu'il a choisis pour les meilleurs à dessein de les proposer à l'Eglise comme la Régle & les Maîtres de notre conduite. Mais il faut que cet Auteur ait eu la Critique bien mauvaise, puisque la Congrégation de l'*Indice* s'est trouvée obligée de condamner cet Ouvrage en l'année 1646. nonobstant le grand crédit qu'il avoit à Rome, où on l'a vû comme le Censeur des Evêques par la qualité de leur Examinateur qu'il y possedoit. On peut voir Dom Nicolas Antoine dans le premier Tome de la Bibliothéque d'Espagne imprimée à Rome.

5 Phil. Labb. de Script. Eccles. pag. 294. & encore en plus d'un autre endroit.

6 ¶ Il mourut à Breda le samedi 7. Janvier 1651. âgé de 78. ans & demi.

7 Phil. Labb. Bibl. Bibl. pag. 6.

8 Idem Diss. de Script. Eccles. ad Bellar.

9 Voss. de Hist. Lat. id. in Thes. Theol. & alibi.

Diana. me, pag. 595. Nous aurons encore lieu de parler ailleurs de Diana.

* *Antonini Dianæ, Opera omnia* in-fol. *Antuerp.* 9. vol. 1667.

LOUIS JACOB de S. Charles Carme *de Châlons sur Saone*, mort à Paris l'an 1670.

Jacob de S. Charles. 92 IL s'est trouvé jusqu'à present peu de gens qui se soient tant exercé en ce genre d'écrire que ce bon Pere. Il avoit conçu des Projets qui n'auroient peut-être pas été au dessus de ses forces s'il eût plû à Dieu de le laisser vivre. Car il étoit également laborieux & curieux, & il ne lui manquoit presque que cette partie du jugement qui fait la délicatesse du goût & la finesse du discernement, ayant d'ailleurs une adresse & une intrigue toute particuliére pour découvrir & connoître superficiellement les Livres & les Nouvelles Curieuses de la République des Lettres.

De tous les Catalogues qu'il a faits, il n'y en a qu'un qui appartienne à notre sujet, c'est-à-dire qui soit d'Auteurs purement Ecclésiastiques. C'est la *Bibliothéque Pontificale* contenant deux Livres. Dans le premier desquels il rapporte tous les Papes depuis S. Pierre jusqu'à Urbain VIII. & les Antipapes même qui se sont signalés par leurs Ecrits. Dans le second il rapporte les Auteurs qui ont écrit soit en général soit en particulier les Vies & les Eloges des Papes ou d'autres Traités concernant ce sujet.

A la fin de cet Ouvrage il a ajoûté un Catalogue des Hérétiques qui ont écrit contre la personne ou contre l'autorité des Papes. Il a fait diverses fautes tant à l'égard des Livres qu'à l'égard des Auteurs, mais il n'est guéres excusable d'avoir fait passer plusieurs Catholiques pour des Hérétiques, & d'avoir donné quelques Livres Anonymes à des Hérétiques lesquels néanmoins appartiennent à des Catholiques.

On auroit pû encore mettre ici sa *Bibliothéque Cardinale* & sa *Bibliothéque Carmelite* comme traitant des matiéres Ecclésiastiques, mais je ne les ai point vûës, & je ne pense pas qu'elles ayent jamais vû le jour non plus que beaucoup d'autres de ses desseins. Jacob de S. Charles.

* *Lud. Jacob à S. Carolo Bibliotheca Pontificia de Rom. Pontificibus; qui de, pro & contra eos scripserunt* in-4°. *Lugd.* 1643. 47. — Traité des Bibliothéques de toute l'Europe & principalement de France in-8°. Paris 1644. — *Bibliographia Parisina & Gallica ab anno* 1643. *ad an.* 1653. in-4°. 1644. & suivantes.*

LE PERE THEOPHILE RAYNAUD Jesuite de *Sospello au Comtat de Nice*, demeurant à Lyon mort en 1663.

93 QUoi qu'il fit profession particuliére d'être Théologien, nous avons crû néanmoins pouvoir lui donner ici son rang, parce que la Critique & l'inclination qu'il avoit à censurer les autres étoient les principales qualités qui l'ont fait distinguer des Ecrivains de son siécle. Raynaud.

On a ramassé dans l'onziéme Volume de ses Ouvrages la meilleure partie de ses Traités de Critique, dont le principal est celui des *Questions sur les bons & les mauvais Livres, & de la justice ou de l'injustice qu'il y a de les censurer & de les condamner*, [in-4°. à Lyon 1653.] Mais Mr. Gallois dit qu'en parlant du devoir des Censeurs avec trop de liberté, il attira sur lui-même la censure de Rome (1).

Le même Auteur ajoûte que comme le P. Raynaud étoit piquant & satirique, il ne réüssissoit jamais mieux que lors qu'il faloit critiquer & reprendre; qu'il avoit l'esprit hardi & décisif comme il paroît par tous ses Ouvrages, l'imagination vive & une mémoire prodigieuse; que ces avantages de la nature joints à un travail infatigable avec lequel il s'étoit appliqué à l'étude, l'avoient rendu un des plus savans hommes de son Siécle. Mais que ce Pere étoit trop mordant & trop satirique, que son style est trop obscur à cause de ses affectations, quoi qu'il fût net d'ailleurs.

On auroit pû parler encore en cet endroit d'un grand nombre de Traités de Critique qu'il a fait contre divers Savans: mais

1 Journal des Savans du 14. Mars 1667.

2 Labbe de Script. Eccl. tome 1. pag. 3, 45, 137, 139, 178, 237, 244, 349, 382, 383, 387, 442, 630, 732 & tom. 2. p. 16, 395, 961, 968.

Raynaud. mais parce que ces sortes de censures regardent souvent moins les Livres & les Auteurs que les Maximes & les Pratiques qui s'observent dans l'Eglise, nous en traiterons plus amplement, soit au Tome des Théologiens dans la suite de ce Recueil, soit dans un Traité à part concernant les Auteurs déguisés sous des noms étrangers.

PORT ROYAL.

94 L'ANONYME, qui nous a donné le Recueil des Auteurs Ecclésiastiques desquels on a pris les Leçons de l'Office du S. Sacrement sous le Titre de *Table Historique & Chronologique*, &c. passe dans le monde savant pour un des plus excellens Critiques du Siécle.

Cet Ouvrage est plein de recherches fort exactes, & contient des Observations nouvelles où, sans censurer les Opinions des autres Critiques qui avoient écrit auparavant sur le même sujet, on ne laisse pas de faire voir qu'ils s'étoient trompés.

PHILIPPE LABBE *de Bourges*, mort en 1666.

Labbe. 95 DE tous les Ouvrages que ce Pere a faits sur la Critique Ecclésiastique, il n'y en a point de plus considérable que la *Dissertation Philologique & Historique* qu'il a publiée en deux Tomes [in-8o. Paris 1660.] sur les Ecrivains Ecclésiastiques auxquels avoit travaillé Bellarmin.

Comme le Pere Sirmond, le Port Royal, & les autres Critiques du Siécle avoient fait depuis la mort de ce Cardinal beaucoup de nouvelles découvertes dans le discernement des fausses Piéces d'avec les véritables Ouvrages des Anciens; le Pere Labbe a profité heureusement de leurs lumiéres, & en y joignant la grande connoissance qu'il avoit de la Librairie ancienne & moderne, il s'est acquis la réputation d'habile Critique qu'il a fort bien soutenue par ses autres Ecrits, comme nous l'avons déja vû au Chapitre précédent.

Dans ce bel Ouvrage il fait profession d'y refuter non seulement Bellarmin, mais encore les Hérétiques modernes, quoique d'une maniére fort différente. Car il traite Bellarmin avec toute sorte d'honneur & d'humanité comme son devoir l'y obligeoit, & on ne s'apperçoit presque pas qu'il lui en veuille: mais il n'a ni douceur ni miséricorde pour les Hérétiques qu'il charge d'injures; & qu'il déchire impitoyablement dans toutes les occasions qu'il a de parler d'eux. Labbe.

Il en veut particuliérement à Cocus[1], Perkinsus, Aubertin, Gerhard, Rivet, Blondel, & Desmarets qu'il appelle indifféremment (2) *Harpies, impudens, Borborites, impurs en toutes maniéres, fous & phrénétiques, fripons, chiens furieux, enragés, amateurs de toutes les ordures, extravagans, banqueroutiers, lutins & démons, infames.* Il appelle Rivet en particulier *Mango, bipedum nequissimus*, outre les maniéres précédentes auxquelles il a grande part. Il appelle Perkinsus *projectæ audaciæ nebulo*; & Desmarêts *Acheronticus capularis & Sandapilarius*, & ailleurs encore *Onuphrinus nebulo.*

Mais Olearius (3) dans son Buffet dit que les Protestans ont de quoi se consoler des mauvais traitemens du Pere Labbe, quand ils considérent qu'il n'épargne pas non plus les Catholiques Romains. Ce qui n'est pas entiérement faux, sur tout à l'égard de quelques Ecrivains à qui il donne souvent des fautes, pour les récompenser des lumiéres qu'il a reçûës d'eux, particuliérement dans la Table Chronologique & Historique dont il semble avoir entrepris la censure dans les additions de cet Ouvrage.

A ces emportemens près, dit Witten (4), il faut tomber d'accord que le Pere Labbe est un homme d'une grande lecture & de beaucoup d'industrie.

On peut rapporter aussi à la Critique des Auteurs Ecclésiastiques sa *Bibliothéque Anti-Jansénienne* [in-4o. Paris 1654.] qui est une espece de Catalogue qu'il a fait des Livres écrits contre les Jansenistes, c'est-à-dire contre l'*Augustin* de l'Evêque d'Ipre, contre le Livre de la *Fréquente Communion*, & contre les défenseurs de l'un & de l'autre Ouvrage. Quoi qu'il n'ait pas recueilli tout ce qui s'étoit fait jusques alors

2 Abac. Patr. J. Gottfried Oléar. præfat.
3 Henn. de Witten Præfat. ad Memor. Theol. pag.
2.

Labbe. alors (en 1654.) on ne doit pourtant pas l'accuser de trop de négligence, puisqu'il a trouvé les moyens de faire entrer parmi les Ecrivains qui ont attaqué & refuté les Jansenistes S. *François de Sales*, *Estius*, *le Cardinal de la Rochefoucault*, *le Cardinal de Retz*, & plus de cent noms illustres de Personnes qui font la plus grosse & la plus belle partie de ce petit Recueil.

Mr. LE CARDINAL BONA (Jean) *Piémontois de l'Ordre de Cisteaux*, mort en 1674.

Bona. 96 IL a fait voir qu'il étoit assés judicieux Critique dans le jugement des Auteurs Liturgiques qu'il a mis à la tête de ses livres de la Psalmodie. Le Pere Labbe (1) dit que ce Traité est plein d'observations ingénieuses, & de ce sel qui fait le bon goût de la Critique. Mr. Sallo(2) dit qu'il écrit avec beaucoup de diligence & d'exactitude, & qu'il y a des choses assés curieuses dans sa Critique.

* *De Psallentis Ecclesiæ harmonia*, in-4o. *Romæ* 1653. — in 4o. *Paris* 1663. — *Ejusdem Opera omnia* in-fol. *Antuerpiæ*. *

GUILLAUME CROWÆUS Prêtre Anglois Protestant, qui se pendit de désespoir il y a six ou sept ans.

Crowæus. 97 IL a fait un Recueil Alphabétique de tous les Auteurs qu'il a pû trouver qui ont écrit sur l'Ecriture Sainte [in-8o. Londres 1672.] Il ne s'est encore rien vû en ce genre de plus éxact ni de plus commode. Il marque la Communion ou la Secte de chaque Ecrivain, celle des Catholiques par un P, qui veut dire chés eux un Papiste, celle des Lutheriens par une L, celle des Calvinistes par un C, & celle des Sociniens par une S. Il met la profession & les emplois de chacun, de petits éloges, & quelquefois des jugemens des Auteurs, & il ajoûte à la marge l'année de leur naissance & de leur mort.

Il a mis à la tête un Catalogue des principales Editions de la Bible & de ses parties à part en toutes sortes de Langues. Pour rendre ce Livre encore plus utile, il seroit à propos de l'augmenter de plusieurs autres Commentateurs anciens & modernes même en Langues vulgaires qui ont échappé à la diligence de Crowæus. Crowæus.

LE P. SIMON (Richard) Prêtre de l'Oratoire. (3)

98 CEt Auteur a publié depuis sept ou huit ans un Livre à Paris sous Titre d'*Histoire Critique de l'Ancien Testament* [en 1678. *in*-4o.] qui fut supprimée incontinent, mais qui peu de tems aprés fut réimprimée en Hollande premiérement en François [*in*-4o. 1680.] & ensuite en Latin. Simon.

L'Auteur de la Préface de cette édition d'Hollande dit que cet Ouvrage généralement parlant est très curieux & d'une érudition consommée, & qu'il renferme une infinité de Remarques très-rares & très-belles sur l'Histoire de l'Ecriture. Il ajoûte qu'il y a pourtant des choses qui peuvent paroître dangereuses contre l'autorité de l'Ecriture Sainte, & par conséquent contre la vérité & la certitude de la Religion qu'elle nous enseigne, & que c'est ce qui a causé la supression de la premiére édition.

Un Auteur illustre mais qui n'a point voulu être nommé, ayant entrepris de faire la censure de cet Ouvrage (4) reconnoît d'abord que le P. Simon a mérité les louanges de toutes les personnes équitables, soit pour le choix judicieux des matiéres, soit pour le bel ordre dans lequel elles y sont rangées, soit enfin pour la maniére aisée dont il s'explique.

Ce Censeur ajoûte que le P. Simon a bien étudié son sujet, qu'il a fait un plan juste de son Ouvrage, & qu'en ayant préparé les matiéres de longue main, il n'y laisse presque rien à désirer. Il dit que l'Auteur y épuise en quelque sorte la curiosité du Lecteur le plus appliqué, qu'il la prévient même & qu'il la soulage. Que son Livre est l'Abregé de plusieurs Volumes ou plûtôt d'une Bibliothéque entiére. Qu'on y trouve même de quoi en faire une avec choix & avec jugement, par celui qu'il donne des Auteurs

1 Labb. Bibl. Bibl. pag. 84.
2 Journ. des Sav. du 19. Janvier 1665.
3 ¶ Il nâquit à Diépe le 13. Mai 1638. & y mourut le 11. Avril 1712. âgé de 74. ans.
4 Mr. Spanheim, Lettre à un ami sur l'Hist. Crit. &c. pag. 7, 8, 9.

Simon. teurs & des Editions ou des Bibles en toutes sortes de Langues, ou de ses Interprétes, & de ses Critiques de toutes sortes de Religions. Enfin qu'on s'y instruit agréablement de plusieurs découvertes également curieuses & nouvelles.

Tout y est en sa place, au jugement du même Censeur, c'est-à-dire que le plan de cet Ouvrage n'est pas seulement curieux, mais régulier. On ne le perd point de vûë, on le suit à pas comptés & dans l'ordre juste des matiéres dont on souhaite s'éclaircir par degrés. Ce bon ordre même y paroît plus un effet du bon sens & de la justesse de l'esprit du P. Simon, qu'une méthode apprise au College & puisée dans les Régles de la Logique. Il ne sort point de son sujet. On n'y trouve point de digressions inutiles ou ennuyeuses. Il enseigne & divertit le Lecteur sans le fatiguer. Il n'y a point d'érudition hors de son lieu, ou prise de trop loin, ou qui ne paroisse propre & familiére à l'Auteur.

Il n'y a même rien de confus, ou de chagrin, ou de pointilleux dans sa Critique, au moins pour la plus grande partie. Il y a de la franchise, de l'honnêteté & de la bonne foi. Il n'y paroît pas entêté de tous les Préjugés que donne la diversité de Religion. Les caractéres qu'il y donne des Auteurs y sont justes pour la plûpart. Il les traite tous avec une indifférence assés égale; il a tâché de ne faire paroître ni inclination pour les uns ni aucun emportement contre les autres; *Tros Rutulusve fuat nullo discrimine habetur*, & il rend justice à chacun autant qu'il croit qu'on la mérite.

La maniére dont il s'explique ne pouvoit être ni plus nette ni plus débarassée. Il est clair jusques dans les matiéres les plus épineuses de la Grammaire. Il juge des Auteurs sans les citer en leur Langue, & en se contentant de rapporter leur sens & leur esprit. De sorte que non seulement il évite les citations entassées les unes sur les autres, & qui le plus souvent se font sans choix & sans jugement; écueil assés ordinaire des Critiques du second ordre; mais il épargne au Lecteur l'ennui & l'embarras où elles ont coutume de le jetter. Son stile n'est point chargé de redites, il n'est d'ailleurs ni pompeux ni affecté, mais pur & naturel, comme la nature & l'importance du sujet le demande. Il n'en dit ni trop ni trop peu, ce qui est Simon. très-rare surtout dans les Ouvrages de Critique.

Tout cela veut dire en un mot que le P. Simon a du bon sens, du discernement, de l'érudition, & outre cela, de la candeur, de la pénétration, & de la justesse.

Voilà le jugement que le Censeur Anonyme a fait du Livre de notre Auteur, n'ayant eu que cinq jours de tems pour le lire, pour l'examiner, & pour y faire ses observations, éloigné de son païs & de celui de son Auteur, & distrait par diverses occupations contraires au loisir que demande une éxacte Critique d'une Critique aussi importante qu'est celle du P. Simon.

Mais si la multitude des affaires étrangéres n'a point empêché ce Censeur de remarquer les principaux avantages de ce Livre, elle lui a donné assés de loisir pour en appercevoir les taches, pour y remarquer une partie des défauts qui en ont attiré la suppression dans sa naissance, comme d'un Livre d'autant plus dangereux qu'il a été composé en Langue Vulgaire, c'est-à-dire pour être mis entre les mains de tout le monde & des femmes même.

On a crû, dit-il, que ce dessein étoit trop hardi pour un particulier, & que l'éxécution en étoit trop libre pour un Religieux. Il éléve trop les Protestans, & semble avoir pris une attache particuliére à éxagerer les défauts des Ecrivains Catholiques. Il défére trop peu aux anciennes Versions, soit des Septante, soit de la Vulgate qui ont été comme canonisées, l'une par l'Eglise Grecque, l'autre par la Latine; & même de les avoir crûës encore plus défectueuses que le Texte Hebreu.

Il établit des régles sur lesquelles il prétend qu'on peut donner de meilleures Versions & non moins authentiques que la Vulgate. Il entreprend de réformer le Texte de la Bible, & veut y trouver de nouveaux sens.

Il prétend prouver que Moïse, Josué, Jeremie & quelques autres Ecrivains sacrés ne sont pas les Auteurs des Livres de la Bible qui portent leurs noms, ou au moins de la meilleure partie de ces Ecrits divins.

Il a voulu assujettir toute l'Ecriture aux ré-

Simon. régles de sa Critique, & d'une Critique qu'il semble n'avoir pas voulu rendre sujette aux régles & à l'autorité de l'Eglise. Il exerce une Critique trop hardie sur les anciens Peres de l'Eglise (1).

En voulant tenir un milieu pour éviter les deux extrémités où s'engagent ceux qui déférent trop au texte Original ou aux anciennes Versions, il tombe dans la plus grande de toutes, qui est de détruire toute la certitude & toute l'évidence de l'Ecriture Sainte, & de n'en donner aucun principe que celui qui est fondé sur les régles de sa Critique (2). Enfin il pose quelquefois des principes qu'il détruit ou qu'il affoiblit ailleurs (3).

Ces objections n'ont point été sans reparties de la part du P. Simon, dont on publia en Hollande une Réponse à la Lettre du Censeur, où il prétend se justifier par le plan qu'il donne de son Ouvrage & l'explication qu'il y fait de ses desseins.

M. Vossius a voulu faire aussi une espéce de Critique de ce Livre, mais elle est un peu intéressée, & peu importante, ne s'étant attaché qu'à sa justification sur le point de la Version des Septante. Il le loue (4) de la diligence ou plûtôt de la patience qu'il a euë pour lire & éxaminer les Livres des Rabins, & de ce qu'il a eu plus d'égard à l'autorité des Anciens, qu'à celle des Interprétes modernes ; mais il l'accuse d'avoir été trop bon, & trop crédule, pour s'être imaginé qu'il y avoit quelque chose de fort solide dans les explications des Rabins & dans leurs Traditions non écrites, jusqu'à les préferer même assés souvent à la Version des Septante.

Néanmoins le P. Simon n'a point eu grand égard à cette accusation, & il ne l'avoit pas jugée assés considérable pour y faire une réponse, mais d'autres considérations lui ont fait changer de sentiment depuis ce tems-là.

BENITEZ DE ESPINOZA

Espagnol, Juif, qui depuis s'est fait connoître sous le nom de BENOIT SPINOSA, *Déiste Hollandois*, mort vers 1677. (5)

99 QUoique son misérable Livre soit une véritable Critique de l'Ecriture Sainte, nous avons crû pouvoir le remettre parmi les Ecrivains qui ont traité de la Religion ; ou pour la défendre ou pour la combattre. Spinosa.

* *Tractatus Theologico-Politicus* in-4°. *Hamburgi*, id est, *Amstelodami* 1670. Ce Livre a été traduit en François sous les trois titres suivans. — *La Clef du Sanctuaire in-12. à Leyde 1678.* — Cérémonies *superstitieuses des Juifs* in-12. Amsterdam 1678. — *Réfléxions curieuses* d'un esprit désinteressé in-12. Cologne 1678. *

CHRISTOPHLE DE SANDE

ou Sandius *Arien de Konigsberg mort à Amsterdam l'an* 1680. *âgé de* 36 *ans.*

100 IL est l'Auteur de la Bibliothéque des Anti-Trinitaires qui parut en 1684. in-8°. à Freistadt. C'est un Catalogue des Ecrivains Sociniens & des Ouvrages qu'ils ont composés. L'ordre qu'il y a gardé est celui de l'âge & non pas l'Alphabetique. (6). *Il y rapporte fort* éxactement les Ouvrages de chacun, les différentes éditions & Traductions qui s'en sont faites, & souvent l'occasion qui les a fait écrire. Quelquefois il en rapporte des fragmens, & il touche plusieurs particularités de la vie de l'Auteur. Mais il a mis au rang des Auteurs Sociniens, quelques personnes qui ne l'étoient pas, ou du moins qui n'en avoient donné aucune marque. Comme l'Ouvrage est posthume, d'autres personnes que Sandius y ont mis la main, & y ont fait quelque addition. Sande ou Sandius.

BI-

1 Id. ibid. *ut supra.*
2 Ibid. pag. 12.
3 Ibid. pag. 14.
4 Isa. Vossii Responsio ad objectiones nuperæ Criticæ sacræ pag. 3 post Tractatum de Sibyllinis oraculis.
5 ¶ Il mourut à la Haie le 21. Février 1677. à l'âge d'un peu plus de 44. ans.
6 Nouv. de la Rep. des Lettres de Juin 1684. pag. 396.

BIBLIOTHEQUAIRES DES RABINS. Le Rabin *Schabtai fils de Joseph.*

Rabins. 101 ON mit au jour en ces derniéres années son Livre sous le titre de *Labia Dormientium* in-4°. qui est une Bibliothéque ou Catalogue de tous les Livres des Rabins, qui animés par l'exemple des Chrétiens, s'appliquent à acquerir la connoissance de toutes sortes de choses par celle des différents Livres qui en traitent.

(7) Il a tiré ses Ecrivains des Bibliothéques même des plus célébres Rabins qu'il a soigneusement visitées dans ses Voyages. Les Synagogues de Pologne & d'Allemagne ont reçû cet Ouvrage avec beaucoup d'applaudissement & d'approbation, aussi est-il beaucoup plus étendu que ceux de Buxtorf, Hottinger, &c.

Le stile de la Préface est fort élégant & il y explique dix usages différens auxquels il croit que son Livre est propre.

* *Schabtai*, *Labia Dormientium* in-4°. *Amstelodami* 1683.*

BIBLIOTHEQUES DES RABINS *faites par les Chrétiens.*

102 LEs plus estimés d'entre ces sortes de Recueils sont ceux du vieux *Buxtorf* mort en 1629. dont la Bibliothéque est par ordre Alphabétique [*in*-8°. à Bâle 1640.]: de M. *Planterit de la Pause* mort en 1651. qui de Ministre Huguenot devint Evêque de Lodéve, & de qui la Bibliothéque est *in-fol.* & comprend les Manuscrits aussi-bien que les Imprimés [à Toulouse 1644. *in*-4°. & non *in-fol.*]: de J. Henri *Hottinger* Suisse noyé en 1667. dont la Bibliothéque Orientale d'Auteurs & de Livres Hébraïques, Syriaques, Arabiques, Egyptiaques, Ethiopiques, &c. fut imprimée en 1658. in-4°. à Heidelberg.

Mais il est bon de remarquer que ce dernier n'est pas fort éxact dans cet Ouvrage, non plus que dans tout ce qu'il a fait, & que, quoique ses Livres ayent eu quelque cours à cause des matiéres curieuses qu'il s'est proposé d'y traiter, néanmoins il n'est point dans la réputation d'un bon Ecrivain, ni parmi ceux de sa Communion, ni parmi ceux de son Païs, comme je l'ai appris de Monsieur Morel célébre Antiquaire de Berne. Rabins.

Et le P. Labbe avoit déja remarqué (8) que le Catalogue que cet Hottinger a fait des Auteurs Ecclésiastiques n'est qu'une méchante rapsodie de Cocus & de Rivet qu'il a augmentée d'un grand nombre de fautes grossiéres. Ce Catalogue est la seconde des cinq Dissertations qu'il a publiées sous le nom de *Pentade*.

Le dernier de ceux qui ont recueilli les Livres Hébraïques est peut-être le *Bartolocci* (9). Sa Bibliothéque devoit être en plusieurs Volumes in-4°. mais je n'en ai vû que le premier qui contient les premiéres Lettres de l'Alphabet.

CHAPITRE III.

Bibliothéques d'Auteurs Ecclésiastiques Réguliers.

LES BENEDICTINS.

103 NOus n'avons encore rien d'achevé sur les Ecrivains de cet Ordre. Il n'y a rien de plus imparfait & de moins éxact que ce qu'en ont écrit *Trithéme* mort en 1516. dont on doit néanmoins estimer la diligence; *Arnold de Wion* né en 1554. dont on doit aimer la probité; *Gabriel Bucelin* dont la vanité paroît presque par tout son Livre, & dont le titre fanfaron est capable de dégoûter un Lecteur indifférent, outre qu'il ne prétend parler que des services rendus à l'Empire Allemand par les deux Maisons Anciennes, c'est-à-dire, celle de Saint Benoît, & celle d'Autriche qu'il dérive toutes deux d'une même source. Bénédictins.

C'est ce qui a fait concevoir aux Peres Bénédictins de Saint Germain des Prez, le des-

7 M. de la Roque Journ. du 12. Juillet 1683.
8 Labbe Bibl. Bibl. pag. 92.
9 ¶ La Bibliothéque Rabbinique de l'Abbé Jules Bartolocci de l'Ordre de Citeaux parut à Rome en trois gros volumes *in-fol.* Le 1. en 1672. le 2. en 1678. & le 3. en 1683.

Bénédictins. dessein de faire une Bibliothéque générale des Ecrivains de leur Ordre qui soit éxacte & compléte, & il est autant de l'intérêt de l'Eglise que de celui des Lettres de voir bien-tôt l'éxécution d'une entreprise si utile.

Il faut avouër qu'on trouve beaucoup de choses concernant les Ecrits des Bénédictins qui sont répanduës dans le corps de leurs Histoires; mais nous n'en parlerons que dans le Recueil des Historiens Ecclésiastiques, des Religions. Ce que nous observerons aussi à l'égard des autres Réguliers.

* *Joani. Trittbemii de Viris ill. Ord. S. Benedicti*, in-4°. *Coloniæ* 1571. — *Arnoldi Wion Lignum vitæ* in-40. 2. vol. *Venet.* 1595. — *Gabrielis Buccelini Aquila Benedictina, cujus, ordinatissimâ pennarum serie, Monachorum Ordinis S. Benedicti de Imperio Universo amplissima & immortalia merita adumbrantur.* in-4°. *Venetiis* 1651. — *Ejusdem Menologium Benedictinorum* in-folo. & *Rhætia Sacra & Profana* in-4°. *Ulmæ* 1666. *

DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

Charles de Visch *Flamand* vivant encore vers l'an 1660.

Cisteaux. 104 SA Bibliothéque est le meilleur Recueil que nous ayons des Ecrivains de cet Ordre, quoiqu'elle soit écrite en assés mauvais stile; & par son moyen ceux de l'Ordre de Cisteaux ont l'avantage en ce point sur les Bénédictins & sur toutes les autres Communautés Réguliéres, hors les Jesuites, les Freres Mineurs, & les Dominicains.

Dom Nicolas Antoine en juge aussi de même (1), & il ajoute qu'il faut néanmoins user de discernement & de précaution en le lisant pour ne point se laisser surprendre à certains endroits qu'il n'a pas assés examinés.

On pourroit encore rapporter ici le *Phœnix ressuscité* de Chrysostome *Henriquez* Espagnol mort à Louvain l'an 1632. Cisteaux. en deux Livres: mais il ne regarde proprement que les anciens Ecrivains Anglois dans le premier, & les Espagnols modernes dans le second.

Pour ce qui est des autres Catalogues & Recueils des Auteurs de cet Ordre, on peut dire qu'ils sont fondus dans l'Ouvrage de Visch.

* *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Cisterciensis à D. Carolo de Visch.* in-4°. *Duaci* 1648. — *Colon.* 1656.

Phœnix Redivivus Ordinis Cisterciensis Chrysostomi Henriquez lib. II. in-4°. *Bruxellæ.* 1626 *

DES CHANOINES REGULIERS.

Gabriel PENNOT de la Congrégation de Latran.

105 IL est presque le seul qui ait traité Pennot. des Ecrivains de son Ordre, car quoiqu'on nous ait dit de *Busch*, de *Mauburn*, de *Noirval* & de deux ou trois autres qu'on prétend en avoir fait des Catalogues, je ne connois personne qui dise les avoir lû, & tous ceux qui en parlent ne le font que sur la foi d'autrui, ou se contentent de nous dire qu'ils sont demeurés Manuscrits.

L'Ouvrage de Pennot est une Histoire *Tripartite* de son Ordre que le P. Labbe (2) appelle très-savante, & que le (3) *Vittorio de Rossis*, (4) semble aussi estimer. Elle ne donne pas néanmoins de grands secours pour bien connoître les Auteurs & les Livres de cet Ordre. On dit qu'il en a fait depuis un Catalogue à part, mais la réputation où l'ont mis ses autres Ouvrages dans l'esprit de plusieurs personnes ne nous donne pas lieu d'esperer que ce soit quelque chose de fort éxact & de fort judicieux.

C'est pourquoi toutes nos espérances retombent sur le Pere du Molinet Bibliothé-

1 Nic. Ant. Præfat. Biblioth. Hispan. pag. 43.
2 Biblioth. Bibl. pag. 44.
3 ¶ Corrigés: *& que Nicius Erythræus.*
4 Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. 2. pag. 169.
5 Nic. Ant. Bibl. Hisp. Præf. pag. 42.
6 *Dolendum est bonas chartas amplissimis clarissimi Ordinis preconiis destinatas tam male perdi, resque sacras Philautia & simplicitate quorumdam sciolorum & perexigui nec sat subacti judicii virorum æquissimo eruditorum ludibrio exponi.* Labb. de Elssio tom. 2. p. 826.
Idem Bibl. Bibl. pag. 142.
Et longè fusius tomo 2 Dissertation. Ecclesiasticar. in addendis ad Bellarmin. pag. 823. 824. 825. 826.
7 Apud Nic. Ant. Bibl. Hisp. Præf. pag. 43.

Jennot. bliothéquaire de Sainte Géneviéve, & le Public a tout sujet de s'assûrer qu'il n'échappera rien à sa diligence.

* *Ordinis Clericorum Canonicorum Historia*, &c. in-fol. *Romæ* 1624. --- *Coloniæ* 1645. *

HERMITES AUGUSTINIENS.
De Herrera & Elssius morts tous deux en 1654.

...ites Augustiniens. 106 PErsonne ne nous a encore donné aucun Ouvrage sur ce sujet qui soit convenable au mérite de cet Ordre, non pas même Thomas de Herrera Espagnol, homme diligent d'ailleurs, mais qui dans son *Alphabet Augustinien* [à Madrid 1654.] traite les Ecrivains de son Ordre d'une maniére si seiche & si stérile selon le judicieux Nicolas Antoine (5) qu'on n'en devient guéres plus instruit après la lecture qu'on en a faite.

Et pour ce qui est de l'*Encomiasticon Augustinien* de Philippe *Elssius* de Bruxelles, on peut dire avec le P. Labbe (6) que c'est l'Ouvrage d'un homme aveuglé par l'affection déréglée de son Ordre, qui lui a fait ramasser à droite & à gauche ce qu'il dit des Ecrivains de son Institut & de leurs Ecrits sans beaucoup de jugement. Et jugeant que tout lui étoit bon, il s'est contenté de copier les Catalogues des autres sans choix & sans discernement. C'est ce qui l'a fait tomber plus qu'aucun autre dans le vice ordinaire à ces sortes d'Ecrivains, qui est d'inserer parmi leurs Confreres ceux qui n'en ont jamais été.

* *Philippi Elssii Encomiasticon Augustinianum* in-fol. *Bruxellis* 1634. *

DES CARMES.
Le *Pere* Alégre de Casanate *d'Arragon*, mort en 1658.

...armes. 107 ON est obligé de dire la même chose des Carmes que des Augustins à l'égard des Recueils de leurs Auteurs & de leurs Livres. Le plus considérable de tous semble être *le Paradis de la gloire du Carmel* de Marc-Antoine *Alegre de* Casanate [*in fol.* à Lyon 1639.] Carmes.

Mais au jugement de Louis Perez de Castro (7), du P. Labbe, & de tout ce qu'il y a de gens de bon goût (8) il n'est pas plus judicieux à l'égard de ses Ecrivains qu'envers les autres Personnes de son Ordre, étant infecté comme plusieurs autres de cet amour propre de Communauté qui corrompt les meilleures intentions des bons Religieux en général, & qui tient en particulier la plûpart des Ecrivains Carmes occupés & remplis de la gloire qu'ils trouvent dans la succession Généalogique du Prophete Elie.

Le P. d'Alegre est encore tombé dans cet excès que nous avons marqué parlant d'Elssius, en faisant entrer des Ecrivains étrangers parmi ceux de son Ordre pour grossir son Histoire d'un plus grand nombre d'hommes illustres. Enfin le P. Labbe dit que quoi qu'il nous ait promis de l'or dans son titre il ne nous donne que du charbon dans tout le corps de son Ouvrage. ἀντὶ θησαυροῦ ἄνθρακες.

L'Abbé *Tritthème* avoit fait long-tems auparavant une *Bibliothéque Carmelite* [in-4°. à Florence 1593.] c'est-à-dire le Catalogue des Ecrivains Carmes, & il y a apporté plus de bonne foi, peut-être parce qu'il n'étoit point Carme.

La Bibliothéque que P. Lucius Carme de Bruxelles a recueillie sur ce sujet [*in*-4°. à Florence 1593.] n'est presque qu'une copie de l'Ouvrage d'Arnold *Bostius*.

Plusieurs autres Carmes ont aussi entrepris de semblables projets mais avec assés peu de succès. On se promettoit beaucoup de la diligence, & de la curiosité du P. L. Jacob de Saint Charles de Châllon Carme demeurant à Paris. Et en effet il avoit dressé le plan d'une Bibliothéque entiére de l'Ordre des Carmes, mais cet Ouvrage est demeuré enseveli avec lui aussi-bien que plusieurs autres de cette nature (9).

DES

8 Labb. Bibl. Bibl. pag 120. Item longè fusius tomo 2. Dissertation. de Scriptorib. Ecclesiast. ad Bellarm. pag. 826. 827. 828.

9 ¶ Le feu P. André de S. Nicolas Ex-Provincial des Carmes de la Province de Narbonne, fit en 1701. imprimer à Besançon, où il résidoit alors, le plan du Catalogue que son Général lui avoit ordonné de recueillir de tous les Ouvrages des Religieux de son Ordre. Et comme depuis la publication de ce plan, qu'il étoit très-capable d'exécuter, il a vécu douze ans entiers, n'étant mort qu'en 1713, il y a lieu de croire que s'il ne lui est point survenu d'autres occupations, il aura laissé ce travail, sinon fini, pour le moins fort avancé.

DES CHARTREUX.

Char-treux. 108 ILs ont quelque chose d'un peu meilleur que les Carmes en ce genre d'écrire, surtout en ce que nous ont donné *Dorland* & *Petræius* sur leurs Ecrivains. Ils parlent avec plus de modestie, & c'est ce qui les rend plus aimables. Mais après tout ils ne satisfont pas encore ceux qui recherchent l'exactitude.

* *Theod. Petræi Biblioth. Carthusiana* in-8°. *Colon.* 1609. — *Petri Dorlandi, Chronicon Carthusiense, studio Theodori Petræi* in-8°. *Colon.* 1608.*

DE PRE'MONTRE'.

Prémon-tré. 109 CE qu'en a donné Aubert *Le Mire* est trop court & trop succinct. La Bibliothéque de Prémontré qui est un gros *in-folio* publié par *Jean le Page* ne regarde nullement ce que nous cherchons ici, car il n'y est point parlé des Ecrivains de cet Ordre.

Dans les Païs-Bas on estime assés les Recueils qu'ont faits Jean-Chrysostome *Vander Steerre*, Denys *Mudzaert*, & Pierre de *Waghenaer*. Je n'ai vû que le dernier de ces trois. Il est concis, mais il paroît assés éxact, il parle de Vander Steerre & de Mudzaert en des termes assés avantageux.

* *Joan. Chrysostom. Vander Steerre Hagiologium Præmonstratense, Chroniconque Eccl. S. Mariæ Antverp.* in-8°. *Plantini* 1627. — *Dion. Mudzaert Historia Ecclesiastica Belgica* in-fol. 2. vol. *Antverp.* 1624. — *Petri de Wachenare Vita S. Norberti & aliorum* in-8°. *Duaci* 1637.*

DES DOMINICAINS.

1. LEANDER ALBERTI *de Boulogne**, mort peu après l'an 1550. (1)

Domini-cains. 110 DE's l'an 1517. ce Dominicain publia un Ouvrage considérable [*in-fol.* à Bologne] contenant les Hommes illustres de son Ordre en six Livres, qui fut assés bien reçû, & qui est encore estimé aujourd'hui.

Outre cela il a inseré beaucoup de choses touchant les Ecrivains illustres dans sa description de l'Italie, c'est dommage qu'il a gâté ce bel Ouvrage par les impertinences & les impostures de son Confrere Annius de Viterbe. Vossius parle de cet Alberti en plus d'un endroit avec estime.

2. ANTOINE DE SIENE, Portugais Dominicain, dit *de la Conception*, mort en 1586.

IL a fait une Bibliothéque des Hommes illustres de son Ordre, [*in*-8°. à Paris 1585.] mais le P. Possevin (2) dit qu'elle est toute pleine de fautes dont une partie appartient à l'Auteur, & l'autre est de l'Imprimeur : & Dom Nicolas Antoine (3) reconnoît aussi en lui un grand défaut d'éxactitude aussi-bien que dans ce qu'a fait pareillement Alfonse *Fernandez* Dominicain Espagnol sur les mêmes Ecrivains.

* *Index Ant. Senensis Præcipuorum ferè Auctorum Dominicanorum, qui ascetica scripserunt* in-4°. *Paris.* 1647.

3. AMBROISE D'ALTAMURA.

ON a publié dans ces derniéres années sa Bibliothéque Dominicaine, & comme c'est le plus récent & le plus ample, c'est aussi sans doute le meilleur des Recueils que nous ayons des Auteurs de cet Ordre. Il paroît avoir pris Alegambe pour modéle, mais il n'approche pas encore de son bel ordre & de sa netteté, outre qu'il n'est pas achevé, & qu'il ne passe pas l'an 1600. Il ne satisfait pas même d'ailleurs entiérement le Public qui attend autre chose d'un savant Jacobin (4) d'une des Maisons de Paris qu'on dit y travailler avec assiduité.

Après

1 ¶ *Leander Alberti* fait une bigarrure désagréable de Latin & d'Italien. Il falloit ou *Leander Albertus*, ou *Leandro Alberti*, ou *Léandre Albert.*

2 Possev. Appar. sacr. pag. 93.

3 Nic. Ant. Bibl. Hisp. pag. 43. Præfat.

4 ¶ Le P. Jaques Quétif. Ce Pere étant mort l'an 1698. avant que d'avoir fini le tiers de l'Ouvrage, le P. Jaques Echard son Confrere, également habile & laborieux, a pour-

Dominicains. Après cela il est inutile de parler de Seraphin *Razzi* & de quatre ou cinq autres qui ont recueilli les Hommes illustres de cet Ordre d'une maniére trop succinte & trop stérile.

* *Ambrosii de Altamura Bibliotheca Dominicana* in-fol. *Romæ* 1677.*

DE L'ORDRE DE S. FRANCOIS.

Luc WADDING *Hibernois Cordelier* demeurant à Rome, mort vers 1655. ou environ.

Franciscains. 111 HEnri *Willot* avoit acquis quelque réputation par son Livre des Ecrivains de l'Ordre de Saint François imprimé à Liége en 1598. in-8°.

Mais il fut entiérement effacé par *Luc de Wadding* dont la Bibliothéque fut imprimée à Rome en 1650. [*in-fol.*] séparément d'avec ses huit Volumes des Annales de son Ordre où il est encore obligé de parler souvent de ses Ecrivains. Cet Ouvrage a été fort bien reçû du Public à cause de la persuasion où l'on étoit tant de son habileté que de sa probité singuliére.

Néanmoins comme il est échappé des choses à sa diligence, & qu'il n'a point pû tout voir, le P. François *Harold* a entrepris de continuer & corriger sa Bibliothéque comme il a fait la continuation & l'abregé de ses Annales. Nicolas Antoine (5) appelle *Harold* diligent & disert, cependant on voit encore parmi tant d'Ecrivains quelques Auteurs qui n'ont point été Cordeliers ni d'aucun des autres Ordres de Saint François.

DES JESUITES.

Pierre de RIBADENEYRA mort en 1611.
Philippe ALEGAMBE mort en 1652.
Nathanael SOTWEL aujourd'hui vivant.

Jesuites. 112 CE sont les trois Auteurs de ce bel Ouvrage que nous avons sous le nom de Bibliothéque des Ecrivains de la Societé, imprimé à Rome depuis quelques années avec de grandes augmentations. Ce grand Recueil a surpassé de beaucoup tous ceux de cette nature, & on le doit considérer comme un des plus achevés en ce genre.

Dom Nicolas Antoine (6) dit que les Jesuites ont fait voir par ce travail combien ils sont curieux, & combien ils ont d'industrie pour les choses qui les regardent; & qu'ayant bâti sur les fondemens qu'avoit jettés Ribadeneyra Jesuite Espagnol dès le commencement de ce Siécle dans son Catalogue, ils ont élevé ce grand édifice dont la beauté consiste particuliérement dans la justesse & la proportion de ses parties, & dont toute la gloire est dûë à Alegambe Jesuite d'Anvers.

Ce même Auteur ajoûte que le Bibliothéquaire des Jesuites est si sûr & si juste qu'il ne faut point apprehender de se tromper avec lui, parce que non-seulement il est sans confusion, & qu'il ne prend jamais un Auteur pour un autre, mais encore en ce qu'il n'attribuë point aux Jesuites des Livres qu'ils n'ont point faits, & qu'il est éxact & fidéle à représenter ceux qui viennent véritablement de la Societé (7). En quoi on peut dire qu'il a été parfaitement secondé par le P. Sotwel qui s'est attaché fort scrupuleusement à sa méthode.

Ce n'est donc pas une médiocre louange pour ces trois diligens Auteurs d'avoir été presque les seuls qui ayent évité avec tant de soin un vice dans lequel, comme nous l'avons déja remarqué, on a vû tomber la plûpart des autres Réguliers qui ont écrit des Hommes illustres de leur Ordre, & qui croyant faire honneur à leurs Communautés en grossissant indifféremment & sans choix le nombre de leurs Savans & de leurs Saints, ont mis au rang de leurs Confreres quantité d'Auteurs qui n'en furent jamais: au lieu qu'on n'en voit presque pas un dans la Bibliothéque de la Societé qui n'ait été Jesuite.

Ils ont poussé les choses jusqu'à un tel point d'éxactitude & de scrupule, que quand un de leurs Ecrivains est sorti de leur Compagnie,

poursuivi le dessein de cette Bibliothéque, l'a revuë, continuée, & enfin publiée à Paris *in-fol.* en deux Volumes, le 1. en 1719. le 2. en 1721.

5 Nic. Anton. Præfat. Bibl. Hisp. pag. 33. & 42.

6 Nicol. Anton. Bibl. Hisp. Præfat. pag. 33.

7 Idem ibid. sed pag. 42.

Nouv. de la R. des L. de Juil. 1684. p. 497.

Jesuites. pagnie, ils ont pris le parti ou de n'en point parler du tout, comme on le voit à l'égard de *Papyre Masson*, de *Gaspar Scioppius* (1), de *Marc-Antoine de Dominis*, de *Chrestien Francken*, &c. ou du moins de n'en parler que jusqu'au tems de leur sortie, & de ne rapporter que les Ouvrages qu'ils ont faits dans la Societé, comme on voit en *François de Macedo* Portugais qui de Jesuite se fit Cordelier, *Claude Dausquey* Flamand qui quitta la Societé pour prendre l'aumusse à Tournai, & quelques autres qu'il est inutile de citer.

Certes c'est un avantage qui ne se trouve dans aucun autre Ouvrage de cette nature. Parce que la plûpart de ceux qui ont dressé des Bibliothéques & des Catalogues d'Auteurs & de Livres étoient ordinairement éloignés des tems auxquels ont vécu ceux dont ils rapportent les Ecrits & les actions, & par conséquent beaucoup plus exposés à l'erreur: au lieu que *Ribadeneyra* qui vivoit dans le commencement de la Societé, ou qui du moins en a vû mourir les premiers Ecrivains; *Alegambe* qui vivoit dans le milieu, c'est-à-dire durant le progrès, & *Sotwel* sur la fin, c'est-à-dire de notre tems, n'ont parlé que des Auteurs contemporains, & dont ils pouvoient avoir une pleine connoissance par le grand rapport qu'il y a de toutes les Maisons d'une même Societé Réguliére entre elles.

L'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres témoigne aussi qu'ils ont fort bien observé le goût de nôtre Siécle, c'est-à-dire de toutes les personnes de bon sens: que ce goût consiste à voir regner l'exactitude Chronologique dans tout ce qui a du rapport à l'Histoire; que c'est ce qui a fait donner l'approbation aux Eloges qu'ils ont faits de leurs Ecrivains; qu'ils marquent par tout le tems & le lieu de la naissance de leurs Auteurs, l'âge où ils se sont faits Jesuites, leurs emplois, leurs principales actions selon la suite des tems; & que cet ordre a je ne sai quoi qui revient extrémement à l'esprit.

Mais comme les corps les mieux faits ne sont pas toûjours exempts de taches & de défauts quand leur beauté ne consiste que dans la taille & la proportion des parties: on ne sera pas surpris d'apprendre que cette belle Bibliothéque a rencontré ses Censeurs comme les autres. Jesuites.

Les uns ont crû y trouver un peu de cet amour de Societé qu'ils disent avoir porté ces trois Auteurs à ne representer presque jamais leurs Ecrivains que par le bel endroit; & ajoûtent qu'en effet on n'apperçoit dans tout ce gros Volume que des Eloges; & que parmi une si grande multitude d'Auteurs & de Livres on ne voit pas qu'Alegambe & Sotwel en reconnoissent un seul qui soit mauvais, si ce n'est peut-être ceux qui ont été mis à l'Inquisition ou à l'*Index*. Mais Sotwel nous avertit que la Societé ne les reconnoît pas en ce cas-là pour les siens. Il n'en est pas de même de ceux qui ont été condamnés par les Universités & par les Cours Souveraines.

Les autres ont encore remarqué qu'il n'y a presque pas un Ecrivain dans toute cette Bibliothéque qu'on ne nous dépeigne comme un Saint. Mais quoique ce point ne soit peut-être pas directement de mon sujet, je puis dire pour la justification de ces Auteurs que les personnes raisonnables seront satisfaites de la protestation publique qu'ils ont mise à la tête & à la fin de cet Ouvrage, tant de l'Edition d'Anvers que de celle de Rome. Dans cette protestation ils avertissent le Lecteur qu'ils ne prétendent pas être garants de ce qu'ils avancent sur la sainteté & les vertus qu'ils ont attribuées à leurs Confreres non plus que sur les autres Eloges qu'ils leur ont donnés (2): Et que véritablement ils en ont fait passer quelques-uns pour des Saints qu'ils ont reconnu depuis être tombés dans l'Apostasie (3).

Mais il nous est plus difficile de bien répondre à deux autres points d'accusation dont on charge nos Auteurs, & particuliérement Alegambe que Sotwel n'a fait que suivre en cette occasion.

Le premier est qu'Alegambe s'est quelquefois laissé séduire par des Mémoires faux

1 ¶ Faux quant à Scioppius. Voyés Bayle au mot *Scioppius*, lettre N.

2 Auctoris Prot. ad cap. & ad calc. Bibl. Soc. Jes. Soc. J. defens.

3 Vid. Diction. Christoph. Ferreira. &c.

4 Vid. Dict. Ludovic. Richeom. & in Indicib. titul.

5 Aleg. Bibl. Soc. J. Voc. *Carol. Scrib.* &c.

6 Voyés ci-après parmi les Ecriv. de Politiq. dans la suite de ce Recueil.

7 Les PP. L. de la Salle, Est. Binet, Jul. Hayneuve

Jesuites. faux & trop ingénieux qui lui ont été envoyés par des personnes mal-intentionnées, comme sont ceux sur la foi desquels il traite d'Hérétiques (4) deux Avocats Généraux du premier mérite, savoir Monsieur Marion & Monsieur Servin, & quelques autres Magistrats qui ont été non-seulement la gloire & l'ornement du Parlement & de la France, mais encore des défenseurs très-zelés de la Religion Catholique & Romaine.

Le second est qu'Alegambe a été trop indiscret de révéler certaines choses qu'il étoit très-important à la Société de tenir cachées & assoupies. Comme, par exemple, (5) lorsqu'il assure & qu'il démontre même par la voye de l'Anagramme & par d'autres preuves que le fameux *Amphitheatre d'honneur* fait contre l'autorité Royale par un nommé *Bonarscius* est d'un célébre Jesuite, contre l'assûrance que le P. Coton avoit donnée du contraire au Roi Henri le Grand (6); que les Livres des prétendus *Daniel à Jesu*, *Nic. Smith*, *Herm. Lœmelius*, &c. faits contre l'Episcopat & la Hiérarchie en général, & contre le Clergé de France & la Sorbonne en particulier, ont été composés par des Peres de la Société, quoique les principaux d'entre les Jesuites de France qui gouvernoient les Maisons de Paris (7), ayant été appellés pour cet effet devant le Cardinal, les Prélats & quelques autres Personnes de marque, eussent protesté même par écrit signé de leur main, que les Jesuites n'étoient pas les Auteurs de ces libelles (8).

Sotwel a été plus sage & plus discret qu'Alegambe en ce point. Car on ne lit pas dans son Edition ceux des Ouvrages qui ont causé le plus de scandale, comme sont les Ecrits du faux *Smith* & du faux *Of-Jesu*, non plus que ceux même qui sont venus depuis, tels que sont les Livres de *Guimenius*, de *Vernant*, de *l'Apologiste des Casuistes*. Et il a eu soin même de nous avertir par avance que son silence à l'égard de ces sortes de Livres devoit passer pour un désaveu & une secrette condamnation qu'en fait la Societé (9). Mais on ne peut nier d'ailleurs que Sotwel n'y ait laissé Jesuites. les fautes d'Alegambe en beaucoup d'autres endroits, outre que son édition est moins éxacte & moins belle que celle d'Alegambe qui fut faite à Anvers en 1643. [*in-folio.*]

Au reste comme la Compagnie des Jesuites a été jusqu'à present la plus savante de toutes les Societés Réguliéres, c'est-à-dire pour le moins la plus abondante en toutes sortes d'Ecrivains (hors sur la Medecine) quoiqu'elle soit presque venuë des derniéres dans le monde : on doit juger par-là de l'avantage qu'on peut tirer de cette riche Bibliothéque qui est assés bien écrite, sans affectation de style particulier, & sans ornemens trop recherchés; & qui pour faciliter encore l'usage qu'on en voudra faire, est disposée dans une très-belle méthode, & embellie d'un très-grand nombre de Tables très-laborieuses & très-utiles.

* *Phil. Alegambe Bibliotheca Scriptorum Societatis J.* in-fol. *Antverp.* 1643. — *Nath. Sotwelli, continuatio Bibl. Ribadeneiræ & Allegambii usque ad annum* 1675. in-fol. *Romæ* 1675.*

CHAPITRE IV.

Des Bibliothéquaires & Ecrivains d'Hommes Illustres disposés selon les Pays différens.

CEUX D'ITALIE.

113 NOus n'avons pas encore de Catalogue général de tous les Ecrivains d'Italie comme nous en avons d'Espagne, des Isles Britanniques, des Païs-Bas, de l'Allemagne, &c. Et il y a apparence, dit un Auteur moderne, que la grandeur du dessein aura épouvanté jusqu'à présent ceux qui auroient voulu y songer. Italiens.

Ceux qui ont eu des vûës générales sur toute l'Italie en écrivant sur ces matiéres, & qui ont eu assés de réputation sont,

Le Sieur *Doni Florentin* (Anton. Franc.) qui

ye, C. Maillan.
8 Aleg. Bibl. S. J. Voc. *Ed. Ky.* & *Jo. Fl.* &c. ita

Petr. Aurel. Prolegom. & in Elench. pag. 10. 11. &c.
9 Nath. Sotw. Præfat. ad edit. Rom. Bibl. Soc. J.

Italiens. qui donna en Italien vers le milieu du siécle passé une espéce de Bibliothéque (1) Italique en plusieurs Volumes in-12. c'est-à-dire un Catalogue de toutes sortes d'Ecrivains Italiens & de Livres ou Traductions faites en cette Langue.

Le P. Angelico Aprosio (2) de *Vintimiglia*, Ermite de Saint Augustin, qui a composé l'Athènes Italique vers le milieu de notre siécle, outre sa Bibliothéque Angélique ou Aprosienne qu'il a écrite en Langue Vulgaire. On peut voir le Soprani & le Justiniani sur son sujet.

On a aussi consideré avec assés d'estime le Livre de J. *Matthieu* (3) *Toscan* appellé *Peplus Italiæ*, où il traite des illustres Ecrivains qui ont paru dans l'Italie depuis la fin du treiziéme siécle.

JAC. PHILIPP. TOMASINI.

Evêque en Istrie au milieu de ce siécle.

114 CEt Auteur a publié sous son nom deux Volumes d'Eloges d'Hommes illustres dont la plûpart sont Italiens avec le Catalogue de leurs Ouvrages in-4°. 1639.

Il faut qu'on les ait beaucoup estimés puisqu'ils lui ont mérité un Evêché dans l'Istrie : mais parce qu'il est accusé d'avoir volé ces Eloges à Rhodius, nous en parlerons avec plus d'étenduë dans notre Traité des Plagiaires.

Cet homme a fait d'ailleurs divers Ouvrages qui regardent notre sujet comme est entre les autres le *Parnasse Euganée* ou *Padouan*, [*in*-4°. à Padouë, 1647.] c'est-à-dire le Recueil des Hommes de Lettres qui se sont distingués dans ce siécle, avec une liste de ceux qui ont composé des Eloges.

Mais le P. Labbe (4) a remarqué que ce Livre est très-défectueux & rempli de fautes grossiéres ; & qu'il seroit assés difficile d'y trouver trois ou quatre noms qui soient entiers, c'est-à-dire qui ne soient corrompus ou pris l'un pour l'autre. Italiens.

JEAN VINCENT LE ROUX (5).

Qui s'appella dans son Païs *Giovan Vittorio de Rossis* & tantôt *Gio: Vicenzo* ou *Vincentius Rubeus*, mais qui ne s'est fait connoître dans le monde Savant que sous le nom Grec de Janus *Nicius Erythræus* & qui vivoit encore l'an 1650 (6).

115 IL a fait trois *Armoires* de Portraits d'Hommes illustres qui sont des Eloges Historiques, mais il n'y spécifie leurs Ouvrages que fort rarement, ils sont assés bien écrits, & Reinesius (7) dit qu'il y a voulu faire voir jusqu'où pouvoient aller ses forces à l'égard du Latin. Un Anonyme Allemand (8) reconnoît qu'il y a dans ces Eloges beaucoup de choses singuliéres & curieuses, mais qu'il a fait aussi des réfléxions qui ne sont pas au goût de tout le monde & qu'il a des sentimens un peu particuliers.

On peut dire que la médiocrité de son jugement paroît non-seulement dans la louange & le blâme qu'il donne quelquefois assés mal à propos à quelques Ouvrages des Auteurs dont il parle; mais encore par l'honneur qu'il fait à des (9) misérables de les mettre au rang des personnes du plus grand mérite, quoiqu'ils soient devenus infames par leurs friponneries, & par les débauches les plus brutales, sans s'être signalés par le moindre Ecrit qui

ait

1 ¶ La Bibliothéque d'Antón. Francesco Doni, de laquelle il y a deux editions l'une in-8°. l'autre in-12. ne fait qu'un petit volume divisé en deux parties, dont la premiére contient les titres de quelques Livres imprimés sans marquer le lieu *ni* la date de l'impression: La seconde contient les titres de quelques manuscrits, & de courts extraits de quelques-uns de ces manuscrits. A la suite de la partie qui contient les Livres imprimés, on trouve en une vingtaine de feuillets ce Catalogue dont Baillet parle, c'est-à-dire, une simple *nomenclature* de toutes sortes d'Ecrivains Italiens, & de Livres, ou Traductions en cette Langue. Le Doni mourut à Venise, au mois de Septembre de l'année 1574.

2 ¶ L'Aprosio étoit un grand prometteur. J'ignore ce qu'il a donné. On peut voir cependant Bayle au mot *Aprosio*.

3 ¶ Le *Peplus Italiæ* de Matthieu Toscan est un très-mince in-8°. dont l'Auteur est sujet à se mécompter soit dans l'Histoire de ceux dont il parle, soit dans les jugemens qu'il en fait.

4 Labb. Bibl. Bibl. pag. 71.

5 ¶ Menage, qui a remarqué les diverses méprises de Baillet touchant le nom de *Giovan Vittorio de' Rossi*, s'est mépris lui-même lorsque page 33. du tom 1. de son Anti-Baillet il a dit que *Joannes Victorius Erythræus* étoit le nom Latin de cet Auteur, car il est certain que c'est *Janus Nicius Erythræus*, comme page 36. Ménage lui-même en convient. Ce nom, à le bien prendre, n'est ni tout Latin ni tout Grec. Des trois mots

qui

Italiens ait pû leur donner quelque réputation.

* *Jani Nicii Erythræi Pinacotheca triplex Imaginum illustrium doctrinæ vel ingenii laude Virorum.* 3. voll. in-8°. *Coloniæ Agrip.* 1643. 1645.*

DES VILLES PRINCIPALES d'Italie.

DE ROME.

116 PRosper *Mandosio* Romain, Chevalier de Saint Estienne, publia en 1683. la *Bibliothéque Romaine* comprenant cinq Centuries ou 500. Hommes qui ont paru dans Rome par leurs Ecrits, dont il a ramassé jusqu'aux moins importans. Il y a ajoûté quantité d'Epitaphes & d'Inscriptions (10).

Mais le stile de cet Ouvrage est simple & la méthode en est assés irréguliére, il n'y suit même aucun ordre comme il l'avouë lui-même, soit pour les noms, soit pour les matiéres sur lesquelles ces Auteurs ont écrit (11).

On pourroit ici rapporter un Livre *de Leo* ALLATIUS appellé *Abeilles Urbaines*, qui est un Recueil d'Ecrivains qui parurent à Rome depuis 1630. jusqu'en 1632. [*in*-8°.] avec la Liste des Ouvrages qu'ils avoient mis au jour jusqu'alors. Il n'y a rien d'extraordinaire, mais tout Recueil est toûjours bon quand il est fait judicieusement, exactement, & par un Homme intelligent comme il étoit.

DE NAPLES.

117 LEs Ecrivains de la Ville & du Royaume de Naples ont reçû beaucoup de lustre depuis le travail de deux Hommes, savoir *Nicolo Toppi*, & *Leonard Nicodemo* qui a fait une addition au Toppi dont la Bibliothéque Néapolitaine fut imprimée à Naples en 1678. les additions de Nicodéme parurent l'an 1683. Les deux Ouvrages sont en Italien. [*in-fol.*]

DE FLORENCE.

118 NOus n'avons guéres que le *Poccianci* qui ait fait parler de lui par le Catalogue des Ecrivains de sa Ville, le *Ferrini* (12) qui étoit Servite comme lui y fit une addition de près de deux cens Ecrivains. Et c'est un Recueil fort accompli de ceux qu'on connoît, & qui va jusqu'en 1589. [*in*-4°. à Florence 1593.]

DE GENES & DE LA LIGURIE.

119 DAns le siécle passé Hubert *Foglietta* ou Foillette fit les Eloges des Illustres Liguriens, [*in*-4°. à Rome 1573.] & Jacques *Bracelli* fit en particulier un petit Recueil de ceux de Génes (13).

Mais en 1667. on vit paroître deux Ouvrages beaucoup plus considérables sur cette matiére écrits tous deux en Italien. Le premier est celui de Raphaël *Soprani*, & le second est celui de Michel *Justiniani* dont on ne vit alors que le premier Volume.

* *Jacobi Bracelli de claris Genuensibus libellus* in-4°. *Romæ* 1583. — *Raphaël Soprani, le Vite de' Pittori, Scoltori ed Architetti Genovesi* &c. in-4°. *in Genova* 1674 — *Idem de scriptis Ligurum.* — *Mich. Justiniani, gli Scrittori Liguri* in-4°. *in Roma* 1667. *

DE PADOUE.

120 ANtoine RICCOBON publia en 1598. [in-4°.] des Commentaires de l'Université

qui le composent, le premier, savoir *Janus*, est regardé comme Latin; les deux autres *Nicius Erythræus* viennent de l'Adjectif inusité Νίκιος dont le substantif est Νίκη & d'Ἐρυθραῖος.

6 ¶ Il mourut l'an 1647. âgé de 70. ans.

7 Reinesius epist. 67. ad Rubert. apud Konig. pag. 574.

8 Bibliograp. cur. Historico-Philolog. pag. 164.

9 ¶ C'est ce qui a donné lieu à cette Epigramme:

Qui doctos rudibus, fatuos sapientibus æquat,
Clarorum-ne refert iconas ille virum?
Fallor an ipse locum claros sibi Nicius inter
Quæ dedit indignis hac ratione petat?

10 ¶ Le titre est *Prosperi Mandosii Bibliotheca Romana, Romæ* 1682. in-4.

11 Mr. de la Roque Journal du 24. Janv. 1684.

12 ¶ Luc Ferrini. Les deux Religieux Servites qui nous ont donné le Catalogue Latin des Ecrivains de Florence y ont très-mal réussi, & j'ignore en quel sens leur Ouvrage est appellé fort accompli, puisqu'il péche par tout dans le stile, & presque par tout dans les faits.

13 ¶ Jacobus Bracelleus que Léandre Albert appelle en Italien Giacomo Braccllio, & Hubertus Folieta, ou en Italien Uberto Foglietta, n'ont pas été contemporains. Le premier est mort l'an 1460. le second l'an 1581. Le premier n'a écrit ses Eloges qu'en Latin, le second a écrit les siens en Latin & en Italien.

Italiens. niversité de Padouë en six Livres... Il parle assés amplement des Docteurs qui s'y sont rendus célébres par leurs Ecrits & par leur Doctrine, mais ses vûës n'étoient pas universelles.

Ange PORTENARE donna en Italien l'an 1623. son Livre de la *Félicité de Padouë* in-fol. dont le septiéme Livre comprend les Illustres Ecrivains distingués par des classes selon les Professions différentes, mais cela n'est ni assés ample ni assés exact.

DE VERONE.

121 ONuphre PANVIN a fait un petit Traité curieux des Hommes Illustres de Verone tant de la plume que de l'épée. [in-4°. à Verone 1621.] Andr. CHIOCCUS en a donné les Médecins, [in-4°. à Verone 1623.] & Jules DEL-POZZO (2) en a donné les Jurisconsultes in-fol. [à Verone 1553.] François TINTO (3) a donné une liste de toutes sortes d'Ecrivains de Verone dans son Livre de la Noblesse de cette Ville, mais il n'en rapporte que les noms mis par classes.

DE FERRARE.

AUgustin SUPERBE, Cordelier de Ferrare a donné ceux de Ferrare en Italien in-4°. l'an 1620.

BOULOGNE.

122 BArtel. GALEOTTI fit un Traité des Illustres Ecrivains de Boulogne imprimé à Ferrare en 1590. [in-4°.] & J. N. PASCHAL ALIDOSI composa un Recueil des Docteurs de cette Université qui avoient paru en Théologie, en Philosophie, en Médecine & dans les Arts Liberaux, depuis l'an 1600. jusqu'en 1623. Il en fit un autre à part en Italien contenant les Docteurs en l'un & l'autre Droit jusqu'en 1619 (4).

Et en 1641. un célébre Médecin qui a pris le nom de *Jean Ant.* BUMALDUS, nous donna un Catalogue des Ouvrages des Ecrivains de Boulogne en fort petit volume sous le titre extraordinaire de *Minervalia Bonon. civium Anademata.* Italiens.

VENISE.

123 DIvers Auteurs ont parlé des Ecrivains de la Ville & de la République de Venise dans l'Histoire du Pays. Mais je ne sai pas si quelqu'un a entrepris d'en faire un Recueil exprès & séparément.

Il est vrai qu'un Ermite de Saint Augustin nommé Jacques ALBERIC de Bergame publia à Boulogne en 1605. in-4°. un Catalogue des Ecrivains illustres de Venise en Italien, mais il est trop court & n'est pas assés bien fourni.

Le Traité que Jean-Baptiste EGNATIUS a fait des Hommes illustres de la Ville de Venise n'est pas ce que nous cherchons.

Un ANONYME a publié depuis quelques années en Italien les éloges des illustres Ecrivains qui ont été du corps de l'Académie des *Inconnus* établie à *Venise*, où l'on rapporte aussi leurs Ouvrages; mais parmi ceux de la Ville, il s'y en trouve encore des autres endroits d'Italie comme ayant été de cette Académie (1). Le Sieur Rhodius loue cet Ouvrage dans son Traité des Auteurs supposés publié par les soins de M. Placcius.

DU MILANEZ & DU PIEDMONT.

124 NOus n'avons rien aussi de fort considérable sur les Ecrivains du Milanez. Ce qu'a fait ERICIUS PUTEANUS des Rhétoriciens des Ecoles de Milan [in-8°. à Milan 1603.] est peu de chose, & Jean-Baptiste SILVATICUS n'a parlé que des illustres Médecins de la Ville. [in-4°. à Milan 1607.]

Mais

1 * Le P. Labbe le nomme *Julius à Puteo Veronensis.**

2 * Ant. Teissier le nomme *Franciscus Titius.**

3 ¶ Ménage pag. 21. du tom. 2. de son Anti-Baillet a remarqué ici deux fautes, l'une en ce que Baillet semble, en disant que le second Livre est en Italien, donner à entendre que le premier est en Latin; l'autre, que ce même second Livre est suivi d'une Appendice qui contient les Docteurs en Droit de Boulogne jusqu'en 1623.

4 ¶ Le Livre est imprimé in-4°. à Venise sous le titre de *Le glorie de gli Incogniti*, l'an 1647. & contient les portraits des illustres non-seulement Venitiens & autres Italiens, mais aussi des étrangers qui ont été de cette Académie, au rang desquels se trouve André Thoreau de Dijon Professeur en Humanités premiérement à Vérone, & depuis à Boulogne, nommé en Latin *Andreas Taurellus*, & non pas *Turellus* comme l'a mal appellé Konigh dans sa Bibliothéque.

5 ¶ On croit qu'il a vécu au-delà de 155[illegible]

6 ¶ Sa *Narratio Apologetica de Viris Hispaniæ doctis*

fut

Italiens. Mais on a assés estimé le Catalogue Italien des Ecrivains de Piedmont & de Savoye, composé par François Augustin DELLA CHIESA ou *de l'Eglise* Evêque de Saluces, & publié in-4°. à Turin en 1614.

D'OMBRIE & SPOLETTE, DE PEROUSE.

LOuis JACOBILLI donna la Bibliothéque d'Ombrie en 1658. in-4°. à Foligni, & le Pere Augustin OLDOINO Jésuite donna les Hommes illustres de Perouse il y a sept ou huit ans sous le nom d'*Athenée Auguste*. * *A. Oldoini Athenæum Romanum* in-4°. *Perusini* 1690. — *Ejusdem Athenæum Augustinum* in-4°. *ibidem* 1677. — *Ejusdem Athenæum Liguricum* in-4°. *ibidem*. *

CEUX D'ESPAGNE.

ALPH. GARSIAS MATAMORE, vivant en 1540. (1)

Espagnols. 125 IL a composé un Traité Latin des *Académies & des Hommes Doctes* d'Espagne pour servir d'Apologie contre ceux qui révoquoient en doute l'érudition des Espagnols (2).

Il l'a fait sur le modéle du Livre de Ciceron appellé *Brutus*, où il parle des Anciens Orateurs Romains. Son stile est le même que dans ses autres Ouvrages, c'est-à-dire qu'il affecte de le rendre pur & fleuri comme témoigne Dom Nicol. Antoine (3), lequel ajoûte en un autre endroit (4) que Matamore étoit homme de jugement & de savoir, & qu'il étoit judicieux Critique.

Nous parlerons encore ailleurs de ce Matamore.

A. S. PEREGRINUS, c'est-à-dire, ANDRE' SCHOTT, célébre Jésuite d'*Anvers*, mort en 1629. (5)

126 C'Est à lui que le Public doit la *Bibliothéque Espagnole* contenant trois tomes en un seul volume in-4°. imprimée à Francfort en 1608. Il est vrai que le premier tome n'appartient pas tout-à-fait à notre sujet, mais le second comprend les Ecrivains disposés dans des classes differentes selon les Professions & les Religions, & le troisiéme les donne rangés selon les pays & Provinces d'Espagne. Espagnols.

Dom Nic. Antoine (6) dit que quoique cet Ouvrage soit le fruit des veilles d'un savant homme, qu'il soit conduit & executé avec beaucoup d'industrie, & qu'il soit exprimé en stile élégant & poli: il est néanmoins assés difficile d'en tirer autant d'utilité que le titre du Livre & l'habileté de l'Auteur sembloient nous en promettre; & qu'en un mot il n'est pas suffisant pour nous donner une connoissance raisonnable de l'Histoire des Lettres & des Savans d'Espagne.

Son dessein a été de distinguer ses Savans par bande selon les Professions Régulieres, Ecclésiastiques, Civiles & Laïques. Il omet non seulement divers Ordres Religieux, & quelques Etats séculiers qui ont eu d'habiles Ecrivains comme les autres qu'il rapporte, mais il en passe même plusieurs dans la liste de ceux qu'il avoit entrepris de rapporter, s'étant contenté de parler des principaux & d'une maniére même qui paroît assés séche & assés superficielle. Il touche leurs Livres fort légerement sans en representer fidellement les titres, & sans marquer même ni le lieu ni l'année des éditions, ce qui néanmoins est le plus important dans ces sortes de Recueils.

Dans la derniére partie il paroît fort inégal, & il fait des éloges de certains Auteurs beaucoup plus amples, que des autres, qui d'ailleurs ont plus de mérite & plus de réputation même, en quoi l'on dit qu'il a fait voir son peu d'équité, & qu'il a donné des marques de quelque passion secrete. Mais au reste il s'est comporté par tout en vrai Savant, & il faut croire qu'il

fut imprimée in-8°. l'an 1553. à Alcala. Le Traité des Académies est un Ouvrage particulier intitulé *de Academiis & claris Hispaniæ Scriptoribus Liber singularis* que le P. Labbe pag. 4. de sa *Bibl. Bibliothecar.* dit avoir été inseré au Tome 3. *rerum Hispanicar.* à Francfort 1603. & aussi imprimé séparément sans qu'il marque où, ni quand, ce qui me fait craindre qu'il ne se soit équivoqué en prenant pour deux Livres differens celui de l'édition d'Alcala & celui de l'edition de Francfort.

7 Nic. Ant. Bibl. Hisp. tom. 1. p. 20.

8 Id. ibid. pag. 98.

9 ¶ Ceux qui mettent la mort d'André Schott en 1636. & le font vivre 84. ans, se trompent. Il mourut le 23. Janvier 1629. âgé de 76. ans 4. mois 11. jours, étant né le 12. Septembre 1552.

10 Nic. Ant. Bibl. Hisp. Præf. p. 37. 38.

Espagnols. qu'il a eu ses raisons pour ne point parler des Ecrits faits en Langue Vulgaire.

VAL. ANDR. TAXANDER (DESSELIUS) c'est-à-dire, *de Desschel en Brabant dans le quartier qu'on appelle l'Avocatie ou Voogdye*, mort vers l'an 1645.

127 C'Est lui, ou le Jésuite Schott sous son nom, qui a publié le *Catalogue des célébres Ecrivains* d'Espagne imprimé à Maïence en 1607. [in-4°.]

Mais ce n'est presque qu'une exposition toute nuë des noms d'Auteurs & de titres de Livres, les uns & les autres fort peu corrects : outre que l'Auteur étant étranger & dans un pays éloigné de l'Espagne, il n'a point pû être aussi éxact dans ses recherches qu'auroit été un homme du Pays comme le prétend Nic. Antoine (1).

En effet on peut juger du peu d'exactitude de ce Catalogue sur ce que l'Auteur témoigne l'avoir tiré presque entiérement de ceux de Francfort & de quelques autres Libraires, & c'est peut-être pour cette raison qu'il ne parle pas des Livres écrits en Langue Vulgaire.

L'Auteur que nous venons d'alleguer dit (2) que le Pere Schott avoit exposé ce Catalogue au jour & au jugement du Public comme une épreuve pour sonder les Esprits & voir si la Bibliothéque d'Espagne dont nous avons parlé seroit bien reçûë, ou si les Savans contribueroient quelque chose en lui envoyant des Mémoires pour grossir & pour embellir son Ouvrage qui fut imprimé l'année d'après ce Catalogue.

DOM NICOLAS ANTONIO Chanoine de Séville Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, &c. aujourd'hui vivant, s'il n'est mort depuis peu. (3)

128 IL a fait imprimer à Rome depuis quelques années un Recueil très-considérable d'Auteurs Espagnols sous le nom de Bibliothéque d'Espagne en deux volumes in-folio commençant depuis l'an 1500. jusqu'à présent. Je ne fais point de difficulté de préférer ce bel Ouvrage à tout ce qui a paru jusqu'ici en ce genre d'écrire, même à l'Alegambe de la Société pour quelques points. Et je n'y trouve presque point d'autre défaut que celui de ne nous avoir pas encore donné le reste, qui est une seconde partie qu'il nous a promise des Ecrivains illustres d'Espagne qui ont paru depuis le commencement c'est-à-dire depuis la réduction de l'Espagne sous l'Empire Romain jusqu'en l'an 1500 (4). Espagnols.

On voit paroître par tout cet Ouvrage le bon ordre, l'exactitude & le jugement de son Auteur, & on peut assurer que depuis long-tems personne n'a rendu à l'Espagne un service plus signalé que ce savant & laborieux Ecrivain.

Sa Critique est fort saine & fort solide en plusieurs endroits, sur tout quand il s'agit des traditions fabuleuses des premiers Catéchistes qui ont planté la foi en Espagne, & de ces faux Historiens que l'imposture nous a produits pour la séduction des Espagnols, & dont notre savant Auteur nous a promis une Critique particuliére.

On pourroit néanmoins le soupçonner d'avoir été un peu trop indulgent pour quelques opinions communes & vulgaires, qui sont abandonnées des Critiques qui ont le meilleur goût.

Cet Ouvrage est bien écrit, son Latin est pur, son stile n'est point rampant, mais il est un peu obscur & embarassé dans certains endroits qui sont assés rares, ce qu'il faut attribuer sans doute à la longueur des Phrases qu'il entrelasse quelquefois les unes dans les autres.

Sa Préface, qui est un Traité divisé en deux parties, est une piéce fort belle & fort judicieuse. Ses Tables ne sont ni moins utiles ni moins pénibles que celles de l'Alegambe, quoi qu'il y en ait plusieurs dont celui-ci ne lui avoit point donné l'exemple.

CEUX

1 Nic. Ant. Præf. Bibl. Hisp. pag. 36.
2 Id. ibid.
[3 Il est mort en 1684. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]
4 ¶ Elle y a été ajoûtée en 2. tomes l'an 1696. imprimés à Rome in-fol. par les soins & aux frais du Cardinal d'Aguirre Dom Joseph Saenz.
5 P. Colom. Biblioth. Choif. pag. 73. 74.
6 ¶ Elle seroit plus utile en cela, si les particularités qu'elle nous indique des Auteurs n'étoient fausses la plûpart. Elle a de plus un très-grand défaut, qui est d'omettre souvent la date des éditions. La Bibliotheque de du Verdier est incommode par le grand nombre d'extraits dont il l'a remplie qui empêche de trouver sous la main, comme on le souhaiteroit, le nom des Auteurs & le titre de leurs Ouvrages. Au lieu de transcrire mot à mot comme il a

CEUX DE FRANCE.

1 François Grudé Sr. DE LA CROIX-DU-MAINE; *Manseau*, mort sur la fin de l'autre siécle.

2 Antoine DU VERDIER Sr. de Vauprivas, natif de *Montbrison en Forez*, mort vers le même tems.

François 129 CEs deux Auteurs travailloient tous deux sur un même dessein dans le même tems, mais sans communication, & fort éloignés l'un de l'autre. En effet la Bibliothéque de l'un suivit de bien près celle de l'autre pour la publication, celle de la Croix-du-Maine ayant vû le jour vers la fin de 1584. & celle de du Verdier vers le commencement de l'an 1585. [toutes deux in-folio.]

Celle du Sieur de la Croix-du-Maine devient assés rare, & Mr. Colomiez a raison de dire (5) qu'elle est plus (6) utile que celle de du Verdier, parce que celui-ci ne nous indique que le nom des Auteurs; & celui de leurs Ouvrages dont il donne des endroits & des fragmens assés ennuyeux & fort inutiles: au lieu que la Croix-du-Maine nous apprend assés souvent diverses particularités de la vie & de la mort de ceux dont il fait mention.

Du Verdier rapporte indifféremment les Ouvrages Latins & François qui sont venus à sa connoissance; mais la Croix-du-Maine ne parle que des Livres écrits en François parce qu'il avoit dessein de faire une autre Bibliothéque des Livres Latins faits par les Auteurs François.

Claude du Verdier, Fils du Sieur de Vauprivas, accuse son Pere (7) d'avoir fait bien des fautes & dans la *Bibliothéque Françoise*, & dans le Supplément de Gesner. Il dit qu'il y a du travail dans la Bibliothéque, mais fort peu d'adresse & d'industrie, & qu'il l'auroit empêché de publier ce Livre, si le respect le lui eût permis. Mais il apporte une forte raison de ce dessein qu'il auroit eu, quand il dit que c'est par ce que son Pere avoit découvert la vanité qu'ont eue nos François de s'être amusé à faire des Livres, prétendant qu'il n'y a qu'un seul Livre au monde qui soit bon. François,

Il est assés inutile de parler ici de la jalousie mutuelle que nos deux Bibliothéquaires conçûrent l'un contre l'autre, sur ce qu'ayant appris le dessein l'un de l'autre, celui-ci s'étoit imaginé que celui-là pourroit bien avoir surpris quelques-uns de ses Mémoires courants en cahiers manuscrits dans le monde; parce que la chose étant sans fondement fut par conséquent sans suite. Nous en dirons peut-être davantage parmi les Plagiaires (8).

Mais il est bon de ne pas oublier ce que du Verdier prétend, que la Croix-du-Maine met beaucoup d'Auteurs dans sa Bibliothéque qui n'ont jamais écrit, & qu'il s'est laissé piper par des trompeurs qui lui ont fourni de faux titres, étant ravi même de trouver cette occasion de grossir son Ouvrage. C'est pourquoi comme deux Auteurs prétendus lui avoient envoyé les Catalogues de leurs Ouvrages faits à plaisir, & dont il avoit reconnu la fourbe & la supposition, il dit qu'il les leur renvoya en les remerciant, & leur donnant avis que c'étoit au Sieur de la Croix-du-Maine qu'ils devoient s'adresser puisque tout lui étoit bon (9).

Au reste l'imperfection de ces deux Bibliothéques Françoises ne fait qu'augmenter le desir que tous les Gens de Lettres, & particuliérement les Etrangers auroient de voir une Bibliothéque accomplie de nos Ecrivains dont la multitude est capable d'épouvanter, & d'empêcher les plus entreprenans & les plus laborieux d'y songer, sur tout après avoir vû échouer les généreuses résolutions des Peres Jacob Carme, & Labbe Jésuite.

CL. FAUCHET Premier Président en la Cour des Monnoyes (10).

130 IL nous a donné un Catalogue de nos anciens Poëtes François, mais quel-

a fait les Vies des Poëtes Provençaux, de Jean de Notre-Dame; & celles des anciens Poëtes François de Fauchet, ne valoit-il pas mieux renvoyer aux sources? On ne se plaindroit pas des remarques dont il a grossi son volume, si elles ressembloient toutes à celles qu'il a données sur Guillaume Postel, Pierre Paschal, Philippe de Maisiére, Thomas du Clevier, &c: mais ces sortes d'additions y sont clair-semées. Une chose qui lui donne l'avantage sur la Croix-du-Maine, c'est d'avoir à la fin de chaque Lettre de l'Alphabet, rapporté les titres des Livres anonymes qu'il a connus.

7 Cl. Verder. Cension. Auct. pag. 171.

8 Præfat. & tit. François, & Antoine.

9 Ant. du Verdier Biblioth. Fr. pag. 1034.

10 ¶ Il mourut, suiv. le P. le Long, en 1602.

François. quelque curiosité qu'il y ait à le lire, il ne paroît pas encore assés recherché ni assés exact.

Guillaume COLLETET avoit entrepris les Vies de tous nos Poëtes François avec beaucoup d'appareil & de travail même, mais sa mort nous a envié cet Ouvrage (3). A la place duquel on peut substituer ici son Art Poëtique pour la Poësie Françoise, dans lequel il fait la Critique des Poëtes François, mais comme un homme qui a fort peu de ce sel Critique qui donne le bon goût à ces sortes d'Ouvrages.

GAUCHER DE Ste. MARTHE, *de Loudun*, dit en Latin, *Scævola Sammarthanus*, mort en 1623. Président, Lieutenant général (4) de Poictiers, & Trésorier de France en cette Généralité.

131 IL a fait en Langue Latine les Eloges de quelques Ecrivains François qui ont vêcu depuis l'an 1500. jusqu'en 1615. ou environ, & les a divisés en cinq Livres.

Mr. Faucon du Riz, Premier Président au Parlement de Normandie, dit que son stile est pur, doux, coulant & fleuri; qu'il plaît par tout sans jamais rassasier, bien loin de fatiguer son Lecteur, qu'il a sû joindre une diligence singuliére & une exactitude entiére avec un jugement solide & délicat; qu'il a été assés adroit pour allier la gravité avec la douceur; qu'il a quelque chose qui plaît avec la vérité & la severité; qu'il est également éloigné de la flaterie & de la malignité; & qu'il garde par tout une candeur d'ame & une ingénuité merveilleuse (1).

Et véritablement on peut dire que quoique Mr. de Ste Marthe semble ne s'être engagé à autre chose dans son titre qu'à louer simplement ceux de nos Ecrivains qu'il lui a plû de choisir entre les autres, il ne laisse pas d'exercer une Critique fort judicieuse & fort sincere sur ce qu'il croit être digne de censure, & il fait voir que l'amour de la vérité & de la justice l'emporte au-dessus de celui du Pays. Qualité d'esprit également rare & estimable. François.

Mais comme son dessein n'étoit que de faire proprement l'éloge des grands Hommes d'un seul siécle, il a parlé d'eux (dit Mr. Gallois (2) plûtôt avec l'éloquence d'un Orateur, qu'avec l'exactitude d'un véritable Historien. C'est pourquoi il ne parle presque pas de leurs Ecrits, & quand il le fait c'est toûjours d'une maniére fort générale.

L'Anonyme Allemand (3) que j'ai déja cité quelquefois dit que *c'est un Ouvrage d'élite, des mieux pris & des mieux executés du monde, & qu'il ne connoît rien qui puisse lui être comparé en ce genre d'écrire.*

Mr. DUCHESNE (4) l'aîné (André) *de Tours*, mort l'an 1640.

132 IL donna en notre Langue la Bibliothéque des Historiens de France l'an 1618. qu'il augmenta depuis & corrigea en beaucoup d'endroits. Et ce second Recueil parut en 1627. [in-8°.] On dit que le Pere Jacob de S. Charles y a fait depuis de grandes additions qui passent de beaucoup l'Ouvrage de Duchesne pour la quantité des Auteurs. Le même Duchesne a fait encore imprimer une suite ou une liste Latine de tous les Auteurs qui ont écrit de l'Histoire & des affaires de France tant Ecclésiastiques que Sécu-

3 ¶ Le R. P. le Long pag. 885. de sa Bibliothéque Historique de France nous apprend que le Sieur Florentin de Laune Libraire de Paris a entre ses mains le manuscrit de Colletet, où sont contenuës les Vies de cent trente Poëtes François, à compter depuis Hélinand jusqu'à Colletet qui les a recueillies avec soin, & n'y a pas omis la sienne. On ne peut à la vûë de cette liste souffrir qu'on tarde tant à nous donner un Ouvrage dont la matiére seule excite la curiosité publique. Pour moi, après avoir bien cherché les raisons de cette lenteur, je me determine à croire que le Livre, puisqu'il existe, paroitroit il y a long-tems, si quelque défaut incurable n'en empêchoit l'impression.

4 ¶ Baillet dans ses corrections ayant reconnu que ce n'étoit pas Scévole de Ste. Marthe, mais Louis son frére qui avoit été Lieutenant général à Poitiers, il s'ensuit que de son aveu le titre de cet article devoit être ainsi conçu:

GAUCHER DE STE MARTHE de Loudun, dit en Latin *Scævola Sammarthanus*, mort en 1623. Président & Trésorier de France en la Généralité de Poitiers.

1 Falco Rizius præmiss. ad Elog. Sammarth.

2 Journal des Sav. du 9. Août 1666.

3 Bibliograp. Historico-Philolog. pag. 164.

4 ¶ François du Chesne n'étant pas frére puisné d'André, mais son fils, il faloit dire ou Mr. du Chesne le Pere, ou simplement Mr. du Chesne (André). Menage pag. 104. du tom. 1. de l'Anti-Baillet.

François. Séculieres depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à notre siécle avec le même ordre dans lequel il avoit envie de donner les Originaux au Public.

Mr. DU SAUSSAY (André) Evêque de Toul nommé en 1648. sacré en 1656. & mort depuis neuf ou dix ans.

133 IL a fait un assés gros mais assés mauvais Recueil des Ecrivains Mystiques des Gaules qui ont vécu au premier siécle de l'Eglise, avec un Traité Polémique touchant l'Apostolat de S. Denis l'Aréopagite. [in-4°. à Paris 1639.]

Il faut avouer que cet Auteur avoit beaucoup de lecture, mais il avoit encore plus de simplicité, avec assés peu de jugement & de génie même.

La plûpart de ses Ecrits ne sont que des compilations indigestes où il ne paroît ni choix ni discernement. En un mot c'est un Critique de mauvais goût.

Mr. PELLISSON FONTANIER (Paul) Maître des Requestes, *aujourd'hui vivant* (1).

134 COmme son Livre de l'Academie Françoise [in-8°. à Paris 1653.] est une juste Histoire, nous la rapporterons parmi les Historiens de France dans la suite de ce Recueil.

Mais comme en même tems c'est un Ouvrage de la plus délicate & de la plus saine Critique, nous ne pouvons nous empêcher de rapporter ici le jugement qu'en font deux Ecrivains considérables. Le premier est le Sieur Sprat Anglois (2) qui reconnoît que le stile en est mâle, châtié & éloigné de toute affectation. Le second est le Pere Bouhours Jésuite (3) qui avoue que le bon sens & la politesse y regnent par tout, & que l'Auteur y a joint ensemble la facilité & l'exactitude.

MESSIEURS DE L'ACADEMIE FRANCOISE établie par le Cardinal de Richelieu, l'an 1634. approuvée par les Lettres Patentes de Louis XIII. l'an 1635. vérifiées en Parlement l'an 1637. François.

135 COmme je ne prétens pas qu'on doive tirer aucune conséquence de l'ordre que je donne ici à mes Critiques, je ne croi pas qu'on me doive faire un crime de n'avoir pas mis Messieurs de l'Academie à la tête de ceux qui ont fait & qui font encore le jugement de nos Ecrivains François; puisque je ne donne dans ce Recueil aucun rang à la dignité ni au merite, & que je n'observe pas mêmes toûjours celui des tems avec assés de scrupule.

Ainsi j'ai crû pouvoir faire mention de l'illustre Assemblée de ces Messieurs immédiatement après avoir rapporté la Critique de leur Histoire, afin qu'on n'ait point à me reprocher que dans un Recueil que je fais exprès de Critiques & d'Examinateurs des Livres & des autres productions d'esprit, je n'ai pas eu soin d'avertir, au moins ceux qui l'ignoreroient, que ces Messieurs ont été établis pour veiller à la pureté & à l'embellissement de la Langue Françoise, & pour être en quelque façon les Juges naturels, & Censeurs universels de tous les Livres qui s'écrivent en notre Langue.

Pour s'acquiter donc de leurs fonctions conformément à leur institution, ils ont déja fait l'examen de plusieurs Livres & de beaucoup d'autres Piéces qu'on a jugées n'être pas indignes de cette peine. Mais de toutes ces opérations de Critique, je n'en connois encore qu'une qui ait passé par la presse. Elle a pour titre, *Sentimens de l'Académie sur le Cid Tragi-Comedie de Corneille.* [in-8°. & réimprimez à la suite du Cid dans les Oeuvres de P. Corneille.]

Mr. Pellisson (4) prétend qu'on trouve dans ce Livre un jugement fort solide, beaucoup de savoir, & beaucoup d'esprit sans aucune affectation de l'un ni de l'autre; & depuis le commencement jusqu'à la fin, une liberté & une modération tout en-

1 ¶ Mort le 7. Février 1693. âgé de 69. ans.
2 Hist. de la Soc. Royale de Lond. part. 1. sect. 19.
3 Entret. d'Arist. & d'Eug. Entr. 2. pag. 153.
4 Hist. de l'Acad. pag. 140. 141.

François. ensemble qui ne se peut assés louer. Le stile, selon le même Auteur, en est mâle & vigoureux, & l'élégance que l'on y trouve n'a rien de géné ni de contraint, les termes y sont choisis, mais sans scrupule & sans enflure.

Le Pere Bouhours (1) dit que c'est un Ouvrage achevé en son genre; que le nom que porte ce Livre, & que les mains par lesquelles il a passé, avant que de voir le jour, le doivent faire estimer de tout le monde. Enfin l'Auteur déguisé sous le nom de Cleante (2), douze ans avant que d'être incorporé dans cette Compagnie, avoit écrit (3) que ce Livre a l'esprit de plusieurs esprits, & que c'est l'Ouvrage des Maîtres de notre Langue.

Or les Auteurs de ce petit Livre furent Messieurs de Bourzeys, Chapelain, & Desmarets pour l'examen du gros de l'Ouvrage, c'est-à-dire du Cid de Corneille, & Messieurs de Cerisy, Gombaud, Baro, & de l'Etoile pour la Critique des vers.

Le jugement que je viens de rapporter sur cet Ouvrage de l'Academie peut nous servir de regle pour savoir ce qu'on doit penser des autres censures qu'elle a faites, & qu'elle fera dans la suite tant qu'elle sera unie en corps. Car s'il est vrai que l'Eglise même ne prétend pas communiquer son infaillibilité à aucun de ses membres en particulier, je pense à plus forte raison qu'on ne voudroit pas nous obliger de croire que chaque membre particulier de l'Academie Françoise eût le privilege d'être immanquable dans sa Critique, sous pretexte qu'on veut bien l'accorder à cette illustre Assemblée, quand elle est unie & composée de ses parties. Et si j'étois assés infidele pour dissimuler dans la suite de ce Recueil les jugemens que les Critiques ont faits sur les Ouvrages particuliers de quelques-uns de Messieurs de l'Académie, on ne manqueroit peut-être pas de prendre cette conduite pour l'effet de quelque mauvaise honte, & de quelque respect faux & superstitieux.

Mr. SOREL (Charles) Sieur de l'Isle, (4) mort vers l'an 1670. François.

136 CEt Auteur a fait deux principaux Ouvrages dans lesquels il prétendoit examiner les Ecrivains François.

Le premier est, *la Bibliothéque Françoise* [in-12. à Paris 1667.] „ où le titre nous „ avertit que se trouve l'Examen & le „ choix des meilleurs & des principaux „ Livres François, qui traitent de la pu„ reté des mots & des Discours; de l'E„ loquence; de la Philosophie; de la Dé„ votion & de la conduite des Mœurs; „ des Livres de Harangues, de Lettres, „ d'Oeuvres mêlées, d'Histoires, de Ro„ mans, de Poësies, de Traductions, & „ des Livres qui ont servi au progrès de „ notre Langue, Avec un Traité particulier fait pour servir de guide dans les Auteurs de l'Histoire de France.

Son dessein étoit de dresser dans ce Livre une Bibliothéque qui ne fut composée que de Livres François, & qui néanmoins pût être suffisante pour parvenir à l'Encyclopédie; ensorte qu'à l'avenir on fût en état de se passer d'apprendre le Grec & le Latin, supposant qu'on n'auroit plus besoin de Livres écrits en ces Langues pour devenir savant.

Mais cette vaine imagination n'a été suivie d'aucun effet, & au lieu de faire le choix qu'il avoit promis des meilleurs Livres François dans toutes les Sciences, il a rapporté tous ceux que la mémoire lui a fournis sans discernement.

Quelque incapable qu'il fût de porter un jugement sain & solide des Ouvrages des autres, il n'a point laissé d'entreprendre lui-même la censure & l'examen de ses propres Ouvrages dans un Traité à part, qui est sans doute la partie de la Critique la plus difficile & la plus suspecte.

Le second Ouvrage de Critique que nous a donné Mr. Sorel est celui de la *connoissance des bons Livres* [in-12. à Paris en 1671.] avec d'autres Traités sur les Livres

1 Entret. 2 d'Arist. & d'Eugen. pag. 163.

2 * M. Barbier Dancourt. *

3 Sentimens de Cleante, tome 2. Letr. 9. pag. 288.

4 ¶ Il a été joué sous le nom de *Charroselles*, anagramme de Charles Sorel, dans le Roman Bourgeois de Furetiére; ce qu'il a sagement dissimulé lorsque pag. 99. de sa Bibliothéque Françoise il a parlé de ce Roman. On croit aussi que c'est lui que Moliére, dont il médisoit, a eu en vûë, lorsque, dans son Ecole des Femmes, Act. 1. sc. 1. pour se moquer d'Arnolphe qui se faisoit appeller Monsieur de la Souche, il lui fait dire par Chrysalde,

Je sais un Paysan, qu'on appelloit Gros-Pierre,
Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux
Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

[Char-

François. vres de Poësie, Romans & Comedies, de la pureté de notre Langue, de l'Histoire de notre pays. Mais cet Ouvrage n'a point augmenté l'estime que le Public a conçûë de son habileté. Ce ne sont que des discours vagues, dans lesquels il semble battre l'air sans savoir à quoi s'en tenir. De sorte qu'on peut se contenter de louer ses desseins & ses efforts, & s'en tenir-là (5).

M. COLOMIEZ (Paul) *de la Rochelle*, (6) aujourd'hui vivant en Angleterre.

137 Nous avons de lui un Recueil d'Ecrivains François sous le titre de *France Orientale* [in-4°. à la Haye 1665.] Mais un Critique de nos jours (7) juge que, quoique cet Auteur semble avoir entrepris dans ce Recueil de faire la Vie des François qui ont excellé dans les Langues Orientales, il paroît néanmoins qu'il s'est plûtôt proposé de ramasser de divers Livres les témoignages avantageux, & les éloges des François qui ont sû ces Langues, que de rapporter les particularités de leur vie.

Il parle aussi-bien de ceux qui n'ont pas écrit que de ceux qui sont Auteurs en ces Langues, mais il y en a pourtant qui sont échappés à sa diligence.

Au reste on peut dire que ce sont d'excellens materiaux ramassés avec beaucoup de soin qui pourront être d'un très-grand usage à ceux qui entreprendront la Bibliothéque universelle des Ecrivains de France.

M. DU BOULAY (César Egasse) *de Tours* (8) Recteur, puis Greffier de l'Université mort en 1678.

138 Il a fait l'Histoire de l'Université de Paris en six gros (9) Volumes in-folio [imprimés depuis 1665. jusqu'en 1673.] dont nous pourrons parler ailleurs avec plus d'étenduë. François.

Il suffit de dire ici que les raisons qu'on a euës de censurer ce grand Ouvrage semblent diminuer peu à peu, & qu'elles pourront bien disparoître à la fin pour donner lieu au Public de reprendre le goût qu'on lui avoit voulu ôter d'un travail qui est mêlé de bien & de mal à la vérité, mais qui est d'ailleurs très-utile pour avoir la connoissance des actions & des Ecrits des Savans de France, & même de ceux des Pays étrangers qui ont paru dans cette premiére Université du Royaume.

Et de fait on commence de dire aujourd'hui que c'est un bon Livre généralement parlant, qu'il est rempli de quantité de Piéces importantes qu'il seroit difficile de trouver ailleurs si bien ramassées.

* *Censura Facultatis Theologicæ Parisiensis in hanc Historiam* in-fol *Paris* 1667. — M. du Boulay y a répondu dans la même année sous le titre de *Notæ ad Censuram* in-4°. *

M. DE LAUNOY (Jean) *de Coûtances*, Docteur en Théologie, *mort en* 1678.

139 Il a fait l'Histoire du Collége de Navarre à Paris, où il rapporte éxactement tous les Docteurs & les Ecrivains de cette Maison avec leurs Ouvrages [*in*-4°. en 2. vol. à Paris 1677.]

C'étoit-là celui de ses Livres qu'il aimoit le plus, soit qu'il prît plaisir dans ce témoignage glorieux qu'il avoit rendu au Public de la reconnoissance qu'il avoit pour cette Maison de la Faculté qu'il considéroit comme sa mere; soit qu'il ne fût pas entiérement insensible à la complaisance de voir tous ses propres Ouvrages étalés dans son Livre.

Car il y a inseré le Catalogue de tous ses Ecrits qu'il avoit bien voulu faire lui-même, tant afin de le rendre plus exact, que pour

* [Charles Sorel étoit né en 1599. Add. *de l'Ed. d'Amst.*]

5 Journ. des Sav. de l'an 1665.

6 ¶ Voyés l'Art. 69.

7 Journal des Savans du 9. Août 1666.

8 ¶ Du Boulay étoit du Village de Saint Ellier dans le Bas Maine. Voyés Ménage chap. 35. de son Anti-Baillet où il marque curieusement, & fort au long ce qui a donné lieu à Baillet de croire que du Boulay étoit de Tours. J'observerai ici par occasion qu'au lieu de Saint Ellier, qui n'est autre que Saint Hilaire, Ménage, pour désigner l'origine de la corruption, auroit peut-être mieux fait d'écrire Saint Helier.

9 ¶ Il étoit de ceux qui font de gros Livres faute d'être capables d'en faire de petits qui soient bons.

François. pour expliquer avec plus de facilité les titres & les matiéres mêmes de ses plus petits Livres, & de toutes ses Lettres en particulier, jugeant sagement que tout autre que lui se seroit aisément rebuté de leur grand nombre & de l'amplification si étenduë de leurs titres.

M DES-PREAUX (Boileau) *Parisien* aujourd'hui vivant (1).

140 J'Espere parler de lui plus à propos parmi les Poëtes. Ainsi je ne le represente ici que comme un Critique, mais des plus difficiles & en même tems des plus fins & du meilleur goût d'entre ceux qui font aujourd'hui ce métier.

Ceux qui le conversent disent qu'on l'entend souvent décharger son chagrin contre toutes sortes de Livres, & particuliérement contre ceux qui se sont faits en ces derniers tems, & qui se font encore tous les jours. Ils se plaignent même de ce qu'il paroît ne reconnoître de bons Livres que ceux qui sortent de la plume d'un très-petit nombre d'Auteurs d'élite, qu'il semble quelquefois réduire à l'unité, prétendant que les autres qui se mêlent d'écrire ne font bien ou mal qu'autant qu'ils approchent ou qu'ils s'éloignent de ces modéles: mais qu'au reste on peut appeller M. Despreaux *l'Homme du bon sens* par excellence.

Un illustre Ecrivain des Pays étrangers (2) dit qu'il a le sens droit & juste; un autre (3) témoigne qu'il a l'odorat très-subtil & le goût fort délicat; d'autres enfin disent qu'on trouve dans la censure qu'il a faite de nos Poëtes François la liberté & la naïveté des Anciens aussi-bien que leur goût (4).

De sorte que nous avons de quoi féliciter notre Nation de savoir par son moyen le discernement qu'on peut faire de ceux qu'on doit estimer d'avec ceux qu'on peut négliger.

Ainsi j'espére qu'on ne s'étonnera pas de me voir apporter dans la suite de ce Recueil des témoignages peu favorables à un si grand nombre de Poëtes François qui méritent néanmoins autant & plus d'éloges que plusieurs Poëtes Italiens & Espagnols que je serai obligé de louer sur la foi de leurs Panegyristes, parce qu'ils n'ont pas encore eu l'avantage de passer par l'éxamen d'un Critique aussi peu interessé, & aussi peu indulgent que M. Despreaux l'a paru dans sa Critique. François.

LE P. BOUHOURS (Dominique) *aujourd'hui vivant* (5).

141 CE Pere tient aujourd'hui un des premiers rangs parmi les Critiques, & il s'en trouve assés peu qui puissent ou qui osent lui tenir tête pour la connoissance des stiles & des *locutions*. Mais parce qu'il n'a point porté sa Critique au-delà des régles de notre Langue, & que d'ailleurs ce n'est presque que par occasion qu'il a donné son jugement sur quelques Livres écrits en François, nous avons crû qu'il seroit plus à propos d'en parler parmi les Auteurs qui ont écrit de la Grammaire Françoise.

CEUX DES PROVINCES ET VILLES DE FRANCE.

142 NOus n'avons rien de fort exquis dans tous les Recueils qui se sont faits d'Hommes doctes des Provinces. Mais il en faut toûjours louer la diligence, & reconnoître que ce sont des Mémoires qui peuvent servir à d'autres.

1. Ceux de Dauphiné ont été recueillis par *Mr. Guy Allard* Président à Grenoble in-12. [en 1646.]

2. Ceux de Guienne & Gascogne par Gabriel de *Lurbe* [in-8o. 1691.]

3. Les Poëtes (6) de Provence par Jean de *Nôtre Dame* [in-12. à Lyon 1575.]

4. Les Savans de Châllon sur Sône par le P. *Jacob* Carme [in-4o. 1651.]

5. Le P. *Labbe* nous apprend qu'il avoit recueilli ceux de Berri [in-12.]

6. Mr. *Catherinot* a dit quelque chose de ceux de Bourges dans ses Annales Typographiques de cette Ville [in-4o.]

7. Fer-

1 ¶ Nicolas Boileau Despreaux est mort le 13. Mars 1711.

2 Ezech. Spanh. in Jul. Cæsar. præfat.

3 Anonyme Allemand, Bibliogr.

4 Nouvell. de la Rep. des Lettr.

5 ¶ Mort le 27. Mai 1702. âgé de 75. ans.

6 ¶ Il falloit dire: *les anciens Poëtes de Provence qui ont écrit en Langue Provençale.*

7 [Il est mort en 1695. sans avoir publié cet Ouvrage. On a seulement imprimé après sa mort un Ouvrage de cet Auteur, intitulé: *Notice & Abregé Historique de vingt-deux Villes, Chefs du Diocese de la Province de Languedoc.* Toulouse in-fol. 1696. ADD. de l'Ed. d'Amst.]

8 ¶ Mort l'an 1622.

François. 7. *Ferry de Locre* a fait le Catalogue de ceux d'Artois [in-4°. 1616.]

8. Mr. *Loysel* a inseré ceux de Beauvoisis dans ses Mémoires, mais en petit nombre [in-4°. 1597.]

9. *Le P. Raynaud* en a ramassé quelques-uns du Lyonnois.

10. Le Sieur de *Guichenon* a fait ceux de Bresse, Bugey, &c. [dans l'*in-folio* imprimé à Lyon 1650.] Mais ce qu'il a appellé *Bibliothéque Sebusienne* n'est qu'un Recueil de Piéces pour l'Histoire de ce pays.

11. On attend de Mr. *Graverol* (7) (François) Avocat de la Ville de Nîmes, la Bibliothéque du Languedoc qui, avec la Vie & le Catalogue des Livres de tous les doctes de cette Province, contiendra plusieurs singularités, & des observations importantes pour l'Histoire & la Chronologie, comme nous le promet l'Auteur du Journal du 19. *Mars* 1685.

12. Les autres Historiens des Villes & Provinces n'ont pas séparé du corps de leurs Ouvrages ce qu'ils ont recueilli de leurs illustres Ecrivains.

DE CEUX D'ALLEMAGNE.

JEAN TRITTHEME Abbé de Spanheim, puis de Saint Jacques de Wirtzburg.

Allemans. 143 L'Abbé TRITTHEME a fait un Recueil des Hommes illustres d'Allemagne, mais c'est peu de chose.

* Il se trouve dans la premiére partie de ses Oeuvres Historiques *in-folio* chés Wechel en 1601.

MELCHIOR ADAM de Silesie vivant en 1620. (8).

144 Il a publié en quatre Volumes les Vies des plus célébres Ecrivains d'Allemagne divisés en autant de classes selon les Professions, 1. de la Philosophie & des Belles Lettres, [*in*-8°. Francfort 1663.] 2. de la Médecine, 3. de la Jurisprudence, [*in*-8°. Heidelberg 1620.] 4. de la Théologie avec deux décades des plus fameux Calvinistes étrangers. [*in*-8°. Francfort 1653. Ils y ont été tous réimprimés en un seul volume *in-folio* en 1705.] Allemans.

Il est constant qu'il y a apporté beaucoup de soin & d'industrie, mais il est accusé par ses confreres les Protestans, comme nous voyons dans les Ecrits des Sieurs de Witte (9) & Konigh (10), d'avoir été trop interessé & trop passionné, & d'avoir même insulté à la mémoire & au mérite de ceux qui avoient rendu les plus grands services à la Religion nouvelle.

Il y a apparence que ce mécontentement ne vient que du côté des Luthériens, parce que Melchior Adam ne leur paroît pas en effet si favorable qu'aux Calvinistes, dont il suivoit vrai semblablement les Dogmes.

Quoiqu'il en soit de leur mécontentement, il faut avouer que c'est un Ouvrage de grand travail, parce qu'il s'est donné la peine de tirer ce qu'il dit de leur vie & de leurs Ecrits, des propres Ouvrages des Auteurs-mêmes; au moins pour la plus grande partie. Et il se trouve même des Catholiques parmi ses Philosophes, ses Jurisconsultes, & ses Médecins ausquels il rend assés bonne justice.

CALLIDIUS *de Goude*, Chanoine dans son pays, puis Vicaire à *Brusselles*, mort en 1595.

145 COrnel. Looff, *Callidius*, en promettant les Ecrivains de la basse Allemagne ne donne presque que des Villes, outre qu'au sentiment de Valere André (11) il est trop passionné & trop indiscret.

* *Cornelius Looseus. Catalogus illustrium utriusque Germaniæ Scriptorum*, in-8°. *Moguntiæ* 1582.*

GILLES (12) PERIANDER de *Brusselles*.

146 Il donna en 1567. [*in*-8°.] à Francfort les éloges & les jugemens des plus

9 Henning. Witte præf. Theol. Memor. pag. 17. & 18.

10 G. M. Konig. Biblioth. pag. 8. col. 2.

11 V. A. Dessel. præfat. ad Bibl. Belgic.

12 ¶ Il falloit dire ou *Ægidius Periander* ou Gille Periandre. Il s'appelloit en sa Langue maternelle Ringman, & parce que *Ring* en Grec signifie περὶ & *Man* ἀνὴρ tournant son nom à la Grecque, il s'appella *Periander*. Nous avons de lui en Vers Elégiaques la Vie de Tiel Ulespiégle imprimée in-8°. avec des figures à Francfort 1567. C'étoit un très-méchant Versificateur.

Allemans. plus savans Hommes d'Allemagne qui avoient parû, mais ce qu'il en dit est d'assés petite conséquence.

Et de notre tems le Sieur *Henn. de Wite* a donné cinq volumes de Mémoires d'Hommes illustres dans les Lettres qui ont paru depuis 1600. jusqu'en 1670. où l'on ne voit presque que des Allemans, mais nous en avons parlé dans le premier Chapitre. [Six volumes *in*-8°. Francfort 1674. 1676. & 1677.]

CEUX DE FRISE.

SUFFRIDUS PETRI de *Leeuwarden*, mort en 1597.

Frisiens. 147 IL a fait seize Decades & demie des Ecrivains de son pays, [Cologne *in*-8°. 1595.] dans lesquelles, pour vouloir paroître trop bon compatriote, il s'est montré fort mauvais Critique au jugement de Pontanus (1), de Vossius (2), & de tout ce qu'il y a de judicieux Savans.

Il n'a point eu honte de vouloir nous imposer, & de nous tirer de la fécondité de son cerveau, tous ces impertinens masques d'Ecrivains Frisons qu'il a forgés à plaisir, tels que sont les *Solcons*, les *Sivards*, les *Hamcoms*, les *Fortenams*, les *Abgilles*, les *Occons*, &c. Il y a beaucoup plus de jugement & d'érudition dans UBBO EMMIUS comme nous le verrons parmi nos Historiens.

CEUX DES PAYS-BAS.

PANCRACE DE CASTRICOME d'*Alemar*, Syndic de *Groningue*, mort en 1619.

Pays-Bas. 148 IL a fait un Catalogue d'Auteurs Latins seulement des Provinces d'Hollande, Zelande, & Utrecht, [*in*-8°. à la Haye 1601.] mais ce n'en est qu'une liste fort maigre, & Valere André (3) se plaint de ce qu'il s'est contenté de n'en donner presque que les noms. Son Livre parut en 1601.

Le *Callidius*, dont nous avons parlé ci-dessus, a voulu aussi traiter proprement des Ecrivains des Pays-Bas. Pays-Bas.

AUBERT LE MIRE, de *Bruxelles*, Doyen d'*Anvers*, mort en 1639. (4)

149 IL est plus éxact & parle mieux que les autres dans ses *Eloges Belgiques*, mais il fait paroître un amour tendre & un peu aveugle pour son pays & pour ses compatriotes. Aussi peut-on dire pour l'excuser qu'il n'a eu dessein que de faire des *Eloges* simplement, sans examiner le mérite de ses Ecrivains.

* *Auberti Miræi Elogia Belgica sive illustrium Belgicæ Scriptorum Icones & Elogia*, in-4°. *Antuerpiæ* 1609. *

VALERE ANDRE', de *Dessel* en Brabant, mort en 1645.

150 SOn Ouvrage, dont la seconde & la meilleure édition parut en 1643. [à Louvain *in*-4°.] est le plus beau corps de *Bibliothéque* que nous ayons pour les Ecrivains de toutes les dix-sept Provinces des Pays-Bas. Il est assés juste & assés judicieux, & quoiqu'on y remarque quelques omissions assés importantes, il paroît néanmoins qu'il y a apporté toute la diligence & toute l'éxactitude dont il a été capable. Il se trompe quelquefois non-seulement sur les *Livres*, mais encore sur les Auteurs, & particuliérement à l'égard de ceux qui sont déguisés. Mais cela ne doit point empêcher qu'on ne le considére comme un des meilleurs Bibliothéquaires que nous ayons.

François Swert prétend qu'il l'a volé, & qu'il s'est enrichi de ses dépouilles, mais c'est une contestation dont nous parlerons ailleurs. Il a encore fait divers Traités concernant l'Université de Louvain, & la Bibliothéque publique de cette Ville.

FRANCOIS SWERT, d'*Anvers*. (5)

151 SOn *Athènes Belgique* fut imprimée en 1628. à Anvers [*in-folio*.] avec une

1 Isaac Pontan. Origin. Franc. pag. 51.

2 Voss. de Hist. Lat. lib. 2. cap. 32. pag. 302. 349. 350.

3 Val. And. Dessel. præfat. Bibl. Belgic.

4 ¶ Il a depuis reconnu qu'il falloit mettre 1640. comme il l'avoit mis ci-devant parlant du même Le Mire n. 89.

5 [Mort en 1629. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

6 ¶ Ce fut l'an 1639. La Lettre de Meursius le fils à Vossius le pére, datée du 16. Octobre de cette an-

Pays-Bas. une description succinte des Bibliothéques, des Universités, & des autres Ecoles des dix-sept Provinces des Pays-Bas.

Il y a beaucoup de bonnes choses, quoiqu'il ne soit pas comparable à Valere André. Celui-ci s'est plaint que Swert l'avoit volé dans la premiére édition de sa Bibliothéque qui s'étoit faite en 1623. cinq ans auparavant que Swert eût publié son Athènes. Mais nous avons vû ci-dessus que Swert, au lieu de se justi-[redacted]r, usa de la voie de recrimination, & [redacted] question qu'il faut réserver pour nos Plagiaires.

JEAN MEURSIUS *de Loosdun près de la Haye*, mort en 1641. ou en 1639. (6) selon d'autres.

152 SOn *Athènes Hollandoise* qui parut en 1625 [*in*-4°. à la Haye], n'est autre chose qu'une Histoire de la Ville & de l'Université de Leyde, avec celle des Hommes illustres qui ont honoré & servi utilement l'une & l'autre par leur esprit, leur érudition & leurs Ecrits.

L'Ouvrage répond assés bien à la réputation de l'Auteur qui passoit pour un des plus habiles Critiques des Pays-Bas, & qui étoit tout-à-fait singulier pour la recherche & l'éxamen des Auteurs Grecs, nous ayant donné diverses Dissertations Critiques qu'il a faites sur les Ecrivains Grecs qui ont porté les noms de *Philostrate*, d'*Aristoxène*, de *Nicomaque*, d'*Alype*, de *Ptolemée*, de *Pythagore* & de quelques autres, [in-4°. *ex Officina Elzevirii* 1616.]

ANTOINE SANDER *de Gand*, né à *Anvers*, Chanoine de (7) *Tournay* vers 1650.

153 IL a fait trois Livres des Ecrivains de Flandres. Trois des Ecrivains particuliers de Gand. Deux de ceux de Bruges qui ont été imprimés ensemble [*in*-4°. à Anvers 1614.] Sans parler d'un grand nombre d'Eloges inserés dans sa *Flandre illustrée* en trois Volumes in-fol. [1641. 1644.] de sa Dissertation sur les doctes *Antoines*, [*in*-4°. à Douay 1637.] & d'autres Ouvrages de Critique qui font connoître qu'il étoit diligent & curieux. Pays-Bas.

PHILIPPES BRASSEUR *de Mons en Haynaut.*

154 IL a donné deux Ouvrages sur les Ecrivains de Haynaut. Le premier imprimé à Mons en 1637. in-8°. sous le titre d'*Astres des illustres Ecrivains de Haynaut*. Le second sous celui de *Bibliothéque* de Haynaut en 1639. in-4°. mais il ne paroît pas que ces deux Ecrits ayent eu grand cours.

FERRY DE LOCRES, *Ferreolus Locrius*, Curé dans Arras. (8)

155 IL a donné les Ecrivains de l'Artois [*in*-4°. 1616.] mais nous l'avons mis parmi ceux de France.

CEUX DES PAYS SEPTENTRIONAUX.

DE POLOGNE.

156 SImon *Starovolski* ne contribua pas peu à la gloire de son Pays en donnant sa Centurie des Ecrivains illustres Polonois, & les illustres Orateurs de Sarmatie, c'est-à-dire du même Pays & du voisinage. Le premier Ouvrage parut en 1625. & 1627. à Francfort, à Venise & ailleurs, & l'autre fut imprimé à Florence en 1628. [tous *in*-4°.] Pologne.

DE DANEMARCK.

157 LE Sieur *Albert Bartholin* a fait un Recueil de tous les Auteurs Danois [*in* 8°. *Hafniæ* 1666.] & particuliérement de ceux qui ont écrit en Latin qui sont venus à sa connoissance. Mais il ne rapporte que les noms des Auteurs avec le titre des Livres, sans nous rien apprendre davantage. Danemarc.

CEUX

année là, ne permet pas d'en douter.

7 ¶ Le P. Labbe pag. 13. de la *Bibliotheca Bibliothecarum* dit qu'Antoine Sander étoit Chanoine de Tournai, *Canonicus Tornacensis*. Il devoit dire *Iprensis*, conformément à Valere André mieux informé de la vérité, & conformément à Sander lui-même qui à la tête de tous ses Ouvrages retient la qualité de *Canonicus Iprensis*.

8 ¶ De la Paroisse de Saint Nicolas d'Arras: mort l'an 1614.

CEUX DES ISLES BRITANNIQUES.

JEAN BALE ou BALEUS, de Carme devenu Calviniste, mort en 1563.

D'Angleterre.

158 IL composa le Catalogue des Ecrivains illustres de la Grande Bretagne qu'Oporin imprima en 1557. in-folio.

Vossius dit (1) que cet Auteur n'est pas toûjours de bonne foi; & qu'il nous impose souvent, surtout quand il s'agit des Ecrivains anciens, soit qu'il ait été trompé le premier en suivant de mauvais guides comme le faux Berose & d'autres Auteurs de cette trempe; soit qu'il ait bien voulu lui-même tromper les autres, & manquer de foi au Public après y avoir manqué à l'égard de l'Eglise Catholique en général & de son Couvent en particulier. Valere André (2) reconnoît pourtant des perles dans ce fumier.

JEAN PITSE, Anglois Catholique, Doyen de *Liverdun en Lorraine*, vivant en 1610.

159 SEs Ecrivains illustres d'Angleterre furent imprimés à Paris en 1619. in-4°. Mais il n'est pas beaucoup plus fidelle que Jean Bale, parce qu'il le copie souvent.

Il connoît assés mal les Livres. Il attribuë à un Auteur ce qui appartient à un autre, il confond plusieurs Ouvrages en un, & d'un seul il en fait quelquefois plusieurs. Et quoique dans la suite de son Ouvrage il ait été plus éxact; néanmoins il fait diminuer quelque chose du prix de son travail en deshonorant l'Ouvrage & la mémoire de *Bale* sous prétexte de son Apostasie & de ses infidélités. On peut voir Vossius (3), & Burton (4) sur ce sujet.

GEORGIUS LILIUS ou GEORGE LESLEY *Anglois*, fils de Guillaume, sous Edouard VI. Catholique.

160 IL a fait quelques Eloges d'Anglois qui parurent dans les commencemens du siécle passé, mais il n'y en a qu'un fort petit nombre. Ils furent imprimés à Bâle à la fin des Hommes illustres de Paul Jove du tems duquel il vivoit. D'Angleterre.

THOMAS DEMPSTER Ecossois *mort Catholique en* 1625.

161 IL nous a donné une Histoire Ecclésiastique d'Ecosse en dix-neuf Livres [*in*-4°. à Boulogne 1627.] où il parle beaucoup des Gens de Lettres de cette contrée. Mais quoiqu'il fût habile d'ailleurs, il n'en avoit ni le sens plus droit, ni le jugement plus solide, ni la conscience meilleure.

Il eût voulu que tous les Savans fussent Ecossois, il a forgé des titres de Livres qui n'ont jamais été mis au monde pour relever la gloire de sa patrie, & il a commis diverses autres fourbes qui l'ont décrié parmi les Gens de Lettres. Ce sont à peu près les plaintes que font de lui Usserius (5), Waræus (6), le P. Labbe (7), Sandius (8), Nicolas Antoine (9), &c.

CHAPITRE V.

Des Professions des Arts & des Sciences.

DES GRAMMAIRIENS.

162 L'OUVRAGE de *Suetone* (10) nous seroit d'un plus grand usage, si nous avions les Ecrits de ces Grammairiens illustres dont il parle. Néanmoins comme c'est une Piéce de l'Antiquité, on la doit respecter, & la réputation de son Grammairiens.

1 Voss. de Hist. Lat. lib. 1. cap. 32. pag. 170. ad fin. & lib. 2. cap. 16. pag. 223.
2 Valer. Andr. Biblioth. Belgic. Præfat.
3 J. Ger. Voss. Hist. Lat. en deux ou trois endroits.
4 Burton. Hist. Ling. Græc. pag. 5. 2.
5 Jac. User. de Britann. Eccl. Primord. cap. 13. pag. 463.
6 Jac. Waræus rer. Hibernic.
7 Ph. Labbe Biblioth. Bibl. pag. 159.
8 Christoph. Sand. animadv. in Voss. p. 175.
9 Nicol. Anton. Biblioth. Hisp. Præf. pag. 34.
10 ¶ Suetone vivoit encore vers l'an de J. C. 130.

Grammairiens. son Auteur doit la faire estimer, quoiqu'on puisse dire qu'un homme qui se méleroit d'écrire aujourd'hui sur une matiére semblable, & qui ne feroit pas mieux, auroit bien de la peine à se sauver de la censure des Critiques de ce siécle. *L'Estaza* ou Achille *Statius* y a fait un Commentaire, & Casaubon des Notes.

Depuis Suetone, il semble qu'on ait négligé de recueillir à part les Ecrits & les Actions même des Grammairiens, & peut-être que c'est à cause que leur nom & leur Profession est tombée dans une espéce de mépris depuis qu'on a vû la plûpart des Grammairiens dégénerer en Pedants. Et parce que les Savans qui ont été depuis dans cette Profession avec honneur & réputation ont évité avec soin ce titre de *Grammairiens*, s'étant contentés de celui de Philologues ou de Critiques pour n'être point confondus avec cette espéce de gens qu'on peut appeller *Grammairiens sauvages*, il a été sans doute fort difficile de faire des Recueils ou des Catalogues de Grammairiens illustres.

Car il ne faut pas compter parmi les excellentes Piéces la liste que *Jean Nortwegue* en a voulu donner en 1621.

Et quoique ce qu'en dit *Gaspar Scioppius* (1) dans sa Consultation sur la maniére de tenir les Ecoles & d'étudier soit bon, cela ne satisfait pas encore, & ce n'est pas ce que nous cherchons.

On dit que ce qu'en a fait *Pierre Ange Spera* (2) est plus considérable dans les cinq Livres qu'il a composé sur la Noblesse & l'excellence des Professeurs de Grammaire & des Humanités en l'une & en l'autre Langue, où il rapporte leurs Eloges & la liste de leurs Ouvrages. Cela fut imprimé in-4°. à Naples en 1641. Voyés la Bibliothéque Néapolitaine du Toppi.

DES ORATEURS ET RHETORICIENS.

163 LEs meilleurs Critiques qui nous restent sur les anciens Orateurs sont sans doute le *Brutus*, ou le Dialogue des illustres Orateurs par *Cicéron* (3), & le Dialogue des causes de la corruption de l'Eloquence par un Inconnu. Mais parce qu'ils traitent autant de l'Art de parler que de la Critique des Orateurs, nous les remettrons parmi nos Rhétoriciens. Orateurs.

On trouve encore les jugemens de quelques Orateurs dans le dixiéme Livre des Institutions de *Quintilien* & dans celui du Sublime de Longin.

Mais pour ce qui est du Livre de la Vie & des Ouvrages des dix Orateurs de la Gréce qu'on fit sous le nom de *Plutarque* (4), nous n'en parlerons pas, à cause qu'il n'est pas reconnu par les Savans pour le fruit légitime & naturel de ce célébre Auteur. Ce qui nous reste de *Suetone* sur les illustres Rhétoriciens ne suffit pas pour nous faire connoître de quelle importance pourroit être la perte que nous avons faite du Recueil qu'il en avoit composé.

Entre les Modernes on estime assés le Recueil qu'*André Schot* savant Jesuite a fait des anciens Rhétoriciens qui sont cités dans les Déclamations & Controverses de Seneque le Pere qui en étoit un. Il y a fait glisser néanmoins quelques Poëtes & quelques Historiens.

Mais l'Ouvrage que *Vossius* (5) a fait des Rhétoriciens n'est point une Piéce achevée ni limée, non plus que celui de ses Poëtes & ses autres Ecrits posthumes.

Et le P. *Caussin* (6) Jesuite a fait dans le premier Livre de l'Eloquence sacrée & profane une Critique des anciens Orateurs Grecs & Latins, laquelle est d'autant moins à mépriser qu'elle paroît toute prise des anciens Critiques.

En-

1 ¶ Gaspar Scioppius mort l'an 1649. âgé de 73. ans. L'époque de sa mort est démontrée dans Bayle au mot Scioppius, Lettre N. La preuve de son âge se tire d'une Epitre de Scioppius-même rapportée page 434. de la 2. partie du Livre intitulé *Monumenta pietatis & litteraria* in-4°. à Francfort 1701. où il dit que le 27. Décembre 1639. il avoit 63. ans 7. mois, par où il paroit qu'il étoit né le 27. Mai 1575.

2 ¶ Pierre Ange Spera Prêtre, né à Pomarico dans la Basilicate au Royaume de Naples, Auteur d'un Centon Virgilien sur la Passion en 4. Livres in 4°. à Venise 1667.

3 ¶ Ciceron mort 43. ans avant la Naissance de J. C.

4 ¶ Plutarque, parmi les Opuscules duquel se trouvent ces Vies, mourut, comme on croit, vers l'an de J. C. 120.

5 ¶ Gerard Jean Vossius, mort l'an 1649.

6 ¶ Nicolas Caussin, mort l'an 1651.

Orateurs. Enfin on ne peut rapporter ici le Traité que Monsieur le Cardinal *Borromée* (1), neveu de Saint Charles & grand amateur des Lettres, a composé sur les *sacrés Orateurs*, c'est-à-dire, les Prédicateurs, & particuliérement ceux qui ont paru de son tems, dont il fait un jugement assés sain & assés équitable, quoiqu'il semble en avoir entrepris les Eloges, & avoir voulu lui-même traiter cette matiére en Orateur.

DES POETES.

Poëtes. 164 ARISTOTE & HORACE ont été d'excellens Critiques, mais parce que leur Art Poëtique consiste plus en Preceptes qu'en Jugemens, nous n'en parlerons que lors que nous rapporterons ceux qui ont traité de cet Art.

PIERRE CRINITUS, mort vers l'an 1505. (2)

165 IL a donné les Vies des Poëtes Latins en cinq Livres. [in-4°. à Lion chés Gryffe 1554.] Paul Jove (3) dit qu'ils sont écrits avec érudition, & qu'il y a bien du travail. Mais selon Vossius (4) il n'y a rien que de médiocre dans tout cet Ouvrage, & pour dire plus, il n'y a rien qui ne soit même au-dessous du caractére de la médiocrité.

THOMAS FANUCCI *vivant vers la fin du quinziéme siécle & le commencement du seiziéme.*

166 IL a fait un Traité de la comparaison des Poëtes entre eux. Floridus Sabinus l'appelle une Corneille qui n'a que du babil & il dit qu'il n'y a point de Langues de Femmes, de quelque vieille que ce puisse être, qui approchent de son caquet.

LILIO GREGORIO GIRALDI de Ferrare, *mort* en 1552.

Poëtes. 167 IL a composé avec beaucoup d'exactitude & de bon sens l'Histoire des anciens Poëtes Grecs & Latins en dix Dialogues, & celle des Poëtes modernes ou de son tems en deux autres Entretiens. Vossius (5) dit que généralement parlant c'est un Ouvrage de beaucoup d'esprit & de beaucoup de jugement; & qui fait voir un si grand fonds d'érudition & tant d'industrie, qu'il ne faut pas espérer qu'aucun de ceux qui entreprendront de traiter cette matiére puissent réussir après lui, ou du moins comme lui.

Il ajoûte qu'on pourroit encore faire d'autres recherches *plus singuliéres* de chaque *Poëte* en particulier, & qu'on pourroit faire aussi des réfléxions plus exactes sur les endroits qu'il a touchés, mais que c'est proprement la grandeur & l'étenduë de son vaste dessein qui doit épouvanter tous ceux qui auroient pû songer à une pareille entreprise; & qu'après une moisson si ample, les plus sages doivent se contenter de ramasser ce qui pourroit être échappé à sa diligence.

Borrichius (6) dit qu'on a trouvé autant de liberté que de vérité dans la censure qu'il fait des Poëtes de son siécle, comme celle qu'il fait des Anciens est remplie de doctrine & fort judicieuse. Cependant Joseph Scaliger (7) a voulu nous persuader qu'il n'y a rien de si pitoyable & de si misérable que les jugemens qu'il porte des Poëtes, quoi qu'il y reconnoisse beaucoup de lecture & de savoir.

* *Lilii Gregor. Giraldi Opera omnia* in-fol. 2. vol. *Lugd. Bat.* 1697. *

JU-

1 ¶ Le Card. Fedéric Borromée mort l'an 1632.

2 ¶ Petrus Crinitus, dont le nom Italien étoit Pietro Riccio, ayant daté du 1. Novembre 1505. la Préface de ses Vies des Poëtes Latins, est mort apparemment l'an 1506.

3 Paul Jov. Elog. 55.

4 Voss. de Hist. Lat. lib. 3. cap. 12. p. 673.

Fr. Florid. Sabini Lect. subcesiv. 3. 4.

Et ex eo J. G. M. Konig. Bibl. Vet. & Nov. pag. 296.

5 Voss. lib. 2. de Poët. pag. 82.

6 Ol. Borrich. de Poët. pag. 99.

7 Jos. Scalig. confut. Fab. Burdon &c.

8 ¶ Ce fut très-certainement l'an 1558. le 21. Octobre.

9 Voss. de Hist. Lat. & de Poët. Lat.

10 J. H. Alsted. Encyclop. tom. 4. de Crit.

11 ¶ On ne sait ce que cela veut dire.

12 In Epistol. & alibi passim.

13 J. Ph. Maussac. edit. Comm. Jul. Scalig. ad Aristotel. de animal.

14 Casp. Sciopp. de arte Critic. pag. 7.

15 Scaligeran. posterior. pag. 163. au mot *Musæus*.

Poëtes. JULES CESAR SCALIGER, mort en 1559. ou 1558. (8)

168 IL est loué de tout le monde, & particuliérement de Vossius (9) comme un Critique fort judicieux. Nous avons les jugemens qu'il a faits des Poëtes dans deux des Livres de sa Poëtique qui sont le *Critique* & l'*Hypercritique*.

• Alstedius (10) dit qu'il a formé la Critique qu'il a faite des Auteurs sur la maniére d'Aristote aussi-bien (11) que son [illegible] Lipse (12), Maussac (13) & les autres Savans y reconnoissent beaucoup de pénétration d'esprit & de solidité de jugement, & ils l'ont même preferé à Erasme en cette partie de la Critique qui dépend du génie & du jugement. En quoi ils n'ont peut-être pas mauvaise raison, quoi qu'il ne soit pas incroyable, comme le prétend *Scioppius* (14), que ces adorateurs du nom des Scaligers ayent pû accorder quelque chose à la vanité de ceux de cette maison, qui ne croyoient pas que personne pût approcher de leur élévation.

Néanmoins Joseph Scaliger (15) prétend que son Pere n'étoit pas fort intelligent dans la Poësie Grecque, & qu'ainsi il n'y a point grand fonds à faire sur les jugemens qu'il donne des Poëtes Grecs.

GERARD JEAN VOSSIUS *mort en 1649.*

169 NOus avons de lui deux Livres des Poëtes Grecs & Latins. [in-4°. Amsterdam 1654.] mais écrits d'une maniére assés séche. Mr. Colomiez a remarqué, aussi-bien que plusieurs autres (16), que cet Ouvrage est fort imparfait, & il prétend qu'il ne fait pas (17) grand honneur à son Auteur.

Mais du moins y trouve-t-on des vestiges de l'exactitude & des autres qualités de ce grand homme, & cette sécheresse qui rend l'Ouvrage si défait & si maigre, pourroit bien être un effet de sa modestie & de son bon sens, en ce qu'il n'a point voulu l'enrichir ni le grossir aux dépens du Giraldi, ayant taché de ne dire presque que ce qui lui étoit échappé (18). Poëtes.

* *Ger. Jo. Vossii Opera in sex Tomos divisa.* in-fol. *Amstelodami* 1695. 1697. 1699. 1700. 1701. *

TANNEGUY LE FEBVRE Regent de Saumur. (19)

170 IL a fait les Vies de quelques anciens Poëtes Grecs en notre Langue. [in-12. à Saumur en 1665.] L'Auteur du Journal (20) prétend qu'elles sont écrites d'une maniére très-agréable, & qu'elles ont été d'autant mieux reçûes qu'il n'y avoit rien sur ce sujet écrit dans notre Langue. Mais comme les goûts sont differents dans le monde, ce même stile qui est agréable pour les uns, paroît fort dégoûtant aux autres qui l'ont trouvé trop bas & dans une affectation qui, à leur avis, tient un peu de la Pédanterie (21). D'ailleurs il pouvoit en dire plus qu'il n'a fait.

Cependant il y a beaucoup d'érudition dans ce Recueil, & c'est dommage qu'il ne nous a point averti du grand secours qu'il a tiré de l'Ouvrage de Lilio Gregorio Giraldi.

LAURENZO CRASSO Italien.

171 IL a composé en sa Langue maternelle un Volume in-folio [imprimé à Naples en 1678.] de Poëtes Grecs où il y a beaucoup de recherches, mais il paroît que sa curiosité est allée un peu trop loin. Il y a inseré beaucoup de choses qui approchent de la bagatelle, & dans les endroits où il entreprend d'expliquer les difficultés

16 P. Colomiez Biblioth. Chois. pag. 89.

17 ¶ En disant que Colomiés a prétendu que cet Ouvrage ne faisoit pas grand honneur à son Auteur, il falloit ajoûter qu'il n'a prétendu cela que parce que c'étoit un Ouvrage posthume où l'Auteur prevenu par la mort n'avoit pas eu le tems de mettre la derniére main, & qu'on devoit par conséquent suprimer.

18 Voss. ips. alicub. oper. lib. 2. de Poët. pag. 82.

19 ¶ Il falloit dire Professeur en Humanités à Saumur. Il mourut l'an 1672.

20 Journ. des Sav. du 12. Janvier 1665.

21 ¶ Tannegui le Fevre a bien voulu quelquefois faire le badin, mais jamais le pédant. Son dessein, dans cet Abregé des Vies des Poëtes Grecs, a été d'instruire tout ensemble & de divertir le jeune Comte de Limoges à qui l'Ouvrage est adressé. Il n'a pû, ayant puisé immédiatement dans les mêmes sources que Gyraldus, ne pas se rencontrer avec lui, & par la même raison n'a pas crû devoir le citer.

ficultés, il satisfait assés rarement les Lecteurs. En un mot il n'a rien de fort exquis au jugement des Critiques les plus éclairés (1).

Nous avons parlé dans le premier Chapitre d'un autre Ouvrage de Critique ou d'Eloges d'Hommes Illustres qu'il nous a donné.

LE P. PHILIPPES BRIET d'*Abbeville.* Jesuite, mort en 1668.

172 NOus avons six Livres qu'il a faits des *Poëtes Latins.* Ils sont courts & sa maniére d'écrire est claire; mais comme ce travail n'a pas dû lui coûter beaucoup, aussi n'y trouve-t-on presque rien de nouveau.

* *Acutè dicta Poëtarum Veterum Latinorum, Philippi Brietii* in-12. *Paris.* 1664.*

FRANCOIS VAVASSEUR du Diocése d'*Autun*, Jésuite, mort en 1681.

173 POur ce qui est de sa Critique sur le stile *Burlesque* (2) des Poëtes, & sur les Recueils d'*Epigrammes*, nous en avons suffisamment parlé au premier Chapitre.

Il court encore un autre Livre de Critique qu'on lui attribuë, & qui contient des *Remarques* ou des Censures sur un autre Livre Anonyme (3) qui porte le titre de *Reflexions sur la Poëtique & sur les Poëtes anciens*, où il prétend convaincre cet Auteur de diverses contradictions, de quelques fautes de jugement, de témérité, de légereté & d'inconstance dans sa Critique; il dit encore que, sous prétexte de vouloir rendre justice aux deux premiers Poëtes de l'Antiquité, il condamne tous les autres qui se sont signalés depuis deux mille ans, les Anciens parce qu'il ne les entend pas, & les Modernes, parce qu'il n'en connoît pas le mérite & le prix. Enfin ces *Remarques* ne sont qu'une censure continuelle des *Reflexions*. Mais si on considére la liaison que devoient avoir deux Personnes de même Institut, on ne peut pas nier que l'Auteur des Remarques n'ait fait paroître un peu de chagrin & d'aigreur contre l'Auteur des Reflexions.

LE P. RAPIN *de Tours* Jésuite aujourd'hui vivant. (4)

174 NOus renvoyons le Lecteur au premier Chapitre de ce Recueil, où nous avons parlé avantageusement tant de la Comparaison d'Homere & de Vi[illegible] que des Jugemens qu'il a porté sur les Poëtes anciens & modernes en deux Traités de Critiques séparés, mais qui depuis ont été réünis dans la derniere édition de 1684. in-4°.

C'est à cette édition des Reflexions sur la Poëtique, ou à la précedente que les Personnes équitables doivent s'en tenir.

Mais parce que certaines gens ne cessent de nous alleguer les objections qu'on nous fait sur la premiére fortune de ces Réflexions, & que l'envie de censurer leur fait prendre plaisir à confondre la premiére édition de cet Ouvrage avec les derniéres, il faut tâcher de leur fermer la bouche & de les satisfaire par les propres paroles du P. Rapin (5), & leur apprendre à distinguer ce qu'il a rejetté de ce qu'il a retenu dans cet Ouvrage. „ *Il s'étoit glissé*, dit ce „ *Pere*, tant de fautes, & même si grossiéres dans la premiére impression de „ ces Réflexions qui se fit en mon absence; & tant de gens que je dois considerer, s'étoient choqués de la liberté que „ je m'étois donnée de parler peu favorablement des Poëtes nouveaux & de notre Langue, qu'on me fera plaisir de „ n'avoir aucun égard à la premiére édition, & de ne s'arrêter qu'à celle-ci „ (c'est-à-dire à la seconde & aux suivantes) qui est non-seulement plus exacte, „ mais aussi plus circonspecte. Peut-être „ ai-je eu trop de zéle pour les Poëtes anciens,

1 ¶ Un de ses plus grands défauts est d'avoir entrepris les Vies des Poëtes Grecs sans savoir le Grec. C'est ce qui a donné lieu aux trois Epigrammes suivantes, l'une Grecque, l'autre Latine, la troisiéme Françoise.

Ἀργείων ἔθελε γράψαι περὶ Κράσσος ἀοιδῶν.
Ἀλλὰ μόλις τούτους οἶδε κατ' οὐνόματα.

De Græcis librum qui scribere Vatibus ausus,
Græce, quis credat? nescüt hic legere.

Ci git le Seigneur Laurent Crasses,
Dont l'ignorance fut très-crasse.

2 ¶ Il faloit dire simplement *sur le style burlesque.*

3 ¶ Que tout le monde sait être du P. Rapin.

4 ¶ Mort l'an 1687.

5 R. Rap. Avertissem. sur la seconde édition des Reflex. sur la Poëtique.

6 ¶ Depuis mort l'an 1691.

Poëtes. „ ciens, & que je n'ai pas eu assés de com-
„ plaisance pour le goût de certaines gens, „ qui n'admirent leur siécle que parce „ qu'ils ne trouvent rien de comparable à „ eux-mêmes. Pour me défaire de ce zéle „ qui m'avoit pris à contre tems, j'ai eu „ soin de retrancher de cette édition ce „ qui avoit déplû dans la premiére. Car „ dès qu'on pense à être utile au Public, „ il ne faut choquer personne. Mais je „ ne me suis pas défait des sentimens que „ j'avois sur la Poëtique, qui sont comme „ les principes sur lesquels roule cet Ou- „ vrage, & qu'on peut hardiment avan- „ cer dans un siécle aussi sensé qu'est le „ nôtre.

* Dans les Oeuvres du P. Rapin en 3. vol. *in*-8°. en 1709. *

OLAUS BORRICHIUS, *aujourd'hui vivant*. (6)

175 IL a fait depuis peu des Disputes sur les Poëtes Grecs & Latins, & il rapporte en abregé le jugement qu'on en a fait, & les meilleures éditions que nous avons des Anciens. [in-4°. à Francfort 1683.

LE P. FRIZON Jésuite, (*Leonard*) *aujourd'hui vivant*.

176 IL fait quelque Critique sur les Poëtes dans ses trois Livres du Poëme [in-12. à Bordeaux 1682.] mais c'est sans aigreur, & on peut dire même que c'est plûtôt en Orateur qu'en vrai Critique.

CRITIQUES DES POETES FRANÇOIS.

177 NOus avons rapporté, parmi les Ecrivains de France, ceux qui ont fait ou des Catalogues, ou des Jugemens des Poëtes François, & entre autres ceux de Notre Dame ou Nostradamus, de Fauchet, de Colletet & de Mr. Despreaux.

DES HISTORIENS.

178 DENYS D'HALICARNASSE a fait un jugement des plus célébres Historiens qu'on peut se proposer comme des Modéles pour bien écrire. Ces Historiens sont Herodote, Thucydide, Xenophon, Philiste & Theopompe. Il a fait encore deux petits Traités sur le caractére & les proprietés de Thucydide, mais nous n'en avons que quelques fragmens fort imparfaits, & nous avons rapporté au commencement de ce Recueil ce que les Savans en ont pensé. Historiens.

JEAN JOVIEN PONTAN *de Naples*, mort en 1505. (7)

179 IL porte son jugement des Historiens dans son Dialogue appellé *Actius* & il compare même quelquefois les Poëtes avec les Historiens comme Saluste avec Virgile, &c. Mais nous en parlerons plus au long parmi les Ecrivains de l'Art Historique aussi-bien que de *Bodin*, de *Patrice*, de *Beni*, & de plusieurs autres Auteurs qui ont inseré des jugemens sur les Historiens dans leurs Livres de la méthode, de la dignité & de l'utilité de l'Histoire.

Le Sr. DE LA POPELINIERE *Gentil-homme de Guienne*, dont le nom étoit *Lancelot Voisin*, vivant du tems de la Ligue. (8)

180 IL a composé une espece de Critique des Historiens appellée *l'Histoire des Histoires* [in-8°. à Paris 1599.] qui est aujourd'hui fort rare quoi qu'elle ne soit pas extraordinairement bonne; parce qu'il n'a presque fait autre chose que copier Gesner, Simler, & les autres Catalogues qu'il a pû rencontrer.

Vossius (9) témoigne n'en faire pas grand cas, quoi qu'il le cite plus d'une fois parmi ses Historiens Latins: Et Mr. Nau-

7 Journal des Sav. du 3. Août 1682.

8 ¶ Jean Jovien Pontan mourut l'an 1503. au mois d'Août le même mois & la même année que le Pape Alexandre VI. de la fille duquel nommée Lucréce Borgia on veut qu'il ait fait cette épitaphe des plus satyriques:

Hoc tumulo dormit Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, sponsa, nurus.

Mais il faut ou qu'on la lui attribuë faussement, ou s'il l'a véritablement faite, que ç'ait été en se jouant, puisqu'il est mort vingt ans avant Lucréce qui n'étoit pas même fort âgée lors qu'elle mourut; Paul Jove ayant dit d'elle dans la Vie d'Alfonse I. Duc de Ferrare qu'*integra adhuc ætate defuncta est*. L'Epitaphe que j'ai rapportée se trouve dans les Poësies de Pontan. *lib. Tumulor.* 2.

9 ¶ Il étoit Huguenot & est mort Catholique à Paris le 9. Janvier 1608.

10 Voss. de Hist. Lat. lib. 1. cap. 7. pag. 26. & alibi.

Historiens. Naudé dit (1) que c'est plûtôt un simple Catalogue d'Historiens qu'une méthode ou une instruction pour l'Histoire ou pour le choix des Historiens.

Néanmoins la Popeliniere paroît avoir eu meilleure opinion de lui-même que les autres ne l'avoient euë. Il avoit entrepris cette Critique pour faire voir qu'il savoit les regles de l'Histoire. Mais il n'a pas néanmoins toûjours été fort heureux dans la Pratique des Maximes qu'il donne aux autres.

FREDERIC TILEMANN *de Saxe*, mort en 1598.

181 IL a composé un Discours Philologique touchant le choix qu'on doit faire des Historiens, où il a fait paroître un jugement consommé au sentiment de Zeillers, (2) en quoi il n'est point d'accord avec Keckerman (3) qui y trouve non seulement des fautes de jugement, mais encore un grand défaut de méthode.

G. J. VOSSIUS, mort en 1649.

182 LE double Ouvrage de Vossius sur les Historiens tant *Grecs* que *Latins* est d'un travail immense, sur tout les derniéres éditions qu'il a augmentées de beaucoup. [in-4°. 1651. à la Haye 2. vol. & dans l'édition d'Amsterdam in-fol. 6. vol. 1701.] Mais ce qu'il y a de considérable, c'est que cette grande lecture qui y paroît également par tout ne lui fait rien perdre de ce caractére judicieux, & de ce bon sens qui doit régner dans tous les bons Livres.

Jonsius dit (4) que c'est une chose inconcevable de voir combien il a dissipé de ténébres dans l'Histoire Grecque & Romaine, & combien il nous a appris de choses nouvelles qu'il nous a déterrées par son industrie, & par son application infatigable à l'étude.

Mais quelque précaution qu'il ait apportée pour ne rien dire que d'exact & de certain, il n'a point laissé de se tromper en quelques endroits comme il l'a bien prévû lui-même (5), en faisant réflexion sur la Historiens. misére de la condition humaine, & sur la difficulté qu'il y a d'éclaircir les verités Historiques qui dépendent d'une infinité de faits. Aussi s'étoit-il toûjours bien promis de corriger l'un & l'autre Ouvrage de plus en plus, & jusqu'à la fin de sa vie.

Entre les Observations qu'on a faites sur les *Historiens Latins*, on a remarqué qu'il donne pour indubitables des choses douteuses, & des probabilités très-foibles pour des convictions; que de deux Auteurs il n'en fait quelquefois qu'un; & que souvent d'un seul il en fait deux; principalement quand il tombe sur des noms corrompus, comme il lui est arrivé *en Beaglerius* & *Belloloco* pour *marquer l'Historien* de S. Louis, Geoffroi de Beaulieu; en *Helinandus* & *Elimandus* qui est le nom d'un Moine de Froimond. D'un seul Thierry de Treves (6) il fait quatre Auteurs differens; & on y voit quelquefois un même Auteur à divers endroits sous divers noms. Sandius qui l'a examiné de plus près que les autres trouve aussi (7) que d'un seul Ouvrage il en fait quelquefois deux; que d'un autre côté, il attribuë quelquefois une même Histoire à deux Auteurs differens, & qu'il donne à l'un ce qui appartient à l'autre. Il fait Historiens des gens qui n'ont jamais songé à écrire l'Histoire; il en fait de Latins qui ont écrit en un autre Langue; il fait Ecrivains des gens qui n'ont jamais pris la plume; il parle d'Auteurs qui n'ont jamais été au monde; il se trompe souvent touchant le tems auquel ont vécu les Auteurs; il met parmi les Anonymes des gens dont on connoît fort bien les noms; enfin ce Censeur dit qu'il n'a pas assés examiné ce qu'il a rapporté faussement des emplois & de la dignité des Auteurs, en plusieurs endroits.

Tous ces défauts n'empêcheront pas le Public de considerer cet Ouvrage comme une des Piéces les plus utiles & les plus importantes que nous ayons encore vû jusqu'à present en ce genre d'écrire. Et s'il eût plû à Dieu de le laisser vivre encore quelque tems, il auroit remis cet Ouvrage sous la presse avec des augmentations

1 Naud. Bibliogr. polit. pag. 114.
2 Mart. Zeill. de Hist. part. 2. pag. 152.
3 Barth. Keckerm. de Hist. pag. 134.
4 Jons. Hist. Philosop. lib. 3. cap. 20. pag. 313. 314.
5 Voss. de Hist. Lat. præfat.
6 ¶ Voyés Sandius dans ses Remarques sur Vossius pag. 161. 169. 174. 215. 299. touchant Geoffroi de Beaulieu, Helinand, & Thierri de Trêves.

Historiens. tions & des corrections qui l'auroient grossi de beaucoup. Il témoigne lui-même qu'il avoit fait encore depuis beaucoup de nouvelles découvertes principalement sur les divers Auteurs des Vies des Saints qui avoient passé jusqu'alors pour des Anonymes & des Inconnus, dont il assuroit (8) avoir déja découvert une grande partie.

Pour ce qui est du Volume des *Historiens Grecs*, il n'est pas moins laborieux que l'autre, quoi qu'il soit moins gros; & comme il lui a falu faire des recherches aussi pénibles pour le moins, il n'y a peut-être pas fait beaucoup moins de fautes à proportion. Jonsius (9) en a remarqué plus de cinquante pour sa part, il ajoûte même qu'il y a apparence ou que Vossius n'a point été fort habile dans le Grec, ou qu'il faut qu'il y ait une infinité de choses ajoûtées par d'autres dans cet Ouvrage.

Au reste ces Livres de Vossius tant pour les Historiens Latins que pour les Grecs ont eu tant de réputation parmi les Gens de Lettres, que plusieurs Savans ont voulu pareillement y acquerir de la gloire, les uns en se faisant ses Continuateurs ou ses *Augmentateurs*, pour ainsi dire, comme sont Bern. de *Mallinckrot* & Thomas *Reinesius* pour les Grecs, [in-4°. *Altenburgi* 1640.] J. *Hallervord* & quelques autres encore pour les Latins, [in-8°. 1672.] les autres en se faisant ses Correcteurs ou Critiques & en quelque façon ses Scholiastes comme le docte Christofle *Sandius*, [in-8°. à Hambourg 1709.] mort en 1680. & d'autres enfin s'étant rendus comme ses Copistes tels que sont Martin *Zeillers*, Balthasar *Boniface* & d'autres.

CHARLES SIGONIUS *de Modene*, mort en 1585. (10) ou 1584.

&

BALTHASAR BONIFACE de *Rovigo*, *Archid. de Trevis*, mort aprés 1640. (11)

183 On dit que *Sigonius* est l'Auteur de ce jugement que nous avons de l'édition de Venise en 1627. [*in*-4°.] sur les Auteurs qui ont écrit l'Histoire Romaine depuis la fondation de la Ville jusqu'à Charlemagne. Il y a assés d'apparence que ce que l'on y trouve à redire ne vient peut-être que de ce que c'est une Piéce posthume, que ce savant homme avoit laissée imparfaite dans son cabinet, & qu'il n'avoit faite apparemment que pour son usage particulier. Historiens

Balthasar *Boniface* fit imprimer son Ouvrage avec celui de Sigonius à cause du rapport & de la conformité du sujet. Car il n'a point passé le tems de Charlemagne non plus que Sigonius dans ses Extraits des Ecrivains de l'Histoire Romaine. Les Critiques font passer Boniface pour un simple Copiste; il est pourtant loué comme un fort habile homme par les Savans de son tems, c'est dommage qu'il ait eu si peu de reconnoissance pour les Auteurs qui avoient traité cette matiére avant lui comme *Bodin* & les autres, & qu'ayant fait de leurs écrits cette compilation qui porte son nom, il ne leur ait pas même fait l'honneur de les nommer le plus souvent. Le P. Labbe (12) met Vossius au rang de ceux dont Boniface a profité, ce qui est assés difficile à moins qu'il n'ait eu quelque copie manuscrite de son Ouvrage des Historiens Latins par le moyen du Sieur Dominique Molin illustre Venitien & bon ami de Vossius. Car l'Ouvrage de Boniface parut dés l'année qu'on vit au jour la premiére édition des Historiens Latins de Vossius. [l'an 1627. in-4°. à Venise.]

PAUL BOLDUANUS *de Stolpe en Pomeranie.*

184 Il publia à Leipsick en 1620. une Bibliothéque Historique, c'est-à-dire un Recueil de toutes sortes d'Historiens & de Géographes, qui ont paru jusqu'en la même année. Mais il n'a rien de fort extraordinaire non plus que ses deux autres Bibliothéques, dont la premiére est des Auteurs Ecclésiastiques, c'est-à-dire des Théologiens de toutes sortes de siécles & de toutes sortes de pays. Et la séconde est des Philosophes & des Philologues;

7 Sand. not. anim. in Voss. prolegom.
8 Voss. Hist. Lat. ad calcem libri ultimi.
9 Jons. Hist. Philos. lib. 1. cap. 9. 47. & alibi passim.
10 ¶ Lipse dans une Lettre du 17. Décembre 1584. datée de Leyde mande à Martinus Lydius la mort de Sigonius. Cette Lettre est la 79. de la 1. Centurie.
11 ¶ Il vivoit encore en 1650. & peut-être en 1654.
12 Bibl. Bibl. pag. 18.

Historiens. logues, c'est-à-dire de toutes sortes d'Arts & de Sciences qui ont vécu jusqu'en 1614.

* *Pauli Bolduani Bibliotheca Theologica* in-4°. *Jenæ* 1614. — *Ejusdem Bibliotheca Philosophica* in-4°. *Jenæ* 1616. — *Ejusdem Bibliotheca Historica* in-4°. *Lipsiæ* 1620.*

M. DE GOMBERVILLE (Marin le Roy) *de l'Académie.* (2).

185 IL a fait un Traité des vertus & des vices de l'Histoire [*in*-12.] Paris 1620. dont il sera plus à propos de parler parmi ceux qui ont traité de l'Art Historique. Je me contenterai de remarquer ici que Monsieur de Gomberville fait un peu trop le difficile, qu'il ne trouve presque rien à son goût parmi les anciens Historiens & les modernes, & qu'il auroit pû témoigner un peu moins de véhémence & moins de chaleur contre des Historiens de la premiére réputation.

M. DE LA MOTHE LE VAYER (François) *de l'Académie* & *Précepteur de Monsieur.* (1)

186 IL a fait les Jugemens des anciens & principaux Historiens Grecs & Latins, dont il nous reste quelques Ouvrages. [*in*-4°. à Paris 1646.] Il paroit assés par ce Livre que cet Auteur étoit homme de jugement & de bon sens, mais je croi qu'il s'est trouvé fort soulagé du travail des autres qui avoient écrit avant lui sur le même sujet, & qu'il en a été quitte pour un petit nombre de Réflexions que son génie & ses lectures lui ont pû fournir. Les Critiques disent qu'il est aisé de remarquer dans cet écrit le caractére sceptique (2) de l'Auteur, en ce qu'il semble s'être attaché à détruire souvent ce qu'il avoit établi auparavant.

187 L'ANONYME, Auteur du Livre qui a pour titre *la Science de l'Histoire avec le jugement des principaux Historiens*, imprimé in-12. en 1668. (3) nous donne lieu par sa modestie de dire avec liberté ce que le respect ou la prudence ou quelque autre considération humaine nous auroit peut-être empêché de faire s'il avoit voulu se faire connoître, & nous dire son nom. Historiens.

Quel que soit donc cet Auteur, il nous permettra de dire, que, quoique son dessein ait été fort louable, l'exécution ne lui a pas assés bien répondu. Il ne paroît pas avoir eu une connoissance assés éxacte des Auteurs dont il veut parler, comme (4) quand il dit que Diodore de Sicile est Auteur des Vies des excellens Capitaines de la Gréce (5); lors qu'il confond les Ecrivains, ou leurs Ouvrages en les prenant quelquefois l'un pour l'autre; qu'il en corrompt aussi les noms; & que mettant indifféremment des disjonctives pour des copulatives, il fait connoître ses incertitudes en plusieurs endroits qu'il est inutile de rapporter, parce que ce sont plûtôt les fautes des autres Auteurs qu'il a suivies que les siennes, n'y ayant point d'autre part que celle de les avoir copiées.

Il n'est pas plus scrupuleux à l'égard des points d'Histoire qu'envers les Historiens, comme on voit (6) par exemple au sujet d'Attila qu'il dit avoir été tué à la Bataille de Châlons contre Aëtius & Merouée (7).

Il est même assés difficile d'avoir bonne opinion de son discernement; à moins qu'on ne veuille dire que la bonté de son naturel l'a porté à louer indifféremment les bons & les médiocres Historiens, & à relever un peu trop haut le mérite le plus commun. Enfin si on examinoit le stile de ce Livre, je pense qu'on ne le trouveroit pas dans la pureté de notre Langue.

MARTIN ZEILLERS Allemand.

188 IL a donné deux Volumes d'Historiens, Géographes & Chronologistes qu'il a ramassés de divers Recueils, & particuliérement de celui de Vossius qu'il a presque copié tout entier; mais il n'a point corrigé les fautes de ceux dont il s'est servi. Cet Ouvrage fut imprimé en 1652. in-12. à Ulme.

L

2 ¶ Mort l'an 1674.
1 ¶ Mort l'an 1672.
2 ¶ Ceux qui disent cela ont tort. La Mothe le Vayer raisonne par principes & conséquemment dans cet Ouvrage.

3 ¶ Sorel ne seroit-il pas l'Auteur de ce Livre.
4 Scienc. de l'Hist. pag. 14.
5 Ibid. pag. 26.
6 Ibid. pag. 55. & alibi passim.
7 ¶ Il faut écrire & prononcer Mérovée.

LE P. RAPIN.

Historiens. 189 Outre la Comparaison de Thucydide & Tite-Live, il nous a encore donné un Traité de l'instruction pour l'Histoire avec les jugemens de la plûpart des Historiens de marque. Voyés notre premier Chapitre, article 174.

CHRISTOFLE DE SANDE, Sandius, *demeurant en Hollande*, mort en 1680.

190 SEs Remarques sur les Historiens Latins de Vossius font voir son érudition, son éxactitude, son jugement, & son honnêteté. On a trouvé après sa mort une augmentation de ces Remarques parmi ses papiers. Il a encore fait connoître par d'autres Ouvrages combien de services il auroit pû rendre à l'Eglise, s'il n'eût eu le malheur de vivre hors de son sein.

* Ces Remarques sont dans un Livre qui a pour titre: *Supplementa & Observationes ad Vossium de Hist. Græcis & Lat. D. Alb. Fabricii* in-8°. *Hamburgi* 1709. *

MARTIN HANCKIUS Professeur & Bibliothecaire de *Vratislaw*, (1) que je croi encore vivant. (2)

191 IL fit imprimer en 1669. un Recueil des Ecrivains de l'Histoire & des Antiquités Romaines [*in*-4°. à Leipsick.] Il divise ordinairement ce qu'il a à dire de chaque Auteur en trois articles, dans le premier desquels il met un abregé de leur Vie, dans le second il met ceux de leurs Ecrits qu'il connoît & qui appartiennent à son dessein, & dans le troisiéme il rapporte les témoignages qu'on a rendu aux Auteurs ou les jugemens qu'on en a faits. Il a gardé la même méthode dans celui des Historiens de l'Empire de Constantinople imprimé en 1677. [*in*-4°.] C'est un Ouvrage où il y a du travail & des recherches fort utiles, il y a même ajoûté diverses Tables assés curieuses : mais il y a un peu trop de confusion à cause des diverses additions qu'il n'a point eu le loisir d'inserer dans le corps de l'Ouvrage. Historiens.

DES PHILOSOPHES.

DIOGENE LAERCE *sous Antonin le Pieux.*

192 IL a composé dix Livres de la Vie & des Ecrits des Philosophes, qui selon Barthius (3) sont d'une grande utilité pour les Gens de Lettres, & sans qui nous ignorerions une infinité d'excellentes choses concernant les anciens Philosophes & leurs dogmes. Philosophes.

Ce sont des rhapsodies qui, à dire le vrai, ne sont pas fort éxactes, mais qui ne laissent pas de donner beaucoup de plaisir à lire, & qui valent mieux que les gros Livres les plus méthodiques & les plus suivis (4). Il faut avouer que Keckerman (5) ne lui est pas fort favorable dans le jugement qu'il en fait, disant que cet Auteur a écrit d'une maniére froide & languissante, & il se contente d'ajoûter que tout ce qu'il rapporte n'est pourtant pas toûjours inutile. Eloge que Vossius a trouvé d'autant moins raisonnable, qu'il* est lui-même rempli d'estime pour l'Ouvrage de Laërce (6), le considérant comme quelque chose de très-précieux & en même tems de très-utile.

Casaubon & Quenstedt après lui disent (7) qu'il a usé d'industrie & de diligence dans les recherches qu'il a faites de l'Antiquité, mais qu'il a souvent manqué ou de mémoire, ou de loisir, ou même de jugement quand il a été question de digerer & de mettre en ordre les Recueils qu'il en avoit faits. Le même Casaubon (8) ajoûte que la liste qu'il fait des Livres des Philosophes est souvent confuse & en desordre.

Et Jonsius a remarqué (9) que Laërce voyant citer quelque passage de ces Anciens, aussi-tôt il en prenoit la matiére ou la citation du Chapitre, pour le titre d'un Livre entier; que c'est sur de simples citations

1 ¶ Baillet dans ses corrections a reconnu qu'il faloit dire *Breslau*.
2 ¶ Mort l'an 1709.
3 Gasp. Barth. Comm. ad Claudian. pag. 102.
4 G. M. Konig. Bibl. V. & Nov. pag. 249.
5 Barth. Keckerm. de nat. & propriet. Histor.
6 Voss. de Hist. Græc. lib. 2. pag. 223. 224.
* 7 J. And. Quenstedt de Patr. Vir. illust. pag. 500.
8 Is. Casaubon. Diatrib. de scriptis Dionis Chrysost.
9 J. Jons. Hist. Philos. lib. 1. cap. 2. pag. 17.

Philosophes. tions de passages qu'il a multiplié si mal à propos le nombre des Livres d'Aristote & de plusieurs autres Philosophes qui n'ont point songé aux Ouvrages qu'il leur attribuë. Outre cela il donne souvent à un Auteur des Livres & des sentimens qui appartiennent à un autre, selon l'observation du jeune du Verdier (1) & il met le trouble & la confusion par tout.

Enfin Scaliger (2) dit que toutes (3) ces Lettres que Diogène Laërce attribuë aux Philosophes sont autant de Piéces supposées, & que ce sont des Grecs posterieurs qui les ont forgées.

Quoiqu'il en soit, l'Ouvrage de cet Auteur ne laisse pas d'avoir toûjours son prix, & il n'est pas indigne des soins que divers Savans ont pris de le revoir, de le corriger, & de l'expliquer par leurs remarques & leurs commentaires.

Le dernier & le plus considérable de ces Critiques est sans doute Mr. *Ménage* qui paroît néanmoins n'être pas encore entiérement satisfait de ce fruit de ses veilles, & qui témoignoit *il y a* quelque tems être en disposition de le retoucher pour une nouvelle édition. Et de fait, Jonsius prétend (4) que, nonobstant les soins & les observations de Monsieur Ménage, il ne laisse pas d'y avoir encore des endroits corrompus, désunis, transposés, & mutilés, dans les Livres de Diogène Laërce.

* L'édition de Ménage a été imprimée deux fois, la premiére *in-folio* par Jean Pearson à Londres en 1664. La seconde par les soins de Marc Meibomius *in-4o.* 2. volumes à Amsterdam en 1688. avec les portraits. Cette derniére est la plus ample & la plus estimée. *

EUNAPIUS DE SARDE *Sophiste sous l'Empereur Valens.*

193. IL a composé un Livre de la Vie des Philosophes & des Sophistes sur les Ouvrages desquels il donne quelquefois son jugement [*in*-8°. Grec & Latin chés Commelin 1596.]

Philosophes. Son stile est obscur à cause qu'il est fort concis comme étoit alors le génie du siécle, auquel la phrase Asiatique n'étoit plus à la mode, même dans le Pays d'Eunapius où elle avoit été le plus long-tems en vigueur. Sa maniére d'écrire ne laisse pourtant pas d'être nette, c'est-à-dire fleurie & ornée de diverses couleurs comme c'étoit la coûtume des Sophistes de ce tems-là.

Adrien de Jonghe (5) dit que tout son discours n'a point d'ombre, mais qu'il est vivement coloré, & qu'il exprime & représente les choses d'une maniére si touchante & si animée que vous diriés les voir des yeux-mêmes. Il ajoûte qu'il est un peu trop coupé; mais qu'il a affecté d'employer diverses petites fleurettes savantes tirées des Poëtes & des Philosophes, & qu'il les a semées par tout son discours *pour le relever. Et c'est* aussi la remarque *de Possevin qui n'a fait que* copier de Jonghe ou Junius en ce *point (6).* Vossius (7) écrit que son Ouvrage est *beau*, poli, & écrit avec délicatesse. Le Sieur Konigh (8) en dit autant & dans les mêmes termes.

Eunapius semble témoigner un peu trop d'empressement pour paroître honnête homme parmi les Gentils, il dit dans la Vie de *Jamblique* (9) qu'il ne veut point employer aucune narration fabuleuse; dans celle de *Libanius* il proteste contre la calomnie & la médisance; dans celle de *Jamblique* & d'*Edesius*, il affecte un air de je ne sai quelle piété: cependant il ne laisse pas d'être médisant, outrageant & grand calomniateur dans celle d'*Edesius* contre les Martyrs des Chrétiens & au sujet de leurs cendres. Ce sont des réfléxions qu'on peut voir dans Jonsius (10). Et c'est la raison qui a fait dire à Barthius (11) qu'Eunapius n'est qu'un misérable & un furieux qui n'a entrepris la *Vie des Philosophes* que pour relever l'idolatrie, & rabaisser le Christianisme, & qui déchire par une méchanceté excessive les gens du Clergé & les Solitaires.

GUAL-

1 Cl. Verd. Cension. in omn. Auct. pag. 79.

2 Jos. Scalig. lib. 4. Epistol. 306.

3 ¶ Joseph Scaliger dans son Epitre 306. ne dit pas, comme l'a fort bien remarqué Ménage chap. 24. de son Anti-Baillet, que toutes les Lettres généralement que Laërce attribuë aux Philosophes sont supposées, mais seulement toutes celles que Laërce attribuë à Démocrite, à Solon, & à Pittacus. Ménage remarque encore très-bien que c'est Héraclite que Scaliger devoit dire & non pas Démocrite, dont il n'y a nulle Lettre dans Diogène Laërce, au lieu qu'il y en trouve une d'Héraclite.

4 Jons. Lib. 3. Hist. Phil. pag. 278.

¶ Jonsius étant mort dès 1659. avant que l'impression de son Livre fût achevée n'a pû y parler de l'édition du Diogène Laërce de Ménage, laquelle

pour

Philosophes.

GUALTHER ou GAUTIER BURLEY Anglois, vivant en 1337.

194 C'Étoit un Philosophe de grande réputation dans ces siécles auxquels le goût des bonnes choses étoit ou perdu ou dépravé. Il écrivit un Livre de *la Vie* & des *Mœurs des Philosophes*, [qui a paru sous le nom d'Antoine *à Sala* en l'année 1603. à Casal *in*-4°.]

Mais si on veut connoître jusqu'où alloit sa rare capacité, tant pour la Critique que pour l'Histoire & la Chronologie, j'en rapporterai ici quelques exemples que j'ai pris dans Vossius (12). Premiérement il croit que le Poëte Horace qui étoit de Venouse & qui vivoit sous Auguste étoit le même que cet Horatius Pulvillus qui parut à Rome dans les commencemens de la République après la destitution des Tarquins ; Secondement il prétend que Livius Andronicus Poëte Tragique qui vivoit du tems de la seconde guerre Punique étoit le même que Tite-Live de Padouë l'Historien qui vivoit sous Auguste & Tibere ; 3. Que le Pline de Verone & le Pline de Novocomo n'étoient qu'un même homme ; 4. Que les trois Livres qui ont pour titre *de la Vieille*, & qui ne sont qu'un tissu d'impertinences & de sottises sont véritablement d'Ovide ; 5. Il met, parmi les Poëtes, Caton, Salluste, & Quintilien ; 6. Il extravague en une infinité d'endroits sans se souvenir de son titre, qui nous promettoit la vie & les mœurs des Philosophes.

Mais quand il parle des Grecs c'est encore une chose tout autrement pitoyable, & quoiqu'on ne puisse point excuser la témérité avec laquelle il a entrepris de traiter un sujet dont il ne savoit pas même l'Alphabet, son aveuglement étoit d'autant plus digne de compassion qu'il lui avoit été impossible de se tirer des ténébres de ce siécle malheureux auquel il vivoit, quoiqu'il eût du génie d'ailleurs, & qu'il brillât même beaucoup parmi ceux de son tems.

pour la premiére fois n'a paru que cinq ans après. Voyés le 22. Chap. de l'Anti-Baillet.

5 Hadr. Junius in Eunap. edition. præfat.

6 Ant. Possev. lib. 12. Biblioth. Select.

7 Voss. lib. 2. de Hist. Græc. cap. 18.

8 Konig. Biblioth. Vet. & Nov. pag. 285.

9 ¶ Il falloit écrire *Iamblique* comme on écrit *Iambe* & *Iambique*. Ecrire *Jamblique*, la Vie de *Jamblique*,

Philosophes.

JEAN-BAPTISTE CRISPE de Gallipoli. (13)

195 IL fit un Ouvrage de Critique imprimé à Rome en 1594. [*in-folio*] sur le discernement & la précaution qu'il faut apporter dans la lecture des Philosophes. Possevin (14) dit que cet Ouvrage est très-bon, & qu'il n'y a point d'Ecole dans toute la Chrétienté où ce Livre ne doive être lû & mis en pratique pour le bien du Public, & pour celui des particuliers. Il ajoûte que l'Auteur est un homme d'un jugement fort délicat & très-exquis. Et quant aux précautions & aux Maximes qu'il apporte, elles sont tirées du fonds de la véritable Philosophie, c'est-à-dire de l'Ecriture Sainte, des Conciles, des Saints Peres & des Théologiens, de sorte que, selon lui, il ne se peut rien produire de plus utile que ces Régles pour découvrir d'un côté les erreurs des Philosophes, & de l'autre la vérité qu'on cherche dans la Philosophie.

JEAN JACQUES FRIS de Zurich, mort vers le commencement de ce siécle.

ISRAEL DE SPACH de Strasbourg, mort en 1610.

PAUL BOLDUAN de *Stolpe en Pomeranie* vers 1620.

196 ILs ont fait divers Recueils ou Bibliothéques de Philosophes, mais sous ce titre ils ont compris & ramassé divers autres Auteurs & particuliérement ceux qui ont écrit des belles Lettres, c'est-à-dire tous ceux presque qui regardent indifféremment les Arts & les Sciences hors la Théologie & l'Histoire. C'est ce qui les fait regarder comme des Auteurs qui ont apporté plus de diligence que d'exactitude & de discernement dans leurs compilations.

* *Joan. Jacobi Frisii Bibliotheca Auctorum Chronologica ad ann.* 1140. in-4°. *Tiguri*

est une très-mauvaise orthographe qui donne lieu à une très-mauvaise prononciation.

10 Jons. Hist. Philosoph. Lib 3. cap. 17. pag. 298.

11 G. Barth. in Rutil. Num. Lib. 1. v. 440.

12 Voss. de Hist. Lat. Lib. 2 cap. 65. pag. 515. 516

13 ¶ Mort au commencement du 17. siécle.

14 Possevin Bibl. Select. Tract. 2. cap. 11. pag. 29. Item cap. 13. pag. 32.

Philosophes. *guri* 1592. Elle est confonduë dans l'Epitome de Gesner augmenté par Simler en 1583. *in-folio*.

Israël Spachii Nomenclator Scriptorum Philosophorum in-8°. *Argentinæ* 1598 — *Ejusdem Nomenclator Medicorum* in-8°. *Argentorati* 1597.

Paul Bolduan. *Voyés l'Article* 184. *

GER. JEAN VOSSIUS mort en 1649.

197 IL a fait un Traité Historique & Critique *de la Philosophie*, & un *des Sectes des Philosophes* [*in*-4°. à la Haye 1658.] Mais comme ces Livres sont posthumes, il ne faut pas s'étonner qu'ils soient si imparfaits & si défectueux. Jonsius (1) y a remarqué un très-grand nombre de fautes, quoique l'Ouvrage ne soit pas bien gros. Mais la quantité des bonnes choses qui s'y trouvent fait que nous avons toûjours plus d'obligation à ceux qui nous ont donné les cahiers de ce grand homme tout brutes & imparfaits qu'ils sont que s'ils les avoient anéantis ou laissé dans les ténébres.

GEORGE d'HORN ou HORNIUS *du Palatinat*, Médecin à Leiden, mort après l'an 1670.

198 IL donna en 1655. son Histoire Philosophique [en huit Livres *in*-4°. à la Haye] lorsqu'il n'avoit encore que vingt ans. Et comme il paroît effectivement que c'est l'Ouvrage d'un jeune homme, l'Auteur s'est servi de cette bonne raison pour porter le Public à l'excuser s'il n'a point épuisé une matiére si abondante & si heureuse, & en même tems s'il n'y a point apporté autant d'exactitude que la chose le demandoit par elle-même, & qu'on auroit pû attendre d'un âge plus avancé. On peut voir sa Préface & ce qu'en dit Jonsius (2).

JEAN JONSIUS *d'Holsace*, mort depuis peu (3).

199 IL nous a donné *l'Histoire des Philosophes* en quatre Livres [*in*-4°. à Francfort 1659.] qui lui ont acquis la réputation d'Ecrivain éxact & savant, & de Critique fort judicieux. Et quoique sa maniére d'écrire soit un peu séche & un peu obscure même, il faut tomber d'accord qu'il a surpassé de beaucoup par sa diligence & par son industrie tous ceux qui avoient voulu traiter la même matiére avant lui. C'est aussi le sentiment de Dom Nicolas Antoine (4).

DES POLITIQUES.

GABRIEL NAUDE', mort en 1653.

200 NOus avons de lui une *Bibliographie Politique* [*in*-8°. Paris 1642.] qu'il a composée pour l'utilité de ceux qui veulent étudier la maniére de gouverner les autres dans l'Etat, ou de se gouverner soi-même avec les autres ou sous les autres dans la vie civile. Il y examine les Auteurs qui en ont écrit exprès & de profession, soit en Philosophes, soit en Historiens; & il faut avouer que c'est un Livre Curieux, quoiqu'il y ait des fautes, & que l'Auteur ait reconnu lui-même qu'il n'avoit point été assés éxact (5). Politiques.

Les Etrangers & particuliérement les Allemans se plaignent de lui, ils l'accusent de n'avoir pas rendu toute la justice qui étoit dûë à leurs Ecrivains sous prétexte de la diversité de Religion; d'avoir suivi ses inclinations & ses intérêts particuliers, & d'avoir témoigné trop d'aversion & trop de chagrin à l'égard de la Nation Allemande; d'avoir passé sous silence une partie de ceux de leurs Ecrivains qu'ils prétendent avoir le mieux traité de la Politique, & de n'avoir parlé des autres qu'avec beaucoup de froideur & de malignité (6) comme entre autres de Clapmar, de Gruter, de Forster, de Scipion Gentil (7), &c.

GASPAR SCIOPIUS de *Franconie*, mort vers 1663. ou 1664. (8)

201 SOn Livre des *Instructions de la Politique* regarde plûtôt les maximes de cette connoissance que la Critique

1 Hist. Philos. passim.
2 Lib. 3. cap. 20. pag. 315. de son Hist. Phil.
3 l'an 1659.
4 Biblioth. Hisp. Præf. pag. 33.
5 Naud. Epistol. ad Herm. Conring. Præf. in editione Bibliographiæ Francof. anno 1643.
6 Konig. Bibl. Vet. & Nov. pag. 567. & 568.

Politiques. que des Auteurs qui en ont écrit. Ainsi il sera plus à propos de le remettre parmi les Ecrivains de la Politique. Nous en userons de même à l'égard du Livre de Christophe Adam *Rupert*, de celui de Christophe *Coler* & des autres, qui ont écrit de la maniére d'étudier la Politique, & des Livres qui en ont traité.

DE CEUX DES MATHEMATIQUES.

Mathématiciens. 202 ENtre ceux qui ont recueilli les Mathématiciens, les plus connus sont Hugues *Sempilius* Jésuite Ecossois, mort en 1654. & le Pere Joseph *Blancanus* Jesuite de Boulogne, mort en 1624. mais tous deux d'une maniére qui ne satisfait pas assés les curieux.

* *Hugo Sempilius, Libro de Mathematicis Disciplinis* in-4°. *Antuerp.* 1635. *agit de illustribus Mathematicis.*

Clarorum Mathematicorum brevis Chronologia Josephi Blancani in-4°. *Bononiæ* 1615. *

Vossius a fait quelque chose de plus important dans son Traité Historique & Critique des Sciences de Mathématiques auquel il a joint une Chronologie de toutes sortes de Mathématiciens, c'est-à-dire, d'Arithm. de Géometr. d'Opt. d'Astron. de Music. de Géogr. de Chronol. & de Méchan. [*in*-4°. à Amsterdam 1650.] Sa Méthode est de ne blâmer personne, & de louer volontiers les Ouvrages même les plus médiocres. Mais il faut avouer qu'on peut faire encore quelque chose de plus ample & de plus exact.

DE CEUX DE MEDECINE.

J. Antonides Vander-Linden *d'Enchuysen en Hollande*, mort en 1664.

s. 203 IL a fait un gros Recueil des Ecrits de Médecine selon l'ordre Alphabétique des Auteurs. Il est sans contredit (9) le plus habile d'entre tous ceux qui se sont mêlés de faire de ces sortes de Bibliothéques pour la Médecine; & *Lipenius* avoue de bonne foi qu'il a pris de celle de ce Médecin Hollandois la meilleure partie de ce qu'il a compilé dans son Ouvrage sur le même sujet. Médecins.

Mais le Sieur de Witte (10) prétend que Vander-Linden y a fait beaucoup de fautes, soit par trop de précipitation, soit pour n'avoir pas assés eu de secours; & il ajoûte que l'Imprimeur y en a ajoûté beaucoup des siennes & des plus grossiéres; mais que Voglerus (11) a découvert les unes & les autres dans son Livre de l'Introduction universelle.

La seconde édition qui se fit en 1651. est beaucoup plus ample & plus correcte que celle de 1637. mais la derniére qui parut en 1662. est encore d'un tiers plus fournie que la seconde, [la derniére édition *in*-4°. à Spire en 1688. est la meilleure], si ce n'est qu'on ne prenne pour une augmentation ou une continuation de celle-ci le Recueil que le Sieur *Beughem* a fait imprimer depuis deux ou trois ans de tous les Ecrits de Médecine qui ont été mis au jour depuis l'an 1650. jusqu'à présent.

On parle encore avec estime d'un grand Catalogue composé par un Allemand nommé Barthelemi Moser sous le titre de *Trésor Bibliatrique ou double Bibliothéque Onomastique & Classique*. Dans la premiére partie il comprend les noms, les actions & les Livres des Médecins; dans la seconde il a renfermé les matiéres des Ecrits de Médecine rangées par classes selon les titres des Arts & des sujets qui y sont traités. L'Ouvrage a été imprimé in-folio à Dilling (12).

Nous avons encore divers autres Recueils Historiques d'illustres Médecins, mais dont la Critique ne fait pas grand bruit. On en peut voir une liste dans le P. Labbe, page 175.

DE CEUX DE JURISPRUDENCE.

204 PLusieurs Auteurs ont entrepris de recueillir les actions & les Ecrits des Jurisconsultes.

7 ¶ Scipion Gentil étoit né en Italie, & d'une famille Italienne, quoiqu'il ait passé sa vie en Allemagne; où il mourut à Altorf l'an 1616.

8 ¶ Voyés ci-devant l'Article 162.

9 Journal des Sav. du 8. Avril 1680. pag. 105.

10 Henn. de Witte Theol. Memor. præfat. pag. 21.

11 Vogl. Introd. univ. cap. 8. pag. 42.

12 Voyés le P. Labbe Bibl. Bibl. pag. 19.

Jurisconsultes. des Jurisconsultes, & peu s'en sont acquittés avec l'exactitude nécessaire à un dessein de cette importance. Entre ceux qui ont fait le moins mal, on compte particuliérement *Guy* PANCIROL *de Rhége*, mort en 1599. qui nous a donné quatre Livres des illustres Interprétes des Loix, [*in*-4o. à Venise 1637 & 1655.] & qui s'est fait connoître encore d'ailleurs parmi les Savans. Ces Livres des Jurisconsultes ont été souvent imprimés.

Michel Neander loue l'Ouvrage de *Bernardin* RUTILIUS *de Vicenze* contenant les Vies des anciens Jurisconsultes qui ont paru depuis environ 2000. ans. Mais ce n'est que pour la difficulté du travail & des recherches qu'il lui a fallu faire pour rappeller la mémoire de tant de personnes que le tems avoit presque effacée. Car pour ce qui est de l'exactitude de la Critique & de la connoissance de l'Histoire, on feroit fort bien de la chercher ailleurs. L'Ouvrage de Rutilius fut imprimé en 1537. [*in*-4o.] pour la premiére fois à Bâle. [La seconde en 1557. aussi à Bâle.]

JEAN FICHARD Avocat de Francfort, mort en 1581. voulut aussi se signaler dans ce genre d'écrire auquel il a apporté assés d'industrie & de diligence. Car premiérement il a fait une addition des Vies des Jurisconsultes Modernes à celles des Anciens que Rutilius avoit recueillies. Depuis ce tems-là il en a composé encore un autre Recueil à part, & il est un des principaux Auteurs de ce double Catalogue de tout ce qu'on a pû ramasser de ceux qui ont écrit sur l'un & l'autre Droit, & qui ayant été augmenté par *J. Wolfgang de Freymon* fut imprimé in-4o. à Francfort en 1579. Edition beaucoup plus ample & un peu plus éxacte que celle qui avoit été faite à Bâle chés Oporin avec celle de *Rutilius*. Les autres Auteurs du Catalogue sont *Jean-Baptiste Zilette*, *Jean Nevizan* & *Louis Gomez*.

Franc. FLORIDUS (1) SABINUS qui vivoit au milieu du siécle passé, & qui avoit acquis de la réputation par son Apologie pour la Langue Latine, fit aussi un Livre des Interprétes du Droit Civil, [*in-folio* à Bâle en 1640.] Mais il n'y fait presque autre chose que rapporter les fautes des Interprétes du Droit Civil que Laurent Valla avoit remarquées & refutées. Néanmoins il y censure & refute en même tems les réponses qu'Udalric Zasius & André Alciat avoient prétendu y faire. Jurisconsultes.

Le *Biinomicon* de Jean BERTRAND (2) Président de Toulouse, mort en 1594. est écrit d'une maniére trop séche, il nous apprend trop peu de choses des actions & des Ecrits des Jurisconsultes, & il n'a parlé que des Anciens dont il ne nous reste presque plus rien.

* *Joannis Bertrandi Biinomicon de Jurisperitis Libri duo* in-4o. *Tolosæ* 1617.

CHAPITRE VI.

DE QUELQUES CATALOGUES DE LIVRES *tant de Libraires que des Bibliothéques particuliéres.*

205 IL y a deux sortes de Catalogues de Livres faits par les Libraires. Les premiers qui ne comprennent que les éditions qui sont sorties de la Boutique de l'Imprimeur qui donne le Catalogue comme ont fait *Manuce*, *les Estiennes*, *Plantin*, *Morel*, *Cramoisy*, &c. Les seconds sont ceux qui contiennent indifféremment toutes sortes de Livres à vendre dans la Boutique d'un Libraire comme sont aujourd'hui la plûpart des Catalogues des Libraires de Paris, de Lyon & des Pays étrangers. Catalogues.

Ceux de cette derniére espéce sont pour l'ordinaire assés mal-faits, & de si petite utilité qu'ils sont souvent grossis ou de Livres qu'ils n'ont jamais eus ou qu'ils n'ont plus; au lieu qu'on ne peut nier que les premiers ne soient fort utiles pour connoître & distinguer les éditions de chaque Imprimeur.

Mais nous avons eu soin de parler des principaux de ces Catalogues, quand nous les avons rapportés a la fin de ce que nous avons dit sur chaque Imprimeur.

a DES

1 ¶ Mort l'an 1547.

2 ¶ Baillet dans sa Table générale pour les 4. premiers volumes, au mot *Floridus Sabinus* renvoie à *Sabinus*, comme au vrai nom de famille de cet Auteur, n'a-

Catalogues.

DES FOIRES DE FRANCFORT.

206 LEs Catalogues des Foires de Francfort que nous avons en plusieurs Volumes in-4°. sont curieux à la vérité : mais ils ont été décriés parmi nous depuis long-tems, parce qu'on prétend qu'on y a usé de fourbe en forgeant des titres imaginaires de Livres Chimeriques & qui n'ont jamais été imprimés ; ou en empruntant de ceux qu'on ne sauroit trouver, comme a justement remarqué le Sieur Cramoisy dans la Préface du Catalogue des éditions tant de son grand-Pere que des siennes.

Il faut encore remarquer au sujet des Catalogues des Foires de Francfort qu'ils sont souvent remplis de fautes grossiéres dans les noms des Auteurs & dans l'énonciation des titres, aussi-bien que dans la marque des chiffres qui doivent servir à nous apprendre les années des éditions.

Cependant c'est sur la foi de ces Catalogues que les Allemans ont dressé pour la plûpart leurs Recueils & leurs Bibliothéques comme on voit entre autres dans ce que nous ont donné Jean Clessius, George Draudius, Paul Bolduanus, &c.

CATALOGUES DE MANUSCRITS.

ANTOINE POSSEVIN *Jesuite de Mantouë*, mort en 1611.

Manuscrits.

207 POssevin nous en a donné un assés grand nombre de Grecs à la fin de son Apparat sacré, mais ils sont en assés mauvais état, & assés mal digerés, outre que la plûpart sont imparfaits & peu éxacts. Ces Catalogues de Manuscrits Grecs, sont des Bibliothéques du *Vatican*, de *Sforze*, de *Vaucelle*, de *Turrien*, de *Bessarion*, des *Médicis*, tant à Saint Laurent qu'à Saint Marc, d'*Urbin* & de *Pesaro* ; de *Messine*, de *Patmos*, de sept qui étoient à *Constantinople* ; de l'Empereur à *Vienne*, du Duc de Baviere à *Munich*, d'*Ausbourg*, d'*Heidelberg* ; de *Fontaine-bleau* ; de l'*Escurial* ; de *Sirlet* ou de *Colomna*, de *Cesene*, de *Cremone*, de *Rhege* ; de *Saint Gal* en Suisse ; de *Varmie* ; & d'*Heilsberg* en Prusse, &c. Manuscrits.

THOMAS JAMES *Bibliothéquaire d'Oxford*, vers 1625.

208 IL nous a donné le Catalogue des Manuscrits des Bibliothéques d'*Oxford* & de *Cambridge* en Angleterre sous le nom d'*Eclogues* en deux façons, qui comprennent chacune un Livre. Dans le premier on voit la liste des Livres dans la confusion & sans ordre. Dans le second on voit le Catalogue des mêmes Livres distingués & disposés selon les quatre Facultés, ayant outre cela gardé l'ordre Alphabétique ; tant dans les noms des Auteurs que dans les Ouvrages mêmes. Cela fut imprimé à Londres en l'an 1600. in-4°.

Il est constant que c'est un des plus éxacts d'entre les Catalogues de cette nature, quelque chose qu'en ait voulu dire Possevin, qui s'est appliqué particuliérement à en faire la censure dans un cahier exprès imprimé à la fin de l'Apparat sacré. Mais on ne peut pas excuser James de cette passion & de cet emportement qu'il témoigne contre l'Eglise Catholique dans sa Préface, & dans un petit Recueil qu'il a fait de Livres écrits contre les abus qui s'étoient glissés dans la Discipline Ecclésiastique & contre la corruption des mœurs dont on a demandé de tems en tems la Reforme dans l'Eglise.

Le même James avoit encore fait par deux fois le Catalogue de la Bibliothéque *Bodlejane*, la premiére fois en 1605. l'autre en 1620. avec une addition de prés de trois mille Auteurs en 1635. Mais tout cela fut absorbé & anéanti par celui que fit Mr. Hyde il y a quelques années, [in-folio à Oxford 1674.] & dont nous parlerons ensuite.

JAC. PHIL. TOMASINI Ev. d'Emonia en Istrie.

209 NOus avons de lui les Catalogues des Manuscrits qui étoient de son tems dans les Bibliothéques de la Vil-

n'ayant pas vû que c'est *Floridus*, & que *Sabinus* marque le Payis d'où il étoit, savoir *Donadeo* Bourg de la Terre Sabine dans l'Etat Ecclésiastique.

3 ¶ Bertrand a fait une infinité de fautes. Ménage en a remarqué plusieurs dans ses Aménités de Droit.

Manuscrits. Ville de *Padoue* tant publiques que particuliéres imprimés à Udine en 1639 in-4°. avec de petits éclaircissemens sur plusieurs de ces Auteurs qui étoient peu connus auparavant. Le même Auteur fit depuis, ceux des Manuscrits des Bibliothéques publiques & particuliéres de la Ville de *Venise* où il a observé la même méthode que dans les autres, & cela fut imprimé en 1650. [in-4°.] dans la même Ville & dans la même forme.

DAVID HOESCHELIUS Bibliothéquaire d'Ausbourg, mort en 1617.

210 IL fit à la sollicitation & par le secours de Welser le Catalogue des Manuscrits Grecs de la célébre Bibliothéque d'*Ausbourg*, qui fut imprimé pour la seconde fois & avec de grandes additions dans la même Ville en 1595. in-4°. puis en 1605. Mr. Colomiez (1) dit que nous n'avons pas de Catalogue de Manuscrits plus docte ni mieux digeré que l'est celui de cette Bibliothéque, & qu'effectivement David Hoeschelius étoit des plus propres du monde pour gouverner une Bibliothéque. Nous en parlerons ailleurs parmi nos Critiques de Grammaire & nos Scholiastes.

AUBERT LE MIRE Doyen de l'*Eglise d'Anvers*, mort en 1640.

211 NOus avons de lui un Catalogue des Manuscrits de toutes sortes d'Auteurs, mais particuliérement des Historiens qui se gardoient dans les Bibliothéques des Pays-Bas, & sur tout dans celle d'Anvers. Il fut imprimé en 1606. [à Anvers in-8°. & à Bruxelles in-8°. en 1622.]

De la BIBLIOTHEQUE DE MUNICH, des Ducs de Baviere.

212 LE Catalogue des Manuscrits Grecs de la Bibliothéque du Duc de Baviére à Munich fut imprimé à Ingolstat en 1602. sans porter le nom de son Auteur. C'étoit un homme intelligent dans la connoissance des Livres, & qui a eu soin d'avertir à la tête de ce Catalogue que les Manuscrits de cette Bibliothéque sont à l'usage & au service de ceux qui voudront travailler utilement pour le Public, mais pourvu qu'ils soient Catholiques. Manuscrits.

DE LA CHINE.

213 ON imprima à Amsterdam en 1605. le Catalogue des Livres qu'on avoit transporté pour la premiére fois du Royaume de la Chine avec leur Encre & leur grand Papier. Ceux qui croyent s'y connoître prétendent que c'est quelque chose de fort curieux.

DE CONSTANTINOPLE.

214 OUtre ce que nous avons rapporté des Catalogues des Manuscrits de sept Bibliothéques de Constantinople, savoir 1. de celle des Patriarches, 2. de Cantacuzène, 3. de Varin, 4. d'un Grammairien inconnu, 5. de Marmorette, 6. de Suzi, 7. & d'Eugenique rapportés par Possevin; on en a encore un de cette Ville que l'on doit aux soins du Sieur du Verdier de Vauprivas, & qui est imprimé à la fin de sa Bibliothéque Françoise avec le supplément de Gesner, mais il ne paroît pas fait avec assés d'exactitude.

Il y a aussi un Catalogue de Manuscrits venus de *Constantinople* qui est *estimé*. C'est celui que George *Douza* ou *Vander Does* fit des Livres qu'il acquit & qu'il transporta avec lui du Voyage qu'il fit en cette Ville, & il fut imprimé à la Haye en 1598. [in-4°.]

DE LEYDE.

215 MR. GOLIUS ayant rapporté de son Voyage d'Orient un grand nombre de rares Manuscrits composés particuliérement en Arabe, & les ayant donnés à la Bibliothéque publique de l'Université de Leyde, il en fit un Catalogue fort exact distingué par classes. On le fit imprimer à Paris en 1630. in-4°. par Vitré. Le P. Labbe l'insera depuis dans son *Essay d'une nouvelle Bibliothéque de Manuscrits*.

Ou-

1 Biblioth. Choisi. pag. 194. 195.

Manuscrits. Outre cela nous avons encore les Catalogues curieux des Manuscrits en Langues Orientales, de Livres Hébreux, Arabes, Persans, Turcs &c. legués à la Bibliothéque publique de Leyde par *Scaliger*, & par *Warner*, & ils ont été imprimés en cette Ville in-4°. avec le Catalogue des Livres imprimés de cette célébre Bibliothéque, dressé par les soins du docte Mr. *Spanheim* (Frederic) le jeune qui en étoit le Bibliothéquaire en ces derniéres années.

Enfin on peut encore ajoûter aux Catalogues des Manuscrits Orientaux de la Bibliothéque de Leyde, le Recueil ou la *Bibliothéque Arabique* que donna Thomas *Erpen* Professeur en cette Langue dans l'Université de cette Ville, qu'il publia à la fin de sa Grammaire Arabique; & qui fut augmentée dans les éditions suivantes d'un Recueil de nouveaux Livres qu'y ajoûta *Gisbert Voët*. Et le Catalogue des Livres Orientaux de la Bibliothéque particuliére d'Erpen fut imprimé [*in*-4°. à Amsterdam 1656.] avec les Piéces faites sur sa mort par Scriver, & son Oraison funebre composée par Vossius en 1625.

Pour ce qui est des autres Manuscrits de cette Bibliothéque, le Catalogue en fut publié & mis au jour conjointement avec celui des Imprimés en 1595. in-4°. à Leyde même, avec une Epître de *Bertius* touchant l'ordre de ces Livres, & l'usage qu'on en doit faire.

DES PAYS-BAS en general par Antoine *Sander* Gantois, Chanoine de Tournay.

216 IL faut joindre à ce que nous avons dit ci-devant d'Aubert le Mire, le grand nombre des Catalogues qu'a fait *Sander* de tous les Manuscrits, Latins pour la plûpart, qui se trouvoient de son tems dans les Bibliothéques, soit publiques soit particuliéres, des Villes, des Universités, des Monastéres, des Eglises Collegiales, des Communautés, & des Personnes curieuses des Pays-Bas. Il en a fait deux Tomes in-4°. avec beaucoup de travail & de diligence; le premier Tome fut imprimé à l'Isle en 1641. & le second en 1642. dans la même Ville. Manuscrits.

DE L'ESCURIAL par le P. Alex. *Barvoët* Jésuite; & de *Scipion* TETTI *Neapolitain*.

217 C'Est le Pere *Barvoët* qui est l'Auteur du Catalogue des Manuscrits Grecs des principaux Ecrivains qui sont dans la Bibliothéque du Roi Catholique à l'Escurial. [in-8°. à Anvers 1648.] Ce Catalogue étoit assés rare, n'ayant été imprimé qu'au bout des Prolégoménes que le P. Cordier Jésuite mit devant sa Traduction des dix-neuf Homelies de S. Cyrille d'Alexandrie sur Jeremie. Mais le P. Labbe l'ayant eu de l'honnêteté de Messieurs Dupuy, le copia de sa propre main, & le fit imprimer en tout son entier dans l'Essai d'une nouvelle Bibliothéque de Manuscrits, [in-4°. en 1653.] avec celui de *Scipion Tetti* (1) Neapolitain, qui n'est ni moins rare ni moins curieux, & qui ayant été dressé plus de 80. ans auparavant de diverses Bibliothéques de Rome & d'Italie, n'avoit point encore vû le jour jusqu'alors, c'est-à-dire jusqu'en 1653.

* *Scipionis Tettii Bibliotheca Scholastica* in 8°. *Londini* 1618. *

DE VIENNE en Autriche par Mr. Lambeck (*Pierre*) *de Hambourg*, Bibliothéquaire de l'Empereur, mort vers l'an 1681. (2)

218 QUoique le Catalogue des Manuscrits de la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne soit divisé en huit volumes in-folio en [1665. 1669. 1670. 1672. 1673. 1679.] il n'est pourtant pas encore achevé, & c'est la mort de l'Auteur qui nous a envié un Ouvrage si curieux & si important. Mr. Lambecius avoit entrepris dans ce grand Ouvrage l'explication des Manuscrits de cette Bibliothéque, & c'est ce qu'il a fait d'une maniere Critique & Historique; ayant eu dessein d'y faire entrer tout ce qu'il avoit d'érudition & d'industrie, en quoi

1 ¶ Voyés touchant ce Tetti le Mélange curieux de Colomiés pag. 843. du Recueil de ses Oeuvres in quarto à Hambourg 1709.

2 ¶ Il est mort l'an 1680. âgé de 52. ans.

Manuscrits.

quoi il s'est fort distingué de tous les faiseurs de Catalogues dont nous venons de parler.

On ne peut pas disconvenir qu'il n'y ait quantité de choses très-particuliéres, & très-curieuses dans ce Commentaire si diffus & si splendide. Mais l'Auteur auroit pû renfermer la substance de tous ces grands discours de tant de volumes dans un espace beaucoup plus étroit, s'il eût voulu avoir plus d'égard aux finances & au loisir des particuliers, qu'à la magnificence & à la Majesté de son Prince.

DU ROI Très-Chrétien au Louvre.

219 NOus avons parlé au premier Chapitre, du Recueil fait par le P. Labbe sous le nom d'*Essai d'une nouvelle Bibliothéque de Manuscrits*, [in-4°. Paris 1653.] où il y a entre autres un Catalogue de ceux de la Bibliothéque du Roi: mais c'est quelque chose de si petite conséquence, que depuis principalement que cette riche Bibliothéque a changé de Gouverneur & de Garde, on a crû que la Majesté de Louis le Grand & l'utilité de ses Sujets exigeoient autre chose que ce que nous en avons. C'est pourquoi on a conçû depuis quelques mois le dessein de faire faire non-seulement un nouveau Catalogue des Manuscrits de cette Bibliothéque, mais encore de faire travailler à un examen éxact & à une severe Critique de chaque Piéce particuliére, & d'y faire ajoûter de petits sommaires très-precis, avec des recits Historiques, mais fort courts, de la fortune & de l'état de chaque Manuscrit. Comme il ne s'est encore rien vû en ce genre qui approche ni de la grandeur ni de l'excellence de cette haute entreprise, on a jugé aisément que l'Ouvrage est au-delà des forces d'un seul homme quelque laborieux & quelque entreprenant qu'il puisse être. C'est pourquoi on a jetté les yeux sur douze ou treize personnes habiles & judicieuses qu'on a partagées en trois bandes. Les premiers de ces Examinateurs s'appliquent aux Manuscrits Hebraïques & à ceux des autres Langues Orientales, les seconds s'occupent aux Manuscrits Grecs, & les derniers aux Latins.

Manuscrits.

CATALOGUES DE LIVRES IMPRIME'S de quelques Bibliothéques particuliéres.

DU VATICAN par *Ange Roccha* (1) *mort en* 1620.

220 CE qu'il a fait sur la Bibliothéque Apostolique suivant la nouvelle disposition que les Livres avoient reçûë dans le magnifique édifice que Sixte *V.* avoit fait bâtir, est quelque chose de plus qu'un simple Catalogue. C'est un ample Commentaire qui n'est pas toûjours renfermé dans les bornes de son sujet, & c'est ce qui le rend moins éxact. *Il ne se contente pas d'apporter les noms, les qualités & les principaux écrits des Auteurs: mais il fait encore leurs éloges, & il parle* de diverses choses qui regardent les Arts & les Sciences. Cet Ouvrage parut à Rome en 1591. in-4°. Catalogues.

D'INGOLSTADT en Baviere.

221 LE Catalogue des Livres de la Bibliothéque d'Ingolstadt étoit assés estimé dans un tems principalement auquel les bons Catalogues étoient plus rares qu'aujourd'hui. Il est disposé dans un ordre Alphabétique, & ne laisse pas d'être divisé selon les quatre Facultés qui y sont encore partagées en vingt-cinq classes. On en est redevable à l'industrie de Christophle *Freg* ou *Ferg*, Medecin & Bibliothéquaire du lieu après Jean *Cræsellius*, & il fit imprimer ce Catalogue en 1599. & 1600. in-folio dans la même Ville.

Mr. DE CORDES (Jean) Chanoine de Limoges, *mort en* 1642. *ou* 1643. (2)

222 VItré imprima le Catalogue de sa Bibliothéque en 1643. in-4°. Ce Livre est devenu aujourd'hui assés rare & pré-

1 De Rocc. Vid. Cornel. Curt. elog. Eremit. Aug. pag. 248.
Lud. Jacob. Carm. des Biblioth. part. 1. pag. 83.
Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. Vir. Illust.

2 ¶ Il mourut l'an 1642. âgé de 72. ans.
3 Gab. Naudé Epist. præfix. edit. Catal. Cordes. sive in Elog. Jo. Cordesii.
4 Paul Colom. Biblioth. choif. p. 126. où il rapporte

Catalogues. précieux même, parce qu'on sait que sa Bibliothéque étoit une des plus belles de Paris, & que comme il étoit fort bon connoisseur en matiére de Livres il l'avoit choisie & formée lui-même avec tant d'ardeur & de passion; qu'il s'étoit souvent retranché de son ordinaire même pour acheter des Livres, comme nous l'apprennent Messieurs Naudé (3) & Colomiés. (4)

Après la mort de Mr. de Cordes le Cardinal Mazarin acheta sa Bibliothéque, & il en eut de très-bons Manuscrits, qui depuis ce tems-là ont été transportés dans la Bibliothéque du Roi. On n'a point laissé de rechercher dans la suite le Catalogue de la Bibliothéque Cordesienne avec beaucoup d'avidité, parce qu'en effet il comprend un grand nombre de Livres excellens & fort bien choisis. C'est dommage qu'il n'y a un peu plus d'ordre & de méthode pour le soulagement de ceux qui tâchent d'en faire quelque usage.

DES MEDICIS DE FLORENCE.

223 UN Allemand d'Helmstad nommé *Henri Ernstius* homme de réputation a fait le Catalogue des Livres de la Bibliothéque du grand Duc, mais de celle qui est dans la Maison Religieuse de S. Laurent à Florence; & il le fit imprimer à Amsterdam en 1641. in-8°. Le P. Labbe (5) lisant le Recueil de Vander-Linden de la derniére édition, dont nous avons parlé auparavant, y a remarqué entre autres fautes une bévûë assés grossiére, ayant mis Ernstius parmi ses Ecrivains, & ayant pris ce Catalogue de Bibliothéque de *Medicis* pour un Catalogue de Livres de *Medécine*.

DE M. TRICHET DU FRESNE (Raphaël) de Bourdeaux, *mort vers l'an* 1661.

224 LE Catalogue de sa Bibliothéque fut imprimé à Paris en 1662. in-4°. Mr. Colomiés (6) lui donne la gloire d'avoir connu les Livres parfaitement, & il dit que ceux que nous voyons dans ce Catalogue, avoient été *finement* choisis par lui, c'est-à-dire qu'il s'étoit borné à ce choix. Et le P. Labbe ne se contente pas de dire (7) qu'il y a des Livres très-rares & très-exquis; mais il ajoûte, que l'abondance qu'il avoit de ces Livres étoit encore plus rare, pour le dire ainsi, ne se trouvant point ailleurs comme chés lui. Néanmoins la confusion avec laquelle ce Catalogue a été dressé en rend l'usage plus difficile, & il faut se resoudre à perdre beaucoup de tems avant que de trouver ce qu'on y cherche. Et ce qu'il y a encore de plus incommode, c'est le nombre infini des fautes d'impression non-seulement dans le nom des Auteurs, & dans l'énonciation des Titres, mais particuliérement dans les chiffres des années de l'édition des Livres.

DU CHEVALIER BODLEI (*Thomas*) ou de l'Université d'Oxford par Mr. *Th. Hyde*.

225 NOus avons déja dit un mot des deux Catalogues que Thomas *James* fit des Livres, que le Chevalier Thomas Bodlei donna à l'Université d'Oxford pour en faire une Bibliothéque publique. Mais cet Ouvrage de James est devenu comme anéanti par le beau corps de Bibliothéque dont Mr. *Hyde* régala le Public il y a neuf ou dix ans. [c'est-à-dire en 1674. à Oxford.] C'est un grand & pompeux Catalogue in-folio de tous les Livres imprimés de cette célébre Bibliothéque, qu'on nous a voulu faire passer pour la plus ample & la plus précieuse de l'Europe. Mais la beauté & l'étenduë de ce Catalogue nous ont un peu désabusé de cette pensée, & nous ont fait connoître la verité de ce que nous en ont rapporté les Etrangers, qui nous assurent qu'on la fait plus grande & plus riche qu'elle n'est véritablement. (8)

Et en effet s'il en faut juger par ce Catalogue, on y trouve souvent de petits libelles & de simples feuilles volantes, dont les

porte aussi les Ouvrages que Mr. de Cordes a publiés.
5 Labb. Bibl. Bibl. pag. 55.
6 P. Colom. Biblioth. choisi. pag. 143.

7 Ph. Labb. Bibl. Bibl. pag. 146.
8 Anonym. Bibliograph. Cur. Histor. Philolog. pag. 167.

Catalogues. les titres sont repetés même en plusieurs endroits, & qui font croire au Lecteur qui ne les connoît pas, que ce sont de justes volumes; ce qui arrive d'autant plus facilement, qu'on y a changé quelquefois le titre d'un même Livre. Mais on ne doit point blâmer cette méthode, puisqu'elle tend à faire connoître quantité de Traités particuliers, qui sans cet artifice seroient en danger de demeurer dans l'obscurité & dans l'oubli.

On ne peut pas nier qu'il n'y ait quelques fautes & quelque confusion dans les titres & dans les Auteurs, soit qu'on y en voye plusieurs fondus en un seul, ou un seul divisé en plusieurs mal-à-propos. Mais il faut encore louer l'Auteur de ce que dans un si grand Ouvrage il s'y en trouve si peu par rapport à la plûpart des autres Catalogues.

Les Ecrivains y sont rangés par l'ordre Alphabétique des surnoms, ce qui est beaucoup plus commode que ces Bibliothéques disposées selon les noms propres. Mais on croit que si Mr. *Hyde* eût pris le parti de ranger son Catalogue par l'ordre des matiéres, & s'il eût remis tous les noms de ses Auteurs à la fin dans une table alphabétique des Surnoms comme il a fait, il auroit augmenté de beaucoup le merite de son Ouvrage, parce qu'on cherche un Livre autant & plus souvent par le titre de la matiere & du sujet qu'il traite, que par le nom de son Auteur. Et il auroit satisfait tout le monde par cette double disposition de sa Bibliothéque.

Il y a encore une autre singularité qui ne se remarque guéres dans les Catalogues imprimés, qui est d'y voir la place de chaque Livre, comme elle se trouve dans les tabletres de cette Bibliothéque à Oxford; de sorte qu'on peut connoître le rang & les places de chaque Livre sans y aller.

DE M. DE THOU.

226 IL y a trois raisons principales qui doivent nous faire concevoir une idée avantageuse du Catalogue de la célébre Bibliothéque de Mr. de Thou. La premiére est la gloire immortelle que ce Héros s'est acquise parmi les gens du monde savant, soit par son Histoire, soit particuliérement par les soins qu'il a pris de se former une Bibliothéque des plus accomplies & des mieux choisies de son siécle. La seconde est l'abondance jointe à l'excellence de toutes sortes de Livres tant manuscrits qu'imprimés, qu'il y avoit renfermés. La troisiéme est le merite particulier des personnes qui ont travaillé à ce Catalogue. Car il est bon de savoir qu'il fut mis d'abord dans un ordre *Alphabétique* par Messieurs *du Puy*, dont le nom vivra tant que vivront les Lettres; qu'ensuite il fut réduit en diverses classes selon les Sciences & les Arts par Mr. *Bouilland* (1) homme célébre par ses doctes écrits; mais que c'est à Mr. *Quesnel* (2) à qui le Public est redevable de son accomplissement & de la Table des Auteurs qui s'y trouve, aussi-bien que de la Préface qu'il a mise à la tête, & qui nous apprend ces particularités.

Ce Catalogue fut imprimé en deux volumes in-8°. l'an 1679. Sa situation & sa méthode ont assés de rapport avec celle de Draudius. Et quoiqu'il soit hors d'apparence qu'on se le soit proposé pour modéle de ce Catalogue, on ne laisse pas d'y remarquer presque les mêmes vûës qui consistent à nous donner d'abord des Titres universels des matiéres, sous lesquels on range les Livres & les Traités qui peuvent s'y rapporter, & ensuite une Liste ou Table des Auteurs par leurs surnoms avec cette difference néanmoins que la disposition des classes dans ce Catalogue est beaucoup plus reguliére & plus judicieuse que dans la Bibliothéque de Draudius.

C'est ce qui lui a donné l'avantage audessus de tous les autres Ouvrages de cette espece. Car comme la fin d'un Catalogue doit être non-seulement de marquer les Livres, de les bien énoncer, & d'en specifier l'édition & la forme, mais encore de les faire trouver sans difficulté & sur le champ à ceux qui les y cherchent: on a eu grande raison d'y faire une Table Alphabétique des Auteurs pour ne se point priver de la commodité que l'on trouve dans les Catalogues des Bibliothéques *Bodlejane* & *Barberine*, & dans ceux de *Gesner*, *Possevin*, *Konig* & de plusieurs autres; & de composer en même tems un juste

1 Ismaël Bouilland mort le 25. Novembre 1694. dans sa quatre-vingt-neuviéme année.

Catalogues. juste Systême des Arts & des Sciences réduites par classes pour nous instruire de la méthode que nous pouvons tenir dans le choix & dans la lecture des Livres qui sont de la même espece, & qui traitent un même sujet. Et c'est ce qui n'avoit été tenté jusqu'ici que d'une maniére fort grossiére & fort imparfaite dans les Catalogues des plus belles Bibliothéques, telles qu'étoient celles de Mrs. *de Cordes*, *Heinsius*, *du Fresne*, *de Ribaudon*, *Bluet*, *Corbin*, &c.

Mais quelque industrie qu'on ait apportée dans le bel ordre du Catalogue de la Bibliothéque de Mr. de Thou, on peut dire, sans rien diminuer de l'estime qu'on doit avoir pour ses Auteurs, qu'il ne fournit pas encore entiérement les moyens de remédier à l'inconvenient ordinaire, & qui consiste dans la difficulté de trouver par ces voyes générales les matiéres singuliéres dont on a besoin, ce qui néanmoins devroit être la principale utilité qu'on pourroit retirer de ces sortes d'Ouvrages. C'est pourquoi il semble que la véritable maniére de faire un Catalogue, est de commencer d'abord par un Systême général des Arts & des Sciences, qui soient partagées en diverses classes, dans lesquelles on puisse ranger les matiéres universelles ou *génériques* qui font le sujet des Livres, & où l'on tâche d'observer autant qu'il est possible l'ordre des tems, ou des lieux, ou des choses mêmes, selon la méthode qui nous est prescrite par ceux qui ont le mieux écrit de la maniére de bien étudier & de bien lire les Livres. C'est ce qui a été fort bien pratiqué par Mr. Quesnel & par ceux qui ont travaillé avant lui au Catalogue de la Bibliothéque de Mr. de Thou, & par le P. *Garnier* dans son *Systême de la Bibliothéque du College de Clermont*. On peut hardiment s'en tenir-là sans qu'il soit fort necessaire d'aller étudier pour cet effet les maximes ennuyeuses que nous ont voulu prescrire sur ce sujet Possevin dans sa *Bibliothéque choisie*, le P. Blanchot Minime dans son *Idée*, le P. Clement Jésuite dans son *Instruction*, Jean-Baptiste de Cardone dans son *Conseil* au Roi d'Espagne & Mr. Naudé lui-même dans son *Avis*.

Après ce Systême general que j'appellerois volontiers le *Catalogue des Tablettes d'une Bibliothéque* comme étant le véritable plan de sa disposition locale, il semble qu'on devroit faire un *Index* éxact de toutes les matiéres & Traités particuliers disposés dans un ordre Alphabétique, qui est le plus simple & le plus naturel en forme de Dictionnaire, afin de pouvoir non-seulement connoître divers sujets, qui étant traités singuliérement & à fond, ne laissent pas de demeurer inconnus, & comme ensevelis parmi les autres, & particuliérement dans les gros Volumes & dans les Livres de Recueil; mais encore pour fixer & retenir une infinité de Piéces volantes & fugitives, qui ne peuvent presque point avoir de stabilité que dans ces sortes d'*Indices*. Et lorsque les titres singuliers & *specifiques* de ce Dictionnaire seroient un peu amples, je n'y connoîtrois point d'autre finesse que de les diviser suivant les espéces différentes dans lesquelles on partage ordinairement les matiéres dont il s'y agit, & d'observer par tout l'ordre des tems & des lieux, ou simplement celui des choses quand ce sont des matieres dont les Auteurs & les sujets ne peuvent pas commodement s'assujettir aux loix de la Chronologie & de la Géographie.

C'est, ce me semble, cette sorte de Dictionnaire raisonné qu'on devroit appeller proprement le véritable Catalogue d'une Bibliothéque, comme étant incomparablement plus utile & plus necessaire pour l'usage des Livres, & pour l'étude de tout le monde, que ne sont ni ceux qu'on fait seulement par les classes des matieres universelles.

Enfin on pourroit terminer ce Catalogue par une Table universelle de tous les Auteurs disposés selon l'ordre Alphabétique en suivant celui des surnoms pour les modernes. Mais je voudrois specifier sous chaque nom d'Auteur tous les Ecrits qu'il auroit faits, & marquer éxactement la place que tous ces Ecrits tiendroient dans le Catalogue où le Dictionnaire des matieres singuliéres, dans lequel on trouveroit infailliblement d'ailleurs tous les Livres Anonymes en leur place naturelle. Ce qui ne se peut pratiquer dans ces sortes de Catalogues

2 ¶ Joseph Quesnel cousin du fameux Pére Paquier Quesnel de l'Oratoire.

Catalogues. talogues qui ne se font que par les noms & par la suite des Auteurs. Mais comme il est difficile de bien expliquer ici tous les avantages qu'on pourroit retirer de cette triple méthode de dresser un seul Catalogue, & comme quelques personnes affectionnées d'entre celles qui ont des habitudes chés Monsieur l'Avocat General de Lamoignon se sont imaginé en avoir vû une partie assés nettement développée dans la Préface du Catalogue de sa Bibliothéque, on s'est trouvé engagé à faire imprimer cette Préface quoique Latine à la fin de ce Volume (1), non pas tant pour témoigner la soumission qui est duë à l'autorité de ces Personnes qui l'ont souhaitée, que pour demander sur ce point les lumiéres & les avis de ceux qui liront ce Recueil, lequel n'a été d'ailleurs entrepris que pour faire partie de ce Catalogue.

DE QUELQUES CATALOGUES DE REPUTATION *faits en ces derniéres années.*

227 DEpuis la publication du Catalogue de la Bibliothéque de Monsieur de Thou, il n'en a point paru de plus important que celui de la Bibliothéque *Barberine*, & celui de la Bibliothéque de M. *Heinsius*.

Le premier qui fut mis au jour en 1681. après la mort (2) du Cardinal François Barberin Doyen du sacré Collége est en deux Volumes ou en trois Tomes in-fol. Il nous fait assés juger que la réputation qu'avoit cette Bibliothéque n'étoit point mal acquise, & qu'elle étoit même encore plus riche qu'on ne la croyoit. Il est disposé selon l'ordre Alphabetique des Auteurs aussi-bien que celui de la Bibliothéque Bodlejane d'Oxford, mais il ne paroît pas si exact, & il y a tant de fautes, soit dans les noms des Auteurs, soit dans l'énonciation des Titres, & particuliérement de Livres qui ne sont ni en Latin ni en Italien, qu'on en pourroit faire un juste Recueil. D'ailleurs les Titres des Matiéres y sont souvent mêlés avec ceux des Auteurs, ce qui cause quelque confusion, & qui fait quelquefois prendre la personne dont il est traité dans un Livre pour celle qui a composé le Livre même. Catalogues.

Le second ne parut aussi qu'après la mort (3) de Nicolas Heinsius fils de Daniel l'an 1682. & n'a été dressé que dans la vûë de faire mieux vendre cette Bibliothéque à l'imitation de ceux de Messieurs de Cordes, Trichet du Fresne, de Thou, & de la plûpart des particuliers qui ont laissé ces précieux meubles de Livres à des héritiers ou ignorans, ou indigents, ou peu curieux de la gloire & de la Réputation de leurs Peres & de leurs familles. Il paroît par ce Catalogue que la Bibliothéque de Monsieur Heinsius étoit fort nombreuse, & que néanmoins les Livres n'en étoient pas moins bien choisis. Mais après tout il est plus curieux qu'utile, parce qu'il n'y a ni Table des Auteurs ni Table des matiéres, & que la division superficielle qu'on lui a voulu donner selon les Arts & les Sciences ne nous apporte pas grand secours.

CATALOGUE *des Livres d'Estampes de Monsieur de Marolles (4).*

228 CE n'est peut-être pas sortir tout-à-fait de notre sujet que d'ajoûter ici un mot du Catalogue curieux que Monsieur l'Abbé de Villeloin fit imprimer en 1666. [*in-8°.*] des Livres d'Estampes & de figures en Tailles-douces qui se trouvoient dans son Cabinet. Le Recueil qu'il en avoit fait étoit le plus parfait qu'il y eût encore eu jusqu'alors, étant composé de six-vingt mille Tailles-douces. Il est fort utile aux curieux qui y trouvent un nombre fort complet de tous les Ouvrages des bons Maîtres, & ils peuvent en tirer des lumiéres pour dresser des Cabinets d'Estampes. L'Auteur y a fait aussi des Remarques touchant les Peintres & les Graveurs, & quelques avertissemens sur la maniére de conserver les Estampes. Ce Cabinet ayant été depuis incorporé à celui du Roi, Monsieur de Marolles conçût le dessein d'en dresser un autre auquel il travailla jusqu'à la mort. [Il a été donné *in-12.* en 1672.]

A

1 * On la trouvera dans le premier Volume de la présente Edition. *

2 ¶ Arrivée le 10. Décembre 1679.

3 ¶ Arrivée l'an 1681.

4 ¶ Mort l'an 1681, âgé de 81. ans.

5 Mort en 1590.

6 Voyés D. Nic. Antoine dans sa Biblioth. Espagnole.

Catalogues.

A la fin de ce Catalogue on y en voit un autre de sa façon contenant la liste des Ouvrages qu'il avoit commencés, & qu'il esperoit donner au jour.

DES CRITIQUES, qui ont écrit *de la maniére de dresser une Bibliothéque*, ou qui ont fait des *Traités Philologiques & Historiques des plus celébres Bibliothéques*.

229 COmme ces sortes d'Ecrits n'ont presque point encore eu de Censeurs, nous ne nous y arrêterons pas, & nous nous contenterons d'en rapporter les simples titres, afin que comme la plûpart de ces Auteurs se sont presque suivis & copiés les uns les autres pour l'ordinaire, celui qui voudra traiter la même matiére après eux puisse apprendre ici une partie de ceux d'entre eux qui en ont écrit avec plus de réputation, & avoir le plaisir de les consulter & de les confronter ensemble.

1. *Jean-Baptiste* de CARDONE (5) Evêque de Tortose publia en 1587. quatre Traités Historiques & Critiques in-4°. à Tarragone. On dit qu'ils sont rares. Le premier est un avis au Roi Philippes II. pour bien dresser sa Bibliothéque de l'Escurial. Le second est un Traité de la Bibliothéque du Vatican pris des cahiers Manuscrits d'Onufre Panvini. Le troisiéme concerne les Ouvrages des Hérétiques, & le quatriéme traite des Diptyques. (6)

2. *Juste* LIPSE (7) a fait un Traité singulier des Bibliothéques imprimé à Anvers en 1603. [*in*-4°.] & plus d'une fois encore depuis ce tems-là. Le nom seul de l'Auteur de ce petit Livre lui tient lieu d'éloges & d'approbation.

3. P. BERTIUS (8) étant encore en Hollande fit une Epître ou Traité de l'ordre & de l'usage d'une Bibliothéque à l'occasion de celle de Leyde, & cela fut imprimé en 1595. in-4°. avec le Catalogue de cette Bibliothéque.

4. *Erycius* PUTEANUS *de Venloo* (9), Professeur à *Milan*, puis à *Louvain*, que quelques-uns de nos Ecrivains appellent *Henry du Puy* selon nos maniéres, composa un Traité de l'usage d'une Bibliothéque & du fruit qu'on doit retirer des Livres, & en particulier de la Bibliothéque Ambrosienne, dans le tems qu'il demeuroit à Milan. Cela fut imprimé en 1606. dans la même ville in-8°. Et depuis qu'il fut de retour dans son pays il fit un autre Traité sous le titre d'*Auspices de la Bibliothéque publique de Louvain* imprimé en 1639. in-4°. Il est vrai que ce Puteanus passoit pour un *babillard*, & pour un grand faiseur de petits Livres, mais il étoit d'ailleurs fort habile homme.

5. *Daniel* HEINSIUS de *Gand* (10), Professeur & Bibliothéquaire à *Leyde*, a fait un Discours à Messieurs de l'Université de Leyde, pour les remercier de la Charge de Bibliothéquaire dont ils l'avoient honoré, où il parle du bon état d'une Bibliothéque, & des devoirs d'un Bibliothéquaire; mais après tout ce n'est presque que du Latin, & il y a peu de chose qui fasse à notre sujet. Ce Discours est parmi ses Oraisons, & à la fin du Catalogue de la Bibliothéque de Leyde de l'an 1640.

6. Le P. *Pierre* BLANCHOT Minime (11) publia à Paris en 1631. l'idée d'une Bibliothéque universelle en trois grandes feuilles en forme de cartes, mais cela n'eut point grand cours. Voyés le P. Labbe *Bibl. Bibl.*

7. *Josse de* DUDINCK (12) Chanoine de Reyss, & Curé de Vin sur le Rhin, publia son *Palais d'Apollon & de Pallas* en 1643. in-8°. à Cologne, ce n'est proprement qu'un dessein & une idée assés superficielle des principales Bibliothéques du monde tant anciennes que modernes. Voyés Valere André *Bibl. Belg.*

8. Le P. *Claude* CLEMENT Jésuite *Franc-Comtois* (13) nous a donné quatre Livres de la maniére de dresser une Bibliothéque générale & particuliére, avec une description de la Bibliothéque de l'Escurial, & une exhortation à l'étude & à la lecture des Livres. Il publia cet Ouvrage à Lyon en 1635. in-4°. il y a quelque érudition, mais il y a trop de babil & trop de ce que nous appellons *fatras*, & s'il avoit eu plus de jugement, il auroit renfermé tout ce qu'il y a de bon dans cet Ou-

7 Mort en 1606
8 Mort Catholique à Paris en 1629.
9 ¶ Mort en 1646.
10 Mort en 1655.
11 ¶ Mort en 1637.
12 Vers 1650.
13 Mort en 1642.

Catalogues.

Ouvrage en un fort petit Livre.

9. *Gabriel* NAUDE' (1) Prieur de Lartige & Bibliothéquaire du Cardinal Mazarin, & qui passoit dans l'Italie & dans la France pour grand connoisseur de Livres, publia en notre Langue son *Avis* pour dresser une Bibliothéque en 1627. [*in*-8°.] pour la premiére fois, puis en 1644. [*in*-8°] avec l'augmentation du P. Jacob Carme. Mais son Avis n'est plus si nécessaire depuis qu'on a eu d'autres lumiéres sur ce sujet.

Le P. *Louis* JACOB *de Saint Charles* Carme *de Challon* (2) donna aussi en notre Langue son Traité des plus belles Bibliothéques publiques & particuliéres, qui avoient été & qui étoient de son tems dans le monde. [*in*-8°. Paris 1644.] Dans ce gros Traité il paroît avoir eu un peu trop de diligence, & trop peu de discernement sur des choses qui *sont incertaines* & sur d'autres *qu'il tire par les cheveux pour les faire venir à son Sujet*. Outre que *comme il avoit le naturel bon, il croyoit un peu trop facilement ce qu'on lui disoit & ce qu'on lui écrivoit, & se reposoit avec un peu trop d'assurance & de crédulité sur la bonne foi d'autrui.* C'est ce qui lui a fait multiplier si fort le nombre des belles Bibliothéques, & qui l'a porté à nous faire passer pour très-amples & très-bien choisies celles qui à peine auroient mérité place parmi les cabinets les plus médiocres. Cet Ouvrage fut imprimé en 1644. [*in*-8°.]

11. *Herman* CONRINGIUS (3) *Frisien* Médecin d'*Helmstad* fit un Traité en forme d'Epître sur tout ce qui regarde la composition d'une Bibliothéque par rapport à celle du Duc de Brunswick, qui est dans le château de Wolfenbutel. Il le fit imprimer à Helmstad en 1661. in-4°.

12. *Jean* LOMEJER (4) a fait un Traité Historique & Critique des plus célébres Bibliothéques, anciennes & modernes, ayant fait remonter les choses jusqu'à leur premiére origine. On ne disconvient pas qu'il n'ait beaucoup pris des autres, & qu'il ne dise aussi des choses inutiles & incertaines : mais au reste c'est le plus considérable de ceux que nous avons vû sur ce sujet. Son Livre fut imprimé à Zutphen l'an 1669. in-12.

13. Le P. GARNIER (5) Jésuite *de Paris* a fait imprimer depuis six ans ou environ in-4°. [en 1678.] le Systême de la Bibliothéque du Collége de Clermont, à qui les Jésuites ont donné depuis le nom de *Louis le Grand.* Nous en avons déja dit beaucoup de bien un peu au dessus, & nous ajoûtons ici que comme sa méthode est très-belle, son Systême peut servir de plan à tout le monde, pour donner une bonne situation aux Livres d'une Bibliothéque telle qu'elle puisse être. Quelques-uns prétendent qu'il n'a fait que prêter (6) son nom à l'Auteur véritable de ce Systême.

14. *Enfin le Sieur* le GALLOIS *(different de Monsieur l'Abbé de Cores)* publia in-12. en *notre Langue* un Traité *Historique* des *Bibliothéques* l'an 1680. *Il y* rapporte un petit nombre de choses nouvelles, mais le reste est copié avec assés de fidélité des autres Auteurs de ci-dessus, & particuliérement de Lomejer, dont il a même retenu les fautes avec un peu trop de scrupule. Du moins peut-on assurer qu'il a deviné fort exactement l'ordre des Chapitres & la méthode du Livre de Lomejer, qu'il s'est rencontré avec lui en une infinité d'endroits par un hazard qui approche fort d'un rendés-vous, & que les mémoires que ses amis lui ont fournis pour faire sa compilation ont une conformité avec ce Livre qui est un peu suspecte.

Mais comme il dit lui-même, il nous importeroit peu de savoir d'où il a pris ce qu'il entasse dans son Livre, s'il pouvoit nous instruire utilement, & il a raison de dire (7) que ceux qui ont voulu lui faire croire qu'il y avoit réüssi ont été trop indulgens à son égard.

CHAP.

1 Mort en 1653.
2 Mort à Paris.
3 Né en 1605. ¶ Mort en 1681.
4 Mort depuis peu d'années.
5 Mort à Boulogne la grasse en 1681.
6 ¶ L'Auteur des Réflexions pag. 193. demande d'où Baillet a tiré cette particularité.
7 Le Gall. Avis au Lecteur, &c.

CHAPITRE VII.

DES PRINCIPAUX CRITIQUES

Qui n'ont point écrit exprès ou par profession sur le jugement des Ouvrages des Auteurs, mais qui se sont contentés d'en faire l'examen par occasion dans leurs écrits, ou qui étant consultés sur les Livres n'ont donné leurs avis & n'ont prononcé leurs sentences que de vive voix.

Jean Louis VIVE'S *de Valence en Espagne, mort en* 1541.

230 IL n'est pas toûjours fort judicieux dans sa Critique, & il suit assés souvent sa passion & ses préjugés dans les jugemens qu'il fait des Auteurs, comme le témoigne Henri Estienne dans sa Préface sur Aulu-Gelle.

* *Lud. Vivès de corruptis Artibus lib. VII. & de tradendis Disciplinis lib. V.* in 8°. *Col. Agrip.* 1612. *

MELCH. CANO Dominicain Evêque des Canaries, mort en 1560.

231 C'Est un des plus judicieux & des plus hardis Critiques de son siécle. Il sembloit être né pour fronder tous les contes de vieilles & les erreurs populaires qui s'étoient glissées dans les Livres & particuliérement dans les Histoires. Mais nous en parlerons parmi les Théologiens. Il suffit de dire que Vossius estimoit fort sa Critique (1), & que le Pere Combefis l'appelloit le Maître des Censeurs (2), quoique sa liberté fît un peu mal au cœur à Baronius.

* *Melch. Cani Opera omnia* in-8°. *Parif.* 1662. *

FRANCOIS DE LA TORRE, *Espagnol appellé* TORRENSIS *dans les Ecrits qu'il fit étant séculier, &* TURRIANUS *dans ceux qu'il fit étant Jésuite,* mort en 1584.

232 TUrrien étoit un homme de grande Lecture & d'assés bon sens. Il étoit accusé de citer quantité de fausses Piéces pour défendre ses opinions, & dans la pensée où on étoit qu'il avoit forgé des Manuscrits dans sa tête, on le faisoit passer pour un homme de mauvaise foi, sous prétexte que personne n'avoit alors ni lû ni vû même ces Manuscrits, qu'il disoit avoir trouvés dans les Bibliothéques d'Italie & d'Espagne.

Néanmoins le tems qui découvre toutes choses semble avoir pleinement justifié Turrien. Car les Catalogues des Manuscrits de l'Escurial, & de ceux de Scipion Tetti Neapolitain, ayant été mis au jour long-tems après la mort de Turrien, on y a trouvé ceux qu'il a cités & qu'on croyoit imaginaires ; & Monsieur Colomiez même en a marqué trois ou quatre de cette nature qui sont des plus rares (3).

Après tout l'érudition & la probité de Turrien ne l'empêcheront pas de passer dans la Postérité savante pour un Critique de fort mauvais goût, qui étoit entêté & disposé à tout sacrifier pour la défense de ses préjugés. Il a été décrié par bien des gens, mais personne ne l'a tant humilié que le Ministre Blondel, quand il l'a entrepris avec le faux Isidore sur les Décrétales prétenduës des premiers Papes. Nous en parlerons parmi les Canonistes.

JEAN DORAT le Poëte (4) dit *Auratus*, de *Limoges*, *mort en* 1588. *âgé de* 80. *ans.*

233 IL avoit la réputation d'un rare Critique, d'un Censeur sévére & équitable des Ouvrages d'autrui, & d'un homme qui pénétroit jusqu'au fond les Auteurs les plus obscurs de l'Antiquité. C'est le témoignage que lui rend Monsieur Bullart

1 Hist. Lat. passim.
2 In recens. Auctor. Biblioth. concionat. pag. 12.
3 Mélanges Histor. edit. d'Orange.
¶ Le chiffre 3. renvoie aux Mélanges Historiques de Colomiés où il n'est absolument rien dit de Blondel par rapport à Turrien.
4 ¶ Comme il n'y a point eu de Jean Dorat qui ait écrit en Prose, il n'étoit pas besoin d'ajoûter par maniére de distinction *le Poëte*.

lart (1) & long-tems avant lui Joseph Scaliger (2), qui ajoûte que Dorat étoit grand Grec. Mais cet habile homme s'est contenté de donner des leçons de Critique de vive voix.

PHILIPPES DES PORTES Abbé de Thiron, Poëte François sous Henri IV. (3).

234 MOnsieur le Cardinal du Perron dit (4) que Monsieur de Thiron jugeoit merveilleusement bien des stiles, & que c'étoit un grand homme en cette partie de la Critique, dont il n'a pourtant rien écrit.

JOSEPH SCALIGER ou de l'Escale, *mort en* 1609.

235 SCaliger le jeune vouloit passer pour le Prince des Critiques aussi-bien que du reste des gens de Lettres, & il avoit assurément tout ce qu'il lui falloit pour soutenir ses prétentions. Car il avoit joint beaucoup de hardiesse & de présomption à une profonde érudition, à un génie vaste & puissant. La plûpart de ses Préfaces sont pleines de cette Critique sur les Ouvrages des Auteurs qu'il a corrigés ou expliqués; C'est ce qui nous engagera à parler de lui plus amplement parmi les Critiques de Grammaire ou de Philologie, & parmi les Chronologistes.

Pour ce qui est de cette Critique continuelle qu'il débitoit de vive voix dans la conversation, le Public a obligation à Messieurs de Vassan (5) neveux de Messieurs Pithou qui avoient demeuré chés lui, d'en avoir recueilli des fragmens qu'on a imprimé plus d'une fois sous le nom de *Scaligerana*. Mais je ne sai si ces bons Disciples ont crû par cette conduite rendre grand service à la mémoire de leur Maître. Si cela est, l'événement n'a pas tout à fait bien répondu à leurs intentions, & on ne peut rendre de plus mauvais offices à un homme de réputation, que de découvrir ses foiblesses, comme elles paroissent à nûd dans ce Recueil de ses propos & de ses paroles remarquables; quoiqu'on soit obligé de reconnoître qu'il se trouve des perles parmi tant de fumier. C'est aussi la remarque du P. Vavasseur, de Monsieur Colomiez, & des autres Critiques (6).

Monsieur de Balzac dit qu'en matiére de vers ses opinions étoient plus saines que celles de Jules César son pere; qu'elles étoient pourtant bien hardies & quelquefois même téméraires, & qui plus est souvent malicieuses (7).

Alstedius dit qu'il étoit imitateur des maniéres d'Aristote dans sa Critique envers les Auteurs, & c'est ce que nous avons aussi remarqué de son Pére (8).

Il arrivoit assés souvent que *sa Critique* ne s'accordoit pas dans les *jugemens des* Auteurs avec celle de *Lipse*, de Casaubon & autres; *mais il n'étoit* guéres plus infaillible qu'eux; *& s'il* les convainquoit quelquefois *d'erreur*, *il* en recevoit aussi le change, & quelquefois même que la Critique des uns & des autres se trouvoit fausse en même tems & sur un même sujet.

LIPSE, CASAUBON, &c.

236 NOus aurions pû parler ici de la Critique & des jugemens portés sur les Ouvrages des Auteurs par *Lipse*, *Ca*-

1 Is. Bullart. Acad. tom. 2. liv. 5. pag. 360.

2 Jos. Scalig. in Scaligeran. pag. 21.

3 ¶ Mort l'an 1606.

4 Perroniana, pag. 306.

5 ¶ Il entend Jean & Nicolas de Vassan fils d'un Mr. de Vassan Sieur de Remi-Mesnil, mari de Perrette Pithou, sœur de Pierre, de François &c. Pithou morte sur la fin de 1604. à Genève où dès 1572. elle s'étoit retirée. Ces fréres Vassans étant allés faire leurs études à Leyde, y voyoient assidument Joseph Scaliger, & recueilloient avec soin ce qu'ils lui entendoient dire de curieux. A leur retour en France, où ils se firent Catholiques, ils communiquérent leurs Recueils à Messieurs du Puy. Ceux-ci à Mr. Sarrau qui en laissa une copie à son fils Isaac, des mains duquel ils passérent à celles de Daillé le fils qui pour s'en rendre l'usage plus commode, en rangea les articles selon l'ordre de l'alphabet. Il en fit autant du Perroniana. Ensuite de quoi Isaac Vossius qui étoit alors à Paris ayant eu communication tant du Scaligerana que du Perroniana, procura l'édition de l'un & de l'autre chés Adrien Vlac Libraire à la Haie. Près d'un siécle auparavant, savoir environ l'an 1575. & depuis, jusqu'en 1592. François Vertunien de Poitiers Médecin de Mrs. Chateigniers de la Rochepozai, dans la maison desquels demeuroit en ce tems-là Joseph Scaliger, ayant occasion de le pratiquer, écrivoit pour son utilité particuliére les choses pleines d'érudition qu'il lui entendoit dire. Les cayers qu'il en laissa sont demeurés plusieurs années après sa mort ensevelis dans quelque cabinet obscur, d'où ils ont enfin été tirés par un homme de Lettres, Avocat à Poitiers, nommé Mr. de Sigognes. C'est lui qui ayant acheté ce Recueil, le fit imprimer sous le titre de *Scaligerana pri*-

Casaubon, *Grotius*, *Saumaise*, & particuliérement (9) par *G. Barthius*, ou même par la plûpart de ces Philologues Scholiastes & Correcteurs de Livres, qui ont paru depuis la fin du quinziéme siécle jusqu'à notre tems. Mais nous leur avons destiné la seconde partie de notre Recueil de Critiques ci-après.

BARONIUS & BELLARMIN

Cardinaux, le premier mort en 1607. le second mort en 1621. (10).

237 QUelque sujet qu'on ait de se plaindre de quelques jugemens peu équitables que ces deux grands Cardinaux ont porté sur la plûpart des Ouvrages qui ne favorisoient pas leurs intérêts, il n'y a pourtant pas de Gens raisonnables, du moins parmi les Catholiques, qui leur aient refusé la gloire d'avoir été d'habiles & judicieux Critiques dans tout le reste. Quoique le nombre de leurs fautes ne soit pas trop petit dans les endroits mêmes où la censure des Auteurs qu'ils font est sans passion & sans préjugés, il y aura toujours lieu de s'étonner qu'ils n'en ayent pas fait davantage dans des Ouvrages dont l'entreprise étoit fort au-dessus de la portée des Ecrivains médiocres. Nous parlerons plus au long du premier parmi nos Historiens Ecclésiastiques, & du second parmi les Controversistes, & parmi les Ecrivains de la Puissance du Pape & des Princes Séculiers, outre ce que nous avons déja dit de lui au second chapitre de nos Critiques sur les Auteurs Ecclésiastiques.

ANT. AUGUSTIN Archevêque de Tarragone mort en 1586.

FERDINAND DE MENDOZE, mort peu après 1600.

238 LE premier est universellement reconnu pour un des plus pénétrans & des plus judicieux Critiques que l'Espagne ait jamais portés, & il avoit parfaitement bien cultivé cette excellente partie de son esprit par toute sorte de belle Litterature. On voit par ce qu'il a fait dans ses divers jugemens sur les Ecrits des Anciens ce qu'il auroit pû faire, s'il avoit attendu à vivre dans notre siécle, auquel il s'est fait un si grand nombre de belles découvertes.

Le second auroit été fort loin dans la Critique, s'il ne lui fût arrivé une disgrace (11) qui le retira du commerce des Livres & de la Societé des Gens de Lettres. Cela paroît (12) assés par les trois Livres des Commentaires qu'il publia sur le Concile d'Elvire étant encore assés jeune. Nous en parlerons ailleurs. Il suffit d'avoir marqué ici son discernement dans la distinction des Piéces fausses ou suspectes d'avec celles qui ont quelques caractéres de vérité, & qui paroissent indubitables.

M. le CARDINAL DU PERRON mort en 1618.

» 239 JE puis juger des stiles, parce
» que j'ay employé vingt-cinq ans
» entiers à feuilleter tous les bons
» Auteurs Latins, Grecs & Italiens; j'ai
» été quinze ans entiers que j'avois tou-
» jours dans ma poche un *Orator* de Ci-
» ceron.

prima, lui conservant par-là le rang de son ancienneté. Ensorte que le précédent *Scaligerana* quoique publié deux ou trois ans auparavant n'a été depuis appellé par rapport à celui-ci que *Scaligerana secunda*.

6 Franc. Vavass. ap. Colomesium Biblioth. select. pag. 102.

7 Balz. dans son Socrate, pag. 162. & suiv. à la fin, édition de 1652.

8 Alsted. Encyclopæd. tom 4. lib. de Crit.

9 ¶ Ce *particuliérement* ne doit être entendu ni par rapport à la doctrine, ni par rapport au discernement, Barthius n'étant comparable ni en l'un ni en l'autre à aucun des quatre Critiques précedens.

10 ¶ Ménage auroit bien fait de rayer dans l'*Errata* de son Anti-Baillet les trois lignes suivantes de la page 264. du tom. 1. Les voici: *Mr. Baillet dit à la page 284. du 2. tom. partie 2. que Bellarmin mourut en 1622. Il mourut en 1621.* On voit que Ménage fait ici trois fautes, l'une en citant Tom. 2. partie 2. au lieu de Tom. 2. partie 1. l'autre en prétendant que Baillet qui a mis la mort de Bellarmin en 1621. l'avoit mise en 1622. la troisiéme en ce qu'il ne s'est pas apperçû que l'anacronisme touchant Bellarmin étoit uniquement à l'art. 739. quoique dès 1686. Baillet eût reconnu l'erreur.

11 ¶ Une démence causée par un excès d'application à l'étude.

12 ¶ Il veut dire que ces trois Livres de Commentaires font assés voir que Ferdinand de Mendoze auroit été loin dans la Critique, mais à cause de cette démence dont l'idée précéde immédiatement; il semble que ces mots; *cela paroît assés* signifient que *cette démence paroît assés par* &c. Equivoque désagréable qu'il auroit été bon d'éviter.

„ ceron. C'est le jugement que ce Cardinal porte de lui-même (1), & si on y veut ajoûter celui qu'en font les autres, on peut les copier sur celui que nous venons de rapporter des Cardinaux Baronius & Bellarmin.

M. Tomasini dit qu'il avoit un discernement très-exquis des esprits, & qu'il savoit admirablement juger du prix des Ouvrages des autres (2). Et il semble que Messieurs du Puy (3) ayent eu aussi le dessein de vouloir persuader la même chose au Public en mettant au jour ses Propos familiers ou les Restes de ses conversations sous le nom de *Perroniana* dans lesquels il paroit combien sa Critique étoit saine quand il parloit à cœur ouvert & dans toute sa liberté. Car on sait qu'étant avec ses amis particuliers en des lieux & en des occasions où ni ses intérêts ni ceux de la Cour Romaine ne l'obligeoient pas à se contrefaire, il disoit volontiers ses sentimens dans la pensée qu'ils n'auroient aucune conséquence.

M. LE PRESIDENT DE THOU mort en 1617.

240 LE caractére de la Critique de Monsieur de Thou est cette liberté Françoise qui regne par toute son Histoire, qui l'a fait si fort distinguer d'avec la plûpart des Ecrivains de son siécle, qui lui a fait éviter avec tant de sagesse les deux extrémités où se sont jettés d'un côté quelques zelés Catholiques, & de l'autre la plûpart des Protestans, & qui lui a donné en particulier l'avantage sur les trois célébres Cardinaux dont nous venons de parler, en ce qu'étant tout-à-fait exemt des préjugés & des intérêts qui les occupoient, ni la crainte ni l'esperance, ni aucune autre passion n'a été capable de corrompre sa plume & son esprit. On ne prétend pas néanmoins que tous les jugemens qu'il a rendus en faveur de tant d'Ecrivains médiocres soient toûjours fort justes & irrévocables. Ce sont des éloges que l'on trouve répandus dans son Histoire à la fin de chaque année. Ils font une des plus curieuses parties de cette Histoire. On les mit à part, & on les imprima à Francfort in-4°. en 1636. puis en 1656. à Helmstad en deux Volumes comprenant cinq parties dont la seconde seulement est le Recueil de ces hommes illustres en science. Et l'an 1684. M. *Teissier* mit ces Eloges des Savans en François avec des additions (4) où l'on voit quelques circonstances de leurs vies, quelques jugemens de leurs Livres & les Catalogues de leurs Ouvrages. Mais comme cela fait partie de l'Histoire de Monsieur de Thou, nous nous réservons d'en parler quand nous en serons aux *Historiens*.

* Depuis la mort de *Monsieur Baillet*, on a donné une nouvelle édition du Teissier en 4. vol. *in*-12. à Leyde 1715. *

1. HERIBERT ROSWEYDE *Jesuite mort en* 1629.

2. Jean BOLLANDUS *Jesuite, mort en* 1665.

3. Godefroy HENSCHENIUS *Jesuite, mort à la fin de* 1682. *ou au commencement de* 1683. (5)

4. Daniel PAPEBROCHIUS ou de PAPEMBROCK *Jesuite aujourd'hui vivant.* (6)

5. Et ses Consorts les PP. CARDON, BARTIUS, &c.

241 LEur travail est proprement une Critique perpétuelle sur les Vies & les Actes des Saints dans le discernement desquels on voit regner le bon sens, le bon goût, & la bonne foi. Ils s'appliquent avec une persévérance exemplaire à examiner toutes les Piéces, à distinguer les fausses & les supposées d'avec les véritables, soit par les maniéres, soit par les stiles, soit par les circonstances des tems & des lieux, soit par les autres caractéres de la vérité, qu'ils savent recon-

1 Perronianor. pag. 306. & 307. au mot *Styles.*
2 Jac. Phil. Thomasin. in Tit. Liv. pag. 85.
3 ¶ Le soin que j'ai dit qu'Isaac Vossius prit de faire imprimer à la Haye le *Perroniana* n'empêcha pas Daillé le fils de le faire imprimer en France. Ménage au chap. 80. de son Anti-Baillet, dit que ce fut en 1669. à Rouen, tems auquel Messieurs du Puy ne vivoient plus, l'aîné Pierre étant mort en 1651. & le cadet Jaques en 1656.
4 ¶ De beaucoup de fautes, ainsi que dans la seconde édition.
5 ¶ C'est au commencement de 1683.
6 ¶ mort le 29. Juin 1714.
7 Journal des Sav. en plus d'un endroit. Nouv. de la Rép. des Lett. de Juill. 1684.
8 ¶ Le P. Jaques Sirmond né le 12. Octobre 1559. mou-

connoître par la pénétration de leur esprit, & la solidité de leur jugement.

Néanmoins quelque précaution qu'ils ayent pû apporter, ils n'ont pas encore été entiérement à l'épreuve de la surprise, ce qui ne diminuë pourtant rien de la gloire d'une entreprise aussi héroïque que l'est celle-là, puisque c'est une chose tout-à-fait extraordinaire qu'il échappe si peu de chose à leur éxactitude & à leur diligence dans un travail si inouï, & qui doit peut-être durer plus d'un siécle, à compter depuis que Rosweyde en donna le premier plan à Bollandus il y a soixante ans (3). Nous en dirons davantage parmi ceux des Historiens Ecclésiastiques qui ont travaillé à la Vie des Saints en particulier.

* *Heriberti Rosweydi Vitæ Patrum mendis repurgatæ & notis illustratæ*, in-fol. *Antuerp.* 1618.

Joannis Bollandi & Gotofridi Henschenii Acta SS. mensis Januarii 2. *vol.* in-fol. *Antuerpiæ* 1643. — *Eorumdem mens. Februarii* in-fol. 3. *vol. ibid.* 1658.

Gotofridi Henschenii & Daniel. Papembrochii, Acta SS. Martii in-fol. 3. *vol. ibidem* 1668. — *Aprilis* in-fol. 3. *vol. ibidem* 1676. — *Maji*, in-fol. 7. *vol.* 1680. 1685. 1688. *

Le P. SIRMOND (Jacques) *Jesuite de Riom, mort en* 1652. (7) *en sa* 93 *année.*

242 COmme la place naturelle de ce grand homme sera dans la seconde Partie de nos Critiques parmi ceux qui ont déterré, corrigé, expliqué, & publié les anciens Auteurs, nous nous contenterons de dire ici qu'il passoit en son tems pour le modéle des bons Critiques, & qu'outre la bonté de son esprit, la solidité de son jugement, la droiture & la sincerité de son ame, il avoit encore une longue expérience de la portée des Auteurs & du mérite des Livres qu'il avoit acquise par une lecture opiniâtrée de plus de soixante & dix ans.

Le mauvais sort du P. Labbe veut qu'on attribuë au P. Sirmond une bonne partie des Dissertations Critiques qu'il a publiées en deux volumes sur les Ecrivains Ecclésiastiques, pour corriger & augmenter le Livre de Bellarmin sur la même matiére. Ce soupçon n'a peut-être pas d'autre fondement que l'excellence de la Critique qu'on y remarque en plusieurs endroits, quoique d'ailleurs le P. Labbe témoigne par reconnoissance & plus d'une fois même dans cet Ouvrage qu'il avoit reçû du P. Sirmond une bonne partie des lumiéres qu'il avoit pour le discernement des Ouvrages naturels & légitimes des Auteurs d'avec les autres.

Mais quand le P. Sirmond n'auroit point de part au Livre que nous avons sous le nom du P. Labbe, il nous reste assés d'autres fruits de sa Critique dans un si grand nombre d'Ouvrages qu'il a ou composés de sa tête ou enrichis de ses Notes. Il y donne presque en toutes rencontres des marques d'une liberté qui étoit plus que d'un Régulier & d'une franchise qui sautoit aux yeux même des Hérétiques, & il répand par tout ce sel qui formoit en lui ce bon goût qu'il n'a jamais perdu, si ce n'est (8) peut-être dans ses Antirrhetiques (9) où l'on fait voir diverses fautes contre la bonne Critique (10).

* *Jacobi Sirmondi Opera omnia* in-fol. 4. *vol. apud Cramoisy* 1642. *

GABRIEL NAUDE' *de Paris*, Médecin & Bibliothécaire du Cardinal Mazarin, mort en 1653.

243 NOus avons déja entretenu le Lecteur de deux de ses Ouvrages Critiques, savoir de la Bibliographie Politique, & de son Avis pour dresser une Bibliothéque, mais il en a fait encore d'autres. Car sans parler de l'Apologie pour les grands hommes accusés de Magie, nous pouvons encore ici rapporter le *Mascurat* qu'on lui attribuë, & qui est un jugement des Ecrits divers qui se sont faits sur le Cardinal Mazarin [*in*-4°. 1649.] Comme l'oc-

mourut le 7. Octobre 1651. en sa 92. année. Ainsi Ménage se trompe doublement lorsque pag. 264. du Tom. 1. de son Anti-Baillet il met la mort du P. Sirmond en 1652. & qu'il reprend Baillet, qui la met ici & ailleurs en 1652. de l'avoir mise en 1651. Ce qu'il y a de singulier c'est que Baillet lui-même croyant avoir mis cette mort en 1651. veut dans ses corrections qu'on réforme ce calcul, & qu'on mette 1652.

2 ¶ Tel n'est pas le sentiment d'Henri de Valois dans son Oraison funébre du P. Sirmond.

3 Petr. Aurel. Oper. Anæretic. pag. 323. & seqq.

4. Elogium Joannis Launoii Londini in-4°. 1685.

l'occasion de censurer y est très-belle, on ne s'étonne pas qu'il y ait reüssi, mais on y auroit pourtant souhaité encore autre chose.

* La 2. Edition beaucoup plus ample, contenant 717. pages, fut supprimée.

LE PORT ROYAL.

244 IL semble que l'ame ou le caractére particulier de cette Société ait été la Critique même. Car quoiqu'elle ait peut-être été formée par le hazard ou par quelque occasion qui n'a point été recherchée : néanmoins quelques-uns attribuent ce choix de tant d'Ecrivains d'élite au discernement des Esprits dans lequel on dit qu'excelloit le célébre Abbé de S. Cyran, & aux qualités extraordinaires de celui que l'on regarde comme le Maître commun de tous ces Auteurs. Ils sont réputés avoir été formés sur les régles du jugement & du bon sens qu'il leur a prescrites en leur communiquant cette délicatesse de goût qui les a fait distinguer si fort dans l'Eglise & dans le monde.

Néanmoins la réputation de ces nouveaux Critiques leur a été nuisible en plus d'une maniére ; car pour ne parler que de celle qui regarde notre sujet : on peut dire que la fourbe & l'imposture ont pensé gâter ce grand corps de Critique en voulant le grossir. Car le désir d'acquérir de la gloire ayant saisi d'une part quelques petits Ecrivains, & la passion d'amasser de l'argent s'étant emparée de l'ame de quelques Libraires de l'autre : on a vû multiplier ces prétendus Livres de Port Royal avec une confusion qu'il est d'autant plus difficile de démêler, que ces Ecrivains étant d'intelligence & de concert avec leurs Libraires ont eu la malice de se rendre Anonymes pour débiter leurs drogues sous ce nom spécieux, abusant ainsi de la simplicité des uns & punissant la curiosité des autres. Mais quoique le nombre des Ecrits véritables de Port Royal ne soit peut-être pas si grand que le monde se l'est imaginé, il y a néanmoins assés peu d'Ouvrages importans des Anciens & des Modernes en quelque Art & en quelque Science que ce puisse être, sur lesquels ils n'ayent exercé leur Critique, à commencer depuis les premiers Grammairiens jusqu'aux derniers Théologiens, & jusqu'aux Auteurs même de l'Ecriture. De sorte qu'il ne seroit peut-être pas impossible de faire de tous leurs Livres une espéce d'Encyclopédie de censures qui pourroit passer pour une Critique universelle.

M. DE MARCA (Pierre) Arch. de Paris, *mort en 1662.*

245 LE rang que cet illustre Auteur tenoit parmi les Critiques étoit pour le moins aussi considérable dans la République des Lettres que celui qu'il avoit parmi les *Prelats* Péron dans l'Eglise & dans l'Etat. Le P. Combefis (1) témoigne que ce qui le faisoit passer dans l'esprit de quelques-uns pour *le Prince des Savans de son siécle*, étoit particuliérement cette grande pénétration d'esprit & cette partie merveilleuse du jugement qui lui faisoit faire le discernement des Auteurs & de leurs Ecrits. Le P. Labbe (2) nous donne une idée de sa fine Critique qui n'est pas moins avantageuse, & nous trouvons dans divers Ecrits d'Auteurs Anonymes (3) des témoignages de la sureté de ses conjectures, & de cette liberté de dire ses sentimens qui lui auroit encore fait porter sa Critique plus loin s'il n'eût été retenu par les considerations que chacun sait. Mais nous parlerons plus amplement de ce grand homme parmi ceux qui ont écrit de la Puissance Ecclésiastique & Séculiére.

GASPAR SCIOPPIUS de *Franconie*, mort vers 1663 ou 1664. (4)

246 LA plûpart de ses Ecrits sont remplis d'une Critique si hardie, si insolente, & si mordante, qu'il en a même acquis la réputation de *Cynique*, & c'est ce qui lui a souvent déréglé le jugement, quoiqu'il fût fort capable d'ailleurs. Mais nous parlerons de lui parmi les Critiques Gram-

1 Combef. recension. auctor. Concionat. pag. 15.
2 Labb. Epist. dedic. de Script. Eccl. Dissert. idem tom. XI. Concil. Gen. ad Conc. Claromont.
3 Pernic. conseq. Regl. Imp. & autres Anonymes.

Grammairiens, qu'on appelle aujourd'hui Philologues.

* Voyés l'article 201. pour l'édition.*

M. VALOIS l'aîné (Henry) mort en 1676.

247 IL étoit certainement un des plus excellens Critiques de notre siécle, la finesse de son goût se fait sentir dans tous ses Ecrits, comme nous le verrons dans notre seconde Partie parmi les Correcteurs & les faiseurs de Notes.

M. DE LAUNOY (Jean) mort en 1678. le 10. de Mars.

248 IL ne s'est peut être point trouvé de Critiques parmi les Catholiques, qui ait usé avec tant d'avantage & tant de succès de cette liberté qui est si nécessaire à tous ceux qui veulent juger sainement des Ecrits des autres. Cette liberté a produit en lui une hardiesse qu'un autre n'auroit peut-être pas osé prendre impunément, & cette hardiesse a fait naître enfin une confiance un peu trop grande en sa propre autorité, qui lui a fait quelquefois donner des jugemens précipités sur des Ecrits ou des Piéces qu'il n'avoit peut-être pas toûjours examinées avec sa pénétration & son éxactitude ordinaire. Mais au reste on ne sauroit assés louer ce grand homme de la générosité avec laquelle il a contribué à délivrer la Positive du joug auquel elle paroissoit assujettie par la Scholastique. C'est ce que nous verrons plus à propos en un autre endroit de notre Recueil, parce que nous ne traitons ici que de son discernement pour les Livres & pour les Piéces qu'on prétend faire passer pour autentiques, par le moyen duquel il a rendu des services immortels aux Prélats de l'Eglise de JESUS-CHRIST aussi-bien qu'aux gens de Lettres.

* Le Catalogue de ses Ouvrages se trouve dans son Histoire du Collége de Navarre in-4. 1677.*

LE P. LE COINTE (Charles) de l'Oratoire mort en 1681. le 18. Janvier.

249 CE Pere pourroit fort bien tenir ici une des premiéres places à cause de l'éxamen qu'il a fait de tous les Auteurs, & des Actes Historiques qu'il a été obligé de voir pour son Histoire, & pour cette Critique judicieuse qui régne presque par tout ce grand Ouvrage : mais nous le réservons pour notre Recueil des Historiens de la France.

* *Annales Ecclesiastici Francorum* 8. vol. in-fol. *è Typ. Regia* 1665. 1666. 1668. 1670. 1683.*

M. PATRU (Olivier) mort en 1681.

250 IL étoit particuliérement consulté sur les maniéres de bien parler & de bien écrire, & sur la Critique des Ouvrages composés en notre Langue. Le P. Bouhours témoigne (5) qu'on tenoit Mr. Patru dans le monde savant, pour un merveilleux Critique, qui avoit le sens le plus droit & le goût le plus sûr qui fut jamais; que les meilleurs Ecrivains en notre langue estimoient peu l'approbation publique, s'ils n'avoient la sienne auparavant. On vouloit nous persuader qu'il nous préparoit quelque Traité de cette excellente Critique tant sur les Esprits que sur les Ecrits, dans lequel il prétendoit donner des régles certaines pour pouvoir juger sainement des pensées & des paroles des Hommes. Mais nous n'avons rien vû de ce beau dessein, & nous aurions de la peine à nous consoler de cette perte, si le P. *Bouhours* étant entré dans des vûës encore plus élevées & plus étenduës, ne nous faisoit espérer de voir au premier jour quelque chose de fort achevé sur ce sujet, après quoi nous n'aurons plus rien à désirer. Il ne nous reste donc rien de la Critique de Mr. Patru, que ce qui s'en est conservé dans la mémoire de ceux qui le hantoient: mais pour ce qui regarde ses Plaidoyés & ses autres compositions, nous les rapporterons parmi nos Orateurs.

* Voyez l'Article 162.

5 Dans l'Ep. dedic. de ses Rem. sur la L. Franç.

LE

LE P. GARNIER (Jean) Jésuite, mort en 1681.

251 CE Pere s'est aussi adonné à cette sorte de Critique avec assés de succès, & particuliérement à l'égard des Ecrits des Peres du quatriéme & du cinquiéme siécle, & dont les Ouvrages ont du rapport avec l'affaire du Nestorianisme & du Pelagianisme: mais ce qu'on estime le plus est la seconde des cinq Dissertations Critiques qu'il a faites sur Theodoret, par laquelle il nous apprend les Ouvrages qui sont veritablement de ce Pere, en quel tems ils ont été composés, quelle en a été l'occasion, quels en ont été les motifs, enfin il marque le sujet de ses Lettres & le caractere des Personnes à qui il les adressoit (1).

Mais nous aurions autant & peut-être plus de sujet de rapporter ici le P. *Combefis*, le P. *Quesnel*, Mr. *Baluze*, Mr. *Cotelier*, & les autres habiles Critiques de nos jours, que nous reservons pour la seconde Partie, parce qu'ils se sont principalement occupés à l'examen des Auteurs pour les corriger & les donner au jour; & nous nous contenterons de remarquer en cet endroit, qu'il n'y a point d'Ecole où cette savante Critique, dont il s'agit ici, soit plus florissante & mieux exercée que dans celle des *Benedictins* de la Congregation de S. Maur, où il semble que le rétablissement de la discipline ait procuré celui des Etudes les plus solides & les plus utiles au Public. Car effectivement on peut dire que le P. *Menard* a commencé, & qu'il a été suivi heureusement par les PP. *Dachery*, *Gerberon*, *Mabillon*, *Delfau*, *Blanpain*, *Garet*, *Friche*, & plusieurs autres qui aiment mieux nous faire goûter les fruits de leur Critique, que de se faire connoître pour en acquerir de la réputation, & qui nous donnent tout lieu d'esperer qu'en se succedant les uns aux autres, nous pourrons avoir dans la suite du tems une Critique successive & continuelle des Peres & des autres Auteurs qui ont écrit, sur tout dans l'Eglise d'Occident, jusqu'au tems de S. Bernard.

Le P. *LUPUS* Ermite Augustinien, d'*Ypres* mort en 1681.

Mr. de SCHEELSTRATE (Emman.) Chanoine d'*Anvers*, Sous-Bibliothéquaire du Vatican, aujourd'hui vivant. (2)

252 CE dernier a embrassé dans ses *Antiquités Ecclesiastiques*, & dans son *Eglise d'Afrique* [in-4°. à Anvers 1678.] un genre d'écrire qui en[illegible] des Critiques d'aujourd'hui, il y fait paroître aussi beaucoup de lecture, & on y trouve même ce caractere d'honnêteté qui est si fort à la mode presentement parmi les Ecrivains de probité. C'est dommage que quelques-uns n'y trouvent pas toute l'exactitude necessaire à un Auteur de son merite, ni tout le discernement possible pour savoir distinguer ce qui est certain, & pour ne se point laisser imposer par le préjugé.

Nous sommes obligés de dire presque la même chose de la Critique du feu P. *Chrétien Wolff* si connu sous le nom de *Lupus*, parce que, quelque profonde que soit son érudition, il est difficile de s'en tenir toujours aux jugemens qu'il porte des Ecrits des autres, à cause qu'ils ne paroissent ni libres ni des-interessés à ceux qui savent quels étoient ses engagemens; mais nous parlerons ailleurs & du P. Lupus & de Mr. Schelstrate avec plus d'étenduë.

Mr. HERMANT (*Godefroy*) Chanoine de Beauvais, aujourd'hui vivant. (3)

253 L'Examen que cet Auteur a fait des Ouvrages des principaux Peres de l'Eglise Grecque & Latine, de divers Actes, Titres, & autres Pieces de l'*Antiquité* Ecclesiastique, sur tout des quatre & cinquiéme siécles, de diverses Lettres & des Historiens mêmes de ce tems-là a fait remarquer beaucoup de finesse dans son discernement, beaucoup de délicatesse dans son goût, beaucoup de solidité dans son jugement, & beaucoup de sûreté dans ses décisions. Cette excellente Critique est ramassée sous le titre d'*Eclaircissemens* & de *Remarques*, qu'il a eu soin d'ajoûter à la fin de chaque Vie

1 Voyés le Journal des Savans du 15. Mai 1668.
2 ¶ Mort le 5. Avril 1692. âgé de 46. ans.
3 ¶ Mort le 11. Juillet 1690. dans sa soixante & quatorziéme année.

Vie des Peres de l'Eglise qu'il a composée, si on en excepte celle de S. Chrysostome, dont la Critique est répanduë par tout le corps de l'Ouvrage. L'exactitude est gardée dans tous ses Ecrits avec toute la rigueur que la verité la plus pure peut exiger de la capacité de l'homme: mais il suffit de l'avoir consideré ici comme un Critique, jusqu'à ce que nous en parlions ailleurs comme d'un Historien Ecclésiastique.*

* Godefroy Hermant. La Vie de S. Athanase in-4°. Paris. 1672. — de S. Basile le Grand — de Gregoire de Nazianze in-4°. 2. vol. Paris. 1674. — de S. Ambroise in-4°. Paris. 1678. — de S. Chrysostome in-4°. Paris. 1664.

254 (1) ENfin s'il m'étoit permis de prévenir le Public dans ses jugemens, j'oserois avancer qu'on ne pourroit point assés feliciter l'Eglise & la République des *Lettres* d'un present qu'elles doivent bien-tôt recevoir de la main d'un Auteur illustre par sa naissance & par son érudition singuliere, mais encore plus par sa rare modestie. Le present doit porter le nom de l'Histoire Ecclésiastique des six premiers siécles de l'Eglise en plusieurs Volumes: mais c'est proprement le chef-d'œuvre de la Critique Ecclésiastique, où les moindres choses même sont pesées pour ainsi dire au poids du Sanctuaire, & examinées avec une severité inexorable. Et quand il aura plû à Dieu de faire publier ce grand Ouvrage, les vrais Savans & les sectateurs de la Verité auront enfin le contentement de voir l'erreur & l'imposture entiérement bannies par le secours d'une Critique dont l'exactitude n'a peut-être point encore eu d'exemple.

* Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des six premiers siécles 16. vol. in-4°. finissant en 1513. les premiers vol. imprimés à Paris en 1693. & le dernier en 1712. On continuë d'imprimer la suite.*

DE QUELQUES SAVANS HERETIQUES, *qui se sont exercés dans la Critique, & qui ont voulu l'employer contre l'Eglise Catholique.*

255 LEs principaux de ceux dont nous n'avons pas fait mention dans les Chapitres précedens, sont Jean Rainold Anglois mort en 1607. David Blondel François mort en 1655. Thomas Gataker Anglois mort en 1654. Jacques Usserius Hibernois Archevêque d'Armagh mort en 1655. & Jean Daillé François mort en 1670.

1. RAINOLD est merveilleusement estimé de ceux du Pays & des autres Protestans. Son principal Ouvrage de Critique est, ce me semble, la censure qu'il a faite des *Livres* de l'Ecriture Sainte, que les Hérétiques d'aujourd'hui appellent Apocryphes.

2. BLONDEL n'avoit peut-être pas son pareil parmi ceux de sa Communion pour la Critique, & s'il y a fait des fautes, c'est plûtôt l'interêt de sa fortune qui l'a fait manquer, que le préjugé ou l'ignorance. Tous ses Ouvrages sont pleins de cette belle Critique. Celui de la *Primauté en l'Eglise*, celui du *Sentiment de S. Jerôme sur la Prêtrise*, celui de la formule *Regnante Christo*: mais particuliérement celui de la fable de la *Papesse*, & celui de la censure du faux *Isidore* & de *Turrien*, au sujet duquel le Pere Sirmond appelloit Mr. Blondel *Un Enfonceur de portes ouvertes*, à cause de la chaleur & des efforts avec lesquels il a poursuivi ces deux Auteurs, dont la défaite n'étoit ni difficile ni fort considerable, après que tant de Critiques Catholiques avoient déja découvert les impostures d'Isidore, & que le procedé de Turrien avoit été sifflé & censuré par les plus judicieux d'entre nos Ecrivains avant lui.

3. Nous aurons occasion de parler de GATAKER dans la seconde partie des Critiques.

4. Et pour USSERIUS, chacun tombe d'accord que c'étoit une merveille d'é-

1 ¶ Sebastien le Nain connu sous le nom de Mr. de Tillemont, né le 30. Novembre 1637. mort le 10. Janvier 1698.

d'érudition, & qu'il étoit allé fort loin par le moyen de la Critique. Néanmoins quelques Protestans veulent qu'il n'ait pas toûjours eu le discernement également fin. Ce qui les a porté à diminuer ainsi quelque chose de la gloire de ce grand homme, est peut-être la bonne foi & la sincerité avec laquelle il a reconnu la verité de certaines Piéces de l'Antiquité Ecclésiastique, qui ne favorisoient pas leur Communion, jugeant qu'il ne témoignoit pas assés d'entêtement pour un bon Protestant, & le soupçonnant d'avoir quelques intelligences secrettes avec des Catholiques François qui l'attiroient insensiblement à la Communion Romaine. Nous parlerons de lui plus amplement parmi les Historiens Ecclésiastiques.

5. Enfin Mr. Daillé, qui a été consideré comme un des plus grands Docteurs de Charenton, se picquoit aussi de fine Critique, & en faisoit profession particuliére avec quantité de Savans d'entre les Catholiques qui étoient ses amis. Ses principaux Ouvrages de Critique sont les Livres des *Pseudepigraphes*, c'est-à-dire sur les Constitutions Apostoliques; son jugement des Ecrits attribués à S. Denys, à S. Ignace, &c. son Traité de l'Emploi des Peres. Mais il n'a pas toûjours été fort heureux dans sa Critique, & il a été battu plus d'une fois par les Protestans mêmes comme personne ne l'ignore.

CHAPITRE VIII.
PARAGRAPHE I.
CRITIQUES DES ETUDES, DES GENS D'ETUDE ET DE LEUR ETAT,

par

1. Jo. PIERIUS VALERIANUS de Bellune, mort en 1550. (1)
2. Cornel. TOLLIUS *Hollandois*, vers le milieu de ce siécle.
3. Theophil. SPIZELIUS *Allemand* d'Ausbourg, encore vivant, né en 1639.

256 Pierius a fait un Traité en forme de Dialogue sur les malheurs des Savans, & il a été continué par *Tollius*. Vossius (2) appelle cet Ouvrage de Pierius un Livre fort curieux & bien fait. Mais il semble qu'il n'ait travaillé que pour nous rebuter, ou du moins pour nous apprendre qu'il ne faut point esperer faire fortune quand on prend le parti de devenir savant par l'étude. Et pour multiplier le nombre de ces malheureux qu'on appelle Gens de Lettres, il a mis parmi leurs calamités diverses accidens naturels qui ne sont nullement des malheurs. (3)

Ainsi il seroit à souhaiter que ce Recueil eût été fait avec plus de choix & de jugement, & qu'on n'y eût inseré que des exemples illustres qui pussent servir de leçon pour ceux qui s'imaginent pouvoir faire un usage prophane des belles Lettres, c'est-à-dire, ne s'en point servir pour en devenir plus honnêtes gens, & pour tâcher de se rendre utiles à l'Eglise ou à l'Etat dans le poste que la Providence leur donne à garder dans le passage de cette vie.

* *Joann. Pierius Valerianus de infelicitate Litteratorum* in-12. *Amstelodami.* 1647. — *Cornel. Tollii Appendix ad Pierium Valerianum* in-12. *ibidem* 1647. — *Petri Alcionii Medices legatus de exilio.* — *Jo. P. Valerianus & Cornelius Tollius de infelicitate Litteratorum*, & — *Josephus Barberius de miseria Poëtarum Græcorum* in-12. *Lipsiæ* 1707. *

Mr. Spizelius semble avoir eu des vûës plus pures & plus Chrétiennes dans la maniére dont il nous a voulu representer les miséres qui arrivent aux Savans par leur faute. Il en a composé deux Livres assés gros, l'un sous le titre de *Felicissimus Literatus*, [in-8°. 2. vol. à Augsbourg 1685.] & l'autre sous celui d'*Infelix Literatus*, [in-8°. 2. vol. *ibidem* 1680.] Dans le premier, il prétend faire voir les vices des Gens de Lettres & les malheurs qui leur arrivent. 1. Par leur impieté & leur Athéisme. 2. Par leur orgueil. 3. Par leur amour propre & leur vanité. 4. Par leur envie & leurs basses jalousies. 5. Par leurs querelles & leurs differends. 6. Par leur médisance. 7. Par leur ambition & le

1 ¶ Son amour pour les Muses lui fit changer son nom *Joannes Petrus* en celui de *Joannes Pierius*. De Pietro ou Piero de' Valerii, si l'on en croit Majoragius, Orat. 10. il s'appella *Pierius Valerianus*. Il étoit de l'ancienne famille des Bolzani de Belluno dans la Marche Trevisane. Voyés la note sur l'Article 697.

2 Voss. Hist. Lat. lib. 3. pag. 623.

3 ¶ Pierius s'étant borné à parler des malheurs arrivés aux Savans Italiens de sa connoissance dans l'espace d'environ 40. ans, paroît avoir fort bien rempli ce dessein dans ses deux Livres *de Literatorum infelicitate*, où il rapporte touchant les gens de Lettres de ce tems

le désir de la gloire. 8. Par leur avarice. 9. Par leurs curiosités pernicieuses. Dans le second, il veut encore nous montrer un Labyrinthe de malheurs d'où les Gens de Lettres ne sauroient se tirer, quand ils étudient par de méchans motifs & plûtôt pour eux-mêmes que pour Dieu & le Prochain. Il prétend distinguer ce qu'il y a de réel d'avec ce qu'il y a de faux & d'apparent dans le bonheur & dans les miséres palliées des Gens d'Etude, & il rentre souvent dans le dessein de son premier Livre, & se repete même en divers endroits, soit dans le raisonnement, soit dans les exemples. On peut dire que, quoi que ces deux Ouvrages ne soient pas encore dans toute la perfection & la méthode que l'Auteur pourra leur donner dans une seconde édition, ils ne laissent pas d'être fort édifiants, & ils font connoître la droiture du cœur & les bonnes intentions de Mr. Spizelius nonobstant les préjugés où il paroît engagé par le Lutheranisme.

PARAGRAPHE II.

DE L'EXAMEN DES ESPRITS, JEAN HUARTE de S. Jean *Espagnol* vivant en 1580.

257 POssevin (4) semble ne pas estimer beaucoup le Livre que cet Auteur a fait de l'*Examen des Esprits*, & il en fait la censure dans son premier Livre de la nature des Esprits, où effectivement il nous fait voir des Paradoxes qui ne paroissent pas soutenables, cependant il n'a point laissé d'en faire une nouvelle édition à Cologne en l'année 1610. [in-12.]

Et Dom Nic. Antoine (5) dit que toutes les nations en font une estime toute particuliére, parce qu'il y a beaucoup de curiosité & d'érudition dans tout ce qu'il écrit de la difference des Esprits qu'il y traite, & dans la maniere dont il examine tout ce qui convient aux Arts & aux Sciences.

Æschacius Major qui l'a traduit d'Espagnol en Latin, [sous le titre de *Scrutinium Ingeniorum*. in-8°. *Hallæ* 1662.] prétend (6) que c'étoit l'esprit le plus subtil de son siécle, qu'il merite un rang considerable parmi les Ecrivains de la premiére trempe, & qu'il marche de pair avec les plus sages de l'Antiquité, parce qu'à son avis il a fait revenir au monde la subtilité & le goût des Anciens qui s'étoit perdu depuis tant de siécles, & qu'il a remis en usage cette premiere liberté qu'on avoit de philosopher, & de dire son sentiment sur toutes choses, sans apprehender les Inquisiteurs ni les mouchards. Cet Ouvrage a été mis aussi en notre Langue.

Mr. RICHER (Edme) Docteur de Sorbonne, mort en 1633. (7).

258 NOus avons de lui un Livre sous le nom d'*Obstetrix animorum* [in-4°.] pour former les Esprits, & les rendre capables des Sciences. Cet Ouvrage n'est pas indigne de lui, & on y trouve des marques de la sagesse & de la solidité de son Esprit.

On auroit pû parler ici du Livre de la *Recherche de la Verité*, où le Pere Malbranche (8) traite de la nature de l'Esprit de l'Homme & de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les Sciences. Mais il paroît plus à propos de le remettre parmi les Philosophes.

PARAGRAPHE III.

CEUX QUI ONT ECRIT DE LA MANIERE DE BIEN ETUDIER.

1. *Rodolph.* AGRICOLA mort en 1485.
2. *Didier* ERASME mort en 1536.
3. *J. Louis* VIVE'S mort en 1541.
4. *Vite* AMERBACHE mort en 1557.
5. *Philippes* MELANCHTHON mort en 1560.

259 LEs Traités d'Agricola, d'Erasme & de Melanchthon furent imprimés ensemble à Bâle en 1531. in-8°. Ce-

tems-là des particularités qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Les Traités de Spizelius sont froids & fades en comparaison.

4 Possevin, Bibl. Select. lib. 1. de Nat. Ingenior. cap. 13. 14. 15. 16. 18. &c.

5 Nic. Anton. Bibl. Hispan. tom. 1. pag. 543.

6 Æschac. Maj. præfat. ad Huart. apud eumd. Nic. Ant. ibidem.

7 ¶ René Richard à la fin de sa Vie du P. Joseph a fait voir par des preuves tirées des Actes publics qu'Edme Richer étoit mort le 29. Novembre 1631, âgé de près de 73. ans.

8 ¶ Le P. Nicolas Malebranche né le 6. Août 1638. est mort le 13. d'Octobre 1715.

Celui d'Agricola le fut séparément à Lyon en 1539. in-4°. Celui d'Erasme parut depuis en diverses formes, imprimé en divers endroits, tantôt seul, tantôt avec d'autres Opuscules. Celui de Melanchthon fut aussi réimprimé plus d'une fois en Allemagne. Ce qui fait voir le goût qu'on avoit pour ces sortes d'Ouvrages dans un siécle où l'amour de l'étude étoit plus ardent que dans le nôtre. Le Traité d'Amerbachius fut imprimé en 1539. in-8°. mais il ne fit point tant de bruit que ceux des autres.

Celui des Critiques qui paroît s'être le plus exercé sur ces matiéres est *Vivès*, lequel, outre son Traité de la *maniere d'étudier*, a composé encore cinq Livres pour montrer le véritable moyen de *bien enseigner les Lettres & les Sciences*, & vingt autres Livres *de la Corruption & de la Décadence des Arts & des belles connoissances*, mais nous en parlerons dans la seconde Partie de nos Critiques.

Ces Auteurs & ceux dont nous parlerons dans la suite ont pour l'ordinaire des vûës assés bonnes, mais il seroit besoin d'une longue & difficile discussion si on vouloit separer dans ces Ecrits ce qui est bon pour la pratique d'avec ce qui est simplement speculatif. Cela dépend assés souvent de l'état où sont les personnes, les lieux, les tems, & les choses qu'on doit apprendre : de sorte que ce qui convient à l'une de ces circonstances ne peut presque pas toujours subsister dans une autre, parce que, par exemple, les manieres Allemandes, Hollandoises &c. ne sont pas les maniéres Françoises, Italiennes, &c. quoiqu'il se trouve dans la plûpart beaucoup de choses qui y peuvent être d'un usage commun parmi tout le monde, parce que la Raison & le Bon Sens n'ont point de climat particulier qui leur soit affecté.

Jean STERCK, (1) dit *Fortius* de *Rhingelberg*, mort en 1536.

250 IL a fait un Traité de la maniére de bien apprendre & de bien étudier, dans lequel il fait paroître du jugement & beaucoup de ce zéle qu'il avoit pour l'étude, comme témoigne Melch. Adam (2). Les maximes & les avis qu'il y donne sont formés sur sa propre expérience, parce qu'il s'étoit avancé de lui-même dans les Etudes ausquelles il ne s'étoit appliqué que fort tard & dans une grande maturité de jugement qui lui donna lieu de découvrir pour son usage des voïes plus courtes [illegible] dont il a crû pouvoir faire part aux autres (3). Il s'étudioit particuliérement au beau Latin, & disoit qu'il en aimoit mieux un bon mot qu'un écu d'or.

* *Joach. Fortius Ringelbergius de Ratione Studii, lib. 1. singularum Artium & Scientiarum Institutiones in-8°. Lug. Bat. 1622.*

GER. JEAN VOSSIUS, mort en 1649.

261 ON peut rapporter ici son Traité de la Philologie [in-4. à Amsterdam 1660.] qui est un Ouvrage fort curieux, & qui est [illegible] introduction à l'étude de toutes sortes de belles Lettres [illegible] semble qu'il s'est [illegible] donner une idée generale, [illegible] voulu traiter ce sujet d'une maniére plûtôt Historique que Didascalique, pour me servir de ce terme.

On lui attribuë encore un autre *Opuscule* sur la maniére d'étudier qu'on dit être dans le recueil des Traités de diverses personnes de l'Edition d'Utrecht en 1658. [in-12.] & qui avoit déja été imprimé en 1651. [in-12.]

262 LE RECUEIL des Traités de divers Auteurs sur *la maniére d'étudier* imprimé à Amsterdam [& à la Haye] en 1645. in-12. est un des plus utiles d'entre ceux qui ont paru jusqu'à present. Néanmoins les Critiques sont assés partagés sur le prix de chacun de ces Traités, & ils conviennent qu'il y en a peu où il n'y ait quelque chose à ajoûter & quelque chose à retrancher. En-

1 ¶ Il s'appelloit Joachim. On auroit peine à prouver qu'il mourut en 1536. Le plus sûr étoit de mettre vers 1536. comme Melchior Adam a mis *circiter*. On ne trouve dans les Livres de Joachim Fortius aucune date qui passe 1530.

2 Melch. Adam Vit. Philosoph. Germ. p. 82. 83. 84.
3 Voss. de Scient. Mathem.
4 ¶ Hugue Grot mourut le 28. Août 1645.
5 ¶ Gaspard Barlæus mourut le 14. Janvier 1648.
6 ¶ Scioppius mourut l'an 1649.

Entre ceux qui donnent des régles pour l'étude en general on y trouve.

1 Une Lettre de *Grotius* (4) (mort en 1646.)

2. Un Traité d'Arnold *Clapmar* (mort en 1604.) comprenant les Exercices d'un Ecolier, avec une addition prise de Jean *Sturmius* (mort en 1589.)

3. Une Dissertation de Gabriel *Naudé* (mort en 1653.) sur l'étude des belles Lettres, après la Bibliographie Politique.

4. Un Traité de Jean *Focanus*, de la maniére d'étudier.

5. Celui d'*Erasme*, dont nous avons parlé ci-dessus.

6. De la méthode des Etudes par Gaspard *Barlæus* (5) (mort en 1647.)

7. Un Traité des Etudes & des Livres par Leonard *Aretin* (mort en 1443.)

8. Les Consultations de Gaspard *Scioppius* (6) (mort vers 1663.) sur la conduite des Ecoles & la maniére d'étudier.

9. Un Traité de Jean *Caselius* (7) (mort en 1633.) sur l'Etude des Humanités & de la belle Literature.

10. Une Dissertation de Thomas *Campanella* (mort en 1639.) sur ses Etudes particuliéres & sur ses propres Livres.

Les autres Traités de ce Recueil regardent l'étude des Sciences en particulier, comme celui de Louis *Crocius* sur l'étude de la Théologie; de Jean *Loccenius* sur l'étude du Droit; de Christofle *Colerus* (8) sur l'étude de la Politique avec une addition de *Caselius*, & la Bibliographie de *Naudé*; de Martin *Hortensius* sur l'étude des Mathematiques; d'Albert *Bannius* sur celle de la Musique; de Jean *Heurnius* (9) sur celle de la Médecine; de Sebastien *Fox de Morzillo* sur l'étude de la Philosophie, de P. Ang. *Bargæus* (10) sur celle de l'Histoire; de *Scioppius* sur la maniere d'étudier les Langues Hebraïque & Chaldaïque.

Mais il y a lieu de s'étonner que, parmi une très-grande multitude de Traités singuliers qui ont été composés depuis deux siécles sur la meilleure maniére d'étudier en general, & sur l'étude particuliére de chaque Art & de chaque Science, on a fait dans ce Recueil le choix de certains Auteurs plûtôt que de plusieurs autres qui valent mieux. Cette partialité & ce mauvais discernement pourront bien donner envie à quelqu'un de faire un autre Recueil de ces sortes de Traités, tant pour les Etudes & les Exercices en general que pour la maniere d'apprendre chaque Art & chaque Science en particulier, & on espere que le Public ne sera point mal satisfait ni du choix des Auteurs, ni de l'ordre qu'on donnera à la disposition de leurs Traités.

Mr. VARET (11), mort, & Mr. NICOLE (12) vivant.

263 LE premier a donné un Traité de la premiére *Education* [in-12. Paris 1666.] qu'on doit procurer aux enfans depuis qu'ils sont sortis du sein de la nourrice jusqu'à ce qu'ils passent tout serieusement à l'étude des belles Lettres. On y trouve des maximes pour apprendre à parler aux Enfans, pour leur enseigner à lire, & à écrire; pour leur former la mémoire & le jugement, pour leur ouvrir l'esprit, & enfin pour regler leurs mœurs, & leur apprendre à vivre. Le Livre est écrit avec beaucoup de bon sens & de sagesse; & il peut être d'un grand usage aux Gouvernantes & aux premiers Precepteurs.

Le second a fait deux Traités sur ce sujet; le premier est de la *Maniere d'étudier* en general, où il donne des Regles qui paroissent nouvelles, mais qui sont excellentes pour perfectionner dans les Enfans les facultés qu'on employe à l'Etude. Quoique l'Auteur n'ait eu en vûe que l'éducation & les études des Enfans de la premiére qualité, il peut néanmoins être très-utile indifferemment à tous ceux que Dieu a fait naître dans toutes sortes d'états & de conditions, & sur tout à ceux qui n'étant point assujettis aux Constitutions des Colleges, & qui faisant leurs études en particulier peuvent prendre des routes nouvelles, sans incommoder ni scandaliser personne. L'autre Traité de Mr. Nicole est de la *Maniere d'étudier Chrétiennement*, &

7 ¶ Caselius mourut le 9. Avril 1613, âgé de 80. ans.

8 ¶ Colerus mourut l'an 1604.

9 ¶ Heurnius mourut l'an 1601.

10 ¶ Petr. Angelius Bargæus mourut l'an 1596.

11 ¶ Alexandre Varet Grand-Vicaire de Louis-Henri de Gondrin Archevêque de Sens, Parisien, né l'an 1632, mourut le 1. Août 1676. & non pas en 1685. ou, comme dit Du Pin, vers 1686.

12 ¶ Pierre Nicole mourut le 16. Novembre 1695. âgé de 70. ans.

& ce titre nous fait assés connoître qu'il a été fait pour tout le monde de quelque âge & de quelque condition qu'on puisse être. Les Maximes en sont si saines & si importantes, qu'il n'y a point de vieillard qui doive avoir honte de recommencer ses études suivant ces Principes, quand même il auroit blanchi sur les Livres, s'il a étudié par d'autres motifs. Ces deux Traités sont au second Tome des Essais de Morale qui portoit auparavant le titre de l'*Education du Prince*.

Le P. BERNARD LAMY Prêtre de l'Oratoire. (1)

263 bis ON vit paroître à Lyon l'année derniére des *Entretiens sur les Sciences*, [in-12. 1683. à Paris.] (2) dans lesquels on a voulu aprendre la méthode d'étudier, & l'usage que l'on doit faire des Sciences pour se faire l'esprit juste & le cœur droit. Ce dessein paroît d'autant plus utile que l'on est ordinairement mal conduit dans ses études, & qu'on a vû jusqu'à present peu de méthodes d'étudier qui soient propres pour mener l'esprit dans les routes de la Verité, & pour empêcher les surprises & les égaremens. Il paroît que l'Auteur a voulu desabuser les hommes de la recherche des Sciences vaines & frivoles. Ce sont des fondemens solides qu'il jette pour élever, dit-il, un édifice aussi haut qu'on le voudra faire. Il y ouvre des chemins pour pénétrer dans les Sciences aussi avant qu'on y soit jamais allé; il témoigne néanmoins (3) que son but n'est que de regler les premiéres études, & celles qui sont absolument necessaires. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il y forme un Savant par rapport à la Religion, & qu'il lui apprend à regarder Dieu dans ses études, & à n'étudier que pour le connoître & le servir dans toutes sortes d'états & de conditions. (4)

PARAGRAPHE IV.

DE QUELQUES SYSTEMES DE SCIENCES pour servir de plan aux Etudes.

264 POur ce qui est des Origines de S. *Isidore* de Seville (5), voyés les dans la seconde Partie de nos Critiques.

CORNEL. VALERIUS d'*Oudewater*, mort en 1578.

265 IL nous a décrit une Encyclopédie entiére des Arts, & Valére André dit qu'il l'a développée avec beaucoup de netteté : que sa méthode est particuliére, mais tout-à-fait naturelle. Il prétendoit qu'il falloit emprunter les lumiéres de la Philosophie pour pouvoir bien enseigner les Sciences, & il en vouloit particuliérement à tous ces Pédans qui profanent & souillent la beauté & la pureté des Sciences par la barbarie & l'impureté de leurs expressions & par leurs maniéres de Sophistes.

JEAN THOM. FREIGIUS de Fribourg, mort en 1583.

266 ON a de lui le *Pédagogue* [*in-8°.* à Bâle 1582.] ou un Systême abrégé pour montrer la maniére la plus courte & la plus aisée d'enseigner les Sciences & les Arts, & comme il étoit *Ramiste*, il a suivi la méthode de son Maître. Il est d'ailleurs trop concis & trop maigre. Il a encore fait d'autres Ouvrages concernant l'étude des Humanités, de la Philosophie & du Droit (6).

THOMAS GARZONI *de Bagnacavallo dans la Romagne*, mort en 1589. Chan. Régul. de la Congr. de Latran.

267 IL a composé en Italien un Ouvrage sous le titre de *la Place universelle.*

1 ¶ Mort le 29. Janvier 1715.
2 La 3. Edit. à Lyon 1706 est augmentée d'un tiers.
3 Lettre à Mr. l'Evêque de Grenoble.
4 Mr. Rouffié Doct. approb. du 10. Avril 1683.

¶. Il mourut l'an 636.
5 Valer. Andr. Bibl. Belgic. pag. 166.
6 Melch. Adam Vit. Jurisconsultorum Germ. pag. 254. [*in-8°.* & pag. 115. *in-fol.*]

selle de toutes les Professions du monde [in-4°. à Venise 1589.] Fabien Justinien (7) dit que ce travail mériteroit beaucoup de louanges si l'Auteur avoit eu plus de discernement, & s'il avoit fait paroître un choix plus judicieux des Ecrivains qu'il n'a fait; s'il s'étoit plus attaché à l'essentiel des choses, & à la vérité de l'Histoire; s'il n'avoit point affecté tant de subtilités malhonnêtes, & enfin s'il n'avoit point été si prodigue d'Eloges pour certains Hérétiques.

BARTHELEMY KECKERMAN *de Dantzic*, mort en 1609. (8)

268 IL est Auteur d'un Systême des Sciences dans lequel il a suivi une méthode que la Logique lui a fournie. Cela fut reçû assés différemment dans le monde, & à dire le vrai il n'a pas eu beaucoup de suite. Aussi n'avoit-il nullement prétendu détourner la jeunesse de la méthode d'Aristote & de Platon comme le témoigne Melchior Adam. (9)

* *Vide in Tom. primum omnium ejus Operum* in-fol. *Genevæ* 2. *vol.* 1614 *

Jean HENRY ALSTEDIUS *Profess. d'Herborn au Comté de Nassau*, mort en 1638.

269 ON a de lui une méthode de former les Etudes appellée autrement *Le Conseiller Académique & Scholastique* imprimé à Strasbourg en 1610. in-4°. & en 1627. & un grand Ouvrage sous le nom d'*Encyclopédie* divisé en quatre Volumes in-fol. [Herb. Nass. 1620.] c'est-à-dire, un cercle de toutes les Sciences.

Un Allemand Anonyme (10) dit qu'il renferme à la vérité beaucoup de bonnes choses, mais qu'il n'est pas assés éxact en plusieurs endroits, que néanmoins il n'a point laissé d'être reçû du Public avec de grands applaudissemens quand il parut pour la premiére fois; & qu'il n'est pas inutile à ceux qui étant d'ailleurs destitués des autres secours, & n'ayant pas les Auteurs, veulent acquérir quelque connoissance des termes de chaque Profession & de chaque Science. Au reste on ne sauroit trop louer sa patience & son travail, le discernement & le choix des bons Auteurs qu'il a fait pour en tirer ses Abregés. Car ce ne sont pas de simples lambeaux & des rhapsodies mal cousuës, mais il donne les principes des Sciences & des Arts avec beaucoup d'ordre, il tâche même d'être uniforme par tout quoiqu'il y ait des Piéces meilleures les unes que les autres, & qu'il s'en trouve même qui ne valent rien comme son Histoire, sa Chronologie, &c. Vossius le reconnoît (11) pour un homme d'une lecture très-vaste & fort diversifiée. Mais il faut avouer aussi qu'il s'est souvent trop embarassé pour avoir voulu se rendre trop clair, qu'il est trop chargé de divisions & de sou-divisions, & qu'il affecte une méthode trop gênée.

Mais quoique nous disions de ses défauts, un Auteur moderne (12) ne laisse pas de juger qu'il est presque le seul d'entre tous les faiseurs d'Encyclopédies & de Systêmes de Sciences, qui mérite d'être lû, & de tenir son rang dans une Bibliothéque choisie.

M. LE CHANCELIER BACON (François) Baron de Verulam, mort en 1626.

270 CE grand homme est un de ceux qui ont le plus contribué dans notre siécle à l'avancement des Sciences par ses deux principaux Ouvrages dont le premier est de l'*accroissement & de la perfection de tous les Arts & de toutes les Sciences*. Dans cet Ouvrage il nous montre l'état présent où se trouve chacune de ces Sciences, & il fait voir ce qui nous reste à découvrir pour les rendre parfaites. Mais il nous fait connoître en même tems (13) qu'il ne faut pas esperer qu'on avance beaucoup dans cette découverte si on ne se sert d'autres moyens que ceux dont on s'est servi jusqu'à présent. Et c'est dans cette vûë qu'il a com-

7 Fab. Justin. Præfat. Ind. univers. & Alphab. Item ex eo Ph. Labbe Bibl. Bibl. p. 161.

8 ¶ A l'âge de 38. ans.

9 Vit. Philos. German. pag. 500.

10 Bibliograp. curios. Hist. Philolog. pag. 19. 20.

11 Voss. de Scient. Mathem. in Arithmet.

12 Le P. Lami de l'Orat. dans les Entretiens sur les Sciences.

13 Journ. des Savans du 8. Mars 1666.

composé son second Ouvrage auquel il a donné le titre de *Nouvel Organe des Sciences* dont nous parlerons avec plus d'étendue parmi les Philosophes modernes. Nous y verrons aussi ce qu'ont fait sur ce même sujet Thomas *Campanelle* & quelques autres grands Génies de ces derniers siécles suscités pour nous découvrir les défauts, & les erreurs auxquelles est sujette la méthode dont on s'est servi depuis plus de deux mille ans pour enseigner les Sciences; & pour nous tracer en même tems de nouvelles routes qu'ils prétendent être infiniment plus courtes, plus faciles, & plus sûres, & d'une utilité tout autrement sensible.

* *D. Franc. Baconis Vita & Opera omnia* in-fol. *Francofurti* 1665.

JUGEMENS
DES PRINCIPAUX CRITIQUES.
SECONDE PARTIE.

CONTENANT principalement, les Auteurs qui ont écrit de la PHILOLOGIE sous les Titres extraordinaires & bizarres de DIVERSES LEÇONS; LEÇONS ANTIQUES; LEÇONS NOUVELLES; LEÇONS SUSPECTES; LECTURES MEMORABLES; MELANGES nommés par les uns SYMMICTES & par les autres MISCELLANE'ES; CINNES; SCHEDIASMES ou CAHIERS; ADVERSAIRES ou RECUEILS; COLLECTANE'ES; PHILOCALIES; OBSERVATIONS ou REMARQUES; ANIMADVERSIONS ou CORRECTIONS; SCHOLIES ou NOTES; COMMENTAIRES; EXPOSITIONS; SOUPÇONS; CONJECTURES; CONJECTANE'ES; LIEUX COMMUNS; ECLOGUES, ou ELECTES, ou EXTRAITS, ou FLORIDES; PARERGUES; VRAI-SEMBLABLES; NOVANTIQUES; SATURNALES; SEMESTRES; NUITS; VEILLES; JOURNE'ES; HEURES SUBSECIVES ou SUCCISIVES; PRÆCIDANE'ES, SUCCIDANE'ES; CENTURIONATS. En un mot ceux qui ont écrit des Belles Lettres, qui ont travaillé sur les Anciens Auteurs pour les éxaminer, les corriger, les expliquer, & les mettre au jour. Ceux qui ont embrassé cette literature universelle qui s'étend sur toutes sortes de Sciences & d'Auteurs, & qui faisoit anciennement la principale & la plus belle partie de la Grammaire, avant que les mauvais Grammairiens l'eussent deshonorée, & qu'ils l'eussent obligée à changer son nom en celui de PHILOLOGIE, qui veut dire une espéce de Science composée de Grammaire, de Rhétorique, de Poëtique, d'Antiquités, d'Histoire, de Philosophie & quelquefois même de Mathématiques, de Médecine, de Jurisprudence, & de Théologie même: Mais qui regardant essentiellement les mots de chaque Science, n'en traite les choses que rarement & par accident.

ERATOSTHENE Bibliothéquaire d'*Alexandrie* vivant du tems de Ptolemée (1) Philadelphe *mort en l'Olympiade* 146.

Eratosthene. 271 IL avoit embrassé toutes sortes de connoissances sans vouloir en approfondir aucune, comme font ceux qui ne s'appliquent particuliérement qu'à une seule, & qui veulent y exceller. C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Beta*, parce que ne pouvant aspirer au premier rang dans aucune Science particuliére, il étoit du moins parvenu au second dans toutes en général, comme nous l'apprenons de Strabon (2).

Le peu qui nous est resté de ses Ouvrages fut imprimé à Oxford en 1672 in-8°. & nous ne l'avons mis ici qu'à cause de l'honneur qu'il a eu de porter le premier le beau nom de PHILOLOGUE (3) selon Suetone (4) ou celui de CRITIQUE (5) selon Clement Alexandrin (6).

VARRON (*M. Terentius Varro*) sous Jules César, mort l'an de la Ville 725. & le 28. devant l'Epoque Chrétienne, la premiére année de la 188. Olympiade.

Varron. 272 SI nous avions les Ouvrages de ce grand homme, il n'y auroit presque point de parties de notre Recueil où il ne dût avoir sa place. Mais comme le principal des fragmens qui nous restent de lui regarde la Langue Latine, Varron. nous nous réservons à parler de lui plus amplement parmi ceux qui ont écrit de la Grammaire Latine.

Nous nous contenterons de remarquer ici que sa principale occupation étoit l'étude de la Critique & de la Philologie, comme le témoigne Ciceron son ami particulier (7).

L'étendue de sa doctrine sur toutes sortes de connoissances a passé en proverbe comme l'Eloquence de Ciceron & le raisonnement d'Aristote. De sorte que dans ces deux derniers siécles auxquels on a fait revivre les Sciences avec tant d'éclat, quand il s'est rencontré un homme universellement & profondément savant, on n'a point crû pouvoir relever son mérite avec des éloges plus magnifiques qu'en l'honorant du nom de cet illustre Romain & en l'appellant ou le *Varron du siécle*, ou le *Varron du pays*.

C'est ainsi que Louis Richer de Rovigo, dit vulgairement *Rhodigin*, a été appellé par Jules Scaliger; J. Parrhasius par Matthieu Toscan; Erasme par Paul Jove; Grégoire Giraldi par Monsieur Colomiez; H. Goltzius par Carrion; *Goropius* de Beka par le Mire; Pierre Chaccon ou Ciacconius par Schott & Quenstedt; Antoine de Lebrixa ou Nebrissensis par Honcale; Conr. Gesner par Theod. de Beze; André Sampere par Palmireno; Monsieur Brisson par Scioppius; Blaise de Vigenere par Flor. de Remond; Passerat par Monsieur Parent; Lipse par Raoul Bouteroue; Joseph Scaliger par Meursius; Vossius par Konigh; Saumaise par Gronovius; Mr. Ménage par Mr. Maimbourg; & plusieurs autres Savans.

M.

1 ¶ On dit en Grec Πτολεμαῖος, en Latin *Ptolemæus*, mais en François l'usage veut qu'on dise *Ptolemée*.

2 Strab. Geograph. lib. 1.

¶ Les Auteurs qu'on a coutume de citer touchant le nom de *Beta* donné à Eratosthéne, sont ou Marcien d'Héraclée, ou Hésychius Illustrius, ou Suidas, mais non pas Strabon qui n'en dit rien. Ce qui peut avoir trompé Baillet, c'est que Casaubon en dit un mot sur un endroit du 1. Livre de Strabon, où il est parlé d'Eratosthéne.

3 Voss. Hist. Græc. lib. 1. cap. 17. pag. 108. 109. 110.

4 Sueton. de illustrib. Grammaticis, in Atteio Philologo.

5 ¶ Le vrai sens de Clement Alexandrin est qu'Apollodore de Cumes a été le premier qui a introduit le nom de Critique πρῶτος τὸ Κριτικὸς εἰσηγήσατο τοὔνομα & qui fut surnommé le Grammairien, καὶ Γραμματικὸς προσηγορεύθη. A quoi il ajoûte que d'autres pourtant disent que ce fut Eratosthéne le Cyrénien, qui ayant fait deux Livres βιβλία δύο qu'il intitula γραμματικὰ fut appellé le Grammairien, nom dont on l'appelle encore ὡς νῦν ὀνομάζομεν. Lucien en effet à la fin de ses Macrobes parlant d'Eratosthéne dit qu'on pouvoit non seulement l'appeller Grammairien, mais aussi Poëte, Philosophe, & Géométre.

6 Clem. Alex. lib. 1. Stromat.

7 Dans Scioppius de Arte Critic. pag. 5. &c.

¶ Il devoit donc nous renvoyer directement à ces mots de Cicéron qui commencent par *sunt, inquam, ista Varro &c.* à l'entrée du 1. Livre des Questions Académiques, sans nous donner la peine d'aller chercher

Scholiastes Grecs.

ferés par quelques Grammairiens ignorans.

3o. Que ce que nous avons de Scholies Grecques sur les Tragédies d'*Eurypide* (1), *Sophocle* & *Eschile* ne sont que des rhapsodies de divers Auteurs conçûes avec assés peu de jugement; qu'il y a des morceaux qui ne sauroient presque se payer, & d'autres qui ne valent quoi que ce soit. Paul Estienne les publia à Venise pour la première fois, & quelques-uns estiment que cette édition est la meilleure de toutes.

4o. Que le vieux Scholiaste que nous avons sur *Hésiode* est rare, mais que néanmoins on n'en fait pas beaucoup d'estime.

5o. Qu'il faut dire la même chose du Scholiaste de *Théocrite*.

6o. Mais que celui qui a travaillé sur *Pindare* est le plus méprisable (2) & le pire de tous, & qu'il ne s'y trouve presque rien qui mérite la peine d'être lû.

* *Apollonii Rhodii Argonauticorum lib.* 8. *cum notis J. Hoelzlini* in-8o. *Lugd. Bat.* 1641.

Ces quatre Scholiastes Grecs Anonymes ont été savamment remaniés, & très-bien rétablis depuis la mort de Baillet.

L'Eschyle a été traduit & commenté par Thomas Stanley imprimé à Londres *in-folio* en 1663. — L'Euripide par Josué Barnes *in-folio* à Cambrige en 1694. — Pindare par les soins de Nicolas le Sueur *in-folio* à Oxfort en 1697. — L'Aristophane par Kuster à Oxfort en 1708. & à Amsterdam *in-folio* 1710. [L'Aristophane de Ludolphe Kuster a été imprimé seulement à Amsterdam en 1710. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

Baillet avoit oublié que le savant Heinsius nous avoit donné l'Hésiode avec des corrections & des observations *in*-4o. en la Boutique de Plantin en 1603. — Le Théocrite *in*-4o. chés Commelin en 1604. tous deux également estimés. — Le Sophocle d'Henri Estienne Grec & Latin *in*-4o. imprimé à Geneve en 1603. est le plus recherché.

SCHOLIASTE DE THUCYDIDE.

275 L'Ancien Scholiaste Grec de Thucydide est savant, mais il n'est pas entier. (3).

* *Thucydides de Bello Peloponnesiaco, Græcè & Latinè ex versione Laurent. Vallæ, recognita ab Henrico Stephano.* in-fol. *Paris.* 1588. — *Idem cum emendata versione per Henr. Steph. & Æmilium Portum.* in-fol. *Francofurti.* 1594. *

SCHOLIASTES DE PLATON ET D'ARISTOTE.

276. Nous les avons remis parmi les Philosophes, parce qu'ils ont assés peu de rapport à la Critique & à la Grammaire.

* Le Pere Labbe nous a donné en 1657. une Brochure in-4o. qui contient les Interpretes & les Scholiastes d'Aristote & de Platon, sous le titre,

Aristotelis & Platonis Græcorum. Interpretum Typis hactenus Editorum Breves Conspectus. Paris. 1657. *

LES

1 ¶ Il falloit écrire *Euripide* & *Eschyle*. Ce qui suit contient autant de fautes que de mots. Premiérement les Scholies de ces trois Poëtes Tragiques n'ont jamais été imprimées ensemble. Secondement le mérite en étant différent, il étoit à propos de rapporter d'une maniére distincte le jugement qu'en ont fait d'habiles Critiques. Entre autres Victorius qui juge les meilleures celles d'Eschyle; ensuite celles de Sophocle. Selon lui les moindres sont celles d'Euripide. Troisiémement Paul Estienne Calviniste déclaré n'a jamais rien imprimé à Venise, son Imprimerie étoit à Genève, où il demeuroit, il n'a jamais non plus imprimé ni Eschyle, ni ses Scholies, mais seulement celles d'Euripide avec Euripide en 1602. & celles de Sophocle avec Sophocle en 1603. éditions, l'une & l'autre, les plus amples, mais non pas les plus belles, qui jusque-là eussent paru de ces Poëtes accompagnés de leurs Scholies.

2 Bibliograph. curios. Philolog. Hist. pag. 31. item 50. 51. 52. 53.

¶ C'est de quoi, avec raison, ne demeurent pas d'accord Jean Albert Fabrice, ni Jean Gottlieb Krause réviseur de cette Bibliographie tant citée par Baillet.

3 Bibliograph. cur. pag. 83.

4 ¶ Sosipater Charisius cite assés souvent Helenius Acron Commentateur des Adelphes de Térence, ne lui attribuant nul autre Ouvrage, & l'appellant quelquefois simplement ou Acron ou Helenius. Croire avec Baillet qu'*Helenius* marque la patrie de ce Grammairien, parce qu'il se trouve dans l'ancienne Géographie plusieurs lieux du nom d'*Héléne*, me paroît une conjecture un peu hazardée, n'étant pas ordinaire de placer le nom du payis avant le nom de famille. Parrhasius, Epitre 5. nie que l'Acron de Sosipater puisse être l'Acron le Scholiaste d'Horace. Sa raison est que Sosipater étant plus ancien constamment que Servius, l'Acron que Sosipater cite, est à plus forte raison plus ancien que ce même Servius; or il fait vois

LES SCHOLIASTES LATINS SUR HORACE, & quelques autres Poëtes, *Acron* d'Helene (4), *Porphyrion*, *Scaurus Modeste*, & le *Scholiaste Anonyme*.

277 TOut ce que nous avons sous le nom de ces anciens Interpretes est fort incertain, & qui plus est fort défectueux. Scholiastes Latins.

A dire le vrai, il n'y a qu'*Acron* seul de qui il nous reste quelque chose, & ce que nous en avons même ne nous donne pas une fort grande idée de la solidité de son jugement ni de son habileté.

On pourroit faire le même jugement de l'ancien Scholiaste dont il nous reste quelques Commentaires sur *Juvenal* & sur *Perse* & que quelques-uns appellent *Cornutus*.

DE QUELQUES CELEBRES PHILOLOGUES au premier & au second siécle.

278 De *Pline* l'ancien. Voyés parmi nos Géographes.

De *Plutarque*. Voyés parmi les Philosophes & les Historiens de Vies d'Hommes illustres.

De *Lucien* de Samosate. Voyés parmi les Ecrivains des Songes & des Visions.

D'*Appulée* (5) de Madaure. Voyés parmi les Philosophes.

AULU-GELLE ou AULE-GELLE ou, selon quelques-uns, AGELLE (*Jusqu'à ce que la question soit decidée*, 6) *sous Antonin le Pieux, d'autres le font beaucoup plus jeune.*

279 NOus avons ses *Nuits Attiques* qu'il a composées en Latin & divisées en plusieurs Livres. Aulu-Gelle.

Saint Augustin (7) dit que c'étoit un bel esprit qui avoit de la délicatesse, & qu'il étoit même fort éloquent, (par rapport au tems auquel il avoit vécu.)

Erasme témoigne aussi (8) que les Savans admiroient sa phrase en ce qu'elle est fort naturelle, & que ses expressions ont une naïveté toute particuliére. Mais il ajoûte que son sujet (9) ne lui convient pas, que l'affectation de sa phrase ne plaît pas à tout le monde, non plus que la superfluité de ce grand amas de paroles, qui au jugement de notre Censeur renferme assés peu de chose dont on puisse tirer quelque utilité.

Vossius dit qu'il a formé son stile sur celui des Anciens (10). Et Scaliger juge aussi que son stile est antique (11): mais que d'ailleurs c'est un très-excellent Auteur; qu'il a une infinité de fragmens, & que c'est en cela que consiste principalement sa bonté & son prix; qu'entre autres le Chapitre qui traite des douze Tables est une excellente piéce; que c'est dommage qu'il y ait dans tout son Livre un si grand nombre de mots barbares, & que d'ailleurs nous ne l'ayons pas tout entier, car son huitiéme Livre est entiérement perdu.

Le

voir que l'Acron prétendu Scholiaste d'Horace cite Servius, d'où il conclut que l'Acron de Sosipater est different. La conclusion seroit juste, si le principe, savoir que Sosipater est plus ancien que Servius, étoit certain. Saumaise étoit dans un sentiment opposé. Voyés au mot *Charisius* la table de la Bibliothéque Latine de Jean Albert Fabrice. Tout ce qu'on a publié sur Horace d'anciennes notes sous les noms de Caius Æmilius, de Jule Modeste, de Terentius Scaurus, d'Acron, de Porphyrion, du Scholiaste anonyme de Cruquius, est extrémement suspect. J'en dis autant des Gloses soit de Probus, soit de Cornutus sur Perse, lesquelles, de même que les précédentes sur Horace, varient beaucoup suivant les éditions. Le vieux Commentateur de Juvenal, quoi que très-utile, est corrompu à un point qu'il en devient souvent in-intelligible. Ces sortes de fragmens qui nous restent demandent un Lecteur judicieux qui sache en faire son profit, & démêler, comme on dit, les perles dans le fumier.

Bibliograph. cur. Histor. Philolog. pag. 27.

Casaub. Scalig. Voss. & alii Critici passim.

5 ¶ On peut en Latin écrire indifferemment *Apuleius* & *Appuleius*, mais en François l'usage est pour *Apulée*.

6 ¶ Il y a deja du tems qu'elle est décidée pour Aulu-Gelle.

7 S. August. de Civit. Dei lib. 9. cap. 4.

8 Erasm. in Ciceronian. Dial. pag. 148.

9 ¶ Il faloit, pour rendre cela intelligible, insinuer qu'Erasme parle du style Ciceronien, & qu'il entend que le sujet de la plûpart des Chapitres des Nuits Attiques ne consistant qu'en des recherches de Critique & de Grammaire n'étoit pas bien propre à étaler la beauté de ce style.

10 Ger. J. Voss. præfat. lib. de Vitiis serm.

11 Poster. Scaligeran. pag. 93.

Aulu-Gelle.

Le jeune du Verdier dit qu'il a affecté des maniéres d'élegance extrémement rudes, en quoi il convient assés avec les autres (1), mais il s'amuse ensuite à le maltraiter sous prétexte (2) qu'il a fait des fautes.

Cependant Lipse (3) & Quenstedt (4) l'appellent un Ecrivain fort correct & fort châtié ; Dempster (5) ajoûte qu'il est le plus utile des Grammairiens.

Valla dit (6) qu'on doit le considerer comme le Censeur public des Lettres, & comme un Juge dont l'autorité & la jurisdiction s'étend sur presque tous les Auteurs. Et il n'a peut-être eu cette pensée que parce qu'Aulu-Gelle est le seul des Anciens Philosophes dont les Notes de Critique sur les Auteurs se soient conservées jusqu'à nous comme le témoigne Scioppius. (7)

En effet le P. Vavasseur remarque (8) qu'il a eu un soin si particulier de recueillir une infinité des plus beaux endroits tirés des Grammairiens, des Poëtes, des Rhétoriciens, des Philosophes, des Médecins, & des Jurisconsultes, & qu'il nous a conservé tant de paroles remarquables, tant de belles pensées, tant de faits, & de monumens de l'Antiquité, qu'il peut lui seul nous tenir lieu de plusieurs Auteurs ensemble.

Car Aulu-Gelle témoigne lui-même (9) que son dessein n'a point été d'amasser indifferemment tout ce qu'il auroit pû trouver pour grossir son Recueil, & faire une vaine montre de son abondance, mais qu'il a voulu user de discernement, & choisir ce qui lui paroissoit de meilleur dans les Anciens pour réveiller les bonnes inclinations & les études des hommes. Qu'il a eu dessein de les assister dans le desir qu'ils ont d'apprendre les bonnes choses, en joignant l'agréable & le plaisant avec l'utile & le solide. En un mot, qu'il a voulu tâcher de retirer ceux qui sont embarrassés dans le tracas des affaires du monde, de la bassesse & de la grossiéreté, qui se trouvent ordinairement dans leurs entretiens & dans leur commerce.

Aulu-Gelle.

Le P. Vavasseur ajoûte que Scioppius a grand tort de dire qu'Aulu-Gelle sembloit être né dans l'âge de fer de la Latinité, c'est-à-dire, qu'il ne mérite que le rang des derniers Ecrivains. Car quoique cet Auteur ait recherché avec trop d'affectation les façons de parler des Poëtes Comiques, & qu'*il* y prenne une complaisance tout-à-fait ennuyeuse & insupportable à son Lecteur, néanmoins il mérite le rang au-dessus des médiocres Auteurs, non-seulement à cause de sa diligence & de son exactitude ; mais encore pour l'élégance, la varieté, l'agrément & la curiosité avec laquelle il traite les choses.

Cependant si on veut écouter Vivès (10), Aulu-Gelle n'est rien moins que tout ce qu'en disent d'avantageux les Auteurs que nous venons d'alleguer. Il le veut faire passer pour le plus méchant Ecrivain du monde. Il prétend que ce n'est qu'un Fripier fort mal-adroit, qui ne sait *pas même* ajuster ses morceaux, ni *recoudre ses* piéces ; que ce n'est qu'un *ramasseur* indiscret, qui laisse *tout dans* la confusion sans rien mettre en ordre ; que ce n'est qu'un *fanfaron qui n'a* que de l'ostentation sans *experience* & sans capacité ; que ce *n'est qu*'un babillard qui étourdit le *monde* sans avoir aucun fond de doctrine ; qu'*il* est insipide & dégoûtant dans ses pensées, & encore plus dans ses expressions ; & enfin que la plûpart des choses qu'il rapporte touchant la signification des mots, sont non-seulement frivoles & fausses, mais qu'elles marquent même beaucoup d'ignorance.

Voila le jugement que *Vivès fait* de notre Auteur. Il n'y a personne de bon sens qui n'y reconnoisse beaucoup d'animosité & d'emportement, & entre les autres

1 Claud. Verder. Cension. Auct. p. 15. 26.

2 ¶ Sous quel autre prétexte les Critiques maltraitent-ils les Auteurs ?

3 Lipf. 4. Epistolic. Quæst. 19.

4 Quenst. de patr. Vir. Ill. pag. 366.

5 Dempst. in Indic. Auct. præfix. Antiq. Rom. Rosini.

6 Vall. præf lib. 2. & lib. 6. cap. 23.

7 G. Sciopp. de arte Critic. pag. 6.

8 Fr. Vavass. de Ludicr. diction. p. 270.

9 Aul. Gell. Noct. Attic. lib. 20.

10 J. Lud. Vivès in præf. Henr. Steph. ad Gellium.

11 Scalig. *poster.* voce *Vives.*

12 H. Steph. proleg. in edition. A. Gel.

13 ¶ Le mot d'usage étoit *Naucratis.*

14 ¶ Athenée a vécu au-delà même de Sévére, puisqu'il a survecu Oppien qu'on sait avoir dedié son poëme de la pêche à l'Empereur Caracalla.

15 Godeau Hist. Eccl. fin du 2. siecle.

16 Journ. des Sav. du 20. Mai 1680.

17 ¶ Il y traite des Courtisanes. L'Histoire en est curieuse, & l'Abbé Ménage avoit commencé à écrire leurs Vies en Grec, extraites la plûpart d'Athenée. J'en ai vû le manuscrit.

Aulu-Gelle. tres Scaliger (11) & Henri Estienne (12), disent qu'il avoit mauvaise intention en parlant de la sorte, & que ç'a été plûtôt l'envie de médire, que l'amour de la Verité qui l'a jetté dans ces extremités.

Néanmoins ces deux Auteurs ne s'accordent pas dans le point principal : car Scaliger, qui d'ailleurs en a dit le bien que nous avons vû auparavant, prétend ici que le jugement de Vivès est équitable & bien fondé, quoique venant d'un esprit mal-affectionné ; au lieu qu'Henri Estienne a été si bien persuadé du contraire, qu'il a même entrepris de défendre Aulu-Gelle dans un Traité qu'il en a fait exprès.

* L'Edition de Venise chés Alde 1515. — Celle d'Henri Estienne in-8°. 1685. — Celle de la Haye in-8°. 1666. sont les plus estimées.*

ATHENE'E *de Naucratie* (13), sous MARC AURELE, ou même sous PERTINAX & SEVERE (14).

Athenée. 280. IL a composé en Grec un bel Ouvrage sous le nom de *Banquet des Philosophes* ou *Dipnosophistes*, qui est un ramas (15) de beaucoup de choses differentes qui regarde la Critique des Auteurs anciens & les belles Lettres, aussi-bien que les Nuits Attiques d'*Aulu-Gelle*.

Les quinze Livres que nous en avons (16) sont remplis d'une infinité de recherches curieuses & agréables, si on en excepte celles du treiziéme Livre (17) qui sont trop libres, comme a sagement remarqué Mr. l'Abbé de la Roque.

Vossius (18) témoigne aussi que ces Livres sont pleins de genie & de doctrine, mais il ajoûte que ce que nous avons (19) n'est qu'un Extrait du veritable Ouvrage d'Athenée que nous n'avons pas. Casaubon (20) y reconnoît une érudition si profonde & en même tems si étenduë sur toutes sortes de matiéres, qu'il dit qu'on le peut considerer comme le Varron des Grecs & comme leur Pline. Athenée.

En effet Athenée rapporte dans cet Ouvrage des Vers de plus de trois cens Poëtes, & des témoignages de plus de sept cens Auteurs.

Le P. Vavasseur (21) dit que quoi qu'il y ait beaucoup de curiosité & d'enjoumens dans ces sortes de festins, quoi qu'on y trouve des pointes, des subtilités, & souvent même le mot pour rire selon le génie de ce siécle, parmi une infinité de choses savantes & sérieuses, néanmoins il n'y a rien de bouffon (22), ni de ridicule.

Vossius (23) estime que l'édition de Bâle vaut beaucoup mieux que celle d'Alde de Venise, mais la plus commode est celle que Casaubon nous a procurée avec ses doctes Commentaires, [dans l'édition de Lyon 1612. 1621. avec la traduction Latine & les notes de Dalechamps en 2. volumes *in-fol.*] Et Mr. de Marolles a jugé cet Ouvrage si utile pour ceux de notre Pays, qu'il l'a voulu traduire en notre Langue. [in-4°. Paris. 1680.]

JULIUS POLLUX, *Compatriote & Contemporain d'Athenée sous l'Empereur Commode.*

281. NOus ne parlerons de lui que parmi les Grammairiens Techniques ou *Lexicographes*, quoi que son *Onomasticon* ne soit pas moins un Ouvrage de Critique que les Dipnosophistes d'Athenée, les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle, les Saturnales de Macrobe, & l'Ouvrage du (24) *Stephanus*, dont il ne nous reste plus qu'un Extrait Géographique des Villes, fait en forme de Dictionnaire par Hermolaüs, & les Ouvrages de plusieurs autres Grammairiens. Julius Pollux.

Il est bon de se souvenir que les Grammairiens n'étoient autrefois nullement distingués de nos Critiques, parce que „ leur „ profession étoit (25) d'examiner les Au„ teurs

18 Voss. de Histor. *Græc.* lib. 2.

19 ¶ Vossius ne dit pas cela; mais seulement que de l'Ouvrage qu'Athénée nous a laissé un Abbréviateur a fait des extraits qui existent encore. J'avoue que des quinze Livres du véritable Ouvrage d'Athénée nous n'en avons à peu près que treze d'entiers. Les deux premiers, & les deux premiéres pages du troisiéme nous manquent; ce que nous avons en la place est un supplément tiré des extraits dont il s'agit. Cela se trouve marqué dans toutes les éditions d'Athénée, au commencement du troisiéme Livre à l'endroit où ce supplément finit.

20 Casaubon. præfat. in Athenæi edit.

21 Vavass. de Ludic. diction. p. 267. 268.

22 ¶ On ne peut disconvenir qu'entre les choses qu'Athénée rapporte, il n'y en ait de très-bouffonnes & de très-ridicules, mais le sens du P. Vavasseur est que la diction n'y est nulle part ni ridicule, ni bouffonne.

23 Voss. de Scient. Mathemat. pag. 111.

24 ¶ Il falloit dire *de Stephanus*.

25 Godeau Hist. Eccl. fin du siécle 2.

Julius Pollux. „ teurs à fond, de les expliquer, d'en remarquer les vices & les beautés, & de „ distinguer les faux d'avec les véritables, „ & dans ceux-ci ce qui est sorti de leurs „ mains d'avec ce que les Copistes ou les „ Imitateurs y ont fait couler. Car nous „ n'en avons presque pas qui n'ayent été „ alterés ou par malice ou par ignorance.

* Henri *Wetstein* nous en a imprimé la plus ample & la plus magnifique de toutes les Editions en 1706. à Amsterdam 2. vol. in-fol.*

C. JULIUS SOLINUS, dit *le Grammairien* (1) ou *Polyhistor*, sous Alexandre Sevére, ou même sous Aurelien, ou même sous Dioclétien, selon d'autres.

Solin. 282 IL a fait un *Recueil de choses remarquables* ou un Mélange Historique & Philologique, à qui il a donné dans la suite le Titre de *Polyhistor*, & qu'il a tiré de divers Auteurs, mais particuliérement de Pline, dont il est presque le Copiste perpetuel, quoi qu'il s'éloigne quelquefois néanmoins de son sentiment. Et parce qu'il ne lui fait pas même l'honneur de le nommer pour lui témoigner la reconnoissance qu'il lui devoit, c'est pour cela qu'on l'a appellé le *Singe de Pline*, qui ne vaut pas beaucoup mieux que le Titre de Plagiaire. Mr. de Saumaise prétend que son stile est affecté, & que son Latin n'est point naturel. (2)

Vossius (3) dit qu'il ne témoigne pas avoir eu beaucoup de jugement dans le choix de ses matiéres. C'est peut-être pour ce même sujet que Scaliger (4) l'appelle un Ecrivain fort leger & fort indiscret.

Toutefois on n'a point laissé de le considerer dans les siécles suivans, & de le citer comme un Auteur grave. C'est ce qu'ont fait plus d'une fois les Grammairiens, comme Servius, Macrobe, & Priscien, & les Peres de l'Eglise aussi, comme Saint Jerôme, Saint Ambroise, & Saint Augustin.

Monsieur de Saumaise semble avoir relevé la mémoire & le merite de cet Auteur par deux Volumes de savans commentaires qu'il a faits sur son Ouvrage (5). [en 1629. à Paris 2. vol. in-fol.] Solin.

CENSORIN sous GORDIEN vers l'an 238.

283 SI cet Auteur s'étoit acquis la *réputation* de bon Critique & de très-savant Grammairien, comme l'appelle Priscien (6), c'est plûtôt pour son Livre des Accents & ses autres Traités que nous avons perdus, que pour celui du *jour Natal* qui appartient plûtôt à la Chronologie ou aux Antiquités, quoi-qu'il soit assés mêlé. Censorin.

Vossius (7) l'appelle un petit Livre tout d'or, & dans un autre Ouvrage (8), il dit qu'il est très-savant & très-utile aux Chronologistes, parce qu'il sait fort-bien allier les Epoques principales dans ce qui regarde les affaires des Gentils.

* *Lindebrogius l'a donné avec ses notes à la Haye in-8°. 1642. Il se trouve* dans le second Tome du Recueil des Auteurs qui ont écrit *de vita Termino*, de Beverovitius *in-4°.* 3. vol. 1636. à la Haye.*

MACROBE *Aurel. Ambr. Theod. sous Théodose & ses enfans.*

284 SEs *Saturnales* traitent de toutes sortes de sujets. C'est un mélange de Critique & d'Antiquités fort agréable, & plein d'érudition, selon Monsieur Godeau (9). Cælius Rhodiginus (10) l'appelle un Auteur très-excellent, & qui a un très-grand fond de science. Macrobe.

Erasme (11) dit que c'est la *Corneille d'Esope*, qui s'est enrichie du travail des autres, qu'il ne parle presque point en sa Langue, parce qu'il ne change pas ordinairement les endroits des Auteurs qu'il prend, & qu'il laisse dans leur stile; & que quand il parle de lui-même, vous diriés un Grec qui bégaye & qui tâche d'écorcher du Latin.

Chris-

1 ¶ Solin pouvoit être Grammairien de profession, cependant il n'a été qualifié tel que par les Copistes à la tête des exemplaires manuscrits. Ces mêmes Copistes l'ont aussi appellé *Polyhistor* transférant par ignorance à l'Auteur le titre qu'il avoit donné à son Livre. Hors de là Solin n'est qualifié nulle part ni *Polyhistor*, ni même le *Grammairien*.

2 Salmasius in Prolegomen. ad Solinum.

3 Voss. Hist. Lat. lib. 3. parte 2. p. 720. 721.

4 Scalig. Animadvers. ad Euseb. Chron. pag. 262.

5 Salmas. *ubi suprà*.

6 Priscian. lib. 1. de Gramm.

7 Voss. de Scient. Mathem. cap. 34.

8 Idem Hist. Lat. lib. 2. cap. 3. pag. 179.

9 God. Hist. Eccl. fin du 4. siécle.

10 L. Cæl. Rhod. antiq. lection. & ex eo Matth. Konig. Bibl. vet. & nov. Pag. 492.

11 Erasm. in Ciceron. Dial. pag. 148.

Macrobe. Christofle de Mile (1) a remarqué que cet Auteur a une attache singuliére pour Platon, qu'il a pris un soin tout particulier de recueillir ce que les Auteurs avoient observé sur Virgile; que ses Saturnales sont savantes, mais que le stile n'en est pas bon, parce qu'il avoit écrit dans un siécle auquel la pureté de la Langue Latine s'étoit déja changée ou perduë, comme le reconnoît Macrobe lui-même.

Enfin le P. Vavasseur (2) trouve qu'il a copié Plutarque mot pour mot en une infinité d'endroits, & qu'il a pris beaucoup de choses d'Aulu-Gelle, mais qu'il ajoûte aussi du sien beaucoup de singularités agréables qui font voir son érudition & la connoissance qu'il avoit de l'Antiquité.

* *Macrobii in somnium Scipionis, & Saturnalia*, 1500. *Venetiis* in-folio — *Ejusdem eadem* in-8°. 1628. — *Ejusdem cum notis variorum* in-8°. *Amstelod.* 1670. *

DONAT le Grammairien (Ælius) sous *Théodose l'ancien*.

Donat. 285 ON nous a donné sous ce nom spécieux des Commentaires sur *Virgile*, & d'autres encore sur *Térence*.

Fabricius (3) qui a publié les premiers a crû qu'ils étoient du vrai Donat ce fameux Grammairien, sous qui Saint Jerôme avoit étudié. Konig (4) est aussi de ce sentiment, mais les plus fins Critiques n'en jugent pas de même. Et Vossius entre les autres (5) témoigne que ce prétendu Donat ne mérite presque pas même la gloire qui est dûë aux Compilateurs raisonnables, parce que ce n'est qu'un méchant ramasseur qui n'est pas fort adroit à recoudre ses lambeaux & ses rhapsodies.

Barthius (6) dit que comme les Commentaires que nous avons sur Virgile sous le nom de *Servius* ne sont qu'une compilation des anciens & vrais Critiques & des plus habiles Philologues; de même cet autre appareil de Commentaires est une rhapsodie de plus d'un Paraphraste, à la tête de laquelle on a mis le nom de Donat pour lui donner de l'autorité & de la vogue. Il ajoûte qu'il ne faut pas douter qu'il n'y ait quelque chose de ces Commentaires que le vrai Donat avoit écrit pour son fils Donatien; mais qu'au reste ces Commentaires sont de si petite conséquence qu'on se consoleroit aisément de leur perte, si à leur place on avoit le Livre que Donat a fait des Villes, des Riviéres, & des Dieux dont il est fait mention dans Virgile, avec son Exposition Historique & Critique sur l'Enéide. Il croit que ce seroit peut-être le moyen de le remettre dans cette premiére réputation qu'il avoit d'être, dans l'esprit de plusieurs, l'Ecrivain le plus digne & le plus admirable qui eût paru depuis les Apôtres.

L'Auteur Anonyme de la Bibliographie que nous citons quelquefois, prétend aussi-bien que Barthius (7) qu'il y a dans ces Commentaires quelque chose de Donat, & qui marque même assés qu'il avoit beaucoup d'esprit & une grande érudition, mais qu'on y a inseré quantité de bagatelles & de niaiseries.

POUR ce qui est de l'autre Commentaire qui porte le nom de Donat & qui est sur les Comédies de *Terence*, il est attribué par Vossius (8) en divers endroits de sa Poëtique à un nommé *Evanthius* qui mourut vers la premiére année de l'Empereur Gratien & que d'autres appellent encore *Eugraphius* (9), lequel ne manquoit pas d'érudition à ce que dit l'Anonyme (10). Mais Vossius témoigne ne faire pas grande estime ni de l'Auteur, ni de l'Ou-

1 Van Milen lib. 5. de Literatura, pag. 364.

¶ On croiroit que cet Auteur étoit natif d'un lieu nommé *Mile*; ce n'est point cela. Christophorus Mylæus, que le P. Menestrier page 181. de son Introduction à la lecture de son Histoire de Lyon, appelle Christophle Myleu, est un Suisse dont, entre autres Ouvrages, nous en avons un qui a pour titre *Consilium de scribenda universitatis rerum Historia*, divisé en 5. Livres; le premier desquels est intitulé *de Natura*, le 2. *de Prudentia*, le 3. *de Principatu*, le 4. *de Sapientia*, le 5. *de Literatura*, ce que je remarque exprès, afin que, sur la maniére dont cite Baillet, on ne s'imagine pas que Christophorus Mylæus ait fait un Traité *de Literatura* divisé en 5. Livres.

2 Vavass. de Ludicr. Diction. pag. 271.

3 Fabr. edit. Virg. præfat.

¶ Il falloit, pour le distinguer de tant de Fabrices, dire *Georgius Fabricius*, ou George Fabrice.

4 G. Matth. Konig. Bibl. vet. & nov. pag. 256.

5 Voss. lib. 6. Institut. Orator. cap. 2. p. 432.

6 Barth. in 11. Thebaïdos Statii, pag. 1316.

7 Bibliogr. cur. Hist. Philolog. pag. 27.

8 Voss. lib. 2. Inst. Poëtic. cap. 5. pag. 19.

9 ¶ Eugraphius moins estimé de beaucoup qu'Evanthius, lui étoit posterieur de 600. ans.

10 Bibl. Anonym. ut supra.

Donat. l'Ouvrage : & le jeune du Verdier (1) y a trouvé aussi des choses dignes de sa censure. Cependant cet Evanthius étoit le premier Grammairien de son tems selon Saint Jérôme (2).

Nous verrons dans la suite de ce Recueil ce qui nous reste de Grammaire sous le nom d'Ælius Donatus.

* Servius a publié un Commentaire sur le Traité du Barbarisme de *Donat* à Venise 1522. — Le Commentaire de Donat sur Terence a été imprimé à Strasbourg 1496. *in-folio.* — Ses Commentaires sur l'Enéide de Virgile à Venise *in fol.* 1529. — *Diomedis Gram. Opus, cum Opusculis Phocæ, Prisciani, Capri, Agrætii, Donati, Servii & Sergii, recensente Joan. Rivio* in-folio *Venetiis* 1511. *

SERVIUS (*Maur. Honorat.*) vivant vers le tems d'Arcade & d'Honoré.

Servius. 286 NOus avons vû en parlant de Donat, de quelle maniére Barthius (3) a crû que les Commentaires sur *Virgile*, qui portent son nom, peuvent être véritablement de lui. L'opinion commune d'aujourd'hui (4) est que ce sont des Extraits en forme d'Abregé tirés de l'Ouvrage du véritable Servius, qui s'est perdu par une fatalité qui lui est commune avec tous les Anciens & les plus célébres Auteurs dont on a fait des Abregés : & qu'on a du moins cette obligation à Pierre de Daniel (5) de nous avoir donné quelque chose de Servius, encore qu'il ait crû nous donner plus que de simples Extraits.

Quoiqu'il en soit, il faut avouer que ces restes sont encore assés précieux, & Scioppius (6) dit que c'est un Magazin très-bien fourni de beaucoup de bonnes choses.

Le Bibliographe Anonyme (7) dit que cet Auteur, quel qu'il soit, a véritablement du savoir, mais qu'il a moins de jugement que le Donat que nous avons : en quoi il n'est point d'accord avec tout le monde.

Enfin le jeune du Verdier (8) a remarqué que cet Auteur (9) se trompe quelquefois non-seulement dans l'explication des mots, mais encore dans celle de la fable, & dans le recit de certains faits, comme de ce qu'on y a fait dire à Ciceron, quand on a supposé qu'il avoit vû les Eclogues de Virgile. Servius.

* *Servii* (*Mauri Honorati*) *Commentarius in omnem Virgilium* in-fol. *Paris. Rob. Steph.* 1532.

JEAN STOBE'E vers le cinquiéme siécle.

287 NOus n'avons pas son Recueil tout entier, & parmi ces fragmens même qui sont indubitablement de ce Stobée, il se trouve bien des choses ajoûtées par ceux qui sont venus après lui. Stobée.

Barthius prétend qu'il est le plus utile de tous les Ecrivains après les Auteurs sacrés ; & l'Anonyme Allemand qui a fait la Bibliographie dit que si Stobée est en grande considération parmi les Savans, ce n'est point tant à cause de son esprit ou de son érudition, que parce qu'il nous a conservé un vrai trésor de rares monumens des anciens Poëtes & des Philosophes, & qu'il a fourni à ceux qui ont écrit après lui beaucoup d'excellentes matiéres, quoique la plûpart ayent eu l'ingratitude de ne le pas reconnoître & de ne le pas même nommer.

Mais nous parlerons de lui plus amplement parmi les Ecrivains de Morale.

* *Joannis Stobæi Eclogæ, loci communes sententiarum Gr. Lat.* in-fol. *Francofurti apud Wechel* 1581 — *Ejusdem Opera omnia* in-fol. *Genevæ* 1609. *Ejusdem Eclogæ Phys. & Ethicæ, Canteri* in-fol. *Antuerp.* 1575. — *Excerpta & Florilegium, per Hug. Grotium* in-4°. *Parif.* 1623. *Gr. Lat.* *

288 FULGENCE PLANCIADE ou PLACIADE, Voyés parmi les Grammairiens Artistes.

CA-

1 Cl. Verd. Cension. Auct. pag. 21.
2 S. Hieron. Chron.
3 Barth. in Papin. Stat. Thebaïd. pag. 1386.
4 Journ. des Sav. du 7. Février 1667.
5 ¶ Il faut dire *Pierre Daniel.*
6 G. Sciopp. de Art. Critic. pag. 13.
7 Bibliogr. cur. Hist. Philolog. p. 27.

8 Cl. Verder. Cension. Auct. pag. 17. Item pag. 22.
9 ¶ C'est du Verdier lui-même qui se trompe. Le fait prétendu touchant Cicéron & Virgile, se trouve dans la Vie de ce Poëte attribuée à Tibére Claude Donat, & non pas dans Servius.
10 ¶ Vers 490.
11 Huet, Origin. des Rom. pag. 65. 66. 67.

CAPELLA (Martian Min. (Felix.) *au 5. ou 6. siécle.* (10)

Capella. 289 IL a donné comme Petrone le nom de Satire à son Ouvrage *des Nopces de la Philologie*, parce qu'il est écrit comme le sien en Vers & en Prose, & que l'utile y est mêlé avec l'agréable. Ayant eu dessein, dit Monsieur Huet (11), de traiter de tous les Arts qu'on appelle Liberaux, il a pris pour cela un détour, en leur donnant le masque des Personnes, & feignant que Mercure qui les a à sa suite, épouse la Philologie, c'est-à-dire, l'amour des belles Lettres, & qu'il lui donne pour présent de Nopces ce qu'ils ont de plus beau & de plus précieux. Desorte que c'est une Allégorie continuelle en forme de Fable. Le même Auteur ajoûte que l'artifice de cette allégorie n'est pas fort fin; que le style est la barbarie même: qu'il est si hardi & immodéré en ses figures qu'on ne les pardonneroit pas au Poëte le plus déterminé, & qu'il est couvert d'une obscurité si épaisse, qu'à peine est-il intelligible. Mais qu'au reste il est savant & plein d'une érudition peu commune; que s'il n'étoit point Africain, il mériteroit de l'être à cause de son style, tant sa maniére d'écrire est dure & forcée. C'est aussi le sentiment de Vossius (12) & de Scaliger (13), tant pour le style que pour le fonds de l'érudition.

Celui qui le donna au jour pour la premiére fois en 1499. prétendoit en avoir corrigé plus de deux mille fautes, ce Critique s'appelloit François Vital. Mais si nous avons aujourd'hui cet Auteur assés correct, on peut dire que la plus grande gloire en est dûë à *Grotius*, qui n'ayant encore que quatorze ans en rétablit une infinité d'endroits corrompus avec une industrie & un succès tout-à-fait admirable, & tel que les Savans les plus avancés en âge n'oseroient presque pas prétendre pour eux-mêmes.

* *Martianus Capella de Nuptiis Philologiæ & Mercurii* in-fol. *Venetiis* 1499. — Les corrections de Grotius ont été imprimées à Anvers *in*-8°. en 1599. * Capella.

S. ISIDORE de *Seville*, mort en 636.

290 ON peut rapporter à la Philologie son Ouvrage des *Origines* ou des Etymologies, qu'il composa à la priére de Braulion de Sarragosse, lequel voyant que notre Saint étoit mort sans y avoir pû mettre la derniére main, & qu'il ne l'avoit distingué que par Titres, lui donna la forme que nous voyons aujourd'hui, & le divisa en vingt Livres. Isidore.

Ce même Braulion (14) dit que cet Ouvrage comprend tout ce qu'on peut souhaiter & tout ce que la Philosophie peut produire pour toute sorte de connoissances, & qu'il y avoit ramassé comme en abregé, tout ce qu'on doit savoir de divers Arts & de chaque Science. Ce qui ne peut être vrai tout au plus que par rapport au tems de Braulion.

Nonius (15) témoigne que cet Ouvrage de Saint Isidore est savant, & qu'il a fait connoître qu'il n'étoit inférieur à personne, & qu'il avoit peu d'égaux dans la connoissance des belles Lettres. Rosin (16) juge que c'est un Grammairien fort nécessaire parce qu'il renferme quantité de choses qu'on ne trouve point ailleurs. Et Scaliger (17) dit que c'est pour cette raison que les Savans lui ont des obligations particuliéres, parce qu'ayant lû beaucoup de bons Livres, que nous n'avons pas aujourd'hui, il en a extrait d'excellens endroits avec discernement, desquels on peut tirer de grandes utilités. C'est aussi le sentiment de Vossius (18).

L'Anonyme (19) tombe d'accord que ce qu'il rapporte des autres Auteurs est excellent, mais néanmoins qu'il ne faut pas trop s'en tenir à l'autorité des Extraits tirés des anciens Grammairiens; & que ce qu'il dit de lui même n'est pas de grande importance.

12 Voss. Hist. Lat. lib. 3. part. 2. p. 713.
13 Jos. Scalig. not. in Cirin.
14 Braul. Cæsaraug. prænotat. in Libros Orig. Isid.
15 Ludov. Nonius in Hispan. cap. 16.
16 Joan. Rosin. Antiquit. Roman.
¶ C'est Dempster dans la Table Alphabétique des Auteurs qu'il cite sur les Antiquités Romaines de Rosin.
17 Prior. Scaligeran. pag. 95.
18 Voss. senior de Philolog. pag. 36.
19 Bibliograph. Hist. Philolog. cur. p. 26.

Isidore. ce. Paul de Merle ou Merula (1) & le jeune du Verdier (2) sont encore plus hardis dans leurs censures & ils prétendent que notre Auteur est vain & frivole, & quelquefois même ridicule dans ses Etymologies.

* *S. Isidori Hispalensis, Opera omnia curante Jacobo du Breuil* in-fol. *Paris.* 1601. — *Thesaurus utriusque Linguæ, continens Philoxeni, Isidori, &c. Glossaria per Bonaventuram Vulcanium* in-fol. *Lugd. Bat.* 1600. *

DIDYME.

Didyme. 292. MOnsieur le Fevre (3) dit que ce prétendu Didyme sur *Homére*, dont Schrevelius donna les Notes & les explications avec le texte du Poëte à Amsterdam en 1656. in 4°. en deux volumes, est un *Auteur* Chimérique & supposé. Néanmoins (4) Borrichius ne laisse pas de dire que ces Notes sont exquises pour la plûpart, quoiqu'elles soient d'ailleurs un peu courtes (5).

* L'Iliade a été imprimée à Cambridge *in*-4°. 1689. sur cette édition. *

JEAN SARISBERY Anglois, Evêque de Chartres, vivant en 1164.

Sarisbery. 292 SOn Ouvrage appellé le *Polycratique* ou de la Vanité des Gens de Cour, peut être mis au rang des Piéces de Philologie à cause de la *diversité* & de l'agréable mélange des choses qu'il renferme. Du moins *ne peut-on pas* nier (6) que ce soit une véritable Critique. Lipse fait les éloges de cet Ouvrage (7) & il dit que *c'est un tissu de lambeaux d'or.* Erycius Puteanus (8) dit qu'il mérite autant qu'aucun autre d'être lû; que quoiqu'il s'y rencontre quelques taches & quelques défauts, il les faut plûtôt attribuer à son siécle qu'à sa personne, & qu'ils ne diminuent rien de la *docte Majesté* de cet Ecrit; Sarisbery. qu'il seroit à propos que les mœurs corrompuës de notre siécle rencontrassent un pareil Censeur. Mais je ne sai si ce Critique n'a point confondu Jean de Hautwille avec notre Sarisberi, qu'il semble avoir crû l'Auteur de l'*Archithréne* aussi-bien que du *Polycratique*, & dont nous parlerons parmi les Poëtes.

Sarisberi avoit une grande Literature, & on prétend même qu'il rétablit dans son pays avant que de venir en France les deux Langues Grecque & Latine qu'il possedoit parfaitement, & qu'il leur rendit leur ancienne pureté.

Rosin (9) dit qu'il s'étoit élevé beaucoup au-dessus de la Barbarie de son siécle, & qu'il avoit cultivé son bel esprit par l'exercice de toutes sortes de disciplines, dans lesquelles il s'étoit rendu incomparable & l'unique de son tems. Barthius (10) & Dempster (11) en jugent presque de même, & ils disent qu'il *avoit* joint à *une grande vivacité & pénétration d'esprit, une grande solidité de jugement, beaucoup de sagesse, une érudition singuliére*, une lecture universelle, *& de l'élo*quence même autant que le siécle corrompu le pouvoit souffrir.

* *De nugis Curialium & vestigiis Philosophorum Libri VIII.* in-8o. à la Haye 1639. joint à son *Metalogicus sive de Logica, Philosophia, &c.* *

EUSTATHE Archevêque de Thessalonique vivant vers l'an 1180.

293 CE savant homme voyant que la Eustathe. plûpart des Commentateurs d'*Homére* perissoient par la longueur des tems, recueillit tout ce qu'il en pût recouvrer, & en ayant pris le meilleur, il en fit un corps de Commentaires, & y ajoûta quelques-unes de ses remarques, [à Rome en 4. volumes *in-fol.* 1550.]

L'Au-

1 P. Merul. tom. 2. Cosmogr. l. 3. c. 34.
2 Cl. Verder. Cens. in Auct. page 26.
3 Tann. le Fev. des Poët. Gr. pag. 7.
4 ¶ Ce *néanmoins* ne fait pas un raisonnement bien suivi, le nom vrai ou faux d'un Auteur ne tirant pas à conséquence pour le mérite essentiel d'un Ouvrage.
5 Ol. Borrich. de Poët. num. 20. pag. 9.
6 ¶ On le peut fort bien nier, suivant la signification que nous donnons au mot *Critique.* L'idée de cet Art n'étoit pas bien connuë dans ce tems-là. Aussi le Polycratique de Jean de Sarisberi est-il un Ouvrage plûtôt de Morale que de Critique.
7 Lips. not. ad Tacit.
8 Eryc. Putean. Centur. 2. Epist. 84. ad Poëlhemb.
9 J. Rosin. Antiquit. Rom.
10 Gasp. Barth. adversar. Lib. 13. cap. 12.
11 Thom. Dempst. Paralipom. ad Ros.
12 Bibliogr. cur. hist. Philolog. pag. 30. & 48.
13 Nicet. Acom. Chon. hist.
14 Voss. de Hist. Græc. pag. 491.

Eustathe. L'Auteur Anonyme de la Bibliographie, dit que bien qu'ils soient diffus ils ne laissent pas d'être très-doctement écrits (12), & qu'ils sont remplis de Dissertations Historiques & Philosophiques, avec des Sentences très-subtiles accompagnées d'une fine Critique. ..

Nicetas Choniates (13) le loue souvent & l'appelle presque par tout un homme très-éloquent & d'un très-grand mérite. Et Vossius dit (14) qu'il s'est rendu aussi célébre par la sagesse & la prudence toute singuliére dont il a usé dans la conduite de son Ouvrage que par l'étenduë de sa doctrine. Car comme remarque Majoran (15) il a si bien pris ses mésures & il a apporté tant de précaution dans tout ce qu'il a écrit, que non-seulement les personnes les plus avancées en âge, mais les jeunes gens même peuvent en toute assurance y acquerir une connoissance entiére des vertus & des vices, sans apprêhender d'y prendre des opinions dangereuses, & d'y recevoir de mauvais éxemples qui les puissent porter au déréglement. Parce que comme c'étoit un Interpréte très-habile, un Philosophe très-subtil & en même tems un Théologien très-scrupuleux; il ne s'est pas contenté d'expliquer les sens les plus difficiles & les plus cachés, mais il a encore eu un soin tout particulier d'éviter & de retrancher tout ce qui avoit l'air malhonnête & d'y découvrir les plus grands secrets de la Sagesse & les plus beaux sentimens de la Piété. Mais sur toutes choses il s'est appliqué à développer la Philosophie cachée sous ces artifices ordinaires aux Poëtes.

C'est ce qui lui a donné occasion de parler presque de toutes choses, de distinguer la Fable d'avec l'Histoire, en reprenant l'une & l'autre jusques dans leur origine & les retirant de l'oubli & de l'obscurité où l'Antiquité les avoit jettées & confonduës l'une avec l'autre. Et pour montrer Eustathe. aussi qu'il savoit s'acquitter des obligations d'un vrai Critique & d'un bon Grammairien, il a voulu éxaminer & expliquer la force & l'énergie de chaque mot d'Homére avec tant d'éxactitude & de netteté, qu'il semble avoir épuisé la matiére, & avoir ainsi ôté aux autres qui sont venus après lui tout moyen d'acquérir quelque gloire en travaillant sur ce Poëte.

Eustathe a fait encore un Commentaire sur la Description de la Terre faite par *Denys* qu'on appelle pour cet effet le *Periegete*. [imprimé à Paris 1577.] Quelques-uns même lui attribuent aussi le Roman d'*Ismenie & d'Ismene* (16), mais sans apparence, & d'ailleurs comme ce point de Critique n'est pas du sujet présent, nous pourrons en dire un mot parmi les principaux Auteurs des Romans.

* Le Sieur Gaulmin a donné son *Ismenie & Ismenes* avec des Notes *in*-8°. à Paris 1618. — Eustathe a donné encore, *de Dialectis quæ apud Homerum reperiuntur Gr. Lat.* in fol. *Venetiis* 1525. *

ISAAC TZETZES *sur Lycophron* & JEAN TZETZES son frere *sur Hesiode*, vivans vers l'an 1180.

294 Il n'y a rien dans l'Antiquité Grecque qui soit plus obscur & plus difficile que le Poëme de Lycophron appellé l'*Alexandre* (17) ou la *Cassandre*, & ce n'est pas une petite gloire à Isaac (18) Tzetzès d'y avoir réüssi, comme il a fait, par ses doctes Commentaires, dans lesquels il a renfermé une infinité de choses utiles pour entendre l'Histoire & la Fable, & qui peuvent servir même à l'intelligence de divers endroits obscurs & difficiles qui se rencontrent dans les autres Auteurs. Tzetzès.

On y trouve aussi des éclaircissemens importans sur la Langue Grecque & sur di-

15 Nic. Majoran. præfat. in Homer. & in Eustath.

16 ¶ Puisque le Grec porte καθ' Ὑσμινίαν καὶ Ὑσμίνην, il ne falloit point suivre l'exemple ni de Gaulmin qui a dit *Ismenias* & *Ismene* dans sa Version Latine, ni de Colletet qui dans sa Françoise a dit *Ismene* & *Ismenie*. La terminaison & l'Orthographe vouloient qu'on rendit ces noms par *Hysminias* & *Hysmine*. C'est à quoi n'a pas manqué l'éxact Mr. Huët dans son Traité de l'Origine des Romans.

17 ¶ Il auroit mieux valu, pour éviter l'équivoque, dire l'*Alexandra*.

18 ¶ Quoique le Commentaire sur Lycophron ait été publié sous le nom d'Isaac Tzetzès, à qui Jean son frére a là-dessus, tout au commencement de sa Préface sur Hésiode, rendu un témoignage avantageux, la verité pourtant est que l'Ouvrage appartenoit à Jean, qui en ayant gratifié d'abord Isaac, a depuis, soit par ingratitude, soit par légéreté, trouvé à propos de le revendiquer. On en peut voir toutes les preuves curieusement ramassées par Jean Albert Fabrice pag. 419. & 420. du l. 3. c. 16. de sa Bibliothèque Grecque,

Tzetzès. diverses maximes des Philosophes, comme remarque Arnold Arlen (1), qui ajoûte que notre Isaac s'est servi des Conseils & des lumieres de son frere *Jean* Tzetzès.

Ce dernier étoit aussi bon Grammairien & aussi judicieux Critique que lui, & il nous a donné de son côté des Scholies sur *Hesiode* outre son Histoire en Vers Politiques. On dit même qu'il avoit fait encore un Commentaire sur *Homere*, lequel apparemment (2) n'a point encore vû le jour.

Ce Jean Tzetzès rend un témoignage avantageux à son frere, disant qu'il a écrit sur Lycophron avec beaucoup d'élegance & de diligence. (3)

* Le Lycophron de *Isaac Tzetzès* a été donné à Oxford par Jean Pottier Gr. Lat. in-fol. deux éditions, l'une en 1699. & l'autre en 1702. où il n'a pas oublié les notes de Canterus, étant les plus savantes sur cet Auteur. — Du même Tzetzès son Livre Historique en 13. Chiliades en vers & quelques Lettres, donné par *Lacisius* a été imprimé à Bâle in-fol. *Gr. Lat.* 1546. — Il se trouve aussi un *Poëme des Allegories* que F. *Morel* a donné Gr. Lat. in-8°. avec des notes. — *Jean* Tzetzès a aussi commenté *l'Hesiode*, que Heinsius nous a redonné dans son édition en 1603. à Anvers in-4°. *

DES CRITIQUES ou PHILOLOGUES MODERNES qui ont paru depuis le rétablissement des Belles Lettres.

PETRARQUE (Franc.) *mort en* 1374.

Petrarque. 295 IL merite bien d'être à la tête d'une si noble Compagnie, puisqu'il est consideré comme le Restaurateur des belles Lettres, qui avoient été miserablement ensevelies sous les ruines de l'Empire par les Gots & par les autres Barbares qui étoient venus fondre dans la Grece, l'Italie, les Gaules, l'Espagne & l'Afrique. Petrarque.

Il n'y a personne de ceux qui ont eu occasion de parler de lui qui n'ait voulu lui en témoigner sa reconnoissance par quelque éloge, & qui n'ait parlé avec admiration du grand genie qu'il avoit pour les belles Lettres, la Philosophie, la Poësie & l'Eloquence. Mais j'ai crû qu'il étoit assés inutile d'en faire ici la liste, & de rapporter une si grande foule de glorieux témoignages qui ne sont suspects à personne. Et je me suis arrêté simplement à *tirer d'une si grande multitude un petit nombre de sentimens qui m'ont paru plus particuliers.*

Bocace *qui avoit été son disciple* (4) ou *du moins son ami* (5), *témoigne* qu'il avoit *un esprit tout celeste* & une éloquence *admirable; qu'il avoit* une connoissance *très-présente de toute* sorte d'Histoires & de *Fables*, & qu'il possedoit tous les tresors *de la Philosophie*: en un mot qu'il *y avoit dans* son *style* & dans ses *pensées tant de* délicatesse & de force, tant de beauté & d'énergie, qu'il étoit visible qu'il y avoit quelque chose de plus qu'humain dans l'artifice qu'il y apportoit. Le Pere Foresti de Bergame (6) & la plûpart des Ecrivains des quatorze & quinziéme siécles ont suivi Bocace dans ce sentiment.

Gobelin, qui a fait la *Vie du Pape Pie II.* (7), dit que ses Ouvrages Latins ne valent pas ceux qu'il a faits en Italien; & le Biondo (8) ajoûte (9) que quelque effort qu'il ait pû faire, il n'a jamais pû atteindre au point de l'Eloquence de Ciceron.

Erasme (10) dit que dès son tems cette passion qu'on avoit si fort témoignée jusqu'alors pour ses Ecrits commençoit déja à se ralentir beaucoup, & qu'à peine se trouvoit-il alors des gens qui le lûssent; que néanmoins il avoit l'esprit extrémement

1 Arn. Arl. Peraxyl. Epist. ad Lycophr.

2 ¶ Il pouvoit supprimer cet *apparemment*.

3 Gerbel. præfat. in hist. ejusd. Joann.

4 ¶ Bocace parlant de Pétrarque & lui écrivant l'appelloit souvent son Maitre: mais Pétrarque Lettre 4. du l. 1. *Rerum Senilium* reçoit cela comme un excès d'honnêteté.

5 Jo. Boccat. præfat. Lib. 1. de Geneal. Deor. idem cap. 19. lib. 14. Geneal. Deor.

6 Jac. Philipp. Bergam. supplem. Chron. ad an. 1341.

7 Jo. Gobel. lib. 2. de gest. Pii II. pag. 50. edit. Francofurt.

¶ La Vie de Pie II. en 12. Livres publiée sous le nom de Jean Gobelin son Secretaire, est le propre Ouvrage de Pie lui-même. Campanus & Platine l'attestent dans la Vie de ce Pape, & le jugement honorable que Campanus dans la premiére de ses Epitres, adressée au Cardinal de Pavie, rend *de Commentariis Pii II.* ne permet pas d'en douter.

Petrarque. ment vif, & le genie tout à fait extraordinaire, avec une grande connoissance de toutes sortes de choses, & une éloquence plus que médiocre ; mais qu'il n'avoit pas néanmoins une connoissance fort parfaite de la Langue Latine, & que toute sa diction se sentoit encore de la dureté des siécles précedens.

Cependant Scaliger (11) dit qu'il parle fort clairement & en un beau Latin, qu'il est difficile en Italien à cause de beaucoup de termes pris de la Langue Provençale que les Italiens n'entendent pas.

Squarzafiché (12) qui a fait sa Vie, écrit qu'il a le style grand & abondant, qu'il use de beaucoup de douceur, & en même tems d'une liberté honnête & genereuse dans sa maniére d'écrire ; qu'il paroît qu'il ne haïssoit pas les agrémens & les jeux d'esprit dans les rencontres, mais qu'il est pressé par tout, comme s'il avoit eu plus d'inclination pour suivre le style & les manieres de Seneque que celles de Ciceron.

Tomasin (13) dit qu'il n'est rien de plus agréable & en même tems de plus naturel que son discours, qu'il est disert dans ce qu'il a écrit en Latin & en Grec (14); mais qu'il est plus doux & plus coulant dans ce qu'il a fait en Italien; qu'en quelque maniere qu'il ait écrit il charme toûjours son Lecteur autant par le caractere d'honnêteté & de vertu qu'il a toûjours gardé, que par les attraits de son discours. Que sa Prose est pleine de nerfs, & que sa Poësie est très-bien fournie, nette, bien travaillée & très-convenable à toutes sortes d'esprits.

Paul Jove (15) témoigne que Petrarque ayant trouvé les Principes de la Langue Italienne assés bien établis par Dante Alighieri (16) ou d'Audiguier son Maître, il entra dans le chemin qu'il avoit tracé avec une ardeur merveilleuse : & sur les regles que Dante avoit prescrites, il s'éforça de porter cette Langue à sa perfection. Ce qu'il executa avec beaucoup d'industrie & de succès, en amolissant toutes ses duretés, & en y introduisant une certaine harmonie, c'est-à-dire une cadence mesurée & accompagnée d'une douceur continuelle & uniforme dans le discours. Petrarque.

Cet Auteur ajoûte que ce fut comme un prodige, de voir cette Langue presque tout d'un coup dans sa maturité, par le moyen d'un seul homme qui lui avoit, pour ainsi dire, donné la naissance, & de l'avoir si bien établie dans le periode & le comble de sa pureté, de sa politesse & de sa force, qu'on l'a toûjours consideré comme le premier & le dernier Auteur de cette Langue, & qu'on s'est moqué de la témérité de ceux qui y ont voulu retoucher ou qui ont voulu raffiner sur ses desseins.

Le Vittorio de Rossis (17) lui donne *Bocace* pour le Compagnon de cette gloire immortelle. Il dit que ces deux excellens hommes ayant reçû du Ciel des talens tout extraordinaires, ils les employérent utilement à former, à polir & à perfectionner tout à la fois la Langue de leur pays; qu'ils l'enrichirent de quantité d'expressions élegantes, & qu'ils l'embellirent de tant d'ornemens qu'on n'a pas crû pouvoir y rien ajoûter depuis leur tems. Il ajoûte que quoiqu'ils fussent nés dans la Barbarie, & qu'ils eussent dû ce semble contracter l'impureté de l'ancien Langage, néanmoins ils s'étoient élevés au-dessus de cette necessité. Et il prétend qu'ils n'avoient rien eu tant à cœur que de purifier leurs écrits de l'ordure de ces vieux mots, & de leur communiquer cette pureté & cette beauté qui leur a acquis la réputation de Chefs & de premiers Maîtres de la Langue, & qui les a rendus les Modeles achevés de ceux qui dans la suite ont tâché d'écrire en cette Langue avec quelque politesse & quelque délicatesse.

Il faut reconnoître néanmoins avec le mê-

8 ¶ Il falloit dire *Blondus* parce que cet Auteur, quoi qu'italien, n'a écrit qu'en Latin. Cette remarque doit être appliquée aux endroits où il dit le Vittorio de Rossi (car je n'ose dire comme lui *de Rossis*) pour *Nicius Erythraus*, le Giraldi, pour *Gyraldus*.

9 Fl. Blond. in Ital. ubi de Romandiol.

10 Erasm. Ciceronian. Dial. pag. 155.

11 Jos. Scalig. in Scaligeran. posterior. pag. 184.

12 Hieron. Squarzaf. Vit. Petr.

¶ Il devoit, du moins, s'il vouloit italianiser ce nom dire *Squarciafico*, & ne pas faire déchirer à ce bon homme autre chose que des figues.

13 Jac. Phil. Tomas. in Petrarc. rediv. cap. 8.

14 ¶ Ni Pétrarque n'étoit capable d'écrire en Grec, ni Tomasin d'en juger.

15 P. Jov. elog. 5.

16 ¶ Il falloit dire Alighieri & supprimer d'*Audiguier* qui est ridicule.

17 Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. part. 3. pag. 219. 220.

Petrarque. même Auteur qu'il s'est glissé dans leurs discours quelques mots qui ont paru depuis ce tems-là un peu anciens & trop hors d'usage ; mais en la maniére qu'ils y sont employés, ils ont un agrément merveilleux, & ils sont placés si à propos, qu'ils se font assés entendre d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin d'Interprete ni de Commentaire. En effet si nous l'en croyons, il n'y a point de Villes en Italie, de celles même où l'on parle le plus mal, dans lesquelles on ne lise avec soin, on n'entende sans Maître, & on n'apprenne avec empressement les Ecrits de ces deux hommes.

C'est pourquoi ceux qui sont venus après eux, & qui ont le plus éclaté dans l'Italie pour la beauté du Langage comme le Cardinal Bembe, J. de la Case, Guichardin &c. ont eu raison de croire qu'ils ne passeroient pour des Ecrivains polis qu'autant qu'ils tâcheroient d'approcher de ces deux Originaux.

Nonobstant tout ce que nous venons de dire de Petrarque, il s'est trouvé dans notre siécle un Critique qui a écrit contre lui, sous prétexte d'y faire des Remarques. C'est un Modenois nommé Alexandre Tasson (1) si connu d'ailleurs par son plaisant Poëme du *Seau dérobé*. Ce Censeur prétend avoir trouvé dans Petrarque une infinité de choses vicieuses, un grand nombre de fautes de toute espece, & beaucoup d'absurdités ; & il semble même vouloir le rendre aussi ridicule & aussi méprisable, qu'il avoit été consideré & honoré jusqu'alors. (2)

Nous parlerons encore de Petrarque parmi les Poëtes & les Epistolaires.

* On entreroit dans un trop long détail si on donnoit ici un Catalogue de toutes les differentes éditions de chaque Traité qu'a donné Petrarque, il suffit de dire que l'édition la plus complete de toutes ses Oeuvres a été imprimée à Bâle en 4. vol. in-fol. 1581. *

BOCACE *de Certaldo* (Jean) mort en 1375.

296 LE Biondo (3) dit qu'il excelloit beaucoup plus dans l'éloquence de la Langue Italienne que dans celle de la Latine. En quoi Messieurs de Port Royal ont remarqué qu'il semble avoir surmonté tous les autres, & s'être surpassé lui-même, selon le *sentiment* du Cardinal Bembe, ayant *écrit* avec d'autant plus d'élegance & de pureté, qu'il étoit déja plus éloigné de la naissance & de l'enfance de cette nouvelle Langue. Et au jugement de Salviati ; sa Prose paroît bien plus exacte & plus naturelle que ses Vers. Bocace.

Ces Messieurs (4) ajoûtent qu'il faut prendre garde néanmoins qu'il y a des endroits dans cet Auteur qui font bien voir *qu'il a été moins scrupuleux à violer les regles de la pureté des mœurs que nous avons reçûes de Dieu même, qu'à choquer celles de la pureté du langage, qui ne sont nées que du caprice ou de la volonté des hommes.*

Erasme (5) dit qu'il est fort au-dessous de Petrarque pour la force du discours & la proprieté des mots & des expressions ; ce qui sans doute doit s'entendre du Latin. Car au sentiment de Paul Jove (6), il l'a même surpassé dans la Prose Italienne, dont toute la beauté lui est dûë selon quelques-uns (7), quoiqu'il soit d'ailleurs beaucoup inferieur à Petrarque pour la Poësie.

Jean de la Case (8) écrit que sa diction est douce, abondante, polie, pleine d'ornemens, coulante, agréable & facetieuse ; qu'il represente les choses au *vif*, de sorte qu'on s'imagine y être present, les voir & les sentir.

Les plus considérables de ses Ouvrages sont celui de la Genealogie des Dieux dont nous parlerons ailleurs, & celui qu'on appelle le *Dodecameron* (9) c'est-à-dire, les Entretiens de douze jours en-

1 ¶ Il falloit dire Alessandro Tassoni.
2 Konig. in Biblioth. N. & V. pag. 792. & Erythr. in Tassono.
3 Flav. Blond. in Ital. illustrat. ubi de Hetruria.
4 Pref. de la Gramm. Italienn. pag. 5. 16.
5 Erasm. Ciceronian. Dial. pag. 155.
6 P. Jov. elog. 6.
7 H. Bullart. Acad. des Sciences Lib. 4. pag. 263. num. 1.
8 Joh. de la Casa Vit. Cardin. Bembi pag. 141. collect. Angl. Battef. in-4. Londini.
9 ¶ *Dodécaméron* pour *Décaméron*, méprise plaisante, touchant laquelle on peut voir le 1. Tome du nouveau *Menagiana* pag. 150.

Bocace. entre des Dames & trois jeunes Gentils-hommes.

Ce dernier Ouvrage (1), dit Mr. Bullart, fut reçû avec applaudissement de toute l'Italie, & si estimé de Petrarque même qu'il en traduisit une partie en Latin (2). Il fut recherché avec d'autant plus d'empressement, qu'on travailla ardemment à le supprimer tant à cause que son discours est trop libre & trop satirique contre les Moines, que parce qu'il est trop galant & trop libertin. De sorte que quoique Petrarque en louë le style & les agrémens, il a crû pourtant devoir tâcher d'en excuser la deshonnêteté sur la jeunesse de l'Auteur. Surquoi on peut voir Papyre Masson dans la Vie de Bocace. (3)

Enfin soit qu'il y ait eu d'abord un peu de préoccupation dans l'estime qu'on a euë pour cet Auteur, soit qu'on soit devenu plus dégoûté de cette licence dans la suite des tems, il étoit déja beaucoup déchû dans le siécle précedent, si on en croit Paul Jove (4), & il avoit dès lors toutes les peines du monde à conserver les restes de sa premiére réputation.

* *Giovanni Boccacio*, *Amorosa Fiammetta* in-8o. *Firenze* 1594. — *Del mismo Decamerone* in-8o. *Fiorenz.* 1517. — *Del mismo Decamerone* in-8o. *Fiorenz.* 1527. Quoique l'édition de 1527. soit la plus rare & la plus estimée, cependant dans celle de 1517. il s'y trouve deux Nouvelles à la fin qui ne sont pas dans l'autre. — *Del mismo Filocopo Riveduto da Francesco Sansovino* in-8o. *Vinegia* 1612. — *Ejusdem Genealogia* in-fol. *Venet.* 1511. — *Del mismo Vita di Dante* in-8o. *Romæ* 1544. — *De Mulieribus claris* in-fol. *Bernæ Helvet.* 1539.

Tous les Ouvrages de Bocace ont été traduits en Latin & en François dont le détail seroit ici trop long. *

1 Bull. ut supra loco sign.

2 ¶ Cela veut dire que des cent Nouvelles il en traduisit une, savoir la derniére qui contient l'Histoire de la patience de Griselidis.

3 Papyr. Masson. Vit. Boccatii pag. 199.

4 P. Jovius loco citato, &c.

¶ Il a très-mal compris Paul Jove qui marque nettement que c'étoient les œuvres Latines de Bocace, lesquelles, quoi que travaillées avec beaucoup de soin, commençoient à tomber dans l'oubli, au lieu que les cent Nouvelles, qu'il n'avoit composées que par maniére de divertissement, se maintenoient plus que jamais, luës avec avidité, traduites en toutes Langues, & généralement applaudies.

LEONARD ARETIN ou d'*Arezzo*, mort en 1440. (5)

297 PHilelphe (6) témoigne dans ses Livres des Festins qu'il avoit l'esprit bon, aisé, & qu'il avoit outre cela beaucoup de force & de fécondité, & il l'appelle un fort savant homme dans quelqu'autre endroit de ses Lettres. Leonard Aretin.

Poggius (7) dit qu'il étoit fort éloquent; & il ajoûte que Valla l'estimoit le plus habile de son siécle, donnant le second rang à Guarin de Verone, & le troisiéme à lui. Le Pape Pie II. (8) jugeoit qu'après Lactance personne n'avoit approché plus près de Ciceron que cet Aretin. Et Jacques Philippes de Bergame (9) le croit préferable à tous les Savans de ces tems-là, & l'appelle Philosophe, Historien, & Orateur très-disert & d'une habileté éprouvée. Trittheme encherit encore par dessus ces éloges (10), en quoi il a été suivi de plusieurs autres.

Erasme (11) reconnoît qu'il avoit beaucoup de facilité & de netteté dans sa diction; & qu'il approchoit même assés de Ciceron: mais que son discours n'avoit point de nerfs ni plusieurs de ces autres qualités qui peuvent le rendre achevé; qu'il y a même des endroits où son Latin n'est pas dans la pureté, mais que d'ailleurs c'étoit un homme d'érudition & de probité. Et il ajoûte dans un autre endroit que L. Valla lui est préférable de beaucoup, quoiqu'il fût encore plus éloigné de Ciceron que notre Aretin. (12)

Floridus Sabinus (13) dit qu'il y a bien des considérations qui doivent le rendre recommandable à la posterité; qu'il étoit assés bien versé dans toutes les parties de la Philosophie; que ce qu'il a fait sur l'Histoire n'est pas tout à fait à mépriser; &

5 ¶ L'Auteur a depuis reconnu que c'étoit en 1443. qu'étoit mort Léonard Arétin.

6 Franc. Philelph. Lib. 1. Convivior. item in Epistol.

7 Pogg. Elor. 2. in Phileph. invectiv. & 1. in Vall. invectiv.

Item apud Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 5. pag. 556.

8 Æn. Silv. Epist. 51.

9 Jac. Phil. Berg. suppl. Chron. ad ann. 1416.

10 J. Tritthem. de Script. Eccles.

11 Erasm. Ciceronian. Dial. pag. 156.

12 Item Erasm. ibid. pag. 219.

13 Fr. Flor. Sab. Apolog. advers. Calumniat. L. L. & Voss. ex eo Hist. Latin. Lib. 5. cap. 5. pag. 556.

Leonard Aretin. & que c'étoit un Ecrivain aisé & qui étoit assés le maître de sa plume. Mais il ajoûte néanmoins qu'il lui manquoit encore beaucoup de choses necessaires pour perfectionner un habile homme; qu'on ne doit pas être surpris de ce qu'il n'écrivoit pas toûjours en bon Latin, parce que comme ceux qui inventent un Art ne sont pas ceux qui le perfectionnent, l'un & l'autre demandant plus d'un homme & plus d'un siécle, de même il étoit difficile qu'un homme qui avoit entrepris de rétablir la Latinité, la pût mettre dans sa perfection.

Paul Jove (1) prétend que sa principale gloire & qui lui est particuliére, est d'avoir remis sur pied les Lettres Grecques, & de les avoir, pour ainsi dire, délivrées de la tyrannie des Barbares, chés qui elles avoient été foulées & étouffées depuis tant de tems, faisant voir en cela qu'il étoit digne Disciple de Chrysoloras. (2)

Cependant Camerarius (3) fait assés connoître qu'il n'étoit pas si habile en cette Langue, & nous parlerons des défauts qu'il trouve dans ses Versions au Recueil des Traducteurs.

Nous verrons aussi ce qu'on a jugé de son Histoire de Florence parmi les Historiens d'Italie.

* Ce Leonard Aretin a fait plusieurs Traités sur Aristote; savoir, sa Politique, imprimée à Paris in-fol. 1526. --- Son Oeconomie à Venise in-fol. 1550. --- L'Ethique sur les mœurs, aussi in-fol. à Venise en 1550. --- Son Histoire de Florence en Italien in-fol. à Venise 1560. * Leonard Aretin.

298 CYRIAQUE (4) d'*Ancone* vers l'an 1445. Voyés parmi les Ecrivains des Antiquités. Cyriaque.

ANDRONIQUE (5) de *Thessalonique* vivant en 1450.

299 IL étoit celui d'après Theodore de Gaze pour la connoissance de la Langue Grecque (6), & si on s'en rapporte au jugement de quelques-uns, il le passoit même en ce point, quoiqu'il lui fût fort inferieur dans l'intelligence de la Langue Latine. (7) Andronique.

ÆNEAS SYLVIUS, connu dans l'Eglise sous le nom de *Pie II.* mort l'an 1464.

300 IL s'étoit fort appliqué à toutes sortes de belles Lettres avant que d'entrer en dignité. Philelphe (8) dont il avoit Æneas Sylvius.

1 Paul Jov. Elog. 9.

2 ¶ On pourroit en juger par le Livre qu'il a écrit en Grec de la République de Florence: *Libellum*, dit Raphaël Volaterran, *ut Viri Latini non admodum inelegantem.* Feu Mr. Philibert de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon, mort l'an 1687. en avoit le manuscrit avec la Traduction Latine qu'en avoit faite Mr. Jean-Baptiste Lantin Conseiller au même Parlement, mort l'an 1695, homme d'un grand mérite dans les Lettres.

3 Joach. Camerar. Epist. præfix. tralat. Xenoph. per Aretin.

4 ¶ Voyés Chap. 7. du tom. 1. §. 5.

Si Baillet, suivant sa methode de recueillir les jugemens, eût extrait des Lettres de Poge les endroits où il est parlé de Cyriaque, il nous eût appris que dans la vingt-cinquiéme c'étoit un homme docte & vertueux, mais que dans la vingt-septiéme c'étoit un ignorant qui ne savoit ni Grec, ni Latin, du reste le plus sot, & le plus malhonnête homme du monde.

5 ¶ Il s'appelloit Andronic Calliste, étoit parent de Theodore Gaze, & mourut un peu après lui en 1478. ou 79.

6 ¶ Quelle phrase pour dire: *Il étoit le premier aprés Théodore Gaze pour la connoissance de la Langue Grecque.* C'est aussi une faute de dire Théodore *de* Gaze comme s'il avoit été natif de cette Ville.

7 Voss. de Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. p. 680.

8 Philelph. apud Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 7. pag. 594.

9 Flor. Sab. Apolog. in Calumniat. L. I. ibid.

10 ¶ Voici les paroles de Floridus: *Orator argutus, vehemens, candidus, Poëta itidem non vulgaris.* Baillet rend *argutus* par *adroit*, je le lui passe, mais non pas *poli* pour *candidus*: Par *Orator candidus*, j'entens un Orateur dont le style est clair, naturel, qui n'a rien de recherché ni d'affecté. Ces mots *Poëta itidem non vulgaris*, précédés d'une loüange, donnent à entendre que s'il étoit bon Orateur, il n'étoit pas non plus un Poëte du commun. Dire cela c'est un éloge; mais dire *qu'il n'étoit pas un trop méchant Poëte*, c'est une espéce d'injure.

11 ¶ On doit par la raison que j'ai dite en parlant de *Blondus*, supprimer l'article *le* avant *Poge*, cet Auteur n'ayant écrit qu'en Latin. Poge étoit son nom de batême. Bracciolini son nom de famille. Le Landini qui l'avoit vû & connu y est exprès dans son Apologie de Dante & de Florence, où faisant l'énumération des hommes de cette Ville distingués par leur érudition & par leur éloquence, il nomme avec éloge Poggio Bracciolini. Ménage c. 12. de son Anti-Baillet concluoit fort bien de-là que Poggio étoit un nom de batême, ce qui l'a empêché de persister dans ce sentiment, c'est qu'il a, dit-il, trouvé que Jaques & Baptiste deux fils de Poge étoient appellés l'un en Latin *Baptista Poggius*, l'autre en Italien *Giacopo Poggio*; en quoi il n'a pas pris garde que Poge leur pere, quoique son nom de famille fût *Bracciolini*, n'étoit communément appellé que Poge Florentin, ou Poge tout court, signant lui-même toûjours *Poggi* ou *Poggio*, sans y joindre *Bracciolini*, en sorte que le nom de famille négligé ceda la place au nom de batême, qui pas-

Æneas Sylvius. avoit été disciple le louë de la beauté & de la vivacité de son esprit, de la douceur de ses mœurs, & des graces qu'il faisoit paroître dans ses discours & dans ses Ecrits. Floridus Sabinus (9) l'appelle un Orateur (10) vehement, adroit & poli, & il ajoûte qu'il n'étoit pas un trop méchant Poëte. Nous en dirons davantage ailleurs.

* *Æneæ Sylvii Epistolæ* in-fol. *Mediolani* 1481. --- *&* in-4°. *Norimb.* 1496. --- *Ejusd. Comm. rerum memorabilium sui temporis* in-fol. *Francof.* 1614. --- *Ejusd. Opera omnia Basileæ Henric. Petri.* in-fol. 1551.*

LE POGGE (11) de *Florence* (Jean François) mort en 1459.

Poge. 301 PLusieurs Auteurs (12) l'ont fait passer pour un homme fort éloquent & très-savant en Grec & en Latin. Erasme (13) dit que c'étoit un genre d'éloquence assés particulier, & qui consistoit dans une certaine vigueur qui lui étoit propre; qu'il avoit assés de naturel, mais qu'il avoit peu d'art & peu d'érudition & d'étude, & que si on en croit Valla, le flux de son discours entraine quelquefois beaucoup d'impureté avec lui. Poge.

Bebelius (14) dit que Poge étoit l'Orateur de son tems qui avoit le plus de vehemence & le plus de talent, même pour bien ou mal faire (15) selon que la raison ou la passion le gouvernoient; qu'il paroît beaucoup de doctrine dans ses Opuscules, que sa maniere d'écrire & de parler marque beaucoup d'abondance, & qu'elle a une douceur & des agrémens qui ne se trouvent pas dans les autres Ecrivains de son tems, & enfin que son éloquence est si aisée & si heureuse, qu'il paroît qu'elle lui venoit plûtôt de la nature, que de l'étude & de l'application. Le même Bebelius ajoûte qu'on ne doit faire aucune difficulté de le préferer à Valla, particuliérement pour cette abondance, cette douceur & cette facilité naturelle, qui faisoit que son éloquence n'étoit ni gênée ni affectée.

Paul Jove (16) témoigne qu'il étoit mordant & violent, & qu'il a fait paroître beaucoup d'aigreur dans ses invectives contre Valla, Philelphe & quelques autres. Mais que sa médisance a été assés bien punie par la perte de sa réputation: qu'au reste

passant du pére aux enfans, devint en leur personne le nom de famille. C'est ainsi que dans le même tems *Guarin* de Vérone, si connu par son nom Latin *Guarinus Veronensis*, s'étant établi à Ferrare, où il professa les belles Lettres avec réputation, y transmit son nom de batème *Guarin* à ses descendans qui, comme on sait, en ont fait l'illustre nom des Guarini de Ferrare. Les curieux ont recherché avec plaisir ces anecdotes. Et comme ils ont découvert que le nom de famille de Leonard Aretin étoit Bruni; celui de Barthelemi Platine, Sacchi; d'Antoine de Palerme, Bologna Beccadello; de Cælius Rhodiginus, Ricchieri; de Baptiste Mantuan, Spagnolo; ils ont de même observé que celui de Poge étoit Bracciolini. *Vossius deux cens ans après en a fait la remarque dans ses Historiens Latins*, parlant de Poge. Quelques-uns, soit par une faute d'impression, soit par équivoque, ont dit *Poggius Brandolinus*, mais le nom *Brandolinus* appartient à une autre famille de Florence; témoin cet Aurelius Brandolinus Moine Augustin, renommé par ses écrits, & postérieur de peu d'années à Poge; outre que, par rapport à l'intention que j'ai euë de prouver que Poge étoit un nom de batème, il importeroit peu qu'on lût *Brandolinus* ou *Bracciolinus*, l'un des deux ne pouvant être le nom de famille, que *Poggius* ne soit le nom de batème. Ce qui est si vrai que Machiavel ayant à parler du troisiéme fils de Poge, nommé Jaques, qui trempa dans la conjuration des Pazzi, au lieu de le nommer, comme d'autres Historiens, Giacopo Poggio, le nomme toûjours *Giacopo di Messer Poggio*, ce qui signifie *Jaques fils de Messire Poge.* Et pour finir par où j'ai commencé, c'est-à-dire pour faire voir que c'est une erreur de prétendre que *Jean François* a été le nom de batème de Poge, je pose en fait qu'on ne peut établir cela sur aucun témoignage digne de foi. *Jean François* est le nom de batème, non pas de Poge Florentin, mais de son cinquiéme fils, né l'an 1447. & mort l'an 1522. Auteur d'un Traité *de potestate Papæ & Concilii.* Je tiens au reste que ce n'est pas *Pogge* qu'on doit écrire en François mais Poge, ce nom se prononçant comme *loge.* Nos Anciens ont toûjours écrit & prononcé *Poge Florentin.* La Croix du Maine dans sa Bibliothéque pag. 276. Du Verdier dans la sienne pag. 1079. Florimond de Ræmond l. 4. de la Naissance de l'Herésie c. 3. n. 5. Pâquier Lettre 12. du l. 8. n'écrivent pas autrement.

12 Jac. Phil. Bergam. suppl. Chron. Jo. Tritthem. de Script. Eccl.

13 Erasm. Ciceronian. Dial. pag. 158.

14 Henr. Bebel. Epist. ad Dur, an 1513.

¶ Cette Epitre de Bebelius à Leonard Dur est inserée parmi les Oeuvres de Poge au devant du Livre *de miseria humanæ conditionis.*

15 ¶ Quelle idée se doit-on former d'un Orateur qui a tant de *talent pour bien ou mal faire?* Ne diroit-on pas que c'est un Orateur qui a l'art de faire tantôt de bons, tantôt de mauvais discours? Celui de Bebelius est ensemble très-clair & très simple. Poge étoit, dit-il, *Orator omnium suo tempore tam ad bene quam male dicendum acerrimus*, l'Orateur de son tems le plus fort soit dans le panégyrique, soit dans l'invective.

16 P. Jov. Elog. 4.

Voyés aussi Voss. Lib. 3. de Hist. Lat.

Poge. reste ses Ouvrages sont mêlés d'expressions facétieuses & de mots pour rire, & qu'on lui est particuliérement obligé d'avoir deterré & mis au jour les Livres de Ciceron *De Finibus & de Legibus*, & le *Quintilien* qu'il sauva de la boutique d'un Charcutier (1). Il trouva aussi une partie de l'*Asconius Pedianus*, & presque tout le *Valerius Flaccus* (2) entier sur les Argonautes.

Son Livre des Faceties est une piéce infame (3), & nous pourrons en parler ailleurs, aussi-bien que de son Histoire de Florence.

* Toutes ses Oeuvres sont imprimées à Bâle en 1538. in-fol. — Ses Facéties à Milan en 1477. in-4°. cette édition des Contes est la plus ample de toutes celles qui ont paru, la Traduction Françoise n'en contient que la moitié, les plus gaillardes y sont obmises. *

GUARINI ou GUERIN de *Verone*, mort en 1460.

Guarin. 302 PHilelphe (4) lui attribue beaucoup d'éloquence, & Poge écrivant contre Philelphe (5) l'appelle un très-savant homme qui avoit beaucoup d'honnêteté, & qui avoit rendu de grands services aux Italiens par ses études & le fruit de ses veilles. Nous avons vû en parlant d'Aretin que Valla l'avoit préféré à Poge de Florence.

NICOLAS PERROT (6) Archevêque de *Siponte*, vers l'an 1460.

Perrot. 303 FL. Sabinus dit que sa place naturelle doit être parmi les Critiques qui ont expliqué les anciens Auteurs (7). Et véritablement on a de lui deux Commentaires sur deux célébres Poëtes, le premier est sur les Odes d'*Horace*, & un nommé Ant. le Brun (8) dans Allatius prétend qu'il y approche d'Horace même pour l'élégance.

Le second qui est sur Martial est encore plus célébre, & beaucoup plus connu par le nom de *Corne d'abondance*.

Le même Sabinus (9) dit que quelque agrément & quelque délicatesse qu'il y ait dans ses Lettres, cet Ouvrage sur Martial a fait encore beaucoup mieux connoître l'excellence & le mérite de son Auteur. Paul Jove dit (10) qu'étant devenu Archevêque il eut honte de le publier, croyant que ce qui auroit pû donner quelque réputation à un Grammairien (11), ne pouvoit produire que du deshonneur à un *Ecclésiastique*, & faire que du tort à sa *Dignité*.

C'est peut-être ce qui donna lieu à Calepin de le prendre pour lui avec impunité, & de l'inserer presque tout entier dans le corps de son Dictionnaire, aspirant à une gloire que Perrot avoit méprisée, & dont il ne put jouïr que jusqu'à ce qu'il (12) eût été convaincu de ce vol.

L'Anonyme qui a fait la Bibliographie (13) dit que cet Ouvrage de la *Corne d'abondance* renferme assés d'érudition, mais qu'il est encore fort imparfait.

Perot trouvera aussi sa place parmi nos Traducteurs.

* *Nicolai Perotti, Cornucopia seu Commentaria Linguæ Latinæ* in-folio *Basil.* 1521. & 1536 *Venet.* 1513. — *Castigationes in Bedam & de Metris Horatii, ac Boetii* in-folio

1 ¶ Tous ceux qui sur la foi de Paul Jove ont crû que Poge avoit trouvé le Quintilien dans la boutique d'un charcutier se sont trompés. Poge lui-même dans une Lettre dont on peut voir l'extrait au chap. 12. de l'Anti-Baillet de Ménage rapporte que ce fut au fond d'une tour du Monastere de S. Gal.

2 ¶ Des huit Livres des Argonautiques, Poge ne trouva que les trois premiers & une partie du quatrième. Lui-même dans l'Oraison funebre *Nicolai Nicoli* dit avoir tiré outre le Quintilien entier, *Ciceronis Orationes*, *Silium Italicum*, *Nonium Marcellum*, *Lucretii partem multosque præterea è Germanorum, Gallorumque ergastulis*.

3 ¶ De tous les Ouvrages de Poge, ce Livre prétendu infame est le seul que de tout tems on ait recherché.

4 Franc. Philelph. epist. ad Fl. Blond. ann. 1450.

5 Pogg. invect. secund. in Philelph.

Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 7. pag. 585.

6 ¶ Nicolas Pérot, & non pas *Perrot*, Archevêque de Manfrédonia où a été transferé le Siége de Siponto mourut l'an 1480.

7 Fr. Fl. Sab. Apol. L. L. pag. 111.

8 Ant. Brunus Epist. ad Francisc. Lauredan. apud Allat. in Apibus Urb. pag. 247.

¶ Cet Antonio Bruno ne sait ce qu'il dit, & il n'y a ni sens ni construction dans l'endroit de sa Lettre rapportée par Allatius. Nous n'avons autre chose de Nicolas Perot sur Horace qu'un petit Traité de la diverse mesure des Vers dont ce Poëte a usé dans ses Odes.

9 Sabin. ut supra pag. 111.

¶ Il falloit dire *Floridus*. On ne cite point les Auteurs par le nom de leur payis, à moins qu'ils ne soient plus connus par ce nom-là que par celui de leur famille, comme Politien, Caldérin, Volaterran, Glaréan, Sleïdan.

10 Paul Jov. Elog. 14.

Perot. folio *Venet.* 1522. — *Regulæ Linguæ Latinæ* in-8°. *Lugduni apud Gryff.* 1541. — *Regulæ Grammaticales* in-4°. *Venet.* *

LAUR. VALLA ou de (14) VALLE, Senateur (15) *Romain* & Chanoine (16), *mort en* 1465. *ou plûtôt en* 1457. (17) *selon d'autres.*

Laur. Valle.

304 IL passoit pour le Chef des Grammairiens de son siécle. Budé (18) le comparoit à cet Hercule de la Fable qu'on fait passer pour le Liberateur du Genre humain, parce qu'il n'y a point eu de Préjugé ni d'Adversaire capable de l'épouvanter, & de l'empêcher de terrasser les monstres qui ravageoient le pays Latin depuis tant de tems.

Le même Auteur (19) dit dans un autre endroit qu'il savoit parfaitement le prix des Ouvrages Latins, parce qu'il étoit très-habile en cette Langue, qu'il étoit un excellent Critique qui jugeoit des Ouvrages des autres avec beaucoup d'équité & sans *ambition*. Ce qui ne laissa pas de lui attirer l'envie de la plûpart des Gens de Lettres, & de le faire recuser presque d'un commun consentement par les ignorans & les demi-savans comme un Juge inique & passionné contre eux.

Fl. Sabinus (20) dit qu'il ne connoissoit personne qu'on pût raisonnablement lui préférer en ce point, & que personne n'avoit fait paroître plus de courage & plus d'industrie pour détruire la Barbarie qui s'étoit emparée de la Latinité. Il ajoûte que s'il s'est trouvé quelqu'un qui l'ait surpassé dans l'élégance du style, personne d'ailleurs n'est arrivé à la gloire qu'il a acquise en rendant des services si considérables à la Langue Latine, dont il est appellé le Restaurateur par les uns, & le Défenseur par les autres (21). C'est ce qui a fait dire à Vossius (22) que la République des Lettres ne lui avoit pas moins d'obligation que celle des Romains en avoit à Camille.

Laur. Valle.

Longolius ou de Longueil (23) dit qu'il avoit étudié à fond la Langue Latine, & qu'il étoit un merveilleux ouvrier de l'élégance & de la proprieté du discours.

Erasme (24) écrit que Valla avec tous ses défauts ne laissoit pas d'être fort louable & fort aimable même, pour avoir essuyé tant de travaux & de sueurs à découvrir & refuter les folies & les impertinences des Ecrivains barbares, pour avoir déterré & purifié les Lettres ensevelies dans l'ordure, pour avoir rendu à l'Italie l'ancien éclat de l'éloquence Latine, & enfin pour avoir obligé les Savans mêmes à parler & à écrire plus correctement, & avec plus de circonspection qu'ils ne faisoient auparavant.

Le même Auteur (25) le préfére en tout à Léonard Arétin quoiqu'il approchât moins de Ciceron: & il dit ailleurs qu'il tenoit plus de la composition & de la subtilité de Quintilien, que de la facilité & de l'air naturel de Ciceron. Que c'est pour cette raison que son style est plus étudié, plus poli, & plus pur même que ni celui de l'Arétin, ni celui de Poge. Volaterran (26) dit aussi que Valla

11 ¶ Ce n'étoit pas seulement par cette raison que Pérot se défendoit de publier son Commentaire; c'étoit encore à cause des obscénités qu'il y expliquoit.

12 ¶ C'est-à-dire, car ceci a besoin d'explication, jusqu'à ce que Calépin qui avoit mêlé beaucoup de dictions peu Latines parmi celles qu'il avoit tirées de Pérot, eût donné lieu de reconnoître, par la comparaison que l'on fit des deux Ouvrages, combien celui de Pérot étoit préférable.

13 Bibliogr. Cur. Hist. Philolog. pag. 28.

14 ¶ Il falloit dire *della Valle*. Le fameux Pietro della Valle étoit de cette famille.

15 ¶ La qualité de *Patritius Romanus* que prenoit Laurent Valle, signifioit Gentilhomme Romain, ou Noble Romain, comme celle de *Patritius Venetus* que prenoit Pierre Bembe signifioit noble Vénitien.

16 ¶ Il falloit à *Chanoine* ajoûter *de Saint Jean de Latran*.

17 ¶ Nonobstant la date de 1465. marquée dans l'Epitaphe qu'on rapporte de Laurent Valle, il est sûr que ce fut en 1457. qu'il mourut. En voici, outre le témoignage de Paul Jove, une preuve certaine, c'est que par une Lettre de Jovien Pontan imprimée à la suite de ses Livres *de rebus cælestibus*, & adressée à Pierre Salvateur Valla, il paroit que Laurent Valle mourut avant Alfonse Roi de Naples mort le 28. Juin. 1458. d'où il est aisé de tirer la conséquence.

18 Guill. Budæus de Asse Lib. 5.

19 G. Budæus in Annot. in Pandect. prior.

20 Fr. Fl. Sabin. Apolog. advers. calumn. L. L. & ex eo Voss. Hist. Lat. Lib. 3 cap. 7. pag. 580.

21 Th. Magirus Eponymol. Petr. Scriver. not. in Martial.

22 Voss. de Natur. Rhetoric. cap. 5. pag. 48.

23 Christ. Longol. Epist.

¶ Longueil n'a parlé nulle part de Laurent Valle.

24 Erasm. Lib. 7. Epistol 3. ann. 1490.

25 Idem in Ciceron. Dialog. pag. 219. & p. 157. ibid.

26 Raph. Volaterr. Comment.

Laur. Valle.

Valla étoit l'admirateur & l'imitateur de Quintilien.

Mais s'il avoit de bonnes qualités, il avoit aussi ses défauts. Jovien Pontanus (1) dit que ce qu'il a fait sur la Grammaire, la Rhétorique, & la Dialectique semble avoir été plûtôt écrit pour semer des disputes & des contestations que pour donner des régles de ces Arts, & qu'il paroissoit ne s'être point tant soucié d'enseigner la vérité & la proprieté des choses qu'il s'étoit proposées, que de médire des Gens de bien, & de déchirer même la réputation des Anciens. Et Erasme témoigne que cette humeur médisante lui a fait perdre beaucoup de son autorité (2).

Paul Jove (3) a remarqué qu'il avoit l'esprit extrémement libre, pour ne pas dire libertin; que c'est ce qui l'avoit rendu mordant, acariâtre, & querelleux: desorte qu'il ne pouvoit se tenir de critiquer, mais toûjours avec aigreur & d'un air picquant, les Ouvrages des autres, faisant des procès à tout le monde, mais particuliérement aux ignorans, qu'il se croyoit obligé de harceler sans cesse, pour l'honneur des Lettres.

Nous avons encore ses Livres d'Invectives & de Recriminations qu'il a faits pour sa défense contre diverses personnes. On ne peut pas nier qu'il n'y ait de l'esprit & de l'érudition, mais il y a semé par tout un sel si acre & si picquant, & des pointes si perçantes, qu'on prétend qu'il s'est défait par ce moyen de ses plus redoutables ennemis, & qu'il a détruit entre autres Facius de Gènes (4), Antoine de Palerme ou Panhormite (5), Poge de Florence (6), & Ant. de Raude (7).

Enfin Vossius écrit (8) qu'il ne cessoit d'attaquer & de mordre ceux du premier mérite parmi les Anciens, comme Aristote, Ciceron, Priscien, & les autres, excepté Quintilien; & qu'il avoit eu même l'impudence & l'impiété de dire qu'il ne manquoit point de traits pour tirer contre JESUS-CHRIST. C'est ce qui lui fut reproché par Jovien Pontanus (9) & par Poge de Florence (10).

Nous parlerons du Livre de ses Elégances parmi les Grammairiens Techniques, & de l'Histoire qu'il a écrite parmi les Historiens d'Espagne.

* *Herodoti Historia ex versione Laur. Vallæ*, in fol. *Venet.* 1494. — *Ejusdem H. Steph. & recogn. Frid. Sylburgii* in-fol. *Francof.* 1608. — *Homeri Iliad. recogn. Laur. Vallæ* in-4°. *Lugd. Gryff.* 1544. —*Thucydidis Hist.* in-fol. *apud Henr. Steph.* 1588. — *Æsopi fabulæ* qui se trouvent dans le Recueil des Fabulistes imprimé *in*-8°. à Strasbourg 1601. — *Laur. Vallæ lib. 6. Elegantiæ de Ling. Latina* in-fol. *Venet.* 1499 — *Idem* in-4°. *apud R. Steph.* 1541. — *De dialectis Ling. Latin. lib.* 3. in-8°. *Colines.* 1530. *

DOMICE (11) CALDERIN, *de Verone*, vers (12) l'an 1477.

Calderin.

305 IL entreprit d'expliquer par des Commentaires des anciens Auteurs assés difficiles comme sont *Suetone*, *Stace*, *Martial*, *Juvenal*, les Epitres & l'Ibis d'*Ovide*.

Barthius (13) dit que si on a égard à son peu d'âge on les trouvera admirables, & quoiqu'ils ne soient pas tous également bons, ils sont néanmoins meilleurs pour la plûpart qu'on ne se l'imagine aujourd'hui.

Paul

1 Joh. Jov. Pontan. lib. 1. de Sermone 18.

2 Erasm. Epist. 3. Lib. 7. ann. 1490.

3 P. Jov. Elog. 13.

4 ¶ Barthelemi Facius étoit de la Spezzia.

5 ¶ Il suffisoit de dire de Palerme. *Panhormite* est barbare.

6 ¶ L'usage est de dire *Poge Florentin.*

7 ¶ *Antonius Raudensis* Antoine de Rho. *Rho* est le nom d'un bourg à 12. milles de Milan. Le Cordelier nommé Antoine contre qui Laurent Valle a écrit etoit de ce bourg, mais si l'on veut être entendu quand on parle de cet Antoine: il faut le nommer ou tout au long *Antonius Raudensis*, ou seulement *Raudensis.* C'étoit un Théologien qui vouloit se mêler de Grammaire.

8 Voss. de nat. Rhetor. cap. 6. pag. 48.

9 Joh. Jov. Pontan. ut supra, Lib. 1. de Serm.

¶ Jovien Pontan a eu grand tort de rapporter d'après Poge une vieille calomnie qu'il savoit bien que Laurent Valle avoit réfutée. Celui-ci dans le 4. Livre de son Aristote contre Poge nie & deteste les termes que son Adversaire lui reproche, il semble seulement convenir avoir dit qu'en conférant le texte Grec du Nouveau Testament avec le Latin de la Vulgate, il avoit trouvé des traits à lancer contre l'Interprete. Poge empoisonnant cela lui a imposé de s'être vanté d'avoir en main des traits à lancer contre J. C. Qui ne voit la forfanterie?

10 Joh. Fr. Pogg. 2. Invect. in Vall. fol. 87. edit. 1513. Item apud Voss. ut supra.

11 ¶ Son nom étoit Dominique, mais voulant en avoir un qui sentit l'ancienne Rome, il se fit appeller

Calderin. Paul Jove (14) prétend qu'il a éclairci les obscurités de ces Auteurs, & surtout des Poëtes avec une capacité merveilleuse, mais qu'il a inséré dans ses Commentaires des semences de contestations & de disputes, qui font voir l'animosité avec laquelle il cherchoit à picquer ses envieux & ses adversaires : néanmoins que cette aigreur n'étoit pas inutile à ses Ecoliers, quoiqu'elle fût excessive. Il ajoûte que cette impétuosité se trouvant jointe à la force & l'assiduité avec laquelle il travailloit à l'étude l'emporta en l'autre monde à la fleur de son âge, lorsqu'il n'avoit guéres plus de trente ans.

* *Domitii Calderini Comment. in Martialem* in-4°. *Venet.* 1474. — Ses Commentaires sur le Stace sont imprimés à Venise & à Rome 1475. Son Commentaire sur l'*Ibis* d'Ovide est imprimé à Milan 1495. *in-fol.* — A l'égard de ceux qu'il a fait sur Suétone, *Virgile*, Juvenal, ils se trouvent dans les éditions des mêmes Auteurs imprimés à Bâle. *

THEODORE GAZA, *de Thessalonique*, mort en 1478. (15)

Gaza. 306 Scaliger (16) avoit coûtume de dire qu'entre tous ceux qui avoient fait revivre les belles Lettres dans l'Italie, il n'y en avoit que trois ausquels il portoit envie. Le premier étoit notre Gaza qu'il dit avoir été un grand homme, & un homme véritablement savant, quoiqu'il eût fait des fautes ; le second étoit Politien, & le troisiéme Pic de la Mirandole.

Gaza. Vossius (17) prétend qu'il est infiniment préférable à George de Trébizonde, contre le sentiment même de Politien (18), & ç'avoit déja été la pensée d'Erasme longtems auparavant (19).

Ce dernier croit que ce qui a pû empêcher Gaza de parler parfaitement bien Latin, a été d'une part l'application continuelle à la Philosophie, & de l'autre ce naturel & cette habitude invétérée qu'il avoit pour son Grec, & dont il lui auroit été moralement impossible de se défaire. Cependant Paul Jove (20) assure que non seulement il a passé de fort loin tous les Grecs dans la connoissance de leur Langue, dans l'érudition, & dans la solidité du jugement, mais qu'il s'est si bien perfectionné dans la Langue Latine, qu'il n'étoit pas aisé de discerner en laquelle de ces deux Langues il écrivoit le mieux.

Le même Auteur (21) a remarqué ailleurs qu'il avoit une attache particuliére pour les maniéres & les mots de Pline, & qu'il étoit fort curieux de les imiter.

Mais nous parlerons encore de Gaza parmi les Traducteurs, & les Grammairiens Artistes.

* Les 4 Livres de l'Introduction à la Grammaire Grecque ont été imprimés à Venise chés Alde, & à Paris chés Wechel avec la Traduction Latine en 1540. — Il a traduit en Latin Ælian de la Castrametation imprimé à Cologne avec le Traité des Oraisons de Denys d'Halicarnasse, l'Histoire des animaux d'Aristote & autres Opuscules en 1537. *

ler *Domitius*, & *Calderinus* de Caldiero lieu de sa naissance, fameux par ses bains chauds, près de Vérone, d'où plusieurs parlant de Calderin l'appellent souvent Véronois.

12 ¶ Ce fut cette année-là qu'il mourut âgé seulement de 30. ans. Nous avons ses Commentaires sur les Sylves de Stace, sur Martial, sur Juvenal, sur l'Ibis d'Ovide. Le reste ne paroît, je pense, que dans les Catalogues de Tritheme, & de Gesner.

13 Gasp. Bartius Comment. in Lib. 5. Sylv. Pap. Statii pag. 483. & ex eo Konig. Biblioth. 5. V. & N. pag. 256.

14 Paul. Jov. elog. 21.

15 ¶ L'Epitaphe Grecque de Théodore Gaze *Κεῖτο μέγας* faite par Ange Politien à l'âge de 21. ans, comme il l'a lui-même marqué, nous apprend que Gaze est mort, non pas en 1478. mais en 1475. tems auquel Politien avoit justement 21. ans, puisque l'on convient, ou que du moins on doit convenir qu'il n'en avoit que 40 lorsqu'il mourut le 25. Septembre 1594.

16 Prim. Scaligeran. au mot *Litteræ* pag. 102. 109.

17 Voss. Lib. 4. Institution. Oratoriar. Lib. 4. cap. 30.

18 ¶ C'est au chap. 90. de ses *Miscellanea* que Politien a preféré George à Théodore. Parrhasius qui a trouvé ce jugement fort injuste, l'a dans son Epitre 60. examiné, & vertement réfuté.

19 Erasm. Ciceron. Dial. pag. 160.

20 Paul. Jov. Elog. 26.

21 Idem Tract. de Piscibus Lib. 1. cap. 4.

FRANC. PHILELPHE, d'*Ancone* (1), gendre de Chrysoloras (2), mort en 1481.

Philelphe. 307 PHilelphe a écrit divers Ouvrages, comme des Dialogues, des Oraisons, des Epîtres, d'autres piéces en Prose, & des Poësies. Mais les savans Critiques ne s'accordent pas entiérement dans les jugemens qu'ils en font.

Néanmoins la plûpart conviennent (3) que c'étoit un homme sans jugement, grand amateur de ses productions, grand admirateur de son propre esprit, vain, enflé, & plein de lui-même; mais d'ailleurs assés sec & dénué de la plûpart des qualités qui composent le savant & l'honnête homme.

Il avoit pourtant du savoir, & beaucoup de hardiesse & de résolution dans ses entreprises (4), comme le témoignent Floridus Sabinus & Vossius après lui. Paul Jove (5) dit qu'il avoit l'esprit ardent, divers, & ambitieux, qu'il ne vouloit point souffrir d'égal dans la gloire des Lettres: que pour cet effet il s'étoit mêlé d'écrire sur toutes sortes de sujets, & que véritablement il auroit passé les meilleurs Ecrivains de son siécle en l'une & l'autre Langue, s'il avoit eu assés de jugement pour donner des bornes à son impétuosité, & s'il ne se fût attaché qu'à l'utile & à l'honnête.

Erasme dit (6) qu'il avoit tâché d'imiter Cicéron, mais que ses efforts avoient été sans succès, & que n'ayant pû trouver aucun Savant à qui il pût plaire, il se renferma dans la complaisance qu'il avoit pour lui-même, & fut obligé de se contenter de sa propre estime, faute d'autres admirateurs. Qu'il ne s'est jamais plus écarté de Cicéron que dans les Ouvrages où il en falloit le plus approcher, comme dans ses Oraisons qui sont encore beaucoup moins *Cicéroniennes* que ses Epîtres. Philelphe.

Le même Auteur reconnoît pourtant dans d'autres endroits (7), qu'il avoit de l'érudition, mais qu'il en avoit moins que d'amour propre.

Les plus estimés de ses Ouvrages sont les deux Livres des *Banquets* que Vivès loue comme des témoins de la grande connoissance que Philelphe avoit de l'Antiquité, de l'Histoire, & de la Philosophie (8).

* *Franc. Philelphi Satiræ* in-fol. *Mediolani* 1476. — *Epistolæ familiares Lib.* XVI. in-fol. *Venet.* 1492. *Brixiæ* 1485. — *De Conviviis Lib.* II. in-8°. 1537. *Coloniæ* — *Educatio Puerorum* in-4°. *Basil.* 1544. — *Apophthegmata*, *Orationes*, & *de Legibus* in-4°. *Parif.* 1503. *

GEORG. MERULA, d'*Alexandrie de la Paille*, vers l'an 1482 (9).

308 PAul Jove (10) faisant l'éloge de Galeotte appelle ce Merula le plus éxact de tous les Grammairiens, & il dit en un autre endroit (11) qu'il étoit grand Censeur des Ouvrages d'autrui, & particuliérement de ceux de Calderin, de Galeotte & de Politien. Merula.

Florid. Sabinus (12) témoigne qu'il étoit fort savant, & qu'il étoit extrémement éxact en écrivant. Néanmoins Volaterran

1 ¶ Philelphe étoit de Tolentin à 28. milles d'Ancone.

2 ¶ Pour désabuser une infinité de gens qui croient sur la foi de Paul Jove que Philelphe étoit gendre d'Emmanuel Chrysoloras, il auroit été bon de remarquer en termes exprès que c'étoit de Jean fils d'Emmanuel. Voici comme en parle Philelphe lui-même, Lettre 2. du 37. Livre: *Nec inficier tamen vobis, ad Græcam locutionem plurimum conduxisse primam illam uxorem meam, quæ mihi vita ipsa carior fuit, Theodoram Chrysolorinam, summi illius viri Manuelis Chrysoloræ Neptem, cujus modo mentionem feci. Nam & Litteraturam, & cæteras Græcorum Disciplinas, splendidissimus Eques Auratus, socer meus Joannes Chrysoloras hujus pater me docuit.*

3 Florid. Sabin. Apolog. adv. Calumn. L. L.

4 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 7. pag. 591. 592.

5 Paul Jov. elog. 17.

6 Erasf. Ciceronian. Dial. pag. 156.

7 Idem in Vit. S. Hieronymi præfix. ejus Operibus.

8 Lud. Viv. apud Voss. Hist. Lat. ut supra.

¶ Vivès n'a loué les deux Livres *conviviorum* de Philelphe que parce qu'en qualité de Professeur, bien jeune encore, il les expliquoit publiquement, semblable en cela aux Prédicateurs qui ne manquent jamais de mettre au-dessus ou tout au moins côte à côte des plus grands Saints celui dont ils font le panégyrique. L'Ouvrage de Philelphe fut imprimé à Cologne in-8°. l'an 1537. Le témoignage de Vivès s'y voit étalé en 7. ou 8. lignes au bas du titre pour exciter la curiosité des dupes. C'est de-là que Gesner l'a copié, feuillet 257. de sa Bibliothéque.

9 ¶ George Merlo, en Latin *Merula*, mourut à Milan au mois de Mars 1494.

10 P. Jov. elog. 44. ubi de Galeott. Martio.

11 Idem Jov elog. 37.

12 Fr. Fl. Sabin. Apol. adverf. calumn. L. L. apud Voss.

Merula. ran (1) assure qu'il ne se soucioit point tant des mots ni de l'éxactitude du style, que de la connoissance des choses.

Enfin pour mettre le contrepoids à ses bonnes qualités, Vossius (2) témoigne qu'il en vouloit particuliérement à ceux de sa profession, qu'il ne savoit souffrir (3); & qu'entre autres il a traité son Maître Philelphe avec la derniére ingratitude & la plus grande insolence du monde.

Nous parlerons encore de lui parmi les Traducteurs.

* *Georgius Merula in aliquot Ciceronis Orationes* in-fol. *Basil.* 1553. — *Observationes in Martialis Epigrammata* in fol. *Parif.* 1601. — *Annotationes in Ovidii Epistolas* in-fol. *Francof.* 1601. — *Enarratio Vocum priscarum in Libris de re rustica* in-8°. *Venet.* 1528. — *Enarrationes in Juvenalem, & adversus Domitii Commentarios in Martialem.* — *Ejusdem Annott. in Ciceronis Orationes Lib.* 11. in-fol. *Venet.* 1478.*

RODOLPH. AGRICOLA, *de Groningue*, mort en 1485.

Agricola. 309 C'Etoit un homme consommé dans les Sciences, selon l'étendue qu'elles avoient dans son siécle. Vossius (4) dit qu'il étoit très-savant dans les Langues Latine, Grecque & Hébraïque, qu'il étoit grand Philosophe, qu'il avoit beaucoup d'éloquence, qu'il étoit habile dans les beaux Arts & particuliérement dans la Peinture & dans la Musique.

Erasme (5) dans ses Adages prétend qu'il n'y avoit point de disciplines & de connoissances dans lesquelles il ne pût contester le premier rang aux plus grands Maîtres; qu'il étoit parfait Grec parmi les Grecs, & parfait Latin parmi les Latins; qu'on l'auroit pris volontiers pour un autre Virgile dans les Vers; que c'étoit un autre Politien pour les graces & les beautés du discours, mais qu'il surpassoit celui-ci dans la majesté; & qu'il n'y avoit point de secrets, point de mystéres dans toute la Philosophie qu'il n'eût pénétrés à fond. Agricola.

Il ajoute qu'Agricola n'étoit point curieux de gloire, qu'il ne se soucioit point de rien publier, quoiqu'il eût beaucoup composé; que néanmoins le peu qui en paroissoit de son tems ne laissoit pas de marquer assés la divinité de son esprit; quoiqu'il n'eût point eu de part à l'édition de ses Ouvrages, & qu'il n'eût pas moins d'indifférence & de mépris pour eux après leur publication qu'il en avoit témoigné auparavant.

Le même Auteur écrit encore ailleurs (6) que cet Agricola avoit un génie tout-à-fait céleste, un fonds de doctrine presque sans fond, un stile au-dessus du vulgaire. Que ses Ecrits avoient beaucoup de solidité & de nerfs; qu'ils étoient beaucoup travaillés, & limés avec éxactitude, mais qu'il sentoit un peu le Quintilien dans son élocution, & l'Isocrate dans la structure de ses discours. Que néanmoins il avoit quelque chose de plus sublime & de plus grand que l'un & l'autre de ces deux Maîtres de l'Antiquité Grecque & Latine; qu'il étoit plus étendu & plus clair que Quintilien. Qu'il étoit venu à bout de tout ce qu'il avoit entrepris; & qu'il ne doutoit nullement qu'il ne nous eût representé une image parfaite de Cicéron, s'il eût été curieux de s'y appliquer.

Le Cardinal Bembe (7), qui avoit d'ailleurs le goût assés difficile, assure en écrivant à Erasme, que de tous les Ouvrages qui avoient paru dans ce siécle-là, il n'y en avoit pas qui fussent plus dans son approbation que ceux d'Agricola.

Et Vivès (8) dit qu'il n'y avoit pas un Auteur de ce tems-là qui méritât plus que lui d'être lû de tout le monde, tant il y a de génie, d'art, de jugement, de gravité, de douceur, d'éloquence & d'érudition dans ses Ouvrages.

Paul Jove (9) en parle aussi d'une maniére si avantageuse qu'il semble dire qu'Agricola faisoit confusion aux Rabins pour l'Hébreu, aux Athéniens pour le Grec, & aux Romains pour le Latin; que ses pré-

1 Raph. Volaterr. Commentar. Lib. 21.
2 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. p. 602.
3 ¶ Pour *qu'il ne pouvoit.*
4 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 6. pag. 567.
5 Erasm. in proverb. *Quid Cani & Balneo.*
6 Idem in Dial. Ciceronian. pag. 179.
7 Petr. Bemb. Lib. 6. Epistol. ad Erasm.
8 Lud. Vivès Comment. in cap. 21. Libri 2. de Civit. Dei S. Aug.
9 P. Jove. elog. 32.

Agricola. préceptes sur la Dialectique & sur la Rhétorique étoient extrémement recherchés de son tems, & qu'ayant un esprit divin pour la Poësie, il avoit obscurci & desespéré, pour ainsi dire, tous les Poëtes de ce tems.

Tant de rares qualités se trouvant en un seul homme né dans un coin du monde le plus reculé, d'où la Politesse des belles Lettres n'avoit pas encore entiérement chassé la Barbarie, semblent avoir un peu enflé le cœur à ceux de son pays, lesquels (1) ont crû qu'avec leur Agricola tout seul, ils pouvoient hardiment mépriser tout ce qu'il y avoit eu de beaux esprits dans la Gréce ancienne, & dans l'Italie, jusqu'à traiter injurieusement la premiére d'*insolente* & la seconde d'*effrontée*. Tant ils étoient éblouïs du mérite d'Agricola, n'étant point accoûtumés à recevoir souvent d'aussi rares présens du Ciel.

Quoiqu'il soit difficile de rien ajoûter à tant de témoignages si glorieux à la mémoire d'Agricola; nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que Scaliger (2) le considéroit comme un très-excellent Maître en l'Art de parler, & même comme le Prince des autres Maîtres. Et Melchior Adam (3) voulant spécifier le stile de sa Prose d'une autre maniére que n'avoit fait Erasme, dit (4) qu'il sembloit avoir représenté la mesure & la cadence de Lactance; la douceur & la rondeur de Pline; les lumiéres & le brillant de Sénéque; l'abondance & la variété de Cicéron; la subtilité & les pointes de Quintilien; la véhémence & les biais (5) de Saint Cyprien.

* *Rodolphus Agricola, de Inventione Dialecticâ, aliaque ejusdem Opuscula* in 4°. *Colon.* 1539. — *Comm. in Boethii consolationem Philosophiæ* in-fol. *Basil.* 1570. — *De formando studio Epistola scripta anno* 1484. in-8°. *Heidelb.* 1621. — *Comment. ad Senecæ Declamationes aliquot* in-8°. *Basi.* 1529. Agricola.

GEORGE DE TREBIZONDE (6) ou TRAPEZONTIN né en *Candie*, mort en 1486.

310 ON ne peut disconvenir que ce George n'ait eu du savoir, mais il étoit d'une humeur un peu bizarre & trop chagrine. George de Trebizonde.

Erasme (7) témoigne qu'il avoit rendu de grands services à la République des Lettres, & qu'il avoit de la suffisance, mais qu'il étoit néanmoins fort inférieur à Théodore Gaza dont nous avons parlé auparavant. Cela est très-vrai, dit Vossius (8), & c'est même ce qui a fait le sujet de la brouïllerie & de la division qui se mit entre ces deux Grecs.

Paul Jove écrit que le Trapezontin (9) avoit à la vérité beaucoup de génie, mais qu'il gâtoit ses bonnes qualités par une basse jalousie, qu'il témoignoit à l'égard de ceux qui faisoient profession des Lettres; que s'étant fait de la Secte des Péripatéticiens, il étoit devenu grand adorateur d'Aristote, & ne savoit souffrir qu'on louât Platon, dont il entreprit de combattre les dogmes par un Livre qui fut puissamment refuté par le Cardinal Bessarion.

Il eut aussi prise avec un célebre Mathématicien nommé Jean Muller de Konigsberg, que nous appellons ordinairement *Regiomontanus* ou de *Réalmont*. Il se brouïlla encore avec d'autres Savans, & le plus souvent fort mal-à-propos. Mais nous parlerons plus particuliérement de ces démêlés dans le Recueil des Traducteurs.

Pour

1 Petr. Montan. Philos. & Poët. apud Melch. Adam. pag. 21. in Vit. Philosoph. Germ. & apud G. Matth. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 17. col. 2.

2 Prim. Scaligeran. pag. 23.

3 M. Ad. de Vit. Phil. Germ. Pag. 21. ut supra.

4 ¶ Ce n'est pas Melchior Adam qui dit cela, c'est un certain *Petrus Montanus* que cite Melchior Adam.

5 ¶ Le Jésuite Anonyme qui a publié en 4. Lettres ses reflexions sur les Jugemens de Baillet s'est moqué de ces *biais de Saint Cyprien* avec raison. Tout le monde s'en moquera comme lui, & l'on demeurera d'accord que *les tours d'éloquence* exprimeroient mieux le Latin *obliquitatem*. Je crois en effet sans approuver ce mot, que l'Auteur, qui s'en est servi, a voulu par-là nous figurer l'adresse de S. Cyprien à gauchir, pour éviter les coups que dans une controverse son Adversaire lui portoit.

6 ¶ Il aima mieux, par rapport à son trisaïeul qui étoit de Trebizonde, être appellé *Trapezuntius* que *Cretensis* à cause du proverbe qui fait passer *Cretensis* pour un synonyme de *mendax*. A propos de quoi l'on peut voir pag. 84. de la Paléographie du P. de Montfaucon la plaisanterie d'un Antoine Damilas qui au bas d'un manuscrit copié de sa main avoue sans façon qu'il est de Créte, & qu'il jouït de tous les privileges de l'Isle, excepté, ajoûte-t-il, de celui de mentir, *absque eo quod mendax sim.*

7 Erasm. Dial. Ciceronian. Pag. 160.

Trebizonde.

Pour ce qui est de son style, Erasme (10) dit qu'il avoit tâché de le rendre conforme à celui de Cicéron.

* *Georg. Trapezuntii Interpretatio in Ciceronis Orationem pro Ligario* in-fol. *Parif.* 1520 — *In aliquot Ciceronis Orationes* in-fol. *Basil.* 1552. — *Rhetoricorum Lib.* v. in-fol. *Venet.* 1523. — *In Philippicas Ciceronis* in-fol. *Basil.* 1553. — *In Centiloquium Ptolemæi* in-fol. *Basil.* 1550. — *Epistola ad Joan. Palæologum, cum annott. Jac. Pontani* in-4°. *Ingolst.* 1604. — *Cur Astrologorum judicia ut plurimum sint falsa* in 8°. *Parif.* 1549. — *Comparatio Aristotelis & Platonis* in-8°. *Venet.* 1523 — *Calumniator Platonis* IV. *Lib. Venet.* in-4°. 1516. *

ALEXANDRE ab ALEXANDRO, *Néapolitain* (11), mort vers l'an 1490. (12) & M. TIRAQUEAU (André) *de Fontenai en Poitou*, mort l'an 1558.

Alex. ab Alex. * Genialium dierum.

312 SEs six Livres de *Journées divertissantes* * sont un composé de diverses choses qui regardent la Philologie. Floridus Sabinus (13) estimoit qu'il étoit meilleur Ecrivain que Philelphe. Vossius (14) est aussi de ce sentiment, prétendant que cet Ouvrage est une grande provision de quantité de bonnes piéces d'Antiquité & d'Histoire, & qu'il y a beaucoup de choses concernant la proprieté des mots; mais qu'il est accusé ou de négligence ou d'ingratitude sur ce qu'il n'a point nommé les Auteurs de qui il a pris tout ce qu'il rapporte.

C'est ce qui l'a fait passer pour un plagiaire dans l'esprit de Guillaume Barclay, du Cardinal Bona, & de plusieurs autres personnes (15).

Tiraqueau.

Mais le célébre Monsieur TIRAQUEAU, ayant fait des observations sur cet Ouvrage [*in-fol.* à Paris 1532.], ne se contenta pas de corriger les fautes de cet Alexandre, & de lui communiquer un lustre qu'il n'avoit pû se donner à lui-même. Il prit encore la peine d'éxaminer tous les passages, de les vérifier, de les retirer de cette confusion, & de les rendre à leurs premiers Auteurs, en les citant avec éxactitude & avec honneur, en les montrant au doigt, pour ainsi dire, & en faisant voir combien il reste peu de chose de ce qui appartient à notre Alexandre.

Alex. ab Alex.

Ceux qui savent quel fond d'érudition & de lecture il faut avoir, & à quelles peines il faut se résoudre pour entreprendre un travail de cette nature, peuvent juger du mérite de Monsieur Tiraqueau, comme ont fait Vossius (16), Colerus (17), le P. Labbe (18), le Sieur Nicodéme (19), l'Auteur Anonyme de la Bibliographie (20), & plusieurs autres qui trouvent ces *Sémestres* ou ces Observations très-savantes, très-curieuses, très-pénibles, & très-agréables en même tems.

Mais nous parlerons avec plus d'étenduë de cet habile homme dans le Recueil de nos Jurisconsultes. Au reste cet Ouvrage en l'état qu'il a été composé par Alexandre ne laisse pas d'être estimé savant par l'Anonyme (21), & digne d'être consideré pour la diversité des choses qu'il contient, mais il ajoûte néanmoins qu'il n'est pas assés éxact ni assés poli, de sorte qu'il n'est pas toûjours sûr de s'en rapporter à lui.

* *Alexandri ab Alexandro Genialium dierum Lib.* VI. *cum notis Variorum* in 8°. 2. *vol. Amsterd.* 1673. *

312 AMBR. DE CAMALDOLI ou CAMALDULE, *Voyés parmi les Traducteurs, Article* 815.

PIER-

8 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. pag. 599. 600.
9 Paul Jove elog. 25.
10 Erasm. ut supra.
11 ¶ Lisés *Napolitain.*
12 ¶ Le premier Chapitre des Jours géniaux faisant connoitre que Jovien Pontan, dont il y est parlé avec éloge, n'étoit plus alors en vie, & Jovien Pontan, comme Paul Jove le remarque, étant mort le même mois, & la même année que le Pape Alexandre VI. savoir au mois d'Août de l'année 1503. il s'ensuit qu'Alexandre ab Alexandro que Baillet suppose mort en 1490. a vécu pour le moins 13. ans au-delà. Il y a même grande apparence qu'il n'est mort que vers l'an 1520. peu de tems avant la premiére édition de ses Jours géniaux. Voyés Bayle au mot *Alexander ab Alexandro.* Son nom Italien étoit *Alessandro de gli Alessandri.*
13 Franc. Flor. Sabin. Apol. advers. calumn. L. L.
14 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. pag. 609.
15 Addit. ad Biblioth. Neapol. Topp.
16 Voss. ibidem, ut supra.
17 Christ. Coler. de Hist.
18 Ph. Labb. Mantiss. supell. antiq. pag. 340.
19 Leon Nicod. add. ad Bibl. Neap. Topp. pag 617.
20 Bibliogr. cur. Hist. Philolog. pag. 106.
21 Idem ibid.

PIERRE de CALABRE *plus connu sous le nom de* POMPONIUS LÆTUS *vers l'an 1490.*

Pomp. Lætus.

313\. COmme nous devons parler de lui parmi ceux qui ont écrit des Antiquités Romaines, nous n'en rapporterons ici que ce qui regarde la Philologie & la Critique.

Cet homme avoit l'esprit assés particulier & l'humeur un peu grotesque: Il avoit renfermé tout son savoir dans les bornes de la République & de l'Empire Romain, de sorte qu'il ignoroit généralement tout ce qui n'y étoit point compris, c'est-à-dire, qu'il ne savoit point de Grec, & qu'il ne voulut jamais apprendre cette Langue, de peur de faire tort à son Latin.

Il ne savoit non plus ce que c'étoit que l'Ecriture Sainte ni les Ecrits des Peres, & n'avoit jamais vû aucun des Auteurs qui avoient écrit après la décadence de l'Empire, c'est-à-dire, après sa division (1).

Et comme il étoit fou & enivré de la gloire des Romains, il en devint si fort idolâtre, que non content de célébrer la fête de la fondation de la Ville avec cérémonies, & d'avoir dressé des Autels effectifs à Romulus, il eut l'impiété de mépriser & de fouler aux pieds la Religion Chrétienne comme si elle n'eût été bonne que pour des Barbares.

Mais pour ne lui point refuser le peu de gloire qui lui est dû, il faut avouer (2) avec Floridus Sabinus qu'il ne le cédoit à personne de son tems pour la pureté du style, & qu'il écrivoit élégamment selon Erasme (3), qui dit que Pomponius ne prétendoit point passer plus loin.

C'est peut-être pour la même raison que Vivès dit qu'il avoit fort peu d'érudition. Jugement qui ne porte point préjudice à la connoissance qu'il avoit des Antiquités Romaines, comme nous dirons ailleurs.

Il ne faut pas oublier une chose que Vossius a remarquée de lui, & qui regarde encore plus particuliérement la Critique, c'est que les changemens qu'on a faits dans l'Edition de *Salluste* contre la foi des Manuscrits, doivent être attribués presque tous à ce Pomponius (4). Pomp. Lætus.

* *Pomp. Læti, Compend. Augustæ Historiæ* in-fol. *Francofurti* 1588. *& cum aliis Hist. Aug. Henr. Steph.* in-8°. 4. *vol.* — *De Arte Grammatica, cum Epistol. familiar.* in-8°. *Argent.* 1515. *

¶ QUOIQUE mon dessein, comme je l'ai déclaré, soit de me borner à corriger les fautes de Baillet, je ne laisserai pourtant pas d'insérer ici par occasion une espèce de Dissertation touchant POMPONIUS LÆTUS, remplie de particularités Littéraires qui ne déplairont pas aux Curieux. La voici.

LEs particularités de la Vie & de la personne de Pomponius Lætus fameux Humaniste étant peu connuës, j'ai eu la curiosité de les rechercher, & voici ce que j'en ai pû recueillir de plus certain. Il nâquit l'an 1425. à Amendolara petite Ville de la haute Calabre, bâtard, à ce qu'on a crû, d'un Prince de Salerne de la Maison de Sanséverin. Cette naissance quoiqu'illégitime auroit pû lui faire honneur, s'il avoit été homme à vouloir en tirer de l'avantage. Bien loin d'avoir cette pensée, il affectoit toûjours de cacher son origine, & quand des gens qui n'ignoroient pas sa noblesse, lui en parloient, il leur répondoit en des termes qui marquoient assés son indifférence là-dessus. Elle étoit si grande qu'étant invité par ses parens à vouloir bien se rendre vers eux, & les aller reconnoitre, il ne leur fit point d'autre réponse que celle-ci. *Pomponius Lætus cognatis & propinquis suis sal. Quod petitis fieri non potest, valete.*

Je crois bien pourtant que l'éclat de sa maison, comme l'insinuë Paul Jove, étant quelque tems auparavant un peu déchu par les guerres où elle se trouva envelopée, cela ne contribua pas peu à le détacher de ses proches, & à le fixer dans son inclination pour les belles Lettres. Il les apprit à Rome sous Pierre Oddo de Montopoli, & ensuite sous Laurent Valle, le plus habile, sans difficulté, de tous les Italiens de son tems. Celui-ci étant mort le

Une Lettre de J. Jovien Pontan imprimée page 2597. du 3. tom. de ses Oeuvres à Bâle in-8°. 1556 fait voir que L. Valle mourut avant Alfonse Roi de Naples mort en 1458.

1 Voss. de arte Hist. pag. 33.
2 Flor. Sabin. in Apol. adv. calumn. L. I.
3 Erasm. Ciceronian. Dial. pag. 161. Idem in Vit. B. Hieron. præfix. edit.

Pomp. Lætus.

le 1. d'Août 1457. & non pas 1465. comme plusieurs le croient, trompés par l'altération du chiffre de son épitaphe, Pomponius d'une commune voix fut jugé digne de lui succeder. Quelque huit ou neuf ans après aiant été accusé d'être l'un des Chefs d'une prétenduë conspiration de gens de Lettres contre le Pape Paul II. il fut obligé de se retirer à Venise, d'où ramené à Rome par ordre du Pape il demeura en prison un an entier avec plusieurs Savans, du nombre desquels étoit Platine qui a fait une ample rélation de cette affaire dans la *Vie de Paul II.* Son innocence de même que celle des autres aiant été reconnuë, il eût en 1467. la liberté de professer comme auparavant, & l'honneur d'occuper jusqu'à sa mort la premiére place dans le Collége Romain pendant 28. ans, lesquels ajoûtés aux 42. qu'il avoit dans le tems de son élargissement, il se trouvera que conformément au calcul de Sabellic il sera mort dans la 70. année de son âge, c'est-à dire en 1495. Je m'en tiens à cette supputation qui me paroit d'autant plus sûre que nul Auteur digne de foi n'a parlé de Pomponius comme d'un homme vivant au-delà de 1495. Je dis nul Auteur digne de foi, parce que je compte pour rien l'objection qu'on pourra me faire tirée des Epîtres de Pierre Martyr d'Anghiera imprimées premiérement à Alcala de Hénarès l'an 1530. & 140. ans après à Leyde, parmi lesquelles il y en a une à Pomponius de 1496. quatre de 1497. deux de 1499. & une du 10. Avril 1504. laquelle sert de réponse aux nouvelles qu'il suppose que celui-ci lui mandoit des François chassés de Naples, de Louis Marquis de Saluces qui tenoit encore Canose, & de l'élection du nouveau Pape Jule II. Ce Pierre Martyr est un imposteur. Il s'avisa pendant qu'il étoit en Espagne de réduire en Lettres l'Histoire des affaires de son tems, feignant de les écrire à mesure qu'elles arrivoient, & même de prévoir les suites, afin de faire croire qu'il étoit homme de grande pénétration. Comme il n'avoit pourtant pas assés d'habileté pour bien couvrir sa fourbe, il n'a pas toûjours sû dater ses Lettres suivant l'ordre du tems, & les a quelquefois adressées à des gens qui n'étoient plus au monde. Telles sont celles que j'ai spécifiées, entre autres la derniére, prétenduë écrite le 10. Avril à Pomponius Lætus, mort certainement sous le Pape Alexandre VI. qui mourut, comme tout le monde sait, le 18. Août 1503. Ce raisonnement suffit pour prouver la fausseté de la date de cette Epître, sans qu'il soit besoin d'alléguer l'épitaphe de Pomponius faite par Jovien Pontan mort le même mois & la même année qu'Alexandre VI. Une preuve que Pomponius ne vivoit plus, non-seulement en 1504. mais même sur la fin de 1500. c'est qu'il mourut, comme le remarque Sabellic, peu de tems après lui avoir envoyé son Abrégé de l'Histoire Romaine depuis le jeune Gordien jusqu'à Justinien II. qu'il nomme mal Justin. Cet Abrégé est dédié *Francisco Borgiæ Episcopo & Pontificalis Ærarii Præfecto*, à François de Borgia Evêque (il falloit dire Archevêque) de Cosence, & Trésorier de la Chambre Apostolique, lequel n'est autre que ce François de Borgia qui fût fait Cardinal le 28. Septembre de l'an 1500. & qui par conséquent n'eût pas manqué d'être qualifié tel par Pomponius, si celui-ci eût assés vécu pour lui dédier alors son Ouvrage. Une autre preuve qu'il étoit mort long-tems auparavant, c'est qu'on trouve son épitaphe dans les Poësies de Domicus Palladius Soranus Disciple de Sabellic imprimées à Venise l'an 1498. Toutes ces raisons me confirment dans l'époque ci-dessus posée. L'*Epicedion Pomponii Læti* de Justulus Poëte Latin de Spolete qui vivoit au commencement du 16. siécle, ne m'a été d'aucun secours. La piéce est au moins de cent Vers, très-froide & ne contient qu'un verbiage inutile. Passons au caractére de Pomponius. C'étoit l'homme de son tems le plus curieux de manuscrits, de médailles, & d'Inscriptions. L'amour de l'antiquité le possedoit à un point, qu'il auroit voulu, ce semble, avoir vécu du tems de Rome triomphante, & dans le siécle le plus pur de la Langue Latine. La

Cet Abrégé fut imprimé pour la premiére fois à Venise in-4°. l'an 1489. le 23. Avril *per Bernardinum Venetum.*

4 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. pag. 613. 614. 615.

Pomp. Lætus.

La moindre découverte de quelque ancien monument l'attendrissoit. Il honoroit la mémoire de Romulus, & solennisoit le jour de la fondation de Rome. Sur quoi Volaterran, Vivès, & une infinité d'autres Ecrivains l'accusant d'idolatrie ont parlé de lui comme d'un Païen. Ils ont mal pris son intention. Ce qu'il en faisoit n'étoit que pour animer la jeunesse à l'étude des belles Lettres. Il changeoit par la même raison le nom des Académiciens ses amis, les invitant à en choisir de nouveaux, ou à en ajoûter aux leurs d'autres à la Grecque ou à la Romaine, & leur faisant connoître par-là qu'en se consacrant aux Sciences, il falloit, comme l'a fort bien expliqué le Castelvétro, devenir de nouveaux hommes. Du reste il étoit si peu capable des foles créances du Paganisme qu'il passoit dans sa jeunesse pour un homme sans religion. Paulus Cortesius l. 2. *de Cardinalatu fol.* 87. rapporte cette repartie de Pomponius à Domice Calderin. *Julius Pomponius Lætus, cum ei Domitius Calderinus homo inimicus dixisset : Num ex animi sententia crederet esse Deum ? Quidni, inquit esse credam, cum ei nihil te odiosius esse putem?* Quoiqu'il en fût, Sabellic dit avoir appris que Pomponius s'étoit converti sur ses vieux jours. Effectivement on n'a qu'à lire ses Césars. On y voit en divers endroits des marques de sa vénération pour le S. Siége, & pour les mystéres du Christianisme. C'est ce que Vivès auroit dû un peu démêler. Mais ce n'est pas la seule méprise où il soit tombé touchant Pomponius. Celle-ci mérite encore d'être relevée. Il prétend que le véritable nom de cet Auteur étoit *Petrus Calaber*, & qu'au lieu de *Petrus* il se fit appeller *Pomponius*. Ce sont des contes. *Pierre* ne fut jamais son nom de batême, c'étoit *Jule*. Campanus son ami particulier le nommoit *Julius Pomponius*. Pontan ne le nomme pas autrement. Le seul Gille Viits Jurisconsulte de Bruges, dont je parlerai encore ci-dessous, l'a nommé *Junius* par équivoque. Pomponius est appellé Julius Pomponius Sabinus dans le titre de son Commentaire sur Virgile, & Julius Pomponius Fortunatus dans celui de ses notes sur le dixiéme Livre de Columelle. Par où l'on voit que le nom de *Pomponius* est substitué non pas à *Petrus* prétendu nom de batême, mais à *Sanseverinus* le vrai nom de famille de notre Auteur, & non pas *Bernardinus* ou *Ferrandinus*, comme d'autres l'ont prétendu. Il paroît véritablement par le 35. Livre des Lettres de Philelphe, Lettre 18. qu'il y avoit un *Petrus Calaber*, mais Théologien & Prédicateur, & par conséquent très-différent de notre Pomponius, qui bien qu'il fût de Calabre, n'a pourtant très-assûrément jamais pris le nom de *Calaber*, aiant, pour mieux se déguiser, préféré un autre nom de payis, & s'étant intitulé *Julius Pomponius Sabinus*. A propos dequoi il me vient en pensée qu'y aiant eu du tems de Pomponius un Savant nommé *Petrus Sabinus*, Poëte & Antiquaire, Vivès se sera peut-être imaginé que c'étoit un seul & même Sabinus, tantôt cité sous le nom de *Petrus*, tantôt sous celui de *Pomponius* substitué à celui de *Petrus*, quoiqu'il soit aisé de prouver que Julius Pomponius Sabinus, & Petrus Sabinus sont deux, celui-ci beaucoup plus jeune aiant eu pour précepteur Sabellic disciple de Pomponius. Vivès est un peu sujet à ces équivoques. *Elisius Calentius* & *Joannes Ravisius Textor* sont appellés chés lui *Ægidius Calentius*, & *Petrus Textor*. Il est au reste très-certain que Pomponius Lætus, & Pomponius Sabinus ne sont qu'un. Une preuve inconstestable de cela, outre celle que fournit Vossius l. 3. c. 9. de ses Historiens Latins, c'est que Pomponius Sabinus allègue son *Itinerarium Scythicum* dans ses Commentaires sur le 1. des Géorgiques, ce qui revient à ce que Sabellic nous apprend du Voyage que fit Pomponius Lætus sur les bords du Tanaïs pour reconnoître ce qui pouvoit y avoir échapé à Strabon. Hermolaüs Barbarus sur le 4. Livre de Pline fait mention du même voyage. Il est vrai que ce Commentaire sur Virgile étant peu de chose, Pomponius prit le parti de le désavouer comme un Ouvrage peu capable de lui faire honneur. *Ideo*, dit-il dans sa Lettre à Augustin Maffée, *si glossulas in Virgilium legeris sub titulo meo, oro ne fidem præstes, neque temerarius sum, neque audax, neque eam expositionem unquam tentavi. Ille quisquis est* (C'étoit un Grammairien de Crémone nommé Daniel Gaitanus, ou comme d'autres écrivent Caietanus) *qui falsum epigramma posuit, sentiet quid profuerit me tanto men-*

Pomp. Lætus. *mendacio provocasse.* Mais c'est justement ce qui fait voir que les deux Pomponius ne sont qu'un, puisque Pomponius Lætus prend sur son compte un Livre publié sous le nom de Julius Pomponius Sabinus. Je ne fais non plus aucune difficulté de croire, quoiqu'en dise Baptiste Pie sur l'Epitre 9. du 5. Livre de Sidonius Apollinaris, que le Julius Pomponius Fortunatus Commentateur du 10 Livre de Columelle ne soit notre Pomponius Lætus, son style, & les citations des Ecrivains qui lui étoient familiers s'y reconnoissent. Curius Lancilotus Pasius l'appelle par tout ou Pomponius Fortunatus, ou simplement Pomponius. Il est appellé Pomponius Lætus Fortunatus dans une Lettre de congratulation aux Sénateurs de Turin sur la harangue d'obédience que Pierre Cara, l'un de leur compagnie, avoit faite le 29. Mai 1494. de la part du Duc de Savoie Charles I. au Pape Alexandre VI. *Convenerant ad hæc comitia*, dit Guillaume Varroni de Verceil Sénateur de Turin, Auteur de cette Lettre écrite le 31. *ut est moris, ex omnibus liberalium artium Professoribus peritissimi, inter quos Pomponius Lætus Fortunatus togatorum eruditissimus.* Elle est inférée dans le Recueil des Opuscules de ce Pierre Cara imprimés *in*-4°. à Turin l'an 1520. Pyrrhus Pérot, neveu de Nicolas Pérot Archevêque de Siponto, dans l'Epitre dédicatoire qu'il a mise au-devant du *Cornucopiæ* de son Oncle, dit que Pomponius Fortunatus très-savant homme de ce tems-là, & Prince de l'Académie Romaine fut un de ceux qui invitérent Nicolas Pérot à revoir le texte des Epigrammes de Martial. Ce que dit là Pyrrhus Pérot convient évidemment à Pomponius Lætus, qui chap. 44. des Mélanges de Politien est qualifié de même *Academiæ Romanæ Princeps.* L'Académie Romaine en effet le reconnoissoit pour son Chef. Michel Fernus qui procura en 1495. l'édition des Oeuvres de Jean Antoine Campanus, y adresse une Lettre à Pomponius avec ces qualités. *Dictatori perpetuo, Imperatori nostro maximo Pomponio Læto.* Il n'étoit bruit que de ses écoliers appellés de son nom *Pomponiani.* Voici comme Jean Sulpice de Véroli au-devant du Vitruve qu'il dédia au Cardinal Raphaël Riario s'en est expliqué. *Tu etiam primus picturatæ scenæ faciem, quum Pomponiani Comœdiam agerent, nostro sæculo ostendisti.* Dans l'édition de Lucain donnée à Rome *in-fol.* l'an 1469. laquelle est la premiére de toutes, il y a une Vie de Lucain par notre Pomponius nommé alors *Infortunatus*, sans doute à cause des persécutions qu'il avoit essuyées de la part du Pape Paul. Le titre porte *Lucani Vita per Pomponium Infortunatum.* Il est remarquable que Pomponius Sabinus sur la 2. Eglogue de Virgile, au sujet du mot *allium* qu'il prétend devoir être écrit par une simple *l*, allégue l'autorité de Pomponius Fortunatus. *Per simplex* l (dit-il) *scribendum est, ut est apud Pomponium*, car c'est Pomponius Fortunatus qui sur le 112. Vers de Columelle, *Alliaque infractis spicis*, &c. a fait cette note *Alium per simplex* l *scribitur.* Ce qui est tiré de ces termes du vieux Scholiaste d'Horace sur la 3. des Epodes. *Alium dicendum est per unicum* l, *quia a corripitur. Sic etiam Virgilius produxit per epenthesim. Allia serpyllumque herbas contundit olentes.* Cependant, dit Cruquius sur cet endroit, *unanimiter per* ll *duplex scribunt, præter unicum Pomponium Etusium, ut refert Pomponius Fortunatus in Columellam.* J'avoue que je ne connois point ce Pomponius Etusius, dont je ne trouve nulle mention, au moins dans le Pomponius Fortunatus de mon édition, & je conclus seulement que le Pomponius Sabinus qui renvoie à Pomponius, renvoie à lui-même. Je ne suis pas le premier à qui la bonne foi de Pomponius a été suspecte. On ne doute plus il y a long-tems que le faux testament de Cuspidius Lætus ne soit de sa façon. Rabelais qui le prenant pour un précieux reste de l'antiquité le fit réimprimer chés Gryphius à Lyon l'an 1532. y fut pris pour dupe, & plusieurs autres y ont été trompés après lui. Barnabé Brisson dans ses Formules, & Antoine Augustin dans ses Dialogues découvrirent la fausseté. Rabelais fit imprimer conjointement avec le Testament de Cuspidius un contract de vente prétendu ancien, qui commence, *Pascasius Culta*, ou comme on devroit lire conformément à l'Original, *Pascasius Caulita.* Brisson, quoique la piéce lui fût suspecte, n'a pas laissé de l'insérer dans ses Formules. Elle est de Jovien Pontan qui en a fait le prélude de son Dialogue intitulé *Actius.* Il entre en matiére par cette plaisanterie, & Cælius Rhodiginus qui chap. 8. du Livre 13. de ses diverses Le-

çons,

Pomp. Lætus.

çons, en cite un endroit, le cite naturellement comme de Pontan. Il eſt vrai que des impoſteurs aiant retranché de cette piéce tout ce qui en faiſoit manifeſtement reconnoître l'Auteur, l'ont depuis produite pour ancienne, feignant l'avoir tirée d'un vieux manuſcrit de la Bibliothéque d'Alciat. Antoine Auguſtin qui l'avoit vûë dans les Ouvrages de Pontan, ne l'accuſe pas de l'avoir donnée pour vraie; il dit ſeulement qu'on l'avoit publiée ailleurs comme telle; & il eſt ſurprenant que Voſſius, dans le chap. ci-deſſus allégué de ſes Hiſtoriens Latins, emploie, pour reprocher à Pontan ſa mauvaiſe foi en ce genre, l'autorité d'Antoine Auguſtin. Il s'en ſert avec plus de raiſon contre Pomponius Lætus qu'il eſt malaiſé de juſtifier abſolument ſur ces ſortes de ſuppoſitions. Sa paſſion pour l'antiquité les lui faiſoit trouver innocentes, & ces noms à l'antique, Pomponius Sabinus, Pomponius Fortunatus, Pomponius Lætus, font juger que l'Auteur, qui les prenoit, n'auroit pas été fâché d'être pris pour un ancien. Quelques modernes ont donné dans ce panneau. Pierre Pithou, & Juſte Lipſe l'ont pris pour un Grammairien du moyen âge, enſorte qu'une des plus grandes raiſons du premier pour attribuer à Tacite le Dialogue *de Oratoribus*, ç'a été que dans les notes de ce Pomponius ſur l'Elégie *in obitum Mæcenatis* Tacite étoit cité comme Auteur de ce Dialogue. Lipſe au contraire, perſuadé que le même Dialogue étoit de Quintilien, pour décliner l'autorité de Pomponius que, comme Pithou, il croyoit un Grammairien du moyen âge, ſe contenta de répondre que c'étoit un Ecrivain obſcur & ſans réputation. Savaron ſur Sidonius cite ſouvent Pomponius Sabinus. Dempſter dans le Catalogue des Ecrivains qu'il cite en ſes Additions aux Antiquités Romaines de Rolin, traite Pompeius, (il vouloit dire Pomponius) Sabinus de *vetus Grammaticus*, & tout nouvellement le bon Mr. Vaillant dans la table d'un de ſes Livres de médailles, a mis Pomponius Lætus au rang des anciens Auteurs. Mais ſi c'eſt juſtement qu'il a été quelquefois accuſé de fauſſeté, il faut avouer qu'il l'a été quelquefois auſſi très-injuſtement. Alciat, par exemple, Livre 4. *de verborum ſignificatione*, a débité que le petit Livre *de Sacerdotiis & Magiſtratibus Romanorum*, attribué communément à Féneſtella, étoit de Pomponius: ce qu'il diſoit tenir de Janus Parrhaſius, qui lui avoit même confeſſé avoir eu quelque part à ce travail. Mais de deux choſes l'une, ou Parrhaſius avoit dit un menſonge à Alciat, ou Alciat en a dit un, ſoit pour avoir l'honneur d'être cité, lorſqu'on voudroit prouver que le titre de Féneſtella eſt ſuppoſé, ſoit par la prévention où il étoit contre Pomponius & Parrhaſius. Il accuſoit celui-ci, qui avoit été ſon maître en Humanités, d'alléguer ſouvent des Auteurs dont il n'avoit jamais vû les Ouvrages; & l'autre d'avoir non-ſeulement fabriqué le Féneſtella, mais auſſi le Béroſe, le Caton, le Fabius Pictor, & les autres Auteurs qu'Annius de Viterbe a commentés. Cette calomnie avancée gratis par Alciat dans une de ſes Lettres à François Calvus publiées avec d'autres l'an 1697. à Utrecht, ne doit nullement être admiſe. Il y a long-tems qu'on eſt comme généralement perſuadé qu'Annius a forgé le texte, de même que la gloſe, de ces Hiſtoriens fabuleux. Pomponius qui auroit eu interêt à les établir, s'il en avoit été le pére, n'a jamais produit aucune de leurs fictions dans ſes Ecrits, quelque occaſion qu'il en ait euë, ſur tout dans ſes Commentaires ſur Virgile. Pour le Livre tant de fois imprimé ſous le nom de Féneſtella, il ſeroit aujourd'hui honteux d'ignorer qu'il eſt d'André Dominique Floccus Chanoine de Florence, & Sécrétaire Apoſtolique. Lilius Gyraldus en avoit un exemplaire manuſcrit dont en ſon 4. Dialogue de l'Hiſt. des Poëtes il rapporte le titre en ces termes: *Andreæ Dominici Flocci Florentini ad Brandem Cardinalem Placentinum de Romanis Magiſtratibus.* Il ajoûte qu'il y avoit au devant une préface qui manquoit dans les imprimés. Le Docteur Vives de Bruges en fit l'an 1560. imprimer à Anvers chés Plantin un exemplaire tout ſemblable, excepté qu'il eſt intitulé *de Poteſtatibus Romanorum*, & que le nom du Cardinal Branda n'y paroit point. On juge pourtant bien que c'eſt à-lui que s'adreſſe la préface, où ſuivant le cérémonial de ce tems-là on lui donne de la Paternité. Il eſt difficile de marquer l'année de la dédicace. Ce qu'il y a de certain eſt que le Cardinal à qui le Livre a été dédié fut créé l'an 1411. quelque quatorze ans avant que Pomponius fut né, &

Pomp. Lætus.

mou-

Pomp. Lætus. mourut l'an 1443. que Pomponius n'étoit au plus que dans sa 19. année. Raphaël Volaterran met Floccus qu'il appelle Fiocus à l'Italienne, parmi les Disciples d'Emmanuel Chrysoloras mort l'an 1415. & Blondus plus ancien que Raphaël fait dans sa description de l'Étrurie mention d'André Floccus & de deux autres illustres Florentins en ces termes. *Andreas Floccus Apostolicus Secretarius, Canonicusque Florentinus, vir optimus, eloquentiâ & edito de Magistratibus opere, ac Janectus Manectus, Literarum Græcarum, Latinarumque peritiâ, & Baptista Albertus nobili & ad multas artes bonas versatili ingenio Patriam exornant.* Si le Docteur Viits avoit eu connoissance de ce passage, il n'auroit pas dans la Préface de son édition mis Blondus au nombre de ceux qui ont attribué à Fenestella l'Ouvrage de Floccus. Pour peu même qu'il eût prêté d'attention à l'endroit où il prétend que Blondus a fait cette faute l. 3. de sa Rome triomphante, il auroit aisément reconnu que cet Auteur ne fait là que rapporter mot à mot la Loi unique du Digeste au titre *de Quæstionibus* où Ulpien, de qui elle est tirée, cite Junius, Trébatius, & Fénestella. Il résulte de tout ceci que la réputation de Pomponius a été plus grande que sa doctrine. Faustus Andrelinus, qui lui adresse la 6. élégie de sa Livie, le traite de Poëte sublime, & peut-être que la plus grande partie de ses compositions qu'on dit qu'il perdit lorsque sa maison fut pillée dans une sédition arrivée à Rome sous Sixte IV. consistoit en Poësies. Si elles n'étoient pas meilleures qu'une épigramme, & une élégie que j'ai vûës de sa façon; l'épigramme au-devant du petit Livre en vers, intitulé *Cæna*, de Baptiste Fiera, en Latin *Fera*, de Mantouë; l'élégie page 218. tournée, & 219. des Monumens d'Italie de Schradérus, la postérité n'y a pas beaucoup perdu. Sa prose tant vantée pour sa pureté n'est pas néanmoins châtiée par tout, autant qu'on a voulu dire. On y trouve des expressions peu Latines, quoiqu'en petit nombre, d'autres Poëtiques, & la construction n'y est pas toûjours fort nette. Le Livre qu'on lui attribuë des *Antiquités de Rome* est d'un style très-négligé, ce qui a fait dire à Beatus Rhenanus ou que ce n'est qu'une ébauche, ou qu'il n'est pas de Pomponius. Il Pomp. Lætus. passa pour un des meilleurs Grammairiens de son tems, jusques-là que bien des gens soupçonnérent Curius Lancilotus Pasius de Ferrare de lui avoir dérobé les huit Livres qu'il publia intitulés *Grammaticæ institutionis Libri* 8. Il s'appliqua peu au Grec. C'est ce qu'a dit Sabellic, *Græca vix attigit*, sur quoi d'autres enchérissant ont pris droit de dire après Volaterran qu'il ignoroit absolument cette Langue. Erasme ensuite s'abandonnant Erasmus in Vita Divi Hieronymi. à ses conjectures a écrit que Pomponius s'étoit abstenu de toucher au Grec, de peur de gâter par quelque tour étranger Vivès 2. de veritate fidei Christ. la naïveté de son Latin. Vivès s'en est fié à Erasme, un autre à Vivès, & nos Compilateurs modernes répétent la même chose avec toute la sécurité possible. C'étoit un bon & honnête homme que Pomponius, sans entêtement, sans vanité, ne rendant jamais médisance pour médisance, comptant pour rien les insultes de Caldérin, & de quelques autres Savans ses contemporains, si pauvre au reste que s'il eût perdu deux œufs, dit en riant son ami Platine l. 9. de son Traité de Cuisine, il n'auroit pas eu de quoi en racheter deux autres. Il étoit naturellement bègue, mais en chaire il ménageoit si bien sa prononciation, dit Sabellic, & après lui Paul Jove, qu'il ne le paroissoit pas. *Cum vehementer naturâ balbutiret* (ce sont les paroles de Cortesius F. 97. B. du Livre 2. du Cardinalat) *quadragintaque prope annos docuisset Romæ, sic Linguæ vitium moderando fregit, ut non modo ejus esset expeditus incorrupta antiquitate sermo, sed quædam etiam ejus inesset canoræ locutioni venus.* Hermolaüs Barbarus, & Pomponius Lætus, quoique très-différens d'humeur, étoient amis intimes. Ils sont introduits comme tels dans le Dialogue du Bembe *de Culice*. L'enjoument de Pomponius égayoit la mélancolie d'Hermolaüs. *Quidam etiam*, dit Paulus Cortesius feuillet 60. du Livre cité, *amicitiam contrariorum genere servari volunt, ut si dicamus Hermolaum Barbarum, hominem quotidie natura meditantem, & suapte bilis affectione tristem, libenter delectari Julii Pomponii familiaritate solitum, propterea quod is maxime*

Pomp. Lætus. *me esset faceta jucunditate lætus.* Ce passage est d'autant plus remarquable, qu'il donne lieu de conjecturer que Pomponius enclin naturellement à la joie s'étoit par cette raison surnommé *Lætus.* Il fut marié & eut de Rosa Alesa sa femme deux filles dont les éloges & les portraits sont dans Jean Jaques Boissard page 104. & 106. de ses *Icones variæ.* Comme il est le seul que je sache, qui ait parlé du Mariage de Pomponius, que son Livre est rare, & que les deux filles de Pomponius, Fulvia Læta, & Melantho Læta méritent d'être connuës, j'en représenterai ici les éloges copiés fidélement. Voici celui de Fulvia.

Fulvia Læta Romæ nata est Pomponio Læto patre, & matre Rosa Alesa, mediocriter exercitata in carmine Latino, sed in Poësi Italica, quam summo studio colebat, multo impensius. Musica delectabatur, arte testudinis cæteras sui temporis puellas superans. Ea felix fuit in ediscendis Linguis, nam præter Latinam & Græcam, in quibus non vulgariter erat instituta, callebat & Hispanam, Græcam vulgarem, & Sclavonicam. Gallicam etiamsi intelligeret, & ea Literas scriberet, quia tamen in ejus pronunciatione Italicum nescio quid resonaret, ea uti nolebat. Nupsit cuidam Sempronio seni & opulento, qui puellam pretio magis emit quam amore. Voici celui de Melantho.

Melantho Læta Fulviæ soror, formâ inferior, sed illam doctrinâ longè superans, maximè in studio Latinæ Linguæ, & Græcæ. Poëticam non attigit. Sorori cedebat tam voce quam citharâ. Illi principio nomen erat Nigellæ, sed in Græcis provectior reddita Melanthus sibi nomen fecit. Nupserat Antonio Cassio, Poëtæ Appulo, à quo, propter simultates domesticas, & morositatem relicta est, quamvis illum importunum thalami desertorem & intolerabilem assereret. Revocata postea à marito, Roma noluit discedere. Hanc carmine iambico amarè Cassius insequitur, sub nomine Sapphus, illi multa iniquè objiciens, cavillationibus, & scommatibus iram exsatians, cum tamen multis in locis illius desiderio ardenter se teneri fateatur, ac facti divortii pœnitere. Pomp. Lætus.

Le reste des particularités de la vie, de la fortune, de la capacité & des mœurs de Pomponius se peut voir dans les Auteurs ci-dessus allégués, & principalement dans l'Epître de Sabellic à Marc Antoine Morosini.

HERMÓLAUS BARBARUS,
mort en 1494. (1) *ou selon d'autres en 1493. Venitien élû Patriarche d'Aquilée.*

314 ERasme (2) l'appelle un grand & divin Homme, mais il ajoûte qu'il étoit fort éloigné de Ciceron dans son style, quoiqu'il lui parût plus travaillé que celui de Quintilien, & que celui de Pline; & que sa trop grande passion pour la Philosophie avoit fait quelque tort à son éloquence. Barbarus.

Le Cardinal Bembe (3) écrivant à son neveu Daniel Barbaro (4), l'appelle un très-excellent homme en toutes sortes de connoissances & de Disciplines.

Paul Jove (5) dit qu'il a rétabli les Ouvrages de Pline l'ancien dans l'état où l'Auteur

1 ¶ Il mourut certainement au mois de Juillet 1493. ayant encore sa Virginité comme le marque Petrus Delphinus Général de l'Ordre des Camaldules, Epitre 70. & 72. du 3. Liv.

2 Erasm. Ciceronian. pag. 158.

3 Petr. Bemb. Lib. 6. Epistol. ad Dan. Barb.

4 ¶ Pour écrire juste il falloit mettre: *écrivant à Daniel Barbarus arriére-neveu d'Hermolaüs.*

5 Paul. Jov. elog. 36.

6 Vossius de Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. pag. 622.

7 ¶ Il a voulu dire *Angelo Basso* ou *Angelus Bassus*, erreur originairement introduite par Vossius le pére en cet endroit de son 3. Liv. *de Historicis Latinis*, où il dit *Angelus Bassus, qui notior altero nomine Politiani.* Ménage ch. 14. de son Anti-Baillet a crû que Scioppius avoit donné ce surnom de *Bassus* à Politien avant Vossius, mais c'est plûtôt celui-ci que Scioppius a copié; la 1. édition du Traité de Vossius *de Historicis Latinis* étant de 1627. & celle des Paradoxes Literaires de Scioppius n'ayant paru qu'un an après. Une Lettre d'Antonio Magliabechi citée par Ménage dans l'Anti-Baillet ci-dessus allégué, & auparavant dans ses Origines Italiennes fait voir que le vrai surnom de Politien étoit non pas *Basso* mais *Cino*, comme en faisoit foi le testament de Jean Pic de la Mirande où Politien avoit signé *Angelus Cinus.* La difficulté qui reste c'est de savoir sur quoi Vossius pouvoit s'être imaginé que *Bassus* étoit le nom de famille de Politien. Pour moi je présume que l'origine de la méprise vient de ce qu'Angelus Colotius homme poli & savant, contemporain

Barbarus. teur les avoit mis. Mais Vossius (6) se contente de dire, que ses corrections sur cet Auteur sont exactes & très-laborieuses; qu'il étoit fort curieux de garder la proprieté des mots en l'une & en l'autre Langue, sans faste, sans présomption, toûjours prêt à écouter les autres, à reconnoître & à corriger ses fautes.

* *Hermolai Barbari Castigationes in Plinii Historiam* in-fol. *Romæ* 1492. 1493. — *Aristotelis Interpret. Lat.* in-fol. *Venet.* 1530. *

POLITIEN (Ang. Bass.) (7) mort en 1494.

Politien. 315. ERasme dit (8) qu'il étoit une des merveilles de ce monde, & qu'à quelque genre d'écrire qu'il appliquât son esprit, il ne produisoit que des miracles; mais qu'il ne s'étoit point étudié à prendre la phrase de Ciceron; & qu'il avoit diverses autres qualités excellentes, qui le rendoient assés recommandable d'ailleurs. Il ajoûte en un autre endroit qu'il le préfére à Paul Cortès (9), quoique celui-ci approchât davantage de Ciceron; & qu'il aimeroit encore mieux ce que Politien auroit rêvé en songe ou dans le vin, que tout ce que Barthelemi Scala son Censeur auroit travaillé & poli avec la plus grande attention du monde.

Il étoit un de ces trois Restaurateurs des belles Lettres dans l'Italie, ausquels Scaliger disoit qu'il portoit envie (10), jugeant que c'étoit un excellent homme en toutes choses, excepté dans ses Epîtres.

Politien. Baccius Ugolin (11) dit que lui & Pic de la Mirandole étoient le miracle de leur siécle. Colvius (12) l'appelle le premier des Italiens; & Scaliger, outre ce que nous venons d'en rapporter, écrivant sur Catulle prétend (13) qu'il ne cedoit à aucun de son tems, c'est-à-dire à personne d'entre tant de grands hommes qui éclatérent même plus d'un siécle après Politien.

Paul Jove (14) dit que c'étoit un esprit fin & adroit, mais picquant & envieux, grand mocqueur, ayant beaucoup de mépris pour tout ce que faisoient les autres, & ne pouvant souffrir qu'on trouvât rien à redire à tout ce qui venoit de lui, & qu'on lui montrât la moindre de ses fautes.

Le même Critique dans l'éloge qu'il fait de Nauger (15) dit que Politien & Hermolaüs Barbarus sembloient avoir du dégoût pour Ciceron, parce qu'étant remplis de toutes les Sciences que l'homme peut acquérir, ils se croyoient au-dessus de cette servitude, qui porte les autres à vouloir imiter jusqu'au style des Anciens, plûtôt que de s'en former un nouveau qui leur soit propre, & qui soit capable de marquer & spécifier le caractére de leur esprit. Ces grands hommes jugeoient qu'il n'y a que de la bassesse à s'assujettir aux maniéres d'écrire, de parler & de penser de ceux qui souvent n'ont que l'avantage & le pas de l'ancienneté sur nous.

Le Cardinal Bembe (16) tombe d'accord que Politien étoit fort savant & fort ingénieux, mais il ajoûte qu'il avoit peu de prudence & de conduite. Budé a remarqué

porain à peu près de Politien fut appellé *Angelus Coletius Bassus*, à la maniére des gens de Lettres de ce tems-là, qui suivant la coutume établie à Rome dans l'Académie de Pomponius Lætus, & à Naples dans celle de Jovien Pontan, adoptoient d'anciens noms Romains. Angelus Colotius ayant été depuis souvent célebré tant en prose qu'en vers sous le nom d'*Angelus Bassus*, il se peut très-bien faire que Vossius, connoissant peu Angelus Colotius, ait pris Angelus Bassus pour Politien, savoir *Angelus* pour le nom de batême, & *Bassus* pour le nom de famille. Scioppius s'en est fié à Vossius, & de main en main la tradition s'est répandue.

8 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 159. item pag. 219. & 221.

9 ¶ Il devoit dire, ou en Latin *Paulus Cortesius* ou en Italien *Paolo Cortese*; autrement on jugera par la terminaison que ce *Cortes* étoit un Espagnol.

10 Brim. Scaligeran. pag. 102. 103.

11 Bacc. Ugolin. apud Voss. de Poetis Lat. pag. 79.

12 Colv. not. in 1. Floridor. Appuleii.

13 Jos. Scalig. in Castigation. Catullian.

14 Paul. Jov. elog. Polit. 38.

15 Idem in elog. And. Naug. elog. 78.

16 Petr. Bemb. Lib. de Imitation. initio fere.

¶ Le sens du Latin est que Politien dans son Epître à Paulus Cortesius avoit marqué peu de jugement & de raison en prenant le parti de blâmer ceux qui s'attachoient à imiter le style de Ciceron, parce que de son côté il sentoit bien qu'il ne pourroit jamais y parvenir.

Politien. que de son côté (1) qu'il avoit fort peu de sincerité, & on en voit un exemple rapporté par Vossius (2), qui nous fait connoître que Politien n'auroit pas été fâché de passer pour l'Auteur du Traité sur Homere composé par Plutarque & dont nous aurons occasion de parler dans un Recueil separé des Plagiaires.

Au reste si nous en croyons Scioppius (3), Politien a été le premier des Critiques modernes qui ait examiné & corrigé les anciens Auteurs, & qui, sans se contenter de les faire imprimer simplement comme on avoit fait jusqu'alors, ait donné au Public les observations qu'il y avoit faites dans son beau Recueil des *Mélanges* pour servir de Modele à tous les Critiques suivans qui ont embrassé ce genre d'étude. Il a eu la prévoyance même de leur en prescrire des regles dans la belle Préface qu'il a mise à la tête de cet Ouvrage.

Mais ce que nous avons rapporté auparavant de Poge (4), Perot, Calderin, Merula & de quelques autres, fait assés voir que Scioppius s'est trompé, quoiqu'il n'ait pas grand tort de lui avoir voulu donner cette gloire, puisque non-seulement personne n'y avoit encore si bien réussi que Politien, & qu'il avoit été véritablement le premier qui eût gardé & proposé aux autres une espece de Methode pour ce nouvel Art. Surquoi on peut voir aussi le Sieur Borremans. (5)

Il nous faudra parler encore de Politien dans le Recueil de nos Traducteurs, dans celui de nos Poëtes, dans celui de nos Epistolaires, & même dans celui de nos Historiens.

* *Angeli Politiani Opera* in-fol. *Florent.* 1499. — *Ejusd. Opera* in-fol. *Basileæ* 1553. Cette derniere édition est la plus ample. — *Ejusdem Opera* in-fol. *Brixiæ* 1486. *

DONAT ACCIAIOLI ou ACCIEVOLI, *Originaire de Florence* (6), mort vers l'an 1495.

316 VOlaterran & Vossius après lui (7) disent qu'il n'y avoit rien de plus doux que son style, qui étoit comme une suite de la douceur admirable de son humeur, à laquelle il avoit joint une integrité de vie & une honnêteté singuliere qui charmoit tout le monde. Donat.

Nous en dirons davantage parmi les Traducteurs.

* *Donati Acciaioli Com. in Arist. Ethica* in-fol. *Venet.* 1576. — *Ejusdem Com. in Arist. Politica* in-fol. *Venet.* 1566. *

BARTHEL. SCALA ou della Scala Florentin, mort en 1497.

317 CEt homme, dit Erasme (8), Scala. croyoit être Ciceronien pour le style, mais au jugement de Politien il n'étoit pas même Latin, & qui plus est il n'avoit pas le sens commun.

Scala de son côté tâchoit de rendre le change de l'estime à Politien, mais nous avons vû ci-dessus quelle difference Erasme a mise entre l'un & l'autre. (9)

* Il a eû une fille nommée Alexandre, fort versée dans les Langues Grecque & Latine; elle *épousa Mich. Marulle Trachaniote, Grec, & très-savant.* *

JEROME DONAT de *Venise* vers l'an 1499. (10)

318 REusner disoit (11) qu'on pouvoit Jerome Donat. le comparer avec les Grecs & les Latins anciens pour la majesté du discours, & qu'il avoit fait même le sujet de l'étonnement de son siécle.

Pierius témoigne (12) qu'il excelloit dans

1 Guil. Bud. annot. in Pandect. pag. 232. edit. Rob. Stephani.

2 Voss. Histor. Latin. Lib. 3. c. 8. p. 629.

¶ L'exemple rapporté par Vossius est celui-là-même que Budé rapporte.

3 Gasp. Sciopp. de arte Critic. pag. 6.

4 ¶ Poge n'a jamais été compté parmi les Critiques.

5 Anton. Borrem. præfat. in Var. Lect.

6 ¶ Il a crû que ces paroles ou de Paul Jove dans le 16. de ses Eloges des Savans: *antiquâ stirpis Florentinus*, ou de Vossius l. 3. de ses Historiens Latins chap. 8. *ab antiqua stirpe Florentinus*, lesquelles signifient: Florentin, ou né à Florence d'une ancienne famille, signifioient: *originaire de Florence*, ce qui est bien different. Donato Acciaioli nâquit à Florence l'an 1428. & mourut à Milan dans sa cinquantième année 1478.

7 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. pag. 624.

Jerome Donat. dans les belles Lettres, l'Eloquence, la Poësie, la Philosophie, la Théologie & les Mathematiques.

Mais comme nous n'avons presque autre chose de lui que ses Lettres (13) & la Traduction d'un Ouvrage d'Alexandre d'Aphrodise, nous avons crû devoir le remettre ailleurs.

319 JOCONDE de *Veronne* vers l'an 1500. (14) Voyés parmi les Antiquaires.

JEAN JOVIEN PONTANUS

Neapolitain né en *Umbrie*, mort en 1503. ou selon d'autres en 1505. (15)

Pontanus. 320 IL étoit un des plus grands hommes de Lettres de son siécle. Floridus Sabinus (16) qui étoit un de ses principaux admirateurs, dit qu'il avoit passé de bien loin tous ceux qui avoient paru avec éclat depuis deux ou trois cens ans; qu'en considerant son heureuse abondance, sa facilité, l'élegance de son style, & la proprieté de ses expressions, on le prendroit volontiers pour un Ecrivain du siécle d'Auguste.

Si ce Critique en est crû, Pontanus avoit acquis lui seul, tant par sa Prose que par ses Vers, autant & plus de veritable gloire que tous les Modernes generalement, & que la plûpart des Anciens mêmes.

Il n'y a rien à son avis de plus agréable, de plus savant, ni de plus beau que ses Dialogues, & entre autres celui auquel il a donné le nom d'*Actius* où il parle de la mesure & du nombre des Vers de Virgile, des vertus & des proprietés de l'Histoire.

Depuis le treisiéme siécle, c'est-à-dire, depuis la renaissance des Lettres, il ne s'est point trouvé de Critique qui ait apporté plus d'exactitude & de netteté pour découvrir la force, les artifices, & toutes les beautés qui se trouvent dans les Ecrits des Anciens. Et tout autre que lui qui auroit eu moins de diligence & de capacité, n'auroit jamais pû réüssir comme il a fait en développant si particuliérement tout ce qui se peut remarquer sur l'Eneide de Virgile, comme la majesté du Vers Heroïque, la cadence, la naïveté, ou l'air naturel, la douceur, la gravité, la force, la gaieté, l'éclat, la profondeur, & les autres beautés qu'il prétend y avoir découvertes.

Pontanus. Les Livres que Pontanus a fait sur l'*Obéïssance*, la *Force*, la *Splendeur*, le *Prince*, la *Liberalité*, la *Prudence*, la *Magnanimité*, la *Cruauté*, &c. font connoître combien ses connoissances étoient universelles & combien il avoit de candeur & de facilité pour la composition. Le même Sabinus avouë qu'il ne s'étoit pas étudié à prendre le style & la phrase de Ciceron, parce qu'il avoit employé beaucoup de mots ausquels cet Orateur n'avoit jamais songé, & que c'est sans doute ce qui avoit attiré sur lui la censure de quelques médisans.

C'est ainsi que Sabinus appelle ceux qui ont pris la liberté de remarquer quelques-uns des défauts de son Heros, parmi lesquels il comptoit sans doute Erasme (17), qui après avoir reconnu de bonne foi plusieurs excellentes qualités dans Pontanus, comme la douceur de son style, les agrémens de son discours, la dignité & la majesté de ses expressions, & quelques autres charmes, qui se font sentir dans la plûpart de ses Ecrits, a crû avec raison que sa qualité de Critique

8 Erasm. in Dial. Ciceronian. pag. 162.

9 Idem ibid. pag. 221.

10 ¶ Il mourut à Rome l'an 1513.

11 G. Matth. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 256. 257.

12 Jo. Pier. Valer. de infelic. Literat.

13 ¶ Ces Lettres ne passent pas le nombre de six dont quatre sont imprimées parmi celles de Politien.

14 ¶ Il vivoit encore l'an 1513. sans être fort avancé dans l'âge, comme on en peut juger par son Epitre dédicatoire des Auteurs *de re rustica*, au Pape Leon X. datée de Venise le 15. Mai de cette année là.

15 ¶ Ce fut très-certainement l'an 1503. comme il a été remarqué plus haut dans la note sur le chap. 312.

16 Florid. Sabin. Apol. adv. calumn. L. I.

17 Erasm. Dial. Ciceronian. p. 203. 204.

Pontanus. que lui donnoit la liberté d'en dire son sentiment. Il dit donc que ses Traités ou Lieux communs de la *Force*, de l'*Obéissance* & de la *Splendeur* ont quelque beauté, & qu'il y a de l'abondance dans ses pensées, mais que par la maniere dont il traite ses choses, il est fort difficile de juger s'il étoit Chrétien ou non; qu'il en use de même dans son Livre du *Prince*, où il semble avoir ménagé son style pour tout le monde de quelque Religion qu'on puisse être. Il ajoûte qu'il y a beaucoup de saletés & d'infamies dans ses Dialogues; qu'il a assés bien réüssi dans les Traités des *Meteores* & d'*Uranie*. Mais il juge que dans ses Ouvrages il n'a pas assés bien observé les convenances, & qu'on ne sent point dans sa lecture ces mouvemens que celle de Ciceron excite dans l'ame de ses Lecteurs, ni ces aiguillons que celui-ci laisse dans les esprits long-tems aprés même qu'on l'a quitté.

Sabinus (1) semble n'avoir pas voulu reconnoître l'équité de cette censure d'Erasme, & il s'est mis en devoir de le refuter fort au long dans ses *Subsecives* qu'on peut consulter si on est curieux de voir les éloges de Pontanus dans toute leur étenduë. (2)

Fox de Morzillo (3) prétend que l'Italie n'avoit point porté un plus savant homme que lui depuis cent ans, & il dit ailleurs (4) qu'entre tous ceux qui ont fait profession de l'éloquence, il n'en connoissoit pas qui fussent plus Ciceroniens que *Lactance* & notre *Jovien*.

Alexandre *ab Alexandro* (5) témoigne que son talent principal consistoit particuliérement dans la douceur du style, dans le choix & la pureté des mots, & dans cet air naturel que ses compositions semblent respirer. Felin Sandée (6) ne fait point difficulté de l'appeller le plus grand des Orateurs de son tems. Camerarius, qui d'ailleurs étoit un Critique assés équitable, n'a point laissé de dire que c'étoit un trés-savant & un trés-sage Ecrivain. (7) Pontanus.

Enfin Volaterran (8) Gesner (9) Giraldi (10) Crinitus (11) & plusieurs autres Savans se suivans les uns les autres, lui ont donné des loüanges qui sont peut-être un peu excessives. Car Vossius (12) a remarqué que quelques savans & judicieux Critiques reconnoissent de l'érudition dans Pontanus à la verité, mais qu'ils ne lui trouvent pas de jugement. Et Paul Jove (13) aprés avoir dit qu'il étoit aussi grossier & aussi rustique dans son exterieur & ses maniéres d'agir, qu'il avoit de politesse & de douceur dans son style & ses discours, ajoûte qu'il étoit mordant à l'excès dans ses Censures, & trop libre dans ses Ecrits; & particuliérement dans ses Dialogues dont le plus libertin est son *Charon* sans doute. Et quoique nous ayons vû ci-dessus des Critiques qui l'ont voulu faire passer pour un trés-grand Orateur, il dit néanmoins que selon le sentiment de plusieurs il réüssissoit beaucoup mieux en Vers qu'en Prose, & c'est aussi la pensée de Jean Matthieu Toscan. (14)

* *Joan. Joviani Pontani Opera* 3. vol. *apud Aldum*, *Venet.* 1518. 1519. — *Ejusd. Opera* in-fol. *Venet.* 1501. *& Basil.* 1556. — *Ejusd. Poëmata* in 8°. *apud Aldum*, *Venet.* 1513. *

PIERRE CRINITUS de *Florence* vers l'an 1505. (15)

321 NOus avons déja parlé de lui au sujet de son Ouvrage sur les Poëtes, il reste à voir ce que les Critiques ont pensé du reste de ses Ecrits qui regardent la Philologie, & particuliérement Crinitus.

1 Fl. Sab. Lib. 3. subcesivar. cap. 6.
2 Voss. Lib. de Poët. Lat. pag. 79.
3 Sebast. Foxius Morz. de imit. seu ration. styli Lib. 2. fol. 43.
4 Idem. ibid. sed Lib. 1. fol. 27.
5 Alex. ab Alex. Genial. dier. Lib. 1. cap. 1.
Et ex eo Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 8. pag. 608.
6 Fel. Sand. extrem. Epitom. de Regib. Sicil. & Apul.
7 Joach. Camerar. in Progymnasm.
8 Raph. Volaterr. paralipom. pag. 457.
9 Conr. Gesner. Biblioth.
10 Lil. Gr. Gyraldi Dial. de Poët. sæculi sui.
11 Petr. Crinit. de hon. discipl.
12 Voss. de Poët. Lat. ut suprà.
13 Paul. Jov. elog. 47.
14 J. Math. Tosc. in Pepl. Ital.
15 ¶ L'Epitre dédicatoire de ses 5. Livres des Poëtes

Crinitus. ment de ses Livres de l'*honnête Discipline*.

Paul Jove (16) dit qu'ils sont fort agréablement écrits, fort diversifiés & pleins de choses curieuses. Erasme même (17) y avoit trouvé de l'érudition, ce qui a surpris un peu le monde & qui a fait croire, ou qu'il ne les avoit pas lûs, ou qu'il avoit le goût mauvais.

Car le Giraldi, Muret, Vossius, & generalement tous ceux qui les ont suivis en ont jugé autrement. Le premier (18) dit de lui que tels sont les Vers, telle est la Prose; qu'il promet beaucoup & en beaucoup d'endroits, mais qu'il ne tient rien nulle part: que tout son discours peut bien remplir les oreilles mais non pas l'esprit; & qu'à dire le vrai, ce ne sont que des niaiseries qui ne resonnent que parce qu'elles sont creuses. *Nugæ canoræ.*

Muret dit (19) que dans ses Livres il nous veut débiter les choses les plus communes & les plus triviales pour des raretés & des mysteres; des faussetés pour des verités; & des choses nouvellement inventées pour des monumens de l'Antiquité. Tileman & quelques autres ont dit la même chose que Muret.

Vossius (20) écrit qu'il n'y a rien dans ses Ouvrages qui ne soit médiocre, & qu'il y a beaucoup de choses même d'un genre plus bas. L'Auteur de la Bibliographie dit (21) qu'il le faut lire avec beaucoup de jugement & de précaution. Il ajoûte que les simples & les demi-savans se servoient autrefois beaucoup de ce Livre, qu'il étoit employé même souvent dans les Prédications, quoiqu'il ne dise jamais tant de badineries & de sottises que quand il parle des choses saintes & de ce qui concerne la Religion.

* Pierre Crinitus se nommoit *Riccius*, il a été appellé *Crinitus*, parce que son pere avoit la barbe fort épaisse, comme le dit Math. Konigius.

Petrus Crinitus de honestâ Disciplina Lib. xxv. in-fol. *Paris.* 1520. — *Idem* in-8°. *Lugd.* 1543. & 1593. — *De Poëtis Latinis Lib.* v. *Poëmatum Lib.* 11. *ibidem* 1543. * Crinitus.

RAPH. de VOLTERRE ou VOLATERRAN, mort vers l'an 1606 (22)

322 IL ne manquoit pas d'érudition & d'industrie, mais il ne savoit pas assés bien le Grec. Volaterran.

Il composa une espece de mélange en trente-huit Livres qu'il appella les *Commentaires de la Ville*, parce qu'il les avoit faits à Rome, & les divisa en trois Tomes. Dans le premier il a eu intention de traiter de la Géographie ancienne; dans le second, de l'Anthropologie ou des Hommes Illustres; & dans le troisiéme, de la Philologie ou des Principes & des Rudimens des Arts & des Sciences.

Paul Jove (23) dit que ce qu'il rapporte des Princes & des autres personnes de qualité est fort imparfait & fort suspect, & que comme la crainte, l'interêt & les autres passions lui ont ôté la liberté de faire son devoir à l'égard de ceux de son tems, il a perdu toute créance pour le reste. Il ajoûte que le troisiéme Tome ne vaut gueres mieux que les autres, qu'il a amassé les Arts & les Sciences en un tas confus. De sorte que cela est plus propre pour entretenir la paresse & l'ignorance du Lecteur, que pour donner des regles assurées d'aucune Science. En un mot on n'y trouve point, dit-il, de ce sel qui fait le bon goût des choses. Son Latin est sans aucun ornement & sans graces; il y a apporté si peu d'ordre, & il est si embarrassé qu'il semble s'être contenté d'avoir voulu marquer à son Lecteur ce qu'il est obligé de chercher ailleurs.

Floridus Sabinus (24) écrit que les savans Cri-

tes Latins à Cosimo Pazzi Evêque d'Arezzo, & depuis en 1508. Archevêque de Florence, est datée du 1. Novembre 1505. Il mourut peu de tems après. Son nom Italien étoit Pietro Riccio.

16 Paul. Jov. elog. 55.

17 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 162.

18 Lil. Greg. Gir. de Poët. sui sæc. Dial.

19 M. Ant. Muret. Var. lect. Lib. 13. cap. 8. & post ill. Tilemann. item Zoiller. & alii.

20 Voss. Hist. Lat. Lib 3. cap. 12. pag. 673.

21 Bibliograph. cur. Hist. Philolog. pag. 108.

22 ¶ Il mourut l'an 1521. agé de 71. ans. Son nom de famille étoit Maffeo ou Maffei. Il y a Massoi dans Léandre Albert, mais c'est une faute d'impression.

23 Paul Jov. elog. 118.

24 Fr. Flor. Sab. Apol. adv. calumn. L. I.

Vola-terran. Critiques ne reconnoissent en lui qu'une érudition médiocre ; & qu'il avoit pillé de côté & d'autre de quoi pouvoir remplir ses grands volumes sans choix & sans discernement. Vossius en rapportant le sentiment de l'un & de l'autre (1), témoigne être aussi de même avis.

L'Anonyme Bibliographe (2) dit qu'il n'y a aucun fond à faire sur cet Ouvrage, & qu'il est rempli de badineries & de bagatelles ; qu'il s'y trouve pourtant beaucoup de choses concernant les affaires d'Italie arrivées de son tems, sur tout dans les familles particulieres, lesquelles meritent d'être sûës & qu'on ne trouve point ailleurs que dans ces Commentaires de notre Volaterran.

* *Opera omnia Raphael. Volaterrani*, in-fol. *Lug.* 1599. — *Argumenta in Aristotelis Ethica*, *Venetiis* 1579.*

JEAN ANDRÉ LASCARIS, *Grec*, mort vers 1508. (3)

Lascaris 323 Monsieur Bullart (4) dit que ce savant homme n'aimoit point à traduire, quoiqu'il fut habile en Latin aussibien qu'en Grec, & qu'il condamnoit même ce genre d'étude par une opinion qui lui étoit particuliere. Mais en récompense, dit-il, il a beaucoup travaillé à la correction des anciens Auteurs Grecs, pour les donner aux Latins dans leur beauté originale & dans leur veritable sens.

Nous parlerons encore de lui parmi les Grammairiens Grecs.

* *De variis Graecorum Litterarum formis ac causis apud antiquos*, in-8°. *Parif.* 1536. — A. J. Lascaris *ex Polybii Historia quaedam excerpsit de Militia Romanorum, & de Castrorum metatione & eadem Latino sermone reddidit: ea cum ejusdem Epigrammatis Graecis & Latinis impressa sunt* in-8°. *Basileae.* 1537. Lascaris.

PHILIPPE BEROALDE le Pere (5), de *Boulogne* mort en 1510. (6) ; *& son fils du même nom Biblioth. du Vatican.*

324 Pic de la Mirandole ne fait point difficulté d'appeller Béroalde le Pere une Bibliothéque vivante, ce qu'Eunapius avoit dit autrefois de Longin (7). En effet il étoit des premiers hommes de son siécle pour les Lettres, il avoit une lecture presque infinie, mais il manquoit un peu de jugement. Beroalde.

Néanmoins (8) il n'a point mérité que Floridus Sabinus le maltraitât si fort que de l'appeller un grand diseur de rien, & le plus babillard des Interprétes qui ayent expliqué les Auteurs.

Sa passion principale selon Paul Jove (9) étoit de donner le jour aux Auteurs les plus obscurs de l'Antiquité, & il faisoit tous ses efforts pour redonner la vie & l'usage à quantité de vieux mots bannis depuis long-tems de la Langue Latine. C'est ce qui paroît principalement par ses Commentaires sur l'*Asne d'or* d'Apulée

qu'il

1 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 12. p. 672.

2 Bibliograph. cur. Hist. Philolog.

3 ¶ André Jean Lascaris, car c'est ainsi qu'il rangeoit ses noms, mourut à Rome l'an 1535. au commencement du Pontificat de Paul III. comme le marque Gyraldus au 2. Livre des Poëtes de son tems.

4 Acad. des Sc. Liv. 4. pag. 283.

5 ¶ Il falloit dire l'*ancien* pour le distinguer de Philippe Béroalde le jeune, qui a été son neveu & non pas son fils, comme je le prouverai plus bas.

6 ¶ On ne peut douter que Philippe Béroalde l'ancien ne soit mort le 17. Juillet de l'année 1505. son disciple Jean de Pins, en Latin *Joannes Pinus*, qui étoit alors à Boulogne, l'ayant ainsi écrit dans un petit Livre *in-4°.* que le 22. Septembre de la même année, 2. mois & 5. jours après la mort de son Maitre, il y fit imprimer *de Vita Philippi Beroaldi Bononiensis*. Barthelemi Blanchino autre disciple du même Béroalde, & qui en a aussi écrit la Vie, le fait naître le 7. Novembre 1453. & mourir âgé de 51. ans, 8. mois & 9. jours, ce qui revient juste à l'époque du 17. Juillet 1505. marquée par *Joannes Pinus*. Toutes les autres supputations doivent être réputées vicieuses, sans en excepter celle que le 31. Janvier 1718. par ordre de Monseigneur le Cardinal Origo, on me manda de Boulogne se trouver encore dans l'Epitaphe qui se voit en l'Eglise de S. Martin, où il est dit que Béroalde *obiit M. D. IIII.* Cette inscription ayant été posée par les héritiers de Vincent fils de Philippe, long-tems apparemment après la mort tant du pere que du fils, & par cette raison mal instruits de la vérité. J'avouë que parmi les Epitres Latines du Bembe, il s'en trouve une du 13. Janvier 1505. à Philippe Béroalde le jeune pour le consoler de la mort de Philippe Béroalde l'ancien ; mais comme en parcourant ces Epitres j'en ai reconnu plusieurs évidemment mal datées, je suis persuadé que celle-ci est du nombre, & qu'au lieu de 1505, il faut conformément à la date de l'Epitre suivante, lire 1506.

7 Joh. Pic. apud Jovium num. 51.

8 Fr. Florid. Sabin. Apol. adv. calum. L. L. & ex eo Voss. Hist. Lat.

9 Paul Jov. elog. 51.

Beroalde. qu'il se rendit si familier qu'il en devint tout hérissé, & comme tout sauvage dans ses maniéres de parler & d'écrire. Ce qui choqua d'abord les oreilles délicates. Mais comme la nouveauté, quelque grotesque qu'elle puisse être, ne laisse pas de plaire, il s'apprivoisa peu à peu, & on s'accoutuma insensiblement à la dureté & à l'impureté de ses expressions. Néanmoins les plus sensés ne voulurent pas s'y laisser corrompre, & ils ne pûrent lui pardonner son mauvais goût.

Scioppius dit cependant (1) qu'il ne manquoit pas d'esprit, & qu'il avoit de la subtilité & de la doctrine comme il l'a fait voir dans ses Commentaires sur *Properce*, *Apulée* & les autres Auteurs qu'il a expliqués.

Beroalde eut un fils de même nom (2) que Paul Jove a pris pour son neveu, & qui fut Bibliothéquaire du Vatican. Le Giraldi témoigne qu'il étoit beaucoup meilleur Poëte que son Pere (3). Et Erasme, après avoir dit que le Pere avoit rendu de bons services à la République des Lettres, ajoûte que son fils mérite néanmoins beaucoup mieux que lui le rang parmi les Ciceroniens, quoiqu'il ait peu écrit, parce qu'il n'étoit pas si curieux de vieux mots & qu'il avoit le style moins obscur (4). Beroalde.*

* *Commentaria in Catullum, Tibullum & Propertium* in-fol. *Paris.* 1604. — *Comment. in Apuleii Aureum Asinum* in-8°. *Venet.* 1504. — *Ejusdem variæ Orationes & Poëmata* in-4°. *Lugd.* 1492.

L. RICHIER de ROVIGO communément, RODIGIN, *Ludov. Cælius Rhodiginus*, mort en 1520 (5).

325 JUles Scaliger & Barthelemi Latomus l'appellent le Varron de son siécle. Le premier qui avoit été son Ecolier, ajoûte qu'il étoit le plus savant de tous ceux qui faisoient alors profession des belles Lettres (6). Nous avons de lui trente Livres de *Leçons Antiques* [imprimées *in-folio* à Bâle 1566. & à Francfort 1666.] qui lui ont acquis une réputation immortelle. C'est un Ouvrage fort mêlé dans lequel il propose ce qu'il y a de plus caché dans l'une & l'autre Langue, il expli- Rodig.

1 Gasp. Sciopp. de arte Critic. pag. 6.

2 ¶ Les copies qu'on a publiées de l'Epitaphe de Philippe Béroalde l'ancien, où on lit *Philippus & Vincentius filii heredes* ont fait croire qu'il avoit effectivement laissé un fils, nommé Philippe comme lui. Mais c'est une fausseté. On ne lit nullement *Philippus & Vincentius*, mais seulement *Vincentii filii heredes* dans l'Epitaphe qui m'a été envoyée fidélement transcrite sur celle qui se voit à Boulogne dans l'Eglise de S. Martin. Aussi une preuve décisive que le Béroalde surnommé *minor* ou *junior*, n'a ni été ni pû être fils du Béroalde, surnommé *major*, ou *senior*, c'est que la même année que celui-ci se maria, l'autre étoit deja Professeur. Cette preuve se tire de leur Collegue le fameux Urceus Codtus dans cet endroit de sa 4. Lettre. *Philippus Beroaldus major, factus est novus maritus ... Ego vocatus ad cœnam, illi, & affinibus gratulatus sum. At Philippus Beroaldus junior, quem maxime amat, profiteri publice incepit, qui exceptus est omnium plausu, inprimisque mei, nam & in nostro ludo sedit.* La Lettre est du 15. Avril 1498. L'ancien Béroalde, quelque deux ans après, a parlé du jeune en ces termes: *Hujusce autem castigationis in Cornelio Celso*; dit-il dans son Commentaire sur le 9. Livre de l'Ane d'or, *me submonuit, & quasi conniventem expergefecit ille meus gentilis, & cognominis Philippus Beroaldus minor, adolescentulus apprime doctus & Græcam, Latinamque Linguam bene callens, qui dum sitienter φιλιππίζει, hoc est Philippum imitatur & per nostra vestigia it, jam ex scholastico factus est Professor.* De son côté le jeune Béroalde parlant de l'ancien, l'appelle de même *gentilem suum.*

Hic ubi gentilisque meus Beroaldus iniquos
Explicat anfractus Scriptorum

dit-il dans son Ode sur la mort de Thomas Phædrus. Le Bembe dans l'Epitre ci-devant alléguée n'use pas d'un autre mot. Erasme en emploie un semblable dans la sienne à Jodocus Gaverus du 1. Mars 1524. où après avoir fait mention de Philippe Béroalde l'ancien, il ajoûte: *Hujus cognatum eodem nomine, & cognomine referentem illum, vidi Romæ, juvenem moribus candidissimis, stylo & eruditione non inferiorem illo majore, judicio multorum, ut & mihi visum est, etiam superiorem.* Ceci, je pense, suffira, pour faire voir que Paul Jove a eu raison de dire que Philippe Béroalde le jeune étoit neveu de l'ancien, & pour déraciner l'erreur qui depuis si long-tems régne dans les Dictionnaires Historiques, & ailleurs touchant ce fait.

3 Lil. Greg. Gyr. de Poët. sui sæc. Dial.

4 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 162.

5 ¶ Ludovicus Cælius Rhodiginus mourut non pas l'an 1520. comme Baillet l'a crû sur la foi de Tomasini, mais l'an 1525. comme le marque Cælius Calcagninus dans une Lettre du 6. Juillet de la même année à Erasme, qui l'a insérée parmi les siennes. Paul Colomiés ayant observé qu'un neveu de Cælius Rhodiginus, éditeur des 30. Livres d'Anciennes Leçons de son Oncle, se nommoit Camillus Richerius, a conclu que Ricchieri étoit le nom de cette famille, & s'est avisé le premier de citer par cette raison Cælius Rhodiginus sous le nom de *Cælius Ricchierius à patria Rhodiginus.* C'est au 1. chap. de ses *Κειμήλια literaria.*

6 Jul. Cæs. Scaliger de re poëtic. cap. ult.

Rodigin. plique les endroits obscurs qui se trouvent dans les meilleurs Auteurs de l'Antiquité, il corrige ce qui lui paroît corrompu, & développe quantité de points de l'Histoire la moins connue, des mœurs, des coutumes & des autres pratiques des anciens Grecs & Romains, enfin il produit une infinité de beaux secrets du fond de la Philosophie & particuliérement de celle des Platoniciens.

C'est pourquoi Vossius, que le bon sens & une régence de près de cinquante ans avoient rendu grand homme d'expérience & bon juge en ce qui regarde les Humanités & les Antiquités, témoigne (1) qu'il ne sauroit assés s'étonner, ni voir même sans indignation, que les travaux de Rodigin soient aujourd'hui si fort négligés, & qu'on ait si peu de soin de les mettre entre les mains des jeunes gens. Il ajoûte que c'est un Ouvrage plus précieux que l'or même, qu'il y a non-seulement beaucoup de plaisir à prendre, mais aussi beaucoup de profit à faire pour ceux qui aiment les belles Lettres & la Philologie, & qui s'appliquent sérieusement à l'Histoire & à la Philosophie. Il prétend que l'érudition de Rodigin étoit universelle, & que pour la véritable & la bonne Literature il ne le cédoit à aucun de son siécle, ayant acquis un fond solide sans s'en tenir à une teinture superficielle, comme faisoient plusieurs autres Philologues.

Ce qu'il y a encore de particulier à considérer dans Rodigin, & qui est assés rare dans un homme de Lettres, c'est qu'il avoit joint la pieté avec l'étude, comme le témoigne Erasme dans le Cicéronien (2).

Néanmoins cet Auteur ne le loue ailleurs (3) qu'avec une espéce de jalousie & de malignité, comme si ses *Leçons antiques* eussent été capables de porter quelque ombrage à ses *Adages*; & comme s'il eût apprehendé de passer pour plagiaire de cet Ouvrage, à cause qu'il se trouve beaucoup de choses semblables dans l'un & dans l'autre Recueil, & que les *Adages* (4) n'ont paru qu'après les *Leçons antiques*. Rodigin.

Paul Jove a quelque chose de plus dur dans l'éloge qu'il en fait (5). Car il dit nettement que quoiqu'il se soit trouvé beaucoup d'admirateurs de Rodigin, & que son Ouvrage semble faire une grosse montre de quelque grand trésor acquis par ses veilles, ce n'est pourtant qu'un amas confus de choses qui ont contracté dans son Recueil une mauvaise odeur & une moisissure pareille à celle des vieux grains qui se pourrissent dans de méchans greniers. Il ajoûte qu'il n'y a point de nerfs dans tout ce grand corps, point de proportion, point de style réglé; mais que tout y choque un Lecteur délicat qui n'aime pas l'affectation, & qui se rebute volontiers du grand travail des autres.

Le jeune du Verdier (6) l'a jugé aussi digne de sa censure, il l'accuse de remuer toutes choses; & de vouloir parler de tout, sans jamais rien résoudre; de se contenter de rapporter les témoignages des autres, sans en rien conclure; & de tenir presque toûjours l'esprit du Lecteur suspendu sans lui laisser autre chose que de la confusion & de l'embarras.

Mais comme on s'arrête peu au jugement de cet homme, il n'y a que celui de Paul Jove qui puisse faire quelque tort à la réputation de Rodigin, parce qu'au lieu de demeurer dans les bornes de la modération, & de la vérité, comme avoit fait Erasme (7) en disant qu'il ne s'étoit point adonné à l'Eloquence, & qu'il n'aspiroit pas au rang des Cicéroniens; il décrit son style d'une maniére qui tend, ce semble, à faire perdre le goût de son Ouvrage & à détourner tout le monde de sa lecture.

Tomasini a pris sa défense contre Paul Jo-

1 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. pag. 814.
2 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 167.
3 Idem in præfat. Adagior.
4 ¶ Il faut distinguer les éditions. Celles qui ont paru des Adages d'Erasme avant l'an 1517. au nombre de 6. ont toutes précédé la premiére de l'Ouvrage de Rhodigin.
5 Paul Jov. elog. 120.
6 Cl. Verder. Cension. Auct. pag. 162.
7 Erasm. Ciceronian. Dial. ut supra
8 Jac. Phil. Tomasini tom. 2. Elog. pag. 69.
9 ¶ Laurent Valle, Pomponius Lætus, George Mérula, Pontan, Politien, Callimachus, Sabellic, & plusieurs autres qui avoient précédé de peu d'années Cælius Rhodiginus n'ont pas écrit avec cette dureté qu'il semble avoir affectée. Il a même eu des Ci-

Rodigin. Jove (8). Il fait voir que l'unique dessein de Rodigin n'a été simplement que de rapporter les témoignages de la sagesse des Anciens, & de mettre au jour les sens cachés, & difficiles des Auteurs, sans s'arrêter ni à la beauté du style, ni à l'arrangement des mots. Il dit que s'il y a quelques défauts dans la maniére d'écrire, il faut les attribuer au tems où vivoit (9) Rodigin, qui auroit peut-être écrit aussi poliment que Paul Jove, s'il avoit vécu comme lui en un tems où la Langue Latine sembloit avoir recouvré son ancienne dignité.

Au reste on ne sauroit assés louer Rodigin de s'être fait un chemin à lui-même, & d'avoir eu assés d'industrie pour réduire l'Antiquité en méthode, & renfermer dans un juste Abregé tout ce qu'il y a de plus important & de plus rare dans les écrits des Anciens. On lui a l'obligation d'avoir fait revivre l'étude de la Philosophie, & d'avoir tenté le premier de remettre en vigueur cette ancienne pratique de commenter les Auteurs, laquelle avoit été interrompuë depuis tant de siécles, & dont Aulu-Gelle avoit parlé dans le dernier chapitre de son dernier Livre, comme remarque encore cet Auteur, & le Sieur Konig après lui (10).

Aussi Balthatar Boniface (11) juge-t-il que Rodigin avoit un talent & une habitude toute particuliére pour bien éxaminer les Auteurs, pour prendre leur esprit, & bien expliquer leur pensée.

JEAN REUCHLIN, dit CAPNION, *Allemand*, mort en 1521 (12).

Reuchlin. 326 C'Etoit un grand homme, & qui faisoit beaucoup d'honneur à l'Allemagne. Il avoit donné lieu à Argyropyle de dire que la Gréce s'étoit refugiée chés lui. Reuchlin.

Erasme (13) dit que son discours est assés mal poli, & qu'il se sent un peu de l'impureté & de la barbarie dont il tâchoit de purger son siécle.

Nous parlerons de lui ailleurs avec plus d'étenduë.

* Il a travaillé sur la Grammaire Hébraïque. Nous avons *Lexicon Hebraicum & in Hebraïcam Grammaticen Commentarius* 1537. *Basileæ* in-fol. — Il s'est fort adonné à la Caballe, il a donné *de Arte Cabalistica*, qui se trouve dans le Recueil des Cabalistiques *in-fol. Basil.* 1550. avec son Traité *de Verbo mirifico.**

CHRISTOFLE DE LONGUEIL ou LONGOLIUS, originaire de *Paris*, né à *Malines*, mort en 1522.

327 SCaliger dit que cet homme ne parloit pas de lui-même (14), & que toutes ses phrases & ses pensées étoient de Cicéron, mais ce qui regarde particuliérement notre sujet, ce sont ses Commentaires sur les onze premiers Livres de *Pline* qu'il fit étant encore fort jeune. Ils sont écrits (15) dans un style assés peu uniforme. Longueil.

Nous parlerons de lui fort amplement parmi les Orateurs, & nous en dirons quelque chose aussi parmi les Epistolaires.

* *Longolii Comment. in Libros* XI. *Plinii* in-fol. *Paris.* — *Epistolar. Lib.* IV. in-8°. *Colon.* 1605.

CÆ-

Cicéroniens pour contemporains, tels que le Bembe dont on avoit deja divers Ouvrages Latins fort bien écrits, Alcyonius, Longueil, &c.

10 J. P. Tomasini ibid. pag. 62.
Item G. M. Konig. Biblioth. Vet. & Nov. pag. 688.

11 Item Balth. Bonif. Except. de Hist. Rom. pag. 31. 32. in Plutarch.

12 ¶ Beze qui dans ses *Icones* met la mort de Reuchlin en 1518. se trompe manifestement. Sléïdan & d'autres la mettent en 1522.

13 Erasm. Ciceronian. pag. 181.

14 Scaligeran. Prim. pag. 103. au mot *Longolius.*

15 ¶ Baillet en parle comme s'il les avoit vus, cependant ils n'ont jamais été imprimés, & ce que Reginaldus Polus, copié depuis mot à mot par Melchior Adam, a écrit de ces observations sur Pline, faites par Longueil presque encore enfant, & publiées en France à son insçu, est une fable.

CÆLIUS CALCAGNINUS, de *Ferrare*, vers l'an 1522. (1).

Calcagninus. 328 DU tems de Paul Jove (2) on ne faisoit pas grande estime de sa prose, ses compositions étoient maigres & mal polies. Il n'avoit point la douceur des nombres, ni de justesse, & ne laissoit point de paroître affecté. Car comme il vouloit passer pour un homme de grande lecture, & comme il prétendoit faire le Docteur dans ses *Questions Epistoliques*, il se rendit ridicule aux uns, & mit les autres en colere & par son titre inepte, & par des matiéres si souvent rebattuës par ceux qui avoient écrit devant lui.

Erasme (3) ne laisse pas de le préferer à Rodigin autant pour l'érudition que pour l'éloquence; il dit même qu'il a le style élégant & rempli d'ornemens, mais qu'il a un peu trop l'air de la Philosophie Scholastique. Ce qui l'avoit empêché de pouvoir tenir son rang parmi les personnes éloquentes, & beaucoup moins encore parmi les Ciceroniens.

* *Opera aliquot* in-fol. *Basil.* 1544. — *Encomium Pulicis* in-8°. *Lugd. Bat.* 1638. — *Ejusdem Carmina Lib.* III. in-8°. *Venet.* 1553. *

ARIAS BARBOSA, *Espagnol*, mort vers 1522. (4)

Barbosa. 329 C'Est lui qui introduisit en Espagne la connoissance du Grec & des Humanités sous Ferdinand & Isabelle; étant puissamment secondé dans cette grande entreprise par Ant. Lebrixa ou de Nebrisse.

On a de lui un grand Commentaire sur le Poëme d'*Arator*, Questions *quodlibétiques* sur divers sujets des Humanités, de la Grammaire, de la versification, qui étoient fort utiles pour ces tems grossiers, & qui lui ont attiré les éloges des plus savans du siécle, comme de ce *Lebrixa*, de *Resende*, de *Gyraldi*, d'*Honcala*, & ensuite de *Schott*. (5) Barbosa.

Notre Barbosa étoit inferieur à Lebrixa en érudition, & dans la lecture des Auteurs, mais il le surpassoit dans le Grec & la Poëtique.

* *Commentaria in Aratoris Cardinalis Historiam Apostolicam* in-fol. *Salam.* 1516. *

ANT. DE LEBRIXA, *Espagnol*, dit *Ælius Ant. Nebrissensis*, mort en 1522.

330 IL a fait divers Ouvrages de Philologie & de Critique, qui étoient fort bons & necessaires même pour ces tems-là, mais qui sont devenus presque inutiles par l'affluence des autres Critiques qui sont venus après lui. Lebrixa.

Nous parlerons encore de lui parmi les Grammairiens Artistes ou Techniques.

* *Dictionarium quadruplex, multis vocabulis auctum per Joh. Lopez, cumque Syllabo corruptarum vocum Arabicarum quæ in Lingua Hispanica usurpantur per Franc. Lopez* in-fol. *Antiquariæ* 1600. — *De Institutione Grammatica Lib.* V. in-8°. *ibidem*. 1601. — *Lexicon Latino-Gallicum*, *Parif.* 1523. — *Lexicon Juris civilis* in-8°. *Ant.* 1527. — *Comm. in Auli Persii Satyras* in-8°. *Parif. apud Rob. Steph.* *

MARIANGEL. ACCURSIUS d'*Amiterne* c'est-à-dire de *S. Victorin*, dans l'Abruzze au Royaume de Naples, vers l'an 1524. (6)

331 IL a fait des Notes & des Dissertations sur *Ausone*, *Claudien*, *Solin*, *Ovide*, & quelques autres. Accursius.

Barthius (7) témoigne qu'il a le jugement assés bon, & qu'il y a même de l'esprit, quoique ce qu'il a fait ne soit pas en fort grande réputation.

Il

1 ¶ Calcagnin mourut en 1540.
2 Paul. Jov. élog. 129.
3 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 167.
4 ¶ Arias Barbosa étoit Portugais. Ce fut, dit André Schott pag. 471. de sa Bibliotheque Espagnole, en 1495. qu'il vint à Salamanque & s'il est vrai, comme ajoûte le même Auteur, qu'il y ait enseigné pendant plus de 40. ans, il aura vêcu tout au moins jusqu'en 1535.
5 Nic. Anton. Biblioth. Hisp. tom. p. 132.
6 ¶ Voyes Bayle au mot Accurse (Marie Ange.)
7 G. Barth. in Thebaïd. Stat. pag. 399.
8 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 121.
9 Melch. Ad. Vit. Philosoph. Germ. pag. 60.

Accursius. * Il faisoit encore des vers Latins & Italiens, & se mêloit de Musique & d'Optique.

* *Diatribæ & Testudo* in-fol. *Romæ* 1524. — *In Ausonium Poëtam copiosi & eruditi Comment. impressi Romæ.* *

PIERRE DE LA MOSELLE ou MOSELLAN, de *Trêves*, mort en 1524.

Mosellan. 332 ERasme dit (8) qu'il étoit également habile dans le Grec & dans le Latin, qu'il avoit l'esprit sincére & sans bassesse, une industrie infatigable, le style vigoureux, fleuri, net & clair: & qu'il y avoit lieu de tout esperer de la beauté de son genie & de sa capacité, si la mort ne l'eût enlevé au Public. Melch. Adam (9) dit aussi des merveilles de son habileté.

Il a fait des Commentaires sur *Quintilien* & sur *A. Gelle*; il a travaillé sur la Grammaire & la Rhétorique, & il a fait quelques Traductions & quelques autres petits Traités.

Mais J. Oyselius (10) témoigne que ses Commentaires & sur tout ceux qu'il a faits sur A. Gelle, ne sont que des badineries & un grand amas d'inutilités qui pourroient à peine tomber dans la pensée d'un des derniers Maîtres des petites Ecoles. Ce qui paroît sans doute un peu humiliant.

* *Tabb. de Schematibus & Tropis* in-8°. *Antuerp.* 1560. — *De tempore studiis impendendo* in-8°. *Heidelb.* 1621. — *Oratio de variarum Linguarum cognitione* in-8°. *Jenæ* 1634. — *Annotationes in Aulu-Gellii Noctes Atticas* in-8°. *Coloniæ* 1533. — *In M. Fabii Quintiliani Rhetoricarum Institutionum Lib. VII. Annotationes* in-8°. *Basil.* 1527.*

JOSSE DE BADE d'*Asck* ou *Aasche en Brabant*, dit *Badius Ascensius*, Professeur & Imprimeur de Paris, *mort en* 1526. (11)

333 NOus avons déja parlé de lui en un autre endroit comme d'un Imprimeur. Badius Ascensius.

Il a fait des Notes sur divers Auteurs anciens dont on peut voir la liste dans Valere André (12), mais Floridus Sabinus n'en parle pas fort avantageusement. Il va jusqu'à dire (13) que Badius est le Chef des ignorans, l'appui de la barbarie, & pour tout dire à la fois, l'interpréte d'Ant. *Mancinelli*. Or ce Mancinelli étoit un méchant Grammairien qui vivoit encore vers l'an 1494 (14), & dont Erasme parle aussi avec mépris. (15)

Néanmoins ce Critique ne laisse pas de préferer Badius à Apulée pour le style Ciceronien, ajoûtant qu'il n'a point tout à fait mal réüssi dans ses entreprises; qu'il avoit avec une facilité assés grande de l'habitude dans les Lettres. Il pretend qu'il auroit encore mieux fait s'il ne se fût point tant embarrassé dans les affaires Domestiques, & si l'inquiétude de son ménage n'eût souvent troublé & interrompu le loisir & la tranquilité de ses études.

Ce jugement que fait Erasme d'un homme de médiocre mérite n'est pas si déraisonnable, ou du moins ne paroît-il pas si insupportable. Mais quand on voit que dans le même Livre il ose bien comparer ce Badius au grand Budé, il est difficile de ne pas rire, & de ne pas crier,

Sic canibus catulos similes, sic matribus hædos.

C'est un effet du mauvais goût d'Erasme, ou plûtôt l'envie qu'il portoit à Budé, qui le couvroit presque de son ombre. Sur-

10 Jac. Oysel. præfat. in A. Gell. edit.

11 ¶ Il vivoit encore en 1534. & l'on n'a de preuve de sa mort que sur la fin de 1535. Voyés Bayle au mot *Badius*.

12 Val. And. Dessel. Bibl. Belgic.

13 Fr. Flor. Sabinus Lib. 2. Lection. subcesivarum cap. 22. item ex eo Konig. Bibl. V. & N. pag. 78.

14 ¶ Il faut qu'il ait vécu bien au-delà, puisqu'à la fin de son Livre intitulé *Sermonum decas*, il fait mention d'une chose arrivée à Rome l'an 1503.

15 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 162.

Badius Ascensius. Surquoi on peut voir Malinkrot (1) & Aubert le Mire (2) qui ajoûte que voila ce qui a irrité les Savans contre Erasme ; & qui a porté entre autres Jules Cesar Scaliger & Etienne Dolet à écrire contre lui avec tant d'aigreur & d'invectives.

Une des plus méchantes piéces que la Critique de Badius nous ait produites est son Commentaire sur *Aulu-Gelle*, comme le témoigne Oyselius. (3)

* *In Epistol. Ciceronis ad Familiares* 1519. *Mediolani.* — *In Philippicas Orationes ejusd.* in-4°. *Paris.* 1529. — *In Officia, Lælium sive de Amicitia, de Senectute & Paradoxa* 1514. *Lugd.* — *In A. Gellii Noctes Atticas ex annotationibus Ægidii Maserii* in-fol. *Paris.* 1530.

GEORG. VALLA de *Plaisance*, au Duché de Parme, vers 1528. (4)

Valla. 334 IL a fait des Commentaires & des corrections sur divers Livres de Ciceron & de quelques autres Auteurs, mais il ne passoit dans l'esprit de Paul Jove (5) que pour un grand ramasseur.

* *Opus de rebus expetendis & fugiendis* in-fol. 1501. — *Comm. in Ciceronis Topica ad Trebatium.* — *Comm. in Ciceronis partitiones Oratorias* 1541. *Basil.* — *Comm. in Ciceronis Librum de fato & de universitate* in-fol. *Venet.* 1492. — *In quadripartitum Ptolomæi, in Partitiones & Tusculanas Quæstiones Ciceronis, & in Plinii Naturalis Historiæ Lib. 2.* in-fol. *Venet.* 1502. — *Libellus de Argumentis* 1498. *Venet.**

GIANO PARRASIO, de *Cosensa*, né en 1470.

ou bien

JANUS PARRHASIUS, *Neapolitain*, mort vers 1530. (6)

335 BArthius (7) dit que cet homme étoit profondément savant. Henri Estienne (8) témoigne qu'il s'est signalé par-dessus presque tous les autres Critiques qui ont commenté les Poëtes, & que non-seulement il avoit beaucoup d'érudition, un grand jugement, un bel esprit & une excellente mémoire ; mais qu'il avoit limé ce qui étoit sorti de son cabinet avec plus d'exactitude que les autres n'avoient coutume de faire. Parrhasius.

Il a travaillé sur *Cesar*, & *Valere-Maxime*, sur *Florus* & sur *Tite-Live*, il a donné des explications mêlées sur differens Auteurs, & diverses Questions de Critique en forme de Lettres, où on louë par tout sa doctrine & son jugement, comme il se voit dans le Toppi (9). Il a fait encore des Commentaires sur l'Art Poëtique d'*Horace*, sur les Epîtres d'*Ovide*, sur les Lettres de *Ciceron* à Attique, sur les Paradoxes du même Auteur, & d'autres Ouvrages selon le Sieur Nicodéme (10), lesquels les Plagiaires ont publiés sous leurs noms.

Paul Jove (11) remarque entre les autres que ses Commentaires sur *Claudien* & sur l'*Ibis d'Ovide* sont pleins d'une érudition profonde. Et Estienne Clavier dit à peu près la même chose du premier (12), si ce n'est qu'il a trouvé beaucoup de confusion parmi tant de fleurs exquises qu'il a contribuées de son fonds pour l'embellir.

* *Comm.*

1 Bern. à Malinckr. de Typogr. cap. 14. pag. 93.

2 Aub. Mir. Elog. Belgic. pag. 121.

3 Jac. Oyselius præfat. in edit. A. Gellii.

4 ¶ George Valla étoit mort lors que son gros Livre *de expetendis & fugiendis rebus* fut imprimé chés Alde in-fol. l'an 1501.

5 P. Jov. Elog. 103.

6 ¶ Il nâquit, dit-on, le 28. Novembre 1470. & mourut l'an 1533. en son année climatérique. Majoragius dit que le vrai nom de Janus Parrhasius étoit *Joannes Paulus de Parisiis.*

7 G. Barth. Adverf. Lib. 21. cap. 10. pag. 140.

8 H. Steph. Epist. ad Lud. Castelvetr.

9 Nic. Topp. Bibl. Neapol. pag. 112. col. 7.

10 Leon Nicod. addit. ad Bibl. Neapol. pag. 87. 88. 89.

11 P. Jov. Elog. 127.

12 Steph. Claverius præfat. ad suum Claudian.

13 ¶ Baillet avoit d'abord mis *Noyon* au lieu de *Nevers*, mais ayant été averti assés-tôt pour se corriger, il se hâta d'éluder à l'aide d'un carton la Critique de Ménage, qui n'a pas laissé tom. 1. de l'Anti-Baillet pag.

Parrhasius. * *Comm. in Horatii Artem Poeticam* in-fol. *Basil.* 1580. — *Annott. in Ovidii Epistolas* in-fol. *Francof.* 1601. — *Rhetoricæ Compendium* in-8°. *Basil.* 1539. — *Epistolæ & Oratio, & Annott. in Ciceronis Orat. pro Milone* in-8°. *Paris.* 1567. — *Quæsita per Epistolam* in-8°. *Franc.* 1602.

NB. Baillet a oublié de nous dire que Janus Parrhasius, avoit trouvé le Charisius Sosipater, & que c'étoit lui qui l'avoit donné au Public en 1532. à Naples, comme il est marqué au titre du Livre. *

JEAN LE TISSIER, dit RAVISIUS TEXTOR, de *Nevers*, (13) mort *vers* 1531. *ou* 1535. *ou plutard même*.

Textor. 336 CEt Auteur ne pût point venir à bout de se faire compter parmi les bons Ecrivains, & ses Ouvrages ont trouvé pour ainsi dire leur sepulture dans la poussiére de quelques petits Colléges ou des boutiques les moins frequentées.

On trouve de lui une *Corne d'abondance*, une *Prosodie*, un Recueil d'*Epithétes*, des *Dialogues*, des *Epîtres*, des *Epigrammes*, mais son principal Ouvrage est ce qu'il a nommé *Officina*, ou *Naturæ Historia*, autrement *Théatre Poëtique & Historique*, où il a prétendu ranger par lieux communs tout ce que les anciens Auteurs ont dit de plus important sur les Arts & les Sciences, l'Histoire, les mots & les expressions des anciens.

Ce Recueil fut corrigé, augmenté & réduit en un ordre plus méthodique & plus exact par *Conrad Lycosthène*.

Mais pour bien connoître le prix & le mérite de cet Ouvrage de Ravisius Textor, il suffit de savoir ce que nous avons rapporté ci-dessus des Commentaires de Volaterran, dont Textor n'a été que le copiste, & Vossius (14) a eu raison de vouloir nous en inspirer du mépris, aussi-bien que de tous les autres compilateurs de cette trempe, qui aiment mieux puiser dans les ruisseaux bourbeux & dans les égouts, que d'aller chercher les sources. Textor.

C'est pourquoi on a sujet de s'étonner que Mr. l'Abbé Ghilini (15) Italien, ait eu pour lui une estime si particuliére, & qu'il ait témoigné ne lui avoir donné place parmi ses Hommes Illustres que pour l'excellence de ses connoissances; qu'il ait voulu le faire passer auprès de nous pour un homme très-entendu dans l'Histoire, & brave en Poësie, pour un bel esprit propre à tout, prétendant qu'on admire son érudition, son éloquence & son style, qu'il appelle exquis. (16)

* *Joannis Ravisii Textoris Epistolæ* in-8°. *Lugduni apud Gryph.* 1560. — *Sylloge Variorum Apophthegmatum* in-8°. *Herbip.* 1616 — *Epithetorum Opus*, *auctum à Jac. Grassero* in-8°. *Genevæ.* 1664. — *Officina* in-4°. *Venet.* 1606. in-8°. *Basil.* 1663. *

HERMAN BUSCHIUS de *Dulm*, vers l'an 1536. quelques-uns le font mort dès l'an 1535.

337 ERasme dit que dans sa prose il témoigne beaucoup de force & de vivacité d'esprit, une lecture diverse & grande, un jugement pénétrant, & qu'il a assés de nerfs; mais que dans sa composition il approche plus de Quintilien que de Ciceron. Il a fait des Notes sur les Satires de *Perse*, & il a travaillé aussi sur *Plaute*. Buschius.

* *In Satiram primam Persii Comment.* in-8°. *Parif.* 1644. — *Epigrammata* in-4°. *Colon.* 1498. *

THO-

pag. 115. de relever cette faute comme si elle avoit subsisté. En quoi il a eu tort. Il devoit plutôt le reprendre de n'avoir pas marqué juste le tems de la mort de Textor, arrivée le 3. Décembre 1524. Ménage remarque au même endroit que les mots *Joannes Ravisius Textor* signifient Jean Tixier Seigneur de Ravisi dans le Nivernois. A quoi j'ajoûte que cette Seigneurie n'empêcha pas Jean Tixier de mourir à l'Hôpital, comme je me souviens l'avoir lû dans quelqu'un de ces Paradoxes que Charles Etienne a imités d'Ortensio Lando.

14 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 12. pag. 672. 673.

15 Girolam. Ghilini Teatro d'Huom. Litterat. tom. 2. pag. 152. 153.

16 ¶ En 1524. Pierre Danès dont le goût apparemment n'étoit pas encore bien raffiné, ni l'érudition aussi exquise qu'elle le fut depuis, fit un peu avant la mort de Tixier un éloge magnifique de l'*Officina*, imprimé dans quelques-unes des anciennes éditions, mais retranché dans les suivantes, par les soins peut-être de Danès lui-même, honteux d'avoir été si prodigue de ses louanges.

Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 180.

Franc. Swert. &c.

THOMAS MORUS, Chancelier d'Angleterre, *mort en* 1535.

Th. Morus. 338 LEs plus estimés de ses Ouvrages, pour le style & l'art de la composition, sont sans doute ceux qui regardent les belles Lettres, & ceux qu'il a écrits en sa jeunesse, parce qu'il n'étoit pas encore distrait par les affaires d'Etat, dont il fut occupé depuis, par sa belle Charge qui l'empêcha dans la suite de cultiver l'éloquence & les Lettres (1) comme auparavant, si ce n'est à des heures perduës & durant ses recréations.

Erasme dit qu'il avoit l'esprit très-heureusement tourné, & qu'il eût été capable de toutes choses au monde, s'il eût toûjours mené une vie privée.

Sa maniére d'écrire ressemble assés à la construction d'Isocrate, & il a affecté ordinairement une subtilité Dialectique, plûtôt que cette abondance merveilleuse du style coulant de Ciceron, quoiqu'il ne lui cédât nullement pour ce qui est de tous ces agrémens que les anciens Romains comprenoient sous le mot d'*Urbanité*. Et comme en sa jeunesse il s'étoit particuliérement adonné à la lecture des Poëtes, il en retint la teinture durant toute sa vie, de sorte que dans sa prose même il ne pouvoit s'empêcher de faire le Poëte.

Monsieur le Docteur Burnet (2) prétend aussi que Morus jugeoit bien plus sainement des choses dans sa jeunesse qu'il ne fit dans sa vieillesse, & il en apporte pour exemple son *Utopie* & les Lettres qu'il écrivit à Erasme. Il soutient encore, qu'il n'avoit point de connoissance de l'antiquité, & que cela paroît aisément par ses Ecrits; qu'il avoit l'expression aisée; & qu'il avoit toûjours comme un magasin de contes fort agréables qu'il faisoit entrer avec esprit dans ses Ouvrages.

Il ajoûte que c'est en ces choses que consiste la principale force de ses Ecrits, qui étoient du reste plus propres au Peuple qu'ils ne paroissoient faits pour les Gens de Lettres. Th. Morus.

* *Th. Mori Epigrammata* in-8°. *Lond.* 1638. — *Ejusdem Epistolæ* in-8°. *Lond.* 1642. --- *Utopiæ Lib.* II. in-8°. *Oxon.* 1663. --- *Opera Latina* in-fol. *Lovani.* 1566.*

ERASME de Roterdam (Didier) *mort en* 1536.

339 IL est assés difficile de trouver le juste milieu entre les éloges de ses admirateurs, & les accusations de ses envieux. Il vaut mieux le laisser chercher au Lecteur, & nous contenter de rapporter ici sincérement & indifféremment ce que les uns & les autres en ont pensé. Erasme.

Tout le monde tombe d'accord qu'il avoit *le genie très-vaste*, beaucoup de *lecture & de facilité d'écrire; qu'il étoit infatigable au travail, & qu'il seroit difficile de trouver quelqu'un qui eût plus contribué que lui au rétablissement & à l'embellissement des belles Lettres, dont il est* nommé le Pere & le Restaurateur par Rhenanus. (3)

Paul Jove (4) l'appelle le Varron de son siécle, & le Ciceron de l'Allemagne. L'Anglois Anonyme qui publia ses Lettres à Londres en 1642. (5) dit qu'il étoit l'ennemi & le vainqueur de la barbarie, le Liberateur des Saints Peres, & le Maître de l'Eloquence.

Casaubon ou plûtôt Mr. Huet (6) l'appelle le Phenix de son siécle, ajoûtant que personne n'a été doué de tant de belles qualités; que personne n'a possedé un plus grand nombre de Sciences; que personne n'a eu tant de genie ni pour l'abondance ni pour l'étenduë; que personne n'a eu une mémoire si vaste; que personne n'a écrit plus agréablement; enfin que personne n'a été si rempli de ce sel & de ces pointes d'esprit qui soutiennent les Livres & qui les font lire dans la posterité avec un appetit toûjours nouveau, tandis que ceux qui en sont dépourvus tombent avec leurs Auteurs.

Sciop-

1 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 174. item in Epistol. var.

2 Burnet, de la Reforme de l'Eglise Anglic. Tom. 1. Liv. 3. pag. 487.

3 Beat. Rhenan. Epist. de Carol. V. Imperat. in Vita Erasmi pag. 22. edit. Batav.

4 Paul. Jov. elog.

5 Edit. Epist. Erasm. Melanchth. & alior. Londin. 1642. in-fol.

6 P. Dan. Huet. de Clar. Interpr. p. 173.

Erasme.

Scioppius dit (1) qu'Erasme avoit un esprit tout divin, & qu'il avoit sû joindre une industrie & un artifice admirable, avec un fond d'érudition tout-à-fait extraordinaire.

Le Pape Adrien VI. le consideroit comme le premier homme du siécle pour le bel esprit, & pour la connoissance des belles Lettres. (2)

Son Prédecesseur Leon X. n'en faisoit pas moins de cas, comme il paroît par les témoignages publics qu'il en a voulu rendre à toute la Terre. (3)

Le Cardinal Sadolet (4) avoit pour lui une estime toute extraordinaire, comme il paroît par ses Lettres; & le Cardinal Bembe ne l'estimoit pas moins (5), pour ne rien dire des autres Cardinaux, des Prélats, & des Princes séculiers qui étoient moins Hommes de Lettres que ceux-là.

Boissard (6) prétend qu'il y avoit en lui une chose qu'on ne pouvoit assés admirer, qui étoit la force de son genie, & une autre qu'on ne pouvoit assés estimer, qui étoit cette grande connoissance qu'il avoit de toutes sortes de disciplines.

Vossius (7) le consideroit comme la plus grande lumiere qui eût jamais paru dans son pays jusqu'à son tems dans les Sciences, & il lui donne Grotius pour second.

Vivès (8) s'est contenté de dire qu'il étoit un ingénieux censeur des Ecrits des Anciens. Ce qui n'est pas néanmoins un petit éloge quand on fait reflexion sur la difficulté qu'il y avoit alors de se bien acquiter de l'emploi de Critique.

Car vivant dans un siécle qui étoit encore fort grossier, & où les ténébres de l'ignorance & de la barbarie n'étoient pas encore entiérement dissipées, non-seulement il s'en garantit en se formant de lui-même, mais il entreprit encore d'en exterminer les restes avec un bonheur presque inouï. Et quoiqu'il n'ait pas porté les choses au comble de leur perfection, c'est toujours beaucoup qu'il ait montré le chemin aux autres; qu'il ait tenté le premier la Critique des Ouvrages des Peres de l'Eglise; & que dans la correction qu'il a faite d'une infinité de fautes de leurs exemplaires, il ait donné, comme dit Rhenanus (9), des preuves de la presence & de la pénétration merveilleuse de son esprit. De sorte que ses envieux mêmes ont été obligés d'avouer que depuis plusieurs siécles, il ne s'étoit point trouvé dans un seul homme plus de solidité de jugement, & plus de bon goût & de discernement, joint à une érudition consommée.

C'est ce qui a fait dire au même Auteur qu'on a l'obligation à Erasme d'avoir contribué en partie au rétablissement de la Théologie positive, que la Scholastique avoit ou bannie ou accablée, & d'avoir si bien fait par son industrie, qu'on s'est remis dans la lecture des Saints Peres, que la chicane de l'Ecole avoit fait mépriser dans les derniers tems. Il ajoûte que (10) depuis mille ans on n'avoit vû personne qui se fût si fort exercé dans la lecture de toutes sortes d'Auteurs Ecclésiastiques & profanes.

Borremans dit (11) que les Hollandois trouvent en Erasme seul dequoi maintenir leur gloire, & qu'ils peuvent hardiment défier les autres Nations de leur produire son pareil; que comme son esprit & son jugement sont beaucoup audessus de la portée ordinaire des Hommes, il n'y a d'imitable en lui que sa diligence, son exactitude, & son application à l'étude; qu'il a pourtant eu ses défauts & que pour n'avoir pas pû se rabaisser & descendre jusqu'aux minuties, il lui est échappé des fautes ausquelles ses occupations serieuses ne lui ont pas per-

1 G. Sciopp. de arte Critic. pag. 6.
2 Adr. Flor. apud Valer. Andr. Bibl. Belg. pag. 178.
3 V. le Bref de Leon X. portant l'Approbation de ce qu'Erasme avoit écrit sur le Nouveau Testament.
4 Jac. Sadolet. Lib. 4. Epist. 5. an. 1533.
5 Petr. Bemb. Lib. 6. Epistol. script. an. 1535.
6 J. Boissard. in Icon. vir. ill.
7 G. J. Voss. de Hist. Lat. ubi de Martian. Capella.
8 J. Lud. Vivès apud M. Ad. Vit. Germ.
9 Rhen. Epist. ad Car. Cæs. pag. 52.
10 Idem in præfat. ad Opera Erasm. quod idem est ad Carol. V.
11 Ant. Borrem. c. 4. Var. Lection. p. 26.

Erasme permis de faire assés de reflexion.

Ses bonnes qualités aussi-bien que ses mauvaises multipliérent beaucoup le nombre de ses ennemis. Mais Mr. Colomiés (1) dit qu'il en sût triompher avec tant d'adresse, qu'il ravit même quelques-uns d'entre eux en admiration; qu'il fut l'ornement de son siécle, & qu'il le seroit encore sans doute du nôtre, si nous lisions ses Ouvrages avec moins de préoccupation.

Voila peut-être une partie de ce qu'on a pû dire à l'avantage d'Erasme, & si on a remarqué quelques excès dans ces Eloges, il n'en paroîtra peut-être pas moins dans les accusations dont les autres l'ont chargé.

Le plus fameux d'entre les Déclamateurs qui se sont déchaînés contre lui est sans doute Jules Scaliger (2) qui le traite comme le plus misérable Ecrivain du Monde. Il dit, entre autres choses, que ses Ecrits n'ont que du babil, des paroles entassées sans choix, sans étude, sans prudence, sans esprit, & qui ne marquent pas même le sens commun. Que c'est le corrupteur de la pure Latinité, le destructeur de l'Eloquence, le bourreau des Lettres, le deshonneur des Etudes, le poison de tous les siécles, le pere des mensonges. Que la République des Lettres non plus que celle du Christianisme ne peut point subsister avec honneur, tant que ses Ecrits seront au jour. En un mot, que c'est le nourrisson de la fureur, une vraye Furie, un vrai bourbier, un vrai Busiris, la vipere du genre humain, enfin un triple parricide.

Le pauvre Erasme s'étoit attiré ces douceurs pour avoir dit dans un de ses Dialogues qu'il y a de mauvais imitateurs des Anciens, & pour avoir confessé ingénument qu'en son enfance il n'avoit pas assés aimé Ciceron, à cause qu'il ne l'avoit pas assés bien connu d'abord. Scaliger crût n'en avoir pas dit encore assés dans une premiére invective, & il en fit une seconde suivant le cours de son impetuosité contre ce Dialogue, qui est celui qui porte le nom de *Ciceronien*. Erasme

Son fils Joseph (3) fut des premiers à condamner ces emportemens dans son pere. Il dit qu'il attaqua Erasme en Soldat & sans le connoître; qu'il avoit eu grand tort d'écrire contre ce grand Homme; mais qu'après avoir écrit il reconnut & le mérite d'Erasme, & la faute qu'il avoit faite, & qu'il se repentit d'avoir écrit contre lui.

Nous trouvons dans les piéces qui sont jointes à la Vie d'Erasme, qu'au lieu de se vanger de Scaliger par d'autres Satires, il le méprisa avec beaucoup de modération, soit qu'il attribuât ces excès à la jeunesse & à l'ignorance de Scaliger, soit qu'il eût effectivement de la tendresse pour lui, comme on l'a publié, & qu'il se contenta de faire retirer les exemplaires de ces invectives (4). De sorte que si on en croit ces piéces, elles furent entiérement supprimées dès ce tems-là. Ce qui ne s'est pourtant pas trouvé veritable, puisque Joseph Scaliger (5) travailla long-tems après avec tant de peines & tant de frais, pour faire chercher & brûler les exemplaires de ces deux Ecrits diffamatoires qui faisoient tant de deshonneur à son nom & à sa famille. Mais quelque somme que lui coûtât cette folie de son Pere, il ne pût point encore venir à bout d'en effacer toutes les traces, comme nous l'avons remarqué au premier Chapitre de la première partie de nos Critiques, & nous avons encore aujourd'hui ces deux invectives contre Erasme imprimées avec le Dialogue *Ciceronien*, & dont je crois que nous sommes redevables à Monsieur de Maussac.

La querelle qu'Erasme eut avec tout le monde fut bien plus importante que celle que lui fit Scaliger. *Il s'attira généralement* les censures des Catholiques & des Hérétiques pour ne s'être pas renfermé dans les bornes de sa profession, qui n'étoit que celle des belles Lettres, pour l'avancement desquelles il paroissoit né

1 P. Colom. Mélang. Hist. à la fin.
2 Jul. C. Scal. Orat. pro Cic. adv. Cal. Br.
3 Jos. Scal. poster. Scaligeran. pag. 72.
4 Vie d'Erasm. appendic. pag. 317.
5 Poster. Scal. ut supra.
6 Aub. Mir. Elog. Belgic. pag. 122. 123.
7 Jac. Verheyd. in elog. præstant. Theolog.
8 Fr. Coster.
9 In Apparat. Sacr.
10 Ap. Joh. Gerhard. in Patrolog. p. 692.

Erasme. né (6), comme remarque Aubert le Mire.

Mais par une témérité & une présomption ordinaire à l'esprit humain, il voulut faire le Théologien, & se crût capable de raisonner sur les Dogmes de la Religion & sur la Discipline de l'Eglise. Il y réussit mal au gré des Catholiques & des Hérétiques, & comme il choqua également les uns & les autres, il en fut rejetté comme un Hétérodoxe: personne ne le voulant reconnoître pour un homme de sa Communion (7), selon le témoignage du Protestant Verheyden. Ce qui parut surtout après avoir publié l'Ecrit qu'il fit pour concilier les partis, comme s'il eût voulu se rendre l'arbitre & le médiateur des différens des uns & des autres.

C'est pourquoi Bellarmin le met au rang des demi-Chrétiens (8), Possevin (9) & Salmeron (10) prétendent qu'on ne doit point lui donner place parmi les Enfans de l'Eglise Romaine; & plusieurs autres Catholiques l'ont accusé d'aimer les nouveautés.

D'un autre côté les Protestans le désavouent, & le mettent ou de notre Communion, ou du nombre de ces gens qui
657. biaisent & qui ne savent quel parti prendre, comme on voit dans Alstedius (11). Duræus (12) écrivant contre Witaker, qui d'ailleurs étoit de sa Secte, assure qu'Erasme avoit tant d'horreur de Luther, qu'il disoit souvent qu'il auroit mieux aimé se voir déchirer en mille morceaux, que de se rendre le Sectateur de ses opinions.

Il s'est trouvé d'ailleurs des Gens parmi ceux de l'une & de l'autre Communion même, qui l'ont accusé d'avoir troublé & si fort affoibli les Passages de l'Ecriture Sainte, où il est parlé de la Divinité du Fils de Dieu, qu'il a donné lieu de croire qu'il panchoit un peu du côté des anciens Ariens; & qu'on l'a considéré comme le Précurseur des Sociniens & des nouveaux Photiniens (13) Erasme.
ainsi que le rapporte Quenstedt. En effet Socin l'héréſiarque le comptoit parmi les siens, & écrivant à un autre semeur de nouvelle graine comme lui il lui dit (14) „ qu'Erasme avoit examiné tous les „ mots qui s'entendent du CHRIST avec „ tant de diligence & de scrupule, que „ ce n'est point sans raison qu'il s'est „ rendu suspect d'Arianisme aux Trinitaires, c'est-à-dire aux Catholiques; & „ qu'il a en même tems donné un juste „ sujet aux Anti-Trinitaires de le mettre „ au rang de ceux qui se sont tacitement „ récriés contre le Mystére de la Trinité. Néanmoins il faut reconnoître de bonne foi qu'on a fait Erasme un peu plus criminel qu'il ne paroît sur le point de la créance de l'Eglise, & qu'il n'est peut-être pas plus difficile de le disculper sur le fait du Socinianisme, qu'il l'a été autrefois de justifier Clément Alexandrin de l'Arianisme, & Saint Jean Chrysostome même du Pélagianisme.

Mais il n'est pas si aisé de pardonner à Erasme cette liberté excessive qu'il s'est donnée de dire ses sentimens sur la discipline de l'Eglise, & d'écrire contre les désordres & les abus qu'il prétendoit y avoir remarqués, comme s'il avoit voulu se rendre l'Aristarque commun du siécle.

Il avoit avoué lui-même à Rhenanus & à beaucoup d'autres de ses amis (15), qu'il avoit écrit inconsidérément beaucoup de choses dont on pouvoit abuser, & dont on pouvoit tirer de fort mauvaises conséquences, quelque innocente ou quelque indifférente qu'eût été l'intention qu'il avoit eue en les écrivant. Il leur protestoit souvent que s'il eût prévû les désordres que les Luthériens & les Sacramentaires excitoient dans l'Eglise, il auroit usé de précaution, & se seroit bien gardé de rien avancer, comme il a fait, qui leur pût donner prise sur lui. C'est-à-dire, qu'il n'auroit pas eu la témérité d'attaquer les Ec-

11 Jo. Henr. Alsted. Encyclop. tom. 4. de Histor.
12 Dur. apud Joh. Gerhard. in Patrolog. pag. 693.
¶ Baillet confond mal Duræus Jesuite avec Duræus Protestant.
13 Andr. Quenst. Dial. de Patriis Viror. Illustr. pag. 121. 122.
14 Faust. Socin. Epist. ad Franc. David. pag. 186. ap. Gerhard. Patrol. pag. 693.
15 B. Rhen. Ep. ad Carol. V. Imp. Erasmi p. 50.

Erasme. Ecclésiastiques & les Religieux de l'Eglise Catholique, & qu'il ne se feroit pas mêlé de reprendre sans autorité les désordres qu'il croyoit voir dans la discipline en général, & dans la conduite des Particuliers.

Et dans sa défense contre la Lettre de Luther (1), il dit nettement qu'il avoit eu tort de s'être laissé emporter si fort au panchant de son naturel qui le portoit à la raillerie, soit dans ses Ecrits, soit dans ses Entretiens familiers, où il étoit le plus libre ; & qu'il avoit remarqué lui-même qu'il en étoit arrivé des inconvéniens, parcequ'il s'étoit trompé, ayant jugé de l'esprit des autres par l'innocence & la simplicité du sien.

Il répète encore la même chose dans plusieurs de ses Lettres, & il en témoigne du déplaisir & du repentir dans une qu'il écrivit au Pape Adrien VI. (2).

Il avoit grande raison de condamner en lui-même cet esprit médisant & railleur, parce qu'effectivement il faisoit plus de tort à l'Eglise en faisant ainsi le rieur, qu'en se déclarant contre elle, & en écrivant sérieusement contre ses membres. C'est pourquoi un Protestant (3) n'avoit peut-être pas trop mal rencontré de dire qu'Erasme avoit fait plus de mal au Pape par ses railleries & ses pointes facétieuses que Luther par sa colère & ses emportemens.

Ce n'est pas que cette humeur joyeuse ne dégénérât assés souvent en aigreur, & nous lisons (4) que Simon Gryné Protestant qui avoit tâché d'insinuer ses dogmes par sa douceur & par une honnêteté apparente, avertissoit quelquefois Erasme que son style mordant & outrageux faisoit mépriser ses raisons.

La Faculté de Louvain ayant donné commission à un Dominicain nommé *Hentenius* de ramasser de tous les Ouvrages d'Erasme les Propositions erronées & scandaleuses, pour les porter au Concile de Trente, il en fit un assés gros Recueil. Et prétendant y avoir trouvé un grand nombre d'erreurs sur les constitutions humaines, les cérémonies, les vœux, le célibat, le mariage, la puissance du Pape, le choix ou l'abstinence des viandes, les Fêtes, les jeûnes, la guerre, sans parler des calomnies qu'il y répand contre les personnes d'un rang considérable dans l'Eglise, il dit qu'Erasme ne voulut jamais se reconnoître, mais qu'il alléguoit toûjours divers prétextes apparens sous lesquels il cachoit une ruse & une malice capable de surprendre le Lecteur qui ne soupçonnoit point le mal de ses intentions.

Mais il est visible que ce rapport d'Hentenius étoit un peu outré, & qu'il le vouloit rendre hérétique malgré qu'il en eût, afin de le faire condamner par un zèle un peu précipité, comme on le peut voir sur ce qu'en a rapporté le Bibliothéquaire des Pays-Bas (5).

Il est vrai qu'il se trouve quelque Index de *Livres défendus*, où il est marqué au *rang des Hérétiques*, & *tous ses Ouvrages condamnés généralement sans distinction, & sans discernement*, non pas, *comme dit Possevin* (6), qu'il n'y ait une *infinité* de bonnes choses dans plusieurs de ses Livres, mais c'est parce qu'il y a un certain air de vanité & de faste répandu partout, & parce qu'il fait l'Auteur indépendant sans citer ses garands, & qu'il a donné lieu à quelques hérésies. On y a pourtant apporté quelque différence depuis, & les Inquisiteurs ayant défendu absolument & totalement 1°. ses *Colloques*, 2°. sa *Morie*, ou sa Folie, 3°. son Traité de la *Langue*, 4°. son *Institution du Mariage Chrétien*, 5°. son Traité de la Défense de l'usage des viandes, 6°. & sa Paraphrase sur Saint Mathieu ; ils ont bien voulu permettre la lecture des autres après qu'ils ont été corrigés avec une diligence un peu scrupuleuse. On trouve un Recueil de ces corrections laborieuses dans l'Apparat de Possevin, & un autre dans l'*Index* de Sotomayor (7).

Mais quelque chose qu'ayent pu dire tant de censeurs contre Erasme, cela ne doit pas nous empêcher de croire constamment qu'il

1. Er. in purg. sua adv. Epist. non sobriam Lutheri.
2. Epist. ad Adrianum VI. Libr. 23. Epistolar. 2. item Epistolar. Lib. 1. ad Barbirium.
3. Jo. Jac. Grynæus ap. Melch. Ad. de Vit. Germ.
4. De Clavigny de Sainte Honor. usag. des Liv. susp. pag. 55.
5. Valer. And. Dessel. Bibl. Belg. pag. 177.
6. Ant. Possevin. Apparat. Sacr. pag. 151. idem ibid. sed

Erasme. qu'il a toûjours vêcu & qu'il est mort dans le sein de l'Eglise Catholique, & que si on avoit suivi quelques-uns de ses avis, on auroit peut-être vû rentrer une partie des Hérétiques dans la communion de l'Eglise Romaine. On peut voir sur ce sujet Monsieur Mercier à la fin de sa Vie (8).

Il ne reste plus qu'à rapporter quelques-uns des jugemens qu'on a faits de son style, de ses maniéres & de quelques-unes de ses compositions en particulier. Rhenanus dit (9) qu'il avoit le style mesuré, facile & naturel, agréable, net, heureusement coulant, qu'il en étoit devenu le maître par une longue habitude que ses exercices continuels lui avoient acquise, & qu'il l'avoit toujours réglé par la solidité de son jugement qui ne l'avoit jamais abandonné. Il ajoûte néanmoins qu'Erasme n'étoit pas si heureux dans l'imitation de la pureté de Ciceron, & du tour de sa phrase, que l'avoient été depuis lui plusieurs autres Ecrivains de moindre mérite. Mais il récompensoit, dit-il, ce défaut léger par une infinité d'autres avantages tout autrement considérables que n'est celui de representer un langage, dont la pureté n'est pas toujours de saison dans les choses d'aprésent, lesquelles n'y trouvent pas toujours leurs expressions propres & naturelles. Si nous croyons Erasme lui-même dans le jugement qu'il donne en sa propre cause, nous avouerons (10) „ qu'il ne mérite pas d'être mis au rang „ des Ciceroniens ni des grands Ecrivains, „ qu'il brouilloit beaucoup de papier, ce „ sont ses termes, & qu'il passoit sa vie à „ transcrire, corriger, & apostiller les Ouvrages des autres; qu'il ne produisoit „ & ne polissoit rien du sien; qu'il jettoit „ sur le papier les choses toutes cruës & „ toutes brutes comme elles se présentoient d'abord à son esprit; qu'il se précipitoit trop; qu'il faisoit un juste volume sur un pied; qu'il ne pouvoit pas gagner sur lui-même ni obtenir de son es- Erasme. „ prit de relire ce qu'il avoit écrit; qu'il „ n'affectoit pas le style de Ciceron; & „ qu'il ne se piquoit pas de suivre ses maniéres; qu'il employoit les phrases & „ les mots Ecclésiastiques & négligés; & „ qu'il ne faisoit point difficulté d'user souvent d'expressions basses.

Un jugement si sincére ne lui fait point de deshonneur, & s'il nous marque une partie de ses défauts, il nous fait voir d'autre part qu'il étoit homme de bon sens. Il paroît par cette conduite que ce n'étoit point par l'ignorance où il fût du grand style qu'il lui avoit préféré le médiocre, & qu'il avoit eu de bonnes raisons pour satisfaire ceux qui l'auroient voulu obliger de n'employer que des constructions & des expressions Ciceroniennes. Et l'on voit qu'il n'avoit pû donner dans la superstition de ceux de son tems, qui s'étant rendus les esclaves & les adorateurs de l'Antiquité profane, s'étoient fait une loi de ne rien dire & de ne rien écrire qui n'eût été dit & n'eût été écrit en la même maniére par Ciceron ou quelque autre ancien; de ne rien mettre qui ne fût brillant & extraordinaire; & de n'entasser que sentence sur sentence, comme l'a encore remarqué Rhenanus (11).

En effet Erasme après avoir fait voir dans son Dialogue sur le style Ciceronien (12) que le Cardinal Bembe & Christofle de Longueil s'étoient décriés eux-mêmes, & étoient tombés, pour le dire ainsi, dans le mépris de la Postérité pour avoir préféré cette servile éloquence au bon sens; & après avoir loué dans le même Ouvrage le Cardinal Sadolet d'avoir écrit sensément, c'est-à-dire conformément à l'état présent du Christianisme, & d'avoir préféré des termes Ecclésiastiques, mais naturels aux mots Ciceroniens, qui seroient forcés & hors de leurs places, sans avoir néanmoins négligé la pureté du discours, Erasme, dis-je, auroit eu tort de ne point pra-

sed pag. 419. 420.
7 Poss. à pag. 421. ad pag. 458 usque. Ind. Exp. Sotom.
8 Nic. Mercer. Vit. Erasm. num. 60. 61. 62. 63. 64.
9 Rhen. Præf. ad Oper. Erasm. sive Epist. ad Car. V.
10 Rhen. ut suprà.
11 Rhen. ut suprà pag. 52. Vit. Er.
12 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 177. 178.

Erasme. pratiquer lui-même les maximes dont il faisoit des leçons aux autres.

C'est pourtant ce que Paul Jove grand amateur du beau style semble n'avoir pas bien voulu goûter. (1). Car il dit qu'Erasme en seroit devenu beaucoup plus admirable, & qu'il se seroit surpassé lui-même, s'il avoit voulu imiter sérieusement les Auteurs & les Maîtres de la Langue Latine, plûtôt que de suivre l'impétuosité de son génie & l'irrégularité de son caprice. Ce Critique prétend qu'il auroit voulu se faire comme Chef de Secte pour la maniére d'écrire, & se rendre l'Auteur d'un nouveau style par de nouvelles voies & indépendemment de la méthode des Anciens, & qu'il en avoit donné des preuves dans le Dialogue Ciceronien, où il avoit aussi témoigné ouvertement son envie & sa malignité contre les Auteurs. Il ajoute qu'il avoit tant de naturel & tant de fécondité qu'il ne pouvoit arrêter le cours de sa plume, & qu'il prenoit plaisir à fatiguer les Imprimeurs & à les accabler de son abondance.

Mais quoique le style d'Erasme ne soit point Ciceronien, il n'est pourtant pas si mauvais que sa modestie & la Critique de ses jaloux nous l'ont voulu persuader. Car il a sa pureté & sa netteté au sentiment des bons juges, rapporté par Melchior Adam (2), il est sans affectation & sans expressions guindées, il est mâle & plein de nerfs, mais il n'est *ni brillant ni* bouffon (3), & *fait plutôt connoître* le fond des choses qui y sont *traitées* que l'esprit de l'Auteur.

Joseph Scaliger (4) prétend qu'Erasme faisoit trop grand cas du Latin de Saint Jerôme, qui *parloit mal* à son avis, ajoûtant qu'Erasme *parloit* mieux que lui. Le Giraldi (5) avouant qu'il étoit grand en tout, témoigne pourtant douter fort qu'il le fût au point que quelques-uns le publioient, qu'au reste il passoit pour bon Latin parmi les Allemans, & pour un vrai Allemand parmi les bons Latins. Erasme.

Edouard Leigh nous a conservé une espéce de proverbe qui couroit autrefois parmi les Protestans d'Allemagne, & qui faisant un paralléle de Melanchthon, de Luther, & d'Erasme (6), montroit en même tems l'estime qu'on faisoit des Ecrits de ce dernier dans tout ce pays. Ce Proverbe disoit (7) que Melanchthon avoit tout à la fois & le style du discours & la solidité des choses; que Luther avoit la solidité des choses & n'avoit pas le style du discours; & qu'Erasme avoit le style du discours, mais qu'il n'avoit pas la solidité des choses.

Il y a un autre point qui fait tort à cette universalité de doctrine que quelques-uns ont voulu attribuer à Erasme, & qui paroît avoir plus de fondement, *c'est qu'on prétend qu'il n'avoit qu'une connoissance assés superficielle & assés imparfaite de la Langue Grecque. Halelius dit* (8) qu'il faut tomber d'accord qu'Erasme avoit beaucoup *de subtilité*, de fureté, & de *facilité dans la* Critique des Auteurs Latins, *mais* qu'il n'en étoit pas de même *pour les Grecs*. Le célébre Marianus Victorius qui nous a donné le Saint Jerôme *alloit* encore plus loin; & il disoit qu'Erasme ne savoit point du *tout* cette Langue.

Mais Scaliger (9) *témoigne* qu'il n'étoit nullement de son sentiment, soutenant qu'il n'y avoit rien de plus savant qu'Erasme. C'est aussi la pensée de Monsieur Huet (10) qui loue extraordinairement les Traductions qu'il a faites sur le Grec, comme nous le verrons ailleurs. On *convient* du moins qu'il n'étoit pas le *premier de son* siécle en cette Langue, & qu'il le cédoit à Bu-

Ex. Dial. Cicer. ad finem.
1 B. Rhen. ut supra Ep. ad Car. Imp.
Paul Jov. elog. 95.
2 Melch. Adam. Vit. Germ. Philosoph. pag. 99. 100.
3 Il y a dans le Latin *orationem solidam masculamque potius quam splendidam aut scenicam.* Ce mot *scenicam* est mal rendu par boufon. *Oratio scenica* en cet endroit signifie *style pompeux, discours d'apparat.*
4 Jos. Scal. poster. Scaligeran. pag. 73.
5 Lil. Greg. Gyrald. de Poët. sui sæc.
6 Ed. Leigh. ap. Guil. Crowæum Elenc. S. Scr. pag. 264.
7 Res & verba Melanchthon. Res sine verbis Lutherus. Verba sine re Erasmus.

Erasme. Budé, comme il paroîtra par ce que nous en dirons parmi nos Grammairiens artistes où nous rapporterons le paralléle des excellentes qualités de ces deux grands hommes.

A l'égard de ses Ecrits, on peut dire qu'il n'y en a [illegible] qui ne porte le caractére de cet esprit subtil & pénétrant que Scaliger & les autres lui attribuent, & qu'ainsi le jeune du Verdier n'a point eu beaucoup de raison de prétendre qu'il n'y a fait paroître qu'un génie médiocre & peu heureux (11), quoiqu'il n'ait pas tout le tort de l'accuser de s'être un peu trop aimé, & d'avoir eu souvent trop bonne opinion de lui-même.

Les meilleurs de ses Ouvrages, au jugement de Scaliger (12), sont les *Chiliades des Adages*, ses *Epîtres* & son *Nouveau Testament*.

Nous parlerons de ses Epîtres parmi nos Epistolaires, & de son Nouveau Testament parmi ceux qui ont écrit sur la Bible.

Adages. Pour ce qui est des *Chiliades*, le même Auteur dit en un autre endroit (13) que c'est un Ouvrage très-excellent, mais qu'il est quelquefois trop long, affectant trop l'érudition; & qu'il sent quelquefois l'Allemand.

Car il semble qu'il ait été plus curieux de grossir son Recueil par la quantité & la multitude des choses que par leur choix & leur bonté. Et ce Critique a remarqué qu'il répéte quelquefois une même chose jusqu'à quatre fois différentes; que selon le génie de son pays, il s'est plû à ramasser, comme ont fait depuis Melanchthon, Gesner, & d'autres, qui ont mieux aimé faire des Recueils de ce que les Anciens avoient écrit de bon, que de produire quelque chose de nouveau de leur fonds; ajoûtant que c'est la maniére des Allemans d'en user de la sorte. Monsieur Colomiez (14) semble dire que sa qualité dominante dans les Adages est le grand savoir, au lieu que dans ses Epîtres c'est le rare génie. Erasme. Mais Erasme témoigne lui-même (15) que Michel Bentius a gâté beaucoup de choses dans l'édition qu'il en a faite par une diligence excessive & trop scrupuleuse.

Dialogues & autres Ouvrages de Grammaire. Colérus dit (16) que ses *Dialogues* sont savans, pleins de sel & de subtilités; & qu'ils sont écrits avec prudence & discrétion.

Mais pour ce qui regarde tous ces Ouvrages qu'il fit en sa jeunesse & qui concernent la Grammaire pour la plûpart, Erasme nous apprend lui-même ce qu'on en doit penser. Il dit (17) qu'il a fait les uns pour se divertir & pour exercer son style; qu'il a dicté les autres en se promenant & sans préparation, ne songeant à rien moins qu'à les faire jamais imprimer; qu'il en a composé d'autres pour l'usage des Ecoliers qui ont l'esprit plus lent, & qui ont moins d'ouverture, comme sont les *Colloques* qui seroient néanmoins deColloques. meurés dans l'obscurité, si un certain Holonius en ayant trouvé une copie ne l'eût chérement venduë à Froben, feignant que d'autres Imprimeurs la lui demandoient avec empressement & à tel prix qu'il voudroit.

Il ajoûte encore qu'il faut mettre en ce genre un Livre imprimé sous son nom avec le Titre impertinent de *Paraphrases des Elégances*. Elcg. Paraphr. Mais que ceux qui l'avoient fait imprimer en avoient troublé toute l'œconomie en voulant lui donner un ordre alphabétique, & qu'ils y avoient mêlé beaucoup de niaiseries & d'autres choses, qui marquent une si grande ignorance, qu'il dit qu'il auroit eu honte de les dicter même à des enfans qui commencent.

De conscrib. Epistolis. Pour ce qui est du Livre de la *Maniére de composer des Lettres* (18) imprimé d'abord

à

8 Halof. Not. ad Chrysostom. in Paul. ad Heb.
9 Mat Vit. Rear. præf. ad Hier. Op.
Item posthum Scaligerana pag. 74.
10 P. D. Huet. lib. 1. de opt. gen. int. pag. 22. & Lib. 2. de clar. int. pag. [illegible]
11 Cl. Verder. Cension. [illegible] pag. 159.
12 Poster. Scal. pag. 73.
13 Ejusd. prim. Scaliger. pag. 79. 80.
14 P. Colom. Mel. Hist. à la fin.
15 Er. Epist. ad correct. Goclen. pag. 172. post Vit.
16 Christoph. Coler. de stud. politic. pag. 208.
17 Eras. præfat. Operum suor. pag. 145. Vitæ suæ.
18 ¶ Voyés la 1295. Lettre de l'édit. de Leyde.

Erasme. à Lyon, & adressé à un nommé Desmarets (2) ou de la Palu, il lui fut dérobé d'une maniére assés plaisante. Il l'avoit dicté à un Anglois de ses Ecoliers en deux jours, mais d'une maniére fort brute & fort imparfaite. Cet Ecolier en fit un extrait, & y ajoûta quelque chose du sien, avec une longue mais encore plus impertinente Epître, où il n'y avoit point un mot d'Erasme, ni rien qui fît à son sujet : & pour donner du cours & de la vogue à ce Livre, il y mit le nom d'Erasme.

Il dit qu'on lui avoit encore dérobé de la même maniére & dans la même fin, *Rhetor. Princip.* quelques Exercices ou *Principes de Rhétorique*, mais que ce n'étoit qu'une piéce d'Ecolier; & que voyant qu'on se mettoit sur le pied de lui jouer de pareils tours dans la suite, il avoit résolu de brûler tout ce qui ne méritoit pas de voir la lumiére.

Mais ayant différé quelques jours de le faire, à cause de quelques autres occupations qui l'en détournérent, il fut prévenu pour ses péchés, & il eut le déplaisir de voir qu'on ajoûtât au deshonneur que lui faisoient, disoit-il, les Ouvrages que sa vanité lui faisoit publier par lui-même, la mortification de mettre au jour des sottises qu'il n'avoit dites ou écrites que sous la cheminée, & pour être étouffées dans le lieu même de leur naissance.

Il ne parle pas beaucoup plus favorablement de l'édition de ses *Lettres* qu'il auroit bien voulu supprimer pour en donner une plus raisonnable. *Epistolæ.*

Præfationes. Entre tant de belles *Préfaces* qu'il a faites, Scaliger (3) donne le prix à celle qui est sur Seneque, & à celle qui est au commencement de ses Epîtres.

Colloquia. Quant à ses *Colloques*, nous avons vû par quel stratagême ils ont été exposés au jour. Le même Scaliger dit en un autre endroit (4) qu'il y a bien des fautes dans le Latin, & il ne s'en faut pas étonner, puis qu'Erasme assure dans ses Lettres (5) qu'il fut en colere quand il vit qu'on lui avoit soustrait un Ouvrage si peu travaillé.

Il dit que tout ce qu'il put faire alors, fut Erasme. d'y repasser légérement la main, & d'y ajoûter quelque chose en faveur de l'Imprimeur son ami : qu'au reste s'il y fait le rieur, il ne le fait point par tout, & que dans les endroits même où il le fait ce n'est pas inutilement (1). Et dans une Lettre qu'il écrit au Cardinal Wolsey, il témoigne (2) qu'il auroit souhaité que quelqu'un prît la peine d'en retrancher tout ce qui s'y trouve d'impie & de libertin, & la badinerie même, afin de pouvoir servir à la jeunesse.

En quoi il fut effectivement servi par Nicolas Cannius qui avoit été autrefois son Sécretaire ou son Copiste (3). Cet Ouvrage s'est perdu. Mais Monsieur Mercier sous-Principal du Collége de Navarre ayant repris ce dessein, publia ces Colloques non-seulement purifiés de tout ce qui avoit donné lieu à leur condamnation, mais encore éclaircis par des notes utiles aux enfans, & augmentés du jeu de Bâlon qu'il a composé pour l'usage des Colléges de Paris. De sorte qu'on ne peut pas nier qu'il ne soit également avantageux & agréable en cet état.

Il ne reste plus qu'à dire un mot de ce *Moria.* fameux *Livre* dans lequel il fit le Panégyrique de la *Folie*, faisant allusion au nom de son bon ami le Chancelier d'Angleterre à qui il fut dédié sous le nom de *Moria*. Paul Jove dit (4) qu'il le composa à l'imitation de Lucien en forme de Satire, & qu'il le remplit d'un sel acre & piquant, réduisant presque toutes choses à la folie ; qu'il y a quantité de pointes d'esprit, & de tours ingénieux qui le rendent fort agréable ; mais que cela est d'autant plus indigne d'un Ecclésiastique Régulier comme il étoit, qu'il sembloit même avoir voulu jouer les choses Saintes, & les Théologiens de son siécle dans cet Ouvrage. Thomas Morus.

C'est pourquoi ce n'est pas sans raison que la lecture de ce Livre a été défenduë jusqu'à présent, & comme a remarqué

2 ¶ Petro Paludano.
3 Scaligeran. poster. pag. 73. 74.
4 Ibid. suprà.
5 Erasm. Lib. xxvii. Epistol.

1 In Purgat. sua advers. Epist. Luther. non sobr.
2 Ex Lib. xxi. Epist. ad Card. Thom. Volf.
3 Valer. And. Dessel. Biblioth. Belg. pag. 178.
4 Paul Jov. elog. 95.

Erasme. que Valere André (1), Erasme en eut honte lui-même, & tâcha de s'excuser, sur ce que dans le tems qu'il le composa, l'Eglise étoit encore dans ce calme profond (2), durant lequel il avoit crû pouvoir se jouer avec un ami sans songer à aucune malice, & sans prévoir l'horrible tempête que Luther devoit exciter. D'ailleurs il ne pouvoit s'imaginer que les ennemis de l'Eglise pussent dans la suite employer contre elle-même ce qu'un de ses enfans avoit fait sans intention de nuire. Surquoi on peut voir encore Hottinger dans la Préface de son Trésor Philologique (3).

Nonobstant ces considérations Monsieur Patin (4) a jugé à propos de faire réimprimer ce Livre depuis quelques années, avec ses notes & des figures un peu grotesques. [A Bâle *in-8°.* 1676.]

* Il est inutile de donner ici le détail de toutes les différentes Editions de chaque œuvre d'Erasme, l'Edition en XI. *vol. in-fol.* Leyde 1703. les comprend toutes.*

JEAN RUEL ou RUELLE (5) *Médecin* (6) *de Soissons, puis Chanoine de Notre-Dame de Paris,* mort en 1537.

Ruelle. 340 MOnsieur de Sainte Marthe (7) dit qu'il a beaucoup contribué par son industrie & son habileté à rendre plus exacts & plus corrects les anciens Auteurs, dont il procura les éditions, & entre autres *Hippocrate, Galien, Euclide, Celse,* & *Pline,* & que dans cette entreprise, il n'épargna ni son bien ni ses soins, pour faire venir de tous côtés plusieurs Manuscrits de chaque Auteur, pour les confronter & tâcher par ce moyen de rendre à ces Auteurs leur première intégrité. Mais nous parlerons encore de lui parmi les Traducteurs.

* *De natura stirpium Lib.* III. in-fol. *Parif.* 1536. — *Veterinaria Medicinæ Lib.* II. *per varios Auctores Græcos Latinè redditos* in-fol. *Parif.* 1530. *

JAC. CERATIN, mort vers 1539. (8)

341 ERasme (9) témoigne qu'il étoit fort habile dans les deux Langues, qu'il avoit succédé à Pierre Mosellan, mais qu'il étoit plus savant lui seul que dix Mosellans ensemble, quoique celui-là ne manquât ni d'érudition ni d'esprit, & qu'il l'aimât particuliérement pour ces bonnes qualités. Ceratin.

* *Jac. Ceratinus de sono Græcarum Litterarum, extat cum Erasmo de pronuntiatione* in-8°. *Colon.* 1529. — *Idem Parif.* in-8°. 1536. *

LUC J. SCOPPA Parthenopéen, c'est-à-dire *Neapolitain,* vers l'an 1540 (10).

342 ON a de lui deux Livres de Recueils de Critique & d'Observations sur les Auteurs que Gruter fit imprimer au premier Tome de sa *Lampa* ou Trésor de Critique. Mais Barthius le traite comme un Scribe de fort petit mérite (11), en quoi il est d'accord avec plusieurs autres Censeurs (12). Nous en dirons davantage de ce Scoppa parmi les Grammairiens artistes. Scoppa.

GUILL. BUDE' *Parisien,* Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, *mort en* 1540.

343 IL a écrit deux Livres de la *Philologie,* & quelques autres Opuscules de Critique, qu'on ne lit pas beaucoup, parce que, comme dit Louis le Roi (13), peu de gens sont capables de cette érudition, qui paroît d'autant plus inaccessible qu'elle est plus profonde, & que tout le monde n'étant pas accoutumé à ses manières de parler, on a de la peine à entrer dans sa pensée, à moins que d'être déja savant, quand on se met à cette lecture. Budé.

Mais nous avons quelque chose de plus important à dire de lui que nous reservons pour

1 Bibl. Belg. Val. And. Desf. ut supra.
2 ¶ En 1505.
3 J. H. Hotting. Epist. dedic. Thesaur. Philol. præfix.
4 ¶ Charles Patin, fils de Gui.
5 ¶ Son nom François étoit Jean de la Ruelle.
6 ¶ Il falloit dire: Médecin, natif de Soissons, parce qu'il étoit de Soissons, & pratiquoit la Médecine à Paris.

7 Sammarthan. Elogior. Lib. 1. pag. 8.
8 ¶ Il mourut à Louvain le 20. Avril 1530.
9 Erasmus in Epistol. ad Bilibald. Pirckeimer. Vit. Er. edit. Batav. pag. 265.
10 ¶ Il mourut l'an 1543.
11 G. Barth. Comm. in Silv. Statii pag. 200. & 269.
12 G. M. Konig. Bibl. V. & N. pag. 741.
13 Lud. Reg. in Vit. Budæi pag. 227.

Budé. pour le Recueil des *Grammairiens*, des *Antiquaires sur les Monn.* & des *Jurisconsultes*.

* *Guill. Budæus de Philologia* in-fol. *Basil.* 1533. — On trouve un Recueil général de tout ce que Budé a donné, imprimé à Bâle 3 vol. *in-fol. en* 1556. & 1557. *

GERMAIN BRICE (1) ou BRIXIUS d'*Auxerre*, mort en 1540 (2).

Germain de Brie. 344 IL étoit également habile dans l'une & l'autre Langue, au jugement d'Erasme (3), on estime sa Prose, ses Vers, & ses Versions. Il avoit de l'abondance, de la netteté, & du brillant. Et quoique dans le tems auquel Erasme écrivoit, il ne fût pas encore tout-à-fait semblable en toutes choses à Ciceron, il dit qu'il y avoit grand sujet d'espérer de le voir un jour arriver à ce point de perfection. Nous parlerons encore de lui aux Traducteurs.

JEAN LOUIS VIVE'S, *Espagnol de Valence*, mort en 1541.

Vivès. 345 VOssius le louë en plus d'un endroit (4) autant pour la solidité de son jugement que pour la vivacité de son esprit. Outre cela Joseph [illegible] attribuë encore beaucoup [illegible], & Sixte de Sienne bea[illegible] & de piété Chrét[illegible] thius a presque re[illegible] éloges dans le jugement [illegible] (7), & Dom Nicolas Antoine [illegible] ne le cédoit à personne [illegible], & qu'il s'étoit acquis [illegible] [illegible]veilleuse par son jugement [illegible] & par sa rare doctrine. [illegible] dans la Bibliothéque [illegible] & ailleurs que le Public par[illegible] Triumvirs de ce demi-siécle, c'est-à-dire, qui avoient paru depuis 1500. jusqu'en 1541. donnoit l'*esprit à Budé*, *la parole à Erasme*, & *le jugement à Vivès* (10).

Erasme lui-même disoit qu'il ne connoissoit personne de son tems qu'il pût raisonnablement lui comparer (11), & dans son Cicéronien il spécifie davantage le sentiment qu'il en avoit, disant que Vivès avoit une abondance merveilleuse qui le rendoit toûjours prêt à parler, à composer, & à produire des pensées, que dans les commencemens il avoit le style un peu dur, mais que le tems & l'expérience avoient meuri & perfectionné son éloquence; qu'il avoit l'esprit propre à toutes choses, & qu'il s'étoit uniquement tourné à la déclamation; mais qu'il n'avoit pourtant pas encore pû acquérir cette douceur & ces agrémens du discours dont Ciceron nous donne des modéles (12). Vivès.

Matamore dit (13) que quelque éminent que fut Vivès, il auroit été dans une approbation encore plus universelle, s'il ne se fût point rendu obscur dans sa maniére d'écrire, affectant de forger des mots formés du Grec & du Latin, comme pour étendre la *Langue Latine*, & la rendre plus abondante. *Il ajoute qu'il* avoit une [illegible] dureté naturelle, & une [illegible] de style, qu'il sembloit avoir [illegible] monde en naissant, & dont [illegible] jamais se défaire dans ses dis-

Les Ouvrages qui l'ont fait passer pour un des plus habiles & des plus judicieux Critiques de son tems sont les vingt Livres de *la corruption & de la décadence des Arts & des Sciences*, & les cinq touchant *la maniére d'enseigner les Disciplines*.

Il dit qu'il a eu à combatre les anciens Auteurs & particuliérement ceux qui ont toûjours été les mieux reçûs, & qui ont été dans une approbation générale & continuelle jusqu'à son tems, & qu'il ne prétend pas assujettir personne à son sentiment. Il a eu même assés de bonne foi pour se persuader, comme il le marque au même endroit, qu'il s'est trompé souvent, & qu'ayant entrepris de montrer

1 ¶ Naturellement on croiroit que *Germanus Brixius* seroit en François Germain Brice; cependant Rabelais son contemporain parlant de lui chap. 21. de son 4. Livre, l'apelle *Germain de Brie*.

2 ¶ Il mourut l'an 1538. On lit du moins son Epitaphe pag. 150. des Epigrammes de Gilbert Ducher (*Gilbertus Ducherius*) imprimées cette année-là chés Sébastien Gryphe *in*-8°.

3 Erasm. Dialog. Ciceronian. pag. 171.

4 G. J. Voss. de Hist. Græc. Lib. 2. & cap. 15. de Hist. Lat. &c.

5 In Scaligeran. & apud Nicol. Ant. Bibl. Hisp.

6 In Biblioth. Sanct. Sixt. Sen.

7 G. Barth. in Advers.

8 Nic. Anton. tom. 1. Biblioth. Hisp. pag. 553.

9 A. S. Peregr. Bibl. Hisp. in-4. tom. 3. pag. 604.

10 G. Matth. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 850.

11 Ap. Guil. Crow. Elench. Script. in S. Script. pag. 222.

Vivès. trer que les Anciens qui étoient incomparablement plus capables que lui, étoient souvent tombés dans l'erreur, il auroit mauvaise raison de se croire infaillible (14). Et Possevin a rapporté cet endroit comme un témoignage du bon sens de Vivès & de la justice qu'il s'étoit renduë à lui-même. Schott (15) prétend que ces Livres de la Corruption des Sciences sont le fruit de la bonté de son jugement, & qu'il a eu besoin d'une résolution toute extraordinaire pour attaquer tout seul l'armée des Barbares & des faux Sophistes qui occupoit la Philosophie Scholastique.

Les Luthériens furent assés simples de croire qu'il étoit porté pour leur Religion, à cause qu'il leur paroissoit si déchaîné contre la Scholastique. Mais il n'en vouloit qu'à la préoccupation & à l'entêtement de ceux qui prenoient les beaux noms de Philosophes & de Théologiens pour honorer leur chicane & leur ignorance dans les Universités (16).

Néanmoins Melchior Canus dit (17), qu'il ne pouvoit approuver Vivès en ce qu'il avoit fait ses efforts pour détruire toute l'autorité des Loix Romaines. Il ajoûte qu'il s'est souvent laissé emporter trop loin, en poursuivant les Auteurs de la corruption des Sciences; qu'il ne s'est point contenté de reprendre les erreurs qui se sont glissées dans les Modernes, mais qu'ayant voulu porter sa censure jusques sur les Anciens, & renverser leurs maximes reçûës depuis tant de siécles, il fut puni de sa témérité par le peu de succès qu'il en eut, s'étant appliqué plus à l'appareil des mots, qu'à la force du raisonnement & des preuves. Il faut, dit-il, tomber d'accord qu'il y a beaucoup de choses dans ses Livres de la Corruption des Sciences qui sont très-véritables & très-excellentes, mais qu'il les a écrites avec autant d'assurance & de présomption que s'il avoit été sur le trépied, ou comme un homme descendu exprès du Ciel pour nous les apprendre. Il ajoute que Vivès auroit rendu un service beaucoup plus important à la République des Lettres, s'il eût eu du moins autant d'industrie & d'habileté pour montrer la maniére de rétablir les Arts & les Sciences, qu'il en avoit eu pour exprimer les occasions & les causes qui les avoient fait déchoir & périr presque entiérement, parce qu'il avoit témoigné beaucoup de force & de vigueur pour reprendre les erreurs & les défauts, mais beaucoup de foiblesse & de langueur pour prescrire la maniére de les éviter, & de bien enseigner ces Arts & ces Sciences. Vivès.

Melchior Canus n'est pas le seul des Censeurs de Vivès. Vossius trouve (18) qu'il est quelquefois trop sevére dans sa Critique. Scaliger disoit aussi (19) que quelquefois il juge mal d'un Auteur comme, par exemple, de Diodore de Sicile; & quelquefois bien, mais avec malignité & dans une mauvaise intention, comme d'Aulu-Gelle. Henri Estienne va plus loin (20), & il l'accuse de médisance & d'orgueil insupportable dans ses censures. Il dit que, quoiqu'il soit fort versé dans les belles Lettres, il n'a point la pureté de la Langue Latine, & qu'il écrit mal; mais que le vice principal de sa Critique est un caractére de fanfaron & d'envieux.

Possevin dit (21) qu'on lui a fait un crime d'avoir donné des éloges à Erasme, & à quelques autres Ecrivains accusés de libertinage & de nouveauté, mais ce point n'est pas si important que celui qui regarde ses Commentaires sur les Livres de *Saint Augustin* de la Cité de Dieu. Dom Nicolas Antoine écrit (22) que la liberté que Vivès s'est donnée dans ces Commentaires n'a point plû à tout le monde. Les Docteurs de Louvain (23) en ont censuré quelques endroits trop hardis & trop libres. Scaliger dit néanmoins (24) que si on a égard au tems auquel il a écrit ces Com-

12 Erasm. in Dial. Ciceronian. pag. 185. 186.
13 Alph. Garf. Matam. de Academ. & Vir. Ill. Hisp. Rhet. de Facult. Rhet.
14 Jo. Ludo. Viv. Præfat. libb. de Corrupt. artib. & ex eo Possev. Apparat. p. 903.
15 Peregrin. Bibl. Hisp. tom. 3. ut suprà.
16 Nic. Ant. Bibl. Hist. tom. 1. ut suprà.
17 Melch. Cano Lib. 10. Loc. Theol. & apud Nic. Ant.
18 Voss. de Hist. Græc. Lib. 2. ubi de Diodor. Sic. & alibi.
19 Poster. Scaligeran. pag. 253.
20 Henr. Steph. Præfat. in A.-Gell. &c.
21 Ant. Possevin. Apparat Sacr. pag. 751.
22 Nic. Ant. pag. 554. tom. 1. Bibl. Hisp.
23 Possevin. Appar. S. ut suprà.
24 Jos. Scal. in posteriorib. Scal. ut suprà.

Vivès. Commentaires, ils doivent passer pour excellens, mais que par rapport à notre siécle ce n'est rien qui vaille. Et Monsieur Bullart (1) a prétendu que, quoiqu'en disent ceux qui le soupçonnent d'avoir altéré en quelques endroits les pensées de Saint Augustin, ils ne peuvent nier qu'il ne leur ait donné en beaucoup d'autres une lumiére qui en découvre la sainteté & la profondeur.

* *Joan. Lud. Vives Opera omnia* 2 *vol.* in-fol. *Basil.* 1555. *

SIMON GRYNÉ' ou GRYN, mort en 1541. selon quelques-uns, Professeur de Bâle.

Gryn. 346 SCaliger (2) loue beaucoup ses belles Préfaces sur *Pollux* & sur les autres Auteurs, & dit qu'il a fort bien travaillé sur *Pline* l'ancien. (3) On dit qu'il avoit de l'honnêteté en écrivant, & qu'il n'aimoit point à choquer le monde comme faisoient plusieurs autres Protestans.

* *Tractatus de utilitate legendi Historias, Livii Operibus præfixus*, in-8°. *Paris.* 1573. — *Epistolæ aliquot & Comm. in librum Topicorum Arist.* in-8°. *Basil.* 1556. *

DIEGUE LOPEZ de ZUNIGA, *Espagnol*, dit en Latin *Jacobus Lopis Tunica*, vers 1542 (4).

Zuniga. 347 IL s'est acquis quelque réputation par ses remarques de Critiques contre la version Latine ou la Paraphrase du Nouveau Testament faite par Erasme (5). Sepulveda & les autres Espagnols disent qu'il n'a été porté à ce travail que par l'amour de la vérité.

Il a encore fait des Remarques contre les Scholies qu'Erasme a faites sur les Oeuvres de *Saint Jerôme* ; & d'autres sur le Commentaire de Jacques *le Févre* d'Etaples, Docteur de Sorbonne, sur les Epitres de Saint Paul. Zuniga.

Toutes ces observations sont mêlées de bon & de mauvais, & il semble qu'André Schott en ait eu une estime un peu trop avantageuse (6). L'Itineraire qui est à la fin de la Bibliothéque in-quarto, est de ce Zuniga qu'il appelle *Stunica*.

* *Annott. contra errata Erasmi in versione Nov. Test. & Jac. Fabri Stapul. in versione Epistolarum Pauli* in-fol. *Compluti* 1519. *

JEAN-BAPTISTE PIE, *Italien*, mort en 1545. (7).

348 IL acquit, dit Paul Jove (8), la réputation d'un très-savant homme, ayant entrepris d'expliquer les Auteurs. Mais, comme il avoit choisi pour cet effet les plus obscurs d'entre eux par une sotte curiosité qu'il avoit d'imiter Béroalde son Maître, dont on avoit les Commentaires sur *l'Asne d'or* d'*Apulée* écrits dans cet esprit, il se rendit ridicule comme lui, & ses Commentaires sur *Saint Fulgence*, sur *Sidoine Apollinaire*, sur *Plaute*, sur *Lucrece*, & sur *Valerius Flaccus*, sont tombés dans le mépris pour cette affectation. J. Bapt. Pie.

Car il tâchoit de faire revivre les mots les plus usés, & les termes les plus grotesques & les plus in-intelligibles étoient ceux qui lui attiroient le plus d'admiration de ses Disciples, tandis que les autres siffloient & le Maître & les Ecoliers.

Car son style & ses discours ressembloient assés au jargon grossier des vieux Osques & des anciens Aborigènes (9), dont on se servoit quelquefois pour rire dans les chansons de village, ou quand on vouloit joindre le caractére burlesque avec la brutalité.

Néan-

1 Is. Bull. Acad. des Sc. tom. 2. Liv. 1. page 12.

2 Poster. Scaligeran. page 101.

3 ¶ L'endroit du Scaligerana secunda où il est dit que Simon *Grynæus* a fort bien travaillé sur Pline, est faux. Il n'y a point travaillé du tout. Aussi crois-je que Scaliger avoit dit cela, non pas de Simon Grynæus, mais de Sigismundus Gelenius, & que Jean ou Nicolas de Vassan pour abréger ayant écrit ce nom par les deux Lettres initiales S. G. les Copistes du Scaligerana ont deviné mal-à-propos Simon Grynæus, au lieu de Sigismundus Gelenius.

4 ¶ Il mourut à Naples l'an 1530.

5 Nic. Ant. Bibl. Hisp. tom. 1. page 228.

6 A. S. Peregr. Bibl. Hisp. &c.

7 ¶ Il mourut l'an 1540.

8 Paul Jov. Elog. 102. & ex eo, Konig. Bibl. V. & N. p. 644. & 645.

9 ¶ Paul Jove après avoir dit que *Baptista Pius sermone obsoletoque Oscorum, & Aborigenum linguam pingui, atque aspera novitate referebant* ; ajoute : *quam nonnulli lascivi ludentes discere percuperent nisi contagiosi vitii periculo terrerentur.* Ce qui signifie qu'il y avoit des gens qui par-un

J.Bapt.Pie. Néanmoins notre Pie se corrigea dans la suite, après qu'on eut fait une Comédie de lui, & une Satire sur son style, avec une espéce d'estampe qu'on fit de sa personne, où il étoit représenté prononçant son jargon & ses vieux mots, & reprimandé en même tems par Priscien qui lui donnoit le foüet comme à un petit Ecolier. Ce qui lui fit tant de confusion qu'il s'appliqua depuis entiérement à Ciceron, & fit même des Commentaires pour l'expliquer.

* *Castigationes Ciceronis ad Hortensium Paris. apud Ascensium* 1551. — *Annotationes in Plautum, Venetiis* 1511. — *in Horatium, Basil.* 1580. — *Commentarii in Metam. Ovidii, Mediolani* 1500. — *In Sidonii Apollinaris Poëmata, Basileæ* — *Ex* 4°. *Argonaut. Apollonii lib. Supplementum, Aldus excudit Venet.* 1519. — *in Lucretium, Lutetiæ apud Ascensium* 1514. — *Comment. in Mythologias Fulgentii &c. Bonon.* 1500.

LAZARE DE BAIF (10).

349 Voyés-le parmi ceux qui ont écrit des Antiquités.

LE CARDINAL BEMBE, mort en 1547.

Bembe. 350 Nous aurions pû mettre ici le jugement qu'on fait de ses *Asulanes*, c'est-à-dire, de ses Entretiens de galanterie (11), mais pour ne point multiplier nos titres, nous l'avons remis parmi nos Epistolaires à l'occasion de ses Lettres.

* *Di Pietro Bembo Gli Asolani, con gli Argomenti & le postille in margine da Thomasso Perchacchi*, in-8°. *Venegia* 1575. — *Ejusdem de Culice Virgilii, & Terentii Fabulis* in-4°. *Flor.* 1564.

FRANCISCUS FLORIDUS SABINUS, mort en 1547 (12).

351 Vossius (13) témoigne que c'étoit un Ecrivain fort poli & fort délicat. Pignorio (14) dit que c'étoit un Critique de bon goût, de grand discernement, & d'une érudition plus qu'ordinaire. Leandre Alberti (15) lui attribuë une très-grande connoissance des deux Langues, de toutes les Humanités, & de la Philosophie. Floridus.

Ses principaux Ouvrages de Critique, & qui sont les plus estimés, sont son *Apologie contre les Calomniateurs de la Langue Latine*, & ses *Heures* (16) *subsecives*.

* On trouve dans le 1. tome *Lamp. Crit. Gruteri* huit Livres de l'Odyssée traduits en Vers Latins par Fl. Sab. — *Ejusdem Liber contra Steph. Doleti calum.* in-4°. *Romæ* 1541. — *In calum. Plauti & aliorum Linguæ Latinæ Scriptorum Apologia* 1540. *Basil.* — *Lectionum succisivarum Libri* III. in-8°. *Francofurti*. 1602. *

BEATUS RHENANUS, ou BEAT. BILDIUS DE RHENAC, né à *Selestad* ou *Schlestat*, en *Alsace*, mort en 1547.

352 Scaliger témoigne (17) que non-seulement l'Allemagne, mais encore tout le monde savant a des obligations fort grandes à cet homme, pour avoir remis l'Antiquité sur les pieds (18), & rétabli plusieurs anciens Auteurs. Rhenan.

Lipse (19) dit qu'il étoit homme d'expérience, de grand sens & de pénétration, & qu'il étoit des premiers d'entre ceux de sa Nation; mais qu'il y a néanmoins beaucoup de choses dans ses jugemens que les bons juges ne voudroient pas approuver. Monsieur Rigaut (20) le louë de sa fidé-

un folatre badinage auroient volontiers appris à contrefaire le jargon de Baptiste Pie, s'ils n'avoient apprehendé de le gâter par contagion. L'adverbe *lascive* qui, comme on voit, ne signifie là que *folatrement* a été dans la traduction de Baillet rendu par *brutalement*.

10 ¶ Il mourut l'an 1546.

11 ¶ Il faloit dire, de ses *Entretiens galants & en même tems Philosophiques de l'Amour, à la maniere de Platon intitulés GLI ASOLANI*, du nom d'un Château dans la Marche Trévisane, nommé *Asolo*, où l'Auteur suppose que fut la scène.

12 ¶ Voyés Article 204.

13 Voss. de Hist. Lat. Lib. 3. cap. XI. pag. 668.

14 Laur. Pignor. in Libr. Symbolarum Epistolicar. Epistol. 44.

15 Leand. Albert. in Ital. descript.

16 Le titre est *Lectiones succisivæ*.

17 Prim. Scaligeran. pag. 129.

18 ¶ Il faloit dire, *pour avoir remis l'Antiquité sur pied*.

19 Lips. not. ad Lib. 3. Hist. Tacit. pag. 481.

20 Nic. Rigalt. not. ad Tertullian. edit.

Rhenan. fidélité, de son jugement, de son érudition, & de sa diligence.

Melchior Adam (1) dit que son discours est pur & abondant, que son style étoit artificieux dans les commencemens, & qu'il n'y paroissoit aucun vestige qui pût faire connoître qu'il eût imité les Anciens en quoi que ce fût, mais que dans la suite il le rendit plus correct & plus accompli, comme il paroît dans ses Ecrits postérieurs.

La bonté de sa Critique paroit dans ce qu'il a fait sur *Tertullien*, *Tacite*, *Pline*, *Tite-Live*, *Senéque*, & *Patercule*, auquel il a rendu l'ame, pour le dire ainsi. Ces travaux font voir qu'ayant toutes les qualités qui rendent un homme habile, il ne lui manquoit que les Manuscrits qu'on a vûs depuis lui; & les lumiéres nouvelles qu'on a eûës dans ce dernier siécle.

Mais pour faire justice à ces premiers Critiques, il faut juger de leurs Ouvrages plûtôt par rapport à leur tems, que selon le nôtre, & considérer le peu de secours qu'ils avoient. Il faut tomber d'accord qu'ils ont encore eu plus de be-soin de diligence, de sincérité, de [illegible] cernement, & d'industrie que nos [illegible] niers Critiques, pour tirer [illegible] les anciens Auteurs mal[illegible] pres-que détruits par la [illegible] l'ignoran-ce des siécles préc[illegible]

Ainsi, quoique [illegible] exemple, l'*Eusébe* de Rhenanus ne [illegible] aujourd'hui, c'étoit un [illegible] admirable pour son tems, supp[illegible] comme il le croyoit, qu'on n'en [illegible] pas trouver le Grec original, [illegible] qu'il lui avoit donné une suite [illegible]nable par le peu de secours des [illegible]plaires Latins, & qu'il avoit [illegible] le reste ou par son jugement ou par la lecture.

Scioppius assure même (2) que si Rhenanus revenoit au monde en ce siécle, il ne laisseroit pas de trouver encore sa place parmi les plus grands Critiques d'aujourd'hui, quoique cet Art ait reçû depuis lui des accroissemens merveilleux; tant on peut dire qu'il excelloit au-dessus de tous ceux de son tems. Il ajoûte que ceux de ses Censeurs qui avoient *autrefois insulté* à ses Manes en jeunes gens, *lui ont rendu une satisfaction authentique par une* espéce de pénitence publique qu'ils en ont faite. Rhenan.

Quelques-uns (3) ont eu suspecte la foi de Rhenanus, à cause de quelque liberté qu'il a prise de dire ses sentimens avec un peu trop de naïveté, & qu'il n'étoit pas de ces zelés, qui vouloient qu'on poursuivît les Sectaires avec le fer & le feu; mais il n'y a point d'apparence qu'il ait jamais abandonné la Religion de ses Peres.

* *Castigationes in Tacitum* in-8°. *Francof.* 1607. — *Annott. in T. Livium* in-fol. *Francof.* 1588. — *Notæ in Vellejum Paterculum* *Paris.* 1608. — *Comment. in utrumque Senecam* in-fol. *Paris.* 1607. — *Annott. & variæ lectiones ad Opera Tertulliani* in-fol. *Paris.* 1635. *

JOACH. VADIANUS, Suisse, *de S. Gal*, mort en 1551.

353 Monsieur Vossius (4) le fils dit que les Remarques que cet homme a faites sur *Pomponius Méla* sentent la charuë & le village. Mais quelques-uns ont trouvé cette sentence un peu rigoureuse. Vadianus. Rus & silvam olent.

* *Comment. in Pomponium Melam de situ Orbis* in-fol. *Basil.* 1557. *

MARC. VERTRANIUS MAURUS.

354 Il a fait des notes sur *Tacite* quelques Ouvrages mêlés de Philologie & de l'ancien Droit Romain. Barthius (5) dit que cet Auteur avoit l'esprit fort bon, qu'il avoit une érudition admirable pour le lieu & le tems auquel il vivoit, & qu'ayant du talent il devoit travailler plus qu'il n'a fait sur les Humanités. Maurus.

* *Notæ in Corn. Tacitum* in-fol. *Paris.* 1608.

1 Melch. Ad. Vit. Germ. Philosoph. pag. 139.
¶ C'est Jean Sturmius dans Melchior Adam.
2 G. Scioppius de art. Critic. pag. 7.
3 Sandæus & alii apud Gerhard. Patrolog. in Erasmo, pag. 693.
4 Isaac. Voss. Præfat. in Mel. Geogr.
5 G. Barth. in 11. Lib. Thebaid. Statii p. 1526. & ap. Konig. Biblioth. V. & N. p. 840.
6 ¶ On présume qu'il mourut en 1560. âgé de 32. ans, parce qu'étant né l'an 1528. il mourut dans le tems qu'il venoit d'être nommé précepteur de l'Infant Dom Carlos qui étant né l'an 1545. étoit en 1560. dans

1608. — a encore corrigé & augmenté de Notes le *Varro, de Lingua Latina* in-8°. *Lugd. Gryph.* 1563. — *De Jure Liberorum Lib. singularis* in-fol. *Venet.* 1584. *

SEBAST. FOX de MORZILLO, *Espagnol*, vers 1550. (6)

Morzillo. 355 A L'âge de dix-neuf ans il publia des Commentaires sur les *Topiques de Cicéron*, qui sont imparfaits & brutes à la vérité, & qui se sentent de sa jeunesse, mais qui marquent pourtant la bonté de son esprit. Il en fit aussi à vingt-quatre ans sur le *Timée de Platon*. (7)

Nous parlerons de lui plus amplement parmi les Philosophes.

* *Comment. in Platonis Timaeum, Phaedonem, & de Rep.* in-fol. *Basil.* 1556. — *De Natura Philosophiae seu de Platonis & Aristotelis consensione Libri* v. in-8°. *Paris.* 1560. — *De ratione Studii Philosophici* in-8°. *Lugd. Bat.* 1621. *

LIL. GREGORIO GIRALDI, *de Ferrare*, mort en 1552.

Giraldi. 356 SCaliger (8) disoit que tous ses Ouvrages sont fort bons, & qu'il savoit parfaitement l'art d'amasser les passages & les lieux communs, & les placer avec jugement.

Mais nous avons parlé de lui plus amplement dans notre premiére partie des Critiques.

* *Lilii Greg. Giraldi Opera omnia* in-fol. *Lugd Bat.* 2 vol. 1697. Cette Edition est la plus ample qui ait paru. *

GUILLAUME PELISSIER, ou *Pellicier*, Evêque de *Maguelone* ou de *Montpellier*, mort vers 1552. ou plûtôt l'an 1568. selon les jumeaux de Sainte Marthe.

Pelissier. 357 C'Etoit le premier homme de la France pour la connoissance de la Langue Latine, au jugement de Joseph Scaliger (9), qui prétend qu'il la possedoit en un point de perfection si éminent qu'il surpassoit aisément & sans exception tous les anciens Romains.

Monsieur de Sainte Marthe (10) dit que son siécle ne produisit rien de plus savant que lui, qu'il effaça non seulement les Italiens illustres, mais encore tout ce qu'il y avoit d'habiles Gens répandus dans tout l'Univers ; & que les Italiens qui se croyoient les Maîtres des belles Lettres, en étoient ravis d'admiration.

Il donna des preuves de son grand savoir dans la correction qu'il fit de plusieurs Auteurs anciens de l'une & l'autre Langue, & dans les notes qu'il fit pour les expliquer & les éclaircir ; mais il excella particuliérement dans le *Pline*, (11) qu'il rétablit avec beaucoup de succès, & qui lui donna occasion de remuer toute la Nature, & d'y frayer des chemins pour pouvoir la pénétrer, & la faire connoître à fond à ceux qui l'auroient voulu étudier. Ce qui lui coûta des sueurs incroyables.

Mais tous ces travaux n'ont pas encore vû le jour (12), & les uns croyent qu'ils sont tombés entre les mains des Corsaires, c'est-à-dire des Plagiaires ; au lieu que d'autres estiment qu'ils sont péris avec leur Auteur. (13)

FERDIN. NUGNEZ de GUZMAN, de Valladolid, *en Latin* FERDINANDUS NONNIUS PINCIANUS, (14) mort en 1552.

358 LIpse faisant reflexion sur la destinée des bons Critiques, dit (15) qu'il ne peut s'empêcher de plaindre leur condition, voyant que leurs travaux apportent tant de fruits & d'avantages au Public, & en même tems si peu de réputation & de récompense à leurs Auteurs. Guzman.

Il ajoûte qu'il s'en trouve peu dont le nom s'étende bien loin, ou qui dure longtems.

Mais il témoigne entre autres qu'il n'y a rien qui lui donne tant d'indignation que le

dans sa quinzième année.

7 Nicol. Anton. Biblioth. Hisp. tom. 2. pag. 226.

8 Posterior. Scaligeran. pag. 94.

9 Prima Scaligeran. pag. 120.

10 Scævol. Sammarth. Elogior. Lib. 1. p. 20. 21.

11 Paul. Jov. elog. pag. 301. ad finem.

12 ¶ Ils sont à la Bibliothèque des RR. PP. Jésuites de la ruë S. Jaques.

13 Jac. Aug. Thuan. Hist. Lib. 39. ad an. 1566. ubi de Guill. Rondeleto.

Sammarth. Gemel. tom. 3. Gall. Christ.

14 ¶ Hernan Nuñez Pinciano.

15 Just. Lips. Lib. 2. Elector. cap. 8.

Guzman. le sort de notre *Pincien*, qui a eu toutes les peines du monde à se tirer de la poussiére & de l'obscurité des ténébres, où il a été long-tems retenu, & comme enseveli au milieu de son païs. Cependant personne à son avis ne méritoit mieux que lui de vivre dans la gloire & dans l'estime de tous les Savans, soit qu'on considére la vivacité de son esprit & la pénétration de son jugement, soit qu'on regarde sa bonne foi & sa modestie.

Il dit qu'il n'a vû personne qui ait exercé une Critique plus pure, & qui s'y soit comporté avec moins d'affectation, avec moins de fard & d'ambition. Il cite en témoignage de ce qu'il avance *Pline*, *Senéque*, & *Pomponius Mela*, mais particuliérement le premier dont il a rétabli une infinité d'endroits corrompus & les plus difficiles, avec un bonheur tout extraordinaire. Et dans un autre Ouvrage il appelle ce Pincien (1) l'exemple & le modele de la véritable Critique, disant que c'est à lui que Senéque doit la meilleure partie de sa santé; qu'il a trouvé dans l'Espagne quantité de bons Livres, qu'il les a lûs avec soin, & qui plus est qu'il en a sû faire un bon usage, ce qui [illegible] re. Il prétend qu'il n'a point [illegible] ni étourdi dans ce qu'il a fait [illegible] a joint la prudence & la [illegible] avec la sublimité & la solidité [illegible] ne sauroit se lasser de le [illegible] dans divers autres [illegible] Ecrits (2). Dom Nicolas [illegible] lui donne le premier rang entre [illegible] Ecrivains d'Espagne pour la [illegible] & pour l'Art de corriger & [illegible] les anciens Auteurs, & il ne lui donne pour compagnon de cette [illegible] que Pierre Ciacconius (3).

* *Ferdinandi Nonii Pintiani Observ. in Plinii Historiam Nat. cum retractationibus quorumdam locorum Geographiæ Pomp. Melæ* in-fol. *Salmanticæ* 1544. & in-8°. 1583. *

JEAN RIVIUS, de *Westphalie* mort en 1553.

359 Il a fait diverses corrections sur *Terence*, *Saluste*, & *Ciceron*, des lieux communs sur la Grammaire, la Dialectique & la Rhétorique, en dix-huit Livres, où il a fait voir sa diligence & son abondance, selon Melch. Adam (4), qui ajoûte qu'il ne laisse pas d'avoir de la brevetê, de l'ordre, & de la facilité. Ces Ouvrages étoient des plus estimés de ce tems, & quoiqu'on ait produit depuis quelque chose de plus exact sur ces matiéres, Scioppius (5) ne laisse pas de dire qu'il ne laisseroit pas de tenir encore dignement son rang parmi les premiers Critiques de nôtre siécle si Dieu nous le renvoyoit de l'autre Monde. Rivius.

* *Castigationes in Terent. Comœdias* VI. in-fol. *Neapol.* 1519. — *Comment. Castigat. in Salustium* in-fol. *Basil.* 1564. — *Castigat. in Ciceronis Brutum, sive de claris Oratoribus. Basil.* 1541. — *In Ciceronis perfectum Oratorem, ad Brutum*, *Ibidem*.

360 POLYDORE VIRGILE Italien d'*Urbin* demeurant en Angleterre, mort en 1555 (6) *de Invent. Rerum.* [*Libri* VIII. in-8°. *Basil.* 1554.] Voyés-le parmi ceux qui ont écrit des Antiquités. Polyd. Virgile.

PIERRE NANNIUS d'*Alcmar*, mort en 1557.

361 On a de lui dix Livres de *Melanges* qui regardent la Critique, c'est-à-dire la correction & l'explication des Auteurs: & outre cela sept *Dialogismes* des Heroïnes, qui sont son chef-d'œuvre au jugement des Flamands (4). Nannius.

Nous parlerons encore de lui parmi les Traducteurs & les Orateurs.

* *Συμμικτῶν, seu Miscellaneorum Decas una* in-8°. *Francof.* 1603. — *Dialogismi Heroinarum Lovanii.* 1543. — *In Horatii Artem Poëticam, Antwerp.* 1608. *

1 Idem in præfat. in Comment. ad Senec.
2 Idem in Not. ad Com. Tacit. & alibi.
Jac. August. Thuan. Histor. ad fin. anni 1552.
3 Nic. Anton. Biblioth. Hispan. præfat. pag. 20.
4 M. Ad. de Vit. Germ. Philosoph. p. 156.
5 G. Sciopp. de art. Critic. pag. 7.

6 Paul Jove ayant achevé ses Eloges en 1546. dans lesquels il n'a donné place qu'aux Savans qu'il a crus morts auparavant, il s'ensuit qu'ayant fait l'éloge de Polydore Virgile, il l'a crû mort tout au moins dès 1545. Pour moi je le crois mort avant 1540. Aub. Mir. Elog. Belg. pag. 125.

JUL. CÆS. de l'ESCALE ou SCALIGER, Italien habitué en France à *Agen*, mort en 1559. (1) *avec le Parallele du Pere & du Fils.*

Scaliger. 362 COïerus (2) ne fait point difficulté de dire qu'il n'y a point eu de plus grand Philosophe que lui depuis Aristote ; point de plus grand Poëte depuis Virgile, ni de plus grand Medecin depuis Hippocrate. Lipse (3) a porté la flaterie encore plus loin, & après avoir dit que les quatre plus grands hommes qui ayent paru dans le monde sont selon lui *Homere*, *Hippocrate*, *Aristote* & *Jules Scaliger*, il ajoûte que ce dernier s'étoit élevé au-dessus de la condition humaine ; & par ce moyen il le préfere aux trois autres.

C'est peut-être dans le même esprit que Vossius le pere (4) lui donne une *Divinité humaine*. J'aimerois mieux qu'il eût dit *Humanité divine*, du moins le témoignage en auroit-il été moins disproportionné & plus honorable pour Scaliger ; quoique l'un n'ait gueres plus de fondement que l'autre.

Monsieur Huet (5) s'est mieux contenu dans les bornes de la vrai-semblance, & il ne l'en loue pas moins dignement, quand il dit qu'il avoit renfermé dans la vaste étenduë de son esprit une Encyclopedie de presque toutes les Sciences, quoiqu'il eût fait ses études fort legérement, & qu'il eût passé la plus grande & la plus belle partie de sa jeunesse dans les Troupes ou à la Campagne. Il ajoûte qu'il paroissoit avoir été formé des mains de la Nature exprès, afin que nos derniers tems eussent de quoi se consoler de leurs disgraces, & de quoi faire envie à toute l'Antiquité. Scaliger.

Monsieur Naudé (6) prétend que Jules Cæsar Scaliger est de la force d'Aristote en tout ce qu'il a écrit, & qu'entre autres la Poëtique, le Livre des Causes de la Langue Latine, & les Exercitations contre Cardan sont trois piéces inimitables à toute la Posterité. Et son fils Joseph (7) faisoit quelquefois des exclamations sur la beauté de ce dernier Ouvrage, ajoûtant que son Pere avoit écrit éxactement.

Le Catalogue de ses Livres est à la fin de sa Vie (8), & ses principaux Ouvrages de Critique sont ses Commentaires & ses Remarques sur l'Histoire des *Animaux* d'Aristote ; sur les Livres des *Plantes* qu'on attribuë à ce Philosophe ; sur les Livres des *Plantes* écrits par Theophraste ; sur Hippocrate des *Insomnies* (9) ; deux Oraisons sur l'art de bien dire, qui sont deux *Invectives* contre le Ciceronien d'Erasme ; les quinze Livres (10) des Exercices & Disputes de la *Subtilité* contre Cardan ; les treize Livres des *Causes de la Langue Latine* ; les *Problêmes* sur Aulu-Gelle ; quelques *Lettres* ; sans parler du *Critique* & de l'*Hypercritique* de sa Poëtique. (11)

Il s'étoit fait le style entiérement sur celui de Pline, & il est tout-à-fait Philosophique, comme témoigne son fils (12), qui ajoûte qu'il s'étend beaucoup sur des Etymologies qui sont souvent fausses, & que c'est aussi ce qui est arrivé à Varron.

Un Anonyme (13) prétend que Jules ne savoit pas les Mathematiques, & qu'ainsi il y a eu beaucoup de témérité en lui d'attaquer en ce point Cardan qui y étoit très-versé, quoique la superstition de celui-ci

1 ¶ *Mort en* 1558. le 21. Octobre, agé de 75. ans, né le 20. Avril 1484.

2 Christoph. Colerus de stud. Politic. post Naudæum. pag. 185.

3 Lips. Centur. 2. Epistol. Miscellanear. Epist. 46.

4 G. J. Voss. ap. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 7. 8. & de Idololatr. seu Theolog. Gentil. Lib. 3. cap. 80.

5 P. D. Huet. de clar. Interpretib. p. 158.

6 Gab. Naud. Jug. des Ecr. sur Mazar. pag. 195.

7 Prim. Scaligeran. pag. 214.

8 In Collect. Guil. Bates. Viror. illustr. edit. Londin.

9 ¶ Bailler a reconnu dans ses corrections qu'au lieu *des Insomnies*, il devoit dire *des Songes*.

10 ¶ Là-même il a fait tout ce qu'il a pû pour excuser sa méprise d'avoir dit *les* XV. *Liv. des Exercices contre Cardan*, au lieu qu'il devoit dire *le quinziéme Livre des Exercitations exotériques* conformément au titre même du Livre.

11 ¶ Pourquoi ne pas dire simplement *sa Poëtique*, cet Ouvrage d'un bout à l'autre étant tout rempli de remarques *grammaticales & philologiques*.

12 Prim. Scaligeran. ut suprà.

13 Bibliogr. cur. Histor. Philolog.

¶ Il pouvoit dire *Bodin* & citer le *Scaligerana prima* au mot *Bodinus*. Voyés aussi la Mothe le Vayer Tome XI. de ses Oeuvres, Lettre 110. & le 2. Tome du nouveau Menagiana pag. 330.

* On croit que cet Anonyme est Jean Sperlinge qui a donné en 1656, un Livre contre Scaliger sous le titre de *Meditationes in J. Cæs. Scaligeri Exercitationes de subtilitate* in-8°. Witteb. 1656. *

Scaliger. lui-ci lui fît faire un mauvais usage de ces belles connoissances. Cela ne s'accorde pas tout-à-fait avec l'Encyclopedie que quelques-uns attribuent à notre Scaliger. Nous avons vû ailleurs, comme son propre fils a prétendu (1) qu'il ne savoit pas bien les Poëtes Grecs & qu'il ne s'y étoit pas appliqué.

Monsieur le Cardinal du Perron dit en general (2) qu'il a fait de grandes fautes, & qu'il a écrit bien des choses frivoles & legeres. Il ajoûte qu'entre les premiers hommes de notre Nation, il faut mettre *Joseph Scaliger*, quoiqu'il ne fût pas si excellent que son pere qui étoit, dit-il, un grand homme, bien qu'il eût étudié fort tard; & qu'il écrivoit merveilleusement bien. Que Jules avoit plus d'esprit que d'étude, & que c'étoit tout le contraire de son fils Joseph qui avoit plus d'étude & de travail que d'esprit: que Jules avoit le style très-beau entre celui de Ciceron & celui de Seneque, que son Livre contre Cardan a de belles observations & beaucoup de choses fort legeres, qui ne laissent pas de passer, parce qu'elles sont revêtues de belles paroles; que Joseph étoit excellent pour les Langues, mais non pas en Théologie.

Parallele des deux Scaligers.

Monsieur de Balzac (3) dit que les deux Scaligers ont été deux merveilles des derniers tems, & que sans leur faire faveur, on peut les opposer à la plus savante Antiquité. Mais que ces deux Heros aussi-bien que les deux Cousins Achille & Ajax ont peu travaillé à retenir leur colere; & se sont laissé aller à d'étranges emportemens. Que l'un & l'autre Heros a fait plus d'une fois l'Hercule furieux en des occasions bien legeres. Que les injures que le Pere a dites à Erasme font pitié & feroient rougir les plus misérables d'entre les Crocheteurs & les Harangeres, & que le Fils a encore surpassé le Pere en ordures qu'il a vomies contre les uns & les autres.

Barthius (4) les taxe tous deux de malignité dans leurs jugemens. Il dit que suivant l'exacte observation qu'il avoit faite de ces deux grands Genies, ils auroient pû acquerir une meilleure réputation en faisant tout autre chose que de ruiner celle des autres mal-à-propos. Car quoiqu'ils ayent été les premiers de leur siécle autant pour l'esprit que pour le jugement, ils n'ont point laissé de commettre des fautes & des excès qui les ont fait passer si non pour des ignorans, du moins pour des esprits passionnés & suffisans. Scaliger.

Cette humeur médisante & dédaigneuse qu'ils témoignoient à l'égard de tout le monde étoit ou l'effet ou la suite d'une vanité insupportable, accompagnée de beaucoup d'amour propre & de présomption dans l'un & dans l'autre, & dont ils ont tous deux donné des marques en une infinité d'endroits de leurs Ecrits, & sur tout dans leurs Lettres.

Cette passion pensa dégénérer en folie par l'impatience qu'ils témoignerent toujours l'un & l'autre autant pour rétablir leur Altesse prétenduë dans la Seigneurie de Verone, que pour maintenir leur Principauté dans la République des Lettres.

Lipse qui étoit adorateur de l'un & de l'autre à l'exterieur, comme plusieurs autres, ne laisse (5) pas de dire son sentiment fort au long sur le Pere dans une de ses Lettres (6), & nous parlerons encore du Fils en particulier.

* *Poëtices Libri* VII. in-fol. *Heid.* 1607. — *De causis Ling. Latinæ Lib.* XIII. in-8°. *Lugd. apud Gryphium* 1540. — *Exotericarum Exercitationum Liber* XV. *de subtilitate ad Cardanum* in-4°. *Paris.* 1604. — *Com. & animadversiones in* VI. *Lib. Theophrasti de causis Plantarum.* — *Comment. in Plantarum Libros Aristoteli inscriptos* in-fol. 1566. *Lutetiæ apud Vascosan.* — *In Aristotelis Historiam Animalium Commentarii* in-fol. *Tolosæ* 1619. — *Ejusdem de Insomniis* in-fol. *Genevæ* 1561. — *Paganinus Gaudentius de Aperipato Jul. Cæs. Scaligeri* in-4°. *Pisis*, 1641.*

GUILL.

1 V. la 2. Part. des Critiques ci-dessus.
2 Perronian. pag. 293. 294.
3 Balzac, Entretiens pag. 208.
4 G. Barth. Adversar.
5 ¶ Cette façon de parler, *ne laisse pas*, semble donner à entendre que dans la Lettre où Lipse parle de Jule Scaliger fort au long il ne laisse pas, tout adorateur qu'il en étoit, d'en dire en quelques endroits des vérités peu honorables. Cependant la Lettre que Baillet cite de Lipse ne contient qu'un très-court mais très-grand éloge de Jule Scaliger, des rares qualités duquel il envoie à Douza un beau portrait fait par Scaliger lui-même.
6 Lips. Epistol. 44. Centur. 2. Miscellan. ad Douzam.
7 ¶ Il mourut à Toulouse le 20. Février 1565. âgé de

GUILL. PHILANDER de *Châtillon-sur-Seine.* (7)

Philander. 363 IL a fait paroître son habileté dans la correction du texte de *Vitruve* & dans les savans Commentaires qu'il y a ajoûté & qu'il augmenta d'un tiers dans la seconde édition qui se fit en 1552. par de Tournes à Lyon. Il en est loué par Vossius (8) & par Monsieur de Sainte Marthe (9). Cet Ouvrage fut si fort estimé à Rome qu'il lui fit avoir la qualité de Citoyen Romain.

La Préface de son Livre l'a fait passer pour un Gascon ou un Fanfaron, parce qu'après y avoir promis avec grande ostentation de donner quantité d'autres Ouvrages de la plus profonde & de la plus rare doctrine du monde, il fatigua mal à propos le Public par l'attente vaine de tant de magnifiques promesses (10), & se contentant de la reputation que cet Ouvrage lui avoit acquise, il passa le reste de ses jours dans la fainéantise. [Il a encore donné *Epitome Georg. Agricolæ de mensuris & ponderibus* in-8°. *Lugd.* 1585.]

PHIL. MELANCHTHON, mort en 1560.

Melanchthon. 364 SCaliger dit (11) qu'il savoit un peu de tout, mais qu'il n'en avoit qu'une legere teinture, sans posseder aucune Science à fonds.

Il étoit proprement un faiseur d'Extraits & un ramasseur de lieux communs, & rarement composoit-il quelque chose de sa tête.

Cependant on l'appelloit le Maître commun de toute l'Allemagne, & Henri Estienne dit qu'il étoit la gloire des Lettres & des Savans de son siécle.

Erasme (12) disoit qu'il n'y avoit rien de plus heureux que ce Genie, s'il eût voulu s'appliquer entierement aux Muses; mais que s'étant contenté de la beauté & de la facilité de son naturel, il ne se soucia pas beaucoup de le cultiver par l'art & les exercices de l'étude, & qu'il sembloit être né pour écrire sur le champ & sans méditation. Melanchthon.

Le Cardinal du Perron (13) le croyoit savant en Latin, mais il témoigne qu'il étoit sans force.

Nous parlerons encore de lui parmi les Chronologistes, les Philosophes & les Théologiens hérétiques.

Opera omnia Phil. Melanchthonis in-fol. 4 vol. *Witteb.* 1562. 1563. 1564. *

ANDRE' de LAGUNA *Espagnol*, mort en 1560.

365 IL étoit bon Critique (14), comme il l'a fait voir dans les corrections & les Commentaires qu'il a donnés sur *Dioscoride*, sur divers endroits d'*Hippocrate*, d'*Aristote*, de *Galien*, &c. & dans ses diverses Censures qu'il a faites des Versions des autres. Laguna.

Voyés-le plus amplement parmi les Traducteurs & parmi les Medecins.

* L'on ne trouve qu'un in-16. sur Dioscoride imprimé par Rouille en 1554. comme aussi *Epitomen omnium rerum & sententiarum ex Galen. & Hippocrat.* in-8°. *Lugd.* — *Idem* in-fol. *Venetiis.* 1551. — Dans ses Opuscules imprimés à Strasbourg en 1542. il a traduit & commenté quelques Traités d'Aristote. *

JEAN BRODEAU, *Brodæus*, Chanoine de *Tours*, mort en 1563.

366 MUret dit (15) qu'il étoit homme d'une lecture fort étenduë & fort diverse. Scaliger (16) témoigne que c'étoit un très-grand personnage & un très-savant homme, dont il estimoit beaucoup plus les Commentaires sur les *Epigrammes Greiques* que le grand nombre des Ecrits de certaines gens qui faisoient plus de bruit que lui. Brodeau.

Lipse lui donne (17) un esprit vif & perçant,

de 60 ans. Son nom de Famille étoit Filandrier; & de-là vient qu'il est nommé *Guillelmus Philanderius* dans la Préface des Commentaires de Nicolas Brissæus sur Terentianus Maurus.

8 Voss. de Scient. Mathem. c. 49. §. 13. pag. 300.

9 Scæv. Sammarth. elog. Lib. 2. pag. 43.

10 ¶ C'est dequoi Antoine du Verdier le disculpa à la fin de son Supplément à l'Abregé de la Bibliothèque de Gesner pag. 53. où il dit avoir vû à Toulouse les manuscrits de tous ces Ouvrages que Philander promettoit.

11 Prim. Scaligeran. pag. 79. 80.

12 Erasm. Dial. Ciceronian. pag. 182.

13 Perronian. pag. 209.

14 Nicol. Anton. Bibl. Hisp. tom. 1. suo loco.

15 M. Ant. Muret. Var. Lect. Lib. 10. cap. 6.

16 Prima Scaligeran. pag. 33.

17 Just. Lips. not. ad Germ. Corn. Tacit.

Brodeau. çant, un jugement excellent, & une lecture vaste & diffuse, ajoûtant qu'il est surpris ou plutôt indigné de voir qu'on ne parle point de ce grand homme plus qu'on ne fait, & que son merite, quoique si extraordinaire soit si peu connu du Public.

Monsieur de Sainte Marthe (1) dit qu'il alloit de pair avec les premiers hommes d'Italie, mais qu'il avoit cet avantage au-dessus d'eux tous, d'avoir joint à toutes les belles connoissances des Grecs & des Latins celles des Mathematiques & des Langues Hebraïque & Chaldaïque. Et selon Grotius (2) Brodeau seroit encore aujourd'hui au rang des plus savans de ce siécle, quoiqu'il ait vécu en un tems où on acqueroit ce titre à meilleur marché.

Il a fait d'excellens Commentaires sur divers Auteurs Grecs, & particuliérement sur les Epigrammes recueillies par *Maxime Planudes*. Le Sieur Sapin, cité par Mr. Colomiez (3) dit que c'étoit un Ouvrage très-difficile, immense, & d'autant plus inaccessible, qu'étant composé de pieces & de sentences de plusieurs Auteurs differens, il y avoit une infinité d'endroits très-obscurs & qui étoient impénétrables à tout autre qu'à Brodeau.

Le même Auteur ajoûte qu'*Oppien* avoit été si maltraité par la longueur & la barbarie des tems; qu'il étoit si déchiré & devenu si obscur, qu'il auroit été impossible à l'Auteur de se reconnoître & de se regarder même sans horreur, si Brodeau ne lui fût venu au secours, & ne l'eût rétabli, corrigé, expliqué & embelli d'une maniere qui ne laisse presque rien à desirer, tant il y a apporté de diligence & d'habileté.

Il rendit le même service au *Calabrois*, c'est-à-dire, à *Quinte de Smyrne*, & à *Coluthe* qui furent imprimés à Bâle en 1552. avec son Oppien. Gerbelius (4) témoigne qu'il est aisé d'y reconnoître l'Auteur des Commentaires sur les Epigrammes Grecques; qu'on y trouve le même fonds de science, la même étenduë d'érudition, la même solidité de jugement, la même vivacité & pénétration d'esprit, la même exactitude, la même industrie, & la même diligence. Brodeau.

Il a fait encore des notes sur *Euripide* imprimées en 1561. [à Paris in-fol.] & qui soutiennent fort bien sa réputation.

Enfin il nous a donné ses *diverses Leçons* qui ne sont pas moins estimées que ses autres Ouvrages de Critique, surquoi on peut voir Monsieur Colomiez. (5)

* *Joan. Brodæi Annotationes in Oppianum, Q. Calabrum & Coluthum* in-8°. *Basil.* 1552. — *Ejusd. Notæ in Martialem* in-8°. *Basil.* 1619. — *Ejusd. Annot. in Xenophontem Græcè & Lat.* in-fol. *Basil.* 1559. — *Epigrammata Græca cum Annot. ejusdem & H. Steph.* in-fol. *Francof.* 1600. — *Miscellaneorum Libri VI. scilicet pars prima* in-8°. *Francof.* 1604. — *Eorumdem Libri IV. sequentes scilicet pars secunda* in-8°. *ibidem* 1608. *

HENRY LORIT GLAREAN, c'est-à-dire, de *Glaris en Suisse*, mort en 1563.

367 VOssius dit (6) que c'étoit un homme universellement savant, & il ajoûte en un autre endroit (7) qu'il avoit une érudition vaste & fort diversifiée, & qu'il étoit même un Critique beaucoup meilleur que plusieurs ne se l'étoient imaginé. Glarean.

Bisciola (8) lui donne aussi beaucoup de jugement, & Sigonius ne fait point difficulté de dire qu'il avoit toûjours préferé ce Glarean à tout le monde (9). Surquoi on peut voir aussi Monsieur Hanckius. (10).

Au reste Glarean étoit encore fort jeune quand Erasme écrivant en 1516. (11) disoit de lui qu'il s'étoit rendu très-habile dans toutes les Mathematiques, dans la Philosophie de l'Ecole, dans la Theologie & dans l'Histoire, ajoûtant qu'il n'y avoit point de Science dans laquelle il ne se fût très-heureusement exercé. Et quoi-

1 Scæv. Sammarth. elog. Lib. 2. pag. 33.
2 H. Grot. prolegomen. in Anthol. Græc.
3 Bapt. Sapin. præfat. ad not. Brod. in Euripid.
4 Gerbel. præfat. in Brod. not. ad Opp. Smyrn. & Coluth.
5 Paul. Colom. Gall. Oriental. pag. 29. 31. 268. &c.
6 Ger. J. Voss. de Scient. Mathem. cap. 71. §. 13.
7 Idem ibid. cap. 22. §. 12. pag. 96.
8 Læl. Bisciol. tom. 2. horar. subsecivar. Lib. 2. cap. 7.
9 Car. Sigon. Lib. 1. Emendation. cap. 15.
10 Matt. Hanck. Rer. Roman. Script.
11 Erasm. Lib. 18. Epistol. 35. ann. 1516.
12 Id. Erasm. Dial. Ciceron. pag. 183.
13 ¶ Il falloit dire 35. puis qu'étant né l'an 1488. il est mort en 1563.

Glarean quoiqu'il n'ait point eu la phrase Ciceronienne dans ses Ecrits, je ne sai pourquoi le même Auteur dit dans un autre Ouvrage (12), que Glarean avoit mieux aimé vieillir dans la Philosophie & les Mathematiques, que de s'attacher à prendre le style de Ciceron, puisqu'il n'avoit gueres plus de quarante ans quand Erasme parloit ainsi, ayant vécu encore vingt-sept ans (13) depuis lui.

* Nous en parlerons encore parmi les Geographes.

Nous lui avons obligation de la Chronologie de Denys d'Halicarnasse dans l'édition de Francfort 1586. — Il a fait un Commentaire sur Tite-Live en 1588. & un sur Salluste in-8°. à Francfort en 1607. *

CONR. GESNER de *Zurich*, mort en 1565.

Gesner. 368 C'Est un Auteur d'une grande lecture & d'une diligence toute extraordinaire, & qui a merité son rang parmi les bons Auteurs selon Scaliger (14) quoiqu'il n'ait presque fait que des extraits, & qu'il ait composé peu de choses de son fonds.

L'Empereur Ferdinand disoit que Gesner étoit la bonté même. En effet ses Ecrits, comme remarque Melchior Adam (15), ont un caractere de modestie & de pudeur, & comme il pratiquoit la continence, (qualité singuliere pour un homme de sa Communion), il avoit voulu pourvoir à la pureté des mœurs des autres, & particulierement de la jeunesse, en purgeant les anciens Poëtes de leurs ordures & de leurs infamies; mais nous n'avons que son *Martial* mutilé, qu'il publia après en avoir retranché ce qu'il y a de lascif.

Nous avons déja parlé de lui dans le premier Chapitre de la premiere Partie de nos Critiques, & nous en parlerons encore parmi les Grammairiens & les Physiciens.

* *Martialis Epigrammata ex Repurgatione Corn. Gesneri* in-8°. *Tiguri* 1544. *

ADR. TOURNE-BEUF, dit TURNEBE, d'*Andely en Normandie*, mort en 1565.

369 IL s'est fait autant d'admirateurs qu'il a eu de lecteurs, & il est presque le seul sur lequel l'envie n'ait point jetté les dents. Scaliger (16) dit qu'il étoit le plus grand homme & le plus savant de son siécle. Vossius en parle de même toutes les fois presque que l'occasion se presente de le citer. Turnebe

Rosin ou plutôt Dempster (17) l'appelle la lumiere des Critiques. Lipse l'appelle le plus excellent homme de ceux qui vivoient alors sous le Ciel (18), & ailleurs il dit qu'il étoit le Soleil de la France (19). Barthius témoigne qu'il étoit le véritable & le fidelle Tresorier de toute l'Antiquité (20)

Casaubon va jusqu'à l'appeller Trismegiste (21), c'est-à-dire, qu'il le met au-dessus des plus grands hommes. Camerarius (22) le nomme le Prince des beaux Arts & des belles Lettres, jugeant que Turnebe étoit également au-dessus de la louange & de l'envie des hommes. Scioppius ne se contente pas de n'en pas médire, mais il ajoûte que notre siécle même, quelque heureux qu'il soit, n'en a pas produit un plus savant (23)

Leger du Chesne son successeur dans sa Chaire (24) dit qu'il étoit également grand Orateur, grand Poëte, & grand Philosophe: & que ce qu'il y avoit de singulier, c'est qu'il avoit apporté partout autant d'exactitude & de fidelité, que s'il ne s'étoit appliqué qu'à une seule de ces Professions.

Lambin a fait un grand dénombrement des services signalés qu'il a rendus aux Lettres, dans l'Epître dédicatoire de ses Commentaires sur le cinquiéme Livre de Lucrece qu'il lui dédie, & il est difficile d'y rien ajoûter, à moins que d'y joindre la préface de l'édition des Oeuvres de Turnebe in-folio à Strasbourg. (25) Il

14 Prim. Scaligeran. pag. 80.
15 Melch. Ad. Vit. Germ. Medic. pag. 159.
16 Prim. Scaligeran. pag 148.
17 Rosf. in Antiq Rom. Dempst. in Elench. præfixo Antiq. R.
18 Lipf. Lib. 5. Epistol. 17.
19 Idem Elector. Lib. 2. cap. 20.
20 G. Barth. Adversar. Lib. 43. cap. 23.
21 If. Casaub. Epist. 44. ad Commelin. ann. 1595.
22 Joach. Camerar. præfat. in libellos de Nat. Dæmon.
23 G. Sciopp. de Arte Critic. pag 7. 8.
24 Leodegar. à Quercu Orat. initio professión. habit.
25 D. Lamb. Ep. ded. ad com. Lib. 5. Lucr. & præfat. edit. Laz. Zetzner.

Turnebe. Il a fort peu écrit si on considere cette grande érudition qui le rendoit le premier homme de ces tems-là, mais Mr. de Sainte Marthe (1) dit qu'il acquit cette haute réputation plûtôt à bien enseigner de vive voix qu'à bien écrire, quoique ce que nous avons de lui ne soit pas indigne de son nom. Il avoit beaucoup de netteté & d'élegance dans sa Prose, beaucoup de sublimité, de subtilité & de délicatesse dans ses Vers.

Casaubon dit (2) que ce qu'il a fait sur Ciceron *de Legibus & de Fato* est fort bon. Mais le principal de ses Ouvrages est sans doute celui des *Adversaires* ou *Cahiers* en trente Livres, quoiqu'on ne puisse pas dire qu'il soit achevé. Il y corrige & il y explique tant d'endroits difficiles de toutes sortes d'Auteurs Grecs & Latins & avec tant de capacité, qu'il est difficile de dire si c'est l'esprit ou si c'est la diligence de l'Auteur qu'on y doit le plus admirer, selon Mr. de Sainte Marthe (3), & c'est ce qui a fait dire aux Allemans (4) que c'est un Ouvrage digne de l'Eternité.

Néanmoins Scaliger qui savoit assés bien le prix de Turnebe, consideroit ces *Adversaires* comme un Embryon venu avant terme, & il avoit coûtume (5) d'appeller cet Ouvrage l'avorton de Turnebe, disant qu'il y reconnoissoit pourtant les traits de l'esprit du vrai Turnebe.

Le même Auteur témoignoit quelquefois (6) ne pouvoir souffrir l'ostentation de Pierre Victorius & des autres Italiens, & de Muret même, qui "font, dit-il, un „ Chapitre tout entier en leurs *diverses* „ *Leçons* d'une petite conjecture; & se „ mocquent de Turnebe qui a plus de „ choses en un seul Chapitre qu'eux en „ tout un *Livre*". Et c'est en quoi consiste la difference du merite de Turnebe d'avec celui de la plûpart de ces faiseurs de *diverses Leçons*, son caractere étant d'être solide, sans vanité, & celui des autres se faisant souvent remarquer dans la montre de peu de choses.

Ce bon homme Victorius dont nous venons de parler, & qui passoit pour l'oracle de toute l'Italie & le chef des gens de Lettres de delà les Alpes, paroissoit si bien persuadé & si content même de son propre mérite, qu'il ne se soucioit pas beaucoup ce semble de connoître celui de Turnebe, craignant peut-être de se faire tort, & il a crû beaucoup faire pour un étranger & un barbare comme étoit Turnebe à son égard, en disant „ qu'il étoit homme docte sans doute & „ de beaucoup de lecture, mais qu'il au„ roit beaucoup mieux fait & pour sa ré„ putation & pour l'utilité publique, de „ ne point tant faire le correcteur, & „ de modérer la passion & le zele qu'il „ avoit de réformer toutes choses dans „ les Auteurs (7).

Telles sont les Sentences de ces Messieurs. Cependant quand on voudra mesurer Victorius contre Turnebe, on trouvera avec Scaliger (8) que ce François renferme plus de choses en un seul de ses trente Livres que cet Italien n'en a dans tous ses trente-sept (9) ensemble.

* Il fut Professeur en Langue Grecque à Paris au College Royal en 1559. où il enseigna non-seulement la Langue, mais encore la Philosophie Grecque.

* *Adriani Turnebi, Adversaria*, III. *Tomis cum observat. & emendatt. J. Spondani* in-fol. *Argent.* 1599. — *Ejusdem Opera omnia* III. *vol.* 1600. *ibidem* in-fol. — *Comment. in Horatium Paris.* 1606. — *In aliquot Ciceronis Orationes* 1594. — *In* III. *Libros de Legibus* in-4°. *Basil.* 1552. — *Notæ & observat. ad Æschyli Tragœdias* in-fol. 1664. — *Emendat. in Varronis Libros de Lingua Latina ex adversariis excerptæ* in-8°. *Paris.* 1585.

370 ANNIBAL CARO, mort en 1566. Voyés les Traducteurs & les Poëtes.

FRANCOIS ROBORTEL d'*Udine en Lombardie*, mort en 1567.

371 UN certain Luisinius (10) l'appelle un divin homme & un très-grand per-

1 Scævol. Sammart. elog. Lib. 2. p. 46.
2 Casaub. ad Hier. Commel. Epist. 44. ann. 1595.
3 Sammarth. elog. ut suprà.
4 G. M. Konig. ex aliis, Biblioth. V. & N. pag. 821.
5 Prima Scaligerana pag. 145.
6 Posteriora Scaligerana pag. 126.
7 Petr. Victor variar. Lect. Lib. 36. c. 11.
8 Post. Scaligeran. pag. 245.
9 ¶ Il y en a 38.
10 Francisc. Luisinius Lib. 3. Parergon, cap. 10.
11 Car. Sigonius Lib. 1. emendation. cap. 32.
12 Scaligeran. posterior. pag. 205.

Robortel. personnage dans les Lettres. Mais je pense qu'il est le seul de son sentiment.

Il est vrai que Sigonius (11) dit qu'il le trouve habile homme & qu'il l'admire dans l'étendue de sa science, mais particuliérement dans la connoissance de la force des mots Grecs & des Antiquités Romaines. Mais c'est une ironie dont il se sert, parce qu'il n'a pas jugé Robortel digne d'être méprisé sérieusement.

Scaliger (12) l'appelle sans façon *un ignorant & une bête*, & il ajoute que c'est un *grand ratisseur*. Fruterius le traite de fanfaron qui faisoit ostentation d'une érudition *siévreuse* & déréglée, & qui ne vouloit pas souffrir d'égaux dans la gloire des Lettres (13).

Monsieur de Thou (14) écrit qu'il avoit donné d'abord une grande opinion de son savoir, & qu'il avoit fait concevoir de lui d'assés belles espérances, mais qu'il n'y répondit pas, & qu'il trompa le Public. P. Nannius (15) nous le dépeint de son côté comme un Écrivain passionné & emporté, mais il ne laisse pas de l'appeller un savant homme; & Réalin (16) le considére aussi comme tel, ajoûtant néanmoins que Robortel étant homme comme les autres, & ayant été embarrassé dans diverses autres affaires, on ne doit point s'étonner qu'il ait fait des fautes.

* Ses notes sur Catulle, Tibulle & Properce, sont dans l'Edition *in-fol.* de Paris. 1604. — Son Commentaire sur l'Art Poëtique d'Aristote & d'Horace, & son Traité de la Satire & de l'Epigramme sont imprimés à Bâle en 1557. — *Disput. in Libros politicos Aristotelis* in-4°. *Venetiis* 1552.*

PAUL LEOPARD, de *Berg-Saint-Vinox*, en Flandres, mort en 1567.

Leopard. 372 ON a toûjours admiré le profond savoir de cet homme, mais on a encore plus admiré la modestie avec laquelle il avoit soin de cacher son propre mérite. Leopard.

C'est ainsi que tout le monde en parle, Scaliger (17), Nannius (18), Lipse (19), Mr. Colomiez (20), & plusieurs autres qu'il est inutile de citer sur un fait si commun & si sûr (21).

Il a donné des preuves de cette grande érudition dans ses vingt Livres de *Mélanges Critiques* & de corrections d'Auteurs. Mr. Colomiez (22) le met à la tête des plus excellens Critiques, comme un homme de beaucoup de lecture, très-judicieux, & très-heureux dans ses conjectures.

Mais il a donné des marques de cette modestie & du mépris qu'il faisoit de la vaine réputation que les autres recherchent dans la production des Livres, lorsque son Ouvrage ayant été plusieurs années chés un Imprimeur qui vint ensuite à manquer, & voyant que pendant ce tems-là il avoit paru beaucoup d'autres Livres de cette nature, où les Auteurs, & entre autres Victorius, Brodeau, Junius, Hartungus, Robortel, & Nannius avoient touché quelque chose de ce qu'il expliquoit dans son Ouvrage; il vouloit absolument le supprimer, quoiqu'il ne cédât à aucun d'eux: & il falut employer toute l'autorité & toute l'addresse de ses amis pour l'empêcher.

* *Pauli Leopardi Emendationum & Miscellaneorum Lib.* XX. in-4°. *Antuerp.* 1568.*

GUILLAUME FOURNIER, d'*Orleans*, Jurisconsulte.

373 IL a donné des Notes sur le *Cassiodore*, [à Paris *in-folio* 1589.], & d'autres Ouvrages, concernant la Philologie. Scioppius dit (23) qu'il étoit un Critique fin & fort expérimenté en ce genre d'étude. Nous parlerons de lui parmi les Jurisconsultes. Fournier.

13 Luc. Fruter. Lib. 9. Verisimil. cap. 23.
14 J. Aug. Thuan. Lib. 41. Histor. suor. temp.
15 Petr. Nann. Lib. 8. Miscellan. cap. 1. & cap. 21.
16 Bernardin. Realin. annotation. var. cap. 15.
17 Scaligeran. pag. 138. iterum pag. 172.
18 P. Nannius, item & Nansius Præf. &c.
19 Lipf. not. ad Hist. Tacit. & alibi passim.
20 Colomiez, Biblioth. choisie pag. 93.
21 Valer. And. Dessel. Biblioth. Belgic. Martin. Hanckius Rerum Roman. Script. &c.
22 Colomes. ut suprà pag. 47.
23 Sciopp. de Art. Critic. pag. 12.

LUC FRUITIER, ou FRUTERIUS, *Flamand, mort à Paris devant l'âge de 25. ans.* (1).

Fruterius. 374 Lipse le considéroit (2) comme un des premiers esprits des Païs-Bas & de France même, jugeant qu'il avoit le jugement dans une aussi grande maturité, que les vieillards les plus experimentés. Il avoit d'ailleurs beaucoup de subtilité, & outre cela une connoissance parfaite de toutes sortes de Sciences ; si l'on en veut croire ceux de son païs.

Néanmoins ses Ouvrages ne sont point achevés, & ils sont plutôt des témoins de ce qu'il étoit capable de faire que de ce qu'il a fait. Son style ne laisse pas d'être bien choisi, élégant avec érudition, & selon Aubert le Mire & Valere André (3 & 4) il respire toûjours un certain air de noblesse & d'élévation avec beaucoup de sincérité.

Entre les choses qu'on a de lui sur la Critique, on estime particuliérement ses deux Livres qu'il a appellés *Verisimilium.* [Lib. III. *in*-8°. à Francfort en 1605.] Ce fut Douza qui les publia, mais ce ne sont que des restes du véritable Ouvrage de ce jeune homme, encore sont-ils fort imparfaits.

* Toutes ses Dissertations se trouvent dans l'Ouvrage de Gruter, *Lampas Critic.* in-8°. *

GILLES BOURDIN, *Parisien,* Procureur Général du Parlement de Paris, *mort en* 1570.

Bourdin. 375 Ses grandes occupations ne lui donnérent pas le loisir de beaucoup écrire, cependant il passoit pour un des plus profonds du siécle dans le Grec, & il en donna des preuves dans les Commentaires qu'il fit en Grec même sur l'*Aristophane*, s'étant rendu cette Langue si familiére qu'il en expliquoit les Auteurs par elle-même, plutôt que par le Latin ou par le François.

On disoit de lui qu'il étoit plus savant en dormant que les plus habiles ne l'étoient en veillant ; & qu'il rendoit ses Oracles en ronflant. En effet, l'étonnement de tout le monde étoit de voir ce grand Magistrat presque toûjours assoupi & toûjours dormant, ne laisser pas d'écouter & de répondre juste & doctement à tout ce qu'on lui proposoit, ou qu'on lui lisoit en cet état avec une présence & une vivacité d'esprit qui ne se rencontroit pas dans les plus vigilans & les plus attentifs.

Nous ne l'avons pas mis parmi les Jurisconsultes parce qu'il ne nous est resté de lui que très-peu de choses sur quelque partie du Droit François.

* Ses Commentaires sur l'Aristophane se trouvent dans l'Edition de Kuster *in-fol.* Amst. 1710. *

LOUIS DE CASTEL-VETRO, de *Modéne*, mort en 1571.

376 Monsieur de Balzac dit (5) que Castel-vetro est un Grammairien-Philosophe qui cherche la vérité avec adresse, & se sert fortement de la Raison. Mais néanmoins qu'il veut quelquefois la porter plus loin qu'il ne faut, ajoûtant qu'il lui seroit aisé de le reprendre en certaines choses plus justement qu'il n'a repris Annibal *Caro*, soit dans son Enéide, soit ailleurs. Castelvetro.

Il prétend en un autre endroit (6) qu'il n'a commenté *Aristote* que pour le reprendre. Le P. Rapin (7) témoigne que Picolomini & Castel-vetro ont commenté la Poëtique d'Aristote en Critiques fort habiles & mieux que les autres qui ont entrepris le même travail. Que Picolomini traite Aristote plus honnêtement que Castel-vetro, lequel est un esprit naturellement chagrin, qui par une humeur contrariante se fait une loi de trouver toûjours à redire au texte d'Aristote qu'il embarrasse d'ordinaire en l'expliquant. Qu'après tout c'est le plus habile des Commentateurs de la Poëtique d'Aristote ; & celui dans lequel il y a plus à apprendre.

* *Poëtica d'Aristotele vulgarizata & sposta* in-4°. *Vindeb.* 1570. & *Bas.* 1576. *Corret-*

1 ¶ L'an 1566. suivant Mr. de Thou. l. 38.
2 Ap. Valer. And. Dessel. pag. 629.
3 Aub. Mir. Elogior. pag. 202. 203.
4 Scævol Sammarth. Elog. Lib. 2. pag 50.
5 J L. Guez de Balzac, Lettre 7. au 5. Livre à Chapelain en 1640.
6 Le même, Lettre 26. du 3. Liv. des Ep. choisies. à Godeau de l'an 1644.
7 Le P. Rapin avertiss. des Réfléx. sur la Poëtique.

Castelvetro. rettione d'alcune Cose del Dialogo delle Lingue di B. Varchi in-4°. Basil. 1572. Le Rime del Petrarca III. Part. per medismo in-4°. Basil. 1582. *

DENYS LAMBIN, de *Montreuil*, mort en 1572.

Lambin. 377 SCaliger (1) le mettoit au rang des bons Auteurs, disant qu'il parloit bien Latin, & Romain, qui plus est ; & qu'il écrivoit parfaitement bien.

Il témoigne ailleurs (2) que son *Horace* est un très-excellent Ouvrage. Monsieur de Sainte-Marthe (3) dit que ses Commentaires sur *Lucréce*, *Plaute*, & *Horace* même peuvent nous tenir lieu de diverses leçons.

Mais il n'a point été si universellement approuvé dans ce qu'il a fait sur *Cicéron*, dit le même Auteur, parce qu'il s'y est comporté avec trop de hardiesse, au jugement de plusieurs, quoiqu'il y ait apporté une éxactitude & une diligence souveraine.

Il étoit d'ailleurs si versé & si rompu dans la lecture de cet Orateur, qu'on ne peut presque point rendre plus Cicéronien le style dans lequel il a traduit les Harangues & Repliques que Démosthène & Eschine ont faites l'un contre l'autre.

L'Auteur Anonyme de la Bibliographie (4) juge aussi qu'il y a de l'excès dans les libertés qu'il prend dans les corrections de Ciceron, & que cela va jusqu'à l'audace. C'est ce qui a porté Franc. Modius (5) à le rabaisser si fort, comme s'il eût voulu par ce moyen relever le mérite de Jean *Guillelme* qui travailla depuis sur le même sujet.

L'Anonyme témoigne ailleurs que Lambin a usé de la même témérité dans les corrections qu'il a faites de *Martial.* (6)

* *Commentaria in Horatium* in-fol. *Paris.* 1605. — *In Plautum* in-fol. *Paris.* 1588. — *In Lucretium* in-4°. *Paris.* 1660. — *In Ciceronem* in-fol. 2. *vol. Lugd. apud Gryphum* 1585. — *In Corn. Nepotem* in-4°. *Paris.* 1569.

1 Prima Scaligeran. pag. 96.
2 Altera Scaligeran. pag. 135.
3 Scævol. Sammarthan. Elog. Lib. 2. pag. 56.
4 Bibliogr. cur. Hist. Philolog. pag. 43.
5 Franc. Modius Novantiq. Epist. 131.
6 Bibliograph. ut suprà pag. 63.

JEAN LE MERCIER, d'*Usez*, mort en 1573.

Mercier. 378 IL passoit pour le plus grand Grammairien Critique de son siécle, mais il excelloit particulièrement dans la Langue Hébraïque, & avoit un talent tout particulier pour commenter la Lettre de l'Ecriture Sainte.

Il avoit outre cela de la piété selon Scaliger (7) & il auroit été à souhaiter qu'elle eût été assés solide & assés forte pour le retenir dans le sein de l'Eglise Catholique.

Nous en parlerons encore parmi les Grammairiens Artistes & parmi les Interprétes de l'Ecriture.

* Baillet a oublié que Jean Mercier a été Professeur en Langue Hébraïque au Collége Royal à Paris ayant succédé en 1546. à François Vatable. Il est mort en 1570. & non pas en 1573. Il a donné des Commentaires sur la Génése, sur Job, sur Salomon, sur les cinq Prophetes imprimés *in-fol.* à Genève en 1573. & en 1598.

Observationes ad Horapollinis Hieroglyphica in-4°. *August. Vind.* 1595. — *Ejusdem, & Ant. Cevallerii & B. Cornelii Bertrami Thesaurus Linguæ sanctæ* in-fol. *Lugd.* 1595. *

CHARLES DE LANGHE ou LANGIUS, de *Gand*, mort en 1573.

Langius. 379 LIpse l'appelloit le savant des Belges (8). Aubert le Mire dit qu'il étoit le plus grand Critique de son siécle (9). Et Valere André de son côté estime qu'il étoit la fleur choisie des Critiques (10).

Scioppius dit qu'il s'étoit particuliérement rendu recommandable par sa fidélité & son intégrité, que son Commentaire sur les Offices de *Ciceron* est très-savant & très-utile à la Postérité. Il ajoûte (11) que ses diverses Leçons sur *Plaute* sont excellentes, & qu'il y a beaucoup de Critiques qui

7 Prima Scaligerana pag. 109.
8 Lips. Not. ad Tacit. &c.
9 Aub. Mir. Elog. Belgic. pag. 133.
10 Val. Andr. Dess. Biblioth. Belg. pag. 12.
11 G. Sciopp. de Arte Critic. pag. 11. 12.

Langius. qui sont redevables de leur réputation à cet Ouvrage de Langius, quoique la plûpart soient assés ingrats pour ne le pas avouer.

On ne sait ce que sont devenuës les Scholies que cet habile homme avoit faites ou commencées de faire sur *Seneque*, *Solin*, *Pline*, *Théophraste*, *Dioscoride*, &c. Aubert le Mire dit que c'est la mort ou sa modestie qui nous les a dérobées, car quoique Langius voulût tout savoir, il n'étoit pourtant pas d'humeur à faire connoître ce qu'il savoit.

* *Caroli Langii Notæ in Ciceronem* in-4°. *Hanov.* 1615. -*Variæ Lectiones in Plautum* in-8°. *Francofurti* 1625.*

JOACH. CAMERARIUS, de *Papenberg* (1), né en 1500. mort en 1574.

Camerarius. 380 Turnèbe l'appelle la gloire de l'Europe & l'ornement de l'Allemagne (2). Henri Estienne dit qu'il étoit la lumiére & l'appui des belles Lettres dans son pays (3). Lipse assure (4) qu'il n'a point eu son semblable dans toute l'Allemagne. Taubman (5) va jusqu'à l'appeller le Prince de l'une & l'autre Langue. Et Casaubon priant pour le bonheur de l'Allemagne & de la France, souhaitoit à celle-ci plusieurs Scaligers, & à celle-là plusieurs Camerarius (6).

En effet c'étoit un grand personnage, que Vossius (7) témoigne être encore beaucoup au-dessus de tous les éloges qu'il a reçus de tous les gens de bien & de tous les Savans. Il assûre que ç'a toujours été une marque ou d'ignorance grossiére ou de méchanceté noire de ne le louer que médiocrement; que pour lui il tâche d'exprimer la grande idée qu'il en a en l'appellant le Phénix d'Allemagne.

Il dit qu'il étoit très-habile non-seulement dans les belles Lettres, dans la Philosophie, dans l'Histoire & les Antiquités, Camerarius. mais encore dans toutes les parties des Mathématiques, ayant écrit sur presque toutes sortes de matiéres; ayant corrigé & commenté toutes sortes de Poëtes & d'Orateurs, & traduit divers Auteurs Grecs.

Scaliger fait ses éloges en plus d'un endroit & dit qu'il interprete fort bien les Auteurs (8). Paul Jove, J. Douza, J. Gruter, Christ. Colerus ne démentent pas tous ces avantageux témoignages, & ce dernier (9) veut nous persuader qu'il étoit encore un grand Politique; comme il étoit grand en toute autre chose. Il l'appelle encore la prunelle de l'Allemagne, témoignant qu'il régloit & tempéroit cette grande abondance où il étoit de toutes sortes de choses & de mots, par sa gravité & par son jugement.

Scioppius dit (10) que les services qu'il a rendus à la République des Lettres sont innombrables, & qu'ils sont tous très-considérables; que la malignité de ses envieux n'a servi qu'à relever encore davantage *l'éclat de sa gloire, ajoûtant que c'est* avec beaucoup d'inclination & de sincérité qu'il donne sa voix & son consentement aux témoignages qu'en ont rendu les Turnèbes, les Lipses, les Casaubons, les Gruters & les autres grands Hommes dont nous venons de citer une partie.

Il est vrai que Béze n'est pas si excessif que les autres dans son jugement. Car quoiqu'il ne le fasse inferieur à personne du monde, soit pour l'exactitude en toutes choses, soit pour la connoissance de la Langue Grecque: il semble reconnoître qu'il avoit quelqu'un au-dessus de lui pour l'éloquence & la pureté de la Langue Latine (11).

Tous les Ouvrages de Camerarius sont presque universellement estimés, & la plûpart sont devenus assés rares, parce que les connoisseurs s'en saisissent aussi-tôt qu'ils les rencontrent. Ses petites Notes sur *Ho-*

1 ¶ Lisés *Bamberg.*
2 Andr. Turneb. Adversar. & apud Crow. Elench.
3 H. Steph. Præfat. in Macrob.
4 Lips. Not. ad Tacit. & in Elect. & apud Crow. & Sciop.
5 Fred. Taubman. apud Quenstedt. pag. 173. cap. Crow.
6 Casaub. in Elench. G. Crow. in S. Scrip. pag 191.
7 Voss. de Scient. Mathem. cap. 65. §. 14. pag. 377.
8 Prim. Scaligeran. pag. 41. Item posterior. Scaligeran. pag. 8. & pag. 42.
9 Christ. Color. de stud. Politic. pag. 208.
10 G. Sciop de Art. Critic. pag. 7.
11 Theod. Bez. ap. Quenst. de patr. Vir. ill. pag 173.
¶ Beze ne dit pas cela. *Le sentiment général des hommes doctes*, dit-il, *est que l'Allemagne n'en a point eu de plus habile en Grec, qu'elle n'en a eu que très-peu en Latin de plus élégans, ni aucun de plus exact.* On voit que Beze n'éleve & ne rabaisse Camerarius que par rapport aux autres Savans d'Allemagne, & que cette exactitude qu'il lui attribuë, n'est pas, comme dit Baillet, en toutes choses, mais uniquement pour la diction Latine.

Camerarius. *Homére* [in-4°. à Hanov. 1537.] outre les autres, ne se trouvent qu'avec la derniére difficulté ; comme le témoigne le Bibliographe Anonyme (12).

* Camerarius a donné tant d'Ouvrages, que le Catalogue que Josias Simler en rapporte, seroit ici trop ennuyeux, c'est pourquoi nous renvoyons à la Bibliothéque de Gesner, où ils sont très-exactement énoncés. *

PAUL MANUCE, Venitien, originaire de *Rome* (13), & y demeurant, mort en 1574.

P.Manuce. 381. JErôme Magius (14) prétend qu'il étoit encore au-dessus de ce qu'on pouvoit dire à sa louange. Bisciola dit (15) qu'il étoit le Prince de la Latinité de son siécle ; qu'il étoit très-expérimenté dans les Antiquités Romaines, & qu'il entendoit parfaitement toutes les finesses & les *délicatesses* de la Langue *Latine*. *George* Fabricius (16) dit la même chose, & il ajoûte que personne ne doit se vanter de savoir en ce genre ce que Paul Manuce ignoroit.

Monsieur de Thou (17) écrit qu'outre cette connoissance éxacte de la Langue & de l'Antiquité, il avoit encore beaucoup d'industrie, & peut-être qu'il songeoit à son Imprimerie, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

Scaliger dit (18) qu'il écrivoit autant Romain, c'est-à-dire, d'un Latin aussi naturel & aussi pur qu'homme du monde, quoique dans la conversation (19) il ne fût pas dire trois mots Latins de suite. Il ajoûte qu'il étoit bien contraire à Longueil ou Longolius, en ce que celui-ci s'assujettissoit comme un esclave aux mots & à la phrase de Ciceron avec tant de scrupule, qu'il ne paroissoit pas qu'il y eût rien de lui, mais que le sens & les paroles étoient toutes de ce Romain ; au lieu que Manuce P.Manuce. écrivoit de sa tête & en son sens, s'étant formé un beau style non pas seulement de Ciceron, mais encore de Terence, & de tout ce qu'il y a de bons Auteurs de la Latinité la plus pure ; ayant fait paroître une industrie toute particuliére pour les ajuster à ses maniéres, plûtôt que de s'accommoder aux leurs.

Cependant il n'en étoit pas moins Cicéronien que Longueil, & Jacoboni (20) témoigne que quand Ciceron reviendroit sur terre, il ne sait s'il pourroit parler plus Latin, & s'il auroit plus de pureté & plus d'élégance que notre Manuce, pour exprimer, comme il a fait, les pensées & les actions des hommes de son tems, & pour démêler les affaires du monde, en parlant selon le génie de ces derniers siécles.

Muret (21) dit qu'il est assés difficile de juger lequel est le plus redevable de Manuce à Ciceron, ou de Ciceron à Manuce. Car d'un côté Manuce s'est tellement formé dans la lecture des Livres de Ciceron, qu'il est parvenu par son moyen au premier degré de l'Eloquence, dans laquelle il a passé tous ceux de son tems ; & de l'autre ayant sû joindre heureusement à l'excellence de son esprit une diligence extraordinaire, une application infatigable au travail, & une patience qui domta & usa entiérement ses forces & sa santé, il s'est mis à corriger les Ouvrages de celui qui avoit si long-tems fait le sujet de ses études. Muret ajoûte que c'est une chose incroyable de dire combien de milliers de fautes il en a corrigé avec un bonheur tout extraordinaire.

Mathieu Toscan dit que le plus excellent de tous ses Ouvrages, est le Livre des Loix des Romains (22). Mais Scaliger veut (23) que tout ce qu'il a fait généralement soit excellent, & il nomme particuliérement les Commentaires sur les Epîtres familiéres & sur celles à Atrique. On peut voir

ne. C'est du moins le sens à quoi naturellement conduit l'expression suivante de Beze *in Iconibus*. *Eo provectus est eruditionis, ut communi doctorum omnium consensu, peritiorem Linguæ Græcæ neminem, in Latina vero lingua disertiores perpaucos, exactiorem autem nullum Scriptorem habuerit Germania.*

12 Bibliograph. cur. Hist. Philolog. pag. 49.

13 ¶ On a fait voir dans la note sur le chap. 2. que c'étoit Alde qui de son autorité privée, quoique né à Bassano, s'étoit qualifié Romain.

14 Hier. Mag. Variar. Lection. Lib. 1. cap. 10.

15 Læl. Bisciol. tom. 1 horar. subcesiv. Lib. 8. cap. 14. Item Lib. 13. cap. 6.

16 Georg. Fabric. de Roma, cap. 1.

17 Jac. Aug. Thuan. Histor. Lib. 59.

18 Prim. Scaligeran. page 114.

19 ¶ Ces mots : *Quoique dans la conversation &c.* ne sont pas du *Scaligerana prima*, où le chiffre (18) renvoie, mais du *secunda* marqué plus bas chiffre 23.

20 Jacobon de Cæsior. gent. cap. 11.

21 M. Ant. Mur. Lib. 1. Var. Lect. cap. 6.

22 J. Mat. Tosc. in pepl. Ital. ap. Hanck.

23 Posterior. Scaligeran. pag. 149.

P. Manuce. voir encore Monsieur Hanckius, Monsieur Bullart, &c. (1).

* *Adagiorum Græc. accurata editio* in-fol. *Florent.* 1575. -- *Comment. in Ciceronis Epistolas & Orationes* in-fol. *Venet.* 1592. 1593. -- *Epistolæ stylo Ciceroniano scriptæ* in-8°. *Venet.* 1581. -- *Epistolarum Lib.* XII. *& Præfationum Lib.* I. in-8°. *Venet.* 1580. -- *Antiquitatum Roman. Lib. de Comitiis* in-8o. *Bonon.* 1585. -- *De Legibus* in-8o. *Col. Agrip.* 1570. -- *De Senatu* in-8o. *ibidem* 1582. -- *Annotata, castigationes & observationes in Ciceronis Philosophiam & Epistolas familiares & ad Atticum* 1541. *Venet.* -- *Ejusdem Annot. in Virgilium* 1570. *Lugduni apud Gryphum* in-8o. -- *M. Tullius Cicero Manuciorum Comment. illustratus* in-fol. 4. *vol. Venet.* 1523.

ADRIEN JUNIUS ou *de Jonghe*, d'Horn en Hollande, mort en 1575.

Ad. Junius. 382 M. Bullart trouve (2) que c'est lui faire injure que de ne l'appeller que la seconde lumiére d'Hollande après Erasme. Mais Junius n'est pas fort à plaindre si on lui conserve ce second rang jusqu'à la fin de son siécle, car il a dû le céder à plus d'un Hollandois du nôtre & particuliérement à Grotius, à Vossius, à Heinsius, &c.

Nous avons des Notes de Junius sur *Plaute*, sur *Seneque*, & sur divers Médecins, sans parler du *Nomenclator*.

* *Nomenclator* VIII. *linguis* in 8o. *Parisi.* 1606. -- *Comment. Græci in Homerum ex Eustathio concinnati* in-fol. *Basil.* 1558. -- *Scholia in Martialis Epigrammata* in-fol. *Paris.* 1601. *Comment. in utrumque Senecam* in-fol. *Paris.* 1607. -- *Observationes in Petronii Arbitri Satyricon* in-8o. *Paris.* 1629. -- *Animadversionum Libri* V. in-8o. *Francof.* 1604. -- *Observationes breviores in Plauti Comœdias* in 8o. 1568. *Typis Hervagianis.*

GUILLAUME CANTER, d'*Utrecht*, mort en 1575. âgé de 33. ans.

383 LE jeune Paré l'appelle (3) un Critique de très-grande expérience & fort poli. Et Melchior Adam (4) dit que ses *nouvelles Leçons* montrent une grande lecture & une Critique assés heureuse. Scioppius (5) en juge de même. Canter.

Il est loué non seulement par Aubert le Mire & Valere André, mais par Lipse, par Scaliger, & par plusieurs autres grands hommes.

Canter a fait encore un Traité de *la maniére de bien corriger les Exemplaires Grecs*, qui fait voir son expérience & le progrès qu'il avoit déja fait dans cette sorte d'étude. Ainsi c'est dommage pour les Lettres qu'il soit mort si jeune.

On peut voir la liste de ses Oeuvres dans Valere André (6), & Melchior Adam.

* *Syntagma de ratione emendandi Authores Græcos* in-8o. *Antuerp.* 1571.

GUILL. XYLANDER, d'*Ausbourg*, mort en 1575. (7) ou 1576.

384 MOnsieur de Thou & après lui Melchior Adam, König & les autres, disent que Xylander ne travailloit que pour gagner du pain ; & qu'il travailloit au plus vîte, étant également pressé & par la faim & par les Imprimeurs qui le nourrissoient ; & qu'ainsi il ne faut pas s'étonner si tout ce qui vient de lui n'est pas exact à cause de cette précipitation. Car il étoit d'ailleurs un des savans hommes de son siécle. La liste de ses Ouvrages se voit dans Melchior Adam. Nous parlerons encore de lui parmi les Traducteurs. Xylander.

385

1 Mart. Hanckius rer. Rom. Scripr. Isaac Bullart Acad. des Arts & des Sciences, &c.

2 If. Bull. Academ. des Sc. Liv. 3. pag. 181. 182.

3 Phil. Pareus, Comment. in Plaut. & ex eo Aub. Mir. Elogior. pag. 128.

4 M. Ad. Vit. Germ. Philos. pag. 284.

5 G. Sciopp. de Art. Critic. pag. 8.

6 Val. Andr. Dessel. Biblioth. Belg.

7 ¶ Mr. de Thou met la mort de Xylander en 1576. de même que Melchior Adam, qui ne laisse pas de reprendre Mr. de Thou de l'avoir mise en 1575. & qui effectivement l'y avoit mise dans une édition antérieure à celle que j'ai suivie.

Thuan. Hist. Lib. 6x.

M. Ad. Vit. Philos. Germ. pag. 291.

Konig. Bibl. V. & N. pag. 872.

8 ¶ On écrivoit *de Gorris*, mais on prononçoit de Gorri. Le Gorræus que cite Bodin chap. 4. de la Méthode de l'Histoire devoit être appellé *Goborius*, savoir Jaques Gohory qui disoit que ce qu'il avoit traduit du

Ro-

384 J. DE GORRIS ou DEGORI (8), dit GORRÆUS, *mort en 1577.* qui a travaillé sur *Nicandre.* Voyés les Médecins.

JEROME WOLPHIUS, *d'Oeting*, mort en 1580.

386 C'Etoit un homme de grande diligence & de beaucoup de lecture même, mais qui n'avoit ni grand jugement, ni beaucoup d'éxactitude (9). Ce qui paroît sur tout dans les deux tomes in-folio qui ont pour titre *Des Lectures Mémorables*, lesquels sont assés rares aujourd'hui, & qui sont même estimés, quoiqu'il y ait beaucoup de mauvais mêlé parmi le bon. Nous parlerons de lui plus amplement parmi les Traducteurs. (10)

* *Joan. Wolphii Lectiones memorabiles & reconditæ Cent.* XV. *Tomis duobus* in-fol. *Lavingiæ 1600.* *

M. l'Abbé DE BILLY, *de Guise*, mort en 1581.

De Billy. 387 POssevin dit (11) que de plus de cinquante ans après ce savant Abbé on n'avoit vû, & on ne verroit un si habile homme pour le Grec que lui; ce qui paroît un peu excessif.

Il a fait des *Observations sacrées* qui font connoître qu'il étoit un des premiers Critiques de son siècle. Ce sont des corrections & des explications de divers endroits des Peres & des autres Auteurs Ecclésiastiques Grecs. On estime encore son *Anthologie*.

Mais nous parlerons encore de lui avec plus d'étendue parmi les Traducteurs.

* *Jacob. Billii*, *Anthologia sacra Octostichis Versibus cum Scholiis* in-8°. *Paris.* 1575. — *Ejusdem sacrarum Observationum Lib.* II. in-fol. *Paris.* 1585. *

SIMEON DU BOIS, dit BOSIUS, *Magistrat de Limoges*, mort en 1581. ou 1582.

388 SCioppius dit (12) que, quand Lambin entreprenoit de louer l'esprit & le merite de cet homme, il ne pouvoit jamais se satisfaire, parce qu'il ne croyoit pas pouvoir satisfaire la verité en ce qu'elle éxigeoit de lui pour ce point. Bosius.

Cependant il n'avoit à louer qu'un seul Ouvrage de cet homme qui est un Commentaire sur les Epitres de *Ciceron à Attique*, lequel effectivement suffit tout seul pour faire voir que Bosius étoit un grand Critique.

Monsieur de Sainte Marthe (13) en juge de même, & il dit qu'il a apporté un genie excellent, un jugement exquis, & un grand fonds de doctrine pour corriger & expliquer ces Epitres. (14)

Bosius auroit été fort loin s'il n'eût point été assassiné par des voleurs dans le fort de ses résolutions.

* *Sim. Bosii Animadversiones in Epist. Ciceronis ad Atticum* in 8°. *Antuerp.* 1582. *

PIERRE CHACCON ou CIACCONIUS, *de Tolède*, mort en 1581.

389 ANdré Schott dit que son érudition tenoit quelque chose du miracle (15), & qu'il sembloit né, ou plûtôt tombé du Ciel pour corriger & rétablir les Auteurs dans leur premier état. Ciacconius.

Le Vittorio de Rossis (16) le loue extraordinairement de la diligence, du discernement & de l'érudition qu'il a apporté à cette correction, & du bonheur qu'il a

Roman d'Amadis passeroit un jour pour aussi véritable que l'Histoire de Paul Jove.

9 ¶ Faux. Nous n'avons guere de plus exacts ni de plus judicieux Traducteurs que lui. Mais Baillet en parle ainsi, parce qu'il le confond avec Jean Wolfius Auteur du Livre intitulé *Lectiones memorabiles & reconditæ* plein d'impostures & de calomnies outrées contre la Religion Romaine.

10 Bibliograph. cur. Hist. Philolog. p. 109.

11 Possevin Apparat. sac. pag. 780. Sammarth. &c.

12 Sciopp. de Art. Critic. pag. 12.

13 Sammarth. Elog. Lib. 3. pag. 77.

14 ¶ Isaac Casaub. Epist. 968. data Genevæ 3. Jan. 1591. ad Franc. Junium ait Bosium nusquam minus Bosium quam in Græcis corrigendis.

15 A. S. Peregr. Biblioth. Hist. tom. 3. p. 565.

16 Jan. Nic. Eryth. Pinacoth. 1. p. 191.

Ciacconius.

a eu dans ses conjectures, & dans le rétablissement d'une infinité d'endroits estropiés dans *Cesar*, dans *Salluste*, dans *Varron*, dans *Mela*, dans *Pline*, dans *Tertullien*, dans S. *Isidore*, &c. Il ajoute qu'il avoit un talent tout particulier pour entrer dans l'esprit des Auteurs, & pour prendre leur pensée.

Dom Nicolas Antoine (1) dit que lui, & Nugnez de Guzman, dit autrement Nonnius de Pincia, étoient les deux yeux de l'Espagne pour découvrir les Manuscrits, & pour en appercevoir les fautes.

Il étoit hardi & décisif dans le jugement qu'il faisoit des Ouvrages des autres, ne sachant ce que c'étoit de tromper personne, à cause de la sincerité de son ame & de la droiture de son cœur, non plus que de se laisser tromper, à cause de son érudition extraordinaire & de la pénétration admirable de son esprit. Il avoit l'art de conjecturer à coup sûr, selon Jean Grial (2), & de rencontrer presque toujours fort juste.

Outre les Auteurs que nous avons nommés il a encore travaillé sur *Cassien*, sur *Arnobe*, & *Minutius Felix*. Mais les Notes qu'il avoit faites sur *Pline* ont paru si importantes à ceux qui les ont vûës qu'on a jugé qu'elles effaceroient & feroient bientôt tomber & mépriser celles qu'avoient faites *Hermolaus Barbarus*, *Nonnius Pincianus*, *Beat. Rhenanus*, *Sigism. Gelenius*, *Jac. Dalechamp*. Ainsi il est fâcheux que cet Ouvrage n'ait point vû le grand jour.

Il voulut encore donner un essai de sa belle Critique & de sa mémoire prodigieuse, en faisant à l'égard du Decret de *Gratien* ce que nous avons remarqué ci-devant de Taragona envers Alexandre ab Alexandro. Car en effet il a eu tant d'industrie pour débrouiller ce gros amas de passages confus, estropiés, faux, &c. qu'il a fait voir tous les Auteurs de qui étoient les passages particuliers, en remontant jusqu'aux sources, & montrant en même tems la cause des fautes dont ce Livre est plein. C'est dommage qu'un travail si necessaire se soit perdu par un malheur venu de la mauvaise conduite de ses envieux.

Scioppius dit (3) qu'il avoit assés bien réussi dans ce qu'il a fait sur *Salluste* & sur l'Histoire de *Pline*.

Mais Scaliger (4) témoigne que quoiqu'il fût fort savant, il n'avoit pas laissé de faire un grand nombre de fautes dans son Livre *De Triclinio*. Cela n'a point empêché Casaubon & plusieurs autres hommes de Lettres de le combler de leurs Eloges.

Ciacconius avoit chargé la marge des Livres de son cabinet de Notes savantes sur la Critique, ce qui les avoit fait rechercher & vendre bien cher, comme nous l'apprenons de Dom Nicolas Antoine. (5).

* *In Julii Cæsaris Commentarios notæ* in-fol. *Francof.* 1606. — *Observationes in Cassianum* in-fol. *Atreb.* 1628. — *Notæ ad Sallustium* in-8°. *Francof.* 1607. — *De Triclinio Romano*, *cum Fulvii Ursini appendice* in-8°. *Romæ* 1590. — *Opuscula in Columnæ rostratæ inscriptionem de ponderibus*, *mensuris & nummis* in-8°. *Romæ* 1608. *

Les quatre POPMANS Freres *Frisiens dits à Popma seu Popmani*, 1 AUSONE, 2 CYPRIEN, il mourut en 1582. 3 SIXTE, 4 TITE.

Les Popma.

390 O *Les pauvres jugemens que les deux Popma* (Ausone & Cyprien.) *Ce qu'ils ont fait est pitoyable. Celui qui a fait sur le Varron* (Ausone,) *& sur le Salluste* (Cyprien) *n'a ramassé que des ordures.* C'est une exclamation de Scaliger (6). Néanmoins Scioppius (7) estime que la peine qu'Ausone, Cyprien & Tite ont prise sur les Epitres de *Ciceron*, sur *Sallluste*, *Caton*, *Varron*, & *Asconius Pedianus* merite des louanges. C'est Tite qui a travaillé sur *Asconius Pedianus*; & Sixte sur *Cornelius Celsus*.

* *Ausonius Popma*, *notæ in Varronem* in-8°. *Lugd. Bat.* 1601. — *Ejusdem in Catonem de re rustica* in-8°. *Franek.* 1620.

Frag-

1 Nic. Anton. Præfat. pag. 20.
2 J. Grial. in Not. ad S. Isidori origin.
3 Scioppius de Art. Critic. pag. 16.
4 Poster. Scaligeran. pag. 50.
5 Nic. Anton. tom. 2. Bibl. Hisp. pag. 144.
6 Posterior. Scaligeran. pag. 191.
7 Sciopp. de Arte Critic. pag. 18.
8 ¶ Ce fut au mois de Juillet 1584. dans sa vingtneuviéme année.
9 Scaligeran. posterior. pag. 102.
Barthius com. ad Gratii Cynegetic. V. 8.
Hieron. Groslot. Epist. ad Jacob. Lect. & alii plures.

— *Fragmenta Historicorum veterum Latinorum cum Scholiis* in-8°. *Amst.* 1620. — *Cyprianus Popma, in Sallustii Catilinam & Jugurtham emendationes* in-8°. *Francof.* 1607. — *Titus Popma, Liber de Operis servorum* in-8°. 1608. *

JEAN GUILLELME de *Lubec*, mort en 1584. d'autres disent en 1580. (8)

Guillelme. 391 CE jeune homme a été comblé des éloges de tous les Savans de son tems, qui disent qu'il s'étoit rendu recommandable pour quatre choses principalement, savoir pour la beauté de son esprit, l'étenduë de son érudition, la solidité de son jugement, & la bonté de son naturel. (9)

Lipse repete ce qu'il pensoit de lui en plus d'un endroit de ses Ouvrages (10). Il dit que ses Ecrits n'ont rien de son âge, & que tout y est mûr, qu'il n'a jamais vû d'esprit qui fût plus à son goût que celui-là; qui eût plus de finesse & de discernement dans la Critique & plus de solidité dans sa doctrine.

Scioppius en a les mêmes sentimens (11), & il dit qu'outre ces excellentes qualités il avoit encore le style fort agréable.

Ses principaux Ouvrages de Critique sont ses *Leçons vrai-semblables*, ses *Questions sur Plaute*, & ses *Commentaires sur Ciceron*. Scioppius prétend qu'ils font assés eux-mêmes l'éloge de leur Auteur sans qu'il soit besoin que les autres se mêlent d'en rien dire. Et Lipse ajoûte qu'ils sont de si bonne durée que ni l'envie ni les tems futurs ne les pourront ruiner.

Guillelme étoit grand amateur de Ciceron, mais cet amour étoit reglé & retenu par la raison & le sens commun, qui y mettoit de la moderation. Car il n'imitoit pas ces scrupuleux qui n'osent sortir de leur Ciceron de peur de se gâter en prenant un autre air, & d'alterer leur pureté par le mélange des autres Auteurs. Et il Guillelme se mocquoit quelquefois de la folie de ces Ciceroniens (12) qui aimoient mieux pécher contre le bon sens & les regles de la veritable science, que de manquer à la moindre formule de Ciceron; & qui ne se soucioient pas que les corps de leurs discours ne fussent que des squeletes, ou des monstres, pourvû qu'ils ne fussent couverts que des ornemens, & cousus des mots de leur Maître. (13)

* *Jan. Guillelmii notæ ad Opera Ciceronis* in-fol. *Hamb.* 1614 — *Plautinarum Quæstionum Comment. ubi etiam Tullii quædam loca illustrantur* in-8°. *Francof.* 1604. — *Verisimilium Lib.* VIII. *Pars prima* in-8°. *Antuerp.* 1582. — *Verisimilium Lib.* III. in-8°. *Francof.* 1604. *

JEAN SAMBUCUS de *Tyrnaw*, mort en 1584.

392 CEt homme est plus celebre pour Sambucus. avoir deterré & publié plusieurs Manuscrits, qu'il ne l'est par son propre savoir, comme remarque Mr. Colomiez (14). Il n'a point laissé de produire divers Ouvrages de sa façon tant en vers qu'en prose, & si on en croit P. Victorius (15) & Mr. Bullart (16), il étoit constamment un fort habile homme.

Mais je crois que la louange la plus solide qu'on puisse lui donner est celle dont Mr. de Thou l'a honoré (17), en le louant de la diligence & de l'application avec laquelle il a ramassé les éxemplaires des anciens Auteurs pour en regaler le Public.

* *In Com. Julii Cæsaris lectiones & Spicilegia* in-fol. *Francof.* 1606. — *Notæ in Petronii Arb. Satyricon, cum ejusdem Vita* in-8°. *Helenop.* 1610. — *Dialogi III. de imitatione à Cicerone petenda, Paraphrasis & Scholia in Somnium Scipionis* in-8°. *Antuerp.* 1563. — *Annot. ad Luciani Opera* in-8°. *Basil.* 1563. *

10 Lipf. Lib. 2. Elector, cap. 16.
11 Sciopp. de Arte Critic. pag. 17.
12 Melch. Adam Vit. Philosoph. Germ. pag. 310.
13 Idem iterum pag. 318.
14 Paul. Colom. Opusculor. pag. 132.
15 Petr. Victor. var. lect. Lib. 37. cap. 18.
16 If. Bullart Acad. des Arts &c. des Sciences. Tom. 2. liv. 4. 19. &c.
17 Thuan. Histor. Lib. 80.

FRANCOIS DE LA TORRE

Jésuite *Espagnol*, dit d'abord TORRENSIS, & depuis TURRIANUS, mort en 1584.

Turrianus. 393 IL a fait des Scholies & des Observations sur diverses Pieces de l'Antiquité Ecclesiastique, & particulierement des Peres Grecs. Il y paroit beaucoup de lecture & d'érudition, mais le discernement n'y est pas toujours fort fin. Nous avons déja parlé de lui dans la premiere Partie des Critiques, & nous en ferons encore mention ailleurs.

Ses actions & ses écrits sont dans la Bibliotheque d'Espagne & des Jesuites composée par André Schott & Nicolas Antoine & par Alegambe & Sotwel.

M. ANTOINE MURET, *Limousin*, mort en 1585.

Muret. 394 COmme nous parlerons plus amplement de lui parmi les Poëtes, les Epistolaires, & particulierement parmi les Orateurs, nous ne rapporterons ici que ce qui regarde la Critique.

Nous avons de lui en ce genre d'écrire des notes & des corrections sur *Terence*, *Tibulle*, *Catulle*, *Properce*, *Ciceron*, *Salluste*, & *Corneille Tacite*. Nous avons encore ses *diverses Leçons* dans lesquelles selon Scioppius (1) & Borremans (2) il a joint l'élegance & la delicatesse avec le jugement. Et Konig (3) dit qu'il ne se peut rien imaginer de plus abondant, & de plus fecond, ni en même tems de plus poli que cet Ouvrage des Diverses Leçons.

* *Comment. in Catullum, Tibullum & Propertium* in-fol. *Parif.* 1604. — *In Horatium* in-fol. *Basil.* 1580. — *In Petronium* in-8°. *Helenopoli* 1610. — *In utrumque Senecam* in-fol. *Parif.* 1607. — *In Tacitum* in-fol. *Parif.* 1608. — *Scholia ad Terentii Comœdias* VI. in-fol. *Neap.* 1619. — *Notæ in Sallustium* in-8°. *Ingolst.* 1604. — *In primum Quæstionem Tusculanam Ciceronis*, *in Officia*, *in* V. *de Finibus*, *in Orationem pro Dejotaro & in Catilinarias* in-8°. *Ingolst.* — *Variarum Lectionum Lib.* XIX. in-8°. *Francof.* 1604.*

ACHILLE ESTAZO, dit *Statius*, *Portugais*, mort en 1585. (4) ou *selon d'autres en* 1581.

395 DOm Nicolas Antoine dit qu'il étoit grand homme de Lettres (5), & il le met dans la premiere classe des excellens Critiques d'Espagne, le préferant même en ce point à Vives, à Delrio &c. Achil. Statius.

Lipse témoigne qu'il avoit un grand génie & beaucoup de lecture (6). Il a fait un grand nombre d'observations sur divers Auteurs, & Schott (7) dit qu'il a pris Denys d'Halicarnasse pour le modele de sa Critique. Il ajoute qu'il est plus disert & plus abondant que Muret même dans ce qu'il a fait sur *Tibulle*, que quoique les notes qu'il avoit données *d'abord sur divers* Livres de *Ciceron ne fussent pas à mépriser*, neanmoins *la suite* des tems & l'experience lui *firent trouver* beaucoup de choses à *corriger*, & lui donnerent lieu d'y *faire* des augmentations.

Le caractere de son style est d'être grave par tout, mais il affectoit trop de se distinguer du Vulgaire pour écrire à l'antique, voulant imiter la maniere d'écrire des Anciens qu'on trouve dans les inscriptions des Pierres, des Medailles & des autres Monumens, & faisant ainsi dans son écriture des changemens, des additions & des retranchemens de lettres qui sont hors de notre usage ordinaire. On peut voir la liste de ses Ouvrages dans la Bibliotheque de Dom Nicolas Antoine.

* *Comment. in Catullum, Tib. & Propert.* in-fol. *Parif.* 1604. — *In Suetonium* in-fol. *Parif.* 1610. — *In Ciceronis Librum de fato* in-8°. *Lovanii* 1551. — *Observationes difficilium locorum Græco-Latinorum* in-8°. *Francof.* 1604.*

P.

1 G. Gasp. Sciopp. de Arte Critic. p. 7.
2 Ant. Borremans var. lection, c. 3. p. 10.
3 M. Konig. Biblioth. V. & N. p. 561.
4 ¶ Ce fut le 17. Septembre 1581.

5 Nic. Ant. Bibl. Hispan. Præfation. p. 10.
6 J. Lips. Lib. 1. var. lect. cap. 11.
7 Andr. Schott. Biblioth. Hispan. tom. 3. pag. 485. 486.

P. VICTORIUS, *mort en 1585. Professeur à Florence.*

Victorius. 396 Scaliger l'appelle le plus savant des Italiens (1), & il dit qu'il étoit un très-homme de bien, d'une fidelité éprouvée, & que les Gens de Lettres lui avoient bien de l'obligation. Et ailleurs il ajoute qu'il a bien fait dans ce qu'il a écrit, mais qu'il est long : qu'on faisoit grand état de lui en Italie, mais que c'étoit un genie médiocre qui n'avoit rien qui le distinguât du commun; que c'est un assés bon Ecrivain, & qu'il a de la diligence, mais qu'il a le jugement fort petit; en un mot qu'on l'estimoit beaucoup dans son Pays, parce que les Italiens ont coutume, dit-il, d'avoir toujours bonne opinion de leurs gens.

Monsieur de Balzac (2) dit que Victorius n'est pas à la verité si agréable que Lipse & quelques autres, mais qu'il a une certaine simplicité Romaine qui plaît infiniment, & que sa negligence même ne laisse pas d'avoir quelque grace. Qu'au reste il étoit de fort bonne naissance, & qu'il avoit annobli la Pedanterie. Qu'il nous a laissé de bonnes & judicieuses observations sur *Aristote*, *Ciceron*, (le prétendu) *Demetrius Phalereus* &c. Que le Casa le reconnoît pour son Maître ; qu'Annibal Caro le consultoit comme l'oracle de son Pays ; que Scaliger le consideroit comme un très-savant homme; qu'il recevoit des visites des Princes de Medicis chés lui ; & que le Roi Henri III. même lui écrivit pour lui demander son amitié.

Neanmoins le même Auteur dit ailleurs (3) qu'il avoit peu d'estime pour son style & pour ses maniéres d'écrire, sur tout dans ses Lettres & ses Oraisons. Que c'est du vin qui veritablement n'est pas gâté, mais *qui n'est qu'à huit deniers le pot*, pour user des termes du bon homme Malherbe. Qu'il ne fait point de Solecismes, & n'est point barbare, & qu'il est même Citoyen Romain, mais qu'il est de la lie du Peuple, & qu'il n'a rien qui le fasse valoir que le lieu de sa naissance. En un mot il dit qu'il est fort ennuyeux, fatigant & de peu de saveur, & qu'il n'a ni force ni vertu. Que cela n'empêche pas néanmoins qu'il ne soit docte & judicieux : & qu'en ceci même il préfere sa bassesse & son petit pas à l'orgueil & à l'impetuosité des Ciampoli, des Malvezzi, & de plusieurs autres fanfarons de de-là les Monts. Victorius.

Le principal Ouvrage de Critique que Victorius ait fait, est celui des *diverses Leçons* qui ne sont pas grand' chose au jugement de Scaliger, parce, dit-il, qu'il n'y a presque que des mots & du babil, & fort peu de conjectures. Il ajoûte qu'il s'est néanmoins fort appliqué à conferer les Livres, mais qu'il n'avoit pas le genie propre pour les Livres, & particuliérement pour cette sorte d'étude. (4)

Cependant Lewin Torrentius (5) loue Victorius d'avoir été très-scrupuleux & très-fidelle dans la correction des Ecrits des Anciens. Ce qui n'est pas entierement opposé au jugement qu'en ont fait Scaliger & Balzac, puisque la diligence & la fidelité ne sont pas incompatibles avec les défauts qu'on a remarqués en lui.

L'Auteur Anonyme de la Bibliographie dit que le plus ordinaire de ces défauts qu'on reproche à Victorius (6), est de paroître un peu trop obscur dans ses Commentaires sur les Auteurs. Néanmoins il ajoûte en un autre endroit, qu'il est celui qui a le mieux réussi sur la *Rhétorique d'Aristote*.

* *Variarum Lectionum Lib.* XXVIII. *cum additione & alteratione* in-fol. *Floren.* 1582. — *Versio & Com. in primum Lib. Arist. de Arte poëticâ* in-fol. *Flor.* 1573. — *Comm. in Arist. Rhetoricam* in-fol. *Floren.* 1548. — *In Arist. Ethica cum textu Gr. Lat.* in-fol. *Flor.* 1584. — *In Demetrium Phalereum de elocutione cum textu Gr. Lat.* in-fol. *Floren.* 1562. — *In Arist.* VIII. *Libros de Republicâ cum textu Gr. Lat. Floren.* 1576. — *Explicationes suarum castigationum in Ciceronem, Varronem & Columellam* in-8°. *Paris.* 1585. *Opera M. Tullii Ciceronis cum comment. Petri Victorii* in-fol. 4. vol. *Venet. apud Junctas* 1536. *

An-

1 Prim. Scaligeran. pag. 147.
Posterior. Scaligeran. pag. 251. & si lubet pag. 126.
2 Balz. Lettr. 20. du Livre 3. à Chapelain en 1638.
3 Idem Lettre 21. du même Livre &c.
4 Poster. Scalig. p. 251. & si lubet p. 126.
5 Lev. Torrent. Comm. in Sueton. Claudii Vit. cap. 43. & ex eo M. Konig. Bibl. V. & N. pag. 843.
6 Bibliograph. cur. Histor. Philolog.

Antoine AUGUSTIN Archevêque de Tarragone, mort en 1586.

Ant. Augustin. 397 C'Est un des plus grands hommes du seiziéme siécle, & un des plus judicieux & des plus pénétrans Critiques que l'Espagne ait jamais portés, dit Dom Nicolas Antoine (1) après plusieurs autres qui lui rendent cette justice avec quelque sorte d'envie.

Pignorius (2) écrit qu'il étoit très-consommé dans toutes sortes d'Antiquités ecclesiastiques & prophanes. Paul Manuce (3) avoit déja dit la même chose auparavant, ajoutant qu'il n'étoit qu'esprit, qu'industrie & que travail; qu'il avoit le jugement le plus solide & le plus severe, le discernement le plus fin & le plus exact, & en même tems l'érudition la plus exquise & la plus étenduë de ces tems-là.

Nous avons assés peu de choses de lui sur la Critique & qui concerne la correction des Auteurs. Il a donné entre autres des Notes sur le *Varron*, sur le *Pompeius Festus*, & des Fragmens des anciens Historiens. On peut encore mettre son Ouvrage de la correction de *Gratien* parmi ses Livres de Critique, mais nous en traiterons ailleurs.

Les Notes sur le *Varron* ont été generalement estimées. Turnebe qui dit que les Belles Lettres lui ont d'ailleurs de grandes obligations, & qui l'appelle un très-savant homme (4) ajoûte qu'il est le liberateur & le restaurateur de Varron, & que celui-ci lui devoit la vie comme à son veritable Medecin. Neanmoins Scaliger qui reconnoît aussi en lui ce grand fonds d'érudition que tout le monde y trouve, prétend (5) qu'il étoit encore capable d'autre chose à l'égard de Varron, & qu'il auroit pû s'en acquitter beaucoup plus heureusement, s'il en avoit voulu prendre la peine.

Mais nous parlerons encore plus amplement de lui parmi les Canonistes, & les Medaillistes (6).

* *Notæ ad Varronem* in-8°. *Dordrecti* 1619. — *Annott. ad M. Verrii Flacci quæ extant*, & *ad Pomp. Festum de verb. significatione* in-8°. *Antuerp.* 1593. * Ant. Augustin.

FRANC. MATURANTIUS. (7)

398 IL a voulu rendre l'Achile du Poëte *Stace* plus traitable en tâchant d'amollir sa dureté par la douceur de ses discours, dit un Auteur Anonyme (8). Et outre cela il a fait des Commentaires sur quelques Oraisons de *Ciceron*. Mais ce qu'il a fait de moins inutile sont les Explications des *Verrines*, quoiqu'il se soit plus attaché à expliquer la matiére que l'art dans lequel elle est traitée. Maturantius.

* *In aliquot Ciceronis Orationes* in-fol. *Basil.* 1553. — *Comm. in Ciceronis Rhetoricam* in-fol. *Venet.* 1496. — *P. Statius cum Comm. Domitii Lactantii & Maturantii* in-fol. *Venet.* 1494. — *Supplementum Artis Metricæ* in-8°. *Venet.* 1522. *

ELIE VINETTE (9) d'auprès de *Barbesieux en Saintonge*, Professeur *de Bourdeaux*, mort en 1587. âgé de plus de 80. ans.

398 *bis* C'Etoit un des savans Philologues de son siécle & un des plus heureux Critiques qui eût paru jusqu'alors pour la correction, l'explication, & l'édition des anciens Auteurs. On a de lui un *Ausone*, un *Perse*, un *Suetone*, un *Florus*, un *Solin*, un *Pomponius Mela*, un *Theognis*, un *Eutrope*, avec un *Paul Diacre*, ce que *Volusius Metianus*, *Rhemmius Palæmon*, & *Priscien* ont écrit sur les Monnoyes, les Poids & les Mesures, outre divers Ouvrages de Philologie & sur les Antiquités. Il a été estimé de tous les Savans, & particuliérement de Joseph Scaliger (10). Son Ausone est loüé sur tous ses autres Ouvrages par Monsieur de Sainte Marthe (11). Monsieur de Saumaise dit beau- Vinet.

1 Nic. Anton. Biblioth. Hisp. Præfat. pag. 20.
2 Laur. Pignor. Epistol. 47.
3 Paul. Manuc. Lib. 2. Epistol. in diversis Epist. passim.
4 Adr. Turneb. Lib. 23. Adversarior. cap. 17.
5 Jos. Scalig. Præfat. in Varron.
6 Mart. Hanck. de rer. Rom. Script.
7 ¶ François Maturantius, en Italien Maturacci, ayant vêcu jusqu'en 1510. & peut-être quelques années au-delà, pouvoit plus réguliérement être placé entre Petrus Crinitus, & Raphaël de Volterre. Il étoit de Pérouse. L'Auteur qui parle de lui, & que Baillet croit Anonyme, est très-connu, puisque c'est Marc-Antoine Sabellic dans son Dialogue *de Latinæ Linguæ reparatione*, imprimé dans le dernier tome de ses Oeuvres à Bâle 1538. & 1560.
8 Auctor Dialog. de L. L. reparat. pag. 412.
9 ¶ *Elias Vinetus*, en François Elie Vinet. C'est ainsi

Vinet. beaucoup de bien de son Solin, & le préfere à celui de Delrio, quoique celui-ci ait travaillé long-tems depuis lui, & qu'il eût dû profiter de ses lumiéres & de la nouvelle découverte d'autres Manuscrits (12). Vossius loue aussi son Pomponius Mela (13). On peut voir son éloge dans Monsieur de Thou (14).

* *Vita ejus & Comm. in Ausonium* in-fol. *Burdig.* 1590. -- *Annott. in Persii Satyras* in-fol. *Paris.* 1638. -- *Comm. in Suetonium* in-fol. *Paris.* 1610. -- *Notæ in L. Flori* IV. *Libros rerum Romanarum* in-8°. *S. Gervasii* 1606. -- *Notæ ad Volusium*, *Rhemnium & Priscianum de asse, ponderibus, ac mensuris* in-8°. 1585. *

JACQUES PAMELIUS Evêque de *saint Omer*, mort en 1587.

Pamelius. 399 Il a travaillé sur divers Auteurs Ecclésiastiques, comme sur *Cassiodore*, le *Micrologue*, *Raban*, le Sacramentaire de *Saint Gregoire*, & quelques autres Ouvrages *Liturgiques*, &c.

Mais le meilleur service qu'il ait rendu à l'Eglise & aux Lettres consiste dans les éditions de *Tertullien* & de Saint *Cyprien* dont il a rangé les Oeuvres dans un nouvel ordre, y ayant ajouté des piéces nouvelles qui n'avoient pas encore été publiées. Il y a fait aussi de savans Commentaires qui font juger qu'il avoit une grande connoissance de l'Antiquité Ecclésiastique, & qu'il étoit assés bon Critique.

Il est loué par Baronius, (15) par Scioppius, & par divers autres Savans, & on peut dire que c'est lui qui a jetté les fondemens solides sur lesquels ont bâti depuis lui Messieurs Rigaut, le Prieur, Lombert, & Fell, quoique tous ces Messieurs ayent trouvé beaucoup de choses à réformer dans ce qu'il a fait d'Historique & de Critique sur ces deux Peres. Ce qui n'est nullement extraordinaire, puisqu'ils sont venus après lui. Pamelius.

* Les Notes & l'ordre de Pamelius sont suivis dans l'édition de saint Cyprien par Jean Fell Evêque d'Oxfort, imprimée *in-fol.* à Oxfort 1682. -- *Vita Tertulliani & Annott. ad Opera ejus* in-fol. *Paris.* 1635. -- *Liturgica Latinorum* 2. *tom.* in-4°. *Coloniæ* 1609. *

M. VAILLANT de GUESLIS d'*Orleans*, Abbé de Paimpont, dit en Latin, *Germanus Valens Guellius Pimpontius*, mort vers 1588 (16).

400 M. de Sainte Marthe (17) dit qu'il usa pour commenter *Virgile* d'une nouvelle méthode dont on ne s'étoit pas encore avisé jusqu'alors : & que sans se contenter de faire des scholies & des notes comme les autres, il confera avec beaucoup d'exactitude les Auteurs Grecs avec les Latins, pour en tirer de quoi éclaircir les endroits les plus obscurs de ce Poëte : en quoi il réussit admirablement. Et Scioppius dit (18) que les Savans ont fait de si grands éloges de ces *Paralipomenes* de Monsieur de Paimpont, qu'il s'est souvent mis en colere contre le Génie tutelaire de l'Allemagne sa patrie, qui avoit la lâcheté de souffrir qu'on y put vivre sans y voir ces excellens Livres. Vaill. de Gueslis.

M. de Sainte Marthe remarque encore que le style de cet Ecrivain est un peu trop serré & trop concis, & que c'est peut-être ce qui contribuë à le rendre un peu obscur; mais qu'il récompense assés ce leger défaut par le poids & l'abondance des belles pensées qui charment un lecteur raisonnable.

* *Comm. & Paralipomena in Virgilium* in-fol. *Antuerp.* 1575. *

401

ainsi que l'Auteur écrivoit son nom.

10 Jos. Scalig. Præfat. in Auson. Burdigal.

11 Scævol. Sammarthan. Elogior. Lib. 3. pag. 94.

12 Claud. Salmas. Prolegomen. in Jul. Solini Polyhist.

13 J. Ger. Vossius de Scient. Mathemat. cap. 44. §. 26. pag. 258.

14 Jac. Aug. Thuan. Lib. 88. Histor. suor. temp.

15 Baron. Annal. Ecclesiast. sæculi 2.

Sciopp. de Arte Critica pag. 15. 16.

Aub. Mir. [illegible]g. Belgic. & in Bibl. Eccles. Script.

Valer. Andr. Biblioth. Belgic.

Journ. des Savans du 8. Fevrier 1666.

Vid. & Rigaltium, Priorium, Lombert. Fell. in suis editionib.

16 ¶ Il mourut le 25. Septembre 1587.

17 Scævol. Sammarth. elog. Gall. Lib. 3. pag. 95.

18 G. Sciopp. de Arte Critic. pag. 12.

Dorat. 401 JEAN DORAT le Poëte, *Limousin*, mort en 1588. dit *Auratus*, avoit un talent tout à fait singulier pour corriger & rétablir les bons Auteurs.

Voyés ci-après au Titre de M. Cujas, Art. 406.

* *Poëmatia* in-8°. *Basil.* 1564. *

JEAN STURMIUS de *Sleyden entre les Duchés de Limbourg & de Juliers*, mort en 1589.

Sturmius. 402 IL étoit fort versé dans la lecture des anciens Orateurs, Rhéteurs, & Sophistes Grecs & Latins. Nous avons de lui en matiére de Critique de savantes Scholies sur l'*Hermogene*. Mais nous en parlerons plus amplement parmi nos Rhétoriciens.

* *Versio & Scholia ad Hermogenis Rhetoricam* in-8°. 1570. *

THEODORE CANTER d'*Utrecht* frere de Guillaume.

Theod. Canter. 403 NOus avons de lui des *diverses Leçons* & une édition d'*Arnobe*. Scaliger loue le premier Ouvrage (1), disant qu'il y a de bonnes choses dans ses diverses Leçons, qu'il y a beaucoup à profiter, & que quoique l'Auteur ne fût point savant, c'est néanmoins un beau travail; que Théodore a lû tous les Auteurs Grecs pour faire ce Recueil, & que pour lui il avoit beaucoup profité en son particulier de la lecture de ce Livre.

Scioppius ne tombe pas d'accord que Théodore ne fût pas savant (2), & il prétend que ces deux Ouvrages sont des preuves du contraire. Il ajoute que Canter avoit fait esperer au Public de lui faire voir encore quelque chose de plus grand dans la suite.

* *Variarum Lectionum Lib.* II. in-8°. *Francof.* 1604. -- *Notæ ad Arnobii Lib. contra Gentes* in-fol. *Paris.* 1639. *

HERCULE CIOFANI de *Sulmone*, Italien.

404 L'Honneur qu'il croyoit avoir d'être le compatriote d'*Ovide* lui a fait entreprendre des Commentaires sur ce Poëte; & l'inclination avec laquelle il a travaillé l'a si fort secouru, qu'elle semble avoir beaucoup contribué à le faire réüssir. Ciofani.

Paul Manuce dit (3) que ses observations sur les Métamorphoses sont fort savantes, & qu'elles sont recueillies de divers Poëtes; il ajoute que son Latin est pur, élégant, & qu'il a tous ses ornemens : de sorte qu'on y trouve le plaisir & l'agrément joint à l'utilité. Muret (4) en a porté le même jugement que Manuce. Scaliger (5) dit en général qu'il a bien écrit sur *Ovide*, & qui plus est qu'il étoit honnête homme. Scioppius (6) n'en juge pas moins avantageusement que les autres.

Le Sieur Nicodeme (7) dit enfin qu'outre qu'il étoit savant, il étoit encore modeste, judicieux dans ses observations, porté à louer les autres, & ennemi de la Censure.

* *Observationes in Opera Ovidii* in-fol. *Francof.* 1601. *

PIERRE de DANIEL ou DANIELIS (8) de *saint Benoît sur Loire*.

405 TUrnébe le loue extraordinairement (9) quoiqu'il ne fût encore qu'un jeune homme de son tems. Scioppius en dit aussi beaucoup de bien (10), mais Scaliger semble ne le pas beaucoup estimer (11). C'est à lui que nous devons l'édition du Commentaire sur *Virgile* qui porte le nom de *Servius*. Mais il se trouve des Manuscrits de ce Commentaire plus amples & plus corrects que celui qu'il nous a donné. P. Daniel.

Il avoit un talent particulier pour connoître les bons Auteurs, & un discernement

1 Posteriora Scaligerana pag. 42.
2 Sciopp. de Arte Critica pag. 8.
3 Paul Manuc. in addit. ad Bibl. Neap. Leonard. Nic.
4 M. Ant. Muret. apud eumdem.
5 Scaligeran. pag. 72.
6 Sciopp. de Arte Critica pag. 19.
7 Leonard. Nicodem. addit. ad Topp, Bibl. Neap. pag. 70.

8 ¶ On n'a jamais dit ni *de Daniel* ni *Danielis*, mais simplement Pierre Daniel. Il étoit Avocat à Orléans, Bailli de S. Benoit sur Loire. Les Huguenots en 1562. ayant pillé le Monastére, le Cardinal de Chatillon, qui en étoit Abbé en donna la Bibliothèque, riche de plusieurs bons Manuscrits, à Pierre Daniel. De-là est sorti le Servius plus ample que les précédens, de-là le Qué-

P. Daniel. ment plus qu'ordinaire pour les Manuscrits dont il étoit fort curieux.

* *Petrus Daniel Aurelius, Notæ in Petronii Satyricon* in-8°. 1629. — *Ad Plauti Querolum Notæ, auctæ per Rittershusium* in-8°. *Heidelb.* 1595. *

M. CUJAS (Jacques) de *Toulouse*, mort en 1590.

Cujas. 406 Scaliger dit (12) que Cujas & Dorat étoient des plus judicieux & des plus habiles Critiques du siècle, qu'ils avoient tous deux un talent tout extraordinaire pour corriger & rétablir en leur entier les bons Auteurs, & il ajoute qu'il ne connoissoit personne qu'eux d'entre les Savans qui fussent capables de cela.

Pour ce qui est de Cujas, Scioppius écrit (13) qu'il lui est impossible de dire combien de milliers de fautes il a corrigé, non seulement dans les Livres du Droit Civil, mais aussi dans un grand nombre d'autres Auteurs.

Mais nous aurons encore d'autres choses à dire de ce grand homme en son lieu.

* *Epistolæ Græcanicæ mutuæ* in-fol. *Col. Allobr.* 1606. -- *Observationum & emendationum lib.* XXVIII. in 8°. *Col. Agrip.* 1598.*

FRANC. HOTMAN ou HOTOMAN *Parisien, originaire de Silesie*, mort en 1590.

Hotoman. 407 Scioppius dit (14) qu'il étoit excellent Critique aussi-bien que Jurisconsulte, & que ses Observations & ses Commentaires sur *Ciceron* & sur *César* en font foi: outre que son beau style fait voir combien il étoit exercé dans les bons Auteurs Latins.

Le même Auteur semble en un autre endroit recourir à l'hyperbole, disant (15) qu'il n'étoit point de plus docte ni de meilleur homme que lui sous le Ciel. Rosin (16) témoigne aussi qu'il étoit dans la réputation d'un des plus beaux génies de son tems, & il l'appelle un très-savant Antiquaire. Hotoman.

Mais Scaliger (17) prétendoit qu'il n'y avoit en lui rien de recommandable que son beau Latin & son éloquence, & que du reste c'étoit un *pauvre homme*. En quoi son jugement paroît un peu trop rigoureux.

Nous en parlerons encore parmi les Jurisconsultes.

* *In Jul. Cæsaris Commentarios Notæ, renovatæ cum figuris* in-fol. 1606. *Francofurti.* -- *Comm. in aliquot Ciceronis Orationes* in-fol. *Bas.* 1594. -- *In Ciceronis Epistolam ad fratrem* in-8°. *Bas.* 1591. *

LATINO LATINI de *Viterbe*, mort en 1593.

408 Nous avons sa *Bibliothéque sacrée & profane*, c'est-à-dire un Recueil de Critique contenant des observations, des corrections, des conjectures & des diverses Leçons sur un très-grand nombre d'Auteurs ecclésiastiques & profanes, publié à Rome par Dominique Magri en 1677. in-folio. Latini.

Raimond Capisucchi, qui étoit Maître du sacré Palais (18), disoit qu'il ne pouvoit assés admirer le travail & la constance infatigable avec laquelle Latini avoit lû & déchiffré tant d'Auteurs, non plus que la pénétration & la subtilité de son esprit, son adresse incomparable à se tirer des endroits les plus douteux, sa prudence solide & judicieuse dans ses décisions, mais plus que toute autre chose encore, son amour admirable pour la vérité, qui l'a porté à ne rien oublier pour la tirer des endroits les plus obscurs des Auteurs comme du milieu des ténébres.

Il est aisé de juger combien les conjectures de Latini étoient heureuses, en ce que dans les éditions de plusieurs Auteurs qui ont paru depuis, on a suivi les mê-

Quérolus, & peut-être d'autres. Pierre Daniel étant mort, ses Manuscrits furent vendus. On peut voir l'Histoire de leur sort curieusement rapportée page 65. & 66. du Voyage litéraire de deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.

9 Adrien Turnebe Adversarior. Lib. 26. cap. 21.

10 Sciopp. de Arte Critica pag. 13.

11 In Scaligeranis, au mot *Glossaires*.

12 Prima Scaligerana pag. 21.

13 Sciopp. de Arte Critica pag. 8.

14 Sciopp. de Arte Critica pag. 8.

15 Idem Lib. 1. Verisimil. cap. 19.

16 Jo. Rosin. Antiq. Rom.

¶ C'est-à-dire Dempster dans sa Table des Auteurs au devant des Antiquités Romaines de Rosin.

17 Prima Scaligerana pag. 91.

Vid. & Sammarth. & Thuan. & alios.

18 Mandat. Magistri S. Petri Raim. Capisucchi.

Latini. mêmes corrections qu'il avoit faites, quoiqu'on n'eût point eu communication de son travail, & qu'on eût suivi des Manuscrits qu'il n'avoit point vû; comme le témoigne le Sieur Magri (1).

Il a été loué de tous les gens de bien & de tous les Savans de son siécle qui l'ont connu. Antoine Augustin (2) reconnoît qu'il avoit du savoir & qu'il étoit homme de bonne foi. Baronius dit (3) qu'il étoit parfaitement bien versé dans la Science Ecclésiastique, & qu'il avoit des yeux de Lynx pour découvrir les fautes qui se sont glissées dans les exemplaires. Lipse (4) écrit qu'il étoit très-instruit dans toute sorte de literature, & que c'étoit le meilleur homme d'entre tous les vieillards de son tems.

Pamelius qui s'est toujours fort-heureusement servi de ses lumiéres dans ses corrections & ses commentaires sur Tertullien & Saint Cyprien, ne peut assés exprimer (5) combien il admiroit sa doctrine, & il embrassoit toujours ses conjectures & ses sentimens comme étant les plus solides. On a imprimé les notes de Latinius avec les Commentaires de Pamelius sur ces deux Auteurs [*in-folio* à Paris en 1635.]

Il a encore beaucoup travaillé à la correction du *Decret de Gratien*, & il tenoit un des premiers rangs parmi ce grand nombre de Correcteurs Romains, non pas en dignité mais en savoir.

* *Epistolæ, conjecturæ & observationes &c.* in-4°. *Romæ* 1659.

JEAN LEUNCLAVIUS ou LEWENKLAW, d'*Amelborn en Westphalie*, mort en 1593.

Leunclavius. 409 SCaliger témoigne (6) qu'il étoit fort entendu dans la lecture des Auteurs Grecs du bas âge, c'est-à-dire, de l'Empire de Constantinople; qu'il avoit une grande connoissance du Grec des Jurisconsultes, mais non pas de celui des anciens Auteurs; & que tous ses Ecrits sont fort utiles & même nécessaires. Nous parlerons encore de lui parmi les Traducteurs.

* *Versio & Appendix ad Xenophontem* in-fol. *Paris.* 1622. — *Ejusdem Notæ in Dionem Cassium* in-8°. *Francofurt.* 1592.*

LOUIS CARRION de *Bruges originaire d'Espagne*, mort en 1595.

410 ENtre les Ouvrages Critiques & Philologiques de cet homme, nous avons trois Livres de *Leçons Antiques*; deux Livres de *Corrections & d'Observations*; des Notes & des Corrections sur *Salluste*, sur *Censorin*, sur *Cassiodore*, sur *Valerius Flaccus*, &c. Carrion.

Scioppius témoigne (7) qu'il fait voir dans ces Ouvrages *un grand fonds d'érudition*. *Henri Lindembrog* (8) l'appelle *homme d'un jugement très-exquis*, & il témoigne qu'il étoit très-savant.

Mais Scaliger dit (9) qu'il étoit porté à la malice, usant de mauvaise foi envers ceux qui l'obligeoient. Il étoit extrêmement jaloux de la gloire de Lipse, & c'est peut-être pour cela que celui-ci l'appelloit un *Lezard.*

On pourra parler ailleurs de ce Carrion dans un Recueil à part des Plagiaires.

* *Scholia in Sallustii Historiarum lib.* in-8°. *Francof.* 1607. — *Antiquarum Lectionum Commentarii* III. *part.* in-8°. *Francof.* 1604. — *Emendationum & Observationum lib.* II. *ibidem.* *

VA-

1 Domin. Macer. Vit. Lat. Lat.
2 Ant. August. in Antiquit. Roman. Dialog. XI.
3 Baron. in not. Martyrolog. Rom. ad diem 15. Junii B. Item ibid. ad diem 18. Julii G.
4 Lips. Centur. 2. Epist. 39.
5 Jac. Pamel. edit. Tertul. & Cypr. & plura apud Macrum, ut suprà.
6 Poster. Scaligeran. pag. 140.
7 Sciopp. de Arte Critica pag. 9.
8 Henr. Lindembr. præfat. in Censorin.
9 Poster. Scaligeran. pag. 44. &c.
10 Scioppius de Arte Critica pag. 18.
11 Poster. Scaligeran. pag. 242.
12 Sciopp. de Arte Critica pag. 15.
13 Patin Histor. Numism. Latin. cap. 24. pag. 201. Aub. Mir. & Valer. Andr. in Bibl. Belgic.
14 Thuan. Hist. & Conrad Rittersh. procem. in Oppian.
15 ¶ Bodin qui a traduit en vers Latins, & commenté les Cynégétiques d'Oppien, n'a pas été accusé d'avoir volé cet Ouvrage à Turnébe, mais seulement, comme l'a fort bien remarqué Ménage chap. 19. de l'Anti-Baillet, quelques-unes de ses corrections sur Oppien. A quoi j'ajoute que si par ces corrections de

VALENS ACIDALIUS *Médecin de Wistock dans la Marche de Brandebourg*, mort *Catholique* en 1595.

Acidalius. 411 IL a rendu assés bon service à *Quinte Curse* & à *Paterculè*, (10) & il étoit sur *Plaute* & sur *Aulu-Gelle* lorsque la mort le saisit en la fleur de son âge.

LÆWIN TORRENTIUS ou VANDER-BEKEN de *Gand*, Evêque d'*Anvers*, mort en 1595.

Torrentius. 412 CE Prélat étoit un grand Humaniste. Scaliger dit (11) qu'il étoit homme de bien & savant, & que ses Commentaires sur *Suetone* sont fort bons. Scioppius (12) témoigne aussi en avoir une estime toute particuliére.

Ce que Torrentius a fait sur *Horace* tient le second rang, & ne laisse pas de soutenir fort bien la réputation de son Auteur.

Adolphe Occo écrivant à Amerbache (13) parle de lui en des termes fort desobligeans, qui font voir qu'il ne le connoissoit pas. Il prétend qu'il ne s'appliquoit guéres à la connoissance des Antiquités, en quoi il se trompe aussi-bien que quand il assure que les Commentaires qu'il a fait imprimer en son nom sur Suetone ne sont pas de lui.

* *Comment. in Suetonium* in-fol. *Parif.* 1610. — *In Horatium* in-fol. *Autuerp.* 1608. *

JEAN BODIN *Angevin*, mort en 1596.

Bodin. 413 IL publia un excellent Commentaire sur le *Cynegeticon* ou le Poëme de la Venerie d'*Oppien* avec une Traduction Latine, [*in*-4°. à Paris chés Vascosan en 1555.] Monsieur de Thou & Rittershuys disent (14) qu'il a fait connoître par-là combien il étoit versé dans la connoissance des Humanités.

C'est dommage que Bodin avoit pris cet Ouvrage à Turnebe (15) & l'avoit publié sous son nom comme s'il en eût été l'Auteur (16).

Mais nous parlerons de lui avec plus de fondement parmi ceux qui ont traité de l'Art Historique & de la Politique.

Messieurs PITHOUS *freres de Troyes en Champagne*.

1 PIERRE mort en 1596.
2 Et FRANÇOIS (17) son puîné.

414 SCioppius les appelle (18) les Protecteurs & les Trésoriers des belles Lettres & des beaux Arts, & il s'étend particuliérement sur les louanges de *Pierre*. Scaliger disoit (19) que les deux Pithous sentoient les bons Livres de loin, *comme un Chien un os, ou un Chat une Souris*: que *Pierre* étoit un très-honnête homme, & qu'il s'étudioit à faire plaisir à tout le monde: mais que *François* n'étoit pas de même; que l'un & l'autre n'entendoient pas bien le Grec. Pithou.

Pierre Pithou. 1 PIERRE attira sur lui l'estime & l'amitié de tous les grands hommes de son tems. Jules Scaliger (20) l'admiroit, quoiqu'il ne fût encore qu'un jeune garçon de son tems. Baronius lui donne des éloges extraordinaires en plus d'un endroit de ses Annales. Monsieur Cujas son Maître en faisoit un cas tout extraordinaire, & Turnebe sous qui il avoit étudié, dit qu'il étoit très-instruit dans les belles connoissances, qu'il avoit admirablement expliqué & éclairci toute l'An-

de Turnébe on entend celles qui se lisent à la fin de son édition Grecque d'Oppien, on ne trouvera pas que Bodin dans tout son Commentaire lui en ait volé aucune.

16 Paul Colom. Gall. Oriental. pag. 75.

17 ¶ François Pithou mourut le 7. Fevrier 1621, dans sa 78. année.

18 Sciopp. de Arte Critica pag. 9.

19 Scaligeran. dictione Pith.

20 Jul. Scal. & Baron. apud Pap. Mass. de Vit. Pith. pag. 339.

¶ Il est vrai que Masson a compté Jule César Scaliger entre les grands Hommes qui ont ou dédié à Pierre Pithou quelques uns de leurs Ouvrages, ou fait honorable mention de lui; cependant comme Jule César Scaliger n'a fait ni l'un ni l'autre, étant mort le 21. Octobre 1558. tems auquel Pierre Pithou n'ayant encore que 19. ans ne s'étoit fait connoitre par aucun Ouvrage, il ne faut nullement douter que ce ne soit une méprise de Masson qui a mis Jule César Scaliger au lieu de Joseph Scaliger qu'il ne pouvoit ignorer avoir été intime ami de Pierre Pithou, lui avoit souvent écrit, & en avoir fait l'éloge en toute occasion.

Pierre Pithou. l'Antiquité qui étoit inconnuë aux autres, & que ce *Pithou* sembloit être un autre *Pythien* pour prononcer des Oracles (1).

Possevin écrit (2) qu'il étoit savant, mais de la véritable & solide érudition, & qu'il s'étoit rendu immortel dans la mémoire des hommes, s'étant signalé particuliérement dans les recherches exactes de l'Antiquité.

Monsieur de Sainte Marthe dit (3) que la Providence l'avoit reservé entre plusieurs autres pour le rétablissement des belles Lettres, pour lequel il n'épargnoit rien de ce qui dépendoit de lui, ayant toutes les excellentes qualités qu'on puisse rencontrer dans un homme qui cherchoit & embrassoit avec le dernier désinteressement du monde toutes les occasions d'obliger les autres, & de secourir particuliérement les Savans.

Monsieur Daillé (4) dit qu'il n'y a personne qui ne loue son jugement & sa fidélité aussi-bien que cette industrie & cette adresse merveilleuse qu'il avoit pour découvrir, déterrer, & embellir les anciens Monumens des Lettres pour la gloire desquelles la Providence l'avoit fait naître tout-à-propos (5). Il ajoûte que bien que son érudition fût en un dégré éminent, sa probité, sa candeur, & sa sagesse étoient encore plus grandes (6).

Lipse lui donne aussi (7) beaucoup de politesse & de délicatesse d'esprit avec un savoir exquis. Papire Masson (8) témoigne qu'encore qu'il ait fait paroître par tout une rare suffisance à l'égard des Auteurs qu'il a corrigés & mis en lumiére en très-grand nombre; il semble néanmoins qu'il ait excellé particuliérement dans les belles Préfaces; ayant un talent tout singulier pour ces sortes de compositions.

Scaliger dit (9) que tous ses Ouvrages sont bons, mais il semble donner le prix à celui qui porte le nom d'*Adversaires subsecifs* ou Recueils; & ensuite aux *Annales des François* in-folio & in-octavo. Il prétend néanmoins qu'il jugeoit quelquefois mal de l'Antiquité, parce qu'il préféroit souvent ce qu'il trouvoit dans les anciens exemplaires à la Raison, quand celle-ci lui auroit dicté le contraire: mais qu'au reste personne ne savoit mieux que lui l'Histoire, les Coutumes, les Loix & les Antiquités & les divers Etats de toutes sortes de Pays.

Nous parlerons encore de lui parmi les Jurisconsultes, & parmi ceux qui ont traité des deux Puissances Ecclésiastique & Séculiére.

2 A l'égard de *François* PITHOU son puîné, le même Scaliger assure (10) qu'il étoit le plus docte de tous ceux de son tems dans la connoissance des Auteurs du moyen âge, & de la basse Latinité; en quoi Monsieur Colomiez témoigne aussi être du même sentiment (11). Scaliger dit que ce qu'il a donné sur les *Capitulaires* & ses *Glossaires de la Loi Salique* sont fort bons, aussi-bien que ses anciens *Rhétoriciens* qu'il a publiés; mais que néanmoins il a encore mieux réüssi dans les Grammairiens que dans les Rhétoriciens. François Pithou.

* *Petri Pithœi Adversaria subcesivorum Lib.* III. in-8°. *Basil.* 1574. — *Notæ in Satyras Juvenalis* in-fol. 1603. *Paris.* — *Variæ Lectiones & Notæ ad veteres Glossas in Persii Satyras* in-fol. *Paris.* 1601. — *Conjectanea in Petronium Arbitrum & varietas Lectionum* in-8°. *Helenop.* 1610. — *Historiæ Francorum Scriptores veteres* in-fol. *Francofurti* 1596. — *Annales Francorum ab anno* 708. *ad* 990. *per* XII. *Scriptores coætaneos* in-8°. *Paris.* 1588. — *Franc. Pithœi de Lege Salica &c.* in-4°. *Paris.* 1573. — *Franc. Pithœi* XVI. *Rhetores antiqui* in-4°. *Paris.* 1599.

Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de détailler ici les Rhéteurs qui sont dans ce dernier Recueil.

Rutilius. Lupus. — *Aquila Romanus.* — *Julius Rufinianus.* — *Curius Fortunatianus.* — *Marius Victorinus.* — *Sulpitius*

1 Cujac. & Turneb. ibidem apud Pap. Maff. pag. 318.
2 Possevin Apparat. sacr. tom. 2. pag. 263.
3 Scævol. Sammarth. elogior. Lib. 4. 127.
4 Joan. Dall. de Imagin. pag. 509. 512.
5 ¶ Daillé ne dit point tout cela. Voici ses termes l. 4. c. 6. de son Traité des Images édit. de Genève in-8°. 1641. *Feu Mr. Pithou, personnage qui a vécu & est mort dans la Communion de Rome en réputation d'une bonté, & sincerité, d'une érudition & candeur nompareille.* Il n'en dit pas davantage.
6 G. Math. Konig. Bibl. V. & N. pag. 645.
7 Lips. ap. Pap. Maff. de Vita Pith. pag. 318.
8 Papyr. Masson Vit. Petri Pithœi pag. 338.
9 Scaligeran. ut suprà.
10 Ibid. ut suprà.
11 Paul. Colom. Biblioth. choif. pag. 163.

Victor. — Emporius Rhetor. — Aurelius Augustinus. — Julius Severianus. — Ruffinus. — Priscianus Cæsariensis. — Aurel. Cassiodorus — Beda. — Isidorus. — Anonymus. — Albinus Alcuinus. *

M. CHRETIEN (Florent) d'*Orleans*, mort en 1596. dit en Latin *Quintus Septimius Florens Christianus.*

Florent Chrétien. 415 Florent Chrétien étoit un fort beau génie, & il savoit toutes les finesses de la Langue Grecque.

Nous avons de lui divers Ouvrages, mais entre les autres, une édition Grecque-Latine des Comédies d'*Aristophane* (1) avec ses notes & celles des autres à Genève en 1608. in-folio. Son fils Claude Chrétien se plaint fort de l'infidélité & du trop de liberté de ceux de Genève, qu'il dit faire toutes choses à leur tête; & il décrie fort cette édition. Cependant, dit Monsieur Colomiez (2), personne ne nous en a encore donné une meilleure.

* *Comment. in Catullum, Tibullum, & Propertium* in-fol. *Parif.* 1604. — *Comm. in utrumque Senecam* in-fol. *Parif.* 1607. — *Versio & Notæ in Euripidis Cyclopem* in-8°. — *Notæ in Senecæ Tragœdias* in-8°. *Lugd. Bat.* 1621. *

FREDERIC SYLBURGE de *Marpurg au Lantgraviat de Hesse*, mort en 1596.

Sylburge. 416 Il étoit habile dans les Humanités, & Scaliger dit que ses éditions sont fort estimées (3). Il avoit eu bonne part au Trésor de la Langue Grecque d'Henri Estienne, comme nous verrons parmi les Grammairiens; & Casaubon dit que les Lettres Grecques perdirent infiniment à sa mort (4).

Sciopplus loue beaucoup (5) l'industrie & la diligence infatigable avec laquelle il a rendu la vie à beaucoup d'Auteurs Grecs, Latins, ecclésiastiques, & profanes: & il dit que sa mémoire subsistera avec honneur dans ce qu'il a fait pour *Aristote*, *Denys d'Halicarnasse*, *Clement Alexandrin*, Saint *Justin* le *Martyr* & *Theodoret*. Sylburge.

* *Clementis Alexandrini Opera cum lect. & emendat. Frideric. Sylburg. Gr. Lat. Parif.* in-fol. 1641. — *Thucydidis Historiarum Libri* IX. *Gr. Lat. ex Laur. Vallæ versione ab Henr. Stephano recognita, cum Spicilegio Frid. Sylburgii &c.* in-fol. *Typ. Pauli Steph.* 1592. — *Dion Halicarn. scripta quæ extant Historica & Rhetorica Gr. Lat. Frid. Sylburgii* in-fol. *Francofurti* 1586. — *Eadem Job. Hudsoni* in-fol. *Oxon.* 1704. 2 *vol. Dion. Cassii Historia Gr. Lat.* in-fol. *Hanoviæ* 1606.

JEAN DOUZA, *Vander Doës*, le fils, de *Nortwick en Hollande*, mort avant son pere en 1597.

417 Il n'étoit encore qu'un jeune garçon quand il donna son édition de *Plaute* avec des corrections & des remarques fort savantes pour son âge. Il fit aussi des notes sur *Catulle*, *Tibulle* & *Properce*, & des Recueils sur *Petrone*. Sciopplus qui releve beaucoup son mérite, dit (6) qu'il auroit été fort loin sans la mort qui le prévint & l'enleva à 25. ans. Douza.

* *Spicilegium in Petronium Arbitrum* in-8°. *Helenop.* 1610. — *Comment. in Catullum, Tibull. Propertium* in-folio 1604. *Parif.* *

ALDE MANUCE *fils de Paul*, mort en 1597.

418 Tout le monde tombe d'accord que la République des Lettres a des obligations immortelles aux trois Manuces pour un si grand nombre d'Auteurs qu'ils ont rétablis & donnés au jour (7). On peut voir ce que nous en avons dit parmi les Imprimeurs. Alde Manuce.

Pour ce qui est d'Alde le jeune, Scaliger (8) dit que c'étoit un pauvre esprit, qu'il

1 ¶ Cette édition n'est ni de Florent Chrétien, mort quelque 12. ans avant qu'elle parût, ni de Claude Chrétien son fils, dont ceux qui la procurerent ne suivirent point l'intention, comme on en peut juger par sa Lettre à Joseph Scaliger citée pag. 45. du tome 2. de l'Anti-Baillet.

2 Scævol. Sammarth. elog. Gall.

3 Paul. Colom. Biblioth. choisie pag. 201.

4 Prima Scaligerana pag. 233.

5 Casaubon. Epistol. 48. ad Jac. Bongars.

6 Sciopp. de Arte Critica pag. 18.

7 De Arte Critica pag. 17.

8 Sciopp. de Arte Critica pag. 9.

9 Poster. Scaligeran. pag. 149.

Alde Manuce qu'il étoit lourd & pesant, & que tout ce qu'il a composé n'a rien que de commun: qu'il avoit néanmoins lû & rebatu longtems son *Ciceron*, mais qu'il n'a presque rien fait de bon que ses *Epîtres* (1).

* *Scholia in aliquot Ciceronis Opera* in-fol. *Venet.* 1581. 1583. — *Scholia in Velleium Paterculum* in-8°. *Parisf.* 1608. — *Comment. in Horatii Librum de Arte Poëtica* in-4°. *Venetiis* 1576. *

FRANCOIS MODIUS *d'Oudenbourg au Diocese de Bruges*, mort en 1597.

François Modius. 419 Il étoit assés bon Critique, & il est loué par Lipse (2) & par Scioppius (3) pour ce point. Il a donné ses *Novantiques*, c'est-à-dire, ses Leçons anciennes & nouvelles qui ne sont que des corrections & des notes sur un très-grand nombre d'Auteurs Latins; les Auteurs Tactiques ou Militaires, comme *Frontin*, *Elien*, *Modeste* & *Vegece* avec des notes & des corrections; un *Tite-Live* avec des remarques qui lui couterent plus que les autres. Il corrigea *Quinte-Curce* jusqu'à donner envie aux Critiques de la première trempe, selon Melchior Adam (4). Il trouva encore quelque chose à ajouter au *Justin* de Bongars (5). Scioppius parle aussi avec estime des notes qu'il a faites sur *Silius Italicus*, sur *Gratius*, *Nemesien*, & *Calpurnius*.

* *Comm. in Vegetium & Frontinum de re Militari* in-4°. *Lugd. Batav.* 1585. — *Novantiquæ lectiones ad Tacitum* in-8°. *Francof.* 1607. — *Emendationes ac Notæ in Livii Opera* in-fol. *Francof.* 1607. *

HENRI ESTIENNE, *Parisien*, mort en 1598.

Henri Estienne. 420 C'Etoit un des plus grands hommes de son siécle pour les belles Lettres, & on ne lui pouvoit presque préférer personne dans la connoissance du Grec (6).

Mr. de Sainte Marthe dit (7) qu'il avoit une fécondité d'esprit fort grande, & soit qu'il écrivît en Grec, soit qu'il écrivît en Latin, il le faisoit toujours sur le champ, & dans une abondance merveilleuse. Mais son talent particulier étoit la Critique des Auteurs de l'une & l'autre Langue qu'il revoyoit & corrigeoit avec une facilité toute extraordinaire. C'est aussi le sentiment de Scaliger (8) qui dit que ses Notes sur les Auteurs montrent assés combien il étoit savant, & particuliérement dans la Langue Grecque.

Schottus même (9) assure que souvent il rencontroit fort bien; qu'il étoit juste dans ses conjectures; que ses remarques étoient exactes; & qu'il avoit coutume de défaire les nœuds les plus difficiles avec beaucoup de bonheur; qu[illegible]a paroit particuliérement dans ses Livres des *Schediasmes* [*in-8°. Paris* 1578.] qui sont remplis de bonne Critique; & qu'enfin peu de gens ont fait autant de bonnes corrections & de notes que lui sur les Auteurs Grecs.

Ceux mêmes qui ont accusé Henri Estienne de peu de sincérité, ne lui ont jamais contesté sa grande habileté.

Mais on peut dire, comme l'a remarqué Malinckrot (10), qu'il étoit un peu trop persuadé lui-même de son propre mérite. Ce qui le jetta dans une vanité qui se trouvant jointe avec cette humeur acariâtre qu'on a remarquée en lui, & cet esprit de contestation, dont il ne se défit qu'à la mort, le rendit odieux aux plus indifférens, & insupportable à ses amis & à ses proches.

Effectivement Scaliger (11) trouve qu'il étoit arrogant, querelleux, chagrin, prenant feu au premier souffle, soupçonneux, sensible à tout, ne pouvant rien souffrir, mordant & pétulant. Ce témoignage de Scaliger qui ne lui cédoit gueres dans la plûpart de ces qualités nous seroit suspect, si Casaubon gendre d'Henri Estienne n'eût aussi reconnu (12) une bonne partie de ces défauts dans la personne de son Beau-pere.

Mais la plus grande partie des fautes qui se

1 ¶ Je crois qu'il entend ses *Quæsita per Epistolam*, Ouvrage néanmoins assés médiocre.
2 Lipf. not. ad Tacit.
3 Sciopp. de Arte Critica pag. 13.
4 Melch. Ad. Vit. Germ. Philolog. pag. 428.
5 Valer. Andr. Biblioth. Belg.
6 Bern. à Malinckr. de Arte Typ. cap. 14. pag. 92.
7 Scævol. Sammarth. elog. Lib. 4. pag. 131.
8 Poster. Scaligeran. pag. 76. 77.
9 Andr. Schott. epistol. præf. ad Lysiæ orat. edit.
10 Malinckr. de Typogr. ut suprà.
11 Scaligeran. pag. 47. 55. & Jansf. de Vit Steph.
12 If. Casaub. Epist. 16. ad Conrad. Rithershuf. Epist. 89. Epist. 21. ad Bongarf. Epist. 40. ad Pithœum.
13 Prima Scaligerana pag. 69.
14 Theod Jansf. ab Almeloween de Vit. Stephanor. pag. 78. & 95.

Henri Estienne. se trouvent dans sa Critique, c'est-à-dire, dans ses notes & ses corrections viennent pour la plûpart de deux autres grandes imperfections que nous avons remarquées ailleurs, savoir la précipitation avec laquelle il travailloit sans se donner la patience de revoir ce que la rapidité de son esprit lui avoit dicté, & la demangeaison de tout corriger dans les Auteurs, & de multiplier les diverses leçons. C'est ce qui l'a fait appeller *Correcteur importun* par Scaliger (13) qui se plaint de ce qu'Estienne a gâté un grand nombre d'Auteurs par cette hardiesse, qui lui a fait faire des retranchemens, des additions & d'autres changemens à sa tête & sans autorité. Voyés aussi Monsieur Jansson d'Almeloween (14).

JACQUES DE LA CHAMP ou DALE-CHAMP, *Normand*, Médecin *Lionnois*, vers 1598. *Dalecampius* (15).

421 Dale-champs. SCaliger voyant qu'il entreprenoit de travailler sur *Pline* sembloit en tirer un mauvais préjugé, parce que le connoissant trop hardi & trop présomptueux, il prévoyoit qu'il renverseroit & gâteroit tout, quoiqu'il fût savant d'ailleurs (16). Il savoit, dit-il, par expérience que de la Champ étoit de l'humeur de ces Critiques téméraires qui prennent la liberté de changer des mots dans les Auteurs, aussi-tôt qu'ils ont le malheur de ne leur pas plaire, & qui le plus souvent y substituent quelque chose de pis à la place de ce qu'ils ôtent.

Il paroît néanmoins que Scaliger s'étoit heureusement trompé, du moins a-t-il témoigné ailleurs (17) que le Pline donné par de la Champ étoit le meilleur qu'on eût en ce tems-là. Mais après tout, son travail n'a point encore satisfait le Public, & Barthius (18) prétend que ses notes ne marquent ni un grand fonds de doctrine, ni beaucoup de sincerité ou de droiture de cœur.

* C'est le même Dalechamps qui a traduit les Oeuvres d'Athenée en Latin imprimés à Lyon 2 vol. *in-fol.* 1652. — *Plinii Historia naturalis Lib.* XXXVII. *cum annott. per eundem* in-fol. *Lugd.* 1587.*

VICTOR GISELIN *de Sant-ford au Diocese de Bruges*, mort en 1599 (19).

422 Giselin. POssevin (20) prétend que les corrections & les Notes qu'il a faites sur le Poëte *Prudence* [in-8°. à Hanaw 1603.] sont préférables (21) à celles d'Erasme & des autres du siécle passé ; & il n'en apporte pas d'autre raison que parce qu'il étoit bon Catholique.

ANTOINE RICCOBONI de Padouë, mort en 1599.

423 Riccoboni. SCaliger n'en faisoit point de cas, & le traitoit de butord & de bête (22). C'est peut-être parce qu'il avoit fourni des memoires à Scioppius pour composer le *Scaliger Hypobolimée.* Sur quoi on peut voir Monsieur Tomasini (23).

* *Ant. Riccoboni de usu Artis Rhetoricæ Aristotelis Comment. Lib.* XXV. in-8°. *Francof.* 1595.*

MARCEL DONAT, *de Mantouë Comte de Ponzano.*

424 Donat. CEt homme a fait des Remarques sur *Tite-Live*, *Tacite*, *Suetone*, *Ammien Marcellin*, sur les Auteurs de *l'Histoire Auguste.* Casaubon jugeoit que c'étoit un homme de beaucoup de Lettres & fort-bien versé dans les Antiquités Romaines : mais qu'il étoit d'ailleurs dans une grande ignorance de la Langue Grecque.

Barthius (24) ne le considére tout au plus que comme un brave Copiste, qui au lieu de s'enrichir des dépouilles des Anciens, s'est jetté sur les Modernes, d'entre ceux même qui sont les moins estimés, comme

15 ¶ Jaques Dalechamps & non pas Dalechamp ni De la Champ, mourut le 1. Mars 1588. âgé de 75. ans.

16 Prima Scaligerana pag. 69.

17 Ibid. pag. 189.

18 Gasp. Barth. in I. Achilleid. Statii Papin. pag. 1639. & ex eo Konig. Biblioth. V. & N. pag. 233.

19 ¶ Il naquit le 23. Mars 1549. & mourut l'an 1591. dans sa 42. année.

20 Apparat. sacr. pag. 163.

21 ¶ Erasme n'a commenté que deux Hymnes de Prudence la XI. & la XII. Giselin a commenté l'Auteur entier, dans un tems où la Critique étoit beaucoup plus raffinée.

22 In Scaligeranis voc. Riccobon.

23 Jac. Phil. Tomasin. elogior. tom. 2. pag. 110.

24 Casaub. apud Barth. & Barthius ipse Comm. in Lib. 2. Silvar. Statii Papin. pag. 171. & ex eo

Donat. me sont les faiseurs de Rhapsodies & de Dictionnaires qu'il a copiés assés fidellement. En quoi cet Auteur estime que Monsieur le Comte de Ponzano n'a point tout-à-fait perdu le jugement, puisqu'il peut servir de quelque chose aux petits Ecoliers. C'est aussi le sentiment de Monsieur Konig (1) & de Monsieur Valois le jeune (2) qui se plaint que Monsieur le Comte n'a lû pour faire cet Ouvrage aucun des Historiens Grecs ou Latins nécessaires; qu'il ne cite aucun Auteur contemporain, ni aucun garant sur lequel on puisse faire foi; que ses grands Auteurs sont le *Rhodigin*, l'*ab Alexandro* & d'autres Italiens à peu près de la même trempe. De sorte que ce qu'il dit dans toute cette Critique ou n'est rien qui vaille, ou n'est rien que de trivial.

* *Scholia seu delucidationes in Tacitum, Livium, Suetonium, & alios Romanæ Historiæ Scriptores* in-8°. *Francofurti* 1607. *

FULVIUS URSINUS ou *Orsini*, *Romain*, mort en 1600.

F. Ursinus. 425 ON a des notes de lui sur *Ciceron*, sur *Virgile*, & sur plusieurs autres anciens Auteurs, & entre autres sur *Festus Pompeius*.

Le Vittorio de Rossis (3) nous apprend que ce célébre Ecrivain travailloit & polissoit long-tems ce qu'il faisoit. Et c'est peut-être ce qui a donné tant de réputation à tous ses Ecrits, comme nous le verrons parmi nos Antiquaires & nos Medaillistes.

* *In Julii Cæsaris Commentarios* in-fol. *Francofurti* 1606. — *In aliquot Ciceronis Orationes* in-fol. *Basil.* 1594. — *Notæ ad Sext. Pomp. Festum de verborum sig. inque ejus fragmentum schedas & Epitomen* in-8°. *Heidelb.* 1593. — *Notæ in Sallustium, Cæsarem, Livium, Velleium, Tacitum, Suetonium, Spartianum, &c.* in-8°. *Antuerp.* 1595. *

M. du FAUR de S. JORY, *Premier Président du Parlement de Toulouse*, dit en Latin *Petrus Faber Sanjorianus*, mort en 1600.

426 SCaliger (4) dit que c'étoit un des plus savans hommes de la France. Lipse (5) témoigne qu'il avoit une lecture fort étenduë & fort profonde en même tems, une exactitude merveilleuse & un grand discernement à choisir ce qu'il y a de meilleur dans les Auteurs, un jugement exquis avec une subtilité nompareille pour pénétrer & digerer les choses. P. du Faur.

Gruter (6) dit qu'il étoit universellement savant, jusqu'à faire envie à ceux qui pouvoient lui disputer le premier rang dans les Lettres; & il ajoute qu'il n'est rien de plus beau ni de mieux choisi que ce dont il a composé ses Ecrits. M. Gouthiere n'en parle pas moins avantageusement (7).

M. de Thou dit qu'il avoit joint une grande probité de mœurs, & une connoissance singuliére de toute l'Antiquité & de tout le Droit divin & humain à cette rare suffisance qu'il avoit acquise dans la Critique & dans les belles Lettres (8). Monsieur de Sainte Marthe (9) ne dit rien dans son éloge qui ne soit encore beaucoup audessous du mérite de notre Président.

Il nous a donné trois Livres des *Semestres* & un des *Agonistiques*, c'est-à-dire, des Exercices & des Jeux des Anciens, sans parler d'un autre des Magistrats Romains qui ne regarde pas notre sujet présent.

Scioppius dit (10) que dans les Livres des Semestres & celui des Agonistiques il y a une infinité de choses que tous les Critiques les plus habiles peuvent admirer & apprendre. Vossius temoigne aussi en faire beaucoup d'estime (11) aussi-bien que de l'Auteur. Et pour montrer même que Lipse les a trouvés fort à son goût (12), c'est qu'on prétend qu'il les a pillés & convertis bonnement à son usage, comme nous

1 G. M. Konig. Biblioth. Vet. & Nov. pag. 257.
2 Hadr. Valesius Præfat. in nov. edit. Ammiani Marcell.
3 Jan. Nicius Erythr. Pinacoth. part. 1. pag. 9. 10.
4 Posteriora Scaligerana pag. 81.
5 Lips. Centur. 1. Epistol. x. ad Belgas.
6 Grut. in Chronic. sub nomine Joan. Gualtheri, & apud Hanck.
7 Jac. Gutherius Lib. 2. de Offic. Dom. Aug.
8 Jac. Aug. Thuan. Histor. Lib. 123.
9 Scævol. Sammarth. Elog. Lib. 5. pag. 145.
10 G. Sciopp. de Arte Critica pag. 9.
11 Ger. J. Voss. de quat. artib. popularib. de Gymnastic.
12 Jul. Cæs. Bulenger. Hist. suor. temp.
13 Posteriora Scaligerana ut supra pag. 81.
14 Marr. Hanck. de Rer. Roman. Script.
15 Gasp. Sciopp. suspectar. Lection. pag. 326. edition. 1597.
16 Idem de Arte Critica pag. 15.
17 Jac. Gretser not. ad Georg. Codin. de Offic. Constantinopolit.

F. du Faur. nous le rapporterons parmi les Plagiaires.

Ainsi je ne sai pourquoi Scaliger après avoir rendu assés bonne justice à la grande érudition de notre Président, ajoûte que ce n'étoit pourtant qu'un Ramasseur, & qu'il ne juge rien (13), à moins qu'on ne dise que c'est un trait de sa jalousie. Monsieur Hanckius (14) parle aussi de lui, & il en rapporte les témoignages que les Savans ont rendus à son mérite.

* *Agonisticon, seu de re Athletica, Ludisque veterum* in-fol. *Lugd.* 1595. — *Semestrium Lib.* II. in-4°. *Lugd.* 1598. — *Semestrium Lib. tertius* in-4°. *Col. Allobrog.* 1630. — *Dodecamenon* in-8°. *Paris.* 1588.

FRANCOIS DU JON, *Berruyer*, dit *Junius*, mort en 1602.

F. du Jon. 427 SCioppius veut le faire passer pour un des meilleurs & des plus heureux Critiques de son tems, touchant la correction & l'explication des Auteurs (15): & il dit en un autre endroit (16) que ses notes sur *Manilius* & ses Commentaires sur *Tertullien* sont doctes & laborieux.

Mais Gretser (17) l'a fort maltraité pour avoir fait une mauvaise édition de son prétendu *Curopalate*, c'est-à-dire de George Codin.

Néanmoins Lipse ne laisse pas de donner des éloges à cet Ouvrage, disant (18) qu'il étoit presque l'unique qui eût pû y réussir, à cause de la grande connoissance qu'il avoit de plusieurs Langues. Mais il paroît que Lipse en a parlé de la sorte, ou par flaterie ou plutôt par défaut de lumiéres & de pénétration (19). Car Isaac Casaubon qui étoit tout autrement habile que lui pour le Grec, écrivant à Meursius, reconnoît le peu de mérite de ce travail de Du Jon sur Codin, ajoûtant qu'on doit l'excuser dans la vûë de ses autres occupations (20). Et Vossius son gendre nonobstant l'interêt & la volonté qu'il avoit F. du Jon. de justifier son beau-pere, n'a point eu honte d'avouer de bonne foi (21) que cette édition est fort défectueuse, & les conjectures dans les notes & les corrections assés peu heureuses. Il ajoute même que Du Jon songeoit à en redonner une meilleure, si la mort n'en eût empêché l'exécution.

Mais nous parlerons de toute cette Histoire dans le Traité particulier des Auteurs déguisés sous le nom de Nad. Agmon (22).

Nous ferons encore mention de Du Jon parmi les Interprétes de l'Ecriture Sainte, & les Théologiens hérétiques.

* *Vita Tertulliani & Notæ ad Opera ejus* in-fol. *Franek.* 1597. — *Versio & Notæ ad Codinum de Officialibus & Officiis Palatii & magnæ Ecclesiæ Constantinop.* in-8°. *Heidelb.* 1596. — *Variæ lectiones & notæ ad Manilii Astronomicon Libros* V. in-8°. 1590. *

JEAN PASSERAT, *de Troyes*, mort en 1603.

428 SI nous en croyons Scaliger (23) Passerat. Passerat étoit un homme fort ignorant, qui à peine avoit lû huit Livres en toute sa vie ; il dit que pour deux mots de Latin qu'il savoit il se vouloit mêler de reprendre tout le monde ; qu'en un mot il n'étoit pas si habile homme que sa renommée le publioit, quoiqu'il eût d'ailleurs un talent tout particulier pour bien instruire la jeunesse.

Les autres en parlent d'une maniére un peu différente. Papire Masson dit nettement qu'il avoit surpassé tous les Grammairiens & les Rhétoriciens de son tems, & qu'il étoit le dernier des Romains dans l'Université de Paris (24). Monsieur Parent (25) dit qu'il excelloit dans les Humanités & dans la connoissance de la propriété & de la force des mots, & que pour les ex-

18 Lips. Epist. 14. Centur. 2. Miscellan.

19 ¶ Il étoit, ce me semble, bien plus naturel de juger que Lipse écrivant à Du Jon qui lui avoit envoyé son Livre, ne pouvoit manquer de lui en témoigner, selon la coutume, sa reconnoissance par des éloges.

20 Casaub. Epist. ad Meurs. ad 4. Nonas Junii ann. 1613.

21 Ger. Jo. Voss. Præfat. de Hist. Lat. adv. Thuan. & Scalig.

Idem de Hist. Græc. inter Script. incert. ætat.

22 ¶ De la maniére dont Baillet s'explique on croiroit qu'il auroit fait un Traité de divers Auteurs déguisés sous le nom de Nadab Agmon ; cependant il n'a parlé dans son Traité que du seul François Du Jon déguisé sous ce nom-là, parce qu'effectivement nul autre que François Du Jon ne s'est avisé de prendre le nom de Nadab Agmon.

23 Posteriora Scaligerana pag 180.

24 Papyr. Mass. Vit. Passerat. pag. 348.

25 Franc. Parent. Orat. de Regia sua professione pag. 34.

Passerat. expliquer avec autant de succès qu'il a fait, il avoit acquis un merveilleux fonds de la doctrine la plus rare, & qu'il avoit cultivé son esprit par l'étude des plus beaux Arts, de sorte qu'au jugement de tout le monde il passoit pour un autre Varron Romain.

En effet Monsieur de Sainte Marthe (1) remarque qu'il fut le premier qui dans Paris s'appliqua avec beaucoup plus de soin & de succès qu'on n'avoit fait jusqu'alors à rechercher & découvrir à la jeunesse les richesses les plus cachées & les plus importantes en même tems de la Latinité, parce que Turnebe, Dorat, Lambin & les autres célébres Professeurs Royaux s'étoient occupés particuliérement à la Langue Grecque & à en expliquer les Auteurs.

Le Sieur Critton (2) dit qu'on n'avoit jamais vû Passerat se départir de cette pureté & de cette élégance du style qui lui faisoit representer Ciceron dans toute sa beauté, & quelquefois même dans toute sa force. Le P. Boulanger (3) lui rend aussi le même témoignage, disant qu'il avoit joint beaucoup de netteté & de subtilité à cette pureté de discours, & il ajoute qu'il étoit heureux à rétablir & à corriger les anciens Auteurs. Et Monsieur de Thou dit à ce sujet (4) qu'il avoit le discernement très-fin & le goût si délicat & si difficile, qu'à peine pouvoit-il trouver quelque-chose dans les Ouvrages des autres qui lui plût.

En matiére de Critique & de Philologie, Passerat a fait des Commentaires sur *Catulle*, *Tibulle* & *Properce*, [in-fol. Paris 1604.] que Monsieur de Thou estime fort accomplis & très-dignes des louanges de tout le monde. On en a aussi de lui sur *Plaute* qui ne sont pas moins estimés (5). Il en a encore fait sur *Ciceron*, mais je ne sai s'ils ont vû le jour. Raoul de Bouteroue dit (6) qu'il a été également heureux & fidéle dans tous ses Commentaires.

On imprima en 1637. ses Préfaces & les discours qu'il fit sur l'explication des Auteurs qu'il devoit enseigner à ses Ecoliers, & particuliérement sur Plaute, Ciceron, Salluste, Ovide, Catulle, Properce qui sont remplis de critiques & d'observations qui font voir qu'il connoissoit parfaitement le génie de la Langue Latine, & qu'il la savoit à fonds; de sorte qu'on peut dire que de tous les grands hommes qui ont éclaté dans l'Université de Paris, il n'y en a point qui ayent tant travaillé à la perfection & à l'embellissement de cette Langue que Passerat, & qui s'en soient acquités avec plus de succès & de gloire que lui selon Monsieur Bullart (7). Passerat.

Nous parlerons encore de lui dans la suite au sujet de Calepin.

FRANCOIS SANCHEZ DES BROSSES ou de *Las Brocas*, *Espagnol*, dit FRANC. SANCTIUS BROCENSIS, *mort vers 1603.* (8)

429. IL a fait en qualité de Critique des Scholies & des Commentaires sur les *Bucoliques de Virgile*, l'*Art Poëtique d'Horace*, le *Pomponius Mela*, les *Emblêmes d'Alciat*, les quatre *Silves héroïques de Politien* : Et en Espagnol sur l'*Epictéte* qu'il a traduit aussi en cette Langue, sur les Poësies de *Jean de Mena*, de *Garcilasso de la Vega*, &c. Fr. Sanctius.

Le nom seul de cet Auteur suffit pour donner de la reputation à tous ces Ouvrages. Mais nous nous reservons à parler de lui plus amplement parmi les Grammairiens Artistes. C'est assés de remarquer ici que les plus clairvoyans d'entre les doctes Critiques croyent que le *Pentecontarque* qui court sous le nom de Dom Laurent Ramirez del Prado (9) est effectivement de notre Sanctius, dont celui-là avoit été Ecolier, comme nous le verrons au Traité des Plagiaires.

* *Franc. Sanctii Minerva seu de causis*

1 Scævol. Sammarth. Elog. Lib. 4. pag. 139.

2 Georg. Critton. Orat. de Sortib. Homericis, Prolegom. Opuscul. Passerat.

3 Jul. Cæs. Bulenger. Lib. xi. Historiar. sui temp.

4 Thuan. Histor. Lib. 129. & ex eo Borrichius de Poët.

5 ¶ Ménage pag. 158. du Tome 2. de l'Anti-Baillet nie qu'on ait vû de Commentaires de Passerat sur Plaute soit imprimés, soit manuscrits. Le P. Labbe cependant pag. 371. *Nova Bibliotheca libror. Mss.* dit avoir vû entre les mains d'Isaac Hérauld fils de Didier un Catalogue de manuscrits apportés d'Angleterre à Paris, parmi lesquels étoient trois Comédies de Plaute, *Miles gloriosus*, *Casina*, *&* *Mostellaria*, commentées par Passerat. Remarque qui n'a pas échapé à la diligence de Jean Albert Fabrice. Mais quand ces commentaires de Passerat existeroient, Baillet qui en a parlé comme s'ils avoient été imprimés, n'en auroit pas

Fr. Sanctius. *Ling. Latinæ Commentar. Gasp. Scioppii, Jac. Perizonii quarta editio* in-8°. *Amstel.* 1714.*

JEAN DE SPONDE, (10) *qui a travaillé sur Homère.*

Sponde. 430 SOn Edition est fort commune à la verité, mais elle n'est ni fort belle ni fort exacte, & ses Notes ne sont pas estimées. Casaubon les appelle des bagatelles & des remarques de néant. (11)

* *Homerus Gr. & Lat. cum Commentario Joan. Spondani* in-fol. *Aurel. Allobrog.* 1606.*

Langbaine. 431 GERARD LANGBAINE, *Anglois.* Ses Notes sur Longin sont courtes, mais elles sont assés estimées.

J. PAPIRE MASSON, *de Forez,* mort en 1611.

Papire Masson. 432 LEs Lettres lui ont certainement beaucoup d'obligation, mais la plûpart de ses Ouvrages sont Historiques, & je n'en connois que trois qui appartiennent à la Critique. Le premier est l'édition des Lettres de *Servatus Lupus*, qui est pleine de fautes, & que Mr. Du Chesne & ensuite Mr. Baluze ont donnée après lui (12). Le second est l'édition d'*Agobard*, qui lui doit la vie par le plaisant hazard que chacun sait : mais il est accusé d'infidelité dans cette édition, & on dit qu'il a pris la liberté d'y changer plusieurs choses, comme il a été facile de le reconnoitre par le Manuscrit même dont il s'est servi, & qui est dans la Bibliothéque du Roi. Mr. Baluze y a rétabli toutes choses dans une édition nouvelle qu'il en a faite (13). Le troisiéme est l'édition des Lettres d'*Estienne de Tournay*, qu'il donna conjointement avec son frere Jean-Baptiste Masson en 1611, laquelle étant devenuë assés rare dans la suite, a donné lieu au Pere du Moulinet (14) de la remettre au jour après l'avoir revûë, corrigée & augmentée de soixante nouvelles Epîtres. Mais nous parlerons ailleurs de son Histoire des Papes, & de celle de France, & de ses Eloges. Papire Masson.

* *Agobardus ed. Baluzio* in-8°. *Paris.* 1666. — *Servatus Lupus ed. Baluzio* in-8°. *Paris.* 1664.*

ESTIENNE PIGHIUS, *Vinand,* mort en 1604.

433 SCioppius dit (15) qu'il a rendu la santé & la vie même à *Valére Maxime*, in-8°. *Antuerp.* 1592.] qui avoit été massacré & presque assassiné par le style des demi-Savans & des Critiques sauvages. Nous parlerons de lui plus amplement parmi les Historiens. Pighius.

JEAN DOUZA *le pere,* (Vander Doës) mort en 1604.

434 ON a de lui divers Ouvrages de Critique sur les Poëtes qu'on peut voir dans la liste qu'en ont faite les Bibliothéquaires. Lipse (16) & Scioppius (17) le louent & l'estiment. Ce qu'il a fait sur *Catulle*, *Tibulle* & *Petrone* s'appelle *Précidanées* & *Succidanées*, & son commentaire sur *Plaute*, porte le nom de *Centurionat.* Jean Douza.

* *Janus Douza, Pater, Libri* III. *Præcidaneorum in Petron. Arbit. & in Sulpitii Satyram* in-8°. *Helenop.* 1610. — *Com. in Catul. Tibull. & Propertium* in-fol. *Parif.* 1604. — *In Horatium* in-fol. *Lugd. Bat.* 1597. — *Notæ in C. Lucilii Satyras* in-4°. *Lugd. Bat.* 1619. — *Centurionatus, seu Plautinarum explanationum Libri* IV. in-8°. *Francof.* 1602.*

ROBERT CONSTANTIN, *de Caën,* mort en 1605. âgé de 103. ans. (17)

435 SEs Notes & ses Observations sur *Pline* ne sont point estimées de Sca- Constantin.

, pas moins été dans l'erreur.

6 Rodolph. Botereius Commentar. lib. 10.

7 If. Bullart Academ. liv. 4. p. 303. 304.

8 ¶ Baillet mieux instruit dit plus bas Article 661. que François Sanchez mourut en 1600. âgé de 77. ans.

9 ¶ *Ramirez de Prado*, & plus bas article 498.

10 ¶ Il mourut l'an 1598.

11 Bibliograph. curios. Histor. Philolog. pag. 49.

12 Journal des Savans du 12. Janvier 1665.

13 Ibid. du 14. Juin de 1666.

14 Cl. du Molin. Præfat. edit. Steph. Tornac. Epistol.

15 Sciopp. de Arte Critic. pag. 12.

16 Lips. Lib. 1. Elector. cap. 5.

17 Sciopp. de Art. Critic. pag. 17.

¶ Suivant Mr. de Thou plus croyable que le *Scaligerana posteriora* comme avec raison, ce semble, le prétend Mr. Huet pag. 353. de ses Origines de Caën.

Constantin. Scaliger; mais je pense qu'elles n'ont jamais été imprimées. *Dans la Bibliotheque de Monsieur de Lamoignon, il y a un Pline avec des Notes Manuscrites de ce Constantin, qui sont aux marges du Livre. C'est l'exemplaire que Scaliger a vû. Ces Notes sont écrites de la propre main de Constantin qui les dédia à Jacques du Bourg l'an 1590.*

ELIE PUTSCHIUS, d'*Anvers*, vers l'an 1605. (1)

Putschius. 436 IL publia les fragmens de plus de trente anciens *Grammairiens* [in-4°.] à Hanau en 1605. Cette édition est louée par Joseph Scaliger & par les autres Savans de ces tems-là, & elle est devenue aujourd'hui assés rare. On peut voir Melchior Adam, &c. (2)

JUSTE LIPSE, d'*Ysche* ou *Overysche en Brabant*, mort en 1606.

Lipse. 437 LIpse est un des Chefs de Partis (3) qui semblent avoir aspiré à la Souveraineté, & qui auroient peut-être bien voulu changer la République des Lettres en Etat Monarchique. Du moins avons-nous un Traité fait exprès par Gaugeric Rivius touchant cette Principauté prétenduë de Lipse sur tous les Gens de Lettres. Cette idée a paru assés singulière jusqu'à present, & cette prétention n'auroit peut-être pas manqué d'exciter la guerre civile dans cette République, si Scaliger, Grotius, Saumaise, Vossius, &c. avoient eu des Partisans aussi zelés que ce Rivius.

Il faut avouer néanmoins que parmi ces Heros qui se sont élevés au-dessus du commun des Savans, il s'en trouve peu qui ayent eu plus que Lipse des qualités propres à devenir le Maître des autres. Lipse.

Scaliger (4) l'appelle la Lumiére de son siécle; Raphelingius l'appelle le Soleil des Doctes & leur Trismegiste. Il est nommé le Prince du Senat des Savans par Douza; le Pere des Sciences par Baudius; la gloire des Tems par Scribanius; *l'œil* ou la prunelle *des Pais-Bas par Schott; le Seneque Belgique* par Phil. *Paræus; le flambeau de* l'antiquité, l'unique liberateur & *protecteur* de la Verité, le tresor inépuisable de toute l'Histoire, l'ame même de la sagesse & de la prudence, & le seul Auteur de la Critique legitime par Valens Acidalius; un genie divin par Louis Carrion; l'homme du monde qui ait sû le plus heureusement *joindre la plus profonde Science* avec l'esprit *le plus délicat & le plus solide* par Casaubon.

Mais c'est trop long-tems se divertir, & on peut renvoyer ceux qui sont curieux de ces sortes d'Eloges à ce qui s'en trouve dans Aubert le Mire (5), dans Valere André (6), & particuliérement dans le Recueil qu'en a fait Mr. Hanckius (7), où ils trouveront dequoi se satisfaire.

Je pense que le plus bel éloge qu'on puisse lui donner est celui qu'il a reçû de Raoul de Bouteroüe (8), pourvû qu'il soit bien veritable. Car se contentant de l'appeller le Varron de son *siécle*, il ajoute qu'il ne s'enfle non plus des éloges qu'on lui donne que l'Ocean des rivières, & qu'il est *infiniment* au-dessus de l'envie, laquelle a été obligée elle-même de l'admirer. On y peut joindre celui qu'en a fait Jean Bernard (9), & dire comme lui, que les louanges qui sont duës à Lipse ne doivent point avoir d'autres bornes que *celles de la vertu-même* & de la solide érudition.

Bar-

1 ¶ Il mourut le 9. Mars 1606. dans sa vingt-sixiéme année.

2 Melch. Adam. de Vit. Germ. Philosoph. & Bibliograph. cur. Hist. Philolog. pag. 26.

3 ¶ Il faut dire *les chefs de parti*, en sorte que *parti* soit au singulier, quoi que *chefs* soit au pluriel.

4 Scalig. in Epistol. & alibi pass.

5 Aub. Mir. in elog. Lips. singul.

6 Val. Andr. Dessel. in Bibl. Belg. Voc. Justus, & p. 601.

7 Mart. Hanck. de Script. Rer. Roman.

8 Rodolph. Boter. Lib. 13. commentar.

9 Joan. Bernartius in Lib. 1. Silvar. Statii, quibus adde Ludov. Carrion. Comment. 2. antiq. Lect. 4. & promisc. Jo. Is. Pontan.
Scip. Gentil. comm. ad Appul. Apol.
Jos. Castalio. decad. 2. observ. in Critic.
Valent. Arithmæus. orat. 7.
Casp. Gevart. lib. 1. Elector.
J. Wower. animad. ad Petron.
Christian. Becman. Manud. ad L. L.
Henr. Spond. ad ann. 1405.
Sertor. Ursat. Lib. 1. Monum. Pat.
Nicol. Henel. otio Vratislav. c. 17.
Jo. Kirchman. Lib. 2. de Rom. fun.
J. Gruter. not. ad Plin. Panegyr.
Laur. Pignor. mens. Isiac. c. 3.

Lipse. Barthius (1) dit qu'il a encore paru beaucoup plus grand par le blâme & par les accusations de ses Envieux, que par les témoignages avantageux des autres; qu'il ne tient point à lui, tout mort qu'il est, que ceux-là ne profitent aussi bien que ceux-ci de ce qu'il a composé également pour l'utilité de tout le monde, & qu'ainsi il y a de l'ingratitude à vouloir diminuer quelque chose de sa reputation; & qu'il y a de la bassesse même à chercher de la gloire dans la découverte de quelques-unes de ses fautes.

Les deux principales parties de Lipse étoient l'esprit & le jugement, comme l'a aussi remarqué le même Auteur.

Aubert le Mire (2) & Melch. Adam après lui (3) disent que cet esprit avoit beaucoup de vivacité & de feu, beaucoup de profondeur & d'étenduë, beaucoup de docilité & de facilité, beaucoup de capacité & d'aptitude pour tous les Arts & toutes les Sciences, hormis la Musique, pour laquelle il n'avoit ni goût ni disposition.

Il avoit aussi le jugement très-exquis & très-solide; & l'emploi le plus important qu'il en ait fait consiste principalement dans l'ordre & la disposition qu'il a donnée à ses Ecrits. Il alloit d'abord droit au but de la chose dont il jugeoit; & ce qui est fort rare, c'est qu'il ne le perdoit jamais dans ses matiéres les plus confuses & les plus répanduës. Il étoit si persuadé de la certitude de son jugement, qu'il se croyoit en droit de l'exercer sur les Anciens avec autant de liberté que sur les Modernes.

Son style ne laisse pas d'être fort coulant, éloquent, facile, & plein d'agrémens, quoiqu'il soit concis, serré & tout rempli de pointes. Et c'est ce qui paroît avoir été presque sans exemple jusqu'à present. Cette briéveté singuliére de style n'a ni ténébres ni obscurités. Son ordinaire est de dire beaucoup de choses en peu de mots, & le sens de ses pensées s'étend avec d'autant plus d'effusion & d'abondance, qu'il paroit d'abord serré dans un petit nombre de paroles. De sorte qu'après qu'on l'a quitté, la reflexion qu'on fait insensiblement sur ses petites phrases tient souvent lieu de grands discours à ses Lecteurs: ses expressions ressemblant à ces tableaux de Timante, dans lesquels l'esprit trouvoit toujours plus de sens que les yeux n'y voyoient de traits de pinceaux. Lipse.

Cependant ce style de Lipse a rencontré plusieurs Censeurs qui y ont trouvé à redire, prétendans que non seulement il est trop obscur & trop embarrassé, mais aussi qu'il n'est point du tout Ciceronien (4). Mais Aubert le Mire, qui étoit un des plus zelés & des plus affectionnés de ses Ecoliers, a entrepris de repousser ces accusations, & de le justifier pleinement. Il dit premiérement que son Maitre n'étoit point de ces Imitateurs serviles de Cicéron, qui pour employer scrupuleusement les mots & les tours de phrases de cet Orateur en perdoient souvent la force & la beauté. Que dans les commencemens Lipse s'étoit un peu trop attaché au style de Cicéron, & qu'en ce point il s'étoit comporté en jeune homme; mais que depuis ce temslà, la maturité de son jugement ayant donné des bornes & des regles à la vivacité de son esprit, il se resserra d'un côté en retranchant quelque chose de cette fluidité de style qu'il avoit prise de Cicéron, pour s'étendre d'un autre dans la lecture des autres bons Auteurs. Effectivement il trouva dans Plaute, Terence, Salluste, César, Quintilien, & dans les autres principaux Maîtres de la Langue Latine de quoi imiter, aussi-bien que dans Cicéron, & il voulut même que les autres profitassent de son exemple, & que dès qu'on est un peu avancé dans les études on puisse sur la lecture & la méditation de plusieurs Auteurs se former un style à sa mode, s'il est permis de parler de la sorte. Le Mire ajoute de plus que ce n'étoit pas l'exercice ni l'étude qui avoient formé dans Lipse ce style si particulier, mais que c'étoit sa Nature & son propre Genie qui l'avoient produit. Car quelque air qu'on puisse contracter de la lecture des Auteurs, tout le monde tombe d'accord qu'ils ne donnent pas le caractére du style, & que ce qui le rend diffus dans les uns, & serré dans les autres,

1 G. Barth. Lib. 51. adversar. cap. 13.
2 Aub. Mir. elog. Lipf. pag. 164.
3 Melch. Adam Vit. Philosoph. German. pag. 476.
4 Melch. Adam Vit. Philosoph. German. pag. 476.

Lipse. gai & agréable dans ceux-ci, chagrin & sérieux dans ceux-là, ne peut venir que de la disposition naturelle des Esprits.

(1) Pour l'autre point qui regarde l'obscurité du style de Lipse, Aubert le Mire prétend qu'il n'y a que les ignorans & les petits Genies qui puissent s'en plaindre, & que les autres, loin de prendre sa briéveté pour une obscurité, jugeront aisément que c'est une gloire particuliére à Lipse d'avoir sû joindre sans étude & sans affectation deux qualités presque incompatibles, qui sont la clarté & cette briéveté. Il avouë néanmoins qu'il s'y trouve de vieux mots & des phrases coupées, qui ne contribuent pas trop à la beauté de son style; mais il dit qu'il écrivoit comme un habile Critique, & qu'en cette qualité il avoit une Jurisdiction sur tous les divers âges de la Latinité. Il dit que pour pouvoir mieux représenter & expliquer les Auteurs de l'Antiquité la plus reculée, il pouvoit quelquefois parler comme eux, quoiqu'il ne le fît jamais à dessein, ni pour se distinguer; & qu'il s'accommodât pour l'ordinaire à la nature & à la bienséance de sa matiére, qui tantôt l'a obligé d'écrire d'un style coulant, lié & vulgaire; & tantôt l'a porté à écrire d'un style serré, docte & mysterieux. Mais qu'on ne trouve aucun de ses Ecrits de l'un ou de l'autre style, & même de ceux qu'il a faits en sa premiére jeunesse, où on ne remarque toujours ce cœur ouvert, généreux & honnête, qui l'a rendu si aimable à tous les gens de bien. Que ses premiers Ouvrages même renferment beaucoup de semences d'étincelles de la vertu & de la prudence civile; mais qu'étant devenu plus âgé & plus mûr il y tourna directement toutes ses pensées, & ne songea plus qu'à l'utilité publique. Que depuis ce tems-là il s'appliqua uniquement à remplir tous ses Ecrits de maximes salutaires pour le réglement & la conduite de la vie dans les personnes publiques, aussi bien que dans les particuliers. Que c'est l'endroit principal par lequel il s'est distingué des autres Savans de son siécle, qui n'aspiroient qu'à la gloire de bien écrire, & ne songeoient qu'à leur propre réputation; au lieu que Lipse paroît n'avoir presque point eu d'autre passion que celle d'inspirer à ses Lecteurs la sagesse & la vertu. Qu'on lui a l'obligation plus qu'à aucun autre d'avoir assujetti à cette étude serieuse & honnête les Muses volages & libertines, qui jusqu'alors ne s'étoient addonnées qu'au divertissement & à la bagatelle. Et qu'enfin, quoiqu'il connût bien l'importance de ce nouveau Ministére, & qu'il s'en acquitât avec l'approbation de tout le monde, il n'en ressentit pas le moindre mouvement de vanité (2), & qu'il donna sujet de douter s'il avoit plus de doctrine que de modestie. Lipse.

Bertilius Canut (3) n'est pas moins étendu qu'Aubert le Mire sur les louanges de Lipse (4), & si nous l'en croyons, il n'y a rien de comparable à ses Ecrits, soit pour la Morale, soit pour la *Philologie. Il prétend qu'il surpasse en douceur & en agrémens tout ce qu'il y a eu jusqu'ici, & tout ce qu'il y aura d'Ecrivains dans la suite des tems. Il dit que son style est pur, naturel & commun; mais* qu'il n'a pourtant rien de bas & de trivial. S'il prend quelque chose des Anciens, continuë-t-il, c'est avec un choix très-judicieux & comme nous prenons le sel pour jetter sur la viande, & il le fait avec grace, avec reconnoissance, & rarement sans faire les éloges de ceux dont il emprunte ce qu'il dit. Son caractére est de dire beaucoup de choses en peu de mots, de sorte que les pensées sont ordinairement beaucoup plus amples que les expressions. Cet Auteur ajoute beaucoup d'autres choses que nous avons déja rapportées d'Aubert le Mire, il veut comme lui que la *briéveté* de Lipse n'ait point de nuages *ni d'obscurité*, & il dit que cet air Laconique ne laisse pas d'être fort abondant & très-coulant. Il prétend qu'il n'a point de phrases ni presque de lignes qui ne soient pleines de ces fleurs, de ces figures, & de ces tours agréables & qui plaisent au Lecteur; que la douceur est toujours mêlée avec la force, que ses sentences sont élevées & pénétrantes, &

1 Melch. Adam Vit. Philosoph. German. pag. 166.
2 Melch. Adam elog. Belg. pag. 137.
3 ¶ Cet Ecrivain ne méritoit pas d'être cité, & devoit du moins être nommé ou *Bertilius Canutus* ou Bertil Canut.
4 Bertil. Canut Centur. 3. epist. item Centur. 4. epistol.

Lipse. & qu'il seme par tout des Instructions pour les mœurs & des Exhortations à la Vertu.

Bonciarius dit (5) qu'il ne pensoit pas que depuis plusieurs siécles, la Nature eût produit un homme d'un plus bel esprit, & d'un jugement plus exquis, & d'une doctrine plus étenduë, qu'il avoit un genie admirable, soit pour inventer de nouvelles sentences, soit pour polir & perfectionner celles des Anciens, & que celles-ci ne paroissent pas moins être de lui que les autres, tant il avoit de naturel & de talent pour cette maniére de penser & de prononcer des sentences.

C'est ce qui a porté des personnes doctes à publier des extraits de ses Livres & à recueillir ses sentences de son vivant même; honneur qui n'est peut-être pas même arrivé à aucun des Anciens.

La nouveauté de ce genre d'écrire forma dans la Republique des Lettres une espéce de *Secte nouvelle*, & dont il fut consideré comme le Chef; & le Victorio de Rossis (6), *dit que de son tems on appelloit Lipsiens* ceux qui faisoient profession de le suivre, comme on appelle Cicéroniens les Imitateurs de Cicéron.

Il ajoute que cette maniére de briser le style & de composer sans periode & sans liaison, fut embrassée par ses Ecoliers avec une avidité assés peu discréte. Car comme par une affectation & un préjugé ordinaire, les Disciples veulent toujours imiter ou contrefaire leurs Maîtres, il arrive souvent qu'au lieu de se former sur ces Modéles, ils ne prennent que l'ombre des excellentes qualités qu'on y voit briller, & ils ne s'attachent presque qu'aux défauts qui les frappent davantage. C'est par cette raison, dit-il, que ces Disciples de Lipse étoient bien venus à bout de parler bref, de couper leur style, de ne point faire de periode, & de ficher même quelques pointes & quelques subtilités au hazard: mais ils n'avoient pû parvenir à cet air naturel de Lipse, ni à cette vigueur mâle de style qui étoit soutenuë par un grand fonds de doctrine. C'est pourquoi Lipse s'étant apperçû lui-même de ce déreglement, leur conseilloit souvent d'imiter plûtôt les maniéres naturelles de Cicéron, que d'affecter de suivre les siennes qui étoient un peu trop particuliéres. Lipse.

Le même Auteur dit que cette contagion s'étendit fort loin, & qu'ayant passé même les Pays-Bas, elle gagna les Pays étrangers, & fit quelque dégât dans l'Italie, où elle gâta plusieurs esprits, qui desesperant de pouvoir acquerir cette heureuse abondance & cette varieté du style de Cicéron, ont crû pouvoir mieux s'accommoder de cette sécheresse, & de cette maigreur du style *Lipsien*. Il ajoute qu'ils sont devenus si passionnés pour ce style, que non contens de s'admirer eux-mêmes, & de se croire les premiers hommes du monde pour l'éloquence, ils entreprenoient de décrier & d'abolir même les Ecrits de Cicéron & des Anciens les plus reçûs, pour établir & autoriser cette nouvelle forme d'éloquence, dont ils s'étoient infatués.

Mais si le style de Lipse n'a point eu assés de credit pour se faire recevoir dans le monde, on ne peut pas dire la même chose de sa Critique qui a été embrassée & reçûë par tout avec applaudissement. Car comme elle a été formée par ce rare jugement dans lequel il excelloit, & étant remplie de cette érudition qui lui étoit propre, elle ne pouvoit manquer d'être heureuse, ainsi que l'ont remarqué Bertilius Canutus & Bonciarius, d'autant plus que ses corrections & ses remarques sur les anciens Auteurs sont faites avec une netteté & une méthode toute particuliére. (7)

Bisciola dit aussi (8) qu'il avoit le genie heureux pour découvrir & retirer les fautes que les tems ou les Copistes avoient fait glisser dans les Exemplaires des Auteurs, & qu'il n'avoit peut-être pas son semblable dans cette industrie, quoiqu'il ait fait connoître en beaucoup d'endroits qu'il étoit homme & sujet à l'erreur comme les autres.

Cette Critique est d'autant plus agréable qu'elle est diversifiée par le mélange de plusieurs connoissances qui ont fait dire

epistol. 40.

5 M. Ant. Bonciar. in Lit. ad Sensum Sensuum an. 1602.

6 Jan. Nic. Erythr. part. 3.

7 Canut. Epist. 1. Centur. 3. & Bonciar. in Lit. ad Sensum Sensuum an. 1602.

8 Læl. Bisciol. tom 1. subcesivar. hor. Lib. 14.

Lipse. dire à Papyre Masson (1), que Lipse méritoit le glorieux titre de *Philologue* pour les mêmes raisons qui l'avoient fait anciennement donner à Eratosthene pour la premiere fois, à cause de la varieté de sa doctrine sur plusieurs choses differentes.

Le premier Ouvrage de Critique & de Philologie que fit paroître Lipse, fut celui des *Diverses Leçons* en quatre Livres qu'il composa à l'âge de dix-neuf ans. Aubert le Mire (2) prétend que ces Livres sont écrits dans un style coulant & tout-à-fait Cicéronien.

Scioppius en parle un peu autrement, & (3) il dit que la maniére d'écrire est un peu nouvelle, le style un peu inusité: mais qu'il est néanmoins clair & poli, & que cet Ouvrage le mit si bien en réputation dans l'esprit de tout le monde, que dès-lors il se mit au-dessus de l'envie, ce qui n'étoit peut-être pas encore arrivé à personne. Il ajoute qu'il se rendit l'objet de l'amour & de l'admiration de toutes sortes de personnes de quelque Religion & de quelque profession que l'on fût, & que cela alloit même jusqu'aux enfans qui prenoient plaisir à parler de lui.

Mais celui de ses Ouvrages qui a fait le plus de bruit est son *Tacite*. C'est en effet ce qu'il a fait de meilleur, à ce que prétend Scaliger (4), & Lipse lui-même (5) consideroit ces Commentaires comme son chef-d'œuvre, selon que nous l'assûre Aubert le Mire, qui ajoute que ce bel Ouvrage lui attira beaucoup de Censeurs, dont les uns étoient poussés par l'ambition de se faire connoître, les autres animés par l'envie & la haine qu'ils avoient conçuë contre lui fort injustement. Il triompha sans doute des uns & des autres en ce point, & on cessera de s'étonner qu'il ait si bien réussi sur Tacite quand on saura qu'il avoit étudié cet Historien à fonds, qu'il le savoit entierement par cœur, & qu'il le possedoit comme s'il en avoit été lui-même l'Auteur. Il avoit une passion demesurée pour les maniéres & le style de cet illustre Ecrivain, comme remarque le Vittorio de Rossis (6). Et c'est peut-être ce qui a le plus contribué à lui gâter le sien, & à le rendre si irregulier. Lipse.

Après les Commentaires sur Tacite, Scaliger témoigne (7) qu'il n'y a rien de plus excellent que ses *Electes*, dont la varieté est fort agréable & fort instructive.

Il dit aussi que ses *Saturnales* sont un fort bel Ouvrage. Et c'est encore le sentiment du vieux Douza, de Scioppius, & de Dempster, qui en ont parlé avec beaucoup d'éloges, ne sachant peut-être pas qu'ils louoient véritablement Mr. le President du Faur de Saint Jory sous le masque de Lipse, comme nous le dirons parmi les Plagiaires, où nous verrons aussi à qui appartient le *Livre de la Milice Romaine*, dont Lipse a eu jusqu'ici tous les honneurs, & à si bon marché.

Scaliger met encore au rang des bonnes pieces de Lipse (8) deux Oraisons Anonymes, une de *la double Concorde*, & l'autre sur la mort du *Duc de Saxe*. Il dit qu'elles sont toutes deux très-Latines, & plus Latines même que tous les autres Ouvrages de cet Auteur.

Le Pere Boulanger dit (9) que les Livres de l'*Amphitheâtre* & des *Gladiateurs* sont très-élegamment écrits. On peut compter encore parmi ses Oeuvres raisonnables, ce qu'il a fait sur *Seneque le Philosophe*, quoiqu'il y ait assés peu de choses, selon Scaliger, qui d'ailleurs reconnoît qu'il n'a point de fautes, & c'est beaucoup dire pour l'éloge d'un Livre. Nous parlerons ailleurs de ses *Lettres* & de ses Livres de *Politique*.

Mais nous ne devons pas oublier celui de la *Constance*, parce qu'il a toujours été des plus estimés, & Raphelingius croyoit que (10) de tous les Livres de Lipse, celui-là

1 Papyr. Mass. Vit. Petr. Pithœi p. 328.
2 Aub. Mir. elog. pag. 142.
3 Gasp. Sciopp. de Art. Critic. pag. 11.
4 Poster. Scaligeran. pag. 142.
5 Lips. ap. Aub. Mir. elog. pag. 145.
6 Jan. Nic. Erythr. Pinac. ut sup. p. 1. 2.
7 Poster. Scaligeran. pag. 142. 143.

8 Id. ibid. sed supr.
9 Jul. Cæs. Buleng. Lib. 12. hist. sui temp.
10 Poster. Scaligeran. pag. 201.
11 Is. Casaub. præfat. in Polyb. edit.
12 Buleng. Lib. 12. histor. sui temp.
Casaub. ut supr.
Huet. de claris Interpr. pag. 176. 177.

Lipse. lui-là seul auroit la vogue fort long-tems, mais que tous les autres tomberoient infailliblement dans le mépris & l'oubli des hommes, comme il est arrivé aux Ouvrages de la plûpart des Grammairiens & Philologues avant lui.

Enfin pour conclure par les propres termes de Scaliger son ami, il faut convenir que Lipse a fait plusieurs Ouvrages fort doctes, & d'autres qui ne le sont que peu.

Les Protestans ont tâché de décrier quelques-uns des petits Livres qu'il composa pour satisfaire sa dévotion, comme celui de l'Histoire & des Miracles de *Nôtre-Dame de Hau* ou *Hall*, celui de *Notre-Dame de Sichem*, dont nous pourrons parler ailleurs. Mais je ne sai pourquoi Scaliger veut qu'il n'ait rien fait qui vaille dans son Traité de *la Croix*, qui constamment n'est point si pitoyable qu'il voudroit nous le persuader, quoiqu'on ne puisse nier que le Jesuite Gretser n'ait mieux réussi que lui sur cette matiere.

Casaubon (11) a eu plus de raison de se plaindre du genie de Lipse, qui a bien voulu souffrir qu'il entreprît de travailler sur *Polybe* & de commenter l'endroit qui concerne la *Milice Romaine* sans examiner ses forces. Car c'est quelque chose d'indigne de la réputation que ce grand homme avoit acquise d'ailleurs.

Apre's avoir rapporté une partie de ce qui se peut dire à l'avantage de Lipse, la sincerité & la justice des regles que je me suis prescrites dans ce Recueil, demandent que je dise quelque chose des défauts qu'on lui reproche outre ce que j'en ai touché ci-dessus.

Premierement il savoit assés peu de Grec, comme l'ont remarqué plusieurs Savans, tels que Casaubon, le Pere Boulanger, Monsieur Huet & plusieurs autres (12). Et Scaliger a crû beaucoup faire pour lui, en disant qu'il n'étoit Grec que pour sa provision (13). Cependant Lipse avoit une démangeaison plus qu'Ecoliere pour faire paroître qu'il en savoit, & il faisoit gloire d'en inserer souvent des morceaux parmi son Latin, en quoi il est blâmé avec beaucoup de justice par Casaubon (14), c'est-à-dire, par Mr. Huet, quoique cette bigarure parût belle aux yeux de plusieurs dans le tems de la nouveauté. Lipse.

Et bien que ces manieres de briser ses phrases & de lancer ses sentences, soient toujours fort désagréables à ceux qui ont le goût de la veritable éloquence & qui ont fait habitude avec Cicéron, & qu'elles ne puissent toucher que de jeunes Ecoliers sans experience ou la populace ignorante: néanmoins, dit le même Auteur, il faut avouer qu'il auroit eu peu d'égaux s'il se fut renfermé dans les bornes de l'Antiquité Romaine, & s'il ne se fût appliqué qu'aux Auteurs Latins sans vouloir toucher aux Grecs.

En second lieu, Lipse faisoit fort mal des Vers, & Scaliger qui en parle de la sorte (15), prétend qu'il n'entendoit même rien en Poësie, & qu'il jugeoit fort mal de quelques Poëtes, & entre autres de Seneque le Tragique. Ce qui est attaquer un Critique dans sa Citadelle.

Il ajoute qu'il n'est point politique, & nous verrons ailleurs que cette accusation n'est pas trop fausse. Mr. Huet dit qu'il ne savoit pas la Tactique ou la Milice Romaine, ainsi il n'y a point grand fonds à faire sur ses Poliorcetiques & les autres Livres qui traitent de ces matiéres.

Scaliger l'accuse encore d'écrire mal, & il dit qu'il avoit desappris à parler sur la fin; qu'il faisoit quelquefois un Latin pitoyable, comme dans toute la troisiéme Centurie de ses Lettres qui ne vaut rien; & que ce qu'il faisoit ne plaisoit gueres qu'au vulgaire.

Vossius qui n'aimoit point à désobliger personne, a parlé de Lipse comme les autres. En un endroit (16), il se contente de dire qu'il avoit acquis de la gloire par la beauté de son esprit & par la varieté de sa doctrine, mais non point par son Latin. En un autre (17), il dit qu'il n'a point gar-

13 Scaligeran. posterior. pag. 143.

14 ¶ Monsieur Huet ne fait rien dire de tel contre Lipse à Casaubon. Il le lui fait seulement blâmer d'avoir, dans ce qu'il a traduit de Grec, usé d'un style trop coupé, Mais Baillet a sans doute cru que ces mots: *Græca præterea eo dicendi genere digessit*, signifioient que *Lipse avoit d'une certaine maniére mêlé le Grec dans sa diction*, ce qui, outre les bévûës remarquées içi par Ménage Chap. xi. en fait une des plus signalées.

15 Scaligeran. posterior. pag. 142.

16 G. J. Voss. Hist. Lat. lib. 1. cap. 19. pag. 94.

17 Idem Lib. 4. Oratoriar. Institut. cap. 6 num. 7.

Lipse. gardé de mesure dans l'emploi des vieux mots, des termes poëtiques & des expressions dures & choquantes, c'est pourquoi qu'il faut bien se garder de se le proposer comme un exemple à suivre.

Boulanger dit qu'il étoit fort au-dessous de Scaliger pour toutes choses (1), qu'il étoit même inferieur à Casaubon & à plusieurs autres, sur tout pour la connoissance des Langues: & cependant il s'étoit rendu beaucoup plus agréable à ceux de son pays que Scaliger & les autres par la nouveauté & les agrémens de son style.

Henri Estienne fit un Livre entier contre ce style irregulier & contre ces manieres, ce qui lui attira une réponse & des injures d'un des plus zelés disciples de Lipse.

Vincent Contarini (2) prétend qu'il y a une infinité de faussetés & d'erreurs dans les Livres de Lipse, & qui y sont debitées avec autant d'assurance & de tranquilité que si c'étoient des verités communes & incontestables. Il ajoute que quiconque se chargeroit de les recueillir toutes & de les examiner, prendroit assurément une commission onereuse & d'autant plus difficile, qu'il n'est pas si aisé de refuter des mensonges que d'en faire.

Enfin quoique Lipse ne se piquât de rien tant que de modestie, d'honnêteté & de bonne foi, il a pourtant trouvé des Censeurs qui ont bien osé lui marquer des manquemens considerables contre ces vertus. Louis du Moulin entre les autres (3) en a voulu à sa modestie prétendue, quand il a fait voir que c'étoit un esprit vain & glorieux, qui se vantoit dans ses Ecrits „ que quand il s'agiroit de traiter „ les matieres les plus difficiles dans „ l'Antiquité, ce seroit peut-être le loisir ou la volonté qui pourroit lui manquer, mais jamais le pouvoir ni la capacité.

Le Vittorio de Rossis dit (4) qu'effectivement il se croyoit le maître de son siécle, qu'il ne savoit souffrir les autres Critiques par une jalousie & une vanité ridicule; & qu'il prenoit occasion de leurs fautes pour les humilier, les taxant d'orgueil & d'ambition de ce qu'ils prenoient le nom de Critiques & osoient porter leurs jugemens sur les autres. Il fit contre eux la Satire Menippée pour les rabattre. Et quoique cet Auteur ne veuille pas conclure de-là que Lipse affectât actuellement la tyrannie en s'élevant audessus des autres, du moins paroît-il qu'il ne vouloit le ceder à personne, non pas même à Scaliger qui étoit *son Dieu de compliment.* (5) Lipse.

Quelques-uns ont attaqué son honnêteté & sa bonne foi en l'accusant d'ingratitude à l'égard des autres, & de divers larcins qu'on prétend qu'il a faits des Ouvrages d'autrui presque tous entiers, & que nous ne specifierons pas ici pour les raisons que nous avons marquées auparavant. Et Scaliger disoit à ses amis (6) qu'il connoissoit beaucoup de ces vols de Lipse, mais qu'il ne les vouloit pas publier, parce qu'il étoit son ami.

Je ne doute presque pas néanmoins qu'il n'y ait eu de l'excès dans ces sortes d'accusations; & qu'on ne lui fasse injustice, par exemple, touchant les Commentaires sur Tacite, & pour quelquesunes de ses pieces *Strategiques* ou Militaires. (7)

* *Opera omnia Justi Lipsii, quæ ad Criticam spectant & alia Opuscula* in-4°. 8. vol. *Antuerpiæ.* 1585. 1596. 1615. & 1626. — *Eadem* in-fol. 2. vol. 1665. *

LAURENT RHODOMAN de *Stolberg en Saxe,* mort en 1606.

438 TAubman l'appelle le *Protecteur* des Lettres Grecques (8). Martini soutient même qu'il pourroit le disputer avec les premiers Auteurs de l'ancienne Grece pour la connoissance parfaite de cette Langue (9). Ainsi il ne faut L. Rhodoman.

1 Jul. Cæs. Buleng. Lib. 12. histor. S. T.
2 Vinc. Contaren. proœm. de re frument.
3 Ludov. Molinæus Orat. funeb. Cambden pag. 134. apud Henning. Witten. memor. Philosoph. hujus sæculi tom. 1.
4 Jan. Nic. Erythr. pinac. part. 3. p. 5. 6.
5 Petr. Fab. in Semestr.
Scaligeran. poster. pag. 13. & Jul. Cæs. Buleng. Lib. 12. histor. sui temp.
6 Poster. Scaligeran. pag. 141.
7 Jul. Cæs. Bulenger. Lib. 12 histor. sui temporis.
8 Taubm. apud Konig. Bibl. V. & N. pag. 689.

L. Rhodoman. faut pas douter que les notes & les corrections qu'il a faites sur les Auteurs Grecs ne soient bonnes, & Scaliger témoigne (10) qu'il a très-bien réussi dans l'édition qu'il a donnée de *Diodore de Sicile*, [Gr. Lat. *in-fol.* à Hanaw 1604.] Il dit aussi qu'il étoit bon Poëte Grec, mauvais Poëte Latin, & que sa Chronologie ne vaut rien; mais il releve d'ailleurs l'estime que nous avons déja de ce Critique en louant sa modestie, & disant qu'il ne cherchoit point à paroître. Ses Commentaires sur le *Cointe de Smyrne*, dit le *Calabrois*, sont aussi fort estimés.

* *Paralipomenon seu Derelictorum a Diodoro Libri* XIV. *Græc. Lat. cum notis L. Rhodomani* in-8°. *Hanov.* 1604. *

JAC. LECTIUS Jurisconsulte. (11)

J. Lectius. 439 SOn édition des Epitres de *Symmaque* & ses notes sont estimées, quoiqu'il fût encore jeune quand il les fit. Scioppius dit (12) qu'il avoit du genie & de l'industrie. Nous avions déja le Symmaque de Franc. *Juret.*

* *Notæ ad Symmachi Epistolas* in-8°. *Lugd.* 1598. — *Notæ & variæ lectiones in Poëtas Græcos* in-8°. *Genev.* 1606. *

MART. ANT. DELRIO Jurisconsulte, mort en 1608. (13)

Delrio. 440 ON a des Adversaires ou Recueils de lui sur *Seneque* & des Notes sur *Claudien*, [in-8°. à Anvers 1608.] sur le même *Seneque*, sur *Solin* [in-4°. à Florence 1519.] & sur d'autres Auteurs, & il est assés estimé de Scioppius (14).

Néanmoins Monsieur de Saumaise ne fait point grand cas de son édition de Solin. Il dit qu'il n'y a rien de plus mal fondé que cette opinion avantageuse que l'on a eue au préjudice de celle Delrio. d'Elie Vinet qui avoit paru auparavant, & qui est incomparablement meilleure. Il prétend que non seulement il n'a travaillé que sur de méchans Manuscrits, mais que par un défaut de jugement très-grand, il a presque toujours préferé le sens le plus mauvais au meilleur dans les endroits où il en avoit le choix. (15)

* *Adversaria in L. Ann. Senecæ Tragœdias sive Syntagma Tragœdiæ Latinæ in tres partes distinctum* in-4°. *Antuerp.* 1594.

LOUIS d'ORLEANS, Avocat General de la Ligue. (16)

441 IL a fait des Notes sur *Seneque*, Louis d'Orleans. il a donné aussi un Commentaire sur *Tacite* qui rebute le lecteur par sa grosseur, & qui au jugement de plusieurs n'a pas même un grain de sel dans toute sa masse. (17)

* *Comment. in Tacitum* in-fol. *Paris.* 1622. *

GODESC. STEWECHIUS, de *Heusde.*

442 NOus avons de lui des Notes sur Stewechius. *Vegece*, *Frontin*, *Apulée*, *Arnobe*, & un assés beau Traité des Particules de la Langue Latine. Scioppius (18) dit que c'étoit un habile & honnête homme, & qu'il mérite sa place parmi les bons Critiques. Scaliger témoigne que ce qu'il a fait sur Vegece & sur Frontin est bon & rare. (19)

* *Comment. in Vegetium & Frontinum de re Militari* in-4°. *Lugd. Bat.* 1592. — *De Particulis Ling. Lat.* in-8°. *Col. Agrip.* 1580. — *Notæ ad Arnobium contra Gentes* in-8°. *Duaci.* 1634. — *Notæ in Apul. Opera* in-8°. *Basil.* 1620. *

JAC-

9 Jac. Martini Lib. 1. de trib. Elohim. cap. 4. Item Daniel Sennert. Orat. funeb. in Rhodomann. apud Witten. tom. 1. memor. Philos. pag. 24.

10 Poster. Scaligeran. pag. 204.

11 ¶ Il mourut l'an 1612.

12 Gasp. Sciopp. de Arte Critic. pag. 13.

13 ¶ Martin-Antoine Delrio Jurisconsulte & depuis en 1580. Jésuite.

14 Gasp. Sciopp. de Arte Critic. pag. 14.

15 Claud. Salmas. Proleg. in Jul. Solin. Polyhistor.

16 ¶ Il mourut l'an 1629. âgé de 87. ans.

17 Jo. Halleword. Spicileg. Hist. Lat. p. 55.

18 G. Sciopp. de Arte Critic. pag. 13.

19 Poster. Scaligeran. pag. 231.

JACQUES (ou Jean) DURAND CASELLIUS. (6)

J. Durant. 443 Scioppius dit (7) que ses deux Livres des *Diverses Leçons* sont très-beaux & très-polis. Ils sont au troisiéme tome des Critiques de Gruter.

* *Variarum Lectionum Lib. II. pars prima & secunda* in-8°. *Franc.* 1604. *

JEAN GUILL. STUCKIUS *Suisse*, *Prof. à Zurich*, mort en 1607.

Stuckius. 444 Scaliger l'estime particuliérement pour ce qu'il a fait sur le *Periple* du Pont Euxin & de la Mer Rouge composé par *Arrien* (8). Melchior Adam dit aussi qu'il a acquis une réputation merveilleuse par son gros volume des *Antiquités de la Table & des Banquets* des anciens Hébreux, Grecs & Romains, où il a expliqué avec une industrie toute particuliére les mœurs, les coutumes, les cérémonies & les façons de faire des peuples différens; ayant rapporté même les usages des Chrétiens, & les ayant confrontés avec ceux de diverses Nations infidelles. Il ajoute que cet Ouvrage est loué par tous les savans Antiquaires, & particuliérement par Scaliger, Lipse, Jer. Mercurial, Theod. Zwinger, Ch. Pascal, Marq. Freher, J. Gruter, Conr. Rittershuys, Is. Casaubon & plusieurs autres (1).

* Hackius Libraire à la Haye a imprimé en 1698. *Joann. Guill. Stuckii Antiquitates conviviales Lib. III. & sacrorum sacrificiorumque Gentilium descriptio* 2. *vol.* in-fol. — *Autor. Peripli vulgo Arriano tributi cum comm. Guill. Stuckii Gr. Lat.* in-fol. *Basil.* 1533. *

HUBERT ou OBERT GIFFAN de *Buren* au *Duché de Gueldres*, mort en 1609 (2)

Giffan. 445 Il a publié des Scholies assés courtes sur les Oeuvres d'*Homere*, des Commentaires sur la Politique & la Morale d'*Aristote*; sans parler de divers autres Ouvrages de Critique qui regardent le Droit Civil, & dont nous parlerons ailleurs.

Mais comme Giffanius étoit peu sédentaire, il n'avoit souvent ni le loisir ni la commodité de polir ses Ouvrages.

Néanmoins Scioppius (3) a fait tant de cas de ses Recueils sur *Lucrece* que bien qu'il fût mal avec lui, il n'a pû, *dit-il*, lui refuser la justice qui lui étoit dûë, & ne lui pas témoigner la reconnoissance qu'il avoit des lumiéres qu'il y avoit puisées pour la bonne Critique. La liste de ses Ouvrages est dans Valere-André.

* *Homeri Opera Græca ex emendatione Ob. Gifanii* in-8°. *Venet.* 1588. — *Comm. in Libros* VIII. *Politicorum Aristot.* in-8°. *Francofurti* 1608. — *Comm. in Ethicam Aristot.* IV. in-8°. *Colon.* 1608.

JOSEPH-JUSTE SCALIGER d'*Agen*, dit de l'ESCALE, mort en 1609.

446 Il semble que Dieu ait voulu nous faire voir deux choses en donnant le grand Scaliger au monde, la premiére est le souverain dégré d'élévation auquel l'esprit de l'homme puisse jamais atteindre; la seconde est l'abyme des miséres où ce même esprit est capable de tomber, quand il ne s'appuye que sur lui-même sans être soutenu de la grace de Jesus-Christ. Joseph Scaliger.

§. I. Car pour ce qui regarde le premier point, il est constant que Scaliger étoit si fort élevé au-dessus de la suffisance & de la portée ordinaire des hommes, qu'il est visible que Dieu en a voulu faire un miracle plutôt qu'un éxemple; ou du moins qu'il a eu dessein de montrer en lui quelle est la mesure qu'il a donnée à la force & à la capacité de l'esprit humain, & jusqu'où s'étendent les bornes qu'il lui a prescrites, selon la pensée de Monsieur Ogier (1).

Ainsi comme tous les éloges qu'on a faits de lui ne peuvent guéres augmenter l'idée

6 ¶ Cet Auteur est nommé *Janus Durantius* dans la Liste des Critiques contenus au 3. tome du Trésor de Gruter, mais c'est une erreur; son nom étoit Jaques Durant, que Baillet écrit mal *Durand.*
7 De Arte Critic. pag. 13.
8 Poster. Scaligeran. pag. 231.

1 Melch. Ad. Vit. Theol. Germ. pag. 774.
2 ¶ Ce fut l'an 1604. Voyés Bayle au mot *Gifanius.*
3 Sciopp. de Art. Crit. p. 10. 11.
1 Franç. Ogier chap. 10. de la Censure de la Doctrine curieuse du P. Garasse.

Joseph Scaliger.

l'idée que nous pouvons nous en former sur ce pied, il est assés inutile de nous y arrêter, si ce n'est pour faire voir la soumission volontaire & le consentement général avec lequel tous les Savans l'ont reconnu pour leur Maître, & si je l'ose dire, pour leur Dieu ou leur Idole, selon la disposition différente de leur cœur & de leur esprit.

C'est peu de chose qu'il ait été appellé un second Varron par Meursius; l'œil de l'Europe & la merveille des Lettres par André Schott; le Soleil des Savans par du Bartas, D. Heinsius, & Erycius Puteanus; l'abyme de l'érudition & la mere des Sciences par Heinsius; le Prince du Senat des Critiques par Vossius; le Dictateur perpétuel des Lettres par Scioppius, Heinsius, Boutterouë & les autres; l'Empereur du Monde savant, & le Monarque des Lettres & des Sciences par Casaubon, Louis de Dieu, Jacques de la Croix; le Phenix des Doctes; la lumiére & l'appui des Muses par diverses personnes; & même un *Héros incomparable* par Lipse, Casaubon & d'autres encore.

Mais pour l'élever au-dessus de la condition humaine, plusieurs l'ont pris pour une Divinité de plus grande ou de moindre conséquence, selon qu'ils en ont été plus ou moins idolâtres. Les uns l'ont honoré sous le nom de l'Apollon du siécle, comme Scultet (1); les autres sous celui de l'Hercule des Muses, comme Heinsius (2); d'autres sous celui du Mercure des Langues & des Sciences, comme Florimond de Ræmond (3). Ceux-ci l'ont mis au rang des grands Dieux du premier ordre comme Scioppius (4). Ceux-là l'ont pris pour un Jupiter Epiphane, c'est-à-dire, *propice, secourable & toujours présent à ceux qui l'invoquent*, comme *Lipse* (5), lequel néanmoins semble en un autre endroit avoir rabatu *quelque chose de cette grande idée, en se contentant de l'appeller* un Démon d'Homme, qui veut dire un Esprit divin incorporé, ou un Ange incarné. Heinsius dit que c'est le sang des Dieux, & que c'est un fils divin d'un pere qui étoit tout divin (6), & ailleurs il dit (7) que c'est une flamme céleste ou un flambeau jetté du haut des Cieux pour éclairer tous les Arts & toutes les Sciences.

Joseph Scaliger.

Ce Critique ajoute que Scaliger fait plutôt le sujet de l'étonnement & du desespoir des hommes que celui de leur admiration; que sa seule mémoire qui n'étoit que la moindre de toutes ses excellentes qualités étoit un trésor inépuisable, où toutes les Sciences & toutes les Langues se trouvoient placées sans confusion; qu'en un mot il étoit le plus beau chef-d'œuvre & le plus grand miracle que la Nature eût jamais fait: & qu'il pouvoit bien passer pour son *dernier effort*, puisqu'elle s'étoit entiérement épuisée en sa faveur.

Les autres ont humanisé Scaliger un peu davantage. Monsieur le Président de Thou qui étoit son ami intime a crû lui faire assés d'honneur en disant (8) qu'il faisoit un rang à part au-dessus du premier ordre des Savans, Dieu l'ayant élevé beaucoup au-delà de la condition commune des hommes. Casaubon ne le fait point Dieu non plus que Monsieur de Thou, mais il ne sauroit trouver de termes propres pour exprimer le culte qu'il lui rendoit, & il paroît dans plusieurs de ses Lettres (9) que ceux qu'il forge en sa faveur sont encore au-dessous de l'idée qu'il a conçûë de la grandeur de ce Héros, qu'il appelle tantôt Homme Divin, & tantôt le Génie souverain des Lettres. Il dit que tout ce qui est sorti de sa bouche n'est que des prodiges & des monstres, plûtôt que des mots; qu'il a commencé pour les Sciences par où les plus consommés ont de la peine à finir (10); qu'il avoit lû presque tous les Auteurs qui se pouvoient trouver imprimés dans le monde. Il ajoute qu'il se souvenoit de tout, & savoit parfaitement

1 Voy. le Recueil de ses éloges dans la France Orientale de Mr. Colomiez depuis la page 118. jusqu'à la 140.

2 Dan. Heins. Orat. funebr. vir. illustr. Scalig.

3 Florim. Ræm ap. Colom. ut suprà.

4 Gasp. Sciopp. præfat. de Arte Critica.

5 Just. Lips. epistol. ad Domin. Baudium.

6 Heins. apud Konig in Biblioth. V. & N. pag. 729.

7 Id. Orat. pro Scalig. ut supra.

8 Thuan Lib. 21. Hist. sui temp. ubi de obit. Julii Patris.

9 Dans ses Lettres en plusieurs endroits.

10 Casaub. Prolegom. in Antholog. Martial. sive Epistol. ad Scaligerum.

Joseph Scaliger.

faitement tout ce qu'il avoit lû ; qu'il n'y avoit rien d'obscur ni rien de caché dans les Auteurs Latins, Grecs, Hebreux, Arabes & des autres Langues qui dépendent de ces deux derniéres qu'il n'expliquât & ne dévelopât sur le champ. Il prétend aussi qu'il savoit à point nommé toutes les Histoires jusqu'aux moindres singularités dans l'ordre éxact des tems, avec une connoissance parfaite de tous les lieux où les choses se sont passées ; qu'il savoit admirablement les noms anciens & modernes, les différences, les propriétés & la vertu de tous les Animaux, des Plantes, des Métaux & des choses naturelles. Qu'il n'y avoit point de Science, si on l'en veut croire, ni de connoissance tant soit peu importante qu'il n'eût acquise. Enfin il savoit un très-grand nombre de Langues différentes, & toutes aussi éxactement que s'il eût employé toute sa vie à n'en apprendre qu'une seule (1). Il se trouve encore divers endroits parmi les Ouvrages de Casaubon, où il releve en des termes plus amples & plus magnifiques les obligations immortelles que toutes les Lettres ont à ce grand Génie (2).

Gataker dit (3) qu'il étoit encore plus grand que le grand Erasme, & qu'il avoit passé même son pere de fort loin en certaines choses. Et Saumaise assure (4) que les siécles futurs n'auront jamais son semblable, comme il prétend que les siécles passés n'ont jamais eu son pareil.

Enfin le P. Boulanger témoignant que ce que la flaterie a pû suggerer à la louange des autres Savans n'approche pas encore de la vérité à l'égard de Scaliger, conclut (5) qu'il n'y auroit point eu de plus grand génie que lui dans le monde depuis Varron & Jule César, s'il avoit eu des opinions plus saines touchant la Religion.

Quoique Scaliger eût embrassé l'encyclopédie entiére de toutes les Sciences, & de toutes les autres choses qui peuvent se savoir dans ce monde, il faut reconnoître néanmoins que sa partie dominante étoit celle de la Critique dont il faisoit même une profession particuliére, & qui sembloit contribuer le plus à retenir tous les gens de Lettres dans la dépendance de sa Souveraineté.

Scriverius remarque qu'il y étoit déja très-versé dès sa premiére jeunesse, & que dès-lors il avoit attiré sur lui l'admiration de tout le monde par la grandeur & la beauté de son génie, & par une maturité de jugement, à laquelle les Critiques les plus consommés en âge & en expérience n'avoient encore pû parvenir (6).

Buchanan qui l'avoit connu en ce bas âge *témoigne* (7) qu'il étoit fort surpris de voir l'érudition & l'industrie avec laquelle il éxaminoit les Ecrits des Anciens, & en tiroit le sens le plus caché. Dominique Baudius assure (8) qu'il n'a jamais eu de rival ni de concurrent à cette Principauté, & que tous les Critiques qui sembloient avoir quelques raisons de la lui contester, ou quelque droit d'y prétendre, la lui ont déférée avec autant de bonne volonté & de soumission que de justice, & c'est aussi le sentiment de Vossius en quelque endroit de ses Ouvrages.

Scioppius avant que de devenir l'ennemi de Scaliger (9), disoit que c'étoit particuliérement par cet endroit qu'il étoit devenu incomparable, & qu'il s'étoit élevé au-dessus de la mortalité des autres hommes : que ses Ecrits tous d'or sont descendus du Ciel, de la même maniére que ces petits boucliers de la Fable ; & que les plus Savans n'en approchent, & n'y touchent qu'en tremblant de frayeur & de respect. Il nomme entre les autres, les Catalectes de *Virgile* & des *anciens Poëtes*, son *Catulle*, son *Tibulle*, son *Properce*, son *Manile*, son *Varron*, son *Festus*, & son *Ausone*, dont les Ouvrages étoient si corrompus qu'ils n'étoient intelligibles à personne, mais que par la divinité de son esprit & de son jugement, il les a mis en état d'être lûs & entendus même par les enfans.

Néanmoins l'Auteur des Nouvelles de la

1 Id. Casaub. præfat. opusculor. Scalig.

2 Id. in not. ad Æneæ Tactici Poliorcetic. & alibi sæpe.

3 Thom. Gataker de Nov. Testam. stylo adversus Pfochenium pag. 27.

4 Cl. Salm. epistol. ad Beverovic. ann. 1632.

5 Jul. Cæs. Buleng. Lib. 12. Historiar. sui temp.

6 Petr Scriver epist. dedic. Poëmat. Scalig.

7 Buchan. in Hist. Scot. pag. 22. fol. vers. edit. 1583.

8 Domin. Baud. in Orat. funebr. Scalig. pag. 32. apud

Joseph Scaliger.

la République des Lettres de Juin en 1684. (10) prenant occasion des fautes que Mr. Vossius le jeune a remarquées dans le Catulle de Scaliger, semble dire qu'il avoit trop de science pour être bon Critique, & pour faire un bon Commentaire sur un Auteur. Car à force d'avoir de l'esprit, il trouvoit dans les Auteurs qu'il commentoit, plus de finesse & plus de génie qu'ils n'en avoient effectivement; & sa profonde literature étoit cause qu'il voyoit mille rapports entre les pensées d'un Auteur, & quelque Point de l'Antiquité fort cachée. De sorte qu'il s'imaginoit que son Auteur avoit fait allusion à ce Point d'Antiquité, & sur ce pied-là il corrigeoit un passage. Il se peut faire aussi que l'envie d'éclaircir un mystére d'érudition inconnu aux autres Critiques l'engageoit à supposer qu'il se trouvoit dans un tel ou tel passage. En un mot les Commentaires qui viennent de lui sont pleins de conjectures hardies, ingénieuses, & fort savantes, mais il n'y a gueres d'apparence que les Auteurs ayent *songé à tout ce qu'il leur fait dire*.

On peut encore rapporter à la Critique ce que Casaubon dit de Scaliger dans ses Epitres (11), & que Monsieur Huet lui fait répeter dans son Traité des Interpretes, touchant un exemplaire des Proverbes Arabes qu'il lui avoit mis entre les mains pour le déchiffrer, le traduire, & l'éclaircir par des notes de Critique, parce qu'il n'avoit pû en venir à bout. Il nous assure qu'il employa moins de tems à faire tout ce que nous venons de dire, que les autres n'en mettroient à le lire simplement, & qu'il lui apprit tant de choses extraordinaires, qui étoient si fort au-dessus de sa portée, que quand il vint à revoir ce qu'il en avoit fait auparavant, il en conçût un *déplaisir* qui pensa le jetter dans le désespoir.

A l'égard du style de Scaliger, on peut dire qu'il n'en avoit pas qui lui fût particulier, ou qui le distinguât comme le reste. On peut dire même que son Latin n'étoit pas toujours fort pur ni fort étudié, comme l'a remarqué le P. Vavasseur (12). Mais il faut convenir pourtant qu'il est net, concis, & sans affectation, comme Casaubon le dit en quelque endroit, ce qui certainement est beaucoup plus à la bienséance des vrais Savans, que le grand style, ou celui qui par sa nouveauté, ou par sa politesse affectée détourne le Lecteur des choses solides, pour s'attacher aux mots.

§. II. Mais s'il est vrai que Scaliger ait été élevé à un rang si fort au-dessus du reste des hommes & si approchant de la Divinité, on peut dire sans témérité & sans médisance qu'il n'eut point assés d'humilité pour pouvoir s'y maintenir, & particuliérement de cette humilité qui n'a de fondement & de solidité que dans la véritable Religion qu'il avoit abandonnée. Et ceux qui l'ont consideré comme Lucifer dans le plus haut point de son élévation peuvent bien continuer leur comparaison, & le lui donner pour le compagnon de sa disgrace & de sa chûte, l'un & l'autre s'étant perdu par son orgueil.

C'est le vice dominant que tout le monde a remarqué dans Scaliger, & qui l'occupoit avec toute sa suite ordinaire, c'est-à-dire avec beaucoup d'amour propre, & de bonne opinion pour lui-même; & pour les autres un mépris accompagné de médisances & de haine, & quelquefois même de colere & de fureur.

Outre ce que nous en avons déja rapporté au titre de Jules Scaliger dans le parallele que nous avons fait de l'esprit & de l'humeur du pere & du fils, Vossius l'accuse (13) d'avoir été trop présomptueux, trop attaché à son sens, & trop fier. Il ajoute que s'il arrivoit que quelqu'un ne fût pas entiérement de son sentiment en toutes choses, il ne le laissoit pas longtems sans lui faire sentir les effets de son chagrin & de sa vengeance; & que lorsqu'il n'avoit point de prise sur lui, il n'étoit pas honteux de recourir aux injures, & à la calomnie la plus grossiére & la plus infame.

Cette

apud Henn. Witten. Memor. Philosof. nostri sæculi.

9 G. Sciopp. tract. de Criticis vet. & recentiorib. pag. 10.

10 Nouvell. de la Rep. des Lettres Juin 1684. pag. 352.

11 If. Casaub. epistol. 494. item, P. D. Huet. de clar. Interpret. Lib. 2. pag. 145. 146.

12 Franc. Vavass. de Epigramm. cap. 22. pag. 300.

13 G. J. Voss. de Hist. Lat in præfat.

Joseph Scaliger.

Cette Souveraineté de Critique qui le faiſoit conſiderer en France comme un Juge légitime & un Cenſeur équitable de Gens de Lettres, dégénéra en Domination pédanteſque, particuliérement depuis que ſon Alteſſe de Verone alla prendre la ferule en Hollande, d'où il crut pouvoir régenter toute la terre, & pouvoir exercer impunément ſa petite tyrannie ſur les eſprits les plus libres & les plus éloignés de lui, comme s'ils euſſent été ſes Ecoliers.

Mais s'étant imaginé peut-être qu'on n'avoit pas pour lui toute la déférence qu'il croyoit être dûë à ſon autorité, il ne fut pas long-tems ſans perdre ſa gravité de Maître, & ſa ſévérité ſe tourna en une telle phréneſie & en une telle fureur, que ſans plus garder aucune meſure, il ſe jetta indifféremment ſur tout le monde, mordant les uns, & déchirant la réputation des autres d'une maniére ſi impitoyable, que s'il n'étoit point véritablement de la race des *Chiens & des Mâtins* de Verone, il paroiſſoit qu'il n'en avoit pas moins l'humeur canine.

On voit dans ſes Lettres imprimées à Leyde en 1627. dans les deux Recueils des *Scaligeranes*, dans les Livres de Monſieur Spizelius ſur les malheurs des Gens de Lettres, dans la France Orientale de Monſieur Colomiez & ailleurs, des exemples funeſtes de ſa brutalité (1).

On ſait avec quelle indignité il traite *Lucain*, & pluſieurs des anciens Auteurs que les tems nous ont rendus vénérables (2).

Et pour venir à quelques-uns des Modernes, nous liſons qu'il appelloit *Genebrard* une bête inſolente; *Chr. Clavius* un homme de bouë, un apprenti; *Jac. Gretſer* un mulet Loïolitique; *Goropius Becanus* un fou des petites Maiſons; *Rob. Titius* un furieux; *François de l'Iſle* un bout d'homme, un méchant, un ſcélerat; *Ant. Riccobon* un pourceau, un butord, une groſſe bête; *Théodore de Marcilly* un bouffon qui ſe nourrit d'ordure; *M. Briſſon* un méchant homme.

Joseph Scaliger.

Mr. *Viete* étoit ſa bête, comme on le ſait, il le craignoit & le fuyoit, & il tâchoit de le décrier par tout, quoiqu'à ſes dépens.

Il s'étoit mis en tête de pouſſer à bout François *Du Jon*, dit *Junius*, il diſoit que c'étoit un fou, un âne, une buche, un impertinent, & tout ce qui lui venoit dans la bouche. Il appelloit *David Paré* un barbare; *François Robortel* une bête, un âne, un grand ratiſſeur; *Thomas Lidiat* un infame qui montroit ce que la pudeur fait cacher aux autres; *Jacques Cappel* un fou fils de fou; *Louis Carrion* un méchant & quelque choſe de pis; *Jacques Chriſtman*, un miſérable, un homme de néant; *Savilius* & *Meurſius* des orgueilleux & des ignorans; *François Feuardent* un médiſant, une gueule infernale, un égoût de toutes ſortes d'ordures, une étable d'ignorance; le Cardinal *du Perron* un charlatan, un coureur de ruës, & qui lui ſervoit d'ombre par tout où il alloit; M. *Delrio* un ignorant, un médiſant; Ben. *Pererius* un âne, un mauvais homme; le Cardinal *Bellarmin* un athée, & qui ne croyoit rien de tout ce qu'il écrivoit & de ce qu'il prêchoit; le P. *Cotton* un fat, un bavard, un fou, & par un excès de calomnie, un galant qui entretenoit des Maîtreſſes, & un homme qui avoit commerce avec les démons. On n'ignore point la maniére dont il traitoit le reſte des Jeſuites, il n'y a point d'infamie qu'il ne vomît contre eux.

Il n'épargnoit pas davantage les Religionnaires & les Proteſtans, il n'épargnoit pas non plus ſes amis, ni même ceux à qui il avoit toutes ſortes d'obligations, & à qui il devoit le dernier reſpect, comme à Meſſieurs de *Harlai*.

Et puiſqu'on a jugé à propos de reveler toutes les infamies de ce miſérable Orgueilleux

1 Epiſt. Joſ. Scal. edit. 1627. Lugd. Batav. & edition. ann. ſeq.

Prim. & poſter. Scaligeran. à Dall. & aliis edit. cum not. Tan. Fabr. & P. Colom.

Theoph. Spizel. fel. Liter. & Labyrinth. ſive infel. Liter.

P. Col. Gall. oriental. in elog. Scalig.

2 Balſac, dans ſon Socrate pag. 162. & ſuiv. à la fin dans l'édition de 1652.

3 Sur ce que Caſaubon & les autres traitent Scioppius Allemand de loup & de bête farouche, & ſur les pretentions des Scaligers ſur la Seigneurie de Verone, dont les anciens Seigneurs de la Scala portoient les noms de *Canis*, de *Maſtinus*, &c.

4 ¶ Ce Livre n'eſt pas de Scioppius. Il fut imprimé l'an 1608. à Ingolſtad *in-4°.* ſous ce titre *Cornelii Denii Brugenſis tres Capellæ, ſive admonitio ad Joſephum Juſtum Burdonem, &c.* Quelques-uns l'ont cru de Sciop-

Joseph Scaliger. gueilleux, nous ajouterons encore qu'il n'épargnoit pas non plus les SS. Peres de l'Eglise, qu'il a outragés comme un Païen qui seroit le plus animé contre le Christianisme. Car il n'a point fait difficulté d'appeller *S. Athanase* un rusé & un fourbe; *S. Basile* un orgueilleux; *S. Ambroise* & *S. Augustin* des ignorans; *S. Chrysostome* un orgueilleux villain; *S. Jerôme* un gros âne, un Moine insensé.

Enfin la maniére dont il parloit des *Diables*, ausquels il croyoit être redoutable, nous le feroit prendre volontiers pour un Cerbere, plutôt que pour un des Mâtins della Scala.

Mais il fit tant qu'à la fin il rencontra quelqu'un capable de lui rendre son reste, & le loup de la Forêt d'Hercynie pilla le chien prétendu de Verone (3). Je veux dire que Scaliger trouva son Maître en Scioppius, qui lui fit voir qu'il savoit encore mieux mordre que lui dans son *Scaliger Hypobolimée*, dans ses *Amphotides* & dans ses *trois Chévres* (4).

C'est ainsi que Dieu qui dans l'ordre de sa Providence se sert assés souvent des méchans pour en punir d'autres, permit qu'un médisant & un calomniateur public rabatit l'orgueil de celui que les honnêtes Gens n'osoient ou ne vouloient pas entreprendre.

Au reste nous avons crû devoir découvrir ici le génie de ce Prince des Lettres, parce que nous étions obligés de le representer en cet endroit comme un Critique. Mais nous en parlerons parmi les Chronologistes avec plus d'honneur & plus de respect, comme de l'Auteur & du Pere de la Science des tems.

Il semble qu'il ait voulu encore tenir un des premiers rangs parmi les Poëtes, les Mathématiciens, les Jurisconsultes, & les Théologiens. Il s'est fait justice sur le premier & le dernier point, c'est-à-dire, sur la Poësie & la Théologie. Car il avouë (5) qu'il ne faisoit pas bien des Vers, comme nous verrons dans le Recueil de nos Poëtes. Et quoiqu'à l'égard de la Théologie, il ait eu la présomption de croire qu'il n'y avoit que lui qui fût capable de remarquer & de montrer les fautes qui s'étoient glissées, disoit-il, dans le texte de l'Evangile depuis les commencemens de l'Eglise (6), néanmoins il dit nettement lui-même „qu'on se trompoit de croire „ qu'il eût de belles choses sur le nouveau „ Testament (7).

Il n'a point été aussi sage sur les deux autres Points qui regardent les Mathématiques & la Science du Droit. Car il eut la vanité de se croire plus grand Mathématicien que Monsieur Viete même (8). Mais cet illustre Magistrat connoissant son foible, & ayant fait mine de vouloir lui intenter un procès pour les injures qu'il lui avoit dites, & pour la témérité qu'il avoit euë d'écrire sur la quadrature du cercle, trouva moyen d'humilier cet esprit de présomption en faisant mettre dans l'acte de citation, *Maître Joseph de l'Escale Docteur en Grammaire.*

Et pour ce qui est de la Science du Droit il s'estimoit aussi plus grand Jurisconsulte que Monsieur Cujas même qu'il avoit toujours consideré comme son Maître jusqu'alors, & on se moque encore aujourd'hui de l'impertinence qu'il a euë de dire que *Cujas n'auroit pas sû écrire comme Yvo Villiomarus*, c'est-à-dire, comme lui-même (9).

Après tout, on ne sauroit presque rien de ces sottises, si on avoit eu plus de soin de sa réputation après sa mort, & si on n'avoit pas publié quelques-unes de ses Lettres, & ses propos familiers qu'on a appellé *Scaligeranes.*

On peut dire que si nous n'en avons pas rapporté de plusieurs autres Critiques, ce n'est pas qu'ils ayent été effectivement plus vertueux que lui; mais c'est qu'on n'a

Scioppius, d'autres de Delrio, d'autres que c'étoit l'Ouvrage des Jésuites d'Ingolstad, il est très-certainement d'un Jésuite natif de Lucerne nommé Rodolphe Matman, que Baillet lui-même dans sa liste des Auteurs déguisés a reconnu sous le masque de *Denius Burgensis*, mais il devoit écrire *Brugensis.*

5 Scaligeran. pag. 213.
Item 2[illegible]. Scalig. epistol. 442.

6 Ludov. Molinæus in Orat. funeb. Guil. Cambd. pag. 134. ap. Henn. Witth in memor. Philos. nostri sæculi.

7 Scaligeran. ut suprà pag. 213.

8 Ap. Vossium de Scient. Mathem. & alios.

9 Scaligeran. pag. 252.

La Liste des Ouvrages de Scaliger se trouve dans la France Orientale de Mr. Colomiez.

Joseph Scaliger. n'a pas eu l'indiscrétion de publier leurs désordres.

Et il semble que la bonté Divine ait eu deux fins à notre égard en permettant que ceux de Scaliger devinssent publics ; la premiére, pour moderer un peu l'idée que nous avons de lui ; la seconde pour en faire un exemple terrible & salutaire aux Gens de Lettres qui travaillent dans des vûës qui ne sont point assés Chrétiennes.

* *Comm. & Castigationes in Virgilii Appendicem & Vitam & veterum Poëtarum fragmenta* in-8°. *Lugd. Bat.* 1595. – *Comm. Catul. Tib. Prop.* in-fol. *Paris.* 1604. – *Castigationes & Notæ in Manilii Astronomicum* in-4°. *Lugd. Bat.* 1600. — *Conjectanea in Varronem de re rustica & Notæ in Librum de Lingua Latina* in-8°. *Dordr.* 1619. – *Castigationes ad M. Verrium & S. Pomp. Festum* in-8°. *Lugd. Bat.* 1593. *

BARTHEL. KECKERMAN, né à *Dantzic*, originaire *d'Allemagne*, mort en 1609.

Kecker-man. 447 IL n'avoit pas beaucoup lû les Originaux ni les anciens Auteurs, il ne s'étoit attaché presque qu'aux Modernes, & il avoit plutôt suivi les ruisseaux qu'il n'avoit remonté vers les sources.

C'étoit moins un effet de son mauvais goût que de sa paresse, comme nous le verrons plus amplement parmi ceux qui ont traité de l'Art Historique.

BONAVENTURE VULCANIUS *Schmidt* ou *Smet* (1) *de Bruges*, mort en 1610 (2).

Vulcanius. 448 SCioppius dit qu'il avoit fait concevoir de grandes espérances de son esprit & de son savoir après avoir procuré les éditions de *Callimaque*, *Bion*, *Moschus*, *Isidore*, *Mart. Capella*, *Agathias*, *Apulée*, &c. (3)

* *Versio & Notæ ad Callimachum, Moschum & Bionem* in-8°. *Antuerp.* 1584. – *Notæ in Thesaurum utriusque Linguæ, scilicet Glossaria aliquot Gr. Lat.* in-fol. *Lugd. Bat.* 1600. *

HENRI CANISIUS de *Nimegue*, Professeur en Droit à Ingolstad (4).

449 ON a de lui six Volumes de *Leçons antiques*, [in-4°. *Ingolstadii* 1601.] c'est-à-dire, un Recueil de diverses Piéces d'Auteurs qui ont vécu pour la plûpart dans le moyen âge, & surtout depuis la decadence de l'Empire Romain. Canisius.

Il y a ajouté des notes (5) dans lesquelles on trouve de l'ordre, de la netteté d'esprit, du jugement & quelque érudition. Il y a même assés de discernement & de Critique pour un homme à qui l'étude & la Profession publique du Droit Canon ne donnoient guéres le loisir de s'appliquer à la belle literature.

Ces six Tomes sont devenus extrémement rares, parce que les exemplaires furent presque tous enlevés au sortir de la presse avec une avidité merveilleuse, d'autant que ces piéces originales n'avoient pas encore paru, & qu'on consideroit avec raison ce Recueil comme un trésor, particuliérement pour l'Histoire. Depuis ce tems-là on en a réimprimé diverses piéces dans d'autres Recueils d'Ouvrages comme dans la *Bibliothéque des Peres*, dans les éditions des Conciles, dans le Corps de l'Histoire de France par Du Chesne, &c.

Mais il en reste beaucoup d'autres qui mériteroient d'être réimprimées pour l'utilité des particuliers.

Pierre Stevart y a ajouté un septiéme Volume [*in*-4°. Ingolst. 1616.]

* *Chronicon Victoris Episcopi Tunnunensis, Jo. Biclarensis, Episcopi Gerondensis, &c. studio & opera Henrici Canisii* in-4°. *Ingolst.* 1600. *

JEAN

1 ¶ Schmidt en Allemand, Smit en Flamand c'est un forgeron. *Smit* étoit donc le nom paternel de cet Auteur qui par rapport à Vulcain forgeron de son métier prit le nom de *Vulcanius*.

2 ¶ Il mourut le 9. Octobre 1614. Voyés Bayle, & Melchior Adam.

3 Sciopp. de Arte Critica pag. 18. Vid. & Valer. Andr. Bibl. Belgic.

4 ¶ Il mourut l'an 1610.

5 Valer. Andr. Dessel. Biblioth. Belgic. pag. 344.

6 ¶ l'an 1519.

7 V. Mr. de Goussainville Préf. sur son édition de P. de Blois.

V. Alegambe, Valere André, &c.

Nous parlerons de lui plus amplement parmi les Ecrivains Ascetiques.

JEAN BUSÆUS *de Nimegue* Jesuite, mort en 1611.

J. Busæus. 450 IL nous a donné les Oeuvres de *Pierre de Blois*, les Vies des Papes par *Anastase le Bibliothecaire*, quelques Ouvrages de *Luitprand*, d'*Abbon* de Fleuri, d'*Hincmar* de Reims, de *Tritthe-me*, &c. il a ajoûté à la plûpart des corrections & des notes.

Mais il s'est trompé croyant que son édition de Pierre de Blois étoit la premiére qui eût jamais paru, & il y auroit beaucoup mieux réüssi s'il avoit vû celle qui s'en étoit faite à Paris (6) long-tems auparavant. (7)

* *Variæ lectiones & notæ ad Petri Blesensis Opera* in-fol. *Col. Agrip.* 1618. — *Notæ ad Hincmari Epistolas* in-4°. *Mogunt.* 1602. — *Luitprandi Opera omnia de Vitis Rom. Pontificum* in-4°. *Mog.* 1602. — *Joan. Tritthemii Opera de Scriptoribus Eccl.* 1602. 1606.

PHILIPPES RUBENS *de Cologne*, Secretaire de la Ville d'*Anvers*, mort en 1611. dit *Rubenius*.

Philippes Rubens. 451 NOus avons de lui deux Livres de Critique sous le nom d'*Electes*, comprenant diverses censures & remarques sur les Auteurs.

Valere André (8) dit qu'il avoit l'esprit bien fait, & né pour les meilleures choses; qu'il avoit le jugement droit, juste, pur, & libre; qu'il avoit le style disert, & beaucoup de savoir.

Il étoit frere du célébre Peintre *Pierre Paul Rubens*, & oncle d'*Albert Rubens* qui a fait le Commentaire sur les Médailles du Duc d'Arschot.

* *Electorum Lib. II. in quibus antiqui ritus, emendationes & censuræ* in-4°. *Antuerp.* 1608. *

JEAN WOWER (9) d'Hambourg, mort en 1612. *qu'il ne faut pas confondre avec Jean Wower d'Anvers*, mort en 1635.

452 SCaliger disoit que c'étoit le plus habile homme de son tems pour le Grec. Il ne laisse pourtant pas de l'appeller un badin aussi bien qu'Erycius Puteanus (10): & il prétend en un autre endroit (11) que la *Polymathie*, qui est un Ouvrage de Philologie & de Critique, est un pur vol de Casaubon, dont néanmoins nous pourrons peut-être le justifier dans un autre Traité par le témoignage de Casaubon même. J. Wower.

Celui qui a donné l'édition de ses Epitres (12) dit qu'il avoit l'esprit grand & élevé, avec un jugement très-exquis. Baudius témoigne aussi (13) qu'il en faisoit une estime toute particuliere. Lipse écrivant à Jean Wower d'Anvers loüe entre autres choses la modestie & la probité du nôtre (14).

Nous avons parlé ailleurs de la part qu'il a eüe à la belle édition des Oeuvres de *Cicéron* faite par Jean Guillelme. Scioppius dit (15) que la seule édition qu'il a donnée de *Petrone* est si hardie & si heureuse qu'elle est capable de décourager ceux qui se mêlent de Critique, & de les détourner d'y travailler.

* *Joh. à Wower Polymathia sive de studiis veterum* in-4°. 1604. — *Ejusdem Animadversiones in Petronium Arbitrum* in-8°. 1629. *

Mr. BONGARS d'*Orleans* (Jacques,) mort en 1612.

453 ON a de lui un *Justin* dont la meilleure édition est celle de l'an 1610. On a encore un Recueil des Historiens des Croisades ou des Guerres saintes de notre Nation dans l'Orient, [sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, in-fol. à Hanaw 1611.] & Vossius dit (16) que les Bongars.

8 Valer. Andr. Dessel. Bibl. Belg. pag. 779.

9 ¶ On a, dans le second Scaligerana au mot WERTIUS, confondu les deux Vouvers. C'est celui d'Hambourg dont il est dit *que la Polymathie* est l'Ouvrage de Casaubon; mais celui qui est traité de *nugator* est le Vouver d'Anvers, ce qui est confirmé par cet autre endroit du même Scaligerana, où il est dit: *Erycius Puteanus, Vowerius Antuerpiensis nugatores.*

10 Poster. Scaligeran. pag. 198.

11 Poster. Scaligeran. pag. 255.

12 Præfat. in edit. epistolar. Wowerii.

13 Dom. Baud. epist. 69. centur. 1.

14 Lips. epist. ad Jan. Wower. Antuerp. an. 1599.

15 G. Sciopp. de Arte Critic. pag. 38.

16 De Hist. Lat. &c.

Bongars. les Prolegoménes de ce Recueil ſont d'une fort ſavante plume, ſans ſavoir que c'étoit Bongars. Il étoit généralement eſtimé de tous les Savans de l'Europe.

Pour ce qui eſt de ſes Lettres nous en dirons un mot aux Epiſtolaires.

Mr. LE FEVRE (Nicolas) *Pariſien*, Precepteur du Roi Louis XIII. mort en 1612.

Nicolas Le Fevre. 454 C'Eſt le modele d'un Critique véritablement Chrétien. Il a ſi bien ſû allier la vertu à la ſcience, lesquelles auparavant ſembloient avoir averſion l'une de l'autre, qu'il a rendu la premiere aimable aux Savans, & la ſeconde aimable aux vertueux.

En effet il n'y avoit pas de Savant, quelque malhonnête homme qu'il fût, ni de Gens de bien, quelque ignorans qu'ils puſſent être, qui n'honoraſſent & n'aimaſſent Mr. le Fevre: & la diverſité de Religion n'empêcha pas les Heretiques de l'un & de l'autre caractere de prendre le même parti.

Baronius témoigne (1) l'eſtime qu'il faiſoit de ſon ſavoir, & il ajoute que dans ſes Ecrits auſſi bien que dans ſa conduite il avoit porté la modeſtie Chrétienne, & la véritable humilité jusqu'à un degré ſi éminent, qu'il cedoit & abandonnoit ordinairement l'avantage & la victoire aux autres, quoi qu'elle lui appartînt & qu'il l'eût legitimement gagnée. Il l'appelle ailleurs (2) un homme d'une érudition & d'une vertu exemplaire, & en d'autres endroits (3) il fait connoître au Public qu'il étoit rempli de ſentimens d'eſtime & d'amitié pour lui.

Monſieur de Sainte Marthe (4) dit auſſi que parmi tous les Critiques de ces derniers tems il ne s'en eſt point trouvé ni de plus Chrétien devant Dieu, ni de plus honnête homme devant le monde, ayant ajouté aux excellentes qualités de l'eſprit, celles de l'ame qui donnoient un luſtre merveilleux à ſon érudition. Nicolas Le Fevre.

Le Pere Sirmond lui dédiant les Oeuvres d'Ennodius de Pavie en parle dans les mêmes ſentimens, & preſque dans les mêmes termes (5). Mr. Savaron (6) lui rend les mêmes témoignages dans ce qu'il a fait ſur Sidoine Apollinaire. Mr. Pithou eſt plein de ſes éloges (7).

Louis Carrion dit (8) qu'il étoit unique dans ſon humanité (9), que ſon érudition alloit fort au de-là de ce qu'on pouvoit s'imaginer, & qu'il avoit un jugement très-exquis, mais qui étoit moderé & reglé par une modeſtie & une integrité toute particuliere.

Lipſe (10) le conſidere comme un Critique parfait & preſque le ſeul capable de limer & polir les Ouvrages des autres, dont la doctrine, le jugement, & la diligence n'avoient point d'autres bornes que celles que ſa modeſtie leur preſcrivoit. Et il témoigne encore ailleurs (11) que c'eſt ce beau mêlange de probité & d'érudition qui avoit gagné toute la poſterité & qui donnoit un merveilleux poids à tout ce qui venoit de lui.

Le Cardinal du Perron en parle comme les autres (12), & il joint la pureté & la candeur de ſes mœurs avec l'excellence de ſa doctrine. Il dit ailleurs (13) que Mr. le Févre écrivoit de bon ſens, qu'aſſurément il n'alloit point à tâtons, & qu'il parloit comme un homme qui avoit grande connoiſſance dans l'Antiquité.

Caſaubon (14) l'appelloit une Bibliothéque vivante pour l'Hiſtoire & les affaires Eccléſiaſtiques, & en un autre endroit il dit (15) qu'il étoit d'une exactitude achevée dans tout ce qu'il ſavoit, & que c'étoit un homme admirable pour la grande experience qu'il avoit aquiſe dans toutes ſortes de Sciences & d'Antiquités.

Scaliger (16) témoigne qu'il étoit très-ha-

1 Baron. ad ann. Chr. 34. num. 103. num. 107. ad eumd. ann.
2 Idem ad ann. 313. num. 34.
3 Idem ad ann. 352. num. 12, 13, 14, 15, &c. Item ad ann. 357. num. 52. Item ad annos 383, 866, 867, 1001, 1003, &c.
4 Scævol. Sammarth. Elog. Lib. 5. pag. 160.
5 Jac. Sirm. Epiſtol. dedicat. Oper. Ennod.
6 Joan. Savar. not. ad Sid. Apoll. Epiſt. 17. Libri VII.
7 Petr. Pith. in Var. Præfat. & alibi.
8 Lud. Carr. Lib. 2. emendation. & obſervat. Epiſtol. dedicator. ad Fabrum.
9 ¶ *Un homme unique dans ſon humanité* eſt une expreſſion ridicule. L'Auteur des réflexions pag. 79. & 80. a eu raiſon de s'en moquer.
10 Lipſ. Lib. 9. Elector. cap. 9.
11 Idem in Not. ad Corn. Tacit.
12 Du Perr. pag. 11. de la Conference.
13 Perronianor. pag. 140.
14 Caſaub. præfat. in Gregor. Nyſſ. Epiſt. ad Euſtath.
15 Idem in Exercitat. XVI. num. 80.
16 Poſterior. Scaligeran. pag. 81. 82.

Nicolas Le Fevre. habile, mais qu'il ne lisoit pas les Livres heretiques ; qu'il étoit fort entendu dans la science des Conciles ; & que sa Préface sur les fragmens de saint *Hilaire* est fort savante. Effectivement c'est une des belles pieces de sa Critique, & l'on sait entre autres (1) combien elle servit à Baronius pour corriger ses Annales dans sa seconde édition, sans parler de diverses Lettres & Mémoires envoyés par notre Critique à ce Cardinal qui en tira de grandes utilités.

C'est à lui que nous devons la meilleure partie de l'édition de Saint Hilaire, du moins la procura-t-il après la mort de Mr. Pithou son bon ami, qui l'avoit entreprise.

C'est lui qui est l'Auteur des savantes notes sur *Senéque le Rhétoricien*, [in-folio en 1607.] qui ne portérent point son nom dans les commencemens, parce, dit Mr. Bullart (2), que sa modestie ne voulut point souffrir que le Public lui en témoignât sa reconnoissance & l'estime qu'il en faisoit.

Enfin Scioppius dit (3) qu'il a été très-heureux dans l'édition & les notes qu'il a faites sur *Senéque* le Philosophe, & dans les corrections qu'il a données sur *Nonius Marcellus*.

Ses Opuscules ont été recueillis & imprimés ensemble in-quarto en 1614.

FREDERIC TAUBMAN de *Vonsesch en Franconie*, Professeur à *Wittemberg*, mort en 1613.

Taubman. 455 LIpse (4) dit que c'étoit le plus grand homme de Lettres de la Saxe. Paré l'appelle un grand Apollon, & Quenstedt écrit (5) qu'il étoit le défenseur invincible des Langues Grecque & Latine dans son Pays, un des plus heureux destructeurs de la Barbarie, un Poëte incomparable & le Virgile de l'Allemagne.

Il étoit fort agréable & plaisant, ayant toujours une grande provision de bons mots (6), de pointes & de subtilités, comme nous l'apprennent Baudius & Quenstedt (7). C'est ce qui l'avoit fait aimer & rechercher des Princes du Pays.

Scioppius dit (8) qu'il avoit acquis beaucoup de réputation à revoir & corriger plusieurs Auteurs Latins. Mais ses deux principaux Ouvrages de Critique & qui selon Erasme Schmidt (9) ont plus contribué à sa gloire que tout le reste, sont le *Plaute* & le *Virgile*.

Scaliger prétend qu'on ne fera point de cas de son *Plaute*, quoi que d'autres ne laissent pas de l'estimer ; & il parle assés mal de tout ce que Taubman a fait en général (10).

Ce qu'il a fait sur *Virgile* n'est presque qu'une compilation de ce qu'il avoit ramassé de la Poëtique de Scaliger, & de deux Dialogues de Jovien Pontanus, savoir l'*Actius* & l'*Antonius*, selon la remarque de l'Auteur Anonyme de la Bibliographie (11). Et il étoit si timide & si peu persuadé de sa suffisance, qu'il n'osa presque y rien ajouter du sien. C'est un Ouvrage posthume, & c'est à quoi il faut avoir égard quand on y trouve des défauts.

* *M. Ac. Plauti Opera cum variorum Comment. per Frid. Taubmannum* in-4°. 1605. — *Schediasmata Poëtica* in-4°. *Witteb.* 1604. — *Pub. Virgilii Opera cum Comment. Frid. Taubmanni* in-4°. 1618.

CONRAD RITTERSHUYS, ou RITTERSHUSIUS, mort en 1613. *de Brunswick*.

456 CE Critique est assés estimé generalement parlant, il a été loué par diverses personnes, comme par Scioppius (12), par le Bibliographe Anonyme (13), & par Gruter, qui l'appelle la perle des Doctes & des Gens de bien (14). Rittershusius.

Nous avons de lui diverses éditions avec des

1 If. Bullart tome 1. Academ. des Scien. pag. 193.
2 Id. ibid. pag. 194.
3 G. Sciopp. de Art. Critic. pag. 9. 10.
4 Lipf. Centur. 3. Miscell. Epist. 87.
5 Andr. Quensted. de patr. Vir. Ill. pag. 176.
6 ¶ On en donna en 1703. à Lipsic un Recueil in-12. intitulé Taubmanniana.
7 Dom. Baud. Epist. & apud Quenstedt, ut supra.
8 G. Sciopp. de Art. Critic. pag. 12.
9 Erasm. Schmid. in Orat. funebr. Taub. apud Henn. Witten. in Memor Philosoph. sæculi XVII. pag. 90. où l'on peut voir la Liste de ses Oeuvres.
10 Posterior. Scaligeran. pag. 235.
11 Bibliograph. Anonym. Cur. Histor. Philolog. pag. 58.
12 Sciopp. de Art. Critic. pag. 14. 15.
13 Bibliograph. Cur. Hist. Philol. p. 50.
14 Grut. apud Konigium Biblioth. V. & N. pag. 694.

Ritter-hufius. des corrections & des notes fur l'*Oppien*, qui font des plus eftimées, le Ligurin de *Gunthére*, les Fables de *Phédre*, les Oeuvres de Saint *Salvien* de Marfeille, les Epîtres de Saint *Ifidore*, les Epîtres de *Pline*; fur le Traité de *Boëce* de la Confolation, fur diverfes piéces de *Porphyre*, de *Photius*, de *Martinius*, fur l'Anti-Claudien d'*Alain de l'Isle*, fur *Serenus*; des Queftions Epiftoliques ou Obfervations fur *Aufone*, des conjectures fur les anciens *Panégyriques* Latins, des Notes fur *Petrone*, un Prodrome pour une nouvelle édition de *Symmaque*; des Leçons facrées en VIII. Livres, plufieurs Traités finguliers touchant les belles Lettres, & divers Ouvrages de Droit où il mêle beaucoup de Critique.

* *Notæ in Petronium Arb.* in-8°. *Helenop.* 1610. — *Notæ in Phædri Fabulas* in-8°. *Lugd. Bat.* 1598. — *Comment. in Salviani Opera* in-8°. *Norib.* 1623. — *Comment. in Oppianum de Venatione & Pifcatione* in-8°. *Lugd. Bat.* 1627. — *Sacrarum Lectionum Libri* VIII. in-8° *Norib.* 1643. — *Conjecturæ in Panegyricos veteres Plinii* in-4°. *Infulæ* 1604. — *Ifidori Pelufiotæ Gr. Lat. cum obfervat. per Jac. Bill. & comm. Rittershufium* in-fol. *Parif.* 1605. *Querolus feu Aulularia profâ & quoque carmine reddita cum notis P. Danielis, Rittershufii & Gruteri* in-8°. *Heidelb.* 1595.

ISAAC CASAUBON, originaire de *Gafcogne*, né en *Dauphiné*, mort en 1614. (1)

Ifaac Cafaubon. 457 IL y a peu de Critiques qui ayent fait tant d'honneur à leur Profeffion que Cafaubon, foit par fon habileté, foit par fa moderation, & fes autres excellentes qualités.

Scaliger (2) l'appelle le Phénix des Savans, la lumiére la plus éclatante de la France, la gloire immortelle des Lettres. Heinfius l'appelle le Soleil du Monde favant (3). Lanfius l'appelle le dépofitaire de tous les trefors de la Science (4). Quenftedt l'appelle le Liberateur de la Gréce & du *Latium* (5). Mr. Grævius l'appelle le Prince des Efprits (6). Mr. Rigaut l'appelle le Chef des Gens de Lettres dans la France (7). Ifaac Cafaubon.

Mr. Gronovius dit que *c'étoit* un Aftre que Dieu avoit fait *lever pour éclairer les* Doctes & les Ignorans; *les Doctes* par fa rare érudition, les Ignorans par fa rare modeftie & fes autres vertus. (8)

Mr. Pithou & Mr. de Thou (9) le confideroient comme le premier homme de la Republique des Lettres, & comme leur Reftaurateur, après le ravage des Guerres civiles de ce Royaume.

Scaliger, qui étoit auffi dans le fentiment de ces deux Meffieurs, difoit que de fon tems il n'y avoit pas un homme favant parmi les Calviniftes horsmis Cafaubon (10); que pour lui *il n'étoit que* fon difciple; *qu'il avoit à la verité le goût des bonnes chofes*, mais qu'il n'avoit pas la doctrine, au lieu que Cafaubon avoit l'un & l'autre; que c'étoit le plus grand homme qu'on eût pour le Grec; qu'il lui cédoit; que c'étoit le plus favant de tous ceux qui étoient alors au monde, & qu'il favoit bien d'autres chofes que Lipfe; que pour les belles Lettres il en *favoit plus lui tout feul* que tous les Jéfuites enfemble; que c'étoit un homme raifonnable & de bon jugement en matiére de Livres.

Mr. Spizelius (11) dit que loin d'avoir fon égal pour la Langue Grecque, *il ne* fe trouvoit pas même un Savant qui le fuivît de près, & Scioppius (12) témoigne qu'il effaçoit tout le monde.

Le caractère d'honnêteté *qui regnoit* dans fes difcours auffi-bien que dans fes écrits, fa modeftie naturelle, la fincerité &

1 ¶ Cafaubon naquit à Genève l'an 1559. Il le dit expreffément lui-même dans la 232, la 293. & la 453. de fes Lettres de l'édition 1709. qu'on ne fauroit en douter. Cependant comme Claude Expilly dans fes Stances fur la mort de Cafaubon le pretend né en Dauphiné; que d'autres y fpécifient le lieu de fa naiffance, favoir à Bourdeaux dans le Diois, on pourroit dire pour concilier ces diverfités qu'Arnauld Cafaubon & Jeanne Roffeau Pére & Mére d'Ifaac étant l'an 1558. dans le Diois où Arnauld avoit été envoyé de Genève pour l'exercice du Miniftère, Jeanne Roffeau, après avoir conçu-là Ifaac au mois de Juin, auroit en fuite pour quelque raifon que ce foit, ou feule, ou avec fon mari, repaffé à Genève, où le 18. Février 1559. elle auroit accouché d'Ifaac.

2 In Scaligeran. & alibi.

3 Dan. Heinf. ap. Theoph. Spizel.

4 Lanf. Orat. pro Gall. ap. Quenftedt pag. 66.

5 J. Andr. Quenftedt de patr. Vir. Ill. pag. 68.

6 Jo. Geor. Græv. Epift. dedic. Epiftol. Cafaub.

7 Nic. Rigalt. præfat. in Artemidori edit.

8 Freder. Gronov. Epift. dedic. Epiftol. Cafaub.

9 J. A. Thuan. Epift. in Mer. Cafaub. Pietate pag. 4.

10 Pofter. Scaligeran. pag. 45.

Isaac Casaubon.

& la droiture de son cœur le rendirent aimable à plusieurs Catholiques mêmes, comme Mr. Le Févre, Mr. Pithou, Mr. Gillot, Mr. de Thou, Mr. du Perron, les Peres Fronton du Duc & André Schott Jésuites.

C'est aussi la raison qui a porté Mr. Claude le Ministre, & les autres zelés Calvinistes à mal parler de lui, comme l'a remarqué Mr. Colomiez (13) Calviniste aussi-bien qu'eux, & qui a fait dire tout nouvellement à un d'entre eux (14) „ que „ Casaubon n'étoit qu'un Grammairien, „ un demi-Théologien, & rien dans le „ fonds, & que s'il étoit quelque chose „ il étoit Papiste. Cependant Scaliger qui n'étoit pas moins Huguenot qu'eux tous, prétend (15) „ qu'il n'y avoit point de Mi„ nistre en Angleterre qu'il ne fît taire, & „ qu'il en savoit tant qu'il ne se trouvoit „ point de Ministre en France à qui il ne „ tînt tête.

Mais comme il s'agit de Religion nous en parlerons plus à propos dans le Recueil de nos Théologiens hérétiques, & il suffit d'avoir remarqué ici qu'un des grands éloges qu'on puisse donner à Casaubon est d'avoir eu part aux médisances de ce séditieux Calviniste,¶ qui pour sacrifier toutes choses à son Idole, s'est mis en tête de déchirer les membres les plus considerables de ce Royaume, au lieu de nous faire voir *le caractére de l'Esprit de Mr. Arnauld comme le titre de son Livre sembloit nous le promettre* (16).

Pour ce qui est du style de Casaubon, Scaliger dit que (17) quand il parloit François il sembloit que ce fut un paysan, & que quand il parloît Latin, il sembloit qu'il parlât sa Langue ; qu'il avoit negligé l'une, & avoit mis tout son esprit en l'autre ; qu'il *écrivoit* merveilleusement bien Latin, & qu'il n'étoit pas diffus comme les Italiens. Cependant le P. Vavasseur a été plus clairvoyant, lorsqu'il a remarqué (18) que Casaubon étoit fort sujet à faire des Gallicismes & des fautes de Grammaire dans sa Latinité.

Entre les Ouvrages de Critique où Casaubon a fait connoître son jugement & son érudition, Scaliger loue particuliérement ce qu'il a fait sur les Caractéres de *Théophraste*, & sur les Dipnosophistes d'*Athenée*, & il dit qu'à son édition de *Perse*, la sausse y vaut mieux que le poisson (19). Scioppius (20), Spizelius (21), & les autres Juges équitables y ajoutent son *Polybe*, son *Strabon*, son *Suetone*, son *Histoire Auguste*, & même ce qu'il a fait sur *Théocrite*, *Aristote*, *Diogène Laërce*, *Artemidore* (22), *Apulée*, &c.

Il faut pourtant remarquer que Casaubon condamnoit lui-même ce qu'il avoit fait sur *Théocrite* & sur *Diogène Laërce*, & témoignoit n'en être point satisfait, non plus que de ce qu'il avoit commencé sur les Proverbes Arabes (23). Il dit aussi que ce que ses amis avoient fait imprimer de lui a Genève sur *Aristote* n'avoit été fait qu'en courant & en faisant autre chose, ne songeant qu'à conferer les Manuscrits ensemble, & ceux de ses Interprétes Grecs pour rétablir les endroits defectueux (24).

Mais tous ses autres Ouvrages que nous venons de rapporter soutiennent très-bien la réputation qu'il avoit si justement acquise, & il y auroit lieu de s'étonner de ce que Scioppius, après avoir dit qu'il excelloit (25) jusqu'à n'avoir presque pas son semblable, ait jugé ailleurs que Casaubon ne savoit au plus que son Dioméde & son Priscien ; si on ne connoissoit assés l'humeur de ce Cynique ; & si on ne savoit qu'il changea d'opinion pour se vanger de Casaubon qui n'avoit pû approuver ses emportemens.

Mon-

11 Th. Spizel. Infel. Literat. pag. 888.
12 G. Sciopp. de Art. Critic. pag. 16.
13 Meslang. Hist. &c.
14 L'Aut. Anonyme de l'Esprit de Mr. Arnauld.
¶ Pierre Jurieu.
15 Scaligeran. ut supr.
16 L'Esprit de Mr. Arn. tom. 2. pag. 306.
17 Scaligeran. posterior. pag. 45.
18 Franc. Vavass. de Epigramm. cap. 22. pag. 301.
19 Scaligeran. post. ut suprà.
20 G. Sciopp. de Crit. vet. & recent. ut suprà.
21 Spizel. Labyr. seu de Infel. Literat. ut suprà.
22 ¶ Nous n'avons de Casaubon sur Artémidore quoique ce soit d'imprimé, je pourrois ajouter ni quoique ce soit de manuscrit, dix ou douze corrections marginales écrites de sa main sur son exemplaire, d'où Nicolas Rigault les a extraites, ne pouvant être comptées pour un Ouvrage, d'autant plus que Méric Casaubon dans le Catalogue qu'il nous a donné des Oeuvres de son pere, tant imprimées que manuscrites, finies ou ébauchées, n'en a fait aucune mention.
23 Is. Casaub. Epist. 2. ad Theod. Canter. 7. Maii 1586.
24 Idem Epist. 3. ad eumd. Cant. anni 1590.
25 G. Sciopp. de Arte Critica pag. 16. &c.

Isaac Casaubon. Monsieur de la Mothe le Vayer a crû trouver aussi quelque chose digne de sa censure dans la conduite de Casaubon. Il l'accuse (1) d'avoir eu trop de tendresse & d'amour pour les Auteurs sur lesquels il a travaillé, & d'avoir suivi la mauvaise coutume qu'ont la plûpart des Scholiastes & des Interprétes de blâmer tous les autres Auteurs, pour relever le mérite de celui qu'ils veulent expliquer ou traduire: & il prétend entre autres qu'il n'a mal parlé de Corneille Tacite que pour mieux établir la réputation de Polybe.

Casaubon a eu encore d'autres envieux, contre lesquels son fils *Emery* (2) ou Meric entreprit de le défendre dans le Livre de sa Vie, qu'il a appellé *la Piété* envers son pere, à la fin duquel on trouve le Catalogue de ses Oeuvres imprimées, & de celles qui ne le sont pas ou qui n'ont pas été achevées.

Emery ne prétend pas y justifier son pere par tout, & il avouë (3) qu'il lui est échappé beaucoup de fautes par la distraction qui lui étoit causée par ses différentes occupations. Il ajoute qu'on fera grand plaisir au pere & au fils de les remarquer & de les corriger, pourvû que ce soit sans passion & sans emportement.

Nous parlerons encore de Casaubon parmi les Traducteurs, & les Historiens Ecclésiastiques à l'occasion de ce qu'il a fait contre Baronius. Mais il y a lieu de s'étonner que Monsieur Colomiez qui connoissoit si bien son mérite, ne l'ait pas mis dans *sa Gaule Orientale*, puisque Casaubon savoit l'Hébreu, & qu'il avoit aussi appris l'Arabe dont il avoit voulu même traduire quelque chose.

* *Diatriba ad Dionis Chrysostomi Orationes* in-fol. *Paris.* 1604. — *Athenæi Deipnosophistarum Libros* XV. in-fol. *Lugd.* 1612. — *Notæ ad Augustæ Historiæ Scriptores* VI. in-fol. *Paris.* 1603. — *Comment. in* I. *Libr. Historiarum Polybii* in-8°. *Paris.* 1617. — *Emendat. & Comm. in Strabonem* in-fol. 2. *vol. Amstelod.* 1708. — *Animadversiones in Suetonium* in-fol. *Paris.* 1610. — *Comm. ad Persii Satiras* in-8°. *Londini* 1647. *Versio & Notæ ad Theophrasti Characteres morum in*-8°. *Lugd.* 1612. — *Lectiones in Theocritum* in-4°. 1604.

Ménage a donné dans son Diogène Laërce les annotations des deux Casaubons, dans l'édition *in-fol.* de Lond. 1664. & dans celle des Wetsteins *in*-4°. — *Lucii Apulei Apologia* in-4°. *Comelini* 1594. *

MARQUARD FREHER, natif d'*Ausbourg*, Conseiller du Comte Palatin du Rhin, *mort en* 1614.

458 DOuza (4) disoit que cet homme étoit né pour le secours & l'avancement des belles Lettres: & Monsieur de Thou (5) ajoutoit qu'il auroit été difficile de trouver son semblable dans toute l'Allemagne. Casaubon l'appelle *un homme d'érudition profonde & universelle, & la prunelle de son pays* (6). Monsieur Konig en parle de la même maniére (7). Quenstedt témoigne que c'étoit un homme à tout, prudent, & fort curieux de l'Antiquité (8). Scioppius dit qu'il avoit joint le bel esprit & la subtilité à un fond de doctrine incroyable (9). Freher.

Parmi ses Oeuvres de Critique on peut mettre ses éditions, & les corrections qu'il a faites sur divers Historiens de France, d'Allemagne, de Bohême, &c. sur les Oeuvres de *Tritthème*, & un Commentaire sur la Moselle d'*Ausone*. On peut voir le Catalogue de ses Oeuvres dans Melchior Adam avec sa vie (10).

FREDERIC MOREL, Professeur Royal à *Paris* (11).

459. IL a fait des Notes sur divers Auteurs qui font connoître qu'il étoit habile dans le Grec & dans le Latin, quoiqu'elles ne soient pas toutes d'une égale bon- F. Morel.

1 Fr. de la Mothe le V. Jugem. sur les Hist. pag. 279.

2 ¶ Quoique d'Emericus d'où l'on a fait Mericus, on ait dit en quelques lieux de France *Emeri*, Casaubon le pere n'a pourtant jamais nommé autrement son fils que Méric.

3 Meric. Cas. Lib. 4. Pietat. pag. 157.

4 Jan. Douz. Bataviæ, c. 7. pag. 319. & 390.

5 Thuan. Hist. & ap. Melch. Ad. Jurisconsultor. Vit. pag. 477.

6 If. Casaub. comment. in Theophrast. Char. pag. 337.

7 G. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 317.

8 J. Andr. Quenstedt de patr. Vir. Ill. pag. 155.

9 G. Sciopp. de Arte Critica pag. 15.

10 Melch. Ad. Vit. Germ. Jurisconsultor. pag. 477. &c.

11 ¶ Il mourut l'an 1630. dans sa 78. année.

12 Balzac. Lettr. 3. Livre 5. à Chapelain 1640. P. Colomes. Opuscul. Cimel. literar.

13 ¶ Il étoit d'Arnheim en Gueldre. Ménage pag. 113. du Tome 1. de l'Anti-Baillet.

14 ¶ Mort l'an 1617. âgé de 69. ans.

F. Morel. bonne. Monsieur de Balzac dit (12) que cet homme & Théodore de Marcilly étoient deux célébres Anti-courtisans qui tomboient toujours du Ciel en Terre, & parloient une Langue qui n'étoit ni humaine ni articulée, bien loin d'être commune & intelligible ; que c'étoit des gens rudes & sauvages. Mais il ajoute qu'ils avoient néanmoins leur prix aussi-bien que les Diamants bruts ; que la dureté de leur écorce couvroit quantité de bonnes choses, au lieu que la belle montre de nos polis est d'ordinaire creuse & pleine de vent. Morel passoit pour un homme fort abstrait & toujours fort appliqué à ses Auteurs.

* Nous avons de ce Frederic Morel *Observatiunculæ in Strabonem* in-fol. *Paris.* 1620. — *Comment. in Catul. Tibul. & Propert.* in-fol. *Paris.* 1604. — *Selectiora Martialis Epigrammata Græce expressa cum Notis* in-fol. *Paris.* 1601. — *Comm. & Conjectanea in Papinii Statii Sylvas* in-4°. *Paris.* 1601. *

THEODORE DE MARCILLY, de *Cologne* (13), Professeur à Paris (14).

Marcilly. 460 SCaliger le haïssoit ouvertement, & ne pouvoit se tenir de lui dire des injures. Tantôt il l'appelloit le plus arrogant & le plus impertinent de tous les Commentateurs (15), tantôt un misérable Pédant de la derniére trempe, & un fou de Théâtre (16). Et faisant ailleurs le paralléle de Junius avec ce Marcilly, il dit qu'ils étoient arrivés tous deux au souverain dégré de l'ignorance par diverses routes, Marcilly en lisant toutes choses, & Junius en ne lisant rien du tout (17).

Mais quoique Marcilly ne fût pas un Critique du premier rang, il faut reconnoître pourtant qu'il y a trop de passion & d'emportement dans ce qu'en a dit Scaliger. Nous parlerons de son Commentaire sur *Martial* dans le Traité des Auteurs déguisés, sous le nom de Musambert. Marcilly.

* Il se trouve de ses Commentaires dans le Catulle imprimé à Paris en 1604. — Des Leçons sur Horace aussi à Paris en 1604. — Ses Commentaires sur Martial dans celui de Paris 1601. — Ceux sur les Satires de Perse dans l'édition de Paris 1601. — Ceux sur le Suetone de Paris en 1610. — Et les Notes qu'il a fait sur Lucien dans l'édition de Paris 1615. *

GEORGE ERHARD (18), de *Franconie.*

461 IL a donné des Notes sur le *Petrone* qui sont assés estimées. Elles ont été imprimées à la fin de l'édition de 1615. Erhard.

* *Georg. Erhardi Symbolæ in Petronium Arbitr. unà cum variorum Comment. Syllog.* 1629. & *Helenop.* in-8°. 1615. *

MARC WELSER, d'*Ausbourg*, mort en 1614.

462 C'Est un homme de la premiére réputation, qui étoit honoré, estimé, & aimé de tous les Savans de son siécle. Il a publié des Actes de quelques Martyrs, & d'autres piéces Ecclésiastiques. Mais nous parlerons de lui plus à propos parmi les Historiens d'Allemagne. Welser.

JOSIAS LE MERCIER (19), *fils de Jean, beau-pere de Mr. de Saumaise,* appellé ordinairement Monsieur *DESBORDES*, *Conseiller d'Etat sous Henri* IV. mort vers 1627 ou 1628.

463 DE tous les Critiques de ces derniers tems, Monsieur Colomiez dit qu'il n'en connoît aucun de qui les conjectures ayent été si certaines que celles Le Mercier.

15 Scaliger in Epist. ad Scriver. Et ex eo Nic. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 2. pag. 7.

16 Jos. Scalig. in Epistolis pag. 252. 260. &c. Posterior. Scaligeran. pag. 132.

17 Valer. Andr. Biblioth. Belg. *où l'on voit la liste de ses Ouvrages.*

18 ¶ On a dit pendant quelque tems que ce George Erhard sous le nom duquel il parut une édition de Petrone in-8°. à Francfort l'an 1610. avec de savantes & curieuses remarques étoit véritablement Michel Gaspar Lundorpius, mais après une assés longue incertitude, les plus fins ont depuis reconnu sous ce double masque Melchior Goldast, & cette découverte passe aujourd'hui pour assurée. Melchior Goldast mourut l'an 1635.

19 ¶ Josias Mercier appellé ordinairement Desbordes Mercier, fils de Jean, mourut le 5. Décembre 1626. Il étoit Conseiller d'Etat sous Henri IV. & beau-pere de Claude Saumaise.

Le Mercier. les de Josias Le Mercier (1) sans en excepter même Monsieur de Saumaise.

Barthius l'appelle un homme très-savant & très-subtil (2). G. Scioppius (3), Didier Herauld (4), Monsieur de Saumaise (5), & généralement tous ceux qui l'ont connu disent qu'il avoit le génie excellent, une pénétration d'esprit très-profonde, un jugement très-exquis, joignant une grande délicatesse avec beaucoup de solidité ; une capacité extraordinaire pour les affaires, une érudition prodigieuse qui avoit autant de profondeur que d'étenduë.

Lipse (6) fait ses éloges en plus d'un endroit; mais il dit entre autres choses qu'il avoit accompagné tant d'excellentes qualités de l'esprit, d'une modestie & d'une candeur d'ame qui lui gagna le cœur, & que quoiqu'il eût écrit contre ses notes sur *Tacite*, il l'avoit fait avec tant d'honnêteté & de justice, qu'il n'avoit pû s'empêcher de l'en louer, & de l'en remercier.

Scioppius témoigne aussi que c'est par un effet de cette modestie & de cette sage pudeur qu'il n'a jamais voulu que son nom parût dans ses Ouvrages.

C'est dommage qu'un si habile homme ait si peu écrit. Son travail principal est l'édition de *Nonius Marcellus* qu'il a divinement corrigé aux termes de Monsieur Colomiez.

Il a donné encore des Notes sur les Epitres Grecques d'*Aristenete*, lesquelles sont fort louées par Casaubon (7), & par Scioppius, qui dit qu'outre que ces Notes sont très-savantes & très-exquises, la version Latine qu'il y a ajoutée est d'une elégance & d'une douceur inimitable, quoiqu'on ne voye pas comment il a pû accommoder la matiére de ces Epitres avec cette pudeur dont on le loue tant.

Ses autres Ouvrages sont quelques Notes sur *Tacite*, sur le prétendu *Dictys* de Créte, que Mademoiselle Le Févre a publié depuis peu, & sur le Livre d'*Apulée* du Dieu de Socrate.

Et parce que je n'ai trouvé la liste de ses Livres nulle part, j'ajouterai ce que j'en connois de reste, comme l'Eloge de Monsieur Pithou l'aîné, & des Lettres de lui dans le Recueil de Goldast. Le Mercier.

On dit qu'il avoit fait aussi des Notes sur *Tertullien* du Manteau : mais le Public n'en a rien vû, à moins que son gendre, Monsieur de Saumaise, ne les ait fait fondre avec les siennes.

* *Notæ in Tacitum* in-8°. *Francofurti* 1607. *

JOSEPH CASTALIONE, d'*Ancone*.

464 SEs *Diverses Leçons* (9) & ses autres Ouvrages ont détrompé les Hollandois qui s'imaginoient être les Trésoriers des belles Lettres, & les dépositaires de toute la Science du monde, & qui jusqu'alors n'avoient pû se persuader qu'il pût se trouver en Italie un homme qui fût véritablement & solidement savant. Joseph Castalione.

Meursius dit que quand on leur apporta à Leyde ces diverses *Leçons du Sieur* Castaglione, tout le monde se mit à rire dans la pensée que les Italiens n'étoient pas capables de rien faire d'important & de raisonnable en matiére d'érudition. Mais il ajoute qu'à peine en eût-on lû quelques endroits, que l'on changea de sentiment sur l'heure, & qu'on reconnut par Castaglione ce dont les Italiens sont capables, quand ils s'appliquent à l'étude comme les autres.

* *Variæ lectiones* in-8°. *Francofurti* 1604. *Observationes in Criticos Decas* 1. in-8°. *Lugd.* 1608. *

ISAAC DE LA GRANGE.

465 IL a fait deux Livres de Commentaires sur *Prudence contre Symmaque*, & des Notes sur *Juvenal*, où l'on trouve bien des choses à redire, mais où il y a plus de défaut que d'excès. Barthius dit (10) qu'il faloit d'autres bras & d'autres nerfs que les siens pour manier Isaac de la Grange.

1 P. Colom. Mélanges Histor. pag. 35. 36.
2 G. Barth. in Claudian. pag. 1244. & ap. Konig. in Bibl. V. & N.
3 Gasp. Sciopp. de Arte Critica pag. 18.
4 Desid. Herald. Specimin. advers. Salmas.
5 Cl. Salmas. Prolegom. ad Plinian. Solin. Exercit.
6 Lips. Epistol. ad Baudium inter Baudianas Epist. Centur. IV. Epist. 29.
Idem in not. ad Tacit. Cur. secund.
7 Is. Casaub. in Epistol.
8 Ant. Clement. Vit. Salmas. pag. 34.
9 Jan. Nicius Eryth. Pinacoth. part. I. pag. 167. 168.
10 G. Barth. Comm. ad Lib. II. Thebaïd. Stat. pag. 1300. & ap. Konig in Bibl. V. & N.

Isaac de la Grange. nier & secouer ce Poëte comme il faut.

* *Comment. in Prudentii Libros II. contra Symmachum, pro ara Victoriæ* in-8°. *Paris.* 1614. *

JEAN COCCEJUS ou COCH.

466 Jean Coccejus. CHristianus Liberius (11) dit que sans faire tort aux autres, il peut appeller cet Ecrivain l'Aigle des Gens de Lettres de son tems, & il le loue de sa modestie & de la disposition où il étoit toujours de reconnoître & de corriger ses fautes.

Nous parlerons encore de ce Coccejus ailleurs.

* *Duo Tituli, Talmudici Sanhedren & Maccoth, cum versione & Comment.* in-4°. *Amst.* 1629. — *Lexicon & Commentarius Ling. Heb. & Chald.* in-fol. *Amst.* 1669. *

Monsieur SAVARON (Jean) *de Clermont en Auvergne* (12).

467 Savaron. MOnsieur Bignon l'appelle la gloire & l'ornement de l'Auvergne (13); & Scaliger remarque (14) qu'il étoit fort habile dans l'intelligence des Auteurs de la basse Latinité, c'est-à-dire de ceux qui ont écrit depuis la décadence de l'Empire Romain en Occident; & que ses Commentaires sur *Sidoine Apollinaire*, & sur *Gregoire de Tours* en font foi.

Il a fait encore des Notes sur *Cornelius Nepos*. Mais le reste de ses Ouvrages appartient plutôt à l'Histoire, à la Politique, & à la Morale, qu'à la Critique.

* *Comment. ad Opera Apollinaris Sidonii* in-4°. *Paris.* 1609. *

JEAN DRUSIUS ou DRIESCH, *d'Oudenarde*, mort en 1616.

468 Jean Drusius. IL s'étoit donné le nom de Grammairien Divin, à cause qu'il avoit employé toute sa Critique dans les Livres Saints. Le P. Simon (15) dit qu'il est le plus judicieux de tous ceux qui sont dans le Recueil des Critiques sacrés, imprimés en Angleterre par les soins de Cornelius Beé.

Mais nous parlerons de lui avec plus d'étenduë parmi les Grammairiens Artistes, les Interprétes de l'Ecriture, & les Historiens des Juifs.

VINCENT CONTARINI, mort en 1617.

469 Vincent Contarini. NOus avons de lui un Livre de *Diverses Leçons*. On croyoit lui faire grand honneur en l'appellant le Lipse d'Italie, parce qu'alors on étoit tout rempli & comme enivré des Livres & de la réputation du véritable Lipse des Pays-Bas. Ce fut pourtant contre Lipse que Contarini fit les Traités *de Re Frumentaria*, & *de Militari Romanorum stipendio*, [in-4°. à Venise 1609.]

* *Variarum lectionum Liber* in-4°. *Venet.* 1606. *

DAVID HOESCHELIUS, mort en 1617. Bibliothécaire d'*Ausbourg*.

470 Hoeschelius. SCaliger dit qu'il n'étoit pas grand Grec, mais qu'il étoit fort diligent (17). Il étoit aussi fort habile dans sa Profession de Bibliothéquaire.

Nous lui devons divers Auteurs Grecs avec de petites Notes, dans lesquelles, selon Monsieur Colomiez (18), il ne met jamais rien de superflu. Nous avons déja parlé de lui dans la premiere partie des Critiques, & nous en parlerons encore parmi les Traducteurs.

* *No-*

11 De Scrib. & Leg. Lib. pag. 173.
12 ¶ Mort l'an 1622.
13 Hieron. Bignon, Not. ad Marculf. Form. pag. 151 ult. edition.
Item Pier. Colom. Mélang. Histor. pag. 41.
14 Scaligeran. pag. 213.
15 Rich. Simon Hist. Critiq. du V. Testam. Liv. 3. chap. 15.
16 V. Martin. Hanck de Scriptorib. Rer. Rom. part. 2. &c.
17 Poster. Scaligeran. pag. 112.
18 Colomiez Biblioth. choisie, pag. 196.

Hoeschelius. * *Notæ ad varios Auctores Græcos Geographicos* in-8°. *Aug. Vind.* 1600. — C'est lui qui a donné les Notes sur Photius *in-fol. Aug. Vind.* 1611.*

CHRISTOFLE BROWER *Jésuite d'Arnhem*, mort en 1617.

Brower. 471 ON a de lui des Notes & des Corrections sur le *Fortunat* de Poitiers, & sur les Poësies de *Raban.* Il a fait paroître une assés grande connoissance des Auteurs Ecclésiastiques qui ont écrit depuis la décadence de l'Empire Romain en Occident.

* *Notæ in Ven. Honor. Clem. Fortunatum* in-4°. *Mogun.* 1617. — *Scholia in Rab. Mauri Poëmata* in-4°. *Mogun.* 1617.*

DIDIER HERAULD (Desider. Herald.) *mort en* 1649.

Herauld. 472 SCaliger dit (1) qu'il s'est repenti d'avoir fait des *Adversaires* ou ses grands Recueils in-folio (2) : Mais que son *Arnobe* est bon.

Nous parlerons de lui plus amplement dans le Traité des Masques, ou des Auteurs déguisés (3).

* *Animadversiones in Arnobii* VII. *Libros contra Gentes* in-4°. *Lugd. Bat.* 1651. — *Adversariorum Libri II.* in-8°. *Paris.* 1599.*

CHARLES LABBE' (4).

Ch. Labbé. 473 IL écrivoit (5) fort bien en Grec au jugement de Scaliger (6), qui ajoute que c'étoit un jeune homme très-honnête, docte & infatigable.

HENRI SAVILL *Anglois*, mort en 1621.

H. Savill. 474 IL étoit un des plus savans & des plus judicieux Critiques de son siécle, & il a reçû des éloges des plus habiles gens de son tems, hormis de Scaliger qui le vouloit faire passer pour un homme fier & orgueilleux, quoiqu'il [illegible]timât d'ailleurs (7).

Josias le Mercier dit (8) qu'il étoit très-versé dans toute sorte de literature, qu'il avoit l'esprit très-beau & très-vif, & un jugement admirable. Il ajoute qu'il a éxaminé & corrigé très-doctement & très-éxactement les Oeuvres de *Tacite*, qu'il a fait voir & expliqué avec une suffisance extraordinaire les endroits dans lesquels cet Auteur avoit été ou trop négligent ou trop obscur, & dans lesquels il paroissoit se combattre & se contredire lui-même. Il dit aussi que les notes qu'il y a ajoutées en Anglois sont très-doctes. Johnston (9) Montaigu (10) & Isaac Gruter (11) encherissent encore beaucoup par dessus ces éloges.

Mais le chef-d'œuvre de la Critique de Savilius au jugement de Vossius (12) est sans doute la belle édition Grecque de Saint *Chrysostome* qu'il a publiée à Etone [en 7. Volumes *in-folio* 1612.] Car comme l'a remarqué Monsieur l'Abbé Gallois (13), il a revû très-éxactement les Ouvrages de ce Pere sur plusieurs anciens Manuscrits qu'il avoit fait chercher avec beaucoup de peines & de dépenses dans toute l'Europe, & même jusques dans la Grece, où il avoit envoyé des gens exprès. Mais quelques soins qu'il ait pris de rendre cette édition correcte, il ne laisse pas d'y avoir encore plusieurs endroits corrompus, & dont il est difficile de deviner le véritable sens.

Savilius a fait encore un Traité de la Milice qui est estimé. Il a fait aussi un Commentaire sur le *commencement* des Propositions d'*Euclide* que le Pere Malbranche (14) taxe de peu de jugement à cause

1 Posterior. Scaligeran. pag. 109.

2 ¶ Sur ce que les *Adversaria* de Turnébe font un assés gros *in-folio*, & que ceux de Barthius en font un plus gros une fois, Baillet s'est imaginé que tous les Livres qui portoient ce titre étoient à peu près de la même taille. Les *Adversaria* de Pierre Pithou, & ceux de Didier Herauld deux in-8°. d'environ 150. pages chacun, suffisoient pour le désabuser. Ménage chap. 33 de l'Anti-Baillet donne encore une autre raison de cette bévuë de notre Auteur.

3 Sa place est entre Vossius & Mr. de Maussac, ci-après.

4 ¶ Mort l'an 1657. dans sa 78. année.

5 ¶ Baillet a pris *écrivoit* dans la signification de *composoit*, au lieu que, comme l'explique très-curieusement Ménage, le sens est que Charles Labbé avoit la main excellente pour bien écrire le Grec.

6 Poster. Scaligeran. pag. 134.

7 Jos. Scalig. in Epistol. & Colom. in Clavi Epist. Scal.

8 Jos. Mercerus not. ad Tacit. fol. 14. 20. 21. idem in not. ad Lib. 1. Annal. cap. 74.

9 Johnston. de Reb. Britannic. Lib. 18.

10 Rich. Montacut. in not. ad Epist. 2. Photii.

11 Isaac Gruter. præfat. in Commentar. Tacit. Savil.

12 Ger. J. Voss. de Scient. Mathemat.

13 Journal des Savans du premier Février 1666.

14 Recherche de la Vérité Livre 2 chapitre 7. page 227. 228.

H. Savill. se de sa grosseur & des minuties dont il fait trop de cas.

Comment. de Militia Romana in-8°. *H. d.* 1601. — *Prælectiones* XIII. *in Principium Elementorum Euclidis* in-4°. *Oxoniæ* 1621. — *Version and Notes upon Tacitus his* IV. *Books of History and the Life of Julius Agricola* in-fol. *Lond.* 1612.*

JEAN MELLER PALMIER ou PALMERIUS. (1)

Palmerius. 475 SEs corrections sur *Sallufte* parurent à Francfort en 1607. & ses *Glanes* (2) ou Recueils d'Observations de Critique en 1580. & en 1604.

Scioppius dit (3) que ces Ouvrages seuls font voir que l'Allemagne n'est inferieure à aucune Nation en beaux esprits; que s'il avoit vécu plus long-tems, il auroit sans doute rabatu un peu de ce feu excessif & indiscret qui l'emportoit souvent, & qu'il auroit été plus moderé & plus sage dans ses corrections qu'il n'a *été*.

JACQUES CRUCQUIUS de *Messene en Flandres*, vers l'an 1621.

Crucquius. 476 SEs corrections & ses notes sur *Horace* [in-4°. à la Haye en 1611.] sont assés estimées ; il y a néanmoins des choses assés inutiles, & il auroit pu y en ajouter d'autres plus importantes & plus nécessaires à son sujet.

EILHARD LUBIN d'*Oldembourg*, mort en 1621.

Lubin. 477 IL avoit de l'esprit & du jugement, c'est ce qui l'a fait mettre au rang des bons Critiques. Quelques-uns estiment son *Horace* & son *Juvenal* (4). Outre ses corrections & ses notes il a fait une Paraphrase sur les Satires d'*Horace*, où il y a plus de travail que d'utilité au jugement du Bibliographe Anonyme (5).

* *Euphrasis in Juvenalis & Persii Satirarum Libros* in-8°. *Rostoc.* 1602. — *Paraphrasis in Horatium* in-4°. *Rostoc.* 1599. — *Idem Francof.* 1613.

1 ¶ Mort l'an 1582.
2 ¶ Il valoit mieux dire ses *Spicilegia*. Les termes spécifiques tels que ceux-là doivent être conservés.
3 G. Sciopp. de Arte Critica pag. 16.

DENYS GODEFROY *Parisien*, mort en 1622.

Godefroy. 478 DENYS GODEFROY *Parisien*, mort en 1622. qui nous à donné des notes sur *Seneque* & sur les Auteurs de la Langue Latine étoit savant & assés bon Critique. Mais nous en parlerons plus amplement parmi les Jurisconsultes.

* *Auctores Latinæ Linguæ in unum redacti corpus, scilicet, M. Terentius Varro.* — *M. Verrius Flaccus.* — *Festus.* — *Sext. Pomp. Festus* — *Nonius Marcellus.* — *Fulgentius Placiades.* — *Isidorus.* — *Notæ Dion. Gothefredi.* — *Varii Auctores.* — *Varia Glossaria. Dionysii Gothefredi* in-4°. 1622. *Genevæ.**

FRONTON DU DUC de *Bourdeaux Jesuite*, mort en 1623.

Fronton Du Duc. 479 LE Pere Fronton étoit un des plus excellens hommes de son siécle, soit pour la justesse de son esprit & la solidité de son jugement, soit pour sa sagesse & sa modestie exemplaire.

Son mérite étoit également reconnu des Hérétiques aussi bien que des Catholiques (6), & il n'y avoit pas un Savant parmi les uns & les autres qui ne fût bien aise d'avoir part à son amitié & à son estime.

On a ses notes & ses corrections sur divers Ouvrages des Peres Grecs & Latins, & entre autres de *Clement Alexandrin* & d'*Antoine Melissa*, c'est-à-dire, de l'Auteur inconnu de la *Melisse*, de Saint *Paulin* de Nole avec celles de Rosweide, de Saint *Basile* avec celles de Schott, [3. vol. *in-fol.* 1618.] de Saint *Gregoire* de Nazianze, de Saint *Gregoire* de Nysse, de *Zonare* & de *Balsamon* [en 1617. & 1620.] sur l'Histoire de *Nicephore Calliste* : ayant procuré de nouvelles éditions de tous ces Ouvrages à Paris, hormis celle de Saint Paulin. Il a eu aussi beaucoup de part à celle de tous les Ouvrages de Saint *Chrysostome* en Grec & en Latin.

On remarque par tout une grande connoissance de la Langue Grecque & un grand fond d'érudition Ecclésiastique.

PHI-

4 Henning. Witten Mem. Theol. p. 307. 309.
5 Bibliogr. Cur. Hist. Philolog. p. 63.
6 Casaubon. Epistol. passim.
Alegamb. Biblioth. Soc. J.

PHILIPPES CAMERARIUS (1) fils de Joachim, mort en 1624.

Phil. Camerarius. 480 NOus avons trois Centuries de ses *Heures succisives* souvent imprimées & en divers endroits, & c'est une marque de l'estime ou de l'usage que le Public en a fait.

* La plus ample des éditions est celle de 1624. à Francfort 3. vol. *in-4o.* *

JEAN BENEDICTUS ou BENOIST Médecin *Allemand*, *Professeur à Saumur* (2).

Jean Benoist. 481 NOus avons de lui une Paraphrase Latine avec un Commentaire sur les Ouvrages de *Pindare* [in-4o. à Saumur 1620.] Il est loué par Casaubon & par Bartholin.

Il a corrigé aussi les Versions Latines de *Lucien*, & particuliérement celle d'Obsopæus, & il a donné une nouvelle édition Grecque & Latine de cet Auteur en 1619. [à Saumur *in-8o.* 2. vol.] Mais selon la remarque de Monsieur le Fevre de Saumur & de Monsieur d'Ablancourt (3), il y a ajouté quelques-unes de ses fautes.

JACQUES PONTANUS Jesuite de *Boheme*, mort en 1626.

Jaques Pontanus. 482 C'Etoit un des plus grands Humanistes de sa Societé. On a de lui plusieurs éditions de piéces Grecques avec des notes & des corrections, on a encore une *Philocalie* ou dix Livres de Recueils des Auteurs Ecclésiastiques & Profanes [*in* 4o. à Ausbourg 1626.] deux volumes de Commentaires in-folio sur *Ovide*; XVII. Livres d'explications sur *Virgile* [in-fol. à Lyon 1601.] sans parler de divers autres Ouvrages qui appartiennent à la Philologie; & qu'on peut voir dans l'Alegambe (4).

Scaliger (5) estimoit particuliérement deux de ses Ouvrages, 1. son Virgile, disant qu'il y avoit ramassé toutes sortes de choses, & 2. ce qu'il a fait sur l'Histoire de Theoph. *Simocatte* dont nous avons une nouvelle édition du Louvre.

JEAN GRUTER d'*Anvers*, mais Protestant, mort en 1627.

483 GRuter a toujours passé pour le plus laborieux des Critiques. J. Gruter. Spizelius (6) dit que si on compare ses travaux avec tout ce qu'ont fait les plus habiles de son tems, ils ne passeront que pour des paresseux & des faineans auprès de lui; qu'il n'y a point d'Auteurs Grecs ou Latins dans l'Antiquité qu'il n'ait expliqués & éclaircis avec des notes & des commentaires. Il ajoute que s'il ne l'a point fait il l'a pû faire, & qu'il n'a jamais manqué de bonne volonté pour le faire; qu'effectivement personne n'en a jamais tant fait que lui pour le rétablissement & la correction des Auteurs, ayant été curieux de publier un Livre au moins tous les ans, & quelquefois même tous les mois.

Heinsius l'appelloit (7) la colomne & l'appui des Lettres; Rutgersius dit qu'il étoit fort exercé dans toutes sortes de connoissances, quoique son siécle ne le reconnût pas assés. Lipse semble avoir voulu restreindre toute sa capacité dans cette sorte de Critique où il témoigne qu'il étoit très-versé.

Scaliger même disoit que *Gruter* étoit capable de *tout en ce genre* d'étude, & qu'il *étoit tout propre* à voir les vieux Livres (8), mais qu'il ne se soucioit pas si l'Auteur qu'il entreprenoit méritoit ses peines ou non, que tout lui étoit bon, qu'il ramassoit toutes choses sans jugement & sans discernement, & qu'il n'avoit d'autres soins ou d'autre curiosité que de multiplier le nombre de ses Livres.

Le Veneur ou Venator dit qu'il avoit un fonds inépuisable de doctrine pour les Antiquités, jointe à une longue expérience du génie & du style des Anciens (9),

1 ¶ Ce n'est pas entre les Critiques Grammairiens qu'il falloit placer Philippe Camerarius, mais entre les Historiens-Physiciens.

2 ¶ Mort en 1664.

3 Tanaquill. Faber. in Peregrino.
Nicol. Perrot d'Ablancourt not. Critiq. sur la Trad. de Lucien tom. 2. pag. 635.

4 Biblioth. Soc. J.

5 Posterior. Scaligeran. pag. 191.

6 Theoph. Spizelius Fel. Literat. tract. 5. pag. 1042.

7 Ap. Henn. Witten Memor. Philosoph. tom. 1. pag. 262.

8 Posterior. Scaliger. pag. 101. & pag. 138.

9 Balthas. Venator. Panegyr. Gruter. pag. 260. 261. apud Witten. tom. 1. Philosoph. ut suprà.

10 G. Sciopp. de Arte Critica pag. 24.

J. Gruter. (9), mais qu'il étoit malheureux en Copistes & en Imprimeurs, dont l'ignorance & la bêtise lui avoit fait perdre la plus grande partie du fruit & de la gloire qu'il devoit retirer de tous ses grands travaux.

Scioppius parle aussi de lui avec de grands éloges, & il se plaint pareillement des Libraires qui différoient ou faisoient difficulté d'imprimer divers Ouvrages excellens de sa Critique (10) lesquels n'ont pas laissé de demeurer dans la suppression & dans l'obscurité jusqu'à présent, nonobstant les desirs des gens de Lettres & le mérite de leur Auteur.

Nous avons par ses soins un *Trésor de Critique* ou un *Flambeau des Arts* imprimé en sept gros volumes in octavo à Francfort en 1602. & 1606. C'est un Recueil de corrections, scholies, diverses Leçons sur les Anciens faites par les plus savans Critiques & Philologues du seiziéme siécle.

Outre ce Trésor nous avons de sa façon neuf Livres de *Soupçons*, où il y a sans doute plus que de simples conjectures & que des soupçons. Venator dit qu'on doit considérer comme vertu & perfection dans cet Ouvrage, ce qu'on prendroit dans les autres pour un vice & un défaut, & que sous la modestie de ce titre il fait connoître une grande pénétration & solidité de jugement; il ajoute qu'on y trouve une varieté agréable, une élégance telle que la matiére le peut souffrir, de la délicatesse, de l'érudition où il mêle le serieux avec le plaisant. Il assure qu'on auroit encore vû tout autre chose si on avoit publié les trente Livres qu'il promettoit sur cette sorte de Critique, sans parler d'un grand amas de Lieux Communs, d'Observations & de Notes particuliéres que le Public a perduës à sa mort (11).

Enfin nous avons ses notes & ses corrections sur *Plaute*, *Apulée*, *Seneque*, *Stace*, *Martial*, *Tacite*, *Ciceron*, *Sallufte*, *Tite-Live*, *Paterculе*, *l'Histoire Auguste*, les *Panegyristes Latins*, les *Déclamations* attribuées à *Quintilien*, les Epitres de *Pline*; sur *Properce*, *Tibulle*, *Onosander*, *Symmaque* & quelques autres encore, dont il a corrigé les uns sur des certitudes & des évidences, & les autres sur de simples conjectures, mais judicieuses & bien raisonnées. C'est le jugement qu'on a fait de celles qu'il a écrites sur Symmaque, sur les Déclamations, les Panegyriques, Properce, Tibulle, les Epitres de Pline, & d'autres Auteurs Classiques qu'il a corrigés ou défendus contre des Censeurs peu officieux, tels qu'étoient Douza, Scaliger, Lipse, des Ursins, Casaubon, Colvius, Ciofane, du Faur, Godefroy & les autres, comme le rapporte Scioppius (12). J. Gruter.

Scaliger dit (13) qu'il a fort bien travaillé sur le *Martial* & sur *Seneque le Tragique*, mais qu'il a recueilli des autres, ce qu'il a fait sur *Seneque le Philosophe*, & que ce n'est que l'Ouvrage d'un Ecolier ou d'un Imprimeur. Cependant Venator prétend (14) que cet Auteur a des obligations infinies à Gruter, & que quoiqu'il ait eu sur ce sujet de grands démélés avec Denys Godefroy, néanmoins on ne peut nier que l'un & l'autre n'ayent rendu de grands services à Seneque.

Godefroy ne fut pas le seul d'entre les gens de Lettres avec qui Gruter eut prise, celui-ci se brouilla encore avec plusieurs autres, mais il n'y en a peut-être pas qui ayent ressenti davantage les effets de sa mauvaise humeur que Pareus à qui il dit des injures comme feroit une Harangere à un Crocheteur. Car il ne se contente pas de l'appeller un Ane, un Mulet de bagage, un Verrat, un Bouc, un Hibou, un Frénétique à lier, mais il passe encore à d'autres excès plus grands qui ne peuvent produire en nous que de la compassion ou du mépris pour toutes ces belles gens de Lettres, qui veulent que nous les considérions comme des Heros. Sur quoi on peut voir Monsieur Spizelius (15), & ce que nous en pourrons dire sous le nom de Pflug (16) dans un Traité à part.

Nous parlerons du corps de ses Inscriptions

11 B. Venat. ibid. ut suprà.
12 G. Sciopp. de Critic. vet. & rec. ut suprà.
13 Poster. Scaligeran. pag. 101. ut suprà.
14 Venat. Paneg. ut suprà.
15 Spizel. Fel. Liter. Commentar. 6. pag. 688.
16 ¶ Il nous a simplement appris dans la liste des Auteurs déguisés, au mot Pflug que Christophorus Pflugius n'étoit autre que Janus Gruterus. C'est effectivement sous ce faux nom que Gruter, comme auparavant sous celui d'Eustathius Su-P. s'est déchainé en injures contre Pareus, qui de son côté lui auroit bien rendu le change par ses *Analecta Plautina*, contenus dans le prétendu septième tome du *Thesaurus Criticus*, si ce tome n'étoit venu trop tard, ayant été imprimé sept ans après la mort de Gruter.

J. Gruter. tions dans le Recueil de nos Antiquaires après les Historiens.

HERIBERT ROSWEIDE d'*Utrecht* Jesuite, mort en 1629.

Rosweide. 484 NOus avons ses notes sur saint *Paulin* avec celles de Fronton du Duc, & sur diverses Vies & Histoires des *Peres des Deserts* & de quelques autres Saints. Il avoit le sens droit & ne manquoit pas d'érudition (1).

C'est lui qui commença pour ainsi dire ou qui introduisit Bollandus dans le grand Ouvrage de Critique sur les Vies des Saints, c'est aussi lui qui examina particuliérement les Manuscrits de l'Imitation de Jesus-Christ, & qui crut en avoir découvert l'Auteur.

* *De Vitis Patrum per Auctores varios, cum notis* x. *Libri* in-fol. *Antuerp.* 1628. — *Rosweidi & Fr. Ducæi, Notæ ad Opera Paulini Episc. Nolani* in-8°. *Antuerp.* 1622. — *Vindiciæ Thomæ à Kempis, pro Libro de Imitatione Christi contra Cajetanum* in-8°. *Antuerp.* 1621. *

ANDRE' SCHOTT d'*Anvers*, Jesuite, mort en 1629.

A. Schott. 485 C'Etoit l'homme du plus grand commerce de son siécle pour les belles Lettres; & tous les Savans avoient rapport à lui de tous les côtés de l'Europe, & le consideroient comme leur centre. Aussi avoit-il toutes les qualités nécessaires pour répondre avantageusement à leur attente & à leurs besoins, beaucoup d'érudition, d'honnêteté, de candeur, de sincerité, de générosité, de pieté solide, & une passion toute extraordinaire pour obliger tout le monde de quelque pays & de quelque Religion que l'on fût, & d'avancer la perfection des Lettres.

C'est pourquoi on ne doit pas être surpris que les Hérétiques mêmes se soient tenus si fort honorés de son amitié, & qu'ils lui ayent donné tant d'éloges. Les principaux d'entre eux avec lesquels il avoit une liaison particuliére étoient Scaliger, Casaubon, Smet ou Vulcanius, Gruter, Hœschelius, Savilius, Vossius & généralement tous ceux qui vouloient passer pour savans: & ils étoient encore plus charmés de sa probité que de son érudition. A. Schott.

Il a corrigé & expliqué par de savantes notes un très-grand nombre d'Auteurs dont on peut voir le Catalogue dans le Valere André son Disciple & son Secretaire, & dans l'Alegambe son Confrere (2). Et il paroît assés par ce qu'on y voit qu'il y a eu peu d'Ecrivains plus laborieux, plus patiens, plus désinteressés, & en même tems plus judicieux que lui.

Il faut avouer néanmoins qu'il n'a peut-être pas réussi également par tout. Car Monsieur Vossius le fils, qui le qualifie d'homme de bien & de savant personnage, dit que les corrections qu'il a faites sur le *Pomponius Mela* ne sont pas fort heureuses (3). Monsieur Pearson va encore plus loin; & il ne fait point difficulté de l'accuser d'ignorance & de peu d'expérience dans ce qui regarde la Philosophie, & que c'est ce qui lui a fait faire des fautes dans l'explication des Auteurs (4).

Nous verrons aussi parmi nos Traducteurs qu'il n'étoit pas toujours exact dans ses versions.

Mais cela n'a point empêché Casaubon de l'appeller (5) un homme de profonde érudition, ni Vossius le pere de dire en plus d'un endroit (6), que toutes les Lettres Grecques & Romaines, sacrées & profanes, lui ont des obligations immortelles. C'est aussi le sentiment de Barthius (7), de Pignoria (8), d'Hœschelius, de Pareus, & généralement de tous ceux qui ont voulu lui faire justice.

* *Pomponius Mela de situ Orbis ex recensione Andr. Schotti, cum notis Hermol. Barbari* in-4°. *Antuerp.* 1582. *

MR.

1 Allegamb. Bibl. Soc. J.
2 Val. Andr. Dess. Biblioth. Belg. Biblioth. Bel. & Bibl. Soc. J.
3 Isaac. Voss. Præfat. in Pomp. Melam.
4 Joan. Pearson. Prolegomen. ad Hierocl. de Provid. & fato.
5 If. Casaub. Epistol.
6 G. J. Voss. de Scient. Mathemat. cap. 70. §. 29. Idem Lib. de Philolog. cap. 6. §. 2.
7 G. Barth. Adversar.
8 Laur. Pignor. Epistol. 30. pag. 111.
9 ¶ Mort l'an 1638.
10 ¶ Pour l'impression seulement.
11 G. Math. Koning. Biblioth. V. & N. p. 129. &c. Histoire de la Reine Christine de Suede edit. d'Hollande.

MR. BOURDELOT (Jean) de *Sens* (9).

Jean Bourdelot. 486 IL passoit pour un fort habile homme, sur tout dans les Langues Orientales, & la connoissance des Manuscrits.

Les notes sur le *Petrone* l'ont fait connoître pour un des plus savans & des plus fins Critiques de son tems, si l'on s'en veut tenir au sentiment de ses amis. Celles qu'il a faites sur les Oeuvres de *Lucien* dont il nous a procuré une belle édition in-folio (10) ne sont peut-être pas beaucoup moins estimables, non plus que celles qu'il publia sur *Heliodore* en 1619. [*in*-8°.] & dont les Etrangers ont parlé avec éloges (11). Cependant il se trouve des gens qui prétendent qu'il y a beaucoup de préjugé dans cette estime.

* *Emendationes & notæ ad Luciani Opera* in-fol. *Paris.* 1615. — *Petronii Satyricon cum fragmentis & notis J. Bourdeloti* in-12. *Amstelod.* 1663. *

MR. de l'AUBESPINE (Gabriel) Evêque d'*Orleans*, mort en 1630.

l'Aubespine. 487 NOus avons ses notes Critiques sur quelques Canons & quelques Auteurs Ecclésiastiques, mais nous en parlerons plus amplement parmi les Théologiens.

JACQUES GODEFROY à *Genève*, Jurisconsulte, fils de Denys l'Ancien, frere de Theodore l'Historiographe, oncle de Denys l'Historiographe (12).

Jaques Godefroy. 487 *bis* IL procura une nouvelle édition de ce que l'on a de l'Histoire de *Philostorge* [*in*-4°. à Genève 1613.] qui avoit été estimée jusqu'à ce que Monsieur Valois en eut donné une meilleure. Car on ne savoit pas alors qu'un nommé Estienne Le Clerc (13) Professeur de Genève pour se venger de ce que Godefroy avoit favorisé Monsieur Morus son Compétiteur contre lui, avoit critiqué son Philostorge, où il avoit remarqué une infinité de fautes & d'ignorances de la Langue Grecque. Mais nous parlerons avantageusement de lui parmi les Jurisconsultes pour son travail sur le Code Theodosien.

488 LAURENT PIGNORIA ou PIGNORIUS Chanoine de *Trevis*, mort en 1631. Pignoria.

Voyés parmi les Antiquaires.

FELIX OSIUS *Milanois*, Professeur de *Padoue*, mort en 1631.

489 C'Est dommage qu'il ait été surpris de la mort, & qu'il n'ait point eu le loisir de mettre la derniére main à quantité d'Ouvrages qu'il destinoit au Public, car il étoit estimé particuliérement de tout ce qu'il y avoit de Savans de son tems dans l'Europe (14). Osius.

Nous n'avons presque point autre chose de lui concernant la Critique, que les notes & les corrections sur l'Histoire Auguste d'*Albertin Mussat*, dont nous parlerons parmi les Historiens de l'Italie : & sur celle de Lodi par les deux *Morena*, *Othon & Acerbus*.

* *Notæ & emendationes in Historiam Albi. Mussati & Cortusiorum* in-fol. *Venet.* 1635. *

EN-

12 ¶ Jaques Godefroy mourut l'an 1652. dans sa 65. année.

13 ¶ Doctur en Médecine, Professeur en Grec à Genève, & l'un des Conseillers de la République, Pere du celébre Mr. Le Clerc qui demeure à Amsterdam.

Nouv. de la Rep. des Lett. de Septembre 1684. pag. 187.

14 Jac. Phil. Tomasini tom. 2. elogior. pag. 244.

G. J. Voss. de Histor. Lat. Lib. 3. in Mussato & alibi non semel.

Hieronym. Ghilini theatr. hom. Literator. tom. 2. pag. 76.

ENFANS de VOSSIUS morts devant leur Pere.

DENYS, *mort en* 1633.
GERARD *mort l'an* 1640.
FRANÇOIS 1645. & MATHIEU 1646.
¶ JEAN *mort aux* Indes 1637.
CORNELIE 1638.
JEANNE 1640.

D. Vossius. 490 DENYS publia des notes sur le Livre du R. *Moyse-ben-Maimon* de l'Idolatrie [*in*-4°. à Amsterdam en 1668.] & elles se sentent beaucoup de l'Ecole & de la bonne discipline de son Pere. Monsieur de Saumaise en fait des eloges dans une de ses Epitres (1).

G. Vossius. GERARD mérite aussi son rang parmi les bons Critiques. Ses corrections sur *Paterculе*, parurent de son vivant [*in*-8°. à la Haye en 1639.] & il laissa en mourant des remarques sur *Valerius Flaccus* & sur *Censorin*, & remit à son frere Isaac le soin de les faire imprimer.

F. Vossius. FRANÇOIS s'est fait connoitre, ce me semble, que par quelques Poësies & quelques autres pièces volantes concernant les Humanités [sous le titre de *Carmen de Hollandorum victoria navali ductu Mart. Herib. Trompii* 1640. *Amstelod.*]

M. Vossius. MATHIEU n'étant presque connu que par son Histoire d'Hollande, n'a point ici de lieu. Mais nous parlerons dans la suite du plus illustre de tous ces freres *Isaac* encore vivant & qui est presque parvenu au periode de la gloire de Vossius le grand leur pere, [& principalement par ses observations sur *Pomp. Mela*, qu'il a donné à la Haye *in*-4°. en 1658.]

JEROME ALEANDRE le jeune, du *Frioul* (2).

Aleandre le jeune. 491 LE Vittorio de Rossi (3) dit qu'il est exact par tout & qu'il écrit en homme docte, que son stile est pur, élegant & clair. Il a fait des Observations sur divers Auteurs & d'autres Ouvrages de belles Lettres, mais il étoit particulierement exercé dans la connoissance des Antiquités pour lesquelles nous parlerons encore de lui ailleurs. La liste de ses Ecrits est dans Allatius (4).

* *Refutatio Anonymi Auctoris de Suburbicariis Regionibus & de Diœcesi Episcopi Romani* in-4°. *Parif.* 1619. — *Explicatio antiquæ Tabulæ marmoreæ Solis effigie symbolisque exsculptæ* in-4°. *Romæ* 1616. — *Ibidem expositio Sigillorum Zonæ veterem Statuam marmoream cingentis.*

MATHIEU RADERUS Jesuite du Comté du *Tirol*, mort en 1634.

Raderus. 492 ON lui a l'obligation de plusieurs excellens Ouvrages de l'Antiquité Ecclesiastique & profane, dont il nous a procuré l'édition avec des corrections assés judicieuses & des notes qui montrent qu'il avoit de l'érudition.

Il a donné entre autres les Oeuvres de Saint *Jean Climaque* avec sa traduction ; la *Chronique d'Alexandrie*, ou les *Fastes de Sicile* avec la traduction ; les Actes du VIII. *Concile* œcumenique avec sa traduction ; l'Histoire des Manichéens par *Pierre de Sicile* ; les Oeuvres de *Martial* ; l'Histoire de *Quinte-Curce*, &c.

Néanmoins l'Auteur Anonyme de la Bibliographie, semble dire qu'il n'avoit pas grand jugement, & que cela paroît particuliérement dans ce qu'il a fait sur *Quinte-Curce* (5).

* *Comm. in Q. Curtii Historiam de Alexandro magno* in-fol. *Col. Agr.* 1628. — *Anonymi Chronicon Alexandrinum seu Siculum* (*vulgo Fasti Siculi*) *Gr. Lat.* in-4°. *Mon.* 1615. — *Versio & Notæ ad Concilium Constantinopolitanum quartum* in-4°. *Ingolst.* 1604. — *Versio ad Petri Siculi Historiam Manichæorum* ibid. — *M. Val. Martialis Epigrammata ex editione Raderi cum Comm.* in-fol. *Mogunt.* 1627. *

CLAU-

1 Claud. Salmas. Epist. 41. ad G. J. Voss. pag. 89.
2 ¶ Mort l'an 1631.
3 Nicius Erythr. pinacoth. parte 1. p. 46.
4 Leo Allat. de Apib. Urban. pag. 123. 124. 125.
5 Bibliograph. Cur. Histor. Philolog. pag. 92.
6 Clar. Bonarsc. Amphitheatr. honor. Lib. 2. cap. 13.

CLAUDE DAUSQUEY Chanoine de *Tournai*, mort vers 1635. ou peu après.

Dausquey. 493 SCribanius disoit de lui dans le tems qu'il étoit encore chés les Jesuites (6) qu'il avoit une rare connoissance de la Langue Grecque & de toute l'Antiquité; qu'il avoit épuisé tout ce qu'il y avoit de digne de foi & de véritable dans les Histoires, tout ce qu'il y avoit de savant chés les Grammairiens, & d'agreable dans les Poëtes.

Valere André dit (7) qu'il aimoit à forger des mots nouveaux & extraordinaires, qu'il se servoit de vieux termes qui ne sont plus d'usage, & que c'est ce qui a rendu son style rude & choquant.

ERASME SCHMIDT de *Misnie*, mort en 1637.

Erasme. Schmidt. 494 SEs Commentaires sur *Pindare* sont savans & estimés, il en donna l'édition en 1616. [in-4°.] On a encore ses Commentaires sur *Hesiode*, [à Geneve en 1663.] sur Denys le *Periegete* & sur *Lycophron*.

LES TROIS LINDEMBROGES ou LINDEMBRUCH.

1. Frederic, mort vers l'an 1638.
2. Erpold, 3. Henry.

Fred. Lindembruch. 495 FRederic a fait des corrections avec des notes & des observations sur l'*Ammien Marcellin*, & il y a recueilli diverses Leçons. Son Ouvrage auroit beaucoup plus éclaté si Monsieur Valois ne fut venu après lui. Néanmoins comme il y a fait des additions considerables depuis la publication de son premier travail, le tout fut réimprimé dans l'édition de l'Ammien en 1681. par les soins de Mr. Valois le puisné, & fut reçû avec honneur.

Il a encore fait des notes sur les Comedies de *Terence*, [in-4°. à Paris 1602.] sur l'Appendix de *Virgile*, & les fragmens des anciens *Poëtes* [in-8°. à Leyde 1595.] sur les *Loix anciennes* des Bourguignons, des Allemans & des Wisigots, sans parler de ce qu'il a fait sur les *Formules* de *Marculfe* & de son *Glossaire* sur les Loix de Charles-Magne & de Louis le Debonnaire. [in-fol. 2. vol. à Francfort 1613.] Fred. Lindembruch.

Erpold nous a donné une édition d'Historiens d'*Allemagne*. Plusieurs personnes ont attribué les notes sur *Censorin* à cet Erpold, d'autres les donnent à Frederic; mais elles appartiennent à Henry qui vivoit un peu après les deux autres; & qui est appellé dans l'Epître dédicatoire un homme d'une literature admirable, très-estimé de ceux de sa connoissance, & très-digne de louanges. Erp. & Henri Lindembruch.

* *Censorinus de Die Natali, ex recensione Henrici Lindenbrogii* in-8°. *Lugd. Bat.* 1642. *

Mr. de MEZIRIAC (Claude Gaspard Bachet) de *Bresse*, mort en 1638.

496 LEs Commentaires & les corrections qu'il a faites sur le *Diophante* [in-fol. Paris 1621.] sont estimés aussi-bien que ce qu'il a fait sur les Epîtres d'*Ovide*. [in-8°. à Bourg en Bresse 1632.] On prétend même qu'il étoit le plus savant homme de la premiere quarantaine de l'Academie pour les belles Lettres (8). Meziriac.

* Meziriac nous a donné la Traduction des Fables d'Esope d'un de ses amis, qui sont precedées de la Vie d'Esope de sa façon, qui est fort estimée, à Bourg en Bresse in-18. & in-16. — Ses Lettres d'Ovide ont été réimprimées en 1715. in-8°. à Amsterdam. — Problemes plaisans in-8°. à Lyon 1612. *

CRU-

7 Valer. Andr. Dessel. Biblioth. Belg. pag. 140.
8 Mr. Pelliss. Fontan. Relat. hist. de l'Acad. pag. 262. 263. Mr. Colom. Opuscul. Literar. pag. 42. 43.

CRUCEJUS ou de la Croix (Emery.)

Crucejus. 497 SOn édition de *Stace Papinius* n'est pas fort estimée, ses notes ne sont pas assés savantes, & c'est ce que lui reproche fortement Gronovius dans sa Dissertation sur ce Poëte. Mais de la Croix s'est défendu sous le nom de Merc. Frondator, comme nous le verrons ailleurs (1).

* *Emerici Crucei Comm. in Statii Sylvas* in-4o. *Paris.* 1618. *

JEAN MEURSIUS ou de MEURS de *Loosdun*, mort en 1639. quelques-uns disent en 1641 (2).

Meursius. 498 C'Etoit un homme de beaucoup d'érudition & de grande industrie. Et il a été loüé de tous les Savans de son siécle, & entre autres par Barthius, Elmenhorstius, Ramirez de Prado, Theodore Douza, Felix Osius, Eustathius Swartius, Vossius, Balthazar Boniface, Nicolas Pinelli, le P. Labbe, Jean Jonsius &c. (3) qui reconnoissent tous qu'il savoit beaucoup. Ainsi lorsque Scaliger dit qu'il étoit ignorant (4) & qu'il étoit devenu trop orgueilleux, on peut juger que c'est l'effet de quelque malignité ou de quelque sujet de chagrin qu'il avoit contre lui (5).

Meursius excelloit particulierement dans la connoissance de la Langue & des Antiquités de la Grece, & il n'y a personne qui ait rendu un plus grand service aux Lettres que lui en ce point, s'étant appliqué avec un travail infatigable & une diligence toute extraordinaire à déterrer, à corriger, à expliquer par des notes, à traduire & à publier divers Opuscules des Anciens. De sorte que Jean Imperial (6) prétend qu'il a mis au jour avec ses corrections & des versions Latines, plus d'Auteurs Grecs lui seul que tous les autres n'avoient fait ensemble depuis cent ans. Meursius.

Il exerça aussi sa Critique sur les Auteurs Latins, & il s'en acquitta avec assés de succès. Nous avons en ce genre deux Ouvrages de lui sous les titres de *Curæ Plautinæ*, & *Animadversiones Miscellaneæ*. [in-8o. à la Haye en 1599.] On trouvera le Catalogue de ses Ouvrages dans son Athènes Batave, dans la Bibliotheque de Valére-André & ailleurs.

Nous parlerons encore de Meursius dans la suite de ce Recueil.

MATTHIAS BERNEGGER (7) de *Strasbourg*, mort en 1640.

499 BOëcler dit (8) *qu'il a fait connoître son habileté & son industrie dans Thucydide, dans Tacite, dans Suetone & dans Salluste, & qu'il s'est appliqué particulierement à ce qu'il y a de plus important & de plus utile dans ces Auteurs pour la connoissance de l'Antiquité, du style & de la Langue de ces Anciens, & pour la conduite de la vie. Il ajoute que personne n'a apporté plus d'exactitude dans la Critique des Auteurs, & que personne n'étoit mieux fourni que lui de toutes les qualités acquises & naturelles pour l'exercer dignement.* Bernegger.

Nous avons encore de lui des Questions ou-

1 ¶ N. 186. des Anti. §. 2.
Bibliograph. Cur. Hist. Philolog. p. 59.
Gronovius, Salmasius &c.

2 ¶ On a fait voir ci-dessus article 152. que c'étoit en 1639.

3 Laur. Ram. Prat. Pentecontarch.
G. Barth. Adversar.
Joh. Jons. Hist. Philosoph. &c.

4 Poster. Scaligeran. pag. 157.

5 ¶ A l'âge de 16. à 17. ans Meursius dans son Commentaire sur Lycophron V. 615. au mot *Κολοσσοπόσιμον* avoit eu la hardiesse de reprendre très-durement Scaliger & tout en le traitant de *doctissimus*, d'user contre lui des termes d'*ἀπροσδιονύσων*, de *falsum*, & même de *ridiculum*; ce qui ne pouvoit manquer d'avoir piqué Scaliger. Aussi n'ignore-t-on pas comment les Scaligerana secunda le font parler de Meursius ni comment il en parle lui-même dans sa trois cens quarante-huitième Epitre. L'attention de Gérard Jean Vossius à en faire ôter le nom de son ami, & mettre un astérisque à sa place, n'a servi de rien. La clef que Colomiés a donnée des Epitres de Scaliger, & les Epitres même de Vossius pag. 152. col. 2. de l'edition de Londres, ont revelé ce secret.

6 Joh. Imperialis in Musæo pag. 204. & ex eo G. M. Konig. Bibl. V. & N. p. 538.

7 ¶ Bernegger pouvoit avoir quelque dessein de travailler sur Thucydide & sur Salluste, mais prevenu de la mort, il n'a travaillé ni sur l'un ni sur l'autre; c'est ce que dit Boëcler en termes exprès dans l'endroit cité par Baillet.

8 Jo. Henr. Boëclerus Orat. funebr. ap. Witten. Memor. Philos. tom. 1. p. 497. 499.

Bernegger. ou Disputes sur *Justin* & sur *Florus*, sans parler de l'édition particuliere qu'il a donnée de *Tacite*, de *Justin*, & du Panegyrique de *Pline* avec des notes. Le même Auteur prétend qu'on trouve dans ces Ouvrages de Bernegger un grand nombre de choses inconnuës ou omises par les Critiques précedens.

* *Corn. Taciti Annales per Math. Berneggerum cum Joan. Freinshemii notis* in-8°. *Argentor.* 1638. — *Animadversiones ac notæ ad Suetonii Vitam Vespasiani* in-4°. *Arg.* 1625. *

MARC. ZUER. BOXHORNIUS de *Berg-op-Zoom*, mort en 1653.

Boxhornius. 500 CE Critique ne manquoit pas d'érudition. Néanmoins son édition des Ecrivains de l'*Histoire Auguste* n'est pas fort estimée, & l'Anonyme Allemand qui a fait la Bibliographie dit que c'est peu de chose (1). Nous parlerons ailleurs de Boxhornius plus avantageusement.

* *Scriptores Historiæ Romanæ cum animadversionibus M. Boxhornii* 4. vol. in-12. *Lugd. Bat.* 1632. *

JEAN WEITZIUS, mort en 1642.

Weitzius. 501 IL est des plus renommés d'entre les Philologues de son tems. Le Sieur Konig (2) dit qu'on estime particulierement les Commentaires qu'il a faits sur *Terence*, sur les Tristes d'*Ovide*, & ses notes sur le Poëme des Argonautes par *Verrius Flaccus* (3) qu'on a jointes avec celles de Lambert Alard.

L'Anonyme (4) prétend que le plus considerable de ses Ouvrages & où il a le mieux réüssi est son *Prudence*; & Mr. Borrich dit (5) qu'il vaut en effet beaucoup mieux que celui de Vict. Giselin, mais qu'il est au-dessous de celui de Nicolas Heinsius.

Au reste Weitzius n'étoit pas de ces hardis Critiques qui se donnent la liberté de corriger, d'ajouter & de retrancher dans leurs Auteurs ce qu'ils jugent à propos. Weitzius. Et l'Anonyme témoigne que sa timidité & le peu de bonne opinion qu'il avoit de sa capacité l'ont empêché de rien dire presque de lui-même dans son Commentaire sur Terence, tant qu'il a trouvé dans les autres Auteurs de quoi expliquer le sien (6).

* *Prudentius* (*Aurel.*) *recensitus & notis illustratus à Johanne Weitzio* in-8°. *Hanov.* 1613. — *C. Flac. Valerii Argonautica cum Commentariis Lamp. Alardi, collectionis Joh. Weitzii &c.* in-8°. *Lipsiæ* 1680. *

JEAN LOUIS de la CERDA Jesuite *Espagnol*, mort en 1643.

502 C'Etoit un homme d'une grande lecture qui avoit aussi beaucoup De la Cerda. de simplicité & de candeur, selon les Auteurs de la Bibliotheque de la Societé (7). L'Anonyme dit (8) que son grand Commentaire sur *Virgile* est mêlé de beaucoup de choses, dont les unes sont bonnes & les autres sont fort médiocres, que ce qu'il rapporte des autres Savans est estimé, mais qu'on ne fait point grand cas de ce qu'il dit de lui-même.

On a encore de lui touchant la Critique & la Philologie des notes & des explications sur *Tertullien* avec des argumens, outre un Commentaire particulier & plus ample sur le Livre du *Manteau* du même Auteur; mais sur tout ses Recueils ou *Adversaria sacra* qu'il a faits avec beaucoup de travail pour éclaircir & faciliter l'intelligence de plusieurs Auteurs sacrés & Ecclesiastiques.

* *Comm. in Virgilii Bucolica & Georgica* in-fol. *Matriti* 1608. — *In* VI. *priores Libros Æneidos* in-fol. *Lugd.* 1612. — *In* VI. *posteriores Lib. Æneidos* in-fol. *Lugd.* 1617. — *Adversaria sacra* in-fol. *Lug.* 1626. — *Comm. in Tertulliani Librum de pallio*, ibidem. — *Argumenta, explicationes & notæ in omnia Tertulliani Opera* in-fol. *Paris.* 1624. *

1 Bibliograph. Cur. Hist. Philolog. pag. 93.
2 G. M. König. Biblioth. V. & N. pag. 864. 865.
3 ¶ Il a voulu dire *Valerius Flaccus*.
4 Bibliogr. Cur. Philolog. Hist. pag. 61.
5 Ol. Borrichius de Poetis p. 61. & 72.
6 Bibliograph. ibid. pag. 58.
7 Alegamb. & Sotwel Bibl. Soc. J. pag.
8 Bibl. Cur. Philolog. Hist. pag. 58.

ERYCIUS PUTEANUS ou ERRIC du PUY de *Venloo* au Duché de *Gueldres*, mort en 1644 (1).

Erycius 503 Puteanus. BArthius (2) l'appelle un homme très-docte & très-disert. Vernouilleau (3) ou de Verneuil dit (4) qu'on le consideroit pour son esprit, sa politesse, sa facilité & sa modestie. L'Imperial (5) témoigne qu'il avoit un grand fonds de literature, mais de la plus solide & de la plus rare, quoique Scaliger (6) ait jugé que ce n'étoit qu'un badin & un causeur.

Valere André (7) dit que son style est élegant, aisé, agréable & plein de ces rencontres ingenieuses qui étoient autrefois si fort au goût des Atheniens. Il ajoute que dans tout ce qu'il écrivoit il ne songeoit pas moins à édifier son Lecteur qu'à l'instruire, & qu'il tâchoit d'inspirer par tout l'amour de la vertu & de la sagesse.

On peut dire néanmoins qu'il étoit plus Orateur que Critique. Car il ne s'est point tant appliqué à corriger & à commenter les Auteurs qu'à faire divers petits Opuscules d'éloquence, des Lettres, & quantité de petits Traités sur des matieres mêlées, [dont le Catalogue se trouve dans la Bibliotheque de Valere André.]

HUGUES GROTIUS ou de GROOT de *Delft*, mort en 1646 (8).

Grotius. 504 CEt homme étoit grand par plusieurs endroits, à la différence de la plupart des autres Savans qui ne l'ont été pour l'ordinaire que par un côté. C'est ce qui nous obligera de parler encore de lui parmi les Traducteurs, les Poëtes, les Historiens, les Jurisconsultes, les Interprétes de l'Ecriture Sainte, & les Théologiens Protestans. Mais on peut dire qu'il n'étoit pas moins grand Critique, & qu'il en a donné des preuves dans son *Martianus Capella*, dans son *Aratus*, dans son Grotius. *Stobée*, & dans ses notes sur *Lucain* & sur *Tacite* (9).

Quand il corrigea le *Capella*, il n'avoit que quatorze ans (10), & s'en acquitta néanmoins avec une suffisance & un succès qui étonna toute la terre. Vossius prenant occasion de ce premier essai de sa Critique pour en faire connoitre sa pensée, dit (11) que de quelque côté qu'on regardât Grotius il n'y avoit rien sous le Ciel qui fût plus savant en toute maniere, & que lui & le grand Erasme faisoient toute la gloire de la Hollande.

Mr. Bignon son ami particulier (12) disoit souvent qu'il ne croyoit pas qu'il eût paru dans le monde un plus habile homme ni qui fût plus universel que lui depuis Aristote, le préférant pour l'esprit, la capacité, & l'érudition au Prince de la Mirandole, à Varron, & à Ciceron même. Et Mr. de Peiresc (13) avoit raison de dire que la France trouvoit de quoi se consoler de la perte de Mr. de Saumaise dans l'acquisition qu'elle faisoit de Mr. Grotius, puisque celui-ci valoit bien le double de Saumaise en tout, ayant eu même plus d'un avantage sur le Prince des Savans Joseph Scaliger.

Mr. Blondel (14) reconnu parmi les Protestans pour un homme fort avare d'éloges, écrit de lui dans ses Sibylles que c'étoit un très-grand Personnage, soit qu'on eût égard à la sublimité de son esprit, & à l'universalité de son savoir, qui ne pouvoit être trop estimé; soit qu'on considerât la diversité de ses Ecrits. Mr. Colomiez qui rapporte cet endroit de Blondel n'en parle pas moins avantageusement dans quelques endroits de sa Bibliotheque choisie (15).

Mr. du Maurier prétend (16) qu'il avoit lû tous les Livres qui ont été publiés: & ce qui est admirable, que sa memoire étoit si prodigieuse que tout ce qu'il avoit lû lui étoit present à l'esprit sans qu'il en eût oublié

1 ¶ Il mourut le 17. Septembre 1646. dans la 72. année de son age.

2 *Gasp. Barth. Lib. xi. Adversarior. cap. 20.*

3 ¶ *Quand on ne sait pas le nom de famille des Auteurs, le plus sûr est de les citer par les noms Latins qu'ils se sont donnés. Autrement on court risque de tomber dans le ridicule. Ce n'est ni de Verneuil ni Vernouilleau que cet Auteur se nommoit, c'est Vernouiller.*

4 Nicol. Vernulæus Lib. 2. de Acad. Lov.

5 Joan. Imperialis in parerg. Vir. illust. adhuc viventium.

6 Posterior. Scaligeran. pag. 198.

7 *Valer. Andr.* Dessel. Biblioth. Belg. p. 107.

8 ¶ Baillet dans ses corrections a reconnu que ce n'étoit pas en 1646. que Grotius étoit mort, mais en 1645. le 28. d'Août.

9 Paul. Colom. Bibl. choif. p. 186. 187.

10 ¶ Il n'en avoit pas du moins 16. accomplis quand il le publia.

Grotius. blié la moindre circonstance. Et quoique la nature n'ait pas coutume de donner un grand jugement à ceux à qui elle donne une grande memoire, néanmoins Grotius étoit très-judicieux en parlant & en écrivant, possedant au dernier degré deux qualités ordinairement incompatibles.

Ce jugement qu'Heinsius dit avoir été dans ce grand homme le plus exquis & le plus incorruptible qui fut jamais, recevoit un éclat merveilleux de ce genie incomparable, qui le rendoit le premier homme du siecle. Et ce qui est très-rare, c'est que l'un & l'autre, comme l'a remarqué Mr. Casaubon le fils (17), se soutenoient admirablement par des secours mutuels qu'il tiroit du fonds inepuisable de cette érudition universelle, dans laquelle il s'étoit consommé par un long usage & une application infatigable.

C'est ce qui rend moins incroyable ce que dit Limneus (18), qui assure que Grotius en savoit plus lui seul que cent autres Savans ensemble. De sorte que si les autres ont été l'ornement du siécle, il en a été le miracle (19), & c'est avec raison qu'on le considére encore aujourd'hui comme un monstre de doctrine, parce qu'il a pénétré dans la plûpart des Sciences beaucoup plus avant que plusieurs de ceux qui s'étoient uniquement appliqués à une de ces Sciences en particulier.

Cet embarras même où il s'est trouvé en matiére de Religion, étoit une marque de la force & de l'élévation de son esprit, qui malgré les préjugés de sa naissance & de son éducation avoit pénétré dans la Théologie & dans la Recherche de la Vérité autant qu'on le peut avec les lumiéres naturelles ; & à qui par conséquent il ne manquoit que la grace victorieuse de Jesus-Christ.

C'est pourquoi tout ce qu'ont écrit contre lui les *Caracottes*, les *Borborites*, les *Civils*, les *Verins*, & les autres masques de l'école de Calvin, c'est-à-dire, des Gens faits comme Pierre du Moulin, Jean Seiffert, Jacques Laurent, André Rivet, Claude Saumaise, Robert Filmer, Samuel des Marets &c. n'a servi qu'à relever l'éclat de son mérite, comme nous le verrons dans le Recueil des Théologiens Protestans. Ainsi on peut dire hardiment après un autre Protestant (20), que Grotius n'a touché à aucune matiére de Sciences, où il n'ait réussi avec un bonheur incroyable, & que c'est ce qui n'est presque jamais arrivé à aucun autre des Savans.

Monsieur de Balzac dit (21) qu'outre la solidité de la doctrine, la force du raisonnement, & les graces de la Langue, on remarque un certain caractére de probité dans tous les Ouvrages de ce grand homme, & c'est ce qu'on n'a osé dire de ceux de Scaliger & de Saumaise.

Le Catalogue des Ouvrages de Grotius se trouve dans les Mémoires Latins de Monsieur de Witte (22).

CHRISTOFLE ADAM RUPERT *d'Altdorf*, mort en 1647.

505 Rupert. IL a fait des observations sur *Florus*, sur le Manuel de *Pomponius* touchant l'origine du Droit, sur *Valere Maxime*, sur *Patercule*, & des notes sur *Salluste*.

Brendel son Panégyriste dit (23) qu'il étoit éloquent, & que dans la Critique & la Philologie il approchoit des deux Scaligers, de Lipse, d'Heinsius, de Muret, de Baudius & de Freher. Et comme il n'appartient pas à tout le monde de bien exercer la Critique, & qu'il ne suffit pas d'avoir de l'esprit & de la doctrine, mais qu'il faut avoir encore par-dessus toutes choses un jugement exquis qui est comme l'ame de cette Profession ; il prétend que son Rupert a été le Coryphée des Critiques sans aucun contredit, qu'il n'a pas même eû de rival dans la prétention à la Principauté de cet Art, & que c'est le sentiment des Savans.

Mais

11 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. part. 2. p. 713.
12 Item L. Aub. du Maur. pag. 392.
13 P. Gassend. Vit. Peireskii.
¶ Gassendi ne lui fait rien dire de tel, mais seulement, sans parler ni près ni loin de Saumaise, que la France par l'acquisition de Grotius avoit dequoi se raquiter de la perte qu'elle avoit faite de Scaliger. Voyés Ménage chap. 3. de son Anti-Baillet.
14 Tract. de Sibyll. & apud Paul. Colom. Bibl. pag. 134. 135.
15 Colom. Bibl. Choif. ut supr.
16 Memoires de Mr. du Maur. pag. 394.
17 Meric. Casaub. Præfat. in Hierocl. p. 175. 176.
18 Limneus ad Capitulation. Carol. V. p. 107.
19 Franc. Swertius Athen. Belgic.
20 Bibliograph. Cur. Hist. Philolog. pag. 54.
21 Balzac, Lettre 23. du 5. Livre à Chapelain.
22 Henning. Witten. in Memor. vir. ill. nostri sæculi.
23 Joan. Martin. Brendel. Orat. Funeb. p. 600. 601. ap. Henn. Witten Mem. Philol. tom. 1.

Rupert. Mais il seroit à souhaiter que quelqu'autre eût encore parlé comme Brendel, pour appuyer davantage la nouvelle Principauté de Rupert, dont le bruit n'étoit pas encore venu jusqu'à nous.

* *Christ. Adami Ruperti Dissertationes & Observationes mixtæ ad Valerium Maximum & Velleium Paterculum* in-8°. *Norib.* 1663. *

GERARD JEAN VOSSIUS *de Ruremonde*, mort en 1649.

G. Jean Vossius. 506 IL ne nous reste presque plus rien à dire de cet excellent homme après ce que nous en avons dit dans la première partie des Critiques en plus d'un endroit, & ce que nous en dirons encore parmi les Grammairiens Artistes, les faiseurs de Dictionnaires, les Rhétoriciens, ceux qui ont écrit des Dieux & de la Fable des Gentils, de l'Art Historique, de la Chronologie, de l'Histoire Ecclésiastique des Pélagiens & même de la Théologie Hétérodoxe.

D'ailleurs il s'est fort peu appliqué à ce genre d'écrire dont nous traitons *ici*, à moins qu'on ne lui attribue, comme plusieurs ont fait, une bonne partie des notes que nous avons données ci-dessus à son fils Gerard avec plus de justice.

On peut dire néanmoins qu'il n'étoit pas moins bon Critique que ceux qui en ont porté le titre avec tant de faste & d'ostentation, & que ce sel de discernement est répandu par tous ses Ecrits & même avec assés de profusion.

C'est par le moyen de cette heureuse Critique qu'il a dissipé tant de ténébres dans les Auteurs & dans diverses Sciences, comme témoigne Jonsius, qui ajoute (1) que Vossius a composé un *si grand nombre* de Livres, & tous d'une *si grande utilité* qu'il se trouve très-peu de gens qui sachent assés concevoir & estimer le mérite de ce grand homme.

Mais ce qui l'a particuliérement distingué parmi *tant* d'autres Savans de ce siécle est ce caractére de modestie & d'honnêteté qui régne par tous ses Ecrits, & qui l'a fait estimer & aimer même par tous les Catholiques raisonnables, qui savent que le bon usage des talens naturels dans ceux mêmes qui sont hors de l'Eglise est un don de Dieu. G. Jean Vossius.

C'est ce qui lui a attiré les éloges de Monsieur le Cardinal Bona (2), du P. Labbe Jesuite (3), de Dom Nicolas Antoine Espagnol (4), & de plusieurs autres qui reconnoissent en lui une vaste érudition qui s'étendoit sur toutes sortes de connoissances.

Quelques-uns prétendent néanmoins qu'il ne les avoit embrassées que comme Eratosthène le premier des Philologues dans l'ordre des tems, mais qui n'étoit que le second dans le rang du mérite pour toutes sortes de connoissances. Ils disent que Vossius avoit l'esprit bon, le jugement sain & solide, mais qu'il n'avoit pas ce brillant des grands génies. Néanmoins ceux qui savent le prix des choses, jugeront aisément que Vossius en est d'autant plus estimable, puisqu'il a acquis par des *veilles infinies* & des *travaux presque incroyables* cette *vaste érudition qui l'a fait appeller le* Varron de ce siécle avec beaucoup de raison (5).

* *Ger. Joan. Vossii Opera omnia in sex Tomos divisa* in-fol. *Amstelod.* 1701. *

Mr. de MAUSSAC (*Philippes Jacques*) Conseiller à *Toulouse*, & Président en la Cour des *Aides* à *Montpellier*, mort en 1650.

507 IL passe pour un des plus judicieux & des plus habiles Critiques de son *siécle*, & il n'avoit personne au-dessus de lui pour le Grec. Il étoit grand admirateur de Casaubon, & il paroît l'avoir pris pour le modéle de sa *Critique*. Maussac.

Emeri Casaubon le fils (6) dit qu'il s'étoit rendu admirable par son esprit & par sa doctrine, & qu'il avoit eu peu d'égaux en l'un & l'autre. Il est loué par tous les autres Savans de son tems. Les corrections qu'il a faites sur l'*Harpocration* sont ingénieuses; mais il en a laissé beaucoup davantage à faire aux autres, au jugement de Monsieur Colomiëz (7). [Nicolas Blancard

1 Joan. Jonsius Hist. Philosoph. cap. 3. cap. 20. pag. 315.
2 Joan. Bona ap. Colom. Biblioth. Choif. pag. 98.
3 Phil. Labbe Bibl. Bibl. pag. 49.
4 Nicol. Anton. Biblioth. Hisp. pag. 394.
5 G. Math. Konig. Bibl. V. & N. pag. 856. Add. Th. Spizel. Fel. liter. tract. 9. & alibi &c.
6 Meric. Casaub. piet. patern. part. 4. pag. 157.
7 P. Colomiez Biblioth. choisie pag. 112.
8 ¶ Boecler, *Append. Dissert. Acad.* n. 3. dit que le bruit

Mauſſac. card l'a redonné avec les notes & corrections d'Henri de Valois *in*-4°. à la Haye 1683.] Nous avons encore de lui le *Pſellus* de la vertu des Pierres ; *Jules Céſar Scaliger* ſur l'Hiſtoire des Animaux, d'Ariſtote ; des notes avec une verſion ſur le Traité des Monts & des Fleuves attribué à *Plutarque*, & quelques autres Opuſcules de Jules Scaliger (8).

* *Verſio & notæ in Plutarchi Lib. de montibus & fluminibus* in-8°. *Pariſ.* 1624. — *Ariſtotelis hiſtoria animalium Græcè & Latinè, cum verſione & commentariis Julii Cæſaris Scaligeri, atque animadverſionibus Philippi Jacobi Mauſſaci* in-fol. *Toloſæ* 1619. — *Pſellus de lapidum virtutibus Gr. & Lat.* in-8°. *Toloſ.* 1615.*

BALTHAZAR CORDIER d'*Anvers*, Jeſuite, mort en 1650.

Balth. Cordier. 508 C'Eſt un des célébres Scholiaſtes d'entre les Critiques Eccléſiaſtiques de ce ſiécle. On a ſes corrections & ſes notes ſur divers Ouvrages des Peres Grecs qu'il a traduits & mis au jour, comme de S. *Denys* l'Hierarchique, de S. *Cyrille* d'Alexandrie, de S. *Dorothée*. Il a auſſi publié pluſieurs chaînes ou extraits des Commentaires des Peres ſur divers Livres de l'Ecriture Sainte, ſavoir ſur l'Evangile de S. *Luc*, ſur celui de S. *Jean*, ſur celui de S. *Mathieu* en deux tomes, ſur les *Pſeaumes* en trois tomes, ſans parler de ce qu'il y a ſur *Job* & ſur la *Sageſſe*. Il a encore donné au jour quelques Opuſcules de *Jean Philopone*, de *Jean Calecas*, *Jean Cerantée*, *Jean le Géometre* avec des notes, & d'autres Ouvrages qu'on peut voir dans la Bibliothéque de la Societé.

* *Catena Græcorum Patrum in Evangelium ſancti Joannis Græc. Lat.* in-folio *Antuerpiæ* 1630. —*Catena 65. Græcorum Patrum in Lucam*, *Latinè* in-folio *Antuerp.* 1628. — *Verſio & notæ in Dionyſium Areopagitam, S. Maximum, G. Pachymerum, & Scriptores vitæ Dionyſii* in-fol. *Antuerp.* 1633.

MR. RIGAUT (Nicolas) Conſeiller à Mets, puis au Conſeil d'État, Bibliothécaire du Roi, mort en 1652.

509 MOnſieur Naudé (9) dit qu'il étoit le Coryphée des Humaniſtes de ſon âge, & qu'il étoit un Critique de la premiére force. Nicolas Rigaut.

En effet il avoit l'eſtime & l'amitié de tout ce qu'il y avoit de grands hommes dans ce tems-là, entre autres de Monſieur de Thou, de Meſſieurs du Puy, de Meſſieurs Voſſius, Grotius, Saumaiſe, Heinſius, du P. Sirmond, de G. Barthius, & de pluſieurs autres.

Nous avons de lui concernant la Critique des corrections & des notes ſur les Epigrammes de *Martial*, ſur le Strategique d'*Onoſandre* & ſur *Urbique* (10), ſur les Auteurs Grecs & Latins de Fauconnerie & de Chaſſe, ſur les Auteurs de la Gromatique, ou des limites & de la meſure des terres, ſur les Fables de *Phedre*, ſur *Tertullien*, ſur *S. Cyprien*, ſur *Minutius Felix*, on y pourroit ajouter quelques autres Opuſcules de Critique.

Mais de tous ces Ouvrages il n'y en a point qui ayent fait tant de bruit que les remarques qu'il a faites après Pamelius ſur S. Cyprien & Tertullien, dont il donna de nouvelles éditions pour rendre raiſon de ce qu'il avoit changé dans le texte, & pour quelques difficultés qu'il croyoit n'avoir pas encore été aſſés éclaircies (11).

Le P. Labbe & quelques autres Catholiques (12) prétendent qu'il eſt un peu trop libre à l'égard du S. Siége, & ſur quelques opinions reçûës dans l'Egliſe Catholique. Il eut même un grand differend avec Monſieur de Laubeſpine touchant l'édition & les notes ſur Tertullien. Le Public en a vû des libelles de part & d'autre concernant la Critique Eccléſiaſtique. Grotius témoigne même (13) que Monſieur Rigaut auroit été déclaré hérétique, ſi Monſieur de Laubeſpine eût vêcu plus long-tems, & que ce Prélat avoit déja recueilli les cenſures des Univerſités & quelques autres ſuffrages.

Néan-

bruit a couru en France que Mauſſac devenu vieux avoit oublié tout ce qu'il ſavoit de Grec.

9 Maſcurat ou Jugem. des piéces Maz. pag. 376.

10 ¶ D'*Urbicius* on doit faire *Urbice*, & l'on n'en doit non plus faire *Urbique*, que de *Simplicius*, Simplique, de *Mauricius* Maurique.

11 Journ. des Sav. du 8 Fevrier 1666.

12 Ph. Labb. Differt. de Scriptorib. Eccleſiaſt. ad Bellarm.

13 H. Grot. ad Gallos epiſt. ad Salmaſ. pag. 323.

Nicolas Rigaut. Néanmoins l'Eglise & la République des Lettres se sont tenuës fort obligées à Monsieur Rigaut de l'édition de ces deux Peres dans la pensée que la Critique ne nous a rien produit de meilleur, parceque Monsieur Rigaut étant homme de grand esprit, de beaucoup d'érudition & de jugement solide, avoit joint à toutes ces excellentes qualités le secours de plusieurs bons Manuscrits.

Pour ce qui est de son style & de sa maniére d'écrire, Monsieur Huet dit (1) qu'il est un peu plus enflé & plus élevé que celui du P. Sirmond; qu'il ne s'attache point assés au choix de ses mots, & qu'il donne à ses pensées un tour assés grossier & peu étudié. Jugement qui ne regarde pas moins ses versions que le reste de ses Ouvrages.

* *Notæ ad* 14. *Libros Epigrammatum Martialis* in-fol. *Paris.* 1601. — *Versio & notæ in Onosandri Strategicum & Urbici Inventum* in-4°. *Heidelb.* 1604. — *Notæ ad Phædri Fabulas Æsopicas* in-4°. *Paris.* 1617. — *Observationes ad Opera Cypriani* in-fol. *Paris.* 1648. — *Notæ ad Opera Tertulliani* in-fol. *Paris.* 1634. — *Observationes ad Minutii Felicis Octavium & ad Cyprianum de Idolorum vanitate* in-4°. *Lugd. Bat.**

M. SEVIN (Nicolas) Professeur à *Paris*, mort en 1651.

Nicolas Sevin. 510 NOus n'avons de lui que des notes Critiques & un Commentaire sur l'Oraison de *Demosthène* touchant le réglement de la République avec sa version. Mais ce petit Ouvrage vaut mieux qu'un grand nombre de Commentaires de plusieurs autres.

Monsieur Guenée prétend (2) qu'il étoit le premier des Grammairiens de son siécle, & de ceux même qui l'avoient précédé, & il va jusqu'à l'appeller un Scholiaste divin. Ce qui ne paroîtroit peut-être pas trop excessif, si l'on avoit les savans Recueils que cet habile homme avoit laissé en mourant. Il le fait très-pénétrant, très-judicieux dans ses jugemens, & très-heureux dans ses conjectures, & c'est tout ce qu'on peut dire d'un bon Critique. Ainsi nous avons crû devoir d'autant moins l'oublier, que nous ne faisons pas profession de juger du mérite des Auteurs par la multitude ni par la grosseur de leurs Livres.

M. de SAUMAISE (Claude) *Bourguignon*, mort en 1652 (3).

511 LEs bonnes & les mauvaises qualités de Monsieur de Saumaise ont formé deux espéces de factions dans la République des Lettres, & l'ont fait considerer comme un nouveau Scaliger pour les unes & les autres. S'il s'est trouvé quelques-uns de ses Adorateurs qui l'ont élevé au-dessus de lui, il y a eu d'un autre côté des Censeurs qui l'ont mis au-dessous: & ceux même qui lui ont donné plus d'esprit & d'érudition, ont été obligés de reconnoître en lui plus d'orgueil & de malignité. Claude de Saumaise.

Casaubon sur la fin de ses jours (4) en avoit conçû une si haute idée qu'il faisoit dès-lors profession de lui céder, mais on a pris cette disposition plutôt pour un effet de la modestie du premier, que de la capacité de Monsieur de Saumaise, qui n'étoit alors qu'un jeune garçon. Monsieur Huet fait dire néanmoins à Casaubon (5) que dès sa plus tendre jeunesse il s'enfonçoit dans ce qu'il y a de plus profond & de plus caché dans toutes sortes de Lettres avec tant d'ardeur & d'application, qu'on étoit en peine de l'arrêter.

Ainsi on ne doit point s'étonner qu'il soit arrivé de si bonne heure à ce comble d'érudition qui l'a fait appeller le Varron & l'Eratosthène de notre siécle par Gronovius (6), le Prince des Lettres par

1 Huet. de clar. Interpret. Lib. 2. pag. 162.
2 N. Guenée elog. Ms. Sevini præfix. Orat. Demosth. &c.
3 ¶ Baillet a depuis reconnu que c'étoit en 1653.
4 Is. Cas. ap. Ant. Clement. Vit. Salm. pag. 28. 29.
5 P. D. Huet. de Clar. Interp. pag. 162.
6 Gronov. de Sestert. ap. Colom. Gall. Or. pag. 213. 214.
7 Iterum Jo. Selden. Lib. 3. de uxore Hebraïc. cap. 23.
8 Jo. Antonid. Vander-Lind. Lib. 3. Selector. Medicor. §. 723.
9 Thom. Bartholin. de Cruce.
10 Joan. Rhod. Observat. Medicin. Cent. 3.
11 Vander-Lind. Lib. 9. Select. Medic.
12 Nicol. Finell. ad Onuphr. de Circensib.
13 Jac. Phil. Tomasin. de Donariis cap. 1.
14 Ouzel. Comment. in Minut. Felic.
15 Bartholin. ut suprà.
16 Nicol. Henel. otio Vratislav. cap. 49.
17 H. Grot. Epigr. in Salm.
18 Gisb. Voët. part. 1. disput. Theolog. disp. 40.
19 Ger. J. Voss. Lib. 4. Institut. Oratoriar. Idem de Scient. Mathem.

Claude de Saumaise.

par Scioppius, & par Selden (7); le Prince des Savans par Vander-linden (8), par Bartholin (9), & par Rhodius (10); le Phœnix des siécles par le même Vander-linden (11); le Phœnix des plus doctes par Nicolas Pinelli (12); le Phœnix des Critiques par Tomasini (13); le miracle ou le prodige de ces derniers tems par Ouzel (14) & par Bartholin (15); le trésor inépuisable de toutes sortes de Sciences par Henelius (16); le meilleur Interprete de l'Antiquité par Grotius (17); & le mieux versé des Critiques dans les Auteurs anciens par Voet (18); le tout & l'universel par Vossius (19), qui l'appelle en plus d'un autre endroit (20) la gloire & l'ornement incomparable de la République des Lettres, & le Maître des plus Savans; & après avoir épuisé ses éloges en diverses occasions, il dit enfin (21) qu'il est impossible de le louer suffisamment, & d'une maniére proportionnée à son mérite.

Monsieur de Maussac (22), & Isaac Gruter (23) témoignent que sa doctrine & son esprit feront l'étonnement de tous les siécles. Balthasar Boniface dit qu'au jugement du Seign. Dominic. Molin (24), il étoit sans contredit le plus savant de tous ceux qui étoient alors sur la terre. Monsieur Sarrau le pere (25) l'appelle une Bibliothéque animée de toutes les Langues & de toutes les Sciences: & ailleurs il dit (26) qu'il avoit si bien acquis la Principauté dans le monde savant, qu'il n'y avoit pas d'homme docte ni de gens de bien qui ne se soûmissent à lui très-volontairement.

Monsieur de Balzac (27) l'appelle l'infaillible, quoiqu'il ait voulu s'expliquer en comparant cette infaillibilité avec celle des anciens oracles de Delphe. Mr. Ménage dit (28) qu'il s'étoit avancé si fort par ses divins Ouvrages, que de savant il étoit devenu la Science même, & il fait connoître encore ailleurs l'estime qu'il faisoit de lui (29).

Les autres l'ont appellé le soutien & l'appui des Lettres dans leur décadence; d'autres semblent avoir affecté de lui donner le titre d'incomparable; & ceux qui sont curieux de faire un plus grand détail de ses louanges peuvent joindre ce qu'en ont recueilli Messieurs Clement (30), Colomiez (31), & Hanckius (32).

Un Anonyme après l'avoir traité comme les autres, de Prince des belles Lettres, de Pere & de Docteur de tous les Savans & de Censeur des Censeurs, dit (33) que ceux dont la Critique étoit la plus étudiée & la plus éxacte redoutoient la sévérité de la sienne; que les plus beaux esprits consultoient cet oracle dans les endroits les plus difficiles des Auteurs, & sur diverses difficultés touchant l'intelligence des Langues & des Sciences qu'on ne trouvoit éclaircies nulle part.

Periander ou Portner (34) écrit qu'il s'étoit si fort élévé au-dessus de tout le monde, qu'au lieu de l'estimer & de l'honorer comme un des Savans, on lui a rendu le même culte qu'à la Science même. Il veut dire qu'on l'a considéré comme l'Apollon & la Minerve, & c'est aussi ce qu'a voulu dire un autre Ecrivain (35), ajoutant que ni le Prince de la Mirandole ni ceux de Verone, c'est-à-dire, les deux Scaligers ne sont jamais arrivés à ce dégré de la Divinité.

Comme il passoit, ou plutôt comme il vouloit passer pour le chef des Critiques, c'est en ce genre d'écrire qu'il s'éxerçoit le plus, & on peut dire que c'est où il a commencé & par où il a fini, comme il paroît par sa Vie & le Catalogue de ses Ouvrages que nous devons aux soins du Sieur Clement.

C'est

20 Ger. J. Voss. Lib. 3. de Hist. Lat. part. 2. in Æthico. Idem Lib. 3. Institution. Poëticar. pag 108.
21 Id. Lib. 4. de Græc. Histor. cap. 17.
22 Phil. Jac. Mauss. not. ad Plut. de fluminib.
23 Is. Grut. Præfat. in Savil. Comment. ad Tacit.
24 Balth. Bonif. de Script. Rom. Hist. c. 25. in Excerpt. ad Histor. August. p. 66.
25 Claud. Sarrav. epistol. ad Palmar. seu Paum.
26 Id. Epistol. ad Vincent. Fabricium.
27 Balz. Oeuvres diverses pag. 78. edit. in-4.
28 Gil. Ménage Epitre à la Reine de Suéde sur les Lettres de Balzac.
29 Le même dans ses Observ. sur Diog. Laërce, sur le sujet de Xenocrate.
30 Anton. Clem. de Vit. & Laud. Salmas. præfix. Epist. ejusd.
31 Paul. Colomes. Gall. Oriental.
32 Martin. Hanckius de Script. Roman. Hist. & Antiq.
33 Iterum, Anonym. apud Colom. ut suprà pag 193. 194.
34 Ant. Periand. in Vita Franc. Guyet.
35 Idem. Anonym. ut suprà.
Barth. in Statii Thebaïd. Lib. 6. v. 396.

Claude de Saumaise.

C'est ce qui a porté les Savans (1) à témoigner tant de déférence pour cette longue expérience qu'il avoit acquise dans la lecture des Auteurs de toutes sortes de Langues, à laquelle il avoit toujours apporté beaucoup de vivacité d'esprit, & de solidité de jugement.

Néanmoins les commencemens de sa Critique n'ont pas été fort heureux, il se plaint lui-même de son *Florus* (2), & d'autres se plaignent de son *Nil* & de son *Barlaam*. Mais son *Histoire Auguste* lui acquit une merveilleuse réputation d'autant plus qu'on ne croyoit pas qu'on pût ajouter grand' chose à ce qu'avoit fait Casaubon. C'est dans cet Ouvrage, dit le Sieur Clement (3), qu'il a principalement découvert la vaste étenduë de son génie & la variété de son érudition, & qu'il a fait voir ce que les Sciences avoient lieu d'esperer de son assistance pour leur perfection.

Vorstius (4) prétend qu'il n'a pas moins bien réussi dans ses autres Ouvrages de Critique ; qu'il s'est déclaré par tout le Protecteur intrépide de la Vérité ; le Censeur rigoureux de l'Erreur ; le Restaurateur de l'esprit & du sens des Auteurs ; & l'Amplificateur de toutes sortes de Sciences ; ajoutant qu'il n'ignoroit rien, mais qu'il excelloit en toutes sortes de connoissances.

Il dit encore comme avoit déja fait Monsieur Sarrau & les autres flateurs, que Monsieur de Saumaise par le moyen de cette excellente Critique étoit devenu grand Théologien, grand Jurisconsulte, grand Médecin, grand Philosophe, & grand Mathématicien, grand Historien, grand Orateur & grand Humaniste.

Le dernier point n'est contesté de personne, & tout le monde convient que peu de Gens pouvoient mieux savoir que lui la Philologie & la Grammaire Latine, Grecque, Hébraïque, Arabe, & Egyptienne, comme témoigne Louïs de Dieu (5).

Mais quelques-uns des principaux & des plus modérés de sa Communion même aussi-bien que les Catholiques, ont fait voir que la Théologie n'étoit nullement son fait (6). Monsieur Fabrot, le fameux Milton & plusieurs autres, ont montré qu'il étoit un fort mauvais Jurisconsulte. D'autres ont fait voir combien les Observations qui ont donné lieu de croire qu'il étoit bon Médecin sont sujettes à l'erreur, & pour montrer qu'il n'étoit ni bon Philosophe, ni bon Mathématicien il suffit, dit-on, de produire son Livre des années Climacteriques (7). Enfin quoique Boxhornius ait écrit qu'il étoit très-bien versé dans l'Histoire Ecclésiastique, personne ne dit aujourd'hui que Monsieur de Saumaise ait été ni Historien, ni Orateur, ni Poëte.

Claude de Saumaise.

Le voilà donc réduit à la qualité de bon Grammairien & d'habile Critique, encore n'est-il pas aisé de l'y bien maintenir. Car pour ce qui regarde la Grammaire, le Pere Vavasseur remarque (8) *qu'il étoit si négligent & si étourdi en écrivant, qu'il a souvent laissé glisser des fautes contre les régles de la Syntaxe, & que sa Latinité* n'est pas toujours dans une grande pureté.

Ce n'est pas qu'il n'écrivit bien en Latin, quand il vouloit s'en donner la peine. Mais comme Monsieur de Sorbiére nous dépeint sa maniére d'étudier & de composer, il lui étoit presque impossible de pouvoir sans miracle éviter les fautes.

Il dit (9) *que dans le tems qu'il demeuroit avec lui, & qu'il étoit du nombre de ses meilleurs amis, il avoit été témoin de la négligence qu'il* apportoit à ses Ecrits ; *qu'il travailloit presque toujours au milieu d'un grand bruit qui se faisoit ordinairement autour de lui, & dans des distractions continuelles ; qu'il écrivoit toujours sans méditation ; qu'il commençoit ses Ouvrages sans en avoir fait de projet, & souvent même sans avoir aucun dessein formé ; que les pensées lui naissoient les unes après les autres, & sembloient pendre au bout de sa plume, ne se souciant point d'en faire le choix, ni de leur donner aucun ordre : Enfin qu'il ne relisoit jamais ses Ecritures.*

Ou-

1 Thom. Reïnesius Var. Lection. Lib. 1. c. 6. & ex eo G. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 717.
2 In Vit. Salmas. per Clem.
3 Ant. Clem. prædict. Opere pag. 33.
4 Adolph. Vorstius in Orat. funebr. & Clemen. in Vit. Salm. pag. 9.
5 Ludov. de Dieu in Act. Apostol.
6 Grot. Colom. &c. Petav. & alii.
7 J. H. Boecler. Mus. pag. 46.
8 Fr. Vavass. Lib. de Epigramm. cap. 22. pag. 301.
9 Sam. Sorb. Lett. au P. Mar. de Mers. de l'an 1648.

Claude de Saumaise.

Outre cette négligence qui ne venoit que de sa présomption, on peut encore attribuer une bonne partie de ses fautes à la précipitation avec laquelle il composoit, suivant l'impétuosité de son naturel véhément & impatient : Et il semble que ce soit à ce principe qu'on doit attribuer le peu d'exactitude qui se trouve dans ses Commentaires sur *Solin*, sur *Tertullien* du *Manteau*, sur les Auteurs de l'*Histoire Auguste*, dans ses Réfutations & ses Traités éristiques ou contentieux, dans les Livres de l'Usure & du Prêt, & dans ses autres Ouvrages, comme l'a remarqué le P. Labbe (1).

Gronovius a découvert encore une autre source, d'où pourroient être venuës les imperfections qui se rencontrent dans les Livres de ce grand Homme, & il croit (2) que c'est parce qu'il étoit ordinairement accablé de son abondance & de son érudition, dont il ne pouvoit souvent arrêter le cours. Il dit que, quand il étoit en humeur de produire, il n'y avoit pas de Copiste qui pût suivre l'emportement de son génie, & qu'il ne savoit non plus moderer ses paroles que ses pensées. Il ajoute que c'est pour cela qu'il lui est souvent échappé des choses contraires les unes aux autres, & que dans cette contrarieté ce qu'il avoit écrit & enseigné postérieurement étoit souvent pire que ses premiéres opinions, faute de prendre garde à lui.

C'est dans la vûe de ces défauts, que Monsieur Naudé (3) comparant Messieurs Heinsius, Vossius le pere, & le Pere Petau avec Monsieur Saumaise, dit que ces trois premiers ne valent pas moins que notre Heros, & que s'il y a quelque difference, c'est que Saumaise ressemble à un torrent impétueux qui emporte & entraîne tout avec lui, & les trois autres à de grands fleuves qui roulent toujours également, & fournissent toutes sortes de commodités aux lieux par où ils passent :

Hæc subita est, illa perennis aqua.

Voilà les principales causes qui ont fait tomber Monsieur de Saumaise dans un si grand nombre de fautes. Et parce que parmi la multitude de ses partisans il s'en trouve beaucoup qui veulent bien dire que ce sont des Visions de Jesuites ou de Catholiques (4), on peut les faire souvenir que la plûpart de ces défauts ont été remarqués & repris par des Protestans de sa Communion, comme étoient Messieurs Blondel, Colvius, Heinsius, Boeclerus, Vossius le jeune, Colomiez, qui ne laisse pas de soutenir dans l'éloge qu'il a fait de Du Jon (5) que depuis la création du Monde on n'y en a point vû paroître de plus savant que Monsieur de Saumaise.

Mais l'endroit par lequel il ressembloit le plus à Scaliger est l'orgueil & la présomption qui le rendoit odieux & méprisable à tous les Gens de bien. Octave Ferrari (6) dit qu'il auroit été, sans contredit, le premier du siécle en tout, sans cette vanité insupportable, qui lui donnoit une opinion merveilleuse de son propre mérite, & qui lui inspiroit en même tems un grand mépris pour tous les autres. De sorte que comme il ne savoit ce que c'étoit que dissimulation, il se déclaroit ouvertement contre tout ce qui ne venoit pas de lui, & sembloit regarder tout le monde sous ses pieds.

La plûpart de ses Ecrits sont infectés de ce mauvais air qui n'est bon qu'à émouvoir tantôt l'indignation, & tantôt la compassion, & quelquefois même la risée des autres.

Hé ! qui pourroit en effet se tenir de rire quand on lit (7) qu'il se vantoit de tenir tête lui seul à tous les Savans de l'Europe de son tems, lui qui étoit infiniment audessous de plusieurs Théologiens, Jurisconsultes, Philosophes, Poëtes, Orateurs, &c.

Cet orgueil produisoit souvent la témérité qui lui faisoit croire, qu'il étoit capable de toutes choses : & qui le faisoit souvent entreprendre sur la profession des autres, mais sans succès pour l'ordinaire, quoique dans les choses même de son ressort, il ne fût guères moins audacieux, ni moins incommode au Public, selon Boecler (8). Car ce Critique remarque qu'il ne faisoit point difficulté de renverser toutes choses dans les anciens Auteurs suivant son caprice, qu'il alteroit ce qu'il y avoit

1 Phil. Labb. Bibl. Nummar. pag. 264.
2 *Gronov. de Sect. Melang. Histor. d'un Anonym. pag. 81.*
3 *Mascurat, ou Jugem. des Ecrits sur Maz. pag. 227.*
4 Paul. Colom. Gall. Or. pag. 217.
5 Id. in eod. Op. Sid. pag. 59. ubi de Franc. Junio.
6 Octav. Ferrar. Epist. prælim. Lib. 2. de re Vestiar.
7 Opuscul. Liter. Paul. Colom. pag. 99.
8 Boecleri Musæum, pag 46. 47.

Claude de Saumaise.

avoit de meilleur, qu'il retranchoit ce qu'il y avoit de plus sain, qu'il corrompoit ce qu'il y avoit de plus véritable, & qu'il faisoit souvent changer de face & de situation à un seul & même endroit d'un Auteur.

Ce n'étoit pour l'ordinaire ni la raison, ni le bon sens qui le conduisoit dans toutes ces libertés, mais seulement un esprit de contestation & de dispute, qui le portoit à contredire tout le monde.

Son orgueil l'ayant accoutumé à ne vouloir céder à personne, étoit accompagné d'une malignité & d'une envie basse pour toute sorte de Gens de Lettres; de sorte qu'il ne crut pas pouvoir mieux faire pour établir sa réputation, que de ruiner celle des autres.

Il avoit affecté la Tyrannie (1) dans la République des Lettres, & s'imaginant sottement s'en être rendu le Maître, il pensoit ne pouvoir mieux se maintenir dans cette usurpation, qu'en intimidant tous ses concurrens par de grosses injures.

Monsieur de Sorbiére décrit assés bien son humeur écrivant au Pere de Mersenne (2). „ Sa plume, dit-il, est infatigable, „ & malheur à ceux qui l'osent attaquer. „ Un Poëte de ma connoissance l'appelle „ *un Monstre de doctrine, mais un Monstre* „ *qui fait peur & qui fait horreur à tout le* „ *monde.* Il est véritablement trop bilieux „ & trop colére. Il a le sentiment trop „ vif, & qui passe trop aisément en furie.

„ Il n'y a pas moyen de disconvenir tant „ soit peu de ses opinions sans devenir un „ ignorant, une bête, ou bien un fripon „ & un méchant homme. Et il faut se „ résoudre pour peu qu'on lui ose résister, „ à recevoir dix mille injures qui attaquent „ la personne, plutôt qu'elles ne défendent „ la matiére dont il est question.

„ Depuis quarante ans qu'il occupe les „ Presses d'Imprimeurs, on ne voit dans „ tout ce qui est sorti de sa plume qu'Invectives „ avec peu de choses qui donnent „ dans le solide des Sciences. Il n'a fait „ aucun Ouvrage bâti *à chaux & à sable*, „ & dont la posterité puisse tirer quelque „ avantage.

„ Toute son occupation a été de chercher „ noise aux Gens de réputation & „ d'attaquer tantôt Lipse, tantôt Scaliger, „ puis le P. Sirmond, le P. Petau, Monsieur „ Heinsius, & enfin Messieurs Heraut, „ Spanheim, Grotius, & cent autres „ ausquels il prend plaisir de faire insulte.

„ Il ne peut vivre sans illustres ennemis, „ & sans quelque querelle sur les „ bras, & lorsqu'il est venu aux mains, „ il ne lui suffit pas d'avoir désarmé son „ homme, & d'en obtenir des satisfactions „ ordinaires, il faut qu'il le jette dans la „ bouë, qu'il le traite à coups de pommeau „ d'épée, & qu'il le marque au visage.

„ La Latinité l'emporte, il ne veut pas „ perdre les injures qu'il a apprises: & les „ paroles picquantes qu'il a autrefois recueillies „ des vieux Auteurs sortent plus „ aisément de sa mémoire, que les fines „ railleries, & les fortes raisons qui viennent „ d'un autre endroit.

Monsieur Heinsius le jeune *témoigne* presque la même *chose, & comparant* (3) *Monsieur de Saumaise au fameux Scioppius*, le Zoïle public du siécle, il dit que les Manes de son pere Daniel ont de quoi se consoler de ses mauvais traitemens par la vûë de tant d'autres personnes de marque & d'érudition, qui n'ont point été beaucoup plus épargnées que lui.

Monsieur Sarrau qui étoit de ses amis particuliers, & *qui sembloit l'adorer plutôt qu'il ne l'estimoit, prit un jour la liberté de lui faire des remontrances* (4), & de lui reprocher même l'injustice & la malhonnêteté avec laquelle il traitoit Messieurs Blondel, Amyraut, Bochart & plusieurs autres personnes de sa Communion, l'exhortant à changer de conduite pour ne point scandalizer ceux de la secte, & ne point nous donner matiére de tirer avantage de ces mauvais exemples.

Je ne sai pas ce qu'il en couta à Monsieur Sarrau pour ce bon avis, mais les autres amis de Monsieur de Saumaise n'en furent pas quittes à trop bon marché, pour avoir entrepris de lui donner des avertissemens aussi utiles (5). Car non content de rompre avec eux, il tournoit sa furie contre eux, il l'étendoit même sur les plus inno-

1 Defid. Herald. in specim. Salmas. edit. 1657.
2 Apud Colomes. Gall. Or. in Salmas. pag. 215. 216.
3 Nicol. Heins. not. ad tom. 1. Ovid. pag. 375. edit. 1661.
4 Cl. Sarr. ap. Colom. Gall. Or. Sid. pag 23.
5 Boecler. Mus. ut suprà pag. 47.
6 Anonym. Animadvers. in quæd. capit. specimin. Salmasiani edition. Hagæ-Comit. an. 1657.
7 Theoph. Spizel. Fel. Literat. p. 688.
8 ¶ Il faut pour antidote à toutes les invectives, ra-

Claude de Saumaise. nocens dont le silence & la modestie lui étoit devenuë suspecte.

Il traitoit donc indifféremment & sans distinction toutes sortes de Gens avec la derniére incivilité, & la plus grande barbarie du monde (6), les personnes qualifiées, & les particuliers; ses amis, & ses ennemis; les vivans, & les morts; comme le montre fort au long un Anonyme de sa Secte dans un Traité fait exprès. Et ce qui est extraordinaire, c'est que cet illustre Chrétien fut assés malheureux pour n'avoir pas voulu même à la mort relâcher quoique ce soit de la haine implacable qu'il avoit injustement conçûë contre quelques-uns. C'est ce qu'on peut lire dans Monsieur Spizelius Protestant (7): & ses Panegyristes mêmes n'ont pû pallier une fin si pitoyable & si conforme à sa vie & à ses écrits (8).

* *Claudii Salmasii notæ in August. Histor. Scrip.* in-fol. *Paris.* 1620. — *Plinianæ exercitationes in Solini Polyhistora* in-fol. *Paris.* 1629. — *Notæ ad Simplicii Comment. in Epicteti Enchiridion* in-4°. *Lugd. Bat.* 1640. — *Epistola de suburbicariis Regionibus & Ecclesiis* in-4°. *Lugd. Bat.* 1656. — *Conjecturæ de suburbic. Regionibus &c.* in-4°. *Franc.* 1618. — *Vindiciæ pro conjecturâ* 1619. — *Notæ ad Dosiadæ Aram; Simmiæ Rhodii ovum, alas, securim; & Theocriti fistulam* in-4°. *Paris.* 1619. — *Excerptiones Chronologicæ ad L. Florum* in-8°. *Oxoniæ* 1638. — *Observationes ad Vitruvii Architecturam Amst.* 1649. — *Funus Linguæ Hellenisticæ seu confutatio exercitationis Heinsii de Lingua Hellenistica* in-8°. *Lugd. Bat.* 1643. — *De cæsarie virorum & mulierum comâ* in-8°. *Lugd. Bat.* 1644.

Il a composé encore beaucoup d'autres traités dont nous parlerons dans les autres classes.*

Le P. SIRMOND (*Jacques*), de *Riom en Auvergne*, Jesuite, mort en 1652 (9).

Sirmond. 512. IL semble que la Providence Divine ait voulu prolonger la Vie du P. Sirmond jusqu'à la mort de M. de Saumaise (10) afin de maintenir l'honneur & l'autorité de la Critique, que celui-ci deshonoroit par sa tyrannie, & qu'il auroit infailliblement renduë odieuse & méprisable, si on ne l'eût point trouvée ailleurs que dans ses Ecrits. Sirmond.

Nous avons déja parlé de cet excellent homme dans la premiére Partie, & des talens qu'il avoit pour le discernement des Auteurs & de leurs Ouvrages, & nous ne le considerons ici que par les qualités qu'il avoit non seulement pour la correction & l'explication des Auteurs, mais encore pour la Philologie & cette literature universelle qui donnoit beaucoup de lustre à sa Critique.

Monsieur Huet dit (11) qu'il excelloit dans toutes les Humanités & dans tout ce qu'on appelle belles Lettres; que ses Ecrits ont un certain air d'éloquence qui plaît infiniment, parce qu'elle est toute naturelle & qu'elle est accompagnée de beaucoup de douceur & d'agrémens; de sorte qu'on ne peut point les lire sans être entraîné jusqu'à la fin par un certain charme qui captive & qui trompe le Lecteur. Il ajoute qu'il ne laisse pas néanmoins de s'accommoder au genie & aux maniéres des Auteurs qu'il explique, ou qu'il traduit, & qu'il a souvent mieux aimé abandonner la pureté & l'élegance du discours, que de manquer à la fidelité & à l'usage reçû parmi les Chrétiens pour les termes & les expressions.

Le Cardinal Baronius dit (12) qu'il n'y avoit presque point de genre d'étude dans lequel il ne fût très-exercé, & qu'il a sû se servir des belles Lettres dans la Théologie avec une bienséance & un succès merveilleux, & il fait souvent ses éloges dans ses Annales. En quoi les curieux savent que ce grand Cardinal faisoit un acte de justice & de reconnoissance pour les services importans que le P. Sirmond lui avoit rendus dans la composition de ce grand Ouvrage: & plusieurs prétendent que ce qu'il y a d'antiquités, de belles Lettres, & de Critique dans ces Annales est presque dû tout entier au P. Sirmond.

En effet Mr. Valois l'aîné dit (13) que pour ce qui regarde la connoissance de l'An-

ramassées ici, contre le grand Saumaise, lise le 2. & le 3. c. de l'Anti-Baillet.

9 ¶ Voyés la note sur l'Article 242.

10 ¶ Saumaise lui a survécu de 2. ans.

11 P. D. Huet. de Claris Interpret. ad fin.

12 Baron. Annal. tom. v. in Append. Tom. IX. ad ann. 814. Tom. X. ad ann. 956. & in Appendic. pag. 662.

13 Henr. Vales. Orat. fun. Sirm. pag. 690. in collect. Batesii.

Sirmond. l'Antiquité Ecclésiastique, il n'avoit personne au-dessus de lui, & très-peu d'égaux; que toutes les piéces anciennes qu'il a données au jour sont des monumens de sa fidelité inviolable, aussi-bien que de l'état de l'ancienne Eglise; qu'il y a ajouté des Notes & des Préfaces qui sont des preuves de sa profonde érudition.

On compte plus de quarante Auteurs Ecclésiastiques, dont il a publié quelques Ouvrages avec des Corrections & des Remarques outre ses trois tomes des Conciles de France qui ne sont pas moins les fruits de sa Critique que le reste.

Le même Mr. Valois dit que les Commentaires qu'il a faits sur divers Auteurs sont écrits avec tant d'élegance & tant de jugement, qu'il ne se peut trouver rien de plus accompli en ce genre, mais que les plus excellens, sans contredit, & les plus célébres d'entre ses Ouvrages de Critique sont ses Traités éristiques ou contentieux; c'est-à-dire ce qu'il a écrit contre divers Savans sur des points contestés de l'Antiquité, quoique cette vérité ne soit pas sans exception.

Il ajoute que sa qualité dominante, & qui excelloit au-dessus des autres, étoit ce jugement admirable qu'on n'a presque point trouvé dans aucun autre Critique en pareil degré; que c'étoit-là son véritable caractére, & qui le faisoit reconnoitre & distinguer parmi tous les autres Savans. Et c'est aussi ce que les Etrangers ont remarqué, comme il paroit par le témoignage de Barthius (1).

Outre ce bon sens qui régne presque par tous ses écrits (2), on y trouve encore des marques d'une prudence & d'une sagesse singuliére, & un air de modestie qui fait lire ses Livres avec affection (3).

Mais la qualité dont le Pere Sirmond se vantoit le plus, étoit la sincerité & la bonne foi dont il a été loué même par les Protestans (4).

C'est ce qui le rendit si sensible à l'accusation d'un célébre Auteur qui s'étoit contenté de le noter en passant, comme ayant contribué à l'alteration d'un Canon du second Concile d'Orange: & d'un Ecrivain qui devoit lui être indifferent, comme il lui étoit inconnu, il s'en fit un Adversaire d'autant plus terrible qu'il l'attaquoit de la massue dont il venoit de défaire les ennemis de la Hiérarchie & du Clergé de France. Une petite particule négative commit ceux que plusieurs consideroient comme les deux Chefs (5) des Théologiens de l'Eglise Catholique (6). Cette querelle en fit surseoir d'autres, & tous les Savans Orthodoxes & Hérétiques se turent dans le tems, pour s'en rendre spectateurs & juger de son événement. Comme notre Pere étoit homme aussi-bien que l'autre, il laissa échaper à sa modestie quelques termes rudes & choquans que la chaleur & le ressentiment lui dérobérent, & qui pensérent donner quelque atteinte à sa reputation, & lui faire perdre quelque chose de la bonne opinion que le Public avoit euë jusqu'alors de sa moderation & de son honnêteté (7). Sirmond.

Nous n'avons pas specifié ici les Auteurs dont notre Pere nous a donné les éditions non plus que ses autres Traités de Critique, parce que le Catalogue de ses Ouvrages a été imprimé plusieurs fois & en differens endroits, soit separément, soit au bout de son Sidoine Apollinaire (8); à la fin de son Oraison funébre par Mr. Valois; dans l'Alegambe augmenté par Sotwel; dans celui de Mr. Cramoisy, & ailleurs.

* *Sirmondi Opera omnia* in-fol. 5. vol. *Paris.* *

LE P. PETAU, (Denys) d'*Orleans*, mort en *1653* (9).

513 ON peut considerer le Pere Petau, parmi les premiers Critiques de son siécle à cause des Commentaires & des cor- Petau.

1 G. Barth. in Comm. ad Claudian. pag. 1215.

2 Vales. ibid. ut supr.

3 Nathan. Sotwel Bibl. Soc. J. recoct. & auct. pag. 387.

4 J. Dall. non semel. Konig. in Bibl. V. & N.

5 ¶ Le Pere Jaques Sirmond & Jean du Verger d'Hauranne Abbé de S. Cyran connu sous le nom de *Petrus Aurelius*.

6 Dallæus de Cultib. Latinor.

7 P. Aur. Anæretic. pag. 346. & alibi passim.

8 ¶ On ne dit que Sidonius Apollinaris.

9 ¶ Baillet a reconnu dans ses corrections que le P Petau etoit mort le 1. Décembre 1652.

10 Gassend. Vit. Peiresk. & alii.

Borremans. Var. Lection. cap. 2. p. 6.

11 Henric. Vales. Orat. funebr. Petav. p. 681. collect. Bates.

12 Grot. Epistol. ad Gall. 101. ad Salm. 323. 324.

13 ¶ L'Auteur Anonyme des Réflexions sur les Jugemens des Savans a eu raison de reprendre le terme de mediocrité, comme ne pouvant être pris ici que dans un sens desavantageux au Pére Sirmond quelques ef-

Petau. corrections qu'il a faites sur S. *Epiphane*, & sur *Synesius*, des notes sur *Themistius*, & des observations sur *Julien l'Apostat.*

Il étoit, sans contredit, le plus savant homme de toute la Société des Jésuites (10). Il passoit non seulement le P. Sirmond, mais encore Mr. de Saumaise de plusieurs coudées, & si Mr. Grotius avoit l'avantage sur lui en quelques choses, il lui rendoit le change en d'autres.

Monsieur Valois (11) & quelques autres prétendent même, qu'il étoit le premier du siécle en toutes sortes de connoissances, en quoi ils lui donnent l'avantage sur Eratosthéne qui n'y tenoit que le second rang. Ils veulent que dans les trois Langues des Savans, dans la Critique, la Chronologie, l'Histoire, les Mathématiques, la Théologie & dans le cercle entier des Sciences il ait été plus profond & mieux versé que ceux qui n'en avoient étudié qu'une seule toute leur vie; & qu'il ait été si exact, & si sûr dans chacune en particulier, qu'on n'auroit pas jugé qu'il en eût sû d'autres que celle dont il parloit, ou dans laquelle il écrivoit actuellement.

Son style se sent presque par tout de la force de son génie, il est mâle & élevé, & quand la matiére le demande, il lui donne des ornemens & des fleurs. Mais il le rendoit quelquefois trop fort & trop vehement, sur tout quand il songeoit à réfuter quelqu'un en écrivant.

On l'a blâmé d'avoir usé de trop d'aigreur & d'invectives, & d'avoir souvent perdu non seulement la charité qu'on se doit mutuellement dans le Christianisme, mais encore l'honnêteté qui se pratique dans le Monde.

Grotius qui étoit son ami d'ailleurs (12), trouvoit mauvais qu'il eût si peu de civilité & de complaisance dans ses maniéres; & quoique quelques-uns attribuassent ce vice à un air de hauteur & de mépris pour les autres, il dit qu'il aimoit pourtant mieux croire que c'étoit par un scrupule de Religion, qui l'empêchoit de louër ou de nommer même les Hérétiques, parce qu'effectivement il en usoit autrement envers plusieurs des Catholiques. Petau.

Monsieur le premier Président de Lamoignon faisant quelquefois reflexion sur les défauts de ce grand homme, disoit qu'il auroit volontiers preféré la médiocrité (13) du P. Sirmond avec son humeur facile & commode, à la profondeur & la vaste étenduë de l'érudition du P. Petau, accompagnée de cette humeur austére & farouche, qui le rendoit presque inaccessible, & par conséquent moins utile au Public que le P. Sirmond.

Ces deux Heros de la Societé demeurant ensemble, avoient souvent besoin de toute leur vertu, pour pouvoir se souffrir mutuellement. Il y avoit une espéce d'antipathie entre eux, & peut-être même un peu de jalousie, qui alteroit beaucoup cette concorde qui doit regner entre deux freres. C'est pourquoi ils étoient souvent en different ensemble, & comme un jour un de leurs Confreres, qui aimoit à rire, les eût surpris au foyer public disputant seuls, sans témoins, & se querellant tout de bon, il ne pût s'empêcher de s'écrier qu'il avoit trouvé *le Calepin & le Polyanthée* (14) *brouillés l'un avec l'autre.* Le P. Talon.

Monsieur Valois le jeune qui a remarqué la même chose de nos deux Peres (15), attribuë à Mr. son frere Henri la gloire de les avoir souvent raccommodés ensemble, & de les avoir empêchés d'écrire l'un contre l'autre (16), sur tout au sujet du Concile de Sirmich. Ce qui n'est pas entiérement vrai, puisque Mr. Baluze a publié depuis peu (17) deux Dissertations sur ce sujet, écrites par nos deux Peres pour se réfuter l'un l'autre.

Nous parlerons encore plus amplement du

efforts qu'ait depuis faits Baillet pour se justifier là-dessus dans l'éclaircissement qu'il a mis au devant du Tome 1. de ses Poëtes.

14 ¶ Il falloit dire *le Polyanthea.*

15 Hadr. Vales. Vit. Henrici fratr. collect. Bates.

16 ¶ Hadrien de Valois n'a point dit que son frére Henri ait empêché le P. Sirmond & le P. Petau d'écrire l'un contre l'autre, mais seulement que dans le tems qu'ils étoient prêts à écrire l'un contre l'autre, il leur avoit librement déclaré son sentiment sur la difficulté qui les partageoit, & que cette liberté n'avoit pas empêché qu'il n'eût toujours conservé leur amitié. Ménage remarque de plus ch. 105 de l'Anti-Baillet, qu'y ayant eu au sujet du Concile de Sirmich deux Dissertations du P. Sirmond, & une du P. Petau, toutes trois imprimées après la mort de leurs Auteurs, par les soins de Mr. Baluze, il semble que de la maniére dont Baillet s'est exprimé en disant que Mr. Baluze avoit publié deux Dissertations de ces Péres, il ait cru ou que le Pére Sirmond n'avoit fait qu'une Dissertation ou que des deux qu'il avoit faites il n'y en avoit eu qu'une de publiée.

17 Steph. Baluz. Opuscul. Petri de Marca.

Petau. du P. Petau parmi les Chronologistes, & les Théologiens. On peut voir le Catalogue de ses Ouvrages dans* le P. Sotwel, & dans la France Orientale de Mr. Colomiez.

THOMAS GATAKER, *Anglois*, mort en 1654.

Thomas Gataker. 514 AXenius dans Hallervord dit que Gataker étoit un homme d'une lecture infinie & d'un jugement exact (1). Mr. Colomiez prétend (2) que de tous les Critiques de ce siécle qui ont écrit pour l'avancement & la perfection des belles Lettres, il ne s'en trouvera pas un qu'on puisse préférer à Gataker pour la maniére de bien expliquer les Auteurs, & que c'étoit un homme d'une diligence & d'une exactitude extraordinaire. Mais il marque dans un autre endroit qu'il avoit un style trop affecté (3).

Son Livre des Mélanges de Remarques Critiques auquel il a donné le nom de *Cinnus*, fait voir son érudition. Il fut imprimé en 1651. & devoit être *suivi* de cinq autres Livres de ses Recueils.

Il a fait encore une Dissertation savante sur le style du Nouveau Testament, mais il est si hardi en certains endroits de sa Critique que ceux même qui lui sont le plus attachés, sont obligés de l'abandonner dans la singularité de ses sentimens.

On pourroit encore rapporter ici son Traité des Diphthongues & des Lettres, avec deux Dissertations sur le Nom de Dieu composé de quatre Lettres. Car pour le reste de ses Ouvrages, ils regardent presque tous la Controverse & la défense du parti de ceux de sa Communion, & ils sont écrits en Anglois pour la plûpart.

* *Dissertatio de stylo Novi Testamenti* in-4°. *Lond.* 1648. — *De nomine Tetragrammato Jehova* in-8°. *Lond.* 1645. — *Vendicatio Dissertationis de nomine Tetragrammato contra Lud. Cappellum* in-8°. *Lond.* 1652. — *De Diphthongis & aliis literis* in-8°. *Lond.* 1646. *

JEAN SELDEN, *Anglois*, mort en 1654.

515 C'Etoit un des plus grands hommes que l'Angleterre eût jamais portés; mais nous parlerons de lui plus à propos parmi les Jurisconsultes, & parmi ceux qui ont écrit des Dieux de la Fable, & des affaires des Juifs. Il ne reste presque de pure Critique que les *Marbres d'Arondel* qu'il a corrigés & déchiffrés avec un succès admirable [in-4°. à Londres 1628.] & il y a ajouté des Notes si excellentes qu'elles ont fait dire que quand les hommes lui refuseroient les éloges qui lui sont dûs, les pierres parleroient pour lui. Ces Marbres ont été augmentés de plusieurs autres inscriptions fort curieuses, & furent imprimés sous le titre de *Marbres d'Oxford*, &c. avec les Commentaires d'Humfred Prideaux, en 1676. in-fol. J. Selden.

JEAN NARDI, de *Florence*, vers le *milieu de notre siécle.*

516 SOn Commentaire sur *Lucrèce* parut en 1647. in-4°. à Florence, & son Livre des *Nuits Géniales* fut imprimé à Boulogne en 1656. in-4°. Monsieur le Févre de Saumur (4) dit que Nardi étoit le meilleur homme du monde; mais que c'étoit aussi toute sa capacité & tout son merite, & que son Commentaire sur Lucréce est un Ouvrage pitoyable. J. Nardi.

DANIEL HEINSIUS, de *Gand*, mort en 1655.

517 CE Critique faisoit beaucoup d'honneur à son pays & à la République des Lettres. Vossius dit que c'étoit un très-grand personnage, & (5) il l'appelle le grand ornement des Muses & des Graces. Casaubon disoit qu'il étoit également admirable pour la doctrine & pour l'esprit (6). Pareüs l'appelloit le Varron de son siécle (7). Barthius prétend qu'il n'a- Daniel Heinsius.

1 Axen. Epist. ad Gœdium pag. 112. Apud J. Hallervord Biblioth. Curios. p. 338.

2 Paul Colom. Cimel. Literar. cap. 23. pag. 49. où néanmoins il le censure en quelques endroits.

3 Id. Mélang. Histor. pag. 72.

4 Tanaquil. Faber Præfat. in Lucret.

5 Voss. senior de Hist. Latin. Lib. 1. cap. 26. pag. 138.

6 Ap. Konig. Bibl. V. & N. pag. 386.

7 Phil. Pareüs in Plaut. Comm.

8 G. Barth. adversar.

9 Joan. de Croy post Apolog. Heinsii advers. eundem pag. 243. 244.

10 Anton. Thysius Orat. funeb. Danielis Heinsii apud Me-

Daniel Heinsius.

n'avoit point son semblable pour la beauté du genie, & que parmi les Anciens il s'en trouve beaucoup qui lui sont inferieurs, & très-peu qui soient au-dessus de lui (8).

Le Sieur de Croy qui a écrit contre lui ne laisse pas de dire (9) que ses Livres partagent tous les Savans & les beaux Esprits; qu'ils sont le sujet de l'étonnement des uns & de l'envie des autres; que ce puissant genie se transforme en plus de maniéres differentes que le Protée de la fable. Il ajoute qu'il n'y avoit pas un Livre qu'il n'eût lû, qu'il n'eût converti à son usage, & dont il n'eût tiré diverses choses inconnuës aux autres, en lui donnant lieu d'aller plus loin même que ses Auteurs par ses conjectures & la pénétration de son esprit. Il ajoute qu'il ne s'étoit point borné à la seule connoissance des Langues, mais qu'il avoit passé jusques au fond des Arts & des Sciences les plus épineuses & les plus sublimes; qu'enfin on peut dire que si Mr. Gaumin & Mr. de Saumaise n'eussent point été au monde dans ces tems-là, Mr. Heinsius auroit pû passer pour le seul incomparable, le seul & perpetuel Dictateur des Lettres, & le Docteur unique des siécles futurs.

Quoi qu'il en soit de toutes ces louanges excessives, il faut confesser que personne ne savoit mieux les régles de la véritable Critique que Mr. Heinsius, & que personne ne les a peut-être pratiquées avec plus d'éxactitude & plus de capacité que lui.

Monsieur Thysius (10) dit qu'en travaillant sur les Auteurs il ne subtilisoit pas mal-à-propos, & n'usoit pas son industrie & son tems sur des Lettres & des vetilleries de Grammaire, comme font la plûpart des Critiques; mais qu'il alloit toujours droit à son but; qu'il ne songeoit qu'au necessaire & à l'utile, & qu'il retranchoit toutes les superfluités & les badineries. Il avoit, dit-il, une grande aversion pour toutes ces froides rencontres & ces fadaises dont les autres Critiques font leurs principales délices. Il étoit fort éloigné de l'humeur de ceux qui se croyoient des Héros incomparables pour avoir rétabli un mot ou changé une Lettre, & qui se faisoient des guerres immortelles pour une bagatelle mise en contestation.

Daniel Heinsius.

Mais comme il avoit le sens bon & le jugement exquis, il se contentoit d'appliquer le remede aux parties malades, & d'apporter la lumiére aux endroits obscurs. Il a travaillé sur *Silius Italicus*, *Théocrite*, *Hesiode*, *Senéque*, & particuliérement sur *Homére* (11), *Hesychius*, *Horace*, *Terence*, *Théophraste*, *Clement Alexandrin*, *Ovide*, *Tite-Live*, *Prudence* (12) & les Auteurs sacrés du Nouveau Testament, dont nous parlerons ailleurs. Il a encore fait des corrections & des notes sur deux Philosophes Platoniciens, savoir *Maxime de Tyr* & *Alcinous*. Et sur une ancienne paraphrase des Morales d'Aristote, que les uns donnent à *Andronique de Rhode*, & les autres à *Olympiodore*.

Mr. Borrichius (13) dit qu'il a fait tant de changemens dans son Horace, qu'on peut dire que c'est un nouvel Auteur en comparaison des éditions précédentes.

On peut mettre au rang de ses Ouvrages de Critique & de Philologie le Traité de la louange de l'*Ane*, qui au jugement de Vossius est une piéce pleine d'esprit, de la plus fine érudition, & de maximes judicieuses & salutaires tirées de la Morale (14).

Pour ce qui est de son style, on prétend qu'il est fort aisé à reconnoître à l'usage frequent qu'il fait du pronom *Qui*, *Quæ*, *Quod*, & Mr. Colomiez dit qu'il a verifié la même chose après Vossius (15).

Nous parlerons encore de ce grand Homme parmi les Poëtes, les Philosophes & les Interprétes de l'Ecriture Sainte. On dit qu'un peu avant que de mourir il oublia tout ce qu'il avoit appris (16).

C'est

Memor Henn. Witten. Philosoph. mem. pag. 182. 183.

11 ¶ On n'a rien vû de Daniel Heinsius sur Homére. C'est ce que Ménage pouvoit soutenir très-affirmativement.

12 ¶ Ce n'est pas Daniel c'est Nicolas Heinsius son fils qui a travaillé sur Prudence, Ménage pag. 109. du Tom. 1. de l'Anti-Baillet.

13 Olaus Borrich. de Poët. pag. 50.

14 G. J. Voss. Hist. Lat. ut suprà.

15 Paul. Colomes. Cimel. Literar. p. 129. item G. J. Voss. de Art. Grammatic.

16 G. Math. Kon. Bibl. V. & Nov. pag. 386.

¶ Mr. Huet le donne à entendre pag. 124. du Livre *de rebus suis*.

Daniel Heinsius. C'est une disgrace qui n'est pas fort extraordinaire à ceux qui se sont usés à l'étude.

* *Versio & notæ & emendat. ad Maximi Tyrii Dissertationes* 41. in-8°. *Lugd. Bat.* 1614. — *Versio & notæ ad Alcinoi introductionem in Platonem* ibidem. — *Notæ seu animad. in Senecæ Tragœdias* in-8°. *Lugd. Bat.* 1621. — *Notæ in Silium Italicum de secundo Bello Punico* in-8°. *Lugd. Bat.* 1600. — *Notæ & emendat. in Clementem Alexandrinum* in-fol. *Lugd. Bat.* 1616. — *Introductio ad Doctrinam in Libris Hesiodi, & notæ ac emendat. in Hesiodum & ejus interpretes* in-4°. *Lugd. Bat.* 1603. — *Lectiones in Theocritum* in-4°. *Lugd. Bat.* 1604. — *Animadversiones & notæ ad Horatii Opera* in 8°. *Lugd. Bat.* 1612. — *Laus pediculi* in-8°. *Lugd. Bat.* 1638. — *Theocriti Idyllia, Latinè, ad ea notæ apud Commelinum* in-8°. 1603. — *Claudianus, cum notis Nicolai Heinsii Lugd. Bat.* 1650. — *Horatius cum notis Danielis Heinsii* in-12. *apud Elzevir. Lugd. Bat.* 1629. — *Ovidii Opera ex recensione Danielis Heinsii* in-12. *Amstelodami* 1630. — *Laus Asini* in-4°. *Lugd. Bat.* 1623. *

MR. GUYET (François) *Angevin*, Abbé de Saint André (1), mort en 1655.

F. Guyet. 518 CEt Abbé passoit pour un des plus fins Critiques de son tems. Boecler dans son jugement sur les Censeurs & les Interprétes de Terence (2) dit qu'il étoit très-judicieux dans tout ce qu'il faisoit, très-habile & très-heureux dans ses conjectures.

Monsieur de Balzac (3) voulant marquer la force & la solidité de son jugement, disoit que c'étoit l'homme du monde le plus délicat, le plus dégouté, & le plus difficile.

Monsieur Guyet s'est appliqué particuliérement à la recherche des Origines des deux Langues Grecque & Latine, & il n'avoit pas moins de bonheur que de hardiesse à tirer les véritables étymologies des mots. Il étoit sûr & constant dans ses décisions, & il auroit intimidé ceux qui auroient voulu n'être pas de son sentiment d'autant plus qu'on étoit persuadé de son érudition & du talent particulier qu'il avoit pour ce point. F. Guyet.

Il n'y a rien dans la Langue Latine qu'il n'ait prétendu pouvoir dériver, & il soutenoit même qu'il n'y a rien de primitif dans la Langue Grecque que les monosyllabes.

Il a fait des Notes Critiques sur *Hésiode*, *Térence*, *Hésychius*, *Stephanus de Byzance*, *Philoxène*, &c. Mr. Borremans (4) dit que son Commentaire sur *Térence* est excellent. Boecler en parle de même, & généralement tout le monde. Mr. Grævius publia ses Notes sur *Hésiode* en 1667. & il le considere comme un homme d'érudition profonde. Celles qu'il a faites sur *le Stephanus furent imprimées l'Esté dernier à Leyde.*

Mais je ne comprens pas bien la raison qui a porté Monsieur Furetiére (5) à le mettre parmi les Auteurs Pédantesques qui ont écrit de mauvais Commentaires sur les Auteurs (6).

* *Baillet* avoit oublié que François *Guyet* a travaillé sur *Phedre* dont les notes sont assés estimées, on les trouve sous le titre *Phædri Fabulæ, cum annotationibus Joan. Schefferi & Franc. Guyeti* in-8°. *Upsaliæ* 1663. — Monsieur de Marolles a donné les notes de Guyet sur le Stace, dans sa traduction Latine & Françoise en 3. vol. in-8°. à Paris 1658. *

Le P. ABRAM (Nicolas) *du Diocése de Toul*, Jesuite, mort en 1655.

519 SEs Commentaires sur *Virgile* sont courts, aisés, nets & exprimés en assés bons termes pour l'ordinaire. Il fait souvent des Paraphrases au lieu de Commentaires, ce qui sans doute est le plus difficile pour l'Auteur, mais c'est en même tems le plus utile pour le Lecteur. N. Abram.

On

1 ¶ François Guyet étoit, non pas Abbé de S. André, mais Prieur de S. Andrade au Diocèse de Bourdeaux. Il ne s'est jamais appellé, ni n'a jamais été appellé Abbé, dit Ménage. J'ai pourtant toujours ouï dire l'Abbé Guyet.

2 J. H Boecler. in Prolegom. ad Terent. Comœd.

3 Apud G. M. Konigii Biblioth. pag 374.

4 Ant. Bortem. Variar. Lection. p. 4.

5 A. Furetiere Nouvel. Allegoriq. p. 168.

¶ Furetiére étoit homme d'esprit, mais il n'entendoit pas les Langues savantes ni ce qu'on appelle les Humanités.

6 Voyés d'autres jugemens & ses éloges dans sa Vie faite par le Sieur Portner sous le nom de *Periand.*

N. Abram. On a encore de lui des notes sur *Nonnus* le Paraphraste de Saint Jean. Mais son Commentaire sur le troisiéme volume des Oraisons de *Cicéron* est trop vaste, & on est rebuté d'abord quand on les voit en deux volumes in-folio.

* *Nic. Abrahami Lotharingi Comm. in Virgilii Opera omnia* in-8°. *Rothomag.* 1648. — *Comm. in tertium volum. Orationum Ciceronis* in-fol. *Parif.* 2. vol. 1631. — *Nonni Panopolitani Metabola Evangelii Johannis cum notis Nic. Abrahami* in-8°. *Parif.* 1622.*

JACQUES USSERIUS Archevêque d'*Armagh*, Protestant, Primat d'Irlande, mort en 1655.

J. Usserius. 520 NOus avons ses Notes savantes sur les Epîtres de Saint *Ignace le Martyr*. Mais nous parlerons de lui plus amplement parmi les Historiens Ecclésiastiques.

* *Polycarpi & Ignatii Epistolæ Gr. & Lat. cum Dissertatione de eorum scriptis* in-4°. *Oxon.* 1644. — *Ejusd. Appendix Ignatiana* in-4°. *Lond.* 1647. *

THOMAS FARNABE.

T. Farnabe 521 C'Est un des meilleurs Scholiastes de ces derniers tems, il ne dit presque point de choses inutiles, & il a eu du cours principalement à cause de sa brieveté, quoiqu'elle ait trouvé ses Censeurs aussi-bien que la longueur & l'étenduë des gros Commentaires.

Nous avons ses notes sur *Virgile*, *Juvenal*, & *Perse*, la Pharsale de *Lucain*, les Tragédies de *Seneque*, les Epigrammes de *Martial*. Mais celles qu'il a faites sur les Metamorphoses d'*Ovide* ne sont pas fort exactes (2), quoiqu'elles ayent peut-être un plus grand debit que les autres. Le P. Vavasseur dit (3) que Farnabe parle quelquefois mal Latin, quoiqu'il soit d'ailleurs diligent & savant.

* Il avoit entrepris de travailler sur Terence : il en étoit à la quatriéme Comédie quand la mort l'a empêché d'achever, mais Emeric Casaubon a continué les deux dernieres, étant sollicité par Janson Imprimeur, il fut imprimé in-12. en 1658. — *Th. Farnabii Notæ in Virgilium* in-12. *Amst.* 1641. — *Ejusdem in Martialem* in-12. *Amst.* 1644. — *Ejusd. in Ovidii Metamorphoseon Lib.* XV. in-12. *Amst.* 1650. — *Ejusd. in Juvenalem* in-12. *Lugd. Bat.* 1650. * T. Farnabe

JEAN BOND.

522 IL a fait des notes sur *Perse* & sur *Horace*. Elles sont estimées à peu près pour les mêmes raisons que celles de Farnabe. On y remarque pourtant des manquemens assés considérables, particuliérement touchant de certains points Historiques & Philologiques, qui sont absolument necessaires pour l'intelligence de ses Auteurs. Il a crû peut-être un peu légérement que le Public ne seroit pas plus curieux de les savoir que ses Ecoliers à qui il dictoit ses notes. Jean Bond.

* *Joan. Bond. in Persium* in-12. *Amst.* 1645. — *In Horatium* in-12. *Lugd. Bat.* 1630. & 68. *

Pierre Axen (4), sur les Fables de *Phedre*.

Jean Laurent, sur les Fables de *Phedre*.

Jeremie Hoelzlin, sur les Argonautiques d'*Apollonius de Rhode*.

Jean Veenhuysen, sur *Stace*.

523 NOus dirons en un mot ce qu'on pense aujourd'hui de la plûpart de ces Compilateurs de notes qu'on appelle *Variorum* à la fin de notre Recueil des Critiques.

DOM

1 Voyés Sotwel.
¶ & Reines Epist. ad Hoffman. & Ruper. pag. 155.
2 Bibliograph. Cur. Hist. Philolog. p. 59.
3 Franc. Vavass. de Epigr. c. 20. p. 271.
4 ¶ Il faloit, ce me semble, distinguer Jérémie Hoelzlin, & Pierre Axen des deux autres. Jean Laurent compila en 1667, les remarques de divers Auteurs sur Phédre & y ajouta les siennes. Jean Veenhuzen ne fit sur Pline le jeune en 1669. & sur Stace en 1671. que l'office de Compilateur. Mais c'est de leur chef que Jérémie Hoelzlin & Pierre Axen commentérent, le premier en 1641. les Argonautiques d'Apollonius, le second en 1671. le premier Livre des fables de Phedre.

DOM HUGUES MENARD, Benedictin. (1)

Dom Menard. 524 CE Pere avoit une grande connoissance de l'Antiquité Ecclésiastique & Monastique, & on le mettoit au nombre des bons Critiques du siécle. Il a publié l'Ouvrage de Saint *Benoist d'Aniane*, qui vivoit en 820. appellé la Concorde ou Conformité des Regles avec la Regle de S. Benoist Abbé du Mont Cassin, & il y a ajouté des notes savantes sur les mots obscurs qui se rencontrent dans cet Ouvrage (2). Il a fait encore des Remarques sur le Sacramentaire de Saint *Gregoire* le Grand, [in-4°. Paris 1641.] qui sont fort estimées Et il a donné au Public une nouvelle édition de cet Ouvrage qui est plus importante que ni celle de Pamelius, ni celle qui avoit paru parmi les Oeuvres de Saint Gregoire mais qui *n'est pas encore dans son entier, ayant été faite sur un Manuscrit fort altéré, & où les Copistes avoient inseré un grand nombre de Fêtes établies long-tems depuis ce Pape.*

On a encore de Dom Ménard des Remarques Critiques sur l'Epitre attribuée à Saint *Barnabé* l'Apôtre qu'il a traduite aussi en Latin. (3) [in-4°. à Paris 1645.]

* *Martyrologium SS. Ord. Benedicti cum Lib. II. Observat.* in-8°. *Paris.* 1629. *

MR. REINESIUS (Thomas) Médecin d'*Altemberg*, mort en 1657. (4)

Reinesius. 525 LE Public a eu de lui six Livres de *diverses Leçons* en 2. vol. [1640. à Altinburge] une Censure sur les Exercitations que *Saumaise* a faites sur Pline ou Solin, des Commentaires sur les Inscriptions de *Gruter* dont nous parlerons ailleurs.

Ses diverses Leçons ont été très-bien reçûës, & Mr. Græviu dit (5) qu'elles nous ont appris des choses rares que nous ne savions pas & qu'elles nous expliquent beaucoup d'endroits dans les Auteurs lesquels n'auroient pas été intelligibles sans ce secours.

* On trouve de lui, *Petronii fragmentum in Dalmatia repertum, cum notis Th. Reinesii & Joh. Schefferi* in-8°. *Lipsiæ* 1666. *

526 MOnsieur BIGNON (Jérôme) Avocat General dont nous avons les notes Critiques sur les Formules de Malculfe. [in-4°. Paris 1666.] J. Bignon.

Voyés parmi les Jurisconsultes.

DOM LAURENT RAMIREZ de PRADO *Espagnol*, mort en 1658.

527 IL étoit fort jeune quand il donna les Commentaires sur *Martial*, [*ils sont dans l'édition in-fol.* de Paris *1607.*] qui lui attirerent les louanges de Scaliger & des autres Savans; le *Pentecontarque* & diverses notes & observations sur les Auteurs. Mais comme on jugeoit que les belles Remarques qu'on y trouve étoient au-dessus de sa portée, on les a attribuées à son Maître le célébre *Sanctius des Brosses*. C'est pourquoi nous n'en parlerons qu'au Traité des Plagiaires. Dom Ramirez.

* Πεντηκόνταρχος, *sive militum ductor* in-fol. *Antuerp.* 1612. *

GASPAR BARTHIUS de *Saxe*, mort en 1658.

528 IL y a peu de Critiques qui ayent plus corrigé d'Auteurs que lui. Il en faisoit profession publique, & son unique occupation. Il a laissé des Commentaires sur *Claudien*, *Stace*, *Guillaume le Breton*, *Claudien Mamert*, *&c.* Il a aussi travaillé sur *Virgile*, *Petrone*, *Rutilius*, les Epitres de *Pline* le jeune, & sur d'autres Auteurs, mais son principal Ouvrage de Critique est celui de ses *Adversaires* divisés en soixante Livres, qui ont l'esti- Barthius.

1 ¶ Mort le 24. Février 1644.

2 Journal des Sav. du 9. Mars 1665.

3 ¶ Dom Hugues Ménard, comme l'a fort bien remarqué Ménage chap. 57. de l'Anti-Baillet n'a point traduit cette Epitre. C'est une ancienne traduction qu'il avoit trouvée dans un manuscrit de Corbie. Il mourut avant que de la publier, & ce fut Dom Luc d'Acheri son confrére qui un an après fit imprimer la pretenduë Epitre Grecque de S. Barnabé, cette ancienne version, & les Notes critiques de Dom Menard.

4 ¶ Il mourut en 1667. dans sa quatre-vingtième année. Il étoit d'Altembourg en Misnie. Altemberg est

Barthius. l'estime & l'approbation de beaucoup de personnes, & surtout des Allemans.

On dit que Barthius a laissé en mourant cent vingt Livres d'autres Adversaires qui valent encore mieux que les précédens. Et dans tout ce que nous avons d'imprimé, on trouve un caractere d'honnêteté & de modestie qui en releve encore le mérite. Mais quelques-uns ont remarqué que lorsqu'il fait ses jugemens, il tombe quelquefois dans des contradictions, faute de mémoire. Il étoit grand amateur des Livres Espagnols, comme Dom Nicolas Antoine le témoigne plus d'une fois (6). Monsieur Spizelius lui donne aussi beaucoup de pieté (7), mais cela ne regarde pas notre sujet.

* *Adversariorum Commentariorum Libri* 60. in-folio *Francof.* 1648. — *Animadversiones ad Cl. Claudiani Opera* in-8°. *Hanov.* 1612. — *Comm. ad Cl. Rutilii Itinerarium* in-4°. *Cygneæ.* 1655. — *Varia Opuscula* in-8°. *Hanov.* 1612. *

MR. PETIT (Samuel) Ministre de Nismes, qui étoit déja mort dès l'an 1654 (8).

S. Petit. 530 IL est un de ces six illustres Protestans que Monsieur Colomiez (9) croit avoir été les seuls de leur secte qui ayent eu une grande literature.

Nous avons de lui sur la Critique un volume de *Mélanges*, un de *diverses Leçons*, & un autre d'*Observations*. Le reste regarde la Chronologie & le Droit.

Le même Auteur que nous venons d'alleguer, dit que Monsieur Petit n'est pas toujours fort heureux dans ses conjectures. Monsieur de Saumaise blâme & décrie merveilleusement ses Mélanges, & surtout ce qu'il a fait sur *Plaute* (10). Il ajoute qu'il n'a pas mieux réussi dans ce qu'il a remarqué sur les Auteurs Grecs, qu'il a ignoré la mesure & les régles des Iambes Grecs de six pieds, & que dans ce qu'il a fait sur l'Hebreu, il trouve quantité de choses qui n'ont ni suite ni rapport les unes aux autres. Le même Auteur (11) S. Petit. censure en un autre endroit ce que Petit avoit fait sur *Aristophane*. En un mot il prétend que c'est un mauvais Critique & un fort médiocre Philologue.

Néanmoins il est loué & estimé par Selden, Vossius, Rivet, Bochart, Reinesius & par d'autres personnes de Lettres, de sorte que Saumaise a donné lieu de croire qu'il s'étoit laissé aller à quelque mouvement d'envie & de chagrin, parce que Samuel Petit étoit plus habile que lui dans l'Histoire Ecclésiastique, la Chronologie, & le Droit, & qu'il approchoit assés des sentimens de l'Eglise Romaine (12).

* *Miscellaneorum Libri* 9. in-4°. *Paris.* 1630. — *Variarum lectionum Libri* 4. in-4°. *Paris.* 1633. — *Observation. Libri* 3. in-4°. *Paris.* 1642. *

JEAN FREINSHEMIUS ou FREINSHEIM *gendre de Bernegger*, mort en 1660.

531 NOus avons de lui un Supplément Freinshemius. de *Tite-Live*, un autre Supplément de *Quinte-Curce* avec des Commentaires, une édition de *Florus* avec des notes, les Fables de *Phedre* avec des notes, une nouvelle Critique de divers lieux de *Tacite*, & un essai de Paraphrase sur les Livres du regne de Tibere; des Dissertations & d'autres Ouvrages de Philologie.

Il commença ses études de Critique par *Florus*, qu'il corrigea & expliqua si heureusement, que Bernegger qui lui avoit prescrit ce travail fut surpris de son jugement & de la pénétration de son esprit, qui lui avoit fait découvrir des choses inconnuës à tous les Savans qui avoient travaillé jusqu'alors sur cet Auteur.

Ses notes sur *Tacite* sont courtes, mais bonnes & judicieuses, & regardent particuliérement les choses que Lipse & les autres Critiques avoient ou omises ou ignorées.

Mais il s'est fait connoître entre tous les autres par ses deux Supplémens. On en

est en Transylvanie.

5 Jo. Georg. Græv. Epist. dedicat. Epist. Casaubon.

¶ Il mourut l'an 1656. le 7. Avril en sa soixantetriéme année.

6 Nic. Anton. Biblioth. Hisp. 2. in Georgio de Montemajor. item tom. 2. in Roderico Cota pag. 211.

7 Theoph. Spizelius in Fel. Literat. pag. 1049.

8 ¶ Il mourut à Nismes le 12. Décembre 1645.

9 Mélang. Historiq. pag. 73.

10 Salmas. Epist. ad Grotium VIII. id. Ma. 1630.

11 Id. Epist. ad eund. ejusd. anni.

12 Sam. Sorbiere, son neveu & les autres, &c.

Freinshemius. en avoit déja un de *Quinte-Curce* avant lui, mais ce n'étoit qu'une misérable compilation tirée de Justin & d'Arrien, sans jugement & sans ordre, étant d'ailleurs trop séche & trop mal fournie. C'est ce qui le porta à en faire un nouveau qui eût plus de rapport à l'Auteur & qui lui fût plus proportionné, soit pour les choses, soit pour le style même. Il le composa de tout ce qu'il pût trouver dans les Auteurs Grecs & Latins qui avoient parlé d'Alexandre & de la Macédoine, soit exprès, soit par accident. " Ces Auteurs, outre Justin & Arrien, sont Diodore de Sicile, Pausanias, Plutarque, Paterculé, Strabon, Julien l'Apostat, Pline, Solin, Valere Maxime, Aulu-Gelle, Dion Chrysostome, Elien dans ses Histoires diverses, Dexippe, Diogène Laërce, Athenée, Photius, Zonare, Tzetzes, Glycas, Paul Diacre, Jornandes, Otton de Frisinge, les Orateurs Grecs, les Panegyristes Latins, & un grand nombre d'Auteurs modernes. Il s'en est si bien acquité au gré du Public, qu'on s'est presque consolé de la perte des deux premiers Livres de cet Historien, & qu'on a jugé que si cette tête n'est pas entiérement d'or comme le reste du corps, elle est du moins de cuivre doré, & assés bien proportionnée avec les autres membres.

Quelques-uns estiment encore davantage les Supplémens qu'il a faits de *Tite-Live*, ils disent que c'est un Ouvrage incomparable & qui mérite d'être mis au nombre des travaux d'Hercule pour la difficulté de l'éxécution, mais qu'il en est venu à bout très-heureusement, & qu'il y paroît tant d'esprit, de jugement, & d'industrie, qu'on seroit presque fâché de n'avoir point perdu Tite-Live. Opinion qui pourra bientôt changer, s'il est vrai que cet Auteur soit recouvré, comme on l'a voulu faire croire depuis peu. Le Catalogue des Ouvrages de Freinshemius se trouve dans Witten (1).

MR. HOLSTENIO ou HOLSTEIN,
Lucas Holstenius de *Hambourg*, *Chanoine du Vatican & Bibliothecaire*, mort en 1661.

532 IL a donné au Public diverses piéces de l'Antiquité Ecclésiastique & Profane, avec des notes de Critique qui ont fait connoître sa grande expérience dans les Antiquités, la solidité de son jugement, & l'étenduë de son érudition. Holstenius.

Mais la plûpart des Ouvrages qui ont paru au jour après sa mort, semblent être imparfaits & assés peu éxacts, soit parce que la mort l'a empêché d'y mettre la derniére main, soit parce que ceux qui ont pris le soin de ces éditions y ont apporté trop de négligence.

Comme je n'ai trouvé nulle part le Catalogue de ses Livres auquel je puisse renvoyer le Lecteur, je nommerai ici ceux qui sont de ma connoissance, comme sont entre les autres, les notes sur quelques Opuscules de *Porphyre* & sur sa Vie, sur le Livre d'*Eusèbe* contre Hiérocle; des notes posthumes avec des Leçons diverses & un Glossaire sur le *Code des Régles* fait par Saint *Benoist* d'*Aniane*, lesquelles furent imprimées en 1663 [*in-4o.*] mais qui auroient eu besoin du secours de Dom Ménard; des notes posthumes sur la Géographie sacrée de Dom *Charles de Saint Paul* Feuillant, puis Evêque d'Avranches, sur l'Italie ancienne de *Philippe Cluvier*, & sur le trésor Géographique d'*Abraham Ortelius*; des notes posthumes sur diverses piéces anciennes concernant les affaires de l'Église & l'Histoire de quelques Martyrs, par éxemple, sur les *Actes* de la passion des Saintes *Perpétue* & *Felicité*, sur ceux de la passion de *Boniface* Romain, sur le *Martyrologe* en général, sur le Livre de *Théodore* d'Ancyre contre Nestorius; des diverses Leçons sur le Livre de l'Evêque *Fastidius*. Il avoit encore préparé des corrections & des notes Critiques, Historiques & Géographiques sur *Hiérocle* le Grammairien touchant la Notice de l'Empire; sur les thêmes ou positions

1 V. Abrah. Freinsheim. Orat. funebr. Joan. Freinsh. Henning. Witten. tom. 2. memor. Philosoph. pag. 350.

2 Nouvell. de la Republ. des Lettres de Juillet 1684. pag. 485. 486.

Leo Allat. in Apib. Urban. usque ad an. 1642.

Phil. Labb. Apparat. Histor. Bizantin. pag. 13.

Plusieurs autres qui ont parlé de lui avec estime.

3 ¶ Mort l'an 1667.

4 ¶ On n'est guère entré dans le dessein de Pasor lorsqu'on en a si mal jugé, son Ouvrage sur Hesiode ne

Holstenius. tions de *Constantin Porphyrogenete*, sur le Livre que ce Prince a fait de l'*Administration* de l'Empire; & sur diverses *Notices* d'Evêchés de l'Empire d'Orient; une traduction & des notes sur un vieux Poëte Grec nommé *Scymnus* de Chio imprimé l'an passé avec quelques Dissertations. Enfin on a imprimé à Leyde en 1684. in-folio, ses notes & ses corrections sur le *Stephanus de Byzance*, (2) c'est-à-dire, sur l'Extrait Géographique qu'en a fait *Hermolaus* par les soins du Sieur Ryck. Outre tous ces Ouvrages de Critique, il a fait encore des Traités particuliers, 1°. sur la Riviere de Sabbath, 2°. sur la Communion, 3°. sur la Communion des Abyssins sous une seule espéce: sans parler de quelques Versions d'Auteurs Ecclésiastiques qu'il a faites de Grec en Latin.

* *Emendationes in Eusebii Librum contra Hieroclem* in-fol. *Paris.* 1628. – *Glossarium, notæ, & variæ lectiones ad Benedicti Anianensis Codicem Regularum* in-4°. *Paris.* 1663. *Dissertatio de Vita & Scriptis Porphyrii & Observationes ad Vitam Pythagoræ* in-8°. *Rom.* 1630. — *Annott. in Geographiam sacram Caroli à sancto Paulo, in Italiam antiq. Cluverii & in Thesaurum Geograph. Ortelii* in-8°. *Romæ* 1666. *

CORNELIUS SCHREVELIUS (2).

Schrevelius. 533 C'Est un des plus laborieux Compilateurs des notes qu'on appelle de *Variorum*, mais il n'y a pas toujours réussi au goût du Public. Il nous a donné avec ces sortes de notes les éditions d'*Hesiode*, d'*Homere* avec le prétendu *Didyme*, d'*Ovide*, de *Claudien*, de *Virgile*, de *Lucain*, de *Martial*, de *Juvenal* & de *Perse*, & du Lexicon d'*Hesychius*. Son édition d'Homere avec le Scholiaste Grec qui parut en 1656. en deux volumes in-4°. est une des moins estimées.

GEORGES PASOR.

534 SEs notes (4) sur *Hesiode* n'ont point eu grand cours, & elles sont dans l'approbation de peu de gens (5). G. Pasor.

* *Analysis difficiliorum vocum in Operibus Hesiodi* in-8°. *Francof.* 1632. 1650. *

GASPAR SCIOPPIUS de *Franconie*, mort vers 1663 (6).

535 S'Il a été considéré comme le Maître de la Critique, ce n'est point tant à cause qu'il a mieux fait que les autres, que parce qu'il a voulu être regardé comme le Professeur public de cet Art, dont il a fait un Traité singulier, prétendant en donner des régles & le réduire en méthode. Et s'il y a réussi, comme on ne le peut pas nier entiérement, il le faut attribuer à la forte inclination qu'il avoit pour ce genre d'étude. Scioppius.

C'est ce qu'il a fait voir dans ses quatre Livres des Conjectures ou Probabilités, qu'il appelle *Verisimilium*, dans son Traité ou Consultation de la maniére d'étudier & de tenir les Ecoles, dans ses cinq Livres de *Leçons suspectes* qui sont remplies de bonne Critique & de belles Observations. Et quant à ce qu'il a fait sur *Apulée* sous le titre de *Symboles Critiques*, il faut tomber d'accord qu'il y a été plus heureux que ceux qui avoient travaillé devant lui à l'éclaircissement de cet Auteur difficile. Mais après tout sa Critique ne va presque qu'à des diverses Leçons que la plupart du monde n'estime gueres, & l'Auteur du Journal croit (7) que pour profiter de ce travail, il faudroit que quelque habile homme examinât ce qu'il y a de plus raisonnable dans cette diversité de Critique, & qu'il inserât dans le texte ce qu'il jugeroit de meilleur & de plus conforme au sens de l'Auteur. Les notes qu'il a faites sur les Fables de *Phedre* sont assés bonnes.

Mais il est inutile de nommer ici tous ses Ouvrages de Critique, puisqu'on en a publié le Catalogue & qu'il est entre les mains

ne promet pas des notes critiques pleines d'érudition. C'est purement un Index alphabétique utile aux jeunes gens qui apprennent la Langue Grecque & qui ont besoin de ce secours qu'on appelle l'investigation du Thème.

5 Bibliograph. Cur. Philolog. Hist. pag. 50.

6 ¶ Voyés la note sur l'Article 162.

7 Journal des Sav. du XVI. Mars 1665.

Scioppius. mains de tout le monde, il suffit de remarquer seulement qu'il a fait imprimer un Livre à Milan dans lequel il accuse Ciceron d'incongruité & de Barbarisme. Mr. de Balzac (1) dit que cette injustice faite à Ciceron seroit une consolation pour Scaliger s'il revenoit aujourd'hui au monde, & que Scioppius après ce coup d'essai pouvoit bien entreprendre de prouver que Caton étoit un méchant homme & Jules César un mauvais soldat.

Mais il n'y a que ceux qui ne connoissent point le caractere du personnage qui pourroient en témoigner de la surprise. Il s'est fait assés connoître pendant près de 60. ans qu'il a occupé les Presses, en ayant vécu plus de 80. (2) & ayant commencé de fort bonne heure à se faire passer pour Auteur.

Le Pere Labbe (3) semble dire que c'étoit un esprit inconstant, bizarre, & sujet au changement, qu'il avoit la tête seche, légere, & de peu de cervelle. *Le P. Vavasseur* (4) *témoigne que c'étoit un Grammairien hardi jusqu'à l'effronterie, & qui avoit souvent le jugement déréglé.*

Limnaeus dit (5) que quoiqu'il fut fort savant & très-laborieux, il n'avoit pourtant écrit la plûpart de ses Livres qu'avec un esprit de contention, d'un style envenimé, & dans le dessein de nuire plutôt à la réputation de ceux à qui il en vouloit que d'instruire les autres. Monsieur Ogier disoit (6) que c'étoit la plume la plus vénale & la plus infâme sycophante qui fut jamais. Tarreus Hebius (7) que nous découvrirons ailleurs, en parle comme du plus médisant & du plus grand calomniateur de la terre, qui faisoit un usage criminel de la Critique. Rutgersius (8), c'est-à-dire, celui qui a pris son nom en partie en des termes qui nous le rendent encore plus odieux.

Casaubon (9) l'appelle la plus cruelle de toutes les bêtes farouches, & il prétend dans un autre de ses Ouvrages (10) que Scioppius étoit ennemi déclaré de Dieu, & qu'il avoit trouvé dans un de ses Livres des blasphêmes éxécrables contre l'autorité divine de l'Ecriture Sainte. Les Jesuites dont il avoit quitté la Compagnie (11) nous le dépeignent comme le plus grand frippon & le plus scelerat des hommes, & comme la peste publique des Lettres & de la Societé humaine. Scioppius.

En effet les plus grands hommes du siécle se plaignoient de lui presque tous d'une voix (12), Catholiques, Hérétiques, & les Déistes mêmes, & tous donnoient leurs suffrages pour sa proscription, parce qu'il attaquoit indifféremment tout le monde, qu'il déchiroit la réputation des plus honnêtes gens avec autant de plaisir que d'impudence, & qu'il faisoit gloire de n'épargner ni la qualité ni le mérite.

Car sans parler de son Scaliger hypobolimée, dans lequel *il a passé les bornes d'un Correcteur de College & d'un bon Executeur de la Justice, il a pris un grand nombre de masques pour pouvoir attaquer avec plus d'impunité non-*seulement divers particuliers de considération, mais principalement tout le corps des Jesuites contre lesquels il a composé plus de trente Traités différens dont les seuls titres font horreur.

Mais comme cela passe les bornes de la Critique & de la *juste* Satire même, nous n'en parlerons pas dans ce Recueil, & nous nous contenterons de le démasquer dans le Traité des Auteurs déguisés sous les titres differens de ***Junipere d'Ancone***, de ***Denius***, d'***A Fano sancti Benedicti***, de ***Grosippe***, de ***Grubinius***, de ***Hay***, *de* ***Krigsoeder***, de ***Sotelo***, de ***Vargas*** & de quelques autres (13).

Nonobstant ce que nous venons de dire au désavantage de Scioppius, on n'a point laissé d'imprimer à Pavie en 1617. *in*-8°. un volume de ses éloges, où l'on voit un portrait bien different de celui que

1 Balzac à Chapelain Lettre 12. Livre 2. de l'an 1637.
2 ¶ Il est mort dans sa 73. année.
3 Labb. Bibl. nummar. part. 2. pag. 273.
4 Vavass. de Ludicr. diction. pag. 270.
5 Limn. tom. 4. de jure public. Imperii pag. 411.
6 Franc. Ogier chap. 10. de la censure de la doctrine curieuse de Garasse.
7 Tarr. Heb. de vita & morte Sciopp. pag. 45.
¶ C'est Gaspar Barthius.
8 ¶ Joseph Scaliger ne voulant pas qu'on le crût capable de s'abbaisser à répondre en personne à Scioppius, y répondit sous le nom de J. R. c'est-à-dire de Janus Rutgersius.
9 Isaac Casaubon in Epistol.
10 Idem Casaub. Exercit. 1. in Baron. pag. 109. M.

Scioppius. que tant de gens viennent de nous representer. Car il contient les témoignages glorieux qu'un Pape, des Cardinaux, des Electeurs de l'Empire, des Archiducs, des Ducs & d'autres personnes de marque parmi les Catholiques ont rendus à son mérite tant pour sa doctrine que pour ses mœurs.

Effectivement quelques-uns ont remarqué que les Italiens & les Espagnols avoient pour sa conduite & ses Ecrits un goût un peu different de celui des autres Nations.

Un Italien (14) après avoir dit qu'il excelloit éminemment dans toute sorte de literature & de belles connoissances, ajoute qu'il y avoit deux choses qui le rendoient particuliérement recommandable. La premiére étoit ce jugement exquis & cette grande finesse de discernement avec laquelle il savoit juger des Ecrits des autres. La seconde étoit une connoissance literale de toute l'Ecriture Sainte, si parfaite & si sure qu'on auroit pû assurer de lui ce qu'on avoit dit autrefois d'Esdras que quand tous les Livres sacrés auroient été perdus, il auroit pû les retrouver tous entiers dans sa tête, & les rétablir en leur premier état.

Les Espagnols de leur côté (15) le louent comme un homme dont les Ecrits sont fort utiles à l'Eglise Catholique & Romaine aussi-bien qu'aux Savans, & ils produisent entre autres le *Scaliger Hypobolimée* & *sa doctrine Stoïque*. Peut-être que parce que Scioppius étoit Conseiller du Roi d'Espagne & Citoyen Romain, ils ont crû qu'il suffisoit d'appartenir à sa Majesté Catholique & d'être bien venu à Rome, pour être utile aux Catholiques.

Mais il a pû les détromper lui-même s'ils ont sû une des principales & des derniéres singularités de sa vie. Car nous lisons (16) qu'il voulut sur la fin de ses jours transiger & traiter de sa Religion avec les Hollandois; que pour cet effet il écrivit à Leyde qu'il se feroit Protestant si on vouloit le recevoir: mais qu'il fut rejetté comme un Apostat, non pas Scioppius. tant parce qu'autrefois il avoit quitté la Communion des Protestans dans laquelle il étoit né, qu'à cause que son orgueil (17) le rendoit indigne de la prétenduë grace qu'il demandoit. Ainsi l'Eglise Catholique loin de tirer le moindre secours d'un membre aussi gangrené & aussi pourri que l'étoit ce misérable, auroit trouvé sans doute du soulagement en le voyant retranché de son corps & hors d'état de l'infecter. Mais sa perte n'auroit pas laissé de lui être aussi sensible que l'égarement de la centiéme & derniére brebis du troupeau l'est au bon Pasteur de l'Evangile.

* *Verisimilium Libri* IV. in-8°. *Norib.* 1596. — *Suspectarum Lectionum Libri* V. in-8°. *Norib.* 1597. — *Notæ ad Phædri Fabulas* in-8°. *Lugd. Bat.* 1598. — *Scaliger Hypobolimæus, id est Elenchus Epistolæ Josephi Burdonis Pseudo-Scaligeri, de vetustate & splendore Gentis Scaligeranæ* in-4°. *Mog.* 1607. *

ANTOINE THYSIUS Professeur en Théologie en *Hollande*, mort vers 1664. ou 1665.

536 Il avoit joint une grande connoissance des Humanités & des belles Lettres à celle de la Théologie, où il excelloit suivant les préjugés de sa secte. A. Thysius.

Nous avons ses notes Critiques & ses Commentaires sur l'*Aulu-Gelle* de *Variorum*, qui n'ont pas les défauts ordinaires de ceux qui ont fait les compilations qu'on appelle de ce nom (18); car le choix qu'il a fait des notes de divers Auteurs est judicieux, & elles sont même pour la plûpart de lui, & de *Jacques Oyselius* qui a été de moitié avec lui pour cette édition, c'est-à-dire, qu'Oyselius a continué ce que la mort de Thysius avoit interrompu.

On a encore de lui *Seneque* le Tragique

11 ¶ Voyés l'article 112. ci-dessus.
12 Theoph. Spizel. in Felic. Literat.
13 In var. script. de quib. alibi in Larvat.
14 Octav. Ferrarius in prælusion. pag. 202. & ex eo G. M. Konig. Biblioth. pag. 741.
15 Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 2. pag. 366.
16 Hornius Hist. Eccles. pag. 226. & ex eo Konigii Bibl. pag. 731.
¶ C'est une fausseté debitée uniquement par Hornius dans sa mauvaise Histoire Ecclésiastique dix-sept ans après la mort de Scioppius. Bayle mérite d'être vû là-dessus pag. 2685. &c. de son Dictionnaire 2. édit. de Rotterdam.
17 ¶ *Contemptusque*, dit Hornius, *ob vanitatem suit.* Qui ne voit que cela signifie que les Protestans méprisérent Scioppius à cause de sa *légéreté*.
18 Journal du 7. Février 1667.

A. Thysius. que avec les notes *Variorum*, [& son Justin.]

* *Notæ in Opera Lactantii* in-8°. *Lugd. Bat.* 1652. — *In L. A. Senecæ Tragœdias notæ* in-8°. *Lugd. Bat.* 1651. — Nous avons encore de lui, *Historia Navalis* in-4°. *Lugd. Bat.* 1657. — *Et memorabilia veterum Rerumpublicarum* in-12. *Lugd. Bat.* — *Justini Historia cum Variorum observationibus per Ant. Thysium* in-8°. *Lugd. Bat.* 1650. *

LES PP. BOLLAND mort en 1665. HENSCHEN, mort en 1682. ou 1683. PAPEBROCK, &c.

537 NOus avons déja parlé d'eux dans la premiére partie de nos Critiques. Mais outre le discernement qu'ils font de leurs piéces, ils entreprennent encore d'en éclaircir les endroits obscurs par des Notes & des Commentaires que Monsieur du Cange (1) appelle très-savans & remplis de tout ce qu'il y a de plus beau & de plus profond dans la belle Literature. Voyés les Historiens Ecclésiastiques.

THOMAS STANLEY, *Anglois*.

T. Stanley. 538 IL a donné des Commentaires fort utiles & nécessaires même sur l'*Eschyle*, dont il a procuré une nouvelle édition à Londres en 1664. in-fol. avec sa Version & des Scholies Grecques où il a apporté beaucoup de soin & de diligence (2).

EMERY ou MERIC CASAUBON fils d'Isaac mort vers 1665. ou 1666 (3).

Meric Casaubon. 539 NOus avons de lui des notes sur le saint *Optat* de Milevi, dans lesquelles il paroît n'avoir pas assés de respect ni d'équité pour le mérite de Mr. de l'Aubespine.

Nous avons encore des notes & des corrections sur *Diogène Laerce*, qui sont estimées aussi-bien que ses Commentaires sur le *Marc-Antonin* Empereur Philosophe, sans parler de divers autres Ouvrages où il a mêlé beaucoup de bonne Critique.

* Baillet ne nous a pas parlé des Dissertations sur Homere, sous le titre *Dissertationes de nupera Homeri editione, & loco Homerico dubiæ apud Antiquos interpretationis*, in 8°. *Lond.* 1659. ni de l'édition des Satires de Perse qu'il a donné avec les Commentaires d'Isaac Casaubon *in-8°*. à Londres 1647. comme aussi son petit Traité de *Hierocles*, *de Providentia & Fato &c. cum Prolegomen. Joan. Pearsoni & Notis M. Casauboni* in-8°. *Lond.* 1673. — *Optati Afri Milevitani Libri* VII. *cum notis Merici Casauboni* in-8°. *Lond.* 1631. — *Notæ in M. Aurelium Antonium ejusdem Casauboni* in-8°. *Lond.* 1621. * Meric Casaubon.

540 MOnsieur Bochart (Samuel), *Normand* (4). Voyés son *Hierozoïque* parmi les Physiciens, & son *Phaleg* parmi les Géographes. Bochart.

Le P. LABBE (*Philippe*) Jesuite, mort en 1666.

541 NOus avons déja parlé de lui plus d'une fois dans la premiére partie de nos Critiques, & nous en parlerons encore parmi les Grammairiens Artistes, les Géographes, les Chronologistes, &c. P. Labbe.

Mais il doit avoir aussi son rang ici à cause des notes & des corrections qu'il a faites sur les Annales de *Glycas* [en 1660.] & sur ce que nous avons d'*Olympiodore* & d'*Hesychius* [en 1648.] dans le corps de l'Histoire Byzantine; à cause de sa *Nouvelle Bibliotheque* de piéces qui n'avoient pas encore été imprimées jusqu'alors, & qu'il a publiées en deux volumes in-folio [en 1657] & même à cause de l'édition des *Conciles*, où on a mis quelques petites notes Critiques de sa façon, après que le P. COSSART homme prudent & judicieux lui eût fait retrancher la masse des Commentaires qu'il méditoit sur les XVII. Volumes de ces Conciles [en 1671.]

Il y avoit une grande différence entre les qualités de ces deux P[...], le premier étant un des plus ardens & [...] plus laborieux homme de la Societé, au lieu que l'autre étoit lent & naturellement pares-

1 Præfat Glossar. med. & inf. Lat. num. 80 pag 72.
2 Journal du 2. Mars. 1665.

3 ¶ Il mourut le 14. Juillet 1671.
4 ¶ Mort l'an 1667.

P. Labbe. feux, mais exact & de bon fens.

Le P. Labbe excelloit particuliérement dans la connoiffance des deux Langues Grecque & Latine, dans celle des Ecrivains & des Livres, & dans celle de l'Hiftoire. Mais il étoit encore plus diligent que Savant, & cet amour du travail a fait même quelque tort à fa réputation, parce qu'il l'a porté à vouloir multiplier le nombre de fes Ouvrages plutôt qu'à les polir, & lui a acquis la qualité d'un Copifte fort adroit, mais d'un Auteur affés médiocre en ce qu'il a fait de fa tête, hors ce qui regarde les deux Langues.

Ainfi il y auroit lieu de s'étonner de voir que parmi un fi grand nombre de favans hommes que nous repréfente la Bibliotheque des Ecrivains de la Compagnie, le P. Sotwel ait choifi celui-ci pour en faire *le modele achevé d'un véritable Jefuite* qui confifte, dit-il, dans la maniére dont il a allié fa doctrine avec fa Religion.

Monfieur GAULMIN (Gilbert) *Maître des Requêtes, puis Confeiller d'Etat*, mort vers 1667. (1) *âgé de plus de* 80. *ans.*

Gaulmin. 542 IL avoit la réputation d'un des plus excellens Critiques de fon fiécle, & il a reçû des éloges magnifiques de tous les Savans de fon tems, parmi lefquels il tenoit un des premiers rangs. On en peut voir un Recueil affés ample dans la France Orientale de Mr. Colomiez (2).

Il paffoit pour un homme fort fûr & fort heureux dans fes corrections & fes conjectures, & Mr. Coftar (3) dit qu'il poffédoit parfaitement toutes les Langues que la confufion de la Tour de Babel a introduites fur la Terre, mais il excelloit particuliérement dans la connoiffance de la Grecque, de l'Hebraïque, de l'Arabe, de la Turque, & de la Perfane.

On a de lui des Commentaires & des Notes fur le *Pfellus* des opérations des Démons; fur le Roman d'*Euftathius* contenant les amours d'Ismène (4) & d'Isménie; fur celui de *Theodorus Prodromus* contenant les amours de Rhodane (5) & de Doficle; fur le Traité de la vie & la mort de Moïfe compofé par un *Rabin*; fur le faux *Callifthène*. Gaulmin.

C'eft dommage qu'un homme fi capable & fi grave n'ait point fait un emploi plus ferieux & plus folide des grands talens qu'il avoit reçûs de Dieu.

* *Verfio & notæ ad Theodori Rhodanten & Doficlem & Amarantum* in-8°. *Parif.* 1625. *Verfio & notæ ad Euftathium de Ismeniæ & Ismenes amoribus* in-8°. *Parif.* 1618. — *Vita Mofis Heb. Lat. cum notis* in-8°. *Parif.* 1629. — *Pfellus de Dæmonibus* in-8°. *Parif.* 1623. *

Monfieur PAUMIER de GRENTEMESNIL (Jacques (6).

543 IL publia fes Exercices ou *Exercitations* fur les anciens Auteurs Grecs l'an 1668. *Il* y corrige & y explique un grand nombre d'endroits difficiles avec beaucoup de netteté & d'érudition. Paumier.

Monfieur CHEVREAU (Urbain.)

544 IL étoit (7) des bons Critiques de fon tems quoiqu'il ait affés peu écrit. Nous avons de lui (8) des notes & des commentaires fur *Petrone* & fur les Poëfies de Mr. *de Malherbe*. Il eft loué fouvent par Mr. le Fevre de Saumur qui étoit fon ami particulier, & qui lui a adreffé plufieurs de fes Lettres, par Mr. Dacier & par les autres habiles Critiques du fiécle. Chevreau.

MR. LE FEVRE (Tanneguy) *Normand*, mais Profeffeur de Saumur. *Tanaquillus Faber* (9).

545 C'Eft un des plus hardis, mais en même tems un des plus capables Critiques de notre fiécle. Il a fait des corrections & des notes fur *Terence*, *Lucrece*, Tan. Le Fevre.

1 ¶ Il mourut cette année-là.
2 Paul. Colom. Gall. Oriental. pag. 232. 233. 264. 265.
3 *Coftar Apolog.* contre Girac, pag. 139. edit. de 1657.
4 ¶ Voyés la note fur l'Article 293.
5 ¶ *Lifés* Rhodanthe.
6 Mort le 1. Octobre 1670. dans fa 80. année.
7 ¶ Baillet a depuis avoué qu'il s'étoit trompé lorfqu'en cet Article il a parlé de cet Auteur comme d'un homme qui n'étoit plus. Urbain Chevreau n'eft mort qu'en 1701. le 15. Février, âgé de 87. ans, 9. mois, 26. jours.
8 ¶ Perfonne n'a vû ces notes ni ces commentaires.
9 ¶ Mort le 12. Septembre 1672.

Tan. Le Fevre.

ce, *Phedre*, *Lucien* de la mort de Peregrin, *Longin* du Sublime, *Apollodore* des Dieux, sur l'Histoire diverse d'*Elien*, sur *Anacreon*, sur *Denys* d'Alexandrie surnommé le *Periegete*, sur le Panegyrique de *Pline*, sur *Justin*, *Florus*, *Eutrope*.

* Il a publié aussi deux Volumes d'*Epitres* Philologiques in-4°. [à Saumur en 1674.] Toutes les matiéres qui sont traitées dans ces Lettres, sont presque de Critique. On y voit, dit Monsieur Gallois (1), plusieurs passages des anciens Auteurs expliqués avec beaucoup d'érudition, des conjectures ingenieuses pour rétablir des endroits qui paroissent corrompus, & de belles remarques touchant l'Histoire & la Chronologie. Mais il ajoute qu'il est difficile de dire si cette Critique de Mr. le Fevre est plus avantageuse que préjudiciable aux Auteurs dont il parle. Car s'il a éclairci plusieurs endroits de leurs Ouvrages, il y a fait voir plusieurs défauts considérables, & il a même prétendu montrer que souvent ils n'entendoient pas la Langue dont ils se sont servis dans leurs Livres, ni les Auteurs qu'ils citent, & il donne pour éxemple entre les autres *Tite-Live*, *Terence*, *Aristote*, &c. Mais tout cela n'est fondé que dans ses imaginations, & sur la passion qu'il avoit de critiquer. Le même Censeur dit qu'il a porté sa Critique jusques sur l'Ecriture Sainte; qu'il a touché à quantité d'endroits dans lesquels il a changé des mots, transposé des périodes, & quelquefois ôté des lignes toutes entieres, & cela sans apporter aucune preuve de ce qu'il avance, si ce n'est qu'il lui semble que le sens en seroit meilleur & plus intelligible. Mais que ces conjectures qui peuvent être tolerées dans les Auteurs profanes sont d'une dangereuse conséquence dans l'Ecriture Sainte. Qu'il a mis dans le second Volume de ces Lettres une Comédie d'Aristophane de sa Traduction avec des Commentaires savans qu'on blâme néanmoins de trop de liberté en ce qu'il prétend découvrir certaines obscénités, dans lesquelles Aristophane avoit affecté d'être obscur.

Mr. le Fevre n'avoit pas témoigné être aussi content que les autres de cette censure, & sur quelques plaintes qu'il en fit, Mr. Galois se crût obligé d'en donner la justification dans un autre Journal (2).

Quand Monsieur le Fevre fut surpris de la mort, il songeoit à publier de nouvelles corrections & des notes sur *Eschyle*, *Sophocle*, *Euripide*, *Plaute*, & sur *Ciceron* même. Il avoit aussi promis le *Callimaque*, que Mademoiselle sa fille donna depuis en 1675. Mais la plus importante de ses promesses, dont la mort empécha l'éxécution, étoit de rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique, d'où il n'étoit sorti que par une pure legereté d'esprit, comme le témoigne Mr. Huet qui étoit son ami & son compatriote (3).

* *Titi Lucretii de rerum natura, emendationes cum notulis perpetuis* in-4°. *Salmurii 1662.* — *Notæ in Fabulas Æsopi* in-8°. *Salmurii 1657.* — *Dionysius Alexandrinus de situ Orbis* in-8°. *ibidem 1676.* — *Fabulæ ex Locmanis Arabico Latinis versibus redditæ* in-8°. 1673. *ibidem.* — *Anacreontis & Sapphonis carmina* in-8°. *ibid.* 1660. — *Æliani variæ Historiæ Gr. Lat.* in-8°. *ibid.* 1678. — *Apollodori Atheniensis Bibliotheca sive de Diis* in-8°. *ibid.* 1661. — *Plinii Panegyricus* in-8°. *ibid.* 1671. — *Dionysii Longini & Rhetoris libellus* in-8°. *ibid.* 1663. — *Phædri Fabulæ & P. Syri Mimi* in-8°. *ibid.* 1663. — *Terentii Comœd.* in-8°. *ibid.* 1671. — *Horatii* in 8°. *ibid.* 1671. — *Virgilii* in-8°. *ibid.* 1675. — *Justini* in-8°. *ibid.* 1671. — *Eutropii & Aurelii Victoris* in-8°. *ibid.* 1672. — *Luciani de morte Peregrini libellus Græc. Lat.* in-8°. *Paris.* 1653.*

Mr. ALLACCI Grec, *Leo Allatius de Chio*, *Bibliothecaire du Vatican*, mort en 1670. selon d'autres en 1669 (4).

Leo Allatius.

546 Il y a peu de Critiques qui ayent corrigé, expliqué & publié plus d'Auteurs Grecs Ecclésiastiques & Profanes de toute Profession & de tout âge, mais particuliérement de ceux qui ont écrit depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Leur grand nombre nous empêche

1 Journ. des Sav. du 3. Mai 1666.
2 Journal des Sav. du 12. Juillet. 1666.
3 P. D. Huet. de Demonstrat. Evangel. &c.
4 ¶ Leon Allazzi mourut au mois de Janvier 1669. dans sa 83. année.
5 Phil. Labbe Biblioth pag. 112.
6 Perp. de la Foi sur l'Eucharist.
7 De Apib. Urb. pag. 169. 180.
8 ¶ Mort l'an 1696.
9 ¶ Il est mort en 1716. & étoit de Déventer.

Leo Allatius. pêche de les nommer ici. On en trouvera la liste dans son Livre des *Abeilles Urbaines*, mais seulement des éditions qu'il avoit procurées jusqu'en 1632. Depuis ce tems Barthold de Nihuys ou Nihusius en fit un autre Catalogue mieux fourni, mais le plus ample est celui que le Sieur Laurens Crasso a mis au bout du premier Volume de ses éloges, quoiqu'il ne soit point parfait.

Le P. Labbe l'appelle le plus sçavant de tous les Grecs de son siécle (5), mais alors il n'en coutoit pas beaucoup pour acquerir cet avantage. Monsieur Arnaud témoigne aussi en faire de l'estime (6). Et il n'y a point de savant ni d'honnête homme parmi les Gens de Lettres qui ne l'honorât, & qui ne publiât ses louanges en toute occasion.

On voit dans celui de ses Livres que nous venons de citer un Recueil d'Auteurs célébres qui ont parlé de lui avec éloges: & un autre de ceux qui ont fait des vers & d'autres piéces à sa gloire (7), mais on peut dire que c'est peu de chose en comparaison de ce qui s'est dit & qui s'est écrit depuis à sa louange.

J. Tollius. 547 JACQUES TOLLIUS (8) donna l'Ausone de *Variorum* en 1671. mais il n'a pas entiérement contenté le Public.

Mrs. GRONOVIUS pere & fils, *d'Hambourg, le pere* JEAN FREDERIC *mort en* 1672. *le fils* JACQUES *aujourd'hui vivant* (9).

J. Fred. Gronovius. 548 IL paroît par un grand nombre de Lettres que Monsieur de Saumaise (10) a écrites au Pere qu'il étoit homme de grande Literature, qu'il étoit très-versé dans toute l'Antiquité & habile Critique. En effet sa principale occupation étoit d'éxaminer & d'expliquer les Auteurs. Monsieur Konig dit (11) qu'il passoit pour une personne de grande éxactitude dans cet éxercice.

Ce qu'il a fait sur *Seneque* le tragique est fort estimé selon Monsieur Borrich (12). Ses Commentaires sur *Tite-Live* ne le sont pas moins, il les publia en trois Volumes in-8°. en 1665. mais Monsieur Colomiez (13) juge qu'il seroit bon d'y joindre les Lettres de Monsieur son fils qui dans un âge peu avancé avoit déja, dit-il, rempli la mesure de son pere, ajoutant qu'on y trouve quantité d'endroits qui regardent la Géographie admirablement corrigés. Il a fait une Histoire longue & éxacte des Manuscrits de cet Historien, des éditions qu'on en a faites dans la suite des tems & de la liste de tous ceux qui ont travaillé par leurs notes, par leurs corrections, par leurs réfléxions, & par leurs Critiques à le rétablir & à l'augmenter (14).

Jean Frederic publia encore trois Livres d'Observations mêlées in-8°. en 1639. un Volume d'Observations Ecclésiastiques en 1651. & un autre Livre de nouvelles Observations Critiques en 1652. outre la Dissertation Critique qu'il a faite sur les cinq Livres des Silves du Poëte *Stace* qui parut en 1637, & la réfutation de ce qu'Emery de la Croix avoit écrit contre cet Ouvrage, & dont nous parlerons parmi nos masques sous le titre de Merc. Frond. Mais je ne sai pourquoi Monsieur Furetiere (15) l'a mis au rang des Pédans incommodes & des mauvais Critiques (16).

Jaques Gronovius. Monsieur GRONOVIUS le fils soutient très-bien la réputation du pere. Le Sieur Konig lui donne des éloges magnifiques, (17) & il releve le mérite des services qu'il a rendus à beaucoup d'Auteurs Grecs.

Nous avons de lui des supplemens d'endroits qui manquoient dans *Enée le Tactique*, ou de l'Art Militaire, dans *Dion Cassius*, dans *Arrien* des expéditions d'Alexandre, cela fut imprimé à Leyde en 1675. il publia en 1681. un fragment du *Stephanus* sur Dodone avec des exercitations Critiques de sa façon, il y a rapporté les trois Versions de Messieurs Tenneuil, Berkel, & Pinedo. Ce n'est pas qu'il ait crû (18) qu'elles fussent fort nécessaires, mais c'est pour les confronter ensemble, & pour faire conclure que ces sortes d'Ouvrages des an-

10 Cl. Salmas. Epistolar. pass.
11 G. M. Konig. Biblioth. V. & N. p. 365.
12 Olaus Borrich. de Poëtis pag. 57.
13 Paul Colom. Biblioth. Choisf. pag. 30.
14 Le P. Rapin préface sur le Paralléle de Thucydide & Tite-Live.
15 Voyés la note sur l'Article 518.
16 Nouv. Allegor. des troubles arrivés au Royaume d'éloquence.
17 Konigii Biblioth. Vet. & Nov.
18 Journal d'Allemagne de 1681 pag. 224. 225.

Jaques Gronovius. anciens Grammairiens n'ont pas grand besoin de Version. Et en 1682. il fit imprimer les Notes de Monsieur *Valois* l'aîné sur l'*Harpocration* à Amsterdam in-4°. Il a donné encore quelques Dissertations singuliéres, où l'on trouve une Critique savante & judicieuse.

Monsieur VALOIS (Henri) *Parisien*, mort en 1676.

H. Valois. 549 IL n'y a point de Critique qui ait fait plus d'honneur à sa Profession que Monsieur Valois, il avoit toutes les qualités nécessaires pour la bien éxercer, & il en a maintenu & augmenté même la dignité avec beaucoup d'éclat.

Son *Ammien Marcellin* fut un de ses premiers essais. Cet excellent Historien étoit estropié, corrompu & presque entiérement perdu par l'injure des tems, par la négligence & l'ignorance des Copistes, & par la témérité de certains audacieux Critiques, qui avoient pensé lui donner la mort sous prétexte de vouloir remedier à ses maladies.

Monsieur Valois y rétablit toutes choses, & expliqua les endroits difficiles dont le nombre étoit infini, il y fit un très-grand nombre de corrections savantes, heureuses, & pour la plûpart fort surprenantes, il y ajouta des notes remplies d'une érudition profonde.

Cet Ouvrage fut reçû avec de grandes approbations du Public, parce que les Antiquités Romaines de ce tems-là, les Loix & les Coutumes, les Offices de la Maison de l'Empereur, les Charges civiles & militaires &c. (1) n'avoient jamais été mieux ni plus clairement expliquées. On y a admiré, dit Mr. son frere (2), la pénétration, la force & la subtilité de son esprit, le bonheur extraordinaire avec lequel il a corrigé les endroits de cet Auteur les plus desesperés, le grand fonds d'érudition dans ses explications, la sublimité de son genie, la solidité de son jugement, la varieté & l'étenduë de sa lecture. H. Valois.

Cette édition parut en 1636. mais elle devint si rare dans la suite que Mr. Valois le jeune son frere crût rendre un grand service au Public d'en procurer une nouvelle [en 1681. in-fol.] qu'il rendit non-seulement plus exacte & beaucoup plus magnifique, mais encore plus ample par l'augmentation des secondes notes que son frere avoit faites depuis la premiere édition, des observations de Lindembroge, & des siennes particulieres, qui ne laissent rien à desirer pour la perfection d'un Ouvrage imparfait.

Les principaux d'entre ses autres Ouvrages de Critique sont ses corrections & ses notes sur les Extraits des anciens Historiens Grecs des Vertus & des Vices faits par l'ordre de *Constantin Porphyrogenete*; mais particuliérement ses observations admirables sur les Historiens Ecclesiastiques *Eusebe*, *Socrate*, *Sozomene*, *Theodoret*, *Evagre*, *Theodore le Lecteur*, *Philostorge* &c. [tous en 3. vol. Grec & Latin in-fol. 1673. 78. & 1686. chés Petit.] avec diverses Dissertations Critiques qu'il a fait imprimer à la fin de ces Volumes qui lui ont acquis une réputation éternelle.

L'on a encore ses Notes sur le Dictionnaire d'*Harpocration*, & sur l'édition de Mr de Maussac, qui ont été imprimées à Leyde en 1682. in-4°. par les soins de Mr. Gronovius le jeune qui les avoit euës du Sieur Prousteau Jurisconsulte d'Orleans; puis en 1683. dans la même Ville & dans la même forme avec la traduction de Mr. Blancard. Mr. de la Roque témoigne (3) que ces notes sont belles & savantes, & qu'elles ont quelque chose de curieux & de singulier pour ce qui regarde la délicatesse de la Poësie & de l'Eloquence Grecque, la Fable & la Geographie.

On peut voir le reste de ses Ouvrages dans une liste qu'en donne Mr. Colomiez (4)

1 Journal des Sav. du 28. Juillet 1681.
2 Had. Vales. Vit. Henr. frat. edit. Bat.
3 Jour. des Sav. du 6. Juillet 1685.
4 P. Colomes. Opuscul. Literar. *particularités.*
5 Hadr. Vales. Vit. fratr. pag. 729. edit. Bates.
6 Jacob. Gronov. epist. dedicat. Notar. Valesian. ad Maussaci Harpocrationem.
7 Vit. Vales. ad calc. Vit. vir. illustr. Bates. pag. 732.
8 ¶ Voici tout au long les paroles d'Hadrien de Valois extraites de l'endroit cité par Baillet: *Si qui Observationes suas fraude aliqua aut se inconsulto, nec permittente, sibi vindicavissent, librisque suis inseruissent, plane irascebatur, & querebatur palam. Quin etiam, si vel leve aliquid ad literas pertinens cuiquam dixisset, in voluminibus editis aut rem totam supprimi, atque præteriri; aut gratam sui mentionem fieri volebat, & se inhonoratum transmitti, ac honore qualiscumque observationis fraudari indignabatur. Suum quidem esse, quod sibi aliquando visum esset, ac venisset in mentem, res autem suas ubicumque, aut*

à

H. Valois. (4) & dans sa Vie faite par Mr. son frere, dans laquelle on apprend que tous ses Ecrits généralement sont très-estimés, comme étant remplis de la Critique la plus fine & la plus judicieuse.

En effet il connoissoit cet Art si parfaitement, qu'il en avoit composé un Traité considerable, pour faire voir quelle est son origine & son établissement, comme de la plus noble partie de la Grammaire, quelles sont ses fonctions, ses ressorts, & son utilité, & enfin qui sont ceux que les Anciens appelloient *Critiques*. Mais Mr. son frere dit (5) qu'il ne mit point la derniere main à ce bel Ouvrage, & il y a apparence qu'il est péri & supprimé dans l'obscurité chés sa Veuve.

Mr. Gronovius qui avoit fait une amitié particuliere avec lui, prétend (6) qu'il y a peu d'Auteurs qu'il n'ait vûs, & ausquels il n'ait fait quelque bien par sa Critique, sur tout parmi les Grecs; qu'on doit le considerer dans la République des Lettres, comme cet ancien Hercule qui étoit honoré en qualité de Liberateur du Genre humain parce qu'il n'y a point de monstres nés dans la barbarie des siecles posterieurs qu'il n'ait aisément défaits, quelques terribles qu'ils eussent été aux plus hardis d'entre les Critiques d'avant lui. Il dit que son grand talent étoit de rétablir les endroits les plus perdus, qu'il expliquoit par tout ce qu'il y avoit de plus beau dans l'Antiquité pour l'Histoire, la Fable & les belles Lettres. Il ajoûte qu'il avoit montré & tracé le grand chemin à la veritable & à la belle érudition qui est bien differente de celle qu'on puise dans les Ecoles, & qui ne s'y acquiert que d'une maniere fort séche & fort sterile.

Mais ce flambeau n'étoit pas toujours sans fumée. Quelques-uns remarquent dans ses Ecrits un air un peu imperieux & chagrin, & qui fait connoitre un esprit rempli de lui-même. Ce qui revient assés avec la peinture que Mr. son frere nous en fait dans sa Vie en ces termes (7). H. Valois.

„ Quand il avoit dit à quelqu'un la „ moindre chose concernant les belles „ Lettres ou quelque autre Science, il „ vouloit non-seulement qu'on lui en sût „ gré, mais même qu'on lui en témoignât „ des reconnoissances publiques dans les „ Livres qu'on imprimoit, & qu'on le fît „ toujours avec de grands éloges, quoique souvent il n'eût dit qu'un mot en „ passant. Il s'attribuoit arrogamment „ (8) tout ce qu'il avoit vû ou qui lui „ étoit jamais venu dans l'esprit, & il vouloit s'en rendre tellement le Maître & „ le Proprietaire, que quand il voyoit „ dans les Ecrits des autres quelques-unes „ de ces pensées ou de ces mots qu'il s'imaginoit sottement venir de lui, il se „ mettoit tout de bon en colere de ce „ qu'on ne lui en rendoit point l'hommage, & qu'on ne chantoit pas ses louanges comme il le demandoit.

„ En quoi son frere le condamne avec „ d'autant plus de raison qu'il étoit d'ailleurs fort avare d'éloges selon lui, & „ que par une basse jalousie il rendoit rarement, dit-il, toute la justice qui étoit „ dûë aux autres Savans. Il ne trouvoit „ presque rien à son goût, tant il étoit „ délicat & difficile, & quand il étoit obligé de reconnoître qu'il y avoit quelque „ chose de bon dans un Livre, jamais il „ ne l'approuvoit universellement. Il „ louoit fort peu & blâmoit beaucoup, „ il aimoit fort à juger & à controller „ les Ecrits d'autrui, mais il ne pouvoit „ souffrir qu'on trouvât la moindre chose à redire aux siens, & qu'on se donnât la liberté d'y rien reprendre, prétendant que la plûpart de ceux qui se „ mêlent de censurer les Ouvrages des „ autres, ou n'y entendent rien, ou suivent leur passion particuliére, & se promettant sans doute que personne ne „ seroit assés hardi pour le mettre de ce „ nombre.

550

à quocunque intercepta essent, jure ab se repeti posse arbitrabatur. In quo sane accidit aliquando, ut amicos & quosvis alios eruditos Scriptores, falso ac sine causa suspectos habeamus, accusemusque plagii. Quis enim, quantumvis doctus, negare ausit, id quod observavit, aut à nemine antea observatum fuisse, aut ab aliquo alio sibi incognito, eodem tempore observari potuisse: ita de suis similibus judicare, est hominis aut nimium ingenio suo confidentis, aut nimium diffidentis alieno. Je demande avec Ménage s'il y a dans tout ce discours quelque expression qui revienne à ces paroles injurieuses: *s'attribuoit arrogamment* & *s'imaginoit sottement*, lesquelles Baillet allégue comme dites par Hadrien de Valois en parlant de son frere? Il ne faut pas s'étonner après cela des ïambes d'Hadrien de Valois rapportés page 17. du tome 2. de l'Anti-Baillet. Le fils de l'Auteur ne les supprima dans les Poësies de son pére, & n'en parla, comme il a fait page 207. du Valesiana: que par politique à cause des Patrons de Baillet.

F. Delfau. 550 DOM FRANCOIS DELFAU, Benedictin, qui avoit commencé l'édition des Oeuvres de S. Augustin. Voyés ci-après au titre de Dom Thomas Blanpain.

Il fut noyé l'an 1676.

JEAN PRICÆUS Anglois, *mort Catholique en* 1676.

J. Pricæus. 551 C'Est un des meilleurs Commentateurs & des plus habiles Critiques de ces derniers tems au jugement de Mr. Colomiez (1), qui dit qu'il étoit d'une vaste Literature & d'un grand jugement.

Il a reçû des éloges tout extraordinaires des plus célébres Protestans du siécle, entre autres de Messieurs Sarrau, Usserius, Heinsius, Selden, Vossius, Morus &c. sans parler de divers savans Catholiques qui ont aussi témoigné l'estime particuliere qu'ils en faisoient. On a de lui des notes sur la Metamorphose d'*Apulée* imprimée à Goude en 1650. in-8°. & sur l'Apologie du même Auteur à Paris 1648. in-4°. à l'occasion desquelles le même Critique dit que si nous avions toutes les Oeuvres d'Apulée commentées par Pricæus, nous nous passerions aisément de ses autres Commentateurs.

Il a fait encore un bel Ouvrage d'Observations Critiques sur le Nouveau Testament & sur les Pseaumes; mais nous en parlerons ailleurs.

Il avoit aussi beaucoup travaillé sur *Aulu-Gelle*, & sur divers autres Auteurs. Il se fit Catholique à Florence & mourut à Rome.

Mr. LE PRIEUR (Philippes) *Prio-rius.*

Le Prieur. 552 IL a retouché les éditions de *Tertullien* [in-fol. à Paris 1675.] & de S. *Cyprien* [in-folio à Paris 1666.] faites par Mr. Rigaut, il y a ajoûté quelques notes des autres & les siennes même avec ses argumens; & son travail a été fort bien reçû du Public. Il s'est encore fait connoître par son Traité des Formules de Lettres Ecclésiastiques, [sous le titre *Philip. Priorii Dissertatio de Literis Canonicis, cum Appendice de Tractoriis & Synodicis* in-8°. *Paris.* 1675.] Mais il s'est caché pour écrire contre le Sieur de la Peyrere, & nous pourrons le découvrir ailleurs.

Le P. DE POUSSINES (2) ou POSSIN (Pierre) Jesuite, de *Narbonne*, né en 1609.

553 CE Pere a fait des corrections & des notes sur un grand nombre d'Auteurs Grecs qui ont vécu sous les Empereurs Chrétiens, entre autres sur *Nicetas*, le Sophiste *Polemon*, S. *Nil*, l'Empereur *Leon*, *Anne Comnene*, *Theophylacte*, S. *Methodius*, les Actes de Sainte *Perpetuë*, &c. *Nicephore Bryenne*, *Pachymere* avec six Livres de savans Commentaires; une *chaîne* de Peres Grecs sur Saint Marc en 1678. quelques Auteurs *Ascétiques*, & diverses autres piéces, dont on peut voir le Catalogue jusqu'en 1675. dans la Bibliothéque du P. Sotwel. Il fait paroître par tout beaucoup d'érudition & beaucoup de connoissance des affaires Ecclésiastiques & Civiles de l'Empire d'Orient. Il n'y a presque aucun de tous ces Auteurs, dont il n'ait fait aussi la Traduction. P. Poussines.

THOMAS PINEDO (*Juif*) *Portugais.*

554 ON imprima en Hollande en 1678. [*in-fol.*] ses notes sur le *Stephanus* de Bysance avec sa version. Mais il n'y a rien de fort rare ni dans ses conjectures, ni dans ses remarques. Il y fait paroître quelque lecture, mais elle est assés triviale, & il ne nous apprend rien de particulier. Pour ce qui est des corrections & des conjectures, outre que Pinedo en doit une bonne partie à Jean *Hartungus*, qu'il n'allégue que rarement, il y en a peu qu'on puisse nommer heureuses & de la force de celles des Léopards, des Scaligers, des Maussacs, & des Saumaises. C'est le jugement qu'en fait Mr. Colomiez dans sa Bibliothéque choisie, page 46. 47. T. Pinedo.

MR.

1 P. Colomiez Biblioth. Choisi. pag. 136. 138.

2 ¶ Pierre Poussines, sans *de*, étoit son vrai nom.

3 ¶ Il falloit écrire *Iamblique*. Voyés la note sur l'Article 193.

Mr. GALE (Thomas) Anglois.

T. Gale. 555 SEs Notes Critiques sur le *Jamblique* (3) qu'il traduisit, & qu'il publia en Grec & en Latin l'an 1678 sont fort savantes, suivant le témoignage qu'en rend l'Auteur du Journal du 6. *Mars* 1678.

Le P. COMBEFIS Jacobin (François), mort en 1679.

Combefis. 556 C'Etoit un Critique très laborieux & diligent, qui avoit une industrie particuliére pour déterrer les Manuscrits, & quoiqu'au sentiment de nos plus judicieux Critiques, il n'eût pas toujours tout le discernement qu'on auroit souhaité, on ne laisse pas de tirer beaucoup d'utilité de ses Notes & de sa Critique. Et quand nous n'aurions que les Monumens Ecclésiastiques d'un si grand nombre d'anciens Auteurs dont il a procuré l'édition, la République des Lettres lui aura toujours des obligations immortelles.

Les principaux Auteurs dont il nous a donné des Fragmens ou des Traités entiers sont *Joseph*, S. *Hippolyte* le Martyr, S. *Methodius*, S. *Clement* d'*Alexandrie*, S. *Irenée*, S. *Epiphane*, *Severien de Gabale*, S. *Nil*, *Arsene*, *Hyperichius*, *Nicetas* le Patricien, *Nicetas* de Paphlagonie, *Photius*, *Alexandre* de Lycople, *Didyme* d'Alexandrie, *Manuel Calecas*, *Jean* de Cyparisse, *Gregoire Palamas*, *Constantin* Porphyrogenete, *Procope*, S. *Germain* Patriarche de Constantinople, S. *Nicephore* aussi Patriarche, avec d'autres piéces anonymes qu'il a traduites & expliquées par des Commentaires. Il en publia quelques-unes à Paris en 1664. in-4°. sous le nom de Recueil de piéces concernant l'Histoire de Constantinople, & il fit des autres un Volume in-folio qui parut à Paris en 1678. sous le titre d'augmentation de la Bibliothéque des Peres Grecs.

Il avoit déja donné en 1644. ses notes sur les Ouvrages de S. *Amphiloque* d'Icogne, de S. *Methode* de Patare, & d'*André* de Crete. Et en 1645. il mit au jour les défenses des Notes & des Scholies de S. *Maxime* sur S. Denys l'Hierarchique. Combefis.

Ce qu'il fit sur quelques Homélies de S. *Astere* & de quelques autres Anciens, parut avec son Histoire des Monothélites l'an 1648. en Grec & en Latin en deux Volumes. Et ses notes sur la Chronographie de *Théophane*, & sur les Vies des Empereurs par *Leon* furent imprimées en 1655. sans parler du gros Recueil des Sermons des Peres qu'il a appellé *Bibliothéque des Prédicateurs*, & qui parut avec une augmentation en deux parties l'an 1672. en huit Volumes.

Au reste le P. Combefis s'étoit si fort appliqué à l'étude des Peres Grecs, que peu de gens le surpassoient dans l'intelligence de leurs Ouvrages. Mais il avoit un attachement particulier pour S. *Basile*, dont il avoit tâché d'imiter la conduite & la sainteté pendant sa vie, (4) aussi étoit-il encore meilleur Religieux que bon Auteur. Son dernier Ouvrage est la revision des Oeuvres de S. *Basile*, & ce qu'il en avoit fait parut en 1679. in-8°. en deux Volumes. Il en corrigea le texte & les versions aussibien que les diverses éditions qu'on avoit faites des Oeuvres de ce Saint jusqu'alors, & y ajouta des Notes.

Mr. HEINSIUS le fils (Nicolas), mort en 1681.

557 SOn *Prudence* [en 1667. à Amsterdam in-12.] est le meilleur de tous ceux qu'on avoit donnés jusqu'alors: & le Public a jugé la même chose de son *Claudien*, qu'on a préféré même à celui de Barthius, & dont la seconde édition est beaucoup plus éxacte que la premiére, [en 1650. à la Haye in-12.] Néanmoins Monsieur Gallois dit que (5) toutes ces remarques de Monsieur Heinsius ne servent presque qu'à rendre raison de ce qui a été changé dans le texte. Nicolas Heinsius.

Il a employé trente ans à revoir *Virgile*, & à y corriger les fautes que les Copistes y ont laissé glisser, les commentaires qu'il a préparés sur cet Auteur ne sont pas encore au jour. Il a aussi travaillé sur les autres Poëtes avec autant d'application & d'éxactitude, quoiqu'il y ait mis beaucoup moins

4 Journal du 21. Août 1679.

5 Journ. des Sav. du 11. Janvier 1666.

Nicolas Heinsius. moins de tems. Cependant à la mort il désavoua tous ses Ouvrages, & témoigna le regret qu'il avoit de laisser après lui ce qu'il appelloit les *Monumens de sa vanité*.

Il a été loué & honoré par la plûpart des Savans du tems, Monsieur Feller (1) l'appelle le Cigne de la Hollande. Monsieur de la Roque (2) dit que c'étoit un homme d'un caractére aisé, d'un naturel heureux, & d'un esprit doux & honnête; qu'il écrivoit avec pureté & avec politesse; que c'est particuliérement en défendant son pere qu'on voit triompher son esprit, & que la bonté de son cœur paroît toute entiére. Car s'abandonnant à toute la force de son éloquence, il fait, mais avec modération, le procès à ces Ecrivains qui attendent la mort de leurs rivaux pour les décrier. Il (3) dit qu'il n'a pas à craindre le même sort pour ses Ouvrages, & que lorsqu'on a autant de discernement, de bon goût & d'éxactitude qu'il en avoit, on est à couvert de la plus sévére Critique.

* *Prudentius Aurelius Clemens cum notis Nic. Heinsii* in-12. *Amstel.* 1667. — *Claudianus* (*Claudius*) *cum notis ejusdem* in-12. *Lugd. Bat.* 1650.

LE P. GARNIER (Jean) Jesuite, mort à Boulogne la Grasse en 1681. le 26. Octobre.

J. Garnier. 558 CE Pere avoit acquis la réputation d'un des plus savans hommes de sa Compagnie. Il avoit une grande connoissance de l'Histoire Ecclésiastique, & Mr. de la Roque dit que les remarques Critiques qu'il a faites sur ces matiéres sont ce qu'on estime le plus entre ses Ouvrages (4). C'est lui qui a donné le *Julien* d'Eclane ou Fricento en Campanie fameux Pélagien, avec des notes de Critique [in-8°. à Paris 1673.] l'Ouvrage de *Liberat* Diacre de Carthage appellé l'*Abregé ou l'état de la Cause des Nestoriens & des Eutychiens* [in-8o. à Paris 1675] & le Journal des Papes, dit *Liber Diurnus Pontificum Romanorum* [in-4°. 1680.]

Il a publié aussi le *Marius Mercator* avec des Commentaires [*in-fol.* Paris 1673.] J. Garnier. que Mr. Gallois (5) dit être savans & de grande recherche, non-seulement pour les tems ausquels les choses que traite Mercator sont arrivées, mais encore pour les passages des Peres, & les autres autorités qu'il a crû devoir fournir pour confirmer ce qui avoit besoin de preuve. Cette édition est beaucoup plus ample & plus compléte que celle de *Rigberius* (6), parce que celle-là a été faite sur un excellent Manuscrit de l'Eglise de Beauvais, & celle-ci sur un du Vatican qui étoit moins ample. Mais le Pere Garnier pour avoir voulu nous faire un trop grand présent, a mis son Mercator presque hors d'état d'être lû, l'ayant enfoncé dans ses vastes Commentaires qui ont rebuté le Public, & l'ont fait courir après le Mercator de Rigberius, lequel quoique moins achevé, n'étant qu'un petit volume in-seize, semble avoir supplanté l'autre qui est en deux volumes in-folio.

Ce *Rigberius*, que nous démasquerons ailleurs, *n'ayant pas voulu se faire connoître par cet Ouvrage, nous n'avons* pas crû devoir le mettre à son rang, & sous son véritable nom. C'est pourquoi nous nous contenterons de dire ici que ses notes sont estimées très-savantes & très-judicieuses, & que c'est uniquement ce qui a rendu considérable son édition qui fut faite à *Bruxelles* en *1673.* quoiqu'il y manque un *assés bon nombre de piéces ou extraits qui sont dans celle du P. Garnier*, laquelle est d'un tiers plus ample sans y comprendre les Commentaires. Il faut remarquer aussi que celle de Rigberius est moins correcte en quelques endroits, ce qui ne vient que du défaut de son Manuscrit, & qu'elle est récompensée par d'autres circonstances qui l'ont fait préférer à l'autre.

Mais de tous les Ouvrages de Critique du P. Garnier, Mr. de la Roque prétend (7) qu'il n'y en a point qui lui fasse plus d'honneur que les savantes Notes qu'il a faites sur le Supplément des Oeuvres de *Théodoret* [*in-fol.* 1684.] pour faire connoître le caractére de l'esprit de ce

1 Joach. Fell. Journal d'Allemagne 1682.
2 Journ. des Savans du vingt-deux Mars 1682.
3 ¶ Cet *il*, c'est *Mr. de la Roque.*
4 Journ. des Sav. du 15. Mai 1684.
5 Journ. du 1. Janvier 1674.
6 ¶ C'est le P. Gabriel Gerberon Bénédictin.
7 Journal du 15. Mai 1684. *ut supra.*

J. Garnier. ce Pere, sa conduite, l'adresse de ses expressions pour insinuer sa doctrine dans les esprits, & les cinq Dissertations Critiques qui font une partie assés considérable de ce Volume. Et il ajoute que ce Livre est le plus juste, le plus éxact & le plus accompli de tous ceux qu'il nous a laissé. Néaumoins comme il avance diverses choses qui paroissent préjudiciables à la haute réputation de Théodoret, qui étoit non-seulement un des plus savans hommes, mais encore un des plus grands Saints, & un des plus capables & des plus judicieux Prélats de toute l'Eglise de son tems, il ne faut pas s'étonner si plusieurs Critiques d'aujourd'hui ne donnent pas entiérement les mains à tout ce qu'il en dit: hors ce qui regarde sa brouillerie avec S. Cyrille au sujet de Nestorius & de Jean d'Antioche. Le nombre des Censeurs qui ont trouvé a redire à divers endroits des Notes qu'il a faites sur tous ces Auteurs n'est pas fort petit, & il fut encore augmenté depuis quelques années par quelques-uns des plus savans Critiques des pays étrangers.

Le P. LUPUS, ou WOLFS (Chrêtien) Ermite Augustin, d'*Ipres*, mort en 1681.

Le P. Lupus. 559 IL nous a donné des notes & des scholies sur les Canons & les Décrets des *Conciles* en cinq volumes; de doctes Commentaires sur le Livre des Prescriptions de *Tertullien*; les Actes concernant le Concile d'*Ephèse* & le *Nestorianisme* avec un volume de Commentaires; les Lettres de *Saint Thomas* de Cantorbie, mais sans notes, & d'autres Ouvrages qui ne regardent point notre sujet.

Il fait paroître dans tous ses Ecrits beaucoup de lecture & de pieté; mais quelquefois assés peu de discernement. Il a été refuté par le P. Garnier en bien des rencontres & par divers autres Critiques: & selon toutes les apparences il le sera encore davantage dans la suite.

Le P. Sabathini qui a fait sa Vie, dit que son style est plus savant que poli; c'est-à-dire qu'il a négligé les expressions & les mots pour ne s'attacher qu'aux choses. Le P. Lupus.

* *Synodorum Generalium ac Provincialium Decreta & Canones, scholiis & notis* v. *vol.* in-4°. *Lovanii* 1665. — *Collectio variarum Epist. pertinentium ad Concil. Ephesinum* II. *vol.* in-4°. *Lovanii* 1652. — *In Tertulliani Librum de præscriptionibus adversus hæreticos, cum notis* in-4°. *Bruxellis* 1675. — *De Appellationibus ad Ecclesiam Romanam* in-4°. *Moguntiæ* 1681. *

Mr. OYSEL (Jacques).

560 IL donna en 1666. ses Commentaires & ses corrections sur *Aulu-Gelle* conjointement avec ceux de Thysius qui avoit commencé cet Ouvrage. Il y réussit assés bien au gré du Public; mais nous parlerons encore de lui parmi les Médaillistes. J. Oysel.

Le P. CHIFFLET (Pierre François), Jesuite, mort vers l'an 1682 (1).

561 IL fit imprimer les Oeuvres, de *S. Fulgence*, de *Ferrand* le Diacre, & de *Crisconius* avec ses notes en 1649. [*in*-4°. à Dijon.] Depuis ce tems-là, il donna en 1656. divers Opuscules d'*Alcuin*, de *Raban*, de *S. Fulgence*, & de quelques *Anonymes* avec des notes, [*in*-4°. à Dijon.] Il publia les Oeuvres de *Victor* de Vite & *Vigile* de Tapse; [*in*-4°. à Dijon 1664.] Et peu de tems avant sa mort il donna l'Histoire de *Bede* avec quelques monumens concernant l'Histoire de la premiére Race de nos Rois, entre autres une Vie de Sainte Geneviève faite par un Anonyme, qu'on vouloit bonnement nous faire passer pour un Auteur fort ancien, & dont on a publié depuis une traduction Françoise faite par le Pere Lallemant. P. Franç. Chifflet.

Au reste le P. Chifflet étoit tout-à-fait bon homme, qui ne manquoit pas d'érudition, & avoit grande connoissance des tems ausquels ont vécu les Auteurs qu'il a publiés, on lui auroit souhaité un peu plus de discernement & d'éxactitude.

Mr. Le Brun loue les remarques Critiques qu'il a faites sur S. *Paulin* [*in*-4°. à Dijon 1662.]

Mr.

1 ¶ Il mourut le 11. Mai 1682. âgé de 92. ans.

Mr. DE GOUSSAINVILLE (Pierre), mort en 1683.

Goussainville. 562 LEs notes que nous avons sous son nom dans la derniére édition de *S. Gregoire* le Grand sont savantes, judicieuses & assés hardies en certains endroits. Les corrections du texte sont éxactes & marquent un grand fonds de Critique, ayant été faites sur un grand nombre de bons Manuscrits. De sorte que quoique le Sieur de Goussainville ait procuré cette édition de l'an 1575. [en 3. vol. *in-fol.* à Paris] il est visible qu'il n'a point pû tout seul éxécuter un dessein qui a eu tant de succès.

Et puisqu'il n'est plus au monde, nous pouvons sans craindre de faire peine à personne, nommer ceux qui ont eu le plus de part à cet Ouvrage, & qui l'ont généreusement assisté, comme sont Mr. *Julien*, Mr. *Bigot*, Mr. *De Tillemont*, Mr. *Du Bosquet* Evêque de Montpellier, le P. *Gyvez* Chanoine Régulier, Dom Jean de *Lannoy*, & Dom Jean *Sacqu'espée*, tous deux de l'Ordre de Cisteaux; Mr. le Cardinal *Bona*, Mr. *Le Tonnellier* Chanoine Regulier de Saint Victor, & quelques autres qui ont pris la peine de recueillir les diverses Leçons de leurs Manuscrits pour les communiquer à celui qui prenoit le soin de l'édition.

Et pour ce qui est de l'Auteur des Notes sur les Epitres & les Dialogues, nous en parlerons parmi les Ecrivains déguisés sous l'Anagramme d'*En Lilium*.

Nous sommes encore redevables à Mr. de Goussainville de l'édition des Oeuvres de *Pierre de Blois*, qui parut in-folio avant celle de Saint Gregoire [en 1667.]

Dom LUC DACHERY, Benedictin, mort en 1685.

Luc Dachery. 563 L'An 1648. il donna le *Lanfranc* avec ses notes & une appendice, & le *Guibert* en 1651. qu'il accompagna de quelques additions, outre ses notes & une appendice. Et dans les années suivantes il publia le célébre Recueil de Piéces & Traités faits pour la plûpart depuis la décadence de l'Empire Romain en Occident. Nous en avons treize Volumes in-4°. sous le titre de *Spicilége* ou Glanes, quoique ce soit la recolte d'une moisson assés abondante. Les Préfaces & les petites notes sont assés connoître l'érudition de leur Auteur, & son habileté dans la véritable Critique & dans la connoissance de l'une & de l'autre Histoire & des Antiquités Ecclésiastiques. Il semble qu'on lui doive encore une partie du travail Critique qui paroît dans les premiers Volumes des Actes des Saints de l'Ordre de Saint Benoît, le *Grimlaïc*, & quelques Ouvrages Ascétiques qu'il a publiés séparément, où sa pieté n'éclate pas moins que son savoir. C'est le jugement qu'en font tous ceux qui par justice & par reconnoissance ont fait connoître au Public *l'utilité qu'ils ont retirée de ses travaux (1)*.

Mais plusieurs estiment qu'on *ne peut* pas louer Dom Luc, que ces louanges ne rejaillissent sur ses amis, dont la diligence & les bons offices ont beaucoup contribué à le faire parvenir au rang qu'il tenoit parmi les gens de Lettres, & il est assés inutile de dissimuler qu'il doit une bonne partie de sa réputation aux secours & aux assiduités de quelques-uns de ses Confreres, & particuliérement de Dom Jean Mabillon.

Mr. MENAGE (Gilles) d'*Angers*, aujourd'hui vivant (2).

Menage. „ 564 MR. Costar (3) dit que pour consulter les Oracles il faut s'adresser aux Saumaises, & aux *Ménages*, „ qui sont les Gardes-Trésors de l'Antiquité, & qui voyent si clair dans les „ plus noires ténébres des Histoires & des „ Fables les plus éloignées, qu'il semble qu'ils

1 Mr. du Cange Préfat. Glossar. p. 72. num. 80. & la plûpart des Critiques d'aujourd'hui.

2 ¶ Il est mort le 23. Juillet 1692. dans la 79. année de son âge.

3 Costar dans ses Entretiens avec Voiture pag. 16.

4 G. Men. préf. sur Malherbe.

5 L. Maimb. Schism. des Grecs Livre 5. pag. 543. édit. in 4.

6 Jo. Pearson. Epist. dedic. ad Car. II. Regem Angl. in Laërt.

à 7 ¶ Voici le fait. Ménage qui, après avoir été Avocat, prit le petit colet, ayant des pensions considérables sur des Bénéfices étoit appellé, suivant la coutume, l'Abbé Ménage, ce que Pearson Evêque de Chester prenant à la lettre, & s'imaginant que l'Abbé Ménage dont il connoissoit d'ailleurs le *mérite*, étoit un Prélat d'importance, le traita d'*ingens Ecclesiæ Gallicanæ Ornamentum* dans l'Epitre par laquelle il

Menage. „ qu'ils ayent été de tous les siécles & de „ tous les regnes. Mr. Ménage dit de „ lui-même (4) qu'il n'y a guéres d'hom- „ mes *savans* dans l'Europe qui ne lui „ ayent donné dans leurs écrits des témoi- „ gnages de leur estime, & que plusieurs „ même d'entre eux lui ont fait l'honneur „ de lui adresser de leurs Ouvrages. Que „ néanmoins tous ces témoignages d'esti- „ me de tant de grands hommes sont beau- „ coup moins avantageux à sa réputation „ que les injures que je ne sai combien de „ petits Envieux ont publiées contre lui „ dans leurs Rhapsodies; & que les libel- „ les qu'on a faits pour le diffamer lui sont „ infiniment plus glorieux que tous les Li- „ vres qui ont été faits à sa louange.

Un Auteur célébre de nos jours (5) dit, qu'il est le Varron des François. Mr. Pearson Evêque Anglois (6) l'appelle le grand Ornement de l'Eglise Gallicane. Et comme il ne paroît pas que Mr. Ménage ait jamais rien fait à l'usage & à la gloire de l'Eglise *Gallicane* dans aucun de ses Ouvrages, il y a apparence que ce Prélat Protestant a eu égard à son Bénéfice (7), parce que c'est l'endroit par où Mr. Ménage a rapport à l'Eglise Gallicane.

Entre ses Ouvrages de Critique nous avons ses notes & ses Observations sur Mr. de *Malherbe* [*in*-8°. à Paris 1666. & 2. édition *in*-12. 1689.] Mais sa modestie lui fait dire qu'il n'en a pas de lui-même une opinion fort avantageuse, parce que ce ne sont que de petites questions de Grammaire & de Grammaire Françoise (8).

Celles qu'il a faites sur *Diogène Laërce* sont fort savantes au jugement de Mr. Pearson & de plusieurs autres, mais elles sont pleines de fautes de la maniére qu'elles ont été imprimées à Londres en 1664. & l'Auteur en faisoit espérer dès-lors la correction dans une nouvelle édition (9) qu'on dispose actuellement en Hollande, [elle a été imprimée en 2. volumes *in*-4°. en 1692.]

Mr. Casaubon le jeune reconnoît néanmoins (10) que ces Observations sont non seulement pleines d'érudition, mais aussi qu'elles sont d'une grande éxactitude, & d'un prodigieux travail. Mr. Borrichius en juge de même (11), & il rejette sur ceux qui ont travaillé à cette édition les diverses fautes qui s'y sont glissées. Menage.

Mr. D'HEROUVAL (Antoine de Vion) (12).

565 CE seroit ici le lieu de parler de cet excellent Homme, si le mépris de la gloire & de la vaine réputation ne l'avoit empéché de rien produire au jour par lui-même; mais on peut dire qu'il a été & qu'il est encore l'ame de ce corps célébre de tant d'illustres Critiques ausquels il a fourni ses lumiéres & toutes sortes de Manuscrits avec tant de zele & de succès pour le bien public. D'Herouval.

Mr. Du Cange, dans la Préface sur l'Histoire de Saint Louis par le Sire de Joinville, dit que „ tous les Livres des Savans de ce siécle publient son mérite, „ sa belle curiosité, & son humeur obli- „ geante. Il importoit, continuë-t-il, à „ l'Empire des Lettres, qu'il y eût quel- „ qu'un qui succedât aux fameux Messieurs „ Pithou, Du Puy, de Peiresc, & autres „ grands Personnages pour secourir ceux „ qui écrivent. C'est ce que fait aujour- „ d'hui, dit-il, Mr. d'Herouval avec tant „ de succès, qu'on peut dire, que com- „ me rien n'échappe à sa diligence & à son „ éxactitude, personne n'entreprend au- „ cun Ouvrage qui ne tire de lui de quoi „ l'enrichir. Il a ce bonheur qui semble „ lui être tout particulier, qu'il n'y a rien „ de si caché dans les Bibliothéques qu'il „ ne découvre, rien de curieux dans la „ Chambre des Comptes de Paris, dans „ les Registres du Parlement, & dans les „ Archives des Monastéres, dont il n'ait „ une parfaite connoissance, & qu'il ne „ déchiffre avec grande facilité.

Mr.

¶Il dédia le Diogène Laërce de l'édition de Londres au Roi Charles II. d'Angleterre, l'an 1663.

8 Le même Men. sur Malh. préf.

9 Ægid. Menag. præfat. in Observat. Laërtii.

10 Meric. Casaub. præfat. ad suas notas in Laërtium.

11 Olaus Borrichius de Poëtis pag. 116.

12 ¶Il mourut le 23. Avril 1689. dans sa 83. année.

Voyés Mr. Petit Epitr. dédicat. du Pénitent, de Théodor. de Cantorb.

Voyés Dom Luc Dachery.

Mr. Baluze en divers endroits.

Mr. Du Cange Præfat. Glossar. Lat. num. 80. pag 73.

Le même, Préface sur la Vie de S. Louis par Joinville.

Mr. HERMANT (Godefroy) Chanoine de *Beauvais* (1).

Hermant. 566 IL étoit le plus jeune des Critiques qui travailloient à l'edition de la grande Bible Polyglotte de Paris ; mais il n'étoit pas le moins habile ni le moins expérimenté. Il étoit connu dès-lors pour un homme très-versé dans la connoissance des Langues, des Antiquités Ecclésiastiques & Profanes, & de tout ce que les belles Lettres ont de plus caché & de plus estimable, au jugement de Mr. le Président le Jay (2).

Depuis ce tems-là, il a employé ses talens à servir l'Eglise par des Ecrits Historiques & Théologiques, plutôt qu'à corriger, à expliquer ou à publier les Auteurs, quoiqu'il n'ait jamais manqué d'assister les autres Critiques en toutes les occasions qu'il a eües d'examiner & de déchiffrer les Manuscrits de son Eglise, qu'il leur a communiqués de tems en tems (3.), comme il paroît par les différens témoignages de sa reconnoissance de tous ces Auteurs (4).

On pourroit rapporter encore ici les Remarques qu'il a faites sur les Traités Ascétiques de Saint *Basile*, & qu'il a publiés avec sa Traduction, mais elles regardent plus la Discipline & les Antiquités Ecclésiastiques que la Critique de Grammaire. Nous avons déja parlé de lui dans la premiére partie de ce Recueil.

Mr. FELL, (5) Evêque d'Oxford (Jean.) & Mr. PEARSON (6) Evêque de Chester (Jean.) Protestans *Anglois*.

Fell, & Pearson. 567 CEs deux Messieurs ont donné la derniere édition des Oeuvres de Saint *Cyprien*, dans laquelle ils ont changé l'ordre d'Erasme & de Pamelius pour les Epitres, mais ils ont mis aux marges le nombre qui est dans leurs éditions pour ne point faire de confusion. Ils ont ajouté au bas des pages plusieurs differentes leçons de quantité de Manuscrits ramassés de toutes parts avec quelques remarques savantes de Mr. *Fell*, dont l'habileté est connuë des Gens de Lettres ; ils y ont aussi entremêlé presque toutes celles de Mr. Rigault. Pearson.

Les Annales de la Vie de Saint Cyprien sont de Mr. *Pearson*, & quoique le Public eût témoigné beaucoup de satisfaction de ce qu'avoient fait sur ce sujet Pamelius, Baronius & Mr. Lombert, on prétend néanmoins que ce Critique l'emporte sur eux pour l'éxactitude, aussi est-il venu après eux pour pouvoir les observer (7).

Après tous les soins de tant de Savans Hommes qui ont corrigé, expliqué & publié les Oeuvres de Saint Cyprien, il semble que le Public devoit être pleinement satisfait, & qu'il ne devroit avoir plus rien à desirer. Néanmoins on nous en fait esperer bien-tôt une nouvelle édition de la main d'un des plus doctes Critiques de Paris (8), qui nous fera connoître par son excellence que les précedentes n'ont point été portées au dernier degré de la perfection que demande un Ouvrage de cette conséquence.

Mr. Pearson avoit déja donné ses notes & corrections sur *Hiéroclès* le Philosophe, & sur *Diogéne Laërce* (9), outre les défenses des Lettres de Saint *Ignace*, qui lui ont acquis une merveilleuse réputation malgré les Puritains de son pays & du nôtre.

* *Pearsoni (Joannis) Vindiciæ Epistolarum Ignatii* in-4°. *Cambrig.* 1672. — *Hierocles de Providentiâ & fato, cum Prolegomen. Joan. Pearsoni, &c. Gr. Lat.* in-8°. *London.* 1673. — *Opera Chronologica & Lectiones in Acta Apostolorum* in-4°. *Lond.* 1688. *

Mr. VOSSIUS le fils, (Isaac) Chanoine de *Vindsor en Angleterre* (10).

568 IL y a long-tems que ce Critique est en reputation, & qu'il a mérité les éloges que lui ont donné les premiers hom- Isaac Vossius.

1 ¶ Il mourut le 11. Juillet 1690. âgé de 73. ans & 5. mois.

2 V. Præfat. edition. Bibliot. Polyglott. Guid. Mich. Le Jay.

* Lisés *Mr. le Jay.* Baillet a reconnu dans ses *Corrections* qu'il ne falloit pas confondre Nicolas le Jay Premier Président au Parlement avec Gui Michel le Jay qui est mort Doyen de Vezelai.

3 Mr. Baluze dans les Capitulaires, &c.

4 Dom J. Mabillon, de re Diplom. Analect. & alibi.

D. Th. Blancpain, *edition. S. August. & alii.*

5 ¶ Mort l'an 1686

6 ¶ Mort la même année.

hommes du siécle tels que Grotius, de Saumaise, Allatius, & Thomas Bartholin, qui l'admiroient dans sa jeunesse comme étant déja une merveille d'érudition & d'esprit. Et ceux qui ont eu occasion d'en parler après eux ont encore encheri sur leurs témoignages.

Monsieur Colomiez (11) a recueilli ces éloges avec soin, & n'a point laissé échapper d'occasions propres à faire connoître le rang que Mr. Vossius tient dans son esprit, & ce zele & cet empressement a donné lieu à un Ecrivain moderne de leur Communion (12) d'en médire; & de le taxer d'interêt & de bassesse, comme s'il avoit voulu payer en cette monnoie ce qu'il doit à Mr. Vossius.

Un de ses premiers Ouvrages de Critique, est ce Geographe ancien dont il donna l'édition sous le nom du *Scylax* de Caryande, étant encore fort jeune, & quoiqu'il ne fût pas entierement content de cet Ouvrage dans la suite de sa vie, néanmoins Usserius dit (13) qu'il étoit dès lors très-versé dans la Geographie ancienne.

Quand il eut publié en 1658. ses Observations sur *Pomponius Mela*, Mr. Bochart lui en écrivit en ces termes (14). „ Je n'ai „ rien vû en ce genre qui égale cet Ou„ vrage, ni qui en approche de cent *para„ sanges*. Mr. de Saumaise que nous te„ nions pour un Geant ne me paroit plus „ devant vous qu'un petit Pygmée. Il a „ bien fait de mourir avant que cette Oeu„ vre vit le jour. Car il seroit mort de „ colere & de chagrin de se voir si *mal „ mené* & avec tant de raison. Votre sty„ le est merveilleux, vos raisons sont for„ tes, vos connoissances sont très-parti„ culieres & tirées pour la plûpart de Li„ vres qui ne sont pas encore publiés. Vos „ conjectures sont heureuses & telles qu'il „ s'en trouve peu qui ne puissent passer „ pour démonstrations. Mais dans ce témoignage de Mr. Bochart, il est assés difficile de distinguer ce qu'il a accordé à l'amitié d'avec ce qu'il a donné à la verité.

Mr. Daillé dit (15) que Mr. Vossius fait toute la gloire de l'érudition Grecque & Latine. Les autres s'étoient contentés de dire (16) qu'il est parvenu à la gloire de son Pere, mais Mr. le Fevre de Saumur (17) prétend qu'il est encore allé beaucoup au de-là.

Il vient de nous donner son *Catulle* avec de savantes notes, dans lesquelles il ne s'amuse pas à compiler une grande multitude de leçons, de passages synonymes, & de petites remarques de Grammaire & d'érudition triviale: il laisse cela à d'autres, & pour lui il s'éleve à des recherches curieuses & solides en même tems. Il approfondit les choses, il éclaircit les endroits les moins connus, il refute savamment ses Prédecesseurs, & il confirme ses conjectures avec beaucoup d'esprit, & avec une érudition fort exquise & fort étenduë.

L'Auteur des Nouvelles de la Republique des Lettres de qui nous avons emprunté ce témoignage (18), ajoute qu'il s'étoit répandu un bruit en Hollande dès qu'on y parla de ce Commentaire, qu'on y trouveroit beaucoup de choses impures, parce qu'on suppoloit faussement qu'un certain homme qui a publié deux Ecrits pleins d'infamies & d'impietés avoit eu le soin de cette édition & avoit mêlé ses pensées avec celles de Mr. Vossius. Mais la lecture du Livre a dissipé cette Fable. On y voit à la verité quelques explications qui ne seroient pas bonnes à dire devant tout le monde, mais on y garde toujours des mesures raisonnables, dit cet Auteur, à l'égard des frequentes impuretés de Catulle.

Mais on peut dire que rien n'a produit à Mr. Vossius tant de réputation & tant de gloire que l'édition des veritables Lettres de Saint *Ignace*, où ayant separé les fourrures ou *interpolations* du texte naturel, à

7 Voyés le Journ. des Sav. de l'an 1683.
8 C'est M. A. F. Doct. de Sorb.
9 ¶ Il n'a jamais songé à en donner sur Diogéne Laërce. Voyés Ménage chap. 63. de l'Anti-Baillet.
10 ¶ Mort le 20. Février 1688.
11 Paul. Colom. Biblioth. choisf. p. 173. 174. & alibi.
12 P. Jurieu, dans l'Espr. de M. Arn. tom. 2.
13 Jac. Usser. in Epist. S. Ignat.
14 Ap. Colom. Bibl. ut supr.
15 Joann. Dallæus Observ. in Epist. S. Ignat.
16 P. Colom. ibid. ut supr.
17 Tanaq. Faber in not. ad Phædr. fab. 2. edition.
18 Nouvell. de la Rep. des Lettr. de Juin 1684.

Isaac Vossius. à la faveur d'un Manuscrit de Florence, il a rendu un service immortel à l'Eglise Catholique, à qui Messieurs les Protestans vouloient faire perdre ce précieux monument de son Antiquité.

Mr. Vossius a fait divers autres Ouvrages qui soutiennent fort bien sa réputation, mais qui n'ont pourtant pas pû éviter la Critique de quelques Censeurs. Le moins sage d'entre eux est, ce me semble, cet Allemand (1) qui prétend que Mr. Vossius a dégeneré presque entierement de l'excellence de son Pere, qu'il n'en a retenu que le nom, & qu'il a eu la méchanceté de dire des injures, non-seulement aux meilleurs Ecrivains du siécle, mais encore à son propre Pere, l'accusant d'avoir eu l'impieté d'attaquer sa memoire & de le mépriser. Mais je ne sai pourquoi cet Anonyme trouve mauvais que Mr. Vossius quitte le sentiment de son Pere même, quand il croit en avoir sujet. J'avouë que dans ce que j'ai lû de ses Ouvrages, j'ai remarqué qu'il l'abandonne quelquefois sur de certains points de Chronologie, d'Histoire, d'Antiquité & de Philologie. Mais loin d'y trouver des injures & des marques de mépris, j'ai crû y découvrir encore des sentimens de la pieté d'un bon fils à l'égard d'un excellent Pere.

Pour ce qui est de certains Paradoxes de Philologie que Monsieur Vossius semble avoir debités dans le nouveau Livre de ses Observations mêlées, & du jugement que les Critiques en ont porté, j'espere en parler plus à propos au Recueil des Antiquaires.

* *Versio & Notæ ad Scylacis Periplum, & ad Anonymi Periplum* in-4°. *Amst.* 1639. — *Observationes ad Pomp. Melam de situ orbis* in-4°. *Hagæ-Comit.* 1658. — *Versio & Notæ ad Ignatii ac Barnabæ Epist.* in-4°. *Amst.* 1646. — *Catullus cum Observationibus Isaaci Vossii* in-4°. *Lugd. Bat.* 1684. *

569 Beveregius. MOnsieur BEVEREGIUS (Guillaume) d'*Angleterre*, (2) qui a fait d'excellentes notes sur les Canons anciens, &c. Voyés parmi les Canonistes.

* *Annot. ad Canones Apostolorum & Conciliorum* 2. vol. in-fol. *Oxon.* 1673. *

MR. GRÆVIUS Professeur d'Histoire à *Utrecht*, (Jean-George) (3).

570 CEt habile homme connoissant l'abus qui se commettoit dans les Commentaires de *Variorum*, y a remedié de tout son possible, en montrant par plusieurs exemples la bonne maniere de s'acquitter de ce travail. C'est sur l'idée qu'il en a donnée qu'il a publié *Suetone*, [in-8°. 1673.] *Justin*, toutes les Epîtres de *Ciceron*, *Catulle*, *Tibulle* & *Properce*, [in-8°. à Utrecht 1680.] si ce n'est qu'à l'égard des trois derniers, il s'est reservé à nous dire en un autre lieu ce qu'il nous veut apprendre de son chef, au lieu que dans les autres il a mêlé ses propres Remarques avec celles de *Variorum*. J. George Grævius.

Il avoit déja donné ses notes sur *Hesiode* l'an 1667. celles sur le *Solecisle* de *Lucien* l'an 1668. Les seize Livres des Epitres de *Ciceron* qu'on appelle *Familieres* parurent en deux volumes l'an 1677. avec les notes entieres de P. *Victorius*, Paul *Manuce*, de *Ragazoni*, de *Lambin*, de *Fulvius Ursin*, & un Extrait bien choisi de celles de Mr. *Gronovius* & des autres. Les seize Livres de celles à Attique furent publiées aussi en deux volumes l'an 1684. avec les notes toutes entieres de *Victorius*, de *Manuce*, de *Malespine*, de *Lambin*, de *Fulvius Ursin*, de *Bosius* ou *du Bois*, de *Junius*, de *Popma*, & l'élite de celles de *Corradus*, de *Casaubon* l'ancien, de *Gronovius* l'ancien &c (4).

Outre ces notes qui avoient déja paru ailleurs, il en a donné encore beaucoup d'autres nouvelles de ces Critiques qui n'ont jamais été imprimées. Dans son Justin il a mis avec ses notes celles de Messieurs *Vossius*, le *Févre*, *Worstius*, *Scheffer*, &c. qui sont fort importantes. Il a travaillé encore sur *Homere* dont il nous préparoit une édition; & nous lui devons aussi la derniere qui s'est faite des Lettres de *Casaubon* en Allemagne 1656. avec augmen-

1 Bibliograph. cur. Historic. Philolog. p. 199.
2 ¶ Mort le 5. Mars 1708. dans sa 71. année.
3 ¶ Mort le 11. Janvier 1703. âgé de 71. ans moins 18. jours.
4 Nouvel. de la Repub. des Lettres de May 1684. pag. 281. & suiv.
5 Anton. Borremans. in præfat. Variar. Lection. G. M. Konig. Biblioth. vet. & nov. voc. Græv.

J. George Grævius. mentation. [Et depuis en 1709. in-fol. à Roterdam.]

Au reste Mr. Grævius est loué de tous les Savans d'aujourd'hui qui ont eu occasion de parler de lui, comme un homme de grande érudition, de beaucoup d'esprit & de jugement, & qui parle fort bien Latin (5).

* Grævius a continué ses Commentaires sur Ciceron; il a donné six vol. des Oraisons en 1703. Les trois Livres des Offices, où il en est resté, ont été imprimés in-8°. à la Haye en 1710.*

Mr. HUET (Pierre Daniel) Abbé d'Aunay [mort en 1721.]

P. Daniel Huet. 571 IL y a peu de Savans dont le merite soit si universellement reconnu que celui de Mr. Huet. Les Heretiques aussi-bien que les Catholiques (6) ont rendu *des témoignages magnifiques, mais veritables à sa profonde érudition.*

Il a fait voir *qu'il étoit excellent Critique*, non seulement dans ses Commentaires sur ce qu'il a publié des Ouvrages d'*Origene*, [en 1668. à Rouen 2. vol. in-fol.] & dans ses notes sur le *Manilius* de Mr. de la Faye (7), mais encore par les secours qu'il a donnés pour les corrections & les explications des Auteurs Classiques à plusieurs de ces nouveaux Critiques qu'on appelle *Scholiastes Dauphins*. Nous avons déja parlé de lui dans notre premiere partie, & nous en parlerons encore ailleurs.

DOM GABRIEL GERBERON, Benedictin (8).

Gerberon. 572 ON compte cet Ecrivain parmi les judicieux Critiques de ce siécle, à cause du bon sens, de l'exactitude & de l'érudition qu'il fait paroitre dans les corrections & les notes qu'il a faites sur les Auteurs dont il a procuré les éditions. Car sans parler de divers Actes inserés dans quelques Ouvrages d'autrui, ni des Ouvrages d'un ancien Auteur du cinquiéme siécle de l'édition duquel nous avons dit un mot plus haut, Mr. Gallois dit qu'il a rendu aux Ouvrages de Saint *Anselme* leur premiere pureté dans son édition de 1675. par le moyen d'un grand nombre de Manuscrits dont il a remarqué toutes les differences avec beaucoup d'exactitude. Et pour ne pas ôter aux Savans le droit & le moyen de juger du discernement qu'il a fait en restituant le texte, ni la liberté de lire autrement s'il leur plaît: il a mis à la fin de ces Ouvrages les corrections qu'il a faites, & les diversités qu'il a remarquées. Il a encore enrichi cette édition de plusieurs pieces, & entre autres d'un Livre entier de Lettres qui n'avoient jamais paru. Mais ce qui la rend très-considerable selon le même Auteur (9), c'est que ce Pere y a fait un discernement fort juste des Ouvrages de ce Saint d'avec ceux qui ne sont pas de lui. Il y a même ajoûté la Critique de chaque Livre, marquant autant qu'il est possible le tems auquel il a été composé.

Mr. DU CANGE (Charles du Fresne) Tresorier de France en la Generalité d'*Amiens* (10).

573 ON peut considerer cet Auteur comme un homme extraordinaire suscité pour délivrer huit ou neuf siécles de la tyrannie des Barbares, & les mettre en état de faire quelque envie aux siécles les plus florissans. Du Cange.

Mais comme nous parlerons de lui plus à propos au Recueil des Grammairiens parmi ceux qui ont fait des Dictionnaires, nous nous contenterons de dire ici qu'il a donné au Public des notes & des corrections sur les Histoires de *Jean Cinname*, de *Nicephore Bryenne*, d'*Anne Comnene*, [tous trois dans le même volume en 1671. in fol. au Louvre.] du Sire de *Joinville*, [in-fol. Paris 1668.] & de *Geoffroy de Ville-Hardouin*, [in-fol. Paris 1657.] Et c'est assés d'avoir nommé l'Auteur de tous ces Ouvrages de Critique pour en faire connoitre le merite.

* Du Cange a encore publié le *Joan. Zonaræ Monachi* Annales Gr. Lat. 2. vol. in-fol. 1686. & 87. au Louvre. *

Mon-

6 Sam. Bochart Hierozoic. Lib. 3. c. 27.
Tanaq. Fab. Jac. Palm. Grentem. Mos. Brief.
J. B. Segr. Gal. Journ. des Sav du 2. Juil. 1668. &c.
7 ¶ Son nom, dit Ménage, étoit *du Fay*.

8 ¶ Mort en 1711.
9 Gall. Journ. des Sav. du 20. Janvier 1676.
10 ¶ Mort le 23. Octobre 1688. dans sa 78. année.

Monsieur VALOIS le jeune (Adrien) (1).

A. Valois. 574 IL a fait des Observations sur l'*Ammien Marcellin* de Monsieur son frere. [in-fol. Paris 1681.] Mais le reste de ses Ouvrages regarde plutôt la Geographie & l'Histoire que la Critique & les mots, & nous en parlerons en leur lieu.

Monsieur BALUZE (Estienne) de *Tulle* (2).

E. Baluze. 575 NOus avons les Corrections & les Notes de ce célébre Critique, sur les Ouvrages de Saint *Salvien* de Marseille, d'*Agobard* de Lyon, de *Marius Mercator*, de Saint *Cesaire* d'Arles, de *Servatus Lupus*, de *Reginon*, de Pruym, d'*Antoine Augustin* sur la correction de Gratien, de Mr. de *Marca* en divers volumes, sur les *Capitulaires*, sur les *Conciles*, sur les Epîtres d'*Innocent III.* & quatre volumes de *Mélanges* (3) de piéces qu'il a fait imprimer pour la premiére fois.

Il a corrigé la plûpart de tous ces Ouvrages importans sur un nombre presque infini de Manuscrits. (4) avec une exactitude & une application infatigable. Ses Notes sont pleines de cette érudition qui se puise dans les Auteurs du moyen âge; il y explique non-seulement les endroits les plus difficiles & les termes les plus obscurs, mais encore les points les plus importans de l'Histoire & de l'Antiquité Ecclesiastique; c'est le témoignage de Mr. de la Roque. Et Mr. Sallo trouvoit dans ce Critique beaucoup de lumiere & de jugement pour rétablir le texte des Auteurs (5), du discernement & du savoir dans l'éclaircissement des difficultés.

Son édition d'*Agobard* est considerable en ce qu'il y a rétabli tout ce que Papyre le Masson avoit changé dans le Manuscrit d'où il avoit tiré la sienne (6), & il y a ajouté de savantes Remarques, qui font connoitre quelle étoit la doctrine & la pratique de l'Eglise Gallicane pendant ce tems-là. E. Baluze.

Monsieur Du Cange le loue avec justice, pour tous ses Ouvrages (7). Mais il releve particulierement la peine, l'industrie, l'exactitude & l'habileté avec laquelle il a recueilli & digeré les Capitulaires, & il dit que l'Auteur y ayant joint des Notes savantes, il semble n'avoir laissé rien à desirer pour la perfection d'un si bel Ouvrage.

Cela étant ainsi, les Censeurs qui témoignent de l'indifference ou du mépris pour ses Notes, nous donnent lieu de croire qu'ils n'y sont portés que par quelque envie secrete, ou par un dégoût qu'on a quelquefois des meilleures choses, quand elles deviennent ordinaires.

* Le Catalogue de ses Ouvrages se trouve dans celui de sa Bibliothéque que l'on a donné en 3. vol. *in-12. 1719.* *

Le P. *DU MOLINET (Claude), Chanoine Regulier de Sainte Geneviève (8).*

576 ON auroit lieu de le mettre au rang des Critiques, à cause de l'édition des Lettres d'Estienne de Tournay qu'il donna en 1679. avec des augmentations & des notes utiles pour l'intelligence de l'Auteur, & des affaires de ce tems-là. Mais nous en parlerons ailleurs. Du Molinet.

Dom JEAN MABILLON, Bénédictin (9).

577 CE Pere est consideré parmi les Gens de Lettres comme un des principaux modéles de la véritable Critique. Elle paroît particuliérement dans son Saint *Bernard*, dans ses quatre tomes d'*Analectes*, dans la part qu'il a euë au *Spicilege* de Dom Luc, dans les *Actes* & Monumens des Saints de son Ordre; mais particuliérement dans ses six Livres *De Re* Mabillon.

1 ¶ Mort le 20. Juillet 1692. dans sa 85. année. Il écrivoit son nom *Hadrien.*
2 ¶ Mort le 28. Juillet 1718. dans sa 88. année.
3 ¶ Il en a donné trois autres depuis.
4 Journ. des Sav. du 24. Avril 1677.
5 Journ. des Sav. du 12. Fevrier 1665.
6 Gall. Journ. des Sav. du 14. Juin 1666.
7 Car. Fresn. du Cang. præfat. Diction. Lat. num. 80. pag. 72.
Item alibi. V. & alios Crit.
8 ¶ Mort le 2. Septembre 1687.
9 ¶ Mort le 27. Décemb. 1707. dans sa 76. année.

Mabillon. *Diplomatica*, faits exprès pour reduire cet Art dans des régles & dans une méthode certaine, & pour en donner des leçons à toute la Posterité.

Il fit connoître son industrie dans le discernement & l'examen des Manuscrits divers de Saint *Bernard*, qu'*Horstius* avoit marqués dans sa Préface (1). Il y a ajouté des Remarques judicieuses & savantes, qui sont d'une grande utilité pour entendre plusieurs points de l'Histoire de ce tems-là, qui est assés obscure, & sans la connoissance de laquelle il est impossible de comprendre la plûpart des Ouvrages de Saint Bernard, & particuliérement ses Lettres. Horstius avoit montré beaucoup de bon sens dans la distinction des Oeuvres qui sont véritablement de ce Saint, d'avec celles qui n'en sont pas: mais Dom Mabillon a bien encheri sur lui par ses doctes & solides conjectures, dont plusieurs pourroient passer pour des démonstrations. Néanmoins ce Pere n'étant pas encore entiérement satisfait de cette édition, songeoit à en redonner une nouvelle. Mais il seroit fâcheux que l'intérêt du Libraire l'emportât sur celui du Public, & qu'il servît de prétexte au retardement d'un Ouvrage si important. [Elle a été publiée en 1690. 2. vol. *in-fol.* à Paris.]

Dans le Recueil de ses *Analectes* [en 3. vol. *in*-4°. 1675.] il ajoute des Eclaircissemens à la fin de chaque piéce, & des Dissertations touchant quelques Ouvrages de l'Antiquité, sur lesquels on n'étoit pas bien d'accord (2). La doctrine & le jugement du Critique y paroissent avec la même solidité que dans ses autres Ecrits.

Les *Actes* des Saints de l'Ordre de Saint Benoît, en neuf volumes in-fol. [en 1668.] sont d'un travail très-pénible pour l'Auteur, mais d'un grand usage pour les Lettres, & pour la connoissance des siécles du moyen âge (3). Ses notes y sont courtes & savantes, & démêlent quantité de points de la plus belle Critique concernant l'Histoire Ecclésiastique & Civile en général, & celle de France en particulier. Ce grand corps d'Ouvrage commence à Saint Benoît, & sera apparemment terminé à Saint Bernard, & il est divisé par les siécles de son Ordre. Dom Mabillon a été assisté dans ce travail par quelques-uns de ses Confreres; nous en avons déja nommé quelqu'un, mais nous ne pouvons pas oublier Dom *Michel* GERMAIN, qui est un ouvrier également infatigable, docte, & industrieux, & qui est assés connu d'ailleurs parmi les gens de Lettres. [Il a paru en 1703. 4. volumes *in-fol.* d'Annales de l'Ordre de Saint Benoît sous le nom de Dom Mabillon, qui renferment un grand nombre de piéces authentiques.]

L'Ouvrage de Dom Mabillon, *De Re Diplomatica* [in-fol. à Paris 1681.] est utile non-seulement aux Critiques qui travaillent pour la correction & l'édition des Auteurs, mais encore aux Gens de Palais qui sont souvent obligés de juger, & faire le discernement des Piéces & des Actes véritables d'avec ceux qui sont suspects de fausseté (4). C'est particuliérement dans les trois premiers Livres qu'il explique cet Art merveilleux de déchiffrer les Manuscrits. Dans le premier il traite de l'Antiquité, de la Matiére, & des Ecritures différentes des Chartes, & des autres Actes tant publics que privés. Dans le second, il traite du Style, des Souscriptions, des Seings & Sceaux, des Chiffres & Monogrammes, & des Dattes des Lettres Patentes, des Bulles & des Expéditions anciennes. Dans le troisiéme il éxamine l'autorité des Chartriers. Le quatriéme Livre comprend le Traité des Palais de nos Rois, d'où les Patentes sont dattées. Il a été fait par Dom M. Germain. Le cinquiéme rapporte les éxemples des Ecritures de divers siécles, de divers Manuscrits avec des Alphabets, de diverses Lettres Patentes, &c. [Il a donné un Supplément à sa Diplomatique *in-folio* en 1704.]

Un Ecrivain moderne (5) dit que c'est un Ouvrage incomparable, non pas seulement à cause de la singularité de son sujet, mais encore à cause du bon goût de l'Auteur, de ses recherches savantes & laborieuses, de ses remarques judicieuses, & Mabillon.

1 Journ. des Sav. du 6. Août 1666.
2 Journ. des Sav. du 11. Mars 1676.
3 Journaux divers selon les tems ausquels les volumes ont paru séparément.
4 Prolegom. Mabill. ad Opus de Re Dipl. Item Acta eruditor. anni 1682. nobis, Le Journal de Leipsic ou d'Allemagne ad Kalend. Maii pag. 126. 127. & seqq.
5 Anonym. Descript. de Paris tom. 2. pag. 154. 155.

Mabillon. & du grand succès avec lequel il se défait des difficultés les plus fâcheuses qui se rencontrent dans le déchiffrement des Piéces véritables, & dans la conviction de celles qui sont contrefaites.

Les Journaux des Savans tant de France, que d'Allemagne, ou de Leipsick, semblent avoir voulu nous confirmer dans des sentimens si avantageux par les éloges qu'ils en ont publiés.

En effet, c'est par cet Ouvrage plus que par aucun autre que ce Pere a augmenté l'estime que le Public a de sa grande lecture, & de sa capacité, mais encore plus de sa modération & de sa douceur, qui est son caractere particulier, & qui éclate (1) dans les endroits même où il s'est crû obligé d'employer la force contre ses Adversaires. Mr. du Cange (2) fait un jugement avantageux, mais équitable, de son mérite par le témoignage qu'il rend à sa vertu & à sa doctrine.

* Il y a encore de lui *Musæum Italicum, seu Collectio vet. Scriptorum ex Bibliothecis Italicis*, 2. *vol. Paris.* 1687. *

Dom JEAN GARET, Bénédictin (3).

J. Garet. 578 IL s'est employé avec beaucoup d'éxactitude à la correction des Oeuvres de *Cassiodore*, dont il donna l'édition en deux tomes in-fol. à Rouen, l'an 1679. après les avoir revûës sur plusieurs Manuscrits. Ses Notes & ses Observations sont savantes & judicieuses (4).

Dom THOMAS BLANCPAIN, Bénédictin.

Thomas Blancpain. 579 LEs Religieux de la Congrégation de Saint Maur ayant entrepris de contribuer à la gloire & à l'utilité de l'Eglise par le retablissement des Ecrits des Saints Peres, & des autres Auteurs Ecclésiastiques dans leur pureté originale, avoient commis Dom *François Delfau*, avec quelques-uns de ses Confreres, pour revoir & corriger les Oeuvres de *Saint Augustin* sur un très-grand nombre d'excellens Manuscrits qu'ils avoient fait venir de diverses Provinces de l'Europe; & pour en faire une nouvelle *édition plus parfaite* & plus *éxacte que toutes celles qui avoient paru jusqu'à présent.*

Ce Pere Delfau étoit un esprit vif, pénétrant, laborieux, vigilant, hardi, décisif, & qui avoit du savoir, comme il l'a fait paroître en quelques occasions. Il étoit ardent & promt dans sa Critique & dans ses jugemens, quelquefois *même jusqu'à* la précipitation, mais *fort intelligent* dans les Manuscrits, & d'un goût assés fin dans le discernement des choses supposées d'avec les véritables, & le Public fit une perte considérable quand il se noya près de Brest il y a huit ou neuf ans.

Après son éloignement on chargea de cette glorieuse, mais pénible commission Dom THOMAS BLANCPAIN, en qui on trouva toutes les bonnes qualités de Dom Delfau, sans y remarquer aucun de ses défauts. En effet il a sû joindre à la pénétration d'esprit *un jugement* exquis; à l'*application au travail une diligence* & une *éxactitude exemplaire*: & l'on trouve *dans toutes ses* Préfaces & ses Notes *un air de cette modestie qui lui est naturelle*, & qui est soutenuë de beaucoup d'érudition Ecclésiastique.

Il est assisté dans ce grand travail par Dom *Pierre* COUTANT, qui s'est rendu fort intelligent & fort expérimenté dans cette sorte d'étude, & qui a une industrie toute particuliére pour reconnoître non-seulement les Piéces entiérement supposées, mais encore les fourrures & les gloses inserées mal-à-propos dans le texte de certains Traités, que les anciens Copistes prenoient autrefois la liberté d'ajoûter de leur tête, sous prétexte d'éclaircir & d'expliquer la pensée de l'*Auteur*.

Ainsi on ne doit point s'étonner si de tous les Critiques qui se sont appliqués à revoir les Ouvrages des Anciens pour les corriger, & leur rendre leur premiére intégrité, il n'y en a point qui s'en soient acquittés avec plus de capacité, & en même tems avec plus d'applaudissement du

Pu-

1 Præfat. Joan. Mabill. op. præd.

2 Car. du Fr. præfat. Glossar. Latin. num. 80. pag. 72.

3 ¶ Mort le 4. Septembre 1694. dans sa 67. année.

4 Journal des Savans du dix Janvier 1679.

5 Journal des Savans des 3. & 17. Avril 1679. & ann. suiv. 1683. 1684. &c.

Acta Eruditor. German. Lipsiens. ann. 1683. pag. 123. &c.

Thomas Beaucpain. Public, que ceux qui travaillent au Saint Augustin. Car outre les excellentes dispositions qu'ils apportent à cet Ouvrage, ils ont encore un très-grand avantage qui leur est particulier, & qui leur vient de cette abondance de Manuscrits, dont il est aisé de reconnoître la bonté & l'éxactitude par l'importance des diverses leçons qu'ils en ont tirées; pour rendre encore plus corrects les Traités de ce Saint qui avoient été souvent revûs par des personnes éclairées & diligentes.

Les Journaux (5) parlent de cette admirable Critique avec beaucoup d'étenduë, en divers endroits depuis l'an 1679. & la simple exposition qu'on y fait de la conduite qui s'y observe, est l'éloge le plus naturel & le plus solide qu'on en puisse faire.

Le P. QUESNEL (Pasquier) de l'Oratoire (6).

P. Quesnel. 580 SOn édition de Saint *Leon* est un des plus beaux fruits de la Critique de nos jours. Elle nous représente plusieurs Piéces nouvelles, qui n'avoient jamais paru au Public; & outre les corrections importantes que ce Pere a faites dans les Piéces anciennes de ce grand Pape, on y trouve encore seize Dissertations fort curieuses & fort savantes, qui font le second volume de cet Ouvrage in-4°. avec l'Appendice, les Observations, & quelques fragmens [en 1675.] (7).

Cet Auteur a la Critique fine & délicate, le jugement solide, & l'esprit pénétrant. Ses conjectures sont heureuses, & fort approchantes de la démonstration, & de la conviction. Et quoique quelques Savans jugent qu'il s'est un peu trop pressé d'adjuger à Saint Leon les deux Livres de la Vocation des Gentils, néanmoins les autres sont pour sa décision.

Au reste, il se voit assés peu d'Ouvrages de plus grande force & de plus grand mérite que ces Dissertations, qu'il a faites sur divers points de l'Histoire & de l'Antiquité Ecclésiastique, surtout pour ce qui regarde l'autorité du Saint Siége, & les usages de l'Eglise Gallicane. Il a plû néanmoins au R. P. Joseph Sabatini de Ravenne, de les traiter de rhapsodies (8), sous prétexte qu'elles ne sont peut-être pas tout-à-fait au goût de Messieurs de de-là les Monts; que les appellations au Saint Siége y sont traitées d'une maniére conforme aux Libertés de l'Eglise Gallicane, c'est-à-dire, aux Canons de l'Eglise: que Saint Hilaire d'Arles y est justifié, & que la conduite de Saint Leon à son égard y est éxaminée avec un peu d'éxactitude. P. Quesnel.

Mr. BIGOT (Emery) (9).

581 ON doit juger du mérite de ce Critique par toutes les excellentes qualités de l'ame & de l'esprit, qui lui ont autant attiré l'amour que l'estime de tous les hommes de Lettres, & de tous les honnêtes Gens de son tems. Ces qualités, selon Mr. Ménage (10), sont la probité, la modestie, l'honnêteté, la bienveillance (11), & les autres vertus qui servent à former un homme de Lettres dans le Christianisme, & qui dans Mr. Bigot sont accompagnées d'un profond savoir & d'un jugement exquis. E. Bigot.

Il nous a donné depuis quelques années le *Pallade* de la vie de Saint Chrysostome avec quelques autres Piéces de l'Antiquité Ecclésiastique [*in*-4°. *Gr. Lat.* à Paris 1680.] Il y a dans cette édition un défaut de chiffre, qui marque quelque vuide ou quelque omission.

En effet, on en a retiré une Version Latine d'une Lettre de Saint Chrysostome, qui sembloit contenir une difficulté touchant le mystére de l'Eucharistie, sous prétexte que nous n'en avons pas l'Original Grec. Les Protestans se sont recriés là-dessus, & ont traité la chose de fourbe & d'imposture. Ils en ont fait même imprimer en Angleterre une plainte en La-

6 ¶ Mort à Amsterdam le 19. Décembre 1719. dans sa 86. année.

7 Journal des Savans du 17. Févr. 1676. & en un autre endroit.

8 Jos. Sabat. in Vit. Christian. Lupi præfix. in Operibus posthum. Lup.

9 ¶ Mort le 18. Décembre 1689. dans sa 64. année.

10 Ægid. Menag. præfat. in Diogen. Laërt.

11 ¶ On ne dit pas qu'un homme *a de la bienveillance*, à moins qu'on n'ajoute pour qui.

I. Bigot. Latin, que quelques-uns attribuent à Mr. Justel (1).

Il auroit peut-être été plus à propos, selon l'avis de plusieurs Catholiques, de donner de bonne foi la Lettre, avec l'explication de la difficulté du passage, plutôt que de vouloir la supprimer, puisque cela est d'autant moins possible, que ce passage est devenu tout public depuis plus d'un siécle, & qu'ayant été allégué par Pierre Martyr, & quelques autres Hérétiques, il a été répondu depuis ce temslà par des Catholiques.

Mr. Bigot a très-peu écrit, mais il a beaucoup assisté divers Savans de sa connoissance dans leurs productions.

Mr. COTELIER (Jean Baptiste) Professeur Royal (2).

Cotelier. 582 NOus avons de lui deux volumes in-folio de *Piéces de la primitive Eglise, composées par des hommes des tems Apostoliques, c'est-à-dire, qui ont suivi immédiatement les Apôtres & celles qui ont été déclarées Apocryphes, s'y trouvent avec celles qui ont été reconnuës & autorisées par l'Eglise* [en *1672. 2. vol. in-folio.*]

Cet Ouvrage est devenu fort rare, tant par le mérite de l'Auteur, que par le malheur arrivé à son Libraire, qui perdit une bonne partie de cette édition par l'embrasement du Collége de Montaigu. [Ils ont été réimprimés en deux volumes *in-folio* à Anvers 1698. *] Mr. du Cange (3) dit que les notes qu'il y a faites sont fort savantes.

Il a encore publié trois volumes *in-4°.* de Piéces ou *Monumens* de l'Eglise Grecque avec des corrections judicieuses & des notes savantes, qui contiennent un grand nombre de belles Observations Critiques sur les Matiéres, sur les Auteurs dont il donne les Piéces, & sur la Langue Grecque [en 1677. 1681. & 1686.] (4). Cotelier.

En effet, Mr. Cotelier est dans la réputation d'un des plus habiles de nos jours, particuliérement pour la connoissance de la Langue Grecque, & on prétend qu'il n'est pas beaucoup inférieur ni aux Budés, ni aux Toussains (5), ni aux Danès, ni aux Turnébes, ni aux Estiennes, ni aux Chrestiens, ni aux Casaubons, ni aux Petaus, ni enfin aux Valois.

C'est un homme de la probité des Anciens, sans faste, & sans ostentation, & qui fait paroître beaucoup de modestie dans ses actions comme dans ses Ecrits.

Mr. PATIN le fils (Charles) (6).

583 IL a donné le *Suetone* [*in* 4°. en 1675] avec des Commentaires, qui sont doctes & considérables à cause des *Médailles*. Il a procuré aussi une nouvelle édition de la *Morie* ou Folie d'*Erasme*, avec des Commentaires du prétendu Gerard *Listrius (7), & les figures* impertinentes d'Holbein [*in*-8°. à Bâle 1676.]. Mais Mr. Patin auroit peut-être mieux fait de se reposer, ou de donner quelque chose de plus utile au Public. Nous parlerons de lui avec éloge parmi les Médaillistes. C. Patin.

Mr. SPANHEIM (*Ezechiel*) *Envoyé de l'Electeur de Brandebourg auprès* du Roi Très-Chrétien (8).

584 CEt Auteur est encore plus illustre par son rare savoir, & par son mérite particulier, que par le rang glorieux de la Personne qu'il represente à la Cour de France. Ezech. Spanheim.

La Critique & les Remarques qu'il a faites sur les Césars de l'Empereur *Julien*, qu'il a publiées en notre Langue, avec une Traduction de même, [*in*-4°.

1 ¶ Baillet dans ses Corrections dit avoir depuis appris que cette plainte étoit de Pierre Allix autrefois Ministre de Charenton, & cite là dessus le témoignage de Bayle dans ses Nouvelles de la République des Lettres du mois de Juin 1686. Il y a au reste longtems que les Catholiques ont donné satisfaction aux Protestans touchant le texte Grec de l'Epitre de S. Chrysostome. Le P. Hardouin Jésuite l'a publiée l'an 1689. en Grec & en Latin avec des Notes, & une Dissertation du Sacrement de l'Autel.

2 ¶ Mort le 12. Août 1686. dans la 58. année de son âge.

[*Ou plûtôt à Amsterdam chez les Huguetan. *Ils* sont actuellement (1723.) sous la presse dans *la même* Ville chez les Wetstein. Add. *de l'Ed. d'Amst.*]

3 *Glossar. infimæ Latinit. præfat. num. 50. pag. 72.*

4 *Journal* du 15. Novembre 1677.

Acta Erudit. Lipsiens. anni 1682. ad Kalend. Maii pag. 135. 136. &c.

Ezech. Spanheim. Paris 1683.] marquent une lecture & une érudition très-vaste. Si quelques-uns les ont trouvées un peu amples, ils ont dû considerer que cet Ouvrage Satirique avoit besoin (9) de beaucoup d'éclaircissemens, parce que renfermant beaucoup de choses en peu de mots, le sens qui est souvent caché, & quelquefois double même, demandoit qu'on le dévelopât avec autant d'application & d'habileté qu'a fait Mr. Spanheim. Il avoit fait aussi des Observations Critiques sur le texte Grec de Julien, mais il les a reservées pour une nouvelle édition Grecque & Latine des Ouvrages de cet Empereur. Et parce qu'il a voulu accommoder ses Remarques Françoises au goût de tout le monde, il n'y a rien mis de ce qui pourroit arrêter ceux qui ne savent pas le Grec; mais il a ajoûté à la fin les preuves de ses Remarques, pour satisfaire & instruire les Savans. Il a tiré des Manuscrits plusieurs corrections nouvelles, dont il a parfaitement bien rétabli le sens de Julien; & il s'est attaché dans ses Remarques à pénétrer & à expliquer à fonds le sens de l'Auteur, à découvrir ses allusions qui n'avoient pas été observées jusqu'ici, & qui se trouvent prises des passages des Anciens. Ce qui sert en même tems à faire voir l'étenduë de l'érudition de Julien (10). On voit dans tout cet Ouvrage de Mr. Spanheim une exactitude toute extraordinaire. Mais nous parlerons encore de lui parmi les Médaillistes.

Mr. CUPER (Gilbert) (11) Consul de *Deventer*.

G. Cuper. 585 CEt Auteur est loué comme un fort habile homme par le Sieur Borremans (12), & par Mr. Spanheim (13). Nous avons de lui trois Livres d'Observations Critiques & Chronologiques [*in*-4°. 1678.] & en cette année 1684. il a donné l'Apothéose d'Homere [aussi *in*-4°.] tirée d'une Inscription, avec un Commentaire savant.

* On ne doit pas oublier le Traité suivant, *Harpocrates Monumenta antiqua* in-4°. *Trajecti ad Rhenum* 1687. *

Mr. BORREMANS (Antoine).

586 IL publia à Amsterdam en 1676. un Livre de *Diverses Leçons*, contenant des explications & des corrections sur divers endroits de quelques Auteurs, & il a mis à la tête une longue & curieuse Préface sur l'excellence, l'utilité, & les devoirs de la véritable Critique. C'est dommage que son Livre ait été si maltraité par le Correcteur de l'Imprimerie, qui par une malice, ou par une négligence inexcusable, a corrompu divers endroits, y a mis ses fautes particuliéres, au lieu de corriger celles de l'Auteur & celles de l'Imprimeur. Et comme il ne savoit point le Grec, il n'y a presque pas un passage de ceux qui y sont écrits en cette Langue, qui soit en son entier, ni presque point un mot où l'accent soit bien placé. C'est Mr. Borremans lui-même qui fait cette plainte au Public à la fin de son Livre. Borremans.

Il a encore fait un Traité Philologique des *Poëtes* & des *Prophetes*; mais ce n'est pas grand' chose, au sentiment du Pere Rapin Jesuite, & de quelques autres Critiques éclairés.

Mr. BLANCARD ou BLANCHARD (Nicolas).

587 IL publia l'*Arrien* sur l'Expédition d'Alexandre, in-8°. l'an 1667. en Hollande: & l'an 1683. il donna l'*Harpocration* in-4°. après l'avoir corrigé & traduit en Latin, avec les Notes de Messieurs de Maussac, & Valois. Blancard.

588

5 ¶ Voyés la Note sur l'Article 682.
6 ¶ Mort l'an 1694.
¶ C'est sur de très-légéres conjectures que cent ans après la mort d'Erasme on s'est avisé de croire que c'étoit lui-même qui avoit commenté son Eloge de la Folie sous le nom de Listrius. Celui-ci étoit un homme de Lettres, savant en Grec & en Hebreu, Poëte, Médecin, Humaniste, très-capable d'un pareil Commentaire, & qui d'ailleurs, supposé qu'il eût trouvé quelque chose d'obscur dans l'Ouvrage, étoit à portée de consulter l'Auteur.

8 ¶ Mort dans sa 81. année le 7. Novemb. 1710. à Londres, où il étoit Ambassadeur du Roi de Prusse auprès de la Reine Anne.

9 Sa préf. sur les Ces. de l'Emp. Julien.

10 Journal des Sav. du 9. Août 1683.

11 ¶ Gisbert, & non pas, Gilbert.

12 Anton. Borremans Var. Lect. &c.

13 Ezech. Spanh. Observ. ad Juliani Cæsares Gall.

Grono-vius. 588 **M**Onsieur GRONOVIUS le Jeune. Voyés ci-devant au Titre de son Pere.

MR. BERKELIUS (Abraham). (1)

Berkelius. 589 **I**L a fait de savantes Notes sur le Manuel d'*Epictete*, & la Table de *Cebès*; sur le fragment de *Stephanus* touchant Dodone, & il nous promettoit une édition de ce dernier Auteur [elle nous a été donnée par Jacques Gronovius en Grec & en Latin *in folio* à la Haye en 1688.] On attend encore autre chose de lui.

MR. MUNCKERUS (Thomas.)

Muncke-rus. 590 **I**L a publié depuis quelques années des Conjectures & de belles Notes sur quatre Auteurs, qui ont écrit des Fables des Anciens: savoir *Hygin* [*in-8°.* à Hambourg 1674] *Lactance*, *Placide*, *Fulgence*, & *Albrice*. Mais je ne sai si Philippe *Munckerus* (2), qui fit imprimer un Livre en 1652. sous le nom d'*Hermes Grammaticus*, étoit son Pere, ou quelqu'un de ses proches, ou si c'est lui-même qui porteroit le nom de Philippe Thomas.

MR. TENNEUIL (Samuel Tennulius.)

Tenneuil. 591 **N**Ous avons de lui le fragment de *Stephanus* sur Dodone (3), avec sa Version, comme nous l'avons déja dit ailleurs. Il a encore donné des Notes sur *Frontin*, sur *Jamblique* de l'Arithmetique, & il nous promet divers autres Ouvrages de Critique.

MR. GEUSIUS (Jacques.)

592 **O**N peut mettre encore au rang de ceux qui se sont mêlés de Critique de nos jours Mr. *Geusius*, qui n'étoit pas moins magnifique en promesses que Mr. Tennulius, & qui avoit voulu se faire connoître par le Dialogue qu'il fit entre *Anne* & *Caiphe*, qui s'étoient échapés des Enfers. J. Geusius.

MR. PETIT (Pierre) Medecin & Philosophe (4).

593 **C**'Est un homme très-versé dans la lecture des anciens Auteurs de l'une & l'autre Langue, & on peut dire qu'il possède ce qu'il y a de plus précieux dans les belles Lettres, & particuliérement dans les Poëtes, les Orateurs, & les Philosophes Grecs. Pierre Petit.

Nous avons de lui quatre Livres d'*Observations mêlées*, qui furent imprimés à Utrecht en 1682. *in-8°.* On y voit toutes sortes d'Auteurs expliqués, & corrigés avec beaucoup d'industrie & d'érudition, & il se trouve peu de Critiques qui ayent rétabli les endroits corrompus & alterés avec plus de bonheur.

Nous aurons encore occasion de parler ailleurs de cet Auteur.

Cependant le Public ne trouvera peut-être pas mauvais qu'on l'avertisse que Mr. Petit a fait d'excellentes corrections & de belles remarques de Critique, non-seulement sur le texte Grec de *Platon* & de *Plutarque*, mais encore sur la plûpart des anciens Scholiastes & des Interprétes Grecs du même Platon & d'Aristote: de sorte qu'il seroit de l'intérêt des Lettres ou d'engager ce Critique à nous donner de nouvelles éditions bien correctes de ces Anciens, ou de lui faire communiquer aux autres les savantes Observations qu'il a faites sur leurs Ouvrages.

MR.

1 ¶ Abraham Berkelius Recteur du Collége de Delft, mourut l'an 1688. avant que l'impression de son Stephanus, publiée cette année-là, fût achevée.
G. M. Konig. Biblioth. V. & N. &c.

2 ¶ C'étoit son oncle paternel.

3 ¶ Ce fut en 1669. que le fragment de Stephanus au mot Δωδώνη plus ample quatre fois qu'il n'étoit dans les imprimés, fut publié à Amsterdam par Tennulius d'après un très-ancien manuscrit de la Bibliothèque du Chancelier Seguier. Tennulius y joignit sa version Latine & des notes. A son exemple Berkelius en 1674. à Leyde, Pinedo à Amsterdam 1678. Gronovius à Leyde 1681. & le P. de Montfaucon à Paris l'an 1715. ont chacun donné une nouvelle traduction de ce fragment accompagnée de remarques, la plûpart courtes, excepté celles de Gronovius qui sont des plus étenduës.

4 ¶ Mort le 13. Décembre 1687.
Acta Eruditor. Germ. Lipsiens. ann. 1682. ad Calend. Oct. pag. 297. 298. & seqq.

MR. DESPREAUX (Boileau.) (5)

Despreaux 594 NOus n'avons de lui sur le sujet que nous traitons, que l'édition du Sublime de *Longin*, avec des Remarques Critiques, qui font assés voir ce dont il est capable en matiére de belles Lettres, comme dans le reste; mais nous parlerons de lui en un autre endroit.

* Jacques Tollius a donné le Longin avec la Traduction de Despreaux jointe avec le Grec, & le Latin de divers Auteurs *in*-4°. à Utrecht 1649. *

MR. PERRAULT (Claude.) (6)

Claude Perrault. 595 ON lui attribuë les Notes de Critique & les Corrections du texte de *Vitruve*, qui parurent en 1674. [*in-folio*], & elles marquent une grande connoissance des belles Lettres, & de l'Architecture dans leur Auteur (7). Voyés-le parmi les Traducteurs.

Mademoiselle LE FEVRE (Anne fille de Tanneguy) appellée aujourd'hui *Madame* DACIER (8).

Mad. Dacier. 596 CEux qui ont entrepris de faire voir par des Dissertations Apologétiques, que les Dames sont capables de l'Etude des belles Lettres, sembloient avoir borné cette aptitude à la Poësie, à l'Eloquence, à l'Histoire, à la Philosophie, & aux autres connoissances, qui dépendent plus des qualités naturelles, que de celles qu'on acquiert par le travail & le long exercice.

Jamais ils n'auroient osé y comprendre la science épineuse de la Critique, si Mademoiselle le Févre n'en avoit donné un exemple capable de fermer la bouche aux plus envieux d'entre les hommes, & de faire rougir de confusion la plûpart des personnes de son sexe, qui vivent dans la mollesse & dans l'oisiveté, & qui n'ont point d'autre étude que le jeu & la médisance. Mad. Dacier.

Cette savante Demoiselle a donné au Public avec ses corrections & ses Notes, divers Auteurs Grecs & Latins, entre autres le *Callimaque*, l'Anonyme, à qui on a donné le nom de *Dictys de Crete*, le *Florus*, l'*Aurelius Victor*, l'*Eutrope*, l'*Anacreon*, la *Sapho*, deux Comédies d'*Aristophane*, & trois Comédies de *Plaute*.

Ses Notes font voir par tout beaucoup de netteté d'esprit & d'érudition; ses corrections sont judicieuses. (9) Elle explique heureusement entre autres divers endroits difficiles de Callimaque, tant ceux qui n'avoient pas encore été touchés par les Critiques, que ceux qu'elle prétend avoir été mal entendus, ou mal expliqués jusqu'ici. Elle en use de même dans ses Remarques d'Anacreon, & de Sapho, dont elle a donné une Traduction Françoise, avec la Vie de l'un & de l'autre, & diverses Piéces qui étoient comme égarées dans des Recueils séparés (10).

Il eut été peut-être à souhaiter qu'elle eût eu autant d'égard à la pudeur qu'à la curiosité des personnes de son sexe, qui ne savent point d'autre Langue que la leur, quand elle leur a traduit les Monumens de la galanterie & du libertinage d'une fille que l'Antiquité consideroit plus pour son esprit & sa délicatesse, que pour sa sagesse & sa modestie.

Outre les Observations Critiques que Mademoiselle le Févre a faites sur les trois Comédies de Plaute, qui sont l'*Amphitryon*, le *Rudens*, & l'*Epidicus*; elle en a donné une Traduction Françoise, avec un Examen qu'elle en a fait selon les régles du Théatre [en 3. vol. *in*-12. 1691.]

On

5 ¶ Mort le 13. de Mars 1711.

6 ¶ Claude Perrault Médecin, & Architecte mourut au mois d'Octobre 1688. dans sa 75. année. C'est lui qui a traduit Vitruve, qui en a corrigé le texte, & y a fait des notes, le tout en François, imprimé pour la premiére fois *in-fol.* à Paris 1673. & non pas comme il est dit ici 1674.

7 Journal du 17. Décembre 1674.

8 ¶ Elle est morte le 16. Août 1720. âgée de 68. ans, après avoir donné plusieurs belles Traductions, telles que celle de Terence, celle de l'Iliade, & celle de l'Odyssée, toutes illustrées de ses notes.

9 Journal des Savans du 21. Mars 1675.
Journ. des Sav. du 25. Août 1681.
Journal des Savans du 26. Février 1682. &c.

10 Paul Colom. Biblioth. Choisie, pag. 168. 169.
Boil. Desp. préf. sur Long. à la fin.
M. de Longe-pierre sur Anacreon, &c.

Mad. Dacier. On nous fait espérer d'avoir bien-tôt un *Sophocle*, & un *Euripide* de sa Traduction avec ses notes.

* Oeuvres de * Platon traduites du Grec avec des Remarques & la Vie de ce Philosophe *in*-12. 2. vol. 1699. Paris. — Reflexions Morales de l'Empereur Marc-Antonin traduites du Grec avec des Remarques & la Vie de l'Auteur *in*-12. 1691. Paris. *

Mr. DACIER (André.)

A. Dacier. 597 Nous avons de lui des Notes savantes, & des Corrections judicieuses sur le *Verrius Flaccus* & *Pompejus Festus*, avec des Supplémens considérables (1). Il donna en 1683. & 1684. des Remarques Critiques sur les Oeuvres d'*Horace*, avec une Traduction nouvelle en notre Langue, en cinq tomes in-12. (2) & des notes sur le *Longin*, que Mr. Despreaux a fait mettre à la fin de la derniére édition de ses Oeuvres.

Cet Auteur les appelle (3) très-savantes, & il dit de leur Auteur, „ que c'est non-„ seulement un homme d'une très-grande „ érudition, & d'une Critique très-fine, „ mais d'une politesse d'autant plus esti-„ mable, qu'elle accompagne rarement un „ grand savoir.

Il a fait encore des Commentaires sur *Théocrite*, qu'il cite lui-même dans ses Remarques sur Horace (4).

Mr. DE MARTIGNAC (5).

De Martignac. 598 Dans les Notes qu'il a ajoutées à la Traduction d'*Horace*, qu'il publia en 1678. il explique en peu de mots, & avec assés de netteté, la Fable & les Antiquités qui sont très-fréquentes dans ce Poëte, au sentiment de l'Auteur du Journal, qui ajoute que Mr. de Martignac se contente souvent de rapporter les diverses opinions que les principaux Commentateurs ont ordinairement touchant le sens de cet Auteur. Mais ce qu'il a de particulier (6), dit-il, c'est qu'il a soin d'ajuster l'ancienne Géographie avec la moderne. De Martignac.

Le Public attend encore autre c[illegible]e Mr. de Martignac, & nous parlerons ailleurs de ses Traductions.

Mr. PETIT (Jacques.)

599 Il donna le Pénitentiel de *Théodore*, Archevêque de Cantorbie, l'an 1676. en deux volumes in-4°. [illegible]

Quoique Mr. Petit fût alors fort jeune, & beaucoup au-dessous de trente ans, il n'a point laissé de faire connoître au Public combien il étoit avancé dans la lecture des Peres, & des Auteurs anciens de l'Eglise, dans l'intelligence des Manuscrits, & dans la connoissance de la Critique Ecclésiastique. Il finit par des Dissertations & des Notes, que l'Auteur du Journal témoigne (7) être pleines de la Tradition la plus pure & la plus ancienne, dans lesquelles il dit que la doctrine de *Théodore* n'est pas moins éclaircie, que *justifiée de toutes les* calomnies dont on l'a voulu accuser.

Il s'y est trouvé néanmoins des endroits qui n'ont point été goûtés par les Savans (8), comme est entre autres la Dissertation qui traite le point de la Pénitence publique. Les autres points qu'on lui conteste sont moins importans, & il ne manque ni d'érudition, ni d'autorité pour les défendre.

Le present qu'il a fait au Public seroit plus complet, s'il nous l'avoit donné sur quelque Manuscrit qui eût été entier, tel qu'est celui de la Bibliothéque du Vatican, qui a été lû & loué par Baronius (9), & deux autres qui sont en Angleterre, dont parle Spelman (1).

Mr. LE BRUN (11).

600 Cet Auteur a donné depuis un an Le Brun. une nouvelle édition des Oeuvres de Saint *Paulin de Nole*, qui n'a paru qu'au com-

[* Platon a été traduit par Mr. Dacier. Add. *de l'Ed. d'Amst.*]

1 Journal des Sav. du 8. Septembre 1681.

2 ¶ Il y en a eu deux éditions, en dix tomes chacune.

3 Boil. Despr. Préface sur Longin.

4 Dacier comm. in Odem 29. Libri 3. Hor. pag. 488.

5 ¶ Estienne Algay Sieur de Martignac.

6 Journal du 28. Novembre 1678.

7 Journal des Savans du 21. Juin 1677. & celui du 16. Août de la même année.

8 Natal. Alexand. in select. Hist. in Eccles. capit. sæculi 2.

L. Hallé Conférences du Dioc. de Beauv. sur la Pénit. MSS.

9 Annal. Eccles. ad ann. 51. num. 24. tom. 1. & alibi iterum.

10 Henr. Spelm. in Conc. Anglican. edit.

11 ¶ Jean-Baptiste le Brun des Marettes.

Le Brun. commencement de cette année, in-4o. [en 1685.] *Mais jusqu'à ce que les Critiques se soient donné le loisir d'en juger mûrement, & de nous en faire connoître le prix, on peut présumer que c'est la meilleure de celles qui avoient paru jusqu'alors. Car il a examiné pendant six ans entiers tous les Manuscrits qu'il a pû trouver des Ouvrages de ce Pere, en France, en Italie, en Angleterre, & dans les Pays-Bas.

Il a consulté les plus savans hommes, tant à Paris, que dans les Provinces, sur les difficultés; & sans s'arrêter toujours à ce qui paroissoit plus net, plus élégant, ou plus beau, il a préféré quelquefois ce qui l'étoit moins pour s'attacher au sens & aux termes de son Auteur, que la foi des Manuscrits & des anciennes éditions, & l'autorité des doctes Critiques lui ont donné avec plus d'évidence pour les plus véritables.

Il a séparé les Ouvrages indubitables de ce Pere d'avec les douteux & les supposés. Il a fait un tome des premiers, & en a fait un second des autres. Il ne s'est pas contenté d'y faire des Notes savantes, il y a joint aussi celles des autres Critiques qui y avoient travaillé avant lui. Il n'a point oublié d'y ajouter les diverses Leçons qu'il a trouvées dans ses Manuscrits; & il a pratiqué divers agrémens, qui servent pour la distinction & l'éclaircissement du texte de son Auteur. Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à la perfection de ces sortes d'Ouvrages, il nous a donné sept Dissertations qui sont courtes & savantes, dont la sixiéme regarde particuliérement la Critique des Ouvrages du Saint qui sont perdus: outre sa Vie qu'il a recueillie de ses Ecrits-mêmes, & quinze Tables fort utiles qu'il a fait mettre à la fin.

Le P. HARDOUIN Jesuite (Jean.)

Hardouin. 601 CE Pere est un de ceux de la Compagnie qui exercent aujourd'hui la Critique des Auteurs avec le plus de capacité.

Il nous fit l'Eté dernier deux présens fort considérables, en publiant le *Théodoret* du P. Garnier, dont nous avons déja parlé, & le *Themistius* du P. Petau, qu'il a augmenté de treize Oraisons que ce Pere avoit presque toutes amassées depuis l'édition qu'on avoit faite des vingt premiéres. Le Pere Hardouin ne s'est pas contenté de faire de savantes Observations sur ces derniéres nouvellement imprimées, mais il en a encore ajouté à celles qu'avoit faites le Pere Petau sur les premiéres. Hardouin.

Mais quelques-uns ont pris pour une industrie un peu trop ingénieuse la discrétion & l'adresse qu'il a eue de retirer de cette édition de Themistius quelques Observations de Critique du Pere Petau, sur quelque endroit corrompu de Pline, pour la remettre dans l'édition de celui-ci, comme en une place plus naturelle.

La modestie avec laquelle il a prétendu se distinguer d'avec ce savant homme de sa Compagnie, dans ces Observations Critiques n'a servi qu'à les faire examiner de plus près, & à faire voir que ce Pere ne sera peut-être un jour gueres inferieur en matiére de Philologie & de belles Lettres, ni au Pere Petau, ni à aucun des célébres Humanistes de la Societé.

Ce qu'il nous a donné, est comme un avant-goût de *Pline*, qu'il nous prépare depuis long-tems (1), & que le Public attend avec d'autant plus d'impatience, qu'il est moins satisfait de tout ce que les plus célébres Critiques de ces deux derniers siécles ont fait de remarques & de corrections sur cet Auteur.

Le Pere Hardouin vient de nous donner encore les Médailles des Villes Grecques, dont nous parlerons ailleurs.

* On r'imprime en deux volumes *in folio* le Pline par les soins du même Auteur.

— En 1709. de Lormes Libraire à Amsterdam, a imprimé un Recueil de Piéces publiées par ce Pere en différens tems sous le titre, *Joannis Harduini Opera selecta* in-folio *Amstelod.* 1709.*

Mr. de LONGE-PIERRE.

602 IL nous a donné depuis peu des Notes sur *Anacreon*, & sur *Sapho*, avec une Traduction Françoise en Vers, & il nous en prépare autant sur *Théocrite*, & sur les autres petits Poëtes Grecs. Il semble être Longe-Pierre.

1 Il a paru enfin l'an 1685. en cinq volumes in-4.

Longe-Pierre. être venu le dernier pour *damer le pion* aux autres qui avoient entrepris la même chose avant lui, & pour prouver par son exemple qu'il faut être également bon Poëte & bon Critique, pour travailler sur les Poëtes avec succès.

Rodeille. 603 LE Pere RODEILLE (Pierre) Jesuite, qui a donné le *Martial* & l'*Horace*. Voyés à la fin des Scholiastes Dauphins.

SAMUEL PITISCUS, Recteur du Collége de Zutphen.

S. Pitiscus. 604 IL a donné cette année [1684. in-8°.] une nouvelle édition de *Quinte-Curce*, & il promet bien-tôt celle de *Catulle*, *Tibulle*, & *Properce*.

Dans son Commentaire sur Quinte-Curce il a évité les disputes continuelles sur les diverses Leçons. Il s'est contenté de les examiner dans son Cabinet, & s'étant déterminé à la leçon qu'il a trouvé la meilleure, il l'a inserée dans le texte de Quinte-Curce, sans faire aucune mention des autres nulle part, sachant bien que ces diverses leçons sont fort inutiles à la plûpart des Lecteurs. C'est le jugement de Monsieur Bayle (1), comme ç'avoit été celui de Mr. de Sallo en parlant de Scioppius, selon ce que nous en avons rapporté plus haut. Ce qu'il y a de plus nécessaire (ajoute Monsieur Bayle) pour ceux qui veulent entendre les anciens Auteurs, c'est qu'on leur fournisse des Notes Historiques & Géographiques, & des explications de Grammaire, qui fassent entendre la force des phrases & des dictions. L'*Indice*, ou la Table qui y est fort ample, y tient le milieu entre celle de Freinshemius, & celle du Pere le Tellier Jesuite, dans leurs éditions. Freinshemius a inseré dans le sien une espéce de petit Commentaire, le Pere le Tellier n'a composé le sien que de simples mots: mais Pitiscus a recueilli toutes les phrases. Les figures au nombre de vingt-neuf, sont fort curieuses. La Généalogie d'Alexandre est de Freinshemius, & l'Abregé Chronologique de sa vie est du Pere le Tellier.

1 Nouvelles de la République des Lettres de Mars 1685. page 251. & suiv.

DES PRINCIPAUX RECUEILS, ou CORPS DE CRITIQUE,

Savoir:

1. *Les* CRITIQUES SACREZ.
2. *Le* CORPS DE L'HISTOIRE BYZANTINE.
3. *Les* *VARIORUM* D'HOLLANDE.
4. *Les* *VARIORUM* DE PARIS, ou SCHOLIASTES DAUPHINS.

1. COmme nous n'avons point parlé dans notre Recueil des Critiques de la Langue Hebraïque, c'est-à-dire, de ceux qui ont corrigé ou expliqué le texte ou la lettre de l'Ecriture Sainte, il sera plus à propos de rapporter parmi les Interpretes de la Bible le Recueil qui a été fait des plus célébres Critiques sacrés; premierement, par les soins de Corneille Bée; & ensuite par Matthieu Poly, ou Pôle.

2. CRITIQUES DE L'HISTOIRE BYZANTINE.

603 *bis* ON a choisi pour former ce beau Corps d'Histoire ceux qui ont le mieux travaillé sur chacun des Auteurs qui le composent, [tous imprimés au Louvre in-fol.] Ainsi il suffira de les nommer pour en faire l'éloge.

1. Charles de CHANTE-CLER, Henri VALOIS, & Philippe LABBE, ont fait les notes & les corrections qu'on y a imprimées sur les *Extraits des Ambassades*, recueillis par les ordres de Constantin Porphyrogenete. [1648.]

2. Philippe LABBE en a fait sur ce qu'il y a d'*Olympiodore*, de *Candide l'Isaurien*, de *Theophane*, & de *Suidas*. [1648.]

3. Jean MEURSIUS sur *Hesychius* l'Illustre touchant l'origine de Byzance. [in-8°. 1613.]

4. Claude MALTRAIT Jesuite, sur le *Procope* entier, & Nicolas ALAMANNI sur les *Anecdotes* en particulier. [1662.]

5.

5. Bonaventure VULCANIUS sur l'*Agathias* de l'Histoire de l'Empereur Justinien. [1660.]

6. Jacques PONTANUS Jesuite, & Charles Annibal FABROT, célébre Avocat d'Aix en Provence (2), sur le Theophylacte *Simocatte*. [1647.]

7. Mathieu RADERUS Jesuite, & Philippe LABBE Jesuite, sur la *Chronique d'Alexandrie*; mais le Louvre n'a point encore donné le jour à cet Ouvrage.

8. Jacques GOAR, célébre Jacobin, sur le *George Syncellus*. On dit que Jean-Baptiste Hautin, Conseiller au Chastelet, y avoit aussi travaillé, & qu'on avoit pareillement quelque chose du Pere Petau, mais on n'en a rien vû. [1652.]

9. Jacques GOAR & François COMBEFIS, du même Ordre, sur *Theophane le Confesseur*. On dit que J. Buccard, ou Bouchard (3), avoit commencé quelque chose sur cet Auteur. [1655.]

10. Denys PETAU Jesuite, sur Saint *Nicephore* Patriarche de Constantinople. [1648.]

11. Guillaume XYLANDER, Jacques GOAR, & Charles Annibal FABROT, sur George *Cedrenus*. [1647.]

12. Jacques GOAR, Annibal FABROT, sur Jean Scylitze *Curopalate*. [en 1647. joint avec le *Cedrenus*.]

13. Jean LEUNCLAVIUS, & Philippe LABBE, sur Michel *Glycas*. [1660.]

14. Charles du Fresne Sieur du CANGE, sur Jean *Zonare*. Il s'imprime actuellement au Louvre, & il y a apparence que Mr. du Cange y fera inserer ce que Jerôme WOLFIUS, Jacques GOAR, & Philippe LABBE avoient remarqué sur cet Auteur. [en 2. vol. 1686. 1687.]

15. Pierre POSSIN ou de Poussines Jesuite, sur *Anne Comnene*. [1651.

16. Charles du Fresne Sieur du CANGE, sur Jean *Cinnamus*. [1671.]

17. Jean MEURSIUS, Jean LEUNCLAVIUS, Charles Annibal FABROT, & Leon ALLATIUS, sur *Constantin Manasses*. [16[illegible].]

18. Jerôme WOLFIUS, & Charles Annibal FABROT, sur *Nicetas* Acominat, dit Choniates. [1647.]

19. Theodore DOUZA, & Leon ALLATIUS, sur *George* Logothete *Acropolite*, la Chronologie de *Joel*, & sur Jean *Cananus*. [1651.]

20. Pierre POSSIN Jesuite, sur George *Pachymere*, incorporé à cette Histoire, quoique de l'édition de Rome. [en 2. vol. 1666. & 1669.] On se disposoit à donner au Louvre la version de Jean TARIN. Jerôme Wolfius, le Pere Petau, & Leon Allatius avoient fait aussi des notes & des corrections sur cet Auteur.

21. Jean MEURSIUS, sur *Theodore Metochite*. [in-4°. à Leyde 1618.]

22. Jerôme WOLFIUS, & Charles Annibal FABROT, sur *Nicephore Gregoras*. [avec l'appendix de Mr. Jean BOIVIN, en 2. vol. 1702.]

23. Jacques PONTANUS, & Jacques GRETSER, Jesuites, sur Jean *Cantacuzene*. [en 3. vol. 1645.]

24. Charles Annibal FABROT, avec la Version de Conrard Clauser, sur Laonique *Chalcondyle*. [1650.]

25. Ismaël BOUILLAUD, célébre Mathématicien, sur la Chronique Anonyme *des Turcs*. [1649.]

26. Jacques PONTANUS Jesuite, sur George *Phranze*. [in-4°. Ingolstad 1604.]

27. Jacques GRETSER Jesuite, Jacques GOAR Jacobin, avec quelque chose de MURET, & de DUJON, quoique peu estimé, sur George *Codin*. [1648.]

28. Pierre LAMBEC, Bibliothéquaire de l'Empereur d'Allemagne, sur le même *Codin*, des Origines ou Antiquités de Constantinople. [1655.]

29. Leo ALLATIUS, sur *George Hamartole*, ou le Pécheur. [1651.]

30. Le même ALLATIUS, sur le *Continuateur* de Theophane, que quelques uns croyent être *Leonce de Byzance*. [1685.]

31. Pierre POSSIN Jesuite, & Charles du Fresne Sieur du CANGE, sur le *Nicephore Bryenne*, imprimé avec le Procope: mais ce qu'a fait Mr. du Cange est avec le Cinnamus [1661.]

32. François COMBEFIS, sur *Leon le Grammairien*, imprimé avec Theophane. [1655.]

33. Ismaël BOUILLAUD, sur l'Histoire de

2 ¶ Il falloit comme l'a remarqué Ménage, dire: *célebre Professeur en Droit dans l'Université d'Aix*.

3 ¶ *Buccardus* en Latin, *Bouchard* en François.

de *Ducas*, imprimée avec George Acropolite. [1649.]

34. François COMBEFIS, sur le *Continuateur* de Constantin Porphyrogenete, & divers autres Monumens de l'Histoire Byzantine. [1685.]

[L'on y peut joindre l'Ouvrage de Dom Anselme BANDURY, *Imperium Orientale*, 2. vol. in fol. 1711.]

Nous avons parlé de la plûpart de ces Critiques en leur rang, & nous rapporterons les autres ailleurs. Mais il faut rendre témoignage au mérite particulier de deux des plus considerables d'entre eux, dont nous n'avions point encore parlé.

Le premier est le Pere GOAR, homme docte & bien versé dans les affaires de l'Histoire de l'Eglise Orientale, dont nous avons encore des Notes Critiques sur l'*Euchologe* des Grecs [en 1647.]

Le second est Mr. FABROT, très-habile Jurisconsulte, à qui le Public est redevable de l'édition des *Basiliques* [en sept vol. 1647.] de toutes les Oeuvres de Mr. *Cujas*, en dix vol. [1658.] des Instituts de *Theophile*, avec des Notes. Il a fait encore des Remarques sur Theodore *Balsamon*, sur l'Histoire Ecclésiastique, & sur les Papes, d'*Anastase* le Bibliothéquaire [en 1649.] sur quelques Titres du Code Theodosien, sans parler des Traités particuliers qu'il a faits sur d'autres matieres de Droit, sur l'usure contre Mr. Saumaise, &c.

3. DES *VARIORUM* D'HOLLANDE.

604 bis LEs Editions des Auteurs Classiques qu'on a faites en Hollande, avec les Notes & Extraits de divers Critiques, que le vulgaire appelle *Variorum* pour cet effet, ont eu du débit plutôt à cause de l'apparence de leur titre, que pour la verité des choses qu'elles contiennent.

Car, comme remarque l'Auteur du Journal des Savans (1), ces Extraits qu'on y a mis, ont été le plus souvent assés mal faits, & au lieu des plus belles Remarques qui se trouvent dans les autres Commentaires, on nous a donné des Observations litterales, des diverses Leçons, & d'autres semblables minuties, lesquelles, quoiqu'elles ne paroissent pas toujours à negliger, ne sont pas néanmoins ce qu'on doit le plus estimer dans les Livres dont on a prétendu faire les Extraits. De sorte que la plûpart de ces Extraits sont plus préjudiciables qu'utiles aux Lettres, hormis ceux où l'on met les Remarques entieres des Critiques & des Commentateurs.

Le même Auteur ajoute qu'il est à craindre que ces faiseurs d'Extraits ne soient enfin cause de la perte des Originaux, & que les anciens Commentaires ne se r'imprimant plus un jour, au lieu des Remarques entieres de Lipse, de Casaubon, & des autres Interpretes, on n'en ait plus que des Abregés imparfaits, comme il est arrivé des Commentaires de Servius sur Virgile, & de plusieurs autres excellens Ouvrages de l'Antiquité, tels que ceux de Trogue Pompée, Tite-Live, Dion, Nicolas de Damas, Polybe, & des anciens Jurisconsultes, dont les Extraits & les Abregés nous ont fait perdre presque tous les Originaux.

L'Auteur des *Nouvelles de la République des Lettres dit* (2), que la plûpart de ceux qui ont compilé les *Variorum*, n'ont pas bien réussi, parce que le jugement n'a point regné dans leur triage, & que de plusieurs bons Commentaires, ils en ont fait souvent un médiocre. Qu'on ne doit pas s'étonner qu'il y ait de si méchans *Variorum*, parce qu'il est rare de trouver des Gens qui ayent les qualités necessaires pour ces sortes de compilations, ou qui ne les ayant pas, soient assés sages pour renvoyer l'affaire à d'autres.

Le Sieur Borremans Hollandois est du même avis que Mr. Gallois & Mr. Bayle (3). Il dit que toutes ces Notes de *Variorum* ne sont que de la bourre, des bagatelles, & des sottises. Qu'il y a néanmoins de la distinction à faire entre ceux qui les ont extraites; parce que leur capacité a été différente.

Entre ceux qu'il excepte du nombre de ces faiseurs de rhapsodies, il nomme *Thysius*, *Gronovius* & *Schildius*, ausquels on peut ajouter *Grævius*; & il dit que tout ce qui vient d'eux est fait avec beaucoup de jugement, & que les Notes qu'ils ont extraites sont importantes & utiles; qu'il ne condamne pas même tous les autres generale-

1 Journal des Savans du 8. Février 1667.

2 Nouvell. de la Repub. des Lettres de May 1684. pag.

ralement en tout ce qu'ils ont fait, mais que c'est une honte d'avoir laissé voir le jour à tant d'éditions de *Variorum*, procurées par un assés mal-habile homme, qu'il ne nomme pas (& qui est peut-être *Cornelius Schrevelius*). Il prétend que c'étoit un homme de petit genie & de peu de discernement; & que s'il avoit quelque jugement, il paroissoit fort corrompu dans la préference qu'il avoit donnée à ce qu'il y a de mauvais dans les Critiques, au dessus des meilleures choses qu'il a negligées. Il ajoute qu'il ne rapporte que des puérilités & qu'il est impossible de l'excuser, sur ce que quelques-uns alleguent que c'est pour des enfans qu'il a travaillé uniquement, parce que si cela étoit vrai, ç'auroit été une grande indiscretion en lui d'aller citer tant d'Auteurs differens, & qui plus est, de n'en prendre que ce qui ne vaut rien. Qu'il auroit beaucoup mieux fait de donner des explications de suite des endroits des Auteurs qui sont obscurs & difficiles aux enfans, comme avoient fait au commencement du siécle passé Badius Ascensius, & depuis quelques années Minellius, lesquels avoient rendu un grand service à la jeunesse par cette voie.

Le même Borremans dit encore, que les Libraires voyant que ces éditions de *Variorum* sont si décriées par tous les Savans, ont usé de malice, pour tâcher de n'y rien perdre, & de tromper les simples & les ignorans, en faisant imprimer de nouveaux Titres ou des Avertissemens à la tête de ces éditions, par lesquels ils nous assûrent qu'ils donnent au Public les Commentaires des Critiques tous entiers, qu'ils ne retranchent aucunes de leurs Observations, & qu'ils representent leurs Notes telles qu'elles ont été composées, quoiqu'il ne soit rien de plus faux. Il ajoute enfin qu'il seroit d'avis qu'on réimprimât les Commentaires entiers qu'on fait être les meilleurs; & qu'on tirât des autres ce que les plus judicieux jugeroient être le moins mauvais. C'est aussi le jugement de M. Grævius, qui ajoute qu'outre cela il faudroit revoir le texte tout de nouveau, consulter encore les vieux Manuscrits, & ajouter de nouvelles conjectures & de nouvelles lumiéres.

pag. 277. 282. 283.

* Nous avons cru qu'il ne seroit pas inutile de joindre ici le Catalogue des Auteurs Classiques de *Variorum*. *

CORPUS AUCTORUM,

cum Notis Variorum. in-8°.

C. Plinii Secundi Historia Naturalis, 3. vol *Lugd. Bat.* 1669.
— Epistolæ, *ibid.* 1669.
— Panegyricus, *ibid.* 1675.
Titus Livius, 3. vol. *Amst.* 1665.
Lucianus, 2. vol. *ibid.* 1687.
Virgilius, 3. vol. *Lugd. Bat.* 1680.
Polybius, 3. vol. *Amst.* 1670.
Plautus, 2. vol. *Lugd. Bat.* 1669.
Ovidius, 3. vol. *Amst.* 1683.
Senecæ Philosoph. Opera, 3. vol. *ibid.* 1672.
— Tragœdiæ, *ibid.* 1682.
Terentius, 2. vol. *ibid.* 1686.
C. Tacitus, 2. vol. *ibid.* 1685.
Appianus Alexandrinus, 2. vol. *ibid.* 1670.
Ciceronis Orationes, 6. vol. *ibid.* 1698.
— Ad Atticum, 2. vol. *ibid.* 1684.
— Ad Familiares, 2. vol. *ibid.* 1676.
— De Officiis, *ibid.* 1688.
Claudianus, *ibid.* 1665.
Juvenalis, *Lugd. Bat.* 1684.
Aul. Persii Satiræ, *ibid.* 1671.
Valerius Maximus, *ibid.* 1670.
Jul. Cæsar, *Amst.* 1697.
Sallustius, *Lugd. Bat.* 1665.
Lucanus, *ibid.* 1669.
Martialis, *ibid.* 1670.
Phædri Fabulæ, *Amst.* 1667. & 1698.
Florus, *ibid.* 1692. 1698.
C. Lactantii Firmiani Opera, *Lugd. Bat.* 1660.
— Ejusdem de Mortibus Persecutorum, 1692. 1702.
Quintiliani Institutiones, *Lugd. Bat.* 1665.
— Ejusdem Declamationes, *ibid.* 1665.
Ausonius, *Amst.* 1671.
Suetonius, Pitisci, 2. vol. *Trajecti ad Rhenum.* 1690.
Ælianus Gr. Lat. 2. vol. *Lugd. Bat.* 1701.
Petronius, *Amst.* 1669.
Macrobius, *Lugd. Bat.* 1670.
Statius, *ibid.* 1671.
Horatius, *Amst.* 1695.
Justinus, *Lugd. Bat.* 1683.
Alexander ab Alexandro, *ibid.* 2. vol. 1673.
Au-

3 Ant. Borremans c. 7. Variat. Lection. pag. 74. 75.

Aurelius Victor, *Trajec. ad Rhen.* 1696.
Heliodorus, *Amst.* 1701.
Boëtius, *Lugd. Bat.* 1671.
Catullus, Tibullus, Propertius, *Trajecti ad Rhenum* 1680.
Aulus Gellius, *Lugd. Bat.* 1666.
Suetonius, Schildii, *ibid.* 1667.
Polydorus Virgilius, *ibid.* 1641.
Minutius Felix, *ibid.* 1709.
Sulpitius Severus, *Amst.* 1665.
Velleius Paterculus, *Lugd. Bat.* 1675.
Cornelius Nepos, *ibid.* 1675.
Barclæi, Argenis, 2. vol. *ibid.* 1669.
Barclæi, Satiricon, *ibid.* 1674.
Callimachi Epigrammata, 2. vol. *Ultrajecti.* 1697.
Historiæ Augustæ Scriptores, 2. vol. *Lugd. Bat.* 1671.
Vegetius de Re militari, 2. vol. *Vessaliæ.* 1670.
Dictys Cretensis, *Amst.* 1702.
Q. Curtius, Pitisci, *Hagæ-Com.* 1708.
Arrianus de expedit. Alexandri, *Amst.* 1668.
— Ars Tactica, *ibid.* 1683.
Mythographi Latini, 2. vol. *ibid.* 1681.
Jul. Frontini Strategemata, *ibid.* 1661.
Epicteti Enchiridion, *Delphis-Bat.* 1683.
Erasmi Colloquia, *Lugd. Bat.* 1664.
Polyæni Strategemata, *ibid.* 1691.
Opuscula Mythologica, *Amstel.* 1688.
Pascalius de Coronis, *Lugd. Bat.* 1671.
Lucretius, *Amst.* 1677.
Erasmi Encomium Moriæ, 1676.
Apuleius, *Amst.* 3. vol. 1698.
Hippocrates, Vanderlinden, *ibid.* 2. vol. 1665.
Apollonius Rhodius, *ibid.* 1651.
Andronicus Rhodius, *ibid.* 1679.
Diogenes Laertius, *ibid.* 2. vol. 1692.
Prudentius, *Lugd. Bat.* 1671.
Theophrasti Caracteres, *Amst.* 1702.
Grotius de Jure belli & pacis, *ibid.* 1720.
Arnobius adversus Gentes, *Lugd. Bat.* 1651.
Eutropius, *Amst.* 1670.

4. LES INTERPRETES ou SCHOLIASTES DAUPHINS.

605 C'Est par l'ordre de Sa Majesté, pour l'usage de MONSEIGNEUR, sous la conduite de Mr. de Montausier, & de Mr. l'Evêque de Condom (1), & suivant les avis de Mr. Huet, qu'ils ont tous travaillé. C'est ce qui non seulement justifie leur entreprise contre ces Censeurs difficiles, qui accusent de témérité ceux qui se font Auteurs sans necessité, ou sans quelque engagement; mais qui rend encore leurs travaux très-honorables, & qui leur fait esperer une haute protection contre les attaques de la Critique.

Ils ont pris une méthode differente des autres Commentateurs, lesquels ayant affecté pour la plûpart de n'écrire que pour les habiles gens, semblent n'avoir point eu d'autres soins, que d'entasser remarques sur remarques, sans se mettre en peine d'apporter des interpretations, qui puissent donner une intelligence claire & facile du texte des Auteurs, à ceux qui commencent de les lire. Au lieu que ceux-ci se sont particulierement attachés à ce point, donnant d'abord un texte fort correct; ensuite une *Interpretation* ou une espece de *Paraphrase du texte*, *qu'ils ont tâché de rendre claire*, *facile & courte*, *substituant* les mots plus connus à ceux qui sont plus obscurs & plus difficiles. Ils y ajoutent les endroits qui regardent la Critique, l'Histoire, & l'Antiquité. Mais comme les génies & les capacités sont différentes dans ces *Auteurs*, il ne faut pas prétendre que tous ces *Ouvrages soient* d'une *même* force & d'un mérite égal.

Les principaux de ces Critiques sont;

Mr. l'Abbé DANET (Pierre) qui a donné le *Phédre* [1675.] & dont nous parlerons parmi les Grammairiens qui ont fait des Dictionnaires.

Mr. CRESPIN (Daniel) qui a donné le *Salluste.* [1675.]

Mr. le CAMUS (Nicolas) qui a donné le *Terence.* [1675.]

Mr. COURTIN (Nicolas) qui a donné le *Cornelius Nepos.* [1675.]

Le Pere RIGUEZ (Robert) Jesuite, qui a donné le *Paterculé.* [1675.]

Le Pere de la RUE (Charles) Jesuite, qui a donné le *Virgile.* On en a fait une seconde *édition*, parce que la premiére *n'avoit pas entierement satisfait l'Auteur ni le Public.* [1682.] [*On en a donné une nouvelle Edition à Paris en 1722. & à la Ha-

1 Jaques Benigne Bossuet, depuis Evêque de Meaux.
2 V. le Journal du 4. Janvier 1677.
3 ¶ Guillaume Pyron mourut le 20. Août 1684. âgé de 47. ans.

Haye en 1723. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

Le Pere de la BAUNE (Jacques) Jesuite qui a donné les anciens *Panegyriques* Latins. [1676.] Ce Critique s'est distingué entre les autres par son industrie & son érudition, qui paroît dans l'éclaircissement de quantité de faits Historiques & Chronologiques du bas Empire, & dans quelques autres points de Critique, qui ont fait connoître le discernement de ce Pere, de qui le Public attend encore autre chose, qui ne sera pas moins important (2).

Le Pere CANTEL (Joseph) Jesuite, mort en 1684. qui a publié le *Justin*, [1677.] & le *Valere Maxime*. [1679.]

Le Pere le TELLIER (Michel) Jesuite, qui a publié le *Quinte-Curce*. [1678.]

Mr. de LOEUVRE (Jacques) a donné le *Plaute*. [1679.]

Mr. du FAY (Michel) a donné le *Manilius*, avec les notes de Mr. Huet. [1679.]

Mr. DES-PREZ (Louis) a donné le *Juvenal* & le *Perse*. [1684.] Mais pour avoir voulu *latiniser* son nom un peu mal à propos, il a donné lieu à quelques Imprimeurs d'Hollande de l'appeller *Du Prat*, & j'avouë que je l'aurois appellé *Du Pré*, si je n'eusse eu la curiosité d'envoyer demander son nom chés son Libraire.

Mr. PYRON (Guillaume) a donné le *Claudien*. [1677. & 1679.] (3).

Mr. COLLESSON (Vincent) a donné le *Martial*. [1680.]

Mr. DOUJAT (Jean) a donné le *Tite-Live* avec les Supplemens de Freinshemius, des Commentaires, & des corrections fort amples en six volumes. [1679.] Mais nous parlerons ailleurs de ce célébre Jurisconsulte (4).

Mademoiselle le FEVRE (Anne) a donné le *Florus*, [1674.] l'*Aurelius Victor*, [1681.] le *Dictys de Crete* [1680.] & l'*Eutrope*, [1683.] sans parler du *Callimaque* Grec [1677.] Nous avons fait mention de cette savante Demoiselle en son lieu.

Mr. DACIER (André) a donné le *Pompeius Festus* [1700.] ou le *Verrius Flaccus* abregé par Pompeius Festus. Nous avons parlé de lui plus haut.

Mr. DU BOIS [Philippe] a donné le *Catulle*, le *Tibulle*, & le *Properce*. [1685.]

Mr. BABELON (Augustin) a donné le *Suetone* [1684.]

Le Pere de MEROUVILLE (Charles) Jesuite, a donné les *Oraisons de Ciceron*. [3. vol. 1684.] Ce Pere est loué par l'Auteur des Nouvelles de la Republique des Lettres, d'y avoir expliqué les Points d'érudition sans *entassement* de passages, sans de vaines digressions de Mythologie ou d'Histoire, & sans tout cet attirail pompeux qui accable & ensevelit les Auteurs & les Lecteurs plutôt qu'il ne les éclaire, d'avoir fait une explication courte & bonne des endroits difficiles, & une analyse éxacte de chaque Harangue de Ciceron, des sommaires de ce qu'elles contiennent, & tout ce que l'on peut souhaiter pour rendre un Ouvrage de cette espece accompli & utile à tous ceux qui veulent lire les Oraisons de Ciceron.

Mr. l'Abbé PICHON a donné le *Tacite*. [1682.]

Le Pere HARDOUIN, Jesuite, a donné le *Pline* en cinq volumes [1685. on le r'imprime en deux volumes in-folio par les soins du même Pere.]

* Baillet auroit dû ajouter à ces Scholiastes Dauphins pour en avoir la suite complette; ceux qui suivent, qui sont aussi tous in-4°.

Joseph GODIN, qui a donné les Commentaires de *Cesar* 1678.

Michel DU FAY a aussi donné *Lucrece* 1680.

Pierre CALLYE, a donné le *Boëce* 1680.

Jacques PROUST a donné l'*Aulu-Gelle* 1681.

Philippe QUARTIER a donné les *Epitres Familieres de Ciceron* 1685.

Claude BERAULD, a donné le *Stace* 2. vol. 1685.

Estienne CHAMILLARD, a donné le *Prudence* 1687.

Jacques PROUST, a donné encore *Ars Oratoria* 1687.

Julien FLEURY, a donné l'*Apulée* 2. vol. 1688.

Daniel CRESPIN a fait imprimer à Lion l'*Ovide* 4. vol. 1689.

Louis DES-PREZ a donné aussi l'*Horace* 2. vol. 1691.*

ON y pourroit aussi compter le Pere RODEILLE (Pierre) Jesuite, qui a pris les mêmes ornemens & les marques des Critiques Dauphins, dans l'édition qu'il fit

4 ¶ Mort le 27. Novembre 1686. dans sa 79. année.

fit d'*Horace* en 1683. [in-4°. à Toulouse.] Du moins peut-on dire qu'il a *été* leur Singe, en suivant leur méthode dans son Interpretation ou Paraphrase en Prose ; & dans ses Notes. Mais il paroît que ç'a été sans ordre, & sans autorité superieure qu'il a travaillé; aussi son Livre n'a-t-il ni la forme ni l'appareil des autres, & il n'a point empêché qu'un autre Critique n'ait travaillé depuis lui à l'Horace Dauphin par le commandement de Sa Majesté, comme les autres.

C'est une remarque que nous avons trouvé confirmée depuis, & amplifiée dans les Nouvelles de la Republique des Lettres. Mr. Bayle, qui en est l'Auteur, dit que ce Pere a purgé ce Poëte de ses saletés, mais de telle sorte, qu'il a fait grace aux moins grossieres. Car c'est par une faute d'impression qu'on lui avoit fait dire, qu'on y avoit épargné les plus grossieres. Il ajoute que ce qu'il y a de bien utile dans cet Ouvrage, c'est qu'il a eu soin de marquer le tems auquel il a crû que les Odes, les Satires, & les Epitres avoient été écrites. Ce qui contribuë beaucoup à éclaircir le sens d'un Auteur, & à en découvrir les finesses. Il a tâché aussi de faire connoitre l'occasion pour laquelle chaque piece a *été* composée; & de plus, il a mis au commencement de l'Ouvrage un Abregé Chronologique de l'Histoire Romaine depuis l'an de Rome 710. qui étoit le 19. d'Auguste, & le 21. d'Horace. Le Pere Rodeille avoit publié trois ans auparavant l'an 1680. les Epigrammes de *Martial*, avec des Notes, l'ayant purgé de ses principales obscénités comme l'Horace (1).

1 Nouv. de la Repub. des Lettres en Octobre 1684. pag. 302. 303. & en Decembre de la même année pag. 467.

JU-

JUGEMENS
DES PRINCIPAUX
GRAMMAIRIENS,

Que l'on peut appeller

ARTISTES ou TECHNIQUES:

C'est-à-dire,

Ceux qui ont travaillé sur les régles de l'Art de la *Grammaire*; ou de la maniére d'apprendre les Langues & de les parler purement: & ceux qui se sont appliqués à cultiver l'autre partie de cet Art qu'il a plû aux Maîtres d'appeller la *Lexique*, & qui consiste dans la signification des mots, & des expressions; & dans la compilation des Dictionnaires & des Glossaires.

AVERTISSEMENT.

On s'étonnera peut-être que je me sois écarté, ce semble, de la méthode ordinaire de ceux qui nous ont donné des Encyclopedies & des Systêmes des Arts & des Sciences ; & que je n'aye pas commencé par les Langues Orientales & par la plus ancienne de toutes qui est celle des Hébreux. Mais comme il étoit de la bien-séance de parler d'abord de ce qui s'est fait sur cet Art en général & sur ses principes universels & communs à toutes les Langues, & ensuite sur les Lettres, les Notes ou Chiffres dont on a coûtume de traiter avant que de passer aux préceptes de l'Art ; & comme toutes ces choses ont plus de rapport à la Langue Latine qu'à toutes les autres qui ne sont pas d'un si grand usage à notre égard : j'ai crû devoir commencer par les Grammairiens Latins comme ayant plus de liaison avec les Auteurs des Traités généraux sur les Langues que j'ai mis à la tête du Recueil. Ensuite je suis remonté jusqu'aux sources par les Grammairiens Grecs jusqu'aux Hébreux, ausquels j'ai ajouté quelques Grammairiens des autres Langues Orientales. Pour ce qui est des Grammairiens qui ont écrit sur les Langues vulgaires, je me suis borné à ceux des trois Langues dérivées du Latin, faute de connoissance à l'égard des autres. Et c'est aussi pour la même raison que je me suis étendu davantage sur les Grammairiens François que sur les Italiens & les Espagnols, parce que les premiers nous sont plus connus.

GRAM-

GRAMMAIRIENS

Qu'on appelle

TECHNIQUES ou ARTISTES ;

C'est-à-dire, qui ont traité des Lettres, des Mots, & des Regles de l'Art de la Grammaire.

---

*De deux Livres Anonymes qui traitent de l'*ART DE PARLER *en général.*

606 LE premier qui a été reçû par le Public avec des applaudissemens universels, & que les Etrangers ont traduit en diverses Langues, a pour titre, *Grammaire générale & raisonnée* (1). [en 1664.] Cet Ouvrage contient les fondemens de l'Art de parler, lesquels y sont expliqués d'une maniére claire & naturelle. On y voit les raisons de ce qui est commun à toutes les Langues, & des principales différences qui s'y rencontrent. Les Critiques ne trouvent rien dans les anciens Grammairiens ni dans les nouveaux, qui soit si curieux & si juste sur cette matiére (2). Ceux qui ont de l'estime pour les Ouvrages de raisonnement, ont été les premiers à en témoigner leur satisfaction, & les plus spirituels qui semblent n'avoir que du mépris pour tout ce qui ne consiste que dans les Mots, y ont été un peu détrompés, puisque si la parole est un des plus grands avantages de l'homme, ils ont pû remarquer par cet Ouvrage, que ce n'est pas une chose méprisable de posséder cet avantage avec toute la perfection qui convient à l'homme; qui est de n'en avoir pas seulement l'usage, mais d'en pénétrer aussi les raisons, & de faire par science ce que les autres font seulement par coutume & par habitude.

607 LE second, dont l'Auteur approche assés de la force & de la réputation du premier, au jugement de quelques personnes, a pour titre *l'Art de Parler* (3) [en 1684.] Cet Ouvrage ne regarde pas moins la Grammaire que la Rhétorique, on entreprend d'y traiter des organes de la Voix, des principes de la Parole, de l'origine des Sons, des Lettres, des Mots, de la Prononciation, des Styles, & de la pureté du Langage, aussi-bien que des Tropes & des Figures. L'Auteur n'y propose pas une foule de préceptes, qui ne font que charger la mémoire & embarasser l'esprit, comme il arrive dans la plûpart des autres Livres de Grammaire & de Rhétorique. Il tâche de faire connoître le fond de l'Art qu'il traite, & ses principes naturels, qui étant bien compris, font qu'on n'a pas besoin d'une multitude de regles, qui s'échapent de la mémoire presqu'aussi-tôt qu'elles y sont entrées. Cet Ouvrage peut être utile particuliérement aux jeunes gens, parce que l'Auteur y traite toutes choses dans un ordre naturel, & qu'il conduit l'esprit des Lecteurs à la connoissance de l'Art qu'il enseigne, par une suite de raisonnemens faciles, ce que les Maîtres ne font pas avec assés de soin. Il dit de lui-même qu'il est entré dans ces vûës, parce qu'on se plaint tous les jours que ces sortes de Maîtres ne travaillent point à rendre juste l'esprit des jeunes gens; qu'ils les instruisent comme l'on feroit de jeunes perroquets; qu'ils ne leur apprennent que des noms; qu'ils ne cultivent point leur jugement, en les accoutumant à raisonner sur les petites choses qu'ils leur enseignent; & qu'ils font cause que les Sciences gâtent assés souvent l'esprit, & qu'elles corrompent le bon sens naturel, que l'on remarque plus ordinairement dans ceux qui n'ont point d'étude. Au reste, il paroît par la netteté avec laquelle cet Auteur parle des cho-

1 ¶ Elle est en partie de Dom Lancelot, en partie de Mr. Arnauld. Le premier, dans la préface que sans se nommer il a mise au-devant, dit qu'ayant conçû le dessein de l'Ouvrage, il trouva dans l'exécution plusieurs difficultés qui l'arrêtérent, sur lesquelles il consulta un de ses amis qu'il ne nomme pas non plus, mais qu'on sait être Mr. Arnauld, qui lui fit part là-dessus de ses idées. Elles parurent si justes & si solides à Dom Lancelot, qu'il pria son ami de vouloir bien les lui dicter. Ce qu'ayant obtenu, il les arrangea & en composa le Traité intitulé *Grammaire générale & raisonnée.*

2 Vinc. Placc. de Anon. cap. 14. num. 457. ubi vocat Scriptum ingeniosissimum, quodque Latinè vertit.
Præf. Oper. ejusd. Pl &c. edit. Paris. 1660. in-8°.

3 ¶ Il y a très-long-tems que ce Livre n'est plus Anonyme, & bien des gens même, pendant qu'il l'étoit, n'ignoroient pas que le P. Bernard Lamy de l'Oratoire en étoit l'Auteur.

choses, & par le soin qu'il prend de les réduire à des principes généraux, qu'il a fort bien fait sa Philosophie. Ce qui rend recommandable cet Art de Parler, c'est que les principes sont fondés sur le raisonnement. On y voit plusieurs réfléxions, qui nous font connoître comme les Paroles agissent sur l'ame, & quel est le rapport du Langage aux operations de l'esprit (1).

608 ON pourroit ajouter à ces deux Livres le *Mithridate* de Gesner, c'est-à-dire, son Traité de la différence des Langues, où il prétendoit faire voir en quoi toutes les Langues anciennes & modernes, mortes & vivantes, s'accordent, ou différent les unes d'avec les autres, pour tâcher ou d'en faciliter la connoissance de chacune en particulier, ou de trouver par le résultat qui s'en formeroit, une espéce de Langage commun à toutes les Nations, pour le bien de la société & du commerce du Genre humain. Il faut avouer que Gesner entreprenoit beaucoup au-dessus de ses forces; mais on lui est pourtant obligé de sa bonne volonté, & d'avoir donné, peut-être, quelque ouverture à la posterité pour un si grand dessein. G. Waser fit des Notes sur cet Ouvrage, & le fit imprimer à Zurich en 1610. in-8°. (2).

Sept ou huit ans avant Gesner, *Théodore Bibliander* son Maître avoit eu un dessein presque tout semblable, & avoit même tâché de l'éxécuter dans son Livre qu'il fit „ *Du Rapport commun qu'il y a entre toutes les Langues & toutes les Lettres qui ont été en usage dans le Monde.* Ce premier essai de ces deux savans Suisses donna depuis l'envie a plusieurs Ecrivains de tenter la même chose, & peut-être avec aussi peu de succès. Entre ceux qui y ont acquis quelque réputation, on peut compter premiérement, *Conrad Schulern*, qui ayant travaillé sur les desseins d'*Helie Hutter*, publia en 1604. un Livre in-4°. contenant „ des *Méthodes Harmoniques & Symmétriques des Langues & des Ecritures différentes.* Le Sieur *Thomas Hayne* d'Oxford, qui publia à Londres en 1639. & en 1643. son Traité „ *De la proximité des Langues, de leur convenance, & de leur harmonie.*

Jean-Jacques Becher, qui fit imprimer à Francfort en 1661. in-8°. son *Caractére pour la connoissance universelle de toutes les Langues*, & qu'il appélle *Une invention Steganographique.* Le P. *Athan. Kircher*, qui mit au jour *sa Polygraphie*, c'est-à-dire, l'*Artifice des Langues, par lequel chacun peut avoir correspondance avec tous les Peuples de l'Univers entier.* Cet Ouvrage parut à Rome en 1663. *in-folio.* On pourroit y ajouter la Dissertation que Mr. *Borrich* fit imprimer à Coppenhague il y a dix ans, *touchant les causes de la diversité des Langues.*

Ce seroit, peut-être, ici le lieu de parler aussi de ceux qui ont écrit de l'origine des Langues, de leur confusion, de leurs débrouillemens, & de leurs changemens, comme ont prétendu faire Mr. *Duret* Président au Siége Présidial de Moulins, dans son *Trésor de l'Histoire des Langues de cet Univers*, où il a voulu nous montrer non-seulement les origines & les changemens, mais encore les beautés & la décadence de plus de cinquante Langues. *Guillaume Postel* dans son Traité de l'*Origine de toutes les Langues, de leurs marques, & de leur consistence*; dans celui des *Lettres des Phéniciens*, c'est-à-dire, *de l'Origine des Langues Grecque & Latine*, & dans celui qu'il fit encore des *Caractéres de douze Langues*, & de la maniére de les lire. *Christofle Besold* dans ses Dissertations de *la nature des Peuples & des Langues, & de la maniére que se sont faits les changemens de celles-ci.* *Thomas Bangius* dans ses *Exercices touchant la naissance de tant de differentes Langues dans le monde.* *Estienne Broustin*, Théologal de Cateau-Cambresis, dans son Traité *de l'origine & de la varieté des Langues.* *Wolfgang Lazius* dans son grand Livre, ou plûtôt, son grand Fatras *des Peuplades du Monde*, où il a entrepris aussi de traiter des commencemens & des changemens des Langues. *Jean Goropius de Beka*, dans ses doctes, mais impertinentes rêveries, ausquelles il a donné le titre d'*Origines d'Anvers.* Mr. *Bochard* dans son savant *Phaleg*, dont nous parlerons parmi nos Géographes. Le P. Kir-

1. Nouv. de la Rep. des Lett. Novembre 1684.
2. Melch. Adam Vit. Medic. Germ. pag. 157.
3. Olaus Rudbeckius.
4. ¶ Baillet ayant marqué ci-dessus Article 334. que Geor-

Kircher dans son laborieux *Atlas Polyglotte*, qui fait le second & le troisiéme Tome de sa *Tour de Babel*. *Christophe Crinesius*, dans son *Discours de la confusion des Langues, tant Orientales qu'Occidentales, tant Primitives que Dérivées*, &c. *Henri Schævius* dans sa Dissertation de l'*Origine & de la confusion des Langues*. *Jean Vorstius*, dans celle qu'il a faite depuis quelques années, *de la premiére Langue du Monde*. *George David Zegra*, dans la Réponse qu'il fit à Musæus depuis cinq ans, touchant la *confusion des Langues*, qui arriva à Babylone. Et un Auteur moderne (3), dans ses Imaginations curieuses, mais un peu nouvelles, ausquelles il a donné le nom d'*Atlantique*. La plûpart de ces Auteurs ont plus de curiosité que de solidité, & il semble qu'ils se soient étudiés davantage à nous faire une belle montre de leurs lectures, qu'à nous instruire & à nous déterminer dans les choses ausquelles nous devons nous en tenir.

DE L'ORTHOGRAPHE, DES NOTES, CHIFFRES ET ABREVIATIONS DE L'ECRITURE, par rapport à la Grammaire.

609 LEs principaux d'entre les anciens dont nous avons des Traités de l'Orthographe sont, *Velius Longus*, *Marius Victorinus*, *Flavius Caper*, *Agrætius*, *Cassiodore* & *Bede*. Mais les modernes ayant profité de leurs lumiéres, ont encore enchéri beaucoup sur eux. Jean *Tortelli* Camerier du Pape Nicolas V. en fit un Traité qui fut bien reçû dans ce tems-là, on l'imprima à Venise en 1493. *in-fol.* puis en 1501. 1504. in-4°. *Lucius Jean Scoppa*, Neapolitain, en publia un en 1517. parmi ses autres Ouvrages de Grammaire, qui est très-exact, si on s'en rapporte au titre, mais dont on n'aura pas grande opinion, si on en juge par l'habileté de son Auteur. *George Valla* en fit imprimer un à Bâle en 1541. in-8°. (4) qui est plus estimé, aussi-bien que celui de *Josse Willich*, qui parut en la même Ville l'an 1550. Nous parlerons ailleurs de ce qu'ont fait sur ce sujet *Jacques Pelletier* du Mans, *Claude Expilli*, & d'autres Auteurs pour notre Langue. Mais on peut dire qu'en matiére d'Orthographe Latine, *Alde Manuce* le jeune a effacé tous ceux qui l'avoient devancé. On y a loué principalement la fidélité & la diligence avec laquelle il avoit recueilli les maniéres d'écrire dans les Livres anciens, sur les Marbres & les autres Monumens, dans les Fastes Capitolins, & dans les Ouvrages des Grammairiens. Il s'est pourtant trouvé des Censeurs qui ont repris Manuce d'avoir porté trop loin sa curiosité & son scrupule, & qui prétendent qu'on se rend ridicule dès qu'on veut établir des regles de la véritable Orthographe sur des écorces & des membranes toutes rongées, sur des Marbres brisés & effacés, sur des Médailles usées & frustes, & sur les autres Monumens de l'Antiquité, parce que souvent les Graveurs & les Copistes étoient ignorans & sans Lettres. Mais d'un autre côté, ce seroit une grande témérité de vouloir entiérement déroger à l'autorité & à la foi de tous les anciens exemples. Quand ces Inscriptions & ces Ecritures sont contemporaines, il n'y a point lieu, ce semble, de les récuser parce que ceux qui les ont faites, ou qui les ont fait faire, étoient témoins de l'usage & de la maniére ordinaire de leur Orthographe. Mais Manuce a eu mauvaise raison, ce semble, de vouloir établir la même Orthographe pour tous les tems, puisqu'elle a presque toujours changé de siécle en siécle sans avoir rien de fixe & d'arrêté. De sorte qu'il auroit mieux fait de distinguer les tems différens, & d'en marquer l'usage, qu'on peut dire être presque le seul Maître de l'Orthographe, aussi-bien que de la Prononciation, selon Quintilien & Priscien, & selon ceux qui en jugent sainement, puisqu'il y a certainement plus de curiosité que de solidité dans le raffinement qu'on y a voulu apporter. C'est ce qu'a remarqué *Valere André* (5), qui a fait réimprimer l'Orthographe de Manuce avec ses Additions qu'il a inserées dans le corps du Livre, s'étant contenté de les distinguer par des étoiles, & qui nous a donné à la fin de cet Ouvrage un petit Traité des *Ponctuations*, qui ne paroît pas beaucoup moins utile

George Valla étoit mort vers 1528. n'a pas dû dire que cet Auteur fit imprimer un Livre en 1541. J'ai de plus fait voir que George Valla étoit mort avant l'an 1501.

5 Valer. Andr. Præfat. ad Orthog. Manuc.

utile que l'autre. *Gaspar Barthius* y fit aussi quelques Additions, & le fit imprimer à Leipsic en 1611. c'est-à-dire, un an après l'édition de Valere André. Depuis ce tems-là on vit paroître l'Orthographe de *Lipse* en 1632. par les soins de *Jean Michel Dilherre*, qui y fit des Notes, & la fit imprimer à Jene (1) en Allemagne dans son Apparat Philologique. On fait encore quelque estime de l'Orthographe de Jean *Nemius*, Principal du Collége de Bolleduc, de celle de Gaspar *Rothius* Allemand, & du Livre de Mr. de *Montjosieu*, sur l'Ecriture des Anciens. Mais personne n'est parvenu à la gloire que Claude *Dausquey*, Chanoine de Tournay, acquit depuis en ce genre d'écrire par les deux (2) tomes *in-folio*, qu'il publia sur ce sujet à Tournay l'an 1632. sous le titre d'*Orthographe de l'Ancien & du Nouveau Latium*, avec des Remarques sur les Notes ou Abbréviations de Valerius Probus. Vossius dit (3) que comme Alde le petit-fils avoit passé tous ceux qui l'avoient prévenu sur cette matiére, il avoit été surmonté lui-même, & tous ceux qui l'avoient suivi, par Dausquey, dont il juge que l'Ouvrage est très-savant. Mr. de Saumaise estime (4) que ce travail n'est point à mépriser, & qu'il n'y a point mal employé son tems & sa peine. Il en auroit encore dit sans doute plus de bien, s'il n'eût point crû que Dausquey étoit toujours Jesuite dans l'ame. Au reste, il ne s'agit point ici de cette Orthographe, qui ne regarde que l'Ecriture ou la simple formation des Lettres, mais de celle qui est absolument nécessaire, pour l'intelligence des Langues, & qui fait partie de la Grammaire. L'Ouvrage de Dausquey fut réimprimé en 1676. (5) Dans le premier Tome il donne les regles certaines & assurées pour connoître les maniéres différentes de l'Ecriture & de la prononciation ancienne & moderne (6) : & dans le second il traite des anciens & des nouveaux Caractéres, & expliquant sur chacune des Lettres toutes les maniéres différentes dont les anciens Latins s'en servoient, il donne une grande ouverture pour entendre & pour expliquer tous le anciens Ouvrages écrits en cette Langue.

JEAN PASSERAT de *Troyes*, mort en 1603.

610 ON imprima à Paris quatre ans après sa mort, son Traité du *rapport que les Lettres ont entre elles*. Mr. Colomiez témoigne (7) après Mr. Gillot (8) que Passerat estimoit si fort cet Ouvrage, qu'il souhaitoit qu'après sa mort on ne vît jamais rien de lui que cela. Scaliger disoit (9) que ce Livre est plus utile au Public, qu'il n'est glorieux à l'Auteur, mais qu'il y aura peu de gens qui sachent bien s'en servir ; que ceux qui connoissent le prix des choses, n'auront pas de peine à juger de la capacité de Passerat ; mais que le nombre en est très-petit, & que la multitude de ceux qui n'entendent pas ce Livre, sera beaucoup plus grande que celle de ceux qui en paroîtront charmés ; qu'enfin c'est une des bonnes piéces de son siécle. Voilà ce qu'en pense Scaliger, quoiqu'en d'autres occasions il ait dit beaucoup de choses peu avantageuses à la réputation de Passerat, comme nous l'avons rapporté ailleurs. Passerat.

* *Joan. Passeratii de Litterarum inter se cognatione ac permutatione in sermone Latino, Liber* in-8°. *Paris.* 1606. *

Auteurs qui ont fait des Traités particuliers des LETTRES.

611 PLusieurs Auteurs ont fait des Traités particuliers des Lettres. Il nous est resté quelque chose de *Terentianus Maurus* sur ce sujet parmi les Anciens : mais dans ces derniers siécles on a beaucoup mieux cultivé cette partie de la Grammaire aussi-bien que les autres ; & sans parler des Livres qui ont été écrits sur ce sujet par Antoine *de Nebrisse*, Jacques *Matthias*, Bernard *de Malinckrot*, Thomas *Bangius*, Samuel *Pomarius*, & quelques autres, les Traités qu'en ont fait *Vossius* à la tête de son Etymologi-

1 ¶ Il faut écrire *Iéne* qui se prononce comme s'il étoit écrit *Yenne*.

2 ¶ Ces deux *tomes* sont toujours reliés en un seul volume, qui n'est pas même des plus épais.

3 G. J. Voss. de Philolog. cap 4. §. xI. pag. 29.

4 Claud. Salmas. Epistol. 66. ad Voss. pag. 140.

5 ¶ L'Ouvrage ne fut pas réimprimé, mais supposé tel par une adresse du Libraire qui ayant acquis le fonds de l'impression ancienne, demeurée presque toute entiére, s'avisa, pour lui donner un air de nouveauté, de changer le devant du Livre, & de mettre *Parisiis* 1676. à la place de *Tornaci* 1632.

logicon & de sa Grammaire Latine, & Dom *Lancelot* dans ses deux Méthodes nouvelles des Langues Latine & Grecque, sont plus que suffisantes pour instruire & satisfaire le Public sur cette matiére.

Il resteroit peut-être à parler ici de ceux qui ont fait des Traités exprès pour reconnoître les anciennes Ecritures, & les différens caractéres dont on s'est servi dans la suite des tems. Mais ou cela regarde la Critique, comme ce que nous avons rapporté du célébre Ouvrage de Dom Mabillon *de Re Diplomatica*, ou cela regarde la Jurisprudence, comme font les Livres de Nicolas *de Passeribus*, & de Jacques *Stirne* touchant les Ecritures Privées, & de leur autorité; celui de George *Werner* sur la puissance & l'usage de l'Ecriture en matiére civile, & dans le commerce de la Vie. Mais nous ne devons pas omettre ici le Livre que le bon homme J. *Raveneau* publia l'an 1666. in-12. à Paris, sous le titre de *Traité des Inscriptions en faux & Reconnoissances d'Ecritures & Signatures*, dont le Public peut tirer beaucoup d'utilité, parce qu'il y enseigne le moyen de discerner les fausses Ecritures d'avec les véritables, & qu'il y découvre les artifices dont les Faussaires ont coutume de se servir dans l'Ecriture. Il parle encore de la maniére d'effacer l'Ecriture, & des moyens de faire revivre celles qui ont été effacées par le tems, ou à force d'avoir été maniées, ce qui est fort utile pour déchiffrer les anciens Manuscrits (10). Le pauvre Raveneau voulut passer outre en 1682. & faire voir qu'il avoit une expérience plus que spéculative des faussetés qui peuvent se commettre dans l'Ecriture, & s'étant jetté dans la malheureuse pratique de l'Art des Faussaires, qu'il avoit découverte dans son Livre, il auroit infailliblement été puni du dernier supplice, si la compassion n'eût lié la langue de ses Juges, qui se souvenant qu'ils avoient été pour la plûpart ses Ecoliers en Ecriture, se contentérent de l'envoyer finir ses jours dans une prison perpetuelle.

6 Journ. des Sav. du 15. Février 1677.
7 Paul Colom. Bibl choisf. pag. 44. 45.
8 Jac. Gill. Epistol. ad Jos. Scalig.
9 Jos. Scalig. Epist. ad Carol. Labbæum.
Vid. & Prolegomen. ad Passeratii Orationes & Præfat.

DES NOTES & ABBREVIATIONS.

TIRON & SENEQUE.

612. GRuter fit imprimer à la fin de ses Inscriptions un Recueil de Notes & d'Abbreviations, sous les beaux noms de *Tullius Tiron*, l'Affranchi de Ciceron, & de *Seneque* le Philosophe (11). Il n'est pas impossible qu'il y en ait quelques-unes de ces Anciens, ou qui ayent été inventées à leur imitation; mais la plus grande partie a été ajoutée en divers tems & par diverses personnes. Il y en a même qui sentent le moyen âge, comme *Domnus Apostolicus*, & à dire le vrai, plusieurs paroissent supposées & forgées à plaisir. Pierre le Diacre semble dire (12) qu'on en attribuoit quelques-unes à *Ennius*, à *Philargyre* de Samos, & à *Mecenas*, ou à son Affranchi *Aquila*. Mais quoiqu'il en soit des Auteurs & de l'Antiquité de ces Notes, il est constant qu'elles n'ont aucune autorité, & qu'elles ne sont aujourd'hui de nul usage. Tiron & Seneque.

613 M. VALERIUS PROBUS, Grammairien, *du tems de Neron*. MAGNON ou MANGON, Arch. de Sens, *du tems de Charlemagne*. PIERRE LE DIACRE, *du tems de l'Empereur Conrad I.* sont presque les seuls d'entre les Anciens dont il nous soit resté quelque chose sur les Notes des Romains, leurs Abbreviations & leurs Lettres capitales ou initiales. *Ernstius* & *Tiliobroga* (13) ont fait des Observations sur le Probus. Parmi les Modernes ceux qui en ont le mieux écrit au jugement du Public, sont entre les autres Jacques *Gohorri*, Alde *Manuce* le jeune, François *Hotman*, Frederic *Lindembrogius*, Thomas *Reinesius*, Chr. *Gentschius*, Michel *Meisnier*. Mais le Sieur *Sertorio Orsati*, ou *Ursatus*, semble s'être signalé par-dessus tous les autres par son grand Commentaire, où il a fait paroître son industrie, son travail & son exactitude.

DE

10 Journ. des Sav. du 25. Août 1666.
11 Gruter in animad. ad Not. Tiron. & Senec.
12 Petr. Diacon. Præfat. in Notas suas ad Imp. Conrad. Vossius de Grammat. Lib. 1. cap. 41. pag. 141
13 Tiliobroga c'est Frideric Lindembrog, parce qu'en Allemand *linden* c'est en Latin *tilia*.

DE LA CRYPTOGRAPHIE, ou *STEGANOGRAPHIE*;

C'est-à-dire,

De l'Art d'écrire sécrettement & d'une maniére inconnuë à tout autre qu'à celui à qui on s'adresse.

614 QUoique cet artifice eût été en usage parmi les Anciens, il semble que personne ne s'étoit avisé de nous en donner des regles avant l'Abbé *Tritthème*, qui a entrepris de le faire non seulement dans les six Livres de la *Polygraphie*; mais encore dans le fameux Ouvrage de la *Steganographie*, qui a fait tant de bruit dans le Monde. Quoiqu'il n'ait travaillé à cet Ouvrage que pour reveler ce merveilleux secret, son dessein n'étoit pourtant pas de le rendre intelligible indifféremment à tout le monde. Il prétendoit n'écrire que pour les Savans & les Gens de qualité, & afin de détourner de sa lecture le vulgaire & les ames simples & timides, il feignit assés grossiérement d'avoir habitude avec les Esprits malins (1), n'ayant point en cela d'autre intention que de faire connoître que l'Art qu'il vouloit enseigner étoit aussi dangereux pour les méchans & ceux qui en voudroient mal user, qu'il est avantageux aux Gens de bien pour conduire sécrétement & surement les affaires de la derniére importance. Ainsi on a pris bonnement pour des Diables certains noms extraordinaires formés à la façon des Hébreux, comme ceux de *Pamersiel*, *Camuel*, &c. dont le premier ne marque autre chose que la méthode des Lettres initiales pour désigner les mots que ces Lettres commencent. Le second marque la maniére d'écrire avec des mots dont la premiére Lettre étant superfluë ne sert qu'à cacher le sens & à brouiller davantage l'esprit du Lecteur. Et par ses enchantemens prétendus, il n'a voulu faire entendre autre chose que la difficulté de déchiffrer le sens & l'artifice de le cacher. C'est pourquoi ce bon Abbé ayant bien voulu paroître plus méchant qu'il n'étoit, fut pris pour un Magicien des plus noirs & des plus dangereux, surtout depuis qu'un certain Picard du Vermandois nommé Charles Boville (2) bon Mathématicien pour son tems (3), mais fort simple d'ailleurs, ayant vû cet Ouvrage chés l'Auteur même, & l'ayant précipitamment parcouru sans y rien comprendre, vint publier par toute la France que ce n'étoient que des mystéres Diaboliques. C'est ce qui a perdu la réputation de Tritthème dans l'esprit & dans les écrits de la plûpart des Savans du seiziéme siécle, & qui a fait dire à Possevin (4) que la Steganographie étoit pleine de Superstitions & de la Magie la plus criminelle, quelque chose que cet Abbé eût écrit soit contre Boville soit contre les autres calomniateurs pour sa justification. L'affaire alla si loin que l'Electeur Palatin Frederic Second animé par les sollicitations de Dujon (5), fit brûler par une tendresse de conscience l'original de cette Steganographie qu'il avoit dans sa Bibliothéque. Cette éxécution n'a point empêché plusieurs Savans d'entreprendre la défense de Tritthème & de son Ouvrage, & de polir la matiére qu'il avoit trouvée. Le plus illustre de ces Apologistes est sans doute Mr. le *Duc de Lunebourg* dont la *Cryptographie* fut imprimée en *1624. in-folio*, & Mr. Naudé dit que ce Prince a *si bien* éclairci toutes les obscurités de Tritthème & si heureusement mis au jour tous ses prétendus mystéres, qu'il a pleinement satisfait la curiosité d'une infinité de Gens qui souhaitoient depuis tant de tems de savoir ce qui en est (6). Vossius témoigne aussi qu'il s'en est acquitté avec beaucoup d'érudition, quoiqu'il fasse paroître un peu de chagrin contre lui à cause qu'il avoit fait passer son beau-pere pour un ignorant à l'occasion de ce que nous venons de rapporter touchant l'Electeur Palatin. Mais comme Mr. de Lunebourg a voulu demeurer caché sous l'anagramme de son nom & sous l'hellenisme de son surnom, nous sommes engagés

1 G. J. Voss. de Art. Grammatic. cap. 41. Lib. 1. pag. 141, 142.

2 ¶ Son nom François étoit Charles de Bouëlles comme on le voit imprimé dans les Livres qu'il a composés en vulgaire, rapportés pag. 150. de la Bibliothèque de du Verdier.

3 Joan. Tritthem. Lib. Apologetic. advers. Bovill. Calumniant. & in Epistol.

4 Ant. Possev. in Appar. sacr. & in Bibl. select.

5 Voss. Lib. 1. Gramm. ut suprà.

6 Gabr. Naud. Bibliograph. pag. 97.

gagés de renvoyer le Lecteur à ce que nous en pourrons dire dans le Traité des Auteurs Déguisés. Le célébre *Caramuel* qui avoit embrassé toutes sortes de sujets avoit commencé presque par celui-ci en publiant sa Steganographie à Bruxelles puis à Cologne en 1635. in-4°. laquelle n'est autre chose que [illegible] défense & une explication apologétique de la *Steganographie* de Tritthème & de la *Clavicule* du Salomon d'Allemagne. Cet Auteur dans le vaste dessein qu'il a tracé de tous les Ouvrages qu'il avoit envie d'entreprendre dit (1) que Tritthème avoit un bonheur admirable à trouver les chiffres, mais qu'il étoit né dans un siécle dont l'ignorance n'étoit pas moins surprenante; que le nombre de ceux qui l'ont condamné est grand, parce que c'est celui des ignorans, & que pas un de ceux-là n'a compris ce qu'avoit écrit Tritthème; que c'étoit le génie de ce tems-là aussi-bien que du nôtre de lire peu, d'en entendre encore moins, & de condamner presque tout. *Mais* qu'au reste *il* avoit vaillamment défendu Tritthème vingt ans auparavant, & qu'il avoit montré puissamment que sa Steganographie n'est rien moins que la Nécromance ou la Sorcellerie, mais que c'est un des Arts les plus liberaux & les plus innocens. Le P. Gaspar *Schott* Jesuite Allemand, dont le P. Sotwel loue la pieté, se rendit aussi un des plus zelés défenseurs de Tritthème dans un assés grand Ouvrage qu'il publia in-4°. à Nuremberg en 1665. l'année d'avant sa mort sous le titre d'*Ecole Steganographique*, qu'il divisa en huit classes, où l'on dit qu'il justifie fortement son Auteur des accusations frivoles dont on l'avoit chargé. Enfin il n'y a que six ou sept ans qu'un savant Allemand nommé Wolfgang Ernest *Heidel* de Wormes, entreprit encore la même chose dans un Livre imprimé in-4°. à Maïence, fait exprès pour servir d'Apologie, & en même tems de Commentaire à la Steganographie de Tritthème, & qui a fait dire à l'Auteur du Journal (2), que quoique cet Abbé n'ait ni trouvé ni perfectionné ce sécret, il a du moins donné lieu aux curieux qui sont venus après lui de donner de nouvelles maniéres de déguiser & de rendre intelligible tout ce qu'on veut dire dans une Lettre, par le moyen de divers caractéres, & de donner des regles & des principes beaucoup plus commodes & plus ingénieux pour le déchiffrement.

JEAN-BAPTISTE DE LA PORTE Gentilhomme Neapolitain (3).

615 IL composa cinq Livres sur *les* Notes occultes des Lettres & sur la maniére de cacher sa pensée dans l'Ecriture ou de découvrir celle des autres. *Ils furent imprimés à Strasbourg* avec une augmentation en 1606. *Il* y donne plus de 180. maniéres de se cacher, & il en laisse encore une infinité d'autres à deviner & qu'il est aisé d'inventer sur celles qu'il propose. Ainsi il a surpassé de fort loin tout ce qu'avoit fait Tritthème sur ce point, particuliérement dans sa Polygraphie, soit par sa diligence & son éxactitude, soit par son abondance & sa diversité, soit enfin par sa netteté & sa méthode, quoiqu'on ne puisse point dire qu'il a rendu l'Ouvrage de Tritthème entiérement inutile (4).

Mr. le Chancelier *Bacon* a donné encore quelque chose d'assés curieux touchant cet Art, qu'on peut voir dans son Traité de l'Accroissement des Sciences. Mais nous parlerons ailleurs du Livre que le Sieur de *Gévry* publia en 1668. touchant les principes du déchiffrement de la Langue Françoise.

DES

1 Jo. Caramuel in Classe 1. seu cursu liberali operum, & Carol. Visch. Biblioth. Cisterciens. pag. 178. 179.

2 Mr. de la Roque Journ. du 25. Janvier 1678.

3 ¶ Mort en 1615. dans sa 70. année.

4 Præf. Typogr. ad Lector. edit. Argent.

DES GRAMMAIRIENS DE LA LANGUE LATINE.

CHAPITRE I.

De ceux d'entre les Anciens qui en ont écrit.

M. TERENTIUS VARRON, mort l'an de la Ville 725. & le 28. de devant l'Epoque Chrétienne.

616 Terentius Varron. IL nous est resté de ce grand homme divers fragmens sur ce sujet, & entre autres, six Livres de la *Langue Latine*, c'est-à-dire, le quatriéme & les suivans, jusqu'au neuviéme inclusivement, trois Livres de l'*Analogie* & un fragment *de la différence des mots.*

Le fort de Varron étoit cette Literature universelle qui le rendoit le premier homme de son tems & qui lui a attiré l'admiration & les éloges de tous les siécles par lesquels il a été consideré comme le plus sçavant non seulement de tous les Latins, mais encore de tous les Grecs qui avoient vécu jusqu'alors selon Lactance (1) & de tous ceux même qui ont paru depuis lui si on s'en croit Vertranius Maurus (2). Quoiqu'il se fût rendu très-profond dans toutes les connoissances qui avoient été cultivées jusqu'alors, néanmoins il excelloit particuliérement dans celle des Antiquités Grecques & Romaines. Personne n'a mieux connu son mérite & le fond de son érudition que Ciceron qui avoit merveilleusement profité de son amitié & des grandes habitudes qu'il avoit entretenuës avec lui pour les Lettres (3) & que Saint Augustin qui s'étoit servi très-utilement de ses Ecrits contre les Gentils (4). Les autres en ont porté des jugemens aussi avantageux (5), mais qui ne nous spécifient rien de plus que ce que nous en avons rapporté. Il avoit tant lû que Saint Augustin dit qu'il y avoit dequoi s'étonner qu'il eût eu du tems pour écrire; & il avoit tant écrit, qu'il n'est presque pas croyable, dit le même Saint, qu'un homme seul en puisse tant lire en toute sa vie. Si cette grande multitude de Livres qu'il avoit composés s'étoit conservée jusqu'à nous, elle lui auroit peut-être attiré plus de censures dans ces derniers siécles dont les Critiques n'ont épargné aucun des Anciens. Comme il ne faisoit point profession particuliére de l'éloquence & qu'il ne s'étoit jamais étudié à la recherche des ornemens du discours, on ne peut pas raisonnablement lui faire un crime de ce qu'il ne parloit pas si bien que Ciceron à qui, selon Saint Augustin (6), il sembloit avoir laissé la gloire des mots en se reservant celle des choses. Et c'est aussi ce que Quintilien (7) avoit remarqué long tems auparavant. Mais c'est en vouloir à sa réputation que de dire, comme fait Vossius (8), qu'on ne doit point avoir beaucoup d'estime pour ses *Origines*, & que dans ses Livres de la *Langue Latine* souvent il trompe les autres & souvent il est trompé lui-même. Il est vrai que Dempster (9) a dit que Varron est incomparable dans l'explication de la Langue Latine, mais ce témoignage n'a point empêché les autres Critiques (10) de le blâmer d'un défaut considérable qui est d'avoir rapporté à cette Langue des mots qui ne pouvoient venir que du Grec comme l'a aussi remarqué le P. Simon. Enfin ceux qui ont quelque consideration pour les censures du jeune du Verdier peuvent voir (11) parmi ses observations les fautes qu'il croit avoir corrigées dans Varron.

* *M. Terentius Varro de Lingua Latina* in-fol. *Paris.* 1511. — *Idem ex editione Gasp. Scioppii* in-8°. *Ingolstadii* 1605. — *Ejusdem Opera omnia, cum Jos. Scaligeri, Adriani Turnebii aliorumque notis* in-8°. *Dordrechti* 1619. *

VER-

1 Lactant. Lib. 1. Institut. divinar. cap. 6.
2 M. Vertran. Maur. Epist. præfix. Vitæ Varronis, item in Vit. ejusd. edition. 1561.
3 Cicero Lib. 1. Academic. Quæstion. cap. 3. & G. J. Voss. Lib. 1. Hist. Lat. cap. 12. pag. 56.
4 S. Augustin Lib. 4. de Civit. Dei, cap. 1. *Item*, Lib. 6. cap. 2.
5 Dionys. Halicarn. Lib. 2. Antiquit. Rom. cap. 21.
Cicero iterum in Bruto cap. 56. &c.
Plutarch. in Vit. Romuli.
Apuleius in Apolog. pro seipso.
A. Gell. Lib. 17. Noct. Attic. cap. 18. *Item* Lib. 19. cap. 14.
Arnob. Lib. 5. advers. gentes.
S. Hieronym. in procem. Lib. 2. Commentarior. in Epistol. ad Galat.

VERRIUS FLACCUS, *sous Auguste & Tibere.*

FESTUS POMPEIUS, *sous les Empereurs Chrétiens.*

PAUL DIACRE, *sous Charlemagne.*

617 Verrius Flaccus. *VErrius Flaccus* composa vingt Livres de la signification des mots, dont il a aussi expliqué quelquefois les origines quand il les a sûës. Cet Ouvrage a été loué par divers Anciens, & entre autres par Pline, Aulu-Gelle, Charisius, Diomede, Velius Longus, & Priscien: mais personne n'en a fait tant de cas que Festus. *Festus Pompeius*, qui prit la peine d'en faire un abregé. Il ne se contenta pas d'en retrancher quantité de choses, mais il voulut aussi faire le Critique sur le reste, & le jugement qu'il en porte, n'est pas toujours également équitable, comme l'a remarqué Vossius (12). Comme par cet Ouvrage il n'avoit pas rendu grand service à la réputation de Flaccus; il trouva aussi quelqu'un dans la suite des siécles qui pensa perdre la sienne, & il reçût presque le même traitement qu'il avoit fait à cet ancien Grammairien. Paul Diacre. Car *Paul Diacre* ayant entrepris de faire un second abregé de ce premier, il le mutila, il l'estropia, & il le défigura d'une façon si étrange, que le pauvre Festus n'étoit presque plus reconnoissable. Il demeura dans ce pitoyable état, jusqu'à ce que le célébre Antoine Augustin en ayant trouvé un fragment considérable dans la Bibliothéque du Cardinal Farnese, en fit présent au Public avec de savantes notes. Scaliger y fit depuis de très-doctes remarques, aussi-bien que sur ce que nous avons de Paul Diacre. Fulvius Ursinus donna ensuite deux fragmens de ce Festus, après les avoir exactement corrigés, & les avoir accompagnés de notes judicieuses (13). Alde Manuce le jeune y travailla aussi, mais il semble que nous n'ayons rien de plus accompli sur cet Auteur, que ce que Mr. Dacier publia en 1681. in-quarto. Scaliger dit (14) que la Langue Latine n'a point d'Ecrivain plus utile que Pompeius Festus. Festus Pompeius. L'Auteur Anonyme de la Bibliographie dit que Verrius Flaccus (15) n'avoit qu'une érudition médiocre, mais que Festus Pompeius est un Auteur tout-à-fait excellent. Qu'il est difficile néanmoins de distinguer ce qui est veritablement de lui, d'avec ce que Paul Diacre y a inseré du sien. Ainsi le jeune du Verdier n'étoit pas fort sage d'accuser Festus de folie, sous prétexte qu'il lui a trouvé quelques fautes, & peut-être des fautes d'autrui (16).

CHAPITRE II.

Des autres anciens Grammairiens Latins.

618 LE Public a des obligations toutes particulieres à Putschius de lui avoir ramassé les précieux restes de plus de trente de ces anciens Grammairiens, & de les avoir publiés à Hanau en 1605. [in-4°.] quoi qu'il s'y en trouve quelques-uns d'assés suspects, & quelques autres qui ne méritent peut-être pas la peine qu'on s'est donnée de les corriger, & de les conserver si scrupuleusement. Ce qu'on y voit sous le nom de Q. *Remmius Palæmon*, qui vivoit sous Claudius, n'est pas fort considérable, non plus que les Extraits imparfaits de *Macrobe* sur les differences & les rapports des mots des deux Langues Grecque & Latine. Nous parlerons de quelques autres dans la suite de ce Recueil.

* *Gram-*

Terentian. Maur. de Metris, cap. de Phaleucis.
Christophor. Myl. de Hyst. Lib. 5. & alii recentior.
6 S. August. de Civit. Dei, ut suprà.
7 Quintil. Lib. 10. Institut. Orat. cap. 1. *Item* Lib. 12. Inst. cap. 11.
8 G. J. Voss. de Arte Historica, pag. 2.
9 Th. Dempst. in Elench. præfix. Rosin. de Ant. R. 9. pag. 446.
10 Rich. Sim. Hist. Crit. du V. Test. Livre 3. chap.
11 Claud. Verder. Cension. in omn. Auct. pag. 12, 13, 14.
12 Voss. de Philolog. cap. 5. §. 12. pag. 36.
13 Jan. Nic. Erythr Pinacoth. part. 1. pag. 9.
14 Jos. Scalig. Præfat. ad Festum.
15 Bibliograph. Cur. Philolog. Hist. pag. 26.
16 Claud. Verdier, Cens. Auct. pag. 17.

* *Grammaticæ Latinæ Auctores antiqui Heliæ Putschii, scilicet,*

Charisius, (Flavius Sosipater.)
Diomedes.
Priscianus, Cæsariensis.
Probus, (M. Valerius.)
Magno.
Petrus Diaconus.
Phocas.
Asper, Junior.
Donatus, (Ælius.)
Servius, Marius Honoratus.
Sergius.
Cledonius.
Victorinus, (Maximus.)
Augustinus, (Aurelius.)
P. Consentius.
Alcuinus, (Flaccus.)
Eutyches.
Fronto, (Cornelius.)
Velius Longus.
Caper, (Flavius.)
Scaurus, (Terentius.)
Agrœtius.
Cassiodorus, (Magnus Aurelius.)
Beda.
Terentianus Maurus.
Victorinus, (Marius.)
Plotius, (Marius.)
Cæsius Bassus.
Fortunatianus, (Atilius.)
Rufinus.
Censorinus.
Macrobius, (Ambrosius.)
Incerti.

in-4°. *Hannoviæ* 1604. *

M. TERENTIUS SCAURUS

Grammairien sous l'Empereur Adrien.

ou

P. TERENTIUS SCAURUS

Grammairien [illegible] l'Empereur L. Verus (1).

619 ON ne sait pas certainement auquel des deux appartient ce que nous avons sur *la difference des mots*, ou l'*Orthographe* que Vulcanius donna en 1600. avec ses Notes, & que Putschius insera ensuite dans son Recueil des Grammairiens. Mais peu de gens savent peut-être encore moins, que c'est un de ces anciens Scaurus qui est le veritable Pere des *Particules* de la Langue Latine, que le Pere *Turselin* Jesuite (2) eut la bonté de vouloir adopter sur la fin du siécle précedent, & qui ayant été souvent imprimées depuis sous son nom, l'ont maintenu jusqu'à present dans la possession d'une gloire acquise à peu de frais. De sorte que ce Pere n'avoit pas trop mauvaise raison de dire de lui-même à ce sujet, *In tenui labor, at tenuis non gloria.* Nous en parlerons plus à propos dans le Traité des Plagiaires. M. Ter. Scaurus.

NONIUS MARCELLUS,

De la proprieté du discours Latin.

620 LE savant Anonyme qui nous donna cet Auteur en 1614. in-8°. & qui n'est autre que Mr. des Bordes (3) dit (4) que ce Marcellus n'a rien de considerable ni pour l'érudition, ni pour le jugement, ni pour l'exactitude. Que la Latinité pourroit fort bien se passer de son Ouvrage, s'il n'avoit cité que les Au- Nonius Marcellus.

1 ¶ Saumaise en deux endroits de son Commentaire sur l'Histoire Auguste, savoir sur Capitolin dans la Vie de Verus & sur Lampride dans celle d'Alexandre Sévére, fait voir que Scaurus Grammairien sous l'Empereur Hadrien est le seul qui suivant les manuscrits de la Bibliothéque Palatine eût véritablement nom Scaurus, que son fils, Précepteur de Verus, eût nom, suivant les mêmes manuscrits, non pas Scaurus, mais Scaurinus, pére d'un autre Scaurinus Précepteur d'Alexandre Sévére. Quant au Scaurus, pretendu Auteur du Livre des particules de la Langue Latine que Baillet dit avoir été adopté par le P. Turselin Jésuite, c'est une équivoque insigne de Scaurus nom d'un ancien Grammairien, à Schorus nom d'un Grammairien moderne, natif d'Anvers, mort Protestant à Lausanne l'an 1552. Celui-ci nommé Antonius Schorus, outre les Ouvrages qu'on a de lui très-utiles pour la connoissance de la bonne Latinité, en avoit promis un *de particulis*, qui ne s'étant point trouvé parmi ses papiers, a été regretté en ces termes par Morhof tom. 1. l. 4. c. 9 de son Polyhistor : *utinam ejus liber de particulis Linguæ Latinæ non intercidisset, habuissemus profecto thesaurum auro cariorem.* Voila le Livre que par des routes inconnuës on dit avoir passé aux mains d'Horace Turselin qu'on accuse sans façon de se l'être approprié. J'aurois volontiers demandé à Baillet pourquoi Article 442. il n'avoit pas formé une pareille accusation contre Godeschalcus Stewecitius,

Nonius Marcellus.

Auteurs qui se sont conservés jusqu'à nous, & qu'on ne le retient dans la République des Lettres, qu'à cause qu'il nous a rapporté divers fragmens des Anciens que nous ne pourrions pas trouver ailleurs. Il ajoute qu'il ne sauroit assés témoigner l'étonnement où il est de le voir quelquefois cité avec éloge par Priscien (5), qui étoit d'ailleurs le plus habile des Grammairiens ; qu'il admire le choix & le discernement des bons siécles, durant lesquels on a negligé & laissé perir volontairement les plus excellens & les plus utiles d'entre les anciens Auteurs qu'on possedoit alors tous entiers, pour multiplier & garder les exemplaires de celui-ci dans les meilleures Bibliotheques. Et qu'enfin ce n'est que par le respect qui est dû à l'Antiquité, & en consideration de ces Auteurs perdus qu'il allegue que les Critiques se sont appliqués à le corriger & à le publier.

Vossius en parle (6) dans les mêmes sentimens, & presqu'aux mêmes termes, & dit qu'il n'y a nulle comparaison entre Festus & lui. Ainsi on peut juger de la solidité du jugement du Bibliographe Anonyme (7) qui dit que c'est un Auteur tout-à-fait excellent (8).

La meilleure édition est celle de Josias le Mercier, qui est cet Anonyme dont nous avons parlé, & Vossius dit qu'il a surpassé infiniment en ce point l'industrie d'Adrien Junius ou de Jonghe, de Denys Godefroi & de tous les autres Critiques qui y avoient travaillé avant lui.

* *Nonius Marcellus* in-fol. *Venetiis* 1476. — *Idem cum notis Josiæ Merceri* in-8°. *Paris.* 1614. *

DIOMEDE *le Grammairien.*

621 NOus avons de ce célébre Grammairien trois especes de Livres sur les matieres Grammaticales. L'Auteur Anonyme qui a fait la Bibliographie (9) dit que c'est un Auteur assés élégant. C'est une maniere d'éloge qui convient peu à ces sortes de Grammairiens. — Diomede.

Il y a deux choses à considerer dans le Diomede que nous avons aujourd'hui. La premiere est, qu'il n'est point pur & sans mélange ; depuis principalement que Jean Cesaire (10 & 11) savant, mais trop audacieux Critique, a pris la liberté d'y inserer tout ce qu'il lui a plû dans son édition. La seconde est le grand rapport qu'on trouve entre ce qu'on lit dans cet Ouvrage, & ce qu'on lit dans Charisius, ce qui a fait que les uns ont soupçonné ce Diomede de supposition & que les autres l'ont jugé posterieur à Charisius, dont ce que nous avons sous le nom de Diomede paroît être une copie ou un extrait, en retirant les fourures de Cesaire.

* *Diomedes Linguæ Latinæ perscrutator. de Arte Gram.* in-fol. *Mediolani* 1513.

DONAT (*Ælius*) au quatriéme siécle.

622 IL nous est resté sous ce specieux nom des *Elemens de Grammaire* ; un Traité *du Barbarisme & du Solecisme* ; & un autre *de la difference des Mots.* Cassiodore témoigne (12) que sa Grammaire étoit plus propre pour les enfans que celle de Priscien, & qu'elle étoit plus proportionnée à la portée de ceux qui commencent l'étude de la Langue. Il dit que l'un & l'autre sont préferables de beaucoup à tous les autres Grammairiens Latins, tels que Cn. Cornutus, Velius Longus, Curtius Valerianus, Papyrianus, Adamantius Martyrius, Eutyches, Cæsanius ou Cæsarius (13), L. Cæcilius Vindex, &c. dont il — Ælius Donat.

chius, dont il parut en 1580. à Cologne un Traité *de particulis Linguæ*, plusieurs années avant celui d'Horace Turselin?

2 Horat. Tursel. præfat. de Particul. L. L.

3 ¶ Josias Mercier, Sieur des Bordes.

4 Jos. Merc. Præf. édition. suæ an. 1614.

5 ¶ Priscien cite Nonius en quelques endroits, mais nulle part avec éloge. Aussi Mercier dit-il simplement : *ut mirari subeat tam imperitum auctorem citari aliquoties à doctissimo Grammatico Prisciano.* Il est vrai que Vossius c. 5. de la Philologie §. 13. dit parlant de Nonius : *Scriptor, quod mirum Prisciano etiam laudatus* ; mais *laudatus* ne signifie-là que *cité.*

6 Voss. de Philolog. cap. 5. §. 13. p. 36.

7 Bibliograph. Cur. Philolog. pag. 26.

8 ¶ *Excellent* par rapport aux passages qu'il nous a conservés de tant d'anciens Auteurs perdus.

9 Bibliograph. Cur. Philolog. pag. 27.

10 ¶ Cela seroit bon à dire si depuis Cæsarius il n'avoit point paru d'édition de Diomede pure & sans mélange, telle par exemple que celle qu'en 1605. donna Helie Putschius.

11 Voss. de Hist. Latin. cap. 2. pag. 6.

12 Cassiod. Senat. Lib. de Orthogr. præfat.

13 ¶ Il n'y a dans Cassiodore ni Cæsanius ni Cæsarius, mais Cæsellius.

Ælius Donat. il s'étoit servi pour travailler lui-même sur ce sujet.

Il paroît aussi par ce que S. Gregoire dit de Donat, (1) que sa Grammaire étoit celle de ces tems-là qui étoit le plus en usage, & qu'on l'enseignoit préferablement aux autres. Et Robert Goulet dans le jugement qu'il fait des Grammairiens qu'on peut faire voir aux enfans, dit (2) qu'il avoit éprouvé par une experience de pratique, qu'il n'y avoit rien de plus utile que Donat pour bien apprendre les principes de la Grammaire.

* *Ælii Donati de octo partibus Orationis editio secunda, cum Servii & Sergii doctissima Interpretatione suis locis inserta. — Ejusdem Donati de Barbarismo & Solœcismo* in-8°. *Rob. Steph.* 1531. — *De differentia Vocabulorum* in-8°. *Lugd. Bat.* 1600. *

FAB. FULGENCE PLANCIADE, (3).

Fulgence Planciade. 623 CE qui nous reste de lui regarde les anciens termes Latins, la proprieté du discours, & l'explication des mots. C'est un Grammairien pitoyable, & qui semble ne s'être plû qu'à la bagatelle & à des sottises, comme l'a remarqué Vossius (4) dans ses Livres des Historiens Latins.

Barthius dit (5) que ce Fulgence est le plus audacieux de tous les Ecrivains, qu'il a le langage entiérement corrompu, l'entendement de travers & en désordre, & que s'il avoit appris quelque chose, ce n'étoit rien moins que la sagesse. Le même Auteur & le Sieur Konig après lui (6) témoignent qu'on ne sauroit lire cet Auteur, sans être touché de compassion pour la misere de ces tems-là, qui commençoient déja à se laisser couvrir des ténébres de cette ignorance universelle où la barbarie a jetté tous les siécles suivans.

La Langue Grecque étoit tombée dès lors dans un si grand mépris qu'on ne se soucioit plus de l'apprendre, & moins encore de la parler; mais les Ecrivains de ces tems-là, pour être plus ignorans, n'en étoient pas moins présomptueux, & notre Fulgence entre les autres s'étant imaginé qu'il suffisoit d'avoir de la hardiesse pour réussir, & qu'il lui seroit permis sur ce pied de tout écrire à tort & à travers, ne fit aucune difficulté de tirer par les pieds & par les cheveux les mots Grecs, & les Auteurs qui ont écrit en cette Langue (7). Fulgence Planciade.

* Son Ouvrage se trouve dans le Livre de Denys Godefroi qui a pour titre *Auctores Linguæ in unum redacti corpus* in-4°. *Genevæ* 1622. *pag.* 802. *

FLAV. SOSIPATER CHARISIUS, de Campanie, *sous l'Empereur Honorius; devant Priscien qui le cite.*

624 NOus avons cinq Livres de ses Instructions de Grammaire, dans lesquels Fabricius dit (8) qu'il avoit imité Pline, qui dans ses dernieres années avoit écrit de la Grammaire, aussi-bien que d'autres qu'on voit cités par Charisius. Il y a une infinité d'endroits qui se trouvent semblables dans ses Livres & dans ceux de Diomede, tant pour les exemples, que pour les regles & la méthode, comme nous l'avons marqué plus haut. Charisius.

* *Flav. Sosipatri Charisii Institut. Gram.* in-fol. *Venet.* 1532. — *Ejusd. Sosipatri Grammatica ex edit. Greg. Fabricii* in-8°. *Basil.* 1551. *

PRISCIEN de Cesarée, *sous l'Empereur Anastase, & Theodoric Roi des Gots en Italie.*

625 JEan de Cologne l'imprima en 1476. à Venise pour la premiére fois, avec des caractéres qui par leur nouveauté donnerent envie à plusieurs de connoître Priscien, dont on ne Priscien.

1 Greg. Mag. præfat. in Comm. Moral. in Job.
2 Apud Cæs. Eg. Bul. Hist. Universit. Paris. tom. 1. sæcul. 3. p. 518.
3 ¶ Vers 520.
4 Voss. Hist. Lat. Lib 1 cap. 30. pag. 159.
5 G. Barthius in 1 Silvar. Stat. Pap. pag. 81.
6 Id. Not. ad 6. Thebaïd. pag. 449.
Et Geor. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 321. 322.
7 Id. Item Vossius de Histor. Græc. Lib. 3. pag. 323.
8 Greg. Fabricius Epist. præfat. edition. Charisii librorum.
9 Bern. de Malinckrot in additionib. ad Tractat. de Typograph.
10 ¶ Le plus sûr étoit d'appeller ce Jésuite par son nom Latin *Cresollius*, qui très-assurément n'est pas en François *de Cressol*, ni peut-être même comme l'a rendu M. Gibert, *Cresol*.

Priscien. [redacted] parloit guéres en ces tems-là (9). Mais il parut depuis en plusieurs formes, & plus entier, & Putschius en a fait imprimer dix-huit Livres dans son Recueil des Grammairiens.

Le [redacted] de Cressol (10) Jesuite dit (11) [redacted]me de Lettres d'entre les Grammairiens. Josias le Mercier lui donne aussi beaucoup d'érudition (12), & Vossius le considere comme un Grammairien fort judicieux & très-versé dans la Langue (13).

Cependant Scioppius s'est emporté souvent contre lui, l'accusant de peu de jugement dans tout ce qu'il a fait, quoi qu'il convienne qu'il a eu besoin de beaucoup d'adresse & de diligence pour l'execution de son Ouvrage. Mais le Bibliographe Anonyme remarque que ce Critique étoit souvent mal fondé dans ses accusations (14).

Au reste les Ouvrages de Priscien étoient d'un grand usage dans l'Université de Paris jusqu'au treiziéme siécle, & on y voyoit sa petite Grammaire ou ses Rudimens, qu'on appelle l'*Alphabet* dans les basses Classes; & sa grande qu'on appelloit *le grand Priscien* dans les hautes (15).

Prisciani Cæsariensis, Grammaticæ Institutiones in-fol. *Paris.* 1517. — *Opus Grammaticum* in-fol. *Mediolani* 1613. *

S. ISIDORE de *Seville*, a traité de la Grammaire dans ses Origines, mais nous en avons parlé parmi les Ecrivains de Philologie.

626 IL est inutile d'avertir le Lecteur que nous avons omis à dessein le Traité de Grammaire qui avoit long-tems couru sous le nom de S. *Augustin*; ce qu'en a écrit *Cassiodore*, & plusieurs autres Ecrivains depuis ces tems-là jusqu'au quinziéme siécle, parce que nous n'avions pas beaucoup de bien à en dire.

LES VIEILLES GLOSES,

c'est-à-dire,

Le Recueil de Glossaires, tant Grecs que Latins, que Bonaventure Vulcanius publia à Leyde in-fol. *avec ses Notes* [en 1600.] (16).

627 CEs Pieces sont d'une utilité plus grande qu'il ne sembleroit d'abord, & les Savans s'en sont souvent servi fort à propos. Elles sont louées par Lipse dans ses Commentaires sur Tacite, & en divers autres endroits; par M. Guyet sur Terence; par l'Auteur Anonyme de la Bibliographie; & par divers autres Critiques.

DES GRAMMAIRIENS LATINS de ces derniers siécles.

CHAPITRE I.

De quelques-uns des principaux Dictionnaires & Recueils de Mots.

628 LA multitude de ces sortes d'Ouvrages est devenuë onereuse, & presque insupportable à la République des Lettres, parce qu'il y en a très-peu dans lesquels les Auteurs ayent réüssi, soit à cause de l'ignorance de quelqu'une des Langues, desquelles ils les ont composés, soit parce que les uns sont trop défectueux, & que les autres sont trop chargés de choses inutiles, soit enfin parce qu'il s'en trouve très-peu qui soient compilés avec jugement, & où l'on voye autant de choix & de discernement, que ces sortes d'Ouvrages en demandent.

C'est pourquoi le peu de cas que le Public en a fait, & le peu de réputation qu'ils ont acquis, a beaucoup contribué à les fai-

11 Ludov. Cressolius Theatr. Sophistar. Lib. 5. cap. 9. pag. 493.
12 Anonym. præf. édition. Nonii Marcell.
13 Voss. de Philolog. pag. 36.
14 Bibliograph. cur. Philolog. pag. 27. Item Cassiodor. Epist.
15 Eg. Bulæus tom. 1. Hist. Universit. pag. 517.
16 ¶ Il est surprenant que Baillet parle ici de l'édition que Vulcanius donna des vieilles Gloses à Leyde, comme de la derniere qui ait paru, & qu'il semble n'avoir point connu celle qu'avoit préparée Charles Labbé, rangée dans un double ordre Alphabétique très commode, laquelle accompagnée de toutes les notes des Savans, & de plusieurs autres Gloses recueillies de divers manuscrits, Mr. du Cange publia en 1679. à Paris avec une Préface curieuse qui contient l'Histoire de toutes ces Gloses.

faire tomber dans l'oubli & dans le mépris. Ainsi nous n'en rapporterons qu'un très-petit nombre de ceux qui semblent s'être distingués des autres.

NICOLAS PERROT, *vers l'an* 1464 (1).

629 NOus avons parlé de sa *Corne d'abondance* parmi les Critiques.

AMBROISE CALEPIN, Ermite de S. Augustin, de Calepio dans le Bergamasc, mort en 1513 (2).

Et ceux qui l'ont augmenté, dont les principaux sont,

JEAN PASSERAT de Troyes, *mort en* 1603.

Et J. LOUIS DE LA CERDA Jésuite Espagnol, *mort en* 1643.

Calepin. 630 CAlepin est un de ceux qui ont acquis de la réputation au meilleur marché, & avec le moins de peine. Il lui est arrivé tout le contraire de ceux qui sont pillés par les Plagiaires. Le Vittorio de Rossis (3) dit qu'il étoit du nombre de ces gueux du Parnasse, qui sont tout nuds & couverts d'ulceres & de miseres, c'est-à-dire, qui n'ont ni Lettres ni capacité, & qui neanmoins sont assés heureux pour attirer la compassion des plus riches & des plus aisés, qui prennent plaisir de les combler de leur abondance. Car en effet Calepin s'étant avisé de vouloir faire un Dictionnaire Latin n'y avoit d'abord amassé, ou fait amasser que des mots, ou qui ne valoient rien, ou qu'il n'entendoit pas bien.

Le dessein qu'il avoit eu, parut assés bon aux Savans, quoique l'exécution n'en fût pas heureuse. D'un côté ils avoient de la peine à voir un si méchant Livre dans une si grande réputation, & d'un autre ils auroient souhaité de faire quelque chose de meilleur. Ce dernier point ne leur étoit pas si difficile, que de supprimer l'Ouvrage de Calepin. Ainsi ils crurent ne pouvoir mieux faire que de le corriger & de l'augmenter en lui laissant son nom, pour ne point irriter le public, quoi qu'à la fin il ne s'y trouvât presque plus rien qui fût de lui. Calepin.

Le nombre de ceux qui ont contribué du leur pour grossir Calepin, n'est pas aisé à déterminer; mais on peut dire que ceux qui lui en ont donné le plus, sont *Badius Ascensius*, *Conrad Gesner*, *Paul Manuce*, *Jean Passerat*, & le *Pere Jean Louis de la Cerda*.

Mais pour specifier quelque chose de plus particulier sur la conduite de Calepin, il est bon de savoir que n'étant pas homme de Lettres, il ne songeoit à rien moins qu'à se faire Auteur, jusqu'à ce qu'ayant vû la *Corne d'abondance* de Nicolas Pérot, & qu'ayant appris que cet homme sembloit vouloir désavouer & abandonner ce fruit de ses études séculiéres & profanes, & renoncer à la qualité de Pere dans la pensée que celle d'Archevêque en seroit deshonorée, il crut pouvoir profiter de ce dégoût, & il voulut inserer cet Ouvrage dans son Dictionnaire comme s'il en eût été l'Auteur.

Floridus Sabinus (4) dit qu'il le fit d'une maniére tout-à-fait pitoyable, parce qu'il fit fondre cette Corne d'abondance parmi une infinité d'ordures qu'il avoit ramassées des plus méchans Auteurs des siécles barbares & ignorans. Il ajoûte que cela contribua d'un côté à célébrer le mérite de Pérot & à faire rechercher son Livre dans sa source, & d'un autre à faire connoître l'impertinence de Calepin & l'impureté de son Dictionnaire. C'est aussi le jugement qu'en portent l'Auteur Anonyme (5) de l'Apologie pour les Poëtes Latins (6), l'Auteur Allemand de la Bibliographie curieuse (7), & le Sieur Leonard Nicodeme dans ses Additions sur le Toppi (8).

Cependant si on vouloit écouter Calepin dans sa Lettre à Messieurs de Bergame (9) on ne s'en formeroit pas une si

1 ¶ J'ai remarqué ci dessus que Nicolas *Pérot*, & non pas *Perrot*, mourut sur la fin de l'an 1480.

2 ¶ Il mourut l'an 1510.

3 Jan. Nicius Erythr. Pinacoth. part. 3. pag. 202.

4 Franc. Florid. Sab. Apolog. L. L. pag. 111.

5 ¶ Cet Auteur est le même que Floridus Sabinus qu'il vient de citer.

6 Ap. Obert. Giffan. pag. 505. Item ap. G. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 153.

7 Bibliogr. cur. Philologic. Hist. pag. 28.

8 In additionib. ad Biblioth. Neapolit. Nic. Topp. pag. 184.

9 Ambr. Calep. epist. dedic. ad S. P. Q. Bergom.

Calepin. si méchante idée. Il leur veut persuader que son Dictionnaire est comme la mouelle ou plutôt l'essence de presque toutes les Sciences qu'il prétend avoir tirée de tous les meilleurs Auteurs; qu'il a eu en vûë de battre & de refuter non-seulement Laurent Valla, mais encore Priscien & d'autres Grammairiens, parce qu'il est appuyé sur l'autorité de plusieurs autres Auteurs incomparablement plus graves & plus excellens pour la Latinité. Entre ces Auteurs du bon style il nomme Saint Ambroise, Saint Jerôme, Saint Augustin & quelques Ecrivains Grécs qui ne servent qu'à nous faire conclure le contraire de ce qu'il veut nous faire croire.

Si Calepin eut eu assés de jugement & de lumiére pour profiter comme il faut des Ouvrages des autres, loin de trouver mauvais qu'il les eût accommodés à son usage, on se seroit tenu fort obligé à ses soins & à son industrie, & si les sources d'où il a puisé avoient été les plus pures, on l'auroit tenu quitte en les marquant fidélement.

Ceux qui se sont mêlés d'y faire des Additions, n'y ont pas toujours apporté tout le jugement & toute l'éxactitude possible, & on peut dire que la plûpart ont été plus curieux de grossir cette compilation & d'y entasser sans discernement toutes sortes de mots, que de choisir précisément ce qui n'appartient qu'à la bonne Latinité.

Mais ce qui a toujours fait jusqu'ici le sujet de l'étonnement des Savans selon la remarque de Monsieur du Cange (1), c'est de voir que *Passerat* qui entendoit si parfaitement le génie de la Langue Latine & toutes les finesses de la plus pure Latinité, n'ait pas eu le courage de purger le Calepin de tous les méchans mots qui y sont demeurés même après son Edition, & qu'il se soit contenté d'y faire mettre ses Additions comme les autres. Ainsi ce n'est peut-être pas sans apparence qu'un Allemand accuse les Libraires de cette Edition & des suivantes d'avoir commis une fourbe insigne pour en avoir un plus grand débit. Cet Auteur prétend (2) qu'il n'y a rien de plus faux que ce qui est dit dans le titre de ces Editions de Calepin & dans les Préfaces qu'on y a faites, & que Passerat n'a jamais rien corrigé dans Calepin. Calepin.

Quelques Additions qu'on ait faites jusqu'ici à ce Dictionnaire en y comprenant même celles du Pere de *la Cerda*, il est constant qu'on peut encore l'augmenter d'une infinité de mots Latins que l'on pourroit prendre dans les Auteurs qu'on appelle proprement Classiques ou choisis, c'est-à-dire, dans ceux qui ont vécu du tems de la République & sur la fin du bon siécle, qui est celui d'Auguste; & dans ceux même qui sont venus avant que la Latinité fût entiérement corrompuë, ce qui peut aller jusqu'au tems des Antonins. *Matthias Martinius* nous en a donné une preuve suffisante puisqu'il a trouvé encore assés de mots dans ces Auteurs pour en faire près de deux volumes qu'il publia à Breme sous le titre de *Lexicon Latin Philologique & Etymologique* l'an 1623 (3) cinq ans avant sa mort, [& depuis en deux volumes par les soins de Grævius en 1699. à Amsterdam]

* *Ambrosii Calepini Dictionarium, Joan. Passeratii, Lud. de la Cerda, &c.* in-folio 2. *volum.* 1663. *Lugduni.* — *Idem* in-4°. *Lugd. Bat.* *

MARIUS NIZOLIUS Italien.

631 IL est un des premiers de ceux qui ont ramassé les mots & les expressions de Ciceron par ordre alphabetique. Nizolius.

L'entreprise étoit assés grande & pénible, mais elle étoit louable & utile étant bien éxécutée. C'est ce que Nizolius avoit tâché de faire pour le soulagement de ceux qui ne savent pas leur Ciceron par cœur, & qui n'ont pas le loisir de le feuilleter quand ils ont besoin de trouver une de ses expressions.

Il a eu soin même de ramasser ensemble les diverses maniéres d'exprimer une même chose, & a ouvert par ce moyen plusieurs

1 In Præfat. ad Glossar. med. & inf. Latin. num. 55.
2 Bibliogr. cur. Philol. ut suprà &c.
V. & Olaus Borrich. de Lexicis.
3 ¶ Matthias Martinius mourut l'an 1630. âgé de 58. ans.

Nizolius. sieurs chemins différens tant pour orner, que pour diversifier le discours. C'étoit beaucoup pour lui sans doute que d'avoir découvert cette route, mais il fit voir la vérité de l'axiome qui dit qu'il y a grande différence entre inventer & perfectionner une même chose.

C'est ce qui porta depuis *Cælius Secundus Curio* & *Marcellus Squarcialupus* à reprendre ce dessein de Nizolius pour lui donner plus d'ordre & de méthode, & pour l'augmenter de beaucoup de choses nouvelles [*in-fol.* à Bâle en 1572.] Mais ils n'épuisérent pas encore le sujet; & ils donnérent lieu à *Alexandre Scot* (1) d'y faire non-seulement de grands accroissemens, mais de remédier aussi à un inconvenient considérable en changeant toutes les citations de Nizolius qui étoient faites sur l'Edition des Oeuvres de Ciceron par Alde l'ancien, laquelle étant devenuë extrémement rare, étoit cause que l'Ouvrage de Nizolius étoit devenu inutile à tous ceux qui n'avoient pas cette Edition.

Cependant tous ces soins n'ont point empêché ce grand Apparat Cicéronien de tomber dans la disgrace des Livres incommodes, soit parce qu'il n'est qu'en une Langue, soit parce qu'il y a quelque chose de trop génant & de trop peu naturel dans cette maniére d'imiter les Anciens.

* *Nizoliodidascalus*, *seu Monitor Ciceronianorum Nizolianorum. Dialogus* in-8°. *H. Steph. Paris.* 1578. *

ROBERT ESTIENNE, *mort en* 1559.

Robert Estienne. 632 IL publia en 1536. puis en 1543. son *Trésor de la Langue Latine*. C'est un Ouvrage immense, qui a couté une infinité de veilles & de peines à son Auteur, & qu'on ne sauroit assés louer.

L'Auteur avouoit ingénûment qu'il n'y avoit que le travail & l'industrie qui fussent de lui. Mais il travailloit encore beaucoup plus à sa gloire par cette modestie, que ceux qui vouloient encherir sur les Anciens.

Il s'attacha à cet Ouvrage avec une application si opiniâtre & avec tant de zele pour le bien public, qu'il y interessa même son bien & sa santé. Cependant on n'a point eu assés de reconnoissance pour un si grand travail (2). Son fils Henri témoigne qu'il lui attira un grand nombre d'envieux (3) qui par une ignorance grossiére & une malignité ridicule publioient que notre Robert avoit ouvert la porte de la Barbarie par son prétendu Trésor, mais il ajoute que ceux qui en médisoient de la sorte ne savoient pas même un mot de Latin, & il prétend avec beaucoup de raison qu'il y a de quoi instruire les plus savans. Robert Estienne.

L'Auteur augmenta son Ouvrage de tems en tems, mais ce qui lui fit le plus de peine, ce fut de voir que d'autres se mêlassent d'y ajouter de son vivant, & il blâmoit sur toutes choses la liberté que les Correcteurs d'Imprimerie prenoient d'y inserer les mots & les expressions qu'il avoit rejettées expressément, comme étant indignes d'entrer dans le Trésor de la bonne *Latinité*. *Son fils que nous avons déja cité*, *rapporte sur ce sujet un fait qui mérite d'être sû de tout le monde.*

Il dit que Robert son pere étant un jour à Venise, apprit qu'on y imprimoit son Livre. Il se transporta chés l'Imprimeur où il prit la premiére feuille du Livre que le hazard lui présenta. *Il tomba justement sur un mot qu'il avoit autrefois réprouvé & exclus positivement de ce Dictionnaire, quand il l'avoit imprimé lui-même. Il ne put s'empêcher* d'en témoigner quelque ressentiment, & ayant demandé l'exemplaire sur lequel on faisoit l'impression, il trouva que ce mot étoit à la marge avec plusieurs autres qu'on y avoit ajoutés, dans la pensée qu'il auroit fallu les inserer dans les Editions précédentes, & on lui fit entendre que c'étoit pour suppléer à ce prétendu défaut qu'on avoit entrepris cette nouvelle Edition. Robert Estienne étant allé trouver celui qui avoit fait ces Additions pour lui en faire des reproches, cet homme ne lui répondit qu'en lui montrant beaucoup d'autres choses qu'il avoit ramassées pour grossir son Dictionnaire. L'Auteur remarqua que c'étoit presque tout

1. Præfat. Alex. Scoti &c.
2. Ap. Theod. Janss. ab Almel. de vit. Steph. pag. 44.
3. H. Stephani Epist. ad amic. de statu Typogr. pag. 161. Item Janss. ab Almelov. pag. 41. 42.
4. Bibliograph. Anon. Cur. Philolog. Hist. p. 28.

Robert Estienne. tout ce qu'il en avoit rejetté, mais il ne put se vanger de ce hardi ignorant qu'en le maltraitant de paroles offensantes, & en désavouant l'Edition, & toutes celles où on avoit pris, & où on prendroit dans la suite de pareilles libertés.

Le Bibliographe anonyme dit que quelque ample & quelque excellent que soit cet Ouvrage de Robert Estienne, il n'est pas encore au point d'érudition qui seroit à souhaiter (4).

Au reste on peut dire que ce Trésor de la Langue Latine n'a guére moins souffert de changemens & d'altérations que le Dictionnaire de Calepin & l'Apparat de Nizolius. Il a été travesti en diverses formes & réduit en divers Abregés qui ont chacun leur utilité & leur prix. Mais Monsieur Danet dit que pas un n'a encore rempli toutes les idées qu'on doit avoir en faisant un Dictionnaire, pour donner une connoissance parfaite de ce qu'il y a de meilleur dans la Langue Latine (5).

Les uns les ont grossi de quantité de choses inutiles, comme d'un amas d'Epithetes qui n'ont aucune difficulté, ni rien de singulier.

Les autres ont entassé sans distinction les diverses significations des mots en confondant les propres avec les Métaphoriques.

Les autres ne marquant point les Auteurs qui se sont servis des expressions qu'ils rapportent, proposent indifféremment les mots barbares avec ceux qui sont de la pure Latinité.

D'autres n'ont pas marqué les significations que les mots ont lorsqu'ils sont liés avec d'autres, ce qui fait néanmoins la principale beauté & la plus importante difficulté de cette Langue.

Enfin la plûpart expriment le sens des mots d'une maniére peu juste & peu Françoise, de sorte qu'en voulant apprendre la Langue Latine, on est en danger de désaprendre la nôtre.

* *Thesaurus Linguæ Latinæ R. Steph.* 2. *vol.* in-fol. *Lugd.* 1573. *

GER. JEAN VOSSIUS, *mort en* 1649.

633 NOus avons de ce grand Homme un *Etymologicon* de la Langue Latine imprimé à Lyon & à Amsterdam in-fol. Monsieur Colomiez (6) dit qu'il y a quantité de belles recherches dans cet Ouvrage, & Ursinus estime (7) qu'il a passé de fort loin tous ceux qui avoient traité le même sujet avant lui. Mais l'un & l'autre témoignent qu'il ne fait pas beaucoup d'honneur à son Auteur en l'état auquel on l'a publié, parce que n'y ayant pas mis la derniére main, il n'a eu le loisir ni de l'achever ni de le polir. Ger. Jean Vossius.

* *Etymologicum Linguæ Latinæ* in-folio *Amstelodami* 1662. *

JEAN AMOS COMENIUS, *mort en* 1671. *âgé de* 80. *ans*.

634 IL est l'Auteur du fameux Livre appellé *Janua Linguarum*, il le composa en Latin & il y employa trois ans. Mais quoique ce Livre ait eu grande vogue parmi les Peuples depuis plusieurs années, on n'a pas néanmoins encore vû que le fruit ait été aussi grand pour la jeunesse qu'on se l'étoit promis. Comenius.

Et en effet, comme l'a remarqué Dom Lancelot (8), on peut douter si cet Ouvrage, quoiqu'estimable en soi, est assés proportionné au titre qu'il porte, & au dessein de son Auteur. Car outre qu'il faut une mémoire extraordinaire pour l'apprendre, & qu'il se trouve peu d'enfans qui en soient capables, on peut assurer après les expériences qu'on en a faites qu'il n'y en a presque point qui le puissent retenir, parce qu'il est long & difficile, & que les mots n'y étant jamais répetés, ils en ont oublié le commencement avant que d'être à la fin. Ainsi ils sentent un dégoût continuel parce qu'ils se trouvent toujours dans un pays tout nouveau où ils ne connoissent rien: ce Livre étant rempli indifféremment de toutes sortes de mots rares & difficiles, & les premiers Chapitres ne servant de rien pour les suivans, ni ceux-ci pour

5 Petr. Dan. Præf. Dict. Lat. Franç.
6 P. Colom. Bibliot. choif. p. 89.
7 Georg. Henric. Ursin. observ. Philolog. c. 1. p. 1.
8 Lancel. de P. R. Preface des Racines Grecques.

Comenius. pour les derniers, à cause qu'il n'y a aucun mot des uns qui se trouve dans les autres.

Monsieur de Chanteresne en juge presque de la même maniére. Il dit (1) qu'on ne sauroit nier que ce Livre ne puisse avoir quelque utilité, mais qu'il est néanmoins fâcheux de charger la mémoire des enfans d'un Livre où il n'y a que des mots à apprendre. Qu'une des regles les plus utiles qu'on puisse suivre dans leur instruction, est de joindre toujours ensemble diverses utilités, & de faire ensorte que les Livres qu'on leur fait lire pour leur apprendre les Langues servent aussi à leur former l'esprit, le jugement & les mœurs, à quoi ce Livre de Comenius ne peut rien contribuer. Mais il ajoute que ceux qui instruisent les enfans peuvent avantageusement se servir de ce Livre pour leur apprendre dans l'occasion les mots particuliers de chaque Art & de chaque Profession.

Cependant il y a peu de Livres qui ayent été reçus parmi les Nations avec plus d'applaudissemens que celui-là, & il n'y a presque point de Langues sur tout dans l'Europe dans lesquelles on ne l'ait traduit pour l'usage de la jeunesse, *Simonius* & *Reyher* l'ont mis en Grec, *Mochinger* l'a tourné en Allemand, *Comenius* lui-même l'a traduit en Bohemien, *Wegierski* l'a mis en Polonois, *Seidelius* en Flamand, *Anchoranus* en Anglois, *Hartlieb* & *Courcelles* l'ont traduit en François, *Nathanael Duez* en Espagnol, & il a été mis aussi en Italien.

On y a fait diverses additions aussi-bien qu'au Calepin. *Zacharie Schneider* y a fait un Vestibule séparé pour l'entrée à la Langue Greeque. *Ursin* y a fait des Commentaires, & Daniel *Vechner* des additions. D'autres y ont fait des tables & des méthodes, & presque tous en des Volumes séparés qui feroient un gros Livre si on les joignoit tous ensemble.

Il s'est trouvé même un Apologiste pour la Latinité de Comenius à laquelle bien des gens trouvoient à redire, & son Apologie fut imprimée à Amsterdam en 1658. in-8°.

On peut rapporter encore à ce dessein un autre Livre de Comenius qui a pour titre *la Porte de la Sagesse* ou nouvelle Méthode pour apprendre tous les Arts & toutes les Sciences. Monsieur Spizelius parle de lui (2) comme d'un homme d'un rare mérite parmi les Luthériens, & il lui dresse un ample éloge dans son Traité du malheureux homme de Lettres. Comenius.

* *J. A. Comenii Janua Linguarum reserata quinque linguis, Nath. Duez in-8°. Amstel. 1661.* *

LE PERE PAJOT (Charles) *Jesuite, né en* 1609.

635 CE Pere étoit fort zelé pour l'avancement de la jeunesse dans la connoissance de la Langue Latine. Nous avons des *Dictionnaires* de François en Latin, & de Latin en François, nous avons même un *Apparat* de Ciceron mis en François, & ajouté à son nouveau Dictionnaire de François en Latin. On peut juger de l'excellence de ces Livres par la connoissance qu'il avoit des deux Langues. Le P. Pajot.

Il savoit le Latin comme un Ecolier, & le François comme un Etranger nouvellement entré dans le Royaume. Ainsi on ne s'étonnera pas de voir dans ses Dictionnaires tant d'expressions Latines forcées & tirées par les cheveux, & tant de mots François tous barbares & impropres.

LES PP. FRANCOIS POMEY, *mort en* 1673. & JEAN GAUDIN, *né en* 1616. *un an devant le P. Pomey*, Jesuites.

636 ILs ont un peu mieux fait que le Pere Pajot. Néanmoins le P. *Pomey* passoit pour un grand ramasseur, qui entassoit les choses sans choix & sans beaucoup de discernement. On a de lui entre autres un *Dictionnaire* qu'il a appellé *Royal*, & qui est de François en Latin; & un Recueil de mots sous le titre d'*Indiculus universalis*. Le P. Pomey.

Le P. *Gaudin* de son côté a publié un *Dictionnaire* François-Latin, un *Trésor* de mots & de façons de parler Latines, avec les Françoises & les Grecques qui répondent aux Latines. L'an 1678. il donna le *Trésor* des deux Langues Françoise & Latine. Le P. Gaudin.

1 Nicole, Educ. d'un Prince, part. 2. §. 28. p. 54.
2 T. Spiz. Inf. Lit. Tr. 32. p. 1017. ad p. 1028.
3 Journ. du 6. Février. 1679.
4 P. Dan. Avis sur la seconde édit. de son Dict. &c.

Le P. Gaudin. tine. L'Auteur du Journal dit qu'il y a assés de pureté dans les mots qu'il employe de l'une & l'autre Langue, & que les définitions des mots sont courtes (3). Outre des remarques qui sont quelquefois assés singuliéres sur quelques fautes des Grammairiens. Monsieur Danet déclare (4) que ce Pere lui a envoyé des remarques très-belles & très-judicieuses, qui lui ont beaucoup servi à mettre son Dictionnaire François-Latin dans l'état où il a paru de la seconde édition.

OFFICINA LATINITATIS.

Ouvrage dont l'Auteur ne s'est point nommé.

637 UN Censeur Anonyme dit (5) qu'il y a dans cet Ouvrage une infinité de fautes grossiéres. Il prétend que comme ce Dictionnaire est de Latin en François, c'est-à-dire, fait pour entendre les Auteurs, pour les traduire, & non pas pour composer du François en Latin, il ne falloit y mettre que les mots qui se trouvent dans les Auteurs de la bonne Latinité. Mais on l'a chargé d'une infinité de mots modernes inventés, forgés, ou pris de l'Hébreu, du François, & des autres Langues étrangéres avec des terminaisons Latines. On y trouve encore quantité de termes de Blason, de la Chasse & d'autres professions & éxercices, selon l'usage qu'ils ont reçû dans les derniers tems.

On a publié à la tête du Dictionnaire Latin de Monsieur Danet quelques Remarques sur le commencement de cet Ouvrage, où l'on fait voir plusieurs significations de mots ou confonduës, ou fausses, ou même oubliées mal-à-propos; & l'Auteur de ces Remarques veut dans une Lettre qu'il a écrite sur la seconde édition de l'*Officina Latinitatis* [in 8°. Paris 1658.] qu'on y ait beaucoup profité de ce Dictionnaire de Monsieur Danet, & qu'on y ait laissé une bonne partie des fautes de la premiére édition.

MR. DANET (Pierre) *Abbé de Saint Nicolas de Veraun* (6).

638 C'Est un de ceux qui se sont appliqués à ce genre d'écrire avec le plus de succès dans ces derniéres années. Il a recherché avant toutes choses la pureté des deux Langues & le choix des mots. Danet.

Il a déja travaillé à divers *Dictionnaires* de l'une en l'autre Langue, tant pour les compositions de notre Langue en Latin, que pour les Traductions de celle-ci dans la nôtre. Le principal est celui qu'il a fait de Latin en François, pour faciliter l'intelligence des meilleurs Auteurs Latins.

Il a voulu distinguer cet Ouvrage de tous ceux qui avoient paru jusqu'à present, en pratiquant plusieurs choses importantes, qui étant bien éxécutées, ne servent pas de peu à la recommandation de ces sortes de Livres. Car il s'est attaché à traduire les mots & les expressions Latines dans les termes de notre Langue qui sont en usage parmi les honnêtes gens. Il a distingué ceux qui ne se sont introduits que dans la décadence de la Langue d'avec ceux qui ont été en usage dès le tems de sa pureté; & on y trouve aussi les mots Grecs, dont les Auteurs Latins ne se sont servis que rarement, & qui pour cette raison ne sont pas Latinisés, distingués de ceux qui sont comme naturalisés dans la Langue Latine par le fréquent usage qu'on en a fait.

Il a marqué les diverses significations que les mots reçoivent par l'union qu'ils ont avec d'autres mots, & les a mis séparément les uns des autres, donnant aussi à part le sens propre & literal distinctement d'avec le figuré & le métaphorique. Enfin l'Auteur prétend qu'au lieu des Epithetes & des Phrases inutiles dont il dit que les autres Dictionnaires sont remplis, on trouve dans le sien une grande abondance de mots qui en fait toute la richesse.

Les Critiques ont crû y trouver quelque chose digne de leurs censures. Les uns y ont repris quelques mots étrangers rendus François, comme sont les termes d'*Urbanité*, *Conopée*, *Hydrie*, & quelques autres de cette nature. Mais l'Auteur dit pour se justifier, que ces mots ne sont point de lui,

5. Danet, Avis sur la seconde édition de son Dict. Lat.

6. ¶ Mort l'an 1709.

Danet. lui, qu'ils ont été employés par des personnes de mérite & de l'Académie, & que pour faire voir qu'il les a crûs nouveaux lui-même, il les explique par d'autres mots d'un usage très-reçû.

Les autres ont crû qu'il a affecté de prendre dans la Nouvelle Méthode de Port Royal les diverses significations Françoises des Verbes Latins, lesquelles effectivement sont les mêmes, pour la plûpart dans l'un & dans l'autre Ouvrage. Mais si la chose est ainsi, le Dictionnaire de Monsieur Danet n'en peut être que d'autant meilleur, puisqu'il ne pouvoit mieux rencontrer pour la proprieté & la pureté des expressions de notre Langue.

D'autres enfin prétendent qu'il y a beaucoup d'omissions dans cet Ouvrage, tant pour les mots & les Phrases Latines, que pour les significations & les tours François. C'est peut-être la plus raisonnable des objections qu'on ait pû lui faire; & comme il ne s'agit d'autre chose que d'y faire des Additions, il lui sera très-aisé d'y satisfaire dans les éditions suivantes. Si c'est un défaut, il lui est commun avec la plûpart de ceux qui ont le mieux réüssi dans leurs Dictionnaires, & on auroit encore eu beaucoup plus de sujet de le remarquer dans son Livre des *Racines Latines*, où il paroît que son Imprimeur ne l'a point servi avec toute la fidélité possible.

Il publia l'année derniére son *Dictionnaire* de François en Latin [*in*-4°. 1684. & à Amsterdam en 1710.]

* *Dictionarium Latinum & Gallicum* in-4°. *Parif.* 1691. *Amstelod.* 1711. avec quelques Additions qui ne sont pas dans l'Edition de Paris. *

CHAPITRE II.

De quelques DICTIONNAIRES *de la Latinité corrompuë.*

639 Nous avons parlé avec éloge des Glossaires de François *Pithou* sur la Loi Salique, & sur quelques Auteurs de la Latinité corrompuë, & de Frederic *Lindembrogius* sur les Loix de Charlemagne & de Louïs le Debonnaire.

HENRI SPELMAN *Anglois, mort en 1641.*

Henri Spelman. Il publia en 1626. la premiére partie de son Glossaire sous le nom d'*Archæologue*, dans lequel il entreprenoit d'expliquer dans un ordre Alphabetique les termes barbares & étrangers, les vieux mots remis en usage, & les nouveaux qu'on inventa depuis dans l'Europe, après la décadence de l'Empire, & l'établissement des Francs, des Gots, & des Vandales dans ses Provinces.

Cela étoit assurément de grande utilité sur tout pour les mots Saxons, comme a remarqué Grotius (1). Mais la seconde partie de cet Ouvrage n'est pas de la même force. Aussi est-elle posthume, & dressée sur des cahiers qu'il avoit laissés en assés mauvais ordre, comme l'écrivent Mr. de la Rocque (2) & Mr. du Cange (3). Ce dernier ajoute que Spelman ayant vécu quinze ans après l'édition de sa premiére partie, on a lieu de s'étonner qu'il ne se soit pas donné le loisir de mettre la derniére main à la seconde.

Il se plaint encore de ce que cet Anglois n'a pas même éxécuté avec assés d'éxactitude & de suffisance ce qu'il avoit entrepris dans sa premiére partie, & qu'il n'explique pas, comme il auroit été à souhaiter, les mots & les choses qui regardent les coutumes, les usages différens, tant des Eglises que des Etats divers qui ont subsisté en même tems, ou qui se sont succédé (4) les uns aux autres.

Spelman étoit habile dans ce qui concernoit les Saxons & les Anglois, mais il avoit peu de connoissance des affaires de France, qui est pourtant la principale & la plus importante pour bien entendre tous les Auteurs de la moyenne & de la basse Latinité, à cause de la part que les François ont euë dans tout ce qui s'est passé de considérable dans le monde.

* *Spelmanni (Henrici) Glossarium Archæologicum* in-folio *Londini* 1664. *

GE-

1 Grot. ad Gallos Epistol. ad Peiresk. pag. 258.
2 Journ. des Sav. du 5. Janv. 1665. p. 11.
3 Glossar. ad Auct. med. & inf. Lat. in præfat. num. 63. pag. 55. 56.

4 ¶ Il faudroit *se sont succedés* si cette expression étoit Françoise.
5 Voss. præfat. de Vit. serm. &c.
6 Car. du Cang. Glossar. Latin. præfat. num. 63. pag.

GERARD JEAN VOSSIUS, mort en 1649.

De Vitiis Sermonis.

Ger. Jean Vossius. 640 LA promesse que *Meursius* avoit faite au Public de lui donner un Glossaire de Latinité barbare, comme il en avoit donné un d'Hellenisme corrompu, avoit fait abandonner à Vossius un semblable dessein. Mais la mort de Meursius & celle de *Noompsius*, qui avoit déclaré qu'il travailloit à un pareil Ouvrage, le porterent à reprendre le sien, dans le regret qu'il avoit de n'avoir pas continué ses Recueils depuis cette interruption, sur la pensée que les Glossaires de ces deux Auteurs laisseroient le sien inutile.

Il tâcha donc de rassembler ce qu'il pût retrouver de ses anciens cahiers, de les continuer sur les lectures qu'il feroit dans les Glossaires imprimés, & sur ce que l'étenduë de ses connoissances pourroit lui fournir. Tout cela produisit le Recueil que nous avons de lui sous le titre de Traité *des Vices du Discours*, où l'on voit qu'il a inseré quelques endroits de Critique.

Mais comme il n'étoit pas content de cela, il songeoit à nous donner quelque chose de plus parfait (5), lors que la mort arrêta tous ces projets. Monsieur du Cange dit (6) que dans ce que nous en avons, il y a trop de bagatelles de Grammaire aussi-bien que dans le Meursius, & trop peu de cette érudition mêlée & instruisante d'Histoires, de rits, de coutumes, & d'autres pratiques, dans l'explication desquelles consiste tout le mérite de ces sortes de Glossaires.

* *Gerardi Joan. Vossii de Vitiis Sermonis & Glossematis Latino-Barbaris* in-4°. *Amstelod.* 1645. *

MR. DU CANGE, (Charles du Fresne) *Trésorier de France en la Généralité d'Amiens* (7).

SI nous sommes obligés de ranger cet Auteur parmi les Grammairiens & les faiseurs de Dictionnaires, c'est uniquement parce qu'il l'a fallu suivre dans sa modestie. Bien éloigné de la vanité & de la manie de certains Ecrivains qui ne cherchent qu'à multiplier le nombre de leurs Livres, ou à publier souvent une même matiére sous divers titres pompeux, il a eu l'artifice de renfermer & de cacher un grand nombre d'excellens Traités sous un seul titre, & sous un titre aussi peu éclatant qu'est celui de *Glossaire des mots corrompus & barbares*. Du Cange.

Il semble qu'il ne soit pas encore content d'avoir ainsi voulu opprimer tant de Dissertations, & d'avoir tâché de dissimuler leur prix en leur ôtant l'éclat qu'il auroit pû leur donner. Vous diriés qu'il seroit encore fâché de perdre l'occasion de les rabaisser toutes les fois qu'on lui en fait des éloges, c'est-à-dire lorsqu'on entreprend de lui rendre justice. De sorte que quand on veut écouter l'humilité de cet Auteur, on lui entend dire agréablement, que les autres lisent les Livres pour en tirer ce qu'il y a de bon, mais que pour lui il ne les a lûs que pour en prendre tout ce qu'il y a de mauvais ; que les autres font leurs réflexions sur les plus belles pensées des Auteurs, mais que pour lui il ne s'est attaché qu'à de méchans mots ; qu'enfin les autres imitent les abeilles, mais que pour lui il a contrefait l'aragnée ou la sangsuë.

Ce qu'il dit est vrai sans doute : mais il devroit ajouter qu'il en a usé de la sorte pour convertir la méchanceté même de toutes ces choses qu'il décrie si fort, & pour communiquer à tout ce qu'il a trouvé de plus mauvais une bonté pareille à celle des meilleures choses qui se rencontrent dans les Auteurs les plus excellens.

Ainsi il n'est rien moins que ce qu'il a voulu paroître. C'est un grand Critique, un grand Historien, un grand Jurisconsulte, & on peut dire que de toutes les autres Sciences, il n'y en a point dont il n'explique quelque mystére, quand les mots lui donnent sujet de le faire.

L'Ouvrage dont il s'agit n'est donc qu'un Dictionnaire (8), puisque l'Auteur l'a voulu ainsi, mais qui explique les termes de la moyenne & de la basse Latinité ; & qui fait

pag. 55. & num. 64. pag. 56.

7 ¶ Il mourut le 23. Octobre 1688. dans sa 78. année.

8 V. les Journaux des Savans de 1678. du 1. Août du 15. du même mois, & du 5. Septembre.

Dom Mabill. præfat. de re Diplom. ad fin. & lav. publ.

Du Cange. fait voir leurs changemens & leur corruption. Il nous y apprend diverses maniéres d'agir & de parler usitées parmi les Peuples, leurs mœurs, les pratiques, les coutumes, & les cérémonies qui ont eu quelque cours depuis le tems de l'Empereur Constantin. On y trouve les formules & les termes propres & impropres, inusités & remis en usage dans diverses professions & dans divers lieux. Il y explique aussi les dignités, les offices, & les fonctions des Charges Ecclésiastiques, Civiles & Militaires. Il y corrige en qualité de Critique une infinité d'endroits des Auteurs Grecs, Latins, François, Italiens, Espagnols, Allemans, Esclavons, Saxons, Anglois, &c. Il y éclaircit la plûpart des choses qui se traitent dans la Jurisprudence moderne. Il dévelope & enrichit toute l'Histoire Occidentale, tant par ses Observations singuliéres & peu communes, que par ce grand nombre de Dissertations également savantes & curieuses, qui peuvent être utiles à tout le monde, mais qui sont nécessaires à ceux qui veulent étudier sérieusement la Théologie, l'Histoire, & la Jurisprudence. Et c'est peut-être, pour prévenir les Ecoles de ces deux derniéres Professions, que la Chambre des Comptes a constitué ce Livre sur son Tribunal, pour le dire ainsi, afin de faire connoître que c'est le Juge & l'Oracle qu'elle veut consulter.

* *Caroli du Fresne Glossarium ad Scriptores mediæ & infimæ Latinitatis* 3. *vol.* in-fol. *Paris* 1678.

Depuis l'Ouvrage de Baillet on a imprimé à Lyon, *Glossarium ad Scriptores mediæ & infimæ Græcitatis* in-folio 1688. où il se trouve à la fin un Supplément du Latin. *

DES GRAMMAIRIENS ARTISTES DES DERNIERS SIECLES

Qui ont traité de la Langue Latine, ou qui ont écrit des regles de l'Art de la Grammaire Latine.

642 LEONARD D'AREZZO, ou L'ARETIN, *mort en* 1443.

Voyés la seconde partie des Critiques.

LAURENT VALLA, *mort en* 1457.

643 IL a fait un petit Ouvrage des *Elégances Latines*. Alexandre ab Alexandro (1), *dit que c'est le fruit d'un hardi Grammairien, mais habile d'ailleurs,* & qui a recueilli ce qu'il y avoit de meilleur dans les Auteurs, ajoutant que l'emploi qu'il en a fait, est souvent assés exquis, & agréablement tourné. L. Valla.

Vossius rapporte de Mariange Accursius (2), que cet Ouvrage fit tant de bruit que quelques-uns de ses envieux ne pouvant rien diminuer de l'opinion avantageuse qu'on en avoit, s'avisérent de publier qu'il n'en étoit pas le véritable Auteur. Pour colorer cette impertinente accusation, ils firent courir le bruit qu'on en avoit trouvé dans l'Allemagne un exemplaire sur un parchemin tout rongé de vieillesse; & que bien que les lettres fussent effacées en plusieurs endroits, on n'avoit pas laissé de reconnoître que l'Ouvrage étoit d'Asconius Pedianus (3).

* *Laur. Vallæ Elegantiæ de Lingua Latina Libri* VI. in-folio *Venet.* 1499. — *Idem* in-8°. *Colon.* 1577. *

DES-

1 Alexand. ab Alexand. Genial. dier. Lib. 6. cap. 9.

2 Mar. Accurs. in Diatribar. suar. defensione, cui nomen *Testudo.*

Voss. de Historia Latinitatis, Lib. 1. cap. 27. pag. 144.

3 ¶ On insinuoit de plus que ces Elégances avoient été recueillies par Quintilien disciple d'Asconius Pédianus. C'est du moins le sens de ces paroles d'Alde Manuce l'ancien dans l'Epitre qu'il a mise au devant de l'*Orthographia Statiana* imprimé à la suite du Stace de son édition : *Ex Gallia vero* XII. *Asconii Pediani Elegantiarum Libros percupidi expectamus quos extare esseque M. Fabii Quintiliani, ac inde bonam partem Elegantiarum suarum accepisse Laurentium Vallam, vel puer Romæ, cum audirem Domitium*, c'est-à-dire, Domitius Calderinus Professeur en Humanités à Rome vers 1475. *intelligebam.* Cette Epitre d'Alde Manuce adressée à Marc Musure étant de 1502. est plus ancienne que le *Testudo* de Marie-Ange Accurse.

DES-PAUTRE, ou *Van-Pauteren*, dit JEAN DESPAUTERE, de Ninove, *mort en* 1520. ou, *selon d'autres*, *en* 1514. (1).

Despautere. 644. VAlere André l'appelle le Prince des Grammairiens de son siécle (2). Vossius dit qu'il étoit le plus clairvoyant de tous ceux de son tems dans cet Art, quoiqu'il n'eût qu'un œil (3). Sa Grammaire a toujours eu de la réputation jusqu'à present, & elle a été d'un grand usage, particuliérement dans les Colléges de France.

Le Sieur Roland des Marests dit que c'est l'Ouvrage d'un savant homme à la vérité, mais qu'il est trop long & trop diffus (4), de sorte qu'il faut quatre ou cinq ans entiers aux enfans pour pouvoir en venir à bout. Il ajoute que cette Grammaire est obscure & embarrassée en beaucoup d'endroits, & que l'Auteur a été plus curieux (5) d'y entasser indifféremment toutes choses, plutôt que d'en faire le choix & le discernement. Il n'en avoit pas usé comme font les judicieux Grammairiens, qui laissent beaucoup de choses à l'usage, & qui ménagent les préceptes le plus qu'il leur est possible.

D'autres y trouvent à redire (6) les mêmes choses que l'on blâme en général dans toutes les Grammaires, où l'on prétend apprendre le Latin par le Latin-même, à des enfans qu'on suppose n'avoir point encore ni le jugement, ni la connoissance de la Langue qu'on veut leur enseigner. Les Critiques jugent qu'il seroit plus à propos que les préceptes fussent énoncés dans la Langue maternelle des enfans, par éxemple, en François pour l'usage des enfans de ce Royaume; en Flamand, en Anglois, en Allemand, &c. pour ceux de Flandre, d'Angleterre, d'Allemagne, &c.

En effet, ce n'est point la coutume de faire des Grammaires en vers Hébreux, pour apprendre l'Hebreu, ni en vers Grecs pour apprendre le Grec. C'est supposer qu'on sait déja ce que l'on veut apprendre, & qu'on a déja fait ce qu'on veut faire. Autrement, il faut encore faire une Grammaire de la Grammaire, c'est-à-dire, une explication des préceptes Latins de la Grammaire Latine. Il n'en est pas de même des Grammaires Grecques, Hébraïques, &c. qu'on peut mettre en Latin, parce qu'on suppose qu'on sait le Latin devant que de passer à l'étude de ces autres Langues. Despautere.

Le Sieur des Marests a cru qu'on pourroit peut-être justifier la conduite de Despautere, en disant qu'il a voulu communiquer sa Grammaire à toutes les Nations, & qu'ainsi il a cru devoir la mettre en une Langue qui fût générale & commune à toutes ces Nations, mais que n'en ayant pas trouvé d'autre qui ait cet avantage comme celle qu'il a voulu enseigner, il n'a point eu la liberté de choisir. Ce raisonnement semble tenir quelque chose du plaisant & du ridicule, puisque Despautere ne pouvoit pas rendre sa Grammaire plus généralement inutile, qu'en choisissant pour s'expliquer une Langue, qui, selon notre supposition, n'est entenduë d'aucune de ces Nations, lesquelles auroient encore beaucoup moins besoin de sa Grammaire, si on supposoit le contraire. Mais l'expérience a persuadé cette vérité au Public encore plus que la raison, puisque pour enseigner cette Grammaire dans les Colléges, il en a couté jusqu'à présent des fatigues immenses pour l'expliquer en Langue vulgaire, soit de vive voix, soit par des écrits abregés.

Les principaux de ceux qui ont voulu remedier des premiers à la confusion de cette Grammaire, sont *Adolphe Metkerche* & *F. Nansius*, qui ont tâché de lui donner un nouvel ordre plus clair & plus méthodique. Entre ceux qui ont voulu apporter aussi quelque remède à sa longueur,

1 ¶ C'est en 1520. Ce ne peut pas être en 1514. puisque l'Epitre qu'il a mise au devant de son Traité des Figures est datée du 2. Février 1519.

2 Valer. And. Dessell. Bibl. Belg. in Joan. Desp. & in Sim. Virepæo.

Aub. Mir. elog. Belg. pag. 120.

3 G. J. Voss. de Scientiis Mathematic. c. 41. §. 4. pag. 230.

4 Roland Maref. Epistol. Philologic. Epistol. 16.

5 ¶ Remarqués cette façon de parler *plus* curieux d'entasser *plutôt que*.

6 Dom Lancel. de P. R. Avis sur les Regles de la Nouv. Méth. pag. 61.

Le P. Malebranche tom. 3. de la Recherche de la Vérité, pag. 12. de la Pref.

Despautere. gueur, on compte particuliérement *Sebastien Novimola*, ou *Niewmeulen*, & *Gabriel du Preau*, dit *Prateole*, qui en firent des abregés. Mais on préféra celui de Simon *Verepée* (1) à tous les autres, pour l'enseigner dans les Pays-Bas.

Depuis ce tems-là on a presque toujours retouché Despautere pour y donner des éclaircissemens nouveaux, ou pour en faire des abregés plus commodes, & on croit que Despautere auroit épargné une bonne partie de toutes ces peines, s'il se fût contenté de raccommoder la Grammaire Latine de son Maître Jean *Custode* de Brecht (2), au lieu de l'inserer toute entiére, comme il a fait, dans la masse de ses vastes Commentaires.

* *Joh. Despauterii Commentarii Grammatici* in-folio *Paris. Typ. H. Stephani* 1537. *

ANTOINE DE LEBRIXA, ou de NEBRISSE en Espagne, DIT *Ælius Antonius Nebrissensis, mort en* 1522.

Antoine Lebrixa. 645 Lebrixa (3) fut le premier qui tenta de délivrer l'Espagne de la barbarie & de l'ignorance pitoyable dans laquelle elle étoit entretenuë par les Livres des méchans Grammairiens, avec lesquels ils gâtoient la jeunesse Espagnole, tels qu'étoient les Livres de *Jean de Pastrane*, *d'Alexandre de Villedieu*, de *Jean le Begue* ou *Balbus* (4), de *Jean de Galande* (5), de *Gautier* ou *Galfred* (6) Anglois, d'*Everard* (7) dit le *Grecisme de Bethune*, & de quelques autres qui ont été depuis justement ensevelis dans l'oubli. Lebrixa les attaqua tous ensemble, & leur déclara une guerre opiniâtre, dont il sortit heureusement avec le secours des vrais Savans d'Italie.

Il est appellé l'Aristarque de l'Espagne par Matamore (8), le Varron de son Pays par Honcala, le Camille Espagnol de la Langue Latine par Vanegas, la lumiére & l'ornement de sa Nation par les autres. Antoine Lebrixa.

Comme on se sert en Flandre de la Grammaire de Simon Verepée, en Hollande de celle de Lithocomus, en Allemagne de celle de Melanchthon, en Angleterre de celle de Lilius; en Portugal de celle d'Emmanuel Alvarez, & dans la plus grande partie de la France de celle de Despautere; de même on se sert en Espagne d'une Grammaire qui porte le nom d'Antoine de Nebrisse, que *Vossius*, Scioppius, & plusieurs autres Grammairiens de marque ont crûë être véritablement de lui, & qu'ils ont comblée d'éloges.

Mais c'est un Ouvrage qui appartient à *Jean-Louis de la Cerda* Jesuite, & qui est bien différent des maximes de Lebrixa. Nous réservons au Traité des Imposteurs à dire pourquoi de la Cerda y a laissé le nom de Lebrixa. Il suffit de remarquer ici que le procedé de ce savant *Jesuite a été fort utile à toute la jeunesse d'Espagne*, parce que Lebrixa *ayant laissé dans le* texte de ses Institutions de Grammaire beaucoup d'imperfections pour s'accommoder à la barbarie de son siécle, qu'il vouloit décrasser insensiblement & sans violence, & pour condescendre à la foiblesse des enfans, avoit rejetté (9) dans ses Commentaires ses véritables sentimens & ses réfléxions savantes & curieuses, & qui étoient *proportionnées à la portée* des plus doctes. C'est ce qui porta de la Cerda à prendre le milieu, en choisissant ce qu'il y avoit de plus utile dans le texte & dans les Commentaires. Il y donna un nouvel ordre, & y ajouta ses réfléxions.

Ainsi il ne faut pas confondre avec cette Grammaire un Ouvrage important que Lebrixa publia de sa façon, sous le titre d'Introductions à la Grammaire Latine, avec d'amples Commentaires. On y a joint diverses observations & corrections de *Martin Ivarre*, de *Garsias de Matamore*, de *Christofle Escobar*, de *François Ruiz*,

1 Mort en 1598.

2 Mort en 1526.

3 Nic. Anton. Bibl. Hisp. tom. 1. pag. 106. 107.

4 ¶ On ne doit pas chercher un nom François à Jean Balbi Génois Religieux Jacobin, Auteur du fameux Dictionnaire intitulé *Catholicon*. Ce seroit quelque chose de plaisant si en parlant des Balbi, une des plus nobles familles de Gènes, on les appeloit *Messieurs le Begue*.

5 ¶ On a quelquefois écrit *de Galandia* par corruption, mais le vrai nom de cet Auteur étoit *de Garlandia*, & même on trouve *de Garlandria*.

6 ¶ Gautier ou *Gualterus* & *Galfredus* sont différens. *Galfredus* c'est Geofroi mais non pas Gautier.

Antoine Lebrixa. Ruiz, de *Raimond Palazin*, d'*André Vaurenten*, de *Jerôme Sanguin*, d'*Hilaire Bertoul*, & des augmentations de divers autres Auteurs qui avoient de la réputation dans ce siécle-là.

Lebrixa a fait encore un grand nombre d'autres Traités concernant l'Art de la Grammaire Latine, deux ou trois Dictionnaires pour cette Langue, & d'autres Ouvrages dont on peut voir la liste dans la Bibliothéque de Dom Nicolas Antoine, de qui nous avons pris la plus grande partie des choses que nous venons de rapporter (10).

Du Verdier le jeune (11) étoit d'avis qu'on chassât Lebrixa de la Compagnie des Grammairiens, sous prétexte qu'il a fait un grand nombre de fautes, mais sa voix n'a jamais eu grande autorité dans le Senat des Critiques.

* *Ælii Antonii Nebrissensis Dictionarium Hispanicum* in-folio *Matriti* 1683. *

THOMAS LINACER, Anglois, *mort en* 1524.

Thomas Linacer. 646 Tout ce qu'a fait Linacer est fort estimé, mais il a peu écrit. Ses six Livres *de la Construction du Discours Latin*, ne sont que des réfléxions, mais doctes & judicieuses qu'il a faites sur les meilleurs Auteurs. Ils lui ont acquis beaucoup de réputation, & il en est loué par Erasme & par Budé, comme le rapporte Lilius (12).

Les Rudimens de sa Grammaire Angloise furent mis en Latin par Buchanan, & on a pris ce travail pour un témoignage de l'estime qu'on en faisoit.

Erasme dit (13) que Linacer étoit un homme d'une science profonde & universelle, mais qu'il avoit tant d'indifférence pour le style & les maniéres de Ciceron, qu'il auroit mieux aimé imiter Quintilien que lui. Il ajoute qu'il n'affecte jamais ces sortes d'agrémens & ce genre de politesse que les Romains appelloient *Urbanité*, qu'il est plus scrupuleux qu'aucun Ecrivain Attique dans le ménagement des passions, qu'il aime le style concis & serré, & en même tems l'élégance du discours, & qu'il a mieux aimé parler en Docteur qui instruit, à l'imitation d'Aristote & de Quintilien, qu'en Orateur qui déclame. Thomas Linacer.

* *Thomas Linacer de emendata structura Latini sermonis, recognitus à Joach. Camerario: hujusque de Arte Grammatica libellus* in-8°. *Lipsiæ* 1545. *

ERASME (Didier), *mort en* 1536.

647 Nous avons de lui touchant la Grammaire, 1°. Deux Livres de l'abondance des mots & des choses. 2°. Les deux Livres de la Grammaire de *Théodore Gaza*. 3°. une Syntaxe ou Construction, qui est de *Guillaume Lilius* Anglois. 4°. De la maniére d'écrire des Lettres en Latin. 5°. De l'Instruction des enfans. 6°. De la veritable prononciation du Latin & du Grec. 7°. Et un abregé des Elégances de *Laurent Valla*. Mais nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit de cet homme dans la seconde partie des Critiques. Erasme.

* Ces petits Traités se trouvent dans les treize volumes des Opuscules *in*-12. à Amsterdam 1643. & 1649. *

JEAN-LOUIS VIVE'S, *de Valence en Espagne*, mort en 1541.

648 On faisoit autrefois beaucoup d'estime de ses premiers *Exercices de la Langue Latine*, plus connus sous le nom de *Dialogues*, comprenant par ordre les choses qui sont les plus ordinaires dans l'usage de la vie. Matamore (14) y trouvoit à redire, la trop grande liberté que Vivès s'étoit donnée d'y employer des mots à demi-Grecs. Sanctius (15) prétend aussi qu'il n'a gardé ni mesures ni bienséance dans cet Ouvrage, qu'il s'est mis en J.L.Vivès.

7 ¶ Le nom Latin étant *Ebrardus*, pourquoi ne pas dire Ebrard?

8 Claud. Verd. Cension. in omn. Auct. p. 30.

9 ¶ *Avoit rejetté dans ses Commentaires*, pour *avoit renvoyé à ses Commentaires*.

10 Nic. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 1. pag. 106. 107.

11 Claud. Verder. Cension. in omn. Auct. pag. 30.

12 Georg. Lilius, Elog. Anglor. pag. 93. post Paul. Jov. elog.

13 Erasm. in Ciceronian. pag. 83.

14 Alph. Garz. Matam. de Acad. & Vir. ill.

15 Franc. Sanct. Broc. Annot. ad Horat. de Arte Poëtic. ad illud: *Si Græco fonte cadant*.

J.L.Vivès. en tête de forger une infinité de mots sans raison & sans jugement. Il le maltraite même sur ce pied-là avec un peu trop d'aigreur, au jugement de Dom Nicolas Antoine, qui dit que nonobstant ces défauts, les Dialogues de Vivès ont toujours été fort bien reçus par ceux qui aiment la pureté de la Langue Latine (1), qu'on les a souvent imprimés avec des notes & des observations de diverses personnes, qu'on y a fait des Tables & des espéces de Dictionnaires, & qu'on les a traduits en plusieurs Langues.

* *Joan. Lud. Vives Dialogi* XII. in-8°. *Colon.* 1494. — *Idem cum notis S. Th. Frigii* in-8°. *Norib.* 1622.

LUCIUS JEAN SCOPPA, Napolitain, *contemporain à Vivès* (2).

L. Jean Scoppa. 649 ON a de cet Auteur une Grammaire, un Abregé sur les Particules, un Traité d'Orthographe, & un de la maniére de faire des Lettres.

Barthius (3) l'appelle un petit Maître d'Ecole, & un Ecrivain de néant. Nicolo Franco dit (4) que dans tous ses Ouvrages de Grammaire, on ne voit que de la Pédanterie la plus gosse & la plus grossiére, & il le décrie par tout comme un parfait ignorant. Sannazar ne le traite pas plus honorablement dans une de ses Lettres, rapportée par le Sieur Nicodeme (5).

* *Lucii Joh. Scopæ, seu Scoppæ, Parthenopæius, Spicilegium seu Lexicon Latinum* in-4°. *Venetiis* 1561.

JULES CESAR SCALIGER, *demeurant à Agen*, mort en 1559 (6).

J. Cesar Scaliger. 650 SEs Treize Livres *des causes de la Langue Latine* [in-8°. *Lugd.* 1540.] ne sont pas des moins estimés d'entre ses Ouvrages, quoiqu'il semble que la matiére n'en soit pas si sublime. Il dit lui-même en parlant de son Ouvrage qu'il n'a point voulu se servir du secours d'autrui pour le faire, c'est-à-dire, de tout ce que les Grammairiens en avoient écrit jusqu'alors, qu'il a eu grand soin de rejetter tout ce qui ne faisoit point à son sujet, & qu'il n'a retenu & employé que ce qui lui étoit propre. J. Cesar Scaliger.

Il prétend qu'il ne faut pas juger de son Ouvrage sur le pied des autres qui traitent de la même matiére, & qu'il ne le faut pas considerer comme un simple Traité de Grammaire. Si on l'en veut croire, il a rétabli une infinité de choses nécessaires, & qui auroient été perduës sans lui. Il a retranché les superfluités, & corrigé ce qu'il y avoit de défectueux dans la Langue. En un mot on trouvera dans cet Ouvrage plus de cinq cens erreurs importantes qu'il a découvertes dans les Anciens & les Modernes (7).

QUINTUS MARIUS CORRADUS *d'Oria au Royaume de Naples.*

651 CEt homme s'est presque toujours *appliqué à l'embelissement de la* Langue Latine. Il en a composé Douze Livres dont la premiére édition lui déplût fort, de sorte qu'il se crut obligé de la corriger, & l'ayant augmentée de près d'un tiers, il la fit imprimer à Boulogne en 1575. in-4°. Q. Marius Corradus.

Il écrivit encore Cinq Livres de l'Abondance du discours Latin qui furent imprimés à Venise en 1582.

Pierre Ange Spera témoigne (8) qu'il ne se comporte nulle part en Pédant ni en Régent de Grammaire, mais qu'on le prendroit volontiers pour un Auteur ancien, & pour un de ceux-mêmes qui tiennent le premier rang dans la bonne Latinité. Il assure qu'on peut avoir autant d'assurance sur son autorité que sur celle des Auteurs Classiques, c'est-à-dire, de Ciceron, César, Salluste, Virgile, Horace, &c. comme les définit Aulu-Gelle (9). Donat Castiglione dit aussi (10) que ce n'est point faire

1 Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 1. pag. 554.

2 ¶ Scoppa mourut l'an 1543. Il faloit plutôt le faire contemporain de Sannazar Napolitain comme lui, que de Vivès, qui n'a jamais connu Scoppa, ni n'en a été connu.

3 Gasp. Barth. in Stat. Pap. pag. 200. Iterum pag. 269. & ex eo G. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 741.

4 Nic. Franc. Dialog 2. Epist 95.

5 Leonard Nicod. addition. ad Biblioth. Neapolit. Nicol. Topp. pag. 106.

6 ¶ En 1558.

7 Jul. Scalig. præf. de Causs. L. L.

8 P. Ang. Spera ap. Leon. Nicodem. addition. ad Biblioth. Neapolit. Nicol. Topp. pag. 217. & Toppius ipse Bibl. pag. 266.

9 A. Gell. Noct. Attic. Lib. 18. cap. 8.

10 Don. Castilion. ap. Nicod. addit. ad Bibl. Neap. ut suprà.

11 Ant. Borrem. Variar. Lection. cap. 11. pag. 106.

Q. Marius Corradus. faire tort à l'Antiquité Romaine de comparer Corradus à ses plus grands Hommes, & qu'il ne voit pas ce que Nigidius, Varron, & les autres ont pû écrire de plus excellent & de plus utile, ou même avec plus de grandeur & de force du discours. Le Sieur Borremans juge (11) que ce qu'il a fait de l'abondance du discours Latin mérite fort d'être lû, mais qu'on ne peut pas néanmoins approuver tout ce qu'il y écrit.

J. RAVISIUS TEXTOR de Noyon (12).

J. Ravisius Textor. 652 C'Etoit un assés médiocre Grammairien. Voyés ce que nous en avons dit dans la seconde partie des Critiques.

GUILLAUME LILIUS Anglois, sous Henri VIII (13).

Guillaume Lilius. 653 C'Est un des principaux Restaurateurs des belles Lettres dans cette Isle. On a de lui une *Syntaxe* & une *Grammaire*. Sa Syntaxe est courte & savante, mais elle a été imprimée sous le nom d'Erasme, à qui Lilius avoit confié son Exemplaire pour la voir & la corriger avant que de la faire mettre sous la presse, & comme il n'avoit pas grande opinion de lui-même, il ne fut pas fâché de cette bévuë qu'il voulut même qu'on continuât dans les éditions suivantes, comme le témoigne George Lilius (14).

Sa Grammaire a reçû diverses augmentations, & elle a été encore réimprimée depuis peu avec des observations assés amples. Mais comme Lilius étoit judicieux, il voulut couper chemin pour tâcher d'abreger & de faciliter la connoissance de la Langue Latine aux étudians. Il retrancha cette masse confuse qui accabloit les enfans dans les Colléges, & il mit en un petit nombre de vers Hexamétres les noms & les verbes, croyant que cette Methode les avanceroit beaucoup davantage.

* *Guil. Lilii Grammatica Linguæ Latinæ* in-8°. *Lond.* 1574. *

CORNELIUS CROCUS d'Amsterdam Jésuite, *mort en* 1550.

Cornelius Crocus. 654 SOn zele lui fit concevoir le dessein de bannir des écoles à quelque prix que ce fût les Livres de Grammaire composés par les Hérétiques ou par les Libertins. Ainsi il fit une *Grammaire* pour l'opposer à celle de Melanchthon qui s'enseignoit publiquement. Des *Formules* ou *façons de parler* & des *Colloques pueriles* [in-8°. à Anvers 1536.] pour tâcher d'abolir ceux d'Erasme. Un *Dictionaire*, & un autre Recueil qu'il a appellé *Farrago sordidorum verborum* ou *Lima Barbariei*. [in-8°. à Cologne 1520.] On dit qu'il écrivoit avec beaucoup de netteté de style, & Adrien Junius ou de Jonghe tout hérétique qu'il étoit dit (15) que le Pere Crocus étoit si fleuri, qu'il sembloit avoir voulu exprimer tout Terence & tout Ciceron (16). Alard d'Amsterdam publioit (17) que Crocus sembloit être né & envoyé du Ciel pour exterminer ou reprimer la faction orgueilleuse des demi-Savans.

* *Silvula Vocabulorum puerilis Lectionis exercitationi accommodata* in-8°. *Salingiaci* 1539. *

ANDRE' FRUSIUS, de Chartres, Jésuite, *mort en* 1556.

A. Frusius. 655 IL fit deux petits Ouvrages, l'un de l'abondance des mots & des choses, l'autre étoit un abregé de la Syntaxe Latine. Ces deux Opuscules ont été plus laborieux que glorieux à leur Auteur qui les avoit mis en vers; le style en est court, net, aisé & sans élevation, dit Alegambe (18).

On peut encore rapporter ici la peine qu'il a prise de purger *Martial* (19) & quelques autres *Poëtes lascifs* pour pouvoir être enseignés à la jeunesse; mais le Pere Vavasseur son confrere l'accuse de trop de simplicité, & de negligence même (20).

* *Andr. Frusii Carnutensis S. J. Epigrammata in Hæreticos* in-12. *Colon.* 1641. *

BAR-

12 ¶ Baillet a reconnu dans ses corrections qu'au lieu de Noyon il devoit dire ici *Nevers*, de même qu'il l'avoit dit ci-dessus article 336.

13 ¶ Mort en 1522.

14 Geor. Lil. in elog. Guil. Lil. pag. 89. 90. post P. Jovii elog.

15 Adrian Jun. in Batav. suâ

16 Phil. Alegamb. Biblioth. soc. J. Valer. Andr. Dessel. Bibl. Belg.

17 Alard. Amstelod. ap. Phil. Aleg.

18 Alegamb. Bibl. soc. J. &c.

19 ¶ François du Bois plus connu par son nom Latin *Franciscus Sylvius*, avoit dès l'an 1535. long tems avant Frusius, donné une pareille édition de Martial. Conrad Gesner neuf ans après, ignorant ce que Sylvius avoit fait là-dessus à Paris, en fit autant à Zurich, encore avant Frusius.

20 Vavass. Lib. de Epigram. cap. 20. pag. 255.

BARTHELEMY BARRIENTO de Grenade (1).

Barriento. 656 ON l'appelloit le *Grammairien perpetuel de Salamanque*. Il a donné au Public une *Grammaire*, une *Syntaxe*, une *Lime de la Barbarie*, des *Synonymes Latins* &c. André Schott dit (2) qu'il n'avoit rien qui lui meritât l'estime du monde, qu'il n'avoit ni pureté ni force, ni aucun agrément, en un mot que tout ce qu'il a fait ne vaut rien. Il ajoute même qu'il passoit pour un Magicien & un Astrologue. Dom Nicolas Antoine (3) n'a voulu rien dire de ses bonnes ni de ses mauvaises qualités.

* *Barth. Barrientos, Lima Barbariei &c.* in-8°. *Salmant.* 1570. — *Ejusdem Annotationum Sylva* in-8°. *Francof.* 1604. — *Opuscula de Periodis, de coloribus & calendis* in-8°. *Salmant.* 1569. — *De Cometarum explicatione* in-8°. *Salmant.* 1574. *

PIERRE de la RAME'E ou RAMUS de Cuth en Vermandois, mort en 1572.

Ramus. 657 IL fit une Grammaire Latine qui eut le même sort que plusieurs de ses autres Ouvrages, mais nous parlerons de lui parmi les Grammairiens Grecs & François.

* *Petri Rami Grammatica Latina* in-8°. *Paris.* 1559. *

PIERRE SIMON ABRIL ou AVRIL *Espagnol, vivant en 1580.*

P. Simon Abril. 658 CEux du Pays estiment ses Grammaires Latine, Grecque &c. (4) c'étoit un homme de bon sens, & il en a donné des marques écrivant ses préceptes en Langue vulgaire pour les rendre plus faciles & plus utiles aux Espagnols.

Petr. Sim. Abril. de Arte Grammatica seu Lingua Lat. L. IV. in-8°. *Cæsar. Aug.* 1576. *

EMMANUEL ALVAREZ, Jésuite Portugais, mort en 1582.

E. Alvarez. 659 LEs Savans ont toujours témoigné de l'estime pour la Grammaire que ce Pere a faite en trois Livres comme l'assure Dom Nicolas Antoine (5). Vossius dit qu'il étoit très-habile Grammairien. Scioppius dans le discours sur l'origine, la dignité & l'usage de la Grammaire Latine ancienne & nouvelle, écrit (6) qu'Alvarez mérite le premier rang parmi ceux qui ont traité de cet Art; qu'il en a écrit avec beaucoup plus d'exactitude, de force & de beauté que tous les Anciens qui n'ont rien fait qui vaille sur la Grammaire Latine; & qu'il a même passé la plûpart des Modernes en ce point. Il ajoute qu'il a su se servir des exemples des Anciens avec beaucoup d'adresse & de choix, & que cela n'a pas servi peu pour procurer l'affermissement des regles de cet Art, & pour en donner une intelligence plus entiere & plus facile aux enfans.

Plusieurs personnes ont travaillé depuis à cette Grammaire. *Antoine de Velez* Portugais y fit un Commentaire que Dom Nicolas Antoine dit être savant & tiré des meilleurs Auteurs (9). Le P. *Richard Richardi* Jesuite Italien en fit un abregé, & un autre Jesuite Allemand nommé *Richard Hesius* en fit autant de son côté. Il se trouva même un Romain nommé *Antoine Marie Torrigia* qui fit un Recueil des mots difficiles de cette Grammaire, lequel fut imprimé à Rome en 1606. in-8°. Elle eut aussi des censeurs dont le principal semble avoir été un *Orlando Pesceti* contre lequel on fut obligé de faire des Apologetiques pour Alvarez.

* *Emanuel Alvari seu Alvarez Lusit. Gram. Latina, cum Comment. Anton. Vellesii Lusitani S. J.* in-4°. *Ebora* 1599. — *Ejusd. Compendium Italicè per Rich. Richardi* in-4°. *Florentiæ*

NI-

1 ¶ Il vivoit en 1570. Baillet a très-mal traduit ce qu'André Schott a écrit de Barriento en Latin. *Grammaticus hic perpetuus Salmanticensis Academiæ*, signifie qu'il avoit la Chaire de Professeur perpetuel en Grammaire dans l'Université de Salamanque. *Quanquam non usquequaque purus ac tersus*, ne signifie pas je pense, *qu'il n'avoit rien qui lui meritât l'estime du monde, qu'il n'avoit ni pureté, ni force, ni aucun agrément*, mais simplement, que sa diction n'étoit pas toujours fort pure, ni fort nette. *Scripsit libellos non magnæ rei* veut dire, qu'on a de lui de petits Ouvrages qui ne sont pas d'une grande conséquence, & non pas, *que tout ce qu'il a fait ne vaut rien.* Enfin dire que pour s'être trop attaché aux Mathématiques, peu s'en est falu qu'il n'ait passé pour Magicien: *Mathematicis usque eo deditus, ut magicæ superstitionis notam vix effugerit ac diluerit*, est-ce dire tout crument, *qu'il passoit pour un Magicien & un Astrologue?*

2 A. S. Peregr. Bibl. Hisp. tom. 3. pag. 456.

3 Nic. Ant. Bibl. Hisp. pag. 146. tom. 1.

4 Nicol. Anton. Bibl. Hisp. &c. Tome 2.

5 Nicol. Ant. Biblioth. Hisp. tom. 1. p. 262. & 130.

NICODEME FRISCHLIN Allemand, *se tua en 1590* (8).

Frischlin. 660 CEt Ecrivain n'étant pas satisfait de toutes les Grammaires qui avoient paru jusqu'à son tems, en fit une nouvelle pour ses Ecoliers qu'il tâcha de rendre plus méthodique & plus courte que les autres. Il ne se contenta point de ce travail, & il fit ensuite une *Etrille* avec laquelle il prétendoit frotter tous les Grammairiens en général de quelque nation qu'ils fussent; mais il en vouloit particulierement aux Pédans & aux Maîtres d'Ecole. L'un & l'autre Ouvrage fut assés gouté des Savans; mais comme dans ce dernier il paroissoit trop violent contre ceux qu'il attaquoit, Mart. *Crusius* célébre Professeur de Tubingue fit une *Contr'étrille* (9) pour l'accommoder à son tour. Ce qui excita entre eux une guerre qui passa même le style & la plume, & qui ne pût s'éteindre qu'à la mort de l'un ou de l'autre (10).

* *Nicod. Frischlini quæstion. Grammaticarum Lib.* VIII. in-8°. *Venet.* 1584. — *Ejusdem Strigilis Grammaticæ* in-8°. *Argent.* 1594. — *Prodromus in secundum Celestissimi Grammatici Dialogum adv. M. Crusium* in-8°. *Ursellis* 1588. — *Poppismus Grammaticus pro Strigili suâ Grammaticâ adv. M. Crusium* in-8°. *Pragæ* 1587. — *Poppismi Grammatici Dialog. secund. contra Antistrigilion Crusii* in-8°. *Urs.* 1596. — *Nicod. Frischlinus redivivus per Jac. ejus fratrem contra M. Crusium* in-8°. *Argent.* 1600.

FRANCOIS SANCHEZ DES BROSSES ou de las BROCAS Espagnol, dit *FRANCISCUS SANCTIUS BROCENSIS*, *âgé de 77. ans, en 1600.*

Franc. Sanctius. 661 C'Est le Prince des Grammairiens d'Espagne, & on peut assurer que personne n'a eu le dessus contre lui en ce point parmi les autres Nations. Lipse (11) l'appelle le Mercure & l'Apollon d'Espagne. Scioppius disoit (12) que c'étoit un homme divin, & un Anonyme qui a procuré l'édition de la Grammaire Philosophique de ce Scioppius dit (13) que Sanctius avoit été le premier qui eût serieusement traité la Grammaire, & qui par son jugement eût trouvé les moyens d'y employer le solide & le serieux. Il ajoute qu'il peut passer pour un veritable Hercule qui a nettoyé avec des peines incroyables les ordures inveterées d'une infinité de Grammairiens. Le Sieur Fils dit (14) que ces anciens Grammairiens n'avoient vécu que dans l'enfance de la Grammaire jusqu'à ce que Sanctius fut venu pour tracer d'autres routes plus sûres & plus commodes.

Celui de ses Ouvrages qui a fait le plus de bruit est le traité des *Causes de la Langue Latine* ou de la *Minerve.* Il s'y est attaché particulierement à la construction, & ayant découvert une infinité de fautes qui s'étoient glissées dans l'Art de la Grammaire, il en a expliqué les parties les plus importantes avec une lumiere qui passe sans comparaison tous ceux qui l'ont devancé, comme le dit Dom Lancelot (15). Il s'est étendu particulierement sur la structure & la liaison du discours que les Grecs appellent *Syntaxe*, qu'il explique de la maniere du monde la plus claire en la réduisant à ses premiers principes, & à des raisons toutes simples & toutes naturelles. Il fait voir que ce qui paroît construit sans aucune regle & par un usage entiérement arbitraire de la Langue, se rappelle aisément aux loix générales de la construction ordinaire. En quoi il s'est comporté d'une maniere si admirable, que Scioppius célébre dans le même Art témoignant mépriser ceux qui aimoient mieux suivre d'autres chemins parce qu'ils leur étoient plus con-

6 Apud eumdem ibid.

7 Ibid. &c.

8 ¶ Ces mots *se tua* feront croire que ce fut volontairement, ce qui n'est pas, sa mort ayant été causée par une chute du haut d'une tour où il étoit prisonnier, & d'où comme il vouloit se sauver par le moyen de certaines bandes de toile & de drap qu'il avoit attachées les unes aux autres, ces bandes s'étant rompuës il tomba sur des roches & se brisa. J'excuse Baillet de n'avoir pas voulu se charger de ce détail, mais je ne l'excuse pas de l'idée qu'il a donnée du genre de mort de Frischlin. Il devoit simplement dire: *mourut en 1590.*

9 ¶ D'où vient qu'il a omis cet *Anti*, en ayant eu connoissance?

10 Melch. Adam. Vit. Philosoph. p. 266. 267.

11 Lips. Epist. ad Emman. Sarmient. 89. in centur. ad Ital. & Hispan.

12 Epist. dedic. Sciopp. Paradox. Literar.

13 Anon. præfat. ad Sciopp. Grammatic. Philosoph. edition. Amstelod. ann. 1659.

14 Préface sur sa Méthode courte &c.

15 *Préf. de la Nouv. Meth. Lat.* &c. pag. 9. & 10.

Franc. Sanctius. connus, que de se conduire par une lumiere si pure, s'est rendu depuis son disciple dans l'excellent Livre qu'il a écrit sur cette matiere.

C'est ce Livre de la *Minerve* qui a acquis à Sanctius le titre de Pere de la Langue & de Docteur commun de tous les gens de Lettres (1). Ses *Institutions de la Grammaire Latine* sont très-courtes, & Scioppius témoigne que c'est la plus achevée de toutes les Grammaires. Il a fait encore beaucoup d'autres Ouvrages concernant cette profession, & entre autres celui de l'*Art de parler*, celui de la *Construction & des parties d'Oraison*, celui de la maniére *d'interpréter les Auteurs*, celui des *Paradoxes*, & d'autres qu'on peut voir dans Dom Nicolas Antoine (2).

* *Franc. Sanctii, Minerva seu de causis Ling. Latinæ Gasp. Scioppii Comment. & Jac. Perizonii* in-8°. *Amst.* 1714. *

JUSTE LIPSE *du Brabant, mort en* 1606.

J. Lipse. 662 NOus avons de lui un Dialogue de la bonne prononciation de la Langue Latine. C'est un point de Grammaire, & la matiere paroitroit d'abord un peu vile & méprisable par rapport à ce genie éminent; mais elle n'a point été jugée indigne de l'occupation des plus grands Hommes de l'Antiquité, & elle a été traitée autrefois par des Senateurs & des Princes même. Melchior Adam & Aubert le Mire disent que (3) Lipse a si bien expliqué toute cette matiere que Priscien lui-même revenant au monde n'y trouveroit rien à redire.

* *Justi Lipsii Dialogus de rectâ Pronunciatione Linguæ Latinæ* in-4°. *Antuerp.* 1609. *

JACQUES PONTANUS Jesuite, *mort en* 1626.

Pontanus. 663 IL a fait divers Ouvrages qui regardent la Grammaire dont le principal est ce semble celui des *Exercices de la Latinité* qui comprend quatre volumes de Dialogues, dans lesquels il a renfermé en beau Latin tout ce qu'il a pû s'imaginer de ce qui se dit & de ce qui se fait ordinairement dans le monde. Il les a écrits pour exercer son style qui est pur, & pour tâcher de former celui des autres. Alegambe dit (4) que les ennemis même des Jesuites & les Hérétiques ont fait tant de cas de sa Latinité, qu'ils ont enseigné publiquement cet Ouvrage dans leurs Colleges comme s'il eût été de Ciceron.

* *Jac. Pontani Progymnasmatum Latinitatis seu Dialogorum volumina* IV. in-8°. *Francof.* 1643. *

GER. JEAN VOSSIUS, *mort en* 1649.

Ger. Jean Vossius. 664 UN des plus beaux Ouvrages de Grammaire Latine qui ayent paru dans ce siécle est celui de Vossius en sept Livres. [in-4°. à Amsterdam 1534.] Mr. de Saumaise dit (5) qu'il est très-exact & qu'on ne trouve rien ni dans l'antiquité ni dans ces derniers siécles qui lui soit comparable; qu'il est utile & necessaire non-seulement aux enfans, mais encore aux hommes les plus avancés; qu'ils y trouveront dequoi devenir de grands Docteurs. Mais il paroit avoir donné quelque chose à l'amitié qu'il avoit pour Vossius, quand il ajoute qu'on ne pourroit point apprendre ailleurs ce qu'il y enseigne, puisqu'il a suivi presque en tout Sanctius & Scioppius, & qu'il semble souvent n'avoir fait autre chose que les copier selon le Pere Lancelot (6). L'Auteur Anonyme de la Bibliographie qui reconnoit la même chose dit (7) qu'il ne paroit pas avoir assés examiné ce qu'il a pris de Scioppius un peu trop indifferemment, & qu'il en a copié la Syntaxe sur tout, avec un peu trop de scrupule & d'assujettissement. Au reste on ne peut pas raisonnablement nier que cette Grammaire de Vossius ne soit un Ouvrage de grande méditation & le fruit de beaucoup de lecture.

Ou-

1 G. Sciopp. in Consultat. de studiosor. & Scholar. ration.
2 Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 1. pag. 262.
3 Melch. Ad. Vit. Philosoph. pag. 470.
4 Aub. Mir. Elog. Belg. pag. 148.
5 Alegam. Biblioth Societatis Jesu, &c.
6 Cl. Salmas. Epistol. 74. pag. 153.
7 Préface de la nouv. Method. Lat. pag. 10.
8 Bibliograph. Anonym. Cur. Philolog. pag. 25.

Ger. Jean Vossius. Outre cela, il a fait encore une petite Grammaire Latine pour l'usage des Ecoliers de son pays, & quoique le titre porte que c'est celle de Joachim *Ludolphe Lithocome*; néanmoins Vossius y a fait tant de corrections, tant de retranchemens, tant d'additions, & il y a mis un ordre si different de celui de Lithocome, qu'on peut dire qu'il n'y a presque de ce Grammairien que le nom & le fonds du premier dessein, & que l'Ouvrage a plus coûté à Vossius que s'il l'avoit fait de nouveau. C'est cette Grammaire qu'on enseigne dans les Colléges des Pays-Bas unis & de divers endroits de la basse Allemagne.

GASPAR SCIOPPIUS, *de Neumarch, entre le Palatinat & la Franconie*, mort vers l'an 1663 (1).

Scioppius. 665 IL a reçu de grands éloges de toutes les personnes intelligentes dans la Grammaire. *Vossius* entre autres, & *Dom Lancelot sont pleins d'estime* pour tous les Ouvrages qu'il a composés touchant cet Art (2). Et ceux de ses Censeurs qui ont trouvé à redire à ses autres Ecrits, ont reconnu de bonne foi que c'est un des premiers Grammairiens de ce siécle, & que cette hardiesse naturelle dont il faisoit d'ailleurs un si mauvais usage, ne lui avoit point mal réussi dans ce genre d'écrire dont nous parlons. Néanmoins on ne lui a point toûjours applaudi dans la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, & on n'a pas crû que ces Regles universelles qu'il a proposées sous le nom de Grosippe, fussent suffisantes pour réduire en Art les choses qu'il traite (3). On l'accusoit aussi d'avoir voulu supprimer l'excellent Livre du célébre Sanctius, appellé la *Minerve*, afin de le piller avec plus d'impunité, & de mieux cacher le vol qu'il en a fait.

Ses principaux Livres de Grammaire, sont 1. La *Grammaire Philosophique*. 2. Les *Rudimens* de cette Grammaire Philosophique. 3. *Les Paradoxes des Lettres*. 4. *Le Mercure à deux Langues*. 5. *Le Mercure à quatre Langues*. 6. *L'Epitre sur la maniere abregée d'apprendre la Langue Latine*, &c. Scioppius.

* *M. Terentius Varro de Lingua Latina ex editione Gasp. Scioppii* in-8°. *Ingolstad.* 1605. — *Grammatica Philosophica* in-8°. *Amst.* 1685. — *Paradoxa Litteraria* in-8°. *Amst.* 1659. — *Observationes Linguæ Latinæ* in-8°. *Francof.* 1609. — *Grammatista vapulans* in-4°. *Mogunt.* 1606.*

Le Pere LABBE (Philippe,) *mort en* 1666.

666 NOus avons de ce Pere quinze ou seize Traités de Grammaire, tant pour la Langue Latine que pour la Langue Grecque, concernant la véritable prononciation, la Prosodie, l'Orthographe, les Accens, les Dialectes, les Epithetes, les Etymologies, & les regles de l'une & de l'autre Langue. P. Labbe.

On a remarqué dans ce Pere une industrie merveilleuse à multiplier les titres des Livres, & un autre que lui n'auroit pas eu de peine à renfermer tous ces Traités en deux ou trois volumes médiocres. Mais il aimoit l'amplification par synonymes, & il ne se soucioit point tant de changer de matiere que de forme, selon ce qu'il écrit lui-même en parlant de ses propres Livres; ἐν καινὰ ἀλλὰ καινῶς.

Le Pere VAVASSEUR (François) *mort en* 1681.

666 bis ON a publié depuis peu parmi les Ouvrages posthumes de ce Pere, *des Observations touchant la force & l'usage de certains mots Latins*, à Paris in-8°. 1683. Il y a environ deux cens remarques de Grammaire, qui nous font connoître qu'il lisoit les anciens Auteurs avec une grande application, & qu'il faisoit des découvertes fort subtiles concernant la force des mots & des phrases. Il y a découvert le tems où plusieurs termes ont commencé à s'introduire dans le Latin, & plusieurs différences qui se trouvoient entre des mots que l'on croit ordinairement qui se prennent pour la même chose (4). Vavasseur.

Mon-

1 ¶ Mort l'an 1649.
2 Voss. & Lancel. in Gram. Lat. passim.
3 Bibliograph. Cur. Philolog. pag. 24. Ibid. pag. 25.
4 Nouv. de la Répub. des Lettres de Septembre 1684. pag. 132.

Monsieur CARAMUEL de Lobkowitz (Jean) *né en* 1606. *mort en* 1682.

Caramuel. 667 CEux qui prétendent qu'on doit juger de l'esprit de l'homme par les divers évenemens de sa vie, ne seront pas fâchés pour connoître le caractere de celui de Mr. Caramuel, d'apprendre que c'étoit un Espagnol né à Madrid d'un pere des Pays-Bas & d'une mere Allemande. Il fit ses études en Espagne, & il se fit Moine de Cîteaux (1). Il fut ensuite Abbé de Mælrose aux Pays-Bas, puis de Dissembourg ou de Saint Disibode. Après il porta le nom d'Evêque de Missy, & fut Suffragant de Maïence; ensuite il fut Abbé Superieur des Benedictins de Vienne & de Prague, puis grand Vicaire du Cardinal d'Harrach Archevêque de Prague. Depuis il fut Soldat, & ensuite Capitaine d'une Compagnie contre les Suedois. Après il devint Intendant des fortifications & Ingenieur en Boheme, puis Evêque de Reinhrad, dite Konigsgretz par les Allemans, & Kralowihradés par les Bohemiens. De là il vint être Evêque de Campagna au Royaume de Naples, puis d'une autre Ville d'Italie, dont il ne prit peut-être pas possession; & enfin il mourut Evêque de Vigevano dans le Milanez.

Il a fait lui-même le Catalogue de ses Ouvrages, ou plûtôt de ses desseins, & il semble qu'il n'en ait dressé le plan que pour jetter les autres Ecrivains dans l'épouvante & dans le desespoir; mais ses idées l'ont fait considerer par plusieurs Critiques comme un Géant monstrueux, plutôt que comme un véritable Héros. Comme nous aurons encore occasion de parler de lui dans la suite de ce Recueil, nous nous contenterons de toucher ici l'endroit par lequel il a rapport au sujet que nous traitons.

Quoi qu'il ait fait un assés grand nombre de Grammaires diverses, il n'a presque trouvé d'Imprimeurs que pour celle de la *Langue Latine* qui n'a point fait beaucoup de bruit jusqu'ici, bien que publiée à Rome in-folio. L'Essai de la *Grammaire Cabalistique* parut à Bruxelles en 1642. in-12. & ce qu'il appelle la *Grammaire Audacieuse*, fut imprimé à Francfort en 1654. in-folio. Mais ce n'est que la quatriéme partie de ce qu'il avoit préparé sur ce sujet. Caramuel.

Vers la fin de sa vie il fit imprimer à Vigevano un Ouvrage auquel il donna le nom de λεπτότατος autrement, *Subtilissimus*, *Nova Dialectico-Metaphysica*, où par le moyen d'une nouvelle Grammaire qu'il avoit inventée, il prétendoit éclaircir & rendre distinctes les conceptions ambiguës & obscures des Metaphysiciens & des Theologiens Scholastiques. Mais il est difficile qu'on puisse attendre ce bon effet du grand nombre de mots barbares dont il veut qu'on se serve, comme sont *amaverunt*, *untis*: *amaveratus*, *ti*: *amavissens entis*: *amavissetus*, *i*: & d'autres Participes de cette invention, dérivés d'*amavi*, *amaveram*, &c.

L'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, de qui Mr. de la Roque rapporte ceci (2), ajoute que c'est dommage que ce Prélat ait employé à cette sorte d'étude l'esprit que la Nature lui avoit donné, & qui étoit plus qu'ordinaire, selon le témoignage de ses adversaires mêmes. Il rapporte encore que l'Auteur de l'*Anti-Caramuel* avoit ouï dire à un grand homme, que Caramuel avoit de l'esprit au huitiéme, c'est-à-dire, au souverain degré, qu'il avoit de l'éloquence au cinquiéme, & du jugement seulement au second degré.

DOM LANCELOT de Port-Royal, *aujourd'hui vivant*, Bénédictin (3).

668 CEt Auteur a donné au Public une *Nouvelle Methode* pour apprendre facilement, & en peu de tems la Langue Latine. Les Regles y sont mises en rimes Françoises avec un ordre très-clair & très-abregé, & l'Auteur a augmenté cet Ouvrage d'un grand nombre de Remarques Lancelot.

1 Nicol. Anton Bibl. Hispan. tom. 1.
Carol. Visch. Bibl. Cisterciens.

2 Journ. des Sav. du 3. Juillet 1684. Nouv. de la Rep. des Lett. Mars 1684.

3 ¶ Dom Claude Lancelot Moine Soudiacre de Saint Cyran, mort le 15. Avril 1695. âgé de 79. ans.

4 Rol. Maref. Epistola Philolog. 16.

5 ¶ On recherche la gloire, mais non pas l'ostentation.

6 Nicole, Education du Prince, Traité 2. §. 27. pag. 52. & 54.

7 Préface de sa Méthode courte.

Lancelot. ques très-solides & necessaires pour se perfectionner dans la connoissance de cette Langue, & dans l'intelligence des bons Auteurs. Il y a ajouté un Traité curieux de la Poësie Latine & une instruction assés courte sur les Regles de la Poësie Françoise.

Ce Livre a eu grand cours dans le Royaume, aussi-bien que l'Abregé qu'il en a fait pour l'usage des enfans qui commencent. Il l'a composé de tout ce qu'il y a de meilleur dans Sanctius, Scioppius, Vossius, & dans tous ceux qui ont travaillé sur cette Langue avec plus de soin & plus de lumiere. Il y a suppleé le reste avec une habileté & un jugement qui ont donné à son Ouvrage le prix au-dessus de tout ce qui avoit paru sur ce sujet jusqu'alors.

Le Sieur Roland des Marets (4) dit que cette Grammaire est tout à fait à son goût, & qu'il la trouve merveilleuse. Premierement parce qu'elle est en François, c'est-à-dire, parce que les préceptes y sont proposés & expliqués en Langue vulgaire, & ensuite, parce qu'elle est beaucoup plus facile que toutes les autres. Il dit que l'Auteur lui étoit entierement inconnu, mais qu'il paroissoit assés que c'étoit un esprit éloigné de toute ambition, & qui ne recherchoit ni l'ostentation ni la gloire (5), & qu'il faisoit assés voir qu'il étoit capable de quelque chose de plus grand.

Mr. de Chanteresne (6) estime cette Méthode la meilleure de toutes, & la plus propre pour mettre au plutôt les enfans en état de lire les Auteurs, non-seulement à cause du bon ordre, de la netteté & de l'érudition qui paroît dans cet Ouvrage, mais aussi parce qu'elle est en François; & il dit ailleurs que le sens commun fait voir qu'on ne doit pas se servir de ces Méthodes, où les Régles de la Grammaire sont exprimées en Latin, étant ridicule de vouloir montrer les principes d'une Langue dans la Langue-même que l'on veut apprendre, & que l'on ignore. Enfin le Sieur Fils dit (7) que cette Nouvelle Méthode, qui a mérité l'approbation de tous les habiles gens de l'Europe, fait voir qu'il y a souvent plus d'opiniâtreté que de jugement à rejetter toutes les nouveautés. Lancelot.

* Méthode pour apprendre facilement la Langue Latine par Dom Lancelot, *in*-8°. Paris 1656. — Abregé de la nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine par le même *in*-12. Paris, Vitré 1658. *

DES GRAMMAIRIENS GRECS.

CHAPITRE I.

De ceux qui ont fait des Lexicons.

PHRYNICHUS ARRHABIUS,

Sophiste de Bithynie, *Sous Marc Aurele & Commode.*

669 IL composa une espéce de Dictionnaire en Trente-sept (8) Livres sous le nom d'*Apparat Sophistique*. C'étoit un Recueil de Noms & de Verbes Attiques, dont l'Abregé (9), ou plutôt l'Extrait fut imprimé en Grec à Paris en 1532. in-8°. puis à Augsbourg en 1601. in-4°. avec les notes de Pierre-Jean Nugnez, & de David Hoeschelius.

Photius qui a lû l'Ouvrage en son entier, témoigne que ce n'étoit pas un simple amas de mots confus, mais qu'il leur avoit donné de la liaison & de la grace, & qu'il en avoit fait des phrases. Il ajoute qu'*Helladius* avoit eu presque le même dessein dans sa grande Collection, mais qu'il n'y avoit apporté aucun ordre, & que ce n'étoit qu'une grande masse pleine de confusion: au lieu que Phrynichus y avoit mis une suite avec assés de méthode,

8 ¶ Photius n'en compte que λϛ' c'est-à-dire 36. & je n'entre pas ici dans les raisons des Critiques qui lisent λζ' Nugnez a lu λί.

9 ¶ Ce que nous avons de Phrynichus n'est pas l'Abregé de l'Apparat Sophistique, mais du Traité des dictions Attiques en 2. Livres. Rien n'est plus court que cet Abrégé qui n'est que de 21. feuillets in-8°. de l'édition de Paris, mais d'un tiers plus ample, & autrement rangé dans l'édition d'Augsbourg. Nugnez prétend que le Traité de Phrynichus des dictions Attiques intitulé *Atticistes* étoit en 3. Livres.

Phrynichus. thode, ayant d'ailleurs beaucoup de teinture de diverses Sciences. Mais il y avoit beaucoup de babil, selon le même Photius, & beaucoup de superfluités, de sorte que si on en avoit retranché tout ce qui n'y étoit pas nécessaire, il n'en seroit pas demeuré la cinquiéme partie. Ainsi il rendit cet Ouvrage inutile par cette profusion si peu judicieuse, & péchant capitalement contre les régles de l'élégance qu'il vouloit donner aux autres, il rebuta plus de monde qu'il n'en persuada (1).

Nugnez qui a travaillé sur cet Auteur, dit qu'il s'étoit attaché à ne prendre que des mots Attiques, & qu'il avoit rejetté à dessein tous ceux qui étoient des Dialectes Ionique, Dorique, Eolique, & de la Commune même ; non pas qu'il crût que les Auteurs qui avoient écrit en ces Langues, ne fussent pas purs, mais parce qu'ils n'avoient pas écrit avec autant d'élégance que les Auteurs Attiques. Ainsi il étoit bien éloigné de se servir de tant d'Ecrivains Grecs de *Macedoine*, d'Asie, d'Egypte, &c.

Entre les Poëtes, il a suivi particuliérement ceux de la vieille Comédie; mais il a préféré Aristophane à tous les autres. Entre les Historiens il s'est attaché particuliérement à Thucydide; entre les Orateurs il a choisi les dix principaux, qui sont connus de tout le monde, préférant néanmoins Démosthène aux neuf autres. Et il a pris Platon avec Eschine le disciple de Socrate parmi le grand nombre des Philosophes Grecs.

Tels sont les Auteurs qu'il proposoit, comme étant la régle de la pureté Attique, & de la beauté du discours, ayant évité avec un soin tout particulier, & beaucoup d'affectation les expréssions & les maniéres de parler des Péripatéticiens, des Stoïciens, des Médecins, & des Ecrivains de la nouvelle Comédie, parmi lesquels il n'y en avoit point à qui il voulût plus de mal qu'à Ménandre, témoignant aussi beaucoup d'aversion pour Favorin Philosophe Gaulois, mais qui avoit écrit en Grec du tems d'Adrien (2). Phrynichus.

Le Bibliographe Anonyme (3) dit que ce qui nous reste de Phrynichus est un Opuscule savant, mais fort défectueux ; que Nugnez y avoit fait quantité d'excellentes remarques, mais que Daniel Heinsius les a publiées depuis, comme en étant lui-même l'Auteur. Ce qui a donné occasion à Mr. de Saumaise de le relever & de le chicaner dans sa Préface sur Simplicius.

JULES POLLUX de Naucratie, *sous Commode*.

670 NOus avons de lui un *Onomasticon*, que Vossius appelle (4) un Ouvrage très-docte, & que Casaubon dit être excellent & très-utile (5) : & le Bibliographe Allemand (6) va jusqu'à dire que c'est un Livre incomparable, & qu'on ne sauroit assés l'estimer. Joachim Kühnius prétend qu'il ne nous apprend rien de bas & de méprisable, rien de sordide, rien de fade ni de trop sec (7). Il ajoute que sa diction est nette & du bon style, qu'il y paroît beaucoup de choix & de bon goût, & qu'on y voit un fond de matiére inépuisable. Julius Pollux.

Mais on ne peut pas dire qu'on ait encore

1 Photius in Bibl. cod. 158.

2 Petr. J. Nunnesius in præf. ad Phrynich.

3 Bibliogr. Cur. Philolog. Hist. pag. 31.

¶ Le Bibliographe anonyme voulant dire qu'Heinsius, comme l'a prétendu Saumaise, s'étoit approprié les remarques de Nansius sur Simplicius a dit étourdiment *Nunnesius* pour *Nansius*, & *Phrynichus* pour *Simplicius* ; & Baillet a eu la bonté de l'en croire. Sur quoi Ménage chap. 47. de l'Anti-Baillet l'a très-justement repris.

Samuel Schottel Professeur en Poësie dans l'Université de Strasbourg publia in-8°. en 1677. à Germanopolis, faux nom de Francfort sur le Mein, le Livre intitulé *Bibliographia Historico-Philologico-Politica, curiosa*, qui n'étoit autre chose qu'une mauvaise compilation de quelques écrits dictés autrefois par Jean Henri Boecler Professeur en Histoire dans la même Université, mort l'an 1672. cinq ans avant l'édition de cette Bibliographie, dont le titre même n'est pas de lui. Comme elle fut publiée sans nom d'Auteur, Baillet l'a toujours citée par cette raison sous le nom d'*anonyme*, ne sachant pas qu'elle avoit été recueillie des cayers très-fautifs de quelque Ecolier de Boecler. Elle fut réimprimée l'an 1696. plus fautive encore au même lieu qu'auparavant. Comme il parut néanmoins que ce Livre pourroit, étant corrigé, être de quelque utilité, Jean Gottlieb Krause ayant pris soin de le revoir & d'y ajouter des Supplémens considérables, tirés de divers Ouvrages legitimes de Boecler, en donna en 1715. une nouvelle édition à Leipsic sous le titre de *J. H. Bœcleri Bibliographia critica*, avec une Préface au-devant, & des corrections à la fin.

Julius Pollux. core une édition de cet Auteur, qui soit excellente. Celle de Wolfgang Sebere qu'on a estimé la moins mauvaise, est encore fort défectueuse, & n'a qu'une méchante traduction, qui est celle de Raoul Gualthere. Mais comme il se trouve plusieurs Manuscrits de Pollux qui sont assés entiers & assés corrects, on a lieu d'esperer que cette commodité nous en produira une bonne édition (8). Voyés ce que nous en avons dit parmi les Critiques Grammairiens.

HESYCHIUS D'ALEXANDRIE, dit le *Grammairien* : & EROTIEN, aussi *Grammairien* de Profession.

Hesychius & Erotien. 671 JUles Scaliger dit (9) que Hesychius est un Auteur frivole, sans fond, incapable de rien contenir de bon, & semblable à un panier percé. Mais je le crois seul de son opinion. Son fils Joseph dit au contraire qu'Hesychius (10) est un très-bon Auteur, quoique nous n'en ayons que l'Epitome, & que les citations en soient omises. Le même Auteur (11) jugeoit que ce Lexicon & celui d'*Erotien* sont d'un très-grand secours pour entendre les Oeuvres d'Hippocrate, que ce dernier s'est attaché particuliérement à éxaminer les mots de ce Médecin, & qu'il les a expliqués avec beaucoup d'éxactitude : Mais qu'Henry Estienne l'avoit corrompu & alteré en l'imprimant, comme il avoit coutume de faire à l'égard des autres Auteurs Grecs. Et que pour ce qui est d'Hesychius, c'étoit un très-excellent Grammairien.

Mr. Casaubon le jeune estimoit aussi (12) qu'il étoit le plus diligent de tous les Grammairiens. Mr. Ménage l'appelle le plus docte de tous les faiseurs de Dictionnaires (13); & le Sieur Thysius qui en juge de même que Casaubon, & Mr. Ménage (14) dit qu'il a donné long-tems la gêne aux Critiques, mais que les corrections judicieuses & les notes savantes de Daniel Heinsius l'ont rendu intelligible, & l'ont mis en état d'être lû de tout le monde. Hesychius.

Bonaventure Vulcanius (15) disoit que ce Lexicon étoit un Trésor de la Langue Grecque, au rapport de Vossius qui avoit été l'Ecolier de ce Vulcanius en Grec, & qui ajoute que Hesychius lui paroît avoir été Chrétien (16) à cause qu'il y a beaucoup de choses dans son Lexicon qui sont prises de l'Ecriture Sainte & de ses Interpretes & autres Auteurs Ecclésiastiques, à moins qu'on ne veuille que ces endroits ont été inserés postérieurement.

Barthius écrit (17) que celui qui a retranché dans Hesychius les témoignages des anciens Auteurs, a commis un péché d'autant plus irrémissible, qu'il est difficile d'en voir l'excellence, à moins que de les joindre avec ces gloses & ces savantes explications qu'Hesychius, c'est-à-dire le plus habile des Grammairiens, y a faites.

L'édition de ce Lexicon la plus complette est celle de Hollande de 1668. toute Grecque, avec les notes de *Variorum* in-4°. par les soins de Schrevelius; mais comme ce compilateur n'a point grande réputation, on en attendoit une meilleure du Sieur J. Gaspar Swicer, & on espére qu'elle paroîtra dans peu de tems (18).

VA-

4 Voss. de Natur. Rhetoric. cap. 12. pag. 87.
5 Isaac Casaubon, Epistol. ad Seberum.
Item Wolfg. Seber. Præfat. in Polluc. Onom.
6 Bibliograph curios. Philolog. pag. 31.
7 Joach. Kühnius Præfat. ad notas ad ann. 1678.
8 Paul Colomiez, Biblioth. Choisi. pag. 105. 106.
On l'a euë en 1706. de l'Impression de Werstein à Amsterdam. On peut voir ce qu'en dit J. Alb. Fabrice, pag 490. & 491. du Livre 4. de sa Bibl. Grecque, chap 33.
9 Jul. Cæs. Scalig. de Subtil. advers. Card. pag. 455. & ex eo G. M. Konig. Bibl. V. & N. pag. 400.
10 Posterior. Scaligeran. pag. 109.
11 Priora Scalig. pag. 90. & retro pag. 81.
12 Meric. Casaub. in not. ad Diogen. Laërt.
13 Ægid. Menag. in Observation. ad Diogen. Laërt.
14 Anton. Thys. in Orat. funebr. Dan. Heinsii ap. Henning. Witten. tom. 2. Memor. Philosoph. pag. 183.
15 Bonav. Vulcan. not. in Callimach. hymn. Dianæ.
16 G. J. Voss. de Philolog. cap. 5. §. 17. pag. 37.
17 Gasp. Barth. Comment. ad Claudian pag. 1102. & ex eo Konigius in Bibl. V & N. pag 400.
18 ¶ Nous en attendions une meilleure incomparablement de la part du docte Ludolphe Kuster, lorsqu'une mort prematurée nous l'a enlevé le 12. Octobre 1716. sans nous laisser d'espérance de voir de longtems paroitre une édition d'Hésychius du mérite de celle que cet habile homme étoit capable de nous donner.

VALERE HARPOCRATION, *Grammairien d'Alexandrie.*

Harpocration. 672 IL a fait un Dictionnaire des mots & des façons de parler des dix Orateurs de la Grece. Mr. de Maussac dit que c'est un Auteur très-poli, qui traite avec beaucoup d'éxactitude des Magistrats, des Actions ou Plaidoiries, du Barreau d'Athènes, des lieux divers de tout le Pays Attique, des noms propres des hommes qui ont eu le maniment des affaires dans cette République, & de tout ce qui a été dit à la gloire de ce peuple par ces Orateurs.

Nous avons vû dans la seconde partie de nos Critiques quels sont les services que Mr. de Maussac (1) & Mr. Valois l'aîné ont rendu à notre Harpocration, & nous y avons aussi parlé de la version Latine qu'en a faite le Sieur Blanchard de Hollande.

* *Valerii Harpocrationis, Mausac. Gronovii Observationes cum notis Hen. Valesii* in-4°. *Lugd. Bat.* 1696.

STEPHANUS, ou ESTIENNE de Byzance, *Grammairien* (2).

Stephanus. 673 ON prétend que l'Ouvrage de cet Auteur étoit une espéce de Dictionnaire dont il ne nous reste que l'Extrait qu'Hermolaüs a fait des noms de Villes, dont il a composé un Recueil àpart, & dont nous aurons occasion de parler parmi les Géographes.

SUIDAS *Moine Grec*, du X. ou XI. siécle (3).

Suidas. 674 SOn Lexicon n'est autre chose, selon Mr. de Maussac (4), qu'une compilation de plusieurs autres Dictionnaires, dont il a nommé les Auteurs à la tête de son Ouvrage dans lequel il a fait entrer une grande partie des *scholies* qu'on avoit faites autrefois sur les Poëtes Tragiques & sur les Comiques.

Quenstedt dit (5) que le Lexicon de Suidas ne contient pas tant les interprétations des mots, que les Vies des Savans & des Princes, & diverses Histoires qu'il est difficile de trouver ailleurs. Rosin (6) ne fait point difficulté de dire (7) que c'est un Auteur admirable, un Auteur incomparable, & qui tout seul peut tenir lieu de tous les Grammairiens. Mais Richard de Montaigu (8) en parle un peu autrement, & il assure que c'est un Grammairien qui n'a aucun jugement, qui n'a du savoir que fort médiocrement, & qui ayant ramassé indifféremment tout ce qu'il a rencontré, a quelquefois des lambeaux de pourpre parmi un grand nombre de piéces & de morceaux grossiers & mal tissus.

L'Auteur Anonyme de la *Bibliographie* écrit (9) que quoique Suidas n'ait pas l'honneur d'être du nombre des anciens Auteurs, on pourroit néanmoins lui en accorder *les priviléges parce qu'il n'a rien dans son Lexicon qui ne soit pris des Anciens*, que cet Ouvrage est un *trésor insigne* de Grammaire: mais que

1 Maussac. præfat. ad Harpocrat. Lexic.

2 ¶ On ne dit que *Stephanus.*

3 ¶ Quelques-uns des continuateurs de Suïdas ont vécu au 10. ou 11. siécle, mais il est difficile de marquer l'époque du Suïdas qui a donné le nom au Dictionnaire; du Suïdas, par éxemple, que citent le Scholiaste d'Apollonius, Stephanus, &c. Ce sont d'impertinentes additions faites à ce Suïdas qui sont cause qu'on l'a traité de Moine. Joseph Scaliger est le premier qui l'a ainsi qualifié. C'est dans une de ses notes sur le 4. Livre de L. L. de Varron où à l'occasion du lac Curtius il éxamine un endroit de Suïdas à la fin du mot *Λίϐερα.* Mais ce que Scaliger a fait par mépris, Dempster, qui n'a point vu son intention, l'a fait sérieusement & de bonne foi, appellant de plus Moine de Byzance le même Suïdas, ce qui a été depuis fidèlement copié par le Cardinal Bona, & avant lui par Balthazar Boniface chap. 7. du liv. 15. de son *Historia Ludicra.* Quant à Baillet, quoiqu'à l'éxemple de Dempster il n'appelle pas Suïdas positivement Moine de Byzance, mais en général Moine Grec, il ne laisse pas d'être ici plutôt copiste de Dempster que de Scaliger. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en copiant Dempster il croit copier Rosin, & cela parce que la table des Auteurs cités par Dempster étant au-devant des Antiquités Romaines de Rosin, son inattention lui a fait croire que cette table étoit de Rosin. Erreur solennelle que j'ai déja remarqué plus d'une fois, & dont je vais encore le convaincre dans la note suivante.

4 Phil. Jac. Mauss. Dissertat. critic. ad Harpocration. pag. 374.

5 And. Quenstedt. de Patr. vir. ill. pag. 443.

6 ¶ Ce Rosin n'est autre que Dempster qui dans la table ci-dessus alleguée, après avoir au mot *Suïdas* commencé par dire *Monachus Byzantinus*, poursuit en ces termes, traduits à la lettre par Baillet, *admirabilis, incomparabilis, unus instar omnium Grammaticorum.*

7 Joan. Rosin. in Antiquit. Rom.

8 Rich. Montacut. in Exercitat. Ecclesiast. analect. pag. 235.

9 Bibliograph. Cur. Philolog. pag. 31.

10 Carol. Philipp. in gustu Philologic. & G. M. Konig. in Biblioth. V. & N. p. 785.

11 G. J. Voss. Philolog. c. 5. §. 17. p. 37.

12 Poss. tom. 2. App. sacr. p. 438. & seqq.

13 ¶ Personne avant Politien ne l'a cru, comme il n'en

Suidas. que c'eſt dommage qu'il ait ſupprimé les noms des Auteurs anciens dont il a rapporté les extraits, & qu'il n'ait point eu plus de génie pour mieux faire cette compilation. C'eſt peut-être dans cette vûë que Charles de Philippes (10) appelloit Suidas une bête couverte d'une toiſon d'or, voulant marquer que quoiqu'il eût chargé ſon Livre d'excellens extraits des Anciens, il n'avoit pourtant pas eu aſſés d'induſtrie ni de diſcernement pour les employer comme il auroit été à propos.

Mais la principale cauſe de l'inégalité qui ſe trouve dans tout ce Lexicon, vient apparemment de ce que pluſieurs y ont fait des additions après la mort de Suidas, comme l'a remarqué Voſſius (11). Et comme les capacités & les mœurs de ceux qui ont fait ces augmentations ont été fort différentes auſſi-bien que les tems auſquels ils les ont faites, on ne doit pas être ſurpris d'y trouver tant de choſes peu éxactes. Ainſi il n'eſt pas juſte d'attribuer à Suidas toutes les fautes qu'on y remarque ſoit contre la pureté de la Religion, ſoit contre la vérité de l'Hiſtoire, ſoit enfin contre la connoiſſance des belles Lettres. Poſſevin a fait un Recueil d'une bonne partie de ſes fautes (12) qu'on peut voir dans ſon Apparat ſacré.

* *Suidas Græcè* in-fol. *Mediolani* 1498. — *Gr. Lat. ex editione & cum notis Æmilii Porti* in-fol. 2. *vol. Genevæ* 1614. — *Idem Gr. Lat. ex editione Ludolphi Kuſteri* 3. *vol.* in-fol. *Cantabrigiæ* 1704. *

L'ETYMOLOGICON Grec.

675 ON croit que l'Auteur de ce grand *Etymologicon* Grec s'appelloit Nicas (13), mais on ne ſait ce qu'il étoit ni quand il vivoit. Ce Livre a eu de l'autorité quoique l'Auteur n'ait point excellé dans la connoiſſance de la Langue. Marc Muſurus le fit imprimer in-fol. à Veniſe en 1499. Il fut réimprimé en 1549. au même lieu & dans la même forme par les ſoins de Frederic Turriſani. Enfin Sylburge y fit des notes & lui procura une nouvelle édition à Heidelberg en 1595.

CYRILLE.

676 ON a ſous ce nom un Gloſſaire Grec-Latin, dans lequel l'Auteur paroît avoir forgé quantité de mots Latins pour expliquer plus préciſément les expreſſions Grecques. Mais c'eſt un Ouvrage eſtropié & défectueux, & qui eſt rempli de fautes (14). Cyrille.

* *Cyrillus de Dictionibus* in-4°. *Venet.* 1497. *

EMMANUEL MOSCHOPULUS (15).

677 SOn Lexicon eſt aſſés bon & tiré des Anciens (16). Mais nous parlerons de lui plus amplement parmi les Grammairiens Artiſtes. Moſchopulus.

VA-

n'en a pas apporté de preuve, & que le nom de Nicas n'a paru dans aucun manuſcrit, il n'y a guere eu que Gérard Jean Voſſius & Iſaac ſon fils qui aient cité le grand Etymologiſte Nicas, le premier au liv. 9. de l'Idolatrie chap. 34. le ſecond ſur le 19 chap. du Liv. 1. de Pomponius Mela. Encore le fils, au rapport de Ménage chap. 76 de l'Anti-Baillet, s'en eſt-il dédit. Goldaſt, dans une Lettre à Jungerman, ſoutient que Μεγαλος eſt le nom propre du Grammairien, Auteur de l'Etymologicon, & que le titre de ſes 2. éxemplaires Ετυμολογικὸν τοῦ Μεγάλου γραμματικοῦ doit être interprété l'Etymologique de Megalu Grammairien. Cette Lettre eſt à la ſuite de celles de Gudius p. 229. de la collection de Mr. Burman.

14 ¶ Il n'étoit pas beſoin, ce ſemble, de détacher le *Gloſſarium Cyrilli* du corps des vieilles Gloſes dont il eſt parlé ci-deſſus en gros, Article 627. Autrement il auroit falu donner un Article ſéparé à chacune des autres parties de ce corps comme à celle-ci. Savoir au Gloſſaire de Philoxène, à Excerpta, à Onomaſticon, & à Sylloge. Il faut, pour être inſtruit de ce détail, recourir à la Préface de Mr. du Cange ſur les Gloſes Grecques-Latines, & Latines-Grecques qu'il publia *in-folio* à Paris 1679.

Bonav. Vulcan. Præf, edit, ſuæ ann. 1600.

Gaſp. Barthius comment. ad 2. Thebaïd. Pap. Statii pag. 579. 1. & G. M. Konig. Biblioth. Vet. & Nov. pag. 231.

Claud. Verder. in Cenſion. Auctor. p. 26.

15 ¶ Il y a eu deux Emmanuels, ou, comme ils ſe ſont appellés, deux Manuels Moſchopulus, l'un de Candie, vivant ſur la fin du 14. ſiécle, l'autre de Conſtantinople neveu du premier comme l'avoit d'abord très-bien dit liv. 4. chap. 34. de ſa Biblioth. Grecque Jean-Albert Fabrice, & non pas couſin germain comme il l'a dit depuis liv. 5. chap. 7. Le ſecond en effet ayant paſſé en Italie après la priſe de Conſtantinople, il y a grande apparence qu'il étoit plutot neveu que couſin germain du Candiot. C'eſt au jeune Moſchopulus qu'appartient le Dictionnaire dont il eſt ici parlé, qu'il ne faut pas s'imaginer être un gros volume, puiſqu'il conſiſte en ce petit Recueil de mots Attiques, imprimé originairement à la ſuite de Phrynichus.

16 Bibliograph. curioſ. Philolog. pag. 29.

VARIN PHAVORIN DE CAMERINO *Evêque de Nocera, vivant vers l'an* 1460 (1).

Phavorin. 678 MOnsieur de Mauſſac dit que ce Favorin étoit un ſavant homme & qu'il étoit fort verſé dans le Grec (2). Son Lexicon qu'il dédia au Cardinal Jules de Medicis a été loué par Jean Lascaris, par Scipion Carteromaque (3), & par d'autres perſonnes conſidérables (4). Ce n'eſt pourtant qu'une compilation de Suidas, d'Heſyque, d'Euſtathe, & de quelques autres Grecs de moyen âge qu'il a copiés ſelon le ſentiment du Sieur Konig (5). Mais le Bibliographe Allemand (6) & Mr. de Mauſſac témoignent qu'il y a apporté ſi peu d'éxactitude qu'il y a laiſſé toutes les fautes de tous ces Auteurs dont il a compoſé ſon Ouvrage (7). L'édition de Rome eſt fort reçûë [*in-folio* 1523.]

GUILLAUME BUDE' *mort en* 1540.

Guill. Budé. 679 NOus avons de lui un Lexicon Grec (8), mais pour ne point ſéparer ce que nous avons à dire de ce grand Homme, nous en parlerons dans la ſeconde partie des Grammairiens Grecs.

* *Guill. Budæi Commentarii Linguæ Græcæ* in-folio *Pariſ. Typ. Rob. Steph.* 1548. *

JEAN CRASTON *Carme, de Plaiſance & ſes Continuateurs* (9).

680 LE premier qui mit la main à ces ſortes de Lexicons anonymes Grecs & Latins du ſiécle dernier fut ce Craſton au rapport d'Henri Eſtienne (10), mais il le fit d'une maniére fort ſéche & ſtérile, s'étant contenté de marquer fort négligemment quelques conſtructions des mots, il n'a produit aucun endroit des Auteurs pour en faire connoître la ſignification ou l'uſage par leur autorité. J. Craſton.

Après lui, pluſieurs ſe mêlérent d'y ajouter beaucoup de choſes, mais ſans choix & ſans jugement pour la plûpart. Enfin des Imprimeurs ignorans s'étant mis en tête de faire groſſir ces ſortes de Lexicons, prirent à leurs gages des gens qui n'étoient pas beaucoup plus habiles qu'eux, de ſorte qu'on vit enfler en peu de tems ces corps qui avoient paru des ſquelettes en maigreur. Mais ces réplétions n'étoient que de vent ou de mauvaiſes humeurs pour l'ordinaire. Car les compilateurs n'avoient preſque rien pris de Budé ni d'aucun autre bon Auteur; ils s'étoient contentés de prendre leurs farces dans un Lapus (11) de Florence, dans un Leonard d'Arezze (12), & dans d'autres Livres de gens de pareille trempe. Et ce qu'il y a de plus in-

1 ¶ Il eſt mort en 1537. L'Epitre Grecque par laquelle il dédie ſon Dictionnaire à Jule Cardinal de Médicis, qui depuis fut le Pape Clement VII. eſt de l'an 1522.

2 Phil. Mauſſ. Diſſert. critic ad Harpocrat. pag. 375. ¶ Mauſſac le préſumoit ainſi ſur l'habitude où étoit Varin d'avoir manié & copié tant d'Auteurs Grecs. Cependant Gesner feuillet 622. tourné de ſa Bibliothèque dit qu'ayant vu de ce Varin une verſion de quelques apophthegmes tirés de Stobée pleine de fautes, il avoit jugé que ce ne devoit pas être un ſi habile homme en Grec qu'il ſe l'étoit imaginé.

3 ¶ C'eſt la ſignification Grecque de ſon nom Italien *Forteguerra*.

4 Voſſ. de Philolog. c. 5. §. 17. p. 37.

5 G. M. Konig. Biblioth. V. & N. p. 629.

6 Bibliograp. cur. Philolog. p. 31.

7 Mauſſ. in Harpocrat. ut ſuprà.

8 ¶ Ses Commentaires de la Langue Grecque, Ouvrage univerſellement eſtimé, ne ſont non plus un Dictionnaire Grec, que le *Cornucopiæ* de Nicolas Pérot en eſt un Latin. Nous n'avons, quoiqu'en diſe Baillet, aucun Dictionnaire Grec qui ſoit véritablement de Budé. S'il en paroit quelqu'un ſous ſon nom, ç'a été une invention des Libraires pour mieux débiter leur édition.

9 ¶ Baptiſte Mantuan ſon *confrére*, & Conrad Gesner l'appellent Creſton, mais dans les deux éditions que j'ai vuës de ſon Dictionnaire il eſt appellé Craſton & l'on s'apperçoit aiſément que c'eſt par une transpoſition de Lettres qu'au lieu de *Giovanni Craſtono*, Léandre Albert en parlant des hommes illuſtres de Plaiſance le nomme *Giovanni Caſtrone*. Son Dictionnaire, qui eſt fort petit, fut pour la premiére fois imprimé en Italie l'an 1497. La traduction Latine de la Grammaire Grecque de Conſtantin Lascaris eſt auſſi de ce Jean Craſton, & non pas d'Alde Manuce l'ancien, comme l'a cru Gesner.

10 Henr. Stephan. Epiſtol. de ſtatu Typograph. ſuæ & de Theſauro Ling. Græc. pag. 156. poſt Lib. de Vit. Stephanor. per Theod. Janſſ. ab Almeloveen.

11 ¶ Voyés plus bas Article 804.

12 ¶ Article 801.

J.Craston. insupportable, c'est de voir que ces sortes de gens étoient si dépourvûs de jugement & de bon sens, que quand ils tomboient sur un Auteur dont les écrits sont mêlés de bon & de mauvais, ils avoient la bêtise de choisir ce qu'il y avoit de pire dans ces Auteurs, & de rejetter ce qu'il y avoit de meilleur, comme il leur est arrivé à l'égard de Laurent Valla.

CHARLES ESTIENNE *frère* de Robert *oncle* d'Henri (1).

Charles Etienne. 681 NOus avons de lui un Dictionnaire Grec & Latin (2), mais il est pris (3) pour la plus grande partie de celui de Budé qu'il avoit imprimé en 1554 (4).

JACQUES TOUSSAIN (Tusanus) *mort en* 1547 (5).

Tousan. 682 MOnsieur de Sainte Marthe dit que son Lexicon *est un trésor très-riche de la Langue Grecque*, & que c'est à lui que cette Langue doit l'éclat qu'elle a eu dans l'Université de Paris depuis François Premier (6). Il avoit été disciple de Budé, & il lui succéda dans sa haute réputation, selon Louïs le Roy (7).

* *Jacobi Tussani Lexicon Gr. Lat.* in-fol. *Paris.* 1552. *

JEAN CRESPIN & EDOUARD GRANT.

683 NOus avons parlé (8) du Dictionnaire Grec de Crespin augmenté par Edouard Grant au Recueil des Imprimeurs, mais comme il n'est pas fort considérable ni de grand usage, nous n'en dirons ici rien davantage. Crespin & Grant.

CONRAD GESNER, *mort en* 1564.

684 LE Lexicon Grec qu'on a de Gesner est extrémement imparfait, quoique cet Auteur fût assés habile en cette Langue. Il l'avoit voulu augmenter en prenant ce qui lui manquoit dans celui de Varino Favorini dont nous avons parlé auparavant. Mais le Libraire qui songeoit à ses interêts négligea toutes ces additions pour avoir moins de peine & faire moins de dépense, & étant venu à mourir vers le même tems, il fut impossible à Gesner de retirer sa copie d'entre les mains des héritiers du Libraire (9). Conrad Gesner.

HENRI ESTIENNE *mort en* 1598.

685 C'Etoit un des premiers Hommes de France de son tems, c'est-à-dire depuis la mort de Turnèbe, pour la connoissance de la Langue Grecque, Henri Etienne.

&

1 ¶ Mort en 1564.

2 ¶ Il devoit dire Latin-Grec, puisque ce Dictionnaire commence par le Latin, & qu'il est intitulé *Latino-Græcum.* Menage pag. 221. du Tome 1. de son Anti-Baillet a plus de tort encore d'avoir appellé *Grec-Latin* ce Dictionnaire.

3 ¶ Charles Etienne pour faire valoir son Dictionnaire a dit qu'il étoit, pour la plus grande partie, extrait des observations qui étoient restées de Budé. *Hujus plurima pars*, ces mots sont dans le titre du Livre, *ex Budæi vigiliarum reliquiis excerpta est.* Sur quoi Baillet reproche à Charles Etienne une chose dont Charles Etienne se fait honneur.

4 ¶ Charles Etienne n'a imprimé de sa vie aucun Dictionnaire sous le nom vrai ou faux de Budé. Le seul qu'il ait imprimé en 1554. est le Dictionnaire Latin-Grec dont il s'agit. Baillet qui n'en avoit lu que le titre dans Janson d'Almeloveen où il renvoye, a fait, par un contresens énorme, toutes les fautes que je viens de rapporter. Il n'y avoit pour les éviter qu'à concevoir ainsi l'Article. *Nous avons de lui un Dictionnaire Latin-Grec imprimé l'an* 1554 in-4°. *qu'il dit avoir été, pour la plus grande partie, tiré des observations restées de Budé.* Theod. Janss. de Vit. Stephan. pag. 32.

5 ¶ L'Index sur l'Histoire de Mr. de Thou rend *Tusanus* par *Tousan.* Mr. de Thou le dit natif de Reims, mais Tousan lui-même se dit Troyen à la tête de quelques vers Latins de sa façon sur le *Syntagma* de Gyraldus *de Musis* imprimé in-4°. à Paris 1514. Badius en 1515. lui adresse quelques extraits de Raphaël de Volterre en ces termes : *Jodocus Badius Ascensius Jacobo Tusano Trecensi.* Ce qui est confirmé par l'Epitre du même Badius au-devant de son édition des Oeuvres de Politien. *in-fol.* 1519.

6 Sammarthan. elog. Lib. 1. simul cum Vatabl. elog.

7 Lud. Reg. de Vit. Bud. pag. 234. collect. Bates.

8 ¶ Ci-dessus Article 31. où j'ai observé que Baillet avoit cité Colomiés dans un endroit de sa Bibliothèque choisie supprimé depuis, comme n'étant pas correct. Baillet de son côté n'a ni reconnu, ni corrigé son erreur touchant le Dictionnaire de Crèpin, prétendu augmenté par Edouard Grant, mais seulement celle qu'il a faite plus bas à l'Article 688. touchant le Dictionnaire de Guillaume Robertson pretendu augmenté de 80. mille mots par Joseph Hill.

9 Melch. Adam. Vit. Medic. Germ. pag. 148.

Henri Etienne. & il n'y avoit ce semble que Florent Chrétien, Joseph Scaliger, & son gendre Casaubon, qui pussent lui disputer le premier rang entre un si grand nombre de Savans que ce Royaume renfermoit alors.

Scaliger (1) dit que son Trésor de la Langue Grecque est un Livre très-excellent. Le Sieur Jansson d'Almeloveen estime (2) que c'est un travail incomparable, & qui mérite d'être mis au nombre de ceux d'Hercule. Il ajoute qu'il a arraché la palme à tous ceux qui avoient travaillé sur le même sujet jusqu'alors, & qu'avec ses lumiéres il a percé des ténébres aussi épaisses qu'étoient autrefois celles des Cimmeriens. Mr. de Malinckrot (3) prétend que ce Livre n'est presque que pour les Doctes, & le Bibliographe Allemand (4) dit que c'est un Trésor inépuisable. Mais ce Trésor qui a enrichi tous les autres, a réduit l'Auteur & sa famille à la mendicité, comme nous le dirons en parlant de son valet Scapula.

Au reste, Henri Estienne n'a point été le seul qui ait travaillé à ce grand Ouvrage (5) comme nous l'apprend Scaliger; & outre plusieurs personnes de France qui y ont mis la main, Melchior Adam dit (6) que Frederic Sylburge l'a merveilleusement aidé, & il prétend que la meilleure partie de ce gros Trésor est de cet Allemand; mais quand on dit trop, on ne prouve rien.

* *Thesaurus Linguæ Græcæ Henr. Stephani* in-fol. 4. *voll. Paris. Typ. Henr. Steph.* 1572. — *Idem & ejusdem* in-fol. *unà cum Appendice* in-fol. *ibidem* sans année.*

ROBERT CONSTANTIN, de Caen, *mort en 1605. âgé de 103. ans.*

686 Robert Constantin. JUles Scaliger, dont notre Constantin avoit été le domestique, dit qu'il avoit autant d'intégrité que d'érudition (7). Le Bibliographe Anonyme prétend que son Dictionnaire Grec est une excellente piéce (8) & que si on veut avouer la vérité, on reconnoîtra aisément qu'il est composé avec plus de jugement que celui d'Henri Estienne. Cependant Joseph Scaliger qui s'y entendoit incomparablement mieux que cet Allemand, avoit persuadé le contraire aux Gens de Lettres long-tems auparavant, & avoit dit nettement que celui de Constantin ne vaut rien (9), & que celui d'Estienne est très-bon (10).

Le même Auteur écrivant à Vertunien (11) lui mande que Mr. Contant (celui qui a fait le Commentaire sur Dioscorides avoit remarqué en plusieurs occasions que Constantin n'étoit qu'un âne dans l'intelligence des bons Auteurs, & qu'il étoit d'autant plus insupportable, que dans une ignorance profonde il avoit une présomption & une impudence capable de faire hésiter & de faire trembler les plus savans, qui faisoient profession de modestie. Il ajoute qu'il n'y avoit personne plus mal propre que lui pour manier les Oeuvres de Pline.

* *Rob. Constantini Lexicon Græco-Latinum à Francisco Porto auctum* in-folio *Genevæ* 1592. 1607.

* *Rob. Constantini Supplementum Latinæ Linguæ, seu Dictionarium abstrusorum vocabulorum* in-4°. *Genevæ* 1573. *

JEAN SCAPULA, *Valet d'*Henri Estienne.

687 Jean Scapula. SI le grand Ouvrage d'Henri Estienne n'a point eu autant de cours qu'il auroit mérité d'en avoir, il faut s'en prendre à l'infidélité de ce mauvais serviteur. Son Maître avoit épuisé toutes ses forces & ses finances; & il étoit très-juste qu'il les retirât. Scapula ne se crut point obligé à ces considérations, & il prit de ce trésor ce qu'il jugea être de plus grand usage & plus à la portée du commun des Etudians. Et sans en avoir rien communiqué,

1 Posterior. Scaligeran. p. 55. 76. 77.
2 Theodor. Jansson ab Almelov. Vit. Stephanor. pag. 72.
3 Bern. de Malinckrot de Arte Typogr. cap. 14. pag. 92.
4 Bibliograph. Cur. Philolog. pag. 32.
5 Poster. Scaliger. ut suprà.
6 Melch. Ad. Vit. Philosoph. pag. 418.
7 P. Colom. Gall. Oriental. pag. 103.
8 Bibliograph. Anon. Cur. Philolog. pag. 32.
9 ¶ Ceci a besoin d'être rectifié par les réflexions de Mr. Huet touchant Robert Constantin & Joseph Scaliger, page 353. de ses Origines de Caen 2. édit. Voyés aussi Chevillier page 161. de l'Histoire de l'Imprimerie de Paris.
10 Posterior. Scaligeran. pag. 55.

Jean Scapula. niqué à son Maître, il en fit un Lexicon in-4°. sous son nom, & pour faire un gain particulier des travaux de son Maître. Ce Livre étant beaucoup moins cher que le Trésor d'Estienne, fut par conséquent d'un débit beaucoup plus grand.

Voilà une des principales causes de la mauvaise fortune de cet excellent *Lexicon* d'Henri Estienne & de celle de sa famille(12). Mais si la malice de Scapula a sû trouver les moyens de ruiner la fortune de son Maître, elle ne peut rien diminuer de la gloire qu'il avoit justement acquise par ce grand travail.

* *Joan. Scapulæ Lexicon Græco-Latinum & alia, &c.* in-fol. *Lugd. Bat.* 1651. *

GUILLAUME ROBERTSON & JOSEPH HILL *Anglois, de notre siécle.*

Robertson & Hill. 688 MOnsieur *Robertson* avoit pris de Schrevelius, & de divers autres faiseurs de Lexicons, dequoi faire son Trésor de la Langue Grecque, qui fut imprimé à Cambridge. Mais Mr. *Hill* y ajouta depuis environ quatre-vingt mille mots (13), & il le fit imprimer à Londres in-4°. en 1676. Ce Trésor est fort accompli, si on s'en rapporte à la foi de son titre, & on peut dire pour sa recommandation, qu'il est moins chargé de fautes que plusieurs autres petits Lexicons qui avoient paru jusqu'alors (14).

DOM LANCELOT de P. R. *Benedictin* (15).

Dom Lancelot. 689 NOus avons de cet Auteur un Recueil de *Racines Grecques* qui a eu grand cours jusqu'ici. Ce Livre est disposé de telle sorte, qu'il peut passer pour un jeu d'esprit & pour un divertissement auquel les moindres enfans peuvent apprendre sans peine les principaux mots qui composent la Langue Grecque, & où les plus avancés trouvent aussi dequoi s'entretenir utilement.

On n'a point encore vû rien paroître en ce genre qui soit plus méthodique, ni qui soit peut-être plus utile que ce Recueil. L'Auteur met de la distinction entre les plus nécessaires d'entre les Racines, & celles qui le sont moins. Il renferme les premiéres dans de petits Vers François divisés par Stances, qui nous enseignent en même tems plusieurs significations différentes d'un même mot. Et afin de ne laisser rien à désirer pour la perfection de ce Recueil, il a eu soin de mettre au-dessous de chaque Stance des additions & des explications courtes & faciles.

Ainsi on peut dire que c'est un Lexicon des plus accomplis en son genre, & qui est d'autant plus estimable, qu'il renferme plus de choses importantes en un espace aussi étroit qu'on peut se l'imaginer en un petit Livre in-12. Il fournit presque tout ce qu'on peut souhaiter, & on n'a besoin ni d'autre Glose, ni d'autre Dictionnaire, ni souvent même d'autre Grammaire pour entendre les Auteurs. L'ordre alphabétique, la mesure, la cadence & la rime soulagent merveilleusement la mémoire de ceux qui veulent retenir ces Racines par cœur; & ce n'est pas encore un des moindres avantages de ce Livre pour ceux du Pays qu'il soit composé en notre Langue.

L'Auteur a fait un petit corps de Racines moins importantes, qu'il n'a pas jugé à propos de mettre en Vers comme les autres. En quoi il n'a point été approuvé de tout le monde, parce que, selon ces personnes, c'est exposer ces Racines du second ordre au mépris & à l'oubli des enfans en les distinguant si fort des premiéres. La troisiéme partie du Livre comprend les Particules indéclinables, & la quatriéme est un Recueil de mots François qui ont quelque rapport avec ceux de la

11 Jos. Scalig. in Opuscul. pag. 395. Epist. ad Vertunian.

12 Theod. Janss. de Vit. Stephanor. p. 74. 75. Bern. de Malinckrot de Typog. c. 14.

13 ¶ Baillet dans ses Corrections a reconnu qu'il a eu tort de s'en fier à Colomiés qui dans sa Bibliothèque choisie avoit dit que le Ministre Hill avoit augmenté de 80. mille mots le Dictionnaire de Robertson. Il a vu avec Bayle page 731. de ses Nouvelles de Juin 1686. qu'il y avoit en cela double erreur, en ce que ce n'étoit pas le Dictionnaire de Robertson, mais celui de J. Schrevelius que le Ministre Hill avoit augmenté non pas de 80. mille mots, mais seulement de 8000.

14 P. Colomiez Biblioth. choisie, page 80.

15 ¶ Voyés l'Article 668.

Dom Lancelot. la Langue Grecque, ou comme à leur origine, ou par quelque allusion, ou même par quelque ressemblance. Tout n'y est pas également juste, mais il ne dit rien de lui-même, & il ne se rend pas toujours garand de ce que disent les autres. D'ailleurs, son principal dessein étoit de faire une espéce de jeu de ces mots, afin qu'ils puissent servir à en faire retenir d'autres. Cependant cette partie a attiré sur lui le chagrin d'un célébre Censeur (1), dont nous pourrons parler au Traité des Plagiaires, parce que cette cause a eu beaucoup d'éclat parmi les Gens de Lettres.

* Jardin des Racines Grecques, &c. par Dom Lancelot *in*-12. Paris 1657. *

CHAPITRE II.

DE QUELQUES DICTIONNAIRES de Grec corrompu & barbare.

690 LEs principaux de ceux qui ont eu du cours, sont celui de Mr. *Rigaut* qui parut en 1601. in-4°. celui de J. *Meursius*, qui fut publié en 1614. & ceux que Mr. *Fabrot* a fait sur quelques Auteurs de l'Histoire Byzantine. Mais le premier semble n'avoir eu en vûë qu'une partie du Droit & l'intelligence (2) de quelques Novelles des Empereurs de Constantinople. Le second a paru trop superficiel & trop chargé de bagatelles de Grammaire : & le troisiéme ne s'est attaché proprement qu'aux mots qu'il a trouvés dans les Auteurs qu'il a voulu expliquer, & il ne s'est point voulu rendre universel.

Du Cange. C'est ce qui a porté le Public à tourner toutes ses vûës & ses espérances vers Mr. Du Cange, qui s'étant rendu sensible à ses intérêts, a bien voulu faire pour lui à l'égard de l'*Hellenisme* corrompu, ce qu'il avoit déja fait quelques années auparavant à l'égard de la Latinité. Comme ce bel Ouvrage n'est pas encore sorti de la Presse entiérement, les Savans n'ont pas eu le moyen de juger parfaitement de son mérite. Mais ce n'est point prévenir le Public mal-à-propos, que de lui faire concevoir pour ce Glossaire Grec une idée semblable à celle qu'il a de son Glossaire de la Latinité. [Ce Glossaire a paru à Lyon en 1688. en deux volumes *in-folio*, sous le titre de *Glossarium, ad Scriptores mediæ & infimæ Græcitatis.*] Car il servira pour avoir une intelligence parfaite de tous les Auteurs Grecs du moyen & du bas âge. Il expliquera à fond les termes Grecs mis nouvellement en usage, ceux qui sont corrompus de l'ancien Grec, ceux qui ne sont presque point usités, ceux qui sont pris des Langues Latine, Italienne, & Françoise, ceux qui sont entierement barbares, ceux qui regardent la Liturgie, l'Art militaire, la Jurisprudence Grecque & Barbare, la Médecine, & la Botanique. En un mot on y trouvera des éclaircissemens Historiques, Philologiques & Critiques sur les Coutumes, les Pratiques, les Rits des Grecs & des Orientaux depuis le tems de Justinien, sur les Charges, & les Dignités Ecclésiastiques & Monastiques, sur celles de la Cour & de la Justice de l'Empire de Constantinople, & sur diverses autres choses dont on pourra parler avec plus de connoissance quand le Public sera en possession de cet excellent Ouvrage.

CHAPITRE III.

De ceux qui ont donné des Grammaires Grecques.

APOLLONIUS d'Alexandrie, surnommé *le Dyscole*, ou *le Chagrin*, sous Marc Aurele & Commode.

691 C'Est le principal des Grammairiens Grecs dont il nous soit resté quelque Apollonius.

1 ¶ Le Pere Labbe.
Préface des Racines Grecques, &c.

2 ¶ Il devoit dire *& l'intelligence des termes militaires employés dans quelques Novelles*, &c.

3 Priscian. in Libr. de Grammat. Præfat. & ex eo Poss. & Voss.

4 G. Jo. Voss. de Arte Grammatic. l. 1, cap. 4. pag. 13.

5 Possevin. Bibl. select. Lib. 12. Tract. 3. cap. 14. pag. 41.

6 Voss. loc. cit. ut suprà pag. 14.

7 Priscian. in Præfat Libror. de Grammatic.
Item Vossius de Arte Grammatica Lib. 1. cap. 4. pag. 13.

8 ¶ Il fut enterré le 15. d'Avril 1415. à Constance com-

Apollonius. que chose. Priscien (3) disoit qu'il étoit difficile de trouver rien qui fût plus net & plus méthodique que ses *Questions de Grammaire*, où il étoit éxact jusqu'au scrupule. Vossius prétend (4) que les quatre Livres de la *Syntaxe* ou de la *Construction*, sont tout-à-fait nécessaires pour bien entendre les Poëtes, & qu'il les a composés avec une éxactitude, & une diligence toute extraordinaire. Possevin dit (5) que ces Livres de la Syntaxe sont d'un très-grand secours pour apprendre la Langue Grecque, mais particuliérement pour venir facilement à bout des Livres d'Aristote de l'*Interprétation*, & de ceux des autres Dialecticiens. De sorte qu'on n'a point mauvaise raison de mettre Apollonius au rang des Philosophes plutôt que parmi les Grammairiens, puisqu'au jugement du même Critique, les écrits qui paroissent être de Grammaire, sont de la Philosophie la plus fine & la plus éxacte.

Il est vrai que ce sont des préceptes de Grammaire, mais il ne les donne pas dans cette nudité & dans cette simplicité qui est ordinaire aux Grammairiens. Il en va rechercher les causes jusques dans le fond & jusqu'aux premiers principes des choses, il les éxamine avec tant de solidité & il en raisonne si éxactement, qu'il semble qu'il n'y ait plus rien à desirer. Et c'est cet excellent modéle que Théodore Gaza & Thomas Linacer se sont proposé de suivre, le premier dans sa Grammaire Grecque, & le second dans sa Latine (6).

Nous avons cet Ouvrage d'Apollonius Grec & Latin avec les notes de François Portus & de Frederic Sylburge, & l'édition [*in*-4°.] de Francfort de l'an 1590. est estimée la plus exacte.

HERODIEN *l'Historien*, vivant sous Alexandre Severe & les Empereurs suivans, *& que quelques-uns font fils de cet Apollonius dont nous venons de parler.*

691 Nous avons sous son nom un Traité *des Nombres*, c'est-à-dire, du Singulier, du Duel & du Pluriel : & un autre des *Enclitiques*, imprimés en Grec à Venise au commencement du siécle précédent. Outre des Extraits du *Grand Verbe* & les déductions des *Verbes irréguliers*. Herodien.

Priscien témoigne qu'il n'y avoit rien de plus travaillé, & de plus poli que ce que cet Herodien avoit fait sur l'Art de la Grammaire (7).

EMMANUEL CHRYSOLORAS, *Gentilhomme de Constantinople*, mort en 1414. (8) *au Concile de Constance.*

692 Nous avons ses *Questions de Grammaire* écrites en Grec, mais Paul Jove (9) dit qu'il ne faut pas mesurer son habileté sur cet Ouvrage. Car il étoit capable de toute autre chose, & il a préféré la gloire d'enseigner de vive voix & d'agir dans les affaires & les négociations, à celle d'écrire. Chrysoloras.

Aussi a-t-on remarqué (10) qu'il n'aimoit point à composer, mais qu'il étoit infatigable d'ailleurs, quand il s'agissoit d'inculquer ses préceptes à ses Ecoliers, comme il le fit voir à Venise, à Florence, à Rome, & à Pavie où il professa sa Langue.

Vossius dit (11) que son Livre est propre pour apprendre les principes de la Langue Grecque, mais qu'il y a omis les formations des verbes.

Au reste c'est à Chrysoloras que l'Italie, & par elle les autres Provinces de l'Occident & du Nord-même ont la principale obligation de la connoissance qu'ils ont acquise de la Langue Grecque. Car il est le principal de ce petit reste d'habiles gens de

comme en fait foi l'Epitaphe que lui fit Enée Sylvius, depuis Pape, nommé Pie II. rapportée tout au long par de Sponde dans sa Continuation de Baronius.

9 Paul. Jov. elog. 23.

10 Freder. Spanheim. & ex eo G. M. Konigius in Bibl. V. & N. pag. 199.

11 G. J. Voss. Aristarch. part 1 cap. 4. pag. 14. & Lib. 1. de Art. Grammatic cap 4. pag. 14.

Item Martin. Crusius Germano-Græciæ pag. 234.

Item Lancelot Preface de la Grammaire Grecque.

Chryſoloras. de la Grece, que la deſtruction (1) de l'Empire de Conſtantinople pouſſa en Italie pour y chercher une retraite aſſurée. Et Chryſoloras ayant été envoyé en Europe par l'Empereur Jean Paléologue (2) pour implorer l'aſſiſtance des Princes Chrétiens, aima mieux, après ſa négociation & ſon ambaſſade, s'arrêter en Italie pour y enſeigner, que de retourner à Conſtantinople, & il y a apparence que ſon éxemple y attira les autres Grecs.

* *Manuelis Chryſoloræ Erotemata Græca* in-8°. *Argent.* 1516. — *Grammatica Græca* in-4°. *Ap. Aldum* 1512. *

EMMANUEL MOSCHOPULUS Grec (3).

Moſchopulus. 693 LE Public a de cet Auteur 1°. une *Grammaire Grecque* imprimée à Bâle, 2°. un Traité de l'*éxamen du diſcours* avec un *Recueil de mots Attiques* imprimé à Paris, 3°. un Traité de la *Syntaxe* ou *Conſtruction*, &c. le tout en Grec, [*in-4°. Rob. Stephan.* 1545.]

Mais Voſſius a remarqué (4) qu'il y a dans tous ces Ouvrages beaucoup de choſes qui ne ſont d'aucun uſage, & d'autres qui ſont fauſſes & contraires aux maximes communément reçûës. Nous avons dit ailleurs un mot de ſon Lexicon.

THEODORE GAZA, *mort en* 1478.

T. Gaza. 694 GAze de Theſſalonique étant venu en Italie après la priſe de ſon Pays ſur les Vénitiens qui arriva en 1444. mérita la louange de tous les doctes, dit Dom Lancelot (5), par ſa *Grammaire Grecque* qu'il diviſa en Quatre Livres. Scaliger (6) en avoit une eſtime toute particuliére; & Robortel diſoit qu'il y a renfermé tant d'eſprit & de doctrine (7), qu'il ne croyoit pas qu'on pût lui préférer aucun des Anciens. Budé témoignoit auſſi (8) qu'il n'avoit jamais rien lû de ſemblable en ce genre. T. Gaza.

En effet tout ce qu'on a de Chryſoloras, d'Argyropyle, de Chalcondyle, de Moſchopule, de Laſcaris & des autres Grecs modernes n'approche pas de ce que Gaze a fait ſur ce ſujet (9).

Néanmoins cet Ouvrage eſt plus utile pour ceux qui ſont déja avancés que pour ceux qui commencent. Le premier Livre qui traite des Lettres & des parties d'Oraiſon eſt trop obſcur, parce qu'il eſt trop concis & trop court. Le quatriéme Livre qui traite de la Structure du diſcours & des diverſes façons de parler eſt beaucoup plus difficile que les autres. C'eſt ce qui a porté divers Savans qui ont vécu depuis à y faire des explications, à le traduire, & à tâcher de le rendre intelligible même aux enfans.

Le célébre Jacques Touſſain (10) Profeſſeur Royal l'expliqua & l'enſeigna publiquement à Paris; Lazare Bonamy en fit autant à Padouë, & le docte Helie André y fit un Commentaire aſſés ample avec le ſecours d'Apollonius le Dyſcole, que Gaze avoit ſuivi particuliérement.

Caſaubon dit (11) que quand Scaliger vou-

1 ¶ Emmanuel Chryſoloras ne doit pas être compté parmi ces Grecs Lettrés que la deſtruction de l'Empire de Conſtantinople pouſſa en Italie, puiſqu'il mourut en 1415. trente-huit ans avant la priſe de Conſtantinople arrivée en 1453. & que d'ailleurs Léonard d'Arezzo page 253. de ſon Hiſtoire *Rerum Italicarum* fait voir clairement que Chryſoloras étoit en Italie dès l'an 1398.

2 ¶ Chryſoloras ne peut avoir été envoyé ni par Jean Paléologue pére de Manuel Paléologue, ni par Jean fils de ce Manuel. Il ne peut avoir été envoyé par le premier, qui mourut en 1391. ſept ans avant l'arrivée de Chryſoloras en Italie. Il ne peut non plus avoir été envoyé par le ſecond qui en 1415. tems de la mort de Chryſoloras, n'étoit pas encore Empereur, n'ayant commencé à l'être qu'en 1419. C'eſt donc par Manuel Paléologue pére de Jean, & grand-pére de Conſtantin, dernier Empereur Chrétien de Conſtantinople qu'Emmanuel Chryſoloras fut envoyé.

3 ¶ On a diſtingué ci-deſſus dans la note ſur l'Article 677. deux Moſchopulus, l'Oncle & le Neveu. Jean Albert Fabrice donne la Grammaire à l'Oncle, & le Recueil de mots Attiques au Neveu. C'eſt ce que Baillet dans l'Article marqué appelle le Lexicon de Moſchopulus. Le Traité de l'*Examen du diſcours* dont le titre en Grec eſt *περὶ σχεδῶν* eſt auſſi du Neveu, & c'eſt dans ce Livre en particulier que Voſſius a dit qu'il ſe trouvoit beaucoup de remarques ſuperfluës, & même fauſſes. Henri Etienne l'avoit dit avant lui & fort au long dans ſon Dialogue *de bene inſtituendis Græcæ linguæ ſtudiis.*

4 Voſſ. Lib. 1. de Art. Grammatic. cap. 4. pag. 14.

5 Lancel. Gramm. Grec. Préfac. pag. 6. num. 2. & pag. 8. num. 3.

6 Poſterior. Scaligeran. pag. 90.

7 Franc. Robortel in Comment. de re poëtic. Ariſtot.

8 Guill. Bud. & ex eo Konig. Biblioth. V. & N. pag. 336.

9 G. J. Voſſ. lib. 1. Ariſtarch. ſeu Art. Grammatic. cap.

T. Gaza vouloit faire voir la difficulté de la Langue Grecque il rapportoit les éxemples de Planude & de Gaze qui étant sans contredit les plus savans d'entre les Grecs modernes, & les mieux éxercés dans leur Langue, n'avoient pas laissé de faire un très-grand nombre de fautes contre les régles de l'Hellenisme.

On peut voir l'éloge de Gaze dans Paul Jove (12).

* *Theod. Gazæ Grammaticæ Græcæ Institutiones Gr. & Lat. per Erasm. Roterodamum* in-4°. *Basil.* 1521. *

DEMETRIUS CHALCONDYLE

Grec, *Professeur de Florence, puis de Milan*, mort sous le Pape Jules II. (13).

Chalcondyle. 695. CEt homme voyant que la Grammaire de Gaze étoit obscure & difficile, travailla à donner de son côté quelques régles plus aisées pour ceux qui commencent (14).

Paul Jove dit (15) que son Livre des *Rudimens de la Langue Grecque* est d'autant plus utile que l'Ouvrage de Gaze sembloit n'être propre que pour les plus avancés & les doctes. Vossius prétend (16) que notre Chalcondyle est plus plein que Chrysolore. Il ajoute que Pierre Danez Evêque de Lavaur avoit coutume de louer excessivement les Questions ou les *Erotèmes de Chalcondyle* [in-4o. Paris 1525.], & que Budé les fit mettre au jour par Melchior Volmar.

Il avoit succedé à Argyropyle en la chaire de Florence, mais l'ambition & les mauvais traitemens de Politien le firent retirer à Milan, où il mourut.

* *Demetrii Copiæcornu Linguæ Græcæ, Græcè* in-folio *Mediolani* 1499. *

1. CONSTANTIN LASCARIS

Grec, habitué en Sicile (17) vers l'an 1470.

2. JEAN ANDRE' (18) LASCARIS

de Rhyndacé (19) *Grec*, habitué en France sous Charles VIII. & Louis XII.

696 COnstantin *Lascaris* fit une Grammaire Grecque qui est plus claire & plus ample que n'étoient celles qui avoient paru jusqu'alors, soit de Chrysoloras, soit de Gaza, soit même de Chalcondyle (20). Il avoit écrit en Grec, & Alde Manuce l'ancien l'avoit mise (21) en Latin, mais Gaspar *Philomusus* la donna depuis plus correcte & plus éxacte. Vossius prétend avec raison que Gaza a travaillé plus doctement que Lascaris (22). Const. Lascaris.

Pour ce qui regarde Jean *Lascaris*, on a de lui un Traité de l'origine, de la valeur & de la véritable forme des lettres Grecques : outre quelques Poësies & quelques harangues.

Mais

cap. 4. pag. 14.

10 ¶ Pàquier dit toujours *Tusan*, mais il faut comme je l'ai remarqué ci-dessus Article 682. dire *Tousan*. On m'a dit que ce nom dans les Lettres patentes de François I. touchant l'établissement des Lecteurs & Professeurs Royaux étoit écrit *Thouzan*; ce que je crois d'autant plus aisément que Melchior Volmar, qui dit l'avoir familiérement pratiqué a écrit *Jacobus Thusanus* dans sa belle & longue Préface au-devant de la Grammaire de Demetrius Chalcondyle.

11 Casaubon Prolegomen. ad Antholog. Martial. sive Epistol. ad Jos. Scaligerum scripta an. 1607.

12 Paul Jove élog. 26.

13 ¶ L'an 1513. quelques jours avant la mort de ce Pape.

14 Lancel. Gramm. Grec. num. 3. pag. 8.

15 Paul Jov. élog. 29.

16 Voss. lib. 1. de Art. Grammat. cap. 4. pag. 14.

17 ¶ A Messine, où il eut entre autres écoliers Pierre Bembe dont on voit une Epitre à Politien datée de Messine le 18. Novembre 1493. Henri Etienne page 42. de son Dialogue *de bene instituendi Græca Lingua studiis* confond ce Constantin Lascaris avec André Jean.

18 ¶ André Jean Lascaris. Voyés la note sur l'Article 323.

19 ¶ Il faloit dire ou de Rhyndace ou de Rhyndacos ; car c'est Ῥύνδακος que cette ville s'appelloit & non pas Ῥυνδάκη.

20 Lancel. Nouvelle Méth. de la Gramm. Grec. num. 3. pag. 8.

21 ¶ Cette version, dont Melchior Volmar a eu raison de se moquer, n'a jamais été d'Alde, Vossius qui sur la foi de Gesner l'a cru, s'est trompé. Elle est constamment du Carme Jean Creston ou Craston, & fut imprimée pour la premiére fois à Milan in-4°. avec le Grec de Constantin l'an 1480. Le Grec seul revu par Denys de Créte y avoit été imprimé dès l'an 1476. *Typis Dionysii Paravisini.*

22 G. J. Voss. Lib. 1. de Art. Gramm. c. 4. pag. 14.

Const. Lascaris. Mais Erasme (1) & Mr. Huet (2) témoignent que les affaires d'Etat, & les négociations jointes à sa paresse naturelle l'ont empêché de réussir, comme la beauté & la force de son esprit sembloit le demander.

* *Const. Lascaris Gramm. Græca. Item Libri* III. *Erotematum, cum aliis Opusc.* in-4°. *Venet.* 1537. — *Jani Lascaris de veris Græcarum literarum formis & causis apud Antiquos* in-8°. *Paris.* 1536.*

URBAIN (3) de *Bellune* Cordelier, Précepteur de Leon X. mort l'an 1533. âgé de 84. ans.

Urbain. 697 IL a écrit une Grammaire Grecque en Latin, & il est le premier, selon Vossius (4), qui ait mérité quelque estime. Il est bon néanmoins de savoir que la premiére édition qui fut faite par Alde Manuce à Venise ne vaut rien, parce que l'Auteur n'y a eu aucune part, & qu'elle s'est faite à son insû, mais qu'il faut s'en tenir à une seconde édition qui parut depuis en Allemagne, ayant été disposée & augmentée par Urbain-même.

GUILLAUME BUDE' *Parisien*, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, mort en 1540.

698 CE grand Homme n'étoit redevable de son profond savoir à aucun Maître d'entre les hommes, & Dieu s'étoit servi immédiatement de son industrie particuliére, & de sa constance infatigable pour le rendre tel qu'il a paru dans le monde. Budé.

Mr. Huet dit (5) qu'il étoit né pour la gloire de son siécle, qu'il a été comblé de toutes les louanges que les Sciences peuvent attirer sur la tête d'un homme, & que quoiqu'il se fût rendu admirable par la possession de toutes sortes de connoissances, rien ne lui avoit néanmoins tant attiré cette admiration universelle du Genre Humain, que la résurrection & le rétablissement qu'il avoit procuré à la Langue Grecque morte depuis tant de siécles.

Mr. de Launoy qui a voulu nous le représenter comme un des grands Théologiens de la Maison de Navarre, écrit (6) qu'il faisoit tout l'honneur & tout l'ornement des Lettres & des Savans de son siécle, parmi lesquels il étoit beaucoup au-dessus de toute comparaison. Il ajoute que Budé non content d'avoir joint l'intégrité des

1 Erasm. in Dial. Ciceronian. pag. 159.

2 P. Dan. Huet. de cl. Interpretib. Lib. 2. pag. 181.

¶ Comme il ne s'agit ici que de literature Grecque, il n'étoit nullement à propos de citer le *Ciceronianus* d'Erasme où il est dit que Lascaris auroit pu être compté parmi les imitateurs de Ciceron s'il n'avoit été détourné de cette étude par les négociations & ambassades fréquentes dont il fut chargé. Et quant à Mr. Huet il n'a point dit que la paresse eût empêché Lascaris de réussir dans ses versions de Grec en Latin, mais d'en donner un plus grand nombre, & de s'acquerir par-là de l'honneur en rendant service à la posterité, en sorte qu'on pouvoir dire que tout ce qu'en se reposant il avoit accordé à l'oisiveté, il l'avoit retranché de sa gloire.

3 ¶ Joannes Pierius Valerianus son neveu en a fait un ample éloge vers la fin de son second Livre *de literatorum Infelicitate*, où il est à remarquer qu'il l'appelle *Urbanus Valerianus* dans le corps du Livre, & que dans la Table il substituë le nom de *Bolzanius* à celui de *Valerianus*. La famille de Bolzani, dit Joannes Imperialis page 39. de son *Museum historicum* étoit des plus anciennes de Belluno, & comme elle étoit entrée dans celle des *Valerii* de la même ville, cela donna lieu à Pierius d'appeller son oncle tantôt *Urbanus Valerianus*, tantôt comme à l'endroit que j'ai cité, & en lui dédiant le 23. Livre de ses Hiéroglyphiques, Urbanus Bolzanius. Mr. de Thou a trouvé à propos de joindre les deux ensemble, & de dire sur la fin du 7. Livre *Joannes Pierius Valerianus Bolzanus*. Vossius s'est trompé lorsqu'il a cru qu'il y avoit eu deux *Urbains*, tous deux célebres *Grammairiens*, *savoir celui-ci de* Belluno, & un autre d'Imola dont parle Léandre Albert. Il n'y a eu très-certainement que celui de Belluno; l'erreur de Léandre Albert qui l'a fait natif d'Imola, est cause de celle de Vossius. Urbain de Belluno mourut l'an 1524. comme le marque son neveu Pierius lorsqu'il dit que ce fut la premiére année du Pontificat de Clement VII. Il est vrai que Léandre Albert qui n'a fini son Ouvrage de la Description d'Italie qu'en 1549. n'a pas laissé en parlant d'Urbain, prétendu natif d'Imola, de dire *Urbano Grammatico degnissimo Humanista, anch'egli questi anni passati passò all'altra vita.* Mais Vossius, qui a fondé, ce semble, là-dessus en partie son opinion des deux Urbains, ne devoit pas ignorer que Léandre Albert ayant employé quelque 30. ans à la composition de son Ouvrage, y a parlé des choses, suivant qu'il étoit plus ou moins éloigné du tems où elles étoient arrivées. C'est ainsi qu'en faisant mention du Jacobin Zénobe Acciavoli Bibliothécaire du Vatican, qu'on sait qui mourut l'an 1520. il dit: *che passò à miglior vita questi anni passati.* Je ne pense pas avoir besoin de chercher d'autres exemples pour justifier l'expression dont il a usé en parlant d'*Urbano Grammatico.*

4 Voss. Lib. I. de Art. Gramm. cap. 4. pag. 15. Item Lancel. Nouv. Meth. n. 3. pag. 9.

5 Petr. Dan. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 156.

6 J. de Launoy Hist. Colleg. Reg. Navar. pag. 875. addend.

G. Budé. des mœurs à la ſcience, ce qui étoit rare en ce tems-là, il avoit une paſſion ſans exemple pour avancer les Lettres & toutes les belles connoiſſances, & pour leur procurer leur perfection, ſoit en formant lui-même des diſciples par des inſtructions qu'il vouloit bien leur faire chés lui, ſoit en employant tous les moyens imaginables pour porter les autres à l'étude même à ſes dépens.

Que c'eſt lui qui a diſſipé toutes ces ténébres épaiſſes qui envelopoient les deux Langues, les Arts & les Sciences; qui les a purgées & délivrées de la barbarie; & qui leur a rendu cet ancien éclat qu'elles avoient à Athènes & à Rome dans l'état le plus floriſſant de ces deux Villes.

Mais que ce qu'il y a d'incomparable dans Budé, c'eſt de voir qu'il n'ait eu perſonne à imiter devant lui, ni perſonne même après lui qui ait été capable de l'imiter: à moins qu'on ne veuille en excepter Pierre Danès Evêque de Lavaur en ce qui regarde la connoiſſance de la Langue Grecque ſeulement (*& pour faire encore honneur au Collége de Navarre*).

En un mot, que les ſervices rendus à la République des Lettres par notre Budé ſont ſi extraordinaires, & en ſi grand nombre, que ſi on conſidére ſérieuſement la choſe & par elle-même & par ſes circonſtances, on jugera aiſément que tous les titres & les éloges que l'on pourroit ramaſſer enſemble n'auroient rien de trop pour lui.

Ainſi Paul Jove avoit raiſon (1) de l'appeller le plus ſavant de toute l'Europe ſans en excepter même Eraſme. Et Rhenanus n'a point fait difficulté de le conſidérer ſeul (2) comme le Prince des Lettres, quelque interêt qu'il eût de lui faire partager cette gloire avec Eraſme auquel il étoit attaché par plus d'une ſorte de liaiſon. G. Budé.

Mr. de Sainte Marthe dit qu'il l'emportoit ſans contredit au-deſſus de tout ce qu'il y avoit eu de plus habile dans ce ſiécle juſqu'à ſon tems même. Et Eraſme n'a point fait difficulté de l'appeller le prodige & le miracle de la France.

Celui de ſes Livres qui ſemble avoir le plus contribué à lui acquerir cette réputation, eſt ſans doute l'Ouvrage des *Commentaires de la Langue Grecque*, qui ſelon Louis le Roy (3) renferme preſque toutes les richeſſes de cette Langue, & qui montre en même tems les rapports qu'elle a avec la Langue Latine. C'eſt un travail immenſe, d'une lecture infinie (4), dont l'entrepriſe avoit été inouïe juſqu'alors, & beaucoup au-deſſus des forces de tous les Savans qui avoient paru dans le monde avant lui, & de ceux même qui vivoient de ſon tems, & qui n'avoient rien de commun avec lui en ce point d'érudition (5).

C'eſt cet Ouvrage qui l'a fait appeller le plus grand Grec de l'Europe par Scaliger (6), & qui a fait dire à un célébre Poëte du ſiécle paſſé (7):

Gallia quod Græca eſt, quod Græcia barbara non eſt,
Utraque Budæo debet utrumque ſuo.

En effet, Jean Laſcaris (8) qui paſſoit alors pour le plus habile homme de tous les Grecs modernes, eſtimoit que Budé avoit porté ſi haut la connoiſſance de cette Langue, qu'il étoit arrivé au point de la perfection Attique, & qu'il avoit égalé les plus éloquens & les plus délicats d'entre les Ecrivains de l'ancienne Grece.

Auſſi Rhenanus témoignoit-il publiquement (9) qu'il ne ſe pouvoit rien trouver de plus utile que ſes Commentaires pour ceux qui vouloient apprendre parfaitement cette

1 Paul. Jov. elog. 97. Item Scævol. Sammarth. lib. 1. elog. 2. pag. 3.

2 Beat. Rhenan. Epiſtol. ad Carol. V. pag. 49. in Vitæ Eraſmi Apparat. edition. Lugd.-Batav. Item in collect. Bateſ. vir. ill. edit. Londin. pag. 205.

Item Jacob. Aug. Thuan. Hiſtor. ad ann. 1547. pag. 206. edit. Pariſ. in-8°.

¶ Budé dans cet endroit de Rhenanus n'eſt qualifié Prince des Lettres que par rapport aux matiéres qu'il a traitées, différentes de celles de Théologie auxquelles Eraſme de ſon côté s'étoit le plus appliqué. Il faut d'ailleurs prendre garde que Rhenanus écrivoit cela le 1. de Juin 1640. près de 3. mois avant la mort de Budé, & plus de 4 ans après celle d'Eraſme.

3 Ludovic. Regius in Vit. Guil. Budæi pag. 217. in Collect. Bateſian. Londin.

4 P. Jov. elog. ut ſuprà & alii paſ.

5 Vit. G. Bud. ut ſuprà.

6 Poſterior. Scaligeran. pag. 39.

7 Georg. Buchanan. Scot. in Epigramm.

8 Ap. Scæv. Sammarth. in elog. Bud. Lib. 1. pag. 3.

9 B. Rhenan. ut ſuprà epiſt. præf. Vit. Eraſm.

G. Budé. cette Langue, parce que selon le Roy (1) il y découvre d'une maniére admirable les mystéres les plus cachés des Grecs, qui avoient été presque invisibles & impénétrables aux plus éclairés.

Beze semble dire aussi (2) que ce sont ces Commentaires principalement qui ont fait passer Budé pour le Restaurateur de la Langue. Et l'Auteur Anonyme de la Bibliographie, après avoir marqué comme les autres (3) que cet Ouvrage est le meilleur & le plus important de tous ceux que Budé ait jamais faits, ajoute que c'est aussi celui qui a ouvert la porte & montré le chemin aux plus grands *Hellenistes* de ces deux derniers siécles, & à Mr. Saumaise même pour arriver à la véritable érudition.

Néanmoins les Critiques qui ont le plus admiré ce grand fond d'érudition dans cet Ouvrage de Budé, n'ont point toujours approuvé la maniére dont il s'y est pris pour le faire passer à la Postérité. Mr. Nicole (4) dit qu'*à la vérité* ces Commentaires *sont très-doctes*, & qu'ils sont les *fruits d'un travail incroyable*, mais qu'a*près tout*, ce n'est qu'une grande masse *informe* & indigeste, sans ordre & sans méthode. Scaliger même a prétendu qu'il y avoit fait des fautes (5), & que s'étant pourvû d'un gros magazin de lieux communs & de phrases, il n'a presque rien écrit de son fond, mais seulement par imitation; ce qui ne regarde pas moins toutes ses compositions en général, que ses Commentaires en particulier.

Les autres Critiques ont trouvé à redire à son style, & ils témoignent être fâchés que Budé étant si capable de bien écrire, ait méprisé si visiblement cette partie de la composition, sans laquelle les écrits les plus savans & les plus excellens paroissent toujours difformes & rebutans pour les Lecteurs, dont il faut considérer le goût aussi-bien que l'utilité. Paul Jove (6) attribuë à l'importance de ses autres occupations ce mépris qu'il avoit pour l'éloquence & pour la politesse du discours, G. Budé. & il dit que s'étant contenté de posseder dans les trésors immenses de sa mémoire un si grand amas de richesses sans confusion & sans embarras, il avoit négligé de les produire au jour dans le même ordre qu'elles étoient rangées dans sa tête.

Mr. de Sainte Marthe avouë aussi (7) qu'il n'avoit point cette *beauté* & cette netteté d'*élocution* qui *a été si* recherchée depuis ces *tems-là*, & qui a été cultivée avec tant de *soin* & de scrupule par les Sectateurs du *style* Ciceronien. Mais il *prétend* qu'il a eu raison de se mettre au-dessus de cet assujettissement; & que ce n'étoit point une vanité en lui de se croire assés homme d'autorité dans la Republique des Lettres, pour pouvoir faire un exemple de la gravité de son style, sans s'arrêter à toutes ces affectations de discours, qui ont passé enfin pour des délicatesses, des élégances & des agrémens du style. Qu'au reste ce n'est nullement la faculté d'écrire poliment qui lui a manqué, mais que c'est uniquement la volonté, puisque tous ses Livres sont des témoins irréprochables de la profonde connoissance qu'il avoit de la Langue Latine, & de toutes ses finesses.

Mr. Huet (8) écrit même qu'il n'avoit pas eu moins de succès & de bonheur pour la Latinité que pour l'Hellenisme, & qui plus est, que dans ce qu'il a voulu traduire du Grec en Latin, il a porté si loin la *splendeur* & la magnificence des expressions, qu'il en a remporté le titre de Paraphraste pompeux, plutôt que celui d'un Interpréte disert.

En effet, quoi que quelques-uns ayent voulu dire de la dureté de son style, on doit convenir avec Louis le Roy (9) que sa maniére d'écrire est ample, grave, véhemente: qu'elle a une heureuse abondance, & l'air tout-à-fait grand, & qu'elle est travaillée

1 Lud. Reg. Vit. Bud. ut suprà.

¶ Ne diroit-on pas que si Rhenanus exagéroit l'utilité de ces Commentaires, c'étoit sur l'idée que Louis le Roi lui en avoit donnée dans sa Vie de Budé? Budé cependant n'étoit pas mort alors, ni sa Vie par conséquent écrite.

2 Theod. Bez. in Iconib.

3 Bibliograph. Curios. Philologic. pag. 32.

4 Nic. in Epigrammat. delect. lib. 7. pag. 379.

5 Scaligeran. post. ut suprà pag. 39.

¶ Les fautes que Scaliger a dit que Budé avoit faites dans ses Commentaires ne sont pas d'ignorance dans cette Langue, mais d'avoir voulu en quelques endroits dériver du Grec des mots François, qui n'en viennent pas.

6 Elog. Bud. ut suprà.

G. Budé. vaillée en toutes ses parties. Les Sentences y sont exquises & recherchées jusques dans le fond de la meilleure Antiquité ; les mots y sont choisis, les expressions y sont nobles ; les figures y sont fréquentes ; les nombres mêmes y sont mesurés & pleins de dignité ; mais les Périodes y sont un peu trop longues. Et dans les endroits de ses Ecrits où il poursuit les désordres du siécle , on lui trouve beaucoup de vivacité, d'ardeur , & de cet emportement de Rhétorique qui émeut les passions dans les Lecteurs les plus froids.

¶ Le même Auteur dit qu'il employe les ornemens les plus éclatans pour embellir ce qu'il a entrepris d'expliquer ; qu'il sait parfaitement l'Art d'amplifier les choses ; que quand il veut mettre en usage de nouveaux mots , & des expressions qui n'ont point encore vû la lumiére , il le fait le plus agréablement du monde, & avec une adresse toute particuliere , aussi-bien que lors qu'il veut remettre en crédit de vieux termes, & des maniéres de parler qui sont passées *depuis long-tems*.

Néanmoins , quoique tous ces avantages fussent toujours soutenus d'une profonde érudition, il ne laisse pas de paroître triste , pour ainsi dire , rude , & embarrassé dans son style : parce qu'effectivement il étoit trop rigoureux à lui-même , & trop difficile dans le choix de ses mots , qu'il alloit souvent rechercher de trop loin , évitant avec trop d'affectation les choses qui lui paroissoient trop communes.

On a jugé aussi qu'il répandoit dans tous ses Ouvrages les passages Grecs avec trop de profusion , qu'il se gênoit trop dans la crainte qu'il avoit de tomber dans le genre bas ou médiocre même , & qu'il aimoit trop le grand style & les expressions extraordinaires. C'est ce qui a un peu dégoûté le commun des Gens de Lettres de la lecture de plusieurs de ses Livres, dont les rares beautés ne sont perceptibles qu'à un petit nombre de Savans. G. Budé.

Erasme qui regardoit le mérite de Budé avec des yeux de jaloux , & qui avoit fait une recherche assés éxacte , mais un peu interessée , de ses défauts , trouvoit qu'il étoit trop grand amateur des métaphores , & que la multitude de celles qu'il a employées, loin de donner de l'éclat & de l'ornement à son discours, l'a tellement obscurci, qu'on l'auroit pris volontiers pour un faiseur d'énigmes.

Il prétend que son discours n'est point coupé , & que sa construction est trop longue , trop liée & trop embarrassée. Qu'il y a trop d'uniformité dans ses compositions , & qu'elles ne sont point assés diversifiées par les sentences , les fleurs , ou quelques autres ornemens du discours ; que cette égalité fatigue le Lecteur, sans qu'il y puisse trouver dequoi se délasser , ni où il puisse quelquefois se mettre à l'ombre de cette splendeur perpetuelle qu'il tâche d'entretenir par tout. Qu'il s'éloigne trop de cette simplicité naturelle qui sied mieux que toute autre chose à la maniére d'écrire qu'il a embrassée (10). Qu'aussi-tôt qu'il est entré en matiére , il se laisse incontinent emporter à l'ardeur & à l'impétuosité de son génie , qu'il perd terre tout d'un coup , & ne revient pas aisément quand il est en pleine mer ; mais que laissant aller sa barque au gré des vents , il donne souvent de la tête dans les divers précipices où son enthousiasme le transporte. Que ce peu de stabilité est la cause qui fait que dans tous ses Ouvrages on ne trouve que fort rarement des divisions, des définitions, des distinctions , & d'autres partitions du discours que l'Art & la méthode nous fournissent : & qu'il se répand comme une riviére débordée qui inonde la Campagne sans pouvoir se retenir.

Budé

¶ Paul Jove après avoir dit : *sed qui in memoria thesauris tantas divitias miro digestas ordine continebat*, ajoute, *veluti occupatus in apparatu, candidioris eloquentiæ cultum neglexisse existimatur :* Ce qui ne signifie pas qu'on ait cru que l'importance des autres occupations de Budé lui aient fait mépriser les ornemens de l'élocution, mais qu'on s'est imaginé qu'occupé du soin de recueillir les choses , il avoit négligé celui de les exprimer dans une plus grande netteté.

7 Scævol. Samm. lib. 1. elog n. 2. ut suprà.

8 P. Dan. Huet. loco citato suprà.

9 Lud. Regius ut suprà.

10 ¶ Comment peut-on dire que cette simplicité naturelle sied mieux à la maniére d'écrire que Budé a embrassée, puisque la maniére d'écrire qu'il a embrassée consiste à s'éloigner de cette simplicité naturelle ?

G. Budé. Budé n'ignoroit pas ces reproches que lui faisoit Erasme, & loin de vouloir remedier à ces défauts, ou d'y chercher des excuses, il se croyoit en droit de les justifier, & de leur donner même de l'autorité.

Il avouoit qu'effectivement il étoit obscur en quelques endroits, mais il disoit qu'il l'avoit fait à dessein, & qu'il avoit eu raison d'en user de la sorte, parce que la conjoncture des tems ausquels il écrivoit, demandoit que ses Ecrits ne fussent entendus que d'un très-petit nombre de personnes intelligentes. Que si quelqu'un se trouvoit offensé de ses métaphores trop fréquentes, il devoit s'en prendre aux Anciens & aux Maîtres de la Langue Latine, qui lui en avoient donné l'éxemple, & qui avoient accordé à la métaphore, & aux figures le premier rang dans l'élocution. Qu'ayant eu à traiter des matiéres très-relevées & très-importantes, il avoit cru le devoir faire d'une maniére digne d'elles, c'est-à-dire, d'un *air splendide mêlé de gravité*, & qu'ainsi il n'avoit point dû épargner ni les tropes, ni les nombres, ni tout cet appareil *epidictique* du Discours, non plus que les métaphores qui se sont présentées à lui naturellement sans les avoir recherchées. Qu'il n'étoit nullement surpris de voir qu'il ne se fût rendu intelligible qu'à un petit nombre de gens, & que sa diction eût paru en quelques endroits un peu mystérieuse & énigmatique; qu'en ce point il avoit trouvé ses modéles dans les siécles les plus florissans de l'une & de l'autre Langue, & qu'il n'étoit pas malheureux d'avoir cette conformité avec plusieurs Auteurs du premier ordre. D'ailleurs, que chacun a son caractére qui lui est propre, & dont il est aussi impossible de se défaire que de sa propre peau. Qu'il n'y a rien de plus naturel que de suivre son génie, & que quelque effort que nous fassions pour redresser notre nature, & pour prévenir les défauts qui nous viennent de sa part, ils se produisent presque toujours d'eux-mêmes dans le tems que nous y songeons le moins, & lors même que nous y donnons le moins d'occasion. Que pour lui, il n'étoit point fâché d'avoir accordé quelque chose à sa nature; qu'il étoit bien aise de faire savoir au Public qu'il avoit quelquefois écrit pour lui-même, & qu'ainsi il ne s'étoit pas cru obligé d'avoir toujours égard aux autres, ni de travailler avec autant de circonspection qu'on feroit pour une representation de théatre. Qu'il n'avoit pas toujours voulu consulter le goût & l'appetit de ceux de son siécle, ni flater leurs plaisirs, parce qu'il songeoit aussi à l'utilité future de la Posterité. Enfin, que pour ce qui est du reproche qu'on lui faisoit d'être trop diffus, il ne s'en croyoit pas beaucoup deshonoré, parce que dans la difficulté qu'il y a de garder la juste médiocrité, il étoit persuadé que l'excès est toujours beaucoup plus supportable que le défaut, & qu'on peut toujours retirer quelque profit & quelque avantage du luxe & de la profusion, mais qu'il n'y a rien à prendre ni dans la sécheresse ni dans la disette. Budé.

Voilà ce que Budé avoit jugé nécessaire de répondre à Erasme pour sa justification. Et parce que par cette conduite il lui donna sujet, ce semble, d'user de la voie de *récrimination*, & de lui reprocher à son tour un assés grand nombre de défauts, dont nous avons déja touché quelque chose dans la seconde partie de nos Critiques; il ne sera peut-être point mal-à-propos de rapporter ici le jugement que Christofle Longolius, ou de Longueil, a fait des bonnes & des mauvaises qualités de ces deux grands Hommes, en les comparant l'un avec l'autre en ces termes (1).

Si l'on considére, dit-il, la véritable érudition, je ne voi pas en quoi Budé doive le céder à Erasme, soit pour les belles Lettres, soit pour toutes les connoissances qui regardent la Religion.

Si l'on regarde le style & l'élocution, ils méritent tous deux des louanges assés égales. L'un est plus élevé, plus grand, & plus étendu: l'autre est plus profond, plus rempli, & plus resserré.

Celui-ci a plus de plénitude; celui-là a plus de rapidité.

On trouve dans Budé plus de nerf, plus de sang & plus de vigueur: & dans Erasme on remarque plus de charnure, plus de peau & plus de couleur.

Celui-là semble avoir eu plus de diligence; celui-ci paroît avoir eu plus de facilité.

Budé

1 Christoph. Longolius in Epistol. Item apud L. Reg. in Vit. Bud. pag. 228. 229. 230.

G. Budé. Budé aimoit extraordinairement les sentences & le serieux : Erasme aimoit excessivement les faceties & la plaisanterie.

Budé ne songeoit qu'à instruire & à se rendre utile en tout ce qu'il écrivoit : Erasme ne songeoit presque qu'à plaire & à divertir son Lecteur.

Budé tâchoit de venir à ses fins par son éxactitude, par la force de son esprit, par sa gravité, & par la dignité des matiéres qu'il traitoit : Erasme tendoit à la victoire par son Art, par sa subtilité, par sa douceur, & par ses agrémens.

Budé s'est rendu admirable : Erasme s'est rendu aimable.

Budé dompte & assujettit son Lecteur par la force : Erasme captive & gagne le sien par la douceur.

Budé est scrupuleux dans le choix des mots, éxact & naturel dans la proprieté des termes, & quand la chose qu'il traite demande à sortir de ses expressions naturelles, il est heureux dans les métaphores, grave dans ses sentences, fort diversifié dans ses figures, il garde toujours la bienséance & la majesté dans tous ses discours, il est sublime, il est sévere, & se maintient toujours dans le grand air : Erasme de son côté paroit poli, agréable, modéré, populaire, fleuri, riche en synonymes, bien troussé dans sa composition (2), net dans ses expressions, abondant dans ses exemples, nombreux dans ses raisonnemens, & plaisant dans ses rencontres & ses pointes.

Budé est ordinairement tout d'une piéce & toujours lui-même; mais il semble qu'il tonne, & qu'il lance la foudre quand il s'agit de combattre la malice des tems, & d'abattre l'orgueil des ignorans : Erasme au contraire voulant attaquer la corruption des mœurs de son siécle, songe à guérir les maladies par des adoucissemens, des emplâtres & des collyres, & fait profession de vouloir compatir à la foiblesse & au malheur des Particuliers (hors les occasions où l'amour de la satire lui a fait prendre le parti des insultes).

Budé a le cœur droit, & ne sait ce que c'est que de dissimuler, il applique des remedes violens à la vérité, mais il faut considerer que les maux qu'il entreprenoit de penser, étoient presque désesperés, & qu'ils demandoient indispensablement l'application du fer & du feu : Erasme est plus artificieux, & semble avoir voulu arriver aux mêmes fins par des routes plus détournées & plus cachées. G. Budé.

Quand il s'agit de traiter une matiére historique, on remarque que Budé approche plus des maniéres de Thucydide que de celles de Salluste : & qu'Erasme a plus de rapport avec Tite-Live qu'avec Herodote.

Si c'est un sujet Poëtique, Budé semble avoir quelque chose de plus héroïque & de plus tragique par sa gravité & par le poids de ses sentences : Erasme a quelque chose de plus comique, & comme il est plus mou & plus efféminé, il fait voir qu'il auroit été plus propre pour le genre Lyrique & pour l'Elegie.

Celui-ci n'avoit pas moins de peine à s'élever, que celui-là en avoit à se rabaisser.

Erasme avoit un talent particulier pour produire la plûpart des bonnes qualités que nous lui avons attribuées : & Budé au contraire sembloit n'avoir d'industrie que pour renfermer les siennes au dedans de lui-même, & pour les dérober à la vûë du Public.

On peut dire qu'Erasme étoit plus propre à la déclamation, & que Budé sembloit être né plutôt pour prononcer des Sentences & des Arrêts.

On publioit même en ces tems-là que Budé étoit plus avant dans la faveur & dans le conseil de Pallas ; mais qu'Erasme sacrifioit plus volontiers aux Graces qui l'avoient reçû à leur suite.

Enfin ils sont arrivés au même but dans la carriére des Lettres, quoiqu'ils ayent pris un chemin fort différent l'un de l'autre.

Longolius après avoir ainsi recueilli ce que les Personnes intelligentes disoient à l'avantage de l'un & de l'autre, a trouvé aussi de quoi faire un parallele de leurs défauts dans ce que les Critiques trouvoient à redire en eux.

On prétend, continuë-t-il, que la plus grande faute que Budé ait jamais faite, est celle

2 ¶ *Compositione expeditus*, dit Longueil, aisé dans son style.

G. Budé. celle de n'en avoir jamais fait, & d'avoir été trop rigoureux à lui-même : au lieu que le grand défaut d'Erasme est celui d'avoir eu trop d'indulgence.

Que Budé voulant peser toutes choses à la balance des Anciens avec trop d'exactitude & de severité, semble avoir eu trop peu d'égard à la portée de son siécle, & à la médiocrité des Esprits, & n'avoir écrit que pour lui seul & pour les Muses, c'est-à-dire, pour un petit nombre d'Esprits choisis : Qu'Erasme au contraire se laissant aller à son génie, & s'étant imaginé qu'il n'y avoit rien de si bas & de si trivial qui ne dût paroître beau dans le discours, dès qu'il lui faisoit l'honneur de l'employer dans ses écrits, est devenu rampant, trouble, & bourbeux, comme s'il n'eût voulu écrire que pour les halles & pour les boutiques.

Que Budé est semblable à une eau tournoyante, qui tantôt s'engloutit dans des gouffres, & tantôt s'éleve par bouillons & s'enfle extraordinairement d'espace en espace : Qu'Erasme au contraire coule doucement sans profondeur, sans élevation & sans détour, comme sur un sable uni, mais qu'il est sans force, & comme ces ruisseaux dont on voit la fange & le fond, & qui n'ont rien de pur que la surface.

Que les uns considérent l'austerité de Budé comme une véritable dureté, & que les autres ont pris la molesse d'Erasme pour une lâcheté efféminée.

En un mot, qu'ils n'ont pas sû ni l'un ni l'autre trouver le point de ce juste milieu qu'on doit garder entre les extrémités.

Longolius ajoute pour finir, que l'un & l'autre ont leurs Partisans & leurs raisons, & qu'il ne prétend pas décider lequel a le dessus l'un de l'autre : mais qu'au reste, après avoir tout consideré, les bonnes qualités de l'un & de l'autre l'emportent beaucoup sur les mauvaises.

Il semble que c'est Budé lui-même qui a donné lieu à tous ces paralleles dans une Lettre qu'il écrivit à Erasme, où l'on voit G. Budé en peu de mots la substance de ce que nous venons de rapporter (1), & où il semble conclure par un effet de sa modestie, que la force, la gravité, & l'élevation qu'on lui attribuoit n'avoient pas eu tant de poids ni tant d'efficace sur les Esprits que les graces, les douceurs, l'adresse, la flaterie, & les autres maniéres insinuantes d'Erasme.

Outre les Commentaires de la Langue Grecque qui *ont été imprimés* fort souvent depuis *l'an 1528.* & augmentés de plus d'un tiers par l'Auteur sur la fin de sa vie, on peut mettre encore parmi les Ouvrages qui regardent notre sujet, son *Lexicon Grec-Latin.* L'édition que Crespin en fit l'an 1554. sur le manuscrit de l'Auteur est assés estimée, mais on y insera quelques additions étrangéres.

On pourroit aussi ajouter ici non-seulement ses *Epitres Grecques* qui regardent la Langue, mais encore ses trois Livres de la *Philologie* & celui de la *maniére d'étudier les belles Lettres.* Mais pour ce qui est des trois Livres qu'il a faits du *Passage de l'Hellenisme au Christianisme*, [à Paris *in-folio* 1556.] ils regardent plutôt la Religion que les Langues, ayant composé cet Ouvrage pour l'opposer à celui de l'Institution de Calvin, & pour défendre l'ancienne Théologie & la discipline de l'Eglise (2).

Nous parlerons encore de Budé au Recueil de nos Antiquaires au sujet des Monnoies, & dans celui des Jurisconsultes pour ce qu'il a fait sur les Pandectes, &c.

* *Guill. Budæi Comment. Linguæ Græcæ in-folio Paris. apud Rob. Stephan.* 1548. *

NICOLAS CLENARD ou CLEYNARTS de *Diest en Brabant*, mort en 1542.

699 SCaliger (3) dit que ce Grammairien étoit plus recommandable par sa diligence & par sa bonne volonté, que par

1 Bud. epist. ad Erasm. ap. eumd. Reg. pag. 230.

2 Catalog. Oper. Bud. extat apud Launoium ut supra.

3 Prima Scaligerana pag. 46.

4 Valer. Andr. Dessel. Biblioth. Belgic. suo loc. & Lancelot Nouv. Meth. Grecq. préface.

5 ¶ Il y a bien eu Nicolas Goulu Professeur Royal en Grec, gendre de Dorat, mais il n'y a point eu de René Goulu. C'est René Guillon que Baillet a voulu dire. René Guillon Vendomois a fait des Annotations sur la Grammaire de Clénard. Il avoit été valet de Budé, & mourut l'an 1570. La ressemblance de son nom Latin *Guillonius* à celui de *Gulonius* que prenoit Nicolas Goulu a été la cause de la méprise. Voyés la note sur l'Article 709.

6 Voss. præfat. ad Lector. Institut. Grammat. Græc. Clenard.

7 Melch. Adam. Vit. Philosoph. German. *pag.* 125.

Nicolas Clenard.

par son savoir qui étoit médiocre, & qu'on ne pouvoit pas dire qu'il fût véritablement habile en aucune Langue.

En effet ceux qui ont entrepris de faire ses éloges (4) ne nous ont loué presque autre chose que son zèle pour l'utilité publique, & pour l'avancement de la jeunesse, & sa modestie dans ses Ecrits & dans sa conduite.

C'est peut-être une des raisons qui ont porté le Public à préférer sa *Grammaire Grecque* à toutes les autres pour la faire enseigner dans les Ecoles, quoiqu'elle soit fort imparfaite, & que plusieurs de ceux qui sont venus après lui, ayent beaucoup mieux réussi que lui. Et c'est aussi ce qui a excité plusieurs personnes à la corriger, à l'expliquer, & à l'augmenter plutôt que de rien entreprendre de nouveau sur ce sujet.

Les principaux des Grammairiens qui y ont travaillé soit par autorité publique soit de leur propre mouvement sont Pierre *Antesignan*, Henri *Estienne*, Alexandre *Scot*, Frederic *Morel*, René *Goulu* (5), Pierre Bertrand *Merigon*, Jacques *Gretser*, Estienne *Moquot*, Richard *de Hez*, Gerard Jean *Vossius*, Philippe *Labbe*, &c. Vossius témoigne pour sa part qu'il avoit reçû des Etats ou de son Université une espece de commission d'y retrancher & d'y ajouter ce qu'il jugeroit à propos selon les personnes, les tems, & les lieux où l'on devoit l'enseigner (6), sans s'écarter de la route que Clenard avoit tracée.

Au reste cet Auteur avoit toujours aimé passionnément les Langues dès sa premiére jeunesse, & c'est sans doute ce qui l'a empêché de se former un style, & d'avoir plus d'égard à l'élocution qu'il n'a eu. Néanmoins Melchior Adam ne laisse pas de dire que sa diction est pure quoiqu'elle ne soit pas étudiée (7), & qu'il a fait voir qu'il auroit pû écrire aussi purement, & aussi élegamment qu'homme de son siécle, si l'amour des Langues étrangeres & surtout de l'Arabe ne l'eût emporté ailleurs. Mais cela regarde plutôt ses Lettres que sa Grammaire.

* *Nic. Clenardi Institutiones in Græcam Linguam cum notis Antesignani* in-4°. *Paris.* 1581. — *Ejusdem* in-8°. *Lugd. Bat.* 1594. — *Cum notis Ren. Guillonii* in-8°. *Lips.* 1613. — *A Stephano Moquoto recognitæ* in-8°. *Paris.* 1630. — *Cum notis Sylburgii* in-4°. *Francof.* 1624. — *Auctæ à Ger. Joan. Vossio* in-8°. *Amstelod.* 1650. *

FRANCOIS VERGARA Espagnol, mort en 1545. & JEAN VERGARA, son frere, mort en 1557.

François Vergara.

700 NOus avons de François Vergare une *Grammaire Grecque* en quatre Livres qui est bonne au jugement de Scaliger (8), & André Schot estimoit qu'il ne se pouvoit trouver rien de plus achevé en ce genre (9). Caninius étant venu peu de tems après lui, a pris dans cet Ouvrage ce qu'il a jugé de meilleur (10).

J. Vergara.

Ce *François* avoit un Frere appellé *Jean* homme de grande literature à qui il cédoit pour le génie, mais il étoit plus studieux & plus laborieux, & tous deux s'étoient rendus très-célébres dans le pays par leur industrie, & par la part qu'ils avoient eue à l'édition de la Polyglotte d'Alcala (11).

* *Franc. Vergaræ, de omnibus partibus Grammat. Gr. Libri* IV. in-8°. *Duaci* 1593.*

ANGE CANINIUS d'*Angleria* (12) *Italien*, Professeur de Paris, mort en 1557. ou plutôt en 1554 (13).

Caninius.

701 SOn *Hellenisme* lui a attiré les éloges de tout ce qu'il y a eu de Savans dans le monde après lui.

Le Sieur Downe dit qu'il étoit le plus ha-

8 Poster. Scaligeran. p. 248.

9 Biblioth. Hispan. A. S. Peregrin. tom. 3. p. 555.

10 Scaligeran. ut suprà.

11 Nicol. Anton. tom. 1. Bibl. Hispan. voce Francisc. & plura Diction. Joan. Vergar.

G. Math. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 838.

Item Lancel. Nouv. Meth. Grecq. préfac. num. 9. pag. 21.

12 ¶ Caninius n'étoit pas d'Anghiera, en Latin *Angleria*, ville du Milanès, il étoit d'Anghiari, en Latin *Anglarium*, ville de la Toscane : *Erat Anglariensis, non Anglerienfis.*

13 ¶ C'est tout le contraire. Mr. de Thou qui, comme l'a fort bien remarqué Bayle, avoit dans les premiéres éditions de son Histoire mis la mort de Caninius en 1554. s'étant depuis corrigé l'a mise en 1557.

Caninius. habile des Grammairiens de son siécle (1). Vossius semble aussi le préférer aux autres (2), & lui donner le premier rang parmi ceux qui ont heureusement travaillé sur la Grammaire Grecque, & en une autre occasion il lui donne pour compagnons de cette gloire Urbain dont nous avons parlé, & Frederic Sylburge (3). Dom Lancelot témoigne aussi (4) avoir une estime toute particuliére pour lui.

Mr. le Fevre encherit encore sur Vossius. Il prétend qu'il n'y a point un Grammairien Grec dans notre siécle non plus que dans le précedent, qui n'ait été passé de fort loin par Caninius, soutenant que tout ce qu'on a voulu dire de Vergara pour le lui opposer, & le mettre en paralléle avec lui n'a ni fondement ni vraisemblance (5).

Scaliger qui l'appelle un jeune homme très-savant, dit (6) qu'il a pris ce qu'il y a de meilleur dans Vergare & dans tous les autres Grammairiens qui avoient eu quelque réputation avant lui, mais que cela ne l'a point empéché d'y insérer beaucoup de bonnes choses de son propre fond. Il ajoute pourtant qu'il ne lui portoit point envie, quoiqu'il sût parfaitement bien expliquer les Langues (7).

Mais on a remarqué en effet que ce qui lui est propre & qui lui fait le plus d'honneur, est la méthode nette & facile avec laquelle il a exposé les préceptes des Anciens touchant cette Langue, & la maniére dont il a traité tout ce qui concerne l'intelligence parfaite des Dialectes & la connoissance éxacte des Poëtes comme écrit Quenstedt (8).

Au reste Caninius étoit encore capable d'autre chose & il ne s'étoit point renfermé dans la seule étude de la Langue Grecque, mais il s'étoit rendu aussi très-habile dans la connoissance des Langues Orientales, dont il a même écrit des Grammaires, & où il a si bien réussi au sentiment de Forerius (9), qu'il sembloit être né & formé de la nature-même pour les enseigner, sur quoi on peut voir aussi Mr. de Thou dans son Histoire (10). Caninius.

* *Aug. Caninii Hellenismus* in-4°. *Lond.* 1613. — *Aug. Caninii Grammatica Græca* in 4°. *Paris.* *

Dom JOACHIM de PE'RION ou PERIONIUS *Bénédictin de Cormery en Touraine, mort en* 1559.

702 SCaliger dit (11) que ce Moine n'étoit pas fort habile en l'une ni en l'autre Langue (12), & qu'il a donné des marques de son peu d'expérience dans le pauvre Livre qu'il a fait *du rapport de la Langue Grecque avec la Latine.* Nous aurons occasion de parler plus amplement de Périon dans le Recueil de nos Traducteurs. Perion.

PIERRE-JEAN NUGNEZ *Espagnol de Valence*, mort en 1552. (13) dit en Latin *Nonnius* & *Nunnesius.*

703 IL a assés bien réussi en tout ce qu'il a fait pour procurer aux autres la connoissance de la Langue Grecque, étant fort savant en l'une & en l'autre Langue au jugement de Scioppius. On a de lui 1°. une *Grammaire Grecque*, 2°. un Traité de la *véritable prononciation du Grec*, 3°. un autre *du changement de cette Langue en la Latine.* Nugnez.

* *Pet. Joan. Nunnesii Grammatistica & Grammatica Græca* in-8°. *Barcinonæ* 1589. *

PIER

1 Dounæus in not. ad Chrysostom. apud Crowæi elench. Auctor. in sacr. Scriptur. pag. 56.

2 G. J Voss. præfat. in Clenard. Grammat. Græc.

3 Idem Voss. Lib. 1. Grammat. Latin. cap. 4. pag. 15.

4 Lancel. Nouv. Meth. de la L. Grecq. préfac. num. 9. pag. 22.

5 Tanaquill. Fab. in not. ad prim. Scaligeran. pag. 47.

6 Posterior. Scaliger. pag. 42.

¶ Voyés Bayle au mot *Caninius*, Lettre E.

7 Prim. Scaligeran. sed poster. edition. pag. 47.

8 And. Quenstedt de Patr. Vir. Ill. Dial. pag. 296.

9 Franc. Forerius Domin. ex Nicol. Ant. Biblioth. Hispan. tom. 2. in Appendic. pag. 357.

10 Jac. Aug. Thuan. Histor. sui temp. Lib. 9. ad fin. ann. 1554. edit Parisiens. 1604.

11 Prim. Scaligeran. pag. 120.

12 ¶ Périon parloit Latin élégamment, & avec plus de pureté que Scaliger, mais comme il a souvent fait le Cicéronien à contretems, & qu'il ignoroit absolument la Critique, voilà pourquoi Scaliger l'a regardé comme un homme qui n'étoit pas fort habile, même en Latin.

13 ¶ Il mourut l'an 1602. C'est Hernan Nugnez Pinciano qui mourut en 1552.

PIERRE la RAMÉ'E ou RAMUS du Vermandois, tué en 1572.

P. Ramus. 704 RAmus ayant entrepris de renouveller presque toutes les Sciences humaines dans l'Université de Paris, tâcha aussi de donner quelque lumiére à cet Art de la Grammaire Grecque par un nouveau chemin, comme il fit encore pour la Langue Latine, & pour la Françoise même. Et pour cet effet il dressa un systême & un corps de Grammaire Grecque qui fut imprimé à Paris dès l'an 1557. & depuis en Allemagne où elle fut aussi-tôt embrassée dans la plûpart des Ecoles de ces quartiers-là, pendant que ses ennemis tâchoient de le décrier en France.

Dom Lancelot de Port-Royal dit (1) que si Ramus n'a pas trouvé entiérement la véritable maniére d'enseigner méthodiquement & cet Art, & les autres; au moins il a eu l'industrie de la rechercher des *premiers*, & *il* a donné aux autres par son éxemple un louable desir de faire la même recherche.

ADOLPHE de MEETKERKE ou MECHERQUE *Flamand de Bruge*, mort en 1591.

Meetkerke 705 C'Etoit un homme fort entendu dans la connoissance des deux Langues & de l'Antiquité. On a de lui un fort joli Livre de *l'ancienne & de la véritable prononciation de la Langue Grecque*, où il siffle la maniére vicieuse de prononcer, qui est usitée parmi les Grecs modernes, & qui s'est glissée mal-à-propos dans une bonne partie de nos Colléges (2).

* *Adolph. Mekerchus de recta pronunciatione* in-8°. *Antuerp.* 1576. *

ANDRE' HOY aussi de *Bruge*, *mort* au commencement de *ce siécle*, *âgé de plus de* 80. *ans*.

706 ON a aussi estimé les quatre Dissertations que cet Auteur a faites touchant la Grammaire Grecque. La premiére traite des causes de la corruption de la prononciation de cette Langue; la seconde des dialectes & de leurs changemens; la troisiéme de l'édition Grecque des Livres saints; la quatriéme de l'orthopœe, c'est-à-dire, de la maniére la meilleure & la plus naturelle de prononcer le Grec (3). Nous parlerons encore de Hoy parmi les Poëtes. And. Hoy.

* *Andr. Hoii de causis corruptæ pronunciationis Linguæ Græcæ & alia Opuscula* in-8°. *Lovanii* 1620. *

FREDERIC SYLBURGE de *Marpurg dans le Landgraviat de Hesse*, mort en 1596.

707 C'Etoit un des plus savans hommes du siécle pour le Grec & pour le reste des Humanités. Sa Grammaire Grecque est très-estimée, & la méthode qu'il y a gardée est celle de Ramus dont il s'étoit rendu le sectateur (4). Nous avons vû plus haut que Vossius le préféroit à tous ceux qui ont écrit de la Grammaire Grecque avant lui, & qu'il n'en a excepté que Caninius (5). Sylburge.

* *Fred. Sylburgii Rudimenta Linguæ Gr.* in-8°. *Francof.* 1600. — *Ejusdem Alphabetum Græc. de litterarum formis, potestate &c.* in-8°. *Francofurti.* 1591. *

ALEXANDRE SCOT: PIERRE ANTESIGNAN, &c.

708 LEs Grammaires universelles de *Scot* & d'*Antesignan* sont mal digérées, sans aucun ordre, sans aucuns principes, & remplies de tant de choses ou inutiles ou embarassantes, qu'on ne se Alex. Scot.

Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 2. pag. 163.
1 Lancel. Nouv. Méthod. de la L. Grecq. préfac. nomb. 3. pag. 9.
2 Valer. Andr. Dessel. Biblioth. Belgic. voce Adolph. Lancel. Nouvell. Méthod. préfac. num. 9. pag. 21.
3 Valer. André Dessel. Biblioth. Belgic.
4 Lancel. Nouv. Meth. de la L. Grecque préfac. num. 3. pag. 9.
5 Joan. Gerard. Vossius præfat. in Clenardi Gramm. Græc.

Alex. Scot. se peut presque résoudre à les lire (1).

* *Universa Grammatica Græca per Alexandrum Scot, opera Petri Antesignani* in-8°. *Lugd.* 1614. *

Mr. GOULU (*René*) (2), & Mr. MERIGON (*P. Bertrand*) *Professeurs à Paris.*

Goulu & Merigon. 709 DOm Lancelot estime (3) qu'entre tous ceux qui se sont appliqués à éclaircir ou à amplifier Clenard, ceux qui ont le mieux réussi ont été ces deux Messieurs.

FRANCOIS SANCHEZ des BROSSES ou de las Broças *Espagnol* dit *Sanctius*, *mort vers le commencement de ce siécle* (4).

Sanctius. 710 NOus l'avons considéré en son lieu comme le Prince des Grammairiens Latins de son pays & de son siécle même, & quoiqu'il ne tienne peut-être pas le même rang parmi les Grecs, la Grammaire Grecque qu'il a composée ne laisse pas d'être fort estimée. Il a suivi la méthode de Ramus, mais il ne s'y est pas tellement assujetti, qu'il ne se soit quelquefois écarté volontairement de la route que ce nouveau Maître avoit tracée (5).

* *Franc. Sanctii seu Sanchez Grammatica Græca* in-8°. *Antuerp.* 1581. in-8°. *Salamant.* 1592. *

GERARD JEAN VOSSIUS, mort en 1649.

Ger. Jean Vossius. 711 LA Grammaire Grecque qui porte le nom de ce célébre Auteur n'est proprement que celle de Clenard réformée. Il est aisé de voir que la plûpart des choses qu'il y a ajoutées, n'ont presque été tirées que de celle de Sylburge & de Caninius. Mais du moins ne peut-on pas nier que le bon ordre & la disposition judicieuse des préceptes ne soient de lui (6).

ESTIENNE MOQUOT, Jesuite de Nevers, *mort en* 1628.

712 LE P. Labbe prétend (7) que pas un Grammairien de tous ceux qui avoient travaillé sur Clenard jusqu'à son tems, ne s'en étoit acquitté avec plus de méthode & de netteté que le P. Moquot, & que personne n'avoit encore été si exact que lui pour la Syntaxe, & pour la Prosodie. Néanmoins il remarque qu'il n'y a point encore assés d'ordre, & qu'il auroit dû éviter un défaut considérable qui lui est commun avec la plûpart de ceux qui l'avoient devancé, & qui consiste dans le ramas assés confus d'un trop grand nombre de préceptes dont il auroit pû faire le choix, en débrouillant les plus nécessaires & les plus faciles d'avec les plus obscurs, & ceux qui sont moins d'usage. Le Pere Labbe ajoute qu'il a voulu remedier à cet inconvenient dans l'édition de 1655. & les suivantes. E. Moquot.

LE P. *ANDRE'* PERCEVAL ou PERZIVALES Jesuite de *Candie*, mort à Palerme en 1669.

713 CE Pere a fait un abregé de la Grammaire Grecque, que l'on dit être assés net, & assés méthodique (8). Perzivales.

* *Compendium Grammaticæ Græcæ* in-12. *Panormi* 1658. *

DOM LANCELOT de Port-Royal, Bénédictin, encore vivant (9).

714 NOus avons de lui une *Nouvelle Méthode* pour apprendre facilement la Langue Grecque. Le Public témoigne qu'il n'a encore eu rien de plus achevé en ce genre que cet Ouvrage. L'ordre y est très-clair & très-abregé. On y trouve un grand nombre de remarques très-solides & très-nécessaires pour la connoissance parfaite de cette Langue & pour l'in- La

1 Lancel. ibid. Nouv. Meth. préf. num. 6. pag. 15.

2 ¶ Dom Lancelot que Baillet cite dans ses preuves, dit que *Mr. Goulu célébre Professeur du Roi* a travaillé sur Clenard, d'où il s'ensuit que ce seroit Nicolas Goulu, n'y ayant point eu d'autre Goulu Professeur Royal que lui. Mais en cela l'erreur de Dom Lancelot est encore plus grossiére que celle de Baillet qui en appellant René Goulu celui qu'il devoit appeller René Guillon, ne l'a pas du moins appellé Nicolas, ni qualifié Professeur Royal.

3 Lancel. Nouv. Method. préfac. num. 4. pag. 11.

4 ¶ En 1600.

Dom Lancelot. l'intelligence des Auteurs. Les principaux d'entre les Grammairiens modernes qu'il a suivis sont Caninius, Sylburge, Sanctius, & Vossius. Mais l'œconomie qu'il y garde en est toute nouvelle. Car ayant reconnu par plusieurs expériences, dit-il lui-même, que la méthode de Clenard n'étoit pas la plus avantageuse, & que celle de Ramus avoit aussi quelque chose d'embarrassant & d'incommode, que Sylburge avoit remarqué en partie, & à quoi Sanctius avoit voulu remedier en prenant un autre chemin : il s'est tellement servi de tous ces Auteurs, qu'il a tâché d'en prendre ce qu'ils avoient de plus utile, sans s'engager à ce qui étoit trop embrouillé & trop éloigné de la méthode ordinaire qui est aujourd'hui reçûë en France.

Ce même Auteur a fait depuis l'Abregé de cet Ouvrage pour la commodité des commençans.

Au reste quelques applaudissemens qu'ait reçû la nouvelle Méthode Latine, il se trouve des Critiques qui donnent le prix à la Grecque & qui prétendent même que c'est le plus considérable de tant d'excellens Ouvrages qui sont sortis des mains de ce célébre Auteur.

* Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la Langue Greeque *in*-8°. Paris 1654. — L'Abregé de la Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Grecque *in*-8°. Paris 1655. *

DES GRAMMAIRIENS HEBREUX.

ET DE QUELQUES AUTRES LANGUES ORIENTALES.

715 QUoique la Langue des Hebreux soit la plus ancienne du Monde, elle est néanmoins une des derniéres de celles qu'on s'est avisé de reduire en Art. Les Juifs s'étoient contentés d'en recevoir une connoissance verbale de pere en fils, & de se la communiquer de vive voix par une tradition dans laquelle ils tâchoient de ne souffrir ni intermission ni alteration.

Mais voyant que les Arabes avoient réussi à faire des Grammaires de leur Langue, & qu'ils l'avoient mise en état d'être facilement apprise des Etrangers par des régles certaines : ils conçûrent enfin le dessein d'en faire autant de la leur par une émulation louable & utile. Et parce que ceux qui prirent ces premiéres résolutions vivoient dans les lieux où la Langue Arabe étoit en usage, ils composérent aussi à leur imitation des Grammaires de la Langue Hébraïque en Arabe, & les Rabins même qui ont écrit depuis ce tems-là des Grammaires en Hébreu de Rabin, n'ont presque fait que traduire les mots Arabes en une autre Langue (10).

CHA-

5 Lancel. préf. de la Nouv. Meth. de la L. Gr. p. 9.

6 Lancel. préf. de la Nouv. Meth. num. 13. pag. 10.

7 Præfat. in Clenard. Grammatic. à Moquoto recognit.

8 Nath. Sotwel Bibl. Soc. J. pag. 55.

9 ¶ Voyés l'Article 668.

10 Joan. Morin. Exercitat. Biblic.

G. Joan. Vossius de Grammatic. Lib. 1. cap. 4. pag. 17.

Rich. Simon, Hist. Critiq. du V. Testam. Liv. 1. pag. 186.

CHAPITRE. I.

Des Principaux GRAMMAIRIENS qui ont vêcu vers la fin du neuviéme siécle & le commencement du dixiéme.

716 LE Pere Simon dit que les Grammairiens de ce tems-là étoient peu éclairés, & qu'ils ne pouvoient presque se défaire de certaines subtilités cabalistiques, & d'autres jeux d'esprit qui étoient toute leur occupation. Il ajoute qu'ils n'étoient nullement éxercés dans l'Art de la Critique, laquelle ne s'accorde pas avec l'étude des Allégories qui étoient alors fort estimées ; que c'est apparemment pour cette raison qu'on a négligé les Livres de ces premiers Grammairiens Juifs qui n'avoient ni art ni méthode, & que c'est peut-être aussi ce qui pourroit avoir donné lieu aux modernes d'attribuer au Rabin Juda Hiug la qualité de premier Grammairien, parce qu'il est en effet le premier qui ait traité méthodiquement cette matiére & avec quelque pénétration d'esprit. Car pour ce qui est du Rabin *Saadia Gaon* ou *Haggaon*, nous ne parlerons de lui que dans notre Recueil des Interprétes de la *Bible*.

RABIN JUDA HIUG *de Fez vers l'an* 1040.

R. Juda Hiug. 717 SA Grammaire est en Quatre Livres quoique plusieurs ne parlent que de Deux. Dans cet Ouvrage il imite entiérement la méthode des Grammairiens Arabes. Mais toutes les régles qu'il établit, & celles-mêmes qui ont été inventées depuis lui n'ont pas empêché que les Rabins Grammairiens ne disputent encore aujourd'hui de la racine de quantité de mots, & par conséquent de leur véritable signification, & qu'on ne juge aisément que leurs préceptes ne sont pas toujours certains.

Notre Rabin a appris des Grammairiens Arabes à ne mettre pour fondement de la lecture que les trois Lettres *Aleph*, *Vau*, & *Jod* que les Juifs appellent pour cette raison *les Meres de la lecture*. Son dessein a été d'ôter autant qu'il lui a été possible cette grande confusion de Lettres qui sont les unes pour les autres dans le texte Hébreu. R. Juda Hiug.

Mais peut-être auroit-il été plus à propos de rétablir l'ancienne leçon selon le génie de la Langue Hébraïque : car il est certain que les premiers Auteurs des Livres sacrés qui ont écrit avant la captivité, ont parlé purement Hébreu, & non pas Chaldéen. Et ainsi ce que R. Juda & les autres Grammairiens après lui ont nommé changement de lettres, est plus souvent une erreur de copiste qu'un changement qui soit singulier à la Langue Hébraïque.

Le Pere Simon (1) de qui nous avons pris tout ce que nous venons de rapporter estime qu'on ne peut conclure autre chose de cet Ouvrage de R. Juda Hiug, sinon que les anciens Grammairiens ne convenoient point entre eux touchant la racine des Verbes que nous appellons *Reposans* : Et aujourd'hui même les Rabins n'en peuvent encore tomber d'accord nonobstant toutes ces régles qu'ils ont inventées pour éclaircir cette matiére.

R. JONA de Cordouë, *Medecin, vivant vers la fin du onziéme siécle, & le commencement du douziéme.*

718 C'Est le plus célébre des Grammairiens Juifs après R. Juda. Il a composé sept Livres de Grammaire, quoique la plûpart des Auteurs ne parlent que de trois. Il a fait aussi un Dictionnaire, qui étant joint à sa Grammaire, s'appelle d'un nom commun *Ricma*. Il accuse d'ignorance tous les Grammairiens qui l'avoient précédé, hors R. Juda Hiug. Il avouë que la Langue Hébraïque a été presque perduë, & qu'on l'a rétablie par les autres Langues voisines, & il prétend que R. Jona.

1 Rich. Simon Hist. crit. du V. Test. liv. 1. chap. 31. pag. 191. 192. Item pag. 194.

2 La Critique des lettres & des mots du Texte, & l'établissement des points pour fixer l'explication de la prononciation des mots.

3 Rich. Sim. Hist. Critiq. du V. Test. chap. 31. pag. 195. 196.

4 Rich. Simon Liv. 1. de l'Hist. Critiq. du V. T. c. 31. p. 196. 197.

5 Rich. Simon, H. C. du V. T. Liv. 1. c. 31. p. 198.

R. Jona. que cette Langue n'étoit pas encore dans sa perfection quand il écrivit sa Grammaire. Il commence son Ouvrage par la division des parties du discours de la même maniere que les Grammairiens Arabes, & il l'a écrit en leur Langue aussi-bien que R. Juda.

Kimhi refute souvent son Dictionnaire, & celui de ce Juda Hiug : d'où l'on peut justifier dans plusieurs endroits les anciens Interprétes de l'Ecriture, quand ils ne sont pas conformes aux nouveaux. C'est aussi ce qui fait voir que ces premiers Grammairiens n'ont pas tenu la Massore (2) pour infaillible, puisqu'ils n'ont égard qu'au sens, & qu'ils appliquent la régle générale de la Massore aux lieux où ils le jugent à propos.

Mais comme le Pere Simon nous apprend (3) que les Ouvrages du R. Jona ne sont point encore imprimés, quoiqu'ils ayent été traduits d'Arabe en Hébreu de Rabin, il est inutile de nous y étendre davantage, puisqu'il n'est point à l'usage de tout le monde en cet état.

ABEN-ESRA, ou ABRAHAM d'EZRA, Rabin *Espagnol*. Quelques-uns l'appellent *Abraham Barthelemi Meir Aben-Ezra*, mort vers le milieu du douziéme siécle âgé de 75. ans.

Aben-Ezra. 719 C'Est le premier & le plus savant des Grammairiens Juifs dont on ait imprimé les Ouvrages. Nous avons de lui deux Livres de Grammaire sous les titres de l'*Elegance en la Grammaire* & de *la Balance de la Langue Sainte*. Il suit la Méthode des Rabins Juda & Jona dont nous avons parlé. Comme il a le style assés concis, il en devient quelquefois obscur, mais au reste il est pur, & des meilleurs d'entre tous les Rabins (4).

* *Abr. Aben-Esræ Elegantiæ Grammaticæ* in-8°. Venet. 1546. *

R. DAVID KIMHI, *vers la fin du douziéme siécle*.

720 IL est celui de tous les Grammairiens Juifs qui ait été le plus suivi, même parmi les Chrétiens, qui n'ont presque composé leurs Dictionnaires & leurs versions de la Bible que sur les Livres de ce Rabin, ou de ses Commentaires sur l'Ecriture, dont une bonne partie a été imprimée dans les grandes Bibles de Venise & de Bâle. On estime particuliérement sa Méthode & la netteté de son style. Et les Juifs modernes le préférent aussi à tous les autres Grammairiens. R. David Kimhi.

Nous avons sa Grammaire sous le nom de *Sepher Michlol*: & son Dictionnaire intitulé *Sepher Scorascim*.

Son frere *Moyse Kimhi* a écrit aussi de la Grammaire (5).

* *Dav. Kimchi Michlol Haddikduk seu Complementum Gramm. Hebraicè* in-8°. Venet. 1545. — *Ejusdem* II. *pars τῦ Michlol, videl. Radicum seu Lexicon Hebraicè* in-8°. *Venet*. 1555.

* *Mosis Kimchi lib. Dikduk, id est Grammatica aliàs ὁδοιπορία ad scientiam &c. cum notis Const.* l'Empereur in-8°. *Lugd. Bat.* 1631. *

R. ELIE LEVITE, *Juif Allemand vers l'an* 1520 (6).

721 TOut ce que ce Rabin a fait sur la Grammaire est bon. C'est le plus savant Critique des Juifs, & il les a surpassés tous dans l'Art de la Grammaire. Outre les remarques qu'il a faites sur les Livres des deux Kimhi dont nous venons de parler, il a composé plusieurs Ouvrages excellens de Grammaire qu'on a traduits depuis en Latin, & les Réfléxions qu'il a faites sur cet Art sont tout-à-fait utiles pour savoir à fond la Langue Hébraïque. R. Elie Levite.

On a de lui un Dictionnaire Chaldaïque, & un autre Lexicon sous le nom de *Tisbi*, qui

Id. Catalog. des Rabb. à la fin de la Critiq.

6 ¶ Gesner feuillet 219. de sa Biblioth. ayant dit qu'Elie Lévite étoit mort à Venise l'an 1544. s'est rétracté feuil. 619. tourné, ayant appris que ce Rabin vivoit encore, fort âgé, & continuoit d'écrire.

Le P. Simon, Liv. 1. de l'H. C. du V. T. c. 31. p. 199. & liv. 3. du même Ouvr. p. 603.

R. Elie Levite. qui est un Glossaire des mots Hébreux-barbares, & qui a été mis en Latin par Fagius.

Il est le premier, & presque le seul de tous les Juifs qui se soit appliqué à la Massore, ou à la Critique du texte Hébreu. On peut dire aussi qu'il est le seul parmi ceux de sa Nation qui ait été capable de ne se laisser point préoccuper, & de ne point croire simplement à l'autorité de ses Docteurs. Il a examiné les choses en elles-mêmes sans s'arrêter aux préjugés de ceux de sa Secte. En un mot, c'est celui des Rabins qui a été le moins superstitieux & qui mérite le plus d'être lû.

Quoiqu'il fût Juif, il n'a pas laissé d'enseigner les Chrétiens à Rome & à Venise, & c'est ce qui le rendit odieux aux siens, qui s'imaginoient qu'il entretenoit grand commerce avec ceux de notre Religion.

* *El. Levitæ Grammatica Hebraica* in-4°. *Isnæ* 1542. — *Ejusdem liber compositionis seu de vocabulis Hebr.* in-4°. Basil. 1536.

R. TAM *fils de Jechia*, ou de *Jehaia.*

R. Tam. 722 C'Etoit un grand Docteur parmi les siens, savant autant dans les Arts que dans les Langues, & qui a excellé dans l'explication des Racines de la Langue Hébraïque (1).

R. JOSEPH fils de CASPI.

R. Joseph. 723 IL a fait un Dictionnaire sous le titre de *Chaînes d'argent*. Il différe assés souvent des autres Grammairiens, & il reprend dès le commencement de son Ouvrage les Rabins Jona, Abenezra & Kimhi de s'être trompés à l'égard des racines, &c (2).

R. ABRAHAM de Balmis *vers l'an* 1530.

724 SA Grammaire fut imprimée à Venise l'an 1523. [*in*-4°.] Il y a à la vérité peu de méthode dans cet Auteur, mais il fait paroître d'ailleurs une grande érudition, & il reprend en une infinité d'endroits les erreurs des Grammairiens qui ont écrit avant lui. Tout son Ouvrage montre évidemment l'incertitude de la Grammaire Hébraïque, au sentiment du Pere Simon (3). Rabbi Abraham.

Mr. Huet remarque que la Grammaire de ce Rabin a été traduite en Latin par un Anonyme qui auroit beaucoup mieux fait de n'y pas toucher. Car il s'est attaché à la lettre de son original avec des scrupules si badins, & il s'est prescrit des loix si ridicules dans sa traduction, qu'il est difficile de rien trouver de plus fade & de plus impertinent, de sorte que sa version est encore plus obscure même que l'Original Hébreu (4).

* *Abr. de Balmis Grammatica Ebræa cum interpretatione Latina* in-4°. *Venet.* 1529. *

CHA-

1 Sim. Hist. Critiq. du V. Test. Livr. 1. chap. 30. pag. 189.

2 Sim. ibid. chap. 31. pag. 198.

3 Rich. Simon c. 31. p. 199.

4 P. Dan. Huet. Lib. 2. de claris Interpretib. p. 142.

5 ¶ L'Inscription Sépulcrale de Santès Pagninus enterré aux Jacobins de Lyon porte qu'il mourut l'an MDXXXXI. Mais comme on sait que la tombe a été transférée d'un lieu de l'Eglise à un autre, & que le caractére de l'Inscription, originairement menu & Gothique, a été changé en lettre capitale Romaine, on a sujet de croire qu'au lieu de MDXXXVI. le chiffre ainsi formé à l'antique *M CCCCCXXXVI.* aura fait lire MDXXXXI. ensorte que cette seconde date toute fausse qu'elle est a passé pour authentique, préférablement à la premiére quoique fondée sur deux preuves, dont une, qui est le témoignage de Léandre Albert célébre Jacobin, homme fort éxact à marquer les événemens dans le tems qu'ils arrivoient, est très-forte; l'autre, qui est l'Epitaphe de Santès, faite par Jean Voulté, en Latin *Joannes Vulteius*, l'an 1536. à Lyon, où elle fut imprimée l'année suivante, me paroit décisive. Voici les paroles de Léandre Albert dans l'endroit de sa Description d'Italie où il parle de Luque : *Ha dato grande ornamento a questa patria ne' giorni nostri Xante Pagnino dell' ordine de' Predicatori, eccellente Teologo, e molto perito nelle Lettere Latine, Greee, Ebree,* Cal-

CHAPITRE II.
DE
QUELQUES GRAMMAIRIENS HEBREUX d'entre les Chrétiens.

PARAGRAPHE I.

De ceux qui ont fait des Lexicons.

SANTES PAGNINUS Dominicain de Lucques mort en 1541 (5).

Pagninus. 725 IL nous a donné un Trésor ou Dictionnaire de la Langue Sainte; mais nous parlerons de lui plus amplement ailleurs au sujet de sa *Version de l'Ecriture.*

* *Thesaurus Linguæ sanctæ, sive Lexicon Hebraicum Sanctis Pagnini, auctum & recognitum à Joh. Mercero.* in-fol. *Colon. Allobrog.* 1614. *

JEAN FORSTER d'Ausbourg, mort en 1556.

J. Forster. 726 QUenstedt (6) & Mr. de Thou (7) disent qu'il s'est acquis beaucoup de réputation par la connoissance de la Langue Hébraïque & particuliérement par son Dictionnaire Hébreu. Le P. Simon croit qu'il composa cet Ouvrage pour deux fins (8). La premiére étoit de prévenir ou corriger l'erreur des nouveaux Hébraïsans qui n'ont presque suivi que les Rabins dans leurs Versions de l'Ecriture: La seconde de ses fins étoit de favoriser les préjugés de Luther. Ce Pere ajoute que Forster s'est furieusement emporté contre ceux qui suivent les Rabins, mais que ce Dictionnaire n'a pas laissé d'être estimé de plusieurs personnes même parmi les Protestans, & que Conrad Kircher s'en est servi dans la Concordance Grecque des Septante. J. Forster.

Néanmoins Forster, au jugement de notre Critique, a vû un mal auquel il n'a pû remedier. L'Ouvrage qu'il avoit entrepris étoit au-dessus de ses forces, & il a eu, selon le même Pere, grand tort de condamner absolument les Livres Rabins qu'il n'entendoit point & qu'il n'avoit jamais lûs.

* *Joan. Forsteri Lexicon Hebraicum* in-fol *Basil.* 1564. *

Messieurs le FEVRE de la BODERIE *Normands*, natifs de *Falaise*, *dits en Latin*,

1. *Guido Faber*, *aliàs*, *Fabricius Boderianus*, mort en 1598. &
2. *Nicolaus Faber*, *aliàs*, *Fabricius Boderianus* son frere.

727 CEs deux freres avec André Masius & quelques autres ont rendu à l'Eglise & aux Lettres des services signalés dans l'édition de la Polyglotte d'Anvers qu'Arias Montanus conduisoit chés Plantin. Mais Gui s'est rendu plus célébre que Nicolas. Mr. Bochart & Buxtorf le reconnoissent pour un très-habile homme dans les Langues Hébraïque, Syriaque, & Chaldaïque, & qui n'avoit presque pas son semblable alors (9) pour son éxactitude & son habileté surtout dans la Langue Syriaque où il avoit fait de fortes habitudes par de longues études. Le Fevre de la Boderie.

Scaliger dit (10) que son Dictionnaire Syriaque-Chaldaïque est très-bien fait, & qu'il avoit été à l'école de Guillaume Postel. Néanmoins Buxtorf & Bochart disent (11) qu'il n'a point laissé d'y transcrire les fautes des autres, & d'y en ajouter des siennes.

JEAN

Caldee ed Arabe, come chiaramente veder si può nella Tradottione della sacra Scrittura di Ebreo in Latino nel' Isagoge, e Grammatica Ebrea, e Greca, con molte altre opere. Passò di questa mortal vita tanto huomo in Lione di Francia nell' anno 1536. di anni settanta, di sua età. L'Epitaphe dont j'ai parlé que personne jusqu'ici n'a produite, se trouve au 4. Livre des Epigrammes de Vulteius pag. 258.

Sanctes cum vita perfecit fila prioris
Aggreditur vitæ posterioris iter.
Hoc probat hic tumulus nobis, qui terminus illi est
Alterius vitæ, principium alterius.
Ergo abiit Sanctes, patriæ lux, ille trilinguis,
Quem summi excepit regia sacra Jovis.

Ces vers sont plats, mais admirables pour redresser l'Anachronisme des Jacobins de Lyon, au calcul desquels on a trop aveuglément deferé. J'ajoute, par maniére de preuve surabondante qu'on ne sauroit faire voir que Santès depuis 1536. ait écrit quoi que ce soit.

6 And. Quenstedt. Dial. de Patr. Vir. ill. pag. 155.

7 Jac. Aug. Thuan. Histor. Lib. 12. ad calc. ann. 1556. edition. Paris.

8 Rich. Simon, Hist. Crit. du V. Testam. Livre 3. chap. 2.

9 Paul Colomes. Gall. Oriental. p. 42.

Petr. Dan. Huet de clar. Interpretib. p. 219. Item retro pag. 100.

10 Poster. Scaligeran. pag. 82.

11 Ut suprà ap. P. Colom. Gall. Or.

JEAN BUXTORF le pere mort en 1629.
JEAN BUXTORF le fils mort en 1664.

Les Buxtorf.

728 EN ce qui regarde la Grammaire des Langues Orientales nous avons de Buxtorf le pere 1o. *Un Manuel Hébraïque & Chaldaïque*, 2o. *Un abregé de la Grammaire*, 3o. *Un Trésor de Grammaire pour la Langue Sainte ou Hébraïque*, 4o. *Un abregé des Racines Hébraïques & Chaldaïques*. 5o. *Un Lexicon Hébraïque-Chaldaïque* avec un petit Dictionnaire pour les Livres des Rabins qu'il lui a plu d'appeller *Rabbinico-Philosophique*. 6o. Un autre *Lexicon Chaldaïque*, *Rabbinique*, & *Talmudique* qu'il avoit laissé imparfait un peu au-delà de la moitié, mais que son fils acheva de son propre travail & qu'il publia après avoir revû, corrigé & limé le tout éxactement. 7o. Un *Traité des Abbréviations Hébraïques*. 8o. Un *abregé de son Lexicon Hébraïque & Chaldaïque*. 9o. Une *Grammaire Chaldaïque*. 10o. Sans parler de sa *Tiberiade* ou de son *Commentaire Massoretique*, & de ses *Concordances Hébraïques & Chaldaïques de la Bible* que son fils a aussi achevées & mises au jour, & dont nous aurons peut-être occasion de traiter ailleurs. Buxtorf le fils pere de Mr. Buxtorf d'aujourd'hui qui s'appelle Jean-Jacques & qui occupe la chaire de ses Ancêtres nous a donné aussi en matiére de Grammaire, Un *Lexicon Chaldaïque & Syriaque*, & sept *Dissertations sur la Langue Hébraïque*, outre son *Florilege Hébraïque*, son *Anticritique* & ses *Défenses* contre Louis Capel touchant les points & un *Abregé de la Grammaire Hébraïque* qu'on lui attribuë & que Jean Davis a traduit en Anglois sous son nom l'an 1656.

Le Pere Simon dit (1) en général que ces deux Buxtorfs qui se sont acquis beaucoup de réputation surtout parmi les Protestans, n'ont fait paroître dans la plûpart de leurs Ouvrages que de l'entêtement pour les sentimens des Rabins, sans avoir consulté d'autres Auteurs.

Les Buxtorf.

Mais Buxtorf le pere a reçû de grands éloges de tous les Savans de son tems. Vossius faisant l'Oraison funébre d'Erpen dit (2) que l'Europe n'avoit personne de plus intelligent que lui & qui fût plus exercé dans les Livres des Rabins & en ce qui regarde le Talmud. Scaliger va plus loin, & il assûre (3) que Buxtorf méritoit d'être le Maître des Rabins, témoignant qu'il se feroit fait volontiers son écolier lui-même nonobstant sa barbe grise, ce qui est d'autant plus considérable que Buxtorf n'étoit qu'un jeune homme lorsqu'il parloit de la sorte. Il ajoute qu'il étoit le seul dans l'Europe qui sût à fond la Langue Hébraïque, & qui fût capable de donner la méthode de la bien apprendre. Casaubon en avoit presque les mêmes sentimens que Scaliger, & il dit que ses écrits témoignent beaucoup de candeur & de modestie, & un certain air honnête qui gagne le Lecteur (4).

La Faculté de Théologie (Lutherienne) de Strasbourg a rendu un témoignage fort glorieux à son mérite. Il est rapporté par Daniel Toussain (5), & l'on y voit le jugement avantageux qu'elle faisoit de ses Ouvrages, disant qu'il a la méthode très-belle, qu'il est court & concis dans tout ce qu'il a écrit, & qu'il a en même tems beaucoup de netteté & de clarté pour expliquer les choses qui ont été rapportées par les Rabins, & les autres Auteurs dans une grande confusion avec beaucoup d'obscurité & trop d'étenduë. Mais surtout que ses écrits posterieurs dans lesquels il traite éxactement tout ce qui peut contribuer à l'intelligence des Saintes Ecritures, lui ont attiré l'admiration du Public, & qu'en effet il n'y a rien de trivial, rien de petit, ni presque rien qu'on puisse dire être de l'invention de ceux qui l'ont devancé : que

1 Rich. Sim. préface de l'Hist. Critiq. du V. Test.

2 G. J. Voss. in Orat. funebr. Thom. Erpenii apud Henn. Witten. tom. 2. Memor. Philosoph. pag. 147.

3 Jos. Scaliger apud Dan. Tossan. de vit. & morte Buxtorfii senioris apud Witt. t. 1. Memor. Philos. pag. 314.

4 Dan. Heinsius de Casaub. apud eumd. Witt.

5 D. Tossan. Orat. fun. de vit. & laud. Buxtorf. pag. 315. ut suprà tom. 1. Mem. Phil.

Les Buxtorf. que tout y est rare, exquis, & bien choisi, & qu'on y remarque par tout beaucoup de pénétration d'esprit, de travail, & d'industrie avec un grand fond d'érudition.

Le Pere Simon dit que la plûpart de ceux qui se vantent aujourd'hui de savoir la Langue Hébraïque, n'ont presque point eu d'autre Maître que le Dictionnaire de Buxtorf qu'ils ont jugé être le meilleur, parce qu'il est le plus abrégé & le plus méthodique. Mais qu'il est cependant le plus resserré de tous dans la signification des mots Hébreux, parce qu'il a pris pour sa régle les Livres des Rabins (1).

PHILIPPES DACQUIN, ou HACQUIN, *d'Avignon, de Juif devenu Chrétien, & qui s'est appellé en Latin* AQUINAS (2).

Aquinas. 729 SOn Dictionnaire Hébreu-Chaldaïque parut à Paris en 1629. in-fol. avec les approbations de diverses personnes. Gataker dit (3) que cet Ouvrage est très-accompli. Mr. de Muis en estimoit fort l'Auteur en général (4) & il écrit que cet homme savoit à point nommé non-seulement tous les versets, mais même tous les mots de la Bible.

Mais Mr. de Flavigni n'en parle pas si avantageusement, quoique ce qu'il en dit ne regarde proprement que le mauvais office qu'il prétend que Dacquin avoit rendu au texte Hebreu des Heptaples de Paris (5).

Le P. JOURDAIN Jesuite de Saint Flour (Antoine) *mort en* 1636.

Jourdain. 730 ON a de ce Pere des Racines de la Langue Hébraïque, qu'il a comprises en une centaine de Décades en vers avec leur explication Latine, & il a ajouté une autre Décade de ses Remarques. Cela fut imprimé à Lyon en 1624. in-8°. L'Auteur y a affecté une maniére Laconique, c'est-à-dire, qu'il a tâché d'être fort court, & d'être plus riche & plus abondant en pensées que dans les paroles. Jourdain.

Il avoit encore fait un Dictionnaire en trois Langues, & un Traité de la Poësie des Hébreux, mais on dit que cela n'a point vû le jour (6).

MR CASTELL (Edmond) Chanoine de Cantorbie, Aumonier du Roi d'Angleterre & Professeur en Arabe à Cambridge.

731 IL publia en 1659. à Londres un Lexicon en sept Langues, savoir en Hébreu, en Chaldéen, en Syriaque, en Samaritain, en Ethiopien, en Arabe, & en Persan. Mais ce dernier est un Dictionnaire à part imprimé à la tête du premier des deux Volumes de ce grand Lexicon, & Mr. Golius y a été de moitié avec lui. E. Castell.

C'est un Ouvrage très-pénible & fort accompli en son genre, qui est très-utile pour toutes sortes de Livres anciens & modernes écrits en ces Langues, mais particuliérement pour l'Ecriture Sainte, les Versions & les Commentaires qu'on y a faits.

Il y découvre aussi un très-grand nombre de fautes qui se trouvent dans les autres Lexicons, surtout dans Buxtorf, Ferrarius, & Giggeius. Il y a inseré le Lexicon de *Schindlerus* presque tout entier, & généralement tout ce que les autres ont de meilleur. Mais son industrie, & les grands secours qu'il a reçus de tous les côtés lui ont donné lieu d'y ajouter une infinité de choses nouvelles.

Et pour tâcher de ne laisser rien à desirer dans ce bel Ouvrage, Mr. Castell a donné un abregé fort méthodique de la Grammaire de toutes ces Langues, dont il a fait une espéce de Concordance [*in*-8°. *Lond.*]

Il avoit eu aussi grande part à l'édition de la Polyglotte d'Angleterre.

PA-

1 Rich. Sim. Livre 3. chap. 2. de l'Hist. Critiq. &c.
2 ¶ Mort vers 1640.
3 Thom. Gataker in Cinno pag. 106, edition. 1651.
4 Simeon Muisius in Psalm. xxxv. versu 14.
5 Paul. Colomes. Gall. Oriental. pag. 256.
6 Ph. Alegamb. Biblioth. Soc. J.

PARAGRAPHE II.

De ceux qui ont écrit de l'Art & des Régles de la Grammaire.

ANTOINE RAOUL CHEVALIER, *Normand, mort à Gernesey en* 1572 (1).

Ant. Rod. Chevalier. 732 SCaliger dit (2) que la Grammaire Hébraïque de Chevalier est très-bonne & très-parfaite. Mr. Colomiez estime aussi qu'elle est très-éxacte (3), & c'est encore le sentiment de Mr. de Muis (4).

On peut ajouter que c'est à cet Auteur que le Trésor de la Langue Sainte de SANCTE'S PAGNINUS est redevable de ses augmentations & de ses corrections.

* *Ant. Rodolphi Cevallcri Moncampiensis Rudimenta Ebraicæ Linguæ* in-4°. *Witteb.* 1574. *

JEAN MERCIER *d'Usez en Languedoc*, Professeur Royal à Paris, mort en 1570 (5).

J. Mercier. 733 ON a crû faire son jugement & son éloge en disant qu'il étoit le disciple véritable & naturel de Vatable à qui il succéda aussi-bien dans sa réputation que dans sa chaire.

Ses principaux Ouvrages de Grammaire sont, 1°. *Des notes sur le Trésor de la Langue Sainte de Pagninus.* 2°. *Une Grammaire Chaldaïque avec les abbreviations.* 3. *Des tables sur la Grammaire Chaldaïque.* 4°. *Un alphabet Hébraïque.* 5°. *Et quelques versions de Rabins sur les Accens.*

J. Mercier. Beze prétend que Mercier étoit l'homme le plus éxact & le plus habile de son siécle (en ces connoissances) & qu'il n'étoit inferieur à son Maître en quoi que ce fût, l'ayant même surpassé dans le discernement admirable avec lequel il a découvert les fautes des Rabins (6). Casaubon (7) & Mr. de Thou (8) soutiennent qu'il étoit incontestablement le plus habile d'entre tous les Chrétiens pour la connoissance de la Langue Hébraïque, & le dernier ajoute qu'il a même surpassé son illustre Maître en un point, ayant heureusement découvert l'Art de la Poësie Hébraïque, la quantité & la mesure des Vers des Hébreux qui nous avoient été inconnuës jusqu'alors, & ayant promis même d'écrire sur cette matiére.

Scaliger dit (9) que c'étoit le plus grand des Grammairiens, & le plus excellent des Hébreux de son siécle; & il ajoute qu'il avoit beaucoup de pieté, mais il eût été à souhaiter qu'elle eût porté ses fruits dans le sein de l'Eglise Catholique. Drusius dit aussi (10) que Mercier s'est distingué parmi les Maîtres de la Langue Hébraïque & les Interprétes de l'Ecriture comme un cedre qui paroît au milieu des viornes. Mr. du Tillet lui donne un grand jugement avec une profonde érudition (11), disant que les Hébreux & les Chrétiens lui étoient également redevables; & Mr. le Président Ferrier au rapport de Mr. Servin l'Avocat Général (12) l'appelloit le plus savant Chrétien sans exception.

Néanmoins Estienne Pasquier témoigne (13) que notre Mercier n'étoit pas universel, mais que toutes ses lumiéres sembloient être renfermées dans la connoissance de ses Livres Hébreux; qu'il étoit *grand & superlatif* en cette Langue & même qu'au ju-

1 ¶ Voyés Mr. Huet qui l'appelle Antoine Rodolphe le Chevalier page 417. de ses Origines de Caen. Raoul, Rodolphe, & Radulphe, c'est le même nom diversement énoncé.

2 Posterior. Scaligeran. pag. 47.

3 Paul. Colomes. Gall. Oriental. p. 43.

4 Sim. Muisius in Castigationib. Animadversion. Morini pag. 163. edition. 1639. apud Colom.

5 ¶ Voyés la note sur l'Article 378.

6 Theod. de Beze præfat. in Ecclesiasten edition. 1598.

7 Isaac Casaub. Epistol. ad Porthæs. pag. 468. edition. Hagiens.

8 Jac. Aug. Thuan. Hist. sui tempor. ad ann. 1547.

9 Scaligeran. prim. pag. 109. Item poster. Scaliger. pag. 156.

10 Joan. Drus. in observation. pag. 368. & ap. Colom.

11 Joan. Tillius epistol. ad Cardinal. Lotharing. præfix. edition. Hebraïcæ Evangel. S. Matthæi.

12 Louis Servin pag. 341. de ses plaidoyers de l'édition de 1619.

13 Est. Pasquier Catechisme des Jesuites, page 29. & ap. Colom.

¶ Pàquier dans l'endroit cité ne dit rien de tel, mais seulement que Mercier accusé par les Jésuites d'avoir sollicité vivement contre eux, n'y avoit point songé du tout ne se mêlant que de son Hébreu, & nullement des affaires du monde dans lesquelles il étoit un vrai zéro. S'ensuit-il de ce raisonnement que Mercier, hors

J. Mercier. jugement des plus habiles il avoit le dessus de tous les Juifs : mais que pour le reste c'étoit un vrai *zero* de chiffre particuliérement pour les affaires du monde

Mr. Bochart a remarqué aussi de son côté (14) qu'il savoit assés mal la Géographie, & pour nous en donner un éxemple il rapporte l'endroit entre les autres où Mercier disoit que l'Acarnanie, la Carie, & la Bactriane étoient des Provinces voisines & contiguës.

Mr. Colomiez a recueilli les éloges que les Savans ont fait de Mercier dans son Livre de la France Orientale (15).

JEAN DE CINQ-ARBRES *d'Orillac en Auvergne* en Latin *Quinquarboreus*, mort en 1588 (16).

J. de Cinq-Arbres. 734 IL n'y a rien de trop singulier dans ses Ouvrages de la Grammaire Hébraïque qui les fasse distinguer : quoiqu'après Jean Mercier son Collegue il passât pour un des plus habiles dans la connoissance de ces Langues, & qu'il eût même au-dessus de lui l'avantage d'y avoir joint les autres Sciences (17).

* *Joan. Quinquarborei Ling. Ebraicæ Institutiones cum notis P. Vignalis* in-4°. *Paris.* 1610. *

PIERRE MARTINEZ ou MARTINIUS de la basse Navarre, *mort à la Rochelle vers l'an* 1594.

Pierre Martinez. 735 ON a enseigné publiquement sa Grammaire Hébraïque en Allemagne & aux Pays-Bas : ce qui est une marque de l'estime générale qu'on en faisoit. Buxtorf le pere témoigne qu'il étoit éxact dans la connoissance de cette Langue. On a fait dans la suite quelques augmentations & quelques changemens à cette Grammaire (18).

* *Petri Martinii, Morentini Navarri, Grammaticæ Ebrææ Lib.* II. *cum observat. Sixtini ab Amama* in-8°. *Franek.* 1625. *

BONAVENTURE CORNEILLE BERTRAM *Poictevin de Thouars, mort à Lausanne l'an* 1594.

736 IL étoit assés heureux en conjecture & en Critique de Grammaire comme a remarqué Casaubon en plus d'un endroit rapporté par Mr. Colomiez (19). Il a procuré au Public une nouvelle édition du Trésor de la Langue Sainte de Pagninus augmenté d'un grand nombre d'Observations tant de Jean Mercier, & d'Antoine Raoul Chevalier que des siennes particuliéres. Il a fait aussi un parallele de la Langue Hébraïque avec la Syriaque ou Araméenne. Bonavent. Bertram.

Néanmoins son principal Ouvrage est son Commentaire de l'Etat & Police des Juifs publié avec les Observations de Constantin l'Empereur, mais nous en parlerons ailleurs.

GILBERT GENEBRARD *Auvergnac Bénédictin, Professeur Royal en Hébreu à Paris, Archevêque de la Ligue à Aix, puis Prieur de N. D. de Semeur en Auxois, mort en* 1597.

737 IL est également estimé par les Savans de l'une & de l'autre Communion pour la connoissance de la Langue Sainte, & son siécle n'avoit point porté de Genebrard.

hors son Hebreu dans lequel il excelloit, fût en tout autre genre de literature un zéro? Mr. Huet page 157. *de claris Interpretibus*, sans parler de Mr de Thou, ni de Scévole de Sainte Marthe, en a donné une autre idée.

14 Sam. Bochart in Phaleg pag. 92. & ap. Colom.

15 Paul Colomes. in Gall. Oriental. pag. 49. 50.

16 ¶ Colomiés dit que ce fut en 1587.

17 Paul Colomiez, Gall. Oriental. p. 65. 66.

¶ Colomiés dans sa *Gallia Orientalis* a rapporté touchant Jean de Cinq-arbres ce témoignage tiré d'une harangue d'un Régent de Montaigu nommé Jaques Prevoteau : *Inter Hebraicæ linguæ Professores possum nominare Quinquarboreum qui ad literas Hebraicas variarum rerum cognitionem adjunxit.* On voit que *cette connoissance de diverses choses* ne dit rien de positif, & que sur une louange conçuë en termes si vagues il n'y avoit pas lieu de conclure que Jean de Cinq-arbres étoit un homme universel qui possédoit toutes les Sciences. C'est ce qu'il n'a pas fait reconnoitre par ses ouvrages, au lieu que Mercier, à qui on le préfere ici mal à propos, l'a non-seulement surpassé en capacité pour l'Hebreu, mais a de plus, par ses traductions d'Orus, & d'Harmenopule, donné dès sa première jeunesse des marques de son talent pour le Grec.

18 P. Colom. Gall. Oriental. pag. 67. 68.

Joan. Buxtorf. in Thesauro Grammatic. pag. 8. edition. 1609.

19 P. Colom. Gall. Oriental. pag. 73.

Genebrard de plus grand Hébreu que lui après Vatable & Mercier. On peut voir dans Mr. Colomiés (1) un Recueil de témoignages avantageux que les doctes ont rendus à son mérite. Scaliger écrit pourtant à Buxtorf (2) qu'il lui manquoit quelque chose pour être achevé, & que ce qu'il avoit entrepris sur les Rabins demandoit un plus habile homme que lui. Il a écrit peu de chose sur la Grammaire, mais nous parlerons de lui plus amplement parmi les Chronologistes & les Théologiens.

JEAN DRUSIUS ou de DRIESCHE d'*Oudenarde en Flandre*, mort en 1616.

J. Drusius. 738 IL passoit avec beaucoup de raison pour un des plus habiles du siécle dans la connoissance de la Langue Sainte, & il étoit si persuadé de son propre mérite (3) qu'il s'étoit donné la qualité de *divin Grammairien*.

La plûpart de ses Ouvrages regardent la Critique & l'explication literale des Saintes Ecritures, & nous rapporterons parmi les Interprétes de la Bible le jugement que les Doctes en font.

Mais les principaux de ceux qu'il a faits de pure Grammaire sont 1°. *Une Grammaire Hébraïque*. 2°. *Des notes sur la Grammaire Hébraïque de Nicolas Clenard*. 3°. *Un Traité de la véritable maniére de lire l'Hebreu*. 4°. *Un alphabet de l'ancien Hébreu avec des notes*. 5°. *Un Traité des particules Chaldaïques*, *Syriaques*, *Rabbiniques*. 6°. Deux Livres sur *les Lettres serviles des Hébreux*. 7°. *Des tables sur la Grammaire Chaldaïque*. 8°. Un Traité sur *les mots Hébreux qui se trouvent dans le nouveau Testament*. 9°. Quelques autres petits *Opuscules de Grammaire* joints ensemble. 10°. Il avoit encore composé une *Orthographe sacrée*, c'est-à-dire, de la coutume ancienne d'écrire les noms qui sont dans l'Ecriture Sainte en Hébreu, en Grec & en Latin. 11°. Il avoit fait aussi un *Nomenclator* ou *Lexicon des Langues Orientales*. 12°. Un Lexicon Syriaque écrit en Lettres Syriaques. 13°. Un Traité des *Dialectes sacrées*. 14°. Un autre appellé *Cadmus* ou des mots qui ont passé d'Orient en Occident, & qui d'Hébreux, Syriaques, Chaldaïques sont devenus Grecs & Latins. 15°. Enfin il avoit disposé pour une nouvelle édition le *Dictionnaire d'Elie le Levite* avec une censure qu'il y avoit faite. J. Drusius.

Au reste les Protestans ont parlé bien ou mal de Drusius suivant la disposition différente où leur esprit étoit à son égard.

Les uns (4) disoient qu'il n'avoit pas lû les Rabins, qu'il écrivoit mal, qu'il avoit un pauvre jugement, qu'il ne savoit que sa Grammaire, qu'il étoit le singe de Lipse, qu'il avoit une étrange latinité, qu'il n'étoit rien auprès de Buxtorf; en un mot qu'il n'étoit point savant quoiqu'il se crût le plus habile homme du siécle.

Les autres au contraire disent qu'il a bien écrit; qu'il étoit plus habile que Serarius en Hébreu, quoique dans toutes les autres connoissances ce Jesuite le passât de beaucoup; qu'il étoit judicieux Critique; & que hors quelques maniéres d'écrire & de prononcer, ses Ouvrages peuvent être de très-grande utilité (5).

Il étoit mal-traité & souvent persecuté par les Hérétiques ses confreres. Mais Scaliger dit qu'ils ne lui vouloient du mal que parce qu'il n'avoit pas voulu souscrire la Confession de foi des Calvinistes, & qu'ayant été nourri à Louvain il paroissoit avoir toujours retenu dans ses Ecrits & dans ses discours des impressions de l'Eglise Catholique. Il dit encore que Drusius étoit haï de ses compagnons les Protestans, mais que c'étoient des Barbares (6).

* Voyés le Catalogue de ses Ouvrages dans la Bibliothéque de Valere André pag. 496. *

LE CARDINAL BELLARMIN (*Rob.*) *de Monte Pulciano mort en 1622.* (7) & GEORGE MAYR *Jesuite Allemand, mort en 1623.*

739 LA Grammaire Hébraïque de Bellarmin est fort bonne quoiqu'il ne Bellarmin & le P. Mayr.

1 P. Colomiez Gall. Oriental. p. 88. & seq.
2 Jos. Scalig. epist. ad Buxt. ann. 1606.
3 ¶ Baillet lui-même Art. 468. dit que Drusius ne s'étoit donné ce nom que par rapport aux Livres Divins, c'est-à-dire à l'Ecriture Sainte, à l'éclaircissement de laquelle il avoit voué toute son étude.

4 Posterior. Scaligeran. pag. 67. 68.
5 Val. Andr. Bib. Belg. & Rich. Sim. Hist. Critiq. du V. T.
6 Scalig. ut suprà.
7 ¶ Baillet dès l'an 1686. avoit reconnu qu'au lieu de 1622. il falloit 1621. comme auparavant il l'avoit mis

Bellarmin & le P. Mayr. ne fût que fort peu d'Hébreu selon Scaliger (8). Et en effet il y paroît plus de méthode & de netteté que d'érudition Juive, [*in*-8°. à Anvers 1606.]

Celle du P. *Mayr* n'a pas été moins estimée que celle de ce Cardinal, & il paroît qu'elle a été d'assés grand usage par le nombre de ses éditions (9). [*in*-8°. à Lyon 1659.]

JEAN BUXTORF *le pere*, *mort en* 1629.

J. Buxtorf. 740 NOus avons parlé de ce qu'il a fait sur les régles & l'Art de la Grammaire Hébraïque parmi ceux qui ont fait des Dictionnaires de cette Langue.

CHAPITRE III.

DE QUELQUES AUTRES Traités de Grammaire de Langues Orientales.

PARAGRAPHE I.

DE LA GRAMMAIRE ARABE,

Par Guillaume POSTEL Normand, *mort en* 1581.

ET Par Thomas ERPEN Hollandois, *mort en* 1624.

G. Postel. 741 SCaliger dit (10) que la Grammaire Arabe de Guillaume POSTEL est un tissu de préceptes qu'il a recueillis des Leçons ordinaires des Maîtres naturels de cette Langue, & qui est proprement une traduction de leurs régles. Ainsi il ne faut point douter, dit-il, qu'il n'ait fort bien réussi, & qu'il n'ait rendu un très-grand service à la Langue Arabe, & à ceux qui la veulent apprendre éxactement. G. Postel.

Mais qu'après tout, Postel n'étoit pas si habile en cette Langue qu'il avoit voulu paroître, qu'il l'avoit remarqué dans diverses conversations qu'il avoit eues avec lui, & qu'il en avoit donné des marques dès le premier chapitre de l'Alcoran qu'il a voulu traduire, & où il n'a rien fait qui vaille, si on en excepte trois ou quatre mots qui sont assés heureusement tournés. Nous parlerons encore de Postel en un autre endroit.

742 POur ce qui regarde ERPEN, Casaubon dans le Livre de Mr. Huet dit qu'il avoit une curiosité & une intelligence toute particuliére pour l'Arabisme & pour toutes les régles de la Grammaire de cette Langue (11). Mr. Golius dit que c'est une chose très-rare & presque sans éxemple, qu'une même personne ait jamais pû communiquer la perfection à un Art dont elle auroit trouvé les commencemens, mais qu'il semble que cela soit arrivé à Erpen, & qu'il ait mis la premiére & la derniére main (parmi les Chrétiens) à la véritable Grammaire des Arabes (12). T. Erpen.

Vossius dans l'Oraison funébre qu'il fit de ce savant homme son Collégue dit (13) qu'il avoit une connoissance si parfaite de cette Langue, & qu'il en écrivoit dans un style si choisi & si naturel, que le Roi de Maroc ne pouvoit assés admirer la pureté de sa diction dans les Lettres qu'il en recevoit en cette Langue, & qu'il les montroit souvent comme des raretés singuliéres aux principaux Seigneurs de sa Cour, & aux Personnes de Lettres de son Royaume.

ON pourroit remarquer encore ici que les Savans ont une estime particuliére pour le *Lexicon Arabe* de Thomas du PERIER Parisien, parce qu'il a été fait suivant les lumiéres de Thomas Erpen, & que du Perier s'étoit merveilleusement perfectionné chés lui dans la connoissance de cette Langue en s'occupant à corriger les épreuves de ce qu'on en imprimoit alors (14).

* *Thom.*

mis aux Articles 86. & 237.
8 Posterior. Scaligeran. pag. 29.
9 Alegamb. & Sotwel. in Biblioth.
10 Joseph Scaliger in Opusculis pag. 461. edition. ann. 1610.
11 P. D. Huet. de claris Interpretibus Lib. 2. pag. 122.
12 Jacob. Golius præfat. ad Gramm. Arab. Erpenii, edition. Lugd. Bat. ann. 1656.
13 G. J. Voss. Orat. fun. pro Erpen. ap Henning. Witten. tom. 1. Memor. Philosof. nostri sæculi pag. 136.
14 Voss. orat. fun. Erp. ut suprà. p. 149.

T. Erpen. * *Thom. Erpenii*, *Grammatica Arabica*, *cum selectis Lockmanni* in-4°. *Leidæ* 1656. *Lexicon Arabicum*, *Franc. Raphalengii*, *cum notis Thom. Erpenii* in-fol. 1613.*

PARAGRAPHE II.

DE LA GRAMMAIRE PERSANE,

Par *Louis* de DIEU, de Flessingue, *Hollandois*, *mort* en 1642.

ET

Par le P. ANGE de S. JOSEPH, *Carme Déchaussé*, *encore vivant*.

L. de Dieu. 743 LEs Rudimens que Louis *de Dieu* a faits de la Langue des Perses in-4°. *en* 1639. *& qu'il a publiés* après la version l'Histoire de Christ par Xavier, sont généralement estimés de tout le monde, parce qu'on est persuadé que s'il avoit des égaux dans la connoissance de toutes les Langues Orientales, il étoit difficile de lui trouver quelqu'un qui l'emportât sur lui. Il en a donné encore des preuves par sa *Grammaire de trois Langues*, *Hébraïque*, *Syriaque & Chaldaïque*, & par un abregé de la *Grammaire Hébraïque*, & un petit *Dictionnaire* des principales Racines de cette Langue. Mais cela paroît encore plus par d'autres Ouvrages plus importans qui ne regardent pas notre sujet.

Le P. Ange de S. Joseph. Le Pere Ange de *Saint Joseph* a fait une espéce de Grammaire ou de Dictionnaire Persan, publié à Amsterdam en 1684. sous le titre de *Gazophylacium Linguæ Persarum* [in-fol.] Mr. de la Roque (1) dit que la Méthode qu'il y propose pour apprendre cette Langue, est reguliére; que toutes les remarques y sont encore fort justes, & les traits d'Histoire dont il embellit son Ouvrage fort instructifs. Il s'est expliqué en Latin, en François, & en Italien, pour en étendre l'usage à toutes les Nations de l'Europe, & il fait profession d'éviter toutes les difficultés de Grammaire qui ne font qu'embarasser l'esprit, & retarder le progrès qu'on y peut faire.

* *Compendium Grammaticæ Hebrææ* in-4°. *Amst.* 1616. — *Rudimenta Linguæ Arabicæ & Persicæ* in-4°. — *Grammatica Ling. Orientalium*, *Hebraicæ*, *Chald. & Syriacæ inter se collatarum* in-4°.

PARAGRAPHE III.

DE LA GRAMMAIRE TURQUE.

Le Pere BERNARD de PARIS, & le Pere PIERRE d'ABBEVILLE, *Capucins encore vivans.*

744 LE premier de ces Peres avoit fait d'abord le Dictionnaire en Turc & en François, & y avoit ajouté les termes Persans & Arabes dont les Turcs ont coutume de se servir. Mais comme cette édition a été faite à Rome, on a fait traduire le François en Italien par le Pere Pierre d'*Abbeville* du même Ordre. B. de Paris.

L'Auteur du Journal estime (2) qu'il auroit été plus utile & plus à propos de faire commencer ce Dictionnaire par le Turc plutôt que par l'Italien; car il (3) est plus propre pour traduire le Turc, que pour apprendre à le parler, à cause qu'il est rempli d'une infinité de mots Arabes & Persans qui n'entrent point dans le Discours des Turcs, & qui ne se trouvent que dans leurs Ecritures & dans leurs Livres, où ils sont d'un grand usage. Aussi dit-on que l'Auteur l'avoit composé de cette maniére. P. d'Abbeville.

DES

1 Journal des Sav. du 10. Juillet 1684.
2 Journ. des Sav. du 25. Avril 1667.
3 ¶ La netteté ordonnoit d'user ici de répetition, & de dire: *car ce Dictionnaire est plus propre pour &c.*

4 Scævol. Sammarth. elog. Lib. 3. pag 80.
5 Glaumal du Vez.
¶ Il faut pour trouver dans l'Anagramme le nom entier *Guillaume des Autels*, écrire nécessairement *Glaumalis*

DES

GRAMMAIRES

En Langues vulgaires qui viennent de la Latine.

CHAPITRE I.

DES GRAMMAIRIENS FRANCOIS.

PARAGRAPHE I.

De quelques Auteurs qui ont écrit de l'Orthographe Françoise,

COMME,

1 Louis MAIGRET, ou *Meygret*, Lyonnois.
2 Jacques PELLETIER, du Mans, mort en 1582.
3 Guillaume DES AUTELS, *Gentilhomme Bourguignon.*
4 Laurent JOUBERT, *Médecin*, *mort en* 1582.
5 Claude EXPILLY, *Président au Parlement de Grenoble*, *mort en* 1636. &c.

745 IL est assés inutile de rappeller la mémoire des vieilles querelles qui furent excitées dans le siécle passé touchant l'Orthographe véritable de notre Langue. *Pelletier* & *Maigret* convenoient ensemble qu'il falloit écrire d'une maniére entiérement conforme à la prononciation, quoiqu'ils ne fussent pas généralement d'accord en toutes choses. *Guillaume des Autels* attaqua le parti de Maigret, qui fit des efforts inutiles pour se défendre, & pour autoriser ses maximes.

Quelque chose qu'on ait voulu dire du droit des uns ou des autres, on ne peut pas nier ce qui est de fait, & il est constant que Pelletier & Maigret perdirent leur cause, quoiqu'ils fussent des meilleurs Ecrivains de leur siécle pour notre Langue. C'est au moins ce que Mr. de Sainte Marthe témoigne de Pelletier (4) qui selon cet Auteur a écrit très-purement en François, & qui ayant composé ses Dialogues sur notre Orthographe d'une maniére élégante pour ces tems-là, établit par cet Ouvrage les fondemens de la réputation qu'il acquit dans la suite.

Comme ces sortes de Livres sont presque tous tombés dans les révolutions arrivées à notre Langue depuis ce tems-là, on ne s'interesseroit pas beaucoup dans le jugement que nous en pourrions faire, ainsi nous nous contenterons de rapporter ici quelques titres des principaux Livres qui se firent alors sur ce sujet pour faire honneur à l'importance de la querele.

Ce fut Maigret qui la commença l'an 1545. par son „ *Traité touchant le commun „ usage de l'Ecriture Françoise auquel est debatu des fautes & abus en la vraye & ancienne puissance des Lettres.* Le Sieur des Autels s'étant déguisé sous l'anagramme de son nom (5), écrivit contre cet Ouvrage par un *Traité touchant l'ancienne Ecriture Françoise & l'Orthographe* qui avoit été en usage jusqu'alors, pour confondre ceux qu'il appelloit *Meigretistes*, & qui se multiplioient beaucoup. L'an 1550. Jacques Pelletier publia à Poictiers ses *Dialogues de l'Ortografe è prononciacion françoèse* en deux Livres où il pratiqua le premier les nouvelles maximes d'Orthographe qu'il vouloit prescrire aux autres. Les personnages des Dialogues n'y étoient pas feints, c'étoient Jean Martin, Théodore de Beze, Denys Sauvage, le Seigneur d'Auron, l'Evêque de Montpellier (6) & lui. Il ajouta à la fin de cet Ouvrage une Apologie à Louis Maigret, & depuis ce tems-là il écrivit & fit imprimer la plûpart de ses Ouvrages & entre autres son Art-poëtique & son Algebre d'une maniére conforme à la prononciation. En même tems Louis Maigret fit paroître à Paris *le Traité de la Grammere Françoèse*, & devant la fin de la même année il donna la *Réponse à l'Apolojie*

malis du Vezelet.

6 ¶ Quoiqu'en dise du Verdier page 609. de sa Bibliothèque, l'Evèque de Montpellier, savoir Guillaume Pelissier, n'a pas été un des personnages de ces Dialogues. Il y est seulement dit que Dauron (car c'est ainsi que Peletier ecrit ce nom) etoit obligé de tenir compagnie à cet Evêque la plûpart du tems.

polojie de Jaqes Pelletier; & un autre Livre de *défenses* touchant son Orthographe Françoise contre les censures de Guillaume des Autels & ses Adhérans. L'an 1551. des Autels fit imprimer à Lyon, *la Réplique aux furieuses defenses de Louis Maigret touchant son Orthographe & la question de notre écriture Françoise*. Maigret voulut répartir dès la même année par un nouveau Livre qui eut pour titre *la Réponse à la dezesperée replique de Glaumalis de Vezelet transformé en Gyllaome des Aotels*.

Quelques-uns voulurent dans la suite des tems renouveller la dispute, comme Laurent *Joubert* qui publia en 1579. à Paris un *Dialogue sur la Cacographie Françoise avec annotations sur son Orthographie*, mais cela fut sans succès.

Le Président *Expilly* écrivit aussi sur le même sujet, & publia à Lyon en 1618. un Traité in-folio de l'*Orthographe Françoise* selon la prononciation de notre Langue.

Enfin les Etrangers ont eu la curiosité de traiter aussi cette matiére, & l'an 1669. on vit paroître in-12. à Ausbourg un Livre de l'*Orthographe de la Langue Françoise* composé par Jerôme Ambroise *Langen-Mantel*.

On peut rapporter encore parmi les Traités de l'Ecriture Françoise celui des Principes du déchiffrement de la Langue Françoise que *Jacques* de *Gevry* publia à Paris en 1668. Les régles qu'il donne pour déchiffrer du François suffisent, selon Mr. Galois (1), lorsque les mots sont séparés les uns des autres; qu'il n'y a pas plus de vingt-deux caractéres dans l'Ecriture qu'on veut lire; que les mêmes caractéres signifient toujours les mêmes lettres, & que l'Orthographe est bien observée. Mais si tous les mots sont joints ensemble sans être distingués autrement que par des caractéres inutiles mis exprès entre deux; si l'on a multiplié les plus ordinaires, ou que les mêmes caractéres signifient tantôt une lettre & tantôt une autre: il faut avoir recours à d'autres addresses pour les déchiffrer.

PARAGRAPHE II.

De ceux qui ont écrit des Principes de la Grammaire Françoise.

ESTIENNE DOLET d'*Orleans*, *brulé à la Place Maubert en* 1545 (2).

746 Cet homme dont nous avons déja parlé au Recueil des Imprimeurs, se croyoit fort nécessaire au monde pour perfectionner & embellir la Langue Françoise, s'imaginant être celui que la Providence avoit destiné pour la tirer de la barbarie & de l'indigence où elle avoit été jusqu'alors. C'étoit peut-être dans cette pensée qu'il disoit au Roi François Premier dans une Epitre qu'il lui fit en vers: E. Dolet.

Vivre je veux pour l'honneur de la France
Que je prétens (si ma mort on n'avance)
Tant célébrer, tant orner par écrits,
Que l'Etranger n'aura plus à mépris
Le nom François, & bien moins notre Langue,
Laquelle on tient pauvre en toute harangue.....

Et un peu après il ajoute:

Passant nos ans en l'augmentation
Du bien Public, & décoration
De notre Langue encore mal ornée, &c.

Mais il semble que l'autorité publique n'ait point eu grand égard à cette prétenduë vocation de Dolet, & l'obstacle qu'il prévoyoit lui arriva par sa faute, son supplice fit aller toutes ses belles résolutions en fumée.

Néanmoins la Justice ne toucha point à ceux de ses Ecrits où il ne s'agissoit pas de la Religion ou de l'État. Tels sont tous les Ouvrages qu'il a fait dans le dessein d'enrichir & d'avancer notre Langue. On y trouve un grand nombre de traductions Françoises, mais il y a peu de choses touchant

1 Journal du 17. Décembre 1668.

2 ¶ Voyés la note sur l'Article 26.

E. Dolet. chant les régles de notre Grammaire. Nous avons de lui un Traité *de la Ponctuation Françoise*, & un *des Accents de notre Langue* qui sont joints à celui qu'il a fait de la maniére de bien traduire d'une Langue à une autre (1). Il avoit écrit davantage & plus utilement pour la Grammaire Latine quoique nous n'en ayons parlé qu'en passant.

PIERRE DE LA RAME'E ou *Ramus*, *Picard du Vermandois*, tué en 1572.

Pierre de la Ramée. 747 COmme il avoit entrepris de donner des Méthodes nouvelles pour procurer l'avancement & la perfection des Arts & des Sciences, & comme il avoit déja travaillé sur la Grammaire des Langues Grecque & Latine, il crût que ses obligations & la piété envers sa Patrie demandoient de lui qu'il fît aussi quelque chose pour sa Langue maternelle (2). On a de lui une espéce de *Grammaire Françoise* où il a fixé les déclinaisons des noms & les conjugaisons des verbes, & où il a réglé l'ordre & la convenance des mots par la Syntaxe.

Il s'y est servi d'une nouvelle Orthographe qui est de son invention, mais elle est si extraordinaire qu'il a crû devoir mettre à côté la même chose selon la maniére ordinaire d'écrire, comme une espéce d'interprétation de son Ouvrage.

* Grammaire Françoise de Pierre de la Ramée *in*-8°. Paris 1527. *

HENRI ESTIENNE *Parisien*, mort en 1598.

Henri Estienne. 748 CEt Auteur dont nous avons déja parlé en plus d'un endroit, a fait un Traité *de la conformité du langage François avec le Grec*, où tout le monde trouve de fort bonnes remarques. Il en a fait encore un autre qu'il a appellé *de la précellence du langage François sur le Toscan.*

Henri Estienne. Mr. de Sainte Marthe (3) dit qu'il écrivit ce dernier Traité pour détromper ceux du pays qui s'imaginoient que l'Italien devoit être préféré en toutes choses au langage François, & qu'il l'a rempli de beaucoup d'agrémens proportionnés au goût de son tems pour persuader le Public de l'excellence de notre Langue. Néanmoins il faut avouer qu'il y paroit trop passionné en quelques endroits, & qu'il agit avec peu de sincérité, ayant composé des discours Italiens remplis de mots & d'expressions qui sonnent mal & qui choquent l'oreille, & qu'il a choisies exprès pour les opposer à ce qu'il y avoit de plus agréable de son tems dans notre Langue (4).

Il avoit composé outre cela deux dialogues *du langage François Italianisé* pour se mocquer de quelques Courtisans de son siécle qui pour paroître polis & galans corrompoient la Langue Françoise, & y introduisoient plusieurs mots Italiens. Néanmoins l'usage s'est trouvé plus fort que ses raisons, & il a autorisé quantité de termes de Milice & des autres Professions, à cause du cours qu'on leur a donné pendant les guerres d'Italie, & parce qu'on les a jugés agréables & faciles depuis qu'on fréquente ceux du pays plus particuliérement (5).

„ Au reste Henri Estienne écrivoit en Fran-
„ çois aussi-bien qu'homme de son tems
„ comme il l'a témoigné dans le Discours
„ de la Vie de Catherine de Médicis, qui est
„ de *main de Maître* selon le sentiment du
„ nouveau Traducteur de Fra-Paolo (6).
„ Il parloit si bien la Langue de son pays
„ que le Roi Henri III. lui donna ordre
„ de composer le Discours (7) de la *Pré-*
„ *cellence* (8) *du langage François* dont nous
„ avons parlé.

* De la Précellence du langage François, par Henri Estienne *in*-8°. Paris 1579.
— Traité de la conformité du langage François avec le Grec par le même *in*-8°.
— Dialogue du nouveau langage François Ita-

1 V. les Bibl. de la Croix du Maine & de du Verdier.
2 La Croix du M. Bibl.
Ch. Sorel Bibl. trait. 1. de la L. Franç. p. 17.
3 Scævol. Sammarthan. elog. Lib. 4. pag. 131.
4 Ch. Sorel Bibl. Franç. de la pureté de la L. Franç. page. 11.
5 Nouvel. de la Rép. des Lettres de Mars 1684. page 92. 93.
6 ¶ Bayle entend Amelot de la Houssaie, mais Gui Patin, *Lettre* 190. *du* 5 *tom. à Roterdam chés Reinier Liers*, dit que Beze est la véritable Auteur de cette Vie, qu'elle est dans les Mémoires de Charles IX. & qu'elle fut réimprimée en 1649.
7 ¶ C'est, comme le remarque Bayle dans l'endroit cité, Henri Estienne lui-même qui nous l'apprend dans la Preface de son Traité contre la Latinité de Lipse.
8 ¶ On auroit pû lui dire que le mot *Précellence* n'étant pas François, le titre seul de son livre faisoit voir qu'il écrivoit pour l'honneur d'une langue qu'il ne savoit pas.

Henri Estienne. Italianisé & autrement déguisé par les Courtisans de ce tems par le même in-16. à Anvers 1579.*

MR de MALHERBE (François) Gentilhomme *de Normandie*, mort en 1628.

Malherbe. 749 NOus n'avons rien de lui, ce me semble, qu'il ait écrit sur les régles de notre Langue, mais il est considéré comme le restaurateur de la pureté, & comme le premier Maître des véritables Grammairiens qui sont venus depuis, & généralement de ceux qui ont voulu écrire naturellement soit en vers soit en prose. Et c'est lui plus qu'aucun autre qui a courageusement exterminé tous ces styles de Nerveze, & de des-Escuteaux, & toutes ces autres affectations ridicules qui auroient rendu notre Langue hideuse & grotesque sans ce secours salutaire. Mais nous parlerons de Malherbe plus amplement dans le Recueil des Traducteurs & des Poëtes, où nous verrons la réponse qu'il fit à ceux qui souhaitoient qu'il fît une Grammaire Françoise.

Mademoiselle de GOURNAY (Marie le Jars) (1).

Mlle. de Gournay. 750 CEtte bonne Démoiselle a fait des observations sur le *Langage François*, *sur la Poësie & sur les diminutifs*. Ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans ses Ouvrages, il y a un peu trop du foible de son sexe & d'entêtement pour les vieux mots, & les anciennes maniéres de s'exprimer en notre Langue. Nous parlerons d'elle encore ailleurs.

MR de VAUGELAS (Claude FAURE) (2) de l'Académie, mort en 1649.

Vaugelas. 751 LEs Remarques qu'il a faites sur la Langue Françoise sont belles & judicieuses généralement parlant, quoique ce soit plutôt un Recueil de Réfléxions sur ce qu'on sait déja que d'instructions nouvelles sur ce qu'on doit savoir.

Le Sieur Sorel dit (3) qu'il y montre la différence qu'il y a entre l'usage de la Cour & du grand monde, & l'usage bas & populaire; mais que quelques-uns n'ont pas laissé de l'accuser de caprice & de trop de délicatesse dans la condamnation de quelques mots. Vaugelas.

Le Pere Bouhours témoigne (4) qu'il s'est attaché particuliérement à établir la netteté du style parmi nous, & à régler la Langue selon la façon de parler des meilleurs Ecrivains du tems & des plus honnêtes gens de la Cour, & il ajoute que ces Remarques (5) sont pleines de mille réfléxions qui donnent une véritable idée de la Langue, & qu'elles comprennent presque toutes les régles qui peuvent servir pour bien parler & pour bien écrire.

Mr. Pelisson juge (6) que quelque chose que Messieurs de la Mothe le Vayer & Dupleix ayent écrit contre ce Livre des Remarques, il ne laisse pas de mériter une estime très-particuliére, & que c'est le sentiment du Public. „Car, dit „cet Auteur, non-seulement la matiére „en est très-bonne pour la plus grande „partie, & le style excellent & merveil„leux. Mais encore y a-t-il dans tout „le corps de l'Ouvrage je ne sai quoi „d'honnête homme, tant d'ingénuité & „de franchise, qu'on ne sauroit presque „s'empêcher d'en aimer l'Auteur.

Mais nous ne pouvons mieux terminer le jugement qu'on doit faire de ce Livre de Vaugelas, qu'en décrivant fidélement ce qu'en a écrit le P. Bouhours dans ses Remarques (7).

„Mr. de Vaugelas, dit ce Pere, a „été l'oracle de la France durant sa „vie, il l'est encore après sa mort, & „il le sera tandis que les François se„ront jaloux de la pureté & de la gloire „de leur Langue. Il a tout ce qu'il faut „pour être le *Héros* de ceux qui veulent „apprendre à bien parler & à bien écri„re. Outre qu'il avoit un génie mer„veilleux pour notre Langue, il a été „élevé à la Cour; & comme il y vint „ex-

1 ¶ Elle mourut le 13. Juillet 1645. âgée de 80. ans.

2 ¶ Il faut écrire & prononcer Favre comme *havre*, *cadavre*, &c. surquoi l'on peut voir l'*Indice expurgatoire du Menagiana*, pag. 41.

3 Ch. Sorel, Biblioth. Franç. Traité de la pureté de la L. Fr. pag. 19. 20. Idem de la connoiss. des bons Livres chap. 1. pag. 51. Voyés encore le Sieur Furetiere Nouvell. Allegoriq. pag. 155.

4 Entret. d'Ariste & d'Eug. Entret. 2. pag. 151.

5 Idem ibid. pag. 161.

6 Relat. Histor. de l'Acad. Franç. pag. 318.

Vaugelas.

„ extrémement jeune, il ne s'eſt point „ ſenti du mauvais air des Provinces. Il „ fit une longue étude du Langage, avant „ que de ſonger à compoſer ſes Remar- „ ques. Et quand il eut pris le deſſein „ d'écrire ſes lumiéres & ſes réfléxions, „ il ne ſe précipita point pour faire un „ Livre

„ Qu'y a-t-il de plus judicieux, de „ plus élégant & de plus modeſte que „ ces belles Remarques qu'il a travail- „ lées avec tant de ſoin, & où il a mis „ tant d'années. Il choiſit bien les Au- „ teurs qu'il cite ; il ne confond pas les „ modernes avec les anciens, ni les bons „ avec les mauvais. Les raiſonnemens „ qu'il fait ne ſont ni vagues ni faux ; „ il ne remplit point ſon Livre de fa- „ tras, & de je ne ſai quelle érudition „ qui ne ſert à rien, ou qui ne ſert qu'à „ fatiguer les Lecteurs. S'il cite quel- „ quefois du Latin, c'eſt avec réſerve, „ & quand il ne peut ſe faire entendre. „ Quelque ſombre que ſoit ſa matiére, il „ trouve le ſecret de l'égayer par des ré- „ fléxions ſubtiles, mais ſenſées, & par „ des traits de louange ou de ſatire fort „ délicats.

„ De ſorte que les Remarques de Mr. „ de Vaugelas ont un agrément & une „ fleur que n'ont pas beaucoup de Livres, „ dont la matiére n'eſt ni ſéche ni épineu- „ ſe. Mais, ce que j'eſtime infiniment, „ il parle toujours en honnête homme ; il „ ne dit rien qui bleſſe la pudeur ou la „ bienſéance ; il ne ſe loue point, il ne „ fait point le Docteur ; il ne ſe propoſe „ point pour modéle, & il ne ſe cite point.

„ Mais quelque choſe qu'on puiſſe dire „ à l'avantage de Mr. de Vaugelas, on ne „ prétend pas défendre tout ce qu'il y a „ dans ſes Remarques. Car depuis ſa mort „ quelques *locutions* qu'il a approuvées, „ ont vieilli, & quelques autres qu'il a „ condamnées, ſe ſont introduites ſuivant „ le deſtin des Langues vivantes : Mais ex- „ cepté ces *locutions*, qui ſont en petit nom- „ bre, tout le reſte ſubſiſte, & nous peut „ ſervir de régle, pour bien parler, & pour „ bien écrire (8). Nous aurions pû nous en tenir à cette idée que le Pere Bouhours nous donne de Mr. de Vaugelas, ſi le chagrin de Mr. Ménage contre ce Pere ne lui en eût fait tracer un autre portrait, que la ſincérité m'oblige de repreſenter ici tel qu'il nous l'a dépeint dans le ſecond volume de ſes Obſervations (9).

„ Mr. de Vaugelas, dit Mr. Ménage, „ étoit un bon homme, mais il étoit un „ très-mauvais Etymologiſte. C'étoit un „ fort honnête homme : mais ce n'étoit „ pas un ſavant homme. Je connois une „ perſonne qui lui a fourni tous les paſſa- „ ges Grecs, Latins, & Italiens qui ſont „ dans ſon Livre. Il a pourtant fait de „ très-doctes, de très-belles, & de très- „ curieuſes remarques ſur notre Langue, „ mais avec le ſecours de ſes amis, de „ Mr. Chapelain, de Mr. Conrart, de Mr. „ Patru, & de quelques autres de ces Meſ- „ ſieurs de l'Académie : *Je ne lui ai pas* „ *nui auſſi, & je lui ai fait part de pluſieurs* „ *Obſervations que le Pere Bouhours admire* „ *aujourd'hui, & qu'il ſe garderoit bien d'eſ-* „ *timer s'il ſavoit qu'elles fuſſent de moi.*

* Remarques ſur la Langue Françoiſe avec les notes de Th. Corneille *in*-12. 2. vol. Paris 1687. *

Mr. DUPLEIX (Scipion) de Condom, Hiſtoriographe (10).

752 CEt Auteur a fait un Livre entier contre celui de Mr. de Vaugelas, ſous le titre de *la Langue Françoiſe* (11). Il y a quelques endroits qui ne ſont pas tout-à-fait déraiſonnables ; mais dans le reſte il s'eſt rendu ridicule, en voulant faire revivre des maniéres dont on s'eſt généralement défait (12). S. Dupleix.

* Liberté de la Langue Françoiſe dans ſa pureté, ou diſcuſſion des Remarques de Vaugelas par Scipion Dupleix *in*-4°. Paris 1621. *

Mr.

7 Remarques Nouvelles ſur la L. Franç. pag. 372. 373. 374. 395. 396. & ſeqq.

8 Remarques Nouvelles ſur la L. Franç. pag. 372. 373. 374. 395. 396. & ſuiv.

9 Mr. Menage tom. 2. des Obſervat. ſur la L. Franç. chap. 27. pag. 69. 7.

10 ¶ Il mourut l'an 1662. âgé de 92. ans.

11 ¶ Il faloit dire ſous le titre de la *Liberté de la Langue Françoiſe*, & cette faute eſt apparemment de l'Imprimeur.

12 Sorel Biblioth. Franç. Traité de la pureté, pag. 20.

MR. de LA MOTHE LE VAYER, de l'Académie, (1) Précepteur de MONSIEUR.

De la Mothe le Vayer. 753 DAns le Volume de ses petits Traités en forme de Lettres, il y en a un contre Vaugelas, où il fait paroître de l'esprit & quelque érudition, mais cela n'a pourtant pas diminué le prix du Livre des Remarques.

* Lettre touchant les Remarques de la Langue Françoise par Mr. de la Mothe le Vayer *in*-8°. Paris 1647.

Le Pere LABBE (Philippe) Jesuite, *mort en* 1666.

Ph. Labbe. 754 CE Pere a publié un Traité *Des Etymologies Françoises*, où le Public n'a point laissé de trouver beaucoup de bonnes choses, malgré l'opinion médiocre où l'on est de son rare mérite. Il est vrai que plusieurs prétendent que ces Etymologies Françoises ne sont autre chose que le Recueil alphabétique des mots François tirés de la Langue Grecque, que Dom Lancelot a mis à la fin de son *Jardin des Racines Grecques :* & qu'il s'est contenté de l'augmenter de diverses expressions assés peu obligeantes envers cet Auteur, & de quelques additions peu importantes (2). Mais nous parlerons ailleurs de ce démêlé.

* Les Etymologies de la Langue Françoise, contre la nouvelle secte des Hellenistes de Port-Royal par le R. P. Philippe Labbe *in*-8°. Paris 1661.

DE QUELQUES LIVRES CONTRE LES PRECIEUSES.

755 LA *Précieuse*, ou, *le Mystére des Ruelles* en quatre Volumes, est un Ouvrage dans lequel on introduit des personnes qui parlent, & qui agissent autrement que les autres, c'est-à-dire, qui affectent toutes choses. Il donna sujet à une Comédie Italienne de ce nom, laquelle fut imitée en François sous le titre de *Fausses Précieuses*, où on a affecté un langage étudié & choisi.

Le Sieur Sorel dit aussi (3) que *le Dictionnaire Historique, Poëtique & Géographique des Précieuses*, avoit paru d'abord être d'une invention assés plaisante, mais que le dessein en fut fort mal éxécuté, & qu'on y mêla trop de ridicule, aussi-bien que dans un autre Livre imprimé à part sous le titre de *Dictionnaire des Précieuses*, qui semble être un Recueil de mots impertinens, fait à plaisir pour se mocquer de ces sortes de personnes qui font les *Précieuses* dans leurs discours & leurs entretiens.

MR. MENAGE (Gilles) d'*Angers* (4).

756 NOus avons de Mr. Ménage deux Ouvrages considérables sur la Langue Françoise. Le premier est le Livre des *Origines Françoises*, qui vaut lui seul une multitude d'Auteurs au sentiment de Dom Lancelot de Port Royal (5), parce, dit-il, qu'outre ce qu'il a tiré des Anciens, il a aussi recueilli avec soin ce que les plus habiles de notre tems avoient de plus curieux sur cette matiére. Ce Livre des Origines a eu tant de réputation, que ses Envieux pour tâcher de la détourner de son Auteur, & de la lui faire perdre, firent courir le bruit qu'il l'avoit pris ailleurs (6). Ménage.

C'est ce Livre important qui a fait dire au Pere Bouhours, que "Mr. Ménage est „ sans doute un des premiers Grammai„ riens du Royaume; car quoiqu'il ait l'es„ prit universel, & que ce soit une des „ plus grandes Mémoires du monde, il „ s'est attaché toute sa vie à la Grammai„ re, mais c'est particuliérement dans les „ Etymologies où il excelle; il semble „ avoir l'esprit fait tout exprès pour cette „ science; il semble même quelquefois „ inspiré, tant il est heureux à découvrir „ d'où viennent les mots, par exemple, „ *Jargon* de *Barbarus*; *Laquais* de *Verna*; „ *Larigot* de *Fistula*, &c. Cet éloge qu'en fait le P. Jesuite paroît d'abord un peu différent de celui que nous venons de rapporter du P. Bénédictin; mais comme l'un n'est peut-

1 ¶ Il mourut en 1672. âgé de 86. ans.
2 Avis sur la seconde édit. des Rac. Gr.
3 Charl. Sorel Bibl. Franç. &c.
4 ¶ Voyes l'Article 564.
5 Dom Lancel. de P. R. Préface des Racines Grecq.
6 Avis à Mr. Ménage pag. 15.
7 Remarques du P. Bouhours sur la L. Franç. pag. 252. 253.

Ménage. peut-être pas moins véritable que l'autre, on peut dire qu'en les joignant ensemble, il en résulte un jugement assés équitable de ces *Origines* de Mr. Ménage (7).

L'autre Ouvrage est celui des *Observations sur la Langue Françoise*, en deux volumes in-12. qui ont été fort bien reçûs du Public. Le premier volume a été imprimé plus d'une fois; & le second le fut en 1676. pour la premiére fois. Le P. Bouhours dit (8) que ces Observations de Mr. Ménage sont curieuses aussi-bien que ses Origines Françoises, & qu'après les Remarques de Vaugelas, il ne connoit rien en ce genre qui instruise davantage: quoique depuis ce tems-là il ait témoigné beaucoup de répugnance pour se soumettre à l'autorité de *Nicod*, qui est un des principaux Auteurs de Mr. Ménage dans ses Observations.

Ce même Pere soutient dans un autre Livre (9) qu'il ne s'est pas mocqué de Mr. Ménage, quand il a dit encore la même chose sous le masque du Gentilhomme Bas-Breton (10) & malgré leur mesintelligence & leur brouillerie mutuelle, il prétend avoir eu raison de dire, sans *ridiculiser* personne, que Mr. Ménage est un savant homme, qui a une profonde connoissance des Langues, & de douter si nous avons en France un homme plus universel, si nous en avons un qui soit tout ensemble comme lui, Grammairien, Poëte, Jurisconsulte, Historien & Philosophe?

Effectivement Mr. Costar donne à Mr. Ménage le dégré *du plus* & *du mieux* en cinq ou six sortes de Langues, & il lui attribuë une érudition & une probité *agissante* & *officieuse*.

Mais dans la peine où je me trouvois de pouvoir ramasser tous les éloges que Mr. Ménage a reçûs de différentes personnes, je me suis senti tout d'un coup soulagé par la bonne nouvelle qu'un de mes amis vient de m'apprendre, & qui me fait connoître que Mr. Ménage travaille sérieusement à les recueillir lui-même, & à en faire un juste volume pour en régaler le Public, dont il croit flater le goût, & procurer l'avantage par ce nouveau service. Ménage.

Avant que de quitter Mr. Ménage, je me crois obligé de parler encore d'un autre de ses Ouvrages qui regarde aussi la Langue Françoise. C'est la *Requête des Dictionnaires* (11) qu'il fit contre l'Académie Françoise, & qui l'ayant brouillé d'une maniére presque irréconciliable avec cet illustre Corps, le mit aussi mal avec le Public. Mr. Furetiére, quoique de l'Académie, dit que ce Livre est un Ouvrage plein de jeux d'esprit (12), mais voici comme il parle allégoriquement de notre Abbé au sujet de cette Requête. „ La joûte du „ Cavalier *Ménage* fit beaucoup de bruit, „ car ayant pris l'intérêt de *Nicod* & de „ *Calepin*, à qui il avoit quelque obliga- „ tion, il se mit en lice, & se présenta au „ bout de la Carriere pour combattre tous „ venans. Il fit alors plusieurs coups de „ lance, & rompit avec plusieurs des qua- „ rante *Barons*, & il leur donna de si ru- „ des atteintes, qu'encore qu'il n'eût des- „ sein que de faire un jeu & un tournoi, „ cela passa pour un combat à outrance, „ & à fer émoulu.

Mais l'Allégorie à part il y a apparence que si Mr. Ménage eût sû quelques-uns des Statuts de l'Académie, & que s'il eût pu prévoir alors une pensée qu'on voulut lui inspirer l'année derniére, il auroit dressé sa Requête un peu autrement, quoique son mérite particulier joint à la générosité de Messieurs de l'Académie ne soit que trop puissant pour effacer les impressions désavantageuses que cette piéce avoit laissées dans quelques esprits.

* Dictionnaire Etymologique ou Origines de la Langue Françoise nouvelle édition *in-folio* à Paris 1694. *

Le

8 Entret. 2. d'Ariste & d'Eugen. p. 165.
9 Remarques nouvelles sur la Langue Franç. pag. 237.
Item ibid. pag. 367.
10 Doutes sur la L. Franç. par un Gentilh. de Prov. pag. 61.
11 ¶ Voyés touchant cette *Requête* le chap. 82. entier de l'Anti-Baillet.
12 A. Furet. Nouvell. Allegor. sur les troubl. pag. 156. 157.

Le Sieur DE TRIGNY, ou Dom LANCELOT de Port-Royal (1).

Lancelot. 757 ON a de cet Auteur une *Grammaire générale & raisonnée* [*in*-12. 1664.] dont nous avons deja parlé. C'est pourquoi nous nous contenterons de dire ici, que quoique ce petit Livre puisse être très-utile à toutes les Nations de l'Europe, pour apprendre les principes de toutes sortes de Langues, il regarde plus particuliérement notre Pays & notre Langue, sur laquelle l'Auteur a fait des Remarques très-judicieuses & très-utiles pour jetter les fondemens les plus solides & les plus durables du veritable Art de Parler.

LE P. BOUHOURS Jesuite (*Dominique*) *Parisien, né en* 1628. *vers le tems de la mort de Malherbe* (2).

Bouhours. 758 CEt Auteur a déja régalé le Public de plusieurs Ouvrages, & si Dieu lui conserve sa bonne volonté & sa santé, nous avons lieu d'en espérer encore d'autres. Tous ses Ecrits sont généralement utiles pour se perfectionner dans la pureté de notre Langue: mais je n'en sache que trois qui regardent particuliérement l'Art de la bien parler, c'est-à-dire, la Grammaire Françoise, savoir 1°. *Les Doutes sur la Langue Françoise proposés à l'Académie par le Gentilhomme de Province* in-12. 2°. *Les Remarques nouvelles sur la Langue Françoise* in-4°. 3°. Et le second des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene* in-12.

Le premier de ces Ouvrages est une censure de quatorze ou quinze des Messieurs de l'Académie, & de huit des Messieurs de Port Royal. Elle paroît écrite avec une addresse & une délicatesse qui passent le Provincial de Basse-Bretagne. Mr. Ménage dit (3) „ que ce Livre des *Doutes* est „ écrit avec beaucoup d'agrément, & qu'il „ contient d'ailleurs beaucoup de belles remarques. Et comme Aristote a dit que „ le doute raisonnable est le commencement de la science, nous pouvons dire Bouhours. „ de même, continuë Mr. Ménage, qu'un „ homme qui doute aussi raisonnablement „ que fait l'Auteur de ce Livre est très-capable de décider. Et c'est peut-être „ par cette raison qu'oubliant le titre de „ son Livre, il décide plus souvent qu'il „ ne propose. Et pour mêler la critique à l'éloge, il ajoute que l'aversion „ que notre Auteur a pour ces Messieurs „ de Port-Royal, & que la passion qu'il „ témoigne pour Mr. de Vaugelas lui „ ont pourtant fait reprendre & soutenir „ plusieurs choses qui ne devoient être „ ni reprises ni soutenuës.

2°. Pour ce qui regarde le Livre des *Remarques nouvelles* on auroit cru volontiers que ce seroit une explication ou une réponse en forme de réfutation aux observations de Mr. Ménage, si l'Auteur ne nous avoit averti lui-même (4) que ces remarques ont été faites particuliérement pour régler le style, & qu'étant considerées sur ce pied-là, elles regardent moins le Peuple que les personnes qui se mêlent un peu d'écrire. Il dit néanmoins qu'il n'a point prétendu s'ériger en Maître, & que s'il semble quelquefois décider, il ne le fait pas de son chef, mais seulement après avoir observé l'usage, & avoir consulté les personnes les plus habiles dans la Langue: & qu'il ne prononce que sur le témoignage des bons Auteurs.

On peut juger par la multitude de ses citations qu'il n'a point voulu être cru sur sa parole dans une matiére où la bonne foi seule ne donne pas de créance. Pour autoriser un mot il a rapporté quelquefois des périodes toutes entiéres, afin qu'on en voie mieux l'usage.

Au reste la sage conduite qu'il a gardée dans ces citations pourroit servir de réponse à ceux qui ont crû que ses principales intentions dans tous ses Ouvrages de Grammaire n'avoient été que de critiquer ces Messieurs de Port-Royal, puisqu'on y découvre le soin particulier qu'il a

1 ¶ Voyés les Articles 606. & 668.

2 ¶ Voyés l'Article 141.

3 Guill. Men. Observat. sur la Langue Franç. de la seconde édit. partie prem.

Item dans la seconde partie, Avis au Lect. pag. 4. 5.

4 Dom. Bouh. Remarq. nouvell. sur la Langue Franç. Avertiss. pag. 2.

5 Le même p. 309. des Rem. nouv.

6 Le même Avertiss. des Rem. pag. 3.

7 ¶ Mrs de Port-Royal à l'aide desquels Barbier Dau-

Bouhours. a pris d'y employer leur autorité en toute rencontre, & qu'il les appelle même *nos Maîtres* (5) sans que rien put l'y obliger que la persuasion volontaire où il paroît être de leur mérite. Il dit qu'il ne louë point expressément ni ces Messieurs ni les autres personnes qu'il cite, parce qu'*outre qu'ils sont fort au-dessus de ses louanges, leur nom seul est un éloge* (6).

3°. Il ne nous reste plus qu'à parler du second des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, & des cinq autres même à cause de l'occasion qui s'en présente. Car on peut dire avec quelque apparence que l'Ouvrage entier n'ayant été entrepris par l'Auteur que pour faire voir sur toutes choses en quoi consiste le génie de notre Langue, & pour tâcher de tracer un modéle pour ceux qui voudront parler & écrire à la mode; il appartient légitimement à la Grammaire Françoise, quoique certains Critiques (7) y ayent voulu trouver une Morale, une Physique, & une Théologie à censurer.

Ces Entretiens qui ont été composés devant les deux autres Ouvrages dont nous venons de parler ont eu un cours & un débit merveilleux. Ils ont été imprimés à Paris cinq fois, à Grenoble deux fois, à Lyon, à Bruxelles, à Amsterdam, à Leyden, &c. Nous avons vû peu de Livres de nos jours qui ayent été reçûs plus favorablement parmi ce qu'on appelle le beau monde, & qui ayent été lûs avec plus d'avidité & de plaisir.

Quelque grand qu'ait été le nombre des Censeurs de cet Ouvrage cela n'a point empêché le Public de croire qu'il est écrit avec beaucoup de délicatesse & de pureté de langage; de sorte qu'au rapport d'un Ecrivain tout récent, plusieurs semblent être encore persuadés que pour parler comme les honnêtes gens doivent faire, on doit imiter le style d'Ariste & d'Eugene (8).

Le Cléante moderne témoigne (9) qu'il y a dans cet Ouvrage du P. Bouhours une varieté surprenante de toutes sortes de choses; qu'il y en a de Politiques, d'Historiques, de Physiques, de Morales, de Chrétiennes, & quelques-unes aussi de Galantes. Il nous apprend qu'on en juge différemment dans le monde, & qu'il se trouve sur cet Ouvrage des opinions contraires jusqu'à l'extrémité. Mais que parmi les honnêtes gens qui jugent des choses par les choses-mêmes, & sans passion, c'est un sentiment assés commun que le Livre est bien écrit, que le style en est pur, clair, poli, doux; & qu'avec cela il y a de la vivacité & du brillant: que c'est un Auteur (10) correct, éxact, tendre, & délicat; que les observations particuliéres que l'Auteur a faites sur notre Langue sont belles, curieuses, justes, raisonnables: que l'éloge & l'Histoire qu'il fait de la Langue Françoise sont véritables, bien pris, & pleins de justesse (11).

L'Auteur du Livre de la Délicatesse dit (12) qu'il n'y a pas un de ces six Entretiens qui ne nous apprenne dans la matiére, tout ce qui se peut dire du sujet qui y est traité; & dans la forme, la maniére dont les honnêtes gens s'entretiennent de tout cela dans le beau monde. Il ajoute que ces Entretiens étant si bien dans toutes les regles, personne n'a lieu de s'étonner qu'ils ayent été dans une approbation presque universelle.

Mais quelques éloges que le Public ait donné & donne encore aujourd'hui à ces Entretiens, ils n'ont pu éviter la destinée ordinaire des Livres qui font du bruit. Le sort des plus excellens Auteurs a voulu de tout tems que les plus beaux Ouvrages fussent les plus exposés à la censure, & que l'on jugeât même de leur prix par le grand empressement qu'on a toujours témoigné pour découvrir & publier leurs défauts. On feroit de gros volumes de tout ce qu'on a écrit contre Homere, Herodote, Platon, Aristote, Ciceron, Seneque, Virgile, Tite-Live, & contre un grand nombre

Daucour composa sous le nom de Cléante les 2. Tomes de ses Lettres contre les Entretiens d'Ariste & d'Eugène.

8 Description de la Ville de Paris, partie 2. pag. 65.

9 Sentim. de Cléante sur les Entret. d'Ariste & d'Eug. tom. 1. p. 5. & 6. Lettre 1.

10 Le même Cléante au tome 1. de ses Sentimens, p. 270. 272. Lettre 8.

11 Le même au tom. 1. pag. 3.

12 ¶ L'Abbé de Villars, de la Délicat. p. 32. & 53.

Bouhours. bre de modernes qui se sont le plus distingués du commun des Auteurs. Ainsi ce n'est pas un deshonneur au Pere Bouhours de partager la mortification avec tant de grands hommes puisqu'il a travaillé pour avoir part à leur gloire.

§. I.

De tous ces Critiques je n'en connois pas qui ait eu plus d'éclat que Cléante dont la liberté a donné matiere aux entretiens de bien des gens. Il y a peu d'endroits dans cet Ouvrage qu'il n'ait attaqués. Il trouve à dire à cette solidité d'esprit (1) qu'il prétend y avoir rencontrée au lieu de celle qu'il y cherchoit, & à cette agréable utilité qui doit plaire & qui doit instruire tout ensemble (2). Il dit que ces Entretiens d'Ariste sont un Livre à la vérité, mais que c'est tout ce qu'on en peut dire; qu'on y trouve quelquefois certaines qualités étrangéres qui tiennent la place du bon sens, & particuliérement un certain amour propre qui se vante, & qui juge de tout à sa fantaisie: & qu'on y remarque une disproportion surprenante de ce que l'Auteur dit avec ce qu'il est, assurant que son Livre ne répond pas assés à l'honneur & à la sainteté de sa Profession.

Il juge outre cela, que les recits y sont trop longs, les descriptions trop pompeuses, les comparaisons trop fréquentes & trop parées; toutes choses contraires au génie & à la liberté des conversations *familiéres sans étude, & à qui l'occasion seule donne des sujets*; & que ce sont souvent des traits de harangue & de prédication, & des piéces de composition affectée, plutôt que de simples conversations. Il soutient qu'il en est de ses raisonnemens comme des perles imaginaires dont il est parlé dans le premier des Entretiens; que ceux-là ne nous y rendent pas plus raisonnables, comme celles-ci ne nous rendent pas plus riches. En un mot que ce n'est qu'un amas de paroles inutiles qui valent moins que le silence; un style affecté, flaté, peint, de nul usage; un pur artifice (3) qui n'empêche pas les moins intelligens de reconnoître qu'il a composé en François, de même qu'un Ecolier composeroit en Latin; qu'il n'a rien fait que par phrases recherchées & empruntées, comme si le François qui est sa Langue maternelle & une Langue vivante, étoit une Langue déja morte pour lui. Bouhours.

Il accuse la Critique qu'il fait des Auteurs de notre Langue de beaucoup d'inégalité & de trop de passion, soit pour les uns, soit contre les autres. Il lui reproche la longueur demesurée de ses parenthe-ses & de ses périodes. Enfin il le chicane sur une infinité d'endroits (4) dans les choses qui regardent la Morale, sur la maniére de parler des choses de la Religion (5), & sur l'éxactitude Physique des choses naturelles qu'il a voulu expliquer (6). Il le tourmente sur les regles du bon sens, sur son style, & sur la maniere dont il a jugé des autres desquels il a converti les Ouvrages à son usage (7).

L'Auteur du Traité de la Délicatesse déja connu d'ailleurs & par sa qualité & par son Livre du Comte de Gabalis, s'est crû nécessaire au P. Bouhours, & n'ayant pas jugé à propos de suivre ce Pere dans l'indifference où il s'est mis pour souffrir généreusement les reproches de Cléante & des autres Critiques, il a fait voir au Public une réponse apologetique pour les Entretiens d'Ariste & d'Eugene sous le titre nouveau de la *Délicatesse*. Ce qui fut suivi d'un second volume des *Sentimens de Cléante*.

L'Apologiste pour répondre aux objections de Cléante sur le peu de conformité des Entretiens d'Ariste avec la sainteté de la Profession des Jesuites, dit que „ Dieu & l'Eglise ayant confié à cette „ Compagnie l'éducation des jeunes gens, „ ils

1 ¶ Cléante a dit le plus simplement & le plus intelligiblement du monde que bien des gens *ne trouvoient point* dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugène, *cette solidité d'esprit qui devoit y être.* Baillet a fait de ces mots un galimatias où l'on n'entend rien.

2 Sentim. tom. I. sur les Entret. d'Ariste & d'Eug. pag. 7. 8. 31. 33. 34. pag. 39. 96. 97. 99. 100, 159. 160. & au tom. 2. pag. 266. 267.

3 Le même au tome 2. page 35. 272.

4 Lettre 3. du 2. tome page 55.

5 Lettre 4. du même tome page 102.

6 Lettre 5. page 131.

7 Au même tome Lettre 7. 8. 9. page 162. 206. 246. 274.

Bouhours. „ ils font obligés de leur apprendre à parler & à vivre ; non pas à parler & à vivre en Jesuites, mais en Cavaliers s'ils sont destinés à l'être ; en Courtisans, en Gens du monde. Que les Entretiens d'Ariste & d'Eugene sont le modele des entretiens de ces sortes de personnes ; qu'ils parlent de tout ce dont les honnêtes Gens ont accoutumé de parler, & de la maniére qu'il faut qu'ils en parlent. Qu'ils parlent quelquefois des femmes & de la galanterie, & qu'il eût été ridicule qu'ils n'en eussent point parlé du tout ; parce que les Gens de Cour en parlent sans cesse. Qu'il falloit par conséquent faire voir comme les Gens de Cour en doivent parler sans libertinage & sans hypocrisie, en menageant le bel esprit, & la pudeur ; en Gens du monde qui ont du bel air & de la vertu ; en Gens de Cour, non pas en Jesuites (1).

Voilà ce que Mr. l'Abbé semble avoir dit de plus régulier dans son Livre de la Délicatesse, & tout ce qu'il a avancé sur tous les autres points, pour faire mine de repousser les accusations du Critique, ne paroit guere moins cavalierement débité (2).

Il pouvoit ne point se donner tant de peine, ou faire quelque chose de meilleur. Le Pere Bouhours pouvoit aisément se passer d'Apologie, & quand il en auroit eu besoin, le rang qu'il tient dans la République des Lettres méritoit quelque chose de plus que le médiocre : & on peut dire que l'Apologiste, avec sa prétenduë *Délicatesse* & par une amitié trop zelée & trop peu discrete, a ôté à ce Pere la gloire de gagner ses adversaires, ou d'en triompher par sa modestie, sa retenue, & son silence.

§. 2.

Celui d'après Cléante qui s'est voulu signaler contre le Pere Bouhours est sans doute Mr. Ménage, qui témoigne (3) que lorsque les Entretiens d'Ariste & d'Eugene parurent au jour, il usa du droit de leur amitié mutuelle pour l'avertir en particulier de toutes les choses qu'il y trouvoit à redire. Il a attaqué généralement tous les Livres de Grammaire de notre Auteur, mais il est toujours fâcheux qu'il ait mêlé ses ressentimens particuliers avec la cause publique des Lettres. C'est en quoi il paroit avoir eu moins de prudence que Cléante.

Toute la seconde partie de ses Observations sur notre Langue est une réfutation mêlée d'invectives contre le Pere Bouhours. On y trouve une infinité de choses peu obligeantes que je toucherai légerement tant pour n'être point accusé de dissimulation & d'infidélité, que pour satisfaire le Public, qui veut toujours connoître & juger souverainement de ces sortes de disputes qui s'élévent entre les Gens de Lettres.

Mr. Ménage accuse le Pere Bouhours (4) de s'être érigé en *Précieux* en lisant Voiture & Sarasin, Moliere & Despreaux, *& en visitant les Dames & les Cavaliers.* Il dit qu'à la vérité il écrit avec beaucoup de politesse, mais qu'il écrit sans jugement, & qu'il n'y a aucune érudition dans ses Ecrits.

Il prétend que ce Pere ne sait ni Grec, ni Hébreu, ni Scholastique ni Droit Canon ; qu'il n'a lû ni Peres, ni Conciles, ni Histoire Ecclésiastique. Il l'appelle outrageusement & plus d'une fois *Un petit Grammairien en Langue vulgaire* qui s'imagine être un grand Théologien. Il lui rend injure pour raillerie, & il témoigne aimer mieux prendre contre son adversaire le parti de la vengeance que celui du mépris.

Il dit ailleurs (5) que ce Pere est le plus ignorant du monde dans son Art de Grammaire ; qu'il est prêt de lui montrer en présence de Messieurs de l'Académie qu'il y a dans son Livre des *Doutes* sur la Langue Françoise plus de fautes de Langue, d'érudition, & de jugement, qu'il n'y a de pages.

Enfin il l'accuse de n'avoir point lû la Bible (6) ; de ne savoir pas l'Italien dont il fait tant de parade ; d'être ignorant en fait d'Etymologies ; d'être mauvais Logicien ; de ne savoir ce que c'est que *justesse* ; Bouhours.

1 De la Délicatesse pag. [illegible] 34. 35.
2 Le même pag. 131. [illegible]. 137. 138. 139. 140. 110. 111. 104. 113. 114. 118. [illegible]. 122. 124. 125.
3 G. Menag. Avis au [illegible]. du 2. tom. de ses Observ. pag. 2.
4 Chap. 3. des mêmes Observat. page 6. 7.
5 Au même Liv. chap. 65. page 244. 245.
6 Ménag. en divers endroits du même liv. pag. 7. 484. Pag. 95. 446. 115. 95. 170. 183. 81. 310. 386. pag. 57. 58. pag. 260. 373.

Bouhours. *tesse*; d'ignorer les véritables regles de la Grammaire; de ne savoir ce que c'est que *propre* & ce que c'est que *figuré*; de n'avoir qu'une fausse délicatesse, & de ne faire assés souvent que des remarques puériles. Voilà les principaux défauts que Mr. Ménage a prétendu trouver dans les Livres de Grammaire du Pere Bouhours, & on juge que s'il en eût moins dit, on en auroit cru peut-être un peu davantage.

§. 3.

Après Mr. Ménage je ne connois point de Critiques qui ayent témoigné par écrit leurs sentimens sur le Pere Bouhours, si on en excepte Mr. Amelot de la Houssaye, Mr. l'Abbé Danet, & le Pere Maimbourg. Du moins peut-on assurer qu'on fait une espéce d'injustice à ces *Solitaires*, c'est-à-dire à Messieurs de Port-Royal lorsqu'on veut les mettre au rang de ses Censeurs.

Il est vrai que de son côté il a pris un soin tout particulier d'examiner les mots & les expressions de quelques-uns de leurs Livres, & qu'il sembloit par cette conduite scrupuleuse (1) leur avoir donné quelque sujet de lui rendre la pareille en suivant les mouvemens ordinaires du cœur humain. Mais loin de prendre un parti qui sied assés mal à de véritables Chrétiens, ces Messieurs se sont montrés très-dociles aux remontrances du P. Bouhours.

Ils ne pouvoient pas savoir dans leur solitude l'usage & les modes nouvelles de la Cour, des ruelles, & du beau monde: mais ils n'en ont pas plutôt été avertis par notre Pere, qu'incontinent on les a vûs changer sans entêtement, & sans témoigner la moindre attache pour des maniéres d'aussi petite conséquence que le sont des mots & des expressions, à l'égard de ceux qui font profession de ne chercher que la solidité des choses.

Il a censuré la longueur de leurs périodes & leur style que quelques-uns vouloient faire passer pour Asiatique: aussitôt on les a vûs entrer peu-à-peu dans la voie du Laconisme avec une soumission qui est propre aux véritables Savans. Bouhours. Et ils ont eu pour lui une reconnoissance dont ils n'ont pû mieux marquer la sincerité que par leur silence, dans l'état où les choses se sont trouvées depuis quelque tems à l'égard des uns & des autres.

Car ils ne paroissent point avoir voulu user de recrimination à son égard, & ils ne lui ont pas reproché, comme font plusieurs autres Critiques, la longueur de ses Périodes, qui passent même en extension les plus longues de celles qu'il a reprises dans leurs Livres, & qui ont quelquefois besoin de plus d'une page (2) pour pouvoir s'étendre à leur aise.

Ils ont laissé volontiers à d'autres la demangeaison de publier que notre Pere est soupçonné de vouloir *énerver & désosser* notre Langue, & d'avoir tenté de la rendre Italienne, c'est-à-dire, de lui ôter les nerfs & les os qui servent à la soutenir dans sa vigueur naturelle. Il est aisé de trouver dans les Ecrits même de ces Messieurs des preuves de cette sage conduite qu'ils ont gardée à l'égard du P. Bouhours.

Il faut écouter sur ce sujet le Sieur de Chanteresne (3) au troisiéme volume des Essais de Morale (4). „ Je me souviens, „ dit cet Auteur, que lorsqu'on publia „ un certain Livre, dans lequel l'Au„ teur avoit prétendu ramasser diverses „ fautes contre la Langue, qu'il croyoit „ avoir trouvées dans des Ouvrages de „ pieté qui passoient pour bien écrits, on „ examina dans une compagnie par ma„ niére d'entretien, ce que ceux qui s'y „ trouvoient interessés devoient faire en „ cette rencontre. Chacun convint d'a„ bord que les Remarques de cet Au„ teur étant si peu considérables, qu'el„ les n'auroient pas dû être proposées „ contre des écrits même où l'on n'au„ roit eu pour but que d'acquerir la ré„ putation de bien écrire, ceux qu'il at„ taquoit ne devoient pas avoir la moin„ dre pensée de former une contestation „ sur un si petit sujet, quelque tort que „ cet Auteur pût avoir dans quelques„ unes

1 ¶ *Scrupuleuse* fait ici un contre-sens. *désobligeante* auroit été plus propre.

2 Dans ses Opuscules de l'édit. de l'an 1684. il se trouve une Période qui commence à la pag. 81. & ne finit qu'à la pag. 83.

3 ¶ Pierre Nicolle.

Bouhours. „ unes de ſes Remarques. Mais quand „ on vînt à parler de ce qu'ils devoient „ faire, on ne fut pas de même avis. Il „ y en eut qui ſoutinrent qu'ils ne de- „ voient pas même témoigner qu'ils euſ- „ ſent vû ce Livre. Mais le plus grand „ nombre crût qu'ils devoient prendre un „ autre parti, & que pour toute réponſe, „ ils n'avoient qu'à *Corriger de bonne foi* „ *dans les autres Editions de ces Livres,* „ *tout ce que cet Auteur y avoit repris avec* „ *quelque apparence de justice.* La raiſon „ qu'ils en alleguoient, outre le motif „ général d'honorer la vérité en tout, „ c'eſt qu'il n'y avoit point de meilleur „ moyen pour faire que le Public rendît „ juſtice à cet Auteur, & à ceux qu'il „ auroit attaqués, que d'uſer envers lui „ d'une conduite ſi moderée. J'avouë „ que je fus de ce ſentiment, & que je „ crus qu'il n'y en avoit point de plus „ conforme ni à la charité qui tend tou- „ jours à nous humilier, ni à l'amour „ propre, qui eſt bien aiſe de mettre en „ vûë les defauts de ceux qui nous ont „ voulu rabaiſſer. Je le pratiquerai mê- „ me volontiers, continuë cet Auteur, „ ſi j'en ai occaſion, ſans prétendre obli- „ ger perſonne de croire que ce ſoit une „ action d'humilité, puiſque je recon- „ nois qu'elle peut avoir très-aiſément „ un autre principe. C'eſt ainſi que la „ charité & l'honnêteté s'accordent à fai- „ re paroître au dehors les mêmes ſenti- „ mens en ce qui regarde nos bonnes & „ nos mauvaiſes qualités : & il n'eſt pas „ difficile de juger par-là qu'elles en font „ de même en ce qui regarde celle des „ autres.

Nous parlerons encore du Pere Bouhours dans la ſuite de ce Recueil.

* Remarques ſur la Langue Françoiſe, par le P. Bouhours *in*-4°. 1675. — Suite des Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe du même *in*-12. Paris 1692. — Doutes ſur la Langue Françoiſe propoſés à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe par un Gentilhomme de Province *in*-12. Paris 1674. — Entretiens d'Ariſte & d'Eugene *in*-12. quatriéme édition, où les mots des deviſes ſont expliqués, Paris 1673. *

Mr CHARPENTIER, de l'Académie (5).

759 CEt Auteur publia en 1676. un Livre ſous le titre de *Défenſe de la Langue Françoiſe*, pour l'Inſcription de l'Arc de Triomphe, dans le deſſein de répondre à Mr. l'Abbé de Bourzeys, qui avoit été d'avis qu'on ſe ſervît de la Langue Latine. Notre Langue n'avoit peut-être pas encore eu juſqu'alors un meilleur Avocat contre les *Latiniſtes* : & Mr. Charpentier de ſon côté n'eût peut-être jamais un ſi beau ſujet de produire ſa capacité. L'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres dit (6) qu'il a répondu avec beaucoup de ſolidité aux argumens de ſon Adverſaire, & qu'il a fortifié ſon ſentiment par des raiſons fort conſidérables, debitées avec beaucoup d'éloquence & d'érudition. Charpentier.

Cependant le Pere *Lucas* Jeſuite ayant entrepris de faire perdre créance au Livre de Mr. Charpentier, prononça une Harangue pour montrer que les Inſcriptions des Monumens publics doivent ſe faire en Latin. Mr. Charpentier éxamina cette Piéce importante après qu'elle fut imprimée, & l'Auteur que nous avons cité dit qu'il le fit à ſon loiſir avec la derniére éxactitude, & que c'eſt ce qui a produit un nouvel Ouvrage ſous le titre *De l'Excellence de la Langue Françoiſe*, en deux volumes imprimés en 1683. [*in*-12.] Qu'il contient une érudition fort exquiſe, & qu'il mérite extrémement d'être lû. Que les raiſons qu'on y débite en faveur de la Langue vulgaire doivent avoir d'autant plus de force que Mr. Charpentier n'eſt pas de ces Gens qui mépriſent le Latin, parce qu'ils ne l'entendent pas. Car on ſait qu'il a une connoiſſance profonde des Auteurs Grecs & Romains.

Mr.

4 Eſſ. de Mor. ſecon[illegible]raité de la charité & de l'amour propre num. 31. 32. [illegible] 147. 148. 149. de l'éd. d'Holl. Et même dans Mr. [illegible]a. Obſerv. tom. 2. ch. 68. pag. 261. 262.

5 ¶ Mort l'an 1702.

6 Nouv. de la Rep. des Lettres de l'an 1684.

Mr BERAIN, *Avocat au Parlement de Paris.*

Berair. 760 IL a fait de nouvelles Remarques sur la Langue Françoise, dans lesquelles, selon le sentiment du Pere Bouhours, il témoigne avoir beaucoup du génie de Mr. Ménage. „ Ils ont l'un & l'autre la „ même Orthographe (qui tient un peu „ de celle des Meigretistes), ils ont à peu „ près les mêmes vûës, & font les mêmes questions dans leurs Remarques. „ Mr. Ménage se cite très-souvent lui-„ même; & Mr. Berain ne cite gueres que „ Mr. Ménage qu'il copie presque tout entier (1). Mr. Ménage & Mr. Berain se fondent sur l'autorité des vieux Dictionnaires, pour terminer les différens de la Langue.

* Nouvelles Remarques sur la Langue Françoise par N. Berain *in*-12. à Rouen 1675. *

JEAN HENRI OTTIUS.

J. Henri Ottius. 761 CEt homme a fait depuis quelques années un Livre in-12. sous le titre de *Franco-Gallia*, dans lequel il éxamine le rapport de la Langue Françoise avec l'Allemande. Ainsi c'est proprement un Dictionnaire où l'on trouve plus de mille mots François que cet Auteur prétend dériver de l'Allemand. Il y en a quelques-uns de fort justes, mais les autres sont pour la plûpart un peu trop tirés pour pouvoir être bien reçus (2).

Mr. RICHELET (Pierre) (3).

P.Richelet. 762 IL fit publier à Genéve en 1680. in-4°. un *Dictionnaire François*, dans lequel, outre les mots & les choses, il a renfermé diverses Remarques nouvelles sur la Langue Françoise. Il fait profession d'y rapporter éxactement les trois sortes d'expressions, propres, figurées, & burlesques. Il y tient un milieu pour l'Orthographe entre les deux extrémités en retranchant la plûpart des lettres doubles & inutiles qui ne défigurent pas les mots lorsqu'elles en sont retranchées. Il avoit beaucoup profité sous Mr d'Ablancourt, il témoigne même avoir tiré beaucoup de lumiéres de feu Mr. Patru, outre cela il cite la plûpart des bons Auteurs, & se fonde le plus qu'il peut sur l'usage. P.Richelet.

Mais les libertés qu'il s'y est données en ont un peu diminué le prix, & l'ont fait passer (4) dans l'esprit de beaucoup de Gens pour une piéce satirique & malhonnête, & pour le fruit d'une passion indiscréte. On dit qu'on r'imprime cet Ouvrage en Hollande avec beaucoup d'augmentations & de corrections, & il y a tout sujet de croire que l'Auteur aura plus d'égard au respect qui est dû au Public, & qu'en grossissant le present qu'il lui veut faire, il aura soin de le purifier.

* Les commencemens de la Langue Françoise ou Grammaire tirés de l'usage & des bons Auteurs par Pierre Richelet *in*-12. Paris. — La connoissance des Genres François tirée de l'usage & des meilleurs Auteurs de la Langue par le même *in*-12. Paris 1694. — Nouvelle édition du Dictionnaire *in*-4°. à Genéve 1710. & à Lyon & à Rouën en 2. vol. *in-fol.* 1721.*

Monsieur FILZ.

763 SA *Méthode courte & facile* pour apprendre la Langue Latine & Françoise a été assés estimée. [*in*-12. 1669.] Filz.

Le Sieur TOMASSINI (Jean-Baptiste).

764 CEux qui se sont servis de sa triple *Grammaire* pour apprendre le François, l'Allemand, & l'Italien, en disent beaucoup de bien. Elle est en Latin & en François (5). Tomassini.

Le Sieur ALAIS (D. V.)

765 L'Auteur du Journal des Savans dit (6) que la *Grammaire Méthodique* de la Langue Françoise, faite par cet Auteur, est fort éxacte, & plus parfaite que toutes celles d'auparavant. Alais.

1 Le P. Bouh. Remarq. nouvell. sur la Langue Fr. pag. 341 342

2 Journal des Savans du 21. Août 1679.

3 ¶ Mort le 29. Novembre 1698. âgé de 67. ans.

4 ¶ Il faloit: *& ont fait passer son ouvrage dans l'esprit* &c.

5 Journal du 8 Septembre 1681.

6 Journal du 30. Mars 1682.

7 ¶ Il y a ici trois fautes. La premiére d'avoir dit que le Dictionnaire qu'Alunno publia en 1543. sous le titre de *Ricchezze della Lingua volgare* est le plus ancien Dictionnaire Italien, puisque sans parler de celui d'Acarisio publié à Cento la même année, le Dictionnaire Toscan de Fabric[illegible] da[illegible]nna imprimé à Naples l'an 1536. in-4°. est une [illegible]ve suffisante du contraire. La seconde faute c'[illegible] d'avoir ignoré que le Dictionnaire qu'Alunno comp[illegible] de tous les mots de [illegible]ante, de Pétrarque, & de Boc[illegible]e n'a pas pour titre

CHAPITRE II.

GRAMMAIRIENS ITALIENS.

PARAGRAPHE I.

De quelques Dictionnaires.

Franc. ALUNNO, de Ferrare.

F Alunno. 766 LE premier Dictionnaire de la Langue Italienne fut celui que publia *Alunno* l'an 1543. puis en 1551. à Venise, sous le titre de *Richesses de la Langue vulgaire*, composé de tous les mots de Bocace, de Petrarque, & de Dante (7). C'est un Ouvrage de grand travail, sans doute, mais il s'y trouve des fautes dans l'interprétation de certains mots (8).

Messieurs DE LA CRUSCA, *Académiciens de Florence.*

De la Crusca. 767 UNe des plus considérables entreprises de l'Académie de la *Crusca*, a été le *Dictionnaire* qui porte son nom, & qui est un Ouvrage de près de quarante années, tiré des plus excellens Auteurs du siécle de pureté. Il faut que cet Ouvrage ait été dans une grande approbation du Public, puisqu'on dit (9) qu'il a servi de modéle (10) à celui que l'Académie Françoise a entrepris pour l'affermissement de notre Langue. Néanmoins il s'est trouvé des Critiques qui ont eu assés de résolution pour attaquer ce grand & célébre Dictionnaire. Paul Beni a pris la liberté d'écrire contre le Livre & les Auteurs, & il a donné à son Ouvrage le titre d'*Anti-Crusca*. Les Académiciens lui répondirent par un écrit qu'ils publiérent, & aussi-tôt il leur fit une Replique sous le nom de *Cavalcante*, laquelle, au jugement du Tomasini (11), parut si docte & si efficace, que non-seulement elle le mit pleinement à couvert des reproches des Académiciens, mais qu'elle lui acquit encore le titre glorieux de *Défenseur de la Langue Italique*. Mais ni le Beni par ses deux Écrits, ni le Tomasini par cet éloge outré, n'ont pû empêcher la Posterité de conserver au Vocabulaire la premiére réputation où il s'est mis dans sa naissance. De la Crusca.

* *Vocabulario de Gli Academici della Crusca* in-fol. *Venet.* 1680. *

OCTAVE FERRARI (12).

768 SEs *Origines de la Langue Italienne* furent imprimées à Padouë il y a huit ou neuf ans. On trouve dans cet Ouvrage beaucoup d'érudition, mais l'Auteur paroît si jaloux de la Langue de son pays, qu'il croit que toute autre origine que celle qu'il lui donne de la Langue Latine, aussi-bien qu'à la Françoise & à l'Espagnole lui seroit injurieuse. En quoi il abandonne le sentiment du Cardinal Bembe, qui prétend qu'elle doit un assés bon nombre de mots au jargon de Languedoc & de la Provence (13). Ferrari.

Monsieur MENAGE (Gilles).

769 IL a recueilli les *Origines de la Langue Italienne*, qu'il a fait imprimer à Paris in-4°. chés Cramoisy. C'est un Ouvrage loué & estimé par les Italiens-mêmes, & surtout, par le Sieur Dati (14) Florentin pour l'élégance de la composition & l'éxactitude des Recherches. G.Menage.

* *Origines Linguæ Italicæ* in-fol. *Genevæ* 1685. *

PA-

le Ricchezze della Lingua volgare, mais *la Fabrica del mondo*. Et la troisiéme d'avoir cru que le Dictionnaire qu'Alunno intitula *le Ricchezze della Lingua volgare* contenoit tous les termes de Dante, de Pétrarque, & de Bocace, au lieu qu'il ne contient uniquement que ceux de Bocace.

8 Lancelot de Port-Royal, Préface de la Gramm. Ital. page 8.

9 Nouvelle Méth. de la Gramm. Ital. Préface pag. 9. par Lancel.

10 ¶ Le Dictionnaire de la Crusca n'a servi que d'éxemple à l'Académie Françoise, mais nullement de modèle ; l'execution du Dictionnaire François étant fort differente de celle de l'Italien.

11 Jac. Phil. Tomasin. elog. tom. 1. p. 351.

12 ¶ Mort l'an 1682. âgé de 75. ans.

13 Journal du 10. Mai 1677.

14 Carol. Dat. in addend. ad Men. Origin. Ital.

PARAGRAPHE II.

DE QUELQUES GRAMMAIRES ITALIENNES.

Le Cardinal BEMBO (Pierre) *mort en* 1547.

P. Bembo. 770 ON a de lui trois Livres de la maniére de bien parler la Langue Toscane ou Italienne. Ils sont écrits en Dialogues avec tant de délicatesse & de beauté, selon Jean de la Case (1) qu'on lui est redevable non-seulement d'avoir introduit la coutume dans le pays de parler le langage Toscan dans sa pureté naturelle, mais encore d'en avoir fait un Art fort méthodique, & des régles qui ne sont point sujettes au changement.

Dom Lancelot (2) témoigne que ces Remarques qu'il a faites sur la Langue Italienne, ont été reçûës avec un applaudissement général de l'Italie, parce qu'il les avoit tirées des Auteurs du siécle de pureté.

Ce Cardinal étoit dans l'opinion de ceux qui prétendoient que c'est plutôt l'étude des bons Livres que la conversation du Peuple qui donne cette éloquence & cette pureté à laquelle il aspiroit. C'est pourquoi il s'appliquoit fort au choix des bons mots, sans s'arrêter à la coutume & à l'usage du tems où il vivoit, disant qu'il n'y avoit rien de plus inconstant, de plus bizarre, & de plus sujet au changement, ni en même tems rien de plus vicieux & de plus corrompu que cette coutume & cet usage. Et comme il avoit lû que ni la ville de Rome, ni celle d'Athène n'avoient jamais pû rendre fixe & stable cet usage des Langues qu'on vante tant, non pas même dans le tems que leur Etat étoit le plus florissant, & que la Majesté ou la Politesse de leurs Langues étoient dans leur plus haut période : il crut qu'il en seroit de même de la Langue Italienne, à laquelle personne ne pourroit donner le privilége de stabilité qu'on n'avoit jamais pû communiquer aux deux plus belles & plus célébres Langues du monde.

Ainsi il ne jugea point à propos de se conformer à l'usage présent de son tems, de peur de contracter quelque chose de la Barbarie qu'il prétendoit être survenuë à la Langue Italienne; mais il voulut se régler sur la pureté établie par les anciens Auteurs de la Langue, c'est-à-dire, par Petrarque & Bocace, depuis le tems desquels il supposoit que les Etrangers avoient introduit diverses nouveautés, qu'il appelloit Barbarie. P. Bembo.

Toutes ses Réfléxions ne sont prises que dans les Livres de ces Anciens, ne croyant pas que ni les Courtisans, ni les Dames, ni la Populace de son tems fussent d'assés bons Maîtres pour lui apprendre quelque chose de plus raisonnable que les Livres.

Le Sieur de la Case qui nous a marqué la plûpart de ces particularités dans sa Vie, ajoute qu'il affectoit aussi de la gravité & de la majesté dans ses expressions, afin de les distinguer davantage de celles des Halles & des Boutiques; qu'il étoit extrémement circonspect & scrupuleux dans le choix des mots; que ses idées étoient tout-à-fait singuliéres & extraordinaires, & ses manieres éloignées du commun & du vulgaire. Ce qui fait que le Peuple d'Italie ne pouvant s'en accommoder, ne prend point de goût ni de plaisir dans la lecture des Livres qu'il a faits en cette Langue. C'est aussi ce qui a fait dire à plusieurs, qui n'aiment pas tant de raffinement ni de réfléxions, que ce Cardinal, sous prétexte d'avoir voulu rendre ses écrits purs & châtiés, les a affoiblis & décharnés par une éxactitude trop scrupuleuse, & par des subtilités trop vétilleuses.

Avec tout cela ce même Auteur prétend (3) que si on veut comparer les Ecrits de Bembe avec ceux des autres Italiens, il sera aisé d'en voir la différence; que pour lui il a toujours fort goûté & aimé son style, non-seulement parce qu'il est élégant, splendide, noble, & relevé, mais encore parce qu'il est accompagné de divers ornemens, qu'il est plein & coulant comme celui d'Isocrate.

Nous parlerons encore de Bembe plus d'une fois.

LEO-

1 Johan. Cas. de vit. P. Bemb pag 153. collection. Batef.
2 Préface de la Grammaire Italienne, pag. 7.
3 Casa ut suprà pag. 152, &c.

4 ¶ Mort au mois de [illegible]mbre 1589. dans sa 50. année.
5 Lancel. pref. de la Grammaire Italienne page 9.
6 ¶ Voyés l'Article 668.

LEONARD SALVIATI (4).

L. Salviati. 771 CEt homme ayant eu la meilleure part à l'établissement de l'Académie de la Crusca vers l'an 1580, fit paroître plus de suffisance qu'aucun autre dans la révision des Auteurs Italiens. Son Ouvrage intitulé *Gli Auvertimenti* suivit bien-tôt après, & il est rempli de très-curieuses réfléxions sur les fondemens & la perfection de la Langue Italienne (5).

DOM LANCELOT de Port-Royal, Bénédictin (6).

Lancelot. 772 ON lui attribuë deux *Grammaires* outre la générale & raisonnée dont nous avons parlé plus haut. La premiére est pour apprendre la Langue Italienne, la seconde est pour l'Espagnole. Elles sont toutes deux fort estimées.

C. Oudin. CESAR OUDIN (7) avoit déja fait la même chose long-tems auparavant pour l'une & l'autre Langue, en François avec assés de succès, quoique plusieurs estiment plus sa Grammaire Espagnole que l'Italienne. Son fils Antoine *Oudin* (8) retoucha depuis l'une & l'autre.

BENEDETTO FLORENTIN l'an 1679.

Benedetto Florentin. 773 ON a de lui un Traité de la *Construction irréguliére de la Langue Toscane* qui ne laisse pas d'avoir ses irrégularités quelque délicate & quelque polie qu'elle soit. On estime cet Ouvrage, & l'Auteur a fait connoître qu'il est habile, dans le discours qu'il a ajouté à la fin de son Traité (9).

DES GRAMMAIRES ESPAGNOLES.

ANTOINE DE LEBRIXA ou de NEBRISSE mort en 1622.

A. Lebrixa. 774 CEt Auteur n'eut pas moins de zèle pour travailler à l'avancement & à la construction de la Langue vulgaire de son Pays qu'au rétablissement de la Latine. Il a fait une *Grammaire Espagnole* qui, selon le témoignage de Dom Nicolas Antoine, n'a pas peu contribué à la perfection & à l'embellissement de cette Langue (10). A. Lebrixa.

Il a encore dressé un ample *Dictionnaire* dans la même fin. Il le fit d'Espagnol en Latin, & de Latin en Espagnol. Et Dom Lancelot dit que tous ceux qui ont travaillé depuis sur cette matiére ont toujours eu recours à cet Ouvrage (11).

* *Antonii Nebrissensis Grammatici Dictionarium Hispanicum, accessit Dictionarium propriorum nominum &c.* in-fol. *Madriti* 1638.

Item Dittionario de Romance por Antonio di Nebrissa in-fol. *ibid* 1638.*

CHRISTOFLE DE LAS CASAS mort en 1576.

775 IL a composé en Langue Espagnole un *Dictionnaire* des deux Langues Toscane & Castillane, c'est-à-dire, Italienne & Espagnole, que Jules Camille Italien a augmenté depuis peu. Gaspar Scioppius dit que c'est un Livre de la derniére trempe, & qu'il n'est d'aucun usage. Mais Dom Nicolas Antoine prétend que ceux qui sont curieux d'apprendre ces deux Langues en retirent beaucoup d'utilité (12). C. de las Casas.

* *Christoval de Las Casas, Vocabulario de las das Linguas Toscana y Castellana* in-4°. *Sevilla* 1583. *

BERNARDO ALDRETE vers l'an 1606.

776 C'Etoit un homme habile dans les Langues Grecque, Hébraïque, &c. & dans l'Antiquité. Il avoit le jugement sain, solide, libre & dégagé. On a de lui en Espagnol un Traité de *l'Origine de la Langue Castillane*, imprimé en 1606. in-4°. C'est un Ouvrage tout-à-fait docte & laborieux, & l'Auteur y a été assisté par son frere *Joseph* (13). B. Aldrete.

BARTHELEMY de XIMENES PATON, *vivant au commencement de ce siécle.*

777 IL a fait un Livre de *l'Orthographe* Latine & Espagnole, qui est estimé fort utile (14). B. Ximenes Paton.

Nous parlerons plus amplement de cet Auteur parmi les Rhétoriciens.

* *Eloquentia Española en arte* in-8°. *Toleto* 1604.

SE-

7 ¶ Mort le 1. Octobre 1621.
8 ¶ Mort le 21. Février 1653.
9 Journal du 12. Août 1680 page 227.
10 Nic. Ant. Bibl. Hisp. tom. 1. p. 107.

11 Préf. de la Gramm. Espag. par D. T.
12 Biblioth. Hisp. tom. 1. pag. 184.
13 Nic. Anton. tom. 1. pag. 172. Bibl. Hisp.
14 Nic. Ant. tom. 1. pag. 159. ut suprà.

SEBASTIEN COVARRUVIAS, vers l'an 1611.

Covarruvias.

778 CEt Auteur a composé *le Trésor de la Langue Espagnole*, qui, selon Dom Lancelot (1), est particuliérement estimé pour les Etymologies des mots, dont il rend raison avec beaucoup de suffisance. Dom Nicolas Antoine dit (2), qu'il a fait voir dans cet Ouvrage combien il étoit habile dans la connoissance des Langues Latine, Grecque, Hébraïque, & Arabe-même.

Il est vrai qu'il y a inseré beaucoup de choses qui semblent n'avoir pas toujours beaucoup de rapport au sujet qu'il traite, & qu'il s'étend souvent dans des recherches plus savantes & plus curieuses qu'elles ne paroissent nécessaires. C'est ce que *Scioppius* n'a pas manqué de reprendre avec la severité ordinaire de sa Critique (3). Il a raison de prétendre que ce Trésor ne peut être utile qu'à ceux qui savent déja la Langue Espagnole; mais pourquoi accuser Covarruvias de négligence & de peu de conduite pour avoir omis plusieurs choses qu'il auroit été utile de savoir; & pourquoi l'accuser de peu de jugement, pour avoir rapporté quantité de choses qui ne paroissent pas nécessaires, comme s'il ne les avoit amassées que pour faire une vaine parade d'érudition? Les personnes raisonnables & judicieuses jugeront aisément que nonobstant ses omissions & ses inutilités, il mérite toujours beaucoup de louanges pour avoir si bien commencé, & pour avoir si fort avancé un Ouvrage de cette importance, auquel personne n'a pû encore mettre la derniére main jusqu'à present, à cause de la difficulté de l'éxécution (4).

Covarruvias.

NOUS avons parlé parmi les Grammairiens de la Langue Italienne de deux Grammaires Espagnoles écrites en notre Langue, & qui sont estimées. La premiére est des deux *Oudins*; la seconde est de *Port Royal*.

* *Tesoro dela Lingua Castellana o Española, compuesto S. D. Cobarruvias*, in-fol. *en Madrid*. 1611. *

1 Lancel. de Port-Royal Préface de la Grammaire Espagnole.

2 Nicol. Anton. tom. 2. Biblioth. Hispan. pag. 225.

3 Gasp. Sciopp. in consultat. de Scholar. & Studior. ration.

4 Nicol. Ant. ut suprà.

JU-

JUGEMENS DES PRINCIPAUX TRADUCTEURS.

AVERTISSEMENT.

Quoique les Traductions appartiennent proprement aux titres des matiéres de leurs Originaux, j'ai crû néanmoins pouvoir en faire un Recueil à part ; puisque les Traducteurs font aujourd'hui une espéce de Profession & un corps séparé dans la République des Lettres, comme les Critiques, les Poëtes, &c.

Aussi n'ai-je pas prétendu dans ce Recueil entrer en discussion des matiéres traitées dans ces Originaux ; mais mon dessein est de parler simplement & succinctement des bonnes & des mauvaises qualités des Traducteurs ; c'est-à-dire, de ceux qui se sont fait une étude & une occupation particuliére de traduire les Auteurs.

2. *Je ne parlerai pas ici des Versions différentes de l'Ecriture-Sainte, faites en plusieurs sortes de Langues, parce que j'ai crû qu'il seroit plus à propos de les remettre à la tête des Interpretes de la Bible qui feront la premiére partie du Recueil des Théologiens.*

3. *Je ne dirai presque rien des Versions faites en Grec, parce que, outre qu'il s'en trouve très-peu, elles sont aussi fort peu d'usage, & ne servent presque plus que d'amusement à la curiosité des particuliers, sur tout celles dont les Originaux sont en Latin. Ainsi on ne trouvera ici proprement que des Versions Latines & des Françoises, & un fort petit nombre d'Italiennes & d'Espagnoles.*

4. *Je ne parlerai pas non plus de ceux qui ont fait des Paraphrases, ni même de ceux qui n'ont traduit que des Fragmens, sans s'attacher aux regles de la Traduction. Je ne dirai rien de* Ciceron, *quoiqu'il nous reste beaucoup d'endroits des Anciens de sa Traduction, mais d'une Traduction libre & qui marque l'Orateur & le Paraphraste. Je ne dirai rien de Saint* Hilaire, *parce qu'en traduisant* Origène *il ne s'est attaché ni à la lettre ni à la suite de son Auteur. Et j'en userai de même à l'égard des autres qui ont pris de pareilles libertés.*

5. *Au reste je crois qu'il est assés inutile d'avertir le Public que je suis redevable à M.* Huet *plus qu'aux autres Critiques de la plûpart des choses que je dirai des Traducteurs Latins, puisque je ne manquerai pas de le nommer par tout selon la regle que je me suis prescrite dans ce Recueil.*

S. JEROME Pere & Docteur de l'Eglise, mort en 420.

S. Jerôme. 779 IL n'y a personne parmi les Anciens dont il nous est resté quelque chose, qui se soit plus exercé à traduire que Saint Jerôme: car outre ce qu'il a fait sur l'Ecriture-Sainte, nous avons encore de sa Traduction, *Le Traité de Didyme sur le S. Esprit, la Chronique d'Eusebe, le Recueil qu'a fait cet Auteur sur les Lieux de la Terre-Sainte, quelques Homelies d'Origène, les trois Epîtres Pascales de Théophile d'Alexandrie, & une Lettre de Saint Epiphane à Jean de Jerusalem dont on veut bien lui attribuer la Version Latine.*

On tombe d'accord qu'il peut être le plus Saint des Traducteurs, mais il n'en est pas le plus éxact. Il s'est donné souvent plus de liberté que n'en peut souffrir la loi de la Traduction. Et c'est ce que Rufin son adversaire n'a point manqué de remarquer.

Ce n'est pas qu'il ne sût très-bien quelles sont les obligations d'un Traducteur, mais il ne croyoit pas devoir s'y assujettir.

Il avoit assés bien montré dans la Lettre qu'il a écrite touchant la meilleure maniere de traduire (1) que la fidelité d'un Interprete ne consiste pas à rendre mot pour mot les paroles de l'Auteur qu'on traduit, mais à en rendre exactement tout le sens. Il soûtenoit même qu'il en avoit usé de la sorte en traduisant les Livres Grecs, hors ceux de l'Ecriture-Sainte, dont les paroles ont leur ordre & leur mystére, & dont on ne peut changer les termes, ni alterer les expressions sans corrompre ou sans affoiblir la pensée du S. Esprit.

Mais en disant qu'il avoit imité Ciceron, & en citant ce que cet Orateur alleguoit pour autoriser sa méthode dans la Traduction qu'il avoit faite de quelques Ouvrages de Platon, de Xénophon, de Demosthène & d'Æschine, il faisoit assés connoître qu'il donnoit un peu trop d'étenduë à sa maxime. S. Jerôme.

Il prétendoit même justifier la liberté qu'il prenoit de retrancher, ou de changer ce qu'il jugeoit à propos dans ses Auteurs, par l'exemple de Saint Hilaire, disant (2) qu'ils avoient retranché tous deux ce qu'ils avoient cru pouvoir être nuisible dans Origène, & qu'ils s'étoient contentés de traduire ce qu'ils y avoient trouvé d'utile. Mais cette raison paroît moins satisfaisante pour lui que pour Saint Hilaire qui ne faisoit point l'office de Traducteur (3).

Il repousse avec plus d'avantage & de succès les reproches qu'on vouloit lui faire de l'emploi de divers méchans mots Latins dont il s'étoit servi, parce, dit-il, que la matiére les demande, pour exprimer le sens de l'Auteur avec plus de justesse & de netteté (4).

Monsieur Huet veut qu'on attribuë à la grandeur & à la diversité des occupations de ce Saint, les diverses licences qu'il a prises, & les fautes mêmes qui lui sont échappées autant par le défaut de connoissance, que par inadvertance (5).

Il ajoute qu'il avoit presque toujours l'esprit partagé & distrait par différentes choses tout à la fois, parce qu'il arrivoit souvent qu'en un même tems il écrivoit, en dictant autre chose à son copiste, & en donnant dans le même moment des instructions & des commissions diverses. Mais qu'il n'y a rien de plus achevé, ni qui fasse mieux connoître sa grande capacité & son exactitude, la force de son génie, & la solidité de son jugement, que ce qu'il a fait au milieu de son loisir (6).

Pour ce qui est de la Chronique Latine de S. Jerôme, elle est moins une Traduction qu'une augmentation de celle d'Eusebe, & nous en parlerons en son lieu.

* NB. Il se trouve des Traducteurs Anciens rapportés par Baillet, qui n'ont traduit que quelques parties ou fragmens de *Peres*, d'*Historiens*, ou d'*Auteurs Grecs*, qui depuis ont été traduits plus exactement dans les Ouvrages complets des mêmes Au-

1 S. Hieronym. Epistol. 101. ad Pammachium de optimo gener. interpret.

2 S. Hieronym. Epistol. 62. cap. 2.

3 Fr. Sixt. Senens. Bibl. Sanct. Lib. 4.

4 S. Hieronym. Lib. 1. Comm. in Epistol. ad Galat. cap. 1.

5 P. Dan. Huet. Lib. [illegible] de optim. gen. interpret. pag. 70. 71. item pag. 63. & seqq. pag. 68. 69.

Auteurs ; c'est pourquoi nous n'en avons pas marqué ici les éditions. *

RUFIN *Prêtre d'Aquilée, mort peu de tems avant S. Jerôme ou en* 410. *selon Possevin.*

Rufin. 780 IL a traduit du Grec en Latin la plûpart des Ouvrages de *Joseph*, sçavoir les vingt Livres des Antiquités Judaïques ; les sept Livres de la guerre des Juifs contre les Romains, & les deux Livres contre Apion. Il a traduit encore les dix Livres de l'Histoire Ecclésiastique d'*Eusebe* qu'il a reduits à neuf, & il y a ajouté deux autres Livres Latins de sa façon ; divers Ouvrages d'*Origène* & entre autres les quatre Livres *Peri archon* ou des Principes ; l'Apologie pour Origène qu'*Eusebe* publia sous le nom de Saint Pamphile son ami ; un Livre des opinions de *Sixte* Philosophe Pythagoricien & Païen qu'il vouloit faire passer pour le Pape S. Sixte II. ; quelque chose de Saint *Basile* le Grand & de Saint *Gregoire* de Nazianze, & quelques Vies de Saints. On lui donne aussi la version des *Recognitions* qui ont couru dans l'Eglise sous le nom de S. *Clement* de Rome.

Si on en croit Cassien & Gennade (7), Rufin étoit un Ecrivain d'importance parmi les Docteurs Ecclésiastiques de son tems. Ce dernier dit qu'il avoit l'esprit tout-à-fait beau, & beaucoup de délicatesse pour tourner le Grec en Latin, & que par ses Traductions il avoit enrichi le pays Latin de la plus grande partie des Bibliothéques d'Auteurs Grecs.

C'est dommage que ces Auteurs n'ont eu plus d'autorité pour se faire croire à la postérité, & qu'ils n'ont pu communiquer aux siécles suivans la bonne opinion qu'ils avoient de Rufin.

Scaliger le fils témoigne (8) que Rufin n'étoit pas un fort habile homme, & que quoiqu'il se mêlât de parler Grec, il n'entendoit pourtant pas le Grec qu'il lisoit. Cependant il n'en étoit pas moins présomptueux & il s'étoit formé une haute idée de son propre mérite. Il s'étoit mis sur le pied de faire des leçons de Maître à Saint Jerôme, ou plutôt il s'étoit fait son Censeur, sans s'appercevoir qu'il avoit infiniment plus de besoin de leçons & de corrections que ce Saint, qui étoit tout autrement capable que lui. Et il étoit d'autant plus à plaindre que faisant le clairvoyant dans les fautes des autres, il étoit aveuglé des siennes. Rufin.

Ayant entrepris de censurer les Ecrits de Saint Jerôme, il l'attaqua particuliérement sur les libertés dont il avoit usé dans ses Traductions, & il s'en fit un fondement pour pouvoir lui insulter impunément.

Mais par cette conduite barbare, il donna sur lui-même beaucoup de prise à son adversaire, qui lui marqua ses chasses, & qui l'épargna d'autant moins, qu'il lui fournissoit plus de matiére de recrimination.

Monsieur Huet dit (9) qu'il n'y a pas une de ses Traductions où l'on puisse dire qu'il a fait regner le bon sens & la raison ; qu'il les a presque toutes remplies d'impertinences qui tiennent beaucoup de la folie ; & qu'il s'est imaginé pouvoir suppléer au défaut des choses solides, par un amas confus de paroles inutiles, & par un babil insuportable. Il ajoute qu'il est tombé sur des exemplaires très-corrompus & remplis de fautes, & qu'il n'avoit point assés de jugement, ni assés de ce sel de Critique, qui sert à faire le discernement du vrai d'avec le faux & du bon d'avec le mauvais.

Casaubon écrivant contre Baronius dit de la Traduction de *Joseph* en particulier presque toutes les mêmes choses que nous venons de citer de Monsieur Huet (10). Et Monsieur Gallois estime aussi que c'est la plus méchante de toutes ses versions.

Encore y a-t-il dans les autres, dit-il, un certain air de l'éloquence, qui récompense en quelque maniére les défauts qui s'y trouvent : mais celle des Antiquités Judaïques est si barbare & si obscure, qu'on n'y

6 Idem Lib. 2. de clar. Interpretib. pag. 151. num. 8.

7 J. Cassian. Lib. 7. de Incarnation. c. 27. Gennad. de Vir. illustr. cap. 17. & ex eo Honorius Augustod. &c.

8 Posterior. Scaligeran. pag. 208.

9 P. D. Huet. de optim. gener. interpretand. pag. 69, Item de clar. Interpret. Lib. 2. pag. 151.

10 If. Casaubon. Apparat. ad Exercitat. Annal. Bar. section. ultim.

Rufin. n'y reconnoît rien de Rufin que la liberté que ce Traducteur s'est donnée de faire dire à Joseph des choses ausquelles il n'a jamais pensé (1).

D'Eusèbe. La Traduction d'*Eusebe* n'est guéres moins mauvaise en sa maniére. Il s'y est signalé par ses infidelités, & par la hardiesse qu'il a prise de retrancher, d'ajouter & de paraphraser à sa fantaisie. Il y a inseré des narrations & des discours entiers qui ne sont point dans le texte d'Eusebe; il a renversé l'ordre des chapitres dans le sixiéme Livre; il a omis la moitié du huitiéme & a passé presque tout le dixiéme entier; outre qu'il y a dans le reste un très-grand nombre d'endroits qu'il n'a point entendus, & qu'il a corrompus, comme on le peut voir dans les Remarques que M. Valois en a faites (2).

Vossius dit que cet Ouvrage de Rufin loin de mériter le nom de véritable Traduction, ne peut pas même raisonnablement passer pour une médiocre Paraphrase: mais que c'est un Ouvrage qui est propre à Rufin comme à son Auteur, & qu'il a copié ou abandonné Eusebe quand il l'a jugé à propos (3).

D'Origène. Pour ce qui est de la Version qu'il a faite de quelques Ouvrages d'*Origéne*, Monsieur Daillé écrit (4) qu'il s'y est comporté avec une audace ou plutôt avec une impudence & une effronterie incroyable. En effet il n'eut pas plutôt publié la Traduction des Livres des Principes ou *Peri archon* qu'on découvrit la mauvaise foi, dont il usoit envers Dieu, aussi-bien qu'à l'égard des hommes.

Cet Ouvrage attira contre lui l'indignation de Saint Jerôme & des personnes les plus éclairées parmi les Catholiques, beaucoup plus que les autres Ecrits ou les Traductions dans lesquelles il s'étoit nettement declaré Origéniste. Car voyant que les erreurs d'Origène qu'il vouloit insinuer adroitement dans le monde y étoient trop grossiérement exprimées, & qu'elles rebutoient les esprits les moins intelligens, & choquoient les oreilles les moins délicates, il s'avisa de se servir du droit nouveau Rufin. qu'il croyoit avoir acquis sur ses Originaux en qualité de Traducteur, & il changea dans sa Version ce qui lui avoit paru trop cru & trop simple, pour pouvoir mieux surprendre le monde. Mais Saint Jerôme ne tarda guéres à découvrir toutes ses fourbes & ses impostures, en conferant le Grec de l'Auteur avec le Latin du Traducteur (5), & ce fut en vain que Rufin ôta son nom à la Préface qu'il mit à la tête de cette Version pour tâcher de se dérober à ceux qui le connoissoient d'ailleurs. Sur quoi l'on peut voir le Cardinal Baronius (6) & le Pere Possevin (7).

S. Gregoire. A l'egard de ce qu'il a traduit de Saint *Gregoire de Nazianze*, Nannius (8) & le Sieur Borremans après lui (9), disent qu'il y a trop fait le scrupuleux; qu'ayant voulu exprimer des mots par des mots, il a prétendu accommoder son Original à sa Traduction au lieu de rendre sa Traduction conforme à son Original; que ce ne sont fort souvent que des paroles, & qu'on a de la peine à trouver le sens de Saint Gregoire.

Vies des Saints. La Traduction qu'il a faite de diverses Vies, & d'autres narrations Historiques des Solitaires, tirées d'Evagre & de quelques autres Auteurs, a été moins sujette à la censure, parce qu'on a toujours eu de la peine à démêler ce qu'il avoit composé de son chef, d'avec ce qu'il a traduit des autres. Quand Saint Jerôme l'accuse d'avoir forgé à plaisir des noms imaginaires de Solitaires, qui n'ont jamais été dans le monde, & de n'avoir quasi rapporté que des Origénistes, cela regarde moins ce dont il a été le Traducteur, que ce dont il a été l'Auteur (10): quoiqu'il soit assés difficile de bien prouver cette accusation (11) dont nous pourrons parler ailleurs plus à propos.

* *Tyrannii seu Torannii Ruffini Ecclesiasticæ Historiæ*, *Lib.* II. *cum Notis Grynæi* in-fol. *Basil.* 1570. — *De Vitis Patrum Lib.* III. *cum Notis Rosweydii* in-fol. *Lugd.* 1617.

PÆA-

1 P. Gall. Journal des Sav. du 10. Janv. 1667.

2 Henricus Vales. in Prolegom. ad Hist. Eccles. Euseb. Item in Observation. passim.

3 G. J. Vossius de Histor. Latin. Lib. 2. cap. 11. pag. 208. 209.

4 Joan. Dallæus Lib. 2. de Script. supposit. S. Dion. & S. Ignat.

5 S. Hieronym. Apolog. 1. advers. Rufin. Idem in Dialog. advers. Pelagium.

6 Baron. ad ann. 102. n[illegible] ubi de Clem. Rom. Scr. Item ad ann. 397. &c. fu[illegible]

7 Possevin. tom. 2. Apparat. sacr. pag. 360.

8 Petr. Nann. Lib. 1. Symmict. seu Miscell. cap. 3.

PÆANIUS le Sophiste, *vivant sur la fin du cinquième siécle.*

Pæan. 781 NOus avons de lui une Traduction Grecque de l'Histoire d'*Eutrope*, que François Sylburge a fait imprimer. Mais Monsieur Huet dit (12) que ce Traducteur a fait connoître par cet Ouvrage qu'il savoit assés mal & l'Histoire & la Langue Grecque, & qu'il étoit un homme d'assés mauvaise foi pour ajouter & retrancher à son Auteur tout ce que sa fantaisie lui dictoit.

* *Metaphrasis ad Eutropium Gr. & Lat.* in-8°. *Francofurti* 1590. *

BOECE, mort en 524. *Anicius Manlius Severinus Boëthius.*

Boëce. 782 BOëce avoit traduit divers Ouvrages des Anciens, comme de *Pythagore* sur la Musique, de *Platon*, d'*Aristote*, d'*Euclide*, de *Nicomaque* sur l'Arithmétique, d'*Archimede*, & de *Ptolemée* (13) sur l'Astronomie; & ses Traductions, au jugement même du Roi Theodoric, étoient si fideles & si élegantes qu'elles valoient les originaux (14).

* *Anicii Manlii Severini Boëtii Lib. IV. de differentiis topicis* in-8°. *Aug. Vindelicor.* 1603. — *Porphyrius de quinque vocibus, Latine ex interpretatione Boëtii, cum Ammonii Commentario* in-fol. *Parif.* 1543. — *Epitome in Arithmeticam Boëtii* in-fol. *Parif.* 1503. — *Archimedes de Numero arenæ Boëtii Interp.* in-4°. *Parif.* 1557. — *Introductio in Arithmeticam Boëtii cum Comm. Jod. Clichtovæi* in-fol. *Parif.* 1503. — *Opera omnia* in-fol. *Basil.* 1570. *

Epiphane. 783 EPIPHANE (15) le Scholastique, qui a traduit fort mal Socrate, Sozomène & Théodoret. Nous en parlerons parmi les Ecrivains de l'Histoire Ecclésiastique.

784 CHALCIDIUS, Traducteur de Platon, à ce qu'on prétend. Voyés parmi les Interpretes de ce Philosophe. ¶Vers 520.

* *Versio & Comm. in Tymæum Platonis, cum Notis Meursii* in-4°. *Lugd. Bat.* 1617. *

785 JULIEN, qu'on dit avoir été Préfet du Prétoire, & que l'on fait Auteur de la Version des Novelles de *Justinien*. Voyés au Recueil de ceux qui ont écrit du Droit Civil. ¶Vers 570.

THEOPHILE, Antecesseur, c'est-à-dire, *Maître en Droit.*

786 CE qu'il a fait sur les Instituts de *Justinien*, est plutôt une Paraphrase qu'une simple Version. Nous en parlerons au Recueil des Jurisconsultes. ¶Vers l'an 1000.

* *Theophili Institut. Lib. IV. cum Interpretatione Caroli Annibal. Fabroti Gr. Lat.* in-4°. *Parif.* 1638. *

787 EUSTATHIUS, qu'on dit avoir traduit quelques Ouvrages de Saint Basile. Voyés-le au Recueil des Peres de l'Eglise au Titre de ce Pere. On dit qu'il est assés fidéle, mais qu'il n'a point fait assés de choix de ses mots. ¶Vers 430.

788 PELAGE, Diacre de l'Eglise Romaine, qui a traduit des Vies des Peres des Deserts. Voyés au Recueil des Historiens Ecclésiastiques, parmi ceux qui ont écrit des Martyrologes & des Vies des Saints. ¶Vers 550.

CASSIODORE *mort après l'an 562.*

Cassiodore. 789 IL a fait aussi quelques Traductions, au sentiment de quelques-uns, mais il n'avoit pas une connoissance de la Langue Grecque assés étenduë, ni assés exacte.

Et

9 Anton. Borremans. var. Lection. cap. 10. pag. 112.
10 S. Hieronym. Epistol. ad Ctesiphont. advers. Pelagian. cap. 2.
11 Heribert. Rosweid. Prolegomen. ad Vit. Patr. Erem. Proleg. 4. num. 10. pag. 23. 24.
Item Præf. ad Lib. 2. de Vit. PP. p. 424. & 447.
12 P. D. Huet. de clar. Interpret. pag. 133.
13 ¶ On ne dit en François que *Ptolomée.*
14 Cassiodor. Lib. 1. Epist. 45.
Ant. Godeau Hist. de l'Eglise 6 siécle Livre I. sect. 62. l'an 526.
15 ¶ Vivant à la fin du cinquième siécle, & peut-être encore au commencement du sixième.

Cassiodore. Et d'ailleurs il y a beaucoup d'apparence que ceux qui l'ont fait Traducteur, se sont mépris, croyant peut-être que la Traduction de l'*Histoire Tripartite*, étoit de lui, au lieu qu'il n'en a été que le Conseiller, & que c'est Epiphane le Scholastique qui l'a faite à sa priére.

DENYS LE PETIT, de Scythie, ABBE' ROMAIN, vivant encore en 540.

Denys le Petit. 790 CET Auteur qui éclatoit parmi tous ceux de son siécle, tant pour la connoissance des deux Langues, que pour celle de la Chronologie, a traduit 1. Les *Canons* qui font aujourd'hui la seconde Collection, & dont nous parlerons au Recueil des Canonistes. 2. Une Epitre Synodique de S. *Cyrille*, & du Concile d'Alexandrie contre Nestorius. 3. Une de S. *Protere*, Evêque d'Alexandrie, au Pape S. Leon sur la Pâque. 4. Le Livre ou les deux Homelies de S. *Gregoire de Nysse* sur la création de l'homme. 5. On le fait aussi Auteur de la Version Latine que nous avons de la Vie de Saint *Pachome* Abbé. 6. Et du Discours de Saint *Proclus* Patriarche de Constantinople, qui est un Panegyrique de la Sainte Vierge contre Nestorius. Il a fait sans doute plusieurs autres Traductions, parce qu'il aimoit ce genre d'écrire, mais il y a apparence qu'elles n'ont point encore été découvertes.

Monsieur Huet dit (1) qu'il explique le sens de ses Auteurs avec diligence, qu'il s'attache aux mots avec beaucoup de fidélité; qu'il a autant de politesse dans son style que son siécle pouvoit lui en accorder, & qu'il lui manquoit assés peu de choses pour pouvoir être le modéle d'un Traducteur achevé. Il ajoute que s'il s'est quelquefois détourné de son chemin en traduisant les Canons des Apôtres, il en faut rejetter la faute sur les exemplaires dont il s'est servi, & qui étoient différens de ceux qu'on a trouvés depuis son tems.

LE PAPE ZACHARIE, *mort en* 752.

791 ZAcharie a traduit en Grec les Dialogues de S. *Gregoire* le Grand, mais il n'a point eu assés d'égard à la *Ponctuation* de son texte original, qui est pourtant d'une très-grande consequence pour bien prendre le sens de son Auteur (2). Zacharie.

ANIANUS & MUTIUS *Traducteurs de S. Chrysostome*, vers le huitiéme siécle (3).

792 LE premier nous a donné une Traduction Latine des Commentaires de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu. Monsieur Huet dit qu'il ne fait aucune difficulté de le mettre au rang des plus excellens Traducteurs, parce qu'il a une simplicité sans affectation & sans bassesse, qui a d'ailleurs ses ornemens naturels, & la netteté que demande ce genre d'écrire. Il prétend qu'il a été si fidéle à representer le sens de son Auteur, & si exact & si religieux, pour ainsi dire, à en exprimer les paroles, que Saint Chrysostome lui-même n'en auroit pas pris un autre, s'il avoit eu à choisir un Interprete. Anianus & Mutius.

Ce savant Critique n'a pas une si bonne opinion de *Mutius* le Scholastique, qui a traduit des Homelies du même Saint sur l'Epitre de Saint Paul aux Hebreux. Il dit qu'il a remarqué dans cette Traduction quelque chose de trop forcé (4), & qui n'exprime pas assés précisément la pensée de son Auteur, mais que hors cela il pourroit être mis au nombre des excellens Traducteurs (5).

ANASTASE, Nonce du Pape auprès de l'Empereur de Constantinople, mort en 666. selon quelques-uns, dit l'*Apocrisiaire* à cause de sa Commission.

793 IL a traduit quelque chose de ce qu'on attribue à Saint *Hippolyte*: mais Anastase l'Apocris.

1 P. D. Huet, de clar. Interpretib. Lib. 2. pag. 152. 153.
2 P. D. Huet, ut supra loc. cit. pag. 133.
3 ¶ De Savans Hommes ont pris cet Anianus pour ce Pelagien que S. Jérome appelle Annianus & qui étant son contemporain seroit plus ancien de 300. ans qu'on ne le suppose ici. Mutianus, mal nommé Mutius, vivoit, selon ces mêmes Savans, vers le milieu du sixiéme siécle.
4 ¶ Ce n'est pas de cela que M. Huet reprend ce Traducteur, mais d'ajouter à son Auteur des choses absolument étrangéres, & qui ne sont pas dans l'Original, *Subdititia quadam*.

mais avec trop de servitude & de scrupule. Nous en parlerons parmi les Interpretes de la Bible. Il a fait encore d'autres Traductions, où l'on remarque le même assujetissement.

ISIDORUS MERCATOR, *vivant au commencement du neuviéme siécle.*

Mercator. 794 SEs Traductions passent pour des Paraphrases ou plutôt pour des fourures (6): mais nous en parlerons plus à propos au Recueil des Canonistes.

ANASTASE le Bibliothéquaire, *mort vers l'an* 886.

Anastase le Biblioth. 795 CEt Auteur a fait un assés grand nombre de Traductions, dont on peut voir la meilleure partie dans le premier Tome de la Dissertation Historique du Pere Labbe sur les Ecrivains Ecclésiastiques. Le Pere Combefis dit (7) que son style est rude, & à demi-barbare pour le plus souvent, mais néanmoins que ses Versions sont utiles, parce qu'il entendoit fort bien la phrase de ces Grecs du moyen âge, c'est-à-dire, de son tems, & un peu plus anciens que lui; & qu'étant plus habile qu'il n'étoit éloquent, il nous a éclairci ou dissipé la plupart de ces obscurités qui sont si fréquentes dans ces Auteurs. Le Pere Labbe est aussi du sentiment de ce Jacobin pour la rudesse & la barbarie du discours d'Anastase (8). Monsieur Huet témoigne qu'il y a bien des endroits où cet Auteur n'a pas laissé de fort bien remplir les devoirs d'un bon Traducteur, quoique, comme il l'a déclaré luimême, il ne se soit pas assujetti à suivre ses Auteurs mot à mot, & qu'il ait eu plus d'égard à leurs pensées qu'à leurs expressions (9).

* *Anastasii Bibliothecarii Historia Ecclesiastica Gr. & Lat. Car. Ann. Fabroti* in-fol. *Paris.* 1649. *

JEAN SCOT ERIGENE, c'est-à-dire d'*Irlande*, sous Charles le Chauve.

796 LA Traduction qu'il a faite des Oeuvres de Saint *Denys*, est estimée de Monsieur Huet. Nous parlerons ailleurs de cet Auteur. Jean Scot Erigene.

JEAN DE CHAMPAGNE, dit *Campanus*, vivant au commencement du onziéme siécle.

797 IL traduisit *Euclide*, non pas sur le Grec Original, mais sur la Version Arabe, qui étoit déja fort mauvaise. Ainsi on ne doit pas être surpris que celle de Campanus soit si pitoyable. Maurolycus dit (10) qu'on y trouve les termes d'Euclide tous corrompus; mais comme écrit Clavius (11), il étoit très-difficile qu'il pût éviter cet inconvenient, & qu'il pût comprendre le sens de son Auteur, après que les Arabes qu'il a suivis, avoient renversé l'ordre & la méthode d'Euclide, & qu'ils y avoient fait des changemens en une infinité d'endroits. C'est aussi la remarque qu'ont fait Vossius (12) & Monsieur Huet (13). Jean de Champagne.

* *Euclidis data, interpret. cum Comm. Campani.* in-fol. *Venet.* 1482. — *Elementa ejusd. Campani* in-fol. *Basil.* 1546.

ADELARD, Anglois, Moine de *Bathe au Comté de Somerset*, vivant en 1130.

798 ON doit faire le même jugement de la Version Latine que cet Auteur a donnée du même *Euclide*, puisqu'elle a été faite sur des exemplaires Arabes aussi corrompus, quoi qu'il fût d'ailleurs plus habile que Campanus. Mais le mal étoit inévitable, & il n'y pouvoit avoir de reméde que dans le recouvrement de l'original Grec qu'on n'avoit point encore découvert alors, non plus que ceux d'*Aristote*, de *Galien*, de *Ptolomée*, &c. Adélard.

On ne lisoit alors que les Versions Arabes

5 P. Dan. Huet, lib. 2. de claris Interpretib. pag. 153. 154.

6 ¶ Il veut dire des piéces supposées.

7 Franc. Combefis recensit. Auctor. Concionat. pag. 9.

8 Phil. Labb. Diss. de Script. Ecclef. tom. 1. pag. 63.

9 P. Dan. Huet. Lib. 2. de clar. Interpretib. pag. 154.

10 Franc. Maurolyc. Præfat. Cosmograph. ad Bemb.

11 Christophorus Clavius Præfat. in Euclidis Comment.

12 G. J. Voss. de Scientiis Mathemat. cap. 16. §. 7. pag. 62.

13 P. D. Huet. de claris Interpretib. lib. 2. pag. 140.

Adelard. rabes de ces Auteurs, & quoi qu'elles fussent très-mal faites, elles tenoient lieu d'Original. Les Versions Latines en étoient encore pires, puis que ceux qui les avoient faites, ne savoient pas beaucoup mieux l'Arabe, que les Arabes qui avoient traduit l'Original, ne savoient le Grec.

* *Adelardi Bathoniensis*, *Quæstiones Naturales & Quæstiones Philosophorum* in-4°.*

MAXIME PLANUDES, Moine de *Constantinople*, *Traducteur Grec*, *vivant en* 1370. *ou plutôt vers* 1420.

Maxime Planudes. 799 IL y a peu de Grecs naturels qui se soient tant appliqués à traduire des Livres Latins en leur Langue, que ce Planudes. On a de lui la Version Grecque 1. des Distiques qu'on a fait courir dans le monde sous le nom de *Caton*, 2. des Métamorphoses d'*Ovide*, & des Epitres des Héroïnes du même Poëte, 3. des Commentaires de *Macrobe* sur le *Songe de Scipion*, & des *Saturnales* du même Auteur, 4. de quelques Livres de Saint *Augustin*, 5. du Livre de *Boëce* de la Consolation de la Philosophie, 6. de divers autres Auteurs Latins, dont les traductions que Planudes a faites ne sont pas encore toutes imprimées, & quelques-uns croyent que les Commentaires Grecs de *Cesar* sont plutôt de lui que de Gaza.

Mais Monsieur Huet dit (1) que Planudes s'est comporté dans la plupart de ses traductions avec beaucoup de negligence. Souvent il n'entend pas ses Auteurs, ou s'il entre quelquefois dans leur pensée, il la quitte volontairement pour suivre la sienne. D'ailleurs son style est trop diffus, & n'est point assés pur. On ne trouve point tant de Digressions dans la Traduction de *Cesar* que dans les autres, on y trouve même plus de pureté & plus d'agrémens: ce qui a fait juger à quelques-uns qu'elle n'est pas de lui.

DEMETRIUS CYDONIUS, c'est-à-dire, *de la Canée en Candie*, mort au quatorziéme siécle, Grec non Schismatique.

800 IL s'est appliqué particuliérement à traduire de Latin en Grec. Mais la plûpart de ses Versions sont encore en Manuscrits. On a de sa Traduction quelque chose de Saint *Augustin*; un Ouvrage d'un nommé *Richard* Dominicain de Florence, contenant une Réfutation de l'Alcoran, & quelque chose de Saint *Thomas*. Monsieur Huet dit qu'il est serré, exact, châtié, & même élegant dans son style (2). Demetrius Cydonius.

LEONARD ARETIN ou *D'AREZZO* en *Italie*, mort en 1440 (3).

801 ANdronique de Thessalonique qui égaloit, & qui surpassoit même Gaza dans la connoissance de la Langue Grecque au jugement de plusieurs, avoit une opinion si avantageuse de ce Leonard, & il le jugeoit si heureux dans ses Traductions de Grec en Latin, qu'il le faisoit passer pour l'unique en fidelité & en exactitude, auprès de tous les autres Traducteurs, qu'il ne consideroit que comme des Paraphrastes par rapport à lui. Leonard Aretin.

C'est ce que nous apprenons de Vossius (4) & du Sieur Konigh (5). Paul Jove louë la Version qu'il a faite des Morales d'*Aristote* pour sa fidelité & sa bonté (6).

Mais Camerarius ne nous donne pas une grande idée de sa Traduction de *Xenophon*, dont le style est fort médiocre, dit-il, & la composition & la forme encore plus rude. Néanmoins il estime qu'il a tellement exprimé les pensées de son Auteur, qu'il est aisé de l'entendre & de le reconnoître dans cette Traduction (7). Il ajoute que toutes les autres Versions de l'Aretin ne sont pas plus parfaites que celle-ci, & qu'il ne sait quelle a été son intention, quand il a vou-

1 P. D. Huet, de claris Interpret. lib. 2. pag. 134. 135.
2 De claris Interpretib. ibidem 134.
3 ¶ En 1443.
4 G. J. Voss. de Hist. Latin. Lib. 3. cap. 5. pag. 557.
5 G. Math. Konig. Bibl. Vet. & Nov. pag. 55.
6 Paul. Jov. elog. 9.
7 Joach. Camerar. Epist. an. 1546. ad Joan. Tarnov. præmiss. edition. Xenoph. Hist. & ex eo Martin. Hanck. part. 2. de Scriptor. Rer. Roman. cap. 45. num. 9. p. 340.

Léonard Aretin. voulu cacher le nom de ses Auteurs, & qu'il semble avoir voulu débiter ses Traductions pour des compositions originales.

Erasme (1) lui souhaitoit plus de pureté dans son style, & plus de force même, quoiqu'il le jugeât d'ailleurs assés Ciceronien (2).

* *Polybii Historiæ Latinè ex Versione Leon. Aretini* in-fol. *Paris.* 1512.

LE CARDINAL BESSARION de *Trebizonde* mort en 1473 (3).

Bessarion. 802 MOnsieur Huet nous le propose comme un modéle des bons Traducteurs, il dit qu'il avoit une industrie tout-à-fait admirable pour bien tourner le Grec, & que si on l'eût imité dans la suite des tems, sans se donner plus de liberté qu'il n'en a pris, on n'auroit point vû tant de gens trompés par l'infidelité des Traducteurs, & qu'on n'auroit point eu tant de mal à reprimer les licences qui s'étoient glissées, quand il a été question de remettre en vigueur les régles de la Traduction (4).

On peut voir dans Gesner & Simler les Ouvrages qu'il a traduits de *Platon*, d'*Aristote*, de *Théophraste*, &c. (5).

MATTHIAS PALMERIUS de *Florence* (6) vers l'an 1448.

Matthias Palmerius. 803 IL a voulu traduire le Livre qui traite de l'Histoire & de la Version des Septante qu'on a supposé à *Aristeas* qui avoit veritablement écrit sur ce sujet & dont l'Ouvrage s'est perdu. Mais l'Auteur & le Traducteur de celui dont nous parlons ne sont pas de grande autorité. Ainsi la Version de Palmerius étant fort mauvaise ne nous seduira pas, & ne nous fera point prendre le Livre du faux Aristée pour un bel Ouvrage.

* *Aristeas de Septuaginta duobus sanctæ Scripturæ Interpretibus Historia Gr. Lat.* in-8°. *Oxonii* 1692.

LAPUS de BIRAGUE de Castiglione, *Florentin* vers l'an 1440.

804 IL a traduit les Antiquités Romaines de *Denys d'Halicarnasse*, & plusieurs des Vies de *Plutarque*. Mais Vossius a remarqué qu'il n'a ni fidelité, ni bonne latinité dans ses Traductions (7), & Monsieur Huet ajoute (8) qu'il n'avoit aucun talent pour cet exercice, qu'il n'y a rien que de rude & de grossier dans tout ce qu'il a fait, & qu'ayant voulu s'attacher servilement aux termes de ses Auteurs, il n'en a pas pu attraper la pensée, & leur a fait perdre toutes leurs graces. Lapus de Birague.

P. CANDIDUS DECEMBER, Professeur à *Milan* vers l'an 1460 (9).

805 C'Est un assés méchant Traducteur aussi-bien que Lapus, son *Appien* ne vaut rien, c'est ce qui porta Sigismond Gelenius à faire une nouvelle Version de cet Historien, comme il fit aussi de Denys d'Halicarnasse pour servir de correctif à celle de Lapus (10). Candidus December.

Paul Jove dit (11) que Candide étoit beaucoup plus heureux dans ses autres compositions, & qu'il faut attribuer au défaut de ses exemplaires une partie du malheur qu'il a eu dans ses Traductions, quoique ce ne soit point sans fondement qu'on l'accuse de trop de liberté & d'intemperance dans la plûpart de ses Ecrits. Cela n'a point empêché Laur. Valla de l'appeller Grammairien d'une Critique très-exacte.

* *Appiani Alexandrini Historia ex Versione Pantal. Candidi* in-fol. *Venetiis* 1494.*

NI-

1 Erasm. Dial. Ciceronian. V. supra au Recueil des Critiques.

2 P. Dan. Huet. de clar. Interpretib. pag. 163.

3 ¶ Il mourut à Ravenne le 18. Novembre 1472. dans sa 77. année.

4 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 179. 180.

5 Biblioth. Gesner. per Simlerum &c.

6 ¶ Ce n'est pas de Florence qu'étoit le Traducteur d'Aristeas, c'est de Vicence. Le Palmerius de Florence avoit nom Mathieu. Ils étoient contemporains. Il y a encore eu, à peu près dans le même tems, un troisième Palmerius nommé Mathias comme celui de Vicence, & qu'on a pris, par cette raison, pour le Traducteur d'Aristeas. Mais en cela on s'est trompé: Cet autre Mathias étoit de Pise, & nous n'avons de lui qu'une Continuation de la Chronique de Matthæus Palmerius depuis 1449. jusqu'à 1481.

7 G. J. Voss. de Hist. Lat. Lib. 3. cap. 10. p. 807. & G. M. Konig. Bibl. Vet. & Nov.

8 P. D. Huet. de clar. Interpret. Lib. 2. pag. 164.

9 ¶ Il mourut en 1477.

10 Voss. Hist. Lat. Lib. 3. cap. 7. pag. 583. 584.

11 Paul. Jov. elog. 15.

NICOLAS PEROT (1), Archevêque de Siponto vers l'an 1460.

N. Perot. 806 NOus avons déja parlé de lui comme d'un habile homme en Grec & en Latin. Casaubon dit (2) que si on considére le siécle où il vivoit, il avoit une industrie toute extraordinaire pour bien tourner le Grec sur tout quand il possedoit bien la pensée de son Auteur, de sorte qu'il étoit difficile de s'appercevoir que c'étoit une Traduction, tant son Latin étoit naturel & aisé, tant il ressembloit à des productions originales & indépendantes.

Floridus Sabinus (3) dit qu'il n'y a rien de plus poli que sa Traduction de *Polybe*, & c'est aussi dans cette pensée que Paul Jove dit (4) qu'on accusoit Perot de l'avoir dérobée à quelque ancien Traducteur, tant on la trouvoit bien faite, & au-dessus de la portée de cet Auteur, à ce qu'on croyoit. Il témoigne qu'on n'avoit point trouvé d'autre expédient pour sauver l'honneur de ceux qui avoient traduit *Thucydide*, *Diodore* de Sicile, *Plutarque*, & *Appien*, dont les Versions, quoique travaillées par des Auteurs autant & plus célébres que Perot, étoient pourtant infiniment au-dessous de celle de *Polybe*, soit pour la fidélité, soit pour la douceur & la pureté du Latin, & pour la politesse du discours.

Casaubon cherchant la raison qui a pû attirer tant d'éloges à Perot pour cette Version des cinq premiers Livres de *Polybe*, trouve que c'est parce qu'il n'y avoit personne de son tems en Italie qui sût plus de Grec que lui, & que dans le reste des humanités, il ne se rencontroit personne qui fût effectivement au-dessus de lui. Mais il dit que dans le fond, à parler sérieusement, Perot n'étoit rien moins qu'un bon & fidéle Interprete, & qu'il lui manquoit presque toutes choses pour pouvoir dire avec quelque verité que c'étoit un Traducteur accompli.

A peine savoit-il superficiellement quelques-uns des principes de la Langue Grecque. Il croyoit, comme la plûpart de ceux de son tems, qu'il suffisoit d'en avoir une légere teinture, & qu'avec les premiers élemens de cette Langue, on pouvoit passer pour habile, & qu'on étoit capable de traduire. N. Perot. Outre le peu de connoissance qu'il avoit du Grec, il étoit encore dans une assés grande ignorance de l'Histoire. Il ne faut donc pas s'étonner, continuë Casaubon, si Perot avec son beau Latin n'a pas même entendu une page de Polybe comme il faut. Et si on est curieux de savoir comment il a pu faire pour donner quelque liaison & quelque couleur à son discours, on peut consulter Tite-Live dont il a copié plusieurs passages qu'il croyoit apparemment pris de Polybe. Et c'est aussi la raison pour laquelle Perot a fait dire à Polybe beaucoup de choses ausquelles il n'a jamais songé.

* *Polybii Historia Gr. Lat. cum interpretatione Perotti* in-fol. *Hagenoæ* 1539.

LAURENT VALLA (6) *Senateur Romain* mort en 1457.

807 IL a traduit *Herodote* & *Thucydide*, L. Valla. mais dans l'une & l'autre de ces deux Versions il a fort mal pratiqué les leçons d'élégance, qu'il a tant enseignées aux autres dans des Livres qu'il en a composés exprès. Car on peut dire qu'il n'y a rien de moins élegant, & il y est devenu presque tout Barbare (7).

D'ailleurs il n'avoit qu'une teinture fort légere de la Langue Grecque, & il avoit travaillé à ces Traductions dans la plus grande négligence du monde, sans application au sens de ses Auteurs, & parmi de grandes distractions, sans se soucier de garder la fidélité que les Traducteurs doivent à leurs Originaux & à leurs Lecteurs.

* *Herodoti Historia cum L. Vallæ Interpretatione.* in-fol. *Venet.* 1494. — *Thucydidis Historia cum ejusd. Interpretatione.* in-fol. *Gr. & Lat. Ap. Henr. Steph.* 1564.

DE QUELQUES TRADUCTEURS d'Avicenne, & entre les autres,

808 D'*André* ALPAGUS, d'*Arnaud* de VILLENEUVE, de *Jacques* MANTIN, de *Jean* des CINQ-ARBRES, & de *Jean* (8) de CARMONE. Mais nous les remettons au Recueil des Médecins.

THEO-

1 ¶ Voyés Art. 303.
2 Isaac. Casaubon. Præfat. in Polybii edit.
3 Franc. Florid. Sabin. apol. L. L. p. 111.
4 Paul. Jov. elog. 18.
5 Casaub. ut supra loc. laudat.
P. Dan. Huet. de clar. Interp. lib. 2. pag. 165. 166.
G. Mat. Konig. Biblioth. vet. & nov. pag. 621.
G. J. Voss. de Hist. Latin. lib. 3. cap. 7. pag. 589. 590.
6 ¶ Voyés Art. 304.
7 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 163.
8 ¶ Il falloit dire *Gérard*.

THEODORE GAZA de Theſſalonique mort en 1478 (9).

T. Gaza. 809 GAza eſt un des plus célébres Traducteurs d'entre ceux qui ont eu quelque réputation. On a de lui deux ſortes de Verſions, premiérement de Latin en Grec, puis de Grec en Latin.

Erasme dit (10) que perſonne n'a été plus heureux que lui ſoit dans les Traductions Grecques, ſoit dans les Latines.

A l'égard des Grecques, Joſeph Scaliger eſtimoit que, quelques bonnes qu'elles paruſſent, on auroit pu les rendre néanmoins encore meilleures, & qu'il y auroit même des choſes à changer. Mais Caſaubon ou plutôt Monſieur Huet dit (11) que bien que ce jugement de Scaliger paroiſſe aſſés équitable, on ne laiſſeroit pas aujourd'hui de ſe contenter de pareils Traducteurs, & qu'il ſeroit fort difficile d'en trouver parmi ceux qui ſe mêlent de tourner le Latin en Grec, qui euſſent autant de fidélité, de netteté, & de beauté que Gaza.

Paul Jove parlant de la Traduction qu'il a faite du Livre de *Ciceron*, ſur la vieilleſſe ſous le Titre de Caton l'ancien, dit (12) qu'il s'en eſt acquitté avec tant de ſuccès, que les plus habiles d'entre les Critiques y ont toujours admiré le bonheur avec lequel il a ſu exprimer la majeſté de l'éloquence de cet Orateur, & entrer dans ſes penſées avec la même élevation que lui, en gardant religieuſement la fidélité dans les expreſſions, ſans s'écarter de la pureté du ſtyle qui lui étoit ordinaire.

Mais ſes Traductions Latines lui ont fait encore beaucoup plus d'honneur. Il avoit ſi bien appris la Langue, qu'il n'y avoit pas un Grec, de tous ceux qui s'étoient retirés en Italie, qui approchât de lui pour la bonne Latinité, & le même P. Jove dit qu'il étoit difficile de dire s'il étoit plus habile à tourner le Latin en ſa Langue maternelle, ou le Grec en cette Langue étrangere qu'il poſſedoit avec *tant de certitude* (13), & dans une ſi grande perfection. Scaliger dit nettement (14) que c'eſt un des meilleurs Traducteurs de Grec en Latin que nous ayons. T. Gaza.
Erasme étoit (15) dans le même ſentiment, & Paul Jove ſemble avoir encore voulu encherir ſur cette bonne opinion, lors qu'il a prétendu élever Gaza au-deſſus d'Argyropyle.

On n'a jamais fait difficulté de le préferer pour toutes choſes au Trapezontin, c'eſt-à-dire, à Georges de Trebizonde, (16) quoiqu'en ait voulu dire Politien. Mais comme en matiére de Traduction Argyropyle étoit un tout autre homme que le Trapezontin, Caſaubon dit que ſans bleſſer le reſpect qui eſt du au mérite d'Erasme & de Paul Jove, on peut hardiment mettre Argyropyle en parallele avec Gaza. Il avouë que celui-ci avoit beaucoup plus d'érudition & de ſuffiſance qu'Argyropyle, & que par une invention auſſi utile qu'elle étoit hardie, il a forgé & mis en uſage des termes nouveaux pour exprimer des choſes inconnuës aux Latins jusqu'alors, & pour enrichir par ce moyen la Langue Romaine (17). Mais il prétend que le ſtyle de ſes Traductions n'eſt pas toujours fort bon Latin, qu'il eſt quelquefois embaraſſé, qu'il affecte de grands mots & qu'il eſt enflé & figuré, qualités fort peu néceſſaires à un bon Traducteur: au lieu qu'Argyropyle eſt plus ſerré & même plus châtié. Il eſt vrai qu'on le trouve fort maigre & fort décharné en comparaiſon de Gaza, & qu'il a de vieux mots & des phraſes qui ne ſont pas tout-à-fait du bel uſage: mais en récompenſe il n'a point tant d'inutilités, point tant de ſuperfluités. Gaza a plus d'éloquence qu'Argyropyle, & il s'explique plus à l'aiſe: mais d'un autre côté il eſt moins exact & moins fidéle que lui.

Ce ſentiment de Caſaubon & de Monſieur Huet n'eſt pas entiérement conforme à celui qu'en avoit eu P. Nannius autrefois. Car il croyoit (18) que Gaza avoit gardé la fidélité à ſes Auteurs pour l'expoſition de leurs penſées, & qu'il en avoit exprimé le caractére & le génie avec

9 ¶ Voyés Art. 306.
10 Erasm. Dialog. Ciceronian. pag. 160.
11 P. D. Huet. de clar. Interp. p. 134. 135.
12 Paul Jov. elog. 26.
13 ¶ Il ſe ſeroit mieux exprimé s'il avoit dit *dans laquelle il étoit ſi ſûr, & qu'il poſſedoit dans une*, &c.
14 Poſterior. Scaligeran. pag. 90.
15 Erasm. ut ſupra loc. citat.
16 Ger. J. Voſſ. lib. 4. Inſtitut. Rhetoricar. cap. 3.
17 Caſaub. ap. P. D. Huet. de clar. Int. lib. 2. pag. 180. 181.
18 Petr. Nannius in Horat. Art. Poët. & ap. Huet. ut ſupra.

T. Gaza. avec tant de bonheur, qu'on trouvoit dans son Latin toute la majesté & la délicatesse des Grecs, & qu'on y remarquoit leurs inclinations comme s'ils avoient écrit eux-mêmes en Latin.

Les principales Traductions que Gaza a faites de Grec en Latin sont celles 1. de l'Histoire des animaux d'*Aristote*, 2. des Problemes qu'on a sous le nom de ce Philosophe, 3. de l'Histoire des Plantes de *Theophraste*, 4. & des Aphorismes d'*Hippocrate* (1), comme l'a remarqué Monsieur Bullart après Paul Jove, Scaliger & plusieurs autres Critiques.

P. Pantin & le Sieur Borremans disent (2) que dans sa Traduction de l'Histoire des Animaux d'*Aristote* il a tellement étendu & agrandi les limites du langage Romain, qu'il a fait juger au Public qu'il avoit peu d'égaux en ce genre d'écrire, mais qu'il n'avoit assurément personne au-dessus de lui. Néanmoins Scaliger n'a point laissé d'y trouver quelques fautes quoiqu'en petit nombre (3), ce qui ne l'a point empêché de dire que Gaza étoit un de ces trois grands personnages du quinziéme siécle ausquels il portoit envie comme nous l'avons marqué ailleurs.

Mais ce Critique estime extraordinairement la Version qu'il a faite de *Théophraste* (4), & il témoigne que c'est principalement par cet Ouvrage qu'il a fait paroître ce dont il étoit capable. Il ajoute qu'il a bien vû qu'il falloit traduire Théophraste avec le secours de Pline, & c'est sans doute ce qui a donné lieu à Paul Jove de l'appeller dans son Traité des Poissons (5) un religieux observateur des mots de Pline, & un très-diligent imitateur de ce Naturaliste. T. Gaza.

* *Theophrastus ex versione Theodori Gazæ* in-fol. *Argentor.* 1534. — *Ejusd. Gazæ in Libr. Aristot. de Natura partium & generatione animalium Notæ* in-8°. *Venet.* 1504. — *Expositio Lat. Lib.* VII. *Aphorism. Hippocratis* in-fol. *Papiæ.* 1512.

FRANCOIS PHILELPHE (6), de *Tolentino*, *Italien*, mort en 1481.

810 IL a traduit 1. la Cyropédie de *Xenophon*, 2. la Rhétorique d'*Aristote*, 3. quelques Vies de *Plutarque*, 4. divers Traités d'*Hippocrate*, 5. *Appien* (7) *Alexandrin*, 6. quelques Harangues de *Lysias*. Philelphe.

Paul Jove dit (8) que ces Versions ne sont pas fort approuvées des Grecs, c'est-à-dire, de ceux qui savoient toutes les finesses de cette Langue, mais qu'elles ne laissent pas d'être lûes par les Latins; c'est-à-dire, par ceux qui ne savent point d'autre Langue.

P. Nannius & Monsieur Huet (9) disent que pour avoir été trop scrupuleux à l'égard des mots, il a souvent perdu la pensée & le caractére de ses Auteurs; que voyant la beauté du discours de Xenophon, il avoit entrepris de l'exprimer mot à mot, s'étant imaginé vainement pouvoir faire passer les graces d'une Langue à l'autre par cet assujetissement. En quoi il fut non-seulement trompé, mais il manqua encore à la fidélité qu'il devoit à son Auteur. Ce qui étoit plus étrange en un Grec, dit Nannius, qui vouloit dire sans doute que Philelphe avoit vêcu à Constantinople & qu'il avoit été gendre & disciple de Chrysoloras (10).

1 Is. Bullart, Academ. des Sciences livre 4. pag. 274.
2 Ant. Borremans Variar. Lect. pag. 69.
3 Scal. in primis Scalig. pag. 102. 103.
4 Idem in posteriorib. Scalig. pag. 90.
5 Paul. Jov. de Piscib. lib. 1. cap. 4.
6 ¶ Voyés Art. 307.
7 ¶ Petrus Candidus December dès le milieu du quinziéme siécle avoit traduit Appien de Grec en Latin. Philelphe ennemi juré de ce Traducteur entreprit de donner une version meilleure de beaucoup. Il commença en 1465. à la promettre, le prétexte du retardement fut l'attente d'un manuscrit dont il avoit besoin. Enfin le 20. Fevrier 1470. écrivant à un de ses amis, il lui manda qu'ayant reçû depuis peu le manuscrit il n'avoit pas differé d'un seul moment à traduire, qu'il y en avoit déja deux Livres de faits, & qu'il espéroit achever dans le mois de Mai prochain La propre veille de ce mois il écrit à François d'Arezzo que le travail est fort avancé, & qu'il ne manquera pas, sitot qu'il sera fini, de le lui envoyer. Cependant on ne voit pas que dans tout le reste de ses Lettres qui vont jusqu'au 24. Juillet 1473. il en fasse aucune mention. Il n'en a point parlé ailleurs non plus quoiqu'il ait vécu 11. ans depuis, & ce qu'il y a de sûr, c'est que cette Traduction, quoique rapportée dans le catalogue de ses Oeuvres, n'a jamais paru ni imprimée ni manuscrite.
8 P. Jovius in elog. vir. illust.
9 P. Nann. comm. in Horat de art. poët.
P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 164.
10 ¶ De Jean Chrysoloras fils d'Emmanuel.
11 P. D. Huet. de clar. Interpret. pag. 173.

RODOLPHE AGRICOLA *de Groningue en Frise, mort en* 1485.

Agricola. 811 Comme il étoit de l'excellente école de Gaza, il ne pouvoit manquer d'en avoir pris les teintures. C'est pourquoi on ne doit point s'étonner qu'il parle si bien Latin dans ses Traductions, qu'il ait le style poli & fleuri, plein & coulant, & qu'il soit étendu dans ses discours. Mais il n'a pourtant pas pu atteindre à la gloire d'être exact, & il n'a point encore été assés heureux selon Monsieur Huet, pour rencontrer le génie & le caractére de ses Auteurs (11).

Nannius & Borremans prétendent (12) qu'il y a si bien réussi dans la Version de l'*Axioque*, que quoique ce ne soit pas véritablement un Ouvrage de Platon, il semble qu'il mérite aujourd'hui de l'être par adoption.

Mais pour ce qui est de la Traduction des Progymnasmes ou préludes d'*Aphthone* qui court sous le nom d'Agricola, il n'y a aucune apparence qu'elle soit de lui, dit François Escobar (13), parce qu'elle est en fort mauvais Latin (14) & qu'elle approche si peu du sens de l'Auteur, qu'il est visible que celui qui l'a faite ne savoit pas le Grec.

* *Aphthonii Sophistæ Progymnasmata à Rud. Agricola latinitate donata cum scholiis R. Lotichii* in-12°. *Amstelod.* 1657. *

CHRISTOPHE PERSONA, *Romain* mort en 1486.

Persona. 812 C'Est un très-mauvais Traducteur. Vossius dit qu'il a tourné *Agathias* d'une maniére tout-à-fait pitoyable, & qu'il l'a entiérement gâté, n'ayant aucune des qualités nécessaires à un homme qui veut se mêler de traduire (15).

Le TRAPEZONTIN ou GEORGE de TREBIZONDE *mort en* 1486.

813 Les principales d'entre les Traductions de George de Trebizonde sont celles Le Trapézontin.

1. *Des Commentaires de Saint Cyrille d'Alexandrie sur l'Evangile de Saint Jean.*
2. *Du Trésor du même Saint contenant quatorze Livres sur la Sainte Trinité.*
3. *De plusieurs Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Mathieu.*
4. *De la Vie de Moyse, ou du Traité de la Vie parfaite par S. Gregoire de Nysse.*
5. *Des Livres de Saint Basile le Grand contre Eunomius.*
6. *Des quatorze Livres d'Eusebe de Cesarée touchant la préparation Evangélique.*
7. *De l'Histoire des SS. Barlaam & Josaphat, qui paroît parmi les Oeuvres de Saint Jean de Damas.*
8. *De la Rhétorique d'Aristote.*
9. *Des Livres de Platon touchant les Loix.*
10. *De l'Almageste de Ptolomée en treize Livres:* sans parler de diverses autres Traductions des Livres d'Aristote & de plusieurs Peres de l'Eglise qui n'ont jamais vû le jour.

Cet Auteur auroit eu plus d'éclat s'il avoit vécu en un autre tems que Gaza. Celui-ci le couvroit de son ombre malgré qu'il en eût. Tout le monde convient qu'il étoit beaucoup au-dessous de lui & particuliérement pour les deux Langues. Il n'y avoit peut-être que le Trapezontin qui parût en douter, & on ne le put convaincre du contraire, jusqu'à ce qu'il eût vû la Version que fit Gaza de l'Histoire des Animaux d'*Aristote* & qui le mit au desespoir (16), voyant qu'elle effaçoit la sienne: quoique jusqu'alors elle lui eût acquis (17) quelque réputation (18).

Mais

12 Petr. Nannius lib. 1. Symmict. cap. 3.
Ant. Borremans Variar. Lection. cap. 11. pag. 113.
13 ¶ *Plerisque locis parum Latina*, dit Fr. Escobarius.
14 Francisc. Scobarius Præf. ad Aphthon. edit.
15 G. J. Vossius de Arte Historica cap. 18. pag. 94.
16 ¶ Quoique Théodore Gaza en traduisant l'Histoire des animaux d'Aristote eût profité de la Traduction que George de Trebizonde en avoit faite auparavant, il ne laissa pas de se vanter dans la Préface qu'il n'avoit été aidé dans son travail par qui que ce soit, & que son dessein n'avoit pas été d'entrer en lice avec les autres Interpretes, rien n'étant plus aisé que de les vaincre. Vossius, qui avoit lu ce détail dans le 90. chapitre des *Miscellanea* de Politien, a présumé que ces paroles de Gaza piquérent George extrêmement, sur quoi Baillet enchérissant a pris occasion de dire que la Traduction de Gaza mit George de Trebizonde au désespoir. Politien cependant n'a pas dit un mot de ce ressentiment de George, mais tout au contraire qu'on ne pouvoit sans indignation voir que Gaza, qui dans sa Traduction avoit suivi George pas à pas, ne lui eût presque rendu que des injures & du mépris pour reconnoissance.
17 ¶ Cette Traduction n'ayant pas été imprimée n'a pu avoir grand cours, Gaza & Politien, à peu près contemporains, ne l'ont vuë que manuscrite. On ne sache pas que personne l'ait vuë depuis, ni que le manuscrit en ait été conservé.
18 Politian. Miscellaneor. cap. 90.
Voss. de Hist. Lat. lib. 3. cap. 8 pag. 599. 600.
Idem Tract. de Scient. Mathem. c. 16. §. 11. pag. 63.

Le Trapézontin.

Mais il se brouilla encore davantage avec le Regiomontanus, c'est-à-dire, Jean Muller de Konigsberg, à cause de la liberté que celui-ci avoit prise de lui marquer un grand nombre de fautes qu'il avoit faites dans la Traduction de la grande Construction ou Syntaxe de *Ptolomée*, qu'on appelle Almageste: & il en couta la vie à Regiomontanus, que les enfans du Trapezontin sacrifiérent aux Manes de leur Pere, selon le bruit commun de ces tems-là.

On ne sauroit néanmoins raisonnablement refuser à George la gloire d'avoir su quelque chose, & Paul Jove écrit (1) qu'on l'avoit pris dans les commencemens pour un habile homme, & pour un heureux Traducteur, même quand on vit ce qu'il avoit traduit d'*Aristote*, d'*Eusebe*, d'*Hermogene*, &c.

Mais il y avoit certainement beaucoup de préjugé dans cette opinion. Car le Cardinal du Perron disoit nettement (2) qu'il étoit fort mauvais Traducteur : & Monsieur Daillé semble témoigner que l'infidélité étoit le principal de ses défauts (3).

Monsieur Huet dit (4) qu'outre cela, il s'est laissé aller à son intemperance, sans pouvoir retenir son babil, & sans se renfermer dans les termes de ses Auteurs. Ce qui est moins supportable dans les Ecrits de Physique & de Théologie, comme sont ceux qu'il a traduits, où les ornemens affectés passent pour des inutilités puériles.

Le même Critique ajoute que la Traduction que le Trapezontin a faite d'*Eusebe* est plutôt un amas de piéces & de lambeaux, qu'une véritable Version.

Les autres Savans en portent presque tous le même jugement. Ils conviennent tous (5) qu'il a mutilé & estropié le texte d'Eusebe sans scrupule, qu'il en a perverti le sens, & renversé les phrases, qu'il en a passé plusieurs chapitres entiers de côté & d'autre, & qu'il a abandonné tout le quinzieme Livre sans y toucher. De sorte qu'il ne seroit pas possible à Eusebe luimême de se retrouver & de s'y reconnoître s'il revenoit au monde. Le P. Viger (6) qui outre ces défauts en a remarqué encore d'autres, dit que Simon Gryné avoit voulu y remedier, mais qu'en guérissant Eusebe de plusieurs plaies que notre Trapezontin lui avoit faites, il lui en avoit causé d'autres.

Le Trapézontin.

A l'égard de la Version de l'Histoire de *Barlaam & Josaphat*, l'Abbé de Billy dit que sans en voir l'Original il l'avoit toujours jugée grossiére & fort mal faite; mais que l'ayant depuis conferée avec le Grec, il l'avoit trouvée si défectueuse, si barbare, & si infidéle, qu'il avoit peine à croire qu'elle fut du Trapezontin (7). La conjecture d'un si judicieux Critique a été confirmée depuis par le P. Rosweyde, qui dit (8) que cette Version se trouve dans des Manuscrits beaucoup plus anciens que notre Traducteur, & que Vincent de Beauvais s'en est servi dans son Miroir Historial.

Le P. Schott, ou plutôt François Escobar dit (9) de celle qu'il a faite de la Rhétorique d'*Aristote*, qu'elle n'est nullement exacte, & qu'il ne savoit pas assés bien le Latin pour bien traduire.

Néanmoins les autres Critiques (10) croyent que c'étoit moins par ignorance que par une trop grande précipitation qu'il s'acquittoit si mal des devoirs d'un bon Traducteur, mais ils reviennent tous à dire que cette précipitation l'entretenoit dans une ignorance coupable, parce qu'il ne se donnoit pas le loisir d'étudier les Langues & les Auteurs qu'il entreprenoit de traduire.

Les Versions qu'il a faites des Commentaires de Saint *Cyrille* sur Saint Jean, & de ses Livres sur la Trinité, ne sont pas meil-

1 Paul Jove elog. 25.
Raph. Volaterr. comment. Urban. lib. 2.

2 Perronian. pag. 322.

3 Joan. Dallæus not. interpol. Perronian. pagin. ead.

4 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 180.

5 Leo Allatius Diatrib. de Georgiis pag. 375. in fol.
Lil. Greg. Gyrald. de Histor. Poëtarum, Dialog. 9.
Item Dialog. 1. de Poët. sui temp.
Petr. Halloix Soc. J. Vit. S. Polycarp. cap. 8. inter Oriental. ill.

6 Franc. Viger. Soc. J. Præfat. in suam Eusebii versionem.
Item apud eumd. Allatium de Georgiis.

7 Jacob. Billius in edit. Oper. Joan. Damasceni.

8 Heribert. Rosweyd. lib. 1. de Vit. PP. in Not.

9 A. S. Peregr. Biblioth. Hisp. edition. in 4. pag. 333.

10 Fr. Viger. ut supra.
Item Jac. Bill. ut supra.

11 ¶ C'est-à-dire dans sa Traduction des Livres de la Trinité.

12 ¶ Pour dire: *qu'il y avoit fait un grand nombre d'omissions*.

Le Trapézontin.

meilleures que les autres. Bonaventure Vulcanius dit que le Trapezontin ne s'étoit pas contenté de confondre & de renverser l'ordre de Saint Cyrille dans celle des Livres de la Trinité (11); mais qu'il l'avoit même corrompu en beaucoup d'endroits; qu'il lui étoit arrivé (12) un grand nombre d'omissions; qu'il y avoit beaucoup d'additions de sa tête; & qu'il avoit tourné plusieurs passages au hazard & à l'aveugle (13).

Enfin le Cardinal Bessarion dans ses Livres contre le Calomniateur; c'est-à-dire, contre George de Trebizonde (14) assure qu'il n'y a presque point d'endroit dans la Traduction des Livres de *Platon* sur les Loix qui soit exemt de fautes. Il ne fait point difficulté de dire qu'il y en a autant que de mots, & il remarque particuliérement celles qui sont les plus grossieres & les plus puériles dans les endroits de son Auteur les plus aisés à traduire, pour faire voir de quelle importance sont celles des passages difficiles.

Ainsi quoiqu'en ait dit un Auteur moderne (15), je ne puis croire que quand George de Trebizonde auroit su l'Art de se contenir dans les bornes de la profession de Grammairien qui renferme celle de Traducteur, il eût pû acquerir de la gloire, à moins qu'il n'eût donné des bornes plus étroites à sa mauvaise humeur, & plus d'étenduë à son érudition.

Nous parlerons ailleurs de la disgrace où Bessarion, & les autres Grecs de l'Italie, le firent tomber pour avoir voulu faire le Philosophe, & s'être mêlé de critiquer Platon afin de relever le merite d'Aristote.

JEAN ARGYROPYLE, de *Constantinople*.

Jean Argyropyle.

814 NOus avons déja parlé des Traductions de cet homme, ci-dessus, lors que nous en faisions le Parallele avec Théodore Gaza, qu'on peut voir pour ne nous point obliger à la répetition. Nous ajouterons seulement que Paul Jove paroît n'avoir pas assés connu le mérite d'Argyropyle, ou qu'il avoit le jugement corrompu, quand il l'a voulu rabaisser. Il avoue à la vérité qu'Argyropyle avoit traduit d'une maniére si noble (16) la Physique & la Morale d'*Aristote*, que Gaza, pour mieux marquer l'estime qu'il en faisoit, & l'approbation qu'il vouloit bien lui donner, brûla ce qu'il avoit fait sur le même sujet, pour ne point nuire à la réputation du meilleur de ses amis, en tâchant de donner quelque chose de mieux fait: Mais il ajoute en même tems, que comme Gaza étoit le plus modeste des Grecs de son tems, il en avoit usé de la sorte pour ceder à l'ambition d'Argyropyle, qu'il voyoit rempli de lui-même, enflé de vanité, & n'oubliant rien pour arriver à une haute fortune (17).

Monsieur de Thou dit qu'il a tourné *Aristote* avec plus de fidélité que d'élegance & d'ornement (18). Et c'est aussi la pensée de Monsieur Huet, comme nous l'avons vû plus haut (19).

Quoiqu'il soit sec, & presque sans charnure, on n'a point laissé d'estimer son exactitude, & il y a lieu de s'étonner que Nannius, & le Sieur Borremans après lui, nous ayent voulu retirer de cette bonne opinion. Ils disent (20) qu'Argyropyle a mesuré ses mots sur les mots de son Auteur d'une maniére si servile, qu'il a perverti

13 Bonavent. Vulcan. Præfat. in Version. Thesaur. S. Cyrill.
Idem in Annotat. ad eumdem Cyrill.

14 Bessario Card. Nic. lib. 5. advers. Calumniat. Platon. Item apud Allatium Diatrib. sup. laudat. pag. 376.

15 L. Maimbourg, Hist. du Schisme des Grecs, liv. 5. pag. 543. edit. in-4.

16 ¶ *Aristotelis naturalia atque moralia generose transtulit* dit Paul Jove. Ce *generosè* ne signifie pas d'une maniére noble, celle d'Argyropyle étant simple, foible, & séche. Le sens est que cet Auteur tout Grec qu'il étoit a eu le courage d'entreprendre une traduction Latine aussi difficile que celle-là. Je le crois mort quelque 20. années avant Politien vers l'an 1474.

17 Paul. Jov. elog. 27.

18 Jac. Aug. Thuan. Hist. suor. temp. ubi de Joach. Perion.

19 P. D. Huet. de clar. Interpr. p. 180. 181.

20 Petr. Nann. lib. 1. cap. 3. Symmict. seu Miscell.
Idem Comm. in de Arte Poët. Horat.
Anton. Borremans, variar. Lection. cap. 11. pag. 112.

Jean Argyropyle.

verti entiérement la pensée d'Aristote, & qu'il en a usé comme les Peintres ignorans, qui au lieu de disposer, & d'ajuster les habits sur les membres de leurs personnages, contournent & font plier les membres pour les ajuster aux habits; que ses discours ne sont que des sons en l'air, qui n'ont point de sens; que ce mal ne vient pas moins de son ignorance, que d'une folle démangeaison qu'il avoit d'écrire. Car quand il ne peut pas prendre la pensée & le sens de son Auteur, ajoûtent-ils, il a recours à un circuit de paroles, qui ne disent rien, & qui forment un pur galimatias, comme si son Lecteur pouvoit entendre par ce moyen ce qu'il n'a pas entendu lui-même, étant assés constant que si les mots servent à composer la pensée d'un Auteur, ils ne tirent pas moins leur force, & leur signification de cette même pensée.

AMBROISE CAMALDULE (1), Général de son Ordre, *mort en* 1490 (2).

Ambroise Camaldule.

815 Il a traduit *Diogène Laërce*, le Théophraste d'*Enée de Gaze*, les Livres de Saint *Denys* sur la Hiérarchie celeste, & divers Ouvrages de Saint *Athanase*, de Saint *Basile*, de Saint *Chrysostome*, de Saint Ephrem, & de Saint *Jean Climaque*.

Paul Jove dit (3) que si dans ses Versions il n'est point arrivé au comble de l'éloquence Romaine, il le faut attribuer aux méditations continuelles sur les vérités de l'Evangile, qui ne permettoient pas qu'il s'amusât à polir son langage; que ce n'étoient ni les forces, ni les facultés, qui lui manquoient, mais seulement le courage & la volonté.

Il ajoute néanmoins qu'il avoit traduit le Traité de Saint Denys de la Hiérarchie celeste avec une éloquence & une pureté toute particuliére; mais que sa Version du Diogène Laërce n'a rien de ces deux belles qualités, & qu'il s'en faut beaucoup qu'elle soit limée & châtiée comme l'autre (4).

Ambroise Camaldule.

Monsieur Huet dit en général que son style tient beaucoup de la rudesse & des austerités de son Institut, qu'il a peu de politesse, & qu'assés souvent il sort de la matiere, & de la pensée de son Auteur (5).

HERMOLAUS BARBARUS *Senateur* (6) *de Venise*, *mort en* 1493.

Herm. Barbar.

816 Cet Auteur, quoi qu'assés habile d'ailleurs, ne passe point pour un modéle fort excellent en matiére de Traduction.

Les Critiques (7) ont remarqué qu'il ne s'appliquoit qu'à exprimer le sens de son Auteur, sans se mettre fort en peine des paroles & des expressions. Monsieur Huet fait dire à Casaubon qu'il se donnoit un air d'élegance & de liberté qui sembloit faire croire que c'étoient plutôt des discours originaux, que des Traductions, tant il écrivoit naturellement (8). Mais cette qualité qui auroit été bonne pour un autre genre d'écrire, l'empêchoit d'être bon Traducteur.

Vossius témoigne (9) que la Version qu'il a faite de *Themistius* n'est pas fidéle, parce qu'il a voulu y faire trop l'élegant & le poli. Celle qu'il nous a donnée de *Dioscoride* n'est pas beaucoup meilleure. Mais qui plus est, on prétend qu'il ne savoit pas assés de Grec pour bien traduire; & André Schott (10) dit qu'il ne faut que voir sa Traduction de la Rhétorique d'*Aristote* pour s'en convaincre (11).

* *Herm.*

1 ¶ De la famille des Traversari de Ravenne, né à Portico bourg de la Romagne au-dessus de Forli près de l'Appennin.

2 ¶ Ambroise ayant été le 40. Général de son Ordre ne peut être mort en 1490. puisque Pierre Dauphin qui le 10. Décembre 1480. fut élu le 45. Général, parlant de cet Ambroise dans une de ses Lettres, c'est la 49. du troisième Livre, l'appelle son prédécesseur. Mais ce qui est plus positif, Ange Florentin Religieux Camaldule, dans son troisiéme & dernier Livre *Historiarum Camaldulensium*, dit qu'Ambroise, âgé de 22. ans 14. jours, entra dans l'Ordre le 8. Octobre 1400. & y mourut le 21. Octobre 1439. âgé de 61. ans 27. jours. Par où l'on voit que Bellarmin, dont Baillet a suivi le calcul, s'est équivoqué de 51. ans.

3 Paul. Jov. elog. num. 11. Et Epitom. Gesner. per Simler.

4 G. M. Konig. Biblioth. Vet. & Nov. pag. 32.

5 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 164.

6 ¶ Il n'étoit pas Sénateur de Venise, mais de maison de Sénateur.

7 Petr. Nannius lib. 1. cap. 3. Symmict.

Anton. Borremans variat. Lection. cap. 11. pag. 113.

8 P. D. Huet de clar. Interpr. lib. 2. pag. 166.

9 G. J. Vossius de Philosophia cap. 3. §. 1. pag. 8.

10 A. S. Peregrin. Bibl. Hispan. tom. 2. pag. 333.

11 ¶ André Schott ne rapporte pas cela comme son propre sentiment, mais comme celui de François Escobar.

Barbarus. * *Herm. Barbari Lib.* v. *in Dioscoriden* in-fol. *Venet.* 1516. — *Themistii in Aristotelis posteriora*, *Physica*, *de Anima*, &c. *Latinè per Hermol. Barbarum* in-fol. *Venet.* 1559. *

POLITIEN (Ange Bass.) *du Mont Pulcien*, *mort en* 1494 (1).

Politien. 817 NOus avons de ce célébre Auteur deux Traductions importantes, la premiére de l'Histoire d'Hérodien, la seconde des Idyles de *Moschus* (2). Paul Jove prétend qu'il a arraché la palme à tous les autres Traducteurs (3), & Monsieur Huet tombe d'accord qu'il y en a peu effectivement qu'on lui puisse comparer en ce genre d'écrire, sur tout dans son siécle, dont il sembloit être le premier pour les Lettres (4).

Tout le monde semble convenir (5), que la Traduction d'Hérodien ne cede rien à son Original en plusieurs endroits, pour la délicatesse & la beauté du style; de sorte que s'il avoit été possible de supprimer ou de dérober à la vuë des hommes le Grec d'Hérodien, il n'auroit pas été difficile à Politien de faire passer cette Version pour une piéce originale des mieux faites. Erasme même qui avoit le goût assés fin pour ces sortes d'Ouvrages, estime que le Traducteur a souvent surpassé son Auteur (6), & que c'est un ouvrier accompli pour la Traduction. Et (7) quelques-uns semblent avoir douté s'il ne l'emportoit pas en toutes choses sur Hérodien; & si celui-ci ne pourroit point passer pour une copie de l'autre, moyennant une dispense d'âge.

Les envieux de Politien convaincus comme les autres de la beauté de cette Traduction, jugerent qu'il étoit dangereux pour leur réputation d'entreprendre de la rabaisser, & ils prirent un autre parti, s'avisant de publier qu'il l'avoit dérobée à Gregoire de Tipherne (8). Mais quoique Politien fût reconnu dès-lors pour un grand Plagiaire, comme nous le verrons ailleurs, le Public n'eut point d'oreilles pour cette médisance, & il n'est presque pas croyable, dit Paul Jove (9), qu'un homme aussi fécond & aussi capable d'écrire qu'étoit Politien, eût voulu employer des moyens si peu honnêtes, & si incertains, pour s'établir dans l'esprit des hommes. — Politien.

Cependant quelque politesse & quelque agrément qu'ait cette Version, elle n'a pû passer à la rigueur pour une bonne Version. Casaubon n'étoit pas content de cette pompe de mots & de cette beauté étudiée (10), il eût souhaité quelque chose de plus châtié & de plus exact; en un mot il auroit voulu un Traducteur, & non pas un Orateur. D'ailleurs il prétendoit que Politien y avoit fait beaucoup de fautes. En quoi il ne faisoit que suivre son beau-pere Henri Estienne, qui (11) avoit averti le Public que Politien n'avoit point eu assés de scrupule, qu'il s'étoit donné tant de liberté & de licence, que souvent on a de la peine à comprendre le sens d'Hérodien, & qu'ayant été plus curieux d'élegance que de fidélité, il s'est trompé en beaucoup d'endroits. Mais tout le monde n'a pas également bien goûté cette censure. Jean Henri Boecler entreprit vers le milieu de notre siécle la défense de Politien (12) contre ce Critique, & par un retour d'accusation il voulut faire voir qu'Henri Estienne lui-même étoit un mauvais Traducteur.

Pour ce qui est de la Version que Politien a faite des Idyles de *Moschus*, Borremans après Nannius (13) nous la propose comme un

1 ¶ Voyés Article 305.

2 ¶ Politien n'a traduit de Moschus que l'Idyle seule de l'Amour fugitif.

3 Paul. Jov. elog. 38.

4 P. Dan. Huet. de claris Interpr. lib. 2. pag. 164. 165.

5 Henr. Steph. G. J. Voss. Is. Casaub. P. D. Huet. &c.

6 In Dial. Cicer. & apud Huet. loc. cit.

7 Degoreus Whear apud Georgium Matt. Konigium, in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 397.

8 ¶ J'ai fait voir page 26. de l'Indice expurgatoire du Menagiana que s'il y avoit eu quelque Traduction d'Hérodien plus ancienne que celle de Politien, ce n'étoit pas à Grégoire de Tiferne, mais à un autre Italien son contemporain nommé Ognibuono natif de Lunigo près de Vicence, en Latin *Omnibonus Vicentinus*, qu'il la falloit attribuer. Sur quoi j'ai indiqué un endroit du 2. Livre de la Rome triomphante de Blondus, où se trouve un morceau de cette Traduction lequel prouve clairement que Politien s'en est aidé.

9 Paul Jov. in elog. ut supra.

Item Vossius de Histor. Latin. lib. 3. cap. 8. pag. 628.

10 Is. Casaub. apud P. D. Huet. ut sup.

¶ Monsieur Huet a fait dire tout ce qu'il a voulu à Casaubon qui ne devoit pas être ici allegué.

11 Henricus Steph. in Præfat. edit. Herodian.

12 Theod. Jansson ab Almeloween de Vit. Stephanor. pag. 92 & 93.

13 Petr. Nannius lib. 1. Symmict. cap. 3.

Et Anton. Borremans, variar. Lection. cap. 11. p. 113.

Politien. un modéle parfait de la Traduction la plus juste: parce que non-seulement il a rendu mot pour mot, mais encore pensée pour pensée, & Vers pour Vers.

GEORGE MERULA d'*Alexandrie de la Paille en Lombardie*, *mort en* 1494. (1) *selon quelques-uns*.

G. Merula. 818 IL est fort estimé d'Erasme, qui dit (2) qu'il est magnifique & élégant dans ses Traductions du Grec, & qu'il est comparable à plusieurs des Anciens.

Il étoit plaisant de vouloir nous faire croire que c'étoit (3) de *Dion* qu'il avoit traduit les Vies de Nerva, Trajan, & Adrien, au lieu que ce n'est que de *Xiphilin* (4).

DONAT ACCIAIOLI *de Florence*, mort en 1465. (5) selon quelques-uns.*

Donat Acciaioli. 819 PAul Jove dit (6), que cet homme tourna en Latin quelques Vies de *Plutarque* le plus élégamment du monde, mais qu'ayant été occupé au maniment des affaires publiques de l'État, il n'eut ni assés de loisir, ni assés de vie, pour cultiver les talens qu'il avoit pour les belles Lettres.

MARSILE FICIN, *de Florence*, *mort en* 1499.

M. Ficin. 820 CE Platonicien s'est beaucoup appliqué à traduire. On a de sa façon 1. Un *Platon* Latin tout entier. 2. Un Livre de *Xenocrate* le Platonicien sur la mort. 3. Quelques Opuscules attribués à *Speusippe*, à *Alcinous*, & à *Pythagore*. 4. Les Traités de Saint *Denys* touchant la Théologie mystique, & les noms divins. 5. Les Oeuvres de *Plotin*. 6. Le Théophraste, ou le Dialogue de l'Immortalité de l'Ame & de la Resurrection de la Chair par *Enée de Gaze* Platonicien & Chrétien, après Ambroise Camaldule. M. Ficin.

Les Critiques disent que Ficin est un réligieux & fidéle Traducteur, qu'il ne s'écarte jamais de la phrase de ses Auteurs, qu'il s'attache scrupuleusement à leurs mots, qu'il en exprime même la pensée, mais qu'il n'en a point pris le caractére ni le génie. C'est le sentiment de Nannius en un endroit (7).

Mais Monsieur Huet fait dire à Casaubon que ce n'est pas le sien, parce qu'il a remarqué (8) que Ficin a entiérement negligé les mots de ses Auteurs, qu'il ne s'est pas soucié de les suivre à la lettre; que quelquefois il étend trop leurs pensées, & quelquefois aussi qu'il les resserre trop; & que cela paroît particuliérement dans sa Traduction du prétendu *Trismegiste*. Et Nannius lui-même paroît n'avoir pas été entiérement uniforme dans son opinion, puis qu'il écrit ailleurs (9) que par la Traduction de Ficin on voit assés bien ce que l'Auteur a dit, mais qu'on ne voit pas comment il l'a dit: qu'il n'a point sû exprimer ni le mouvement des passions, ni la grace des figures, ni la force, ni la beauté, ni les agrémens, ni la dignité, ni l'élegance, ni les plaisanteries, ni les subtilités de ses Auteurs. Et que quoi qu'on s'apperçoive assés, par exemple, dans sa Version de Platon, de ce que ce Philosophe a voulu dire: néanmoins si Platon pouvoit revenir au monde pour la lire, il ne lui seroit presque pas possible de s'y reconnoître lui-même. Car on ne trouve point dans le Latin cette force héroïque, cette sublimité, cette élevation du grand style, & cette heureuse abondance de l'Original Grec.

* *Platonis Opera Gr. Lat. cum Versione & Comment. Marf. Ficini* in-fol. *Francofurti* 1602. — *Plotini Opera Philosophica Lib.* LIV. *Gr. & Lat.* in-fol. *Basil.* 1580.*

JE-

1 ¶ Il mourut l'an 1494. six mois avant Politien son antagoniste.

2 Erasm. Dialog. Ciceronian. pag. 161.

3 ¶ Paul Jove & bien d'autres l'ont cru, sur la foi de Merula qui lui même le croyoit aussi.

4 Paulus Benius de Histor. lib. 3. p. 185.

5 ¶ Il avoit à l'Article 316. mis la mort de Donat Acciaioli en 1495. il la met à celui-ci en 1465. Il n'a pas mieux rencontré cette seconde fois que la premiere. Donat Acciaioli mourut l'an 1478. Voyez le Discours intitulé *Origine della famiglia delli Acciaioli*, imprimé in-4°. à Florence 1588. à la suite de l'Histoire *della Casa Ubaldini*.

6 Paul. Jov. elog. 16.

7 Petr. Nan. Comm. in Art. Poët. Horat. & apud Huet.

8 P. D. Huet. de clar. Interpr. Lib. 2. pag. 166. 167.

9 Nann. lib. 1. Symmict. seu Miscell. cap. 3. & ex eo Ant. Borremans variar. Lect. cap. XI. pag. 113.

10 ¶ Voyés Art. 318.

11 Paul. Jov. elog. 56.

JEROME DONAT *de Venise*, vers la fin du quinziéme siécle (10).

J. Donat. 821 IL a traduit le Livre de l'Entendement fait par le Philosophe *Alexandre d'Aphrodise*. Cette Version est pure & juste au jugement de Paul Jove (11), & Reusner disoit qu'il n'auroit fait aucune difficulté de comparer ce Donat aux Anciens pour la majesté du style (12).

* *Alex. Aphrodisæi de Philosophia de Ente Hier. Donat.* in-4°. *Rostoch.* 1618. *

LE VOLATERRAN ou RAPHAEL de VOLTERRE mort en 1506 (13).

Volaterran. 822 CEt homme nonobstant sa réputation n'étoit pas fort habile en quoi que ce fût, mais il étoit pitoyable en Traduction, parce qu'il ne savoit pas le Grec, de sorte que ce sont des galimathias perpetuels dans lesquels on ne laisse pas d'appercevoir de l'ostentation & une sotte parade d'érudition.

On reconnoît l'habileté des Ecrivains même dans leurs fautes, mais celles de Volaterran sont si puériles qu'on le prendroit volontiers pour un de ces enfans qui parlent ordinairement sans savoir ce qu'ils veulent dire. C'est pourquoi Paul Jove s'est fait sifler des habiles Critiques, quand il a dit que notre Volaterran avoit traduit *Procope* avec plus de sincérité que d'éclat & de magnificence.

GERARD de CARMONE, ou *Jean GERARD de Carmona* Medécin *Espagnol* du seizième siécle (14).

Gerard de Carmone. 823 IL faisoit son étude principale de traduire des Auteurs Arabes. On a entre les autres son *Avicenne*, mais d'un style tout-à-fait rude & barbare. Outre cela il étoit tombé sur des exemplaires fort corrompus, & comme il ne savoit ni la Medécine qu'Avicenne professoit, ni la Langue Grecque de laquelle les Arabes avoient fait leurs Traductions en leur Langue, il a fait des fautes grossiéres & en grand nombre. Il mérite néanmoins quelques louanges pour la fidélité & l'exactitude avec laquelle il a tourné les endroits qu'il a bien entendus (15).

* *Gerard. Cremonensis Avicennæ lib. Canonis & Cantica, ex Arab.* in-fol. *Venetiis* 1553. *

BARTHELEMY ZAMBERT, *Venitien* vers l'an 1510.

824 CEt homme voyant combien la Version Latine d'*Euclide*, [in-fol. *Basle* 1546.] tirée de l'Arabe étoit défectueuse, entreprit d'en faire une sur le texte Grec. Mais comme il n'entendoit pas les Mathématiques, il ne put corriger les fautes de son exemplaire. Il les suivit toutes, & y en ajouta beaucoup des siennes. Il renversa même la plûpart des termes d'Euclide, comme Vossius le rapporte de Maurolycus, & des autres Mathématiciens (16). Zambert.

OTTOMARUS LUSCINIUS, de *Strasbourg* vers l'an 1520.

825 CE Traducteur est trop enflé dans son style, & trop étendu dans sa phrase, au jugement de Monsieur Huet (17), qui ajoute qu'il n'observe pas même les ponctuations & les distinctions de ses Auteurs, ce qui met beaucoup de confusion dans le sens ; mais qu'on peut dire néanmoins qu'il est serré & concis en comparaison de Symon Gryné. Luscinius.

Il a traduit deux centuries d'*Epigrammes* des Anciens Grecs, des lieux communs ou

12 Apud G. Matth. Konigium Biblioth. V. & N. voce Donatus.

13 ¶ Voyés Article 322.

Ger. Joan. Voss. de Hist. Lat. lib. 3. cap. 12, pag. 672

Petr. Dan. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 166.

Bibliograph. anon. cur. Philolog. hist.

Florid. Sabinus & Apolog. adv. calumn. L. L. Paul. Jov. in Elog. Vir. illustr.

14 ¶ Il ne s'appelloit que Gérard & vivoit sur la fin du quatorzième siecle plusieurs années avant que George de Purbach mort, selon Gassendi, l'an 1461. réfutât ses Théories des Planètes

15 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 140.

16 ¶ Il falloit : *comme le rapporte Vossius après Maurolycus & les autres Mathématiciens.* Autrement il semblera que Vossius dise que Maurolycus & les autres Mathématiciens ont aussi renversé la plûpart des termes d'Euclide.

G. J. Voss. de Scient. Mathemat. pag. 16. item pag. 64.

17 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. p. 169.

Luscinius. ou extraits faits par *Stobée* en Vers, quelques Oraisons d'*Isocrate*, quelques Opuscules des Morales de *Plutarque*.

THOMAS LINACER, Anglois, mort en 1524.

T. Linacer. 826 LInacer avec Hugue *Latimer* & *Grocin* avoit formé en Angleterre une espéce de Triumvirat pour traduire *Aristote* par une communication mutuelle de leurs lumiéres, & de leurs écrits : mais ces deux derniers associés ayant manqué par divers empêchemens, toute la fatigue (1), & toute la gloire de ce travail en demeurerent à Linacer comme nous l'apprend Paul Jove (2).

Il a encore traduit divers Ouvrages de *Galien* dans un style fort pur & assés élégant au jugement des Critiques (3), sans parler de la Version du Traité de *Proclus* sur la Sphére.

Monsieur Huet dit que (4) personne n'a fait voir dans les Traductions ni une plus grande netteté de style, ni plus d'exactitude, ni plus de cette bienséance & de cette justesse que les gens de bon goût cherchent dans le discours. Linacer savoit des mieux de son siécle les régles de la Traduction, & il ne s'en est écarté que fort rarement.

NICOLAS LEONICENE de Vicenze mort en 1524. [âgé de 96. ans.]

Leonicene. 827 PAul Jove croit (5) qu'il est le premier Traducteur de *Galien* [*in-fol.* à Venise 1508.]. Ses Versions furent jugées assés considérables pour lui attirer des envieux & des ennemis, mais il repoussa leurs accusations par une Apologie, & il justifia bien les endroits qu'ils prétendoient être mal traduits. Monsieur Huet dit (6) que son style n'est pas fort poli, ni fort splendide, mais qu'il ne laisse pas d'être clair & qu'il répond fort bien à celui de son original Grec.

NICOLAS LEONIC dit *Thomæus* aussi Italien, mort peu de tems après Leonicene (7).

828 IL a traduit quelques Opuscules Philosophiques de *Proclus* de Lycie, de *Marc* d'Ephese, quelque chose de la Physique d'*Aristote*, quelque chose de *Galien*, & un Traité de *Ptolomée* sur les Etoiles fixes. Monsieur Huet dit (8) que c'est un Traducteur exact & châtié, qu'il a le style plein, & qu'il s'est tellement conformé au génie de ses Auteurs, qu'il est entré entiérement dans leurs pensées. N. Leonic.

Nous parlerons encore de *Leonic* parmi les Philosophes, & de *Leonicene* parmi les Médecins.

GEORGE VALLA de *Plaisance*, vers l'an 1528 (9).

829 IL passoit pour un homme des plus doctes de son siécle, mais c'étoit en toute autre chose que dans la Traduction. Il a fort mal réussi particuliérement dans les deux Livres du regime de vivre, &c. attribués à *Psellus* dont nous parlerons ailleurs. Monsieur Huet dit (10) que non-seulement il n'est pas souvent d'accord avec son texte Grec, mais qu'il renverse & gâte les choses même qu'il a assés bien entenduës. G. Valla.

* *De tuenda sanitate per victum Georgii Vallæ* in-8°. *Argentinæ* 1506. *

BILIBALD PIRCKEIMER de *Nuremberg* mort en 1530.

830 IL étoit si curieux d'observer la mesure & la cadence qu'il croyoit trouver dans ses Auteurs, qu'il faisoit quelquefois tort à leur pensée & à la verité sans scrupule (11). Pirckeimer

THO-

1 ¶ Quelle fatigue & quelle gloire peut-il lui en être revenu, puisqu'en 64. ans qu'il a vecu, il n'a, non plus que Latimer & Grocin, traduit quoi que ce soit d'Aristote ?

2 Paul. Jovius elog. 63.

3 G. Math. Konig. Biblioth. Vet. & Nov. pag. 474.

4 P. D. Huet. de clar. Interpr. pag. 177.

5 Paul. Jov. elog. 70.

Jos. Siml. Epit. Gesn. Bibl. fol. 136. p. 2.

6 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 166.

7 ¶ Il mourut l'an 1531.

8 Huetius de clar. Interp. l. 2. p. 166.

THOMAS MORUS Chancelier d'Angleterre mort en 1535.

T. Morus. 831 Quoiqu'il ait traduit très peu de choses, il ne laisse pas de meriter son rang parmi les meilleurs Traducteurs. Son style est simple, mais il est limé & naturel; il n'est point enflé, il n'est point gâté par aucune affectation, il est maître de sa phrase & de celle de son Auteur, & il répond si bien au Grec, que qui voit la copie voit en même tems l'original. C'est le sentiment de Monsieur Huet (12) auquel on peut ajouter celui de Jean Benedict ou Benoist Professeur de Saumur, qui dit (13) que Thomas Morus s'est si heureusement acquitté des devoirs d'un bon Traducteur en ce qu'il a traduit de *Lucien*, qu'on ne pouvoit mieux faire à son avis, & que comme il avoit admirablement conservé toute la force & la beauté des pensées de son Auteur dans sa Version, où il avoit en même tems gardé toute la pureté de la Langue Latine, il avoit crû le devoir choisir pour le modéle des Versions de *Lucien* qu'il entreprenoit de corriger. Morus a traduit encore quelques Epigrammes Grecques qui ont passé dans l'esprit de plusieurs pour des Epigrammes Latines Originales tant elles étoient bien traduites.

* *Th. Mori Epigrammata Latinè* in-8°. *Lond.* 1638. *

ERASME (*Didier*) mort en 1536 (14).

Erasme. 832 Il semble que Monsieur Huet ait voulu nous representer Erasme comme un modéle des plus achevés pour la Traduction. Il dit que personne n'a plus heureusement rempli toutes les obligations d'un Traducteur, qu'il cherche avec subtilité & avec pénétration la pensée de son Auteur, & qu'il la met ensuite dans son jour avec beaucoup de netteté; que tout y est sain, entier, & sincére; que tout y est sec sans être aride; que tout y est concis & serré sans être à l'étroit & sans être estropié; que tout y est plein sans regorger & sans enfler; que tout y est simple & comme abandonné sans être negligé. Il tourne son discours selon la diversité des choses qu'il traduit, & il se gouverne selon sa matiére. Erasme.

Il n'est pourtant pas si scrupuleux dans toutes ses autres Versions que dans celle du *Nouveau Testament* dans lequel, selon le même Monsieur Huet (15), il a religieusement observé jusqu'aux moindres lettres, & aux virgules du texte. Cet Auteur ajoute qu'il a pratiqué dans cette Version importante sa grande maxime qui étoit d'affecter une fidéle & savante simplicité dans les choses sacrées & Théologiques; étant persuadé qu'en matiére de Théologie, le changement ou le simple détour d'une petite syllabe, d'une seule lettre ou quelquefois même d'une simple virgule peut donner lieu à de grosses hérésies. Nous parlerons plus au long de cette Version du Nouveau Testament au Recueil des Interpretes de la Bible.

Mais pour ce qui est des autres Traductions qu'il a faites, il semble avoir quelquefois relâché quelque chose de cette rigoureuse exactitude. En quoi le même Critique dit qu'il a fait paroître tant d'industrie & de jugement, qu'il s'en faut peu qu'il ne lui donne le premier rang au-dessus de tous les Traducteurs, parce qu'effectivement il semble regner dans cet Art.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait pû faire quelques fautes; mais s'il y a des taches elles ne paroissent presque pas, dit-il, & elles sont couvertes & presque effacées par le grand nombre des beaux endroits qui y éclatent.

Entre les Versions qu'il a faites outre celle du Nouveau Testament, nous avons dans le premier tome celles de *Galien* sur l'étude des bonnes Lettres, celle de l'Hécube & de l'Iphigénie d'*Euripide* & celle de divers Opuscules qui sont trop longs à specifier. Dans le quatriéme tome, celles des huit Livres des Apophthegmes de *Plutarque* (16), & des autres; celle de l'Oraison d'*Isocrate* touchant le gouvernement de l'Etat, celle de l'Hiéron ou du Tyran du Rhé-

9 ¶ Mort l'an 1499. ou l'an 1500. Voyés l'Art. 334.
10 Huetius de clar. Interpr. l. 2. pag. 166.
11 P. D. Huet. ut sup. pag. 168.
12 Petr. Dan. Huet. ut sup. pag. 177.
13 Joan. Benedictus Præfat. ad Lect. edit. Lucian. Oper.
14 Voyés Article 647.
15 P. D. Huet de optim. genere Interpr. lib. pag. 22. idem de claris Interpretib. lib. 2. pag. 174.
16 ¶ Erasme dans ses huit Livres d'Apophthegmes est plutôt Historien libre, & Collecteur que Traducteur.

Erasme. Rhéteur *Xenophon*. Dans le huitiéme tome celle de plusieurs Homélies de Saint *Chrysostome*, celles de quelques Epitres & de quelques Traités de Saint *Athanase*; d'un fragment d'*Origène*, de divers Ouvrages de Saint *Basile*, &c.

JEAN RUELLE, Médecin de *Soissons*, puis Chanoine de Notre-Dame de *Paris*, mort en 1537 (1).

J. Ruelle. 823 *bis* C'Etoit un des premiers hommes de son siécle, il approchoit de Budé pour l'érudition, & au jugement de plusieurs il le passoit pour la pureté du Latin & la netteté du style. Paul Jove dit (2) qu'il en a donné des preuves sensibles dans sa Version de *Dioscoride* qu'il prétend être fort exacte & fort châtiée. Et il ajoute ailleurs (3) qu'elle est écrite avec tant de politesse & une si grande pureté, qu'il obscurcit entiérement la gloire qu'Hermolaus Barbarus & Marcellus Virgilius avoient acquise dans un pareil travail.

Ces belles qualités jointes à la sévérité scrupuleuse qu'il témoignoit pour ne rien changer, ni rien affoiblir de la pensée de son Auteur, l'ont fait appeller l'Aigle des Traducteurs par Budé. Erasme a reconnu & loué dans Ruelle cette fidélité inviolable pour son Auteur; & (4) quoi qu'il prétende qu'il l'a préferée au style Ciceronien, il ne l'en a point jugé plus blamable.

Néanmoins Monsieur Huet (5) a cru avec raison qu'on ne pouvoit pas justifier Ruelle de la liberté qu'il a prise d'inserer dans le texte, des explications aux endroits les plus obscurs & les plus embarrassés: parce que c'est faire l'office de Scholiaste & de Commentateur plutôt que celui de Traducteur.

Mais ces défauts paroîtront peut-être peu de chose en comparaison de ceux qui lui ont été reprochés par un de ses écoliers Espagnols. Ce Censeur s'appelloit André de Laguna, & il écrivit un Livre de Remarques contre la Version de *Dioscoride* dans laquelle il prétendoit que son Maître avoit fait plus de sept cens fautes, & D. Nicolas Antoine s'est imaginé (6) que c'est par respect que Laguna a mieux aimé rejetter la faute sur le méchant exemplaire qui a servi à la Traduction que sur son Maître pour qui il avoit toujours conservé beaucoup d'estime. J. Ruelle.

On a encore quelques autres Versions qu'il a faites de quelques Ouvrages touchant la composition des médicamens attribués à d'anciens Medécins nommés *Actuarius*, *Scribonius Largus*, &c.

* *Ped. Dioscoridis* VI. *Libri Latinè per Ruellium cum Iconibus cumque ann. variorum* in-fol. *Francofurti* 1545. *

GUILLAUME BUDE' *Parisien*, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat mort en 1540.

824 *bis* SEs principales Traductions sont celles qu'il a faites de quelques Opuscules des Morales de *Plutarque* comme, 1. de la tranquilité de l'ame, 2. de la fortune des Romains & d'Alexandre le Grand, 3. des sentimens des Philosophes. Louis le Roi dit (7) qu'elles furent si estimées qu'on auroit eu de la peine à l'en croire Auteur, s'il n'eût donné dans la suite d'autres preuves plus considérables de son génie & de sa capacité. En effet ces Traductions étoient son premier essai & le commencement de ses travaux. G. Budé.

Mais Nannius & Borremans prétendent (8) qu'il ne s'y est appliqué qu'à exprimer le sens de son Auteur, sans se mettre si fort en peine de le suivre mot pour mot. Et Monsieur Huet dit (9) que pour avoir affecté le grand style, & y avoir voulu faire paroître une partie de son érudition, il a passé pour un Paraphraste, plutôt que pour un véritable Traducteur.

GER-

1 ¶ Voyés Article 340.
2 Paul. Jov. elog. 93.
3 Idem elog. 126.
4 Erasm. Dialog. Ciceronian. pag. 171. Edit. Batav.
5 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 156.
6 Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 1. pag. 60.
Scævol. Sammarth. elogior. lib. 1. pag. 8.
7 Lud. Regius de Vit. Bud. pag. 22 r. Collect. Batesf.
8 Petr. Nannius Symmict. lib. 1. cap. 3.
Ant. Borremansius var. Lect. cap. XI. pag. 113.
9 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 156.
10 ¶ Voyés Article 344.

GERMAIN BRICE, d'*Auxerre* mort vers 1540 (10).

G. Brice. 825 *bis* ERaſme dit (11) qu'il eſt heureux dans les Traductions qu'il a faites* du Grec en Latin, & ſelon Paul Jove (12) il y a beaucoup de pureté dans ſon ſtyle. C'eſt auſſi le ſentiment de Monſieur de Sainte Marthe (13). On a de lui les Livres de Saint *Chryſoſtome* ſur le Sacerdoce, & les huit premiéres Homélies du même *Saint* ſur l'Epitre de Saint Paul aux Romains.

SIMON GRYNE', Profeſſeur à *Baſle* mort en 1541 (14).

S. Gryné. 826 *bis* ANdré de Laguna (15) le reprend d'infidélité dans ſes Traductions, & Monſieur Huet dit (16) que c'eſt un grand babillard, & qu'il a plus l'air d'un Paraphraſte que d'un Traducteur.

Ses principales Verſions ſont de quelques Vies de *Plutarque* & de quelques-uns de ſes Opuſcules de Morale, de divers Ouvrages d'*Ariſtote*, & des Homelies de Saint *Chryſoſtome* ſur la premiére aux Corinthiens, ſavoir, depuis la vingtiéme juſqu'à la quarante-quatriéme.

JEAN BERNARDIN FELICIEN *de Veniſe* vers l'an 1545.

Felicien. 827 *bis*. CEt homme a fait un grand nombre de Verſions. Il a traduit entre autres la Chaîne d'or d'*Oecumenius*, c'eſt-à-dire, ſon Commentaire ſur les Actes des Apôtres & ſur les Epitres canoniques; divers Traités de *Galien*, de *Paul d'Ægine* & de quelques autres anciens *Medécins:* les Livres d'*Ariſtote* ſur la Morale avec les Commentaires de ſes Scholiaſtes *Euſtrate*, *Aſpaſe*, & *Michel d'Epheſe*; les dix Livres de l'Hiſtoire des Animaux du même *Ariſtote*; les Commentaires d'*Alexandre d'Aphrodiſée* ſur le premier de ſes Analytiques, le Traité de *Porphyre* de l'abſtinence de la chair des Animaux.

Monſieur Huet dit (17) qu'il a le ſtyle abondant juſqu'à regorger, qu'il ne ſait ce que c'eſt que de ſe reſſerrer, mais qu'il n'a pû parvenir à cette clarté & à cette netteté que demande indiſpenſablement l'étenduë du diſcours. Felicien.

FRANCOIS OUATE-BLE', ou *Gaſte-bled*, dit VATABLE *de Gamaches en Picardie*, mort en 1547 (18).

828 *bis* QUoique ce célébre perſonnage ait beaucoup plus paru dans le monde par un autre endroit, que celui par lequel nous le repreſentons ici, il ne laiſſe pas de tenir un rang aſſés conſidérable parmi les Traducteurs. Il a tourné du Grec en Latin la petite Phyſique d'*Ariſtote* [in fol. *à Paris* 1531.] & quelques autres Traités, avant que de s'appliquer tout de bon à la Langue Sainte. Vatable.

Monſieur Huet dit (19) qu'il eſt exact, & que l'amour qu'il avoit pour la Vérité l'a rendu peu curieux de pratiquer les élégances du diſcours & la netteté du ſtyle. Il ajoute qu'il eſt quelquefois un peu obſcur, mais il n'eſt pas fort à louer d'avoir entrepris d'éclaircir de ſa tête les endroits difficiles & embaraſſés de ſes Auteurs, en inſérant des gloſes dans le Texte de ſes Originaux. C'eſt auſſi ce que nous avons remarqué plus haut de Jean Ruelle.

JUSTE VULTEJUS, de Heſſe (20).

829 *bis* IL a traduit *Elien* de l'Hiſtoire diverſe, *Heraclide* ou celui qui eſt l'Auteur de l'ancienne deſcription des Républiques, *Polyen* des Stratagêmes, quelques Livres de *Dion*, & quelques Epitres Grecques. Monſieur Huet dit (21) que ſa Latinité eſt élégante & nette, & qu'il auroit pu paſſer pour un bon Traducteur, s'il n'eût point donné tant de liberté à ſon ſtyle, & s'il ſe fût attaché davantage à ſuivre le texte Grec qu'il tournoit. Vultejus.

* *Æliani de varia Hiſtoria: & Rerumpub. Deſcriptiones ex Heraclide* in fol. *Baſil.* 1548. — *Polyæni Stratagematum Lib.* VIII. *ibidem* 1550. *Epiſtolæ Græcæ ab Aldo Venet. excuſæ.* *

SI-

11 Eraſm. Dialog Ciceron. p. 171. 172.
12 Paul. Jov. elog. 140.
13 Scævol. Sammarth, elog. lib. 1. pag. 8.
14 ¶ Voyés Article 346.
15 Nicol. Ant. Biblioth. Hiſp. t. 1. p. 60.
16 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 169.
17 P. D. Huet. de clar. Interp. l. 2. p. 166. Voſſ. de Scient. Mat. Geſn. Epitom. &c.
18 ¶ Le 16. de Mars.
19 P. D. Huet. de clar. Interpr. l. 2. pag. 156.
20 ¶ Il mourut l'an 1575. âgé de 56. ans.
21 De claris Interpr. lib. 2. pag. 169.

SIGISMOND GELENIUS, *de Boheme*, mort en 1554.

Gelenius. 830 *bis* LEs principales de ses Traductions sont celles des Antiquités Romaines de *Denys d'Halicarnasse* [in-18°. *Lugd.* 1557.] & de celles des Juifs par *Joseph* [in-18° IV. *vol. Lugd.* 1555.] Nous avons vû ci-devant qu'il avoit entrepris ces sortes de travaux pour ôter des mains du Public de méchantes Traductions qu'on avoit faites de ces Auteurs auparavant lui; car il avoit fort bonne opinion des siennes.

Cependant Monsieur Gallois estime avec beaucoup de raison que (1) sa Traduction des Antiquités Judaïques de Joseph ne fait pas grand honneur à l'Original. Et Monsieur Huet dit que quelque élegant & quelque disert qu'il ait voulu paroître, il a tout gâté par la hardiesse qu'il a euë de joindre plusieurs periodes ensemble dans ses Auteurs, ou d'en separer une en plusieurs: outre qu'il a ajusté à sa fantaisie une infinité d'endroits qu'il n'a point entendus (2).

* Il a traduit encore de l'Appien Alexandrin les XII. Livres de son Histoire Romaine imprimée à Lion *in*-18°. 1576.*

PLATON DE TIVOLI, ou *Tiburtin*.

Platon de Tivoli. 831 *bis* IL a traduit la Géométrie de *Théodose de Tripoli*, mais comme il n'avoit point d'autre Original pour y travailler que la Version Arabe, il ne pouvoit manquer de rendre la sienne fort mauvaise. En effet Jean Pena la trouva si pitoyable, qu'il se crût obligé pour l'interêt du Public d'en faire une meilleure (3) comme le témoigne Vossius.

Ce Platon nous a donné encore une Traduction des cent-cinquante chapitres ou sentimens d'*Almansor* touchant les Constellations, sur le texte Arabe.

JEAN LOUIS STREBÆUS de *Rheims*, mort vers l'an 1550.

832 *bis* CEt homme se distinguoit particuliérement parmi le grand nombre des Traducteurs de son siécle, par la grande connoissance qu'il avoit des deux Langues Grecque & Latine, & par les bonnes qualités qui sont nécessaires à ceux qui se mêlent de traduire (4). Strebæus.

Ainsi il ne faut pas s'étonner si la Version qu'il a faite des Morales, des Oeconomiques & des Politiques d'*Aristote* avec tant de fidélité & de pureté a découragé Joachim Périon qui étoit entré dans la même carriére.

* *Lib.* VIII. *Politicorum Aristotelis ex versione Joan. Perionii* in-8°. *Lugd.* 1556. *

SEBASTIEN MUNSTER, Professeur à *Basle*, mort en 1552.

833 OUtre sa Version de l'Écriture Sainte sur l'Hébreu, dont nous parlerons ailleurs, on a de lui diverses autres Traductions, comme celle de la Grammaire du R. *Moyse Kimhi*; de la plupart des Ouvrages du R. *Elie Levite*, sur tout de ceux qui regardent la Grammaire de la Langue Sainte; d'un Commentaire du R. *Aben-Ezra* sur le Décalogue; des cinq Livres Hébreux de l'Histoire des Juifs qu'il croyoit faussement être du célébre *Joseph*; de l'Abregé des Histoires de Joseph par le faux *Gorionide*, c'est-à-dire, cet Imposteur grossier du douziéme siécle qui s'étoit donné le nom de *Joseph fils de Gorion*: de la Logique du R. *Simeon*; & de divers autres Traités de *Rabins anonymes*. S. Munster.

On ne peut pas ôter à Munster la gloire d'avoir bien sû l'Hebreu, il s'est même attaché à rendre mot pour mot ses Auteurs: mais, selon Monsieur Huet (5), il s'est trop assujeti à sa Latinité (6), & pour avoir voulu donner à la stérilité du langage Hébreu trop d'abondance, trop d'étenduë & trop d'ornemens dans sa maniére de traduire, il n'a point eu assés de ce scrupule que doivent avoir de fidéles Traducteurs. Il y a néanmoins un milieu à tenir entre la seche-

1 Journal des Savans du x. Janv. 1667.
2 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 168.
3 G. J. Vossius de Scientiis Mathemat. cap. 15. §. 6. pag. 58.
4 Scævol. Sammarth. elog. lib. 1. pag. 21.
P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 1. p. 158.
G. M. Konig. Bib. vet. & nov. pag. 781.
5 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 142.
6 ¶ Je crois qu'il faut lire *à la Latinité*.

S. Munster. chereſſe d'un Original, & la profuſion d'une copie, & c'eſt un des points les plus difficiles de la Traduction.

JEAN-BAPTISTE DE MESMES (1), ou MEMMIUS.

J. Bapt. de Mesmes. 834 C'Eſt le premier Traducteur d'*Apollonius* de Perge dont nous avons *bis* les Coniques. Mais il n'a rien fait qui vaille, parce qu'il n'entendoit pas les Mathématiques, & comme outre ce défaut eſſentiel, il travailla ſur un exemplaire Grec plein de fautes, & qu'il n'avoit point aſſés de diſcernement, ni aſſés de connoiſſance de la Langue pour les appercevoir, on ne trouve preſque par tout que des fautes ou des puérilités, ou du galimathias (2).

PIERRE GILLES d'*Alby*, mort en 1555.

P. Gilles. 835 IL avoit une pénétration d'eſprit toute particuliére pour decouvrir les choſes les plus cachées de la Nature, & il ſavoit l'Antiquité à fond. Mais il étoit trop hardi dans ſes Traductions; car il ne faiſoit point ſcrupule de retrancher, d'ajouter, de farcir, & en un mot, de renverſer les ſens & les phraſes de ſes Auteurs. Il s'eſt néanmoins montré plus ſage & plus réſervé dans les Verſions qu'il a faites des matiéres Théologiques qu'il a traitées avec la conſcience & la fidélité qu'un honnête homme doit à ſa Religion (3). Les principales de ſes Traductions ſont celles des Commentaires de *Théodoret* ſur les petits Prophétes, & celle des ſeize Livres d'*Elien* de l'Hiſtoire des Animaux.

ORONCE FINE', de *Briançon en Dauphiné*, mort en 1555.

836 QUelque habileté qu'on ait voulu lui donner dans les Mathématiques, on n'a jamais oſé mettre ſon *Euclide* au rang des bonnes Traductions [imprimé *in*-4°. à Paris 1544.] parce que, comme Voſſius l'a remarqué après les autres (4), Oronce n'a eu aucun égard au Manuſcrit Grec, & qu'il a mieux aimé traduire la Verſion Arabe, aux fautes de laquelle il a ajouté les ſiennes. Or. Finé.

PIERRE NANNIUS d'*Alcmar en Hollande*, mort en 1557.

837 IL a traduit entre autres, quelques Epitres de *Démoſthène*, de *Synéſius*, & d'*Apollonius*; l'Oraiſon de *Démoſthène* ſur l'Immunité; les Vies de Caton & de Phocion par *Plutarque*; le Traité d'*Athenagoras* ſur la Reſurrection des morts; quatre Homélies de Saint *Baſile*, trois de Saint *Jean Chryſoſtome*; & preſque tous les Ouvrages de Saint *Athanaſe*. P. Nannius.

Valere André le loue de ſa diligence & de ſon exactitude dans ſes Traductions (5). Monſieur Huet témoigne auſſi qu'il eſt fort fidéle à rendre les penſées de ſes Auteurs, & qu'il a merveilleuſement bien exprimé leur caractére, & fort approché du Naturel (6).

Néanmoins Monſieur Hermant (7) écrit qu'il a tellement renverſé le ſens de Saint Athanaſe en pluſieurs endroits, qu'au lieu de nous faire entendre ce qui eſt obſcur dans le Grec, il a fait tomber en diverſes fautes les Auteurs qui ont ſuivi ſa Verſion, & que ceux-ci en ont enſuite trompé pluſieurs autres par l'autorité qu'ils avoient acquiſe.

FRAN-

1 ¶ Il ne paroit pas différent de celui que La Croix du Maine page 257. de ſa Bibliothèque appelle Jean Pierre de Mesmes qu'on croyoit fils naturel de Jean Jaques de Mesmes, ſi connu par ſon merite, & par ſes dignités.

2 Franc. Maurolyc. Præfat. in Coſmographiam ſuam. G. J. Voſſius de Scient. Mathemat. cap. 16. §. 1. pag. 55.

3 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 157.

4 G. J. Voſſ. de Scient. Mathem. pag. 65.

5 Valer. Andr. Deſſel. Biblioth. Belg. Item Iſaac Bullart, Academ. des Arts & des Sciences, livre 4. pag. 296.

6 P. Dan. Huet. de claris Interpretibus, lib. 2. pag. 174.

7 Godefr. Hermant, Préface de la Vie de Saint Athanaſe.

FRANCOIS DE ESCOBAR, ou ESCOVAR, *Espagnol de Valence*, vers 1557.

Franç. de Escobar. 838 LE Pere André Schott, & Dom Nicolas Antoine témoignent que cet homme parloit & écrivoit élegamment. Il a tourné *Aphthone* (1) beaucoup plus heureusement que trois ou quatre Traducteurs mal-habiles, qui avoient entrepris la même chose avant lui. Il avoit aussi commencé la Version de la Rhétorique d'*Aristote*, parce qu'il n'approuvoit pas les Traductions qu'en avoient faites George de Trebizonde & Hermolaus Barbarus, dont le premier ne savoit pas assés le Latin, & le second pas assés le Grec.

* *Aphthonii Soph. Progymnasmata Accurante Franç. de Escobar* in-8°. *Barcin.* 1611.*

JEAN CHEEKE ou CHECQUE, *Anglois de Cambridge*, mort en 1557.

J. Cheeke. 839 ON a de sa Traduction quelques-uns des Opuscules des Morales de *Plutarque* : quelques Oraisons de *Demosthène*, une partie de l'Histoire de *Joseph*, les Tactiques de l'Empereur *Leon*, quelques Ouvrages de Saint *Chrysostome*.

Mais il a montré par tout combien il avoit peu de conscience. Monsieur Huet dit (2) qu'il s'est donné la liberté d'extravaguer selon son bon plaisir, sans s'arrêter à son Grec.

Il paroît assés de pureté & de brillant dans sa maniére d'écrire, mais quelle merveille, quand on ne songe qu'à plaire à son Lecteur & à l'éblouir ? Possevin écrit aussi qu'il a été fort infidéle, & malicieux, même dans la Traduction des Tactiques, ou de la Milice de l'Empereur Leon (3).

JEAN DE LANGHE ou LANGUS de Silésie (4).

840 IL a traduit les Oeuvres de Saint *Justin le Martyr* [*in-fol.* Paris 1615.] trois Livres des Sentences de Saint *Gregoire de Nazianze*, & toute l'Histoire Ecclésiastique de *Nicephore de Calliste* : [*in-fol.* Paris 1630. en 2. vol.]. Sylburge fait beaucoup d'éloges de la tendresse de conscience avec laquelle il a manié le Saint Justin sans oser y rien changer (5). Et Monsieur Huet dit pour toutes ses Versions en général, qu'il a su joindre une fidélité fort rare avec une éloquence qui n'est pas moindre, & une politesse de style qui le fait remarquer (6). Jean de Langhe.

JEAN PENA ou PENIA, *François de Nation* mort en 1558.

841 IL a reparé les fautes de beaucoup de mauvais Traducteurs qui avoient voulu tourner divers Ouvrages des anciens Mathématiciens avant lui. On a de lui le *Theodose de Tripoli*, dont nous avons parlé plus haut, au sujet de Platon de Tivoli, & diverses choses d'*Euclide* qu'on n'avoit point encore vuës jusqu'alors (7). Monsieur Huet dit (8) que Pena n'a pas grands attraits, ni beaucoup d'ornemens dans son style. Mais comme les matieres de Mathématique n'en demandent aucun, il a eu grande raison de les retrancher dans ses Versions, & de se contenter d'être exact & fidéle. Et quand il a crû pouvoir se départir des devoirs d'un scrupuleux Traducteur, soit pour achever & remplir divers endroits mutilés & défectueux, soit pour expliquer ceux qui étoient trop obscurs, il a en Jean Pena.

1 ¶ Voyés touchant Aphthone & ses divers Traducteurs Jean Albert Fabrice page 449. & 450. de la 2. partie du quatriéme Livre de sa Bibliothéque Grecque.
A. S. Peregrin. Biblioth. Hisp. tom. 2. pag. 333.
Nicol. Anton. tom. 1. Biblioth. Hisp.
2 P. D. Huet. de clar. Interpret. l. 2. p. 177.
3 Anton. Possevin. Bibl. select. lib. 5. cap. 7. pag. 193. 194. 195. fusissimè.
Idem in Apparat. sacr. tom. 2. pag. 16. 17.
4 ¶ Mort vers 1556.
5 Frederic. Sylburg. in not. ad Clem. Alexandr. edit.
6 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 169.
7 G. J. Voss. de Scient. Mathemat. cap. 15. §. 6. pag. 58.
Jac. Aug. Thuan. Hist. sui temp. lib. 21.
8 P. D. Huet. de clar. Interp. lib. 2. p. 157.
9 P. D. Huet. de clar. Interp. lib. 2. pag. 167.
10 J. Ant. Bumald. Minerv. Bonon. pag. 207. Iterum pag. 202.
Jac. August. Thuan. Hist. lib. 21.
G. M. Konig. Biblioth. Vet & Nov. pag. 32.
11 C'est Porphyrogenete plutôt que Pogonat.
¶ Baillet pouvoit ajouter que c'est Cassianus Bassus qui ayant rédigé en vingt livres cette collection des Géoponiques l'a dédiée à Constantin Porphyrogenete, jeune Empereur studieux qui pour sa commodité faisoit réduire en un corps divers extraits des Auteurs qui traitoient une même matiére.
12 ¶ Il falloit dire les 16. y en ayant autant d'imprimés de sa Version, à Bâle *in-fol.* 1542.

Jean Pena. eu assés de bonne foi pour en avertir son Lecteur.

Mais il auroit été à souhaiter qu'il eût fait quelque chose de plus, & qu'il eût distingué, soit par des caracteres differens, soit par des crochets, ou par quelque autre invention de son industrie, ce qu'il a ajouté du sien pour les éclaircissemens de son texte, afin de n'y tromper personne.

ROMULUS AMASÆUS, *mort en 1558.* ET POMPILIUS AMASÆUS son fils, *Italiens.*

Romulus & Pompil. Amasæus.

842 MOnsieur Huet dit (9) que si on ne voyoit point les Originaux qu'ils ont traduits tous deux, on trouveroit leurs Traductions élegantes & polies. Mais que quand on vient à les conferer avec les Originaux, ceux-ci trahissent les autres, & découvrent toutes leurs infidelités.

On trouve entre autres que *Romulus* s'est donné la peine d'étendre ce qui lui paroissoit un peu concis, de racourcir ce qui lui paroissoit diffus, d'éclaircir du sien ce qui lui paroissoit obscur; & qu'il a affecté par tout de passer pour disert & élegant.

Son fils *Pompilius* a trouvé un expedient beaucoup plus court pour se tirer des endroits obscurs, c'est-à-dire, de tout ce qu'il n'entendoit pas. Car il les a tous passés sans scrupule, & il s'est contenté d'avertir le Lecteur qu'il peut aller chercher dans les Versions des autres tous les endroits de ses Auteurs qu'il n'a point traduits dans la sienne. Mais il auroit encore été plus court pour lui de ne rien traduire du tout, & plus sage de ne s'en point mêler, puis qu'il ne savoit point le Grec, quoi qu'il fût Professeur en cette Langue à Boulogne (10).

Romulus & Pompil. Amasæus.

Romulus a traduit, *Pausanias* [2. vol. *in*-18°. à Lion 1559.] & les sept Livres que *Xenophon* a faits de l'expédition du jeune Cyrus. Mais je n'ai point pû trouver d'autres Traductions de Pompilius, que celle de deux Fragmens du sixiéme Livre de l'Histoire de *Polybe*, dans laquelle Casaubon dit qu'il a fait paroître neanmoins une plus grande connoissance de la Langue Grecque que ni Perot ni Musculus, qui avoient travaillé sur le même Auteur.

JEAN HAHNPOL ou HAGENBUT *Medecin Allemand*, dit ordin. JANUS CORNARIUS, mort en 1558.

843 IL s'est particulierement appliqué à traduire les anciens Medecins, & quelques Peres de l'Eglise, & entre autres *Hippocrate* tout entier; une bonne partie des Oeuvres de *Galien* avec la correction des Traductions des autres Traités, vingt livres de la *Vie Rustique* de divers Auteurs Grecs, attribués à un *Constantin Cesar* (11), les Physiognomoniques du Sophiste *Adamantius*. les quatre livres (12) de la Medecine d'*Aëtius d'Amide*, les sept livres de la Medecine de *Paul d'Egine*; cinq livres de *Dioscoride* sur la même matiere (13), & ses deux livres des Bêtes venimeuses, *Anatolius* de la Vie Rustique (14), les quatre livres d'*Artemidore* (15) sur l'interprétation des Songes, & les quatre autres (16) sur les Augures & la Chiromancie. Cornarius.

Il a traduit encore les Ouvrages de Saint *Basile le Grand*, les Epîtres de ce Pere, & de Saint *Gregoire de Nazianze*, les Oeuvres

13 ¶ Dioscoride & pour la matiére & pour la forme différe extrémement de Paul d'Egine. Celui-ci traite des alimens, des maladies, & des remédes avec méthode, ensorte que ses sept Livres sont une espèce de Cours abregé de Médecine Dioscoride n'ayant en vüë que les remedes, entre dans le detail de tout ce qui peut les fournir, herbes, arbres, racines, fleurs, fruits, sucs, liqueurs, métaux, mineraux, animaux, employant à cette description les cinq livres qu'il a par cette raison intitulés περὶ ὕλης ἰατρικῆς.

14 ¶ Anatolius etant un des Ecrivains compris dans le corps des Géoponiques, ne devoit pas être spécifié comme traduit separément.

15 ¶ Nous avons cinq livres d'Artémidore sur l'interprétation des Songes savoir 4. des évenemens bons ou mauvais qu'on en peut attendre suivant les régles de l'Art; & ce sont ces quatre livres que Suidas a comptés, sans faire mention du cinquième, qui n'étoit peut-être pas détaché du quatrième dans son exemplaire, comme il l'est dans les nôtres Artémidore rapporte dans ce cinquième livre des exemples de divers Songes suivis des effets que, selon l'explication qu'il en donne, ils devoient produire. C'est donc les cinq & non pas les quatre livres d'Artémidore qu'il falloit dire, Cornarius ayant traduit le cinquième de même que les quatre précedens.

16 ¶ Suidas dit bien qu'Artémidore avoit écrit Οἰωνοσκοπικὰ des Augures, & Χειροσκοπικὰ de la Chiromancie, mais il ne marque point que ces Traités fussent *divisés* en livres. Ces Traités d'ailleurs n'existent point. Ainsi c'est une chimère de dire que Cornarius les ait traduits.

Cornarius. vres de Saint *Epiphane*, les Livres du Sacerdoce de Saint *Chrysostome*, diverses Épigrammes de l'*Anthologie* des Grecs, &c.

Toutes ces Traductions (1) ne sont pas d'un prix égal. On dit qu'une des plus estimées est celle d'*Hippocrate*. Melchior Adam écrit que c'étoit une entreprise haute & difficile, & personne n'avoit encore été heureux jusqu'alors dans l'essai qu'on avoit fait de traduire quelques-uns de ces Ouvrages (2). Cornare écrit lui-même qu'il fut quinze ans à cette Traduction.

Monsieur Huet dit qu'il est sec & maigre, & qu'il ne fait point parade d'élegance (3). Mais que le plus important de ses defauts est de n'avoir pas sû assés de Grec, d'avoir mal écrit en Latin, & enfin, de n'avoir point eu assés d'exactitude, ni assés de discernement. Monsieur Rigaut témoigne (4) que la Version qu'il a faite d'*Artemidore* ne vaut rien, & qu'elle est toute pleine de fautes. Il n'a pourtant pas laissé de la publier dans son édition.

Mais les plus zelés d'entre ses Censeurs ont été sans doute André de Laguna Medecin Espagnol, & Leonard Fuchs Medecin Allemand.

Le premier a fait un Traité ou une Epître Apologetique à notre Cornare, pour lui faire voir le grand nombre & l'énormité des fautes qu'il a faites dans ses Versions, dont il apporte deux causes principales; la premiére, l'ignorance où il étoit des deux Langues Grecque & Latine; la seconde, le peu de connoissance qu'il avoit de la Medecine (5).

L'autre Censeur qui professoit la Medecine à Tubingue, lui fit de son côté un grand procès sur les Versions qu'il avoit faites des anciens Medecins. Cornare le trouva fort mauvais, & faisant une sotte allusion sur le nom de *Fuchs*, qui veut dire un Renard en Allemand, il voulut se vanger par un livre qu'il écrivit contre lui sous le titre du *Renard écorché*. Fuchs le sentit un peu trop vivement, & voulant lui rendre injures pour injures, il publia le *Cornare furieux*, qui, pour ne point avoir le dernier, donna de quoi *saler & secher le Renard écorché* (6). Le Public fut très-mal édifié de tant de sottises sanglantes sur des points qui pouvoient passer pour bagatelles, & qui n'étoient pas bien éclaircis alors (7). Cornarius.

JEAN CHRISTOPHORSON
Catholique Anglois, mort en 1558.

844 NOus avons de lui diverses Traductions des Historiens Ecclesiastiques, savoir d'*Eusebe*, de *Socrate*, de *Sozomene*, & de *Theodoret*. [in-fol. *à Genev.* 1611.] Elles sont toutes presque de la même nature, c'est-à-dire, assés défectueuses. J. Christophorson.

Monsieur Valois dit qu'en comparaison de Rufin & de Musculus qui avoient entrepris, l'un Eusebe, & l'autre tous ces Historiens avant lui, il pourroit passer pour un homme diligent & docte même; qu'il a quelque cadence mesurée & quelque élegance dans son style, & je ne sai quoi de Ciceronien (8).

Mais cela n'est point capable de nous le faire prendre pour un bon Traducteur. Son style même n'est pas pur; il est rempli de Barbarismes, il est trop long, & composé de divers lambeaux fort mal cousus, il brouille & pervertit les periodes en voulant les remplir de mots & d'expressions qui incommodent d'ailleurs le sens de ses Auteurs. Il s'est mêlé de vouloir expliquer même par des gloses divers endroits du texte qui lui paroissoient obscurs. Il coupe & tranche le sens à sa mode, en joignant ce qui est separé dans ses Originaux, & désunissant ce qui y est joint; de sorte que la distinction de ses Chapitres n'a point de rapport avec celle du Grec.

Monsieur Valois ajoute qu'il entendoit assés bien les points de Théologie, mais qu'il ne savoit pas la Critique, & n'avoit qu'une teinture fort legere des Antiquités Romaines. C'est ce qui l'a fait manquer dans

1 ¶ Une qui ne devoit pas être oubliée, & qui est sans doute des plus considérables, c'est la Traduction entiére de tous les Ouvrages de Platon, imprimée l'an 1561. à Bâle, trois ans après la mort de Cornarius.

2 Melch. Adam de Vit. Germanic. Medic. pag. 88.

3 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 170.

4 Nicol. Rigalt. Præfat. in Artemidor. edit.

5 Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 1. pag. 60.

6 Jo. Ant. Vander Lind. de Script. Medic.

7 Bernard. Dessennius Cronemburg. Medic. Coloniens. lib. 1. de Composit. Medicam. apud Melch. Adam pag. 88. 89.

8 Henric. Vales. Præfat. ad Euseb. edition. item Præfat. ad Socrat. & Sozomen. edit. item in not. ad Euseb. Hist. pag. 286. col. 1. 6.

J. Christophorson

dans la plûpart des noms des Charges civiles & militaires, & qui l'a souvent empêché de prendre le véritable sens de ses Auteurs.

Jean Courtier (9) avoit remarqué des premiers cette liberté que Christophorson s'étoit donnée d'ajouter & de retrancher contre la foi des Manuscrits qu'il avoit, & des Imprimés qui avoient précédé son édition, sans en alleguer aucune raison, & quoiqu'il semble estimer sa Version d'Eusébe plus que celles qui avoient paru auparavant, néanmoins il a bien jugé dès le commencement qu'elle tromperoit les espérances avantageuses que le Public en avoit conçûës.

Le P. Halloix Jésuite (10) en a fait le même jugement & Hottinger Protestant (11) dit que peu de gens ont goûté ses Versions, parce qu'il s'attache trop à son propre sens, & ne suit souvent que ses lumiéres, c'est-à-dire, son imagination & que cela paroît particuliérement dans les additions & les retranchemens qu'il a faits contre la fidélité qui est dûë à un Original.

Enfin Monsieur Huet a remarqué aussi la plûpart des défauts de ce Traducteur que Monsieur Valois & les autres Critiques viennent de nous faire connoître (12). C'est pourquoi on ne doit point s'étonner si ceux qui ont pris Christophorson pour leur guide dans leurs Ecrits & qui ont suivi ses Versions sont tombés si souvent & si grossiérement dans diverses fautes, comme il est arrivé à Baronius entre les autres.

JOACHIM de PERIONE (13) Benedictin de *Cormery*, mort en 1559.

Joach. de Perione.

845 IL a fait un grand nombre de Traductions, comme 1. des dix Livres des Morales d'*Aristote* à Nicomaque, 2. des huit Livres de ses Politiques ou de sa République, des Institutions de *Porphyre*, avec les catégories d'*Aristote*, de l'Interprétation ou *Peribermenie* (14), les Prédicamens, les deux sortes d'Analytiques, les Topiques, & les *Elenques* ou Convictions. Il a encore traduit les huit Livres de la Physique du même *Aristote*, les trois de l'Ame, les quatre du Ciel, les deux de la génération, & de la corruption, la petite Physique, les quatre Livres de la Meteorologie du même Philosophe. L'Axioque attribué à *Platon*, les Commentaires sur Job qui se trouvent parmi les Livres d'*Origène*; les Oeuvres de Saint *Denys l'Hiérarchique*; l'Hexaemeron de Saint *Basile le Grand*, & les Ouvrages de Saint *Justin le Martyr*.

Il a fait aussi un Traité de la meilleure maniére de traduire les Ouvrages des Anciens, & de les imiter en les tournant d'une Langue en une autre & particuliérement les Auteurs Grecs & Latins.

Mais ou il ne savoit pas lui-même les regles de cet Art qu'il vouloit donner aux autres, ou il les a fort mal pratiquées. Car outre que selon Scaliger (15) il savoit fort imparfaitement le Grec, & qu'il n'entendoit pas beaucoup mieux le Latin, il a cru mal à propos qu'il falloit suivre son génie dans la Traduction, sans se rendre si fort esclave de celui de son Auteur.

Cette méchante maxime que l'on voit pratiquée dans toutes ses Versions lui a fait perdre la qualité de bon Traducteur, & lui a attiré beaucoup de justes reproches & d'accusations de la part de ses adversaires, dont les principaux étoient Nicolas de Grouchy, Jean Strebée, & Guillaume Guerenté. Et ce fut en vain que Perione allegua dans ses défenses l'exemple & l'autorité de Ciceron, sous pretexte que cet Orateur avoit autrefois écrit (16) qu'il étoit fâcheux de s'assujettir au goût d'un autre, & que sans faire tant de scrupule pour l'emploi & l'expression des mots des Auteurs qu'il traduisoit en sa Langue, il avoit tourné en Latin quelques Oraisons d'Æschine & de Demosthène plutôt en Orateur qu'en Traducteur.

En effet tout le monde a remarqué que Pe-

9 Joan. Curterius Epistol. ad Cardinal. Rupifucald. præfix. edit. sui Euseb. & Vales. epist. dedic. Euseb.
10 Petr. Halloixius in Vit. PP. Eccles. Orient. ad Vit. S. Hegesippi cap. 3.
11 Jo. Henr. Hottinger. Bibliothecarii lib. 2. cap. 5. pag. 315.
12 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 177. 178.
13 ¶ Joachim Périon. Art. 702.
14 ¶ Il a cru ou semble du moins avoir cru que *Peribermenie* étoit un nominatif synonyme d'*Interprétation*.
15 Prim. Scaligeran. pag. 120.
16 P. D. Huet. de opt. genere Interpret. lib. 1. pag. 48.

Joach. de Perione. Perione avoit affecté une élegance Cicéronienne dans ses Versions.

Monsieur de Thou écrit (1) que ne pouvant souffrir la Version d'Aristote faite par Argyropyle dans la derniére simplicité & dans la plus grande secheresse du monde, il crut que tout le monde en devoit être aussi rebuté que lui, & que pour y remedier il ne pourroit mieux faire que d'en entreprendre une nouvelle Traduction. Mais comme il y eut plus d'égard à l'élegance du style qu'à la vérité, il passa dans une extrémité opposée à celle d'Argyropyle, & qui étoit d'autant plus déraisonnable qu'elle s'écartoit davantage de l'Original que celle d'Argyropyle.

Les autres Critiques n'en ont pas jugé plus favorablement (2). L'Abbé de Billy (3) dit qu'il y a plus d'élégance & plus de Latinité que de solidité & de vérité; mais que pour faire un bon usage de cette facilité qu'il avoit de s'exprimer en des termes Cicéroniens, il lui auroit falu plus de connoissance de la Langue Grecque, & plus d'exactitude pour mieux remplir les devoirs d'un bon Traducteur. C'est pourquoi Casaubon ou plutôt Monsieur Huet a raison de dire que cette affectation du style Cicéronien lui a été funeste, & qu'il étoit d'autant plus à plaindre, qu'il faisoit consister tout le mérite de ses Traductions dans cette pompe ridicule de paroles, & dans cette *volubilité* & ce flux de discours, qui a peu de rapport avec ses Originaux, & surtout avec le style d'Aristote (4).

JULES CÆSAR SCALIGER mort en 1559.

Jules Cæs. Scaliger. 846 ON a de sa Traduction le Livre d'*Hippocrate* des Insomnies (5), & l'Histoire des Animaux écrite par *Aristote*, que Monsieur de Maussac a publiée. Il paroît qu'il n'a point voulu se rendre esclave des mots de ses Auteurs, afin de mieux s'attacher à leur sens. Mais Goupyle (6) & Monsieur Huet (7) après lui ont jugé que cette liberté est dangereuse, & si Scaliger n'en a point abusé, elle est du moins de mauvais exemple pour les autres.

* *Jul. Cæs. Scaliger. Comment. in Hippocratis Librum de Insomniis* in-8°. *Genev.* 1561. *Giessæ* 1610. — *In Historiam Aristotelis Animalium Comment.* in-fol. *Tolosæ* 1619. *

PHILIPP. SCHWARTZERD, dit, MELANCHTHON, *de Brett au Palatinat*, mort en 1560.

847 S'Il eût sû se contenir dans la modération avec laquelle un Traducteur doit traiter son Auteur, & s'il se fût rendu tout-à-fait le Maître de son style, il se seroit trouvé bien des gens de Lettres qui auroient préféré la lecture de ses Traductions à celle de leurs Originaux mêmes (8). On a de sa Traduction diverses Oraisons de *Demosthène*, & quelque chose des Morales de *Plutarque*. Phil. Melanchthon.

ANDRE' de LAGUNA *Espagnol de Segovie*, mort en 1560.

848 ON peut considérer cet homme non-seulement comme un Traducteur, mais encore comme un Censeur des Traductions des autres: car il a fait des Traités contre les Traductions de Jean *Ruelle* Médecin de Soissons son Maître, contre celles de Jean *Cornare* Médecin Allemand, & un pour éxaminer toutes les Versions qui s'étoient faites de *Galien* jusqu'à son tems. Laguna.

Il a traduit entre autres Ouvrages des Anciens 1. le Livre de la Physionomie d'*Aristote*, 2. celui du Monde attribué au même Philosophe, 3. celui des Plantes que plusieurs lui ont supposé, 4. celui des Vertus qu'on a voulu faire passer sous le nom du même Philosophe, 5. deux Dialogues de *Lucien*, 6. le Livre de l'Histoire Philosophique attribué à *Galien*,

1 Jac. August. Thuan. Histor. sui temp. ad fin. anni 1559. item edition. Paris. in-8°. lib. 16. pag. 760.

2 G. Math. Konig. Biblior. Vet. & Nov. pag. 620.

3 Ap. Ant. Possevin Apparat. sacr. tom. 1. pag. 809. item pag. 184.

4 P. D. Huet. lib. 2. de clar. Interpret. pag. 158.

5 ¶ Il a reconnu, comme je l'ai déja remarqué sur l'Article 362. qu'au lieu des *Insomnies*, il falloit lire des *Songes*.

6 ¶ Son nom s'écrivoit *Goupil*.

7 Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. p. 158.

8 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 170.

9 Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 1. pag. 60. 61, 62.

Laguna. *lien*, 7. les huit derniers Livres de l'Agriculture du prétendu *Denys Cassius d'Utique*, c'est-à-dire ceux qui depuis le douze traitent de la nature des Animaux, 8. une relation Italienne de quelques prodiges qu'on disoit être arrivés à Constantinople en 1542. 9. enfin il a mis en Espagnol *Dioscoride* & les quatre Catilinaires de *Ciceron* dont nous parlerons ailleurs.

Dom Nicolas Antoine dit (9) que ses Versions en général sont estimées de ceux qui savent le Grec. D'autres prétendent que la trop bonne opinion qu'il avoit de lui-même jointe à la passion qu'il avoit de censurer les autres l'ont fait souvent tomber, quoique par précipitation plutôt que par ignorance.

Monsieur Huet dit (10) qu'il ne s'est attaché qu'au sens & à la pensée de ses Auteurs, qu'il a negligé tout le reste, & qu'ainsi ce sont les pensées des Auteurs revêtuës des paroles du Traducteur, qui s'est donné la liberté de les orner à sa mode.

WOLPHGANG MUSCULUS *de Dieuze ou Duosc* (11) *en Lorraine*, mort en 1563.

Musculus. 849 CEt homme s'avisa de se faire Traducteur après avoir fait auparavant plusieurs autres métiers, & peu de tems après avoir écorché les principes de la Langue Grecque.

Il a traduit les Commentaires de Saint *Chrysostome* sur plusieurs Epitres de Saint Paul, le second tome des Ouvrages de Saint *Basile*, plusieurs Lettres, & autres Traités de Saint *Cyrille* d'Alexandrie, quelques Ouvrages attribués à Saint *Athanase*, à *Theodore* de Tyr &c. l'Histoire Ecclésiastique d'*Eusebe*, celle de *Socrate*, de *Sozomene*, de *Theodore* le Lecteur, & d'*Evagre*, & quelque chose de *Polybe*.

Casaubon dit que (12) que Musculus étoit bon homme, mais qu'il ne savoit pas le Grec, & qu'il n'avoit pas même une grande provision de Latin. Il étoit Musculus. d'assés bonne foi dans ses Traductions selon lui, mais il avoit une simplicité plus que d'enfant. Il ne savoit le plus souvent comment exprimer & ce qu'il entendoit & ce qu'il n'entendoit pas; & il n'avoit pas assés de malice pour rien passer exprès, ni pour rien substituer d'étranger dans le texte de ses Auteurs.

Monsieur Huet écrit que (13) comme il n'avoit aucune de ces connoissances qui composent l'homme savant, il ne faut pas s'étonner s'il a fait tant de fautes. Jean Courtier écrivant au Cardinal de la Rochefoucaud dit (14) qu'il n'a pas même eu assés d'esprit pour appercevoir le moindre petit défaut de ses exemplaires Grecs, qui d'ailleurs étoient fort défectueux, & qu'outre ces fautes étrangeres il en a encore ajouté une infinité des siennes, soit par ignorance, soit même à dessein de favoriser les nouvelles opinions de sa Secte.

Monsieur Valois dans ses Notes sur Eusébe témoigne que ce Musculus étoit un esprit de fort petite étenduë (15) & dans ses Préfaces sur les Historiens Ecclésiastiques, il dit (16) que quoi qu'il soit clair & court, & qu'il soit même quelquefois plus heureux que Christophorson, neanmoins ses Versions ont été méprisées & rejettées des Savans, à cause de la quantité innombrable de fautes qu'il y a faites.

ADRIEN TOURNE-BOEUF, dit Turnèbe *d'Andelis en Normandie*, mort en 1565 (17).

850 IL a traduit assés peu de choses. Turnebe. On a de sa façon le petit Traité de *Théophraste* sur le feu, celui de *Plutarque* sur le premier froid, de la production de l'Ame dans le Timée de *Platon*, les Livres de *Philon Juif* sur la Vie de Moïse, &c.

Monsieur Huet dit (18) qu'il ne lui manquoit rien de tout ce qui fait la gloire

10 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 178.
11 ¶ On ne dit que Dieuze.
12 Isaac. Casaub. Præfat. ad Polybii edition.
13 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 169.
14 Joan. Curterius epist. ad Cardin. Rupificald. præfix. edition. sui Eufeb.
15 Henr. Valesf. in Not. ad Eufeb. Hist. Eccl. lib. 2. cap. 13.
16 Idem in Præf. edit. Eufeb. & Socrat. &c. Melch. Adam. Vit. Theol. German. &c.
17 ¶ Voyés Art. 19.
18 Huet, de clar. Interpret. lib. 2. pag. 158. 159.

Turnebe. re d'un Traducteur accompli, parce qu'il sçavoit les deux Langues en perfection, & qu'il écrivoit avec justesse & avec exactitude. Son *style* est serré, concis, & sans inutilités. Il ne s'écarte jamais de son Auteur, & son discours est toujours dans une grande netteté accompagnée d'agrémens & de beautés naturelles.

CONRAD GESNER de *Zurich* mort en 1565.

C. Gesner. 851 LE Public a un assés grand nombre de ses Traductions, entre autres celles 1. de l'Exposition morale d'un *Grec inconnu* sur les Travaux & les Egaremens d'Ulysse, c'est-à-dire, sur l'Odyssée d'Homere; 2. d'un ample Commentaire de *Porphyre* sur l'antre des Nymphes dont il est parlé au treize de l'Odyssée, 3 de quelque chose de *Proclus* de Lycie Philosophe Platonicien surnommé *Diadoque* parce qu'il étoit le successeur du Philosophe Syrien, 4. d'un Abregé des Syllogismes par un *Grec inconnu*, 5. du Livre des Problemes attribués à *Cassius* ou *Gessius* Médecin Philosophe, 6. du Livre des Allegories d'Homere par *Héraclide du Pont* (1) avec le Discours de *Dion* sur Homere, 7. des Questions de *Porphyre* sur Homere, 8. du Traité de *Paul le Silentiaire* sur les Bains, 9. de deux Traités attribués à *Platon*, l'un de la Justice & l'autre de la Vertu qui se peut enseigner par des préceptes, 10. des Lieux communs ou Extraits de Jean *Stobée*, 11. du Dialogue de l'exil de l'amitié fait en Vers iambes par *Cyrus Theodorus Prodromus*, 12. de la Ruche (2) ou de la Melisse, c'est-à-dire, des lieux communs de Morale recueillis par le Moine *Antoine*, (il n'a traduit qu'une partie de cet Ouvrage & Jean RIBITTE a fait l'autre); de l'Ouvrage de *Tatien* contre les Grecs, c'est-à-dire, les Gentils, &c.

Monsieur Huet (3) dit que Gesner a pris trop de licence dans toutes ses Traductions, & qu'il a passé les bornes de la juste médiocrité. C. Gesner.

CONRAD CLAUSER (4) Suisse du Canton de *Zurich* vers le même tems.

852 IL a traduit le Traité de la nature des Dieux des Gentils attribué au Philosophe *Cornut*, des Commentaires sur les Epitres de Saint Paul par un *Auteur* qu'il ne connoissoit pas, l'Histoire des Turcs par *Chalcondyle*, les Commentaires de *Procope* de *Gaze* sur les premiers Livres de l'ancien Testament, & quelques Ouvrages de Saint *Denys*. C. Clauser.

JEAN GENE'S de SEPULVEDA *Espagnol* mort en 1571 (5).

853 IL s'est appliqué particuliérement à traduire les Oeuvres d'*Aristote* pour lequel il avoit un penchant tout singulier. On a de lui 1. les quatre Livres des Meteores de ce Philosophe, 2. les deux Livres de la génération & de la corruption, 3. les Traités de la petite Physique, 4. le petit Livre du Monde dont on ne connoît pas l'Auteur, 5. les huit livres des Politiques d'*Aristote*, 6. & les Commentaires d'*Alexandre d'Aphrodisée* sur les douze Livres d'Aristote de la premiére Philosophie. Sepulveda.

Son style tient beaucoup plus du Philosophe que du Rhétoricien. En quoi il n'a point voulu suivre ni Alcyone parmi les Anciens, ni Perione parmi les modernes, dit D. Nic. Antoine (6). Néanmoins Monsieur Huet prétend (7) qu'il ne s'est pas soucié d'être fort exact ni fort fidéle, & qu'ainsi il ne peut avoir son rang parmi les excellens Traducteurs.

Ces défauts paroissent particuliérement dans ce qu'il a fait sur la Metaphysique d'Aristote : car sa Traduction des Livres de Politique est fort estimée. Monsieur Nau-

1 ¶ Heraclide de *Pont*. Ménage chapitre dix de l'Anti-Baillet.

2 ¶ Gesner qui le premier a traduit & publié les Sentences recueillies par le Moine Antoine a cru avec assés de vraisemblance que Μέλισσα étoit le titre du Recueil. Jean Albert Fabrice croit que c'est le surnom d'Antoine. On peut sans risque suivre l'une ou l'autre opinion, mais il ne se trouvera pas que Μέλισσα ait jamais signifié *ruche* & moins encore l'herbe nommée *Melisse*.

3 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 169.

4 Monsieur Huet en fait le même jugement que de Gesner.

5 ¶ Il mourut l'an 1572. dans sa quatre-vingt-deuxiéme année.

6 Nicol. Ant. Biblioth. Hispan. tom. 3. pag. 533. Alphon. Garsias Matamor. de Academ. & Vir. ill. Hispan.

7 P. Dan. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 178.

Sepulveda. Naudé disoit (1) que plus on aura d'esprit, plus on en fera de cas, & Daniel Heinsius l'a preferée à toutes les autres, pour la mettre dans l'édition qu'il en fit.

DENYS LAMBIN *de Montreuil sur Mer en Picardie* mort en 1572.

Lambin. 854 NOus avons de lui diverses Traductions comme celles des Politiques & des Morales d'*Aristote*, de quelques Oraisons de *Demosthène* & *Eschine*, & de diverses autres piéces de l'Antiquité Grecque. Monsieur de Sainte Marthe dit qu'il a fait paroître sa capacité & l'habitude qu'il avoit dans la lecture des bons Auteurs par ses Traductions (2).

En effet il a beaucoup mieux réussi que Perione, & que Strebée même. Il a aussi plus d'abondance & plus d'étenduë que Turnèbe dans son style. Mais cette qualité ne le met pas au-dessus de lui; au contraire le trop grand soin qu'il a pris de polir son discours, & de rendre ses périodes justes & quarrées, lui a fait perdre beaucoup de cette éxactitude qui est si necessaire à un Traducteur (3).

ANDRE' MASIUS ou du MAS de *Bruxelles* mort en 1573.

A. Masius. 855 IL a traduit du Syriaque le Livre de *Moïse Bar-cepha* touchant le Paradis, la Liturgie attribuée à Saint *Basile*, deux Professions de Foi de *Moïse Mardene* Patriarche des Jacobites à Antioche, deux Lettres des *Nestoriens* (4). Il a toujours eu un soin tout particulier de s'attacher à la lettre & aux mots de ses Originaux, & il en est loué par Monsieur Huet (5).

Ce Masius étoit un fort habile homme, & nous en parlerons plus amplement parmi les Interprétes de la Bible.

JOSEPH STRUTHIUS *vers l'an* 1573. ET JOSEPH TECTANDER *vers* 1584. *tous deux Polonois.*

856 ILs ont traduit l'un & l'autre quelques Ouvrages de *Galien* tant de veritables que de supposés. Monsieur Huet dit (6) que *Struthius* n'est nullement éxact & qu'il parle très-mal : Que *Tectander* a quelque chose de moins rude & de moins barbare dans son style, & qu'il a recherché des fleurs pour orner son discours, mais qu'il ne s'est point fort soucié de prendre l'esprit de son Auteur. Struthius & Tectander.

JEAN le MERCIER, *d'Usez en Languedoc*, mort en 1573 (7).

857 IL a tourné du Grec en Latin l'*Orus Apollon* d'Egypte, & l'*Harmenopule*. Ses autres Traductions sont faites sur l'Hébreu pour la plûpart, & comme elles sont presque toutes de l'Ecriture Sainte, nous en parlerons ailleurs. Monsieur Colomiez dit que la version d'*Harmenopulus* est très-fidéle (8) Monsieur Huet témoigne aussi qu'il n'a point mal réussi dans celle d'Orus Apollon (9). Mercier.

Il étoit pourtant meilleur pour l'Hébreu que pour le Grec, & quoi que dans les deux Versions il ait fait paroître beaucoup d'éxactitude & de beauté dans sa Latinité, sans la rendre incommode ni affectée, néanmoins on peut dire qu'il s'écarte quelquefois de son Auteur, & qu'il est moins serré & moins avare de mots, que dans ce qu'il a fait sur l'Hébreu. Ce qui est une marque qu'il entendoit beaucoup mieux cette Langue que la Grecque.

JULES PAUL CRASSO Médecin de *Padouë* mort vers l'an 1574.

858 IL a traduit divers Ouvrages de plusieurs anciens Médecins Grecs comme d'*Aretæus* de Cappadoce, de *Rufus* Jules Paul Crasso.

1 Gabr. Naudæus in Bibliograph. Politic. Ap. Nic. Ant. pag. 533. ut supra.
2 Scævol. Sammarthan. lib. 2. elogior. pag. 56.
3 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 159.
4 Valer. Andr. Dessel. Bibliot. Belg.
5 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 144. 145.
6 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 141.
7 ¶ Voyés Article 378. & 733.
8 Paul. Colom. Gall. Oriental. pag. 47.
9 P. D. Huet. de clar. Interpret. p. 157. lib. 2.

Jules Paul Crasso. *fus* d'Epheſe, de *Palladius*, de *Théophile* ou *Ptolomée*, de *Galien* & d'*Hippocrate*, dont on peut voir la liſte dans Vander Linden.

Reineſius dit (1) que la Verſion qu'il a faite des huit livres d'Aretæus n'eſt pas éxacte, parce qu'il n'a travaillé que ſur des éxemplaires fort corrompus, qui l'ont empêché ſouvent d'entrer dans la penſée de ſon Auteur. Monſieur Huet prétend (2) que s'il a fait la faute d'ajoûter & de retrancher quelque choſe à ſes Originaux, elle lui eſt pardonnable, parce qu'il eſt d'ailleurs aſſés fidéle & aſſés élegant, & qu'il repreſente ſa penſée de ſes Auteurs avec beaucoup de netteté & d'ordre.

JEAN GUINTHER ou WINTHER Médecin d'*Andernach*, mort en 1574.

Guinther. 859 ON a un grand nombre des Ouvrages de *Galien* de ſa Traduction, les douze livres de la Médecine d'*Alexandre* de Tralles, les Commentaires d'*Oribaſius* ſur les Aphoriſmes d'Hippocrate, les ſept Livres de Médecine de *Paul d'Ægine*, & le Traité de la Diéte par *Polybus* Diſciple & ſucceſſeur d'Hippocrate.

Son ſtyle eſt fort rude & fort ſec, au jugement de Monſieur Huet (3). Néanmoins ſes Verſions ne laiſſeroient pas d'avoir leur utilité, ſans un grand nombre de taches & d'expreſſions barbares, dont il a gâté ſon diſcours, & ſans cette dureté inflexible (4), qui l'a empêché de s'accommoder à ſes Originaux.

HERMANN CRUSER Médecin & Avocat de *Campen dans Over-Iſſel*, mort en 1574.

H. Cruſer. 860 IL a traduit ſeize Livres de *Galien* qui font quatre Traités différens ſur le Pouls, les Vies & les Morales de *Plutarque*.

H. Cruſer. Valere André dit que ſa Verſion de Plutarque diſpute le prix avec celle de Guillaume Xylandre (5). Il s'eſt trouvé même pluſieurs Critiques, qui lui ont donné le deſſus de cet Allemand pour la fidélité & l'éxactitude. Mais il s'en eſt vû d'autres d'un ſentiment bien contraire.

Monſieur Huet témoigne (6) qu'il a fait beaucoup de fauſſes démarches, pour n'avoir pas bien ſuivi ſes Auteurs, & n'avoir pas aſſés bien entendu le Grec.

On a eu encore beaucoup de raiſon de condamner en lui la témerité qu'il a euë de changer l'ordre des Vies de Plutarque; & il a donné lieu de croire qu'il n'aura pas eu plus de conſcience dans l'emploi des penſées & des expreſſions de cet Auteur.

JOACHIM CAMERARIUS de *Papemberg* (7), mort en 1574.

861 CE grand homme employa une bonne partie de ſa Vie & de ſes talens à traduire les Auteurs Grecs. On a de lui diverſes Verſions Latines d'*Herodote* (8), de *Demoſthène*, de *Xenophon*, d'*Euclide*, d'*Homere*, de *Théocrite*, de *Sophocle*, de *Lucien*, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de *Théodoret*, de *Nicephore*, de Saint *Gregoire de Nyſſe*, d'*Ariſtide*, de *Libanius*, de *Galien*, de *Dion Chryſoſtome*, de *Ptolomée* l'Aſtronome, d'*Hephæſtion* de Thebes, de *Veſtius* ou *Vettius Valens*, & de pluſieurs autres, dont quelques-uns ſont anonymes. Camerarius.

Les ſentimens des Savans n'ont jamais été partagés ſur le mérite de ſes Traductions, non plus que ſur celui de ſes autres Ouvrages, où il n'a point inſeré de Luthéraniſme (9).

Il étoit le premier Grec de l'Allemagne, & il poſſedoit la bonne Latinité: & outre ces deux qualités d'un bon Traducteur de l'une de ces deux Langues en l'autre, il en avoit encore une qui n'eſt pas moins né-

1 Thomas Reineſius apud G. M. Konig. Biblioth. vet. & nov. pag. 55.
2 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag 267.
3 P. D. Huet. de clar. Interpretibus lib. 2. pag. 169.
4 ¶ Il y a dans le Latin *duriorem orationem* qu'il faloit rendre par *dureté de ſtyle*.
5 Valer. Andr. Deſſel. Biblioth. Belg. pag. 379.
6 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 174.
7 ¶ De Bamberg.
8 ¶ Camerarius n'a rien abſolument traduit d'Herodote, rien de Théocrite, rien de Vettius Valens, car ce n'eſt pas de ſa Verſion qu'eſt le fragment Latin qu'il nous a donné de cet Aſtrologue. Ce qu'il a traduit d'Homère, de Xénophon, de Démoſthène, de Lucien, de Galien, de Dion Chryſoſtome, d'Ariſtide, de Gregoire de Nyſſe, tout cela raſſemblé ne ſe-

Camerarius. nécessaire, qui est la connoissance des matiéres qui sont traitées par les Auteurs qu'on traduit.

Monsieur Huet (10) témoigne que son style est pur & châtié, qu'il y a plaisir de le confronter avec le Grec qu'il traduit, pour voir sa sincérité, & la fidélité qu'il a gardée à ses Auteurs, & dont il ne s'est jamais départi, si ce n'est peut-être lors qu'il a cru devoir ajouter quelques mots pour servir d'éclaircissemens aux endroits les plus obscurs; mais cela est fort rare, & de peu de conséquence.

ADRIEN de JONGHE, dit JUNIUS de *Horn en Nort Hollande*, mort en 1575.

Adrien de Jonghe. 862 IL a traduit cinq Décades des Problemes des Banquets ou Symposiaques de *Plutarque*, les Questions de Médecine de *Cassius* ancien Philosophe & Médecin, les Hommes Illustres d'*Hesychius*, & les Vies des Sophistes par *Eunapius*.

Mais quoique Junius fût habile d'ailleurs dans les Humanités, il n'a point rendu grand service au Public par ses Traductions, lesquelles ne valent rien pour la plûpart. Car souvent il prend le sens d'un Auteur de travers, & y donne une fausse application, & dans la seule Version du petit Livre d'Eunapius, il se trouve un millier de fautes (11).

GUILLAUME XYLANDER, d'*Ausbourg*, mort en 1575 (12).

Xylander. 863 IL y a eu fort peu de Traducteurs dans son siécle qui aient plus travaillé que lui. Nous avons de sa Version les Vies & les Morales entieres de *Plutarque*, la Géographie de *Strabon*, l'Histoire de *Dion*, les Annales de *Cedrene*, l'Arithmetique de *Diophante*. On dit aussi qu'il a traduit le *Stephanus* des Villes, & des autres lieux (mais il se contenta de promettre cette derniere Version): sans parler de *Polybe*, & des six premiers Livres d'*Euclide*, qu'il tourna en Allemand aussi-bien que le Nouveau Testament. Xylander.

Monsieur Huet pretend (13) qu'il avoit une grande connoissance non seulement de l'une & l'autre Langue, mais encore de toutes les belles Humanités, de la Philosophie, & des Mathématiques, & qu'il a employé tous ses talens à traduire, ajoûtant qu'on a tout sujet d'admirer qu'il en ait pû tant faire en si peu d'années de sa vie, n'ayant pas atteint l'âge de quarante ans (14) lorsqu'il fut surpris de la mort. Mais il a remarqué en même tems que Xylander ne s'est point attaché aux mots, & à la suite de ses Auteurs, & qu'il n'a point eu d'égard à leur ponctuation.

Les autres Critiques ont encore trouvé dans ses Traductions un défaut fort considerable, qui est celui de l'éxactitude. Nous en avons rapporté la raison au Recueil des Critiques, où nous avons vû que d'un côté il étoit trop pressé par la misere & l'indigence, & de l'autre, qu'il étoit persecuté par les Imprimeurs qui le faisoient subsister: de sorte que ni les uns ni les autres ne lui donnoient pas le loisir de revoir, ou de songer long-temps à ce qu'il faisoit (15).

GUILLAUME CANTER, d'*Utrecht*, mort en 1575.

864 IL a tourné du Grec en Latin les trois Tomes des Oraisons d'*Aristide*, un quatriéme Tome d'Oraisons de divers Auteurs comme de *Gorgias*, de *Thucydide*, de *Lesbonax*, d'*Andocide*, d'*Herode* l'Athenien, d'*Antisthene*, de *Lysias*, de *Dinarque*, d'*Alcidamante*; La Cassandre ou l'Alexandre de *Lycophron*; des Fragmens de la Morale des Pythagoriciens tirés de *Stobée*; deux livres des Recueils du même *Stobée*; les deux Livres de la Rhétorique d'*Aristide* dont nous venons de parler (16); quelques Opuscules de *Synesius*; & les Tragédies d'*Euripide* en vers Latins (17). Quelques- G. Canter.

seroit pas un juste in-douze.

9 Melch. Adam. de Vit. Germ. Phil. Conr. Gesner. & alii.

10 P. D. Huet. de claris Interpret. lib. 2. pag. 170.

11 P. D. Huet. de claris Interpretib. lib. 2. pag. 174.

12 ¶ Voyés Article 384.

13 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 171.

14 ¶ Melchior Adam & après lui Monsieur Huet dans l'endroit que Baillet cite, donnent 44. ans commencés à Xylander. Monsieur de Thou qui dans une premiére édition lui en avoit donné 45. dans une postérieure ne lui en a donné que 40.

15 Thuan. in Hist. & alii, & vid. in Crit. Melch. Adam. de Vit. Germ. Philosoph.

16 ¶ Cette Version des deux livres de la Rhétorique d'Aristide n'a pas été imprimée.

17 ¶ En prose Latine.

G. Canter. ques-uns disent qu'il en avoit fait autant d'*Eschyle*, & de *Sophocle*.

Monsieur Huet témoigne (1) que Canter est un Traducteur assés exact, qu'il a eu raison de nous vanter dans sa Préface la fidelité avec laquelle il a manié Aristide, sans se donner d'autre licence que celle que cet Orateur a prise, & sans sortir des bornes que son Auteur avoit prescrites lui-même à son abondance & à son étenduë. Cet assujetissement paroît encore bien davantage dans la Version d'Euripide, puis qu'il l'a suivi mot à mot comme on a coutume de traduire les Poëtes. Et sans l'obscurité recherchée, & les difficultés étudiées par lesquelles Lycophron a voulu se distinguer des autres Ecrivains, on peut dire que le Traducteur auroit égalé son Original.

FREDERIC COMMANDIN, d'*Urbin en Italie*, mort en 1575.

Commandin. 865 LEs Versions des Livres d'*Euclide*, des Coniques d'*Apollonius* de Perge, du Planisphere de *Ptolomée*, du Traité de la grandeur & de la distance du Soleil & de la Lune par *Aristarque de Samos*, & de quelques autres Ouvrages des anciens Mathématiciens sont les fruits de ses études : Et à peine avoit-il achevé celle de *Pappus* d'Alexandrie, lors qu'il lui falut mourir, comme l'écrit Monsieur de Thou (2).

Toutes ses Traductions sont assés estimées, non-seulement parce qu'il savoit bien les deux Langues, mais encore parce qu'il étoit habile dans les Mathématiques. Monsieur Huet dit (3) qu'il est fidele dans les mots de ses Auteurs, mais qu'il l'est encore tout autrement dans les pensées, qu'il a de la clarté & de la netteté, & qu'il a même quelquefois de la politesse & des beautés, quand la secheresse de ces matieres a pû le souffrir. Vossius écrit (4) que sa Traduction des Coniques d'Apollonius est beaucoup meilleure que celle de Jean Baptiste Memmius, mais qu'elle n'est pourtant pas exemte de fautes. Il témoigne aussi ailleurs que son Euclide est plus fidele & plus éxact que celui de Monsieur de Foix de Candale, & que les fautes qu'on y trouve, viennent pour la plûpart des endroits corrompus de son éxemplaire Grec (5).

* *Elementa Euclidis Frederic. Commandini* in-fol. *Pisauri* 1572. *

JULIUS POGIANUS (6)

Julius Pogianus. 866 S'Est appliqué à l'élégance du style plutôt qu'à la fidelité dans ce qu'il a traduit de Saint *Chrysostome*, selon la remarque d'Aubert le Mire (7).

L. ANNIBAL CRUCEIUS (Della Croce) *Milanois*, mort l'an 1577.

Cruceius. 866 *bis* IL a traduit du Grec en Latin les huit Livres du Roman de Clitophon & Lucippe, composé par *Achille Statius* (8), avec tant de bonheur, au sentiment de Ghilini (9), que sa Traduction va presque de pair avec son Original. Il ajoûte que c'est une piéce rare, exquise, & fort éxacte; mais cet Auteur est accoutumé à louer les Ouvrages mediocres, & les Auteurs de moindre merite comme les premiers.

* *De Clitophontis & Leucippes Amoribus lib.* VIII. *Gr. Lat. ex recens. Salmasii* in-12°. *Lug. Bat.* 1640. *

LOUIS

1 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 174. 175.

Melch. Ad. de Vit. Philosoph. German. pag. 272. ad 288.

2 Jac. Aug. Thuan. lib. 61. Histor. ad ann. 1575.

3 Petr. Dan. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 168.

4 G. J. Voss. in addend. ad Tract. de Scient. Mathemat. pag. 95.

5 Idem de Scient. Mathemat. cap. 16. §. 25. pag. 68.

6 ¶ Mort le 5. Novembre 1568. dans sa quarante-septiéme année.

7 In Elog. Belgic. Jo. Livin. pag. 135.

8 ¶ Suidas dit Στάτιος, mais Photius & les manuscrits ont Τάτιος. L'ancienne Version Françoise qui est de Belleforest dit Achille Stace. On ne dit plus aujourd'hui qu'Achille Tace. J'ai fait voir page 133. du tom. 1. du Ménagiana que cet Auteur étoit plus ancien qu'Héliodore.

9 Gerol. Ghilini, Theatr. d'Huom. Letter. tom. 2. pag. 20.

10 ¶ Scévole de Sainte Marthe dit tout au long que ce fut en 1579.

11 ¶ Il n'y a rien traduit du tout.

12 Prim. Scaligeran. pag. 128.

13 ¶ Il signoit *de Serres*. Spon pag. 129. du tom. 2. de son Hist. de Genéve, rapporte que Jean de Serres, après

LOUIS LE ROY, dit REGIUS *Normand, de Coutance* mort en 1578 (10).

L. le Roi. 867 IL a peu traduit de Grec en Latin (11), quoiqu'au jugement de Scaliger il fût très-bien versé dans la Langue Grecque, & qu'il écrivît aussi fort *poliment en Latin (12). C'est pourquoi* nous n'en parlerons qu'au Recueil des Traducteurs François.

JEAN SERRANUS, ou de SERRE (13), Ministre ou Professeur à *Lausanne*, vers l'an 1580.

De Serres. 868 IL y a peut-être peu de Traductions plus disproportionnées à leurs Originaux, que celles que cet homme a faites des Oeuvres de *Platon*. Il n'y a rien de plus pompeux & de plus magnifique que le style de ce Philosophe, & il n'y a presque rien de plus plat & de plus simple que le Latin de Serranus. Il a cru qu'il suffisoit d'exprimer la pensée de son Auteur, sans se soucier de la maniére de cette expression, & il nous a voulu donner bonne opinion de sa fidélité, & de sa netteté pour nous dédommager du reste. Cependant Henri Estienne, au rapport de son gendre Casaubon (14) trouvoit dans cette Version beaucoup d'endroits contraires à cette fidélité & à cette netteté. Il en avertit même Serranus, quoi qu'inutilement, puis qu'il ne put se resoudre d'y rien corriger, soit qu'il fût rebuté par la difficulté & le travail qu'il y avoit à retoucher tant d'endroits, soit qu'il eût un peu de complaisance pour ses productions.

* *Platonis Opera omnia ex nova interpretatione Jo. Serrani cum H. Stephani Græcis emendation. Gr. & Lat.* in fol. III. vol. *Paris.* 1578. *Typ. Henr. Steph.* *

ERASME OSWALD de SCHRECKENFUSCH de *Merckenstein* en *Autriche*, mort en 1579.

869 IL a fait diverses Traductions de l'Hébreu, du Chaldaïque, & du Grec même en Latin. Elles sont la plûpart ou de l'Écriture Sainte, ou des Mathématiques. Entre celles de ce dernier genre, on a le Livre de la Sphére du R. *Abraham Caii*, & l'Arithmétique du R. *Elie Misrach*. Oswald.

Il étoit habile homme, mais il ne s'est pas cru obligé de rendre les mots de ses Auteurs par compte, ni de representer la force ou le caractére de leurs Écrits, s'étant contenté de suivre leur pensée d'assés loin (15).

NATALE CONTI, dit NATALIS COMES, ou de COMITIBUS, & par nous, NOEL LE COMTE *Venitien*, vers l'an 1580 (16).

870 C'Est lui qui nous a donné la premiére Traduction Latine que nous ayons eüe des quinze Livres des Dipnosophistes d'*Athenée*. Monsieur Huet dit (17) que s'il n'a été aveuglé de présomption & d'amour propre, il a dû voir qu'il n'étoit nullement capable de traduire, & qu'il avoit tort d'avoir entrepris l'éxecution d'une chose qui passoit ses forces. Car outre qu'il ne s'est soucié ni des mots, ni du caractére de son Auteur, il n'est pas même souvent heureux à rencontrer son sens. Natalis Comes.

JEROSME WOLPHIUS (18) d'*Oeting en Baviere*, mort en 1580.

871 C'Est un des plus grands & des plus laborieux Traducteurs que l'Al- Jerôme Wolphius.

après avoir fait son Histoire de France, s'étant re iré à Genève, y mourut sur la fin du mois de Mai 1598. le même jour que sa femme, & que leurs corps furent mis dans le même tombeau. Le R. P. le Long pag. 950. de sa Biblioth. Historique de la France a recueilli beaucoup de particularites curieuses touchant Jean de Serres, parmi lesquelles il m'a témoigne qu'il ne manqueroit pas de corriger dans une nouvelle edition, l'endroit où il le prend pour l'Auteur d'une mauvaise petite Remontrance au Roi contre la République de Bodin, ayant depuis reconnu que ce libelle imprimé chés Federic Morel à Paris *in*-8°. 1579. etoit, non pas de Jean de Serres, mais d'un nommé Michel de la Serre.

14 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 172.

15 P. Dan. Huet. ut supra lib. 2. pag. 144.

16 ¶ Je présume qu'il mourut l'an 1582. sur ce que dans sa Mythologie imprimée à Francfort *in*-8°. l'an 1584. on voit immédiatement à la suite de la table des Auteurs une Lettre du 3. Décembre 1581. par laquelle il remercie Sylburge, Obsopée, & Wéchel, du soin qu'ils avoient pris de donner une édition plus correcte de son Ouvrage.

17 Petr. Dan. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 167.

18 ¶ On ecrit plutôt Wolfius.

Jerôme Wolphius.

l'Allemagne eût en ce siécle. Car il a mis en Latin *Demosthène* entier, *Isocrate* entier, *Suidas*, *Zonaras*, *Nicetas Choniate*, *Nicephore Gregoras*, *Laonic Chalcondyle*, les Commentaires d'un certain Rhéteur nommé *Ulpien* sur les Oraisons de Demosthène, & d'autres Commentaires Grecs sur Ptolomée (1).

Si on en croit Melchior Adam, & quelques autres Allemands, il n'y a eu personne jusqu'alors qui ait rendu meilleur service au Public que lui en ce genre d'écrire. Ils disent (2) que la Version de Demosthène est fort accomplie, qu'elle a tous ses agrémens, & beaucoup de proportion avec son Original. Quand Wolphius, ajoutent ces Messieurs, n'auroit point fait d'autres Traductions, le Public auroit dû se contenter de celle-là sans rien éxiger de lui davantage pour conserver sa mémoire. Cet Ouvrage lui attira la médisance de quelques envieux, & entre autres d'un certain Professeur Royal de Paris, nommé Strazel : mais il en sut triompher avec assés de facilité.

Ces Critiques ne disent guères moins de bien de la Traduction d'Isocrate, & ils ont publié hautement l'obligation singuliére qu'ils avoient à Wolphius de leur avoir communiqué toutes les richesses des plus excellens Orateurs de la Grece, & de les avoir rendus familiers dans les Ecoles d'Allemagne, où le Grec avoit été presque entiérement inconnu jusqu'alors.

Monsieur Huet témoigne aussi qu'il faisoit beaucoup de cas de toutes ses Traductions (3), à cause qu'il avoit une connoissance assés exquise des deux Langues ; & qu'il avoit assuré le Public dans une de ses Préfaces (4) qu'il avoit traité ses Originaux avec le plus grand respect & la plus grande reserve du monde, sans y avoir jamais presque rien ajouté ni retranché, & sans y avoir fait le moindre changement ; & que ne s'étant pas contenté de peser & mesurer les pensées de ses Auteurs, il avoit tâché d'en compter même tous les mots & de les representer autant que la Langue Latine le lui avoit pu permettre.

Nonobstant cette éxactitude, Henri Estienne ne laissa pas de trouver dans la plûpart de ses Traductions beaucoup de choses à reprendre. C'est ce qui a fait dire à Casaubon, que l'Art de traduire est peut-être le plus difficile de tous les Arts, voyant qu'un homme aussi capable qu'étoit Wolfius, qui avoit l'esprit bon, pénétrant & solide ; qui étoit fort instruit de toutes les belles connoissances ; qui étoit assés bien pourvû des secours qu'on juge nécessaires à un Traducteur, & qui s'étoit fait une si grande habitude de traduire, ayant passé la meilleure partie de sa vie à cet exercice, ne l'a point encore pu porter à sa perfection.

Il conclud de là que ce qui a manqué à Wolfius ne se rencontrera en aucun des hommes, & que Dieu par sa Providence semble n'avoir pas voulu que les pensées d'un même Auteur passant d'une Langue dans une autre, se ressemblassent entiérement, non plus que les esprits, les humeurs, & les visages des hommes.

GUILLAUME POSTEL, *de Barenton en Normandie*, mort en 1581. ou 1582 (5).

G. Postel.

872 IL a traduit plusieurs Ouvrages des Langues Orientales, & quelques-uns aussi du Grec en Latin. Ceux du premier genre portent les noms de *Zohar*, de *Symeon* le Juste, de *Behir*, du Patriarche *Abraham*, & d'autres Auteurs, ou supposés, ou de fort petite autorité.

Mais entre les Ouvrages des Grecs, je ne

1 ¶ Sur les quatre livres de Ptolomée des Jugemens Astrologiques, en Grec τετράβιβλος σύνταξις μαθηματική.

2 Melch. Adam. Vit. Philosoph. German. pag. 306.

3 P. D. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 169. 170.

4 Hieron. Wolph. in Præfat. ad Isocrat.

5 ¶ Il mourut le 6. Septembre 1581.

6 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 142.

7 ¶ C'est-à-dire des trois premiers livres des Epitres de Saint Isidore de Damiète, le quatrième ayant été donné depuis par Conrad Rittershusius, & le cinquième par le P. André Schott.

8 Anton. Possevin. Apparat. Sacr. tom. 1. in. S. Basilio pag. 189. item voce Jacobus pag. 780.

9 Scævol. Sammarthan. Elogior. lib. 3. pag. 76.

10 P. D. Huet. de clar. Interpretibus lib. 2. pag. 160.

11 In Epist. dedicat. Oper. S. Greg. Naz. edit. Paris.

12 ¶ Isaac le Maitre.

Préface de la Traduct. Franç. du Poëme de Saint Prosper contre les ingrats.

13 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 170.

14 ¶ Il mourut le 12. Septembre 1594. âgé de 25. ans.

15 ¶ Quoique Ménage ait ici compté beaucoup de fau-

G. Postel. ne connois de ſa Traduction qu'un Traité attribué à Saint *Juſtin* le Martyr, contenant le renverſement des dogmes d'Ariſtote.

M. Huet témoigne (6) que ſa maniére de traduire eſt aſſés bonne, qu'il eſt fidéle, & qu'il a le ſtyle ſerré, qu'il y fait paroître une partie de ſon érudition & de ſon génie; mais qu'il eſt en même tems trop intereſſé pour ſes Auteurs, qu'il s'y attache trop, & qu'il s'embarraſſe pour peu de choſes.

L'ABBE' DE BILLY (Jacques) *de Guiſe en Picardie* mort en 1581.

De Billy. 873 NOus avons de ſa Traduction les Oeuvres de Saint *Jean Damaſcene*, de Saint *Iſidore* (7) de Damiette, ce qui nous eſt reſté du Grec de Saint *Irenée*, diverſes piéces de Saint *Chryſoſtome*, & de Saint *Baſile*: mais la plus conſidérable de toutes ſes Verſions, eſt celle de Saint *Gregoire de Nazianze*.

Poſſevin dit qu'il tient le premier rang au-deſſus de tous ceux qui ont traduit les Peres, & il l'appelle un Traducteur très-éxact & très-ſincére (8). Monſieur de Sainte-Marthe prétend qu'il s'eſt comporté dans toutes ſes Traductions avec autant de fidélité que d'habileté (9).

Monſieur Huet témoigne qu'il eſt ſi ſûr, & ſi juſte qu'il renferme ordinairement la penſée de ſes Auteurs en autant de mots qu'ils en ont employé, & dans les mêmes expreſſions; qu'il donne quelquefois carriére à ſon ſtyle, mais qu'il a toujours ſoin de le retenir presque en même tems, & de le renfermer dans ſes limites (10).

Genebrard & Chatard écrivent au Pape Gregoire XIII. (11) que dans tout ce ſiécle ſi fécond en habiles gens, il auroit été impoſſible de trouver un homme capable de réuſſir à traduire Saint *Gregoire de Nazianze* comme ce ſavant Abbé, parce qu'il falloit pour s'en acquitter dignement autant de force & d'éloquence, autant de lecture & d'érudition, autant d'expérience & de facilité qu'en avoit de Billy. De Billy.

Et pour ce qui regarde la Traduction des Vers de ce Saint, comme il y a une certaine hardieſſe & une certaine élevation dans la Poëſie qui ne ſe peut rendre en proſe avec tant d'adreſſe qu'il ne ſe perde toujours beaucoup de la grace & ſouvent même de la force des expreſſions & des penſées; cette conſidération a porté notre Abbé à traduire en Vers Latins avec un travail extrême tous ces Vers Grecs. En quoi il eſt d'autant plus à eſtimer, au jugement d'un Ecrivain de Port Royal (12), qu'il a eu à vaincre une double contrainte tant de la part de la Traduction, que de celle des Vers.

PIERRE GALESINIUS de *Milan*.

874 IL a traduit divers Ouvrages de Saint *Gregoire de Nyſſe*; la Vie de Sainte Barbe attribuée à un Ecrivain de *Damas* & à *Arſene*: quelque choſe de *Théodoret*, & d'autres Auteurs Grecs. Monſieur Huet dit (13) que c'eſt un grand parleur, qu'il eſt trop diffus, qu'il n'eſt point aſſés châtié, & qu'il n'a point manié les Peres de l'Egliſe auſſi dignement qu'ils le meritoient. Galeſinius.

GENTIEN HERVET d'*Orleans* Chanoine de *Reims* mort en 1584 (14).

875 CEt Auteur a fait un très-grand nombre de Traductions de Grec en Latin. Nous avons entre les autres celles de quelque Opuſcule de *Plutarque*; de l'Antigone de *Sophocle*; de quelques Sermons de Saint *Baſile*; d'un Dialogue de *Zacharie* le Scholaſtique; des huit Livres des *Baſiliques* (15) ou Conſtitutions Imperiales G. Hervet.

fautes, je n'y en trouve à proprement parler, que deux, la premiére d'avoir cru qu'il n'y avoit que huit livres de Baſiliques, y en ayant eu originairement 60. dont à cauſe de dix-neuf perdus, il n'en reſte que quarante-un. La ſeconde, d'avoir interprété *Baſiliques* par *Conſtitutions Imperiales des Empereurs de Conſtantinople*, comme ſi ces livres n'avoient contenu que les Ordonnances de ces Empereurs, au lieu qu'ils contenoient le Corps entier du Droit Romain, ſavoir le Digeſte, le Code, les Novelles avec quelques Conſtitutions des Empereurs ſucceſſeurs de Juſtinien, le tout en Grec, ſous le titre de *Baſiliques* du mot βασιλεὺς ſignifiant alors Empereur, parce que c'étoit le Droit Impérial, l'Empereur Leon le Philoſophe l'ayant publié, & voulant qu'il fût obſervé dans toute l'étenduë de ſon Empire. Si Baillet en parlant des Traductions de Gentien Hervet, au lieu de dire *des huit livres des Baſiliques*, eût dit *de huit livres des Baſiliques*, il n'y auroit point eu de faute à lui imputer, Gentien Hervet ayant cru de bonne foi avoir traduit huit de ces Livres, quoi qu'en cela il ſe ſoit mépris, les uns ayant prétendu qu'il n'en avoit traduit que ſept, les autres que ſix, ſur quoi on peut voir Fabrot dans ſa Préface des Baſiliques.

G. Hervet. riales des Empereurs de Constantinople ; des Canons des *Apôtres* ; des Conciles generaux & particuliers ; des Lettres & Ordonnances Canoniques de Saint *Denys* d'Alexandrie, de Saint *Pierre* d'Alexandrie, de Saint *Gregoire* Thaumaturge de Neocesarée, de Saint *Athanase*, de Saint *Basile*, de Saint *Amphiloque*, de *Timothée*, de *Theophile*, de *Gennadius* & de plusieurs autres celebres Prelats & autres Auteurs de l'Eglise Grecque, avec le Nomocanon de *Photius*, & les Commentaires de *Balsamon* ; diverses Vies des Saints par *Metaphraste*.

Nous avons encore ses Versions de *Sextus Empiricus* celebre Pyrrhonien ; de *Jean* le Grammairien dit *Philopone* sur les trois livres de l'ame par Aristote ; des Questions d'*Alexandre* d'Aphrodisée sur l'ame ; de la paraphrase de *Théodore Metochite* sur la Physique d'Aristote ; des Ouvrages de *Clement d'Alexandrie* ; de divers Ouvrages de Saint *Chrysostome* ; de *Théodoret*, & de quelques autres Auteurs Grecs tant Ecclésiastiques que profanes.

Monsieur Huet dit que Gentien Hervet à sû acquerir de la gloire par ses Traductions (1), qu'il s'exprime avec assés de facilité & d'abondance, que sa phrase n'est point plate, & qu'il n'a point ignoré l'Art de donner de la couleur (2) à la pensée de ses Auteurs. Néanmoins Sylburge (3) l'accuse de beaucoup de negligence, & de peu d'application dans sa Traduction de Clement Alexandrin.

FRANCOIS DE LA TORRE ou TURRIEN Jesuite *Espagnol* mort en 1584.

Le P. Turrien. 876. IL a traduit les cent Chapitres de Saint *Diadoque* de Photice touchant la perfection spirituelle ; les cent cinquante Chapitres de Saint *Nil* touchant l'oraison ; les huit livres des *Constitutions* appelées *Apostoliques*, avec les *Canons Apostoliques* jusqu'au nombre de quatre-vingt cinq, c'est-à-dire ceux qui sont rejettés avec ceux qui sont reçûs ; les quatre-vingt *Canons* prétendus du Concile de *Nicée*, tournés de l'Arabe avec les réponses du Pape *Nicolas* I. aux consultations des Bulgares ; l'exposition Théologique de *Jean* le Sage dit *Cyparissiote* en dix Decades ; le livre de *Photius* Patriarche de Constantinople touchant les deux volontés en Jesus Christ ; les Opuscules de *Théodore Abucara* Evêque de Carie ; la Demonstration de l'avénement du Fils de Dieu, par Saint *Basile de Seleucie* ; la Dispute de Saint *Maxime* le Martyr contre Pyrrhus Patriarche de Constantinople Monothelite, & treize des Opuscules du même Saint contre les Monothelites, & les Acephales ; les trois Livres de *Leonce de Byzance* contre les Eutychiens & les Nestoriens &c. ; les Livres de Saint *Jean* de *Damas* contre les Acephales, les Monothelites & les Nestoriens ; quatre Opuscules de Saint *Nicephore* Patriarche de Constantinople contre les Iconomaques ; trois Disputes de *Théodore* d'Hagiapoli sur la Divinité ; un essai sur l'Incarnation par *Theodore* de Rhaïthu ; un Traité de *Serapion* Evêque de Tmuis contre les Manichéens ; un Livre de l'Abbé Anastase contre les Juifs ; une Lettre de Saint *Denys d'Alexandrie* contre Paul de Samosate ; la Dispute de *Zacharie* de Metelin contre les Manichéens ; & trois Livres de *Tite* Evêque de Bostre contre les mêmes Manichéens.

De Cyparisse Ville en Arcadie.

On dit qu'il en a encore traduit d'autres, mais il y a apparence que ces Ouvrages sont demeurés en Manuscrits jusqu'à present.

Dom Nicolas Antoine se plaint (4) de ce que Monsieur Huet ne lui a point fait l'honneur de parler de lui dans son second livre des célébres Interprétes. En effet cette omission peut nous donner un mauvais préjugé pour le merite des Traductions de Turrien, qui passe d'ailleurs pour un Traducteur plus laborieux qu'éxact, quoi qu'on ne puisse pas nier qu'il n'ait utilement servi l'Eglise en ce point.

MARC ANTOINE de MURET, *Limousin*, mort en 1585.

877 IL pouvoit se contenter du rang du premier Orateur de son siécle : mais il a crû qu'il pourroit encore sans in- A. Muret.

1 P. D. Huet. de clar. Interpr. pag. 160.

2 ¶ *In colore quoque referendo non inconcinnus*, signifie qu'il savoit conserver aux Auteurs l'air de leur style dans ses Traductions. *Donner de la couleur aux pensées*, signifieroit les *farder* ce qui seroit vicieux.

3 Frederic. Sylburg. not. ad Clem. Alex.

4 Nic. Ant. Biblioth. Hisp. tom. 1. pag. 373.

A. Muret. *incompatibilité* posseder la qualité de Poëte, de Critique, & celle de Traducteur. Il a fait assés peu de Versions. On a de son travail le premier & le second Livre de la Rhétorique d'*Aristote*, le septiéme Livre des *Topiques*, avec les Commentaires d'*Alexandre* d'*Aphrodisée*, le cinquiéme Livre de la Morale d'*Aristote*, &c.

Monsieur Huet témoigne (1) qu'il est plus consciencieux & plus scrupuleux que Lambin, & qu'il approche assés de l'éxactitude de Turnèbe, tout Orateur qu'il étoit. Il dit qu'il n'a pas moins de pureté que d'élegance, qu'il est châtié & poli; qu'il ne se contente pas d'exprimer la pensée de son Auteur, mais qu'il en imite même le caractére & les maniéres autant qu'il lui est possible, & que la matiére le peut souffrir. Que s'il eût travaillé davantage en ce genre d'écrire, il auroit pu devenir unique; mais qu'on peut mesurer la gloire qu'il a acquise dans la Traduction sur le nombre de celles qu'il a faites.

PIERRE VICTORIUS de *Florence*, mort en 1585.

Victorius. 878 IL a traduit les Politiques d'*Aristote*, le premier Livre de son Art Poëtique & quelques autres Ouvrages. Monsieur Huet dit (2) qu'il a tant de facilité pour s'accommoder à son Auteur, qu'il fait si bien le tourner, qu'il le change, qu'il le repasse, & le recuit d'une telle maniére qu'on le prendroit presque pour un autre que lui-même : tant il paroît s'être dépouillé de sa propre nature, tant il paroît dépaysé en parlant un langage étranger.

RODOLPHUS GUALTERUS, *Suisse*, mort en 1586.

879 ON a de sa Traduction, l'Onomasticon de *Julius Pollux*, quatre Apologies & quatre Discours de *Jean Cantacuzene* Empereur de Constantinople contre le Mahométisme: dix Sermons de *Theodoret* sur la Providence. Il a encore tourné de l'Alleman en Latin près de trente quatre Livres de *Zuingle*, avec une Apologie pour cet Hérésiarque; outre la Confession de l'Eglise de Zurich (Zuinglienne) contre Luther. Gualterus.

Je ne sai pas le jugement qu'on fait de ces derniéres Versions, mais les autres ne sont pas fort estimées, entre autres celle de Pollux est fort peu heureuse au jugement des Critiques (3), & comme il l'a reconnu lui-même.

LAURENT HUMFRED, *Anglois*, mort en 1589.

880 ON a de sa Version les trois Dialogues d'*Origène* contre les Marcionites. C'est un Traducteur un peu trop licencieux & qui ne sauroit demeurer dans les bornes que lui prescrivent ses Auteurs. Cependant il s'est voulu ériger en Maître, & il a prétendu prescrire aux autres les regles de la Traduction, qu'il ne savoit pas lui-même, ou qu'il vouloit bien fouler aux pieds, & dans cette grande liberté de style qu'il s'étoit donnée, il n'y avoit rien de naturel (4). Humfred.

GONSALVE MARIN PONCE-de-LEON *de Seville*.

881 ON a de sa Traduction les Oeuvres de *Théophane*, Archevêque de Nicée, & le Physiologue de Saint *Epiphane*. Dom Nicolas Antoine témoigne (5) qu'il excelloit particuliérement dans la connoissance de la Langue Grecque, & Monsieur Huet est d'avis (6) qu'on Ponce-de-Leon.

1 Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 159.
2 P. D. Huet. ut sup. pag. 167.
3 Joachim Kühnius, Præfat. ad not. Pollucis seors. edit.
Paul. Colomes. Biblioth. choisie pag. 105. 106.
4 Dan. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 178.
Th. Hyd. in Cat. Ox. Bodl.
Ant. Possevin. & alii Critic.
5 Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 1. pag. 426.
6 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 178.

Ponce-de-Leon. qu'on le mette au rang des plus habiles Traducteurs, parce qu'il n'a rien de vicieux dans son discours, qu'il est éxact dans son style, & qu'il sait fort bien s'accommoder à ses Auteurs.

NICOLAS ALAMANNI ou ALEMAN, *Romain*.

Alamanni. 882. QUelques-uns ont estimé que ce Traducteur approchoit assés de la gloire de Politien pour sa Version des Anecdotes, c'est-à-dire, de l'Histoire secrette de *Procope*. Mais il paroît n'avoir pas moins étudié ses défauts que ses bonnes qualités, car il a pris les mêmes libertés, & il fait quelquefois le Paraphraste aussi-bien que Politien (1). Alamanni dit lui-même que sa Traduction est conforme à l'Original Grec pour les pensées, mais que pour les maniéres & les expressions, il a cru devoir s'accommoder au génie de la Langue Latine : que cette méthode de traduire a été jugée la meilleure par Saint Jerôme & par toute l'Antiquité, qu'elle a été pratiquée par les plus excellens Traducteurs, & que c'est particuliérement dans la Version des Historiens qu'elle est necessaire. D'ailleurs, que le style de Procope exigeoit cela de lui, parce qu'il tient beaucoup de celui des Sophistes, qu'il est plein d'afféteries, de fard, & de beautés trop recherchées. Ce qui est fort éloigné du caractére de la Langue Latine qui a de la gravité & de la majesté par tout & particuliérement dans l'Histoire.

JEAN LEWENCLAI ou LEUNCLAVIUS, *Gentilhomme de Westphalie*, mort en 1593 (2).

Leunclavius. 883. IL est un des plus célébres Traducteurs que l'Allemagne ait jamais portés. Il nous a donné la Version de *Xenophon* retouchée par trois fois; celle de *Zosime* des Annales de *Constantin Manasses*; de celles de *Michel Glycas*; de l'abregé des soixante livres des *Basiliques*; divers Ouvrages de Saint *Gregoire de Nazianze*. Il a traduit aussi de l'Aleman en Latin les Annales des *Sultans Ottomans*, lesquelles avoient été tournées de l'Original Turc en Allemand par Jean Spiegel. Leunclavius a encore corrigé les Versions de *Dion* par Xylander, & de *Chalcondyle* par Clauser.

Monsieur Huet parle très-avantageusement de notre Traducteur. Il dit qu'il s'est rendu admirable dans l'art de traduire, & que personne ne s'y est exercé avec plus de capacité que lui : qu'il sait si bien tourner les phrases & les pensées de ses Auteurs qu'il n'y retranche rien & ne les estropie pas ; que son Latin répond souvent au Grec mot pour mot, qu'il garde la même construction & le même arrangement qu'il trouve dans l'Original, ensorte qu'on retrouve son Auteur tout entier dans une autre Langue. Outre cela on remarque dans Leunclavius une grande politesse, beaucoup de netteté, une pureté incorruptible dans son Latin, & cet air naturel qui est si rare dans les autres Traductions.

Ainsi il n'est pas aisé de trouver quelqu'un qu'on puisse lui préférer en ce genre d'écrire (3). Mais on peut dire que s'il a surpassé les autres dans ses Traductions, il s'est surpassé lui-même dans l'Oeconomique ou la Ménagerie de *Xenophon*.

Néanmoins Leunclavius eut un gros demêlé avec Henri Estienne touchant la Version de Xenophon, & celui-ci publia divers cahiers pour en découvrir les fautes. Leunclavius de son côté se plaignit de la mauvaise foi d'Henri Estienne à son égard, l'accusant de lui avoir retenu malicieu-

1 Joh. Henr. Boecler. pro Polit. advers. H. Stephan. Et Anton. Borremans variar. Lect. p. 123. Vid. & Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. vir. illust. part. 1.

2 ¶ Voyés Art. 409.

3 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 172.

4 Melch. Adam de Vit. German. Philos. pag. 380.

5 Thomas Smith ad Zozim. edit. 1679. Londin. Sheldon.

6 G. J. Vossius de Scient. Mathemat. cap. 16. §. 25. pag. 68. & in adden. pag. 437.

7 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 260.

8 ¶ Il devoit, comme ci-dessus Art. 735. dire *vers* 1594. d'autant plus que Colomiés dans l'endroit marqué dit : *obiit senex Rupellæ circa annum* 1594.

Draud. Bibl. class. tom. 2.

Ind. Expurg. Ant. Sotomayor.

Huet. de clar. Interpret.

Colom. Gall. Orient. &c.

9 ¶ Quoique Nicius Erythræus dans l'endroit que Baillet cite se soit expliqué d'une maniére qui peut donner lieu à l'équivoque, il est néanmoins d'ailleurs si certain que c'est, non pas Bencius, mais Muret qui a

licieusement non-seulement la Traduction de Xenophon, mais encore celle de Zozime, qu'il lui avoit envoyée (4). Mais il sera plus à propos de parler de ce différent au Traité des Plagiaires.

Il s'est trouvé encore quelques autres Censeurs des Versions de Leunclavius (5), mais cela n'a presque rien diminué de sa prémiere réputation.

M. de FOIX de CANDALE (François), mort en 1594. dit en Latin *Franciscus Flussas Candalla.*

Candale. 884 SEs principales Traductions sont celles d'*Euclide*, du prétendu *Trismegiste*, &c. Il fit celle d'Euclide par compassion qu'il eut du Public, qu'il voyoit indignement abusé par la Version vicieuse qu'on avoit faite de ce Géometre sur l'Arabe. Vossius dit que (6) quoi qu'on lui en soit très-obligé, & particuliérement pour le seizième livre qu'il y a ajouté; il nous auroit pourtant fait encore plus de plaisir, s'il n'avoit point usé de tant de liberté; & s'il n'eût point substitué ses propres demonstrations à celles de son Auteur en quelques endroits.

Mais si c'est un défaut d'en avoir usé de la sorte, on peut dire selon Monsieur Huet (7) que loin de faire le moindre tort à la réputation où il est d'un des meilleurs Traducteurs de son siécle, cette liberté a été jugée digne de louange en ce que sans se contenter d'une simple Traduction, il s'est appliqué à démontrer plus exactement les propositions d'Euclide. Que pour voir s'il savoit parfaitement l'Art de traduire, on peut jetter les yeux sur son Trismegiste dont la Traduction est à l'épreuve de tous les Zoïles.

PIERRE MARTINEZ de *Morenze*, dit P. Martinius Morentinus, mort à la Rochelle en 1594 (8).

885 IL ne passe pas pour un Traducteur fort éxact, parce qu'il a donné trop de licence à son style. Je ne sai pas précisément ce qu'il a traduit de Grec en Latin hors le *Misopogon* & quelques Lettres de *Julien l'Apostat*. Car quoique Monsieur Huet l'ait mis au rang des Espagnols dans son second Livre, néanmoins les Bibliothécaires de ces pays-là ne nous apprennent rien de ses Traductions; & Dom Nicolas Antoine ne l'a point voulu reconnoître, soit parce qu'il étoit Huguenot, soit parce qu'il n'étoit que de la Basse Navarre, c'est-à-dire, sujet du Roi de France. Monsieur Colomiez nous renvoye au Catalogue de la Bibliothéque Bodlejane pour y voir la liste de tous ses Ouvrages, mais il n'y paroît pas de Traductions, outre que toute cette liste ne consiste qu'en deux Traités. Martinez.

FRANCOIS BENCE, Jésuite *Italien*, mort en 1594.

886 LE Vittorio de Rossis dit (9) qu'il a traduit la Rhétorique d'*Aristote* avec tant d'érudition, d'élégance, & de pureté, qu'il seroit difficile de rien trouver de plus achevé sur cet Ouvrage. Monsieur Huet ne parle pas de lui, & il n'étoit pas obligé d'en parler. Mais pourquoi l'Alegambe & le Sotwel ont-ils omis cet Ouvrage? F. Bence.

MICHEL NEANDER, *Silesien*, mort en 1595.

887 NOus avons de sa Traduction des Vers moraux ou des fragmens attribués à *Pythagore*, à *Phocylide* & à *Théognis*; des Parænefes ou des Exhortations sous Neander.

a traduit les deux premiers livres de la Rhétorique d'Aristote, qu'on ne sauroit appliquer uniquement qu'à Muret ce qu'a dit Erythræus de cette Traduction. Baillet en parle ici comme d'une Traduction de la Rhétorique entiére d'Aristote, en quoi il n'a pas rendu fidelement le texte d'Erythræus, qui soit dans l'Eloge de Muret, soit dans celui de Bencius a toujours dit positivement *Aristotelis de Rhetorica*, ou *Rhetoricorum libros duos*. Muret effectivement n'en a traduit que ces deux livres, & ce qui devoit bien empêcher Baillet de s'y tromper, c'est que, comme Erythræus même l'a remarqué dans l'Eloge de Bencius disciple de Muret, ce fut à ce cher disciple que Muret les dédia. Baillet par toutes ces raisons pouvoit rayer Bencius du nombre des Traducteurs, & n'être nullement surpris qu'Alégambe & Sotwel n'aient point compté parmi les Ouvrages de Bencius une Version qu'il n'a pas faite.

Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. part. 1. p. 12. in Elogio Mureti.

Neander. sous le nom de Saint *Nil* Evêque & Martyr ; les Poësies de *Coluthe* de Lycople ; le Poëme de *Tryphiodore*, Egyptien, sur le sac de Troye ; les Paralipomenes d'Homere par *Quinte* ou *Cointe* de Smyrne, dit le *Calabrois*.

Il avoit encore traduit entiérement *Pindare*, *Théocrite*, *Apollonius* de Rhode, *Lycophron* & d'autres Auteurs Mais ces derniéres Versions n'ont peut-être (1) pas encore vû le jour.

Monsieur Huet le compare à Melanchthon pour la Traduction ; mais il dit que quoique Neander l'imitât dans le style diffus, & les grands discours, il ne parloit pourtant pas si bien que lui (2).

ANUTIUS FOESIUS Médecin de *Metz*, mort en 1596.

A. Foesius. 888 IL a traduit toutes les Oeuvres d'*Hippocrate*, avec les Scholies de *Palladius* [à Francfort *in-fol.* Grec & Latin 1603.] sur le Traité des fractures, dont on attribuë pourtant la Version à un Médecin du même pays nommé de Saint Albin. Foësius a traduit encore les Commentaires de *Galien* sur le second livre d'Hippocrate touchant les maladies vulgaires.

Monsieur Huet dit qu'il est sans contredit le moins mauvais de tous les Traducteurs d'Hippocrate, & qu'il tient à peu de chose qu'on ne le puisse compter parmi les meilleurs d'entre ceux qui se sont mêlés de traduire (3).

Monsieur Gallois le louë aussi pour avoir bien corrigé le texte Grec d'Hippocrate (4).

GILBERT GENEBRARD *Auvergnac*, mort en 1597.

Genebrard. 889 OUtre ce qu'il a traduit de l'Ecriture Sainte dont nous parlerons ailleurs, il a tourné 1. d'Hebreu en Latin le *Seder Olam Rabba* qui est la grande Chronologie des Hebreux, avec le *Seder Olam Zuta*, qui est la petite ; le Traité d'*Eldad Danius* touchant les Juifs renfermés, & leur empire en Ethiopie ; le Symbole de foi des Juifs par le R. *Moïse l'Egyptien*, avec divers autres restes de leur Liturgie ; Genebrard. divers Opuscules de *Rabins* qu'il fit imprimer tous ensemble *in-folio* à Paris 1575. Un Traité de la Poësie, c'est-à-dire, de la mesure & des quantités des Hebreux par le Rabin *David Kimhi*, ou plutôt par R. *David Jechia* : les Commentaires sur le Cantique des Cantiques par trois Rabins, savoir, *Salomon Jarchi*, *Abraham Aben-Ezra* & un *Anonyme* ; divers extraits ou fragmens de *Moïse fils de Maimon*, d'*Elie Levite*, de *Jacob* fils de *Salomon*.

2. Entre les Traductions qu'il a faites du Grec en Latin, nous avons celles de quelques *Liturgies*, d'un *Menologe*, ou Calandrier de toute l'année, des titres des cent vingt-deux Chapitres de l'*Euchologe*, du Traité de *Zacharie* de *Metelin* contre les Philosophes qui font le Monde éternel, de la Philocalie qui porte le nom d'*Origene* en vingt-sept Chapitres, d'un petit Dialogue de l'essence invisible de Dieu attribué conjointement à Saint *Basile* & à Saint *Gregoire de Nazianze*, comme la Philocalie d'un Traité d'un *Grec Anonyme* sur la Procession du Saint Esprit, de l'écrit de *Simeon de Thessalonique* sur les sept Mysteres de l'Eglise. Il a traduit aussi quelque chose de *Cabasilas*, du Patriarche *Jeremie*, & il témoigne avoir corrigé diverses Versions Latines de plusieurs Ouvrages d'*Origene* sur les Manuscrits Grecs de la Bibliothéque du Roi.

Monsieur de Sainte Marthe écrit que ses Versions tant de l'Hébreu, que du Grec sont éxactes (5), & Monsieur Huet témoigne qu'il a tourné les Rabins (6) assés heureusement. Il ajoûte en un autre endroit qu'il y a apporté de la fidelité, mais qu'il ne devoit pas negliger les distinctions de la phrase Hebraïque, ni se mêler d'étendre & d'amplifier une Langue qui est courte & concise de sa nature.

D'ailleurs il s'est trop attaché à son Latin, quoiqu'il ne parle pas avec assés de pureté, & qu'il ne soit pas difficile de faire quelque chose de plus net & de plus poli.

Genebrard a fait encore des Traductions en notre Langue dont nous parlerons dans la suite.

JAC-

1 ¶ Il pouvoit supprimer le *peut-être*.
2 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 170.
3 P. Dan. Huet. de clar. Interpretib. lib. 2. pag. 161.
4 Journal des Sav. du 22. Fevrier 1666.
5 Scævol. Sammarthan. elogior. lib. 4.
6 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 144. & iterùm pag. 160.
7 ¶ Voyés Article 421.
8 If. Casaub. Præf. ad animadverſ. in Athenæum. P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 161.

JACQUES DALECHAMP ou de la CHAMP de *Caën en Normandie*, Médecin à *Lyon* (7).

Dale-champ. 890 ON dit qu'il employa trente ans à sa Traduction d'*Athenée*. Mais Casaubon écrit (8) que s'étant contenté d'en exprimer le sens, il n'a point été fort scrupuleux pour les mots. Il a neanmoins si bien sû se conformer à son Auteur, que ce défaut ne paroit pas fort considérable, quand on veut confronter sa Version avec l'Original, & si les visites journaliéres qu'il lui falloit rendre à ses malades lui eussent donné plus de loisir, il n'y a point de doute qu'étant aussi laborieux & aussi curieux de bien faire qu'il étoit, il n'eût fait quelque chose de plus exact & de plus achevé.

BENOIST ARIAS MONTANO, mort en 1598.

Montano. 891 IL a traduit l'Itineraire de *Benjamin* de l'Hebreu en Latin ; mais nous en parlerons plus commodément parmi les Géographes, & nous remettrons aussi au Recueil des Interpretes de la Bible ce qu'il a traduit de l'Ecriture Sainte.

HENRI ESTIENNE, mort en 1598.

Henri Estienne. 892 IL nous a donné diverses Traductions, comme des Odes d'*Anacreon*, des Epigrammes choisies de l'*Anthologie*, d'un Recueil de Sentences des *Poëtes* & des *Philosophes* Grecs, des Sentences des *Poëtes Comiques* separément, une partie des Oraisons des *Grecs* recueillies ensemble, des Extraits Historiques de *Memnon*, de *Ctesias*, & d'*Agatharchide*, de quelques Opuscules de Saint *Justin* le Martyr, & de diverses petites pieces de *Denys Alexandrin le Periegete*, de *Dicearque*, & d'un grand nombre d'autres Auteurs Grecs, & dans sa jeunesse il avoit traduit *Pindare*.

Henri Estienne. Il a procuré encore quelques éditions Grecques Latines d'Auteurs dont il auroit peut-être bien voulu passer pour le Traducteur, parce qu'il a supprimé les noms de ceux qui les ont traduits.

Mais on peut dire qu'il s'est encore plus appliqué à corriger les Versions des autres, qu'à en faire de nouvelles. Il a revû & critiqué celles d'*Herodote*, de *Thucydide*, de *Xenophon*, d'*Appien*, de *Maxime de Tyr*, &c.

Henri Estienne passe dans l'esprit de bien des gens pour un Traducteur infidele, négligent, & qui s'est donné trop de liberté plutôt par la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, que par ignorance, quoiqu'il ne sût pas si bien le Latin que le Grec (9). C'avoit été aussi le sentiment de Scaliger (10) dès ce tems là. Cependant on a fait dire à Casaubon son gendre qu'il n'y a rien de plus achevé que ses Versions, dont il témoigne que le nombre est assés petit; qu'il peut passer pour le modele d'un véritable Traducteur ; qu'il est scrupuleux à rendre les mots de ses Auteurs ; qu'il est éxact à exprimer leurs pensées ; qu'il est heureux à marquer leurs caracteres ; qu'il a de la netteté & de la politesse, & qu'il se seroit étendu davantage sur ses excellentes qualités, s'il ne l'eût point touché de si près (11).

PIERRE DE FONSECA Jesuite *Portugais*, mort en 1599.

893 POssevin témoigne qu'il a si bien traduit les Metaphysiques d'*Aristote*, qu'on n'a pas besoin de commentaire pour entendre le texte & la pensée de ce Philosophe (12). Suarez témoigne aussi (13) que cette Traduction est élegante & fort nette, & il a été suivi dans ce sentiment par Alegambe (14), & par Dom Nicolas Antoine (15). Pierre de Fonseca.

On dit que c'est ce Fonseca qui est l'inventeur de la *Science moyenne* dans ses Commentaires sur cette Metaphysique, comme on le pourra voir ailleurs.

HO-

9 Johan. Henr. Boecler. Defens. Polit. advers. H. Steph.
10 Prim. Scaligeran. pag 55.
11 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. p. 160.
12 Ant. Possevin. Biblioth. select. lib. 12. cap. 29. tract. 4. pag. 75.
13 Franc. Suarez in Indice 1. ad Metaphysic. cap. 7.
14 Ph. Alegamb. Biblioth. Soc. Jes. Script.
15 Nicol. Anton. Bibl. Hispan. tom. 2.

HORACE TURSELLIN Jesuite *Romain*, mort en 1599.

Tursellin 894 IL a traduit en Latin les Lettres de Saint *François Xavier*, & celles de quelques autres *Missionaires*.

La Latinité en est belle & polie, & cette premiére Traduction est si estimée, sur tout parmi ceux de la Societé, qu'ils le font lire à leurs Ecoliers, & l'enseignent publiquement dans quelques-uns de leurs Colleges de ce Royaume, comme un Auteur Classique du bon siécle.

ANTOINE RICCOBON, *de Rovigo au Polesin*, mort en 1599.

Riccobon. 895 MOnsieur Huet dit (1) qu'il n'a point trop mal tourné la Rhétorique d'*Aristote* [in-8°. *à Venise* 1560.], que son style est châtié, & de bonne Latinité, qu'il est même concis & assés éxact dans ses expressions, mais qu'il n'a pas été assés heureux pour trouver le sens de son Auteur.

* *Ant. Riccoboni, de usu Rhetoricæ Aristotelis* in-8°. *Francofurti* 1595.*

Monsieur de CHANTECLER, Maître des Requêtes sous Henri III & Henri IV. (Charles) dit *Cantoclarus*,

ET PIERRE CUNÆUS, *Professeur de l'Université de Leyde*, mort en 1638.

Chantecler. 896 MOnsieur de Chantecler est loué par Casaubon (2), & par les meilleurs Critiques de son siécle, pour sa grande érudition, & pour avoir honoré toutes ses belles connoissances d'une honnêteté & d'une probité toute singuliere.

Il a traduit entre autres Ouvrages d'Auteurs Grecs, celui de l'Empereur *Julien* sur les Cesars, & les Extraits des Ambassades recueillis des anciens Historiens Grecs, par les ordres & par les soins de l'Empereur *Constantin Porphyrogenete*.

Pierre *Cunæus* de *Flessingue*, homme versé dans les deux Langues Grecque & Latine, donna une autre Version de l'Ouvrage de *Julien* dont nous avons parlé, disant qu'il avoit trouvé celle de *Chantecler* fort défectueuse. P. Cunæus.

Cependant le Pere Petau dans son édition des Oeuvres de Julien, qui parut dix ans après la Version de Cunæus, au lieu de traduire les Cesars, comme il avoit fait le reste, y mit la Version de Chantecler la préferant à celle de Cunæus.

Monsieur Spanheim s'est imaginé (3) que ce Pere n'avoit eu égard qu'au Pays & à la Religion du Traducteur dans ce choix, il ajoûte que l'une n'est pas plus achevée que l'autre; qu'il y a des endroits où tantôt l'un & tantôt l'autre a mieux rencontré, mais qu'en d'autres ils se sont trompés tous deux, ce qui est arrivé fort souvent. En quoi il pretend même que Cunæus, comme étant le dernier Traducteur, est d'autant moins excusable, qu'il s'étoit proposé d'encherir sur le premier; qu'il avoit pris à tâche d'en corriger les defauts; qu'il écrivoit le dernier; & qu'il avoit la vanité de croire qu'*il avoit assés fait*, comme il l'a témoigné lui-même, & qu'il avoit si bien réüssi, qu'il ne s'étoit jamais écarté du sens de l'Auteur: mais qu'il a bien voulu se tromper lui-même.

VINCENT OBSOPÆUS, *de Franconie* (4).

897 IL a traduit près d'un tiers des Ouvrages de *Lucien*, mais d'une maniere pitoyable, au jugement de Jean Benoist, qui prétend (5) qu'il a corrompu la plûpart des endroits de cet Auteur, qu'il est rarement entré dans sa pensée, & qu'il a obscurci par son grand babil, & la superfluité de ses paroles, ce qu'il avoit un peu mieux entendu que le reste. Obsopæus.

Mon-

1 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. p. 179.
2 Isaac. Casaub. Commentar. in Sueton.
3 Préface des Cés. Jul. l'Ap. pag. 43.
4 ¶ Mort l'an 1538. ou 39.
5 Joan. Benedictus Præfat. edition. Lucian. 1619.
6 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 161.
7 V. ce que nous en avons dit au Recueil des Critiques.
8 If. Casaub. in Epist. edit. Græv. alicub.
9 Ol. Borrichius de Poët. num. 75. p. 32.
10 Joan. Filesac. selector. lib. 2. cap. 9. pag. 372.
11 Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. part. 2. pag. 126.
12 Valer. Andr. Dessel. Biblioth. Belg. pag. 285. 286.
13 ¶ Monsieur de Thou mieux informé a mis la mort

Monsieur GROULART, (Claude) Premier Président au Parlement de *Rouen*.

Groulart. 898 MOnsieur Huet (6) approuve la maniére dont ce Magistrat s'y est pris pour traduire *Lysias*, parce qu'elle sied bien à son Original, & qu'elle est tout-à-fait propre pour exprimer un Orateur, & faire passer ses beautés d'une Langue en une autre.

JOSEPH SCALIGER, ou Monsieur de L'ESCALE *d'Agen*, mort en 1609.

Joseph Scaliger. 899 IL considéroit l'éxercice de la Traduction comme une occupation fort au-dessous de son Altesse, & nous n'avons de lui, ce me semble, que deux Versions, l'une en prose des *Proverbes Arabes* qu'il fit à la priere de Casaubon en très-peu de tems, & avec assés de succès. Elle parut en 1614 (7).

L'autre en Vers Iambes de la Cassandre, ou de l'Alexandre de *Lycophron*. Il semble que Casaubon n'en ait pas voulu dire de mal (8), mais au jugement des autres Critiques elle est si pitoyable, qu'on croit qu'il a voulu se moquer de son Auteur. Le Sieur Borrichius (9) dit qu'il y est si obscur, & qu'il y a fait paroître une affectation pour les vieux mots, laquelle est si désagréable, si dégoutante, & dans un style qui approche si fort du Burlesque, qu'il paroît qu'il l'a faite exprès pour montrer qu'on peut être aussi obscur en Latin qu'en Grec, & qu'en ce point il ne vouloit point ceder à *Lycophron*.

C'est aussi la pensée de Monsieur de Filesac, qui ajoute que Scaliger semble avoir voulu se divertir tout seul, & donner en se jouant la gêne aux Grammairiens & aux Critiques médiocres (10).

GERARD VOSSIUS le *Catholique*, dit *Voskens*, Prevôt de *Tongres*, mort en 1609.

900 IL savoit parfaitement le Grec, à ce que prétendent le Vittorio de Rossis & Valere André (11 & 12), qui ajoute que cette belle connoissance le mit fort avant dans les bonnes graces des Cardinaux Sirlet & Carafe. G.Vossius.

Il a traduit un grand nombre d'Ouvrages des Peres, dont il avoit tiré les Manuscrits des Bibliothéques d'Italie, comme de Saint *Chrysostome*, de Saint *Epiphane*, de Saint *Hippolyte*, de *Théodoret*, de *Jean de Jerusalem*, &c. tous ceux de Saint *Ephrem*, & de Saint *Gregoire Thaumaturge*.

OBERT DE GIFFEN, ou HUB. GIPHANIUS, de *Bure* au Duché de *Gueldres*, mort en 1609 (13).

901 MOnsieur Huet dit qu'il a consumé toute son industrie à tourner *Homere*, & que sa Traduction (14) auroit pû servir de modéle pour bien traduire les Poëtes, s'il avoit eu autant de pureté de style qu'il a fait paroître de fidélité (15). Giphanius

ISAAC CASAUBON, du *Dauphiné*, mort en 1614 (16).

902 ON a de sa Traduction *Diogene Laërce* (17), *Enée le Tactique*, les Caractéres de *Théophraste*, une Lettre de Saint *Gregoire de Nysse* à Eusthathie, l'Histoire de *Polybe*, &c. Il a aussi corrigé les Versions des autres, comme celle de Xylander sur *Strabon*, de Dalechamp sur *Athenée*, & il avoit même envie d'écrire de la maniére de bien traduire. Ceux qui savent jusqu'à quel point il possedoit toutes les richesses de la Langue Grecque peuvent juger de l'excellence de ses Traductions. Monsieur de Thou, & le P. Fron- Casaubon.

mort de Gifanius en 1604. Swertius à la vérité & Valére André la mettent au 26. Juillet 1609. mais comment, dit Bayle, si cela étoit, Scaliger mort le 21. Janvier de la même année auroit-il pu dans le Scaligerana secunda parler de la mort de Gifanius arrivée quelque six mois après.

14 ¶ Cette Traduction est originairement celle du nommé Andreas Divus de Capo d'Istria retouchée par Gifanius.

15 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 170.

16 ¶ Voyés Article 457.

17 ¶ Casaubon a fait des notes sur Diogène Laërce, mais il ne l'a point traduit. Voyés Menage chapitre 63. de l'Anti-Baillet.

Casaubon. Fronton du Duc étoient de ceux qui en connoissoient parfaitement le prix, comme le rapporte Monsieur Huet dans les Entretiens qu'il leur a fait faire sur ce sujet (1). Ces deux grands hommes étoient si contens de la méthode que Casaubon avoit tenuë dans sa Version de Polybe, qu'ils croyoient que la postérité auroit de la peine à juger si c'est Casaubon qui est le Traducteur de Polybe, ou si c'est Polybe qui a traduit Casaubon.

Le Sieur de Borremans dit que Casaubon est presque arrivé à la gloire de Politien par son art de traduire, mais qu'il s'est donné un peu trop de liberté, & que pour exprimer le sens de ses Auteurs, il se sert quelquefois de quelques espéces de paraphrase (2). D'autres Critiques ont jugé que Casaubon n'avoit pas toujours autant de facilité pour exprimer la pensée d'un Auteur Grec, que pour la concevoir, & qu'il étoit mieux entendu dans l'Hellenisme que dans la Latinité (3).

Monsieur Valois n'a point laissé de trouver des fautes assés considérables dans cette belle Version de Polybe, & il en rapporte quelques-unes dans la Préface qu'il a faite à son édition des Extraits de Constantin Porphyrogenete (4).

GABRIEL DE PETRA de Pizimentz, Professeur à *Lausanne* vers l'an 1615 (5).

De Petra. 903 C'Est à lui qu'on doit la Traduction Latine que nous avons du Sublime de *Longin*. Monsieur Despreaux dit (6), que bien qu'elle soit infiniment au-dessus de celles qui ont paru en cette Langue, elle n'est pas néanmoins fort achevée : car outre que souvent il parle Grec en Latin, il y a plusieurs endroits où l'on peut dire qu'il n'a pas fort bien entendu son Auteur. C'est aussi le sentiment de Mr. le Févre de Saumur (7). De Petra.

BONAVENTURE VULCANIUS, ou SCHMIDT, de *Bruges*, mort en 1615 (8).

904 IL a traduit un grand nombre d'anciens Auteurs Grecs, & entre les autres les huit livres d'*Arrien* sur les Expéditions d'Alexandre; les cinq livres d'*Agathias* de la Vie de Justinien; les Themes de *Constantin Porphyrogenete* pour les Troupes Militaires d'Orient; les deux livres de la Primauté du Pape, par *Nil Evêque de Thessalonique*, & son Traité du Purgatoire; les Questions Physiques & les Epitres de Théophylacte *Simocatte*; les Questions de Médecine de *Cassius*; le Traité du Monde, attribué par quelques-uns à *Aristote*; les douze Dialogues de Saint *Cyrille* de l'Adoration en esprit & en verité, & son Traité contre les Anthropomorphites: les Odes & les Epigrammes de *Callimaque*; les Idyles de *Moschus* & de *Bion*; les Epitres d'Emmanuel *Chrysoloras*, avec son Traité de la Comparaison de l'ancienne avec la nouvelle Rome; Saint *Cyrille*, de la Trinité, &c. Vulcanius.

Monsieur Huet dit (9) qu'il ne s'est pas beaucoup tourmenté pour s'assujettir à rendre ses Auteurs mot pour mot, que néanmoins il est court & pressé, que cela n'empêche pas qu'il n'ait encore la diction splendide & élégante. De sorte que quand on lit ses Traductions, on a de la peine à croire qu'on en puisse faire de meilleures sachant d'ailleurs qu'il avoit une longue experience dans ce métier, & qu'il y avoit passé la meilleure partie de sa vie.

DA-

1 P. D. Huet. de optim. gen. Interp. lib. 2. pag. 8.

2 Anton. Borrem. Variar. Lection. cap. XI. pag. 122.

3 Franc. Vavass. & alii etiamnum superstites Critici.

4 Henric. Vales. Præfat. in Collectan. Const. Porphyrogen.

5 ¶ Tannegui le Fèvre dans la Préface du Longin qu'il fit imprimer en 1663. à Saumur in-8°. après avoir dit que Muret, & Dudithius avoient inutilement promis une version de cet Auteur, ajoute que trois autres ne tardérent pas beaucoup à l'entreprendre. *Sed mox*, ce sont ses termes, *Gabriel à Petra*, *Pizimentius*, *& Paganus illam aggressi sunt*. Baillet, faute d'avoir connu l'édition de Longin, donnée in-4°. à Boulogne l'an 1644. avec une triple version, l'une de *Petra* prétenduë retouchée, l'autre de Dominique *Pizimentius*, & la troisiéme de *Paganus*, a lu conjointement ces deux noms *Gabriel de Petra Pizimentius*, & de deux hommes n'en faisant qu'un, a cru qu'apparemment *Pizimentius* marquoit le Payis de Gabriel de Petra, qu'il a nommé là-dessus *Gabriel de Petra de Pizimentz*.

6 Le Sieur Despreaux, Préface sur la Traduction Françoise de Longin.

7 Tanaquill. Faber, Prolegom. ad Longin. edition.

8 ¶ Voyés Article 448.

9 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 175.

DAVID HOESCHELIUS, *d'Ausbourg*, mort en 1616 ſelon d'autres, en 1617 (1).

Hoeſchelius. 905 IL a procuré beaucoup d'éditions d'Auteurs Grecs, il a fait auſſi beaucoup de notes, & de diverſes Leçons: mais je ne ſai pas s'il a beaucoup traduit. Je ne connois de lui que la Verſion des *Hieroglyphes* de l'*Hor-Apollon* (2), celle de ſix Homelies de Saint *Chryſoſtome* contre les Juifs, dont on n'a imprimé que la premiere, celle de la Vie de Saint Antoine par Saint *Athanaſe*, &c.

Monſieur Huet dit (3) qu'il y a peu de Traducteurs à qui il le doive ceder, & que s'il ne s'étoit pas donné la liberté de remplir quelquefois du ſien la penſée de ſon Auteur, il n'auroit point manqué d'effacer les autres, ſur tout par cette éxactitude & cette diligence qui paroît dans ſes expreſſions, & dans la repréſentation des mots de ſes Originaux.

Cependant Scaliger ne croyoit pas qu'Hoeſchelius fût grand Grec, mais il reconnoiſſoit néanmoins en lui beaucoup d'éxactitude & de bonne volonté (4).

FREDERIC MOREL, Doyen des Profeſſeurs Royaux *à Paris* (5).

F. Morel. 906 CEt homme a fait diverſes Traductions en Grec, en Latin, & en François, de divers Auteurs Eccléſiaſtiques & profanes, dont il eſt difficile de faire la liſte. Il a traduit quelques Ouvrages attribués à *Origéne*, & à quelques autres Auteurs de ces premiers ſiécles, quelques-uns de *Philon* Juif, de *Syneſius* de Ptolemaïde, d'un nommé *Théophile*, qu'il a pris pour celui d'Alexandrie, de S. *Gregoire de Nyſſe*, de S. *Cyrille de Jeruſalem*. Il a tourné encore l'Ouvrage des ſix jours, compoſé en vers Iambes par *George Piſides*, le Poëme Iliaque d'un *Grec Anonyme*, une Oraiſon funebre de l'Empereur Conſtantin le Jeune; le Traité d'*Hierocle* touchant la Providence & le Deſtin, les Oraiſons, les Déclamations, & les Diſſertations du Sophiſte *Libanius*, le Paraſite ou le Traité des Banquets, du même Auteur, ſa Legation vers *Julien l'Apoſtat*, un Traité des Urines d'un ancien Philoſophe Médecin, l'Ouvrage de *Cyrus Theodorus Prodromus* ſur la Sageſſe, les Ouvrages Géographiques de *Marcien d'Heraclée*, c'eſt-à-dire, la Periegeſe qu'il fit en vers, & le Periple qu'il fit en proſe, un Recueil de *Proverbes* Grecs, quelques Lettres de *Gennadius Scolarius*. F. Morel.

Il traduiſit en Grec les Epigrammes choiſies de *Martial*, un Office de la *Vierge*, &c. & en François les neuf & diziéme livres que *Cyriaque Strozze* compoſa en Grec pour ſervir d'addition aux huit Livres de la Politique d'Ariſtote, &c.

Monſieur Huet nous donne une grande idée de toutes les Traductions de Morel. Il dit (6) que perſonne n'a fait cet exercice plus excellemment que lui, qu'il eſt ſincere par tout, qu'il eſt ſans ambition, ſans fard, & ſans enflure. Neanmoins Monſieur Pearſon l'accuſe (7) entre autres choſes d'avoir fait un aſſés grand nombre de fautes dans la Verſion d'Hierocle, mais il tâche en même tems de l'excuſer ſur ce qu'il n'avoit pas vû Photius.

FERRARIUS BENEDICTIN (8).

907 LA Traduction qu'il a faite des Commentaires d'*Origéne* ſur Saint Jean, eſt beaucoup meilleure que celle qu'avoit donnée auparavant Joachim de Perionne Religieux du même Ordre. Cependant dit Mr. Gallois (9), quoi que Ferrarius ait été d'ailleurs très-fidelle, il n'a pas laiſſé de retrancher quantité de paſſages pour cacher les erreurs d'Origéne, & en un ſeul endroit il a ôté plus de deux pages de ſuite. Ce Commentaire contenoit, Ferrarius.

1 ¶ C'eſt en 1617. comme ci-deſſus Article 210. & 470.

2 ¶ Cette Verſion des Hiéroglyphiques d'Hor-Apollon eſt celle de Bernardinus Trebatius revûë par Hoeſchelius.

3 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 127.

4 Poſterior. Scaligeran. pag. 112.

5 ¶ Mort le 27. Juin 1630. âgé de 78. ans.

6 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 161.

7 ¶ Joan. Pearſon. Prolegom. ad Hierocl. de Provid. & Fato pag. 48.

8 ¶ Ambroſius Ferrarius, Bénédictin de la Congrégation du Mont Caſſin.

9 Journ. des Sav. du 11. Juillet 1668.

Ferrarius. noit, selon Rufin, trente-deux Traités; & comme le Manuscrit sur lequel Ferrarius a fait sa Traduction, étoit aussi divisé en trente-deux parties, quelques-uns ont crû qu'il n'en pouvoit manquer que peu de choses. Mais cette division étoit fausse, & c'étoit sans doute un artifice du Copiste, qui pour faire voir qu'il ne manquoit rien dans son Manuscrit, & par ce moyen le mieux vendre, l'a partagé en autant de Traités qu'il en devoit contenir, s'il eût été entier. Mais on pourra parler plus amplement de ce fait au Traité des Imposteurs.

JOSIAS LE MERCIER(1), Sieur des Bordes, &c. *fils de Jean.*

Josias le Mercier. 908 LA Traduction qu'il a faite des Lettres Grecques d'*Aristænete*, est d'une élégance & d'une douceur inimitable, au jugement de Scioppius (2).

LE P. FRONTON DU DUC, Jésuite mort en 1623.

Fronton du Duc. 909 ON peut dire que ce Pere s'est plus appliqué à corriger les Versions des autres, qu'à en faire de nouvelles, & il a fait connoître par cette conduite qu'il étoit plus curieux de la gloire des autres que de la sienne propre. On a pourtant quelques Versions de sa façon parmi les Oeuvres de Saint *Chrysostome*, de Saint *Basile*, de Saint *Gregoire de Nazianze*, de Saint *Gregoire de Nysse*, de *Zonare*, & de *Balsamon* sur les Canons, de *Nicephore Calliste*, & dans les éditions Grecques-Latines des *Conciles*.

Monsieur Huet fait dire (3) à Casaubon que le Pere Fronton avoit usé de beaucoup de diligence, & avoit apporté une grande fidélité dans ce qu'il a traduit de Saint Chrysostome, & le Public a jugé qu'il n'a pas été moins éxact dans les autres (4).

JACQUES PONTANUS, Jésuite de *Brugg ou Pruck en Bohème*, mort en 1626.

910 SEs principales Traductions sont celles de l'Histoire de *Jean Cantacuzene*, de *Théophylacte Simocatte*, de *George Phranze*, des Regles de la Vie Chrétienne de *Philippe le Solitaire*, les quatre Livres de la Vie de JESUS-CHRIST par *Nicolas Cabasilas*, avec un Discours du même Auteur contre les usuriers, des Instructions spirituelles ou des deux cens quatre-vingt-onze chapitres d'Exhortations par *Jean Evêque de Scarpanto* ou *Carpathos*, des Disputes de *Michel Glycas*, des Commentaires de Saint *Cyrille d'Alexandrie* sur les petits Prophetes, de divers Traités de *Simeon de Thessalonique*, de vingt-trois Oraisons du jeune *Simeon*, de l'Eloge de Saint Basile, de Saint Gregoire de Nazianze & de Saint Chrysostome par *Philothée*, Patriarche de Constantinople, d'une Lettre de *George de Trebizonde* à l'Empereur Jean Paléologue, &c. [Tous *in*-4°. à Ingolstad en 1603. 4. 5. 6. 7.] Jaques Pontanus.

Nous avons remarqué ailleurs que le style de ce Pere est assés pur & d'assés bonne Latinité (5). Mais les Critiques sont partagés sur le jugement qu'on doit faire de ses Traductions; car il est blâmé par les uns & loué par les autres d'avoir pris un peu plus de liberté que les Traducteurs scrupuleux n'ont coutume d'en prendre & d'avoir retranché dans quelques-uns de ses Auteurs & surtout dans George Phranze diverses digressions qui lui ont paru assés inutiles.

ANDRE' SCHOTT, Jésuite d'*Anvers*, mort en 1629.

911 IL a traduit la Bibliothéque de *Photius*, la Chrestomathie de *Proclus*, les Lettres de Saint *Isidore de Damiette*, les Discours de Saint *Cyrille d'Alexandrie* sur la Pasque (mais cette Version ne fut pas imprimée) diverses Lettres des *Missionnaires* A. Schott.

1 ¶ Voyés Article 463.
2 Gasp. Sciopp. de Art. Critic. pag. 18.
3 P. D. Huet. de optim. gen. interpret. lib. 1. pag. 13.
4 Alegamb. Biblioth. Societ. Jes.
5 In Critic. ex Alegamb. &c.
6 Andr. Schott. in Prolegom. ad Phot. edit.

A. Schott. *res* du Japon & de la Chine, mais de l'Original Italien, & il a encore tourné du Grec la plûpart des Adages & Proverbes Grecs tirés de *Zenobe* ou *Zenodote*, de *Diogenien*, de *Suidas* & des autres.

Il faut reconnoître de bonne foi que la gloire que ce célébre Ecrivain a acquise dans la République des Lettres lui vient d'ailleurs que de ses Traductions. Il a declaré lui-même (6) que dans sa Version de la Bibliothéque de Photius il s'est plus attaché au sens de son Auteur qu'à ses propres paroles, & qu'il ne s'est pas soucié de le traduire mot à mot. Monsieur Pearson prétend (7) qu'une des raisons qui l'ont empêché d'être fort éxact dans cette Version, est l'ignorance de certaines Sciences qui sont traitées dans les Auteurs dont Photius rapporte les Abregés; que par exemple il a mal traduit Hierocles dans cette Bibliothéque; parce qu'il n'entendoit pas la Philosophie Platonicienne, &c.

Le PERE MATHIEU RADER, Jésuite *Allemand de Tirol*, mort en 1634.

Mathieu Rader. 912 CE Pere s'est beaucoup appliqué à traduire, il nous a donné les Oeuvres de Saint *Jean Climaque*, la Chronique d'*Alexandrie*, l'Histoire des Manichéens de *Pierre de Sicile*, les Actes du huitiéme *Concile* Oecuménique, & un grand nombre de Vies des Saints. Il avoit une connoissance assés grande de l'une & de l'autre Langue, néanmoins il se trouve un grand nombre de fautes dans quelques-unes de ses Versions, mais on a remarqué qu'il y a plus de la faute de ses exemplaires Manuscrits peu corrects, que de la sienne, comme il paroît sur tout dans celle de Saint Jean Climaque & des Vies des Saints.

JULIUS PACIUS de BERIGA *de Vicenze en Lombardie*, mort en 1635.

J. Pacius de Beriga. 913 IL a traduit une partie des Ouvrages d'*Aristote*, & entre les autres, son Organe, sa Physique, les Livres du Ciel, & ceux de l'Ame. Monsieur Huet dit (8) qu'il a sû la véritable maniére de traduire & qu'il l'a pratiquée même, qu'il gouverne son style selon le caractére de son Auteur, que ses mots sont presque tous mesurés, & qu'il n'abandonne jamais son guide.

Et s'il est quelquefois obligé de se départir de cette éxacte égalité, soit à cause de la difficulté d'exprimer les choses en Latin, soit à cause de l'obscurité qui se rencontre dans ces connoissances abstraites, il a eu soin de marquer en caractére différent ce qu'il a crû devoir y ajouter pour servir d'éclaircissement, afin de ne point abuser de la bonne foi de son Lecteur. C'est ce qui lui a fait meriter le rang des meilleurs Traducteurs.

CLAUDE DAUSQUEY de Saint *Omer*, Chanoine de *Tournay*, mort vers 1636. ou 1637.

914 ON a de sa Traduction quarante Homelies de Saint *Basile* de Seleucie, *mais le P. Combefis témoigne* (9) que *cet homme ne savoit ni assés de Grec ni assés de Théologie pour bien traduire les Peres Grecs.* Dausquey.

RICHARD de MOUNTAGU ou MONTAIGU, Evêque Protestant *Anglois*, mort en 1641.

915 IL a traduit deux cens quatorze Lettres de Saint *Basile* le Grand, & toutes celles du Patriarche *Photius*. Il y a apporté plus de fidélité que d'ornement & de pureté, & le Pere Vavasseur (10) lui trouve des solecismes dans cette derniére Traduction. Richard de Montaigu.

Monsieur GROTIUS (Hugues) *de Delft, en Hollande* mort en 1646 (11).

916 CE n'est pas deshonorer ce célébre Auteur de le compter aussi parmi les Traducteurs. Car il a traduit l'Histoire Hugues Grotius.

toire

7 Joh. Pearf. in Prolegom. ad Hierocl. editio.
8 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 173.
9 Franc. Combef. recenf. Auct. Bibl. concion. pag. 25.
10 Franc. Vavaff. de Epigramm. cap. 22. pag. 303.
11 ¶ Voyés Article 504.

Hugues Grotius. toire des Gots de *Procope*, les bons mots & les belles pensées des Poëtes qui sont dans le Recueil de *Stobée*, des Extraits de diverses Tragédies & Comédies Grecques en Vers Latins, une Tragédie d'*Euripide* dite la Phénicienne (1).

Le Bibliographe Anonyme (2) prétend qu'il est arrivé à Grotius ce qu'on n'a presque jamais remarqué dans aucun des Savans; c'est de voir qu'il ait pû également tourner toutes choses du Grec en Latin, soit en Prose, soit en Vers, avec un succès qu'il appelle incroyable. Il dit qu'il en a donné des preuves particuliérement dans certaines Idylles Grecques & dans le Stobée. Il ajoute en un autre endroit que ce qu'il a traduit de Procope est tourné avec un bonheur tout extraordinaire, & Monsieur Colomiez témoigne aussi que cette seule Version de l'Histoire des Gots & des Vandales suffit pour le faire mettre au rang des grands Traducteurs (3).

Le P. VIGER (François) Jésuite de *Rouen*, mort en 1647.

Fr. Viger. 917 IL a traduit les Livres d'*Eusebe* de la Préparation Evangelique, [en 1618. *in-folio*] mais non pas ceux de la Démonstration comme quelques-uns ont dit. Au reste cette Traduction est très-pure & dans un style fort châtié au jugement du P. Labbe (4).

Le P. CORDIER (Balthasar) Jésuite d'*Anvers*, mort en 1650.

B.Cordier. 918 NOus avons de sa Traduction diverses Chaînes ou Recueils de Commentaires des Peres & des anciens Auteurs sur l'Ecriture Sainte, les Oeuvres de Saint *Denys*, avec les Scholies de S. *Maxime*, & la Paraphrase de *Pachymere*, les quatre Livres de *Jean Philopone* sur la Création, les Instructions Ascétiques de Saint *Dorothée*, les dix-neuf Homelies de Saint *Cyrille d'Alexandrie* sur le Prophéte Jéremie, & d'autres Ouvrages de Grecs modernes & de moyen âge. Alegambe dit (5) qu'il avoit une connoissance fort particuliére de la Langue Grecque, & qu'il étoit prompt, habile, & heureux à traduire. B.Cordier.

Monsieur RIGAUT (Nicolas) mort en 1652.

919 IL n'a point fait beaucoup de Traductions. On a de lui ce qu'a fait *Onosandre* sur l'Art militaire, l'invention d'*Urbique*, *Julien l'Apostat* (6) & quelque chose des Auteurs Grecs sur la chasse (7). Nous avons vû au Recueil des Critiques le jugement peu favorable qu'en a porté Monsieur Huet. N. Rigaut.

Le P. SIRMOND (Jacques) Jésuite *de Rion en Auvergne*, mort en 1652 (8).

920 IL n'a presque rien traduit outre quelques Ouvrages de *Théodoret*, & le Testament de Saint *Gregoire de Nazianze*, & nous avons rapporté aux Critiques le jugement qu'en a fait Monsieur Huet. J. Sirmond.

Le P. PETAU (Denys) Jésuite d'*Orleans*, mort en 1653 (9).

921 ON a de lui des Versions Latines de divers Ouvrages de S. *Epiphane*, de *Synesius*, de *Themistius*, de *Julien l'Apostat*, l'Abregé Historique de *Nicephore*, Patriarche de Constantinople. Il a tourné aussi en Grec quelques Traités de *Ciceron*, pour exercer son style. D. Petau.

Monsieur Huet a fait prédire à Casaubon (10) que le P. Petau devoit être un jour un grand homme pour la Traduction comme pour tout le reste, & Monsieur Nicole lui a aussi rendu témoignage (11) comme à un des plus habiles & des plus heureux Traducteurs Latins du siécle, qui possedoit l'une & l'autre Langue en perfection.

1 Les Phéniciennes Φοίνισσαι.

2 Bibliograph. cur. Hist. Philolog. pag. 54. 55. item ibid. pag. 82.

3 Paul Colom. Biblioth. Choif. p. 186. 187.

4 Ph. Labb. Differt. de Script. Eccles. tom. 1. in Eusebio.

5 Aleg. & Sotwel Bibl. Soc. Jes. Script.

6 ¶ C'est-à-dire l'interprétation des fragmens de deux Epitres de Julien, savoir de la cinquante-huitiéme & de la cinquante-neuviéme dans l'édition du P. Petau.

7 ¶ Il en est le Collecteur, mais non pas le Traducteur. Ce Recueil dont le titre est Ἱερακοσόφιον &c. fut imprimé à Paris in-4. l'an 1612.

D. Petau. fection. Cependant Monsieur Spanheim (12) n'a point laissé de trouver assés d'endroits dans quelques-unes de ses Traductions, où il fait voir que ce Pere n'a pas toujours rencontré heureusement.

DANIEL HEINSIUS *de Gand*, mort en 1653 (13).

Daniel Heinsius. 922 IL a traduit en Latin une Paraphrase sur les Morales d'Aristote, qu'il attribuë à *Andronique de Rhode*, quarante Dissertations (14) de *Maxime de Tyr* Platonicien, les Ouvrages de *Théophraste* (15), la Poëtique d'*Aristote*, un Recueil d'Épigrammes Grecques, &c. Il a corrigé encore la Version des Oeuvres de Saint *Clement Alexandrin*, &c.

La plûpart de ses Traductions se sentent un peu de sa jeunesse & particuliérement celle d'Andronique & de Maxime de Tyr, qu'il publia à vingt-sept ans. Il y est trop diffus, trop fleuri, & trop abondant, & il auroit fait sans doute autrement, s'il eût attendu plus tard pour y travailler (16).

LUC HOLSTEIN ou HOLSTENIUS de *Hambourg*, Catholique, *mort en* 1661.

L.Holstein. 923 IL avoit assés bien réussi dans la Traduction de trois Traités du Philosophe *Porphyre* qui furent publiés à Rome en 1630. Il a fait long-tems depuis quelques autres Traductions, mais il negligea d'y mettre la derniére main & de les publier. C'est pourquoi celles qui ont paru aprés sa mort sont remplies de fautes comme celles du Livre de *Theodote d'Ancyre* contre Nestorius, &c (17).

LEON ALLACCI ou ALLATIUS *de Chio, Isle de l'Archipel contre l'Asie*, mort en 1670.

924 CEt Auteur a fait plusieurs Versions de divers Auteurs Grecs tant Ecclésiastiques que profanes, comme par exemple d'une Chaine de Commentaires des SS. *Peres*, sur le Livre du Prophéte Jeremie, de l'Exposition de Saint *Jean Chrysostome* sur le même Prophéte, de huit Homelies d'*Origène* sur le même; avec quelque Question de Saint *Maxime* le Confesseur sur le même sujet; d'*Eustathius* Archevêque d'Antioche sur l'Ouvrage des six jours dit l'Hexaméron, la Dissertation du même *Auteur* sur l'Engastrimythe ou la Pythonisse, avec une Homelie d'*Origene* sur le même sujet, du Monument de *Ptolomée* III. Roi d'Egypte; de la Paraphrase de *Procle*, surnommé le *Diadoque* (pour la raison que nous avons marquée plus haut) sur les quatre Livres de *Ptolomée* touchant les Constellations, des vingt Déclamations du Sophiste *Himerius*, des sept Spectacles ou Merveilles du Monde de *Philon de Byzance*, de quelques Déclamations du Sophiste *Adrien*, de la Description des côtes du Pont-Euxin, ou du Periple d'*Arrien*, de quelques Narrations du Sophiste *Libanius*, du Traité des choses incroyables par *Heraclite*, de l'Archæologie de *Jean d'Antioche*; des Lettres de *Socrate*, d'*Antisthene*, d'*Aristippe*, de *Simon*, de *Xenophon*, d'*Æschine*, de *Platon*, de *Phædre* & de quelques autres disciples & sectateurs de Socrate, du Traité du Philosophe *Sallustе* sur les Dieux & le Monde. De quelque Ouvrage du Philosophe *Porphyre*, d'un Recueil de divers Extraits de Sophistes & de Rheteurs Grecs comme d'*Heraclite*, de *Libanius*, de *Nicephore Basilace*, de *Severe d'Alexandrie*, d'*Adrien* de Tyr qui est le même que ci-dessus, d'*Isaac Porphyrogenete*, de *Theodore* de *Cynople* &c. des Figures de Rhétorique du Sophiste *Tibere*, d'*Herodien*, L. Allatius.

8 ¶ Voyés Article 242.
9 ¶ Voyés Article 513.
10 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 162.
11 Nic Lett. à un ami sur la Traduction Françoise des Ascétiques de S. B.
12 Ezech. Spanh. Préface sur les Ces. de Julien pag. 43.
13 ¶ En 1655. comme ci-dessus Article 229 & 517.
14 ¶ Au lieu de 40. *Dissertations de Maxime de Tyr*, il falloit, conformément à leur nombre, dire *les 41*.
15 ¶ Il n'a fait qu'en revoir les Versions.
16 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2 pag. 175.
17 Journal des Savans du 26. Août 1675.

L. Allatius. *dien*, de *Lesbonacte*, de *Romain*, de *Michel Apostolius* &c. des Tropes Poëtiques de *George Chærobosque*; de *George Pachymere* & de quelques Anonymes sur quelques parties de la Rhétorique; de l'Histoire Byzantine de *George Acropolite*, de l'Abregé Chronographique de *Joel*, de l'Histoire de la guerre de Constantinople par *Jean Cananus*, de plusieurs Ouvrages de divers Ecrivains de la Gréce Orthodoxe, savoir de *Nicephore Blemmide*, de *Jean Veccus* Patriarche de Constantinople, d'un nommé *Pierre*, de *George Pachymere*, d'*Esaie* de Cypre, de *Jean Argyropile*, de *Gregoire* Patriarche de Constantinople, de *Georges de Trebizonde*, de *Jean de Plusiade*, du Moine *Hilarion*, de *Nicetas* de Byzance, dit le *Philosophe*, de *Constantin* de Metelin ou plutôt de Mitylene, de *George Metochite*, de *Maxime Chrysobergue* & de plusieurs autres qui ont écrit sur les differents de l'Eglise Grecque avec la Latine. Il a encore traduit les Traités de *Theodore de Gaze* touchant l'Origine des Turcs, de *Jean Canabut* sur l'Isle de Samandrachi ou Samothrace, & les Dieux Troyens, les lieux de la Palestine de *Jean Phocas*, la Syrie & la Ville sainte d'*Epiphane*, la Jerusalem de *Perdiccas* d'Ephese, avec un *Anonyme* des lieux du voisinage de Jerusalem; *Eugésippe* ou *Eugusippe* de la distance des lieux de la Terre Sainte; la Vie de l'Empereur Basile le Macedonien par *Constantin Porphyrogenete*, l'Histoire du siege de Thessalonique sous l'Empereur Leon par *Jean Cameniate*, & celle d'un autre siége de la même Ville sous le Turc Amurat par *Jean le Lecteur*, le Banquet des dix Vierges par Saint *Methodius* Evêque & Martyr, le Traité d'*Eustrate* de Constantinople touchant les âmes separées, & peut-être encore quelques autres Ouvrages des Grecs modernes dont je n'ai point de connoissance. La plûpart de ces Versions sont assés estimées du Public, néanmoins elles ne sont pas d'une éxactitude achevée, & ce laborieux Ecrivain ne se donnoit gueres le loisir de les polir.

Monsieur VALOIS l'aîné, (Henri) mort en 1676.

925 Il a traduit ces fameux Extraits sur les vertus & les vices que l'Empereur Constantin Porphyrogenete fit faire de *Polybe*, de *Diodore* de *Sicile*, de *Nicolas* de *Damas*, d'*Appien* d'*Alexandrie*, de *Dion Cassius*, & de *Jean* d'*Antioche*: mais il s'est encore plus signalé par les belles Traductions des Historiens Ecclésiastiques *Eusebe*, *Socrate*, *Sozomene*, *Theodoret*, *Evagre*, & ce qu'on nous a conservé de Philostorge, de *Theodore le Lecteur* &c. [*en* 3. vol. *Par. fol.* 1659 68. 73.] H. Valois.

Il étoit un des grands Grecs du Royaume, & il étoit très-bien versé dans l'Histoire de l'Eglise & de l'Empire, & dans toutes les matiéres qui sont touchées par ces Auteurs. C'est pourquoi il a parfaitement répondu aux ordres & à l'attente du Clergé de France, qui lui avoit donné, comme au plus capable du siécle, la commission glorieuse de traduire ces Historiens, au défaut de Mr. de Montchal Archevêque de Toulouse. Et on peut assurer que non-seulement il a effacé & anéanti toutes les Traductions qui se sont faites de ces Auteurs avant lui, mais aussi qu'il y a très-peu de Traducteurs qu'on puisse mettre au-dessus, ou même à l'égal de lui. Néanmoins il se trouve des endroits dans quelques-unes de ces Versions, où ce savant homme, au jugement des Critiques d'aujourd'hui, auroit eu besoin de ses deux yeux.

LE P. COMBEFIS (Jacobin) mort en 1679 (1).

926 Parmi ce grand nombre de Piéces d'Auteurs Grecs Ecclésiastiques, tant anciens, que de moyen âge, dont il a procuré les éditions, il y en a très-peu qu'il n'ait traduites en Latin; ainsi on en peut voir la liste dans la seconde partie de nos Critiques, sans nous obliger à la répétition. Toutes ces Traductions n'ont rien de fort singulier pour l'élocution, ni rien d'extraordinaire pour la pureté. On Combefis.

a

1 ¶ Voyés Article 546.
2 ¶ Voyés Article 553.
3 Journal du 6. Decembre 1666.
4 ¶ On disoit en ce tems-là *Nicole* pour *Nicolas*.

Combefis. a même trouvé à dire qu'il se soit servi quelquefois de ces libertés que prennent ordinairement ceux qui n'entendent pas assés bien la pensée de leur Auteur, & qui veulent s'expliquer par periphrase. Mais ceux qui l'ont accusé de peu d'éxactitude, ne peuvent pas nier qu'il n'ait tâché d'être fidele; & ils ne peuvent lui refuser la gloire d'avoir été très-laborieux & très-bienfaisant pour le Public.

Le P. DE POUSSINE, ou POSSIN, (Pierre) Jesuite, *de Narbonne* (2).

Poussine. 927 NOus avons marqué ailleurs la plus grande partie de ses Traductions, & on peut voir la liste des autres dans la Bibliothéque de Sotwel. Les principales sont celles de quelques Auteurs de l'Histoire Byzantine, & de quelques Commentateurs de l'Ecriture. Mais elles sont faites pour la plûpart avec un peu trop de liberté, & il a fait connoître qu'il ne vouloit point s'assujettir trop scrupuleusement aux termes du texte Grec. En quoi il n'a pas néanmoins été desapprouvé de tout le monde; car Monsieur Gallois dit (3) que l'obscurité de l'Histoire de *Pachymere*, entre les autres, demandoit que pour en faire une Traduction raisonnable, il ne prît pas moins de soin de la rendre intelligible, que de la rendre Latine: ce qui ne se pouvoit faire sans donner un peu d'étenduë aux pensées de cet Auteur. On peut dire la même chose de *Nicephore de Bryenne*, d'*Anne Comnene*. [Voyés les Livres de la Byzantine, Tome 2.]

DES TRADUCTEURS FRANCOIS.

COmme notre Langue n'a reçû sa perfection que fort tard, & même assés avant dans notre siécle, il paroît assés inutile de parler ici de cette multitude presque infinie de Traducteurs qui ont tâché de rendre service à leur patrie dans les siécles précédens. C'est pourquoi nous ne rapporterons qu'un très-petit nombre de ceux qui se sont distingués des autres, soit par leur capacité soit par la pureté & la beauté du discours, selon la portée & l'usage de leur tems.

NICOLAS (1) ORESME, ou d'ORESMIEUX (4) Precepteur du Roi Charles V.

928 OResme n'est pas le premier de nos Traducteurs, puisque près d'un siécle avant lui, *Jean de Meun*, dit *Clopinel*, qui passoit pour un bel esprit à la Cour de Philippe le Bel, avoit fait cinq ou six Traductions en notre Langue. Mais comme elles sont demeurées manuscrites, jusqu'à present, le Public n'en a point sû dire sa pensée. D'ailleurs comme Oresme a effacé tous ceux d'avant lui, on l'a consideré comme le chef de nos anciens Traducteurs, ayant été effectivement le premier qui ait tourné, ou fait semblant de tourner des Auteurs Grecs en notre Langue. Oresme.

On a de lui, outre sa Version de la Bible dont nous parlerons ailleurs, des Traductions de la Politique & de la Morale d'*Aristote*, de ses Livres du Ciel, & de ceux du Monde, qu'on lui a attribués, du Livre de *Petrarque* sur les Remédes de l'une & de l'autre fortune, &c.

Il passoit pour le plus habile homme de son siécle, & on ne pouvoit rien ajoûter à l'opinion avantageuse que le Roi son disciple avoit conçûë de lui. Mr. Sorel semble dire qu'il étoit très-capable de trouver & d'exprimer le sens veritable & naturel des Auteurs qu'il traduisoit, (5) & qu'il est juste de l'excuser pour le langage, puis qu'il étoit sans doute le meilleur de son siécle.

Cependant Oresme ne savoit pas le Grec; & au lieu d'aller à la source, il se trouva obligé de puiser dans des ruisseaux

5 ¶ On n'a jamais dit que Nicole Oresme. Il mourut Evêque de Lisieux en 1382.

6 Charles Sorel, Biblioth. Franç. des Traduct. pag. 218.

Oresme. seaux & des égouts tous corrompus. Ainsi n'ayant traduit Aristote que sur d'autres Traductions défectueuses, il en a retenu les fautes, & les a augmentées des siennes, comme l'a remarqué Monsieur Huet (1), qui ajoûte néanmoins que si on veut avoir égard au tems auquel il a vécu, on aura encore lieu de s'étonner qu'il ait été si clairvoyant au milieu des tenebres & de la barbarie de ces siécles, & qu'il ait été si reglé & si moderé dans ses Traductions.

Et Monsieur Naudé dit (2) que bien qu'il n'ait pas toujours pris le sens de son Auteur, néanmoins il n'a point laissé de renfermer quantité de choses rares & excellentes dans les deux Versions des Politiques & des Morales du Philosophe. Il ajoûte que ces deux Ouvrages se trouvent très-difficilement, & qu'ils sont fort estimés & fort recherchés des curieux, parce qu'ils n'ont pas été imprimés depuis le commencement du seiziéme siécle (3), qu'on les mit en caracteres Gothiques ou Lombards.

CLAUDE DE SEYSSEL, *Evêque de Marseille; puis Archevêque de Turin sous Louis XII. & François I* (4).

Claude de Seyssel.

929 IL a traduit en notre Langue *Thucydide*, *Xenophon*, *Appien*, *Justin*, une partie de *Diodore* de Sicile, quelque chose de *Seneque*, & l'Histoire Ecclésiastique d'*Eusebe*.

On reconnoît dans ses Traductions que notre Langue commençoit un peu à se démêler de son tems, & à prendre quelque ordre & quelque arrangement.

Un de nos Critiques semble avoir assés mal rencontré (5) lors qu'il a dit qu'on doit juger de la fidelité de ses Traductions par la réputation de la doctrine, qui lui fit avoir les plus belles Charges de la Robe, les premieres Dignités de l'Eglise, & les plus glorieux Emplois du Royaume. Car il n'a fait sa Traduction Françoise de Thucydide que sur le Latin de Laurent Valle, & selon toutes les apparences, il a fait les autres sur des copies encore plus méchantes. Claude de Seyssel.

Ainsi loin de les rectifier, il a multiplié leurs fautes, & il a rendu ses Auteurs plus obscurs & plus malades qu'ils n'étoient auparavant, de sorte qu'on ne peut point retirer beaucoup d'utilité de son travail, selon Mr. Huet (6), & les plus judicieux d'entre les Savans.

Le Sieur DES ESSARS (Nicolas d'Herberay), *sous François I. & Henri II.* (7).

930 DE la-Croix-du-Maine dit que c'étoit le Gentilhomme (8) le plus estimé de son tems pour bien parler François. Il avoit même quelque talent pour écrire, & il n'en auroit point abusé, s'il se fût contenté de traduire des Livres qui meritoient cette peine, comme *Joseph*, dans lequel il a néanmoins beaucoup plus mal réussi que dans ce qu'il a traduit de Volumes d'*Amadis*, qui ne laissent pas de se faire lire encore aujourd'hui, tout grotesque & tout barbare qu'en soit le style. Et ceux qui sont amoureux de ces sortes de lectures, prétendent qu'il y a dans ces livres un tour assés heureux qui vient du Traducteur. Des Essars.

Néanmoins on peut dire que dans le tems même où le vieux style étoit à la mode, il n'a jamais été universellement approuvé. Un Auteur François (9) dans du Verdier (10) dit qu'encore que dans les commencemens on considerât des Essars comme *la regle du beau langage, néanmoins il n'avoit jamais beaucoup rongé de laurier au Parnasse* (11), *& qu'il n'avoit pas longtems*

1 Petr. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 184.

2 Gabriel Naud. Bibliograph. Politic. pag. 39.

3 ¶ Naudé ne comptoit pas juste. Du Verdier pag. 925. de sa Bibliothéque pouvoit lui apprendre qu'Antoine Vérard avoit dès l'an 1486. imprimé les *Politiques* d'Aristote, & l'an 1488. les *Ethiques* du même Philosophe, traduits l'un & l'autre par Nicole Oresme.

4 ¶ Mort le 31. Mai 1520. Voyés ce qu'en dit Chasseneuz dans son Catalogue de la Gloire du monde, part. 10. consider. 4. & 7.

5 Ch. Sorel, Bibl. Fr. des Trad. pag. 219.

6 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 184.

7 ¶ Mort l'an 1558.

8 Franç. de la Cr. du M. Biblioth. Franç. pag. 346.

9 ¶ Abel Mathieu de Chartres dans son Devis de la Langue Françoise, in-8. à Paris 1559. & depuis en 1572.

10 Ant. du Verdier Biblioth. Franç. p. 915. 916.

11 ¶ Il y a dans Abel Mathieu, & dans du Verdier, *rongé le laurier*, & c'est comme il faut lire, l'Auteur ayant eu en vûë le *laurum momordit* de Juvenal 7. Sat. 19.

DesEssars. *tems sué sous le harnois*, *& dans le travail des Lettres humaines*. Que son parler paroissoit un peu affecté, & que pour quelques liaisons douces & agréables qui se rencontrent dans son style, il s'en trouve plusieurs qui sont rudes, disjointes, & choquantes; que c'est un Auteur de peu de jugement, & qui avoit encore moins de savoir. Qu'outre cela il prenoit plaisir de presenter au peuple des mots nouveaux étrangers, dont le son étoit encore plus rude & plus desagréable aux oreilles, que le son d'une cloche cassée; que c'est pour cela que le peuple n'en a point fait de cas, & qu'il a laissé ensevelir ces sortes de mots avec le corps de des Essars leur Patron & leur Auteur.

Outre les huit premiers livres d'Amadis, & la Guerre des Juifs de Joseph, il a encore traduit l'Horloge des Princes de *Guevare*, deux autres Romans, &c. qu'on peut voir dans les Bibliothecaires du pays.

On peut faire le même jugement de GABRIEL CHAPPUIS, & de tous les autres Traducteurs de Romans de ces tems-là, & dont on auroit pû perdre la memoire sans se faire grand tort.

ANTOINE DU PINET, Sieur de Noroy, *vers l'an* 1570 (1).

Antoine du Pinet. 932 QUelques-uns ont estimé ses Traductions pour leur fidélité, & particuliérement celles de l'Histoire naturelle de *Pline* (2), & d'André *Matthiole* sur Dioscoride. Il a encore traduit quelque chose de moins important de *Lewinus Lemnius* (3), d'*Antoine de Guevare* (4). Il a même traduit l'Apocalypse (5), pour tâcher de rendre service au parti des Huguenots dont il suivoit la Secte.

QUELQUES TRADUCTEURS

De Grec en François.

932 *bis* LEs moins mauvais d'entre ceux qui ont pris la peine de voir les Originaux Grecs de ce qu'ils ont traduit, sont

1. ESTIENNE DOLET, dont nous avons parlé ailleurs (6). E. Dolet.

Il a traduit deux Dialogues de *Platon*, savoir l'*Axioque* (qui n'est pourtant pas de lui) & l'*Hipparque*. Il avoit même achevé de traduire le Platon presque tout entier, & il l'auroit imprimé lui-même, s'il n'eût été prévenu par son supplice l'an 1545. Il s'étoit appliqué long-tems à cultiver notre Langue.

2. ESTIENNE DE LA BOETIE, Conseiller de Bourdeaux, qui étoit un des beaux esprits de son tems, & dont Monsieur de Sainte Marthe (7), & Monsieur de Thou (8) disent beaucoup de bien. Estienne de la Boetie.

Il a traduit du Grec en François la Ménagerie de *Xenophon*; les Regles du Mariage de *Plutarque*, avec une Lettre de consolation de ce Philosophe à sa femme. Il mourut fort jeune l'an 1563.

Nous parlerons ailleurs du fameux *Anthénotique* ou *Contre un* (9), touchant la servitude volontaire qu'il fit à dix huit ans.

3. GEOFFROY THORY (10), de *Bourges*, dit le *Maistre du Pot Cassé*, Imprimeur de Paris, dont nous avons parlé, vivant sous François I. G. Thory

Il a traduit du Grec en François les Hiéroglyphes d'*Hor-Apollon* (11), le Tableau de

1 ¶ Ou plutôt vers l'an 1580.

2 ¶ Voyés touchant cette Traduction de Pline par du Pinet, les Entretiens de Voiture & de Costar pag. 188.

3 ¶ Il designe les quatre Livres *de occultis naturæ miraculis* que la Croix du Maine dit avoir été imprimés l'an 1567. à Lyon traduits par Antoine du Pinet, en quoi je crains qu'il n'y ait erreur, tant parce que le même la Croix du Maine dit qu'ils furent imprimés à Paris la même année traduits par Jaques Gohory, que parce que du Verdier, qui demeuroit à Lyon, ne rapporte point dans la liste qu'il donne des Oeuvres d'Antoine du Pinet, la Traduction dont il s'agit, n'en reconnoissant point d'autre que celle de Jaques Gohory, imprimée à Paris non pas selon lui en 1567. mais en 1574.

4 ¶ Le troisième Livre de ses Lettres dorées.

5 ¶ Ce n'est pas une simple Version de l'Apocalypse, c'en est une explication en plusieurs Sermons.

6 ¶ Voyés les notes sur l'Article 26.

7 ¶ Scævola Sammarth. Elog. lib. 2.

8 ¶ Thuan. Histor. lib. 35 in fin.

9 ¶ Il en parle dans ses *Anti*, & plus au long dans ses Enfans célébres chap. 41.

10 ¶ Voyés Article 20.

11 ¶ Il ne traduisoit que d'après le Latin, comme lui-même en demeuroit d'accord.

de *Cebès*, trente Dialogues de *Lucien*, & des Traités de Morale de *Plutarque*.

P. Belon. 4. PIERRE BELON, qui fut tué l'an 1564. & dont nous aurons lieu de parler dans la suite de ce Recueil, & dans le Traité des Plagiaires, a traduit du Grec en François (1) les Oeuvres de *Dioscoride*, & le Livre des Plantes de *Théophraste*.

Jaques de Vintemille. 5. JACQUES DE VINTEMILLE, Conseiller de Dijon (2), vivant en 1570. a traduit du Grec la Cyropédie de *Xenophon*, & l'Histoire d'*Herodien*. Comme les belles Lettres étoient alors dans un état florissant, ses Traductions furent examinées de près par divers Critiques, & elles furent trouvées fort défectueuses. Néanmoins l'amour de sa propre réputation lui fit entreprendre de se justifier par un Ecrit qu'il appella, *Remontrance aux Censeurs de la Langue Françoise*.

J. Grevin. 6. JACQUES GREVIN, Médecin de Clermont en Beauvaisis, loué par Mr. de Thou, estimé de tous les habiles Gens de son tems, & mort en 1570. a traduit du Grec en François les Oeuvres de *Nicandre*, ancien Poëte & Médecin Grec (3), & les Preceptes de *Plutarque* sur la maniére de se gouverner dans le Mariage (4). Il a fait encore diverses autres Traductions, mais du Latin en François. J. Grevin.

7. L'ABBE' DE BILLY, de Guise en Picardie, qui mourut en 1581. a fait aussi diverses Traductions du Grec en notre Langue, mais nous avons parlé de lui parmi les Traducteurs Latins. Billy

8. Le Sieur de ROSOY (Claude Vitart) fit la Traduction d'*Arien* sur les expeditions d'Alexandre le Grand. On dit qu'il s'en acquitta assés bien par rapport à ce qu'on avoit fait auparavant, mais il s'est trouvé envelopé dans le malheureux sort des mauvais Traducteurs François, par ceux qui sont venus depuis lui. Rosoy.

LOUIS

1 ¶ Ces prétenduës Versions n'ont point vu le jour. Belon que Scévole de Sainte Marthe appelle *hominem vix mediocriter literatum* n'étoit pas capable de les faire sur le Grec.

2 ¶ Il mourut l'an 1582. Sa Vie écrite en François par lui-même, & en Latin par Philibert de la Mare Conseiller au même Parlement est entre les mains des héritiers de ce dernier, mort à Dijon l'an 1687.

3 ¶ Je prendrai ici l'occasion de rapporter une Lettre par laquelle j'ai taché autrefois de prouver à un savant homme de mes amis que Nicandre qu'il croyoit Poëte ensemble & Médecin, n'étoit que Poëte. A M. B. D. E. P. R. E. M. le 7. Avril 1710. Il vous aura sans doute paru, Monsieur, que j'ai exclu un peu bien légérement Nicandre du nombre des Médecins. Pline, me dirés vous, l'a cru tel, l'ayant compté parmi les Médecins dont il dit avoir fait des extraits pour le 20, le 28, le 29, & le 30. livres de son Histoire naturelle. Vous ne manquerés pas non plus de m'alléguer les Epigrammes rapportées au 39. chap. du 1. liv. de l'Anthologie. Vous y joindrés le Dictionnaire de Suidas où Nicandre est qualifié ἅμα γραμματικός τε καὶ ποιητὴς, καὶ ἰατρὸς, & n'oublierés pas même la peinture qui dans le fameux manuscrit du Dioscoride de la Bibliothèque Impériale le représente opposant de la main droite l'antidote à un serpent, & tenant son livre de la gauche. C'est à peu près sur ces raisons, & sur la matiére des deux Ouvrages qui nous restent de Nicandre, que les Ecrivains modernes lui attribuent généralement la qualité de Médecin. Les anciens, sans en excepter Pline, comme je le ferai voir, n'en ont pas eu cette idée. L'Auteur de la Vie d'Arat imprimée pag. 268. l'Uranologe du P. Petau, réfutant l'opinion de ceux qui ont dit qu'Arat & Nicandre avoient, par ordre d'Antigonus, composé, l'un ses Phénoménes, quoiqu'il ne fût point Astrologue; l'autre ses Thériaques, & ses Alexipharmaques, quoiqu'il ne fût point Médecin, n'a pas prétendu nier l'ignorance d'Arat en Astrologie, ni celle de Nicandre en Médecine, mais seulement qu'ils aient été contemporains. Cicéron au 1. *de Oratore* avoit dit auparavant: *Etenim si constat inter doctos hominem ignarum Astrologiæ, ornatissimis atque optimis versibus Aratum de cœlo, stellisque dixisse; si de rebus rusticis hominem ab agro remotissimum Nicandrum Colophonium, poëtica quadam facultate, non rustica, scripsisse præclare, quid est cur non Orator, &c.* Par où l'on voit qu'il ne regardoit simplement Arat & Nicandre que comme deux habiles Poëtes. Vous savés qu'on a traité Virgile de Médecin par rapport à ses Géorgiques. On pouvoit par la même raison, quoique frivole, faire le même honneur à Nicandre. Telle n'a pas été la pensée de Cicéron, qui avec tous les doctes ne l'a cru que bel esprit. Les Thériaques, & les Alexipharmaques de cet Auteur ne doivent pas nous obliger à en porter un autre jugement. Suidas lui attribuë un Recueil de remédes ἰάσεων συναγωγή. Ce pouvoit être un Ouvrage en vers, tel qu'en a laissé un Latin ce Serenus Samonicus, qu'il n'y a pas lieu de présumer Médecin, sur ce qu'on trouve de lui dans Spartien, dans Capitolin, & dans Macrobe. Le même Nicandre avoit mis en vers les Pronostics d'Hippocrate; Ouvrage dont tout homme, qui saura faire des vers Grecs, sera capable. Une chose à remarquer, c'est qu'entre plusieurs Nicandres, il y en a eu un véritablement Médecin, distingué du Poëte par Pline l. 1. de son Histoire naturelle, à l'endroit où il cite les Auteurs dont il s'est servi pour la composition du 20. livre. Là vous trouverés *inter externos* Démocrite, Théophraste, Orphée, Ménandre qui a écrit τὰ βιόχρηστα, Pythagore, Nicandre; & immédiatement après *inter Medicos* Nicandre, Hippocrate, Chrysippe &c. Nicandre le Médecin est employé au 28. au 29. & au 30. livres. Nicandre le Poëte est toujours nommé séparément *inter externos*, jusque-là même qu'il est intitulé tout au long *Poëta* l. 37. c. 2. en ces termes: *Plurimi Poëtæ dixere,*

pri-

LOUIS LE ROY, dit *Regius*, de *Coutances en Normandie*, mort en 1578 (5).

L. le Roy. 933 CEt homme s'eſt fort diſtingué parmi les autres par la rare connoiſſance qu'il avoit de la Langue Grecque : il en a reçû même un témoignage fort avantageux de Scaliger (6). Il n'étoit pas moins habile dans les belles Sciences que dans les Langues.

C'eſt ce qui a rendu ſes Traductions plus eſtimables que la plûpart de celles des autres, non-ſeulement pour l'intelligence des Auteurs, pour la fidélité & pour l'éxactitude, mais encore pour le tour de la phraſe, & pour la pureté même du ſtyle. Mais c'étoit toujours du ſtyle du milieu du ſeizième ſiécle, quoiqu'il ſe fût appliqué particuliérement à cultiver & à embellir la Langue du Pays, comme nous l'apprend Monſieur de Sainte-Marthe, après s'être perfectionné dans la Grecque & la Latine (7). Les Etrangers même excités ſans doute par le rapport de la renommée, ont crû qu'ils pouvoient publier le mérite de ſes Traductions Françoiſes, dont ils avoient ouï parler avantageuſement. Et Paul Jove les a louées à la fin de ſes Eloges (8). L. le Roy.

Il a traduit divers Ouvrages de *Platon*, comme le Phédon, le Timée, le Sympoſe ou le Banquet, & ſa Politique, c'eſt-à-dire, les dix Livres de la République ou de la Juſtice; la Politique d'*Ariſtote*; ſes Livres de Morales, & ceux de l'Ame, & celui qui concerne les changemens, la ruine, & la conſervation des Etats : pluſieurs Oraiſons de *Demoſthène* & d'*Iſocrate*; quelque choſe de *Xenophon*; quelques Traités de *Théophraſte*, d'*Hippocrate*,

primique, ut arbitror, Æſchylus, Philoxenus, Nicander, Euripides, Satyrus. Nul ancien citant Nicandre ne l'a qualifié Médecin. Lui même à la fin de ſes Alexipharmaques prend l'épithète d'ὑμνοπόλοιο, préférablement à celle d'ἰητροῖο, qui ſeroit tout auſſi-bien entrée dans le vers. Il prend de même celle d'Ὁμηρείοιο, à la fin des Thériaques, ſoit par rapport à Colophone ſa patrie, qui étoit auſſi celle d'Homére, ſoit parce que, de même qu'Homére, il s'attachoit principalement aux vers Héroïques. Auſſi Quintilien l. 10. c. 1. en parle-t-il non ſeulement comme d'un Poëte, mais comme d'un Poëte que Virgile a imité. Strabon l. 17. n'ajoute autre choſe à Νίκανδρος, pour le faire connoitre qu'ὁ τὰ θηριακὰ γράψας. Galien au 3. de ſes Commentaires ſur Hippocrate, περὶ ἄρθρων, le cite conjointement avec Archiloque, & Théocrite, & ce qui eſt digne d'attention liv. 1. περὶ τῆς τῶν ἁπλῶν φαρμάκων δυνάμεως, le qualifie ſimplement Poëte, ὥς που καὶ Νίκανδρος ὁ ποιητὴς λέγει. Athénée ſur la fin du liv. 3. pag. 126. & liv. 7. pag. 288. Νίκανδρος ὁ ἐποποιός. Macrobe c. 22. du 5. liv. de ſes Saturnales expliquant ces deux vers du 3. l. des Géorgiques de Virgile

Munere ſic niveo lanæ, ſi credere dignum eſt,
Pan Deus Arcadiæ captam te, Luna, feſellit,

dit que cette fable eſt tirée de Nicandre, Poëte, ajoûte-t-il, que Didyme le plus ſavant des Grammairiens *fabuloſum vocat*, ce que Virgile n'ignorant pas avoit par cette raiſon uſé du correctif *ſi credere dignum eſt*. Saint Epiphane l. 1. contre les Héréſies alléguant Nicandre ne lui donne point d'autre qualité que celle de Poëte. Les Ecrivains poſtérieurs, Suidas entre autres, très-ſujet à confondre les homonymes, n'ont pas ſu faire cette diſtinction. Des trois Epigrammes rapportées par Planudès, la première auroit mieux convenu au titre εἰς ποιητὰς, qu'à celui d'εἰς ἰατρούς. Les deux autres ne ſont, l'une, qu'une application flateuſe à Nicandre de 3. vers du 4. l. de l'Odyſſée l'autre qu'un éloge hyperbolique, qui ne tire pas davantage à conſequence. La peinture du manuſcrit de Dioſcoride ne conclut autre choſe, ſinon que le Poëte Nicandre dans ſes Thériaques a indiqué les remédes propres à guérir, ou à éviter les morſures des ſerpens. En voila, ce me ſemble, aſſés, Monſieur, pour vous diſpoſer à croire que Nicandre n'etoit aſſurément pas Médecin de profeſſion. C'étoit proprement un Humaniſte, Poëte, Hiſtorien, Grammairien comme en fait foi le Catalogue de ſes Oeuvres dreſſé par le docte & laborieux Jean Albert Fabrice pag. 621. du 2. vol. de ſa Bibliothèque Grecque.

4 ¶ Comme on ne doutera pas que Grevin n'ait traduit en proſe cet Opuſcule de Plutarque, & qu'on n'eſt pas obligé de ſavoir que la Traduction de Nicandre eſt en vers François, il étoit, ce me ſemble, à propos d'avertir de cette différence le Lecteur.

5 ¶ Mort en 1579.

6 Prim. Scaligeran. pag. 128.

7 Scævol. Sammarth. Elog. lib. 3. p. 73.

8 Paul. Jov. Elog. Epilog. ad calc. pag 302.

¶ Paul Jove n'a point loué les Traductions Françoiſes de Louis le Roi, & n'a pû même les louer, tant parce qu'il n'en avoit encore paru aucune lors qu'il a fini ſes éloges, que parce que ne ſachant pas le François, quand elles auroient été toutes imprimées, il ne les auroit pas entenduës. Lors donc qu'après avoir fait l'éloge de deux Poëtes Latins, Macrinus, & Borbonius, eſtimés alors en France, il ajoute qu'on n'eſtimoit pas moins la proſe de Louis le Roi que leurs vers, *quorum honoribus*, ce ſont ſes termes, *Regius pedeſtri oratione adæquatur*, il eſt viſible que c'eſt uniquement ſa proſe Latine qu'il a eu en vuë. Auſſi eſt-ce par rapport à cette expreſſion de Paul Jove que Sainte-Marthe a dit dans l'eloge de Louis le Roi que *Latinis aliquot epiſtolis, & Budæi Vita mundiſſime ſcripta, pedeſtris facundiæ laudem non vano judicio adeptus eſt.*

J. le Roy. pocrate, & de *Théodoret* Evêque de Cyr (1).

Comme le Roy se croyoit un des plus éloquens Personnages du tems pour le François, aussi-bien que pour le Latin, qu'on ne lui contestoit point, il en conçut une vanité qui le rendit insuportable à ceux qui ne prétendoient pas lui ceder en notre Langue, & qui ne pouvoient souffrir les nouveautés qu'il tâchoit d'y introduire. Il témoignoit un grand mépris pour toutes sortes d'Ecrivains, & pour ceux qui passoient pour beaux Esprits à la Cour, & dans Paris. Et comme il avoit le style fort, il crût pouvoir s'en servir contre tous indifféremment. Mais ayant attaqué Joachim du Bellay, celui-ci le paya pour tous les autres, & le rendit l'objet de la raillerie, & du mépris des Courtisans, par des Vers piquans qu'il fit contre lui (2).

GENTIEN HERVET, d'*Orleans*, Chanoine de *Reims* mort en 1584 (3).

G. Hervet. 934 IL s'est assés mal acquité de ses Traductions Françoises. C'est ce qu'il est aisé de voir dans celles de la Cité de Dieu de Saint *Augustin*, des Catecheses de Saint *Cyrille* de Jerusalem, & d'autres Ouvrages de quelques Peres, comme de Saint *Jerôme*, &c.

JACQUES AMIOT, Evêque d'*Auxerre*, Grand Aumônier de France, mort en 1591 (4).

J. Amiot. 935 CE célébre Traducteur a tourné en notre Langue le Roman Grec de Daphnis & de Chloé, écrit par *Longus*, celui de Theagene & de Chariclée, appellé l'Histoire Ethiopique d'*Heliodore*, [in-8°. 1625.] sept Livres de *Diodore de Sicile*, [in-fol. 1554.] & plusieurs Tragedies Grecques.

Mais le principal de ses Ouvrages, & celui qui lui a acquis le plus de réputation, est la Version des Vies & des Morales de *Plutarque*. [in-8°. en 12. volumes *à Paris chés Vascosan* 1565.] J. Amiot.

Monsieur de Sainte-Marthe dit (5), que comme la beauté d'une Langue n'est pas un des moindres ornemens de l'Etat où elle est en usage, on ne doit pas disconvenir qu'Amiot n'ait rendu à ses Rois & à sa Patrie un service immortel, ayant tâché de porter leur Langue au plus haut point de pureté dont elle sembloit être capable. Il ajoûte qu'il n'a gueres moins acquis de gloire par cette voie, que s'il avoit conquis de nouvelles Provinces par l'épée, & étendu les limites du Royaume.

Le Pere Vavasseur écrit (6) qu'il a introduit dans notre Langue une telle fertilité & une telle abondance, qu'il ne s'est jamais trouvé réduit à l'indigence, quand il lui a falu exprimer & déveloper toutes les richesses d'un Auteur aussi rempli que l'est Plutarque.

Monsieur Huet témoigne (7) qu'il a passé de fort loin la diligence & l'industrie de tous ceux qui l'avoient devancé dans ce genre d'écrire & qu'il y a apporté tant d'esprit & tant de bonnes dispositions, tant de subtilité, & tant de politesse, qu'on peut dire qu'il a été le premier qui ait montré jusqu'où peuvent aller les forces & l'étenduë de notre Langue. Il ajoûte que quant à la Traduction de Plutarque, il a fait entrer tant d'agrémens & de beautés dans son style; & ce qui est beaucoup plus important, qu'il a été si religieux & si éxact dans la fidelité qu'il a gardée à son Auteur, qu'il peut hardiment laisser parler les envieux, & mépriser les cris & les plaintes de ceux qui l'accusent d'avoir laissé croître quantité de mauvaises herbes dans une si belle moisson.

Herman Cruserius, qui a traduit le Plutarque en Latin depuis Xylander, assure (8) qu'il s'est servi très-utilement de la Traduction Françoise d'Amiot, pour éclaircir beaucoup de difficultés, & que personne ne peut si heureusement traduire en La-

1 De la Cr. du Maine, du Verdier, &c. Biblioth. Franç.

2 ¶ Du Bellai les supprima dans la suite ayant même bien voulu traduire en François tous les vers tant Grecs que Latins cités dans le Sympose de Platon, traduit & commenté par Louis le Roi avec lequel il s'étoit reconcilié.

Sc. Sammarth. ubi supra.

3 ¶ Voyés ci-dessus Article 875.

4 ¶ Il mourut un Samedi 6. Février 1593. dans sa 79. année.

5 Scævol. Sammarthan. elog. lib. 4. pag. 119.

6 Franc. Vavass. de Ludicr. dictiou. pag. 457.

7 P. D. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 184.

J. Amiot. Latin qu'il a fait en François. Et les Critiques mêmes ont reconnu que c'est par le secours d'Amiot que Cruserius a remporté le prix sur Xylander.

Monsieur de Vaugelas dit (9) que quoiqu'il soit arrivé de très-grands changemens dans le langage depuis le tems de ce Traducteur, il ne laisse pas d'être encore dans une grande réputation, depuis tant d'années. „ Quelle obligation, dit-il, ne lui a „ point notre Langue, n'y ayant jamais „ eu personne qui en ait mieux sû le genie „ & le caractere que lui, ni qui ait usé de „ mots & de phrases si naturellement „ Françoises, sans aucun mélange des „ façons de parler des Provinces, qui cor„ rompent tous les jours la pureté du vrai „ langage François? Tous ses magazins „ & tous ses tresors sont dans les Oeu„ vres de ce grand homme. Et encore „ aujourd'hui nous n'avons gueres de fa„ çons de parler nobles & magnifiques „ qu'il ne nous ait laissées; & quoique „ nous ayons retranché la moitié de ses „ mots & de ses phrases, nous ne laissons „ pas de trouver dans l'autre moitié pres„ que toutes les richesses dont nous nous „ vantons. Aussi semble-t-il disputer le „ prix de l'éloquence Historique avec son „ Auteur, & faire douter à ceux qui sa„ vent parfaitement la Langue Grecque „ & la Françoise, s'il a accrû ou dimi„ nué l'honneur de Plutarque en le tra„ duisant.

Monsieur Godeau reconnoit que son stile se sent effectivement du vieux tems, mais il ajoute qu'il ne laisse pas toutefois d'être beau (10), & qu'en plusieurs endroits il a toute la pureté qu'on peut desirer. Qu'à dire le vrai, les Maîtres en la Langue Grecque y remarquent beaucoup de fautes qui regardent l'intelligence de l'Auteur, mais qu'ils avouent qu'à tout prendre c'est un Ouvrage qui est digne de louange.

Amiot s'est fait deux sortes d'Adversaires par ce travail. Les premiers jugeoient que cet Ouvrage étoit trop bien fait pour lui, & vouloient qu'il l'eût dérobé à quelqu'un, comme nous le dirons au Recueil des Plagiaires. Laurent Bouchel, célébre Avocat du Parlement, avoit assuré Monsieur Patin le Pere (11) que notre Auteur avoit traduit les Vies de Plutarque sur une vieille Version Italienne de la Bibliothéque du Roi, & qu'elle étoit cause des fautes qu'il avoit faites. Mais le Sieur de Brantome (12) témoigne que ce sont ses envieux qui ont publié que sa Version étoit d'un autre, & qu'on lui faisoit injustice en ce point. J. Amiot.

Les autres Adversaires de notre Traducteur ne lui ont point envié son Ouvrage, mais ils s'en sont faits les Censeurs. Il ne s'en est pas trouvé un, qui n'ait avoué qu'il parloit des mieux de son tems, mais plusieurs l'accusoient de ne pas bien tourner ses periodes (13), de les faire souvent trop longues, de ne pas bien user des Articles & des particules du discours, & de n'être pas éxact dans sa construction.

D'autres vouloient lui faire perdre sa *réputation pour* une infinité de vieux mots dont ils prétendoient qu'il auroit pû se garantir; & d'autres ont fait voir que ses periodes sont si longues & si obscures qu'elles recommencent souvent par de nouveaux membres, lors qu'on croit qu'elles vont finir (14); & contiennent quelquefois deux ou trois matiéres différentes qui devroient être séparées. C'est ce qui a donné lieu à Monsieur Sorel (15) de comparer Amiot à des Architectes peu experts, qui ayant fait un corps de logis où il manque une chambre ou un cabinet, les bâtissent auprès sans garder ni la regularité ni la symmetrie.

Les autres ont attaqué sa bonne foi, ou plutôt son éxactitude, & Mr. de Thou n'a point fait difficulté de dire (16) qu'Amiot avoit traduit Plutarque avec plus d'élegance que de fidélité.

Les

8 Ant. du Verdier Biblioth. Franç.
Isaac Bullart Acad. lib. 2. pag. 166.
Valer. Andr Bibl. Belg. in Herm. Cruser.
Franc. Swert in Athen. Belg.
Jac. Aug. Thuan. Histor. sui temp. lib. 59.
9 Cl. Faur de Vaugelas Préf. sur les Remarq. de la Langue Franç.
10 Ant. God. Hist. de l'Egl. fin du 2. siécle.

11 Paul. Colomesii Opuscul. pag. 125.
12 Dans Colomiez Biblioth. choisie pag. 42.
13 Charl. Sorel, Biblioth. Franç. Trait. des Traduct. pag. 220. 221.
14 Gall. Journ. des Sav. du 25. Avril. 1672.
15 Sorel, Connoiss. des bons livres trait. de l'Histoire.
16 Jac. Aug. Thuan. lib. 10. Hist. sui temp.

J. Amiot. Les autres enfin nous ont voulu faire douter de sa capacité, & ont tâché de nous persuader qu'il n'avoit pas une connoissance fort parfaite de la Langue Grecque, & que c'est ce qui l'a fait tomber dans un grand nombre de fautes contre le sens & la pensée de son Auteur.

Monsieur Pellisson écrit (1) que le Sieur de Meziriac, qui étoit le plus savant homme de Lettres de la premiére volée de l'Académie Françoise, fit sur ce sujet un Discours qui fut lû dans l'Assemblée de cette nouvelle Académie le dixiéme Decembre 1635. intitulé *de la Traduction* (2). Que dans cet Ouvrage, Meziriac après avoir loué l'esprit, le travail & le style d'Amiot en sa version de Plutarque, & avec assés d'ingénuité, comme il paroît, prétendoit montrer qu'en divers passages qu'il avoit remarqués jusqu'au nombre de deux mille, ce grand Traducteur a fait des fautes très-grossiéres de diverses sortes, dont il donne plusieurs exemples.

Quoiqu'il en soit des fautes d'Amiot, continuë Mr. Pellisson, cela doit moins rebûter qu'encourager ceux qui s'adonnent à traduire. Car si d'un côté c'est une chose déplorable qu'un aussi excellent homme qu'Amiot après tout le tems & toute la peine que chacun sait qu'il employa à cet Ouvrage, n'ait pû s'empêcher de faillir en deux mille endroits: c'est de l'autre une grande consolation que malgré ces deux mille fautes, dans un plus grand nombre de lieux où il a heureusement rencontré, il n'ait pas laissé de s'acquerir une réputation immortelle.

Les Critiques ont toujours fait tant de cas de cette célébre Traduction, qu'ils ont crû en devoir éxaminer jusqu'aux Préfaces. Le Cardinal du Perron dit (3) que celle que ce Traducteur a faite sur les Vies de son Auteur est excellente, qu'il y a mis tous ses efforts, & qu'elle est toute de son chef: mais que la Préface sur les Opuscules de Morale n'est pas si bonne. J. Amiot.

Les Libraires de Paris voyant que nonobstant les remarques de tant de Censeurs, le Public ne laissoit pas de s'obstiner à conserver toute son estime pour cet Ouvrage d'Amiot, crûrent lui rendre un grand service, & faire quelque chose en même tems de fort avantageux pour leur intérêt, en faisant une nouvelle édition de cette Traduction. C'est ce qu'ils exécutérent en 1645. après en avoir fait ôter tous les vieux mots qui pouvoient choquer les personnes délicates de ces tems-là, s'étant imaginés que cela pourroit en rendre la lecture plus agréable. Mais on prétend que cette industrie n'étoit pas trop de saison, & que par ces retranchemens on lui a ôté une partie de sa force & de sa naïveté (4).

Au reste Amiot n'avoit point commencé d'établir sa réputation par cette Version de Plutarque. Il avoit déja fait son essai long-tems auparavant par la Traduction du Roman Historique d'*Héliodore*. On dit (5) qu'il donna à ce premier Ouvrage toutes les beautés dont notre Langue étoit capable sous François premier, à qui il la presenta, & qui en fit tant d'estime que si on veut s'en rapporter au recit (6) de quelques Historiens, ce Prince l'en recompensa peu de tems avant sa mort de l'Abbaye de Bellosane vacante par le décès de Vatable.

Quoiqu'il en soit de cette prétenduë récompense, il est constant que cette Version ne la méritoit pas, & qu'elle étoit fort défectueuse parce qu'Amiot n'avoit eu que des éxemplaires très-peu corrects. Mais étant allé du Concile de Trente à Rome, & ayant trouvé un Manuscrit fort beau & assés entier dans la Bibliothéque du Vatican, il refit une nouvelle Version qu'il rendit aussi accomplie en sa maniére, que l'autre étoit imparfaite.

GIL-

1 Paul Pelliss. Font. Relat. historiq. de l'Academ. pag. 104. 105.

2 ¶ On le trouve imprimé à la fin du 2. tome du Menagiana de 1715.

3 Perronian. pag. 7.

4 Ch. Sorel. Biblioth. Franç. pag. 220.

5 Isaac Bullart, Academ. des Arts & des Sciences livre 2. pag. 166.

6 ¶ Ce récit est absolument faux. On sait que vers le milieu du mois de Mars de l'année qu'avant Paque on comptoit en France 1547. François I. tomba malade. Comme ce fut le seiziéme de ce mois-là, que Vatable Abbé de Bellosane mourut, le Roi n'étoit guére en état ni de recevoir des mains d'Amiot la Traduction d'un Roman, ni de donner au Traducteur une Abbayie à peine vacante. Cette Traduction constamment ne fut connuë que sous le Régne d'Henri II. n'ayant été imprimée pour la premiére fois qu'en 1549.

GILBERT GENEBRARD, d'Auvergne, mort en 1597.

Genebrard 936 CEt Auteur a fait quelques Traductions Françoises aussi bien que des Latines. La principale est peut-être celle des Antiquités Judaïques de *Joseph* qui est très-heureuse & très-docte si on en croit la Croix-du-Maine (7), & qui vaut beaucoup mieux sans doute que celle de des Essars, celle de François Bourgoin, celle de Jean le Frere de Laval, celle de Jean-François de Belleforest (8), & des autres qui ont traduit le même Auteur avant lui.

Mais Monsieur Huet assure (9) que Genebrard est encore moins châtié & moins pur dans ses Traductions Françoises que dans ses Latines, & qu'il ne se soucie pas fort d'exprimer les termes de ses Auteurs, pourvû qu'il en prenne le sens à peu près.

HENRI ESTIENNE, mort en 1598.

Henri Estienne. 937 ON pretend qu'il a été plus fidelle dans ses Traductions Françoises que dans ses Latines (10), qu'il a suivi le Grec de plus près, qu'il ne s'est point donné la liberté d'y changer, d'y ajoûter ou d'y retrancher, comme il avoit fait dans les autres.

Nous avons de sa Traduction en notre Langue, les Harangues des *Historiens Grecs*, deux Oraisons d'*Isocrate*, quatre Oraisons de *Dion Chrysostome*, trois Traités de *Plutarque*, deux Oraisons de *Synesius*, divers Dialogues de *Lucien* &c.

BLAISE de VIGENERE mort en 1599. *de S. Pourçain en Bourbonnois.*

Vigenere. 938 NOus avons de lui plusieurs Traductions en notre Langue dont les principales sont celles, des Commentaires de *Cesar* [in-fol. *Paris* 1589.] de la premiere décade de *Tite-Live*, de la Germanie de *Tacite*, de l'Histoire de Pologne de *Jean Herburt de Fulstein*, de l'Histoire des Turcs de *Chalcondyle*, des Images ou Tableaux de *Plate peinture* de *Philostrate*, de divers Dialogues, & petits Traités de *Platon*, de *Ciceron*, de *Lucien* &c. Vigenere.

Le Public a crû faire justice à Vigenere de lui donner le second rang après Amiot parmi les illustres Traducteurs François. En effet on a toujours jugé que s'il a été surmonté en quelque chose par ce Traducteur, il a en recompense passé de fort loin tous les autres, qui s'étoient mêlés de traduire jusqu'alors; & que s'il a eu un superieur, il n'en a point eu d'autres qui lui fussent égaux jusqu'à la réforme de notre Langue.

Il s'est trouvé même un Ecrivain de ces derniers tems qui prétend que Vigenere doit être plus recherché qu'Amiot même (11) pour la pureté & pour la beauté du style. Simon Goulart dit au contraire (12) que pour lui il donneroit volontiers le prix à Amiot; qu'il reconnoit en Vigenere beaucoup d'adresse & des traits bien choisis, *mais que l'autre a je ne sai quoi qui se maintient mieux, ce lui semble.*

Guillaume Soffius (13) rapporté par Mr. Colomiez (14) dit qu'Amiot a été le premier qui ait enseigné à parler nettement & purement en notre Langue, & qui ait sû donner des nerfs au discours: mais que Vigenere y a ajouté du corps, de la charnure, & des ornemens: & que l'un & l'autre n'ont point manqué de hardiesse pour inventer des mots nouveaux; pour ajuster & redonner de la couleur à ceux qui étoient déja vieux & passés; pour en faire de composés de plusieurs simples, & pour ne point admettre aisément ceux qui venoient des Pays étrangers, sans les faire passer par leur examen.

Monsieur Dacier témoigne que pour l'encourager à la Traduction Françoise d'Horace on lui proposa l'exemple non pas d'Amiot mais de Vigenere & de Meziriac,

1549. & personne jusqu'ici n'en ayant pu déterrer une plus ancienne édition.

7 Fr. de la Croix du Maine Bibl. Franç. pag. 126.

8 ¶ On n'a jamais appellé Belleforest autrement que François Belleforest. Il n'étoit pas capable de donner une Traduction de Joseph, même d'après le Latin. Bourgoin ni le Frére ne méritoient pas non plus d'être ici nommés.

9 P. D. Huet. de clar. Interpret. p. 185.

10 La Cr. du M. Bibl. Franç. pag. 163. 164.

11 L'Aut. Anonym. de la Science de l'Hist. chap. 23. pag. 123.

12 Sim. Goul. Huguen. de Senl. sur la 2. semaine de du Bartas pag. 498.

13 Guil. Soff. in Vit. Henr. IV. Gall. R. pag. 141. edit. 1622.

14 Paul. Colom. Gall. Oriental. pag. 92.

Vigenere. ziriac, qui se sont acquis beaucoup de gloire, dit-il, par les belles Traductions & les beaux Commentaires qu'ils nous ont donnés en notre Langue (1). Et il ajoute qu'il n'avoit garde de tirer aucune conséquence avantageuse pour lui de l'exemple de ces grands hommes.

Cependant Mr. Huet n'en a point jugé si avantageusement, car supposant qu'il avoit d'ailleurs beaucoup d'éloquence & de fidelité même (2), il dit qu'il étoit destitué de la connoissance des Langues, & que ce lui est un obstacle pour l'empêcher de prendre son rang parmi les meilleurs Traducteurs.

Mr. Furetiere n'a point laissé de le mettre au nombre des bons Traducteurs, mais il l'a rangé sur les derniers bancs avec Baudoin, tant à cause de ses vieux mots, que parce que son style ne paroit pas assés concis, & assés serré pour des Traductions (3).

Mais si *Vigenere* n'est qu'un Traducteur médiocre, il a dequoi se faire valoir d'ailleurs, puisque dans l'esprit des gens de Lettres il a passé pour un assés savant Critique (4).

* Les Decades de Tite-Live mises en Langue Françoise par Blaize de Vigenere, avec annotations & figures *in-fol.* 2 vol. à Paris 1583 *

CLAUDE FAUCHET, premier Président en la Cour des Monnoies (5).

C.Fauchet. 939 IL a traduit en notre Langue les Oeuvres de *Tacite*, qui furent imprimées sous son nom en diverses formes; mais les cinq premiers livres sont de la Traduction d'*Estienne de la Planche*.

Celle de Fauchet est docte, & d'un travail infini, au jugement du Sieur de la Croix-du-Maine (6). Mr. Huet dit (7) qu'il avoit apporté à cet Ouvrage beaucoup plus de bonnes dispositions d'esprit & d'étude; que plusieurs de ceux qui l'avoient précédé; & que ceux qui alleguent que son abondance & son style diffus ne conviennent nullement à Tacite, ne prennent pas garde que notre Langue ne peut pas s'accommoder de cette secheresse & de cette breveté qui se trouve dans cet Auteur. C.Fauchet.

Le Sieur RENOUARD (Nicolas)

Renouard. 940 A Traduit les Metamorphoses d'*Ovide*, dans lesquelles on reconnoit qu'il a voulu se garantir des infections (8) de Nerveze & de Des-Escuteaux. Son style est exemt de ces Metaphores grossiéres & ridicules, dont plusieurs Ecrivains sembloient faire leurs delices de son tems. Mais outre que son langage n'a ni pureté ni beauté, il n'a presque rien (9) de cette érudition, qui nous fait encore regarder de bon œil les Versions de Vigenere, d'Amiot, & des autres, dans lesquelles il se trouve autre chose que des mots.

Le Sieur CHALVET (Matthieu) dit *Calventius*, *Président de Toulouse*, & *Conseiller d'Etat*, *mort en* 1607.

Chalvet. 941 MOnsieur de Sainte-Marthe dit qu'il a fait éclater son industrie, sa fidelité, & son application dans sa Traduction de *Seneque* (10). Mr. Huet témoigne (11) pourtant qu'il ne s'est pas beaucoup soucié de s'assujettir à son Auteur, & de le rendre mot pour mot: & qu'au lieu qu'il n'y a rien de plus sec & de plus concis que Seneque, on ne trouve presque rien de plus étendu & de plus ample que cette Version.

Mais ce grand homme avoit une infinité d'autres qualités excellentes, qui le rendoient beaucoup plus considérable.

Mon-

1 And. Dacier, Préfac. sur Horace.

2 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. pag. 185.

3 Ant. Furetiere Nouvell. Allegor. du R. d'Eloq. pag. 87.

4 Thom. Dempster in Rosin. Antiquit. Rom. Elench. Auctor.

¶ Dempster dans sa Table alphabétique des Auteurs mise au-devant des Antiquités Romaines de Rosin a dit *Vignerius*, *Criticus eruditissimus*, mais ce *Vignerius* n'est pas Blaise de Vigénére, c'est Nicolas Vignier, honoré comme on voit d'un éloge qui ne lui convient guére mieux qu'à Vigénére.

5 ¶ Il mourut l'an 1603. suivant le P. le Long pag. 30. de sa Bibl. Histor. de France.

6 Fr. de la Croix du Maine Biblioth. Franç. pag. 157.

7 P. D. Huet. de clar. Interpr. l. 2. p. 184. Sorel des Traductions Franç. pag. 214.

8 ¶ *Des infections* pour des ridicules affectations.

9 ¶ Ces mots *il n'a presque rien*, font de la peine, parce que réguliérement cet *il* se rapporte à *langage*, & que l'*érudition du langage* est un galimatias. L'érudition essentielle à une bonne Traduction Françoise des Métamorphoses d'Ovide consiste à représenter avec beaucoup d'éxactitude tout ensemble & de netteté le véritable sens du Poëte. Vouloir rendre à la lettre par éxemple certaines épithétes, qui pour être entenduës demanderoient un Commentaire, ce seroit une pédanterie.

Ch. Sorel, Biblioth. Franç. des Traductions, pag. 258.

10 Scævol. Sammarthan. Elog. lib. 5. pag. 150.

11 P. D. Huet. de clar. Interpr. lib. 2. p. 185.

Monfieur DU-VAIR (Guillaume) *Garde des Seaux*, & *premier Préfident au Parlement de Provence*, *mort en* 1621.

Du Vair. 942 IL a fort peu traduit, mais il s'eft diftingué de tous les autres par l'élevation & la dignité de fon ftyle; & on peut dire qu'après Malherbe, notre Langue n'avoit point alors de meilleur Ecrivain. Il a eu même quelque avantage fur lui pour la Traduction. Car fans fe foucier des goûts differens de la Cour & du Peuple de ces tems-là, il s'eft attaché à fuivre religieufement fon Auteur, & à fe refferrer dans fes bornes, fans fe donner les libertés que Malherbe a prifes. Et cet affujettiffement n'a rien de bas ni de forcé dans fon ftyle (1).

Il a traduit quelques Oraifons de *Demofthène*, d'*Efchine*, & de *Ciceron*, & le Manuel d'*Epictete*.

* Dans le Recueil de fes Oeuvres *in-fol.* à Paris 1619.

Monfieur COEFFETEAU (Nicolas) *de Jacobin devenu Evêque de Dardanie*, *nommé aux Evêchés de Lombez*, *de Saintes*, *&* *de Marfeille*, *mort en* 1622 (2).

Coeffeteau 943 MOnfieur de Vaugelas dit (3) qu'il confervoit encore de fon tems le rang glorieux qu'il s'étoit acquis par fa Traduction de *Florus*, quoiqu'il y eût quelques mots & quelques façons de parler qui fleuriffoient alors, & qui depuis étoient tombées comme les feuilles des arbres. Le Pere Vavaffeur témoigne auffi (4) qu'il avoit apporté beaucoup de choix dans fes façons de parler, & qu'il avoit même de l'éclat & de la pompe.

Mais cette Verfion a été depuis entierement effacée par celle de MONSIEUR Frere unique du Roi; & Monfieur le Vayer a fait voir dans cet Ouvrage de Coëffeteau une infinité d'endroits mal traduits (5 & 6).

Monfieur DE MALHERBE, (François) *Gentilhomme Normand*, mort en 1628.

944 QUoi que ce célébre Auteur s'adonnât particulierement à la Poëfie, il ne laiffa point de fe rendre fevere Examinateur de la profe Françoife. Sa principale occupation étoit d'exercer fa Critique fur le langage François, en quoi il fervoit de Maître à plufieurs Ecrivains, qui obfervoient religieufement fes préceptes & fes exemples. Malherbe.

Il avoit fi bonne opinion de lui-même, que comme fes amis le prierent un jour de faire une Grammaire en notre Langue, il leur répondit (7) „Qu'il n'étoit pas neceffaire qu'il prît cette peine, qu'on n'avoit qu'à lire fa Traduction du trente troifiéme livre de *Tite Live*, & que c'étoit de cette maniere qu'il falloit écrire. [Mr. du Ryer l'a inferée dans fon Tite-Live.]

Neanmoins tout le monde n'étoit pas de cet avis, la bonne Demoifelle de Gournay difoit que ce livre ne lui paroiffoit qu'*un bouillon d'eau claire*, voulant dire que fon ftyle lui paroiffoit trop fimple & trop dénué d'ornemens. Elle lui en vouloit d'ailleurs, à caufe qu'il fe mêloit de retrancher plufieurs mots, & qu'il ne fe fervoit point de Métaphores, & des autres figures qu'elle aimoit. Mais quoi qu'elle ait pû dire de cette Traduction, Mr. Sorel témoigne qu'on y trouve un parfait modele de la narration (8). On y remarque le bon ufage des Pronoms & des Conjonctions, & de ce qu'on appelle les Particules Françoifes; on y voit quelle mefure doit avoir la periode, pour n'être ni trop longue ni trop courte. Ce qu'on y trouve à redire, font des termes populaires & des façons de parler qui ont paru baffes dès le tems qu'elles ont été écrites (9).

On a fait prefque le même jugement de fa Traduction de *Seneque*, où il fe trouve quelque chofe qui n'eft plus entiérement de notre

1 Ch. Sorel Bibl. Franç. du progr. de la L. Fr. pag. 158.

Petr. Dan. Huet. de clar. Interpretibus lib. 2. pag. 86.

2 ¶ Il mourut le 21. Avril 1623. âgé de 49. ans.

3 Cl. F. de Vaugelas, Préf. des Remarq. fur la L. Fr.

4 Fr. Vavaff. de Ludicr. Diction. p. 457.

5 Fr. de la Mothe le Vayer fur le Florus de la Traduct. de Monfieur.

6 ¶ Cette Verfion attribuée à Monfieur, frére unique du feu Roi Louis XIV. eft celle que l'Abbé le Vayer, fils du fameux la Mothe le Vayer, dédia en 1656. au Duc d'Anjou, déclarant qu'il la donnoit au Public fur les Verfions que ce jeune Prince en avoit faites. Elle a cependant paffé pour être de l'Abbé le Vayer, qui de plus y avoit fait d'exactes & de judicieufes remarques où il relevoit fouvent les méprifes de Coëffeteau.

7 Ch. Sorel, Biblioth. Franç. du progr. de la L. Franç. pag. 259. 260.

8 Idem, ibidem.

9 Franc. Vavaff. de Ludicr. Diction. pag. 457.

Malherbe. notre usage. Quelques-uns y ont trouvé même trop de liberté & de hardiesse; c'est pourtant ce qui semble avoir donné occasion à Monsieur Godeau de relever le merite de cette Version. „ Nos oreilles, dit-„ il (1), sont aujourd'hui si delicates, & „ les plus puissantes verités font si peu „ d'impression sur les esprits, quand on „ ne les dit pas de bonne grace, que ja-„ mais ancien Auteur n'eût si-tôt lassé „ ses Lecteurs que Seneque, si Malherbe „ n'eût hardiment renversé ses periodes, „ s'il n'eût changé ses liaisons pour faire „ la suite meilleure, s'il n'eût retranché „ les mots qui paroissent superflus; s'il „ n'eût ajoûté ceux qui étoient necessaires „ pour l'éclaircissement du sens; s'il n'eût „ expliqué par circonlocution des choses „ qui ne sont plus en usage parmi nous; „ & s'il n'eût adouci quelques figures, „ dont la hardiesse eût indubitablement of-„ fensé les Lecteurs. Un autre que lui „ ne se fût jamais servi avec tant de juge-„ ment & de retenuë de ces libertés abso-„ lument necessaires pour bien traduire. „ Car s'il les prend dans les passages, où „ sans elles il seroit indubitablement obs-„ cur, il s'attache ailleurs avec une fide-„ lité si scrupuleuse à sa pensée, & à la „ forme de son style, que si Seneque re-„ venoit au monde, il compteroit sans „ doute parmi les plus illustres bienfaits „ dont il parle dans ses livres, celui qu'il „ a reçû de Malherbe en une si excellente „ & si agréable Version.

Monsieur Huet ne parle point des Traductions de Malherbe aussi avantageusement que Monsieur Godeau. Il dit (2) que la passion qu'il avoit de plaire aux Courtisans lui a fait renverser l'ordre de son Auteur, qu'il n'en a suivi ni les ponctuations, ni les mots, & qu'il ne s'y est étudié qu'à purifier & à polir notre Langue.

* Les Traductions de Malherbe sont imprimées avec ses Poësies & ses Lettres *in*-4°. Paris 1630. & 1631. * Malherbe.

Monsieur DE MEZIRIAC (Claude Gaspar Bachet) de l'Académie, mort vers l'an 1637. ou 1638 (3).

945 IL étoit des meilleurs Traducteurs de son tems, comme le témoigne Mr. Pellisson (4), & nous avons vû que dans la Traduction de *Plutarque* il corrigeoit deux mille fautes d'Amiot. Meziriac.

Il a traduit encore les Epitres d'*Ovide*, [*in*-8°. à Bourg en Bresse 1626. & à la Haye en 1716. 2. vol.] & il y a ajouté des Commentaires fort savans au jugement du même Critique. Et Mr. Colomiez dit (5) que ces Commentaires sur Ovide sont voir qu'il n'accuse pas Amiot sans fondement. C'est ce qu'on verroit encore mieux, si ses enfans avoient donné sa Traduction.

Meziriac a traduit aussi *Diophante* avec des Commentaires fort estimés, dont nous avons parlé parmi les Critiques [Art. 496.]

Les Sieurs COULOMBY, FARET, MOLIERE, & de BREVAL (6).

946 MOnsieur Sorel dit (7) que tous ces Traducteurs furent mis au nombre de ceux qui écrivoient poliment, & qu'ils furent les premiers, qui, suivant les maximes de Malherbe, garderent une grande pureté dans leur style. Coulomby a traduit le *Justin*, Faret l'*Eutrope*, le Marquis de Breval le *Tacite*, & Moliere le Livre de *Guevare* touchant le mépris de la Cour.

Mais comme notre Langue n'étoit pas encore arrivée pour lors à son période, & qu'elle a souffert de nouveaux changemens de-

1 Anton. Godeau, Discours sur les Oeuvres de Malherbe.

2 P. Dan. Huet. de clar. Interpret. lib. 2. pag. 186.

3 ¶ Il mourut le 26. Février 1638.

4 P. Pelliss. Relat. Histor. des Acad. pag. 261. 263.

5 P. Colom. Opuscul. pag. 42. 43.

6 ¶ François de Cauvigni, Sieur de Colomby, mort en 1648. est nommé de Colomby dans l'Histoire de l'Académie Françoise, mais il signoit Coulomby. Lui & Nicolas Faret étoient de l'Académie. Le Marquis de Breval, Traducteur de Corneille Tacite, s'appelloit Achille de Harlai de Chamvalon. Moliére Traducteur du *Menosprecio de corte* de Guévare est moins connu par cette Version, que par son Roman de Polyxéne qu'on ne lit pourtant plus il y a long-tems non plus que ses autres Ouvrages, qui consistent, non pas, comme dit Moréri, en diverses Piéces de théâtre; car il n'en a fait aucune, mais uniquement dans le Livre intitulé *la Semaine amoureuse*, & en quelques Lettres qui se trouvent dans des Recueils imprimés au commencement du siècle dernier. Il est je pense le plus ancien des quatre Traducteurs ici nommés. On ne le confondra pas avec le fameux Moliére si célébre par ses Comédies, mais il faut se garder de le confondre avec le Moliére Auteur d'un Dictionnaire François Historique.

depuis le tems de ces Messieurs, leurs écrits ont souffert une grande diminution de prix & d'estime; à laquelle le peu d'éxactitude & de fidélité qui se rencontre dans leurs Versions (8), n'ont pas peu contribué.

Monsieur DE VAUGELAS (Claude Faure) *Baron de Peroges*, fils du Président Antoine Faure (9), *mort en* 1649.

Vaugelas. 947 COmme nous avons déja parlé ailleurs de son mérite en général, nous nous contenterons de dire ici ce qui regarde précisément sa Traduction de *Quinte-Curce* [*in*-4°. Paris 1659.]

Mr. Pellisson nous apprend (10) qu'il avoit été trente ans sur cette Traduction, la changeant & la corrigeant sans cesse. On dit même qu'après avoir vû quelques Traductions de Mr. d'Ablancourt, il en gouta tellement le style, un peu moins étendu que le sien, qu'il recommença tout son travail. Chaque periode de cette derniére sorte étoit traduite à la marge fort souvent en cinq ou six maniéres différentes, toutes presque fort bonnes, & c'étoit ordinairement celle qu'il avoit mise la premiere qu'on estimoit le plus (11).

Il n'étoit presque jamais content de ce qu'il faisoit, le scrupule & l'éxactitude excessive le portoient perpetuellement à changer de systême & de méthode; à défaire & à refaire ses phrases; & à les multiplier, sans pouvoir se fixer, ni se déterminer précisément à aucune: & cette sévérité scrupuleuse l'entretenoit toujours dans ses irrésolutions & dans ses difficultés.

Comme il ne vouloit rien produire qui ne fût fort achevé, il donna lieu de dire à bien des gens, que tandis qu'il s'occuperoit à polir la derniére partie de son Ouvrage; notre Langue venant à changer, l'obligeroit à retoucher les commencemens, & Mr. Sorel remarque que cela lui est arrivé (12). Vaugelas.

Mr. du Ryer dit (13) que comme il n'y a guéres de Versions en notre Langue plus éxactement faite que celle-là, il n'y en a guére aussi de plus correctement imprimée, après les soins de Messieurs Chapelain & Conrart ses amis, qui ont fait le choix de celle qu'ils ont jugée la meilleure.

C'est ce qui a fait dire à Mr. de Balzac (14) que l'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, & que celui de Vaugelas est inimitable; au P. Bouhours (15), que cette Traduction est un modele sur lequel on peut se former sûrement; & à Mr. Godeau (16) que cette Copie est aussi belle que l'Original; qu'elle fut long-tems attenduë comme un chef d'Oeuvre, ce qui d'ordinaire nuit beaucoup aux meilleurs Ouvrages: mais qu'elle a toutefois surpassé l'espérance que l'on en avoit conçûë, & qu'elle fera vivre éternellement la mémoire de son Auteur, qui étoit encore plus digne d'être honoré pour sa vertu, que pour son esprit & pour son éloquence.

Après tant de jugemens avantageux rendus en faveur de cette Version (17), il paroît assés inutile d'écouter celui d'un Hollandois, qui dit (18), que quelque élegante qu'elle puisse être, elle ne vaut pas la peine, & le tems qu'on y a employé.

MR. BAUDOIN (Jean) de l'Académie, mort en 1650.

948 LE Chef-d'œuvre de Baudoin est la Traduction de l'Histoire des Guerres Civiles de France, faite de l'Italien d'*Henri Catherin d'Avila* [2. vol. *in-fol.* à Paris 1644.] Le Cardinal de Richelieu en fut si satisfait, qu'il lui promit une ample recompense, dont néanmoins il se trouva frustré par la mort de ce Ministre. Baudoin.

Bau-

7 Ch. Sorel. Bibl. Franç. Trait. du progrès de la Langue, pag. 261. 262.

8 ¶ Le mérite de ces Versions n'est pas égal. Sorel ne dit rien de leur peu d'éxactitude, & Baillet qui ne les avoit point luës en parle ici au hazard.

9 ¶ Voyés Article 751.

10 P. Pelliss. Relat. Hist. de l'Acad. Franç. pag. 319. 320.

11 Préface de la Trad. Fr. de Q. Curs.

12 Ch. Sorel Biblioth. Fr.

13 P. du Ryer, Préface sur Vaugelas.

14 Balz. dans Pelliss. comme ci-dessus.

15 Ent. 2. d'Ar. & d'Eug. p. 161. ed. in-12.

16 Ant. God. Histoi. de l'Eglis. fin du premier siécle.

17 ¶ Messieurs de l'Académie, depuis leur Dictionnaire réimprimé, emploient le tems de leurs Conférences à examiner cette Version, dans laquelle comme ils ne manqueront pas de remarquer plusieurs défauts, presque tous causés par les changemens arrivés dans le langage depuis 70. ans, les Remarques de ces Messieurs pourront bien de même s'ils les publient, ne pas manquer, après un pareil nombre d'années, d'éprouver le même sort.

18 Ant. Borr. var. Lect. c. 11. pag. 109.

Baudoin. Baudoin a fait encore plusieurs autres Versions de moindre conséquence, mais qui ne sont pas tout-à-fait à mépriser, comme celles de *Suetone* [*in*-4°. Paris 1621.] *Tacite*, *Lucien*, *Sallufte*, [Sallufte *in*-4°. Paris 1629.] *Dion Cassius*, *Esope* (1), des Epitres de l'Abbé *Suger*, de l'Iconologie de *Riga* (2), des Essais du Chancelier *Bacon*, de la Jérusalem du *Tasse*, de l'Histoire des Yncas du Perou par le jeune *Garsilasse de la Vega*, de l'Arcadie de la Comtesse de Pembrock par le Chevalier de *Sidney*, &c.

Dans tous ces Ouvrages son style est facile, naturel, & François, au sentiment de Mr. Pellisson (3), qui ajoute que si en plusieurs endroits il n'a pas porté les choses à leur derniére perfection, il s'en faut prendre à sa fortune, qui ne lui permettoit pas d'employer à ses Ecrits tout le tems & tout le soin qu'ils demandoient.

Monsieur Sorel dit (4) que comme il ne travailloit que pour soulager son indigence; & comme il étoit vivement pressé par les Libraires, qui d'ailleurs le payoient assés mal, il s'exemtoit le plus qu'il pouvoit de la peine de lire ses Originaux, & se contentoit de changer dans les anciennes Traductions ce qui ne lui sembloit plus à la mode, & d'en renverser les periodes pour avoir plûtôt fait. Et il n'eut guéres moins de précipitation dans celles des Auteurs modernes qu'il fit de lui-même.

Le soin qu'il prit de bannir les vieux mots de ses Traductions n'a point empéché Mr. Furetiere de le mettre au rang des vieux Traducteurs (5), dont le langage étoit passé & hors du bon usage.

Un Auteur anonyme (6) nous a dépeint Baudoin avec du Ryer sur le point de déloger du Parnasse pour leurs mauvaises Traductions; mais il ajoute que d'Avila offrit à notre Baudoin sa protection durant les troubles de la reforme du Parnasse, & que pour les bons services qu'il lui avoit rendus il lui fit esperer sa grace auprès d'Apollon & des Muses, & la remission des fautes qu'il avoit faites ailleurs (7). Baudoin.

Monsieur du RYER (Pierre) de l'Académie (8).

949 MOnsieur Sorel pretend (9) que le Public a été fort content de toutes les Traductions de Monsieur du Ryer, & qu'il a passé pour un de nos meilleurs Traducteurs. Du Ryer.

Nous avons de lui l'Histoire d'*Herodote*, celle de *Tite-Live*, celle de *Polybe*; presque toutes les Oeuvres de *Ciceron*; celles de *Seneque*, c'est-à-dire, ce que Malherbe avoit laissé à traduire; trois volumes de l'Histoire des guerres des Pays-Bas de *Strada*; & les supplemens de Quinte-Curce par *Freinshemius*; les Metamorphoses d'*Ovide* &c. [ce dernier a été imprimé à Bruxelles François & Latin *in-fol.* 1677. avec figures.]

Mais quoiqu'on ait pû dire à l'avantage de toutes ces Traductions, on ne pretend pas aujourd'hui qu'elles soient dans une parfaite pureté de la langue, ni travaillées avec une fidelité achevée. La moins mauvaise au jugement de plusieurs est celle des Oeuvres de Ciceron, quoi qu'il y ait passé plusieurs endroits qu'il n'a point entendus, sur tout dans les Oraisons; & que pour se tirer d'affaire & pour empêcher le vuide, il y ait mis à la place de petits galimathias propres à éblouïr & à embarasser les jeunes gens.

Les autres Versions qu'il a faites des anciens Auteurs ne sont que de vieilles Traductions qu'il a raccomodées à sa fantaisie & surtout celle d'Herodote, de Polybe, d'Ovide, de Tite-Live & de Seneque, sans s'être voulu donner la peine de voir les Ori-

1 ¶ Nicolas Chorier pag. 40. & 41. de la Vie qu'il a écrite en Latin de Pierre de Boissat dit que Baudoin s'étoit approprié cette Version des Fables d'Esope faite en 15. jours par P. de Boissat, & de plus un Roman du même intitulé l'*Histoire Negrepontique*. Mais Chorier ne doit être cru ni sur l'un ni sur l'autre de ces articles.

2 ¶ Riga & Ripa sont deux. César Ripa est un Italien, Auteur du Livre intitulé *Iconologia* traduit en François par Baudoin. Pierre de Riga, Clerc de l'Eglise de Reims, vivoit au douzième siécle. Il a mis en vers Elégiaques Léonins l'Ancien & le Nouveau Testament. *Aurora* est le titre du Poëme.

3 P. Pelisf. Relat. historiq. de l'Academ. Fr. pag. 223. 224.

4 Ch. Sorel. Bibl. Franç. trait. des Trad. pag. 223. 224.

5 Furet. Nouvell. allegor. des troubl. du R. d'Eloq. pag. 87.

6 ¶ Son nom est Gabriel Gueret Avocat au Parlement, mort l'an 1688.

7 Le Parnass. reform. pag. 11. 12. 13.

8 ¶ Mort l'an 1656.

9 Charl. Sorel Biblioth. Franç des Trad. pag. 225.

10 Parnass. Reform. pag. 11. 12. 13.

11 Petr. Escalopes. Commentar. ad lib. Cicer. de Natur.

DuRyer. Originaux. Sur quoi on peut voir une plaisanterie assés agreable qu'a faite l'Auteur du Parnasse reformé (10).

Le P. l'Escalopier (11) se plaint souvent des fautes qu'il a faites dans tout son Ciceron (12). D'autres ont remarqué qu'il n'a point été plus heureux dans la Traduction de Mr. de Thou (13). Aussi a-t-on jugé que l'érudition & la connoissance qu'il avoit des Langues n'étoient pas de grande étenduë, & qu'étant aux gages des Imprimeurs qui le faisoient subsister, ils ne lui donnoient pas assés de loisir pour pouvoir faire quelque chose de limé & d'achevé (14).

* Herodote *in-fol.* à Paris 1658. — Tite-Live 2 vol. *in-fol.* à Paris 1653. — Polybe *in-fol.* à Paris 1655. — Histoire de Mr. de Thou 3. vol. *in-fol.* à Paris 1659. — Oeuvres de Ciceron 10. vol *in-12.* à Paris 1652. — Oeuvres de Seneque *in-12.* 14. vol. à Paris 1667. — Q. Curce *in-4°.* à Paris 1659.

Monsieur D'ABLANCOURT (Nicolas Perrot) (15).

D'Ablancourt. 950 CEt Auteur s'est acquis tant de réputation dans l'Art de traduire & par la singularité de ses manieres dans cet exercice, qu'il peut passer pour un Chef de Secte parmi les Traducteurs.

Il a tourné en notre Langue l'Octave de *Minutius Felix*, les Expéditions d'Alexandre par *Arrien de Nicomedie*; la Retraite des dix mille de *Xenophon*, les Oeuvres de *Corneille Tacite*, les Commentaires de *Cesar*, les Oeuvres de *Lucien*, l'Histoire de *Thucydide*, les Apophthegmes des Anciens tirés de *Plutarque*, de *Laërce*, d'*Elien* &c recueillis par *Lycosthene* & les autres, les Stratagemes de *Frontin*, l'Histoire d'Afrique de *Louis de Marmol*, quelques Oraisons de *Ciceron*, savoir celles pour M. Marcellus, pour la Loi Manilia, & les deux pour Quintus (16). D'Ablancourt.

Monsieur Richelet dit que Mr. d'Ablancourt étoit un des plus excellens esprits, & des meilleurs Ecrivains de son siécle (17). Le Pere Bouhours témoigne (18) qu'il estime tout ce qui vient de lui pour le style. Et Mr. de Balzac écrivant à Mr. Chapelain disoit (19) qu'il avoit une si haute opinion du François de notre Traducteur, qu'il étoit prêt de parier contre le Docteur Heinsius, & contre le Jesuite Strada, qu'il vaudroit dans la suite beaucoup mieux que le Latin (20) dont ils avoient tant affecté l'imitation.

On peut dire que presque tout le monde a témoigné jusqu'à present être du même goût pour son langage hormis pour quelques *locutions* qui semblent être vieillies depuis son tems & pour certaines affectations qui ont paru dans son Orthographe.

Mais on n'a point eu si bonne opinion de sa fidelité & de sa conscience. On pretend qu'il a traité ses Auteurs en Maître plutôt qu'en Traducteur esclave, attaché à leur suite, & que sans se contraindre & sans s'assujettir ni à leurs mots ni à leurs manieres, il s'est donné la liberté de les quitter, & de les reprendre quand il le jugeoit à propos; d'y faire quelquefois des changemens, des retranchemens & même des additions à sa mode, & de les faire parler en notre Langue un peu autrement qu'ils ne pensoient en la leur. C'est ce qui a fait dire allegoriquement à Mr. Furetiere (21) que durant les troubles de la Republique des Lettres il conduisoit un corps d'Armée contre Galimathias General des ennemis de l'Eloquence, que ses Troupes étoient magnifiques, qu'il leur avoit don-

tur. Deor.

12 ¶ Surtout dans les trois Livres de la Nature des Dieux, dont nous attendons sur la fin de cette année 1720. une élégante & fidéle Traduction par Mr. l'Abbé Thoulier. Il est aujourd'hui nommé Mr. l'Abbé d'Olivet. Sa Traduction presentement imprimée, avec les savantes Remarques de Mr. le Président Bouhier, a eu tout le succés que j'en avois annoncé.

13 Ant. Teissier elog. Thuan. in Rivio.

14 Richelet, Dictionn. de la L. Franç. pag. 110.

15 ¶ Mort l'an 1664.

16 ¶ D'Ablancourt a traduit 4. Oraisons de Cicéron. Celle pour Quintius. Celle pour la Loi Manilia. Celle pour Marcellus & celle pour Ligarius. Baillet ayant lu pag. 226. de la Biblioth. Franç. de Sorel que d'Ablancourt avoit traduit les deux Oraisons de Cicéron pour Quintius, bien loin de corriger la faute, l'a grossie en disant *Quintus* pour *Quintius*.

17 Pierre Richelet, Prefac du Dictionn. Franç.

18 Arist. & Eugen. Entret. second. p. 162.

19 Balz. Lett. 18. du Livre 4. à Chapelain de l'an 1639 pag. 178. edit. d'Holl.

20 ¶ Il falloit ajouter *de Tacite*, car c'est du Latin de Tacite en particulier, dont parle Balzac.

21 Ant. Furetiere Nouvel. allegor. p. 86.

D'Ablancourt.

donné des habits neufs faits à la mode, mais qu'il avoit lui-même taillé & rogné ces habits à sa fantaisie.

Mais pour venir au détail de quelques-unes de ses Traductions, le Sieur Borremans a crû (1) que les deux principales de toutes, & qui ont le plus contribué à faire connoître sa capacité & son merite, sont celle du Livre de Xenophon, & celle de Tacite.

Mr. de Balzac estime (2) que celle de *Xenophon* seroit incomparable s'il n'avoit rien mis au-devant d'elle: mais que sa Préface est si belle, qu'elle efface les plus belles choses qui lui peuvent être comparées. Il dit même assés obligeamment que s'il se pouvoit faire que Mr. d'Ablancourt eût vêcu du tems du jeune Cyrus, & que Xenophon vêcut aujourd'hui, les Préfaces de Mr. d'Ablancourt meriteroient d'être traduites par Xenophon.

Mr. Godeau dit que (3) par sa Traduction de *Tacite*, il a ôté toutes les épines qui se trouvent en très-grand nombre dans cet Auteur, & que la liberté que les Critiques scrupuleux lui reprochent, sert à y porter la lumiere avec la beauté. Mais peut-on raisonnablement justifier ce Traducteur de la licence qu'il s'est donnée de retrancher dans cet Historien certaines choses qui servent à l'éclaircissement de l'Histoire? Car il a retiré par éxemple la plûpart des noms propres ou *Prenoms* des Romains, ce qui empêche de pouvoir souvent distinguer les personnes d'une même famille. Il a retranché aussi quelquefois les surnoms ou les noms de la maison & de la famille, ce qui cause un inconvenient encore plus grand que le premier. Il lui arrive même de retrancher quelquefois tous les noms generalement & de ne substituer à leur place que quelques Appellatifs comme *deux Senateurs*, *un Officier* &c. au lieu de les nommer comme fait Tacite. Enfin les plus clairvoyans prétendent qu'il a supprimé des choses entiérement essentielles à l'Histoire, ce qui rend souvent le sens estropié, & qui l'altere considerablement.

D'Ablancourt.

Pour ce qui regarde la Traduction qu'il a faite d'*Arrien*, Mr. de Vaugelas assure (4) qu'elle n'a rien qui le surpasse à l'égard du style Historique, tant il est clair & debarassé, tant il est élegant & court: ce qui est un secret pour empêcher qu'un style ne soit languissant, à quoi il faut travailler sur toutes choses, si l'on veut plaire au Lecteur. Il avoue que c'est à cette Version d'Ablancourt qu'il étoit redevable du changement qu'il avoit fait dans celle de Quinte-Curce, parce qu'ayant été l'ami de Mr. de Coëffeteau, l'admirateur de son style diffus, & son imitateur même jusqu'aux défauts, il avoit fait d'abord sa Version dans un style semblable au sien; mais qu'ayant vû l'Arrien de Mr. d'Ablancourt, il en trouva la Traduction si belle, si naturelle, & si remplie de charmes, qu'il se resolut de refaire la sienne sur ce modele.

Enfin la Version que Mr. d'Ablancourt a faite de *Lucien* est si peu approchante de son Original, qu'on a eu raison de l'appeller le *Lucien* d'*Ablancourt* & de la considerer comme une espece d'original, comme une imitation libre, en un mot, comme un Lucien réformé du dix-septiéme siécle ou qui auroit pris sa naissance en France. Il est vrai que si le Lucien de Samosate qui écrivoit en Grec au second siécle pouvoit revenir au monde, il auroit quelque peine à se reconnoître & à se retrouver dans l'Ouvrage de Mr. d'Ablancourt: mais il me semble qu'il n'auroit pas grand sujet de se plaindre d'*avoir été mutilé dans ses parties deshonnêtes*, *quoi qu'il ait passé par des mains assés délicates*: ni d'accuser son Traducteur d'*avoir voulu faire un peu trop le prude*: *de n'avoir pû souffrir quelques endroits chatouilleux*, *& d'avoir supprimé dans son Livre par les traits de sa plume chaste & scrupuleuse*, ce que des Ecrivains

1 Ant. Borremans Variar. Lection. cap. 11. pag. 109.

2 Balz. Lett. à Conratt livre premier pag. 33. 34.

3 Ant. Godeau Hist. de l'Egl. fin du premier siécle.

4 Vaugel. dans la Préface qu'on a faite sur sa Trad. de Q. C. pag. 2.

5 L'Aut. du Parnass. reform. pag. 19. 20.

6 ¶ Mort l'an 1665.

7 ¶ Pourquoi dire *attribuées*, puisqu'on n'a jamais douté que ces deux Harangues ne fussent, l'une de Symmaque, l'autre de S. Ambroise?

8 ¶ Il falloit dire La *Pierre de touche de Politique* du Boc-

D'Ablancourt. vains lascifs comme Martial, Petrone, Catulle &c. appellent les parties nobles de leurs Ouvrages (5).

* Minutius Felix in-12°. Paris 1677. — l'Hist. d'Arrian in-8°. Paris 1652. — Retraite des dix mille de Xenophon in-12°. Paris 1706. — Corn Tacite in-4°. Paris 1658. — Comment. de Cesar in-4°. Paris 1652. — Lucien 2. vol. in-12°. & in-4°. 1660. — Thucydide in-12°. 3. vol. 1661. in-fol. Paris 1662. — Les Apophthegmes des Anciens in-4°. 1664. — l'Afrique de Marmol 3. vol. in-4°. Paris 1667.

Monsieur GIRY (Louis) de l'Academie (6).

L. Giry. 951 SEs principales Traductions Françoises sont celles du Dialogue des causes de la corruption de l'Eloquence attribué à *Quintilien*; le Brutus de *Ciceron* des illustres Orateurs, & la quatriéme Catilinaire; l'Apologie de Socrate, de *Platon*; le Criton, du même; la louange de Busiris & la louange d'Helene par *Isocrate*; l'Apologetique de *Tertullien*, [in-12°. 1636.] son Traité de la chair de JESUS-CHRIST, & celui de la Resurrection de la chair du même Auteur, [in-8°. 1661.] les Harangues attribuées à *Symmaque* & à Saint *Ambroise* (7) sur l'autel de la Victoire, [in-12°. 1639.] les Essais de Politique (8) de *Trajan Boccalini* traduit de l'Italien; l'Histoire Sacrée de *Severe Sulpice*; les Epitres choisies de Saint *Augustin*, [4. vol. in-12°. 1653. 54. 56. & 58.] & la plûpart des Livres de la Cité de Dieu du même Saint. [in-8°. 2. vol. 1665. 67. tout à Paris.]

Mr. Sorel (9) dit qu'on ne sauroit trouver une plus grande politesse de la Langue Françoise, que celle qui se voit dans tous ces Ouvrages de Mr. Giry, & qu'ils sont dans une estime generale du Public. Le témoignage que Cleante en a rendu (10) ne lui est pas moins avantageux: & Mr. Furetiere le met au nombre des plus exacts & des plus severes d'entre les Traducteurs François (11). L. Giry.

Mr. de Vaugelas dit (12) que Tertullien s'étonne que par les charmes de notre éloquence on ait sû transformer ses rochers & ses épines en des jardins délicieux: & Mr. Godeau témoigne (13) que l'Histoire Sacrée de Severe Sulpice est traduite avec tant de pureté qu'elle égale celle de son Auteur.

Les autres Traductions soutiennent aussi fort bien la reputation de Mr Giry, si ce n'est peut-être que les Critiques auroient souhaité quelque chose de plus exact dans quelques endroits des Lettres & de la Cité de Dieu de Saint Augustin.

Monsieur le FEVRE (Tanneguy) *Normand* Regent à *Saumur* (14).

952 NOus avons de cet Auteur diverses petites Traductions Françoises comme de la Vie de Thesée par *Plutarque*, du Festin de *Xenophon*, [in-12°. à Saumur 1656.] Alcibiade de *Platon*, du Traité de la Superstition de *Plutarque* avec un Entretien sur la Vie de Romulus, du Mariage de Beelphegor qui est une Nouvelle Italienne de *Machiavel*. [à la fin de sa Vie des Poëtes in-12.] T. le Fevre.

Ce qu'il y a de singulier dans ces Traductions, est non-seulement la fidelité avec laquelle il a rendu le sens de ses Auteurs qu'il entendoit parfaitement, mais encore la correction & le rétablissement de quelques endroits des originaux Grecs, dans lesquels Mr. le Févre étoit sans doute mieux versé que dans la connoissance du génie & de la pureté de notre Langue.

La Vie de Thesée n'est pas une simple Traduction de Plutarque, & il y a inseré divers supplemens tirés de divers Auteurs, pour rendre cette Vie complete & achevée. Mais il a eu le soin de distinguer par la difference des caracteres ce qui n'est

Boccalini, pour bien rendre en notre Langue le titre Italien *Pietra di paragone politico*, car *Essais de Politique* donneroit une autre idée.

9 Charl. Sorel. Bibl. Franç. des Trad. pag. 226.

10 Sentim. de Cleante sur les Entret. tom. 1. pag. 78.

11. Ant. Furet. Nouvel. alleg. du R. d'Eloq. pag. 86.

12 Cl. Faure de Vaugel. Préface de ses Remarques sur la Langue Françoise.

13 Ant. God. Hist. de l'Egl. siécle 4. sect. 7. l'an de J. C. 394.

14 ¶ Mort le 12. Septemb. 1672.

T. le Fevre. n'est point de Plutarque. En quoi il a rendu à ses Lecteurs un plaisir signalé (1), & il seroit à souhaiter qu'il eut autant d'imitateurs dans sa bonne foi & dans sa discretion, qu'il y a d'*interpolateurs* ou de *fourreurs* & de *plagiaires* dans le monde.

* Vie d'Aristippe écrite en Grec par Diogene traduite par Mr. le Fevre *in*-12°. Paris 1668. * [Elle a été réimprimée à Amsterdam, 1723. dans le IX. Volume des Vies des Hommes illustres de Plutarque traduites par M. Dacier. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

LE PORT-ROYAL.

Port-Royal. 953 LE soin particulier que *Messieurs* de Port-Royal ont toujours eu de se derober à la connoissance du Public, leur a si bien réüssi, qu'après un très-petit nombre de ceux qui ont fait le plus de bruit dans le monde, il est difficile de reconnoître & de distinguer les autres d'avec cette foule d'Ecrivains de ces derniers tems, qui se sont cachés comme eux, pour pouvoir mieux se confondre avec eux. Ainsi comme je n'ai jamais eu la moindre habitude avec aucun de ces Inconnus, & comme je n'ai point (2) trouvé dans la plûpart de leurs livres aucune marque suffisante pour me les faire connoître personnellement ; les Lecteurs auront la bonté d'excuser le peu de connoissance que j'en ai, & ils ne trouveront pas étrange que je ne rapporte ici qu'un petit nombre de leurs Traductions, & seulement de celles qui ont paru avec le Privilege de sa Majesté & l'approbation des Censeurs.

Tout le monde tombe d'accord que ces Messieurs ont rendu deux services considérables au Public. Le premier qui regarde l'Eglise, est celui d'avoir inspiré insensiblement à la plus saine partie du monde du dégoût pour les Romans, & pour tout ce qu'il y a de faux & de frivole dans les livres qui ne sont faits en notre Langue que pour plaire, & d'avoir agréablement retiré les gens des lectures dangereuses par leurs Traductions, dont la beauté a fait aimer & rechercher la verité qui étoit renfermée dans les Histoires, & dans les autres Ouvrages d'Auteurs dont le mauvais style rebutoit le Lecteur. Le second service regarde la Patrie, & c'est celui d'avoir enrichi & embelli notre Langue, & d'avoir rendu quantité d'excellens Ouvrages de l'antiquité Chrétienne, familiers & intelligibles à ceux qui ne savent point d'autre Langue que celle du Pays.

Le Pere Bouhours témoigne (3) que ces Messieurs ont beaucoup contribué à la perfection de notre Langue ; mais qu'ils aiment les grandes periodes & les longues parentheses. Quelques-uns disent que c'est à Mr. le *Maistre* l'Orateur que les autres Auteurs du Port Royal doivent cette réputation où ils ont été d'aimer les longues périodes, parce que comme le grand style (4) est jugé le plus propre pour donner de la force & de la suite au discours, & que voulant maintenir la dignité de son éloquence, & soutenir la majesté de ses harangues, il l'avoit employé d'autant plus volontiers, que dans ce tems-là c'étoit le goût du Public.

Il paroît néanmoins que ces Ecrivains se sont assés bien accommodés dans la suite au génie du siécle, puisque leurs Traductions sont encore aujourd'hui recherchées avec le même empressement, & luës avec la même satisfaction que toujours.

MR. D'ANDILLY (Robert Arnaud) Conseiller d'Etat, *mort le 25. Septembre* 1674.

954 CEt Auteur s'étant retiré des affaires du monde sembloit ne s'être presque point reservé d'autre occupation après ses Exercices spirituels, que celle de traduire les Auteurs. D'Andilly.

Nous avons de sa Traduction les Oeuvres de *Joseph* l'Historien, celles de Saint *Jean Climaque*, les Confessions de Saint *Augustin*, le Traité de Saint *Eucher* du mépris du monde, les Vies des Saints *Peres des Deserts* de divers Auteurs, comme de Saint *Jerôme*, de *Rufin*, de *Pallade*, de *Théodoret*, de *Jean Mosch*, &c. Les Vies de plusieurs *Saints illustres*, écrites par presque autant de différens *Auteurs*, avec les

1 ¶ Pour *un service signalé*.

2 ¶ *Et comme je n'ai trouvé*, sans *point*.

3 Entret. 2. d'Ariste & d'Eugene sur la Langue Françoise.

4 ¶ Il falloit pour rendre la construction juste, ou supprimer *comme* avant *le grand style*, ou supprimer *&* *que* avant *voulant maintenir*.

D'Andilly. les Livres de la persécution des Vandales par Saint *Victor de Vite* ; les Oeuvres de Sainte *Therese* avec sa Vie, les Oeuvres de *Jean d'Avila* , la Vie de *Gregoire Lopez*, & un Traité ou Discours de la Réformation de l'homme intérieur , prononcé par un Evêque des Pays-Bas à la reception de l'Abbé Haëften.

Les Critiques disent (1) qu'on trouve dans le style de Mr. d'Andilly en général un air de noblesse & d'élevation accompagnée d'une délicatesse qui n'a rien d'affecté, quoiqu'elle se fasse sentir avec plaisir; que la pureté y est égale par tout, & qu'il y mêle toujours le caractére d'honnête homme avec celui de la piété Chrétienne.

Mr. l'Evêque de Tournay (2), & l'Auteur du Journal des Savans (3) prétendent qu'il doit uniquement sa haute réputation à ses vertus & à son esprit, & qu'on n'en peut pas avoir au-delà de ce qu'il en a toujours fait paroître; qu'il y a peu de personnes qui puissent joindre une plus grande politesse à une vivacité noble, solide & éclairée par une connoissance parfaite des belles Lettres. Ils disent qu'il a été regardé comme un des Maîtres de notre Langue ; que jamais personne n'a écrit avec plus de pureté, & qu'on pourroit dire que son éloquence seroit inimitable, si elle n'étoit commune & comme héréditaire à ceux de cette Maison ; qu'il a excellé en toutes sortes de genres d'écrire , & qu'on court encore après ses Ouvrages avec empressement.

Ils ajoûtent qu'il n'est pas peu étonnant, qu'un homme qui avoit passé plus de la moitié de sa vie dans les Emplois les plus considérables du monde ait pû trouver encore assés de tems pour faire un grand nombre de Livres , & qu'il ait passé ce reste d'années, que la plûpart des hommes n'emploient d'ordinaire qu'au soin de conserver une vie qu'ils sentent qui leur échape, à composer tant , de si grands , de si saints , & de si savans Ouvrages.

Mr. de Balzac donne des louanges toutes extraordinaires , & dans plus d'un endroit de ses Lettres , aux Traductions de Mr. d'Andilly , non pas seulement pour leur beauté , mais principalement pour la piété solide qu'on y voit briller ; & parce qu'elles ont cet avantage au-dessus des autres excellentes Traductions du siécle , qu'elles nous rendent vertueux & Chrétiens, en nous instruisant , & en nous apprenant à parler (4). *Quel plaisir*, dit-il à Mr. Conrart, *d'être mené à la vertu par un chemin si net & si beau ? J'appelle ainsi la pureté de son style , & les ornemens de ses paroles.* D'Andilly.

Mr. Godeau n'en jugeoit pas moins avantageusement, & il s'en est déclaré plus d'une fois dans ses Ouvrages, tant en Prose qu'en Vers (5). Mais il semble que personne n'a relevé plus dignement le mérite de toutes les Versions de Mr. d'Andilly que Mr. de Segrais , lors qu'il a dit (6) „ Que ces excellentes Traductions conservent non seulement le bon sens des Auteurs, mais qu'elles leur prêtent encore ce qui leur manque : & que *ces belles copies sont bien au-dessus de leurs Originaux.*

Enfin Messieurs Bourgeois & Retart n'ont point fait difficulté de dire que „ cet homme a rehaussé le mérite & l'excellence de l'Art de traduire, en faisant par son exemple que les esprits capables des plus grandes choses, n'ont point jugé le travail des Traductions au-dessous d'eux (7).

Voilà une partie des jugemens qui ont été rendus sur les Traductions de Mr. d'Andilly en général, & il est bon d'y ajouter quelque chose de plus précis & de plus spécifique sur quelques-unes de celles qui ont éclaté le plus , & particuliérement de celles qu'il a faites sur le Grec , comme sont celles de Joseph, & de Saint Jean Climaque; & sur le Latin, comme celles des Vies des Peres des Deserts , des Vies de plusieurs Saints illustres, & des Confessions de Saint Augustin.

§. I.

1 Les Prél. & Doct. dont les Approb. sont à la tête de son Hist. sacrée, & de ses autres Ouvrages.

2 Gilb. de Choisf. du Pl. Pral. Jugement de M. d'And. à la tête de son Hist. Sainte.

3 M. Gall. Journal des Sav, du 9. Novembre 1675. Abel Sammarth. Elog. Gent. Arnald. p. 3.

4 Balz. Lett. à Conrart, livre 4. livre 10. & ailleurs.

5 Ant. God. Poës. Chrét. Epist. à d'Andilly , Hist. Eccl. & ailleurs.

6 J. R. de Segrais sur l'Eneide de Virgile, pag. 63.

7 Approbation de la Trad. des Conf. de S. Aug.

D'Andilly. D'Andilly.

Traduction de Joseph.

§. I.

Mr. Gallois dit (1) qu'il a rendu à *Joseph* dans sa Traduction toutes les graces que le tems, les Copistes, les Critiques, & les Traducteurs lui avoient ôtées. Car il a si bien sû menager, dit-il, les avantages de notre Langue, qu'il a trouvé moyen d'exprimer presque toutes les beautés de la Grecque; & au lieu de quelques ornemens qui manquent au François, il en a substitué d'autres que le Grec n'a point. De sorte que Joseph n'a rien perdu au change. Il ajoute que le Traducteur a néanmoins toujours rendu fidélement le sens du texte Grec, & qu'il s'est servi d'expressions si justes, que quoiqu'elles ne signifient pas quelquefois précisément ce que cet Historien a dit, elles expliquent toujours parfaitement ce qu'il a voulu dire.

Le même Auteur dans un Journal de deux ans après, prétend (2) que, quelque élegante que soit cette Traduction de l'Histoire des Juifs, on peut dire que celle des autres Ouvrages de Joseph, qu'il a donnée dans un second volume, est d'autant plus belle, que ces Ouvrages ont été plus travaillés par Joseph, & sont plus capables des ornemens de l'Eloquence; ce qui regarde particuliérement les Livres de la Guerre des Juifs.

Comme il n'y a point d'édition du texte Grec de Joseph qui n'ait beaucoup de fautes, Mr. d'Andilly s'est cru obligé de consulter divers Manuscrits avant que de faire cette Traduction. Et le Traducteur témoigne lui-même (3) qu'il n'y a point de soins qu'il n'ait pris pour rendre cette Traduction la plus fidéle & la plus agréable qu'il lui a été possible, en s'attachant religieusement d'un côté au sens de l'Auteur, & en s'efforçant de l'autre de chercher dans notre Langue des expressions, qui, par des maniéres souvent différentes, conservent les graces qui se rencontrent dans la Langue Grecque si admirable par sa délicatesse, par sa beauté, & par cette merveilleuse fécondité, qui fait qu'un même mot ayant plusieurs significations, il importe extrémement de bien choisir celle qui convient le mieux à la chose dont on parle, & qui a le plus de rapport à la pensée de l'Historien.

Il s'en est si bien acquitté, que les cinq Censeurs qui ont examiné cette importante Version, prétendent (4) que, pour connoître la force & la pureté du style de cet Historien, il ne faut que lire cette Traduction qui répond parfaitement à la majesté & à la grace des expressions de son Original.

Que s'il se rencontre en certains endroits, quoi-que très-rares, quelque difference entre la Traduction & le Grec, elle vient, comme le Traducteur le témoigne lui-même (5), de ce que ces passages sont si corrompus dans le texte Grec, que tout ce qu'il a pû faire, a été de les mettre en l'état où nous les voyons.

Il y a encore une singularité dans cette excellente Version, qui est d'autant moins à oublier, qu'elle est d'une grande utilité pour le Lecteur. C'est qu'outre que les éditions qui s'en sont faites à Paris en sont très-belles, très-nettes, & très-correctes, le Traducteur a eu soin pour la premiere fois qu'il y est parlé d'une personne, de mettre son nom en Italique, si cette personne est peu remarquable, & en capitale, si elle l'est beaucoup. Ce qui produit deux bons effets: l'un, que l'on est assuré par cette difference de lettre, que l'on n'a point encore parlé de cette personne; au lieu que quand les noms sont en lettres Romaines, comme le reste de l'impression, c'est une marque que l'on en a déja parlé: & l'autre, qu'en cherchant plus haut le nom de cette personne jusqu'à ce qu'on le trouve en Italique ou en capitale, on voit particulierement quelle elle est, parce que l'Auteur le dit toujours la premiére fois qu'il en parle.

Enfin, pour faire voir qu'il n'a rien voulu omettre de ce qui pouvoit contribuer à la perfection de cet Ouvrage, il a fait si éxactement les abregés des chapitres de son Historien, que l'on y trouve tout ce qu'ils contiennent; & il suffit de lire la Table de tous ces chapitres, qui est à la fin, pour avoir un abregé aussi entier de tout le Livre, que si l'on en avoit fait un extrait pour ce seul dessein.

Il a aussi rendu la Table des matieres si éxac-

1 Journal des Sav. du 10. Janvier 1667.
2 Le même M. Gall. Journal du 11. Février 1669.
3 R. Arn d'Andilly, Préface de sa Trad. sur Joseph.
4 De Breda, Marlin, Fonin, Mazure, Gobillon, Approb.
5 Préface d'Andilly comme ci-dessus.

D'Andilly. éxacte, que tout le monde en retire une satisfaction merveilleuse : ce qui est d'autant plus estimable, qu'il se rencontre très-peu de Tables de ce genre. Et afin de trouver facilement ce qui regarde un même sujet, il ne renvoye pas aux pages, comme l'on a accoûtumé de faire, mais aux chiffres qui se suivent depuis le commencement du Livre jusqu'à la fin, & dont un seul chiffre comprend quelquefois divers articles qui sont de la même matiere : ce qui en donne une entiére intelligence, au lieu qu'elle seroit interrompuë si l'on renvoyoit aux pages.

On peut remarquer en passant que cette methode de faire des Tables paroît la plus sûre & la plus commode, puisqu'elles peuvent servir à toutes les éditions & à toutes les formes differentes d'un Livre, au lieu que quand elles sont faites par les pages, on est obligé de recommencer de nouvelles Tables à chaque nouvelle édition du Livre.

§. 2.

Traduction de S. Jean Climaque.

POUR ce qui est de la Version des Oeuvres de Saint *Jean Climaque*, le Pere Labbe nous auroit sensiblement obligés, s'il eut pû détromper le Public de l'opinion où il a toujours été jusqu'à present qu'elle est de Mr. d'Andilly, & s'il eut bien voulu apporter quelque preuve ou quelque raison apparente pour l'adjuger sans hésiter, comme il fait, à Mr. le Maître son neveu (6).

Mais nous avons d'ailleurs tout sujet d'admirer la pénétration d'esprit avec laquelle ce Pere a sû sonder les intentions du Traducteur, qu'il croit n'avoir supprimé le nom du Pere Mathieu Rader, qui avoit publié le S. Jean Climaque en Grec & en Latin, que pour faire voir qu'il n'avoit voulu avoir aucune obligation de son travail à un Jésuite. La satisfaction du Public auroit été achevée, si les grandes occupations de ce Pere lui eussent laissé le loisir de nous faire voir que cette Version ressemble quelquefois à une paraphrase, & quelquefois à un abregé : & qu'elle s'écarte aussi quelquefois du texte original Grec. Car ceux à qui il *témoigne avoir* abandonné ce soin, ne s'en sont *point* encore acquittés. D'Andilly.

Quoi qu'il en soit des curieuses découvertes du Pere Labbe, Mr. d'Andilly n'a point laissé de faire la Traduction de S. Jean Climaque. Il est vrai qu'il l'avoit faite d'abord sur le Grec imprimé ; mais ayant rencontré depuis d'excellens Manuscrits de la Bibliothéque du Roi & de celle de Mr. le Chancelier Seguier, anciens de huit cens ans, il trouva tant de difference en plusieurs endroits entre ces Manuscrits & l'imprimé, qu'il fut convaincu de ce que plusieurs ont écrit, que nul Auteur Grec n'a été si alteré par les Copistes que S. Jean Climaque, parce que c'est celui de tous les Peres Grecs dont on a fait le plus de copies. De sorte que si les Manuscrits de cet Auteur ne sont anciens de sept ou huit cens ans, c'est-à-dire, du tems où sa pureté étoit encore toute entiere, on y trouve toutes les fautes & tous les changemens qui sont arrivés depuis par la negligence ou la hardiesse des Ecrivains Grecs, qui défigurent en plusieurs endroits l'élegance de *son style*, & corrompent en d'autres la verité de *son sens*.

Cette éxacte revûë & cette *fidéle* correction lui donna le dessein de corriger sa Traduction sur ces anciens Originaux. Mais insensiblement il se porta à la faire toute nouvelle, s'étant étudié avec soin à développer les pensées & les raisonnemens de ce Pere, & à éclaircir les obscurités qui y sont en grand nombre. C'est à quoi lui ont servi fort utilement les Commentaires Grecs Manuscrits du savant Elie Archevêque de Crete. Car il témoigne (7) y avoir trouvé des explications claires & solides d'un grand nombre d'endroits très-obscurs, & que les lumieres qu'il en a tirées l'ont porté à donner plus de jour dans cette nouvelle Traduction aux sens cachés de ce Saint, qu'il n'avoit fait dans la précedente.

Les Censeurs qui ont examiné cette Version, pour nous marquer la fidelité & l'éxactitude du Traducteur, disent (8), qu'il n'a contribué que l'élegance & la clar-

6 Phil. Labbe, Dissert. de Scrip. Eccles. tom. 1. pag. 808. 809.

¶ Baillet lui-même dans ses corrections a reconnu qu'une bonne partie de cette Version de S. Jean Climaque est effectivement d'Antoine le Maître.

7 Pref. sur la Trad. de S. Jean Clim.

8 God. Herm. & Taign. Approb. de la Trad. de S. J. Clim.

D'Andilly. clarté de son style à l'expression des verités que ce Saint a écrites en sa langue originale ; & ils prétendent ne pouvoir nous faire mieux concevoir l'habileté toute extraordinaire de Mr. d'Andilly, qu'en disant que son Auteur étoit le plus obscur, le plus embarassé, & le plus difficile de tous les Peres Grecs, à cause de sa breveté extraordinaire, de ses allegories, de ses paraboles, & de ses expressions figurées & mysterieuses, dont il envelope des verités profondes, & que néanmoins il en est venu à bout avec tant de facilité & de bonheur, qu'il a rendu proportionné à la capacité des plus simples un Auteur, qui n'étoit presque pas intelligible aux plus spirituels d'entre les Savans.

En un mot, cette Version passe dans le monde pour une des plus importantes, des plus belles, & des plus utiles de toutes celles de Mr. d'Andilly ; & c'est peut-être la plus doctement travaillée, dans laquelle, au jugement de quelques-uns, il a fait connoître non-seulement qu'il savoit toutes les finesses & les détours les plus cachés de la Langue Grecque, & qu'il disposoit parfaitement de toutes les beautés & richesses de la nôtre ; mais qu'il étoit encore grand homme d'experience dans la spiritualité, & très-versé dans les matiéres traitées par ses Auteurs.

Outre les Eclaircissemens qu'il a mis à la fin, il a encore inseré dans le texte de sa Version diverses petites gloses distinguées par un caractere different, qui lui donnent de la grace & de la liaison, & qui soulagent merveilleusement un Lecteur dans l'intelligence de Saint Climaque. Et il y a ajoûté une Table de la même methode que celle de son *Joseph*.

§. 3.

Confessions de S. Augustin. LA TRADUCTION des *Confessions de Saint Augustin* a toujours été très-estimée, & s'il en falloit juger par le débit & par la multitude des éditions, il y auroit très-peu de livres qui pussent lui disputer le rang de préséance, après ceux de l'Ecriture Sainte & ceux de prieres ou d'usages journaliers. D'Andilly.

Les Critiques qui en ont fait l'éxamen disent que c'est un modéle très-parfait pour les Traducteurs qui veulent réüssir dans cette profession, (1) & que c'est un chef-d'œuvre de la clarté, de la douceur, & de la pureté de notre langue.

Cet Ouvrage a été composé par Saint Augustin d'une certaine maniére qu'il étoit très-difficile d'en conserver toutes les beautés & toutes les graces en lui faisant changer de Langue. Cependant la Traduction non-seulement les a toutes conservées, mais elle lui en a encore communiqué de nouvelles qui n'y étoient pas.

On y trouve une éloquence qui n'est pas moins vive que naturelle. Le Traducteur ne l'y a point affectée, mais il témoigne (2) s'être attaché par dessus toutes choses à une fidelité éxacte pour son Original, & n'avoir rien oublié pour éviter les deux extrémités vicieuses où tombent les Traducteurs modernes.

Car d'une part il s'est éloigné de cette basse servitude, qui en s'attachant trop aux mots & à la lettre, fait des copies difformes & monstrueuses des plus beaux Originaux en pensant les leur rendre plus semblables : & de l'autre il a voulu apprendre aux Traducteurs par son éxemple à ne se point donner la liberté d'ajouter & de retrancher aux sens des Auteurs, sous pretexte de les faire parler plus élégamment.

Il ajoute que pour s'assurer encore mieux des veritables pensées de Saint Augustin, il a fait revoir ce livre sur neuf Manuscrits fort bons & fort anciens, & qu'il y a trouvé quelques corrections importantes qu'il a suivies dans cette Traduction. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner, dit-il, si elle n'est pas conforme en quelques endroits aux éditions vulgaires. Et il témoigne que si on en fait une nouvelle édition plus éxacte, & plus correcte sur ces excellens Manuscrits (comme ont fait depuis les Benedictins), il ne doute nullement qu'elle n'y doive être

1 Bourg. & Ret. Doct. Approb. des Conf. de S. Aug.

2 Avertiss. au Lect. de la Trad. des Conf.

3 Entret. 2. d'Ariste & d'Eugene sur la L. Fr. pag. 167.

4 Ch. Sorel Biblioth. Franç. Trait. des Vies, pag. 150.

D'Andilly. être très-conforme: & c'est en effet ce qui s'est trouvé très-veritable.

Mais quoi que nous ayons pû dire de la beauté du style de cette Traduction, le Pere Bouhours n'a point laissé d'y trouver de longues periodes qui l'ont un peu fatigué, comme il l'a témoigné dans un de ses Entretiens (3) : ce qui néanmoins semble n'avoir pas été capable de l'en dégouter, ni de lui faire perdre l'estime qu'il avoit pû concevoir pour ce bel Ouvrage.

§. 4.

Peres des Deserts. POUR ce qui regarde la Traduction *des Vies des Saints Peres des Deserts*, Mr. Sorel semble dire que Mr. d'Andilly a fait cet Ouvrage, non-seulement selon l'usage d'à present pour la pureté, l'éloquence, & la politesse du style (4), mais qu'il y a apporté encore un jugement exquis & une discretion merveilleuse, pour remettre toutes ces Histoires dans les bornes du vrai-semblable, & de l'utilité spirituelle.

En effet il ne s'est point assujetti à traduire indifféremment tout ce que nous avons de ces sortes d'Histoires dans les Recueils qu'en ont fait le Pere Rosweyde, & les autres, mais l'amour de la verité, & l'aversion que les vrais Israëlites doivent avoir de la fiction & du mensonge, l'ont porté à user de discernement dans la Traduction de ces Vies, à choisir celles qui sont certaines, ayant été écrites ou par les Saints Peres, ou par de fidéles Historiens Ecclésiastiques, & à laisser les autres qui sont fausses, ou suspectes de fausseté, & décriées parmi les Savans, dont il a crû devoir respecter le jugement (5).

En quoi il témoigne avoir suivi les sages exemples du Cardinal Baronius (6), disant qu'il a mieux aimé, à son imitation, diminuer le nombre de ces Vies, que l'augmenter, en mêlant les fausses ou les douteuses avec les vraies & les assurées, la fausse monnoie avec la bonne, & des Romans spirituels, dont quelques Grecs ont pris plaisir de repaître la credulité des Peuples, avec des Histoires constantes, & dont la foi est établie sur les témoignages des Anciens, & des Auteurs graves & solides, qui leur ont donné cours dans toute l'Eglise. D'Andilly.

Il a traduit la Vie de Saint Antoine sur l'Original Grec de Saint *Athanase*, & non pas sur la Traduction Latine d'*Evagrius*, qu'il n'a pas trouvée fidéle. Mais comme les Originaux des autres qui ont été écrites en Grec, sont perdus pour la plûpart, il a été obligé de s'arrêter aux anciennes Traductions Latines.

Outre neuf ou dix Vies solides (7) qu'il a laissées sans les traduire, il a retranché de l'Ouvrage de *Rufin* toutes les Vies de ceux d'entre les Solitaires, que Saint Jerôme, sur la foi du Patriarche Théophile, accuse d'avoir été Origénistes. Il en a usé de même dans l'Histoire Lausiaque de *Pallade*, en ce qui avoit quelque marque d'erreur & de passion.

La Version du Dialogue de Saint *Sulpice Severe*, sur les Solitaires d'Egypte, est moins une Version qu'un extrait judicieux dont il a retranché divers miracles, qui causent plus d'admiration que d'édification & de profit aux Lecteurs.

Il n'a rien ôté à *Théodoret* que sa Préface à cause de sa longueur, parce que tout ce qu'il a rapporté est d'un très-grand poids, quoi qu'il y ait des choses fort extraordinaires. Il a eu le même respect pour le Pré Spirituel de *Jean Mosch*, quoi qu'il s'y trouve des choses qui paroissent suspectes aux Critiques difficiles, surtout parmi les Protestans.

Mais il n'a rien traduit de *Cassien*, à cause de la difficulté qu'il a trouvée à separer ses erreurs d'avec ce qu'il y a d'excellent, sans lui arracher les entrailles, & le desosser entiérement.

Il y a ajouté un Recueil également édifiant & agréable d'*Actions & Paroles remarquables* des Peres des Deserts, & il y a inseré quelques Vies qu'il a traduites de l'Original Grec en François, comme celle de Saint Jean Climaque par *Daniel l'humble*, & de Sainte Macrine par Saint *Gregoire.*

350.

5 Discours sur les Vies des PP. des Deserts, num. 19. pag. 55. 56.

6 Baron. ad an. Chr. 203. num. 3.

7 ¶ *Solides* pour *entiéres*. C'est parler Latin en François.

D'Andilly. *goire de Nysse* son frere. Mais celle de Sainte Syncletique, écrite en Grec par Saint *Athanase*, n'a été faite que sur la Version Latine de David Colville, parce qu'il n'a pû recouvrer l'Original Grec. Enfin on y trouve encore une Traduction de la Vie de Sainte Ringarde, écrite en Latin par Saint *Pierre Maurice* son fils, neuviéme Général de Cluny.

Les Censeurs de toutes ces Traductions nous assurent (1) qu'ils les ont justifiées sur les Originaux avec le plus grand soin du monde. Ils disent que le Traducteur s'en est acquitté avec tant de jugement, de fidélité, & de succès que cet Ouvrage est au-dessus des approbations ordinaires, soit que l'on considére le sage discernement qu'il a fait des matiéres, soit qu'on s'arrête à la pureté & à la richesse de ses expressions. Que ces Traductions conservent la même odeur de sainteté, que leurs Originaux respirent dans les Ouvrages des Saints Peres, ou dans les Ecrits des anciens Auteurs de l'Eglise, & qu'il falloit une suffisance toute extraordinaire pour joindre la fidélité & la politesse dans toutes les pages d'un Livre composé de parties si différentes, & pour faire parler si noblement en notre Langue des Auteurs, dont quelques-uns ont écrit d'un style assés peu élevé en leur Langue Originale. Et comme d'une part sa Traduction n'a rien d'indigne de l'éloquence de Saint Athanase, de S. Gregoire de Nysse, de S. Jerôme, de S. Sulpice Severe, & du Bienheureux Théodoret: d'autre côté, c'est un chef-d'œuvre admirable, disent-ils, d'avoir donné au reste des Historiens qu'il a recueillis, un ornement qu'ils n'avoient pas, & de les avoir enrichis sans les corrompre.

Au reste il est bon de savoir quelles ont été les intentions de ce Traducteur dans cet Ouvrage, afin qu'on puisse juger si ses vûës ont été legitimes & innocentes, & s'il y a eu quelque succès. Il témoigne ne s'être pas mis à cette occupation seulement pour édifier & instruire les Fidéles, mais encore pour tâcher de détourner ceux qui ont quelque crainte de Dieu, & quelque discernement d'esprit, de la lecture des Romans, dans lesquels le Démon s'est efforcé de faire un Art ingénieux & honnête de la plus deshonnête & de la plus brutale de toutes les passions, & d'empoisonner l'esprit pour corrompre ensuite la volonté. D'Andilly.

Il se promet que ces sortes de curieux, qui n'ont pas entiérement renoncé aux sentimens de l'honnêteté & de la Réligion, chercheront plutôt un divertissement agréable & sérieux, dans la lecture de ces Histoires également belles & dévotes, que dans ces contes profanes & ces illusions toutes païennes. Il espere qu'ils aimeront mieux des beautés naturelles & vivantes, que des peintures mortes, & des visages fardés; qu'ils préféreront la vérité à des fables; les miracles que l'amour divin a faits à ceux que l'amour impudique a inventés; & les grands & solides Ouvrages de la grace toute pure, aux basses & aux vaines productions de la Raison toute corrompuë (2).

§. 5.

On peut dire qu'il a travaillé à la Traduction des *Vies de plusieurs Saints illustres* avec les mêmes dispositions, & dans les mêmes fins. Vies des Saints illustres.

L'Auteur du Journal dit (3) qu'il est le premier des Modernes qui nous ait donné des Recueils de véritables Vies des Saints sans aucun mélange de fausses: que dans le dessein qu'il avoit de faire agréablement passer les esprits de l'inclination & de l'attache qu'ils ont pour la fausseté & le mensonge à l'amour de la vérité, il a commencé par ce qu'il y a d'incontestable dans les Vies des Peres des Deserts, qui ne laissent pas d'être très-divertissantes, quoiqu'elles ne s'éloignent jamais de la vérité. Voyant que cela avoit du succès, il a choisi depuis & traduit soixante & dix Vies de plusieurs Saints illustres de divers siécles, & de toutes conditions, qu'il a tirées de divers Monumens de l'Antiquité.

Le même Critique ajoute qu'il en a examiné la vérité avec tant de scrupule, qu'il a retranché les circonstances qui lui ont paru en quelque façon douteuses & suspectes. Et comme par un secret de la Providence divine, la vérité est toujours plus ef-

1 Discours sur les Vies des Peres des Deserts, num. 20. pag. 59.

2 Les Cens. & Doct. G. Herm. & Taign. au lieu cité.

D'Andilly. efficace que le mensonge ; ces Vies, dit-il, touchent aussi plus vivement que ne feront celles qui sont inventées à plaisir, & qui sont remplies de suppositions. Outre les instructions & les exemples de vertu & de piété qu'on y propose, on y trouve encore beaucoup de divertissement & de plaisir, tant pour la diversité de la matiére qui est très-grande, que pour la belle maniére dont les choses y sont rapportées.

Si l'on s'en rapporte au même Auteur du Journal, on ne doit pas trouver mauvais que Mr. d'Andilly ait fait choix de certaines Vies des Saints qu'on prétend être peu connuës, parce qu'il a été obligé d'en user de la sorte, pour ne pas s'engager dans la discussion des circonstances qui se trouvent fausses ou véritables dans les Vies des Saints les plus communes. Car outre que cette entreprise eût donné lieu à une Critique peu agréable, c'est qu'elle auroit été encore moins approuvée du commun du monde, qui seroit fâché d'être détrompé des erreurs dans lesquelles il a vieilli. Et s'il s'est même trouvé des gens qui ont blâmé Mr. d'Andilly *d'avoir rejetté à la fin de son Livre la Vie de Saint Sebastien, communément reçûë pour véritable, mais soupçonnée de faux dans quelques circonstances par la plûpart des personnes savantes*: on doit juger de-là du danger où il se seroit exposé s'il eût entrepris de détromper entiérement le monde.

§. 6.

Traductions des Auteurs Espagnols. A l'EGARD des Versions qu'il a faites sur les Originaux Espagnols, & surtout de celle des Oeuvres de Sainte *Therese*, & de *Jean d'Avila*, on peut dire qu'il ne s'est pas contenté de les rendre éxactes & édifiantes, mais y ayant fait regner par tout sa pureté, sa délicatesse, & son éloquence ordinaire, il leur a donné en plusieurs endroits des tours si nobles & si élevés, que les Auteurs Ascétiques peuvent le compter hardiment parmi les principaux Restaurateurs de leur réputation.

Car personne n'ignore que la plûpart des Livres de devotion, principalement ceux qui étoient écrits en notre Langue, étoient tombés dans le mépris des Libertins; qu'ils étoient devenus l'objet de la raillerie des prétendus Esprits-forts, & que les personnes les moins délicates même qui cherchoient quelque chose de raisonnable, de bien pensé, & de bien écrit, en étoient presque entierement rebutées. D'Andilly.

Mais ces Messieurs employerent utilement leurs talens pour faire changer la disposition des esprits équitables & solides, & ayant fait tomber heureusement ce dégoût où on étoit pour la plûpart des livres de devotion, ils rétablirent en peu de tems le bon goût de la veritable pieté par l'excellence de leurs Traductions, & de leurs autres productions. Et si l'on s'en veut tenir au témoignage des Critiques qui sont le moins suspects d'intelligence avec ceux de cette Societé, (4) il faut reconnoître que le premier Livre de devotion qui a été écrit *sensément* en notre Langue, est venu de la famille de Mr. d'Andilly, & a paru en 1643.

§. 7.

AU reste, comme cet Auteur passe dans l'esprit de la plûpart du monde pour le *Chef des Traducteurs François*, soit par la quantité soit par la qualité de ses Versions: & comme sur ce que j'en ai rapporté, plusieurs pourront se le proposer comme un modele achevé pour bien traduire: il auroit été très-important, pour ne séduire personne, que j'eusse parlé de ses défauts avec autant d'étenduë que j'en ai donné à ses excellentes qualités. C'est une pratique que je tâche d'observer à l'égard des Chefs de chaque Profession, comme on a pû le remarquer déja dans le Recueil des Critiques, & dans celui des Grammairiens, & comme on le verra encore mieux dans celui des Poëtes, des Orateurs, des Historiens, des Philosophes, &c. où je me suis fait un devoir de ne point dissimuler les imperfections qu'on a attribuées à ceux qui tiennent les premiers rangs dans ces diverses Professions. Des défauts de ces Traductions.

J'aurois donc souhaité sincerement pouvoir rapporter ici tous les manquemens ausquels Mr. d'Andilly auroit pû être sujet dans ses Traductions. Mais quelque diligence que j'aye apportée pour m'en infor-

3 Journal des Savans du 11. de Mars 1667.

4 René Rapin Jesuite donne cet avantage au livre de la Frequente Communion de M. Ant. Arnaud Docteur.

D'Andilly. former, je n'ai point été assés heureux pour rencontrer des personnes également desinteressées & éclairées, qui ayent pû ou qui ayent voulu m'en instruire.

Nous avons vû plus haut que le Pere Labbe parlant de la Version de Saint Jean Climaque, en avoit regardé l'Auteur tantôt comme un *Paraphraste*, & tantôt comme un *Abbréviateur* de son Original: mais comme il ne s'est point donné le loisir de nous le faire voir, il semble qu'on n'ait point eu beaucoup d'égard à une pensée qui a paru trop generale, & qu'il n'a fait connoître qu'en passant. Le Pere Bouhours nous a donné quelque chose de plus précis, à la verité, mais il ne s'est attaché qu'à la censure de quelques mots & de quelques *locutions*, qui sont même en assés petit nombre.

On dit que quelques-uns d'entre les plus fins Critiques de Port-Royal ont eu plus de pénétration que les autres pour découvrir dans les Traductions de Mr. d'Andilly des taches, qui ont paru imperceptibles à ceux qui ne l'ont point vû de près, & qui sont effacées ou cachées sous le grand nombre des beautés qui brillent dans tous ses Ouvrages. Ces Critiques semblent dire, que, quoique Mr. d'Andilly passât de fort loin les Vaugelas, & les d'Ablancourt pour la connoissance des Langues, & particuliérement de la Grecque, il a donné lieu de douter qu'il possedât celle-ci dans toute sa perfection par quelques libertés qu'il a prises dans la Traduction de Joseph, & de quelques autres Auteurs Grecs. Ils veulent que quelques-uns des endroits qu'on a le plus admirés, ayent passé par les mains secourables de son frere, ou de ses deux neveux. Ils prétendent que ce renfort domestique a beaucoup contribué à rendre Mr. d'Andilly plus éxact, & que l'on en a eu une preuve fort sensible dans la seconde Traduction, ou la seconde édition de la Traduction des Confessions de Saint Augustin, qui est très-differente de la premiere, qui passe dans l'esprit de bien des gens pour une Version supprimée, à cause de la rareté de ses exemplaires. Enfin ils jugent que bien que les Traductions de Mr. d'Andilly soient beaucoup meilleures que la plûpart de ses Originaux, & qu'il ait D'Andilly. communiqué encore plus de gloire à ses Auteurs, qu'il n'en a reçû de ses travaux, l'excellence de ses Ouvrages ne peut pas encore nous faire croire qu'il se soit trouvé quelqu'un jusqu'ici capable de faire passer éxactement toutes les beautés, & toutes les propriétés d'une Langue en une autre.

* Petit Libraire a donné toutes les Oeuvres & Traductions de Mr. d'Andilly en 9. vol. *in*-fol. *

MR. ARNAUD (*Antoine*) dit le Docteur, puîné de Mr. d'Andilly, & de Mr. l'Evêque d'Angers (1).

955 LEs Traducteurs aussi-bien que les Ecrivains de diverses autres Professions peuvent le considérer comme un membre de leur corps, puisqu'il a traduit divers Traités de Saint *Augustin*, savoir, celui des mœurs de l'Eglise Catholique, [*in*-12. 1644. 1652.] celui de la correction & de la grace, [*in*-12°. 1644.] celui de la véritable Religion, le Manuel de la Foi, de l'Espérance, & de la Charité. Il y a ajoûté le texte Latin après l'avoir éxactement corrigé. Quelques-uns lui attribuent encore la Traduction des Livres de Saint *Chrysostome* sur le Sacerdoce (2). — Ant. Arnaud.

S'il y a quelqu'un dans le monde qui n'ait pas ouï parler de ce Docteur, il peut s'addresser au Public pour lui en demander des nouvelles, & attendre que la Posterité lui dise le reste.

MR. de SACI, (Isaac le Maître) *frere de l'Orateur, neveu des Arnauds, mort au commencement de* 1683 (3).

956 IL n'est pas aisé de dire ce que cet Auteur a composé ou traduit, puisque son nom ne paroît à la tête d'aucun de ses Ouvrages. Mais nous pouvons croire sur le bruit commun & sur la foi de ceux qui passent pour connoisseurs en *Anonymes* & en *Pseudonymes*, qu'il a traduit en notre Langue tous les Livres de *l'Ecriture Sainte*, dont il y en a déja une bonne partie qui a vû le jour, l'Office de l'*Eglise & de la Vierge*, l'Office du Saint *Sacrement* — Saci.

1 ¶ Mort le 8. Août 1694.

2 ¶ Baillet dans ses corrections a reconnu que cette Traduction étoit d'Antoine le Maitre frere aîné d'Isaac.

3 ¶ Mort le 4. Janvier 1684. en sa 71. année.

Saci. *crement* (1) avec les leçons tirées des Peres & Auteurs Ecclésiastiques pour tous les Jeudis de l'année, l'Office des *Morts*, l'*Imitation de* JESUS-CHRIST, le Poëme de Saint *Prosper*, selon quelques-uns; les Fables de *Phédre*, trois Comédies de *Terence*, quelques Livres de l'*Enéide*, dont on a imprimé le quatriéme & le sixiéme (2), & plusieurs autres Ouvrages dont je n'ai point une connoissance assés distincte, & dont on attribuë une partie à Mr. le Maître son frere.

On a dit de ses Versions en général qu'elles conservent & maintiennent bien la pureté, la fidélité, la majesté, & la sublimité de notre Religion par les mêmes qualités qu'il a données à son style & que dans celles même qu'il a faites des Auteurs Classiques, il a vû le succès de ses principales intentions, qui avoient été de pourvoir sur toutes choses à la pureté & à l'innocence des mœurs des jeunes gens.

§. 1.

JE ne parlerai pas ici des Traductions qu'il a faites des Livres de la Bible, puisque selon le Systême que j'ai donné d'abord à ce Recueil, je suis obligé de les remettre parmi les Interpretes de l'Ecriture Sainte.

§. 2.

JE ne dirai pas non plus tout ce qui se pourroit rapporter ici au sujet de la Traduction de l'Office de l'Eglise qu'on appelle communément les *Heures de Port-Royal*, [en 1650. *in*-12°.] dont la réputation a fait tant d'éclat & de fracas dans la France & à Rome même, nonobstant le Privilége de Sa Majesté & l'approbation des Censeurs: parce que comme l'Auteur y a mis un nom supposé, cela regarde le Traité des Pseudonymes où l'on rapporte ces sortes de contestations comme en leur lieu naturel. Je me contenterai de remarquer que le Public s'obstine de plus en plus à rechercher & à estimer cette Traduction dont les éditions se multiplient d'une maniére prodigieuse; & que Mr. de Segrais de l'Académie (3) en a loué particuliérement la Version des Hymnes faite en Vers François, qui par leur beauté sont beaucoup au-dessus de leurs Originaux. Et j'ajouterai que les six Censeurs de Sorbonne certifient (4) que non-seulement cette Traduction est fidéle, „ pure & orthodoxe, „ mais que le même esprit qui a inspiré „ aux Saints ces divines prieres a conduit „ la plume de ce fidéle Interprete pour „ nous découvrir les ardentes clartés de „ ce feu qu'il allumoit dans leurs cœurs, „ afin qu'il s'en fasse une refusion sur ceux „ qui lisent cet Ouvrage. Saci.

§. 3.

LES Traductions de l'Office du Saint *Sacrement* (5) & de celui des *Morts* ont été reçûës avec l'applaudissement & l'approbation publique; & je ne connois qu'un Censeur qui ait entrepris d'y trouver à redire. Mais il n'a attaqué que la Table Historique & Chronologique de la premiére de ces deux Traductions, & cela ne consiste qu'en un petit nombre de points de critique sur les Auteurs Ecclésiastiques dont on a tiré les leçons de cet Office (6). La censure semble avoir eu peu de succès, & nous en avons dit un mot parmi les Critiques Historiques.

§. 4.

LA Version de l'*Imitation* de JESUS-CHRIST est pure & fidéle, selon le témoignage des Censeurs de Sorbonne, qui ajoutent (7) qu'elle a sû accorder la simplicité du style Evangélique de l'Original avec toute la beauté & la majesté de notre Langue, & qu'elle ne contient rien qui ne ressente parfaitement l'esprit de Jesus-Christ & de l'Eglise Catholique.

D'au-

1 Touchant l'Office du Saint Sacrement, & l'Office des Morts, voyés plus bas §. 3.

2 ¶ Baillet a reconnu qu'ils étoient d'Arnaud d'Andilly.

3 J. R. de Segr. Préf. sur la Trad. en vers de Virgile.

4 Chapelas, Chassebras, le Noir, du Hamel, Grenet, Blondel.

5 ¶ Baillet a depuis reconnu que le Recueil *des Leçons de l'Office du S. Sacrement* étoit d'Antoine le Maître, comme aussi la *Critique* des Auteurs Ecclésiastiques, laquelle est à la fin. Que la Traduction de l'*Office du S. Sacrement* est du Duc de Luines. Ménage chap. 97. de l'Anti-Baillet dit plus vrai-semblablement qu'elle est d'Antoine le Maitre. Quant à l'Office des Morts, Baillet déclare que la Traduction n'en est pas d'Isaac le Maitre. Mais il n'indique pas de qui elle est.

6 Ph. Labb. Dissert. de Script. Eccles. in addend. iii. tomi.

7 Gobillon, Petit-pied, Doct. de Sorb.

Saci. D'autres Docteurs certifient (1) qu'elle est non-seulement très-éxacte & très-fidéle, mais qu'elle est de plus remplie d'une onction & d'une dignité toute sainte qui imprime dans l'esprit & dans le cœur une image vive de tous les devoirs du Christianisme. Le Pere Bouhours dit aussi (2) que cette Traduction de l'Imitation passe pour un des chefs-d'œuvre de Messieurs de Port-Royal en ce qui regarde la pureté de la Langue. Et, à dire vrai, ce Pere paroît en avoir fait tant de cas, qu'il a bien voulu prendre la peine de la revoir lui-même, & d'en recueillir tous les mots & les termes qui n'étoient pas à son goût, qu'il appelle des scrupules, & dont il a fait la liste dans le deuxiéme de ses Entretiens.

D'autres Critiques ont crû (3) que ce même Pere avoit voulu faire quelque chose de plus, & qu'il avoit voulu persuader au Public, qu'il y a des expressions dans cette Version qui ne sont pas entierement du grand air, & du bel usage.

Mr. Ménage à prétendu que ce „ Censeur s'étoit voulu divertir, en y cherchant des vers en dépit des Muses, & contre l'intention du Traducteur, de même que ce Philosophe Sophiste, qui separoit un mot en deux, afin de trouver des vers dans les Oraisons d'Isocrate. Mais quelle merveille de trouver des vers dans de la prose, quand on les y cherche exprès? Et quelle conséquence des Censeurs de cette sorte voudroient-ils tirer contre la prose de *Ciceron*, sons pretexte qu'on a trouvé soixante & dix vers dans la seule premiere page de l'Oraison contre *Vatinius*, comme l'a remarqué Gaspar Barthius (4); & un distique entier au commencement du livre de l'*Orateur* du même Ciceron, comme Vossius (5) l'a fait voir à tout le monde (6)?

Le Sieur Cleante semble avoir aussi voulu entreprendre la défense de cette Version contre l'Auteur des Entretiens, (7) & Saci. montrer qu'elle est hors d'atteinte & à l'épreuve des Critiques. Il souhaiteroit que dans la censure qu'on en a voulu faire, on „ y eût traité avec plus de respect des mots „ qui sont en quelque façon consacrés par „ la sainteté des choses qu'ils signifient. „ Qu'on ne sauroit alors trop considérer „ que les differents sujets demandent des „ expressions différentes; & que s'il y a, „ selon l'Auteur même des Entretiens, „ des façons de parler qui sont propres à „ la conversation, il peut à plus forte rai„son y avoir aussi des manieres d'expri„mer particuliérement destinées à la de„votion.

Quoi qu'il en soit de l'issuë de ce petit combat singulier entre les deux Auteurs des Entretiens & de la Délicatesse d'une part, & Mr. Ménage & Cleante de l'autre; on peut dire que le Public ne s'est pas fort interessé dans leurs querelles, & qu'il n'a songé qu'à se bien maintenir dans la possession paisible d'une Traduction, que l'on dit n'avoir pas peu contribué à rendre la pieté aimable, & à rehausser, parmi ceux qui ne savent que notre Langue, le merite & le rang d'un livre, qui après l'Ecriture Sainte ne cede peut-être à aucun des Ouvrages Ascétiques qui ont paru depuis les premiers siécles jusques à present.

§. 5.

La Traduction du Poëme de Saint *Prosper* contre les ingrats, de quelque Auteur qu'elle soit, se fait encore admirer aujourd'hui par les Critiques les plus intelligens. Elle est double, c'est-à-dire, en prose, & en vers.

Mr. Godeau dit (8) qu'autant que cette Traduction est fidéle & „ claire dans la li„berté de la prose, autant, outre ces deux „ premieres qualités, a-t-elle celle de la „ douceur & de la pompe dans la con„trainte des vers. Il ajoûte que l'entre„prise en étoit très-difficile & qu'il ne „ faut

1 Mazure, de Breda, Marlin, Sackot, Court. Sim. &c.

2 Entret. 2. d'Ariste & Eugene.

3 Gill. Menag. Observ. sur la L. F. 2. Préf. pag. 9.

4 ¶ Rien n'est plus ridicule que cette observation de Barthius chap. 17. du 31. livre de ses *Adversaria*. Les vers qu'il rapporte n'ont nul air, nulle cadence de vers. Il en auroit, à l'ouverture, trouvé de semblables dans tous les Livres, à commencer par ses propres Ouvrages.

5 ¶ Muret long-tems avant Vossius en avoit fait la remarque sur la premiére Catilinaire. C'est un peu après le commencement du 3. livre de l'Orateur que ce prétendu distique se trouve. Il est composé d'un hexamètre & d'un pentamètre, en ces termes:

Complexi, plus multo etiam vidisse videntur,
Quam quantum nostrorum ingeniorum acies.

Mais outre que dans l'un & dans l'autre de ces vers le

Saci. „ faut pas douter que ce ne soit par une „ assistance particuliere de Dieu qu'elle a „ si heureusement réussi.

Les Censures de la sacrée Faculté assurent aussi (9) que cette double Traduction a autant de solidité que de politesse, autant de beauté que de naïveté, & autant de feu que de lumiere.

Mais pour savoir dignement estimer cet Ouvrage ce qu'il vaut, il faut considerer qu'il y a dans la Poësie une certaine hardiesse & une élevation qui ne se peut rendre en prose avec tant d'addresse, qu'il ne se perde toujours beaucoup de la grace & souvent même de la force des expressions & des pensées du Poëte. Et qu'il est d'autant plus difficile de réussir en faisant passer des vers d'une Langue en une autre, qu'il y a une double contrainte, & comme une double servitude, qui est celle de la Traduction, & celle des vers. Cependant le Traducteur y a gardé avec une éxactitude rigide les regles les plus étroites de l'Art de traduire. Il est entré entiérement dans l'esprit de son Auteur; il a rendu ses sentimens avec une fidelité toute entiére; il a representé même ses expressions & quelquefois ses propres paroles quand elles lui ont paru importantes; en un mot il a rendu beauté pour beauté, & figure pour figure, quoique les mêmes graces ne se rencontrassent pas dans les deux Langues.

Il témoigne lui-même (10) qu'il a eu grand soin d'éviter les deux extrémités où tombent aisément ceux qui font profession de traduire: dont l'une est une liberté qui dégenere en licence, & qui rend le Traducteur semblable à un Peintre qui voulant representer le visage d'un homme, en fait un tout different selon son imagination & sa fantaisie: & l'autre est un assujettissement qui dégenere en servitude, & qui rend une Traduction semblable au modele qu'elle a voulu exprimer comme un homme mort est semblable à un homme vivant. Saci.

§. 6.

La Traduction de *Terence* est une des plus estimées de toutes celles qui nous sont venuës de la plume de ces Messieurs, tant pour la pureté de notre Langue, que pour le tour inimitable, & l'adresse avec laquelle le génie du Poëte Comique est exprimé dans toute sa naïveté. Terence.

On n'a traduit que les trois principales & les plus honnêtes d'entre ses Comédies, savoir l'Andrienne, les Adelphes, & le Phormion, mais avec une fidelité & un agrément qu'on ne se lasse point d'admirer. De sorte qu'on y peut apprendre avec un grand avantage & avec beaucoup de plaisir le Latin & le François en même tems; à bien traduire l'un, & à bien parler l'autre; à bien écrire, & à bien traduire en tous les deux.

Le Critique (11) qui a décrit la guerre des Auteurs, fait dire à Terence (12) „ que „ les plus excellentes plumes l'ont choisi „ pour le sujet de leurs Traductions, & „ que c'est pour lui seul qu'ils employent „ toute leur délicatesse & leur pureté.

On voit aussi dans le Parnasse reformé qu'Horace se plaignant des mauvais Traducteurs de Poëtes en prose Françoise, fut interrompu par Terence non pour blâmer les justes plaintes de ce Poëte, „ mais „ seulement pour donner des marques de „ sa reconnoissance à ceux qui ont si heureusement traduit trois de ses Comédies. „ Que leur prose est si pure, leurs expressions si fines & si délicates qu'elles font „ honneur à ses vers. Qu'il reçoit tant „ de gloire de leur Traduction qu'il est „ obligé de parler pour eux en toutes rencontres; & qu'il est de son devoir d'empêcher qu'on les confonde avec ceux „ que l'on condamnoit (13).

Le Traducteur a prévû l'*objection* qu'on auroit pû lui faire de ne s'être pas assujetti

le sens est rompu, celui de l'hexamètre étant détaché de ce qui précede, & celui du pentamètre de ce qui suit, on a de plus changé la situation d'un mot dans le premier vers, & le *plus multo*, au lieu de *multo plus*, afin d'y trouver un hexamètre.

6 Nouvel. de la Rep. des Lett. de Sept. 1684. pag. 130.

7 Cleante, Sentim. tom. 1. pag. 82. 83. 84. 85.

8 Ant. God Ev. de Gr. & de Venc. dans son Approb.

9 Retard, du Hamel, Doct. de Sorbon. Cens.

10 Preface de la Traduction de Saint Prosper.

11 ¶ C'est Gabriel Gueret qui auparavant avoit fait le *Parnasse réformé* dont la *Guerre des Auteurs* est une suite.

12 Guer. de la Guer. des Auteurs pag. 94.

13 Guer. du Parn. reform. pag. 15.

Saci. ti avec assés de sincerité & de scrupule aux termes de son Auteur : & pour la prévenir il dit dans sa belle Préface (1), que Terence a mêlé dans ses Comédies des choses qui bien qu'exprimées avec des paroles honnêtes, excitent néanmoins des images dangereuses dans ceux qui les lisent, & blessent d'autant plus la pureté, qu'elles le font d'une maniere plus imperceptible & plus cachée. C'est pourquoi considerant que d'une part c'étoit un malheur pour ceux qui instruisent la jeunesse, de ne pouvoir leur mettre entre les mains un Auteur si excellent, sans exposer leur innocence à un grand peril ; & que de l'autre ce seroit un crime de préferer l'avancement de leurs études au reglement de leurs mœurs, & la pureté du style à celle du cœur : il s'est crû obligé de chercher quelque remede à ce double inconvénient & de tâcher de pourvoir tout à la fois à l'intégrité des mœurs du Lecteur, & à celle des pensées de l'Auteur. Il a donc jugé que le moyen d'allier ces deux choses qui sembloient *inalliables*, étoit de faire avec adresse quelques petits changemens, & les moindres qu'il seroit possible dans ces Comédies pour en retrancher tellement ce qui pouvoit être dangereux, qu'on n'alterât en aucune façon l'integrité du sujet, & qu'on ne diminuât rien de leur beauté & de leur grace.

C'est ce qui l'a obligé d'ajouter seulement quelques petits mots dans l'Andrienne, le sujet pouvant aisément être rendu très-honnête ; & d'ajouter une Scène à la fin des deux autres Comédies. Car pour retrancher un point de l'intrigue qui blessoit l'honnêteté, sans néanmoins le rendre lâche & imparfait, il a falu necessairement substituer quelque incident honnête en la place de l'autre qui ne l'étoit pas.

Néanmoins ces petits changemens sont tellement conformes à la seule honnêteté morale & civile, que les hommes du monde même desirent qu'on observe sur les Théatres, dans les Comédies faites selon l'Art & selon les regles : que sans avoir égard à la pieté & aux mœurs, ils jugeront par la seule lumiere naturelle qu'il étoit impossible de les faire paroître traduites en notre Langue avec l'approbation des honnêtes gens. Et de peur que ces deux Scènes ajoûtées ne parussent du plomb mêlé avec de l'argent si on les comparoit avec celles de Terence : il les a composées de vers entiers tirés de ses autres Comédies, & de quelques-uns pris de Plaute, où il n'a fait autre chose que lier ensemble les expressions & les phrases qui lui ont paru les plus propres pour representer avec quelque grace cette derniére partie de l'intrigue. Saci.

Au reste cette conduite du Traducteur est entiérement conforme aux préceptes que Quintilien nous donne dans ses Institutions (2).

§. 7.

Enfin l'estime que l'on fait aussi de la Traduction des Fables de *Phédre* merite bien que nous rapportions une partie des jugemens qu'on en a faits. Son Auteur reconnoît (3) qu'il y a quelques endroits de cette Traduction, & particuliérement dans le sens des Fables de ce Poëte, dans ses derniers Livres, qui sont plus hardis & plus élevés que la Traduction de Terence : comme d'autre part la Traduction de Terence est plus utile pour savoir la naïveté & les entretiens familiers de notre Langue & pour apprendre à parler comme parlent les honnêtes gens. Phédre.

L'Auteur du Journal (4) dit que notre Langue n'a rien de plus poli que cette Traduction de Phédre, & néanmoins qu'un Anonyme (5) inconnu a montré qu'elle étoit défectueuse en quelque chose. Mais que cela n'empêche nullement qu'el-

1 De Saint Aubin, Préf. sur la Trad. de Terence.
2 Quintilian. Institut. lib. 4. cap. 14.
3 De S. Aub. Préface sur Terence.
4 Journal des Savans du 11. Février 1665. pag 62.
5 ¶ Ce prétendu Anonyme n'est autre que Tannegui le Fèvre lui-même.
6 Observations de l'Anonyme sur la Vers. Franç. de Phédre à la fin de l'edit. Lat. de Tannegui le Fevre.
7 Préf. de S. Aub. sur la Trad. de Phédre, &c.
8 ¶ Je ne puis deviner ce que signifient ces lettres initiales *M. Th. D. F.* Baillet ne les a pas employées dans sa Liste des Auteurs déguisés pour expliquer le nom postiche *Paul Antoine de Marsilly* qu'il interprète *Isaac le Maitre de Saci conjointement avec Nicolas Fontaine.*

J'ai d'abord avoué de bonne foi ne pouvoir ici devines

Saci. qu'elle ne soit toujours beaucoup estimée de tout le monde, parce qu'on sait qu'il n'y a rien de si achevé, où on ne trouve à redire, quand on examine les choses avec trop d'éxactitude & trop de sévérité.

Ce Critique Anonyme qui a repris quelques endroits de cette Traduction & qui s'est fait imprimer dans l'édition Latine de Mr. le Fevre, ne laisse pas de lui rendre bonne justice, & de reconnoître que l'élegance y est jointe à la pureté, & qu'il ne se peut rien de plus naturel & de mieux fait. „ Le mérite de ces „ Savans & admirables Solitaires, dit-il, „ qui font si bien l'honneur de la Fran„ce par les belles compositions qu'ils „ produisent tous les jours m'est assés „ connu. J'avouë de bonne foi que Phé„dre ne pouvoit être mis en François „ d'une maniére plus agréable ni plus „ naïve, & que cette Traduction a tou„tes les qualités qui peuvent donner „ prix à ces sortes d'Ouvrages. J'avouë „ encore qu'elle peut servir de modéle à „ ceux qui voudront dorenavant traduire „ les Auteurs Grecs ou Latins avec suc„cès. Mais enfin quelque belle qu'elle „ soit, elle ne laisse pourtant pas d'avoir „ ses taches.... L'Auteur ne peut point „ raisonnablement s'offenser de se voir „ repris, puisque les Ouvrages les plus „ achevés qui soient jamais sortis des „ mains de nos plus excellens Auteurs, „ ne sont pourtant pas encore si achevés „ qu'on ne puisse y trouver certaines mar„ques de l'infirmité humaine, & en ti„rer des preuves indubitables de la diffi„culté de notre Langue. Au reste, „ continuë-t-il, je proteste solemnelle„ment qu'il y a fort peu de Traductions „ modernes qui méritent d'être conside„rées comme la sienne (6).

Il y a encore deux singularités à remarquer dans cette Traduction. La premiére est qu'on a ajouté aux Fables des titres ou sentences qui representent d'abord l'ame & l'esprit de chaque Fable, & qui insinuent même quelquefois une autre morale que celle que Phédre y avoit donnée. La seconde, est qu'on y a changé pour les mêmes raisons que dans Terence certains endroits qui pouvoient blesser la pudeur, & corrompre les mœurs des jeunes gens, & qu'on en a retranché même trois ou quatre Fables qui pouvoient beaucoup nuire sans apporter beaucoup d'utilité (7). Saci.

Le Sieur DE MARSILLY (Paul Antoine) c'est-à-dire, M. Th. D. F. (8).

957 LA principale de ses Traductions est celle des Sermons & Homélies de Saint *Jean Chrysostome* sur Saint Matthieu, en trois volumes. [*in*-4°. à Paris 1665.] De Marsilly.

Mr. Gallois dit (9) que cette Version *est d'autant plus à estimer, qu'elle a été faite immédiatement sur le texte Grec.*

Il a choisi pour modele l'édition d'Eaton, faite par Savill; mais comme nonobstant l'éxactitude & les corrections de ce savant Anglois, il ne laisse pas d'y avoir encore plusieurs endroits corrompus, & dont il est difficile de deviner le veritable sens, c'est particuliérement dans l'interprétation de ces passages que le Traducteur François a fait paroitre beaucoup de jugement, & une grande connoissance de la Langue Grecque. Et s'il est vrai que les pensées les plus belles & les plus excellentes soient toujours celles de Saint Chrysostome, il ne faut pas douter que le Traducteur n'ait bien pris l'esprit de ce Pere: car

viner ce que ces Lettres M. Th. D. F. signifioient, d'autant plus qu'au mot *Marsilly* dans la Liste des Auteurs déguisés, il étoit dit que *Paul Antoine de Marsilly* designoit *Isaac le Maitre de Saci & Nicolas Fontaine,* ce qui ne revenoit nullement à l'idée que donnent ces lettres initiales M. Th. D. F. Depuis néanmoins ayant trouvé dans la Table générale des Auteurs à la lettre T. le nom *Thaumas du Fossé* renvoyé au nom *Marsilly* dans la même Table, j'ai compris que ces Lettres M. Th. D. F. signifioient *Mr. Thaumas*, ou comme Baillet l'écrit ailleurs *Thomas du Fossé*, qui même en trois endroits de la Liste des Auteurs déguisés, savoir aux mots *Beaulieu*, *de la Motte*, & *de Pontis*, est appellé *Pierre Thomas du Fossé.* Il mourut à Paris le 14. Novembre 1698. âgé de 63. ans.

9 Journal. des Savans du 1. Février 1666.

De Marsilly. car on ne peut pas donner à ces passages un plus beau sens, ni plus naturel, que celui qu'il leur a donné.

Au reste, continuë le même Auteur, cette Traduction est très-fidéle; la diction en est pure & choisie, le style grand & magnifique, mais en même tems doux & facile; & ainsi il est très-bien proportionné au caractere de Saint Jean Chrysostome.

Les Censeurs (1), disent que cette Version est juste, & conforme à l'expression du style, & des pensées de Saint Chrysostome: de sorte que les beautés naturelles du plus éloquent des Peres Grecs ne paroissent pas moins sous la plume de cet excellent Interprete, que sous celle de ce Saint; & qu'il semble que ce soit lui-même qui se soit expliqué une seconde fois en notre Langue.

L'ordre que le Traducteur a gardé dans ses expressions ne contribuë pas peu à la commodité des Lecteurs, & au lustre même de sa Traduction. Car on y peut voir sans peine toute la suite de l'Evangile de Saint Matthieu, & celle du Commentaire qu'en a fait Saint Chrysostome. Il met premiérement un chapitre entier de l'Evangile; puis les Sermons que le Saint a faits pour l'expliquer. Il distingue aussi toute la suite de son explication par les versets qui sont à la ligne avec leur nombre; ce qui donne un grand jour pour démêler & trouver toute la suite du Commentaire. C'est ce qu'a fait aussi Savilius dans son Chrysostome tout Grec; au lieu que cet éclaircissement ne se trouve point dans notre édition Grecque & Latine (2).

* Abregé de S. Jean Chrysostome sur l'ancien Testament, traduit par Paul Ant. de Marsilly *in*-12°. à Paris. 1688. —Abregé de Saint Jean Chrysostome sur le Nouveau Testament traduit par P. Ant. de Marsilly *in*-8°. 2. vol. à Paris 1688. *

MR. DE LAVAL, c'est-à-dire, M. L. D. D. L. (3).

958 NOus avons sous ce nom deux principales Traductions d'une même main. La premiére est celle des Morales ou des Homélies de Saint *Gregoire le Grand*, sur Job, en trois volumes *in*-4°. 1666. que Mr. Gallois témoigne (4) avoir été généralement approuvée de tout le monde. La seconde est celle de divers Ouvrages de Piété, tirés des *Saints Pe[res]* qui n'a point été moins bien reçuë, ta[nt à] cause de son éxactitude, que de la pureté du style. On dit que cet illustre Traducteur s'applique actuellement à tourner en notre Langue les Ouvrages de Saint Augustin qui n'ont pas encore été traduits. De Laval.

QUELQUES AUTRES TRADUCTIONS ANONYMES de Port-Royal,

Qui ont eu le plus de cours & de réputation pour la pureté de la Langue, l'éxactitude & la fidélité à l'égard des Originaux, & pour l'édification des Ames.

959 LEs Regles de la Morale Chrétienne par Saint *Basile le Grand.*

Les Homélies de Saint *Jean Chrysostome* sur l'Epitre de Saint Paul aux Romains. [*in*-8°. 1675.]

Les Homélies du même *Saint* au Peuple d'Antioche. [*in*-8°. 1676.]

Les Livres du même *Saint* sur le Sacerdoce, [*in*-12°. 1652.] dont l'Auteur a été marqué plus haut, sur le bruit commun.

Le Traité de la Mortalité par Saint *Cyprien* [*in*-8°. 1658.]

L'Explication du *Pater noster* par le même *Pere* [*in*-12°. 1673.]

Le Livre du Don de la persévérance, par Saint *Augustin*, [*in*-12°. 1676.]

Celui de la Prédestination des Saints, par le même *Pere* [*in*-12°. Paris 1676.]

Les Soliloques, le Manuel, & les Méditations du même *Saint Augustin* [*in*-12°. Paris 1679.]

La

1 Grenet, Curé de S. Ben. Marlin, Curé de Saint Eust.
2 Préf. de l'Aut. de la Trad.
3 ¶ Ces Lettres M. L. D. D. L. signifient *Mr. le Duc de Luines* Louis Charles d'Albert.

4 Journal du 22. Février 1666.
5 ¶ Baillet dans ses corrections dit n'avoir pas prétendu que le Traité de l'*Echèle du Cloitre* fût véritablement de S. Bernard n'ayant parlé de la sorte que comme

La Solitude Chrétienne, ou Recueil de divers Traités des Saints *Peres* sur la solitude, en trois volumes *in*-12°. [1667.]

Les Conférences de *Cassien*, en deux volumes, où le Traducteur a sagement retranché ce qu'il y a de nuisible dans la treiziéme, [*par le Sieur de Saligny in*-8°. Paris 1663.]

Les Institutions du même *Cassien* avec la Regle de Saint *Benoît*. [2. vol. *in*-8°. 1667. *par le même de Saligny*.]

Les XII. Epitres choisies de *Saint Gregoire le Grand* [in-12°. à Paris 1676.]

Les quarante-six Homélies du même *Pape* sur les Evangiles.

L'Explication du même *Saint* sur l'Evangile du mauvais Riche. [*in*-8°. 1658.]

On doit bien-tôt faire part au Public d'une belle Traduction des Commentaires attribués au même Saint *Gregoire* sur les Livres de Samuel, ou les deux premiers des Rois, où l'on doit faire voir qu'ils sont infailliblement de ce Saint.

Les Livres de Saint *Bernard*, de la Conversion des mœurs, de la Vie solitaire, des Commandemens & des Dispenses [*par le Sieur Lamy*, *in*-12°. Paris 1672.]

Le Traité du même *Saint* (5) de l'Echelle du Cloître, & son Apologie à Guillaume, Abbé de Saint Thierry. [*in*-12°. 1650.]

Le Commentaire de ce *Saint* sur le Pseaume *Qui habitat*, &c. Et celui sur le Cantique des Cantiques [*in*-8°. Paris 1658.]

Les Institutions de *Taulere*, [*in*-8°. 1665.]

Divers Traités Ascétiques de *Gerlac*, *Lanspergius*, de *D. Barthelemy des Martyrs*, du Cardinal *Bona*, &c. [*in*-12°. à Paris 1666.]

Les Regles de la Vie spirituelle, par *Blosius*, ou *Louis de Blois*.

Et plusieurs autres qui courent dans le monde; & dont il est aussi difficile de faire une liste éxacte, que d'en marquer les Auteurs.

Mr. de Segrais loue en général ces Traductions des Ouvrages des Saints Peres, & lors qu'il leur donne l'avantage sur leurs Originaux, il n'a voulu parler sans doute que de l'élite de ces Traducteurs, & non pas des Auteurs du second ordre.

Mr. GIRARD, Conseiller du Roi (6).

960 IL a traduit en notre Langue la Guide des Pecheurs de *Grenade*, le Mémorial du même Auteur, son Catechisme, en un mot, ce qu'on appelle ses Oeuvres spirituelles, en deux vol. *in-fol.* ou en dix *in*-8°. [en 1675.] Girard.

Le P. Bouhours témoigne (7) faire cas de la Traduction qu'il a faite de la Guide des Pecheurs, & on peut dire que les autres n'ont pas moins mérité son estime.

Mr. HERMANT (Godefroy) Chanoine de *Beauvais* (8).

961 CEt Auteur paroît avoir fait assés peu de Traductions. Nous avons de lui les Ascétiques de Saint *Basile*, qui comprennent quelques Traités spirituels, les grandes Regles, les petites Regles, & les Constitutions Monastiques. Hermant.

Comme les meilleurs Traducteurs sont ceux, qui avec la connoissance exquise des deux Langues entrent parfaitement dans l'esprit de leur Auteur, non-seulement par une longue méditation de leurs Ecrits, mais encore par une espéce de sympathie d'humeur & d'inclination: il ne faut pas s'étonner que la Traduction des Ascétiques de Saint Basile soit une des meilleures de ces derniers tems. Il semble du moins que c'est la principale raison qu'apporte Mr. l'Archevêque de Sens (9) pour en faire voir l'utilité, après avoir rendu un témoignage public à l'éxactitude & à la fidélité de cette Traduction.

Mr. l'Evêque d'Aulone (10), qui en parle aussi avantageusement, ajoute que les Remarques en sont très-solides & très-importantes, & qu'elles donnent des éclaircissemens merveilleux aux pensées de l'Auteur. On peut voir encore à la tête de l'édition le jugement que deux autres Prélats de la premiére réputation, ont porté de cette Traduction.

Mon-

me le vulgaire.

6 ¶ Guillaume Girard, dont nous avons la Vie du Duc d'Epernon.

7 Entret. 2. d'Ariste & d'Eugéne p. 166.

8 ¶ Voyés Article 253. & 566.

9 L. H. de Gondr. Arch. de Sens, Approb.

10 Jean Ev. d'Aul. Suff. de Clerm, &c.

Monsieur DE MAROLLES (Michel) Abbé de Villeloin, *mort en* 1681.

De Marolles. 962 CE n'est point sans fondement que l'on fait passer Mr. de Marolles pour un des plus laborieux Traducteurs de notre siécle, & de notre Langue. Car sans parler de la Version du Nouveau Testament, il a tourné du Latin en François le *Breviaire Romain*, & quelques autres piéces saintes; un très-grand nombre de Poëtes, comme *Plaute*, *Terence*, *Lucrece*, *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, *Virgile*, *Horace*, les Fastes d'*Ovide*, *Seneque* le Tragique, *Lucain*, *Juvenal*, *Perse*, *Martial*, *Stace*; les Histoires d'*Aurelius Victor*, & de *Sextus Rufus*, les Vies des Empereurs des Ecrivains de l'Histoire Auguste, savoir de *Capitolin*, *Lampride*, *Spartien*, *Pollion*, *Gallican*, & *Vopisque*; l'Histoire d'*Ammien Marcellin*, celles de Saint *Gregoire de Tours*, avec la Continuation de *Fredegaire*, les Dipnosophistes d'*Athenée*, &c.

Un Moderne Anonyme (1) appelle Mr. de Marolles le plus grand Traducteur que notre Langue ait jamais eu, & qui l'ait enrichie d'un plus grand nombre d'Auteurs. Un autre (2) a crû que c'est beaucoup le louer, de le considerer comme le plus infatigable Auteur du Royaume.

Mr. de Sorbiere témoignoit (3), avoir si bonne opinion de lui, qu'il étoit faché, disoit-il, que cet Abbé eût employé tous ses beaux talens à transporter dans ce Royaume les richesses étrangeres des Latins, par ses Taductions de tant d'excellens Poëtes, plûtôt qu'à produire de son fond, qui étoit fecond & heureux, de nouveaux trésors pour orner sa Patrie, & pour faire passer plus surement son nom à l'immortalité.

Mr. Sorel s'est encore donné plus d'étenduë dans les Eloges de notre Traducteur. Il dit (4) qu'il a témoigné sa pieté & la force de son génie dans la Traduction du Nouveau Testament, dans celle du Breviaire Romain, & de quelques autres Ouvrages de pieté, dont il prétend qu'il a fait sa principale occupation. Il réleve extremement la bonté qu'il a eu d'avoir bien voulu employer quelques heures de son loisir à la traduction des anciens Poëtes Latins. Qu'il ne faut point prendre garde, si quelques anciens Auteurs sont appellés profanes, & si quelques-uns d'entre-eux ont quelques termes libres & impurs. Que le Soleil jette ses rayons sur la boue aussi bien que sur les choses précieuses, sans en être endommagé. Que comme cet Astre apporte du changement aux choses qu'il éclaire: le sage en fait de même à tout ce qui est soûmis à ses ordres. Que Mr. de Marolles a traduit les Poëtes Romains avec une expression naïve, rendant pensée pour pensée, autant qu'il l'a pû faire, dans ceux qui sont demeurés au dedans des bornes de la pudeur: & que pour les autres, il a touché si adroitement les endroits perilleux, qu'on peut dire qu'il les a purifiés.

Voilà sans doute des sentimens magnifiques que Mr. Sorel paroit avoir eûs pour Mr. de Marolles, & qu'il semble avoir pris ou dans ses Préfaces, ou dans ses Conversations. Et pour rehausser encore le merite de ses Traductions, il ajoûte qu'elles sont imprimées avec un soin très-éxact, & très-utile en même tems, le Latin à côté du François, avec des chiffres, des Tables, & des Remarques à la fin, qu'il appelle doctes. Enfin, que tous ces travaux se sont faits avec une diligence toute extraordinaire.

Mais sans blesser le respect dû à la mémoire de Mr. de Marolles, on peut ne pas dissimuler que cette diligence a passé dans l'esprit des plus judicieux pour une précipitation inquiéte, qui faisoit connoître la passion violente que ce Traducteur avoit d'acquerir de la gloire par la multitude de ses Ouvrages.

On voit dans la plûpart de ses Préfaces & dans plusieurs de ses Lettres des marques de cette vanité, qui est tout à fait indigne d'un homme de sa probité & de sa réputation. Il avoit même

1 Descript. de Paris tom. 2. pag. 174. 175.
2 Journal du 28. Août 1681.
3 Sam. Sorbiere, Vit. Gassend. præfix. Oper. Phil.
4 Ch. Sorel, Biblioth. Franç. Tr. des Trad. pag. 228. 229. 230.

De Marolles. me assés peu de discrétion pour tenir cachés ces mouvemens de son cœur, & ne songeant pas qu'il étoit Chrétien, ou même qu'il étoit honnête homme il publioit sans rougir & sans biaiser, qu'il ne travailloit que pour acquerir de la gloire (1).

Il avoit la foiblesse de se plaindre souvent de l'ingratitude ou de la malice du Public, qui ne reconnoissoit pas assés promtement ses services signalés par ses approbations & ses applaudissemens. Il témoigne en plusieurs endroits une basse impatience pour voir le succès de ses travaux, qui a presque toujours trompé ses esperances, jusqu'à ce qu'enfin il s'est accoutumé aux épreuves de la mauvaise fortune des médiocres Ecrivains, comme il paroît dans ses derniers Ouvrages (2). Et ç'a été peut-être un effet de la misericorde de Dieu sur lui, qu'il ait eu le loisir de reconnoître la vanité de ses intentions, d'en porter la peine temporelle par le déplaisir qu'il a eu de se voir relegué parmi les Auteurs de petite considération, & de survivre à sa réputation.

Les moins estimées de ses Traductions, sont celles des Poëtes, quoi-qu'elles lui ayent beaucoup coûté, & il n'y a point lieu de s'en étonner, si on considere la difficulté qu'il y a de conserver la force & la grace des Vers dans une Prose, qui est dans une contrainte perpetuelle, & qui rampe presque toujours à proportion de l'élevation de son Original. C'est ce que les Etrangers même ont remarqué (3) des Traductions que Mr. de Marolles a faites des Poëtes en Prose.

Il est vrai que Mr. Godeau témoigne (4) avoir eu de l'estime pour la Version qu'il a faite de *Virgile*, & Mr. de Marolles lui-même assure (5), qu'il n'y en a point qu'il ait travaillée avec plus de soin que celle-là, & qu'il ne savoit mieux faire, comme s'il s'y étoit épuisé : mais il a eu le pressentiment de reconnoître au même endroit qu'il est facheux d'avoir beaucoup travaillé, & d'avoir travaillé inutilement. Aussi Mr. Godeau semble-t-il avoir voulu lui donner plutôt un témoignage de son amitié, qu'un veritable jugement de sa Traduction.

On croit que c'est de notre Abbé qu'*Horace* se plaint dans le Parnasse Réformé (6) parlant de ceux qui se mêlent de traduire les Poëtes en Prose. „ Voilà, dit il, „ les beaux emplois de cette nouvelle Secte de Traducteurs. Ne pouvant s'élever jusqu'à nous, ils nous abaissent jusqu'à eux, & nous font ramper comme des miserables. Parce qu'il leur est impossible de suivre notre rapidité qui les entraîne, ils nous estropient; & par un défaut de jugement ou de veine poëtique, ils mettent tout en prose jusqu'à nos chansons.

Et je croi que c'est pour le railler de sa contrainte & de son esclavage, que Mr. de Furetiere nous dit, „ Qu'il domta divers Poëtes auparavant inconnus à tous ceux de sa Nation; qu'il les mit sous le joug de ses severes Versions; & qu'il les traita avec tant d'exactitude & de rigueur, que de tous les mots qu'il y trouva, il n'y eut ni petit ni grand qu'il ne fît passer au fil de sa plume, & qu'il n'obligeât à parler François, & à lui demander la vie. Il vouloit dire sans doute qu'il n'y avoit pas un mot dans ses Originaux Latins, qu'il n'eût rendu en notre Langue de gré ou de force, sans examiner s'il suivoit en cela le génie de la Langue ou le bon sens (7).

Après tout, quelque sujet que les Critiques ayent d'être mal satisfaits des Traductions de Mr. de Marolles, ils pourroient considerer qu'il a travaillé, & mis des livres au jour plus de soixante ans durant, & traiter sa mémoire avec plus d'indulgence pour tant d'années de service. Car selon la remarque de Mr. de la Roque (8) s'il n'a point mis la derniere main à ses Ouvrages, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à plusieurs Traducteurs, qui sont venus après lui, & qui peut-être ne lui ont pas rendu toute la justice qui lui étoit duë. Car il faut avouer qu'il

1 Mich. de Marolles, Préf. sur son Horace.

2 Préface de la Trad. de Greg. de Tours, & en divers autres endroits.

3 Anton. Borremans Holl. variar. Lect. cap. 11. pag. 168.

4 Ant. Godeau, Histoire de l'Eglise, fin du premier siécle.

5 Mich. de Mar. Préface sur la Trad. de Virgile.

6 Parnass. Reform. page 14. & dans la suite.

7 A. Furet. Nouvell. Allegor. des troubl. du R. de l'éloq. pag. 50.

8 Journal des Savans du 28. Avril 1681.

De Marolles. qu'il avoit quelque érudition, & d'autres bonnes qualités.

* On trouve le Catalogue des Oeuvres de Marolles à la fin de sa Traduction d'Athenée. *

MR. du HAMEL.

Duhamel. 963 IL a traduit le Galatée de *Jean de la Case*. L'Auteur du Journal témoigne (1) que cette Traduction n'est pas moins élégante que son Original, & qu'elle est d'autant plus propre pour la vie civile que le Traducteur a accommodé les choses à notre maniére de vivre. Il ajoute qu'au lieu de quelques préceptes, qui seroient maintenant inutiles, il en a substitué d'autres plus conformes à notre usage.

MR. CASSANDRE (2).

Cassandre. 964 CEt Auteur n'étant pas content de la premiére Traduction qu'il avoit faite de la Rhétorique d'*Aristote* [in-4°. à Paris 1654.] il la revit plusieurs années aprés. Il l'examina de si prés & il la retoucha en tant d'endroits qu'on auroit pu la prendre pour un Ouvrage tout nouveau, qui n'a rien ôté à son premier Auteur que l'obscurité que la plûpart des Versions ont ajoutée à l'Original, qui est un des plus difficiles que nous ayons. C'est le sentiment de l'Auteur du Journal (3), auquel on peut joindre ce qu'en a dit Mr. Furetiere (4) qui nous fait connoître qu'il en faisoit quelque estime.

Mr. Despreaux dit (5) que cette Traduction est l'Ouvrage de plusieurs années, qu'il l'a vuë, & qu'il peut répondre au Lecteur que jamais il n'y a eu de Traduction ni plus claire, ni plus exacte, ni plus fidéle. Que c'est un Ouvrage d'une extrême utilité, & que pour son particulier il avoue que sa lecture lui a plus profité que tout ce qu'il a jamais lû en sa vie.

Mr. Cassandre a encore traduit de l'Histoire de Mr. de Thou ce que Mr. du Ryer avoit laissé a traduire. Cassandre.

MR. L'ABBE' DE PURE (6).

965 NOus avons [illegible] Institutions de Quintilien, l'Histoire des Indes Orientales de *Maffée*, [in-4°. Paris, 1665.] & l'Histoire Africaine de l'Italien de *Jean Baptiste Birago*.

Il s'en est acquité avec assés de succès (7): & Mr. Sorel dit (8) que son Quintilien lui a acquis de la réputation.

MR. CHARPENTIER, de l'Academie Françoise (9).

966 CEt Auteur a traduit la Vie de Socrate écrite par *Xenophon*, [in-12°. Paris 1657.] & la Cyropedie ou l'Institution du Prince par le même Auteur [*in-fol.* à Paris 1659.] Ces Traductions sont dans l'estime universelle du Public comme l'a remarqué Mr. Sorel (10), & Mr. Furetiere l'a mis au rang des plus exacts & des plus sévéres Traducteurs du siécle avec Mr. de Vaugelas & Mr. Giry (11), témoignant qu'il ne cede nullement à Mr. d'Ablancourt pour la dignité de son style, & qu'il le surpasse pour la justesse. Charpentier.

L'Ariste du Pere Bouhours dit (12) qu'il est content de la Vie de Socrate, & qu'elle est très-exacte, quoiqu'elle ne soit pas nouvelle. Il a voulu nous marquer sans doute que cet Ouvrage n'est pas du nombre de ceux qui ne plaisent que par leur nouveauté, mais de ceux dont le tems fait connoître le prix de plus en plus.

Il y a déja long-tems que Mr. de Balzac en a écrit à Mr. Conrart en ces termes: „ je dirois d'un de vos ennemis & „ des miens qui seroit Auteur d'un pareil Ouvrage qu'est celui de la Vie de „ Socrate, qu'il est digne de l'estime pu-
„ bli-

1 Journal du 31. Janvier 1667.
2 ¶ Mort l'an 1695.
3 Journal du 6. Mai 1675.
4 Nouvell. Allegor. du R. d'Eloq. p. 190.
5 Mr. Despr. Preface de la premiére édition du Traité du Sublime de Longin.
6 ¶ Michel de Pure.

7 ¶ Baillet dans ses corrections dit n'avoir parlé avec quelque apparence d'estime pour les Traductions de l'Abbé de Pure que sur le témoignage de Sorel qu'il ne reconnoit pas pour un Critique du premier ordre.
8 Ch. Sorel, Biblioth. Franç. chap. 2. de l'éloq. pag. 25. item chap. 11. des Trad. pag. 227.
9 ¶ Mort l'an 1702.

Charpentier. „ blique, & que son bon sens, sa doctrine, & son éloquence méritent beaucoup plus de réputation qu'il n'en a (13).

Mais sans ce témoignage de Mr. de Balzac, le Public n'auroit pas laissé de rendre à Mr. Charpentier la justice qu'il lui a renduë depuis.

Mr. MAUCROIX, Chanoine de *Notre-Dame de Reims*, (14).

Maucroix. 967 NOus avons de sa Traduction l'Histoire du Schisme d'Angleterre par *Nicolas Sanderus*, avec une suite du même Schisme, c'est-à-dire la Vie des Cardinaux Renaud Pôle, & Campege; plusieurs Homélies de Saint *Jean Chrysostome*; le Livre de *Lactance* sur la mort des persécuteurs de l'Eglise [*in* 12°. 1680.] que Mr. Baluze avoit publié en Latin pour la premiére fois & l'Abregé Chronologique de l'Histoire universelle du P. *Petau*.

L'Auteur du Journal dit (15) que Sanderus & sa suite sont traduits avec la même netteté qu'il avoit auparavant gardée dans la Version de diverses Homélies de Saint Chrysostome.

Un Ecrivain Protestant prétend (16) que Sanderus a une double obligation à Mr. Maucroix, premiérement celle de l'avoir bien traduit; & ensuite celle de n'avoir pas exposé au Public ce qu'il appelle ses emportemens & ses fureurs en Langue vulgaire. En effet Mr. Maucroix a tant retranché de choses dans l'Ouvrage de cet Auteur, qu'il semble qu'il en ait voulu donner plutôt un abregé qu'une Traduction.

Quelques Critiques ont trouvé mauvais que le Traducteur ait laissé les termes Géographiques en Langue Latine avec une terminaison qui semble Françoise à la vérité, mais qui est contraire à l'usage de notre Langue, & ils auroient souhaité, que comme il s'agit d'une Histoire moderne, il se fût servi des appellations modernes, ou du moins qu'il eût retenu les terminaisons de Sanderus, s'il avoit envie de conserver les termes anciens dont se servent ceux qui écrivent en Latin. Maucroix.

Mr. Maucroix a fait encore un present considérable au Public en lui donnant la Traduction du bel Ouvrage du Pere Petau dont nous avons parlé. Il est vrai qu'un an auparavant le Sieur Collin en avoit publié une; mais il s'étoit donné la liberté d'y insérer quantité d'additions, contre ce que la fidélité demande d'un Traducteur. C'est pourquoi Mr. Maucroix, pour obvier à l'inconvenient de ces sortes d'Ouvrages, & à la difficulté qu'il y a de distinguer ce qui vient de ce dernier Ecrivain d'avec le texte de ce grand homme, en a redonné une Traduction [2. vol. *in*-12°. à Paris 1683.] qui est toute simple, mais qui est fidéle & éxacte comme le témoigne Mr. de la Roque (17).

Mr. L'ABBE' TALLEMANT, *Aumônier de Madame* (18).

968 LA principale de ses Traductions est celle des Vies de *Plutarque*. Tallemant.
Mr. Sallo d'Hedouville dit (19) qu'*il prend si bien le sens de son Auteur, & qu'il en exprime les pensées avec tant de justesse & tant d'élégance, qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse rien faire de plus achevé.*

Le dessein de Mr. Tallemant n'a pas été de corriger les fautes qui se trouvent dans la Traduction d'Amiot, faute d'avoir bien entendu son Auteur, mais d'en rendre la lecture plus agréable en faisant une nouvelle Traduction qui n'eût rien des vieux mots qui se trouvent dans Amiot, ni de sa maniére d'écrire obscure & embarrassée. Mais cela ne l'a point fait

10 Ch. Sorel, Biblioth. Franç. chap. 11. pag. 227.
11 Ant. Furet. Nouvell. Allegor. du R. d'Eloq. pag. 86.
12 Entret. 2. d'Ariste & d'Eugen. pag. 166.
13 Balz. Lett. 19. à Conrart livre 1. de l'an 1650.
14 ¶ Mort à Reims le Lundi de Pâques 9. Avril 1708. âgé de 90. ans accomplis.
15 Journal des Savans du 15. Fevrier 1677.
16 J. Bapt. de Rosemond, Préface de l'Hist. de la Reform. de l'Egl. Anglic. écrite en Angl. par Mr. Burnet.
17 Journal des Savans du 23. Août 1683.
18 ¶ François Tallemant mort l'an 1693.
19 Journal des Savans du 16. Février 1665.

Talle-mant. fait passer entiérement *pour un froid Traducteur du François d'Amiot.*

Mr. Gallois (1) ajoute que Mr. Tallemant ayant reconnu que l'embarras des periodes d'Amiot apportoit ordinairement de la confusion dans l'esprit des lecteurs, & demandoit une trop grande application, s'est éloigné autant qu'il a pu de ces inconveniens ; quoiqu'il eût à traduire un Auteur qui y tombe lui-même assés souvent.

Il ne faut pas néanmoins conclure delà, dit-il, que sa Traduction en soit moins conforme à l'Original. Car il s'est toujours attaché à rendre le sens de l'Auteur. Et quoiqu'il ait traduit les choses plutôt que les paroles, il n'a pas laissé d'y conserver autant qu'il lui a été possible toutes les expressions de l'Original. De sorte qu'il prétend avoir satisfait les Savans par la fidélité de sa Traduction, les ignorans par la clarté, & les plus polis par son élégance.

Outre les Vies de Plutarque Mr. Tallemant a traduit encore de l'Italien en François l'Histoire de Venise de *Baptiste Nani* * avec assés d'éxactitude selon Mr. de la Roque, qui témoigne (2) qu'on y trouve même des beautés qui ne sont pas naturelles à la Langue Italienne, par la maniére avec laquelle il a tourné les expressions de son Auteur, & menagé les figures dont les Italiens ne sont pas avares, lesquelles, quelques belles qu'elles soient en leur Langue, sont trop éloignées du goût François, pour pouvoir plaire en notre Langue.

Le Roy. 968 *bis* MR. LE ROY, Abbé de Haute-Fontaine, mort depuis peu, passoit pour un des bons Traducteurs du siécle; mais comme la plûpart de ses Versions sont Anonymes, on peut lui attribuer ce que nous avons dit des autres Ecrivains de Port-Royal.

MR. SPANHEIM (Ezechiel).

969 CEt Auteur nous a donné une Version très-éxacte des Cesars de *Julien* l'Apostat en notre Langue [*in* 4°. à Paris 1683.] Et quand il seroit vrai qu'il pourroit s'y trouver quelques expressions qui ne seroient pas entiérement au goût de certains Puristes, que le chagrin érige en Critiques sans autorité, elle n'y perdroit rien de son prix. Car non seulement elle est faite avec beaucoup d'éxactitude & de fidélité qui est la premiére & la principale qualité d'une Traduction ; mais il faut encore considérer qu'elle vient d'une personne de la premiére réputation dans toutes sortes de Lettres, & d'un illustre Allemand, qui ayant pû faire sa Version ou en Latin ou en sa Langue vulgaire, a bien voulu écrire en la nôtre pour faire honneur à notre Nation, & pour donner des leçons aux Naturels du Pays, qui se mêlant d'écrire, préferent la gloire de se faire entendre aux Etrangers en Latin, à celle d'orner leur Patrie en cultivant leur Langue. Ezech. Spanheim.

Au reste la Version de Mr. Spanheim est faite sur le texte Grec de l'Auteur qu'il a examinée avec grand soin en le conférant avec des anciens Manuscrits, dont il a tiré plusieurs corrections nouvelles & importantes (3 & 4).

Monsieur le Président COUSIN (Louis) (5).

970 CE Magistrat passe aujourd'hui dans le monde pour un des plus considerables d'entre les Traducteurs de ce siécle, non pas seulement à cause du grand nombre, mais plus encore à cause de l'excellence & de la beauté de ses Traductions. Cousin.

Il a traduit en notre Langue les Historiens Ecclésiastiques, savoir *Eusebe*, *Socrate*, *Sozomene*, *Theodoret*, *Evagre*, *Philostorge*, & *Théodore le Lecteur*, [en 4. vol. *in*-4°. à Paris 1675.] ; la plûpart des Ecrivains de l'Histoire Byzantine ou de l'empire de Constantinople, savoir, *Procope*,

1 Journal des Savans du 25. Avril 1672.

* [L'Abbé Tallemant n'a traduit que la premiére Partie de cette Histoire. M. Masclary a traduit la seconde Partie, qui fut imprimée à Amsterdam en 1702. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

2 Journal des Savans du 7. Août 1679.

3 Préface de la Version Françoise des Cés. de Jul.

4 Journal des Savans du 9. Août 1683

Cousin. pe, *Agathias*, *Menandre le Protecteur*, *Théophylacte Simocatte*, *Nicephore* Patriarche de Constantinople, *Leon le Grammairien*, *Nicephore de Bryenne*, *Anne Comnene*, *Nicetas Choniate*, *George Pachimere*, *Jean Cantacuzene*, *Ducas* &c. [en 8 vol. *in*-4°. à Paris 1672 & 1674]; Quelques Auteurs Grecs de l'Histoire Romaine comme *Xiphilin*, *Zonare* & *Zosime* [in-4°. à Paris]; Divers Ecrivains Latins de l'Empire d'Occident depuis Charlemagne comme *Eginbard*, *Tegan*, *Nitard*, *Luitprand*, *Witikind* [in-8°. à Paris 1678.] &c: L'exhortation de *Clement Alexandrin* aux Gentils, le Traité d'*Eusebe* sur la fausseté des miracles d'Apollonius de Tyane [*in*-12°. Paris 1684.], & le Traité du Cardinal *Bona* sur les principes & les regles de la vie Chrétienne.

Il n'a travaillé que sur le texte Original de ses Auteurs Grecs, sans s'amuser à éxaminer les bonnes ou les mauvaises qualités de leurs Versions, qui avoient précedé les siennes tant en Latin qu'en François; & il s'est servi pour les Historiens Ecclésiastiques des éditions Grecques de Mr. Valois; & pour ceux de l'Empire de Constantinople, de celles du Louvre; c'est-à-dire, qu'il s'est mis à la source la plus pure & la plus vive.

Il semble qu'il se soit attaché sur toutes choses à donner au Public une opinion avantageuse de ses Auteurs: qu'il ait entrepris de rétablir la réputation de ceux d'entre eux qui sembloient l'avoir perduë ou diminuée, soit pour les sentimens sur la Foi qu'on leur avoit imputés; soit pour l'integrité de leurs mœurs qu'on avoit décriées; soit pour la capacité, l'éxactitude, & la sincerité que quelques-uns prétendoient n'avoir pas trouvées entiéres en eux; soit enfin pour l'éloquence & la beauté du discours que plusieurs soutenoient avoir été alterée, & presqu'entierement éteinte dans les Ecrits des Grecs du Christianisme, & particuliérement dans ceux du moyen & du bas Empire de Constantinople.

En effet, il dit lui-même (6) que n'ayant pas entrepris de traduire généralement tous les Historiens de l'Empire Grec, il a laissé Cousin. les Auteurs qui ont commencé leurs livres dès la création du Monde & qui ont rapporté les faits simplement & sans ornement; mais qu'il s'est arrêté à ceux qui ont joint *les beautés de l'éloquence à la verité de l'Histoire*.

Mr. Cousin ne songeoit pas sans doute qu'il travailloit pour sa propre gloire en relevant ainsi le merite de ses Auteurs, puisque, quelque grandeur qu'il ait voulu nous faire paroître dans leur éloquence & dans la beauté de leur style, il s'est élevé lui-même au-dessus d'eux, & qu'il a surpassé ses Originaux dans toutes les qualités qui peuvent donner de la grace & de la force au discours.

On peut dire aussi qu'il leur a été plus fidele & plus éxact qu'ils ne l'ont été eux-mêmes à leurs matiéres; & que pour cela il a falu être, comme il est, très-versé non-seulement dans les deux Langues, mais encore dans tous les sujets traités par les Auteurs qu'il a traduits.

C'est ce qu'il a fait voir par plusieurs Dissertations savantes qu'il a mises à la tête de ses Traductions. Il y fait paroître un grand fonds de Critique & beaucoup de connoissance de l'Histoire Ecclésiastique & Civile de ce tems-là.

Il ne s'est pas contenté d'une simple version, comme ont fait la plûpart des autres Traducteurs; mais il a encore examiné avec beaucoup de solidité & de penétration les sentimens des Auteurs qu'il a traduits, & il a remarqué & corrigé leurs fautes historiques (7); sur tout celles des Ecrivains Ecclésiastiques, avec autant d'intégrité & de désinteressement, que s'ils eussent été traduits par un autre. Et il a jugé avec beaucoup de raison qu'il est du devoir d'un Traducteur également fidele & habile, non-seulement de representer son Auteur tel qu'il est, mais de découvrir encore en particulier ce qu'il y a de louable & de blâmable en lui, & de pouvoir s'en rendre tantôt le Défenseur, & tantôt le Censeur, autant que la justice & l'utilité publique semblent le demander.

Le

5 ¶ Mort l'an 1707.

6 M. Cous. Pref. du 1. vol. de l'Hist. de Constantinople.

7 Journaux des Savans du 17. Juin 1675, Du 26. Août 1675. Du 13. Avril 1676. Du 11. Mai 1676. Du 20. Juin 1678.

Le PERE BOUHOURS (Dominique) Jésuite, *Parisien* (1).

Bouhours. 971 ON peut dire que si ce Pere a bien voulu s'occuper à traduire, ç'a été non-seulement pour faire honneur à ses Originaux, mais encore pour reduire ses maximes en pratique, & pour faire l'application par avance des Remarques qu'il nous a données depuis sur la Langue, jugeant que c'est le propre d'un homme sage d'executer soi-même les choses, avant que de les enseigner.

Ainsi il auroit pû, comme Malherbe, nous renvoyer à ses Traductions, s'il avoit été aussi indifférent & aussi peu complaisant que lui pour ceux qui souhaitent des preceptes de la Grammaire de notre Langue.

Il a traduit divers Opuscules du Latin, de l'Espagnol, & de l'Italien en François. 1. Du Latin, comme l'Epitre dedicatoire des Conciles que le *Pere Cossart* fit au Roi; la Description d'Auteuil, ou la guerison du *Pere Rapin* (2), autrement, l'Eloge de Mr. Gorge. 2. De l'Espagnol, comme la Sortie d'Espagne du Pere Nitard Jésuite, depuis Cardinal, attribuée à l'*Amiraute de Castille*; & le Miracle du bienheureux Stanislas Kostka, Novice de la Compagnie de Jesus. 3. Et de l'Italien, le Panegyrique de la Bienheureuse Rose par le *Pere Oliva*, General des Jésuites.

Mais la plus considérable & la plus importante de toutes ses Traductions, est celle du Traité de la vérité de la Réligion Chrétienne, faite sur l'Italien de Mr. le Marquis *de Pianesse*. Le P. Bouhours témoigne (3) qu'elle lui a donné un peu de peine. L'estime & l'admiration qu'il avoit pour Mr. le Marquis son Auteur, le firent résoudre d'abord de le suivre pas à pas. Mais ayant reconnu qu'en le suivant de la sorte, il auroit bien pû s'égarer, parce que les maniéres de la Langue Italienne sont fort éloignées du tour & du génie de la nôtre; il crût qu'il ne pouvoit mieux faire que de bien entrer dans sa pensée, & de ne le perdre jamais de vûë, sans s'attacher trop à le suivre de si près. Bouhours.

Ainsi ne s'assujettissant pas en esclave à son Auteur, il a pris la liberté d'adoucir des métaphores qui lui ont paru un peu trop fortes; de couper des périodes qui étoient trop longues; de changer des figures qui n'auroient pas eu de grace en François; d'ajouter même en quelques endroits des liaisons qui lui ont semblé nécessaires en notre Langue pour la régularité du discours.

En quoi il prétend avoir suivi le conseil & l'éxemple de Saint Jerôme (4), qui déclare dans la Lettre qu'il a écrite touchant la meilleure maniére de traduire; que la fidélité d'un Interprete ne consiste pas à rendre mot pour mot les paroles de l'Auteur qu'on traduit, mais à en rendre éxactement tout le sens. Ce Saint avoue qu'il en a usé ainsi dans ses Traductions, hors celle de l'Ecriture, & il ajoute qu'en ce point il a imité Ciceron dans la Version du Protagoras de Platon, de l'Oeconomique de Xenophon, des Oraisons d'Eschine & de Demosthéne.

Notre Pere dit qu'il a suivi autant qu'il a pu les Maîtres de l'Art, & non pas ces Traducteurs infidéles, qui se donnant une liberté qui va jusqu'à la licence, negligent non-seulement les paroles, mais aussi les pensées de leur Auteur; & qui pour le rendre ou plus éloquent, ou plus propre à leur dessein, lui font dire tout ce qu'il leur plaît.

Il ajoute, que pour le langage il a tâché de le proportionner à la matiére. Car il ne seroit pas moins ridicule d'avoir un style gai & fleuri dans des discours sérieux, que d'avoir un style grave & sublime dans des discours agréables. Les vérités de la Religion, dit-il, demandent un autre caractére de discours, que de simples jeux d'esprit. Pour peu qu'on ait de sens, & que l'on sache la Langue dont on se sert, on change de style selon la différence des sujets.

Mr. Colomiez semble dire que le Pere Bouhours n'a pas moins contribué par ce tra-

1 ¶ Voyés Article 1417.

2 ¶ Il entend une Traduction en prose Françoise d'une petite piéce de Poësie Latine du P. Rapin; mais depuis dans ses corrections il témoigne avoir reconnu que cette traduction étoit du P. Rapin même.

3 Discours du Trad. sur l'Auteur & le dessein de son liv. fol. penultim.

4 Hieronym. Epistol. 101. ad Pammach. de optimo genere Interpret.

5 Anonym. Melang. historiq. pag. 32.

Bouhours. travail à l'honneur & à la réputation de son Auteur, qu'à l'utilité publique (5), puisqu'il prétend que le Traité de la Religion Chrétienne de Mr. de Pianesse seroit peu recherché, & lû de peu de personnes sans la belle Traduction du Pere.

Le Panegyrique de la bienheureuse Rose paroît être une Version du Discours du Général *Oliva*; mais le Traducteur nous assure lui-même que ce n'en est pas une Traduction éxacte. Il dit (6) que ce Discours qui a de grandes beautés en sa Langue, ne plairoit pas en la nôtre, si on l'avoit traduit mot à mot. Mais qu'il a tâché de lui donner l'air François. Néanmoins il ajoute, que, quelque peine qu'il ait prise pour cela, il n'a pu lui ôter des maniéres Italiennes qui ne sont guéres de notre goût.

La Traduction de la Relation de la sortie du Pere Nitard (7), est plus fidéle, & très-conforme à l'Original Espagnol, & on peut dire la même chose des autres.

Mr. PERRAULT (Charles) (8).

Claude Perrault. 972 IL est l'Auteur de la Traduction de *Vitruve*, qui parut en 1673. & qui est la premiére en notre Langue, où l'on ait réussi, parce que c'est un des plus difficiles d'entre les Auteurs, & qu'il demande un Traducteur également habile dans les belles Lettres & dans l'Architecture. C'est enfin ce qui s'est rencontré dans Mr. Perrault, comme l'a remarqué l'Auteur du Journal (9).

On trouve dans la lecture de sa Version une commodité qui n'est pas dans les autres, par le soin qu'il a pris de mettre à la marge les mots Grecs & Latins, qu'on auroit pu exprimer par d'autres mots François dans le texte, aussi-bien que les interpretations qu'il a ajoutées : ce qui les fait aisément distinguer de celles du texte, où il s'en trouve quelquefois. Notre Langue lui est encore obligée, dit le même Auteur, de mille beaux mots dont il l'a enrichie, parce qu'il ne s'est pas contenté, comme la plûpart des autres Interpretes, de travestir les mots & les phrases les plus difficiles qui se trouvent dans cet Ouvrage, mais il prend la peine de les expliquer, & il s'en acquitte avec beaucoup de facilité & de netteté. Claude Perrault.

Le Traducteur nous avertit (10) qu'il a été contraint de laisser quelquefois les mots Latins & les Grecs dans le texte, lors qu'ils n'auroient pû être rendus en François que par de longues circonlocutions, qui sont importunes quand on a besoin d'un seul mot, comme *Odeum*, &c. & qu'il s'est crû obligé de laisser encore des mots dans le texte sans les traduire, lors qu'il s'agit d'étymologie, par exemple, que le mot de *columna* vient de *columen*.

Il dit qu'il a été fort religieux à ne rien changer au texte, non pas même dans les choses qui en rendent la lecture peu agréable, & qui ne sont d'aucune utilité pour l'intelligence des matiéres qui y sont traitées parce que s'il avoit voulu retrancher du texte tout ce qui n'est point nécessaire, il auroit été obligé d'ôter beaucoup d'autres choses; & peut-être qu'il se seroit trompé dans le choix qu'il auroit fait de ce qu'il y a à retrancher.

Il ajoute qu'il ne fait point d'excuse de la liberté qu'il a prise de changer les phrases, parce qu'il croiroit avoir beaucoup failli s'il en avoit usé autrement, puisque les maniéres de parler du Latin sont encore plus différentes de celles du François, que les mots ne le sont; & qu'il a fait consister toute la fidélité qu'il doit à son Auteur, non pas à mesurer éxactement ses pas sur les siens, mais à le suivre soigneusement où il va. Qu'il en a toûjours usé de cette sorte, si ce n'est quand l'obscurité de la chose l'a obligé de rendre mot pour mot, pour donner lieu à ceux qui se croiront plus habiles & plus éclairés, de découvrir le sens, ou de le suppléer en changeant quelque chose, s'ils le veulent. En quoi Mr. Perrault, par une modestie si rare, a fait une sage leçon à ces Traducteurs téméraires, qui croyent tout entendre, & qui plutôt que d'avouer leur foible, aiment mieux le couvrir d'un galimathias.

Mr.

5 Bouh. Avertissem. sur les Opuscul. p. 7.
7 Ibid. &c.
8 ¶ Baillet a depuis reconnu que Charles étoit le nom de Perrault de l'Académie Françoise, frere de celui-ci, dont le nom de batême est Claude. Voyés l'Article 595.
9 Journal des Savans du 17 Decembre 1674.
10 Preface du Traducteur de Vitruve.

Mr. FLECHIER, (Esprit), Abbé de Saint Severin (1).

Flechier. 973 NOus avons de lui la Traduction de la Vie du Cardinal Commendon, qu'il a faite sur le Latin de *Gratiani* [*in*-4°. *Paris* 1671]. Mr. Gallois témoigne qu'on y trouve toute la pureté & la délicatesse de la Langue (2). Le Traducteur dit (3) qu'il a suivi son Original sans s'y attacher avec trop de sujettion, & qu'il a tâché de conserver par tout le sens de l'Auteur en l'accommodant à notre Langue. Qu'il a cru qu'il lui étoit permis de retrancher quelques redites dans les Harangues & dans les Digressions, & d'adoucir quelques termes qui expriment un peu fortement les prétentions de la Cour de Rome, & qui ne sont pas tout-à-fait de notre usage.

Mr. L'ABBE' CHANUT (4).

Chanut. 974 IL fit une Traduction du *Concile de Trente*, qui parut en 1674. Elle est estimée, parce que la pureté de la Langue à laquelle il s'est attaché, ne l'a point fait éloigner des regles d'une éxacte Traduction (5).

Mr. LOMBERT.

Lombert. 975 IL a traduit les Oeuvres de Saint *Cyprien*, [*in*-4°. Paris 1672.] les Livres de la Cité de Dieu de Saint *Augustin*, après Mr. Cerisiers & Mr. Giry même, le Sermon de Jesus-Christ sur la Montagne, avec l'explication du même Saint *Augustin*, &c. Mr. Bayle, Auteur des Nouvelles de la Republique des Lettres, appelle la Version de Saint Cyprien une belle & éxacte Traduction (6).

Dès le commencement que cet Auteur se mit à traduire, il s'étoit fait un chemin à une grande réputation, on le regardoit même déja dans le monde comme un de ces Heros sortis du ventre du cheval de Troye. Lombert.

En effet, ses Traductions ont toute la pureté & toute l'élégance qu'on peut souhaiter en un excellent Traducteur. Mais quelques-uns l'ont accusé de s'être departi mal à propos de cette éxactitude religieuse, & de cette fidélité inviolable qui est dûë aux Auteurs qu'on traduit, & dont il avoit si bien appris les regles dans la célébre Ecole où il avoit été formé. Et on l'a blâmé de s'être jetté avec trop de licence dans le parti de la Secte de Monsieur d'Ablancourt, pour se donner la liberté de disposer de ses Auteurs, comme il le jugeoit à propos, & de se les assujettir quelquefois comme par un droit de conquête, comme si des Auteurs devoient passer pour des captifs, sous prétexte qu'on les fait changer de pays & de Langue.

Mr. BOILEAU, Sieur des PREAUX (7).

976 NOus n'avons de lui qu'une petite Traduction, mais qui est assés grande pour servir de modéle à ceux qui veulent réussir en ce genre d'écrire. Boileau Despreaux

C'est celle du Sublime de *Longin*, qu'il a faite sur le texte Grec. Elle est si naturelle, qu'on la prendroit volontiers pour une piéce originale, si on lui ôtoit son titre. Et voilà le point auquel doivent tendre tous les Traducteurs, quoiqu'il s'en trouve si peu qui ayent le bonheur d'y parvenir.

Mr. Dacier témoigne (8) que cette Traduction est une des plus belles que nous ayons en notre Langue; que Mr. Despreaux a non-seulement pris la naïveté & la simplicité du style didactique de son Auteur; mais qu'il en a même si bien attrapé le Sublime, qu'il fait valoir aussi heureusement que lui toutes les grandes figures dont il traite, & qu'il employe en les expliquant.

Mr.

1 Mort Evêque de Nimes le 16. Février 1710. en sa 79. année.
2 Journal des Savans du 1. Mars 1672.
3 Flech. fin de sa Préface.
4 ¶ Martial Chanut Abbé d'Issoire, fils de Mr. l'Ambassadeur Chanut.
5 Journal des Savans du 16. Decemb. 1674.
6 Nouv. de la Repub. des Lettres, Mars 1684. tom. 1. pag. 59.
7 ¶ Voyés les Articles 140. & 594.
8 And. Dac. Préface de ses Remarques sur Longin, edit. des Oeuvres du Sieur D***. à la fin.

Mr. AMELOT DE LA HOUSSAYE. (1).

Amel. de la Houssaye. 977 CEt Auteur a publié depuis deux ans quelques Traductions qu'il a faites sur les Originaux Italiens & Espagnols, entre autres celles du Prince, de *Nicolas Machiavel* [in-8°. Amsterdam 1683.], de l'Histoire du Concile de Trente par le *Pere Paul*, & de l'Homme-de-Cour de *Laurent*, ou plutôt *Baltazar Gracian* Espagnol [*in*-12°. à Paris 1684.]; sans parler de celle de la Liberté originaire de la République de Venise, faite sur l'Italien, & qui a fait tant de bruit sous le titre de *Squitinio della Libertà Veneta*; & de celle de la Harangue Latine de *Louis Helian* à l'Empereur contre les Venitiens. [*in*-12°. à Ratisbonne 1677.].

Il faut accorder de bonne foi à ses Critiques & à ses Envieux, qu'il n'écrit peut-être pas toujours dans une pureté entiere de notre Langue, & que son style n'est pas aussi scrupuleux, aussi coulant, ni aussi poli que celui qui se façonne dans les ruelles. Mais il a du nerf, & il se soûtient bien, & le Traducteur recompense assés d'ailleurs ce leger défaut par son éxactitude, sa fidelité, & la solidité de son jugement.

Mr. de la Roque dit même (2), qu'il concilie souvent la délicatesse de l'expression Françoise avec la force & le brillant de l'Espagnole. Mais qu'il n'a point pû en user de même par tout dans le livre de Gracian. Et voyant que pour suivre la pensée de son Auteur il falloit absolument abandonner la politesse de notre Langue pour quelques mots, où la fidelité de la Traduction ne pouvoit point subsister autrement, il a mieux aimé renoncer à celle-là, que de manquer à celle-ci (3).

On peut dire qu'il a gardé la même conduite dans la Traduction du Pere Paul.

Mr. de MARTIGNAC (4).

978 IL a fait diverses Traductions en prose des plus celebres Poëtes de l'Antiquité. Et c'est faire justice au Traducteur, de dire qu'elles sont meilleures que celles qu'on avoit publiées avant lui sur les mêmes Auteurs, sans en excepter même Mr. de Marolles. Il a traduit les trois Comédies de *Terence* [in-12°. 1673.], ausquelles Messieurs de Port-Royal n'avoient pas voulu toucher. Elles sont louées par Mr. Gueret pour leur délicatesse & leur pureté (5). Il a traduit aussi le *Virgile*, [en 3. vol. à Paris *in*-12°. 1681. & en 1708] & si on veut excepter quelque Version d'un ou deux livres de l'Eneïde separée, il n'y en a point de celles qui ont paru en prose qui doivent lui disputer le prix. L'an 1678. il publia la Traduction d'*Horace* [en 2 vol. *in*-12°. à Paris], dans laquelle l'Auteur du Journal dit (6) qu'il y a de la fidelité, de l'éxactitude, & de la netteté. On dit qu'il a fait encore la Traduction d'*Homere*, & qu'il continuë toujours à servir le Public par de semblables travaux. Martignac.

* Il a publié encore les Satires de Perse & de Juvenal *in*-12. *Paris* 1682. *

Mademoiselle LE FEVRE (Anne); & Monsieur DACIER, son mari (André) (7).

979 CEtte Dame, qui a changé de nom depuis peu, a aussi publié quelques Traductions en prose, de quelques Poëtes Grecs & Latins, comme d'*Anacreon*, & de *Sapho* [in-12°. Paris 1681.]; deux Comédies d'*Aristophane*, savoir le Plutus, & les Nuées [*in*-12°. Paris 1684.]; trois de *Plaute* [3 vol. *in*-12°. à Paris 1683.]; savoir le Rudens, l'Epidicus, & l'Amphitryon; & l'on esperoit voir bien-tôt son *Euripide*, & son *Sophocle*. Anne Le Fevre.

L'Auteur du Journal prétend (8) que comme le Grec n'a jamais rien eu de plus galant ni de plus poli que les Poësies de Sa-

1 ¶ Abraham Nicolas Amelot de la Houssaye d'Orleans, mort le 8. Décembre 1706.

2 Journal du 21. Août 1684.

3 ¶ Il y a dans cet Article bien des *point* à supprimer.

4 ¶ Voyés Article 598.

5 La Guerre des Auteurs pag. 94.

6 Journal des Savans du 28. Novembre 1678.

7 ¶ Voyés Article 596. [M. Dacier mourut le 18. de Septembre 1722. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

8 Journal des Sav. du 16. Février 1682.

Anne Le Fevre. Sapho & d'Anacréon, on peut dire de même que la France n'avoit encore rien vû de plus juste que cette Traduction, tant pour la delicatesse avec laquelle Mademoiselle le Févre a imité dans cette copie la naïveté presque inimitable de l'Original, que pour le secret qu'elle a sû trouver la premiére de faire passer dans une prose fidele les graces que l'on trouve dans les vers Grecs.

L'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres dit que cette Traduction d'Anacréon a été trouvée si juste, si polie, & si savamment expliquée par les Remarques qui l'accompagnent, qu'il a falu être bien hardi pour en publier une seconde. Il entend Mr. de *Longepierre*, dont nous parlerons parmi les Poëtes. Il ajoute, que quoique cette Traduction en Prose suive scrupuleusement le Grec d'Anacréon & de Sapho, elle ne laisse pas d'être pleine de charmes, & qu'il a falu une habileté extraordinaire pour y réussir, comme a fait cette Dame (1).

Dacier. On ne doit pas moins estimer la Traduction que Mr. DACIER a faite d'*Horace*, dont les cinq livres des Odes sont déja imprimés. [Le tout achevé en 10. vol. *in*-12°. en 1691.] Quelques-uns prétendent avec raison qu'il efface tous ceux qui l'ont dévancé dans la même occupation, & il paroit assés qu'on ne doit lui refuser rien de ce qui se peut dire à la louange d'une excellente Version en Prose.

IL SEMBLE qu'on ne puisse pas nier que les Versions des Poëtes en Prose n'ayent cet avantage, que la necessité des Rimes & d'un certain nombre de mesures n'oblige pas à changer quelque chose dans l'Original, ni à coudre aucune piéce rapportée. Mais d'un autre côté, quand on traduit un Auteur en Vers, on a l'avantage d'ôter plus facilement de son travail la secheresse qui demeure presque toujours dans une Traduction éxacte. Ainsi il y a une espece de compensation à faire.

Mais après-tout, les Critiques crient toujours que ces sortes de Versions ne sont que de la Poësie en Prose, &, comme on dit, de la Cavalerie à pied. Et tout le merite de Mr. Dacier, de Mademoiselle le Févre, de Mr. de Martignac, &c. joint à leur credit, n'empêche pas qu'on ne dise que les Poëtes qu'ils traduisent, redonnent la vie aux morts dans leurs Ouvrages, mais que pour eux ils donnent la mort aux vivans dans leurs Traductions, & que quelque soin qu'ils ayent de representer fidellement toutes les parties & tous les membres de leurs Poëtes, ce ne sont que des cadavres inanimés, ausquels ils communiquent tout au plus l'incorruptibilité. Dacier.

* Madame Dacier a donné le Terence Latin & François en 3. vol. *in*-12. à Paris 1691. — Le Plaute aussi François & Latin en 3. vol. *in*-12°. à Paris [illegible]

Monsieur DU BOIS (2).

980 IL publia l'année derniere une Traduction Françoise des Lettres de Saint Augustin [*in-fol.* 2 vol. 1684.], sur l'édition nouvelle des Benédictins, où elles sont rangées selon l'ordre des tems, & augmentées de quelques Lettres qui n'avoient pas encore paru. L'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres dit (3), „ Que cette Traduction est éxacte, fidéle, „ pure, élégante, & admirablement dé„ mêlée. Et comme la Langue Françoi„ se est aujourd'hui dans sa perfection, au „ lieu que le Latin étoit barbare lorsque „ ces Lettres ont été écrites, il y a appa„ rence, ajoûte-t-il, qu'on les trouvera „ plus belles dans la Version, que dans „ l'Original, contre le destin ordinaire „ des Versions. Du Bois.

„ Le Traducteur a mis par tout des som„ maires fort-bien faits, des notes fort sa„ vantes sur les points d'Histoire, de „ Chronologie, & sur tous les autres en„ droits qui pourroient faire quelque dif„ ficulté. Il a rétabli ce qu'il y avoit en„ core de corrompu dans le texte Latin. Enfin il a trouvé & employé tous les moyens imaginables pour rendre à tout le monde l'intelligence de ces Lettres très-facile, avec une éxactitude qui lui a coûté des peines extraordinaires, mais qui en épargnera beaucoup aux autres.

DE

1 Mr. Bayle Nouv. de la République des Lettr. de l'an. 1684.

2 ¶ Philippe Goibaud Sieur du Bois, mort le [illegible] Juillet 1694.

DE QUELQUES TRADUCTEURS

de Poëtes en Vers, comme

Monsieur de BREBEUF, Monsieur de SEGRAIS, Monsieur de LONGE-PIERRE, &c.

981 PUis qu'ils ont écrit en Vers, j'ai crû que s'étant mis au rang de leurs Auteurs, il étoit plus à propos d'en parler parmi les Poëtes. C'est pourquoi nous nous contenterons de dire ici un mot de la méthode qu'ont suivie ceux qui ont le mieux réüssi en ce genre de traduire, qui est le plus difficile de tous, & dont nous avons déja touché quelque chose en parlant de la belle Traduction de Saint Prosper. Nous choisirons celle de Mr. de Segrais, comme la mieux reçûë du Public; parce que Mr. de Brebeuf ne peut pas servir de modéle en toutes choses; & que Mr. de Longe-Pierre n'a peut-être pas encore eu le loisir de subir tous les jugemens differens du Public.

Segrais. Mr. De SEGRAIS considerant (4) que la Poësie se distingue principalement de la Prose en ce que son langage est plus pressé & plus figuré, a tâché de renfermer le plus de sens qu'il a pû en aussi peu de paroles que le desir de la netteté & la contrainte de notre Langue, qui ne peut oublier les articles, ont pu le lui permettre, & il a conservé la figure autant qu'il lui a été possible.

Ainsi on ne peut pas douter que sa version ne soit la meilleure de celles qu'on a faites de ce Poëte, parce qu'elle est la plus courte. Son travail & son industrie paroissent encore davantage par la difficulté qu'il y a de faire passer les figures d'une Langue en une autre, ce qui ne l'a point empêché d'égaler autant qu'il a pû les idées de notre Poësie Françoise aux idées de la Latine. Segrais.

Quand il n'a pû suivre le sens éxactement sans faire quelque chose de difforme, il témoigne avoir relâché quelque chose de sa sévérité, & afin d'exprimer ce sens en peu de paroles, lors qu'il n'a pas pris toute la même route, il a trouvé le moyen de ne s'en pas détourner & d'en prendre une autre aussi courte, aussi aisée & aussi naturelle. C'est pourquoi on ne trouve dans son Ouvrage ni une Paraphrase ni une Traduction entiérement literale. Il a cru qu'il étoit meilleur de tenir le milieu entre les deux, en s'approchant toutefois plutôt du sens literal que de l'autre extrémité, en quoi son scrupule est allé si loin, qu'il l'a quelquefois empêché de prendre d'autres sens plus François que Latins, & plus capables par conséquent de briller aux yeux du Lecteur, qui ne sauroit pas la Langue Latine, pour lequel il a principalement écrit.

Il lui est arrivé quelquefois de s'écarter tant soit peu, mais on trouve plus souvent des vers qu'il a rendus mot pour mot.

Enfin il nous a donné l'Eneïde en François comme il a concû que *Virgile* l'eût donnée lui-même, s'il fût né François, & de notre tems. Son sujet s'y trouve tout entier. On y reconnoît ce Poëte nonseulement par le gros de son Ouvrage, mais par ses moindres parties: & il le suit de periode en periode, aussi-bien que de livre en livre

Mais il n'a point été crû entiérement lorsque sa modestie lui a fait dire qu'il n'avoit pas réüssi dans les efforts qu'il a faits pour imiter la clarté, la pureté, la facilité, & la magnificence de son Auteur, du moins est-on persuadé qu'il en est le moins éloigné de tous ceux qui ont couru la même carriére.

DE

3 Nouv. de la République des Lett. de Novemb. 1684. pag. 64. & suiv.
4 Segr. Préface sur l'Eneïde de Virgile num. 23.

DE QUELQUES TRADUCTIONS ITALIENNES, ESPAGNOLES, & ALLEMANDES.

Le peu de connoissance que j'ai des Traductions faites dans les autres Langues vulgaires m'oblige de n'en point parler, mais j'ai quelque sujet de me consoler de mon ignorance, s'il est vrai qu'il y en a très-peu qui fassent envie de quitter les Originaux pour les faire lire, & si l'on ne nous flate point, quand on veut nous persuader que toutes les Nations cedent volontairement à la nôtre la gloire de bien traduire les anciens Auteurs.

Ainsi je me contenterai de nommer un petit nombre de ceux d'Italie, d'Espagne, & d'Allemagne, qui semblent faire le plus de bruit, comme étant nos plus proches voisins, afin de donner lieu au Lecteur qui les connoîtra mieux que moi, d'en dire son sentiment, ou de m'envoyer son jugement, s'il juge à propos qu'on l'insere dans une seconde édition.

TRADUCTEURS ITALIENS.

ANNIBAL CARO, DE *CIVITA NOVA* dans la *Romagne* Commandeur *de Malte mort en* 1566.

981 *bis.* Il a traduit le *Virgile* en vers Italiens [à Padouë *in*-4°. 1608.] d'une maniére fort délicate & fort heureuse. Dom Lancelot témoigne (1) que cette Version est fort estimée tant pour la pureté de son style, que pour la fidélité & la proprieté de ses expressions. Le Ghilini prétend même (2) que les plus judicieux Critiques de ces tems-là estimerent que le Traducteur étoit parvenu à la gloire de son Auteur, & que sa Traduction pouvoit bien passer pour un Original. Caro a tourné encore en sa Langue la Rhétorique d'*Aristote* [in-4°. à Venise 1570.]; deux Oraisons de Saint *Grégoire de Nazianze*, & quelque chose de Saint *Cyprien*. A. Caro.

D'autres ont aussi traduit l'Eneïde en Italien, mais avec beaucoup moins de succès & de réputation, comme Hercule Veine (3), Jean Pierre Vasco, Jean Fabrin, &c.

982 Vincent Cartari a traduit les Fastes d'*Ovide* vers le milieu de l'autre siécle. V. Cartari.

983 Jean Andre' Dall' Anguillara a traduit les Métamorphoses d'*Ovide* qui furent imprimées en 1617. 1625. &c. à Venise & ail- Anguillara

1 Préface de la Gramm. Ital. de P. R. pag. 14.

2 Ghilini, Theatr. Huomin. literator. tom. 2. pag. 14.

3 ¶ Il a voulu dire Hercule d'Udine, *Ercole da Udine.* Fabrini a seulement commenté Virgile en Italien, mais il ne l'a point traduit.

4 ¶ Il falloit dire *aussi en vers* parce que celle de l'Anguillara, qui précéde, est en Vers.

5 ¶ Il n'a fait que les commenter en Italien sans y joindre de Traduction.

6 ¶ Fabrini, comme je l'ai remarqué Article 981. *bis* a commenté en Italien les Oeuvres de Virgile, mais il n'en a traduit quoi que ce soit. Nous avons de lui sur Térence un travail semblable, (à Venise 1548. *in-quarto* & 1580.)

7 Theatr. Huom. Literat. tom. 1. pag. 121.

8 ¶ C'est à Guzman d'Alfarache qu'appartient ce titre non à Lazarille, à qui son Auteur ne le donne pas.

9 ¶ L'Auteur de la premiére partie de Lazarille est

ailleurs. Cette Version est fort estimée & on tient qu'elle a effacé celles qui l'avoient précédée.

* *Metamorfosio di Ovidio dell' Anguillara* in-4°. *Venet.* 1578. & 1584. *

FABIO MARETTI.

Maretti. 984 A Fait aussi une Traduction Italienne des Metamorphoses d'*Ovide*, mais en vers (4). Cette Version fut imprimée avec le texte Latin à côté en 1570. in-4°.

J. Fabrini. 985 JEAN FABRINI a traduit les Oeuvres d'*Horace* (5). Il y a joint même des Commentaires qui parurent avec la Traduction à Venise en l'année 1573. in-4°.

Il a fait aussi une Traduction (6) de l'Eneïde de Virgile [en 1554. *in-fol.*] que quelques-uns estiment.

* *Lettere Familiari di M. T. Cicerone commentate in Ling. vulgare da Giov. Fabrini* in-fol. *in Venetia* 1568. *

Frachetta. 986 JEROME FRACHETTA de Rovigo a traduit les Oeuvres de *Lucrece* [in-4°. à Venise 1589.] avec des explications qui sont estimées selon Ghilini (7).

Valvasone. 987 ERASME VALVASONE a traduit en vers Italiens la Thebaïde de *Stace* [in-4°. à Venise 1570.]

BAREZZO BAREZZI

Barezzo. 988 A Traduit en sa Langue divers Ouvrages Espagnols, soit Poësies, soit Romans; comme 1. le Poëme ou Histoire Tragique de l'Espagnol *Gerard* composé par *Gonsalve de Cespede de Meneses*. Il fut imprimé à Venise en 1630. in-4°., mais l'Original & la copie sont en prose. 2. La Picara Giustina, ou la Gueuse Vagabonde de *François Ubeda*. 3. Le Guzman d'Alfarache de *Mathieu Aleman*. 4. Lazarille de Torme, ou le Gueux de Castille (8), dont l'Auteur (9) n'est pas encore assés bien connu, &c.

Partenio. 989 BARTHELEMY PARTENIO, de *Bresse* vivant en 1480. a traduit le Roman de Leucippe & de Clitophon écrit en Grec par *Achilles Tatius*. Cette Traduction est louée comme un des beaux monumens de la Langue Italienne (10) pour la beauté du style, & la fidélité à l'égard de son Original (11).

L. Ghino. 990 LEONARD GHINO de *Cortone* en Toscane, a traduit du Grec en Latin (12) l'Histoire Ethiopique de *Heliodore*, c'est-à-dire le Roman de Théagene & Chariclée. On dit qu'il a donné à sa Traduction des couleurs très-vives & très-belles; qu'ayant procuré un nouveau lustre à son original, il s'est rendu égal à lui, & qu'en lui rendant pour ainsi dire la vie, il s'est rendu lui-même immortel dans la memoire des Gens de Lettres de son Pays (13).

LOUIS DOLCE, de Venise, *mort en* 1568.

L. Dolce. 991 CEt Ecrivain se plaisoit particuliérement à traduire en sa Langue, & nous avons de lui un grand nombre de Traductions Italiennes, comme des Métamorphoses d'*Ovide*, & de son Art d'aimer; de quelques Epigrammes de *Catulle*; des Satires & des Epîtres d'*Horace* avec son Art Poëtique en vers Italiens; du Dialogue de *Ciceron* de l'Orateur [in-8°. à Venise 1577.]; de l'abregé Historique de *Sextus Rufus*; de la Chronique de *Cassiodore*; des Vies des Empereurs Romains par Pierre *Messie* Espagnol, &c. de quelques Romans en vers (14).

Il

le fameux Diego Hurtado de Mendoze mort l'an 1575. dont on peut voir l'éloge dans André Schott, & dans Dom Nicolas Antoine.

10 ¶ Baillet n'a pas entendu le Ghilini qui dit néanmoins bien clairement que Barthelemi Partenio a traduit, non pas en Italien, mais en vers Latins, *dall' idioma Graco in versi Latini*, les amours de Leucippe & de Clitophon. La Traduction qui devoit être ici rapportée de ce Roman est celle qu'en a faite en belle prose Italienne Francesco Angelo Coccio.

11 Ghilini, Theatr. tom. 1. pag. 25.

12 ¶ Voici une faute toute opposée à la précedente. Le Ghilini en effet dans l'endroit cité dit en termes exprès que Leonardo Ghino a traduit *dal Greco nel Toscano l'Istoria di Heliodoro delle cose Etiopiche.*

13 Ghilini, Theatr. tom. 1 pag. 346.

14 Ghilini, Theat. d'hom. de Lett. *pag.* 148. tom. 1.

L. Dolce. Il étoit ſans doute un des meilleurs Ecrivains de ſon ſiécle dans la Langue du Pays. Son ſtyle a de la douceur, de la pureté, & de l'éloquence. Mais la dureté de ſa fortune le jetta dans un chagrin & une mélancholie, qui l'empécha de mieux faire encore, & qui le fit quelquefois courir avec trop de précipitation pour aller au devant de la néceſſité.

* *Le Tragedie di Seneca, tradotte di Lod. Dolce* in-8°. *Venet.* 1560. — *Le Oratione di M. T. Cicerone tradotte di medismo* in-4°. *Vinegia* 1562. 3. vol. *

Boiardo. 992 MATH. M. BOIARDO a traduit l'Hiſtoire d'*Herodote*.

F. Strozzi. 993 FREDERIC STROZZI (1) a traduit celle de *Thucydide*, après Barthelemi Parthenio (2), dont nous avons parlé plus haut.

Domenichi. 994 LOUIS DOMENICHI de *Plaiſance* a traduit l'Hiſtoire de *Xenophon*, & ſa Cyropédie après Jacques Poggio (3); les Vies & les Eloges de *Paul Jove*, & depuis encore ſon Hiſtoire univerſelle & le reſte de ſes Ouvrages; l'Hiſtoire des Lombards par *Paul Diacre*; celle de Veniſe par *Pierre Marcel*; la Bataille de Tarro entre Charles VIII. & les Princes d'Italie par *Alexandre Benedetti*; divers Ouvrages de Saint *Auguſtin*. On loüe dans toutes ſes Traductions la beauté du ſtyle de Domenichi, & Ghilini témoigne qu'il y a apporté une diligence exquiſe (4).

* *L'Opere di Xenophonte, de Lud. Domenichi* in-8°. *Venet.* 1547. *

NICOLAS LEONICENO, de *Vicenze*, mort en 1524.

995 ON a de lui une Verſion en Langue vulgaire de l'Hiſtoire de *Dion Caſſius*, dont il a même corrigé le texte. Nous avons déja parlé de lui aux Traducteurs Latins (5). Leoniceno

996 ALEXANDRE GUARINO a traduit les Commentaires de *Ceſar* après le PALLADIO, qui en avoit fait autant dans le ſiécle paſſé (6). Guarino.

* *Commentari di C. Julio Ceſare con le figure in rame di Andrea Palladio* in-4°. *in Venetia* 1575. *

ADRIEN POLITI de *Sienne au commencement de ce Siécle*.

997 IL fit la Traduction de *Corneille Tacite* à deux repriſes différentes, parce que ſon premier travail n'avoit pas été bien reçû. Il le remit ſur ſon Bureau pour le revoir & le raccommoder, & il le lima ſi bien, que cette ſeconde Traduction [*in*-4°. à Veniſe 1647] le fit paſſer pour un Ecrivain aſſés poli (7). A. Politi.

Il a fait d'autres Ouvrages pour l'embelliſſement de la Langue de ſon Pays, & ils ſont aſſés conſidérés.

BERNARD AVANZATI, de *Florence* (8).

998 IL a fait auſſi une Traduction Italienne de *Corneille Tacite*, [*in*-4°. à Veniſe 1658.] mais ſelon le Vittorio de Avanzati.

1 ¶ Le nom de ce Traducteur eſt *Francesco di Soldo Strozzi*.

2 ¶ Barthelemi Parthenio n'a fait nulle Traduction de l'Hiſtoire de Thucydide. Il a ſeulement traduit la Vie de cet Hiſtorien du Grec de Marcellin en Latin, & cette Verſion fut imprimée l'an 1513. *in-folio* chés Badius avec celle de l'Hiſtoire de Thucydide par Laurent Valle. Le Ghilini mal inſtruit de cette diſtinction a induit Baillet en erreur.

3 ¶ Poge Florentin fit de la Cyropédie de Xénophon une Verſion Latine ſi mauvaiſe que Philelphe quelque tems après fut obligé d'en faire une nouvelle. *Cyripædiam*, ce ſont les paroles de Philelphe, Lettre 35. du 28. livre, *quam Poggius omni ex parte vitiarat Latinam reddidimus*. Jaques fils de Poge ne laiſſa pas de traduire en Italien cette Verſion de ſon pére, de laquelle il ne manqua pas de conſerver, & peut-être d'augmenter les fautes. On doit préſumer que le Domenichi ne ſe ſera pas réglé ſur un ſi méchant modele, & qu'en ayant un meilleur à ſuivre, j'entens la Traduction de Philelphe, il l'aura préferablement ſuivie. Le Domenichi mourut l'an 1574. Il ne ſavoit pas de Grec.

4 Theatr. Huom. Litterat. tom. 1. p. 149.

5 ¶ Voyés Article 827.

6 ¶ Auguſtin Ortica della Porta Génois eſt, je penſe, le premier qui ait traduit en Italien les Commentaires de Céſar. Sa Verſion fut d'abord imprimée à Toſcolano ſans date, enſuite à Veniſe en 1531. & depuis en 1541. François Baldelli l'an 1558. en donna une nouvelle auſſi imprimée à Veniſe. Il s'en voit une troiſiéme qu'Andrea Palladio fameux Architecte, continuant les deſſeins de Léonida & d'Horatio ſes fils, a illuſtrée de diverſes figures, pour repréſenter la ſi-

Avanzati. de Roſſis (9), d'une maniére à faire croire qu'il avoit voulu corrompre & faire perir la pureté & l'élegance de la Langue du Pays, pour l'affermiſſement de laquelle les autres employoient tous leurs ſoins & leur induſtrie. Car il y a fait entrer des expreſſions & des termes ſi vieux & ſi éloignés du bel uſage, que ceux qui n'ont que les premiéres teintures de la Latinité entendront plus aiſément Corneille Tacite en ſa Langue, que les Italiens naturels qui ſavent la leur n'entendroient cette Verſion d'Avanzati. De ſorte qu'après la mort du Traducteur, quelques perſonnes judicieuſes ſe crûrent obligés de mettre les termes Latins de Tacite à côté de l'Italien d'Avanzati, pour ſervir d'explication & d'éclairciſſement à la Traduction. Les Florentins même qui paſſent pour les plus intelligens dans la Langue du Pays témoignent qu'ils ſont ſouvent obligés de recourir à l'Original Latin pour pouvoir déchifrer la copie Italienne.

Avanzati avoit eu deux vûës dans cette conduite irréguliére. La 1. étoit d'imiter la breveté de ſon Original, d'affecter ſon obſcurité, & de faire le myſtérieux. La 2. étoit de faire revivre les anciens mots Toſcans éteints, & abolis depuis pluſieurs ſiécles. En quoi il avoit la ſottiſe de ſe croire plus ſage que Petrarque & que Boccace, qui paſſant pour des hommes divins parmi les Italiens, & pour les maîtres ſouverains de la Langue, n'ont eu rien tant à cœur que de bannir les vieux mots, ſur tout ceux qui n'étoient plus en uſage dès le tems de Dante, & qui ſont pourtant ceux auſquels l'Avanzati prétendoit redonner la vie.

999 THOMAS PORCACHI de *Caſtiglione Aretino en Toſcane*, Porcachi.
mort en 1585, a traduit l'Hiſtoire de *Quinte-Curce* avec aſſés de réputation (10). [imprimé à Veniſe *in*-4°. 1559.]

1000 BARTHELEMI ZUCCHI, B. Zucchi.
de *Monza au Milanez*, mort en 1631. (11) a fait auſſi en ſa Langue la Traduction de *Juſtin*; des cinq livres du Pere *Turſelin* Jeſuite de l'Hiſtoire de Notre-Dame de Lorette auſquels il en a ajouté un ſixiéme; les livres du Pere *Jerôme Platus* Jeſuite ſur le bon état de la Religion &c.

1001 FRANCOIS BALDELLI Baldelli.
a traduit *Philoſtrate* de la Vie d'Apollonius de Tyane, & de quelques autres Ouvrages.

* Savoir, *Hiſtoria di Diodoro Siciliano tradotta di Franciſco Baldelli* in-4°. *Venet.* 1572. 2. vol. — *Dione Caſſio Niceo tradotte di medismo* in-4°. *Venet.* 1566. *

1002 JEAN MARIE VERDIZZOTI Verdizzoti.
a traduit les Vies des Saints Peres des Deſerts de divers *Auteurs* & le Pré ſpirituel de *Jean Moſche*.

1003 CHRISTOFLE LANDINO, Landino.
de *Florence*, vivant en 1510. (12) a traduit la Vie de François Sforce écrite par *Jean Simonette*. Ghilini ne fait pas mention de cet Ouvrage, quoi-qu'il parle de l'Auteur.

* *Hiſtoria di Plinio ſecundo di Latino in vulgare tradotta, per Chriſtophor. Landin.* in-4°. *in Vineggia* 1534.

1004.

ſituation des lieux, les campemens, les fortifications, les machines, & autres conſtructions mentionnées dans le Livre, ce qui ne contribuë pas peu à en faciliter l'intelligence. Cette troiſième Verſion différente de celle de l'Ortica, & du Baldelli, étant anonyme, on ne ſait à qui l'attribuer. Baillet la donne à Palladio, mais il y a lieu de douter que cet habile Architecte eût fait l'étude néceſſaire pour entreprendre une pareille Traduction, de laquelle, dans les Préfaces qu'il a miſes au-devant, il ne ſe dit nulle part l'Auteur, mais ſeulement des figures. A l'égard d'Aleſſandro Guarini, comme on a de lui une Apologie de Jule Céſar imprimée à Ferrare *in-quarto* l'an 1638. & qu'elle eſt intitulée IL CESARE, ce titre a trompé Baillet, qui trouvant dans quelque catalogue *Il Ceſare d'Aleſſandro Guarini*, a cru que le Céſar d'Aleſſandro Guarini étoit une Traduction que ce Guarini avoit faite des Commentaires de Céſar.

7 Jan. Nicius Erythr. Pinacoth. part. 2. num. 57. pag. 172. 173.

Hier. Ghilini Theatr. Huom. Lit tom. 1. pag. 1.

8 ¶ Il faut écrire *Davanzati*, né à Florence le 30. Août 1529. & mort le 20. Mars 1606.

9 Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. part. 3. p. 219. 220.

10 Ghilini Theatr. Huom. Literat. tom. 1. pag. 218.

11 Ghil. tom. 1. pag. 26.

12 ¶ Je le crois mort en 1493. ou 1494. au plus tard, nul Auteur contemporain n'en ayant parlé comme d'un homme qui ait vêcu au-delà. Il faut que ſa Traduction de Simonetta n'ait pas été jugée fort bonne, puiſqu'il en parut une nouvelle de Sebaſtiano Fauſto en 1543. Celles qu'il donna de Tite-Live, & de l'Hiſtoire naturelle de Pline ſont encore moins eſtimées.

J. B. Gelli. 1004 JEAN BAPTISTE GELLI, de *Florence*, mort en 1568. (1) a traduit la Vie d'Alphonse d'Este Duc de Ferrare du Latin de *Paul Jove*, & les Apophthegmes recueillis de *Plutarque* & les autres.

ALPHONSE D'ULLOA Espagnol, * vivant en 1560, *Traducteur Italien.*

Alphonse D'Ulloa. 1005 CEt homme ayant passé la meilleure partie de sa vie à Venise, prit un plaisir singulier à la Langue Italienne, & s'étant laissé charmer par sa douceur & sa délicatesse, il choisit les Ouvrages Espagnols les plus beaux & les plus utiles, selon D. Nicolas Antonio (2), pour les tourner en Italien.

Ces Ouvrages sont. 1 l'Histoire que *Fernand Colomb qui Colon* a faite en Espagnol des actions & des expéditions de son pere Christofle, dont l'Original est compté aujourd'hui parmi les livres perdus, 2 le Mont-Calvaire de D. *Antoine de Guevare*, 3 les Vies des Cesars de *Pierre Messie*, 4 les Dialogues du même *Messie*, 5 (3) les Raisonnemens du même Auteur qui sont peut-être les mêmes que les Dialogues, 6 les remédes & les avis necessaires aux Directeurs par *Pierre de Covarruvias*, 7 la Chronique d'Espagne &. de Valence par *Antoine Beuter*, 8 l'Histoire de la découverte & de la conquête du Perou par *Augustin de Carate*, 9 le Traité du Conseil & du Conseiller par *Frederic Furio Ceriol*, 10 le Dialogue de la dignité de l'Homme par Maître *Oliva*, 11 le Dialogue du veritable honneur de la milice par *Jerome d'Urrea*, 12 la Relation de la mort & des funerailles du Prince Charles par *Jean Lopez d'Hoios*, 13 la Philosophie de *Jean de Jarava* avec ses Dialogues ou ses Raisonnemens, 14 l'Instruction des Marchands pour leur commerce avec un Traité du change par le Docteur *Sarava*, 15 les deux prémieres Décades de l'Histoire de *Jean de Barros* touchant la découverte & la conquête des Indes Orientales, traduites du Portugais, 16 & l'Histoire de *Fernand Lopez de la Castagnede* touchant la même découverte des Portugais &c.

L'Auteur que nous avons cité dit que le style d'Ulloa est clair, aisé, & fort convenable à l'Histoire, & l'Abbé Ghilini (4) ajoute qu'il a très-bien réüssi dans toutes ces Traductions.

1006 FRANCESCO AVANZO a traduit en Italien l'Histoire de la Chine de *Jean Gonzalez de Mendoça* [in-4°. à Venise]. F. Avanzo.

1007 POMPE'E PELLINI a traduit l'Histoire & les Vies de Braccio Forte-bracci, & de Nicolas Piccinino, composée par *Jean Antoine Campano*. P. Pellini.

1008 JEAN GIUDICI a traduit les Poëtes Provençaux de *Jean de Notre-Dame* sur l'Original François.. J. Giudici.

1009

1 ¶ Le Gelli mourut non pas l'an 1568. comme l'a cru Baillet sur la foi du Poccianti & du Ghilini, mais le 24. Juillet 1563. âgé de 65. ans. La preuve s'en voit page 52. des *Notizie letterarie ed istoriche* des Académiciens de Florence, du nombre desquels avoit l'honneur d'être Jean Baptiste Gelli quoique Chaussetier, *Calzaiuolo*, de son métier. Mr. de Thou prenant *Calzaiuolo* pour *Calzolaio*, l'a mal interpreté Cordonnier. Le Gelli au Prologue de sa Comédie intitulée *Sporta* auroit pu le desabuser. Paquier p. 14. du tome premier de ses Lettres en parle ainsi *de visu* Lettre 1. du livre 1. *Nous avons vu en notre jeune age dans la ville de Florence Jean Baptiste Gello exerçant avec les Lettres la couture*, mais & Mr. de Thou & Paquier se sont trompés, le premier, lors qu'à la fin du 35. livre de son Histoire il dit *J. Baptista Gellus* étoit un homme *nullis Latinis literis tinctus*; le second, lors que dans l'endroit cité il dit que le Gelli, ou le Gello *ne favoit ni Grec ni Latin.* Pour du Grec, il se peut faire qu'il n'en savoit que fort peu, & peut-être point du tout; mais pour le Latin, on ne peut douter qu'il ne le sût fort bien, sans quoi ni Simon Porzio ne l'auroit jamais prié de traduire son Traité *de coloribus oculorum* en Italien, ni Paul Jove sa Vie Latine d'Alfonse premier du nom, Duc de Ferrare. Car pour ce qui est de la Traduction tant de l'Hécube d'Euripide, que des Apophthegmes de Plutarque, il ne faut pas croire que ce soit d'après le Grec qu'il l'ait donnée, mais d'après les Versions Latines qui en avoient paru.

2 Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 3. pag. 44. & tom. 2. pag. 654.

3 ¶ Tout écrit intitulé *Ragionamenti* doit être traduit *Discours*, *Entretiens*, *Dialogues*, suivant que l'Interprète jugera que l'un des mots conviendra mieux que l'autre.

4 Hieron. Ghilini Theatr. Huom. Liter. tom. 1. pag. 9.

¶ Le Ghilini d'office ne manque jamais de louer, même avec hyperbole tous les Ecrivains dont il parle. C'est aussi le style de l'Abbé Trithème, de Pitseus, de Picinelli & de plusieurs autres.

Pigafetta. 1009 PHILIPPE PIGAFETTA a traduit le Théatre Géographique d'*Abraham Ortelius* que Plantin a imprimé.

* *Vera descriptio Regni Gongo in Africa cum Appendice Ortelii in Geograph.* in-fol. *Antuerp.* 1595. *

JEAN ANTOINE MAGINI, *de Padouë*, Professeur des Mathématiques *à Boulogne*, mort en 1617.

Magini. 1010 IL a traduit en Langue vulgaire la Géographie de *Ptolomée* [in-4°. à Venise 1596.] qu'il a aussi corrigée. Mais il s'est rendu célébre par beaucoup d'autres Ouvrages, dont nous parlerons ailleurs.

Barbaro. 1011 DANIEL BARBARO *de Venise*, mort en 1569. a traduit *Vitruve*. Mais les savans Commentaires qu'il a faits sur cet Auteur sont en Latin (1) [*in-folio* à Venise 1556.]

Vitelli. 1012 N. VITELLI a traduit l'Agriculture qu'on a publiée sous le nom de *Constantin Cesar*, recueillie de plusieurs anciens Auteurs Grecs par les soins de l'Empereur Constantin Porphyrogenete.

Aleotti, & Baldi. 1013 JEAN BAPTISTE ALEOTTI, & BERNARDIN BALDI ont traduit ce que nous avons d'*Heron* l'ancien sur les Mathématiques, c'est-à-dire, sur la Méchanique qui en fait partie. *Aleotti* a donné sa Pneumatique ; & *Baldi* a donné ses deux Livres d'Automates, c'est-à-dire, des machines qui se meuvent d'elles-mêmes ; & son Traité de l'Art de faire les machines de guerre & les armes (2 & 3).

Baldi a plus de réputation qu'Aleotti. Il étoit d'Urbin, Abbé de Guastalla, & il mourut en 1597 (4).

1014 NICOLAS TARTAGLIA de *Bresse* vers 1560 (5) *mort à Venise* a traduit *Euclide* en Italien, & quelque chose d'*Archimede* touchant les machines qu'on pose sur l'eau. Tartaglia.

Il est estimé de Possevin (6), de Vossius (7), de Ghilini, &c. (8).

1015 HERCULE BOTTRIGARI de *Boulogne*, mort en 1609. a traduit les apparences celestes d'*Euclide*, la Sphére de *Claude Ptolomée*, un Traité des Miroirs ardens d'*Oronce Finé*, &c. Ghilini témoigne que ces Traductions sont estimées (9). Bottrigari.

1016 ANTOINE BRUCCIOLI, *mort vers le milieu du siécle passé*, a traduit *Aristote* de la génération & de la corruption, & divers autres Ouvrages, dont le principal est sans doute la Version de la Bible, de laquelle nous parlerons ailleurs. Bruccioli.

1017 MARC ANTOINE SCAINO a traduit la Politique & la Morale d'*Aristote*. Scaino.

1018 BERNARD SEGNI a traduit la Morale d'*Aristote*, & y a ajouté des Commentaires. B. Segni.

* *Aristotelis Ethica tradotta in Lingua volgare Fiorentina & commentata per Bernard. Segni*, in-4°. *Fiorenz.* 1550. *

LOUIS CASTELVETRO de Modene, *dit en* Latin, *à Castello-Vitreo*, *mort en* 1571.

1019 ON a de sa Traduction en Langue vulgaire, la Poëtique d'*Aristote*, avec des Commentaires & des corrections sur son Original [à Vienne en Autriche *in*-4°. 1570. & à Basle *in*-4°. en 1576.] Castelvetro.

1 ¶ Daniel Barbaro a commenté en Latin le texte Latin de Vitruve, mais il a joint un Commentaire Italien à la Traduction Italienne qu'il a faite de cet Auteur.

2 Gerard. Vossius de Scient. Mathem. cap. 48. §. 8. pag. 290. Item cap. 49. §. 28. pag. 304.

3 Hier. Ghilini, Theatr. Hom. Lit. tom. 2. pag. 44.

4 ¶ Bernardo Baldi mourut l'an 1617. Baillet au lieu de CIϽ IϽ CXVII. a crû voir dans Vossius CIϽ IϽ XCVII.

5 ¶ Il mourut l'an 1557.

6 Anton. Possevin. Biblioth. select lib. 15. cap. 8. pag. 240. edition. Venet. col. 2.

7 Ger. Joh. Voss. de Scient. Mathem. cap. 40. de Mechan. §. 16. pag. 300. 301.

8 Hier. Ghilin. Theatr. Hom. Liter. tom. 2. p. 200.

9 Tom. 2. Theatr. Liter. pag. 271.

1576.] C'est un Ouvrage estimé & qui a mis son Auteur en réputation (1).

ALEXANDRE PICCOLOMINI de Sienne, mort en 1578.

Piccolomini. 1020 ON a aussi de lui une Traduction de la Poëtique d'*Aristote*, & des Remarques sur le même Livre. Il a encore fait une espéce de Traduction libre ou plutôt une Paraphrase de la Rhétorique du même Philosophe. Et il est d'ailleurs fort connu par plusieurs autres Ouvrages (2).

* *Parafrase di Alessandro Picolomini nel terzo Libro della Retorica d'Aristotele* in-4°. *Venet.* 1572. — *Piena & larga Parafrase di medismo nel libro della Poetica d'Aristotele* in-8°. *Venet.* 1575.*

A. Ceba. 1021 ANSALDO CEBA de *Genes*, mort en 1623. a traduit les Caractéres de *Théophraste*, & y a fait aussi des Commentaires. Il est loué pour la beauté de son style, & plusieurs parlent de lui avec éloge comme le Soprani, l'Abbé Michel Justinien (3), l'Abbé Ghilini (4), le Vittorio de Rossis, &c. (5).

B. Varchi. 1022 BENEDETTO VARCHI de Fiesoli, mort en 1566. a traduit *Seneque* sur les Bienfaits, & *Boece* de la Consolation. Ses Traductions sont assés estimées (6).

* *L. Ann. Seneca de' Benefizii tradotto da Benedetto Varchi* in-4°. *in Fiorenz.* 1554. — *Boezio Severino della Consolatione della Filosofia del medismo* in-8°. *Fiorenz.* 1589.

P. Segni. 1023 PIERRE SEGNI a traduit ce qu'on a sous le nom de *Demetrius Phalereus* avec des Reflexions.

A. Manuce. 1024 ALDE MANUCE le petit-fils, mort en 1597. a traduit en Italien les Epitres familiéres de *Ciceron*; & on dit que la Traduction en est belle (7).

1025 JEROME FALETTI vers 1560. de *Savone dans la Riviere de Genes*, fils de la fille de *Dominique Nanni de Mirabel*, premier Auteur du fameux *Polyanthea*. J. Faletti.

Cet Auteur a traduit le Traité de la Resurrection, écrit par *Athenagoras*, Philosophe Chrétien.

Il est estimé de Lil. Greg. Giraldi, de Ghilini, de Raph. Soprani, de Mich. Justiniani, &c.

CHARLES BASGAPE, Evêque de *Novarre*, mort en 1615. mieux connu en Latin sous le nom d'*A Basilica Petri*.

1026 CEt Auteur a traduit la Vie de Jean Chaudiere ou Chetel (8), dit Cacabus, écrite par *Thomas à Kempis*; & il a tourné de l'Espagnol le Miroir des personnes illustres par le Pere *Alphonse de Madrid* & quelques autres Ouvrages (9). Basgape.

TRADUCTEURS ESPAGNOLS.

1027 JEAN BOSCAN, de *Barcelone*, mort en 1543 est un des bons Auteurs de la Langue Espagnole comme nous le verrons ailleurs. Il a traduit de l'Italien en sa Langue le Courtisan du Comte *Balthasar de Châtillon*, & il s'en est acquitté très-heureusement au jugement des Critiques les plus fins de son Pays (10), & entre autres d'Ambroise Moralez. J. Boscan

DIE-

1 Hier. Ghilin. Theatr. Liter. Hom. tom. 1. pag. 347.
2 Ghilin. tom. 1. pag. 8.
Thuan. Voss. & alii
3 De Scriptorib. Ligurib.
4 Theatr. Liter. Hom.
5 Pinacoth. elog. &c.
6 ¶ Baillet n'a pas exprimé cette fois-là les hyperboles du Ghilini.
Ghilini Theatr. tom. 1. pag. 30.
7 Hieron. Ghilin. Theatr. literat. pag. 6.
8 ¶ *Ketel* voyés Vossius *l.* 3. *Hist.* *c.* 10. tout au commencement.
9 Ghilini, Theatr. Liter. tom. 2. pag. 52. 53.

DIEGUE LOPEZ D'AYALA
Chanoine de Tolede, mort vers 1550.

D'Ayala. 1028 IL a beaucoup enrichi la Langue Espagnole par les Traductions qu'il a faites de quelques Ouvrages Italiens des meilleurs Auteurs comme de *Boccace* &c. On lui attribuë aussi la Traduction de l'Arcadie de *Sannazar* : mais il faut remarquer qu'il n'en a traduit que la Prose, & que ce qu'il y a de vers a été rendu en vers Espagnols par *Diegue de Salazar* avec toute la pureté & la délicatesse dont cette Langue est capable. Dom Nicolas Antoine dit (11) que Lopez écrivoit élégamment.

DIEGUE LOPEZ, d'*Estremadoure*, mort en 1655.

D. Lopez, d'Estrem. 1029 CEt Ecrivain a fait sa principale occupation de traduire les Anciens & les Modernes de Latin en Espagnol, avec des notes, comme *Perse* en Prose, *Virgile* en Prose, *Valere-Maxime*, les Emblêmes d'*Alciat*, &c. (12).

DIEGUE LOPEZ, de Cortegana, *Archidiacre de Seville, mort vers le même tems.*

D. Lopez, de Corteg. 1030 C'Est un Traducteur de grande réputation pour son éloquence. Pierre Nugnez Delgado louë la Traduction qu'il a faite de l'Âne d'or d'*Apulée*. Il a encore traduit quelques Traités d'*Eneas Silvius*, d'*Erasme*, &c. (13).

DIEGUE GRACIAN, ou plutôt GARZIA, d'ALDERETTE, *sous Charles-Quint.*

Garzia d'Alderette. 1031 IL a traduit avec assés de réputation les Oeuvres de *Xenophon*, les Morales de *Plutarque*, les Apophthegmes des *Anciens*, l'Histoire de *Thucydide*, quelque chose d'*Isocrate*, & de Dion *Chrysostome*, les Offices de Saint *Ambroise*, divers autres Ouvrages Latins & François, qu'on peut voir dans la Bibliothéque de Nicolas Antoine.

1032 ANDRE' DE LAGUNA, de *Segovie*, mort en 1560. a traduit *Dioscoride* en Espagnol avec assés de fidélité & de pureté. Nous avons parlé de lui aux Traducteurs Latins. Laguna.

1033 PIERRE SIMON ABRIL; ou AVRIL, vivant en 1580. a fait un très-grand nombre de Traductions d'Auteurs Grecs & Latins en Espagnol, particuliérement de *Démosthène*, de *Ciceron* [in-4°. à Barcelone 1600.], de *Platon* d'*Aristote*, d'*Esope*, de *Cebès*, de *Terence* de *Tacite*, & de divers autres Auteurs qu'on a coutume de faire voir aux jeunes gens. Ces Versions sont assés estimées parmi les Espagnols (14); & Scioppius recommande particuliérement celle de *Terence* [in-4°. en Alcala 1588.] P. S. Avril.

1034 LOUIS DE GRENADE, *mort le dernier jour de l'an 1588.* a traduit, entre autres, les Livres de l'*Imitation* de JESUS-CHRIST, & l'Echelle Sainte de Saint *Jean Climaque*, mais avec une pureté, une netteté, & une élégance qui sert de modéle à toute l'Espagne pour bien parler & bien écrire en cette Langue, outre qu'on y apprend la pieté avec l'Art de parler, comme le témoignent le Pere Schott Jesuite, Dom Lancelot Benedictin, l'Abbé Ghilini, Dom Nicolas Antoine, & les autres Critiques (15). Grenade.

1035 DIEGUE LOPEZ DE TOLEDO, (*de Tolede*) Commandeur de Castel-novo, publia en 1621. [*in*-4°.] une Traduction nouvelle en Espagnol des Commentaires de *Cesar*, n'étant pas content de celle qui avoit paru en 1529, in-fol. faite par un Anonyme, non plus que de celle que Pedro *Garsia d'Oliva* avoit publiée en 1570. (16). D. Lopez de Tolede.

Le

10 D. *Nicol. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 2. pag.* 504.
11 Tom. 1. *Bibl. Hisp. pag.* 127.
12 *Nicol. Ant. tom.* 1. *pag.* 227.
13 Ibid. pag. 228.
14 Nic. Ant. tom. 2. Hisp. Bibliot. pag. 192, 193.
15 *A. S. Peregrin. Bibl. Hispan. tom.* 2. *p.* 239.
Lancel. Pref. de la Gramm. Espagnole.
Hieron. Ghilin. Theatr. liter. hom.
Nic. Ant. Bibl. Hispan. tom. 2. *&c.*
16 *Nicol. Anton. Bibl. Hisp. tom.* 1. *pag.* 214.

Le Pere JEAN MARIANA, de *Talavera*, Jesuite, *mort en* 1623.

Mariana. 1036 CE Pere avoit d'abord composé en Latin son Histoire d'Espagne en trente livres, mais il la traduisit ensuite en Espagnol, pour l'utilité de ceux du Pays. Personne ne pouvoit mieux entendre son Auteur, ni par conséquent mieux réüssir que lui. Mais il a voulu faire voir qu'il étoit le Maître de l'Original; & sans s'assujettir à nous donner avec fidélité son premier Ouvrage, il semble qu'il ait eu dessein de nous en donner un tout nouveau, ayant affecté souvent de faire plus l'Auteur que le Traducteur. Ainsi on peut dire que ce sont deux Ouvrages differens, quoique l'Espagnol passe pour une Traduction du Latin (1).

E. Sueiro. 1037 EMMANUEL SUEIRO, né à *Anvers*, de parens *Espagnols & Portugais*, *mort en* 1629. a traduit de Latin en Espagnol élégant les Oeuvres de *Salluste*, de [illegible]. N'étant pas content de la Traduction médiocre qu'Antoine de Herrera avoit faite de *Corneille Tacite*, non plus que de celle que donnerent après-lui Balthasar Alamos, & Charles Coloma, il en fit une nouvelle (2). Il a traduit aussi les Oeuvres de *Paul Jove*, mais il ne paroît pas que cette Version ait vû le jour.

Dom FRANCOIS de QUEVEDO VILLEGAS, *de la Manche en Castille neuve*, mort en 1647.

Quevedo. 1038 SEs Traductions d'*Epictete*, & de *Phocylide* en vers, sont plutôt des Paraphrases que de veritables Versions. Mais celle du Romule du Marquis *de Malvezzi*, faite de l'Italien en Espagnol, est plus réguliére. Il écrivoit un des mieux en sa Langue sur toute sorte de sujets, selon le témoignage de Dom Nicolas Antoine (3).

EMMANUEL FARIA de SOUSA, *Portugais, d'Entre-Minho & Douro*, mort en 1650.

1039 C'Est un des bons Traducteurs de la Langue Castillane, qu'il a toujours préférée à la Portugaise. Il a traduit entre-autres les Vies de Saint Paul, premier Ermite, de Saint Hilarion, & de Saint Malch, composées par Saint *Jerôme*, la Philosophie d'*Albert le Grand*, la Guerre des Romains en Espagne par *Appien Alexandrin*, la Chronique de Dom Jean second, Roi de Portugal, par *Damien de Goez*, de l'Original Portugais en Castillan (4). De Sousa.

QUELQUES AUTRES TRADUCTEURS ESPAGNOLS,

Qui semblent s'être distingués des autres.

1040 JEAN SEDEGNO, de Chandraque, ou Xadraque, *vers la fin de l'autre siécle*, a traduit les Métamorphoses d'*Ovide*, la Jerusalem du *Tasse*, en Vers Espagnols, les Larmes de Saint Pierre de *Louis Tansillo*. L'Abbé Ghilini témoigne qu'il y a si bien réüssi, qu'il égale presque ses Originaux (5). Sedegno.

1041. JEAN DE JARAVA, Médecin Espagnol, habitué à *Louvain*, vers 1550. a traduit l'Icaro-Menippe de *Lucien*; les Offices, de l'Amitié, de la Vieillesse, les Paradoxes, le Songe de Scipion de *Ciceron*; les Apophthegmes recueillis par *Erasme* & les autres; la Table de *Cebès*; les sept Pseaumes de la Penitence &c. De Jarava.

1042

1 Nicol. Anton. tom. 1. Bibl. Hispan. pag. 561.
2 Nic. Ant. tom. 1. &c.
3 Nic. Ant. Bibl. Hisp. tom. 1. pag. 352.
4 Nicol. Anton. Bibl. Hisp. tom. 1. pag. 266.
5 Hieron. Ghilin. Theatr. Liter. Hom. tom. 1. pag. 89.

Cordier. 1041 JEAN MARTIN CORDIER, de *Valence*, vers 1560. a traduit assés bien *Joseph* de la Guerre des Juifs, l'Histoire d'*Eutrope*; les Epitres de *Seneque*, le Poëme de la Christiade de Jerôme *Vida*, le Traité du Défi ou du Duel, d'*Alciat*.

Molina. 2. JEAN de MOLINA, de *Ciudad Réal* en *Castille neuve*, demeurant à *Valence*, vers 1530. a traduit *Marinæus Siculus* des choses mémorables d'Espagne, la Chronique des Rois d'Aragon par le même Auteur; la Vie du Roi Alphonse d'Aragon, par *Antoine de Palerme*; les Epitres de Saint *Jerôme*, quelque chose d'*Alcuin*, de *Gerson*. Mais ce qu'il a traduit d'*Appien* n'est pas estimé.

J. Bartolomé. 3. JAYME, ou JACQUES BARTOLOME', Chanoine d'*Urgel*, vers 1598. a traduit *Suetone*, & *Appien*. Mais cette derniere Traduction n'est faite que sur la Version Latine (6), qui n'est pas fort bonne.

J. Bitrian. 4. JEAN BITRIAN, *de Calatayud en Aragon*, vers 1645. a traduit les Memoires de *Philippes de Comines*, avec des notes fort utiles.

On dit qu'il fit cet Ouvrage en deux volumes in-folio toujours debout, sans s'être jamais assis.

Medinilla. 5. JEROME ANTOINE de MEDINILLA & PORRES, mort vers 1650. a traduit l'Utopie de *Thomas Morus*, la Méthode de *Jean Bodin*, &c.

Godoy. 6. PIERRE GONZALES de GODOY a traduit la Cour Sainte du *Pere Caussin*, & s'il a achevé cet Ouvrage, ce n'est que depuis quelques années.

DE QUELQUES
TRADUCTEURS
ALLEMANS.

MARTIN LUTHER, l'Hérésiarque, d'*Islebe en Saxe*, mort en 1546.

1043 LEs Allemans prétendent que Luther a autant & plus contribué qu'aucun autre à l'abondance & à l'ornement de leur Langue sur tout par ses Traductions du Latin en Allemand (7). Ils disent qu'il a sû tourner heureusement des choses qu'on croyoit [illegible] incapables de pouvoir être mises en Allemand; qu'il a fait le choix des meilleurs mots qui ont une très-grande force, qui sont les plus significatifs & les plus propres du monde; de sorte qu'en un seul mot il explique souvent une pensée toute entiere de ses Auteurs: & qu'enfin les qualités de son style Allemand étoient la pureté, la clarté, & la proprieté. Mais comme la principale de ses Versions Allemandes est celle de la Bible, nous en dirons davantage parmi les Interpretes de l'Ecriture Sainte. M. Luther.

GUILLAUME XILANDER, d'*Ausbourg*, mort en 1575.

1044 OUtre ses Traductions Latines, il en a encore fait en Langue vulgaire, qui sont estimées de ceux du pays, comme celle de l'Histoire de *Polybe*, des six premiers livres d'*Euclide*, & du *Nouveau Testament* (8). Xilander.

Nicol. Anton. Biblioth. Hisp. tom. I. pag. 596.
6 ¶ De Petrus Candidus December.

7 Melch. Adam Vit. Theol. Germ. pag. 160.
8 Melch. Adam Vit. Philosoph. pag. 290.

AUTRES TRADUCTEURS

Allemans les plus connus.

1045 1. ZAcharie MUNSTER a traduit *Tite-Live*, avec les Epitomes de *Florus*.

2. Conrad LAUTEMBACH a traduit l'Histoire de *Joseph*, & ce qui porte le nom d'*Hegesippe*.

3. Jean HEYDEN a traduit l'Histoire naturelle de *Pline*.

4. Burchard WALDIS a traduit les Fables d'*Esope*.

5. Jean SCHWEICKHART a traduit les Oeuvres de Saint *Basile le Grand*, mais sur la Version Latine seulement.

6. Jean DIETEMBERG a traduit divers Traités des *Peres* de l'Eglise ; & le Pseautier de *David*.

7. Vite MILET a traduit quelques Ouvrages de Saint *Augustin*.

8. Le Pere Philippe KISSING a traduit les Méditations de *Busée*, & autre chose.

9. Valentin LEUCHTIUS a traduit les trois ou quatre premiers volumes des Annales de *Baronius*.

10. Melchior HAGANÆUS, ou HAGANAW, a traduit divers Ouvrages de *Lipse*.

11. Pierre OFFENBACH a traduit l'Ornithologie d'*Aldrovand*.

12. Jean FISCHARD a traduit la Démonomanie de *Bodin*, & ce que *Vier* a fait des Prestiges.

13. Jean OSWALD a traduit la République de *Bodin*.

14. Statius BORCHOLTEN a traduit les Discours Politiques de Fulvio *Pacciano*, Italien.

HOOFDIUS

1046 A traduit en Langue Teutonique, c'est-à-dire, en la Langue vulgaire des Pais-Bas, que nous appellons Flamande, les Oeuvres de *Corneille Tacite*; & la mort l'ayant empêché d'achever la derniere partie, & de polir ce qu'il avoit fait, il défendit par son testament d'imprimer cette partie, qu'il appelloit imparfaite. Mr. Borremans dit (1), qu'il étoit au reste fort difficile de trouver quelqu'un plus capable qu'Hoofdius de traduire Tacite, tant le style du Traducteur a de force & de gravité, & tant il approche de son Original. Il ajoûte que cet Ouvrage, tel qu'on le voit, est d'autant plus à rechercher, que les deux Versions Flamandes de Tacite, qui avoient précedé celle-ci, ne sont point intelligibles.

1 Ant. Borremans cap. 11. variar. Lection. pag. 109. 110.

FIN DU SECOND TOME.

00066619

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016